

The Library
of the
University of North Carolina



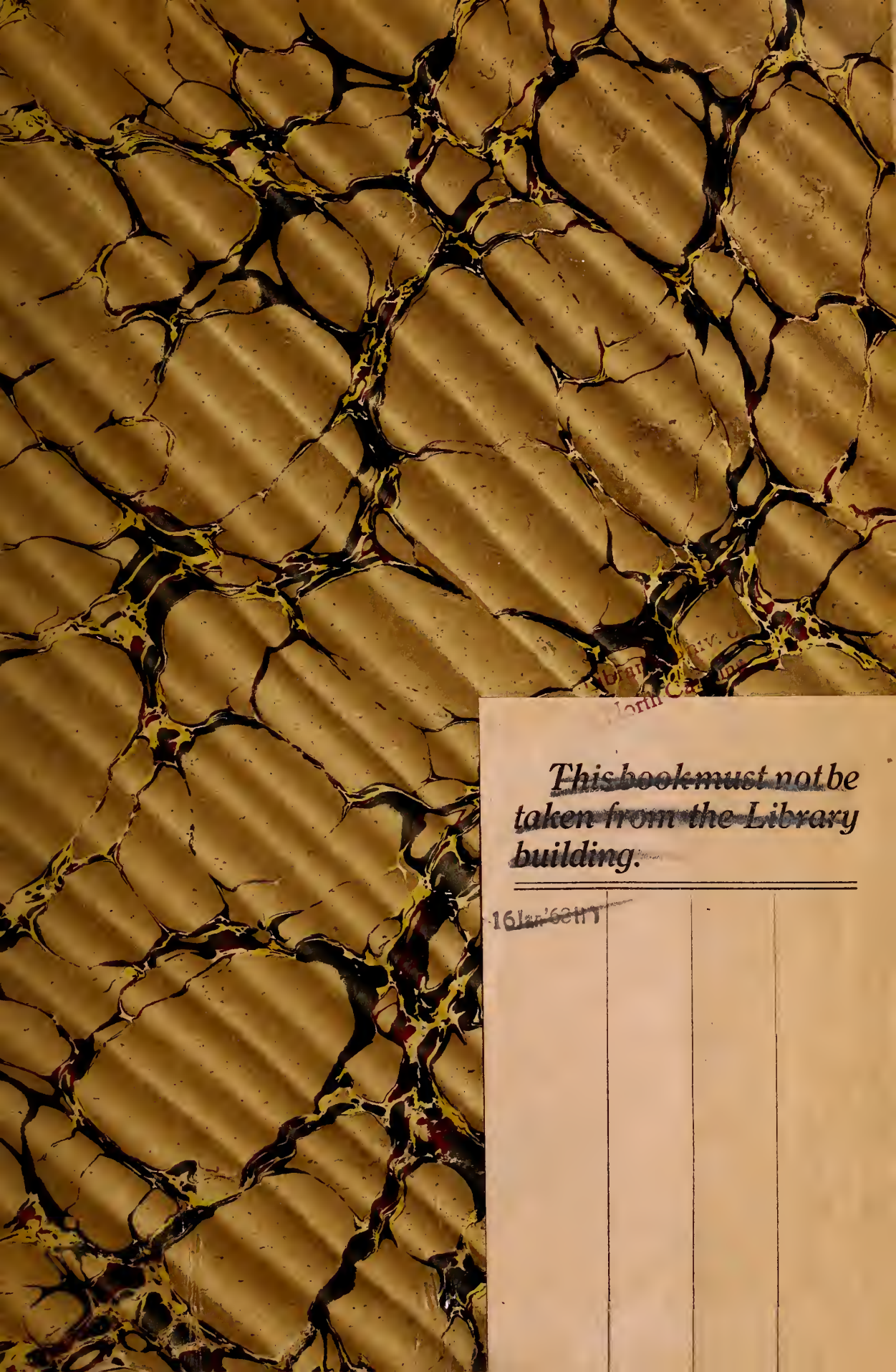
Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA



ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

CT143
.M5
t.23,c.2



This book must not be
taken from the Library
building.

16 Jan '62

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XXIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

(MICHAUD)

ANCIENNE ET MODERNE,

ou

recueil. Poëse

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGT-TROISIÈME.



PARIS,

CHEZ MADAME C. DESPLACES,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION, DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE VERNEUIL, 52

ET

LEIPZIG

LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

*Library, Univ. of
North Carolina*

*CT 143
M 5
t. 23
c. 2*

UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2014

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

L

LAMA (JEAN-BERNARD), peintre et architecte de l'école napolitaine, naquit à Naples vers l'année 1508. Son père cultivait aussi l'art de la peinture, et il le plaça d'abord dans l'école de l'Amato, que le jeune Lama quitta bientôt pour celle de Polydore Caravage, dont il parvint à s'approprier la manière. Il étudia en même temps l'architecture, et y développa des talents non moins distingués. Il exécuta pour l'église de St-Jacques des Espagnols, dans le style de Polydore, une *Pieta*, dont plusieurs attribuèrent l'invention à ce maître, tant Lama avait su mettre de correction et de force dans le dessin, de variété dans les attitudes et de goût dans la composition ! Cependant il travaillait d'ordinaire dans un style plus doux et moins sévère, auquel il était porté par la nature même de son talent, et qui le rapprochait du Salerno, maître de Polydore. Aussi ne pouvait-il cacher le peu de cas qu'il faisait de son condisciple Marco di Pino, de Sienne, grand partisan de Michel-Ange, dont il cherchait à imiter la manière, quoique avec quelque réserve. Le Capèce, dans son *Segretario*, rapporte une lettre écrite à Lama, dans laquelle on lui dit : « Je sais que vous êtes en « contestation avec Marco di Pino, parce que vous « faites de la peinture plus agréable, et qu'il « s'attache à l'exagération des formes sans cher- « cher à fondre ses couleurs. Je ne sais ce que « vous lui voulez ; laissez-le faire à sa manière, et « continuez à suivre la vôtre. » Les autres ouvrages dont Lama a enrichi les églises de Naples sont : Un *Crucifix* et une *Descente de croix*, dans l'église de Ste-Marie des Grâces ; les tableaux du maître-autel de l'église de St-André et de celle de St-Ephrem le Neuf ; la *Transfiguration*, à St-Marcellin ; le *Martyre de St-Etienne*, à St-Laurent ; *Jésus enfant au milieu des docteurs*, au maître-autel de l'église de la Sapience. Lama travaillait en stuc avec un rare talent ; les portraits qu'il a peints l'emportent peut-être sur ses tableaux d'histoire. Il mourut à Naples en 1579. Ses principaux élèves furent Antoine Capolongo, Sylv Bruno, Bernard Pompeo et le cavalier Landolfo, auquel il donna une de ses filles en mariage. — Jean-Baptiste LAMA, peintre, naquit à Naples, vers l'an 1660. Il fut élève de Luc Giordano et condisciple de Paul de Matteis, dont il devint par la suite le

beau-frère, et auquel il fut redevable de la route qu'il suivit dans ses études. A l'exemple de Matteis, Lama rechercha la suavité du coloris et du clair-obscur. Les grands tableaux qu'il exécuta pour la galerie du duc St-Nicolas de Gaète lui firent beaucoup d'honneur ; mais ce furent particulièrement les petits tableaux qu'il peignit pour les cabinets de quelques curieux qui fondèrent sa réputation. Il y représentait ordinairement des sujets tirés de la Fable. Ses ouvrages sont assez répandus à Naples et dans les autres villes de ce royaume. — Julie LAMA, peintre, naquit à Venise au commencement du 18^e siècle, et s'acquit une réputation par la manière pleine de talent dont elle a peint quelques-uns des tableaux de l'église de la Vierge aux Miracles, et de celle de Ste-Marie Formose. Elle ne s'éloigna jamais de sa ville natale, qu'elle n'a cessé d'enrichir de ses productions. P—s.

LAMADELAINE. *Voyez* PHILIPON.

LAMAISONFORT. *Voyez* MAISONFORT.

LAMALLE. *Voyez* DUREAU.

LAMANDÉ (FRANÇOIS-LAURENT), inspecteur général des ponts et chaussées, fut un des hommes les plus distingués de ce corps savant. Il naquit à Dinan, en Bretagne, le 13 avril 1755, fit ses études à Paris, et eut pour maître de mathématiques le célèbre la Caille. L'abbé Marie, Bailly et Bernardin de St-Pierre furent ses condisciples. Les ports de Rouen, de Dieppe, de Fécamp et de Honfleur lui durent successivement des améliorations importantes ; mais ce fut surtout dans celui du Havre qu'il déploya le plus de talent et de savoir. On y a continué sur ses plans, depuis sa mort, de très-utiles travaux. Les Sables d'Olonne, menacés d'être envahis par la mer, lui durent leur conservation ; et l'un des plus riches propriétaires de cette ville, en reconnaissance d'un si grand service, lui fit par son testament un legs considérable. C'est ce fait honorable qu'a cité avec une admiration si bien méritée son condisciple Bernardin de St-Pierre, dans les *Harmonies de la nature*. Lamandé était officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis et membre de l'académie de Rouen. Il mourut à la Flèche, le 15 mai 1819. — LAMANDÉ (Mandé), fils du précédent, et comme lui inspecteur général des ponts et chaussées, naquit en 1777 aux Sables d'Olonne, dans la Vendée. Il eut

135943

le double avantage de faire son éducation d'ingénieur à l'école des ponts et chaussées, sous Peronnet; et à l'école polytechnique, lors de sa formation, sous Monge, Lagrange et Prony. Nommé ingénieur ordinaire, il fut successivement attaché au ministère de la marine et à celui de l'intérieur. A peine élevé au grade d'ingénieur en chef, il justifia cet avancement par la construction du pont en fer d'Austerlitz (1806), et du pont en pierre d'Iéna (1807). Ce pont, comme celui de Neuilly, est horizontal; il se fait admirer par l'élégance des formes et la hardiesse de la construction. En 1812, Lamandé fut chargé de continuer le pont de Rouen, commencé sur les dessins de l'ingénieur le Masson, frère du célèbre sculpteur. Il revint à Paris, en 1815, avec le grade d'ingénieur en chef du département de la Seine. Il en remplit si bien les fonctions difficiles, qu'il fut récompensé en 1835 par le grade d'inspecteur général. Après quarante-quatre ans de services non interrompus, il est mort à Paris, le 1^{er} juillet 1837, lorsqu'il venait de terminer un mémoire sur les moyens à employer pour la fondation des constructions hydrauliques. Ce mémoire a été imprimé, en 1858, dans les *Annales des ponts et chaussées*, t. 15, p. 257.

F—LE.

LAMANNA (JÉRÔME), peintre et poète célèbre du 16^e siècle, naquit à Catane, en Sicile, vers l'année 1580. Comme poète il est connu par des *rime*, insérées dans le recueil intitulé *Poesie de Signori accademici fantastici di Roma*. Il a fait imprimer à part *Licandro, tragi-comedia; pastorale, idillj, rime*, etc. Mais c'est surtout comme peintre qu'il est célèbre. Il mourut en 1640, laissant d'excellents tableaux dont plusieurs se voient encore dans les galeries napolitaines.

P—s.

LAMANON (ROBERT DE PAUL, chevalier DE), naturaliste correspondant de l'Académie des sciences de Paris et membre de celle de Turin, naquit en 1752 à Salon, en Provence, d'une famille noble (1), mais peu favorisée des biens de la fortune. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; et après avoir fait sa philosophie au séminaire de St-Charles, à Avignon, et sa théologie au grand séminaire d'Arles, il obtint un canonicat; mais sa passion pour la physique et pour les mathématiques l'engagea en 1774 à résigner ce bénéfice, afin de se ménager plus de liberté dans ses travaux et dans ses opinions. Il se livra dès lors avec une grande ardeur à l'histoire naturelle. D'un tempérament robuste et d'une haute stature, il lui fut aisé de parcourir à pied les contrées les plus âpres de la Provence, du Dauphiné, de la Suisse, et une grande partie de la chaîne des Alpes et de celle des Pyrénées. Ces voyages durèrent plusieurs années. Dans un séjour momentané à Turin, il fit voir l'expérience alors nouvelle d'un

ballon aérostatique. Étant venu de bonne heure à Paris, il s'y était lié avec Court de Gebelin et d'autres amateurs des sciences, auxquels il s'était joint pour fonder une société qui subsista pendant quelque temps sous le nom de *Musée*. Les premiers résultats de ses observations furent insérés dans le *Journal de physique*. On y trouve de lui, en 1780, un *Mémoire sur des ossements fossiles de tortues des carrières d'Aix, en Provence*. En 1781, il annonça de grands ossements de cétacés, découverts dans la rue Dauphine, à Paris, en creusant une cave. Dans un troisième mémoire en 1783, il décrivit et représenta quelques-uns des ossements fossiles que l'on trouve journellement dans le plâtre de Montmartre, entre autres un ornitholithe, et la tête de l'espèce d'animal que Cuvier a nommé depuis *palæotherium*. Dès l'année d'auparavant, 1782, il avait fait remarquer que les pierres gypseuses contiennent des coquillages d'eau douce. Ce fait l'avait même engagé, dit-on, à imaginer un système particulier sur la théorie de la terre. Il supposait que la surface actuelle des continents a été longtemps occupée par des espèces de lacs ou de grands étangs à différents niveaux, qui se sont desséchés successivement rompant leurs digues et en laissant écouler leurs eaux vers la mer. Il attribuait la formation des vallées aux fleuves qui les parcourent; et cet immense amas de cailloux roulés, si célèbre sous le nom de *la Crau* de Provence, lui paraissait spécialement dû à la Durance, qui, selon lui, avait coulé autrefois dans cet endroit. Une comparaison exacte qu'il avait faite des cailloux de la Crau et de ceux qu'entraînent les divers ruisseaux qui se rendent à la Durance lui avait suggéré cette idée. Il se proposait de développer son système dans un grand ouvrage sur l'origine et la formation des montagnes et des vallées, dont l'annonce fut insérée au *Journal de physique* à la fin de 1780. Mais avant d'y avoir mis la dernière main, son ardeur pour les recherches et les observations le détermina, sur l'invitation de Condorcet, à partir comme naturaliste dans la malheureuse expédition de la Pérouse, sans vouloir accepter de traitement, parce qu'il désirait conserver sa liberté et pouvoir quitter l'escadre s'il le jugeait plus convenable à ses projets. On sait qu'elle se composait de deux frégates, la *Boussole* et l'*Astrolabe*, et qu'elle mit à la voile le 1^{er} août 1785. Lamanon était embarqué sur la *Boussole*. Le 24 de ce même mois d'août, il fit avec Mongez le jeune, sur le pic de Ténériffe, des observations de physique et de minéralogie qu'il envoya au *Journal de physique*; elles y sont imprimées dans le deuxième volume de 1786. Plusieurs des officiers et des matelots de l'expédition ayant fait naufrage au port des Français, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, le 15 juillet 1786, Lamanon composa l'inscription qui fut enfermée dans une bouteille au pied de leur cénotaphe. Lui-même était destiné à devenir victime d'un événement non moins fu-

(1) Bertrand II^e, de Allamanon, mort en 1295, sénéchal de Provence, était l'un des meilleurs troubadours de son temps. (Voy. les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, par J. Nostradamus, Lyon, 1575, p. 167.)

neste. Delangle, commandant de l'*Astrolabe*, était débarqué avec plusieurs hommes de l'équipage le 10 décembre 1787, à l'île de Maoua, l'une de celles de l'archipel des Navigateurs, pour faire de l'eau: Lamanon et d'autres naturalistes s'étaient empressés de l'accompagner pour faire des recherches. Delangle, Lamanon et quelques-uns de leurs camarades furent cruellement assaillis et massacrés par les habitants. On a imprimé, à la suite de la relation du voyage de la Pérouse, un mémoire de Lamanon sur les poulettes ou térébraules de la mer de Tartarie, et un autre sur une corne d'ammon qu'il avait trouvée dans l'estomac d'une bonite. Ces écrits et quelques observations contenues dans des lettres également imprimées à la suite de ce voyage donnent une idée avantageuse de ce que cet ardent naturaliste aurait pu faire pour la science, si sa carrière n'avait pas été terminée avant le temps d'une manière si triste. On trouve encore de lui, dans le recueil du *Musée de Paris*, une *Notice sur Adam de Crapone*, habile ingénieur (voy. CRAPONE), un mémoire sur la théorie des vents, et notamment sur le *mistral* de Provence, un autre sur les crétiens, un sur le déplacement des fleuves, etc.; et dans les *Annales des voyages* (t. 3, p. 291), une *Notice sur la plaine de la Crau*, tirée de ses papiers inédits, avec un précis de sa vie, par Depping: mais le plus rare de ses ouvrages, et qui est même une des plus singulières curiosités bibliographiques, est son *Mémoire litho-géognosique sur la vallée de Champsaur et la montagne de Drouveirre dans le haut Dauphiné*, Paris, 1784, in-8°. Ayant reconnu dans ce livre des erreurs considérables, il en détruisit l'édition, à la réserve de douze exemplaires, dont la plus grande partie même périt avec lui. M. Ponce a fait insérer dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, t. 4, p. 43, un *Eloge de Lamanon*, qu'il avait lu à la société libre des sciences, lettres et arts, le 9 vendémiaire an 6, et qui se trouve aussi dans l'édition in-8° des *Voyages de la Pérouse*.
C—V—R.

LAMAQUE (1), en latin *Lamachus*, général athénien du 5^e siècle avant notre ère, est un de ces personnages auxquels ni Plutarque ni Cornélius Népos n'ont songé à consacrer un article spécial et dont en conséquence les lexicographes et biographes modernes ont ou manqué ou négligé la physionomie. Cependant divers passages épars dans Thucydide, dans Diodore, dans Justin, dans Frontin, dans Polyen, dans Plutarque lui-même, et surtout dans Aristophane (2), où Lamaque

(1) Amyot écrit *Lamachus* comme *Lysimachus*, etc., formes qui ne sont ni grecques ni françaises, et que réprouve le génie de notre langue. Les terminaisons en *us* sont, on le sait, étrangères au grec; et, chez nous, lorsque, après la substitution de l'e muet à la flexion de déclinaison, le radical restant renferme plus d'une syllabe, on n'exprime en syllabes sonores que le radical. Aujourd'hui, on lit partout *Lysimaque*, *Callimaque*, *Nicomaque*, *Constantin Monomaque*, *Télémaque* et *Lomogque*.

(2) Thucydide, liv. 6. — Diodore, liv. 12 (p. 120 de l'édition Rodeman, Hanau, 1634), et surtout liv. 13 (p. 134). — Plutarque, *Vie d'Alcibiade* et *Vie de Nicias*. — Aristophane dans les *Acharniotes* et la *Paix*.

revient souvent et occupe des scènes entières, donnaient moyen de la recomposer. Sabbathier de Castres, dans trois articles distincts sur trois Lamaque (1), dont toutefois il finit par apercevoir ou soupçonner l'identité, et dans un autre sur un quatrième, qui est plus évidemment encore un des trois premiers (2), n'a pas même présumé à cette tâche. Lamaque était le fils d'un Xénophane; et ce n'est que par un de ces jeux de mots du genre de ceux qu'il aime à multiplier qu'Aristophane l'appelle τὸν Γοργασου, évidente allusion à la Gorgone (τὴν Γοργόνα, τὴν Μορμόνα; et ὁ γοργολόφος) en relief sur son bouclier. Rien n'indique à quelle tribu, à quel dème il appartenait; mais on ne peut douter qu'il fût Athénien et d'origine citoyenne: étranger ou métèque, il ne serait point parvenu au commandement (3); et l'impitoyable comique, objet lui-même de tant d'attaques comme faux Athénien, n'eût pas manqué de signaler le même défaut chez le général. Lamaque dut naître de 472 à 465 avant J.-C.; il pouvait être dans sa dix-huitième année quand Cimón mourut au siège de Citium (451). Sa pauvreté, son peu de goût pour les travaux du commerce, de l'industrie, de l'agriculture ou des mines, et la médiocrité de ses dispositions intellectuelles ne laissaient pas d'autres voies ouvertes à son activité. En revanche il avait toutes les qualités qui constituent un militaire: hardi, robuste, brave, aimant le bruit et l'éclat, bien qu'aimant aussi ses aises et le plaisir, très-haut de taille et la rehaussant probablement par ces triples aigrettes sur lesquels Aristophane est intarissable, il ne pouvait qu'être excellent soldat. On peut croire que sur-le-champ, ou peu s'en faut, il fit partie d'un corps d'élite, et même d'un corps à cheval: le plaisant diminutif ὁ χαῖρος, Δαμαχιππίον par lequel le désigne Aristophane, au lieu de dire Δαμαχιδιον, n'est pas le seul indice

(1) Il y en a même cinq. Mais celui qu'il place le quatrième n'est point un général: c'est tout simplement le sophiste dont nous-même dirons un mot à la fin du présent article. Quant au cinquième, voy. la note suivante.

(2) Ce quatrième (ou 5^e) Lamaque, suivant le lexicographe, aurait vécu vers 300 avant J.-C. et manqué une expédition sur Héraclée, fidèle alors à l'alliance d'un roi de Perse, d'un *Grand-Roi*. La méprise est inconcevable, car la monarchie des Grands-Rois cessa dès 330 avec Darius Codoman, et en 300 régnait le premier des Séleucides, Séleucus Nicator. D'autres circonstances d'ailleurs montrent bien qu'il faut remonter de deux siècles et dire vers 500 avant J.-C., indication moins grossièrement fautive, mais fautive encore, car en 500 Athènes n'avait nulle relation avec les Grands-Rois. La vraie date dut tomber de 475 à 400; et, ceci posé, la moindre attention nous ramène à notre Lamaque et à l'an 426. L'erreur du reste n'est pas le fait du hasard: elle est complète et fondamentale. Sabbathier, malgré la flagrante identité des faits (car ceci n'est point de l'analogie, c'est de l'identité), n'a pas, comme pour les trois premiers Lamaque, émis le soupçon de l'identité des personnages; et la place qu'il donne au Lamaque en question (la 5^e, après Lamaque sophiste et panégyriste d'Alexandre), démontre qu'il l'a cru chronologiquement postérieur à ce dernier.

(3) Nous ne prétendons pas que, seule, cette origine étrangère suffit pour exclure infailliblement: Nicias, Cléon, passaient pour étrangers. Mais Nicias était le plus riche citoyen de l'Attique; Cléon ne fut promu au commandement que par un caprice de la démagogie athénienne, qui prit au mot une de ses forfanteries (et d'ailleurs on sait combien on aurait tort de prendre à la lettre les jeux de mots de l'auteur des *Chevaliers*, sur le *Paphlagonien*. Cléon était vraiment citoyen).

qu'en fournissent les *Acharniotes*; et il est peu vraisemblable qu'il ne soit devenu cavalier qu'en arrivant aux premiers grades. Quoi qu'il en puisse être, les nombreuses hostilités qui, dès la fin de la lutte médique, mirent les Ioniens et les Doriens aux prises sur tant de points, et qui, élevant de jour en jour la puissance athénienne, préludèrent à la guerre du Péloponèse, offrirent souvent à Lamaque l'occasion de signaler son intrépidité, de mériter et d'obtenir de l'avancement, de rendre son nom populaire. Nous ne saurions suivre exactement ses pas dans cette carrière. Mais, en 441 au plus tard, sous l'administration de Périclès, avant la révolte et la réduction de Samos, nous le trouvons chargé de rendre la liberté à la colonie milésienne de Sinope, que gouvernait le tyran Timésiléon, c'est-à-dire d'intervenir, au nom du parti républicain de Sinope, contre le parti de la monarchie, et de frayer ainsi la voie au protectorat, à la domination d'Athènes sur cette opulente et puissante cité, une des positions les plus précieuses sur le Pont-Euxin. Lamaque réussit à merveille : non-seulement l'usurpateur fut renversé, mais ses partisans, les uns réduits à fuir, les autres exterminés ou dépouillés, laissèrent assez de terres vacantes pour que sept cents colons d'Athènes fussent dirigés sur la côte paphlagonienne pour s'y établir, et que la colonie milésienne devint athénienne. Quand la guerre du Péloponèse éclata, Lamaque trouva moyen de se faire confier au moins une de ces missions que nombre des petites puissances en Grèce et la nécessité de se coaliser pour le moindre déploiement de forces faisaient revenir fréquemment. Les députés avaient deux ou trois drachmes par jour, souvent ils étaient défrayés en partie sur la route. Il y a bien loin de là aux appointements des modernes ambassadeurs extraordinaires, mais au fond le principe était le même. Aristophane reproche à Lamaque d'avoir trouvé ces députations et surtout les allocations plus de son goût que les camps. Un an et quelques mois s'étaient écoulés depuis cette mission, quand Lamaque eut ordre d'aller lever le tribut que devaient ou ne devaient pas les villes alliées sur la côte de l'Euxin, et notamment de réduire à l'alliance (c'est-à-dire à la soumission que déguisait le nom d'alliance) (1) la ville d'Héraclée, en liaison alors avec le Grand-Roi. Lamaque s'était déjà familiarisé avec

(1) Il est désormais acquis à l'histoire qu'Athènes, Sparte, Thèbes, etc., dans leurs efforts pour former un grand Etat, suivaient la même méthode, que Rome (bien qu'avec moins d'art et de vertu que Rome) et commençaient l'assujettissement par un protectorat nommé *alliance*. Les *alliés du Péloponèse* sont l'empire de Sparte; et les alliés d'Athènes, c'est-à-dire toutes les petites puissances insulaires ou coloniales qui lui payaient tribut et lui donnaient des vaisseaux, voilà l'empire d'Athènes. Et la politique de Persépolis à partir de ce temps, c'est de relâcher le protectorat, en d'autres termes, c'est de faire sortir les alliés de l'alliance. En sortir était en quelque sorte se révolter. Les révoltes des Latins contre Rome ne furent jamais autre chose. Le traité d'Antalcidas brisa ainsi les alliances inégales : Flamininus en 197 aux jeux Isthmiques les brisa de même, mais avec des moyens autrement puissants, pour mettre en voie d'exécution le décret.

les parages où il était envoyé par l'expédition de Sinope. Son escadre était de dix vaisseaux. On ne saurait dire s'il alla plus loin qu'Héraclée, et conséquemment s'il remplit toute la mission que nous lui supposons. Mais un grand désastre l'assaillit dans cette ville. Un ouragan épouvantable grossit subitement la petite rivière de Calex, dont l'embouchure formait le port d'Héraclée, et imprima de telles secousses aux vagues que les vaisseaux de Lamaque chassèrent sur leurs ancres, et, se heurtant les uns contre les autres, furent fracassés et mis en pièces. Lamaque et tout son corps d'armée, contraints de se réfugier sur la côte, devinrent, dit-on, prisonniers des Héracléotes, qui toutefois les laissèrent reprendre par terre la route du Bosphore. Mieux vaut dire, ce nous semble, que presque cernés par les Héracléotes, mais déterminés à se bien défendre, Lamaque et ses hommes obtinrent ou subirent une capitulation, dont les deux articles furent l'évacuation de la rive de l'Euxin par les Athéniens, mais liberté de faire en paix leur retraite. Ils eurent des guides, c'est-à-dire que les Héracléotes voulurent être sûrs par eux-mêmes de leur éloignement. Ils traversèrent ainsi, accompagnés et surveillés, le pays montueux des Thraces Bithyniens, non sans crainte d'être harcelés par ces farouches indigènes, et atteignirent la ville de Chalcédoine. Cette catastrophe, où rien n'indique que Lamaque ait eu des reproches à se faire, ne l'empêcha sans doute pas d'être employé les six ou sept années suivantes; et il faut que sa réputation n'ait fait que s'accroître, puisque (1), lorsque la seconde expédition de Sicile fut décrétée, lui qui n'avait pas le moyen d'acheter des suffrages et pour qui l'on ne peut supposer que, soit Alcibiade, soit Nicias, les ait achetés, il devint leur collègue comme général en chef (2). Un tel commandement dut porter au comble son orgueil militaire, d'autant plus qu'ordinairement on confiait les grandes armées à dix généraux, parfait moyen pour faire la guerre au grand profit et à la joie de l'ennemi. On sait combien Nicias trou-

(1) Naguère avait eu lieu une intervention d'Athènes en Sicile, en faveur et à la requête de Leontium et d'Egeste contre Syracuse et Sélinonte, 427 avant J.-C.; mais elle n'avait duré que onze ans et avait amené les deux ligues belligérantes à une paix qui, en réalité, laissait Egeste et Leontium à peu près ouverts aux intrigues et à la domination de Syracuse, laquelle tendait à devenir la capitale et le centre d'un royaume de Sicile. De là, sur Egeste et sur Leontium, des mesures que l'on qualifia d'oppressives et qui firent invoquer derechef contre la prépondérance syracusaine une intervention d'Athènes.

(2) *Voy.* Thucydide, 6, 8-26; Plutarque, *Vie de Nicias*, 17, et *Vie d'Alcibiade*, 21. — Dans une première assemblée le peuple d'Athènes élut les trois généraux. Nicias était le premier, Lamaque le troisième. Dans une seconde assemblée (cinq jours après), on délibéra sur les voies et moyens; et, après deux longs discours de Nicias, l'un sur l'inopportunité, sur les difficultés de la guerre, l'autre sur l'immensité des préparatifs nécessaires, on décerna des pleins pouvoirs aux généraux, et, sur la motion de Démosthène, on vota tout ce que Nicias regardait comme indispensable, sans s'arrêter à la dépense. Il fut ensuite délibéré, au sénat, sur ce qu'on ferait après la victoire: et, ne fût-ce que par cette délibération, il est clair que, si le décret de guerre voté au Pnyx ne parlait que des secours à donner aux Egestains et du rétablissement des Léontins, en réalité on voulait la conquête de la Sicile.

vait la nouvelle guerre impolitique et dangereuse, tandis qu'au contraire Alcibiade en soutenait l'idée de toutes ses forces. Sans examiner à quel point Alcibiade est excusable, et louable peut-être, d'avoir lancé Athènes dans une voie où il ne s'agissait que de ne pas commettre des fautes grossières pour commencer à devenir un grand État, nous pouvons dire que Lamaque, dans la discussion qui précéda le départ, se déclara complètement du parti d'Alcibiade. Lamaque était l'homme qu'il fallait pour entretenir l'exaltation et l'ardeur du soldat. Au total, bien que Nicias ne méritât point le généralat et surtout la première place, pris en masse, et faute d'autres commandants, le triumvirat était un choix habile : ce que le génie d'Alcibiade avait de trop en hardiesse, en légèreté, la circonspection de Nicias pourrait et saurait le balancer; et cependant, comme ce qu'il fallait pour une conquête, but réel de l'expédition, c'étaient des succès frappants, rapides, Lamaque, plein d'expérience, de bravoure et de feu, était bien apte à faire pencher la balance du côté d'Alcibiade et du succès. Une fatalité cruelle voulut que la populace d'Athènes, toujours prête à revenir sur ses décisions raisonnables, mais obstinée dans ses folies, décrétât d'accusation Alcibiade, et par cela même l'arrachât au commandement. Dès lors il n'y eut en fait qu'un général. Lamaque, pauvre et sans assistance, fut absorbé par Nicias, et ne vit plus triompher ses idées sur le plan général, sur le choix des opérations. Mais, jusqu'au départ d'Alcibiade, tout avait parfaitement marché. On avait franchi Corcyre, rendez-vous général des contingents des alliés; puis, après avoir doublé le cap d'Iapygie, on avait successivement atteint Tarente, Métaponte, Héraclée, Thurium, Crotona, Dascyléum, Locres, Rhegium. Crotona avait montré de bonnes dispositions aux Athéniens; Thurium avait ouvert ses portes et semblait décidée à une alliance. On touchait à la Sicile : là, Nicias voulait qu'on se rendît en ligne droite à Sélinonte pour contraindre cette ville à respecter l'indépendance d'Egeste, car tel était le but avoué de la guerre. Ni le politique Alcibiade, ni Lamaque, malgré sa simplicité, ne concevaient ce plan pitoyable. Selon le fils de Clinias, il fallait sonder au plus vite toutes les cités siciliennes, hormis Sélinonte et Syracuse, par des députés, détacher des deux dernières tout ce qu'on pourrait de Grecs, mais plus encore les Sicules de l'intérieur, se rendre maître de Messine, bon port et bon lieu de repos; puis, quand on saurait pour qui tiendraient les diverses puissances de la Sicile, on attaquerait et Syracuse et Sélinonte. Plus expéditif et plus hardi, le fils de Xénophane voulait qu'on tombât à l'instant même sur Syracuse, et qu'on frappât un grand coup, un coup décisif (1). Toutes ces idées étaient de la plus incon-

testable justesse; on le voit et par la supériorité de l'armement athénien, qui comprenait au moins cent trente-quatre vaisseaux et trente-huit mille cinq cents hommes (1), et par les détails que Thucydide donne de la Sicile et de Syracuse. Le système d'Alcibiade ne manquait pas d'utilité non plus sans doute, et il pouvait se concilier avec celui de Lamaque. Mais, dans cette combinaison des deux plans, lequel devait prédominer? Était-ce l'intrigue diplomatique qui devait, en formant des alliances, frayer la route vers Syracuse? ou bien le siège de Syracuse devait-il faciliter les alliances? Pour nous, la lecture de Thucydide (d'accord au reste avec les détails moins riches des autres historiens) ne nous laisse pas l'ombre d'un doute : il fallait suivre littéralement l'avis de Lamaque, cingler droit au territoire de Syracuse, débarquer, s'établir, accélérer le siège par terre et par mer; Syracuse n'eût pas tenu six mois, peut-être pas trois. Quant à des négociations avec les cités et les Sicules, on pouvait les entamer sur-le-champ, mais sans leur attribuer une importance égale pour lors à celle des moindres avantages militaires; et, qu'elles réussissent ou ne réussissent pas, la conduite à tenir devant Syracuse était invariablement la même. Les négociations en effet ne pouvaient être que de deux sortes : ou elles amèneraient des alliés aux Athéniens (or le négociateur y parviendrait d'autant mieux que les succès des Athéniens seraient plus prompts ou plus marqués), ou elles retireraient des alliés à Syracuse (or, comme aucun encore n'avait agi pour celle-ci, les mêmes succès des Athéniens prolongeraient leur inaction). C'est donc Lamaque qui voyait le mieux dans cette guerre; et quelque supériorité qu'Alcibiade ait eue sur lui par sa finesse et par la multiplicité de ses talents, il est fâcheux, à notre avis, que le plan de Lamaque ait été subordonné à celui d'Alcibiade. Cependant il en resta encore assez pour que les avantages s'en fissent sentir. Après n'avoir perdu qu'un moment devant Messine, où lui-même alla porter des propositions d'alliance que la ville déclina, mais qui du moins eurent pour résultat l'établissement d'un marché au dehors, il revint à Rhegium; et ses deux collègues, avec soixante navires remplis de troupes, firent voile vers le sud jusqu'à Syracuse, détachèrent dix vaisseaux en avant à Grand-Port pour proclamer qu'ils venaient rétablir les Léontins, puis s'emparèrent de Catane par un stratagème de l'invention d'Alcibiade (2), mais qui, sans doute, dut en partie sa réussite à l'aplomb et à l'expérience de Lamaque. Les gouvernants de Catane avaient per-

verts, et qu'il ajoute : « Mais Lamaque s'étant déclaré pour celui d'Alcibiade... »

(1) Voy. Bœckh, traduit par Lallgant, *Économie politique des Athéniens*, t. 1, p. 433 et 436 de la trad française.

(2) Thucydide, l. 6, p. 50 et 51; suivant Frontin (t. 3, p. 2), c'est d'Agriente qu'Alcibiade s'empara de cette façon : évidemment c'est une erreur. Polyen et Frontin racontent même qu'il s'empara, tandis qu'il était à Catane, d'un fort de Syracuse par une surprise semblable.

(1) Plutarque est donc plus que léger lorsque (*Vie d'Alcib.*, p. 24) il semble croire qu'il n'y eut en tout que deux avis d'ou-

mis l'entrée de la ville aux trois généraux pour y parler en conseil sur l'alliance qu'ils offraient. Tandis qu'Alcibiade par son éloquence captivait l'attention des citoyens, une porte de la ville fut brisée par les troupes d'Athènes; les adhérents de Syracuse prirent la fuite, et l'on rédigea un traité tel que le demandait Alcibiade. Bien qu'on doive croire que cette surprise n'eût point eu lieu sans des intelligences au sein même des gouvernants et parmi les préposés à la garde des murailles, il est bien clair aussi que la bonne disposition et la célérité de l'attaque y contribuèrent, et c'est à cette partie du complot que, vraisemblablement, Lamaque donna des soins. Très-peu de temps après, Alcibiade se vit réduit à fuir. Peu importe qu'il se soit passé ou non quelques escarmouches, lui présent, entre l'affaire de Catane et son départ. Nicias et Lamaque firent de l'armée deux divisions qu'ils tirèrent au sort; mais, nous le savons déjà, malgré l'égalité du titre, Lamaque obéissait. Nicias alors reprit ce plan déplorable qu'Alcibiade et Lamaque, en se réunissant, avaient écarté. Au lieu de concentrer ses efforts sur Syracuse, la flotte athénienne revint au nord jusqu'à Messine, puis longea tout le littoral septentrional de la Sicile jusqu'à la petite ville sicanique de Hyccara. La prise de cette place, patrie de la célèbre Lais, fut l'unique fait d'armes glorieux de cette campagne, qui absorba tout l'été. Himère, malgré les sollicitations de Nicias, avait fermé ses portes; Egeste ne donna que trente talents (le quart de ce qu'avait produit la vente des captifs d'Hyccara) et peu de troupes : une marche à travers les montagnes des Sicules fit perdre plus de temps qu'elle ne fournit d'auxiliaires effectifs. Les deux généraux se transportèrent en personne chez les confédérés des Sicules pour obtenir leur accession à l'alliance, et n'obtinrent des contingents que de très-peu d'entre eux; finalement la moitié de l'armée athénienne se trouva devant Hybla et mit le siège devant cette autre Hyccara; et, qui le croirait? elle eut la honte d'échouer. Nicias ne fut pas plus heureux lorsqu'il essaya de tomber sur Syracuse, vide de défenseurs, en attirant tous les Syracusains à Catane; et s'il eut le dessus à l'affaire douteuse d'Hélore, il n'en put tirer aucun profit, et alla passer l'hiver à Naxos et à Catane, n'ayant, en cinq ou six mois de belle saison, que pris un gros bourg et fait une marche de cinquante lieues sur terres d'alliés. Mais ce qui était plus formidable, ce que Nicias, malgré de noirs pressentiments, ne comprenait pas encore assez, c'est que désormais le prestige moral qui entourait l'armée d'Athènes à ses débuts, et qui double la force matérielle, s'était évanoui pour jamais, surtout depuis l'échec d'Hybla; c'est que les Syracusains retrouvaient en Sicile d'abord, puis hors de la Sicile (Corinthe, Sparte), et surtout allaient retrouver de jour en jour des alliés; c'est qu'on les voyait déjà sortir audacieusement de leurs murs, tenir la campagne, courir sur les

avant-postes athéniens, et railler en face et tout haut les envahisseurs; c'est enfin qu'ils réduisaient à trois (au lieu de quinze) le nombre de leurs généraux. Le mal n'était pas irréparable, certes; l'armée athénienne existait toujours; mais prendre Syracuse et conquérir la Sicile n'était désormais rien moins que sûr; et en tout cas on ne pouvait plus effectuer les plans ambitieux qu'à force d'hommes; d'or, de temps et de peines, lorsque de six à huit mois plus tôt le prodige était facile. Tout l'hiver, tandis que Nicias députait jusque dans Carthage, Lamaque dut jouer le principal rôle dans ses petites expéditions contre les Sicules hostiles ou neutres (c'étaient surtout ceux de la montagne). Au printemps, la campagne s'ouvrit par une pointe sur Mégare et sur les bassins du Térias; on prit Centuripes, on mit le feu aux blés d'Inesse et d'Hybla. Bientôt l'armée entière, accrue de quelques renforts, se mit en marche et s'empara de l'importante position d'Epipoles, qui dominait tous les environs et Syracuse même: les Syracusains, trop lents à venir s'y porter, tentèrent vainement de la reprendre, et le combat qu'ils engagèrent à cet effet sous Euryèle leur coûta trois cents hommes. Les Athéniens élevèrent ensuite à Labdale un fort qui regardait Mégare et qui devait leur servir de magasin, puis commencèrent à Sycé un mur de circonvallation qu'ils poussèrent rapidement: le général des Syracusains, Hermocrate, voulant éviter les affaires générales tant que les secours qu'il attendait du Péloponèse ne seraient point arrivés, y opposa un contre-mur dont les Athéniens ne pourraient entraver la construction qu'en abandonnant leurs ouvrages s'ils venaient en force. Mais il eût fallu, pour que ce plan réussît, que les Syracusains eux-mêmes fussent strictement assujettis au service, et c'était le contraire; la garde se faisait négligemment, et partie de ceux qui devaient être sous les armes étaient à la ville. Il en résulta que Nicias et Lamaque, chacun à la tête de moitié de l'armée athénienne, détruisirent complètement la nouvelle muraille, arrachèrent les palissades, emportèrent les pieux. L'affaire au reste fut peu sanglante, sauf à Thénite, où s'étaient réfugiés les peu nombreux Syracusains chargés de veiller aux palissades. Quant à des secours de la ville, il ne pouvait leur en venir: une des divisions (celle de Lamaque, car Nicias, malade (1) et moins brave d'ailleurs, ne pouvait se charger de la tâche la plus rude) s'était postée de manière à barrer le passage à qui voudrait se rendre au contre-mur. Cette affaire des palissades ne découragea point Hermocrate, qui fit dès le lendemain recommencer le retranchement, en le dirigeant à travers les marais, et creuser un fossé pour empêcher les Athéniens de conduire leurs ouvrages jusqu'à la mer. C'étaient

(1) Il l'était, suivant Plutarque, pendant toutes les opérations, bien qu'il ne se fût pas encore comme isolé (*Vie de Nicias*, 24 et 25).

encore des travaux à détruire; et bien qu'ils vinsent de se rendre maîtres de Polichna, et qu'ils eussent presque enfermé Syracuse, ils ne pouvaient vraiment bloquer la ville, qu'ils avaient renoncé à prendre d'assaut, qu'en s'emparant de ces lignes improvisées. Lamaque, à qui Nicias, que sa néphrétique accablait, avait laissé tout l'effectif du commandement, et dont sans doute la présence et l'ardeur avaient hâté les travaux, résolut de ne pas tarder davantage à livrer une seconde bataille des palissades. Il donne donc ordre au point du jour à toute l'armée de descendre d'Epipoles dans la plaine, fait jeter sur le marais, à l'endroit le moins profond, des poutres, des planches et madriers sur lesquels on passe, se met lui-même à la tête de l'aile gauche, et au bout d'une heure ou deux se trouve maître et des palissades et du fossé. Les Syracusains fuient, les uns vers la ville, les autres vers le fleuve; trois cents Athéniens d'élite courent pour s'emparer du pont. A cette vue, la cavalerie qui gardait le passage charge l'aile droite athénienne et y porte le désordre. Lamaque accourt de la gauche, suivi des Argiens et de quelques archers : on se mêle, on se bat avec fureur; le commandant des Syracusains, Callicrate, s'attache à Lamaque, lui porte un défi, l'attaque corps à corps, et finalement le perce d'un coup mortel. C'était au passage d'un fossé. Les fuyards alors se rallient; il y a plus, ils attaquent à leur tour, ils envoient même un détachement à l'enceinte d'Epipoles; et déjà dix pléthres du mur en avant étaient rasés, quand Nicias, pour empêcher qu'ils n'aillent plus loin, fait mettre le feu aux machines et à tous les ouvrages avancés. Cet incendie écarte en effet les assaillants, et en définitive les Athéniens restent les plus forts; leur flotte, partie de Thapse, arrive à Grand-Port. Nicias peut terminer la circonvallation; et puisque avec de la célérité, de la bravoure, Syracuse encore pouvait être emportée, Lamaque du moins avait « le bonheur de mourir dans un jour de victoire. » Surtout il ne vit point la détresse et la destruction de l'armée, le massacre de ses compatriotes, l'esclavage et les haillons de ceux qu'épargnèrent les couteaux des Syracusains; il ne fut point sommé de chanter de l'Euripide aux vainqueurs ivres! Suivant Plutarque, Callicrate aussi avait reçu du héros mortellement blessé le coup de la mort, et les Grecs, qui savaient leurs tragiques par cœur, pouvaient dire de lui :

δορι δ' ἔκτανες, δορι δ' ἔθανες.

Son corps, qu'avaient eu soin d'enlever les Syracusains, fut rendu le lendemain aux Athéniens; ainsi que ceux de cinq ou six hommes tués à ses côtés. — Le LAMAQUE sophiste dont il a déjà été parlé plus haut était aussi de l'Attique, mais du dème de Myrrhinonte. Il vivait un siècle après le général. Ce qui l'a fait échapper à l'oubli, c'est, nous ne dirons pas le panégyrique emphatique

de Philippe et d'Alexandre qu'il prononça aux jeux Olympiques, mais la véhémence improvisation par laquelle lui répondit instantanément, dit-on, Démosthène. L'improvisation est-elle réelle? Nous en doutons, tout capable qu'en était Démosthène : il y avait en quelque sorte un programme, un ordre du jour pour chaque épisode ordinaire ou extraordinaire de la solennité olympique; et Démosthène devait connaître à l'avance quel sujet allait traiter Lamaque. Mais ce qui n'était point sur l'ordre du jour, c'était la réponse du magnifique orateur; et l'inattendu passa sans doute pour de l'improvisation. Quoi qu'il en soit, son discours se composait de deux parties : dans l'une, il réhabilitait Thèbes et Chéronée, et en général tous ceux qui s'étaient opposés à Philippe; dans l'autre, il s'efforçait de montrer que les intrigues et les interventions des Macédoniens étaient la cause de tous les maux des Grecs. A présent, à quelle époque eut lieu cette espèce de discussion? Alexandre était parti pour l'Asie en 334; les olympiades suivantes commencèrent en 332, 328, 324; le dernier des Grands-Rois périt l'année d'Arbelles (330). Donc, si, comme on peut pencher à le croire, Démosthène parlait sous l'inspiration de la puissance persane, qui le pensionnait (au moins depuis 336), conséquemment avant la ruine définitive de cette puissance, c'est aux jeux Olympiques de 330 que Lamaque le sophiste se serait fait pulvériser par Démosthène. Tout simple que puisse sembler ce trait, il ne manque pas d'intérêt.

P—OT.

LA MARCHE (JEAN-FRANÇOIS DE), évêque de St-Pol de Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729, suivit d'abord la carrière des armes, et fit une campagne en Italie, en qualité de lieutenant de dragons; mais, ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut promu, en 1772, à l'évêché de St-Pol de Léon, et sacré le 7 septembre de la même année. Il montra une grande fermeté de caractère au commencement de la révolution. Quand il reçut la notification, qui lui fut faite par le district de Morlaix, de la constitution civile du clergé, il renvoya les dépêches accompagnées d'un refus formel d'y obéir. Son chapitre suivit son exemple, et il fallut recourir à la force pour apposer les scellés sur les archives de l'évêché et du chapitre de Léon. Alors les chanoines se rendirent près de leurs parents ou chez des personnes qui s'empressèrent de les accueillir. Le prélat se retira chez une famille noble du pays; mais, ne tenant aucun compte des décrets de l'assemblée nationale, il continua d'officier dans sa cathédrale et de régir son diocèse. Ses mandements, excitant le peuple à la résistance, produisirent une telle agitation que l'administration départementale résolut de le faire traduire au tribunal de Morlaix, récemment établi. Le 8 janvier 1791, un lieutenant de gendarmerie fut envoyé à St-Pol de Léon avec un détachement de vingt hommes. Arrivé au domicile de l'évêque, le lieutenant lui

intime l'ordre de le suivre. « Volontiers, monsieur, » répondit le prélat, qui était dans sa chambre; « mais vous me permettrez de passer dans le cabinet voisin pour faire ma toilette? » Le lieutenant, examinant les lieux et ne voyant au pourtour de l'appartement que des rayons de bibliothèque chargés de livres, reste à la porte et l'attend. Mais la toilette ne finissait pas. Le lieutenant se décide à ouvrir.... Plus de prisonnier. Il s'était sauvé par une porte secrète que les dispositions de la bibliothèque masquaient complètement. On apprit bientôt que, s'étant embarqué à Roscoff, petit port éloigné d'une demi-lieue de St-Pol de Léon, il avait gagné les côtes d'Angleterre. Ses instructions et ses mandements n'en circulèrent pas moins dans son diocèse et dans toute la Bretagne. Ceux qui ont connu la Marche pendant son émigration s'accordent à dire qu'il fut le modèle de toutes les vertus, le père et le consolateur non-seulement des émigrés et des prêtres réfugiés, mais encore des prisonniers français. Il mourut à Londres le 25 novembre 1806, comblé des bénédictions des pauvres. L'abbé du Chatellier, depuis évêque d'Évreux, prononça son oraison funèbre, dans la chapelle française de Conwey street, Fitzroy square. Le peintre Danloux porta en France le portrait original de l'évêque de Léon, et ce tableau, exposé dans la galerie du Louvre, excita un vif intérêt. La Marche a fondé le collège de Léon, dont l'édifice seul lui coûta trois cent mille francs. Il a introduit dans son diocèse la culture de la pomme de terre, dédaignée de son temps, et qui est aujourd'hui d'une si grande ressource pour les populations pauvres de la Bretagne.

P. L.—T.

LAMARCHE (JOSEPH DROUOT), général français, naquit à Wiche (Vosges), le 14 juillet 1753, d'une famille obscure, reçut une éducation incomplète et s'enrôla dès l'âge de dix-huit ans dans un régiment de dragons, où il devint sous-officier après huit ans de service, et lieutenant en 1760. Il était alors à l'armée de Hanovre, et y fut blessé d'un coup de feu à la poitrine, qui lui fit courir de grands dangers. Nommé par suite capitaine en second dans le même corps, il passa capitaine commandant dans les hussards de colonel-général, en 1783, et y parvint successivement au grade de lieutenant-colonel. C'était le point le plus élevé où pût arriver dans ce temps-là ce qu'on appelait un officier de fortune. Dans cette position, Lamarche devait suivre le parti de la révolution; et il le suivit avec d'autant plus d'empressement que, dès le 25 juillet 1791, aussitôt après l'émigration des officiers nobles, il devint colonel de ce même régiment de hussards de colonel-général, l'un des plus beaux de l'armée française. Placé dès le commencement de la guerre sous les ordres de Luckner, il eut part aux opérations de l'armée qui fut opposée aux Prussiens dans leur expédition de Champagne, et il les suivit dans leur retraite sous le commandement de Valence.

Ayant été nommé maréchal de camp le 10 octobre 1792, il prit pour aide de camp le jeune Ney, devenu plus tard si célèbre, et qui était alors officier de son régiment. Lamarche concourut à la prise de Namur, et après quelques succès de peu d'importance il passa l'Ourthe et alla s'établir à Verviers, où il prit ses quartiers d'hiver. Dampierre, qui commandait sur la Roër, ayant été forcé le 1^{er} mars suivant, par l'armée du prince de Cobourg, de se retirer sur Liège, Lamarche vint occuper la position de Henri-Chapelle, où il soutint les efforts de l'ennemi et forma l'arrière-garde jusqu'à Tirlemont. Il combattit encore à Cumplich contre des forces très-supérieures, et fut cité honorablement dans le rapport du général en chef Dumouriez. Placé au centre de la bataille de Nerwinde, il chassa d'abord l'ennemi de ce village et passa rapidement la Nèthe. Mais la gauche de l'armée, sous les ordres de Miranda, ayant fait une retraite précipitée, ces premiers avantages devinrent sans effet, et, après avoir couché sur le champ de bataille, la droite et le centre de l'armée française furent obligés de se retirer le lendemain sur Tirlemont. Lamarche concourut encore très-efficacement, dans cette retraite difficile, à maintenir l'ordre dans les troupes, et il soutint, notamment dans la position de la Montagne de Fer, près de Louvain, le choc d'une grande partie de l'armée autrichienne. La fatigue et ses anciennes blessures ayant alors épuisé ses forces, il demanda et obtint du général en chef la permission de se retirer à Douai. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'eut lieu la défection de Dumouriez. Sommé aussitôt par les commissaires de la convention de se rendre à son poste, Lamarche vint joindre Dampierre, et il s'efforça, avec le petit nombre d'autres généraux qui ne suivirent pas leur chef, de réunir les faibles débris de cette armée dispersée et divisée par les défaites et les dissensions de l'esprit de parti. Lamarche reçut du conseil exécutif l'ordre de se mettre à la tête de l'armée des Ardennes, tandis que Dampierre prit le commandement de celle du Nord; et bientôt ces deux armées, qui formaient à peine trente mille hommes, se réunirent pour secourir Valenciennes et attaquer le camp de Farnars. En présence de quatre-vingt mille Autrichiens victorieux, l'entreprise était difficile, et elle donna lieu à des attaques très-meurtrières où Dampierre fut tué. Le commandement général se trouvant alors tout entier dans les mains de Lamarche, épouvanté d'une responsabilité et d'un fardeau qui, dans de pareilles circonstances, étaient véritablement effrayants et beaucoup au-dessus de ses forces, il demanda un successeur que l'on se hâta de lui donner. Ce fut Custine que l'on nomma; mais ce général, alors malade, ne put venir que le mois suivant, et, en attendant, Lamarche, aidé de Kilmaine, dut soutenir encore une lutte très-inégale (*voy.* KILMAINE). La droite et la gauche de l'armée se trouvant forcées par

l'abandon du poste d'Orchies, que devait garder le général Ransonné, il fallut se retirer sur Bouchain, puis sur le camp de César et l'Escaut, où Custine vint enfin prendre le commandement le 30 juillet 1793. Par une des bizarreries de cette époque, Lamarche, qui n'avait pas cessé de montrer sinon une grande capacité, du moins un zèle à toute épreuve, fut suspendu de ses fonctions et confiné dans l'intérieur, avec défense de s'approcher de l'armée à moins de vingt lieues, fort heureux de n'être pas, comme tant d'autres, envoyé à l'échafaud. Il se retira à Épinal, où il vécut d'une modique pension jusqu'à ce que le premier consul Bonaparte, à la sollicitation du général Ney, voulût bien le nommer, en 1800, commandant d'une brigade de vétérans; mais Lamarche ne jouit pas longtemps de cet emploi, car il mourut peu de temps après. M—Dj.

LAMARCK (JEAN-BAPTISTE-PIERRE-ANTOINE DE MONET, chevalier de), l'un des naturalistes dont la France s'honore le plus, naquit le 1^{er} avril 1744, à Bazantin, village du département actuel de la Somme, entre Albert et Bapaume. Onzième enfant du seigneur de ce lieu, qui descendait lui-même d'une ancienne maison du Béarn, il n'eut en perspective qu'un mince patrimoine qu'une si nombreuse lignée devait réduire à de bien modiques dividendes : aussi fut-il, suivant l'usage du temps, destiné au sacerdoce. Pour l'y préparer, on l'envoya au collège des jésuites d'Amiens. Ce n'était pas à l'époque où la France se trouvait engagée avec le plus de violence dans la désastreuse lutte commencée en 1756 contre la Prusse et l'Angleterre, qu'un jeune homme, dont l'un des frères avait trouvé une mort honorable sur la brèche, au siège de Berg-op-Zoom, et dont deux autres frères servaient encore avec distinction, pouvait abjurer sans résistance les traditions de sa famille, vouée de tout temps à la carrière des armes : aussi fallut-il une ferme décision de la volonté paternelle pour le maintenir dans la ligne qu'on lui traçait; mais, à la mort du vieillard, nulle remontrance ne fut capable de le retenir au séminaire. Agé à peine de dix-sept ans, il s'empara d'un mauvais cheval, se fit suivre par un pauvre garçon de son village, et s'achemina vers l'armée d'Allemagne, fondant toutes ses espérances sur son courage et sur une lettre de recommandation qu'une amie de sa famille lui avait remise pour le colonel du régiment de Beaujolais. On conçoit quel fut l'embarras de cet officier, peu favorablement disposé d'ailleurs par la mine chétive du jeune arrivant. Cependant il l'admit comme volontaire. Le moment était critique : on se trouvait au mois de juillet 1761. Le maréchal de Broglie, général en chef de l'armée française, qui venait de réunir ses troupes avec une partie de celles du prince de Soubise, devait attaquer le lendemain les alliés commandés par le prince Ferdinand de Brunswick. Les Français, personne ne l'ignore, perdirent cette bataille, livrée à Wil-

XXIII.

linghausen, entre Ham et Lippstadt. Pendant l'affaire une compagnie de grenadiers, au premier rang de laquelle le jeune Lamarck s'était placé dès le point du jour, reçut la garde d'un poste qui la tint exposée au feu de l'artillerie ennemie, et où on l'oublia même dans la confusion de la retraite. Tous les officiers et sous-officiers avaient succombé, et il ne restait plus que quatorze grenadiers, dont le plus ancien proposait de suivre le mouvement rétrograde qu'il voyait opérer aux autres troupes. Lamarck s'y opposa avec énergie, et il fallut que le colonel envoyât à ce faible détachement une ordonnance qui eut beaucoup de peine à pénétrer jusque-là pour lui transmettre l'ordre de se rallier. Ce trait de fermeté ayant été rapporté au maréchal, il fit sur-le-champ Lamarck officier, malgré les ordres formels du ministre de la guerre, qui, voulant apporter quelques changements dans l'organisation de l'armée, avait défendu de nommer à aucun emploi devenu vacant. Peu après le jeune homme obtint le grade de lieutenant, et il trouva dans la même campagne plusieurs autres occasions de se distinguer. Mais un accident imprévu l'empêcha de profiter d'un si heureux début. A la paix, son régiment ayant été envoyé à Monaco, un de ses camarades, en jouant, le souleva par la tête et détermina ainsi le développement d'une affection grave, qui mit Lamarck dans la nécessité de venir à Paris se confier à des mains habiles; il y réclama les soins de Ténon, qui le rétablit par une opération dont il conserva toujours depuis de profondes cicatrices. Le traitement de cette maladie avait exigé une année entière, pendant laquelle l'exiguïté de ses ressources le tint confiné dans une solitude où il eut le loisir de se livrer à la méditation. Déjà durant son séjour à Monaco la végétation singulière de cette contrée rocailleuse l'avait frappé, et il avait pris quelques teintes de botanique dans le *Traité des plantes usuelles* de Chomel, tombé par hasard entre ses mains. D'un autre côté, à Paris, logé, comme il le disait lui-même, beaucoup plus haut qu'il n'aurait voulu, et n'ayant pour perspective que les nuages, il prit plaisir à les considérer, à en remarquer les différents aspects, les diverses configurations, et il acquit ainsi quelques idées vagues de météorologie. C'en fut assez pour lui faire comprendre que la carrière des armes n'était pas la seule dans laquelle on pouvait se distinguer, et il prit le parti d'embrasser celle de la médecine, résolution non moins courageuse que la première; car son modique revenu de quatre cents livres l'obligeait, dans les intervalles de ses études, à travailler pour vivre dans les bureaux d'un banquier; et lui, qui devait un jour se placer si haut, non pas dans les faveurs de la fortune, mais dans les illustrations de la science, débuta presque aussi rudement que Linné, qui avait dû aussi se préparer à son rôle de réformateur de l'histoire naturelle en raccommodant, pour les approprier à son usage,

les vieux souliers de ses camarades. La médecine ne s'accordant point avec ses goûts, il la quitta au bout de quatre années, durant lesquelles d'ailleurs il ne s'était guère occupé que de botanique. Ce fut définitivement à cette science qu'il s'attacha pour s'en faire un état. Après s'être préparé pendant dix années, il se révéla tout à coup au monde savant dans un livre aussi remarquable par la nouveauté du plan que par le mode d'exécution. « Depuis longtemps, a dit Cuvier, en suivant les herborisations, ou en visitant le jardin « du roi, il se livrait, avec ceux qui étudiaient la « botanique en même temps que lui, à des discussions sur l'imperfection de tous les systèmes « de classification alors en vogue, et sur la facilité « d'en créer un qui conduisit plus sûrement et « plus promptement à la détermination des plantes. « Voulant prouver son dire par le fait, il se mit « à l'œuvre, et en six mois d'un travail sans relâche « il écrivit sa *Flore française*. » Cet ouvrage n'était qu'un aperçu des végétaux reconnus indigènes à la France. Lamarck n'avait point eu la prétention d'y ajouter aucune nouvelle espèce, ni même d'approfondir ce qu'on savait déjà sur celles qu'il y introduisait. Mais c'était un guide commode et sûr, en ce que, prenant les conformations les plus générales pour point de départ et procédant toujours par voie dichotomique, il ne laissait chaque fois qu'à choisir entre deux caractères opposés, et n'exigeait par conséquent que l'intelligence du langage technique adopté dans les descriptions, pour conduire infailliblement à la connaissance de la plante dont on voulait savoir le nom. Quelque mécanique que soit un tel procédé, ses avantages pour ainsi dire matériels ne pouvaient manquer de le faire accueillir à une époque où, par des écrits pleins de charme, J.-J. Rousseau venait de rendre la botanique populaire. Aussi la *Flore française* eut-elle un rapide succès. Daubenton s'était chargé d'y exposer clairement les idées de l'auteur dans un discours préliminaire qu'on lit encore avec plaisir, et Haüy, qui savait mettre tant d'élégance et de soin dans ses moindres productions, s'était chargé d'en polir le style, car, il faut bien le dire, la plume savante de Lamarck ne fut jamais élégante ni même correcte. La *Flore française* sortit des presses de l'imprimerie royale par les soins de Buffon, qui saisit avec empressement cette occasion de prouver au public combien sont faciles ou indifférentes les méthodes distributives pour lesquelles il affectait un si profond dédain. Son génie d'écrivain ne pouvait s'accommoder à l'inflexible roideur d'un cadre prescrit d'avance, à l'enchaînement et à la subordination des idées. À la même époque, une place dans la section de botanique étant devenue vacante à l'Académie des sciences, Lamarck y fut promu en 1779, quoique porté au second rang seulement, après Descemet, sur la liste de présentation, faveur de cour qui, cette fois, tomba bien et ne choqua pas l'opinion

publique. Dès lors la fortune sembla ne plus le dédaigner autant, et, quoiqu'elle n'ait jamais été pour lui prodigue de ses dons, qu'elle n'accorde généralement qu'à une souplesse de caractère dont la nature ne l'avait pas doté, du moins lui fut-il permis d'entrevoir un avenir moins sombre que les rudes temps d'épreuve par lesquels il venait de passer. Buffon, voulant le faire servir de mentor à son fils, qu'il se proposait de faire voyager, mais sentant qu'il ne pouvait le réduire au rôle de précepteur, lui procura une commission de botaniste du roi. Revêtu de ce titre honorable, Lamarck consacra une partie des années 1781 et 1782 à parcourir la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie, avec son jeune élève, visitant partout les établissements publics et les savants, desquels son nom n'était déjà plus ignoré. A son retour en France, il cultiva la botanique avec plus d'ardeur que jamais, et bientôt il acquit de justes droits à la célébrité par la publication d'un travail moins généralement connu, mais plus important que sa *Flore*, la partie botanique de l'*Encyclopédie méthodique*. Tout n'est pas original dans ce grand ouvrage, et ne pouvait l'être; mais les descriptions sont tirées des meilleurs auteurs; le choix des figures a été fait avec beaucoup d'intelligence, et Lamarck y a semé une foule de remarques curieuses, puisées dans les magnifiques herbiers de Sonnerat, de Commerson et de Jussieu, qui furent généreusement mis à sa disposition. En lui reprochant de s'être astreint à l'ordre alphabétique et d'avoir suivi le système de Linné, on oubliait que le plan n'était pas de son choix, qu'il lui avait été imposé. Travailler sous la direction et dans les vues d'un libraire était alors son unique ressource, car la faveur de Buffon ne lui avait valu aucun établissement solide. Ce ne fut qu'en 1788 que le successeur de ce grand homme, le marquis de la Billarderie, fit créer pour lui une place de botaniste du cabinet, en le chargeant de conserver et d'arranger les herbiers. Encore fut-il au moment de perdre ce modeste emploi lorsque le décret de l'assemblée législative du 18 août 1792, qui supprimait les corporations savantes, fit craindre que le Jardin du roi ne se trouvât enveloppé dans la même proscription. Mais la Convention nationale, par un décret rendu le 10 juin de l'année suivante, reconstitua l'établissement sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, laissant aux douze personnes qui alors y occupaient des places le soin de se distribuer entre elles les douze chaires nouvelles qu'elle instituait. Ce fut encore là un moment critique pour Lamarck; un des derniers venus de tous, il n'eût point à choisir, et dut prendre une chaire dont personne ne voulait, parce qu'on la jugeait trop peu importante, celle dans les attributions de laquelle rentrait la classe des animaux alors désignés, d'après Linné, sous les noms d'insectes et de vers. Or jusque-là il s'était peu occupé des

animaux, et moins encore de cette vaste branche de la zoologie, à l'exception toutefois des coquilles, pour lesquelles ses liaisons avec Bruguière lui avaient inspiré un goût assez vif, et dont il avait même formé une petite collection. Mais, bien qu'il fût près d'atteindre l'âge de cinquante ans, son courage inépuisable ne l'abandonna pas dans cette conjoncture. Bientôt, en étudiant sans relâche des objets si nouveaux pour lui, s'aidant des conseils de quelques amis et appliquant à la zoologie cette sagacité qui l'avait déjà si bien servi dans la botanique, il parvint à démontrer que les animaux, dont par dédain on lui avait abandonné l'histoire, étaient aussi intéressants, sinon même plus, que les autres, par leur nombre immense, par le rôle qu'ils jouent dans l'univers, par les variétés infinies de leurs formes et les singularités de leur organisation. Les travaux en ce genre auxquels il se livra avec une assiduité qui ne s'est jamais démentie l'ont placé plus haut encore que ceux qu'il avait exécutés en botanique, et ils lui vaudront certainement une réputation plus durable. C'est là en effet qu'il a déployé toute l'étendue de son génie. Il s'y est élevé au rang de législateur, et si désormais on parvient à corriger quelques parties de ses ouvrages, à les amender, à les étendre, un long temps s'écoulera encore avant qu'un autre esprit aussi profondément observateur, aussi habile scrutateur des mystères de la nature, ose entreprendre de les soumettre à une refonte générale, semblable à celle que les livres de Linné subirent entre ses mains. Mais, durant les trente ans qui s'étaient écoulés depuis la paix de 1763, Lamarck n'avait pas consacré tous ses moments à la botanique, pour la section de laquelle on l'appela le premier de tous à l'Institut, lors de la création en 1796; il avait médité aussi sur les lois générales de la physique et de la chimie, sur les révolutions du globe terrestre, sur les phénomènes atmosphériques, sur les lois qui président à l'organisme et à la vie. De bonne heure aussi, il mit le public dans la confiance de ses pensées. Malheureusement elles n'étaient pas toutes, en ce genre, de nature à mériter qu'on y fit attention. Son plus grand tort, qu'on a peine à concevoir chez un homme qui avait consacré sa vie entière à l'observation, fut de vouloir, à l'instar de quelques écoles philosophiques, créer un système général de toutes pièces, et construire pour ainsi dire la nature *a priori*. C'est ainsi que, sans autres armes que celles du raisonnement, il ne craignit pas d'attaquer la théorie que Lavoisier venait d'établir sur l'expérience, et de provoquer en quelque sorte les nouveaux chimistes au combat. Ceux-ci eurent raison de laisser passer inaperçues des hypothèses dénuées de tout fondement empirique, et qui n'avaient même pas toujours le mérite d'être intelligibles. De même, en géologie, il créa un système qui n'a peut-être ni plus ni moins de valeur qu'aucun de ceux qu'on pourrait imaginer,

mais qui cependant a un défaut incontestable : celui de ne pas s'harmoniser avec les faits mêmes, tels qu'on les connaissait alors. Ce qu'on y découvre de plus remarquable, c'est l'idée que les chaînes les plus élevées de montagnes ont appartenu autrefois à des plaines. Aujourd'hui cette opinion est celle qui réunit le plus de suffrages, mais on attribue la formation des montagnes à des soulèvements déterminés par les forces volcaniques, et Lamarck les faisait produire par des amoncellements de débris de corps organisés, animaux et végétaux, tandis que, malgré l'ancienneté bien constatée de la vie sur la terre, personne ne doute maintenant qu'elle n'en ait toujours animé la surface, qu'elle est même postérieure à l'apparition des grandes aspérités qui hérissent cette dernière. La partie des travaux de Lamarck qu'on a plus désapprouvée, parce qu'elle fut mal jugée dès le principe, et qu'on chercha tout aussitôt à tourner en ridicule, est celle qui concerne la météorologie. En publiant ses principes et ses observations à ce sujet, dans un ouvrage périodique auquel il donna le titre d'*Annuaire météorologique*, il eut l'idée, pour éviter que les frais d'impression ne restassent à sa charge, d'insérer dans ce livre des probabilités qui pussent intéresser le public sans le tromper, faciliter la vente de l'ouvrage, et faire arriver aux amateurs instruits les petits mémoires météorologiques qui seuls en faisaient l'objet. Cette publication souleva des susceptibilités qui dépeignirent Lamarck à Napoléon comme un faiseur d'almanachs et de prédictions, chose effectivement inconvenante pour un membre d'un corps généralement considéré. « Je ne fus pas longtemps, a-t-il écrit, sans apprendre de la bouche même de celui qui gouvernait alors son mécontentement positif sur une entreprise qui n'avait cependant d'autre but que l'étude des météores. Chose étrange ! l'auteur, en tout soumis aux lois, n'écrivant point sur la politique et ne s'occupant que d'études de la nature, se vit forcé de cesser sur-le-champ toute publication de ses observations sur l'atmosphère. Accoutumé depuis longtemps à céder à la nécessité, il se soumit en silence et continua d'observer, mais pour lui seul. » Le passage de l'article *Météorologie* du Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville prouve que Cuvier a dissimulé une partie de la vérité en disant que Lamarck finit par renoncer à son travail stérile, dégoûté de voir les événements ne jamais répondre à ses prédictions. Quoi qu'il en soit, ce laborieux savant n'entretint plus le public que de ses travaux sur les animaux sans vertèbres, sur la physiologie générale, et particulièrement sur la grande question de l'espèce dont la solution a été constamment l'objet de ses préoccupations et de ses efforts. Lamarck nous apprend lui-même qu'il avait cru d'abord à l'existence d'espèces permanentes et invariables dans leurs caractères; mais, dès 1801, il était venu à d'autres idées. Il

admettait que les caractères des êtres organisés changent sous l'influence des circonstances et particulièrement des habitudes que contractent ces êtres. Lamarck a exposé ces idées, à plusieurs reprises, de 1801 à 1806, dans ses cours et dans diverses publications, et il a consacré à leur développement, en 1809, la plus grande partie de son principal ouvrage, la *Philosophie zoologique* (voy. ci-après), après laquelle encore il est souvent revenu depuis sur ces mêmes idées : il les défendait encore en 1820 dans son dernier ouvrage. Nous exposerons sommairement, d'après Lamarck lui-même, cette doctrine si chère à son auteur, mais presque toujours défigurée par ses adversaires, dont la plupart ont condamné Lamarck sans aucune étude faite aux sources mêmes, et « d'après d'infidèles comptes rendus, qui ne sont « aux vues de Lamarck que ce qu'une caricature « est à un portrait ! » disait tout récemment M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dans le second volume de son *Histoire naturelle générale*. C'est à ce livre, tout récemment publié, que nous empruntons en partie le résumé suivant : « La supposition presque généralement admise, dit Lamarck, que les corps vivants constituent des espèces aussi anciennes que la nature même est tous les jours démentie. Il ne peut se produire de grands changements dans les circonstances sans qu'il en résulte aussi de grands changements dans les besoins des corps vivants, par suite dans leurs habitudes. C'est là, dit Lamarck, la principale « cause « qui modifie leur organisation et leurs parties », car « l'habitude d'exercer un organe lui fait ac- « quérir des développements et des dimensions « qui le changent insensiblement, en sorte qu'avec « le temps elle le rend fort différent. » Chaque forme acquise est conservée et se transmet successivement par la génération jusqu'à ce que de nouvelles modifications de ces organisations et de ces formes aient été obtenues par la même voie et par de nouvelles circonstances. « *Les es- « pèces*, conclut Lamarck, ne sont donc que re- « latives et ne le sont que temporairement. » Buffon avait émis avant Lamarck, et, depuis lui, Geoffroy Saint-Hilaire et un grand nombre d'autres ont admis cette dernière proposition, mais non cette influence des changements d'habitudes que suppose Lamarck, mais que la nature ne nous montre nulle part et ne saurait même nous montrer; car un changement d'habitudes ferait sortir l'animal des harmonies de son organisation avec les circonstances où il vit. Il y a ici entre Lamarck et ses illustres prédécesseurs et successeurs un dissentiment si profond, que plusieurs auteurs ont considéré Buffon et Geoffroy Saint-Hilaire comme plus voisins ici de Cuvier que de Lamarck. Mais au-dessus de l'explication de la variabilité, il y a la notion même de celle-ci, et tous les défenseurs de cette notion, les uns plus mesurés et Lamarck plus téméraire, et téméraire à l'aide d'une hypothèse toute gratuite, ne défendent pas

moins au fond le même système général d'idées, celui de l'influence des circonstances sur les caractères des êtres, contre l'hypothèse d'un type spécifique absolu et immuable. Et si le premier est destiné à prévaloir dans la science, on ne devra pas oublier que Lamarck en a été le plus persévérant défenseur, et que s'il n'en a pas donné les preuves, il a donné l'impulsion d'où elles sont venues. — La vieillesse de Lamarck n'a pas seulement été attristée par les vives et parfois acerbes critiques auxquelles il fut en butte; presque dès son avènement à la zoologie, l'affaiblissement de sa vue l'avait obligé de recourir pour les insectes à l'assistance de Latreille; bientôt il ne put plus distinguer les petits objets, et, dans les derniers temps, il devint complètement aveugle. Lamarck était d'ailleurs loin d'être favorisé du côté de la fortune. Sa vie retirée et sa persistance dans des systèmes peu d'accord avec les idées qui dominaient dans les sciences ne lui avaient pas concilié les dispensateurs de grâces. « Lorsque les in- « firmités sans nombre, amenées par la vieillesse, « eurent accru ses besoins, dit Cuvier, toute son « existence se trouva à peu près réduite au mo- « dique traitement de sa chaire. Les amis des « sciences, attirés par la haute réputation que lui « avaient valu ses ouvrages de botanique et de « zoologie, voyaient ce délaissement avec surprise; « il leur semblait qu'un gouvernement protecteur « des sciences aurait dû mettre un peu plus de « soin à s'informer de la position d'un homme « célèbre. Mais leur estime redoublait à la vue du « courage avec lequel ce vieillard illustre sup- « portait les atteintes de la fortune et celles de « la nature. Ils admiraient surtout le dévouement « qu'il avait su inspirer à ceux de ses enfants qui « étaient demeurés près de lui. Sa fille aînée, en- « tièrement consacrée aux devoirs de l'amour « filial pendant des années entières, ne l'a pas « quitté un instant, n'a pas cessé de se prêter à « toutes les études qui pouvaient suppléer au dé- « faut de sa vue, d'écrire sous sa dictée une partie « de ses derniers ouvrages, de l'accompagner, de « le soutenir tant qu'il a pu faire encore quelque « exercice, et ces sacrifices sont allés au delà de « tout ce qu'on pourrait exprimer. Depuis que le « père ne quittait plus la chambre, la fille ne « quittait plus la maison. A sa première sortie elle « fut incommodée par l'air libre, dont elle avait « perdu l'usage. S'il est rare de porter à ce point « la vertu, il ne l'est pas moins de l'inspirer à ce « degré, et c'est ajouter à l'éloge de Lamarck que « de raconter ce qu'ont fait pour lui ses enfants. » Lamarck est mort le 18 décembre 1829. Richard avait établi, sous le nom de *marckea*, changé par Persoon et Poiret en celui de *lamarckea*, un genre de plantes de la famille des solanées, qui comprend une jolie liane des forêts humides de la Guyane. Ce genre a fait supprimer celui de *lamarckia*, antérieurement créé par Moench et Kœler, pour une graminée à laquelle Persoon a donné

celui de *chrysurus*. Les ouvrages de Lamarck, que nous rapporterons à trois classes, d'après les sujets sur lesquels ils roulent, sont : 1^o *Flore française, ou Description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*, Paris, 1775, 3 vol. in-8^o; *ibid.*, 1780, in-8^o. De Candolle en a donné une nouvelle édition fort augmentée, en six volumes, dont les cinq premiers ont paru en 1805, et le sixième en 1815. Il a été publié un extrait de la *Flore française*, Paris, 1792, 1 vol. in-8^o; 2^o *Dictionnaire de botanique*, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique. Les tomes 1^{er} (1785) et 2 (1786) sont en entier de Lamarck; pour le 5^e (1789), il fut aidé par Desrousseaux; le 4^e (1795) est de ce dernier, de Poiret et de Savigny; le 5^e (1804), de Poiret et de de Candolle; le 6^e (1804), le 7^e (1806), et le 8^e (1808), de Poiret seul, ainsi que les cinq volumes de supplément (1810—1817); 3^o *Illustration des genres, ou Exposition des caractères de tous les genres de plantes établis par les botanistes*, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, t. 1^{er}, 1791; 2^e, 1795; 3^e, 1800, contenant 900 planches. Poiret a donné en 1825 un volume de supplément, avec 100 planches. 4^o *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, et particulièrement sur celles de la combustion, de l'élevation de l'eau dans l'état de vapeur, de la chaleur produite par le frottement des corps solides entre eux, de la chaleur qui se rend sensible dans les décompositions subites, dans les effervescences et dans le corps de beaucoup d'animaux pendant la durée de la vie, de la causticité, de la saveur et de l'odeur de certains composés, de la couleur des corps, de l'origine de tous les composés et de tous les minéraux; enfin de l'entretien de la vie des êtres organiques, de leur accroissement, de leur état de vigueur, de leur dépérissement et de leur mort; Paris, 1794, 2 vol. in-8^o; 5^o *Mémoires de physique et d'histoire naturelle*, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toute théorie, avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la matière du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des composés, sur l'origine des minéraux et sur l'organisation des corps vivants; Paris, 1797, 1 vol. in-8^o. Le fond des idées de Lamarck était que la matière se compose de principes essentiellement hétérogènes, qui, dans toutes leurs associations ou combinaisons, sont plus ou moins dans un état de gêne et de modification; or, comme il répugne à la raison, suivant lui, qu'une substance tende à s'éloigner de son état naturel, il croyait que, loin de produire les combinaisons, la nature tend sans cesse au contraire à les détruire. Il attribuait les phénomènes du son, non à la vibration de l'air et des corps sonores, mais à celle d'un fluide étheré et très-subtil, qu'il croyait être aussi la cause de la chaleur. On remarque, en outre, qu'il déclare n'être disposé à croire aux résultats des analyses chimiques qu'alors qu'on n'aura employé pour les

faire ni feu, ni sels, ni réactifs d'aucun genre, mais seulement des moyens mécaniques. Cette même idée s'est offerte à l'esprit de bien des personnes depuis l'immense développement qu'a pris la chimie organique dans ces derniers temps. 6^o *Réfutation de la théorie pneumatique* et de la nouvelle doctrine des chimistes modernes, présentée article par article, dans une suite de réponses aux principes rassemblés et publiés par Fourcroy dans sa *Philosophie chimique*; précédée d'un supplément complémentaire de la théorie exposée dans les recherches sur les causes des principaux faits physiques; Paris, 1796, 1 vol. in-8^o; 7^o *Hydrogéologie, ou Recherches sur l'influence générale des eaux, sur la surface du globe terrestre, sur les causes de l'existence du bassin des mers, de son déplacement, de son transport successif sur les différents points de ce globe, enfin sur les changements que les corps organisés vivants exercent sur la nature et l'état de cette surface*; Paris, 1802, 1 vol. in-8^o. Lamarck cherche à établir que sans la lune les mers seraient immobiles; leurs lits se combleraient de limon et de débris terreux, et leurs eaux couvriraient peu à peu la surface de la terre. 8^o *Annuaire météorologique*, contenant l'exposé des probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel et les variations de l'atmosphère pour différents temps de l'année; l'indication des époques auxquelles on peut s'attendre à avoir du beau temps ou des pluies, des orages, des tempêtes, des gelées, des dégels, etc.; enfin la citation, d'après les probabilités, des temps favorables aux fêtes, aux voyages, aux embarquements, aux récoltes et aux autres entreprises dans lesquelles il importe de n'être point contrarié par le temps; Paris, 1800, 1801, 1802, 1805, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810; onze volumes, dont les deux premiers in-18 et les autres in-8^o. Il est fâcheux qu'en blâmant, peut-être avec juste raison, le mode de publication que le peu de fortune de Lamarck lui avait fait adopter, on ait laissé tomber dans l'oubli la méthode qu'il conseillait pour étudier les phénomènes météorologiques avec plus de fruit qu'on en a retiré jusqu'à présent des observations recueillies d'après un plan qui ne paraît pas, en effet, devoir jamais conduire à des résultats bien satisfaisants. 9^o *Système des animaux sans vertèbres, ou Tableau général des classes, des ordres et des genres de ces animaux*, présentant leurs caractères essentiels et leur distribution d'après la considération de leurs rapports naturels et de leur organisation; Paris, 1801, 1 vol. in-8^o. C'est une esquisse du grand ouvrage dont nous parlerons plus loin. A Lamarck appartient l'introduction dans la science du terme d'animaux sans vertèbres, pour désigner les êtres jusqu'alors connus sous le nom de vers et d'insectes. Ce qui surtout le rend précieux, c'est qu'il exprime la seule circonstance d'organisation qui soit commune à tous ces animaux, sans exception. Pour ce qui est

de la classification, on a dit que les travaux de Lamarck et de Cuvier se sont quelquefois suivis d'assez près pour embarrasser l'historien le plus probe et le plus impartial; ce fait est incontestable; mais Lamarck demeura constamment étranger à l'anatomie pratique; il sut seulement profiter avec une rare habileté des recherches spéciales de Cuvier, et s'élever par leur secours à des idées de coordination que le grand anatomiste n'aurait peut-être pas toujours aperçues, pour lesquelles du moins il ne semblait pas avoir ce sentiment instinctif dont son illustre collègue était doué à un si haut degré. 10° *Philosophie zoologique*, ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent, aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent, à celles qui produisent, les unes, le sentiment, et les autres, l'intelligence de ceux qui en sont doués; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; ibid., 1850, 2 vol. in-8°. Dans ce livre, où l'auteur a exposé une physiologie toute à lui, il y a beaucoup d'hypothèses, on doit en convenir; l'ensemble a une physionomie qui choque, ou qui du moins semble étrange, et les conséquences déduites de principes vrais sont souvent forcées au plus haut point. La proposition qui a soulevé le plus d'objections est celle qu'un besoin peut engendrer des organes. Cependant un besoin n'est que l'expression d'un rapport entre la forme de la vie et les influences ambiantes. Celles-ci venant à varier, et le peu que nous savons en géologie prouve qu'elles l'ont fait plus d'une fois, les relations n'étant plus les mêmes, il faut de toute nécessité que les corps vivants s'éteignent quand le passage d'un ordre de choses à l'autre est brusque, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs reprises, ou qu'ils se modifient quand cette transition a eu lieu d'une manière lente et graduelle. Le tort de Lamarck n'est donc pas d'avoir admis des générations spontanées et modifiables par le seul effet des lois de la nature, mais d'avoir supposé que ces modifications pouvaient n'avoir pas de termes, et que la plus simple organisation donnée suffisait pour expliquer ainsi la production de toutes les autres. La seule objection qu'on lui ait faite, celle qu'il y a identité des formes animales depuis les temps historiques les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a philosophiquement aucune valeur. Que sont, en effet, quarante siècles dans ce passé et dans cet avenir, dont, malgré l'effroi qu'éprouve notre imagination, nous sommes forcés de reculer sans cesse les bornes, qui finissent par se perdre dans l'infini, ou, si on l'aime mieux, dans l'indéfini? En résumé la *Philosophie zoologique*, quand elle ne renfermerait que les chapitres tant critiqués sur l'espèce, attesterait déjà une rare vigueur d'esprit, et aurait droit à une place très-élevée parmi les productions scientifiques du commencement du 19° siècle. Ajoutons qu'on y trouve aussi sur la série

animale des vues très-nouvelles et très-hardies à l'époque où elles parurent, mais qui commencent à être aujourd'hui très-généralement acceptées. 11° *Extrait du cours de zoologie* du muséum d'histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres, présentant la distribution et la classification de ces animaux, les caractères des principales divisions, et une simple liste de genres, Paris, 1812, 1 vol. in-8°; 12° *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels; enfin l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie, Paris, 1815-1822, 7 vol. in-8°. Depuis la mort de l'auteur, MM. Deshayes et Milne-Edwards ont publié une seconde édition, Paris, 1856-1845, 11 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Lamarck, le seul, avec la *Botanique* et la *Philosophie zoologique*, qui passera à la postérité. On peut prévoir un temps où il perdra le caractère classique qui le distingue si éminemment aujourd'hui; mais du moins demeurera-t-il toujours comme un des plus beaux monuments de l'esprit humain. 15° *Mémoire sur les fossiles des environs de Paris*, 1825, 1 vol. in-4°, avec grand nombre de planches. Ce mémoire, imprimé par fragments dans les *Annales* du muséum, n'a pas été terminé; il ne traite que des coquilles fossiles, dont Lamarck a contribué plus que personne à répandre l'étude. 14° *Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation*, Paris, 1850, in-8°. J—D—N et X.

LAMARCK. Voyez AREMBERG.

LA MARDELLE (GUILLAUME-PIERRE-FRANÇOIS DE), procureur général près le conseil supérieur de Port-au-Prince, naquit en 1752 à St-Domingue, où sa famille, originaire du Berry, avait des possessions. Il revint en France, pour cause de santé, en 1783. Les plans qu'il présenta au maréchal de Castries, à l'effet d'améliorer le sort des nègres et de diminuer les frais de justice, furent approuvés par le gouvernement; et, nommé conseiller d'État, il retourna en 1786 à St-Domingue, où, malgré de nombreux obstacles, il mit ses plans à exécution. Au commencement de 1789, il publia, à la suite de l'*Éloge du comte d'Ennery*, un tableau de l'administration de la justice, le premier de ce genre qui eût encore paru, Port-au-Prince et Paris, 1 vol. in-8°. La révolution ayant éclaté à St-Domingue, il vint se fixer près de Tours; il y fit paraître, en 1805, *Moïse justifié*, 1 vol. in-18, dans lequel il montre l'accord des principes de la physique avec le récit de la création dans la Genèse. L'année suivante, il publia sa *Réforme judiciaire en France*, Paris, 1806, in-8°; et trois ans après, il composa son *Principe*

organique de l'univers, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. La Mardelle mourut le 19 janvier 1813. Nous citerons un seul des traits qui honorèrent sa vie publique, et dont la preuve légale existe. La comtesse D...y lui ayant laissé par son testament deux cent mille francs, pour des services essentiels qu'il lui avait rendus, il écrivit à son mari : « Les services de l'amitié ne se payent point avec de l'argent ; je n'accepte point ce legs. » D-u.

LAMARE. Voyez MARE.

LAMARE (GUILLAUME DE), né à Paris en 1664, et mort dans cette ville en 1747, fut curé de St-Benoît et ensuite chanoine de Notre-Dame. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimables et très-répandus, entre autres : *Épîtres et Evangiles pour les dimanches et fêtes, avec de courtes réflexions*, 1 vol. in-8°, imprimé en 1714, et qui a eu plus de cinquante éditions ; la dernière est de 1824. (Voy. *la France catholique*, 1825, chronologie historique des curés de St-Benoît, par l'abbé Bruté.) Z.

LAMARLIÈRE (ANTOINE-NICOLAS, comte DE), général français, issu d'une noble et illustre famille d'Écosse, dont les ancêtres suivirent la fortune du roi Jacques II, lorsque ce prince se réfugia en France, naquit à Crépy, près de Meaux, en 1746, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Entré comme élève à l'école militaire en 1756, il fut nommé six ans après sous-lieutenant dans le régiment du Dauphin, dans lequel il fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans, en Allemagne. Blessé à l'attaque du fort de Hamm, en Westphalie, il passa comme lieutenant dans le régiment du Perche ; devint major des grenadiers royaux en 1769, et fit la campagne de Corse de cette année sous le maréchal de Vaux. Dix ans plus tard, il fut nommé lieutenant du roi et commandant de la ville et citadelle de Montpellier, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1789. S'étant alors montré partisan des innovations, et n'ayant par conséquent pas émigré, il obtint en 1791 le commandement du 14^e régiment d'infanterie, puis le grade de maréchal de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit entrer neuf bataillons d'infanterie dans Lille assiégée par les Autrichiens, dans le mois de septembre 1792, et qu'il eut part avec le général Ruault à la défense de cette place. Après avoir pris la citadelle d'Anvers, le 18 novembre 1792, il commanda l'avant-garde de Miranda sur la Meuse, et partit de Ruremonde pour faire une invasion dans la Gueldre prussienne, afin de mettre ce pays à contribution. Dumouriez prétend, dans ses Mémoires, que cette opération fut exécutée *légèrement*, et qu'au lieu de huit millions de contributions, dont il devait frapper ce pays, il n'obtint guère que le quart de cette somme. Quoi qu'il en soit, Lamarlière était à peine revenu sur la Meuse que le corps de Miranda fut obligé de lever le siège de Maëstricht et de se retirer en toute hâte. Il paraît que cette retraite fut exécutée par la division de La-

marlière avec quelque désordre ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut dénoncé pour cela au ministère de la guerre par le capitaine Dejean (voy. ce nom), qui ne craignit pas de lui reprocher en face qu'il avait plus songé à *sauver ses équipages que ses troupes*. Lors de la défection de Dumouriez, qui eut lieu un peu plus tard (avril 1795), Lamarlière, à l'exemple de Dampierre, se sépara de lui pour se réunir aux commissaires de la convention nationale, lesquels lui donnèrent le commandement d'une division. Dumouriez fut très-mécontent de cette conduite, et dans ses Mémoires, il traite fort mal Lamarlière, qui, dit-il, ayant été chargé par Valence de conduire ses chevaux et ses équipages à Tournai, ajouta la *friponnerie à la scélératesse*, et s'appropriant l'un et l'autre en se rendant à Valenciennes auprès des délégués de la convention, qui le nommèrent aussitôt général de division, et lui donnèrent le commandement d'un corps d'armée. Il combattit alors sous Dampierre dans plusieurs occasions, notamment à l'affaire meurtrière de Reymes, où le général en chef fut tué. Le 24 mai, Lamarlière battit les Hollandais à Roubaix et à Turcoing ; puis on l'envoya à Lille pour prendre le commandement de cette place, où il fut ensuite dénoncé comme noble et complice de Dumouriez par un protégé de Robespierre, nommé Lavalette. Poursuivi plus tard par Robespierre lui-même, il fut décrété d'accusation à la suite d'un rapport du comité de salut public, où l'on eut l'indignité de produire la lettre d'un émigré adressée à une femme *inconnue*, et d'après laquelle il aurait permis à cet émigré d'entrer dans la place de Lille. Traduit sur ce chef d'accusation ridicule au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 novembre 1793. Au moment où il allait paraître devant le sanglant tribunal, le député Duhem, qui l'avait connu au siège de Lille, et qui lui portait intérêt, ayant couru après Robespierre dans la rue, pour le solliciter en sa faveur, n'en reçut que cette froide réponse : *Je ne me mêle pas de ces choses-là.*

M—D j.

LAMARQUE (FRANÇOIS), conventionnel, était né dans le Périgord vers 1755, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1785. Une consultation qu'il fit alors en faveur de la province du Bourbonnais, et qui fut signée par Tronchet, Target et d'autres avocats célèbres, lui fit une réputation. Ayant, comme la plupart des hommes de son ordre, embrassé la cause de la révolution, il fut nommé juge au tribunal du district de Périgueux en 1790, et l'année suivante député du département de la Dordogne à l'assemblée législative. Il commença à se faire connaître dans cette assemblée par des travaux sur l'ordre judiciaire, et ensuite par des motions contre les émigrés, dont il proposa, dès le 21 janvier 1792, de séquestrer les biens, disant que c'était à ceux qui provoquaient la guerre d'en supporter les frais, et que ceux qui défendaient la patrie devaient

être indemnisés aux dépens de ses ennemis. Trois jours après il fut élu secrétaire. Le 8 mars suivant, il demanda que le décret de séquestre qu'il avait provoqué ne fût pas soumis au *veto* du roi, ce qui était une infraction évidente de la constitution. Le 28 juin, il proposa de casser tous les membres des tribunaux, « parce qu'ils n'étaient pas assez patriotes. » Le 9 août, il pressa l'assemblée de prononcer la déchéance du roi, ce qui a fait croire qu'il était dans le secret de la conspiration; et ce qui le prouve encore davantage, c'est qu'il proposa à l'assemblée de se déclarer en permanence jusqu'à la décision de cette importante question. Le lendemain, au moment où la populace attaquait le château des Tuileries, il fut envoyé avec Carnot et deux autres de ses collègues pour essayer de rétablir l'ordre; mais ils rentrèrent bientôt sans avoir fait beaucoup d'efforts ni couru de grands périls, déclarant *qu'ils n'avaient pas pu se faire reconnaître*. Cependant Lamarque s'était offert lui-même pour marcher à la tête de cette députation. Il rédigea le lendemain une adresse au peuple, pour lui faire approuver les événements de *la grande journée*. Le 20 du même mois, il fut chargé d'une autre mission auprès de l'armée de Luekner, et il écrivit de la frontière du Nord que « partout on « trouvait la preuve des *trahisons du pouvoir exécutif*; que Metz était sans canons, et les soldats « sans armes, etc., etc. » A son retour, il devint membre de la convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI, de la manière suivante : « Louis est coupable de conspiration; il fut parjure, il fut traître. Son existence soutient les « espérances des intrigants, les efforts des aristocrates. La loi a prononcé la peine de mort; je « la prononce aussi, en désirant que cet acte de « justice, qui fixe le sort de la France, soit le « dernier exemple d'un homicide légal. » Il rejeta l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Lamarque se montra fort hostile au parti de la Gironde, et défendit, contre Gensonné, la commune de Paris, accusée de faire délibérer la convention sous le couteau. Il entra ensuite au comité de défense générale, et demanda la suspension des procédures commencées contre les auteurs des massacres de septembre; il s'opposa ensuite à ce que le duc d'Orléans fût compris dans le décret d'expulsion de la famille des Bourbons, et vanta les services rendus par ce prince à la révolution. A la suite d'un rapport sur les pamphlets répandus depuis la mort de Louis XVI, il fit décréter la peine de mort contre les auteurs d'écrits provoquant le retour de la royauté. Au moment de la défection de Dumouriez, il fut envoyé à l'armée du Nord, avec Baneal, ses collègues Camus, Quinette et le ministre de la guerre Beurnonville, afin de le faire arrêter; mais ce général les ayant livrés au prince de Cobourg, ils furent tous détenus par les Autrichiens jusqu'au mois de décembre 1793, dans les cachots

du Spielberg. A cette époque, l'Autriche consentit à les échanger contre la princesse fille de Louis XVI. Lamarque entra alors au conseil des cinq-cents, où il reprit bientôt son système de diffamation contre la royauté, et on l'y vit se dédommager par de violents discours du silence qu'il avait été contraint de garder si longtemps. Nommé l'un des secrétaires du conseil avec Baneal, Quinette et Drouet, le 23 janvier 1796, il déclara qu'il regardait comme ennemi de la république quiconque provoquerait la suppression des associations de citoyens. A cette occasion, il attaqua vivement le royalisme, dont plusieurs de ses collègues niaient l'existence, et il soutint que le système d'anarchie était imaginaire. Dans le mois de septembre suivant, il présenta une motion sur l'instruction publique et l'enseignement des langues vivantes, pour lesquelles il réclama, contre l'avis de Mercier, l'institution de chaires publiques et gratuites. C'est à ce sujet qu'il se livra à une discussion véritablement curieuse sur l'origine des langues. Plus tard, il prononça un discours en faveur de la loi du 5 brumaire, qui excluait les nobles et parents d'émigrés des fonctions publiques, et il invoqua une amnistie générale et absolue, parlant dans l'intérêt de Barère, auquel il aurait surtout désiré la faire étendre. Il se déclara fortement, le 28 décembre, contre toute atteinte à la liberté de la presse, et vota néanmoins pour le projet de Daunou, relatif à la calomnie. Il fit ensuite ordonner un rapport sur les prêtres réfractaires. Le 4 février 1797, il se livra à une nouvelle sortie contre le royalisme, et soutint qu'il résultait des pièces de la conspiration de Lavilleurnoy que ses complices n'étaient pas de la faction d'Orléans, mais bien des agents de Louis XVIII, des Anglais, des émigrés et des Autrichiens. Il fut élu président le 20 avril; puis il demanda, pour amener le rappel de son ami Barère, que toutes les lois inconstitutionnelles fussent abolies. Il s'éleva peu après contre le libre exercice des cultes, rappela les crimes commis au nom de la religion, et s'efforça de faire soumettre à un nouveau serment les prêtres catholiques. Il fut, à cette époque, un des plus ardents défenseurs du directoire dans sa lutte avec les conseils, et s'opposa, dans la séance du 10 août, à l'adoption des propositions de Bailly, tendantes à faire examiner la conduite du directoire relativement à la marche des troupes vers Paris et aux adresses des armées. Il eut part ensuite à toutes les attaques du directoire contre le parti élicien, et présida le conseil des cinq-cents à l'Odéon, le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Peu de jours après cette révolution, il prononça le discours commémoratif de la fondation de la république, vota le 27 novembre en faveur de la successibilité des enfants naturels, demanda des indemnités pour les complices de Babeuf, acquittés par la haute cour de Vendôme, et, le 22 mars 1798, présenta une opinion sur

l'influence des théâtres, qu'il voulait faire servir à la *régénération des mœurs et de l'esprit républicain*. L'époque des nouvelles élections approchait; Lamarque essaya vainement de seconder le parti qu'on désignait alors sous le nom d'*anarchique*. Il dénonça le 1^{er} mai un libelle contre les élections de la Dordogne; mais, malgré ses soins, le directoire, qu'il avait servi avec tant de chaleur, se montra peu reconnaissant; il vint à bout de faire annuler les élections qui ne lui convenaient pas. Lamarque, bien qu'il eût été nommé dans deux départements, bien qu'on rappelât en sa faveur sa présidence au 18 fructidor, fut du nombre des exclus. On le vit alors donner son adhésion au coup d'État, qui suspendait, selon lui, les droits du peuple, « parce que, dit-il, la résistance serait inutile, et que l'adhésion pouvait avoir son utilité. » Et en effet, pour récompense de cette soumission, le directoire le nomma dans le même mois ambassadeur à la cour de Stockholm; mais le roi de Suède, qui n'avait pas les mêmes raisons de le dédommager, et qui ne voulait pas se trouver en présence d'un régicide, lui fit signifier de ne pas mettre le pied dans ses États. Ainsi éconduit, l'ambassadeur s'en revint doucement à Paris, de Hambourg, où il s'était rendu. Réélu au conseil des cinq-cents l'année suivante, on lui permit cette fois d'y entrer, et il fut nommé secrétaire le 20 août. Le triomphe momentané des jacobins, à cette époque, ayant amené de nouveaux projets d'amnistie, Lamarque eut encore occasion de réclamer, mais toujours sans succès, en faveur de Barère. Il vota la suppression du mot *haine à l'anarchie* dans le serment civique, parce qu'il pensait que c'était pour calomnier la liberté qu'on l'y avait inséré, fit l'éloge du général Joubert, tué à Novi, et le proposa pour modèle aux défenseurs de la patrie. Le 13 août 1799 (28 thermidor an 7), il fit partie d'une commission de sept membres nommés par le conseil des cinq-cents, pour lui présenter des mesures de salut public (les autres membres étaient Chénier, Daunou, Lucien Bonaparte, Eschasseriaux aîné, Boulay de la Meurthe et Berlier). Lamarque se prononça dans le même temps contre la licence de la presse, appuya la motion du général Jourdan lorsque celui-ci voulut faire déclarer la patrie en danger, examina s'il était nécessaire d'imprimer une force extraordinaire à la marche constitutionnelle, et si, au lieu de conserver le caractère ministériel et secret, cette force ne devait pas recevoir un caractère national et public. Il vota pour l'affirmative, et rappela l'époque de 1792, où cette déclaration des dangers de la patrie avait, selon lui, produit les plus grands avantages. Il nia cependant qu'en cette circonstance l'assemblée législative eût voulu amener le renversement de la constitution royale, qu'elle avait fait serment de défendre, ce qui fut démenti par Poulthier. Lamarque termina son discours par ces mots : « La liberté ou la mort! »

XXIII.

Le conseil répéta ce cri, mais ne déclara point la patrie en danger. Cette résistance paralysa toutes les manœuvres du parti jacobin, qui rentra dans une espèce d'inaction, et donna le temps à ses ennemis de préparer le 18 brumaire. Lamarque ne fut pas formellement exclu du corps législatif à cette époque; seulement, il n'y entra point à sa recomposition; et, en mars 1800, il fut appelé aux fonctions de préfet du département du Tarn; puis, en 1804, nommé substitut du procureur général au tribunal de cassation, qui était alors Merlin (de Douai); ce qui fit dire aux mauvais plaisants qu'on avait mis à celui-ci *la marque sur le dos*. Il y siégea jusqu'en février 1815, ne fut pas compris dans la nouvelle organisation de cette cour ordonnée par le roi, et y fut rétabli par ordre de Bonaparte après le 20 mars 1815. A l'époque du champ de mai, il présida les collèges électoraux de la Dordogne, et harangua Napoléon en cette qualité. Compris dans la loi contre les régicides, en 1816, Lamarque se réfugia à Genève, où il obtint l'autorisation de résider, et passa de là en Autriche. Revenu en France en 1819 par la faveur du ministre Decazes, il se retira à Montpont, dans la Dordogne, où il demeura paisiblement, et mourut au mois d'août 1859.

M—D j.

LAMARQUE (MAXIMILIEN), général français, naquit à St-Sever, le 22 juillet 1770, fils unique d'une famille fort honorable. Son père, procureur du roi à la sénéchaussée de cette ville, député de sa province aux états généraux de 1789, y fut si peu remarqué qu'on n'en trouve pas la moindre trace dans les journaux ni les mémoires du temps. Le jeune Maximilien venait d'achever de très-bonnes études, lorsque la révolution éclata; il en embrassa la cause avec ardeur, et s'enrôla dès le commencement dans un bataillon de volontaires du département des Landes, qui fut employé sur la frontière d'Espagne. Devenu capitaine de grenadiers dans la première campagne, il commanda une compagnie de cette brave troupe qu'on appelait la *colonne infernale*, sous les ordres du premier grenadier de France, la Tour d'Auvergne. Il trouva là de nombreuses occasions de se distinguer, notamment à l'attaque de Fontarabie, dont il s'empara, à la tête de deux cents hommes, après avoir passé la Bidassoa sous un feu meurtrier, et qui lui enleva plus de la moitié de ses soldats. Avec le reste il fit dix-huit cents prisonniers et s'empara de quatre-vingts pièces de canon. Cet exploit eut un grand retentissement; le jeune capitaine fut nommé adjudant général, et chargé de porter les drapeaux pris sur l'ennemi à la convention nationale, qui, par un décret spécial, déclara qu'il avait bien mérité de la patrie. Lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, Lamarque passa à l'armée du Rhin, où il servit sous les ordres de Moreau et de Dessolles, qui était son compatriote et son ami. Nommé général de brigade en 1801,

3

Il assista en cette qualité aux batailles d'Engen, de Moeskirch et de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il commanda pendant quelques mois une brigade sous les ordres de Leclerc, qu'heureusement il ne suivit pas dans la désastreuse expédition de St-Domingue. Resté sur le continent, et employé dans la grande armée, sous les ordres de Napoléon, il eut part à la glorieuse journée d'Austerlitz, et fut presque aussitôt après envoyé en Italie pour y faire partie de l'armée qui allait envahir le royaume des Deux-Siciles au profit de Joseph Bonaparte. Obligé, pour se rendre à cette destination, de traverser les montagnes du Tyrol, il échappa miraculeusement avec son escorte à la chute d'une avalanche. Attaqué ensuite par la bande du fameux Fra-Diavolo, il lui échappa avec le même bonheur, et concourut en 1807 à la prise de Gaëte. D'autres services lui acquirent l'estime du nouveau roi, qui voulut en faire son aide de camp. Mais, comme il eût fallu pour cela quitter le service de la France, Lamarque s'y refusa. L'empereur le fit alors général de division, et le laissa dans le royaume de Naples, dont il investit bientôt Joachim Murat en appelant Joseph au trône d'Espagne (1808). Lamarque dirigea avec succès, en cette qualité, plusieurs opérations importantes, notamment celle de Caprée, île fameuse, où Tibère avait bravé les vengeances de Rome et l'indignation du monde. Cette masse de rochers inaccessibles était défendue par une artillerie formidable et deux mille Anglais que commandait le fameux Hudson Lowe, destiné à commander plus tard une île non moins célèbre. Lamarque s'embarqua avec seize cents soldats, et, après une navigation très-aventureuse qui dura toute une nuit, il trouva enfin un point de débarquement entre d'immenses rochers, où l'on ne voyait qu'un étroit sentier qui pût conduire au sommet des forts. C'est par là que les soldats de Lamarque montèrent un à un, et que sans tirer un coup de fusil, ils égorgèrent à l'arme blanche tout ce qui se trouva sur leur passage. Ils s'emparèrent ainsi du fort le plus élevé, celui de Ste-Barbe, où ils firent onze cents prisonniers. Mais la partie inférieure de l'île, la Grande-Marine, était encore au pouvoir de l'ennemi, et, pour y descendre, le danger n'était pas moins imminent que celui qu'il avait fallu braver pour s'emparer de la partie supérieure. Lamarque donne l'exemple, sa troupe le suit; et, menacés d'un assaut, les Anglais rendent la place. Ce fait d'armes est sans nul doute un de ceux qui ont le plus honoré la valeur française. Le ministre de Joachim, Salicetti, étant venu, après la victoire, examiner les lieux, écrivit à Naples : « J'y suis, « et j'y vois les Français : mais je ne puis com-
« prendre comment ils y sont venus. » Le nouveau roi de Naples, à qui tant de valeur profitait, se montra fort reconnaissant en donnant à Lamarque un domaine considérable, mais dont il ne devait pas jouir longtemps. Peu après, le gé-

néral quitta les États de Naples pour commander une division à l'armée d'Italie sous le prince Eugène Beauharnais. Cette armée, surprise au début de la campagne de 1809, essaya d'abord quelques échecs; mais ensuite le corps de Lamarque obtint des succès décisifs à Villa-Nova, sur la Piave, et surtout à Laybach, où il enleva un camp retranché, fit cinq mille prisonniers et prit soixante-cinq pièces de canon. Lorsque l'armée d'Italie se fut réunie à celle que Napoléon commandait lui-même sur le Danube, Lamarque fut placé sous les ordres de Macdonald, et il combattit à Engendorf et à Wagram. Dans cette terrible bataille surtout il se couvrit de gloire. Bravant le feu d'une artillerie formidable, il eut quatre chevaux tués sous lui, et vit tomber sa division presque tout entière, foudroyée par les boulets de deux cents pièces de canon. La croix de grand officier de la Légion d'honneur fut la récompense de ce mémorable exploit. Aussitôt après, Lamarque fut envoyé contre les Anglais qui avaient tenté de s'emparer d'Anvers. On se souvient que leur apparition dans l'Escaut, dont on avait eu d'abord grand peur à Paris, ne fut ni longue ni brillante. C'est alors que le roi Murat appela encore Lamarque auprès de lui, afin que ce général l'aidât à soutenir une lutte meurtrière et difficile contre les Calabrais. Cette fois il ne put le servir bien efficacement, et, après quelques courses insignifiantes dans les Calabres, il fut envoyé en Espagne, où se continuait une guerre non moins funeste et non moins périlleuse. Les combats d'Atta-Julia, de Riponil, de Bagnolas et de la Salud ajoutèrent à sa réputation. Mais il fallut bientôt évacuer cette contrée, et ce fut lui qui commanda l'arrière-garde, que l'on chargea de faire sauter les fortifications de Gironne. Revenu en France à l'époque de la restauration, en 1814, il parut d'abord se soumettre franchement au gouvernement royal, et il en reçut la croix de St-Louis, mais il ne fut pas employé. Dès lors, mécontent, il se livra souvent à des plaintes amères. Ce fut lui qui dit un jour, en présence du comte de Blacas, lors de sa félicitation sur le repos dont il allait jouir sous la restauration, ce mot si cruellement injurieux : « Nous n'appelons pas cela du « repos, c'est une halte dans la boue. » On sent que dans de pareilles dispositions Lamarque dut voir avec bien de la joie le retour de Napoléon en 1815. Il s'est beaucoup défendu d'avoir eu la moindre part aux complots qui préparèrent ce retour. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne fut pas des derniers à aller saluer son ancien maître, et qu'il en fut parfaitement accueilli. Nommé d'abord commandant de Paris, puis d'une division sur la frontière du Nord, il fut envoyé dans l'Ouest comme général en chef aussitôt que les Vendéens firent des démonstrations hostiles. Les instructions qu'il reçut en partant furent terribles et dignes tout à fait des premiers temps de la révolution. Il devait mettre à prix les têtes des prin-

cipaux chefs, faire fusiller à l'instant ceux qui tomberaient dans ses mains, démolir les maisons, briser les cloches, enlever des otages, etc. L'histoire doit reconnaître qu'il fut loin de se livrer à de pareilles cruautés. Après avoir publié une proclamation par laquelle il excitait les peuples de la Vendée à abandonner ceux dont la *présence leur fut toujours funeste*, il obligea tous les parents des Vendéens qui se trouvaient à Angers de s'éloigner de cette ville. Il écrivit ensuite franchement, le 9 juin, avant de passer la Loire, aux chefs de l'armée royale, qu'il ne rougissait pas de leur *demande la paix, parce que dans les guerres civiles la seule gloire est de les terminer*, que *l'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voyait que des Français lui déchirait l'âme*, etc. Il ne manœuvra ensuite qu'avec beaucoup de lenteur et de circonspection, ménageant évidemment les personnes et les propriétés, et ne faisant exécuter aucun des ordres rigoureux qu'il avait reçus. Après quelques combats de peu d'importance, si ce n'est celui des Nattes, où périt-Louis de la Rochejaquelein, et celui de la Roche-Servièrre, où il eut affaire à la plus grande partie des forces vendéennes, il amena la plupart des chefs, et notamment Sapinaud, qui avait le commandement général, à signer un traité de paix auquel d'autres chefs refusèrent de se soumettre, mais qui cependant fut le dernier événement de cette guerre. La crainte trop fondée de voir les étrangers profiter de nos dissensions pour opprimer et partager la France porta dans ce temps-là quelques royalistes à une proposition très-honorable, et qui, bien que reçue avec empressement par Lamarque, n'eut aucun résultat : c'était de se réunir à lui et de se placer sous ses ordres pour combattre ensemble les ennemis de la France. Si cette généreuse proposition n'eut aucune suite, ce n'est pas Lamarque qu'il faut en accuser. Dès que l'autorité du roi fut rétablie, ce général s'empressa de s'y soumettre, et il fit prendre la cocarde blanche à son armée. Cependant cette guerre lui avait fait près du trône des ennemis puissants. Placé sur la liste de proscription du 24 juillet 1815, il fut obligé de se réfugier dans les Pays-Bas. C'est là qu'ayant lu un mémoire dans lequel le général Canuel blâmait sa conduite dans la dernière campagne vendéenne, il y fit, sous le titre de *Lettre du général Lamarque au général Canuel*, une réponse fort ingénieuse et tout à fait écrasante pour son adversaire. « Une « diction piquante, satirique, un style vigoureux « et élevé, a dit un biographe, rappellent au lecteur les Mémoires de Beaumarchais et les Lettres « de Port-Royal... » Dans le même temps Lamarque adressait au roi un mémoire fort pressant, et cependant très-respectueux, pour obtenir la fin de son exil; mais il ne l'obtint qu'en 1820. Alors il vint habiter la capitale, et parut ne s'y occuper que d'objets littéraires. Le parti de l'opposition libérale s'efforça à plusieurs reprises de le faire nommer député, mais il ne put y réussir qu'en

1829. Lamarque siégea à l'extrême gauche de la chambre. Réélu après la révolution de 1830, qu'il avait complètement approuvée et secondée, il fut encore une fois envoyé par le nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest, où l'on craignait un soulèvement de la part des royalistes. Ce soulèvement n'ayant pas eu lieu, Lamarque revint siéger à la chambre des députés, où il prit plusieurs fois la parole sur des questions militaires, entre autres pour les membres de la Légion d'honneur, et où il continua de voter avec la majorité jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 1^{er} juin 1852, des suites de l'épidémie cholérique. Ses funérailles au cimetière de l'Est attirèrent un nombreux concours. Deux partis s'y étant trouvés en présence, il en résulta une lutte sanglante qui dura plusieurs jours, et qui ne fut terminée que par un déploiement de forces considérables et la présence du roi Louis-Philippe dans le quartier Saint-Martin, au plus fort du combat. On a encore de Lamarque : 1^o *Nécessité d'une armée permanente et projet d'une organisation d'infanterie économique*, Paris, 1820, in-8^o; 2^o *De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'étendre, de la nécessité et des moyens de le ranimer*, 1826, in-8^o; 3^o *Mémoire sur les avantages d'un canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous le rapport agricole, commercial et militaire*, Paris, 1825, in-8^o; 4^o *Notice sur la vie de Basterèche, des Basses-Pyrénées*, imprimée en tête d'un *Choix de discours de ce député*, Paris, 1828. On a publié, en 1855, un ouvrage posthume, sous le titre de *Souvenirs, mémoires et lettres du général Maximilien Lamarque*, Paris, 3 vol. in-8^o, où l'on a été étonné de ne trouver que des diatribes rebattues contre la restauration, et point de cette élévation, de cette générosité d'opinion que l'on avait quelquefois remarquée dans ses écrits et dans ses discours à la tribune. — LAMARQUE d'Arrozat (le baron Jean-Baptiste-Isidore), maréchal de camp, né à Drazon (Basses-Pyrénées), s'enrôla aussi dès l'année 1791 dans un bataillon de volontaires du département des Landes, où il fut nommé capitaine, et fit avec distinction dans ce corps les guerres d'Espagne, d'Italie et d'Égypte. Devenu colonel du 3^e régiment d'infanterie légère, il se signala particulièrement aux batailles d'Essling, de Wagram, et reçut pour récompense les titres de baron, d'officier de la Légion d'honneur, et une dotation. Étant passé en Espagne l'année suivante, il s'y distingua par la défense de Figuières avec trois bataillons contre quinze mille Espagnols, et à la bataille d'Alta-Fualla, où il fit quinze cents prisonniers. Le général Decaen demanda pour lui à cette occasion le grade de maréchal de camp, qu'il obtint au mois de mai 1812. Chargé en cette qualité du commandement de Lérida, et se trouvant séparé depuis plusieurs mois de l'armée de Suchet, Lamarque tomba dans un piège du baron d'Éroles, qui lui envoya un émissaire avec un faux ordre du maréchal d'é-

vacuer la place. Il en était à peine sorti avec sa garnison, qu'entouré d'une armée anglaise et espagnole, il fut obligé de se rendre prisonnier avec quinze cents hommes. Après quelques mois de captivité, il revint en France à l'époque de la restauration, fut mis en retraite et mourut à Pau le 8 mai 1834. M—D J.

LA MARTELIÈRE (JEAN-HENRI-FERDINAND) littérateur dont le véritable nom était SCHEWING DEN HAMMER (*brandissant le marteau*), naquit le 14 juillet 1761, à Ferrette, dans la haute Alsace, où sa famille était depuis longtemps en possession des premières charges de la magistrature, et avait quitté son nom allemand pour prendre celui d'un fief qui lui appartenait dans le Sundgau. Après avoir fait ses études dans les universités d'Allemagne, où il eut Schiller pour condisciple, la Martelière alla les perfectionner à Paris, et revint s'y fixer lorsqu'il eut voyagé dans quelques parties de l'Europe. Son goût pour les lettres et les beaux-arts et ses liaisons avec quelques hommes marquants dans la littérature déterminèrent son choix. La révolution lui ayant fait perdre la plus grande partie de sa fortune, il fut obligé de recourir à sa plume. Dès l'année 1786, il avait terminé un drame en cinq actes et en prose, *Robert, chef de brigands*, imité de Schiller. Mais comme les obstacles qu'il éprouva longtemps pour le faire représenter n'étaient pas encore levés en 1791, ce fut par un autre ouvrage qu'il débuta dans la carrière dramatique. Ce début ne fut pas heureux. Une comédie en trois actes et en vers, *les Trois Amants*, jouée en 1791, au théâtre de Monsieur, rue Feydeau, dut sa chute à la froideur du sujet et à la longueur des scènes, quoique le style en fût assez agréable. *Robert, chef de brigands*, qui n'avait pas ce mérite, parut enfin au théâtre du Marais, le 6 mars 1792, et la vogue prodigieuse que ce drame obtint fit aussi la réputation du comédien Baptiste aîné. La Martelière donna encore à ce théâtre, la même année, *le Tribunal redoutable*; ce drame en cinq actes et en prose eut presque autant de succès que celui de *Robert*, dont il était la suite, mais fut au moment d'attirer quelques chagrins à l'auteur, parce qu'il y avait émis des principes qui avaient plus d'un rapport aux circonstances. Ces deux pièces furent imprimées en 1793, in-8°, et la première passa, la même année, avec Baptiste, au Théâtre Français de la république, où elle continua d'attirer la foule. Toutefois la Martelière interrompit ses travaux littéraires, et on le perd de vue pendant cinq à six ans. Si, par scrupule de conscience, il refusa, comme il l'a prétendu, d'accepter sous le gouvernement du directoire la place de président de la commission centrale à Aix-la-Chapelle, et celle d'agent national des arts et monuments de la Belgique, parce que ces fonctions avaient pour but de spolier des peuples vaincus, il s'absenta probablement ou obtint quelque emploi aux armées. Il reparut en 1798, et donna au théâtre

Louvois : *Les Trois Espiègles, ou les Arts et la folie*, comédie en trois actes, en vers, prose et couplets, in-8°; au théâtre de la Gaîté : *le Testament, ou les Mystères d'Udolphe*, drame en cinq actes, en prose, 1799, in-8°; au Théâtre-Français : *l'Amour et l'intrigue*, drame en cinq actes, en prose, longtemps annoncé sous le titre de *la Favorite*, imité de Schiller, et tombé, 1801; au théâtre des Jeunes-Artistes : *Gustave en Dalécarlie, ou les Mineurs suédois*, trait historique en cinq actes et en prose, 1803, in-8°. A cette époque, la Martelière, ne trouvant pas que la culture des lettres pût suffire à son bonheur, ni le faible produit de ses travaux dramatiques à son existence, ne se montra plus difficile, et accepta un emploi dans l'administration centrale des droits réunis, créée nouvellement. Il y devint successivement sous-chef de bureau, puis contrôleur extraordinaire, et fut mis à la retraite le 1^{er} janvier 1823, jouissant d'une pension de deux mille quatre cents francs, qui a rendu son existence indépendante, heureuse et paisible jusqu'à sa mort, arrivée le 27 avril 1830. Outre les sept ouvrages que nous avons cités, il a donné encore au théâtre : 8° *les Francs-Juges, ou les Temps de barbarie*, mélodrame en quatre actes, qui réussit à l'Ambigu-Comique, 1807 et 1815, in-8°; 9° *le Mari sans caractère, ou le Bonhomme*, comédie en cinq actes, en vers, tombée à l'Odéon, en 1808; l'auteur fut dédommagé de cet échec par le succès qu'y obtint en 1814 : 10° *Pierre et Paul, ou une journée de Pierre le Grand*, comédie en trois actes, en prose, 1815, in-8°. Il a donné à l'Opéra-Comique (Feydeau) trois ouvrages qui ont eu du succès. 11° *Menzikoff et Fædor, ou le Fou de Berezof*, en trois actes, musique de Champein, 1808, in-8°; 12° *la Partie de campagne*, en un acte et en prose, 1810, in-8°; 13° *le Prince d'occasion, ou le Comédien de province*, en trois actes, musique de Garcia, 1817, in-8°. Son dernier ouvrage dramatique est : 14° *Fiesque et Doria, ou Gènes sauvée*, tragédie en cinq actes, imitée de Schiller, 1824, in-8°. Cette pièce, reçue trois fois au Théâtre-Français, fut suspendue par ordre supérieur, et remplacée par la tragédie de *Fiesque*, de M. Ancelot. La Martelière avait une grande connaissance de la scène, une imagination féconde en situations pleines d'intérêt et de chaleur, mais il écrivait avec trop de précipitation et de négligence. On a encore de lui : 15° *Théâtre de Schiller*, traduit de l'allemand, 1799, 2 vol. in-8°, contenant trois pièces de cet auteur : *l'Amour et l'intrigue, la Conjuration de Fiesque, Don Carlos*, et *Obellino de Zschocke*; c'est tout ce qui a paru d'une collection qui devait contenir, en douze volumes, les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. 16° *Les Trois Gil Blas, ou Cinq ans de folie*, histoire pour les uns, et roman pour les autres, 1802 et 1809, 4 vol. in-12; 17° *Fiorella, ou l'Influence du cotillon*, suite des *Trois Gil Blas*, 1802 et 1809, 4 vol. in-12. Ces deux romans sont assez plaisants, mais un peu

trop égrillards. 18° *Alfred et Liska, ou le Hussard parvenu*, roman historique du 17° siècle, 1804, 4 vol. in-12; 19° *le Cultivateur de la Louisiane*, roman historique, 1808, 4 vol. in-12; 20° *Conspiration de Bonaparte contre Louis XVIII, ou Relation de ce qui s'est passé dans Paris* depuis le 30 mars 1814 jusqu'au 22 juin 1815, etc., 1815, in-8°. Dans cette brochure, qui a eu trois éditions, l'auteur invitait la chambre des représentants à se rendre, avant la clôture de la session, au-devant du roi, *toute affaire cessante*. La Martellière a publié, en 1825, le prospectus d'une *Histoire des conspirations célèbres, tant anciennes que modernes*, qui devait former douze volumes in-8°; mais cet ouvrage inachevé est resté inédit. A—T.

LA MARTILLIÈRE (JEAN FAVRE DE), général d'artillerie, naquit à Nîmes, le 10 mars 1752, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Après avoir terminé ses études à Paris, il entra comme sous-lieutenant dans l'artillerie en 1757, et fit aussitôt la guerre en Allemagne jusqu'à la paix de 1763. Alors il passa dans les colonies occidentales, fut employé particulièrement à la Guadeloupe, et composa sur la défense de cette île des mémoires lumineux qui fixèrent l'attention de Gribeauval. Cet ingénieur célèbre lui confia l'inspection de la fonderie de Douai, où le jeune la Martillière ajouta beaucoup à sa réputation, et fut dès lors considéré comme un des premiers officiers de l'artillerie française. Son avancement fut en conséquence aussi rapide qu'il pouvait l'être à cette époque. Il était en 1789 colonel et chevalier de St-Louis. Ayant embrassé la cause de la révolution, il devint maréchal de camp en 1792, et fut chargé, au commencement de l'année suivante, du commandement de l'artillerie à l'armée des Pyrénées-Orientales. Ce fut en cette qualité qu'il dirigea la vigoureuse défense de Bellegarde et le siège de la citadelle de la Trinité. Le 17 novembre 1794, il conféra avec Dugommier pendant l'attaque de Peyrostortes et de Lupia, lorsque ce général en chef fut frappé mortellement d'un éclat d'obus. La Martillière reçut du même coup une assez forte contusion : mais il conserva assez de force et de présence d'esprit pour arrêter par de bonnes dispositions la marche de l'ennemi, disposé à profiter de ce malheur pour enlever la position de la *Montagne Noire*. Trois jours plus tard l'armée française remportait la victoire d'Eyscaulas; puis elle s'empara de Figuières et de Roses par deux sièges remarquables, et dans lesquels il déploya une grande habileté. Nommé général de division en 1795, il fut envoyé à l'armée du Rhin pour en organiser l'artillerie, qu'il commanda aux batailles de Stockach et de Zurich en 1799. De là il passa à l'armée d'Italie, au moment où elle était rejetée dans Gènes sous les ordres de Masséna. Chargé du commandement de l'artillerie durant ce siège mémorable, il y déploya, malgré son grand âge, une activité et

des talents qui ajoutèrent à sa célébrité et lui firent donner le commandement général de l'artillerie, lorsque les deux armées se trouvèrent réunies après la bataille de Marengo. Le 4 janvier 1802, ses longs et utiles services furent récompensés par le titre de sénateur, et un peu plus tard par celui de comte, de grand officier de la Légion d'honneur, et par la sénatorerie d'Agen. Alors, profitant de ses loisirs, il mit la dernière main à ses divers écrits, savoir : 1° *Recherches sur les meilleurs effets à obtenir dans l'artillerie*, 2 vol. in-8°, 2° édition, 1812; 2° *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu, augmentées d'un traité de la ballistique*, Paris, 1817, in-8°. Le général de la Martillière mourut à Paris, le 20 mars 1819, sans laisser de postérité. Ainsi sa pairie s'éteignit en sa personne. M—D J.

LAMARTINIÈRE (PUZIN DE). Voyez BENOÎT.

LAMARTINIÈRE (BRUZEN DE). Voyez MARTINIÈRE.

LAMAUVE (LOUIS-CÉSAR), né à Vitteffleur en Caux, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude de la médecine. Il suivit d'abord les cours de chirurgie à Rouen, puis il vint à Paris, où il fut nommé successivement prévôt d'anatomie de l'école pratique, professeur de médecine et d'accouchement, et enfin, en 1791, chirurgien des hôpitaux militaires. Lamauve était employé en cette dernière qualité à Reims quand il reçut le grade de docteur en médecine. Quelques années après il alla se fixer à Rouen, où il fit gratuitement et avec grand succès des cours d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement. Il dut à sa réputation d'habile praticien la place de chirurgien en chef de l'hospice général de cette ville. Dès lors les soins d'une nombreuse clientèle et la publication de plusieurs mémoires de chirurgie, dont quelques-uns ont une certaine importance, occupèrent tous ses instants. Il mourut le 3 août 1821. Nous avons de lui : 1° *Manière de traiter les maladies syphilitiques dans les femmes enceintes, dans les enfants nouveau-nés et dans les nourrices* (à la suite de l'Histoire de la médecine clinique, etc., de P.-A.-O. Mahon, publiée par Lamauve), Paris, an 12 (1804), in-8°; 2° *Nouveau Procédé pour détruire les polypes* (dans les *Annales cliniques de la société de médecine de Montpellier*, t. 16 (Hist., t. 4), p. 129). Ce procédé consiste dans le tamponnement des fosses nasales, que l'auteur vante comme bien supérieur à la ligature, à l'arrachement et à la cautérisation. Cette assertion est loin d'avoir reçu la sanction de l'expérience, et cette nouvelle méthode est entièrement tombée dans l'oubli. 3° *Sur les dangers d'ouvrir l'artère épigastrique dans l'opération de la hernie inguinale* (dans les *Mémoires de la société libre d'émulation de Rouen*). Lamauve a fait, sur la distribution de l'artère épigastrique et sur ses rapports avec le cordon, des travaux qui depuis ont été complètement effacés par ceux de Scarpa, de Dupuytren et de A. Cooper, mais qui n'en étaient

pas moins très-remarquables à l'époque où ils ont paru. 4^o *De l'influence de l'imagination des mères sur le produit de la conception* (même recueil). L'auteur, tout en reconnaissant l'influence que les commotions externes, les impressions intérieures exercent parfois sur le mode de développement de l'œuf humain, déclare qu'il est absurde de supposer que les modifications qui en résultent pour ce dernier puissent jamais emprunter quelques-uns des caractères de la cause perturbatrice.

D—D—R.

LAMB (JACQUES BLAND-BURGES), publiciste et poète anglais, naquit le 8 juin 1752, à Gibraltar. Fils unique d'un officier fort riche, ensuite contrôleur général des douanes dans la Grande-Bretagne du Nord, il fut élevé avec le plus grand soin, demeura deux ans à l'université d'Édimbourg, sous Somerville, l'auteur de l'*Histoire du règne de la reine Anne*, passa bientôt à l'école de Westminster et enfin, de 1769 à 1775, fut un des hôtes du collège de l'université à Oxford. Vint ensuite le voyage obligé : Bland-Burges mit d'un à deux ans à visiter la France, la Suisse, l'Italie et une partie de l'Allemagne. A son retour il s'agit de choisir une profession : le jeune touriste se décida pour celle des lois ; il suivit les cours de Westminster-Hall, et, à la saison d'été, 1777, il fut admis membre du barreau de Lincoln's-Inn. Burges était sans nul doute un des jeunes avocats qui avaient le plus de savoir et de pénétration. C'est peut-être ce qui bientôt lui rendit sa profession fastidieuse. Lié avec Pitt et avec le duc de Leeds, il sentit prédominer en lui la fibre politique, et il finit par abandonner totalement les affaires juridiques dès qu'il eut été élu représentant de Helston (Cornouailles) à la chambre des communes, en 1787. Les ministres, ses amis, le nommèrent en 1789 sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Dans cette belle position, qui le rendait en quelque sorte membre du cabinet, il lança diverses publications sur les affaires du jour, publications précieuses en ce qu'il faut y voir moins l'opinion de l'individu que l'argumentation sophistiquée du cabinet pour donner le change à l'Europe. Il n'en était point à son coup d'essai, et dès 1778, c'est-à-dire très-peu de temps après son début au barreau, il imprimait déjà (*voy.* plus bas). Uni à un autre sous-secrétaire d'État, bientôt il fonda, sous la protection de Pitt, la célèbre feuille quotidienne *the Sun* (le Soleil), et, dans les commencements surtout, il y fit lui-même une foule d'articles en vers et en prose, badins et sévères, qui contribuèrent puissamment à la fortune du journal, bien que les subventions ministérielles opérassent encore plus. Ces services lui valurent en 1794, conjointement avec Evan Nepean et Cotterell, le poste de commissaire du sceau privé ; puis, en 1795, lorsqu'il résigna celui de sous-secrétaire d'État (la carrière politique le fatiguait comme l'avait jadis lassé celle du barreau), le titre de baronnet de Bur-

ville avec celui de maréchal à vie de la maison du roi. Il avait été réélu en 1790 par Helston : il ne se représenta point aux élections suivantes, et bien décidément il ne voulut plus vivre que pour la littérature et pour lui. Beaucoup de poésies, parmi lesquelles un poème épique, signalèrent cette époque de sa vie, la plus longue de toutes, car elle s'étend de 1796 à 1810 ou 1812, tandis qu'il ne fut avocat que dix ans, et homme d'État que neuf. A partir de 1812 commence, comme une quatrième et dernière phase de l'existence de Burges. L'ex-légiste l'ex-journaliste, l'ex-sous-secrétaire des affaires étrangères, l'ex-poète épique, ne s'occupa plus que de philologie sacrée et de théologie. Sa mort eut lieu en 1824. Il avait été marié trois fois, et ses trois femmes, toutes de familles titrées, l'avaient précédé dans la tombe : de la seconde, lady Anne Montolieu, fille d'un baron de Saint-Hippolyte, il avait eu dix enfants ; les autres unions restèrent stériles. Jusqu'en 1821 il n'avait porté de nom que celui de Burges, et c'est sous ce nom qu'on le trouve cité comme fondateur du *Sun*, comme homme d'État et comme écrivain ; une ordonnance de George IV lui permit de joindre à son nom celui de Lamb, et d'écarteler les armes des Lamb avec celles des Burges. Voici la liste des ouvrages qu'on a de lui et qu'on peut diviser en quatre sections : 1^o littérature proprement dite (9-14) ; 2^o politique et polémique (5-8) ; 3^o jurisprudence (1-2) ; 4^o théologie (15). 1^o *Considérations sur la loi de l'insolvabilité*. Londres, 1785, in-8^o. Dans cet écrit, occasionné par la proposition d'insolvabilité portée aux chambres britanniques par le comte d'Effingham, Burges fait preuve non-seulement de connaissances spéciales et positives, mais encore d'esprit philosophique ; c'est le jurisconsulte qui parle, mais déjà l'homme politique se dessine, et aujourd'hui il est aisé de voir que Pitt ne fut pas étranger à cet essai. 2^o *Lettre au comte d'Effingham sur son Acte d'insolvabilité*, 1785, in-8^o ; 3^o *Adresse à ceux des gentilshommes de campagne de l'Angleterre et du pays de Galles qui font partie des cours de comtés*, 1789, in-8^o ; 4^o *Lettres sur l'agression de Noutka par les Espagnols*, 1790, in-8^o, sous le pseudonyme Vérus. C'est une de ces publications patelines, si familières à la chancellerie de la Grande-Bretagne, ou même à toutes les chancelleries, et par lesquelles l'ambitieux rejette toujours sur autrui le tort de l'agression et proteste de sa longanimité, de son désintéressement, de son amour de la paix, ou bien met en avant les grands mots de droit des nations, de liberté du commerce, etc., lorsqu'il s'agit d'un commerce appartenant à d'autres, tel qu'était ou devait être celui de la baie de Noutka. Les *Lettres de Vérus* furent un des moyens par lesquels le cabinet britannique attira très-vivement l'attention de John Bull sur la contestation de Noutka ; et, comme tout ce qui est de l'intérêt de l'Angleterre est incontestablement

légitime en Angleterre, la cupidité publique, tant aux chambres que hors des chambres, sympathisa très-fort avec la marche que voulaient suivre les ministres et approuva les préparatifs de guerre contre l'Espagne. 5° *Historique des négociations de la France et de l'Espagne, en 1790, 1790, in-8°*. Tandis que la Grande-Bretagne, armant avec éclat, dépensait soixante-quinze millions à mettre sa marine sur pied de guerre, et obtenait, en vertu de l'alliance du 15 avril 1788, le concours des états généraux qui envoyaient l'amiral Kinsbergen se réunir à la flotte anglaise de Howe, l'Espagne avait réclamé de la France, de par le pacte de famille, l'envoi d'une armée formidable, et l'assemblée constituante, après avoir examiné jusqu'à quel point cet acte engageait la nation, avait décrété, le 24 août 1789, que celle-ci ferait honneur aux obligations défensives et commerciales contractées par son gouvernement, et que Louis XVI serait prié d'équiper quarante-cinq vaisseaux de ligne avec un nombre proportionné de frégates. Cette page intéressante de l'histoire de la révolution naissante est peu connue de ce côté-ci de la Manche; et surtout on n'a pas assez pensé à la sensation que fit à St-James la détermination vigoureuse de l'assemblée, digne héritière ici des pensées de Louis XVI et fidèle à la politique de la monarchie, quand la monarchie était fidèle à son rôle de grande puissance et d'ennemie de l'Angleterre. L'histoire de Burges accusé bien cette sensation, et, sous ce rapport, c'est un monument à consulter. 6° *Lettres d'Alfred, ou Revue de l'état politique de l'Europe, 1792, in-8°*. Ces lettres avaient d'abord paru, les unes après les autres, dans divers numéros du *Sun*. Elles roulent naturellement sur les événements contemporains; le style en est sévère et mâle: on peut encore aujourd'hui les lire avec intérêt, car elles embrassent l'Europe entière, et beaucoup des appréciations, des prophéties de l'auteur ont été, les unes, ratifiées, les autres, réalisées par le temps. 7° *Le Casuiste*. C'est une satire insérée d'abord dans les colonnes du *Sun*, et où Burges dépeint les uns après les autres avec autant de verve que de vérité, mais en exagérant beaucoup, suivant les lois de la caricature de tous les temps et de tous les pays, les chefs de l'opposition. 8° Beaucoup de Contes plus ou moins piquants, parmi lesquels nous indiquerons *la Perruque de l'évêque*. On peut regretter que ces spirituels échantillons d'une polémique mordante et moqueuse n'aient pas été réunis et imprimés. Il est vrai que, comme tous les recueils de ce genre, ils auraient besoin de notes en grand nombre. 9° *Héroïques épîtres de l'avocat Bradshaw parmi les ombres, à John Dunning, esq., 1778*; 10° *la Naissance et le triomphe de Cupidon, 1796, in-4°*. Ce poème, composé pour de ravissantes gravures publiées par Tomkins, d'après des dessins de la princesse royale Élisabeth, fut reçu avec beaucoup d'applaudissements, et jouit du

succès des ouvrages de luxe qu'on trouve quelques mois étalés sur le guéridon, entre la romance nouvelle et l'album de la maîtresse de maison. 11° *Richard I^{er}* (ou Cœur de lion), 1801, 2 vol. in-8°. Burges consacra les deux années 1799 et 1800 à la composition de ce poème, inspiré en partie, on n'en saurait douter, par l'expédition de Bonaparte en Égypte. Il le corrigea, sinon longtemps, du moins beaucoup, et envoya des épreuves à ses amis, avec prière de les lui renvoyer sévèrement critiqués. De ces exemplaires retrouvés après sa mort, avec les notes d'Ashley, de Bosccawen, de Cumberland, etc., plusieurs se sont vendus très-cher. L'ouvrage n'eut pourtant qu'un médiocre succès, et quoique prôné à sa naissance, quoique intéressant par le sujet et par le héros, quoique émanant d'un homme d'État, il tomba tout doucement dans les limbes de l'oubli où dorment tant d'épopées. De mauvais plaisants allèrent jusqu'à dire, faisant allusion au *Sun*, que c'était une tache au soleil. 12° *L'Exodiade* (en société avec Cumberland), en deux parties, 1807, 1808; 13° *Richesse, ou la Femme et la mère*, 1810, in-8°. Cette comédie, jouée au théâtre du Lycée par la compagnie de Drury-Lane, est tirée de la *Cité-Madame*, de Massinger. 14° *Le Dragon chevalier*, roman; 15° *Raisons qui commandent une nouvelle traduction de la Bible*, 1819, in-4°. P—OT.

LAMB (CHARLES), littérateur et poète anglais, naquit à Londres vers 1775. Après avoir étudié à l'école de grammaire de l'Hôpital du Christ, il entra comme employé dans les bureaux du comptable général de la compagnie des Indes. C'était une singulière individualité d'artiste que Charles Lamb; parfaitement excentrique, il ne fit jamais pourtant ce que l'on appelle des folies. Toutes ses propensions cependant l'entraînaient vers les gens de lettres et vers les lettres. L'école à la mode alors, c'était l'école laquiste ou lacustre, l'école de Southey, l'école des poètes cumberlandais. Charles Lamb eut des relations intimes suivies avec tous les coryphées des laquistes; mais telle était sa haute indépendance d'esprit, tel était son impassible bon sens, qu'il n'adopta nulle de leurs exagérations politiques, s'en tenant littéralement aux principes constitutionnels de la vieille Angleterre, la monarchie limitée, l'épiscopat, les deux chambres, l'aristocratie, le paupérisme. Un mince recueil de vers blancs qu'il publia en 1798, en société avec Lloyd, fut sa première communication au public; et c'est le seul de ses ouvrages qui porte quelques traces du faux goût des laquistes. Mais dès ce temps il s'était voué (par suite, il est vrai, de leurs inspirations) au culte des vieilles légendes, à la revivification des vieilles époques; et rapidement il en vint à se choisir une époque favorite sur laquelle il concentra toutes ses études, toutes ses facultés. Ce fut celle d'Élisabeth, étendue de quelques années en deçà et au delà; et la con-

naissance du temps, des choses, des hommes, des préjugés et des idées d'alors, respire dans tout ce qu'a fait Lamb, et donne à son œuvre des reflets de vérité locale qui captivent et produisent l'illusion. A la domination des laquistes, qui, comme politiques, venaient d'abjurer leurs anciennes idées, et rompaient avec fureur des lances en faveur du ministérielisme, était venue s'opposer une autre école, celle des Coleridge, des Keats, des Leigh Hunt, fort exaltés aussi dans le sens politique, mais constants du moins et hommes de cœur et d'honneur. Dès l'apparition de ceux-ci, Lamb, qui comprenait que leur littérature était plus près du vrai, et qui, en fait, s'était créé un genre à part, ne montrant d'attachement que pour les personnes, non pour les aphorismes esthétiques des laquistes, se déclara publiquement l'admirateur de tout ce qui, dans cette nouvelle coterie, lui semblait digne de louange, et, sans renoncer soit à ses premières amitiés, soit à ses premières convictions, il contracta des liaisons avec des poètes plus vigoureux, avec des socialistes plus sérieux que leurs antagonistes. C'est dans cette indépendance sincère et désintéressée, c'est dans cet éclectisme de bonne foi et de bon sens qu'il se maintint jusqu'à ses derniers moments. Lamb ne se maria jamais; il vivait patriarcalement avec sa sœur, célibataire comme lui, et comme lui faisant de la poésie et de la prose tour à tour. Lamb était quinquagénaire lorsque enfin il quitta son administration avec une pension de retraite: mais il n'en jouit que quelques années: sa mort eut lieu en 1834. Il était petit et faible, mais sa tête avait de la beauté et de l'expression: on eût dit un des types du Titien. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit: 1° des poésies peu nombreuses, savoir: 1. sa part des *Poèmes en vers blancs* (par Ch. Lamb et Ch. Lloyd), Londres, 1798, in-8° Bien qu'en général nous ne goûtions pas les vers sans rimes, c'est à tort que Byron, dans une note de sa fameuse satire, pour expliquer ces deux vers:

Whose verse of all but childish prattle void
Seems blessed harmony to Lamb and Lloyd,

caractérisent les deux amis par « Lamb et Lloyd, « les deux plus ignobles suivants de Southey et « compagnie. » 2. *Jean Woodeville*, tragédie, 1801, in-8° (en vers et en prose, à la manière de Shakspeare). 3. *M. H****, farce représentée en 1806 à Drury-Lane. De tous ces morceaux (la tragédie à part) les meilleurs sont *les Trois Amis* et *les Adieux au tabac* (en vers de cinq syllabes), *la Version de repentance*, et quelques-uns des douze sonnets. 2° Le conte de *Rosamonde Grey et la vieille aveugle Marguerite*, Londres, 1798, in-8°; 3° *Récits sur Shakspeare*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°. Ces vieux récits tant sur les contemporains de Shakspeare que sur Shakspeare lui-même ne sont pas seulement remplis de charme,

ce sont des morceaux de critique achevés: ils ont fait comprendre à tous l'atmosphère que respirait Shakspeare, et fait rire à Leigh-Hunt. « Lamb eût mérité que Shakspeare lui servit un « de ses drames, tout chaud sortant du four. » Ils ont été traduits en français sous le titre: le *Mémorial de Shakspeare, contes shakspeariens* par M. Alphonse Borghers, avec une introduction par M. Philarète Chasles, précédée d'une *Vie* de Shakspeare et de Lamb par M. Amédée Pichot, Paris, 1841, in-8°; autre édition, 1847, in-8°. 4° *Aventures d'Ulysse*, Londres, 1808, in-12; 5° des *Essais*; 6° d'assez nombreux articles dans le *Magazine*, le *New-Monthly Magazine*, le *Blackwood's Magazine*, la plupart sous le voile de l'anonyme ou sous le pseudonyme d'Élie; 7° Un recueil intitulé *Echantillons des poètes anglais dramatiques, avec des notes*, 1808, in-8°. Ces notes, historiques et critiques, ont, avec les récits sur Shakspeare, changé de face la critique sur les origines du théâtre anglais et fait apprécier la génération de poètes dont pouvait alors s'enorgueillir l'Angleterre. Les œuvres poétiques de Lamb ont été données par A. et W. Galignani, dans leur *the Poetical Works of Rogers, Campbell, Montgomery, Lamb and Kirke White*, Paris, 1829. — De sa sœur on a: 1° *l'École de miss Leicester*, Londres, 1808, in-8° (ou in-12); 2° des poésies pour les enfants, 1809, 2 vol. in-8° ou in-12; 3° diverses poésies mêlées parmi celles du frère. P—or.

LAMB (GEORGE), quatrième et dernier fils du premier vicomte *Melbourne* (Peniston LAMB), naquit le 11 juillet 1784. Il fut un des plus brillants élèves d'Éton, passa ensuite au collège de la Trinité de Cambridge, où il reçut le degré de maître ès arts (1803), et où se fit remarquer son goût pour la solitude et pour les lettres. Cependant il suivit la carrière du barreau avec l'idée de devenir un jour un homme politique, et il entra dans cette vue à Lincoln's-Inn, d'où bientôt il fut appelé à la circonscription du Nord. Mais il se dégoûta presque aussitôt des fonctions judiciaires, et la délicatesse de sa santé lui servit de prétexte pour les quitter. Son frère aîné venait de mourir, lui laissant et sa belle bibliothèque et un legs. Il consacra d'abord ses loisirs à des études de son choix. Pendant un temps on le vit se livrer à la petite littérature de théâtre et de journaux. Il s'avisait de donner à Covent-Garden une farce intitulée *Sifflez (Whistle for it)*: il l'avait donnée jadis au prieuré de Banmore, devant ses amis et convives, et on l'avait fort applaudie; mais à Covent-Garden le public siffla outrageusement. George Lamb n'en eut pas moins de succès à la *Revue d'Edimbourg*, où il fut en quelque sorte le lieutenant du caustique Jeffrey, et où se lisent de lui quelques articles, entre autres l'analyse des *Misères* de Beresfort. Cependant le nom de Lamb le portait naturellement du côté des affaires publiques. Il vint siéger au parlement, en 1818,

en remplacement de sir Samuel Romilly, comme représentant de Westminster; sa candidature, que soutenaient les whigs, avait donné lieu aux scènes les plus orageuses comme les plus burlesques; il avait eu pour concurrents le radical Hobhouse et le major Cartwright. Mais aux élections générales de 1819 il dut céder la place au premier de ces antagonistes, et ne reparut à la chambre qu'en 1826, par la grâce du duc de Devonshire et comme l'élu de Dungannon. Ce bourg, du reste sembla s'inféoder à lui jusqu'à sa fin, et le nomma encore trois fois son représentant. Lamb fit peu de sensation au parlement. Lord Melbourne, son frère, ne l'en fit pas moins entrer à sa suite au cabinet whig de lord Grey, en 1832, en le prenant pour sous-secrétaire de l'intérieur. George Lamb eut part en cette qualité à tous les actes de son frère, et, à défaut de grands talents, fit preuve au moins d'esprit de justice et de modération. Il mourut le 2 janvier 1854, à Whitehall-Yard, dans Londres. On a de lui, outre la farce indiquée plus haut, quelques poésies fugitives et une traduction de *Catulle* (Londres, 1821), qu'il est difficile de se procurer, parce qu'il n'en a été tiré que peu d'exemplaires. — Les noms de *Lamb* et *Lambe* sont communs en Angleterre, et nous pourrions encore citer un autre *George LAMB*, auteur des *Mystères du château de Ferney*, Londres, 1809, 2 vol. in-12; deux *William LAMB*, l'un dont il parut en 1802 (Londres), in-8°, une comédie intitulée *les Amis fashionables*; l'autre, médecin, membre du collège royal de médecine, champion bruyant du régime végétal, et auteur de *Recherches sur les propriétés de l'eau de source et sur les précautions à prendre contre l'emploi du plomb dans les conduits, pompes, réservoirs...* (Londres, 1803, in-8°); de *Recherches sur l'origine des malaises de la constitution* (Londres, 1805, in-8°); d'*Essais sur l'effet d'un régime particulier prescrit dans les cas de squirrhes*, etc. P—ot.

LAMB (LADY CAROLINE), née miss Caroline Ponsonby, belle-sœur du précédent, mériterait par elle-même d'échapper à l'oubli, n'eût-elle pas eu le malheur d'être une page de la vie de lord Byron. Liée par la naissance aux premières familles de l'Angleterre et de l'Irlande, fille unique du comte (Frédéric Ponsonby) de Besborough, petite-fille, par lady Henriette, sa mère, du premier des comtes Spencer, et, par son aïeule maternelle, arrière-petite-fille des Poyntz et du grand comte de Peterborough, Caroline reçut la plus brillante éducation, mais une éducation de fille unique et d'héritière. Née le 13 novembre 1783, lady Caroline avait à peu près vingt ans lorsque, mariée (le 3 juin 1805) à l'honorable William Lamb, elle fit son entrée dans le monde. Elle y produisit la plus vive sensation et devint une des beautés à la mode, une des premières dames du château. Ce n'est pas qu'elle fût belle, on eût pu même trouver qu'elle n'était pas jolie. Bien faite, mais

petite de taille et de formes un peu grêles, blanche et blonde, mais peu régulière de traits, elle eût à peine été remarquée dans un cercle commun. Au sein du monde d'élite où son mari jouait un grand rôle, il n'en était point ainsi. Le contraste de ses yeux d'un noir sombre avec son teint et sa chevelure d'Anglaise lui donnait quelque chose de singulier; sa cambrure d'Espagnol, sa désinvolture d'Italienne, sa vivacité de créole frappaient et la classaient à part. Au total, elle attirait, puis captivait et finissait le plus souvent par fasciner. Ses manières excentriques semblaient d'abord décousues, bizarres; mais on s'approchait pour la mieux voir, et l'on ne s'éloignait plus, et l'on s'y habitua; on arrivait à y trouver non-seulement du charme, mais ce qui certes ne s'y trouvait pas, de l'harmonie et de la gradation, ou plutôt on ne pensait rien de tout cela: on la voyait belle et on ne la désirait point autrement. Le mariage de lady Caroline Lamb fut d'abord heureux; elle avait donné le jour à trois fils; elle se réfugiait de l'insignifiant caquetage des salons dans son intérieur, près de sa bibliothèque, près de son époux, qui, partageant son goût pour les lettres, lisait souvent avec elle les chefs-d'œuvre de l'art. Mais cette paisible diversion ne pouvait longtemps satisfaire la vive imagination de la noble lady. Pour ces organisations de feu, il n'est de beaux sites que les sites accidentés; la vie unie et sans tempêtes lui semblait monotonie et prosaïsme: elle aspirait à quelque malheur. Elle n'en trouva point tant que Byron ne fut pas là. Byron alors courait l'Orient, tantôt à Malte, tantôt en Grèce, en Albanie, ramassant ses impressions de *Childe Harold*, du *Giaour*, du *Corsaire*, de *la Fiancée*, et, quoi qu'on en dise, bien parfaitement inconnu de la haute société britannique, à laquelle n'arrivait point d'écho le bruit lointain et affaibli de ses aventures, et ce n'est point, ce ne pouvait être de lui que s'occupait particulièrement alors lady Lamb. Mais quelque temps après, lorsque, de retour en Angleterre, il eut mis au jour les deux premiers *Chants du Pélerinage*; quand la sincérité profonde avec laquelle est accentué le caractère de *Childe* eut fait dire que *Childe* était le portrait de l'auteur, alors Caroline se passionna soudainement pour la célébrité à la mode, et sa passion ne fut point un secret. On la guetta; elle ne s'en doutait pas, ou plutôt s'en moquait; et, quand tout fut public, elle affecta de braver encore plus l'opinion. Caroline vit Byron pour la première fois chez lady Jersey; elle l'avait à peine vu, lorsque, travestie en jockey, elle s'introduisit chez lui et lui remit, elle-même à lui-même, une lettre revenant à: « Votre esclave toujours, et ta maîtresse quand tu voudras: » Byron n'était pas homme à ne pas reconnaître, en dépit de l'habit de jockey, que le porteur et l'auteur de la missive ne fussent qu'un. La franchise lui plut, la hardiesse lui plut, et en vérité, pendant un temps, il fut à peu près

sans autres liaisons ; il faut même dire à sa louange qu'il ne cherchait point à l'afficher. C'est elle qui triomphait trop publiquement et qui prenait plaisir à triompher de rivales vraies et supposées. C'est elle qui, par des imprudences, des éclats et finalement par des scènes en plein salon, d'abord mettait le public sur la voie, puis dans la confiance. De fort bonne heure le mari avait tout su : surpris à peu près, l'auteur du *Giaour* et de *Manfred*, malgré sa féconde imagination, n'avait trouvé de moyen autre pour colorer sa présence que de se faire passer pour un voleur, et de sortir rapidement, un petit poignard de dame à la main et l'écrin de milady sous son manteau ; pure comédie d'autant moins apte à donner le change à milord que Byron, dans sa brusque évasion, avait laissé tomber une lettre à son adresse. Bulwer, dans sa *Vie de Byron*, auquel on sait qu'il est assez hostile, assure que l'illustre poète avait tenté de décider sa maîtresse à fuir avec lui pour quelque lointaine contrée, et que celle-ci, malgré sa passion, eut l'honneur de se refuser à ce vœu. Tout ce que prouve l'anecdote de Bulwer, c'est qu'effectivement il fut question entre Caroline et Byron de fuite publique, éclatante ; mais que la proposition soit venue du poète, nous avons peine à le croire (1). Quelque volupté qu'éprouvât Byron à être compris et admiré par une intelligence de femme, il finit par s'ennuyer de s'entendre appeler *le sublime*, et toujours par la même bouche. Enfin il cessa complètement de voir sa maîtresse. Un matin cependant elle s'introduisit encore chez lui, dit une note de Medwin ; et furieuse, peut-être de ne le point trouver, tombant sur un volume de Vathek, un des livres que Byron avait le plus goûtés dans son enfance (*voy.* la note de *Childe Harold*, ch. 1, stance 22) et que sans doute ils avaient plus d'une fois savouré ensemble, elle écrivit sur la page blanche *Remember me* (rassouviens-toi de moi) ! De retour, Byron trouva le livre ouvert sur la table ; et c'est alors qu'à ce cartel de femme il répondit par ces huit vers (2), ou, parmi tant d'autres mots, suit cette ligne écrasante : « Et ton époux aussi se souviendra ! » Puis il déchira le feuillet et l'envoya sous un pli à sa persécutrice. Ils ne se réconcilièrent jamais, et

(1) Bulwer dit aussi, toujours à propos de lady Lamb, que beaucoup des lettres d'amour de Byron étaient des copies textuelles des *Liaisons dangereuses*. Nous aimerions beaucoup à voir de ces autographes. Byron copier Laclous autrement qu'en passant, comme plaisanterie, ou par quelque autre hasard !

(2) Remember thee! remember thee!
Till Lethe quench life's burning stream,
Remorse and shame shall cling to thee
And haunt thee, like a feverish dream.
Remember thee! by, doubt in not
Thy husband too shall think of thee :
By neither shalt thou be forgot
Thou false to him, thou fiend to me!

Se souvenir de toi! de toi! tant que le Léthé n'aura pas éteint l'ardent torrent de ta vie, le remords et la honte tinteront autour de toi et te poursuivront comme un rêve dans la fièvre. — Se souvenir de toi! ah! n'en doute pas, ton époux n'y songera que trop! ni lui, ni moi ne t'oublierons, lui pour qui tu fus perfide, moi dont tu es la furie!

quelques mois après eut lieu le mariage de Byron, suivi bientôt des plus tristes tiédeurs du ménage, et du second et dernier adieu de poète à sa patrie. Lady Caroline eût peut-être tout pardonné alors, s'il l'eût mise de moitié dans ce second pèlerinage de Childe Harold. Mais jamais Byron n'en avait été plus loin. Le ressentiment profond qu'elle nourrissait dans son cœur s'exhala bientôt, et le roman de *Glenarvon* (1816) vint attester qu'elle entendait blesser de ses traits, blesser de ses mains celui dont elle avait à se plaindre. Vain cri de détresse et de colère, et qui ne servait qu'à prouver son dépit et son désir de faire du mal aux auteurs de ses maux ; car Byron n'était pas seul l'objet de sa haine. Mais plus le cri de l'abandonnée accusait de désespoir et de fureur, plus l'impitoyable orgueil de Byron eût pu se sentir flatté, bien que son irritabilité en ait été longtemps froissée (1), plus sa célébrité funeste croissait ! Et le monde, le grand, le haut monde, tout en dévorant *Glenarvon*, tout en déversant l'anathème sur l'original du portrait, était sans merci pour le peintre. On pardonna peut-être encore moins à lady Caroline l'éclat de son talent que les plaisirs de sa faute. On ne s'était point complètement retiré d'elle avant *Glenarvon* : soit qu'on pressentit qu'elle se rendrait redoutable, soit que l'on trouvât que pour une noble dame écrire c'était descendre, on sembla s'apercevoir pour la première fois, en lisant ces confessions, cette apologie, ce mémoire, comme on voudra l'appeler, qu'elle avait fait scandale ; il fut comme convenu de l'évincer tacitement du monde. Naguère l'élite de la Grande-Bretagne affluait chez elle ; quelques amitiés seulement lui restèrent (les Hobhouse, les Wellington, les Ugo Foscolo, noms surpris de se rencontrer), et une femme, madame de Staël, dont les lettres vinrent adoucir ses amertumes. A partir de cet instant, la plus grande partie de sa vie s'écoula dans sa belle terre de Brocket-Hall. Aux cœurs blessés l'ombre et le silence. Elle y recevait ses fidèles, et de loin en loin quelques illustrations du continent, bien qu'elle n'aimât plus à se donner en spectacle ; mais elle avait chance de recevoir ainsi des nouvelles directes de l'absent et de voir ceux qui l'avaient vu. Singulier intervertissement des destinées humaines, le poète anglais à Venise, le poète de Venise en Angleterre ! Foscolo était de tous le plus assidu à Brocket-Hall. Il n'y donna du moins que de bons conseils. C'est sur ses avis, en harmonie du reste avec ses propres penchants, que, résolue à ne plus froisser personne, Caroline composa son deuxième roman, *Graham Hamilton*, qu'on lut encore avec avidité, mais qui pourtant eut moins de retentissement que le premier, peut-être parce qu'il n'irritait point. Ensuite vint

(1) Non-seulement Byron revenait fréquemment, dans la conversation, sur les calomnies de *Glenarvon*, mais dans son *Don Juan* même (chant 2, stance 201), il a voulu lancer un trait contre sa vindicative ennemie.

Ada Reis (réimprimé à Paris, A. et W. Galignani, 1824, 2 vol. in-12), le moins populaire des trois ouvrages, mais qui ne pouvait qu'ajouter, tôt ou tard, à sa réputation d'écrivain. Et pour peu qu'elle eût voulu être difficile pour elle-même, et bien comprendre que connaître à fond le cœur humain n'est que le commencement du talent d'un grand romancier, et que les personnages doivent se peindre et se peindre eux-mêmes, presque à leur insu, par leurs actes et leur langage, le public anglais pouvait attendre d'elle une longue série de compositions sortant de la ligne ordinaire. Mais un épisode inattendu, dramatique comme ses trois ans, vint couper court à ses communications avec le monde. Son mari passait beaucoup de temps auprès d'elle, sans vains reproches, sans faux pardons, ayant pitié, l'aidant à porter la vie et la traitant comme une malade. Byron n'était plus. On avait eu soin de soustraire aux yeux de lady Lamb les gazettes contenant les détails de son agonie, de sa mort : elle ne savait que le fait, et en avait appris la nouvelle avec assez de courage. On le croyait ainsi du moins. Pour nous, nous pensons qu'elle n'ignorait rien de ces funèbres détails qu'on avait cru lui cacher. Un jour elle se trouvait à la grille du parc d'où l'on apercevait la grande route : son époux l'accompagnait et lui faisait une lecture. Tout à coup passe un char funèbre, armorié, reconnaissable : c'était les cendres de Byron, s'acheminant de Missolonghi à New-Stead. Nous croyons que lady Lamb savait d'avance que ce char devait passer. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'on la ramena mourante au château, en déplorant ce funeste hasard ; c'est qu'elle resta longtemps en danger, qu'elle rejeta les soins de William, qu'elle eut longtemps des accès de délire, que les médecins la dirent atteinte d'aliénation mentale, même lorsque corporellement elle fut convalescente ; qu'elle s'indignait de cette sentence, mais qu'elle n'écrivit plus rien, du moins pour le public, et que désormais elle ne fit plus que languir. Cependant elle atteignit le commencement de 1828. Une hydropisie s'était ajoutée à ses maux, et elle s'était rendue à Londres pour y subir une opération douloureuse. Mais après un soulagement momentané, le mal reprit son cours : elle expira le 23 janvier 1828, à sa maison de Pall-Mall. Ses restes furent transportés au cimetière de Halfield, appartenant à la famille Melbourne. Des trois romans de lady Caroline Lamb, un seul, à notre connaissance, *Glenarvon*, a été traduit en français (Paris, 1819, 3 vol. in-12). On ne saurait y méconnaître de la verve, du style, et dans quelques descriptions, surtout dans quelques discours qu'elle fait prononcer au personnage principal, la vraie touche byronienne. *Graham Hamilton* décèle beaucoup de connaissance et du monde réel et des caractères, des passions, des ressorts secrets qui font agir l'humanité : les exagérations, l'atrocité gratuite et inexplicquée s'y

trouvent moins prodiguées que dans *Glenarvon*. Comme elle avait peint Byron dans *Glenarvon*, de même elle se peint ici sous les traits de l'héroïne, laquelle, il est vrai, rappelle les traits de celle de *Glenarvon*, mais mieux finis et mieux fondus. *Graham Hamilton* aussi contient divers chants admirables en vers, particulièrement ces trois stances que termine ce refrain : *Ce que j'ai fait, tu ne le ferais pas* (1). Il existe encore d'autres vers de lady Lamb, mais disséminés, les uns dans *Ada* et dans *Glenarvon*, les autres dans quelques recueils ; et probablement il en est aussi qui sont restés manuscrits. On doit regretter que le tout n'ait pas été réuni. Vers et prose, on lirait ce recueil avec attrait, et l'on y reviendrait après l'avoir lu, comme à tout ce que recommandent un vrai talent, la science du monde, du réel, et l'impression sincère. P—OT.

LAMBALLE. Voyez SAVOIE-CARIGNAN.

LAMBALLE (MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN, PRINCESS DE), l'une des plus touchantes victimes de la révolution, née à Turin, le 8 septembre 1749, de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Hesse-Rheinfels. Elle reçut à la cour de Turin une éducation conforme au rang qu'elle y devait tenir, et en profita admirablement. Des ses plus jeunes années, ses grâces, ses vertus, son esprit firent les délices de sa famille, et le roi Victor-Amédée surtout eut pour elle toute l'affection d'un père. En 1767, elle épousa le fils du vertueux duc de Penthièvre, Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe. Compagnon des plaisirs du duc de Chartres, à peu près du même âge que lui, le jeune prince s'abandonnait aux plus folles dissipations. Son père pensa qu'une femme jeune et belle le détournerait des voies où il était engagé. Il pria le roi de choisir une épouse à son fils. Louis XV, que la mémoire de son aïeule la duchesse de Bourgogne rendait très-affectionné à la maison de Savoie, jeta les yeux sur la princesse de Carignan, qui venait d'accomplir sa dix-septième année. Elle était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et, sans être régulièrement belle, elle avait le teint éblouissant de fraîcheur. Sa physionomie était vive, piquante, spirituelle, et sa taille de la plus admirable élégance.

(1) On les a, mais faussement, attribuées à mistress Jordan. On aura sans doute du plaisir à les trouver ici.

If thou could'st know what's to weep
To weep unpitied and alone
The livelong night whilst others sleep,
Silent and mournful wate to keep
Thou woud'st not do what I have done.

Il thou could'st know what's to smile
To smile whilst scorn'd by every one
To hide, by many an artful wile
A heart that knows more grief than guile
Thou would'st not do what I have done.

And, oh, if thou could'st think how drear
When friends are changed and health is gone,
The world would to thine eyes appear
If thou, like me, to none wert dear
Thou would'st not do what I have done.

Le 14 janvier le mariage fut déclaré; le 17, M. de Choiseul signa le contrat, comme ayant les pleins pouvoirs du duc de Penthièvre; la bénédiction nuptiale fut donnée le lendemain; le prince Victor de Carignan représentait le prince de Lamballe; et le soir même la jeune princesse partait pour la France. Elle arriva le 30 à Montereau, et, au moment où l'on se mettait à table pour souper, un page, vêtu avec recherche et d'une tournure élégante, se présenta à elle et lui offrit un bouquet de la part de son mari. Comparant alors dans sa pensée les traits du galant messager à ceux du portrait qu'on lui avait remis à Turin, elle reconnut bien vite que c'était le prince lui-même; mais elle respecta son incognito, qui ne cessa qu'à Nangis, où elle le retrouva accompagné du duc de Penthièvre, venu jusque-là au-devant d'elle. Madame de Lamballe parut avec éclat dans une cour qui commençait à vieillir, et s'y fit distinguer non moins par sa grâce charmante que par une conduite irréprochable. Dans les premiers temps de son mariage, le prince de Lamballe se montra assidu auprès d'elle, la combla d'égards et d'attentions. Le bon duc de Penthièvre put croire que ses espérances étaient réalisées et que son fils allait sérieusement se réformer et cesser la vie de libertinage où il s'était jusque-là laissé entraîner. Mais il n'en devait pas être ainsi. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que la liaison du jeune prince avec le duc de Chartres se renoua plus forte que jamais. D'un caractère faible et d'un tempérament ardent, le prince de Lamballe s'abandonna de nouveau à tous les excès de la débauche. Toutefois, pour ne pas alarmer son père et ne point affliger son épouse, il environnait ses écarts d'une sorte de mystère. Mais le vieux duc, informé de ses désordres, le fit suivre par un de ses valets. Un jour, le jeune prince ayant surpris celui-ci dans cette surveillance : « Combien mon père te donne-t-il pour me suivre? lui dit-il. — Cinquante louis. — Eh bien! moi, je t'en donnerai autant pour te tenir tranquille; cinquante coups de canne si tu continues. » Bientôt après il leva le masque, passa les jours et les nuits dans des orgies crapuleuses. Mais il apprit bien vite à ses dépens tout ce que le vice a de plus amer au fond de sa coupe empoisonnée. Une maladie horrible, fruit inévitable de ses désordres, vint attaquer chez lui les sources de la vie, et, malgré tous les secours de la médecine, son état fut bientôt désespéré. Les soins les plus touchants lui furent prodigués par la princesse son épouse, elle passait les jours et les nuits au chevet de son lit, lui donnant elle-même les médicaments ordonnés, s'abstenant de tout reproche et ne lui adressant que des consolations. Cependant le mal faisait des progrès effrayants, et une opération cruelle fut déclarée indispensable; elle ne sauva pas le malheureux prince, qui succomba, au milieu d'horribles souffrances,

le 7 mai 1768, âgé de 20 ans : il n'était marié que depuis un an! Le temps de son deuil, qu'elle avait passé à Rambouillet avec le duc de Penthièvre, étant expiré, madame de Lamballe reparut à Versailles. Elle n'avait rien perdu de ses attraits, et Louis XV, qui l'avait toujours aimée, la revit avec plaisir. La vertueuse reine Marie Leczinska n'avait pas tardé à suivre au tombeau madame de Pompadour, Louis XV était donc veuf, et il n'avait plus de maîtresse, du moins en titre. On s'aperçut des progrès que madame de Lamballe faisait sur son cœur, et l'on conçut le projet de lui faire épouser la princesse. Madame Adélaïde surtout l'adopta d'enthousiasme, et eut à ce sujet plusieurs entretiens avec madame de Lamballe, qui ne se montra pas éloignée de s'y prêter. Le duc de Choiseul et sa sœur, la duchesse de Grammont, qui n'était pas femme à se laisser dessaisir volontiers en faveur d'une autre de l'empire qu'elle avait pris sur le faible Louis XV, firent échouer tous ces plans; un moment assez avancés pour que madame de Lamballe eût déjà reçu par anticipation nombre de félicitations. L'union du duc de Chartres avec mademoiselle de Penthièvre avait eu lieu vers cette époque. La princesse parut au mariage, et assista à toutes les fêtes célébrées à cette occasion. Devenue l'amie de la nouvelle duchesse de Chartres, elle fit avec elle différents voyages dans les possessions des maisons d'Orléans et de Penthièvre, semant partout les bienfaits et recueillant partout les bénédictions du pauvre. Après la présentation de madame Dubarry, la princesse de Lamballe et le duc de Penthièvre se retirèrent à Vernon, où leur constante affabilité, leur charité inépuisable les firent adorer, et où leur mémoire est restée en vénération. Madame de Lamballe revint à Versailles pour les fêtes du mariage de la Dauphine, réservée comme elle à une fin si tragique. Cette princesse l'aima dès qu'elle la vit, et c'est de ce jour que date leur intimité. Devenue reine de France, Marie-Antoinette s'attacha encore davantage à madame de Lamballe, et ce fut pour elle que la reine rétablit la charge de surintendante de sa maison, au grand regret de la vieille maréchale de Noailles, qui en remplissait les fonctions sans en avoir le titre. Peu de temps après, le duc de Penthièvre, étant allé tenir les états de Bretagne, emmena avec lui sa belle-fille, dont il ne pouvait consentir à rester séparé, même pour quelques semaines. C'est pendant l'absence de la princesse de Lamballe que madame de Polignac, qui venait de paraître à la cour, s'insinua plus avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette, et que commencèrent les faveurs répandues ensuite avec tant de profusion sur cette famille. A son retour madame de Lamballe s'aperçut facilement des progrès que la nouvelle favorite avait faits dans l'esprit de la reine, et, n'ayant plus reçu de celle-ci que des marques d'une politesse froidement affectueuse, elle quitta Versailles, et

alla passer à Sceaux la belle saison. C'est là qu'elle apprit la mort de la princesse de Carignan, sa mère, à laquelle elle avait toujours porté la plus tendre affection et dont elle s'était séparée avec de vifs regrets. Tout entière à sa douleur, elle dut pourtant, pour obéir aux lois rigoureuses de l'étiquette, reparaitre à la cour afin d'y recevoir les condoléances de la famille royale. Madame de Lamballe étant la dernière princesse de la cour de Louis XVI qui se soit conformée à cet usage, et les formalités avec lesquelles il s'accomplissait n'étant guère connues de la génération actuelle, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'en dire quelques mots. Lorsqu'une princesse du sang avait à recevoir de la famille royale un compliment de condoléance, elle se rendait à Versailles, en grand deuil; on la conduisait dans un des appartements du château, où elle se plaçait sur un lit de repos, et c'est là que le roi, la reine, les enfants de France et les autres princes de la maison royale venaient la visiter. Après leur départ, la princesse se levait, et, suivie de tous ses proches, comme elle en vêtements de deuil, elle allait rendre successivement au roi, à la reine et aux princes la visite qu'elle en avait reçue. Madame de Lamballe retourna à Sceaux le jour même de cette pénible formalité; blessée des rares témoignages d'amitié que lui avait donnés la reine, elle ne parut à la cour qu'à de longs intervalles. Cependant Louis XVI avait convoqué les états généraux, et l'ouverture en avait été fixée au 4 mai. Toute la famille royale devant assister à la procession solennelle qui eut lieu à cette occasion, madame de Lamballe y accompagna la reine, comme surintendante de sa maison. Après la procession, Marie-Antoinette, rentrée dans ses appartements, prit le main de madame de Lamballe, et, la lui serrant affectueusement, comme elle le faisait autrefois, elle lui dit, le cœur gros de soupirs : « Vous voyez, mon amie, comme ils nous ont traités, et avec quelle impudence le duc d'Orléans jouissait de notre humiliation et de la faveur du peuple ! » En effet, les cris de *Vive le roi!* que quelques personnes seulement firent entendre, avaient été promptement étouffés par les cris redoublés de *Vive le duc d'Orléans!* Les événements de juillet ayant forcé madame de Polignac à s'expatrier, madame de Lamballe, qui l'avait laissée tranquillement jouir de sa faveur, effrayée des dangers que courait la famille royale, et particulièrement la reine, vola, fidèle au culte du malheur, auprès de son ancienne amie, qui la reçut avec attendrissement. Mais déjà les événements se pressaient; le roi n'avait plus qu'une ombre d'autorité, la reine devenait de plus en plus l'objet de la haine populaire. Madame de Lamballe pensa que c'était le duc d'Orléans qui faisait ainsi partager à la populace la haine dont il était animé lui-même contre cette princesse; et, quoiqu'elle ne l'eût vu que fort rarement depuis la mort de son mari, elle surmonta sa répu-

gnance et se détermina à lui faire une visite, pour tâcher de le réconcilier avec la reine. Le duc d'Orléans la reçut avec une politesse respectueuse, l'écouta avec intérêt, et parut d'abord vouloir se prêter au raccommodement sollicité. Mais la négociation n'eut pas d'autres suites. La reine ne sut pas moins gré à madame de Lamballe de l'avoir tentée, et, reconnaissante du dévouement qu'elle venait de lui témoigner, lui rendit la place qu'elle avait occupée dans son cœur et la lui conserva toujours depuis. L'échec éprouvé par madame de Lamballe ne la rebuta pas, et l'attachement qu'elle portait à la famille royale, dont les dangers allaient croissant, lui inspira un autre moyen de l'en préserver. Ce qui animait surtout le peuple contre le roi et la reine, c'était la disette dont les partis se rejetaient réciproquement la responsabilité. Un banquier ou agent de change, nommé Pinet, qui avait toute la confiance du duc d'Orléans, passait chez quelques personnes pour être l'agent secret des accapareurs, et pour diriger à leur compte toute la manœuvre de l'accaparement. Madame de Lamballe proposa à la reine de faire inviter Pinet à une conférence au château de Marly, afin d'obtenir de lui, au moyen de brillantes promesses, le secret des accapareurs. Pinet fut invité à la conférence, et, flatté de la marque de confiance qui lui était accordée, promit de s'y rendre; mais il fut, peu de jours après, trouvé assassiné dans la forêt du Vésinet, son portefeuille à côté de lui. Ce mystérieux assassinat produisit une grande sensation, mais ne donna lieu à aucune poursuite. Les accaparements continuèrent, le pain devint de plus en plus cher; on persista à en accuser la cour, et les bandes parisiennes se portèrent sur Versailles. A peine madame de Lamballe, qui était alors à l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la banque de France), en fut-elle instruite qu'elle se disposa à courir près de la reine. Le duc de Penthièvre entra dans son appartement au moment où elle en sortait, la supplia de demeurer, lui représentant avec force le sort cruel qui l'attendait, elle, amie de la reine, si l'on venait à la reconnaître en route, et le désespoir où sa perte le plongerait. Madame de Lamballe céda à ses larmes et à ses prières, sous la promesse qu'il la ferait avertir de deux en deux heures de la marche des événements. Le lendemain, elle n'eut pas plutôt appris que la famille royale avait été ramenée à Paris, qu'elle courut aux Tuileries; elle eut la triste consolation d'y recevoir la reine à son retour de l'hôtel de ville, où le roi avait d'abord été conduit. Dès que Marie-Antoinette l'aperçut, elle se précipita dans ses bras en fondant en larmes : « Tout est perdu, mon amie! ce palais est une prison dont nous ne sortirons que pour aller à la mort. » Madame de Lamballe essaya de ranimer son courage, lui déclara que rien désormais ne pourrait la détacher d'elle, et se retira pour lui laisser prendre quelque repos, si néces-

saire après deux journées passées dans d'aussi terribles angoisses. A dater de ce moment, madame de Lamballe, compagne assidue de la reine, dont elle partageait et consolait les peines, ne fit plus que de courtes absences pour aller voir le duc de Penthièvre, soit à Aumale, soit à Vernon. Pendant la fameuse fête de la fédération du 14 juillet, elle parut aux côtés de Marie-Antoinette, qu'elle ne quittait plus, et vers le milieu de l'été elle l'accompagna à St-Cloud. On s'occupait alors à l'assemblée nationale de la question de savoir jusqu'à quel point le duc d'Orléans et Mirabeau se trouvaient compromis dans les événements des 5 et 6 octobre 1789. L'assemblée ayant décrété l'innocence de tous les deux, dans sa séance du 2 octobre 1790, madame de Lamballe en instruisit le duc de Penthièvre, alors à Vernon, par une lettre conçue en ces termes : « Je viens de « quitter ma sœur (madame la duchesse d'Or- « léans), mon cher papa; je lui ai fait compliment « sur le décret qui innocente son mari. Vous vous « imaginez bien que nous ne nous sommes pas « dit ce que nous pensions réciproquement. Elle « le croirait coupable, qu'elle n'en serait pas « moins comblée de le voir échapper à l'infamie « que ce procès aurait versée sur lui. Cette idée « est affreuse pour une femme qui aime aussi « tendrement son mari. Et puis *ses enfants ne sont « pas coupables*, et la punition de leur père aurait « rejailli sur eux.... Ecrivez à ma sœur que vous « partagez sa satisfaction; faites cet effort, mon « cher papa... Le côté droit n'a opposé qu'une « faible résistance, excepté le marquis de Bonnay, « qui a été garde du corps; et, comme on ne « pouvait justifier le prince qu'en accusant de « braves gens, le marquis de Bonnay a fait leur « apologie, en vieux soldat, de la manière la plus « touchante, et a fini par dire que les gardes du « corps, ses braves frères d'armes, seront toujours « ce qu'ils ont été, semblables à Bayard, sans « peur et sans reproche. Son courage a ranimé « le côté droit, qui a demandé l'ajournement; « mais impossible. Mirabeau était trop pressé de « sortir d'affaire, et ils ont été blanchis tous deux. « Je vous écrirai tout ce qui s'ensuivra, et je pro- « fiterai toujours des occasions de vous assurer « du tendre respect, etc. » Rien de remarquable dans la vie de madame de Lamballe jusqu'au moment du fatal voyage de Varennes. Quand le projet en fut définitivement arrêté, la reine lui en fit part, et l'assura que dès qu'elle serait en lieu de sûreté elle l'appellerait auprès d'elle. Mais il fut convenu que jusque-là, pour écarter tout soupçon, elle irait habiter le château d'Aumale, où une indisposition assez grave retenait alors le duc de Penthièvre, et que la reine lui écrirait dès qu'elle serait arrivée à Montmédy. Elle partit donc pour Aumale. Les adieux furent des plus touchants; il semblait qu'elles éprouvassent l'une et l'autre le douloureux pressentiment des malheurs irréparables qu'entraînerait un voyage en-

trepris sous de si tristes auspices. Bien tristes en effet! Le roi et la reine ramenés captifs aux Tuileries, Marie-Antoinette épancha ainsi sa douleur dans le sein de son amie : « Nous avons été tra- « his; notre malheur est au comble; sans Elisa- « beth je ne sais jusqu'où aurait été mon désespoir. « Mais cet ange fait passer dans les cœurs les « plus ulcérés la paix et la résignation qui ne « l'abandonnent point. Mes enfants ont été acca- « blés de fatigue; la chaleur était excessive, ils « mouraient de soif et nous avons eu toutes les « peines du monde à nous procurer des rafraî- « chissements... Les défiances sont augmentées; « il y a bien plus de dangers qu'avant ce malheu- « reux voyage. Oh! ma chère Lamballe, ne vous « exposez pas aux plus injustes soupçons; éloi- « gnez-vous pour quelque temps. Si plus tard le « ciel nous réunit, vous retrouverez toujours le « cœur d'une amie qui compte sur le vôtre. » Cette lettre affligea profondément le duc de Penthièvre et madame de Lamballe. Cependant elle ne pouvait se résoudre à suivre, en s'éloignant, le conseil de la reine, obligée qu'elle eût été d'abandonner son beau-père souffrant. Ce fut alors qu'il parut dans une feuille révolutionnaire, intitulée *le Paquebot*, un article atroce, où la princesse était accusée d'avoir, au moment du départ pour Varennes, fait arborer la cocarde blanche à ses domestiques; d'être en correspondance avec madame Dubarry, retirée en Angleterre, et de préparer par ses intrigues la contre-révolution. Consternée d'une pareille dénonciation, qui mettait ses jours en danger, madame de Lamballe crut devoir se disculper par cette lettre adressée au rédacteur de la *Feuille du Jour* : « Permettez- « moi, monsieur, de réclamer contre une erreur « dans laquelle le rédacteur du *Paquebot* a été « induit par son correspondant de Londres. Ma- « dame de Lamballe a appris à Aumale le départ « du roi. Elle y était allée à cause d'une indispo- « sition survenue à son beau-père, M. de Pen- « thièvre. Elle n'a avec elle qu'un seul nègre. « Elle n'a donc pu faire porter la cocarde blanche « à ses gens, qui sont restés à Paris. Elle n'a ja- « mais été en correspondance avec madame Du- « Barry. Les honnêtes gens devraient se borner à « gémir du mal qui existe, et ne pas l'augmenter « par des calomnies. J'attends de votre impartia- « lité, etc. » Le duc de Penthièvre ne vit plus alors que les dangers qui menaçaient sa belle-fille. Il exigea qu'elle s'éloignât. Elle partit donc pour l'Angleterre, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Bath; et l'accueil plein de distinction qu'elle y reçut du roi et de la reine, de tous les personnages haut placés, la sympathie que lui montra le reste de la population, eussent été dans le cas de l'y retenir si elle eût pu oublier qu'elle avait promis à Marie-Antoinette, triste et malheureuse, de revenir partager ses périls et ses chagrins. Elle attendait avec impatience que les bruits fâcheux répandus sur son compte fussent dissipés

pour reparaitre en France. Quand elle sut que la constitution était acceptée par le roi, et que le calme semblait rétabli, elle revint à Paris. Jusqu'alors elle avait conservé son habitation à l'hôtel de Toulouse; cette fois, elle prit possession aux Tuileries du logement affecté à sa place de surintendante de la maison de la reine, pour ne plus quitter cette princesse. A compter de ce jour elle eut part à toutes les amertumes dont était abreuvée la famille royale. Au 20 juin nous la retrouvons encore aux côtés de la reine : c'est madame de Lamballe qui la retient de force, pour ainsi dire, dans ses appartements, et l'empêche d'aller braver les périls qui l'attendent dans les appartements du roi. « Ma place est auprès de mon époux. — Votre place est auprès de vos enfants. » Et Marie-Antoinette, subjuguée par cette heureuse repartie, reste auprès de ses enfants. C'est madame de Lamballe qui dans la matinée du 10 août accompagne la reine, lorsque cette princesse vient, à cinq heures, se présenter avec le roi aux défenseurs d'un trône qui allait s'écrouler. Quand, sur l'avis de Røederer, le roi se décide à se rendre à l'assemblée avec toute sa famille, madame de Lamballe s'y rend avec eux, et partage leur captivité de trois jours dans la loge du *Logographe*. Le lundi, 15 août, vers deux heures après midi, elle les suit au Temple, en même temps que madame de Tourzel et Pauline, sa fille, mesdames Thibaut et St-Brice, femmes de chambre de la reine, et madame de Navarre, sa femme de chambre à elle. Quand les augustes prisonniers furent arrivés dans les bâtiments du grand prieuré, en attendant que le donjon fût disposé pour être leur prison : « Eh bien, mon amie, dit la reine à madame de Lamballe, vous avez voulu partager mon sort; vous voyez ce qui me reste de mes grandeurs passées : des fers, et la mort qui nous attend. — Je le sais, madame, mais je les préfère à la destinée la plus brillante, puisqu'il n'en est aucune où je puisse vous donner une plus grande marque d'attachement. Je tremblais qu'ils ne nous séparent; mais puisque je suis assurée de mourir ou d'être délivrée avec vous, je me trouve heureuse. » Cette douloureuse satisfaction ne devait pas lui être laissée longtemps. La Commune avait décidé qu'on enlèverait à la famille royale les fidèles serviteurs qui s'étaient voués à son service. Bientôt un mandat d'amener ayant été lancé contre toutes les personnes qui avaient suivi le roi au Temple, mesdames de Lamballe et de Tourzel furent contraintes de prendre congé de la reine. Les adieux de Marie-Antoinette et de la princesse furent déchirants. Il était minuit quand ces dames arrivèrent à la Commune. On les interrogea séparément. Nous n'avons à nous occuper ici que de l'interrogatoire subi par madame de Lamballe. — « Vos noms? — Marie-Louise-Thérèse de Savoie-Bourbon-Lamballe. — Quels renseignements avez-vous à donner sur

l'affaire du 10? — Aucun. — Où avez-vous passé cette journée? — Comme parente, j'ai suivi le roi à l'assemblée nationale. — Vous êtes-vous couchée dans la nuit du 9 au 10? — Non. — Où étiez-vous? — Dans mon appartement, au château. — Ne vous êtes-vous pas rendue chez le roi dans la nuit? — Voyant qu'il pourrait y avoir du bruit, j'ai passé chez lui vers une heure du matin. — Vous devez avoir eu connaissance que le peuple était insurgé? — Je l'ai appris en entendant sonner le tocsin. — Avez-vous vu les Suisses et les gardes nationaux qui ont passé la nuit sur la terrasse? — Je me suis mise à ma fenêtre; mais je n'en ai vu aucun. — Le roi était-il chez lui quand vous vous y êtes rendue? — Il y avait beaucoup de monde, mais le roi n'y était pas. — Vous avez su que le maire de Paris était aux Tuileries? — J'ai appris qu'il y était venu. — A quelle heure le roi s'est-il rendu à l'assemblée? — A sept heures. — N'avait-il pas, avant de s'y rendre, passé les troupes en revue? Savez-vous le serment qu'il leur a fait prêter? — Je n'ai pas entendu dire qu'on eût prêté de serment. — Avez-vous eu connaissance qu'il y ait eu des canons montés et braqués dans les appartements? — Non. — Avez-vous vu au château MM. Mandat et d'Affry? — Non. — Connaissez-vous les portes secrètes des Tuileries? — Je ne les connais pas. — N'avez-vous pas, depuis que vous êtes au Temple, écrit et reçu des lettres? — Je n'ai jamais écrit ni reçu de lettres qu'elles n'aient été remises à un officier municipal. — Avez-vous connaissance d'un ameulement qui se fait pour Madame Élisabeth? — Non. — N'avez-vous pas reçu depuis peu des livres de dévotion? — Non. — Quels sont les livres que vous avez au Temple? — Je n'en ai aucun. — Avez-vous connaissance d'un escalier barré? — Non. — Quels sont les officiers généraux que vous avez vus aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10? — Je n'ai point vu d'officiers généraux; je n'ai vu que M. Røederer. » — Les interrogatoires que subirent les autres personnes de la suite du roi, amenées avec elle du Temple à la Commune, furent aussi minutieux et aussi insignifiants. Quoique rien dans leurs réponses ne fût de nature à compromettre ces infortunées, on agita la question de savoir si on maintiendrait leur arrestation. Toutes avaient répondu qu'elles retourneraient avec joie au Temple. Manuel, à l'avis duquel on s'en était remis, les fit, pour la troisième fois, comparaître à la barre. « Mesdames, leur dit-il, le conseil général, dans sa sagesse, vient d'arrêter que vous resterez en arrestation jusqu'à nouvel ordre. Vous aurez à choisir entre deux maisons d'arrêt celle qui pourra vous convenir. Il s'agit de la Force ou de la Salpêtrière. » Indignée de cette alternative infamante, madame de Lamballe, relevant fièrement la tête, répondit avec calme et dignité : « Qu'on nous conduise dans la première que vous avez nommée. » Aussitôt des cris s'élevèrent du sein de la foule : *Non pas ! non pas ! à*

la Salpêtrière ! c'est assez bon pour ces coquines-là. Mais le tumulte fut apaisé, le conseil fit emmener mesdames de Lamballe, de Tourzel, etc. et elles furent conduites à la Petite-Force, où on les remit aux soins de la femme Héandre, à la surveillance de qui cette partie de la prison venait d'être confiée. Les deux prisonnières, madame de Lamballe et madame de Tourzel, obtinrent au moins de n'être pas séparées; elles passèrent les derniers jours d'août à se confier leurs chagrins, leurs inquiétudes, à se consoler et à s'encourager mutuellement. Cependant les tristes et sanglantes journées de septembre se préparaient. Des démarches avaient été faites, dans la journée du 31 août, auprès de Manuel, en faveur de mesdames de Tourzel, Thibaut et autres dames détenues dans cette prison. Ces démarches avaient porté fruit. Manuel envoya, vers dix heures du matin, Truchon, dit le *grand Nicolas*, avec ordre de faire sortir de la Petite-Force vingt-quatre femmes, du nombre desquelles madame de Tourzel, Pauline sa fille, mesdames Thibaut et St-Brice. Lorsque la princesse de Lamballe fut informée de leur départ par sa femme de chambre madame de Navarre, elle comprit quel sort l'attendait. Les massacres commencèrent à la Force dans la soirée du dimanche, presque en même temps qu'aux Carmes et à l'Abbaye. Madame de Lamballe, après le départ de madame de Tourzel, fut livrée à l'inquiétude la plus vive, aux angoisses les plus terribles. Les cris des malheureux qu'on égorgeait dans la rue retentissaient jusqu'à elle. À chaque instant il lui semblait voir arriver les bourreaux qui devaient l'égorger à son tour. Sa porte s'ouvre, elle se croit au moment suprême : c'est madame de Navarre qui, la figure rayonnante d'espoir, lui présente ce billet sans signature, qui vient de lui être remis par une main inconnue : « Soyez tranquille, M... a promis la vie à celle « qui vous est chère. Dites-lui que, quelque chose « qu'il arrive, elle se tienne enfermée dans sa « chambre et n'en descende pas. » Bien qu'elle eût fait déjà le sacrifice de sa vie, madame de Lamballe n'en éprouva pas moins un vif sentiment de joie à la lecture de ce billet, et il ne lui fut pas difficile de deviner d'où lui venait cette consolation inattendue. Quel autre en effet que le duc de Penthièvre pouvait s'occuper de sa délivrance dans un pareil moment ? Accablé de chagrins et d'inquiétudes, atteint d'une maladie grave, ce malheureux prince languissait dans son hôtel de Toulouse, lorsque le danger que courait sa fille chérie vint ajouter à sa douleur. Il savait la délivrance de madame de Tourzel, il savait à quelles conditions Manuel l'avait procurée. Un valet de chambre jouissant de toute sa confiance est mandé près de lui. « Allez, lui dit-il, n'épargnez rien; voyez Manuel; la moitié de ma fortune, ma fortune tout entière, s'il le faut, pourvu « que je la sauve ! Allez ! ne perdez pas une minute ! » On se rend chez Manuel. Manuel pro-

met la vie sauve à madame de Lamballe. Et il l'eût certainement épargnée si la chose avait entièrement dépendu de lui. Les massacres de la journée du 2 finirent vers minuit, et un silence lugubre succéda aux cris douloureux qui s'étaient fait entendre pendant six heures. Étonnée de vivre encore, madame de Lamballe se jeta sur son lit pour prendre quelque repos; mais elle ne ferma les yeux que pour les rouvrir presque aussitôt, réveillée en sursaut par des songes affreux, se mettant à genoux sur son lit, et demandant grâce aux bourreaux, dont elle se voyait déjà entourée. Tous ces détails ont été donnés plus tard par madame de Navarre, qui eut le bonheur de lui survivre. — Le lendemain, lundi 3, à huit heures du matin, deux hommes à figure sinistre entrent brusquement dans sa chambre, et lui enjoignent de se lever à l'instant, parce que la Commune, lui disent-ils a décidé qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle leur répond que, prison pour prison, elle aime autant rester dans celle où elle se trouve. Puis elle leur demande des nouvelles de mesdames de Tourzel. On lui répond qu'elles sont en sûreté, et on la presse de nouveau de se lever et de s'habiller. Elle refuse encore; et ces deux hommes, sans dire un mot de plus, se retirent. « Vous le voyez, madame, dit alors madame de Navarre, ces deux personnages mystérieux sont d'accord avec Manuel; car c'est de lui, n'en doutez pas, qu'il est question dans l'avis anonyme qui nous a été donné. Ils sont entrés dans votre chambre parce qu'ils sont entrés dans toutes les autres, et qu'il ne fallait pas donner lieu aux soupçons; mais ils étaient prévenus d'avance que vous refuseriez de sortir. Aussi vous voyez qu'ils n'ont pas insisté et qu'ils se sont retirés sans mot dire. » C'est ainsi que madame de Navarre cherchait à entretenir la malheureuse princesse dans l'espoir d'une délivrance à laquelle elle-même n'osait pas croire. Toutefois elle avait deviné juste. Les deux individus dont il s'agit avaient été envoyés là par Manuel. L'un d'eux, ce même Truchon qui, de l'ordre du procureur de la Commune, avait fait sortir la veille les dames de Tourzel et vingt-deux autres femmes, étant venu rendre compte au conseil de la Commune de sa nouvelle visite à l'hôtel de la Force, dit qu'il n'y restait plus que deux femmes, madame de Lamballe et sa femme de chambre, et il demanda ce qu'il en fallait faire, s'il fallait les délivrer comme les autres. « Il n'appartient qu'au peuple, s'écrie Lhuillier, d'ordonner de la vie ou de la mort de ses prisonniers. » Et Jourdeuil, enchérissant sur Lhuillier, ajoute : *Le peuple appelle la vengeance sur l'amie de Marie-Antoinette : il faut qu'elle meure !* Manuel garda le silence, et l'ordre fut donné de comprendre madame de Lamballe dans le massacre de la journée. Truchon partit aussitôt pour aller le mettre à exécution. Le lundi 3, à onze heures du matin, les meurtriers de la veille étaient de retour à leur poste de l'hôtel de la

Force. Aussitôt une foule rugissante s'écrie : *La Lamballe ! la Lamballe !* Ces cris, précurseurs de la mort, parviennent à son oreille. « Juste ciel, dit-elle à madame de Navarre, les voilà qui viennent ! où me cacher ? » Et elle tombe dans les bras de sa fidèle femme de chambre, qui elle-même avait peine à se soutenir. Elle eut néanmoins la force de la porter sur son lit, où elle demeura quelques temps évanouie. Il se fit alors un moment de silence, mais bientôt les cris : *La Lamballe ! la Lamballe !* recommencent ; et sa porte s'ouvre avec fracas. Elle voit les deux mêmes hommes qui s'étaient présentés la veille. « Venez, lui dit Truchon d'un air féroce, on vous attend. — Qui êtes-vous ? — Que vous importe ? je suis *le grand Nicolas* ; et je viens de la part du conseil de la Commune qui vous ordonne de venir à l'instant même parler aux commissaires qui vous attendent là-bas. — Quels sont ces commissaires ? — Qu'est-ce que ça vous fait ? Obéissez, ou nous saurons bien vous y forcer. — Laissez-moi le temps de passer une robe. — A la bonne heure, mais que ce ne soit pas long. » Et les deux hommes se retirent. En proie à la plus vive frayeur, madame de Lamballe s'habille à la hâte. « Eh bien ! s'écrie au bout de quelques minutes Truchon, qui était resté sur le palier, avez-vous bientôt fini ? » Et il rentre, et force la princesse à demi habillée de descendre avec lui dans le redoutable guichet, où elle se trouve en face des officiers municipaux. Arrivée devant ce tribunal effroyable, la vue des armes ensanglantées, des bourreaux dont les mains, le visage et les vêtements sont teints de sang, les cris de douleur de ceux qu'on égorge dans la rue lui causent un tel saisissement qu'elle s'évanouit de nouveau à plusieurs reprises. A peine commence-t-elle à reprendre ses sens, par les soins de madame de Navarre, qu'elle, en reperd aussitôt l'usage. Lorsqu'on la croit en état de subir un interrogatoire, on a l'air d'y procéder. Voici quel fut, à peu de mots près, cet interrogatoire, également recueilli par madame de Navarre, et qui, comme celui qu'elle avait subi à l'hôtel de ville, se lit dans un journal du temps. — « Qui êtes-vous ? — Marie-Louise, princesse de Savoie-Carignan. — Votre qualité ? — Surintendante de la maison de la reine. — Aviez-vous connaissance des complots de la cour au 10 août ? — Je ne sais pas s'il y avait des complots au 10 août, mais je sais que je n'en ai eu aucune connaissance. — Jurez l'égalité, la liberté, la haine du roi, de la reine et de la royauté. — Je jurerai facilement les deux premiers ; je ne jurerai pas le dernier, il n'est pas dans mon cœur. » Ici un assistant lui dit tout bas : « Jurez donc ; si vous ne jurez pas vous « êtes morte. » La princesse de Lamballe ne répondit rien, leva ses mains à la hauteur de ses yeux, et se dirigea vers le guichet. Lhuillier dit alors : *Qu'on élargisse madame !* On sait que cette phrase était un signal de mort. Le même individu qui déjà lui avait dit : *Jurez donc*, et que tout fait

croire avoir été aposté là par Manuel, lui recommanda, lorsqu'on ouvrit le guichet, de crier : *Vive la nation !* Mais, effrayée à la vue du sang et des cadavres qu'elle aperçut, elle laissa échapper cette exclamation : « Dieu, quelle horreur ! » A ce moment un des hommes qui l'entouraient imagina de lui enlever son bonnet avec la pointe de son sabre ; mais, comme il était ivre de sang et de vin, il atteignit la princesse au-dessus de l'œil : le sang jaillit et ses longs cheveux tombèrent sur ses épaules. Deux hommes la tenaient fortement sous les bras et la forçaient de marcher sur des cadavres. Elle s'évanouissait à chaque instant. Elle se trouvait alors dans cet espace étroit conduisant de la rue St-Antoine à la prison, nommé la rue des Ballets. Une demi-douzaine d'individus postés dans ce passage hasardèrent quelques cris de *Grâce ! grâce !* — « Mort aux laquais déguisés du duc de Penthièvre ! » s'écrie Mamin, qui tombe sur eux à coups de sabre. Deux furent tués sur place ; les autres trouvèrent leur salut dans la fuite. Au même instant Charlat (1), tambour de la garde nationale dans le bataillon des Arcis, décharge sur la tête de la princesse, évanouie dans les bras des deux hommes qui la soutenaient, un coup de bûche qui l'étend à ses pieds sur une pile de cadavres. On l'achève à coups de sabre et à coups de pique. Un autre scélérat, Grison, garçon boucher, lui coupe la tête avec son couteau de boucherie (2), et, accompagné de quelques autres égorgeurs, il va la déposer sur le comptoir d'un marchand de vin qu'ils veulent forcer à boire à sa santé. Cet homme refuse ; on le maltraite, on le traîne sur un monceau de cadavres, et, on l'oblige, le couteau sur la gorge, à crier *Vive la nation !* Pendant ce temps, le corps de madame de Lamballe était resté exposé à la vue et aux insultes de la populace plus de deux heures. A mesure que le sang qui coulait de ses blessures ou de celles des cadavres voisins venait altérer la blancheur de ses membres, le nègre Delorme et Mamin s'occupaient à le laver. Le courage nous manque pour peindre les excès de barbarie et d'obscénité auxquels ces monstres se livrèrent. Contentons-nous de dire qu'après avoir chargé un canon avec une de ses jambes, Charlat lui déchira les entrailles et lui arracha le cœur. D'autres furieux s'emparèrent du tronc, lièrent les poignets avec une corde, et le traînèrent dans les rues. Sa tête, qu'on rapporta de chez le marchand de vin, fut placée au bout d'une pique, et portée d'abord à l'abbaye St-Antoine, où la princesse avait passé quelque temps. On la présenta à l'abbesse, madame de Beauvau, que les monstres savaient être l'amie particulière

(1) Ce Charlat s'enrôla vers la fin de septembre pour l'armée de Dumouriez, où il fut, à son tour, massacré par ses camarades, fatigués de l'entendre se vanter journellement de ses prouesses à la Force.

(2) Grison fut condamné à la peine capitale, et exécuté à Troyes, en janvier 1797, comme chef des brigands qui dévastaient alors le département de l'Aube, et aussi comme l'un des égorgeurs de septembre.

de madame de Lamballe. Puis le *cortège*, marchant avec des tambours et des fifres en tête, se dirigea vers le Temple. Ceux qui le conduisaient, ayant appris qu'une femme de chambre de la reine, jeune personne de dix-huit ans, demeurait à l'entrée de la rue de Jouy, revinrent sur leurs pas, montèrent chez elle et lui présentèrent cette tête sanglante qu'ils l'obligèrent à baiser, après quoi ils reprirent la route du Temple. A la nouvelle que cette affreuse démonstration se préparait, Danjou, l'un des commissaires du Temple, imagina de faire tendre le long du mur un ruban aux trois couleurs nationales, et d'y attacher en plusieurs endroits un papier portant cette inscription : *Citoyens, vous qui à une juste vengeance savez allier l'amour de l'ordre, respectez cette barrière; elle est nécessaire à notre surveillance et à notre responsabilité.* Gorsas écrivait le lendemain dans son journal que le peuple s'était arrêté à la vue de cette barrière, qu'il s'était même approché de ce ruban sacré avec un respect religieux et l'avait baisé à genoux. En réalité, si le peuple ne baisa pas à genoux le ruban national, il s'inclina devant avec respect. Le chef de la bande furieuse avait dit aux commissaires : « Magistrats, nous ne venons « pas porter une main, je ne dirai pas sacrilège, « sur les otages confiés à votre surveillance; nous « demandons seulement qu'un nombre des patriotes qui m'accompagnent, fixé par vous, porte « au pied de la tour cette tête impie, afin que « ceux qui sont cause de tant de maux voient le « résultat de leurs complots funestes. » Les commissaires, au nombre de trois, Danjou, que nous avons déjà nommé, Chardier et Guichard, accédèrent à un vœu si énergiquement prononcé. Mais tandis qu'ils parlaient avec cette troupe en délire sur le nombre plus ou moins grand d'individus qui devrait former la députation, quelques-uns, fatigués de ces lenteurs, arrachent la barrière tricolore devant laquelle ils venaient de s'incliner, et, se précipitant comme un torrent dans la principale cour du Temple, ils traversent le passage dit *du Bailli*, s'avancent dans le jardin, et arrivent, en poussant d'affreux hurlements, jusque sous la croisée du bâtiment latéral, dit *la Petite Tour*, que la famille royale occupait depuis quelques jours. Des deux commissaires de la Commune qui se trouvaient en ce moment de service auprès d'elle, l'un, nommé Carrette, dormait dans une pièce à côté de celle où la famille était réunie (1); Cléry dînait dans les appartements du bas de la Tour. Il était alors environ trois heures. Menessier, autre commissaire, était assis auprès du roi, qui jouait avec Madame Élisabeth. La croisée de l'appartement était ouverte. Menessier, décoré de son écharpe, s'y montra; les cris redoublèrent; il ferma la croisée et reutra. Étonné

(1) Carrette, à son réveil, fut tellement effrayé du récit qu'on lui fit des horreurs qui venaient de se passer, et ses craintes furent telles, qu'il se retira chez lui et ne reparut plus à la Commune.

et inquiet de ce bruit, le roi en demanda la cause à Menessier, qui lui fit une réponse évasive, et l'engagea à continuer son jeu. Cependant l'attroupement devenait à chaque instant plus considérable; les vociférations retentissant jusque dans l'appartement, le roi et sa famille, effrayés, s'approchèrent de la croisée pour voir ce qui se passait au dehors. Menessier se plaça devant eux pour les retenir dans l'intérieur, et ils y restèrent. Mais les hurlements de cette troupe sanglante ne discontinuaient pas; ils appelaient à grands cris le roi et la famille royale, demandant que la croisée fût ouverte et que les prisonniers parussent. Menessier, qui avait aperçu l'horrible trophée que ces monstres portaient avec eux, persistait à la tenir fermée, lorsque deux hommes entrèrent avec précipitation dans la chambre, et signifièrent brutalement au roi et à la reine que le peuple exigeait qu'ils se missent à la croisée sur-le-champ. Menessier, après leur avoir dit qu'il n'appartenait qu'à lui de prendre et d'ordonner les dispositions convenables aux circonstances, leur enjoignit de se retirer, ce qu'ils firent. Le roi, ignorant le motif pour lequel on venait de lui intimer l'ordre, au nom du peuple, de se montrer à la croisée, s'approcha en effet pour regarder; mais au moment où il allait lever le rideau, Menessier se précipita devant lui, en s'écriant : « Oh ! non, non, « de grâce, n'approchez pas, ne regardez pas; « quelle horreur ! » Comme il l'éloignait de la croisée, les deux hommes qui venaient de se présenter reparurent, et répétèrent au roi et à la reine, en termes plus énergiques que la première fois, que le peuple exigeait absolument qu'ils se montrassent à la croisée, et qu'il fallait lui obéir. Le roi et la reine répondirent qu'ils étaient disposés à faire ce que le peuple demandait, mais qu'on leur dit ce qu'il voulait. « Eh pardieu ! réplique un des deux interlocuteurs, c'est pour « vous faire voir la tête de la Lamballe. » A cette révélation terrible et inattendue, la reine se trouva mal en s'écriant qu'elle était cause de la mort de son amie; et elle tomba à la renverse. Le roi se cacha le visage dans ses mains, fondant en larmes, et, s'appuyant sur le dossier du lit, il y resta longtemps, en proie à la plus vive affliction. Le jeune Dauphin et Madame Royale se précipitèrent aux pieds de leur mère, pleurant et criant; et Madame Élisabeth, presque privée de raison, courait çà et là dans l'appartement, donnant des marques du plus affreux désespoir. Pendant que ces scènes de désolation se passaient dans l'intérieur, l'attroupement se maintenait au pied de la tour et les vociférations continuaient. Quelques-uns des commissaires de la Commune, effrayés pour leur responsabilité, sommèrent Mathis, commandant de la force armée, de le dissiper, et il en vint à bout, non sans de grands efforts. Tous ces misérables disparurent enfin, ne laissant au Temple que les traces de douleur et de consternation que cette scène d'horreur avait fait naître

dans l'âme des malheureux prisonniers (1). Les assassins, après avoir promené quelque temps autour du Temple la tête de madame de Lamballe, se dirigèrent vers le Palais-Royal, et plantèrent la pique qui soutenait cette tête sous les fenêtres même du duc d'Orléans. Ils y arrivèrent au moment où le prince allait se mettre à table avec madame de Buffon, sa maîtresse, et quelques Anglais. A cette vue, madame de Buffon se jeta sur un fauteuil, se couvrit la figure de ses deux mains, en criant tout éperdue : « Ah ! mon Dieu, « ma tête se promènera un jour de cette manière ! » Le duc pâlit, chancela et fut près de se trouver mal. Un des Anglais qu'il avait invités ne put tenir à ce spectacle, et il se retira avant que l'on se fût mis à table. Du Palais-Royal la bande se rendit à l'hôtel de Toulouse, où résidait le duc de Penthièvre, et où madame de Lamballe avait longtemps habité ; mais il est juste de dire qu'ils n'insistèrent pas pour entrer, et qu'ils voulurent bien épargner à ce prince l'affreux spectacle qu'ils avaient fait subir aux prisonniers du Temple. Ils continuèrent de promener dans Paris cette tête sanglante, tandis que d'autres scélérats traînaient dans les ruisseaux son tronc mutilé. Dans la soirée, des serviteurs fidèles qui avaient eu le triste courage de suivre le peuple, ivre de sang, pour dérober à sa fureur quelques-uns de ces déplorable restes, parvinrent à en recueillir une partie, et ils les inhumèrent secrètement. Le refus que parait avoir fait madame de Lamballe d'engager le roi et la reine à écrire au roi de Prusse dans le but d'obtenir qu'il arrêtât la marche de son armée fut certainement une des causes qui allumèrent le plus contre cette infortunée princesse la haine populaire. Quel qu'ait été du reste le motif principal qui provoqua contre l'amie de Marie-Antoinette une telle explosion de vengeance féroce et de fureur sanguinaire, on ne peut nier que son martyre n'ait été l'effet de l'amitié qu'elle portait à la reine, dont elle avait épousé, avec le plus admirable dévouement, la défense et les malheurs. On a publié, en 1826, à Paris, 2 vol. in-8°, une compilation, apocryphe et mensongère, intitulée *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution, accompagnés d'anecdotes inconnues et authentiques sur les princes contemporains et autres personnages célèbres de cette époque, etc.* Cet ouvrage, que l'on dit composé d'après le *Journal, lettres et entretiens* de la princesse de Lamballe, est d'ailleurs dénué de toute probabilité et de toute vraisemblance.

G. D—L.

LAMBARDE (WILLIAM), savant légiste et anti-

quaire anglais, fils d'un alderman de Londres, naquit dans cette ville en 1536, et fut admis dans la société de Lincoln's-Inn en 1556. Il s'appliqua surtout à l'étude des coutumes et de la jurisprudence des temps saxons. Le premier résultat de ses travaux fut une collection et traduction des lois saxonnes sous le titre de *Αρχαιονομια, sive De prisca Anglorum legibus libri*, Londres, 1568, in-4°; réimprimé en 1644, avec l'histoire ecclésiastique de Bède, par Abraham Wheelock. Lambarde travailla aussi à un voyage dans le comté de Kent, qu'il termina en 1570, sous le titre de *Perambulation of Kent*, et qui fut publié en 1576, après avoir été revu par l'archevêque Parker, et le lord-trésorier Burleigh. Lambarde avait l'intention d'étendre plus loin ses recherches, et il avait déjà recueilli des matériaux pour une description générale de la Grande-Bretagne, dont ce qu'il avait fait paraître n'était que l'échantillon ; mais il suspendit ses travaux lorsqu'il apprit que Cambden s'occupait du même sujet. Néanmoins, ces matériaux furent publiés en 1730, in-4°, sous le titre de *Dictionarium Angliæ topographicum et historicum*. Cambden, en louant beaucoup son premier ouvrage, et reconnaissant les obligations qu'il avait à son auteur, l'appelle un « homme distingué par son « savoir et sa piété. » Il lui donnait encore la qualification d'homme pieux, à cause de la fondation d'un hôpital pour les pauvres de Greenwich, que Lambarde avait fait construire en 1576 dans le comté de Kent, avec la permission de la reine Élisabeth, dont cet établissement porta le nom. C'était le premier de ce genre élevé par des protestants. Lambarde ayant été nommé, en 1579, juge de paix du comté de Kent, composa, pour l'instruction de ceux qui exerçaient la même magistrature, l'*Eirenarcha, ou les Devoirs des juges de paix*, en 4 volumes, imprimés d'abord en 1581, et dont la onzième édition parut en 1619. Blackstone, dans ses *Commentaires*, recommande cet ouvrage à ceux qui se destinent au barreau ou à la magistrature. Lambarde publia aussi en 1582, in-8°, les *Devoirs des constables*, qui ont eu depuis six éditions. En 1592, il fut nommé maître en chancellerie, et en 1597 sir Thomas Egerton, garde du grand sceau, le choisit pour garde des archives de la chancellerie : enfin, en 1600, la reine le distingua particulièrement en lui annonçant elle-même qu'elle l'avait fait garde des archives d'Angleterre déposées à la Tour de Londres. Il présenta à cette princesse, en 1601, son *Pandecta Rotulorum* ; et il avait écrit dans le temps un autre ouvrage, intitulé *Archeion, ou Discours sur les hautes cours de justice en Angleterre*, qui ne fut publié qu'en 1655, quelques années après sa mort, par les soins de Thomas Lambarde, son petit-fils. W. Lambarde mourut le 19 août 1601. On trouve de grands détails sur ce savant et sur ses manuscrits dans sa Vie, insérée par Nichols dans sa *Bibliographie topographique de l'Angleterre*, et dans la *Bibliographie légale* de Bridgman. D—z—s.

(1) Ces détails sont extraits d'une note historique présentée en 1817, par Menessier lui-même, au roi Louis XVIII, et que nous avons sous les yeux. Cet ancien municipal, impliqué en 1797 dans l'affaire de Babeuf, fut condamné par contumace à la déportation. Il fut encore du nombre des cent soixante-treize également condamnés à la déportation, en 1801, après l'explosion de la machine infernale. Il parvint à s'y soustraire, en travaillant comme garçon jardinier, pendant plusieurs années, chez un maraîcher du faubourg du Temple. En 1814, il reparut et donna des leçons d'écriture. Il est mort à Paris, le 2 juin 1818.

LAMBECIUS (PIERRE), l'un des premiers bibliographes d'Allemagne, naquit à Hambourg en 1628; il était fils de Heino Lambeck, bon arithméticien dont on a plusieurs ouvrages, et d'une sœur de Luc Holstenius. Après qu'il eut achevé ses premières études, son oncle lui donna le conseil de visiter les écoles les plus célèbres, et eut la générosité de se charger des frais de son voyage. Il partit de Hambourg sur la fin de l'année 1643, et s'arrêta quelque temps à Amsterdam, où il suivit les leçons de Vossius et de Baerle, auxquels son oncle l'avait recommandé. Il vit ensuite Leyde et la Hollande, et se rendit à Paris, où il demeura un an, chez le cardinal Barberini, qui l'avait accueilli en considération d'Holstenius. Il rejoignit enfin son oncle à Rome, en 1647. Holstenius le reçut avec la plus grande bonté; mais il eut l'occasion de connaître le caractère de ce neveu, mélange singulier de fierté et de bassesse, et, au bout de deux ans, ils se séparèrent bien mécontents l'un de l'autre (voy. HOLSTENIUS). Lambecius quitta Rome en 1649, étudia quelque temps le droit à Toulouse, et revint à Paris; il s'y occupa de rassembler des matériaux pour l'histoire de Hambourg, où il retourna en 1634. Quelques mois après son retour dans sa patrie, il fut nommé professeur d'histoire à l'École illustre. Il prit possession de cette chaire en 1652 par un discours *De historiærum cum cæteris studiis conjunctione*, qui confirma l'opinion avantageuse qu'on s'était formée de ses talents. Il succéda en 1659 à Joachim Jungius dans la place de recteur, et s'en montra digne par son zèle pour la prospérité de l'école. Il paraît certain que pendant son voyage Lambecius avait secrètement abjuré le luthéranisme; ce qui lui attira toutes sortes de tracasseries. Sentant qu'il ne pouvait conserver son emploi, il voulut assurer son avenir en épousant une vieille fille qu'il croyait fort riche; mais il s'aperçut qu'il s'était trompé, et, quinze jours après ce ridicule mariage, il s'enfuit de Hambourg avec la résolution de n'y jamais rentrer. Il partit le 14 avril 1662, et se rendit d'abord à Vienne, où il reçut un accueil très-flatteur de l'empereur Léopold, à qui il eut l'honneur d'offrir ses premiers ouvrages. Arrivé à Rome, il y trouva la reine de Suède Christine, qui chercha par ses bontés à le consoler des persécutions que lui avaient fait éprouver les théologiens protestants. Il y abjura solennellement les erreurs dans lesquelles il avait été élevé, et revint à Vienne, où il était de retour au mois de septembre. L'empereur lui accorda aussitôt le titre de son historiographe, avec la place de sous-bibliothécaire; et quelques mois après, par la démission de Mathias Mancher, il devint bibliothécaire en chef. Il s'appliqua à mettre dans un meilleur ordre le vaste dépôt confié à ses soins: il tira les manuscrits d'un réduit obscur où ils étaient abandonnés aux vers et la pourriture, les classa, et en com-

mença le catalogue. Il obtint de l'empereur la construction d'un bâtiment plus commode et plus spacieux pour y transférer la bibliothèque; mais on y travailla si lentement qu'il n'eut pas la satisfaction de le voir terminer. Il fit deux voyages, l'un à Inspruck et l'autre à Bude; il en rapporta une grande quantité de livres rares et de manuscrits, dont il enrichit la bibliothèque impériale, à laquelle la sienne fut réunie dans la suite. Lambecius, naturellement très-économe, logeait chez un avocat nommé Strellmayer, qui prenait soin de ses affaires, et qu'il institua son légataire universel. Il mourut à Vienne au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans, dans le temps où il se disposait à poursuivre ses travaux avec plus de vigueur. Il a publié lui-même le *Catalogue* de ses ouvrages imprimés et de ceux qu'il projetait (Vienne, 1675, in-4°); mais on a remarqué qu'il n'aurait jamais pu tenir sa promesse, quand même il aurait poussé sa carrière au delà d'un siècle. On a de lui: 1° *Prodromus lucubrationum criticarum in A. Gellii Noctes atticæ*, Paris, 1647, in-8°. Cet ouvrage, qu'il publia à l'âge de dix-neuf ans, lui a mérité une place parmi les érudits précoces. Gronovius l'a inséré tout entier dans son édition d'Aulu-Gelle, Leyde, 1706, in-4°. 2° *Animadversiones ad Codini origines Constantinopolitanas, etc., gr. lat.*, Paris, 1655, in-fol. Ce volume fait partie de la *Byzantine* (voy. CODIN). 3° *Origines Hamburgenses, sive rerum Hamburgensium libri duo*, Hambourg, 1652-1661, 2 vol. in-4°; réimprimé par les soins de J. Alb. Fabricius, avec des additions intéressantes, ibid., 1706, in-fol. Ces deux livres contiennent l'histoire de Hambourg depuis sa fondation, en 808, jusqu'à l'an 1292. Lambecius promettait une continuation, qui ne s'est pas trouvée dans ses papiers. 4° *Prodromus historiæ litterariæ*, ibid., 1639, in-fol. Fabricius en a donné une nouvelle édition, ibid., 1710, in-fol., à laquelle il a joint: *Iter Cellense*; c'est la relation d'un voyage littéraire fait par Lambecius en 1665, au monastère de Marien-Zell dans la haute Styrie; *Arcana studiorum omnium methodus* (voy. FICHET); et enfin un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Médicis*, par Guill. Langius (voy. LANGIUS). Ce *Prodromus* est une introduction à une histoire complète de la littérature, que Lambecius avait le projet de publier, en réunissant l'histoire des langues, celle des auteurs, et enfin celle des sciences et des arts. Il n'a donné que le premier livre, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à Moïse, et les quatre premiers chapitres du second livre, qui se terminent à l'expédition des Argonautes et à la prise de Troie, c'est-à-dire environ treize siècles avant J.-C. Ce plan était trop vaste pour qu'il eût jamais pu espérer de l'achever. 5° Un *Recueil de harangues* prononcées au gymnase de Hambourg, ibid., 1660, in-4°, et réimprimées par Fabricius dans le tome 3 des *Memoriæ Hamburgenses*; 6° *Commentarii de au-*

gustissima bibliotheca cæsarea Vindobonensi, Vienne, 1663-1679, 8 vol. in-fol. Le premier volume est divisé en deux parties : la première contient l'histoire de la bibliothèque depuis sa fondation, en 1480, par l'empereur Maximilien, et celle des savants qui ont été chargés de sa conservation. La seconde partie renferme la description et l'analyse de quelques manuscrits très-précieux, entre autres celui de l'histoire de Nicéphore Calliste, le seul que l'on connaisse. Le second volume présente l'analyse de plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire de la ville de Vienne, et la notice des livres apportés depuis peu d'Insruck. Les tomes 3, 4 et 5 contiennent la notice des manuscrits grecs de la classe de théologie ; et les trois suivants, ceux de jurisprudence, de médecine, de philosophie, et ceux qui concernent l'histoire ecclésiastique. D'après le plan adopté par Lambecius, il lui restait encore dix-sept volumes à publier pour terminer ce catalogue, le plus important et le plus vaste qui ait jamais été entrepris. Il était devenu rare, par suite, dit-on, de l'avarice de l'héritier de Lambecius, qui, ne trouvant pas qu'il eût un débit assez prompt de l'ouvrage, vendit tous les exemplaires qui lui restaient à la direction de l'artillerie de Vienne pour en faire des cartouches (voy. Struvius, *Bibl. hist. litter.*, p. 594) ; mais Kollar en a donné une nouvelle édition totalement refondue, Vienne, 1766-1782, 8 vol. in-fol. Un fragment du neuvième volume, trouvé dans les papiers de Lambecius, a été imprimé dans les *Amanitates litterar.* de Schelhorn, tome 10, pages 97-115. Daniel Nessel, son successeur à la place de bibliothécaire de Vienne, a publié un *Supplément* aux manuscrits grecs et orientaux de son catalogue. Le travail de Lambecius et celui de Nessel ont été analysés par Jacques-Frédéric Reimann, dans la *Bibliotheca acroamatica*, Hanovre, 1742, in-8°. Le libraire Maurice-George Widman annonçait, en 1727, la continuation du catalogue de la bibliothèque impériale, promise par Gentilotti ; elle n'a point paru. Enfin un volume de supplément par Kollar a été publié en 1790 (voy. KOLLAR) ; et Michel Denis, qui en avait été l'éditeur, l'a fait suivre du *Catalogue des manuscrits théologiques en latin*, 1793-1794, 2 vol. in-fol. (voy. DENIS). On doit encore à Lambecius une édition de la *Bibliotheca philosophorum*, par J.-J. Fries (voy. FRIES), et celle de l'*Histoire la maison de Gonzague*, par B. Platina (voy. PLATINA). On conserve de lui quelques manuscrits peu importants à la bibliothèque de Vienne, et dans plusieurs cabinets d'Allemagne. Bayle lui a consacré un article dans son *Dictionnaire*, et Niceron a inséré la vie de Lambecius dans ses *Mémoires*, t. 30 ; mais il est échappé à l'un et à l'autre des erreurs et des inexactitudes qui sont relevées dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. W—s.

LAMBELINOT (NICOLAS) naquit le 24 février 1722, près de Langres, au Fays-Billot, où son

père était chirurgien ; il embrassa l'état ecclésiastique et devint religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur. Lambelinot faisait partie de la maison de St-Germain des Prés, et s'occupait, comme ses savants confrères, de travaux historiques, lorsque la révolution le força d'abandonner la vie religieuse. Après avoir quitté son abbaye, il se retira d'abord dans la ville de Langres, chez un de ses parents, et vint ensuite habiter le Fays-Billot, où il vécut dans la retraite, suivant les règles de son ordre, et continuant à travailler aux ouvrages qu'il avait commencés dans l'abbaye de St-Germain des Prés. Mais, arrêté comme prêtre insermenté, il fut enfermé dans la prison de Chaumont, et, après avoir recouvré la liberté, il se fixa dans cette ville, où il mourut, le 3 février 1802, dans sa 80^e année. Dans ses dernières années, il avait été forcé de vendre sa bibliothèque afin de pouvoir vivre, et, avant de mourir, il légua aux pauvres le petit mobilier qui lui restait. Lambelinot est auteur des ouvrages suivants : 1^o *Examen critique des recherches historiques sur l'esprit primitif et sur les anciens collèges de l'ordre de St-Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'il possède*, Paris, 1788, in-8° ; 2^o *Notices historiques de tous les conciles, ouvrage composé d'après l'étude des monuments les plus propres à donner une connaissance exacte des faits relatifs à l'histoire de l'Eglise, du droit canon et des mœurs de tous les temps*, 6 vol. in-fol. manuscrits ; 3^o *Du renouvellement des mœurs et des sciences dans la nation ; idée d'un plan de réforme utile à l'Eglise et à l'Etat*. Cet ouvrage, revêtu de l'approbation du censeur, allait être livré à l'impression lorsque la révolution éclata. 4^o *Mémoire présenté aux ministres du roi*. C'est une analyse de l'ouvrage précédent. 5^o *Recueil de mots en forme de dictionnaire*. Dom Lambelinot fournit plusieurs articles à l'*Art de vérifier les dates* ; il eut aussi une correspondance fort suivie avec Necker, et travailla aux projets de finance de ce ministre. T.-P. F.

LAMBERG (JOSEPH-MAXIMILIEN, comte DE), écrivain original et très-ingénieur, naquit le 24 novembre 1729 (1) à Brünn, dans la Moravie, d'une des plus anciennes familles de cette province. Après avoir terminé ses premières études, il fréquenta les universités de Breslau, de Berlin et de Halle, où il suivit avec un vif intérêt les leçons de Wolff et de Nettelblatt. Désirant perfectionner ses connaissances, il visita les différents États de l'Allemagne. Son frère Léopold, qui avait aidé le cardinal de Polignac dans la composition de l'*Anti-Lucrèce*, lui servit de compagnon de voyage et de guide. Il s'arrêta quelque temps à la cour de Bareith, retenu par les bontés du margrave, qui l'avait nommé son grand veneur. En 1754, il fut décoré par l'empereur du titre de cham-

(1) Cette date est celle qu'on lit autour de son portrait à la tête du *Mémorial d'un mondain* ; c'est donc par erreur que les biographes allemands placent la naissance de Lamberg en 1730.

bellan, et vint résider à Paris près du comte de Starhemberg, son ami, qui y était ambassadeur d'Autriche. Il y passa trois années dans la société des littérateurs, des savants et des artistes; puis il accompagna dans son voyage d'Italie le duc de Wurtemberg, dont il était conseiller intime, et pendant leur séjour à Venise alla complimenter, au nom de ce prince, le nouveau doge Foscarini. Quelques courtisans, jaloux de sa faveur, étant parvenus à l'éloigner de Stuttgart, il accepta la place de grand maréchal de l'évêque d'Augsbourg; mais bientôt, fatigué de la frivole importance de ces fonctions, il s'en démit pour pouvoir se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Il fit en 1770 un second voyage en Italie, et profita d'une occasion favorable pour aller en Corse, d'où il poussa jusque sur les côtes d'Afrique. Ayant voulu revoir Venise, où il avait laissé des amis, il y rencontra le fameux aventurier connu sous le nom de comte de St-Germain (voy. ce nom). Il eut plusieurs conversations avec ce mystérieux personnage, et il annonçait le projet de publier ses mémoires, mais il ne l'a point exécuté. De retour en Allemagne, il resta d'abord à Landshut, dans la Bavière, et finit par se fixer dans son château de Brünn, où il mourut le 23 juin 1792, à l'âge de 63 ans: Doué d'un esprit très-vif et d'une grande pénétration, le comte de Lamberg avait des connaissances fort étendues dans presque tous les genres. Il parlait avec une égale facilité toutes les langues de l'Europe. Grand mathématicien, on lui doit l'invention de plusieurs machines ingénieuses. Il avait formé le plus beau cabinet de physique de l'Allemagne, et il faisait ou répétait les expériences indiquées par les académies. Mais, dans le comte de Lamberg, l'homme valait encore mieux que le savant. Il fut le bienfaiteur de la contrée qu'il habitait; sa mémoire y resta en vénération. Il avait été marié deux fois, d'abord avec la comtesse de Trautmansdorff, dont il eut deux enfants qu'il perdit en bas âge; ensuite avec la baronne Daschberg, qui lui donna plusieurs héritiers de son nom. Le comte de Lamberg avait reçu de ses amis le titre de *Democrites dulcior*; mais il a dit lui-même, dans le *Mémorial d'un mondain*, que « plus poli « que Démocrite envers le genre humain, il ne « rit pas des hommes, mais des systèmes, des « contradictions et des puérités auxquels et à « l'aide desquels les hommes donnent ou savent « se donner un air d'importance. » Tous ses ouvrages sont écrits en français, savoir : 1° *Mes Fragments*, Paris, 1758, in-8°; 2° *Essai sur l'impossible*, ouvrage problématique, *ibid.*, 1764, in-8°; 3° *Vanité de quelques-unes de nos connaissances*, *ibid.*, 1766, in-8°; 4° *Nouveaux Sujets de littérature et de philosophie*, 1767, in-8°; 5° *Réflexions sur la propriété d'une courbe algébrique dont les contours marqueraient les traits d'un visage connu*, Livourne, 1770, in-8°; 6° *Mémorial d'un mondain*, au cap Corse (Vienne), 1773, in-8°. C'est

l'ouvrage capital de l'auteur. Le premier volume est un résumé très-curieux des observations critiques, morales et philologiques qu'il avait faites dans ses voyages. Le second renferme plusieurs mémoires scientifiques et deux extraits de sa correspondance avec un grand nombre de savants. Toutes les vues ne sont pas également justes, mais il en est peu qui ne soient présentées d'une manière piquante. L'auteur a recueilli beaucoup d'anecdotes, principalement sur Paoli, qui venait de quitter la Corse. La seconde édition, imprimée dans la *Chronique* de Londres, 1776, in-8°, est ornée d'un portrait de Lamberg en médaillon, gravé par F. Apostoli, noble vénitien, et augmentée d'un volume qui contient les opuscules que l'auteur avait publiés précédemment. 7° *Le Canot, ou Lettres de maman Blergæ*, Vienne, (1782), in-8°; 8° *Epoques raisonnées de la vie d'Albert de Haller*, 1778, in-8° de 148 pages, et avec un nouveau titre daté de 1781. Le biographe n'a commencé son ouvrage qu'à l'époque où Zimmermann s'était arrêté dans sa *Vie de Haller*, publiée en 1775. Il donne une notice fort intéressante des relations qu'il entretenait avec le célèbre naturaliste, et des extraits fort étendus de sa correspondance. 9° *Tablettes fantastiques, ou Bibliothèque très-particulière pour quelques pays et quelques hommes*, Dessau, 1782, in-4° de 172 pages. L'auteur a dédié cet ouvrage à Lacépède. 10° *Lettres critiques, morales et politiques*, Amsterdam (Hannau), 1786, 3 parties in-8°; elles ont été réimprimées à Berne en 1787, et à Francfort en 1802. Lamberg a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres sa biographie. Il était en correspondance avec les littérateurs les plus distingués de la France, de l'Allemagne et autres pays, notamment avec Algarotti, Hume, Voltaire et d'Alembert.

L-M-X.

LAMBERT (St-), évêque de Maëstricht, naquit vers l'an 640, d'une des plus illustres familles du pays de Liège. Il fut élevé par Théodard, prélat aussi instruit que vertueux, et lui succéda, en 668, sur le siège de Maëstricht. Childeric II, roi d'Austrasie, le fit venir à sa cour, et se conduisit par ses conseils; mais après la mort de ce prince, Lambert fut chassé par Ebroïn, et dépourvu de son évêché. Il se retira dans le monastère de Stavelo, d'où il ne sortit qu'en 681, pour reprendre l'administration de son diocèse. Il convertit à la foi chrétienne les habitants de la Toxandrie (la Zélande), et fut assassiné dans une chapelle du village de Liège, le 17 septembre, vers l'an 708, par les ordres de Dodon. Les historiens varient sur la cause de ce crime. Les uns disent que St-Lambert ayant reproché à Pépin d'Héristal, maire du palais, d'avoir répudié Plectrude, sa femme, pour épouser Alpaïde, celle-ci détermina Dodon, son frère, à la débarrasser d'un censeur importun. D'autres prétendent que Dodon fit assassiner St-Lambert pour venger la mort de ses deux frères, tués par les neveux du prélat; et ce senti-

ment est celui qui réunit le plus de partisans. La *Bibliothèque historique de France* n'indique pas moins de quatorze Vies de ce prélat (t. 1^{er}, nos 8746-60). Les quatre principales ont été recueillies par les bollandistes, et imprimées avec un commentaire de Constant. Suysken, sous la date du 17 septembre, jour où l'Eglise célèbre la fête de ce martyr. St-Hubert transféra le siège épiscopal de Maëstricht à Liège (en 720), et y fit transporter le corps de St-Lambert, qui fut déposé dans la chapelle où il avait été assassiné. C'est au concours de pèlerins qui venaient de toutes parts visiter son tombeau que la ville de Liège a dû son accroissement. — ST-LAMBERT, évêque de Lyon, naquit à Téroouanne, de parents illustres. Robert, l'un de ses oncles, était garde du sceau de Clotaire III. Il renonça aux avantages que lui offrait le monde pour embrasser la vie religieuse, sous la direction de St-Vandrille, abbé de Fontenelle (en Normandie). Il lui succéda dans le gouvernement de ce monastère, et eut le bonheur d'échapper aux persécutions du cruel Ebroïn, maire du palais. Il fut élu évêque de Lyon au mois de mars l'an 681, et mourut vers 689. L'Eglise honore la mémoire de ce saint confesseur le 14 avril. Un fragment de sa *Vie*, par Aigrard, moine de Fontenelle, est imprimé dans le Recueil des bollandistes, précédé d'une *Dissertation* par le P. God. Henschenius. — ST-LAMBERT, évêque de Vence, naquit dans le diocèse de Riez. Il fut élevé dans la célèbre abbaye de Lerins, d'où il fut tiré en 1114, pour être placé sur le siège épiscopal de Vence, et mourut le 26 mai 1154. Sa *Vie*, par un moine de Lerins, contemporain, est imprimée dans la *Chronologia insulæ Lerinensis*, au tome 1^{er}. Baillet a donné la vie de ce saint prélat, en français, sous la date du 26 juin, jour où sa mémoire est honorée dans son diocèse. W—s.

LAMBERT, fils de Gui, duc de Spolète, empereur et roi d'Italie, associé à son père en 892, régna seul de 894 à 898. Il y avait à peine quatre ans que Gui était roi d'Italie, et un an seulement qu'il était empereur, lorsqu'il s'associa son fils Lambert, alors fort jeune, qui fut couronné par le pape Formose. A la mort de Gui, en 894, Lambert lui succéda dans le duché de Spolète et dans ceux des États d'Italie qui le reconnaissaient pour empereur; mais Bérenger et Arnolphe, ses compétiteurs, occupaient la plus grande partie du royaume. Cependant, dès l'année 895, Lambert recouvra une portion de la Lombardie; l'année suivante il se rendit maître de Milan, où il punit avec une extrême rigueur ceux qui s'étaient déclarés contre lui. Lambert paraît ensuite avoir fait quelque accord avec Bérenger pour partager avec lui le royaume d'Italie. Passionné pour la chasse, il passait presque tout son temps dans les bois de Marengo. C'est là qu'en 898, au commencement d'octobre, il périt par une chute de cheval, en poursuivant un sanglier. D'autres ont cru

qu'il fut assassiné par le fils d'un comte milanais qu'il avait fait mourir. S. S—1.

LAMBERT, fils d'Adalbert II, duc de Toscane, frère et successeur de Gui, régna à Spolète depuis 917, et en Toscane depuis 929 jusqu'en 931. Lorsque Adalbert II mourut, en 917, il laissa le duché de Toscane à son fils aîné Gui, et celui de Spolète à Lambert. Tous deux, en 925, concoururent de tout leur pouvoir à élever au trône d'Italie Hugues de Provence, leur frère utérin. Gui mourut ensuite en 929, et Lambert réunit les deux duchés. Mais Hugues, roi d'Italie, fatigué de devoir à son frère de la reconnaissance et inquiet de l'étendue de son pouvoir, prétendit, en 931, que ni Gui ni Lambert n'étaient fils d'Adalbert et de Berthe, que tous deux avaient été supposés par la dernière, et qu'ils n'avaient en conséquence aucun droit au duché de Toscane. Lambert soutint, par un combat judiciaire, la légitimité de sa naissance, et triompha de son adversaire : mais cette victoire, reconnue comme un jugement de Dieu, ne fit point renoncer Hugues à ses desseins criminels; il continua de dresser des embûches à son frère, et s'étant enfin rendu maître de sa personne, il lui fit arracher les yeux : il donna ensuite la Toscane à gouverner à Boson. Lambert, aveugle et privé de tout, traîna longtemps encore sa triste existence. On ignore l'époque de sa mort. S. S—1.

LAMBERT, célèbre chroniqueur allemand, né vers le commencement du 11^e siècle, dans la petite ville d'Aschaffembourg, en Franconie, prit l'habit de St-Benoit en 1038, des mains de Meghiner, abbé d'Hirschfeld, et fit un pèlerinage à Jérusalem. Ce ne fut qu'à son retour qu'il entreprit de rédiger la *Chronique* qui porte son nom; elle s'étend depuis Adam jusqu'à l'année 1077, qu'on croit être celle de sa mort. La première partie, copiée le plus souvent de Bédé, est très-superficielle; mais la suite devient intéressante à mesure que l'auteur se rapproche du temps où il a vécu, surtout depuis l'an 1050, et il mérite la plus grande confiance pour les faits qu'il rapporte comme témoin oculaire. Cette chronique a été poussée jusqu'à l'an 1472 par un moine d'Erfurt; mais la continuation est peu estimée. La chronique de Lambert, supérieure, pour l'exactitude chronologique et pour l'élégance du style, à toutes celles qui l'avaient précédée, fut trouvée dans un monastère du Wurtemberg par le fameux Melanchthon, qui la fit publier par Gasp. Schurrer, Tubingen, 1525, in-8°. Cette première édition était, comme le manuscrit, sans nom d'auteur : dans les suivantes on le désigne sous le nom de *Monachus Herveldensis* (d'Hirschfeld), ou de *Lambertus Schafnaburgensis*; la deuxième est de 1550; la troisième a été imprimée sous ce titre : *Germanorum res præclaræ olim gesta*, Tubingen, 1555, in-8°; et depuis, on a inséré cette chronique à la suite de celle de Conrad de Lichtenau, abbé d'Usperg. Simon Schardius l'a recueillie dans le

tome 1^{er} de ses *Scriptores rerum Germanicar.*; mais l'édition la plus correcte est la huitième, donnée dans les *Illustr. veter. scriptor.* de Pistorius, avec une préface de Struvius et la continuation. D. Bouquet a inséré toute la partie moderne, par fragments, dans son *Recueil des historiens de France*. Enfin Surius en a extrait la *Vie de St-Annon* (mort en 1075), dont l'Eglise honore la mémoire le 4 décembre.

W—s.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, d'une famille distinguée de Picardie, était grand chantre de Lille, et jouissait d'une haute réputation dans la chaire, lorsque les Artésiens, ayant fait séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis cinq cents ans, l'éurent pour leur évêque en 1095. Il fut sacré l'année suivante à Rome par Urbain II, qui le nomma par la suite son légat dans la seconde Belgique. Il parut avec éclat dans plusieurs conciles, surtout en 1095, dans celui de Clermont, dont il rédigea les *actes*, qu'on trouve au 10^e tome de la collection du P. Labbe. Il fit d'excellents règlements pour le gouvernement de son diocèse, mérita par sa sagesse et ses talents la confiance de ses peuples, et l'estime de tout ce qu'il y avait de plus distingué. On le regardait comme l'oracle de l'Eglise gallicane. Pascal II lui donna la commission d'absoudre le roi Philippe I^{er} de l'excommunication qu'il avait encourue par son mariage incestueux avec Bertrade. Ce prélat mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe singulière, qui porte que la Ste-Vierge était apparue à Lambert et à deux jongleurs, et qu'elle avait donné à l'évêque un cerje qui avait la vertu de guérir du mal des *ardents*, alors fort commun en France. De là sans doute l'histoire de la fameuse *chandelle d'Arras*. Le 5^e tome des *Miscellanea* de Baluze contient un ample recueil des *actes, chartes et lettres* de Lambert ou à lui attribués. — LAMBERT, disciple de St-Bruno, et abbé de Pouthière, dans le diocèse de Langres, à la fin du 11^e et au commencement du 12^e siècle, composa quelques écrits dont il ne nous reste qu'un petit traité de grammaire latine, assez bon pour le temps et propre à donner une idée de l'état des études à cette époque. On le trouve dans l'*Appendix* du tome 2 des *Annales bénédictines*. Lambert assista au concile de Troyes en 1104.

T—D.

LAMBERT (FRANÇOIS), fameux théologien protestant, naquit en 1487, à Avignon, où son père, originaire d'Orgelet, petite ville de Franche-Comté, remplissait les fonctions de secrétaire de la légation du palais apostolique. La mort de ce père, qu'il chérissait tendrement, lui inspira le dégoût du monde; à seize ans il se fit cordelier, termina ses études, reçut les ordres et se distingua comme prédicateur. Le désir de mener une vie plus mortifiée l'engagea à demander la permission de passer dans l'ordre des Chartreux, qui était beaucoup plus austère; mais ses supérieurs la lui

refusèrent par un motif qui devait le flatter. Cependant cette ferveur dura peu, et la lecture des ouvrages de Luther acheva de lui rendre insupportable la vie du cloître. Il s'enfuit donc secrètement, en 1522, et se retira d'abord en Suisse, sans savoir précisément encore le parti qu'il adopterait. Muni de lettres de recommandation de l'évêque de Lausanne, qui ne pénétra point ses projets, il visita les principales villes de la Suisse, et y prêcha, en latin et en français, avec un grand succès. S'étant rendu à Zurich, il y eut, le 17 juin, une conférence publique avec le fameux Zwingli, sur différents points de doctrine; et il parut si satisfait des raisons de son adversaire qu'il déposa la robe de cordelier qu'il avait continué de porter jusqu'alors. Comme son nom était connu, il prit celui de Jean *Serranus* (de Serre), pour ne pas être inquiété dans ses voyages, et partit pour Eisenach, où il soutint publiquement plusieurs thèses, d'après les principes des réformateurs. Il se rendit ensuite à Wittemberg, où Luther le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Il y expliqua, pendant l'année 1525, les prophéties d'Osée; mais ses auditeurs se montrèrent peu généreux, et, si ses amis ne se fussent intéressés pour lui faire accorder un secours par l'électeur de Saxe, il aurait éprouvé toutes les horreurs de la misère. Dans cette situation, il épousa la servante d'un médecin, qui ne lui apporta sans doute pas une dot capable d'améliorer son sort, et quitta Wittemberg en 1524, contre l'avis de Luther et de ses autres amis. Il se rendit à Metz, dans l'intention d'y prêcher la réforme; mais il trouva une telle opposition à son projet qu'il fut obligé de partir de cette ville, sans avoir pu communiquer avec ses partisans; et il se retira à Strasbourg, où il s'occupait de la rédaction de ses commentaires sur différents livres de la Bible. Le landgrave de Hesse l'appela près de lui, en 1526, pour l'aider à établir la réforme dans ses États; et, l'année suivante, il le nomma premier professeur en théologie à l'université qu'il venait de fonder à Marbourg. Lambert assista au colloque qui se tint en cette ville, en 1529, et il y mourut le 18 avril 1550, à l'âge de 63 ans, d'une maladie connue sous le nom de la *sueur anglaise*, qui faisait alors de grands ravages. On dit que, sur la fin de sa vie, il abandonna l'opinion de Luther sur le dogme de l'eucharistie, pour adopter celle de l'Eglise helvétique. C'était un homme savant pour son temps, et très-laborieux: ses lettres annoncent de la candeur et de la bonne foi (*voy. le Dictionnaire de Chauffepié*); mais il était violent et emporté. On trouvera la liste de ses nombreux ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 59, et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié, remarq. F. La plupart n'ayant d'autre mérite aujourd'hui que celui d'une grande rareté, on se contentera d'indiquer les principaux: 1^o des *Commentaires* sur les livres des Rois, sur le Cantique des cantiques,

sur les douze petits prophètes, sur l'Évangile de St-Luc et sur les Actes des apôtres; 2^o *Evangelici in minoritarum regulam commentarii*, Wittemberg, 1525; Strasbourg, 1525; trad. en français sous ce titre : *Déclaration de la règle et état des cordeliers, composée par un jadis de leur ordre et maintenant de Jésus-Christ*. C'est une déclamation virulente contre ses anciens confrères; elle fut censurée par la Sorbonne. 3^o *De sacro conjugio commentarius*, Nuremberg, 1525, in-8^o. Cet ouvrage est dédié à François I^{er}, et dans l'épître à ce prince Lambert entre, avec une naïveté cynique, dans le détail des motifs qui l'ont décidé à se marier. 4^o *De fidelium vocatione in regnum Christi, id est Ecclesiam*, Strasbourg, 1525, in-8^o. L'auteur y donne sans y penser une preuve de la faiblesse de son esprit, en racontant qu'il n'entreprenait jamais rien d'important sans consulter le sort, et il a grand soin de recommander la même pratique à ses lecteurs. 5^o *Farrago omnium rerum theologiarum* (ibid., 1525), in-8^o; 6^o *Commentarii de causis excæcationis multorum sæculorum*, etc., in-8^o; 7^o *De regno, civitate et domo Dei ac Domini nostri Jesu Christi*, Worms, 1538, in-8^o. Outre les ouvrages déjà cités, on peut consulter pour plus de détails le *Dictionnaire* de Bayle et le *Supplément* de l'abbé Joly; mais surtout *Commentatio de vita, factis, meritis ac scriptis Franc. Lamberti*, par Schelhorn, imprimé dans ses *Amænitates litterariæ*, t. 4 et 10. L'auteur y a inséré l'*Opuscule* de Lambert sur les motifs qui l'avaient déterminé à embrasser la réforme, et plusieurs de ses *Lettres* inédites, tirées de la bibliothèque de Krafft. W—s.

LAMBERT (JEAN DE), marquis de *St-Bris*, issu d'une noble et ancienne famille de l'Angoumois, naquit au château des Escuyers, en Périgord, le 25 septembre 1586. Il était fils d'un des plus dévoués serviteurs et compagnons d'armes de Henri IV. Nommé page de ce monarque, il alla faire sa première campagne en Hollande sous Maurice de Nassau, par lequel il fut chargé d'une mission importante à la cour de France, n'ayant encore que vingt-deux ans. Il combattit alors la politique de Sully, qui eut tort de s'opposer au succès des négociations dont il s'agissait, ainsi que le prouva l'événement. Il était entré, en 1605, avec le grade d'enseigne dans le régiment de M. de Châtillon. Il se trouva au siège de Juliers. Bassompierre, qu'il suivit dans son ambassade d'Espagne, et qu'il ne quitta point dans la guerre qui eut lieu ensuite (ayant été fait par lui, en 1610, lieutenant de sa compagnie de gendarmes), l'employa dans plusieurs combats. A celui de Nanteuil, près Pamprou, en Poitou, en 1618, Lambert fut grièvement blessé. Ce fut au siège d'Hesdin, sur la brèche qu'il avait faite, que le roi, entré de ce côté, donna le bâton de maréchal à la Meilleraye. L'autorité qu'il avait dans l'armée fut bien prouvée au siège de Gravelines (1644), où commandaient les maréchaux de

France Gassion et de la Meilleraye. Ces deux généraux s'étant brouillés, les troupes, divisées par la querelle de leurs chefs, allaient se charger, lorsque Lambert, qui n'était encore que maréchal de camp, ordonna, de la part du roi et en son nom, aux deux partis de s'arrêter, de ne plus reconnaître l'autorité supérieure de ces maréchaux. On obéit à l'instant; les maréchaux se retirèrent, et l'armée fut sauvée par cet acte de vigueur. Sa fidélité ne fut point ébranlée, pendant les troubles de la Fronde, par l'offre que lui fit le duc d'Orléans de la première de toutes les dignités militaires pour l'attirer dans son parti. Tel était son stoïcisme qu'étant dans son lit lorsqu'un courrier lui apporta le brevet de gouverneur de Metz, superbe place alors, il prit le paquet sans l'ouvrir. Enfin son désintéressement fut poussé au point que, plus d'une fois, il refusa des sommes énormes qu'on lui proposait pour obtenir de petites concessions regardées par lui comme incompatibles avec son devoir. Sa belle-fille, la célèbre madame de Lambert (*voy.* ce nom), a tiré de ces beaux exemples et de quelques auteurs une instruction bien connue pour son fils. Il eut l'honneur de commander Turenne, qui avait la bonne grâce de dire que Lambert lui avait appris son métier. Une lettre de Henri de Bourbon, père du grand Condé, atteste que celui-ci aurait pu en dire autant. Deux cents autres lettres de rois, de princes du sang, de ministres, notamment Richelieu et Mazarin, ne permettent pas de douter que ce ne fût un homme d'un grand caractère et de grands moyens. Il avait été fait, le 21 novembre 1634, chevalier-commandeur de l'ordre du St-Esprit. Jean de Lambert passa les dernières années de sa vie dans sa terre de St-Bris, comté d'Auxerre, érigée pour lui en marquisat (1644). Il y mourut le 25 octobre 1665, âgé de 80 ans. — Son fils et son petit-fils fournirent aussi une très-honorable carrière militaire. Ce dernier vit arriver en 1754 le terme de son existence. — LAMBERT (Henri-Joseph, marquis DE), issu d'une branche cadette de la famille des précédents, naquit le 11 février 1758. Entré au service dès son enfance, il commença, avec le grade de capitaine dans le régiment de Harcourt, cavalerie, la guerre de sept ans. De 1757 à 1762, passant de grade en grade, il prit part aux combats les plus importants de toute cette époque. A la fin de 1762, il fut nommé mestre de camp, commandant le régiment de Berry, cavalerie, et en conserva les fonctions jusqu'en 1780. Décoré de la croix de St-Louis en 1765, malgré sa jeunesse, il devint brigadier des armées du roi en 1770. On avait, en 1778, rassemblé sur les côtes de Bretagne et de Normandie, dans la vue d'une descente en Angleterre, deux corps commandés par le maréchal de Broglie. Le marquis de Lambert fut nommé premier aide de camp faisant les fonctions de maréchal général des logis, et il était dit dans la lettre qui l'appela à

ce service que c'était en l'absence du comte de Broglie, frère du maréchal. Après avoir été placé ensuite (1779) sous les ordres du comte de Vaux, il fut fait commandeur de l'ordre de St-Louis dans la même année et maréchal de camp en 1780, enfin inspecteur général des troupes du roi. Il était encore en 1789, faisant d'ailleurs partie du conseil de la guerre permanent créé en 1786. Nommé gouverneur de la citadelle d'Arras en 1788, il fut bientôt après employé dans son grade au camp de St-Omer, sous les ordres du prince de Condé. Lorsque les princes français émigrèrent, le marquis de Lambert sortit de France et entretint une correspondance suivie avec les frères de Louis XVI, qui le nommèrent ministre auprès du roi de Prusse pendant la campagne de 1792. Il la fit au quartier général de l'armée prussienne, et se trouva à tous les combats et opérations de guerre qui commencèrent par le siège de Longwi. Sur ces entrefaites, il reçut une lettre de la part de Catherine II, lui annonçant que son fils aîné (Marie-Charles), qui servait dans les armées russes et était arrivé au grade de lieutenant général, venait de périr glorieusement dans une bataille en Podolie. Wantant acquérir à son service le père de ce jeune homme, comme un officier d'un mérite reconnu, elle lui proposait le grade de général major. Ce ne fut qu'après la campagne de 1793 que le marquis de Lambert se rendit à Hamm, dans la vue d'obtenir l'agrément de Louis XVIII et de prendre ses instructions pour St-Petersbourg. Il arriva dans cette capitale en février 1794, et y reçut de l'impératrice beaucoup de marques de confiance. Paul I^{er} ne lui fut pas moins favorable. Ce prince confirma la propriété d'une terre que Catherine avait donnée au général en le nommant chef d'un régiment dont les rapports devaient être adressés directement soit au czar lui-même, soit au grand-duc Alexandre. Celui-ci, devenu empereur, traita M. de Lambert avec la même bonté, la même considération. Des affaires de famille l'ayant rappelé en France, il tomba malade à son retour, dans la ville de Graudentz, en Prusse, et y mourut le 19 janvier 1808, âgé de 69 ans. — Ses fils restèrent, après lui, au service de Russie.

L—P—E.

LAMBERT (JACQUES), jésuite, né à Mâcon en 1605, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans. Après y avoir enseigné la rhétorique et la philosophie, il se consacra au ministère de la chaire et obtint de grands succès dans les missions du midi de la France. Sur la fin de sa vie, il fut fait recteur du collège de Carpentras, et ensuite de celui de Vienne, où il mourut le 31 décembre 1670. On a de lui plusieurs ouvrages ascétiques, écrits avec autant d'onction que de simplicité, mais qu'on ne lit plus depuis longtemps. Ce sont : 1^o la *Philosophie des gens de cour*, imprimée d'abord in-4^o, et avec des additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8^o; 2^o la *Science*

morale des saints, ibid., 1662, 4 vol. in-8^o; 3^o la *Science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge*, ibid., 1663, in-4^o; 4^o la *Science de la raison chrétienne, ou Logique chrétienne*, ibid., 1669, in-8^o; 5^o *De la maternité divine et de ses prérogatives*, Vienne, 1670, in-12. — Jacques LAMBERT, autre jésuite, né à Paris en 1614, fut chargé, pendant un grand nombre d'années, de la direction de la maison professe, et mourut à Paris le 24 mai 1670. Il est auteur de deux petits ouvrages ascétiques : le *Trésor de la communion générale et le Bon Pasteur*, imprimés en 1663, in-12. W—s.

LAMBERT (JONN), général anglais, célèbre dans les guerres civiles qui eurent lieu sous Charles I^{er}, descendait d'une bonne famille, et suivait la carrière du barreau au commencement des troubles qui agitérent ce règne. Indépendant par caractère et jaloux des faveurs qu'obtenaient les grands qui approchaient la cour, Lambert se déclara contre elle, et obtint bientôt un rang dans l'armée parlementaire. Il combattit comme colonel à la bataille de Marston-Moor, et eut à celle de Naseby un commandement supérieur. Lorsque les Écossais, commandés par Hamilton, se joignirent au parti royaliste, Lambert fut opposé à Langdale et à Musgrave dans le nord, et obtint sur eux différents avantages. En 1649, le gouvernement républicain d'Angleterre, ayant pris quelque consistance, commença à sentir la nécessité de ne pas différer plus longtemps la nomination d'un lieutenant d'Irlande. Les presbytériens sollicitaient cet emploi pour Waller; les indépendants, dont Lambert était le favori, témoignaient hautement le désir qu'il en fût revêtu : mais Cromwell, qui aspirait secrètement à un commandement où il voyait tant de gloire et tant d'autorité à acquérir, eut l'adresse de s'y faire nommer comme malgré lui. Cromwell professait la plus grande estime pour le général Lambert, qui était regardé comme son second pour sa vigueur et ses talents militaires, et qui l'égalait par son ambition. Lambert servit sous Cromwell en Écosse, et remporta une victoire importante dans le Fife; et lorsque le jeune roi Charles II fit une descente en Angleterre, Lambert fut détaché sur ses derrières avec un corps de cavalerie. La cause de la royauté ayant été tout à fait perdue par la bataille de Worcester, ce général fit la motion, dans le conseil des officiers, de placer un protecteur à la tête de l'État; et cette dignité fut accordée à Cromwell. Cependant Lambert, qui avait l'ambition de succéder à Cromwell dans le protectorat, s'opposa fortement à ce que ce dernier reçût le titre de roi, prévoyant que le rétablissement du droit d'hérédité au trône dans sa famille en serait la conséquence : mais le bill passa, malgré son opposition, à une très-grande majorité, et la proposition en fut faite au protecteur, qui, après avoir longtemps hésité, la refusa. Cromwell ne pardonna pas à Lambert et à ses adhérents, qu'il regardait déjà comme ses ennemis : aussi, lorsque

le parlement eut été ajourné, le 20 janvier 1657, il destitua ce général de toutes commissions, en lui accordant néanmoins une pension de deux mille livres sterling, pour l'intéresser à se bien comporter. Lambert, s'étant retiré à Wimbledon-house, sembla s'attacher uniquement à cultiver des fleurs. Mais, après la mort de Cromwell, il rentra dans la vie publique, et fut l'âme du parti des mécontents opposés au protectorat de Richard, parti qui s'assembla à Wallingford-house. Il obtint la confiance du *rump-parlement*, et fut chargé par lui du commandement de ses troupes, avec lesquelles il marcha contre sir George Booth, qui s'était emparé de Chester, pour Charles II. Booth ayant eu l'imprudence de sortir des murs de cette ville, et d'exposer en rase campagne ses soldats de nouvelle levée contre le corps discipliné de Lambert, fut bientôt mis en déroute, et toute son armée fut dispersée. Le parlement fit à cette occasion un présent de mille livres sterling à Lambert, pour acheter une bague. Bientôt après, les officiers, à l'instigation de ce général, signèrent une pétition pour demander que Fleetwood fût nommé commandant en chef; Lambert, major général; Desborow, lieutenant général de la cavalerie, et Monk, major général de l'infanterie. Cette démarche fut jugée si dangereuse par le parlement, qu'il cassa de suite Lambert; mais celui-ci, qui avait bien pris ses mesures, fit dissoudre ce corps, après avoir fait observer à l'armée un jeûne solennel, et concentra l'autorité suprême dans le conseil des officiers, dont il était regardé comme le chef. Monk, qui se trouvait en Écosse à la tête d'une armée, et qui avait résolu de rétablir l'ancienne famille des Stuarts sur le trône, était l'unique rival de Lambert, lequel, ayant conçu des soupçons sur ses desseins, s'avança contre lui à la tête d'un corps de troupes. Monk ayant traversé la Tweede, en janvier 1660, tandis que le parlement avait repris son autorité, Lambert fut abandonné par une grande partie de ses soldats, arrêté bientôt après et enfermé à la Tour. Il s'en échappa dans le mois d'avril suivant, et causa de vives craintes à Monk et à son conseil, qui redoutaient sa vigueur et sa grande popularité : mais avant qu'il eût pu réunir un nombre considérable de ses anciens soldats, qui se rendaient en foule auprès de lui, il fut arrêté de nouveau auprès de Daventry par le colonel Ingoldsby. Après la restauration, le procès de Vane et de Lambert fixa l'attention du public : quoiqu'ils n'eussent pas été du nombre des juges de Charles I^{er}, ils avaient été nommément exceptés de l'amnistie générale, et mis en prison. Le premier parlement, ou plutôt la convention, avait prié le roi de suspendre leur exécution, s'ils étaient coupables; mais le nouveau parlement insista fortement sur la nécessité de les juger. Ils furent déclarés tous deux coupables de haute trahison en 1662. Néanmoins Vane subit seul sa sentence; il fut sursis à celle du général Lambert,

qui s'était comporté avec plus de modestie pendant le cours de son procès; il fut relégué pour la vie à l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique. Il amusait ses loisirs dans sa retraite à cultiver et à peindre des fleurs, art qu'il avait appris de Baptiste Gaspar. D—z—s.

LAMBERT (ÉTIENNE), jésuite, né à Villafans, bourg de Franche-Comté, au commencement du 17^e siècle, fut admis dans la société en 1622, et envoyé par ses supérieurs en Espagne, où il professa la rhétorique avec distinction au collège royal de Madrid. Il se consacra ensuite au ministère de la chaire, et mourut dans la maison de son ordre à Madrid, le 13 septembre 1667. On a de lui des poésies latines (*Opera poetica*), 2 vol. in-12, imprimés, le premier à Anvers en 1653, et le second à Bruxelles en 1660. Le P. Sotwell lui attribue encore : 1^o *Idea recte vivendi desumpta ex sanctorum cujuslibet ordinis fundatorum vita*, in-4^o; 2^o *Sanctus Barthelmus de Willafani descriptus*, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont tout à fait inconnus; et l'on doute qu'ils aient jamais été publiés. W—s.

LAMBERT (MICHEL), fameux musicien, né en 1610 à Vivone, près Poitiers, vint fort jeune à Paris, et eut le bonheur d'être admis chez le cardinal de Richelieu, qui se chargea de sa fortune. Il chantait très-agréablement, en s'accompagnant avec le luth ou le téorbé, instruments alors à la mode. Il fut nommé maître de musique de la chambre du roi; et sa réputation s'accrut dès lors au point qu'on ne donnait pas une fête sans l'en prier (1) : mais il manquait souvent à sa parole, et préférait à des plaisirs plus bruyants ceux qu'il goûtait dans sa maison de campagne à Puteaux. Perrin, Boisrobert, Quinault, et surtout Benseigne, s'empressaient de lui fournir des morceaux à mettre en musique. Lambert passait pour l'inventeur du beau chant; il vécut assez pour se voir éclipsé par Lulli, son gendre. Il mourut à Paris en 1696, à l'âge de 86 ans, et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, à côté de Lulli, auquel il avait survécu. On a de ce musicien un grand nombre de *Motets* et des *Leçons de ténèbres*. Le recueil de ses œuvres a été gravé en 1666, et avec de nouvelles pièces en 1689, in-fol. Titon du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français*;

(1) On pourra juger de la réputation dont il jouissait alors par ce passage de la 3^e satire de Boileau, dont le sujet, comme on sait, est la description d'un repas ridicule :

Molière avec *Tartuffe* y doit jouer son rôle;
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.

— Quoi, Lambert ! — Oui, Lambert. — A demain, c'est assez.

Il faut remarquer que le premier interlocuteur ne dit qu'un mot de Molière et de son chef-d'œuvre; mais il appuie sur le bonheur de posséder Lambert, et c'est l'espoir d'entendre le musicien qui détermine son convive à accepter son invitation. La Fontaine, dans une de ses fables, pour exprimer le non-plus-ultra de la perfection du chant, fait également dire à un de ses interlocuteurs :

Vous surpassez Lambert... (Liv. 11, fab. 5).

et Dreux du Radier l'a insérée dans sa *Bibliothèque* de Poitou, t. 4, p. 504. W—s.

LAMBERT (ANNE-THÉRÈSE DE MARGUENAT DE COURCELLES, marquise DE), née à Paris vers 1647, perdit à l'âge de trois ans son père, maître ordinaire en la chambre des comptes. Sa mère épousa en secondes noces l'amî et le compagnon de Chapelle, Bachaumont, qui se plut à cultiver les heureuses dispositions de sa belle-fille, encore enfant. Fontenelle, qui a écrit sa vie, nous apprend qu'elle se dérobaît souvent aux plaisirs de son âge pour aller lire en son particulier, et qu'elle s'accoutuma dès lors, de son propre mouvement, à faire de petits extraits de ce qui la frappait le plus. Ce goût ne la quitta ni quand elle fut obligée de faire les honneurs de sa maison à Luxembourg, dont son mari était gouverneur, ni quand, après sa mort, elle eut à essayer de longs et cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Restée veuve, après vingt ans de mariage, avec un fils et une fille, tous deux très-jeunes encore, elle conserva son bien à force de capacité et de courage, et elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu. « C'était, dit encore « Fontenelle, la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie « épidémique du jeu; la seule où l'on se trouvât « pour se parler raisonnablement les uns les autres, et même avec esprit, selon l'occasion. » Fontenelle lui-même, Lamotté, St-Aulaire, Sacy (le traducteur de Pline), et d'autres beaux esprits, fréquentaient cette maison, où étaient admis en même temps d'aimables gens du monde et de condition. Madame de Lambert, très-délicate sur les jugements et les discours du public, et qui avait craint qu'on ne l'accusât de tenir un bureau d'esprit, vit sa sensibilité mise à une bien plus rude épreuve. Des copies de ses *Avis à sa fille* et de ses *Avis d'une mère à son fils* étaient sorties de ses mains : on les imprima et elle se crut déshonorée. Les suffrages du public, constatés par des éditions nombreuses et des traductions, ne la rassurèrent point; elle retira des mains d'un libraire, au prix qu'il voulut, toute l'édition d'un autre ouvrage qu'on lui avait dérobé. Courageuse, peu susceptible de crainte, excepté sur ce qui regardait les bienséances et l'opinion, amie zélée et attentive, obligeante en dépit des ingrats, les qualités de son âme surpassaient encore celles de son esprit. Fénelon avait une haute estime pour elle et pour ses écrits, et il le lui témoigna dans quelques lettres qui nous sont restées. Après une vie toujours infirme et une vieillesse fort souffrante, elle mourut le 12 juillet 1733, dans sa 86^e année. Outre les *Avis à sa fille* et les *Avis d'une mère à son fils* (Paris, 1727, in-12, 3^e édition, très-souvent réimprimés), on a d'elle : un *Traité de l'amitié*, un *Traité de la vieillesse*, des *Réflexions sur les femmes*, sur le goût, sur les richesses (Amsterdam, 1732, in-12), des *Discours* sur différents objets, des *Portraits*, et une nouvelle

intitulée *la Femme ermite*. Ses *Oeuvres* ont été réunies en deux volumes in-12, Paris, 1748, avec un abrégé de sa *Vie*, et en deux volumes in-18, 1813. Tous les écrits qu'elles renferment sont remarquables par la pureté du style et de la morale, l'élevation des sentiments, la finesse des observations et des idées, et, comme dit Fontenelle, par le ton aimable de vertu qui y règne partout. Les *Avis d'une mère à sa fille* ont été traduits en allemand; et M. Boulard a donné une édition de cette traduction, accompagnée d'une version française littérale interlinéaire, Paris, 1800, in-8°. A-c-r.

LAMBERT (JOSEPH), fils d'un maître des comptes, naquit en 1634 à Paris, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et eut le prieuré de Palaiseau, près Paris. Il se distingua par la pratique exemplaire de toutes les vertus qui forment un digne ecclésiastique. Dès l'âge de trente ans il se consacra à la chaire dans l'église St-André des Arcs, sa paroisse. Ses instructions solides, pleines d'onction, d'un style simple, mais touchant, attirèrent parmi ses auditeurs un grand nombre de protestants, et il eut le bonheur d'en convertir plusieurs. Zélé pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il écrivit contre l'abbé Boileau sur la pluralité des bénéfices, et ce fut à sa réquisition que la faculté de théologie fit un décret qui déclara nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Les pauvres avaient été toute sa vie l'objet de ses sollicitudes; sur la fin de ses jours, il se consacra entièrement à leur service. Le revenu de son prieuré, sa plume, ses instructions, tout fut pour eux, et afin que sa charité contribuât à leur soulagement après sa mort, il fonda des écoles gratuites. C'est au milieu de ces tendres soins, dont sa douceur et sa modestie relevaient encore le prix, qu'il termina sa carrière, en 1722, victime de la pénitence et d'un travail non interrompu. Il avait la confiance de plusieurs prélats, entre autres celle du cardinal de Noailles, qui l'aimait et le considérait beaucoup. Ses ouvrages sont : 1^o *Discours sur la vie ecclésiastique*, Paris, 1702, 2 vol. in-12. Ce sont des conférences faites à Amiens et à Paris. 2^o *L'Année évangélique, ou Homélies*, Paris, 1695-97, 7 vol. in-12; 1740, 8 vol.; 1764, 7 vol. in-12; nouvelle édition, Avignon, 1826, 5 vol. in-12; 3^o *Épîtres et Évangiles de l'année, avec des réflexions*, 1713; 4^o *les Ordinations des saints*, Paris, 1717, in-12; 5^o *la Manière de bien instruire les pauvres*, Rouen, 1716, in-12; Paris, 1722, in-12; Paris, 1789, 1850, in-12; 6^o *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament*; 7^o *Instructions courtes et familières pour les dimanches et fêtes*, 1721; 8^o *Instructions sur les commandements de Dieu*, 1722; 9^o *le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*, 1729; 10^o des *Lettres* de controverse et plusieurs autres petits ouvrages. On remarque dans toutes les productions de ce saint prêtre, qui pour la plupart ont été souvent réimprimées, un esprit

nourri de la lecture des livres sacrés, une éloquence pleine d'onction, malgré la simplicité du style, qu'il ne soignait pas beaucoup, n'écrivant guère que pour les pauvres et pour les gens de la campagne; des règles de conduite utiles et exactes. T—D.

LAMBERT (CLAUDE-FRANÇOIS), l'un de nos plus féconds et de nos plus laborieux compilateurs, naquit à Dôle au commencement du 18^e siècle. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites : ne pouvant s'habituer à la règle, il en sortit au bout de quelques années, et vint à Paris se mettre aux gages des libraires. Il vécut longtemps du produit de sa plume; mais ses amis lui procurèrent enfin une petite pension et la cure de St-Etienne dans le diocèse de Rouen. La vie de la campagne ne pouvant convenir à ses goûts, il se démit de son bénéfice, et revint à Paris reprendre ses premières occupations. Il y mourut, pauvre et obscur, le 14 avril 1763. C'était, dit Giraud, le plus gai et le plus facétieux personnage qu'il y eût peut-être dans l'une et l'autre Bourgogne; il s'exprimait purement et agréablement (*Temple de Mémoire*, p. 59). Le même Giraud lui a adressé une épître pour l'engager à reprendre ses travaux historiques. On a de l'abbé Lambert les ouvrages suivants, publiés presque tous sous le voile de l'anonyme : 1^o *Introduction à l'ancienne géographie*, trad. du latin d'Ortelius, Paris, 1759, in-12; 2^o *Mémoires et aventures d'une dame de qualité qui s'est retirée du monde*, la Haye, (Paris), 1759, 3 vol. in-12. C'est une très-faible imitation des *Mémoires d'un homme de qualité*. 3^o *Le Nouveau Protée, ou le Moine aventurier*, Harlem, 1740, in-12; 4^o *le Nouveau Télémaque, ou Mémoires et aventures du comte de *** et de son fils*, la Haye, 1744, 3 vol. in-12, trad. en italien, Utrecht, 1748, 2 vol. in-12, mauvais roman; 5^o *l'Infortunée Sicilienne*, Liège et Paris, 1742, 2 vol. in-12; 6^o *Lettres d'un seigneur hollandais à un de ses amis sur les droits et les intérêts des puissances belligérantes*, la Haye, 1745, in-12; 7^o *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12; 8^o *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, ibid., 1750 et ann. suiv., 15 vol. in-12. Ces deux compilations ont eu une certaine vogue, parce qu'elles renferment des particularités intéressantes et des détails utiles. 9^o *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, Paris, 1751, 3 vol. in-4^o; trad. en allemand, Copenhague, 1759, 3 vol. in-8^o. Cette histoire est divisée en seize livres, chacun desquels est précédé d'un discours sur l'origine et les progrès de l'art ou la science qui en fait le sujet. Il aurait fallu plus de talent et de connaissances que n'en avait l'abbé Lambert pour remplir un cadre aussi vaste. Son style est lourd, diffus et sans grâce. On doit cependant remarquer que, quoique jésuite, il a loué franchement

Pascal, Arnauld, et les autres grands écrivains sortis de l'école de Port-Royal. 10^o *Histoire de Henri II*, Paris, 1752, 2 vol. in-12. Cette histoire n'est pas mal écrite; mais elle est peu intéressante. On y a relevé quelques inexactitudes (*voy. le Journal des savants*, juin 1756). 11^o *Bibliothèque de physique et d'histoire naturelle*, ibid., 1756, 6 vol. in-12. C'est un recueil de pièces extraites des journaux d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. 12^o *Abrégé de l'histoire de l'Empire depuis Rodolphe d'Habsbourg* (1273), Londres, 1757, 2 vol. in-12; 13^o *la Vertueuse Sicilienne, ou Mémoires de la marquise d'Abellini*, la Haye, 1759, in-12, mauvais roman; 14^o *la Nouvelle Marianne*, ibid., 1759, 3 vol. in-12. C'est une faible imitation de la *Marianne* de Marivaux. 15^o *Nouvelle traduction de divers morceaux choisis des œuvres morales de Plutarque*, Paris, 1763, in-12; 16^o *Mémoires de don Inigo de Pascarella*, ibid., 1764, in-12. On doit encore à l'abbé Lambert une bonne édition des *Mémoires* de Martin et Guill. du Bellay, mis en nouveau style, suivis des *Mémoires* du maréchal de Fleuranges et du *Journal* de Louise de Savoie, avec des notes critiques et historiques, etc., Paris, 1755, 7 vol. in-12. Quelques biographes lui attribuent une *Histoire de l'empire ottoman*, trad. de l'italien de Sagredo, Paris, 1724-52, 7 vol. in-12; mais Lenglet-Dufresnoy donne cette traduction à un écrivain inconnu, nommé Laurent. W—s.

LAMBERT (GEORGE), paysagiste anglais et graveur à l'eau-forte, naquit dans le comté de Kent, en 1710. Il fut élève de Jacques Hassel, peintre de paysages flamands, qui développa les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Lambert se proposa pour modèle Wootton, et surtout le Guaspre, qu'il s'efforça d'imiter. Il peignit avec un talent particulier quelques *Paysages* et des *Vues d'Angleterre* qui donnent une idée avantageuse de ses talents en peinture. On connaît de lui deux *Paysages d'Angleterre*, d'un bel effet, faisant pendants, et deux *Vues*, l'une de la ville et du château de Douvres, l'autre, du château de Saltwood à Hith, dans le comté de Kent. Ces quatre tableaux ont été gravés avec une grande supériorité par James Mason. Lambert a gravé les eaux-fortes suivantes : Un *Paysage orné de ruines et de figures*, in-4^o; trois petites *Figures* dédiées à James Robinson de Wandsworth. Ces estampes sont rares, et font regretter qu'il ne se soit pas livré d'une manière plus particulière à l'art de la gravure. Il mourut à Londres en 1763. M. Edwards, qui donne quelques détails sur cet artiste, rapporte, entre autres, qu'il fut le fondateur de la société joyeuse connue sous le nom de club du Bifeck, à Covent-Garden. P—s.

LAMBERT (CHARLES-GUILLAUME), conseiller au parlement, puis au conseil d'État, naquit à Paris, en 1726, d'une ancienne famille de robe. Voné dès l'enfance à la magistrature, il fit de très-bonnes études, devint successivement maître des requêtes,

conseiller d'État, et s'acquit une grande réputation de savoir et de probité. Ce fut lui que l'on chargea de faire le rapport au conseil sur l'arrêt qui avait condamné le malheureux général Lally, lequel fut cassé d'après ses conclusions. Le jeune comte de Lally-Tollendal, qui poursuivait cette affaire (voy. LALLY), a, dans toutes les occasions, donné de grands éloges à Lambert. Ce magistrat fut ensuite appelé au conseil des finances, puis il fit partie de l'assemblée des notables en 1787, et fut nommé contrôleur général dans la même année. Lorsque, dans le mois de juillet 1789, Necker quitta le ministère, Lambert, qui avait exercé sous lui, continua d'administrer les finances; mais il ne resta que peu de temps en place. Par suite d'une de ces dénonciations que faisait alors chaque jour le parti révolutionnaire contre les meilleurs fonctionnaires, l'assemblée nationale prononça, le 19 octobre 1790, que Lambert, comme tous les autres ministres, avait perdu la confiance de la nation. Il donna en conséquence sa démission, et, pour éviter les persécutions qu'il n'était que trop aisé de prévoir, il se retira à Ste-Foy. Mais il y fut arrêté dans le mois de février 1793, amené à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 27 juin, même année.

M—D J.

LAMBERT (JEAN-HENRI), l'un des plus savants hommes du 18^e siècle, naquit le 29 août 1728, à Mülhausen, dans la haute Alsace (cette ville était alors une petite république de la confédération suisse), et mourut à Berlin le 25 septembre 1777. Le père, fils d'un Français réfugié, trouvant à peine dans l'exercice de sa profession de tailleur de quoi nourrir une famille nombreuse, ne put contribuer aux moyens de satisfaire l'avidité de savoir que le jeune Lambert montra de bonne heure. Secondé par les plus heureuses dispositions, à peine celui-ci put-il profiter des moyens d'instruction publique gratuite qu'offrait un petit collège municipal, pour faire quelques premières études, et apprendre les principes des langues latine et française. A l'âge de dix-sept ans, il entra à Bâle, en qualité de secrétaire, chez le docteur Iselin, conseiller du margrave de Bade, et rédacteur d'une gazette politique. Les écritures dont il était chargé n'absorbant qu'une partie de son temps, il entreprit de faire dans les livres son cours de philosophie. Wolf, Malebranche, Locke, ses premiers guides, lui enseignèrent le mécanisme des principales opérations de l'esprit, les règles du raisonnement et la méthode pour procéder à la recherche de la vérité. Il lui fallait des exemples clairs, variés, étendus, de l'application de cette théorie. Un heureux instinct les lui fit trouver dans les sciences mathématiques, auxquelles il se livra avec ardeur. Il ne négligea pas cependant l'étude des moralistes, tant religieux que profanes; il porta même son attention jusque sur le droit public: mais le jeune Lambert s'aperçut bientôt qu'il manquait à ce genre d'instruc-

tion ce qui en est l'âme et la vie, c'est-à-dire la faculté de conférer de vive-voix sur les objets de ses lectures avec les personnes instruites, soit pour obtenir des réponses aux difficultés qu'on ne peut résoudre soi-même, soit pour communiquer des observations qu'on regarde comme importantes, et qu'on n'a pas rencontrées. De nouvelles circonstances vinrent fort à propos le placer à cet égard dans une position bien plus favorable. En 1748, le comte Pierre de Salis l'appela de Bâle à Coire, pour lui confier l'éducation de ses petits-fils, auxquels il fut chargé d'enseigner les langues, le catéchisme d'Osterwald, l'arithmétique, la géométrie, la fortification, la géographie et l'histoire. Destiné à beaucoup enseigner, il crut devoir ne rien négliger pour beaucoup apprendre. Heureusement il avait à sa disposition une bibliothèque considérable, celle de la maison, dont il tira le plus grand parti. D'un autre côté, des conversations journalières, soit avec le comte, ancien ambassadeur, qui avait assisté aux conférences pour la paix d'Utrecht et qui était fort instruit, soit avec les savants nationaux et étrangers qui étaient accueillis dans la maison, lui offrirent mille moyens d'étendre ses connaissances, dont le champ n'avait d'ailleurs pas de bornes. Physique, mécanique, astronomie, théologie, philosophie, éloquence, poésie, il embrassait tout: ce qui ne l'empêchait pas de donner aux langues un soin particulier; car il apprit l'italien et le grec, et se perfectionna dans le latin, l'allemand et le français, à tel point qu'il devint capable de faire des vers dans toutes ces langues, excepté en grec. Il commença dès lors à sentir sa vocation d'écrivain: des pièces fugitives pour les feuilles hebdomadaires suisses; des mémoires pour les académies; des observations météorologiques faites et discutées; des traités *ex professo*, tels que sa *Logique algébrique* et son *Organon*, furent les premiers fruits de cette étonnante activité. En 1754, la société physico-médicale de Bâle envoya à Lambert le diplôme d'associé: déjà les savants de Coire s'étaient empressés d'admettre dans leurs rangs un jeune homme qui, sous leurs yeux, déployait toute la richesse du plus heureux talent. Huit ans après son entrée dans la maison de Salis, c'est-à-dire en 1756, il commença à voyager avec deux de ses élèves, qu'il conduisit d'abord à l'université de Göttingue. La société des sciences de cette ville le connut à peine, qu'elle lui donna le titre de correspondant. En 1757, Utrecht posséda nos voyageurs. Le séjour de Lambert en Hollande est marqué par la publication de son premier ouvrage non académique: une *Dissertation française sur les propriétés remarquables de la route de la lumière*. L'année suivante, il ramena ses élèves à Coire, en passant par Paris, Marseille et Turin. Lambert profita de ses voyages pour connaître les savants, et perfectionner à plusieurs égards ses études, en visitant les riches collections d'instruments et de productions naturelles, et en compulsant les

grandes bibliothèques. A Paris, il se présenta à d'Alembert et à Messier : accueilli avec amitié par le dernier, il ne paraît pas qu'il ait été regardé par le premier autrement que comme un voyageur de trente ans, qui pouvait bien, ainsi que tant d'autres, n'être qu'un simple amateur des sciences; c'est là seulement ce qu'il faut conclure de la lettre (1764) de d'Alembert au grand Frédéric, où il s'agit de Lambert : car, mieux connu et mieux apprécié, il fut un de ceux que le géomètre français recommanda dans la suite aux bontés du monarque prussien. Après ses voyages, Lambert resta quelque temps chez MM. de Salis, qu'il ne quitta qu'en 1759. Ayant été agrégé à l'académie électorale de Bavière, avec le titre de professeur honoraire, un traitement, et la permission de s'établir dans les environs de Munich, il fixa sa résidence à Augsbourg. Revenu à Coire en 1761, il y resta jusqu'en 1763, intervalle pendant lequel il fut utilement employé à une démarcation de limites territoriales entre les Grisons et le Milanais. D'après le conseil de quelques amis, il se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait précédé, et même avait fait assez de bruit pour fixer l'attention du grand roi, qui ne perdait aucune occasion de recruter son académie de ce qu'il connaissait d'éminent dans tous les genres de talent. Aussi, dès la fin de 1764, Lambert fut nommé académicien pensionnaire. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, en 1777, c'est-à-dire dans l'espace de douze ans, il reçut de fréquents témoignages de l'estime distinguée que le roi avait conçue pour lui en le voyant de plus près. Il fut, en 1770, agrégé au département des bâtiments, avec le titre de conseiller supérieur, et une augmentation de traitement. De son côté, l'académicien, loin de se relâcher, sembla redoubler d'activité : quarante mémoires dont il enrichit le Recueil de l'académie et les *Ephémérides* de Berlin, qu'il eut sous sa direction quand elles reparurent, en 1774, l'attesteraient assez; cependant il trouvait encore du temps pour coopérer assidûment à un journal célèbre, la *Bibliothèque allemande universelle* de Nicolai, et pour entretenir un commerce de lettres extrêmement étendu. Lambert n'a point été marié; il était de taille médiocre; sa physionomie était douce, prévenante et spirituelle; sa conversation était gaie, abondante, animée; s'il aimait à discuter, c'était jusqu'à la contestation exclusivement : on ne lui connaît aucune dispute littéraire. Ayant accès dans la plupart des journaux, il a fait un très-grand nombre d'annonces analytiques et critiques d'ouvrages nouveaux, mais toutes marquées au coin de cette bienveillance éclairée qui n'irrite pas alors qu'elle cesse de flatter. Ses mœurs, toujours pures et exemplaires, n'ont pas même été attaquées par l'envie. Homme de cabinet, et sans cesse occupé de profondes méditations, il se trouvait mal à son aise et déplacé dans un certain monde qu'il ne fréquentait que par devoir. Sa bienfaisance suivait les phases de

sa fortune, c'est assez dire que chez lui elle paraît de l'âme. Né dans la religion protestante, il montra toujours un esprit de tolérance très-prononcé; et l'on sait qu'il a été l'un des premiers à exprimer le vœu de la réunion des deux Églises évangéliques, et qu'il a proposé d'excellents moyens pour la réaliser. Aimé de ses collègues, et généralement estimé des savants, il obtint, au moins en Allemagne, une célébrité qui jusqu'à présent n'a rien perdu de son éclat. Ayant eu l'occasion dans ce pays de parler de Lambert avec plusieurs personnes qui l'avaient beaucoup connu, nous n'avons pas manqué de leur demander quelle foi il faut ajouter aux anecdotes et aux petites particularités de sa vie privée, que certains biographes allemands se sont plu à recueillir; par exemple, ses réponses aux questions du grand Frédéric : « Que savez-vous? — Tout. — Comment l'avez-vous appris? — De moi-même. — Vous êtes donc un autre Pascal? — Oui! » Ils citent encore « son accoutrement, bizarre parfois et irrégulier : une veste gros-bleu sans un habit écarlate; le chapeau sous le bras et des bottes; son gros rire; son goût enfantin pour les bonbons, le vin doux, les couleurs vives mais uniformes, etc. » Déféz-vous, nous a-t-on constamment répondu, de nos biographes, qui, pour paraître plus romantiques, donnent quelquefois dans le roman : quelques infractions au code des petits-maitres ne sont pas des crimes; votre la Fontaine ne mettait-il pas parfois un bas à l'envers? Lambert aussi était très-distraît.... Enfin pour apprécier toutes ces niaiseries à leur juste valeur, ne perdez pas de vue que ceux qui ont le plus vécu avec lui sont aussi ceux qui l'ont le plus chéri et le plus admiré. — Nous venons de considérer l'homme, arrêtons un instant nos regards sur le savant. Lambert, doué d'un esprit droit, scrutateur et pénétrant, d'une mémoire heureuse, et de cette sorte d'imagination qui présente à volonté les tableaux les plus exactement vrais, soit de l'ensemble, soit des moindres parties du monde sensible, et par conséquent le plus heureusement né pour les mathématiques, s'est exercé dans toutes les branches de ces sciences, et dans toutes il a eu du succès. Persuadé que les mathématiques sont susceptibles d'un bien plus grand nombre d'applications qu'on ne le pense communément; qu'à côté de la *Mathesis quæsitorem*, pour nous servir de ses expressions, il existe une *Mathesis intensorum*, il a subordonné méthodiquement ses travaux mathématiques à cette idée favorite qui l'avait préoccupé de bonne heure, et grâce à laquelle il est devenu le plus universel des géomètres applicateurs. D'abord, il s'empare des éléments, et c'est en maître. De profondes recherches sur les diviseurs des nombres (1), sur la théorie des parallèles (2), sur la trigonométrie (3); un plan détaillé de té-

(1) *Beyträge*, 1^{re} part., et *Nova acta erud.*, ann. 1769.

(2) *Archives* de Hindenburg, t. 1^{er}.

(3) *Nova acta erud.*, ann. 1763. *Mém. de Berlin*, année 1768, *Beyträge*, 1^{re} partie.

trigonométrie (1), qui depuis a été rempli avec succès par Tobie Mayer le fils (2); une série qui porte son nom (3), et qui a obtenu le double honneur et d'avoir été prise pour thème par Euler dans quatre mémoires (4), et d'avoir été généralisée par Lagrange, qui y trouva le germe d'une de ses belles découvertes analytiques, la série connue sous le nom de *Série de Lagrange* (5); la célèbre démonstration de l'incommensurabilité du rapport de la circonférence au diamètre (6), démonstration qui a beaucoup acquis, on doit le dire, en élégance et surtout en facilité en passant par les mains de M. Legendre (qui l'a insérée dans sa *Géométrie*); les principes étendus, ou, si l'on veut, les éléments d'une nouvelle branche de géométrie où la règle est le seul instrument permis (7), et qu'on a depuis appelée *Géométrie de la règle*: tels sont les principaux titres à la reconnaissance que Lambert s'est acquis dans cette partie. Dans le champ des applications, le premier objet qui l'occupe est la terre; il perfectionne les méthodes géodésiques (8), il compose une carte magnétique estimée (9), il simplifie les pratiques de la perspective (10), il donne de nouvelles vues sur la projection des cartes géographiques (11), et, entre autres, il propose de s'imposer pour condition d'obtenir des surfaces de projection semblables aux surfaces originales, idée que Lagrange a honorée d'un commentaire (12). Lambert s'élève ensuite dans les cieux, c'est-à-dire qu'il est astronome, et cela dans toute l'étendue du terme. Les orbites des comètes fixent à plusieurs reprises (13) son attention; c'est dans ses premières recherches à cet égard (14) qu'il découvre le rapport qui existe entre le temps qu'emploie l'astre à parcourir un arc de son orbite, la corde de cet arc et les deux rayons vecteurs extrêmes; rapport dont l'expression simple et élégante a reçu le nom de *Théorème de Lambert* (15). Ne pouvant retenir les comètes dans les limites de notre système planétaire, Lambert les suit dans l'immensité de l'espace, à travers des

milliers de systèmes semblables au nôtre, et réagissant tous les uns sur les autres d'après les lois de la gravitation universelle: tel est l'objet de ses *Lettres cosmologiques*, ouvrage qui produisit une grande sensation, parce qu'il est bien fait, bien écrit et à la portée d'un grand nombre de lecteurs. L'auteur ne s'en tient point à une exposition romanesque de phénomènes purement possibles; mais il trouve dans les principes de la philosophie, dans les observations astronomiques de tous les temps, rapprochées avec art, un appareil de preuves qui arrachent pour ainsi dire l'assentiment, et auxquelles Lambert semble avoir cédé pleinement. En effet, il apprend que Lalande, en comparant les observations de Jupiter et de Saturne avec les perturbations calculées d'après leur action réciproque, a trouvé des disparates considérables. Cette difficulté qu'il était réservé à de Laplace de résoudre complètement, mais bien plus tard, trouve Lambert tout disposé à conclure que c'est ici le cas d'une action qui prend sa source hors de notre système, et que ce fait élève au-dessus de la simple conjecture son opinion favorite que *notre système planétaire n'est que le système des satellites d'un autre corps céleste* (1). Cependant, pour ne rien hasarder, il entreprend un travail immense que l'intérêt seul d'un système peut inspirer et soutenir, celui de la comparaison et de la discussion de toutes les observations connues de Jupiter et de Saturne; c'est le sujet de deux savants mémoires (2) qui ne parurent qu'après sa mort. Il fut moins bien servi par ses idées cosmologiques quand il se déclara pour l'existence d'un satellite de Vénus (3). Voyons maintenant Lambert occupé d'applications d'un autre ordre: il aborde le calcul des intensités, et commence par la recherche des lois mathématiques qui régissent les éléments de la nature physique, la lumière, le feu, l'air, etc.: nous en trouvons le résultat dans sa *Photométrie*, sa *Pyrométrie*, son *Hygrométrie*, etc. Le premier de ces ouvrages, la *Photométrie*, qui parut en concurrence de temps et d'objet avec l'édition, très-augmentée par la Caille, de l'*Essai sur la gradation de la lumière*, de Bouguer (4), fut parfaitement accueilli par les savants, et reçut particulièrement les suffrages honorables de d'Alembert et d'Euler. On y admire l'art avec lequel l'auteur interroge la nature, pour en obtenir des réponses décisives sur des lois contestées ou imparfaitement reconnues; le talent avec lequel il sait balancer les erreurs d'observations plus ou moins parfaites, et en déduire les lois les plus probables des phénomènes; la finesse et l'étendue de ses aperçus quand il est forcé de s'en

(1) *Beiträge*, 2^e partie.

(2) 1 et 2 *Specimina tetrag.* Gotting. 1773.

(3) *Observ. in Mathesim puram. Acta helvetica*, t. 3, et *Mémoires de Berlin*, année 1770.

(4) *Nova Acta* de Pétersb., depuis 1770 jusqu'en 1794.

(5) *Mém.* de Berlin, année 1768.

(6) *Ibid.*, année 1761.

(7) Dans la 2^e édition de sa *Perspective*, t. 2, 1773.

(8) *Mém.* de l'Acad. de Bavière, 1765.

(9) *Mém.* de Berlin, année 1766.

(10) Dans sa *Perspective*, année 1759, et *Mém.* de Berlin, année 1774.

(11) *Beiträge*, 2^e part.

(12) *Mém.* de Berlin, année 1779.

(13) *Insigniores orbit. com. proj.*, année 1761. *Mém.* de Berlin, année 1773. *Beiträge*, 3^e part. *Ephémérides* de Berlin, 2^e vol.

(14) *Insigniores*, etc.

(15) Il est vrai que le docteur Gauss (*Theoria motus corp. caelest.*, p. 119) en revendique l'invention pour le compte d'Euler, et qu'en effet le théorème relatif à la parabole se trouve clairement exprimé dans un mémoire d'Euler (*Miscellan. Berolin.*, t. 7, 1740); mais il faut convenir aussi que ce dernier, passant immédiatement à la considération des deux autres coniques, ne dit pas un mot de l'extension possible du théorème à leur égard; et qu'il est d'ailleurs constant que Lambert ne connaissait point le travail d'Euler quand il fit le sien.

(1) Dans une lettre à Bockman (*Correspondance*, année 1773).

(2) *Mém.* de Berlin, année 1779. Il s'était contenté de communiquer les résultats de ses recherches dans les *Mém.* de 1773.

(3) *Mém.* de Berlin, année 1773, et *Ephém.*, années 1777 et 1778.

(4) La 1^{re} édition est de 1729, la 2^e de 1760.

tenir à des conjectures (1). C'est le même esprit qui règne dans la *Pyrométrie* (2) et l'*Hygrométrie*, ainsi que dans une foule d'autres opuscules ou mémoires sur la lumière, le feu, ou la météorologie (3). La carrière des applications ne se termine pas là pour Lambert; il lui reste à parcourir le vaste champ de la mécanique : la considération des *moteurs* présente des difficultés; il les aborde avec courage, et nous devons à cette heureuse témérité le beau mémoire sur les forces de l'homme (4), deux mémoires sur les roues hydrauliques (5), et un sur les moulins à vent (6). Ce n'est pas tout : la mécanique rationnelle, s'environnant d'abstractions, n'a que des lois fort simples, mais qui, dans la pratique, souffrent des modifications nombreuses et qu'il n'est pas facile de déterminer. Lambert se présente encore ici avec des avis importants et des observations précieuses : voyez ses mémoires sur le *frottement*, sur les *fluides imparfaits*, etc. (7). Au reste, on a remarqué qu'il avait en mécanique des principes qui lui sont propres : ainsi, par exemple, il fait varier le frottement comme le carré de la vitesse (8), au moins quand celle-ci est un peu considérable; il suppose partout que l'eau est élastique, etc. Cependant les géomètres contemporains ne sont point oisifs; les questions les plus élevées et les plus épineuses s'agitent entre eux : Lambert ne restera pas spectateur indifférent, et il interrompra ses méthodiques travaux pour s'occuper du problème des trois corps (9), des cordes vibrantes (10), du problème ballistique (11), des rentes viagères (12), etc. La manière dont il traite ces questions est à lui; mais elle prouve qu'il est digne de figurer dans les rangs de ses nobles concurrents. Outre ces importants services rendus aux applications, il en est encore d'autres moins brillants, mais aussi réels; ce sont ceux qui se rapportent aux tables et aux instruments mathématiques. Lambert trouve dans un mécanicien d'Augsbourg (*voy.* BRANDER) un homme précieux par son talent naturel et sa grande docilité : le

savant s'empare de l'artiste; et sous la direction du premier, le second parvient à exécuter des instruments dont la perfection étonne, et qui sont recherchés dans toute l'Europe. Quant aux tables, Lambert en a donné un recueil (1) d'une certaine étendue; mais sa correspondance atteste combien il avait à cœur d'en offrir, dans une seconde édition, un système plus complet. Ce ne sont pas seulement les Wolfram, les Felkel, les Hindenbourg, etc., ces grands calculateurs de profession, qu'il engage à calculer des tables; son zèle le porte à faire un appel même aux simples métaphysiciens : il distribue les tâches; il avertit de ce qui est déjà fait, pour prévenir les doubles emplois de temps et de travail; il encourage par des éloges, il dirige par des conseils : en un mot, il est le centre et l'âme d'une grande entreprise que la mort du chef arrête, il est vrai, mais qui n'est pas sans utilité; car plusieurs matériaux déjà réunis avant ce funeste événement ont été publiés par l'éditeur de ses œuvres posthumes dans différents recueils. Nous devons faire observer, pour expliquer en quelque sorte ce que les succès de Lambert présentent d'étonnant, qu'il possédait deux facultés principales : l'une, servant à descendre des lois les plus compliquées aux événements particuliers, était la dextérité avec laquelle il formait et combinait les séries convergentes; l'autre, quand il s'agissait de remonter des événements aux lois qui les régissent, était la prodigieuse facilité avec laquelle il parvenait à lier ou à représenter par des formules analytiques les séries de faits les plus étendues. La formule par laquelle il remplace la table de mortalité construite sur les registres de Londres; celles qui représentent les inégalités de Jupiter et de Saturne; celle qui lie les cinq mille compositions d'artifices que lui avait communiqués Wolfram (2), etc., sont des exemples mémorables de cette aptitude qu'il avait acquise, comme il le dit lui-même (3), en pratiquant fréquemment la construction géométrique des résultats que lui donnait l'analyse; en sorte que l'inspection des formes géométriques lui rappelait sans effort les formules correspondantes, et que par conséquent, les tables ou séries de faits une fois construites, il avait toute prête une combinaison de calculs propre à les représenter très-approximativement. Tel fut Lambert dans les sciences mathématiques : original, universel, profond, il serait au premier rang des géomètres s'il n'avait eu pour contemporains Euler, d'Alembert et Lagrange. Mais une prééminence qu'on ne lui dispute pas est celle qu'il a méritée dans la *Dialectique*. Wolf, d'après quelques indications de Leibnitz, avait retiré de l'oubli la *Syllogistique* d'Aristote, science que les scolastiques avaient tellement avilie que ni Bacon ni Locke n'avaient osé lui accorder un regard

(1) Il faut citer, entre autres, une proposition (*Photom.*, §37) qui a échappé à la sagacité de plusieurs opticiens, que d'autres ont depuis offerte comme une découverte, et qui a son analogue dans la nouvelle doctrine mathématique du calorique, savoir : que, quelle que soit l'inégalité de distance de deux objets également lumineux, ils affectent la rétine, aux points où ils l'atteignent, avec une égale intensité, sauf quelques restrictions qu'on ne peut rapporter ici.

(2) La *Pyrométrie* avait été précédée par un très-beau mémoire : *Tentamen de vi caloris ejusque dimensione*; Acta helvetica, t. 2.

(3) *Mém.* de Berlin, 1768, 1770, 1771; plusieurs mémoires sur la lumière, et *Mém.* de Berlin, 1768, 1774, 1775, 1777, des expériences et des calculs sur les phénomènes dérivant de l'élasticité de l'air; enfin *Mém.* de Berlin, 1771, 1773, des observations météorologiques projetées, exécutées et discutées. Voyez aussi *Acta helvetica*, t. 3 et 9; et *Mém.* de l'académie de Bavière, année 1765.

(4) *Mém.* de Berlin, 1776.

(5) *Ibid.*, 1772.

(6) *Ibid.*, année 1775.

(7) *Ibid.*, 1772 et 1776.

(8) *Ibid.*, 1783.

(9) *Ibid.*, 1767.

(10) *Acta helvetica*, t. 9.

(11) *Mém.* de Berlin, 1765 et 1773.

(12) *Beitrag*, 1^{re} part.; et *Magasin* de Leipsick, 1780.

(1) *Supplementa tabularum*, etc., Berlin, 1770.

(2) *Correspondance*, t. 4.

(3) *Ibid.*, t. 2, Lettre au baron de Pacassi.

d'intérêt. Il était réservé à Lambert de la montrer sous le plus beau jour et dans la plus riche parure : c'est ce qu'il a fait dans son *Novum organon*, ouvrage qui est un des principaux titres de gloire de son auteur. Un des plus beaux ouvrages de Bacon est aussi intitulé *Novum organon*; ce terme *organon*, pris d'Aristote, désigne une clef, un instrument universel applicable à toutes les sciences pour s'y introduire, et en parcourir le dédale. Lambert, dans sa préface, se propose ces quatre questions : « La nature refuserait-elle à l'homme la force pour marcher d'un pas ferme et sûr vers le temple de la vérité? Ou la vérité elle-même se présenterait-elle sous un aspect qui nous empêchât de la reconnaître, et pourrait-elle prendre le masque de l'erreur? Ou bien, faut-il s'en prendre au langage qui voile et déguise la vérité sous des expressions impropres ou équivoques? Enfin, y aurait-il des fantômes qui, fascinant les yeux de l'esprit, ne lui permettraient pas de reconnaître la vérité? » L'auteur répond complètement à ces quatre questions par autant de parties de son livre, auxquelles il donne les noms de *Dianoïologie*, qui expose les règles de l'art de penser; d'*Aléthologie*, qui traite de la vérité considérée dans ses éléments; de *Séméiotique*, qui trace les caractères extérieurs du vrai; enfin de *Phénoménologie*, qui apprend à distinguer l'apparence d'avec la réalité. Lambert était persuadé qu'il avait, dans cet ouvrage, fixé invariablement plusieurs points de doctrine; car dans ses *Opuscules philosophiques*, dans sa *Correspondance*, etc., il renvoie très-fréquemment à tel chapitre, à tel paragraphe de l'*Organon*, sans discussion ultérieure. Le public savant, quoique moins favorablement prévenu, reçut très-bien l'ouvrage, y admira l'ordre, la lucidité, la profondeur dans la disposition, la discussion et les développements, et surtout l'exposition neuve à beaucoup d'égards de la doctrine des propositions identiques, c'est-à-dire dont le sujet et l'attribut ont la même étendue logique. Ainsi, il n'est point étonnant que l'*Organon* ait été pris pour base de l'enseignement de la logique dans plusieurs grands établissements d'instruction publique, qu'il ait été commenté, ou abrégé par divers auteurs. On y trouve des essais étendus de l'application de l'analyse mathématique aux objets logiques ou moraux. Ce genre d'application, que Lambert affectionnait, lui inspira un grand nombre de mémoires et d'opuscules (1) fort originaux, et servit à le mettre en relation avec tous les chercheurs de langue ou caractéristique universelle de ce temps-là, les Tonnier, les Plouquet, les Calmar, etc., comme on le voit par sa Correspondance. Il est d'ailleurs constant que, de sa

part, il y eut toujours dans ce commerce candeur et bonne foi. Le succès, dit-il quelque part à Holland, de ces sortes de tentatives est subordonné à l'hypothèse de la résolution d'une idée dans ses éléments simples, comme l'arithmétique suppose la résolution du nombre dans ses facteurs premiers; mais, ajoute-t-il, les moyens méthodiques et directs pour exécuter l'une et l'autre résolution manquent encore absolument. Au surplus, les succès de Lambert dans la logique n'ont été aussi grands que parce qu'il était grand géomètre. Le philosophe-géomètre qui réfléchit sur la marche de l'esprit dans les recherches mathématiques est bien plus à portée qu'un autre de reconnaître les artifices qu'il faut employer, soit pour démontrer, soit pour inventer dans toutes les branches des sciences rationnelles; et il est de fait (1) que Lambert soumettait, sous ce point de vue, à l'examen le plus sévère et ses propres découvertes et celles des autres géomètres. D'autre part, la dialectique a réagi avantageusement sur les travaux du géomètre; car c'est encore un fait que Lambert est arrivé à plusieurs (2) découvertes mathématiques en combinant logiquement les premières idées offertes par le sujet. Lambert fut aussi un grand métaphysicien; son *Architectonique* en est une preuve irrécusable : suivant l'explication de l'auteur, ce titre signifie *la théorie de ce qu'il y a de simple et de premier dans les connaissances philosophiques et mathématiques*. Cet ouvrage, suite de l'*Organon*, ne parut qu'en 1771, quoiqu'il fût achevé dès 1765; et si Lambert fut si longtemps à trouver un éditeur, c'est qu'il ne mettait à cette recherche que peu d'empressement, persuadé que les esprits n'étaient pas assez préparés pour apprécier son livre et en tirer tout l'avantage qu'il devait procurer. L'*Architectonique* est sans doute un excellent traité de métaphysique, et l'on y a surtout distingué la quatrième et dernière partie, qui traite de la *grandeur*; c'est l'*Organon quantum*, la métaphysique des mathématiques : l'*unité*, la *force*, la *dimension*, la *mesure*, la *continuité*, les *limites*, le *nombre*, le *fini*, l'*infini*, etc. tels sont les objets élevés d'autant de discussions lumineuses à la fois et profondes (3). Cependant il est de fait que cet ouvrage ne produisit pas autant de sensation que l'*Organon* : c'est que dès le temps de sa publication le goût pour la métaphysique pure et souverainement abstraite commençait à se répandre; or la métaphysique d'un disciple de Bacon et de Locke, ces empiriques par excellence, pouvait-elle faire fortune au moment où Kant, produisant sa *Philosophie transcendentale*, sapait, aux applaudissements de ses compatriotes, l'empirisme par les fondements? — Voilà, dans une carrière courte et peu

(1) *De universaliori calculi idea*, Nov. Acta erud., 1765; in *Algeb. philosoph. Cl. Richeri breves annot.*, ibid., 1767; *De topicis Schediasso*, ibid., 1768; *Sur quelques dimensions du monde intellectuel*, Mém. de Berlin, 1768; *deux Essais de lexométrie*, ibid., 1770 et 1773; *Dissertations logiques*, ouvrage posthume.

(1) Préface des *Lettres cosmologiques*.

(2) Au 2^e volume des *Dissertations logiques*.

(3) Les trois premières parties ont fourni à Trembley le sujet d'un opuscule assez rare intitulé *Exposé des points fondamentaux de la doctrine des principes de Lambert*, la Haye, 1780, in-8^o.

favorisée par la fortune, ce que Lambert a fait pour les sciences. Ce précis d'une vie si bien remplie est sûrement incomplet; mais, tel qu'il est, il était peut-être nécessaire pour faire connaître à la France, patrie d'origine de Lambert, un savant qui l'honore infiniment, et qui cependant y était à peu près inconnu, grâce au vide de certain éloge obligé, au laconisme insignifiant de nos dictionnaires historiques, et au silence inexplicable du dernier historien français des mathématiques. Les ouvrages de Lambert, imprimés séparément sont : 1^o les *Propriétés les plus remarquables de la route de la lumière par les airs et en général par plusieurs milieux réfringents*, la Haye, 1759, 1 vol. in-8^o. Cet excellent opuscule a été réimprimé et traduit en allemand à Berlin, en 1775. 2^o *La Perspective libre*, etc., Zurich, 1759, 1 vol. in-8^o. L'ouvrage parut en même temps en allemand; il a eu une seconde édition allemande, Zurich, 1775, 2 vol. in-8^o; le second volume renferme les additions faites à la première édition. 3^o *Photometria, sive De gradibus luminis, colorum et umbræ*, Augsbourg, 1760, 1 vol. in-8^o; 4^o *Insigniores orbitæ cometarum proprietates*, Augsbourg, 1761, 1 vol. in-8^o; 5^o *Cosmologische Briefe ueber die Einrichtung des Weltbaus*, Augsbourg, 1761, 1 vol. in-8^o. La traduction française d'une partie de ces lettres cosmologiques, faite par l'auteur même, a été publiée dans le *Journal helvétique* de Neuchâtel (années 1763-1764). Mérian en a donné un extrait sous le titre de *Système du monde* (Bouillon, 1770, 1 vol. in-8^o); et d'Arquier en a fait une traduction complète qui a paru à Amsterdam, 1801, 1 vol. in-8^o. 6^o *Zusätze*, etc., c'est-à-dire *Supplément au Traité de nivellement* de Picard, Augsbourg, 1761, 1 vol. in-12; 7^o *Logarithmische Rechenstæbe*. (*Echelles logarithmiques*), Augsbourg, 1761, 1 vol. in-12. Ces deux opuscules sont destinés à expliquer les perfectionnements que Brander avait apportés au niveau de Picard et aux échelles anglaises (*voy.* GUNTHER). 8^o *Novum organon* (en allemand), Leipsick, 1765, 2 vol. in-8^o. D'après le conseil de Lesage de Genève, l'ouvrage fut traduit en latin par Pfeleiderer, aux frais d'un savant italien; cette traduction passa, on ne sait comment, entre les mains de milord Mahon, qui la possédait encore en 1782 : on ignore quel est son sort ultérieur. 9^o *Supplementa tabularum logarithmicarum et trigonometricarum*, Berlin, 1770, 1 vol. in-8^o, avec une savante introduction en allemand; 10^o *Anmerkung*, etc. (*Remarques sur la force de la poudre*), Berlin, 1770, 1 vol. in-8^o. On y trouve les résultats de l'analyse du problème ballistique, et des objections contre plusieurs articles de la *Théorie* de Robins. 11^o *Hygrométrie* (en allemand), Augsbourg, 1770, 1 vol. in-4^o; 12^o *Architectonik* (en allemand), Riga, 1771, 2 vol. in-8^o; 13^o *Beytrage zur Mathematik*, Berlin, 1765 à 1772, 4 vol. in-8^o; recueil de mémoires intéressants sur toutes les parties des mathématiques; 14^o *Über das Farben-*

pyramide (Dissertation sur une pyramide de couleurs), Berlin, 1772, 1 vol. in-8^o. Tobie Mayer avait imaginé un triangle de couleurs; Lambert, avec des tranches de la cire colorée de Calau, en fit une pyramide, et donna au calcul des combinaisons de couleurs plus de rigueur et de développement. 15^o *Pyrométrie* (en allemand), Berlin, 1779, 1 vol. in-4^o; ouvrage posthume, avec une préface de Karsten, et une notice biographique sur l'auteur par Éberhard; 16^o *J.-H. Lambert Deutscher-Gelehrter-Briefwechsel*, Berlin, 1781 à 1787, 5 vol. in-8^o. C'est la correspondance scientifique de Lambert en allemand. Les manuscrits laissés par Lambert, et achetés par l'académie de Berlin, ont été mis en ordre et publiés successivement par Jean Bernoulli (astronome de l'académie, petit-fils du célèbre Jean Bernoulli, de Bâle). La correspondance n'en est pas la partie la moins importante; elle fournit une preuve nouvelle et presque synoptique de l'universalité des connaissances de Lambert. Les plus connus de ses correspondants sont Holland, Kant, Karsten, Segner, Basedow, Scheibel et Brander; la correspondance avec ce dernier occupe tout le troisième volume de la collection. L'éditeur avait en quelque sorte promis de publier la correspondance française; mais il n'a fait que piquer à cet égard la curiosité sans la satisfaire. 17^o *Logische und philosophische Abhandlungen* (Dissertations logiques et philosophiques), Berlin, 1787, 2 vol. in-8^o. Ce sont des mémoires inédits et des fragments trouvés dans les papiers de l'auteur, et publiés par le même éditeur, J. Bernoulli. S—R—V.

LAMBERT (BERNARD), religieux dominicain, naquit en Provence en 1738, et fit profession au couvent de St-Maximin, où il fut élevé dans les principes des appelants. Les religieux de cette maison avaient été interdits pour leurs opinions par l'archevêque d'Aix. Lambert, fidèle au même esprit, se distingua bientôt dans ce parti par son zèle : nommé professeur de théologie dans son ordre, il afficha ses sentiments par deux thèses, qu'il fit soutenir à Carcassonne en 1762, et à Limoges en 1765; elles lui donnèrent de la réputation parmi les siens : la dernière thèse surtout eut beaucoup d'éclat, fut notée à Rome, et obligea le jeune professeur à quitter Limoges. Après avoir erré en différentes maisons, il passa plusieurs années à Grenoble, jusqu'à ce qu'il fût appelé à Lyon par l'archevêque (M. de Montazet), qui aimait à s'entourer des opposants les plus déterminés. On regarde le P. Lambert comme l'auteur de plusieurs des mandements de ce prélat, et même de ceux de quelques autres évêques, qui adoptaient avec trop de confiance des écrits dont la source eût dû leur être suspecte. Il vint à Paris, sous M. de Beaumont; mais ce prélat ne voulut point l'y souffrir, et Lambert n'y rentra que sous le nom de la *Plaigne*, qui était le nom de sa mère. On promit à l'archevêque que l'auteur n'écrirait plus que contre les incrédules, promesse

qui fut mal remplie. La plupart des écrits du P. Lambert ont pour but le soutien de la cause à laquelle il s'était lié, et qui a eu peu d'apologues plus féconds et plus zélés. On l'a même regardé comme le dernier théologien de cette école. Ce fut lui qui fournit les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet en 1776. Ses autres ouvrages ou du moins les plus connus, car nous ne nous flattons pas de les indiquer tous, sont : 1° *Apologie de l'état religieux*, sans date; 2° *De l'immolation de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe*, in-12, publié lors de la controverse excitée par le livre de l'abbé Plowden : *Traité sur le sacrifice de Jésus-Christ*, en 1778; 3° *Requête des fidèles aux évêques de France*, 1780, in-12; 4° *Lettre à la maréchale de*** sur le désastre de Messine et de la Calabre*, du 9 mai 1785, in-8°; 5° *Recueil de passages et remarques sur le Discours sur l'état futur de l'Église*, de M. Noë, évêque de Lescar, 1785; 6° *Idée de l'œuvre des secours selon les sentiments de ses légitimes défenseurs*, 1786, in-8°; et quelques autres écrits relatifs à la même matière, sur laquelle Lambert eut une controverse avec Regnault, curé de Vaux; 7° *Lettre de M. *** à M. l'abbé A., censeur et approbateur du discours à lire au conseil du roi sur les protestants*, 1787, in-8°; 8° *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1788, in-12; 9° *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, et deux *Adresses des dominicains de Paris à l'assemblée nationale*, 1789; 10° *Mandement et instruction pastorale* de M. Chabot, évêque de St-Claude, pour annoncer un synode, 1790, in-4° et in-8° (1); 11° *Avis aux fidèles*, 1791; 12° *le Préservatif contre le schisme* (de Larrière), convaincu de graves erreurs, 1791, in-8°; 13° *l'Autorité de l'Église et de ses ministres défendue* contre le même, 1792, in-8°; 14° *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël*, 1793, in-8°; 15° *Réflexions sur le serment de liberté et d'égalité*, 1795; 16° *Devoirs du chrétien envers la puissance publique*, 1795, in-8°; 17° *Lettres aux ministres de la ci-devant Église constitutionnelle*, 1795 et 1796 (la cinquième est de Maulrot); 18° *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois et le serment de liberté*, 1796, in-8°; 19° *Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, 1796, in-8°; 20° *la Vérité et la sainteté du christianisme vengées* contre les blasphèmes et les folles erreurs d'un livre intitulé *Origine de tous les cultes, ou Religion universelle*, par Dupuis, 1796, in-8°; 21° *Lettre au P. Minard*; 22° *Réflexions sur la fête du 21 janvier*; 23° *Remontrances au gouvernement français sur les avantages d'une religion nationale*, 1801; 24° *Manuel du simple fidèle*, 1805; 25° quatre *Lettres d'un théologien*

à M. l'évêque de Nantes (elles roulent sur le salut des enfants morts sans baptême, et sont réfutées dans les *Annales littéraires de morale et de philosophie*, t. 4); 26° *Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*, 1806, 2 vol. in-12, dont le fond est, dit-on, de l'avocat Pinault, avec une courte *Réponse* à la critique qu'on avait faite de cet ouvrage dans les *Mélanges de philosophie*, suite des *Annales*, t. 1^{er}; 27° *la Pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (M. Lasausse, dans son *Explication du catéchisme*), 1808, in-8°; 28° *la Vérité et l'innocence vengées contre les erreurs et les impostures d'un livre anonyme intitulé Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18^e siècle*, 1811, in-8°. On voit combien le P. Lambert était fécond; malheureusement il n'est presque aucun de ses écrits qui soit à l'abri de la critique, et l'auteur s'y montre plus ou moins homme de parti : ce qu'on peut y reprendre surtout, c'est une hauteur et une acreté de style insoutenables. Ce défaut dépare la réfutation qu'il a faite de Dupuis, où il y a d'ailleurs de bonnes choses; mais rien ne rachète l'excès où il s'est porté à cet égard dans l'écrit contre l'abbé Lasausse et dans celui contre les *Mémoires*. L'auteur de ce dernier ouvrage a répondu à son adversaire à la suite de la préface de la seconde édition. Le P. Lambert ne fut point partisan de l'Église constitutionnelle, comme on a pu voir par les titres de plusieurs des écrits cités ci-dessus, où il la combat avec vigueur. Il montra du zèle pour la profession religieuse, et il avait certainement des connaissances en théologie. Il a laissé en manuscrit un traité contre les théophilanthropes, et un cours d'instructions sur toute la religion. Il mourut à Paris, le 27 février 1815, des suites d'une attaque d'apoplexie.

P—C—T.

LAMBERT (LOUIS-AMABLE-VICTOR), vicaire général du diocèse de Poitiers, naquit à Cherbourg en 1766, fit de très-bonnes études dans cette ville, et vint à Paris, où il fut le précepteur des fils de M. de Juigné, frère de l'archevêque. Ayant émigré avec cette famille dès le commencement de la révolution, il entra chez les pères de la Foi en Allemagne, et, s'étant livré à la prédication, il obtint beaucoup de succès dans différentes chaires. Il mérita ensuite les respects et l'admiration publics par les soins qu'il donna souvent à des prisonniers de guerre de toutes les nations, et plus particulièrement aux Français, s'exposant à tous les dangers des maladies contagieuses dont ces malheureux étaient atteints. Revenu en France vers 1802, à l'époque du rétablissement de la religion, il prêcha dans plusieurs églises, notamment à Lyon, et contribua beaucoup au succès qu'obtint alors le retour des idées religieuses. Lorsque le pape Pie VII rétablit la société de Jésus, la congrégation des pères de la Foi se trouvant dissoute, Lambert

(1) Il est probable que le P. Lambert fut aussi l'auteur du *Mandement* du même prélat, du 2 août 1785, pour son entrée dans son diocèse.

s'attacha au diocèse de Poitiers, où il fut nommé chanoine, puis placé à la tête d'une mission, et enfin grand vicaire en 1820. Quelques années plus tard il prêcha à la cour en présence de Louis XVIII, et, son éloquence y ayant été appréciée, il reçut le titre de prédicateur ordinaire du roi. C'est dans ce temps que, le hasard l'ayant conduit près de deux soldats qui allaient s'égorger, il se jeta au milieu d'eux, bravant leur glaives menaçants, et parvint à les réconcilier. Ce respectable ecclésiastique est mort en 1831. On a de lui : 1^o *Oraison funèbre de Louis XVIII*, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers le 24 septembre 1824, Poitiers, 1824; 2^o *Oraison funèbre de Ch.-François d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux*, Poitiers, 1827, in-8^o; 3^o *Oraison funèbre de MM. de la Rochejaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne*, prononcée à St-Aubin de Beauigné le 28 juillet 1828, en présence de S. A. R. madame la duchesse de Berry, Poitiers, 1828, in-8^o; 4^o *la Providence*, discours prononcé dans l'église métropolitaine de St-Etienne, Toulouse, 1828, in-8^o; 5^o *Puissance de la croix*, discours prononcé à Migné, le jour anniversaire de l'apparition de la croix, Poitiers, 1828, in-8^o; 6^o *Triomphe de la croix*, discours prononcé dans l'église de St-Etienne le 23 mars 1828, Toulouse, 1828, in-8^o.

M—D j.

LAMBERT (PIERRE-THOMAS), pieux et savant ecclésiastique, naquit en 1751, à Lons-le-Saulnier. Après avoir terminé ses études au séminaire de Nantua, il entra dans la congrégation des missionnaires de St-Joseph, à Lyon, d'où il passa bientôt dans celle du Mont-Valérien. S'étant fait connaître avantageusement de l'ancien évêque de Senes (voy. BEAUVAIS), ce prélat lui confia la rédaction de l'*Orator sacer*, ouvrage destiné, comme son titre l'annonce, à former pour la chaire de jeunes athlètes. Les talents de l'abbé Lambert lui méritèrent aussi l'estime de M. de Juigné, archevêque de Paris, qui l'employa souvent dans les affaires de son diocèse, et en 1790 le fit agréer par le duc de Penthièvre pour son confesseur. Après la mort de ce prince, il fut attaché comme aumônier à madame la duchesse d'Orléans; mais le comité révolutionnaire de Vernon ayant donné ordre de l'arrêter, il fut obligé de s'éloigner dans un moment où la princesse avait le plus besoin de ses conseils et des secours de son ministère. N'ayant pu passer en Angleterre, comme il en avait le projet, il se rendit à Lons-le-Saulnier, d'où il espérait gagner les montagnes de la Suisse. Quelques jours après son arrivée, il fut reconnu et conduit à la maison de réclusion de Besançon. Il parvint à s'évader sans compromettre son gardien, et alla d'abord à Fribourg, puis à Constance. Dans cette dernière ville il rencontra l'abbé Jacques, son ancien professeur de théologie, qui lui conseilla d'apprendre l'allemand et se chargea de lui donner les premières leçons. Ses progrès dans cette langue furent très-rapides.

Il entreprit un ouvrage *théologico-politique*, dans lequel il se proposait de traiter à fond les principales questions soulevées par la constitution civile du clergé; mais dès que les chemins de France lui furent ouverts, il se hâta d'y rentrer, et il fit à l'amour de la paix le sacrifice de son travail, déjà fort avancé. Ce ne fut qu'en 1797 qu'il obtint la permission de revenir à Paris. Pendant son exil il avait cessé d'entretenir une correspondance avec ses amis, par la crainte de les compromettre. En arrivant, il apprit avec autant de douleur que de surprise que la personne à laquelle il avait, en partant, confié tous ses papiers les avait jetés au feu, se croyant menacée d'une visite domiciliaire. Un instant avait suffi pour anéantir le fruit des travaux de sa vie entière. Parmi ses manuscrits, ce qu'il regrettait le plus, c'était une traduction entière de la *Bible* d'après la Vulgate, et les matériaux qui devaient servir à composer l'*Orator sacer*, dont l'impression, commencée en 1787, n'avait été suspendue que par les événements (1). La journée du 18 fructidor le força de quitter de nouveau la France. Il trouva le moyen de vendre un petit domaine qui lui restait aux environs de Lons-le-Saulnier, et, muni des instructions qu'il avait reçues de madame la duchesse d'Orléans, il se rendit à Fribourg auprès de la princesse de Conti, qui, connaissant son dévouement, l'en avait déjà récompensé par le titre de son aumônier; de là, en Allemagne, et enfin à Mittan, où il eut l'honneur d'être admis à une audience particulière de Louis XVIII. L'abbé Lambert alla rendre compte à madame d'Orléans, réfugiée en Espagne, du résultat de sa mission. Il reprit auprès de cette princesse ses fonctions d'aumônier, employa ses loisirs à rédiger les mémoires de sa vie, et, avant d'avoir pu y mettre la dernière main, mourut à Sirin ou à Figuières en 1802. Ce fut longtemps après que l'ouvrage dont cet article est extrait parut sous le titre de *Mémoires historiques, littéraires et religieux*, Paris, 1822, in-8^o. A la fin du volume on trouve un mémoire et des notes sur l'*Orator sacer* dont on a déjà parlé, et que l'abbé Lambert regretta toute sa vie de n'avoir pu terminer. W—s.

LAMBERT-BEGH, ou *le Bègue*, prêtre du diocèse de Liège, dans le 12^e siècle, est regardé comme le fondateur des béguines. Cet homme pieux, touché des désordres qui régnaient dans le clergé, prêcha avec un très-grand zèle, surtout contre la simonie, ce qui irrita contre lui la plupart des ecclésiastiques. Raoul, évêque de Liège, qui poussait ce vice jusqu'au scandale, fit arrêter Lambert, le retint quelque temps prison-

(1) Les papiers de l'abbé Lambert contenaient, en outre, plusieurs pièces de vers, et des sermons qu'il avait composés pendant son séjour à Lyon; des *Instructions chrétiennes*, destinées à la jeunesse; un *Mémoire historique* sur l'institut de St-Joseph, sa constitution et les changements qu'elle avait éprouvés depuis peu; un *Discours* sur les apologies et sur les apologistes du christianisme; une *Vie de M. de Beauvais*, ancien évêque de Senes, etc.

nier au château de Rivogne, puis l'envoya à Rome, pour l'y faire juger comme coupable de s'être érigé en prêchant sans y être autorisé. Le pape Alexandre III, instruit des motifs de la dénonciation, l'accueillit honorablement, et lui permit de retourner dans son pays avec tous les pouvoirs nécessaires pour exercer librement le ministère de la parole. Ce fut à son retour de Rome que Lambert rassembla des filles et des veuves pour en former un ordre religieux. Elles furent appelées *béguines*, de son surnom de Begh ou le Bègue. Leur premier établissement fut à Nivelles, dans le Brabant : de là elles se répandirent promptement en Flandre, en Hollande, en Allemagne, où elles subsistent encore aujourd'hui avec édification. Chaque béguinage ou couvent était composé de plusieurs demeures séparées, mais renfermées dans la même enceinte. Cette organisation a changé depuis : les béguines sont vouées aux exercices de pitié et de charité ; elles se livrent au travail des mains, ne sont liées que par des vœux simples, qui leur laissent la liberté de pouvoir rentrer dans le monde lorsque cet état cesse de leur convenir. Leur fondateur, Lambert, mourut en 1177. Il y en a qui font remonter leur établissement jusqu'au 7^e siècle, et qui leur donnent pour fondatrice Ste-Begghe, duchesse de Brabant, fille de Pépin, maire du palais d'Autrasie. T—D.

LAMBERT (SAINT). Voyez SAINT-LAMBERT.

LAMBERTAZZI (IMELDA), jeune Bolognese, fut, en 1275, par sa mort tragique, l'occasion des guerres civiles de sa patrie. Fille d'Orlando Lambertazzi, elle appartenait à la famille la plus riche et la plus puissante du parti gibelin de Bologne. Des fiefs considérables dans la Romagne et de nombreux clients donnèrent aux Lambertazzi le moyen de lever des armées pour défendre leurs querelles privées. La famille des Gievernei n'était pas moins distinguée à la tête du parti guelfe, et la rivalité de ces deux maisons nourrissait entre elles une haine violente. Imelda Lambertazzi et Boniface Gievernei avaient oublié cette haine mutuelle de leurs familles; ils s'aimaient avec passion. Un jour Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais tandis qu'elle croyait l'avoir dérobé à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la faiblesse de leur sœur. Ils surprirent Boniface dans l'appartement d'Imelda, et le frappèrent au cœur avec un de ces poignards empoisonnés dont les Sarrasins avaient introduit l'usage. Ils enterrèrent ensuite le cadavre de ce jeune homme sous les décombres, dans une cour déserte. Mais Imelda, qui avait fui à leur approche, suivit en rentrant chez elle les traces de sang qu'elle voyait répandu et découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir les blessures empoisonnées consistait à sucer la plaie encore sanglante : un reste de vie semblait animer le

corps palpitant de Boniface; Imelda puisa dans sa blessure un sang empoisonné, qui porta la mort dans son sein. Lorsque ses femmes accoururent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie à côté du cadavre de celui qu'elle avait trop aimé. Loin qu'un malheur commun réconciliât les deux familles rivales, un désir égal de vengeance parut les transporter dès lors; une guerre acharnée éclata entre elles; douze mille citoyens qui avaient pris les armes avec les Lambertazzi furent exilés de Bologne; mais les Gievernei payèrent cette proscription par deux sanglantes déroutes au pont de San-Procolo; et pendant tout le reste du 15^e siècle, la guerre civile se continua entre les deux partis avec une égale fureur. S.—1.

LAMBERTI (le P. ARCHANGE), missionnaire, né dans le 17^e siècle à Aversa, ville du royaume de Naples, entra dans la congrégation des théatins, et, ayant été envoyé par ses supérieurs dans la Mingrèlie, parcourut cette belle province dans tous les sens et en publia la description sous ce titre : *Relazione della Colchide, oggi detta Mengrellia*, Naples, 1654, in-4^o. Cet ouvrage est rare. On en trouve une traduction française dans le *Recueil de voyages*, par Melchis. Thévenot, t. 1, p. 51-52 (voy. THÉVENOT). W—s.

LAMBERTI (BONAVENTURE), peintre, né à Carpi en 1652, vint à Bologne, attiré par le désir d'apprendre la peinture sous la direction de Carlo Cignani. Ce fut un des derniers peintres qui suivirent avec succès la route qu'avait tracée cet habile maître. Lamberti fit les plus grands progrès dans le coloris. Après avoir travaillé quelque temps à Modène, en concurrence avec Lana, il se rendit à Rome, où il fut bientôt chargé d'exécuter trois tableaux pour l'église de la Minerve et pour celle de la Madeleine. Il peignit ensuite la coupole de l'église de la Victoire, et déploya dans ces divers travaux une force, une beauté de coloris et une perfection de dessin qui lui attirèrent tous les suffrages. Cependant, malgré ses talents reconnus, Lamberti n'a exécuté qu'un petit nombre d'ouvrages publics; mais plusieurs de ses modèles ont mérités d'être copiés en mosaïque par Ottaviani. Le tableau de *St-François de Paul ressuscitant un enfant*, qu'il fit pour l'église du St-Esprit des Napolitains, a été gravé par J. Frey, grand in-fol. La famille Gabrieli, dont il était le protégé, possède de lui un certain nombre de tableaux d'histoire, qui suffiraient pour lui assurer une réputation si la sienne n'était déjà justement fondée sur les divers ouvrages dont nous avons parlé. Pendant son séjour à Rome, il y établit une école d'où sont sortis quelques élèves habiles, parmi lesquels le chevalier Benefial tient le premier rang. Lamberti mourut à Rome, en 1721. Dorigny a gravé en 1695, d'après ce maître, *la Vierge dans une tribune, montrant l'Enfant Jésus à St-Charles Borromée, prosterné devant elle, et à St-Liborio, debout*. C'est une grande pièce en hau-

teur. Les tableaux de Lamberti, répandus à Rome, à Carpi, à Viterbe, etc., se distinguent par la pureté du dessin, la chaleur du coloris et la sagesse de la composition. Pascoli donne de grands éloges à ce maître dans ses *Vies des peintres*. Lanzi le cite plusieurs fois, et toujours d'une manière honorable dans l'*Histoire de la peinture en Italie*; mais sa biographie la plus complète et la plus détaillée est celle de Tiraboschi dans la *Biblioteca Monese*, t. 6, p. 443. P—s.

LAMBERTI (Louis), helléniste italien, naquit en 1758 à Reggio, en Lombardie, et y fit ses premières études. Ses parents, le destinant à la profession d'avocat, l'envoyèrent à Modène pour y faire son cours de droit : mais la jurisprudence avait peu d'attraits pour lui, et il se livrait tout entier à la littérature. Ce qu'il acquit de connaissances et de talents en ce genre lui parut suffisant pour réussir dans le monde. Le nonce du pape à Bologne le prit pour secrétaire; mais quelques mécontentements domestiques obligèrent bientôt Lamberti à changer de situation. Il se rendit à Rome, où il obtint et cultiva l'amitié du savant antiquaire E. Q. Visconti, qui lui devint fort utile pour son avancement. Visconti l'ayant introduit dans la maison Borghèse, il s'en attira la bienveillance, en décrivant, dans un ouvrage en deux tomes, les antiques et belles sculptures de la célèbre villa de ce nom. Cet ouvrage fut d'autant plus remarqué du public que Visconti, par qui le travail avait été dirigé, y avait ajouté de savantes notices qui portaient son nom. Lamberti, voyant la révolution française sur le point d'envahir l'Italie, revint momentanément à Reggio, d'où bientôt il se rendit à Milan, lorsque Bonaparte, en 1796, y étant arrivé, invita les peuples à changer la forme de leur gouvernement dans un congrès chargé de prononcer le vœu pour l'établissement d'une république; ce qui eut lieu en mars 1797 : Lamberti y fit décréter l'abolition de la noblesse et de tous les symboles monarchiques. Devenu membre du grand conseil législatif de la république cisalpine, il s'y distingua en réfutant avec force et succès, dans le courant d'avril 1798, la proposition qu'un autre membre, nommé Compagnoni, avait faite d'autoriser la polygamie. Le général français Brune, qui fut momentanément l'arbitre du nouveau gouvernement républicain, porta, en mai suivant, Lamberti au poste éminent de membre du directoire exécutif, à la place de Paradisi, obligé d'y renoncer; et il y fut maintenu par l'ambassadeur français Trouvé, qui réforma bientôt les opérations du général. Les vicissitudes qu'éprouva la Lombardie en 1798 et 1799 forcèrent Lamberti à des voyages qui ne lui furent pas inutiles. Revenu à Milan après que la victoire de Marengo eut remis Bonaparte en possession de l'Italie septentrionale, il y fut nommé membre de l'institut italien créé dans ces temps-là, et se montra digne de la bienveillance du vainqueur

par une ode composée à sa louange pour une magnifique fête nationale que le gouvernement lui décerna en 1805. Déjà Lamberti venait d'être pourvu de la chaire des belles-lettres dans le collège de Brera; et il eut encore la charge de directeur de la bibliothèque publique du même nom, qui est la première de la ville et la mieux fournie en livres. Il l'enrichit d'une suite des éditions du 15^e siècle, de celles des Alde, de Comino et de la Crusca. En 1805, il publia une nouvelle ode à Bonaparte, alors roi d'Italie, sous le nom de Napoléon 1^{er}, écrivit dans le même esprit, en 1808, une cantate théâtrale; et fournit à la collection des classiques italiens, qui s'imprimait alors, d'excellentes additions aux observations du P. Mambelli sur la langue italienne. L'ouvrage le plus important de Lamberti fut son édition grecque d'Homère, grand in-folio, imprimée à Parme par le célèbre typographe Bodoni. C'est la plus belle que l'on connaisse. Les ministres de Napoléon en Italie semblaient l'avoir demandée à Lamberti pour un hommage qu'ils voulaient faire à leur maître. Il fut chargé d'aller la lui présenter lui-même à Paris. Napoléon, en recevant ce magnifique livre imprimé sur vélin, et voyant qu'il ne contenait que du grec, dit, avec un dépit ironique, à Lamberti : « Vous êtes donc un savant? » Celui-ci ne savait que répondre; et Napoléon reprit ainsi la parole : « Vous autres savants, vous ne vous occupez que d'aventures ou de fables antiques et de sujets plaisants; vous feriez bien mieux de vous occuper de choses modernes et vraies, que la postérité ne lirait pas avec moins de plaisir que les anciennes. » Congédiant néanmoins avec assez d'aménité le greciste, Napoléon se retourna vers son intendant Daru en disant : « Il faut faire un présent à ce savant italien; proposez-moi quelque chose de convenable : mais que ce ne soient pas des décorations, parce que j'ai vu qu'il avait déjà celle de la Légion d'honneur et celle de la Couronne de fer. » Douze mille francs furent en conséquence donnés à Lamberti, qui revint satisfait à Milan, où il s'occupait de quelques opuscules littéraires. Il y mourut le 4 décembre 1813, laissant des œuvres inédites, parmi lesquelles se trouvent d'amples remarques sur le vocabulaire de la Crusca, publié à Vérone en 1806 par le P. Cesari. Ses ouvrages imprimés sont : 1^o *Poesie*, en un petit volume, Parme, Bodoni, 1796; 2^o *Sculture del palazzo della villa Borghese detta Pinciana brevemente descritte*, Rome, 1796, 2 tomes in-8^o; 3^o *Ode per la festa nazionale del 1805*, imprimée la même année dans un seul cahier, avec les odes que Louis Savioli et Vincent Monti firent pour la même fête en honneur de Bonaparte; 4^o *Discorso sulle belle lettere*, pour l'ouverture des classes, Milan, 1805, in-8^o; 5^o *Ode in omaggio a Napoleone*, Milan, 1808; 6^o *Alessandro in Armozia, azione scenica per musica, per il ritorno dell'armata Italiana dalla guerra Germanica*, Milan, 1808, in-fol.; 7^o *Poesie di scrittori*

greci, volume in-8°, Brescia, 1808, dans lequel sont traduits en italien les Cantiques de Tyrtée, l'*OEdipe* de Sophocle et l'*Hymne* d'Homère à Cérés; 8° *Aggiunte alle Osservazioni della lingua italiana, raccolte dal P. Marcantonio Mambelli volgarmente detto il Cinonio*, insérées dans les *Classici italiani*, en 1809; 9° l'*Homère* en grec, grand in-folio, que nous avons déjà indiqué. Ce n'est pas une simple réimpression; Lamberti y a fait sur les précédentes éditions des corrections et des changements qui ont mérité les éloges de l'Institut de France, suivant le compte qu'en a rendu Boissonade dans les Actes de ce corps savant. 10° *Osservazioni sopra alcune lezioni della Iiade di Omero*, Milan, 1815, in-8°. Lamberti fut un des collaborateurs du journal littéraire italien de 1811 et 1812 qui avait pour titre *il Poligrafo*. Il y a peu d'invention et d'éloquence dans les ouvrages de cet auteur; son principal mérite consiste dans la pureté de goût et l'élégance du style. L—u et G—n.

LAMBERTINI (PROSPER). Voyez BENOIT XIV.

LAMBERTINI (MICHELE DI MATTEO), peintre, né à Bologne dans les premières années du 15^e siècle, fut élève de Lippo Dalmasio. La peinture à l'huile venait à peine d'être inventée, et Lambertini, à l'exemple de son maître, peignit dans un genre qui tenait encore du gothique, mais où déjà l'on aperçoit un acheminement vers une meilleure manière. Les figures ont plus de mouvement, les couleurs sont mieux fondues, les draperies ont des plis moins roides et moins multipliés, et elles commencent à accuser le nu. On conserve de lui au-dessus de la porte du réfectoire des Carmes de St-Martin de Bologne un tableau en plusieurs compartiments, qu'il avait signé de la manière suivante : *Michel Mattei, l'anno 1469*. Ce tableau resta placé au maître-autel de la chapelle des Aringhieri jusqu'en 1660, époque à laquelle on y substitua le tableau de *Ste-Madelène de Pazzi*, par César Gennari, neveu du Guerchin. On cite encore de Lambertini un tableau que l'on croit peint à l'huile en 1445, dont l'Albane faisait le plus grand cas, et qu'il préférait, pour la fraîcheur et la fermeté des chairs, aux ouvrages du Francia. Lanzi, dans son *Istoria pittorica d'Italia*, assure que ce que l'on connaît aujourd'hui de ce peintre peut se comparer aux ouvrages des meilleurs artistes contemporains de Lambertini. On ignore en quelle année il mourut. P—s.

LAMBERTY (GUILLAUME DE), diplomate, était né vers 1660, dans le pays des Grisons, de parents d'origine italienne. Ayant achevé ses études, il parcourut les principaux Etats de l'Europe pour s'instruire de leurs intérêts politiques. Se trouvant à Rotterdam en 1691, il visita Bayle et lui proposa de traduire en italien les *Nouvelles de la république des lettres*; mais le libraire de Bayle n'ayant pas goûté cette proposition, elle n'eut pas de suite. Peu de temps après, il fut attaché comme secrétaire à lord Portland, ambassadeur

d'Angleterre; et depuis il fut employé par divers autres ministres, qui tous n'eurent qu'à se louer de son zèle et de sa discrétion. Le journal que Gueudeville publiait à la Haye, sous le titre d'*Esprit des cours de l'Europe*, ayant été supprimé sur les plaintes de l'ambassadeur de France, Lamberty le continua pendant trois mois, pour obliger Gueudeville, auquel il en remit ensuite la rédaction (voy. GUEUDEVILLE). Parvenu à l'âge du repos, il s'établit à Nyon, petite ville du canton de Berne, dans une situation agréable. Ce fut là qu'il recueillit et mit en ordre les traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II. Cette compilation fut imprimée à la Haye, 1724-54, in-4°, en 12 volumes, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire du 18^e siècle*. L'édition était à peine terminée que des libraires d'Amsterdam en donnèrent une seconde qui parut de 1755 à 1740, in-4°, 14 vol. C'est la plus estimée. Il en existe des exemplaires grand papier. On trouve dans la *Bibliothèque historique de France*, n° 29135, l'indication des matières contenues dans chaque volume. Cet ouvrage, qui n'a plus guère d'utilité, doit cependant être réuni, dans les grandes bibliothèques, aux compilations du même genre publiées par Dumont et Rousset. Lamberty mourut plus qu'octogénaire, en 1742. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, lui avait donné le titre de *marquis*, qu'il n'a jamais porté; mais il l'a supprimé dans la seconde édition. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre*, par L. B. T., la Haye, 1702, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit avec une grande partialité, est depuis longtemps oublié. W—s.

LAMBESC (CHARLES-EUGÈNE, comte de Brionne, prince DE), d'une branche de la maison de Lorraine, établie en France par Claude, duc de Guise, fils de René II, duc de Lorraine, naquit le 25 septembre 1751. Il fut vivement protégé à la cour de Versailles par la reine Marie-Antoinette, dont il était parent; elle le fit élever à la dignité de grand écuyer de France, et il obtint le 1^{er} janvier 1777, à vingt-six ans, l'honneur d'être nommé chevalier des ordres. En 1789 il commandait le régiment de cavalerie Royal-Allemand, qui fut chargé le soir du 12 juillet de protéger la statue de Louis XV, sur la place de ce nom. On y avait, le matin, attaché des placards, et l'on menaçait d'en enfoncer les grilles pour briser quelques ornements de la statue. On lit dans plusieurs histoires contemporaines que le prince de Lambesc se précipita sur le peuple avec violence à la tête de son régiment; mais ce récit est entièrement contraire à la vérité. Le prince avait ordre de tenir sa troupe immobile, lorsqu'une multitude de peuple, accompagnant deux hommes qui portaient en triomphe le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, parut sur la place; beaucoup d'agitateurs salariés provoquaient par des

injures et par des pierres le prince et ses soldats. On s'approchait d'eux pour couper les crins de la queue des chevaux. Avant de se retirer, au moment où il en avait reçu l'ordre, le prince, pensant qu'il pourrait être poursuivi, fit avancer ses cavaliers vers le pont tournant, et lui-même, voyant venir un autre flot de peuple qui arrivait du Palais-Royal en proférant des cris, entra dans les Tuileries, mais sans frapper; la multitude repoussée se sauva de toutes parts, et le prince, après avoir traversé au pas une foule d'enfants de collège, en bas âge, qui revenaient de leur promenade aux Champs-Élysées (il leur faisait signe de n'avoir pas peur; un vieillard seulement fut renversé par la foule, mais il n'eut pas de blessure), put reprendre le chemin du camp formé près de Paris. Lorsqu'il était déjà à la hauteur des Champs-Élysées, les gardes-françaises survinrent sans leurs officiers sur la place Louis XV, et résolurent d'y établir des bivouacs. Dès ce moment la révolution fut commencée, et la cour ordonna le renvoi de l'armée, dont une partie occupait le Champ de Mars. Le 14 juillet, après la prise de la Bastille, le prince fut mis en accusation. Mais, traduit plus tard devant le Châtelet, il fut absous. Ayant émigré avec tout son régiment au commencement de 1792, il accepta du service en Autriche, où il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant, et il devint capitaine des gardes d'Arcières allemandes. Le 20 mai 1803 il se maria avec la comtesse Anne de Cetter, dont il resta veuf le 5 janvier 1814; et le 25 janvier 1816 il épousa en secondes noces Marie-Victoire, née comtesse Folliot de Grenneville, veuve de François de Paul, comte de Collorédo-Walsée. La vie du prince de Lambesc, appelé aussi alors duc Charles de Lorraine, était très-retirée, quand une circonstance le força de sortir, en 1817, de sa retraite accoutumée. On a vu qu'en 1777 il avait été nommé chevalier des ordres du roi, mais il paraît que, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (M. de Metternich n'était pas encore ministre dirigeant), le prince de Lambesc avait renvoyé à Hartwell les insignes du cordon bleu. Cette démarche, dont peut-être il n'avait pas pu se dispenser dans l'état de dépendance où il vivait à Vienne, mais qui n'en était pas moins offensante, avait singulièrement déplu à Louis XVIII, qui cependant ne manifesta pas de ressentiment et se contenta de ne point répondre. Sa magnanimité à cet égard avait même été telle, que dans l'*Almanach royal* de 1814-15 (on ne publia qu'un seul almanach pour ces deux années) le prince de Lambesc est placé, dans l'article qui mentionne les chevaliers des ordres, à son rang de nomination en 1777. Depuis, l'empereur François 1^{er} et son fils avaient été revêtus des mêmes ordres, et seuls ils portaient cette décoration. Le prince de Lambesc se décida à faire une visite au chargé d'affaires du roi de France à Vienne, pour le prier de demander qu'il fût permis à un cheva-

lier qui se repentait de sa faiblesse de reprendre l'honorable décoration; ce qui n'était pas possible, à moins qu'on n'obtint une permission du roi. Il eût été facile, sans faire de bruit, d'acheter à Paris une croix d'or à huit pointes pommetées d'or, émaillée de blanc sur les huit pointes et anglée de fleurs de lis, au milieu de laquelle est figurée une colombe, les ailes déployées, en émail d'un côté et portant de l'autre l'image de St-Michel, or et émail. « Avec cela, disait au prince de Lorraine un fou de Français au service de Vienne, faites acheter deux aunes de cordon bleu, rue aux Fers, à Paris, et vous en verrez l'affaire. » Mais il existait une grande difficulté. Le collier de l'ordre du St-Esprit n'était plus en la possession du prince, qui l'avait renvoyé. Il n'y avait en 1789 qu'à peu près cent de ces colliers qui étaient toujours les mêmes. A chaque extinction, le collier était rendu et donné à un nouveau chevalier. On ne pouvait pas en fabriquer à Vienne. Il est composé de fleurs de lis et de trophées d'armes en or, d'où naissent des flammes et des bouillons de feu, et de la lettre H couronnée, en mémoire de Henri III, fondateur. Le tout pèse à peu près quatre marcs. L'histoire de chaque collier est connue, et l'on ne peut porter (on en a fait le serment) que le collier qu'on a reçu. Il est vrai que beaucoup de ces colliers n'avaient pas été rendus depuis la révolution, et que d'autres étaient dispersés ou détruits. Il s'engagea une longue conversation entre le prince et le chargé d'affaires du roi. Le prince paraissait craindre que, dans la position où se trouvait Louis XVIII vis-à-vis de quelques intérêts révolutionnaires, le gouvernement ne voulût s'abstenir de parler en rien du commandant de Royal-Allemand, à qui l'on avait fait une si mauvaise réputation lors des scènes de la place Louis XV. Il se trouva que l'agent du roi était un de ces enfants qui avaient été témoins de l'événement, et qu'il avait tout vu de ses propres yeux. Le prince entendit ce témoignage avec une grande joie, et pria qu'incidemment, en rendant compte de la conversation et de la demande, on ajoutât le récit de cette partie des faits de la soirée du 12 juillet. Il n'y avait là qu'un hommage à rendre à la vérité. Le gouvernement, qui avait continué depuis trois ans de comprendre le prince de Lambesc au nombre des chevaliers des ordres, ne pouvait refuser une grâce nouvelle qui ne dépendait que du roi seul. Un grave manquement avait été commis. L'acte de clémence fut complet: mais les détails relatifs à la calomnie ne transpirèrent pas assez. Heureusement il n'est pas trop tard pour les signaler. Le prince de Lambesc est mort le 21 novembre 1825. On a remarqué qu'il possédait une écriture si belle et si élégante qu'elle pouvait faire la fortune d'un homme qui aurait eu besoin de ce talent pour exister. A—D.

LAMBILLOTE (le R. P. Louis), de la compagnie de Jésus, compositeur et écrivain musical émi-

ment, né à Givet, dans les Ardennes belges, le 27 mars 1797, entra dans la compagnie en 1825. Il se fit connaître d'abord par la reproduction en *fac-simile* de l'Antiphonaire de St-Gall. Ce travail fut l'occasion d'une polémique, non résolue encore, sur le point de savoir si cet Antiphonaire était l'original même donné par le pape St-Grégoire à l'abbaye de St-Gall, ou si ce n'était qu'une reproduction à peu près contemporaine. Le P. Lambillote écrivit beaucoup de musique religieuse, plusieurs messes solennelles, plus de cent cinquante motets et un grand nombre de cantiques. Dans la maturité de son talent, il voulut consacrer toutes ses forces et le reste de sa vie à la belle œuvre de l'unité dans les chants liturgiques. Deux voyages en Suisse, deux en Angleterre, l'exploration minutieuse des principales bibliothèques de France, d'Autriche, de Hongrie, de Bavière, de Lombardie, de Belgique et de Hollande, lui firent passer sous les yeux et mirent à sa disposition des trésors inestimables en fait d'ancienne notation. Parvenu à déchiffrer ces signes neumatiques presque aussi aisément que la musique moderne, il restaura, grâce à leurs secours, la suite intégrale des chants liturgiques. En même temps, il écrivait un grand ouvrage intitulé *Esthétique, théorie et pratique du chant grégorien*, sorte de mémoire justificatif destiné à précéder ses livres liturgiques. (Ce dernier ouvrage a été publié après sa mort, par les soins pieux de son confrère et ami le R. P. Dufour.) Le R. P. Lambillote, épuisé par le travail, mourut subitement, le 27 février 1855, au collège de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard. Il avait eu deux frères plus jeunes, membres, comme lui, de la compagnie de Jésus, et qui l'avaient précédé dans le tombeau. Les titres de ses principales œuvres sont, en outre de toutes les parties du *chant romain restauré* qu'il a publiées : 1° *Antiphonaire de St-Grégoire, fac-simile* du manuscrit de St-Gall (copie authentique de l'autographe écrit vers 790), accompagné : 1. d'une notice historique ; 2. d'une dissertation donnant la clef du chant grégorien dans les notations antiques ; 3. de divers monuments, tableaux neumatiques inédits, etc., Paris, 1851, gr. in-4° avec figures ; 2° *Recueil de chants sacrés*, ou Plain-Chant noté en musique des saluts, vêpres et messes de toute l'année, selon le rite romain, avec accompagnement d'orgue (*ad libitum*), Paris, 1851, gr. in-4°. Cet ouvrage est l'application de longues et savantes recherches de l'auteur à la partie de l'office où le peuple doit prendre une plus grande part. Il contient les chants traditionnels de l'Église, rétablis dans leur beauté native, et dans une notation facile, mise à la portée de tous les fidèles. 3° *Saluts*, avec accompagnement d'orgue ou de piano, pour les fêtes de 2° et 3° classe, Paris, 1844, 12 livraisons gr. in-4° ; 4° *Saluts* pour les fêtes du saint sacrement, du sacré cœur de Jésus, de Marie

immaculée et des saints martyrs, à trois et quatre voix, avec orgue, Paris, 1854, 12 livraisons gr. in-4° ; 5° *Esthétique, théorie et pratique du chant grégorien*, restauré d'après la doctrine des anciens et les sources primitives, par le R. P. Louis Lambillote, de la compagnie de Jésus; ouvrage posthume, édité par les soins du P. J. Dufour, de la même compagnie, Paris, 1855. L. P—s.

LAMBIN (DENIS), l'un des plus savants hommes qui aient honoré la France au 16^e siècle, naquit vers 1516 à Montreuil-sur-Mer (1), dans la Picardie. Il fit ses premières études au collège d'Amiens, et y professa les belles-lettres pendant quelques années. Il accompagna ensuite le cardinal de Tournou à Rome, et profita de son séjour en Italie pour en visiter les principales villes, et se lier d'amitié avec les savants. De retour à Paris, sur la présentation d'Amyot et des cardinaux de Lorraine et de Tournou, il fut nommé professeur d'éloquence au collège royal, et, l'année suivante (1561), professeur de langue grecque. Il fit l'ouverture de ses leçons par un excellent discours, dans lequel il trace la marche qu'il se proposait de suivre, et annonce qu'il expliquera alternativement l'*Illiade* et les *Philippiques*, les deux ouvrages les plus propres à former des orateurs et des poètes. Le nombre de ses auditeurs était considérable ; mais la maladie contagieuse qui dévastait Paris fit bientôt désertir son école ; elle lui enleva un neveu qu'il aimait tendrement, et il se vit obligé de chercher loin de cette ville, des distractions à sa douleur. Ses leçons ne furent interrompues que peu de temps ; et quoique déjà surchargé de travail, il consentit en 1570 à expliquer Cicéron, au collège Lemoine, devant quelques élèves choisis. Lambin, témoin de nos troubles civils, en avait souvent gémi en secret. Le massacre des protestants fit sur cette âme honnête une impression terrible ; la nouvelle de la mort de Ramus, son ami, quoiqu'il ne partageât point ses opinions religieuses, lui porta le dernier coup (*voy. RAMUS*) ; il ne put y résister et succomba à sa douleur vers la fin de septembre 1572, un mois après la St-Barthélemy. Il laissa de son mariage avec une demoiselle de la maison des Ursins un fils qui devint précepteur d'Arnauld d'Andilly, et qui avait aussi beaucoup d'érudition. Lambin, d'un caractère doux et modeste, eut cependant des ennemis, mais il ne les méritait pas. On l'accusa de s'approprier les recherches de ses confrères sans leur en faire honneur ; et il parut au contraire que ce fut lui qui eut lieu de se plaindre des plagiats de Muret et de son disciple Giphanius (2). Il eut une dis-

(1) Ghilini ne peut pas assez s'étonner que, sous un ciel aussi chargé de brouillards, la nature ait pu produire un esprit si vif et si subtil. (*Theatr. d'uomini letterati*, t. 2, p. 68.)

(2) On trouvera dans le tome 4 du *Menagiana* (édit. de 1715, p. 27 et suiv.) des détails curieux sur la querelle de Lambin avec Muret ; et l'on restera convaincu que le premier avait autant de candeur et de bonne foi, que le second de fausseté et de dissimulation. (*Voy. Particie MURRET*.)

pute très-vive avec Paul Manuce sur l'orthographe du mot *consumptus*, dont Lambin soutenait qu'il fallait retrancher le *p*; et l'on assure que les deux adversaires s'échauffèrent tellement dans la discussion, que des injures ils en vinrent aux coups. Le style de Lambin est facile et pur, mais diffus et un peu lent; et ses ennemis le caractérisèrent par le mot *lambiner*, qui est resté dans la langue. On a de ce savant laborieux : 1° des traductions latines des *Harangues choisies* d'Eschine et de Démosthène, Paris, 1565, in-4°; — des *Harangues* de Démosthène sur *la Couronne*, ibid., 1587, in-4°; — de *la Morale et de la Politique* d'Aristote, réimprimées dans les éditions de ce philosophe données par Isidore Casaubon et Duval; 2° des éditions de Lucrèce : *De rerum natura*, Paris, 1565, in-4°; 1565, in-16; 1570, in-4°. L'édition de 1570, quoique peu recherchée, a encore ses partisans; Lambin y accuse Giphanius de plagiat, et celui-ci se défend en prétendant qu'au contraire Lambin lui avait dérobé un grand nombre d'explications (voy. GIFFEN). Le savant Sigebert Havercamp a conservé les notes de Lambin dans l'édition qu'il a donnée de Lucrèce, Leyde, 1725, 2 vol. in-4°. — Des *OEuvres* de Cicéron, Paris, 1566, 4 vol. in-fol. André Schott (*Vita Carol. Langii*) assure que, toutes les fois que Lambin, après avoir corrigé quelque endroit de Cicéron, ajoute ces mots : *In vitis et repugnantibus libris omnibus*, il est certain qu'il se trompe. L'abbé d'Olivet, dont le sentiment est ici d'un si grand poids, lui reproche aussi de s'être trop livré à ses conjectures dans les corrections sur le texte de l'orateur romain. — D'*Horace*, Lyon, 1561, in-4°; Venise, Paul Manuce, 1566, in-4°; et plusieurs fois depuis à Francfort et à Paris, in-fol. Le commentaire de Lambin est fort estimé. — Des *OEuvres* de Démosthène en grec, Paris, 1570, in-fol. — Des *Comédies* de Plaute, Paris, 1576, in-fol. Cette édition, publiée par Jacques Hélie, n'eut aucun succès. — Des *Vies des hommes illustres* de Cornélius Népos, Paris, 1569, in-4°; 5° *Ciceronis vita ex ejus operibus collecta*, Cologne, 1578, in-8°; 4° plusieurs discours très-intéressants, et dont l'abbé Gonjet a donné une notice raisonnée dans le *Supplément du Dictionnaire* de Moreri, édition de 1749; 5° des préfaces et des épîtres dédicatoires qui ont été recueillies avec celles de Muret et de Louis Leroi (*Regius*), sous ce titre : *Trium illustrium virorum prefationes*, etc., Paris, 1679, in-16; 6° des lettres dans les différents recueils des *Epistolæ clarorum virorum*. On peut consulter, pour des détails, Teissier, *Eloges des hommes savants*, et Goujet, *Histoire du collège royal*. W-s.

LAMBINET (PIERRE), né en 1742 à Tourne, près de Mézières, fit ses études au collège de Charleville, tenu alors par les jésuites. Ayant témoigné du goût pour leur institut, il fut à l'âge de quinze ans, et après avoir fini ses humanités, envoyé à Pont-à-Mousson pour y faire son noviciat. Il

resta dans leur société jusqu'à sa suppression par Clément XIV. Vers 1776, il entra dans l'ordre de Prémontré, et y fit profession à l'abbaye de Villers-Coterets, sous l'abbé Richard, son compatriote. Quelques années après, il quitta l'abbaye et l'habit de l'ordre, sinon de l'aveu de ses supérieurs, au moins sans opposition de leur part. Il se retira d'abord à Liège, puis à Bruxelles, où le prieur d'une maison religieuse le produisit chez le duc de Croquenbourg, qui lui confia l'éducation de ses deux fils. Lambinet remplit cette tâche à la satisfaction du duc; l'éducation finie, on lui assura une pension de huit à neuf cents francs qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était demeuré lié à l'ordre de Prémontré par ses vœux. Le désir de recouvrer sa liberté ou peut-être quelques scrupules de conscience lui firent solliciter à Rome un bref de sécularisation, qui lui fut accordé sur le consentement de l'abbé général de Prémontré, consulté par la pénitencerie. L'abbé Lambinet s'était attaché de prédilection à l'étude de la bibliographie. Dès 1798, il avait fait imprimer à Bruxelles des *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements, au 15^e siècle, dans la Belgique*, in-8°, dont la seconde édition augmentée porte ce titre : *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques; l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet, suivie des établissements de cet art dans la Belgique, et de l'histoire de la stéréotypie*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°, fig. C'est encore l'ouvrage le plus exact que nous ayons sur cette matière. On y trouve reproduite textuellement et en entier l'*Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, par M. Daunou. L'abbé Lambinet avait publié, vers l'an 1776, un *Eloge de l'impératrice Marie-Thérèse*, Bruxelles, in-8°; et en 1785, une *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire des Pays-Bas* (dans le tome 5 des *Mémoires de l'académie de Bruxelles*); il donna ensuite, dans l'*Esprit des journaux*, différentes lettres sur la *Bible des pauvres*, sur le *Missel ambrosien*, etc. On lui attribue encore la Table alphabétique de l'*Esprit des journaux* (de 1772 à 1784), Bruxelles, 4 vol. in-12. Il a donné aussi l'*Imitation de Jésus-Christ* en latin, édition stéréotypée, 1810, in-12. L'auteur, en adoptant l'opinion qui attribue à Kempis cet ouvrage célèbre, y réitérait l'accusation qu'il avait portée dans le *Journal des curés* en août 1809, contre l'éditeur Beauzée, d'avoir falsifié, comme Valart, le texte autographe. Gence avait relevé de suite, dans le même journal, l'erreur d'une telle imputation, fondée sur un exemplaire de l'édition même de Valart, prise pour celle de Beauzée. Lambinet n'eut connaissance qu'en mars 1815 de cette réclamation; mais alors il s'empessa de réparer son erreur, et donna des ordres pour faire supprimer, dans sa préface, l'imputation si injurieuse à la mémoire de Beauzée. Cela est

consigné dans une lettre du 5 juillet 1813, adressée par lui-même à l'auteur de la défense de Beauzée. La même année il eut une attaque de paralysie. Malgré son ardeur dans la critique, on ne peut attribuer à la fatigue d'une dispute littéraire soutenue en 1809 l'attaque qu'il essuya quatre ans après, et dont il mourut à Mézières, le 10 décembre 1813, à l'âge de 71 ans. L'abbé Lambinet était laborieux et avait de l'érudition. L'Institut a donné publiquement des éloges à ses connaissances.

L—Y.

LAMBLARDIE (JACQUES-ÉLIE), inspecteur général et directeur de l'école des ponts et chaussées, et instituteur de l'école polytechnique, naquit en 1747 à Loches, en Touraine. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais ne sentant pas de vocation pour cette carrière, il abandonna bientôt la théologie pour les mathématiques: Perronnet, qui eut occasion de le connaître, l'admit à l'école des ponts et chaussées, fondée par lui depuis douze ans; et après cinq ans d'étude, Lamblardie fut employé comme sous-ingénieur sur la côte de Normandie. Ce fut là qu'il inventa, pour repousser les barres de galets qui encombrant les ports de cette côte, les écluses de chasse flottantes, susceptibles d'être amenées pendant la haute mer vers les différents points dont on voudrait expulser le galet; projet ingénieux, mais qui n'eut pas d'exécution. Lamblardie fut chargé d'exécuter, pour les écluses de chasse du Tréport et de Dieppe, les caissons inventés par Labelye pour construire dans l'eau sans épuisement (*voy. CESSART*); et il y réussit parfaitement, malgré les difficultés que les localités opposaient dans celle de Dieppe, la plus grande qui existe en ce genre. Pendant ce temps il rédigea sur les portes d'écluse tournantes un savant mémoire conservé en manuscrit à l'école des ponts et chaussées, et se livra aussi à d'importantes recherches sur les moyens de produire le calme dans l'intérieur des ports. En 1785, il fut nommé ingénieur du port du Havre; et les grands travaux qu'il y a commencés ont rendu ce port un des plus beaux et des plus utiles que la France ait sur l'Océan. On y admire surtout le pont à bascule qu'il fit établir sur la plate-forme qui sépare l'ancien bassin de celui qui le joint au nord; il l'a décrit dans son *Mémoire sur les diverses espèces de ponts mobiles*. L'académie de Rouen ayant proposé un prix pour la recherche des moyens les plus propres à détruire les obstacles qui gênent la navigation dans la baie de la Seine, Lamblardie fit voir l'impossibilité de les combattre avec succès dans la baie elle-même, et prouva par d'exactes nivellements la possibilité de l'exécution d'un canal partant de la Seine au-dessus de Villequier, et qui, ayant son embouchure au port du Havre, résoudrait parfaitement le problème. Il fit aussi très en grand et par des procédés aussi neufs qu'ingénieux un cours d'expériences sur la force des bois debout. Ce

travail, terminé par ses camarades, a depuis été lu à l'Institut, et publié. Lamblardie fut ensuite nommé ingénieur en chef du département de la Somme, membre de la commission des travaux du port de Cherbourg, appelé à Paris l'an 1^{er} (1793) pour être adjoint à Perronnet dans la direction de l'école des ponts et chaussées, et enfin premier directeur de l'école polytechnique lors de sa formation. Il mourut, sans fortune, le 6 frimaire an 6 (26 novembre 1797). Lamblardie n'a publié lui-même qu'un *Mémoire sur les côtes de la haute Normandie*, 1789, in-4^o de 67 pages, avec 2 planches; ouvrage rempli de vues profondes et neuves, applicables aux constructions qu'on fait dans la mer, et dont il a déduit des principes, fondés sur l'observation, pour l'établissement et la direction des jetées dans les ports sujets aux alluvions; c'est avec ces principes qu'il a combattu et renversé la méthode des *épis*, employée jusqu'alors pour empêcher l'obstruction, par le galet, des ports situés sur ces côtes. Prony a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Lamblardie*, dans le 5^e cahier du *Journal de l'école polytechnique* (t. 2, p. 179-184).

C. M. P.

LAMBRECHTS (CHARLES-JOSEPH-MATTHIEU), ministre de la justice sous le gouvernement directorial, était né, dans les Pays-Bas autrichiens, le 20 novembre 1755. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Louvain, il y fut reçu docteur en droit, puis professeur, et enfin recteur en 1786. Appelé à Vienne par l'empereur Joseph II, ce philosophe sur le trône, pour nous servir de ses expressions, le chargea de visiter les différentes universités d'Allemagne. Revenu à Louvain, Lambrechts fut chargé d'y enseigner, a-t-il dit, une matière jusqu'alors fort négligée, le droit des gens, le droit naturel, public et universel. Ce fut dans ce temps-là qu'éclata dans ce pays l'insurrection contre l'empereur philosophe. Soupçonné fort mal à propos sans doute de conserver de l'attachement pour son souverain, Lambrechts fut obligé de s'éloigner de la Belgique, et n'y revint qu'en 1797, après l'invasion des Français, dont il adopta entièrement les opinions nouvelles; ce qui le fit nommer, lors de la réunion de cette contrée à la France, président de l'administration centrale, puis commissaire du directoire exécutif près le département de la Dyle. S'étant fait remarquer par son habileté et par son zèle dans ces fonctions importantes, il fut appelé à Paris, et nommé ministre de la justice après la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui renversa le parti royaliste et porta Merlin (de Douai) au directoire. En juillet 1799, il fut remplacé par Cambacérès; mais, aussitôt après le 18 brumaire, il fut nommé par le premier consul membre du sénat conservateur, et, en 1804, comte et commandant de la Légion d'honneur. Pendant toute la durée du gouvernement impérial, Lambrechts siégea à côté de Lanjuinais, de Garat et de Volney, faisant partie

de cette ombre d'opposition qui ne fut tolérée par le maître que parce qu'elle n'eut jamais assez de force et de courage pour lui donner de l'inquiétude. En 1814, il vota pour la déchéance de Bonaparte, et fut le rédacteur des *considérants* de l'acte de déchéance, où sont exposés avec précision les grands principes des libertés publiques, la censure du passé et des leçons pour l'avenir. Il fut aussi membre de la commission qui rédigea la constitution présentée par le sénat et annulée par la déclaration de St-Ouen. A l'occasion de la discussion de la charte royale, il eut quelques contestations de principes avec l'abbé de Montesquiou, ce qui fut cause sans doute un peu plus tard de son exclusion de la chambre des pairs. Il obtint alors des lettres de grande naturalité et ne voulut point quitter la France, quoique sa patrie en eût été séparée. Quels que fussent ses motifs de mécontentement contre la restauration, il refusa de prêter serment à Bonaparte lors de son retour de l'île d'Elbe, et vota contre l'acte additionnel. Au second retour des Bourbons, il resta encore sans fonction; mais en 1819, s'étant lié avec le parti de l'opposition libérale, il fut porté en même temps par deux départements (celui du Bas-Rhin et celui de la Seine-Inférieure) à la chambre des députés, où il siégea constamment sur les bancs de l'extrême gauche. Les opinions les plus remarquables qu'il y manifesta furent pour l'admission de Grégoire, où il se leva presque seul à la contre-épreuve, et contre le système électoral des deux degrés, proposé par le ministère. Lambrechts mourut à Paris le 4 août 1825. Par son testament il laissa, entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse. M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rente pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pages sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outrepoint), 1825, in-8°; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stoeber. On a de Lambrechts : 1° *Principes politiques*, Paris, 1815, in-8°; 2° *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALICANE*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer l'esprit et l'objet.

M—D j.

LAMBRUN (MARGUERITE). Voyez ÉLISABETH.

LAMBRUSCHINI (LOUIS), cardinal, qui exerça comme ministre du pape Grégoire XVI, naquit à Gênes en 1776, et entra d'abord dans l'ordre des Barnabites. Il devint plus tard évêque de Sabine, puis archevêque de Gênes, et enfin, en septembre 1851, cardinal. Grégoire XVI le nomma secrétaire d'État de l'extérieur, ministre de l'instruction pu-

blique, et plus tard secrétaire des brefs pontificaux et bibliothécaire du Vatican. Dans cette haute position, il prit part aux procès ecclésiastiques de son temps, ce qui le rendit fort impopulaire parmi les Romains. En 1845, il transmit l'administration de l'instruction publique à Mezzofanti. En 1846, au conclave qui suivit la mort de Grégoire XVI, Lambruschini obtint, au premier scrutin, le plus grand nombre de voix. Le nouveau pape Pie IX le nomma membre de la consulte d'État nouvellement instituée et le confirma dans les fonctions de secrétaire des brefs pontificaux et de bibliothécaire du Vatican. Lambruschini était, en 1847, évêque de Porto, Ste-Rufine et Civita-Vecchia, ainsi que chancelier suprême de tous les ordres, et doyen du sacré collège. A l'explosion des troubles politiques, Lambruschini fut obligé de fuir à Civita-Vecchia; mais, ne s'y trouvant pas en sécurité, il revint à Rome. Dans la catastrophe de novembre 1848, il s'enfuit à Naples, demeura auprès du pape à Gaëte et revint avec lui en 1850 à Rome, où il est mort en 1854.

Z.

LAMBTON (GUILLAUME), membre de la société royale de Londres, correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences), s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Indoustan. Né vers l'an 1748, il était simple brigadier d'infanterie lorsque le marquis de Wellesley, qui avait su apprécier son savoir et ses talents, le chargea de diriger les levées trigonométriques qui avaient pour but de lier par une suite de triangles les côtes occidentales de l'Inde avec les côtes orientales, de manière à rattacher le tout à l'observatoire de Madras. Lambton commença ce grand travail vers l'an 1801, mais il conçut bientôt le projet de lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré moyen d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Indoustan, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 26° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis Dunkerque jusqu'aux îles Baléares, par MM. Delambre, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carnatic jusqu'à Ellichpoor. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpassait 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour Hyderabad vers le milieu de janvier 1825; une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Hinghan-Ghaut, à 50 milles au sud de Nagpour, et il mourut dans cet obscur village le 20 ou 26 (1) janvier, à l'âge de 75 ans. Il avait été

(1) Voy. l'*Asiatic journal*, t. 16, année 1823, p. 185. — On dit le 20 janvier dans un article biographique très-incomplet; et dans les additions qui sont à la page 411, on dit le 26 janvier; il y a probablement une faute d'impression à l'un des deux endroits.

successivement promu aux grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel, et nommé membre de la société royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non-seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi à cause de l'estime universelle dont il jouissait, des amis que lui avaient procurés la douceur de son caractère et ses vertus privées. Comme tout ce que Lambton a publié intéresse au plus haut degré ce que la science de l'astronomie et de l'ingénieur peut se proposer de plus important et de plus élevé, la figure de la terre, nous allons donner les titres exacts de tous ses mémoires, et nous indiquerons les recueils des sociétés savantes où ils sont insérés : 1° *Exposition d'une méthode pour étendre la levée géographique à travers la péninsule de l'Inde* (Recherches de la société asiatique, t. 7, p. 512 à 555); — 2° *Récit des opérations exécutées pour la mesure d'un arc du méridien sur la côte de Coromandel, et sur la longueur du degré qu'on en peut déduire à la latitude de 12° 32'* (Recherches de la société asiatique, 1808, in-4°, t. 8, p. 58). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés sur la côte de Coromandel, depuis Cuddalore jusqu'au fort St-Georges. Delambre, dans la *Connaissance des temps* pour 1810 (août 1808), a rendu compte de cette première opération du major Lambton, et il dit qu'elle présente une différence en moins de 15 toises seulement avec celle qui a été faite en France. — 3° *Récit des opérations trigonométriques à travers la péninsule de l'Inde pour lier le fort St-Georges avec Mangalore* (Recherches de la société asiatique, 1811, in-4°, t. 10, p. 290); — 4° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 8° 9' 58", 59 et 10° 59' 48", 95, nord, ou Continuation du grand arc du méridien commencé en 1804, qui se terminait à 14° 6' 19" de latitude nord* (Recherches de la société asiatique, Calcutta, 1816, in-4°, t. 12, p. 1). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés. Delambre en a rendu compte dans la *Connaissance des temps* pour 1819 (1816, in-8°, p. 292). En comparant cet arc indien avec l'arc mesuré en Angleterre, Lambton trouve le mètre un vingt-cinquième de ligne plus court que celui qui a été déduit en France, et l'aplatissement de la terre, d'après les mêmes calculs, serait de $\frac{1}{2}$ (mesures anglaises). — 5° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 15° 6' 0" 2 et 18° 8' 43", ou Continuation de l'arc précédent qui se terminait à 8° 9' 58"* (Recherches de la société asiatique, 1820, in-4°, t. 15, p. 1). Ce mémoire est accompagné de deux cartes; l'une donne des triangles entre Punnae et Daumergida, l'autre les triangles entre Namthabad et Daumergida. Il est suivi d'une liste considérable de lieux indiens dont Lambton indique la latitude et la longitude. Il a daté ce mémoire important d'Hyderhabad le 15 septembre 1815; et il a donné un extrait des deux mémoires précé-

dents dans le 45^e volume des *Philosophical transactions*, Londres, 1818, in-4°, p. 486. Cet extrait, qui est accompagné de deux grandes cartes des triangles mesurés, en présente tous les résultats. Selon ces résultats, le calcul donne un mètre plus court que le mètre français d'un cinq millième du pouce anglais (p. 514). — 6° Le dernier mémoire de Lambton se trouve dans le tome 23 des *Philosophical transactions*, p. 27; il est intitulé *Corrections faites au grand arc du méridien qui s'étend entre 8° 9' 58", 59 et 18° 3' 25", 64, afin de le réduire à l'étalon parlementaire*. C'est dans ce mémoire, écrit peu de temps avant sa mort, que Lambton manifeste l'intention de mesurer une nouvelle base entre Bopaul et Seronge, de prolonger la mesure de son méridien jusque près d'Agra sur la Jumna, qu'il se félicite de la bonne santé dont il jouissait, et qu'il se flatte de pouvoir terminer son opération commencée. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir dans le travail de Lambton des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez : *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 5' et 24° 7'*, par le capitaine Everest, Londres, 1850, in-4°, p. 95, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer*, par le capitaine Everest, t. 28, p. 195 des Mémoires de la société astronomique. Ceci ne doit point diminuer la gloire de Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par les ingénieurs de la guerre pour la levée de la carte de France ont donné lieu à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc terrestre commencé par MM. Delambre et Méchain. Comme dans toutes les opérations manuelles, on ne peut qu'approcher de l'exactitude mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui vérifient les opérations qu'on a déjà faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour s'assurer que l'erreur n'est pas de leur côté, ils sont forcés de multiplier les contre-épreuves, et ils arrivent ainsi nécessairement à une plus grande précision, sans compter qu'ils opèrent avec de meilleurs instruments. L'industrie, qui devient chaque jour plus puissante par les progrès des sciences, se montre toujours très-prompte à leur rendre les bienfaits qu'elle en reçoit. Fourier, dans ses Comptes rendus de l'Académie des sciences de l'Institut, et M. Ritter, dans sa Géographie (1856, t. 6), ont parlé avec éloge de Lambton et donné une analyse de ses travaux. W—R.

LAME ou LAMME (BLAISE PUPINI, ou Mastro BIAGIO DALLE), peintre, naquit à Bologne vers la fin du 15^e siècle. Il se rendit à Rome pour y suivre les leçons de François Francia, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemy Ramenghi, surnommé de Bagnacavallo. Lorsque ce peintre alla s'établir à Bologne, Mastro Biagio l'y suivit et l'aïda dans la plupart des travaux qui lui furent

commandés. Il avait une grande pratique de son art, et Vasari l'accuse d'avoir profité de cette facilité pour abuser de la bonté de Bagnacavallo; mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet artiste, et ses accusations paraissent dénuées de fondement. Biagio peignit conjointement avec Bagnacavallo le réfectoire du couvent de St-Sauveur. Leur tableau a pour sujet *le Miracle des cinq pains et des deux poissons*. Ils peignirent encore à fresque la façade de la bibliothèque: ils y représentèrent *la Dispute de St-Augustin*; et Vasari ne peut s'empêcher de convenir que la perspective en est très-belle. Biagio s'associa de même avec Jérôme da Trevigi et avec quelques autres artistes. Dans les ouvrages auxquels il a donné tous ses soins, on reconnaît la manière de Francia, son maître, mais agrandie par l'étude qu'il avait faite de Raphaël. Ses figures ont du relief, et l'on y découvre le caractère du grand siècle. Toutes ces qualités se manifestent dans sa *Nativité de Jésus-Christ*, que l'on conserve à l'institut de Bologne. On ignore en quelle année il mourut. P—s.

LAMECH, fils de Mathusaël, descendait de Caïn par Maviaël, Irad et Enoch. Il est difficile de déterminer l'année de sa naissance et celle de sa mort. Il donna, en épousant deux femmes, Ada et Sella ou Sellum, le premier exemple de polygamie. De sa femme Ada, Lamech eut Jabel, le premier des pasteurs *nomades*, et Jubal, qui inventa les instruments de musique. Il eut de Sella, Tubalcaïn, qui travaillait parfaitement les métaux; et Noëma, qui trouva l'art de faire la toile et les étoffes. Josèphe donne soixante-dix-sept fils à Lamech, d'après quelques traditions antiques (voyez ses *Antiquités jud.*, liv. 1^{er}, ch. 5). « Or « Lamech dit à ses deux femmes Ada et Sella : « Femmes de Lamech, prêtez une oreille attentive à ce que je vais vous dire, donnez toute « votre attention à ce que vous allez entendre : « oui, j'ai tué un homme, mais il m'avait fait une « blessure, et un jeune homme, mais il m'avait « meurtri de ses coups. Si donc Dieu doit se venger sept fois de celui qui tuerait Caïn, il tirera, « n'en doutez pas, une vengeance bien plus éclatante du meurtrier de Lamech. » (Genèse, c. 4 suivant l'hébreu.) Ce discours de Lamech a exercé de tout temps la sagacité des commentateurs. Les juifs ont débité là-dessus bien des fables, qu'on peut voir dans D. Calmet. Les philosophes en ont tiré des arguments contre la révélation; mais ils sont réfutés d'une manière satisfaisante par les raisonnements du continuateur de Bullet (t. 4, p. 82 et suiv.), et de l'abbé du Contant de la Motte (*Essai sur l'écriture sainte*, p. 65 et suiv.; *Genèse expliquée*, t. 1^{er}, p. 199 et suiv.) Le discours de Lamech est un peu différent dans la Vulgate.—LAMECH, fils de Mathusalem et père de Noé, vécut en tout, selon la Vulgate, sept cent soixante-dix-sept ans. Il mourut cinq ans avant le déluge, l'an du monde 1651, et 1653 avant J. C. Il se trouve quel-

ques différences entre cette chronologie et celle des Septante (voy. D. Calmet). L'écriture ne nous apprend pas autre chose de Lamech. L—B—E.

LAMELIN (ENGELBERT), médecin, naquit vers 1580 à Cambrai, d'une famille honorable. Il embrassa la profession de son père, et s'acquît dans toute la Flandre la réputation d'un praticien instruit et d'un bon observateur. On a de lui quelques ouvrages qui méritent encore d'être consultés : 1^o *De vita longa libri duo : quibus adjecta sunt commodo et incommodo sobriæ et moderatæ vitæ*, Lille, 1628, in-12; 2^o *Tractatus de peste, ejusque præservatione*, ibid., 1628, in-12. C'est la traduction d'un opuscule que son père avait écrit en français. On la trouve ordinairement réunie à l'ouvrage précédent. 3^o *L'Avant-goût du vin*, déclaration de sa nature, faculté médicinale et alimentaire, etc., Douai, 1630, petit in-8^o, volume très-rare et très-recherché des curieux. W—s.

LA MENNAIS (FÉLICITÉ ROBERT DE) naquit à St-Malo le 19 juin 1782. Son père, Pierre-Louis Robert de la Mennais, négociant et armateur, fut anobli en 1788, par lettres du roi Louis XVI, pour sa probité commerciale et pour les secours qu'il donna, en des années de disette, aux pauvres de sa ville natale. Sa mère appartenait à une famille de magistrats entourée d'une grande considération. Elle mourut jeune, en laissant deux fils et une fille, que recueillit sa sœur, madame Robert des Saudrais (1), femme d'un esprit élevé, d'une piété douce et sincère, qui entoura de tendresse les enfants de sa sœur, et contribua puissamment à développer la vivacité de leur foi religieuse, en un temps où cette foi n'était qu'un titre à la proscription. Par ses leçons et son exemple, elle sut leur inspirer ce respect pour le faible, cet amour généreux pour les causes vaincues, où Félicité de la Mennais devait puiser plus tard ses plus nobles inspirations. Les événements de la révolution, en détruisant la fortune de son père, et en lui montrant le catholicisme en butte à la persécution, vinrent encore ajouter aux graves enseignements de sa mère adoptive. La famille Robert donnait asile à plusieurs prêtres non assermentés. A minuit, la famille se réunissait dans une mansarde, tandis qu'une servante dévouée veillait au dehors. La messe se célébrait sur une table transformée en autel et au milieu du plus profond recueillement; puis les enfants recevaient la bénédiction du prêtre, qui s'acheminait avant le jour vers une retraite plus écartée. Ces scènes graves et terribles laissaient dans l'âme des deux frères de profondes émotions. Les années de l'éducation s'écoulèrent pour eux dans la solitude de la Chênaie, maison de campagne appartenant à leur famille maternelle, et située à quelques lieues de St-Malo, près de Dinan, sur la lisière

(1) Pierre-Louis-Robert de la Mennais et son frère Denis des Saudrais avaient épousé le même jour les deux sœurs, Gracienne et Félicité Lorin. Le nom de la Mennais est tiré d'une petite terre située dans le département des Côtes-du-Nord.

de la forêt de Coëtquen. Là, entièrement séparé du monde, en présence d'une sévère mais poétique nature, le jeune Félicité (ou *Féli*, comme on l'appelait familièrement et comme le nommaient toujours ses intimes amis) puisa cet amour des champs et de la vie retirée qui le suivit à toutes les époques de sa carrière et le consola des plus cruelles amertumes. De très-bonne heure, il avait ressenti, à la vue des rivages mêmes qui, quelques années auparavant, avaient déposé le germe de la poésie dans l'âme de Chateaubriand, cette vive impression que la vue de la mer développe chez l'enfant, et dont un écho si fort devait se retrouver dans ses compositions; le silence ou le murmure de la forêt mirent aussi leur empreinte en son âme, et jamais il n'en oublia le charme et la grandeur. Au milieu des bouleversements politiques et sociaux qui s'accomplissaient, son oncle, M. Robert des Saudrais, fut le seul guide de ses études. L'érudition de cet excellent homme était assurément fort incomplète; cependant il paraît avoir été doué d'un goût assez délicat en littérature et d'une fort louable curiosité. Il a laissé des traductions du Livre de Job et des Odes d'Horace; il écrivit en outre, sous le titre du *Bon curé*, une satire contre la philosophie du 18^e siècle, qui fut ensuite annotée par son neveu, mais qui n'a jamais été publiée. Ce fut à l'aide de ses conseils, et en interrogeant avec avidité les livres de sa vaste bibliothèque, que le jeune la Mennais apprit le latin, le grec, un peu d'hébreu, et diverses langues modernes qu'il parvint à se rendre familières. Ses lectures favorites étaient les Pères de l'Église, les historiens ecclésiastiques, les auteurs de controverse religieuse. Il voulut aussi connaître par lui-même la philosophie du 18^e siècle, qu'il avait dès son enfance appris à maudire. Sa foi, jusque-là inaccessible au doute, en fut un moment ébranlée; mais ce premier trouble fut de courte durée, et n'aboutit qu'à le rattacher aux vieilles croyances avec un degré nouveau de passion et de vivacité. Les études solitaires du jeune la Mennais ne furent interrompues que par un voyage de Paris, qu'il fit avec son père en 1796, sous le Directoire. Un très-vif souvenir lui était resté de ce temps singulier. Jusqu'aux jours de sa vieillesse, il aimait à parler de l'éblouissement qu'il avait éprouvé en se trouvant pour la première fois engagé dans un monde plus vaste que celui auquel l'avaient habitué ses déserts de Bretagne. Le nombre énorme de journaux qui s'imprimaient et se lisaient de toutes parts lui parut un prodige. « Moi-même, ajoutait-il, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille « obscure. » Tel fut le premier début de l'écrivain qui devait tenir en son siècle une place à laquelle peu d'autres peuvent être comparées. L'enthousiasme religieux dont il était animé et l'exemple de son frère aîné, entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, devaient porter de la Mennais à se consacrer tout entier à la défense

du catholicisme. Il débuta dans la carrière apologetique longtemps avant d'avoir reçu les ordres sacrés. Son premier ouvrage, écrit probablement avec la collaboration de son frère, et publié en 1808 sans nom d'auteur sous ce titre : *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le 18^e siècle, et sur sa situation actuelle*, est déjà empreint des doctrines ultramontaines, dont il allait bientôt devenir le plus ardent défenseur. Cette fière et hautaine réclamation en faveur de l'Église, qui lui semblait opprimée par le concordat et humiliée par les complaisances du pape pour Napoléon, parut une insulte au pouvoir ombrageux qui gouvernait alors la France. L'édition entière fut supprimée par la police impériale, et le livre ne fut réimprimé qu'en 1814, après la première restauration. Dans l'impossibilité de continuer sa polémique, de la Mennais traduisit du latin et publia, en 1809, un petit ouvrage ascétique du bienheureux Louis de Blois : *Le Guide spirituel, ou Miroir des âmes religieuses*. — Les deux frères donnèrent encore en 1814 un volume intitulé *Traditions de l'Église sur l'institution des évêques*; mais F. de la Mennais ne l'ayant jamais réimprimé dans ses œuvres complètes, il est probable qu'il ne s'attribuait point la part principale dans la composition de ce livre. Soit que ses opinions politiques, hautement exprimées depuis le retour des Bourbons, l'aient fait inquiéter en 1815, soit qu'il ne pût se résigner à subir de nouveau le joug dont il s'était cru délivré, la Mennais prit, pendant les cent-jours, le parti de quitter la France : sous le nom de Patrice Robertson, il passa dans l'île de Guernesey, d'où il se rendit bientôt à Londres. Ce séjour en Angleterre, quoiqu'il n'ait point été de longue durée, eut une influence décisive sur son avenir. Depuis longtemps, sans doute, la vivacité de ses convictions religieuses, ses souvenirs de Bretagne, où l'état ecclésiastique est envisagé comme le seul auquel puissent songer ceux qui se vouent aux travaux de la pensée, les conseils de son frère, et peut-être aussi les revers de fortune que sa famille avait éprouvés, le portaient vers l'Église. Il est certain que, dès 1812, il avait reçu les premiers ordres sacrés; mais, avant de se lier irrévocablement, il eut de longues hésitations, et il n'était point encore prêtre lorsque les événements le jetèrent pour quelques mois sur la terre étrangère. A Londres, forcé par la pauvreté de se créer des ressources, il se trouva en relation avec un ecclésiastique exilé, le vertueux abbé Carron, devenu la providence des émigrés français, le distributeur des aumônes qui leur étaient destinées, le canal par lequel ils obtenaient quelque emploi. Sous toutes les formes, sa charité veillait sur ses compatriotes, et son zèle était aussi efficace pour calmer les inquiétudes de l'âme que pour alléger les privations de la misère et de l'exil. Cet homme, en qui se personnifiait d'une manière si touchante le vieil

esprit breton, prit sur de la Mennais un très-grand empire. Il le décida, peu après son retour en France, à mettre un terme à ses irrésolutions et à recevoir les derniers ordres. Ce grand acte fut accompli par de la Mennais au milieu de cruelles angoisses intérieures et comme un sacrifice fait au devoir : « Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté, écrit de la Mennais à sa sœur, en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique; mais enfin, il faut tâcher de mettre à profit pour le ciel cette vie si courte. Ce qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout, et la récompense est infinie » (14 décembre 1815). A la même époque, l'abbé Carron lui écrit à St-Sulpice : « Mon bon ami, je suis inquiet de votre santé, qui nous est si chère; mais je le suis encore plus de l'état actuel de votre âme. Je ne saurais trop vous dire, mon cher fils : Paix, confiance, abandon à la volonté divine; douce assurance des secours du ciel, souvenir précieux des promesses que nous a faites le Père céleste. Vous m'êtes, mon ami, présent devant Dieu, à tous les moments, et je le conjure de vous combler de ses grâces. » Deux mois plus tard, la crise de l'âme semble calmée, mais la tristesse est toujours aussi profonde. L'abbé Carron le soutient, le console, l'exhorte, et surtout le félicite d'avoir mis fin à ses indécisions : « Que votre lettre m'a fait de bien, mon tendre fils, comme elle m'a fait verser de douces larmes! Je bénis de toute mon âme notre cher et divin Maître des dispositions qu'il met en votre âme, et je le conjure de les y conserver..... Il n'y a pas eu de jour, je dirai mieux, de moment, depuis votre départ (de la Mennais était retourné en Bretagne, près de son frère), où je n'aie prié de toute mon âme pour mon bien-aimé fils en Jésus-Christ..... Pourquoi, mon Féli, cette vilaine mélancolie? Est-ce que le bon chrétien n'est pas comme dans un festin continu? Est-ce que le souvenir de Dieu ne nous donne pas de la joie? *Memor fui Dei, et delectatus sum.* » C'est au milieu de ces déchirements que de la Mennais méditait et écrivait le premier volume de l'ouvrage qui porta si haut sa renommée, *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Ce fut de sa part une œuvre d'intime conviction, et en quelque sorte l'accomplissement d'un devoir. « La chose la plus essentielle est de mettre sa conscience à l'abri, écrit-il à son beau-frère le 14 avril 1817. Il n'y a que cela de solide et de durable. Tout le reste passe, et tristement, et bien vite. Plus je vis et plus je réfléchis, plus je me confirme dans la conviction qu'il n'existe ici-bas de sagesse et de bonheur que dans un christianisme pratique. Hors de là, je ne vois que folie et misère sans ressource. J'espère rendre ceci sensible pour tout homme de bonne foi, dans un ouvrage auquel je travaille depuis

« un an. » Le volume promis parut, en effet, dans le courant de l'année 1817. Jamais l'affirmation catholique ne s'était produite avec tant de hauteur, ni sous un style si noble et si pur. Dans la discussion des questions d'histoire et de critique, l'auteur ne s'élevait pas au-dessus des apologistes de la seconde moitié du 18^e siècle et du commencement de celui-ci; mais, pour la première fois, la défense de la religion était embrassée d'une façon élevée et dans ses rapports avec les plus grandes questions de l'ordre philosophique et social. L'auteur évitait habilement de s'enfermer dans aucun système, et ce n'est que par une vue rétrospective qu'on a pu découvrir en ce premier volume le germe de la théorie sur la certitude qui devait un jour exciter dans le clergé français tant d'orages. Aussi un cri d'admiration et de joie accueillit-il *l'Essai* dans les rangs du catholicisme et parmi les soutiens de l'ancienne royauté. Les jésuites seuls, quoique l'abbé de la Mennais adoptât sur bien des points leurs opinions et leurs doctrines, ne se joignaient qu'avec une extrême réserve aux applaudissements qu'on lui prodiguait : dès l'abord, ils témoignèrent peu de bienveillance pour cet auxiliaire indiscipliné, qui échappait à leur direction et qui les éclipsait par son génie. S'ils eurent assez de circonspection pour cacher longtemps leur défiance, jamais peut-être elle ne resta inactive, et il ne fallut ensuite que de légers dissentiments pour qu'elle se montrât au grand jour avec tous les caractères d'une véritable haine. C'est dans un autre centre de prosélytisme religieux, dans un petit groupe de catholiques fervents et sincères, aujourd'hui oubliés, mais qui eurent quelque importance durant les premières années de la restauration, que l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* trouva, au moment où parut son premier volume, une entière approbation et la plus vive sympathie. Pendant les divers séjours qu'il fit à cette époque à Paris, l'abbé F. de la Mennais habitait, dans l'impasse des Feuillantines, au quartier St-Jacques, une sorte de communauté ou d'institution, dont l'abbé Carron était le fondateur, et où il avait réuni sous sa direction quelques ecclésiastiques, de vieilles dames jadis ses protégées ou ses collaboratrices dans l'exil; enfin, des jeunes filles, parentes de ces dernières et élevées sous leur surveillance. Pour toutes ces excellentes personnes, au nombre desquelles on doit surtout citer trois Bretonnes, mesdemoiselles de Lucinière, de Trémecuc et de Villiers, de la Mennais fut toujours un frère, sur lequel on faisait reposer les plus douces et les plus vives espérances. Cette affection était, au reste, délicatement rendue : « Ma vie était douce près de vous, écrit l'abbé Féli pendant un séjour en Bretagne, parce que j'aimais et que j'étais aimé; maintenant elle est triste..... » Toutes ses relations avec ces respectables dames, toutes les lettres qu'il leur adresse pendant ses

voyages, sont empreintes d'une véritable bonhomie. On peut trouver, sans doute, que la gaieté dont on y voit le reflet ressemble beaucoup à une gaieté de presbytère, que les plaisanteries de la Mennais sont un peu lourdes, un peu forcées; mais il est évident qu'il se sentait heureux de procurer quelque joie à ces pauvres déshéritées. L'esprit de la Mennais ne fut jamais celui du grand monde; il y eut toujours chez lui quelque chose du curé de village, un grand goût de simplicité et de naïveté. Quinze ans plus tard, lorsqu'il était une puissance dans son siècle, il écoutait encore les conseils de ses bonnes vieilles amies, cherchait à calmer leurs craintes, et leur témoignait en toute circonstance la plus délicate amitié. Alors aussi, du côté des Feuillantines, quelle ténacité à défendre leur frère accusé! quelle douleur lorsqu'il fallut, sous peine d'hérésie, le déclarer coupable! — Le premier cri d'alarme de la partie orthodoxe du clergé, à propos de de la Mennais, date de la publication du second volume de l'*Essai*, en 1820. L'abbé Carron en est très-vivement ému. C'est en se servant des expressions les plus tendres qu'il témoigne à son cher fils la douleur qu'il a éprouvée en trouvant dans ce second volume des doctrines qui, selon lui, pouvaient scandaliser les faibles et donner des armes à l'impiété. « Votre premier volume avait fait des « merveilles. Votre réputation d'auteur ne pouvait, « ce semble, s'élever davantage. Vos titres d'apologiste sublime et d'apôtre éloquent de la religion vous étaient assurés pour jamais. Le « Seigneur a voulu vous humilier..... Je ne doute « pas que, les esprits étant moins échauffés, vous « puissiez quelque jour donner d'excellentes explications de votre livre. Mais, je vous le répéterai toujours : c'est un malheur, c'est un grand « malheur pour le bien de la religion dont vous « vous êtes montré le défenseur éminent, oui, « c'est un extrême malheur que vous ayez besoin de vous défendre vous-même dans le rôle « admirable où vous plaidez si puissamment la « cause du genre humain contre ses passions et « ses crimes. » En effet, quoique rassuré par sa propre conscience et par l'approbation d'un petit comité breton dont l'opinion lui paraissait toujours décisive, la Mennais crut devoir expliquer et justifier son second volume dans un ouvrage intitulé *Défense de l'Essai sur l'indifférence* (1821). Dans cette nouvelle partie de son œuvre, l'auteur combattait la philosophie cartésienne, ou *philosophie du sens privé*, et cherchait à y substituer la doctrine qu'il appelait *philosophie du sens commun*, qui n'était, à son avis, que le principe catholique : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est*, appliqué comme règle de jugement à toutes les connaissances humaines. Son but était de prouver que la foi catholique et la raison reposent sur les mêmes fondements, de sorte qu'à moins de tomber dans les plus absurdes conséquences, il faut ou être catholique ou renoncer à

toute raison. Le venin théologique de ces grandes thèses paradoxales n'apparaissait encore qu'aux esprits très-exercés dans les controverses scolastiques. Afin qu'il ne restât aucun doute sur l'orthodoxie de ses doctrines, de la Mennais adressa successivement à la cour de Rome et le second volume de l'*Essai* et la *Défense*, en demandant qu'ils fussent examinés et en assurant qu'il se soumettait d'avance à la décision du chef de l'Église. Ce premier appel de l'abbé de la Mennais à la puissance pontificale lui fut entièrement favorable : peu de mois après, une traduction italienne de la *Défense de l'Essai sur l'indifférence* parut à Rome avec les approbations les plus formelles. Le troisième et le quatrième volume de l'*Essai* furent publiés dans les années 1822 et 1823, et suscitèrent contre l'auteur une opposition de plus en plus vive dans les rangs de l'épiscopat français. Fort de l'approbation qu'il avait obtenue, de la Mennais y développait sa thèse favorite avec une extrême véhémence, lançant l'anathème à la réforme, à la révolution, aux institutions libérales, à l'enseignement de l'université. La société ébranlée ne pouvait, selon lui, se rasseoir que par un retour à la foi, au pontificat du moyen âge, à la théocratie catholique. Le gouvernement représentatif lui semblait une injure et pour le catholicisme et pour la royauté. Il ne comprenait que la monarchie de droit divin et la papauté dominant le monde..... Ces dédaigneuses doctrines soutenues par de fanatiques disciples dans le *Conservateur*, le *Drapeau blanc*, le *Défenseur*, le *Mémorial catholique*, la *Quotidienne*, attirèrent à de la Mennais de très-vives représailles de la part du clergé gallican et des universitaires. Bientôt même une suite d'articles publiés dans le *Drapeau blanc*, contre l'université, lui valut son premier procès de presse (1823). L'état de la législation à cette époque permit aux magistrats de mettre l'auteur hors de cause; mais, pour des articles signés par l'abbé de la Mennais, l'éditeur du *Drapeau blanc* fut condamné à quinze jours de prison et cent cinquante francs d'amende. L'espoir de trouver protection et appui au milieu de ces graves et violents débats le conduisit à Rome dans les premiers mois de l'année 1824. Il prit sa route par la Suisse, qui lui sembla la plus insupportable contrée du monde. Dans son zèle antiprotestant, il ressent pour Genève une espèce d'horreur : « Tout m'y déplaît, « et j'aimerais mieux cent fois vivre chez les « Turcs qu'au milieu de son abominable population. Le reste de la Suisse n'est guère meilleur, « et puis, je doute qu'il y ait au monde un pays « plus ennuyeux. Quant aux curiosités naturelles, « montagnes, vallées, lacs, torrents, cascades, « ce sont des choses bientôt vues, et qui ne séduisent pas autrement. » On lui réservait à Rome l'accueil le plus empressé. Léon XII, qui lui porta toujours une vive affection, voulut lui faire accepter un appartement au Vatican, et,

pour le retenir près de sa personne, lui parla même de la pourpre romaine. La Mennais refusa : jamais homme ne fut moins soucieux des distinctions officielles et extérieures. De toutes les faveurs qu'on lui offrit, il n'accepta que la dispense du bréviaire, persuadé, sans doute, que pour lui l'action était plus méritoire que la méditation ou la prière. Au moment des adieux, le pape l'exhorta à continuer sa polémique, en l'assurant qu'il l'approuvait sans restriction et qu'il fondait les plus vives espérances sur son courage et son activité. A partir de cette époque, l'abbé de la Mennais touche de plus en plus à la politique. Les principaux projets de loi présentés aux assemblées législatives subissent sa critique passionnée. Ses lettres sont remplies de cris de détresse et de violentes récriminations contre l'esprit libéral : tout s'écroule en France, la religion et la société, non par excès de compression, mais par les concessions que l'on fait au parti révolutionnaire. Les organes de la presse libérale sont, sans exception, des écoles de peste; les *Débats* (où écrivait alors M. de Chateaubriant) lui semblent « offrir le dernier degré de la perversité. » Son livre de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, dont la première partie parut en 1825, la seconde en 1826, est l'exposition la plus claire et la plus logique de la théocratie romaine. Il y combat avec une extrême ardeur de langage les prétentions de l'Église gallicane, soutenant que la déclaration de 1682 sapait les bases du catholicisme et constituait dans l'Église un schisme, que les gallicans cherchaient en vain à dissimuler. Après de longues hésitations et sur la réclamation de plusieurs évêques, le ministère fit poursuivre devant les tribunaux ces opinions malsonnantes pour une grande partie du clergé français. De la Mennais fut accusé d'effacer les limites du pouvoir temporel et de la puissance spirituelle, de proclamer la suprématie du pape, de lui reconnaître le droit de déposer les princes et de délier les peuples du serment de fidélité. Défendu par M. Berryer, l'accusé ne prit la parole qu'au moment de la clôture des débats : « Je dois à ma conscience, dit-il, et au caractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer devant le tribunal que je demeure inébranlablement attaché aux principes que j'ai soutenus, c'est-à-dire à l'enseignement invariable du chef de l'Église; que sa foi est ma foi, sa doctrine ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la professer et de la défendre. » L'arrêt, quoique ordonnant la saisie de l'ouvrage et condamnant de la Mennais à trente francs d'amende, était rendu dans les termes les plus modérés : « En ce qui touche à la prévention d'attaques à la dignité du roi, à l'ordre de successibilité au trône, aux droits que le roi tient de sa naissance : attendu que le caractère de l'abbé de la Mennais, ses opinions, ses sentiments religieux et monarchiques ne

« permettent pas même de supposer l'intention « d'un pareil délit..... ; attendu que le livre de « M. de la Mennais ne peut être lu et apprécié « que par les personnes instruites et éclairées; « enfin, que le caractère de M. de la Mennais « doit être pris en grande considération..... » C'était déclarer à peu près qu'on ne le condamnait que pour accorder quelque chose à de trop vives sollicitations. Nul doute qu'à cette époque de sa vie un zèle ardent pour le saint-siège n'inspirât l'abbé de la Mennais. Mais il faut ajouter aussi que jamais l'idée ne lui vint que le saint-siège puisse n'être pas de son avis. Il est persuadé que le pape l'approuve hautement et terminera d'un mot tout le débat. « Le pape est instruit, « dit-il vers cette époque; il a une grande « âme; l'Esprit-Saint ne l'abandonnera pas. Il « fera ce que la Providence lui inspirera pour « l'accomplissement de ses desseins sur la société « et sur l'Église. Croisons, et ne nous laissons « point ébranler. Je suis prodigieusement faible « par nature, mais le bon Dieu me donne le courage dont nous avons besoin en ces tristes circonstances, et j'ai la confiance qu'il me le « conservera. » Sa santé, depuis longtemps chancelante, se ressentit des tribulations qu'on lui suscitait de toutes parts, et auxquelles se joignaient les arides soucis d'un procès civil ayant pour origine la faillite d'une maison de librairie dont il avait imprudemment cautionné les engagements. Au mois d'août 1826, une maladie du cœur mit ses jours en danger, et le força d'aller passer quelques semaines aux eaux de St-Sauveur, dans les Pyrénées. L'année suivante, pendant un séjour en Bretagne, il fut encore à l'extrémité. Jamais sa foi ne fut plus ardente; jamais ses aspirations ne le placèrent dans une région plus sereine. Au moment où tout espoir de guérison semblait s'éteindre et où son frère lui administrait les derniers sacrements, l'œuvre de régénération religieuse à laquelle il s'était consacré fut son unique préoccupation : « Je te « lègue, dit-il à son frère, la plus belle chose du « monde, la vérité à défendre. » L'âge d'or du christianisme n'eut pas de plus grand spectacle que celui qu'offraient alors les solitudes de la Chénaie, animées par quelques âmes passionnées pour ce qu'elles croyaient le bien. Ce fut dans le temps même où la foi religieuse de la Mennais atteignait son plus haut degré d'exaltation que sa confiance dans la cour de Rome subit les premières atteintes, et qu'un renouvellement de la société par la démocratie lui parut inévitable. « Ne « croyez pas, écrit-il au mois de septembre 1827, « qu'on puisse arrêter le mouvement qui emporte « la société, ni se rendre maître de sa direction par « aucun des moyens que fournit la politique. Ce « mouvement est dans les esprits, qui, préoccupés « d'idées nouvelles, en partie fausses, vraies en partie, s'avancent vers un avenir aussi inconnu « qu'inévitable. Jamais on ne relèvera l'ancien édi-

« fice, et, sous presque aucun rapport, il ne serait à
 « souhaiter qu'on le relevât. Les États avaient re-
 « noncé depuis longtemps à tous les principes
 « constitutifs de la société chrétienne, et même
 « de toute société. L'Europe n'offrait plus, dans
 « les relations établies entre les puissances, qu'une
 « grande association des forts contre les faibles,
 « sans que la moindre idée de justice ou de droit
 « modifiât cette monstrueuse coalition. Les fai-
 « bles ont brisé le joug, mais en adoptant la doc-
 « trine des forts, ce qui caractérise précisément
 « la révolution; le système de l'intérêt continue
 « de dominer exclusivement; les hommes sont
 « gouvernés, comme auparavant, par des volontés
 « arbitraires; on a changé de despotisme, voilà
 « tout; et ce sera tout, jusqu'à ce que les doc-
 « trines sociales aient repris leur empire, ce qui
 « ne saurait arriver bientôt, et n'arrivera peut-
 « être jamais. Nous savons *qui* devrait de nouveau
 « les annoncer au monde; mais combien les es-
 « pérances qu'on pourrait avoir de ce côté pa-
 « raissent faibles et lointaines encore! » Il avait
 pensé jusqu'ici que Rome devait jouer le principal
 rôle dans le mouvement mystérieux qui semblait
 entraîner le monde vers un avenir inconnu; mais,
 à partir de ce premier symptôme de découragement,
 il crut la voir infidèle à sa grande mission
 et plus sensible à ses intérêts terrestres qu'à sa
 domination spirituelle. « Là d'où le salut aurait
 « pu venir, on dort, on tremble..... Un mot ar-
 « rêterait le torrent de l'erreur; on le sait, mais
 « on craint les souverains..... On dort toujours
 « et plus que jamais là où l'on devrait veiller
 « sans cesse. » La cour pontificale n'avait point
 encore consenti à le blâmer; seulement, elle pa-
 raissait dès lors résolue à ne point le suivre dans
 la voie où il se créait de si puissantes inimitiés.
 Il agissait pourtant comme s'il conservait toujours
 les mêmes espérances. Par le journalisme, par
 l'association, par la plus active publicité, il cher-
 chait à ériger en un *parti* le catholicisme ultra-
 montain. Toute la partie jeune et ardente du
 clergé, et surtout un groupe de laïques distingués
 qu'attirait autour de lui le charme secret qu'il sa-
 vait allier à l'austérité et même à la roideur, lui for-
 maient une école dévouée et sans contredit la mieux
 organisée qu'on ait vue en notre siècle. Une maison
 de hautes études qu'il entreprit de fonder à Ma-
 lestroit (Ille-et-Vilaine), de concert avec son frère;
 et à laquelle il intéressa tous ses amis, n'eut, il
 est vrai, qu'une durée éphémère. Mais en 1828
 nous le voyons préoccupé d'un dessein qui montre
 à quel degré d'importance il était arrivé; nous
 voulons parler du projet de l'*Association pour la dé-
 fense de la religion catholique*, dont le programme
 ne put, comme la plupart des desseins de la Men-
 nais, être complètement réalisé. Le pape l'ap-
 prouvait, mais sans oser l'avouer; les hommes
 politiques qui voulaient fonder l'Association de-
 mandaient à la Mennais de les seconder, mais
 « avec mesure, » l'exhortant « à manier douce-

« ment les Français, qui ne sont pas des Bre-
 « tons..... » De pareils ménagements indignaient
 le chef audacieux pour qui les demi-mesures
 dans la voie du bien semblaient un pacte avec
 l'erreur et l'iniquité. En général, quels que fus-
 sent les disciples et les coopérateurs de la Men-
 nais, ils lui paraissaient toujours timides et pu-
 sillanimes. Sa puissante imagination transformait
 rapidement ses adversaires en scélérats, envers
 lesquels tout ménagement était un crime. Qui-
 conque cherchait à temporiser ou à aplanir aux
 faibles les sentiers nouveaux lui semblait un
 tiède partisan, un ami douteux, souvent un re-
 négat et un traître. De là tant de déceptions,
 tant de mécomptes, tant de douces amitiés à
 jamais rompues. « Le repos ne peut exister pour
 « lui, s'écriait son frère; Dieu l'a fait soldat! »
 Les ordonnances du 16 juin 1828, qui restrei-
 gnaient aux besoins du culte le nombre des élè-
 ves des écoles ecclésiastiques, et mettaient ainsi
 des limites au droit d'enseigner, considéré par
 de la Mennais comme l'un des droits fonda-
 mentaux de l'Église, ces ordonnances, à ses
 yeux destructives de la religion, tyranniques,
 impies, lui inspirèrent l'ouvrage intitulé *Des
 progrès de la révolution et de la guerre contre
 l'Église*, publié dans les premières semaines de
 1829. Il y combattait à peu près tous les partis
 qui se disputaient alors la direction politique de
 la France, libéraux, royalistes, ministériels, oppo-
 sants, leur prédisant que le monde marchait à
 une dissolution universelle et cherchant à prou-
 ver que l'Église seule, par un enseignement vrai-
 ment évangélique, pourrait hâter l'heure du re-
 nouvellement et de la résurrection. « Une immense
 « liberté est indispensable pour que les vérités
 « qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se
 « développent comme elles le doivent; et les sou-
 « verains jugent, avec raison, que cette liberté les
 « tuerait à l'instant même. Ils luttent donc contre
 « elle de toutes leurs forces, et naivement dans
 « les formes et dans les détails; mais le besoin
 « qu'en a la société est trop grand pour qu'ils
 « luttent longtemps avec succès. Qu'en résultera-
 « t-il? La force irrésistible qui les aurait emportés
 « les brisera. » Dans ce livre, où une nouvelle
 phase du développement intellectuel de la Men-
 nais est facile à entrevoir, le mouvement qui
 emporte les sociétés modernes vers la démocratie,
 loin de lui paraître une violation de toutes les lois
 divines et humaines, ne lui semble plus qu'une
 légitime et prophétique aspiration vers un ordre
 meilleur. Il voit sans colère l'effort des masses
 populaires pour s'emparer de la puissance, et on
 sent qu'il verrait avec plaisir leur triomphe, si
 l'Église pouvait y présider. Ce redoutable change-
 ment dans la tactique d'un maître aussi écouté ne
 pouvait manquer de produire la plus vive et la plus
 profonde émotion. Toutes les cours s'unirent pour
 demander à Rome la condamnation d'un livre où
 l'on osait, pour la première fois, parler du

peuple et de la liberté au nom du catholicisme; les jésuites, furieux des reproches que de la Mennais adressait à leur ordre, s'agitèrent de toutes parts; les évêques blâmèrent le téméraire publiciste qui prétendait connaître l'état de l'Église mieux que ses pasteurs; l'archevêque de Paris, en particulier, dans son mandement du carême, prêta l'autorité de sa parole aux rancunes du pouvoir séculier. La Mennais lui répondit par deux *Lettres* éloquentes, où sa puissante passion et la conviction qu'il avait de défendre les vrais intérêts de l'Église contre elle-même se montrent dans tout leur jour. « Je suis engagé dans une grande et fatigante guerre, s'écrie à cette époque l'héroïque combattant, à peu près seul contre le pouvoir, contre tous les partis et contre la portion ambitieuse, ignorante et passionnée du clergé. Je ne me décourage pourtant point!... » Telle était sa promptitude à changer d'alliés, qu'on le surprend dès lors se tournant avec complaisance vers le parti libéral, contre lequel il a fulminé tant d'anathèmes. Il est ravi de voir qu'en Bretagne les libéraux l'applaudissent; il s' imagine naïvement que leur sympathie pour un prêtre les rapprochera de la religion. Le sacrifice, d'ailleurs, était devenu pour lui un si impérieux besoin, qu'il rêvait le martyr à une époque où certes l'Église n'avait pas pris pour elle le rôle de persécutée : L'Église était là, seule dans l'arène, livrée aux bêtes et aux gladiateurs; j'ai senti le désir de combattre pour elle, de la défendre selon ma faiblesse. Aussitôt évêques et prêtres accourent pour voir cela; les poches remplies de pierres, ils s'assoient..... et c'est à qui lapidera le mieux le malavisé, le téméraire qui a en l'audace de s'exposer à la dent des ours et des tigres!... » La mort du pape Léon XII, qui lui était fort attaché, vint bientôt compliquer une situation déjà pleine de difficultés. Les sollicitations près de la cour de Rome redoublèrent; mais ce fut en vain : Rome garda le silence et se renferma cette fois dans la plus stricte neutralité. De la retraite où il passa l'année 1829 et les premiers mois de 1830, la Mennais vit monter sans étonnement le flot révolutionnaire, dont il avait depuis longtemps prédit la force irrésistible. Sa correspondance vers cette époque est remplie des cris de douleur que lui arrache l'obstination du clergé à repousser sa grande mission, qui est de guider les peuples dans la voie de la liberté. « Le pouvoir se dissout avec une rapidité effrayante; les factions s'en arrachent les débris. L'anarchie des chambres est au comble. On voit dans les discours des hommes qui préparent un bouleversement quels projets ils méditent, et le temps de l'exécution n'est pas loin. Les journaux, les cours publiques, avec un concert qui suppose une direction suprême, poussent l'opinion vers le but qu'on veut atteindre, et qu'on atteindra infailliblement. D'un autre côté, le parti Villèle et le parti gallican, saisis

« d'une espèce de rage, remuent ciel et terre pour arriver à leurs fins particulières. Ils se sont emparés de l'Association catholique, qu'on n'a pas su défendre... Elle deviendra un instrument du mal, et c'est ainsi que tout semble concourir pour assurer son triomphe. Certes, je ne m'en étonne pas; c'est le contraire qui m'étonnerait. Et c'est pourquoi-Dieu me fait la grâce de ne pas éprouver la moindre crainte à la vue de cet avenir si douloureux et si prochain. J'ai la conscience d'avoir fait mon devoir, et je suis préparé à tout ce qui peut et doit naturellement en être la suite. Ce serait se tromper beaucoup que de croire qu'il y avait là quelque chose d'évitable par les calculs et les ménagements d'une politique humaine; ce sont eux, au contraire, qui ont tout perdu. Sauvons du moins la liberté du naufrage universel! Voilà ce que je me suis dit, ce que je me dis encore, ce que je me dirai tant qu'il me restera un souffle de vie » (juin 1829). — « Les évêques de cour et le parti Villèle.... travaillent de toutes leurs forces à corrompre l'esprit catholique. Voilà où nous en sommes, et l'on se tait là! et on regarde tranquillement pour voir ce que cela deviendra! Fermons les yeux, appelons l'Esprit-Saint, rassemblons toutes les forces de notre âme, pour que notre foi ne soit point ébranlée.... » (ibid.) On ne s'étonnera plus après cela que de la Mennais ait salué des meilleurs élans de son âme la révolution de juillet. Il y vit une protestation contre l'arbitraire et l'aurore d'une ère nouvelle pour l'humanité. Il crut que le catholicisme pouvait encore prétendre à diriger le monde, et, réclamant pour sa cause le bénéfice d'une liberté dont il est douteux qu'il eût fait jouir ses adversaires s'il avait eu le pouvoir, il fonda un journal nouveau, *l'Avenir*, auquel il donna pour devise : *Dieu et la liberté!* C'était la première feuille quotidienne créée en Europe dans les intérêts du catholicisme. La révolution qui a introduit dans l'Église le pouvoir du journalisme, révolution dont les graves conséquences sont faciles à prévoir, doit reconnaître la Mennais comme son véritable auteur. Le prospectus de *l'Avenir* fut publié dans les premiers jours de septembre 1830; le journal commença à paraître le 16 octobre suivant. Les principaux rédacteurs étaient : MM. l'abbé F. de la Mennais, l'abbé Ph. Gerbet, l'abbé Rohrbacher, l'abbé H. Lacordaire, Ch. de Coux, Ad. Bartels, le comte Ch. de Montalembert, Daguerre et Dault-Duménil. Dès le début, les fondateurs exposèrent hardiment les doctrines qu'ils se proposaient de défendre. Entièrement soumis aux maximes et aux décisions du saint-siège, ils repoussaient les opinions gallicanes, comme étant en désaccord avec les traditions de l'Église. En ce qui touche le gouvernement temporel, ils lui promettaient obéissance et concours tant qu'il ne porterait point atteinte aux libertés qu'ils croyaient être de droit commun.

Ces libertés étaient à leurs yeux : la liberté de conscience, entière, universelle, sans restriction ni privilèges, entraînant, en ce qui touchait le catholicisme, l'entière séparation de l'Église et de l'État, la suppression de tout salaire payé au clergé, l'abrogation du concordat, la libre communication de chaque membre du clergé avec la cour romaine, et surtout la non-intervention de l'autorité civile dans le choix des évêques ; — la liberté d'enseignement ; — la liberté de la presse ; — la liberté d'association. Dans l'ordre politique, l'*Avenir* demandait qu'on étendît le principe de l'élection, qu'on abolît le système de la centralisation administrative, qu'on organisât le département et la commune sur les bases de la plus large liberté. Le journal qui faisait naître de si vastes espérances et qui en réclamait chaque jour la réalisation trouva tout naturellement des sympathies dans les rangs inférieurs du clergé, mais la plus vive opposition dans les rangs élevés, et surtout dans l'épiscopat. Le pouvoir politique, de son côté, se croyait sans cesse menacé par les prétentions de l'*Avenir*. Deux articles, l'un de M. Lacordaire, l'autre de la Mennais, publiés dans les numéros du 25 et du 26 novembre 1850 et se rapportant à l'élection d'un évêque, firent saisir le journal avant sa distribution, et conduisirent devant la cour d'assises les auteurs des articles incriminés, ainsi que le rédacteur général (M. Waïlle). L'accusation était fondée sur une base bien fragile : on réclamait une pénalité contre MM. Lacordaire et de la Mennais pour avoir dit que les évêques devraient recevoir leur institution du chef de l'Église, sur la présentation des fidèles, et que l'État devrait renoncer à salarier des prêtres qu'il cesserait de nommer. Les trois accusés furent acquittés par le jury. — A partir de cette époque, la Mennais devint chaque jour plus hostile au gouvernement sorti de la révolution de juillet, et embrassa avec ardeur la cause des peuples qui combattaient pour leur liberté, surtout si ces peuples étaient catholiques et résistaient à des puissances ennemies de Rome. Les révolutions de Belgique et de Pologne, les tentatives de l'Irlande, lui paraissaient des efforts du christianisme pour renaitre sur les débris de la vieille société européenne et pour reconstituer le monde sous une forme nouvelle. Le zèle qui animait les fondateurs de l'*Avenir* ne s'arrêta pas à la presse ; il leur suggéra bientôt le plan d'une vaste association, qui, sous le nom d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, se donnait la mission de défendre dans la pratique les doctrines que le journal cherchait à propager. Le 18 décembre 1850, cette Association publia ses statuts ; voici les points principaux dont elle devait s'occuper : 1° Le redressement de tout acte que l'agence envisagerait comme contraire à la liberté du ministère ecclésiastique, au moyen de poursuites devant les chambres et devant les tribunaux, depuis le conseil d'État jusqu'à la jus-

tice de paix. Dans les procès les plus importants, des mémoires judiciaires, plaidoyers, etc., devaient être publiés et répandus aux frais de l'agence. — 2° La protection de tout établissement d'instruction primaire, secondaire et supérieure, contre les actes attentatoires à la liberté de l'enseignement. — 3° Le maintien du droit de s'unir pour prier, pour étudier ou pour obtenir toute autre fin avantageuse à la religion, aux pauvres et à la civilisation. — 4° L'agence générale devait servir de lien commun à toutes les associations locales déjà établies en France, ou qui s'y établiraient pour former une assurance mutuelle contre tout acte hostile à la liberté religieuse. L'agence générale était composée d'un conseil de neuf personnes, dont de la Mennais était le président, de donateurs associés. Dès qu'elle fut établie, elle présenta des pétitions aux chambres pour réclamer la liberté d'enseignement ; elle engagea les catholiques à l'imiter, et près de trois cents pétitions, couvertes de plus de quinze mille signatures, furent successivement adressées à la chambre des députés. On tenta bientôt un acte plus hardi : voulant prouver que la liberté d'enseignement n'était pas seulement promise, mais qu'elle devait être considérée en droit comme établie, l'*Avenir* annonça (avril 1851) que l'agence générale ouvrirait une école sans l'autorisation du ministre de l'instruction publique. Trois de ses membres, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et le comte de Montalembert, se chargèrent des fonctions d'instituteurs. Vingt enfants étaient réunis autour d'eux, lorsque les agents de l'autorité se présentèrent, procédèrent à l'expulsion des maîtres et des élèves, et firent fermer, au nom de la loi, les portes de l'école. Les maîtres furent traduits devant le tribunal de police correctionnelle, qui les renvoya devant la cour d'assises. Pendant que l'instruction se poursuivait, M. de Montalembert fut appelé à la pairie par la mort de son père, et réclama d'être jugé par la chambre où il venait d'entrer. Il fut fait droit à cette requête, et le 20 septembre 1851 les trois accusés parurent à la barre de la chambre des pairs, et s'y entendirent condamner, chacun et par corps, à cent francs d'amende et aux frais du procès. On trouva dans le public que c'était conquérir à peu de frais le titre de confesseur de la foi, et on continua de douter que le parti catholique eût déployé tant de zèle pour la cause abstraite de la liberté, si cette liberté eût été contraire à ses intérêts. Quoiqu'il en soit, les vrais libéraux purent applaudir à plusieurs des actes de l'agence. Le commandant d'une division militaire ayant voulu interdire aux capucins d'Aix de paraître en public avec leur costume, l'agence le poursuivit à ses frais et au nom des religieux devant le conseil d'État. Elle ne se désista de sa poursuite qu'après que le commandant eût été transféré sur un autre point de la France et que les capucins eurent retrouvé leur liberté. Lorsqu'en 1851 le

gouvernement ordonna, pour des motifs graves du reste, la dispersion des trappistes de la Meilleraye, et envoya des troupes pour exécuter cet ordre, l'agence offrit au père abbé de se charger de sa défense. Dans plusieurs grandes villes elle fonda des journaux et des associations catholiques, qui se proposaient de poursuivre le même but. Plus l'œuvre de la Mennais prenait de développement et d'importance, plus les haines qu'elle avait suscitées devenaient menaçantes et implacables. Chose étrange! c'était moins le parti dont de la Mennais se constituait l'adversaire que ceux dont il était l'avocat trop zélé qui travaillait à sa ruine. Toute la partie du clergé français attachée aux formes de la théologie scolastique, les jésuites, l'école gallicane, la respectable congrégation de St-Sulpice elle-même, malgré son esprit de modération et de réserve, s'unirent pour combattre le novateur qui, sans toucher aux dogmes, il est vrai, changeait à tel point les habitudes de l'Église en fait de politique et de méthode d'enseignement. Un grand nombre d'évêques français, à la tête desquels était l'archevêque de Toulouse, dénoncèrent hautement les doctrines de la nouvelle école. Les noms de révolutionnaires, d'hérétiques, de schismatiques, furent prodigués aux rédacteurs de l'*Avenir*. La lecture de leur journal fut défendue dans plusieurs diocèses; on éloigna des ordres les jeunes gens qui semblaient accepter leurs opinions ou leurs espérances. Des curés, des professeurs furent destitués pour leur avoir donné quelque témoignage de sympathie; on interdit l'entrée du séminaire à quelques-uns de leurs partisans. Les jésuites, qui, depuis la publication des *Progrès de la révolution*, ne cessèrent d'entourer de la Mennais de tracasseries et d'intrigues, envenimèrent à Rome ses intentions et ses paroles. Dans des conjonctures aussi difficiles, les rédacteurs de l'*Avenir* adressèrent au souverain pontife un exposé de leurs doctrines, en le suppliant de les redresser s'ils étaient involontairement tombés dans quelque erreur, « auquel cas ils s'empresseraient de donner à leur rétractation toute la publicité possible; car ils n'avaient rien tant à cœur que de se montrer les enfants les plus dociles comme les plus dévoués du père commun. » Cette demande fut faite au mois de février 1851; elle devait être envoyée à Rome par l'entremise de l'ambassadeur français; mais elle fut retenue à Paris, au ministère des affaires étrangères. De la Mennais et ses amis se trouvèrent dans une situation d'autant plus épineuse que leurs adversaires parlaient sans cesse d'une condamnation émanant du saint-siège, sans rien produire ni rien formuler. Ces rumeurs n'étaient-elles qu'une simple manœuvre, ou avaient-elles quelque fondement? C'est ce qu'aucun des rédacteurs de l'*Avenir* ne put s'expliquer et ce que tous résolurent d'éclaircir. Avec une bonne foi qui ne saurait être suspectée, ils prirent la résolution de suspendre

leur journal le 15 novembre 1851, treize mois après sa fondation : quelques jours plus tard, de la Mennais, accompagné de M. l'abbé Lacordaire et de M. de Montalembert, prenait le chemin de Rome. « Si nous nous retirons un instant, disait-il à ses lecteurs dans le dernier numéro de l'*Avenir*, ce n'est point par lassitude, « encore moins par découragement; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, « *suller le Seigneur en Silo*. On a mis en doute « notre foi et nos intentions mêmes, car, en ces « temps-ci, que n'attaque-t-on point? Nous quittons un instant le champ de bataille, pour rejoindre un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur en main, nous nous acheminons vers la chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être belles à votre infailible et douce autorité : les voilà devant vous; lisez dans leur âme, il ne s'y trouve rien qu'ils veulent cacher; si une de leurs pensées s'éloigne des vôtres, ils la dévoient, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines; jamais, non jamais ils n'en connurent d'autre. O père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. » Les voyageurs, en arrivant à Lyon, trouvèrent la ville aux mains de la population ouvrière insurgée. La Mennais fut vivement frappé de l'ordre et de la sécurité qu'il y vit régner, malgré l'absence de toute autorité légale; dans la suite, il ne pardonna jamais au pouvoir les terribles représailles qu'il prit de cette courte victoire. En descendant le Rhône, il subit des tracasseries de passe-port, il vit surveiller les démarches de quelques réfugiés étrangers; sa vive imagination s'enflamma; il crut la France livrée au système le plus tyrannique que les hommes eussent jamais enduré; combattre ce système devint bientôt à ses yeux le plus sacré des devoirs. Après s'être arrêté à Avignon, à Marseille, après avoir salué Lerins comme une terre où la foi et la science trouvèrent jadis un asile contre la violence et la barbarie, de la Mennais et ses compagnons entrèrent en Italie en suivant la Corniche, puis se rendirent à Rome par Florence, Pérouse et Assise. Les accusations de leurs adversaires et les plaintes de la diplomatie les avaient précédés auprès du saint-père. Les jésuites se montraient implacables. L'Autriche, la Prusse, et plus encore la Russie, pressaient le pape de condamner ces révolutionnaires, ces séducteurs de peuples qui poussaient à la révolte au nom de la religion. Le gouvernement français agissait dans le même sens, secondé en cela par le parti légitimiste, qui n'avait jamais pardonné à de la Mennais de s'être montré sympathique à la révo-

lution de juillet. « Un petit nombre de personnes, « aussi éminentes par leur position que distin- « guées par leurs lumières et respectées par leurs « vertus, dit-il lui-même, nous témoignèrent une « bienveillance que nous oublierions d'autant « moins qu'il fallait du courage pour oser nous « connaître seulement. Du reste, isolement com- « plet. Un ami désira nous présenter au cardinal « Zurla, vicaire du pape. Il consentit d'abord à nous « recevoir, puis il refusa. Il nous importait d'obte- « nir une audience du pape même. Des intrigues « se nouèrent pour l'empêcher. Elle nous fut ac- « cordée cependant, mais à la condition qu'il ne « serait parlé en aucune manière de ce qui nous « amenait à Rome. Le cardinal de Rohan, choisi « pour être témoin de ce silence convenu, nous « présenta; le pape nous reçut avec bonté, et, « quant à notre affaire, nous demeurâmes au « point précis où nous en étions en arrivant. Le « mécontentement était manifeste : mais que blâ- « mait-on spécialement dans notre conduite et « dans nos écrits? Que voulait-on de nous? Nous « avions soumis au saint-siège une exposition « exacte et nette de nos doctrines. Jamais, que « nous sachions, elle n'a été examinée.... Il ne « paraît pas qu'on éprouvât un désir extrêmement « vif de connaître nos pensées et d'en occuper « les consultants romains. Pas un mot ne nous « fut dit sur l'objet de notre voyage, pas une « explication ne nous fut demandée. » La posi- « tion de la Mennais à ce moment suprême a quel- « que chose de sublime et de touchant. Pendant « six mois il attendit comme une consolation su- « prême, comme la récompense de tous ses tra- « vaux un signe du chef de l'Église, une approba- « tion ou même un blâme clairement exprimés : « pas un témoignage d'intérêt ne lui fut accordé, « pas un mot d'encouragement ou de censure ne « vint lui indiquer la voie qu'il devait suivre. Une « politique glacée répondit seule aux élans de son « cœur. Dans sa naïveté d'enfant, il ne pressentit « point un seul instant le sort qui lui était réservé. « Cependant le séjour de Rome l'accablait. « J'es- « père, écrivait-il un mois après son arrivée, « j'espère que mon séjour à Rome ne se prolon- « gera pas désormais longtemps, et l'un des plus « beaux jours de ma vie sera celui où je sortirai « de ce grand tombeau où l'on ne trouve que des « vers et des ossements. Oh! combien je me féli- « cite du parti que j'ai pris, il y a quelques « années, de me fixer ailleurs! J'aurais trainé, « dans ce désert moral, une vie inutile, me con- « sumant d'ennui et de chagrin. Ce n'était pas là « ma place. J'ai besoin d'air, de mouvement, de « foi, d'amour, de tout ce qu'on cherche vaine- « ment au milieu de ces vieilles ruines, sur les- « quelles campent, comme d'immondes reptiles, « dans l'ombre et dans le silence, les plus viles « passions humaines. Le pape (Grégoire XVI, Ca- « pelliari) est pieux et voudrait le bien; mais, « étranger au monde, il ignore complètement et

« l'état de l'Église et l'état de la société : immo- « bile dans les ténèbres qu'on épaissit autour de « lui, il pleure et il prie; son rôle, sa mission est « de préparer et de hâter les dernières destruc- « tions qui doivent précéder la régénération so- « ciale, et sans lesquelles elle serait ou impos- « sible ou incomplète; c'est pourquoi Dieu l'a « remis entre les mains d'hommes au-dessous « desquels il n'y a rien : ambitieux, avarés, cor- « rompus; frénétiques imbéciles qui invoquent « les Tartares pour rétablir en Europe ce qu'ils « appellent *l'ordre*, et qui adorent le sauveur de « l'Église dans le Néron de la Pologne, dans le « Robespierre couronné qui accomplit en ce mo- « ment même son 93 impérial.... » L'inertie sa- « vamment calculée de la cour de Rome devenait « une dérision. Au mois de juillet 1832, convaincu « qu'il ne pourrait obtenir par aucune voie directe « la décision nette et précise qu'il sollicitait, la « Mennais se déterminait à quitter Rome, en annon- « çant l'intention de reprendre ses travaux. Nulle « objection ne lui fut faite; mais, à l'heure même « où, des hauteurs qui dominent le bassin du Tibre, « il jetait un triste et dernier regard sur la ville à « laquelle il eût voulu donner une fois encore « l'empire du monde, se préparait au Vatican la « lettre papale qui devait briser à jamais ses plus « chères espérances. La Mennais sortit d'Italie par « Venise et le Tyrol, et se rendit à Munich, où il « avait formé le projet de s'arrêter quelques semai- « nes. Ce fut dans cette ville, d'où lui étaient « jadis venus de nombreux témoignages de sympa- « thie, qu'il reçut la décision pontificale si long- « temps attendue. Une missive du cardinal Pacca, « écrite par l'ordre exprès de Grégoire XVI, lui « apprit que, dans la lettre encyclique que le « saint Père venait d'adresser aux patriarches, ar- « chevêques et évêques du monde catholique, pour « leur annoncer son élévation au trône pontifical, « Sa Sainteté réprouvait quelques-unes des doctri- « nes qui avaient été traitées et développées dans « *l'Avenir*; qu'en remplissant ce devoir de son mi- « nistère apostolique, le saint-père n'avait cepen- « dant point voulu oublier les égards qu'il aimait « à garder envers l'abbé de la Mennais, à cause « de ses grands talents et de ses anciens mérites « envers la religion; qu'en conséquence ni son « nom ni le titre de ses ouvrages n'avaient paru « dans l'encyclique qui condamnait ses doctrines. « Mais comme vous aimez la vérité, poursuivait le « cardinal, et désirez la connaître pour la suivre, « je vais vous exposer franchement les points « principaux qui, après l'examen de *l'Avenir*, ont « déplu davantage à Sa Sainteté; les voici : D'a- « bord elle a été affligée de voir que les rédac- « teurs de *l'Avenir* aient pris sur eux de discuter « en présence du public et de décider les ques- « tions les plus délicates, qui appartiennent au « gouvernement de l'Église et à son chef suprême, « d'où a résulté nécessairement la perturbation « dans les esprits, et surtout la division parmi le

« clergé, laquelle est toujours nuisible aux fidèles. « Le saint-père désavoue aussi et réprovoie même « les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre vos intentions sans « doute, tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte « de la part des sujets contre leurs souverains. Or « cet esprit est en ouverte opposition avec les « principes de l'Évangile et de notre sainte Église, « laquelle, comme vous savez bien, prêche également aux peuples l'obéissance et aux souverains la justice. Les doctrines de l'*Avenir* sur la « *liberté des cultes et la liberté de la presse*, qui « ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par messieurs les rédacteurs, sont « également très-répréhensibles et en opposition « avec l'enseignement, les maximes et la politique « de l'Église. Elles ont beaucoup étonné et affligé « le saint-père; car si, dans certaines circonstances, la prudence exige de les tolérer comme « un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent « jamais être présentées par un catholique comme « un bien ou comme une chose désirable. Enfin, « ce qui a mis le comble à l'amertume du saint-père est l'*acte d'union proposé à tous ceux qui, « malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore en la « liberté du monde et veulent y travailler*. Cet acte, « annoncé par un tel titre, fut publié dans l'*Avenir*... Sa Sainteté réprovoie un tel acte et pour « le fond et pour la forme; et vous, réfléchissant « un peu, avec la profondeur ordinaire de votre « esprit, verrez facilement que les résultats qu'il « est destiné à produire peuvent le confondre avec « d'autres unions plusieurs fois condamnées par « le saint-siège. » Il n'y avait plus d'illusion possible: l'héroïque combattant devait ensevelir en son âme l'espoir glorieux qui l'avait animé pendant vingt-cinq ans! Il revint en France, où son premier soin fut de publier la déclaration suivante: « Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, « membres du conseil de l'agence pour la défense « de la liberté religieuse, présents à Paris; convaincus, d'après la lettre encyclique du souverain pontife Grégoire XVI, en date du 15 août « 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de « gouverner son Église, croient de leur devoir, « comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la suprême autorité du « vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où « ils ont loyalement combattu depuis deux années. « Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne. En conséquence: 1° L'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 13 novembre 1831, « ne paraîtra plus; — 2° l'*Agence générale pour la « défense de la liberté religieuse* est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées

« seront terminées, et les comptes liquidés dans « le plus bref délai possible. » (10 décembre 1832.) Cette déclaration fut accueillie à Rome avec une satisfaction que le pape fit exprimer à de la Mennais. Sur tous les points, les rédacteurs de l'*Avenir* tinrent ce qu'ils avaient promis: les affaires du journal et celles de l'agence furent liquidées; dans les provinces, les adhérents se soumièrent sans hésiter. La belle et grande âme de la Mennais, si supérieure aux mesquines préoccupations de l'ambition vulgaire, se montra dans cette circonstance à une admirable hauteur. Condamné au silence par ceux-là mêmes qu'il avait servis, l'illustre vaincu tourna ses regards vers la solitude comme vers la source où il avait toujours puisé la consolation et la force. Un mois après son retour en France, il se retrouvait seul au milieu des bois de la Chénaie, sans que nul ressentiment, nul souci d'amour-propre vissent troubler sa paix intérieure. A la même époque cependant, le procès où il se trouvait engagé depuis plusieurs années et où l'intendant général de la liste civile de Charles X, M. de la Bouillerie, figurait en définitive comme créancier (très-probablement parce que le roi lui avait jadis ordonné de dégager la Mennais, obéré bien au delà de ses moyens par la faillite du libraire qu'il avait cautionné); ce procès, disons-nous, exigeait de lui la cession absolue de tout ce qu'il possédait. Il s'y prêta avec un tel désintéressement qu'on le voit obligé, dans sa correspondance, de prier ses amis intimes d'affranchir leurs lettres en lui écrivant! C'était donc, comme il le dit, « aussi pauvre qu'on « peut l'être en ce monde, usé de travaux et de « chagrins, mais plein de confiance en celui « qui n'abandonne aucune de ses créatures, » qu'il se renfermait dans l'asile de son enfance pour y chercher le repos après tant d'agitations. Hélas! le repos qu'on lui accorda ne fut pas de longue durée! Ses ennemis incriminaient ses intentions, ses actes et jusqu'à son silence: ils agissaient à Rome, ils agissaient en France afin de pousser à une rupture complète, sans laquelle ils ne se trouvaient point assez vengés. Même à ce moment, la Mennais fit des efforts sincères pour ne point sortir de l'Église. Les journaux ayant publié un bref de Grégoire XVI adressé à l'archevêque de Toulouse, et dans lequel le pape, sans le nommer, désignait évidemment le fondateur de l'*Avenir* comme un fils insoumis qui « le jetait de nouveau dans la douleur, » celui-ci reprit la plume, et après avoir discuté les termes du bref: « Puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, dit-il, je me sens obligé de « déposer derechef aux pieds de Votre Sainteté « l'expression de mes sentiments, qu'on a calomniés près d'elle, et en conséquence je déclare: Premièrement, que par toutes sortes de « motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au chef de l'Église de juger ce qui peut « lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de

« rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes « actes, totalement étranger aux affaires qui la « touchent; secondement, que personne, grâce à « Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond « du cœur et sans aucune réserve, à toutes les « décisions émanées ou à émaner du saint-siège « apostolique sur la doctrine de la foi et des « mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées « par son autorité souveraine. » La réponse à cette lettre parvint à de la Mennais sous forme d'un bref adressé à l'évêque de Rennes, son supérieur ecclésiastique, chargé de le lui communiquer. Le pape se plaignait amèrement de la missive qu'il venait de recevoir, et qui lui montrait clairement, disait-il, que l'abbé de la Mennais conservait les principes qu'il avait soutenus auparavant, et dont on lui avait demandé la rétractation. Puis, poursuivant l'exposé de ses griefs, il blâmait plus vivement encore la publication du *Livre des pèlerins polonais*, de Mickiewicz, traduit en français par M. de Montalembert, et accompagné d'un *Hymne à la Pologne* par la Mennais. Le bref qualifiait avec sévérité quelques-unes des réserves qu'on croyait remarquer dans les lettres du prêtre censuré, et terminait en déclarant qu'il n'y avait pour lui qu'une voie de réconciliation et de paix : c'était de s'engager à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'encyclique du 15 août 1832, et à ne rien écrire ou approuver qui n'y fût conforme. En lisant ce nouveau bref pontifical, la Mennais reconnut avec évidence que la soumission qu'on lui demandait s'étendait, dans sa vague généralité, aux choses temporelles plus encore peut-être qu'aux choses spirituelles. Un pareil engagement répugnait à sa conscience. « Si la profession du catholicisme, dit-il, en impliquait « le principe, je n'avais jamais été catholique, « car jamais je ne l'avais admis, jamais je n'aurais pu l'admettre. En tout cas, y souscrire « sans conviction interne, c'eût été un lâche et « odieux mensonge : l'univers entier ne l'aurait « pas obtenu de moi. » Il se résolut donc à adresser au pape une déclaration qui peut être ainsi résumée : Soumission d'esprit aux décisions de la foi ; — Soumission de fait aux lois de discipline ; — Distinction des deux sociétés spirituelle et temporelle, et, dans celle-ci, indépendance à l'égard de la puissance ecclésiastique. — Placé dans une situation des plus délicates, la Mennais choisit pour le conseiller et pour intermédiaire près la cour de Rome l'archevêque de Paris, M. de Quélen, né comme lui en Bretagne, et animé en ce qui touchait le présent débat d'un véritable esprit de conciliation. M. de Quélen ne blâma point la distinction que la Mennais voulait établir; dans l'espoir de tout pacifier, il lui suggéra l'idée d'adresser au pape un mémoire explicatif de ses derniers actes, se chargeant de le faire parvenir à Rome. Cette pièce, rédigée sous les yeux de l'archevêque et en termes d'une modération parfaite,

ne calma aucun ressentiment, et peu après (28 novembre 1833) le cardinal Pacca écrivit de nouveau à la Mennais que le Saint-Père repoussait ses interprétations, et ne pouvait accepter qu'une adhésion *simple, absolue, illimitée*, à l'encyclique. En recevant cette lettre, la Mennais, qui était depuis quelques semaines à Paris, alla trouver l'archevêque. « Je lui annonçai, « dit-il, que, ne comprenant plus rien aux principes que j'avais jusque-là regardés comme le « fondement et la règle de l'autorité catholique, « je ne voyais désormais qu'une chose à conserver, la paix ; qu'en conséquence je me décidais « à signer la déclaration que l'on me demandait, « mais sous l'expresse réserve de mes devoirs envers mon pays et l'humanité, dont aucune puissance au monde ne pouvait ni exiger le sacrifice « ni me dispenser; qu'en signant cette déclaration « *simple, absolue, illimitée*, je savais très-bien que « je signais implicitement que le pape était Dieu, « et que je le signerais explicitement, quand on le « voudrait, pour la même fin. M. l'archevêque « loua ma résolution... Quelques semaines après, « il me remit un bref où le souverain pontife me « témoignait sa satisfaction de ma démarche. A « cette occasion, je reçus la visite de M. l'abbé « Garibaldi, chargé d'affaires du pape. Je lui ré- « pété ce que j'avais dit à M. l'archevêque de Paris, et ainsi mes dispositions étaient parfaitement connues à Rome. » Les réserves que faisait ainsi de la Mennais touchant les écrits qu'il pourrait publier sur des matières non religieuses avaient dans sa pensée un but parfaitement défini, et ce but n'échappait point à ceux qui l'observaient avec une attention si intéressée. Pendant l'année qu'il venait de passer dans la solitude de la Chénaie, après son retour de Rome, les événements politiques s'étaient précipités en Europe, et la cause démocratique semblait partout la cause vaincue. C'était le moment où la Russie, avec l'approbation du pape et l'assistance passive de la Prusse et de l'Autriche, étouffait violemment les derniers efforts de la nationalité polonaise; où le gouvernement sorti de la révolution de juillet entraînait dans une réaction très-vive contre le principe qui l'avait créé; où les récits des captifs du Spielberg dévoilaient le système de tortures employé dans les prisons politiques de l'Autriche. En apprenant tout cela du fond de sa retraite, la Mennais crut à un pacte, à une connivence générale des souverains contre les peuples, et sentit une fois encore bouillonner en son âme cette ardente indignation qui animait si puissamment son génie. Il pensa, dit-il, qu'écrire ce qu'il ressentait lui serait une sorte de soulagement. Il n'avait point d'abord eu l'intention de donner de la publicité à ce cri de colère; mais la conclusion de ses débats avec la cour romaine lui fit changer de résolution, et, dès les premiers mois de 1834, l'impression en était terminée. « J'ai fait ou cru faire mon devoir, écrivait-il le

« jour même où les pages brûlantes qu'il venait
 « d'écrire allaient être connues du public; le
 « reste ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe.
 « J'avoue qu'en voyant les peuples si souffrants,
 « la tyrannie partout si pesante, j'éprouve en
 « moi-même une grande douleur; s'il est passé
 « dans mes paroles quelque chose de ce senti-
 « ment douloureux, si mes plaintes sont parfois
 « poignantes, ceux qui ont une âme me le par-
 « donneront. J'ai l'intime conviction que le monde
 « ne jouira de la paix que lorsque la liberté, unie
 « à l'ordre, à la justice, au respect des droits, y
 « régnera pleinement: c'est sous l'influence de
 « cette pensée invincible pour moi que j'ai écrit.
 « Je sais qu'on m'en supposera d'autres, qu'on ca-
 « lomniera mes intentions, qu'on refusera de me
 « comprendre pour m'accuser plus aisément;
 « mais Dieu me jugera. Je me regarde, à quelques
 « égards, comme une victime de sacrifice: il faut
 « que quelques-uns se dévouent pour tous; il faut
 « que les vérités les plus irritantes soient dites,
 « afin que peu à peu l'on s'accoutume à les
 « écouter. » Un frémissement général, excité chez
 les uns par l'admiration et l'espérance, chez les au-
 tres par la consternation et la fureur, accueillit ce
 livre étrange que la Mennais, au moment où la foi
 catholique s'éteignait en son âme, intitulait avec
 hardiesse *Paroles d'un croyant*. Huit éditions fran-
 çaises furent épuisées en une année; des traduc-
 tions anglaises, allemandes, polonaises, espagno-
 les, portugaises, flamandes, italiennes apparurent
 dans un très-court délai et portèrent à toutes les
 nations cette plainte d'un cœur aimant et ulcéré.
 En présence d'une manifestation aussi éclatante,
 Rome ne pouvait garder le silence. Une nouvelle
 encyclique, portant la date du 15 juillet 1854, con-
 damna le livre *peu considérable par son volume,
 mais immense par sa perversité, intitulé PAROLES
 D'UN CROYANT*. « Nous avons été vraiment saisi d'hor-
 « reur, vénérables frères, disait Grégoire XVI en
 « s'adressant à tous les évêques de la chrétienté,
 « au premier coup d'œil jeté sur ce livre, et, ému
 « de compassion sur l'aveuglement de son auteur,
 « nous avons compris à quels excès emporte la
 « science qui n'est pas selon Dieu, mais selon l'es-
 « prit du monde. En effet, au mépris de la foi so-
 « lennellement donnée dans sa déclaration, il a
 « entrepris, s'enveloppant par l'ordinaire de pa-
 « roles et de fictions captieuses, d'ébranler et de
 « détruire la doctrine catholique, telle que nous
 « l'avons définie dans notre encyclique (du
 « 15 août 1852), soit sur la soumission due aux
 « puissances, soit sur l'obligation de détourner
 « les peuples du pernicieux fléau de l'indifféren-
 « tisme et de mettre un frein à la licence sans
 « bornes des opinions et des discours, soit enfin
 « sur la liberté absolue de conscience, liberté tout
 « à fait condamnable, et sur cette horrible con-
 « spiration de sociétés composées, pour la ruine
 « de l'Église et de l'État, des partisans de tous les
 « cultes faux et de toutes les sectes. L'esprit a

« vraiment horreur de lire seulement les pages
 « de ce livre, où l'auteur s'efforce de briser tous
 « les liens de fidélité et de soumission envers les
 « princes, et, lançant de toutes parts les torches
 « de la sédition et de la révolte, d'étendre partout
 « la destruction de l'ordre public, le mépris des
 « magistrats, la violation des lois, et d'arracher
 « jusque dans leurs fondements tout pouvoir reli-
 « gieux et tout pouvoir civil. Puis, dans une suite
 « d'assertions aussi injustes qu'inouïes, il repré-
 « sente, par un prodige de calomnie, la puissance
 « des princes comme contraire à la loi divine; bien
 « plus, comme l'œuvre du péché, comme le pou-
 « voir de Satan même, et il flétrit des mêmes
 « notes d'infamie ceux qui président aux choses
 « divines aussi bien que les chefs des États, à
 « cause d'une alliance de crimes et de complots
 « qu'il imagine avoir été conclue entre eux contre
 « les droits des peuples. N'étant point encore sa-
 « tisfait d'une si grande audace, il veut de plus
 « faire établir par la violence la liberté absolue
 « d'opinions, de discours et de conscience; il ap-
 « pelle tous les biens et tous les succès sur les
 « soldats qui combattront pour la délivrer de la
 « tyrannie, c'est le mot qu'il emploie; dans les
 « transports de sa fureur, il provoque les peuples
 « à se réunir et à s'associer de toutes les parties
 « du monde, et sans relâche il pousse, il presse à
 « l'accomplissement de si pernicieux desseins, de
 « manière à nous faire sentir qu'en ce point en-
 « core il foule aux pieds et nos avis et nos pres-
 « criptions. Nous souffrons de rappeler ici tout
 « ce qui, dans cette détestable production d'im-
 « piété et d'audace, se trouve entassé pour pro-
 « duire le bouleversement des choses divines
 « et humaines. Mais ce qui excite surtout l'in-
 « dignation, ce que la religion ne peut abso-
 « lument tolérer, c'est que l'auteur, pour con-
 « firmer des erreurs si graves, fasse servir et
 « répète avec une ostentation qui impose aux
 « imprudents, les enseignements de Dieu même;
 « c'est que, pour affranchir les peuples des lois
 « de l'obéissance, comme s'il était envoyé ou in-
 « spiré de Dieu, après avoir commencé au nom de
 « l'auguste et très-sainte Trinité, il mette partout
 « en avant les Écritures saintes, et que détour-
 « nant leurs paroles, qui sont les paroles de Dieu,
 « de leur vrai sens, il les emploie avec autant
 « d'astuce que d'audace à inculquer dans les es-
 « prits les funestes délires de son imagination....
 « forgeant pour les peuples un Évangile nouveau,
 « et posant un fondement autre que celui qui
 « avait été posé. C'est pourquoi... nous réprou-
 « vons, condamnons et voulons qu'à perpétuité
 « on tienne pour réprouvé et condamné le livre
 « dont nous venons de parler, qui a pour titre:
 « *Paroles d'un croyant*, où, par un abus impie de
 « la parole de Dieu, les peuples sont criminelle-
 « ment poussés à rompre les liens de tout ordre
 « public, à renverser l'une et l'autre autorité, à
 « exciter, à nourrir, étendre et fortifier les sédi-

« tions dans les empires, les troubles et les rébellions; livre renfermant par conséquent des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Église, spécialement dans les vaudois, les wicléfites, les hussites et autres hérétiques de cette espèce. » La même encyclique condamnait, après tant d'années de tolérance et même d'approbation, l'enseignement philosophique de la Mennais, devenu tardivement un « fallacieux système... où, laissant de côté les traditions saintes et apostoliques, on introduit d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines, qui ne sont point approuvées par l'Église, et sur lesquelles les hommes les plus vains pensent faussement qu'on puisse établir et appuyer la vérité. » La Mennais prit la résolution de n'opposer désormais que le silence aux anathèmes de la puissance pontificale. Entre lui et Rome tous les liens de l'âme étaient rompus. Retiré dans son désert de la Chênaie, il y entendit sans étonnement et sans trouble les applaudissements et les cris de haine que son œuvre faisait éclater. L'Europe entière s'était émue; ses collaborateurs et ses proches repoussaient avec lui toute solidarité; sa conscience cependant était en paix, comme après l'accomplissement d'un devoir. On est frappé d'admiration en voyant la sérénité, le recueillement, la joie naïve dont ses lettres, à ce moment décisif, renferment l'expression : « On ne peut être plus séparé des hommes que je le suis depuis deux mois, écrivait-il à des amis désolés. Je ne vois qui que ce soit. La promenade, la lecture, le travail remplissent mes heures solitaires, et si quelquefois, souvent même, la tristesse les obscurcit, l'ennui du moins ne les appesantit jamais. Cette sorte d'existence monotone n'est pas sans douceur et sans attrait : on y sent comme quelque chose du tombeau; et puis, les grandes iniquités, les grandes turpitudes et les grandes lâchetés tourmentent moins à distance; on respire plus à l'aise : le chant des oiseaux, le murmure des insectes, le bruit du vent dans le feuillage, la lune aperçue le soir à travers les branches des vieux chênes, le nuage même qui passe, tout cela apaise merveilleusement les troubles de l'âme. Aussi n'ai-je jamais compris comment si peu de gens se plaisent à vivre au sein de la nature. » Un mois après la publication des *Paroles d'un croyant*, il avait dans ses lettres des souvenirs pour ses plus humbles amis, pour deux pauvres servantes des Feuillantines. A la charitable sœur Rosalie, qui, avec une simplicité touchante, lui avait fait demander pour les pauvres une portion des gains immenses qu'elle supposait provenir de la vente de son livre, il répond qu'il voudrait bien pouvoir s'associer à ses bonnes œuvres; mais qu'elle se trompe entièrement sur un point : « Ce que j'ai

retiré de mon travail est fort peu de chose, et ce peu, ce n'est pas même moi qui l'ai touché : il a été consacré à acquitter une partie des dettes qui me restent; car des dettes, voilà depuis longtemps tout ce qu'on m'a laissé en ce monde. » Pendant l'été de 1834, la Mennais publia dans la *Revue des Deux-Mondes* un travail où il répondait aux principaux reproches qu'on lui avait adressés à propos des *Paroles d'un croyant*, et où il exposait comme il les comprenait ses doctrines de liberté. Du fond de la province, où le retenaient et ses goûts et le délabrement de sa fortune, il suivait avec une attention passionnée les événements politiques, y cherchant surtout les traces d'une transformation religieuse et sociale. Plein de cette idée, il plaçait chaque jour des espérances plus vives dans le triomphe des peuples, qui était à ses yeux le triomphe du droit et de la vérité. L'ardeur qu'il avait mise à défendre Rome dans ses prétentions les plus hautes, il la mettait à soutenir la démocratie dans ses réclamations les plus absolues et les plus exaltées. Jusqu'en d'infimes détails il aimait à se rapprocher du peuple, sans doute (nous ne pouvons croire chez lui à une puérole flatterie) parce que le peuple était à ses yeux la portion souffrante de l'humanité. A son nom de famille, qu'il avait jusqu'alors écrit conformément aux lettres de noblesse accordées à son père, il donna une forme plébéienne; depuis 1834, il signait : F. LAMENNAIS. Hâtons-nous d'ajouter que s'il appuyait avec tant d'énergie sur ce qu'il regardait comme les droits du peuple, il n'oubliait jamais de lui rappeler en même temps ses devoirs; que s'il provoquait des réformes qui pussent améliorer le sort du faible, il répétait sans cesse que le mal vient de l'égoïsme, et qu'on ne saurait le vaincre que par la pratique de la justice et de la charité. « Le droit et le devoir, dit-il dans le *Livre du peuple*, sont comme deux palmiers, qui ne portent point de fruits s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre. » Il n'est aucune de ses œuvres qui ne soit inspirée par le plus ardent spiritualisme : ce sont surtout les jouissances morales qu'il réclame pour le pauvre; ce sont les joies de l'âme et de la conscience qu'il fait désirer. Toute doctrine ayant en vue des intérêts mondains ne lui semble propre qu'à égarer l'humanité, qu'à l'éloigner du sentiment religieux, source unique de régénération et de bonheur. On voit quelle place à part de tels principes faisaient à la Mennais au sein de la démocratie. Le procès qui suivit l'insurrection d'avril 1834 l'attira momentanément à Paris; il y vint sur l'appel de l'un des accusés qui l'avait choisi pour conseil et défenseur. La Mennais ne vit qu'une « monstruosité » dans la longue instruction de ce procès, et revint à la Chênaie après une absence qui n'avait pas duré deux mois. Son premier soin fut de consigner, dans un écrit qui n'a été publié qu'après sa mort, une protestation véhémement contre le jugement

de la cour des pairs. Ce fut aussi vers la même époque que, sondant avec calme et sincérité la plaie de son âme, il écrivit le livre charmant, la plainte mélancolique qu'il a intitulée *Affaires de Rome*. On y trouve le récit détaillé de tous ses démêlés avec la puissance pontificale au sujet de l'*Avenir* et des *Paroles d'un croyant*. Il n'a rien écrit qui lui fasse plus d'honneur; pas une nuance d'amertume, partout la paix d'une conscience satisfaite, partout la plus touchante candeur. Rome, qui avait lapidé son prophète pour acheter l'appui de souverains hérétiques, Rome n'expiait cette rare ingratitude qu'en voyant sa politique perfide dévoilée par l'athlète désavoué et vaincu. — A partir du procès d'avril, la Mennais entre dans des relations de plus en plus intimes avec le parti républicain. Egaré par des visions sinistres, que son imagination transformait en réalités, il se laissait entraîner à la suite de quelques hommes, auxquels il était infiniment supérieur, dans les luttes de la politique quotidienne, où ses grandes qualités s'annulaient pour ne laisser en saillie que l'exagération de ses jugements et l'inflexibilité de son caractère. En 1857, il accepta la direction d'un journal intitulé *le Monde*; il ne la conserva que trois mois, les fondateurs ayant réclamé contre l'esprit qu'il y faisait dominer. Les articles qu'il avait insérés dans cette feuille ont été réunis plus tard en une brochure intitulée : *Politique à l'usage du peuple. L'Esclavage moderne* date de la même époque (1858-59). Lorsqu'en 1840 le gouvernement français se décida pour la paix en présence d'une situation politique qui, peu de mois auparavant, avait semblé conduire à une prise d'armes européenne, la Mennais écrivait le livre intitulé *le Pays et le gouvernement*, où son noble style se reconnaît à peine, étouffé qu'il est par la fausseté des jugements et la violence de l'invective. Cette brochure, qui parut en octobre 1840, conduisit son auteur devant la cour d'assises sous l'inculpation « d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, « d'attaques contre le respect dû aux lois, d'apologie de faits qualifiés crimes et délits. » La Mennais fut condamné à un an de prison et deux mille francs d'amende. Il voulut subir la peine tout entière et sans le moindre adoucissement, quoiqu'il fût alors âgé de soixante ans et presque constamment malade. Il composa pendant sa détention le petit livre intitulé *Voix de prison*, qui n'est en général qu'un écho affaibli des *Paroles d'un croyant*, entremêlé d'accords d'une incomparable suavité. Quelle poésie dans le tableau de la pauvre jeune fille qu'une extase enlève aux réalités d'une vie laborieuse et sans horizon! Quels souvenirs pour les rivages austères en présence desquels il avait médité, dans l'élégie de la Jeune Bretonne surprise par les flots sur le rocher où, « plongée « dans les songes de son cœur, » elle s'était trop longtemps oubliée! Quelques ouvrages ne touchant qu'à des questions philosophiques et reli-

gieuses suivirent ces publications politiques. De 1841 à 1846, il fit paraître successivement quatre volumes de l'*Esquisse d'une philosophie*. Il projetait de donner encore plus d'étendue à ce travail, et il voulut le reprendre en 1852, après une interruption de plus de quatre ans; mais, épuisé par l'âge et les infirmités, il dut abandonner un si vaste dessein : quelques chapitres inédits, écrits avant 1848, ont seuls été terminés. L'opuscule intitulé *De la religion*, composé pendant sa captivité, présente en abrégé les idées développées dans l'*Esquisse d'une philosophie*. Enfin, sous le titre de *Discussions critiques et pensées diverses sur la religion et la philosophie*, il publia vers le même temps des fragments écrits à diverses époques, mais ayant tous rapport à ses différends avec l'Église. « Il s'est opéré, on le sait, un changement dans nos convictions, dit l'auteur en sa préface, datée de Ste-Pélagie; et ce changement, déterminé par des réflexions nouvelles dé- terminées elles-mêmes par un devoir rigoureux, « plusieurs ont cru pouvoir l'attribuer à des causes « qui, si elles avaient quelque réalité, porteraient « une grave atteinte à notre conscience et à notre « honneur. Nous n'avons, durant des années, op- « posé que le dédain à ces indignes inculpations. « Maintenant le dédain ne suffit plus; il faut « montrer avec quel soin, avec quelle attention « scrupuleuse nous examinâmes, à l'époque indiquée dans les *Affaires de Rome*, les importantes « questions d'où dépendaient notre foi comme « homme, et notre conduite particulière dans la « position difficile qui nous était faite. » Dans cet ouvrage, qui a paru plus complet après sa mort, la Mennais examine les bases mêmes de la religion chrétienne, et arrive à la négation du surnaturel : il y fait preuve d'une critique fort exercée et de connaissances historiques plus étendues que celles qu'on serait porté à lui supposer. Il revint aux questions sociales par la publication de l'ouvrage intitulé *Amschaspands et Darvands*, l'un des plus violents anathèmes qu'il ait lancés contre la société contemporaine. Comme les êtres surhumains de la théologie persane, les hommes modernes sont divisés pour lui en génies du bien ou en génies du mal : tous les fauteurs de la démocratie se rangent dans la première classe; les adversaires de la rénovation sociale composent naturellement la seconde. Les notes et réflexions que la Mennais joignit, en 1846, à sa traduction des *Évangiles* sont conçues dans le même esprit, et ne rachètent par aucun mérite d'interprétation ou de style l'uniformité du ton, la froide exagération du langage. A toutes les époques de sa vie, la Mennais garda les habitudes dogmatiques, l'esprit absolu du prédicateur et du prêtre. Il connaissait peu le cœur humain et ne cherchait point à l'étudier. Tout ce qui exige, pour être compris, de la mesure, de la finesse et du tact lui échappait entièrement. La révolution de 1848, qu'il avait tant de fois annoncée comme inévitable, s'accomplit, sinon avec sa

participation active, du moins en obtenant ses plus vives sympathies. Il y vit un premier pas vers la réalisation de ses plans politiques, et, ce qui lui était mille fois plus cher encore, l'aurore de la rénovation sociale qu'il avait si ardemment désirée. Dès le 27 février, il fonda le *Peuple constituant*, où, pendant quatre mois, il se livra chaque jour à une polémique plus enthousiaste que raisonnée, et peu propre, par ses mérites comme par ses défauts, à servir la cause qu'il avait embrassée. Le peuple lui-même n'adopta jamais qu'à demi cet impérieux et austère défenseur : l'éloquence de la Mennais, son ardent mais vague spiritualisme ne pouvaient être compris de la foule. Dans les élections pour l'assemblée constituante, son nom ne figurait point parmi les candidats de la démocratie socialiste. Il fut pourtant élu représentant de Paris, mais à une faible majorité. Nommé membre du comité de constitution, il présenta à ses collègues un plan complet d'organisation sociale, fruit de ses études et de ses convictions. C'était à ses yeux l'unique planche de salut pour la France et pour les nations de la vieille Europe ; mais ce plan, il fallait l'accepter sans atténuations, sans modifications, sans amendements, presque sans discussion. Tout naturellement, la proposition ainsi formulée ne trouva qu'un faible écho. Une déception analogue à celle que la Mennais avait éprouvée dans l'ordre religieux le frappait ainsi dans l'ordre politique : la démocratie, à laquelle il croyait avoir ouvert le chemin de la liberté, de la vertu, de la gloire, refusait de le suivre, comme jadis le catholicisme avait repoussé ses conseils et son assistance. Il garda dès lors le silence à l'assemblée, se contentant d'exhaler dans la feuille qu'il dirigeait son amer ressentiment. Toutefois, son aversion pour les théories communistes le plaçait, presque malgré lui, parmi les défenseurs de la fraction modérée du gouvernement provisoire. Il ne se laissa entraîner dans le parti socialiste qu'après les journées de juin. Une fois de plus, il obéissait à ce qui fut la tendance invariable de sa vie, le besoin de prendre la défense du vaincu, qui, dans sa pensée, se transformait promptement en opprimé. Peu après, le rétablissement du cautionnement pour les journaux le détermina à arrêter brusquement la publication du *Peuple constituant*. Le numéro du 11 juillet parut encadré de noir, avec cet adieu : « Quant à nous, soldats de la « presse, dévoués à la défense des libertés de « la patrie, on nous traite comme le peuple, « on nous désarme.... On voulait à tout prix « nous réduire au silence. On y a réussi par « le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, « beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler : « nous ne sommes pas assez riches. Silence au « pauvre ! » Ces dernières phrases et la résolution qu'elles annonçaient n'étaient en réalité qu'une forme d'opposition. La fortune, que la Mennais n'avait jamais recherchée, avait eu pour lui une

faveur tardive et inattendue. Un homme qui, dans un naufrage sur les côtes de Bretagne, avait jadis été recueilli par le père de MM. de la Mennais, apprit par les journaux les poursuites dirigées pour délit politique contre le fils de son bienfaiteur. A partir de cette époque, il donna à la Mennais des témoignages d'un très-sincère attachement, et à sa mort, il lui légua tout ce qu'il possédait, c'est-à-dire une fortune considérable et un riche mobilier. La somme nécessaire au cautionnement ne pouvait donc manquer à la Mennais lorsque, sous prétexte de pauvreté, il supprimait avec éclat le *Peuple constituant* ; son but était de protester contre une loi qui lui semblait porter atteinte à la liberté de la presse, pour laquelle il avait si énergiquement combattu. Il fit encore un dernier effort pour soutenir dans la *Réforme* ses vœux et ses espérances politiques ; mais cette tentative ne fut que de très-courte durée. Avec les travaux de l'assemblée constituante se termina la vie active de la Mennais. Le coup d'État du 2 décembre lui fit une impression profonde, et aggrava sa tristesse naturelle. Il sembla chaque jour se détacher de la vie, et ses forces déclinaient avec rapidité. Il le sentit, et voulut consacrer ses derniers jours à compléter l'*Esquisse d'une philosophie*, dont les événements politiques l'avaient depuis quatre ans détourné. Cette tentative fut vaine : la Mennais était épuisé. Il eut cependant encore le courage d'achever la traduction du Nouveau Testament, dont une première partie avait paru en 1846, et d'entreprendre celle de la *Divine Comédie*, à laquelle il joignit une *Introduction* étendue, résumé de ses dernières opinions religieuses et politiques. La maladie le surprit au moment où il complétait ce travail. Le 16 janvier 1854, une pleurésie le força de s'aliter. Il comprit qu'il touchait au terme de sa vie, et remit à ses deux exécuteurs testamentaires, MM. Auguste Barbet et Adrien Benoit-Champy, un écrit ainsi conçu : — « INSTRUCTIONS POUR MES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES. — Je veux être enterré au milieu des « pauvres, et comme le sont les pauvres. On ne « mettra rien sur ma fosse, pas même une simple « pierre. Mon corps sera porté directement au « cimetière, sans être présenté à aucune église. « On n'enverra point de lettres de faire part. On « annoncera seulement ma mort à MM. Béranger, « de Vitrolles, Em. Forgués, J. d'Ortignes, Montanelli, et madame veuve Élie de Kertanguy. Je « défends très-expressément que l'on appose les « scellés chez moi. — Paris, ce 16 janvier 1854. « — F. LA MENNAIS. » En outre, pressentant les tentatives qui seraient faites pour l'amener à une réconciliation avec l'Église, il remit à M. Aug. Barbet l'écrit suivant : « Je déclare qu'il est de ma « volonté expresse que mon ami M. Barbet reste « seul uniquement chargé de la surveillance et « de l'administration de ma maison et de mes « intérêts, y compris les visites. — Paris, ce « 16 janvier 1854. — F. LA MENNAIS. » Ces pré-

cautions n'étaient pas superflues : à peine la nouvelle de la maladie de la Mennais se fut-elle répandue que l'on vit accourir chez lui des personnes mues par un zèle respectable, mais qui ne s'arrêtait pas au point où la bonne volonté dégénère en indiscretion. « Les visiteurs, « écartés par la plus expresse volonté du malade, dit un de ses amis, témoin oculaire des « faits qu'il raconte (1), se plaignaient volontiers, et le mot de « séquestration » commençait à circuler. Chacun de ceux qu'il pouvait atteindre avait à dégager sa responsabilité.... « Deux ecclésiastiques, tous les deux anciens amis « de la Mennais, le P. Ventura et M. Martin de Noir-lieu, avaient été avertis et s'étaient présentés « une première fois chez l'illustre malade sans « qu'il fût possible de les admettre auprès de lui. « Tous les deux avaient annoncé l'intention de « revenir, et demandé qu'il fût prévenu d'avance. « Il fallait que cet avertissement préalable fût « établi d'une manière tout à fait authentique, « afin que les amis qui veillaient sur la Mennais « ne demeurassent point exposés à des doutes « injurieux, à de fausses interprétations.... Ce « fut en ce sens qu'eut lieu une réunion officielle « à laquelle on appela les personnes qui pouvaient offrir le plus de garantie au clergé : « M. J. d'Ortignes, rédacteur des *Débats*; M. Benoit-Champy, parent de M. de la Mennais, désigné par lui comme un de ses exécuteurs testamentaires; M. de Vitrolles (qui avait lui-même « averti MM. Ventura et Martin de Noirlieu); « j'avais aussi été convoqué. Ainsi qu'il avait « été convenu d'avance, nous fûmes introduits « par M. Barbet dans la chambre du malade. On « s'assit en demi-cercle auprès du lit, et, après « quelques instants donnés aux questions de pure « amitié, M. Barbet, resté au chevet de la Mennais, lui fit la communication réclamée par les « deux prêtres. La Mennais répondit d'une voix « très-ferme et avec un accent très-net : « Je sais « dans quel but viennent ces messieurs; et c'est « parce que je le sais que je ne puis les recevoir. « On les remercia de ma part. » Un instant de « silence suivit cette déclaration si précise et si « formelle. Personne ne se permit la moindre « observation; personne n'était venu que pour « constater, sans qu'il restât un doute possible, « la volonté du mourant. Postérieurement à cette « démarche, le curé de la paroisse des Blancs-Manteaux se présenta de la part de l'archevêque de Paris, demandant à être introduit auprès du malade. On lui opposa, mais avec tous « les égards possibles, la détermination bien arrêtée de ce dernier. On ajouta, pour rassurer « sa conscience et celle de ses supérieurs hiérarchiques, que, si cette détermination venait à « changer, on irait aussitôt l'en prévenir, avant

« même d'envoyer à l'archevêché. Ces assurances, « données à plusieurs reprises, parurent satisfaisantes. M. le curé. Il se retira sans insister davantage. Dès le lendemain cependant il revenait à « la charge, ce qui, après les paroles échangées « la veille, était une démarche tout à fait imprévue. Les engagements pris, les paroles données « ne semblaient plus lui suffire. Cette seconde « entrevue eut le même résultat que la première, « avec cette différence qu'elle fit naître un germe « de mécontentement réciproque, bien facile à « concevoir. » Une explication directe entre les amis de la Mennais et l'archevêque de Paris (M. Sibour) mit fin aux tentatives officielles du clergé; mais les menées officieuses ne s'arrêtèrent pas encore. On fit démarches sur démarches auprès des médecins et des amis; on s'adressa même à des subalternes, et il fallut se procurer une garde-malade protestante pour être assuré que la Mennais passerait sans agitation extérieure les derniers moments de sa vie. Au bout de quarante jours de maladie, durant lesquels s'étaient produites diverses alternatives d'améliorations et de rechutes, l'état de la Mennais devint complètement désespéré. Nous rapporterons textuellement le procès-verbal des derniers moments de l'illustre écrivain, qui fut dressé par ses plus intimes amis peu de jours après sa mort. « Le dimanche 26 février « 1834, Joseph Montanelli et Armand Lévy, qui « avaient passé la nuit chez M. la Mennais, et « Henri Martin, qui était venu le matin de bonne « heure, se trouvaient tous les trois dans la « chambre près du salon, quand, sur les une « heure et demie de l'après-midi, Auguste Barbet, sortant de la chambre du malade, les « appela et les y fit entrer avec lui. M. la Mennais, préoccupé des tentatives qui avaient été « faites durant sa maladie pour l'amener à l'étréation, et craignant qu'on n'exercât une pression sur sa légataire universelle (sa nièce, madame de Kertanguy) en éveillant des scrupules « de conscience de nature à empêcher l'exécution « de sa volonté, avait voulu écrire quelques « lignes à la suite de son testament. Ne l'ayant « pu, il les dicta. Henri Martin les lui relut. Il « dit : « Le commencement est bien, » indiqua « une correction de style dans le milieu, puis « approuva le tout. Henri Martin les recopia, les « lui relut, et il persista. Sur la demande que lui « firent Auguste Barbet et Henri Martin s'il voulait qu'on appelât un officier public pour donner à cette disposition une forme authentique, « M. la Mennais dit que c'était inutile, que pour « sa nièce une obligation même purement morale suffisait. Il prit la plume, se souleva, pria « Henri Martin de tenir le carton, et signa.... « Nous retournâmes tous les quatre dans la chambre du fond, afin que le malade pût reposer un peu. Vers les trois heures, le docteur Jallat « nous dit qu'il trouvait M. la Mennais très-mal. « Aussitôt Auguste Barbet envoya chercher la

(1) M. Emile Forgues, *Notes et souvenirs*, placés en tête de la Correspondance de la Mennais.

« nièce de M. la Mennais à l'Abbaye-aux-Bois par M. de Coux. Nous entrâmes dans la chambre du malade; la respiration était difficile. Nous étions depuis quelques instants agenouillés près de son lit, quand tout à coup, attachant sur nous un regard fixe et long, et pressant la main aux deux plus proches, il dit : « Ce sont les bons moments. » L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit, en faisant un signe de la tête : « C'est bien, nous nous retrouver.... » David d'Angers arriva et resta quelques instants. Puis survint Carnot, qui avait passé toute la nuit précédente chez M. la Mennais, et, presque en même temps, la nièce du malade. Sa première parole fut : « Féli, veux-tu un prêtre? Tu veux un prêtre, n'est-ce pas? » M. la Mennais répondit : « Non. » La nièce reprit : « Je t'en supplie. » Mais il dit d'une voix plus forte : « Non, non, non; qu'on me laisse en paix. » Un peu après, la nièce s'étant approchée du lit et ayant dit : « N'avez-vous besoin de rien? » il dit d'un ton mécontent : « Je n'ai besoin de rien du tout, sinon qu'on me laisse en paix. » Ayant dit : « Madame, » la nièce crut qu'on l'appelait; il dit : « Non. » Sur sa demande si c'était la garde qu'il voulait, il dit : « Oui. » Henri Martin et Carnot rentrèrent dans le cabinet de travail. Quand vint madame de Grandville (ancienne pensionnière des Feuillantines, nièce et élève de mademoiselle de Lucinière), elle s'approcha du lit et dit : « Je suis Antoinette; me reconnaissez-vous? » Il dit : « Parfaitement; je suis bien aise de vous voir, mais j'ai affaire avec mes amis. » La nièce et son amie ayant promis de ne plus faire aucune tentative, elles restèrent au bout du canapé à prier. M. la Mennais se sentait mourir; il dit à l'un de nous : « Ce sera pour cette nuit ou pour la prochaine. » A cinq heures moins un quart, Armand Lévy étant près du lit, M. la Mennais lui dit : « Il faudrait aller trouver M. Émile Forgues pour lui dire de venir me voir demain matin ou plutôt ce soir. » Armand Lévy répéta cette parole à Auguste Barbet, et Carnot partit pour la rue de Tournon avec Henri Martin, et revint avec Émile Forgues sur les cinq heures et demie. Auguste Barbet ayant prévenu le malade de l'arrivée de M. Forgues, celui-ci entra, se pencha près du malade. M. la Mennais lui parla de la publication de ses œuvres, dont il le chargeait par son testament et codicille, et dit, entre autres choses : « Soyez ferme; on essaiera de vous circonvenir; publiez tout, sans changer ni retrancher. » Forgues dit : « Vos volontés seront exécutées complètement, sans qu'il y soit changé un point ni une virgule. Je vous le jure. » Alors se tournant vers nous et rentrant dans le cabinet de travail de M. la Mennais, près de la cheminée, Forgues répéta : « M. la Mennais m'a dit : Soyez ferme; on essaiera de

« vous circonvenir. Je l'ai juré, je publierai tout ce que je trouverai. » Dans la soirée, Armand Lévy s'approcha de la nièce de M. la Mennais et de madame de Grandville, qui étaient au salon. Elles lui dirent : « Il est bien triste de voir mourir, et mourir comme cela. Car enfin, ajouta la nièce, c'est lui qui m'a faite chrétienne. » Armand Lévy répondit : « La chose première, c'est que la volonté du mourant soit respectée. » La nièce dit : « C'est vrai, et sa volonté est malheureusement trop évidente. » Il ajouta : « Si M. la Mennais eût voulu un prêtre, nous eussions été le chercher aussi vite que nous avons couru chez M. Forgues. » La nièce paraissait touchée de l'empressement qu'avait mis M. Barbet à la faire prévenir, et elle le disait... La lucidité de M. la Mennais fut parfaite toute cette journée du dimanche; sa main conserva longtemps de la force; à dix heures du soir, il buvait avec une cuiller sans renverser, s'impatientant si l'on voulait soutenir sa main. Le docteur Jallat, qui le matin était venu sur les huit heures et demie et était reparti, revint sur les deux heures et resta jusqu'au soir... Tout le dimanche soir, chaque personne qui se présentait put entrer; il entra même une personne qui n'avait jamais vu M. la Mennais... Restèrent pendant la nuit : Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, madame de Grandville et la nièce de M. la Mennais. Le lendemain matin, M. la Mennais expira à neuf heures trente-trois minutes, peu d'instant après le départ de sa nièce et de Montanelli. On croyait qu'il passerait encore la journée, tant il conserva de force jusqu'au dernier moment. M. la Mennais était en ce moment entouré de quelques-uns de ses anciens et de ses nouveaux amis. M. Barbet lui ferma les yeux!... Deux jours après, quoique les instructions de la Mennais touchant ses funérailles eussent été littéralement suivies, et que l'autorité eût fait avancer l'heure du départ sans en prévenir ni sa famille ni ses amis, une foule nombreuse était réunie sur les points que devait parcourir le cortège funèbre. Un grand déploiement de forces avait été jugé nécessaire pour empêcher toute manifestation de sympathie. A la porte du Père-Lachaise, la troupe dispersa le groupe d'amis qui avait pu rejoindre et suivre le corps : huit personnes seulement obtinrent de l'accompagner jusqu'à la tombe. « Le cercueil, dit l'une d'elles (1), fut descendu dans l'une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : « Faut-il mettre une croix? » M. Barbet répondit : « Non. » Pas un mot ne fut prononcé sur la tombe. » Par un testament écrit tout entier de sa main deux mois avant sa mort, M. de la Mennais instituait pour sa légataire uni-

(1) M. Blaize (neveu de la Mennais), *Essai biographique sur M. F. de la Mennais*.

verselle sa nièce, madame veuve Élie de Kertanguy. A ce testament était joint un codicille de la même époque, ainsi conçu : « Par mon testament « en date du vingt-huit décembre mil huit cent « cinquante-trois, j'ai déclaré que mes papiers, « autres que ceux d'affaires, et que l'on trouvera « en partie renfermés dans une caisse, en partie « dans les armoires de la bibliothèque non vitrée « de mon cabinet, devraient être remis à la per- « sonne que je désignerai par un codicille, la- « quelle en disposerait en toute propriété; j'ai « déclaré en même temps qu'aucun de mes ou- « vrages déjà publiés au moment de ma mort ne « pourrait être réimprimé que sous la direction « de cette même personne, laquelle indiquerait « les corrections, additions ou retranchements à « y faire; exceptant toutefois desdits ouvrages, « qui devront devenir, aux termes de mon testa- « ment, la propriété de madame veuve Élie de « Kertanguy, ma légataire universelle, celui qui « a pour titre : *Discussions critiques et pensées di- « verses sur la religion et la philosophie*, ainsi que « les articles insérés par moi dans divers jour- « naux, que je joins au legs de mes papiers. En « conséquence de cette disposition, je déclare « que M. Émile Forgués, demeurant actuellement « rue de Tournon, n° 2, est la personne à la- « quelle j'entends que ces papiers soient intégral- « lement remis, m'en rapportant à lui pour le « choix de ce qui devra en être publié, aussi bien « que pour l'époque de cette publication, con- « cernant laquelle mes intentions lui sont d'ail- « leurs connues par les instructions que je lui ai « verbalement données. A cet effet, je l'institue « en tant que besoin, par le présent codicille, « légataire en toute propriété desdits papiers, « ainsi que de l'ouvrage intitulé : *Discussions cri- « tiques et pensées diverses sur la religion et la phi- « losophie*, et des articles insérés par moi dans « divers journaux; j'entends également que, des « bénéfices qui pourront résulter de la publica- « tion de ces papiers et écrits, la moitié appar- « tienne à ma petite-nièce, mademoiselle Augus- « tine de Kertanguy, à moins qu'elle ne se fasse « religieuse, auquel cas le présent legs retournerait à sa mère; quelle que soit celle des deux « qui se trouve légataire, elle n'aura le droit « d'intervenir en rien en ce qui concerne ladite « publication, ni d'exiger de M. Émile Forgués « aucune justification du produit; sa simple dé- « claration devant, par ma volonté expresse, tenir « lieu de tous comptes pour le règlement des bé- « néfices à partager. Dans le cas où M. Émile For- « gués viendrait à décéder avant que la publication « mentionnée ci-dessus fût ou commencée ou « terminée, lesdits papiers et autres écrits que je « lui lègue par le présent seront remis à M. Adrien « Benoît-Champy, qui en deviendra légataire à « son tour et en disposera au même titre que « M. Émile Forgués. — Fait, écrit, daté et signé « par moi, Paris, ce 30 décembre 1833. — Signé :

XIII.

« F. ROBERT DE LA MENNAIS. » De cette pièce, il résultait que M. Forgues était seul chargé de publier les œuvres posthumes de la Mennais, composées surtout de sa correspondance qu'il avait cherché à réunir dans les dernières années de sa vie. Quelques parties très-importantes de cette vaste correspondance lui avaient été rendues ou momentanément remises pour qu'il pût en faire prendre copie; d'autres lui avaient été refusées. Après sa mort, M. Forgues, qui avait pu se procurer un assez grand nombre de lettres nouvelles, se crut autorisé à les joindre à celles dont la publication lui avait été confiée. La famille de la Mennais en pensa autrement et poursuivit devant les tribunaux M. Émile Forgues, afin que, dans l'impression de la correspondance, il ne donnât au public que les lettres recueillies du vivant de l'auteur. Le tribunal de première instance de la Seine donna raison à M. Forgues; mais en appel, malgré les conclusions de l'avocat général, la cour fit « défense à « Forgues de comprendre, dans la publication « dont il a fait l'annonce, d'autres écrits que « ceux qui lui ont été légués par la Mennais et re- « mis par sa légataire universelle. » Par suite de cet arrêt, la correspondance de l'immortel rêveur de la Chênaie, la partie la plus importante peut-être de ses œuvres (1), n'a pu être et ne sera probablement jamais publiée que d'une manière fort incomplète. Les écrits de la Mennais ayant été pour la plupart des actes de sa vie publique, la liste de ses publications résulte du récit qui précède. Pour quelques ouvrages moins importants et pour ses divers articles de journaux et de revues, on peut consulter la *Notice bibliographique des ouvrages de M. de la Mennais, de leurs réfutations et de leurs apologies*, de M. Quéraud (Paris, 1849). Les sources principales pour la biographie de la Mennais sont sa *Correspondance*, ses *Affaires de Rome* et les deux notices de M. Forgues et de M. Blaize, déjà citées.

E. R—N.

LAMÉSANGÈRE (PIERRE), ancien doctrinaire, naquit à Baugé, en Anjou, le 28 juin 1764, fit de bonnes études au collège d'Angers, et devint professeur de belles-lettres et de philosophie à celui de la Flèche. Il ne quitta ses fonctions que lorsque la révolution vint l'y contraindre; et il échappa alors, vivant obscurément dans Paris, aux persécutions auxquelles l'exposait son ancien état. En 1799 il fut le continuateur du *Journal des dames et des modes*, commencé par Sellèque en 1797, et dont il fit dès lors son unique occupation. Il était assez piquant de voir un ecclésiastique fort grave et de mœurs très-austères se livrer à un pareil travail. C'était lui-même qui tenait les registres, faisait la rédaction et allait dans les spectacles, dans tous les lieux publics observer la toilette des dames. Il surveillait aussi avec beau-

(1) Il dit lui-même quelque part qu'il écrivait plus de mille lettres par année.

coup de soin et d'intelligence la fabrication des gravures, toujours très-exactes, et représentant parfaitement les costumes du jour; ce qui contribua beaucoup au succès de l'entreprise. Ce succès avait procuré à Lamésangère une fortune qui suffisait à ses goûts fort simples, et il y trouvait encore de quoi faire du bien et rendre des services. Il mourut à Paris le 25 février 1854 (1). M. H. Guillon prononça sur la tombe de son bienfaiteur un discours qui fut inséré dans le *Journal des dames* du 28 du même mois. On a de Lamésangère : 1^o le *Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale*, Paris 1789; 2^e édit., 1797, 3 vol. in-18; 2^o *Géographie historique et littéraire de la France, d'après la nouvelle division des quatre-vingt-trois départements*, Paris, 1791, 4 vol. in-12; 2^e édit., 1796; 3^o *Géographie de la France, d'après la nouvelle division de quatre-vingt-trois départements*, Paris, 1791, in-8^o; 4^o *Nouvelle Bibliothèque des enfants*, Paris, 1794, in-12; 5^o *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, Paris, 1794, in-12; 6^o *Vie de Fr. René Molé, comédien français*, Paris, 1805, in-12; 7^o *Voyages en France et autres pays, en prose et en vers*, Paris, an 4, 4 vol. in-18; 8^o *Dictionnaire des proverbes français*, Paris, 1821; 3^e édit., 1825, in-8^o; 9^o *Galerie française de femmes célèbres par leurs talens, leur rang ou leur beauté, portraits en pied, dessinés par M. Lanté, la plupart d'après des originaux inédits, gravés par M. Gatine, et coloriés, avec des notices biographiques et des remarques sur les habillemens, par Lamésangère*, Paris, 1827, gr. in-4^o; ouvrage curieux. 10^o *Costumes des femmes de Hambourg, du Tyrol, de la Hollande, de la Suisse, de la Franconie, de l'Espagne, etc.*, dessinés pour la plupart par M. Lanté, gravés par M. Gatine, avec une explication pour chaque planche, par Lamésangère, Paris, 1827, in-4^o; 11^o *Observations sur les modes et les usages de Paris*, pour servir d'explication aux cent quinze caricatures publiées sous le titre de *Bon Genre*, depuis le commencement du 19^e siècle, Paris (sans date), in-4^o; 2^e édit., Paris, 1822, in-fol.; 12^o *Costumes des femmes du pays de Caux et de plusieurs autres parties de l'ancienne Normandie*, dessinés pour la plupart par M. Lanté, gravés par M. Gatine, avec une explication pour chaque planche, par Lamésangère, Paris 1827, in-4^o. M—D j.

LAMET (ADRIEN-AUGUSTIN DE BUSSY DE), savant et pieux docteur de Sorbonne, naquit dans le Beauvoisis vers l'an 1621. Admis en Sorbonne en 1646, il fit sa licence en 1648, fut élu prieur dès

la première année, et reçut, le 31 mai 1650, le bonnet de docteur : quoiqu'il eût à peine trente ans, il était déjà un théologien consommé. Le cardinal de Retz, dont il était l'allié, se l'attacha. Lamet ne le quitta point dans ses disgrâces, et le suivit en Angleterre, en Hollande et en Italie. Dès qu'il lui fut possible de revenir à Paris, il se logea en Sorbonne. Le docteur Ste-Beuve, son ami, se l'associa pour la décision des cas de conscience, dont il était chargé; et depuis ce temps, presque toutes les solutions portèrent leurs deux signatures. Lamet était d'un accès facile, complaisant et d'une grande douceur. Il se vit bientôt consulté de toutes parts. Souvent il était forcé de passer la nuit pour répondre aux lettres qu'on lui adressait. Les supérieurs ecclésiastiques lui avaient confié la direction de plusieurs monastères religieux : cela l'obligeait à y faire des exhortations. Il allait de même exhorter les détenus dans les prisons; il leur portait des consolations et des secours, et essayait de ramener à la religion ces victimes du désordre et du libertinage. Il assistait et suivait jusqu'au lieu du supplice ceux qui y étaient condamnés : fonction charitable et pénible, affectée à la maison de Sorbonne. Tout son revenu était consacré à des aumônes, ou à d'autres œuvres pieuses; il en employait une partie à l'éducation et à l'entretien de jeunes clercs sans fortune, dans lesquels il avait aperçu des dispositions propres à en faire des prêtres zélés et des ministres utiles à l'Église. Il semblait que la naissance, les talens et les vertus de l'abbé de Lamet eussent dû l'appeler aux hautes dignités ecclésiastiques. On ne voit pas cependant qu'il ait eu d'autre bénéfice que le prieuré de St-Martin de Brive-la-Gaillarde. Il possédait de son patrimoine la seigneurie de Serais, dans le Maine. C'est avec ce double revenu qu'il fournissait à de bonnes œuvres en assez grand nombre pour qu'on s'étonne qu'il pût y suffire. Ce savant et estimable ecclésiastique mourut le 10 juillet 1691. Ce n'est que longtemps après sa mort qu'on a imprimé ses *Résolutions de plusieurs cas de conscience, avec celles de Fromageau*. Paris, 1724, in-8^o. L'abbé Goujet en a donné une édition plus complète sous le titre de *Dictionnaire des cas de conscience par de Lamet et Fromageau, etc.* Paris, 1755, 2 vol. in-fol. Ils furent mis en ordre et revus par Simon-Michel Treuvé, docteur en théologie et théologal de Meaux, sous Bossuet. (Voy. *Dict. des anonymes*, t. 1, p. 154.) Ils ont été réunis avec ceux de Jean Pontas, Bâle, 1744, 5 vol. in-fol. L—Y.

LAMETH (CHARLES DE), baron de Bussy, maréchal de camp, était fils du baron de Lameth, capitaine de chevau-légers, où il entra lui-même fort jeune dans la compagnie de son père, en 1622. Deux ans après il obtint le commandement de cette même compagnie, qu'il conduisit dans les Cévennes, puis au siège de la Rochelle contre les protestants. Il s'y distingua en plusieurs oc-

(1) Lamésangère sortait toujours sans parapluie. S'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il oubliait souvent sa tabatière, et, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose : tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, cent chapeaux ronds, quarante parapluies, quatre-vingt-dix tabatières, et dix mille francs en pièces de quinze et trente sous.

casions, fut ensuite employé dans le Piémont, devint en 1651 mestre de camp, colonel d'un régiment d'infanterie qu'il commanda à la prise de Trèves, où il tint garnison, et reçut le titre de gouverneur. Ayant conduit une partie des troupes qu'il commandait dans cette ville au siège de Lamothé, il y fut blessé, revint à Trèves et obtint le brevet de maréchal de camp le 3 octobre 1654. Ayant été appelé à Coblenz dans le mois de mars 1655, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Trèves, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1656, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se renfermer dans Ehrenbreitstein. Étroitement bloqué dans cette forteresse, il y souffrit pendant dix-huit mois toutes les horreurs de la plus cruelle famine, et n'en sortit que le 27 juin 1657 par une capitulation honorable. S'étant alors rendu à l'armée de Picardie, il fut tué le 10 septembre 1657 au siège de la Capelle. — LAMETH (Augustin, marquis de), de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Douvens jusqu'à sa mort, arrivée en 1694. M—D j.

LAMETH (le marquis AUGUSTIN-LOUIS-CHARLES DE), arrière-petit-neveu des précédents, naquit à Paris, le 20 juin 1753, l'aîné de sept enfants. Son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de Hanovre, où il était chef de l'état-major général de l'armée du Bas-Rhin. Se trouvant ainsi orphelin et sans fortune, le jeune marquis excita au plus haut degré l'intérêt de toute la cour et particulièrement celui de la Dauphine, qui plus tard, devenue reine, pourvut aux frais de son éducation et à celle de ses frères. Voué comme eux dès l'enfance à la carrière des armes, il y obtint d'abord, sous les auspices du maréchal de Broglie, un avancement rapide. Il était colonel lorsque la révolution éclata, et il avait commandé successivement le régiment d'Auvergne et celui de la Couronne. Il n'embrassa pas aussi chaudement les idées du jour que ses frères, et il ne remplit dans le commencement aucune fonction publique. Continuant à vivre paisiblement dans son château d'Hénecourt, près d'Amiens, il fut à plusieurs reprises maire de son village. En 1809 il était chef de légion de la garde nationale de cet arrondissement, et fut en cette qualité chargé de commander les gardes nationaux que l'on envoya sur l'Escaut pour défendre Anvers contre l'invasion des Anglais. On sait que cette expédition dura peu, et que les Anglais se hâtèrent de retourner à leurs vaisseaux dès qu'ils virent quelques troupes marcher contre eux sous les ordres du maréchal Bernadotte. Lameth était depuis 1805 l'un des membres du corps législatif, et il conserva ces fonctions jusqu'à l'année 1810. Nommé à la chambre des représentants dans les cent jours de 1813, par le département de la Somme, il s'y fit peu remar-

quer, et, après la seconde chute du gouvernement impérial, il retourna habiter ses terres de Picardie, et y mourut le 19 janvier 1857. — Son fils *Alfred*, né en 1784, d'un premier mariage avec mademoiselle de la Tour du Pin, entra en 1800 dans un corps de volontaires et fit la campagne de Suisse sous le maréchal Brune. Il devint ensuite capitaine, aide de camp du maréchal Soult; puis chef d'escadron dans la garde impériale, et enfin, en 1808, aide de camp de Murat, qui le conduisit en Espagne où il se trouva pendant l'insurrection de Madrid. Ce jeune officier, aussi distingué par son esprit que par sa valeur, avait déjà fait sept campagnes, reçu dix blessures, et il était destiné à la plus brillante carrière, lorsqu'il fut tué par une bande de guérillas, à peine âgé de vingt-quatre ans. — Son frère, *Adolphe*, qui servait dans la marine, s'y était aussi fait remarquer particulièrement de l'amiral Villaret-Joyeuse, lorsqu'il mourut de la fièvre jaune dans l'île de Ste-Lucie. — Il n'est resté ainsi du marquis de Lameth qu'un seul fils né d'un second mariage avec mademoiselle de Choiseul, et une fille, madame la comtesse de Riancourt. M—D j.

LAMETH (le comte CHARLES-MALO-FRANÇOIS DE), frère du marquis, était né le 3 octobre 1757, et, comme ses frères, dut sa première éducation à la bienfaisance royale. On sait même que, plus particulièrement distingué par la reine Marie-Antoinette, il eut plus de part à ses bienfaits. Il était capitaine lorsqu'il passa en Amérique avec Rochambeau, et il devint bientôt aide-major général des logis. Ayant eu la jambe droite fracassée par un coup de feu à l'assaut d'York's-Town, il fut nommé chevalier de St-Louis, colonel en second des dragons d'Orléans, puis colonel commandant des cuirassiers du roi, et enfin gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. La reine, qui, comme nous l'avons dit, protégeait particulièrement le comte Charles, lui fit épouser mademoiselle Picot, fille d'un riche négociant de Bayonne, propriétaire d'établissements considérables dans les colonies. Il était ainsi dans une brillante position lorsqu'il fut nommé, en 1789, député de l'Artois aux états généraux. Il s'y montra dès le commencement l'un des partisans les plus ardents de la réforme monarchique, et ne fit cependant pas partie de la minorité de la noblesse qui, après la fameuse séance royale du 25 juin, se réunit au tiers état; mais il avait protesté auparavant contre la délibération de la majorité et la déclaration qu'elle avait faite que le vote par ordre était un des principes constitutifs de la monarchie. Il appartenait, dans les premiers temps de l'assemblée nationale au parti que l'on appelait le *Palais-Royal* ou le *Camp des Tartares*, qui, quoique peu nombreux, exerçait cependant une grande influence sur la majorité. On lui attribue, ainsi qu'à ses amis, qu'on regarde comme les fondateurs du club des jacobins à Paris, et qu'ils dirigeaient effectivement à cette

époque, l'idée de semblables établissements dans les provinces, et leur affiliation avec la *société mère* dans la capitale. Membre du *comité des recherches*, il se rendit pendant la nuit, avec son collègue Péthion, au couvent des Annonciades, pour y chercher M. de Barentin, l'un des ministres décrétés d'accusation, qu'on disait s'y être réfugié (*voy. BARENTIN*). Cette circonstance, qui fut connue de tout Paris dès le lendemain, donna lieu à un grand nombre de plaisanteries. Ch. de Lameth ne désavoua pas le fait; et le marquis de Bonnay publia à cette occasion un petit poëme plein d'esprit et de malice, intitulé *le Siège des Annonciades*, qui égaya beaucoup aux dépens des agents du comité des recherches (*voy. BONNAY*). Du reste, Lameth prit assez bien la plaisanterie, et parut s'en amuser lui-même; mais il eut, vers le même temps, une aventure plus fâcheuse avec le duc de Castries, qui lui donna un coup d'épée. Les votes les plus remarquables et les plus importants de Charles de Lameth furent son opposition à ce qu'on accordât le *velo* au roi, ainsi qu'au projet qui attachait l'éligibilité des députés au paiement d'une certaine quotité de contributions, comme *consacrant*, dit-il, *l'aristocratie des richesses*. Il proposa encore d'ôter au roi le droit de faire grâce. Enfin, il s'opposa à ce que l'on décrêtât que le catholicisme était la religion de l'État: motion qui fut repoussée par la majorité. Dans la discussion sur le Livre rouge, Lameth garda le silence, parce qu'il s'y trouva porté pour les sommes que son éducation et celle de ses frères avaient coûté au roi, et fit reporter au trésor royal l'argent qui en avait été tiré pour sa famille, lequel se montait à soixante mille francs. Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, il voulut que l'exercice de cette prérogative appartint exclusivement à la nation, appuya aussi la suppression des titres honorifiques, et contribua à plusieurs décrets sur l'armée. Ce fut à peu près vers ce même temps qu'il fit en pleine assemblée sa profession de foi politique, qu'on ne lui demandait pas et que ne justifia pas sa conduite: « Je suis ennemi « de toute aristocratie. J'entends par aristocratie « le désir de dominer, désir contraire à l'égalité « politique, qui se trouve dans les États despo- « tiques, où les hommes sont égaux parce qu'ils ne « sont rien, et qui est la base de notre constitution, « dans laquelle les hommes sont égaux, parce « qu'ils sont tout.... Je faisais autrefois partie « d'un ordre qui avait quelques avantages aristo- « cratiques, j'y ai renoncé par haine pour l'aris- « tocratie. » Le 28 juillet, il s'opposa à la motion, faite par Mirabeau, de déclarer traître le prince de Coudé s'il ne désavouait pas le manifeste qui lui était attribué. Il profita d'une adresse envoyée de Londres, au nom des Amis de la constitution qui dénonçaient les armements de l'Angleterre, pour faire une sortie contre les despotes, et inviter les peuples à s'entendre sur les moyens

de se tirer de l'esclavage. Le 18 décembre, il soutint, contre Mirabeau, qu'on ne devait plus traiter que comme simples citoyens tous les membres de la famille royale, excepté le roi et le dauphin, qui seuls étaient privilégiés. Un peu plus tard, ce fut lui qui, le premier, demanda que tous les ecclésiastiques fussent obligés de prêter serment à la constitution civile du clergé, sous peine de perdre leurs places. En même temps il attaquait avec une grande vivacité les ministres de Louis XVI, les accusant, notamment dans la séance du 6 avril, de *travailler l'armée*, de n'y placer que des ennemis de la révolution. Dès qu'il apprit le voyage de Varennes, Charles de Lameth se montra fort alarmé de cet événement. Après avoir invité ses collègues à *prendre des mesures de salut public*, il demanda que le canon d'alarme fût tiré, que tous les militaires de l'assemblée fussent tenus de prêter à l'instant même serment de fidélité à la nation; que Bouillé et tous les officiers *suspects fussent arrêtés*, etc., etc. Mais après l'arrestation de la famille royale, on remarqua dans sa conduite un changement complet. Loin de continuer à combattre la royauté, il parut désormais l'un des plus disposés à la fortifier, et il fut un de ceux qui combattirent le plus énergiquement la déchéance, que demandait avec beaucoup de chaleur le parti républicain. Il présidait l'assemblée dans la journée du 5 juillet, lors des troubles du Champ de Mars, et il courut de tout son pouvoir aux mesures qui, de concert avec Lafayette et Bailly, furent prises pendant cette journée. Ce fut à peu près là que se terminèrent ses fonctions législatives. Après la session il reprit son rang dans l'armée, fut nommé maréchal de camp au commencement de 1792, et alla commander un corps de cavalerie sur la frontière du nord, sous le maréchal de Rochambeau. Il s'était éloigné de l'armée par un congé du ministre de la guerre avant la révolution du 10 août, et il se trouvait à Paris lorsqu'elle éclata. Il se mit alors en route pour le Havre avec sa femme et sa fille, fut arrêté le 12 et emprisonné à Rouen. Il ne recouvra sa liberté que par le courage qu'apporta son frère Théodore à le défendre, soit à la tribune de l'assemblée, soit auprès du ministre de la justice, Danton. Ayant ainsi obtenu sa liberté, Charles sortit de prison et alla au Havre, où il s'embarqua le jour même où Robespierre envoyait ordre de l'arrêter de nouveau. Il se rendit à Hambourg, où il fonda, avec son frère Alexandre et son ancien collègue d'Aiguillon, une maison de commerce qui eut peu de succès. Rencontré dans cette ville par un ancien émigré royaliste, qui l'apostropha vivement, il fut contraint de se battre en duel et reçut un coup d'épée au travers du corps. Rentré en France en 1801, Charles de Lameth y vécut retiré, avec un traitement de général de brigade réformé, jusqu'en 1809. A cette époque, il fut envoyé par Napoléon à l'armée du Hanovre, fut

nommé, dans la même année, gouverneur du grand-duché de Wurtzbourg, et revint presque aussitôt en France. Il fut cependant encore employé, en 1812, à l'armée d'Espagne, et il commanda la place de Santona, en Biscaye, jusqu'à ce qu'il reçut de Louis XVIII, en mai 1814, l'ordre de la rendre. Revenu à Paris aussitôt après, il y obtint du roi le brevet de lieutenant général, dû à son ancienneté, mais ne fut point employé, et vécut longtemps dans la retraite. En 1829, l'opposition libérale le nomma membre de la chambre des députés pour l'arrondissement de Pontoise, à la place de son frère Alexandre, qui venait de mourir (*voy.* plus loin); il alla siéger à l'extrême gauche, à côté de Lafayette, dont il partagea encore une fois, comme à l'assemblée constituante, les travaux et les opinions. Il vota l'adresse des 221 contre le ministère Polignac, et s'associa entièrement à la révolution de juillet 1830. Après la déchéance des Bourbons et l'inauguration de la branche cadette, il se rallia avec chaleur à la nouvelle dynastie, et membre actif et influent de la chambre, il appuya de tout son pouvoir la politique du parti modéré. Il combattit le ministère Laffitte, et compta parmi les plus ardents dans la majorité du cabinet de Casimir Périer. Ce fut dans une de ces luttes, dans la séance du 3 février 1832, que, répondant au député Jollivet, qui avait paru lui faire un reproche de son émigration, il donna sur sa personne et sur son frère des explications que nous croyons devoir rapporter. « Le préopinant a dit que j'étais un émigré; puisque le mot *migrare* signifie *sortir*, je suis un émigré. Je suis sorti de France après avoir été emprisonné, tenu au secret pendant neuf semaines. Par dévouement, mon frère Théodore implora ma grâce auprès de Danton. — Danton lui répondit : « Charles n'aime pas la république, mais la révolution serait dés-honorée si l'on faisait tomber sa tête. » — Je suis allé au Havre et le jour même Robespierre donna l'ordre de m'y faire arrêter : jugez s'il était temps que je partisse. Si l'on a voulu donner à entendre que j'avais eu des relations avec les émigrés et de la sympathie pour eux, je répons que, pendant mon absence, je n'ai eu de relation qu'avec un seul émigré, il m'a passé son épée à travers le corps.... J'ai sacrifié à ma patrie ma fortune, tout ce que j'avais de plus cher, mes relations de famille, mes amitiés. Je sais qu'en naissant j'ai contracté envers mon pays une dette que je suis toujours prêt à acquitter. On a donné une fausse interprétation aux paroles que j'ai prononcées hier; quand j'ai parlé de la guerre civile, je n'ai pas voulu dire que c'était toujours le bon parti qui triomphait. Ce que j'ai dit de la guerre civile ne s'applique pas du tout aux émigrés. Il est vrai que je n'ai jamais éprouvé de haine pour les Vendéens et les émigrés. C'est peut-être ma faute, mais je

« n'ai jamais pu haïr. Je persiste à penser qu'au commencement d'un règne nouveau il faut se garder d'exciter les haines sanglantes; que ces appels à la vengeance étaient contraires au patriotisme, à la générosité. » Ces paroles furent en quelque sorte son testament politique. Charles de Lameth mourut à la fin de la même année, le 28 décembre 1852. Ses funérailles furent très-calmes, et les journaux du parti en dirent à peine quelques mots. M—D j. et Z—D.

LAMETH (THÉODORE DE), le second de la famille, né en 1756, entra dès l'âge de quinze ans dans la marine, qu'il quitta en 1779 après avoir fait plusieurs campagnes sous MM. de Guichen et d'Orvilliers. Il passa alors comme capitaine dans un régiment de cavalerie, et fit la guerre d'Amérique, où il fut blessé au combat de la Grenade. Revenu en France avec des instructions du comte d'Estaing pour le ministre de la marine, il fut nommé colonel en second, puis colonel commandant du régiment de cavalerie Royal-étranger, et enfin maréchal de camp en 1791. Depuis longtemps il s'était fixé en Franche-Comté, et il fut nommé, en 1790, administrateur du département du Jura, puis député à l'assemblée législative, où il siégea constamment au côté droit et parmi les royalistes constitutionnels. A l'époque des massacres de septembre 1792, il fut le seul qui osa dénoncer ces horreurs et conjurer ses collègues d'y mettre fin. Il ne montra pas un courage moins honorable dans la dernière séance, lorsqu'il monta de nouveau à la tribune pour y plaider la cause de son frère Charles, alors arrêté à Rouen. Étant retourné dans le Jura, après la session, il fut bientôt forcé de s'en éloigner par la terreur, et se réfugia en Suisse, d'où il ne revint qu'après la chute de Robespierre. En 1814, il était, par ancienneté, le second des maréchaux de camp, et il espérait être nommé lieutenant général; mais il fut mis à la retraite, et depuis ce temps il est resté sans fonction. Nous ignorons l'époque de la mort de Théodore de Lameth. Il était le doyen des généraux de France. M—D j.

LAMETH (ALEXANDRE DE), comme ses frères, fut élevé aux frais de l'État. Reçu chevalier de Malte en naissant, il devait entrer dans la carrière ecclésiastique et jouir de plusieurs bénéfices que l'usage de ce temps-là assurait aux cadets des grandes familles; mais ses goûts militaires et les idées de réformes politiques, qui chez lui germèrent de bonne heure, en décidèrent autrement. Entré sous-lieutenant, à seize ans, dans un régiment de cavalerie, il y devint bientôt capitaine. La guerre d'Amérique ayant alors éclaté, il y suivit son frère Charles, aide-major du général en chef Rochambeau, et fut employé comme officier de l'état-major général (1). A son retour en France, lorsque la paix se conclut en 1783, il fut

(1) C'est par erreur que l'on a dit qu'il avait été aide de camp de Rochambeau.

promu au grade de colonel en second, et peu de temps après il fit plusieurs voyages en Allemagne, en Pologne et en Russie. En 1789, la noblesse du bailliage de Péronne le nomma un de ses députés aux états généraux. Dès les premières séances de cette assemblée, il s'y fit remarquer par son ardeur patriotique, et fut l'un des quarante-sept de son ordre qui, les premiers, allèrent se réunir aux députés des communes (1). Le soulèvement et la révolution du 14 juillet ne furent que les conséquences de ce premier fait, et quant à cette révolution, on ne peut pas douter qu'Alexandre de Lameth n'ait pris beaucoup de part aux intrigues qui la préparèrent. Dès lors on le vit, dans toutes les circonstances, à la tête du mouvement révolutionnaire. Il raconte lui-même, dans son *Histoire de l'assemblée constituante*, qu'il chercha à empêcher le maréchal de Broglie, de concert avec son fils, d'accepter le commandement de l'armée que la cour destinait à prévenir ou contenir l'insurrection du 14 juillet. Dans la fameuse nuit du 4 août, il fut le premier avec son frère à résigner ses titres de noblesse. De concert avec le marquis de Lacoste, Alexandre de Lameth proposa à ses collègues de donner les biens du clergé pour garantir aux créanciers de l'État, et cette proposition, qu'on ne décréta pas sur-le-champ il est vrai, fut cependant, il faut le reconnaître, la première pensée des actes qui plus tard devaient détruire la fortune du clergé. Le 3 novembre

(1) Nous avons sous les yeux la profession de foi rédigée à cette époque par le duc de Mailly et le chevalier Alexandre de Lameth, paraphée *ne varietur* par le lieutenant général président de l'assemblée des trois ordres à Péronne, Levailant de Brusle, le 5 avril 1789, et adressée par les deux députés à leurs commettants. Cette pièce autographe, authentique, est assez curieuse pour ne pas rester inconnue, et mérite d'être publiée en entier; nous la reproduisons donc textuellement. « Messieurs, le premier pas que vous venez de faire vers la liberté devient une époque d'autant plus remarquable, que votre rentrée sur le domaine des droits de la nation se fait avec la marche franche et assurée qui convient à des Français; un espace de cent soixante-quatorze ans qui a laissé cette route s'obstruer par tant d'épines ne vous effraye pas. Vous avez senti que l'empressement naturel que les ordres devaient avoir de se ressaisir d'une prérogative que l'homme apporte en naissant pouvait les faire sortir de la ligne que toute sage constitution doit leur tracer, et l'ordre de la noblesse a sagement combiné avec celui du tiers état les droits naturels et ceux que la noblesse tient de ses ancêtres. Vous avez consacré vos sentiments patriotiques par une union touchante et dont peu de bailliages auront donné l'exemple. Je me félicite d'avoir été le principal témoin de ces sentiments généreux; nous faisons tous des vœux pour la régénération qui doit à l'avenir nous mettre à l'abri de maux qui accablèrent la nation, et les générations futures liront avec transport dans nos annales les titres fondés de la constitution que vous allez créer. Le tableau qui se présente à mon imagination me rend plus précieux que je ne saurais exprimer le suffrage que mon ordre vient de m'accorder; je répondrai à la confiance dont l'ordre de la noblesse m'honore, sinon par l'étendue des lumières, du moins par la pureté de mon zèle à me conformer à nos instructions. Le fardeau que l'on m'impose sera plus doux en le partageant avec le collègue auquel on m'associe; et je ne connais pour payer le tribut à ma patrie que le vœu de l'emploi de toutes mes facultés. Recevez donc, Messieurs, avec l'hommage de ma reconnaissance, celui des sentiments qui unissent tous les bons Français. Le duc DE MAILLY, député de l'ordre de la noblesse; le chevalier Alexandre DE LAMETH. — Paraphé *ne varietur* par nous lieutenant général, président de l'assemblée des trois ordres, à Péronne, le 5 avril 1789. LEVAILLANT DE BRUSLE. » Cette pièce inédite laissait déjà percer assez clairement les tendances politiques des députés de la noblesse de Péronne.

suivant, il demandait la complète suppression des parlements, déclarant nettement à ses collègues que leur existence dépendait de cette suppression, que l'assemblée nationale ne pourrait pas être tant qu'il y aurait à côté d'elle *de ces corps rivaux de sa puissance, de ces corps accoutumés à se regarder comme les véritables représentants de la nation*. Il conclut à ce qu'on empêchât les parlements, alors en vacances, de se réunir pour leur rentrée, qu'en attendant une suppression définitive, la justice fût rendue par les chambres des vacations; ce qui fut à l'instant décrété. Mais ce décret ne devait pas s'exécuter sans protestations ni résistance; la chambre des vacations de Bordeaux prit une décision énergique, et dans laquelle furent signalées des *hordes meurtrières qui ravageaient le Limousin, le Périgord, l'Agenois, et qui, non contentes de piller, d'incendier les châteaux, avaient commis les mêmes horreurs dans les églises...* Dans leur arrêt, les magistrats de Bordeaux attribuèrent sans déguisement tous ces désordres aux opérations de l'assemblée nationale, qu'ils ne voulurent pas qualifier autrement qu'une *réunion de députés de bailliages, formée par le roi pour travailler à la réformation des abus et assurer le bonheur de l'Etat, mais qui n'avait encore produit que des maux difficiles à énumérer...* Cet arrêt, dénoncé à l'assemblée par la garde nationale et par la municipalité de Bordeaux, y produisit une grande irritation. On nomma une commission pour aviser aux moyens de sévir, et à la séance du 4 mars, le député Mathieu de Montmorency fit, au nom de cette commission, un rapport sévère contre le président et le procureur général Dudon, qui furent mandés à la barre; et Lameth, allant plus loin que le rapporteur, demanda que l'affaire fût renvoyée au Châtelet, ce qui était le comble du mépris pour des magistrats de cour souveraine comme l'étaient ceux du parlement. Le président fut exempté de venir à la barre, à cause de son grand âge, et le fils du procureur général y parut pour son père. Le décret n'eut pas d'autres suites. Plus tard (8 août 1790), Alexandre de Lameth appela encore l'attention de ses collègues sur les parlements de Metz, de Rouen, et surtout sur celui de Toulouse qui s'était aussi prononcé avec éclat contre l'assemblée nationale. Lameth demanda que les signataires de l'arrêt toulousain, accusés *de rébellion et de forfaiture*, fussent mandés à sa barre. Après avoir encore demandé qu'on mit aux arrêts le président de Frondeville qui avait osé dire qu'il s'honorait des censures de l'assemblée, Alexandre de Lameth fit, dans la séance du 17 juin 1790, un long rapport contre les catholiques de Nîmes qui avaient réclamé le rétablissement de l'autorité royale, de la religion catholique et la révision de tous les décrets. Il conclut encore à ce que les signataires de cette *insolente pétition* fussent mandés à la barre; ce que l'on décréta sur-le-champ. Jaloux d'étendre partout

la prérogative parlementaire, il chercha à limiter tant qu'il put l'autorité royale. Il refusa d'abord de donner au roi le *veto absolu* sur les lois qu'il n'approuverait pas, et il eut beaucoup de peine ensuite à lui accorder le *veto suspensif*. Le 15 mai 1791 il mit en question si on lui laisserait le droit de paix ou de guerre, et il se montra l'un des plus chauds adversaires de Mirabeau, qui pensait que la couronne ne pouvait être dépouillée de cette prérogative sans les plus graves inconvénients. Le grand orateur fut vaincu dans cette occasion par les efforts réunis d'Alexandre de Lameth, de son ami Barnave et de toutes les fractions du parti républicain, qui commençait à devenir nombreux et mettait beaucoup d'importance à cette affaire. On vit plus de quarante mille individus attendre à la porte de la salle les jeunes orateurs pour les applaudir et les porter en triomphe. Ce fut le premier exemple de ces ovations dont les partis se sont tant de fois servis depuis cette époque pour soulever les passions de la multitude. Cette fois le principal objet du mouvement fut évidemment d'abaisser Mirabeau, dont on commençait à se méfier, et de grandir ses adversaires, particulièrement Alexandre de Lameth. Jamais il n'avait osé attaquer en face son redoutable adversaire, lorsqu'un jour, à la tribune des jacobins, s'étant permis en son absence quelques insinuations assez directes, il s'arrêta subitement lorsqu'il vit entrer Mirabeau. N'ayant rien entendu, le député d'Aix se fait raconter ce qui s'est passé; et alors il se recueille, monte à la tribune et commence ainsi, de ce ton de voix effrayant et dont il accablait ses rivaux : « Est-ce à des adversaires, est-ce à des juges, est-ce à des ennemis que je parle? Si c'est à des adversaires, je les combattrai; si c'est à des juges, ils doivent m'entendre; si c'est à des ennemis, je les terrasserai... » Mais la mort le délivra bientôt de ce terrible rival. Alors on vit les Lameth, Barnave et quelques autres devenir à peu près les maîtres de toutes les discussions. Alexandre avait été plusieurs fois secrétaire de l'assemblée; il fut nommé président, et il était outre cela de la plupart des comités, des commissions, et souvent leur rapporteur; enfin il faisait des motions, des discours sur un grand nombre de questions. Ne pouvant en donner une complète énumération, nous citerons, entre autres, ses apologies de la liberté de la presse, dont on doit reconnaître qu'il prit toujours la défense, même lorsqu'il se contenta de blâmer avec beaucoup de réserve et de modération les écrits de Marat, qu'il trouvait criminels, mais dont il voulait qu'on respectât l'auteur. Pour ce qui le regardait personnellement, ainsi que son frère Charles, ils firent preuve l'un et l'autre, dans toutes les occasions, de l'impassibilité, de l'abnégation la plus entière. Et il faut avouer qu'en cela leur générosité était grande, car tous les deux se voyaient sans cesse attaqués dans les journaux et les pam-

phlets royalistes, où Rivarol, Durosot, l'abbé Royou et quelques autres parlaient souvent d'eux en termes fort durs, revenant sans cesse sur leur ingratitude envers la cour et leur malheureux oncle, le maréchal de Broglie, qui dès lors vivait dans l'exil et l'oubli. A propos de la fameuse députation *des nations*, conduite par Anacharsis Clootz (*voy. ce nom*), qui fut admise solennellement à la barre de l'assemblée pour y demander la faveur d'assister à la grande fédération du 14 juillet, Lameth prononça (19 juin 1790) un long discours où dominait le propagandisme, avec toutes les idées de l'époque; et il finit par la proposition de renverser le monument de la place des Victoires, qui attestait les triomphes de Louis XIV. C'était par la propagande et la contagion démocratique, beaucoup plus que par la force des armes, que l'on prétendait alors soumettre les nations au nouveau système, et cette pensée perça assez clairement dans les discours et les rapports qu'Alexandre de Lameth fit à plusieurs reprises, sur l'organisation de l'armée, au nom du comité militaire dont il était membre. Dans son rapport du 10 février 1790 sur un sujet si important, Lameth indiqua longuement les vices de l'ancienne organisation; il montra les abus, il conseilla de les faire disparaître, mais il ne dit point comment on devait s'y prendre, ni ce qu'on devait mettre à la place. Ses apologistes, louant outre mesure ses travaux dans cette partie de la législation, sont allés jusqu'à dire que c'est à lui que la France dut les victoires qui un peu plus tard lui firent tant d'honneur. Mais ceux qui connaissent bien notre histoire militaire savent assez qu'aucune loi militaire de quelque importance sur la discipline ou sur l'avancement ne date de cette époque, mais bien des années 1792 et 1795. Alors ce fut Dubois de Crancé qui, au nom du comité militaire de la convention nationale, fit adopter ces lois d'amalgame entre les bataillons de volontaires et la troupe de ligne, ces lois et ces règlements qui fixèrent la discipline, l'ordre du service et l'avancement sur des bases invariables et dont la plupart sont encore en vigueur. Dans son rapport du 20 septembre 1790, Alexandre de Lameth insista beaucoup sur la nécessité de changer le mode d'avancement, mais il n'en fit adopter aucun autre. Avant la révolution, dit-il, *tous les emplois et toutes les grâces, soit pécuniaires, soit honorifiques, n'étaient donnés qu'à l'intrigue et à la faveur*. Toutes ces attaques contre le régime anciennement établi avaient un violent retentissement dans l'armée. La plus vive fermentation régnait dans les régiments; elle était entretenue par les clubs et par les efforts ardents du parti républicain, qui, d'abord insignifiant, gagnait chaque jour en force et en audace. Sous le souffle de ces passions, les garnisons s'insurgeaient, des corps entiers se révoltaient et chassaient les chefs dans lesquels ils n'avaient pas confiance. Plus

d'une fois le sang coula; Barnave, Lafayette, les Lameth, etc. essayèrent de mettre une digue au torrent. Ce parti voulait une monarchie limitée, subordonnée même, mais il repoussait la république. Alexandre dénonça lui-même à cette époque (avril 1791), comme première cause du mal, les clubs de jacobins, et plus particulièrement Robespierre et Péthion qui les dirigeaient. Le 22 juillet il fit encore, au nom du comité militaire, sur la sûreté extérieure, un très-long rapport où, pour la première fois, on ne remarqua aucune pensée de révolution ou de propagande; seulement il eut le tort d'y exagérer beaucoup les forces de nos voisins et d'y diminuer considérablement les nôtres, qu'il ne porta qu'à cent quatre-vingt mille hommes. Un mois plus tard, le 28 août, il fit une peinture très-sombre des suites de l'insubordination qu'avaient provoquée, dit-il, les discours des clubistes et de quelques orateurs de l'assemblée nationale; déclarant que les généraux, et M. de Rochambeau lui-même, n'étaient plus obéis, que trois cents *brigands* (c'étaient des soldats révoltés) occupaient la citadelle d'Arras; enfin, que la plupart des officiers avaient été forcés d'émigrer *de peur d'être pendus* (ce furent ses expressions). Alors, comme son frère et Barnave, il s'était rapproché de la cour, et semblait enfin vouloir rendre quelque pouvoir au malheureux Louis XVI. Mais l'état des esprits, la dissolution de l'assemblée rendirent impuissantes ces nouvelles dispositions. Rentré dans la vie privée par la dissolution de la constituante et la non-rééligibilité de ses membres, il se borna d'abord aux fonctions d'administrateur du département de Paris, qui lui avaient été données par les élections de 1791. Mais quand il vit la guerre commencer au mois de mars 1792, il songea à reprendre son épée, et partit comme maréchal de camp pour la frontière du Nord, où il fut d'abord placé sous les ordres de Luckner. Il occupait, au début d'une guerre qui devait être si longue, mais où il ne devait paraître qu'un instant, la position devenue si célèbre de Maulde, où il commanda une brigade pendant un mois. Il n'avait pas eu une seule fois occasion d'y combattre lorsqu'on l'envoya commander à Mézières. Il s'y trouvait sous les ordres de Lafayette, quand la révolution du 10 août vint les forcer l'un et l'autre de s'expatrier. Tombés dans les mains des Autrichiens, ils furent d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, où il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick. Alexandre alla aussitôt en Angleterre, où il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hambourg, où il retrouva son frère Charles et son ami le duc d'Aiguillon, qui for-

mèrent avec lui une association de commerce. Mais dès l'année suivante (1797) il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Cependant la révolution du 18 fructidor le força bientôt d'en sortir encore une fois, et il ne rentra définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire. Sous ce nouveau régime, Alexandre de Lameth, sans fortune, se rallia au gouvernement consulaire, et, après avoir obtenu en 1802 la petite préfecture des Basses-Alpes, il fut nommé trois ans après à celle de Rhin-et-Moselle à Coblenz, puis à celle de la Roër à Aix-la-Chapelle, et enfin à celle du Pô, où il résida dans la capitale du roi de Sardaigne et fut presque roi lui-même. Napoléon, content de ses services, le créa baron et chevalier de la Légion d'honneur. En 1814, après la chute de l'empire, la préfecture du Pô ayant disparu, le préfet déchu se hâta de venir à Paris où Louis XVIII l'accueillit avec bienveillance. Il lui donna le grade de lieutenant général, et l'envoya administrer la préfecture de la Somme. Après le débarquement de l'île d'Elbe, le préfet de la Somme se soumit au nouveau gouvernement, et l'empereur le nomma un des membres de sa chambre des pairs. Il y fit plus d'une fois de l'opposition aux mesures politiques que les ministres demandaient, et entre autres au projet de loi de police et de sûreté générale. En général, son attitude dans cette assemblée fut assez analogue à celle qu'avait prise Lafayette à la chambre des représentants. La seconde restauration l'exclut de la chambre des pairs, et Alexandre de Lameth rentra dans la vie privée. Mais il accepta en 1820 la députation du département de la Seine-Inférieure, et alla siéger sur les bancs de l'extrême gauche. Il y combattit la restauration avec l'opposition libérale, se mêla à la plupart des discussions, et surtout à celles où il crut l'honneur et les principes de l'assemblée constituante intéressés. « Oui, dit-il dans la séance du « 21 février 1821, en répondant au ministre de « Serre; oui, je m'honore d'avoir fait partie de « cette assemblée; ses services sont connus, son « éloge est fait depuis longtemps; si on la « blâme dans cette enceinte, au dehors on n'a « pas la même opinion. D'ailleurs il est naturel « que celui qui a loué la convention, destructive « de la royauté (1) et de toute liberté, blâme « l'assemblée constituante, qui, en les fondant « l'une par l'autre, avait tout fait pour les garan- « tir et les conserver. » Accusant dans une autre occasion les ministres du roi de vouloir renverser la charte : « Quels sont donc les antécédents des « hommes qui osent tenter une telle entreprise? « Sont-ce des Richelieu, des Ximénès, des Pombal, « des Choiseul! Je jette les yeux sur les bancs des

(1) Quelques jours auparavant, M. de Serre avait dit à la tribune que la majorité de la convention nationale avait été *saine*.

« ministres, et cette vue me rassure... » Alexandre de Lameth fut ainsi pendant quatre ans l'un des députés les plus hostiles au pouvoir royal, et il parla encore dans beaucoup de discussions, sur la paix, sur la guerre et sur toutes les questions. Mais après la mort du duc de Berri et la guerre d'Espagne, il ne fut pas réélu par le département de la Seine-Inférieure. L'arrondissement de Pontoise l'ayant choisi en 1827, il vint encore une fois siéger à l'extrême gauche. Depuis quelque temps sa santé s'était fort affaiblie et il mourut à Paris le 19 mars 1829. Ses funérailles, à l'occasion desquelles on craignait des troubles, furent cependant paisibles. MM. Kératry, Casimir Périer et Jay prononcèrent des discours sur sa tombe, et les électeurs de Pontoise, pour rendre un hommage plus réel à sa mémoire, se firent un devoir de nommer à sa place, membre de la chambre des députés, son frère Charles. Alexandre de Lameth a publié, dans la dernière année de sa vie, une *Histoire de l'Assemblée constituante*, en deux gros volumes in-8°. Le troisième volume du manuscrit était prêt, cependant on ne l'a pas encore imprimé. On a encore de Lameth : 1° *la Censure dévoilée*, Paris, 1824, in-8°; 2° *un Électeur à ses collègues*, Paris, 1824, in-8°; 3° *Considérations sur la garde nationale*, Paris, 1827, in-8°; 4° *Discours prononcé sur la tombe de Stanislas de Girardin*, 1827, in-8°; 5° *Quelques opinions et rapports à l'Assemblée et aux chambres*. Il fut en 1791 l'un des rédacteurs du journal la *Logographe* et de la *Revue encyclopédique* en 1819 et ann. suiv., avec M. Jullien; enfin des premiers volumes du *Précis des événements militaires*, qu'il rédigea avec Mathieu Dumas, pendant son séjour à Hambourg, en 1799. M—D J. et Z—D.

LAMÉTHÉRIE. Voyez MÉTHÉRIE.

LAMETTRIE. Voyez METTRIE.

LAMEY (ANDRÉ), historien, né en 1726 à Munster dans la haute Alsace, fut l'élève du savant et laborieux Schœpflin, et devint ensuite son collaborateur. Il visita avec lui les archives et les bibliothèques des monastères de l'Alsace, pour en extraire les pièces qui pouvaient servir à répandre plus de lumière sur l'histoire de cette province dans le moyen âge. L'électeur Charles-Théodore l'appela à Manheim, sur la recommandation de Schœpflin, et lui confia la garde de la bibliothèque palatine. Lamey fut nommé, en 1763, secrétaire perpétuel de l'académie nouvellement formée à Manheim; et bientôt après, il joignit à ce titre celui de conseiller intime de l'électeur, qui ne cessa de le combler de bontés. Il fit, en 1774, un voyage en Italie; et il employa deux années à parcourir les dépôts littéraires de Rome, de Florence et de Venise. L'étude et l'exercice de sa charge partagèrent le reste de sa vie; et il mourut à Manheim le 17 mars 1802. C'est à Lamey qu'on doit la publication de l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin; ouvrage important qu'il enrichit de deux bonnes préfaces et de différentes addi-

tions (voy. SCHœPFLIN). On citera encore de lui : 1° *Codex principis olim Laureshamiensis abbatis diplomaticus, ex ævo maxime carolingico, diu multumque desideratus*, Manheim, 1768, 5 vol. in-4°. D. Magnus Klein, religieux de Gottwic, avait publié en 1766 le tome premier de ce *Codex*, d'après un manuscrit trouvé dans cette abbaye; mais il abandonna ce travail quand il sut que Lamey en préparait une édition. Celle-ci a été faite d'après un manuscrit de la bibliothèque Palatine copié sur l'original de l'abbaye de Lauresheim ou Lorsch, près d'Heidelberg. L'éditeur, dans sa préface, qui est fort curieuse, montre l'utilité de cet ouvrage, même pour l'histoire de France. 2° *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg*, avec une table généalogique, des cartes, et cent trente-neuf pièces justificatives, ibid., 1779, in-4° (en allemand); 3° vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'Académie de Manheim, dont il publia les sept premiers volumes de 1766 à 1794 : *Ad lapides quosdam romanos inventos ad Neccarum Dissertatio*, fig., t. 1^{er}, p. 195-215; — *Pagi Lobodumensis, pagi Wormaciensis et pagi Rhenensis, quales sub regibus maxime carolingicis fuerunt*, *Descriptio*, ibid., p. 215-500, et t. 2, p. 155-186. Ces notices sont faites avec beaucoup de soin et de précision : elles sont accompagnées de trois cartes où sont désignés les villes, les bourgs et les monastères, d'après les écrivains contemporains; — *Pagi Spirensis descriptio*, fig., etc. W—s.

LAMI (DOM FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Montreau, près de Chartres, en 1656. Il porta d'abord les armes, et les quitta ensuite pour embrasser la vie monastique. En 1659, il fit profession chez les bénédictins à l'âge de vingt-trois ans. Il mourut à St Denis le 4 avril 1714, âgé de 75 ans, dont il en avait passé vingt et un dans cette abbaye. Depuis longtemps il avait renoncé aux charges de son ordre pour ne s'occuper que des études ecclésiastiques et de son salut. Il avait même fait le sacrifice de ses beaux instruments de physique au soulagement des pauvres. Il passait pour celui de tous les religieux de son ordre qui écrivait le mieux en français. Son style néanmoins est parfois vague et diffus, et l'on y remarque de l'affectation. Dom Lami possédait éminemment l'heureux talent de briller dans la conversation et dans la dispute, témoin la victoire qu'il obtint sur l'abbé de Rancé lors de la discussion qu'ils eurent, au sujet des études monastiques, dans le monastère de la Trappe, et devant une société nombreuse et choisie. La duchesse d'Alençon, quoique très-dévouée au célèbre réformateur, ne put s'empêcher d'accorder la palme au bénédictin (*Ouvrages posthumes* de dom Mabillon, t. 1^{er}, p. 576 et suiv.). Un penchant bien décidé pour le paradoxe et la polémique, le mirent successivement aux prises avec tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans l'Église et dans les sciences. En 1687, le ministre Jurieu

se prononça fortement contre cette proposition de l'auteur de *La Recherche de la vérité*, que « Jésus-Christ supplée ou ajoute par ses satisfactions ce qui manque à la satisfaction que les damnés font à la justice divine pour leurs péchés. » Une lettre où le ministre protestant exprimait son sentiment ayant été lue dans une société en présence du bénédictin, trouva des approbateurs et des contradicteurs. Dom Lami s'attacha à développer de son mieux son opinion en faveur de la proposition de Malebranche, pour la faire goûter ; et comme il n'y réussit pas entièrement, il l'envoya à Bossuet en lui demandant son avis. L'évêque de Meaux lui fit des observations. Dom Lami les ayant reçues, entreprit de défendre son sentiment, *un peu modifié*, par une démonstration géométrique. Bossuet loua la netteté de la méthode du bénédictin, mais n'en combattit pas moins ses opinions, qu'il taxa d'erronées. Celui-ci fit des remarques assez vives à différents endroits de la lettre du prélat, après s'être excusé sur ses *manières trop libres*, et répondit à d'autres adversaires qui se présentèrent sur la même question. Dom Déforis possédait un recueil des pièces qui furent faites au sujet de cette contestation. Il en donne une analyse et quelques fragments dans le tome X des Œuvres de Bossuet. Dom Lami, qui s'était efforcé de rendre plausible le sentiment de Malebranche sur la satisfaction de Jésus-Christ, ne ménagea pas ce philosophe dans les écrits qu'il publia contre le *Traité de la nature et de la grâce*, dont la doctrine avait révolté en France les gens instruits, et qui aurait été infailliblement frappé d'anathème, si l'auteur avait été moins respecté pour sa piété et pour sa modération. Malebranche répondit. La congrégation de St-Maur imposa silence à dom Lami, et le P. Malebranche continua seul le combat. Dans une autre occasion, le célèbre oratorien eut encore à repousser une agression de dom Lami qui, dans le dernier chapitre du tome III de la *Connaissance de soi-même*, avait attaqué le système du P. Malebranche, sur l'amour désintéressé. Le philosophe de l'Oratoire composa le *traité de l'Amour de Dieu*, pour répondre à l'agression du bénédictin, qui ne laissa pas cette réponse sans réplique. Dom Lami eut aussi des discussions avec Nicole et Arnauld, et l'abbé Duguet. Ces disputes, qui firent tant de bruit alors, sont oubliées aujourd'hui, de même que celle qu'il eut contre Gilbert et l'évêque de Soissons (Sillery). Il est digne de remarque que, quoique dom Lami ait rarement ménagé les adversaires qu'il s'est toujours suscités, il en a été traité avec les plus grands égards. Ses vertus bien reconnues et la bonté de son cœur n'ont pas peu servi à atténuer les torts qu'il se donnait. Il fut en correspondance très-suivie avec les plus grands hommes de son temps ; et dans leurs lettres, on rencontre à chaque ligne des marques d'estime et même d'attachement pour sa personne. Nous en avons

huit de Fenélon à dom Lami, qui roulent sur la prédestination ou qui y ont rapport. On a de dom Lami : 1° *les Premiers Éléments des sciences, ou Entrées aux connaissances solides*, Paris, chez Léonard, 1706, in-12 ; suivis d'une *Logique* en forme de dialogue ; l'auteur développe avec beaucoup d'ordre et de clarté les idées de Descartes ; 2° *Conjectures physiques sur deux colonnes de nues qui ont paru depuis quelques années, et sur les plus extraordinaires effets du tonnerre, avec une explication de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer, et une nouvelle addition où l'on verra de quelle manière le tonnerre, tombé nouvellement sur une église de Lagny, a imprimé sur une nappe d'autel une partie considérable du canon de la messe*, Paris, 1689, in-12 ; 3° *Vérité évidente de la religion chrétienne*, Paris, 1694, in-12 ; 4° *Lettres philosophiques* (au nombre de six) *sur divers sujets importants*, Trévoux et Paris, 1703, in-12 ; 5° *Lettres d'un théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé *** aux RR. PP. bénédictins de la congrégation de St-Maur, sur le dernier tome de leur édition de St-Augustin, 1699, in-8°*. Dom Lami donna un deuxième écrit sur ce sujet, et en préparait un troisième lorsque le roi imposa silence aux jésuites et aux bénédictins ; 6° *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu*, Paris, 1703, in-12 ; 7° *les Saints Gémissements de l'âme sur son éloignement de Dieu : la tyrannie du corps, premier sujet de gémir*, Paris, 1701, in-12 ; 8° *De la connaissance de soi-même*, 6 vol. in-12, Paris, 1694-1698 ; in 8°, 2° édit., 1700, plus complète. Bayle prétend qu'on trouva beaucoup de conformité entre ce livre et l'*Art de se connaître soi-même* par Abbadie (*Lettres de Bayle*, p. 577). Ceux qui ont lu les deux ouvrages savent à quoi s'en tenir sur ce jugement. La *Connaissance de soi-même* a fait en partie la réputation de son auteur ; mais c'est aussi dans cet ouvrage qu'il a excité contre lui ses principaux adversaires par ses opinions systématiques et par ses jugements précipités ; 9° *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12, ouvrage posthume ; 10° *Lettres théologiques et morales sur quelques sujets importants*, Paris, 1708, in-12. Ces lettres, au nombre de huit, sont des réponses expresses à des questions réelles qu'on avait proposées à dom Lami. L'une des lettres les plus remarquables est la sixième, qui traite du culte intérieur et du culte extérieur ; l'excellence de celui-là est mise fort au-dessus de celui-ci, quoique la nécessité de ce dernier en fasse le sujet principal ; 11° *Le Nouvel Athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinosa, tirée pour la plupart de la Connaissance de la nature de l'homme*, Paris, 1696, in-12. Duguet et Bossuet, qui l'avaient vu manuscrit, engagèrent l'auteur à le faire paraître. Bayle le trouvait excellent, et il le dit dans plusieurs de ses lettres et dans son Dictionnaire. Voltaire lui-même souscrit à ces éloges. L'abbé Lenglet Dufresnoy a donné un extrait de cet ou-

vrage dans la *Réfutation des erreurs de B. de Spinoza, par Fénelon, Lami, etc.*, imprimée à Bruxelles (Amsterdam), en 1731, in-12. Cet étrange éditeur rapporte avec beaucoup de méthode et d'une manière éblouissante, les arguments de Spinoza, tandis qu'il donne d'une manière vague les réponses du bénédictin; 12° *L'Incrédule amené à la religion par la raison, en quelques entretiens, où l'on traite de l'alliance de la raison avec la foi*, Paris, 1710, in-12; ouvrage estimé et peu commun. On trouvera la liste des autres écrits de dom Lami dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de St-Maur*, (par dom Tassin), p. 336. L—B—E.

LAMI (BERNARD), prêtre de l'Oratoire, né au Mans vers la fin de juin 1643, fit ses humanités dans le collège de cette ville, et sa rhétorique sous le célèbre Mascaron, qui conçut des lors de grandes espérances des heureuses dispositions qu'il montrait pour les sciences. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, y perfectionna ses études, professa les belles-lettres à Vendôme et à Juilly, la philosophie à Saumur et à Angers. Son zèle pour la philosophie de Descartes lui suscita de violents ennemis parmi les docteurs péripatéticiens de l'université d'Angers. Ils obtinrent d'abord une lettre de cachet qui lui défendait d'enseigner le cartésianisme, puis un arrêt du conseil qui l'obligeait de leur soumettre l'examen de ses cahiers et de ses thèses; enfin un second arrêt du conseil du 6 août 1673, portant condamnation des écrits du P. Lami, lui ordonna de sortir d'Angers, avec défense d'exercer aucun ministère, soit ecclésiastique, soit d'enseignement, dans toute l'étendue du royaume. Ses supérieurs, effrayés par cet acte d'autorité, le reléguèrent à St-Martin de Misere, en Dauphiné; mais les représentations du P. de Ste-Marthe, général de l'Oratoire, soutenues des témoignages avantageux de M. le Camus, évêque de Grenoble, firent cesser son exil au bout de huit mois, et il lui fut permis d'aller enseigner la théologie dans le séminaire de cette ville. Le prélat, rendant justice à son mérite, le nomma son grand vicaire, et l'emmena avec lui dans ses visites pastorales pour instruire les curés et catéchiser les habitants de la campagne. Il parvint à y ramener à la foi catholique Vignes, ministre réformé de Grenoble, qui jouissait d'une grande réputation dans son parti; il reçut son abjuration en 1684. Deux ans après, ses supérieurs l'appelèrent à Paris au séminaire de St-Magloire; et il y vécut tranquillement jusqu'en 1689, que la publication de son *Harmonie évangélique*, dont il sera parlé ci-après, le brouilla avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et obligea le régime de l'Oratoire de l'envoyer à Rouen, où il passa le reste de ses jours, partagé entre l'étude et la prière. Un jeune homme qu'il avait retiré de l'erreur, formé à la vertu, associé à ses travaux, et qu'il chérissait comme son propre fils, étant rentré dans le sein de l'hérésie, il en conçut une

telle douceur, que de la santé la plus ferme il tomba tout à coup dans un état de langueur qui le conduisit au tombeau le 29 janvier 1715. Le P. Lami avait toujours mené une vie pénitente; couchant tout habillé sur une simple paille, faisant tous ses voyages à pied, sans s'inquiéter ni de la rigueur des saisons ni de la difficulté des chemins. Sa passion pour les occupations de cabinet ne nuisait point à ses exercices de piété; et il s'était fait un devoir de diriger ses connaissances, même profanes, vers le triomphe de la religion. Les contradictions que lui suscitaient ses opinions particulières n'altérèrent jamais la candeur et l'humilité qui formaient son caractère. Il avait embrassé dans ses études tous les arts et toutes les sciences; et ses ouvrages, bien écrits en latin et en français, attestent la vaste étendue de ses connaissances: mais ils ont le défaut de n'avoir pas été d'abord assez bien digérés. On est un peu dédommagé de ce défaut par le soin avec lequel il en perfectionna les dernières éditions. En voici la notice: 1° *De l'art de parler*, Paris, 1670, in-16; augmenté d'un tiers dans la troisième édition de 1687, et entièrement refondu dans la quatrième de 1701, in-12; réimprimé en 1713, in-12. Cette *Rhétorique* qui a été traduite en italien (Lucques, 1738, in-8°), en anglais et en allemand, fixa l'attention des gens de lettres par la clarté, la netteté et la politesse du style, par la justesse des vues de l'auteur, l'ordre philosophique qui y règne et la profondeur des pensées. Ces qualités le firent mettre à côté de l'*Art de penser* de Nicole; 2° *Nouvelles Réflexions sur l'art poétique, dans lesquelles, en expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie, et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes*, Paris, 1668, 1678, in-16; réimprimé en 1741 à la suite du précédent, in-12; 3° *Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs, etc.*, Paris, 1679, in-12. La seconde édition, de 1687, fut augmentée d'une Nouvelle Manière de démontrer les principaux phénomènes de la mécanique; 4° *Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse, etc.*, Paris, 1680, in-12. La seconde édition parut en 1691, sous le titre d'*Éléments de mathématiques*. Dans ce livre, que l'auteur avait composé en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris, on admire son talent pour rendre facile l'étude d'une science aussi abstraite que l'est l'algèbre; 5° *Entretiens sur les sciences, etc.*, Grenoble, 1685, in-12; souvent réimprimés. Ces Entretiens, au nombre de sept, et dont la septième édition parut en 1724, avaient été composés pour l'instruction des jeunes gens de la congrégation de l'Oratoire; 6° *Éléments de géométrie, etc.*, Paris, 1684, in-12; la septième édition est de 1738. On y remarque surtout un esprit clair, méthodique aisé, qui se jouait des matières les plus abstraites; 7° *Apparatus ad Biblia sacra*, Grenoble, 1687, in-fol. Ce n'était d'a-

bord que des cartes ou tables des principaux faits contenus dans la Bible, et des règles propres à guider les élèves du séminaire de Grenoble dans l'étude de l'Écriture sainte. Le grand débit qu'elles eurent fit concevoir à l'auteur le dessein de les étendre en y ajoutant les preuves de ce qu'elles ne contenaient qu'en abrégé; et l'ouvrage fut imprimé à Lyon, in-8°, en 1696, sous ce titre : *Apparatus Biblicus sive manuductio ad sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam*, etc.; il y en a eu plusieurs autres éditions revues et augmentées, Mayence, 1708; Lyon, 1724, etc., in-4°. C'est de tous les ouvrages du P. Lami sur l'Écriture sainte, le plus travaillé, le mieux digéré et celui qui a été le plus goûté du public. Il y en a deux traductions françaises, l'une par l'abbé de Bellegarde, faite avec beaucoup de négligence; l'autre par l'abbé Boyer, plus exacte et plus élégante, Lyon, 1699, in-4°; *ibid.*, 1709; cette dernière a été revue sur les changements que l'auteur avait faits dans le texte latin, et qui furent imprimés après sa mort dans l'édition de 1724, par les soins du P. Desmolets. 8° *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, Paris, 1688, in-12. Le P. Lami en donna, de 1706 à 1711, une seconde édition, en cinq volumes, sous ce titre : *Démonstration ou preuves évidentes de la vérité*, etc. L'ouvrage, rédigé en forme d'entretiens, a pour objet de combattre tous les sceptiques anciens et modernes. Il y a des longueurs et quelques répétitions. 9° *Harmonia sive Concordia quatuor evangelistarum*, etc., Paris, 1689, in-12. Le P. Lami y soutint trois opinions qui excitèrent beaucoup de bruit dans le temps et lui attirèrent de grandes contradictions : 1° que Jésus-Christ ne fit point la Pâque légale avec ses apôtres la veille de sa passion; 2° que St-Jean subit deux emprisonnements, l'un par ordre du sanhédrin, et l'autre par l'ordre d'Hérode, quoique l'Évangile ne parle que d'un seul; 3° que les trois Marie dont il est fait mention dans ce livre divin ne sont qu'une seule et même personne. On peut voir dans Nicéron et dans le *Journal des savants* la liste des nombreux écrits publiés de part et d'autre à cette occasion. Enfin, le P. Lami réunit toutes les preuves de son sentiment sur les trois questions controversées, dans l'ouvrage suivant : *Commentarius in harmoniam sive concordiam quatuor evangelistarum*, etc., 2 vol. in-4°, avec l'*Apparatus chronologicus et geographicus ad harmoniam*, etc., Paris, 1699. On trouve dans le premier tome une grande érudition rabbinique pour justifier les anciens usages des Juifs; et dans le second, des détails curieux et savants sur l'histoire du Nouveau Testament. 10° *Traité de perspective*, etc., Paris, 1701, in-8°. Il le publia à l'occasion des dessins destinés au grand ouvrage qui suit. 11° *De tabernaculo fœderis, de sanctâ civitate Jerusalem, et de templo ejus*, etc., in-fol., Paris, 1720. Ce grand ouvrage, orné de très-belles planches, lui coûta trente années de travail et

beaucoup de dépenses; il suppose de vastes connaissances dans les arts et dans les sciences. Lami, pour le composer, avait conféré avec les savants de tous les ordres et avec les plus habiles artistes. Il l'avait copié jusqu'à trois ou quatre fois de sa propre main, quoiqu'il contienne plus de 1,560 colonnes in-fol.; aussi le regarde-t-on comme l'ouvrage le plus complet, le plus curieux et le plus exact que nous ayons en ce genre. L'auteur, qui y attachait une grande importance, n'eut pas la satisfaction de le voir paraître au jour; mais il trouva un digne et savant éditeur dans la personne du P. Desmolets, qui l'orna de la Vie du P. Lami. Parmi les nombreux manuscrits qu'il laissa, on distinguait surtout une Histoire latine de la théologie scolastique, où les théologiens de cette classe, dont il avait eu tant à se plaindre à Angers, étaient peu ménagés. On a un *Eloge du P. Lami*, par M. Pôté, ex-professeur de mathématiques à l'école centrale de la Sarthe, le Mans, 1816, in-8°. T—D.

LAMI (JEAN), célèbre littérateur, et antiquaire italien, naquit en 1697, dans le village de Santa-Croce, entre Pise et Florence. Après avoir fait ses premières études à Florence et à Padoue, et s'être vu forcé de les interrompre pour rétablir sa santé presque détruite par l'excès du travail, il alla les terminer à l'université de Pise. Il devint bientôt l'ami des professeurs les plus célèbres; mais son enthousiasme pour le professeur Fabruci en fit le chef du parti des lamistes contre les averanistes qui soutenaient la supériorité du professeur Joseph Averani. Quoique Lami se fût toujours exercé dans la poésie latine et italienne au point d'improviser avec autant de facilité dans l'une que dans l'autre langue, il n'abandonna jamais des travaux plus graves et plus instructifs. A vingt ans, il fut reçu docteur en droit; mais il ne tarda pas à quitter l'étude des lois pour celle de la littérature et de l'érudition. L'exemple et les conseils de son ami A.-M. Salvini l'engagèrent, à Florence, à s'occuper des langues savantes, et surtout du grec; il apprit aussi l'hébreu, l'espagnol, le français et l'allemand. De tous les anciens classiques celui qu'il analysa le plus, ce fut Platon : la lecture des œuvres de ce philosophe et de ses sectateurs le conduisit à l'examen de celles des Pères de l'Église; ce qui lui donna beaucoup de moyens pour connaître et saisir le véritable esprit de quelques doctrines de ces premiers écrivains du christianisme. En 1727, le P. Caracciolo, théatin, et l'abbé Guido Grandi, le firent nommer, à Gènes, bibliothécaire de Jean-Luc Pallavicini, qui, peu de temps après, l'emmena avec lui en Allemagne. Il parcourut ensuite la Lombardie, la France, la Hollande, la Suisse, fit connaissance avec les savants les plus distingués de ces diverses contrées, et se lia particulièrement à Paris, avec les PP. Montfaucon et Banduri. Partout il visitait les bibliothèques, recherchait les antiquités, et ne laissait rien échapp-

per de ce qui pouvait exercer sa passion et sa critique. Après son retour à Florence, en 1752, il concourut en vain pour une chaire à l'université de Pise; mais il en obtint une d'histoire ecclésiastique à Florence, et fut en même temps nommé bibliothécaire de la *Riccardiana*. Ce fut alors qu'il eut de vives querelles à soutenir avec divers théologiens. Lami voulut prouver, contre Leclerc et ses partisans, que la Trinité des apôtres et des chrétiens n'était pas celle des Égyptiens et des Platoniciens; et que les apôtres, et même St-Jean l'évangéliste, ne connaissaient pas la philosophie des Grecs, et surtout celle de Platon. On en conclut qu'il les traitait d'ignorants; ce que ses adversaires ne purent lui pardonner. L'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Florence lui doit beaucoup, par le nombre prodigieux de pièces inédites qu'il a mises au jour. Il donna les *Vies* de divers personnages peu ou point connus, et qui méritaient de l'être; il commenta les ouvrages de plusieurs autres; l'histoire de Toscane acquit par lui plus de certitude dans les faits et plus d'exactitude dans les époques. C'est le sujet de ses *Deliciae eruditorum*. Lami entreprit en même temps la collection des œuvres de Jean Meursius, qu'il rendit plus intéressante par ses additions et par ses préfaces. L'universalité de ses connaissances lui fit un nom parmi les savants les plus distingués de l'Europe. En Allemagne, Brucker écrivait son éloge; cependant en Italie, il était persécuté par les jésuites: ils le dénoncèrent à la famille des marquis Riccardi, ses protecteurs, et à l'empereur François 1^{er} qui l'avait nommé son théologien consultant. On l'accusait d'irréligion et d'immoralité: d'irréligion, parce qu'il contestait l'authenticité du *Santo Volto* de Lucques et d'autres images qui étaient l'objet de la vénération du peuple; d'immoralité, parce qu'il attaquait la doctrine des jésuites. La querelle devint générale; et la Toscane, depuis 1757, fut partagée entre les amis de la philosophie et les disciples de Loyola. Malgré cette guerre acharnée et les manœuvres du parti contraire, les Mécènes de Lami continuèrent de le protéger, et il ne cessa de publier de nouveaux ouvrages, tant pour éclairer le public que pour soutenir ses opinions. Celui qui lui fit le plus d'honneur et qui lui suscita le plus de contradicteurs, fut ses *Nouvelles littéraires*, feuille périodique qu'il faut distinguer parmi tant d'autres écrits de ce genre qui, pour l'ordinaire, ne sont que l'écho de la satire ou de l'adulation. Ce journal parut à Florence, depuis 1740 jusqu'à 1770. Pendant les deux premières années, Lami eut pour collaborateurs J.-P. Gentili, A.-F. Gori et J. Targioni; mais dans la suite ce fut lui seul qui en supporta toute la charge. Malgré l'impartialité dont Lami prétendait faire profession, il ne mit pas toujours une juste mesure dans ses critiques; aussi se trouvait-il sans cesse en butte à la mauvaise humeur d'une foule d'auteurs mécontents. Attaqué de toutes parts, il répondit à quelques-uns; il dé-

daigna de le faire à l'égard du plus grand nombre: il aurait mieux fait de ne répondre à personne. En même temps on n'épargna rien pour prévenir le gouvernement contre lui, et l'on alla jusqu'à faire saisir la presse que Lami avait dans sa maison; mais il triompha de toutes ces tracasseries. Quoique sans fortune, il ne rechercha point de protecteurs; ils auraient pu contrarier l'indépendance de son caractère: il évita, par le même motif, de contracter des amitiés: « Ce serait, disait-il, des entraves qui m'empêcheraient de parler librement. » Occupé de ses livres, de ses études et de ses recherches, il s'embarassait peu de paraître bizarre, capricieux; on l'accusa même d'un grain de folie, et il dit lui-même (*Dialoghi d'Aniceto Nemesio*) qu'il n'était point fâché de passer pour fou, pourvu que les autres hommes ne le fussent pas moins que lui. La mort le surprit assis dans son lit, un livre sur les genoux, le 6 février 1770. Il légua une portion de son bien aux pauvres, et ses livres grecs à l'université de Florence. Son corps fut transporté dans l'église de Santa-Croce, où on lui éleva un monument. Voici ses principaux ouvrages: 1^o *De rectâ patrum Nicæorum fide dissertatio*, Venise, 1750, in-4^o; Florence, 1770, in-4^o; 2^o *De rectâ christianorum in eo quod mysterium divine Trinitatis adinet sententiâ, libri 6*, Florence, 1753, in-4^o; 3^o *De eruditione apostolorum liber singularis*, Florence, 1758, in-8^o; le même, corrigé et augmenté; *ibid.*, 1766, 2 vol. in-4^o; 4^o *Deliciae eruditorum, seu veterum anecdoton opusculorum collectanea*, Florence, 18 vol. in-8^o, publiés de 1756 à 1769; 5^o *Jo. Meursii opera*, Florence, 1740, etc., 12 vol. in-fol. Outre plusieurs préfaces et beaucoup de notes dont Lami a enrichi cette collection, on y trouve plusieurs mémoires, parmi lesquels on distingue celui qu'il a écrit contre J.-B. Vico, sur l'origine des lois romaines. Lami avait déjà publié, en 1746, l'*Historia danica* du même Meursius, revue par J. Gram, et dont les six derniers livres étaient jusqu'alors demeurés inédits; 6^o *Mémorabilia Itatorum eruditione præstantium, quibus vertens sæculum gloriatur*, Florence, 2 tomes in-8^o, 1742 et 1747. Parmi ce recueil de vies, il y en a vingt-six qui sont de Lami; il y joignit, en 1748, un troisième volume qui contient la vie de Richard-Romulus Riccardi; 7^o *Novelle letterarie*, Florence, de 1740 à 1770, 50 vol. in-4^o; 8^o *Dialoghi d'Aniceto Nemesio, in difesa e confutazione delle stolte e indegne lettere*, etc. Roveredo, 1742, in-fol. Cet ouvrage était principalement dirigé contre Leone Pascoli et le jésuite Lagomarsini, qui venaient de publier six lettres sous le nom d'*Atromo Trascomaco, contro un certo Gio. Lami, dottore da Sta-Croce* (c'est-à-dire de l'alphabet) (1). 9^o *Memorie per servire alla vita del P. Ab. D. Guido*

(1) Les Italiens appellent quelquefois l'alphabet *Santa-Croce*, comme le peuple dit en France, la *Croix de par Dieu*; ce nom faisait aussi allusion au village dans lequel Lami avait pris naissance.

Grandi, etc., Massa, 1742, in-4°; 10° *Catalogus codicum Mss qui in bibliotheca Riccardiana Florentina adservantur*, Livourne, 1756, in-fol. Il avait déjà donné, en 1745 et 1746, deux décades d'un catalogue des manuscrits de Florence; 11° *Sanctæ Ecclesiæ Florentinæ monumenta*, etc., Florence, 1758, 5 tomes in-fol. 12° *Lezioni d'antichità toscane*, Florence, 1766, 2 vol. in-4°; 13° une traduction italienne du *Télémaque*, 1750; 14° outre un poëme latin en 2 livres sur la naissance du dauphin (Paris, 1729), il publia aussi quelques poésies italiennes : *Applausi poeticiper le nozze del march. V. M. Riccardi*, etc., Florence, 1755, in-fol.; mais ses poésies les plus intéressantes sont : 1° *IPifferi di montagna, che andarono per sonare, e furono sonati, satira in terza rima di Cesellio Filomastige*, Leyde, 1758, in-8°. Cette satire est dirigée contre les jésuites; on en fit plusieurs éditions. 2° *M. Timoleonis adversus improbos litterarum osoros Menippea I*, Londres, 1758, in-4°; 3° *Adversus, Mulonium Lycoresten, Menippea II*, ibid., 1742, in-4°. Ces deux satires latines furent aussi réimprimées plusieurs fois; elles étaient dirigées principalement contre le jésuite Cordara, qui, sous le nom de *Lucio Settano figlio di Quinto*, venait de publier cinq satires contre Lami (*voy. CORDARA*). 4° On publia, après la mort de l'auteur : *Chronologia virorum eruditione præstantium, qui à mundo condito ad ann. Chr. MD floruerunt*, Florence, 1770, in-8°. Il parut aussi sous le nom de Lami, en 1774, en Florence, les *Delizie de' dotti e degli eruditi*, in-4°. Cet ouvrage n'a point été achevé; mais tel qu'il est, on voit assez qu'il n'est pas de Lami. Nous avons omis plusieurs dissertations latines et italiennes sur des sujets d'érudition sacrée et profane, comme sur les cistes mystiques, sur les serpents sacrés, etc. Plusieurs autres de ses ouvrages inédits sont conservés à la bibliothèque Riccardiana. C'est là que se trouvent aussi les quarante volumes de lettres qui composent sa correspondance avec les hommes les plus savants de son temps. Lami avait commencé à écrire, sur sa propre vie et sur ses ouvrages, des Mémoires qui sont insérés dans le tome 15 des *Deliciae eruditorum*. On trouve son Éloge parmi les *Elogi degli uomini illustri Toscani*, vol. 4, p. 740, dans le *Magazzino Toscano*, part. 2, tom. 1^{er}, etc. Un éloge plus étendu a été publié par l'abbé François Fontani, bibliothécaire de la Riccardiana, Florence, 1789, in-4°. S—1.

LAMI (PIERRE-REMY CRUSOLE, dit), littérateur, né à Paris le 50 juillet 1798, mort à St-Mandé le 17 juillet 1852, a publié : 1° *Éloge de Montesquieu*, discours auquel l'Académie française a accordé une mention honorable dans sa séance du 25 août 1816, Paris, 1816, in-8°. L'analyse de l'*Esprit des lois*, suivant le rapport de Suard, y est surtout traitée d'une manière qui annonce de l'esprit, des lumières et de bonnes études; mais l'auteur a mérité quelque reproche en énon-

çant des opinions exagérées et quelques idées inconvenantes qu'un écrivain sage ne devait pas se permettre. 2° *Notice sur les traductions de deux ouvrages de M. le comte Destutt de Tracy*, Paris, 1818, in-8°; 3° *Éloge de Clémence, ou Épitre* (en vers) à Fénelon, Paris, 1819, in-8°; 4° *Institution du jury en France, ou Épitre* (en vers) à Montesquieu, Paris, 1819, in-8°; 5° *Observations sur la tragédie romantique*, lues à l'athénée royal de Paris le 16 avril 1824, Paris, 1824, in-8°; 6° *Résumé de l'histoire du Danemarck*, Paris, 1824; 2^e édition, revue, 1825, in-18; 7° *Résumé de l'histoire de Picardie*, Paris, 1825, in-18. Z.

LAMILLETIÈRE (THÉOPHILE BRACHET DE), issu d'une ancienne famille de magistrature, entra d'abord dans la carrière de ses ancêtres, qu'il quitta pour se livrer à l'étude de la controverse. Son zèle pour le protestantisme le fit députer en 1620, par le consistoire de Paris, à l'assemblée de la Rochelle; il contribua beaucoup à faire décider la guerre contre le gouvernement, et fut envoyé en Hollande pour y solliciter des secours. Arrêté en 1627, il fut traduit devant la chambre mi-partie de Toulouse, condamné à la peine capitale qu'il aurait subie si les Rochelois n'avaient menacé d'user de représailles envers Figuières, parent du P. Joseph, qui était entre leurs mains. Affligé des divisions qui déchiraient le sein de la réforme, il s'occupa d'en réunir les différents partis et procura à cet effet des conférences entre les principaux chefs, qui n'eurent aucun résultat. Ses perplexités croissant à mesure que les divisions se multipliaient, il conçut de la défiance sur la religion dont il avait jusque-là épousé la cause avec tant de chaleur. Le consistoire de Charenton, voyant qu'il songeait à quitter la réforme, lança contre lui, en 1642, une sentence d'excommunication, ce qui le décida à se déclarer ouvertement catholique : il fit abjuration en 1645, et il soutint cette démarche par des écrits véhéments contre ses anciens coreligionnaires, qui, de leur côté, ne l'épargnèrent pas. Grotius cependant loua sa piété, son zèle pour la concorde, son habileté dans les matières de controverse. Costar en parla fort avantageusement, et il dit qu'il était devenu aussi sincèrement catholique qu'il avait été calviniste, que son changement n'avait eu d'autre cause que les divisions scandaleuses de la réforme. Il était de la société des savants qui s'assemblaient chez l'abbé de Marolles, et cet abbé l'en représente comme un des plus estimables membres. Lamilletière mourut en 1665. Le projet de réunir les catholiques et les protestants l'avait occupé très-sérieusement. On assure qu'il avait dépensé quarante mille francs pour l'impression de ses écrits publiés dans cette vue. Voici les titres des principaux : 1° *Epistola ad card. Richel. de universi orbis christiani concordia per ipsum cardinalem constituenda*, 1634, in-8°; 2° *Christianæ concordia inter catholicos et evangelistas in omnibus controversiis concilium*, 1656.

Cet ouvrage ayant été attaqué par Dumoulin et par Daillé, l'auteur leur répondit par le suivant.

3^o *Le Moyen de la paix chrétienne est la réunion des catholiques et des évangelistes sur les différends de religion*, 1637, in-8^o. L'ouvrage ayant été dénoncé à la faculté de théologie, à l'instigation du P. Joseph, Lamilletière fit échouer la dénonciation par ses mémoires justificatifs. Le syndic Chapelas en fit paraître une censure, mais ce fut de son propre chef. 4^o *Le Pacifique véritable*, 1644. Cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne, quoiqu'il eût été approuvé par le docteur Flavigny, qui fut exclu des assemblées de la faculté pendant plusieurs années pour n'avoir pas voulu rétracter son approbation. L'auteur y avançait que, dans le sacrement de pénitence, la satisfaction doit précéder l'absolution, « que nous n'avons le jugement irréfutable de l'Église que dans le concile universel où se montre le consentement unanime de l'Église. » Cette dernière proposition fut censurée comme téméraire, injurieuse à l'Église et hérétique, en ce qu'elle n'attribue l'infailibilité à l'Église universelle que dans le seul temps qu'elle est assemblée en concile œcuménique. Une seconde proposition condamnée par la censure suppose qu'il y a eu un temps où l'Église ne connaissait pas l'usage légitime du sacrement de pénitence. L'auteur du *Pacifique*, qui était encore de la religion prétendue réformée, voulant se signaler dans la dispute causée par le livre de la *Fréquente communion*, soutint que la pénitence devait être absolument publique, que la confession devait l'être aussi, que l'absolution ne pouvait être véritable que le pénitent n'eût accompli la satisfaction. D'un autre côté, il passait dans une extrémité opposée, avançant que tous les fidèles qui sont en état de justice peuvent et doivent communier tous les jours. Arnauld, dont il prétendait reproduire les discours, désavoua ces opinions dans une lettre aux prêtres approbateurs, et fit voir qu'il avait tenu un juste milieu entre les relâchements des casuistes et les maximes outrées de Lamilletière. 5^o *La victoire de la vérité, pour la paix de l'Église, pour convier le roi de la Grande-Bretagne d'embrasser la foi catholique*, Paris, 1651, in-8^o, ouvrage dédié au roi d'Angleterre Charles II, alors réfugié en France.

T—D.

LAMIOT (LOUIS-MARIE), missionnaire français, né dans le diocèse d'Arras vers 1765, fut admis en 1787 dans la congrégation de St-Lazare. Après avoir été ordonné diacre, il s'embarqua pour la Chine en 1789, avec deux autres missionnaires (Clet et Pené). Arrivé à Macao, il reçut l'ordre de prêtrise, se rendit à Canton et ensuite à Pékin, où il fut chargé de la direction d'un séminaire. Il y était aussi interprète du gouvernement pour les langues d'Europe et professeur de mathématiques. Il résida longtemps dans cette ville; mais en 1819, soupçonné d'avoir des relations avec le P. Clet, qui venait d'être arrêté dans la province

de Ho-Nan, où il prêchait l'Évangile, et transféré dans le Hou-Pé, Lamiot y fut conduit également afin d'être confronté avec lui. Parvenu auprès de son confrère, il lui administra le viatique dans la prison, où ce généreux missionnaire fut étranglé le 17 février 1820. Quant à Lamiot, le tribunal, après l'avoir livré plusieurs fois aux bourreaux, ne trouva pas contre lui de charges suffisantes pour une condamnation, et ordonna qu'il fût expulsé de l'empire. On le conduisit à Canton, seul port de la Chine dont l'entrée fût ouverte aux étrangers; mais bientôt, ayant pu se rendre à Macao, il y jouit de quelque tranquillité, fonda un collège dans cette ville, et y mourut le 5 juin 1851.

P—RT.

LAMIRAL (DOMINIQUE HARCOUT), voyageur français, était né à Lyon, vers 1750. Ses parents, peu aisés, le firent instruire autant qu'il fut en leur pouvoir; ils le destinaient au commerce des fabriques. Lamiral s'engagea dans le régiment de Provence: il était en garnison au Havre lorsque son talent pour le dessin des plans et sa belle écriture le firent connaître de M. Eyriès, lieutenant de vaisseau et de port, qui acheta son congé et le prit pour secrétaire. A la conquête du Sénégal par les Français, en 1779, M. Eyriès avait été nommé, par le roi, commandant et administrateur de cet établissement: Lamiral alla auprès de lui comme agent de la compagnie de la Guyane en Afrique. M. Eyriès quitta ce pays en 1781, pour aller servir en Espagne. Lamiral y resta, revint en Europe après la paix de 1785, dissipa l'argent qu'il avait gagné au Sénégal, y retourna en 1785, comme agent de la compagnie qui en avait obtenu le commerce exclusif, et, cette fois, fit par eau le voyage de Galam. La compagnie, mécontente de sa conduite, le rappela en 1787. Après avoir couru bien loin après la fortune, Lamiral sembla un instant avoir fixé ses faveurs, qui lui étaient nécessaires pour satisfaire son caractère prodigue; mais elle ne lui sourit un instant que pour l'abandonner sans retour. Il fut arrêté durant le règne de la terreur, obtint, en sortant de prison, un petit emploi dans un bureau, et mourut en septembre 1795. On a de lui: 1^o *L'Afrique et le peuple africain* (sic), considérés sous tous leurs rapports avec notre commerce et nos colonies, etc., Paris, 1789, 1 vol. in-8^o, avec 6 fig. et une carte. La composition de ce livre est bizarre; l'auteur suppose qu'il est chargé de présenter aux états généraux les doléances des habitants du Sénégal contre la compagnie privilégiée qui fut ensuite dissoute en 1791. La pétition, un peu longue, et remplie d'invectives contre ce corps, ainsi que contre la société des noirs, est suivie de notes qui contiennent le résultat des observations de l'auteur. Cet ouvrage est intéressant à cause du grand nombre de faits nouveaux qu'il contient. La relation du voyage de Galam offre surtout des particularités curieuses. Le livre est terminé par des avis adressés à ceux qui

font le commerce du Sénégal. 2^o *Mémoire sur le Sénégal*, Paris, 1791, in-4^o, traitant de l'administration et du commerce de ce pays. E—s.

LAMMA (AUGUSTIN), peintre, né à Venise, vers 1636, reçut les leçons d'Antoine Colza, élève du Bourguignon. Il est compté parmi les meilleurs peintres de batailles qu'ait possédés l'Italie. Toutes les galeries un peu riches de ce pays renferment quelques tableaux de Lamma. Le plus renommé est celui qu'on voit dans le cabinet de la famille Curti, à Venise, et qui représente le *Siège de Vienne par les Turcs*. Il est peint, suivant l'habitude de Lamma, dans la manière de Mathieu Stom. Cet artiste vivait encore en 1696, ainsi qu'on le voit par la date de plusieurs des ouvrages qu'il a exécutés à cette époque. P—s.

LAMOIGNON (CHARLES DE), seigneur de Baviile, né le 1^{er} juin 1514, d'une ancienne famille du Nivernais, distinguée dans les armes depuis le 15^e siècle, fut le premier de son nom qui entra dans la magistrature; il étudia en droit à Ferrare, sous le savant Alciat. Il parut avec éclat dans le barreau de Paris, et fut successivement conseiller à la table de marbre et au parlement, maître des requêtes et conseiller d'État. Il était désigné pour remplacer, en cas de mort, le chancelier de l'Hôpital, lorsqu'il mourut lui-même en novembre 1572, âgé de 59 ans, après avoir eu vingt enfants de Charlotte de Besançon sa femme. — Son troisième fils, Pierre DE LAMOIGNON, était un prodige de science dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de douze ou treize ans, il composa en vers latins, sur les malheurs de la France, deux poèmes qu'il traduisit lui-même en vers grecs : ces poèmes, intitulés *Deploratio calamitatum Galliae*, parurent imprimés en 1570. Consumé par l'étude et le travail, il mourut de vieillesse à 29 ans (le 14 août 1584), sans avoir eu ni jeunesse ni enfance. Baillet l'a mis au rang des enfants célèbres. — Chrétien DE LAMOIGNON, dixième fils de Charles, né en 1567, étudia le droit sous Cujas, pour lequel il conserva toujours le plus grand respect, bien qu'il blâmât fort les mœurs corrompues de ce savant jurisconsulte. Il devint conseiller au parlement, en 1595, puis président aux enquêtes, place qu'il fut obligé de quitter à cause de la médiocrité de sa fortune, pour passer à la grand'-chambre, en qualité de simple conseiller. Le cardinal de Richelieu qui le protégeait, quoique Lamoignon se fût donné beaucoup de mouvement en faveur de Marillac, le fit nommer président à mortier, en 1655. Son fils le peint au milieu de sa famille et dans l'exercice de ses fonctions, comme un père tendre, un juge incorruptible, un magistrat studieux, un homme aimable et bienfaisant, un maître indulgent, un digne époux, l'ami de ses enfants, compagnon de leurs jeux comme de leurs travaux. Jusqu'au temps où Lamoignon devint président à mortier, il n'avait jamais eu qu'un laquais pour lui et pour sa femme : à cette époque il en eut deux. Lorsqu'il

eut recueilli la riche succession de son beau-père, il augmenta beaucoup ses aumônes, mais très-peu sa dépense. Il mourut le 28 janvier 1636. T—D.

LAMOIGNON (GUILLAUME DE), premier président du parlement de Paris, né en 1617, était le deuxième fils de Chrétien de Lamoignon de Baviile. Dans son oraison funèbre, Fléchier dépeint la famille de Lamoignon comme une de celles « où l'on ne semble naître que pour exercer la « justice et la charité; où la vertu se communi- « que avec le sang, s'entretient par les bons con- « seils, s'excite par les grands exemples. » C'était parmi les enfants des Lamoignon un devoir héréditaire de piété filiale d'écrire la vie de leur père, et de continuer ainsi des annales qui devenaient des leçons domestiques pour chaque génération (1). Guillaume de Lamoignon perdit son père assez jeune; il conserva plus longtemps sa mère, dont la mort fut honorée par un hommage populaire qui vaut mieux que toutes les pompes de la vanité. Elle avait témoigné le désir d'être inhumée aux Récollets de St-Denis. Les pauvres de sa paroisse résolurent de s'y opposer : ils enlevèrent presque furtivement le corps de leur bienfaitrice et le portèrent dans le caveau de la famille (2). Le jeune Lamoignon, dont l'éducation fut perfectionnée par les leçons et les conseils de Jérôme Bignon, occupa pendant près de dix ans une charge de conseiller au parlement, et fut nommé maître des requêtes en 1644. Il se distingua tellement dans cette place, que Fléchier a cru devoir consacrer dans son oraison funèbre l'éloge d'un rapport important fait au conseil par ce savant magistrat, et l'estime conçue pour lui par le jeune roi, qui disait : « Je n'entends « bien que les affaires que M. de Lamoignon rap- « porte. » Guillaume de Lamoignon devait naturellement succéder à son père dans la charge de président à mortier : des intérêts de famille y mirent obstacle. En 1658, il n'était encore que maître des requêtes, lorsque la mort de M. de Bellière laissa vacante la première place du parlement. Un premier président à Paris était pour la cour le magistrat le plus important du royaume. On le voulait dévoué; mais il fallait qu'il fût respecté de son corps par l'ascendant de ses lumières et de ses qualités personnelles. Plusieurs ministres à la tête des affaires disposaient alors des grandes places, Fouquet, Letellier, Colbert, et surtout le cardinal Mazarin. Guillaume de Lamoignon était estimé de tous; néanmoins des ménagements et des intrigues de cour durent faire suspendre sa nomination. Le roi était sur le point de partir pour sa première campagne; le cardinal gagna du temps : tout ce qu'il put faire, ce fut

(1) M. de Malesherbes possédait les dernières pages de ce recueil précieux : on pense que la révolution l'a anéanti.

(2) La sépulture des Lamoignon était dans l'église St-Leu. Guillaume fit faire à sa mère un monument par le célèbre Girardon, et composa son épitaphe.

de procurer à son protégé le brevet de président à mortier. Au retour de la campagne, les difficultés se trouvèrent aplanies; et Guillaume de Lamoignon fut reçu premier président le 2 octobre 1658. Il fut le premier à qui le roi adressa, en lui annonçant sa nomination, ces paroles si flatteuses qui ont été tant répétées depuis : « Si j'avais connu un plus homme de bien, et un « plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Ce choix fut pleinement justifié. Fouquet cependant ne tarda pas à se brouiller avec Lamoignon. Les profusions excessives, le luxe scandaleux, les exigences, les prétentions ridicules du surintendant procureur général, fatiguaient à l'excès le premier président. Fouquet aspirait à la dignité de chancelier; il voulait que Lamoignon la lui cédât en cas qu'on la lui offrit. Cette proposition extravagante et d'autres encore du même genre refroidirent d'abord l'amitié, provoquèrent des résistances, et amenèrent enfin une rupture presque ouverte. Ce qu'il y eut de plus pénible pour Lamoignon, ce fut d'être nommé président de la chambre de justice qui devait prononcer sur le sort de Fouquet, tombé nouvellement dans une disgrâce complète. Il assista aux premières séances, fit donner un conseil à l'accusé; mais il eut à essayer des persécutions qui rendirent sa position extrêmement difficile. Colbert, qui haïssait le surintendant, demandait les mesures les plus rigoureuses. Il voulait savoir ce que pensait le premier président : « Un juge, répondit celui-ci, « ne donne son avis qu'une fois et sur les fleurs « de lis. » Cette fermeté le brouilla avec le ministre. D'un autre côté, le roi, courroucé au dernier point contre Fouquet, s'ennuyait des lenteurs de la procédure; il voulait qu'on nommât pour rapporteurs deux magistrats que madame Fouquet la mère avait recusés. Lamoignon résistait; il alla jusqu'à offrir sa démission : mais il fallut obéir. Cependant on sentit à la cour combien était fautive et désagréable la position où se trouvait le premier président. On nomma le chancelier Séguier pour présider la chambre en l'absence de Lamoignon. Ces absences devinrent fréquentes, au point qu'il s'en retira absolument, malgré toutes les instances de Colbert pour l'y faire rentrer. Il se trouva trop heureux de ne pas être le juge de celui qui avait été autrefois son ami, qu'au fond il trouvait coupable, mais qu'il voyait menacé de condamnations qui répugnaient aux dispositions naturelles de la loi. Il répondait à ses amis, qui le pressaient de reprendre sa place à la chambre : *Lavavi manus meas; quomodo inquinabo eas?* On connaît trop dans les annales judiciaires les célèbres conférences sur les ordonnances de 1667 et de 1670, et la part glorieuse qu'y prit le premier président Lamoignon, pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici avec quelque étendue. On n'oubliera pas que ce fut lui qui obtint un conseil pour l'accusé dans plusieurs cas, ainsi qu'il l'avait déjà pratiqué dans le procès de

Fouquet (*voy.* le procès-verbal de l'ordonnance de 1670) : mais on n'est pas aussi instruit des ressorts secrets qui occasionnèrent ces conférences, et nous croyons utile d'en dire ici quelques mots. Colbert aspirait à la place de chancelier. Dans cet espoir, il avait résolu avec le conseiller d'état Pussort, son oncle et son protégé, d'opérer une grande réforme dans la procédure civile et criminelle; mais il avait été convenu que ce projet resterait secret entre eux, et que le parlement n'en serait instruit qu'au moment où le roi ferait enregistrer les ordonnances en lit de justice. Le premier président fut informé de cette menée, et se promit de la déjouer. Comme il méditait lui-même une réforme bien plus importante dans le corps même de la législation, réforme dont il nous a laissés des aperçus dans l'ouvrage qu'on appelle les *Arrêtés de Lamoignon*, il alla communiquer son dessein au roi, sans paraître instruit de celui de l'oncle et du neveu. Le roi lui dit : « M. Colbert emploie actuellement M. Pussort à « ce travail; voyez M. Colbert, et concertez-vous « ensemble. » La communication que le premier président fit à Colbert en vertu de l'ordre du roi dévoila tout le mystère, et mit les auteurs du projet dans la nécessité de faire connaître leur travail au parlement. Ainsi s'établirent ces conférences, où il ne fallut pas moins que la sagesse, les lumières et la fermeté des Lamoignon, des Bignon, des Talon, pour résister aux volontés absolues de l'impérieux Pussort, aussi tranchant et aussi despotique que le ministre son neveu. Cette réformation donna lieu à Lamoignon de déployer son caractère d'une manière non moins estimable. Le parlement en général voyait ce projet de mauvais œil. La *cohue des enquêtes*, ainsi que l'appelait le coadjuteur, se préparait à des résistances dont elle croyait que la cour serait fort embarrassée; celle-ci au contraire n'attendait qu'une fausse démarche du parlement, afin d'être autorisée à la suppression de la cinquième chambre. On insinua au premier président qu'il fallait aigrir les esprits, au lieu de les calmer. On alla, dit-on, jusqu'à lui offrir une gratification de deux cent mille francs s'il réussissait. Lamoignon ne balança pas à sacrifier ses propres intérêts, même ceux de sa popularité, au salut de sa compagnie. Il ne craignit point de s'exposer au soupçon d'être momentanément du parti de la cour : il calma la chaleur des oppositions en ouvrant les yeux de tous ses collègues sur leurs véritables intérêts; et la malveillance du ministère fut pleinement déconcertée. Fléchié par avoir connu ce secret d'Etat, lorsqu'il dit : « Que ne puis-je « vous faire voir, du moins en éloignement, des « espérances rejetées quand elles ont pu l'engager à quelque basse complaisance; des reproches soutenus constamment, quand il a eu pour « lui le témoignage de sa conscience, sa propre « réputation sacrifiée au bien public! Ici, messieurs, mon silence le loue plus que mes paro-

« les ; il vous paraît sans doute plus grand par les « actions que je ne dis pas, que par celles que « j'ai dites. La postérité les verra quand le temps « qui dévore tout aura rongé les voiles qui les « couvrent, et qu'il ne restera plus d'intérêt que « la vérité. » Cette indifférence de Lamoignon pour les faveurs de la cour, auxquelles il préférerait si hautement ses devoirs, n'avait pas peu contribué à refroidir l'attachement de Colbert, avec lequel il se trouvait souvent en opposition. Cependant rien n'altérait la douceur, la patience du premier président ; il disait à son fils : « Ne « nous vengeons jamais sur l'Etat du chagrin que « les ministres nous donnent. » La division qui s'était élevée entre ces deux hommes célèbres, qui ne cessaient cependant point de s'estimer, éclata d'une manière fâcheuse dans une des circonstances les plus importantes, où Colbert reprocha vivement au président d'avoir ouvert l'avis du funeste système des emprunts (*voy. COLBERT*). Les événements ultérieurs ont décidé cette grande question, sur laquelle il est inutile d'insister ici davantage. Le premier président en discuta une autre avec le nonce du pape, et s'en tira avec honneur. La cour de Rome avait mis à l'index une thèse, après avoir établi l'indépendance du roi, on soutenait « que l'Eglise pouvait errer dans « son chef et dans ses membres, et que le concile « de Latran, en 1516, n'était pas œcuménique. » Le nonce se plaignait de ce que ces propositions semblaient détruire l'infaillibilité de l'Eglise, et rejeter l'exécution du concordat. Lamoignon amena doucement le nonce à reconnaître l'indépendance temporelle des rois. Il éluda le point de l'infaillibilité, « parce que, dit-il, je n'aurais pu « le faire sans l'expliquer d'une manière désagréable au nonce : c'est-à-dire qu'en refusant l'infaillibilité à la personne du pape, pour ne l'attribuer qu'à l'Eglise entière (1). » Quant au concile de Latran, le premier président assura le nonce qu'on observait en France le concordat aussi bien qu'à Rome, et qu'on ne souffrirait pas qu'il fût rien enseigné de contraire. On exhorta les docteurs à éviter certaines doctrines contentieuses qui ne serviraient qu'à exciter des brouileries. Ainsi tout fut apaisé pour le moment. Le nonce dit en sortant de cette conférence, « qu'il « n'avait plus qu'à changer en remerciements les « demandes qu'il était venu faire. » On doit au premier président de Lamoignon le célèbre arrêt qui abolit l'indécence et ridicule procédure du congrès (*voy. l'article suivant de Chrétien-François*). Il savait aussi soutenir avec noblesse et fermeté les droits du corps dont il était le chef. Dans un lit de justice tenu par le roi au commencement de son règne, le maître des cérémonies

(1) Cette question a été résolue depuis d'une manière plus précise dans la conférence avec l'évêque de Meaux et l'évêque de Tournai, lors de l'assemblée de 1682; conférence écrite en latin par M. de Fénelon, et rapportée dans les Nouveaux Opuscules de Fleury.

se présentant pour saluer le parlement après les évêques, le premier président lui dit : « Sain- « tot, la cour ne reçoit point vos civilités. — Je « l'appelle *monsieur Saintot*, dit Louis XIV. — « Sire, reprend le magistrat, votre bonté vous « dispense quelquefois de parler en maître; mais « votre parlement doit toujours vous faire parler « en roi. » Rien ne pouvait être ajouté à la gloire de Lamoignon que le titre de chancelier; l'estime publique l'y appelait. Il en jugeait lui-même autrement : « C'est un titre de royauté, disait-il; « mais le royaume est encore à conquérir. » Cette conquête, dans sa pensée, était sans doute le grand œuvre de la réformation judiciaire, dont il avait jeté les bases dans ses célèbres *arrêts* (1). Quoi qu'il en soit, le premier président préférait sa situation à des honneurs plus brillants. Respecté de son corps, où tout lui obéissait par l'ascendant de ses grandes qualités, vénéré du public, adoré de sa famille, rien ne manquait à son bonheur : sa santé n'avait jamais paru si pleine ni si ferme, lorsqu'une maladie, qu'on ne crut d'abord qu'une légère incommodité, l'emporta en quatre jours. Il mourut le 10 décembre 1677. Guillaume de Lamoignon ne fut pas seulement un grand magistrat, c'était un savant profond, et de plus un littérateur distingué. Ce fut lui qui obligea Boileau, par une espèce de défi, à composer le poème du *Lutrin*, où le poète déclare lui-même l'avoir peint sous le nom d'*Ariste*. Ses *Arrêts*, dont d'Aguesseau fait un si bel éloge, révèlent en lui non-seulement le jurisconsulte éclairé, mais encore le grand magistrat, dont les vues supérieures devançant l'esprit de son siècle et deviennent de salutaires révolutions. Le premier président avait écrit aussi les principaux événements de sa vie et de celle de son père. On y trouve, il est vrai, quelques expressions un peu après lorsqu'il parle de Colbert et de Pussort, mais ces traits ne tombent que sur leur caractère : il rend justice à leurs talents, et surtout au génie du ministre. Quand il parle de sa famille, et surtout de son père et de ses sœurs, c'est tout un autre style : il y règne une simplicité, une candeur, une sensibilité qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme, et qui excitent un nouveau genre d'admiration pour ce beau siècle, où les plus grands hommes se formaient dans les familles les plus vertueuses. Terminons cet article par les propres paroles du premier président, que Gaillard a pris soin de nous conserver, et qui, d'après sa judicieuse observation, font encore mieux l'éloge de l'écrivain que celui des personnes qu'il a voulu louer : « Je ne crois pas, dit Guillaume « de Lamoignon, que jamais mon père ait eu le « moindre mécontentement de mes sœurs; je ne « dis pas seulement en des choses considérables, « mais dans les moindres qu'on se puisse imagi-

(1) Ils ont été imprimés en 1702, in-4°, et réimprimés en 1781 et 1783 dans le même format.

« ner... Pour moi, quand je songe au temps où
 « j'ai goûté la douceur d'être auprès de lui avec
 « elles, je ne trouve pas que j'aie jamais eu de
 « joie en ma vie qui puisse entrer en comparaison
 « avec celle-là... J'étais fort attaché à lui du fond
 « de mon cœur, je l'aimais si passionnément, que
 « je n'avais besoin de consulter ni le respect ni
 « le devoir, ni autre chose que mon amour pour
 « faire ce qu'il pouvait désirer.... Je ne me sou-
 « viens pas de lui avoir jamais désobéi ou déplu,
 « ou même d'avoir manqué de lui plaire en ce
 « qui a dépendu de moi (1). » D—s.

LAMOIGNON (CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE), fils aîné
 du précédent, naquit à Paris le 26 juin 1644. Son
 père voulut être son premier maître, et ne se
 reposa sur personne de son éducation. Après sa
 rhétorique, qu'il fit avec le plus grand succès
 sous le P. Rapin, le jeune Lamoignon dirigea
 toute son application vers l'étude des lois, et
 trouva de grands secours, pour ce genre de tra-
 vail, dans les conférences des avocats que le pre-
 mier président réunissait chez lui. Celui-ci voulut
 que son fils parût d'abord au barreau comme
 simple avocat; et il lui en fit exercer le ministère
 pendant deux ans. Doué d'un goût très-pur, et
 plein des bons principes qu'il avait puisés dans
 l'étude des anciens, le jeune légiste ramena au
 palais la véritable éloquence judiciaire que la
 manie des citations et des faux-brillants en avait
 exilée. En 1666, il fut nommé conseiller au par-
 lement. Deux ans après, la peste s'étant déclarée
 à Soissons, on craignit pour Paris les progrès de
 la contagion, et M. de Lamoignon fut chargé du
 soin de prendre les mesures nécessaires pour en
 arrêter le cours. Tandis que les secours de la mé-

decine rassemblés à Soissons y combattaient le mal
 dans son foyer, il établit une ligne sanitaire qui
 intercepta soigneusement toute communication.
 Il avait écrit lui-même les détails de cette opéra-
 tion, si étrangère à la nature de ses fonctions ha-
 bituelles, et qui fut néanmoins couronnée d'un
 plein succès. Nommé maître des requêtes peu de
 temps après, il fut un des commissaires dont
 Louis XIV forma un conseil particulier, lorsque
 ce prince tint les sceaux après la mort du chan-
 celier Séguier. Une des places d'avocat général au
 parlement étant devenue vacante par la mort du
 fils du célèbre Bignon, elle fut donnée à M. de
 Lamoignon. Pendant vingt-cinq ans qu'il la remplit,
 il rendit à la magistrature et à la jurisprudence les
 services les plus importants; et si les éloquentes
 plaidoyers qu'il prononça ne sont point parvenus
 jusqu'à nous, l'histoire nous a du moins transmis
 les sentiments d'admiration qu'ils excitèrent.
 C'est à un plaidoyer prononcé dans la cause du
 marquis de Langey par ce magistrat célèbre, qui
 savait concilier les intérêts de la morale et de
 la société avec le respect dû aux lois consacrées
 par un long usage, que l'on doit l'abolition du
 congrès, épreuve bizarre, digne des siècles gros-
 siers qui l'avaient vue naître, mais qui s'était jus-
 qu'alors conservée. Ce fut d'après ses conclusions
 que l'arrêt d'abolition fut prononcé par M. le
 premier président, son père. Louis XIV avait songé
 à Lamoignon pour la place de premier président
 du parlement; et une méprise, peut-être même
 une intrigue, fit manquer à ce magistrat celle de
 procureur général, qui fut donnée à Labriffe :
 mais l'éclat avec lequel il exerçait les fonctions
 d'avocat général, son zèle et sa prédilection
 marquée pour ce ministère, le lui firent con-
 server encore huit ans après qu'il eut été fait
 président à mortier, en 1690. En 1707 seulement,
 affaibli par le travail excessif auquel il n'avait
 cessé de se livrer, il remit à son fils aîné cette
 dernière charge, et mourut le 7 août 1709. Chrétien-François de Lamoignon aimait et cultivait
 les lettres; et ses liaisons intimes avec plusieurs
 des grands génies de son siècle, principalement
 avec Bourdaloue, Boileau, Racine et Regnard, ont
 encore ajouté à sa célébrité. Il les réunissait à
 Bâville, où tout ce que la France avait d'illustre
 en hommes d'État, en magistrats, en poètes, en
 orateurs, venait rendre hommage, les uns à leur
 digne collègue, les autres à leur zélé protec-
 teur. C'est à lui qu'est adressée la sixième Épître
 de Boileau. Cette amitié dont il honorait les gens
 de lettres rend surprenant le refus qu'il fit d'être
 leur confrère à l'Académie française, lorsque cette
 société l'appela dans son sein. On n'en a jamais
 bien connu les motifs, et il paraît qu'on les igno-
 rait même dans sa famille. Boileau, dans sa lettre
 sur ce refus, ne nous en a pas appris davantage.
 Duclos a cherché à l'expliquer en disant qu'on
 avait voulu, par l'élection de M. de Lamoignon,
 exclure de l'Académie l'abbé de Chaulieu; et que

(1) Les Mémoires de St-Simon contiennent, sur le président de Lamoignon, une anecdote infâme qui a déjà été victorieusement réfutée, mais dont il est essentiel de parler encore. Il s'agit de la propriété de la terre de Courson, que ce caustique écrivain prétend avoir été dévolue à Guillaume de Lamoignon par suite d'une condamnation capitale que ce magistrat aurait provoquée contre le possesseur précédent, nommé Fargues. Il y a autant de mensonges que de mots dans ce récit. St-Simon fait de ce Fargues un gentilhomme décapité par arrêt du parlement pour avoir participé aux troubles de la Fronde. Fargues était un soldat parvenu au grade d'officier à force d'intrigues et de vols. Il avait été munitionnaire de l'armée royale, et fut convaincu de *pécuniait, larcins, fausseté, abus et malversations au fait de la four-niture de pain à la garnison d'Hesdin* (voy. l'article FARGUES, dans la *Biogr. univ.*), et en conséquence condamné à être pendu par sentence du tribunal d'Abbeville, érigé en commission le 27 mars 1665 (voy. toutes les pièces de cette affaire déposées dans les archives publiques, et copiées dans le *Journal des sa-vants*, mars 1781). Au reste, on voit que M. de Lamoignon ne put prendre aucune part à cette affaire, puisque ce misérable Fargues ne fut point jugé par le parlement. Quant à la possession de la terre de Courson, ce magistrat n'en fut revêtu qu'à cause de sa qualité de seigneur haut justicier, et en vertu de lettres patentes du 30 juillet 1667, par lesquelles le roi le subrogea en tous ses droits. St-Simon, en sa qualité de duc et pair, haïssait tous les gens de robe, qui disputaient à ces messieurs la préséance au parlement. Il ramassait sans discernement toutes les calomnies que l'on débitait sur les familles des anciens magistrats. Doué d'un certain talent d'écrire, et d'écrire d'un style mordant qui amuse les oisifs et les méchants, il ne s'est montré ici ni fort délicat ni fort adroit. Il débute par flétrir d'un profond mépris, à l'aide d'un grossier mensonge, l'origine de la famille Lamoignon; et dès lors le fiel coule de sa plume avec une merveilleuse et déplorable facilité. Au reste, il ne cite aucune preuve. La Place ne mérite pas plus de confiance en copiant cette anecdote, dans ses prétendues *Pièces intéressantes et peu connues*.

le prince de Conti, ami et protecteur de ce dernier, avait la parole du président qu'il ne se mettrait pas sur les rangs. En 1704, Chrétien-François de Lamoignon accepta une place à l'Académie des inscriptions, et présida cette assemblée l'année suivante. Nous terminerons l'histoire de sa vie par deux traits peu connus, et qui font le plus grand honneur à son caractère. Des personnes considérables à la cour, mais dont le nom est demeuré caché, confièrent à Lamoignon un dépôt de papiers importants. Le ministre en fut instruit, et un secrétaire d'État écrivit à ce magistrat que le roi voulait savoir ce que contenait le dépôt. Le président, mandé à la cour, supplia Louis XIV de l'entendre en particulier. Il lui avoua qu'il avait effectivement des papiers, mais qu'il ne s'en serait jamais chargé s'il eût su qu'ils contiennent quelque chose de contraire au service du roi et au bien de l'État : « Votre Majesté, ajouta-t-il, me refuserait son estime si j'étais capable d'en dire « davantage. » Louis XIV déclara qu'il était content de cet aveu. Le secrétaire d'État étant rentré et s'adressant au monarque, lui dit qu'il ne doutait pas que M. de Lamoignon ne lui eût rendu compte des papiers qu'il avait : « Vous me faites-« là une belle proposition, répondit le prince, « d'obliger un homme d'honneur à manquer à « son devoir. » Puis se tournant vers M. de Lamoignon : « Monsieur, ne vous dessaisissez de ces « papiers que suivant la loi qui vous a été impo-« sée par le dépôt. » Cette anecdote prouve la loyauté courageuse du président de Lamoignon ; en voici une autre qui honore son désintéressement. Denis Talon, son collègue quand il était avocat général, avait une pension de six mille francs. On proposa d'en donner une semblable à Lamoignon ; la chose en resta là. Six mois après, le roi lui dit : « Vous ne me parlez pas de votre « pension. — Sire, répondit M. de Lamoignon, « j'attends que je l'aie méritée. — A ce compte, « répliqua le monarque, je vous dois des arrê-« rages ! » Et la pension fut accordée sur-le-« champ, avec les quartiers échus depuis le jour où elle avait été proposée. On n'a imprimé du président de Lamoignon que sa *Lettre* sur la mort du P. Bourdaloue, à la fin du troisième volume du *Carême* de ce prédicateur. Il a aussi écrit la *Vie* de Guillaume de Lamoignon ; et sa piété filiale ne s'en tint pas là : non content de transmettre à ses enfants le récit des vertus de leur aïeul, il avait institué une fête de famille qui se célébrait tous les ans le jour de la naissance du premier président.

D—s.

LAMOIGNON DE BAVILLE (NICOLAS), frère du précédent et cinquième fils du premier président, était né en 1648, et fut destiné aussi à la magistrature. Reçu au barreau en 1666, il exerça, ainsi que son frère, la profession de simple avocat. En 1668, il plaida pour Girard van Opstal, sculpteur, une cause célèbre, où il eut un succès complet. Il s'agissait de savoir si cet artiste devait être

admis à demander, après l'an et jour d'une succession ouverte, le prix d'un monument qu'il avait exécuté, ainsi qu'un ouvrier qui réclame le salaire de ses journées ou de ses fournitures. Le jeune orateur démontra que son client professait un art libéral, qui devait l'élever au-dessus de la classe des simples artisans. L'académie de peinture et de sculpture témoigna sa reconnaissance à M. de Bâville en faisant imprimer son plaidoyer, et en lui offrant de faire faire son buste par Girardon, et son portrait par Champagne. Le célèbre Lebrun fut chargé de cette négociation. Le modeste orateur refusa ces honneurs, en priant l'Académie de les offrir au premier président son père, qu'on eut de la peine à déterminer. Ces deux beaux ouvrages ornaient le château de Courson. Le plaidoyer fut imprimé en 1668, in-4°. Le P. Vanière, dans son *Prædium rusticum*, a consacré cette anecdote (*Voy. les Mémoires de Trévoux*, de 1710, p. 694, et l'*errata* mis à la fin du mois de juin). Conseiller au parlement en 1670, puis maître des requêtes en 1673, Bâville suivit la carrière administrative, et obtint successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers, et enfin celle de Montpellier en 1688. Il resta dans celle-ci l'espace de trente-trois ans, sans revenir à la cour. Cette longue administration et les talents qu'il y déploya l'avaient fait surnommer le *roi du Languedoc*. La funeste époque de la révocation de l'édit de Nantes et la révolte des Cévennes ont donné à son nom une célébrité qui fut l'objet des éloges de ses contemporains, et qui a été un sujet de satire pour les écrivains du dernier siècle. Ces opinions si différentes ne sont peut-être pas exemptes d'exagération et d'injustice. Après avoir consulté les actes les plus importants de ce temps-là, nous pensons qu'il reste encore quelque chose à dire dans l'intérêt de la vérité (1). C'est de la connaissance exacte du caractère personnel et des circonstances environnantes que doit se former un tel jugement : « M. de Bâville, dit Rulhières, passait « dans ce temps-là pour un homme doux et mo-« déré. » Tout justifie ce jugement de l'auteur des *Éclaircissements*. Quant aux motifs extérieurs qui lui dictaient un dévouement sans bornes, l'amitié constante de Louvois pour ses parents, les grâces multipliées dont Louis XIV les avait comblés, cette ardeur de prosélytisme qui enflammait les esprits les plus sages à la voix du monarque, ne laissaient pas à M. de Bâville la liberté d'hésiter sur ses déterminations. Il avait d'illustres exemples à suivre. D'Aguesseau, le père du chan-

(1) Il ne peut entrer dans notre plan de retracer en détail ces événements déplorables, où l'intrigue et l'ambition, s'emparant d'une entreprise admirable en soi, trompèrent le monarque, persécutèrent les sujets, et préparèrent un siècle de dissensions et de calamités. Ce tableau affligeant a été tracé par une foule d'écrivains ; nous ne citerons, dans le nombre, que les *Mémoires* de Louis XIV, ceux de Noailles ; la *Vie* du maréchal de Villars, celle de d'Aguesseau par le chancelier son fils, et surtout les *Éclaircissements historiques* de Rulhières, un des écrits les plus remarquables dans le genre des recherches critiques.

celier, travaillait, dans cette même province du Languedoc, à la conversion des hérétiques, avec un zèle et une sagesse qui méritaient les plus heureux succès. Mais les moyens de douceur et de persuasion ne furent pas toujours laissés à la disposition des magistrats : des lois oppressives et cruelles les remplacèrent, et ce ne fut pas Bâville qui les proposa. C'est une justice que lui rend le chancelier d'Aguesseau dans la *Vie* de son père. « Je ne nommerai pas, dit-il, l'intendant qui en « donna la première idée. » Mais Rulhières le nomme : c'était Foucault, intendant du Béarn. Ces moyens de violence étaient d'abord la contrainte par le logement arbitraire de troupes et les excès qui en résultèrent, que l'on appela les *dragonades*, et ensuite la confiscation et les peines afflictives et infamantes appliquées aux relaps et aux fugitifs. Il est à remarquer que Bâville trouva toutes ces lois en vigueur dans les intendances où il fut appelé. En Poitou, il succéda à Marillac, qui venait d'être destitué pour en avoir porté trop loin l'exécution. En Languedoc, où il remplaça d'Aguesseau, il fut précédé par les troupes qu'on y avait demandées du temps même de son prédécesseur pour réprimer la révolte du Vivarais (voyez les *Mémoires de Noailles* et les *Eclaircissements*) : ainsi il ne lui resta d'autre ressource que de tâcher d'arrêter les progrès du mal. Dans l'impossibilité d'opposer une résistance qui eût ressemblé à de l'ingratitude ou qui eût pu être présentée comme un manque de respect, il fit en sorte que son obéissance n'eût pas une couleur de servilité, et prit en conséquence la seule mesure qui semblait concilier tous ses devoirs. « Elle « consistait, dit Rulhières, à employer la terreur « plus que les supplices. Il mettait en procès les « relaps et les fugitifs : aussitôt qu'ils témoi- « gnaient quelque repentir, il leur faisait grâce ; « et quand le repentir était tardif, il leur obte- « nait des lettres de réhabilitation. » Quelque idée que l'on se fasse d'un tel moyen pour sauver des victimes, il est impossible de ne pas applaudir au bien qui en résultait, et de ne pas supposer un sentiment généreux dans le magistrat qui savait éluder ainsi des ordres tyranniques. Cette supposition devient une certitude lorsqu'on jette les yeux sur une pièce authentique, que personne n'a citée, et qui a même échappé à l'attention de l'auteur des *Eclaircissements* : ce sont les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, que Bâville dressa en 1698, par ordre du roi et pour l'instruction du duc de Bourgogne. Cet ouvrage, chef-d'œuvre de précision, de clarté, d'exactitude et de vues administratives, a été imprimé à Marseille, sous le nom d'Amsterdam (1754), conformément au manuscrit déposé à la Bibliothèque du roi. Bâville y parle avec une sincérité plus courageuse qu'il ne semble convenir à un courtisan qui n'ignorait pas que son mémoire passerait sous les yeux du roi. Il ne dissimule aucune des fautes qui ont été commises ; il déplore la situa-

tion des malheureux protestants, pressés alternativement par la crainte des persécutions et le cri de leur conscience ; et il termine par ces paroles : « Les nouveaux convertis se confesseront et com- « munieront tant qu'on voudra, pour peu qu'ils « soient pressés et menacés par la puissance sé- « culière. Mais cela ne produira que des sacri- « lèges : il faut attaquer les cœurs ; c'est où la « religion réside : on ne peut l'établir solidement « sans les gagner. » C'est ainsi que s'exprimait au pied du trône celui que les éditeurs du *Voltaire* de Kehl (*Siècle de Louis XIV*, chap. 56, t. 4, p. 1459 de l'édition de Desoërs) ont appelé le *sanguinaire Bâville*. Certes, on ne reconnaît pas à ces traits un partisan servile des actes d'autorité. Dix ans après, le 18 avril 1708, Bâville écrivait à son frère : « Je n'ai jamais été d'avis de révoquer « l'édit de Nantes » ; et cette opinion est conforme aux expressions du mémoire. Le maréchal de Villars, chargé (en 1704) de l'expédition qu'on appela la guerre des camisards, professait les mêmes principes (*roy. CAVALIER*) : « Dans les écrits « de ce grand homme, dit Rulhières, nous n'ob- « serverons que deux choses : l'une est cet aveu « que sur mille convertis, il n'y en avait peut- « être pas deux qui le fussent véritablement ; « l'autre, qu'il entretenait le calme dans la pro- « vince, en faisant cesser la rigueur des suppli- « ces. » Au reste, le maréchal, dans le cours de ses écrits (voyez *Vie de Villars*, par Anquetil, Paris, 1784, t. 1^{er}, p. 500 et suivantes), se plaît à déclarer qu'il n'a rien fait que par les conseils de M. de Bâville, « qui lui a été, dit-il, d'une grande « ressource. » Les difficultés que l'intendant éprouvait ne venaient pas seulement de la cour, qu'il fallait quelquefois tromper sur l'exécution de ses ordres rigoureux ; mais encore des dispositions de certaines gens parmi les catholiques eux-mêmes, qui « trouvaient du danger pour la reli- « gion dans les adoucissements qu'on accordait « aux hérétiques pour les ramener. A les enten- « dre, il fallait tuer tous ces gens-là, du moins les « chasser du pays sans distinction. » Un grand homme s'élève au-dessus de ces vaines clameurs : c'est ce que fit le maréchal de Villars ; et le succès justifia sa confiance imperturbable en M. de Bâville. Bien instruit de tous les obstacles qu'il va combattre, le maréchal forme, de concert avec l'intendant, « un plan de douceur et de fermeté, « qu'il va suivre persévéramment. » Il se détermine à poursuivre les rebelles dans leurs retraites les plus difficiles : Bâville l'accompagne dans toutes ces expéditions. Ils ont le bonheur de faire tomber les armes à quelques partis ennemis ; ils leur permettent de reprendre publiquement certains exercices de leur culte, et cette indulgence est sur le point d'opérer la disgrâce du maréchal et de l'intendant. Enfin le succès n'est plus douteux : ils ont épargné le sang français ; ils ont rendu au roi de fidèles sujets et à l'État d'utiles citoyens : partout Bâville est associé à la gloire

de Villars, qui écrit encore à son sujet : « Il n'é-
« tait pas fait pour être intendant de justice et
« de finances, mais général d'armée; il est tou-
« jours prêt et jamais pressé. » (*Éclaircissements*,
t. 2, p. 251.) Depuis cette époque, l'administra-
tion de la province fut assez paisible, surtout
dans les moments où le cardinal de Noailles eut
quelque crédit à la cour. Mais l'intendant du Lan-
guedoc ne revint pas à Paris avant la mort du roi :
ses ministres en écartaient avec soin un homme
supérieur dont les talents annonçaient un rival
redoutable. Il quitta le Languedoc en 1718, et
mourut à Paris en 1724. Il avait été nommé con-
seiller d'État ordinaire en 1697; et il quitta sa
place en 1717, pour la faire donner à son fils,
Lamoignon de Courson. Sa postérité avait formé
une branche qui prit le nom de Montrevaux, et s'est
éteinte vers le milieu du siècle dernier. — *Urbain²*
Guillaume DE LAMOIGNON, fils de Nicolas de Lamoig-
non de Bâville, comte de Launay-Courson, né le
29 octobre 1674, fut intendant de Rouen en 1704,
et de Bordeaux en 1707. Duclou cite de lui des
traits de despotisme dont l'effet fut tel, que l'in-
tendant se vit obligé de renoncer à sa place. D-s.

LAMOIGNON (GUILLAUME II DE), seigneur de
Malesherbes, était le second fils du président
Chrétien-François. Né en 1685, il avait été suc-
cessivement avocat-général et président du par-
lement de Paris, puis premier président de la
cour des aides; enfin il fut nommé chancelier de
France en 1750, mais il n'eut jamais les sceaux.
Il avait montré des talents et des vertus dans
toutes les places qu'il avait occupées. Quoiqu'on
ne pût se défendre de lui rendre justice, on ne se
souciait pas de lui accorder des faveurs. Ses ma-
nières graves et lentes déplaisaient à la cour, et
surtout à la favorite qui, sous Louis XV, disposait
de toutes les grâces. Lamoignon s'était conduit
d'une manière très-convenable pendant tous les
débat élevés au sujet des billets de confession;
et ni la cour ni le parlement n'avaient rien à lui
reprocher. Il avait, dans la crainte du parlement,
révoqué le privilège de l'encyclopédie; et les phi-
losophes de ce temps-là ne le lui ont point par-
donné. En 1763, la famille de Maupeou, qui com-
mençait à jouir de ce crédit qui l'a rendu si cé-
lèbre, désirait la place de chancelier. Lamoignon
refusa de donner sa démission, et madame de
Pompadour le fit exiler. Maupeou le remplaça
sous le titre de vice-chancelier, que le parlement
refusa de reconnaître. Ce ne fut qu'en 1768 qu'il
se démit; alors Maupeou le fils lui succéda, avec
le titre plein et entier de chancelier. Lamoignon
vécut encore jusqu'en 1772, et mourut âgé de
près de 90 ans. Indépendamment de ses qualités
comme magistrat, il était doué de connaissances
agréables en littérature, et possédait bien l'his-
toire; il savait surtout celle de son temps, et sa
mémoire était remplie d'anecdotes précieuses à
conserver. Il avait, suivant le pieux usage de sa
famille, écrit la vie de son père; et son fils, l'im-

mortel Malesherbes, avait à son tour composé
l'épithaphe latine qu'on lisait dans l'église de
St-Leu sur la tombe du chancelier, qui était loué
sans être flatté. D—s.

LAMOIGNON (CHRÉTIEN - FRANÇOIS II), né le
18 décembre 1753, était arrière-petit-fils du pré-
sident Chrétien-François, dont il descendait par
le premier des enfants de celui-ci, c'est-à-dire par
le frère aîné du chancelier. Il fut président à mor-
tier en 1758, et partagea l'exil du parlement en
1772. Il contribua beaucoup à la fameuse *Corres-*
pondance, qui était une satire virulente de ce qu'on
appelait alors le *Parlement Maupeou*. Sa place,
son nom, ses richesses, lui donnaient une grande
existence dans le monde. En 1787, pendant la
première assemblée des notables, il fut nommé
garde des sceaux pour remplacer Hue de Miromesnil,
et fut aussi chancelier de l'ordre du
St-Esprit. Dès lors il servit la cour avec un zèle
qui ne se démentit point. Il se lia avec l'arche-
vêque de Sens (Loménie), qui fut nommé prin-
cipal ministre au mois de mai de la même année.
Ils travaillaient de concert aux édits du timbre et
de la subvention territoriale, dont le refus occa-
sionna l'exil du parlement à Troyes. A compter
de ce moment, Lamoignon devint un objet de
haine implacable pour ses anciens collègues. Le
parlement fit proposer à l'archevêque, par l'évêque
de Rennes, d'accorder l'enregistrement des édits,
pourvu qu'on renvoyât le garde des sceaux. L'ar-
chevêque ne voulut point y consentir; et l'on per-
dit ainsi un moyen qui eût peut-être empêché la
révolution. Les opérations combinées des deux
ministres ne furent plus qu'une suite d'attaques
imprudentes et maladroités; elles provoquèrent
de la part du parlement des résistances funestes,
dont le résultat fut d'entraîner tout dans l'abîme.
L'emprunt manqué de quatre cents millions, le
ridicule blocus du Palais pour s'emparer de
MM. d'Epréménil et de Montsabert, les édits des
grands bailliages et de la cour plénière, dans les-
quels Lamoignon employa la plume de l'abbé
Maury, sont les traits les plus marquants de cette
déplorable époque. La mauvaise issue de toutes
ces tentatives amena la division entre les deux
ministres. L'archevêque donna sa démission en
août 1788; Lamoignon fit attendre la sienne jus-
qu'au mois d'octobre. Accablé de regrets et de
chagrins, il se retira à Bâville, où il mourut le
16 mai 1789, d'un accident de chasse dont on
n'a jamais connu la véritable cause. Il a eu trois fils,
dont l'aîné, qui avait été conseiller au parlement
de Paris, vécut retiré dans ses terres; le second
fut tué à Quiberon; et le troisième (M. le vicomte
Christian de Lamoignon), blessé dans cette malheu-
reuse expédition; depuis pair de France. La pré-
cieuse bibliothèque des Lamoignon, commencée
par le premier président Guillaume I^{er} (*voy.* BAU-
LET), et à laquelle fut joint en 1762 le magnifique
cabinet du garde des sceaux Berryer, beau-père de
Chrétien-François II, sujet de cet article, fut vendue

après la mort de ce dernier ; et les plus beaux ouvrages passèrent en Angleterre (1). Voyez, pour tout ce qui concerne cette famille, la *Vie du président de Lamoignon*, écrite (en 1783) d'après les papiers de la famille, insérée à la suite de la nouvelle édition des *Arrêtés* de Lamoignon, et à la fin de la *Vie ou Éloge de Malesherbes*, par Gaillard, Paris, 1803, in-8°. D—s.

LAMOIGNON - MALESHERBES. Voyez MALESHERBES.

LAMOLA (JEAN), littérateur italien du 15^e siècle, mériterait une place distinguée dans les annales littéraires par la découverte qu'il fit du meilleur et plus complet manuscrit d'*Aurelius Cornelius Celsus*, lors même qu'il n'aurait pas d'autres titres à cet honneur. Né à Bologne vers 1400, il alla très-jeune à Vérone fréquenter l'école de Guarino, et ensuite à Florence, où il fut précepteur des fils du patricien Palla Strozzi. En 1427, il se rendit à Milan, et ce fut alors qu'il y fit, dans la célèbre bibliothèque Ambrosienne, la découverte dont nous venons de parler. De cette ville il passa à Pavie, où il fut professeur de belles-lettres dans l'université. En 1434, il alla à Venise, et y resta quelque temps ; il n'en sortit même que parce que la peste s'y était déclarée. Alors il revint à Bologne, où il professait encore les humanités en 1448. La contagion de Venise ayant gagné le pays que Lamola habitait, il ne trouva plus de quoi subsister par l'enseignement, qui était sa seule ressource. Sa détresse l'obligea d'implorer la bienveillance du pape, qui se hâta de lui procurer des secours, et lui prodigua même des faveurs auxquelles il ne s'attendait pas. Lamola partit pour Rome, afin d'en exprimer sa reconnaissance au pontife, et peu de temps après son arrivée il y mourut, jeune encore, vers 1449. Ses ouvrages sont conservés en manuscrits, les uns dans la bibliothèque Ambrosienne, les autres dans la bibliothèque impériale de Vienne. Du nombre des premiers sont : 1^o une *Dissertation* en forme de lettre à la louange de la philosophie ; 2^o une *Lettre* adressée à Sigismund Martiani, Milanais. Du nombre des seconds sont : 1^o un *Discours* prononcé en 1441, à l'élection d'un gonfalonier bolonais ; 2^o un livre *De pudicitia*, adressé à Gui d'Antonio Lambertini en 1443 ; 3^o un *Discours* à la louange de Jacob Lavagnola, autre disciple de Guido. G—N.

LA MONCE (FERDINAND DE). Voyez MONCE.

LA MONNOYE. Voyez MONNOYE.

LAMORIER (LOUIS), anatomiste et chirurgien, naquit à Montpellier en 1696 et y mourut en 1777. S'étant rendu à Paris en 1718, il s'attacha spécialement à la pratique de Méry, chirurgien-major

de l'Hôtel-Dieu. De retour à Montpellier en 1720, il s'acquit promptement une assez grande réputation, et fut admis dans la société royale des sciences, d'abord comme adjoint et peu après comme associé ; il y lut un grand nombre d'observations et de mémoires d'anatomie et de chirurgie, qui ont été publiés dans les recueils de cette compagnie. Il a paru de lui, dans ceux de l'Académie royale des sciences de Paris, deux *Mémoires*, l'un sur une nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale, et l'autre sur les causes qui empêchent le cheval de vomir. Lamorier fut membre associé de l'Académie royale de chirurgie. Son éloge, par Deratte, a été inséré par extraits dans les *Eloges des académiciens de Montpellier*, recueillis, abrégés et publiés à Paris, en 1811, par le rédacteur de cet article. D—G—s.

LAMORINIÈRE (ADRIEN-CLAUDE LEFORT DE), littérateur, né à Paris, le 23 décembre 1696, d'une famille noble, mais peu riche, étudia chez les jésuites, où il eut pour maître le célèbre P. Porée (voy. ce nom). Afin de se livrer au travail avec plus de tranquillité, il se retira à Senlis, dans une maison de genévains, et pendant les douze ans qu'il y demeura il rassembla les matériaux de diverses collections poétiques qu'il publia plus tard. Étant retourné à Paris, il continua de s'y occuper de littérature, et mourut dans cette ville le 12 avril 1768. Il a donné, comme auteur, mais sans y mettre son nom : 1^o *les Vapeurs*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1753, in-12 ; 2^o *le Temple de la paresse, ou le Triomphe du travail*, comédie en un acte et en vers, avec un prologue et un divertissement, Paris, 1753, in-12. Ces deux pièces n'ont jamais été représentées. 3^o *Histoire abrégée du règne de Constance, empereur d'Orient et d'Occident*, Paris, 1756, in-12, ouvrage assez estimé. Comme éditeur, il a publié : 1^o *Choix de poésies morales et chrétiennes, depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1759, 3 vol. in-8^o ; 2^o *Nouveau Choix de poésies morales et chrétiennes*, Paris, 1740, 3 vol. in-8^o ; il y en a une édition magnifique, mais tirée à très-peu d'exemplaires, Paris, 1747, 3 vol. in-4^o, avec portraits en taille-douce ; 3^o *Oeuvres choisies de J.-B. Rousseau*, 1744, in-12. Ce recueil, fait avec goût, a été souvent réimprimé. 4^o *Bibliothèque poétique, ou Nouveau Choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1743, 4 vol. in-4^o ou 6 vol. in-12. L'introduction, qui contient l'histoire de la poésie française et celle des poètes français avant Clément Marot, est de l'abbé Goujet. 5^o *Passe-temps poétiques, historiques et critiques*, 1737, 2 vol. in-12. Ce recueil se compose d'*Oeuvres diverses de Ch. Perrault*, de *l'Esprit de Malherbe*, et du *Porte-feuille posthume de Bruzen de la Martinière*. Les collections que nous venons de citer sont accompagnées d'un grand nombre de notes et d'observations critiques de Lamorinière. Enfin, dans les morceaux de poésie qu'il éditait, il a supprimé ou

(1) Le catalogue de cette bibliothèque, 1770, petit in-folio, ne fut tiré qu'à quinze exemplaires. Merigot en fit un autre, pour la vente, en 1791, 3 vol. in-8^o. Les manuscrits, qui faisaient la partie la plus importante de cette collection, formaient 1,550 volumes et environ 800 cartons. On y remarquait surtout, une suite de lettres originales des rois de France, ministres d'Etat, généraux et ambassadeurs, de 1493 à 1560, faisant environ 80 volumes in-folio.

même changé les vers qui pouvaient porter atteinte à la religion et aux bonnes mœurs. P—RT.

LAMORINIÈRE. *Voyez NOEL de la Morinière.*

LA MORLIÈRE. *Voyez MORLIÈRE.*

LA MOTHE. *Voyez MOTHE.*

LAMOTHE (le baron ÉTIENNE-AUGUSTE DE), général français, né le 5 avril 1772, à Paris, d'une famille honorable, fit dans cette ville des études interrompues par les lois de la réquisition. Obligé de partir pour l'armée en 1793, il se rendit d'abord à Bordeaux, où il fut employé à l'état-major de la place. Doué d'une très-belle taille, on a dit qu'il y avait connu madame de Fontenay, et que Tallien, qui déjà voulait posséder cette dame, envoya son rival à Toulon, où Lamothe réussit à se faire remarquer du commandant de place, qui le prit en amitié et lui procura un grade dans l'armée. Son avancement fut dès lors rapide, et il se distingua dans toutes les campagnes de la révolution et de l'empire. Il était général de brigade en 1812, lorsqu'il fut compromis, par un quiproquo fâcheux, dans l'affaire de Mallet. Disgracié par Napoléon, il ne fut remis en activité qu'au commencement de 1814, et prit part à la campagne de Champagne. Dès le 2 avril, il fut un des premiers généraux qui vinrent se rallier au gouvernement provisoire et faire leur soumission au roi. Louis XVIII le nomma chevalier de St-Louis le 20 août, et commandant de la Légion d'honneur le 25. Le général Lamothe était à Bordeaux au moment du retour de Bonaparte en mars 1815, et il suivit en cette occasion les ordres et l'exemple du général Decaen. Revenu à Paris aussitôt après, il s'y trouvait lors de la capitulation et de la retraite derrière la Loire. C'est alors que plusieurs autres généraux se réunirent pour l'envoyer auprès de Louis XVIII, qu'il rencontra à Cambrai, et à qui il présenta les soumissions de ses camarades; mais comme il était chargé par eux de plusieurs demandes délicates, notamment de la conservation des couleurs nationales, sa mission n'eut aucun succès: Il fut cependant porté sur la liste des généraux en activité, mais il resta sans emploi. Le général Lamothe mourut à Paris en 1856. M—D J.

LA MOTTE. *Voyez HOUDAR.*

LA MOTTE. *Voyez MOTTE et DORLÉANS.*

LAMOTTE-FOUQUÉ (CAROLINE, baronne DE), romancière allemande, morte dans sa terre de Rathenow, en Saxe, le 21 juillet 1851, s'est fait connaître par un grand nombre de productions qui ont obtenu beaucoup de succès en Allemagne. On cite, comme ses meilleures, *Rodrique, la Dame de Falkenstein, Féodora, des Contes, des Lettres sur l'éducation des femmes*. Elle réussit moins bien lorsqu'elle voulut prendre Walter Scott pour modèle, et l'on ne trouva pas dans son style la naïveté, le piquant qui distinguent l'illustre Ecossais. Quelques romans de cette dame ont été traduits ou imités en français: 1° *Clara, ou les Femmes seules savent aimer*, trad. par F. J., Paris, 1820, 3 vol. in-12; 2° *Ida*, imité par Rougemont, Paris,

1821, 5 vol. in-12; 3° *Vingt et un ans, ou le Prisonnier*, traduit librement par madame de Montolieu, Paris, 1822, in-12. — Le baron Fr. DE LAMOTTE-FOUQUÉ, mari de la précédente, littérateur allemand, issu d'une ancienne famille de Normandie, que la révocation de l'édit de Nantes força de s'expatrier (*voy. Fouqué*), est auteur de plusieurs ouvrages, dont deux sont traduits en français: 1° *Ondine*, conte, traduit par madame de Montolieu, Paris, 1819-1822, in-12. On a quelquefois attribué cet opuscule à l'épouse du baron; et l'on a même dit qu'il avait été composé primitivement en français, par un Français, et que le texte allemand n'en est qu'une version. 2° *Pierre Schlemihl*, Paris, 1822, in-12. — LAMOTTE-DUPORTAIL (Jacques Malo DE), né à St-Malo, en 1760, était sous-lieutenant dans la marine en 1791, quand il fut envoyé à la recherche de la Pérouse, sous les ordres d'Entrecasteaux et d'Auribeau. Ces deux chefs étant morts, Lamotte leur succéda dans une partie du commandement. Mais lorsqu'il vit les équipages proclamer la république, il se retira, à l'exemple de Rossel, et ne rentra qu'en 1805 dans sa patrie, où il mourut en 1812. Le manuscrit de son journal ne fut pas inutile à Labillardière et à Rossel pour la réaduction de leurs relations. M—D J.

LAMOTTE-VALOIS (le comte MARC-ANTOINE-NICOLAS DE), époux de la fameuse Lamotte, condamnée en 1786 pour l'escroquerie du collier destiné à la reine (*voy. Motte, Jeanne de LA*), naquit en Champagne, probablement à Bar-sur-Aube, vers 1750, fils d'un chevalier de St-Louis qui avait été tué à la bataille de Minden. Il avait lui-même servi pendant quelques années dans la gendarmerie, et s'était retiré dans sa famille, où il vivait d'une modique pension que lui faisait son oncle M. de Surmont, lorsque les deux sœurs de St-Remy, qui venaient de s'échapper du couvent de Longchamps, près Paris (1782), furent accueillies par la bienfaisance de madame de Surmont. Ces deux demoiselles passèrent près d'un an chez cette dame, où elles reçurent les hommages de beaucoup de jeunes gens du pays, entre autres de Beugnot, qui fut depuis comte de l'empire et ministre de Louis XVIII, et du comte de Lamotte, neveu de M. de Surmont. Ce dernier, dont l'aînée de ces demoiselles avait plus particulièrement fixé les regards, finit par l'épouser, et deux mois après la célébration du mariage elle mit au jour deux enfants mâles qui ne vécurent pas. Madame de Surmont, fort mécontente d'un pareil scandale, expulsa de sa maison les deux époux, qui se trouvèrent dans le plus grand dénûment. Plein de confiance dans l'intelligence de sa femme et surtout dans ses prétentions à descendre de la maison de Valois, Lamotte se rendit avec elle à Paris, où elle retrouva le jeune Beugnot, qui y débutait dans la profession d'avocat et qui, déjà intimement lié avec elle, continua de la voir fréquemment et de l'aider de ses

conseils. Mais cette liaison ne pouvait pas offrir à madame de Lamotte une perspective fort brillante; elle en forma bientôt une autre beaucoup plus avantageuse avec le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, évêque de Strasbourg, qui jouissait de huit cent mille livres de rente, mais qui, malgré cela, était criblé de dettes (*voy. ROMAN*). On sait avec quelle adresse madame de Lamotte réussit à captiver ce crédule prélat, et comment elle sut lui persuader que, ayant un grand crédit auprès de la reine Marie-Antoinette, elle le ferait rentrer dans la faveur de cette princesse, faveur qu'il avait perdue depuis son ambassade à Vienne. On sait aussi comment madame de Lamotte lui fit acheter le fameux collier, et comment elle s'empara de ce riche ornement, qui ne valait pas moins d'un million six cent mille francs. Son mari l'aïda et fut son complice dans toute cette intrigue, et, dès que le magnifique collier fut tombé dans leurs mains, c'est lui qui le dépeça et alla le vendre en Angleterre, d'où il revint bientôt pour se rendre avec sa femme à Bar-sur-Aube. Ils affichèrent dans cette ville un luxe et une opulence d'autant plus étonnants qu'on les y avait vus naguère l'un et l'autre dans la plus extrême détresse. On y fut ainsi peu surpris de la catastrophe qui vint bientôt les frapper. Madame de Lamotte se trouvait avec Beugnot, dans une grande fête à l'abbaye de Clairvaux, lorsque l'abbé Maury, arrivant de Paris, raconta, en présence d'une nombreuse compagnie, la grande nouvelle dont toute la France était occupée, l'arrestation du cardinal de Rohan. Aussitôt madame de Lamotte, consternée et la pâleur sur le front, quitte la table; Beugnot la suit, et tous deux vont au domicile de la comtesse, où ils passent la nuit à brûler ses papiers. A quatre heures du matin l'opération était terminée, et Beugnot venait de rentrer chez lui lorsque des agents de police arrivent de Paris pour arrêter madame de Lamotte et la conduisent à la Bastille. Le mari, qui était absent pour une partie de chasse, échappa ainsi à l'arrestation, et dès qu'il fut de retour il se hâta de fuir en Angleterre, emportant tout ce qu'il avait de plus précieux. On voit que Beugnot lui-même fut très-heureux de n'être pas arrêté, et que, si les agents de police étaient venus une heure plus tôt, il eût certainement été conduit à la Bastille avec son amie. Il a raconté dans les fragments de ses Mémoires où nous avons pris ces détails, que, jusqu'au moment où il aida madame de Lamotte à brûler ses papiers, il avait tout ignoré; mais nous pensons que la justice ne se serait pas contentée de cette déclaration; et que, pour sa sûreté, il a fort bien fait de se taire tant que le procès a duré. Nous regrettons seulement que, n'ayant, comme il le dit, aucun reproche à se faire, il n'ait pas lui-même demandé à être entendu pour dire la vérité, qu'il connaissait très-bien, et que surtout il ne se soit pas empressé de témoigner en faveur

de la reine, à laquelle, dans ses Mémoires, il rend la plus complète justice. Lamotte, qui était parvenu à gagner l'Angleterre, fut condamné par contumace à la même peine que sa femme, c'est-à-dire à la flétrissure et à la prison perpétuelle. Il se garda bien de faire purger sa contumace tant que le pouvoir royal fut quelque chose en France, et il se borna alors à demander la liberté de madame de Lamotte, qui était enfermée à la Salpêtrière, menaçant, si on ne la lui rendait pas sur-le-champ, de publier un libelle contre la reine et le baron de Breteuil. Epouvantée par ces menaces et par les approches de la révolution, cette princesse eut la faiblesse de lui faire remettre, pour prix de son manuscrit, une somme considérable, que madame de Polignac elle-même porta en Angleterre, et Lamotte garda le silence pendant quelque temps (1). Mais lorsque la révolution eut éclaté avec toutes ses violences, et que les plus odieuses calomnies contre Marie-Antoinette en furent un des principaux moyens, Lamotte, ne doutant pas que l'arrêt du parlement qui le condamnait ne fût par cela même abrogé, se hâta d'accourir à Paris, et il eut l'audace de demander sa réhabilitation comme celle de sa femme, dans une pétition à l'assemblée constituante. Quelque peu favorables pour la cour que fussent alors les dispositions de la majorité de cette assemblée, la pétition fut rejetée avec une sorte d'indignation. Mais Lamotte ne se rebuta point: il adressa un peu plus tard la même demande à l'assemblée législative et fut également repoussé; puis arrêté, pour être jugé par le nouveau tribunal criminel, ne l'ayant été que par défaut au parlement. Dans le même temps, il faisait réimprimer à Paris l'horrible pamphlet qu'il avait déjà publié à Londres, après en avoir vendu le manuscrit, avec promesse de ne jamais le faire paraître, et il le vendait une seconde fois à la reine, qui en faisait brûler l'édition dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres, et croyait ainsi le détruire à jamais. Mais la révolution du 10 août 1792 vint bientôt assurer définitivement l'impunité de Lamotte; il en profita pour s'échapper de la Conciergerie, où il était enfermé, et il se retira encore une fois à Bar-sur-Aube, et s'y présenta comme une victime du despotisme royal, étalant un luxe d'autant plus scandaleux, que ce n'était évidemment que le produit du fameux collier. Cependant le comité de salut public qui gouvernait la France en 1793 envoya à un de ses agents l'ordre de l'arrêter, et il fut détenu jusqu'au 9 thermidor. Sorti de prison à cette époque, il es-

(1) Madame Campan a déclaré, dans ses Mémoires, qu'elle a vu dans les mains de la reine le manuscrit d'un mémoire infâme de la femme Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres, et qui était corrigé de la main même de Calonne dans les endroits où l'ignorance des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs. Cette circonstance est faite pour étonner de la part de Calonne, que l'on sait être resté fidèle jusqu'à la fin à la cause des Bourbons, et surtout de la reine. Heureusement elle ne repose que sur le témoignage de madame Campan.

saya de se donner pour un royaliste persécuté; et on le vit oser poursuivre en justice les agents du comité de salut public qui l'avaient arrêté, et les faire condamner à cinquante mille francs de dédommagement. Mais ceux qu'il poursuivait ainsi n'avaient point été entendus; ils ignorèrent même longtemps leur condamnation, et, dès qu'ils en furent informés, ils la firent annuler par le même tribunal qui l'avait prononcée. Dans le tumulte de la révolution, il continua de rester en liberté. Il traversa ainsi sans accident les époques de la révolution et de l'empire; et lorsque vint la restauration, où l'on put croire que le calomniateur de Marie-Antoinette subirait enfin son arrêt, il trouva encore des protecteurs non moins zélés que puissants, et son audace devint telle, qu'ayant découvert dans une position de fortune brillante l'agent principal du comité de salut public qui l'avait fait arrêter en 1793, il se flatta de lui arracher quelques sommes d'argent par les mêmes moyens qu'il avait autrefois employés contre la reine, et pour cela il publia un mémoire, vrai tissu de mensonges et de calomnies, qu'il envoya d'abord aux parents et amis, puis à son adversaire lui-même. Mais celui-ci ne se laissa pas intimider; il ne craignit pas d'entrer en lutte devant les tribunaux et, après une courte discussion, Lamotte fut déclaré non recevable et condamné aux frais du procès. Après cet échec, il continua d'habiter la capitale; et nous nous étonnons de l'impunité qu'il y trouva sous le règne de Louis XVIII et même sous celui de Charles X. On croit qu'il y était employé par la police secrète, et même que ce fut lui qui dénonça ou inventa la fameuse conspiration du *bord de l'eau*. Il mourut à Paris dans le mois de novembre 1851.

M—D j.

LAMOTTRAYE. Voyez MOTTRAYE.

LAMOURETTE (ADRIEN), né à Fervent, dans le Boulenois, entra dans la congrégation des Lazaristes, et fut professeur et supérieur du séminaire de Toul, puis directeur à St-Lazare. Il se trouvait en 1789 grand vicaire d'Arras. Quelques écrits, où les idées philosophiques étaient associées aux idées religieuses, le firent connaître de Mirabeau, qui le mit au nombre de ses auxiliaires et le prit pour son théologien. Ce fut de sa plume que sortit le projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé, proposé par ce fougueux orateur à l'assemblée constituante. L'abbé Lamourette fut nommé évêque constitutionnel du département de Rhône-et-Loire, et fut sacré à Paris le 27 mars 1791. Député bientôt après à la première assemblée législative par le même département, il se montra plus modéré qu'on ne devait l'attendre du disciple sorti de la secte d'un factieux tel que le comte de Mirabeau : mais alors le maître n'était plus. L'évêque Lamourette parla sur la constitution civile du clergé, contre la liberté des cultes. Il rappela constamment l'assemblée à la concorde et à l'union; il demanda

qu'on rejetât également la république et les deux chambres; mais il parait que sa modération était aussi inconséquente que son opinion peu arrêtée : car après avoir proposé qu'on cessât toutes les recherches relatives aux troubles du 20 juin 1792, à la suite de la journée du 18 août et pendant la captivité de Louis XVI, ce même député demanda, dans la séance du 29 août, que toute communication cessât entre les membres de la famille royale (*Moniteur* du 31 août 1792). Par une déplorable erreur de nom, le *Moniteur* attribua cette motion à un sage et paisible député des Ardennes, bon et honnête cultivateur, nommé M. Damourette. Celui-ci s'empressa de réclamer; et quelques jours après (*Moniteur* du 6 septembre 1792), la probité du journaliste officiel restitua l'odieuse motion à l'abbé Lamourette, évêque de Lyon, son véritable auteur. Cet homme malheureux, plus imprudent sans doute que malintentionné dans cette circonstance, se montra l'ennemi des factieux dès qu'il les vit répandre le sang innocent. Lors des massacres du 2 septembre, il fit décréter que la municipalité de Paris répondrait de la sûreté publique. Après la session de l'assemblée législative, il se retira à Lyon, y demeura pendant le siège, fut ensuite envoyé à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en janvier 1794. Ayant entendu son jugement, il fit le signe de la croix et se prépara à mourir en philosophe chrétien, déclarant publiquement qu'il était l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, et qu'il regardait son supplice comme un juste châtimement de la Providence. Il avait trouvé, dans les prisons de la Conciergerie, l'abbé Emery; et ce fut sans doute par les conseils de ce respectable ecclésiastique qu'il signa le 7 janvier une rétractation dont l'original se garde à Lyon. Il subit sa peine le 10 janvier 1794, à l'âge de 52 ans. Le calme qu'il conserva, la liberté d'esprit qu'il n'affecta point, sa pieuse résignation, son courage, pénétrèrent d'admiration tous ses compagnons d'infortune, et laissèrent de véritables regrets sur son sort. L'abbé Lamourette est auteur des ouvrages suivants : 1° *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, Paris, 1786, in-8°; 2° *Pensées sur la philosophie de la foi, ou le Système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, Paris, 1789, in-8°; 3° *les Délices de la religion, ou le Pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, Paris, 1788, in-12; trad. en espagnol, Madrid, 1791, in-8°; 4° *Désastre de la maison de St-Lazare*, Paris, 1789, in-8°; 5° *le Décret de l'assemblée nationale sur les biens du clergé, justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, Paris, 1789, 1790, in-8°; 6° *Lettre pas/orale, suivie de sa Lettre au pape*, Lyon, 1790, 1791, in-8°; 7° *Prônes civiques, ou le Pasteur patriote*, 1790, 1791, in-8°; 8° *Considération sur l'es-*

prit et les devoirs de la vie religieuse, publiées après sa mort, en 1795, Paris, in-12. S—y.

LAMOUREUX (. . .), sculpteur, naquit à Lyon en 1674, et fut élève de Coustou l'aîné. Il se fit connaître de bonne heure et fut chargé de plusieurs ouvrages importants qui sont au nombre des monuments les plus remarquables de la ville de Lyon. On cite particulièrement deux excellents bas-reliefs placés sous une des tribunes de la chapelle du Gonfalon, dont l'un représente *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, et l'autre *la Mort de la Vierge*. L'expression et la composition de ces deux bas-reliefs sont dignes d'éloge. Lamoureux a encore exécuté dans le retable de l'église du Verbe-Incarné deux figures en marbre de l'*Annonciation*; et les sculptures dorées du *Tabernacle* de l'église de la Visitation sont aussi de lui. Cet artiste aurait acquis une réputation plus étendue si une mort prématurée ne l'eût enlevé. Revenant de Thoissey à Lyon, par le coche d'eau, il eut le malheur de tomber dans la Saône, et s'y noya. P—s.

LAMOUREUX (JEAN-VINCENT-FÉLIX), un de nos habiles phytographes, était natif d'Agen et vit le jour le 3 mai 1779. Son père, marchand assez à l'aise, connu par quelques écrits et fort considéré dans cette ville, lui fit donner l'éducation classique; mais c'est surtout à l'histoire naturelle, à la botanique que le jeune homme consacra ses efforts. Il avait pour professeur en cette science, à l'école centrale d'Agen, un M. de Saint-Amant. Obligé de s'absenter de l'établissement, ce savant déclara que Lamoureux, quoique de ses élèves le moins âgé, pourrait le remplacer tolérablement, et Lamoureux fit quelques jours le cours à sa place. Il acquit aussi des notions de physique et de chimie, et ses progrès furent rapides dans le dessin, cet instrument indispensable des naturalistes. Ces premières études terminées, il ne se lança point pourtant dans la carrière scientifique, et sembla se résigner très-paisiblement à seconder son père, soit dans la direction d'une manufacture de toiles peintes qu'il avait établie, soit dans les excursions que nécessitait le placement des marchandises. Il ne possédait peut-être pas les qualités commerciales. Ce double et triple rôle de contre-maître à l'atelier, de teneur de livres au bureau, de commis-voyageur au dehors, devait lui prendre presque tout son temps. Cependant il savait en trouver, si ce n'est pour étudier beaucoup les livres, du moins pour herboriser et pour faire collection de ce qu'il recueillait. Était-ce ou non au préjudice de la fabrication? Ce qu'il y a de certain, c'est que sa maison cessa de pouvoir marcher. Le jeune homme alors trouva des ressources dans ce qui n'avait été pour lui qu'un délassement. Il savait beaucoup, sans avoir beaucoup lu. Encore voué aux toiles peintes, Lamoureux était déjà en état de révéler aux naturalistes non-seulement des particularités nouvelles sur quelques plantes peu connues, mais encore des

plantes complètement nouvelles. Aussi fit-on fort bon accueil (après ses deux articles de 1802 et 1805, sur l'agave américaine et deux nouvelles espèces de varechs) à l'opuscule où il consigna, en 1805, ses découvertes (*Diss. sur plusieurs espèces de fucus peu connues ou nouvelles*); et ce mince cahier bien patronné fut-il remarqué de quelques-uns des maîtres de la science. En 1807, il se rendit à Paris, où il noua des relations nombreuses avec les savants, et où, renonçant désormais à l'industrie et au commerce, il sollicita un emploi analogue à sa spécialité dans l'instruction publique. On l'envoya professeur à l'académie de Caen (1808). C'est d'herbes marines que jusqu'alors il s'était principalement occupé: il en fit dès ce moment son étude spéciale, unique, sauf en ce qui regardait son enseignement, qui embrassait toute la phytographie, non une seule de ses branches seulement. Partageant ainsi son temps entre les obligations du professorat et des travaux à lui, il rendit également service à la science en contribuant essentiellement à créer une émulation, un amour de l'histoire naturelle dans le département du Calvados (de là, entre autres effets, la *société linnéenne de Caen*, dont il est le fondateur), et en enrichissant, en changeant de face, toute cette classe d'êtres qui flottent aux confins de la zoologie et de la botanique marine. Les quatre ouvrages capitaux qu'il imprima ou prépara pour l'impression, sur ces deux embranchements de la science, polypiers et hydrophytes, se classent au nombre de ceux auxquels la phytographie et la zoophytographie doivent le plus de genres ou d'espèces nouvelles, de descriptions modèles, de sages et heureuses classifications. Dès l'apparition du second, la classe des sciences de l'Institut l'admit au nombre de ses membres correspondants; et nul doute que, s'il eût vécu assez longtemps, il eût siégé dans cette savante assemblée. A l'étranger il faisait autorité, et son *Essai sur les genres de la famille des thalassiphytes* était cité sous le titre de *Genera thalassiphytarum*. Diverses grandes publications parisiennes, qui n'étaient point simplement des compilations (*voy. plus bas*), s'honoraient de sa coopération. Il suffisait à tout, grossissait de jour en jour ses superbes collections, les plus riches qu'il y eût alors, en hydrophytes et en polypiers, et rédigeait un grand ouvrage impatientement attendu, le *Species thalass.*, lorsqu'une attaque d'apoplexie foudroyante le frappa dans la nuit du 25 au 26 mars 1823. Une souscription fut ouverte à Caen pour élever une pierre tumulaire à sa mémoire, et les naturalistes de Paris s'empressèrent d'y contribuer. Ses précieuses collections furent achetées par la ville de Caen, dont elles ornent aujourd'hui le musée. Les nombreuses recherches auxquelles s'était livré Lamoureux l'avaient conduit à quelques idées neuves sur la classification des animaux. Ces idées, qu'il exprima dans ses cours à la faculté de Caen, se trouvent consignées surtout dans une *Introduction à l'histoire*

des zoophytes ou animaux rayonnés, pour l'*Encyclopédie méthodique*, lue à la société linnéenne du Calvados le 7 juin 1824, et dont la *Revue encyclopédique* (t. 23, p. 498, août 1824) a présenté le résumé. Suivant Lamouroux, le règne animal se partage en deux grands embranchements, les animaux symétriques et les animaux asymétriques, et au premier appartiennent non-seulement les quatre grandes classes des vertébrés, mais encore les crustacés, les arachnides et les insectes à squelette externe, tandis que parmi les asymétriques se rangent les annélides, les cirrhipèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. Cette distribution peut-être à quelque chose d'artificiel, non point parce que les vers intestinaux n'y forment pas de subdivision particulière et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement (ne peut-on pas dire au contraire que les vers intestinaux sont eux-mêmes une classe artificielle?), mais à cause de bien d'autres détails où l'artifice se laisse apercevoir. Nous ne le nierons point; mais, d'une part, il est reconnu par les naturalistes que, dans les gradins inférieurs de l'échelle zoologique, on n'a point encore atteint complètement cet idéal de la méthode naturelle auquel on aspire; de l'autre, l'idée dominante de la classification de Lamouroux, sa distinction des symétriques et asymétriques se lie à un fait très-grave : c'est que les asymétriques vivent ou dans l'eau ou dans un milieu humide, et non-seulement n'ont pas besoin de respirer l'air pour subsister, mais souffrent de l'action de ce fluide, et conséquemment n'ont point d'organes pour l'absorption et la décomposition de l'air, tandis que les symétriques périssent tôt ou tard par la privation d'air, même ceux qui habitent surtout les eaux, et ne vivent jamais très-loin de la surface des mers : ce qui mène à dénommer aussi ses deux embranchements aérozoons et hydrozoons, et ce qui peut jeter un grand jour sur l'histoire du globe et de ses premiers habitants, et sur les fossiles. Au reste, il croyait que la science des hydrozoons et surtout des zoophytes était encore à l'état d'enfance, et que les zoophytes seuls comptent peut-être autant d'espèces que tout le reste du genre animal. Pourtant on n'en connaît guère encore que six mille espèces, et il peut y en avoir deux mille à peu près d'inédites dans ses collections. Ses grands ouvrages sont : 1^o *Essai sur les genres de la famille des thalassiophytes non articulés*, Paris, 1815, in-4^o, 7 pl. gr. (publié d'abord dans les *Annales du mus. d'hist. nat.*, t. 20, en trois articles, p. 20, 115, 267, etc.; lu à l'Institut le 5 février 1812). Aux trois familles de thalassiophytes inarticulées que reconnaissent les naturalistes, Lamouroux a joint celle des dyctiotées que distinguent ces taches polymorphes formées par des capsules séminifères au milieu d'un tissu réticulaire et foliacé, et qui, de couleur verdâtre, ne noircissent jamais à l'air comme les foliacées.

Il en a fait cinq genres (dictyote, dictyoptère, flabellaire, amansie et sadine). Quant aux autres familles, il distribue les ulvacées en quatre genres, les floridées en onze, les fucacées en six. Tous ont été adoptés. Resterait la détermination des espèces; mais c'était un nouveau, un immense travail à entreprendre. Il s'en chargea pourtant, et lorsqu'il mourut, ce *Species*, suite et complément du *Genera*, n'était pas loin d'être achevé. 2^o *L'Histoire générale des polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes*, Caen, 1816, in-8^o, 1 tableau et 19 planches. Ce beau travail avait été présenté à la première classe de l'Institut dès 1810, puis avait reçu des augmentations et avait été profondément remanié en 1815. Mais alors encore il ne décrivait que les espèces qu'il possédait dans sa riche collection; il continua ses acquisitions et ajouta encore aux premières découvertes; de 1815 à 1817 il s'occupa de réintercaler dans ces espèces celles mêmes qu'il n'avait point et que d'autres avaient décrites, puis il les répartit en classes; il obtint ainsi 56 genres, dont 42 absolument nouveaux, et 560 espèces, dont 140 au moins inédites. Jamais ouvrage sur les polypiers n'avait été aussi complet, aussi méthodique, aussi exact. Il fait époque dans l'histoire de la zoophytologie. 3^o *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers, avec leur description et celle des principales espèces*, Paris, 1821, in-4^o, 84 pl. Cet ouvrage embrasse non-seulement les polypiers flexibles, objet du travail précédent, mais encore les polypiers pierreux. Lamouroux a bien voulu dire qu'il a pris pour base et pour point de départ l'*Histoire naturelle des zoophytes* de J. Ellis, publiée par Solander, et en effet les 64 premières planches sont la reproduction de celles d'Ellis (les 20 dernières ont été dessinées par Lamouroux); mais la vérité, c'est que les additions seules de Lamouroux ont aujourd'hui de la valeur, et qu'il est indispensable à un naturaliste de posséder les belles planches qu'il y a jointes. Ses descriptions en français sont accompagnées, soit en faveur des étrangers, soit comme objet de comparaison, d'une phrase latine de Lamarck, d'Ellis, de Pallas. Pour la description du genre une phrase précise et brève suffit; ensuite vient la description d'une ou plusieurs espèces intéressantes, soit comme inédites, soit par leur beauté, leur fréquence ou leurs usages. La classification élcctique et provisoire est celle de Lamarck pour les polypiers pierreux, de Lamouroux pour les polypiers flexibles; toutefois celle-là même, Lamouroux ne cache point que dans les détails elle est souvent artificielle, plus que naturelle (1); mais pour le moment on ne pouvait mieux faire, et, quelques déplacements

(1) La totalité des polypiers est distribuée en 3 divisions : 1. P. semi-pierreux ou flexibles; 2. P. pierreux; 3. P. soccoïdes plus ou moins irritables et sans axe central. Les premiers sont *cellulifères, calcifères, corticiifères*; les seconds, *folaminés, lamelliifères, tubulés*; les troisièmes, non partagés en sections, forment 3 ordres; en tout 20 ordres, 72 genres.

qu'on puisse lui faire subir plus tard, les coupes heureuses qu'il a pratiquées survivront en partie, et ses indications à lui-même seront souvent la source des modifications qu'elles subiront. On pourra élever ses ordres au rang de familles, ses divisions au rang d'ordres. On pourra lui reprocher d'avoir compris les genres liagore et coralline parmi les polypiers. On effacera surtout de la liste des polypiers les spongiées, dont même il commence la description par ces mots : *Polypes nuls*, etc. 4^o *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique*, Caen, 1821, in-8^o; 2^e édit., Caen, 1824, in-8^o (trad. en allem. sous le titre d'*Umriss eines Elementar*, etc., par Leuret, Stuttgart et Tübingue, 1825). C'est à tort que Quérard donne cet ouvrage comme une histoire géologique des contrées habitées par l'auteur. Évidemment, au contraire, Lamouroux a voulu embrasser la totalité de la science, et, au lieu de faire une monographie où presque tout lui eût appartenu, il n'a prétendu que retracer plus heureusement et abrégativement les principes applicables à toute région. Son résumé se divise ainsi en quatre parties : astronomie, aérographie, hydrographie, géognosie. A cette dernière est annexé un aperçu de l'histoire des volcans et de celle des fossiles. La Place et Franœur, Humboldt et Biot, Bonnard, Cuvier, sont les principales sources où Lamouroux a puisé : il n'en pouvait choisir de meilleures; et à ce mérite d'une exactitude parfaite, il joint celui de la méthode et de la lucidité. Tout bien vu, et à une époque à laquelle un résumé de ce genre manquait, un tel ouvrage était un service rendu non-seulement à la jeunesse des écoles, qui aujourd'hui ne peut plus rester étrangère à la géographie physique, mais même aux gens du monde et aux cultivateurs. Toutefois, on regretta en Allemagne que Lamouroux n'eût en quelque sorte qu'ébauché un travail qui se prêtait à des développements si riches et si féconds en application. Il proposa une division de toutes les plantes en géophytes et hydrophytes, analogue à celle que plus tard il imagina pour le règne animal, aérozoon et hydrozoon. 5^o Sa *Dissertation sur plusieurs espèces de fucus peu connues ou nouvelles*, Agen, 1805, in-4^o, 36 pl., qui fut le premier de ses ouvrages. Des descriptions françaises et latines accompagnent cette dissertation, qui porte l'indication de premier fascicule (on devine qu'il n'y en a pas eu de deuxième). 6^o Un grand nombre de *Mémoires, Notices ou Dissertations*, la plupart dans des recueils scientifiques périodiques. Nous indiquerons de préférence : 1. *Notice sur les aras bleus, nés en France et acclimatés dans le département du Calvados*, lue à la société linnéenne de Paris, 28 décembre 1828, puis insérée t. 2, p. 155 des *Mémoires* de cette société, tome que du reste une circonstance a rendu à peu près inédit. Il en existe quelques exemplaires tirés à part (Paris, 1825). Cette demi-feuille, qui ressemble un peu trop à un prospectus, constate pourtant un fait

intéressant pour l'ornithologiste : c'est que ces superbes oiseaux, qu'on aurait pu croire incapables de vivre un peu loin de la zone torride, peuvent avec des soins s'acclimater à 50^o lat. nord. 2. *Mémoire sur le rouissage de l'agave americana* (dans la *Décade philos.*, 1802); 3. *Description de deux espèces de varechs* (*Bulletin de la société philomatique*, 1805); 4. *Mémoires sur plusieurs nouveaux genres de la famille des algues maritimes* (*Journal de botanique*, 1809); 5. *Mémoire sur la classification des polypiers* (*Bulletin de la société philomatique*, 1812); 6. *Rapport sur le blé lammas* (imprimé par ordre de la soc. de comm. et d'agr. de Caen, 1815, et inséré dans plusieurs ouvrages périodiques); 7. *Discours sur l'ophiure à six rayons* (*ophiura hexactina*) (dans les *Ann. du mus. d'hist. nat.*, t. 20, 1815); 8. *Mémoire sur la lacernaire campanulée* (*Mém. du mus. d'hist. nat.*, t. 2, 1815, avec une pl.); 9^o *Rapport sur le crocodile de Caen* (*Ann. gén. des sc. phys.* de Bruxelles, t. 5, p. 160); 10. *Notice sur la montée* (*Bull. de la soc. philomat.*, 1812, p. 181). On présumait que la montée, petit poisson qui abonde dans l'Orne et dans d'autres petites rivières de la basse Normandie, est une espèce particulière de murène. Lamouroux pense que ce n'est autre chose que l'anguille pimperneau encore jeune (où, comme il dit, le frai de l'anguille pimperneau). La différence unique consiste dans l'angle des pectorales plus ou moins aigu : cette différence ne tient qu'à l'âge. 11. *Mém. sur la géographie des plantes marines* (lu à l'Inst. le 21 février 1825, inséré dans les *Ann. des sc. nat.*, 1^{re} série, t. 7, p. 60, 1826). C'est le premier essai de la distribution des végétaux marins sur le globe et le dernier travail de Lamouroux; nul bibliographe ne le mentionne. On lui doit encore : *Notice sur le Bon-Sauveur* (c'est une institution de sourds-muets à Caen), lue à la Société royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, Caen, 1824, in-8^o; deux articles dans la *Revue encyclopédique*, l'un sur la *Flore agénaise* de St-Amans (t. 16, p. 585), l'autre sur les *Hydrophytes* d'Agardh (t. 25, p. 127); plus : 1. une grande partie du 1^{er} volume de l'*Histoire des zoophytes ou animaux rayonnés*, pour l'*Encyclopédie méthodique*; 2. un *Supplément à l'Icones zoophytorum* d'Esper, de Nuremberg; 3. bon nombre d'articles dans les seize premiers volumes du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, de Bory de St-Vincent, 1822; 4. l'édition de Buffon publiée chez Verdrière, 1824, etc. (il n'eut pas le temps de la conduire jusqu'au bout : c'est Desmarts qui l'acheva). Nous avons parlé plus haut du dessin qu'il avait de faire suivre son *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers* d'un travail analogue sur les espèces, et nous avons dit que le manuscrit était à peu près terminé lorsqu'il expira. Il avait aussi préparé une monographie des *laminaires*; ses curieuses remarques sur ce genre, si riche en espèces, si curieux par les particularités qu'il présente, n'ont point été perdues pour la science :

d'une part, les espèces qu'il avait réunies, et dont l'inspection était la base de son travail, se voient toujours au musée de Caen en même nombre et dans l'ordre adopté par lui-même; de l'autre on a travaillé sur ses données: Bory de St-Vincent, surtout en a profité et s'est plu à le dire fréquemment et hautement. Lamouroux projetait une *Histoire de la mer*, pour laquelle peut-être personne en Europe ne réunissait autant d'éléments de succès que lui. Le Calvados doit à Lamouroux l'introduction de la culture du blé lammas (variété de froment). Le botaniste Kunth a donné en son honneur, à un genre de la famille des *Rhinantacées*, le nom un peu barbare de *Lamourouxia*. Ce même nom avait été donné aussi par Agardh au genre *Claudée*, que Lamouroux avait dédié à son père. Mais ce changement de dénomination n'a été ratifié par personne. Il existe sur Lamouroux diverses notices intéressantes, 1^o par J. J. N. Huot (*Ann. des Sc. nat.*, t. 5, p. 115, juin 1825); 2^o par Bory de St-Vincent (*Dict. class. d'hist. nat.*, t. 8, avertissement); 3^o par Thiébaud de Berncaud (*Mém. de la Soc. linn.*, t. 4, p. 705); 4^o par Eudes Deslongchamps (*Mém. de l'Acad. royale des Sciences de Caen*, 1829, p. 537). — Il ne faut pas le confondre avec son frère J.-P. LAMOURoux, médecin, versé lui-même dans la botanique et auteur de quatre petits volumes (dont deux forment le *Résumé Botanique*, deux le *Résumé de phytographie*), dans l'*Encyclopédie portative* de Bally de Merlieux.

P—OT.

LAMPADIUS (GUILLAUME - AUGUSTE), éminent écrivain dans les sciences physiques, chimiques et minéralogiques (au point de vue surtout de l'exploitation des mines et de l'industrie des forges), naquit, le 8 août 1772, à Hehlen, dans le grand-duché de Brunswick. Son inclination pour les sciences naturelles se développa durant ses années d'apprentissage dans la pharmacie de ville à Göttingue (1788-91). Pauvre, mais encouragé et soutenu par Heyne, Lichtenberg, Kastner, Gmelin, Blumenbach et d'autres savants, Lampadius commença en 1790, à Göttingue, ses études académiques. En 1793, il accompagna le comte Joachim de Sternberg dans un voyage à travers la Russie, et le suivit ensuite à Ratnitz, en Bohême, où il s'occupa spécialement de chimie et de météorologie. Il dut à la spéciale recommandation de Werner d'être nommé, en 1794, professeur extraordinaire, et l'année suivante professeur ordinaire de chimie à l'Académie de minéralogie de Freiberg. L'art d'exploiter les forges, qu'il enseigna à partir de 1796, fut élevé par lui à la hauteur d'une science indépendante et spéciale. Il mourut à Freiberg le 15 avril 1842. Son ouvrage principal est le *Manuel de l'art des forges* (4 vol., 2^e édit., Göttingue, 1817-18); avec des suppléments (1818-26). Son *Plan de l'art des forges* (Göttingue, 1827) sert de base universelle à l'enseignement de la matière. On possède encore de Lampadius un grand nombre d'écrits

moins considérables sur presque toutes les parties de la chimie industrielle. Il s'était occupé d'une manière spéciale de la science des engrais, de la fermentation, de l'éclairage au gaz, et il rendit d'éminents services pour l'avancement pratique de ces différentes connaissances. Parmi ses découvertes, on remarque les belles observations sur les matières sulfuriques. La plupart de ses travaux pratiques se trouvent consignés dans le *Journal de chimie pratique*, par Erdmann. Z.

LAMPE (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), théologien protestant, naquit le 19 février 1683 à Dethmol, dans le comté de la Lippe. Après avoir terminé ses études, il fut élevé au pastorat et chargé de desservir différentes églises. Il fut ensuite appelé à Utrecht pour y professer la théologie et l'histoire ecclésiastique. Il se démit de cet emploi au bout de quelques années, et vint occuper la place de premier pasteur de l'église St-Etienne de Brème. Il mourut en cette ville d'une hémorragie, le 5 décembre 1729, à l'âge de 46 ans. Il avait formé une riche bibliothèque, ouverte à tous les curieux qu'il était empressé de réunir chez lui, et qu'il se plaisait à diriger dans leurs études. On a de lui : 1^o *De cymbalis veterum libri tres*, Utrecht, 1705, in-12, fig. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et des choses curieuses, quoique un peu futiles. L'auteur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il le composa. 2^o *Exercitationum sacrarum dodecas, quibus psalmus 45 perpetuo commentario illustratur*, Brème, 1713, in-4^o. Il cherche à prouver que ce psaume (*Deus noster refugium*) n'est point, comme le prétendent plusieurs interprètes, une allusion aux victoires remportées par David sur ses ennemis, et qu'on doit le regarder comme purement prophétique : tout son commentaire est d'ailleurs mystique et rempli de chimères. La description d'une agate du cabinet de Th. Hase, son ami, lui fournit l'occasion de donner de nouvelles conjectures sur la forme de la cymbale antique; et cette digression n'est pas la seule qu'on trouve dans l'ouvrage. 3^o *Synopsis historiae sacrae et ecclesiasticae ab origine mundi ad praesentia tempora, secundum seriem periodorum deducta*, Utrecht, 1721, in-8^o. Cet abrégé n'est point exempt des préventions ordinaires des protestants contre l'Église romaine, qui y est désignée par le nom de nouvelle Babylone, et que l'auteur regarde comme l'éternelle métropole du royaume de Satan. 4^o *Commentarius analytico-exegeticus tam literalis quam realis Evangelii secundum Joannem*, Amsterdam, 1724-25, 3 vol. in-4^o. Ce commentaire est rempli d'une érudition minutieuse : la première partie est entièrement consacrée à des recherches sur la personne de St-Jean; et Lampe y pousse les choses si loin qu'il ne balance pas à affirmer que ce saint apôtre était d'un tempérament sanguinophlegmatique. 5^o *Historia Ecclesiae reformatae in Hungaria et Transsylvaniae ex monumentis fide dignis et multis accessionibus locupletata*, Utrecht,

1728, in-4°. Lampe n'est que l'éditeur de cet ouvrage, qu'on attribue à Paul de Debrezin (Ember), pasteur à Lizza; mais il l'a mis dans un nouvel ordre et y a fait de nombreuses additions. 6° Plusieurs ouvrages de théologie, composés pour l'usage de ses élèves, et aujourd'hui sans intérêt. 7. De nombreuses *Dissertations* imprimées séparément, ou dans les journaux de l'Allemagne, parmi lesquelles on distingue : *Analysis exegetica parabolæ Paulinæ Corinth. 5, vers. 1-17.* — *Annotationes ex Mss. editæ ad Isaïæ 43* — *Observationes exegeticae ad Coloss. 3*, insérées dans les *Miscellanea Duisburgensia*, tome 1^{er}. Lampe a publié avec Th. Hase les trois premiers volumes de la *Bibliotheca historico-philosophico-theologica Bremensis*, dont il a paru huit volumes de 1718 à 1725, in-8°. On trouvera le détail des autres productions de ce savant infatigable dans le *Trajectum eruditum* de Burmann; sa Vie a été publiée dans le tome 2 des *Miscellan. Duisburgensia*, dans les *Acta eruditor. German.* sect. 53, etc. Klefeker lui a consacré un article dans sa *Biblioth. eruditor. præcocium.* W—s.

LAMPILLAS (l'abbé don FRANÇOIS-XAVIER), ex-jésuite espagnol, naquit à Jaen en 1759. Il occupait dans le collège de Séville la chaire des belles-lettres, lorsque son ordre fut supprimé (1767). Il se retira en Italie avec ses compagnons d'infortune, et fixa son domicile à Gènes, où il se livra à l'étude de la langue et de la littérature italiennes. Pendant ce temps, Bettinelli et Tiraboschi (tous deux ex-jésuites), publièrent, le premier, son *Risorgimento degli studj*, etc., *dopo il mille*, et le second, son *Histoire de la littérature italienne*, où ils parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. L'abbé Lampillas, voulant défendre l'honneur de son pays, fit paraître contre ces deux auteurs le *Saggio storico*, ou Essai historique et apologétique de la littérature espagnole, en réponse aux opinions et aux préjugés de quelques écrivains modernes, Gènes, 1778-81, 6 vol. in-8°. Dans ce livre, écrit d'un style aussi correct qu'élégant, l'auteur s'attache d'abord à prouver que l'Italie fut la principale cause de la décadence des sciences et des lettres, soit dans son propre sein, soit chez les autres peuples; il attribue cette décadence au mauvais gouvernement de Rome, qui donna lieu à l'irruption des barbares du Nord. Après cette époque, il l'attribue encore à la foule d'ouvrages ascétiques ou de théologie scolastique nés en Italie, qui étouffèrent pour ainsi dire la bonne littérature, et y introduisirent le mauvais goût. Il fait voir ensuite que l'Espagne possédait des écrivains de mérite quand la plupart des autres nations de l'Europe étaient encore plongées dans la barbarie; que les Espagnols ont écrit sur toutes les sciences et traité tous les genres de littérature, et que cette littérature a influé sur celles des autres peuples. L'ouvrage de l'abbé Lampillas eut un assez grand succès. Bettinelli et Tiraboschi y

répondirent par deux lettres, que Lampillas réfuta victorieusement. Ces pièces furent imprimées à Rome en 1781. Charles III, roi d'Espagne, récompensa par de riches présents l'abbé Lampillas pour la manière honorable dont il avait défendu la gloire littéraire de son pays. Plusieurs autres ex-jésuites espagnols, Andrés, Eximeno, Clavigero, Hervas, Arteaga, etc., firent, par de bons et savants ouvrages, et à l'exemple de l'abbé Lampillas, revenir les Italiens de leurs préjugés contre les littérateurs espagnols, et se virent également admis parmi les membres de diverses académies savantes de l'Europe. L'abbé Lampillas écrivit aussi quelques poésies italiennes. Il mourut à Gènes en novembre 1798. B—s.

LAMPINET (FERDINAND), conseiller au parlement de Franche-Comté, était né à Dole vers le milieu du 17^e siècle, d'une ancienne famille de robe : il vint habiter Besançon lorsque le parlement y fut transféré, après la réunion de la province à la France, et il mourut en cette ville en 1720. C'était un magistrat très-éclairé; il aimait les lettres, et favorisait les jeunes gens en qui il reconnaissait des dispositions; il avait formé une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages dont on recherche les copies avec empressement : 1° une *Histoire du parlement de Franche-Comté*, in-fol.; elle est écrite avec beaucoup de naïveté, et renferme des détails très-intéressants sur les mœurs et les usages de cette province. 2° *Dissertation sur le Didatium de Ptolémée, la première ville des Séquanais*, in-4°. L'auteur veut prouver que Dole est bâtie sur le même emplacement; mais cette opinion, soutenue depuis par Normand et de Persan, a été solidement réfutée par Dunod et Perreiot. 3° *Les Actes des saints de la province de Franche-Comté*, in-fol. Le rédacteur de cet article n'a pu découvrir cet ouvrage; mais on trouvera sur le même sujet, dans les *Mémoires* de l'académie de Besançon, une bonne *Dissertation* de l'abbé Trouillet, mort à Lons-le-Saunier en 1809. 4° Une *Bibliothèque séquanoise*, composée de plus de cinq cents articles, in-fol. Elle a été très-utile à la plupart des écrivains qui se sont occupés de l'histoire littéraire de Franche-Comté. W—s.

LAMPREDI (URBAIN), de l'ancienne école linguistique italienne, naquit à Naples en 1761. Il étudia d'abord les belles-lettres, la poésie et les mathématiques, et acquit une connaissance profonde des langues grecque et latine. Se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit pendant cinq ans des cours de théologie, et reçut les ordres sacrés. D'une imagination très-vive, il s'occupait aussi de politique et y mit toute l'ardeur de son caractère. Ayant embrassé la cause des Français lorsqu'ils vinrent dans sa patrie, en 1799, il fut obligé de se retirer avec eux, et se rendit en France, où il obtint une place de professeur au collège de Sorèze. Bientôt il vint à Paris, où plusieurs savants et littérateurs italiens s'étaient réfugiés par

suite des événements politiques. Il s'y trouvait encore en 1806, lorsque Monti, historiographe du royaume d'Italie, publia, en l'honneur de Napoléon, un poème intitulé *il Bardo della Selva Nera*. Une critique piquante de cet ouvrage, insérée dans la *Décade philosophique*, fut attribuée à Lampredi, qui, étant retourné en Italie et s'étant fixé à Milan, se réconcilia cependant avec Monti, et devint l'ami de Paradisi, Lamberti, Breislak et autres savants. Nommé professeur de mathématiques des pages du vice-roi (Eugène Beauharnais), l'inconstance de son caractère lui fit quitter cette place pour se rendre à Naples, où il fut chapelain du ministre de la justice Ricciardi, et donna des leçons de littérature latine et de poésie italienne à sa fille, depuis madame Capece Latro, poète distinguée. Lampredi mourut dans cette ville le 22 février 1856. Outre des traductions italiennes très-estimées de divers passages d'Homère, d'Oppien, de Tryphiodore, etc., on a de lui : 1° *Osservazioni sopra il giudizio pronunciato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*, Milan, 1811, in-12. A cette époque Napoléon décerna à Florence, d'après la loi du 24 fructidor an 11, le prix décennal sur le meilleur ouvrage italien, et Lampredi publia des *Observations critiques* sur les ouvrages présentés au concours et qui furent couronnés, notamment sur celui de Micali, *l'Italie avant la domination des Romains*, et sur celui de Botta, *les États-Unis et leur indépendance*. 2° *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo interno all' opera del cavalier Vincenzo Monti intitolata Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*, Naples et Milan, 1820, vol. in-8. Nous devons à Monti, au Dante du 19^e siècle (titre qui lui est donné sur la médaille en grand bronze frappée à Milan en son honneur), d'avoir, par ses observations linguistiques, arrêté la fougue de Cesari, de Botta et autres, qui, au commencement de ce siècle, voulaient, avec la *Comédie* de Dante Allighieri et les *Nouvelles* de Boccace à la main, réformer la langue et la syntaxe, au mépris de Machiavel et des autres écrivains du 16^e siècle, qui ont donné à la langue italienne une forme harmonieuse et claire. 3° *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell' Illiade d'Omero, con appendice di lettera di Quirino Visconti e di Angelo Mustoxidi*, Milan, 1827, in-8°, ouvrage très-intéressant à lire, si l'on considère que Monti s'est efforcé de faire une traduction du grand poète grec en ignorant cette langue. 4° *I fenomeni e le apparenze celesti di Arato Solitano, volti dal greco in esametri latini da M.-T. Cicerone coi supplementi del Grozio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Cicerone, o tradotti da Omero ad originali suoi, che ci sono rimasti: il tutto volto in endecasillabi italiani*, Naples, 1831, in-8°, avec figures. Lampredi a présenté dans cette traduction en vers italiens un ensemble des opinions de Cicéron et de Grotius sur l'ouvrage très-connu

d'Aratus, et en cela il a acquis de nouveaux titres littéraires. G—C—Y.

LAMPRIDE (ÆLIUS LAMPRIIDIUS), l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, vivait au commencement du 4^e siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance Chlore, auquel il adresse son ouvrage. On reconnaît, en le lisant, un homme vertueux et pénétré de l'importance des devoirs de l'historien. Il s'est moins occupé de soigner son style et d'embellir ses récits que de rapporter fidèlement les faits qu'il avait recueillis. Flavius Vopiscus le loue de son amour pour la vérité. En commençant la vie d'Héliogabale, il déclare qu'il ne l'aurait jamais entreprise, s'il avait espéré empêcher le souvenir de ce monstre de parvenir à la postérité. On lui a cependant reproché d'avoir imputé à Héliogabale des crimes supposés; mais il prévient lui-même qu'il a souvent rapporté des bruits populaires dont il ne se rend pas le garant. On attribue à Lampride les *Vies* de l'empereur Commode, de Diadumène et d'Alexandre Sévère, outre celle d'Héliogabale dont on a parlé. Quelques critiques donnent la *Vie* de Sévère à Æl. Spartien. Vossius (*De hist. lat.*, p. 193) et Fabricius (*Biblioth. latin.*) croient que Lampride et Spartien sont le même écrivain; mais de Moulins réfute cette opinion par des raisons solides (voy. SPARTIEN). W—S.

LAMPRIDE (BENOIT), très-bon poète latin, naquit à Crémone vers la fin du 13^e siècle. Il vint fort jeune à Rome, et y fut accueilli par Paul Cortèse, qui lui donna un logement dans sa maison et ne voulut pas qu'il eût d'autre table que la sienne. Il fut choisi par le savant Jean Lascaris pour remplir une chaire au collège des Grecs, nouvellement fondée par le pape Léon X. Après la mort de ce Pontife (1521), il se retira à Padoue, où il ouvrit une école qui fut bientôt très-fréquentée. Paul Jove, qui se montre peu favorable à Lampride, lui reproche de n'avoir jamais voulu concourir à une chaire publique, par un excès d'orgueil; comme si une trop grande timidité ne pouvait pas être également la cause de son refus. Le cardinal Bembo, Sadolet, le Negri, parlent avec éloge de ses talents et de son caractère. Aonius Palearius, l'ayant entendu expliquer à ses élèves une harangue de Démosthène, écrivait à Bembo : « Il avait la voix et le geste de ce prince « des orateurs; il paraissait plein de son esprit « (*Lett.* 19). » Palearius cite aussi une traduction latine des *OEuvres* d'Aristote par Lampride, dont il vante l'élégance : mais Tiraboschi doute qu'elle ait jamais existé, et il est possible que Palearius en ait jugé sur des fragments. Le duc de Mantoue Frédéric Gonzague appela Lampride à sa cour en 1536, et lui confia l'éducation de son fils. Une mort prématurée le ravit à ses amis et aux Muses en 1540, ou, suivant Tiraboschi, en 1542. On a de lui : Des *Odes*, trois *Epîtres*, quelques *Épigrammes* et des *Épigrammes*. Paul Jove, son éternel détracteur, lui fait un reproche de s'être trop attaché

dans ses odes à imiter Pindare, dont il a pris l'enflure et une certaine dureté, peu agréable pour les oreilles accoutumées à la mélodie des vers latins. Mais Tiraboschi dit qu'on ne peut nier que Lampride, par la force de l'imagination et la noblesse des pensées, n'atteigne souvent à la hauteur de son modèle, et qu'il ne mérite beaucoup d'éloges pour avoir osé, le premier parmi les modernes, rivaliser avec un si grand poète. Les vers de Lampride, imprimés à Venise en 1540, in-8°, ont été insérés dans tous les recueils, et notamment dans le 6^e volume des *Carmina illustrium poetarum italorum*, Florence, 1719. On a trois *Lettres* de lui en italien au cardinal Bembo, et une en latin au cardinal Polus. W—s.

LAMPSONIUS (DOMINIQUE), de Bruges, cultiva les lettres et les arts, et après avoir été, en Angleterre, attaché au cardinal Polus, il retourna dans la Belgique à la mort de ce prélat, et fut consécutivement secrétaire de trois évêques de Liège. Bien que Foppens le qualifie d'*excellent peintre*, Descamps l'a entièrement passé sous silence dans ses *Vies des peintres flamands*. Il a publié en vers latins : *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, Anvers, 1572, in-4°. On a encore de lui : *Psalmi pœnitentiales lyricis versibus redditi*, le *Typus vitæ humanæ*, à la suite du Recueil des *Pœmata et effigies trium fratrum Belgarum* (voy. GRUDIUS), et enfin une *Vie de Lambert Lombard*, peintre et architecte liégeois du 15^e siècle, écrite en latin et en prose, Bruges, 1565, in-8°. Il mourut à Liège en 1599, dans la 67^e année de son âge. Il avait beaucoup contribué à détacher Juste-Lipse de l'université de Leyde, et à le ramener à la foi catholique (voy. leur correspondance à ce sujet dans Burman, *Sylloge epist.* t. 1, p. 123-149). — Son frère Nicolas LAMPSONIUS, protonotaire apostolique, chanoine et doyen de St-Denis de Liège, cultivait aussi la poésie latine; et quelques-unes de ses productions ont été réunies à celles de son frère, à Liège, 1626. Il termina sa carrière à Liège, en 1655, dans un âge avancé. Deux pièces assez étendues de Dominique Lampsonius se trouvent recueillies dans les *Deliciae poet. belg.*, t. 3. M—on.

LAMURE. Voyez MURE.

LAMY. Voyez LAMI.

LANA (Louis), peintre, naquit à Modène en 1597. Il passe pour un des imitateurs les plus fidèles du Guerchin. Le tableau qu'il a composé pour l'église *Del Voto* de Modène, représentant cette ville délivrée du fléau de la peste, est généralement regardé comme sa meilleure production. Peu de peintures à Modène le disputent à cette composition, qui se fait remarquer par la précision du dessin, la force du coloris, une abondance de poésie qui étonne, et une foule de scènes qui déchirent le cœur. Dans quelques attitudes, Lana se rapproche du Tintoret et du Scarsellino. Il y eut une grande rivalité entre lui et le Pesari; ce dernier lui céda, et alla s'établir à Venise.

XXIII.

On estime beaucoup les têtes de vieillards de Lana. Il les a variées à l'infini, sans leur rien ôter du ton de noblesse qui les caractérise. Ce maître mourut en 1646; il était alors à la tête de l'académie de peinture de Modène, très-célèbre à cette époque en Italie. On a vu de cet artiste, au musée du Louvre, son portrait et la *Mort de Clorinde*; ces deux tableaux ont été repris en 1815 par les commissaires de l'empereur d'Autriche. A—n.

LANA-TERZI (le P. FRANÇOIS), naturaliste et physicien d'Italie au 17^e siècle, a été présenté (1) comme l'auteur primitif d'une découverte qui, renouvelée à la fin du 18^e siècle, en a fait l'étonnement, et ne sert plus qu'aux divertissements du 19^e, celle des aérostats. Il naquit à Brescia le 13 décembre 1631. Sa famille était l'une des plus illustres de la province; et les jésuites, parmi lesquels il fut attiré de bonne heure, trouvèrent réunies en sa personne deux qualités qui s'ouvriraient aisément les portes de leur noviciat : la naissance et le talent. Le jeune Lana, conduit à Rome, y fut solennellement admis dans leur société en 1647. Ses études de philosophie et de théologie étant achevées dans le collège romain, il alla enseigner les belles-lettres en différentes villes d'Italie. Rome le reyt momentanément en 1652; car il y fit cette année-là quelques expériences avec le célèbre P. Kircher; mais en 1656 il professait la rhétorique à Terni, où ses succès dans l'enseignement lui firent décerner par les magistrats le droit de siéger dans leur conseil municipal, non-seulement pour lui, mais encore pour tous ses parents. Il tâcha d'en exprimer sa reconnaissance en composant un drame dont le sujet était le martyr de St-Valentin, évêque et protecteur de Terni. Ce drame n'avait guère d'autre mérite que celui de la bonne intention; car le P. Lana avait beaucoup moins de dispositions pour les belles-lettres que pour les sciences naturelles, vers lesquelles il était porté fortement et avec une sorte d'inquiétude. Jaloux de connaître les secrets de la nature, il voulut pénétrer dans ceux de la chimie, de la physique et de la mécanique; et il ne se lassait point dans ses expériences pour y parvenir. Il en fit d'importantes avec le baromètre sur la montagne de la Madeleine, près de Brescia, dans le temps qu'il professait la philosophie dans cette ville, en 1665. Il alla, trois ans après, en faire d'autres du même genre dans le Bolognese, sur la tour *Degli Asinelli*; et, revenu dans le Brescian, il en parcourut toutes les montagnes pour en connaître les minéraux. Il fit de nombreuses expériences pour tâcher d'expliquer les phénomènes des cristallisations : mais ce fut en vain qu'avec du nitre et des sels il tenta d'imiter celles de la nature. Ayant vu que beaucoup de grains se perdaient par la manière dont les laborieux enseignaient leurs terres, il conçut l'idée d'un semoir ingénieux qu'a

(1) Voy. la *Description des expériences de la machine aérostatique, etc.*; par M. Faujas de St-Fond, 1783, in-8°, p. x-xii.

singulièrement rappelé celui dont Tull parut l'inventeur en 1733. Vers la fin du 17^e siècle, Alexandre de Borro, du pays d'Arezzo, dans son *Char de Cérés*, envoyé par lui-même en hommage à un ministre du roi d'Angleterre, avait déjà perfectionné le semoir du P. Lana, dont, au reste, Algarotti fait la description dans une de ses lettres, qu'on trouve au tome 10 de ses *Oeuvres*. Le P. Lana a bien d'autres titres à notre admiration. Dans son *Prodromo dell' arte maestra*, il indiqua (ch. 4) des moyens particuliers pour apprendre à écrire et même à parler aux sourds-muets de naissance; pour faire écrire correctement les aveugles-nés, et les mettre même en état de cacher leurs pensées écrites sous des chiffres mystérieux, comme aussi de comprendre ce qui leur serait répondu avec les mêmes caractères. Il y enseigna les moyens de faire paraître une fleur ou un fruit quelconque dans un vase de verre, sans aucune semence; et montra (ch. 9, 10 et 18) comment l'on pouvait faire des horloges à rouages qui marcheraient perpétuellement par le moyen du sable, et d'autres dont l'aiguille serait mue régulièrement par la diminution de l'huile d'une lampe allumée. Il proposa (ch. 5) quatre moyens pour fabriquer des oiseaux qui volassent et se soutinssent en l'air, comme la colombe d'Archytas ou l'aigle de Regiomontanus et autres pareils dont il rappelle le souvenir. Les secrets que le P. Lana donne dans son curieux *Prodromo* sont presque innombrables; et ils se rattachent à toutes les sciences et à tous les arts, même à celui de la peinture. Ce génie singulier alla fort loin sans doute; car, au chapitre de la chimie, non content d'enseigner la transmutation des métaux, il prétendit indiquer une voie sûre pour arriver à la découverte de la pierre philosophale. C'est au chapitre 6 qu'on voit son invention d'une barque volante, suspendue à quatre globes composés de lames métalliques, desquels on pomperait l'air pour les rendre plus légers qu'un égal volume d'air atmosphérique. Il en fut parlé dans le temps avec beaucoup d'intérêt dans le *Collegium physicum experimentale* de Sturmius. Leibnitz a fait à ce sujet des calculs qu'on peut voir dans son *Hypothesis physica nova*: il approuvait les fondements de ceux du P. Lana, mais il doutait que l'expérience pût réussir (1). Ce jésuite n'avait pu la faire, à cause de sa pauvreté monastique, comme il le dit lui-même; et les mêmes raisons l'empêchèrent de réaliser la plupart des inventions consignées dans son *Prodromo* et son *Magisterium*: d'ailleurs sa complexion débile et cette santé souffrante dont il se plaint dans la préface même de ce dernier ouvrage s'y opposaient également. Affligé d'infirmités douloureuses, il revint dans sa patrie, après avoir professé les mathéma-

tiques à Ferrare; et Brescia le vit rassembler autour de lui tout ce que cette ville possédait d'hommes éclairés: ce fut ainsi qu'il y fonda l'académie des *Filosotici*, c'est-à-dire des amants des choses savantes étrangères du ressort de la nature et des arts. Cette académie publia ses premiers mémoires en 1686; et il en fut faite une mention fort honorable dans les *Acta eruditorum* de Leipsick (ann. 1686, p. 557); mais cette académie ne subsista pas longtemps après son fondateur, qui mourut à l'âge de 52 ans, le 26 février 1687. Il existe un portrait de lui que l'on croit avoir été peint par lui-même, et au bas duquel on a mis dernièrement une fort bonne inscription latine. Voici ce qu'il reste au public des ouvrages du P. Lana: 1^o *Rappresentazione di S. Valentino, vescovo, martire e protettore di Terni*, Terni, 1656, in-4^o; 2^o *Prodromo ovvero saggio di alcune invenzioni nuove, premesso all' arte maestra, opera che prepara il P. Fr. Lana*, Brescia, 1670, in-folio; on en trouve un sommaire dans le tome 40 de la *Nova mandelliana raccolta d'opuscoli scientifici*, à la page 77. 3^o *La bella svelata in cui si scuoprono le bellezze dell' anima*, Brescia, 1681, in-8^o; ouvrage ascétique et bizarre, suivant le goût du temps, comme on peut en juger par les titres seuls des chapitres; celui du sixième est en ces termes: « La reine au balcon, c'est-à-dire l'âme qui, par « les yeux du corps, fait voir ses beautés. » Le titre du chapitre dixième est ainsi conçu: « Les « breuvages amoureux présentés à l'épouse de « son serviteur pour la porter à l'adultère, c'est-à-dire les plaisirs du corps par lesquels l'âme « est enlevée à Dieu. » 4^o *Magisterium naturæ et artis, opus physico-mathematicum P. Fr. Tertii de Lanis in quo occultiora naturalis philosophiæ principia manifestantur*, Brescia, 1684, 1686, et Parme, 1692, 3 tomes in-fol.; c'est le développement du *Prodromo* cité plus haut. L'auteur, dans trois corollaires de sa deuxième proposition du sixième livre, où il traite *De motu per impetum à motore translato*, conclut contre le système de Copernic sur le mouvement annuel et diurne de la terre. (Voyez le *Journal des savants*, 1685, p. 253.) Ce grand ouvrage, fruit d'un travail immense, devait avoir neuf volumes; mais les six derniers n'ont jamais paru, et le troisième, publié après la mort de l'auteur, est très-rare. 5^o *Dissertazione sopra la declinazione dell' ago calamitato nel paese Bresciano*, faisant partie des *Acta novæ academiæ philæxoticorum naturæ et artis*, Brescia, 1687; 6^o *Reflections concerning the formation of crystals*. (Philosoph. Transactions, n^o 85.) 7^o *Saggio sulla storia naturale della provincia Bresciana*, publié à Brescia, en 1769, par le savant naturaliste Christophe Pilati.

LANAUZE. Voyez NAUZE.

LANÇAROT, navigateur portugais, était attaché au prince Henri. Il obtint, en 1444, le commandement de six caravelles expédiées par les négociants de Lagos pour la côte d'Afrique. Gilianez

(1) La première expérience de ce genre qui ait eu quelque succès paraît être celle du P. Gusmão, faite publiquement à Lisbonne en 1709 (voy. GUSMÃO). Voy. aussi l'*Histoire de l'aéronstation*, par Cavallo, p. 17.

et d'autres officiers du prince eurent part à cette entreprise. En 1447, il commanda une nouvelle flotte de quatorze vaisseaux, auxquels quatorze autres se joignirent à Madère. Après divers exploits contre les Maures, il alla reconnaître, au sud du désert, la rivière d'Ordek, déjà découverte. Il la fit remonter à une certaine distance, et lui donna le nom de *Senaga* ou Sénégal, qui était celui d'un Maure qu'il avait remis à terre. Séparé par une tempête du reste de la flotte, il se dirigea vers le cap Vert, et aborda dans une île où il ne trouva que des chèvres; mais il y découvrit ces mots français, tracés sur l'écorce d'un arbre : *Talent de bien faire*. C'était la devise du prince Henri; les Portugais l'inscrivaient dans tous les lieux où ils prenaient terre pour la première fois. Lançarot, voyant qu'il avait été précédé par quelqu'un de ses compagnons d'aventure, revint en Portugal, où ses services furent récompensés. E—s.

LANCASTER (1) (EDMUND ou EDMOND, dit *le Bossu*, comte DE), fils puîné du roi d'Angleterre Henri III, et d'Éléonore de Provence, naquit à Londres en 1245 (2). Il était à peine âgé de huit ans lorsque son père le nomma comte de Chester, et que l'évêque de Rome, de l'ordre des Frères prêcheurs, l'investit, au nom du pape, de la souveraineté de la Sicile et de la Pouille, avec le titre de roi de Sicile; titre fictif, puisque Conrad, le véritable souverain, existait encore. De 1264 à 1268, Henri III fit don à son fils des biens de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui venaient d'être confisqués, et de beaucoup d'autres domaines, en lui conférant d'abord le titre de comte de Derby, et ensuite celui de comte de Leicester et de Lancaster, et de gardien du royaume. Edmund épousa, en 1269, une riche héritière, Aveline, fille de Guillaume, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfants. Il se rendit ensuite dans la terre sainte, d'où il revint en 1271. A la mort de Henri III, arrivée en 1272, Edouard, son fils aîné, se trouvait en Palestine, et il était à craindre qu'Edmund ne profitât de la circonstance pour se faire reconnaître roi au préjudice de son frère absent. Mais, soit qu'il ne voulût, soit qu'il n'osât rien entreprendre, il ne s'opposa pas à ce qu'Edouard fût proclamé malgré son absence. A son retour, Edouard, pour reconnaître cette marque de fidélité, fit diverses concessions à son frère Edmund, et disposa, entre autres, en sa faveur, du comté de Champagne. Ce prince lui fut toujours fidèle, et combattit avec courage dans les rangs de l'armée

anglaise envoyée contre l'Écosse. De violentes querelles entre des matelots anglais et des sujets du roi de France, qui se terminèrent par un sanglant engagement, dans lequel plusieurs vaisseaux français furent capturés et près de quinze mille hommes tués ou noyés, provoquèrent le ressentiment de Philippe le Bel, qui somma le roi d'Angleterre (1295), en sa qualité de duc d'Aquitaine, à comparaître pour répondre de ces insultes. Edouard, occupé à cette époque de ses projets contre l'Écosse, fit offrir par son ambassadeur, l'évêque de Londres, un dédommagement aux victimes du parti français, pourvu que les Anglais obtinssent aussi compensation. Mais cette proposition ayant été rejetée, Edouard, qui avait besoin de la paix, envoya en France, comme négociateur, son frère Edmund, époux actuel de la reine douairière de Navarre, mère de Jeanne, reine de France (1). On espérait qu'il serait reçu avec bienveillance : il le fut en effet; mais la simplicité du prince ne pouvait lutter contre tout l'art de ses adversaires. Les deux princesses offrirent leurs bons offices, et signèrent, le 1^{er} janvier 1294, un traité par lequel la Guienne dut être remise entre les mains du roi de France, qui s'engageait à la rendre immédiatement, en acceptant des satisfactions convenables pour les autres injures dont il avait à se plaindre. Edouard donna son consentement à ce traité, et le monarque français promit de l'observer. On retira alors la citation donnée à Edouard, et Edmund expédia des ordres pour que la possession légale et en quelques points militaire de la Guienne fût remise aux officiers du seigneur suzerain. A l'expiration des quarante jours du délai qui avait été fixé, le comte de Lancaster rappela à Philippe son engagement; il n'obtint d'abord que des réponses évasives, et, sur de nouvelles instances, il reçut ensuite un refus positif, bientôt suivi d'un jugement qui déclarait la Guienne confisquée. Tel est le récit des écrivains anglais, qui prétendent que Philippe le Bel abusa de la confiance d'Edouard; et ce récit est en grande partie confirmé par un mémoire d'Edmund, inséré dans les Actes de Rymer, et où les négociations mystérieuses par lesquelles on amusa Edouard et Edmund se trouvent exposées. Il l'est encore par la lettre d'Edouard aux prélats et barons de Gascogne, et par l'acte où il renonce à l'hommage et où il rappelle les traités secrets entre Edmund et Philippe le Bel. Les historiens français, au contraire, disent que l'abandon fut simulé; que ce fut un pur effet de la politique d'Edouard, qui, supportant impatiemment toute dépendance, voulut éteindre la féodalité en y satisfaisant. Il laissa en effet confisquer et prendre ses provinces, pour ne les plus tenir de la France, mais *de Dieu*

(1) Jean, frère de Richard I^{er}, qui succéda à celui-ci sous le nom de *Jean sans Terre*, porta le titre de comte de Lancaster avant de monter sur le trône. C'est le premier comte de ce nom dont les historiens anglais fassent mention.

(2) D'après une tradition populaire, *Edmond*, dit *le Bossu*, comte de Lancaster, aurait été le fils aîné de Henri III, mais sa difformité lui aurait fait préférer son frère cadet, Edouard, dit *aux longues mains*, qui régna sous le nom d'*Edouard I^{er}*. Les historiens anglais, parmi lesquels nous citerons William Dugdale, roi d'armes d'Angleterre, reconnaissent cependant que le premier était né en 1245, tandis qu'Edouard avait vu le jour cinq ans plus tôt, en 1240.

(1) Edmund avait épousé en secondes noces Blanche, fille de Robert, comte d'Artois, troisième fils de Louis VIII, roi de France, veuve de Henri, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie.

et de son épée, espérant les reconquérir aisément, soit par ses propres forces, soit par celles de ses alliés, et les posséder alors en toute souveraineté. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'expliquer la prompte soumission des provinces confisquées que par un peu de négligence du côté d'Édouard et un peu d'artifice du côté de Philippe le Bel. A son retour en Angleterre, Edmund prit part à la guerre contre les Gallois, et fut envoyé en France, en 1293, avec une petite armée de sept mille hommes pour reconquérir la Gascogne. Il obtint d'abord quelques avantages sur les Français auprès de Bordeaux; mais étant tombé malade, il mourut à Bayonne, en 1296, ordonnant par son testament que son corps ne fût pas enterré avant que ses dettes eussent été complètement payées. Ainsi que nous l'avons vu, le comte de Lancaster avait été marié deux fois et n'avait pas eu d'enfants de son premier mariage; il laissa du second avec Blanche, reine douairière de Navarre, trois fils, Thomas, Henri, Jean; et une fille. Ces deux derniers moururent en France sans postérité. D—z—s.

LANCASTER (THOMAS, comte DE), fils du précédent et de Blanche, reine douairière de Navarre, succéda, en 1296, aux grands biens laissés par son père, et en fit hommage au roi Édouard I^{er}, son oncle, en 1298. Cousin germain du roi Édouard II, et premier prince du sang, le comte de Lancaster était en même temps le sujet le plus puissant et le plus riche du royaume, car il possédait de son propre chef ou de celui d'Alice, sa femme, fille et unique héritière de Henri de Lacy, comte de Lincoln, qu'il avait épousée en 1311, six comtés avec de vastes propriétés territoriales, où il exerçait, suivant l'usage de l'époque, la juridiction la plus étendue. Turbulent et factieux par caractère, il haïssait mortellement Pierre Gaveston, favori du roi, auquel ce jeune prince, en montant sur le trône (1307), avait abandonné les rênes du gouvernement, en le créant gardien du royaume, et qu'il avait marié à sa propre nièce, fille du comte de Gloucester. La haute faveur de Gaveston et son insolence avaient irrité au dernier point les barons, qui se confédérèrent, et, réunissant une armée sous la conduite du comte de Lancaster, qu'ils avaient placé à leur tête, forcèrent Édouard II à éloigner son favori (1318). Mais les ennemis de Gaveston avaient en à peine le temps de se féliciter de sa chute qu'ils apprirent avec autant de surprise que d'indignation qu'un ordre royal l'avait nommé au gouvernement d'Irlande, et qu'il était entré en fonctions. Pour apaiser les grands, le roi conféra à leur chef l'office de gardien héréditaire du royaume, et il acheta le comte de Lincoln, beau-père de celui-ci, ainsi que les principaux seigneurs, par d'autres concessions plus ou moins considérables. Gaveston, rappelé l'année suivante, brava de nouveau l'animosité des grands, et eut l'imprudence de se

permettre contre eux les railleries les plus piquantes, surtout contre le comte de Lancaster, auquel il avait donné le surnom de *comédien*. Indignés de cette audace et certains de la faiblesse du roi, les barons le forcèrent de consentir à ce que des commissaires nommés par eux gouvernassent le royaume. Il s'engagea en outre à ne disposer d'aucune partie de ses revenus, qui devaient être affectés au paiement de ses dettes et à l'entretien de sa maison, jura d'observer ponctuellement la grande charte, et consentit à laisser aux seigneurs élus, appelés *ordonnateurs*, le soin d'expliquer les articles obscurs ou douteux qui pourraient s'y trouver. D'après un nouveau règlement, signé en 1311, Gaveston fut banni. Mais, en 1312, Édouard, qui ne pouvait vivre sans ce favori, l'ayant rappelé auprès de lui sans en prévenir les ordonnateurs, ceux-ci résolurent d'employer la violence pour achever sa ruine. Le comte de Lincoln, beau-père du comte de Lancaster, l'un des plus considérables du parti, tant par sa naissance et par ses dignités que par son âge et sa sagesse, se trouvant malade et retenu au lit, fit venir auprès de lui son gendre et le conjura dans les termes les plus forts et les plus touchants de délivrer l'Angleterre, en éloignant de la personne du prince les ministres et les favoris étrangers, et en faisant observer la grande charte, unique fondement du bonheur et de la tranquillité du pays. Pour suivre ces conseils, le comte de Lancaster s'unifiait étroitement aux comtes de Warwick, de Pembroke, d'Arundel, de Hereford, de Warren, à l'archevêque de Cantorbéry, et à plusieurs autres évêques et barons, et ils résolurent tous, d'un commun accord, de prendre les armes dans le seul but, disaient-ils, de soutenir les droits de l'Église et de l'État. Élu chef de la confédération, Lancaster et ses complices, sous prétexte d'un tournoi, rassemblèrent secrètement les chevaliers de leur parti. Ne trouvant pas le roi à York, Lancaster se dirigea en toute hâte sur Newcastle. Édouard n'eut que peu d'heures pour évacuer la place avant l'arrivée des barons. Il s'enfuit à Tynmouth, malgré les larmes et les prières de sa femme, s'embarqua avec Gaveston à bord d'un vaisseau, et débarqua à Scarborough. Le favori, pour plus de sûreté, resta dans le château; le roi se rendit à York, où il déploya la bannière royale. Lancaster revint alors sur ses pas, campa entre York et Scarborough, et donna commission aux comtes de Surrey et de Pembroke d'assiéger le château, où il savait que Gaveston était enfermé. Cette place, quoique l'une des plus fortes du royaume, était si mal pourvue de vivres et de munitions, qu'après quelques jours de siège Gaveston fut contraint de se remettre à la discrétion de ses ennemis, qui lui accordèrent une capitulation par laquelle il lui fut promis qu'on le ferait parler au roi, et qu'il ne serait jugé que par ses pairs, dans la forme ordinaire. Mais le

comte de Warwick, qui s'était fortement opposé à l'entrevue du roi et de son favori, ayant trouvé moyen d'enlever celui-ci par force, le conduisit à Warwick, et, de concert avec quelques autres seigneurs, lui ayant fait sommairement son procès, lui fit trancher la tête, en présence des comtes de Lancaster, de Hereford et de Surrey, violant ainsi une capitulation, et foulant aux pieds les lois du pays et les égards que des sujets doivent à leur souverain (1). Après ce meurtre les confédérés poussèrent le roi, et le forcèrent à leur accorder une amnistie pour tout ce qui s'était passé, sous la condition de lui faire une réparation publique; acte qui eut lieu, en 1313, dans la grande salle de Westminster, devant tout le peuple. Craignant de se livrer entre les mains du roi, le comte de Lancaster et quelques autres seigneurs refusèrent de le servir dans la guerre qu'il fit aux Écossais, en 1314, et qui se termina par la bataille de Bannock-Burn (24 juin 1314), où les Anglais éprouvèrent une déroute complète. Suivant Lingard, le comte de Lancaster fut placé en 1316 à la tête de l'administration du royaume; mais il ne consentit à remplir les fonctions de président que sous trois conditions: qu'il lui serait permis de se retirer si le roi refusait de suivre son avis; que rien d'important ne serait fait sans qu'il eût été consulté, et enfin que les conseillers inutiles seraient congédiés par l'autorité du parlement. D'après sa demande, ces conditions furent enregistrées sur les registres du parlement; la haine réciproque du roi et des seigneurs augmentait tous les jours. Édouard, principalement animé contre le comte de Lancaster, qu'il regardait comme l'unique auteur de ses disgrâces et comme son plus dangereux ennemi, ne pouvant s'emparer de sa personne, lui suscita une affaire que la défiance la plus excessive n'aurait pas été capable de prévenir. Pendant que ce seigneur se tenait éloigné de la cour, un chevalier, nommé St-Martin, homme d'une très-petite mine et qui avait la taille d'un nain, présenta aux juges une requête pour réclamer la femme du comte de Lancaster, héritière des maisons de Lincoln et de Salisbury, en soutenant qu'il avait couché avec elle, et qu'elle lui avait fait une promesse de mariage avant que de s'engager avec le comte. Cette dame, mécontente de son mari, ayant, à sa honte éternelle, reconnu la vérité du fait, fut adjugée avec tous ses biens à cet indigne prétendant. Cette affaire, qui aurait demandé un long examen, fut jugée avec tant de précipitation qu'il fut aisé de comprendre que les juges avaient été gagnés par avance, et que le roi lui-même était le promoteur de cet étrange procès. Un affront de cette nature, fait à un prince du sang royal extraordinairement aimé du peuple, excita une vive indignation

contre Édouard (1). Les barons, mécontents de la conduite du roi, qui avait prorogé et révoqué le parlement sur leurs instances, coururent de toutes parts aux armes. Néanmoins le légat du pape et quelques seigneurs plus modérés s'étant entremis, un accord fut conclu et signé à Leek le 9 août 1318, et confirmé, trois jours après, par le parlement, que le roi avait assemblé sur les pressantes instances des médiateurs. D'après cet accord, un certain nombre des seigneurs confédérés devaient être admis dans le conseil du roi, qui s'engageait à ne rien faire sans leur participation. Le comte de Lancaster était un de ces conseillers, mais, comme il ne pouvait se fier au roi, il fut convenu qu'il nommerait un baron ou un chevalier pour tenir sa place; et en outre Édouard lui accorda une amnistie pure et simple, sans aucune restriction, pour tout ce qui s'était passé jusqu'alors. Après la signature de l'accord, le roi et le comte de Lancaster se virent dans la plaine de Leicester, s'embrassèrent et se baisèrent en signe d'une parfaite réconciliation. Toujours jaloux de ceux qui approchaient la personne du roi, les seigneurs avaient introduit à la cour un jeune homme nommé Hugues Spencer, qu'ils croyaient dévoué à leurs intérêts, et lui avaient procuré une place de chambellan (2) dans la vue de se servir de lui comme d'un espion. Mais leur projet tourna contre eux-mêmes, car le père de Spencer lui donna des instructions toutes contraires, et lui persuada de pousser sa fortune en travaillant directement pour lui-même, au lieu de servir les barons. Il ne tarda pas, en effet, à force de patience et de souplesse, à gagner les bonnes grâces du roi. De son espion, il devint son confident, et remplit enfin dans son cœur la place que Gaveston y avait autrefois occupée. Comme Gaveston aussi, il ne tarda pas à montrer une fierté outrée et une avidité insatiable. Il devint, ainsi que son père, qu'il avait fait nommer comte de Winchester, odieux à la nation et particulièrement à la noblesse. Le comte de Lancaster, toujours populaire et ennemi juré du roi, malgré leur réconciliation extérieure, avait su profiter de ces conjonctures pour former un parti contre les deux favoris. Il avait persuadé à ses amis que leur perte et la sienne étaient infaillibles s'ils ne trouvaient moyen d'éloigner les deux Spencer de la cour; que le roi, qui couvait un secret désir de se venger, était, à la vérité, incapable de bien conduire un dessein, mais qu'on avait tout à craindre de ce prince, assisté de ses deux nouveaux ministres, bien plus

(1) Nous devons faire observer que Lingard ne dit pas un mot de cette anecdote racontée par Rapin-Thoyras, et que Dugdale, qui entre au surplus dans peu de détails à ce sujet, raconte seulement que la femme du comte de Lancaster avait eu, dit-on, des relations familières avec Eubulo le Strange, fils de lord Strange, et qu'il l'épousa ensuite, en ajoutant que Lancaster l'avait répudiée plusieurs années avant sa mort.

(1) Quand on lui prononça son jugement, Gaveston se jeta aux pieds du comte de Lancaster, et implora, mais en vain, la pitié et la protection de son « aimable lord. »

(2) Lingard prétend que c'était Lancaster lui-même qui avait obligé le roi d'adopter le jeune Hugues Spencer, une de ses propres créatures, pour remplir l'office de chambellan.

habiles que Gaveston. Ces raisons firent un prompt effet, et l'ancienne confédération fut renouvelée en 1320. Après avoir saccagé les terres des deux Spencer, Lancaster et les barons surent inspirer une telle crainte au roi, qu'il se vit obligé de consentir à l'exil des favoris. Mais un prétexte qui s'offrit à Édouard lui ayant permis d'assembler des troupes pour venger une insulte personnelle que lord Badlesmere avait faite à la reine, il rappela le jeune Spencer, ainsi que son père, et ayant jeté dans un terrible embarras les barons qui n'avaient pas eu le temps de se concerter et de lever une armée, les attaqua séparément, en intimidant plusieurs qui se soumirent, et poursuivit surtout avec acharnement le comte de Lancaster, le plus puissant d'entre eux, quoique sa popularité semblât depuis quelque temps sur son déclin. Battu près de Burgh par le chevalier André Harceley, gouverneur de Carlisle, Lancaster, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ses troupes, ne put éviter le malheur d'être pris, avec quatre-vingt-quinze barons ou chevaliers, et il fut conduit d'abord à York, et de là à son château de Pontfact. Ce malheureux prince se vit d'abord exposé aux insultes des soldats, qui l'appelaient par moquerie *le roi Arthur*, à cause de certaines lettres qu'on avait interceptées et où il était désigné par ce nom. Peu de jours après (22 mars), le roi, s'étant rendu à Pontfact, le fit comparaître en jugement devant six comtes et barons qui l'accompagnaient, et parmi lesquels se trouvaient les deux Spencer. Cette assemblée, réunie à la hâte et peu nombreuse, le condamna, comme traître, à être traîné, pendu et mis en quartiers. Mais comme il était d'extraction royale, le roi voulut bien lui épargner l'infamie de ce supplice, et lui fit trancher la tête. Les spectateurs et les ministres de la justice, pour faire preuve de loyauté, accablèrent d'indignité la malheureuse victime. Tandis qu'on le conduisait au lieu de l'exécution, sur un petit cheval gris sans bride, son confesseur et un frère prêcheur à ses côtés, on lui jetait de la boue, on l'insultait du titre de roi Arthur, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Roi du ciel, s'écriait-il, accorde-moi « merci, car le roi de la terre m'a abandonné! » Ainsi périt, le 23 mars 1322, Thomas, comte de Lancaster. Les partisans du roi et des Spencer le traitaient de traître et de scélérat, qui, ayant été pris les armes à la main contre son souverain, était justement condamné. Mais le peuple avait sa mémoire en vénération, le regardant comme un martyr de la liberté. Immédiatement après sa mort on courait en foule à son tombeau, où l'on prétendit qu'il s'opérait des miracles. Le roi fut même obligé d'enjoindre très-expressément à l'évêque de Londres de faire cesser la superstition des peuples de son diocèse qui allaient faire leurs prières devant un portrait de ce comte placé dans l'église de St-Paul. L'année suivante,

le chevalier Harceley, qui avait été créé comte de Carlisle pour récompenser le service qu'il avait rendu au roi en s'emparant du comte de Lancaster, étant tombé dans la disgrâce des Spencer, eut la tête tranchée. Quoiqu'on doive reconnaître que le comte de Lancaster avait mérité la mort, Édouard II témoigna plusieurs fois hautement le regret de l'avoir fait exécuter. Après la mort de ce prince, en 1327, le jugement prononcé contre Thomas, comte de Lancaster, fut annulé, parce qu'il n'avait pas été traduit en cour du roi ni jugé par ses pairs, et en 1329 Édouard III, fils et successeur d'Édouard II, eut la singulière idée de faire canoniser Lancaster, qui ne laissa pas d'enfants de son mariage avec la fille du comte de Lincoln. D—z—s.

LANCASTER (HENRI, comte DE), frère du précédent, dont il prit le titre aussitôt après sa mort, s'appela auparavant comte de Leicester. Le supplice de Thomas de Lancaster n'avait pas éteint son parti, et la haine que Henri avait conçue contre les deux Spencer le décida bientôt à se joindre à leurs ennemis. En 1326, la reine Isabelle, débarquée en Angleterre avec Mortimer, appela les Anglais à la révolte; Henri de Lancaster se joignit à elle contre son mari, Édouard II, et fut un des principaux seigneurs qui firent déposer ce souverain, et nommer par le parlement le jeune prince royal gardien du royaume, au nom et du droit de son père. Lancaster s'empara du jeune Spencer et du chancelier Baldock, qui s'étaient retirés dans les bois près du château de Lantressan, et peu après le roi Édouard lui-même, ayant perdu tout espoir de se sauver, sortit de sa retraite, et se rendit volontairement à son cousin, qui l'envoya à la forteresse de Kenilworth. Le comte de Lancaster, à la garde duquel la personne du malheureux roi avait été confiée, fut bientôt ému de sa triste position; il le traita avec humanité, et eut pour lui tous les égards que commandaient un rang si élevé et une si haute infortune. Comme on le soupçonnait de vouloir le mettre en liberté, on le retira de ses mains, et il fut confié à lord Berkley, au chevalier Montravers et à Gournay. On sait quelle fut sa fin funeste (voy. ÉDOUARD II). En 1327, première année du règne d'Édouard III, le jugement rendu contre Thomas, comte de Lancaster, ayant été annulé, tous ses biens furent remis à son frère Henri, qui fut nommé en même temps gardien et protecteur de la personne du jeune roi. Mécontent, ainsi que d'autres seigneurs, de ce que la reine et Mortimer avaient usurpé toute l'autorité contre l'intention du parlement, qui avait nommé douze barons pour avoir soin des affaires publiques, Lancaster et ses adhérents refusèrent d'assister à l'assemblée dans laquelle Mortimer fut créé comte de la Marche. Ils avaient déjà commencé à tenir des conférences secrètes et à former des projets pour réformer le gouvernement, lorsque la reine et son favori furent avertis de leurs menées. Le

comte de Lancaster, qu'ils regardaient comme l'auteur de ce complot et le chef des mécontents, fut la première victime qu'ils résolurent de sacrifier à leur sûreté. Il leur fournit bientôt un prétexte en refusant de livrer Thomas Witters, qui venait de tuer lord Holland, considéré comme l'ennemi capital de la maison de Lancaster et l'un des principaux auteurs de la mort du comte Thomas. La reine anima le roi contre le comte de Lancaster, qu'elle présentait comme ayant entrepris de protéger les criminels et d'arrêter le cours de la justice, et il fut résolu de châtier cette désobéissance. Dès que Lancaster apprit qu'on avait dessein de l'attaquer, il fit de son côté (1328) des préparatifs pour se défendre, et forma une association dans laquelle entrèrent Edmond, comte de Kent, et Thomas, comte de Norfolk, oncles du roi, le lord Beaumont et quelques autres seigneurs, qui convinrent tous d'opposer la force à la force, si on les attaquait. Ils publièrent en même temps un manifeste contenant les motifs de leur armement, tous tirés des griefs du royaume et de l'intérêt public. Vivement pressé par les troupes royales, avant d'avoir eu le temps de terminer ses préparatifs, Lancaster, inopinément abandonné d'ailleurs des comtes royaux, et désespérant du succès, accepta le pardon que l'archevêque de Cantorbery fut chargé de lui offrir, en s'engageant à payer la moitié de la valeur de ses domaines. Il s'obligea en outre « à ne faire ou à empêcher qu'il fût fait aucun « mal ou injure au roi, aux deux reines ou à toute « autre personne élevée ou de basse classe, de « leur conseil ou de leur maison. » En 1330, sous prétexte que le comte de Lancaster avait donné son approbation à une conspiration supposée du comte de Kent, Mortimer le fit emprisonner, ainsi que plusieurs autres seigneurs dont il se défiait. Il fut mis en liberté l'année suivante (1331), lorsque le roi Édouard III, ayant fait arrêter et exécuter le comte de la Marche, eut pris lui-même les rênes du gouvernement. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1345, on ne voit pas que le comte de Lancaster ait fait des actions dont le souvenir doit être conservé par l'histoire. Il avait été marié deux fois, la première en 1299, à Marie, fille de sir Patrick Chaworth, dont il ne laissa point d'enfants, et la seconde à Maud ou Marie, dont il eut un fils nommé Henri, et six filles.

D—z—s.

LANCASTER (HENRI, comte et plus tard duc DE), fils du précédent, et l'un des plus braves guerriers de son siècle, si fécond en héros. Nous ignorons le titre qu'il porta jusqu'en 1338, où le roi d'Angleterre Édouard III, pour récompenser les services qu'il lui avait rendus dans la guerre d'Écosse, lui accorda le titre de comte de Derby. Chargé la même année d'attaquer l'île de Gagan, dont les Français s'étaient emparés et où ils avaient mis une garnison, il fut grièvement blessé et renversé sur le champ de bataille. Il eût péri

ou du moins été fait prisonnier sans la bravoure du chevalier Walter Manney ou Manny, qui l'enleva au cri de *Lancaster pour le comte de Derby!* En 1339, Derby fit la guerre de Flandre, sous les ordres du roi lui-même, et se trouva deux ans après au combat naval que ce prince livra devant Sluys, et dans lequel les Français furent battus. Après avoir été employé dans plusieurs négociations qu'il termina heureusement, le comte de Derby reçut en 1342 le commandement de l'armée destinée à agir contre les Écossais, mais qui ne fit rien de remarquable. Le talent qu'il avait montré pour les négociations décida le roi à l'envoyer en Espagne (1344), accompagné du comte de Salisbury, pour traiter avec Alphonse XI, roi de Castille, relativement à des différends survenus entre leurs sujets respectifs. Il se rendit ensuite à Rome afin de négocier, par l'intermédiaire du pape, la paix entre Philippe de Valois et Édouard, et d'amener une décision sur les droits que ce dernier s'attribuait sur la couronne de France. Le pape s'étant prononcé en faveur de Philippe, la négociation n'eut aucun résultat. De retour d'une nouvelle mission auprès du roi de Castille, le comte de Derby fut nommé lieutenant d'Édouard en Aquitaine. Il se rendit avec une armée dans cette province, attaquée alors par les Français, qui y avaient fait de grands progrès. Débarqué à Bayonne le 6 juin 1345, Derby marcha sur Bordeaux, et, secondé par le brave Manny, reprit la plupart des places que l'ennemi avait conquises. Ce fut à la suite de la reddition de Bergerac, dont il avait abandonné le pillage à ses soldats, qu'un chevalier gallois trouva un grand coffre plein d'argent, et, jugeant cette capture trop riche pour oser se l'approprier, avertit le comte, qui déclara que sa promesse ne dépendait pas de la somme, que tout appartenait au soldat. Gaillard, en parlant de ce trait de générosité, dit qu'il eût été plus glorieux pour le général anglais de ne pas avoir permis le pillage. La plus brillante action de la campagne se passa sous les murs d'Auberoche. Le comte de Lisle, commandant des Français, avait rassemblé douze mille hommes dans les environs, et avec cette troupe il investit immédiatement la place. À l'aide de quatre machines les assiégeants jetèrent des nuées de pierres dans l'intérieur de la forteresse et forcèrent la garnison à chercher un abri dans le souterrain. Le comte de Derby, avec trois cents hommes d'armes et six cents archers, vint à son secours par des chemins détournés. À l'instant du souper, ils s'élançèrent dans le camp français : le général et les principaux officiers furent tués ou pris à table, et les archers dispersèrent facilement, à coups de flèches, les petits corps ennemis, à mesure qu'ils essayèrent de se former. Mais la nouvelle de cette attaque parvint bientôt à la connaissance de l'autre moitié de l'armée assiégeante, qui se trouvait postée du côté de la place, et les vainqueurs se virent obligés de lutter de nouveau contre un

ennemi infiniment plus nombreux. La garnison du château décida la victoire. Dans la chaleur de l'action, elle chargea l'arrière-garde des Français, et il ne s'en échappa qu'un petit nombre. Neuf comtes et vicomtes furent faits prisonniers, et il n'y eut pas, selon Froissart, un seul homme d'armes, parmi les Anglais, qui ne s'en retournât avec deux ou trois barons, chevaliers ou écuyers, pour sa part de captifs. Quelques historiens appellent dès ce moment Derby comte de Lancaster, titre dont il venait d'hériter par la mort de son père, tandis qu'il faisait en Guienne des conquêtes faciles. La cour de France, ayant enfin rétabli ses finances, commença de grands préparatifs, et le duc de Normandie, accompagné du duc de Bourgogne et d'une foule de noblesse, conduisit contre Derby une puissante armée qui l'obligea de se tenir sur la défensive. Ne pouvant s'opposer au siège et à la prise d'Angoulême, il se vit contraint d'inviter Édouard à lui envoyer des renforts. Lorsqu'il les eut reçus, il put reprendre l'offensive, tandis que le roi d'Angleterre s'embarquait pour Sluys, afin d'y rejoindre les députés de Flandre, avec lesquels il était en pourparlers. La retraite du duc de Normandie de la Guienne laissa le comte de Lancaster maître du champ de bataille. Il profita de sa supériorité pour s'emparer de Mirabeau, de Lusignan, de Taillebourg et de Saint-Jean d'Angély. Poitiers lui ouvrit aussi ses portes; il poussa ses incursions jusque sur les bords de la Loire, remplit les provinces méridionales de la France d'horreur et de dévastation, et ramena ses troupes chargées de dépouilles dans leurs quartiers d'hiver. Sa suite personnelle était alors composée, dit Dugdale, de huit cents hommes d'armes, de deux mille archers et de trente bannières. Il menait un train de prince et la dépense de son intérieur s'élevait à plus de cent livres sterling par jour. Il assista au siège et à la prise de Calais, et fut admis en 1350 dans l'honorable société des chevaliers de la Jarretière, qu'Édouard venait de créer. Dans la bataille navale qui se donna le 29 août, entre Calais et Douvres, où Édouard vainquit une flotte espagnole commandée par don Carlos de la Cerda, le comte de Lancaster vint au secours du prince de Galles, dont le vaisseau était sur le point de couler bas, et l'arracha à la mort. En 1352, le roi accorda au héros anglais le titre de duc de Lancaster (1). Parti la même année, avec la permission d'Édouard, pour aller combattre les infidèles, il retournait en Angleterre après avoir appris qu'une trêve venait d'être conclue entre les chrétiens et les païens, lorsqu'il eut une vive discussion avec Othon, duc de Brunswick, et lui proposa de la terminer par un duel. Suivant les écrivains

(1) Ce fut en 1337 qu'Édouard introduisit en Angleterre le titre de duc, qui n'y était pas connu auparavant. Son fils aîné l'obtint le premier, sous le nom de duc de Cornouailles, et, avec ce titre, son père lui conféra plusieurs domaines considérables pour le mettre en état d'en soutenir la dignité.

anglais, trop souvent partiaux pour leurs compatriotes, le duc de Lancaster montra dans cette occasion une bravoure chevaleresque, et le duc de Brunswick au contraire une faiblesse de caractère poussée jusqu'à la poltronnerie. Quoi qu'il en soit, la querelle ayant été soumise, d'un commun accord, à l'arbitrage du roi de France, ce prince réconcilia les deux adversaires, qui se firent mutuellement des présents. Peu de temps avant la bataille de Poitiers, Lancaster fit, suivant Dugdale, des incursions en France, et s'y empara de quelques villes, évitant d'accepter la bataille que le roi lui offrit à plusieurs reprises, en disant qu'il avait autre chose à faire, mais qu'il tiendrait toujours des lanternes allumées sur ses derrières, afin qu'on pût voir le chemin qu'il prendrait. L'année suivante (1357), il fut nommé lieutenant et capitaine général dans le duché de Bretagne, pour le roi d'Angleterre et pour Jean de Monfort, alors mineur. Guerrier valeureux autant qu'habile diplomate, et homme d'État plein de prévoyance, le duc de Lancaster, que Gaillard appelle un homme vertueux, après avoir longtemps combattu avec succès pour son souverain, tâcha de le décider à faire la paix, et ce fut surtout par ses conseils qu'Édouard conclut avec le roi Jean, le 8 mai 1360, le célèbre traité de Brétigny. Quoique les conditions de ce traité fussent très-dures pour la France, elles l'auraient peut-être été davantage sans les avis et les remontrances de Lancaster, qui ne survécut que peu d'années à sa conclusion, étant mort de la peste en 1362, à Leicester. En lui s'éteignit la première maison de Lancaster, n'ayant laissé de son mariage avec Isabelle, fille de Henri, lord Beaumont, que deux filles, dont l'une épousa en premières noces Raphe, fils de lord Stafford, puis le duc de Zélande; et Blanche, mariée à Jean de Gand, comte de Richemond, troisième fils d'Édouard III, et plus connu sous le titre de duc de Lancaster (1), fondateur de la seconde maison de ce nom (voy. HENRI IV). D—z—s.

LANCASTER (JEAN DE GAND, duc DE), troisième fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, et dont les descendants suscitérent les funestes divisions des maisons de Lancaster et d'York, distinguées par la rose rouge pour la première, et par la rose blanche pour la seconde (2), naquit en 1359 à

(1) Dans la table de l'*Histoire d'Angleterre* de Bertrand-Moleville on confond les deux ducs de Lancaster, dont on ne fait qu'un seul personnage, parce qu'en effet on ne distingue aucunement, dans le texte, le genre, mort en 1399, du beau-père, qui avait cessé de vivre près de trente-sept ans auparavant; ce dernier s'appelait d'ailleurs Henri, tandis que l'autre avait le prénom de Jean.

(2) Les querelles de ces deux maisons déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles qui durèrent quatre-vingt-six ans. Elles commencèrent, en 1399, par l'usurpation de Henri, duc de Lancaster, fils de Jean de Gand, qui contraignit Richard II, son cousin germain, à résigner le trône, et se fit élire et couronner roi, en prenant le titre de Henri IV. Elles produisirent trente batailles rangées, et coûtèrent la vie à trois rois d'Angleterre, à un prince de Galles, etc. La paix fut rétablie, en 1485, après la bataille de Bosworth, où périt Richard III, par le mariage de Henri VII, héritier par les femmes de la maison de Lancaster, avec Elisabeth, fille d'Édouard IV, de la maison d'York.

Gand, dans les Pays-Bas, où la reine Philippe de Hainaut, sa mère, résida pendant trois ans. Connue d'abord sous le nom de Jean de Gand, de la ville où il était né, il épousa, en 1359, Blanche, fille et héritière de Henri, comte et depuis duc de Lancaster, titre auquel il succéda à la mort de son beau-père, arrivée en 1362. Pierre le Cruel, roi de Castille, chassé de ses États par Henri de Transtamare, son frère, s'étant rendu à Bordeaux pour implorer l'assistance du prince de Galles, celui-ci leva une armée de trente mille hommes, et, se mettant à sa tête, pénétra en Espagne, dispersa les ennemis à la bataille de Navarre (1367), où Jean de Gand montra une grande valeur, et rétablit sur le trône le monarque espagnol, qui paya ce service de la plus noire ingratitude. Vaincu et tué par son frère l'année suivante, Pierre le Cruel laissa deux filles qui se réfugièrent dans la Guienne, où le duc de Lancaster épousa l'aînée, en 1370, un an après avoir perdu sa première femme. Ce prince prit incontinent le titre de roi de Castille et de Léon, annonçant par là son dessein de revendiquer les droits qu'il tenait de la fille de Pierre le Cruel (1). Cette démarche impolitique, ou tout au moins prématurée, obligea Henri de Transtamare à s'unir encore plus étroitement avec la France; et comme son intérêt demandait qu'il contribuât autant qu'il serait possible à l'abaissement de l'Angleterre, il prit la résolution d'assister le roi Charles V de toutes ses forces. Les Français ayant rompu le traité de Brétigny, et les villes cédées aux Anglais par ce traité s'étant révoltées, le duc de Lancaster et le comte de Cambridge, son frère, voyant qu'avec le peu de troupes qu'ils avaient ils ne pouvaient espérer de les réduire, ni s'opposer efficacement aux efforts des Français, passèrent en Angleterre pour y solliciter des secours. Édouard III, leur père, décidé à faire un puissant effort en Gascogne, assembla une armée de trente mille hommes dont il donna le commandement au duc de Lancaster, lequel prenait toujours en Angleterre le titre de roi de Castille. Ce prince, étant débarqué à Calais, traversa la plus grande partie de la France pour se rendre à Bordeaux; mais loin que ce fût sans trouver d'opposition, ainsi que le prétend le partial Rapi-Thoyras, les Français le harcelèrent tellement dans cette longue marche, et il y perdit tant de monde qu'il lui restait à peine la moitié de son armée quand il atteignit sa destination. Les écrivains français sont unanimes à ce sujet, et Hume lui-même partage leur opinion. La situation des Anglais était si critique à cette époque, qu'en 1375, lorsque Édouard se vit contraint de conclure une trêve, il ne lui restait plus de ses anciennes possessions en France que Bordeaux, Bayonne et Calais. La trêve ayant été prorogée,

il revint en Angleterre avec les débris de ses troupes. L'âge avancé et les infirmités d'Édouard III le déterminèrent à résigner en grande partie l'administration entre les mains du duc de Lancaster, malgré l'extrême impopularité de ce prince. Mais le parlement réclama et obtint son éloignement, sans doute à l'instigation du prince de Galles, qui craignait le crédit du duc auprès du roi, et qui, se sentant mourir, voyait avec inquiétude qu'il allait laisser le jeune Richard, son fils, à la merci d'un oncle ambitieux qui pouvait se servir de son autorité pour lui enlever la couronne. Les tristes prévisions de ce héros ne tardèrent pas à se réaliser, et il cessa d'exister le 8 juin 1376, à peine âgé de 46 ans. Immédiatement après sa mort, le roi s'empressa de rappeler auprès de lui le duc de Lancaster, qu'il plaça de nouveau (1377) dans le poste que celui-ci avait été obligé de quitter. Néanmoins, en lui accordant ce témoignage de son affection et de sa confiance, Édouard ne voulut pas lui donner lieu d'espérer qu'il le destinait pour son successeur. Afin de prévenir tous les différends qui pourraient survenir après sa mort relativement à sa succession, il créa son petit-fils comte de Chester, et lui conféra le titre de prince de Galles. Il lui fit en outre prêter serment par toute la noblesse comme à l'héritier présomptif de sa couronne; et pour le mettre par avance comme en possession du rang qui lui était destiné, il lui donna une place au-dessus de ses oncles dans toutes les solennités. Pendant que tout cela se passait à la cour, Jean Wicief, docteur en théologie de l'université d'Oxford, publia ses opinions, qui furent condamnées par le pape Grégoire XI. L'archevêque de Cantorbery et l'évêque de Londres, chargés de faire souscrire l'hérésie à cette condamnation, et, en cas de refus, de le citer à Londres, le sommèrent d'abord de se trouver au synode qu'ils avaient convoqué dans cette ville, malgré la crainte que leur inspiraient les nombreux partisans de Wicief, et surtout le duc de Lancaster, dont l'autorité n'était guère moins grande que celle du roi. En effet, cette crainte n'était pas sans fondement, car l'évêque de Londres ayant voulu forcer Wicief à se tenir debout et découvert devant eux pendant son interrogatoire, le duc de Lancaster ne voulut pas y consentir, et la dispute s'échauffant sur ce sujet, il en vint jusqu'à menacer l'évêque. Le peuple, croyant le prélat en danger, prit son parti avec tant de chaleur, que Lancaster jugea prudent de se retirer, en emmenant Wicief. Cette retraite ne fit pas cesser le tumulte, et le bruit ayant couru qu'à la sollicitation du duc on avait proposé dans le conseil du roi de casser le maire de Londres et d'ôter à la ville ses privilèges, les mutins délivrèrent tous les prisonniers, pillèrent le palais du prince et traînèrent ses armoiries dans la rue, insulte dont il se vengea en faisant déposer le maire et les aldermen, qu'il accusait de

(1) Pierre le Cruel ne laissa à sa mort que deux filles. On vient de voir que l'aînée épousa le duc de Lancaster. Le comte de Cambridge, autre fils d'Édouard III, s'unifia à la seconde.

n'avoir pas employé leur autorité à réprimer les séditions. Les évêques, n'osant pas procéder rigoureusement contre Wicief, se contentèrent de lui imposer silence. Peu après cet événement, le roi Édouard tomba malade et expira le 21 juin 1377. Quoiqu'il eût solennellement désigné son petit-fils pour son successeur, bien des gens craignaient que l'exécution de sa dernière volonté ne rencontrât des obstacles de la part des trois oncles de ce jeune prince, qui pouvaient lui disputer le trône. Néanmoins Richard, alors âgé seulement de onze ans, fut couronné sans opposition, le 16 juillet 1377, vingt-quatre jours après la mort d'Édouard. Lancaster, l'aîné des trois frères, auquel l'âge, l'expérience et l'autorité, sous le règne du feu roi, avaient donné un grand ascendant, n'était pas doué d'un esprit entreprenant, et son avarice autant que ses manières brusques et hautaines l'avaient rendu extrêmement impopulaire; aussi fut-il des premiers à rendre hommage à son neveu, bornant son ambition à gouverner l'État pendant la minorité de Richard. Il se chargea avec le comte de Cambridge de l'administration des affaires, en attendant la tenue du parlement, qui ne devait s'assembler qu'au mois d'octobre. Mais ils n'osaient se servir qu'avec de grandes précautions de l'autorité qu'ils s'étaient eux-mêmes attribuée, de peur de faire naître contre eux des préventions qui leur portassent préjudice dans la prochaine session. Le parlement nomma plusieurs gouverneurs au jeune roi pour prendre soin de son éducation, et ordonna que les trois oncles fussent régents du royaume, mais il leur associa quelques évêques et des seigneurs laïques. Cette précaution, suite de la méfiance que ces princes inspiraient, fut un grand sujet de mortification surtout pour le duc de Lancaster, qui s'était flatté de l'espoir d'être seul régent, et les événements ultérieurs montrèrent combien cette méfiance était fondée. Quelques actes de violence qu'il se permit firent juger de ce qu'il aurait pu faire s'il eût eu toute l'autorité entre ses mains. Il força deux aldermen de Londres à lui remettre l'argent accordé au roi par le parlement, et qui leur avait été confié, et ne parut pas disposé à l'employer pour le service de l'État. Cependant il acheva d'équiper la flotte qu'il préparait depuis longtemps, non pour garder les côtes et pour protéger les navires marchands, comme il s'y était obligé, mais pour rétablir le duc de Bretagne, que le roi de France avait chassé de ce duché, par la connivence des seigneurs bretons qu'il avait su engager dans ses intérêts. Lorsque la flotte fut en état d'être mise en mer, Lancaster s'y embarqua lui-même (1378) et fit voile pour la Bretagne, où il assiégea St-Malo. Mais il trouva tant d'obstacles à ce siège de la part de Duguesclin, qui commandait l'armée française, qu'il fut contraint de renoncer à son entreprise. Ce fut après cet événement que le duc de Bretagne, pour s'as-

surer les secours des Anglais, leur céda Brest par un traité. Peu de temps auparavant, ils avaient acquis du roi de Navarre la ville de Cherbourg. Quoique l'Angleterre fût en guerre avec la France et avec l'Écosse, et qu'elle eût quelque peine à défendre ses propres côtés, le duc de Lancaster eut assez de crédit dans le conseil pour le déterminer (1580) à envoyer des troupes au secours de Ferdinand, roi de Portugal, alors attaqué par Jean, roi de Castille. Le but avoué de cette expédition était d'empêcher l'agrandissement de ce dernier souverain, ennemi acharné des Anglais; mais la véritable cause venait de l'espoir qu'avait conçu Lancaster de s'emparer du royaume de Castille, sur lequel il avait de justes prétentions. Le parlement ayant accordé les fonds nécessaires, Lancaster fit donner la conduite de ce secours au duc de Cambridge, son frère, se réservant de le suivre bientôt lui-même, accompagné de plus grandes forces. Cependant, comme la trêve avec l'Écosse allait expirer, il se chargea, avec l'assentiment du conseil, d'aller sur la frontière des deux royaumes, pour en négocier la prolongation, afin que l'envoi des troupes en Portugal n'éprouvât aucun obstacle. Cette trêve allait être signée quand un soulèvement général du bas peuple, qui s'était donné pour chef un couvreur de Deptford, nommé Walter, et qu'on appelait communément Wat-Tyler, ou Gautier le couvreur, mit tout à feu et à sang dans le royaume. Cette populace, irritée surtout contre le duc de Lancaster, qu'elle accusait d'avoir, par sa négligence, causé tous les maux que le pays avait soufferts, réduisit en cendres le palais de ce seigneur, mit au pillage les maisons de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis, et commit enfin des cruautés inouïes contre tous les nobles, les juges, avocats et procureurs qui tombèrent entre ses mains. L'aversion que ces furieux avaient conçue contre le duc Jean de Lancaster était telle, qu'ils s'engagèrent par serment à ne reconnaître pour roi aucun homme qui s'appelât *Jean*, parce qu'ils le soupçonnaient d'aspirer à la couronne. Le duc de Lancaster, qui était sur les frontières du Nord quand la rébellion éclata dans la province de Kent, située à l'autre extrémité du royaume, se hâta, dès qu'il en eut appris la première nouvelle, de conclure une trêve de trois ans avec les Écossais, que ces mouvements pouvaient rendre plus difficiles. Cependant, comme il craignait de s'exposer à la rage de ses ennemis s'il retournait à la cour, et même de fournir aux provinces du Nord un prétexte d'imiter celles du Midi s'il demeurait dans le royaume, il prit le parti de se retirer en Écosse, où il s'arrêta jusqu'à ce que la sédition fût apaisée. Le roi d'Écosse lui offrit vingt mille hommes pour aller réprimer les rebelles; il le refusa, de peur que la révolte ne devint générale dans le royaume, s'il entreprenait d'y introduire des étrangers. Malgré ces précautions, il ne put éviter que ses ennemis ne

fissent courir le bruit qu'il avait eu dessein de marcher vers Londres, à la tête d'une armée écossaise, pour s'emparer de la couronne; mais il repoussa facilement cette accusation, qui n'avait aucun fondement. En 1585, les Écossais ayant recommencé leurs irruptions, le parlement accorda au roi un subside pour leur faire la guerre. La conduite en fut confiée au duc de Lancaster, qui pénétra dans le pays ennemi, et s'avança jusqu'aux portes d'Édimbourg, ce qui força le roi d'Écosse à demander d'être compris dans la trêve de dix mois, conclue entre la France et l'Angleterre. A son retour, Lancaster, accusé de vouloir s'emparer du trône, se justifia aisément; mais constamment en butte à la haine des favoris, qui le considéraient comme un surveillant incommode, il fut secrètement averti d'un complot formé contre lui. Jugeant alors qu'il y aurait de l'imprudencé à se livrer entre les mains d'ennemis si acharnés, et, sans se mettre en peine de se justifier de nouveau, il se retira dans son château de Pontfract, où il assembla quelques troupes, et fit d'autres préparatifs avec l'intention de se défendre, dans le cas où il serait attaqué. Quoiqu'il n'eût pas beaucoup d'amis, comme on le voyait persécuté par les ministres favoris, qui étaient encore moins aimés que lui, il trouva assez de gens qui se rangèrent dans son parti. Une guerre civile était sur le point de s'allumer dans le royaume, quand la princesse de Galles, mère du roi, s'entremisit pour procurer la paix (1585) avant qu'on eût commencé les hostilités. Elle y réussit enfin, après bien des voyages et des fatigues; et Richard, désabusé des soupçons qu'on avait voulu lui inspirer contre le duc son oncle, lui rendit ses bonnes grâces. Il lui confia même cette année soixante mille hommes, avec lesquels le duc marcha contre les Écossais, qui venaient de faire une invasion en Angleterre; ils se retirèrent à son approche, et, en les poursuivant en Écosse, il vengea ses compatriotes par les ravages qu'il exerça dans le pays de leurs ennemis. Le roi Richard s'étant joint à lui avec l'élite de son armée, tout promettait les plus grands succès, lorsque les Écossais opérèrent une diversion dans le Cumberland, où ils mirent tout à feu et à sang. Le duc de Lancaster fit ce qui dépendait de lui pour porter le roi à une vigoureuse résolution; mais celui-ci, cédant aux suggestions du comte d'Oxford, son favori, retourna honteusement à Londres sans vouloir combattre. La crainte de l'invasion des Français et des Écossais étant passée, le duc de Lancaster mit ses propres affaires sur le tapis, et demanda du secours au roi pour faire valoir les droits qu'il avait sur le royaume de Castille. La conjoncture était on ne peut plus favorable. Jean, fils naturel du feu roi de Portugal, Ferdinand, se voyant pressé par le roi de Castille, qui prétendait que la couronne de Portugal était dévolue à la reine, son épouse, sollicita une alliance avec Richard, offrant de reconnaître

le duc de Lancaster pour roi de Castille et d'appuyer son droit de toutes ses forces. Le roi d'Angleterre, prévenu contre son oncle, que ses favoris lui faisaient regarder comme un parent dangereux et en même temps comme une espèce de gouverneur très-incommode, désirait vivement son éloignement, et le duc pressant de son côté la conclusion de cette affaire, elle fut bientôt terminée. Le parlement accorda l'argent nécessaire, et, lorsque tous les préparatifs furent achevés, le duc de Lancaster s'embarqua à Portsmouth, à la tête de vingt mille combattants, menant avec lui Constance de Castille, sa femme, et ses deux filles. Le roi et la reine les accompagnèrent jusqu'au bord de la mer, et, en leur souhaitant un heureux succès dans cette entreprise, leur firent présent de deux couronnes d'or. Le duc s'arrêta quelque temps à Brest, et fit lever le siège que le duc de Bretagne avait mis devant cette place, que toutes ses sollicitations n'avaient encore pu tirer d'entre les mains des Anglais. Ensuite, ayant continué sa route, il arriva le 7 août 1586 à la Corogne, où il fit débarquer ses troupes. Il se rendit aussitôt maître de diverses places dans la Galice, et enfin de St-Jacques de Compostelle, où il passa l'hiver. Tandis que la saison l'empêchait de poursuivre ses progrès, il conclut le mariage de Philippe, sa fille aînée, avec le roi de Portugal, et s'occupa de dresser le plan de la campagne suivante. Ses succès pendant cette campagne, sans être assez décisifs pour le mettre en état de conquérir le pays dont il était souverain titulaire, obligèrent toutefois le roi de Castille à faire avec lui un traité par lequel ce prince s'engagea à lui payer comptant soixante mille livres, et à lui assigner une pension annuelle de quarante mille livres durant sa vie et celle de la duchesse sa femme. Ce traité fut suivi du mariage de la princesse Catherine, fille du duc et de Constance, avec Henri, fils aîné du roi de Castille, en faveur duquel le duc et la duchesse se départirent de leurs prétentions sur ce royaume. Après la conclusion de ce mariage, le duc de Lancaster revint en Angleterre (1590), et, quoique son arrivée ne satisfît pas le roi Richard, celui-ci l'accueillit d'une manière si affectueuse, qu'on put espérer désormais une heureuse union dans la famille royale. Cette espérance se confirma par la réconciliation que le duc de Lancaster procura entre le roi et le duc de Gloucester, réconciliation qui parut si sincère de la part du roi, que tout le monde y fut trompé. Malgré ces apparences, la présence du duc de Lancaster ne laissait pas d'être importune à Richard, qui, pour acheter son éloignement, lui fit le plus riche présent dont un roi d'Angleterre pût alors gratifier un sujet, en l'investissant, avec les mêmes droits qui avaient été accordés au feu prince de Galles, père du roi, du duché de Guienne, que l'humeur inconstante des Gascons avait replacé sous le gouvernement de

l'Angleterre. Chargé en 1595, ainsi que le duc de Gloucester, d'aller négocier une paix finale avec la France, Lancaster ne put remplir sa mission par suite de la maladie mentale de Charles VI, qui fit renvoyer la négociation de la paix à un temps plus convenable. La mort de la reine, arrivée au commencement de 1594, et le départ du duc de Lancaster pour la Guienne, où il était allé prendre possession de sa principauté, ne contribuèrent pas peu à hâter les desseins des ennemis des Lollards (c'était le nom que l'on donnait aux sectateurs de Wicléf), et ils profitèrent de ces favorables conjonctures pour les persécuter. Le duc de Lancaster, qui s'était rendu à Bordeaux (1596) pour y faire reconnaître sa souveraineté, y avait trouvé des obstacles auxquels il ne s'était pas attendu. Les Gascons, prétendant que leur pays était inséparablement uni à la couronne d'Angleterre, soutenaient qu'il n'était pas au pouvoir du roi de l'aliéner. Après plusieurs contestations sur ce sujet, le roi se décida à révoquer sa donation, et le duc de Lancaster se soumit d'assez bonne grâce à cette révocation, qu'il ne pouvait pas au surplus empêcher. Mais comme la duchesse de Lancaster était morte en 1594, pour le consoler en quelque sorte de la perte qu'il venait de faire d'une province aussi importante que la Guienne, le roi lui permit d'épouser Catherine Rouet, fille d'un simple chevalier du Hainaut et veuve du chevalier Thomas Swinford, malgré le mécontentement des ducs d'York et de Gloucester, qui considéraient cette alliance comme une tache pour leur famille. Le roi ne s'en tint pas là, car il fit accorder par le parlement une charte qui légitima, sous le nom de Beaufort, les enfants que le duc de Lancaster avait eus de cette dame avant leur mariage, et, quelque temps après l'assassinat du duc de Gloucester, pour gagner le duc de Lancaster, il créa en 1597 le comte de Derby, son fils aîné, duc de Hereford, et fit marquis de Somerset son fils aîné du troisième lit, qui portait déjà le titre de comte du même nom. Le duc de Lancaster mourut en 1599, peu regretté du peuple et moins encore du roi, qui ne pouvait s'empêcher de le craindre. Par la mort de ce prince, son titre et ses biens, qui étaient considérables, furent dévolus au duc de Hereford, son fils (*voy.* HENRI IV). Le duc de Lancaster avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, été marié trois fois. Il eut : 1° de Blanche de Lancaster deux filles et un fils; *Philippe* (1), qui épousa Jean I^{er}, roi de Portugal; *Élisabeth*, mariée en premières noces à Jean Holland, duc d'Exeter, et en deuxième nocces à Jean Cornwall, *Henri*, qui porta d'abord le titre de comte de Derby, ensuite celui de duc de Hereford, et par-

vint à la couronne après avoir fait déposer Richard II, son cousin germain; 2° de Constance de Castille, une seule fille, *Catherine*, mariée à Henri III, roi de Castille; 3° enfin, de Catherine Rouet ou Roet, veuve du chevalier Thomas Swinford, une fille et trois fils : *Jeanne*, qui épousa Ralph Newill, comte de Westmoreland; *Jean Beaufort*, comte et puis marquis de Somerset; *Thomas Beaufort*, duc d'Exeter; *Henri Beaufort*, cardinal de Winchester.

D—z—s.

LANCASTER (HENRI). *Voyez* HENRI IV.

LANCASTER (JACQUES), navigateur anglais, fut le premier qui commanda une flotte expédiée par ses compatriotes pour les Indes orientales. Il partit de Plymouth avec trois vaisseaux le 10 avril 1591, en perdit un dans le canal de Mozambique, fit plusieurs prises sur les Portugais, alla jusqu'à Malac, vint mouiller à Ceylan, et, après avoir recueilli partout où il avait abordé des renseignements sur le commerce, fit voile pour l'Europe le 8 décembre 1592. Le manque de vivres le força de relâcher au golfe de Paria. Il fut ensuite jeté par les tempêtes jusqu'aux Bermudes, et revint aborder sur un îlot voisin de St-Domingue. Descendu à terre avec vingt et un des siens, il y fut abandonné par son vaisseau, que le reste de l'équipage emmena. Un bâtiment français vint le secourir, le prit à bord, et le conduisit à St-Domingue. Lancaster débarqua ensuite heureusement à Dieppe, et, le 24 mai 1593, revint l'Angleterre. L'année suivante, il fit un voyage au Brésil. On lui confia en 1601 le commandement d'une nouvelle expédition, dans laquelle il eut Jean Davis pour premier pilote. Le 18 avril, il appareilla de Torbay : arrivé dans la mer des Indes, il présenta les lettres de sa souveraineté au roi d'Achem, qui l'accueillit avec distinction. Il conclut un traité avec ce prince; et, malgré les obstacles que lui suscitèrent les Portugais, il réussit dans son projet d'établir des relations de commerce. Il laissa dans le pays deux de ses compatriotes pour suivre les affaires entamées, fit un grand butin sur les Portugais, alla ensuite à Bantam, où le même succès couronna ses démarches; et le 20 février 1605, il quitta Java pour revenir en Europe. Assailli dans le golfe de Mozambique par une tempête affreuse, une partie de l'arrière de son vaisseau fut emportée. Dans cette extrémité, on pressait Lancaster de passer sur le bâtiment qui l'accompagnait : il refusa; et après avoir assemblé son équipage, et l'avoir assuré que par des moyens qu'il venait d'imaginer il ne désespérait pas du salut du vaisseau, il écrivit à la compagnie une lettre datée du retour des Indes en Europe : il annonçait le succès de son voyage, protestait qu'au risque de sa vie il conserverait son navire et sa cargaison, et finissait par communiquer les lumières qu'il s'était procurées sur le passage par le nord-ouest aux Indes orientales, situé à 62° 30' du côté de l'Amérique. Il remit cette lettre au capitaine de l'autre bâtiment, et lui donna ordre

(1) Lorsque Philippe II, roi d'Espagne, se préparait à envahir l'Angleterre, sous le règne d'Élisabeth, il fit dresser une généalogie de laquelle il résultait manifestement qu'il descendait de Jean de Gand, duc de Lancaster, par *Philippe* et *Catherine*, filles de ce duc qui avaient épousé, l'une Jean I^{er}, roi de Portugal, et l'autre Henri III, roi de Castille.

en secret de partir la nuit suivante pour l'Angleterre. Cette injonction ne fut pas écoutée, au grand chagrin de Lancaster. D'un autre côté, les mesures qu'il avait conseillées pour réparer les désastres de son bâtiment réussirent complètement. La tempête cessa; il acheva de se radouber à Ste-Hélène, et, le 11 septembre, mouilla heureusement aux Dunes. L'assurance positive donnée par Lancaster sur le passage au nord-ouest détermina les Anglais à le tenter : on expédia donc Weymouth et Hudson, et successivement d'autres navigateurs, qui ne réussirent pas. Baffin, un de ceux qui s'avancèrent le plus, donna le nom de *Lancaster's Sound* à une grande baie qu'il aperçut au milieu des glaces par 74° de latitude nord. Lancaster fut ensuite récompensé de ses services par le titre de chevalier. Il mourut en 1620. Ses voyages se trouvent dans le 3^e volume de Hakluyt et le 1^{er} volume de Purchas. E—s.

LANCASTER (NATHANIEL), écrivain anglais, né dans le Cheshire vers l'année 1700, fut recteur de Stamford-Rivers, près Ongar, dans le comté d'Essex. Il entra dans le grand monde sous les auspices du comte de Choldmondely, et s'y distingua par la vivacité et l'agrément de sa conversation. Il joignait beaucoup d'esprit et de goût à une vaste érudition, et écrivait d'un style à la fois énergique et élégant. Après avoir passé les dernières années de sa vie dans la retraite, il mourut en 1773, dans un état peu aisé. Son *Essai sur la délicatesse*, imprimé en 1748, réimprimé par Dodsley dans ses *Pièces fugitives*, donne lieu de regretter qu'il n'ait point fait jouir le public du fruit de ses longs travaux : hors cet ouvrage, célèbre en Angleterre, un poème rapsodique imprimé sous le voile de l'anonyme, et intitulé *le Vieux Serpent, ou le Méthodisme triomphant*, et un sermon sur *l'Amour de la patrie*, 1746, in-4°, tous ses manuscrits furent brûlés, suivant ses propres desirs. L.

LANCASTER (JOSEPH), célèbre par le système d'éducation qui porte son nom, quoiqu'il n'en soit pas l'inventeur, naquit à Londres, le 25 novembre 1778, d'une famille pauvre et obscure. Son père, après avoir servi comme soldat, devint un simple ouvrier gagnant sa vie à fabriquer des tamis. Malgré la misère de ses parents, il faut néanmoins que le jeune Lancaster ait eu des maîtres et reçu quelque instruction, puisque, avant l'âge de vingt ans, on le voit ouvrir une école pour les enfants pauvres, dans le faubourg de Southwark, paroisse de St-George's-Fields. Il y mit en pratique, sur une grande échelle, le plan d'éducation que le docteur Bell avait fait connaître le premier dans le Royaume-Uni, et ne tarda pas à obtenir de brillants succès. Il popularisa bientôt la méthode de l'enseignement mutuel, mode si expéditif et si peu coûteux d'instruire un grand nombre d'enfants pour ainsi dire simultanément et sans maître. Dès 1800, trois cents enfants suivaient ses leçons, et le nombre en augmenta chaque jour. Grâce aux encouragements pécuniaires qu'il reçut

de toutes parts, Lancaster put réduire les frais déjà si minimes, et il n'hésita même pas à annoncer que désormais l'enseignement serait gratuit dans son école. L'opuscule qu'il publia en 1803, sous le titre d'*Amélioration de l'éducation*, eut un immense succès; de grands personnages, parmi lesquels nous citerons le duc de Bedford et lord Sommerville, se déclarèrent ses protecteurs, et d'abondantes souscriptions lui permirent de construire, en 1804, un vaste local dans lequel il comptait mille élèves dès 1803. Il créa en même temps une école pour deux cents filles, qui, sous l'inspection de ses deux sœurs, apprirent d'après sa méthode la lecture, l'écriture, le calcul et les travaux habituels des femmes. Le roi d'Angleterre George III, qui avait appris ses succès, désira le voir, le combla d'éloges, et souscrivit en sa faveur, ainsi que la famille royale, pour des sommes considérables. Ce fut à cette époque (1805) qu'il donna à sa méthode le titre de *système royal lancastérien d'éducation*, et qu'il parcourut l'Angleterre pour y établir des écoles sur le modèle de celle qu'il dirigeait à Londres. Si Lancaster avait de puissants protecteurs, il avait aussi de redoutables antagonistes. Le haut clergé anglican, auquel ses succès avaient donné de l'ombrage, et qui feignait de croire que la propagation de sa méthode mettait l'Église en péril, parce que Lancaster, qui était quaker, admettait des enfants de toutes les sectes, le fit attaquer dans des pamphlets qui le présentèrent comme un homme dangereux. Les calomnies qu'on répandit contre lui diminuèrent rapidement le nombre de ses souscripteurs, et une association à la tête de laquelle se trouvait non-seulement tout le haut clergé anglican, mais où l'on voyait même figurer le prince régent, lui opposa le docteur Bell, qui reçut des sommes importantes pour fonder une école rivale. Dès lors les établissements de Lancaster allèrent en déclinant, et la diminution des souscriptions ne lui permettant plus de payer les dépenses qu'ils occasionnaient, il eût été réduit à abandonner son entreprise si deux amis généreux, Corston et Fox, ne se fussent engagés à acquitter ses dettes. Ils formèrent, en 1808, avec lui, une société où il eut la direction exclusive de l'enseignement. Ce fut alors qu'il visita de nouveau les différentes parties du Royaume-Uni, faisant des cours et donnant des instructions pour la création d'écoles semblables à la première. En 1812, il ouvrit à Lower-Tooling une espèce de séminaire dans lequel il chercha à appliquer l'enseignement lancastérien ou mutuel aux sciences et aux langues; mais, malgré ses nombreux prospectus remplis de pompeuses promesses, peu de personnes venant à son secours, ses dettes s'accumulèrent, il fut déclaré en état de faillite (1) et obligé d'abandonner son établissement. Après avoir voyagé pendant quel-

(1) Des écrivains anglais assurent que parmi les meubles qui furent vendus au bénéfice des créanciers de Lancaster, au moment de sa déconfiture, se trouvaient trois équipages.

ques années en Écosse et en Irlande, il se rendit en Amérique, espérant y obtenir plus de succès. Bolivar l'accueillit, dit-on, avec la plus grande distinction, et non-seulement lui permit d'ouvrir des écoles primaires dans la Colombie, mais mit à sa disposition des sommes considérables pour l'entretien de ces établissements. A la mort de son protecteur, Lancaster s'embarqua pour les États-Unis de l'Amérique septentrionale, où il paraît qu'il réussit peu. On assure même que vers la fin de sa vie il s'y trouvait dans un tel état de détresse, qu'on fut obligé d'ouvrir des souscriptions pour l'empêcher de mourir de faim. Il termina enfin sa vie à New-York, le 24 septembre ou 24 octobre 1838, dans la 61^e année de son âge. Il fut, dit-on, écrasé par une voiture. On a beaucoup discuté sur la part plus ou moins grande qu'a eue Lancaster dans la création ou plutôt la propagation de l'*enseignement mutuel*, qu'on a aussi appelé, de son nom, *enseignement lancastérien*. Voyons d'abord ce qu'on entend par enseignement mutuel; nous dirons ensuite quelques mots sur son origine. Trois principaux modes d'enseignement sont généralement adoptés dans les écoles primaires : l'*enseignement individuel*, l'*enseignement simultané* et enfin l'*enseignement mutuel*; nous ne parlerons pas de l'enseignement universel, qui participe de chacun de ces trois modes, ou plutôt qui en diffère complètement (*voy. JACOTOT*), nous ne ferons que mentionner les deux premiers. Par l'enseignement mutuel, le plus simple et le plus économique des trois modes ou formes cités plus haut, un seul maître suffit à une école de cinq ou six cents enfants, sans qu'il en résulte la moindre confusion, le moindre retard. Des tableaux pour la lecture, l'écriture, l'arithmétique, etc., qui durent plusieurs années, suffisent à tous les élèves, qui n'ont besoin que d'ardoises et de crayons, et se passent de livres, de papier, de plumes, d'encre, etc. Divisés par groupes d'un certain nombre d'élèves, ceux-ci sont distribués dans chaque groupe, suivant leur degré précis de capacité actuelle, en sorte que le plus capable occupe momentanément la première place, qu'il perd s'il fait une faute, et dans laquelle il est remplacé par l'élève qui se sera montré à un instant donné son supérieur. Celui-ci à son tour cédera bientôt la place qu'il avait obtenue s'il fait une faute et qu'elle soit corrigée par un autre concurrent. C'est ainsi que dans l'enseignement mutuel, comme le dit de Gérando, chaque enfant observe ses égaux, est observé par eux, déploie à chaque instant tout l'effort dont il est capable, monte, descend, remonte incessamment au niveau de son mérite. Dans l'enseignement mutuel, l'action du maître est moins immédiate que dans les deux autres modes d'enseignement : il agit par l'organe des moniteurs, il respire en eux, il se multiplie par eux; c'est lui qui les dirige, qui les dirige. L'élève, dans les fonctions de moniteur, voit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte, et par là se

confirme, se perfectionne dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves doublent les forces de chacun. L'instruction descend mieux à leur portée, dans chaque degré, en leur arrivant par le canal de leurs camarades. Nous avons vu que ce n'était point à Lancaster que l'on doit le mode d'enseignement qui porta quelque temps son nom, et qu'il n'a fait que s'emparer du système publié en Angleterre par le docteur Bell, système presque ignoré dans sa patrie, que le premier mit en pratique avec une activité et un zèle qu'on ne peut que louer, sans avouer la source où il avait puisé. Cette méthode au surplus n'appartient ni à l'un ni à l'autre; elle était connue et pratiquée dans l'Inde dès les temps les plus reculés, si l'on s'en rapporte aux récits des voyageurs qui ont visité cette contrée, entre autres à ceux de l'Italien Pietro della Valle, qui s'y trouvait en 1618 (1); et des voyageurs écrivant au commencement du 14^e siècle affirmant l'avoir vu pratiquer à cette époque en Turquie (2). Il avait été recommandé par Erasme, l'un des principaux restaurateurs des études modernes (1467-1536), dit M. de Gérando, et le sage Rollin (1661-1744) l'avait vu employer à Orléans, et l'avait jugé digne d'attention. Madame de Maintenon (1633-1719) l'avait introduit à St-Cyr, et à son exemple plusieurs congrégations religieuses, livrées à l'éducation des filles, en avaient adopté des parties plus ou moins nombreuses. Dès 1747 ou même 1744, Herbault, que de Gérando appelle Heurbault, avait formé dans l'hospice de la Pitié, près du jardin

(1) Voici comment s'exprime ce voyageur :

« Mais afin de profiter du temps qui se passa à disposer toutes ces choses, je demeurai sur le vestibule du temple (il l'appelle « le temple d'Hanimant), près la forteresse de Gourrada Naghar, « pour voir de certains jeunes enfants qui y apprennent à lire « d'une façon fort extraordinaire, dont je vous ferai part comme « d'une chose très-curieuse à mon avis. Ils étaient quatre qui « avaient appris du maître une même leçon; et afin de l'incul- « quer parfaitement en leur mémoire, et de répéter les précé- « dentes qui leur avaient été prescrites, et, de peur de les ou- « blier, un d'eux chantait d'un certain ton musical une ligne de « la leçon, comme, par exemple, deux et deux font quatre; et « pendant qu'il chantait cette partie de la leçon; pour l'appren- « dre mieux, il l'écrivait en même temps, non pas avec une plume « et sur du papier, mais, pour l'épargner et n'en pas gâter in- « utilement, il en marquait tous les caractères avec le doigt sur « le même plancher où ils étaient assis en rond, et qu'ils avaient « couvert à cet effet de sable très-délié. Après que le premier « de ces enfants avait écrit de la sorte en chantant, les autres « chantaient et écrivaient la même chose tous ensemble. Ensuite « le premier recommençait, chantait et écrivait une autre ligne « de la leçon, comme, par exemple, quatre et quatre font huit, « que les autres répétaient incontinent après, et ainsi toujours « alternativement de la même façon; et lorsque le terrain était « couvert de caractères, ils passaient la main par-dessus, les « effaçaient et y répandaient d'autre sable, s'il était nécessaire, « pour y tracer de nouvelles lettres, et continuaient toujours de « la sorte pendant le temps qui leur était donné pour étudier. « Ces enfants me dirent aussi que, de cette façon, ils apprenaient « à lire et à écrire sans papier, sans plumes et sans encre; et « sur ce que je leur demandai qui les enseignait et qui les corri- « geait lorsqu'ils manquaient, vu qu'ils étaient tous écoliers et « que je ne voyais pas de maître parmi eux, ils me répondirent « fort raisonnablement qu'il était impossible qu'une seule dif- « ficulté les arrêtât tous quatre en même temps sans la pouvoir « surmonter, et que, pour ce sujet, ils s'exerçaient toujours en- « semble, afin que, si l'un manquait, les autres fussent ses « maîtres. »

(2) *Athènes ancienne et moderne, et état présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV*, par de la Guillotière, 1675.

des plantes, une école de trois cents enfants, soumis à ce mode d'instruction et de discipline si rapide et si économique, et le chevalier Paulet avait conçu en 1772 le plan d'un institut militaire, auquel il put donner, quelques années plus tard, de l'extension par la protection du roi Louis XVI, et où l'on habitait les différents élèves à professer en sous-ordre, et à mériter de devenir maîtres à leur tour pour les langues, les mathématiques et les arts d'agrément; la police et presque toute l'administration leur étaient confiées, etc. Ce fut bien postérieurement qu'en Angleterre Bell et Lancaster organisèrent leur système sous deux formes différentes, dans deux ordres d'écoles rivales, quoique fondées sur un principe commun. Il avait été propagé en Amérique, essayé en Russie et en Suisse, lorsque après 1814 M. le comte Alexandre de Laborde introduisit en France l'enseignement dit *lancastérien*, qu'il était allé étudier en Angleterre, qu'il combina avec la méthode de Bell, et qui fut d'abord assez défavorablement accueilli du gouvernement, parce qu'il avait été appliqué pour la première fois dans les cent-jours, sous le ministère de Carnot (1). Il a fait depuis de grands progrès dans ce pays, ainsi que dans le reste de l'Europe, quoiqu'on assure que les Allemands se montrent disposés à l'abandonner, et il a été reporté en Asie, perfectionné par des missionnaires anglais de différentes communions. Comme toutes les nouveautés, accueilli d'abord en France avec un vif enthousiasme, il fut ensuite traité avec une excessive sévérité. On compta parmi ses adversaires de bonne foi des personnes pieuses et très-éclairées, et il eut en même temps pour partisans des hommes non moins recommandables sous les mêmes rapports. On en a fait tour à tour une invention capable d'illustrer toute seule le siècle qui l'a vue naître, ou un mode d'instruction qu'il fallait se hâter de proscrire, parce qu'il était en opposition avec la religion, la saine morale et les gouvernements monarchiques. Ses admirateurs ont prétendu que la plupart de leurs antagonistes jugeaient la méthode avant d'avoir pris la peine de l'examiner, ou après l'avoir examinée légèrement; que, s'ils l'eussent bien observée, ils auraient été convaincus qu'elle ne créait des ennemis ni à la religion, ni à aucune espèce de gouvernement; que c'était uniquement un moyen perfectionné d'instruire la jeunesse à très-peu de frais. Les adversaires de cette méthode font observer que les connaissances lentement acquises le sont aussi plus sûrement; que c'est dans l'enfance que se contractent les bonnes habitudes, que se forment les mœurs et qu'une méthode qui abrège le temps de l'éducation, pour des enfants surtout qui n'en auront jamais d'autre, peut avoir des inconvénients que ne compenseront pas ses avantages. Ils ajoutent

que cette méthode consiste trop en des mouvements mécaniques, qu'elle ne dit rien au cœur, et que former le cœur est pourtant le but essentiel de l'éducation. Pour garder un juste milieu entre des opinions si opposées, on peut dire que la méthode de l'enseignement mutuel, confiée à des mains pures, à des hommes religieux et moraux, peut être d'une grande utilité, en abrégant le temps ordinairement si long de l'instruction élémentaire, et en donnant ainsi les moyens de consacrer celui qui reste à acquérir des connaissances utiles. De Gérando, quoique partisan de l'enseignement mutuel, reconnaît que ses formes ne s'appliquent avec un véritable fruit qu'aux écoles assez nombreuses pour se prêter à toutes les subdivisions qu'il introduit, et pour laisser à chacun une vie suffisante, et qu'au-dessous de quatre-vingts élèves son utilité est moins sensible. Il avoue aussi que les formes de cet enseignement, en excluant les entretiens du maître avec leurs élèves, en interdisant entre eux le commerce de la pensée, perdent leurs avantages dans les études qui exercent essentiellement l'intelligence et qui ont pour but le développement des idées. Lancaster a publié en anglais: 1° *Améliorations dans l'éducation*, in-8°, 1805; 3° édit., 1806; 2° *Lettre au très-honorable Jean Foster, sur les moyens d'élever et de rendre utiles les pauvres en Irlande*, 1803, in-8°; 3° *Appel de la justice dans la cause de dix mille enfants pauvres*, 1807, in-8°; 4° *Syllabaire (Spelling-Book) à l'usage des écoles*, 1808, in-12; 5° *Notice sur les progrès du plan de Joseph Lancaster pour l'éducation des enfants*, 1810, in-8°; 6° *Rapport sur les progrès de Joseph Lancaster depuis 1798, 1811*, in-8°; 7° *Substance d'une leçon prononcée à la taverne des francs-maçons*, 1812, in-8°; 8° *Oppression et persécution*, Bristol, 1816. D-z-s.

LANCELLOTI ou LANCILLOTI (D. SECONDO), écrivain laborieux et spirituel, naquit vers 1573, à Pérouse, d'une bonne famille de cette ville. Il entra en 1594 dans la congrégation du Mont-Olivet, où il ne tarda pas à se distinguer par ses talents. Pourvu d'une abbaye, et profitant de la facilité qu'il avait de voyager à peu de frais, pour visiter les principales villes d'Italie, il vit la plupart des académies s'empresser d'ajouter son nom à la liste de leurs membres. Pendant son séjour à Rome, il se lia avec le fameux Gabriel Naudé, qui lui persuada de le suivre à Paris, où il aurait, dans le cardinal Mazarin, un protecteur tout-puissant. L'espoir que le cardinal se chargerait de l'impression d'un ouvrage immense auquel il travaillait dans ce moment lui fit accepter la proposition de Naudé; mais, peu de temps après son arrivée à Paris, il tomba malade, épuisé par des veilles continuelles, et mourut d'un flux de sang le 13 janvier 1643, âgé d'environ 68 ans. On assure que D. Lancelotti se servait toujours de la même plume, et qu'il ne la retailait jamais. « J'ai ouï parler, dit Bayle, d'un homme « fort riche qui voulait acheter cette plume au

(1) M. de Laborde publia à ce sujet: *Plan d'éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées de Bell et de Lancaster*, 1815, in-8°; deuxième édition, 1816.

« poids de l'or; mais on ne la put trouver. » (*Lettre à Minutoli* du 1^{er} mai 1675.) On a de ce savant religieux : 1^o *Historia Olivetanæ libri duo*, Venise, 1625, in-4^o. Il dit dans la préface qu'il hésita quelque temps s'il écrirait cette histoire en latin ou en italien; et qu'il fut aidé dans ce travail par Octave Lancelotti, son frère (1), religieux dans le même couvent et professeur d'éloquence. Le premier livre contient l'histoire générale de la congrégation depuis l'an 1519, époque de son établissement, jusqu'en 1618; et le second celle des différents monastères. On y trouve quelques faits curieux et des anecdotes littéraires. 2^o *Il vestir di bianco di alcuni religiosi, particolarmente Olivetani, discorso academico e devoto*, Pérouse, 1628, in-4^o; 3^o *Mercurius Olivetanus sive dux itinerum per integram Italiam*, ibid., 1628, 2 vol. in-12. Ce voyage d'Italie renferme plusieurs remarques intéressantes. 4^o *L'Hoggidi ovvero il mondo non peggiore ne più calamitoso del passato*, Venise, 1625, in-4^o. Cet ouvrage, dans lequel il soutient que les hommes n'ont jamais été ni meilleurs, ni plus méchants, eut un succès étonnant. Il le corrigea soigneusement et y ajouta une seconde partie, intitulée *L'Hoggidi ovvero gl'ingegni non inferiori a' passati*, Venise, 1658, 2 vol. in-8^o; ibid., 1662. Il y prouve que, sous le rapport de l'esprit, les modernes ne sont pas inférieurs aux anciens. 5^o *L'Orvietano per gli hoggidiani; cioè per quelli che patiscono dal male dell' hoggidianismo, ch'è il credere et però dolersi sempre, il mondo esser peggiore hoggidi, etc.*, Paris, 1644, in-8^o. C'est une réponse ironique aux critiques qui avaient paru de l'ouvrage précédent. 6^o *Farfalloni degli antichi storici*, Venise, 1656; ibid., 1659, 1662; ibid., 1677, in-8^o, traduit en français par l'abbé Oliva, sous ce titre : *les Impostures de l'histoire ancienne et profane*, nouvelle édition revue et corrigée pour le style, Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rempli d'érudition. 7^o *Chi l'indovina è savio, ovvero la prudenza humana fallacissima*, Venise, 1640; ibid., 1662, 2 vol. in-8^o. Il a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres celui auquel il travaillait depuis plusieurs années avec une ardeur qui hâta sa mort; il est intitulé *Acus nautica*, et devait former vingt-deux volumes in-fol. Les auteurs du *Dictionnaire historique* assurent que cet opuscule fut imprimé avec quelques autres du même auteur. D. Lancelotti avait rédigé sur sa vie et ses ouvrages des *Mémoires* qui devaient être curieux. On trouvera la liste de ses autres manuscrits à la suite de son *Éloge*, dans les *Illustrium virorum vitæ*, par Thomasini. — *Dom Augustin LANCELOTTI*, son frère, également religieux du Mont-Olivet, professa pendant treize ans la théologie avec une rare distinction, à Pérouse, à Rimini, à Brescia, et en-

fin à Rome, où les cardinaux, attirés par sa réputation, honoraient ses leçons de leur présence. Il avait été élu abbé de la Trebbia en 1620, et publia quelques ouvrages à Rome, en 1659 (*voy. HELYOT, Histoire des ordres monastiques*). W—s.

LANCELOTTI (JEAN-PAUL). *Voyez* DURAND DE MAILLANE.

LANCELOT, roi de Naples. *Voyez* LADISLAS.

LANCELOT (NICOLAS), littérateur français, oublié jusqu'ici dans les dictionnaires, a cependant laissé quelques ouvrages qui sont encore recherchés. On peut conjecturer qu'il était de la même famille que Claude Lancelot (*voy. l'article suivant*), l'un des plus illustres solitaires de Port-Royal. C'est sur l'autorité de Barbier qu'on lui donne le prénom de Nicolas (*voy. la table du Dict. des anonymes*). Cependant il ne l'a mis à la fin d'aucune de ses dédicaces, qui sont signées de son nom de famille ou des initiales L. S. L. (le sieur Lancelot). Lui-même nous apprend, dans le style un peu emphatique que lui avait fait contracter la lecture des auteurs espagnols, qu'il était né à Paris ou du moins dans ses environs (1). Mal partagé du côté de la fortune, il dut à la protection de quelques amis un petit emploi dans le Dauphiné, qu'il habita près de quinze ans. C'était pour Lancelot une sorte d'exil que d'être obligé de vivre loin de Paris. Il s'en plaint amèrement dans une *Épître* aux nymphes de la bienheureuse Ile-de-France (2) : « Des montueux rivages, leur « dit-il, où la Saône se marie avec le Rhône, et « en la province qui porte le nom du roi des « poissons, où mon ingrate destinée, triomphant « trop absolument de mon génie, tient ma fortune enchaînée depuis plus de deux lustres, « j'ai emprunté cette musette d'un esprit des « plus experts » (Lope de Vega). L'épître est de 1622. Cette date donne celle de l'arrivée de Lancelot dans le Dauphiné, et par approximation celle de sa naissance, qu'on peut fixer à 1587. Il vivait encore en 1656, mais on ignore l'époque de sa mort. Il était ami de Boisrobert. Les ouvrages que l'on connaît de lui sont : 1^o *la Palme de fidélité, ou Récit véritable des amours infortunées et heureuses de la princesse Orbelinde et du prince Clarimant, Mores Grenadins*, divisé en cinq livres, Lyon, 1620, in-8^o. Dans la dédicace à mademoiselle de Chezallies, dame de Meil, Lancelot dit qu'il a traduit cet ouvrage d'un manuscrit espagnol. 2^o *Les Délices de la vie pastorale de l'Arcadie*, traduction de Lope de Vega, fameux auteur espagnol; ibid., 1622; et avec quelques changements dans le titre, 1624, in-8^o. Un avis du libraire annonce la prochaine publication de l'ouvrage de Gonsalve Cespedes (*voy. ce nom*), intitulé *Poema tragico de lespanol Gerardo y desenganos de lamor lascivo*. Lancelot en avait terminé la traduction; mais à

(1) « J'ai sucé les premiers aliments de la vie dans les belles prairies de Seine. » *Épître aux nymphes*.

(2) Cette épître se trouve à la tête des *Délices de la vie pastorale*.

(1) Octave fut l'éditeur des *Farfalloni* et de quelques autres ouvrages de son frère.

l'heure qu'il pensait y donner le *dernier trait*, son manuscrit se trouva perdu. En ayant retrouvé par hasard quelques fragments, il le publia sous ce titre : 5^e *Nouvelles tirées des plus célèbres auteurs espagnols*, Paris, 1628, et Rouen, 1641, in-8°. Ce volume, qui est assez rare, ne contient que six nouvelles. L'auteur promettait une seconde partie; mais elle n'a point paru. 4^e *Le Parfait Ambassadeur*, traduit de l'espagnol de Jean-Ant. Vera y Zuniga, Paris, 1635, in-4°; *ibid.*, 1642, in-12; *jouxté la copie* (Hollande, Elzévir), 1642, in-12; Leyde, 1709, in-8°. L'ouvrage a un peu vieilli; mais l'édition elzévirienne est recherchée.

W—s.

LANCELOT (DOM CLAUDE), habile grammairien de Port-Royal, dont on connaît bien moins le nom que les écrits, la plupart anonymes ou pseudonymes, naquit à Paris en 1615. Élevé dans la communauté de St-Nicolas du Chardonnet, il fut de bonne heure porté à la piété, et se mit sous la direction du fameux abbé de St-Cyran (Duverger d'Hauranne), pour lequel il conçut une estime portée jusqu'à l'enthousiasme. Sa première retraite fut la maison de Port-Royal de Paris, où l'abbé de St-Cyran, le maître et l'âme des solitaires de cette maison, le conduisit en 1638. Cet abbé, dont l'influence et le caractère portaient ombrage au cardinal de Richelieu, ayant été arrêté et mis au donjon de Vincennes, Lancelot subit plusieurs déplacements, mais il ne cessa de rester attaché à M. de St-Cyran, et après le décès de celui-ci qui survécut peu à son élargissement causé par la mort du ministre, Lancelot s'occupa de mettre à exécution le projet conçu par son maître, de réunir dans des écoles, à l'enseignement des lettres et de la philosophie, une étude plus spéciale de la doctrine chrétienne. C'est d'après ce plan que se formèrent les écoles de Port-Royal, dont Lancelot fut le premier régent et Nicole le second. Leur collège, dirigé par Antoine Arnauld et de Sacy, fut divisé en cinq classes, composées chacune de cinq étudiants au plus, afin que l'application du maître fût moins partagée et l'instruction plus assurée. C'est de ces écoles que sortirent les méthodes si connues sous le nom de Port-Royal, dues pour la plus grande partie à Lancelot, à qui ses connaissances dans les mathématiques et les langues qu'il professait firent produire des ouvrages vraiment nouveaux et qui n'ont pas encore vieilli. Lancelot fut le premier maître de Tillemont et de Racine. Les écoles de Port-Royal, étendues à l'éducation des jeunes personnes, et partagées entre les solitaires et les religieuses qu'ils dirigeaient, fleurirent de 1646 à 1660. Elles influèrent beaucoup sans doute, par l'étude méthodique des bonnes lettres, sur les progrès de la raison et du langage, malgré la polémique de plusieurs écrits sortis du même Port-Royal. Malheureusement les querelles relatives à la doctrine de Jansénius, défendue par Arnauld comme étant celle de St-Augustin,

que se piquaient de suivre les disciples de l'abbé de St-Cyran, troublèrent la paix de ces écoles; et le zèle de Port-Royal, pour soutenir cette doctrine les fit dissondre. Lancelot, après leur destruction, donna des soins particuliers au jeune duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes. Mais, toujours attaché à l'esprit qui animait ses confrères, il entreprit un voyage en 1667, avec M. de Loménie le fils, oratorien, pour aller visiter l'évêque d'Alet (Nicolas Pavillon). La relation qu'il en a faite a été insérée dans la vie de ce prélat. En 1668, il publia une nouvelle *Méthode de plainchant*, plus facile ou plus commode que l'ancienne, et qui fut réimprimée en 1685. Il fut chargé de l'éducation des deux jeunes princes de Conti, en 1670, par l'entremise de M. de Sacy. Rien de plus touchant que l'exposé qu'il lui fait de leur plan d'études dans une lettre rapportée par l'historien de Port-Royal. Après la mort de la princesse, mère de ses élèves, ce plan d'éducation ne fut pas continué: sous prétexte que Lancelot, malgré les intentions du roi, refusait de conduire les princes à la comédie, on l'obligea de donner sa démission. Il se retira, et entra dans le monastère de St-Cyran (diocèse de Bourges), dirigé par M. de Barcos, neveu de l'ancien abbé. Il y fit profession, mais il ne passa point le sous-diaconat, et il y remplit même, par humilité, l'office de simple cuisinier. A la prière d'un ami, avant son entrée en religion, comme il le dit lui-même, Lancelot, non moins savant dans la connaissance philologique des usages des anciens que dans la grammaire de leurs langues, avait publié, en 1667, une *Dissertation sur l'hémime de vin et la livre de pain accordées par St-Benoît à ses religieux*. Mais, d'après les observations de Mabilion, il se relâcha sur la quotité de ces mesures, dans une 2^e édition qu'il donna en 1688, in-12 (*voy. LEPELLETIER*). Après la mort de l'abbé de Barcos en 1678, les mêmes opinions qui avaient troublé Port-Royal causèrent la dispersion des religieux de St-Cyran. Lancelot, plus que sexagenaire, fut envoyé en exil à Quimperlé, où il mourut le 15 avril 1695, à l'âge de 79 ans. Des détails sur sa vie et ses ouvrages principaux ont été donnés par Goujet, en tête des *Mémoires touchant l'abbé de St-Cyran*, par Lancelot, Cologne (Utrecht), 1758, 2 vol. in-12; et dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. Indépendamment des ouvrages qui viennent d'être indiqués, on a, du docte religieux, les *Notes chronologiques et historiques* de la Bible latine de Vitre, ainsi que la *Chronologie sacrée* en français de la Bible de Sacy; mais on doit principalement à Lancelot, comme grammairien: 1^o *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine*, avec un *Traité de la poésie latine* et des *Règles pour la poésie française*, Paris, 1644, in-8°; 2^e édition augmentée, 1655; 3^e édition avec des augmentations considérables, 1656; autre, avec un index général des mots latins, 1671; nouvelle édition avec de courtes

notes, 1819. — *Abrégé de la même méthode*, Paris, 6^e édition, 1658, in-12; réimprimé très-souvent, et traduit, ainsi que la *Méthode*, en anglais et en d'autres langues. Jusqu'à Lancelot, les méthodes publiées par nos grammairiens avaient été données en latin et traitées d'une manière défectueuse et peu régulière. Lancelot mit d'abord Despautère en français, et en éclaircit les règles : il puisa ensuite dans Sanctius, Scioppius et Vossius ce qu'ils avaient de plus clair et de plus solide; et il y fit des additions nombreuses et des changements utiles. Les préceptes énoncés en langue vulgaire forment chez lui un corps de doctrine, dont les parties sont disposées dans un ordre lexicographique fondé sur l'analogie. L'auteur, pour arriver à la pratique, passe par la théorie, mais il ne s'y arrête pas. Si les règles précèdent, elles sont courtes, suivies chacune d'exemples qui les éclaircissent, d'avertissements qui les modifient, et mises en rimes mesurées pour être plus aisément retenues. Des remarques, appuyées de citations extraites des auteurs anciens, expliquent et développent, par la phraséologie, les locutions usuelles auxquelles les règles donnent entrée, selon l'auteur, en même temps que l'usage les confirme. Cette méthode est aussi analytique que peut l'être une méthode analogique; car les expressions, n'étant point considérées isolément, sont par cela même réglées par des rapports et assujetties à des lois dont le complément est dans la syntaxe. Relativement à la nomenclature, il serait à désirer que l'auteur eût fait pour le latin ce qu'il a fait pour le grec, en y joignant les racines et les dérivés, soit simples, soit composés, mais rangés dans un ordre lexicologique, avec un index alphabétique général qui facilitât la recherche des mots. Malgré quelques défectuosités, les réimpressions multipliées jusqu'à nos jours d'une méthode dont la troisième édition, augmentée de plus de moitié, contient près de neuf cents pages, prouvent ses succès et attestent en même temps un modèle digne du grand siècle. En contribuant, par l'intelligence qu'elle donne des auteurs classiques, à l'instruction d'élèves distingués et en particulier à celle de Louis XIV, comme le témoigne le privilège du roi joint à cette édition, la nouvelle méthode a excité à étudier ces auteurs, à les mieux goûter et traduire; elle a concouru ainsi à épurer le goût de notre propre langue, et a justifié le mot d'Arnauld, que pour bien écrire en français il fallait lire Cicéron. 2^o *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue grecque*, avec une préface sur le renouvellement des lettres grecques en Europe et sur les auteurs qui y ont le plus contribué, Paris, 1655, in-8^o; 2^e édition, 1656; 7^e édition, considérablement augmentée, 1675; nouvelle édition, avec une table des mots grecs à l'instar de la *Méthode latine*, 1819. — *Abrégé de la même Méthode*, 1655, 1682, in-12. Ce que nous avons dit relativement au plan de l'ouvrage précédent, s'applique

à celui-ci, qui est également en français et suit de même l'ordre analogique. Sylburge et Sanctius, disciples de Ramus, dont la méthode trop décriée en France avait été adoptée dans les écoles étrangères, remarquèrent seulement et cherchèrent à éviter la marche embarrassée et pénible de cet auteur, de même qu'à remplir les lacunes que laissaient les méthodes trop abrégées, telles que celle de Clénard. C'est ce que Lancelot a exécuté, soit en fondant sur l'autorité des exemples les observations relatives à l'emploi, à la formation des noms et des verbes, ainsi que les remarques concernant la syntaxe, soit en ramenant les unes et les autres par des règles concises à des principes généraux. Sous ce rapport, cette grammaire, ainsi que la latine, sont encore les plus complètes et les meilleures. Quant à la connaissance même des mots, qui se composent surtout des radicaux et de leurs dérivés, l'auteur en a fait l'objet de l'ouvrage suivant. 5^o *Jardin des racines grecques*, suivi d'un Traité des propositions et autres particules indéclinables, et d'un Recueil de mots français tirés du grec, Paris, 1657, in-8^o; 2^e édition, 1664; 4^e édition, 1682; nouvelle édition revue, 1774, in-12, par l'abbé Delestré; autre édition, donnée par Gail, 1806, avec des additions; édition abrégée de ces racines, contenant seulement les vers, et précédée d'une courte Notice sur Lancelot (attribuée par M. Barbier à Chardon de la Rochette), 1808, in-12. Le *Jardin des racines grecques*, rangés par ordre alphabétique dans des stances en rimes masculines et féminines de la composition de M. de Sacy, qui les faisait en se promenant dans le jardin de Port-Royal-des-Champs (ce qui a pu donner lieu au jeu de mots du titre), offre, mis en vers français, un jeu d'esprit utile pour apprendre sans peine les radicaux les plus nécessaires; lesquels joints aux radicaux les moins essentiels, renfermés dans deux tables, donnent un total d'environ quatre mille racines. Les composés et les dérivés sont placés en notes sous les racines principales; mais n'étant point disposés alphabétiquement ils ne sauraient dispenser d'un dictionnaire. Les *Racines grecques*, devenues classiques, ont donné naissance, dans diverses langues, à d'autres *Racines*, disposées d'une manière semblable (1). Le Recueil étymologique des mots français venant du grec en comprend environ dix-huit cents, tirés de Budé, de Vatable, de Casaubon, de Saumaise et plus particulièrement de H. Étienne et de Ménage. Le P. Labbe, dans ses *Étymologies* dirigées contre les hellénistes de Port-Royal, n'a fait souvent qu'extraire les premières, en y joignant quelques additions et des remarques assaisonnées d'expressions un peu vives. Lancelot y répondit

(1) Fourmont donna en 1706 ses *Racines latines*, suivies d'une table alphabétique générale; et le P. Lelong, en 1708, les *Racines hébraïques* du P. Renou, sous le titre de *Nouvelle Méthode des langues hébraïque et chaldaique*, in-8^o (voy. FOURMONT, note, et HOUEIGANT).

en détail dans la 2^e édition; mais la préface où il relevait l'attaque du jésuite a été supprimée dans les éditions subséquentes. Au reste, il avoue « qu'il n'a pas toujours examiné le sentiment des auteurs dont il a tiré ses étymologies, et que son dessein principal a été de faire naître des allusions à des mots grecs, pour donner un moyen facile de les retenir. » Ce recueil n'en est pas moins le premier en date, et il n'a reçu son complément et sa perfection que de nos jours dans le *Dictionnaire* de M. Morin, revu par Villoison. 4^o *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue italienne*, avec une préface sur l'origine, les progrès, la décadence et le renouvellement de la langue italienne, par le S. D. T., Paris, 1660; 1664; 1680, in-12. L'auteur s'est attaché dans ses remarques à la propriété et à l'emploi des mots, en considérant les formes usuelles de la langue dans ses deux âges, celui de Boccace et celui de Bembo. Il est le premier qui ait donné en français les règles de la poésie italienne. — *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue espagnole*, avec une préface sur l'origine et les progrès de cette langue, et une dédicace à l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, signé du pseudonyme de Trigny, Paris, 1660; 1665; 1681, in-12. Ces deux méthodes, qui accompagnent ordinairement la première édition de la *Grammaire générale* dont il va être parlé, sont des abrégés généraux, les plus méthodiques et les plus précis qu'on eût fait jusqu'alors. L'auteur s'y borne aux locutions ou aux idiotismes propres à ces langues, laissant à la lecture et à l'usage à faire le reste. On trouve aussi de Lancelot quatre *Traité réunis de poésies latine, française, italienne et espagnole*, extraits de ses Méthodes, Paris, 1665, in-8^o. Il y détermine le caractère relatif de chacune de ces poésies, et en particulier celui de la poésie française, qu'il croit incompatible avec le rythme propre à la poésie latine. On peut encore indiquer, avec un choix de sentences tirées des meilleurs poètes grecs, latins, espagnols et italiens, le *Delectus epigrammatum* qu'on lui attribue, dont la préface est de Nicole et dont les éditions se sont succédé depuis la première de 1659, in-12, malgré la critique amère du jésuite Vavasseur. 5^o *Grammaire générale et raisonnée*, etc., Paris, 1660, in-12; 2^e édition, 1664; 5^e édition, augmentée, 1676; réimprimée en 1754 par les soins et avec les notes de Duclos, et en 1756, avec un supplément par l'abbé Froment; nouvelle édition en 1803, in-8^o, par M. Petitot (voy. Ant. ARNAULD). L'extrait du privilège de la *Grammaire* de Port-Royal porte les initiales D. T. du même pseudonyme que les *Méthodes italienne et espagnole* de l'auteur. Cette grammaire, qui est encore aujourd'hui au premier rang comme elle est la première en date, appartient en entier, pour la composition, à Lancelot, et en grande partie, pour l'invention, à Antoine Arnauld. L'auteur avoue qu'en cherchant les raisons de plusieurs choses communes à toutes les langues, il avait

communiqué à un de ses amis les difficultés qui l'arrêtaient, ce qui donna lieu à celui-ci de faire diverses réflexions sur les fondements de l'art de parler. Lancelot les trouva si justes et si solides, que, les ayant recueillies et mises en ordre, il composa ce petit traité, où les principes et les bases du langage sont expliqués d'une manière claire et naturelle. Outre ce qui est général ou commun aux diverses langues, les raisons des principales différences y sont indiquées; mais l'auteur a eu en vue plus particulièrement la langue française, sur laquelle il fait des réflexions très-judicieuses: aussi ont-elles donné lieu à l'abbé Dangeau d'en faire la base de ses observations sur la grammaire, et à Duclos d'en développer les principes, ou même de les déterminer avec plus de précision. Dumarsais et Girard ont approfondi davantage ou analysé plus en détail, l'un la métaphysique, l'autre la mécanique grammaticale du discours. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est que la *Grammaire générale* parut avant que la langue eût reçu sa perfection, et sans que de bonnes grammaires particulières eussent précédé, avantage qui n'a point manqué aux derniers. Cependant, comme grammaire philosophique, elle a laissé loin derrière elle les méthodes des anciens et n'a point été dépassée par les modernes. Harris chez les Anglais (voy. HARRIS), Urbain Domergue chez les Français, n'ont fait que transporter dans la grammaire les généralités de l'ancienne scolastique, et ont déduit, de la division des êtres en substances et en modes, la réduction des classes principales de mots, ou même de toutes les classes sans exception, au substantif et au modificatif. La division de Port-Royal est plus logique: elle se rapporte aux deux opérations de l'esprit, *concevoir* et *juger*, qui sont la base de la proposition. D'après ce principe, la distinction des mots qui désignent les objets de nos pensées, ou ce que nous concevons, par une simple vue de l'esprit sur les choses, d'avec ceux qui signifient la forme de nos pensées, ou ce que nous jugeons par une action propre de l'esprit (ce qui comprend d'une part les substantifs et les qualificatifs, et de l'autre le verbe), est la clef de la *Grammaire générale*. Pour l'intelligence parfaite de la *Grammaire* de Port-Royal, on doit y joindre, comme son complément relatif aux propositions, l'excellente logique dite *l'Art de penser* (ou de raisonner) de Nicole, dont le fonds est aussi d'Arnauld. Les bases de cette logique confirment le principe de la *Grammaire générale* de Lancelot.

G—CE.

LANCELOT (ANTOINE), savant littérateur, né à Paris en 1675, était fils d'un fabricant de chandelles, originaire de Champagne. Un embarras dans les organes de la voix retarda ses premiers progrès; mais il parvint à le faire cesser, et il se trouva bientôt au courant des études de son âge. Ses parents attribuèrent sa guérison à un miracle, et ils voulurent témoigner leur reconnais-

sance à Dieu en lui consacrant l'enfant qui paraissait avoir été l'objet de sa protection spéciale. En conséquence, il fut tonsuré, et assujéti à assister en surplus, les dimanches et les fêtes, aux offices de la paroisse. Son père, à quelque temps de là, ayant été nommé l'un des directeurs de la confrérie du St-Sépulcre, il le fit agréer pour prêcher le sermon en langue grecque, qui se débitait, tous les ans, le jour de la fête (1); et le jeune Lancelot s'en tira de manière à étonner tous ses auditeurs. Il n'avait cependant aucune vocation pour l'état qu'on lui avait choisi sans le consulter; il essaya d'en convaincre son père, et désespérant d'y réussir, il prit le parti de s'enfuir secrètement: mais forcé par le manque d'argent de revenir sur ses pas, il ne put obtenir son pardon que sous la condition de reprendre l'habit ecclésiastique. L'année suivante, il s'échappa encore, alla jusqu'en Flandre, vit les dispositions de la bataille de Steinkerque du haut d'une maison où il s'était réfugié, et reprit le chemin de Paris dans un tel état de dénûment, qu'il ne vécut plusieurs jours que des épis de blé qu'il cueillait le long de la route. Le récit des privations qu'il avait endurées toucha enfin son père, qui lui permit de suivre son inclination. Il venait d'achever son cours de droit, lorsque Herbinot, conseiller au Châtelet, lui proposa de l'aider dans la rédaction d'un dictionnaire étymologique, où il essayait de démontrer que tous les mots français viennent du grec, quand, changeant tout à coup de système, il résolut de prouver qu'ils viennent de l'hébreu (2). Lancelot, sans s'inquiéter des bizarreries de son mécène, profita de cette circonstance pour apprendre à fond le grec et l'hébreu, et il acquit de plus le goût et la connaissance des livres. L'amitié de M. Coulleau, docteur de Sorbonne, lui procura, bientôt après, la place de sous-bibliothécaire du collège Mazarin; jamais personne n'avait été plus digne de cet emploi. Il s'appliqua surtout à déchiffrer les manuscrits du moyen âge, et à en extraire les traits les plus curieux. Il suivit à Grenoble Bouché de Valbonnais, occupé de la rédaction de l'*Histoire du Dauphiné* (3); et il passa cinq années dans cette province, dont il inventoria les principales archives. Au bout de ce temps, on voulut le retenir par l'offre d'une pension considérable; mais il pré-

(1) La fête de cette confrérie se célébrait tous les ans aux Cordeliers, le dimanche de *Quasimodo*. Après une procession solennelle, pendant laquelle on délivrait quelques prisonniers, on chantait la grand'messe en grec, et au milieu de cette messe, on prêchait l'assemblée en grec aussi; il s'agissait moins d'instruire l'auditoire, ordinairement peu familier avec cette langue, que de lui donner le spectacle des usages qu'on observe dans la terre sainte, et il était égal d'avoir un écolier ou un docteur pour prêcher (*Eloge de Lancelot*, par de Boze).

(2) M. Herbinot, à qui le nombre prodigieux d'étymologies forcées avait fort échauffé la tête, tomba dans un si parfait délire, que n'ayant, disait-il, besoin d'autre aliment que de ses *Racines* grecques et hébraïques, il refusa constamment de prendre aucune sorte de nourriture, et mourut d'inanition. (*Ibid.*)

(3) Lancelot fut très-utile à Valbonnais pour la rédaction de cet ouvrage, qui exigeait l'examen et la confrontation d'un grand nombre de chartes et de pièces originales; et l'on croit qu'il en a donné la seconde édition (*voy.* BOURCHÉ DE VALBONNAIS).

féra revenir à Paris, et il en repartit presque aussitôt pour visiter une grande partie de la France et de l'Italie, afin de rechercher et de réunir les titres de la maison de Luynes. Il s'acquitta de cette commission d'une manière si satisfaisante, qu'à son retour les ducs le chargèrent de rédiger le mémoire par lequel ils se proposaient de réclamer les honneurs et les droits de la pairie. On arrêta, vers cette époque, quelques gens de lettres soupçonnés de travailler sur des matières qui intéressaient le gouvernement. Lancelot, effrayé de cette mesure, jeta au feu toutes ses lettres, tous les papiers qui le regardaient personnellement, et jusqu'aux relations de ses voyages; puis réfléchissant à son innocence, il courut à Versailles confier ses inquiétudes à l'un de ses protecteurs, qui le recommanda si vivement au roi, que ce prince ordonna de le tranquilliser. Ce ne fut cependant qu'après la mort de Louis XIV que Lancelot osa faire paraître ses *Mémoires pour les pairs de France, avec les preuves* (1). Ce travail lui valut, entré autres gratifications, une place de secrétaire du roi, dont il se défit en 1725 parce qu'il ne voulut pas conserver un titre inutile. Il était, depuis 1719, membre de l'Académie des inscriptions; il obtint en 1752 la place d'inspecteur du collège royal, et fut nommé, quelques mois après, à l'emploi que l'abbé Legrand laissait vacant au trésor des chartes, il en entreprit aussitôt la *Table historique*. Il fut envoyé, en 1767, à Nancy, pour dresser l'inventaire des archives de la Lorraine et du Barrois, réunis nouvellement à la France. Ce grand travail terminé, il se hâta d'en aller rendre compte à la cour, qui était dans ce moment à Fontainebleau; mais en revenant, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, et mourut à Paris le 8 novembre 1740. Lancelot avait une mémoire prodigieuse, beaucoup de sagacité et de pénétration; il était doué d'une franchise et d'une cordialité rares: jamais homme ne fut plus dévoué à ses amis; parmi les siens il compta Bayle, Mabillon, Terrasson (2) et de Boze. On craindrait de trop allonger cet article en donnant ici la liste des *Dissertations* de Lancelot, insérées dans le recueil de l'Académie des inscriptions; mais on indiquera au moins les principales: 1^o *Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*, t. 6. — *Dissertations sur Genabum*, t. 8. L'auteur établit que cette ville est Orléans. — *Remarques sur le nom d'Argen-*

(1) Le *Mémoire pour les pairs de France* fut imprimé à Paris en 1720, in-fol.: on ne tira qu'un petit nombre d'exemplaires de ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres; mais des raisons particulières en firent suspendre l'impression.

(2) L'abbé Terrasson écrivait à un de ses amis, quelques jours après la mort de Lancelot: « Enfin il vient de finir; mais il a manqué trop tôt, et soixante-cinq ans ne devaient pas être le terme de jours aussi précieux à ses amis et à la république des lettres... Je suis bien jaloux de la succession de ses livres, cartes géographiques (collection unique) et estampes qu'il laisse au *gouffre*. Je ne doute pas que vous ne connaissiez comme moi sa manie pour donner à la Bibliothèque du Roi. C'était sa marotte, et il aurait volé ses amis pour se satisfaire là-dessus. Adieu, » etc. L'original de cette lettre nous a été communiqué par Peignot, l'un de nos plus savants bibliographes.

toratum, donné à la ville de Strasbourg, t. 9. — *Discours sur les sept merveilles du Dauphiné*, t. 6. Ces prétendues merveilles y sont appréciées à leur juste valeur. — *Eclaircissements sur les premières années du règne de Charles VIII*, t. 8. — *Mémoire sur le mariage de ce prince avec Anne de Bretagne*, t. 15. C'est un point très-obscur de notre histoire. — *Recherches sur Gui, dauphin du Viennois*, t. 8. — *Mémoire pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, t. 10. — *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois*, t. 15. — *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raoul de Presles*, t. 15. — *Mémoire sur la vie et les ouvrages du président de Boissieu*, t. 12. — *Explication d'un monument de Guillaume le Conquérant*, t. 6 et 8. — *Description des figures qui sont sur la façade de l'église de la Madeleine de Châteaudun*, t. 9. L'explication que Lancelot donne de ces figures a été réfutée par dom Plancher dans le tome 1^{er} de son *Histoire de Bourgogne*. — *Remarques sur quelques anciennes inscriptions du pays de Comminges*, t. 5. — On a en outre de Lancelot : 2^o la préface de l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme et Dufourny. 3^o Il est éditeur du *Naudæana* et du *Patiniana* (voy. G. NAUDÉ) avec de nombreuses additions; de l'*Abrégé de l'histoire universelle* de Claude Delisle, Paris, 1731, 7 vol. in-12, avec une préface intéressante; et des *Amours de Daphnis et Chloé*, Paris, 1751, in-8^o (voy. LONGUS). Il a enrichi cette édition de notes dans lesquelles il restitue divers passages de l'original grec et corrige beaucoup d'endroits de la traduction d'Amyot : ces notes ont été ajoutées à la fin de la réimpression de l'édition publiée en 1718, avec des gravures d'Audran, d'après les dessins du régent. Lancelot a fourni un grand nombre de notes à Bayle pour son *Dictionnaire historique*; à Prosper Marchand sur le *Cymbalum mundi* de Bonaventure Despériers; et quelques personnes lui attribuent l'*Esprit de Guy Patin* (voy. PATIN). Il laissa une bibliothèque fort riche, dont le catalogue a été publié par G. Martin, Paris, 1744, in-8^o; elle était composée de 6,000 ouvrages imprimés, 240 manuscrits et 528 portefeuilles d'*Analectes* ou extraits, qu'il a légués à la bibliothèque du roi. W—s.

LANCELOT-CASTELLO (GABRIEL), prince de Torremuzza, naquit à Palerme en 1727. Dès sa jeunesse, le goût de l'antiquité fixa son esprit sur ce qu'elle avait de plus obscur; et par de profondes études, il parvint à dissiper quelques-unes des ténèbres dont souvent elle aime à s'envelopper. Dès lors il donna au public plusieurs opuscules pleins d'érudition; le plus remarquable fut une histoire d'*Alesia* ou *Alexia* (Alise), ville gauloise dont César parle dans ses Commentaires. Castello se livra particulièrement ensuite à l'explication des inscriptions antiques de la Sicile : l'ouvrage que produisit ce travail est fort estimé. Il s'occupait aussi d'économie publique, et donna sur cette matière deux opuscules intéressants,

dont l'un a pour objet les banques, et l'autre les ateliers de monnaie de la Sicile. Il mourut à Palerme le 27 février 1794; et son éloge y fut prononcé, dans l'académie du *Buon Gusto*, par François Carelli, secrétaire intime du gouvernement. Il laissa un précieux cabinet de médailles : on en a le catalogue, publié à Palerme en 1794, par Salvator di Blasi. Ses ouvrages les plus importants sont : 1^o *Dissertatione sopra una statua di marmo*, Palerme, 1749, in-4^o; 2^o *le Antiche Iscrizioni di Palermo*, ibid., 1762, in-fol.; 3^o *Siciliæ veterum populorum, urbium, regum et tyrannorum numismata quæ Panormi extant in ejus cimelio*, ibid., 1767, in-8^o; 4^o *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum veteri nummi, Saracenorum epocham antecedentes*, Palerme, 1781, avec deux suppléments qu'il y ajouta les années suivantes. G—N.

LANCES (CHARLES-VICTOR-AMÉDÉE DES), cardinal, naquit à Turin le 4^{er} septembre 1742. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, auquel sa piété le portait naturellement, il vint en France dans sa jeunesse, et fut, pendant six mois, revêtu de l'habit de chanoine de Ste-Geneviève. De retour en Piémont, il fut fait abbé de St-Bénigne, et jouissait en cette qualité d'une juridiction épiscopale. Il devint grand aumônier du roi de Sardaigne, et Benoit XIV lui donna le chapeau le 10 avril 1747 : la même année il le fit archevêque de Nicosie *in partibus infidelium*, quoique les cardinaux n'aient point ordinairement de titre pareil. Le cardinal des Lances assista aux conclaves de 1758, de 1768 et de 1774. Il n'était d'abord que cardinal-diacre; mais il passa bientôt dans l'ordre des prêtres, et il était le premier de cet ordre lorsqu'il mourut dans son abbaye de St-Bénigne le 25 janvier 1784. Nous ne connaissons de ce prélat que quelques mandements ou actes de synode diocésain, qu'il publia en 1745 et 1752, pour les paroisses soumises à sa juridiction. Pieux et zélé, il rendit plusieurs services à l'Eglise en Piémont, et fut le protecteur des hommes de mérite et des établissements utiles. Touché des vertus et de la sainteté du pauvre B.-J. Labre, mort en avril 1785, (voy. LABRE), il abandonna tout le revenu de son titre de cardinal de St-Laurent *in Lucina*, montant à quatre mille écus romains, pour être employé aux frais du procès de la béatification de ce vénérable serviteur de Dieu. Il parait avoir contribué à faire connaître et apprécier le père Gerdil, depuis cardinal, et il le nomma son grand vicaire pour son abbaye. Gerdil lui dédia sa *Défense du sentiment de Malebranche sur la nature et l'origine des idées contre Locke*, Turin, 1748. P—C—T.

LANCHARÈS (ANTOINE), peintre d'histoire, naquit à Madrid en 1586. Elève de Patrice Caxès, il surpassa bientôt tous les jeunes gens qui suivaient ainsi que lui les leçons de ce maître. Ses progrès furent si rapides qu'en très-peu de temps il parvint à imiter les ouvrages d'Eugène Caxès avec une telle perfection que les connaisseurs les plus

habiles avaient peine à distinguer leurs tableaux. Il avait peint pour les jésuites de Madrid un *Enfant Jésus* au milieu d'une gloire d'anges. Cette production, qui jouissait d'une juste célébrité, a disparu pendant les dernières guerres, et l'on ignore ce qu'elle est devenue. Les fresques qu'il avait peintes dans le même temps à la chartreuse de Paular ont été détruites; mais on conserve avec soin dans le même monastère une *Ascension* et une *Descente du St-Esprit*, qui suffiraient pour assigner à Lancharès une place parmi les premiers peintres de l'Espagne. Il fut chargé, conjointement avec Louis Fernandez et Pierre Nunez, de la peinture des tableaux du couvent des Carmes, à Madrid. Ceux de Lancharès représentent la *Vie de St-Pierre de Vélasquez*. Ses productions se font remarquer par une grande simplicité et une imitation vraie et sentie de la nature. Ses dessins jouissent de l'estime des amateurs et ils sont recherchés. Il mourut à Madrid le 21 juillet 1638.

P—s.

LANCIA ou *Lanza* (le marquis MANFRED DE), fut un des plus grands capitaines du 15^e siècle. Il naquit dans le village de Cavaglia, dont son père était seigneur, et fut un des plus solides appuis de la ligue lombarde en faveur de l'empereur Frédéric II contre le pape Grégoire IX. Manfred épousa Bianca Galvano, de la ville d'Acqui, l'une des plus belles femmes de l'Italie et dont l'empereur se montra fort épris. Il eut d'elle Manfred, conquérant de la Sicile (*voy. ce nom*). Un des premiers exploits du marquis de Lancia fut en 1238 (selon Muratori), lorsque, à la tête des milices de Verceil, de Novare, de Tortone et d'Asti, il arriva sur le Pô, afin de détruire le pont bâti par les Placentins, et d'arrêter les Milanais qui faisaient la guerre à l'empereur Frédéric. La rencontre des deux armées fut très-sanglante; les impériaux lancèrent des brûlots incendiaires sans résultat, et ils ne purent enlever le poste des Placentins, qui furent secourus par les Milanais. Manfred fut ensuite nommé par l'empereur gouverneur d'Alexandrie, ville libre qui avait abandonné la ligue de Lombardie, et en 1259 (ajoute Muratori), s'étant réuni au marquis Obert Pallavicini (*voy. ce nom*), ils allèrent mettre à contribution le territoire de Gènes. Les Milanais et les Placentins ayant envoyé des secours aux Génois, ceux-ci repoussèrent courageusement les deux généraux (1). La ville de Verceil, par décision du 4 mai 1240, adopta Manfred de Lancia comme citoyen de la république verceilaise, et lui fit don d'un palais pour lui et ses descendants, qui le possédaient encore au 18^e siècle. Le parti guelfe, soutenu par les De-Advocatis, aujourd'hui Avogadro, familles riches et puissantes, ayant prévalu en 1245, le marquis de Lancia fut proscrit avec Pierre Bichieri, le neveu du cardinal Guala Bichieri (*voy. GUALA*). C'est alors que le malheureux abbé Gallo (*voy. ce*

(1) Voyez St-Marc et Muratori. Voyez aussi le tome 16 des *Annales du Hainaut*, publiées par le marquis de Fortia.

nom), supérieur du monastère des bénédictins de St-André, à Verceil, fondé par le même cardinal à son retour d'Angleterre, eut aussi à souffrir des persécutions pour avoir donné des secours aux proscrits, notamment à la femme de Manfred. Les dissensions politiques ayant changé de face sous le pontificat d'Innocent IV, il résulte d'une chartre du 31 juillet 1248, conservée aux archives de la ville de Verceil, que le bannissement des deux Gibelins Pierre Bichieri et Manfred Lancia fut révoqué à condition qu'ils prêteraient serment d'obéissance à la république verceilaise. Manfred était un homme très-éloquent; et pour prouver son attachement aux Verceilais, il harangua l'empereur Frédéric en leur faveur, et il les protégea contre les chefs Avogadro du parti guelfe, qui furent vaincus et proscrits à leur tour. C'est en 1247 qu'il défendit la ville de Verceil contre les Langosco, seigneurs de Lumello, et qu'il éleva le château fort de Mota de Conti. En 1248 Manfred de Lancia se trouvait dans la ville de Vittoria, que l'empereur Frédéric avait fait bâtir près de Parme, lorsque le 18 février, même année, cette ville fut attaquée par les Parmesans; la citadelle ayant été prise et la garnison impériale passée au fil de l'épée, Lancia mourut, tandis que son souverain était à la chasse du faucon. C'est de cette famille que descendait le cardinal delle Lancie (*voy. LANCES*), le dernier rejeton de tant d'illustres guerriers. Son père, *Augustin*, fut gouverneur général de la Savoie en 1671; il était parent de St-François de Sales. G—c—v.

LANCIA (GALVANO), issu d'une famille puissante en Lombardie, joua un rôle important dans les révolutions de Naples, au 15^e siècle. Une de ses sœurs avait été maîtresse de Frédéric II, et avait eu de lui Manfred, qui fut ensuite roi de Naples. Le marquis Galvano Lancia fut le soutien et le conseil de Manfred, lorsqu'en 1234 le pape voulut profiter de la mort de Conrad IV pour dépouiller la maison de Souabe de son héritage. Galvano, qui aida son neveu à reconquérir son royaume, fut, pendant tout le règne de Manfred, son plus fidèle ministre et un de ses meilleurs généraux. Giordano Lancia, frère de Galvano, fut fait prisonnier le 25 février 1266, à la bataille de Grandella, où Manfred fut tué; et ce fut ce même Giordano qui reconnut son cadavre. Charles d'Anjou l'envoya ensuite dans une prison de Provence, où il le fit mourir. Galvano et Frédéric Lancia, qui survécurent à leur frère, appelèrent Conradin du fond de l'Allemagne, et pressèrent ce jeune prince de venir venger son oncle; ils lui consacèrent leurs biens et leurs vies. Galvano Lancia commandait les Italiens à la bataille de Tagliacozzo, le 23 août 1268; il accompagna Conradin dans sa fuite, et il périt avec lui sur l'échafaud. On croit que Frédéric Lancia et tous les autres membres de cette famille furent à leur tour victimes des vengeances de Charles d'Anjou. S.—I.

LANCILOTTI (FRANÇOIS), peintre, né à Florence vers la fin du 13^e siècle, imita la manière de François Mostraerts, peintre flamand. Vasari dit qu'il excellait dans la représentation des scènes nocturnes éclairées par des feux ou des lumières, et autres sujets analogues. C'est à ce peu de mots que se borne tout ce que l'on sait de lui comme peintre : mais il mérite d'être connu par un petit poëme sur la peinture dont il est l'auteur. Cet opuscule, où éclate un rare talent, porte la date suivante : *Impressum Romæ anno MDVIII et di XXV de Zugno*. Il a été réimprimé de nos jours dans le tome 7 des *Lettres sur la peinture*, de Bottari. La Peinture personnifiée s'y plaint à l'auteur de l'abandon où il la laisse; celui-ci, pour s'excuser, lui expose sa manière de vivre. Plein d'une activité que rien ne peut satisfaire, il a cherché dans le mouvement et les voyages un remède contre le repos qui l'accable, et il lui rend compte de toutes les courses qu'il a entreprises. Ce poëme, écrit en *tersa rima* (ou tercets) se fait remarquer par beaucoup de facilité et d'élégance. Ce qui ajoute à sa singularité, c'est qu'il fut composé au milieu d'une tempête qui surprit l'auteur dans un de ses voyages, ainsi qu'on le voit par une lettre qu'il écrivait à F. Tommasi, en lui adressant son ouvrage. — LANCILOTTI (Jacopino), peintre, poëte et orateur, naquit à Modène en 1507. Outre les belles-lettres, il ajouta à ses connaissances l'étude de l'astrologie que les esprits les plus éclairés ne rougissaient pas à cette époque de regarder comme une science réelle. Il cultiva de plus avec ardeur la musique, et fabriqua lui-même les instruments nécessaires pour s'y livrer; enfin il se distingua par son adresse sur le tour et par ses ouvrages de peinture. Il exerça la charge de notaire, et se fit chérir par la douceur et l'amabilité de son caractère. Le 4 mai 1554, une mort prématurée l'enleva à ses amis, à l'âge de 47 ans. Durant sa vie il avait obtenu la faveur de Charles-Quint et de Clément VII, et après sa mort le célèbre Castelvetro publia son Éloge. De tous les ouvrages qu'il a composés, on n'a imprimé que celui qui a pour titre *Vera Storia del pota da Modena* (Histoire véritable du podestat de Modène); En tête se trouve une grossière et bizarre estampe gravée sur bois. On conserve dans la bibliothèque *Estense*, à Ferrare, un volume manuscrit contenant un grand nombre d'ouvrages qu'il a composés sur des objets littéraires. P—s.

LANCINUS. Voyez CURTIUS.

LANCISI (JEAN-MARIE), illustre médecin italien, naquit à Rome en 1654. Après avoir fait son cours de philosophie, il passa aux écoles de théologie, que bientôt il abandonna pour s'appliquer aux sciences médicales. La place de médecin ordinaire de l'hôpital du Saint-Esprit initia Lancisi à la pratique, et développa de bonne heure ses talents dans cette partie si difficile de l'art. Il fut nommé professeur d'anatomie au collège de la

Sapience, où il enseigna pendant treize ans avec le plus grand éclat. En 1688, le pape Innocent XI le nomma son médecin et camérier secret, et lui donna un canonicat dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*; mais, à la mort de son bienfaiteur, arrivée l'année suivante, Lancisi se démit de son bénéfice. Il eut aussi la confiance d'Innocent XII, qui le fit appeler à toutes les consultations qu'exigea sa dernière maladie. Enfin, en 1700, il entra au conclave comme médecin; et après l'élevation de Clément XI au saint-siège, ce pontife s'empressa de lui conférer l'office important de premier médecin de sa personne, avec d'autres distinctions. Les nombreuses occupations de Lancisi ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude du cabinet. Actif, infatigable, il passait à lire, écrire, méditer, ou à fréquenter les assemblées des savants, tous les moments qu'il pouvait dérober à ses premiers devoirs. Une santé constante, qu'il dut à un régime très-frugal, le soutint dans tous ses travaux : il n'avait pourtant que 63 ans lorsqu'il mourut, le 21 janvier 1720. Lancisi était doué d'un esprit brillant et fécond. Il eut toujours une extrême passion pour l'avancement de la physique, de l'anatomie et de la médecine pratique. On peut lui reprocher sa prédilection pour la théorie chimique de F. Sylvius de le Boë, qui heureusement n'eut aucune influence sur ses méthodes curatives. Lancisi s'était formé une bibliothèque de plus de vingt mille volumes. Il la donna de son vivant à l'hôpital du St-Esprit pour l'usage du public, et principalement des jeunes médecins et chirurgiens chargés de soigner les pauvres malades de cet établissement. L'ouverture de cette bibliothèque se fit en 1716, avec beaucoup de pompe, en présence du pape Clément XI et d'un grand nombre de cardinaux. Ce fut pour éterniser le souvenir d'un don aussi important que l'abbé Christophe Carsughi mit au jour sa *Bibliotheca Lancisiana*, Rome, 1718, in-4^o, avec un discours *De recto usu bibliothecæ*. Les œuvres de Lancisi ont été recueillies et publiées par P. Assalto, professeur de botanique à Rome, et imprimées à Genève, 1718, 2 vol. in-4^o. Les éditions de Venise, 1759, in-fol., et Rome, 1745, 4 vol. in-4^o, sont plus complètes. On peut voir dans Nicéron (t. 12) la liste des ouvrages et opuscules qu'elles renferment; nous indiquerons seulement : 1^o *Lucubratio de virgine quâdam Calliensi, mirabili vexatâ symptomate*, Rome, 1682, in-4^o; 2^o *De subitaneis mortibus libri duo*, Rome, 1707-1708, in-4^o, souvent réimprimé; traduit en allemand par F.-A. Weiz, Leipsick, 1785, in-8^o; id. par J.-Ch. Fahner, *ibid.*, 1790, in-8^o. Ce traité, dédié à Clément XI, fut composé à l'occasion des morts subites qui semblaient s'être multipliées à Rome pendant les années 1705 et 1706. Après des recherches soigneuses, Lancisi trouva que la mort subite était produite tantôt par l'intempérance, tantôt par une apoplexie foudroyante, tantôt par des anévrismes du cœur et des gros vaisseaux : il

donne les signes à l'aide desquels on peut distinguer les morts apparentes. 3^o *De nativis deque adventitiis romani cæli qualitatibus, cui accedit historia epidemice rheumaticæ quæ per hyemem anni 1709 vagata est*, Rome, 1712, 1745, in-4^o. Cette intéressante dissertation eut un résultat extrêmement important : l'auteur obtint du pape que la ville de Rome fût purgée des immondices et des eaux stagnantes qui y entretenaient des foyers perpétuels d'insalubrité, surtout après les inondations du Tibre. 4^o *De Plinianæ villæ ruderibus*, Rome, 1714, in-fol.; 5^o *Dissertatio historica de bovillâ peste, ex Campaniæ finibus anno 1715 Latio importatâ*, Rome, 1715, in-4^o. Cette épidémiologie était si meurtrière, que dans l'espace de neuf mois elle fit périr vingt-six mille deux cent cinquante-deux pièces de gros bétail, et épargna les autres espèces : les poumons et les intestins devenaient la proie de la gangrène. 6^o *De noxiis paludum effluviis eorumque remediis*, Rome, 1716, 1717, in-4^o. Dans le premier livre de cet ouvrage, l'auteur signale le danger du voisinage des eaux stagnantes, et en particulier des marais Pontins, dont néanmoins la fâcheuse influence était en partie arrêtée par une forêt située entre ces marais et la ville de Rome : Lancisi obtint du pape l'ordre de conserver cette forêt, que les propriétaires voulaient faire abattre. Le second livre contient la relation de cinq épidémies provenant des eaux marécageuses. 7^o Plusieurs *Dissertations* sur la sécrétion des humeurs, et spécialement de la bile, sur la texture des champignons, sur la méthode de décrire l'histoire des maladies, etc. Lancisi a été le premier éditeur des Tables anatomiques d'Eustachi, Rome, 1714, in-fol., fig. (voy. EUSTACHI). Il a aussi publié l'ouvrage posthume de Michel Mercado, intitulé *Metallotheca Vaticana*, Rome, 1717, in-fol., avec un index et un appendice pour le compléter, Rome, 1719, in-fol. Les ouvrages suivants de Lancisi furent publiés après sa mort : 8^o *De motu cordis et aneurismatibus*, Rome, 1728, in-fol.; 1753, in-4^o, avec une dissertation sur la veine azygos, et une autre sur la structure des ganglions, Naples, 1758, in-4^o; Leyde, 1745, in-4^o. 9^o *Consilia 59 posthuma*, avec plusieurs dissertations de Malpighi, Venise, 1747, in-4^o, par les soins d'Eusèbe Sguari. Le journal de la dernière maladie de Clément XI rapporte que la bibliothèque Lancisienne du St-Esprit possède encore les manuscrits suivants de Lancisi : *Prolusum ad Hippocratis prognostica; Prolusum de medicinâ hippocraticâ; De febris; De urinis*; enfin dix volumes de consultations en italien et trois en latin. On a une Vie de Lancisi dans les *Vitæ Italarum*, de Fabroni, t. 7, et son Éloge par Crescimbeni dans les *Notizie istoriche degli Arcadi morti*, t. 1. Voyez aussi *Joh. Oliva, de morte J.-M. Lancisii brevis dissertatio*, Rome, 1720.

LANCIVAL. Voyez LUCE.

LANÇON (NICOLAS-FRANÇOIS), conseiller au parlement de Metz, et maître échevin de cette ville,

y naquit le 17 mai 1694. Il devint, fort jeune encore, l'un des magistrats les plus distingués de sa compagnie. Sa profonde connaissance de l'ancienne législation le fit charger par le roi de commissions importantes, entre autres de la rédaction des coutumes des évêchés de Toul et Verdun. Élu en 1758 maître échevin, il rétablit l'ordre dans les finances de la ville, et ses hôpitaux lui durent des améliorations essentielles. A ces travaux il joignit l'étude de l'histoire de la province et la recherche des titres. Ses connaissances et son cabinet furent très-utiles à A. Lancelot (voy. ce nom), quand ce savant vint en Lorraine pour y faire l'inventaire des archives. Les études n'avaient peut-être été nulle part aussi négligées qu'à Metz : « Nous sommes riches en monuments, » disait-il, mais pauvres en bonne volonté, et « surtout ennemis de la communication. » Il fut un des fondateurs de l'académie royale établie à Metz en 1760. Une apoplexie foudroyante l'enleva le 6 mars 1767. Son portrait est l'un de ceux des quatorze illustres Messins placés à l'hôtel de ville. Il laissa un fils qui était procureur général au parlement de Metz lors de la suppression de cette cour, en 1790. On a de Lançon : 1^o *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques*, Metz, 1757, in-fol., réimprimé dans la *Notice de la Lorraine*, par dom Calmet. Saint-Simon, évêque de Metz, frère du célèbre duc de ce nom, avait pris le titre de prince de Metz. Cette prétention ne pouvait se soutenir qu'à l'aide de l'ignorance de l'histoire; Lançon, dans ce mémoire savant et substantiel, prouva que cette ville libre et impériale n'avait jamais reconnu la souveraineté de ses évêques. 2^o *Table chronologique des édits, déclarations, etc., enregistrés au parlement de Metz depuis sa création*, Metz, 1740, in-4^o; 3^o *Usages locaux de la ville de Toul, homologués par lettres patentes, etc.*, ibid., 1746, in-12; 4^o *Coutumes de la ville et du pays de Verdun*, ibid., 1747, in-12; 5^o *Recueil des lois, coutumes et usages des juifs de Metz*, ibid., 1765, in-12.

F.

LANCRE (PIERRE DE), fameux démonographe, naquit à Bordeaux dans le 16^e siècle, d'une bonne famille de robe. Il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, et envoyé en cette qualité dans le pays de Labourd en Gascogne, pour instruire le procès des malheureux accusés de sortilège, et que la rigueur des lois de cette époque avait fait entasser dans les prisons. Naturellement crédule, et persuadé que la vérité d'un fait ne dépend nullement de la facilité qu'on a de l'expliquer, et que la force de la vérité pouvait seule porter des malheureux à révéler leur infamie et à persister dans une déposition qui devait les conduire à la mort, il resta convaincu de la réalité du sabbat par les aveux arrachés à plus de cinq cents personnes, qui déclaraient y avoir assisté; et il pensa faire une action méritoire en condamnant au feu des gens qu'on essaierait aujourd'hui de guérir ou que l'on enfermerait

comme des insensés. Il est vrai que l'opinion de ce magistrat sur l'existence des sorciers était alors presque générale, et elle a trouvé des partisans dans plusieurs provinces de France jusqu'au commencement du 18^e siècle (1). De Lancre, récompensé de ses longs services par la place de conseiller d'Etat, mourut à Paris vers 1650, dans un âge avancé. On a de lui : 1^o le *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*, Paris, 1611, in-4^o; 2^o le *Livre des princes, contenant plusieurs notables discours*, etc., ibid., 1617, in-4^o. Il s'y proposa uniquement de garantir les princes de la flatterie; et il s'y élève avec force contre l'usage des épîtres dédicatoires, où souvent l'on donne des louanges excessives aux personnes qui en méritent le moins. Cependant il a dédié son ouvrage à Louis XIII, et il dit à ce monarque : « La Divinité a pris un singulier plaisir, jetant le « fondement doré de votre heureuse élévation, « de faire comme un crayon de soi-même..... Le « Tout-Puissant vous a donné un rayon de sa « beauté, un bras de sa puissance souveraine, et « quelque achèvement à son immortalité. » Cette courte citation suffit pour faire apprécier l'auteur et l'ouvrage. 3^o Le *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris, 1612, in-4^o. Ce volume singulier est très-recherché des curieux, surtout avec l'estampe qui représente le sabbat et les cérémonies qui s'y pratiquaient (voy. Brunet, *Manuel du libraire*, t. 2, p. 221). 4^o *L'Incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincue, où il est traité de la fascination, de l'atouchement*, etc., ibid., 1622, in-4^o; rare, mais moins recherché que le précédent. W—s.

LANCRET (NICOLAS), peintre de genre, né à Paris en 1690, fut élève de Pierre d'Ulin, peintre aujourd'hui oublié, quoiqu'il ait été professeur à l'Académie. Après avoir reçu de lui les premiers principes de son art, il entra chez Gillot, maître de Watteau, séduit par la manière alors en vogue de ce dernier peintre. Watteau se lia d'amitié avec Lancret, et le guida par ses conseils. Le jeune artiste, ayant présenté deux tableaux à l'Académie, fut reçu comme agrégé. Mais bientôt il perfectionna son talent; et plusieurs de ses ouvrages ayant été attribués à Watteau dans une exposition publique, ce dernier en conçut une jalousie profonde, et toute liaison cessa dès lors entre les deux artistes. La réputation de Lancret s'accrut de jour en jour. En 1719, il fut reçu membre de l'Académie sous le titre de peintre de fêtes galantes, et, en 1753, il fut fait conseiller. Ce que l'on a peine à concilier avec l'habitude qu'il avait, dit-on, de ne rien faire sans consulter la nature, c'est le genre même de ses ouvrages; tout y est factice, guindé, théâtral : ce sont des

grâces fausses et maniérées, une couleur mignarde et papillotée, des scènes sans vérité et sans naturel; et si en effet il a étudié une nature quelconque, c'est celle de l'opéra qu'il aimait à fréquenter et où il allait puiser des sujets de tableaux. La vogue qu'il a eue pendant quelque temps se conçoit cependant lorsque l'on considère l'état de décadence où les arts étaient tombés sous le régent, et leur dégradation qu'achevèrent bientôt après les Boucher, les Natoire, etc. Le titre de peintre de fêtes galantes que Lancret reçut en entrant à l'Académie, fait connaître à quel genre faux et inconnu dans les beaux temps de l'art il s'était adonné; et pour apprécier en un mot tout son mérite, il suffit de dire qu'il était encore au-dessous de Watteau, le coryphée de ce genre détestable. Le grand nombre de graveurs qui se sont exercés d'après ses ouvrages, prouve à quel point le bon goût avait déchu de son temps; et l'on croit inutile de rappeler celles de ses productions qui ont obtenu les honneurs de la gravure : on en compte plus de quatre-vingts. Lancret avait épousé; deux ans avant sa mort, la petite-fille de Boursault, auteur d'*Esope à la cour*. Il mourut sans postérité, le 14 septembre 1745, des suites d'une fluxion de poitrine. On a un *Eloge de M. Lancret, peintre du roi* (par Ballot), 1745, in-12 de 29 pages. P—s.

LANCRET (MICHEL-ANGE), mathématicien et ingénieur français, né en 1774, se livra d'abord à l'étude de l'architecture, et lors de la fondation de l'École polytechnique, en 1794, fit partie de la première promotion. Son aptitude mathématique le signala de bonne heure à l'attention de ses maîtres, et il fut désigné pour être un des chefs de brigade chargés d'une sorte de direction sur les études de leurs camarades. En 1797, il entra dans le corps des ponts et chaussées et fut compris, quelque temps après, parmi les ingénieurs attachés à l'expédition d'Egypte. Lancret apporta dans ses fonctions l'intelligence et l'ardeur qui formaient un des traits caractéristiques de son esprit. Tantôt seul, tantôt en collaboration avec Chabrol ou Du Bois-Aymé, il entreprit la description de divers monuments des bords du Nil et des restes de l'antique domination des Pharaons. N'ayant pas d'abord fait partie de l'institut d'Egypte, il y remplaça plus tard Say, dans la section des sciences mathématiques. Attaché au corps du général Belliard, il pénétra un des premiers dans l'île de Philæ. De retour en France, il fut désigné comme commissaire chargé de diriger le grand ouvrage sur l'Egypte. Associant aux soins de cette publication la culture des hautes mathématiques, il soumit à l'Institut divers mémoires remarquables, qui lui en auraient certainement ouvert les portes, si une phthisie dont il avait depuis longtemps le germe, ne l'eût enlevé dans la force de son intelligence et au milieu des espérances qu'il faisait universellement concevoir. Il mourut en 1807. On trouve son portrait

(1) Voy. Fr. SIMARD. On pourrait même dire jusqu'à nos jours; car les journaux de Paris du 7 au 10 décembre 1818 citent, d'après un article de la *Gazette de la Barbade*, un arrêté de l'Assemblée législative de cette île, qui prononce la peine de mort ou de la déportation contre les noirs qui ont recours à la magie ou *obeah*. Z.

dans la *Description de l'Égypte (Histoire naturelle, t. 2)*. Les ouvrages de Lancret sont : 1° *Description de l'île de Philæ* (dans la *Description de l'Égypte, antiquités, descriptions, t. 1*); 2° *Description d'Héliopolis* (en collaboration avec Du Bois-Aymé) (*Antiquités, description, t. 2*); 3° *Notice sur la branche canopique (Antiquités, mémoires, t. 1)*; 4° *Mémoire sur le système d'imposition territoriale et sur l'administration des provinces de l'Égypte dans les dernières années du gouvernement des mamelouks (Etat moderne, t. 1)*; 5° *Mémoires sur le canal d'Alexandrie et sur les environs du lac Maréotis* (en collaboration avec de Chabrol) (*Etat moderne, t. 2*); 6° *Mémoire sur les courbes à double courbure (Mémoires de l'Institut, savants étrangers, t. 1, 1805)*; 7° *Mémoire sur le développement des courbes planes, des courbes à double courbure et des surfaces développables (savants étrangers, t. 2, 1811)*. Lancret a concouru en outre à la rédaction de la *Décade égyptienne* (1799 à 1800) et aux travaux de la Société philomatique, dont il était membre. A. M—Y.

LANDAIS ou LANDOIS (PIERRE), fils d'un tailleur de Vitré, travailla de son état, en 1475, chez le tailleur de François II, duc de Bretagne, et parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces de ce prince, qui l'éleva rapidement jusqu'à la place importante de grand trésorier. C'était peut-être le plus adroit politique qu'il y eût alors en Europe : hardi et secret dans ses entreprises, infatigable dans le travail, mais d'une dureté et d'un orgueil insupportables, vindicatif et cruel, tyran du peuple, oppresseur de la noblesse, et ennemi de tous ceux qui pouvaient lui faire le moindre ombrage (*Histoire des ducs de Bretagne, par Desfontaines, t. 2, p. 141*), il osa accuser de concussion le vertueux chancelier Chauvin, qui, jeté par lui dans une prison, y mourut misérablement; et il disposa de sa place en faveur de Fr. Chrétien, l'un de ses flatteurs. Ce dernier crime acheva de le rendre odieux, surtout aux grands, qui essayèrent de le perdre, mais toujours inutilement. Cependant le duc François voyant ses sujets prêts à se révolter, consentit enfin à un examen juridique de la conduite de son indigne favori. En le remettant entre les mains du chancelier, il lui dit : « Faites justice, mais souvenez-vous que c'est à lui que vous êtes redevable de votre charge; « ainsi soyez-lui ami en justice. » La perte de Landais était jurée. Les commissaires chargés de lui faire son procès le condamnèrent à être pendu; et cet arrêt fut exécuté le 19 juillet 1485, sans avoir été présenté à la sanction du duc, qui lui aurait sans doute accordé sa grâce. La fille de Landais obtint la remise de ses biens immenses, dont la confiscation avait été prononcée; et elle épousa peu de temps après un noble breton. La sœur de ce favori, qu'il avait mariée à Adenet Guillé, eut six enfants, qui occupèrent tous des emplois. Le second de ses fils, nommé Michel, fut évêque de Dol, et ensuite de Rennes; et le troisième, Robert, fut évêque de Nantes,

cardinal et ambassadeur près du pape Innocent VIII. W—S.

LANDAIS (NAPOLÉON), né vers 1805, débuta par quelques romans qui eurent peu de succès, et dont les peintures sont loin d'être toujours morales (1° *une Vie de courtisane*, Paris, 1832, 3 vol. in-12; 2° *une Femme du peuple*, Paris, 1834, 2 vol. in-12), puis se consacra tout entier à l'étude de la langue française, et publia, en 1834, le prospectus d'un *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires*, qui parut par livraisons. Cet ouvrage, un peu ambitieux par le titre, devait, au dire de l'auteur, remplacer tous les ouvrages du même genre, incomplets, ou inexacts, y compris le Dictionnaire de l'Académie. Aussi fut-il en butte à de vives critiques, dont quelques-unes étaient assurément fondées. Mais la richesse de son répertoire, le grand nombre d'indications grammaticales qu'il renferme en assurèrent le succès; et en moins de quinze ans, il atteignit dix éditions. Un mérite particulier des travaux de Landais sur la langue française, c'était le soin qu'il apportait à l'étude des verbes. En mars 1857, il avait même publié le prospectus d'un Dictionnaire exclusivement consacré à leurs conjugaisons. Le bon accueil que rencontra son grand Dictionnaire lui en fit composer un plus petit, de format portatif (Paris, 1859, in-12); et la même année, il extrayait encore de son premier ouvrage un *Petit Vocabulaire pour les écoles primaires*, in-12. Ces études lexicographiques conduisirent naturellement l'auteur à écrire une grammaire qui eut en peu de temps cinq éditions (*Grammaire générale, ou Résumé de toutes les grammaires françaises*, Paris, 1858, in-8°). Landais rattachait ce qu'il appelait la réforme des études grammaticales à une réforme de l'éducation, dont il exposa les principes dans un ouvrage spécial (*De l'éducation et de l'instruction en France*, Paris, 1857, in-8°). On doit au même auteur : 1° *Commentaires et études littéraires*, Paris et Angers, 1845, 2 vol. in-8°; 2° *Lettres à Amélie sur le mariage*, Paris, 1845, in-12; 3° *Petit Manuel des connaissances utiles*, Paris, 1850, in-12; 4° une édition revue de la *Grammaire de Lhomond* (1858), et divers autres ouvrages pour l'instruction élémentaire. Landais est mort le 20 août 1852. A. M—Y.

LANDAZURI (JOAQUIN), ecclésiastique espagnol, né à Vittoria en 1754, était très-versé dans les sciences sacrées et profanes; mais il se consacra plus spécialement à l'histoire et à la littérature de sa province. Il fit paraître les ouvrages suivants, tous imprimés à Vittoria, et qui sont estimés en Espagne : 1° *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, 1752, 5 vol. in-4°; 2° *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8°. Cette géographie, la plus exacte qui existe de ce pays, donne le détail de plusieurs vallées et cantons cachés par des montagnes, et jusqu'alors peu connus. 3° *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, 1786, 1 vol. in-4°. Le style de Landazuri est clair, pré-

cis, élégant, et annonce un écrivain exercé. Il mourut à Vittoria, le 12 janvier 1806. Landazuri était membre de l'Académie espagnole, et obtint une pension de Charles III. B—s.

LANDE (LA). Voyez LALANDE.

LANDEN (JOHN), mathématicien anglais, naquit à Peakirk, près de Péterborough, en 1719. Dès sa plus tendre enfance, il montra de grandes dispositions pour les mathématiques. En 1744, il travaillait au *Journal des dames* (*Lady's Diary*). Dans le tome 48 des *Transactions philosophiques*, il donna l'investigation de quelques théorèmes d'où dérivent plusieurs propriétés du cercle, et qui servent dans les fractions à décomposer les dénominateurs en facteurs plus simples, pour en faciliter l'intégration. Ce mémoire avait été communiqué à la société royale de Londres par le savant Robert Simpson. En 1755, Landen publia un volume intitulé *Mathematical Lucubrations*, titre qui annonçait que l'étude des mathématiques, qui a fait l'occupation de toute sa vie, remplissait alors ses heures de loisir. Ce livre renferme divers traités relatifs à la rectification des courbes, à la sommation des séries, à plusieurs parties de la haute analyse. Dans le tome 51 des *Transactions philosophiques*, on trouve une *Nouvelle méthode pour sommer un grand nombre de séries infinies*. Le premier volume de l'*Analyse des résidus* (*Residual Analysis*) parut en 1764. Dans ce traité, après avoir expliqué les principes sur lesquels cette analyse est fondée, l'auteur l'applique à une grande variété de problèmes, pour trouver les propriétés des courbes, leur mener des tangentes, en décrire les développées, en déterminer le rayon de courbure, ainsi que les points d'inflexion et de rebroussement, et les asymptotes. Il se proposait d'étendre cette analyse à des questions de mécanique et de physique dans un second volume qui n'a point paru. En 1766, Landen fut élu membre de la société royale de Londres. Deux ans après, il publia, dans le tome 58 des *Transactions philosophiques*, le *Spécimen d'une nouvelle méthode pour déterminer les aires curvilignes*. Dans le tome 60 il démontra de nouveaux théorèmes sur les aires des courbes, d'une manière plus concise et plus élégante que celle qui a été employée par Cotte, Moivre et autres grands géomètres. Dans le tome 61, il considéra de certaines intégrales, qui ne peuvent être exprimées que par des arcs de sections coniques; sujet déjà traité par Maclaurin et d'Alembert. Dans son mémoire, Landen fixe la limite entre l'arc hyperbolique et sa tangente, quand le point de contact est supposé à une distance infinie du sommet de la courbe, et il en déduit une propriété remarquable qui se rapporte aux corps suspendus comme le pendule. En 1774, il publia : *Animadversions on Dr Stewart's computation of the sun's distance from the earth* (Recherches sur le calcul de la distance de la terre au soleil, par Stewart), où il signale l'erreur de Stewart sur la distance

du soleil à la terre, erreur déjà reconnue en 1709 par Dawson. Elle provenait, comme l'a remarqué M. Chasles (*Histoire de la géométrie*, p. 174, 1837, 1 vol. in-4^o), non de la méthode en elle-même, mais de quelques quantités négligées à tort dans le but de la simplifier. Ainsi, Landen se trompe quand il prétend qu'il ne faut attendre la vraie solution du problème ni de la méthode de Stewart, ni du principe sur lequel elle est fondée. Dans le tome 65 des *Transactions*, Landen donna le théorème qu'il avait promis en 1771, et qui consiste à trouver un arc hyperbolique égal à deux arcs elliptiques; ce qui a été depuis démontré plus simplement par Legendre, car les premiers inventeurs prennent rarement le chemin le plus court. Dans le tome 67 on trouve une nouvelle théorie du mouvement de rotation des corps auxquels sont appliquées des forces propres à détruire ce mouvement. L'auteur ignorait alors que d'Alembert avait traité ce sujet dans ses *Opuscules mathématiques*. Il le reprit donc, mais sans donner toutefois une solution générale du problème, laquelle consiste à déterminer les mouvements d'un corps de forme quelconque tournant librement autour d'un axe passant par son centre de gravité. Cet ouvrage est imprimé dans un volume de *Mémoires* publié en 1780, et enrichi d'un *Appendix* contenant des théorèmes pour la détermination d'intégrales plus complètes que celles qu'on avait déjà trouvées. En 1782, Landen fit des améliorations à sa théorie du mouvement de rotation; mais voyant que sa solution du problème général différait de celle de d'Alembert, et ne pouvant pas découvrir en quoi péchait celle-ci, il n'osa point publier la sienne. Dans le courant de la même année, s'étant procuré le volume des *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1757); qui contient la solution du problème par Euler, il lui reprocha d'être fautive comme celle de d'Alembert. Convaincu alors que la sienne était exacte, il la fit paraître dans le tome 75 des *Transactions*. Dans le tome 80, Wilbore, mathématicien distingué, prit la défense des deux géomètres, l'Allemand et le Français. Landen était sur le point de revoir sa solution, et de la développer pour la rendre plus intelligible, lorsque l'ouvrage du père Frisi, *Cosmographiæ physicæ et mathematicæ*, etc., lui présenta une solution de son problème, conforme aux calculs d'Euler et de d'Alembert. Toujours plus persuadé de la vérité de sa solution, il se décida à la défendre par écrit. Sa santé commençait à décliner, et depuis plusieurs années il était attaqué de la pierre. C'est pendant les intervalles de ses souffrances qu'il composa le second volume de ses *Mémoires*, qui renferme le problème général sur le mouvement de rotation. Il vécut assez pour achever ce volume, et il en reçut un exemplaire la veille de sa mort, arrivée le 15 janvier 1790, à Milton, près de Peterborough. Landen, fort au courant des découvertes des géomètres de son temps, a su y joindre les

siennes, surtout dans la théorie de la mécanique. On peut le regarder comme le d'Alembert des Anglais.

F—LE.

LANDENOLFE I^{er}, fils de Landone, frère et successeur de Pandenolfe, fut prince de Capoue de 884 à 887. Quoique marié, il avait reçu la tonsure en 879, par les ordres de son frère, et avait été investi de l'évêché de Capoue. Le pape Jean VIII approuva cette élection, bien qu'un autre prince de la même famille, nommé Landolfe, occupât déjà le siège de Capoue. Des guerres civiles ayant été les conséquences de cette double élection, Jean VIII partagea l'évêché de Capoue entre les deux prétendants; mais à la mort de Pandenolfe, en 884, son frère, l'évêque Landenolfe lui succéda dans la principauté de Capoue. Il eut pendant son règne à se défendre contre les fréquentes agressions des Sarrasins, que leur alliance avec Athanase II, évêque de Naples, rendait plus redoutables. Gui, duc de Spolète, qui fut ensuite empereur, porta des secours à Landenolfe; mais il les lui fit payer chèrement, car il s'empara de la souveraineté de Capoue, qu'il reperdit l'année suivante. Landenolfe, qui était d'un caractère indolent et dont la santé était fort délabrée, habitait pour l'ordinaire à Têate. Son parent Atenolfe profita, en 887, de son absence pour s'emparer à son tour de la seigneurie de Capoue. Landenolfe rentra dans sa capitale, caché dans un chariot de foin, et, rassemblant tous ses partisans au palais de l'évêque, qui à cette époque était son fils, il livra bataille dans les rues de Capoue à son rival Atenolfe; mais il fut vaincu et obligé de renoncer à sa souveraineté.

S. S—1.

LANDENOLFE II, prince de Bénévent et de Capoue, était frère de Landolfe VI. Ce dernier ayant été tué en 982 à la bataille de Basentello, où il combattait avec l'empereur Othon II contre les Grecs, Landenolfe lui succéda, conjointement avec Aloara sa mère. Cette dernière acquit une grande réputation par sa prudence et sa fermeté; mais elle mourut en 992. Landenolfe n'était pas aimé, et son frère Landolfe excitait secrètement les factieux de Bénévent; ceux-ci conspirèrent contre le prince, et le massacrèrent devant l'église de San-Marcello de Capoue le 20 avril 993. L'empereur Othon III, à cette nouvelle, envoya Hugues, marquis de Toscane, assiéger Capoue, dont les conjurés s'étaient rendus maîtres: il se fit livrer les coupables, qui périrent sur l'échafaud; mais ne soupçonnant point Landolfe d'avoir eu part au meurtre de son frère, il l'investit des principautés de Capoue et de Bénévent.

S. S—1.

LANDER (RICHARD), voyageur anglais. Né dans une condition bien humble, il avait vu le jour à Truro, petite ville du Cornwall, le 8 février 1804, et était le quatrième de six enfants. Il ne reçut que l'instruction la plus élémentaire, et dès l'âge le plus tendre, l'inclination de courir le monde se développa chez lui. Les récits des pays lointains et des aventures des hommes qui les

avaient parcourus le ravissaient d'aise. « Ils pro-
« duisirent sur mon esprit, écrit-il, une impres-
« sion profonde et durable, et, dès ce moment,
« je formai la résolution, ou plutôt j'éprouvai un
« désir violent et comme irrésistible de devenir
« un voyageur, afin que l'histoire de mes aven-
« tures pût un jour être rivale pour l'intérêt de
« celles que j'avais écoutées avec une attention
« extrême. » Son vœu a été accompli; cependant
il ne s'en flattait pas encore, lorsque ayant à
peine atteint sa neuvième année, il fut obligé de
quitter la maison paternelle à la suite de malheurs
de famille dont il ne nous instruit pas. A onze
ans, il accompagna comme domestique un négoc-
ciant qui allait aux Antilles. Arrivé à St-Domin-
gue, il fut atteint d'une fièvre qui mit sa vie dans
le plus grand danger; mais il y échappa, grâce
aux soins des négresses, à sa jeunesse et à sa
forte constitution. En 1818, il était de retour en
Angleterre, et il passa cinq ans au service de
diverses maisons; il suivit un de ses maîtres en
France et dans d'autres pays du continent euro-
péen. Revenu à Londres, il apprend qu'un com-
missaire chargé par le gouvernement d'aller faire
une enquête sur l'état des colonies a besoin d'un
domestique; aussitôt il quitte son maître, est
agréé par le commissaire, et s'embarque avec lui
à Portsmouth en février 1823, débarque au cap de
Bonne-Espérance, parcourt toute la colonie, se
sépare de son maître et revoit l'Angleterre en
1824. Bientôt il entre chez un parent du duc de
Northumberland, où il vivait assez agréablement
quand la renommée lui apprit, en 1823, que
Clapperton et Denham avaient achevé leur voyage
dans l'intérieur de l'Afrique. « Cette nouvelle,
« s'écrie-t-il, ranima de nouveau mon humeur
« vagabonde; je me reprochai d'être resté si long-
« temps dans un état comparatif d'indolence. Dé-
« cidé dès cet instant à embrasser la première
« occasion favorable de m'éloigner encore une
« fois de ma patrie, pour aller vers telle contrée
« du globe où le sort me pousserait, j'attendais
« impatientement qu'une circonstance quelconque
« me mit à même d'effectuer le projet que j'avais
« le plus à cœur: elle ne tarda pas à se présen-
« ter. J'entends dire que le gouvernement bri-
« tannique a l'intention d'envoyer une seconde
« expédition pour explorer les pays encore incon-
« nus de l'Afrique centrale et tâcher de découvrir
« la source, le cours et l'embouchure du mysté-
« rieux Niger. Cette entreprise s'accordait trop
« bien avec mes souhaits, formés depuis tant
« d'années, pour ne pas essayer de m'y associer.
« Je courus chez le capitaine Clapperton, qui de-
« vait la conduire; j'exprimai à ce brave et spiri-
« tuel officier mon vif empressement de prendre
« part, même dans le poste le plus humble, à la
« nouvelle et hasardeuse tentative dont il avait
« le commandement. Il m'écouta attentivement,
« et, après que j'eus répondu à un petit nombre
« de questions, il m'engagea cordialement comme

« son domestique de confiance. » Tout en faisant les préparatifs nécessaires, et s'acquittant gaie-ment de ses nouveaux devoirs, Lander ne se dissimulait pas les dangers de la nouvelle carrière dans laquelle il lui tardait tant de se lancer. Mais ni le sentiment des périls qui l'attendaient, ni les remontrances de ses amis, ni diverses propositions qui lui furent faites ne purent ébranler sa résolution. Il prit l'irrévocable décision d'accompagner Clapperton. Celui-ci partit avec ses compagnons, le 25 août 1823, de Portsmouth (*voy. CLAPPERTON*), et les destinées de Lander se trouvèrent dès lors associées à celles du célèbre voyageur. Toutes les affections de Clapperton s'étaient reportées sur Lander, depuis la perte de ses autres compatriotes. Il l'appelait son fils. Une vive sympathie unissait les deux compagnons, malgré la différence de condition qui les séparait. Ce fut Lander qui rendit les derniers devoirs à Clapperton. Il tomba à son tour malade; ce ne fut qu'au bout de quinze jours de souffrances qu'il put se tenir sur son séant. Un vieux nègre l'avait soigné. Bientôt des émissaires du sultan Bello vinrent de sa part lui demander la remise des coffres de Clapperton, qu'ils supposaient pleins d'or et d'argent. Leur surprise ne fut pas médiocre lorsqu'il se trouva que la somme qu'il possédait ne suffisait pas pour payer les frais de son voyage jusqu'à la côte. Ils dressèrent néanmoins un inventaire de tout ce qu'il avait et le remirent à Bello. Ensuite, un ordre de livrer une certaine quantité de marchandises fut apporté à Lander; le sultan promit d'en payer le prix qu'il réclamerait : un mandat sur un marchand de Kano lui fut donné. Lander, conformément aux recommandations verbales de Clapperton, aurait bien voulu revenir en Europe par le Sahara et le Fezzan; mais, ayant réfléchi sur la perfidie des hommes auxquels il devait avoir affaire, il pria Bello de le laisser s'en retourner par la route du Sud. Après quelques difficultés, celui-ci y consentit, et le jeune Anglais partit le 4 mai de Sakatou avec deux nègres, des chameaux et des chevaux, et marcha au sud. Dès le second jour, il manqua périr de soif dans un désert. Le 23, il était à Kano; quelques jours après, il fut reconnu à Nammalek par deux cavaliers du roi de Zegzeg, dont il avait traversé le territoire. Ils se hâtèrent d'aller avertir leur maître qu'ils avaient rencontré un chrétien avec deux ânes chargés de richesses et un superbe cheval destiné par lui au roi de Feundah. Le 19 juin, Lander approchait de cette ville, et sortait de Danrora, lorsque quatre cavaliers de Zegzeg le contraignirent de les suivre à Zaria, où leur maître l'attendait. Il y entra le 22 juillet; le roi, qui ne l'avait fait venir que pour le voir, l'accueillit avec bienveillance, et, deux jours après, le laissa continuer sa marche. Lander regagna le chemin par lequel il était venu avec Clapperton : « Je dois convenir, dit-il, que nulle part je ne fus reçu de mauvaise grâce; partout, au contraire, on nous féli-

« citait de notre retour, avec les expressions les plus bruyantes de joie. Quelquefois même, notamment entre Djannah et Badagry, les clameurs de la foule furent si terribles en me revoyant, que mon cheval en trembla de peur, mais c'était la manière dont les naturels s'y prenaient pour me complimenter d'être revenu sain et sauf. Edoli, roi de Badagry, fut content de me voir, et me céda sa maison. Il alla malgré moi demeurer dans une méchante hutte. De même que les autres princes africains, il fut affligé en apprenant la mort du capitaine Clapperton. » Lander était arrivé le 11 novembre à Badagry; peu s'en fallut qu'il n'en sortit pas. Les Portugais, marchands d'esclaves, firent tant par leurs calomnies, que le jeune Anglais fut d'abord traité froidement par le roi et ses principaux capitaines, et ensuite amené devant les prêtres du fétiche pour répondre aux accusations portées contre lui. Ses dénonciateurs prétendaient qu'il était un espion du gouvernement britannique, et que, si on lui permettait de partir, il reviendrait bientôt avec une armée pour conquérir le pays. Le grand prêtre lui répéta ce grief à haute voix, en ajoutant : « Si tu es venu réellement avec de mauvais desseins, cette eau te fera certainement périr; si, au contraire, l'imputation est fautive, chrétien, tu n'as rien à craindre. » Comme il n'y avait pas à balancer, Lander avala résolument le breuvage que le grand prêtre lui présentait, et qui avait un goût désagréable et amer. Puis, quoique bien persuadé d'être innocent, il courut à son logis pour boire une forte dose d'émétique et une grande quantité d'eau chaude. Son estomac fut si bien dégagé qu'il n'éprouva d'autre accident qu'un léger étourdissement pendant quelques heures. Comme les personnes soumises à cette dure épreuve y échappaient très-rarement, tout le monde voyant que Lander, au bout de cinq jours, n'en éprouvait aucun mauvais effet, s'écria qu'il était protégé de Dieu, et que nul homme ne pouvait lui nuire. Le roi lui rendit son amitié; on ne le laissa manquer de rien, on le regardait avec admiration. Durant les deux mois qu'il resta encore à Badagry, il ne sortit jamais qu'armé, d'après le conseil du roi, car les Portugais ne cachaient pas leur haine pour lui. Il ne savait pas comment se tirer de cette position fâcheuse, quand le 20 janvier 1828 le capitaine d'un navire anglais, qui trafiquait le long de la côte, lui écrivit de Juidah pour lui offrir ses services. Lander lui répondit tout de suite, réunit tous ses effets, prit congé du roi, atteignit le même jour Juidah, et s'embarqua sur un brick anglais. Il alla au cap Corse, où il donna la liberté à ses esclaves. Le 13 février, la corvette *l'Esk* le reçut et le conduisit à l'île Fernando-Po, où il eut une longue entrevue avec Denham, ancien compagnon de voyage de Clapperton (*voy. DENHAM*). Le 30 avril, il revit Portsmouth, et il se hâta de porter à l'amirauté, à Londres, tous les pa-

piers de Clapperton. Un séjour de près d'un mois dans la capitale lui fut nécessaire pour copier le journal qu'il avait tenu depuis le 20 novembre 1826; ensuite, il partit pour embrasser sa famille, dont il était éloigné depuis treize ans. Sa santé était tellement altérée que, durant tout l'été, il ne put corriger le travail imparfait qu'il avait remis au gouvernement. Il songea donc à rédiger un nouvel ouvrage d'après ses notes et avec l'aide de son frère, qui avait appris le métier d'imprimeur à Truro. Il l'acheva au mois d'octobre de l'année suivante, et, dans l'instant où il mettait l'introduction sous presse, il y ajouta une note annonçant que le gouvernement du roi l'avait engagé à se rendre à Feundah, dans l'intérieur de l'Afrique, pour de là suivre le cours du Niger, vers le Benin, « de sorte, ajoute-t-il, que, lorsqu'il sera public aura en main la relation suivante, « je serai très-probablement en chemin pour la « côte occidentale d'Afrique. Dans cette nouvelle « entreprise, je ne serai accompagné que de mon « frère John Lander. » Cette note est datée du 29 novembre 1830. John Lander avait consenti à suivre son frère uniquement pour ne pas le laisser courir seul de si grands périls; aucune récompense pécuniaire ne lui avait été promise. — Le 9 janvier 1830, les deux frères firent voile de Portsmouth sur un navire marchand, qui les débarqua le 22 février au cap Corse; puis ils gagnèrent Accra, d'où un brick de guerre les porta promptement à Badagry. Ils avaient avec eux quatre nègres et une négresse qui, pour la plupart, avaient déjà été au service de Richard. Le 31 mars, ils commencèrent leur marche; ce ne fut pas sans beaucoup de fatigues, de privations et de souffrances qu'ils arrivèrent le 13 mai à Keteungu, capitale de l'Yarriba. Richard Lander voyait cette ville pour la troisième fois; le roi les combla de marques de bonté, et à leur départ, le 22, leur fournit des porteurs. Ils se dirigèrent au nord-ouest jusqu'à Kiama, ensuite au nord-est vers Boussa, sur le Kouarra; ils y entrèrent le 17 juin; le roi et la reine revinrent avec plaisir Richard Lander. Les deux Anglais réussirent à recouvrer plusieurs des effets qui avaient appartenu à Mungo Park (*voy.* ce nom): on avait déjà constaté qu'il avait péri près de Boussa, dans le Kouara. Le 23, ils remontèrent ce fleuve sur une pirogue qui les conduisit à Yaourie, ville considérable, au nord de Boussa. Ils y restèrent jusqu'au 2 août; mais, le sultan ne leur ayant pas accordé la permission de traverser son pays vers l'est, ils retournèrent par eau à Boussa. Après avoir fait, à la sollicitation du roi, une visite au prince qui régnait à Ououaou, leur départ ne put s'effectuer que lorsque le roi eut obtenu une réponse favorable du fleuve, qu'il consulta pour savoir si l'issue du voyage des blancs serait heureuse. Alors il leur procura une grande pirogue, bien approvisionnée de vivres. Des guides appartenant à des familles de princes résidant sur les

bords du fleuve, accompagnèrent les jeunes Anglais qui, le 20 septembre, commencèrent leur mémorable navigation sur la portion du Kouara qu'aucun Européen n'avait encore vue. Les deux frères furent retenus quelque temps par la cupidité d'un chef à l'île de Zagozki, vis-à-vis de Rabba; il ne leur restait qu'une très-petite quantité de marchandises; il fallait changer de pirogues dans ce lieu où leurs guides les quittèrent. Enfin, ils se remirent en route le 16 octobre. Le 24 octobre, les jeunes Anglais se trouvèrent devant l'embouchure de la Tchadda, affluent de gauche du Kouara. Le 27, en passant devant Dammeuggou, grande fut leur surprise quand ils entendirent un homme, couvert d'une veste de soldat anglais, qui, dans la langue de leur pays, les invita à s'arrêter; ils n'en tinrent aucun compte, mais une douzaine de pirogues les poursuivirent et les forcèrent de venir rendre leurs devoirs au chef, qui ne les laissa partir que le 4 novembre. Afin de n'être pas trop retardés par la lenteur ordinaire des nègres, Richard se plaça dans une pirogue, et John dans une autre; le premier venait de passer devant Kirri, grand marché de la rive droite, quand il rencontra une cinquantaine de pirogues qui remontaient le fleuve. Il avoue que, lorsqu'il distingua le pavillon anglais parmi ceux qui ornaient ces embarcations, il ne put se défendre d'un certain sentiment de fierté. Cette satisfaction ne fut pas de longue durée. Sur son refus d'obéir à l'ordre de se rendre à bord de la principale de ces pirogues, un coup de tambour se fit entendre, des fusils furent tournés vers lui; en un moment, son bateau fut abordé et pillé; il se défendit aussi bravement qu'il lui fut possible. Les bandits s'éloignèrent; il les suivit vers Kirri. Chemin faisant, il est hélé par le chef d'une grande pirogue, qui l'engage en anglais à venir le trouver; il y consent, est traité avec bonté, et un moment après il aperçoit son frère, dont le bateau avait été également la proie des pillards. Les deux blancs, arrivés devant Kirri, sont forcés de rester sur la pirogue; ils étaient presque nus et exposés à l'ardeur du soleil. De braves gens et des femmes prirent part à leur infortune, et leur apportèrent des bananes et des cocos pour les rafraîchir. Bientôt on leur dit de venir reconnaître leurs effets, que l'on avait retirés en fouillant les pirogues des forbans; une grande partie était en très-mauvais état. Des prêtres musulmans parlèrent si chaudement en leur faveur, dans le palabre qui se tint ensuite, que les deux Européens furent mandés à terre au coucher du soleil. On déclara qu'on leur rendrait ce qui avait été retrouvé; que l'homme qui avait commencé l'attaque serait condamné à perdre la tête pour avoir agi sans la permission de son chef; qu'ils devaient se considérer comme prisonniers, et que le lendemain ils seraient conduits chez Obié, roi d'Eboé, qui prononcerait sur leur sort. Quoique cette décision pût paraître singulière à des Européens,

les jeunes voyageurs l'entendirent avec joie, et remercièrent Dieu de ce qu'il leur avait conservé la vie. Ils avaient tout perdu : Obié les traita avec bonté; s'étant fait expliquer les faits qui les amenaient devant lui, il consentit à les relâcher, pourvu qu'un des capitaines anglais, dont les navires étaient mouillés le long de la côte, payât leur rançon, laquelle fut évaluée à la valeur de vingt esclaves, en marchandises. Le fils d'un roi voisin de l'embouchure du Rio-Noun, promit de répondre de la somme si les prisonniers s'engageaient à lui en compter une assez forte. Richard Lander consentit à remettre à ce personnage un mandat sur un des capitaines anglais. A cette condition, les deux frères furent mis en liberté, et le 12 novembre ils s'embarquèrent avec leur monde sur une grande pirogue. Le 14, ils entrèrent dans un petit bras du fleuve qui déviait à gauche; et, à leur satisfaction inexprimable, ils observèrent le mouvement de la marée. Le roi de Brass, auquel ils furent présentés par son fils, exigea d'eux une nouvelle obligation, et retint auprès de lui en otage John Lander avec une partie de son équipage. Richard, un de ses serviteurs, et le fils du roi, s'acheminèrent dans une pirogue vers l'embouchure du fleuve, et, le 18, ils découvrirent un brick anglais à l'ancre. Mais quelle fut leur consternation lorsque le capitaine, quoique malade et alité, déclara à Richard, en accompagnant son discours des imprécations les plus horribles, qu'il ne lui ferait pas l'avance de la somme la plus légère, bien que celui-ci lui protestât que tous ses déboursés lui seraient payés par le gouvernement britannique. Enfin, après bien des tentatives de la part du jeune voyageur, le brutal capitaine finit par se laisser persuader. Le 24, les deux frères s'embranchèrent à bord du navire anglais, et leur dette fut acquittée par le gouvernement britannique. Le 27, le navire franchit la barre du Rio-Noun, et le 1^{er} décembre il les débarqua chez le gouverneur de l'île Fernando-Po, où ils restèrent jusqu'au 20 janvier 1851. Ils montèrent alors sur un vaisseau de guerre qui allait à Rio de Janeiro. Un bâtiment de transport les mena du Brésil en Angleterre. Ils atterrirent à Portsmouth le 9 juin 1851. Richard Lander partit aussitôt pour Londres, afin d'annoncer au ministère la découverte importante que son frère et lui venaient de faire. Ce fut une grande nouvelle; ils avaient constaté, par leur navigation sur le Kouara, que ce fleuve, après avoir coupé une chaîne de montagnes, entre dans un pays uni, et se partage en plusieurs bras; ils étaient arrivés à la mer par celui qui a reçu le nom de Rio-Noun. Tous les géographes, en Angleterre et dans les pays étrangers, s'en réjouirent, et chacun s'empressa de féliciter ces deux jeunes gens. Le gouvernement et la société de géographie de Londres les récompensèrent : le prix annuel, laissé à la disposition de cette compagnie par le roi, fut remis à Richard Lander, comme

ayant été chargé de l'expédition. Les papiers des deux frères furent portés à l'amirauté, et leur relation fut publiée en 1852. Ils étaient retournés à Truro; John Lander, cédant à son humeur casanière, s'y établit. Quant à Richard, quoiqu'il se fût marié avant son second voyage, ce lien n'était pas assez fort pour l'empêcher de courir une troisième fois des hasards auxquels il avait échappé si miraculeusement. Son amour des entreprises aventureuses n'était pas satisfait, et il prêta l'oreille aux propositions d'une compagnie de négociants de Liverpool, qui l'invitèrent à diriger un armement destiné pour l'intérieur de l'Afrique. On espérait vendre à la population nombreuse des pays baignés par le Kouara, des marchandises de manufactures anglaises, rapporter en échange des productions de ces contrées, et établir ainsi les bases d'un commerce lucratif. On avait aussi pour objet de recueillir des renseignements utiles à la géographie, de mettre un terme à la traite des nègres, et de contribuer ainsi à répandre graduellement les bienfaits des lumières et de la civilisation en Afrique; c'était trop espérer à la fois. Deux pyroscaphes (navires à vapeur), le *Kouara*, de 145 tonneaux, l'*Alburkah*, de 55, construits en fer, et le brick *la Colombine*, composaient l'expédition : elle partit le 25 juillet 1852 de Milford-Haven, port de la côte sud du pays de Galles, arriva heureusement le 7 octobre au cap Corse, et peu de jours après à l'embouchure du Rio-Noun. La *Colombine* y resta mouillée. Le 27, les deux pyroscaphes remontèrent le fleuve. Bientôt les obstacles entravent leur navigation : les roitelets nègres, qui tiraient leurs principaux profits de la traite, s'efforcent naturellement de faire avorter une expédition qui veut pénétrer dans l'intérieur du pays, en se bornant au trafic des marchandises qu'il produit, et de plus, fournir aux Africains celles d'Europe à bien meilleur marché que ne les vendaient les commerçants indigènes. L'un des pilotes nègres qui conduisaient les pyroscaphes reçoit de son maître l'ordre de faire chavirer celui qu'il dirigeait; des Anglais, descendus sur une île pour couper du bois, sont accueillis par une fusillade très-vive; les hostilités continuent le lendemain; les Anglais font une descente, un village est brûlé par représailles. Le 7 novembre, on était devant Eboé. Le 22, Lander revit le roi d'Attah, l'empêcha par ses exhortations d'immoler deux victimes humaines, et lui fit promettre solennellement de renoncer à ces sacrifices affreux; cette promesse, approuvée par tous les spectateurs, fut fidèlement tenue. Cependant les funestes effets du climat ne tardèrent pas à causer la mort de beaucoup d'Anglais. Le *Kouara* toucha plusieurs fois et finit par échouer sur un banc de sable. L'*Alburkah*, sur lequel se trouvait Lander, parvint à six milles plus haut, près du confluent du Kouara et de la Tchadda. Lander était, à ce qu'il paraît, peu d'accord avec Laird, qui commandait

le *Kouara*, car, pendant qu'ils se trouvaient ainsi retenus à peu de distance l'un de l'autre, ils ne communiquèrent pas ensemble. Ennuyé de son oisiveté forcée, et affaibli par la dysenterie, Lander partit le 17 août 1853, pour aller chercher à Fernando-Po des marchandises et des médicaments. Il y arriva le 1^{er} mai, et quitta cette île le 18. Il remontait le Rio-Noun dans sa pirogue quand il rencontra, le 40 juillet, Laird, qui, après avoir fait une excursion jusqu'à Feundah, sur la Tchadda, remena son pyroscaphe en Angleterre. Lander, parvenu à Cottamcarrassi, au confluent des deux rivières, remonta sur l'*Alburkah*, que commandait Oldfield, et on entra dans la Tchadda, que ce capitaine nomme Chary. On s'avança ainsi jusqu'à une distance de cent quatre milles, espérant, d'après les assertions des nègres, atteindre le lac Tchad. On souffrit beaucoup du manque de vivres, car, par des causes non expliquées, la population indigène refusait d'en vendre, et même d'avoir aucune communication avec les Anglais. Au bout de quinze jours, Lander et Oldfield prirent le parti de retourner à Cottamcarrassi; revenus dans le Kouara, ils firent route au nord. Leur navigation n'éprouva d'autre inconvénient que celui de la rareté du chauffage. On y obvia en mettant la curiosité des nègres à contribution : nul n'était admis à bord s'il n'apportait une certaine quantité de bois; par ce moyen, l'approvisionnement put suffire à la consommation. Le 16 septembre, les voyageurs étaient devant Rabbah; le gouverneur les accueillit amicalement; le trafic s'établit entre lui et les Européens; mais la lenteur ordinaire aux Africains dans toutes les affaires empêcha de rien terminer. Lander voulait remonter le fleuve jusqu'à Boussa; un accident arrivé à la machine du pyroscaphe contraignit de prendre une route opposée; et, le 2 octobre, on suivit le cours du fleuve. Quand on fut à Attah, Lander acheta une île voisine qu'il nomma *English island* (l'île anglaise). La destinant à servir d'entrepôt de commerce, il y laissa pour gérant un Anglais né en Afrique. Le 1^{er} novembre, l'*Alburkah* atteignit, dans le plus pitoyable état, l'embouchure du Rio-Noun. A peine en mer, il rencontra le *Kouara*, qui le remorqua jusqu'à Fernando-Po. Lander, toujours infatigable, expédia de nouveau l'*Alburkah*, le 13 novembre, pour le Rio-Noun : il devait le rejoindre plus tard avec une cargaison de cauris qu'il allait prendre au cap de Corse, comptoir anglais de la côte de Guinée. Revenu à Fernando-Po, il écrivit à son frère le 1^{er} janvier 1854; il lui racontait tous ses malheurs, mais était plein d'espoir pour l'avenir; il annonçait qu'il allait visiter l'intérieur de l'Afrique pour la troisième et dernière fois, et qu'il comptait être à Londres dans les premiers jours de mai. Peu de jours après, il s'embarqua sur le cutter le *Craven*, qui le conduisit à l'embouchure du Rio-Noun : là, il transporta ses marchandises dans deux pirogues avec lesquelles il

voulait rejoindre l'*Alburkah*. Parvenus à une distance d'à peu près soixante-dix milles, la plus grande des deux pirogues échoua; déjà leurs équipages, formés de nègres Kroumen, travaillaient à la remettre à flot, quand une fusillade, partie de derrière les broussailles touffues qui bordaient les îles et les rives voisines, vint les interrompre. Lander était si persuadé des intentions amicales des nègres de cette contrée qu'il crut d'abord que c'était une salve destinée à célébrer son heureux retour. La vue de ses fidèles Kroumen rentrant dans la pirogue blessés, et tombant à ses côtés, le convainquit bientôt de son erreur. Les encourageant de la voix et du geste, il essaya de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; plusieurs de ses barbares ennemis périrent. Il se baissait pour prendre une cartouche, une balle le frappa près de la hanche; il chancela un moment, mais resta debout, il continua d'exciter son monde à la résistance. Toutefois, voyant ses munitions presque épuisées, et l'ardeur de ses Kroumen ralentie, tandis que le feu de ses adversaires devenait plus vif, il reconnut que le seul moyen de salut était de tâcher de gagner l'autre pirogue, qui était à flot à peu de distance. Abandonnant alors leurs marchandises, ils se jetèrent à la nage, et gagnèrent la pirogue avec de grandes difficultés; puis ils se livrèrent au courant du fleuve. Poursuivis pendant plus de quatre heures avec un acharnement extrême, ils échappèrent enfin à leurs ennemis. Un jeune chirurgien anglais, qui était avec Lander, lui donna tous les soins que sa position exigeait, et l'amena le 27 janvier à Fernando-Po. Durant les premiers jours, son état parut si satisfaisant, que l'on se flattait de le sauver : lui-même reprenait du cœur; mais, le 6 février, la gangrène survint à sa blessure, d'où l'on n'avait pu extraire la balle; il expira un peu après minuit avec la fermeté qui l'avait toujours distingué. Toute la population de l'île le regretta vivement, et se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Il était de petite taille, mais doué d'une grande force musculaire et d'une constitution extrêmement robuste. Quiconque le voyait pour la première fois était frappé de sa physiologie ouverte, de la largeur de sa poitrine, du mouvement continu de ses yeux. Il possédait au plus haut degré ce courage passif si nécessaire à un voyageur qui veut parcourir l'Afrique. Ses manières étaient douces, aisées, agréables, ce qui, joint à sa gaieté et à son air aimable et spirituel, le faisait chérir de tous ceux qui le connaissaient. Tel est le portrait qu'a tracé de lui son frère, qui fut le témoin, en Afrique, des marques d'attachement que lui donnaient les nègres qu'il avait vus dans son premier voyage. On a de Richard Lander, en anglais : 1^o *Journal du voyage de Kano à Sackatou et de là à Badagry*, imprimé à la suite de la deuxième relation de Clapperton (voy. ce nom). On a vu plus haut que cette relation, rédigée à la hâte, n'avait pas été corrigée;

néanmoins, elle fait concevoir une très-bonne opinion de l'auteur. Il raconte avec beaucoup d'ordre et de netteté tout ce qui lui est arrivé depuis le 26 novembre 1826, jour où il fut obligé de rester à Kano pour veiller sur les marchandises que Clapperton y avait déposées, jusqu'au 3 février 1828, qu'il s'embarqua pour l'Angleterre.

2° *Records of captain Clapperton's last expedition in Africa*, etc. (*Souvenirs de la dernière expédition du capitaine Clapperton en Afrique*, par Richard Lander, son fidèle serviteur et le seul membre survivant de l'expédition, et *Aventures subséquentes de l'auteur*), Londres, 2 vol. in-8°, fig. Cette relation, précédée de l'essai que Lander a écrit sur sa vie, contient beaucoup de particularités curieuses sur les contrées qu'il a traversées. Elle annonce qu'il était doué du talent de bien observer et de raconter avec agrément et précision.

3° *Journal of an expedition to explore the course and termination of the Niger : with a narrative of a voyage on that river to its termination*, Londres, 3 vol. in-16, cartes et figures. Il a été traduit en français par madame Belloc. Il y en a aussi des traductions en allemand, en hollandais, en suédois. Le récit du dernier voyage de R. Lander est contenu dans l'ouvrage suivant : 3° *Narrative of an expedition into the interior of Africa by the river Niger in the steam-vessels Quora and Alburkah, in 1852, 1853 and 1854, by Mac-Gregor Laird, and R. A. K. Oldfield, surviving officers of the expedition (Relation d'une expédition, dans l'intérieur de l'Afrique, par le fleuve le Niger, sur les navires à vapeur le Kouara et l'Alburkah, faite en 1852, 1853 et 1854)*, Londres, 1853, 2 vol. in-8°, carte et figures. Le portrait de Lander, gravé, ainsi que celui de son frère, dans son second voyage, le montre vêtu à l'euro péenne, et ne donne pas une idée aussi avantageuse de sa physiologie que celui que l'on voit en tête de la relation particulière de son voyage avec Clapperton, et qui le représente dans le costume oriental. Les compatriotes de R. Lander lui ont érigé une statue sur la place publique de Truro. E—s.

LANDES (DES). Voyez DESLANDES.

LANDES (PIERRE), écrivain royaliste, né à Paris vers 1754, fils du secrétaire en chef des États du Dauphiné, fut avocat au parlement de Dijon, et s'attacha vivement à la destinée des anciennes cours judiciaires. Il prévint, dès le commencement, les suites de la révolution, et voulant éclairer les Français, il publia, en 1790, une brochure intitulée *Discours aux Welches*, qui eut un succès prodigieux et fut la cause des persécutions que les révolutionnaires lui firent éprouver. Il fut arrêté et dirigé en 1793 sur Paris, où il eût subit le sort de toutes les victimes de cette époque, si quelques amis courageux (1) ne s'étaient masqués et embusqués sur la route pour

arrêter son escorte et le rendre à la liberté. Assez heureux pour avoir pu gagner la Suisse, il se réfugia à Berne, puis à Fribourg, où il consacra sa plume à la cause du trône et de l'autel. Il entretenait pour cela pendant longtemps une correspondance avec le prince de Condé. Arrêté de nouveau par les troupes françaises, lors de leur entrée en Suisse sous les ordres du général Brune il allait être transféré des prisons de Berne dans celles de Paris, par ordre supérieur, lorsque sa fille, âgée de sept ans, alla se jeter aux pieds de madame Brune. Sa piété filiale toucha si vivement le cœur de cette dame, qu'elle obtint de son mari la liberté de Landes. Landes se réfugia à Augsbourg, et il fit plusieurs voyages en Allemagne dans l'intérêt des Bourbons. Rentré en France avec sa famille, en 1802, après douze ans d'exil, il mourut à Dijon le 28 novembre 1806, ne laissant d'autre héritage à sa fille unique que l'exemple de ses vertus. On a de lui : 1° *Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la rentrée du parlement et des autres cours de la province*, Kell (Dijon), 1789, in-8°; 2° *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification de la chambre des vacations du parlement de Rouen, Metz, et particulièrement de Rennes, ouvrage dénoncé à l'assemblée nationale*, Dijon, de l'imprimerie des aristocrates, 27 mars 1790, in-8° de 54 pages; 3° *Nouveau Discours aux Welches*, Paris, 1790, in-8° de 70 pages, publié sous le pseudonyme de *Blaise Vadé, fils d'Antoine et neveu de Guillaume*. Ces deux brochures, publiées à l'occasion des persécutions qui précédèrent la suppression des parlements (*voy.* l'article LAMETH, Alexandre), firent beaucoup de bruit; mais elles ont été depuis complètement oubliées. 4° *Principes du droit politique, mis en opposition avec ceux de J.-J. Rousseau sur le Contrat social*, Neufchâtel, en Suisse, 1794, 1 vol. in-8°; réimprimé à Paris en 1801. Il est à remarquer que, dans sa *Réponse au Coup d'œil du général Montesquiou*, d'Entraigues s'est attribué cet ouvrage. 5° *De la nécessité d'un état monarchique en France*, ouvrage publié par ordre du roi Louis XVIII, Neufchâtel, 1795, in-8°; 6° *Lois de la morale et de l'honneur*, Neufchâtel, 1797, in-8°; 7° *le Fugitif, ou les Malheurs de la proscription* (ouvrage posthume), Paris, 1825, 4 vol. in-12. Landes a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un roman politique intitulé *Doisan, ou les Malheurs du sentiment*. M—D j.

LANDI (VERGUSIO), chef de parti, se rendit fameux en Lombardie dans la première moitié du 14^e siècle. Il était le chef d'une famille gibeline de Plaisance, qui avait procuré la souveraineté de cette ville aux Visconti de Milan, et qui leur avait donné de grandes preuves d'attachement; mais Galéaz Visconti séduisit la femme de ce gentilhomme, qu'il exila ensuite pour se mettre à couvert de sa vengeance. Vergusio Landi abjura dès lors le parti gibelin pour s'as-

(1) Voir les détails de cet événement dans l'ouvrage intitulé *Paris, Versailles et les provinces*.

societ aux Guelfes ; il se distingua dans plusieurs combats, et, à l'aide d'un petit corps d'armée que lui avait prêté le légat Bertrand de Poët, il surprit Plaisance le 9 octobre 1522, et se fit déclarer seigneur de cette ville. Mais les Guelfes qu'il y rappela ne pouvaient se confier à un chef qui avait été gibelin, et que ses parents gibelines entouraient encore. Vergusio Landi donna en vain des preuves de son attachement à son nouveau parti par les actions les plus brillantes. Dès l'année suivante, les Guelfes qu'il avait rappelés à Plaisance le chassèrent de sa patrie avec tous ses partisans. S. S—1.

LANDI (ORTENSIO), écrivain spirituel, mais extravagant, et dont les ouvrages, presque tous remarquables par leur singularité, sont assez recherchés des curieux, était né à Milan au commencement du 16^e siècle, de parents originaires de Plaisance. Il fit ses premières études sous Cœlius Rhodiginus, l'un des plus savants philologues de son temps, et alla les continuer à Bologne sous Romolo Amaseo, pour lequel il conserva toujours beaucoup d'attachement et de reconnaissance. Ses cours terminés, il se fit recevoir médecin ; mais il avait l'imagination trop vive pour pouvoir exercer avec succès un art qui demande, plus qu'aucun autre, de la méthode et du jugement. Il l'abandonna donc bientôt, et visita l'Italie afin de satisfaire sa curiosité. A Rome, à Naples, à Venise, où il s'arrêta, l'originalité de son esprit le fit accueillir dans les sociétés les plus distinguées. Il accompagna, en 1534, le comte de Pitigliano dans un voyage à Lyon, où il trouva Jean-Angel Odone, l'un de ses anciens compagnons d'études, qui fut très-scandalisé de ses manières et de ses discours (1). Il profita aussi de l'occasion pour voir le fameux Dolet, dont les opinions ne s'accordaient que trop avec les siennes. Il séjourna peu de temps à Lyon ; et à son retour en Italie, il entra au service de Caracciolo, évêque de Catane, et de Christophe Madrucci, évêque de Trente ; il avoue qu'il eut beaucoup à se louer de la générosité de ces deux prélats. Landi était, en 1540, à Bâle, et il y composa un *Dialogue satirique* sur Erasme, mort quelques années auparavant. L'imprimeur, trompé par le titre de l'ouvrage, ne fit aucune difficulté de le mettre sous la presse : mais la supercherie ne tarda pas à être découverte ; et Landi, qui avait cependant gardé un prudent

anonyme, ne jugea pas à propos d'attendre le résultat de l'indignation qu'excita son livre. Il parcourut les différentes provinces de France, et se rendit à Paris, où il était encore en 1545 ; il s'était fait quelques amis à la cour de François I^{er}, et il passait son temps d'une manière très-agréable. Vers la fin de cette année, il revint à Lyon, et y publia ses *Paradoxes*, livre également impie et licencieux. L'éclat que produisit cet ouvrage l'obligea de s'éloigner ; et il voyagea pendant toute l'année 1544 en Allemagne, où il éprouva toutes les vicissitudes de la fortune. Il rentra enfin en Italie, et l'on sait qu'il se trouvait à Trente lors de l'ouverture du concile, au mois de décembre 1545. Sa conduite, plus qu'inconséquente, n'avait point changé les sentiments de l'évêque à son égard, et il alla reprendre l'appartement qu'il avait déjà occupé dans son palais. Il se rendit à Venise en 1548, pour être plus à portée de surveiller l'impression de ses ouvrages ; et depuis cette époque jusqu'en 1560, il ne paraît pas qu'il ait quitté cette ville, où l'on croit qu'il mourut à l'âge d'environ 60 ans. Landi était fort lié avec Muzio et d'autres écrivains de même genre ; mais il avait pour ami particulier le fameux Arétin ; et c'étaient réellement, dit Tiraboschi, deux hommes faits l'un pour l'autre, et bien dignes d'habiter ensemble un hôpital de fous. Landi avait des opinions très-suspectes en matière de religion, mais c'est à tort qu'on l'a accusé d'hérésie ; on la confondit avec Jérémie Landi, augustin apostat, dont on a quelques ouvrages mis à l'index (1). Ortensio nous a laissé de lui-même un portrait peu flatté : il se représente comme un homme difforme et contrefait, de petite taille, le visage pâle, maigre et décharné, les yeux presque éteints ; d'ailleurs pétri d'orgueil, impatient dans ses desirs, et poussant la colère jusqu'à la frénésie (*Confutaz. de' paradossi*, p. 5). Il a publié presque tous ses ouvrages sous des noms empruntés ou en dénaturant le sien, ce qui a induit en erreur la plupart des biographes. Les principaux sont : 1^o *Cicero relegatus*, *Cicero revocatus*, *dialogi duo*, Lyon, 1554, in-8^o ; Venise, 1554, 1559, in-8^o ; réimprimé à Berlin en 1748, in-8^o, à la suite de la dissertation de J. Vorsi : *De latinitate selecta et vulgo fere neglecta*.

(1) Giannangiolo Odone, dans une *Lettre* qu'il écrivit de Strasbourg, le 29 octobre 1535, à Gilbert Cousin, son ami, parle de Landi, qu'il avait vu à Bologne, dans les termes les plus méprisants : « C'est, dit-il, un grand ennemi de la religion, de la langue grecque et des sciences. Il n'osait pas montrer ses sentiments en Italie ; mais je lui ai entendu dire à Lyon qu'il n'estimait que Jésus-Christ et Cicéron : quant au premier, il ne montrait cependant aucun signe de respect pour lui, et s'il l'avait dans le cœur, Dieu seul le sait ; mais en se sauvant de l'Italie, il avait emporté avec lui, pour y puiser des consolations, non pas l'Ancien ou le Nouveau Testament, mais les Lettres familières de Cicéron. » On trouvera cette lettre curieuse dans les Œuvres de Gilbert Cousin (*G. Cognati opera*), t. 1^{er}, p. 313 ; et dans Nicéron (art. *Dolet*), t. 22, p. 114.

(1) Ce Jérémie Landi était peut-être de la famille d'Ortensio ; mais très-certainement il existait entre eux des rapports de société et d'amitié, puisque Landi en a fait un des interlocuteurs de son *Dialogue* : *Cicero relegatus*. Jérémie quitta son couvent, et s'enfuit en Allemagne, où il embrassa la réforme. Simler, abrégiateur de Gessner, l'a confondu avec Ortensio, et lui a donné un article sous le nom d'*Hortensius Tranquillus*, qu'avait pris le véritable Ortensio lors de sa réception à l'académie des *Elevati* de Ferrare ; il lui attribue différents ouvrages : 1^o *Oratio adversus calibatam* ; 2^o *Conciones duæ, de baptismo una et altera de precibus* ; 3^o *Disquisitiones in selectiora loca Scripturæ* ; 4^o *Explicatio symboli apostolorum, orationis dominicæ et decalogi*. Tiraboschi assure que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pu parvenir à se procurer aucun de ces ouvrages, dont les titres ne se trouvent pas même dans les catalogues des plus grandes bibliothèques : ils n'ont probablement jamais été imprimés.

Ces deux dialogues ont été vivement critiqués par Martin Nizolio dans ses *Observationes Tullianæ*. Dans le premier, Landi suppose que plusieurs de ses amis, tous gens instruits et de mérite, étant rassemblés à Milan dans le cabinet de Pomponio Trivulce, la conversation vint à tomber sur Cicéron, et que tous furent d'avis de l'exiler, en punition des fautes graves qu'il avait commises et de l'ignorance où il était des sciences. Dans le second, les premiers juges, informés que leur sentence était généralement désapprouvée, consentent à entendre les raisons des défenseurs de Cicéron, et annulent l'arrêt qu'ils avaient rendu contre lui. Ces deux dialogues sont écrits d'une manière très-spirituelle; mais on y aperçoit le penchant de Landi à soutenir les paradoxes. 2° *Forcianæ questiones in quibus varia Italorum ingenia explicantur, multa que scitu non indigna*, Naples, 1556, in-8°; Bâle, 1541, in-12, 1544, in-8°. Ces nouveaux dialogues furent composés à Forci, maison de campagne d'un des amis de l'auteur, près Lucques. Le second est tout entier à la louange des dames; les autres renferment beaucoup de remarques assez curieuses sur les mœurs et les usages des principales villes d'Italie. Il les publia sous le nom de *Philalthes Polytopiensis civis*. 3° *In Desiderii Erasmi funus dialogus lepidissimus*, Bâle, 1540, in-8°, sous le nom de *Philalthes Utopiensis*. La publication de ce dialogue causa, comme on l'a dit, un grand scandale: Basile-Jean Héroid, ami d'Erasmus, prit la plume pour venger sa mémoire; mais trompé par la conformité des noms, il crut que Bassiano Landi était l'auteur de l'ouvrage qu'il se proposait de réfuter, et sa colère tomba entièrement sur un homme qui n'avait jamais songé à l'offenser (*voy. HÉROID*,). 4° *Paradossi*, Lyon, 1545, in-8°; Venise, 1544, in-8°; *ibid.*, 1545 (1), même format. Ces différentes éditions sont les meilleures et les plus recherchées; il s'en est fait un grand nombre d'autres, mais qui ont souffert plus ou moins de retranchements. Ce sont, dit Tiraboschi, de véritables paradoxes, aussi singuliers qu'impies. Il n'avoua pas cet ouvrage, mais on trouve à la fin ces mots: *Suisnetroh tabedul*, qui, lus à rebours, signifient *Hortensius ludebat*. Cette précaution ne le rassura pas; et, pour mieux détourner les soupçons, il prit le parti de réfuter lui-même son livre, et il le fit avec la même violence que l'ennemi le plus acharné. Les *Paradoxes* de Landi ont été traduits ou plutôt imités en français par Charles Estienne, Paris, 1554, in-8°, et en latin par un anonyme. 5° *Commentario delle più notabili e monstruose cose d'Italia et altri luoghi: catalogo dell'inventori delle cose che si mangiano, et delle bevande ch'oggi si usano, composto da M. ANONYMO, cittadino d'Utopia*,

Venise, 1548, in-8°; *ibid.*, 1569, in-8°. Il y a des choses fort singulières dans cet ouvrage; on y trouve des détails sur les principales familles et les hommes illustres de presque toutes les villes d'Italie, mais rapportés d'une manière burlesque. Malgré son désir apparent de garder l'anonyme, Landi n'a pas été fâché de se faire connaître, et en conséquence il a terminé l'ouvrage par ces mots: *Suisnetroph sudnal, rotcuia tse*, qui signifient *est auctor Landus Hortensius*. 6° *Le Lettere di molte valorose donne*, Venise, 1548, in-8°; 2° édition, 1549, in-8°; 7° *Sermoni favebri di varj autori nella morte de' diversi animali*, Venise, 1548, in-8°; Gênes, 1559, in-8°. Cet ouvrage singulier a été traduit en français par Claude Pontoux, en 1569, et par François d'Amboise, en 1585; et enfin sous celui de *Harangues burlesques sur la vie et sur la mort de divers animaux*, etc., par *M. Raisonnable*, Lyon, 1618, in-12, et Paris, 1631, petit in-8°. Il a été traduit en latin par Canter, Leyde, 1590, in-8° (*voy. CANTER*). 8° *Lettere consolatorie di diversi autori*, Venise, 1550, in-8°; 9° *Oracoli de' moderni ingegni, si d'uomini come di donne*, *ibid.*, 1550, in-8°; 10° *Ragionamenti familiari non meno dotti che faceti*, *ibid.*, 1550, in-8°; 11° *La Sferza degli antichi e moderni scrittori, con una Esortatione allo studio delle lettere*, *ibid.*, 1550, in-8°. C'est, comme le titre l'indique, une critique violente des plus illustres écrivains: dans sa fureur, il n'épargne même pas les sciences, qu'il trouve toutes inutiles ou dangereuses; et, pour ne pas perdre une occasion de se contredire, il termine par inviter les jeunes gens à s'appliquer à l'étude. 12° *Lettere di Lucrezia Gonzaga*, Venise, 1552, in-8°; 13° *I sette libri de' Catalogi a varie cose appartenenti non solo antiche ma anche moderne*, *ibid.*, 1552, in-8°. C'est encore une production extrêmement satirique; il se plaint d'avoir été obligé d'en retrancher plusieurs articles que les censeurs trouvèrent trop mordants. 14° *Dialogo nel quale si ragiona della consolazione e utilità che si gusta in leggendo la sacra Scrittura*, etc., *ibid.*, 1552, in-8°. Il y montre peu de connaissances dans les matières théologiques, et y avance plusieurs propositions erronées. 15° *I quattro libri di Dubbj in varie materie con le soluzioni à ciascun dubbio*, Venise, 1550, in-8°. Cette édition ne contient que trois livres: un avis de Giolito nous apprend que les censeurs arrêterent l'impression du quatrième, qui contient les *Dubbj amorosi*; mais la défense fut levée, et les quatre livres parurent en 1555. 16° *Varj componimenti nuovamente venuti in luce*, etc., *i Quesiti amorosi colle riposte, le novelle*, etc., Venise, 1552, 1555, in-8°. Il y a des éditions dont on a retranché les *Quesiti*. Aucune biographie française n'avait alors fait connaître ce singulier écrivain. Tiraboschi lui a consacré un très-long article dans sa *Storia letteraria d'Italia*, t. 17, p. 812-824; mais Poggiali a donné encore plus de détails sur la vie et les ouvrages de Landi,

(1) Dans un exemplaire de l'édition de Venise, 1554, on trouve à la fin du volume la *Pozzia*, petite pièce de 23 feuillets non chiffrés, dont Tiraboschi ne fait aucune mention, et qui est bien évidemment de Landi.

dans ses *Memorie per la storia letteraria de Piacenza*, t. 1^{er}, p. 271. W—s.

LANDI (COSTANZO), littérateur et numismate, naquit, en 1521, à Plaisance, d'une famille patriecienne. Benoît Laberdini, son premier instituteur, sut lui inspirer le goût le plus vif pour la littérature. A l'âge de douze ans, il composa une élégie latine, si touchante et si gracieuse, que pour cette seule pièce il mériterait mieux que beaucoup d'autres une place dans la liste des *Enfants célèbres* de Baillet. De Plaisance il se rendit à Bologne, où il acheva ses études littéraires sous la direction de Rom. Amaseo, l'un des savants philologues de cette époque. Il alla ensuite à Ferrare étudier le droit sous Alciat. L'attachement qu'il conçut pour ce grand jurisconsulte et le désir de profiter de ses leçons le décidèrent à retourner plusieurs fois à Ferrare. Il était en 1557 à Pavie, et cette même année, ou la suivante, il fut admis à l'académie de la marquise Hippolyte de Malaspina. En 1545 il accompagna son oncle, le comte Frédéric Scotti, député par la ville de Plaisance vers le pape Paul III. La vue des monuments de Rome éveilla son goût pour l'antiquité. Cependant il ne renonça point à l'étude du droit, puisque, cette même année, il rejoignait Alciat à Ferrare et qu'il le suivit en 1546 à Pavie. De retour à Plaisance, en 1548, il fut, par une distinction honorable, admis sans examen au collège des docteurs. Il pouvait aspirer aux premières places de la magistrature; mais, avide de nouvelles connaissances, il se rendit en 1551 à Padoue, pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Son oncle, le comte Scotti, trouvant qu'il n'était plus d'un âge à fréquenter les académies comme un écolier, lui fit de sérieux reproches de sa conduite, et le força de revenir à Plaisance. La mort de son oncle l'ayant rendu maître de ses actions, il alla bientôt à Pavie, et l'on sait qu'en 1560 il y suivait un cours de physique, persuadé sans doute qu'il n'était jamais trop tard pour apprendre. Le désir de perfectionner ses connaissances en numismatique le ramena peu de temps après à Rome, où il avait déjà fait plusieurs voyages, et il s'y livrait avec ardeur aux recherches d'antiquités lorsqu'une mort prématurée, mais non pas imprévue, l'enleva le 23 juillet 1564, à 45 ans. Outre quelques opuscules cités par le Poggiali, mais qui n'offrent aucun intérêt, et des *Rime* dans la *Raccolta* de Grémone, 1560, in-8°, on a de Landi : 1° *Lusuum puerilium libellus*, Ferrare, 1545, in-8°. Ce sont les poésies et les autres compositions de sa jeunesse. 2° *Oratio habita in Academia illustr. Hippolyte marches. Mallespinæ, cum adiretur lectionem Virgilit*, 1540; Ferrare, 1546, in-4°. On ne mentionne cet opuscule que pour annoncer que le Poggiali en possédait un exemplaire sur vélin. 3° *Ad tit. Pandectarum de justitia et jurè enarrationum liber*, etc., Plaisance, 1549, in-fol.; 4° *Carmina*, Pavie, 1550, in-4°; 5° *In epithalamium Catulli annotationes*,

ibid., 1550, in-8°; 6° *Methodus de bona valetudine tuenda*, Lyon, 1557, in-12 de 42 pages. Ce petit ouvrage lui a valu une place dans la *Biblioth. scriptor. medicor.* de Manget, qui a pris Landi pour un médecin. 7° *In veterum numismatum Romanorum miscellæ. explicationes*, ibid., 1559 ou 1560, in-4°. C'est le plus connu des ouvrages de Landi et le seul qui soit recherché des curieux; il a été réimprimé sous le titre : *Selectiorum numismatum præcipue Romanorum expositiones*, Leyde, 1693, in-4°, fig. Cette édition est préférée à l'ancienne. Le Quadrio attribue à Landi la traduction du premier livre *Dell' arte poetica*, Plaisance, 1549, in-8°; mais le Poggiali ne pense pas qu'il en soit l'auteur. La bibliothèque de Parme possède les poésies inédites de Landi. On peut consulter pour plus de détails Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, t. 7, p. 861; et le Poggiali, *Memorie di Piacenza*, t. 2, p. 150-54. W—s.

LANDI (le comte JULES), littérateur, naquit à Plaisance dans les premières années du 16^e siècle. Ayant achevé ses études et son cours de philosophie à Rome, il se livra tout entier à la jurisprudence, et, après avoir reçu le laurier doctoral, fut admis au collège de magistrature de sa ville natale. On peut conjecturer qu'il partit peu de temps après pour la Hongrie, où il fit au moins une campagne, comme volontaire, contre les Turcs. Il parcourut ensuite l'Europe, afin de satisfaire sa curiosité. Se trouvant à Lisbonne, il profita d'une occasion favorable pour passer à l'île de Madère, où l'on sait qu'en 1550 il séjourna quelques mois (1). De retour à Plaisance, il fut honoré successivement de divers emplois, et chargé de missions importantes dans lesquelles il donna des preuves d'habileté; cependant il ne fut pas toujours à l'abri des revers. Mais le Poggiali, son biographe, déclare que, parmi toutes ses recherches, il n'a pas pu venir à bout d'éclaircir et de répandre quelques lumières sur les aventures dont la vie de Landi fut semée. Une lettre du cardinal Fréd. Frégose, archevêque de Salerne, nous apprend qu'en 1556 Jules était dans les prisons de Rome, mais on ignore le motif ainsi que la durée de sa détention. Il eut en 1546 une affaire d'honneur dans laquelle plusieurs personnages distingués se trouvaient compromis, et qui s'arrangea par leurs soins à sa satisfaction. Au milieu de cette vie agitée, Landi ne négligeait point la culture des lettres; mais, peu jaloux du titre d'auteur, il abandonnait à Louis Domeniehi (*voy.* ce nom) le soin de publier ses ouvrages, pour le profit qu'il pouvait en retirer. Landi vivait encore en 1578, et, comme il était alors dans un âge assez avancé, on doit croire qu'il ne poussa guère au delà sa carrière. C'est une chose assez remarquable qu'on ne cite ni le lieu ni la date de la mort d'un homme qui,

(1) C'est par erreur que Zeno dit (*Bibl. de Fontanini*, t. 2, p. 147), que Landi était exilé dans cette île.

par sa famille et par ses talents, tenait un des premiers rangs à Plaisance. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Formagiata di ser Stentato al serenissimo re della virtude*, Plaisance, 1542, in-8°; réimprimé par Turchi à la fin du second livre de la *Raccolta delle lettere facete*, Venise, 1575, in-8°. On dit que l'idée de cette plaisanterie lui fut inspirée par le goût du cardinal de Médicis, pour ce mets très-commun en Italie. 2° *La Vita di Esopo tradotta*, Venise, 1545; ibid., 1550; et Milan, 1561, in-8°, avec une traduction des *Fables d'Ésope* que l'on attribue également à Landi, mais dont l'auteur est inconnu. 3° *La Vita di Cleopatra, reina d'Egitto; con una orazione in lode dell' ignoranza*, Venise, 1551, in-8°. Cette vie de Cléopâtre est une espèce de roman dans le genre de la *Cyropédie* de Xénophon. Elle a été réimprimée plusieurs fois. L'édition de Paris, Molini, 1788, in-12, est très-jolie. Il en existe un seul exemplaire sur vélin. Cet ouvrage a été traduit en français par Barère, 1609, in-18. Le *Discours* à la louange de l'ignorance se retrouve à la suite des *Lettere facete* de Turchi, p. 444. 4° *Le Azioni morali nelle quali si discorse intorno al duello*, etc., Venise, 1564, in-8°, t. 1; Plaisance, 1575, t. 2. Cet ouvrage, qui, dans le temps, eut beaucoup de succès, mais qu'on ne lit plus aujourd'hui, fut réimprimé à Venise en 1586, et à Plaisance en 1595; c'est une espèce de paraphrase de l'*Introduction à la morale* par Aristote, en forme de dialogue, dont les interlocuteurs sont Jacques Lefebvre d'Étapes, Cliehtove, son disciple, Laurent Bartolini, noble florentin, et Landi lui-même, qui, pendant son séjour à Paris, s'était lié d'une étroite amitié avec eux. 5° *La Descrizione dell' isola della Madera*, Plaisance, 1574, in-12. Ce rare volume contient la description de l'île de Madère en latin, par Landi, et la traduction italienne par Alcman Fino; Apostolo Zeno ne croyait pas que le texte latin eût été jamais imprimé; mais le Poggiali déclare qu'il possède un exemplaire de l'édition qu'on vient de citer, et que le texte s'y trouve en regard de la traduction italienne. On a des *Lettres* de Landi dans la plupart des *Raccolte* du 16^e siècle. Voyez pour plus de détails sa vie dans les *Memorie per la storia di Piacenza*, t. 2, p. 195-214. W—s.

LANDI (le chevalier GASPARD), professeur de peinture à Rome, naquit à Plaisance, le 6 janvier 1756, de parents honnêtes, mais peu riches, et fit ses humanités au collège des jésuites. Dès sa première jeunesse il montra un véritable génie pour l'art de la peinture, dont il reçut les premiers principes dans l'école fondée à Plaisance par l'un de ses plus illustres concitoyens. Il étudia surtout avec une sorte d'enthousiasme les chefs-d'œuvre du Corrège et de Carrache dans la cathédrale de cette ville, et remporta le grand prix à l'académie de Parme pour son tableau de *Tobie et Sara*. Le marquis de Landi s'étant déclaré le Mécène d'un jeune homme qui portait son nom, l'envoya à ses frais étudier à Rome sous Pompeo

Batoni, et ensuite sous Corvi. A l'âge de vingt ans, Landi devint l'émule et l'ami de ses condisciples Camuncini de Sabatelli et Benvenuti. Il mérita aussi la bienveillance du grand sculpteur Canova. Il obtint plusieurs prix aux concours annuels pour d'admirables compositions, et, jeune encore, il fut nommé par le pape Pie VI professeur à l'académie de St-Luc, où il surpassa les autres artistes par un beau coloris, par la grâce des physionomies et la vérité de la couleur dans les chairs. Nous avons vu, en 1812, à Rome, son tableau, de deux mètres de long sur un mètre et demi de hauteur, représentant *Vénus couchée* sur un lit dans une position décente. Cette composition peut égaler celle du Titien sur le même sujet par son coloris et par la belle distribution des figures. En 1813, il fut chargé de plusieurs tableaux par le gouvernement français, et nommé un des directeurs de l'école établie dans le couvent de l'Apollinaire, qui fut supprimée par le pape en 1815; malgré le chagrin qu'en éprouva Landi, il continua de résider à Rome, d'où il envoya à Plaisance deux tableaux (*la Vierge autombeau de Jésus-Christ* et *la Surprise des Apôtres, qui trouvent le tombeau vide*). En 1827, tandis qu'il travaillait à un grand tableau (*la Conception de la Vierge*), destiné pour l'église de St-François de Pata, à Naples, il fut frappé d'apoplexie et eut beaucoup de peine à terminer cet ouvrage. Il quitta Rome en 1829, et alla se fixer dans sa patrie avec une fortune assez considérable, fruit d'une prévoyance peu commune parmi les artistes. Il en a joui paisiblement jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1850. Il s'était marié dès l'âge de dix-huit ans, mais sa femme l'avait précédé au tombeau. On fait admirer aux voyageurs, dans l'église des Dominicains de Plaisance, le chef-d'œuvre de Landi, qui représente *Jésus montant au Calvaire*, tableau dont il fut chargé, en 1810, par une délibération du conseil municipal de cette ville, et après un concours. On a plusieurs notices sur Landi, entre autres une par son compatriote Giordani, insérée dans le tome 5 de ses *OEuvres*. G—G—Y.

LANDINO (CHRISTOPHE), l'un des principaux ornements de l'académie platonique de Florence, était né dans cette ville en 1424. Il fit ses premières études à Volterra, sous Angiolo de Todì, qui fut si charmé de ses dispositions, que non-seulement il se chargea de l'instruire gratuitement, mais qu'il obligea encore ses héritiers à l'entretenir pendant trois ans dans les écoles de philosophie. Le père de Landino, qui avait sur lui d'autres vues, exigea qu'il apprit le droit : mais la faveur dont l'honora Cosme de Médicis le rendit à ses études favorites; et il ne tarda pas à se distinguer parmi les nouveaux disciples de Platon. Lorsqu'il fut chargé, en 1457, d'enseigner les belles-lettres à Florence, on accourut de toutes les villes d'Italie pour entendre l'éloquent professeur; et c'est à Landino qu'on dut en partie l'éclat que commençait à jeter la littérature.

Il fut choisi par Pierre de Médicis pour achever l'éducation de ses deux fils, Laurent et Julien; et il resta depuis attaché à Laurent, qui ne cessa de le combler des témoignages de sa reconnaissance. Il obtint, sur la fin de sa vie, la charge de secrétaire de la seigneurie de Florence, et il la remplit d'une manière si agréable à la seigneurie, qu'elle lui fit don d'un palais dans le Casentin : il se démit en 1497 de cet emploi, dont il conserva cependant le titre et les émoluments, et se retira à Prato-Vecchio, où il passa ses dernières années, occupé des études qui avaient fait le charme de toute sa vie. Il y mourut en 1504, à l'âge de 80 ans. On a de Landino : 1° Des *Commentaires sur Virgile*, Venise, 1520, in-fol.; — *sur Horace*, Florence, 1482, in-fol.; Venise, 1485, 1486 : ils ont été surpassés depuis. 2° *Comento sopra la Comedia di Dante*, Florence, 1481, in-fol.; Venise, 1484, et plusieurs fois depuis dans le 15^e siècle; Ginguéné dit que ces Commentaires sont encore estimés (*Hist. litt. d'Italie*, t. 5, p. 572). 3° Des *Traductions de l'Histoire naturelle de Pline*, Venise, 1476, in-fol. Landino se servit, pour cette traduction, d'une copie altérée, ce qui excuse un peu les nombreuses erreurs qu'il a commises; Ant. Bruccioli les a corrigées en partie dans l'édition de Venise, 1545, in-4°; et de la *Sforziade*, par Jean Simonetta, Milan, 1490, in-fol. J. Lami (*Memorab. Italor.*, t. 2, p. 17) cite une traduction des *Décades* de Tite-Live par Landino; mais elle n'a jamais paru : il est du moins certain qu'on n'en connaît pas d'exemplaires, même en Italie. 4° Des *Poésies latines dans les Carmina illust. Italor.*, t. 6. La bibliothèque Laurentienne de Florence possède trois livres de poésies du même auteur, encore inédits. Quoique le style, dit Tiraboschi, n'en soit pas toujours élégant, elles peuvent cependant soutenir la comparaison avec la plus grande partie des poésies du même temps. 5° Des *Harangues* en latin et en italien, prononcées dans des circonstances d'éclat, et dont quelques-unes n'ont jamais été imprimées. 6° *Disputationum Camaldulensium libri IV; scilicet de vita activa et contemplativa liber primus; de summo bono liber secundus; in P. Virgilio Maronis allegorias liber tertius et quartus* (Florence, vers 1480), in-fol., deux éditions. (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet). Negri (*Istor. de Fiorent scritt.*) en cite une de Florence, Ant. Miscomini, 1482; et l'on en connaît une qui serait alors la quatrième, Strasbourg, 1508. 7° *Dialogi de nobilitate anime*; 8° *Formulario de lettere volgare con la proposta e riposta, e altre fiori de ornati parlamenti*, Rome, 1490, 1492, in-4°; Florence, 1507, 1516, in-8°. Bandini a publié des recherches aussi savantes qu'exactes sur la vie et les ouvrages de Ch. Landino dans son *Specimen litterat. Florenti sæc. XV*, Florence, 1727. W—s.

LANDO (CONRAD et LUCIUS), aventuriers allemands qui firent la guerre en Italie, au milieu du 14^e siècle, étaient deux frères originaires de

Souabe; ils s'étaient distingués, dès le milieu de ce siècle, dans les armées mercenaires qui servaient en Italie. Le chevalier de Montréal les appela auprès de lui lorsqu'il forma sa redoutable compagnie d'aventuriers, avec laquelle il porta la désolation dans toutes les provinces de l'Italie. Il nomma pour son lieutenant Conrad Lando, qui prenait le titre de comte; et il lui laissa le commandement de son armée lorsqu'il se rendit à Rome, où le tribun Colas de Rienzi lui fit trancher la tête le 19 août 1354. Lando se trouva ainsi à la tête d'une puissante armée qui s'était formée pour le pillage, sans dépendre d'aucun souverain. Il continua, comme avait fait son prédécesseur, à la conduire de province en province, pour piller les peuples et lever des contributions sur les princes. Il mit quelquefois aussi sa grande compagnie au service des puissances qui avaient quelque guerre à soutenir; mais la mauvaise foi avec laquelle il passait d'un camp dans un autre, dès qu'on lui offrait une paye plus élevée, rendait ses services non moins dangereux que son inimitié. Les Florentins seuls refusèrent de payer aucune contribution au comte Lando; ils bravèrent son courroux et l'attendirent de pied ferme. Lando fut fait prisonnier le 24 juillet 1358, lorsque sa compagnie fut défaite par les paysans florentins au passage de Scalella; mais, à force d'argent, il recouvra sa liberté. L'année suivante, il s'enfuit, le 25 juillet, devant l'armée florentine; enfin il fut tué près de Novare, en 1365. Son frère Lucius renonça dès lors à cette espèce de brigandage, et ne fit plus la guerre qu'à la solde des puissances qui voulaient bien l'employer. Il rendit de grands services aux Florentins en 1376 et 1377, pendant la guerre contre l'Église, qu'on nommait *guerre de la liberté*. S. S-1.

LANDO (MICHEL), citoyen de Florence, se rendit célèbre dans la révolution qu'essuya cette république en 1378. C'était un simple cardeur de laine; mais il avait de l'intelligence et de la fermeté. Le peuple s'étant saisi de l'autorité (*voy. Albizzi*), l'élut pour gonfalonier. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs et divisa le peuple en trois classes. On peut voir dans Condillac (*Hist. mod.*, liv. 3, ch. 4) les détails de cette révolution. Les désordres continuèrent jusqu'en 1381, époque où les plébéiens furent privés du droit de donner à leur tour un gonfalonier tiré de leur corps. Z.

LANDO (PIERRE), doge de Venise, élu le 20 janvier 1559 pour succéder à André Gritti, mort le 28 décembre précédent, était alors âgé de soixantedix-huit ans. Pendant son règne, les Vénitiens, après avoir conclu la paix avec les Turcs, observèrent une neutralité rigoureuse, et refusèrent également à Charles-Quint et à François 1^{er} de se laisser engager dans de nouvelles hostilités. Pierre Lando mourut au mois de novembre 1545, et il eut pour successeur François Donato. S. S-1.

LANDO (ORTENSIO). Voyez LANDI.

LANDO-SITINO, antipape, sous le nom d'Innocent III. Voyez ALEXANDRE III, pape.

LANDOIS. Voyez LANDAIS (Pierre).

LANDOIS (PAUL) est le véritable et très-obscur inventeur, au théâtre, d'un genre bâtard, et qui, malgré de nombreuses imitations, n'a point prévalu. Le 17 août 1741, il fit représenter aux Français la *Sylvie*, en un acte et en prose, avec un prologue. Ce drame, emprunté du roman des *Illustres Françaises*, fut sifflé et n'eut que deux représentations; néanmoins l'auteur le fit imprimer l'année suivante. Il y donna le premier exemple d'une pièce qualifiée de *tragédie bourgeoise*, et du soin de détailler minutieusement la pantomime théâtrale et le costume des acteurs. Après une tentative aussi malheureuse il garda le silence; mais son innovation a été depuis suivie et vantée par Diderot, Beaumarchais et d'autres. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de Landois. E—K—D.

LANDOLFE 1^{er}, comte et premier prince de Capoue, était comte de Capoue en 833, à la mort de Sicon, prince de Bénévent. A cette époque, il obéissait encore à ce prince, d'après les ordres duquel il avait bâti sur le mont Trifiseo une forteresse importante qu'il nomma Sicopoli. Mais en 840 il se révolta contre Radelgis, son successeur, et il se fortifia dans Sicopoli. Ce fut l'époque où le grand-duché de Bénévent se divisa en trois principautés indépendantes, Bénévent, Salerne et Capoue, qui toutes trois continuèrent à faire fleurir les arts, les lettres et le commerce, dans un temps où le reste de l'Italie était plongé dans les ténèbres et la barbarie. Landolfe 1^{er} mourut en 842, laissant quatre fils, dont l'aîné, Landone, lui succéda. — LANDOLFE II, évêque et troisième prince de Capoue, succéda, en 862, à son frère Landone; mais ni ses mœurs ni son caractère ne le rendaient propre à la vie ecclésiastique. Il était l'âme de toutes les intrigues de l'Italie méridionale. En 862, il excita une révolution dans la principauté de Salerne. Dans la même année, son frère mourut, et le laissa tuteur du jeune Landone, son neveu, dont Landolfe usurpa les droits et la souveraineté. Landone et ses frères se mirent sous la protection de Guaifer, prince de Salerne. En 863, ils revinrent cependant à Capoue, et reconnurent l'autorité de leur oncle. L'empereur Louis II étant venu dans ces provinces, Landolfe, qui avait d'abord éprouvé son courroux, sut gagner entièrement sa confiance. Il ne put cependant obtenir, par le crédit de l'empereur, que le pape Jean VIII érigeât son église en archevêché. Landolfe II mourut en 879. La haine extrême qu'il témoignait en toute occasion contre les moines l'a fait représenter par les historiens ecclésiastiques sous les plus noires couleurs. Son neveu Pandenolfe lui succéda. — LANDOLFE III, septième prince de Capoue, fils et successeur d'Atenolfe 1^{er}, fut associé à son

père en 901, et lui succéda en 910. Il régna jusqu'en 943, avec son frère Atenolfe II. Quoique la principauté de Capoue, réunie par Atenolfe 1^{er} à celle de Bénévent, parût avoir conquis une plus grande puissance, les progrès des Sarrasins dans son voisinage multipliaient aussi pour elle les dangers. Aussi Atenolfe, qui s'était associé son fils Landolfe, l'envoya-t-il, en 909, à Constantinople pour implorer les secours de Léon le Sage, empereur d'Orient. Landolfe y était encore au mois d'avril 910, lorsque son père mourut, après avoir associé à la principauté son autre fils Atenolfe II. Landolfe obtint de Léon le Sage quelques troupes auxiliaires et le titre de patrice; mais ce fut seulement après avoir fait hommage à l'empereur d'Orient, pour les principautés de Capoue et de Bénévent. Il vint rejoindre son frère, et tous deux gouvernèrent conjointement leurs États avec une rare sagesse et une parfaite union. Les Grecs voulant étendre leurs pouvoirs sur la Campanie, Landolfe leur déclara la guerre. Il conquit sur eux la Pouille en 921, après avoir remporté près d'Ascoli une grande victoire sur leur général Ursilé. Cette guerre se prolongea pendant plusieurs années. Atenolfe II mourut en 940, et son frère Landenolfe III en 945. Landenolfe IV, fils de celui-ci, lui succéda. Landolfe III est appelé Landolfe 1^{er} par les historiens de Bénévent, qui ne comptent pas les deux Landolfe, princes seulement de Capoue. Tous ses successeurs de même nom nous sont également désignés par deux nombres ordinaux. — LANDOLFE IV ou II, fils du précédent, avait été associé par son père à la souveraineté dès l'année 940, lorsque son oncle Atenolfe II mourut. Les princes lombards préféraient se donner un collègue dans leur famille plutôt qu'un ministre, pour assurer ainsi la succession; et ceux de Capoue et de Bénévent, ayant à gouverner deux peuples autrefois rivaux, croyaient cette politique plus nécessaire encore pour eux. Dès que Landolfe IV se trouva seul sur le trône, par la mort de son père, en 943, il s'associa son fils Pandolfe Tête de fer. Ces deux princes eurent à soutenir, en 959, conjointement avec Gisolf, prince de Salerne, une guerre contre le pape Jean XII. Landolfe mourut en 961. — Ses deux fils, PANDOLFE 1^{er} (Tête de fer) et LANDOLFE V lui succédèrent et régnèrent ensemble jusqu'à l'an 968. — LANDOLFE VI ou IV, prince de Bénévent et de Capoue, avait été associé à la principauté par son père Pandolfe Tête de fer dès l'année 968, et l'avait remplacé pendant que celui-ci était prisonnier des Grecs. Il lui succéda en 981, dans une partie seulement de ses États, et fut tué l'année suivante à la bataille de Bazentello. Pandenolfe II, son frère, lui succéda. — LANDOLFE VII ou V, ou de Ste-Agathe, fils de Landolfe V, fut élevé sur le trône de Capoue, en 999, par les habitants de cette ville, qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité d'Adémar II, prince étranger, que l'empereur Othon III leur avait

donné, et qui ne régna que quatre mois. Landolfe VII mourut le 24 juillet 1007, sans avoir rien fait, durant son règne, de digne de mémoire. Il eut pour successeur Pandolfe IV, son fils. — LANDOLFE VIII ou VI, dernier prince de Capoue, fils de Pandolfe V, auquel il fut associé dès l'an 1050, lui succéda vers l'an 1060. Il était déjà pressé par les armes des Normands, commandés par Richard, comte d'Averse. Le pape avait donné à cet aventurier la principauté de Capoue. Cette ville était bloquée et des redoutes étaient élevées devant ses portes. Landolfe fut enfin obligé de se rendre aux Normands en 1062. Il paraît que le pape lui accorda un asile dans la ville de Bénévent, que Landolfe gouverna comme feudataire de l'Église jusqu'à l'année 1077, où il mourut. En lui s'éteignit la race des princes lombards de Bénévent, qui, pendant cinq cents ans, avaient gouverné avec gloire l'Italie méridionale, et qui avaient fait fleurir le commerce, les arts, les sciences, et surtout la médecine. Les Grecs ont donné, d'après eux, le nom de Lombardie à l'Italie méridionale, et cela avec plus de raison que nous, puisque le pays que nous nommons Lombardie ne se trouve pas être resté plus de deux cents ans sous la domination des princes lombards. S. — 1.

LANDOLPHE (JEAN-FRANÇOIS), navigateur, né à Auxonne, en Bourgogne, le 5 février 1747, quitta son pays à l'âge de dix-huit ans et vint étudier la chirurgie à Paris. Ayant éprouvé du dégoût pour cette profession, il se décida pour celle de marin, et se rendit à Nantes en 1766. Il fit sa première campagne l'année suivante comme novice sur un navire marchand qui allait à St-Domingue. Après divers voyages aux Antilles et à la côte occidentale d'Afrique, il fut reçu capitaine au long cours en 1773. Comme il avait porté son attention sur les points où il serait le plus avantageux de former des établissements de commerce sur le littoral africain, il vint à Paris pour présenter ses plans à la compagnie de la Guyane française, à laquelle le gouvernement avait accordé un privilège pour une portion de la côte d'Afrique au sud du cap Vert. A cette époque la France ne possédait pas le Sénégal. Landolphe fut invité par la compagnie à communiquer son projet à M. David, ancien gouverneur de cette colonie, et à M. Eyriès, qui exerçait au Havre les fonctions d'officier de port, et surveillait, avec l'autorisation du ministre, les armements des vaisseaux de la compagnie, dirigés par une maison de commerce de cette place. Les projets de Landolphe furent accueillis favorablement par David, qui ne lui cacha pas cependant qu'ils ne pouvaient être mis à exécution sur-le-champ. Landolphe retourna donc à Nantes, fit une expédition lucrative à la côte d'Angola, et revint à Paris, où il revit David, duquel il apprit que la compagnie lui destinait le commandement de l'un des quatre navires cédés par le roi à la compagnie.

Il alla au Havre, le navire mettait à la voile; il courut à St-Malo, où un autre l'attendait: il l'amena au Havre, et comme les hostilités étaient imminentes entre la France et l'Angleterre, il prit des lettres de marque. La compagnie lui annonça que les circonstances l'obligeaient d'attendre un temps plus favorable pour former l'établissement projeté. En février 1778, il entra dans le fleuve de Benin: c'était là qu'il voulait fonder un comptoir; il obtint l'agrément du roi du pays, mais ce ne fut pas alors qu'il réalisa son dessein. Diverses expéditions l'occupèrent pendant la durée de la guerre. Il aborda aux Antilles, aux côtes de l'Amérique du Nord, revit la France et le Benin. Pendant la guerre, il avait reçu le brevet de lieutenant de frégate. Enfin en 1786 il commença l'exécution de son projet. Un fort fut bâti dans le royaume d'Ouère, sur l'île de Borodo, à la rive gauche du Rio-Formoso, ou de Benin. L'établissement prospéra; non-seulement le succès remplissait les désirs de Landolphe, mais il surpassait déjà ses espérances. Les troubles qui éclatèrent en France en 1789, et continuèrent les années suivantes, empêchèrent qu'on lui expédiât des navires, et il lui fut impossible de remplacer les blancs qui mouraient victimes de l'ardeur du climat. Cet abandon l'aurait bientôt consumé de chagrin, s'il n'eût pris la résolution de recevoir tous les navires étrangers qui fréquentaient ces parages. Il achetait leurs cargaisons, qui lui donnaient de très-gros profits, et les payait par des marchandises sur lesquelles il gagnait également. Des bénéfices si considérables, et dont le résultat était visible, excitèrent la jalousie des Anglais qui trafiquaient dans ces contrées. Ils ourdirent d'abord un complot en suscitant contre lui un des vassaux du roi d'Ouère; ils l'avaient encouragé par des dons, par la promesse de le soutenir et la perspective du pillage. Ce roi, instruit de cette machination, la prévint, fit prisonniers quatre des chefs de son vassal, qui, déjà embarqués dans leurs pirogues, se dirigeaient vers le comptoir français; ils furent menés à Landolphe, confessèrent la vérité, et furent laissés à sa discrétion; il leur pardonna et les renvoya comblés de présents. Alors ses ennemis se tinrent longtemps tranquilles. Le 30 avril 1792, deux capitaines anglais et un subrécargue lui apportèrent, de la part de leurs armateurs de Liverpool, de magnifiques cadeaux en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leurs compatriotes. Landolphe leur donna un repas somptueux; la nuit même, ces Anglais, nommés Gordon, Potter et Cockeron, à la tête de leurs équipages armés, s'introduisirent dans le fort, pénétrèrent en silence jusqu'au logement de Landolphe, qui fut réveillé par une décharge de coups de pistolet, et ne sauva sa vie qu'en se précipitant nu par la fenêtre. Atteint à la jambe d'un coup de feu, ce ne fut qu'avec peine qu'il se traîna vers un fossé où il se mit dans l'eau jusqu'au cou pour se ca-

cher. C'est de là qu'il vit livrer à la dévastation et aux flammes le fruit de ses travaux. Las de détruire et chargés de butin, les brigands se rembarquèrent et retournèrent à leurs navires. Landolphe fut recueilli par les nègres. Le fils du roi, qu'il avait ramené d'Europe où il l'avait conduit, vint à son secours et pansa ses blessures. Le roi lui prodigua les soins et les égards les plus affectueux. Cet acte de brigandage, commis en pleine paix, excita une vive indignation en Angleterre ; mais la guerre qui éclata six mois après empêcha les réclamations de Landolphe. Le roi avait fait investir les deux navires anglais mouillés sur la rade de Régio ; les nègres s'étaient emparés des capitaines et des équipages ; il offrit le plus beau des deux bâtiments à Landolphe, qui lui expliqua les raisons qui l'empêchaient d'accepter. Un vaisseau français le transporta six mois après à la Guadeloupe. Il contribua par son courage et sa présence d'esprit à sauver cette colonie d'attaques extérieures, et à la défendre contre une révolte des nègres. Le gouvernement lui confia plus tard la mission d'aller avec des députés de l'île réclamer des approvisionnements et des munitions dont elle manquait. Il sut par son habileté éviter la ligne des croiseurs anglais, et arriva heureusement aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Le ministre plénipotentiaire de France chargea Landolphe du commandement d'une corvette prise aux Anglais ; il devait se rendre à la Guadeloupe. Il prévint par sa fermeté une révolte qui devait éclater à son bord, et, ce qui est plus honorable pour lui, il plaida devant le tribunal révolutionnaire de l'île la cause d'un capitaine qui avait navigué de conserve avec lui, et que des délateurs accusaient d'avoir voulu livrer son navire à l'ennemi. Son client fut acquitté. Quelque temps après, Landolphe soutint un combat contre une frégate ennemie ; son bâtiment, inférieur en force et désemparé, coulait bas lorsqu'il fut amariné par les Anglais. Landolphe, mené prisonnier à Portsmouth, n'y resta pas très-longtemps. Mis en liberté sans condition, il gagna Cherbourg, où il subit un interrogatoire devant un tribunal composé de sept hommes coiffés d'un bonnet rouge, qui jugèrent ses réponses satisfaisantes ; il obtint un passe-port pour Paris. Sur la route, Landolphe et ses compagnons éprouvèrent plus d'une fois la difficulté de se procurer du pain ; tantôt ils furent satisfaits à de choquantes interpellations, tantôt ils furent traités amicalement ; une fois, ils furent régalez par une bande de chouans. Arrivé à Paris, Landolphe se trouva au milieu d'un monde absolument nouveau. Bien mieux accueilli par Truguet, ministre de la marine, que par un chef de bureau, il partit pour Rochefort, afin de paraitre, suivant l'usage, devant un conseil de guerre pour être jugé sur la perte du navire qu'il avait commandé ; il fut acquitté à l'unanimité. Landolphe était alors lieutenant de vaisseau ; le 1^{er} juillet 1796, il fut élevé au grade de capitaine

XXIII.

de frégate. Le nouveau ministre de la marine, Pléville-le-Peley (*voy.* ce nom), lui donna le commandement d'une frégate destinée à porter à Cayenne des troupes, des munitions de guerre et de l'argent. Chemin faisant il prit un navire, et atterrit sans encombre à la côte de la Guyane, d'où il se hâta de repartir pour la Guadeloupe. Il fit des croisières dans la mer des Antilles, s'empara de plusieurs bâtiments, et arriva le 3 janvier 1798 à l'embouchure de la Charente. Dans les années suivantes il commanda successivement plusieurs frégates, puis une petite escadre, ravitailla la colonie du Sénégal, visita les îles du cap Vert et la côte occidentale d'Afrique, fit des prises, et alla reconnaître son ancien établissement du Rio-Formoso. Les pirogues des nègres qui l'accostèrent portaient le pavillon français ; il prit et brûla quatre navires anglais armés en guerre et en marchandises, s'empara de l'île du Prince, située dans le golfe de Guinée, étouffa une conspiration de nègres contre les blancs, donna des marques de sa reconnaissance à des personnes qui jadis lui avaient rendu des services, et de sa bonté à d'autres qui l'avaient offensé. La malignité du climat le força de quitter ces parages en décembre 1799 ; il laissa l'île sans y avoir rien détruit ou dérangé, et les autorités portugaises le remercièrent d'avoir préservé la ville du pillage. Parvenu à l'embouchure du Rio de la Plata, à la côte opposée de l'océan Atlantique, il ne fut pas reçu cordialement par tous les officiers espagnols. Il y fit cependant des vivres, et en août 1800 établit une croisière à la hauteur de Rio de Janeiro. Une chance fâcheuse l'y attendait ; une division anglaise, supérieure en forces, l'attaqua ; il fut contraint de se rendre ; une de ses frégates s'échappa. Landolphe perdit dans cette malheureuse affaire un coffre qui contenait toute sa fortune. Un Portugais qu'il avait obligé en Afrique lui rendit la pareille au Brésil. Embarqué sur une frégate portugaise qui surgit au bord de Lisbonne, il passa par l'Espagne, rentra en France, subit encore une fois le jugement d'un conseil de guerre, et fut acquitté peu de jours après la conclusion du traité d'Amiens. Sa santé s'était altérée pendant une vie si aventureuse ; il sollicita sa retraite, qui lui fut accordée, avec une pension d'abord, de quinze cents francs, puis de douze cents. Invité à dîner aux Tuileries par le premier consul qui l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour lui, il ne demanda rien. Landolphe termina ensuite quelques affaires au ministère de la marine, mais il ne put jamais obtenir les parts de prises qui lui revenaient d'après la loi et se montaient à des sommes considérables. Pour se distraire, il fit imprimer : *Mémoires du capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit par J.-S. Quesné*, Paris, 1825, in-8°. Ces mémoires, rédigés par une main autre que la sienne, présentent

20

quelques inexactitudes, mais ils intéressent par la franchise et la sincérité qu'ils respirent. Landolphe avait connu dans le pays d'Ouère le botaniste Palisot de Beauvois (*voy. ce nom*), et l'avait soigné dans une maladie grave; celui-ci en a témoigné sa reconnaissance en nommant *Landolphia* un joli arbrisseau du Benin. Landolphe mourut à Paris en 1825. E—s.

LANDOLT (SALOMON), militaire et peintre, né en 1741 à Zurich, où son père était membre du grand conseil, se destina d'abord à la carrière des armes, et fut admis en 1764 à l'école de Metz. Il la quitta pour aller étudier la peinture à Paris, sous la direction du peintre le Paon, et à Lyon l'art vétérinaire, sous Bourgelat, étant amateur passionné des chevaux et de la chasse. De retour dans sa patrie, il obtint une place au tribunal municipal de Zurich, et, sur sa proposition, il fut chargé d'organiser un corps de tirailleurs cantonaux, le premier qu'ait eu la Suisse. L'idée fut approuvée, et d'autres cantons imitèrent l'exemple donné par Landolt dans le canton de Zurich. En 1776, le désir de voir Frédéric II et son armée le conduisit à Berlin; il fut bien accueilli par le roi, qui l'engagea même à lever pour son service un corps de troupes suisses. Landolt répondit que la constitution de sa patrie ne permettait pas de lever des troupes pour d'autres puissances que celles avec lesquelles des capitulations particulières à ce sujet avaient été faites. Il revint à Zurich plein d'enthousiasme pour Frédéric et pour l'armée prussienne. L'année suivante, il fut nommé membre du grand conseil, reprit le commandement des tirailleurs, et obtint en 1778 le bailliage de Greifensee, dont le siège était un château situé dans une contrée fort pittoresque. Landolt vint s'y établir avec une ancienne vivandière tyrolienne, sa gouvernante, femme douée d'une énergie originale qui ne le cédait point à la sienne. Il commença alors, en sa qualité de bailli, une administration de la justice qui ressemblait beaucoup à celle d'un cadî turc, et dans laquelle le bâton jouait un grand rôle. Rien n'était plus expéditif que la justice du bailli de Greifensee; on en raconte une foule d'anecdotes. Avait-il jugé le prévenu coupable, il lui appliquait sur-le-champ un certain nombre de coups de bâton, ou le faisait exposer sur l'échafaud, après avoir fait sonner la cloche pour convoquer le public. Il avait dans la salle d'audience une grande glace dans laquelle il observait les mouvements et gestes des prévenus sans qu'ils s'en doutassent. Malheur à ceux qui lui laissaient apercevoir des signes d'intelligences! Ayant trouvé en défaut un inspecteur des forêts, il le condamna à recevoir des coups de bâton. Le condamné déclara qu'il allait appeler de ce jugement. « Vous en appellerez, répliqua le bailli, mais en attendant vous allez recevoir votre punition. » L'inspecteur porta plainte, et Landolt fut invité pour le gouvernement à mieux observer les formes. Cet homme, qui administrait

la justice d'une façon si étrange, était pourtant le bienfaiteur de ses administrés; il faisait faire des plantations, dessécher les marais, améliorer les chemins, introduire de meilleurs procédés agricoles. Pour réprimer la passion du jeu, il organisa dans son château des soirées où les jeunes gens pouvaient s'exercer au chant. Après les six ans de ses fonctions de bailli, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait acquise. Il y forma une réunion d'artistes, parmi lesquels étaient Louis Hess et Conrad Gessner, son élève. Il fit lui-même un grand nombre de tableaux et d'esquisses. A l'époque de la révolution, lorsque la France eut déclaré la guerre au roi de Sardaigne, il fut mis à la tête du contingent envoyé par le canton de Zurich à celui de Genève; et peu de temps après il fut nommé bailli à Eglisau, sur le Rhin. Dès lors il montra une haine ardente contre les républicains français et contre leurs partisans en Suisse. Il agit hostilement contre eux lors de l'arrivée des Russes et des Autrichiens, malgré les dangers qu'il courait à cause de l'exaspération d'une partie de ses administrés. Il faillit même être tué d'un coup de fusil qu'on tira sur lui. Il quitta Eglisau pour se retirer à la campagne; mais les événements militaires de l'an 1799 l'appelèrent de nouveau sous les armes. Il seconda de tout son pouvoir les opérations de l'archiduc Charles et du général russe Korsakof, et prit part aux combats de Wiedikon et de Zurich. Les victoires de Masséna le forcèrent de se retirer à la suite des troupes étrangères, pour lesquelles il s'était compromis, et de se réfugier en Souabe, avec son ami Escher, ce qui lui fit perdre le peu de biens qu'il possédait et qui avait été détruit par les armées amies et ennemies. Après le départ de l'armée française, il revint à Zurich; en 1805, il fut nommé membre du grand conseil et colonel de la réserve des tirailleurs; plus tard il fut président du tribunal de Wiedikon. Il quitta encore une fois les fonctions publiques pour vivre à la campagne; mais ne possédant plus de maison, il changea plusieurs fois de demeure, et mourut enfin en 1818, chez un ami, à Andelfingen. Dans les derniers temps de sa vie, le délabrement de sa fortune l'avait forcé de tirer parti de son talent comme peintre. Ayant eu peu d'instruction, et étant trop agité pour s'appliquer beaucoup, il manquait de correction, mais ses tableaux et ses gouaches étaient empreints de quelque originalité. Ses goûts militaires se retrouvaient dans ses compositions, qui représentaient, pour la plupart, des batailles, des scènes de camp ou de la vie des soldats. C'était principalement les Prussiens qu'il se plaisait à peindre. Depuis les guerres de la révolution, il mettait aussi en scène des Français, des Autrichiens et des Russes; cependant, demeurant toujours Prussien de cœur, il ne pouvait jamais se déterminer à donner aux Français la victoire dans ses combats. Il les avait souvent représentés fuyant; mais ils prirent leur revanche en

le faisant fuir à son tour avec les troupes qu'il secondait. Il attachait tant d'importance à retracer exactement les sujets militaires, qu'il faisait quelquefois ranger en ordre de bataille tous les gens qu'il pouvait réunir, pour exécuter, sous ses yeux, des feux de mousqueterie; ou bien il faisait lever ces gens au milieu de la nuit, pour allumer un feu dans un pré lointain, voulant représenter fidèlement un feu de bivouac. Ses voisins furent une fois effrayés en entendant, à la pointe du jour, des coups de fusil tirés autour de la demeure du peintre; mais ils se rassurèrent en le trouvant spectateur tranquille d'une attaque simulée qu'il avait arrangée. Il courait au loin après les incendies pour en observer les effets, gravissait les hauteurs pendant les orages, et suivait, durant des heures entières, la marche et le jeu de lumière des nuages. Aussi a-t-il rendu avec beaucoup de vérité plusieurs effets de jour et divers incidents de la nature. Outre ses tableaux militaires, il a peint des chasses et des paysages de la Suisse. David Hess, son compatriote, a publié à Zurich, en 1820, une notice sur la vie et les travaux de cet artiste singulier.

D—G.

LANDON, élu pape, le 4 décembre 914, fut le successeur d'Anastase III. Il était Romain de naissance. Il ne gouverna que quatre mois et vingt-deux jours. Tout ce qu'on sait de ses actions, c'est qu'il ordonna archevêque de Ravenne Jean X, qui lui succéda.

D—S.

LANDON (CHARLES-PAUL), peintre et littérateur français, naquit à Nonant (département de l'Orne), en 1760. Ayant cultivé de bonne heure les arts du dessin, il prit des leçons de peinture dans l'atelier de J.-B. Regnault, et fit assez de progrès pour remporter le grand prix de l'académie, ce qui lui valut l'avantage d'être envoyé à Rome, où il séjourna pendant cinq ans, en qualité de pensionnaire du roi. De retour à Paris avant la révolution, il se livra à l'étude des lettres, et ce fut seulement après l'époque de la terreur qu'il crut devoir reprendre ses pinceaux. Quelques-uns de ses ouvrages furent remarqués aux expositions du Louvre, notamment *la Leçon maternelle*, *le Bain de Paul et Virginie*, *Dédale et Icare*. Ces trois tableaux ont été gravés, et on a vu longtemps les deux derniers dans la galerie du Luxembourg. Les compositions de Landon sont gracieuses, quoique un peu froides. Il n'était pas savant dessinateur; ses attitudes sentaient le mannequin; mais ses têtes de femmes avaient de la finesse et son coloris ne manquait pas de fraîcheur. Ce n'est pas d'ailleurs par les productions de son pinceau qu'il s'est fait connaître avec le plus d'avantage: il a beaucoup écrit sur les arts, et il a entrepris, à ses frais, plusieurs collections pittoresques et biographiques dont le moindre mérite était d'occuper à la délinéation des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture une foule de jeunes dessinateurs. On a de lui, en 33 volumes, ornés de gravures au trait, les *Annales du musée*,

et, en 22 volumes, *les Vies et les Oeuvres des peintres les plus célèbres*. Il a aussi publié une *Description historique de Paris et de ses édifices*, avec un précis historique (par Legrand), 2 vol. in-8°; une *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles, avec leurs portraits gravés au trait*; le *Recueil des ouvrages de peinture et de sculpture qui ont concouru aux prix décennaux en 1810*; les *Nouvelles des arts*, journal dont les numéros ont été recueillis en cinq volumes in-8°; le *Salon de 1817*, et celui de 1824; la *Galerie du Luxembourg*; celle de *Giustiniani*, celle de *Madame la duchesse de Berri*; les *Antiquités d'Athènes*, d'après Stuart et Revett; la *Description de Londres et de ses édifices*, avec 42 planches; les *Amours de Psyché et de Cupidon*, et le *Saint Evangile de N. S. J.-C.*, avec des planches au trait, d'après Raphaël; et enfin l'*Atlas du musée, ou Catalogue figuré de ses tableaux et statues*. Landon a, en outre, fourni des articles au *Journal de Paris* et à la *Biographie universelle*. Ses jugements sur les artistes sont en général de bon goût, et assez clairement écrits pour être lus avec intérêt par les hommes les plus étrangers aux théories de la peinture et de la sculpture. Il avait de la justesse dans l'esprit et beaucoup de douceur dans le caractère; aussi, lorsqu'il se voyait forcé de critiquer quelques-uns de ses contemporains, était-ce toujours avec une extrême politesse qu'il s'acquittait de cette obligation. Doué d'une jolie figure, mais non d'une complexion robuste, il succomba par la suite d'un épuisement de poitrine, à Paris, en 1826, vivement regretté des artistes et de toutes les personnes qui avaient eu des relations avec lui. Landon était peintre du cabinet du duc de Berri, chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut de France (Académie des beaux-arts), conservateur des tableaux du musée royal du Louvre et de la galerie de la duchesse de Berri.

F. P—r.

LANDON (miss LETITIA), si connue sous le nom de *l'Improvisatrice*, naquit à Londres vers 1805. Elle manifesta de bonne heure une grande facilité pour la poésie, et se distingua, très-jeune encore, par des productions qu'elle faisait insérer dans les recueils avec la signature des initiales L. E. L. Même dans les ouvrages qu'elle a donnés au public, elle a gardé constamment l'anonyme. Elle ne confiait le secret de son nom qu'à ses amis et à la haute société dans laquelle elle vivait. Dans une *Vie de miss Landon*, publiée en anglais, on apprend que le gouverneur du cap de Bonne-Espérance, le capitaine Maclean, l'épousa à Londres, il y a quelques années, et l'emmena au cap avec lui. Le 13 octobre 1838, elle mourut subitement, avant d'avoir atteint sa 40^e année. En moins de six ans, miss Landon fit paraître 4 volumes, chacun de quatre à cinq mille vers. Le premier et le second, *l'Improvisatrice et le Troubadour*, poèmes d'une étendue considérable, sont suivis tous deux de poésies détachées. Le troisième volume, *la Violette d'or*, est un cadre qui permet

au poète de déployer toute la variété de son talent : c'est le concours des troubadours de tous les pays, se disputant la *Violette* d'Isaure aux jeux Floraux. Le quatrième volume contient plusieurs petits poèmes : *le Bracelet vénitien*, *la Pléiade perdue*, qui a inspiré aussi mistress Hemans (1); une *Histoire de la Lyre*, c'est-à-dire l'histoire d'une âme poétique et féminine. Si l'on joint à ces différentes productions une foule de pièces légères dont elle a enrichi les recueils littéraires et poétiques, et enfin un roman en prose (*Romance and reality*), on sera étonné de la fécondité et de la souplesse de son talent. Miss Landon semblait avoir pris Thomas Moore pour modèle. Elle le savait par cœur, et ses vers ont la même suavité que ceux de cet auteur, ce qui est bien rare dans la poésie anglaise. La donnée de *l'Improvisatrice* est celle de Corinne, sujet qui, depuis que Sapho en a fourni le type réel, a tenté presque toutes les femmes. Elle a aussi traduit plusieurs beaux morceaux de Chateaubriand, et *la Chartreuse* de Fontanes. En lui reconnaissant le talent de peindre ce qu'elle décrit, on lui reproche un luxe d'images, avec cette profusion de gouttes de rosée, de pierres précieuses, de rubis et d'émeraudes dont Thomas Moore a brillanté plutôt qu'enrichi la poésie anglaise. Madame Tastu, à qui nous devons les principaux détails de cet article, a traduit en beaux vers une pièce de miss Landon qui a pour titre *la Chronique d'amour*. Elle se trouve dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. 12.

F—LE.

LANDONE, second prince de Capoue, succéda en 842 à son père Landolfé; et comme lui il chercha, pour affermir l'indépendance de sa principauté, à s'allier aux Grecs et au prince de Salerne contre celui de Bénévent. En 856, la ville de Sicopoli, que son père avait bâtie, fut consumée par un incendie; la vieille Capoue, que la cour avait abandonnée depuis longtemps, était presque déserte : Landone, de concert avec ses frères, résolut de bâtir une nouvelle ville sur les bords du Vulturne, à trois milles de distance de l'ancienne; c'est la Capoue qui subsiste aujourd'hui. Cependant les frères de Landone, et surtout Landolfé qui était évêque de Capoue, s'étaient rendus odieux au peuple par leurs violences; et le prince, dès l'année 859, eut à réprimer les insurrections d'une ville qu'il avait à peine achevé de bâtir. Landone, atteint d'une paralysie, mourut en 862; il recommanda en mourant son fils Landone II à ses frères Landolfé et Pandolfé. Le dernier fut tué peu de temps après dans un combat contre les Salernitains; et Landolfé, évêque de Capoue, usurpa la souveraineté de son pupille, qu'il envoya mourir en exil.

S. S—1.

LANDRÉ-BAUVAIS (AUGUSTIN-JACOB), médecin, naquit à Orléans, le 4 avril 1772, d'une ancienne famille de magistrature. Il fit ses premières études

dans sa ville natale, et sa philosophie au collège d'Harcourt. Voulant se vouer à la médecine, il suivit les leçons de Desault pendant trois années, et fut élève interne à l'Hôtel-Dieu sous ce grand chirurgien. En 1792 il partit pour Lyon, où Marc-Antoine Petit ne tarda pas à le faire nommer chirurgien en second à l'hospice civil et militaire de Chalon-sur-Saône. Après deux années de séjour en cette ville, il revint à Paris, et lors de la création de l'école de santé, en 1793, il fut reçu élève par concours. En 1799, sur la demande de Pinel, il obtint le titre d'aide-médecin de l'hospice de la Salpêtrière, et l'année suivante, on lui conféra celui d'adjoint. Dès lors, il se livra tout entier à l'enseignement de la pathologie interne et de la médecine clinique, jusqu'à ce que des symptômes graves d'une affection de poitrine, qui se renouvelèrent pendant plusieurs années, le missent dans la nécessité de cesser ses cours, au grand regret des élèves. En 1813 une réaction, qui blessa l'opinion publique, le porta à la double place de professeur de clinique et de doyen de la faculté de médecine de Paris; en 1850, une autre réaction le fit rentrer dans l'obscurité de la vie privée. Il mourut le 26 décembre 1840, après avoir donné en sa personne un éclatant exemple du pouvoir de l'hygiène et des soins bien entendus de la médecine pour résister aux atteintes d'une maladie qui, livrée à elle-même, conduit si vite ses victimes au tombeau. On n'a de lui que deux ouvrages peu remarquables : 1° *Doit-on admettre une espèce de goutte sous la dénomination de goutte athénique primitive?* Paris, 1800, in-8°; ce fut sa thèse d'admission au doctorat. 2° *Séméiologie, ou Traité des signes des maladies*, Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; 1818, in-8°; sommaire des faits connus jusqu'alors, classés d'après les principes nosographiques de Pinel.

J—D—N.

LANDRI (SAINT), placé sur la liste des évêques de Paris le vingt-huitième, et entre Audebert et Chrodobert, florissait d'après cela vers l'an 650, sous Clovis II. Doué de toutes les vertus épiscopales, il était, selon les légendes, remarquable surtout par sa charité envers les pauvres. Elles lui attribuent divers miracles, et rapportent que, dans une année de disette, après s'être défat de tout ce qu'il possédait, il vendit encore les vases sacrés pour venir au secours des indigents. C'est une tradition généralement reçue dans le diocèse de Paris que ce fut lui qui fonda et dota l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qu'il le plaça près de l'église et du palais épiscopal pour être plus à portée de veiller sur les soins qu'on donnait aux malades. Ce local est celui où était auparavant le palais et les jardins du maire Erchinoald. On croit aussi que c'est à l'invitation de St-Landri que Marculfe, moine de Paris, recueillit les *Formules*, qu'il lui dédia. On dit encore que St-Landri souscrivit, avec vingt-trois autres évêques, la charte d'émancipation accordée par Clovis II à l'abbaye de St-Denis, en 653. On ignore l'époque précise de sa

(1) On trouve une excellente notice de miss Landon sur les ouvrages de mistress Hemans, dans *the new monthly Magazine* for aug. 1835, et dans *the Obituary* for 1839, t. 20.

mort : le dernier bréviaire de Paris la rapporte à l'an 636. Le fait de la dédicace que fit Marculfe de ses *Formules* à St-Landri ne saurait jeter aucune lumière sur cette date, puisqu'on n'est pas assuré du temps où vivait ce religieux. Launoï croit que ce n'était qu'au 8^e siècle (voy. MARCULFE). St-Landri fut inhumé dans l'église de St-Germain l'Auxerrois, appelée alors *St-Germain le Rond*. L'église de Paris célèbre sa fête le 3 juin. Telle est la vie de St-Landri, comme le rapportent les bollandistes et le dernier bréviaire de Paris. Mais tous les auteurs ne s'accordent pas sur ce qu'il faut admettre de ces faits. Sauval et Valois doutent qu'il y ait jamais eu un évêque de Paris du nom de Landri. L'abbé Lebeuf, au lieu d'un Landri, croit qu'il faut en admettre deux, dont l'un aurait été évêque de Paris, et l'autre chorévêque ou évêque régional. Il observe que le nom de Landri ne se trouve point dans les anciens martyrologes, que le culte de ce saint n'est pas ancien, que ses légendes datent de plusieurs siècles après celui où l'on dit qu'il a existé, et qu'elles se sont insensiblement grossies; que, s'il a occupé le siège de Paris, ce n'est que pendant un très-court espace de temps, qui ne suffit pas à toutes les choses qu'on lui attribue; il ajoute enfin que le plus ancien titre où il soit question de lui ne remontait pas à plus de cinq cents ans. Voyez-la dissertation de cet auteur dans le 2^e volume de celles qu'il a écrites sur l'*Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, p. 55.

L—Y.

LANDRIANI (PAUL-CAMILLE), peintre d'histoire, né à Milan vers 1570, suivit la manière d'Octave Semini, dont il avait reçu des leçons, et acquit une grande célébrité. La perfection de ses ouvrages est attestée par Lomazzo, qui le cite comme un des jeunes gens qui soutenaient, de son temps, avec honneur l'art de la peinture. Il fut appelé *il Duchino*, peut-être parce qu'il dirigea toutes les peintures exécutées à cette époque dans la cour du grand-duc de Milan. Il a fait un grand nombre de tableaux d'autel, parmi lesquels les connaisseurs estiment celui qu'on voit dans l'église St-Ambroise de Milan, et qui représente *la Nativité du Seigneur*. Il y rappelle la grâce et la science de dessin de son maître, avec un degré de plus de fermeté et de vie. Un autre tableau de *la Passion*, qui se trouve dans la même ville, porte son nom et la date de 1602. Il peignait également à fresque, d'un grand style, et avec beaucoup de franchise; ses ouvrages en ce genre ont conservé la même fraîcheur que s'ils venaient d'être peints. Landriani mourut vers l'année 1619. P—s.

LANDRY (PIERRE), dessinateur et graveur au burin, naquit à Paris vers 1650. Le nombre de gravures qu'il a exécutées, tant d'après ses propres compositions que d'après celles de divers maîtres italiens, est considérable. Ses portraits sont d'un burin ferme et d'une extrême propreté. Il est certain que sa célébrité n'est point aussi grande que le mérite la perfection de ses ouvra-

ges. Ses principales productions sont : *Louis XIV*, d'après François, grand in-fol.; *le Prince de Conti*, d'après Gribelin; *Charles de Bourbon, évêque de Soissons*, d'après J. Laniel; *le Comte d'Harcourt, nommé le Cadet à la Perle*, portrait anonyme; *St-Jérôme et la Vierge, demi-figure portant l'enfant Jésus dans son berceau*, d'après deux de ses compositions; *la Samaritaine*, d'après l'Albane; *une grande tête de St-Jean-Baptiste*, d'après le Carrache; *le Triomphe de Jésus-Christ*, grande composition en neuf feuilles, formant quatorze pieds de long (*Journal des savants*, 1701, p. 529), etc. P—s.

LANDSDOWN (lord). Voyez GRANVILLE et PETTY.

LANDSEER (JOHN), graveur et antiquaire anglais, né à Lincoln en 1761. Landseer, fils d'un joaillier, fut placé par son père chez William Byrne, célèbre graveur de paysages, et arriva promptement à acquérir un talent qui rendit son burin populaire dans sa patrie. On cite, parmi les meilleurs de ses premiers ouvrages, les vignettes qu'il grava d'après les dessins de Louthembourg, pour la Bible de Macklin et pour l'*Histoire d'Angleterre* de Bowyer. A ces premières productions, qui datent de 1795, en succédèrent un grand nombre d'autres. En 1793, Landseer attacha son nom à vingt paysages du sud de l'Écosse, exécutés sur les dessins de James Moore. La célébrité de Landseer lui valut, en 1806, le titre de professeur de gravure à la *Royal Institution*. Il y fit, pendant une année, avec succès des leçons qui ont été imprimées depuis et jouissent encore d'une certaine réputation. L'auteur, épris de son art, s'efforce d'en relever, autant qu'il peut, l'importance; il définit la gravure, une sorte de sculpture exécutée par incision. La hauteur à laquelle il cherchait à porter la gravure lui faisait une place à côté des peintres et des sculpteurs. Et cette même année 1806, l'académie royale se l'adjoignit comme associé. Landseer ne se contenta pas de cet honneur : il réclama pour la gravure un rang égal à celui des arts dont elle reproduit les œuvres, et demanda avec instance que les graveurs fussent compris dans l'académie. Cette proposition rencontra une vive résistance. Landseer la défendit dans des brochures, s'irritant de la voir repoussée; l'affaire même fut portée devant une commission de la chambre des communes; mais la proposition n'y obtint pas plus de succès. Dégoûté dès lors d'un art auquel on refusait la justice qu'il lui croyait due, Landseer abandonna peu à peu son burin, et, à dater de cette époque, on ne cite plus de lui que les planches des *Antiquités de Dacca*. Il travailla à venger les graveurs de ce qu'il appelait les mépris de l'académie, en fondant une société pour l'encouragement de la gravure, et une société chalcographique, en faveur desquelles il fit paraître en 1810 quelques écrits. Puis il commença une revue périodique des beaux-arts, dont il a paru deux volumes. Enfin il créa une feuille hebdomadaire, *the Probe*, qui ne compta que six mois d'existence; il n'y

ménagea ni les critiques, ni les railleries contre les artistes qu'il avait pris en haine. Mal accueilli par le public artistique, Landseer se tourna vers l'archéologie. C'était le moment où les cylindres apportés de Babylone commençaient à attirer l'attention des antiquaires. Ils excitaient surtout la curiosité chez les Anglais, toujours intéressés par ce qui peut éclairer l'histoire biblique. Landseer, dans un mémoire communiqué, en 1817, à la société des antiquaires de Londres et qui a paru dans le tome 18 de son recueil, soutint que ces pierres n'étaient pas des amulettes, mais qu'il y fallait voir les cachets des monarques babyloniens. En 1823, les études qu'il avait faites sur ces antiquités le conduisirent à publier un ouvrage intitulé *Sabaean researches in a series essays delivered at the Royal Institution of Great Britain*, London, 1823, in-4°. C'est tout un cours sur les antiquités de la Phénicie, de la Chaldée et de l'Égypte. En 1834, Landseer donna au public un livre spirituel et instructif, intitulé *A descriptive explanatory and critical catalogue of fifty of the earliest pictures in national gallery*. Landseer, qui avait atteint un âge très-avancé et obtenu sous George III le titre de premier graveur du roi, mourut le 29 février 1852. Il a laissé trois filles et trois fils, dont deux se sont fait un nom dans les arts. Un beau portrait de Landseer a été exécuté par l'artiste Devis.

A. M—v.

LANDULPHE, surnommé *Sagax*, historien sur lequel on n'a que des renseignements très-incertains, ne doit pas, selon Fabricius et le P. Oudin, être distingué de Landulphe de *Columná*, chanoine de Chartres au commencement du 14^e siècle, et dont on possède plusieurs ouvrages. Muratori conjecture qu'il florissait dans le 9^e siècle. Tous les critiques s'accordent à lui donner la dernière partie de l'*Historia miscella* de Paul Diacre (voy. PAUL DIACRE), c'est-à-dire depuis le 16^e jusqu'au 24^e livre, qui se termine à l'an 806, époque de l'avènement de Léon IV à l'empire. Cette histoire fut imprimée pour la première fois, corrigée par P. Pithou, Bâle, 1569, in-8°. Le savant Henri Canisius en donna une nouvelle édition, Ingolstadt, 1603, in-8°; et Gruter l'inséra dans ses *Scriptores Latini historiae Augustae minores*, Hanau, 1611, in-fol. Muratori a publié la partie de cette histoire, qui est de Landulphe, d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, dans le premier volume des *Scriptores rerum italicarum*, p. 179 à 185. Fabricius, qui, ainsi qu'on l'a dit, veut que ce Landulphe soit le Landulphe de *Columná*, le regarde en conséquence comme l'auteur des ouvrages suivants : 1^o *Breviarium historiale, ut homines bonis praeferitis discant vivere, et malis exemplis sciant prava vitare*, Poitiers, 1479, in-4°. Cette édition est très-recherchée parce que c'est la première impression faite dans la ville de Poitiers : on apprend par la suscription qu'elle est sortie des presses d'un chanoine de St-Hilaire de cette ville. Fabricius ne sait pas si cet ouvrage

est le même que l'*Historia temporum pontificum romanorum* dont parle Volaterranus (lib. 22), et que Landulphe dédia, comme le premier, au pape Jean XXII. Le P. Labbe a inséré plusieurs fragments du *Breviarium historiale* dans sa *Bibliotheca nova Mss.*, t. 1^{er}, p. 659 et 660. 2^o *De pontificali officio*; l'ouvrage existait manuscrit dans la bibliothèque de Colbert. 3^o *De translatione imperii ad Graecos libellus*, inséré par Simon Schardius dans le *Silloge de jurisdictione et auctoritate imperiali*, Bâle, 1566; Strasbourg, 1628, mais par erreur sous le nom de Raoul de *Columná*; et dans le tome second de l'ouvrage de Goldast *De Monarchia imperii*.

W—s.

LANDULPHE, surnommé *Senior*, pour le distinguer du suivant, prêtre de Milan, florissait dans le 11^e siècle, sous le pontificat de Grégoire VII. Le clergé de Milan avait à cette époque des mœurs très-relâchées (voy. GRÉGOIRE VII); et l'on soupçonne que Landulphe lui-même n'était pas exempt de reproche, par la chaleur qu'il met à défendre ses confrères accusés de concubinage, s'appuyant de l'autorité de St-Ambroise qu'il prétend avoir approuvé le mariage des prêtres, tandis qu'on voit au contraire, par une foule de passages de ses *Oeuvres*, que ce grand prélat regardait comme incompatibles les fonctions du sacerdoce et les soins qu'exige une famille. Landulphe dut mourir vers 1085, peu de temps après Grégoire VII, puisque c'est à la mort de ce pontife que se termine l'histoire qu'il a laissée. Elle est intitulée *Mediolanensis historiae libri 4*. Muratori l'a publiée, avec les notes d'Horace Blancus (ou Bianchi) et les corrections de Jean-Pierre Puricelli, dans le tome 4 des *Scriptores rerum italicarum*. Landulphe est crédule à l'excès, mais son ouvrage ne laisse pas d'être intéressant pour les faits qu'il raconte comme témoin oculaire. — LANDULPHE, surnommé *Junior*, né à Milan en 1076, était neveu de Luitprand, que son zèle contre les simoniaques a fait placer au nombre des confesseurs. Luitprand consentit à passer au milieu d'un bûcher ardent pour prouver que Grossulandus, archevêque de Milan, trafiquait des bénéfices; mais, avant de s'exposer aux flammes, il institua son neveu héritier de ses livres et des autres objets qui pouvaient lui appartenir. Landulphe voyageait alors pour son instruction; il était en 1102 à Orléans, où il avait été attiré par la réputation d'un professeur nommé Alfred; il alla étudier ensuite à Tours et à Paris, et il revint en Italie vers 1106. Ayant été pourvu de l'église St-Paul de Milan, il en fut dépossédé en 1116, et mourut dans l'obscurité, à l'âge d'environ 60 ans. On a de Landulphe l'*Histoire de son temps*, commençant à l'année 1095 et finissant à l'année 1157. Elle a été insérée dans le tome 5 des *Scriptores rerum italicarum*, par Muratori, avec des notes et une savante préface de Jos. Ant. Sassi. W—s.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005. Son père, nommé Ham-

bald, était un des principaux magistrats de cette capitale de la Lombardie. Lanfranc étudia la rhétorique et le droit à Cologne, et enseigna lui-même cette dernière science dans sa patrie, tout en suivant le barreau avec la plus grande distinction. Il transporta ensuite son école à Avranches; mais bientôt après, dégoûté du monde, il prit l'habit de St-Benoît et se retira dans l'abbaye du Bec, qui commençait à se fonder sous la conduite du vénérable Herluin, son premier abbé, et il y fit profession en 1042. Pour ne pas enfouir ses talents, Herluin le fit prieur, et lui ordonna d'ouvrir une école, qui devint, presque à sa naissance, une des plus célèbres de tout l'Occident, et qui contribua beaucoup à rétablir les bonnes études si longtemps négligées. On y enseignait les lettres humaines comme la science ecclésiastique (voy. l'*Histoire littéraire de la France*, t. 8). Lanfranc eut d'assez vifs démêlés avec Bérenger, archidiaire d'Angers (voy. BÉRENGER), qui ne lui répondit que par des récriminations. Il suivit à Rome le pape Léon IX, qui était venu célébrer un concile à Reims; et de retour au Bec, il devint conseiller de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Quelque ascendant qu'il eût sur ce prince, il ne put l'empêcher d'épouser sa proche parente; mais il vint à bout de le réconcilier avec le saint-siège, et de faire lever l'interdit qui avait été lancé sur ses États. La même année 1059, il assista à un concile de Rome, où Bérenger rétracta ses erreurs. En 1062 ou 1063, Guillaume nomma Lanfranc à l'abbaye de St-Étienne de Caen, que le pape Nicolas II l'avait obligé de fonder en réparation du scandale de son mariage. Alors on vit refluer vers Caen les écoliers qui auparavant fréquentaient les écoles du Bec. St-Étienne fut une pépinière féconde de prélats et d'évêques. Lanfranc en était abbé depuis quatre ans lorsque le siège de Rouen vint à vaquer, on le pressa instamment de l'accepter. Quelques années après (1070), Guillaume, monté sur le trône de Normandie, fut assez heureux pour le placer sur le siège de Cantorbéry, et le pape Alexandre II le fit son légat en Angleterre. Dès lors Lanfranc travailla de toutes ses forces à la réformation de son diocèse. Il rétablit partout l'étude de la grammaire, de l'éloquence et de l'Écriture sainte. Le roi Guillaume avait une telle confiance en lui qu'il le consultait sur toutes ses affaires et qu'il le chargeait du gouvernement de l'État toutes les fois qu'il était obligé de passer en Normandie. Lanfranc rebâtit la métropole de Cantorbéry, qui avait été presque entièrement consumée par le feu, et y joignit d'immenses bâtiments. Il fonda des hôpitaux et donna de très-beaux règlements dans le concile de Londres, qu'il assembla en 1075: il y fit arrêter notamment que les sièges épiscopaux, qui étaient dans les villages, seraient, avec la permission du roi, transférés dans les villes. Outre ce concile, il en tint plusieurs autres où éclatèrent son zèle religieux et son pro-

fond savoir. Pendant le schisme qui déchira la chrétienté au temps de Grégoire VII, Lanfranc demeura inviolablement attaché à ce pontife, et ne cessa de repousser les sollicitations qu'on lui adressait en faveur de l'antipape Guibert. Il était alors généralement regardé comme le flambeau et l'oracle de l'Église. Guillaume le Conquérant, sur son lit de mort, écrivit de Normandie à Lanfranc, pour lui faire connaître ses dispositions et le charger de couronner roi d'Angleterre Guillaume le Roux, son fils puîné, porteur de la lettre: Lanfranc exécuta fidèlement les dernières volontés de son souverain, et couronna le jeune prince à Westminster, le 29 septembre 1087. Guillaume le Roux n'avait pas encore treize ans. Lanfranc l'aïda de ses avis, et lui fut extrêmement utile. Il mourut le 28 mai 1089. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes avec le titre de saint ou de bienheureux, comme on peut le voir dans les observations préliminaires des bollandistes, au 28 mai, et dans Mabillon (voy. aussi l'*Anglia sacra* de Henri Warthon). Nous avons de Lanfranc: 1^o *Commentarius in epistolas B. Pauli*; la mort a empêché dom Mabillon de le donner au public: celui que dom Luc d'Achery a publié n'est point certainement de Lanfranc. 2^o *Libellus de corpore et sanguine Domini, contra Berengarium*. Lanfranc y établit la réalité de la présence corporelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et y combat les erreurs de l'archidiacre d'Angers. 3^o *Annotatiuncula in nonnullas Joannis Cassiani collationes Patrum*. Lanfranc avait fait un pareil travail sur d'autres pères. 4^o *Decreta pro ordine Sancti Benedicti*; 5^o *Epistolarum Liber*. Il y en a soixante, dont la plupart sont fort importantes. Quatorze ont été réimprimées dans la collection des conciles. 6^o *Pericope orationis quam in concilio anglicano habuit*. Ce discours, prononcé dans le concile de Winchester, en 1076, a pour objet de prouver que la primatie d'Angleterre et d'Irlande appartenait à l'archevêque de Cantorbéry. 7^o *De cellanda confessione libellus*. Il paraît à Godescard et à d'autres qu'il n'est pas de Lanfranc, quoiqu'il lui soit attribué par plusieurs. 8^o *Sententia*. Il y est parlé en détail des exercices de la vie monastique. Dom Luc d'Achery ayant découvert cet ouvrage après son édition de Lanfranc, le fit imprimer dans le quatrième tome du *Spicilege*. Il est aussi dans le dix-huitième tome de la *Bibliothèque des Pères*, de l'édition de Lyon (voy. DESPONT). Lanfranc avait composé d'autres ouvrages, restés inédits ou qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous: un *Commentaire sur les Psaumes*, une *Histoire ecclésiastique*, etc. Ce prélat avait une connaissance profonde de l'Écriture, de la tradition et du droit canonique. La solidité de ses raisonnements prouve qu'il était très-versé dans la dialectique. On remarque dans ses écrits beaucoup d'ordre et de précision; son style grave et naturel intéresse et attache le lecteur. La meilleure édition de ses

œuvres est celle de dom Luc d'Achery, Paris, 1648, in-fol., avec des notes et des observations tirées des monuments anciens et authentiques. On y trouve aussi sa *Vie*, écrite par Gilbert Crispin, abbé de Westminster, ainsi qu'un poème de St-Anselme en l'honneur de Lanfranc, et d'autres pièces justificatives (voy. le 8^e tome de l'*Histoire littéraire de la France*, et le 21^e des *Auteurs ecclésiastiques*, par dom Cellier; Hauréau, *De la philosophie scolastique*, t. 1, p. 168 et suiv., Paris, 1857).

L—B—E et Z—M.

LANFRANC OU LANFRANCHI, médecin et chirurgien, né à Milan vers le milieu du 13^e siècle, y enseignait ces deux branches de l'art avec distinction, lorsqu'il fut obligé de s'expatrier, à la suite des persécutions que lui fit éprouver la faction des guelfes et des gibelins. Ayant choisi la France pour lieu de retraite, Mathieu Visconti lui donna les moyens de s'y rendre. La réputation de Lanfranc le fit bientôt appeler dans divers endroits du royaume, et ce fut en 1295 que, cédant aux instances des maîtres de l'art, et notamment du doyen Jean Passavant, il vint se fixer à Paris, où il exécuta publiquement les grandes opérations et en donna la théorie. Ce fut à cette époque que la chirurgie, jusqu'alors pratiquée par des barbiers, releva son front humilié, et dut aux talents de Lanfranc l'illustration du collège de chirurgie de St-Côme, fondé vers la fin du règne de St-Louis par les sollicitations de Jean Pitard, et qui depuis a eu de si brillantes destinées. Lanfranc était élève de Guillaume Salicet, et on lui reproche d'avoir copié son maître sans le citer. On se sert encore aujourd'hui d'un collyre contre les ulcérations de la gorge qui a conservé son nom. Nous avons de cet auteur *Chirurgia magna et parva*, qu'il composa en 1296 et dédia au roi de France Philippe le Bel (voy. Tiraboschi, *Storia della litter. italian.*, t. 4, p. 222); cet ouvrage a été imprimé à Venise, 1490, 1519, 1546, in-fol.; idem, 1555, in-fol., avec les ouvrages de Gui de Chauliac, de Roger, de Bertapallier et de Roland sur la chirurgie; traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4^o; en allemand, par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8^o (voy., sur Lanfranc, Janus, *Zeitschrift für Geschichte und Literatur der Medecin*, publiée par Henschel, t. 2 (1847), p. 144. Lanfranc laissa deux fils, dont l'un était médecin à Montpellier, au milieu du 14^e siècle. P. L. et Z—M.

LANFRANCHI OU LANFRANCO (il cavaliere GIOVANI DE STEFANO), né à Parme en 1580 suivant Passeri, en 1581 ou 1582 suivant d'autres biographes, peintre de l'école lombarde, entra fort jeune comme page au service du comte Scotti, à Plaisance. Le comte, ayant remarqué en lui des dispositions pour la peinture, l'envoya étudier sous Augustin Carrache, alors au service du duc Ranuccio, à Ferrare; puis il étudia successivement sous Louis, et suivit Annibal à Rome. Il s'était fait une manière qui, dans le dessin et dans l'ex-

pression, tient de celle des Carrache, et par la composition rentre dans les agencements du Corrège. Cette manière était facile et grande; elle se distinguait par la noblesse des figures et des poses, par des masses amples et bien divisées d'ombre et de lumière, et par une certaine dignité dans les draperies qui offraient des plis étendus et d'un nouveau goût en peinture. Cette manière était d'ailleurs si hardie, que l'artiste négligeait souvent certaines exactitudes qui donnent du prix aux ouvrages d'autres maîtres et qui auraient diminué celui de ses tableaux. Il put donc, dans ce système, se hasarder à moins finir, sans perdre de sa réputation; ses fautes disparaissent sous des qualités admirables, des inventions nouvelles, des couleurs qui, sans être toujours très-vives, produisent une harmonie délicate, de beaux raccourcis, et des contrastes de figures qui, suivant l'observation de Mengs, ont servi de règle au style de plusieurs modernes. A Rome, il travailla pour les ducs Farnèse, pour la maison Borghèse et à St-Calixte; mais ses principaux ouvrages furent des entreprises de coupes. Dans son premier âge, passionné pour le Corrège, il fit un petit modèle du dôme de Parme, dont il avait imité le ton et particulièrement la grâce des mouvements; ce qui était la partie la plus difficile. Il profita de cette idée pour sa grande composition de St-André della Valle, travail qui fait époque dans l'art. « Lanfranc a été le « premier, dit Passeri, à éclairer l'ouverture « d'une gloire céleste, avec la chaude expression « d'une immensité d'éclats lumineux. » Quatre années suffirent à peine pour achever cet ouvrage. Il se rendit ensuite à Naples, où il se lia avec Ribera, et peignit les coupes du Jésus et celle du trésor de St-Janvier, où il continua l'œuvre du Dominiquin. Les machinistes apprirent de Lanfranc à satisfaire les yeux à de grandes distances, en peignant en partie, et ne laissant, comme il le dit lui-même, *l'air peindre le reste*. Le caractère de cet artiste était malheureusement porté à la jalousie; il fut un des persécuteurs les plus acharnés du Dominiquin, dont il ne put jamais atteindre la correction et le sentiment, et au-dessous duquel il reste placé dans l'histoire de l'art. Il mourut le 29 novembre 1647, le jour même où l'on découvrit les peintures qu'il venait de terminer à la tribune de Carlo Catinari; il avait été créé chevalier par Urbain VIII. Le musée du Louvre possède cinq tableaux de ce maître, dont les sujets sont : *Agar dans le désert*, *St-Pierre en prières*, *la Séparation de St-Pierre et de St-Paul*, *le Couronnement de la Vierge*, *Pan offrant une toison à Diane*. Lanfranc a aussi gravé à l'eau-forte (soit d'après ses propres compositions, soit avec Sisto Badalocchio) la *Bible de Raphaël*, 1607, 51 feuilles in-4^o.

A—D.

LANFRANCHI, famille illustre de la noblesse pisane, est une des sept familles d'origine allemande qui s'établirent à Pise vers l'année 980, pen-

dant le règne de l'empereur Othon II, et qui formèrent le premier ordre dans la noblesse de cette république. Dès lors les Lanfranchi demeurèrent toujours attachés au parti gibelin : souvent victimes des révolutions de leur patrie, ils y ont toujours été rétablis avec gloire ; et leurs descendants subsistent encore. S. S—1.

LANG (CHARLES-NICOLAS), naquit à Lucerne en 1670 et y mourut le 2 mai 1741. Après avoir fait ses études en Suisse, en Allemagne et en Italie, et avoir obtenu, à Rome, le grade de docteur en médecine, il voyagea dans ces mêmes pays et en France, et il s'acquit l'estime et l'amitié des savants les plus célèbres, qui le firent entrer dans un grand nombre de sociétés académiques. L'Académie des sciences de Paris le nomma son correspondant en 1713. L'archiduchesse Anne-Marie, épouse de Jean V, roi de Portugal, le fit appeler pour être son médecin ; mais il préféra rester dans sa patrie, où il fut nommé, en 1709, médecin ordinaire de la ville. Il s'appliqua aux différentes parties de l'histoire naturelle, et ses collections furent aussi curieuses que considérables : on les conserve en partie à l'abbaye de St-Urbain. En 1705, il publia, à Lucerne, le prodrome de son ouvrage des pierres figurées, qui parut à Venise en 1708, et qui lui attira une grande renommée ; il est intitulé, 1^o *Idea historia naturalis lapidum figuratorum Helvetiæ. Historia lapidum figuratorum Helvetiæ, ejusque viciniæ, de eorum origine, etc., cum descriptione diluvii ejusque in terrâ effectuum, et tractatu de generatione viventium, testaceorum præcipuè, plurimorumque corporum à vi plasticâ auræ seminalis sive inde delatæ extra consuetam matricem productorum*. Les titres qu'on vient de transcrire, et auxquels il faut ajouter celui du supplément publié en 1733 (*De Miro quodam achate qui coloribus suis imaginem Christi in cruce morientis representat*), démontrent assez combien l'auteur aimait à s'attacher à des curiosités rares et à des recherches épineuses. En 1722, il publia un autre ouvrage estimé : 2^o *Methodus nova et facilis testacea marina in suas classes genera et speciei distribuendi*. Un nombre considérable de ses écrits n'ont point été imprimés, et se trouvent conservés en manuscrit dans les bibliothèques de Lucerne et de St-Urbain. On y distingue plusieurs volumes d'une *Histoire naturelle du canton de Lucerne*, pour la composition de laquelle il avait obtenu une faible pension de son souverain ; le *Catalogue des plantes de son canton et de ses environs* ; l'*Analyse et la description de plusieurs eaux thermales*, etc. — Son fils François-Béat LANG, né en 1713, suivit la même carrière que lui, sans obtenir sa célébrité ; il a écrit sa *Vie*, qui se trouve insérée dans le 12^e cahier (*Particula 12, t. 3*) du *Museum helveticum*. Il a orné de figures la description manuscrite du cabinet de son père : *Ordo Musei Lucernensis Langian, iconibus à filio Beato Francisco delineatis ad 622 adauctis illustrati*, 40 vol. in-4^o.

U—1.

LANGALLERIE (PHILIPPE DE GENTILS, marquis DE), naquit en 1636, à la Motte-Charente, dans la Saintonge. Il entra fort jeune au service, donna des preuves multipliées de sa valeur, et obtint en 1704, après trente-deux campagnes, le grade de lieutenant général. Langallerie avait beaucoup de capacité, mais encore plus d'ambition ; il croyait que personne n'était plus fait que lui pour commander en chef une armée, et il s'attribuait le succès de toutes les affaires où il s'était trouvé : dans les conseils, il s'exprimait avec une hauteur déplacée, et ne craignait pas de s'abandonner à ses emportements lorsqu'il n'avait pu réussir à faire prévaloir son avis (1). Cette conduite était peu propre à lui concilier l'amitié de ses supérieurs ; il se persuada qu'ils l'avaient desservi près du ministre Chamillard (2), et qu'en conséquence il ne lui restait plus aucun espoir d'avancement. Il prit donc le parti d'abandonner l'armée, alors cantonnée en Italie, et se retira à Venise, où il publia, sous la date du 10 mars 1706, un manifeste dans lequel il exposait les raisons qui l'avaient déterminé à quitter le service de la France. Le duc de Vendôme, qui conservait de l'attachement pour Langallerie, malgré ses torts, écrivit en sa faveur au ministre ; mais le courrier ayant rapporté l'ordre de le faire enlever de Venise, Langallerie, pour se mettre à l'abri d'un coup d'autorité, accepta l'emploi de général de cavalerie, que l'empereur lui offrit dans ses troupes. Cependant son procès s'instruisait en France ; il fut condamné à être pendu pour cause de désertion à l'ennemi (*Mémoires de Duclos*), et l'on prononça la confiscation de ses biens, qui furent ensuite abandonnés à sa sœur. Langallerie servit au siège de Turin, sous les ordres du prince Eugène, et l'accusa de vouloir lui enlever la gloire qu'il y avait acquise. Dans les deux campagnes suivantes (1707 et 1708), il continua de signaler sa valeur dans plusieurs occasions ; mais, dans le même espace de temps, il se fit autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers dans l'armée. Il prévit que la faveur dont il jouissait à la cour de Vienne ne durerait pas, et il accepta les propositions d'Auguste, roi de Pologne, qui lui offrait l'emploi de général de la cavalerie lithuanienne, avec la propriété de deux régiments. Passant à Berlin en 1709, pour se rendre en Pologne, il vit une de ses parentes qui avait été obligée de sortir de France pour cause de religion. La conformité de leur destinée les attacha bientôt l'un à l'autre ; et Langallerie, veuf depuis peu de temps et sans enfants, l'épousa et l'emmena en Pologne. Il ne

(1) Le duc de Noailles le peignait ainsi dans une lettre à Louvois, du 8 juillet 1690 : « C'est un homme enivré de lui-même, qui veut le commandement en chef. Il n'est pas permis d'avoir un autre avis que le sien, sans s'exposer à ses emportements. Il se croit engagé à se justifier à tout le monde des mauvaises démarches que je fais, parce qu'il prétend que tout roule sur lui, et que je ne dois rien faire que ce qu'il me propose, et il le dit ainsi. »

(2) Il se plaint aussi dans ses *Mémoires* des persécutions qu'il eut à essuyer de la part de madame de Maintenon.

tarda pas à s'apercevoir que le roi lui avait fait des promesses impossibles à réaliser; il abandonna donc son service, et se retira à Francfort-sur-l'Oder. Langallerie, qui avait été jusqu'alors très-attaché aux principes de la religion dans laquelle il avait été élevé, essaya d'y ramener sa femme; et ce fut elle, au contraire, qui parvint à lui inspirer des doutes sur plusieurs points de sa croyance : il souhaila de les éclaircir, et, ayant réuni chez lui des théologiens catholiques et des ministres protestants, il les pria de discuter en sa présence les différents articles qui divisent les deux communions. Après les avoir entendus, il se décida pour le luthéranisme, et en fit profession le 17 juillet 1711 (1). Il trouva, peu de temps après, un établissement pour sa famille à la cour du landgrave de Hesse, dont il avait mérité la protection par quelques services rendus au prince héréditaire pendant la guerre d'Italie; mais, doué lui-même de trop d'activité pour se condamner à mener une vie tranquille, il alla demeurer en Hollande. Un intrigant, qui s'empara de sa confiance, ranima son goût des aventures. De concert avec un aga turc qui se trouvait à la Haye, ils conclurent un traité par lequel Langallerie s'obligeait à se mettre à la tête d'une expédition destinée à s'emparer de l'Italie, moyennant que la Porte lui céderait la souveraineté d'une des îles de l'Archipel, où il avait le projet, dit-on, d'offrir un asile aux restes épars des tribus juives. Ce qu'il y a de certain, c'est que Langallerie fit dès lors une dépense qui ne s'accordait pas avec la médiocrité de sa fortune. Sa conduite devint l'objet d'une surveillance spéciale; et, en 1716, comme il se rendait à Hambourg pour y acheter des vaisseaux de transport, il fut arrêté à Stade, par ordre de l'empereur, et conduit à Vienne. On le transféra au château de Raab ou Javarin, en Hongrie. Après y avoir languï environ un an, il mourut de chagrin et d'ennui le 20 juin 1717, dans le moment où, dit-on, plusieurs puissances s'intéressaient pour lui faire rendre la liberté (2). Telle fut la fin d'un homme à qui l'on ne peut refuser de grandes qualités, mais qu'une ambition excessive et un caractère singulier entraînaient dans des fautes impardonnables. On peut consulter, sur ce personnage vraiment remarquable,

(1) Quelques années après, un M. Guillot de Marceilly fit le voyage de Hollande dans le dessein de ramener Langallerie à la foi catholique; et il eut avec lui plusieurs conférences qui produisirent à peu près l'effet qu'il en attendait : il en rend compte d'une manière très-détaillée dans une *Relation historique et théologique de ce voyage*, etc., Paris, 1719, in-12. Cet ouvrage a été fort décrié par les protestants (*voy. la Biblioth. raisonn.*, t. 5); mais l'abbé d'Artigny en parle avec éloge dans ses *Mémoires*, t. 1^{er}, p. 241 et suiv.

(2) La plupart des historiens supposent que Langallerie mourut dans une prison à Vienne le 20 juin; mais Guillot de Marceilly, qui paraît bien informé, dit qu'il fut transféré à Raab, et qu'il y mourut, non pas le 20 juin, mais le 18 septembre 1717, de la fièvre chaude; et il ajoute qu'il donna dans ses derniers moments des marques évidentes et non suspectes de sincère repentir. Le *Journal de Verdun*, qui adopte la même date (1717, nov., p. 390), rapporte que les quinze derniers jours de sa vie, il refusa de prendre aucune nourriture, excepté quelques verres d'eau.

le *Manifeste de Philippe de Gentil, marquis de Langallerie, écrit par lui-même en 1706*, Cologne, 1707, in-4^o; — la *Guerre d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques et galants, du marquis de Langallerie*, Cologne, 1709, 2 vol. in-12 : on y trouve des anecdotes curieuses, mais beaucoup de fautes grossières; c'est une espèce de roman historique, genre que Gatien des Courtilz avait mis à la mode; — les *Mémoires du marquis de Langallerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison, à Vienne*, Cologne ou la Haye, 1745, in-12. Plusieurs critiques regardent encore cet ouvrage comme un roman dont on a voulu assurer le débit à l'aide d'un nom connu, et qui ne mérite pas la moindre confiance; mais Fontette (*Biblioth. hist. de la France*, n^o 51,961) croit que ces Mémoires sont réellement de Langallerie, que ce fut Muller, son valet de chambre, qui y ajouta les derniers moments de sa vie, et que Gautier de Faget en fut l'éditeur.

W—s.

LANGARA (DON JUAN DE), amiral espagnol, naquit, vers 1750, d'une famille noble de l'Andalousie. Entré de bonne heure dans la marine, il en parcourut rapidement les grades inférieurs, et parvint, en octobre 1779, à celui de chef d'escadre. L'Espagne était alors l'alliée de la France contre l'Angleterre, dans la guerre de l'indépendance américaine. Langara se trouvait, le 15 janvier 1780, à la hauteur du cap St-Vincent, quand il rencontra la flotte anglaise, commandée par l'amiral Rodney, et composée de vingt et un vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates. L'escadre espagnole n'était que de onze vaisseaux, dont trois venaient de recevoir du commandant une autre destination. Forcé au combat, malgré l'extrême infériorité du nombre, Langara ne craignit pas de l'accepter, et disputa la victoire pendant douze heures; mais trois blessures qu'il reçut, la perte d'un de ses vaisseaux, qui sauta en l'air, et la prise de quatre autres, au nombre desquels était celui qu'il montait, l'empêchèrent de s'opposer à l'entrée de la flotte victorieuse dans le détroit, où, après avoir ravitaillé Gibraltar, elle mit à la voile pour les Antilles. Langara, quoique prisonnier de guerre, fut nommé lieutenant général des armées navales; c'est ainsi que Charles III, son souverain, récompensait le courage malheureux. Sous Charles IV, l'Espagne ayant pris part à la coalition contre la France républicaine, Langara commanda, en 1793, la flotte espagnole, qui, réunie à celle des Anglais, entra, pendant la nuit du 27 au 28 août, dans le port de Toulon, que leur livrèrent les sections de cette ville insurgées contre la convention nationale. La mésintelligence qui éclata bientôt entre les Espagnols, qui voulaient concourir de bonne foi au rétablissement de la monarchie française, et l'amiral anglais, Hood, qui ne voulait que détruire nos établissements maritimes et s'emparer de nos meilleurs vaisseaux, favorisa le succès des républicains. L'évacuation de Toulon ayant été

résolue, Langara eut le tort de concourir à ces actes de destruction, en ordonnant à deux officiers espagnols de se concerter avec Sidney-Smith pour anéantir les magasins, l'arsenal et l'escadre française. A la lueur de cet incendie, comparé, dans son rapport officiel, à l'embarquement de Troie, et qui coûta, suivant lui, à la France vingt-deux vaisseaux de ligne, huit frégates et vingt-cinq corvettes, brigantins ou autres petits bâtiments, au bruit de l'artillerie des républicains, aux cris des familles éplorées qui, redoutant leur vengeance et le sort des Lyonnais, voulaient fuir sur la flotte combinée, enfin aux cris de détresse des malheureux qui, près d'aborder, étaient submergés avec leurs frêles embarcations, les étrangers abandonnèrent Toulon, le 18 décembre 1793. Ils auraient pu néanmoins s'y défendre encore longtemps, puisqu'il n'y avait pas une seule brèche et que leurs communications par mer n'étaient pas interceptées, comme on l'a prétendu. En récompense de ce fait d'armes, Langara commanda l'escadre d'honneur qui, le 2 avril 1794, alla prendre à Livourne le prince Louis de Parme, gendre futur de Charles IV, et depuis roi d'Étrurie : il le débarqua, le 10 mai, à Carthagène, d'où il repartit dans le mois de juillet pour observer les côtes d'Italie. Au printemps de 1795, il joignit son escadre à celle de Gravina, près de Collioure, pour tenter de reprendre Rosas sur les Français; mais par la réunion de leurs efforts ils ne purent pas même réussir à s'emparer de deux frégates mouillées dans la rade. Après la paix de Bâle, l'Espagne étant redevenue l'alliée de la France, Langara fut chargé du commandement d'une flotte de vingt-six vaisseaux de ligne, treize frégates, etc., qu'il conduisit à Toulon, en octobre 1796, ayant contraint à la retraite les Anglais, qui bloquaient l'armée navale française dans ce port, et il répara ainsi la honte dont il s'y était couvert trois ans auparavant. Au retour de cette expédition il se rendit à Madrid, où il succéda, en janvier 1797, à don Pedro Varela de Ulloa, dans le ministère de la marine, qu'il avait refusé, en novembre 1795, après la démission forcée de son ami, don Antonio Valdez. Le fait le plus important du ministère de Langara fut la délivrance de Cadix, que les Anglais bombardaient. Cette délivrance fut opérée, au mois de juillet 1797, par Mazarredo, à qui Langara avait fourni tous les moyens et donné tous les pouvoirs qui lui facilitèrent le succès de cette entreprise. Mais comme les Anglais recommençaient sans cesse le blocus de Cadix, et que l'âge avancé de Langara ne lui permettait pas de déployer l'activité nécessaire dans des circonstances si difficiles, il fut obligé de céder le ministère de la marine au lieutenant général Domingo Grandallana (1798), reçut, pour dédommagement, le grade de capitaine général, qui correspond à celui de maréchal de France, et mourut en 1800. Il était décoré du grand cordon de plusieurs ordres de l'Espagne. A. T.

LANGBAINE (GÉRARD), savant anglais, naquit en 1608 à Bartonkirke dans le Westmoreland, vraisemblablement de parents pauvres, puisqu'il entra en qualité de domestique à l'université d'Oxford. Il s'y fit remarquer par ses progrès, et y publia, en 1636, in-8°, une édition de Longin, puis plusieurs ouvrages en faveur de Charles 1^{er} et de l'Eglise d'Angleterre. Nommé, en 1644, garde des archives de l'université, et, en 1645, prévôt du collège de la reine, il conserva ces deux places jusqu'à sa mort, arrivée le 10 février 1658. Outre le Longin cité plus haut et quelques ouvrages de circonstance, il est l'auteur du *Platoniorum aliquot qui etiamnum supersunt authorum, græcorum imprimis, mox et latinorum syllabus alphabeticus*, publié par le docteur Fell, à la suite de l'*Alcinous, introductio in Platonicam philosophiam*, Oxford, 1667, in-8°. On a conservé de lui des lettres adressées à Usher et à Selden. — Son fils, Gérard LANGBAINE, né à Oxford, en 1636, mort en juin 1692, a publié : 1° *Appendice au catalogue de tous les gradués en théologie, en droit et en médecine*, etc., par R. Peers. Cet appendice s'étend du 14 juin 1688 au 6 août 1690. 2° *Momus triomphant*, 1688, in-4°, réimprimé sous le titre de *Nouveau Catalogue des pièces de théâtre anglaises*, etc. C'est d'après cet ouvrage qu'a été rédigé le *Tableau des poètes dramatiques anglais*, publié à Oxford, 1691, in-8°. Le nombre des pièces dramatiques recueillies par Langbaine s'élevait, comme il le dit lui-même, à 980; une copie de son Catalogue, avec des notes manuscrites d'Oldys, se voit encore au musée britannique, où les amateurs de l'histoire dramatique la consultent fréquemment. L.

LANGBEIN (AUGUSTE-FRÉDÉRIC-ERNEST), littérateur allemand, né en 1757, à Radeberg, en Saxe, et fils d'un bailli, se destina à la carrière de son père, et étudia le droit à l'université de Leipsick. Il commença par être greffier; mais, s'ennuyant de cette occupation, il alla, en 1785, s'établir comme avocat à Dresde; toutefois il fit plus de vers que de plaidoyers, et fut heureux d'obtenir une place d'employé aux archives. Au bout de douze ans, n'étant pas plus avancé que le premier jour, il quitta les archives et la Saxe, et en 1800 il se rendit à Berlin pour y cultiver les lettres dans lesquelles il avait déjà acquis de la réputation. Il y publia une suite de romans et de poésies badines, surtout des contes en vers dont il puisait en grande partie les sujets dans les œuvres de Boccace, la Fontaine et d'autres conteurs des siècles précédents. Le gouvernement prussien lui donna, en 1820, la place de censeur des ouvrages de littérature, quoique la morale relâchée de ses compositions eût dû appeler sur celles-ci la censure. Il mourut à Berlin le 2 janvier 1853. Langbein n'est pas un écrivain original; il avait peu d'imagination et imitait beaucoup; mais son style est spirituel, facile et agréable, propre à plaire à la multitude, et respire un ton égrillard qui

convenait à la légèreté de mœurs existant alors à Berlin : aussi ses ouvrages eurent-ils quelque vogue ; mais ce succès ne s'est pas soutenu. Plusieurs de ses chansons ont pourtant acquis une sorte de popularité. Voici la liste de ses écrits : 1^o *Poésies*, Leipsick, 1787 ; nouvelle édition, 1820 ; 2^o *Contes badins (Schwaenke)*, Dresde, 1793 ; 3^e édition, Berlin, 1816. Les nouveaux contes badins qu'on a publiés sous son nom ne sont pas de lui. 3^o *Veillées (Feierabende)*, Leipsick, 1793-94, 3 vol. 4^o *Talismans contre l'ennui*, Berlin, 1801-1802, 3 vol. ; 5^o *le Roi gris, roman nouveau-antique*, ibid., 1805 ; 6^o *Nouveaux Ecrits*, ibid., 1804, 2 vol. ; 7^o *Nouvelles*, ibid., 1804 ; 8^o *le Chevalier de la Vérité*, ibid., 1805, 2 vol. Ce roman a été traduit en français par Lemarc, Paris, 1814, 3 vol. in-12. 9^o *Thomas Kellerwurm*, ibid., 1806 ; 10^o *les Ailes du Temps (Zeit Schwingen)*, ibid., 1807 ; 11^o *François et Rosalie, ou la Querelle d'épicier*, ibid., 1808 ; 12^o *l'Homme singulier et ses fils*, ibid., 1809 ; 13^o *le Fiancé sans fiancée*, ibid., 1810 ; 14^o *Petits Romans et Contes*, ibid., 1812-14, 2 vol. ; 15^o *Poésies nouvelles*, Tubingen, 1812 ; 2^e vol., Stuttgart, 1825. Ce sont encore des contes, fables, chansons, dont la plupart avaient déjà paru dans les almanachs qu'il pourvoyait habituellement de ses productions légères. 16^o *Jocus*, Berlin, 1813 ; 17^o *Entretiens dans les heures de loisir*, ibid., 1815 ; 18^o *Voyage du magister Zimpel à la noce, et autres contes badins*, ibid., 1820 ; 19^o *Couronne de chansons allemandes*, ibid., 1820 ; 20^o *Contes de fées et autres contes*, ibid., 1821 ; 21^o *Ganymeda*, ibid., 1823 ; nouvelle édition, 1850, 2 vol. ; 22^o *Jocus et Phantasus*, ibid., 1824 ; 23^o *Vacuna*, ibid., 1826. Langbein a composé aussi deux comédies : *les Amants comme ils sont et comme ils doivent être*, et *le Revenant*, Leipsick, 1787, qui sont depuis longtemps oubliés. On a publié en 1841 deux éditions des œuvres complètes de Langbein ; la deuxième forme 16 volumes in-8^o ; ses poésies complètes (*Sämmtliche Gedichte*) ont paru en 1843, en 4 volumes in-8^o.

D—G.

LANGDALE (MARMADUKE), général anglais du temps de Charles I^{er}, prince auquel il resta toujours fidèle, descendait d'une ancienne famille du comté d'York, où il naquit vers la fin du 15^e siècle. En 1642, étant sheriff de ce comté, il fit offrir, par la majeure partie des habitants, leurs secours à Charles I^{er}, alors en guerre avec le parlement ; et lorsque ce monarque fut obligé d'abandonner Westminster et de se retirer dans le comté d'York, Langdale se rendit auprès de lui. Peu après, il leva, à ses dépens, trois compagnies d'infanterie et soixante-dix maîtres, à la tête desquels il défait un nombreux parti d'Écossais auprès de Corbridge, dans le Northumberland. Nommé commandant en chef des troupes que le roi envoya pour secourir le château de Pomfret, dans le comté de Lincoln, il passa d'Oxford, avec deux mille chevaux, à travers l'armée ennemie, dont il arbora les couleurs, et marcha avec tant

d'ordre que sa supercherie ne fut pas découverte. Après avoir vaincu le colonel Rossiter dans la province de Lincoln, il battit lord Fairfax, délivra le château de Pomfret, alors assiégé par les rebelles du Nord, et retourna enfin à Oxford : il avait disputé neuf fois le passage, essuyé douze escarmouches, et défait des corps trois fois plus nombreux que celui qu'il commandait. Lloyd, dans ses Mémoires, cite cette série d'actions comme les plus beaux faits de cette époque : aussi le parlement voua-t-il à Langdale une haine violente, et insista-t-il pour qu'il fût excepté du pardon dans le traité fait avec le roi à Uxbridge. Après la bataille de Naseby donnée en juin 1645, Langdale, qui commandait l'aile gauche de l'armée royale défaite par Fairfax et Cromwell, se rendit dans le Nord par l'ordre du roi. Il obtint d'abord quelques succès ; mais ayant essayé de joindre le marquis de Montrose, il fut battu près de Carlisle, et obligé de fuir dans l'île de Man, d'où il se rendit en Hollande. Il vint rejoindre Charles I^{er} à Hampton-court, lorsqu'il eut été remis dans les mains des Anglais ; et, d'après ses ordres et sur les assurances données par plusieurs pairs d'Écosse, il se rendit à Édimbourg, où sa réputation attira bientôt autour de lui un grand nombre d'officiers et de soldats anglais : il en forma un corps qui se grossit rapidement, et avec lequel il s'empara de Berwick et de Carlisle, qu'il remit aux Écossais, suivant la promesse du roi. Après avoir vu manquer plusieurs de ses opérations, il entra en Angleterre à la tête d'un corps nombreux de royalistes anglais assez mal discipliné. Hamilton y entra en même temps avec l'armée écossaise, composée de presbytériens qui ne voulurent sous aucun prétexte, et malgré les ordres du roi, se réunir au corps de Langdale, composé d'Anglais qui refusaient de souscrire le *covenant*. Les deux armées ayant été attaquées séparément par Cromwell, furent complètement battues. Hamilton et Langdale furent obligés de se rendre prisonniers. Ce dernier, enfermé dans le château de Nottingham, parvint à séduire ses gardes et à s'échapper au delà des mers. Il alla rejoindre Charles II, qui le créa baron du royaume. Langdale rentra en Angleterre avec ce prince, après la restauration. En 1660, il fut nommé lord lieutenant du comté et de la ville d'York, et mourut le 5 août 1661. Lloyd représente Langdale comme un homme extrêmement religieux et fort attaché à la cause du roi, auquel il donna toujours d'excellents conseils. Clarendon en fait aussi le plus grand éloge.

D—z—s.

LANGDALE (HENRY BICKERSTETH, baron DE), célèbre juriconsulte anglais, était né le 18 juin 1783, à Kirkby-Lonsdale (Westmoreland). Son père, Henry Bickersteth, jouissait, dans sa localité, d'une certaine réputation comme *surgeon*. Élevé dans l'officine de son père, le jeune Henri n'eut d'abord d'autre instruction que celle de l'école primaire (*Free grammar School*) de Kirkby ; et, dès qu'il

fut en possession du titre paternel, il obtint d'être attaché comme médecin à la personne du comte d'Oxford, qu'il accompagna dans ses voyages sur le continent. De retour en Angleterre, il fut, grâce à la protection de ce lord, admis à Caius-colledge à Cambridge. Là, abandonnant les études médicales, il se livra au droit, et prit, en 1808, le grade de *senior wrangler*. Il concourut, la même année, pour le prix Smith, et obtint la première couronne sur des concurrents distingués, qui se firent aussi, depuis, un nom. Henry Bickersteth se rendit alors à Londres pour exercer la profession d'avocat, et s'installa conséquemment au Temple. C'est le 22 novembre 1811 qu'il parut à la barre; mais, à la différence de beaucoup de ses confrères et de ses commensaux, il prit sa profession au sérieux et ne tarda pas à être compté parmi les avocats les plus considérables de Londres. Partisan décidé d'une réforme dans la jurisprudence anglaise, apôtre des doctrines de Bentham, Bickersteth porta au barreau des idées qui commençaient à faire leur chemin en Angleterre; et l'autorité de sa parole devint telle, qu'il fut plus tard désigné comme avocat de la couronne. Plaidant exclusivement à la cour d'équité (*court of equity*), il fit preuve d'une rare connaissance des lois, et, au milieu du dédale de la législation britannique, apporta une sagacité et un bon sens qui le placèrent au premier rang des juriconsultes anglais. Aussi, en janvier 1855, Robert Peel lui offrit-il un siège à la cour, mais Bickersteth déclina cet honneur, et M. Serjeant Coleridge fut nommé sur son refus. En janvier 1856, il accepta cependant la succession de lord Cottenham, comme *master of rolls*, et fut en même temps appelé à la chambre des pairs, avec le titre de lord Langdale. C'était le premier exemple d'un simple avocat appelé à la pairie, sans avoir jamais pris part aux luttes parlementaires, ni figuré dans les assemblées politiques. Il prêta aussi serment comme conseiller privé de la couronne. Peu de temps après être entré en fonctions, en qualité de *master of rolls*, lord Langdale prononça à la chambre des pairs un discours qui fit sensation, sur les réformes à introduire dans la *cour du chancelier* (*court of chancery*) et sur la juridiction d'appel de la chambre des lords. Il soutint avec une extrême vivacité la nécessité de diviser les attributions du grand sceau. Ses paroles portèrent leur fruit; mais lorsqu'il se fut agi d'opérer les réformes qu'il avait réclamées, lord Langdale ne retrouva plus l'énergie et l'ardeur dont il avait fait preuve dans la discussion. Sa santé s'était ébranlée. Aussi, quand lord Cottenham résigna le grand sceau; chercha-t-on vainement à le lui faire accepter; il ne voulut pas sortir de ses fonctions de *first-commissioner*, et il resta sur son siège de la cour du chancelier; jusqu'au moment où ses forces l'abandonnant complètement il alla prendre solennellement congé des magistrats ses collègues et du barreau, pour lequel il conservait une recon-

naissante affection. Ayant quitté sa résidence de Richmond-Park, où il vivait au milieu des fleurs et des livres, il se transporta à Tunbridge wells, pour y chercher vainement le rétablissement de sa santé. Il y succomba à une attaque de paralysie le 18 avril 1851. Son corps a été déposé dans un caveau de l'église du Temple. Lord Langdale avait épousé, dans un âge déjà avancé, la fille aînée de son ancien protecteur, le comte d'Oxford; il n'eut de cette union qu'une fille qui l'a précédé de cinq ans dans la tombe. Lord Langdale n'a pas laissé comme magistrat une réputation égale à celle qu'il avait comme avocat. Péchant par un manque d'énergie et de décision, il se perdait dans la minutie des détails. Mais la dignité de son caractère, la rigidité de ses principes, la sévère honnêteté de ses sentences lui ont fait une belle place dans la judicature britannique. Il avait surtout déclaré une guerre acharnée à la rapacité des hommes de loi, dont l'Angleterre n'a pas moins à souffrir que ne l'avait la France sous l'ancien régime. Son nom reste attaché à plusieurs des importantes réformes de la procédure chez les Anglais.

A. M—v.

LANGE (RODOLPHE DE), érudit allemand, fils d'un baron westphalien, naquit vers 1440. Au gymnase de Deventer, où il étudia sous la direction de la nouvelle congrégation des frères, dite *congrégation de Windensheim*, il prit un amour très-vif pour la littérature classique. Aussi lorsque, grâce à son oncle, doyen du chapitre de Munster, il eut reçu une prébende dans ce chapitre, il alla, avec le comte de Spiegelberg et Pymont, visiter l'Italie, et puisa dans les leçons de George de Trébizonde, de Théodore Gaza, de Léonard Aretin, de Laurent et Nicolas Valla, une instruction qu'il n'avait pas trouvée dans la basse Allemagne. Il revint d'Italie avec une belle collection de livres, et un vif désir d'améliorer les études scolastiques de sa patrie. D'après ses avis, de bons maîtres formés à Deventer furent appelés au gymnase de Munster; il aida de ses livres, de sa bourse, de ses conseils, les jeunes gens qui annonçaient de grandes dispositions, et les plaça dans les établissements d'instruction de la Westphalie, ou dans les églises collégiales, pour y suivre leurs études. Chargé, vers 1475, par l'évêque de Munster, d'une mission auprès du pape Sixte IV, Rodolphe de Lange étonna le pontife par sa facilité à parler latin. Il se lia d'amitié avec Perotti, Politien, Pic de la Mirandole et autres savants; Laurent de Médicis l'accueillit aussi avec bienveillance. Après un séjour de plusieurs années en Italie, il revint à Munster, et fut promu au décanat du chapitre de l'église dit *le Vieux-Dôme*. A l'avènement de l'évêque d'Osnabruck au siège de Munster, il obtint sur les écoles du pays toute l'influence nécessaire pour réformer la vieille routine, et introduire des livres et des méthodes supérieurs à ce qui existait. En vain l'université de Cologne s'éleva contre toute réforme et prit

la défense de la vieille scolastique; Lange peupla les écoles de Munster de bons élèves du gymnase de Deventer, et y introduisit l'explication des auteurs classiques latins, ainsi que l'étude du grec. On s'adressait de loin au doyen de Munster pour avoir de bons maîtres. Rodolphe Agricola, son ancien condisciple, lui écrivit : « Au nom de nos « études communes, je me réjouis de ta gloire, « mon cher Lange, et je t'en félicite; car la voix « presque unanime du peuple proclame ton éru- « dition et ton profond savoir. De quelque côté « que je me tourne, à quelque savant que je m'a- « dresse, tous me parlent avec éloge de toi. Tu as « entrepris une tâche digne de toi, celle de res- « susciter l'antique et vraie érudition, au milieu « de la barbarie générale qui nous environne, etc. » Rodolphe de Lange mourut octogénaire, en 1519, et fut enterré dans le cloître de la cathédrale de Munster. Il avait publié plusieurs ouvrages qui sont devenus très-rares, ce sont : 1° un poème épique, *De excidione Hierosolymæ postrema*; 2° un autre poème, *De excidione urbis Nusiensis* sur le siège mis, en 1475, devant la ville de Neuss ou Nuys par Charles le Téméraire (1); enfin, 3° un recueil d'hymnes et autres pièces sacrées sous le titre de *Carmina*, imprimé à Munster, en 1486. Hamelman, dans ses *Opera genealogico-historica de Westphalia*, a donné un discours funèbre sur ce savant. — Un autre érudit allemand, *Ad.-Gottlieb LANGE*, né en 1778, à Weissensee en Thuringe, et mort le 9 juillet 1851, était recteur de l'école de Schulpforte, dont il avait été l'élève. C'était un homme profondément instruit, et capable de former de bons latinistes. Il est auteur de plusieurs dissertations dont voici les principales : *Vindicie tragædiæ romanæ*; *Dialogus de Oratoribus Tacito vindicatus*; *Silvæ Portenses*; une dissertation sur le bouclier de Scipion, et une autre sur la question de savoir si Pi, dans *Alexandria*, est une longue ou une brève. Ses écrits, tant latins qu'allemands, ont été recueillis et publiés avec une notice sur sa vie, par son collègue Jacob, sous le titre de *A.-G. Lange, Vermischte Schriften und Reden*, Leipsick, 1852, un vol. in-8°.

D—G.

LANGE (JEAN), en latin *Langius*, médecin, naquit en 1485, à Løwenberg, en Silésie. Après avoir fait ses premières études à Leipsick, il passa en Italie, où il suivit les leçons de Nicolas Leonicensus, reçut à Pise le laurier doctoral, et revint s'établir à Heidelberg. Il fut premier médecin de l'électeur palatin Frédéric II, qu'il accompagna dans ses voyages en Espagne, en Italie, en France, dans les Pays-Bas, etc.; et il sut profiter de cette circonstance pour se mettre en rapport avec les hommes les plus instruits de l'Europe. Il mourut à Heidelberg le 21 juin 1565, à l'âge de 80 ans. On a de lui : 1° *Medicinalium epistolarum miscel-*

lanca, Bâle, 1554, in-4°. Ce recueil a été réimprimé plusieurs fois, et toujours avec de nouvelles additions; l'édition la plus ample est celle de Francfort, 1589, in-8°. Ce livre, dit Eloy (*Dictionn. de médecine*), est rempli d'une érudition variée; on y trouve quantité de remarques intéressantes sur les plaies, que Gesner a insérées dans son *Recueil de chirurgie*, et des observations utiles sur l'usage des boissons rafraîchissantes dans les maladies inflammatoires. 2° *De syrmaismo et ratione purgandi per vomitum ex Ægyptiorum invento et formula*, Paris, 1572, in-8°; réimprimé avec la Lettre de Dioclès de Caryste, *De morborum præsa-giis*, ibid., 1607, in-8°; 3° *De scorbuto epistolæ duæ*, publiées par Sennert, à la suite de son *Traité* sur cette maladie; 4° *Consilia quedam et experimenta*, imprimé dans le *Recueil* de G.-H. Velschius, Ulm, 1676, in-4°; 5° *An auri et argenti et gemmarum usus in medicamentis sit salutaris, Epistola*. Cette lettre curieuse a été insérée par André Baccius dans son ouvrage *De gemmis et lapidibus pretiosis*. — **Jean LANGE**, ou *Langius*, autre Silésien, savant jurisconsulte, naquit en 1505, à Freistadt, dans la principauté de Teschen, de parents extrêmement pauvres. Ayant obtenu quelques secours pour faire ses études, il devint en peu de temps l'un des hommes les plus doctes de l'Allemagne; le pempereur Ferdinand le nomma conseiller aulique, et l'employa dans différentes négociations, où ce savant montra beaucoup d'habileté. Lange était très-versé dans la connaissance des langues anciennes, et écrivait avec une égale facilité en vers et en prose. Il mourut à Schweidnitz en 1567. Il est principalement connu aujourd'hui par sa traduction latine, aussi fidèle qu'élégante, de l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, Bâle, 1555, in-fol.; réimprimée plusieurs fois dans le 16° siècle. Fronton du Duc l'a insérée dans son édition de Nicéphore, Paris, 1650, 2 vol. in-fol. On a encore de Lange la traduction des *Ouvrages* de St-Justin, dont la dernière édition est celle de Paris, 1615, in-fol. — *Trois livres de sentences recueillies des ouvrages de St-Grégoire de Nazianze, et trad. en latin*, Bâle, 1555, in-8°. — *Carminum lyricorum liber*, Augsbourg, 1548, in-8°; et quatorze autres ouvrages ou opuscules en vers latins, imprimés séparément, la plupart à Cracovie, de 1540 à 1554, et dont on peut voir le détail dans le *Supplément du Dictionnaire* de Jöcher, par Rotermund. Le plus important paraît être *Joannes-Baptista decollatus, heroicum carmen*, Cracovie, 1554, in-4°; réimprimé à Bâle, 1561, in-8°, avec quelques poésies de St-Grégoire de Nazianze. W—s.

LANGE ou **LANGIUS (CHARLES)**, en flamand *de Langhe*, chanoine de St-Lambert de Liège, et ami de Juste Lipse, naquit à Gand selon les uns, selon d'autres à Bruxelles, et mourut à Liège le 29 juillet 1573, dans un âge peu avancé. Son père, successivement secrétaire intime de Charles-Quint et de Philippe II, lui donna une éducation

(1) Ces deux ouvrages sont indiqués dans quelques recueils comme ayant paru, le premier à Mayence, en 1471, et le second à Heidelberg, en 1476; mais c'est une erreur, ils ont dû paraître dans le siècle suivant.

soignée. Ses études terminées, Langius voyagea en Italie, et y fut créé docteur en droit. De retour dans ses foyers, il se livra avec passion à la philologie et à la critique; il s'exerçait aussi à la poésie latine; et enfin la culture des plantes et des fleurs exotiques, de celles de l'Inde en particulier, eut un grand attrait pour lui. Juste Lipse nous donne quelques détails sur ce goût de Langius, dans ses *Questiones epistolice*, liv. 4, ép. 17 (1). Il laissa en mourant une bibliothèque considérable, composée en grande partie de manuscrits grecs et latins, dont Lævinus Torrentius fit l'acquisition, et que lui-même légua par son testament aux jésuites de Louvain. Nous avons de Langius : 1° *Ciceronis Officia, de amicitia ac de senectute, e membranarum belgicis emendata notisque illustrata*, Anvers, 1563, in-42. Il avait projeté le même travail sur toutes les œuvres de Cicéron. 2° *Variantes lectiones in Plauti comædiis*, dans l'édition de Plaute, imprimée à Anvers, chez Plantin, en 1566, et dans d'autres éditions postérieures; 3° *Carmina lectioniora*, à la suite d'une édition de ses notes sur Cicéron, publiée à Anvers en 1615, in-4°, avec les *Observationes humanæ* du P. André Schott. Il n'y a qu'une seule pièce de Langius, intitulée *In Europam seditionibus agitatum*, et frappée au bon coin, dans les *Deliciae poetarum belgarum*, t. 3. Il avait écrit des notes sur Sénèque, sur Suétone, sur Solin, sur Pline, sur Théophraste, sur Dioscoride; mais elles n'ont pas vu le jour. Il avait formé une collection de diplômes, chartes, etc., de la ville et de l'église de Liège, qui ont passé depuis dans la bibliothèque du baron de Crassier. M—on.

LANGE (JOSEPH), ou *Langius*, philologue, né au 16^e siècle à Käferberg, dans la haute Alsace, était savant dans les langues anciennes; il abjura le luthéranisme, et fut nommé, peu de temps après, professeur de grec et de mathématiques au collège de Fribourg, en Brisgau. Il s'acquitta de cette double fonction avec assez de succès, et mourut vers 1650. On lui doit des *Éditions* de Perse et de Juvénal (Fribourg, 1608, in-4°); de Martial (Paris, 1607, in-4°, et 1617, in-fol.), etc., avec des *Index* très-amplés (2); et il est auteur des ouvrages suivants : 1° *De obitu Georgii Calamini ode*, Strasbourg, 1597, in-4°; 2° *Florilegium*, ibid., 1598, in-8°. C'est un recueil alphabétique de sentences, d'apophthèmes, de comparaisons, d'exemples et d'hieroglyphes : un pareil livre aurait sans doute son utilité s'il était composé avec goût; mais Lange ne fit que copier les compilateurs qui l'avaient précédé, et entre autres, Th. Hibernicus, auteur des *Flores Doctorum*, ouvrage rempli de fautes, au jugement de Bayle. 3° *Polyanthea nova*, Genève, 1600, in-fol.; Lyon,

(1) Voy. M. Van Hulthem, dans son intéressant *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les pays-Bas* (Gand, 1817), p. 14.

(2) La Bibliothèque de Paris possède un exemplaire de son édition de Juvénal, Fribourg, 1608, in-4°, avec des notes manuscrites de Nicol. Rigault.

1604; Francfort, 1607. C'est encore une compilation du même genre que la précédente. Il avait déjà paru deux ouvrages sous le même titre, l'un de Dominicus Nanus Mirabellius (1512), et l'autre de Matern. Cholin, libraire à Cologne (1585); c'est pour cette raison que Lange intitula le sien *Polyanthea nova*. Il y en a un quatrième : *Polyanthea novissima*, et un cinquième : *Florilegium magnum seu Polyanthea*, etc., Lyon, 1659, 2 tom. in-fol. (voy. le *Dict.* de Bayle, art. *Langius*). Comme Lange avait négligé d'indiquer les sources où il avait puisé, Jacques Thomasiaus l'inscrivit dans la liste des plagiaires. Les dernières éditions données avec des augmentations et des corrections par François Sylvius (Dubois), de Lille, sont exemptes de ce défaut. 4° *Ode Horatii in locos communes digestæ*, Hanau, 1605, in-8°; ibid., 1614; 5° *Anthologia sive Florilegium rerum et materiarum selectarum ex probatis scriptoribus collecta*, Strasbourg, 1615, in-8°; avec des additions, ibid., 1662, in-8°; 6° *Tyrociniûm græcarum litterarum*, Fribourg, 1607, in-8°; 7° *Adagia sive sententiæ proverbiales*, grec, latin et allemand, 1596; 8° *Elementale mathematicum logisticæ, astronomicæ et theoricæ planetarum*, Fribourg, 1612, in-4°; ibid., 1627. Isaac Habrecht en a donné une édition avec des notes et des planches, Strasbourg, 1625. W—s.

LANGE (FRANÇOIS), avocat au parlement de Paris, naquit à Reims en 1610. Après y avoir fait ses études, il vint se fixer à Paris, et devint un habile jurisconsulte, surtout dans la pratique. Il composa un traité intitulé *le Praticien français*, qui fut imprimé pour la première fois sous le nom de Gastier, procureur au parlement. Cet ouvrage était à sa quatrième édition, lorsque les nouvelles ordonnances de 1667 et 1670 vinrent mettre de l'ordre dans la procédure civile et criminelle, et changer la jurisprudence des arrêts. Lange fut obligé de refondre son livre, qui serait entièrement tombé si la cinquième édition n'en eût relevé le prix. Cet ouvrage, qui était le seul propre à mettre les commençants au fait de la nouvelle procédure et de la jurisprudence des arrêts, a eu une foule d'éditions, non compris les contrefaçons; la dernière donnée par l'auteur, quoique en deux volumes, contient peu de chose de plus que les autres. Après sa mort, arrivée le 11 novembre 1684, on trouva dans ses papiers deux ouvrages manuscrits, qu'on ajouta au *Praticien français*; l'un sur le *Droit d'indult*, et l'autre sur la *Jurisprudence ecclésiastique*. Denis Simon en a donné des éditions en 1699 et 1702, augmentées d'observations sur diverses matières : la quinzième et dernière édition a paru sous le titre de *Nouvelle Pratique civile, criminelle et bénéficiale, ou le Nouveau Praticien français, réformé suivant les nouvelles ordonnances*, etc., avec un *Nouveau Style des lettres de chancellerie, suivant l'usage qui se pratique à présent*, par Pimont, conseiller référendaire à la chancellerie, Paris, 1755, 2 vol. in-4°. Plu-

sieurs pièces sont ajoutées à la fin de chaque volume. D—c.

LANGE (CHRÉTIEN), fils d'un théologien assez célèbre, vint au monde le 9 mai 1619, à Luckau, près d'Altenbourg. Après avoir fait de bonnes études dans les universités de Wittemberg et de Leipsick, il s'appliqua pendant quelque temps à la chimie, puis embrassa la carrière de la médecine, et reçut les honneurs du doctorat dans cette dernière ville, à son retour d'un voyage en Italie, en France, en Angleterre et en Hollande. L'année suivante, en 1644, l'université lui confia la chaire de physiologie, qu'il échangea bientôt après contre celle d'anatomie et de chirurgie. Il devint enfin professeur de pathologie, et conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mars 1662. L'étroite amitié qui le liait avec Hauptmann lui fit adopter les opinions singulières de ce dernier, qui attribuait toutes les maladies à la présence d'animalcules, théorie que quelques esprits excentriques ont cherché à faire revivre de nos jours. Lange a publié une édition du *Scrutinium de Peste* de Kircher, à laquelle il joignit une préface peu remarquable. On lui doit aussi un commentaire sur le *Traité des fièvres* de Van Helmont, et un autre sur la *Pathologie spogyrique* de Fabri. Enfin, il a publié un certain nombre de dissertations sur la respiration, l'avortement, les calculs urinaires, le lait, le cancer, la rougeole, etc. Ces productions, aujourd'hui dépourvues de tout intérêt, ont été réimprimées sous le titre de *Miscellanea medica curiosa*, Francfort, 1688, in-4°, par les soins de G. Francus. J—D—N.

LANGE (JEAN-REMI), peintre flamand, né à Bruxelles, fut élève de Van Dyck. C'est, de tous les disciples de ce maître, celui qui s'est le mieux approprié sa manière et qui a le plus approché de son coloris. Son dessin cependant était loin d'égalier sa couleur; il manque de finesse et de correction, ainsi qu'on peut en juger par le petit nombre de ses tableaux que l'on conserve à Bruxelles et dans d'autres villes des Pays-Bas. Ce sont en général de grandes compositions destinées pour les églises et représentant des sujets de dévotion. Lange mourut en 1671. P—s.

LANGE (GUILLAUME), en latin *Langius*, écrivain et mathématicien danois, naquit dans l'île de Sélande en 1622 : après avoir terminé ses études et visité l'Italie et la Hollande, il fut nommé à la chaire de mathématiques de l'université de Copenhague, place qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il mourut en cette ville le 12 mai 1682. On connaît de lui : 1° *De annis Christi, libri duo*, Leyde, 1649, in-4°. Il y a, dit Lenglet Dufresnoy, des choses utiles dans cet ouvrage, non-seulement sur le temps de la naissance de Jésus-Christ, mais encore sur le reste de la chronologie sainte. Grævius en a extrait le fragment, *De vetere anno Romanorum*, inséré dans le tome 8 de son *Thesaurus antiquitat.* 2° *De quatuor monarchiis*, Copenhague, 1650, in-4°. 3° *Exercitationes mathematicæ* vn,

de annua emendatione et motu apogæi solis, etc.; ibid., 1655, in-4°. 4° *De veritatibus geometricis*, ibid., 1656, in-4°. 5° *Catalogus codicum Mss. bibliothecæ medicæ*. Ce catalogue, resté inédit, fut acheté à la vente de la bibliothèque de Gudén, par J. Alb. Fabricius, qui l'inséra dans son édition du *Prodromus histor. litterariæ* de Lambecius, p. 135-168; il ne contient que les ouvrages grecs ou écrits dans les langues orientales, et n'a satisfait que médiocrement les curieux. — André LANG ou LANGE, membre du sénat du Lubeck, né dans cette ville le 15 janvier 1680, y mourut le 24 octobre 1713 avec la réputation d'un savant jurisconsulte et d'un bon poète latin; il avait beaucoup voyagé, et savait le grec, l'hébreu et la plupart des langues vivantes de l'Europe. On connaît de lui : 1° *Dissertatio de æquitate juris Lubecensis*, Leipsick, 1705, in-4°. 2° *De erroribus quæ circa quæstiones per tormenta committuntur*, Utrecht, 1704, in-4°. 3° *Brevis introductio in notitiam legum nauticarum et scriptorum juris rei que maritimæ*, Lubeck, 1713, 1724, in-8° de 152 pages. 4° Huit ouvrages de poésie ou de théologie mystique, en allemand, dont on trouve les titres dans Rotermond (*Supplément au Dictionnaire de Joëcher*). W—s.

LANGE ou LANG (JEAN-MICHEL), savant orientaliste et théologien protestant, naquit le 9 mars 1664 à Ezelwangen, dans le duché de Sulzbach. Son père, pasteur de cette petite ville, prit soin de sa première éducation, et l'envoya continuer ses études à Altorf, sous Wagenseil : après avoir pris le grade de maître ès arts en 1687, il suivit les cours de l'université de Iéna, étudia la médecine et la botanique, et mérita aussi la couronne de poète lauréat. Le recteur l'autorisa à donner des leçons publiques de théologie : il fut adjoint en 1690 à la chaire de philosophie; mais son père le détourna de suivre la carrière de l'enseignement, et, l'ayant rappelé à Ezelwangen, lui procura la place de desservant d'une paroisse voisine. Lang fut nommé en 1692 pasteur de l'église de Vohenstrauß; mais comme il ne trouvait dans ce village aucune ressource pour ses études, il alla prendre ses licences en théologie à l'université de Halle, et reçut le doctorat à celle d'Altorf, en 1697, avec une telle distinction, qu'on lui offrit la chaire de théologie, à laquelle on joignit le pastorat de la principale église. Il eut vers ce temps-là quelques liaisons avec Rosenbach, connu par ses opinions fanatiques; et les ennemis de Lang saisirent cette occasion de le rendre suspect aux curateurs de l'académie. Il publia, en 1705, sa *Dissertation sur l'herbe borith*; et quelques personnes ayant trouvé qu'il y favorisait le sentiment de Petersen touchant le millénarisme, la dénoncèrent aux magistrats, qui en renvoyèrent l'examen aux académies de Rostock et de Tubingue : elle y fut condamnée; mais Lang refusa de se soumettre à ce jugement, et préféra donner la démission de ses différents emplois. Il fut nommé peu de temps après inspecteur à Prentzlau, dans

le Brandebourg, et il alla habiter cette ville en 1710 avec sa famille : il s'y livra avec une nouvelle ardeur aux études qui le consolèrent de ses disgrâces, et il y mourut le 10 janvier 1751. Lang possédait presque toutes les langues, mais plus particulièrement le grec et l'arabe; il était aussi très-savant en botanique et en anatomie. Ses ouvrages, dont le continuateur du *Dictionnaire* de Jœcher donne le détail, sont au nombre de cinquante-six; en voici les principaux : 1° *De fabulis mohamedicis*, Altdorf, 1697, in-4°. 2° *Dissertatio de Alcorani prima inter Europæos édition arabica, in Italia, per Paganinum Brixiensem facta, sed jussu pontificis romani penitus abolita*, ibid., 1703, in-4°. Cette fameuse édition fut imprimée à Venise par Paganini vers 1550; elle fut saisie au moment qu'elle venait d'être terminée, et brûlée par l'ordre du pape, de manière qu'on a cru qu'il n'en était pas échappé un seul exemplaire (*voy.* HUCKELMANN). Bernard de Rossi a publié en 1805 une *Dissertation* sur cette édition du Coran. 3° *Dissertatio de specimenibus, conatibus variis, atque novissimis successibus doctorum quorundam virorum in edendo Alcorano arabico*, ibid., 1704, in-4°. 4° *Dissertatio de Alcorani versionibus variis tam orientalibus quam occidentalibus, impressis et hactenus anecdotis*, ibid., 1703, in-4°. Toutes ces pièces sont remplies d'une érudition curieuse. 5° *Dissertationes botanico-theologicae tres de herba borith*, ibid., 1703, in-4°. Cette plante, dont il est parlé dans Jérémie (chap. 2, vers. 22), est celle dont se servaient anciennement les foulons pour dégraisser les étoffes. 6° *Philologia barbaro-græca, continens meletema de origine, progressu et satis lingue græcæ; grammaticæ barbaro-græcæ synopsis; glossarii barbaro-græci compendium*, etc., Nuremberg, 1707-08, 2 part., in-4°. 7° *De versione N. T. barbaro-græca*, composé de huit dissertations, Altdorf, 1703-08, in-4°. Ces deux ouvrages sont très-estimés des savants. Conrad Zeltner a publié la *Vie* de Lange avec le catalogue de ses ouvrages dans son *Histoire de l'académie d'Altorf*; on trouve aussi son *Eloge* dans la *Bibliothèque germanique*, t. 25.

W—s.

LANGE (LAURENT), voyageur du 18^e siècle, était né à Stockholm. Il entra au service de Russie comme lieutenant dans le corps du génie. Pierre 1^{er} l'employait, en 1715, à surveiller la construction du palais de Péterhof, qu'il faisait bâtir sur les bords du golfe de Finlande, lorsque le prince Gagarin, gouverneur de Sibérie, communiqua au czar des dépêches de Khang-Hi, empereur de la Chine, qui demandait qu'on lui envoyât un médecin habile avec des remèdes. Thomas Garwin, médecin anglais, établi à St-Petersbourg, s'offrit pour aller à Pékin. En même temps, Pierre, qui voulait orner de curiosités de la Chine quelques appartements de son nouveau palais, donna ordre à Lange de partir avec le médecin, et il le revêtit de la qualité d'agent. On partit le 18 août 1703. On prit la route de Tobolsk, d'Ir-

koutsk, et du grand désert de Kobi. Le 6 novembre 1716, on passa la grande muraille; et le 12, Lange et le médecin fut présentés à Khang-Hi, dans un palais à trois lieues de Pékin. Ils furent accompagnés à l'audience par les pères Stumpf et Parennin, qui leur servaient d'interprètes. Ils firent devant l'empereur les neuf prosternations dont le refus a, de nos jours, occasionné le renvoi de plusieurs ambassadeurs européens. Les envoyés russes quittèrent Pékin au mois d'août 1717, et furent de retour à St-Petersbourg en 1718. Pierre fut si content des curiosités que Lange lui avait rapportées, et notamment d'un grand poêle en porcelaine, qu'en 1719 il le nomma son résident à Pékin. Lange accompagna Léon Vasiliavitz Ismaïlof, capitaine des gardes du czar, et son envoyé extraordinaire auprès de Khang-Hi, pour aplanir les difficultés relatives au commerce des Russes avec la Chine. Quand Ismaïlof partit de Pékin, en 1721, Lange resta dans cette capitale pour veiller aux intérêts des caravanes russes; mais de nouvelles difficultés survenues entre les deux nations le forcèrent de quitter Pékin, le 12 août 1722. Après que les frontières des deux empires eurent été fixées par un traité conclu en 1726, il fut de nouveau envoyé en Chine, avec une caravane de deux cents personnes. Le 26 décembre 1727, on entra dans Pékin, et Lange y resta jusqu'au 13 juillet de l'année suivante. Ses services furent récompensés par la dignité de conseiller de chancellerie. En 1736, il fut encore envoyé à la Chine avec une caravane, qui partit de Selinginsk, et arriva le 10 novembre à Pékin. Malgré les tracasseries continuelles des Chinois, les marchands russes firent des affaires assez lucratives. Lange partit le 10 mai 1737, et prit sa route par le désert de Kobi. Il fut ensuite nommé vice-gouverneur d'Irkoutsk. Les relations de ses différents voyages ont été publiées soit par lui-même, soit par d'autres; en voici la liste : 1° *Journal du voyage de Laurent Lange à la Chine*, écrit par lui-même. A son retour, en 1718, il le communiqua à l'auteur des *Nouveaux Mémoires sur la Russie*, 2 vol. in-12; celui-ci l'inséra dans son second volume. On dit que Lange fut mécontent de cette publication, faite sans son aveu. On trouve le même journal dans le tome 3 du *Recueil des voyages au Nord*. Quoique un peu maigre, il offre néanmoins quelques détails intéressants sur les peuples nomades de la Sibérie, et sur les premiers moments du séjour des envoyés russes à Pékin. 2° *Relation de l'ambassade envoyée par S. M. l'empereur de la grande Russie à l'empereur de la Chine en 1719, et Observations sur les mœurs et les usages des Chinois, Mongols et autres peuples tartares*, par J. G. Unverzagt; Lubeck et Ratzebourg, 1727, in-8°, fig. (en allemand). 3° *Journal du sieur Lange, contenant ses négociations à la cour de la Chine en 1721 et 1722*, Leyde, 1726, 1 vol. in-12, avec des remarques de l'éditeur; il se trouve aussi dans le tome 8

des *Voyages au Nord*. 4^o *Journal du voyage d'une caravane de Kiakhta à Pékin, fait en 1727 et 1728, sous la conduite de L. Lange*; 5^o *Journal du voyage d'une caravane de Tzouroukhaitou par la Mongolie à Pékin, fait en 1736 sous la conduite de Lange, conseiller de chancellerie, et du commissaire Firsof*. Ces deux morceaux ont été publiés par Pallas dans le tome 2 de ses *Nouveaux Essais sur le Nord* : il les a enrichis de ses notes. Le dernier est écrit par une personne employée dans la caravane. Pallas en avait obtenu le manuscrit russe à Selinginsk : il l'abrégea en le traduisant. Ces journaux sont, comme le premier, remplis de minuties; mais le récit des difficultés que les Chinois élevaient sans cesse, fait bien connaître l'esprit de cette nation; et quelques particularités sur les routes que Lange a suivies, fournissent des lumières sur la géographie de ces contrées lointaines et peu fréquentées. E—s.

LANGE (FRANÇOIS), peintre, naquit à Annecy, en 1676. Il sortait à peine de l'enfance, lorsqu'il perdit son père, César-Amédée Lange (1), qui cultivait l'art de la peinture avec quelque succès. Son aïeul maternel, André Cheville, qui enseignait cet art à Turin en 1690, lui servit de maître. Lange s'arrêta pendant huit années dans cette ville, où il fut choisit pour enseigner le dessin aux princes Amédée et Thomas de Carignan; et il fut nommé quelque temps après, professeur des pages et de l'académie royale. Ayant suivi la cour en Italie, pendant le siège de Turin, en 1706, il alla s'établir à Bologne, pour y étudier à loisir les chefs-d'œuvre nombreux que renferme cette ville. Guidé dans ses études par le chevalier Franceschini, il s'appliqua d'une manière spéciale à l'imitation de l'Albane. Il envoya à Turin plusieurs ouvrages exécutés dans cette manière : ils obtinrent un succès flatteur, et il fut chargé de peindre, pour la chambre à coucher du duc de Savoie, au château de Rivoli, un tableau qui représente la *Descente du St-Esprit*. Porté, dès son enfance, à une vie tranquille et aux pratiques de la religion, il forma le projet, dans la cinquante-huitième année de sa vie, de se retirer chez les PP. de l'Oratoire de St-Philippe Neri, à Bologne, en qualité de frère-lai honoraire. Dans les moments que lui laissaient ses exercices de piété, il se livrait à la pratique de son art; et l'on voit dans son couvent plusieurs de ses tableaux, composés avec intelligence et peints avec goût, mais dont l'expression et le dessin sont un peu faibles. A force de retoucher ses ouvrages, il leur ôta tout le mérite d'une première inspiration. On cite pourtant, comme deux bons tableaux, celui où il a représenté le vénérable *Juvénal Ancina aux pieds de la Vierge et de l'Enfant Jésus*, et celui de la *Nativité du Seigneur*. Les villes de Bologne et de Turin possèdent un grand nombre de ses ou-

vrages. On estime surtout ceux où il a peint des paysages. C'est d'après ses dessins qu'ont été gravés les portraits des comtes et ducs de Savoie, qui ornent le bel ouvrage du comte Ferrero de Lavrian, intitulé *Augustæ Sabaudia domus arbor gentilitia*, Turin, 1702, in-fol. Rempli de piété, de douceur, et d'une charité inépuisable envers les pauvres, Lange mourut octogénaire, le 17 avril 1756. P—s.

LANGE (JOSEPH), célèbre acteur du théâtre de Vienne, naquit le 1^{er} avril 1751, à Wurtzbourg, où son père fut employé comme secrétaire de légation auprès du cercle de Franconie. Il montra de bonne heure beaucoup d'inclination pour la peinture et cultiva ce talent, aidé de M. Reimold, alors chancelier du prince évêque de Wurtzbourg. Après la mort de ce dernier il quitta son pays, et passa à Vienne où il trouva son frère aîné, alors placé auprès d'une famille très-distinguée. Ce fut dans ce temps que se manifesta chez lui le goût de l'art dramatique. Les deux frères, pleins d'enthousiasme pour le spectacle, s'associèrent quelques jeunes gens et établirent un théâtre de société. Le célèbre Sonnenfels, en ayant été instruit, fit appeler les frères artistes, les engagea à représenter une petite pièce chez lui, et les décida à se consacrer tout entiers au théâtre. L'aîné mourut quelque temps après; mais le cadet s'acquitta, par ses talents une grande renommée et obtint pour toujours la faveur des Viennois. On pouvait dire de lui ce que madame de Staël a dit de Talma : « Il y a dans la voix de cet homme je ne sais « quelle magie, qui, dès les premiers accents, « réveille toutes les sympathies du cœur; le « charme de la musique, de la peinture, de la « sculpture, de la poésie, et par-dessus tout, du « langage de l'âme, voilà ses moyens pour déve- « lopper, dans celui qui l'écoute, toute la puis- « sance des passions généreuses ou terribles. » Lange se forma d'après la manière française, mais il eut peut-être plus de naturel et plus de sensibilité. Il se retira dans un âge très-avancé, et mourut vers 1829. Lange n'avait jamais négligé la peinture; on a de lui plusieurs compositions tirées de l'histoire des saints. L'église de Nicolsbourg conserve un tableau fort estimé de cet artiste, dont la femme était une cantatrice distinguée. Z.

LANGE (SAMUEL-THÉOPHILE), théologien allemand, naquit le 5 avril 1767 à Ohra, non loin de Dantzig. Son père, alors prédicateur à Ohra, passa bientôt comme premier diacre à l'église de la Trinité de Dantzig, et n'eut point de peine à faire pencher son esprit du côté de la carrière ecclésiastique. Du gymnase de Dantzig, où se sont formés tant d'hommes illustres, et dont il fut un des meilleurs élèves, Lange alla suivre à l'université d'Iéna les cours de théologie, de philologie, de philosophie, d'histoire; et, quelques années après, il y fixa son domicile. L'air

(1) Son nom de famille était *Josserme*; mais ayant tenu une auberge à l'enseigne de *L'Ange*, il en avait gardé le surnom.

lourd de Dantzig était funeste à sa santé, et peu s'en fallut, en 1794, qu'il n'y périt d'une maladie de poitrine. A léna il commença par donner des leçons particulières de théologie et de philosophie (1795), et bientôt il eut le titre d'adjoint à la faculté de philosophie, titre vide en apparence, mais qui ne tarda point à lui faire conférer les fonctions de professeur de philosophie (1796), puis de professeur de théologie (1798), mais à titre extraordinaire. Il fût resté volontiers en cette ville s'il eût eu le titulariat; mais, désespérant de l'obtenir vite, il accepta un emploi analogue à Rostock, et quitta l'université saxonne pour celle du Mecklenbourg (1798). A son professorat il joignit les fonctions de prédicateur à l'église du St-Esprit, et en 1799 se fit recevoir docteur en théologie. En 1809, il devint premier professeur et ancien de sa faculté. De 1820 à 1821 il géra le rectorat académique. Sa mort eut lieu le 15 juin 1825. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont importants, mais malheureusement ce sont ceux-là qu'il n'a pas terminés. Voici la liste des principaux : 1° *Histoire du dogme de l'Eglise chrétienne, d'après les Pères de l'Eglise*, Leipsick, 1796, in-8°, 1^{re} partie (il n'y en a pas de 2^e); 2° *Système de morale théologique, ou de théologie morale*, Leipsick et Rostock, 1805, in-8°, 1^{re} partie; 3° *Essai d'une apologie de la révélation*, léna, 1794, in-8°; 4° *Du besoin où est l'Eglise d'un nouveau système de théologie chrétienne, et de la meilleure manière de l'établir* (principalement contre le docteur Ammon), Rostock, 1804, in-8°; 5° *Réfutation calme et par principes de l'écrit de Vogel qui a pour titre : Exposition, sur pièces, de la querelle de la loge le Temple de la Vérité, etc.*, Rostock, 1808; 6° *Manuel de logique élémentaire*, Rostock, 1820; 7° *Dissertatio historico-critica in qua Justinus martyris Apologia pro christianis ad Antoninum Pium sub examen vocatur*, léna, 1795, in-8°; 8° une traduction des *Eléments de la philosophie sur l'âme humaine*, de Dugald Stewart, Berlin, 1794, 2 vol. in-8°; 9° une traduction des *Ecrits de St-Jean*, avec éclaircissements, Neustrelitz, 1795, in-8°, 1^{re} partie; Weimar, 1797, 2^e partie; 10° des articles dans la *Feuille libérale du soir*, et dans quelques autres écrits périodiques. P—OT.

LANGE ou L'ANGE (ANNE-FRANÇOISE-ÉLISABETH), actrice du Théâtre-Français, non moins fameuse par ses galanteries et ses prodigalités que par son talent, naquit à Gènes le 10 septembre 1772, de parents français dont on n'a connu ni le rang ni la profession (1), mais qui probablement appartenaient à la classe des artistes cosmopolites. On ignore les détails de sa première jeunesse, ainsi que les motifs et l'époque de son retour dans sa patrie originaire, et de son entrée dans la car-

rière théâtrale; mais on sait qu'en 1787 elle jouait les jeunes premières à Tours, et qu'elle fut ensuite attachée à l'une des quatre troupes ambulantes de la Montansier (voy. ce nom). Ce fut le 2 octobre 1788 qu'elle débuta sur la scène française, au faubourg St-Germain, par le rôle de Lindane, dans *l'Écossaise* de Voltaire, et de Lucinde, dans *l'Oracle* de St-Foix. Les charmes de sa figure, les grâces de sa taille, un peu petite, la décence de son maintien, sa physionomie de vierge, la douceur de son organe, le ton sentimental de sa diction et son petit air de modestie convenaient parfaitement à l'emploi de jeunes amoureuses, et lui méritèrent l'accueil le plus favorable. Elle fut immédiatement reçue pensionnaire; mais comme ses chefs d'emploi ne se laissaient doubler par elle que dans les rôles les plus ingrats, elle s'ennuya de végéter dans cette position secondaire. L'espoir de trouver, au théâtre de la rue de Richelieu, des occasions plus fréquentes de perfectionner son talent et d'acquiescer de la réputation, la détermina, en 1791, à s'y réunir, avec Grandmesnil et mademoiselle Simon, aux autres transfuges du Théâtre-Français, Talma, Monvel, Dugazon, mesdames Vestris, Candaille et Desgarcins. S'apercevant bientôt qu'elle était déçue dans son attente, mademoiselle Lange retourna seule, en 1792, au théâtre du faubourg St-Germain, qui avait pris le nom de théâtre de la Nation. Elle y joua avec succès le rôle de la nièce dans *le Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville, s'essaya l'année suivante, aux applaudissements du public, à la tragédie, par le rôle de Zaïre et celui de Palmire dans *Mahomet*, et fut reçue sociétaire au mois de mai. C'est elle qui, le 1^{er} août 1795, créa de la manière la plus intéressante le rôle de Paméla dans la comédie de ce nom. Toutefois son triomphe ne fut pas de longue durée. On sait que les allusions qu'offrait cette pièce de François de Neufchâteau (voy. ce nom), celles que le public avait trouvées dans *l'Ami des lois* (voy. LAVA), également bien accueillie, et surtout la jalousie des acteurs du théâtre de la République, rue de Richelieu, attirèrent sur celui du faubourg St-Germain l'animadversion du gouvernement révolutionnaire, qui le fit fermer le 3 septembre 1795. Mademoiselle Lange partagea le sort de presque tous ses camarades : les hommes furent incarcérés aux Madelonnettes et les femmes à Ste-Pélagie. Mais quelque temps après, sous prétexte de maladie, mademoiselle Lange obtint d'être transférée dans la maison de santé de Belhomme, rue de Charonne, où le régime était bien plus doux et la surveillance moins sévère. Aussi s'y résigna-t-elle philosophiquement à son sort (1). Ne pouvant faire usage de ses talents, elle y tira parti de

(1) Comme son père s'appelait Charles Lange, nous pensons que ce pourrait être le G.-C. Lange, violoniste qui vivait en 1730, suivant le *Dictionnaire des musiciens*.

(1) Nous l'avons vue rayonnante de beauté, au printemps de 1791, se promener dans le vaste jardin de cette maison, où étaient alors détenus Linguet, Portalis père, les cent trente-deux Nantais, etc, et le père de l'auteur de cet article.

ses charmes, et avait pour amant le riche banquier Mons. Peu de temps après le 9 thermidor, les comédiens français, ayant recouvré leur liberté, retournèrent à leur ancienne salle, qui, sous la direction de la Montansier, prit le nom de *théâtre de l'Égalité*, mais que l'insuffisance des recettes les força d'abandonner au bout de quatre mois. Ils firent alors un traité avec Sage-ret, directeur du théâtre Feydeau, pour y jouer trois fois la semaine, et ils y débutèrent le 27 janvier 1795. Mais mademoiselle Lange ne reparut sur la scène que le 2 août, et elle y aurait recueilli une plus ample moisson de lauriers, si sa longue absence n'eût un peu refroidi l'enthousiasme du public. Bientôt la zizanie se mit entre les comédiens français, et il en résulta une scission dès l'année suivante. Mademoiselle Raucourt et tous les acteurs de la tragédie allèrent s'installer au théâtre de la rue Louvois, où ils entraînent successivement quelques acteurs de la comédie, entre autres mademoiselle Mézeray, rivale de mademoiselle Lange par l'emploi, le talent et la beauté. Celle-ci était restée au théâtre Feydeau avec Fleury, Dazincourt, mesdemoiselles Contat et Devienne, qui avaient recruté Caumont, Armand, mademoiselle Mars cadette, alors à son aurore, et quelques acteurs médiocres. Mademoiselle Lange, devenue indispensable dans cette réunion, y tenait un des premiers rangs. Elle y jouait en chef les rôles de jeunes amoureuses : Florestine dans *la Mère coupable*, Sophie dans *Tom Jones à Londres*, et dans *le Père de famille*, etc.; elle suppléait quelquefois dans les grandes coquettes mademoiselle Contat, destinée à la remplacer dans cet emploi, lorsque cette actrice aurait exclusivement adopté celui des mères nobles. Mademoiselle Lange savait se montrer tour à tour naïve, sensible et caressante; elle ne manquait ni de noblesse ni d'entente de la scène; mais un embonpoint un peu précoce commençait à la rendre peu propre aux ingénuités, et faisait supposer qu'en voulant imiter mademoiselle Contat, elle s'éloignait du naturel et de la simplicité. Sensible à ce reproche que Grimod de la Reynière ne lui ménagea pas dans son *Censeur dramatique*, mademoiselle Lange se corrigea de ce défaut par un travail forcé, et, pendant un long éloignement de mademoiselle Contat, elle joua d'une manière très-satisfaisante Julie dans *la Coquette corrigée*, madame Lisban dans *Heureusement*, Céphise dans *l'Erreur de l'esprit*. Mais son zèle se ralentit lorsqu'elle vit rentrer au théâtre Feydeau mademoiselle Mézeray, le 18 octobre 1797. La jalousie, le dépit lui inspirèrent un dégoût invincible, et elle quitta le théâtre lorsqu'elle eut épousé, le 24 décembre, Michel-Jean Simons, associé de son père, riche entrepreneur de voitures à Bruxelles (1). L'acte de

(1) On a vu, à l'article CANDEILLE, que cette actrice épousa, peu de temps après, Simons le père.

mariage fut signé par Dejoly, ancien ministre de la justice sous Louis XVI, et par deux autres notabilités : François de Neufchâteau, alors un des cinq membres du directoire, et Talleyrand, ministre des relations extérieures. Mademoiselle Lange n'en continua pas moins ses prodigalités, donnant des fêtes brillantes dans sa maison de campagne près de Meudon, où un de ses amants se blessa grièvement en sautant par la fenêtre pour ne pas être surpris en tête à tête avec elle. Après la ruine de Simons père et fils, leurs femmes vinrent à leur secours, l'une par une pension viagère, l'autre en vendant une partie de ses diamants et de ses bijoux. Mademoiselle Lange, autrement dit madame Simons, qui n'avait pas les talents littéraires de sa belle-mère, serait peut-être rentrée au théâtre si le scandale qu'avait produit son portrait en Danaé, peint et exposé au salon de 1799, par Girodet (*voy.* ce nom), ne l'eût couverte d'un ridicule ineffaçable. Le chagrin s'empara d'elle et lui causa une maladie pour laquelle on lui prescrivit le voyage d'Italie; mais son état empira, et elle mourut en Toscane, vers 1825. A—T.

LANGÉAC ou LANGHAC (JEAN DE), évêque de Limoges, naquit à Langeac, petite ville d'Auvergne, diocèse de St-Flour. Sa famille était issue des rois de Sicile. Il posséda un grand nombre de bénéfices, et fut cumulativement commandeur de St-Antoine de Frugières et de Billom, comte de Brioude, doyen du chapitre de St-Gall, archidiaque de Rez en 1505, chevecier de l'église du Puy, comte de Lyon, abbé de St-Gildas aux Bois en 1505, chanoine-abbé de Notre-Dame de Clermont en 1517, abbé de St-Lô en 1525, premier abbé commendataire de Notre-Dame de Pébrac, dont il fit réparer l'église et le cloître en 1525, etc. François I^{er}, qui aimait beaucoup Jean de Langeac, l'avait nommé à l'évêché d'Avanches; mais ce prélat s'en démit au bout de six ans en faveur de Robert Cenalis, et prit possession de l'évêché de Limoges le 22 juin 1533. Ce diocèse lui doit divers établissements. Jean de Langeac fit construire dans sa cathédrale le magnifique jubé qui sépare le chœur de la nef; et, pour donner à l'église une juste longueur, il fit élever à près de vingt pieds de terre la partie qui est restée imparfaite. Il faisait bâtir en même temps un nouveau palais épiscopal. Outre ses abbayes, il avait encore la grande aumônerie de France. Il ne fut pas moins bien partagé dans l'État que dans l'Église : on le vit successivement consul et conseiller du parlement de Toulouse, gouverneur d'Avignon, conseiller au grand conseil en 1516; maître des requêtes en 1527, chargé de débarquer des troupes en Écosse; ambassadeur en Pologne dans le temps que François I^{er} aspirait à l'empire; envoyé avec le même titre en Portugal, en Hongrie, en Suisse, pour raffermir cette confédération chancelante dans l'alliance de la France; en Écosse, pour accompagner la reine

Madelène, épouse de Jacques V ; à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et deux fois à Rome. Partout il signala ses talents et son habileté à manier les affaires, et soutint avec vigueur les droits de la couronne. Il défendit avec la même fermeté les libertés de l'Église gallicane auprès du saint-siège. Ce prélat mourut à Paris le 22 mai 1541 ; son corps repose dans l'église cathédrale de Limoges, sous le mausolée qu'il avait fait construire. Il aimait les lettres, et encourageait de tout son pouvoir ceux qui les cultivaient. Étienne Dolet lui dédia ses trois livres : 1° *De officio legati, quem vulgo ambassiatorem vocant* ; 2° *De immunitate legatorum* ; 3° *De legationibus Joannis Langiachi, episcopi Lemovicensis*, Lyon, chez l'auteur, 1541, in-4°. On trouve dans le dernier, qui est écrit en vers, des détails sur les ambassades de Jean de Langeac, dont Étienne Dolet avait été secrétaire à Venise. On n'a de ce prélat qu'un recueil des statuts synodaux de son diocèse, demeuré manuscrit ; mais, ce qui vaut mieux que tous les livres, Jean de Langeac a laissé le souvenir de ses bienfaits. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on ne l'appelle que le *bon évêque* (*voy. le Gallia Christiana*).

L—B—E.

LANGEBECK (JACQUES), savant et laborieux écrivain danois, né le 25 juin 1710 d'un ministre luthérien du diocèse d'Aalborg en Jutland, se destina d'abord au même état que son père, et fit de grands progrès dans l'étude de la théologie, ainsi que dans celle des sciences profanes, à laquelle il joignit, par goût, l'étude des anciennes langues du Nord. La médiocrité de sa fortune le réduisit à être pendant quelque temps maître d'école ; mais Gram, bibliothécaire royal, l'ayant attiré auprès de lui, lui procura des secours pécuniaires, et lui fournit les moyens qui étaient à sa disposition pour favoriser ses goûts littéraires. D'abord Langebeck travailla au lexique danois de Rostgaard ; puis il s'associa quelques gens de lettres, et publia, sous les auspices des rois Christian VI et Frédéric V, six volumes in-4° de pièces diverses sur l'histoire et la langue danoise, sous le titre de *Magasin danois*. Ce sont des dissertations historiques, des descriptions topographiques, de sceaux, de monnaies, des notices d'ouvrages et d'hommes illustres, des diplômes, etc., le tout accompagné de savantes remarques. Ce recueil fut suivi d'une histoire en latin de la société royale de Danemarck, ensuite de quelques discours sur divers rois de ce pays. Frédéric V l'ayant chargé de voyager en Suède et dans les contrées voisines pour rechercher les monuments relatifs à l'histoire danoise, il fit une ample collection de manuscrits, d'inscriptions et de pièces inédites, dont il publia successivement les richesses dans divers ouvrages. Le premier fut une *Bibliothèque danoise*, en trois volumes, écrite en allemand, qui a été continuée par Olaus Möller. Pendant son voyage, Langebeck avait été reçu membre de l'académie royale de Suède. A son retour,

la société royale des sciences de Copenhague se l'attacha : il devint depuis membre de celle de Gœttingue. Des places plus lucratives l'appelèrent aussi ; il fut garde des archives du royaume, après la mort de Gram, conseiller de justice, enfin conseiller d'Etat, et mourut le 16 août 1774 dans les douleurs violentes d'une colique néphrétique. Ses autres ouvrages sont : 1° une *Histoire des mines de Norvège*, Copenhague, 1758, in-4° (en danois), et en latin dans le tome 7 des *Mémoires de la société de Copenhague*, p. 255-326 ; 2° *Trois Bardits* (Bardengesænge) pour l'éclaircissement de l'histoire de notre temps, ibid., 1772, in-4° (en allemand) ; 3° *Divers Catalogues* sur les plus rares et les plus anciens livres imprimés en langue danoise, sur les anciens jours de fête observés dans le Danemarck, sur les traits les plus remarquables de l'histoire du même pays, appliqués aux différents jours de l'année ; mais son principal ouvrage est la grande collection des écrivains danois sous le titre de : *Scriptores rerum danicarum mediæ ævi, partim hactenus inediti, partim emendatius editi*, in-fol., fig. Le premier volume parut en 1772 ; les autres se succédèrent les deux années suivantes. La mort le surprit lorsque le quatrième était presque fini : il a été publié en 1776 par Frédéric Suhm. La continuation de cet important recueil fut confiée à M. Schœning, qui en trouva la plupart des matériaux dans les 500 volumes manuscrits laissés par Langebeck ; le tome 6 parut en 1786 et le 7 en 1792. Cet ouvrage, qui l'a mis rang des D. Bouquet, des Muratori, etc., est accompagné de notes critiques très-instructives, soit par la valeur des pièces en elles-mêmes, soit sur les faits dont elles font mention. Langebeck en avait publié le prospectus sous ce titre : *Intimatio de collectione latinæ scriptorum rerum danicarum, etc.*, Copenhague, 1771, in-4° de 48 pages. Il avait eu part (avec J. de Hofman), à l'*Atlas danois*, commencé par Eric Pontoppidan, au *Lexique danois* de J. Worm, et à plusieurs autres ouvrages publiés par ses savants contemporains. Il fut aussi l'éditeur des lettres d'Olaus Worm, 1728 et 1731, 2 vol. in-8°. Quelques pièces de vers latins sur les troubles de sa patrie en 1771 et 1772 firent grand bruit, et lui auraient attiré du désagrément s'il n'eût gardé sévèrement l'anonyme. Langebeck paraissait triste et taciturne ; il était néanmoins gai en société, aimant beaucoup à rire avec ses amis, peu flatteur des grands et même assez caustique. Il était simple dans sa vie privée, attaché à tous ses devoirs religieux, communicatif pour les gens de lettres qui avaient recours à ses lumières ou à ses richesses littéraires : aussi fut-il en commerce de lettres avec un grand nombre de savants de tous les pas (*voy. la Notice* sur sa vie et ses ouvrages, insérée dans le tome 4 des *Scriptores rerum danicæ*, et son *Eloge*, par l'abbé Bianchi, son ami, dans les *Novelle litterarie*).

T—D.

LANGENBECK (CONRAD-JEAN-MARTIN), éminent

anatomiste et chirurgien, naquit le 5 décembre 1776 à Horneburg, dans le royaume de Hanovre, où son père était pasteur principal. Il reçut de son père l'instruction préparatoire aux études académiques, et alla suivre, en 1794, les cours de l'université d'Iéna, où il obtint en 1798 la dignité doctorale, et il se rendit ensuite à Vienne pour se perfectionner dans la science. Il revint dans sa ville natale pour y exercer la médecine; mais la protection royale lui ayant fourni les moyens d'entreprendre en 1799 de nouveaux voyages, il se rendit d'abord à Würzburg; de là, en 1802 il passa à Vienne, et ensuite à Gœttingue, où, dans la même année il commença à enseigner comme professeur particulier, et fut placé comme chirurgien dans l'hôpital académique. En 1805, il commença à professer publiquement l'anatomie, dont il était depuis 1804 professeur extraordinaire. En 1806, il occupa par intérim la direction de la clinique chirurgicale, et en 1807, il fonda l'institut clinique pour la chirurgie et les maladies oculaires. En 1804, il devint professeur ordinaire d'anatomie et de chirurgie, et chirurgien général de l'armée hanovrienne, qu'il suivit en Belgique, où il séjourna jusqu'en 1815. En 1829, d'après son initiative et sous sa direction, fut construit à Gœttingue le nouvel amphithéâtre anatomique, dont il publia plus tard la description (Gœttingue, 1847), et en 1840 il obtint le titre de conseiller supérieur de médecine. Il mourut le 24 janvier 1851. Langenbeck appartenait aussi depuis longtemps à l'université de Gœttingue, dont il était l'une des gloires. C'est avec un profond enthousiasme qu'il avait dévoué à la science sa longue existence et sa remarquable activité. Les principaux de ses ouvrages sont : 1° *Mémoire sur une méthode simple et certaine de tailler la pierre* (Würzburg, 1802); 2° *Manuel anatomique exposé en tableaux* (Gœttingue, 1806); 3° *Essai sur la corne de l'iris* (Gœttingue, 1811); 4° *De structura peritonæi* (Gœttingue, 1817); 5° *Dissertation sur les ruptures inguinales et crurales* (Gœttingue, 1821); 6° *Nosologie et thérapie des maladies chirurgicales* (Gœttingue, 1822-50, 6 vol.); 7° les remarquables *Icones anatomie* (Gœttingue, 1826-59, 8 vol.); 8° le *Manuel d'anatomie*, qui renvoie à ces figures (Gœttingue, 1851-47, vol. 1-4). Pour l'éclaircissement de ses manuels anatomiques, on peut se servir des *Esquisses microscopiques d'anatomie* (livraisons 1-4, Gœttingue, 1848-51). Langenbeck a aussi publié la *Bibliothèque pour la chirurgie et l'ophtalmologie* (Gœttingue, 1806-15, 4 vol.), et la nouvelle suite à cette bibliothèque (Hanovre, 1813-28, 4 vol.). Un de ses fils, Max Langenbeck, également professeur à Gœttingue, s'est distingué par d'excellents écrits, tels que les *Observations cliniques du domaine de la chirurgie et de l'ophtalmologie* (Gœttingue, 1840-50, 2 vol.), etc.

Z.

LANGENDYK (PIERRE), poète hollandais, historien, naquit à Harlem, sa patrie, et mourut dans un

hospice, en 1755, âgé de 75 ans. Doué d'un esprit naturel qui ne fut point cultivé par l'éducation, il lutta presque toute sa vie contre le besoin. Signalé par cette sorte d'esprit que les Anglais appellent *humour*, il s'est jeté trop souvent dans le burlesque ou même le bouffon. Dès l'âge de seize ans, il composa sa comédie de *Don Quichotte aux noces de Gamache*, qu'il a perfectionnée depuis et qui est restée au théâtre. Il en a écrit plusieurs autres, et toutes originales, telles que *Krelis Louwen, ou la Noce villageoise; les Mathématiciens; le Hâbleur, ou le Gascon*, etc. Ses épigrammes ne sont pas sans sel; mais ce sel est parfois un peu gros. Son *Enée endimanché* est une imitation du quatrième livre de l'*Enéide*, à la manière de Scarron. Étant *facteur* d'une chambre de rhétoriciens, il y produisait, d'office, une pièce chaque année; la réunion de ces pièces a formé ses *Comtes de Hollande*, espèce de poème historique. Il a imité du français la tragédie de *Jules-César et Caton*. La collection de ses œuvres forme 4 volumes in-4°. M—ON.

LANGER (JEAN-PIERRE DE), peintre d'histoire, naquit en 1756 à Kalkum, étudia à Düsseldorf, devint en 1784 professeur et en 1789 directeur à l'académie des arts de la même ville. Un voyage qu'il fit à Paris en 1798 eut sur lui une influence décisive. Il y apprit à connaître Raphaël et le Corrège dans leurs œuvres mêmes, et il s'appliqua dès cette époque à enseigner à ses élèves la voie à suivre pour se rapprocher de ces grands maîtres. Il déploya la plus éminente capacité comme professeur, et se dévoua avec ardeur à cette vocation. En 1806, il fut choisi pour directeur de l'académie de Munich, où il se montra lui-même un éminent artiste : il mourut dans cette ville en 1824. Dans ses productions personnelles, Langer était surtout remarquable par l'expression de la figure vivante, mais n'était pas entièrement affranchi d'une certaine manière académique. Ses portraits sont fort appréciés. Son chef-d'œuvre est le *Christ bénissant les enfants* dans l'église des Carmélites, à Munich; son *Denier du cens* et plusieurs autres tableaux d'après l'Écriture sainte et la mythologie ont aussi de la réputation. Par une série d'eaux-fortes, il entreprit de dispenser ses écoliers de faire les études au crayon rouge et autres qui étaient encore en usage. — Son fils et son élève, Robert DE LANGER, né en 1785 à Düsseldorf, l'accompagna à Paris et alla ensuite étudier en Italie pendant une année. En 1806, il devint professeur à l'académie de Munich, où il enrichit grandement la salle des antiques et où il dirigea l'enseignement de la plastique. Il devint, de plus, en 1820, secrétaire général de l'académie, et, en 1827, directeur du cabinet royal des dessins; enfin, en 1841, directeur de la galerie centrale, et, dans ce dernier office, déploya l'activité la plus infatigable pour enrichir la pinacothèque, et remit dans un nouvel ordre les galeries. Il rendit encore d'éminents services en restaurant heureu-

sement plusieurs chefs-d'œuvre, notamment la célèbre *Bataille des Amazones* par Rubens. Comme peintre d'histoire, il prit une part considérable aux nouveaux ouvrages exécutés à Munich. L'église de Notre-Dame et celle des Franciscains de cette ville renferment des tableaux d'autel faits de sa main; et dans le palais du grand-duc Max de Bavière, il a peint six grandes fresques. Robert de Langer a laissé encore une série d'excellents dessins à la plume pour l'Enfer de Dante; il appréciait singulièrement ce poète, et il avait pris dans ses vers un sujet pour une composition plus considérable. L'époque où il a le plus produit, ce sont les dix premières années de ce siècle, espace pendant lequel il a composé un grand nombre de tableaux d'après les histoires sainte et ancienne. Robert de Langer mourut le 16 octobre 1846, à sa campagne d'Haidhausen, qu'il avait décorée de belles peintures à fresque. Z.

LANGERMANN (JEAN-GODEFROI), médecin, naquit à Maxen, près de Dresde, le 8 août 1768. Son père, cultivateur, désirait qu'il se destinât à sa profession, et ne le vit qu'avec peine suivre une autre carrière. Schoenberg, maréchal de la cour de Saxe, possédait à Maxen une maison de plaisance dans laquelle il passait une grande partie de l'année et où il recevait les principaux habitants du pays. Langermann y fut admis dès sa plus tendre enfance. Sa gaieté naïve et les heureuses dispositions de son esprit plurent tellement au maréchal, que le jeune enfant passait presque tout son temps dans sa maison; mais son protecteur étant mort, il fut de nouveau remis à son père, qui, dans le but d'en faire un agriculteur, le livra aux plus rudes travaux de la campagne, ce qui formait un douloureux contraste avec ses goûts, ses dispositions et ses occupations précédentes. Mais enfin la veuve du maréchal, qui partageait l'affection de son époux pour le jeune Langermann, devint sa protectrice, et obtint avec peine de son père qu'il fréquentât les écoles à Dresde, où il fit ses études universitaires avec distinction. Il y apprit les langues anciennes et la musique, pour laquelle il montra toujours beaucoup de goût, ainsi que pour la poésie. En 1789, il commença à l'université de Leipsick l'étude de la jurisprudence, à laquelle il joignit celle de la philosophie et de l'histoire. Au bout de trois ans il soutint des thèses de droit. Quoique Langermann n'ait jamais exercé la science des lois, il puisa cependant dans leur étude des connaissances qui lui servirent beaucoup dans les fonctions administratives dont il fut chargé par la suite. Après avoir terminé son cours de droit, il se livra à l'éducation de la jeunesse, et l'on compte parmi ses élèves le poète Hardenberg - Novalis (*voy. HARDENBERG*). Il fut ensuite instituteur chez un riche négociant de Leipsick qui recevait beaucoup de monde, et y put développer cette gaieté, cette aménité qui le distinguaient. Langermann avait depuis longtemps un goût prononcé pour

les sciences naturelles. L'étude de la jurisprudence et celle de la littérature, auxquelles il s'était livré jusque-là, ne pouvaient satisfaire ce goût. Décidé à changer de profession, il se rendit à l'université d'Iéna en 1794 pour y étudier l'art de guérir. Il y suivit les leçons de Hufeland, Stark, Fichte, Scheerer, Gœtting, Lode, et fit tant de progrès dans les sciences médicales qu'il fut en état, au bout de trois ans, de soutenir, pour obtenir le grade de docteur, une thèse qui lui acquit la plus brillante réputation, et qui a contribué à le faire regarder en Allemagne comme le fondateur de la médecine mentale : elle est intitulée *De methodo cognoscendi curandique animi morbos stabilienda*, Iéna, 1797, in-8°. Dans cette dissertation, qui n'a que 68 pages, l'auteur divise les maladies mentales en idiopathiques et sympathiques. Les premières ont immédiatement leur siège dans l'âme; les secondes proviennent du corps et agissent sympathiquement sur l'âme. Langermann fonde sa méthode sur l'observation et l'induction. Dans le traitement moral des aliénés, il conseille surtout d'imiter ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, qui cherchent à exercer, à former la raison de leurs élèves, à réprimer leurs passions, à corriger leurs défauts. Pendant son séjour à Iéna, il contracta une étroite amitié avec Schiller et Goethe. Il y concourut aussi à la rédaction de la *Gazette littéraire* de cette ville, publiée par Schütz. De là il alla visiter les hospices d'aliénés de la Saxe, et se rendit en observateur dans les prisons et les maisons de correction pour y étudier les passions des hommes. En 1799 il se fixa à Bayreuth, où sa réputation lui acquit bientôt une clientèle nombreuse. Il fut nommé assesseur au collège de médecine de Franconie, conseiller médical, professeur d'accouchement, et, en 1802, directeur et médecin de la maison des aliénés de St-Georges, près de Bayreuth. Ce fut surtout dans cette dernière fonction que se distingua Langermann, soit par ses talents administratifs, soit par l'habileté qu'il déploya dans le traitement de ses malades. M. le docteur Vaidy, qui a visité cet établissement, accorde les plus grands éloges aux soins philanthropiques que l'on y donnait aux aliénés, et à la manière sage et prudente avec laquelle le traitement moral y était dirigé (*Dictionnaire des sciences médicales*, t. 50, p. 471). L'auteur a publié lui-même une notice sur sa méthode, dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg. Il fut nommé en 1810 conseiller d'État du roi de Prusse, et en 1821 chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge. Langermann éprouvait depuis longtemps des attaques de goutte dont les symptômes faisaient craindre une métastase sur le cœur. Les désordres de la respiration augmentèrent à un tel point qu'il succomba le 5 septembre 1852. A l'ouverture du corps on trouva une ossification de l'origine de l'aorte. Les ouvrages de Langermann sont peu nombreux et ne peuvent pas justifier aux yeux des lecteurs

français la haute réputation dont il a joui en Allemagne; mais sa grande renommée est surtout fondée sur les améliorations et les réformes importantes qu'il opéra dans la maison d'aliénés de Bayreuth, qui a mérité de servir de modèle à beaucoup d'établissements de ce genre. Ses vues nouvelles et hardies éprouvèrent bien des obstacles de la part de quelques hommes puissants; il sut les vaincre avec une constance qui fait honneur à son caractère. Outre sa dissertation inaugurale, ce médecin a laissé les écrits suivants : 1° *Quelques mots au public sur l'extraction du placenta après l'accouchement* (en allemand), Hof et Bayreuth, 1803, in-8°. Langermann avait défendu à une sage-femme d'extraire de force une portion du placenta fortement adhérente à l'utérus, cet organe étant dans un état d'inertie et les parties externes très-enflammées. Cette portion de l'arrière-faix sortit naturellement au bout de trois jours; mais la femme succomba à une fièvre puerpérale. Le public, comme c'est l'ordinaire, accusa le médecin. L'auteur composa cet opuscule pour se justifier. Il prend occasion d'y combattre plusieurs erreurs populaires accréditées principalement chez les sages-femmes. 2° *De la fièvre jaune et des établissements sanitaires qui existent en Allemagne pour prévenir l'introduction de cette prétendue peste et des autres maladies contagieuses*, Hof, 1803, in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions. Il parut à l'époque de l'invasion de la fièvre jaune à Livourne. L'auteur s'y déclare fortement contre l'opinion qui admet la contagion de la fièvre jaune. Il a publié l'ouvrage de Sweiger *Sur les hôpitaux et les établissements de bienfaisance de la ville de Paris*, Bayreuth, 1809, in-8° (en allemand), avec des additions et un appendice sur les hôpitaux militaires français. Le docteur Ideler, professeur à l'université de Berlin, a mis au jour un petit écrit intitulé *Langermann et Stahl, représentés comme les fondateurs de la médecine mentale*, Berlin, 1855, in-8° (en allemand). Nous en avons extrait les principaux détails de cette notice. G—T—R.

LANGERON (le comte ANDRAULT DE), issu d'une famille ancienne du Nivernais, naquit à Paris le 15 janvier 1765. Entouré de toutes les séductions de la fortune et des succès du monde, il sentit de bonne heure le besoin de se distinguer dans la carrière des armes. La guerre d'Amérique lui offrit une occasion qu'il saisit avec ardeur. Il s'embarqua en 1782, comme sous-lieutenant, dans le régiment du Bourbonnais, sur la frégate *l'Aigle*, qui soutint un combat glorieux contre le vaisseau anglais *l'Hector*, et échoua dans la Delaware. Le comte de Langeron rejoignit alors l'armée alliée, et il fit la campagne de 1785, sous les ordres de Viomesnil, à Porto-Cabello, à Caracas, dans la terre ferme de l'Amérique et à St-Domingue. La paix le ramena en France; il fut nommé capitaine au régiment de Condé-dragons; en 1786 colonel en second du régiment de Médoc, et, en 1788,

colonel surnuméraire au régiment d'Armagnac. La guerre ayant éclaté entre la Russie et l'Autriche contre la Turquie et la Suède, le comte de Langeron sollicita vainement la permission de servir comme volontaire dans l'armée autrichienne; mais plus heureux dans ses démarches auprès de l'impératrice Catherine, il partit pour St-Pétersbourg au mois de mai 1790. On lui confia le commandement d'une division de chaloupes canonnières, sous le prince de Nassau, dans la Baltique, et sa conduite au combat de Biorek lui mérita la croix de St-George. Le lendemain il s'empara de plusieurs bâtiments dans le combat de Rogel, où Tchitchagoff défit la flotte du roi de Suède. Huit jours plus tard, il combattait pendant vingt-deux heures à la sanglante affaire de Rotchensalen, si funeste à la flottille russe. Après la paix avec la Suède, il alla joindre en Bessarabie l'armée du prince Potemkin. Le 21 décembre 1790, il monta à l'assaut d'Ismaïl sous les ordres de Souwarow (voy. ce nom), à la tête du 1^{er} bataillon des chasseurs de Livonie, après avoir traversé le Danube sous le feu le plus meurtrier. Précipité du haut des remparts, il fut rejeté dans le fleuve et blessé à la jambe. La prise d'Ismaïl coûta 14,000 hommes aux Russes et 24,000 aux Turcs. Langeron reçut pour ce brillant fait d'armes une épée d'or avec cette suscription : *A la bravoure*. Dans le mois de mai 1791, il servit en Moldavie sous Repnin, en qualité de colonel, et à la bataille de Matschin mérita les remerciements de ce général. L'année suivante, il entra comme volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschén dans les Pays-Bas, et se trouva le 15 au combat de la Grisuelle où Gouvion, qui commandait l'avant-garde de Lafayette, fut surpris et tué. Au mois de septembre suivant, il fit, avec les princes français et l'armée du duc de Brunswick, la campagne si pénible et si malheureuse de la Champagne. Après la retraite, il retourna à St-Pétersbourg, et l'impératrice Catherine l'envoya, avec le duc de Rihelieu, dans les Pays-Bas, servir l'armée autrichienne sous le prince de Saxe-Cobourg. Il y fit les campagnes de 1795, 1794, et il se trouva aux batailles de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Turcoing, de Tournai et du Camp de César, où il sauva la vie au duc d'York qui allait au-devant d'une colonne ennemie, la croyant hanovrienne; aux affaires de Lefferinkhouke, de Rosendaël près de Dunkerque, où il courut de grands périls, et où le comte d'Alton fut tué; enfin aux sièges de Valenciennes, du Quesnoy; à l'attaque du camp retranché de Maubeuge, et à Wattignies. Après la retraite des Autrichiens derrière le Rhin, Langeron retourna encore à St-Pétersbourg, où l'impératrice lui donna le régiment des grenadiers de la Petite Russie. Brigadier en 1796, il fut promu par l'empereur Paul 1^{er} au grade de général-major en 1797, puis de lieutenant général en 1799, et fut employé dans la Courlande et la Samogitie comme quartier-maître général d'un corps de

25,000 hommes qu'il commanda. Paul I^{er} le nomma inspecteur d'infanterie, chevalier de l'ordre de Ste-Anne, et ensuite comte de l'empire. En 1805, il marcha en Moravie, dans la seconde armée commandée par Buxawden, et, après la réunion de cette armée avec la première sous les ordres de Kutusoff, il commanda la seconde colonne à la bataille d'Austerlitz. En 1806, la guerre ayant éclaté de nouveau entre la Russie et la Turquie, le comte de Langeron fut employé à Bucharest sous les ordres de Michelson, et, en 1807, il commanda en Bessarabie l'aile gauche du général Meyendorff. L'hiver suivant, il commanda sur le Pruth. Le prince Prozorovsky lui confia son aile gauche placée en Bessarabie, puis son armée de réserve chargée de défendre les deux Valachies et le cours du Danube. Lorsque ce général fut mort, le prince Bagration lui succéda, et, après le passage du fleuve, s'avança vers Silistrie. Le grand vizir était à Schumla; il n'attaqua point Bagration, passa le Danube à Roustchouk et menaça Bucharest, où était le comte de Langeron, si malade qu'il ne pouvait monter à cheval. Ses troupes étaient disséminées sur une étendue de deux cents lieues, et la moitié de ses soldats encombraient les hôpitaux. Il ne put rassembler que 6,000 hommes; le grand vizir en commandait 150,000. La terreur était générale, les membres du divan voulaient fuir; le comte de Langeron les rassemble. « Restez, leur dit-il; après-demain, à pareille heure, l'avant-garde du grand vizir sera battue. » Il tint parole. Deux jours après il ne restait pas un Turc sur la rive gauche du Danube. Six campagnes contre les Turcs lui avaient donné une expérience qui favorisa son audace; il attaqua l'avant-garde ennemie, forte de 15,000 hommes, à Fracina, la culbuta, la poursuivit jusque sous les murs de Giurgevo, où était campé le grand vizir, qui n'osa pas accepter le combat; il repassa le Danube, et la Valachie fut sauvée. En juin 1810, chargé du siège de Silistrie, il s'en empara, après sept jours de tranchée ouverte; fit ensuite une brillante expédition dans les monts Hémus, et assiégea Roustchouk et Giurgevo, qui capitulèrent. Nommé chef de la 22^e division militaire en mars 1811, il commanda toute l'armée de Moldavie jusqu'à l'arrivée de Kutusoff, qu'il seconda ensuite de la manière la plus habile; l'armée turque enveloppée se rendit à discrétion. La paix fut conclue en mai 1812. Napoléon avait passé le Niémen et s'avançait vers Smolensk. Langeron commanda une colonne sous Tchitchagoff, qui avait succédé au général Kutusoff et qui marchait de Valachie en Pologne et en Lithuanie. Il se trouva à plusieurs combats sur le Don, près de Bracez, ensuite à la prise de la tête du pont de Borisow et au combat de la Bérésina. Il poursuivit l'armée française par Wilna jusqu'à la Vistule. Dans cette retraite, le comte de Langeron se fit remarquer par les soins généreux qu'il donna aux prisonniers ses compatriotes. En mars 1813, il fut

chargé du siège de Thorn, et, après sept jours de tranchée ouverte, cette place se rendit. Il marcha ensuite sur Bautzen. A la bataille de Kœnigsvara, il attaque ce village, s'empare de 5 pièces de canon, fait prisonniers plusieurs généraux et environ 1,200 hommes. Après la bataille de Bautzen, il se retire sur Sweidnitz, et pendant l'armistice il reçoit le commandement de l'armée de Barclay; puis il est chargé d'un corps de 50,000 hommes, qui, avec ceux de Sacken et du général prussien York, composaient l'armée de Silésie, commandée par Blücher. Dans le mois d'août, après la rupture de l'armistice, il passe la rivière de Bober; son avant-garde est au moment d'être coupée; il vole à son secours avec deux divisions: le combat est vif et sanglant; son cheval est tué sous lui, l'avant-garde est délogée. L'empereur Napoléon attaque Blücher près de Lœwenberg, en Lusace, et l'oblige à la retraite, que Langeron soutient jusqu'à la nuit contre les efforts de toute l'armée française. A la bataille de Goldberg, le maréchal Macdonald attaque Blücher; Langeron commande la gauche: il obtient d'abord des succès; ensuite il opère, depuis quatre heures jusqu'à neuf, une retraite par échelons qui lui mérite les éloges du général en chef. Le 26 août, il contribue au gain de la bataille décisive de la Kazbach, où l'armée française, contrainte de repasser la Bober, fait une perte considérable en matériel et en prisonniers. Le corps de Langeron combattit depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; il fut le pivot sur lequel le centre et l'aile droite convergèrent en exécutant une attaque générale. Le lendemain, ce même corps fit mettre bas les armes à deux bataillons près de Goldberg. Le 20, la division Puthod, acculée à la Bober, fut obligée de se rendre au prince Tcherbatoff et au général Rondzewith, qui faisaient partie du corps de Langeron. Dans ces trois journées, il enleva aux Français un matériel nombreux, et leur fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels étaient le général Puthod et presque tous ses officiers. Il soutint en Lusace d'autres combats qui lui furent également avantageux. Dans le mois de septembre, les trois corps de Blücher, commandés par Langeron, Sacken et York, passent l'Elbe; après un vigoureux combat ils marchent sur la Saale, et se placent derrière l'armée française. Cette manœuvre contraignit Napoléon de combattre à Leipsick dans une position fâcheuse, et contribua beaucoup au succès de cette campagne. Mais, pendant ce temps, par un mouvement habile et imprévu des Français, Blücher et le comte de Langeron furent au moment d'être surpris dans la petite ville d'Uben. Peu de jours après, Napoléon, dont les manœuvres étaient devenues incertaines, revient à Leipsick et y est cerné par toutes les armées des alliés. Le 16 octobre, il attaque la grande armée des empereurs de Russie, d'Autriche et du roi de Prusse, et il est attaqué lui-même par Blücher. Le comte de Lan-

geron enlève les villages de Gross et Klein-Wetteritz, prend plusieurs pièces d'artillerie et fait 2,000 prisonniers; mais il eut dans cette affaire un moment très-critique. Après la perte de ces deux villages, Napoléon fit marcher de grandes forces au secours de son aile gauche; Langeron, débordé et obligé de se développer sur une seule ligne trop étendue, fut repoussé sur le ruisseau de Wetteritz, qui, étant très-marécageux, lui donna des inquiétudes sur son artillerie et sa cavalerie, forcées de se retirer précipitamment. Il fallait payer d'audace et arrêter l'attaque impétueuse des Français pour donner le temps de passer ce ruisseau; Langeron était près de son avant-garde; il arrête le régiment de Slunelbourg, qui se retirait, et le ramène à l'ennemi sous une grêle de balles et de mitraille. Les autres le suivent; les Français hésitent; la retraite se fait sans perte, et Langeron reprend l'offensive. Le 18 octobre, à la bataille de Leipsick, sous les ordres du prince royal de Suède (Bernadotte), il passe la Partha, attaque le village de Schönfeld; trois fois il le prend, trois fois il en est repoussé; il s'y établit enfin, et contribue ainsi sur ce point au gain de la bataille; mais il y perd un général et près de 5,000 hommes. Le 19, Langeron et Sacken forcent la porte de Hall; ils entrent dans Leipsick et s'emparent de 57 canons. Blücher poursuit l'armée française jusqu'au Rhin. Langeron est chargé d'observer la tête du pont de Cassel, vis-à-vis de Mayence. Le 1^{er} janvier 1814, il passe le Rhin à Kaul, enlève Bingen, et tient Mayence bloqué pendant les mois de janvier et de février. Il quitte ensuite le blocus de cette ville, qu'il remet au duc de Saxe-Cobourg, et se rend en France auprès de Blücher; défend Soissons, et combat à Laon, à Craon, à Vichy, etc.; enfin il marche, par Reims et Châlons, sur Paris. Son avant-garde force le passage de la Marne à Trilport, après un vif combat, et s'approche de la capitale. Le 29 mars, il occupe le Bourget et repousse les avant-postes sur la Villette. Le lendemain, il commande l'extrême droite des armées combinées, observe St-Denis, et emporte d'assaut, à quatre heures du soir, avec le corps du général Rondzewitch, la position retranchée de Montmartre; prend 29 canons, et le soir même occupe les barrières de Paris. Il reçoit de l'empereur de Russie l'ordre de St-André, et de l'empereur d'Autriche celui de Marie-Thérèse de la troisième classe. A son retour en Russie, il eut le commandement d'un corps de 70,000 hommes en Volhynie. En 1815, il marcha de nouveau sur le Rhin, et après la bataille de Waterloo il prit différentes positions en Alsace et en Lorraine, dont il bloqua les forteresses jusqu'à la conclusion de la paix. Il fut ensuite appelé au gouvernement de Kherson, d'Ekaterinoslav, et de la Crimée, nommé chef de la ville d'Odessa, des Cosaques de la mer Noire et de ceux du Don. Gouverneur général de la nouvelle Russie (en 1822), Langeron reçut aussi le

titre de protecteur du commerce de la mer Noire et de la mer d'Azoff, etc. Destitué de tous ces emplois le 11 mai 1825, sans qu'on en sache la cause, il ne rentra en faveur qu'à l'avènement de l'empereur Nicolas. En 1826, il suivit ce prince à Moscou, porta au couronnement le manteau impérial, et reçut les insignes de l'ordre de St-André, en diamants. En 1828, la guerre ayant été déclarée aux Turcs, et l'empereur étant venu lui-même commander son armée, appela près de lui Langeron, qui se trouva au combat du Danube, près de Satounoise, en Bessarabie. Il accompagna encore le czar devant Schumla, et prit part à deux combats livrés aux troupes turques qui occupaient cette ville. A la fin de juillet, l'empereur lui confia le commandement de toutes ses forces dans les deux Valachies; il fut chargé de la défense de ces deux provinces comme il l'avait été vingt ans auparavant, et s'en tira aussi heureusement. Il fallait observer Giurgevo, Kalé et Tournou; sur la rive gauche du Danube, et toutes les forteresses situées sur la rive droite. Les Turcs y avaient plus de 60,000 hommes armés, et le corps de Langeron n'en comptait que 13,000. Outre les maladies ordinaires à ce climat, la peste désolait Bucharest et soixante-trois villages entre l'Arjitch et l'Olta: Langeron avait à se défendre de ce fléau et des Turcs; il fit occuper le camp de Daja, devant Giurgevo, et celui de Tchegarsk, devant Tournou, et se porta de sa personne, avec une colonne mobile, à Tcheloneschti et à Slatyn, pour donner des secours, de ces positions centrales, aux endroits attaqués. Ses détachements soutinrent quatorze combats heureux contre des forces très-supérieures, sorties des forteresses de Giurgevo, de Tournou, de Kladova et de Viddin. Le général-major Geismar, qui commandait sous lui dans la petite Valachie, renforcé à temps, résista le 25 septembre, près du village de Tcheroy, à une attaque générale du pacha de Viddin, et, dans la nuit du 25 au 26, il attaqua lui-même, surprit l'armée turque et la dispersa: 7 canons, 25 drapeaux, 600 prisonniers, tout le camp tendu, furent les trophées de cette victoire. Quelque temps après, les Turcs abandonnèrent leurs retranchements de Kalafalt, devant Viddin, sur la rive gauche du Danube, et le général Geismar les occupa. Le 27 octobre, Langeron reçut l'ordre de venir devant Silistrie, et d'en faire le siège avec le 2^e et le 5^e corps d'infanterie, l'artillerie de siège, la flottille, etc., etc. Le 3 novembre, jour désigné pour l'ouverture de la tranchée, un ouragan affreux, suivi d'une gelée de 4 à 8 degrés, vint ensevelir son armée sous la neige; fit périr près de 1,000 hommes, 500 chevaux et tous les bœufs de l'artillerie. Un pareil ouragan était sans exemple dans ce pays, à cette époque de l'année. Langeron fut forcé de lever le siège. La retraite offrit des obstacles presque insurmontables; il fallait retirer tout le matériel de l'artillerie des boues qu'avait amenées le dégel, et en même temps contenir la garnison;

ces travaux difficiles furent accomplis en dix jours, malgré le feu continué de la place. Au mois de novembre, l'armée russe prit des quartiers d'hiver, et le comte de Langeron eut le commandement de toutes les troupes cantonnées dans la Moldavie et les deux Valachies. Il fit en lever d'assaut la forteresse Kalé, où l'on prit le pacha, 40 canons, 11 drapeaux et 400 soldats. Peu de jours après il bombardait Tourno, où l'on trouva 50 canons. Il y avait alors 14 degrés de froid, et comme on ne pouvait creuser la terre pour remplir les gabions, avec lesquels on construisit sept batteries, on les remplit avec de la neige battue. L'empereur Nicolas, en récompense de ces trois affaires, nomma le comte de Langeron chef du régiment de Miajsk, et lui fit présent de deux canons des forteresses prises. Au mois de mars 1829, Diebitch ayant été nommé commandant en chef de l'armée, Langeron, plus ancien que lui, se retira avec l'agrément de l'empereur, et passa deux ans à St-Petersbourg. Attaqué du choléra, lorsque cette épidémie exerça ses ravages en Russie, il vit approcher sa fin avec fermeté, et mourut le 4 juillet 1831. Par ordre de l'empereur Nicolas, il fut inhumé dans l'église catholique d'Odessa. Le comte de Langeron était un homme de beaucoup d'esprit. Avant son émigration, il avait passé plusieurs années à Paris, et donné au théâtre une fort jolie comédie intitulée *le Duel*, qui a été imprimée en 1789. Il travaillait dans le même temps aux *Actes des apôtres* avec Peltier et Champcenetz, et l'on cite cette épigramme qu'il y inséra contre le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, qui s'était attribué des vers dont il n'était pas l'auteur :

Si l'on empruntait du courage
Comme on emprunte de l'esprit,
Liancourt aurait l'avantage
De se battre comme il écrit.

F.

LANGES (NICOLAS DE), seigneur de Laval et de Dommartin en Lyonnais, était fils unique de Nicolas de Langes, conseiller au parlement de Dombes, et de Françoise de Bellière, sœur du chancelier; il naquit en avril 1525, dans le château baronial de St-Paris-le-Chastel. Son père mourut la même année, à l'âge de 27 ans; sa mère, qui n'en avait que vingt-deux, refusa de se remarier pour surveiller son éducation. Ses premières études terminées, il alla prendre ses grades de docteur dans les universités de Padoue et de Bologne; il se rendit ensuite à Paris pour y embrasser la profession d'avocat. Dès qu'il eut atteint sa majorité, il vint à Lyon prendre possession de la charge de conseiller au parlement de Dombes, dont il avait hérité de son père, et vers le même temps (en 1554) il fut nommé conseiller au présidial de Lyon. En 1570, il succéda à son oncle Pomponne de Bellière dans l'office de lieutenant général à la sénéchaussée de Lyon. Il exerçait ces dernières fonctions lors du massacre de la St-

Barthélemy, et, de tous les magistrats de cette ville, il fut le seul qui eut le courage de refuser de prendre part à cette exécration boucherie. En 1574, pendant le séjour que Henri III fit à Lyon, à son retour de Pologne, il lui prêta serment en qualité de premier échevin, à l'occasion des clefs de la ville rendues au consulat, qui en était privé depuis 1572. Fidèle à son serment, il quitta Lyon pendant la ligue, et n'y revint que lorsque cette ville eut fait sa soumission à Henri IV. Il mourut le 4 avril 1606, et fut inhumé dans l'église de St-Georges; il était alors président du parlement de Dombes et du siège présidial de Lyon. Il avait épousé en premières noces Louise de Vinolz, et en secondes Louise Grollier; il eut de ce dernier mariage une fille unique, Louise, mariée à Balthazard de Villars. Mécène des gens de lettres, le président de Langes les accueillait dans sa maison de Fourvière, connue sous le nom de *l'Angélique*, où il avait assemblé un grand nombre d'antiquités. Il mérita, par ses vertus et son urbanité, les éloges de tous ses contemporains, de Paradin, de Rubys, de Papire Masson, de Jean Godard, etc. On a de lui une traduction de l'Histoire des premières années du règne de Louis XII, composée en latin par Humbert Velay (ou *Veillet*) de Savoie. La dédicace qu'il en fit au duc de Nemours est datée de Trevols, le 6 novembre 1592. Cette traduction se trouve à la fin de l'édition donnée en 1855, par le bibliophile Jacob, de la chronique de Jean d'Autun. *Voy.* Pernetty, t. 2, p. 408, et la *Biographie lyonnaise*, p. 162. Pernetty dit que Paradin, pour la fin de ses *Mémoires de l'histoire de Lyon*, profita des recherches sur l'antiquité qu'avait faites N. de Langes. Il veut sans doute parler des douze chapitres qui se trouvent à la fin du 3^e livre de l'ouvrage de Paradin, et qui sont intitulés *Aucuns chapitres qui ont esté enuoyés par l'auteur, depuis le reste du livre imprimé, desquels nous n'auons voulu frauder le lecteur*; et peut-être aussi des *Inscriptions antiques, tumules et épitaphes*, qui terminent le volume. A. B.—T et A. P.

LANGETTI (JEAN-BAPTISTE), peintre, naquit à Gènes en 1635. Il fut d'abord élève de Pierre de Cortone, et entra ensuite dans l'école du vieux Cassana, dont il a en général rappelé le coloris. Il alla s'établir à Venise, et, en 1650, il était au nombre des peintres étrangers qui florissaient dans cette ville. Boschini, dans son poème en langage vénitien, intitulé *Carta del navegar pittoresco*, où il célèbre les artistes distingués de Venise, consacre quelques vers à Langetti, et le loue comme un professeur habile dans le dessin et le maniement du pinceau. Ces éloges ont été confirmés par Zanetti, et plus encore par les tableaux qu'il a exécutés avec soin, et parmi lesquels on remarque un *Crucifix*, placé dans l'église de Ste-Thérèse. Dans ses autres ouvrages il a peint en général de pratique, et n'a guère déployé que le talent d'un homme habile dans le métier. Les galeries de Venise et de la Lombardie possèdent un

grand nombre de ses tableaux, dans lesquels il s'est plu à représenter des *vieillards*, des *philosophes*, des *anachorètes*, etc. Sa facilité était si grande qu'il faisait un tableau dans un seul jour. Il ne peignait que d'après nature; et quoiqu'il n'eût rien de cet idéal dont les artistes grecs nous ont laissé de si parfaits modèles, même dans les sujets les plus communs, la force de ses tons et le brillant de son pinceau faisaient rechercher ses ouvrages, que l'on payait un très-haut prix. Il mourut à Venise, en 1676, âgé de 41 ans. La galerie de Dresde contient un de ses tableaux (*le Supplice de Marsyas*), qui a été gravé. P—s.

LANGÉY (DUBELLAY DE). Voyez BELLAY.

LANGHANS (CHARLES-GOTTHARD), architecte habile, naquit en 1753 à Landshut, en Silésie. Après avoir voyagé dans une grande partie de l'Europe, et donné des preuves de son talent et de son expérience à Breslau et dans d'autres villes de la Silésie, il fut appelé à Berlin, et nommé premier directeur du département des bâtiments. La capitale de la Prusse lui doit plusieurs monuments et édifices, parmi lesquels il faut remarquer surtout la porte de Brandebourg et la nouvelle salle de spectacle. La porte est une imitation en grand des fameux propylées d'Athènes : elle conduit, par une place très-spacieuse, à la promenade des *Tilleuls*, et de là, par une autre place où est le bel édifice de l'arsenal, au palais du roi. La nouvelle Comédie construite entre deux églises, sur la grande place dite des *Gendarmes*, est devenue, en grande partie, la proie des flammes il y a quelques années. L'emplacement avait été ordonné par Frédéric II. Langhans se fit aussi connaître par plusieurs mémoires sur l'architecture. Il avait des connaissances très-étendues, des mœurs douces, un caractère franc et loyal. L'académie des beaux-arts de Berlin, celle des sciences et des arts de Bologne et la société patriotique de Silésie le comptaient parmi leurs membres. Il mourut, pendant un voyage en Silésie, le 1^{er} octobre 1808. C—AU.

LANGHORNE (JEAN), écrivain anglais du 18^e siècle, naquit vers 1736, à Kirby-Stephen, dans le comté de Westmoreland. Il entra dans les ordres ecclésiastiques, fut précepteur des enfants d'un riche propriétaire, dont il épousa la fille, et mourut le 1^{er} avril 1779, dans la cure de Blagden, au comté de Somerset. On a de lui plusieurs ouvrages ingénieux, écrits avec élégance, et où l'on trouve beaucoup de raison, de sensibilité, et une profonde connaissance du cœur humain. Voici les titres des principaux : 1^o *Lettres sur la retraite religieuse, la mélancolie et l'enthousiasme*, 1762, in-8^o; 2^o *Épanchements de l'amitié et de l'imagination*, 1763, 2 vol. in-12, réimprimés vers 1765, avec des additions, et des suppressions qui portent sur des endroits licencieux; traduction en français (par Griffet de la Labaume), Paris, 1787, in-18, publié par Imbert de B., à qui l'on a faussement attribué cette traduction.

3^o *Lettres de Théodose et de Constance*, 1765 et 1765, 2 vol. in-12, traduites en français (par Robinet), Rotterdam, 1764, in-8^o; 4^o *Lettres sur l'éloquence de la chaire*, 1765, in-8^o; 5^o *La Fatale Prophétie*, drame, 1766; 6^o *Frédéric et Pharamond, ou les Consolations de la vie humaine*, en forme de dialogue, 1769, in-12; 8^o une traduction anglaise des *Vies de Plutarque*, faite sur le grec, conjointement avec Guill. Langhorne, enrichies de notes et d'une nouvelle vie de Plutarque, 1770, 6 vol. in-8^o. Cette traduction a depuis été retouchée par Wrangham. 8^o *Fables de Flore*, 1771, in-4^o; réimprimées pour la cinquième fois en 1801. 9^o *L'Origine du voile*, 1775, in-4^o. Le sujet de ce petit poème est le trait rapporté par Pausanias : quand Pénélope eut à choisir entre rester avec son père et partir avec son amant, elle mit son voile sur son visage pour cacher sa rougeur, et dit ce que la modestie lui inspira. 10^o Deux volumes de *Sermons*, 1775; 11^o *Oeuvres poétiques*, 1776, 2 vol. in-12. C'est sans doute dans ce recueil que se trouve l'*Hymne à l'humanité*, dont Romance de Mesmon a inséré une traduction en prose dans le *Spectateur du Nord*, n^o 8, 1797. 12^o *Soliman et Alména*, traduction en français par D. L. F. (Laflotte), Paris, 1765, in-12. Ce roman a été admis dans la *Bibliothèque de poche* du libraire Cooke, de Londres. Langhorne est en outre éditeur des *Poésies de Collins*, précédées d'une notice biographique, 1765, in-12. Il était grand admirateur de ce poète, et fit le voyage de Chichester exprès pour aller recueillir des particularités sur sa vie et honorer son tombeau. Le sacristain de la cathédrale l'ayant conduit à l'endroit qu'on lui avait désigné, Langhorne y passa une heure à donner un libre cours à ses regrets. Ce ne fut que le soir, en soupant avec un habitant de la ville, qu'il apprit que la place qu'il avait baignée de ses larmes renfermait le cercueil de M. Collins, honnête tailleur de Chichester. Langhorne avait un extérieur peu imposant. Un jour qu'il considérait avec beaucoup d'attention une jeune et belle femme qui se trouvait dans sa compagnie, s'étant aperçu qu'elle en était troublée, il crut s'excuser en lui disant que, s'il la regardait ainsi, ce n'était pas pour l'admirer, mais qu'il réfléchissait sur le dégât que la mort devait faire un jour sur cette belle figure. Cette réflexion désagréable rendit sans doute à la jeune femme qui en était l'objet la présence d'esprit qu'elle avait perdue. « Je suis fâchée, lui dit-elle, que vos réflexions aient pris une tournure si sérieuse par rapport à ma figure; mais je vous félicite de ce qu'il est impossible à la mort même de faire un changement considérable sur la vôtre. » Nous ignorons si Langhorne est auteur ou seulement éditeur d'un ouvrage intitulé *Lettres supposées écrites entre St-Évremond et Waller*, 1769, 2 vol. in-12. — Guillaume LANGHORNE, frère du précédent, né en 1721, fut ministre de Hakinge et de Folkestone, et mourut en 1772. Il possédait une

partie des talents littéraires de son frère, qui lui a consacré une épitaphe en vers, et lui a adressé ses *Épîtres sur l'élevation de l'âme* (on the Enlargement of the Mind). On a de Guillaume Langhorne : *Job*, poème, 1760, in-4°, et une *Paraphrase en vers d'une partie d'Isaïe*. Il a eu part à la traduction des *Vies de Plutarque*, publiées par son frère.

L. et S—D.

LANGIUS. Voyez LANG et LANGE.

LANGLADE (JACQUES DE), baron de Saumières, naquit vers 1620 au château de Limeuil, en Périgord. Il fut chargé, comme secrétaire du duc de Bouillon, des négociations qui déterminèrent en 1649 les habitants de Bordeaux à entrer dans les intérêts de la princesse de Condé. Quoiqu'il eût pris une part très-active aux troubles de la Fronde, il trouva le moyen de plaire au cardinal Mazarin, et il obtint une charge de secrétaire du cabinet. Le rôle qu'il a joué dans l'histoire de ce temps n'a été que secondaire; mais les relations qu'il entretenait avec les personnes les plus distinguées du siècle de Louis XIV conserveront sa mémoire. Il fut l'ami du duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, et de madame de la Fayette; il était aussi de mesdames de Sévigné et de Coulanges. La faveur des grands paraît avoir été l'idole à laquelle il sacrifia toute sa vie; aussi madame de Sévigné écrivait-elle à sa fille : « Je ne vois quasi « pas Langlade; je ne sais ce qu'il fait : il n'a « point vu Corbinelli; j'ignore si c'est par ses « frayeurs politiques. » (Lettre du 28 décembre 1675.) Louvois, ayant fait au mois de mai 1680 un voyage dans le Midi, revint par le Poitou : il devait passer à peu de distance de la maison de Langlade. Celui-ci, désirant faire parade auprès de ses voisins de l'amitié d'un grand ministre, les réunit dans son château, alla au-devant de Louvois, et le pria instamment de s'arrêter quelques moments chez lui; mais ce dernier l'apercevant, lui fit, de sa chaise, signe du chapeau, et lui dit adieu. Langlade, désespéré de ce refus, tomba malade et mourut peu de jours après. Gourville nous a conservé cette anecdote; il en fait connaître une autre, qui prouverait que Langlade était très-superstitieux. On a de lui des *Mémoires sur la vie du duc de Bouillon* (depuis 1628 jusqu'en 1642); suivis de quelques *Particularités de la vie et des mœurs du maréchal de Turenne*, Paris, 1692, in-12 (voy. W. KING). Ils contiennent beaucoup de détails importants sur l'histoire du règne de Louis XIII; il faut y joindre les mémoires d'*Aubertin*, qui ont été publiés à la suite de l'édition de 1751 des mémoires de *Aubigné* (voy. BOUILLON).

M—É.

LANGLADE. Voyez FAVART.

LANGLADE, qui s'est acquis une affreuse célébrité dans les fastes de la jurisprudence criminelle, naquit dans les Cévennes, vers l'année 1743, de parents honnêtes qui soignèrent son éducation, lui firent étudier la médecine, et l'envoyèrent à Avignon, en 1766, pour se perfectionner

dans la chirurgie, sous les Pamard et les Poutignon. Doué d'une taille et d'une figure assez avantageuses, d'un esprit insinuant, et joignant à ces dons naturels des manières polies et beaucoup de hardiesse, il ne fut pas difficile à Langlade d'être admis dans les meilleures sociétés de la bourgeoisie. Son goût pour la dépense, les plaisirs et la débauche lui firent beaucoup d'amis parmi les jeunes gens, dont il devint l'oracle et le coryphée. Il se lia plus intimement avec le fils d'un vieil horloger, Mence, jeune homme simple et crédule; mais une cupidité criminelle eut plus de part à cette liaison que des rapports sympathiques de goûts et de caractère. Mence fils désirait depuis longtemps être reçu franc-maçon, et Langlade, qui avait promis de lui épargner toutes les épreuves auxquelles sont exposés les récipiendaires, renvoyait d'un jour à l'autre la réception de son ami. Enfin, dans la nuit du 11 au 12 février 1768, Langlade, se trouvant avec Mence à un bal de société, lui propose de le recevoir franc-maçon, et l'invite à sortir pour se rendre à la loge, dont il avait une clef, et où il était bien sûr de ne trouver personne, car il n'y avait pas même un concierge. Ils arrivent dans la salle des épreuves, autour de laquelle étaient suspendus tous les instruments de mystification. La vue des armes, des têtes de mort fait frissonner le jeune Mence; son ami le rassure, le fait mettre à genoux, lui bande les yeux, lui attache les mains, et lui tranche la tête. Il s'empare aussitôt des effets les plus précieux et de l'argent que cet infortuné avait sur lui, sans oublier les clefs de sa maison, et, laissant le cadavre baigné dans son sang, il sort pour mettre à profit son forfait. À l'aide des clefs, il s'introduit dans la maison de l'horloger, et va frapper à la porte de la servante, qui, croyant que c'est son jeune maître de retour du bal, se lève en chemise pour lui donner de la lumière; mais à peine a-t-elle ouvert la porte, qu'elle tombe frappée de plusieurs coups de poignard. Il ne restait plus, pour être maître de la maison, qu'une troisième et faible victime à immoler. Langlade entre dans la chambre du vieillard, et, le trouvant endormi, l'assomme avec un marteau. Tranquille alors, il enlève à son gré l'argent, l'argenterie, les montres, les emporte chez lui, et retourne effrontément passer le reste de la nuit au bal. Le lendemain, la maison et la boutique de Mence restent fermées. Les voisins, croyant que toute la famille est à la campagne, s'étonnent de n'en avoir pas été prévenus par la servante, qui avait coutume de leur laisser la clef de la basse-cour pour qu'ils donnassent à manger aux poules pendant son absence. L'agitation, le vacarme de ces animaux pressés par la faim inspirent des soupçons. Le magistrat averti se transporte sur les lieux, en ordonne l'ouverture, et, trouvant deux cadavres, il appelle les hommes de l'art pour constater les faits. Langlade a encore l'impudence de se pré-

sender; et, tandis que ses confrères n'aperçoivent sur le corps de Mence aucune trace de mort violente, il leur démontre de quelle manière le vieillard a été assassiné. Cependant la disparition du jeune Mence le fit d'abord soupçonner; mais les franes-maçons s'étant réunis en loge trouvèrent le cadavre en putréfaction, et alors on se rappela que l'infortuné Mence n'avait pas reparu depuis la nuit du bal. Ces indices éveillèrent la surveillance de la justice. Langlade, alarmé des bruits qui circulaient sur son compte, s'avisait trop tard de prendre des précautions pour éloigner les preuves matérielles de ses crimes. Ses malles furent arrêtées aux portes de la ville, et Pon y trouva tous les objets qu'il avait volés dans la maison de l'horloger. Il fut arrêté le 20 février. On instruisit son procès, et, d'après ses propres aveux, il fut condamné, le 12 avril 1768, à être rompu vif, à expirer sur la roue, son corps à être brûlé, ses cendres jetées au vent, et sa tête à être exposée dans un lieu élevé, pour perpétuer le souvenir de ses forfaits. Conduit au supplice le lendemain dans un tombereau, à travers une foule immense, il saluait gracieusement à droite et à gauche toutes les personnes qu'il connaissait. Arrivé au pied de l'échafaud, il en franchit les marches avec légèreté, conserva son audace jusqu'au dernier moment, et reçut la mort avec beaucoup de courage et de fermeté. La tête de Langlade, réduite à des ossements blanchis par le temps, fut fixée par une grille de fer contre les remparts d'Avignon, près de la porte du Rhône, et elle y resta exposée durant vingt-quatre ans.

A.—T.

LANGLAND ou LONGLAND (ROBERT), moine de Malvern, né, dit-on, à Clebury Mortimer, dans le Shropshire, fut élevé, suivant Buchanan, à Aberdeen, et vivait vers l'an 1360. Langland, auquel on a aussi donné le nom de Guillaume, passe pour avoir composé un poème célèbre intitulé *la Vision de Piers le laboureur (the Vision of Piers Ploughman)*, dont deux éditions ont été données à Londres par M. Thom. Wright en 1842 (la 2^e édition est de 1856, 2 vol. in-12). Toutefois il règne encore beaucoup d'incertitude sur le véritable auteur de ce livre singulier. Diverses allusions qu'on y rencontre montrent qu'il avait été écrit sur les frontières du pays de Galles et que son auteur résidait aux environs de Malvern-Hilles. Des allusions au traité de Brétigny, à la grande contagion de 1361 et 1362, en font porter la date à la fin de l'année 1362. *La Vision de Piers Ploughman* est un poème allégorique qui appartient à la même classe d'ouvrages que le célèbre *Roman de la Rose*; il respire les idées de réforme qui fermentaient déjà alors en Angleterre. On y trouve à chaque page des traits satiriques contre le clergé. La célébrité qu'il obtint fit bientôt adopter comme un type, par les partisans de la réforme, le nom de Piers Ploughman. On vit d'abord paraître le *Credo de Piers Plough-*

man (the Creed of Piers Ploughman), qui est l'œuvre manifeste d'un Wicléfite et que M. Th. Wright a donné à la suite du premier ouvrage, d'après un manuscrit contemporain. Piers Ploughman est le modèle du paysan révolté des abus qui régnaient dans l'Église. Suivirent un grand nombre d'autres imitations, dont l'une a été insérée dans les œuvres de Chaucer sous le titre de *Conte de Ploughman (Ploughman's tale)*, et est antérieure à la première moitié du 13^e siècle. On connaît deux manuscrits du *Credo de Ploughman*, l'un qui appartient au *British Museum*, l'autre à la bibliothèque de Trinity College, à Cambridge. La 1^{re} édition de *la Vision* a été donnée en 1550 par Robert Crowley et la 1^{re} du *Credo* fut publiée trois ans après par les soins de Reynold Wolfe. Ce fut seulement en 1815 que parut, grâce au docteur Whitaker, la 2^e édition de *la Vision*, d'après un manuscrit appartenant à M. Héber. En 1814, on en donna une du *Credo*. A. M.—Y.

LANGLÉ (JEAN), conseiller au parlement de Rennes, étudia le droit à Bourges, sous Aleiat, et eut pour condisciple et ami le célèbre Douaren, de Moneontour. Député vers Charles IX, aux états généraux de 1560, il se concilia l'estime de ce prince, qui le retint quelque temps à Bordeaux, et lui permit de siéger au parlement de cette ville. Langlé, que Loyseau (*Traité des offices*, liv. 1, ch. 8, n^o 53) appelle docteur, était en outre éloquent, érudit et généreux. On lui doit un ouvrage composé dans ses moments de loisir pendant les vacances du parlement, dans lequel il s'occupe de la jurisprudence en général et de ce qui se passa de son temps au barreau de Rennes. Cet ouvrage, que Sauvageau, dans ses notes sur Dufail, qualifie d'excellent, a pour titre : *Jani Langlæi, regii in senatu Britannicæ Celticæ consiliarii Otium semestris*, Rennes, 1577, in-fol. On ignore les lieux et les dates de sa naissance et de sa mort.

P. L.—T.

LANGLE (PIERRE DE), évêque de Boulogne, naquit à Évreux en 1644, et, après y avoir fait ses premières études, vint les achever à Paris. Il entra dans la maison de Navarre; mais c'est par erreur que Moréri dit que le jeune de Langle y eut Bossuet pour collègue. Bossuet avait dix-sept ans de plus que l'abbé de Langle, et il était sorti de Navarre bien avant que celui-ci y entrât. L'abbé de Langle eut, à la vérité, par la suite, des liaisons avec le célèbre évêque de Meaux. Reçu docteur en 1670, il devint chanoine d'Évreux, et remplit successivement les fonctions de pénitencier, d'official et de grand-vicaire du même diocèse. Louis XIV le choisit pour précepteur du comte de Toulouse, et lui donna l'abbaye de St-Lô, au diocèse de Coutances. Il fut nommé, en 1697 agent du clergé, et l'année suivante évêque de Boulogne. Les commencements de son épiscopat firent honneur à son zèle; il visita son diocèse, dressa de nouveaux statuts, convoqua des synodes, établit des conférences ecclésiasti-

ques, et n'omit rien pour faire refluer l'ordre et la discipline parmi son clergé. Il vivait simplement et donnait beaucoup aux pauvres. En 1709, il vendit sa vaisselle, et en donna le prix à l'hôpital et au séminaire de Boulogne, qui souffraient de la disette dans cette année rigoureuse. L'évêque de Boulogne paraissait livré à ces soins pieux, quand les troubles excités par le livre des *Réflexions morales* commencèrent. Il avait eu le malheur de perdre Bossuet, dont les conseils lui eussent sans doute épargné tant de fausses démarches. Il refusa d'adhérer à l'avis de la majorité des évêques dans l'assemblée du clergé de 1713 et 1714, et se trouva ainsi lancé dans le parti de l'opposition. Ses mandements furent condamnés à Rome et supprimés par le roi. Dans les négociations qui suivirent, il se montra l'un des plus zélés partisans de Quesnel et de son livre. Il fut un des quatre évêques qui appelèrent au futur concile en 1717; et eut ordre de sortir de Paris. S'étant rendu quelque temps après dans son diocèse, dont ces disputes lui avaient fait négliger un peu le soin, il y éprouva un accueil qui dut lui être fort sensible. On convient, dans le journal de Dorsanne, qu'il avait presque tout son diocèse contre lui. Toutefois l'évêque, entraîné par les mêmes conseils, appela des lettres *Pastoralis officii* en 1718, et réappela encore après l'accordement de 1720, auquel il n'avait point voulu prendre part. Le reste de sa vie se consuma dans ces querelles, et il signa les mémoires, lettres et protestations des opposants. Il mourut le 12 avril 1724, ayant fait l'hôpital et le séminaire de Boulogne ses légataires universels. Il mériterait des éloges sans restriction s'il avait pu se garantir des pièges tendus à ses dernières années, et s'il avait su prévoir les suites des démarches dans lesquelles on l'avait engagé. P—c—r.

LANGLE (le marquis DE). Voyez FLEURIAU.

LANGLÉ (HONORÉ-FRANÇOIS-MARIE), compositeur et auteur de plusieurs ouvrages de théorie sur la musique, naquit à Monaco, en 1741. Il entra au conservatoire de Naples, à l'âge de seize ans; il y eut pour maître Caffaro, le plus savant élève du célèbre Léo. Ses succès furent si rapides et si brillants, qu'au bout de quelques années il fut nommé premier maître du conservatoire de la *Pieta*. Il y fit exécuter des messes et des motets qui obtinrent les suffrages des plus grands maîtres italiens. Sur sa réputation, il fut appelé à Gènes, où on lui confia la double direction du théâtre et du concert des nobles. Ses vœux tendaient vers Paris, et il s'y rendit enfin en 1768. Il s'y fit bientôt connaître de la manière la plus avantageuse, tant au Concert spirituel qu'à celui qui était sous la direction du fameux St-George. Ce ne fut cependant que longtemps après, en 1791, qu'il donna son premier ouvrage de théâtre en France : il avait écrit des opéras en Italie. Sa *Corisandre*, jouée à l'Académie royale de musique, fit voir un compositeur

parfaitement familiarisé avec le style *buffo*; mais il faut convenir que c'est le seul ouvrage où il montra des intentions comiques. Langlé ambitionna un succès d'un genre tout différent, et il s'occupa de la composition d'une tragédie lyrique intitulée *Mahomet II*. Il en avait achevé plus de la moitié lorsque l'horrible journée du 10 août 1792 vint le frapper d'un tel saisissement, qu'il demeura très-longtemps sans pouvoir reprendre la plume. Il avait composé un autre opéra, *le Choix d'Alcide*, dont la destinée ne fut pas plus heureuse. Langlé avait une certaine indépendance de caractère qui se conciliait peu avec la docilité et la patience si nécessaires à un auteur dramatique. Aussi à peine daigna-t-on répéter ses ouvrages, et ils ne furent pas représentés. Tous ces dégoûts le ramenèrent au travail moins agité du cabinet. Ses écrits didactiques, plus encore que ses compositions musicales, attesteront longtemps quelle profondeur il avait acquise dans toutes les parties de son art. Il avait l'habitude de composer de son lit, et les morceaux de l'harmonie la plus compliquée étaient achevés avant qu'il en écrivit une note. On doit mettre au premier rang : 1^o *le Traité d'harmonie et de modulation*. L'auteur y a fait souvent la plus heureuse application de ses connaissances mathématiques. S'il a profité des découvertes de Rameau, l'on doit convenir aussi qu'il a relevé quelques erreurs de ce grand harmoniste : telle est la note de *supposition* dans les accords, où il est en contradiction avec la nature qui, dans les corps sonores, procède toujours du grave à l'aigu. 2^o *Traité de la basse sous le chant*; les élèves y liront avec fruit une excellente analyse des trois espèces principales de contrepoint. 3^o *Traité de la fugue*. Langlé y pousse ses recherches beaucoup plus loin que le P. Martini; ses préceptes sont plus méthodiques et plus clairs. 4^o *Nouvelle Méthode pour chiffrer les accords*. L'emploi des signes algébriques a paru une idée fort heureuse; mais c'est une de ces découvertes auxquelles le temps seul peut mettre son sceau. Langlé a donné aussi des leçons de chant; et, dans cette carrière, il n'a été surpassé que par un seul de ses contemporains, Garat. Il était membre et bibliothécaire du Conservatoire, où il a laissé plusieurs de ses partitions en original. Langlé fut lié avec Mozart; c'est lui qui a fait graver le premier œuvre de ce grand maître pour le piano; c'est pareillement lui qui apporta d'Italie le premier opéra de Gluck, connu en France (*l'Alceste*). Ses qualités personnelles rehaussaient en lui l'éclat du talent. Il est mort, le 20 décembre 1807, à sa maison de campagne de Villiers-le-Bel. S—v—s.

LANGLÈS (LOUIS-MATHIEU), orientaliste français, né à Pérenne, près Montdidier, le 23 août 1763. Fils d'un cultivateur, suivant les uns, ou, si on l'en croit lui-même, d'un chevalier de St-Louis, il commença ses études auprès de ses parents qui l'amènèrent à Paris, où il les acheva

superficiellement. La carrière des armes, à laquelle ils le destinaient, ne convenant ni à son physique grêle ni à son caractère pacifique, il obtint de son père la permission de se livrer à l'étude des langues orientales, qu'il pensait devoir lui être utiles pour servir dans l'Inde comme militaire ou comme diplomate. Il suivit donc, au Collège de France, le cours d'arabe de Caussin de Perceval père, et celui de persan de Ruffin ; mais, bien qu'il fût aidé aussi des conseils de Silvestre de Sacy, il n'acquit jamais une connaissance bien approfondie de ces deux langues. En 1783, il fut nommé lieutenant dans la garde du tribunal des maréchaux de France, et chargé, comme tel, d'empêcher et de réprimer les duels. Ces fonctions lui laissaient le loisir de se livrer à son goût dominant. Il se fit connaître par l'ouvrage intitulé *les Instituts politiques et militaires de Tamerlan, écrits par lui-même en mogol, et traduits en français, sur la version persane d'Abou-Taleb al Hocéiny, avec la vie du conquérant, d'après les meilleurs auteurs orientaux*, des notes et des tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Cet ouvrage, l'un des meilleurs de Langlès, fut composé sur la version anglaise de Davy, qui avait paru en 1785, par les soins de White, professeur à Oxford. Si Langlès eût comparé la traduction anglaise à l'original persan, il n'aurait pas commis dans un autre ouvrage un anachronisme de plus de deux siècles, en confondant un Adel-Schah, roi de Visapour, avec Malek Adel, frère de Saladin. Depuis deux ans, Bertin, non point le trésorier des parties casuelles (comme on l'a dit par erreur), mais le ministre d'État, qui avait conservé la confiance de Louis XVI et la correspondance avec les missions françaises en Chine, passionné pour tout ce qui venait de cet empire, avait chargé Langlès de publier le *Dictionnaire mandchou-français* du P. Amyot. Avant de s'acquiescer du rôle d'éditeur, Langlès prit quelque teinture de cette langue dans les manuscrits du missionnaire, et il y trouva les moyens de réduire le syllabaire mandchou, de treize à quatorze cents sons différents, à un simple alphabet de vingt-neuf lettres, dont il fit graver les poinçons et dont il publia l'explication sous le titre de : *Alphabet tartare-mandchou, composé d'après le Syllabaire et le Dictionnaire universel de cette langue, avec des détails sur les lettres et l'écriture des Mandchous*, Paris, 1787, in-4° ; c'est le premier ouvrage imprimé dans cette langue en caractères mobiles. La troisième édition (1807, in-8°) fut augmentée d'une *Notice sur l'origine, l'histoire et les travaux littéraires des Mandchous, actuellement maîtres de la Chine*. L'importance que l'auteur mit à un travail qui avait fixé l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, éveilla l'attention de la critique. On donna à son auteur le sobriquet de *Tartare*, et il fut accusé, non sans raison, de s'être approprié l'alphabet que Deshauterayes (voy. ce nom) avait fait graver,

vingt ans auparavant dans l'*Encyclopédie*, ce dont il fut forcé de convenir dans sa deuxième édition. Ces deux ouvrages, dédiés par Langlès à l'Académie des inscriptions, lui valurent, de la part du vieux maréchal de Richelieu, peu compétent sur cette matière, une des douze pensions de mérite dont le tribunal des maréchaux de France pouvait disposer en faveur de ses officiers. En 1788, il fit paraître un *Précis historique sur les Mahrattes*, traduit du persan, ou plutôt de l'anglais, et formant les cinquante dernières pages des *Affaires de l'Inde* (traduit par Soullès), 2 vol. in-8°. De même, à la suite des *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, par Hastings (voy. ce nom), traduits de l'anglais par Lamontagne, 3^e édition, in-8°, il remplaça la relation de la fuite du prince Djihandar-Schah, fils aîné de l'empereur mogol alors régnant, Schah-Alem, morceau d'histoire moderne, annoncé dans la préface par les *Ambassades réciproques d'un roi des Indes et de la Perse et d'un empereur de la Chine*, formant 38 pages, que Langlès dit avoir traduites du persan et qui ne sont que l'extrait fort sec et tronqué d'une *Histoire des descendants de Tamerlan*, par Abd-Errezzak, traduite par Galland. Langlès, qui assurait que cette traduction était perdue, sut bien la retrouver ensuite pour y prendre en entier un autre ouvrage que nous citerons plus bas. Il donna encore, en 1788, sous l'anonyme : *Voyage sur les côtes de l'Arabie Heureuse, la mer Rouge et en Egypte*, par H. Rooke, traduit de l'anglais, avec une *Notice sur l'expédition de M. de Suffren au cap de Bonne-Espérance*, in-8° ; *Contes, Fables et Sentences, tirés de différents auteurs arabes et persans, suivis d'une Notice sur Ferdoussy et d'une Analyse sur son poème des Rois de Perse*, in-8° et in-18. Dans le discours préliminaire, Langlès prétend, sans fondement, faire connaître le premier en France et sur le continent de l'Europe l'existence et les travaux de la société littéraire de Calcutta. Ce fut le 28 décembre 1788 qu'il présenta au roi le premier volume in-4° du *Dictionnaire tartare-mandchou-français, composé d'après le Dictionnaire mandchou-chinois du P. Amyot, avec des additions*, et dont le deuxième volume ne parut qu'en 1790. Il publia cette même année ses *Fables et Contes indiens, avec un Discours préliminaire et des notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Hindous*, in-8° et in-18. On y trouve une partie des fables de Bidpai. Ces contes et ces fables sont tirés de divers ouvrages anglais et d'une *Anthologia Persica*, imprimée à Vienne, et dont le nouvel éditeur n'a corrigé ni les fautes ni les contre-sens. Quoique la révolution vint contrarier le projet qu'il avait formé d'aller servir dans l'Inde, Langlès ne laissa pas d'en adopter les principes. En 1790, il présenta une adresse à l'Assemblée constituante sur *l'importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences*. Ses liaisons avec Gudin de la Brenellerie,

ami de Beaumarchais, ne pouvaient lui être favorables auprès de l'ancien lieutenant général de la police, Lenoir, bibliothécaire du roi, ni de son successeur d'Ormesson; mais elles réussirent auprès de Carra et de Chamfort, qui furent, après le 10 août 1792, nommés gardes de la bibliothèque nationale, par le ministre Roland. Langlès obtint une des trois places de sous-gardes des manuscrits. Il s'y maintint sous le régime de la terreur, en flattant les chefs du parti dominant, et surtout Lefebvre de Villebrune, qui, le 3 août 1793, avait été nommé seul garde de la bibliothèque. Aussi ne partagea-t-il pas la détention de ses collègues, Barthélemy, oncle et neveu, Desaulnais, Capperonnier et VanPraet. Uniquement occupé, pendant cinq ans, de sollicitations, d'affaires d'intérêt et d'ambition, il interrompit ses travaux littéraires et ne publia qu'un seul ouvrage, sous le voile de l'anonyme : *Description du Pégu et de l'île de Ceylan, renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions, etc., de ces contrées*, par Hunter, Wolf et Eschelskroon, traduit de l'anglais et de l'allemand, 1793, in-8°. Cette même année il devint membre de la commission temporaire des arts, adjointe par la convention nationale à son comité d'instruction publique. Les soins qu'il se donna pour faire connaître les manuscrits orientaux, et pour préserver de la destruction les objets d'art et de science échappés au vandalisme, méritèrent l'approbation du comité, qui en 1794 lui confia la garde du dépôt littéraire des capucins de la rue St-Honoré. Langlès parvint, grâce à ses relations avec des conventionnels et par la persévérance active de ses démarches, à faire rendre le décret qui créa, le 30 mars 1793, l'école spéciale des langues orientales vivantes à la bibliothèque nationale. Chargé de l'organisation de cette école, Langlès ne s'oublia pas; il en fut nommé président, puis administrateur, et en même temps professeur de persan, de mandchou et de malais. Cependant il n'y a enseigné, pendant vingt-neuf ans, que la première de ces langues et jamais les deux autres. Langlès fut heureusement inspiré dans les choix qu'il proposa pour les chaires d'arabe et de turc, et fit désigner Silvestre de Sacy et Venture, sacrifiant ainsi au désir de nommer des hommes capables son propre amour-propre; car le savoir de ces deux orientalistes était fort supérieur au sien. Lors de la réorganisation de la bibliothèque nationale par la Convention, Langlès fut chargé de la conservation des manuscrits orientaux, et peu de temps après, élu à l'Institut par le premier tiers des membres que le directoire exécutif avait désignés; à la dernière élection de l'ancienne académie des inscriptions, Langlès avait déjà obtenu la plus forte minorité. Heureusement pourvu, ce savant reprit tranquillement le cours de ses travaux, qui ont plus ajouté à sa fortune qu'à sa réputation. Il coopéra à une édition in-8° des

Voyages de Pallas en Russie, traduits par Gauthier de la Peyronnie, publiés in-4° en 1788, et donna une nouvelle édition des *Voyages de Norden en Egypte et en Nubie*, dont le troisième volume in-4° ne parut qu'en 1800, et ne contient de lui que des notes et des éclaircissements. Il tenta, en 1793, avec Camus, Baudin des Ardennes et Daunou, de ressusciter le *Journal des savants*, qui, sous leur direction, ne vécut que six mois. Membre de la commission des travaux littéraires de l'Institut, Langlès prit part à la rédaction des mémoires publiés par la classe des langues et littératures anciennes; il y donna : *Recherches sur le papier-monnaie des Orientaux*, fournit aussi quelques dissertations à la collection des *Notices et extraits* des manuscrits de la bibliothèque du roi, tel que les *Fragments du code de Djenghiz-Khan*, tirés de Myr-Khond; la *Notice des livres tatars-mandchous de la bibliothèque royale*; la *Description du canal des deux mers en Egypte*, d'après Makrizi; des mémoires sur *Alexandrie, les Pyramides, les Nilomètres et les Oasis*; le *Rituel religieux des Mandchous*; mais ce travail, au-dessus de ses forces, mettait au grand jour sa médiocrité. Il y renonça de bonne heure pour s'occuper d'ouvrages plus faciles et plus lucratifs, principalement de traductions anglaises et allemandes de voyages en Asie, dans lesquelles il eut Labaume pour principal collaborateur. Il les surchargeait de notes et d'additions plus ou moins importantes. Il a bien dû regretter celle qui figure dans son *Voyage de Thunberg au cap de Bonne-Espérance, aux îles de la Sonde et au Japon*, 1796, 4 vol. in-8°, ou 2 vol. in-4°, qui en contient aussi du naturaliste Lamarck. Langlès y dit (t. 1, p. 71), en parlant de Gustave III : « Le « même dont l'intrépide et immortel Ankar- « strom a délivré les Suédois, mais sans les affran- « chir du joug monstrueux de la royauté. » Dans une autre note (t. 3, p. 128), il donne à entendre que le pantalon est le signe de la liberté, et la culotte la marque de l'esclavage. Dans une troisième note (t. 4, p. 59), il dit « que les hommes « opprimés par le despotisme se vengent sur la « nation entière des vexations qu'ils éprouvent : « de là la corruption du goût et des arts. Les « esclaves peuvent parodier la nature, la rapetis- « ser, l'outrer, la tourmenter; mais il n'appar- « tient qu'à l'homme libre de la connaître, de « l'apprécier et de l'exprimer.... Il n'était per- « mis qu'au génie républicain des Grecs d'animer « le marbre, de faire respirer la toile, de créer « des modèles qui firent à jamais l'admiration et « le désespoir de tous les artistes salariés par les « despotes. » Si ces notes eussent paru sous le règne de la terreur, on pourrait seulement taxer l'auteur de poltronnerie; mais en 1796 il n'y avait que de l'ineptie à faire parade du régicide et du sans-culottisme. Langlès flattait encore les opinions dominantes et les hommes du jour, comme on le voit dans les notes ajoutées à la

seconde édition qu'il donna des *Oeuvres complètes de Poivre*, 1797, in-8°. Il y dit que « c'est à la suppression de la loi du maximum qu'il faut attribuer l'immorale et insatiable avidité des agriculteurs, et par conséquent leur avilissement; » et, ailleurs, que « les prétendus ministres d'un Dieu qu'ils outragent veulent replacer l'homme libre sous le joug d'un maître légitime. » Il commença la même année la publication de sa *Collection portative de voyages, traduits de différentes langues*, formant six volumes in-18, avec figures, et contenant : *Voyage de l'Inde à la Mecque*, par Abdoul-Kerym, 1 vol.; *Voyage de la Perse dans l'Inde*, par Abdoul-Rizak, et du *Bengale en Perse*, par W. Franklin, 1798, 2 vol., avec une *Notice* (fort inexacte) sur les *révolutions de la Perse*, un *Mémoire historique sur Persépolis*, et des notes (le premier et le troisième de ces ouvrages avaient paru en 1795, in-8°, avec une *Description de l'île Poulo-Pinang*, traduite par F. Noël, et une *Notice sur la Perse*, encore plus fautive, que Langlès ne corrigea pas lorsqu'il fit reparaitre ce volume avec un nouveau frontispice, 1801, in-8°); *Voyage pittoresque de l'Inde*, par Hodges, 1805, 2 vol., et *Voyage chez les Mahrattes*, par Tone, 1820, 1 vol. Tous ces voyages sont traduits de l'anglais, à l'exception de celui d'Abdoul-Rizak, que Langlès dit avoir traduit du persan. On a cru longtemps que cet opuscule, qui ne forme que la moitié d'un volume, était l'unique produit de ses connaissances orientales; mais il est bien constant aujourd'hui qu'il l'a pris en entier dans la traduction française, par Galland, de l'*Histoire des descendants de Tamerlan*, par le même Abdoul-Rizak (*Abd-Errezzak*, dont nous avons parlé ci-dessus); qu'il a donné comme son propre ouvrage celui de Galland, dont il existe à la bibliothèque de Paris deux manuscrits inédits; que, pour faire disparaître les traces du plagiat, il a soustrait de l'un des exemplaires les cahiers qui contenaient les paragraphes relatifs au voyage de l'auteur persan, sans se rappeler que sur l'autre exemplaire il avait marqué les mêmes paragraphes par des crochets au crayon (1). Langlès a encore publié comme auteur ou éditeur (car il ne distinguait pas scrupuleusement ces qualités sur les frontispices ou dans les préfaces) : *Voyage du Bengale à St-Petersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachemyr, la Perse; suivi de l'histoire des Rohillahs et des Seikes*, par G. Forster, traduit de l'anglais, avec des additions, des notes et une notice sur les khans de Crimée, 1802, 5 vol. in-8°; *Voyage de Hornemann dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du Fezzan*, suivi d'*Éclaircissements sur la géographie de l'Afrique*, par Rennel, traduit de l'anglais,

avec un *Mémoire sur les oasis, d'après les auteurs arabes*, 1805, 2 vol. in-8°; *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*, Paris, 1804, in-18; *Recherches asiatiques, ou Mémoires de la société établie au Bengale pour faire des recherches sur l'histoire, les antiquités, les sciences, etc., de l'Asie*, 1804, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, auquel Langlès n'a fourni que les notes pour la partie orientale, et qu'il annonçait comme devant avoir six volumes, fut publié par A. Duquesnoy, et n'a pas eu de suite; *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de lord Macartney*, par Holmes, traduit de l'anglais, 1805, 2 vol. in-8°. Langlès ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, remarquable seulement par une double collection de gravures, dont la moitié avait déjà paru séparément avec les explications. Nous ne citons que pour mémoire le *Catalogue des manuscrits sanskrits de la bibliothèque royale*, rédigé en anglais par Halmiton (voy. ce nom), et auquel Langlès n'a eu part que comme traducteur et commentateur; *Diatribes de l'ingénieur Scid-Moustapha sur l'état actuel de l'art militaire, du génie et des sciences à Constantinople*, publiée d'après l'édition originale (de Scutari, 1805), avec des notes et une préface, Paris, 1810, in-8°; *Relation de Doury-Effendi, ambassadeur de la Porte ottomane auprès du roi de Perse*, traduit du turc par de Fienne, et suivie de l'*Extrait des voyages de Pétis de la Croix*, rédigés par lui-même, 1810, in-8°. L'éditeur s'est borné à des notes et à une notice assez peu exacte sur Pétis de la Croix (voy. ce nom); *Voyages du chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, édition estimée et conférée sur les trois éditions originales, etc., 1811, 10 vol. in-8° et atlas; la *Notice chronologique de la Perse*, que Langlès a jointe à cette édition, et à laquelle il attachait beaucoup d'importance, est toutefois fort incomplète; *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale*, en français et en latin, ouvrage posthume de Savary, augmenté de contes arabes par l'éditeur, 1815, in-4°; *Voyage de Sind-Bad le marin, et la Ruse des femmes*, contes arabes avec le texte et des notes, 1814, in-8°; ce sont les contes qu'il avait publiés dans l'ouvrage précédent. Le cours rapide de la fortune littéraire de Langlès s'arrêta sous le gouvernement consulaire. On a dit qu'il était en disgrâce auprès de Bonaparte parce qu'il avait refusé de le suivre en Égypte (1). Il est plus vraisemblable que Napoléon, qui se connaissait en hommes, avait su apprécier la médiocrité du professeur de persan et les opinions de l'apologiste d'Ankarstrom. Langlès était, en 1802, membre de l'Institut, de la société philotechnique de Paris et du lycée où

(1) C'est nous-même qui, en 1812, et n'étant pas encore attaché à la Bibliothèque de Paris, avons découvert le double emprunt fait par Langlès à Galland et vérifié par Chézy et Silvestre de Sacy.

(1) Langlès avait probablement imaginé ce prétexte afin de motiver l'éloignement que Bonaparte manifesta pour lui. Mais nous ne pensons pas qu'on ait songé à lui pour en faire un interprète de l'armée française, parce qu'ignorant absolument l'arabe vulgaire et le turc, il ne pouvait obtenir la place d'interprète en chef, qui fut donnée à Venture, et qu'il n'aurait pas renoncé à sa double position à Paris, pour être, en Égypte, simple interprète sous les ordres de Venture.

athénée d'Alençon. En 1808, il fut nommé associé de l'Académie royale de Gœttingue; en 1810, de celle de Munich, puis de la société philosophique de Philadelphie, du musée de Francfort et de la société d'émulation de l'Île-de-France; en 1815, chevalier de l'ordre russe de St-Wladimir; en 1816, correspondant de l'institut royal des Pays-Bas; en 1817, membre honoraire de la société asiatique de Calcutta, président de la société des antiquaires de France, dont il était un des fondateurs, et il fut admis en cette qualité à haranguer Louis XVIII, qui l'avait maintenu en 1814 dans sa chaire de persan, et nommé en 1816 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par la même ordonnance qui en avait exclu des hommes bien supérieurs à lui. Enfin, en 1818, il fut nommé membre honoraire de l'Académie de St-Pétersbourg; il reçut du roi des Pays-Bas une boîte en or avec son chiffre en diamants; et, en 1819, il obtint du roi de France la décoration de la Légion d'honneur, que Napoléon lui avait toujours refusée. Si la restauration se montra favorable à Langlès, ce fut pourtant à cette époque qu'il vit s'écrouler le fragile édifice de sa renommée. Quelques hommes versés dans les langues orientales et d'autres qui, sans s'être livrés spécialement à cette étude, connaissent l'histoire des nations de l'Orient avaient commencé à ébranler la réputation peu méritée de Langlès. Mais ce fut surtout Jules Klapproth qui s'attacha à dévoiler l'inexpérience de l'académicien, bien que lui-même ait souvent usé du charlatanisme qu'il reprochait à celui-ci. Klapproth, à peine arrivé à Paris, publia deux brochures. Dans la première, intitulée *Grande Exécution d'automne*, n° 1, Lintz, 1814, in-8°, il démontre le peu de fond des connaissances de Langlès en persan, en arabe, etc. L'orientaliste français, à qui l'auteur en avait adressé un exemplaire, répondit par une lettre datée du 15 septembre 1815, et terminée par la proposition indirecte d'un duel. Klapproth accepta le défi; mais, au lieu de deux témoins, il prit le public pour juge, et donna le n° 2 de la *Grande Exécution d'automne*, ou *Lettres sur la littérature mandchou*, traduit du russe de M. Afanassii Larianowitch Leontiew, Paris, 1815, in-8° de 80 pages, y compris la dédicace au docteur Antonio Montucci de Siena, signée par le prétendu traducteur. Dans cet opuscule, Klapproth a démontré que Langlès ne savait pas un mot de mandchou; que son *Alphabet* et son *Dictionnaire* de cette langue ne sont que de mauvaises compilations, et que le *Dictionnaire* même du P. Amyot contient beaucoup d'erreurs, d'omissions et d'inutilités. L'un des fondateurs de la société de géographie, et vice-président de sa commission centrale, en 1825, Langlès n'a jamais fait partie de la société asiatique de Paris, dont il aurait dû voir la fondation avec plaisir, et où sa place paraissait marquée, s'il n'eût craint d'y trouver trop d'hommes compétents, trop de véritables connaisseurs, et

ses ennemis, Klapproth, Abel Rémusat et St-Martin, dont il ne pouvait se résoudre à être le collègue. Il ne laissa pas cependant de contribuer aux travaux de cette société en lui envoyant le spécimen des petits caractères arabes et des signes particuliers frappés et gravés par ses soins. Aussi Rémusat, qui n'aimait ni n'estimait Langlès, fit, dans le *Journal asiatique*, l'éloge des services rendus par lui à l'orientalisme, et lui adressa les remerciements de la société. Dans un autre rapport il loua encore l'obligeance de Langlès, qui avait offert à la société son exemplaire imprimé de la *Grammaire japonaise* du P. Rodriguez, pour le collationner avec le manuscrit de la bibliothèque de Paris que cette société voulait publier. Les derniers ouvrages de Langlès sont : *Notice sur l'état actuel de la Perse*, 1818, in-18, fig.; le texte persan est de Myr Davoud Zadour, et le texte arménien de M. Chahan de Cirkbied. *Monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'une notice géographique, d'une notice historique et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Indous, Paris, 1812-1821, 5 vol. in-fol., avec 5 cartes et 144 planches. Cet ouvrage non terminé est le plus important de tous ceux que l'auteur a publiés; mais il offre les mêmes défauts que ses autres compositions, et ne sera jamais cité comme autorité. *Castes de l'Inde*, ou *Lettres sur les Indous*, 1822, in-8°. *Analyse des mémoires contenus dans le 16^e volume des Asiatic Researches* (Recherches sur l'Asie, ou Travaux de la société établie au Bengale, sur l'histoire, les antiquités, les sciences et les arts de l'Asie, avec des notes et un appendice, 1825, in-4°). Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. Langlès a coopéré aux *Annales encyclopédiques*, à la *Revue encyclopédique* et au *Mercurie étranger*. Il a donné dans le premier : *Notice sur les travaux littéraires des missionnaires dans l'Inde*, 1817, in-8°, tirée à part, ainsi que quelques autres. Ersch lui attribue : *Les Paroles du sage*, 1790, in-8° (douteux); *Description géographique, historique et politique de Fez et de Maroc*, par G. Hoerst, traduite et augmentée de notes, 1796, in-4°; et la collaboration avec Laporte du Theil et Legrand d'Aussy, ses collègues à la bibliothèque de Paris, au *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine*, etc., par Cassas, 1799 et suiv., in-fol. Une maladie, causée par son intempérance, qui attaqua ses yeux et son cerveau, sans présenter d'abord un caractère alarmant, l'enleva le 28 janvier 1824. Il n'avait alors que soixante ans et cinq mois, quoiqu'il parût bien plus âgé. Des discours furent prononcés à ses funérailles par Caussin de Perceval père, Gail, Barbié du Bocage et par M. Jomard. La société de géographie, par l'organe de M. Roux; M. Ed. Gauthier d'Arc, dans la *Notice* qui précède le *Catalogue de la bibliothèque de Langlès*; M. Destains, dans les *Annales de la littérature et des arts*; M. Aubert de

Vitry, dans le *Bulletin des sciences*; M. Mahul, dans l'*Annuaire nécrologique*; Abel Rémusat, dans le *Journal asiatique*, et Dacier, à l'Académie des inscriptions, ont payé à Langlès l'hommage de l'estime, de la reconnaissance ou de la confraternité. Par ses acquisitions et par les présents qui lui étaient faits, Langlès avait rassemblé une immense bibliothèque, abondante surtout en ouvrages sur les langues anciennes et vivantes, sur la géographie, l'histoire, les antiquités, la religion, les mœurs des peuples de l'Orient. La galerie qui contenait cette bibliothèque était ouverte tous les jours et à toute heure à ses amis. Deux fois par mois elle était le rendez-vous de toutes les notabilités de l'Europe savante, le point de réunions des érudits et des gens de lettres de Paris. C'est par ses soirées du mardi, par sa complaisance à prêter ses livres aux hommes occupés ou simplement curieux de littérature orientale; c'est par l'utile direction qu'il donna, plutôt par goût que par choix, à ses nombreux et faibles travaux; c'est par les questions graves qu'il aborda, par les discussions qu'il provoqua, sans y prendre part; c'est enfin par son zèle et sa persévérance qu'il a su bien mériter de la science. Le *Catalogue* de ses livres, très-rare et très-recherché, forme un volume de 697 pages, y compris la notice et les tables. Ils ont été vendus en mars, avril et mai 1826, et ont produit la somme de cent dix-sept mille six cent vingt-six francs, dans laquelle l'*Ayin Akbery* figure pour seize mille deux cent et un francs. Langlès n'a laissé qu'un fils, qui, juge au tribunal de Rambouillet, survécut peu d'années à son père. A—r.

LANGLET. Voyez LENGLET.

LANGLOIS (MICHEL), poète latin assez distingué pour le temps où il a vécu, était né vers le milieu du 15^e siècle, à Beaumont, dans le Hainaut. Passionné pour la littérature, il vint à Paris entendre les leçons des professeurs les plus estimés, et il se disposait à visiter l'Italie et la Grèce, lorsque, ayant perdu toute sa fortune par un incendie, il entra comme professeur dans une des écoles de Paris. Il fut ensuite pourvu d'une cure au diocèse de Térouane; mais il paraît qu'il n'exerça pas longtemps les fonctions ecclésiastiques. Il accompagna en Italie le cardinal de Luxembourg, son protecteur, et en 1505 il était à Pavie, logé chez le neveu de ce prélat: il profita de son séjour en cette ville pour étudier le droit, et y fit de grands progrès. Il revint à Paris dans le courant de l'année 1506, et, dès l'année suivante, il y ouvrit une école de jurisprudence, qui fut très-fréquentée. Le silence des contemporains fait conjecturer que Langlois mourut peu de temps après. On a de lui: *Varia opuscula*, Pavie, 1505, 1507, in-4^o: à la suite de la dédicace on trouve une longue lettre qui contient des particularités curieuses. Les opuscles renfermés dans ce volume sont au nombre de quatorze, entre lesquels on doit distinguer deux églogues et un poème: *De mutatione*

studiorum. Dom Liron a donné un article intéressant sur Langlois, dans ses *Singularités historiques* (t. 3, p. 251). On en retrouve une analyse assez étendue dans le Moréri de 1759. W—s.

LANGLOIS (MARTIN) était échevin de Paris, lorsque le comte de Brissac, nommé gouverneur de cette ville par Mayenne, convint avec Lhuillier, prévôt des marchands, d'en ouvrir les portes à Henri IV. Langlois était depuis longtemps lié d'amitié avec le capitaine Saint-Quentin, sieur de Beaurepaire, colonel des Wallons, et avait cherché à lui inspirer de la défiance des Espagnols, afin de l'attacher au parti du roi. Cet officier ayant été arrêté sur un simple soupçon du complot, l'exécution du projet de Brissac fut décidée aussitôt. Le 21 mars 1594, le prévôt des marchands et Langlois envoyèrent dire à ceux des commissaires de quartier sur lesquels ils pouvaient davantage compter que la paix était conclue, et, par leur entremise, ils ordonnèrent à tous les bons citoyens de se mettre le lendemain matin sous les armes, pour contenir dans le devoir quiconque voudrait s'opposer à la paix. Langlois se posta lui-même, dans la nuit du 21 au 22, en avant de la porte St-Denis, prêt à donner, de ce côté, accès à un corps des troupes du roi, commandé par Vitry, ainsi qu'à plusieurs seigneurs et gentilshommes dévoués à Henri IV. Ce monarque fit son entrée dans Paris sans qu'il y eût d'autre sang répandu que celui d'un corps de garde espagnol et de trois bourgeois qui furent tués. Le 28, il accorda au brave et fidèle Langlois une charge de maître des requêtes, en reconnaissance des efforts que celui-ci avait faits pour remettre la capitale sous l'obéissance royale. Bientôt après il le nomma prévôt des marchands. En 1599, Marguerite de Valois choisit Martin Langlois pour régler tout ce qui était relatif à la dissolution de son mariage. « On eût trouvé difficilement, dit Sully, un homme de plus d'esprit » dans les affaires. » L—P—E.

LANGLOIS (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Nevers en 1665, mourut à Paris dans la maison du noviciat, le 12 octobre 1706. Son principal ouvrage est l'*Histoire des croisades contre les Albigeois*, Rouen, 1705, in-12. La préface contient l'examen et la réfutation des écrits de quelques auteurs contemporains qui ont traité le même sujet. Le nouvel historien trace rapidement l'origine et les progrès de cette secte, et décrit ensuite les différentes guerres entreprises pour sa destruction, achevée par le fameux comte Simon de Montfort. Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage, et le style en est aisé et naturel, mais moins élégant, suivant Lenglet Dufresnoy, que celui du P. Maimbourg que l'auteur avait pris pour modèle. On a encore du P. Langlois: 1^o plusieurs *Mémoires* contre l'édition des *Oeuvres* de St-Augustin, publiée par les bénédictins: ils sont sans aucun intérêt aujourd'hui; mais les curieux peuvent en trouver l'analyse et la réfutation dans

l'Histoire de l'édition de St-Augustin, par D. Vincent Thuillier (1). 2^o *Traité du respect humain*, Paris, 1703, in-12; 3^o *la Journée spirituelle à l'usage des collèges*, in-12.

W—s.

LANGLOIS (CHARLES), supérieur du séminaire des Missions étrangères, né à Rennes en 1761, mort à Paris le 13 juillet 1851. Il fut ordonné prêtre, en 1791, au séminaire des Missions étrangères. Son ordination eut lieu secrètement; car la chapelle venait d'être fermée à cause du refus par les membres de la communauté de prêter serment à la constitution civile du clergé. La même année, six jeunes missionnaires s'embarquèrent pour l'Asie: dans ce nombre étaient M. Langlois et M. Dubois. Cinquante ans plus tard, les deux missionnaires devaient se retrouver à l'autel, et célébrer ensemble le jubilé demi-séculaire de leur ordination (2). Le voyage fut un commencement des épreuves apostoliques. A bord du navire se trouvait un détachement de troupes destinées à nos établissements de l'Inde, et l'effervescence de la métropole s'était répandue dans l'armée: ces indisciplinées recrues, ivres d'idées révolutionnaires et irréligieuses, firent infiniment souffrir les jeunes prêtres, qui se virent obligés de chercher le secret afin d'accomplir leurs obligations essentielles, telles que la récitation de l'office divin et les autres devoirs ecclésiastiques. Langlois, désigné pour le Tong-king, entra dans sa mission le 7 mars 1793, et bientôt après la persécution éclata. Les missionnaires allaient errants parmi les forêts et les déserts des montagnes, « sans autre église que le ciel et la terre, comme l'écrivait M. Leroy, « l'un de ces hommes apostoliques, célébrant la « sainte messe en plein air, au milieu des oiseaux, « qui chantaient les louanges divines en leur délicieux langage. Pendant que les mandarins « nous enlevaient nos églises, ajoute le même « missionnaire, nous fîmes une grande croix, que « nous plantâmes au sommet de la montagne, « priant en même temps le Seigneur d'élever l'étendard de sa foi sur tout le royaume. » On transportait les missionnaires dans des filets, recouverts de vieilles nattes, dans l'appareil et la manière usités pour enterrer les cadavres. Un jour, l'un d'entre eux voyageant ainsi fut rencontré sur le chemin par des chrétiens qui transportaient un moribond vers l'église, afin qu'il y fit sa confession à Dieu et s'y disposât à la mort. Le prêtre descendit de son filet, entendit la confession du mourant, et en finissant de lui administrer l'extrême-onction, reçut son dernier soupir. Les révolutions politiques interrompirent la persécution, qui se ralentit vers l'année 1799 et cessa complètement en 1802. Deux ans après, l'empe-

reur Napoléon I^{er}, ayant rendu l'autorisation légale au séminaire des Missions étrangères, Langlois fut rappelé en Europe pour être le procureur du Tong-king. Il résida longtemps, en ladite qualité, tant à Rome qu'à Paris. Le décret du 26 septembre 1809 ayant retiré l'autorisation légale du séminaire des Missions étrangères, Langlois se retira comme en exil à Rennes, et n'en revint qu'après la chute du premier empire; et bientôt l'ordonnance royale du 2 mars 1815 rétablit le séminaire dans son existence civile. Langlois concourut dans les années suivantes à fonder l'œuvre de la Propagation de la foi. Mais ses efforts personnels et ceux de ses confrères, pour développer les traditions anciennes de la congrégation pieuse ayant pour objet ce concours d'aumônes et de prières, et qui s'est développée depuis avec une fécondité merveilleuse, ces efforts ne produisirent alors que des fruits modiques, en raison de la langueur des croyances et de l'épuisement des fortunes. Langlois s'était adressé au souverain pontife, afin d'obtenir des grâces spirituelles en faveur des personnes zélées qui contribueraient au bien des missions. Sa supplique était datée du 7 octobre 1817; le pape Pie VII, par un rescrit du 30 novembre suivant, accorda les grâces demandées. Et bientôt M. l'abbé Jaricault et sa digne sœur devinrent les instruments bénis de la diffusion de l'œuvre, fondée en 1823, et qui reçut pour ainsi dire sa consécration à Lyon le 3 mai 1832, jour de l'invention de la Ste-Croix, dans la chapelle de Notre-Dame de Fourvières, et revêtit dès cette époque son précieux caractère de catholicité. Langlois avait succédé en 1824 à M. Bre-luc comme supérieur du séminaire des Missions étrangères. Dès son entrée en charge, il entreprit de rassembler et de mettre en ordre les archives de la société des Missions étrangères, dispersées pendant la révolution; et la communauté fut redevable à son zèle et à ses lumières de ce qui peut être envisagé comme une création nouvelle de ces archives. Dans sa longue et sage administration, Langlois a formé dans les vertus apostoliques toute une génération de missionnaires, et peut-être il est permis de penser que plusieurs de ses élèves, qui ont été couronnés par le martyre, ont été préparés à cette vocation sublime par les saintes leçons de ce vénérable supérieur (1).

L. P—s.

LANGLOIS (ISIDORE), journaliste, naquit à Rouen le 18 juin 1770, et fit dans cette ville de fort bonnes études. Ayant embrassé dès le commencement avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution, il vint à Paris, se lia avec tous les meneurs, fut admis à la société des jacobins, et figura parmi les assaillants du château des Tuileries, dans la journée du 10 août 1792. S'étant

(1) C'est par erreur qu'on a attribué ces *Mémoires* au P. Emeric Langlois, jésuite attaché aux Missions étrangères, et qui ne prit aucune part à cette controverse.

(2) M. Dubois passa trente ans dans l'Inde, et termina ses jours au séminaire de Paris, dont il était devenu l'un des directeurs.

(1) On trouve deux lettres de Langlois dans le 8^e volume des *Nouvelles Lettres édifiantes*, p. 50 et 223.

attaché au parti des thermidoriens qui renversa Robespierre, il se fit remarquer après la journée du 9 thermidor parmi les courageux écrivains qui eurent tant d'influence sur les événements, et qui contribuèrent si efficacement à faire rentrer la France dans des voies de sagesse et de modération. Langlois rédigeait alors le *Messenger du soir*, et ce journal, fort répandu, contribua beaucoup, dans la journée du 13 vendémiaire an 4 (oct. 1795), à soulever la population de Paris contre la convention nationale. Arrêté après la défaite des Parisiens, Langlois fut traduit à une commission militaire, et complètement acquitté. Il reprit la rédaction de son journal, et n'y déploya pas moins de courage et d'énergie. Ayant un jour fort maltraité Bellegarde (*voy. ce nom*), ce député essaya de se venger en lui donnant un soufflet; mais, par une méprise assez bizarre, ce soufflet fut reçu par un autre Langlois, ce qui ne fit qu'ajouter à l'irritation et aux invectives d'Isidore. Le général Hoche, ayant eu des plaintes pareilles à faire contre lui, s'en vengea comme Bellegarde. Cette fois, il n'y eut pas de méprise, et personne ne se plaignit, personne ne répliqua. Le *Journal des Hommes libres*, quoique fort opposé au *Messenger*, eut la bonne foi de blâmer de pareils actes; mais Langlois n'obtint aucune réparation. Il ne se vengea qu'en continuant d'écrire avec autant de vigueur que de talent contre le parti montagnard. Il fut en conséquence un des journalistes condamnés à la déportation, après la révolution du 18 fructidor; mais il échappa à l'arrestation, et se tint caché pendant près de deux ans à Bordeaux et dans les environs. Amnistié, comme tous les condamnés de fructidor, après la révolution du 18 brumaire, il revint à Paris; mais il lui fut impossible d'y reprendre la rédaction de son journal, le gouvernement consulaire en ayant supprimé plus de cent par un arrêté, et ne permettant pas qu'il en restât plus de quatre. Langlois se livra alors à la rédaction de quelques pamphlets clandestins, et à celle d'un bulletin à la main, qui lui était fort bien payé par les agents de Louis XVIII. Il mourut le 11 août 1803. On a de lui : 1° *Qu'est-ce qu'une convention nationale?* 1795, in-8°; 2° *Des gouvernements qui ne conviennent pas à la France*, 1795, in-8°; 3° *Isidore Langlois à ses juges et à ses concitoyens*, in-8°. — LANGLOIS (Jean-Thomas), avocat au parlement de Paris, né à Gisors, en 1747, et mort dans la même ville en 1804, se montra dès le commencement fort opposé à la révolution, et concourut à la rédaction des *Actes des apôtres* et de la *Quotidienne*. Il a publié : 1° *Eloge de P. Buisson, organiste*, 1776, in-12; 2° *Eloge de Louis XII*, Paris, 1786, in-8°; 3° *De la souveraineté*, Paris, 1797, in-8°; 4° *Code hypothécaire, avec des Commentaires*, Paris, 1798; seconde édition, 1799, in-8°; 5° (avec Frasans) *Mémoire pour le chef de brigands Magloire Pélage et pour les habitants de la Guadeloupe*, Paris, 1805, 2 vol. in-8°. — LANGLOIS des Gravilliers,

ami de Gallais, fut aussi journaliste, et concourut avec lui à la rédaction du *Censeur*. Il mourut à Paris vers 1805. M—D J.

LANGLOIS (EUSTACHE-HYACINTHE), dessinateur, graveur et antiquaire, auquel des circonstances plus favorables ont seules manqué pour obtenir une grande renommée, naquit au Pont-de-l'Arche, en Normandie, le 5 août 1777. Fils d'un conseiller du roi, officier des eaux et forêts, il suivait ses études classiques lorsque sa vocation pour les arts se manifesta. La fréquentation d'un peintre de paysage, Pan de St-Martin, lié avec sa famille, contribua à développer en lui ce goût qu'il n'aurait pas probablement été libre de suivre si la révolution n'eût renversé la fortune et toute l'existence de ses parents. Au lieu de la carrière administrative à laquelle on le destinait, et qui lui aurait procuré sans doute des conditions d'existence beaucoup plus heureuses sous tous les rapports, Langlois devint donc artiste. Venu à Paris en 1795, il fut placé chez le célèbre David, puis entra à l'école de Mars, qui avait succédé à l'ancienne école militaire. Dans cet établissement, les leçons de dessin furent celles qu'il suivit avec le plus d'ardeur. En 1798, il reprit l'étude de la peinture. En butte, ainsi que sa famille, à d'odieuses dénonciations, il dut la liberté, peut-être la vie, à la caution de M. Dupont (de l'Eure), ami de son père, et aux énergiques réclamations des députés de son département. Atteint bientôt après par la conscription, Langlois servit pendant quelque temps d'une manière active, fit partie d'un conseil de guerre, et, après de nombreuses démarches, obtint son congé par la protection de l'impératrice Joséphine. Il espérait se fixer à Paris, ce grand centre artistique, mais le sort contraire le força de revenir en 1806 dans sa ville natale. Pendant dix ans il y vécut obscur, inconnu, dans la position la plus gênée, la plus pénible. — En 1816, Langlois quitta le Pont-de-l'Arche pour Rouen, que depuis il n'a pas cessé d'habiter. Il croyait, dans cette grande ville, trouver plus de ressources pour sa profession d'artiste. Mais la misère, qui avait chassé Langlois du Pont-de-l'Arche, devait l'accompagner à Rouen. Il avait une femme, sept enfants, et malheureusement, on est obligé de le dire pour expliquer une partie des douleurs de cette existence, puis aussi comme une frappante leçon, Langlois n'avait pas le bonheur de trouver dans son ménage cet esprit d'ordre, de conduite, si nécessaire, surtout avec tant de charges et peu de moyens pour les soutenir. A son arrivée à Rouen il s'était établi au fond d'un des quartiers les plus tristes, les plus retirés. Ensuite il se logea dans l'ancien couvent de la Visitation de Ste-Marie, restauré depuis pour y placer le musée des antiquités, mais alors ruine sombre et mélancolique. Au bout d'une galerie humide et froide on rencontrait un escalier en bois, espèce d'échelle semblable à celle des moulins, par laquelle on montait dans un

grenier délabré, peuplé d'oiseaux domestiques, étrange antichambre du cabinet de travail de Langlois. Dans ce réduit, revêtu d'un papier en lambeaux, parmi de précieux objets d'art, de curieux manuscrits, des livres rares, offerts pour la plupart à Langlois par des appréciateurs de son mérite, et qui gisaient pêle-mêle sur les meubles, partout, vous trouviez auprès d'une cheminée sans feu, même dans les froids rigoureux, un homme serene et stoïque, en apparence du moins. — Langlois avait renoncé, ou à peu près, à la peinture, où il n'était pas appelé à réussir. Mais, au milieu des admirables monuments du moyen âge dont Rouen et ses environs sont peuplés, il s'était en quelque sorte identifié avec eux, et sa plume, son crayon, son burin les étudiaient, les décrivaient, les reproduisaient sans cesse avec un amour passionné. Langlois a la gloire d'avoir puissamment contribué à raviver le goût et l'étude du genre gothique. Il poussait le courage jusqu'à la fureur, la persévérance jusqu'à la ténacité la plus opiniâtre, quand il s'agissait d'arracher quelque noble ruine au marteau des vandales. Son feu se communiquait aux plus tièdes, et c'est ainsi qu'on lui doit la conservation de bien des débris précieux. — Langlois languissait misérablement dans son pays et déjà sa réputation s'étendait en Angleterre : le célèbre dessinateur d'antiquités Mackensie venait souvent à Rouen lui apporter ses ouvrages, pour qu'il y jetât quelques-uns de ces personnages si vrais, si spirituels, que faisait éclore en foule la verve de l'artiste normand. Langlois excellait dans les scènes fantastiques. Gargouilles des vieilles églises, prenant vie sous son crayon, diables, sorcières, tout ce monde surnaturel des antiques légendes lui inspirait des fantaisies où l'entraînement de son imagination ardente n'était rien à la correction du dessin. Il exécutait aussi avec un rare fini des ouvrages à la plume imitant la gravure. On doit citer particulièrement de lui en ce genre une *Scène du moyen âge*, composition capitale, détruite dans un incendie, en 1823, chez un graveur qui en était détenteur pour sûreté d'une dette peu importante. Le croquis seul a survécu dans l'œuvre de Langlois, réunie par M. Pottier, conservateur de la bibliothèque de Rouen. Langlois aimait beaucoup les allégories. Il traduisait ainsi des idées pleines de force et de sens, de manière à rappeler tout à la fois Callot, Hogarth et Holbein. L'une de ses créations de cette espèce les plus remarquables et les plus vigoureuses est celle où il a personnifié la Conscription sous les traits d'une ogresse dévorant, dans sa faim insatiable, la provision toujours renaissante de malheureux que lui apporte l'aigle impérial, son pourvoyeur. C'était en face de Napoléon tout-puissant que Langlois jetait sur le papier cette sanglante satire. Il ne l'avait pas signée à la vérité, et prudemment il refusait de la vendre, quoiqu'on lui en eût offert six cents francs. Mais il était dit que

l'épître arriverait à son adresse. Un des peintres les plus fameux de ce temps en était dépositaire, quand Napoléon en personne vint visiter son atelier. L'empereur a l'idée de feuilleter quelques dessins. Par un hasard auquel le peintre, qui jouait là gros jeu, ne fut pas, dit-on, complètement étranger, Napoléon tombe précisément sur le carton qui renfermait l'allégorie. Un coup d'œil lui suffit pour en deviner le sens. Il repoussa le carton, tourna le dos et s'en alla sans rien dire. — Langlois réussissait parfaitement dans la gouache : on estime en ce genre ses scènes d'hiver et ses chasses. Parmi ses aquarelles on cite une *Tentation de St-Antoine*. On reste confondu de tant de travaux, quand on pense que l'artiste normand les entremêlait d'une foule d'autres besognes purement commerciales, telles que des enseignes de marchands, des vignettes pour les confiseurs, des enveloppes de sucre de pomme, des dessins d'indienne, comme il en faut à l'industrie rouennaise. Une fois, pressé par le besoin, il avait improvisé une belle esquisse pour meuble : il la fait offrir à un fabricant en réputation, qui convient de payer cinq cents francs le dessin achevé. Langlois travaille jour et nuit. Sa composition terminée, il se hâte de l'apporter à l'industriel, qui marchande et n'offre plus que trois cents francs. Malgré sa détresse, Langlois indigné jette son dessin au feu, et sort les mains vides, mais le front haut. — En 1824, Langlois fut nommé membre de l'académie de Rouen, et, faute de souliers, il ne put pendant plusieurs semaines se faire recevoir. Ses confrères croyaient avoir pourvu à ce besoin en glissant à quelqu'un l'argent nécessaire. Cet argent avait pris, à l'insu de Langlois, le chemin accoutumé. — Telle fut, pendant longues années, la vie de cet homme, tantôt en proie à de sombres mélancolies, tantôt étincelant de la plus spirituelle gaieté; aujourd'hui réduit à laisser échapper ce cri déchirant : *Nous n'avons pas de pain!* et le lendemain joyeux comme un enfant d'avoir mystifié une compagnie savante de Paris par l'envoi d'un parchemin prétendu gothique, couvert par lui d'un grimoire indéchiffrable, dont le docte corps déclarait deviner parfaitement le sens et la date reculée; jetant au hasard, souvent à titre de cadeau d'ami; les œuvres de sa verve; en même temps, ou tour à tour, fier, naïf, insouciant, irritable, misanthrope, cynique même parfois; bon et charitable, sollicité, non pour lui-même, mais pour autrui, quand il n'avait rien à partager avec ceux qui souffraient. Ses élèves étaient pour lui l'objet d'une affection paternelle. On pourrait, parmi eux, citer une jeune fille pauvre, dont il avait fait une excellente maîtresse de dessin. Cette jeune personne, étant tombée malade, voyait sa position naissante compromise. Pendant toute la maladie de son ancienne élève, Langlois alla donner pour elle des leçons en ville, lui dont la fierté n'avait jamais pu, même dans ses plus

grandes détresses, se résoudre à *courir le cachet* pour son propre compte. — En 1827, Madame, duchesse de Berri, cette généreuse protectrice des arts, vint à Rouen. Il fallait lui trouver un bon *cicerone* dans ses visites aux monuments : on songea à Langlois, dictionnaire vivant, puits intarissable de science en fait d'archéologie gothique. La princesse fut charmée de l'esprit, du savoir, de l'allure un peu sauvage de son guide. L'année suivante, la place de professeur de dessin de l'école municipale devint vacante. On en avait déjà presque disposé ; mais un ami de Langlois, M. Destigny, l'entraîna bon gré mal gré, à Rosny, où se trouvait la duchesse, qui se souvint parfaitement de son *cicerone* et lui fit donner la place. — Dès lors la position de Langlois devint plus favorable ; il eut du moins le nécessaire : la pauvreté remplaça la misère, et c'était beaucoup pour lui. En 1853 il reçut la décoration de la Légion d'honneur. Mais une trop longue et trop pénible lutte avait usé avant le temps sa forte constitution. Ses accès d'hypocondrie étaient de jour en jour plus fréquents et plus noirs. Le 2 août 1857, il fut subitement frappé de cécité : depuis ce moment, malgré les soins, la sollicitude qui l'entouraient, il ne fit plus que répéter : *Je veux mourir*. Il expira le 29 septembre de la même année, à l'âge de 60 ans. — Langlois, si malheureux pendant sa vie, négligé plutôt que méconnu par la plupart de ses concitoyens, reçut de grands honneurs après sa mort. La ville de Rouen a élevé, par souscription, un monument à sa mémoire. M. David, de l'Institut, a fait un buste de Langlois, qui reproduit fidèlement ses traits en même temps réguliers et spirituels, empreints d'une causticité un peu dédaigneuse, et son front vaste qu'ombrageait une forêt de cheveux touffus. Langlois était dans sa jeunesse assez bel homme pour que l'auteur du tableau des *Sabines*, qui le compta parmi ses élèves, l'ait pris pour modèle de son Romulus. — Voici la liste des ouvrages que Langlois, comme écrivain, a publiés : 1° *Recueil de quelques vues, sites et monuments de France, et spécialement de la Normandie et de divers costumes de ses habitants*, Rouen, 1817. Cet ouvrage devait se composer d'un grand nombre de livraisons. Une seule a paru : elle se compose de vingt pages de texte, accompagnées de huit gravures. 2° *Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen, occasionné par la foudre, le 15 septembre 1822, et sur l'histoire monumentale de cette église*, Rouen, 1825, 1 vol. avec gravures ; 3° *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Fontenelle et de St-Wandrille*, Paris, 1827. Cet *Essai* fut édité avec luxe par MM. Tastu et Henri Gauguin, qui en firent tous les frais pour l'offrir en cadeau à Langlois. Par suite de circonstances malheureuses, l'édition presque entière, tirée à cinq cents exemplaires, s'est trouvée abandonnée et gaspillée à Paris. 4° *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables*

de quelques monuments français et étrangers, suivi de la Biographie des plus célèbres peintres verriers, Rouen, 1852, 1 vol. avec planches. Langlois a, en outre, enrichi les recueils de diverses sociétés savantes d'un grand nombre de mémoires. Nous citerons particulièrement les suivants, parmi ceux dont il a doté la société d'émulation de Rouen : *Mémoire sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge*, 1821, avec deux planches, tirées à part ; *Notice sur le tombeau des Énergés de Jumièges et sur quelques décorations intérieures des églises de cette abbaye*, 1824, trois planches tirées à part (cette Notice développée a formé un 1 volume in-8°, qui a paru après la mort de l'auteur) ; *Notice sur les bas-reliefs des stalles de la cathédrale de Rouen*, avec une planche, 1827 ; *Mémoires sur des tombeaux gallo-romains découverts à Rouen dans les années 1827 et 1828*, avec deux planches, 1828 ; *Note sur les anciennes forteresses de Rouen*, 1851 ; *Rouen au 16^e siècle, et la Danse des morts du cimetière St-Maclou*, avec sept planches, 1852 ; *Discours sur la fête des Fous et les déguisements monstrueux du moyen âge*, 1855, etc. Langlois a donné plusieurs articles à la *Revue de Rouen*, et il a participé à la rédaction du *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort. Il avait composé un grand nombre de dessins et de gravures pour un ouvrage sur la danse des morts, qu'il avait laissé manuscrit et qui a paru en 1851 à Rouen, sous le titre suivant : *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les danses des morts, accompagné de 54 planches et de nombreuses vignettes, dessinées par E. H. Langlois, mademoiselle Espérance Langlois, MM. Brevière et Tudot ; ouvrage complété et publié par MM. André Pottier et Alfred Baudry* ; 2 vol. gr. in-8°. Le nombre des dessins de Langlois, dispersés dans le cabinet ou le portefeuille des amateurs, est incalculable. Son œuvre de graveur, tel que le possédera la bibliothèque de Rouen, se composera de près d'un millier de morceaux. Il a exécuté des planches pour une quantité d'ouvrages, principalement relatifs à la Normandie. Tout, sans doute, n'est pas d'égal force, dans cette multitude de travaux ; mais beaucoup ont une valeur artistique qui les élève fort au-dessus de ce qui n'est que marchandise et *pacotille*. Langlois a fait encore de charmants dessins de vignettes, lettres grises, etc., qui ont été gravés sur bois par M. Brevière, comme lui Rouennais et comme lui artiste fort distingué ; par exemple, le magnifique cul-de-lampe qui accompagne l'*Essai sur St-Georges de Bocheville*, de M. A. Deville. — M. Charles Richard a publié une intéressante *Notice sur E. H. Langlois*, Rouen, 1858, gr. in-8°. — Parmi les enfants de Langlois, il en est deux, mademoiselle Espérance Langlois (madame Bourlet de Lavallée) et M. Polycèle Langlois, qui, élèves de leur père, ont été souvent associés à ses travaux de dessin et de gravure. M—R—T.

LANGLOIS (JÉRÔME-MARTIN), peintre français, né à Paris le 11 mars 1779, et fils d'un peintre

il avait été un des bons élèves de Vien. Destiné d'abord à la carrière de l'administration, il obtint un emploi dans les bureaux du comité de salut public. Ses heureuses dispositions ayant attiré sur lui l'attention de Barrère, de Cambacérés et de quelques-uns de leurs collègues; ces hommes, alors influents, s'apprêtaient à le faire entrer dans la diplomatie. Le 9 thermidor fit disparaître, pour le jeune Langlois, cette brillante perspective. David, qui avait été frappé de son aptitude pour le dessin, devint alors son maître, et l'élève voua dès ce moment au peintre célèbre qui lui avait révélé son talent, une affection qui ne s'est jamais démentie. Il commença par aider David dans ses compositions. Il ébaucha avec un autre élève favori du même artiste, Rouget, les figures du tableau de *Léonidas* (voy. DAVID); il peignit le cheval du tableau où le général Bonaparte est représenté sur le mont St-Bernard; il eut une large part au tableau du Sacre; une figure notamment est tout entière de son pinceau, le *prêtre grec à capuchon rouge*. Langlois se présenta pour la première fois au concours du grand prix en 1805, et, écrit Raoul-Rochette, l'on peut dire que son coup d'essai fut véritablement un coup de maître. La *Mort de Démosthène* se fit remarquer par la noblesse du style et la naïve simplicité du dessin. Cependant il n'obtint pas la première place. Aux concours suivants, il échoua encore. Le *Retour de l'Enfant prodigue* pêche par un excès de simplicité; le *Thésée vainqueur du Minotaure* accuse trop d'exaltation. Ces deux échecs l'empêchèrent d'entrer en lice en 1808; mais, en 1809, il obtint enfin la couronne. Son *Priam aux pieds d'Achille*, si remarquable par le pathétique et l'élévation de la composition, réunit tous les suffrages. Envoyé à Rome, Langlois se livra avec une incroyable assiduité à l'étude. Il y peignit une *Cassandre*, un *Ajax foudroyé*, l'*Enlèvement de Déjanire*, qui se recommandent par ces mêmes qualités qu'il avait puisées à l'atelier de David et auxquelles il ajoutait par un travail de tous les instants. De retour en France en 1815, il exposa au salon de 1819, *Alexandre cédant Campaspe à Apelle*, qui lui valut la grande médaille d'or, et à celui de 1822, *Diane et Endymion*, qui le fit créer chevalier de la Légion d'honneur. Disciple fidèle et convaincu de l'école qu'avait produite l'enthousiasme pour les républiques antiques, et dont les œuvres reflètent l'esprit déclamatoire et le génie exalté de la révolution, Langlois soutint avec talent et persévérance les destinées de la peinture impériale, en face d'une autre école qui s'élevait, riche d'espérance, jeune d'imagination, et dont la naissance était liée à l'apparition du romantisme en littérature. Il ne céda sur aucun de ses principes. Le conventionnel et le théâtral, malgré la perfection avec laquelle David les avait rendus sur la toile, fatiguaient les yeux qui réclamaient des représentations plus vraies et plus senties, des scènes d'une époque moins mythologique et plus rapprochée de nous.

Langlois vit avec douleur l'invasion d'idées si opposées à celles dans lesquelles il avait été nourri. Il essaya de combattre, en montrant toutes les ressources que pouvaient fournir, à un genre faux, mais grandiose, la pureté, la science du dessin et l'habileté de la composition. Il exposa, en 1827, la *Mort d'Hyrietto*, qui fut acquise par le gouvernement et placée au Luxembourg. Cette œuvre était l'expression la plus franche de l'école de la révolution et de l'empire. « A force de se modeler sur l'antique, écrit Raoul-Rochette, l'artiste s'était laissé surprendre à traduire en peinture la convention de la plastique, et son œuvre restait froide, parce qu'elle manquait de ce soudain et de ce fortuit d'exécution qui donnent seuls la vie aux productions de l'art. » Langlois se rendit à Bruxelles pour peindre son maître chéri qui languissait dans l'exil. Nul n'était mieux préparé pour rendre les traits de ce grand artiste. Son œuvre fut des plus remarquables, mais elle ne parut, pour des raisons politiques, qu'à l'exposition de 1831. Des nécessités de fortune contraignirent Langlois de s'adonner ensuite à un genre dans lequel il avait si bien débuté: il exécuta un grand nombre de portraits. Il fut, après 1830, chargé de celui du maréchal Ney pour la salle des Maréchaux; les traits de l'infortuné guerrier sont rendus par lui avec un grand bonheur d'expression. Langlois peignit aussi quelques tableaux religieux, notamment le *Mariage de la Vierge* pour l'église Notre-Dame de Lorette, à Paris. Elu membre de l'Académie des beaux-arts, section de peinture, le 7 avril 1838, il mourut la même année, le 8 décembre. Son éloge a été prononcé en 1847, à la séance publique de cette Académie, par Raoul-Rochette. A. M.—v.

LANGLOIS (SIMON-ALEXANDRE), orientaliste français. Langlois était né à Paris le 4 août 1788. On n'a point de renseignements sur ses premiers débuts dans la carrière des lettres; mais il est à croire que son éducation fut très-soignée par sa famille, puisqu'il entra de fort bonne heure dans l'instruction publique. En 1819, il était professeur de quatrième au lycée Louis-le-Grand. Il devenait peu de temps après professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, et il parvenait au grade d'inspecteur de l'Académie de Paris. Mais l'enseignement n'était pas la vocation la plus décidée de Langlois, et c'est surtout aux études orientales qu'il devait se dévouer. Lorsqu'en 1815 une chaire de sanscrit eut été créée par la Restauration pour Chézy, en même temps qu'une chaire de chinois pour Abel Rémusat, Langlois se passionna pour cette nouvelle étude, et il fut, avec Eugène Burnouf et quelques savants étrangers, un des élèves assidus de Chézy. Il avait en outre avec son maître plus d'une affinité de caractère, de goûts littéraires et aussi d'opinions politiques; et en peu de temps il posséda la langue sanscrite, connaissance fort rare à cette épo-

que, qu'il chercha dès lors à appliquer aux principaux monuments de cette langue. En 1824, il lisait à la réunion générale de la Société asiatique de Paris, récemment formée, un discours qu'il intitulait : *Philosophie et religion, ou Relation du voyage d'un Grec dans l'Inde mille ans avant J.-C.* Sous cette forme bien souvent employée d'un voyage imaginaire, Langlois présentait un résumé assez fidèle, quoique peu approfondi, des richesses de tout ordre que renfermait la littérature brahmanique, depuis les Védas jusqu'aux pièces de théâtre. Cette esquisse convenait à une séance publique, et prouvait que l'auteur avait exploré déjà une partie des trésors dont il parlait. En 1827, il reprit le même sujet, agrandi et développé, dans un volume spécial qu'il intitula : *Monuments littéraires de l'Inde, ou Mélanges de littérature sanscrite*. Ce tableau de la littérature sanscrite, quoique moins superficiel que le premier, était moins complet peut-être qu'il n'eût été dès ce moment possible de le faire. Mais cet aperçu n'était en quelque sorte qu'un vestibule, et le véritable intérêt de cette publication c'était le recueil d'un grand nombre de morceaux traduits du sanscrit pour la première fois. Langlois s'était attaché particulièrement à un poème appelé *Harivansa*, ou *Histoire de la famille de Hari*, qui forme d'ordinaire la suite et le complément du grand poème épique sanscrit appelé le *Mahâbhârata*. La place de Langlois était marquée dès lors parmi les indianistes. Il la marqua plus nettement encore l'année suivante en publiant les *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*. Quoique la traduction de Langlois eût été faite principalement sur la traduction anglaise de l'illustre H. H. Wilson, ainsi que l'annonçait le titre même de l'ouvrage, cependant le traducteur avait vérifié soigneusement les textes toutes les fois qu'il avait pu se les procurer; et l'on sentait que s'il les avait tous eus à sa disposition, il n'aurait point eu besoin de recourir à personne pour les comprendre et les expliquer. En 1828, ce recueil des drames indiens les plus renommés venait à point; et cette révélation du théâtre des brahmanes était un élément précieux fourni aux discussions littéraires de ce temps. On regretta de ne pas trouver dans l'ouvrage de Langlois le drame de *Sakountala*, qui passe pour le chef-d'œuvre du théâtre des Hindous; mais c'était par un sentiment fort louable qu'il l'avait négligé. Il ne voulait pas refaire ce qu'avait fait son maître Chézy quelques années auparavant, et semblait aller sur ses brisées. Cette lacune est fâcheuse, bien qu'elle s'appuie sur un excellent motif, et l'on s'étonne que parmi les chefs-d'œuvre du théâtre indien aucune considération ait pu faire supprimer précisément la pièce qui en est le principal et le plus incontestable ornement. Pour réparer en quelque sorte cette lacune, Langlois reproduisit à la suite de son ouvrage la traduction faite par Chézy de la *Mort de Yadjnâdatta*, épisode fort touchant du *Mahâbhârata*. Une

autre addition fort utile de Langlois, c'était une table alphabétique des noms propres et des termes relatifs à la mythologie. — Six ans plus tard, Langlois publiait la traduction complète de *Harivansa*, dont il avait donné un spécimen dans ses *Monuments littéraires de l'Inde*. Cette traduction, en deux volumes in-4^o, paraissait aux frais du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne, association dont la protection généreuse a été si souvent utile aux lettres asiatiques. Le *Harivansa*, ou *Histoire de la famille de Hari*, est très-célèbre dans l'Inde, où il est presque aussi vénéré que le *Mahâbhârata* lui-même, et où il sert devant les tribunaux pour la prestation des serments. Mais en Europe, et pour nous, le *Harivansa* est d'un faible intérêt; ce n'est évidemment qu'une compilation assez récente et mal faite, où se mêlent les rêves les plus étranges de la mythologie indienne, et les traditions les plus obscures et les plus incertaines des temps anciens. Il y a bien dans ce recueil confus de légendes trop souvent incompréhensibles quelques fragments précieux; mais on y trouve aussi des vers empruntés à d'autres monuments bien connus, les *Lois de Manou*, par exemple, et la *Baghavat gîtâ* du *Mahâbhârata*. Mais bien qu'on ne pût pas tirer du *Harivansa* des témoignages authentiques sur l'histoire de l'Inde, comme on s'en était vainement flatté, bien que l'œuvre originale fût pleine de défauts, ce n'en était pas moins un grand service qu'avait rendu Langlois en la traduisant; et lorsque l'année suivante, en 1833, une place vint à vaquer dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres par la mort de Caussin de Perceval père, l'Institut appela Langlois dans son sein. Mais le *Harivansa*, tout considérable qu'il était, ne devait pas être l'œuvre la plus importante de Langlois. Au point où en étaient les études sanscrites, un des besoins les plus pressants et les plus féconds, c'était de connaître les Védas, où sont déposés tous les germes de la religion brahmanique et même de la civilisation indienne. Langlois, avec l'aide de deux ministres de l'instruction publique, M. Guizot et M. de Salvandy, entreprit la tâche ardue de faire passer dans notre langue le *Rig-Véda*, le plus étendu et le plus intéressant des quatre Védas, en ce qu'il est en grande partie l'origine des trois autres. La traduction du *Rig-Véda* forme quatre volumes in-8^o, qui parurent de 1848 à 1851. Elle est le titre principal de Langlois, et quand elle fut soumise au public, elle fut accueillie avec autant de reconnaissance que de curiosité. On put voir clairement, grâce à elle, ce qu'était ce monde védique tant vanté quand on ne le connaissait pas; si admirable à certains égards et si insuffisant à tant d'autres. On ne connaissait les hymnes des Védas que par la fameuse analyse de Colebrooke, par le spécimen de Rosen, bientôt suivi du fragment inachevé, mais exquis, qu'il avait laissé du premier *ashtaka* du *Rig-Véda*, par le Sama-

véda de M. Benfey, et par quelques morceaux de M. Stevenson. La publication de Langlois donnait le Rig-Véda tout entier, pendant que d'autres savants illustres dans le reste de l'Europe, s'occupaient ou de publier les textes ou de préparer des traductions, soit en allemand, soit en anglais. Il fallait pour traduire dignement les hymnes védiques, non-seulement posséder à fond la langue spéciale dans laquelle ils sont écrits, mais de plus être soi-même un écrivain consommé dans sa propre langue. Le lyrisme de quelques-uns de ces hymnes révèle la plus haute et la plus admirable inspiration, et, à certains égards, les accents trouvés par les rishis égalent souvent ceux mêmes de Pindare ou de David. Ce sont en général les beautés et les puissances de la nature qu'ils célèbrent ou qu'ils invoquent; mais, en dépit de la monotonie des sujets et de l'indécision des croyances religieuses, parfois les poètes indiens se montrent les égaux de ceux de la Grèce et d'Israël. C'était là une difficulté immense dans le travail qu'avait tenté Langlois, et l'on risquait de ne pas rendre tout le Véda, si à la fidélité de la pensée on ne joignait pas une grande élégance de formes et le sentiment le plus vif des effets du style. Une autre difficulté plus grande peut-être encore, c'était de pénétrer le sens de toutes les allusions dont ces livres sacrés de l'Inde sont remplis, et qui, à trois mille ans et plus de distance, sont pour nous des énigmes presque indéchiffrables. Langlois avait fait usage du commentaire de Sayana, que M. Guizot avait donné l'ordre de copier pour lui à Calcutta; mais ce commentaire lui-même, tout riche qu'il est, ne suffisait pas, et peut-être Langlois n'en a-t-il pas tiré tout le parti possible. Déjà quatre volumes étaient une entreprise fort lourde; il aurait fallu les doubler, les tripler peut-être, pour tout expliquer. Il s'attacha donc à être très-court dans ses notes et à ne donner que ce qui était absolument indispensable. Quoi qu'il en soit de ces critiques plus ou moins fondées, la traduction du Rig-Véda, telle qu'elle est sortie des mains de Langlois, signala dans ces études un progrès des plus utiles, et le monde savant fut à la fois étonné et charmé du présent qu'on lui faisait. La traduction de M. H. H. Wilson, qui accompagne la magnifique édition que M. Max-Muller publie aux frais du gouvernement des Indes, sera sans doute plus complète; mais elle ne sera venue qu'en seconde ligne, et Langlois conservera le mérite d'avoir ouvert la carrière. Langlois projetait d'autres travaux, et il venait à peine d'achever un mémoire sur la divinité védique appelée *Soma*, quand la mort le frappa, le 11 août 1834, dans sa studieuse retraite de Nogent-sur-Marne. C'est M. Lenormant, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui prononça le discours sur sa tombe, rendant pleine justice et à sa science et aux aimables qualités qui le distinguaient. Langlois avait une

douceur et une aménité d'humeur qui ne se sont jamais démenties, et qui étaient en lui aussi naturelles qu'attrayantes. L'auteur de cet article, qui se rappelle avec reconnaissance l'avoir eu pour professeur au lycée Louis le Grand, peut attester qu'il était aimé de ses élèves autant qu'il le fut plus tard de ses confrères. Ce laisser-aller qu'il montrait dans les choses ordinaires de la vie, n'était rien à l'application énergique et à la persévérance infatigable de ses études. Il a surtout considéré la langue sanscrite du côté purement littéraire, tradition qu'il avait reçue de son maître Chézy; et il n'a peut-être pas assez mis en relief le côté philologique, si curieux, si essentiel, et d'où Eugène Burnouf, parmi nous, a fait sortir de si prodigieux résultats. Mais tous les esprits ne sont pas identiques, grâce au ciel; et cette diversité tourne en définitive à l'avantage commun. Langlois a rempli dignement son rôle, quoique d'autres aient pu remplir des rôles plus grands. — Outre les ouvrages cités dans cette notice, on doit à Langlois quelques pièces de vers qui reflètent parfaitement la bienveillance et la sérénité de son cœur; on lui doit aussi un *Traité élémentaire de ponctuation*, sujet en général trop négligé et qui mérite cependant une assez grande attention (Paris, 1833, 2^e édition in-12); une *Histoire de France*, leçons préparatoires (Paris, 1833, in-12); *Souvenirs d'Automne* (1844, in-8^o). B. S. H.

LANGOUEZNOU (dom JEAN), bénédictin et abbé du monastère de Landévennec, vivait dans le 4^e siècle. Il était issu de l'ancienne famille des St-Goueznou ou Lan-Goueznou, seigneurs du château du Breignou, surnommé *Castel gleb*, ou le Château mouillé, parce qu'il était situé au milieu d'un lac, dans la commune du Boury-Blanc. Langoueznou, témoin des miracles arrivés au Folgoat, après la mort du bienheureux Salaun, en 1550, écrivit en bon latin l'*Histoire miraculeuse contenant le mystère de Notre-Dame du Folgoat ou Foulgoat, au fond de la basse Bretagne, advenu environ l'an 1550, et solennisé au premier jour de novembre, feste de Tous-Saints, ou à la my-oust, en mémoire de saint Salaun, extraite du trésor de l'église du païs mesme où il est révééré*. Cette légende existait encore en 1562, et fut alors communiquée par le R. P. Rolland de Neufville, évêque de Léon, à René Benoist et Pascal Robin, qui en firent une traduction, ou plutôt une paraphrase, insérée d'abord dans la légende de René Gauthier, à la date du 8 mars, et ensuite par le P. Albert le Grand, dans ses *Vies des saints de Bretagne*. Elle a été reproduite avec un cantique du même auteur, en l'honneur de la B. V. Marie, dans la nouvelle édition des *Vies des saints*, etc., Brest, 1837, in-4^o. Ce cantique était solennellement chanté au monastère de Landévennec et dans tous les prieurés de son obédience, aux fêtes de la Vierge. Dom Morice et Dom Taillandier ont omis Jean de Langoueznou dans leur catalogue des abbés de Landévennec, où il doit figurer entre Yves Gormon,

mort le 7 juin 1544, et Armel de Languern, dé-
cédé le 22 juillet 1562; car c'est la place que lui
assigne Messirien, qui dit que ce religieux mourut
en odeur de sainteté, et qu'il s'opéra plusieurs
miracles à son tombeau. P. L.—T.

LANGRENIÈRE (JANDONNET DE), des environs
d'Argenton-Château, en Poitou, et ancien mous-
quetaire de la garde du roi, fut un des officiers
supérieurs marquants de la haute Vendée, et signa
à Saumur, le 12 juin 1795, la nomination de Cathelineau au grade de généralissime. Un corps
républicain avait occupé Thouars, le 29 juillet
1795; Langrenière alla le reconnaître, le lende-
main, à la tête d'un détachement de cavalerie.
Un seul dragon se présenta d'abord et provoqua
les Vendéens par des insultes; mais bientôt un
coup de carabine le blessa à une très-grande dis-
tance, et il se sauva, laissant la route couverte de
sang. Les royalistes se portèrent aussitôt sur la
chaussée de Coron, où ils passèrent la rivière, les
uns dans les bateaux, les autres à la nage. Pen-
dant ce temps, les patriotes, au nombre d'environ
quatre cents cavaliers, se retirèrent, quelques-uns
sur la route de Saumur et la plus grande partie
sur celle de Poitiers, et, à l'entrée des royalistes,
Thouars se trouva entièrement évacué. Un secours
en hommes, envoyé par la Rochejaquelein à Piron,
avant la bataille de Coron, fut aussi confié à Lan-
grenière, qui contribua puissamment au succès
obtenu par son parti dans cette journée. Ce chef
passa la Loire avec la grande armée vendéenne.
Suivant quelques-uns, il fut tué aux côtés de Lyrot
de la Patouillère, à la malheureuse bataille de
Savenay, le 23 octobre 1795; suivant d'autres, et
cela paraît plus positif, ayant été pris à cette
même affaire par les patriotes, il fut conduit à
Nantes, où on le fusilla. F.—T.—E.

LANGRISH (BROWNE), médecin anglais sur la
vie duquel nous ne possédons aucun renseigne-
ment, termina sa carrière à Londres le 29 novem-
bre 1759. Sans occuper un rang éminent dans la
science à laquelle se rattachait sa profession, il
n'a pas laissé néanmoins de faire une certaine
sensations parmi les physiologistes, à cause des
théories chimiques qu'il employait pour l'expli-
cation des fonctions de la vie. Suivant lui, le
mouvement musculaire tenait à l'action d'esprits
éthérés qui augmentent la force contractile des
éléments de la fibre charnue. Ce qu'il a fait de
plus remarquable, ce sont des tables indiquant
les différentes proportions de la sérosité et de la
partie solide du sang, des degrés de cohésion que
possèdent les globules rouges constituant cette
dernière, et de la proportion des divers principes
qu'on obtient du sang et de l'urine, en leur ap-
pliquant les procédés de l'analyse chimique. Mais
on ne peut guère compter sur l'exactitude et la
fidélité de ces tables. On doit à Langrish quelques
expériences intéressantes sur l'empoisonnement
par l'acide prussique ou hydro-cyanique, et sur
les traces qu'il laisse après la mort. Parmi les hy-

pothèses dont il se montra partisan, on remarque
celle qui supposait dans les ventricules du cœur
l'existence de fibres dilatatrices, propres à agran-
dir ces cavités, et à y faire affluer le sang par une
sorte de suction. Ses ouvrages sont : 1° *new Essay
on muscular motion*. Londres, 1733, in-8°; 2° *the
Modern Theory and practice of physik*, Londres,
1738, in-8°; 3° *Physical Experiments upon brutes*,
Londres, 1745, in-8°. Ce dernier ouvrage a été
traduit en français, Paris, 1749, in-8°. J.-D.-N.

LAGRUNE. Voyez CALIGNY.

LANGSDORFF (GEORGE-HENRI, baron DE), voya-
geur et naturaliste, naquit à Laïsk en Souabe
en 1774, étudia la médecine et fut reçu docteur
à Göttingue. En 1797, il accompagna, comme
médecin privé, le prince Christian de Waldeck
à Lisbonne, où il introduisit le vaccin. Après la
mort du prince, il revint dans son pays. En 1803,
il désira faire partie de l'expédition de Krusen-
stiern, et ne put d'abord l'obtenir. Il se rendit
alors à Copenhague, où le commandant russe
devait s'arrêter quelques jours, afin de solliciter
auprès de Krusenstiern lui-même la faveur qu'il
ambitionnait : il eut le bonheur d'obtenir de l'en-
voyé au Japon Résanoff la permission de l'ac-
compagner. Au Kantschatka, il quitta l'expé-
dition et revint par la Sibérie. Plus tard il entra
dans le service russe, devint, après la paix uni-
verselle, consul général au Brésil, et s'occupa
très-activement de plans de colonisation pour
cette contrée, sans néanmoins fonder effective-
ment la colonie qu'il avait projetée. Il fit faire de
grands progrès à la connaissance de l'histoire
naturelle du Brésil. De retour à St-Pétersbourg,
il accomplit en 1823 un voyage dans l'Oural, et
plus tard se rendit pour la seconde fois au Brésil.
Il fit en 1825-1829, aux frais du gouvernement
russe et en compagnie de l'astronome Ruszow,
des naturalistes Riedel et Ménétries et du peintre
Rugendas, de grands voyages dans l'intérieur de
l'empire brésilien, et les collections de St-Péters-
bourg recueillirent les fruits abondants de ses
courses. Depuis 1831, Langsdorff s'était retiré à
Fribourg en Brisgau, et il y mourut le 3 juillet
1852. Parmi ses écrits on remarque surtout :
1° *Plantes recueillies pendant le voyage des Russes
autour du monde*, 2 part., Tubingue, 1810-1818,
ouvrage composé en commun avec F. Fischer; 2° *Observations sur un voyage autour du monde
dans les années 1805-1807*, 2 vol., Francfort,
1812; et, 3° *Mémoires sur le Brésil, pour servir
de guide à ceux qui veulent s'y établir*. Paris,
1820. L. P.—S.

LANGTON (ÉTIENNE), cardinal-archevêque de
Cantorbéry, naquit en Angleterre vers la fin du
12^e siècle. Après avoir professé la théologie à
Paris, où il avait fait ses études, il y fut nommé
chancelier de l'université, et peu après doyen de
Reims. Sa réputation déterminait le pape Inno-
cent III à le faire venir à Rome et à le créer car-
dinal. En 1207, quelques jeunes moines de Can-

torbéry ayant élu secrètement pour archevêque Reginald, leur sous-prieur, et Jean sans Terre ayant désapprouvé cette élection et fait choisir par les anciens l'évêque de Norwich, les deux partis envoyèrent des députés à Rome pour faire confirmer leur élection, et les évêques suffragants y en envoyèrent également, prétendant qu'à eux seuls appartenait le droit de choisir leur archevêque; mais le pape rejeta d'abord la prétention des évêques, déclara ensuite les deux élections irrégulières et non canoniques, et força, sous peine d'excommunication, les douze moines de Cantorbéry qui avaient été députés à Rome, d'élire le cardinal Langton, qu'il consacra lui-même à Viterbe. Le roi Jean, furieux à la lecture de la bulle qui notifiail l'élection et la consécration de Langton, refusa longtemps de le recevoir en Angleterre; il eut à ce sujet de violents démêlés avec Innocent, et menaça même de rompre toute communication avec Rome. Il fut cependant obligé de se soumettre après avoir été excommunié et avoir vu son royaume mis en interdit (voy. JEAN et INNOCENT). Langton prit possession de son siège en 1213, et fit prêter au roi un serment par lequel il résignait son royaume au pape et à ses successeurs, consentait à tenir ses domaines comme feudataire de l'Église de Rome, et s'engageait à défendre l'Église et ses ministres, et à rétablir les bonnes lois de ses ancêtres, particulièrement celles de St-Edouard, etc. Langton donna ensuite au roi l'absolution, et l'admit à sa table. A peine Jean avait-il terminé ses différends avec la cour de Rome, qu'il leva des troupes et menaça de tirer vengeance de la désobéissance et de la désertion de ses nobles. Mais Langton, qui s'était rangé du parti des barons, interposa son autorité, et, à son tour, menaça le roi d'une nouvelle excommunication. Bientôt après, dans une assemblée secrète tenue à Londres, et composée de quelques-uns des principaux barons, Langton montra une copie de la charte de Henri 1^{er}, qu'il dit avoir trouvée dans un monastère, et les exhorta fortement à insister sur le renouvellement et l'exécution de cette charte, conformément au serment que Jean avait prêté avant d'être relevé de ses censures. Après quelques délais, Jean fut encore obligé de se soumettre, et de signer, en 1215, la charte qu'on exigeait de lui, et qui a été depuis appelée *magna charta*, et regardée comme le palladium de la liberté anglaise. Le pape, qui considérait le roi Jean comme son feudataire, fut vivement irrité, lorsqu'il apprit la conduite des barons et les concessions qu'ils avaient arrachées; il fulmina une excommunication contre eux: mais Langton, jaloux des libertés et de l'indépendance de son pays, refusa de la publier, et fut suspendu par Innocent, qui le cita devant lui pour se disculper dans un concile général. Il se rendit en conséquence à Rome, où, après avoir essuyé toute espèce de mortifications, il fut relevé de sa suspense et revint en Angle-

terre. En 1223, à la tête de la principale noblesse, il demanda au roi Henri III de confirmer la grande charte des libertés; ce que ce prince fut contraint de faire malgré sa répugnance et celle des courtisans. L'année suivante, Langton se montra le zélé défenseur des prérogatives légales de la couronne, et prouva qu'il était aussi opposé à l'esprit d'insubordination des barons qu'aux actes tyranniques des rois; car il força les comtes de Chester, d'Albemarle, et autres, de rendre à Henri les châteaux royaux qu'ils s'obstinaient à garder, en les menaçant de les excommunier. Il mourut dans le courant de l'année 1228. Langton était un prélat savant et éclairé pour son siècle. Il a laissé des *Commentaires* estimés sur la plus grande partie des livres de l'Écriture, et quelques autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, à l'exception de son *Histoire de la translation du corps de St-Thomas de Cantorbéry*, imprimée à la fin des Lettres de cet archevêque, Bruxelles, 1685. On lui attribue la première division en chapitres des livres de la Bible (voy. Jahn, *Introd. ad libros S. vet. Fœd.*, pag. 121), travail sans lequel on n'eût pu en faire ce qu'on appelle les *Concordances* (voy. Hugues de St-Cher). M. de la Rue, dans sa *Dissertation sur les vies des poëtes anglo-normands du 13^e siècle*, et dans l'*Archæologia*, t. 13, p. 231, place Langton au premier rang, et cite à l'appui une hymne à la Vierge, insérée dans un de ses sermons. Il lui attribue aussi deux autres pièces de vers qui se trouvent dans le même manuscrit qui contient ce sermon: la première est un drame théologique dans lequel la Vérité, la Justice, la Compassion (*mercy*) et la Paix, discutent entre elles sur le sort d'Adam après sa chute; la deuxième est un cantique sur la passion de Jésus-Christ. D—z—s.

LANGUEDOC (MICHEL), jésuite, né à Rennes en 1670, et mort le 28 mai 1732, a laissé: 1^o des *Notes sur les sept premiers tomes du Nouveau Testament du P. Lallemand*, édition de 1715 à 1716; 2^o *Dissertation sur les trirèmes ou vaisseaux de guerre des anciens*, Paris, 1721, in-4^o. M. Barras de la Pennec, premier chef d'escadre des galères du roi, et commandant du port de Marseille, a publié des remarques sur cette dissertation, Marseille, 1722, in-8^o. — LANGUEDOC (GILLES), greffier de la communauté de Rennes, né en 1640, et mort en 1731, est auteur d'une histoire de Rennes, du 13^e au 18^e siècle, sous ce titre: *Recueil historique de ce qui s'est passé de plus important touchant la ville et la communauté de Rennes, concernant son principe, son ancienne consistance, son gouvernement, le nombre de ses officiers et de ses revenus, et enfin tous les changements qui y sont arrivés, les plus considérables, depuis le commencement de l'an 1400, auquel temps se rapporte la première forme de son érection, jusqu'en 1724 inclusivement; le tout tiré des archives et autres registres de ses archives*. Ce recueil, inédit, mais dont il existe plusieurs copies, forme l'article 187 des manuscrits

de la bibliothèque de cette ville. C'est un volume in-folio de cent quatre-vingt-dix feuillets. P. L.-T.

LANGUET (HUBERT), l'un des plus hardis écrivains politiques du 16^e siècle, était né en 1518 à Viteaux, en Bourgogne. Son père était gouverneur de cette petite ville. Il montra beaucoup de dispositions pour l'étude, et à l'âge de neuf ans il parlait déjà le latin avec assez de facilité pour soutenir une conversation dans cette langue. Ses cours terminés, il résolut de voyager, et se rendit d'abord en Allemagne (1), où le savant Joachim Camerarius n'eut pas de peine à lui faire goûter les principes des réformateurs; mais les scènes tumultueuses dont il était témoin chaque jour, le déterminèrent à passer en Italie en attendant que le calme fût rétabli. Il s'arrêta quelque temps à Padoue pour y étudier le droit, et il y reçut le laurier doctoral en 1548 : il visita ensuite rapidement les principales villes de l'Italie, et se hâta de revenir en Allemagne, pressé du désir de faire une connaissance particulière avec Mélanchton, dont les ouvrages lui avaient plu infiniment. Il arriva à Wittemberg dans le courant de l'année 1549; et tant que Mélanchton vécut, Languet revint passer à Wittemberg tous les hivers. De 1551 à 1560, il visita la Suède, le Danemark, la Laponie; et il fit deux voyages en Italie, le premier pour satisfaire sa curiosité sur différents objets, le second à la suite d'Adolphe, comte de Nassau, qui avait désiré l'avoir avec lui. Il entra en 1565 au service d'Auguste, électeur de Saxe. Ce prince l'envoya en France féliciter Charles IX sur le rétablissement de la paix dans son royaume. Languet accompagna ensuite l'électeur au siège de Gotha, dont il a laissé une bonne relation, et fut député en 1568 à la diète de Spire. Il assista en 1570 aux conférences de Stettin, et fut envoyé en France la même année pour complimenter Charles IX sur son mariage, et pour l'engager en même temps à faire exécuter les traités qui accordaient aux protestants le libre exercice de leur culte. Il était encore à Paris le jour du massacre de la St-Barthélemy, et il fit tant de démarches pour sauver l'imprimeur Ad. Wechel et Duplessis-Mornay, tous les deux ses amis, qu'il attira lui-même l'attention des assassins; il ne dut la vie qu'à l'affection de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, qui le tint caché. Rappelé en Saxe peu de temps après, il fut envoyé à Vienne en 1574. Il passa en 1577 au service du comte palatin Jean Casimir, et s'attacha ensuite au prince d'Orange, qui l'employa utilement dans différentes négociations. Languet mourut à Anvers le 30 septembre 1581. On a de lui : 1^o *Historica descriptio susceptæ a cæsarea majestate executionis Augusto Saxonie septemviro duce contra S. Romani imperii rebelles, eorumque receptatorem et captæ urbis Go-*

(1) On a cru devoir suivre le récit de Lamarre; mais on ne peut pas dissimuler que Bayle regardait comme fort douteux le premier voyage de Languet en Allemagne. (Voy. *Dictionnaire critique*, article *H. Languet*, note A.)

thæ, 1568, in-4^o, et insérée par Simon Schardius dans le tome 4 des *Scriptor. rerum germanicar*; 2^o *Harangue faite au roi Charles IX de la part des princes protestants d'Allemagne*; elle a été insérée dans le tome 1^{er} des *Mémoires du règne de Charles IX*; 3^o *Epistolæ politica et historica* (96) *ad Philipp. Sydnæum*, Francfort, 1656, in-12; réimprimées par les soins de Sarrau, Leyde, Elzévir, 1646, in-12, et dans un meilleur ordre, par Dalrymple, Londres, 1776; 4^o *Epistolæ* (105) *ad Joachim. Camerarium, et filium*, Groningue, 1646, in-12; nouvelle édition, augmentée de vingt-deux lettres de l'électeur de Saxe, et revues par Capzov, Leipsick, 1685, in-12; — avec les réponses des Camerarius, de Craton, de Gaspar Peucer, etc., Francfort, 1702, in-4^o; 5^o *Arcana sæculi decimi-sexti seu Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxonie ducem*, Halle, 1699, in-4^o. On doit la publication de ce recueil à J.-P. Ludewig. Toutes les lettres de Languet sont écrites d'un style agréable et pleines de détails intéressants. 6^o *Apologie ou Défense de Guillaume, prince d'Orange, contre le ban et édit du roi d'Espagne (Philippe II)*, présentée à messieurs des états généraux des Pays-Bas (Anvers ou Delft), 1581, in-4^o; 7^o *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum, populique in principem legitima protestate*, Édimbourg (Bâle, Th. Guarin), 1579, in-8^o. Languet publia, sous le nom de Junius Brutus, ce fameux ouvrage dont il s'est fait un grand nombre d'éditions en Allemagne et en Hollande. On croit inutile d'en donner ici la liste, qu'on trouvera dans les notes de l'abbé Joly, sur la *Dissertation de le Clerc*, dont on parlera tout à l'heure; il a été traduit en français sous ce titre : *De la puissance légitime du prince sur le peuple*, par François Estienne (1), 1581, in-8^o. Cette traduction est beaucoup plus rare et plus recherchée que l'original latin. Cet ouvrage, que quelques critiques disputent à Languet, est certainement d'un zélé protestant; et la Monnoye (*Menagiana*) en reconnaît l'auteur pour un habile jurisconsulte et très-grand politique. On y examine successivement ces quatre questions : 1^o si les sujets sont dispensés d'obéir aux princes qui leur commandent quelque chose contre la loi de Dieu; 2^o s'il est loisible de résister à un prince qui veut enfreindre la loi de Dieu, ou qui ruine l'Église; 3^o si l'on peut résister à un prince qui opprime ou qui ruine l'État, et jusqu'où cette résistance s'étend; et 4^o enfin, si les princes voisins peuvent ou doivent donner des secours aux

(1) L'abbé le Clerc prétend que François Estienne ne fut que l'imprimeur de la traduction de l'ouvrage de Languet; mais comme il ne dit pas de qui est cette traduction, on peut continuer de l'en regarder comme l'auteur. On profitera de cette occasion pour relever une erreur qui a été commise à l'article Fr. ESTIENNE. D'après plusieurs bibliographes, on a compris dans la liste de ses ouvrages, la *Remontrance charitable aux dames et demoiselles de France sur leurs ornemens dissolus*, Paris, 1577, 1581, in-8^o. On s'est assuré, depuis l'impression de cet article, que le volume dont il s'agit porte au frontispice les initiales F. A. E. M., qui signifient frère Antoine Estienne, mineur, (Voy. l'article Ant. ESTIENNE.)

sujets insurgés à cause de la vraie religion. On devine aisément que toutes les réponses de l'auteur sont affirmatives. Cet ouvrage a été attribué successivement à Théod. de Bèze et à Duplessis-Mornay; mais Bayle semble avoir réuni, dans une *Dissertation* imprimée à la fin de son *Dictionnaire*, les raisons les plus propres à démontrer que le véritable auteur est H. Languet. Cependant l'abbé le Clerc, qui aurait sans doute craint d'avoir une opinion commune avec Bayle, l'a combattu dans une dissertation, où il s'efforce de prouver que Duplessis-Mornay est l'auteur des *Vindiciae contra tyrannos*. Cette pièce, qui mérite d'être lue, se trouve à la suite du *Dictionnaire critique*, dans l'édition de Trévoux, 1734, et avec des notes de l'abbé Joly à la fin de ses Remarques sur le même ouvrage (voy. F. HOTMAN). La *Vie* de Languet, écrite en latin par Philibert de la Mairie, a été publiée, sans nom d'auteur, par J.-Pierre Ludewig, à qui on l'a quelquefois attribuée, Halle, 1700, in-12; elle est intéressante. Le P. Niceron en a donné une bonne analyse dans le tome 3 de ses *Mémoires des hommes illustres*. Antoine Teissier a publié, dans son article sur Languet, des détails extraits de sa correspondance avec l'électeur de Saxe, de laquelle la Marre paraît n'avoir pas eu connaissance (voy. les *Éloges* de Teissier, t. 3, p. 215 et suiv.). M. Henri Chevreul, fils du célèbre chimiste de ce nom, qui a épousé une des descendantes de Languet, a publié une étude sur la vie de Hubert Languet, sous le titre : *Étude sur le 16^e siècle, Hubert Languet*, Paris, 1852, in-12. Cet ouvrage renferme un beau portrait de cet homme célèbre, d'après Porbus. W—s.

LANGUET DE GERGY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), curé de St-Sulpice, à Paris, naquit en 1675, à Dijon, où son père était procureur général au parlement. Il prit le bonnet de docteur en Sorbonne le 13 janvier 1705. Attaché à la communauté des prêtres de St-Sulpice, il succéda, en 1714, à M. de la Chetardie, curé de cette grande paroisse (voy. CHETARDIE). A peine eut-il pris possession, qu'il déploya son rare talent pour l'administration et pour le salut des âmes. Le faubourg St-Germain n'avait point d'église qui pût contenir sa nombreuse et intéressante population. Dès 1646, on avait commencé d'en bâtir une sur les dessins de Louis Levau, et la reine Anne d'Autriche en avait posé la première pierre. Mais en 1678 les dettes considérables que la fabrique avait été obligée de contracter forcèrent de suspendre les constructions. M. Languet forma, en 1718, le projet de terminer un édifice commencé depuis si longtemps : il ne possédait que la modique somme de trois cents francs, qui lui avait été laissée par une personne pieuse. Le curé employa cet argent à acheter quelques pierres de taille, qu'il fit étaler dans les rues, et qu'il annonça publiquement être destinées à la construction de son église. Cet appareil produisit son effet; la piété des fidèles fut

émue : les prières et les exhortations du pasteur firent le reste; toutes les bourses furent ouvertes et les ressources ne manquèrent plus. Les travaux furent poussés avec vigueur; et en 1733, le chevalier Servandoni commença le grand portail dont la majesté se développe parfaitement depuis la démolition des bâtiments du séminaire qui l'offusquaient. La cérémonie de la dédicace eut lieu le 30 juin 1745. Une tradition assez répandue nous a conservé les pieux stratagèmes dont se servait le curé Languet pour orner le vaisseau et les chapelles de sa superbe église; comment il obtint du roi les deux grandes coquilles qui servent de bénitiers et qui étaient en dépôt au cabinet du jardin des Plantes; et du duc d'Orléans les marbres qui revêtent, à hauteur d'appui, les nombreux piliers dont la voûte est soutenue. On assure que pour faire exécuter, en argent, la statue de la sainte Vierge dans une proportion de six pieds, il n'allait jamais dîner nulle part sans emporter son couvert; aussi la statue en eut-elle le nom de *Notre-Dame de vieille vaisselle*. Si Languet de Gergy n'eût bâti que son église, le monde l'accuserait peut-être de n'avoir travaillé que pour lui; mais il déploya en faveur des malheureux un zèle et une activité qui tiennent du prodige. Il avait loué, en 1724, et il acheta, huit ans après (1732), une maison qui servait de pension, sous le titre de l'*Enfant-Jésus*, située entre les rues de Sèvres et de Vaugirard, dans l'intention d'y établir un hôpital destiné aux pauvres filles ou femmes malades de sa paroisse. Cependant, sans renoncer entièrement à son plan, il crut devoir faire de cette maison un établissement où trente jeunes demoiselles de condition seraient reçues et élevées sur le modèle de l'institution royale de St-Cyr, et où se rendraient, tous les jours, des filles ou femmes pauvres, auxquelles on procurerait du travail. Les religieuses de St-Thomas de Villeneuve, dont les curés de St-Sulpice étaient les supérieurs-nés, avaient la direction de la communauté. Depuis la révolution, la maison devint un hospice d'orphelins, et, au mois de juin 1802, un hôpital pour les enfants. (Voyez le *Rapport fait au conseil général, sur l'état des hôpitaux, à Paris, de 1804 à 1814*, Paris, 1816, in-4^o.) Les sœurs de St-Thomas de Villeneuve y rentrèrent en 1814. Languet avait consacré à cet établissement la succession du baron de Montigny, son frère. On sent bien que son industrie ne l'abandonna pas pour la conservation de cette œuvre de prédilection. On raconte à ce sujet une foule d'anecdotes assez piquantes. On faisait à l'*Enfant-Jésus* des gants d'une nouvelle mode; le curé en présenta une paire au prince de Condé, qui le pria de lui en dire le prix. Le curé s'en excusa, alléguant que c'était à la princesse de Condé à les estimer. S. A. S. en porta la valeur à cent louis; et comme le prince se récriait sur la cherté, le curé lui répondit qu'il allait lui fournir l'occasion de se ven-

ger, en le priant d'estimer la paire qu'il avait l'honneur d'offrir à la princesse. Ce bon curé répandait sur sa paroisse des aumônes à pleines mains. On prétend qu'il distribuait un million tous les ans aux malheureux, dont il était le père; et l'on assure que du temps de la peste de Marseille (1720), il fit passer dans la Provence des sommes immenses pour le soulagement de ceux qui étaient affligés de ce fléau. En 1723, le blé étant extrêmement cher, il vendit ses tableaux et ses effets les plus précieux pour subvenir aux besoins de ses paroissiens; il ne se réserva que trois couverts d'argent et un lit de serge. C'est à ces bonnes œuvres qu'il consuma son patrimoine, la presque totalité des revenus de sa cure et ceux de l'abbaye de Bernay, que le roi lui donna en 1743. Il était, pour ainsi dire, l'aumônier général des riches habitants du faubourg St-Germain, et il recevait beaucoup de legs pour ses pauvres. Cependant, il faut l'avouer, il s'informait avec soin si ces legs ne préjudiciaient en rien aux intérêts des parents peu aisés du testateur; et quand il parvenait à se convaincre qu'ils étaient réellement lésés, non-seulement il n'acceptait point les legs, mais encore il donnait souvent du sien: c'est ce qui eut lieu à l'égard des parents de la marquise de Cavoye, auxquels il laissa la plus grande partie de la succession de cette dame. Dans les interminables disputes sur le livre de Quesnel, le curé Languet se montra constamment soumis aux décisions du St-Siège, acceptées par le corps épiscopal. Lorsque les prétendus miracles et les convulsions vinrent à l'appui d'une faction expirante, Languet sut les éloigner de sa paroisse par une vigilance soutenue. Ce digne pasteur refusa plusieurs évêchés qui lui furent successivement offerts par Louis XV. En 1748, il résigna sa cure à l'abbé Dulau, et ne discontinua cependant pas de faire le prône à St-Sulpice, tous les dimanches, selon sa coutume, et de prendre soin de l'établissement de l'*Enfant-Jésus*. Il mourut à l'âge de 75 ans, le 11 octobre 1750, dans son abbaye de Bernay, où il était allé pour des œuvres de charité. Il fut enterré à St-Sulpice, où on lui érigea depuis un mausolée de la main de Slodtz: on espère que ce monument ne tardera pas à y être remplacé. Languet n'était pas seulement un excellent pasteur; il brillait encore par son esprit et par ses réparties pleines de vivacité et d'agréments. Le cardinal de Fleury lui ayant proposé l'intendance générale des hôpitaux du royaume, le curé lui répondit en riant: *Je l'avais bien toujours dit, monseigneur, que les bontés de Votre Éminence me conduiraient à l'hôpital.*

L—B—E.

LANGUET DE GERGY (JEAN-JOSEPH), frère du précédent, naquit, comme lui, à Dijon, en 1677. Il entra dans la maison de Navarre et y reçut le bonnet de docteur. Dans la suite, il en fut nommé supérieur. Il fut des derniers évêques nommés par Louis XIV, et fut sacré évêque de Soissons, le

23 juin 1715; il était alors aumônier de la Dauphine et vicaire général d'Autun. A dater de 1718, il signala chaque année par des mandements, des instructions pastorales et des écrits polémiques en faveur de la constitution, et contre l'appel. Le 7 juin 1719, le parlement de Paris supprima trois de ces écrits; l'évêque s'en étant plaint dans une lettre qu'il adressa, le 24 juin, au régent, le parlement condamna la lettre au feu, le 9 août, et l'évêque fut sommé de déclarer s'il en était l'auteur. Il reconnut sa lettre, et le parlement le condamna à 20,000 francs d'aumônes; mais le régent défendit de signifier cet arrêt, qui avait excité les réclamations d'un grand nombre d'évêques. En 1721, Languet fut reçu à l'Académie française à la place du garde des sceaux d'Argenson. Le régent lui donna trois abbayes, et le nomma au conseil de conscience, à la place du cardinal de Gèvres. Ses ouvrages de controverse, qu'il multipliait tous les jours, lui acquirent une grande considération dans l'Église gallicane et dans l'État; mais ils lui suscitèrent aussi des ennemis. Le pape, à qui il les avait envoyés, lui répondit par un bref très-honorable, daté du 18 juin 1723. Languet continua de réfuter ses adversaires avec force, mais sans aigreur. Il écrivit contre l'évêque de Montpellier et les autres prélats appelants, contre le Courayer et contre la consultation des cinquante avocats en faveur de M. de Soanen. En 1750, il fut transféré à l'archevêché de Sens, dont il prit possession le 12 juin de l'année suivante. Alors commencèrent ses longs démêlés avec deux de ses suffragants, Caylus, évêque d'Auxerre, et Bossuet, évêque de Troyes, très-prononcés l'un et l'autre contre la constitution *Unigenitus*. Languet suffisait à tout: il écrivit contre les miracles du diacre Paris, et contre les convulsions, dont il démontra la ridicule et l'imposture: il censura, le 1^{er} mai 1753, la *Lettre à un ecclésiastique sur la justice chrétienne*, et la *Consultation sur la juridiction et l'approbation nécessaire pour confesser*. En vain le parti s'agitait, injuriait, calomniait: le prélat bravait les clameurs. Il s'élevait avec vigueur contre les écarts du P. Pichon. Il ne manquait jamais de rompre le pain de la parole dans les paroisses de son diocèse: qu'il visitait dans ses tournées épiscopales. Dans le même temps encore, il instituait de petits séminaires pour l'éducation des jeunes clercs; composait des livres de piété, ou corrigeait de nouveau ceux qu'il avait anciennement composés; donnait à son diocèse des livres d'offices, et des catéchismes appropriés à tous les âges; décorait magnifiquement son église métropolitaine, et enrichissait les autres églises de Sens de beaux ornements, pour lesquels il avait beaucoup de goût. Le roi l'appela au conseil d'État en 1747. En 1749, ce prélat écrivit à l'archevêque de Tours (M. de Rastignac), pour lui faire des observations touchant son *Instruction pastorale sur la justice chrétienne*; mais elles ne produisirent pas l'effet qu'il avait désiré. Le 5 avril

1750, il porta un *jugement doctrinal* sur la théologie des PP. Belelli et Berti, religieux augustins, professeurs à Rouen, et l'envoya au pape pour obtenir son approbation; mais Benoît XIV, trop éclairé pour confondre le système *augustinien* avec le jansénisme, n'accéda point aux désirs de l'archevêque de Sens. En 1752, ce dernier écrivit une *Lettre* contre la compétence des juges séculiers pour réprimer les abus des gens d'église dans les fonctions extérieures de leur ministère. Cette lettre fut supprimée par arrêt du parlement, et violemment attaquée par une *Lettre à M. l'archevêque de Sens*, et par une *Réponse de M. . . . conseiller au parlement de Paris, à la Lettre de M. l'archevêque*, etc. Les gens du roi dénoncèrent aussi au parlement les *Statuts synodaux* du diocèse de Sens, et le *Mandement* de 1751, au sujet du jubilé, et furent reçus appelants comme d'abus. Languet se défendit par deux nouvelles *Lettres*, dont une fut condamnée au feu. Il mourut à Sens le 11 mai 1753, âgé de 76 ans. On voit que sa vie a été un état de guerre perpétuelle, et que les jansénistes n'ont pas eu de plus constant adversaire; aussi l'ont-ils, de leur côté, harcelé sans relâche. L'injustice de ses ennemis est allée jusqu'à dire que les ouvrages qui portent son nom ne sont pas de lui; que Tournely et Tournemine lui ont prêté leur plume; que, depuis leur mort, il est aisé d'apercevoir la différence du style de ce prélat, etc. Ces allégations n'ont aucun fondement. Languet avait du mérite et de l'instruction; et son style, quoique un peu diffus, est cependant clair et convenable. On a de lui : 1^o *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu, pour la consolation des âmes que la crainte jette dans le découragement*, Paris, 1718, in-12, traduit en italien, et souvent réimprimé, augmenté d'un *Traité du faux bonheur des gens du monde, et du vrai bonheur de la vie chrétienne*. 2^o *Office de la semaine sainte, avec des réflexions et méditations, dédié à la reine pour l'usage de sa maison*, in-8^o et in-12. On a reproché à l'auteur de s'être montré, dans cet ouvrage, trop favorable à l'usure, aux spectacles, etc. 3^o *Du véritable esprit de l'Eglise dans l'usage de ses cérémonies, ou Réfutation du traité de dom Claude de Vert, intitulé Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise*, Paris, 1714, in-12. Dom de Vert avait donné beaucoup à la conjecture dans son système sur l'origine des cérémonies ecclésiastiques. L'évêque de Soissons n'évita peut-être pas assez le défaut reproché à son adversaire, 4^o *La Vie de la vénérable mère Marguerite Marie, religieuse de la Visitation, morte en odeur de sainteté en 1690*, Paris, 1729, in-4^o. Cet ouvrage, désigné ordinairement sous le titre de *Vie de Marie Alacoque*, fut composé par l'ordre de la reine, et lui est dédié. Il excita les plus vives réclamations à sa naissance, et l'auteur fut contraint d'y mettre des cartons. Cependant, tel qu'il a été corrigé, les amis du prélat ne purent s'empêcher de le trouver indigne de lui; le parti le chansonna

et répéta que Tournely en mourant avait emporté l'esprit de Languet, et ne lui avait laissé que la coque. 5^o *Catéchisme à l'usage du diocèse de Sens*, 1727, in-12. Il avait été composé à Moulins, où l'auteur était grand vicaire pour l'évêque d'Autun : il fut publié à Soissons, et enfin dans le diocèse de Sens. Ce fut une des causes des tracasseries sans fin qu'éprouva le prélat. Beaucoup de curés, poussés par le parti janséniste, refusèrent de l'adopter; ils formèrent opposition à la publication; ils firent des représentations, des remontrances à l'archevêque; ils écrivirent des *Remarques*, des *Notes*, des *Réfutations*, des *Lettres*: les écrits publiés au sujet de ce catéchisme ont été recueillis en 1742, 3 vol. in-4^o. 6^o *Catéchisme pour la tonsure*, in-12, moins fameux que le précédent. 7^o *Catéchisme sur le mariage*, in-12, qui excita aussi des réclamations. Des curés, des maîtres d'école, des religieuses le repoussèrent : douze avocats de Paris firent paraître une *Consultation* en leur faveur. 8^o *Traduction des psaumes de David selon la Vulgate*, Paris, 1744, in-12. Elle est bonne, mais n'approche pas, pour l'élégance, de celle de Laharpe, ni pour l'exactitude, de celle de M. V***. 9^o *Remarques sur le livre du P. Pichon (l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion)*, Sens, 1747, in-4^o, in-8^o et in-12; elles sont estimées. Plusieurs prélats en recommandèrent la lecture à leurs diocésains. 10^o *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament pour servir aux petites écoles*, Sens (Paris), in-8^o. 11^o *Traité sur les moyens de connaître la vérité dans l'Eglise*, 1744, 1749, in-12. Cet ouvrage est attribué à l'archevêque de Sens; néanmoins nous sommes autorisé à croire qu'il est d'un chanoine de ce diocèse. 12^o *Mémoire pour l'évêque de Soissons, contre les religieuses du Val-de-Grâce et les Bénédictins de St-Corneille de Compiègne*, 1726, in-fol. 13^o *Recueil des ouvrages polémiques de l'auteur*, Sens, 1752, 2 vol. in-fol.; trad. en latin, avec quelques corrections, même année et même format. Le parlement défendit sévèrement la vente de ce recueil, qui contient, 1. plusieurs lettres, entre autres une *Lettre à M. le régent* sur la condamnation de trois écrits du prélat par le parlement de Paris, 1719; 2. *Avis et jugement* sur la consultation de douze avocats de Paris à l'occasion du concile d'Embrun et de la condamnation de l'évêque de Senes; 3. huit lettres pastorales sur le livre des *Réflexions morales*, les erreurs du jansénisme, les convulsions, le figurisme et autres matières alors agitées; ces lettres sont volumineuses, assez modérées, et renferment de très-bonnes choses au jugement même des ennemis de Languet : on les a imprimées plusieurs fois; 4. les pièces relatives à ses contestations avec les évêques de Montpellier, d'Auxerre, de Troyes, d'Angoulême, de Metz, de Verdun et autres appelants; 5. une foule d'écrits par lesquels il attaqua tout le monde, ou repoussa les traits qu'il s'était attirés : rien de lui ne resta sans réponse, et il ré-

pliqua toujours. 14^e Réponse à des discours de réception à l'Académie, dans les recueils de cette compagnie : ces morceaux ne sont pas sans mérite ; mais on a été surpris que dans celui qu'il adressa à Lachaussée lors de sa réception, il ait parlé avec éloge de l'art dramatique. On a remarqué aussi que, ni Buffon, qui le remplaça au fauteuil académique, ni Moncrif, qui répondit à Buffon, ne parlèrent de ses talents et de ses ouvrages. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui l'avaient déchiré pendant sa vie, ne respectèrent pas ses cendres et ne cessèrent de le désigner à la haine et au mépris. L'Histoire de la constitution en quatre volumes in-4^o a gardé plus de mesure envers ce prélat, et lui a rendu généralement plus de justice. L'archevêque de Sens était un prélat estimable : son zèle et sa conduite comme ses connaissances et ses écrits faisaient honneur au clergé.

L—B—E.

LANGUSCO (PHILIPPE, comte DE), exerça la souveraineté dans Pavie au commencement du 14^e siècle. De fréquents combats entre la famille de Langusco qui y dirigeait le parti guelfe, et les Beccaria, chefs des gibelins, avaient souvent porté le trouble dans la république de Pavie, lorsqu'une grande victoire, remportée en 1500 par Philippe Langusco sur Manfred Beccaria, donna au premier les moyens d'exiler ses ennemis. Philippe Langusco contribua en 1502 à priver Matteo Visconti de la seigneurie de Milan ; il seconda, en 1505, Théodore Paléologue, son beau-frère, lorsque ce prince grec vint se mettre en possession de l'héritage des marquis de Monterrat : il fut, à cette occasion fait prisonnier, en 1507, par le sénéchal de Provence ; mais l'intercession de la république de Gènes lui fit au bout de six mois recouvrer sa liberté. Henri VII de Luxembourg, venant en Italie prendre la couronne impériale, voulut rendre la liberté aux villes italiennes, et le dépouilla de son autorité. Mais Langusco avait tant de partisans et de clients dans Pavie, que, réduit au rang de citoyen, il n'en était pas moins maître de la ville : aussi lorsque Henri VII passa en 1511 à Pavie, il sentit avec inquiétude qu'il était entre les mains de ce chef de parti. A peine l'empereur était sorti de la ville, que Langusco en chassa les gibelins, et s'en fit de nouveau déclarer seigneur. L'année suivante, il s'empara aussi de Verceil, et il se mit avec tout son parti sous la protection de Robert, roi de Naples. En 1515, ayant attaqué Plaisance, de concert avec Gibert de Correggio, seigneur de Parme, il fut battu, fait prisonnier et envoyé à Milan sous la garde de Matteo Visconti. Lorsqu'il y apprit, deux ans après, que son fils Richard, qui lui avait succédé dans la seigneurie de Pavie, avait été tué, il se laissa mourir de douleur. Étienne Visconti était entré par surprise dans Pavie le 6 octobre 1515 ; et Richard de Langusco, s'étant présenté à la tête de ses gardes pour repousser les assaillants, fut tué en combattant dans les rues.

S. S—r.

LANGWEDEL (BERNARD), médecin allemand, naquit à Hambourg en 1596. Après s'être distingué dans ses études et avoir profondément médité les écrits d'Hippocrate, il se livra à la pratique de son art dans sa ville natale. Les succès qu'il y obtint le firent remarquer de Jules-Henri, duc de Saxe-Lauenbourg, qui le nomma son premier médecin et conseiller. Il devint aussi médecin public (polyatre) de la ville de Hambourg. L'envie ne tarda pas à se déchaîner contre Langwedel, et les dernières années de sa carrière furent employées à repousser d'injustes agressions, et à venger Hippocrate des atteintes portées à sa doctrine par un de ses plus fougueux détracteurs, G.-F. Laurent, médecin hambourgeois. Langwedel mourut en 1656, âgé de 60 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages qui témoignent en sa faveur dans les discussions polémiques qu'il eut à soutenir : 1^o *Carolus Piso enucleatus, sive Observationes medicæ C. Pisonis, certis conclusionibus physico-pathologicis comprehensæ, rationibus firmis illustratæ, et in epitomen redactæ*, Hambourg, 1639, in-8^o ; Leyde, 1659, in-16 ; 2^o *The-saurus Hippocraticus, sive Aphorismi Hippocratis in classes et certo titulos ordine dispositi, atque succinctis rationibus illustrati*, Hambourg, 1639, in-12 ; 3^o *Henrici Julii altenburgensis Aristarchus, sive Centuria in novitium quemdam Hippocratis exagitatorem*, Hambourg, 1647, in-4^o ; 4^o *Hippocratis defensio contra quoscumque petulcos ejusdem obtretractores ac calumniatores suscepta*, Leyde, 1647, in-16 ; Amsterdam, 1661, in-12. Dans cette apologie d'Hippocrate, Langwedel fait un appel à toutes les académies du globe pour venger l'injure dirigée contre le vieillard de Cos. Certaines expressions peu mesurées de cet opuscule prouvent que la querelle s'était envenimée, et que, dans ses attaques fougueuses, le médecin Laurent avait passé les bornes de la décence. La polémique continua dans les ouvrages suivants : 5^o *Narratio controversiæ et litis inter B. Langwedel et G.-F. Laurentium exortæ*, 1647, in-4^o ; 6^o *Colloquium Romano-Hippocraticum inter Morforium et Pasquinum*, Leyde, 1648, in-12 ; Amsterdam, 1661, in-12. Dans ce dialogue, Langwedel continue à soutenir avec chaleur la cause d'Hippocrate.

R—D—N.

LANINO (BERNARDIN), peintre de l'école lombarde au 16^e siècle, né à Verceil, et disciple de Gaudence Ferrari, du val d'Ugia, dans le Milanais (voy. FERRARI), florissait vers 1546. Au coloris et au dessin d'André Scotto, de Milan, et de Pierre Perugino, ses premiers maîtres, Gaudence avait réuni la noblesse et les grâces de Raphaël ; et l'on reconnaît toutes ces qualités dans ce qui reste de mieux conservé parmi les grands ouvrages de Lanino : c'est son *Martyre de Ste-Catherine*, peint à fresque en 1546, dans une chapelle du nom de la sainte, à Milan. Cette peinture, d'un étonnant effet, occupe le fond d'une vaste coquille qui sert de rétable à l'autel principal, et

qu'on croit faite par le Bramante. Par une de ces bizarreries familières aux peintres de cette époque, Lanino a représenté, dans le bas du tableau, son maître Gaudence sous son costume habituel et disputant avec un autre de ses élèves, J.-B. Della-Cerva. Lanzi, dans son *Histoire de la peinture en Italie*, dit que la seule chose qu'on puisse désirer dans tout cet ouvrage est un plus grand soin dans les draperies. Milan possède une autre fresque de cet artiste sur le mur extérieur du chœur de l'église de St-Ambroise, du côté de l'épître : c'est un *Christ souffrant et debout, ayant deux anges à ses côtés*. Un vitrage l'a défendu des injures de l'air. La riche galerie de Milan n'a recueilli aucun des ouvrages de Lanino. La cause en est peut-être que la plupart de ses peintures furent à fresque, et que le temps a détruit celles dont les dimensions plus modérées en auraient rendu possible le transport. La grande fresque de l'église de Ste-Catherine n'a pas même été complètement à l'abri de pareils outrages, non plus que celle dont Lanino décora la chapelle de St-Joseph dans l'église cathédrale de Novare, et qui a joui d'une égale réputation. Quoique maintenant le coloris en soit fort altéré, ces peintures enchantent encore par le génie de la composition et la pureté du dessin. Della Valle croit que Lanino mourut vers l'an 1558. G—N.

LANIS (TERTIUS DE). Voyez LANA.

LANJUINAIS (JOSEPH), né en Bretagne, entra d'abord dans l'ordre de St-Benoit, et y professa la théologie. Des querelles de couvent lui firent abandonner son monastère, son ordre, sa patrie. S'étant retiré à Moudon, en Suisse, il y embrassa la religion réformée, et devint principal de l'école. Il est mort vers 1808. C'était un homme d'une imagination vive et d'une grande instruction. On a de lui : 1^o *le Monarque accompli, ou Proliges de bonté, de savoir et de sagesse, qui font l'éloge de S. M. I. Joseph II, et qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison et de l'équité*, 1774, 3 vol. petit in-8^o. L'auteur s'est servi de ce cadre pour exposer sa façon de penser sur beaucoup de sujets : en général, il professe les doctrines philosophiques. Sur quelques points cependant, tels que le commerce des blés, la noblesse commerçante, il diffère d'opinion avec les économistes. Il demande à grands cris la tolérance religieuse, l'abolition de la traite des nègres, la suppression graduelle des couvents, etc. Quoique imprimé hors de France, et depuis deux ans, ce livre attira l'attention de Séguier, avocat général, qui, le 7 mai 1776, à la suite d'un réquisitoire, en obtint la proscription comme séditieux, etc. Turgot venait de quitter le ministère; et l'on croit que c'était contre les principes du ministre disgracié que l'avocat général était bien aise de se prononcer. Cet arrêt fut cause des réimpressions qu'on fit, en 1777 et 1780, du *Monarque accompli*. 2^o *Manuel des jeunes orateurs, ou Tableau histo-*

rique et méthodique de l'éloquence, 1777, 2 vol. in-12; 3^o *Supplément à l'Espion anglais, ou Lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et de l'Angleterre, et sur la détention de M. Linget à la Bastille*, 1781, petit in-8^o, formant le tome 11^e de la collection (voy. PIDANSAT DE MAIROBERT). Il y a eu plusieurs réimpressions. 4^o Un *Éloge de Catherine II*, qui était alors vivante. 5^o Une traduction des *Méditations de Dodd*; 6^o *Esprit du pape Clément XIV, mis au jour par le R. V. B., confesseur de ce souverain pontife, et dépositaire de tous ses secrets, traduit de l'italien par l'abbé C...*, 1775. C'est une satire des abus et des erreurs qu'il reproche à l'Église romaine. Ce livre fut sévèrement défendu en France : il est anonyme; mais on y retrouve les principes du *Monarque accompli*, et il est avoué par l'auteur du *Supplément à l'Espion anglais* (lettre 9^e). On a souvent confondu Joseph Lanjuinais avec son parent Jean-Denis (voy. l'article suivant). A. B—T.

LANJUINAIS (JEAN-DENIS), l'un des hommes les plus remarquables de la révolution par son courage, naquit à Rennes le 12 mars 1753. Fils d'un avocat au parlement de Bretagne, qui prit le plus grand soin de son éducation, il fut destiné à la carrière du barreau, et à l'âge de dix-huit ans, était reçu docteur en droit. Trois ans plus tard, en 1775, il obtint dans les luttes d'un cours une chaire de droit canonique. Sa réputation de savoir et de probité augmentant de jour en jour, il fut appelé par le choix des trois ordres, en 1779, aux fonctions de conseiller des états de Bretagne. Dès cette même année, ayant été chargé d'une cause où il s'agissait du *droit de colombier*, alors exclusivement attribué à la noblesse et aux grands propriétaires, il saisit cette occasion pour exprimer sur la noblesse et le clergé des opinions fort hardies. Son mémoire bien qu'approuvé par l'ordre des avocats, fut dénoncé par le procureur général et supprimé, comme calomnieux, par un arrêt du parlement. Lanjuinais gagna néanmoins son procès; mais, ne voulant plus se trouver en présence des magistrats auxquels ses opinions avaient déplu, il renonça à la plaidoirie, se bornant à la consultation. Cette résolution lui laissant plus de loisir, ce fut dans ce temps qu'il écrivit son *Traité sur l'origine, l'imprescriptibilité, le caractère distinctif des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, qui fut publié en 1786, Rennes, vol. in-8^o. Spécialement occupé du droit canonique, il composa encore quelques écrits sur cette science alors fort importante. Dès le commencement de la révolution, Lanjuinais s'en montra l'un des plus chauds partisans. On sait combien l'ordonnance du 27 décembre 1788, qui décida que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux autres ordres, ajouta à l'irritation des partis dans toute la France, et particulièrement en Bretagne, où l'on peut dire que la révolution était commencée

avant la convocation des états généraux. Des assemblées de députés des paroisses connus sous la dénomination de *chambres de lecture*, avaient, en préparant leurs cahiers, déjà discuté les privilèges de la noblesse en matière d'impôts. Une guerre d'écrits s'étant engagée, Lanjuinais rassembla, dans deux brochures qui eurent plusieurs éditions, tous ces griefs contre la noblesse. L'irritation fut portée au comble; il y eut des émeutes sanglantes, les 26 et 27 janvier 1789. Des doléances furent présentées à ce sujet au parlement par l'ordre des avocats, dans un mémoire que signèrent Lanjuinais et Lechapelier. La sénéchaussée de Rennes ayant, sous l'impression de ces actes de violence, procédé à la rédaction de ses cahiers, y demanda non-seulement l'abolition des droits féodaux, mais celle de la noblesse titulaire; et Lanjuinais fut encore le principal rédacteur de ces cahiers. La noblesse se crut obligée de se disperser, et ne fit point d'élections, protestant contre celles du tiers état. Le parti populaire, où Lanjuinais figurait en première ligne, ne tint aucun compte de ces protestations, qui n'eurent d'autre effet que d'irriter de plus en plus les esprits. C'est dans de telles circonstances que Lanjuinais fut député aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée de Rennes. La députation bretonne avait des sentiments républicains dont il faut chercher l'origine dans les statuts particuliers à la province; et cette disposition eut une grande influence sur les premières délibérations de l'assemblée nationale. Toutefois, Lanjuinais était simplement dans les idées constitutionnelles avancées et il y joignait des sentiments religieux, des mœurs sévères et beaucoup de ténacité à suivre les conséquences des principes qu'il avait adoptés. Ses collègues et lui établirent à Versailles ce fameux comité breton, qui, transporté un peu plus tard à Paris, dans l'ancien couvent des Jacobins, devint la société des amis de la constitution, puis la société populaire, mère de tous les autres clubs de la république. Les députés bretons, en formant leur comité, n'avaient d'abord intention que d'y traiter des intérêts particuliers de leur province; mais lorsqu'ils virent le parti qu'ils pouvaient en tirer pour les affaires générales, ils s'empressèrent d'y admettre ceux de leurs collègues des autres provinces qui suivaient le même système. La plupart de ceux qui fréquentaient alors cette réunion n'avaient pas sans doute le projet de détrôner le prince régnant; mais ils voulaient restreindre considérablement son pouvoir, et le dépouiller des prérogatives qui jusqu'alors en avaient été l'appui. Dans la séance de l'assemblée nationale du 27 juin 1789, Lanjuinais s'éleva contre les expressions *Je veux, j'ordonne*, dont s'était servi le roi quelques jours auparavant. Il demanda qu'on ne donnât pas le titre de prince aux membres de la famille royale. On le vit ensuite parler avec force contre la noblesse de Bretagne, comme ayant publié des actes contraires

à la liberté; appuyer les mesures qui furent prises contre les parlements, et plus particulièrement contre celui de Rennes. Il demanda aussi l'abolition des décorations, et, après la loi qui les supprima, il s'opposa à ce que le roi et le prince royal portassent le cordon bleu. Il opina pour l'anéantissement de tous les privilèges, et demanda que les gens de couleur fussent admis à l'exercice des droits civils et politiques. Très-religieux, mais fortement attaché aux libertés de l'Église gallicane, Lanjuinais se montra toujours l'un des adversaires les plus prononcés de la cour de Rome. En qualité de membre du comité ecclésiastique, il prit part à la rédaction de la constitution civile du clergé. Il s'efforça cependant d'en écarter tout ce qui, à son avis, pouvait occasionner un schisme. Il parla souvent sur cette matière délicate et y fit preuve de beaucoup d'instruction. Les conclusions de ses écrits étaient que la démocratie, l'aristocratie et le despotisme sont trois formes de gouvernement qui doivent être également repoussées, et que le meilleur gouvernement est celui qui est fondé sur le triple concours du roi, des grands et du peuple. Quoique réformateur de la discipline temporelle de l'Église, il ne fut pas du nombre de ceux qui la dépouillèrent de ses biens: il voulut au contraire les lui conserver, en s'opposant à ce qu'ils fussent déclarés nationaux, et en soutenant que les dîmes inféodées venaient, pour la plupart, des dîmes ecclésiastiques, comme il s'était efforcé de le prouver dans son livre *Sur l'origine des dîmes*. Le 7 novembre 1789, il empêcha le succès d'une délibération qui, si elle n'eût pas arrêté le mouvement révolutionnaire, lui aurait au moins donné une direction différente. Après les événements des 5 et 6 octobre, Mirabeau s'étant rapproché de la cour, et le roi ayant consenti à l'admettre au ministère, ce député demanda que les ministres eussent dans l'assemblée voix consultative, sauf à statuer dans la constitution s'ils en seraient membres. Cette motion fut vivement débattue, et sur le point de passer; mais Lanjuinais demanda que, pendant la session, aucun député ne pût faire partie du ministère; et sa motion fut décrétée au milieu de nombreux applaudissements. Il se réunit ensuite au parti constitutionnel ou feuillant; et, après la session, s'étant retiré à Rennes, il y fut nommé professeur de droit constitutionnel et en même temps membre de la haute cour nationale. En septembre 1792, il fut député à la convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine. S'étant rendu dans la capitale avant l'ouverture des séances, et ayant été invité à prêter le serment de *haine aux rois et à la royauté*, il n'hésita pas à le refuser, et déclara que, pour son compte, étant appelé à prononcer dans la convention nationale sur le sort de Louis XVI, il ne pouvait se lier d'avance. Il tourna dès lors son énergie contre des désordres dont tous les partis avaient, par leurs fautes et leurs idées pas-

sionnées, provoqué involontairement l'explosion et dont ils se rejetaient mutuellement la responsabilité. A la seconde séance de la convention nationale, il repoussa la proposition de renouveler tous les corps administratifs et judiciaires, *comme suspects de royalisme*, et d'étendre à tous les citoyens la faculté d'être élu. N'ayant pu empêcher que cette funeste proposition fût décrétée, il en paralysa du moins les effets en faisant décider son renvoi à un comité, pour les moyens d'exécution. Le 24 septembre, il joignit sa voix à celle de Kersaint et de Buzot pour demander une enquête sur les massacres des prisons, ainsi qu'une loi contre les provocateurs à l'assassinat, et la formation d'une garde départementale pour la sûreté de la convention nationale. Dès ce temps, les meneurs du parti de la montagne le comprirent très-bien, et il se vit injurié chaque jour dans les feuilles de Marat. Le 5 novembre, il s'unit à Louvet dans son attaque contre Robespierre; mais on sait que cette courageuse résolution eut peu de résultat. Le 15 décembre il parla en faveur de Louis XVI, et demanda qu'on lui laissât les mêmes moyens de défense et d'appel qu'aux autres accusés. Le lendemain, il appuya vivement la motion faite par Buzot de forcer la famille d'Orléans à quitter la France. Le 19, il s'éleva de nouveau contre le duc d'Orléans, malgré les huées des tribunes et les épigrammes de Billaud, Tallien et autres dantonistes. Le 26 décembre, il osa attaquer l'acte d'accusation de Louis XVI. Inébranlable à la tribune, il y soutint, au milieu des interruptions et des plus furieuses clameurs, l'innocence d'un procès où les ennemis déclarés du roi devenaient à la fois les accusateurs, les témoins, les jurés, les juges et presque les bourreaux; d'un procès où les juges accusaient leur victime de crimes qu'eux-mêmes avaient commis, notamment du sang répandu le 10 août; enfin il alla jusqu'à qualifier ses collègues de conspirateurs, et il finit par les sommer impérieusement d'annuler ce monstrueux acte d'accusation. La convention, ayant persisté dans sa détermination d'agir comme cour de justice, se posa trois questions à résoudre, et commença l'appel nominal. Sur la première question : *Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat?* Lanjuinais répondit : Non, sans être juge. Sur la seconde : *Le jugement de la convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple?* Oui, si vous condamnez Louis à mort; dans le cas contraire je dis Non. J'entends dire que mon suffrage ne sera pas compté; comme je veux qu'il le soit, je dis Oui. Avant de passer à la troisième question : *Quelle peine sera infligée à Louis?* il s'agit de savoir quelle serait la majorité requise pour faire force de jugement. Lanjuinais, invoquant sur ce point la règle de la justice criminelle, voulait qu'elle fût de deux tiers des voix; mais il ne put faire prévaloir cet avis, et, quand

vint son tour, sur la question de la peine, il se prononça ainsi : « Comme homme, je voterais la mort de Louis; mais, comme législateur, considérant uniquement le salut de l'Etat et l'intérêt de la liberté, je ne connais pas de meilleur moyen pour les conserver et les défendre contre la tyrannie que l'existence du ci-devant roi. Au reste, j'ai entendu dire qu'il fallait que nous jugeassions cette affaire comme la jugerait le peuple lui-même; or le peuple n'a pas le droit d'égorger un prisonnier vaincu. Ainsi je vote pour la réclusion jusqu'à la paix, et le bannissement ensuite, sous peine de mort en cas qu'il rentrât en France. » Si l'on se reporte à toutes les circonstances de ce mémorable événement, et surtout aux dangers qui environnaient Lanjuinais, on verra que cette opinion, prononcée avec une admirable énergie, fut sans contredit un des faits les plus remarquables du procès, un des votes les plus courageux, les plus favorables à l'accusé qui y furent exprimés. Après avoir été combattue par Garran-Coulon, sa proposition fut rejetée. Tronchet, de Sèze et Malesherbes reproduisirent ce moyen après l'arrêt; mais Merlin de Douai le combattit de nouveau, et détermina l'assemblée, qui paraissait indécise, à passer à l'ordre du jour. Le 8 février suivant, Lanjuinais au milieu d'hommes menaçants, armés de poignards et de pistolets, soutint encore, avec le plus noble courage, le décret qui ordonnait la poursuite des massacreurs de septembre, décret que le parti jacobin voulait faire rapporter. Au commencement de mars, il combattit le projet d'un tribunal révolutionnaire, et demanda au moins que ses attributions ne s'étendissent pas au delà de Paris. Sommé de se rendre au comité de législation pour coopérer à la rédaction de la loi, il refusa hautement, s'abstint de ce travail, et vota contre le projet. Les 27 et 28 mai, il attaqua de nouveau les terroristes de la manière la plus vive, défendit la commission des Douze (*voy. GAUDET*), et dénonça Chabot comme l'un des chefs du complot contre une partie des députés. Le 2 juin, il parla encore avec la plus grande énergie, malgré les injures de Drouet et la fureur du boucker Legendre, qui lutta violemment avec lui corps à corps, et lui tint longtemps le poing sur la gorge en menaçant de l'assommer. — « Eh bien oui! dit le député de Rennes, fais décréter que je suis un hœuf, et alors tu m'assommeras. » Barère, ayant invité tous les membres qu'on avait pros crits, à se suspendre eux-mêmes de leurs fonctions pour leur propre sûreté, Lanjuinais répondit avec le plus admirable sang-froid : « Si j'ai montré jusqu'à présent quelque courage, je l'ai puisé dans mon ardent amour pour la patrie et la liberté. Je serai fidèle à ces sentiments, je l'espère, jusqu'au dernier souffle. Ainsi n'attendez pas de suspension... » Alors Chabot ayant interrompu et raillé Barbaroux, qui annonçait sa soumission, Lanjuinais reprit : « Je dis à mes

« interrupteurs, et surtout à Chabot, qui vient
« d'injurier Barbaroux : on a vu dans l'antiquité
« orner les victimes de fleurs et de bandelettes,
« mais le prêtre qui les immolait ne les insultait
« pas..... Je ne suis pas libre pour me démettre,
« vous ne l'êtes pas vous-mêmes pour accepter
« ma démission. La convention est assiégée, etc. »
Ce discours si courageux fut imprimé dans le
temps et il eut deux éditions. Mis en arrestation
chez lui, à la fin de la même séance, Lanjuinais
parvint à s'évader, malgré le gendarme chargé de
le surveiller, et il échappa ainsi à une mort iné-
vitable. La Convention le mit hors de la loi le
28 juillet; mais il sut encore échapper à toutes
les recherches en restant dix-huit mois confiné
dans une cachette de sa maison à Rennes, gardé
par une domestique dévouée et par sa digne
épouse (1). Il sollicita sa réinstallation en novem-
bre 1794, après la chute de Robespierre, et ne
put l'obtenir que le 8 mars 1795. Dès le mois de
juin, il fut nommé président de l'assemblée, et il
s'y distingua toujours par la justice, le courage
et la modération de ses opinions. Il parla souvent
et avec force en faveur des prêtres déportés, des
parents d'émigrés, et de la liberté religieuse, etc.
Le 4 mai 1795, il déploya encore beaucoup de
fermeté contre les jacobins; mais il se prononça,
au 15 vendémiaire (octobre 1795), contre les sec-
tionnaires royalistes, en s'opposant cependant à
toute mesure tyrannique contre les uns et les
autres. Lors de la réélection des deux tiers de la
Convention, il fut réélu par soixante-treize dé-
partements, et presque dans tous le premier de
la liste. On s'attendait généralement, d'après un
témoignage de popularité si incontestable, qu'il
serait un des cinq membres du directoire exécutif,
mais on demandait alors pour ces fonctions des
républicains plus sûrs, plus dévoués, et surtout
la garantie du régicide. Lanjuinais resta donc
membre du conseil des Anciens: il y combattit
avec un courage invariable toutes les lois qui pa-
rurent se rapprocher du système révolutionnaire,
notamment celle qui excluait du Corps législatif
les parents d'émigrés, les signataires d'actes ré-
putés inciviques, etc.; celle qui privait les pères
et mères des biens qui devaient échoir à leurs
enfants émigrés, enfin celle qui attribuait au di-
rectoire la radiation des listes d'émigrés. Le 26
octobre 1795 il fut élu secrétaire du conseil, d'où
il sortit en mai 1797. N'ayant pas été réélu à
Rennes, où les royalistes avaient pris le dessus, il
rentra dans la vie privée, et ce fut pour lui une
occasion de revenir à l'enseignement. La révolu-
tion avait emporté les facultés de droit avec les
corporations. Mais en l'an 5 (1795), la Convention
créa des écoles centrales auxquelles elle attacha
un cours de législation; et Lanjuinais, nommé
professeur à celle de Rennes, tâcha d'y donner

(1) Le dévouement de madame Lanjuinais et de Julie Poirier, leur domestique, a été célébré par Legouvé dans son *Mérite des Femmes*.

à l'étude du droit la meilleure direction possible.
Le droit naturel, sous le nom de *Théorie des droits
et des devoirs*, le droit constitutionnel, le droit
criminel, les règles de l'organisation et de la
compétence des tribunaux, le droit civil et la
procédure, tel fut le programme de son cours,
qu'il divisa en trois années; et ce programme
rendu public, fut adopté dans presque toutes les
écoles. Il se chargea en outre bénévolement de la
chaire de grammaire générale qui était vacante
et que personne ne voulait remplir. — La révo-
lution du 18 brumaire au 8 (novembre 1799), vint
le surprendre au milieu de ces paisibles travaux.
Elu au sénat, un an après sa formation, il fut en-
core dans cette assemblée du petit nombre de
ceux qui conservèrent une espèce d'indépendance.
On l'y vit se prononcer avec énergie contre l'élé-
vation de Bonaparte au consulat à vie; et même
on a dit qu'il s'écria dans cette occasion : « Vous
« voulez choisir un maître dans un pays où les
« Romains ne voulaient pas prendre leurs esclaves.
« » Mais une si téméraire attaque est peu
vraisemblable, et il faut n'avoir guère connu
Bonaparte pour croire que l'auteur d'une pareille
sortie fût resté au sénat jusqu'à la fin de son
règne. Les fonctions de sénateur laissant beau-
coup de loisir à Lanjuinais, ce fut alors qu'il se
réunit à Bernardi, Target, Portalis et Malle-
ville, etc., pour former, sous le nom d'*Académie
de législation*, une école de droit où il enseigna
le droit romain, et d'où sont sortis beaucoup
d'élèves dont la France s'honore aujourd'hui.
Cette école cessa d'exister en 1804, à l'époque où
furent établies celles de droit avec obligation aux
étudiants d'y prendre leurs degrés. Lanjuinais
consacra alors ses nouveaux loisirs à l'étude des
théogonies orientales, vers laquelle le portait le
désir de chercher de nouvelles preuves pour les
traditions bibliques. Sachant qu'il existait en an-
glais et en allemand de nombreux et savants ou-
vrages sur les dialectes orientaux, il eut, à l'âge
de cinquante ans, la patience d'apprendre ces
deux langues sans maître, et il publia dans le
Magasin encyclopédique de Millin, et dans le *Moni-
teur*, plusieurs articles sur les langues, les mœurs
et les religions de l'Asie. Ces travaux le firent
remarquer des savants, et, le 27 décembre 1808,
il remplaça Bitaubé à la troisième classe de l'In-
stitut, qui est devenu depuis 1815 l'Académie des
inscriptions et belles-lettres. Déjà nommé sous le
consulat, commandant de la Légion d'honneur,
Lanjuinais reçut en 1808, avec un grand nombre
de ses collègues au Sénat, le titre de comte; il
choisit pour devise de ses armoiries ces deux
mots, qui résument assez bien son esprit et la
pensée de toute sa vie : *Dieu et les lois*. Le 1^{er} avril
1814, il vota pour l'établissement d'un gouverne-
ment provisoire et la déchéance de Bonaparte.
Le roi le nomma pair de France le 4 juin, et il
siégea très-assidûment à la chambre; mais il s'y
fit peu remarquer et prit rarement la parole. En

1815, les électeurs du département de la Seine et de Seine-et-Marne l'ayant porté à la chambre des représentants, il fut élu président à la première séance. Avant d'approuver ce choix, qu'il avait combattu, Napoléon voulut avoir un entretien avec Lanjuinais, et il le manda aux Tuileries. « Il ne s'agit plus de tergiverser, lui dit-il, il faut répondre à mes questions. Etes-vous à moi? — Je n'ai jamais appartenu qu'à mon devoir. — Vous éludez. Me servirez-vous? — Oui, sire, dans la ligne du devoir. — Mais me haïssiez-vous? — J'ai le bonheur de ne jamais haïr, même ceux qui m'ont fait pendant dix-huit mois *tuable à vue*. » Alors l'Empereur lui tendit les bras, l'embrassa et parut satisfait. Le lendemain il envoya son adhésion à la présidence, ainsi conçue : « J'accepte. Signé, NAPOLÉON. » Lanjuinais ne prit guère part ensuite que par son vote aux stériles délibérations qui remplirent la session. Après la défaite de Waterloo et l'abdication qui en fut la suite, la chambre ayant voulu faire une constitution, tout en reconnaissant Napoléon II, Lanjuinais fit partie de la commission que l'on nomma pour rédiger un projet qui fut présenté le 29 juin. Mais le ministre de la guerre, Davoust, ayant déclaré, dès le 27, que, d'après les rapports qu'il recevait, le retour des Bourbons lui semblait inévitable, Fouché invita Lanjuinais, qui parut y consentir, à préparer les esprits dans la chambre à cet événement. Après le retour de Louis XVIII, Lanjuinais fut maintenu à la chambre des pairs. Dans le mois de septembre 1815, il fut nommé président du collège électoral d'Ille-et-Vilaine. Le discours qu'il prononça à l'ouverture de cette assemblée fut l'occasion d'attaques de la part de ses adversaires : ils en signalèrent plusieurs phrases comme étant l'expression du républicanisme qu'il avait longtemps professé, et d'un respect équivoque pour l'autorité monarchique. Cent soixante-deux électeurs réclamèrent contre sa nomination à la présidence, par une adresse qu'ils firent parvenir au roi. A la fin de 1815, quand la chambre des pairs se constitua en cour de justice pour le procès du maréchal Ney, Lanjuinais montra encore beaucoup de force et d'indépendance. On sait que, dans la capitulation de Paris, il avait été stipulé que nul ne pourrait être recherché ni poursuivi à raison de ses opinions ou actes antérieurs; Lanjuinais soutint qu'on ne pouvait priver l'accusé du bénéfice de cette clause. Sur la question relative à la peine à appliquer, il abandonna son système de protestation, afin de concourir, du moins, à atténuer la peine. « Il n'y aurait pas de chambre des pairs, dit-il, si, en fait de crime d'Etat, elle n'était pas un grand jury politique. En conséquence, considérant la conviction où je suis qu'il y a des vices majeurs dans l'instruction, avec les circonstances atténuantes que chacun connaît, et qui ne sont prévues par aucune de nos lois; redoutant pour ma patrie l'abîme de malheurs qui peuvent naître

« de la multiplication des supplices pour des crimes politiques, je vote pour la déportation. » On le vit combattre avec énergie la loi portant suspension de la liberté individuelle, qu'il compara à l'odieuse loi des suspects. Peu satisfait d'attaquer cette mesure dans la chambre des pairs, il l'attaqua encore dans une brochure qui fut répandue avec profusion. Des membres de la chambre désapprouvèrent cet écrit, et plusieurs journaux en firent la critique. Prenant occasion de censurer les opinions politiques de Lanjuinais, ils lui attribuèrent faussement la brochure de son cousin, que le parlement avait condamnée. Bien que fort attaché à sa religion, Lanjuinais combattit la proposition de restituer au clergé ses biens non vendus, et de lui permettre d'en acquérir de nouveaux. Il combattit aussi celle de supprimer les pensions des prêtres mariés, de rétablir les cours prévôtales; enfin, la loi d'amnistie, à cause de l'exception contre les régicides. A la fin de 1817, il publia, sur les libertés de l'Eglise gallicane, auxquelles il pensa que l'on voulait attenter en rendant la vie au concordat de Léon X et de François I^{er}, une brochure où se manifeste toute la haine qu'il portait à la bulle *Unigenitus*, et sa prédilection pour l'indépendance du clergé français. Quand le calme fut un peu revenu, il détourna ses regards du présent, et se mit à écrire sur les *Constitutions de la nation française* (Paris, 1819, 2 vol. in-8^o), un ouvrage dont la première partie est tout historique. Les deux autres sont purement de doctrine. A toutes les pages éclate son zèle pour la constitution de 1791 et pour les libertés gallicanes. En 1819, il concourut, avec Jullien, de Paris, à la fondation de la *Revue encyclopédique*, et il donna depuis à ce recueil, ainsi qu'à la *Chronique religieuse*, au *Mercur de France*, au *Journal de la société asiatique*, aux *Annales de grammaire* et à l'*Encyclopédie moderne*, de Courtin, un grand nombre d'articles sur des sujets de religion, de politique et d'histoire. En 1822, il reparut à la tribune pour y parler en faveur de la liberté de la presse; puis il s'éleva avec force contre un article de la loi d'enregistrement, qui supposait les congrégations religieuses autorisées, et leur attribuait des privilèges, dit-il, en matière d'impôts. Enfin, en 1826, presque à la veille de sa mort, il prononça un long discours contre le projet de rétablir les privilèges d'aïnesse et de substitution. Il achevait alors sa traduction du poème sanscrit de *Baghavadgita*, et il composait en même temps un *Mémoire historique* sur la célèbre maxime de l'édit de Pistes, de 884 : *Lex fit consensu populi et constitutione regis*. C'est au milieu de ces travaux que, le 15 janvier 1827, il succomba aux atteintes d'un anévrisme au cœur, fort aggravé par tant d'agitations politiques. Son corps fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, où Abel Rémusat prononça un discours au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Plusieurs amis du défunt prirent

aussi la parole, et le comte de Ségur fit son éloge à la chambre des pairs dans la séance du 1^{er} mars 1827. Quelques traits de ce discours achèveront bien le portrait de Lanjuinais. « C'était un homme « éminemment de bonne foi, soit qu'il se trompât « ou non, sans s'occuper de ce qui pouvait plaire « aux différents partis, ou les choquer; et par « cette bonne foi toujours respectable, même « dans les écarts de son imagination, il exprimait « sans ménagement toute opinion qui lui paraissait « juste et conforme à l'intérêt général..... « Ceux mêmes dont il combattait les opinions rendaient « hommage à la pureté de ses intentions, « à cette verdeur de vieillesse, à cette franchise « sans bornes, qui ne lui permettait de contenir « aucune de ses pensées, qui donnait à ces discours, quelquefois impétueux, une empreinte « d'originalité qui peignait fidèlement son caractère..... » Outre les ouvrages cités, on a de Lanjuinais : 1^o *Réflexions patriotiques sur l'arrêt de quelques nobles de Bretagne*, Rennes, in-12, 1788; 2^o *le Préservatif*, 1788, in-12; 3^o *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, 1791, in-8^o; 1815, in-8^o; 4^o *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la république*, Paris, 1795, in-8^o; 5^o *Dernier cri de Lanjuinais, laux assemblées primaires, sur la constitution de 1795*, Rennes, 1795; *ibid.*, an 5 (1795), in-8^o; 6^o *Rapport sur l'effet rétroactif des lois du 5 brumaire et du 17 nivôse an 2*, 1795, in-8^o. C'est en conséquence de ce rapport que l'effet rétroactif de la funeste loi du 17 nivôse, sur l'égalité du partage des successions, fut retiré. 7^o *Notice sur l'ouvrage de l'évêque et sénateur Grégoire, intitulé De la littérature des nègres*, 1808, in-8^o; 8^o *Mémoire justificatif*, 1815, in-8^o, 2 éditions; 9^o *Histoire naturelle de la parole*, par Court de Gebelin, avec un Discours préliminaire et des notes, 1816, in-8^o; 10^o *Notice de la Dissertation de feu M. Baradère sur l'usure*, Pau, 1817, in-8^o; 11^o *Appréciation du projet de loi relatif aux trois concordats*, Paris, décembre 1817, in-8^o; 12^o *Vues politiques sur les changements à faire à la constitution d'Espagne, afin de la consolider spécialement dans le royaume des Deux-Siciles*, Paris, 1820, 1821, in-8^o; 13^o *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France*, Paris, 1821, in-8^o de 56 p.; 14^o *Mémoires sur la religion, avec des tableaux de la discipline et des mœurs du temps présent dans les différentes communions. Premier mémoire. Des officialités anciennes et nouvelles*, Paris, 1821, in-8^o; 15^o *la Religion des Indous, selon les Védah, ou Analyse de l'Oupnek'at publié par Anquetil Duperron*, en 1802, Paris, 1825, in-8^o; 16^o *Etudes biographiques et littéraires sur Ant. Arnauld, P. Nicole et Jacq. Necker, avec une notice sur Christ. Colomb*, Paris, 1825, in-8^o. Le marquis de Brignolle, de Gènes, a publié, sous le voile de l'anonyme, des *Observations critiques sur cette dernière notice*, Paris, 1824,

in-8^o. 17^o *La Bastonnade et la flagellation pénales, considérées chez les peuples anciens et chez les modernes*, Paris, 1825, in-18; 18^o *Examen du huitième chapitre du Contrat social de J.-J. Rousseau, intitulé De la religion civile*, Paris, 1825, in-8^o; 19^o *Les Jésuites en miniature, ou le Livre du jésuitisme* (de M. de Pradt) *analysé, avec quelques mots sur des réflexions nouvelles de M. l'abbé de la Menais, et sur la vie de Scipion Ricci, évêque de Pistoie*, Paris, 1826, in-18; 20^o *Extraits de la grammaire slave de la Carniole, du Mithridatès d'Adelung, etc.*, dans les *Mémoires de l'académie celtique*. On a encore de Lanjuinais un grand nombre d'opinions et de discours prononcés à la chambre des pairs, diverses brochures politiques, et un *fragment historique sur le 31 mai*, imprimé à la suite de l'Histoire de la convention nationale, de Durand de Maillane (1825). Il a été l'éditeur du *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*, par M. le président de Grégoire. Il a revu les *Vie et Mémoires de Scipion Ricci*, Paris, 1825, 4 vol. in-8^o, ouvrage que M. de Potter avait fait paraître à Bruxelles la même année. M. Victor Lanjuinais a publié une édition des œuvres de son père, en 4 vol. in-8^o, Paris, 1852. B—U, M—D j et Z—M.

LANNEAU DE MAREY (PIERRE-ANTOINE-VICTOR DE), fondateur et ancien chef de l'institution de Ste-Barbe, né à Bard, près de Semur, (Côte-d'Or), le 24 décembre 1758, d'une famille noble, mais sans fortune, commença en 1767 ses études à la Flèche, et les termina à l'École militaire de Paris. Destiné par la mort d'un frère à l'état ecclésiastique, et pourvu d'un canonicat à Langres, il suivit le penchant qui l'entraînait vers l'instruction publique; entra dans l'ordre des Théatins, qui se livrait à l'enseignement, et devint principal du collège de Tulle. La révolution, dont il adopta les principes, l'enleva bientôt à ces paisibles fonctions; il vint alors à Autun, prêta le serment à la constitution civile du clergé (1791), et fut nommé grand vicaire de l'évêque constitutionnel d'Autun; mais ayant renoncé au sacerdoce il se maria, puis devint successivement maire d'Autun, agent du district, administrateur de la fonderie du Creusot. Elu par le département de Saône-et-Loire, député suppléant à l'Assemblée législative, il n'eut point l'occasion de siéger. Lanneau, qui se trouvait à Paris au moment où cette législature fit place à la Convention, se vit en butte aux persécutions des terroristes, dont il réprouvait les excès. Incarcéré au Luxembourg, il dut sa liberté à la protection de Carnot, son compatriote. Il s'éloigna de Paris pendant quelque temps, et quand il put y revenir sans danger il établit une imprimerie; mais il quitta bientôt cette profession peu en harmonie avec ses habitudes. Par la protection de Ginguené, qui, sous le ministère de Bénézech, cherchait à réorganiser les études en France, il obtint une place de chef de bureau de l'instruction publique; mais il ne conserva pas longtemps cet emploi. La place

d'administrateur de l'Opéra, qu'on lui offrit alors, ne le tenta point; et, revenant à la vocation de toute sa vie, il accepta avec empressement le modeste emploi de sous-directeur du Prytanée français (1797), qui est aujourd'hui, comme autrefois, le collège de Louis le Grand; mais bientôt il devait fonder lui-même une institution qui, depuis 1798, a soutenu avec avantage la concurrence des établissements du gouvernement. Il ne restait plus en l'an 7, de l'ancien collège de Ste-Barbe, que les bâtiments vendus comme biens nationaux à différents acquéreurs, qui, vu leur vétusté, spéculaient sur la démolition. Lanneau entreprit de les rendre à leur ancienne destination. Il eut d'abord pour associé dans cette entreprise et comme chef de comptabilité l'ex-lazariste Mielle; mais il prit ensuite la direction exclusive de l'établissement. On n'aurait pu alors, sans inspirer de l'ombrage au gouvernement, mettre une institution sous l'invocation d'une sainte; et le nouveau pensionnat reçut d'abord le nom de *Collège des sciences et des arts*. Secondé par des professeurs tels que Maugras et Laromiguière, Lanneau ne tarda pas à rendre son institution la première de Paris. A l'époque du concordat, il adressa une supplique au cardinal-légitime Caprara, pour obtenir que son mariage fût validé par l'Eglise, et le pape Pie VII consentit à le relever de ses vœux. On doit reconnaître qu'il mettait le plus grand zèle à faire pratiquer la religion aux jeunes gens confiés à ses soins. Il eut pour ses élèves, d'abord dans l'église St-Etienne du Mont, et plus tard dans l'intérieur de son établissement, une chapelle sous l'invocation de Ste-Barbe. Lors de la formation de l'université impériale, il envoya aux lycées Impérial, Napoléon et Charlemagne, des pensionnaires qui partout obtinrent de grands succès. Dans un moment où l'enseignement primaire était si négligé à Paris, comme par toute la France, Lanneau avait fondé de ses deniers, dans les bâtiments de son collège, donnant rue des Sept-Voies, une école gratuite pour les enfants du 12^e arrondissement, dirigée par deux anciens frères de la Doctrine chrétienne. Il admettait gratuitement dans son pensionnat les sujets couronnés de cette petite école, et plusieurs sont devenus des professeurs distingués (1). Ce ne furent pas les seuls boursiers qui lui durent l'éducation; à cet égard il prévenait les demandes des familles. On en jugera par le trait suivant. Un de ses élèves venait de perdre son père, et avec lui toute ressource; le correspondant de cet orphelin vint exposer à Lanneau l'impossibilité de le laisser à Ste-Barbe: « Je vois, au contraire, répondit l'instituteur, l'impossibilité qu'il en sorte. » Lanneau fit pendant plusieurs années, dans son établissement, deux cours de langue française: l'un, tout élémentaire, pour les enfants; l'autre, plus avancé, pour

les pensionnaires plus âgés, dont les études latines avaient été manquées. Il savait donner à son enseignement tant d'intérêt, que les élèves regardaient comme une faveur d'être admis à suivre ce dernier cours. Personne, en effet, ne sut prendre sur la jeunesse autant d'ascendant en sympathisant avec elle, et mettre en pratique les enseignements consignés dans le *Traité des études* de Rollin. Le grand maître Fontanes lui conféra, lors de la création de l'université, le titre d'officier de l'Académie et l'appelait plaisamment l'*universitaire* de l'université, car les règlements de Ste-Barbe avaient servi à la fondation des lycées. Sous la restauration, menacé dans la possession de son établissement à cause de sa position de prêtre marié, il se vit obligé de renoncer à la direction de son collège, pour la confier à Mouzard, son gendre, que la mort enleva sitôt à l'instruction et à la poésie latine. Cet arrangement fut favorisé par M. Royer-Collard, qui présidait la commission de l'instruction publique. Alors Lanneau appela pour remplir les mêmes fonctions Adam, ancien professeur au lycée Impérial; enfin, en 1819, le diplôme fut confié au fils aîné du fondateur, M. Adolphe de Lanneau, depuis maire du 12^e arrondissement et directeur de l'école des sourds-muets. Cependant, jusqu'à sa mort, arrivée le 31 mai 1830, Lanneau continua de résider à Ste-Barbe et de s'occuper de la discipline et de l'enseignement. Son activité lui faisait encore trouver le temps de diriger les études dans un pensionnat de jeunes demoiselles, fondé par une de ses filles. Versé dans l'histoire, la géographie et les mathématiques, il avait surtout fait une étude approfondie de la langue française. Dans les dernières années de sa vie, il recueillit les cours qu'il avait professés, et publia des grammaires graduées pour les différents âges. Voici les titres de ses ouvrages: 1^o *Cours ou Leçons pratiques de grammaire française*, Paris, 1824, in-12; 2^o *Grammaire élémentaire*, Paris, 1824, in-12; 3^o *Grammaire française, par demandes et par réponses*, en faveur des premières classes de latin, Paris, 1824, in-12; 4^o *Dictionnaire de poche de la langue française*, rédigé d'après l'Académie, Paris, 1827, grand in-52; 4^e édition, 1829; 5^o *Dictionnaire portatif des rimes françaises*, rédigé d'après l'Académie, Paris, 1828, in-32; 6^o *Dictionnaire de poche latin-français*, Paris, 1829, in-32. Le plus bel éloge de cet instituteur se trouve dans l'espèce de culte que ses élèves ont voué à sa mémoire, et dans la force de l'association des *barbistes-Lanneau*, créée sous ses yeux, qui a ses réunions, ses finances, son comité, et qui survit à trois ou quatre révolutions. C'est aux frais des barbistes que la lithographie, la sculpture, la numismatique ont reproduit les traits de Lanneau, dont la figure était remarquable par la dignité. En 1825, les barbistes ont fait frapper en son honneur une superbe médaille gravée par E. Gatteaux, le plus ancien des élèves de Ste-Barbe. En 1831, un de ses fils

(1) Cette école fut fermée en 1816: l'université voulut obliger Lanneau à payer la rétribution universitaire pour plus de cent enfants.

a publié sous le titre de *Recueil de lettres de Victor de Lanneau*, précédé d'une notice biographique par M. Louis Quicherat, quelques fragments de sa correspondance; ce livre de famille, qui n'a pas été mis dans le commerce, tiré seulement à cent soixante exemplaires numérotés et offerts à quelques amis, a grandi Lanneau dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.

D—R—R.

LANNEL (JEAN DE), sieur du Chaintreau et de Chambord, littérateur peu connu, était né vers 1570. Neveu de Hillerin, trésorier, ou, comme on dirait aujourd'hui, receveur général à Poitiers, il fit d'excellentes études chez les jésuites et fut placé par son oncle près du maréchal de Brissac (voy. COSSÉ). Après la mort de ce protecteur, il passa au service du duc de Lorraine, et resta quelque temps à sa cour. Lannel vivait en 1650, mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : 1° *Histoire de la vie et de la mort d'Arthémise*, Paris, 1621, in-12. C'est un roman. 2° *Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours et avis d'affaires d'Etat de quelques officiers de la couronne et d'autres grands personnages*, ibid., 1622, in-8°; 1625, in-4°. Ce volume contient vingt harangues de Brissac, trois de Laval, quelques discours de Villeroy, et diverses pièces relatives à l'histoire de la Ligue. L'éditeur en a malheureusement retouché le style. 3° *Discours des obsèques et enterrement du roi Charles IX*, écrit par un catholique, ibid., 1622, in-8°. Cette pièce, qui fait partie du recueil dont on vient de parler, est attribuée à Lannel, mais il n'en est que l'éditeur. 4° *Histoire de don Jean II, roi de Castille, recueillie de divers auteurs*, ibid., 1622, in-8°; 1640 et 1644, même format. Ce volume contient une lettre dans laquelle l'auteur, sous le nom de Diego Valera, indique au roi les moyens de remédier aux désordres de l'Etat. Cette lettre et les maximes de politique semées dans l'ouvrage ont fait conjecturer que du Chaintreau n'était que le prête-nom du cardinal de Richelieu (voy. LUNA); mais il est impossible de rien décider à cet égard. 5° *Le Roman satyrique*, ibid., 1624, in-8° de 1,415 pages. C'est un tableau d'une vérité frappante, mais quelquefois trop naïf, des mœurs de la cour de Henri III et de ses successeurs. L'abbé d'Artigny en a publié un fragment, avec quelques remarques, dans les *Mémoires de littérature*, t. 6, p. 44-50. On en trouve un curieux extrait dans la *Bibliothèque des romans*, septembre 1785, suivi de conjectures plus ou moins fondées sur les principaux personnages que l'auteur met en scène sous des noms supposés. En donnant une nouvelle édition de ce livre sous le titre *le Roman des Indes*, Paris, 1625, in-8° de 1,469 pages, Lannel paraît n'avoir eu d'autre but que d'éviter les interprétations, puisqu'il s'est contenté de changer le lieu de la scène et les noms des acteurs. Cet ouvrage, conduit avec beaucoup d'art et dont la lecture est très-attachante, aurait dû mériter à Lannel une place distinguée parmi les romanciers.

Cependant Sorel n'en fait aucune mention dans la *Bibliothèque française*; et Lenglet-Dufresnoy, qui n'a pas connu les deux éditions dont on vient de parler, en cite une de Paris, 1637, in-8°, sans ajouter la moindre réflexion, preuve évidente qu'il n'en connaissait que le titre. 6° *Le Monarque parfait, ou les Devoirs du prince chrétien*, traduction du latin de Bellarmin, ibid., 1625, in-8°. Lannel avait fait cette traduction par ordre du duc de Lorraine. 7° *Vie de Godefroi de Bouillon*, duc de Lorraine et roi de Jérusalem, ibid., 1625, in-8°. Cet ouvrage est très-rare. Tous les bibliographes ne le citent que d'après le *Catalogue de Ducange*. On présume que c'est une nouvelle édition de l'ancien *Roman de Godefroi de Bouillon*, dont Lannel aura, suivant sa coutume, rajeuni le style. 8° *Le Lys de chasteté*, Prosper Marchand conjecture que c'est un panégyrique de la reine Anne d'Autriche. 9° *Lettres*, Paris, 1626, in-8°. L'article que Marchand a consacré à Lannel dans son *Dictionnaire* ne contient que la nomenclature de ses ouvrages, précédée d'une assez longue dissertation sur le véritable auteur de l'*Histoire de Jean II, roi de Castille*.

W—s.

LANNER (JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLES), célèbre compositeur de valses, naquit à Vienne le 11 avril 1802, et fit paraître dès sa jeunesse un merveilleux talent musical, et s'appliqua au violon où il acquit un jeu très-remarquable. Par un calcul sage, il tourna plus tard ses facultés de virtuose vers la musique de danse, qu'il exécutait d'une manière supérieure avec l'orchestre qu'il avait formé lui-même. Pendant que son écuyer et plus tard son collègue Strauss se formait un orchestre personnel, et entreprenait avec lui de grandes tournées musicales en Allemagne, à Francfort et en Angleterre, Lanner se limitait à Vienne et ses environs. Le nombre de ses compositions s'élève à plus de cent. Elles consistent principalement en valses : les autres sont des marches, des galops, des contredanses, et quelques ouvertures et morceaux de ballets. Toutes ces œuvres sont pleines d'invention, de fantaisie et souvent aussi de sensibilité. Lanner jouissait de la vogue la plus éclatante, lorsqu'il mourut subitement le 30 mars 1845. Z.

LANNES. Voyez MONTEBELLO.

LANNOY (CHARLES DE), né vers l'an 1470, d'une des plus anciennes maisons de Flandre, se distingua dans les armées de l'empereur Maximilien par une bravoure éclatante et par des talents distingués, qui lui valurent le collier de la Toison d'or en 1516, et le gouvernement de Tournai en 1521. L'empereur Charles-Quint l'envoya, l'année suivante, dans le royaume de Naples en qualité de vice-roi. Il eut le commandement en chef des armées impériales en Italie, après la mort de Prosper Colonne, et se couvrit de gloire à la journée de Pavie (1525). François I^{er}, contraint de se rendre, après avoir fait des prodiges de valeur, ne voulut remettre son épée qu'au

brave Lannoy. « M. de Lannoy, dit-il, voilà une « épée qui a coûté la vie à plus d'un de vos sol- « dats. Je me persuade que vous en ferez quelque « estime ; car ce n'est pas la lâcheté, mais un re- « vers de fortune qui la fait tomber dans vos « mains. » Lannoy, un genou en terre, reçut avec respect les armes du prince, et détachant sa propre épée qu'il lui présenta : « Je supplie Votre Majesté, « lui dit-il, d'agréer que je lui donne la mienne « qui a plus d'une fois épargné le sang français. « Il ne convient pas qu'un officier de l'empereur « voie un grand roi désarmé, quoique prison- « nier. » Lannoy ne cessa d'avoir pour François 1^{er} les plus grands égards ; mais, craignant que ses troupes ne cherchassent à se rendre maîtresses de la personne du monarque, afin de s'assurer le payement de leur solde arriérée, il le fit conduire dans le château de Pizzighitone. Après le traité de Madrid, il fut chargé d'accompagner le roi de France jusqu'à la frontière. Lannoy passait pour un général réfléchi, prudent, instruit et non moins capable de former un plan de campagne que de l'exécuter ; mais il manquait d'audace et de résolution. Il mourut à Gaëte en 1527. Charles-Quint avait récompensé ses nombreux services par la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes. ST—T.

LANNOY (FERDINAND DE), duc de Boyennes, troisième fils du précédent, né en Italie vers 1510, signala sa valeur dans les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Flandre, et fut fait général de l'artillerie espagnole. Il obtint, pour prix de ses services, le gouvernement de la Hollande, et ensuite de l'Artois ; mais son mariage avec Françoise de la Palud, riche héritière du comté de Bourgogne, lui ayant fait désirer de se fixer dans cette province, Philippe II le nomma gouverneur de Gray, et le chargea de fortifier cette place, l'une des clefs du pays ; il fut pourvu aussi de la charge de grand bailli d'Amont, qui lui donnait l'un des premiers rangs aux états de la province. Il mourut le 14 octobre 1579, dans son château de Visenay, près de Dôle, et fut inhumé dans l'église des Dominicains, à Poligny, où l'on voyait encore au commencement de ce siècle son tombeau en marbre noir. Il avait épousé en secondes noces Marguerite Perrenot, sœur du fameux cardinal de Granvelle. Ferdinand de Lannoy était très-instruit, surtout dans les mathématiques ; il passe pour l'inventeur des demi-canon qui avaient l'avantage d'être transportés facilement dans les lieux les plus escarpés, et qui assurèrent plus d'une fois la victoire aux Espagnols. On lui doit aussi la *Carte* du duché et du comté de Bourgogne, et une *Carte* particulière du comté ; elles ont été gravées toutes les deux par Jér. Cock et insérées dans les *Atlas* d'Ortelius, de Hondius et de Blaeu. — Un LANNOY, de la même famille, mais non descendant du vice-roi de Naples, était gouverneur de Bruxelles en 1735. C'est chez lui que J.-B. Rousseau trouva, dans son malheur, un

asile et des consolations. — Un *Raoul* DE LANNOY était regardé comme un des plus valeureux capitaines de l'armée française, sous Louis XI. On raconte qu'au siège du Quesnoy, ce prince, témoin de l'ardeur avec laquelle Lannoy montait à l'assaut, lui passa au cou une chaîne d'or de cinq cents écus, en lui disant : « Par la pâque-Dieu ! vous êtes trop « furieux au combat, il faut vous enchaîner, mon « ami ; car je ne veux point vous perdre et je désire « sire de pouvoir me servir de vous plus d'une « fois. » — C'est à une autre famille qu'appartenait *François-Ferdinand* DE LANNOY, né à Lille en 1752, nommé colonel du régiment provincial d'Artois en 1772 et maréchal de camp en 1780. Il mourut à Paris le 20 janvier 1790, et a laissé quelques ouvrages manuscrits (voy. la *Notice sur F. F. Delannoy*, par J. B. E. B. Soreau, Paris, an 9 (1801), in-8° de 20 pages). W—s.

LANNOY (JULIENNE-CORNÉLIE, baronne DE), a pris un rang distingué parmi les poètes hollandais. Née à Breda en 1758, elle y est morte à l'âge de 44 ans, après s'être fait redouter, pendant plusieurs années, dans tous les concours poétiques, où fréquemment elle enlevait la palme. La nature l'avait créée poète, et elle cultiva son talent par l'étude des littératures anglaise et française, et même par celle de l'ancienne Rome. Elle unit dans ses œuvres la verve, l'originalité et l'élégance : son talent s'est signalé dans l'épître, dans la satire et surtout dans l'ode. Nous avons aussi d'elle trois tragédies en cinq actes, qui ont eu un succès mérité et soutenu sur le théâtre d'Amsterdam, savoir : *Léon le Grand*, 1767, in-12 ; *le Siège de Harlem*, 1770, et *Cléopâtre*, 1776. Elle avait publié de son vivant deux volumes de ses *Poésies* (ses tragédies non comprises), Leyde, 1780, in-8° ; et M. Bilderdyk en a publié un de posthumes en 1785, in-8°. Le même éditeur avait annoncé un recueil de poésies françaises de mademoiselle de Lannoy ; mais ce projet est malheureusement resté sans exécution. M—ON.

LANOUE et LANOVIUS. Voyez NOUE.

LANOUE (RENÉ-JEAN DE), général français, né en Bretagne vers 1740, d'une ancienne famille de cette province (voy. NOUE, DE LA), entra fort jeune dans la carrière des armes, fit les campagnes de la guerre de sept ans, et parvint successivement au grade de colonel. Maréchal de camp à l'époque de la révolution, il devint alors lieutenant général et fut employé en cette qualité, à la fin de 1792, sur la frontière du Nord, où des commissaires de la convention le firent arrêter et mettre en prison à Douai, sous prétexte qu'il avait refusé de marcher au secours de Lille. Dumouriez, qui l'estimait, lui fit bientôt recouvrer la liberté ; mais Lanoue, voyant que cet acte d'autorité pouvait compromettre le général en chef, retourna de lui-même en prison et voulut être jugé. Acquitté à l'unanimité par le tribunal criminel, il se rendit aussitôt auprès de Dumouriez, qui le

plaça d'abord à son état-major, et lui donna ensuite le commandement de la division d'avant-garde sur la Roër. On sait que cette avant-garde, attaquée à l'improviste, le 1^{er} mars 1793, par des forces très-supérieures, fut repoussée et dispersée dans un grand désordre. Lanoue, qui n'avait ce commandement que depuis quelques jours, et avait à peine eu le temps de reconnaître ses positions, fut poursuivi comme cause principale d'un revers qu'il n'avait certainement pas dépendu de lui d'empêcher (*voy. DUMOURIEZ*). Arrêté encore une fois par ordre des représentants du peuple, il fut conduit à Paris, traduit à la barre de la convention nationale, et interrogé par le président Jean Debry, dans la séance du 28 mars 1793. Ce fut un spectacle assez bizarre que celui d'un général d'armée interrogé sérieusement sur ses opérations par un avocat, qui lui demanda comment il n'avait pas réussi à couvrir, avec 3,000 hommes, un cordon de 15 lieues que le prince de Cobourg attaquait avec 60,000 Autrichiens. Danton fut le seul qui parla en sa faveur. Remis en prison jusqu'à de nouveaux renseignements, Lanoue fut ensuite traduit au tribunal révolutionnaire sur un rapport que fit l'ex-moine Poultier, le 12 avril suivant, et trois jours après le malheureux général périt sur l'échafaud. Il mourut avec un grand courage, et fut vivement regretté par les militaires qui l'avaient connu. Dumouriez parle de lui avec beaucoup d'éloges dans ses Mémoires.

M—D J.

LANOUE (GUSTAVE-COLAS DE), jeune poète enlevé à la fleur de l'âge, naquit à Orléans le 16 février 1812. Son père, président à la cour royale de cette ville, après lui avoir donné les premières leçons, le plaça, ainsi que son frère cadet, à Tours, chez un ecclésiastique instruit. A peine âgé de treize ans, il composa un poème sur Jeanne d'Arc. Deux ans plus tard, il mit en vers l'histoire d'un voyage qu'il venait de faire à la Trappe de la Mellerie, avec son père et son précepteur. En 1828, au mois d'octobre, il entra au collège Stanislas, à Paris, où il termina ses études. Des prix nombreux au grand concours (en rhétorique et philosophie) furent la récompense de son assiduité au travail. Par soumission à l'autorité paternelle, en 1831, il commença son cours de droit; et, en 1835, il prit, en cette faculté, le grade de bachelier; mais, il faut le dire, ses tendances toutes littéraires lui laissaient peu de goût pour ce genre d'étude, et il l'abandonna pour se livrer exclusivement aux lettres et surtout à la poésie. C'est alors qu'il fut un des fondateurs d'une association de charité dont il devint l'un des membres les plus actifs. En 1830, il avait composé plusieurs fragments d'histoire sainte appropriés aux lecteurs d'un journal intitulé *le Peuple*. Plus tard, il devint collaborateur de différents recueils littéraires : la *Revue européenne*, la *France catholique*, *l'Univers religieux*, *l'Université catholique*. Un voyage aux

ruines de Jumièges, en Normandie, lui fit naître le désir de visiter les nouveaux bénédictins de Solesmes, et il se rendit en 1834 à cette communauté naissante. C'est là qu'il conçut le poème qu'il dédia à dom Guéranger, fondateur de cette maison. Il le composa à Auteuil, où il passa une partie des années 1835 et 1836. Il rentra à Paris au commencement de 1837, et bientôt il ressentit plus gravement les atteintes de la maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau. Il alla néanmoins passer chez son père, à Olivet, près d'Orléans, le printemps et l'été, pour essayer de se rétablir. Il revint trop tôt à Paris, où il arriva au commencement de l'automne, dans une maison de santé, rue de Lourcine. Son bonheur fut d'y faire quelques vers, et sa piété redevint plus vive. Il songeait à embrasser l'état ecclésiastique ou religieux. Mais le mal fit des progrès rapides; Gustave reçut les sacrements et mourut dans les sentiments les plus chrétiens, le 18 février 1838. Ses obsèques eurent lieu le 20, à l'église St-Médard. Un groupe considérable de jeunes gens suivit le convoi au cimetière du Mont-Parnasse, où un marbre noir couvre aujourd'hui la tombe du jeune poète. Un de ses amis, M. Justin Maurice, prononça un discours dont le nombreux cortège fut ému. Un artiste distingué, M. Bion, son ami, assis au chevet de son lit, modela ses traits trois jours avant sa mort, et les a conservés sur un médaillon qui les rappelle avec fidélité. Outre les articles mentionnés ci-dessus, Gustave de Lanoue a laissé *Enosh, prologue*, 1 vol. in-8°, Paris, Debécourt, sans date, mais du commencement de l'année 1837. Il ne le donnait que comme le prologue d'un grand poème qu'il se proposait de publier. C'est une sorte de trilogie sur la création, la rédemption et le jugement dernier. Il l'a intitulée *Eden, Jérusalem, Josaphat*. On y trouve la preuve que Gustave de Lanoue était véritablement poète. Au commencement de l'année 1839 une seconde édition fut publiée sous ce titre : *Enosh, poème religieux*, par Gustave de Lanoue, avec une *Notice biographique*, par madame Mélanie Waldor, 1 vol. in-8°, Paris, A. le Gallois, éditeur. Elle est ornée du portrait de l'auteur, d'après le médaillon de M. Bion.

B—D—E.

LANSBERG (JEAN), dit le *Juste*, en latin *Lanspergius*, écrivain ascétique distingué, natif de Landsberg en Bavière, vivait au commencement du 16^e siècle. Il étudia la philosophie à l'université de Cologne, et entra jeune aux Chartreux de cette ville. Il fut ensuite prieur d'une maison près Juliers. Après avoir vécu trente années dans son ordre, il mourut saintement à Cologne en 1539. Ses principaux ouvrages sont : 1^o *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546; Cologne, 1607, in-12, édition donnée par Petreius. Cette édition ne doit pas être confondue avec une autre d'Alcala, qui fut mise à l'*index* par le pape Clément VIII. *L'Enchiridion* a été traduit en français, Paris, 1670, in-12. Lansberg avait écrit ce traité

pour l'opposer au *Miles christianus* d'Érasme. Il fit aussi, pour combattre ce champion de Luther : *Dialogus inter militem Lutheranum et Joannem Monachum; et Demonstratio quænam vera sit religio evangelica, ad Carolum V, imperatorem*; 2° *Divini amoris Phætra, ignitis aspirationibus referta*; autre manuel de piété intérieure, qui a eu plusieurs éditions, outre celle de Cologne, 1607; traduit en italien par dom Séraphin Torresini, de Bologne, Venise, 1616, in-8°. La pièce principale qui en fait partie, sous le titre d'*Alloquium Jesu-Christi ad animam fidelem*, a été réimprimée séparément, Louvain, 1572, in-12; traduite en français, Paris, 1637, 2° édition; 1666, 7° édition; Rouen, 1680, in-12; et en flamand, Louvain, 1708, in-12. L'auteur de la version française met cet opuscule, ainsi que l'*Enchiridion*, au même rang que l'*Imitation de Jésus-Christ* et le *Combat spirituel*. Les œuvres de Lansberg, recueillies et publiées à Cologne en 1693, 2 vol. in-4°, sont divisées en cinq parties dont les deux premières contiennent des homélies, des sermons, des paraphrases et les deux autres ses traités pieux, une apologie de la vie religieuse, des épîtres et des hymnes. G—CE.

LANSBERG (PHILIPPE), mathématicien et astronome, naquit en 1561 dans la Zélande (1). Il fut élevé dans les principes de la réforme, et s'appliqua d'abord à l'étude de la théologie. Après avoir terminé ses cours, il fut promu au saint ministère, et chargé du pastorat à Anvers; mais cette ville étant rentrée en 1585 sous l'obéissance du roi d'Espagne, il se retira à Ter-Goës, dans la Zélande, où il remplit les fonctions de pasteur pendant un grand nombre d'années. Il s'établit ensuite à Middelbourg, et y publia plusieurs ouvrages de mathématiques qui eurent beaucoup de succès; il mourut dans cette ville, ou, suivant Foppens (*Bibl. Belgica*) à Ter-Goës, le 8 novembre 1632. On ne peut refuser à Lansberg des talents; et il aurait pu rendre de grands services à l'astronomie, si, au lieu d'avoir l'ambition de fonder un corps complet de cette science sur ses hypothèses propres, et de déchirer, comme il fait, Tycho-Brahé et Kepler, il eût mieux jugé de ces hommes célèbres et de leurs sentiments astronomiques. (Montucla, *Histoire des mathém.*, t. 2, p. 334.) On a de lui : 1° *Geometria triangulorum*, 1591; 2° édition augmentée, Amsterdam, 1631, in-4°; 2° *Progymnasmatum astronomiæ restituta*, Middelbourg, 1619, in-4°; *ibid.*, 1629. Cet ouvrage ne fait point partie du recueil de ses œuvres dont on parlera tout à l'heure. 3° *Chronologiæ sacræ libri tres*, Amsterdam, 1623, in-4°. Bayle dit que cette Chronologie est divisée en six livres; mais c'est une erreur qui a été relevée par Joly. (Voy. *Remarques sur le Dic-*

tionn. de Bayle.) 4° *Progymnasmatum astronomiæ instituta liber I. De motu solis*, Middelbourg, 1628, in-4°; 5° *Commentationes in motum terræ diurnum et annuum, et in verum adspectabilis cæli typum*, 1629; traduit du hollandais en latin par Martin Hortensius, Middelbourg, 1630, in-4°, et en français (avec des tables) par N. Goubard, *ibid.*, 1633, in-fol. Lansberg s'y déclare hautement pour l'opinion de Copernic, qu'il prétend même perfectionner. Libert Fromond, théologien de Louvain, opposa à cet ouvrage : *Anti-Aristarchus sive de orbe terræ immobili liber*, Anvers, 1631. Philippe Lansberg chargea son fils du soin de sa défense. 6° *Uranometriæ libri tres*, Middelbourg, 1631, in-4°; 7° *Tabulæ motuum cælestium perpetuæ*, *ibid.*, 1632, in-fol.; réimprimé en français, 1633 et 1633. La dédicace de l'auteur aux états de Zélande est datée : *Anno vulgaris Christi æræ 1632, veræ 1633, ætatis suæ anno 71 labente*. On s'aperçut bientôt que ces tables vantées comme perpétuelles étaient loin de mériter ce titre; et Horrox démontra que Lansberg était tombé lui-même dans des contradictions et des absurdités par l'envie de contredire et de rabaisser Kepler. (Voy. son *Astronomia Kepleriana defensa*.) 8° *Cyclometriæ novæ libri II*, Middelbourg, 1628, in-4° de 64 pages; 9° *In quadrantem tum astronomicum, tum geometricum, necnon in astrolabium introductio*, *ibid.*, 1633; Harlem, 1636, in-fol.; le même ouvrage traduit du flamand en latin, sous ce titre : *Sphæra plana à Ptolemæo astrolabium dicta*, Middelbourg, 1636; 10° *Observationum astronomicarum thesaurus*. Le recueil des ouvrages de Lansberg a été publié à Middelbourg en 1665, in-fol. Malgré les critiques qu'on en a faites, on y trouve de fort bonnes choses. W—s.

LANSBERG (MATHIEU). Voyez LAENSBURG.

LANSDOWN. Voyez GRANVILLE et PETTY.

LANSKOÏ (ALEXANDRE-DEMITRIEVITCH), favori de l'impératrice de Russie Catherine II, était né en Russie, en 1758, d'une famille considérée. Une figure à la fois douce et noble, un maintien distingué, fixèrent sur lui l'attention lorsqu'il fut entré dans la garde impériale. Après avoir été quelque temps aide de camp du prince Potemkin, Lanskoï fut présenté à l'impératrice pendant la semaine de Pâques, en 1780. Elle lui donna aussitôt le titre de son aide de camp et le grade de colonel. Le même jour, il eut ordre de s'établir au palais et d'y prendre l'appartement qu'avait occupé Korsakow, qui venait d'être renvoyé. Le nouveau favori se fit remarquer par son dévouement sans bornes pour la souveraine : il semblait n'exister que pour elle. Ne prenant part à aucune affaire importante, il l'écarta, avec une dignité calme et imposante, les propositions que lui firent pendant leur séjour à Pétersbourg l'empereur Joseph II, le prince royal de Prusse et le roi de Suède, pour le mettre dans leurs intérêts. Ses parents mêmes ne pouvaient l'approcher que rarement, quoique l'impératrice, de son propre

(1) C'est Phil. Lansberg lui-même qui nous apprend dans l'Épître dédicatoire de son *Uranometria*, qu'il était né dans la Zélande en 1561, mais Foppens (*Bibl. Belgica*) le fait naître à Gand en 1566.

mouvement, en eût élevé plusieurs à des charges distinguées. Cette princesse avait en lui la confiance la plus entière. Mais cet homme, devenu si puissant, ne devait pas jouir longtemps de son étonnante fortune : une maladie de quinze jours l'enleva le 23 juin 1784; il était dans la 27^e année de son âge. Catherine fut profondément émue de cette mort. Privée si subitement du confident de toutes ses pensées, de toutes ses affections, et duquel elle n'avait pas été séparée un seul jour pendant l'espace de trois années, cette princesse sembla succomber sous la douleur. Lanskoï laissa en domaines, en maisons, en meubles, en bijoux, médailles, livres, une succession estimée sept millions de roubles. A sa mort il en disposa en faveur de sa souveraine; mais elle abandonna généreusement le tout à la famille du défunt. Désirant néanmoins conserver la bibliothèque, le cabinet de médailles et quelques-uns des domaines, elle racheta ces objets.

C—AU.

LANSSÉLIUS (PIERRE), théologien flamand du commencement du 16^e siècle, naquit à Grave-lines, et s'agrégea à la compagnie de Jésus. Il s'adonna tout entier à l'étude des langues anciennes, en particulier de celles de l'Orient, et il aimait à appliquer ses connaissances à la critique sacrée. Il voyagea en Allemagne pour y visiter les principales bibliothèques, et se fit une réputation qui engagea Philippe IV, roi d'Espagne, à l'attirer à Madrid pour y professer l'hébreu. Il parait, par les lettres d'Holstenius, publiées par M. Boissonade (p. 292), que Lansselius aurait été flatté de se voir appelé à Rome pour y concourir au perfectionnement de l'édition sixtine, mais qu'une politique cauteleuse traversa le succès de ses démarches. Il mourut à Madrid, à l'âge de 52 ans, le 16 août 1632. On a de lui : 1^o *S. Dionysii Areopagite Opera*. Il a retouché la version de Péron, ajouté au texte d'anciennes scolies grecques traduites par lui; et enfin *Disputatio apologetica de vita scriptisque Dionysii*, Paris, 1615, in-fol., et dans le tome 1^{er} de la grande *Bibliotheca Patrum*. 2^o Un supplément aux Scolies de Jean Mariana, et d'Emmanuel Sa, sur la Bible sixtine, édition d'Anvers, 1624, 2 vol. in-fol.; 3^o *Brevis omnium qua notarum, qua calumniarum, quæ ab Isaaco Casaubono, in exercitationibus suis adversus ill. card. Baronium, Justino martyri inuruntur dis-punctio*; à la suite de *Justini martyris opera*, Paris, 1656, in-fol.

M—ON.

LANTARA (SIMON-MATHURIN), peintre de paysages, naquit en 1745, dans un village près de Montargis. La nature l'avait créé peintre; dès son enfance il mettait son unique plaisir à dessiner des paysages sur les murailles et les portes des maisons. Enfin il reçut quelques leçons d'un peintre de Versailles, qu'il surpassa bientôt. Il est un des peintres qui ont su le mieux exprimer les différentes heures du jour; il excelle dans la perspective aérienne : ses *Points du jour* ont toute la fraîcheur de l'aurore; ses *Couchants* n'ont pas

moins de vérité. Ses *Clairs de lune* sont d'un ton argentin rempli de finesse. Enfin, le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est que, dans plusieurs parties de ses ouvrages, il rappelle Claude Lorrain. Doué du talent le plus vrai et de la plus heureuse facilité, Lantara aurait pu acquérir de la fortune; mais la paresse la plus invétérée et l'insouciance la plus complète l'empêchèrent toujours de sortir de l'indigence. Ce n'est que lorsque le besoin se faisait sentir qu'il consentait à prendre le crayon ou le pinceau. Tant que durait le produit de son ouvrage, il ne s'inquiétait pas de l'avenir (1). Lié d'amitié avec une foule d'artisans obscurs, il se plaisait à vivre au milieu de leurs familles, et, pour payer leur hospitalité, il leur faisait présent ou d'un dessin ou d'un tableau que ceux-ci savaient fort bien vendre avec avantage. En vain quelques amateurs éclairés tâchèrent à diverses reprises de l'attirer chez eux : il semblait que la gêne éteignit son génie; au milieu de toutes les séductions du luxe et des plaisirs, son pinceau ne savait plus rien produire, et il s'empressait de retourner dans son obscurité. Enfin, accablé de misère, et ne voulant pas rester à charge à des amis aussi indigents que lui, il alla chercher un refuge à l'hospice de la Charité, contre un mal qui le consumait. Il y entra le 22 décembre 1778, à midi, et à six heures du soir il avait cessé de vivre. Il était à peine âgé de 55 ans. Ses tableaux et ses dessins ne sont pas très-nombreux, et il est peu de cabinets où ses ouvrages n'obtiennent un rang distingué. P.-J. Daret a gravé d'après Lantara : *la Rencontre fâcheuse*; *le Pécheur amoureux*; *l'Heureux Baigneur* et *le Berger amoureux*, 4 estampes en long; Piquenot, *la Nappe d'eau* et *les Chasse-marées*, 2 estampes en long; et Lebas, le premier livre des *Vues des environs de Paris*, en 12 petites feuilles en long, sans nom de graveur. Au mois d'octobre 1809, MM. Barré, Picard, Radet et Desfontaines ont donné avec succès, sur le théâtre du Vaudeville, une pièce en un acte intitulée *Lantara, ou le Peintre au cabaret*. Voy. sur ce peintre L.-B. de la Chavignerie, *Recherches historiques, biographiques et littéraires sur le peintre Lantara*, Paris, 1852, in-12.

P—S.

LANTHENAS (FRANÇOIS), conventionnel, né dans le Forez, vers 1740, pratiquait obscurément la médecine à Paris lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut chef de division au ministère de l'intérieur, sous Rolland. Nommé en 1792 député à la convention nationale par le département de Rhône-et-Loire, il y vota ainsi dans le procès de Louis XVI : « Louis a mérité la mort; je l'y condanne, à condition de suspendre l'exécution,

(1) De là l'épigramme qu'on lui composa :

Ci gît le peintre Lantara.
La foi lui tenait lieu de livre,
L'espérance le faisait vivre,
La charité l'enterra.

« et de l'exiler si les ennemis nous laissent en « paix, lorsque la constitution sera bien établie; « de proclamer cette suspension avec ses motifs; « d'abolir ensuite la peine de mort, en exceptant « Louis, si ses parents ou amis envahissent notre « territoire. » Il n'y avait certainement pas dans ce vote une intention formelle de régicide, et c'est à coup sûr un des moins cruels qui aient été prononcés. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'il ait compté pour la mort immédiate. Lanthenas sembla ensuite s'attacher au parti de la Gironde, et il fut d'abord porté sur la liste des proscrits du 31 mai 1793; mais Marat l'en fit effacer en alléguant que c'était un *pauvre d'esprit*, et qu'il ne méritait pas qu'on s'occupât de lui. Dès lors il garda le silence, et ne l'interrompit que dans la séance du 1^{er} avril 1795, où il demanda que l'on rassurât les vrais républicains qui étaient persécutés comme *terroristes*. Quatre jours après il fut nommé secrétaire, et il prit la défense d'un jacobin subalterne nommé Leflot, qui était poursuivi comme complice de Robespierre. Ce fut sa dernière motion à la convention nationale. Devenu, à la fin de 1795, membre du conseil des Cinq-Cents, il y demanda dans le mois de mars 1796 que la liberté de la presse fût restreinte, ce qui était une contradiction évidente avec ses écrits et ses discours précédents. Il combattit ensuite quelques opérations financières du gouvernement directorial, et sortit du conseil en 1797. Il reprit alors la pratique de la médecine, et mourut en 1799. C'est donc par erreur qu'on a dit en 1816, dans les journaux, qu'étant atteint par les lois contre les régicides, il s'était réfugié en Italie. Lanthenas a publié : 1^o *Inconvénients du droit d'aïnesse, où l'on démontre que toute distinction entre les enfants d'une même famille entraîne une foule de maux politiques, moraux et physiques*, Paris, 1789, in-8°; 2^o *De la liberté indéfinie de la presse et de l'importance de ne soumettre la communication des pensées qu'à l'opinion publique, adressé et recommandé à toutes les sociétés patriotiques, populaires et fraternelles de l'empire français*, Paris, 1791, in-8°; 3^o *Des sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique*, Paris, 1791, in-8°; 4^o *Théorie et pratique des droits de l'homme*, trad. de l'anglais de Thomas Paine, Paris, 1792, in-8°; 5^o *Nécessité et moyen d'établir la force publique sur la relation continue du service militaire, et de la représentation nationale*, Paris, 1792, in-8°; 6^o *Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel, une époque solennelle de réconciliation entre les républicains, etc.*, Paris, 1793, in-8°; 7^o *Déclaration des devoirs de l'homme, des principes et maximes de la morale universelle*, 1794, in-8°; 8^o *Base fondamentale de l'instruction publique et de toute constitution libre*, Paris, 1796, in-8°; 9^o *Décadence et chute du système des finances de l'Angleterre*, trad. de l'anglais de Thomas Paine, 1796, in-8°; 10^o *Religion civile proposée aux républiques*, Paris, 1798, in-12.

M—D J.

LANTHÉNÉE (LE RATZ DE), gentilhomme du pays de Liège, cultiva les sciences physiques et mathématiques, dans le 18^e siècle, avec plus de zèle que de succès. On croit qu'il mourut vers 1770. Il a publié : *Eléments de géométrie, ou Principes de la mesure de l'étendue, expliqués très-clairement par démonstrations la plupart nouvelles, et surtout sans le secours des proportions*, Paris, 1758, in-12. L'auteur, disent les journalistes de Trévoux, a de la clarté et de la précision, et il écrit d'une manière assez convenable à la portée des commerçants; il promet une géométrie pratique, sans doute après avoir donné un traité des proportions; car cette géométrie-là, du moins, ne saurait se passer d'une règle de trois (mois de mars 1759, 1^{re} partie). 2^o *Lettre à M. de Voltaire, sur un écrit intitulé Réponse aux objections faites contre la philosophie de Newton*, ibid., 1759, in-8°. Voltaire, qui souffrait impatiemment la moindre critique, ne fit cependant aucune attention à cette lettre; et le nom de Lanthénée ne se trouve pas une seule fois dans ses ouvrages. 3^o *Examen et réfutation de quelques opinions sur les causes de la réflexion et de la réfraction*, ibid., 1740, in-8°; 4^o *Nouveaux Essais de physique*, ibid., 1750, in-12; 5^o *Essai sur une méthode de rendre les aréomètres ou pèse-liqueurs comparables*, ibid., 1769, in-12, brochure de 32 pages. Le moyen indiqué par Lanthénée n'est autre que l'aréomètre de Fahrenheit, décrit longtemps auparavant dans les *Transactions philosophiques* (année 1724), et dans les *Acta erudit. Lips.* (année 1750), et il paraît que ce physicien ignorait que Montigny et Lavoisier avaient déjà présenté à l'Académie des sciences des mémoires sur le même objet. W—s.

LANTIER (ETIENNE-FRANÇOIS DE), littérateur, naquit à Marseille, le 1^{er} octobre 1754, d'une famille noble, estimée, et surtout distinguée par sa piété et ses bonnes mœurs. L'austérité de la maison paternelle ne s'accordait pas avec les goûts d'un jeune homme qui, à peine sorti de l'école des jésuites, entra sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, alors en garnison à Marseille, et déjà ne rêvait qu'aventures et gloire militaire. Le plus beau jour de sa vie, a-t-il dit souvent, fut celui où il endossa l'uniforme et ceignit l'épée. Il parcourut ensuite successivement la Corse, la France et l'Espagne, dont il a si bien décrit les mœurs et le beau climat. Passionné pour la lecture, il dévorait tous les livres avec une avidité et une irréflexion dont il s'est toujours repenti. De retour à Marseille, Lantier voulut être auteur dramatique, et il entreprit *l'Impatient*, sujet maladroitement traité par un de ses amis, et que lui-même ne fit d'abord qu'ébaucher. L'ambition littéraire s'étant alors éveillée en lui, il résolut d'aller à Paris. Son père consentit avec peine à ce voyage, et lui donna cependant cinquante louis pour le faire. Il débuta dans la capitale par une jolie pièce de vers, adressée à la fameuse Dubarry, ennemie personnelle du duc de Choiseul, qui ne

voulait pas fléchir le genou devant elle. Ces vers circulèrent beaucoup, et furent attribués à Delille et même à Voltaire; ils commencent ainsi :

Déesse des plaisirs, tendre mère des Grâces.

Protégé par l'évêque d'Orléans (Jarente), alors ministre de la feuille des bénéfiques, Lantier le pria d'en faire connaître l'auteur au duc de Choiseul, qui lui accorda une pension de douze cents livres sur les affaires étrangères, et le nomma secrétaire d'ambassade à Dresde. Mais trois mois après, ce ministre fut disgracié, et le duc d'Aiguillon, son successeur, fit perdre à Lantier sa place et sa pension. Pour se consoler, il termina *l'Impatient*, et un ami le conduisit chez le comédien Monvel, qui garda la pièce trois ans sans pouvoir en obtenir la lecture; enfin elle fut lue et reçue avec applaudissement. Dans cet intervalle, Lantier avait composé une autre comédie qu'il alla faire lire à Diderot. « Mon enfant, lui dit « celui-ci, votre pièce ne vaut rien; mais avez-
« vous eu du plaisir à la faire? — Oui, beaucoup.
« — Eh bien, que voulez-vous de plus? Renoncez-
« vous à votre ouvrage? — Oui, puisqu'il est si
« mauvais. — Voulez-vous me le donner? — Très-
« volontiers. » Et Diderot s'en empara. Il a depuis traité ce sujet en cinq actes, et l'a laissé à St-Pétersbourg dans le pensionnat des demoiselles nobles. Cependant *l'Impatient*, joué en 1778, eut un succès douteux; la pièce avait des longueurs; la Harpe dit, dans son *Mercur*, que c'était l'ouvrage d'un jeune homme. On conseilla à l'auteur de la retirer; mais Molé, qui y avait un rôle très-piquant, la soutint vivement et voulut qu'il la corrigât. Barthe, son compatriote, peut-être par jalousie de métier, lui conseillait de l'abandonner, assurant que sa chute était inévitable. Cependant on la joua enfin, et elle fut portée aux nues; on la représenta bientôt à Versailles, et Louis XVI lui-même y rit de tout son cœur. On engagea Lantier à se trouver sur son passage; mais il s'était peint lui-même dans sa pièce, et il n'eut pas la patience d'attendre le roi. D'après le conseil d'un de ses amis, il envoya des vers au comte d'Artois, et reçut un brevet de capitaine. Un peu plus tard il fut créé chevalier de St-Louis. Lantier, dès lors connu par une bonne comédie, fréquenta la plus haute société; les maisons du maréchal de Stainville, du marquis de Choiseul, de mesdames de Boufflers et de Brancas lui furent ouvertes. C'est là qu'il puisa cette fleur d'urbanité et de bon ton, reste précieuse des deux derniers siècles, et qui caractérise assez bien ses ouvrages; c'est là qu'il connut François de Neufchâteau et Cérutti. Encouragé par un premier succès, il composa trois petits contes moraux, pleins de sel, de gaieté philosophique, et fit imprimer un recueil de poésies sous le nom de *l'abbé Mouche*, 1784, in-8°. Son poème de *Hermine*, qui parut en 1788, est surtout remarquable par la versification. Les exordes de

chaque chant rappellent ceux de l'Arioste. Ses poésies légères le placent au rang des meilleurs élèves de l'école de Voltaire. Ses *Essais* dans le genre dramatique furent moins heureux. *Le Flatteur*, pièce en cinq actes et en vers, jouée en 1782, ne réussit point. Dugazon, voulant la corriger, élagua tellement, que Molé trouva l'ouvrage décharné et ne voulut plus y jouer. Enfin on l'abandonna tout à fait. Cependant la Harpe y reconnaît plus de gaieté que dans celui de J.-B. Rousseau (1). *Les Coquettes rivales*, pièce qu'il fit représenter en 1786, et plus tard sous le titre de *les Rivales*, n'eut aucun succès (2). Doué d'un fonds inépuisable de gaieté, connaissant bien le monde, Lantier eût pu réussir au théâtre; mais il ne l'étudia jamais à fond. D'ailleurs, dégoûté par ces échecs autant que par la société des comédiens, il se mit à composer des romans, puis la Vie de ce fameux comte de St-Germain, qui prétendait vivre depuis deux mille ans, dont il fit un cadre pour décrire les mœurs des différents pays que cet aventurier disait avoir parcourus. Il commença par l'histoire de Jésus-Christ; de là passa aux Grecs, et c'est cette idée qui a produit *Antérior*. Dans ce temps-là, un de ses amis, riche et homme de lettres, lui proposa de faire avec lui un voyage en Italie. Il a souvent regretté de n'avoir pas apporté à ce voyage toute la réflexion d'un philosophe et d'un observateur. Il se rendit d'abord à Genève, puis à Venise, où il assista à cette fête dans laquelle le *Bucentaur* sort du port en grande pompe pour aller épouser la mer; et il y fit connaissance avec le marquis de Capanelli, qui s'était ruiné à faire jouer des pièces de théâtre dans son palais de Bologne, et qui avait traduit *l'Impatient*. A Rome, il fut accueilli par le cardinal de Bernis, et reçu à l'académie des Arcades. Après avoir visité Naples, Pompéïa, Herculanium, où il trouva le manuscrit d'*Antérior*, comme Montesquieu avait reçu celui du *Temple de Guide* à Constantinople, des mains d'un ambassadeur, il arriva à Florence, où il dina chez un roi détrôné, Charles-Edouard Stuart, et où il fit connaissance avec Alfieri. De retour à Genève, il y connut l'abbé Raynal. En 1786, Lantier revint à Marseille, où l'académie, présidée par le marquis des Pennes, lui ouvrit ses portes. A un second voyage à Genève, il connut madame de Staël. Revenu dans sa ville natale en 1788, la révolution l'y retint; il s'y maria. Pendant les agitations politiques, retiré à la campagne, ne trouvant de consolation que dans le charme de l'étude, il s'occupa sérieusement des *Voyages d'Antérior*; mais la voix

(1) *Lucette*, opéra-comique en un acte, dont la musique était de Frizieri, fut jouée au Théâtre-Italien en 1785, et ne fut pas achevée. Les paroles ne furent pas plus goûtées que la musique. A—T.

(2) Lantier donna encore au Théâtre-Français, en 1783, *l'Inconséquente*, comédie en cinq actes, qui, suivant Grimm et le *Mercur de France*, tomba injustement dès le second acte. Aussi les comédiens, pour mystifier le parterre, achevèrent le spectacle par *l'Impatient*, du même auteur. Les trois derniers ouvrages dramatiques de Lantier n'ont point été imprimés. A—T.

publique lui annonçant que le roi était en péril, il partit pour Paris. A Lyon, il apprend la catastrophe du 10 août, et se décide à y séjourner. Arrêté comme suspect, il fut emprisonné dans une salle de l'hôtel de ville avec sept à huit cents personnes. S'étant évadé par une espèce de miracle, il se réfugia à St-Maximin, où il connut, parmi les révolutionnaires de la contrée, Lucien Bonaparte, qui le prit en amitié, et qui par là concourut à le sauver. Plus tard il eût fait sa fortune, si Lantier eût voulu devenir courtisan de l'empereur, son frère. Enfin, après le 9 thermidor, il retourna à Marseille, termina *Anténor* et partit pour Paris. Aucun libraire ne voulait d'abord se charger de cet ouvrage, dont le sujet a été si prodigieux. Déchiré par les journalistes, surtout par Dussault et de Feletz, qui ne voulurent y voir qu'une faible imitation d'*Anacharsis*, *Anténor* n'en a pas moins eu seize éditions, et il a été traduit dans toutes les langues modernes. Cet ouvrage séduira toujours ceux qui aiment à trouver dans un roman un grand intérêt dramatique, un style pur et facile, la grâce jointe à l'énergie de la pensée et de l'expression. On a dit que Lantier avait voulu rivaliser avec l'immortel auteur du *Voyage d'Anacharsis*, ce qui certainement ne peut être regardé comme un tort. Mais Lantier était trop léger, sa vie fut trop agitée pour qu'il donnât à sa composition les mêmes soins et la même suite que Barthélemy avait donnés à la sienne. Le *Voyage d'Anténor* fut composé au milieu du monde le plus bruyant, des femmes les plus aimables de la capitale. Ses héros s'en ressentent, et ils sont loin d'avoir le caractère antique de ceux de Barthélemy. Leurs actions et leurs discours ressemblent plutôt à ceux du 18^e siècle; ainsi ils ne donnent qu'une idée imparfaite, et souvent fautive, de l'ancienne Grèce. On a dit avec quelque raison que c'était l'*Anacharsis des boudoirs*, ce qui, dans un siècle de frivolité, est fait pour lui donner plus de lecteurs qu'à un ouvrage grave (1). Encouragé par le succès, Lantier composa successivement les *Voyageurs en Suisse*, le *Voyage en Espagne*, 1809, 2 vol. in-8^o, la *Correspondance de mademoiselle d'Arly*, 1814, 2 vol. in-8^o, remarquable par la grâce et l'intérêt qu'il a su répandre sur un fond aussi léger. Dans les *Voyageurs en Suisse*, il a emprunté quelques descriptions à Bourrit, qui, loin de s'en plaindre, l'en a remercié, disant que la lecture de cet ouvrage lui avait fait grand plaisir (*voy.* BOURRIT). Retiré à Marseille depuis 1814, Lantier termina à quatre-vingt-onze ans un poème en huit chants, où l'on trouve encore des morceaux charmants, une touche gracieuse, des vers de la bonne école. L'his-

toire ne nous offre aucun exemple d'un nonagénaire ayant conservé une imagination aussi vive pour concevoir un plan aussi long et aussi difficile; St-Aulaire, aussi vieux, ne faisait que des madrigaux. Vers la fin de ses jours, Lantier perdit la vue; mais cet accident n'altéra point l'amabilité de son caractère. Il avait quelque chose de Fontenelle, dont il égala presque la longévité. Peu de temps avant sa mort, il reçut les honneurs du triomphe: il fut couronné de lauriers au grand théâtre de Marseille, où l'on donnait l'*Impatient*. Lantier termina le 31 janvier 1826, à l'âge de 92 ans, sa longue vie, qui fut presque toute consacrée aux lettres, et il remplit en mourant tous ses devoirs de religion (1). Par une disposition assez bizarre de son testament, il avait ordonné que le jour de sa mort on célébrât en son honneur un banquet funéraire à la manière des anciens; et le banquet eut lieu comme il l'avait ordonné. La plupart des académiciens de Marseille, qui tous étaient ses amis, y assistèrent, et M. Gimon, poète-lauréat, y lut une pièce de vers composée à cette occasion. — Le libraire Bertrand avait annoncé les *Oeuvres complètes de Lantier*, en 13 volumes in-8^o, divisés de la manière suivante: première livraison: *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie*, avec des notions sur l'Egypte; manuscrit grec trouvé à Herculanium; nouvelle édition, 3 vol. in-8^o, ornés d'une carte et de trois jolies figures, d'après les dessins de Chasselat. Deuxième livraison: *Voyage en Espagne* du chevalier St-Gervais, officier français, et les événements de son voyage, 2 vol. in-8^o, ornés de figures d'après Lafitte. Troisième livraison: *les Voyageurs en Suisse*, 3 vol. in-8^o, avec portrait. Quatrième livraison: *Contes* en vers et en prose, suivis de pièces fugitives, du poème d'*Herminie*, de *Métastase à Naples*, et d'un recueil de pièces diverses, 3 tomes en 2 volumes in-8^o ornés de vignettes (2). Cinquième livraison: *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 2 vol. in-8^o; *Geoffroy Rudel, ou le Troubadour*, poème en huit chants, suivi de notes, et orné d'une jolie vignette in-8^o (3). Cette édition en 13 volumes in-8^o n'a point paru; mais le même libraire l'a remplacée par une édition compacte, avec portrait, *fac-simile*, et notice sur la vie de l'auteur, Paris, 1856, 2 vol. in-8^o à 2 colonnes. On a attribué par erreur à Lantier un conte intitulé *le Fakir*, et des *Reflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, qui sont de Grimod de la Reynière. M—D j.

LANTIN (JEAN-BAPTISTE), littérateur, naquit à

(1) Exempt d'ambition, abhorrant l'intrigue et la flatterie, et homme d'honneur, il ne chercha jamais à attirer sur lui les faveurs du pouvoir. Il refusa même notamment de se mettre sur les rangs pour entrer à l'Institut. « J'aime mieux, disait-il, « qu'on dise pourquoi je n'y suis point, que pourquoi j'y suis. » Quoique fidèle aux Bourbons, qu'il avait servis, il perdit la moitié de sa pension militaire sous la restauration. A—T.

(2) Les contes, les poésies fugitives avaient été publiés dans une réimpression d'*Herminie*, en 1802, 3 vol. in-18 avec trois gravures. Lantier avait donné un recueil de poésies, 1817 in-8^o. A—T.

(3) Ce poème n'avait paru qu'en 1825. A—T.

(1) Ce qu'on peut reprocher à l'auteur d'*Anténor*, c'est d'avoir accolé ensemble des personnages réels qui ont vécu à plus d'un siècle d'intervalle les uns des autres. On peut dire que le succès de cet ouvrage a été prodigieux et incompréhensible. Il a été traduit en allemand par Muller; en anglais par Brand; en espagnol par Calzava; en portugais par Vasconcellos; en russe par Harow. A—T.

Châlons le 15 décembre 1572. Après avoir pris ses degrés en droit et fréquenté le barreau de Dijon, il épousa la fille d'un conseiller au parlement de Bourgogne, auquel il succéda dans sa charge. Il fut député à Aix en 1635 par sa compagnie, pour y faire des enquêtes sur une affaire criminelle très-importante; et il profita de son séjour en cette ville pour cultiver l'amitié du célèbre Peiresc, avec lequel il entretint dès lors une correspondance suivie. Il mourut octogénaire à Dijon, le 15 décembre 1652. On a de lui plusieurs pièces de poésie latine, et il a laissé en manuscrit des ouvrages sur différentes matières de droit, dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. — Son fils, Jean-Baptiste LANTIN, né à Dijon en 1620, annonça dès son enfance de grandes dispositions pour les lettres. Ses cours terminés, il visita l'Italie, et vint à Paris, où il rechercha l'amitié des savants. Reçu conseiller au parlement de Bourgogne en 1652, il montra dans l'exercice de cette charge beaucoup de zèle, d'équité et de désintéressement. Il la résigna en 1692 à son fils, pour ne plus s'occuper que de la littérature. Il mourut à Dijon le 4 mars 1695. Plusieurs de ses amis s'empressèrent de publier à sa louange des vers qui ont été recueillis par Jacques Bernard, dans l'édition qu'il a donnée du *Dictionnaire de Moréri* (1716). Lantin était en correspondance avec Ménage, Huet, Saumaise, d'Ablancourt, etc. Auzout faisait un tel cas de ses connaissances en mathématiques, qu'il l'avait prié de se charger de la révision de ses ouvrages; et le médecin Dodart, qui l'engageait à solliciter une place à l'Académie des sciences, le regardait comme un très-savant naturaliste. On n'a de lui que la *Préface* du livre de Saumaise : *De homonymis hyles iatricæ*, Dijon, 1668, in-4° (voy. Cl. SAUMAISE); une *Lettre* à l'abbé Foucher, dans laquelle il prouve qu'Épicure et Carnéades n'étaient pas contemporains (*Journal des savants*, année 1692); une autre à d'Ablancourt, sur quelques anciennes traductions de Thucydide, dans les *Mélanges* de Michault, t. 1^{er}, p. 358; et enfin quelques lettres latines dans le recueil de Burmann. Il avait laissé en manuscrit les *Eléments* d'Euclide mis en vers techniques; la *Traduction* latine des ouvrages du mathématicien Pappus; des *Poésies* latines, grecques et italiennes; une dissertation sur le *geranium noctu olens*; des *Notes* sur Diogène Laerce, dont Ménage regrettait de n'avoir pu faire usage, et quelques autres ouvrages moins importants dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. Pierre Legoux, conseiller au parlement de Dijon, a composé un *Lantiniana*; ou recueil des bons mots et pensées ingénieuses de J.-B. Lantin; mais il n'a point été imprimé. W—s.

LANTIN DE DAMEREY (JEAN-BAPTISTE), petit-fils du précédent, né à Dijon vers 1680, avait hérité du goût de ses ancêtres pour la littérature, et il marcha sur leurs traces avec honneur. L'académie naissante de Dijon lui ouvrit ses portes en

1740; il se montra fort assidu à ses séances, où il lut plusieurs morceaux remarquables par le choix des sujets et l'étendue des recherches. Il mourut, doyen du parlement, le 21 septembre 1756, dans un âge avancé. De tous ses ouvrages, le plus intéressant est le *Supplément au Glossaire du Roman de la Rose, contenant des notes critiques, historiques et grammaticales*, etc., Dijon, 1757, in-12. On trouve au commencement du volume une dissertation curieuse sur les auteurs du *Roman de la Rose*, suivie de l'analyse de cet ouvrage que peu de personnes lisent, malgré son étonnante réputation. Le Glossaire présente non-seulement des recherches sur l'étymologie et les différentes acceptions des vieux mots omis par Lenglet-Dufresnoy, mais encore des anecdotes piquantes et peu connues sur les temps chevaleresques; enfin l'auteur donne à la suite les variantes tirées d'un ancien manuscrit du *Roman de la Rose*, de la bibliothèque du président de Savigny. Ce supplément, qui fait suite à l'édition de 1755, 4 vol. in-12 (voy. LENGLET-DUFRESNOY et JEAN DE LORRIS), forme le cinquième volume de l'édition du *Roman de la Rose* publiée par MM. Fournier, Paris, 1798, in-8°. On a encore de Lantin, *l'Eloge de Pouffier*, fondateur de l'académie et doyen du parlement, Dijon, 1754, in-12; des *Discours* sur le luxe, sur les sciences, sur la tolérance, et un *Eloge* de Rabelais. Ces différents morceaux sont conservés dans le recueil de l'académie de Dijon. W—s.

LANTIVY-TREDION (DE), né à Vannes, d'une des familles distinguées de la Bretagne, se joignit en 1795 aux insurgés du Morbihan, et dans une rencontre fut fait prisonnier par les républicains. La commission militaire le condamna à être fusillé à Vannes avec d'autres royalistes. Ces infortunés étaient au nombre de douze rangés sur la même ligne; à la première décharge ils tombèrent tous, et avec eux le jeune Lantivy, qui avait reçu la balle au bras droit. On les enleva sans examen, et ils furent enterrés hors de la ville. La nuit suivante, des paysans, qui étaient presque tous attachés à la noblesse, allèrent les visiter, ayant un prêtre à leur tête. On s'aperçut que Lantivy n'était pas mort; on le dégagea et on le transporta dans une maison sûre, où ses parents, avertis qu'il existait encore, lui portèrent en secret des secours. Sa sœur, mademoiselle de Lantivy, lui prodigua les plus tendres soins, et le rappela à la vie et à la santé. Ce brave jeune homme, décidé à verser le reste de son sang pour la cause royale, ne fut pas plutôt en état de marcher, qu'il sortit de la Bretagne, et parvint à se réunir aux émigrés rassemblés à Jersey. Il fut repris les armes à la main à la malheureuse affaire de Quiberon, jugé encore une fois à Vannes, et fusillé sur la place de cette ville, vis-à-vis de la maison paternelle. B—p.

LANUSSE (FRANÇOIS), général français, né le 5 novembre 1767 à Habas (Landes), était l'aîné de cinq enfants, deux garçons et trois filles, qui perdirent leur père en bas âge, et furent élevés

avec tous les soins que put leur donner une mère restée veuve sans fortune. Doué de beaucoup d'intelligence et d'activité, François Lanusse fut destiné au commerce, et dès l'âge de quinze ans il occupa une place de commis dans une maison de commerce de Limoges. La révolution étant survenue, il en adopta les principes avec toute la chaleur de son caractère, et s'enrôla, au commencement de l'année 1792, dans l'un des premiers bataillons de volontaires nationaux que fournit le département de la Haute-Vienne. Ses camarades le nommèrent aussitôt commandant en second, puis commandant en chef. Envoyé d'abord avec cette troupe à la frontière espagnole, il y prit part aux premières opérations de la guerre, au commencement de l'année 1795, sous les ordres de Dugommier, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Figuières où il fut blessé. Nommé adjudant général avec le grade de chef de brigade, il passa à l'armée d'Italie quand la paix se fit avec l'Espagne, en 1795, et se trouva sous les ordres de Bonaparte, lorsque ce général y parut pour la première fois dans le mois de mars 1796. Il se distingua à Dego, à Montenotte et à Millesimo, où il fut blessé et mérita par sa valeur que le général en chef demandât pour lui au directoire le grade de général de brigade. Blessé de nouveau à Mondovi, il ne quitta pas le champ de bataille, et se distingua encore au pont de Lodi, et surtout à Castiglione, où il commandait une brigade sous Augereau. Le directoire exécutif lui fit écrire à cette occasion une lettre très-flatteuse, en lui envoyant un sabre d'honneur magnifique. Ce fut lui que le général en chef chargea, à la même époque, de réprimer l'insurrection qui venait d'éclater à Pavie, et il s'acquitta de cette mission délicate avec beaucoup de fermeté et de vigueur. Employé sur la Brenta dans la campagne suivante, il y exécuta de très-belles charges à la tête d'un corps de hussards; mais enveloppé par la cavalerie de Wurmser, il reçut dans la mêlée plusieurs coups de sabre, et fut conduit prisonnier jusqu'à Vienne, où l'on voulut lui faire l'amputation d'une cuisse; il s'y refusa obstinément et fut guéri en trois mois. Revenu à l'armée française après les préliminaires de Léoben (août 1797), il obtint la permission d'aller aux eaux de Baréges pour y achever sa guérison. Elle était à peine achevée qu'il fut demandé par Bonaparte pour commander une division dans son armée destinée à la conquête de l'Égypte. Il arriva au port de Toulon lorsque la flotte était déjà partie, et ne put se rendre à son poste que sur un avis. Employé d'abord à soumettre quelques tribus d'Arabes, il déploya une grande énergie et fit incendier la ville de Demanhour, qui s'était insurgée. Chargé de commander le delta du Nil pendant l'expédition de Syrie, il sut y maintenir l'ordre et mettre cette contrée à l'abri des descentes dont la menaçaient les Turcs et les Anglais. Il était malade au Caire lorsque ceux-ci vinrent, sous les

ordres d'Abercromby, attaquer l'armée française que commandait Menou, après le départ de Bonaparte et la mort de Kléber. Dès qu'il reçut la nouvelle de leur débarquement, Lanusse fit partir sa division pour aller à leur rencontre, et s'y porta lui-même en descendant le Nil sur une embarcation. Arrivé sur la plage d'Aboukir, il y prit le commandement de l'aile gauche; et, quoique blessé dès le commencement, il ne quitta pas le champ de bataille, ramena plusieurs fois les troupes à la charge, et fut à la fin frappé mortellement d'un biscaien à la cuisse. — LANUSSE (Pierre-Robert), frère du précédent, fut d'abord son aide de camp, puis celui de Murat, et devint général de brigade. Il était employé à la grande armée en 1812, et depuis il a vécu dans la retraite. — LANUSSE, curé de St-Étienne près Bayonne, et député du clergé de Tartas à l'Assemblée nationale, où il se fit peu remarquer, était probablement de la même famille. M—D j.

LANUZA (VINCENT BLASCO DE), historien espagnol, était né vers 1570 à Sallent, petite ville de l'Aragon. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé théologal du chapitre de Jaën; et, dans la suite, il obtint le même emploi à Saragosse, après un concours très-brillant. L'étude de l'histoire nationale et la culture des lettres partagèrent ses loisirs, et il mourut vers 1650. On a de lui : 1° *Historias ecclesiasticas y seculares de Aragon*, Saragosse, 1622, 2 vol. in-fol. C'est la continuation des *Annales* de Zurita (voy. ce nom). Elle est très-estimée. 2° *Peristephanon, seu de coronis sanctorum Aragonensium, vita, morte, miraculis Petri Arbuesii, canonici Cæsaraugustani et primi inquisitoris, libri V*, ibid., 1623, in-8° (en vers). W—s.

LANY (PATRICE DE). Voyez DELANY.

LANZANI (ANDRÉ), peintre d'histoire, naquit à Milan vers l'année 1645, et fut d'abord élève de Scaramuccia, qui à cette époque résidait à Milan. Il se rendit ensuite à Rome, où il suivit quelque temps les leçons de Carle Maratta; mais son génie ne pouvait se plier au style froid de ce maître, il passa dans l'école de Lanfranc. Ses meilleurs ouvrages, ainsi qu'on l'a observé dans beaucoup d'autres peintres, sont ceux qu'il exécuta à son arrivée à Milan, lorsque de retour de Rome, sa manière semblait encore imbuë des préceptes et des exemples qu'il avait reçus dans cette capitale des arts. Le *Saint Charles dans une gloire*, entre autres, qui existe dans la cathédrale de Milan, est un de ces tableaux précieux que l'on ne montre au public que dans les occasions solennelles. Lanzani a fait, en outre, dans la bibliothèque Ambrosienne, un beau tableau où il a représenté les *Actions du cardinal Frédéric*. Dans les ouvrages de ce genre il laisse peu à désirer, pour l'abondance des idées, la richesse des vêtements et l'effet du clair-obscur; mais le plus souvent les seules louanges qu'il mérite pour l'exécution ne sont dues qu'à sa facilité et à la franchise de

son pinceau. Après avoir donné dans sa patrie des preuves de talent, il fut appelé à Vienne par l'empereur, nommé chevalier, et chargé d'importants travaux; et il ne cessa de se distinguer dans son art jusqu'à sa mort, arrivée en 1742. — *Polidore LANZANI*, peintre de Venise, élève du Titien, se borna à peindre des *têtes de vierge* et de *saints*.

P—s.

LANZI (L'abbé Louis), savant ex-jésuite italien, naquit en 1752, à Monte del Olmo (*Ulmodunum*), près de Macerata. Il montra de bonne heure un penchant décidé pour les lettres. La connaissance des classiques grecs et latins devint sa plus vive passion. Cicéron était son auteur favori; il en fit l'objet de ses études les plus intimes, et il le savait presque entièrement par cœur. Parmi les écrivains nationaux, les modèles qu'il choisit furent le Dante pour la poésie, et Firenziola pour la prose. Il professa successivement la rhétorique dans plusieurs villes, et il s'était déjà fait connaître comme habile professeur et comme écrivain élégant, lorsque la suppression de son ordre vint ouvrir une nouvelle carrière à son ardeur pour la science. Le grand-duc de Toscane, Léopold, le nomma, en 1773, sous-directeur de la galerie de Florence, dont il devint conservateur (*Antiquario*) en 1776. Ce prince éclairé, jaloux d'ajouter à la splendeur de ce bel établissement, en augmenta les richesses par un grand nombre d'acquisitions importantes; il voulut donner aux précieux monuments qu'on y admirait une meilleure disposition, et créa le *Cabinet étrusque*. L'abbé Lanzi, chargé de diriger toutes ces améliorations, composa en 1782 le *Guide de la galerie de Florence*, qui fut imprimé cette même année à Pise, et inséré au tome 47 du *Journal des savants* publié dans cette ville. Cette description est remarquable par la manière neuve et pleine de sagacité dont les monuments y sont expliqués. Tous les faits sont appuyés sur les textes des auteurs, ou sur des monuments dont l'authenticité est incontestable. Quelques années après, Lanzi publia son *Essai sur la langue étrusque*, qui le fit regarder comme le créateur de cette branche d'érudition. L'ouvrage est enrichi d'une multitude d'observations neuves et remplies de la critique la plus judicieuse; et les deux *Traité de paléographie grecque et latine* qui s'y trouvent joints, renferment tout ce qui est nécessaire pour pouvoir lire les inscriptions les plus anciennes. Dès que ce travail eut vu le jour, il fut loué par les savants les plus éclairés de ce temps, tels que Barthélemy, Eckhel, Heyne, Visconti et autres. Le célèbre abbé Marini que Lanzi aida dans l'explication des inscriptions de *fratelli Arvali*, n'hésite pas à le nommer le *Varron* du 18^e siècle. En vain Louis Coltellini, académicien de Cortone, prétendit que ce livre faisait rétrograder la science des antiquités étrusques, au lieu de l'avancer. L'auteur le réfuta pleinement dans une *Dissertation* sur un petit vase

étrusque représentant le *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il fit insérer dans le *Journal de Venise*. Lanzi mit le sceau à sa réputation par son *Histoire de la peinture en Italie*. Les matériaux ne lui manquaient pas; mais le peu de discernement qui avait présidé à la composition de la plupart d'entre eux; augmentait la difficulté d'y porter l'ordre et la lumière. Il y réussit néanmoins à la satisfaction générale; il en publia le premier essai à Florence en 1792, et une édition plus ample à Bassano en 1796. Il séjourna plus d'une année dans cette dernière ville, pour soigner la correction typographique de son ouvrage; et il ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie, de s'occuper d'améliorer un livre auquel il attachait sa réputation. Cette histoire est divisée par écoles: l'auteur y remonte jusqu'aux artistes florentins du 15^e siècle, qu'il regarde comme les conservateurs des beaux-arts en Italie; il redescend ensuite jusqu'à nos jours, en suivant toutes les vicissitudes des diverses écoles de la peinture. Une comparaison entre le style des poètes et celui des artistes contemporains éclaire toute une époque. Au mérite d'une érudition étendue et d'un goût sûr se joint celui d'un style simple quoique varié, et concis quoique plein d'agrément. Les jugements qu'il porte sur une multitude de peintres dont il apprécie les talents et les principes, sont pleins de la plus grande variété; et l'on sent partout que le *Brutus* de Cicéron et les *Institutions* de Quintilien, sont le modèle dont il s'efforce d'approcher. Après avoir mis la main à ce bel ouvrage, l'abbé Lanzi conçut le projet de publier un nouveau guide de la galerie de Florence, divisé en deux volumes. Il avait aussi projeté un recueil sous le titre d'*Opuscoli di accademici italiani relativi a Storia antiquaria e lingue antiche*; mais il se contenta de publier trois dissertations sur des vases étrusques, qui devaient en former le premier volume. Dans la première *Dissertation*, il prouve que tous ces vases ne doivent pas être nommés étrusques, ni être regardés tous comme grecs; mais qu'il faut les désigner d'après le lieu où ils ont été découverts, quoique cependant, d'après les inscriptions, les sujets, les ornements et le style de ces vases, on puisse en conclure que l'art était originaire de la Grèce. La seconde a pour sujet les *Bacchanales*; l'auteur y détermine d'une manière neuve et pleine de critique, les caractères des suivants de Bacchus, notamment des satyres, demi-dieux à figure humaine, ayant seulement une queue et des oreilles de cheval, et non des pieds de bouc, comme on le croit généralement. L'opinion de Lanzi acquiert d'autant plus de poids qu'elle avait déjà été avancée par Visconti, mais avec moins de développements. La troisième *Dissertation* contient la description d'un vase trouvé à Girgenti, représentant Thésée tuant le Minotaure. Lanzi, dans plusieurs occasions, avait composé pour célébrer divers événements publics et particuliers, des inscriptions latines publiées dans

la plupart des recueils périodiques d'Italie; elles étaient regardées comme une heureuse imitation des inscriptions antiques, concises, claires et pleines d'idées. La connaissance des usages antiques lui fournit tous les termes propres à exprimer les charges, les honneurs et les grades militaires des modernes; lorsque le mot propre lui manque, l'analogie lui prête des circonlocutions toujours d'accord avec le génie de la langue latine. Il publia toutes ces inscriptions en 1807, avec quelques pièces de vers de sa composition. A peine avait-il terminé l'édition de cet ouvrage, qu'il projeta de donner au public sa traduction en *terza rima*, et son commentaire sur le *Poème des travaux et des jours* d'Hésiode. Le style de sa traduction décèle un écrivain nourri de la lecture du Dante, et le troisième vers du tercet n'est jamais chez lui un obstacle à la fidélité. Pour rétablir la pureté du texte, il collationna toutes les plus anciennes éditions, et plus de 50 manuscrits, dont 4 entièrement inédits. Cette traduction est précédée de deux savantes dissertations: l'une sur la vie et les ouvrages d'Hésiode en général, l'autre sur le poème qui fait plus particulièrement l'objet du travail de l'auteur. L'abbé Lanzi a encore enrichi les journaux littéraires d'Italie d'un grand nombre de mémoires et d'opuscules sur les arts et les antiquités. Pour ne point perdre le fruit de ses vastes lectures et de ses nombreuses observations, il avait formé des répertoires par ordre alphabétique, dans lesquels il écrivait tout ce qui lui semblait digne de remarque. Quand il voyageait, il les emportait avec lui et les enrichissait de la description de tous les monuments antiques et des chefs-d'œuvre de l'art, particulièrement de la peinture, qu'il rencontrait. C'est ainsi que, quelque sujet qu'il voulût traiter, il avait toujours à sa disposition de nombreux matériaux. Plein de zèle pour les progrès de la science, il se plaisait à encourager la jeunesse studieuse; et malgré le nombre et l'importance de ses occupations, il ne refusa jamais de communiquer ses lumières à ceux qui avaient recours à lui. Sur la fin de sa vie, il composa cinq petits ouvrages de dévotion, écrits avec une douceur de sentiment, une grâce et une pureté de style très-remarquables, et qui attestent combien l'auteur était rempli des sentiments de piété et des maximes de la religion. Ce fut cette religion qui le soutint dans les infirmités dont fut accablée sa vieillesse, à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie. Il conserva toute la force de son esprit jusqu'à l'instant de sa mort, qui arriva le 31 mars 1810. Il fut enterré dans l'église de Ste-Croix, à Florence, où un monument honorable a été consacré à sa mémoire auprès de celui de Michel-Ange. M. J.-B. Zannoni, sous-bibliothécaire de la Magliabecchiana, a composé en italien un éloge de Lanzi; et l'abbé Mauro Boni a aussi donné sur lui une notice qui a été traduite en français dans les *Annales encyclopédiques*

(1817, t. 4, p. 72): on y a joint son portrait, son épitaphe en style lapidaire (par Morelli), ainsi que la liste de ses ouvrages, au nombre de 28. Voici les principaux: 1° *Saggio di lingua etrusca, e di altre antiche d'Italia, per servire alla storia de' popoli, delle lingue et delle arti*, Rome, 1789, 3 vol. in-8°, avec pl.; 2° *De' vasi antichi dipinti, chiamati etruschi, dissertazioni tre. Opuscoli raccolti da accademici italiani relativi a storia antiquaria e lingue antiche che servono ad illustrarle*, Florence, 1806, in-8°; 3° *Illustrazione di due vasi fittili ed altri monumenti recentemente trovati in Pesto, comunicata alla inclita accademia italiana de scienze, lettere ed arti*, Rome, 1809, in-fol.; 4° *Storia pittorica della Italia, dal risorgimento delle belle arti fin presso al fine del xviii secolo*, Bassano, 1809, 6 vol. in-8°, 5° édition publiée par les soins de J. de Lazara et de B. Gamba; 5° *Di Esiodo Ascreo i Lavori e le Giornate, opera con 4 codici riscontrata, emendata, la versione latina, aggiuntavi l'italiana, in terza rima, con annotazioni*, Florence, 1808, in-4°; 6° *Opere postume dell' abate D. Luigi Lanzi*, *ibid.*, 1817, 2 vol. in-4°. (*Catalog. Millin*, n° 951.) P—s.

LANZONE, gentilhomme milanais, chef de parti, se signala dans le 11^e siècle, à l'époque où les villes d'Italie commençaient à secouer le joug de l'autorité royale pour se constituer en républiques. Quelques nobles voulaient alors fonder une oligarchie sur les ruines de la domination des empereurs: Lanzone prit, en 1041, la défense de ses concitoyens opprimés par le reste de la noblesse; il s'offrit pour chef au parti populaire. Il donna une constitution à la nouvelle république, dont il demeura le premier magistrat: il attaquait les nobles dans leurs forteresses, et les chassa tous de la ville. Lanzone sut aussi associer sa cause à celle de l'empereur Henri III, dont il alla solliciter les secours en Allemagne; et après avoir intimidé la noblesse milanaise, il la força d'accepter les conditions qui lui furent imposées par la république de Milan, dont il fut le vrai fondateur. S. S—i.

LANZONI (JOSEPH), célèbre médecin et antiquaire italien, vint au monde le 26 octobre 1663, à Ferrare. Dès ses plus jeunes ans il montra beaucoup d'inclination pour l'étude, et des dispositions que la tendresse de parents éclairés sut cultiver habilement. Aussi fit-il des progrès rapides dans la carrière des sciences. En 1685 il reçut le double titre de docteur en philosophie et en médecine, et l'année suivante, malgré sa jeunesse, il obtint une chaire qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} février 1750. C'est moins comme médecin qu'il s'est distingué que comme érudit passionné pour le travail de cabinet. Il y consacra tout son temps, qu'il partageait entre la lecture des ouvrages sur l'art de guérir et celle des cours d'antiquités. Ainsi que la plupart de ceux qui se laissent guider par un véritable esprit philosophique, et auxquels le vulgaire des prati-

ciens reproche de n'avoir cette opinion que par défaut d'expérience, il n'avait pas beaucoup de confiance dans le pouvoir de la médecine, c'est-à-dire qu'il ne croyait pas à tous ces prétendus miracles, à cette puissance merveilleuse des médecins dont on se plaît à faire si grand bruit. Il comptait peu sur les remèdes, principalement sur ceux qui résultent d'une association de drogues diverses, et la saignée, aidée du régime, était à peu près le seul auquel il accordait une efficacité incontestable. Presque toutes les académies de l'Italie l'avaient admis parmi leurs membres, et il appartenait à celle des Curieux de la nature sous le nom d'Épicharme. Uni à une femme d'une rare fécondité, il obtint d'elle dix-sept fils, à seize desquels il eut la douleur de survivre. Ses ouvrages, assez nombreux, ont été réunis sous ce titre : *Opera omnia medico-physica et philosophica, tum edita hactenus, tum inedita*, Lausanne, 1738, 3 vol. in-4°. Les plus remarquables sont *Citrologia curiosa, seu curiosa citri descriptio*, Ferrare, 1690, in-12; réimprimé en 1703, in-4°; *De Balsamaticæ cadaverum*, Ferrare, 1693, in-12; réimprimé à Genève en 1696, à Ferrare en 1704, et à Genève en 1707; *Dissertatio de Iatrophysicis Ferrariensibus qui medicinam suis scriptis exornarunt*. Bologne, 1690; in-4°. J—D—N.

LAODICE, sœur et femme d'Antiochus II, *Theos*, roi de Syrie, fut répudiée par ce prince lorsqu'il conclut la paix avec Ptolémée Epiphane, qui lui donna pour épouse sa fille Bérénice. Epiphane étant mort peu de temps après, Antiochus renvoya sa seconde femme, et rappela auprès de lui Laodice, dont il avait eu deux fils : Séleucus Gallinicus, qui lui succéda, et Antiochus, surnommé *Hierax*, qui fut longtemps en guerre avec son frère, et qui usurpa la souveraineté dans quelques parties de la Syrie. Laodice craignant que le sort des jeunes princes ne dépendît d'un nouveau caprice de son mari, empoisonna celui-ci pour mieux assurer les droits de ses enfants; puis elle fit mettre dans le lit du roi un homme qui ressemblait à Antiochus, et qui dicta les dispositions convenables aux desseins de la reine. Séleucus monta sur le trône, et bientôt après, secondant les projets criminels de sa mère, il fit assassiner Bérénice et le fils qu'elle avait eu d'Antiochus. Ces événements désastreux attirèrent sur la Syrie les maux de la guerre. Ptolémée Evergète, qui avait succédé à Epiphane, se hâta d'accourir au secours de sa sœur : il avait d'abord espéré d'arriver assez à temps pour la sauver; mais ayant appris qu'elle avait été mise à mort à Daphné, où elle avait cherché un refuge, il voulut au moins venger ce meurtre : la Syrie entière se souleva contre son prince (*roy. PTOLEMÉE EVERGÈTE*). Plusieurs villes ouvrirent leurs portes au roi d'Égypte, qui fit périr Laodice; et retourna tous les États des Séleucides, et s'en retourna chargé d'un immense butin. T—N.

LAONIC. Voyez CHALCOCONDYLE.

LAO-TSÉE, ou, plus exactement, LAO-TSEU (1), connu aussi sous le nom de *Lao-kiun*, l'un des plus célèbres philosophes de l'Asie orientale, naquit l'an 604 avant J.-C., au hameau de Kio-jin, dans le département de Kouef-te-fou, province de Ho-nan. Contemporain de Pythagore, il offre avec le philosophe grec quelques grands traits de ressemblance. Mais si l'école pythagoricienne a cessé depuis longtemps d'avoir des partisans, celle des *Tao-sse*, fondée ou plutôt réformée par Lao-tseu, en compte encore des milliers; car elle partage avec les bouddhistes ou sectateurs de Fo tout ce qui, dans le vaste empire de la Chine, n'est pas lettré; et ce sont les ministres de ces deux religions que les Européens ont coutume de désigner sous le nom de *bonzes*. Les circonstances de la vie de Lao-tseu sont peu connues; et les légendes des *Tao-sse*, très-variées et pleines d'anachronismes sur son compte, méritent peu de confiance; mais on regarde comme un point historique incontestable la visite que lui rendit Confucius, l'an 517 avant notre ère, et qui est rapportée par Ssé-ma-thsien. Confucius n'eut pas lieu d'être satisfait de cette démarche : Lao-tseu, qui avoua le connaître de réputation, sembla lui reprocher son attachement aux maximes des anciens, et se montra peu disposé à lui communiquer sa doctrine. Aussi Confucius, en rendant compte à ses disciples de cette entrevue, avoua qu'il n'avait pu pénétrer ce philosophe. « J'ai vu Lao-tseu », dit-il, « et je le connais aussi peu que je connais le « dragon. » Lao-tseu eut un fils nommé Tsong qui fut général dans le royaume de Wei (2). La doctrine de Lao-tseu est exposée dans le livre qui a pour titre : *Tao te King*, c'est-à-dire *le Livre de la voie et de la vertu*, dont on doit une excellente version à M. Stanislas Julien (Paris, Imprimerie royale, 1842, in-8°). Déjà Abel Rémusat avait donné un premier essai de traduction, mais fort imparfait, du livre de ce sage. M. Stanislas Julien a donné en tête de sa traduction la légende fabuleuse de Lao-tseu. La doctrine philosophique de celui-ci, qui n'est pas sans analogie avec la métaphysique bouddhiste, repose sur le principe du vide et du repos, considérés comme la base de notre nature. Elle exalte le non-agir et lui accorde la supériorité sur l'action. Elle prêche la modération en toutes choses. Le sage, selon Lao-tseu, doit redouter la gloire; il doit se dépouiller de tout ce qui est au dedans de lui, et n'y pas laisser une seule chose qui se puisse rattacher au monde matériel. Le Tao est pour Lao-tseu le principe invisible et incompréhensible qui règle l'univers, qui subsiste seul et ne change pas. C'est à lui que l'homme doit s'attacher. Lao-tseu condamne la guerre et

(1) Ce nom, qui signifie *le vieil enfant*, lui fut donné, disent les *Tao-sse*, parce qu'il naquit avec les cheveux et les sourcils blancs comme la neige; la grossesse de sa mère avait duré quatre-vingts ans. Kouang, père de Lao-tseu, n'était qu'un pauvre laboureur.

(2) *Mémoires concernant les Chinois*, t. 12, p. 68.

prêche au nom du Tao la morale la plus pure; Le saint, écrit-il, fait le bien et ne s'en prévaut pas. Mais sa doctrine a bien dégénéré depuis, et les Tao-sse ne sont aujourd'hui que d'ignorants charlatans. L'ouvrage de Lao-tseu présente ce même caractère sententieux et déclamatoire qui est celui de tous les philosophes chinois; mais on y saisit des pensées profondes et on y voit un grand désir d'améliorer les hommes. Sa théologie est vague et on n'y découvre pas la doctrine de la Trinité qu'Abel Rémusat s'était imaginé y rencontrer. C. M. P. et Z—m.

LAPALICE. *Voyez* PALICE.

LA PALME. *Voyez* PALME.

LAPARA DE FIEUX (LOUIS) fut un des généraux les plus distingués du siècle de Louis XIV, illustré par tant de grands hommes dans tous les genres. Né le 24 septembre 1651, dans la plus profonde obscurité, au hameau de Bas-Bourlès, près d'Aurillac, en Auvergne, d'une famille roturière, mais qui avait des prétentions à la noblesse, il fut destiné, dès l'enfance, à la carrière des armes, et fit surtout des études très-suivies dans le génie militaire. Entré en 1667 comme enseigne dans le régiment de Sourches, puis comme lieutenant dans celui de Piémont, il passa dans l'arme du génie en 1670, et fit la guerre en Hollande. Il assista ensuite aux sièges de Maëstricht, de Trèves, et à ceux de Besançon, de Dôle et de Salins, où il fut blessé. L'année suivante, il fut encore blessé lorsque l'armée française alla secourir Oudenarde, assiégée par le prince d'Orange, et continua néanmoins ses services d'ingénieur aux sièges de Dinant, de Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain et d'Aire, puis à ceux de Valenciennes, de Cambrai et de St-Omer. Blessé de nouveau à celui de St-Guislain, par lequel il termina la campagne, il reçut en récompense le titre de gouverneur de cette place. On voit, par sa correspondance, que le siège de Luxembourg, où il commandait une des trois brigades d'ingénieurs que dirigeait Vauban, est le vingt-quatrième auquel avait assisté Lapara, et que Vauban demanda pour lui aussitôt après une commanderie, disant qu'il la *méritait bien*. En conséquence d'une si honorable recommandation, il fut fait brigadier des armées du roi en 1693, puis maréchal de camp, et enfin lieutenant général en 1704. Nommé chevalier de St-Louis lors de la création de cet ordre, il fut ensuite major de la citadelle d'Arras, puis de celle de Luxembourg, et enfin de Niort et de Mont-Dauphin, en 1705. Les principaux sièges qu'il dirigea en chef sont ceux de Suse, de Carmagnole, de Montmélian, de Bruxelles, de Valence, et enfin de Barcelone, dont le dernier lui coûta la vie, le 15 avril 1706. S'étant approché très-près de la place pour reconnaître les travaux, il reçut au-dessus de la banche un coup de mousquet qui lui traversa le bas-ventre, et il mourut deux heures après. M. le colonel du génie Augoyat, qui a publié en 1839 une curieuse *Notice*

historique sur cet illustre guerrier, termine ainsi son éloge : « Comme directeur d'attaque, Lapara « a, sans pécher contre les règles, montré, en « général, de la hardiesse dans ses ouvertures de « tranchée. Il a souvent encouru un blâme mé- « rité pour avoir préféré, aux attaques par in- « dustrie, les attaques de vive force qui avaient « l'inconvénient de causer la perte de beaucoup « de troupes et de ne pas toujours réussir. On ne « saurait lui imputer l'échec de Coni, ni la lon- « gueur des sièges de Barcelone, de Verrus et de « Chivas, entrepris sans que ces places fussent « investies. Les attaques de Montmélian, de Roses, « de Palamos et de la Mirandole paraissent ne rien « laisser à désirer. Celle de Valence arracha des « éloges à Vauban, qui était un juge sévère.... Il « ne peut pas être comparé à Vauban; mais au- « cune réputation contemporaine ne balançait la « sienne dans le corps du génie. » Son portrait, découvert à Bas-Bourlès en 1824, fut apporté à la mairie d'Aurillac, où il reste déposé honorablement. M—d j.

LAPEROUSE. *Voyez* PÉROUSE et PICOT.

LAPÉYRE (JACQUES D'AUZOLES DE), secrétaire et homme de confiance de Henri, duc de Montpensier, jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1608, naquit dans la haute Auvergne le 14 mai 1571. Ses premiers ouvrages datent de 1610, et, depuis cette époque, il donna tous les ans un volume. Il savait le latin, le grec, le syriaque et l'hébreu, qu'il apprit un peu tard; il s'appliqua surtout à la chronologie, à la géographie et à la critique de l'Écriture sainte. Quoique ses ouvrages soient presque oubliés, il est certain qu'il a contribué à débrouiller le chaos dans lequel la chronologie était ensevelie, et à éclaircir plusieurs points difficiles de l'Écriture. La plupart des savants rendirent justice à son savoir, et ils allèrent jusqu'à faire frapper en son honneur une médaille avec son portrait et cette inscription : *Jacobus d'Auzoles, dominus de Lapeyre, chronographorum princeps* (on en trouve la gravure au cabinet des estampes); ils lui donnèrent encore les titres flatteurs de *roi des temps, de génie des siècles*. En 1626, il obtint, sans l'avoir sollicitée, une pension de mille livres de l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Poitiers; mais il la perdit au bout de dix ans, pour avoir avancé dans sa Géographie (p. 208) que « les cinq îles Moluques étaient gouvernées « par un évêque qui avait quarante femmes. » Il attaqua souvent, mais avec modération, les opinions des savants morts et vivants, la plupart de ceux-ci le lui rendirent avec usure et le traitèrent avec une dureté inconcevable. Ils lui suscitèrent même des querelles peu honorables pour eux, en lui faisant les reproches les plus frivoles. Il compta parmi ses plus redoutables adversaires les Pères Petau et Salian, jésuites, Jacques Bolduc, capucin; les deux derniers se réconcilièrent néanmoins avec lui, et le père Bolduc poussa la délicatesse jusqu'à supprimer, dans la seconde

édition de son livre *Ecclesia ante legem*, tout ce qu'il avait écrit contre Lapeyre (*Disciple du temps*, p. 209). Jacques d'Auzoles mourut à Paris le 19 mai 1642. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits, qui renferment beaucoup de choses utiles et curieuses, au milieu de paradoxes et de rêveries. Ils sont tous dédiés à quelques personnages éminents dans l'État ou dans l'Église. Lapeyre avait formé « la « résolution de suivre l'ordre des puissances du « royaume, tant que ses labeurs le pourraient « permettre, et à mesure qu'il les donnerait au « public, etc. » (*Chronologie*.) Les dédicaces, précédées ou suivies du portrait du patron, sont des modèles de basse flatterie et de mauvaises pointes ; les *Discours aux lecteurs*, qui les accompagnent, semblent être des amendes honorables dans lesquelles l'auteur demande pardon de son nouvel ouvrage « à genoux et les deux mains jointes. » Nous allons donner la liste de ses ouvrages, sans rien retrancher aux titres, parce qu'ils indiquent le sujet qui y est traité et ses divisions. *Imprimés* : 1° *Sancta Domini Nostri Jesu-Christi Evangelia, secundum evangelistas*, Paris, 1610, in-fol. C'est une espèce de concordance qui lui coûta sept ans de travail. 2° *Les Saints Évangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon les saints évangélistes*, Paris, 1610, in-4°. C'est la traduction de l'ouvrage précédent, mais, comme il dit lui-même, « par « une méthode différente de la latine. » 3° *Melchisédech, ou Discours auquel on voit qui est le grand prêtre roi, et comme il est encore aujourd'hui vivant en corps et en âme, bien qu'il y ait plus de trois mille sept cents ans qu'il donna sa bénédiction à Abraham*, Paris, 1622, in-8°. L'auteur conclut nettement (ce sont ses expressions, p. 215), ou que Hénoch et Melchisédech ne sont qu'un seul et même homme sous deux divers noms, ou que, si Melchisédech est autre que Hénoch, il est l'un des fils d'Adam, et l'un des justes qui sont encore au paradis terrestre, comme Hénoch et Elie. Dom Calmet, dans sa dissertation sur Melchisédech, en tête de l'épître aux Hébreux, semble n'avoir compris ni d'Auzoles de Lapeyre, ni les pères Petau et Salian, qui ont écrit contre celui-ci. 4° *Job, ou sa véritable Généalogie*, de laquelle on voit comme il est descendu de Nachor, selon les Hébreux et St-Jérôme, qu'il épousa Dina, fille de Jacob, suivant Philon, et ne fut jamais des descendants d'Esau, ni contemporain de Moïse, contre l'opinion commune, Paris, 1623, in-8°; 5° *Apologie contre le père Salian*, jésuite, du temps auquel a vécu Melchisédech, Paris, 1629, in-8°; 6° *la Sainte Géographie*, c'est-à-dire exacte Description de la terre et véritable démonstration du paradis terrestre, depuis la création du monde jusques à maintenant, selon le sens littéral de la sainte Écriture et selon la doctrine des Sts-Pères et docteurs de l'Église, Paris, 1629, in-fol.; 7° *le Disciple du temps*, ou libre et très-humble réplique touchant l'origine et généalogie de Job, contre

le vingtième chapitre du livre neuvième de la *Doctrine des temps*, du R. P. Petau, jésuite, avec des remarques chronologiques contre ses animadversions, par St-Epiphane, et quelques échantillons des défauts de sa Chronologie, Paris, 1631, in-8°. 8° *L'Antibabau*, ou Anéantissement de l'attaque imaginaire du R. P. Bolduc, prêtre capucin, Paris, 1632, in-8°. Le mot *babau*, dans la langue de l'auteur, signifie *néant, vilaine bête, épouvantail pour les enfants*. Une lettre du bon père Bolduc, dans laquelle il se vantait de *foudroyer les impertinences* de Lapeyre et de le réduire lui-même en cendres, donna lieu à ce pamphlet, où se trouvent quelques plaisanteries de bon aloi. Si l'on est curieux de voir des sottises et des grossièretés mêlées dans un même article, on n'a qu'à voir celui de Baillet sur l'*Antibabau*. 9° *La Sainte Chronologie du monde*, divisée en deux parties, et chacune d'icelles en cinquante-neuf siècles, y compris le siècle auquel nous sommes. En la première partie se voyent les preuves démonstratives de la durée du monde, depuis la première année de sa création jusques à maintenant; et en la seconde les discours et raisons qui se peuvent et doivent dire sur lesdites preuves, Paris, 1632, in-fol., ouvrage attaqué par le père Petau dans la troisième partie du *Rationarium temporum*, avec l'amertume trop ordinaire à ce savant jésuite. On a reproché sans juste raison à Lapeyre d'y avoir voulu excuser les impostures d'*Annius de Viterbe*. 10° *Le Berger chronologique*, contre le prétendu géant de la science des temps, ou Défenses sans artifice pour la nue vérité, contre les défis et les menaces inutiles du R. P. Denis Petau, jésuite, insérées au premier livre de son *Rationarium temporum*, touchant les défauts qu'il dit être en *la Sainte Chronologie du monde*, divisées en cinquante-quatre articles, avec treize démonstrations claires et naïves de ses erreurs et confusions sur l'Ordre des temps, le tout justifié suivant la sainte Ecriture contre ses fausses maximes, Paris, 1634, in-8°; 11° *L'Ariadne, ou Filet secourable pour se développer des embarrasements nouveaux du R. P. Denis Petau, jésuite d'Orléans, et sortir promptement de ses labyrinthes chronologiques à la honte et confusion du Monstre des temps appelé Rationarium*, Paris, 1634, in-8°. Ce traité n'est point inutile à ceux qui lisent les *Rationarium temporum* et *Doctrina temporum* du père Petau; ils y verront que ce jésuite, tout en se fâchant contre Lapeyre, a souvent profité de ses remarques, et qu'il aurait dû en profiter plus souvent. 12° *Éclaircissements chronologiques et nécessaires*, pour les véritables positions des matières qui sont dans les poètes et autres historiens fahuleux, tant des règnes de Priam, roi de Troie; d'Agcus, Theseus et Menesteus, rois d'Athènes, que de la chasse du sanglier calidonien, combat des Lapithes et Centaures, voyage des Argonautes; première et deuxième guerre de Thèbes, première et seconde prise de Troie, et une infinité d'autres telles matières, con-

tre Eusèbe Viguier, Temporarius, Salian et Petau, avec quelques répliques à ces deux derniers, Paris, 1635, in-8°. 15° *L'Épiphanie*, ou Pensées nouvelles à la gloire de Dieu, touchant les trois mages qui, partis de l'Orient, se trouvèrent en Bethléem pour y adorer Notre Seigneur Jésus-Christ le troisième jour de son ineffable naissance, Paris, 1638, in-4°. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la dernière l'auteur s'attache à réfuter les sentiments de quelques modernes, qui prétendent que les corps des mages sont conservés à Milan, à Constantinople, à Cologne, etc. 14° *Le Mercure charitable*, ou Contre-touche et souverain remède pour désespier le P. Petau, jésuite d'Orléans, depuis peu métamorphosé en fausse pierre de touche, Paris, 1638, in-fol. L'auteur y rappelle les éloges, tant en vers qu'en prose, qu'on a donnés à ses ouvrages, et les oppose aux satires des PP. Petau, Salian, Bolduc, et de Petit, ingénieur du roi. *Manuscripts* : 15° *Généalogie de la maison d'Harcourt*, bibliothèque historique de France, t. 3, p. 792, numéro 42,695. Cependant Gilles-André de la Roque, qui en a fait un grand usage dans son histoire généalogique de la maison d'Harcourt, Paris, 1662, 4 vol. in-fol., dit à la page 4 du tome 1^{er} que l'ouvrage de Lapeyre 'a été imprimé. 16° *Les Siècles*, depuis la rédemption du monde jusqu'à présent, 2 parties; 17° *les Alphabets historiques*, 2 parties; 18° *la Genèse* en hébreu et en français; 19° *Généalogie du Fils de Dieu*, Dauphin du ciel; 20° *Généalogie du fils du roi*, Dauphin de la terre; 21° *Psaumes* en syriaque et en français; 22° *le Grand Miroir chronologique*, dans lequel tout le monde se voit depuis la création jusqu'à maintenant; 23° *le Panthéon*, en 50 volumes, etc. L—B—E.

LA PEYRÈRE. Voyez PEYRÈRE.

LAPEYRONIE. Voyez PEYRONIE.

LAPEYROUSE (GABRIEL DE ROCHON DE), guerrier français, était fils d'Élie de Rochon de Lapeyrouse, colonel commandant la place de Maubeuge, et d'Isabeau d'Aspremont, héritière d'une illustre famille originaire de Lorraine. Son oncle le baron de Lapeyrouse, aide de camp général de l'armée de Flandre, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, lui obtint, à l'âge de quinze ans, une lieutenance dans le régiment de la Couronne (1). Le jeune de Lapeyrouse fit ses premiè-

res armes sous le maréchal de Créqui, au siège de Luxembourg. Quoique fort jeune encore, il sut se faire remarquer de ses chefs, et le brevet de capitaine fut la récompense de ses bons services. Il avait alors dix-huit ans. En 1688, Louis XIV ayant déclaré la guerre aux Provinces-Unies, les troupes françaises entrèrent en Allemagne; Gabriel de Lapeyrouse suivit son régiment, sous les ordres supérieurs du maréchal de Boufflers. Sa brillante valeur lui valut l'attention et les compliments du maréchal. Peu de temps après, le régiment de la Couronne fut incorporé dans l'armée du maréchal de Luxembourg. De Lapeyrouse assista à la sanglante bataille de Stackerque. Vers la fin de l'année 1695, un nouveau changement de destination l'envoya en Piémont où il fit les campagnes de 1695 et de 1696, avec le maréchal de Catinat. Il prit part à la guerre de la succession d'Espagne et plus tard fut blessé, au siège de Cologne. A peine remis de sa blessure, des ordres supérieurs l'envoyèrent en Portugal. Cette puissance venait d'entrer en hostilités avec la France. Un corps de vingt mille hommes, dont le régiment de la Couronne faisait partie, fut placé sous les ordres du maréchal de Berwick pour faire face à l'ennemi dans cette direction. A Portugalette, une escarmouche assez vive, qui mit dans tout son relief l'intrépidité du major de Lapeyrouse, lui valut les honneurs de l'ordre du jour. Son régiment avait fait mettre bas les armes à un régiment portugais et à un bataillon anglais. C'est pendant cette campagne qu'il se lia d'amitié étroite avec le maréchal de Berwick, amitié qui ne se démentit jamais. A la bataille d'Almanza, Lapeyrouse déploya sa bravoure accoutumée. Nommé chevalier de St-Louis à la prise de Tortone, puis colonel du régiment, Lapeyrouse fit la campagne du Dauphiné avec le maréchal de Berwick. Renvoyé plus tard en Espagne avec le duc de Vendôme, le siège de Cardone lui fournit une nouvelle occasion de se signaler. Dans un engagement célèbre à cette époque, son régiment soutint à lui seul pendant quarante-huit heures les efforts de cinq mille Anglais et Portugais. Il perdit huit cents hommes. « Ce qui me console d'avoir perdu tant de « braves gens, écrivait-il à son cousin (1), c'est « d'être sorti de ce mauvais pas avec honneur et « aux applaudissements même de l'ennemi. » Lui-même fut blessé à la jambe. La guerre de Catalogne le retrouve encore en Espagne, avec le corps d'armée qui assiégeait Barcelone. Son régiment fit partie de la colonne d'attaque chargée

(1) C'était rendre justice aux anciennes illustrations de la famille. Tous les ancêtres de Gabriel, à partir d'Amblard de Lapeyrouse, qui partagea la gloire et les infortunes de St-Louis, lors de la croisade de 1244, s'étaient acquis beaucoup de renom dans les armes. On trouve en effet, en 1440, Jacques, baron de Rochon de Lapeyrouse qui commandait une compagnie levée à ses frais. Son fils, Jacques, était du nombre des deux cents gentilshommes de la garde du roi. Ce Jacques fit la campagne de Roussillon sous les ordres de Jean de Bonfils* qui réunît cette province à la couronne. Ferdinand-Théodore-Jacques-Guillaume, tué devant Montagnac en Périgord, en 1653, commandant les troupes royales contre le parti de Condé, Élie, père de Gabriel, continuent la descendance et parviennent aux plus

hauts emplois militaires. Son oncle, le baron de Rochon de Lapeyrouse, était, ainsi qu'on vient de le dire, officier général et gentilhomme de la chambre. Jean-François Antoine et Raymond, frères ou cousins de ce dernier, servaient avec distinction. Jean était colonel au régiment de Candale, et fut tué le 30 juillet 1703 à l'affaire de Munder-Kingen; François était chef d'escadron au régiment de Chamilly; Antoine, capitaine au régiment de Bourgogne, fut tué à Maulon. Son tombeau se voit encore dans l'église de St-Nicolas, à Huningue. Raimond, brigadier des armées du roi, épousa une princesse de Bragançe.

(1) Raimond de Lapeyrouse, brigadier des armées du roi et ingénieur général de l'armée de Castille.

* Ce Bonfils appartient à la famille de Bonfils Lavesnelle et Lablénie, du Périgord, qui, ainsi que les Bonfils de Provence, proviennent, au dire des PP. Alasia et Ange Possenti, de la maison d'Anjou.

d'enlever le fort des Capucins. L'assaut eut lieu le 17 mai 1714. Il fut très-rude et le régiment de la Couronne soutint dignement sa vieille réputation de bravoure. Lapeyrouse, appelé au commandement provisoire de la division par suite de la mort de M. de Polastron, tué dans le combat, parvint à enlever la position. Cette brillante affaire lui mérita des témoignages très-flatteurs du ministre de la guerre. De son côté, Philippe V lui exprima dans une lettre très-gracieuse combien il était satisfait de sa belle conduite, et lui offrit une pension sur sa cassette. Lapeyrouse crut devoir la refuser. Appelé sur ces entrefaites au commandement du Royal-Blaisois, sur la demande du maréchal de Berwick, il trouva un régiment sans discipline et sans organisation. On espérait qu'entre les mains d'un officier tel que Lapeyrouse, ce régiment prendrait bientôt un rang honorable dans l'armée. Le siège de Barcelone dura toujours. L'assaut général eut lieu le 11 octobre. Lapeyrouse commandait la première division du centre qui devait attaquer le formidable bastion de Ste-Claire. Le bastion fut enlevé après des efforts inouïs. Lapeyrouse perdit le tiers de son régiment. La paix, en l'éloignant du théâtre de la guerre, lui permit de se livrer à l'étude de l'administration et à l'organisation de l'armée. Sa correspondance avec le ministre, ses mémoires sur ces importants sujets, témoignent d'un esprit supérieur et d'une parfaite connaissance de la matière. C'est lui qui le premier donna l'idée de faire l'histoire de chaque régiment, belle pensée qu'un ministre de Louis-Philippe eut plus tard le bon esprit d'exécuter. Son mérite et ses remarquables travaux n'échappèrent pas à l'attention du régent. Il existe de ce dernier une lettre très-gracieuse adressée à Lapeyrouse, en date du 10 janvier 1718. Déjà le duc d'Orléans l'avait appelé au grade de brigadier des armées du roi, en lui conservant la propriété et le commandement de son régiment. Cette dernière nomination est du mois de février 1717. Le maréchal de Villars, ayant refusé de marcher contre Philippe V, fut remplacé par le duc de Berwick, sous les ordres duquel Lapeyrouse commanda une division. Il assista à la prise de Fontarabie. Sa liaison avec l'illustre maréchal ne fit alors que devenir plus étroite. Berwick, dans sa correspondance, ne l'appelle plus que du nom familier de *don Gabriel*. Plus tard, Lapeyrouse fut chargé du commandement général de la Navarre. Sa justice, sa modération lui concilièrent l'estime et l'affection de tous les habitants. Après l'évacuation des provinces espagnoles, il revint à Gap, où son père possédait des propriétés considérables. Il y resta jusqu'au commencement de la guerre de Pologne. Quand éclata la guerre de la succession de Pologne, Lapeyrouse, avec quinze cents hommes et accompagné de trois de ses neveux, appareilla de concert avec Barraith pour secourir Dantzic. Le courage des Dantzickois,

exalté par l'amour qu'ils portaient à leur prince, leur faisait supporter depuis trois mois les privations et la disette, lorsque, le 13 mai, parut à l'embouchure de la Vistule une partie de l'escadre française. Le reste avait été mouiller à Copenhague. Lapeyrouse et Barraith, convaincus de l'impossibilité de se maintenir avec un si faible détachement dans un pays occupé par une armée de quarante mille Russes et Saxons, durent rebrousser chemin et rallier leur arrière-garde dans le golfe de Copenhague où toute l'escadre se trouva réunie. Le comte de Bréhan de Plélo était alors ambassadeur de France auprès de la cour de Danemarck. Ce jeune diplomate joignait à l'étude des lettres et de la philosophie une bravoure impétueuse, mais trop irrésolue. Voltaire l'aimait à cause de ses opinions philosophiques. Il avait au contraire un sentiment de haine personnelle pour de Lapeyrouse : de là le jour défavorable qu'il a voulu jeter sur la conduite de ce brave officier. Son histoire du siècle de Louis XV intervertit les rôles et fausse la vérité historique. M. de Plélo mourut en brave, et sa fin fut trop glorieuse pour trouver autre chose que des admirateurs ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il acheva de perdre cette expédition de Pologne, déjà si fort compromise par les impérieuses nécessités de la politique européenne. Lapeyrouse et Barraith voulaient attendre au mouillage l'escadre de Duguay-Trouin, qu'on disait partie de Brest, ou tout au moins de nouveaux renforts. M. de Plélo s'y opposa et obtint qu'on appareillerait immédiatement. Il voulut prendre part à l'expédition. Arrivé dans la Vistule le 24 mai, l'amiral français débarqua sur l'île de Warwaser les quinze cents hommes de de Lapeyrouse, composés de tout ou partie des régiments de Blaisois, de Périgord et de la Marche. Le 25, ils occupèrent sans combat le petit fort de Weichselmundc. Malgré les grandes difficultés de la situation, M. de Plélo et M. de Monti, ambassadeur de France auprès de Stanislas, ne cessaient de presser M. de Lapeyrouse d'attaquer Dantzic. Quoique certain de ne pas réussir, mais résolu d'obéir à un roi malheureux, il se décide à agir, et, dans un conseil de guerre où furent appelés tous les officiers, il fut décidé, à la majorité des voix, qu'on ferait un effort désespéré pour arriver jusqu'à la ville. Le 27, au matin, les troupes passèrent la Vistule et s'établirent sur la rive droite du fleuve, dans un endroit appelé le Nehreung, endroit extrêmement fourré. A neuf heures précises et après les signaux convenus avec les assiégés pour favoriser par une sortie vigoureuse la marche de de Lapeyrouse, la petite troupe formée sur trois colonnes s'avança contre les retranchements russes. Elle était guidée par un officier français et peu instruit de la topographie du terrain. Après une demi-heure de marche, la division se trouva au milieu d'un marais, qu'il fallut passer avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Au

delà de ce marais se dressaient les retranchements russes. On marcha en avant au milieu d'une fusillade terrible; les Russes, vingt fois plus nombreux et à couvert derrière leurs palissades, tirant à coup sûr et à bout portant. Écrasée par ce feu meurtrier, la petite troupe hésite et perd du terrain. De Lapeyrouse se précipite en avant et ramène son monde. Il est imité par M. de Plélo qui tombe mortellement frappé; mais la palissade est enlevée. Resserré dans un étroit espace où les assaillants ne peuvent se déployer ni à droite ni à gauche, le combat se continue avec un redoublement de fureur. Enfin, après plusieurs heures d'une lutte acharnée, et malgré des prodiges d'héroïsme, attaqué par un nouveau corps d'infanterie et de cavalerie ennemie, de Lapeyrouse est obligé de donner le signal de la retraite. Elle se fait en bon ordre sous le feu des Russes. Le fameux feld-maréchal comte de Munich, généralissime des armées russes, combattait en personne dans ce combat inégal et à jamais glorieux pour nos armes. Cependant on parvint à faire passer une lettre au comte du Barrailh, qui était retourné à Copenhague avec l'escadre. Au reçu de ce message qui l'instruisait de l'état désespéré des affaires, il mit à la voile et mouilla à l'embouchure de la Vistule, le 3 juin suivant. En arrivant, il écrivit à de Lapeyrouse : « Votre position est « intenable. Il est bien fâcheux pour le service « du roi que je sois obligé d'obéir à M. de Monti. « Dans la conjoncture présente, il ne sait aucune- « ment les circonstances. Je vous prie, monsieur, « de vous donner la peine de vous rendre à bord « et d'amener M. de Ségent, afin qu'étant assem- « blés avec MM. les capitaines de l'escadre, nous « puissions suppléer aux soins de M. de Monti « qui ne peut en donner que de loin en loin, et, « j'ose dire, sans connaissance de cause, ne sa- « chant pas comme nous ce qui se passe. » Les craintes de M. du Barrailh étaient encore augmentées par l'approche d'une escadre russe de seize navires qu'on signalait dans le voisinage. Il insistait pour embarquer les troupes de de Lapeyrouse et pour se retirer pendant que la mer était encore libre. Tout autre aurait suivi les conseils de M. du Barrailh; de Lapeyrouse ne les crut pas compatibles avec l'honneur de son arme. Il préféra courir les chances d'une destinée cruelle et ne rien attendre que de la valeur de son épée. Pendant qu'il se retranchait de son mieux dans l'île de Fahrwasser, la flotte française, trop faible pour résister à l'escadre russe qui s'approchait, mit à la voile le 3 juin, laissant le brave général et ses malheureux compagnons dans une île de sable, sans vivres et sans espoir de secours. L'escadre russe arriva le 13 et se mit immédiatement en communication avec le feld-maréchal de Munich. Le 13, l'ennemi engage avec la petite division une vive canonnade par mer. Le feu dura jusqu'à neuf heures du soir. Deux cents bombes tombèrent sur le fort. Le

nombre des blessés fut si grand, qu'on fut obligé de les entasser pêle-mêle dans un souterrain, sans pansement. Le 17, l'attaque recommence. Pendant la nuit précédente, les Russes avaient construit de nouvelles batteries sur la rive gauche du fleuve. C'est à coups de canon et à distance qu'on voulait écraser cette poignée d'hommes encombrés de morts et de blessés. On n'osait pas les attaquer de vive force. « Je ne crois pas qu'au- « cune histoire produise d'exemple de l'extrémité « où nous nous sommes trouvés, quand on vou- « dra faire réflexion que trois bataillons campés « dans une île de sable, sans eau ni bois, après « une attaque téméraire de retranchements im- « praticables, ont souffert un bombardement par « mer pendant un jour, une deuxième canonnade « par terre le surlendemain, et enfin, investis par « deux armées de terre et par une flotte, prêts à « périr les uns et les autres sans coup férir de « l'ennemi. » Le 18, cette lutte inégale recommence pour la troisième fois; mais en même temps des propositions honorables étaient faites au général de Lapeyrouse. Ce dernier, après avoir réuni ses officiers, consentit à traiter d'une capitulation; mais, écrivait-il au maréchal de Munich et au duc de Saxe, « il est bien entendu que « nous ne sommes pas prisonniers, que mes « troupes se retireront avec tous les honneurs « possibles; sans cela, nous sommes résolus à pé- « rir plutôt que de nous rendre. » Aux termes d'un premier projet, communiqué par les généraux russe et saxon, la division française devait remettre entre les mains de l'ennemi, avant de se retirer, le fort de Weichselmunde. De Lapeyrouse renvoya le traité, en déclarant qu'il ne voulait rien rendre et que tous les siens préféreraient se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de consentir à cette clause. Étonnés d'un si mâle courage, les généraux consentirent à rédiger la capitulation dans les termes qu'exigeait le comte de Lapeyrouse. Elle fut signée le 23 juin, après un mois de blocus et de combats aussi glorieux que meurtriers. Les trois bataillons évacuaient leur camp avec armes et bagages, tambours battants et étendards déployés. Ils étaient libres de rentrer en France sans condition. Le 27, de Lapeyrouse reçut la visite du feld-maréchal de Munich et du duc de Saxe, qui le complimentèrent sur son héroïque défense. Le même jour il s'embarqua sur l'escadre russe, emmenant avec lui les débris de sa division. Arrivés à Cronstadt le 14 juillet, ils trouvèrent un yacht de l'impératrice qui les transporta à St-Pétesbourg. Enfin, dans les derniers jours de mars 1753, les restes de l'expédition arrivèrent à Dunkerque. Quelques jours après de Lapeyrouse fut reçu à Versailles : le roi le combla de faveurs, et le nomma successivement grand cordon rouge, lieutenant général, puis gouverneur d'une partie de la Flandre. Mais l'intrépide officier ne jouit pas longtemps de son succès. Le 13 juillet 1757, il

mourait à Valenciennes, âgé de 72 ans. L'auteur de l'histoire du général de Lapeyrouse le peint ainsi : « Rempli de politesse, distingué par son ton et ses manières, causant avec facilité et agrément, il était bien vu partout et partout « fêté. Enfin, vraiment chevalier français, il était « chrétien, preux, galant et digne, sous tous les « rapports, d'être proposé comme un modèle à « l'imitation de la postérité. » Z.

LAPI (LAURENT-MARIE), poète italien, naquit en 1703 à San-Lorenzo, bourg de Toscane. Après ses premières études, il entra au séminaire de Florence ; mais, emporté par son goût naturel pour la littérature, il y consacrait tous ses loisirs. Avant sa sortie du séminaire, il s'était déjà fait connaître par quelques pièces de vers très-agréables, et à peine fut-il rentré dans le monde, que l'académie des *Apatisti* s'empressa de l'inscrire parmi ses membres. Dans une des séances publiques de cette société, Lapi lut une satire où il passait en revue les vices des divers états, et les moines n'y étaient pas épargnés. Le P. Accetta, augustin calabrais, prit leur défense avec une vivacité qui parut déplacée. Lapi, d'un caractère doux et ennemi de la dispute, ne répliqua point ; mais il cessa de lire à l'académie ses nouvelles productions. Il reçut les ordres sacrés peu de temps après, et se livra entièrement aux études ecclésiastiques ; il fut nommé professeur de philosophie morale au séminaire, et il remplit cette chaire avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Florence le 20 octobre 1754. Il légua sa bibliothèque, assez considérable et bien choisie, à sa patrie. On cite de lui : 1° *Theologia scholastica versibus elegiacis expressa*, Florence, 1728 ; 2° *Instituzioni cristiane*, ibid., 1748 ; 1751 ; 3° *Inni sacri tradotti in versis toscanis*, ibid., 1753. W—s.

LAPIDE (CORNELIUS A) ou *Van den Steen*, en français *Corneille de la Pierre*, docte et pieux jésuite, naquit à Bucold, village de l'État et du diocèse de Liège. Orateur éloquent, aussi profond dans la philosophie et la théologie que versé dans l'histoire, il joignait à ces connaissances celles du grec et de l'hébreu. Il professa pendant plus de vingt ans cette dernière langue avec beaucoup de célébrité. Il fit ensuite à Rome pendant plusieurs années des leçons sur l'Écriture sainte, dans lesquelles il s'attachait particulièrement au sens littéral. Ce laborieux professeur était d'une santé délicate et d'une très-petite stature. Il fut souvent appelé à l'honneur de haranguer le pape. On raconte que, dans une de ces occasions, ayant commencé son discours à genoux et le saint-père lui ayant dit de se lever, sa petite taille après qu'il eut obéi, fit croire au souverain pontife qu'il était resté dans la même posture, en sorte que le pape réitéra l'invitation. Cornelius, ayant compris la cause de ce nouvel ordre, dit avec modestie : *Beatissime Pater, ipse fecit nos, et non ipsi nos*. Ce savant jésuite mou-

rut à Rome le 12 mars 1637. Il a laissé des commentaires fort estimés sur tous les livres de la Bible : celui sur les psaumes est demeuré imparfait ; tous les autres ont paru séparément à Anvers de 1618 à 1642, et ont été souvent réimprimés à Paris et à Lyon. On les a réunis en seize volumes in-folio, Venise, 1711 ; Lyon, 1732. L—y.

LAPIE (PIERRE), géographe français, né à Mézières le 11 août 1777. Admis à l'école du génie de cette ville en 1790, Lapie, dont l'aptitude topographique se manifesta de bonne heure, fut appelé à Paris en 1793, par le ministre de la guerre Bouchotte, et attaché peu de temps après au cabinet topographique du comité de salut public ; plus tard il passa à celui du directoire, et après les événements du 18 fructidor, reentra au dépôt de la guerre, auquel il avait été, dans le principe, adjoint. Lapie se trouvait ainsi compris dans le corps des ingénieurs géographes qui a rendu, sous l'empire, de si grands services à nos armées. En l'an 7, il fit la campagne d'Italie avec le grade de capitaine ; il se trouvait à la bataille de Marengo, et assista plus tard à celle d'Austerlitz. A cette époque, l'empereur avait ordonné l'exécution de grands travaux topographiques, en vue des opérations militaires. Lapie en fut chargé au dépôt de la guerre, et resta absorbé dans cet emploi jusqu'en 1814. Au retour des Bourbons, il fut nommé directeur du cabinet topographique du roi ; et après la suppression de ce cabinet, il reçut, avec le grade de chef d'escadron, la direction des levés topographiques de la nouvelle carte de France ; en 1828, la rédaction de la carte même et la direction des travaux intérieurs lui furent confiés. Passé avec le grade de lieutenant-colonel dans l'état-major, après la fusion dans ce corps des ingénieurs géographes, Lapie devint chef de la section topographique au dépôt de la guerre en 1850, et colonel en août 1852. L'année précédente la croix d'officier de la Légion d'honneur lui avait été conférée, après dix années de grade de légionnaire. Peu de temps avant sa mort, arrivée à Paris le 5 janvier 1851, il avait été élevé au grade de commandeur.—Lapie est un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la cartographie en France. Sans avoir peut-être le talent de Brué, encore moins l'érudition et la critique de Danville, il possédait cependant comme géographe certaines qualités précieuses qui ont assuré à ses cartes un succès légitime. Dès 1812, il avait dressé, pour le *Précis de géographie* de Malte-Brun, un atlas complet, qui fut bien accueilli du public. En 1816 il publia sur le cadastre de la France, un mémoire, dont il donna peu de temps après une seconde édition avec supplément, et où il indiquait les améliorations dont cette œuvre était susceptible. En 1828 et en 1850, Lapie fit successivement paraître deux *Atlas de géographie ancienne et moderne* ; le premier en 50 cartes, dressées de concert avec son fils ; le second en 42. Lapie est en outre l'au-

teur d'un grand nombre de cartes séparées, notamment d'une carte générale de la Turquie d'Europe en 15 feuilles, Paris, 1822-1824; d'une carte de la Grèce et de l'Asie occidentale en 4 feuilles. Il a dressé pour les voyages de MM. Jaubert et Viquesnel, pour les itinéraires anciens de Fortia d'Urban, des cartes également estimées. Lapie avait été, dès l'origine, un des principaux membres de la société de géographie, mais il ne prit qu'une faible part à ses travaux. Plus topographe que géographe, Lapie manque, pour les cartes anciennes, d'érudition et de critique, et c'est en général un guide peu sûr. Mais on lui doit d'avoir mis entre les mains du public des cartes infiniment supérieures à celles qu'avaient longtemps fournies les marchands pour les besoins populaires. A. M—Y.

LAPIERRE. *Voyez* PIERRE.

LAPIS (GAETANO), peintre d'histoire, né à Cagli, dans l'Ombrie, en 1704, avait acquis une connaissance assez profonde du dessin lorsqu'il entra dans l'école de Conca; et, quoiqu'on ne remarquât rien de brillant dans ses ouvrages, il montra du moins dans cette partie de l'art une correction peu commune, et de l'originalité dans sa manière. Chargé de peindre quelques tableaux pour sa ville natale, il s'est plu à y répéter la même composition. Ce sont plusieurs saints en pierre devant une madone et un Enfant-Jésus. Ses vierges se font remarquer par la beauté de leurs formes. On fait un grand cas d'une *Cène* et d'une *Nativité* placées aux deux côtés d'un des autels de l'église du Dôme à Cagli. On trouve encore quelques-unes de ses compositions à Pérouse et dans d'autres villes des États romains. Mais on voit à Rome dans le plafond d'une des salles du palais Borghèse une *Naissance de Vénus*, peinte avec une correction de dessin et une grâce bien supérieures à tout ce qu'on connaît de lui. On doit attribuer à sa modestie et à la méfiance qu'il avait de son talent, l'obscurité non méritée où il est resté. Ce peintre mourut à Rome en 1776. P—s.

LAPISSE (...), général français, parti en 1792 comme simple volontaire, et gagna ses grades sur le champ de bataille. Il était déjà colonel au commencement de l'an 3, lorsque la paix fut faite avec l'Espagne. Attaché à l'armée d'Italie sous Bonaparte, il se signala dans cette campagne par sa bravoure, et conquit le grade de général de brigade. Peu de temps après, il passa au camp d'Utrecht; fit la campagne de Prusse et de Pologne en 1806, et s'empara de Plosk le 20 décembre de la même année. Nommé général de division, il fut envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, se distingua à la prise de Madrid et fut frappé de mort le 28 juillet à la bataille de Talavera de la Reyna, après avoir combattu avec la plus grande intrépidité. L'empereur ordonna par un décret du 1^{er} janvier 1810 que la statue de ce brave serait élevée sur la place de la Concorde. Z.

LAPLACE. *Voyez* PLACE.

LAPLACE (PIERRE-SIMON), célèbre géomètre français, naquit le 22 mars 1749, à Beaumont, non loin de Pont-l'Évêque, en basse Normandie. Son père était un très-pauvre paysan de la vallée d'Auge; mais les dispositions précoces dont l'enfant donnait les preuves, et qui tout jeune encore le faisaient remarquer dans son étroite localité, intéressèrent quelques âmes charitables. Il fut placé au collège de Caen, où il commença ses études; et, muni des premières connaissances indispensables, il revint suivre, comme externe, les cours de l'école militaire de Beaumont. Cet utile établissement ne comptait pas moins de trois cents élèves, dont moitié était aux frais du roi. C'est là que Laplace sentit prédominer en lui la fibre mathématique. Jusqu'à ce moment il s'était signalé par une rare mémoire, par une égale aptitude à tout, et, dit Fourier, par la sagacité avec laquelle il débattait des points subtils de controverse théologique. Serait-ce que ses parents avaient cru voir pour lui une carrière dans l'état ecclésiastique, et songeaient à le placer au séminaire? Ce qui semble sûr, c'est que lui-même n'y pensa jamais. Ses cours finis, il ne quitta point cette école militaire de Beaumont, si différente d'une maison religieuse; et d'élève il y devint professeur provisoire. Tandis qu'il enseignait là les éléments des mathématiques, très-peu d'années lui suffirent pour se rendre familières les plus hautes théories de l'analyse et des sciences qui s'y lient le plus étroitement (la mécanique, la physique, l'astronomie). Mais, soit désir d'aller puiser les connaissances à la source, soit instinct secret qui lui révélât ce qu'il ferait, il souhaitait ardemment de se rendre à Paris. Muni de quelque argent et de lettres de recommandation, il se mit en route; et bientôt il eut le bonheur de compter d'Alembert parmi ses appuis: succès d'autant plus glorieux qu'il ne le devait point à la faveur. Laplace, malgré les lettres de recommandation sur lesquelles il comptait, n'avait pu même être introduit près de d'Alembert à sa première visite; rentrant chez lui, il lui écrivit, en son nom, une lettre dans laquelle, en sollicitant son suffrage, il se livrait à des considérations élevées sur les principes généraux de la mécanique. Le grand géomètre en fut frappé, fit appeler le jeune homme le jour même, et s'occupa très-activement de le faire nommer à une chaire de mathématiques, soit à Berlin, soit à l'école militaire de Paris. Laplace préférait de beaucoup la dernière, et c'est en effet la dernière qu'il obtint. Il ne tarda point à justifier sa nomination en lisant à l'Académie des sciences un mémoire capital, où déjà se révélait cette aptitude extraordinaire à démêler dans l'inconnu des données pour des problèmes à forme inattendue, et par cela même à mettre les problèmes en équation. Ce mémoire roulait sur les solutions particulières des équations différentielles, et sur les inégalités séculaires des planètes.

Il y démontre que si les distances moyennes des planètes au soleil, pendant un nombre de révolutions successives, varient, la moyenne des moyennes est invariablement la même. Dès lors Laplace prit rang dans l'opinion, malgré sa jeunesse, parmi les notabilités de la science; et comme d'ailleurs il ne manquait point de cette souplesse non moins nécessaire que le mérite à l'avancement, il devint, dès 1775, membre adjoint de l'Académie des sciences, et, en 1785, membre titulaire en remplacement de Leroy. Peu de temps auparavant, il avait succédé à Bezout comme examinateur des élèves du corps royal d'artillerie. Nul doute que, comme savant, il ne fût digne de ces avantages, et de plus encore. Presque perpétuellement occupé des questions les plus ardues de l'astronomie mathématique, il commençait à faire faire des pas réels à cette partie si difficile de la science, à confirmer par la géométrie, en même temps la plus délicate et la plus élevée, les pressentiments de ses devanciers, à démontrer la justesse des conceptions de Newton jusque dans leurs derniers détails; à donner aux théories, par la précision et la profondeur des calculs, une universalité saisissante. Ses résultats sur cette branche favorite de ses études enrichissaient le recueil de l'Académie. En même temps il se tenait au courant des découvertes matérielles faites par les autres astronomes; il avait été des plus prompts à suivre celle du *Georgium sidus*. Aidé du modeste et habile président Saron, qui faisait pour lui le métier d'observateur et des calculs souvent pénibles et fastidieux, il avait reconnu, cinq mois après la découverte, que l'astre nouveau se mouvait dans un orbite presque circulaire de très-grand rayon; puis, un an plus tard, il avait vu les observations s'éloigner de l'hypothèse circulaire, et indiquer l'ellipticité de l'orbite; puis, se mettant à la recherche d'une méthode analytique pour déterminer directement l'orbite elliptique d'une planète par quatre observations peu distantes, il en avait tiré les principaux éléments du cours de l'astre, et annoncé dès lors, comme incontestable, que c'était une planète (fin de 1782); et enfin, Bode ayant proclamé l'identité de la planète et de l'étoile 964^e du catalogue de Mayer, il trouva, en refaisant les calculs d'après ses formules, que cette planète avait dû être, en effet, à quelques secondes près, à la place d'Herschel, au moment où observait Mayer (10^h 21' 18" , terme moyen à Paris, 25 septembre 1756) (1). Il s'était associé aux recherches de Lavoisier sur le calorique et sur quelques points de la théorie des vapeurs et de l'électricité. Très-préoccupé des problèmes sur les probabilités, et par suite, tandis qu'il en cherchait les applications et les exemples, entraîné vers la

théorie des institutions aléatoires, vers les calculs sur la vie, et vers divers objets de statistique, il avait tenté, avec Dusejour et Condorcet, de déterminer la population générale et particulière de la France. Toutes les idées fondamentales dont le développement et la démonstration ont fait sa gloire, il les avait au plus tard à trente ans, et la plupart d'entre elles avant cet âge. Chaque année en faisait sortir quelqu'une de l'état de vague ou de simple soupçon pour l'élever au rang de fait scientifique, de vérité démontrée et précisée, et déjà il songeait à réunir en un corps, en un vaste ouvrage, qui serait comme l'Almageste de l'âge moderne, ses découvertes et celles de ses devanciers sur le système du monde. Laplace traversa les mauvais jours de la révolution, en gardant dans la lutte des partis une neutralité prudente, parfois même en payant aux chefs du moment un tribut d'hommages forcés. En 1796, il fut un des membres de la députation qui vint jurer à la barre du conseil des Cinq-Cents haine à la royauté. On peut dire, il est vrai, que la députation, que le chef de la députation du moins n'en savait rien d'avance (voy. LACÉPÈDE). Un peu plus tard, Laplace fit hommage au même conseil de son *Exposition du système du monde*. Il proposa ensuite aux membres de l'Institut, ses collègues, d'offrir aux représentants du peuple le compte rendu annuel de leurs travaux; et cette motion ayant été adoptée, il parut dans l'assemblée à la tête des savants que le sort désigna pour cette mission. Dans la harangue qu'il adressa aux députés à ce sujet, il fit, avec un accent de conviction, l'éloge pompeux, non-seulement des sciences et du mécanisme des choses célestes, mais aussi du mécanisme des choses d'ici-bas, de la révolution en général, du directoire en particulier. Bonaparte, une fois admis à l'Institut, se lia avec Laplace qui devinait déjà en lui le futur arbitre des destinées de la France. Il eut souvent recours à lui pour la formation de la commission d'Égypte; et lorsque, revenu de cette expédition, il eut ôté le pouvoir des mains du directoire, et pris le titre de premier consul, il confia le portefeuille de l'intérieur à Laplace. Mais il ne tarda point à s'apercevoir qu'il s'était trompé sur la véritable aptitude du savant géomètre, et dans les *Mémoires de Ste-Hélène*, on le montre s'expliquant ainsi sur son ex-ministre: « Laplace était un administrateur « plus que médiocre: il ne prenait rien sous son « point de vue; il cherchait des subtilités partout, « et partout ne voyait que des infiniment petits. » Le fait, c'est qu'au bout de six semaines, Laplace ne put y tenir, et que le premier consul donna le ministère à son frère Lucien. Laplace eut, pour se consoler, un siège au sénat conservateur (décembre 1799); et, en 1805, il devint successivement vice-président et chancelier de ce corps. Dès l'institution de la Légion d'honneur, il fut décoré du grand cordon de cet ordre (1805). Le rôle politique de Laplace fut nul sous l'empire.

(1) Toutefois les éléments d'Herschel donnés par Laplace ont été, mais très-légerement, modifiés tant par lui-même ou sous ses auspices, au bout d'un temps, que par d'autres astronomes. La justesse de ses résultats était déjà bien surprenante si l'on songe qu'il n'avait eu pour données que des observations extrêmement voisines.

Un discours sur la nécessité de renoncer au calendrier républicain, et de revenir au calendrier grégorien (12 fructidor an 15), et quelques harangues d'apparat pour les solennités officielles, tels sont les seuls signes d'existence qu'il donna, comme dignitaire de l'État. Mais les honneurs ne lui manquèrent pas : il reçut successivement le titre de comte (1806), la croix de grand officier de la Légion d'honneur et celle de grand officier de l'ordre de la Réunion, en 1813; il présidait, depuis 1807, la société maternelle (cette société était placée sous la protection de Madame mère). Malgré ces faveurs et la bienveillance personnelle dont l'empereur l'avait honoré, Laplace fut des premiers à voter le renversement du trône impérial et l'établissement d'un gouvernement provisoire; et, par suite, à protester de son dévouement aux Bourbons. Aussi Louis XVIII, en substituant au sénat la chambre des pairs, le comprit-il dans la nouvelle pairie, et, en 1817, lors de la classification des pairs, lui conféra-t-il, en échange du titre de comte, celui de marquis. Il faut avouer que, depuis 1814 au moins, il avait le mérite d'être fidèle à sa récente conviction, et qu'il ne fut point de ceux qui, traités avec honneur et bonté par la dynastie de retour, se précipitèrent aux Tuileries pendant les cent-jours. Quoi qu'on pense de la versatilité de Laplace, on lui doit au moins rendre cette justice que, s'il passa de la république à l'empire et de Napoléon à Louis XVIII, il ne déserta jamais le culte de la science, et que jamais il ne mérita cette plaisanterie de Courier : « Demandez à M. le baron Cuvier, à M. le marquis Laplace (si ces gentilshommes n'ont point oublié toutes leurs mathématiques)... » Sous les trois régimes, Laplace continua sans interruption ses recherches, et sans interruption en consigna le fruit, soit dans les Mémoires de l'Académie des sciences ou quelques autres recueils, soit dans ses ouvrages propres. Son grand ouvrage, celui qui recommandera sa mémoire à la postérité, *la Mécanique céleste*, commencée sous la république, fut continuée sous l'empire, et s'acheva sous la restauration. Outre l'Académie des sciences, appelée d'abord première classe de l'Institut, presque toutes les grandes sociétés savantes de l'Europe se l'étaient associées à titres divers (la société royale de Turin, celle de Copenhague et l'académie des sciences de Göttingue, en 1801; celle de Milan, en 1802; celle de Berlin, en 1808; la première classe de l'Institut de Hollande, en 1809, etc.). L'Académie française voulut le compter parmi ses membres; il y fut élu en 1816. Laplace avait professé l'analyse aux écoles normales en 1795. Il était depuis longtemps membre du bureau des longitudes, et finit par en devenir président. En 1816, c'est lui qui fut chargé par Louis XVIII de présider la commission chargée de réorganiser l'École polytechnique. Plein de bienveillance pour les jeunes gens auxquels il reconnaissait de l'aptitude pour les mathématiques et l'amour de la

science, il ne cessa de favoriser de son appui et de son patronage plusieurs des géomètres qui se sont fait, depuis lui, un nom dans la science. M. Biot a raconté, dans le *Journal des savants* (1831), sous le titre d'une *Anecdote sur M. Laplace*, un trait qui est une preuve éclatante de la bienveillance et de la modestie de ce grand homme. Mais la faiblesse de son caractère, sa servilité près du pouvoir lui firent, tant dans l'Académie des sciences qu'ailleurs, des ennemis acharnés. Il n'eut pas dans ce corps savant une influence qu'eût dû lui assurer son génie, et on vit souvent l'esprit de coterie s'opposer à ses propositions, même les plus justes et les plus raisonnables. Il acheva de s'attirer l'hostilité du parti libéral quand, lors de la fameuse discussion sur la liberté de la presse, l'Académie française, ayant jugé à propos de protester en quelque sorte contre le projet de loi, il refusa de s'associer à la manifestation de ses confrères, et déclara dans les journaux qu'il ne devait pas avoir d'opinion politique à l'Académie. La fin de sa vie fut empoisonnée par d'amers déboisements qu'il serait déplacé de rappeler. Bornons-nous à dire qu'ici c'étaient les sarcasmes de gens incapables de juger du mérite et de la valeur de ses travaux, mais dont les feuilletons et les petits articles sont en possession de faire rire et de piquer; que là c'étaient des discussions en règle, épineuses et fatigantes, avec de plus jeunes adversaires. Telle a été notamment celle qu'il eut avec Carlini et Plana au sujet du problème du perfectionnement des tables lunaires; l'Académie des sciences venait de décerner à ces deux savants italiens le prix proposé. Sur cette question, Laplace lut au bureau des longitudes un morceau où il paraissait improuver la méthode suivie par les deux lauréats (1820); ceux-ci répondirent la même année par des *Observations sur l'écrit de M. Laplace, relatif*, etc., Gênes, 1820. C'est à tort pourtant qu'on a prétendu que le chagrin de ces discussions abrégées sa vie. Il touchait à sa 78^e année accomplie, lorsqu'il s'éteignit, le 5 mars 1827, à neuf heures du matin (précisément un siècle après Newton, mort le 20 mars 1727). Peu de jours avant l'instant funeste, et au commencement de la maladie à laquelle il devait succomber, il parlait encore, mais avec un enthousiasme inaccoutumé, du mouvement des astres, puis d'une expérience de physique qu'il disait être capitale, et annonçait qu'il irait entretenir l'Académie de ces questions. Une de ses dernières paroles fut : « Ce que nous savons est peu de chose; ce que nous ignorons est immense. » Il expira sans douleur. Ses cendres reposent au cimetière du P. Lachaise. Sur l'emplacement de la maison où avait eu lieu sa naissance, fut élevé un monument à sa mémoire : une des deux tables de marbre qui en font partie porte en lettres d'or l'inscription suivante, due à Chénedollé :

Sous un modeste toit ici naquit Laplace,
 Lui, qui sut de Newton agrandir le compas,

Et, s'ouvrant un sillon dans les champs de l'espace,
Y fit encore un nouveau pas.

Ces vers n'indiquent peut-être pas avec la précision désirable le caractère propre des découvertes de Laplace. Il ne fut pas astronome, mais géomètre, et un des plus grands que la France ait produits. A vrai dire, il ne dédaignait point d'observer; comme tant d'autres, il avait passé des nuits à suivre le cours des astres, à guetter un passage de planète ou de satellite. Sa vue était trop délicate pour lui permettre impunément et longtemps la tension des organes ophthalmiques. Avec Lagrange, il a été sans contredit la plus forte tête calculatrice de notre âge. Mais tandis que Lagrange s'est attaché par-dessus tout à perfectionner l'analyse pure, c'est-à-dire l'instrument à l'aide duquel les sciences avancent, et n'a donné qu'en moins grand nombre les solutions de mécanique ou d'astronomie (principe de la moindre action, libration de la lune, etc.), c'est presque toujours à la science et moins souvent à l'instrument de la science que Laplace a fait faire des pas énormes. Il a, en même temps, créé les méthodes dont il voulait se servir, et utilisé ces méthodes. Comme créateur ou inventeur en mathématiques pures, bien que ses découvertes soient capables de fonder plusieurs renommées, il le cède à Lagrange; mais l'importance, la beauté, la large portée des solutions qu'il a données compensent au moins cette infériorité partielle et laissent Lagrange à son tour derrière lui. D'abord notons que l'astronomie mathématique, quoique elle ait été son étude favorite, n'a pas été la seule science à laquelle Laplace a fait faire des progrès: il cultivait aussi la physique avec ardeur, et, s'il eût fait choix de cette science comme de sa science de prédilection, il eût été aussi grand physicien que grand géomètre. Nous l'avons vu se réunir à Lavoisier pour des expériences sur la chaleur; tous deux ensemble étudièrent les diverses dilatations de beaucoup de solides, et inventèrent un calorimètre fondé sur ce principe que, un volume d'eau à 75° fondant un volume égal de glace à 0°, la quantité de glace à 0, fondue par tout autre corps à 75, exprimera sa chaleur spécifique, celle de l'eau étant 1; et effectivement, aidés de l'instrument nouveau, ils fixèrent les chaleurs spécifiques de diverses substances, soit liquides, soit solides; recherches qui, donnant l'élan à beaucoup d'autres, devaient finir par amener à cette belle loi que tous les éléments chimiques ont la même capacité pour la chaleur. Tous deux aussi furent des premiers à porter leur attention sur le sujet éminemment délicat des propriétés statiques de l'électricité. Seul Laplace, ou enrichit ou précisa la théorie des réfractions, des propriétés des gaz, des mesures barométriques, et tenta le difficile problème des effets capillaires; mais, comme Young et d'autres, il partit d'un point faux pour déterminer l'action du liquide renfermé dans le tube; il le crut de

densité uniforme, et un autre (1) eut le bonheur de démontrer que les phénomènes d'attraction capillaire dépendent d'un décroissement rapide dans la densité de la colonne liquide. On peut s'en étonner d'autant plus, que l'appréciation de ces effets délicats et que la distinction des variétés et variations de densité étaient tout à fait dans le génie de Laplace. C'est ainsi qu'en acoustique, depuis longtemps, les savants, en expliquant la transmission du son, étaient embarrassés d'un excès de vitesse que ne justifiait point, à leur avis, la cause qui produit le son. Laplace soupçonna que cet excès devait tenir à la chaleur développée dans la condensation à laquelle donnent lieu nécessairement les vibrations de l'air qui transmettent le son; et, procédant sur-le-champ à la vérification de cette ingénieuse conjecture, il trouva dans ses calculs la preuve complète et de ce qu'il avait imaginé, et de l'exactitude de la loi jusque-là inexacte sur la vitesse de transmissibilité du son. On doit encore à Laplace la première application suivie des lois de la mécanique à la physique corpusculaire, application entrevue par Descartes, essayée par Newton, mais qui n'a été vraiment réalisée et fondée irrévocablement que par Laplace. A ses yeux, la constitution moléculaire des corps matériels présente comme autant d'univers particuliers qui restent soumis pourtant aux lois de la mécanique générale, et qui forment chacun un système non moins riche en merveilles, mais plus riche en détails et en complications que le monde planétaire. Par là des myriades de particules agissent et réagissent les unes sur les autres à des distances imperceptibles, diverses pourtant, et offrent par cette infinie diversité et de distances et d'attractions, plus de difficultés que les mouvements comparativement simples et réguliers qui s'opèrent aux cieux. Toutefois ces mouvements eux-mêmes, à combien de perturbations, à combien d'inégalités et périodiques et séculaires sont-ils soumis! Déjà plusieurs des inégalités périodiques avaient été calculées; mais à chaque pas que faisait l'astronomie on en apercevait de nouvelles, et finalement Halley venait de proclamer le fait capital et désespérant de l'accélération de la lune, fait qui durait au moins depuis l'époque des fameuses éclipses de lune observées à Babylone en 721, 720 et 719 avant notre ère. Las d'en demander l'explication à l'attraction, on en était venu, sinon à croire, du moins à dire provisoirement que cette longue accélération était sans doute le résultat de la résistance du milieu éthéré. L'esprit sagace et ferme de Laplace ne désespéra point si vite de la théorie de Newton. Pénétré de la puissance et de la fécondité des lois mécaniques, il avait en lui comme une persuasion invincible que l'attraction se suffit et que notre système, s'il n'est stable, est stable

(1) Poisson.

au moins pour bien des milliers de siècles. Mais c'était là de la divination, ce n'était point de la science. Il fallait prouver; Laplace fut lent à donner cette démonstration, ou, ce qui était la vraie démonstration, à faire voir comment de l'attraction même dérive la variation tour à tour accélératrice et retardatrice du mouvement de révolution de la lune. A diverses fois, il la chercha sans succès, puis il en abandonna la recherche, mais sans en abandonner la pensée; au contraire, il y songeait toujours, et, finalement, c'est en exerçant sur la théorie des satellites de Jupiter qu'une analogie inattendue peut-être le mit soudainement sur la voie. Longtemps il n'avait abouti sur la question qu'à des recherches négatives. Ainsi, d'abord, en essayant la résistance du milieu éthéré, il avait pensé que cette résistance est pour ainsi dire insensible et n'affecte ni le péri-gée lunaire ni les nœuds; mais de là nécessairement l'impossibilité de produire une accélération de mouvement moyen, la variation du mouvement moyen étant liée à des variations de mouvements du péri-gée et des nœuds. On avait émis l'idée que cette altération du mouvement pouvait avoir pour cause la non-instantanéité de l'action de la gravitation; examinant si cette supposition, dont au reste l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'on la trouve dans Bacon (57^e Aphorisme), satisfait à la difficulté, il démontra que la vitesse de l'action de la gravitation, si cette action n'est pas instantanée, égale plus de 50 millions de fois celle de la lumière, qui, comme on sait, parcourt au delà de 312,000 kilomètres par seconde; la vitesse de l'action de la gravitation serait donc, elle, de 15 à 16 trillions par seconde; elle arriverait aux quintrillions avant la fin de la journée. Une telle non-instantanéité équivaut parfaitement à l'instantanéité pour les variations du mouvement de la lune et ne change rien à ceux du péri-gée et des nœuds, rien par conséquent à celui de l'astre lui-même. Enfin, la vraie cause de cette accélération, si laborieusement étudiée, lui apparut; il l'annonça le 19 mars 1787 à l'Académie des sciences: c'est la diminution de l'excentricité de l'orbite terrestre. Cette diminution, on le sait à présent, ne doit point être éternelle; elle atteindra un maximum, puis fera place à une augmentation, laquelle aura aussi son maximum, et redeviendra diminution: c'est-à-dire que les mots de diminution et d'augmentation se récapitulent par celui de variation. A la variation en plus correspond une augmentation de la force perturbatrice du soleil; la variation en moins a pour conséquence une diminution de cette même force. Or, d'une part, l'augmentation de la force solaire produit un ralentissement du cours de l'astre autour de la terre, tandis que la diminution de cette même force solaire (ou augmentation relative de la force terrestre) amène une accélération. Or la variation de l'excentricité est un corollaire de l'attraction. L'accélération elle-même résulte

donc de cette grande loi qui, plus que jamais, éclata comme universelle, comme pourvoyant à tout, comme altérant et rétablissant l'équilibre, ce qui est un autre équilibre d'ordre plus élevé. La magnifique analyse par laquelle était ainsi résolu le problème donnait en même temps, ou devait donner sous peu, la clef d'une foule d'autres détails. L'inégalité séculaire du mouvement du péri-gée, l'inégalité séculaire du mouvement des nœuds, étaient précisées en chiffres (1); et l'on voyait pourquoi les deux mouvements vont se ralentissant, tandis que celui de la lune s'accélère. L'équation séculaire de la moyenne anomalie en dérivait. La révolution anomalistique subissait une modification importante, ainsi que toutes les quantités qu'on peut regarder comme fonctions de la longitude moyenne, du péri-gée ou des nœuds. La distance de notre satellite à la terre, l'excentricité de son orbite à lui, enfin son inclinaison, se trouvaient pareillement assujetties à des équations séculaires liées à celle du moyen mouvement. Une conséquence curieuse que Laplace a tirée encore de l'accélération de la lune, mais qui ne se rapporte qu'à l'histoire de la science, c'est que les tables lunaires des Hindous, que Bailly regarde comme antérieures de trois mille ans à l'ère chrétienne, ne remontent pas au delà de l'époque de Ptolémée, c'est-à-dire du 2^e siècle de notre ère. A cette première série de découvertes, qui toutes se rattachent à la théorie de l'accélération, s'en lie une seconde, non moins haute, non moins belle et non moins hérissée de difficultés; elle fut occasionnée par la nécessité sans cesse croissante où les astronomes se trouvaient de substituer aux tables lunaires de Lalande, dont l'erreur croissait sans cesse, des tables nouvelles. Il n'était pas difficile, en comparant les insuffisances ou inexactitudes des tables avant 1756, et les imperfections antérieures à 1756, de comprendre que l'erreur soustractive puis additive des tables avait pour cause quelque inégalité à longue période: mais déterminer cette inégalité, en démêler les éléments, en fixer les limites en espace et en durée, c'était un problème qu'il était donné à peu de résoudre, et tous les yeux se tournèrent vers Laplace pour en solliciter la solution. Reprenant alors de point en point, et sous toutes les faces, la théorie de la lune, aux trois grandes inégalités périodiques qui affectent sa longitude (évection, variation, équation annuelle), il ajouta l'inégalité de 114 ans dont l'argument égale le double de la longitude du nœud de l'orbite lunaire, plus la longitude de son péri-gée, moins trois fois la longitude du péri-gée du soleil, et qui est proportionnelle au sinus de cet angle; puis, à l'aide des équations de conditions, séparant les diverses causes d'erreur qui viciaient les tables, il détermina la valeur absolue de la

(1) Elles sont égales, l'une au moyen mouvement, multiplié par 3,00052, l'autre au moyen mouvement multiplié par 0,755452.

nouvelle inégalité (et par conséquent son coefficient), la correction à l'époque des tables, en 1750, et la diminution séculaire du moyen mouvement (1). Il indiqua et détermina encore d'autres inégalités périodiques, mais dont l'action est moins sensible ou bien plus lente à se faire sentir, et, en définitive, il arriva par l'analyse combinée avec un nombre immense d'observations de Paris et de Greenwich, à des formules sur lesquelles ont été construites les excellentes tables de Burg, dont chaque jour confirme la justesse. Il entreprit aussi de trouver par la théorie la constante de la parallaxe lunaire, que jusqu'alors on n'avait déterminée que par des observations; et, appliquant aux parallaxes observées toutes les inégalités que la théorie avait révélées, il fixa la valeur de cette constante à $1^{\circ}56841$ (d'où une moyenne distance égale à $60,257990$ rayons terrestres ou $86,261$ lieues). De certaines variations périodiques qui altèrent la longitude, de cette mutation de l'orbite lunaire qui diminue son inclinaison à l'écliptique, lors de la coïncidence du nœud ascendant avec l'équinoxe de printemps, et qui s'augmente quand c'est avec l'équinoxe d'automne que le nœud coïncide, inégalités dans lesquelles est empreinte celle de l'ellipsoïde terrestre, et qui n'auraient point lieu si notre planète était sphérique, il résulte que l'aplatissement de la terre, ou la différence des diamètres équatorial et solaire, est un peu moins d'un 305° . La valeur admise jadis pour cet élément était moins forte et n'allait qu'à environ un 353° ; la combinaison des cinq mesures géodésiques principales donne aujourd'hui pour résultat un 299° . On voit à quel point l'évaluation de Laplace s'écarte peu du chiffre que nous avons des raisons de regarder comme le meilleur, et combien son approximation fut plus voisine de la nouvelle détermination que de l'ancienne. C'est encore de cette parfaite connaissance des variations des mouvements de la lune, combinée avec une science non moins profonde de la mécanique, et avec un admirable emploi des méthodes analytiques, que Laplace jeta un jour inattendu sur les marées. A vrai dire, on avait bien vu, et Newton lui-même avait bien dit que le flux et le reflux ont pour cause la gravitation, et qu'avec l'action de la lune y contribue celle du soleil. Mais les démonstrations n'avaient jamais été satisfaisantes, et tous les savants s'avouaient que la question était à reprendre à peu près du commencement à la fin. On sait, au reste, que peu de problèmes sont hérissés de plus de données variables. Il s'en fallait de beaucoup que Lalande, à peu près le dernier qui eût traité sérieusement la question, eût fourni réponse à tout. Laplace ne recula devant aucune de ces difficultés : les embrassant toutes d'un coup d'œil, mais distinguant les éléments de chaque marée

(1) Coefficient, $47^{\circ}51$; correction pour 1750, $41^{\circ}51$; diminution séculaire du moyen mouvement, $98^{\circ}654$.

(les oscillations petites et longues qui dépendent du mouvement du corps troublant, les oscillations diurnes dues à la rotation de la terre, et les oscillations semi-diurnes), il prit pour base presque unique de tous ses calculs le principe de dynamique d'après lequel l'état d'un système de corps où les résistances qu'il éprouve ont effacé les conditions primitives du mouvement est périodique comme les forces qui l'animent, et, réunissant à ce principe celui de la coexistence des oscillations très-petites, il obtint une expression de la hauteur des marées dont les arbitraires comprennent l'effet des circonstances locales du port; expression qui représente avec une exactitude merveilleuse les nombreuses variétés de marées et les modifications que leur impriment les circonstances. Une de ces modifications les plus remarquables, c'est que les plus grandes et les plus faibles marées sont d'un jour et demi en retard sur les instants des syzygies et des quadratures. L'expression de Laplace montre que le retard dépend de deux causes, la rapidité du mouvement de l'astre qui agit sur l'Océan et l'ensemble des circonstances locales; et, par une autre suite de déductions, de ce retard même il conclut que la masse de la lune est un 69° de celle de la terre. C'est un des exemples frappants qui peuvent faire voir de quelle étendue et de quelle fécondité sont ordinairement les solutions de Laplace. De même, lorsqu'il justifia Newton à propos de l'insignifiance des différences que présentent au moment des solstices deux marées consécutives (lesquelles, d'après la théorie newtonienne, devraient différer énormément), non-seulement il démontre que la cause principale des différences serait la non-uniformité de profondeur de la mer; il en tire de plus cette conséquence que, considérée dans une grande étendue, la mer est d'une profondeur à peu près uniforme ($6,500$ mètres environ l'Océan Pacifique, $5,000$ l'Atlantique); et, par les formules qui déterminent la différence des marées consécutives, il prouve que la précession des équinoxes et la mutation de l'axe terrestre sont les mêmes que si la mer formait avec la terre une seule masse solide. Nous omettons une infinité d'autres résultats empreints des mêmes qualités, et après lesquels, vraiment, il ne reste guère à découvrir sur la question du flux et du reflux. Pour l'esprit généralisateur et synthétique, en même temps qu'analytique, de Laplace, tout était ou conséquence, ou cause, ou fonctions, ou partie d'un autre fait ou d'un ensemble. Dans le flux et le reflux il voyait les oscillations d'un liquide recouvrant au moins en partie la surface de la terre : l'Océan le fit penser à l'atmosphère. Comme l'Océan, et même plus que l'Océan, l'atmosphère enveloppe le globe; c'est un océan aériforme, fluide au lieu d'être liquide, et sujet, ainsi que l'autre, à des oscillations. Quelles que soient les différences, saillantes au reste, de ces deux océans, ils ont certes assez de ressemblance :

l'action du soleil et de la lune qui traversent l'air pour arriver à l'Océan ne peuvent manquer d'y produire des mouvements analogues à ceux du flux et du reflux. Mais ces mouvements très-faibles, et qui, pour être bien démêlés au milieu des mouvements propres ou accidentels de l'atmosphère, exigent une longue suite d'observations délicates faites avec des baromètres très-sensibles, ne pouvaient qu'être indiqués par Laplace; et l'analyse, faite de données, ne pouvait en chercher la formule et la loi. — Une quatrième série de découvertes de Laplace, c'est sa théorie des planètes supérieures, mais principalement de Jupiter. Déjà, en parlant de l'accélération séculaire de la lune, nous avons dit que c'est en étudiant les lunes de Jupiter, et en étendant à la nôtre ce qu'il remarquait dans celles-ci, qu'il avait trouvé la cause perturbatrice de la vitesse lunaire. Effectivement, en étudiant avec autant d'assiduité que de soin la variation séculaire des éléments de l'orbite de l'énorme planète, il s'était aperçu qu'aux changements de mouvements de ceux-ci correspondent des changements dans les mouvements des satellites. Mettons encore au nombre des plus beaux théorèmes d'astronomie qui aient jamais été démontrés par l'analyse, ceux qui roulent sur les inégalités multipliées de ces quatre corps célestes, et surtout sur la liaison des mouvements des trois premiers (sur l'égalité de trois fois le moyen mouvement sidéral du deuxième à la somme de deux fois celui du troisième et une fois celui du premier; sur l'existence du même rapport entre les moyens mouvements synodiques; sur ce fait que la longitude, soit absolue, soit sidérale ou synodique du premier, plus deux fois celle du troisième, moins trois fois celle du second, est toujours équivalente à 180°), puis sur l'inaltérable perpétuité de cet état de choses, en conséquence sur l'impossibilité d'éclipse des trois satellites à la fois. C'est d'après cette belle théorie, et d'après des observations en nombre immense, que Delambre rédigea ses précieuses tables des satellites de Jupiter, si importantes surtout pour la navigation. Enfin Laplace calcula aussi plusieurs des longues périodes de Jupiter et de Saturne. A l'inégalité de $12'$, découverte par Lalande, il en joignit une autre de $48'$ dont la période est d'environ neuf siècles. Il reconnut notamment (en étudiant la quasi-commensurabilité des moyens mouvements de ces deux planètes, dont on sait que la première achève, à $8^\circ 57'$ près, cinq révolutions, tandis que la deuxième en accomplit deux) que ce rapport cause dans les moyens mouvements des deux astres une inégalité périodique qui tour à tour retarde et accélère l'une en accélérant ou ralentissant l'autre, et qui, par suite de variations séculaires dans les éléments de l'orbite, embrasse, au lieu de 850 ou 857 ans, 918 années : c'est ce que l'on appelle la grande inégalité de Jupiter et de Saturne. Elle est fécondée en détails curieux. C'est surtout

à l'occasion et à la suite de cette théorie que Delambre dressa ses nouvelles tables de Saturne et ensuite de Jupiter. Laplace nous a encore familiarisés avec des périodes plus longues, telles par exemple que la révolution tropique du grand axe de l'orbite de Jupiter (22748 ans), du grand axe de l'orbite terrestre (20957), etc., etc. Calculant ce dernier et ses coïncidences, soit avec la ligne des solstices, soit avec celle des équinoxes, il rapporta l'avant-dernière coïncidence à 4000 ans avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où l'histoire sainte place la création du premier homme, et la dernière à l'an 1250, ce qui le porta (lui qui avait parlé contre le calendrier républicain) à proposer l'équinoxe du printemps de 1250 comme une ère universelle, comme le premier jour de la première année. Ainsi, à chaque pas de Laplace, l'attraction, insuffisante auparavant à rendre raison des complications sans fin de notre univers planétaire, recevait comme une sanction éclatante, la stabilité de notre système redevenait éminemment probable, il n'était plus besoin de l'accession d'une cause étrangère pour rétablir l'équilibre premier. Si c'est Lagrange qui a démontré directement cette stabilité, on ne saurait nier que les travaux de Laplace n'aient facilité, corroboré la démonstration. Les variations séculaires des orbites planétaires auraient toujours, en dépit des perfectionnements de l'analyse, embarrassé les astronomes lorsqu'il se serait agi de comparer des observations séparées par de longues périodes, si Laplace n'eût atténué la difficulté en fournissant un principe pour établir ces comparaisons, principe auquel depuis on a donné de l'extension (1) : ce principe, c'est l'invariabilité d'un plan passant par le centre de gravité du système, toujours parallèle à lui-même (dans l'hypothèse, peu probable au reste, de l'éternel isolement de notre système), et autour duquel oscille le tout entre des limites très-resserrées. Le plan dont Laplace enseigne à déterminer la position, et qui, formant avec l'écliptique un angle de $1^\circ 55' 51''$ environ, passe par le soleil et à mi-chemin des orbites de Jupiter et de Saturne, peut être considéré comme l'équateur du système solaire : il est inerte. Grâce à sa position fixe, les oscillations du système peuvent être calculées pour un temps illimité. Son immobilité où sa variation fera connaître à la postérité si le soleil et les mondes qui gravitent autour de lui sont liés ou non aux autres. Une autre énigme dont Laplace semble avoir été préoccupé de bonne heure, mais dont la pensée le poursuivait de plus en plus, c'était l'origine et la cause de notre système solaire. D'abord y a-t-il une cause à ce système? Il ne balançait pas à l'affirmer, proclamant qu'il y avait à parier quatre trillions contre l'unité que cet ensemble de corps, tous roulant de l'ouest à l'est autour du soleil, et tous tournant sur eux-

(1) M. Poinso.

mêmes, tous elliptiques, et presque sans excentricité (si l'on en excepte Mercure), tous ayant leur orbite peu inclinée à leur équateur (1), avaient été lancés dans l'espace par une même impulsion tangentielle qui, combinée avec la force radiale, produisait l'orbite elliptique. Ensuite quelle est cette cause? Très-frappé des condensations de nébuleuses observées par Herschel, il regardait comme éminemment probable que le soleil avait été enveloppé jadis par une immense atmosphère égale au moins à la distance qui le sépare de la planète la plus éloignée, atmosphère qui naturellement participait à son mouvement de rotation, puis que cette atmosphère, se resserrant par le refroidissement, de fortes zones de vapeur se trouverent abandonnées dans le plan de son équateur, et, par l'attraction mutuelle de leurs molécules, se changèrent en divers sphéroïdes. Dans cette hypothèse, les comètes seraient de petites nébuleuses à noyaux, errant de système en système, décrivant (il y a du moins six mille à parier contre un) des ellipses très-allongées, ou des paraboles. — Dans ces résultats, comme dans une foule d'autres qu'il a semés partout, s'aperçoit la prédilection qu'il étalait pour la théorie des probabilités, théorie lumineuse et féconde, dont Laplace a le premier réuni et fixé les principes : il l'a soumise à une seule méthode analytique, il en a prodigieusement reculé les limites, tant par les méthodes qui lui donnent ses formules que par ses formules elles-mêmes, et que par les applications qu'il en fait. Partout non-seulement il manie avec une incroyable facilité les intégrales, mais il met à profit toutes les ressources connues des mathématiques transcendantes. C'est lui qui le premier (après que Lagrange eut intégré directement les équations linéaires aux différences finies à coefficients constants), considérant les équations linéaires aux différences partielles finies, d'abord sous la dénomination de séries récurrentes, ensuite sous leur dénomination propre, conçut l'idée des fonctions génératrices et en déduisit la manière la plus générale et la plus simple d'intégrer toutes ces équations. C'est lui qui le premier transforma en intégrales définies de différentielles multipliées par des facteurs à hautes puissances les expressions compliquées de l'analyse et les intégrales des équations aux différences, le tout par une méthode qui fournit à la fois la fonction comprise sous le signe intégral et les limites de l'intégration ; puis donna, pour réduire l'intégrale définie en série convergente un procédé qui fait converger la série avec d'autant plus de célérité que la formule dont elle est la traduction est plus compliquée, série qui, bien que trouvée en supposant réelles et positives les limites des intégrales définies, a également lieu quand

(1) Il est vrai que les corps en question ne sont que les planètes et leurs satellites, les ellipses des orbites cométaires au contraire ayant d'énormes excentricités et leurs plans représentant toutes sortes d'inclinaisons.

l'équation déterminatrice de ces limites n'a que des racines négatives ou imaginaires. C'est lui qui le premier, faisant usage de ces passages du positif au négatif et du réel à l'imaginaire, et parvenant par eux à diverses valeurs d'intégrales définies singulières qu'ensuite il démontra directement, donna aussi aux géomètres un exemple suivi d'abord avec réserve, puis bientôt avec une extrême confiance. — Les résultats que nous venons d'énumérer sont consignés pour la plupart dans les mémoires fournis par Laplace aux sociétés savantes, et dont voici le catalogue méthodique, distribué en cinq séries, savoir : 1. physique pure (1-3), 2. mathématiques pures et probabilités (3-15), 3. astronomie générale (16-19), 4. planètes (20-32), 5. inégalités et système du monde (33-41). 1° (avec Lavoisier) *Mémoire sur la chaleur* (dans les Mémoires de l'Académie des sciences, 1780); 2° (encore avec Lavoisier) *Mémoire sur l'électricité qu'absorbent les corps qui se réduisent en vapeur* (Mémoires de l'Académie des sciences, 1781). 3° *Mémoire sur le mouvement de la lumière dans les milieux diaphanes* (Mémoires de l'Institut, 1809; et, même année dans le Recueil de la société d'Arcueil); 4° *Mémoire sur les suites récurrentes et sur leurs usages dans la théorie des hasards* (dans le Recueil des savants étrangers, t. 6, 1774); 5° *Mémoire sur les suites* (Académie des sciences, 1779); 6° *Mémoire sur les usages du calcul aux différences partielles dans la théorie des suites* (Académie des sciences, 1777); 7° *Recherches sur le calcul intégral aux différences partielles* (Académie des sciences, 1773); 8° *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles par approximation* (Académie des sciences, 1777); 9° *Sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres* (en deux mémoires, Académie des sciences, 1782 et 1785); 10° *Mémoire sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres, et sur leur application aux probabilités* (Mémoires de l'Institut, 1809); 11° *Mémoire sur les probabilités* (Académie des sciences, 1778); 12° *Mémoire sur la probabilité des causes par les événements* (Recueil des savants étrangers, t. 6, 1774). On pourrait encore ranger parmi les écrits de Laplace, relatifs en partie aux mathématiques pures, son *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards*, mémoire placé plus bas sous le n° 36. 13° *Sur les naissances, les mariages et les morts à Paris, depuis 1771 jusqu'à 1784* (Académie des sciences, 1785); 14° (avec Dusséjour et Condorcet.) *Essai pour connaître la population du royaume et le nombre des habitants de la campagne*, en adaptant sur chacune des cartes de M. Cassini l'année commune des naissances tant des villes que des bourgs et des villages dont il est fait mention sur chaque carte (Académie des sciences, 1785-1788, six parties). 15° *Mémoire sur divers points d'analyse* (dans le *Journal de l'école polytechnique*, t. 8, 1809). Aux mathématiques

pures aussi, mais à d'autres sciences en même temps qu'aux mathématiques pures, appartiennent encore trois mémoires que bientôt nous retrouverons sous les nos 33, 40 et 38, et dont, pour le moment, nous nous contentons d'indiquer les sujets qui sont, pour l'un, les solutions particulières des équations différentielles; pour l'autre; le calcul intégral et le système du monde; et pour l'autre, l'inclinaison moyenne des orbites, des comètes, etc. 16° *Mémoire sur la mécanique* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 2, 1798); 17° *Mémoire sur la détermination d'un plan qui reste toujours parallèle à lui-même dans le mouvement d'un système de corps agissant d'une manière quelconque les uns sur les autres, et libres de toute action étrangère* (*Journal de l'école polytechnique*, t. 2, 1798); 18° *Mémoire sur le mouvement des corps célestes autour de leur centre de gravité* (Mémoires de l'Institut, section des sciences mathématiques et physiques, t. 1, 1798); 19° *Théorie des attractions des sphéroïdes, et de la figure des planètes* (Académie des sciences, 1782), tiré à part avec le millésime de 1783, parce qu'effectivement le volume de l'Académie ne parut qu'en 1785). Ce mémoire complète la *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes* dont nous parlerons un peu plus bas, et comprenant, entre autres détails, le calcul des oscillations d'un fluide qui recouvre une sphère, prélude à la théorie des marées. 20° et 21° Deux *Mémoires* différents sur la figure de la terre (l'un, Mémoires de l'Académie des sciences, 1783; l'autre, dans les Mémoires de l'Institut, 1817), plus des *additions au second Mémoire* (même recueil 1818); 25° *Mémoire sur la précession des équinoxes* (Académie des sciences, 1777); 24° et 25° deux *Mémoires* différents sur le flux et le reflux de la mer, l'un de 1790, l'autre de 1818; le premier dans le recueil de l'Académie des sciences, 1790; le second dans les *Mémoires de l'Institut*, 1818. 26° et 27° *Sur l'équation séculaire de la lune* (Académie des sciences, 1786); et *Mémoire sur les équations séculaires du mouvement de la lune, de son apogée et de ses nœuds* (Mémoires de l'Institut, t. 2, 1799); 28° *Mémoire sur la théorie de la lune* (Mémoires de l'Institut, t. 3, 1801); 29° *Théorie de Jupiter et de Saturne* (2 parties, Mémoires de l'Académie des sciences, 1783 et 1786). C'est là que se trouve la découverte de l'équation de la grande inégalité séculaire de Jupiter et de Saturne, dont la période est naturellement de 877 ans. 30° *Théorie des satellites de Jupiter* (2 parties, Académie des sciences, 1789); 31° *Mémoire sur la théorie de l'anneau de Saturne* (Académie des sciences, 1787); 32° *Mémoire sur le mouvement des orbites des satellites de Saturne et d'Uranus* (Mémoires de l'Institut, 1801); 35° *Sur les solutions particulières des équations différentielles et sur les inégalités séculaires des planètes* (Académie des sciences, 1772), plus des *additions* (même volume); 34° *Sur les inégalités séculaires des planètes et de leurs satellites* (Académie des sciences, 1784). Laplace y démontre que les

attractions mutuelles des planètes ne produisent point de changement dans leurs révolutions, mais que pour les satellites elles occasionnent des rapports singuliers entre ces révolutions. On y trouve des observations de Mercure qui sont toujours rares en Europe. 35° *Mémoire sur les variations séculaires des orbites des planètes* (Académie des sciences, 1787); 36° *Recherches sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards, sur le principe de la gravitation universelle et sur les inégalités séculaires des planètes qui en dépendent* (Recueil des savants étrangers, t. 7, 1776); 37° *Mémoire sur le développement vrai de l'anomalie du rayon vecteur elliptique en séries ordonnées suivant les puissances de l'excentricité* (Mémoires de l'Institut, 1825); 38° *Mémoire sur l'inclinaison moyenne des orbites des comètes, sur la figure de la terre, et sur les fonctions* (Recueil des savants étrangers, t. 7, 1776); 39° *Mémoire sur la détermination des orbites des comètes* (Académie des sciences, 1780); 40° *Recherches sur le calcul intégral et sur le système du monde* (Académie des sciences, 1772), avec des *additions*. Entre autres objets que touche Laplace dans ce Mémoire se trouvent les intégrales particulières et les solutions particulières. Si plus tard Lagrange a donné des unes et des autres une théorie fondamentale (1774), il ne faut point oublier que Laplace le précédait dans cette recherche aride, qu'il s'y est montré profond et neuf, sinon complet, et même que sa terminologie, à peu près l'inverse de celle de Lagrange, a semblé plus juste et plus conforme à la nature des choses, c'est-à-dire exprime mieux les procédés par lesquels il arrive aux résultats. 41° *Recherches sur plusieurs points du système du monde* (en deux parties, Académie des sciences, 1775 et 1776) (1). A

(1) Dérivant à l'invitation de quelques personnes qui trouvent intéressant de suivre, année par année, l'activité intellectuelle de Laplace, en ayant sous les yeux la chronologie des travaux spéciaux qu'il a donnés aux divers recueils, nous reproduisons ici les titres abrégés de ces morceaux, tels qu'ils se succèdent dans l'ordre de publication, mais en rappelant que, les volumes des grands recueils étant souvent en retard et portant un millésime antérieur de deux ou trois ans à la date vraie de leur apparition, les dates qui suivent et qui reproduisent le millésime des volumes peuvent avoir besoin d'une correction. Nous les laissons pourtant. Voici pourquoi : Si l'apparition du volume est postérieure au millésime, si par conséquent un morceau fini en 1787 et 83 est inséré dans le tome de 1789, en revanche la découverte et la rédaction ont pu et dû occuper des années antérieures à 87 et 88, et dès lors il s'opère une espèce de compensation. Plus de précision serait ici intempestive. Les chiffres arabes indiquent l'ordre chronologique, les chiffres romains désignent l'ordre méthodique suivi dans le texte de l'article. — Année 1772 : 1. (XXXIII) *Solution particul. des équat. diff. et inégalités séc. des planètes* (Ac. des sc.); 2. (XI) *Calcul intégral et syst. du monde* (Ac. des sc.). — Année 1773 : 3. (VII) *Calcul intégral aux diff. partielles* (Ac. des sc.). — Année 1774 : 4. (IV) *Suites récurre-récurrentes et leur usage dans la théorie des hasards* (Ac. des sc.); 5. (III) *Probabilités des courses par les événements* (S. étrang.). — Années 1775 et 1776 : 6. (XI) *Sur plusieurs points du syst. du monde* (Ac. des sc.); 7. (XXXVI) *Intégration des eq. différentielles aux diff. finies, et usage dans la th. des has., etc.* (Ac. des sc.); 8. (XXXVII) *Inclinaison moy. des orb. des comètes, fig de la terre, fonctions* (Sav. étr., 1776). — Année 1777 : 9. (VI) *Usage du calcul aux d. ff. part. dans la th. des suites* (Ac. des sc.); 10. (XXIII) *Précession des équinox.* (Ac. des sc.); 11. (VIII) *Intégral. des eq. diff. par approximat.* (Ac. des sc.). — Année 1778 : 12. (XI) *Probabilités* (Ac. des sc.). — Année 1779 :

ces mémoires peut s'ajouter, bien qu'elle n'ait jamais été comprise dans les recueils de sociétés savantes, sa *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes*, Paris, 1784, 1 vol. in-4°. Ce beau travail, imprimé aux frais de Saron, et qui ne fut tiré qu'à deux cents exemplaires, tous donnés à des amis, à des savants ou à des bibliothèques, a pour but de déduire les propriétés des mouvements elliptiques et paraboliques de la seule considération des équations différentielles du second ordre, qui déterminent à chaque instant le mouvement des corps célestes autour du soleil. Il se compose de deux parties. Dans la première, des équations différentielles du mouvement des planètes, Laplace remonte à la nature de ce mouvement et des orbites qu'elles décrivent; il montre comment ces éléments naissent de l'intégration successive de ces équations; il donne le moyen de déterminer approximativement le mouvement elliptique dans les deux cas d'une ellipse presque circulaire et d'une ellipse très-excentrique (ce qui embrasse les planètes et comètes); il présente les variations séculaires sous la forme la plus simple qu'elles puissent avoir, expose les éléments d'Uranus (récemment découverts), donne une solution nouvelle du grand problème des orbites des comètes et en tire une méthode simple et usuelle pour déterminer les éléments de ces corps; puis, après un théorème intéressant sur le mouvement elliptique, il termine par une méthode de déterminer les masses des planètes qui ont des satellites. La seconde partie, destinée uniquement aux géomètres, présente d'abord une théorie complète des attractions des sphéroïdes elliptiques sur un point, soit intérieur ou superficiel, soit extérieur (sa méthode, pour l'action sur les points extérieurs, est particulièrement remarquable et l'emporte infiniment sur les ex-

pressions de cette action connues auparavant); l'auteur est ainsi conduit à déterminer la figure des ellipsoïdes homogènes en équilibre, et le mouvement de rotation qu'ils finiront par prendre, quelle qu'ait été d'ailleurs l'impulsion primitive qui les animait à leur état primitif de masse fluide; de là, ne voyant dans la figure elliptique qu'une solution particulière du problème général, où l'on se propose de déterminer toutes les figures avec lesquelles une masse fluide homogène, qui tourne sur elle-même et dont toutes les parties s'attirent, peut être en équilibre, il reprend *a priori* ce problème, le simplifie, et, sans le résoudre, arrive à un beau théorème sur les attractions d'un sphéroïde quelconque, l'attraction étant censée puissance indéfinie de la distance. Enfin, il termine par la recherche des lois de pesanteur selon lesquelles une sphère attire tous les points situés au dehors, comme si toute la masse était réunie à son centre. Outre ces mémoires, composés à mesure qu'il trouvait et qu'il avait à faire connaître aux savants, Laplace a mis au jour plusieurs ouvrages de longue haleine : le principal, sans contredit, est son *Traité de la mécanique céleste*, 1799-1823, 3 vol. in-4°. En 1799, avaient paru les deux premiers volumes, lesquels furent réimprimés en 1829 et 1850; le troisième vit le jour en 1805 et le quatrième en 1805. Vingt ans s'écoulèrent ensuite jusqu'à l'apparition du cinquième et dernier, en 1823. Ce vaste ensemble, enrichi de suppléments qui en rendent la lecture difficile, est distribué très-méthodiquement en seize livres qui roulent : le premier, sur les lois générales de l'équilibre et du mouvement; le second, sur la loi de la pesanteur universelle et des centres de gravité des corps célestes; le troisième, sur la figure des corps célestes; le quatrième, sur les oscillations de la mer et de l'atmosphère; le cinquième, sur les mouvements des corps célestes autour de leur propre centre de gravité; le sixième, sur la théorie des mouvements planétaires; le septième, sur la théorie de la lune; le huitième, sur la théorie des satellites de Jupiter, de Saturne et d'Uranus; le neuvième, sur la théorie des comètes; le dixième, sur différents points relatifs au système du monde; le onzième, sur la figure et la rotation de la terre; le douzième, sur l'attraction et la répulsion des sphères, et sur les lois de l'équilibre et du mouvement des fluides élastiques; le treizième, sur les oscillations des fluides qui recouvrent les planètes; le quatorzième, sur les mouvements des corps célestes autour de leur centre de gravité; le quinzième, sur le mouvement des planètes et des comètes; le seizième, sur le mouvement des satellites. Les deux premiers composent le premier volume : les trois suivants, le tome 2; les livres 6 et 7, le tome 3, auquel doit être ajouté un supplément; les livres 8, 9 et 10, le tome 4, que grossit un supplément sur l'action capillaire, plus un sup-

13. (V) *Suites* (Ac. des sc.). — Année 1780 : 14. *Détermination des orb. des comètes* (Ac. des sc.); 15. (I) *Chaleur* (Ac. des sc.). — Année 1781 : 16. (II) *Electricité* (Ac. des sc.). — Années 1782 et 3 : 17. (IX) *Approx. des formules fonct. de t.-grands nomb.* (Ac. des sc.); 18. (XIX) *Attract. des sphéroïdes et fig. des planét.* (Ac. des sc.); 19. (XX) *Premier mém. sur la fig. de la terre* (Ac. des sc.); 20. (XII) *Naissances, mariages et morts à Paris* (Ac. des sc.); 21. (XIV) *Population du roy.* (Ac. des sc.); six mém., mais de 1783 à 1788. — Année 1784 : 22. (XXXIV) *Inég., sécul. des planét. et satell.* (Ac. des sc.). — Années 1785 et 86 : 23. *Th. de Jupiter et de Saturne* (Ac. des sc.); 24. (XXVI) *Equat. sec. de la lune* (Ac. des sc.). — Année 1787 : 25. (XXXI) *Th. de l'anneau de Saturne* (Ac. des sc.); 26. (XXXV) *Var. séc. des orb. des planètes* (Ac. des sc.). — Année 1789 : 27. (XXX) *Th. des satell. de Jupiter* (Ac. des sc.). — Année 1790 : 28. (XXIII) *Premier mémoire sur le flux et reflux* (Ac. des sc.). — Année 1798 : 29. (XVII) *Pan touj. parall. à lui-même dans le mouvement d'un syst., etc.* (J. de l'éc. polyt.); 30. (XVI) *Mécanique* (J. de l'éc. polyt.); 31. (XVIII) *Mouv. des corps cél. autour de leur centre de gr.* (Inst.). — Année 1799 : 32. (XXVII) *Eq. sécul. du mouv. de la lune, de son apogée et de ses nœuds* (Inst.). — Année 1801 : 33. (XXXII) *Mouv. des orb. des satell. de Saturne et d'U.* (Inst.); 34. (XXVIII) *Th. de la lune* (Inst.). — Année 1809 : 35. (XV) *Divers points d'analyse* (J. de l'éc. polyt.); 36. (III) *Mouv. de la lumière dans des milieux diaphanes* (Inst. et Soc. d'arc.); 37. (X) *Approx. des formules fonct. de t.-grands nombres et applic. aux probabilit.* (Inst.). — Année 1817 et 18 : 38. et 39. (XXI et XXII) *Second mémoire sur la fig. de la terre, et Add.* (Inst.); 40. (XXIV) *Second mémoire sur le flux et reflux* (Inst.); 41. (XXXVI) *Dével. de l'anomalie du rayon vecteur ellipt. en séries suivant puiss. d'excentricité* (Inst.).

plément au supplément (ces suppléments ont, l'un 65 planches, l'autre 78); enfin, les six derniers livres forment le tome 5; mais, pour être véritablement complet, il faut y joindre trois suppléments trouvés après la mort de Laplace dans ses papiers, et qui traitent : le premier, du développement en séries du radical qui exprime la distance de deux planètes; le deuxième, du développement des coordonnées elliptiques; le troisième, du flux et reflux linéaire atmosphérique. Quand la *Mécanique céleste* fut terminée, Laplace put dire : *Exegi monumentum*. Effectivement, il n'existe point de monument astronomique comparable, soit pour l'importance et la profondeur des solutions, soit pour la hauteur et la beauté des méthodes, soit pour la lucidité, l'ordre, la parfaite distribution des matières, soit enfin à cause de cette considération que plus de moitié de ce qui compose les cinq volumes, fond et forme, est uniquement à-Laplace, et que, par la forme, il s'approprie en quelque sorte le reste. A la suite du *Traité de la mécanique céleste*, nous devons mentionner l'*Exposition du système du monde*, Paris, 1796, 2 vol. in-8°; 4^e édit., 1813, in-4°, et 2 vol. in-8°; 5^e édit., revue et augmentée, 1824, in-4°, ou 2 vol. in-8°. C'est une espèce de traduction en langue vulgaire, sans écriture analytique et sans calcul, du grand ouvrage dont il commençait à peu près en même temps la publication, et dont les deux premiers volumes parurent en 1799. Laplace y ramène toutes les recherches sur le système du monde, au principe des vitesses virtuelles; il y reprend la mécanique dans ses bases et démontre rigoureusement toutes les parties de cette science; surtout, non content de tracer le tableau et de donner la démonstration des phénomènes, il s'attache à développer l'esprit des méthodes et la marche des inventeurs. Sous ce point de vue, l'ouvrage offre un intérêt historique réel. Laplace, du reste, a bien prétendu être historien, et la cinquième partie de l'*Exposition du système du monde* contient un *Précis d'histoire de l'astronomie*, qui même a été tiré à part (Paris, 1821, in-8°). On n'en reconnaît pas moins, malgré toute l'exiguïté du cadre, le haut esprit de méthode, la lucidité, la perspicacité de Laplace. Les autres livres de l'*Exposition du système du monde* sont consacrés, le premier aux mouvements apparents des corps stellaires, le second aux mouvements réels, le troisième aux lois générales du mouvement, le quatrième à la théorie de la pesanteur universelle. La rapidité, la netteté, l'enchaînement habile et simple de tous les détails, la facilité avec laquelle se déroulent le simple exposé, la démonstration, la généralisation, la loi, font de cet ensemble un des résumés les plus remarquables qui aient jamais paru; et, à coup sûr, il n'existait pas, lorsque cet ouvrage vit le jour, une seule production de ce genre réunissant les mêmes mérites au même degré. C'est principalement l'*Exposition du sys-*

tème du monde qui valut à Laplace son renom comme élégant et pur écrivain. Enfin viennent l'*Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, 1814, in-4°; 2^e édit., 1814, in-8°; 3^e édit., 1816; 4^e édit., 1819; 5^e édit., 1825 (toutes aussi in-8°), et la *Théorie analytique des probabilités* (Paris, 1812, in-4°), grossie plus tard de quatre suppléments, savoir : 1° l'application du calcul des probabilités à la philosophie naturelle, 1816; 2° l'application du calcul des probabilités aux opérations géodésiques, 1818; 3° l'application des formules géodésiques des probabilités à la méridienne de la France, 1821; 4° un autre enfin en 1825. Ces quatre morceaux, de 170 pages environ, furent réunis à l'ouvrage même dans une deuxième édition, puis dans une troisième (1820, in-4°), qui est de beaucoup la meilleure, grâce à des modifications et à des additions de l'auteur. La *Théorie analytique*, on le voit, précéda de deux ans l'*Essai*. L'*Essai* n'est effectivement à la *Théorie analytique* que ce que l'*Exposition du système du monde* est à la *Mécanique céleste*, un abrégé à l'usage des personnes instruites, mais moins versées dans les hautes mathématiques, d'un traité qui n'est accessible qu'aux mathématiciens de profession. La *Théorie* présente les mêmes caractères que les autres ouvrages analytiques de Laplace; elle a fourni les principaux éléments des traités qui ont paru depuis sur cette branche des sciences exactes. L'*Essai philosophique*, s'il ne peut être un titre égal à l'admiration, par la rapidité avec laquelle les matières sont passées en revue, par la variété des applications, la facilité qu'on y a de saisir presque d'un coup d'œil toute la science des probabilités, n'en constitue pas moins un travail remarquable digne de son auteur. Laplace y laisse voir la tendance au scepticisme, qui était un des traits de son esprit. On y reconnaît le reflet des opinions du 18^e siècle, auquel il appartenait par son éducation et ses principes. Nous citerons encore de Laplace ses six *Leçons d'analyse* aux écoles normales, en 1795; la dernière roulait sur les *probabilités* (voy. *Séances des écoles normales*, t. 6, p. 521); divers articles dans la *Connaissance des temps*; enfin, les *discours, rapports*, etc., soit comme président du sénat, soit comme pair, et à d'autres titres (1). En 1842, la chambre des députés vota une loi d'après laquelle une nouvelle édition des œuvres de Laplace devait être imprimée aux frais de l'État. Cette édition, imprimée à l'imprimerie royale, a paru de 1845 à 1849. Elle forme 7 volumes in-4°; mais elle n'a pas l'exactitude des éditions originales. P—OT et Z—M.

LAPLACETTE. Voyez PLACETTE.

(1) L'*Exposition du système du monde* a été traduite en allemand par J.-C.-F. Hauff, Francfort, 1797, 2 vol. in-8°; et en anglais par J. Pond, membre de la société royale de Londres, 1809, 2 vol. in-8°; et par Nath. Bowditch, 4 vol. in-8° (Boston, 1829), qui y a joint un commentaire estimé. Une traduction allemande de la première partie de la *Mécanique céleste* a été donnée par J.-C. Burchard (voy. ce nom), Berlin, 1800, 2 vol. in-8°.

LAPLANCHE (ETIENNE DE), avocat au parlement de Paris, dans le 16^e siècle, n'est connu que par la traduction qu'il a donnée des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite; nos anciens bibliothécaires Duverdier et Lacroix du Maine en citent trois éditions, Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4^e. Cl. Fauchet traduisit les autres livres de Tacite; et cette version, quoique très-défectueuse, eut un tel succès, qu'il s'en fit en peu d'années plusieurs éditions dans tous les formats. C'est sans doute cette traduction que Pasquier a eue en vue dans le passage suivant (liv. 19, lett. 3) : « Je vois « Tacite avoir été de notre temps traduit en notre « vulgaire par un personnage d'honneur : mais « si j'en suis cru, en la rencontre des deux, vous « trouverez autrui de différence du latin au fran- « çais comme du jour à la nuit. » W—s.

LAPPO, architecte florentin, fut contemporain du célèbre Arnolfo di Lapo (*voy.* ce nom), qui florissait vers le milieu du 13^e siècle. Vasari prétend qu'il était originaire d'Allemagne, qu'il se nommait *Jacopo*, et que, s'étant établi à Florence, les habitants de cette ville, selon leur usage d'abrégier les noms, lui donnèrent celui de *Lapo*, sous lequel il continua d'être connu. Mais il résulte du témoignage de Baldinucci, de l'abbé Lanzi et de Morrona, dans sa *Pisa illustrata nel arti del disegno*, que Lapo naquit à Florence, et qu'il apprit son art de Nicolas de Pise, qui était à cette époque le plus habile architecte de la Toscane. La ressemblance de nom et le témoignage de Vasari ont donné lieu également d'avancer qu'Arnolfo était fils de Lapo, tandis que, d'après les recherches des mêmes historiens, il est reconnu que Lapo, plus jeune qu'Arnolfo, avec lequel il était lié d'une étroite amitié, fut disciple de ce dernier, qui suivait en même temps que lui les leçons de Nicolas de Pise. Ce qui achève d'écarter tous les doutes à cet égard est le contrat passé, en octobre 1266, entre la fabrique du Dôme de Sienne et Nicolas de Pise, pour la construction de la chaire de cette église, convention qui a été conservée par le P. della Valle dans la préface de l'édition qu'il a donnée de Vasari, et où on lit les mots suivants : « *Pro suis discipulis secum ducat Senas Arnolphum et Lapum, suos discipulos, quos secum pro infra scriptis salariis, ut infra scribitur, tenebit usque ad complementum dicti pulpiti.* » C'est donc par erreur que, dans l'article précité, on dit qu'Arnolfo était fils de Lapo. Le père de cet habile artiste se nommait Cambio; il habitait Colle de Valdelsa, près Florence (1). Lapo se rendit célèbre dans son art, et il avait orné la ville de Florence de plusieurs

édifices remarquables que le temps a détruits. Nicolas de Pise, chargé par la ville d'Assise de la construction de la grande église de cette ville, où devaient être déposées les reliques de St-François, en fournit les plans et en commença l'exécution; mais appelé dans plusieurs contrées de l'Italie pour y diriger de nombreux travaux, il choisit Lapo pour le suppléer dans ceux de l'église d'Assise, ce qui a donné lieu à Vasari de le regarder comme l'auteur de cet édifice. Ce fut Lapo, et non le père d'Arnolfo, qui donna les plans de l'évêché d'Arezzo. Vasari se trompe en disant que cet édifice fut fondé en 1218, car il est prouvé, par le concordat passé en faveur de cette fabrique, et cité par Rondinelli dans sa description d'Arezzo, que les travaux ne commencèrent que vers l'année 1277; d'où il résulterait même que Lapo n'a pu les voir terminer, puisque c'est à peu près vers cette époque qu'il mourut. On peut douter aussi que Lapo ait fait construire le château des seigneurs de Pietramala, car la puissance de cette maison ne commença à s'établir que dans les premières années du 14^e siècle. — *Riccio di Lapo*, peintre, naquit à Florence, vers l'année 1330. Il épousa une fille de Giotto, dont il eut Etienne di Lapo, également peintre, et qui fut le père de Giotto le jeune, dit *il Giotto*, peintre célèbre. P—s.

LAPPO, diminutif de *Jacopo*, Jacques, de Castiglione en Toscane, canoniste du 14^e siècle, fit ses premières études à Florence, fut reçu docteur à Bologne, et professa le droit dans sa patrie, et ensuite à Padoue. Il cultiva en même temps la philosophie, et surtout la littérature, où il se distingua par beaucoup d'esprit et de talent, et particulièrement par une critique peu commune dans son temps. Il donna plusieurs essais d'éloquence et de poésie; mais ce qui lui fit le plus de réputation, et lui assura le plus la reconnaissance de la postérité, ce fut la recherche des ouvrages classiques des anciens, objet qui occupait alors plusieurs savants. Il aida principalement Pétrarque à découvrir les *Institutions* de Quintilien, et lui envoya la harangue de Cicéron *Pro Milone* et les *Philippiques*, qu'il avait eu le bonheur de retrouver. Lapo enseigna le droit canonique à Florence pendant plus de vingt ans. La république le chargea de diverses ambassades importantes, et le nomma plusieurs fois son conseiller et son secrétaire. Il fut également élu capitaine ou chef des guelfes; et on le regardait comme le soutien le plus ferme de ce parti. En 1378, les gibelins ayant repris le dessus, sa maison fut pillée et brûlée; et lui-même, pour échapper à ses enne-

(1) Il n'est pas hors de propos d'ajouter les détails suivants à ceux qu'on a vus dans l'article ARNOLFO, et qui ne le font connaître que comme architecte. Ainsi que tous les habiles artistes de ce temps, il se distingua également dans la sculpture et dans la peinture. Parmi les ouvrages dignes de mémoire qu'il a exécutés, on doit citer le tombeau du cardinal de Bruges, dans l'église St-Dominique, à Orvietto, où il a manifesté ses rares talents dans les trois arts qu'il cultiva. Ce tombeau, orné de mosaïques

et de sculptures pleines de mouvement, est un des monuments les plus riches et les plus beaux de cette époque. Il l'exécuta en 1290, quelques années avant de commencer l'église de Ste-Marie del Fiore. La tribune de marbre qu'il fit dans l'église de St-Paul *extra muros*, à Rome, est ornée de bas-reliefs précieux, représentant le sacrifice d'Abel, un ange incliné qui encense l'autel; etc. Les figures sont remarquables par la manière dont elles sont ajustées.

nis, fut contraint de se déguiser en moine. On le condamna au bannissement; on lui assigna Barcelone pour séjour, et l'on mit sa tête au prix de mille florins dans le cas où il se trouverait hors de l'enceinte de cette ville. On lui offrit un asile et une chaire de droit canon à Padoue; mais ses prétentions et les menaces des Florentins l'ayant obligé de se retirer, il suivit à Rome, en 1380, Charles de Duras, et lui donna de si bons avis qu'Urbain VI dit, en consistoire public, que c'était à Lapo que Charles devait la couronne de Naples. Dès lors, ce roi le nomma son conseiller et sollicitateur à la cour du pape; et le pape, à son tour, le créa avocat consistorial et sénateur de Rome. Lapo jouit très-peu de ces honneurs; il mourut le 27 juin 1381. Il fut l'ami des plus beaux génies de son siècle, et particulièrement de Coluccio Salutato et de Pétrarque. Celui-ci fut inconsolable de sa perte; et il en témoigna sa douleur dans une de ses lettres. Les ouvrages qui nous restent de Lapo ne consistent guère qu'en quelques traités de droit canon, qui n'ont aujourd'hui que peu d'intérêt. L'abbé Mahus a publié, en 1753, une lettre, ou *Ragionamento*, de Lapo, avec une Notice sur sa vie. (*Voy. Tiraboschi, Literatur. ital.*, vol. 5, et Fabricius, *Bibl. lat. med. ævi*, t. 4, p. 720.) S—1.

LAPOIX. Voyez FRÉMINVILLE.

LAPONNERAYE (ALBERT), publiciste français, né à Tours le 18 mai 1808. Issu d'une famille noble, Laponneraye s'annonça de bonne heure par son opposition aux idées dans lesquelles il avait été élevé. Son père, ancien émigré, ne put triompher de ses instincts révolutionnaires; et désireux d'obtenir une indépendance qui lui permit d'exprimer librement ses opinions, le jeune Laponneraye se fit recevoir instituteur; il vint à Paris, donner des leçons privées. Il s'était déjà fait connaître par une brochure contre la peine de mort, quand la révolution de juillet éclata et alluma son enthousiasme républicain. La lecture des écrits de l'ancien parti jacobin lui avait inspiré une admiration exagérée pour la révolution française; et sa pensée constante était la réalisation des théories sociales proposées par Robespierre et son école. Aussi s'empressait-il d'ouvrir un cours gratuit pour l'instruction des ouvriers, cours en réalité destiné à répandre chez les classes inférieures ses principes ultra-démocratiques. Afin de mieux arriver à son but, il fonda, pour populariser les idées dont il était imbu, la *société de la Jeune France*. Mais cette société demeura obscure et n'eut que peu d'action sur le populaire. Son cours avait été fermé par ordre de l'autorité. Laponneraye imagina de fractionner en sections de vingt membres les ouvriers qui écoutaient ses leçons, afin qu'ils pussent continuer de se réunir, malgré l'article 291 du code pénal, et profiter de son enseignement. D'autres démocrates s'associèrent à son plan, et c'est ainsi que prit naissance la célèbre *société des Droits de*

l'homme, dans laquelle vint se fondre celle de la *Jeune France*. Une autre société du même genre, celle des *Amis du peuple*, avait, peu de temps après la révolution de juillet, ouvertement arboré le drapeau républicain : Laponneraye en était un des membres les plus actifs et les plus exaltés. Interdite par l'autorité, la *société des Amis du peuple* se fonda à son tour dans celle des *Droits de l'homme*, et devint dès ce moment un foyer permanent de conspiration. La publication du cours de Laponneraye alarma justement le gouvernement. L'auteur y avait entrepris une apologie complète de Robespierre. Il y appelait St-Just l'ange protecteur des opprimés et des malheureux. Arrêté préventivement, il fut conduit à Ste-Pélagie. Un soulèvement ayant eu lieu dans cette prison parmi les détenus, soulèvement où la garde nationale se vit contrainte de tirer sur les prisonniers, Laponneraye, qui était signalé comme le chef de la révolte, fut transféré à la Force; et il n'en sortit que pour comparaître devant la cour d'assises, à raison de son cours d'histoire. Il fut condamné à deux ans de prison et deux mille francs d'amende. C'était le 21 avril 1852. Les opinions de l'auteur étaient trop ardentes pour se calmer à la suite d'une condamnation; et dans la captivité, ses idées s'exaltèrent encore. Il ne s'occupa plus, dès lors, que de la rédaction d'ouvrages historiques, exclusivement conçus dans le but de propager ses doctrines. De nouvelles témérités appelèrent sur lui de nouvelles condamnations, et peu de mois ne se passaient pas sans qu'il fût extrait de sa prison pour avoir à répondre sur des attaques contre le gouvernement d'alors. Il eut successivement douze procès. L'un, notamment, lui fut intenté en juin 1853, pour sa *Lettre aux prolétaires*. Ces procès, qui prolongeaient indéfiniment sa détention, étaient pour lui une occasion d'exposer en public ses principes, et les journaux démocratiques, qui imprimaient ses paroles, en assuraient l'effet. L'amnistie de 1858 le rendit à la liberté. Laponneraye entreprit alors une série d'ouvrages qui obtinrent peu de succès, composés qu'ils étaient à la hâte, mais qui ont cependant contribué à répandre les principes républicains dans les classes laborieuses. La révolution de février fut saluée avec enthousiasme par Laponneraye, qui annonçait dans une brochure que la république était appelée à rétablir l'ordre moral, aussi bien que l'ordre matériel. Mais, désintéressé dans son admiration, il n'eut pas, comme tant d'autres, le talent de faire servir la nouvelle révolution à ses intérêts personnels; il n'obtint aucun emploi et ne fut pas même un de ces nombreux commissaires envoyés sans discernement par le gouvernement provisoire dans les départements. Il se vit forcé de continuer le métier de publiciste démocratique qu'il exerçait depuis quinze ans, et qui ne l'avait pas mis à l'abri de la détresse dont il eut bien souvent à souffrir. Laponneraye prit à Mar-

seille la direction du journal *la Voix du peuple*, qu'il ne garda qu'une année, car il fut enlevé prématurément le 2 septembre 1849. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à cet auteur : 1^o *Histoire de l'amiral Coligny*, Paris, 1830, in-8^o; 2^o *Dictionnaire historique des peuples anciens et modernes*, Paris, 1854, in-8^o; 3^o *Description pittoresque et statistique de Paris au 19^e siècle*, 1854, in-8^o; 4^o *Biographie des rois, des empereurs et des papes*, 1836 à 1838, 2 vol. in-8^o; 5^o *Histoire de la révolution française depuis 1789 jusqu'en 1845*, Paris, 1846, 5 vol. in-8^o; 6^o *Histoire des révolutions de l'Europe*, Senlis, 1859, in-4^o (inachevé); 7^o *Révolution des idées napoléoniennes*, Senlis, 1859, in-8^o; 8^o *Histoire des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre*, Paris, 1842, 2 vol. in-8^o; 9^o *Histoire des grands capitaines français*, Paris, 1845, grand in-8^o; 10^o *Catéchisme républicain*, Avignon, 1848, in-12; 11^o *Lettre à Mgr le prince Louis Bonaparte, constable de la bonne ville de Londres* (1848). Laponneraye avait annoncé une Histoire universelle en vingt volumes, dont il n'a paru que le tome 1^{er} (1845), et une Histoire de France dont douze livraisons seulement ont été mises en vente en 1847. Il avait publié en 1852 une édition avec commentaires de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*; il est l'auteur de la notice historique, des commentaires et des notes que renferment les *Oeuvres de Robespierre* (1842). D'un caractère doux et moral, Laponneraye avait été conduit aux doctrines les plus exagérées par une fausse appréciation des hommes et de la société. On entrevoit déjà dans ses livres le germe des théories socialistes qui ont fait promptement alliance avec les idées démocratiques, et n'ont pas peu contribué à en amener la défaite.

A. M—Y.

LAPOELINIÈRE. Voyez POPELINIÈRE et POPELINIÈRE.

LA PORTE. Voyez PORTE.

LA PORTE (HIPPOLYTE DE), littérateur français, né à Paris en 1776, d'une famille distinguée de magistrature qui a fourni plusieurs intendants de province. Il se destinait à suivre la profession de sa famille, après avoir étudié au collège de Juilly, lorsque la révolution éclata. Il quitta alors la France et se rendit en Italie, où il voyagea jusqu'en 1796. Fixé à cette époque à Venise et témoin de la chute de son gouvernement républicain, il se hasarda à traverser l'armée française et arriva à Paris pour y assister à la journée du 18 fructidor. Resté caché, il tenta vainement de se faire rayer de la liste des émigrés, et dut repartir pour Hambourg, l'année suivante. Le 18 brumaire lui rouvrit enfin les portes de sa patrie. Mais il évita de se mêler aux événements et se consacra entièrement à la culture désintéressée des lettres. Habitant le plus souvent sa terre de Meslay (Loir-et-Cher), il ne sollicita, même après la restauration, aucun emploi. Il est mort le 29 février 1852. On a de lui dans la *Nouvelle Bi-*

liothèque des romans (1805-1805) quelques traductions ou imitations des romans d'Auguste Lafontaine, une traduction en 5 volumes in-12 du roman anglais intitulé *la Forêt de Hohenebe*; une *Notice sur le baron d'Autigny*; *Souvenirs d'un émigré de 1797 à 1800*, Paris, 1845, in-8^o. La Porte a coopéré à la nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates* (voy. FORTIA D'URBAN) pour l'histoire d'Italie et de la Suisse. Il a fourni un grand nombre d'articles à la *Biographie universelle*. Z.

LAPOYPE (JEAN-FRANÇOIS, marquis DE), général français, né à Lyon le 31 mai 1758, et mort le doyen de l'armée française. Entré fort jeune dans le régiment des gardes françaises, Lapoype avait déjà le grade de lieutenant-colonel lorsque éclata la révolution. Les dispositions favorables à l'opinion populaire du corps où il commandait, et surtout son antipathie pour la classe nobiliaire, au sein de laquelle il était né, mais dont il avait eu à combattre les préjugés, lui firent embrasser avec ardeur les opinions nouvelles. En effet, Lapoype, devenu amoureux de la fille du célèbre critique Fréron, avait dû lutter contre sa famille pour lui faire accepter ce qu'elle regardait comme une mésalliance. Après le licenciement du régiment des gardes françaises, il s'était fait inscrire dans les rangs de la garde nationale, et en octobre 1791 il avait été appelé au commandement du bataillon de Seine-et-Oise. Envoyé à l'armée, il y devint, l'année suivante, colonel du 104^e régiment d'infanterie; le 10 septembre, il était nommé général de brigade. C'est en cette qualité qu'il figura à la retraite du camp de Maulde, où il combattit constamment à l'arrière-garde et couvrit la marche de l'armée. Envoyé en 1795 à l'armée des Alpes maritimes, il y devint le chef d'état-major du général Biron. Chargé de pourvoir à la défense des montagnes, il s'y maintint avec un faible détachement, malgré toutes les tentatives faites pour l'en expulser. Ces faits d'armes lui valurent le titre de général de division, et bientôt il alla prendre la défense de Toulon. Mais Lapoype n'avait sous ses ordres que peu de troupes, et il dut s'exposer à de grands périls. Il faillit tomber, avec les représentants du peuple Barras et Fréron, son beau-frère, au pouvoir des Anglais; la ville s'était rendue à l'ennemi. Madame de Lapoype, qui cherchait à fuir vers Paris, fut arrêtée avec ses enfants, et retenue prisonnière à Toulon par les Anglais, pendant toute la durée du siège. Le général français n'en continua pas moins ses opérations. Il commandait la division de l'Est, et parvint à se rendre maître de la montagne de Pharaon, position très-fortifiée qui dominait la ville. Le général Cartaux lui laissa ensuite le commandement en chef, mais à cette époque où les moindres circonstances éveillaient les soupçons du pouvoir, Lapoype se vit bientôt dénoncé. La captivité de sa femme le forçait d'entretenir des relations dans l'intérieur de la ville, et ces relations étaient pour l'autorité

un sujet d'alarme. Tout en rendant justice à son patriotisme et à ses talents, le comité de salut public crut donc devoir donner le commandement au général Dugommier. Lapoype reprit la division de l'Est et continua d'opérer avec vigueur. Cependant il était encore l'objet d'odieuses soupçons, et une seconde fois il se vit dénoncé en termes assez inquiétants pour qu'il dût se rendre à la barre de la convention, afin de se justifier en personne. La tâche était facile; il réduisit à néant d'absurdes accusations, et fut renvoyé à l'armée des Alpes. Mais ses ennemis le poursuivaient et en 1796, il se voyait destitué pour le plus frivole prétexte. Il ne tarda pas cependant à être réemployé. Attaché à l'armée du Rhin, il passa ensuite à celle d'Italie, fut chargé de la défense du territoire de Gènes et se distingua à la bataille de Novi. On le trouve encore avec un commandement, lors de la deuxième campagne d'Italie. En 1803, le premier consul donna à Lapoype le commandement de la 12^e division militaire, à Nantes. Mais ce général, qui était resté attaché à la cause républicaine, voulut suivre les officiers de cette opinion que Bonaparte avait envoyés dans la dangereuse expédition de St-Domingue. Il déploya contre les noirs la même intrépidité et la même entente stratégique dont il avait déjà donné tant de preuves. A son retour en France, le navire qui le portait fut capturé par les Anglais. Lapoype fut conduit prisonnier à la Jamaïque et de là expédié en Angleterre. Il y resta captif plusieurs années, et n'obtint qu'à grand'peine de rentrer en France, sur promesse de ne point servir contre ceux dont il avait été le prisonnier. Il demanda en conséquence un commandement à l'intérieur, qu'il conserva jusqu'à son échange définitif en 1812. C'est alors qu'il passa à l'armée active, fut employé en Allemagne, et devint gouverneur de Witttemberg; il fit fortifier cette ville et y soutint, à deux reprises différentes, un siège qui a achevé de lui assurer une place parmi les plus habiles officiers généraux de son temps. Après la bataille de Lutzen, Napoléon envoya Lapoype débloquer cette place; le général y réussit, mais pour se voir cerner de nouveau, après la bataille de Leipsick. Lors de ce second siège, Lapoype fit une résistance désespérée, et ne consentit qu'à la dernière extrémité à une capitulation dont les termes ne furent point respectés. Retenu par l'ennemi, il se vit interné en Prusse, puis en Russie, et ne recouvra sa liberté qu'en 1814, après la première restauration. Louis XVIII lui donna alors le commandement d'Agen. Le retour de l'île d'Elbe trouva dans le général, sinon un partisan déclaré, du moins un adhérent. Napoléon l'envoya commander à Lille. Aussi la deuxième restauration se hâta-t-elle de mettre le général à la retraite; il alla se fixer dans le Lyonnais, où il se livra à des travaux agricoles et à la culture des lettres. Les opinions libérales de Lapoype ne tar-

dèrent pas à le désigner aux suffrages du parti de l'opposition. Envoyé à la chambre, en 1822, par l'arrondissement de Villefranche; il y prit rang pendant une législature sur les bancs de l'extrême gauche; il parla quelquefois dans les discussions. La publication d'une brochure politique en 1824 le fit traduire devant le tribunal. Mais bientôt son grand âge le contraignit de se retirer de la vie publique; et quoique ses facultés fussent restées intactes jusque dans une extrême vieillesse, il ne reparut plus sur la scène politique. En août 1850, il fut rétabli sur la liste des lieutenants généraux du cadre de réserve. Il est mort aux Brosses, près de Vaux, le 27 janvier 1851. Sa biographie a été publiée par Calvet de Rogniat.

A. M—Y.

LAPPOLI (ΜΑΤΘΙΟΥ), peintre, d'Arezzo, naquit vers le milieu du 15^e siècle, et fut élève de dom Bartolomeo della Gatta, abbé de St-Clément, célèbre peintre en miniature. Le disciple répondit aux soins de son maître et devint un artiste renommé. Vasari a conservé une nomenclature étendue des tableaux à fresque et en détrempe dont il avait orné la plupart des églises d'Arezzo. On y admire un *St-Bernard* qui passe pour son meilleur ouvrage. Il est encore d'une parfaite conservation, et se trouve dans le réfectoire des Bernardins. On voit en outre un *St-Sébastien* dans l'église de Ste-Marie. On regrette que le temps ait détruit ses autres ouvrages, notamment une *Annonciation*, où, sous les traits de la Vierge, il avait peint la mère du fameux Pierre Arétin. Lappoli mourut en 1504.—Jean-Antoine LAPPOLI, son fils, naquit en 1492. Élève du Pontorme, il s'adonna pendant quelque temps, avec ardeur, à l'étude; mais le goût des plaisirs vint le détourner et mettre un terme à ses progrès. Il apprit la musique, et devint un habile joueur de luth. Cependant, ayant fait connaissance avec François di Sandro, élève d'André del Sarto, ce nouvel ami lui persuada de l'accompagner chez son maître, où il se remit à dessiner et à peindre d'après le modèle vivant. La peste s'étant déclarée à Rome en 1532, Perino del Vaga se réfugia à Florence, où il se lia d'amitié avec Lappoli. Le fléau s'étant étendu jusqu'à cette ville, les deux artistes l'abandonnèrent, et Lappoli revint à Arezzo, où il peignit avec succès une grande frise de *la Mort d'Orphée*, imitant le bronze. Il termina, pour les religieuses de Ste-Marguerite, une *Annonciation* que la mort avait empêché Dominique Pecori, son premier maître, d'achever. Enfin Lappoli se rendit à Rome, où il retrouva Perino del Vaga, le Rosso et d'autres amis qui lui procurèrent la connaissance de Jules Romain, de Sébastien del Piombo et de Mazzuoli de Parme, avec lequel un goût commun pour la musique le lia bientôt d'une étroite amitié. D'après les conseils de ce dernier, il entreprit quelques tableaux pour se faire connaître du pape Clément VII. Mais le sac de Rome, arrivé au mois de mai 1527, détruisit ses espé-

rances ; les dessins et les tableaux qu'il avait commencés furent brûlés ; lui-même fut fait prisonnier par les soldats du duc de Bourbon, qui le retinrent pour en obtenir une rançon à laquelle il n'échappa qu'en se sauvant en chemise pendant une nuit, à travers les plus grands périls. Il revint dans sa patrie, d'où la peste le chassa de nouveau. A son retour, il y fut chargé de l'exécution de plusieurs tableaux, parmi lesquels on conserve encore une *Adoration des mages*, dans le couvent des capucins. Enfin Vasari cite comme deux ouvrages très-remarquables de cet artiste une *Judith mettant la tête d'Holopherne dans une corbeille tenue par une esclave*, et un *St-Jean-Baptiste dans le désert*. On regrette que le temps donné à ses plaisirs ait été perdu pour l'art ; et lui-même, sur la fin de sa carrière, se repentit plus d'une fois d'avoir négligé ses études. Il mourut dans sa patrie, en 1552, des suites d'une fièvre aiguë. Parmi ses élèves, Barthélemy Torri, d'Arezzo, mérite surtout d'être cité.

P—s.

LAQUEUILLE (le marquis DE), maréchal de camp dans les armées du roi de France, avant la révolution, fut député aux états généraux par la noblesse de la sénéchaussée d'Auvergne, sa patrie. Il se fit remarquer dans son ordre, et ensuite à l'assemblée constituante, par la vigueur avec laquelle il défendit la monarchie, telle qu'elle était constituée avant la convocation des états. Voyant que ses efforts étaient inutiles, il donna sa démission dès le mois de mai 1790, prétextant l'expiration de ses pouvoirs, que l'assemblée n'avait pas eu le droit de changer ni de prolonger. Après avoir protesté contre tout ce qui s'était passé contrairement au système de l'ancienne monarchie, le marquis de Laqueuille sortit de France et se retira dans la Belgique. Lorsque la guerre de l'émigration fut arrêtée, on le chargea de lever des troupes dans les Pays-Bas, et les princes lui donnèrent le commandement des volontaires nobles assemblés sur ce point. Le 27 octobre 1791, il répondit au roi au nom de la noblesse émigrée qu'il avait invitée à rentrer en France, et expliqua les motifs qui l'empêchaient d'obtempérer aux désirs du monarque. Ces motifs étaient puisés dans l'état d'oppression où se trouvait ce malheureux prince, forcé d'agir contre ses véritables intentions. Le marquis de Laqueuille fut décrété d'accusation, par l'assemblée législative, le 2 janvier 1792. La même accusation fut portée le même jour et par le même acte contre *Monsieur*, depuis roi de France, contre le prince de Condé et contre le vicomte de Mirabeau. Dans la campagne des Français émigrés, en 1792, le marquis de Laqueuille commanda la noblesse d'Auvergne, avec le titre d'adjutant général du comte d'Artois, et continua assez longtemps son service. On connaît l'issue de cette expédition (*voy. Dumouriez*). Après le licenciement, le marquis de Laqueuille vécut dans la retraite, en Allemagne, et il rentra en France lorsque Bonaparte y fut maître du pou-

voir ; tous ses biens avaient été vendus, et il était sans ressource. Il mourut à Paris en 1810, dans un état voisin de l'indigence et dans un âge avancé.

B—U.

LAQUINTINE. *Voyez* QUINTINE.

LARAUZA (JEAN-LOUIS), un des maîtres de conférences de l'ancienne école normale. Né le 8 mars 1795 à Paris, il perdit, encore en bas âge, son père et sa mère, et resta presque sans fortune. Si un oncle n'eût fait à peu près tous les frais de son éducation, il eût été forcé de discontinuer ses études. Admis à l'école normale, tout nouvellement créée alors, il se recommanda plus par la sagesse de la tenue que par le brillant du langage ou la facilité de l'intelligence. En quittant l'école, il fut nommé professeur agrégé pour les hautes classes au collège de Montpellier ; et l'année suivante, il alla remplir la chaire de rhétorique à celui d'Alençon. De là, il revint à Paris. L'école normale venait de subir une réorganisation : les élèves admis devaient désormais rester trois ans ; et plus de chaires, ou plus exactement plus de conférences, se trouvaient en disponibilité. Larauza s'en vit donner une : ce fut celle de grammaire générale. Il n'avait alors que vingt-trois ans. Vivant avec la plus stricte économie, Larauza ne cherchait des distractions que dans la musique et les voyages. Dans les vacances de 1820, il parcourut à pied toutes les vallées des Alpes Cottiennes. Grand admirateur d'Annibal, il voulut reprendre à fond et par lui-même la question du passage de ce grand général. Les idées de Whitaker, de Deluc, de Letronne, du marquis de Fortia, venaient de ranimer la curiosité sur ce point. Un simple voyage ne lui suffit point pour rassembler les éléments d'une conviction, et trois fois encore il parcourut de point en point ces parages curieux et célèbres. Il n'en était qu'à sa seconde excursion quand une ordonnance, signée Corbière, prononça la dissolution de l'école normale ; il se trouva sans place avec un faible traitement provisoire. Il n'en suivit pas moins sa pensée. Sa persévérance fut enfin récompensée : l'aspect et la comparaison des lieux fixa définitivement son opinion, et, de retour à Paris, il s'occupa de rédiger un mémoire sur le problème si longtemps l'objet de ses investigations. Il venait à cette époque, après avoir été en vain présenté comme candidat à la chaire d'éloquence latine, laissée vacante par le décès de Delaplace, d'obtenir un mince emploi de sous-bibliothécaire de l'université. Probablement son mémoire eût amélioré sa position ; il était autorisé à en lire des extraits à l'Académie des inscriptions, et seulement un motif de délicatesse l'en empêchait : devant combattre une opinion énoncée par Letronne dans le *Journal des savants*, il différerait la lecture pour ne point la faire en l'absence de ce redoutable antagoniste. Une maladie qu'avaient développée les fatigues de son quadruple voyage et l'excès de travail le força de s'aliter, et, après une agonie douloureuse, il ex-

pira le 29 septembre 1825. M. Viguier fit imprimer son mémoire sous le titre d'*Essai sur le passage des Alpes par Annibal*, Paris, 1826, in-8°, et le fit précéder d'une courte notice, tribut touchant et bien senti à la mémoire de son ami. M. Cousin prononça sur sa tombe un adieu funèbre qui se trouve reproduit dans Mahul (*Annales biogr.*, 1826, 1^{re} partie).

P—OT.
 LARCHER (PIERRE-HENRI), naquit à Dijon le 12 octobre 1726, d'une très-ancienne famille de robe, alliée aux premiers noms du parlement de Bourgogne; son père était conseiller au bureau de finance. On le destinait à la magistrature; mais il se sentait une autre vocation. Après avoir fini, chez les jésuites de Pont-à-Mousson, ses humanités, qu'il avait commencées à Dijon, il s'échappa, pour ainsi dire, de la maison de sa mère, et vint s'établir à Paris dans le collège de Laon, où il put se livrer, sans obstacle, à son goût pour les lettres et les sciences. Il avait alors à peu près dix-huit ans. Sa mère ne lui donna d'abord que 500 livres de pension; et pourtant il trouvait le moyen de faire, sur cette légère somme, de petites économies qu'il employait à acheter des livres. Peu d'années après, il fit, à l'insu de sa famille, un voyage à Londres, pour se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il aimait passionnément, et y faire la connaissance de quelques hommes de lettres dont il avait lu les ouvrages avec un extrême plaisir. Le P. Patouillet, à qui ses démêlés avec Voltaire ont donné quelque célébrité, fut le confident de cette excursion clandestine, et aida le jeune voyageur à tromper ses parents, qui le croyaient studieusement enfermé dans le collège de Laon, tandis qu'il parcourait l'Angleterre. A l'amour de l'anglais, Larcher joignait celle du grec; et il fit paraître, en 1750, une traduction de l'*Electre* d'Euripide. C'est une production très-faible de style, qui ne fit aucune espèce de sensation et n'a point été réimprimée. On la trouve, il est vrai, dans le *Théâtre bourgeois*, donné par le libraire Duchesne, en 1755; mais c'est l'édition même de 1750 que Duchesne imagina de faire coudre avec trois autres mauvaises pièces de théâtre, espérant en avoir quelque débit sous cette nouvelle forme. En 1751, Larcher traduisit le discours de Pope sur la pastorale, et le donna à Boulanger de Rivery, qui l'inséra dans les *Lettres d'une société*. Il fournit aussi au tome 2 de la *Collection académique* quelques morceaux traduits des *Transactions philosophiques*. Ce volume est de 1755. La même année vit paraître sa traduction du *Martinus Scriblerus* de Pope, plaisanterie un peu longue contre les érudits, et qu'il eût peut-être mieux convenu à Larcher de laisser traduire par un autre. Il y a joint un discours de Swift, « où l'on prouve que l'abolition du christianisme en Angleterre pourrait, dans les conjonctures présentes, causer quelques inconvénients, et ne point produire les bons effets qu'on en attend. » C'est un chef-d'œuvre d'ex-

cellente plaisanterie. C'est encore en 1755 que Larcher, qui, dans son voyage en Angleterre, avait beaucoup connu le chevalier Pringle, publia la traduction des *Observations* de ce savant médecin sur les maladies des armées; elle a reparu, en 1771, considérablement augmentée. En 1757, Larcher, toujours occupé de littérature anglaise, revit le texte de l'*Hudibras*, joint à la traduction française de Townley, et y ajouta des notes. En 1762, il traduisit l'*Essai* de Home sur le blanchiment des toiles. En 1765, il prouva qu'il n'avait pas négligé le grec en donnant une traduction exacte et soignée du mauvais roman de Chariton, et il y joignit une préface et des notes instructives: cette traduction a été réimprimée dans la *Bibliothèque des romans grecs*, où elle occupe les tomes 8 et 9. Larcher revint, en 1765, à la littérature anglaise; et cette fois il traduisit un livre plus convenable à ses études, que ceux de Pringle et de Home, l'*Essai* de Chapman sur le sénat romain. Deux ans après, commencèrent ses querelles avec Voltaire. Quoique lié avec plusieurs des écrivains qu'on appelait philosophes, et même assez favorable à quelques-unes de leurs opinions (1), il ne voyait pas sans une certaine indignation les excès de Voltaire. Lorsque parut la *Philosophie de l'histoire* (1765), l'abbé Mercier de St-Léger et quelques autres ecclésiastiques pressèrent Larcher de réfuter cette production dangereuse; et Larcher, cédant à leurs instances, composa le *Supplément à la philosophie de l'histoire* (1767, in-8°), ouvrage rempli d'érudition, de l'aven même de Voltaire, et qui causa des accès de fureur à l'irascible vieillard. Il tâcha de répondre par la *Défense de mon oncle*, libelle honteux, où il s'est emporté contre son savant adversaire aux excès les plus condamnables. Larcher répliqua par la *Réponse à la Défense de mon oncle* (1767, in-8°); il y fait de pénibles et d'inutiles efforts pour tourner son esprit vers la plaisanterie: ce n'était pas avec cette arme qu'il pouvait lutter contre Voltaire. Les deux ouvrages de Larcher, le premier surtout, eurent beaucoup de succès, et commencèrent sa réputation. Le *Supplément* parvint même à une seconde édition (1769, in-8°); et quoique les écrits polémiques survivent rarement à la querelle qui les a fait naître, on peut encore aujourd'hui rechercher ceux de Larcher, à cause des discussions savantes qu'il y a répandues, surtout à cause de la traduction qu'il y a jointe de l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon. Voltaire ne cessa de persécuter, d'insulter, avec une insolente grossièreté, Larcher, qui cessa de lui répondre. Les amis mêmes de Voltaire furent choqués de la violence de ses emportements. Larcher se chargea, quelque temps après, de revoir et d'arranger pour la presse.

(1) Il a lui-même déclaré « qu'il résolut avec quelques-uns « d'entre eux de détruire, autant qu'il serait en lui, la religion « chrétienne. » Ce sont les termes précis de sa rétractation, datée du 5 mai 1795, pour n'être ouverte qu'après sa mort, et qui a été insérée, le 8 octobre 1814, dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, t. 2, p. 583, d'après l'original.

une traduction d'Hérodote, laissée manuscrite par l'abbé Bellanger. Il vit bientôt qu'il y avait trop à corriger, et il crut qu'il valait mieux en faire une nouvelle. Pendant une grave maladie, qui ne lui permettait pas de se livrer aux travaux sérieux et pénibles qu'exigeait ce grand ouvrage, il se procura une distraction agréable en composant un *Mémoire sur Vénus*, qu'il envoya, en 1775, au concours de l'Académie des belles-lettres, et qui fut couronné. L'on doit à une autre interruption, qui l'éloignait pour quelque temps de son Hérodote, la traduction de la *Retraite des Dix mille*, par Xénophon. Elle parut en 1778 (2 vol. in-12), et ajouta encore à la réputation de Larcher comme helléniste et comme érudit; mais elle ne lui en donna pas comme écrivain, et l'on put craindre qu'il n'égalât pas mieux le style d'Hérodote qu'il n'avait égalé celui de Xénophon. Cette crainte fut tout à fait réalisée. L'Hérodote, longtemps attendu, parut en 1786 (en 7 volumes in-8° et 9 volumes in-4°); et l'on pensa généralement que le traducteur écrivait très-mal; qu'il ne se doutait même pas de ce que c'est que le style, mais que la richesse de son commentaire, l'importance des recherches géographiques et chronologiques, feraient de son ouvrage un des plus beaux monuments de l'érudition française. Larcher était entré, en 1778, à l'Académie des belles-lettres, et il prit une part active aux travaux de cette compagnie. On trouve de lui, dans les tomes 43-48 du recueil de l'Académie, de savantes dissertations sur les vases Théricléens; sur les vases Murrhins; sur quelques époques des Assyriens; sur les fêtes des Grecs, omises par Castellanus et par Meursius; sur l'expédition de Cyrus le jeune; sur Phidon, roi d'Argos; sur l'archontat de Créon; sur l'histoire de Cadmus; sur l'ordre équestre chez les Grecs; sur Hermias, l'ami d'Aristote; sur la Noce sacrée; sur l'*Etymologicon magnum*. On trouve aussi de lui dans le *Journal des savants* (décembre 1785) une lettre sur le *Sophocle* de Brunk. Larcher, qui vivait dans une retraite profonde, eut le bonheur d'échapper aux fureurs de la révolution. Il fit partie de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut; et, à l'époque de la seconde organisation de ce corps, il passa dans la troisième classe, appelée *classe d'histoire et de littérature ancienne*. Ce fut alors qu'il composa quatre mémoires, insérés dans le recueil de cette compagnie, sur les premiers siècles de Rome; sur le phénix; sur la harangue de Démosthène, en réponse à la lettre de Philippe; sur les observations astronomiques envoyées à Aristote par Callisthène. Larcher, qui n'avait cessé de retoucher son Hérodote, en fit paraître, en 1802, une seconde édition, avec des additions et des améliorations considérables: l'Essai sur la chronologie offre surtout de grands changements. Dans la première édition, il avait hasardé quelques idées peu d'accord avec les vérités chrétiennes: devenu, avec l'âge, mieux savant et plus pieux, il effaça

toutes ces hardiesses. Quand l'université impériale fut créée, le grand maître le nomma professeur de grec. C'était un honneur qu'il voulait faire à cette université naissante, et non pas un devoir qu'il voulait imposer à ce savant vieillard. Larcher accepta le titre, et la place fut remplie par un professeur suppléant, qui aurait souhaité ne lui succéder jamais. Larcher avait à cette époque quatre-vingt-trois ans, et il se portait assez bien pour que l'on pût espérer de le conserver encore longtemps. Une chute assez légère, qu'il fit en 1812, amena des accidents fort graves, et il mourut le 22 décembre. Son éloge, prononcé par Dacier à l'Académie des inscriptions, se trouve dans le *Moniteur* des 6 et 8 septembre 1817; et l'auteur de cet article a écrit, sur la vie et les écrits de M. Larcher, une Notice étendue, qui a paru en 1815, au devant du catalogue de sa bibliothèque, et qui a été réimprimée en entier dans le *Magasin encyclopédique* de juin 1814, dans le n° 49 du *Classical-Journal*. et par extraits dans le premier volume des *Literarische Analekten* de M. Wolf.

B—ss.

LARCHEVÊQUE, sculpteur français, né en 1721, fut nommé agrégé de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris en 1755. Vers l'année 1760, il fut appelé à Stockholm pour faire le modèle de la statue pédestre de Gustave Wasa, qui a été placée au centre de la ville, en face de l'hôtel de la noblesse et de la cathédrale. Larchevêque fit ensuite le modèle de la statue équestre de Gustave-Adolphe, que l'on voit sur la plus belle place de la ville, en face du château. Les deux statues sont en bronze, et de grandeur colossale; elles ont été jetées en fonte par un artiste suédois, nommé Meier. Larchevêque retourna en France vers l'année 1776, et mourut à Montpellier le 25 septembre 1778. Il avait obtenu en Suède la décoration de l'ordre de l'Étoile polaire, et il obtint en France celle de l'ordre de St-Michel. Il forma en Suède quelques élèves, et il entretint des relations particulières avec l'habile peintre d'histoire Pilou, qui a fait le tableau du Couronnement de Gustave III.

C—AU.

LARDIZABAL (DON MANUEL DE), ministre de Ferdinand VII, roi d'Espagne, naquit en Biscaye, vers 1750, d'une famille noble, et vint de bonne heure à la cour de Madrid, où il fut, sous le règne de Charles IV, membre du conseil suprême de Castille. S'étant mis en opposition avec le fameux Godot, il éprouva une disgrâce complète à l'époque du procès de l'Escorial (*voy. FERDINAND VII*), et ne reentra en grâce qu'à l'avènement de Ferdinand VII, en 1808. Ce prince l'ayant alors rétabli dans ses titres et emplois, il le suivit à Bayonne, et se vit contraint, dans cette ville, de faire partie de la junte des notables espagnols que Napoléon força d'accepter la constitution qui établissait la royauté de son frère Joseph Bonaparte. Il fut en conséquence l'un des quatre-vingt-douze membres de cette junte qui reconnurent le nouveau roi par

la déclaration du 8 juin, et qui l'accompagnèrent ensuite en Espagne. Mais il saisit la première occasion de se soustraire à cette oppression et de se réunir à ses compatriotes insurgés, qui le nommèrent aussitôt l'un des cinq membres de la junte suprême de gouvernement, installée à Madrid dans le mois de septembre de cette année, et que la marche des Français obligea ensuite de se retirer à Aranjuez, puis à Séville. Lardizabal y conserva ces fonctions importantes pendant près de deux ans, et il s'en acquitta avec autant d'habileté que de courage et de dévouement à son souverain. Mais quand il vit de nouvelles opinions s'introduire parmi ses compatriotes, et que des idées de révolution et de changements dans la constitution monarchique vinrent les diviser, il se déclara hautement contre les cortès qui voulaient établir des changements, et il cessa de faire partie du gouvernement. S'étant alors retiré à Alicante, il y publia en 1811 une brochure intitulée *le Gouvernement et la hiérarchie d'Espagne vengés*, dans laquelle, comparant les anciennes lois de la monarchie espagnole avec celles que les cortès voulaient y substituer, il donnait hautement la préférence aux premières, et traitait les novateurs avec beaucoup de sévérité. Les partisans de la nouvelle constitution soulevèrent la populace, et l'on vit éclater contre l'auteur une véritable émeute. Après avoir échappé à ces fureurs, Lardizabal fut poursuivi et arrêté par ordre des cortès. On saisit tous ses papiers, et il fut conduit prisonnier à Cadix. Le conseil de Castille, soupçonné de partager ses opinions, fut suspendu de ses fonctions, et lui-même destitué par un jugement que l'assemblée des cortès prononça à la suite des plus violents débats. Éloigné ainsi de toute participation aux affaires, Lardizabal resta dans cette position jusqu'au retour de Ferdinand VII, en 1814. Un des premiers actes du pouvoir de ce prince fut de rapporter le jugement des cortès et de le nommer conseiller d'État et ministre des Indes. Lardizabal adressa aussitôt aux habitants du Pérou une proclamation très-énergique, afin de les ramener à l'obéissance du roi légitime, et ce début eut un plein succès. Tout annonçait au nouveau ministre le plus heureux avenir lorsqu'une circonstance imprévue, qui reste encore inexplicable, vint l'accabler du sort le plus funeste. Tout à coup arrêté par ordre du roi, ainsi que ses amis Abadía et Calomarde, ils furent transférés dans différentes prisons. On a dit qu'une correspondance indiscreète, dans laquelle se trouvaient révélées quelques intrigues de la cour de Ferdinand VII, et que des ennemis de Lardizabal communiquèrent à ce prince, fut cause de cette catastrophe. On a dit aussi qu'il fut poursuivi par la haine des cortès. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après avoir été longtemps détenu dans la citadelle de Pampelune, il mourut exilé en Biscaye, à la fin de 1825, et qu'on le regarda généralement comme une victime de l'ingrati-

tude et de la faiblesse de Ferdinand VII. — LARDIZABAL (don Jose), général espagnol, de la même famille que le précédent, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il était officier supérieur en 1808. Ayant embrassé avec beaucoup de zèle la cause de l'indépendance, il fut nommé général, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment au siège de Sagonte. Il commandait une division dans Valence, lorsque le maréchal Suchet s'empara de cette ville en janvier 1812. Fait prisonnier de guerre et transféré en France, il resta longtemps détenu dans la forteresse de Vincennes. Cette détention, qui fut extrêmement rigoureuse et ne cessa qu'en 1814, altéra singulièrement sa santé. Revenu alors à Madrid, le général Lardizabal mourut au bout de six mois, à peine âgé de 37 ans. — Un général du même nom et de la même famille combattit longtemps dans la Navarre pour la cause de don Carlos, et il figura encore à la tête des troupes qui levèrent l'étendard de l'insurrection contre Espartero en 1841. M—d j.

LARDNER (NATHANIEL), savant ministre presbytérien anglais, naquit en 1684 à Hawkherst, dans le comté de Kent. Il fit de bonnes études à Londres, à Utrecht et à Leyde, et ne voulut débiter dans la carrière de la prédication qu'à l'âge de vingt-cinq ans. En 1713, lady Treby, veuve du lord chef de justice, le prit pour son chapelain et le chargea de servir de mentor à son fils. Lardner accompagna son jeune élève en France et dans d'autres pays : il ne le quitta qu'à la mort de lady Treby. Les presbytériens l'ayant chargé, en 1725, de prêcher à Old Jewry, conjointement avec d'autres ministres, Lardner donna *sur la crédibilité de l'histoire évangélique* trois sermons qui furent probablement le germe de son ouvrage, dont il publia quatre ans après, en deux volumes in-8°, la première partie sous le titre de *Crédibilité de l'histoire évangélique, ou les Faits rapportés dans le Nouveau Testament, justifiés par le témoignage des auteurs contemporains*. Ces deux volumes furent reçus très-favorablement du public, sans distinction de secte ni de parti. C'était le temps où Woolston acquérait une si triste célébrité par ses productions impies : il venait de faire imprimer ses discours contre les miracles de Jésus-Christ. Lardner les réfuta avec le plus grand succès dans un ouvrage intitulé *Défense (Vindication) de trois miracles, etc.* En 1735, il donna le premier volume de la seconde partie de sa *Crédibilité* qui fut à l'instant traduite avec les deux autres par Westerhaen en allemand, et par Wolff en latin. Deux ans après (1735), parut le second volume, qui augmenta beaucoup la réputation de l'auteur. En 1737, il publia ses *Conseils pour la jeunesse*. En 1738, 1740 et 1743, il donna successivement le troisième, le quatrième et le cinquième volume de la seconde partie de la *Crédibilité*. Il ne tarda pas à y donner un *Supplément*, que le docteur Watson, évêque de Landaff, a joint à d'autres

traités qu'il a publiés. La *Crédibilité de l'histoire évangélique* renferme beaucoup d'érudition et de critique. L'ouvrage du P. de Colonia, jésuite, et celui de Bullet sur le même sujet, ne sont pas sans mérite; mais ils n'approchent pas de celui de Lardner pour la profondeur du raisonnement et pour le nombre des preuves. Depuis longtemps les amis de la religion ne cessent de se plaindre qu'il ne soit pas traduit en français, malgré la teinte de socinianisme qu'on peut lui reprocher. Lardner passa presque toute sa vie dans un état voisin de la pauvreté. Quand il se sentit près de sa fin, il se fit transporter à Hawkherst, sa patrie, où il mourut le 24 juillet 1768. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui : 1° *A Letter, etc., upon the personality of the spirit*, 1776. Le docteur Lardner l'avait écrite en 1762. 2° *The History of the heretics of the two first centuries after Christ*, 1780. Cette histoire des hérésies des deux premiers siècles, ouvrage posthume publié par Hogg d'Exeter, ne répond pas à la réputation de l'auteur. 3° *Quarante et un Sermons*; 4° *Two schemes*, etc. (Deux tableaux de la Trinité, etc.). Cet ouvrage consiste en quatre discours que l'on peut regarder comme un supplément à l'ouvrage que Lardner écrivit dans sa jeunesse, et qu'il publia en 1759 sans nom d'auteur, sous ce titre : *A Letter concerning the question, Whether the logos supplied the place of the human soul in the person of Jesus-Christ*. C'est là que le docteur anglais a consigné ses opinions sociniennes; il refuse nettement la divinité à Jésus-Christ, et ne le regarde que comme un homme privilégié, élevé au-dessus des autres hommes par une faveur spéciale de l'Être éternel, et par la commission dont il a été honoré. 5° *Trois Discours pour faire voir que l'état présent des juifs est une preuve de la vérité de la religion*, 1745; 6° *Essai sur le récit de Moïse touchant la création et la chute de l'homme*, 1755; 7° *Sur les démoniaques du Nouveau Testament*. Le docteur prétend qu'ils n'étaient que des maniaques. On voit d'après cela que Lardner était très-savant, mais hardi dans sa critique, et paradoxal. Tous ses ouvrages ont été, en 1788, recueillis en onze volumes in-8° par le docteur Kippis, qui a mis à la tête du premier une Vie de l'auteur. Une édition plus belle et plus complète a paru en 5 volumes in-4°, Londres, 1815.

L—B—E.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX (LOUIS-MARIE), naquit, le 25 août 1753, à Montaigu, petite ville du bas Poitou (département de la Vendée), d'une famille originaire des parties voisines du bas Anjou. Son père, homme de mérite et d'un caractère honorable, était juge au siège des traites de Montaigu, et fut maire de cette bourgade presque toute sa vie. Il eut trois enfants, et malgré une fortune des plus médiocres, il fit donner à ses deux fils une éducation aussi complète que possible pour le temps et le pays où il vivait. Larevellière, le plus jeune des deux, contrastait par son apparence débile avec la santé et la vigueur de la

famille; mais, grâce aux soins dont il fut entouré et à l'heureuse sévérité de son éducation physique, il gagna en quelques années une force de résistance qui semblait lui avoir été refusée en naissant. Un prêtre fut, selon l'usage d'alors chargé de lui enseigner les premiers éléments du latin; cet homme, d'un extérieur douceux, mais d'un caractère violent et brutal, fit endurer à son élève toutes sortes de mauvais traitements, révélés trop tard à la famille par leurs fâcheuses conséquences. L'enfant, qui avait alors neuf ou dix ans, fut affecté d'une déviation de l'épine dorsale, qu'on ne savait pas encore combattre par des moyens appropriés, et resta contrefait. Ses études, un moment entravées, furent reprises avec succès au collège de Beaupréau, en Anjou, et terminées dans celui des oratoriens d'Angers. Muni de son diplôme de licencié en droit, il fut envoyé à Paris, avec son frère aîné, pour y suivre, ainsi que ce dernier, la carrière de la jurisprudence. Dès son arrivée, il fut reçu avocat au parlement et admis chez un procureur nommé Potel, qui devait l'initier aux détails de la procédure. L'esprit éminemment littéraire et philosophique du jeune avocat le rendait peu propre à ce travail aride, pour lequel il ressentait d'ailleurs une invincible répugnance. Un goût impérieux l'entraînait vers les études spéculatives; l'indulgence de Potel, en lui créant des loisirs, et le dévouement de Larevellière aîné, qui, comme maître clerk, savait gagner pour deux, lui fournirent les moyens de le satisfaire. Au bout de quelques années, les deux frères regagnèrent leur province. L'aîné devint conseiller au présidial d'Angers et se maria. Le cadet, resté sans profession, fit la connaissance de mademoiselle Boyleau, sœur d'un de ses amis et d'une assez riche famille bourgeoise de l'Anjou, habitant la terre de Chandoiseau, près Thouaré. Cette demoiselle, d'un esprit très-distingué et d'une instruction solide, qu'elle était parvenue à acquérir en dépit de tous les obstacles, était faite pour apprécier l'intelligence supérieure et le caractère élevé du jeune avocat. Leur union fut bientôt décidée et réalisa pour tous deux un complet bonheur domestique. Mademoiselle Boyleau avait fait partager à Larevellière sa passion pour la botanique. Mais, quoi qu'on en ait pu dire, jamais plus tard elle n'eut aucune influence sur ses déterminations politiques, dont il puisa toujours les mobiles dans son amour pour la liberté et sa conscience pure et inflexible, sans recourir aux inspirations d'une nouvelle Egérie. Il vécut d'abord à Nantes, où naquit sa fille aînée, puis en Anjou, dans le petit village de Faye, où son temps se partageait entre l'étude de la botanique et les sciences philosophiques et sociales. En philosophie, J. J. Rousseau était son auteur de prédilection, et la profession de foi du vicair savoyard formulerait assez exactement ses propres idées; en politique, un penchant décidé l'entraî-

nait vers les institutions libérales. Déjà pendant son séjour à Paris, il avait eu la pensée de passer en Amérique, pour servir comme volontaire la cause de l'indépendance; ce besoin de liberté devenant plus impérieux, Larevellière songeait, ainsi que sa femme et ses deux amis, Pilastre et Leclerc, de Maine-et-Loire, à quitter la France pour aller se fixer soit en Suisse, soit aux États-Unis. Pilastre avait même entrepris des voyages pour préparer les voies à l'exécution de ce projet, qui eût fini par se réaliser si la révolution de 1789 n'était venue dispenser ces jeunes impatientes d'aller si loin à la recherche de la liberté. En attendant, madame Larevellière rassemblait à grand-peine toutes les plantes de la contrée dans un herbier très-complet pour le temps, et s'occupait avec son mari à procurer des espèces vivantes au jardin botanique d'Angers. A la mort du docteur Buroleau, l'un des fondateurs de ce jardin et professeur de botanique, une société de botanophiles fit près de Larevellière une démarche collective pour le prier d'accepter la succession. Il fallut faire violence à sa modestie. Mais enfin, vaincu par des sollicitations répétées et voulant faire preuve de bonne volonté, il consentit à enseigner une science dans laquelle il sentait encore le besoin de se perfectionner. La méthode naturelle de Jussieu n'était guère en honneur à cette époque; d'ailleurs le système de Linné convenait mieux à l'imagination poétique du professeur improvisé: ce fut celui qu'il adopta. Le cours, étant public et gratuit, réunit dès l'abord un grand nombre d'auditeurs; mais grâce à l'intérêt et à la nouveauté du sujet, grâce surtout aux qualités oratoires de Larevellière, l'affluence fut toujours croissante et le cours eut un immense succès. La fermeté de la pensée, l'éclat des images, la correction et l'élégance du style, le charme d'un organe clair et flatteur, tout annonçait un homme destiné à marquer sur un plus vaste théâtre. Ces leçons, modestement professées au fond d'un jardin botanique de province décidèrent peut-être de la fortune politique de Larevellière. On était encore sous le charme de sa parole et tous les regards dirigés vers lui, quand survinrent les élections aux états généraux. Choisi d'abord comme syndic de la commune et membre de l'assemblée du bailliage d'Angers, il y fut élu au même titre que Volney, qui venait de publier son Voyage en Égypte, c'est-à-dire pour son seul mérite. En Anjou, comme dans le resté de la France, les partis n'existaient pas encore, les ambitions particulières n'avaient pas eu le temps de naître. Les élections furent exemptes de luttes et d'intrigues, le courant de l'opinion suivit sa pente naturelle, et les choix se fixèrent sur les hommes les plus considérables par leur caractère, leurs lumières ou leur talent. Outre son éloquence naturelle, Larevellière apportait à l'assemblée de Versailles un esprit mûri par la lecture des meilleurs auteurs et par la méditation; il était très-

familiarisé avec l'histoire d'Angleterre et parfaitement édifié sur le mécanisme des institutions parlementaires de ce pays, par ses conversations avec des jeunes gens des plus puissantes familles de la Grande-Bretagne, qui fréquentaient l'académie royale d'équitation d'Angers. Ses idées n'étaient peut-être pas arrêtées sur toutes les questions à débattre, mais, à coup sûr, il voyait nettement la direction à suivre et le but à atteindre. Il était donc préparé à la lutte sur toutes les questions fondamentales, et, quant aux points secondaires, il devait trouver dans ses inspirations généreuses un guide plus sûr que dans la réflexion même. En s'élançant sur cette mer orageuse de la politique, Larevellière en avait d'avance mesuré les rivages; sa pensée le transportait au delà des premiers horizons, et l'éclat des aspects nouveaux n'étonnait pas, comme chez tant d'autres, ses regards éblouis. Dès les premières séances, il se fit remarquer par des opinions déjà très-décidées, et son opposition vigoureuse aux prétentions des ordres privilégiés et de la cour. Il débuta par d'assez vives discussions avec M. de Brézé et avec M. de la Galissonnière, grand sénéchal de la province d'Anjou, sur des points d'étiquette qui cachaient de plus graves questions politiques. Après avoir été de ceux qui sollicitèrent la réunion des trois ordres et la vérification des pouvoirs en commun, il réclama avec véhémence la suppression des ordres, et, considérant d'avance toute distinction comme abolie, il ne parut à l'assemblée qu'en habit de ville, et ne consentit jamais à s'affubler du costume piètre et ridicule assigné aux députés du tiers par les ordonnateurs du cérémonial, et définitivement repoussé dès que cet ordre, qui *n'était rien et qui était tout*, eut acquis la conscience de sa force en même temps que celle de son droit. Dès les premiers temps de la constituante, Larevellière se montra ce qu'il devait être plus tard. Fonder la liberté sur la morale, faire des vertus privées, des liens de famille la base des vertus publiques et de la constitution de l'État; telle fut la doctrine de toute sa vie. Mais, pour fonder la liberté, il fallait se montrer aussi attentif à saper les prérogatives de la couronne que jaloux d'établir les droits des citoyens; il ne faillit jamais à cette double tâche. Le 29 mars 1790, le roi adressait à l'assemblée nationale une lettre relative aux paiements du trésor et non contre-signée par un ministre, Larevellière fit remarquer l'irrégularité, et s'opposa énergiquement à toute déléberation sur cette missive. Une autre fois, il demanda que les juges fussent institués par le peuple. En général, il prit part à toutes les justes accusations dirigées contre les ministres. Cependant, quelques biographes malintentionnés lui reprochent comme une inconséquence d'avoir prophétisé l'avènement du despotisme au lendemain de la chute du trône. Les paroles prononcées par Larevellière le 18 mai 1791 n'avaient

pas le sens absolu qu'on est parvenu à leur prêter en les modifiant. Il eût fallu pousser la naïveté un peu loin pour croire que la liberté était fille de la monarchie, et qu'elle ne pouvait vivre détachée de sa mère. Du reste, le député de Maine-et-Loire attachait un tel prix à la liberté, que, lorsqu'il s'agit de consacrer les couleurs nationales, il proposa d'inscrire sur les drapeaux : *La liberté ou la mort*, c'est-à-dire : Vivre libre ou mourir. Larevellière siégeait sur les bancs de l'extrême gauche, et la part active qu'il prit aux délibérations, lui valut l'honneur d'être appelé au bureau en qualité de secrétaire. Cependant, tout en gardant invariablement sa ligne de conduite, Larevellière ne prit part à aucune cabale et ne fut jamais l'homme d'aucun parti. Dès les premières réunions des états généraux, il avait remarqué dans la foule la noble et imposante figure d'un vieillard, qui lui inspira tout d'abord un attrait irrésistible : c'était celle d'un député de la Picardie, ancien officier d'artillerie, nommé Pincepré de Buire, arraché à sa retraite des environs de Péronne, où il s'occupait à la fois d'agriculture et de bienfaisance. Larevellière se lia bientôt avec lui d'une étroite amitié. A la fin de la session, les membres de l'assemblée constituante, entraînés par une générosité irréfléchie dont les premiers temps de la révolution n'offrent que trop d'exemples, s'étaient déclarés non rééligibles. Pour les deux collègues qui allaient regagner chacun sa province, la séparation pouvait donc paraître définitive. Sans être un génie politique, de Buire, que sa vieille expérience mettait à l'abri des illusions du jeune âge, avait dès lors le pressentiment des malheurs qui se préparaient pour la patrie. La rancune implacable des anciens privilégiés, la mauvaise foi de la cour, justifiée d'avance par les casuistes, enfin la violence croissante des passions déchainées, tout conspirait à assombrir l'horizon. Éclairé sur l'avenir par son patriotisme sincère, de Buire fit part de ses craintes à Larevellière, qu'il tutoyait comme un fils : « La révolution, lui dit-il, n'est « pas finie, elle commence à peine; je connais « ton attachement à la liberté, et, en même « temps, ton caractère inflexible; que le parti de « la cour ou le parti populaire l'emporte, il y « aura des vengeances et des proscriptions. Tu « ne sauras ni plier ni dissimuler, tu seras pro- « scrit par les exagérés d'un parti ou de l'autre; « jure-moi de venir me demander asile ou re- « nonce aujourd'hui et pour toujours à mon ami- « tié. » Larevellière, plein d'espérance dans le peuple, était loin de partager ces noirs pressentiments; il promit donc sans difficulté, croyant satisfaisant seulement à la sollicitude excessive d'un ami. Pendant la durée de l'assemblée législative, Larevellière, entouré d'une popularité croissante parmi les patriotes de l'Ouest, fut d'abord envoyé comme juré à la haute cour nationale d'Orléans, puis nommé membre de l'administration centrale

de Maine-et-Loire. Enfin, au moment où il fut élu à la convention par ce département, il venait d'être désigné comme adjudant général des gardes nationales mobilisées vers les frontières du Nord et dans la Vendée. Depuis quelque temps déjà, une sourde fermentation régnait dans cette province, demeurée paisible jusqu'à la constitution civile du clergé; avant cette mesure, les populations de l'Ouest avaient été aussi favorables à la révolution que celles du reste de la France; elles avaient vu tomber avec satisfaction le régime féodal, et les gabelles, le plus vexatoire des impôts, et ce cortège d'abus de toute nature qui caractérisait l'administration du bon vieux temps. Les rigueurs exercées contre le clergé non assermenté leur parurent, au contraire, une atteinte portée à leurs croyances; dès lors, elles changèrent de sentiment et prêtèrent à la contre-révolution un appui que la royauté et la noblesse leur eussent vainement demandé pour le maintien de leurs privilèges. Pour conjurer l'explosion des hostilités, Larevellière entreprit, dans les parties de l'Anjou qui ont ensuite pris part à la guerre, des tournées patriotiques, qui ne furent pas toujours exemptes de dangers et où ses exhortations et celles de ses amis n'eurent qu'un faible succès. Larevellière arriva à la convention avec ses deux amis intimes, Pilastre et Leclerc, députés comme lui à cette assemblée, et qui avaient siégé comme suppléants à la constituante. Leurs convictions étaient également acquises à la république; mais au lieu de se trouver aux premiers rangs du parti révolutionnaire, comme aux jours où les députations de la Bretagne et de l'Anjou avaient fondé la première société des jacobins (où l'on ne visait pas au delà de la monarchie constitutionnelle), ils se trouvaient en face d'hommes en grande partie nouveaux pour eux, avec lesquels ils avaient pu se trouver d'accord jusqu'au 10 août inclusivement, mais avec lesquels aussi les plus violents dissentiments ne pouvaient tarder à éclater. Dès les débuts de la convention, l'antagonisme s'établit entre la députation de Paris, qui devint le noyau de la Montagne, et celle de la Gironde le point d'appui de l'opinion des départements, qualifiée de fédéraliste. Sans prendre part d'abord à la lutte, Larevellière concourait aux repréailles que la France révolutionnaire exerçait contre les manifestes de la coalition, et c'est sur sa proposition ou sur son rapport que fut rendu le décret de la convention portant que le peuple français viendrait en aide à tous les peuples qui, secouant le joug du pouvoir arbitraire, voudraient recouvrer leur liberté. Dans le procès de Louis XVI, qui passait, aux yeux de tous les partisans de la révolution, pour avoir été en état de conspiration flagrante contre la constitution de 91 depuis le jour où il l'avait jurée, Larevellière, plus convaincu que personne de cette idée, ne voulut tenir aucun compte des circonstances qui pouvaient atténuer la conduite du roi aux

yeux de l'impartiale postérité. Il vota donc la mort et se prononça contre le sursis et l'appel au peuple, aussi bien que contre l'exécution immédiate. Leclerc en fit autant mais Pilastre se sépara d'eux dans cette question, et vota la détention jusqu'à la paix, après avoir déclaré Louis XVI coupable avec la presque unanimité de la convention. Pour imposer silence dans cette occasion solennelle à ses sentiments doux et humains, il fallait que Larevellière crût sa conscience bien strictement engagée. Aussi a-t-il fait plus qu'émettre un vote il n'a pas craint de motiver son opinion dans deux écrits imprimés par ordre de la convention nationale. Cependant s'il regardait cette condamnation comme un acte juste et nécessaire, il n'en considérait pas moins toute exécution capitale comme une cruelle calamité, et quand l'année suivante la convention proposa de célébrer par une fête l'anniversaire du 21 janvier, il s'opposa de toutes ses forces à l'adoption du projet, ne voulant pas qu'une réjouissance publique vint consacrer la mémoire de ce drame sanglant. Les républicains se partageaient alors en deux camps opposés : les uns, ardents et emportés, passionnés pour la démocratie jusqu'à vouloir sauver à tout prix les conquêtes déjà réalisées ; les autres, moins impatientes, plus confiants dans l'avenir que dans le présent, non moins attachés sans doute aux idées généreuses de 89, mais plus difficiles sur le choix des moyens propres à assurer le salut de la république. Au milieu de ces circonstances terribles, dans lesquelles la Gironde ne sut adopter aucun parti décidé, l'influence de la commune de Paris grandissait d'une manière effrayante pour tous ceux qui en redoutaient le despotisme. Larevellière était au premier rang. Mais s'il condamnait en principe les excès et les violences, il les blâmait également comme des fautes capables de compromettre la cause que ces actes prétendaient servir. Sous le titre de *Cromwellisme* il publia dans la *Chronique de Paris* (11 février 1795) une attaque virulente contre le parti déjà si puissant de la commune. Il faut se reporter à cette époque de luttes acharnées pour comprendre la véhémence du langage de l'auteur à l'endroit de ses adversaires politiques. C'était, selon lui, une secte d'aplanisseurs dont l'objet était de discréditer dans l'esprit de la multitude les vrais amis de la liberté et de l'égalité ; d'inquiéter les citoyens sur le sort de leurs familles, de leurs propriétés, de leur industrie, afin de leur faire regretter l'ancien esclavage et désirer un nouveau pouvoir absolu. Dans son indignation, il montre ces hommes acharnés à la perte des vrais soutiens de la liberté, poussant le parlement à des résolutions extrêmes qui le rendent odieux aux gens instruits, et faisant insulter ses membres les plus dignes « parce que après avoir abattu la royauté ils ne voulaient pas culbuter l'Etat ; parce qu'ils avaient la tête révolutionnaire et non désorganisatrice et antisociale. » « C'est ainsi, dit-il,

« que le peuple anglais, malgré son ardent amour pour la liberté, fut emmuselé par celui qui se disait sans cesse son protecteur et son ami. » A son avis, le gouvernement voulait de même emmuseler la nation française. « Oui, s'écrie Larevellière, elle existe dans la république cette faction faible par le nombre, mais forte par son audace, dont le projet est de dissoudre la représentation nationale ou de la dominer par la terreur... » Plus loin il ajoute : Ce parti, « s'il devenait le maître, mènerait la France à un tel état de dissolution qu'elle ne pourrait plus se réorganiser pour la liberté, et il ne resterait de ressource aux membres de cet Etat ruiné et complètement démolé que de se laisser empoigner sans retour par la main sacrilège d'un ambitieux despote. » Cet écrit fit beaucoup de sensation. Braver ainsi les hommes les plus déterminés du mouvement révolutionnaire, c'était s'exposer à de cruelles représailles ; il y avait courage à le faire. Mais le parti incriminé à qui l'irrésolution des girondins avait laissé prendre les avantages de l'offensive, n'en continua pas moins sa marche et se disposait, le 10 mars 1795, à une nouvelle conquête, c'est-à-dire à concentrer tous les pouvoirs dans l'assemblée en lui faisant choisir les ministres dans son sein. Tandis qu'on achevait la lecture d'un rapport, Danton se dirigea vers la tribune pour développer sa proposition, avec l'assurance d'un chef habitué aux triomphes. Larevellière le suivit et il s'établit entre eux, à demi-voix, au pied de la tribune, un curieux dialogue que Larevellière rapporte à peu près ainsi : « Que viens-tu faire ici ? lui dit Danton brusquement. — Te jeter en bas de la tribune, répondit Larevellière. — Toi ! répliqua avec dédain le colossal tribun en toisant son chétif adversaire, je te ferais tourner sur le pouce !... — Nous allons voir, répartit Larevellière ; tu as pour toi l'audace d'un scélérat et j'ai pour moi la conscience d'un honnête homme. » Le rapport était fini, Danton développa sa proposition. Larevellière la combattit énergiquement ; et, malgré les clameurs et les menaces des tribunes remplies d'une foule armée de piques, de sabres, de poignards, et tenant à la main des poignées d'étoupes qu'elle disait trempées dans l'eau-forte pour rincer la bouche des députés qui *parleraient contre le peuple*, la majorité prit une telle attitude, que Danton fut obligé de retirer son projet. Ce succès galvanisa un instant le parti girondin, et quelques jours plus tard celui à qui il était dû fut élu secrétaire. Le coup manqué du 10 mars ne fut qu'ajourné, et bientôt après eut lieu l'établissement du tribunal révolutionnaire contre lequel Larevellière fit entendre d'inutiles protestations. Il en fut de même à la journée du 31 mai, si fatale aux girondins. Quoiqu'il eût souvent marché d'accord avec eux, et qu'en particulier il eût appuyé la mise en accusation de Marat, il ne fut pourtant pas compris dans leur proscription. On connaissait trop ses

allures indépendantes pour le croire inféodé à aucun parti. Cependant le 2 juin, Larevellière prit chaleureusement la défense des vaincus, et témoigna de ses sympathies en déclarant qu'il voulait partager leur sort. A dater de ce coup d'Etat du parti montagnard, toute discussion à l'assemblée fut étouffée, et grâce au silence gardé par une imperceptible minorité, on eût pu croire que l'accord régnait sur tous les bancs. On tenait à constater cette unanimité au *Moniteur*. De son côté, Larevellière avait à cœur de constater son opposition aux mesures, selon lui, atroces ou extravagantes que la nouvelle majorité adoptait journellement. Les émotions répétées, les efforts nécessaires pour se faire entendre au milieu du tumulte et des vociférations avaient brisé ses forces. Épuisé, crachant le sang, miné par une fièvre lente, il ne pouvait plus monter les degrés de la tribune que soutenu par le bras de ses deux amis Pilastre et Leclerc. Vainement demandait-il l'appel nominal pour exprimer son vote; on le refusait impitoyablement, afin de maintenir au procès-verbal la fiction de l'unanimité. Un jour enfin il déclara que, ne pouvant obtenir l'appel nominal, il prenait le parti de protester et qu'il cesserait d'assister aux séances jusqu'à ce que la liberté du vote fût rétablie. A cette déclaration, les cris : « Au tribunal révolutionnaire! » partirent en foule de la Montagne. On agitait cette proposition, lorsqu'une voix, on ne sait laquelle, s'écria : « Ne voyez-vous pas que le b..... va crever! il ne vaut pas le coup! — Eh bien, crève donc tout seul, b.....! » répliquèrent d'autres voix. La chose en resta là pour l'instant, et Larevellière quitta la salle. Une heure après on s'était ravisé, et le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt immédiatement converti en mise hors la loi. Presque en même temps ses deux amis furent décrétés d'arrestation. Pilastre s'échappa et vécut déguisé dans la vallée de Montmorency, où il se fit garçon menuisier. Leclerc fut arrêté et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Il dut sa liberté à l'heureuse évacuation de ses deux amis, car on tenait à instruire simultanément le procès de ces trois représentants. Larevellière, contraint de fuir, trouva un premier asile chez un homme qui n'était pas encore mais qui devint plus tard son ami, et dont il avait fait connaissance dans la maison Thonin, au jardin des plantes. C'était le naturaliste Bosc, fort lié avec la plupart des girondins, et l'ami intime de Roland et de sa femme, laquelle lui avait confié sa fille avant de monter sur l'échafaud. Dès qu'il apprit le décret lancé contre Larevellière, et qui ne laissait, celui-ci étant saisi, que l'identité à constater avant de l'envoyer à la mort, Bosc s'empara du proscrit et le conduisit à l'ermitage de Ste-Radegonde, dans la forêt de Montmorency, resté jusque-là une solitude, malgré son rapprochement de Paris. Rien ne surpasse, dit-on, l'intérêt romanesque des récits de

ces deux hommes sur les incidents de leur reclusion. Le courage et le dévouement incroyables de Bosc réussirent à cacher dans ce désert et à sauver plusieurs autres victimes de la persécution. De Buire, instruit de la retraite de Larevellière, et, persuadé qu'il ne pourrait rester longtemps sans être découvert, parvint à lui faire rappeler la parole jurée. Larevellière obéit à cette sommation d'une généreuse amitié, et, guidé par Bosc à travers des chemins écartés jusqu'à l'entrée de la plaine, il continua ensuite tout seul un long et périlleux voyage pour se rendre à trente-cinq lieues de là, au village de Buire, près Péronne. Sans argent, presque sans vêtements, si faible et si malade qu'il pouvait à peine marcher, exposé à rencontrer à chaque pas sur les routes les commissaires de la convention dont il n'était que trop connu, il n'échappa que par miracle aux dangers qui l'environnaient et ne parvint qu'après de nombreuses et pénibles journées au but de son voyage. M. et madame de Buire l'accueillirent comme un fils et le gardèrent jusqu'après le 9 thermidor. Il vécut là dans la plus cruelle incertitude sur le sort de sa femme et de sa fille, qui, retournées en Anjou avant sa proscription et sans nouvelles de lui, étaient menacées de la potence par les Vendéens assiégeant Angers, comme femme et fille de conventionnel républicain, et de la guillotine par les jacobins qui régnaient dans la ville, comme appartenant à un fédéraliste et un ennemi du peuple. Larevellière eut le bonheur d'ignorer longtemps, pendant sa proscription, la mort de son frère aîné, pour qui son profond attachement se mêlait à la plus vive reconnaissance. Ce dernier, partisan très-moderé et très-constant des réformes de 1789, avait rempli, depuis la chute du trône comme auparavant, des fonctions judiciaires et administratives, et avait péri sur l'échafaud, à Paris, en 1794, avec un grand nombre d'Angevins distingués par leurs lumières et leurs sentiments patriotiques, mais accusés comme lui de modérantisme et de fédéralisme (1). A cette même époque, par un de ces contrastes fréquents dans les temps de révolution et de guerre civile, la sœur des deux Larevellière, madame Bellouard de la Bougonnière, catholique fougueuse et royaliste dévouée, cachait au péril de sa tête, dans sa maison d'Angers, une foule de chefs vendéens et de prêtres réfractaires. MM. d'Autichamp, de Suzannet, l'abbé d'Egrigny et beaucoup d'autres hommes connus étaient ses hôtes mystérieux, et le culte, surtout proscrit, était secrètement célébré chez elle. Disons à la louange de cette famille que, malgré ces profonds dissentiments politiques et religieux, la mort seule brisa les liens de la tendre affection qui unissait la sœur à ses deux frères. Quelque brusques que soient d'ordinaire les réactions après

(1) Il laissait un fils, M. Victorin Larevellière, qui fut appelé à prendre part aux affaires du pays, sous Louis-Philippe, en qualité de député de Maine-et-Loire.

les commotions politiques, celle qui suivit le 9 thermidor ne ramena pas aussitôt les proscrits de la terreur dans le sein de la convention. Larevellière, qui n'avait jamais été remplacé, n'y fut rappelé, sur la demande de Thibault (du Cantal), que le 8 mars 1793. Il était déjà à Paris avec sa femme et sa fille, dans une situation des plus gênées. Leurs propriétés avaient été dévastées par la guerre civile, leur maison de Faye brûlée par les Vendéens avec leurs meubles, leurs livres et l'herbier, plus regretté que tout le reste. Rentré dans la convention, Larevellière n'y apporta pas les rancunes d'un proscrit et défendit au contraire contre les violences d'une proscription nouvelle des hommes qui avaient contribué à la sienne : Vadier, par exemple, qui s'intitulait l'homme aux soixante ans de vertus, et qui, comme président du comité de sûreté générale pendant la terreur, avait amassé sur sa tête les haines les plus ardentes. Dans le procès des membres des anciens comités, il se prononça pour la déportation de Billaud-Varennes, de Barrère et de Collet d'Herbois; mais il fit tous ses efforts pour les sauver de l'échafaud. « Personne, dit-il, ne hait « plus que moi ces hommes, d'abord parce que « je hais les tyrans, ensuite parce qu'ils ont fait « périr mes meilleurs amis; mais, avant de con- « sulter mes affections, je cherche l'intérêt de la « patrie. Il ne faut pas prendre la fureur pour de « l'énergie; la véritable force admet les conseils « de la sagesse. Vous avez cru que la déportation « était la mesure que vous deviez adopter contre « eux, vous devez vous y tenir. » Quant à sa ligne politique, elle l'éloigna des thermidoriens, qui ne lui inspiraient ni estime ni confiance, sans le rapprocher des royalistes, dont il resta l'adversaire déclaré. Nommé secrétaire le 26 mars, il fut ensuite appelé à la commission des Onze, chargée par la convention de préparer la constitution directoriale de l'an 3, et s'y lia avec Daunou, dont les sentiments, les lumières et les talents furent pour lui, tant qu'il vécut, l'objet de la plus haute estime. Larevellière prit une large part à la rédaction de ces lois organiques, et fit les plus louables efforts pour accélérer la discussion de cette œuvre importante, et la promulgation de la constitution nouvelle destinée, selon lui, à sauvegarder l'avenir. Tant qu'on n'aurait pas un gouvernement régulièrement organisé, une constitution fondée sur des bases inébranlables et définitivement acceptée par la nation, la porte restait ouverte à toutes les ambitions, aux tentatives de tous les partis, et la république elle-même pouvait être mise en question. Tel fut le mobile des discours chaleureux qu'il prononça dans cette occasion. Élu président de la convention le 2 thermidor an 4, il fut en cette qualité chargé de recevoir et de haranguer la députation de la république de Venise, et, à la suite de cette allocution donna l'accolade fraternelle au noble Quirini, au milieu des applaudissements de l'as-

semblée et des tribunes. Le 4^{er} septembre an 4, il fut nommé membre du comité de salut public. La lutte des sections contre la convention était sur le point de se renouveler : dès lors on le vit constamment sur la brèche. Le 13 septembre, il dénonça les menées royalistes des sectionnaires. Interrompu par les murmures des tribunes, il déclara courageusement qu'il braverait les menaces du royalisme comme au 31 mai il a bravé les cris de l'anarchie. En vendémiaire, quand les sections plus audacieuses commencèrent à s'agiter, Larevellière fit déclarer par la convention qu'elle rendait les Parisiens responsables de sa sûreté. Le 12 (4 octobre), au milieu de la conflagration générale, il faisait encore adresser aux Parisiens une proclamation empreinte des sentiments de la plus louable modération; et après les combats de ces malheureuses journées, il resta l'un des adversaires les plus redoutables d'une ligue formée contre la constitution nouvelle, par l'union des anarchistes et des partisans de la royauté. Enfin le moment était venu de constituer dans sa nouvelle forme le gouvernement de la république. La convention fut immédiatement remplacée par deux conseils, et Larevellière fut le premier président élu par celui des Anciens. Porté ensuite le premier par le conseil des Cinq-Cents sur la liste des candidats au directoire, il fut nommé directeur par les Anciens à l'unanimité, moins deux voix (216 sur 212), la sienne et celle de son ami Pilastre, auquel il avait fait promettre de ne pas la lui donner. Larevellière avait l'intention très-arrêtée de refuser, et il fallut les plus vives instances pour le faire revenir sur cette détermination. On lui fit envisager les dangers et l'épuisement de la France, le bien que pouvaient opérer le nom et le concours d'un homme réputé probe et courageux. A la fin il accepta. Tous ceux qui se sont trouvés en position de voir de près et de haut l'état du pays à cette époque, sont d'accord pour déclarer qu'il était aussi effrayant que possible. En voici le tableau saisissant tracé par M. Mignet (1) : « La situation de la république était découra- « geante au moment de l'installation du direc- « toire. Il n'existait aucun élément d'ordre et « d'administration. Il n'y avait point d'argent « dans le trésor public : les courriers étaient sou- « vent retardés, faute de la somme modique né- « cessaire pour les faire partir. Au dedans, « l'anarchie et le malaise étaient partout; le pa- « pier-monnaie, parvenu au dernier degré de ses « émissions et de discrédit, détruisait toute con- « fiance et tout commerce; la famine se prolongeait, chacun refusait de vendre ses denrées, « car c'eût été les donner; les arsenaux étaient « épuisés ou vides. Au dehors, les armées étaient « sans caissons, sans chevaux, sans approvision- « nements; les soldats étaient nus, et les géné-

(1) Mignet, *Révolution française*, t. 11, p. 187-88.

« raux manquaient souvent de leur solde de huit francs numéraire par mois, supplément indispensable, quoique bien modique, de leur solde en assignats. Enfin les troupes, mécontentes et sans discipline, à cause de leurs besoins, étaient de nouveau battues et sur la défensive. » Réunis dans une chambre démeublée du palais du Luxembourg, qui leur était assigné pour demeure, assis sur quelques chaises d'emprunt autour d'une table boiteuse, et munis d'une écritoire et d'un cahier de papier à lettres que leur avait fournis le concierge du palais, les cinq hommes placés à la tête de la France se regardèrent un moment, interdits en présence de ce dénûment significatif; puis, reprenant courage, ils écrivirent sur une feuille du papier à lettre le plus vulgaire, leur premier message, notifiant aux deux conseils que le directoire exécutif de la république française était constitué. L'effet de cette nouvelle fut immense. Un travail assidu de jour et de nuit était de rigueur pour un gouvernement inauguré dans de pareilles circonstances. Les directeurs n'y faillirent pas; mais quatre d'entre eux, quoique vigoureux et bien constitués, tombèrent successivement malades. Larevellière, le plus faible de tous, résista seul à ces fatigues excessives et assumait sur lui la plus grande partie de la besogne. Cette activité continue du pouvoir exerça bientôt sur les affaires la plus salutaire influence; au bout de six mois, on ne manquait plus ni de pain ni d'argent. L'ordre et la confiance commençaient à renaître; la guerre civile était confinée dans un petit nombre de foyers; une alliance offensive et défensive allait se conclure avec l'Espagne; l'invasion de l'Italie était préparée et les armées partout approvisionnées; enfin, malgré une situation financière encore fort précaire, la France était rentrée, à l'égard d'elle-même comme à l'égard de l'Europe, dans les conditions essentielles d'une puissance stable et régulière. L'heure de la justice historique n'a point encore sonné pour le directoire, malgré les efforts généreux tentés pour sa réhabilitation par des historiens éminents, à la tête desquels nous placerons MM. Thiers et Mignet. Ce gouvernement est demeuré jusqu'ici le bouc émissaire de la révolution. Tous les partis se sont accordés pour l'injurier et le maudire. *La corruption du directoire; les hontes du directoire; les faiblesses et les violences du directoire*, sont des phrases toutes faites qu'on rencontre partout. Il est facile d'expliquer ce concert d'appréciations malveillantes. Il n'y avait pas de bon gouvernement possible au lendemain des épouvantables convulsions qui avaient agité la France. Le directoire ne fut qu'un premier et imparfait essai d'un pouvoir légal et régulier fondé sur les principes inaugurés par notre grande révolution. En s'imposant la tâche de défendre l'une et de faire triompher les autres, il devait s'attirer les haines implacables des nombreux ennemis de tout progrès et de tout ordre

social; et si, malgré des efforts surhumains, le directoire ne parvint à remplir que très-imparfaitement sa mission, il faut en accuser moins les défauts de son organisation et l'inexpérience du pays que la virulence des passions contraires et la trahison qu'il porta dans son sein et dont il fut sans cesse entouré. Les royalistes qu'il frappa au 18 fructidor, les jacobins qu'il comprima au camp de Grenelle, les communistes qui succombèrent avec Babeuf, se réunirent pour accuser la violence d'un gouvernement qu'ils attaquaient par la violence; et Napoléon, qui passa pour succéder immédiatement à l'anarchie, n'avait aucun intérêt à détruire cette erreur qui exaltait aux yeux des partisans de l'ordre le service rendu à la France en lui donnant un maître. Quant au scandale du luxe effréné, des modes indécentes, de l'agiotage, de tout ce qu'on appelle en un mot les *saturnales du directoire*, il s'éleva sans doute à la hauteur des plus mauvais jours de l'ancien régime, mais les membres du gouvernement, sauf un seul, y restèrent complètement étrangers. On peut apprécier diversement leur conduite politique, mais tout esprit impartial et sincère doit reconnaître que Carnot et Barthélemy, Rewbell et Letourneur, Merlin (de Douai), Treilhard et Sieyès vivaient chez eux, aussi bien que Larevellière, d'une manière simple, digne et entièrement irréprochable, et que Barras seul, le digne émule des grands seigneurs les plus corrompus de la régence, faisait de ses appartements l'un des centres principaux de cette société dissolue où se reflétaient encore les mœurs du règne de Louis XV, et recrutée parmi les fournisseurs prévaricateurs, les hommes déclassés et les femmes perdues. Pendant près de quatre ans que Larevellière en fit partie, le directoire se trouva en face de deux sortes d'adversaires: d'abord le parti de Clichy, c'est-à-dire les royalistes; ensuite, du 18 fructidor au 30 prairial, les débris du parti révolutionnaire exalté. Pendant la première période, les élections amenèrent dans les conseils une majorité qui courait droit au rétablissement de la monarchie. Cette majorité essaya vainement d'entraîner le directoire dans sa voie contre-révolutionnaire; et, désespérant d'y parvenir, elle eut recours plus tard à l'intrigue, à la corruption et à la trahison, pour se débarrasser du pouvoir exécutif, obstacle invincible à la réalisation de ses projets. Le club de Clichy réunissait tous ces ennemis de la révolution, qui entretenaient d'actives correspondances avec les émigrés, le prince de Condé, le prétendant et même avec l'étranger. Pichegru était vendu à leur cause et tramait avec eux dans l'ombre la perte du gouvernement républicain. Mais si secrètes qu'eussent été tenues ces ténébreuses machinations, le directoire en avait eu connaissance, et, à défaut d'autres renseignements, les fureurs de la presse royaliste et les propositions extravagantes de certains clichyens forcenés au-

raient pu lui donner la mesure des espérances du parti rétrograde. Quand le complot fut sur le point d'éclater, le gouvernement était donc sur ses gardes; mais par malheur il était divisé. D'un côté se trouvaient Larevellière, Rewbell et Barras; de l'autre Barthélemy et Carnot, que la majorité des Cinq-Cents essayait de circonvenir en lui donnant le change sur ses véritables intentions. Là était la difficulté réelle de la situation. Sans doute la culpabilité de certains agents du royalisme était établie sur des preuves irrécusables, mais comment arracher leur acte d'accusation à la majorité hostile du conseil des Cinq-Cents? comment surtout en espérer la condamnation si on les déférait à un tribunal formé en grande partie de leurs complices? D'ailleurs, la dissolution des conseils et l'appel à la nation était un expédient que la constitution avait refusé au pouvoir directorial. Il n'y avait donc qu'un seul parti à prendre, c'était de recourir à des moyens extra-constitutionnels. Larevellière le comprenait ainsi et sentait par conséquent la nécessité de rallier à ses vues ceux qui partageaient avec lui le fardeau du pouvoir. Ses instances les plus pressantes échouèrent auprès de Carnot. « Ce grand citoyen, dit M. Mignet (1), eut sous le « directoire l'idée fixe d'un gouvernement légal : « en ne reconnaissant aucune nuance dans la situation, il voulait la loi dans un moment de « coup d'État. » Ne pouvant rien sur Barthélemy, royaliste avoué, Larevellière n'avait donc plus qu'à s'entendre avec Rewbell et Barras. Le premier accueillit chaleureusement des propositions qui tendaient à sauver la révolution; l'autre s'engagea également, flatté de l'alliance qui lui était offerte, et aussi peut-être parce que, comme le dit M. Thiers (2), « Larevellière avait sur ce col- « lègue un certain ascendant par sa considéra- « tion, sa pénétration et sa fermeté. » « Les « rousés, ajoute-t-il, se moquent volontiers de la « vertu, mais ils la redoutent quand elle joint à « la pénétration qui les devine le courage qui « sait ne pas les craindre. » Mais Barras voulait qu'on fit insurger les faubourgs; Larevellière s'y opposa formellement, préférant employer la force militaire dont on peut à son gré modérer et limiter l'action. Le moyen fut accepté; la majorité fut constituée sur cette base et l'exécution confiée à Augereau. Grâce à la rapidité et à l'énergie des mesures, la journée du 18 fructidor, qui devait être si fatale à la révolution, marqua un nouveau triomphe de la république sur l'incorrigible faction royaliste, et pour la première fois la victoire fut obtenue sans une goutte de sang versé. Il est à regretter toutefois que, par suite d'une série de malentendus, des patriotes sincères, mais devenus suspects à cause de leurs relations, se soient trouvés enveloppés dans la

défaite et la proscription d'une faction que leurs sentiments réprouvaient. Larevellière lui-même regarda le coup d'État, dont il fut le principal auteur, comme une dure et triste nécessité, mais en même temps comme le seul moyen de conjurer le plus grand de tous les malheurs, le triomphe de la contre-révolution. En définitive, on peut dire avec M. Thiers (1) : « Le directoire, par le « 18 fructidor, prévint donc la guerre civile, et « lui substitua un coup d'État exécuté avec force, « mais avec le calme et la modération possibles « dans les temps de révolution. » Après ce coup d'État, la prépondérance revint aux ultra-révolutionnaires dans les élections et entraîna dans un autre sens la marche régulière du gouvernement. Bientôt les revers de nos armées et l'odieux attentat de Rastadt produisirent dans le public une impression des plus défavorables au directoire. Ses ennemis cherchèrent à en profiter; ils lancèrent contre lui des accusations dont l'histoire a démontré l'injustice, lui reprochant en particulier l'invasion de l'Égypte, tandis que Larevellière s'était brüillé avec Bonaparte pour sa fermeté à combattre l'expédition. Tous les autres griefs étaient de cette force. Les factions déchaînées, les ambitions froissées se réunirent de nouveau contre la majorité du directoire. Larevellière, entre autres, avait encouru leur haine par son inflexible sévérité et par son influence dans les affaires politiques d'Italie. Il était impossible d'accuser sa probité ni de mettre en doute son patriotisme ardent et désintéressé : on essaya de le couvrir de ridicule, et c'est dans la société abjecte de son indigne collègue Barras que l'opinion publique égarée alla puiser ses inspirations. Les élections de l'an 7 avaient encore grossi dans le conseil le nombre des opposants; le sort, défavorable à la république, avait fait sortir Rewbell et affaibli la majorité du directoire. De nouveaux succès de nos armes fournirent de nouveaux prétextes à l'explosion du mécontentement général. Tous les moyens furent mis en jeu par la majorité des conseils pour perdre le gouvernement. L'exclusion de Treillard fut décrétée pour défaut de formes dans sa nomination. Mais ce n'était pas assez de mutiler ainsi le directoire, on voulait encore en arracher Merlin (de Douai) et Larevellière. « Cet homme honnête et désinté- « ressé, dit M. Thiers (2), auquel ses fonctions « étaient à charge, qui ne les avait acceptées que « par devoir, et qui faisait des vœux tous les ans « pour que le sort le rendit à la retraite, ne vou- « lait plus abandonner ses fonctions depuis que « les factions coalisées paraissaient l'exiger. Il « se figurait qu'on ne voulait expulser les an- « ciens directeurs que pour abolir la constitution « de l'an 5; que Sieyes, Barras et la famille Bo- « naparte concouraient au même but dans des

(1) Mignet, *Révolution française*, t. 2, p. 223.

(2) Thiers, *Histoire de la révolution française*, t. 9, p. 7.

(1) Thiers, *Histoire de la révolution française*, t. 9, p. 308.

(2) Thiers, *Révolution française*, t. 10, p. 321.

« vues différentes, mais toutes également funestes à la république. Il courut chez Treilhard et l'engagea à résister. « Avec Merlin et moi, dit-il, vous formerez la majorité, et nous nous refuserons à cette détermination du corps législatif comme illégale, séditeuse et arrachée par une faction. » Treilhard n'osa suivre cet avis et envoya sur-le-champ sa démission aux Cinq-Cents. » Le lendemain Sieyes fit auprès de Larevellière une tentative maladroite pour obtenir sa retraite, lui disant qu'elle était désirée par ses amis; celui-ci reçut fort mal cette ouverture, demanda les noms de ces prétendus amis, et apostrophant son collègue sur ses projets secrets, le jeta dans le plus grand embarras. Dans la nuit du 29 au 30 prairial, Bergoeng renouvela les mêmes instances; Larevellière resté inébranlable répondit « que Barras était dupe de Sieyes, Sieyes de Barras, et que tous deux seraient dupés par les Bonaparte; qu'on voulait la ruine de la république, mais qu'il résisterait jusqu'à son dernier soupir (1). » A la séance décisive du 30 prairial, Larevellière déploya la plus grande énergie dans la défense de Merlin, injustement accusé par Barras, et profita de cette circonstance pour justifier le directoire, en retraçant l'histoire de son administration. Pendant ce temps, Barras était cruellement agité. « Eh bien! c'en est fait, s'écria-t-il, en se levant, les sabres sont tirés! — Misérable, lui répondit Larevellière avec fermeté, que parles-tu de sabres? Il n'y a ici que des couteaux, et ils sont dirigés contre des hommes irréprochables que vous voulez égorger, ne pouvant les entrainer à une faiblesse. » A une députation de membres des Cinq-Cents et des Anciens, qui venait prier les deux directeurs de céder, promettant qu'ils ne seraient pas mis en accusation, Larevellière répondit avec fierté qu'il n'attendait point de grâce, qu'on pouvait l'accuser et qu'il répondrait. Après cela le tumulte fut au comble. Dans la nuit suivante, beaucoup d'hommes modérés des deux conseils se réunirent pour conjurer Larevellière de céder à l'orage. « Mais ne voyez-vous pas, leur répondit Larevellière, les dangers plus grands que court la république? Ne voyez-vous pas que ce n'est pas à nous qu'on en veut, mais à la constitution; qu'en cédant aujourd'hui, il faudra céder demain et toujours, et que la république sera perdue par notre faiblesse? Mes fonctions, ajouta-t-il, me sont à charge; si je m'obstine à les garder aujourd'hui, c'est parce que je crois devoir opposer une barrière insurmontable aux complots des factions. Cependant, si vous croyez tous que ma résistance vous expose à des périls, je vais me rendre; mais, je vous le déclare, la république est perdue. Un seul homme ne peut pas la sauver; je cède donc, puisque je reste seul, et je vous remets ma démission. » Il la

« donna dans la nuit. Il écrivit une lettre simple et digne pour exprimer ses motifs. Merlin lui demanda de la copier, et les deux démissions furent envoyées en même temps. Ainsi fut dis sous l'ancien directoire (1). » En quittant le pouvoir, Larevellière refusa les cent mille francs que ses collègues étaient convenus, malgré lui, de donner au membre sortant; il ne voulut pas même recevoir la part à laquelle il avait droit sur les retenues des appointements, ni accepter la voiture qu'il était d'usage de laisser au directeur sortant. Exemple d'un rare désintéressement, qui fait l'une des qualités les plus éminentes du caractère de Larevellière. Le citoyen Serbelloni, l'un des plus grands seigneurs du Milanais, et député de la république cisalpine, avait fait remettre chez lui plusieurs objets précieux de son pays. Le directeur lui écrivit, le 18 pluviôse an 5, une lettre, aussi digne que cordiale, pour le remercier et refuser ses dons. « Je suis loin de daigner vos présents; dit-il, mais je me suis fait une loi sévère de n'en jamais accepter, et ce n'est pas lorsque je suis revêtu d'une magistrature aussi importante que je me permettrais de la violer pour qui que ce fût ni pour quoi que ce fût. » Nous ne pouvons avoir la prétention d'indiquer ici la part que prit Larevellière, par son action ou son influence, dans toutes les questions de politique intérieure ou extérieure que le directoire eut à résoudre. Ce serait refaire l'histoire même du Directoire, puisqu'il en fit partie pendant toute l'existence sérieuse de ce gouvernement, c'est-à-dire du 15 brumaire an 4 au 30 prairial an 7. Rappelons seulement, comme un des actes les plus heureux de son pouvoir, qu'il contribua puissamment à la nomination de Hoche au commandement de l'armée de l'Ouest, et qu'il porta toujours le plus vif intérêt à ce jeune général, l'un des plus nobles caractères et l'une des plus grandes intelligences de l'époque. Après l'avoir défendu en maintes circonstances contre ses détracteurs et ses envieux, il eut la douleur de présider à ses magnifiques obsèques au Champ de Mars, où il prononça quelques paroles de regrets et d'éloge en l'honneur du vainqueur de Wissembourg, de Quiberon et du Rhin, en l'honneur du glorieux pacificateur de la Vendée, enlevé si prématurément à la république, dont il était l'un des plus fermes soutiens. Larevellière consacra aussi tous ses efforts au maintien et au développement de la république Cisalpine, et M. Ossian Larevellière-Lépeaux put constater avec surprise, il y a quinze ans à peine, que le souvenir reconnaissant des services rendus par son père à ce magnifique et malheureux pays y était encore tout vivant. Quant à l'attitude habituelle et à l'importance de Larevellière dans le directoire exécutif, l'appréciation suivante en donnera l'idée la plus exacte : « Son rôle au milieu de collègues

(1) Thiers, *Révolution française*, t. 10, p. 325.

(1) Thiers, *Révolution française*, t. 10, p. 327-328.

« qui se détestaient était extrêmement utile. « Entre les quatre directeurs, sa préférence était « déterminée en faveur du plus honnête et du « plus capable, c'est-à-dire de Rewbell. Cepen- « dant, par indépendance et prudence, il avait « évité un rapprochement intime, qui eût été de « son goût, mais qui l'eût éloigné de ses autres « collègues. Il n'était pas sans quelque penchant « pour Barras, et se serait rapproché de lui s'il « l'eût trouvé moins corrompu et moins faux. « Larevellière se servait de son influence sur « Rewbell et Barras pour les maintenir en bonne « harmonie entre eux et avec Carnot (1). » Aupa- « ravant, l'illustre auteur à qui nous empruntons ces lignes avait dit : « Larevellière, le plus hon- « nête et le meilleur des hommes, joignait à une « grande variété de connaissances un esprit juste « et observateur. Il était appliqué et capable de « donner de sages avis sur tous les sujets; il en « donna d'excellents dans des occasions impor- « tantes. Parlant bien et d'une fermeté rare, il « était d'une grande utilité quand il s'agissait « d'appuyer les bons avis, et il servait beaucoup « le directoire par sa considération person- « nelle (2). » Quand on écrit la vie de Larevel- « lière-Lépeaux il est impossible de ne pas toucher à la question si mal jugée de la théophilanthropie. La révolution de 89 n'était, à vrai dire, que l'ap- « plication des idées philosophiques du 18^e siècle. Au nom du principe d'*humanité*, on décréta la liberté civile et politique, l'égalité devant la loi; on éleva la dignité de l'homme en émancipant son intelligence. Au nom de la *tolérance*, on proclama la liberté religieuse. Mais, pour faire triompher ce dernier principe, il fallait, disait-on, saper le pouvoir séculaire d'un culte exclusif auquel la loi accordait le privilège de soumettre les consciences. Les maux que cause le fanatisme, les troubles que suscite un prosélytisme turbulent, les dangers qu'un clergé, quel qu'il soit, peut faire courir à la liberté individuelle, étaient partout signalés, et l'opinion publique égarée déclara tout culte faux en principe, dangereux et funeste à la société en pratique. On en vint à croire que l'enthousiasme révolutionnaire, la haine de la superstition et de la tyrannie tenaient lieu de tout ressort moral, et qu'à l'avenir le Français ne devait avoir d'autre culte que l'amour de la patrie et le respect des grands hommes. Larevellière voyait les choses de plus haut et de plus loin. Il comprenait qu'après l'émotion de la lutte, la liberté victorieuse une fois paisiblement assise sur sa base, le sentiment religieux comprimé chez les uns, obscurci ou dévié chez les autres, finirait par se faire jour, et qu'il faudrait, de manière ou d'autre, lui donner satisfaction. Il n'ignorait pas que la plupart des hommes ont besoin d'exhortations au bien, de ces

grandes réunions où s'élèvent les âmes et où s'échauffent les bons sentiments, ainsi que de l'éclat des solennités. Si l'on ne se hâtait pas de donner satisfaction à cette tendance générale de la nature humaine, il était à craindre, selon lui, que la place restée vide ne fût bientôt reprise par le catholicisme, au grand détriment pensait-il, de la liberté et de tous les progrès. Larevellière croyait en Dieu, et il était heureux d'y croire, car si l'homme trouve pour se guider la loi du devoir écrite dans sa conscience, la foi dans une suprême justice est pourtant la seule sanction possible de la morale, le seul soutien inébranlable dans la lutte contre le mal, et le seul fondement solide de ces vertus de famille sans lesquelles patrie et liberté ne sont bientôt plus que de vains mots. Mais il n'admettait aucune révélation, et se bornait à un pur rationalisme. Ses convictions n'allaient donc pas au delà du déisme, ou de ce qu'on appellerait aujourd'hui la religion naturelle. Pénétré de ces idées, qui ne s'associaient chez lui à aucune disposition mystique, à aucun penchant pour les spéculations théosophiques, il voyait avec un dégoût profond la morale de l'intérêt bien entendu découler de la doctrine sensualiste, qui ne semblait si claire à la plupart de ses contemporains que parce qu'elle omettait, sans l'expliquer, tout un côté de l'âme humaine. Et s'il redoutait pour son pays l'ascendant exclusif que le catholicisme venait à peine de perdre dans l'ordre civil, quoiqu'il l'eût perdu depuis longtemps dans le plus grand nombre des esprits éclairés, il pensait aussi qu'un Etat social où l'idée de Dieu et du devoir ne serait jamais présentée aux hommes dans les circonstances les plus solennelles de la vie, ne serait pas moins incompatible avec une liberté durable. Toute tentative honnête et sérieuse pour ramener les populations vers le sentiment religieux lui semblait donc digne d'être encouragée. — Au milieu des grands travaux du directoire, Larevellière n'eut que peu de temps à consacrer au développement et à la propagation de ses idées. Une fois, pourtant, il encouragea son ami Leclerc (de Maine-et-Loire) à présenter au conseil des Cinq-Cents un projet, qui ne fut point adopté et qui était destiné à entourer de formes dignes et touchantes les trois actes les plus importants de la vie : la constatation de la naissance, le mariage et la sépulture, auxquels on procédait alors dans les municipalités avec la plus indécente négligence. De son côté, il lut à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, dont il était membre pour la section de morale, un écrit intitulé *Réflexions sur le culte et les cérémonies civiles*, dans lequel il recommande l'institution d'un culte simple, dégagé de dogmes nuageux et de pratiques minutieuses, et ne rappelant aux hommes que les grands principes sur lesquels toutes les religions positives sont d'accord, parce qu'ils ont leur source dans la conscience humaine, sans acceptation de temps ni de lieux. Il veut que cha-

(1) Thiers, *Révolution française*, t. 9, p. 7.

(2) Thiers, *Révolution française*, t. 9, p. 6.

que citoyen prenne une part plus ou moins active aux cérémonies de ce culte et exclut d'avance comme dangereux un clergé constitué en corps distinct dans l'État. Larevellière, épris de la simplicité des cérémonies du culte protestant, prend soin de nous faire part de l'impression profonde qu'il ressentit, ainsi que sa femme et ses deux jeunes filles, en assistant par hasard à l'office des calvinistes de St-Thomas du Louvre. Ce sont de pareilles réunions qu'il désirait; il les voulait aussi exemptes que possible de représentation, telles, par exemple, que sont de nos jours les assemblées des chrétiens unitaristes, dont le vénérable Channing a été l'apôtre et le chef. Un frère du célèbre minéralogiste Haüy, qui s'était lui-même fait un nom honorable en Russie, par l'invention de procédés encore usités pour l'instruction des jeunes aveugles, avait fondé une société dite des *théophilanthropes*, dont les réunions avaient pour but les exhortations morales, les lectures philosophiques et les chants pieux. Il se forma d'autres associations du même genre. Larevellière y resta toujours complètement étranger. Du reste, il suffit de comparer deux dates pour en demeurer convaincu. Les théophilanthropes avaient commencé à tenir des séances dès avant l'installation du directoire, et Larevellière n'exposa ses idées sur le culte, à l'Institut, que dans la séance du 12 floréal an 5 de la république. Il ne serait pas sans intérêt, à cette époque de recherches rétrospectives sur les points mal éclairés de la révolution française, de réunir des documents exacts sur la naissance, la propagation et la fin de la théophilanthropie, qui ne fut qu'un simple essai de culte basé sur le rationalisme, et non une secte ni une religion. Mais là-dessus on ne trouverait nulle part moins de renseignements précis que dans les papiers de l'homme que la malveillance a voulu faire passer pour son fondateur et son chef. Larevellière sympathisait avec les idées des théophilanthropes, mais il n'eut jamais de rapports directs avec eux, n'assista jamais à leurs assemblées et permit une fois seulement à son secrétaire et ami, Antoine Vallée, d'y conduire sa fille à peine âgée de quinze ans, attirée là par la curiosité. Après ce simple exposé des faits, on aurait peine à s'expliquer le déluge de calomnies odieuses ou d'inventions bouffonnes auxquelles la théophilanthropie a donné lieu sur le compte de Larevellière, si l'expérience de chaque jour ne prouvait pas combien la crédulité feinte des hommes de parti et la bonne foi naïve et sincère de la foule excellent à propager les plus absurdes propos et les plus extravagantes suppositions. Malgré la violence des passions déchaînées contre lui, Larevellière, à sa sortie du directoire, emporta l'estime de tous les citoyens éclairés. Rentré dès lors dans la vie privée, il reçut dans sa retraite d'Andilly la visite d'un certain nombre d'hommes distingués qui ne se laissèrent pas intimider par cette impopularité

d'un moment. C'est avec surprise qu'il y vit accourir le prince de Talleyrand, ancien ministre des relations extérieures sous son gouvernement. Cette visite et les chaleureuses protestations dont elle fut accompagnée restèrent pour lui toute sa vie un problème, car il ne pouvait se rendre compte de l'intérêt qu'il en supposait être le mobile. En cela, il se trompait. M. de Talleyrand, qui lui survécut longtemps, fit profession pour lui, jusqu'à la fin de son existence, d'une estime et d'un penchant dont on peut à la vérité s'étonner de la part d'un grand seigneur, considéré généralement comme le type de la corruption élégante et du machiavélisme politique. Larevellière ne vécut pas longtemps paisible; il eut bientôt à répondre à une demande de mise en accusation portée contre lui au conseil des Cinq-Cents. Sa réponse fut des plus énergiques et des plus victorieuses. Il n'entreprit pas seulement sa défense, mais celle du directoire tout entier, voulant, disait-il, partager avec ses trois collègues persécutés la responsabilité de tous les actes, même de ceux qui avaient mérité son improbation. On y remarque ces belles et véridiques paroles : « Dans aucune circonstance de ma vie je ne plierai mon langage et mes actions au gré des partis, ni pour obtenir leurs faveurs, ni pour sauver ma tête (1). » Dans le comité, qui dura trois jours, les anciens directeurs furent chaleureusement défendus par Sherlock, Gillet, Curée, Brival, Thiessé, Daunou, Chénier, etc. Les dénonciations furent repoussées par le conseil des Cinq-Cents. Larevellière continua d'assister régulièrement aux séances de l'Institut, où l'opposition philosophique et libérale, fort atténuée, du reste, s'était réfugiée sous le consulat. A l'avènement de l'empire, le serment fut exigé des membres de l'Institut; Larevellière le refusa et acheta, dans les déserts de la Sologne, une petite propriété, pour s'y retirer avec sa femme, sa fille aînée, la seule qui lui restât, et son fils, encore enfant, dont il entreprit l'éducation et qui bientôt lui donna les plus belles espérances, car dès l'âge de treize ans il possédait à fond le latin. La botanique y redevint sa distraction favorite; quelques excellents amis, tels que le poète Ducis et le sénateur Lambrechts (ministre de la justice sous le directoire), vinrent l'y visiter souvent. C'est là que Ducis composa sa belle épître au peintre Gérard, ami constant et dévoué de Larevellière, dont il fit, sous le directoire, un magnifique portrait donné par M. Ossian Larevellière-Lépeaux au musée d'Angers, que créa son père. Après six ans de séjour en Sologne, l'ex-directeur fut obligé, bien malgré lui, de revenir habiter Paris pour terminer l'éducation de son fils, et loua une petite maison dans le faubourg St-

(1) Elles furent gravées comme la devise de sa vie entière sur son buste en marbre, exécuté en 1823 par l'illustre statuaire David d'Angers, devenu quelques années plus tard l'époux de la petite-fille de Larevellière.

Marceau, à la porte du jardin des plantes, où il passait tous ses moments de loisir. Lié avec la plupart des professeurs de cet établissement, il l'était surtout étroitement avec tous les membres de la respectable famille Thouin, où l'on trouvait les lumières de la science jointes à des mœurs simples et patriarcales. Depuis les états généraux, Larevellière avait l'habitude de venir s'asseoir au foyer de cette vieille cuisine enfumée, où les frères Thouin et leurs dignes sœurs avaient reçu avant lui Malesherbes et J.-J. Rousseau, et où, de son temps, venaient encore Volney, Bernardin de St-Pierre, Van Spaendonck et tant d'autres. Pendant le directoire, comme avant et comme depuis, tous les instants que Larevellière avait pu dérober aux affaires publiques étaient consacrés à ces anciens et excellents amis. Cependant, il profita de ses loisirs pour retourner au lieu d'origine de sa famille paternelle. Le bas Anjou avait pris une part active à cette lutte terrible engagée contre la révolution par la Vendée royaliste et catholique. L'ex-directeur revint pour la première fois à Montfaucon sous le consulat. Les petits fermiers et les paysans attachés de père en fils à ses biens, l'entourèrent aussitôt et firent éclater leur joie de le revoir. Le contraste de cette réception avec les tristes épisodes de la guerre civile s'offrit aussitôt à sa pensée. « Eh bien, leur dit-il avec un accent de doux reproche, vous m'auriez pourtant donné la mort. » — Ah! mon Dieu, oui, monsieur notre maître, s'écrièrent-ils tous à la fois, nous vous aurions tué; mais nous en aurions pleuré toute notre vie!... » Réponse d'une admirable naïveté, qui prouve en même temps leur foi robuste dans la justice de leur cause et l'affection profonde qu'ils portaient à leur excellent et illustre compatriote. Vers les dernières années de l'empire, Napoléon, faisant taire ses ressentiments contre un de ces hommes trop peu nombreux qu'il n'avait pu ni intimider ni séduire, fit offrir par Fouché à Larevellière, une pension dont celui-ci devait lui-même fixer le montant. Fouché confia cette négociation à Daunou, qui la délégua à Guiter, ancien conventionnel, homme sage et intègre, également lié avec Daunou et l'ex-directeur. Ce dernier était sorti des affaires dans une situation de fortune des plus médiocres, et même avant qu'il renonçât à l'Institut, dont le modique traitement était pour lui une ressource importante, il avait été forcé de vendre bien à regret une assez belle bibliothèque. Son aisance ne s'était pas augmentée depuis : loin de là, elle alla plutôt diminuant jusqu'à la fin de sa vie. Pour assurer le succès de sa négociation, Guiter était chargé de dire à Larevellière qu'une pension de dix mille francs, avec quatre-vingt-dix mille francs de rappel pour les années antérieures, venait d'être acceptée par deux de ses collègues. Larevellière le pria de répondre en son nom que, n'ayant jamais servi le gouvernement impérial et

n'étant pas dans l'intention de le faire, il n'avait aucun droit à ses faveurs. Puis, s'adressant à Guiter personnellement : « J'aime mieux, lui dit-il, doter ma fille et élever mon fils du fruit de mes privations que de celui de mon déshonneur. » Guiter lui tendit la main et répliqua : « Je m'attendais à cette réponse; c'est pour cela que je me suis chargé de la commission. » L'affaire en resta là. En 1811, Larevellière maria sa fille à un homme distingué, M. Maillocheau, son cousin, qui lui était attaché depuis longtemps par les liens de l'affection. Madame David d'Angers fut la seule enfant issue de cette union. Larevellière et sa femme, bien que leur fille ne dût pas s'éloigner d'eux, éprouvèrent un vif chagrin en se séparant d'elle. L'admirable perfection d'esprit et de caractère de cette femme accomplie justifiait assez leurs regrets. Aussi, quelques années plus tard acceptèrent-ils avec joie l'invitation que leur fit leur gendre de venir s'établir chez lui, à Domont, à cinq lieues de Paris. Mais l'invasion de la France en 1815 et l'occupation militaire de la demeure de M. Maillocheau, vinrent bientôt les forcer de se réfugier à Paris. C'est là, dans un tout petit logement de la rue de la Vieille-Estrapade, que Larevellière écrivit, au commencement de la restauration, les Mémoires importants qu'il a légués à son fils. Aussi peu partisan du régime constitutionnel des cent-jours que de l'autocratie de l'empire, il n'accepta pas l'*acte additionnel* et ne fut pas compris dans l'exception de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, qui l'eût contraint de quitter la France. En 1821, Larevellière et sa famille vinrent demeurer rue de Condé avec leur fille devenue veuve. Atteint vers la fin de 1823 d'une affection chronique de la poitrine, dont les progrès lents lui permettaient de faire chaque jour, pendant tout l'hiver, une petite promenade au Luxembourg, il succomba presque subitement le 27 mars 1824, à l'âge de 70 ans et demi. Sa fin fut calme, sans agonie; il conserva jusqu'à la dernière minute la plénitude de sa raison. Alité depuis vingt-quatre heures seulement, il eut le bonheur d'ignorer que sa fille chérie avait été saisie le jour même d'une maladie grave. N'ayant de son côté aucun pressentiment de sa fin, il ne fut pas étonné de ne pas la voir près de lui, comme sa femme et son fils, et la crut retenue seulement par une indisposition légère. Mais madame Maillocheau, qui avait pour son père une tendresse sans bornes, informée imprudemment par les médecins de la perte qu'elle venait de faire, ne put se relever de ce coup fatal et mourut le 21 mai suivant, laissant sa fille unique orpheline à l'âge de douze ans. Madame Larevellière survécut quinze ans à son mari. Larevellière-Lépeaux n'a publié qu'un petit nombre d'écrits. Sa famille possède, réunis dans un volume qui n'a jamais été mis en circulation : 1° Ses *Réflexions sur le culte et les cérémonies civiles*; 2° deux *Discours prononcés par lui, comme*

président du directoire, à une fête de la république et à la cérémonie funèbre de Hoche ; 3^o un *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales* (1) ; 4^o enfin, un écrit intitulé *Du Panthéon et d'un théâtre national* (2). Ces cinq morceaux, joints à cinq autres dus à la plume de son ami J.-B. Leclerc, sont réunis sous le titre d'*Opuscules moraux et politiques*, avec cette épigraphe : « Mêmes principes, mêmes vœux, mêmes sentiments les uni- »
« rent dès la première jeunesse par des liens d'a- »
« mitié que la mort seule pourra briser. » On trouve encore dans les Mémoires de l'*Académie celtique*, dont il fut membre, divers travaux de Larevellière sur les antiquités de l'ouest de la France et sur le patois vendéen. Enfin il a publié : *Réponse de Larevellière-Lépeaux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues*, 15 thermidor an 5, Paris, 1799, in-8^o. Mais son œuvre capitale, qu'il a laissée manuscrite et qui a une importance majeure pour l'histoire de la révolution, est intitulée *Mémoires de ma vie publique et privée*. Au moment de sa mort, Larevellière, ayant le bonheur de posséder un fils digne de lui par ses qualités morales et son intelligence élevée, lui confia son précieux manuscrit. Il ne pouvait choisir un meilleur dépositaire. Dans le préambule de cet écrit, il laissait à son fils le soin de le rédiger d'une manière définitive et de le publier, mais seulement alors que tous les personnages qui y figurent auraient disparu de la scène du monde. Le motif de cette restriction est facile à comprendre. Larevellière, pour rendre témoignage à ce qu'il croyait la vérité, avait à médire de certains hommes qui figuraient encore à la fin de sa vie parmi les défenseurs des institutions libérales : il ne voulait pas donner des armes au parti de la contre-révolution par un blâme exprimé sur leur conduite antérieure. Depuis que cette considération n'existe plus, les circonstances n'ont pas paru à l'éditeur suffisamment favorables à cette publication ; mais elle est prête et pourrait être faite d'un jour à l'autre. Sur un point seulement, M. Ossian Larevellière-Lépeaux s'est bien gardé d'exécuter les instructions de son père, qui pensait n'avoir laissé qu'une suite de notes non susceptibles d'être livrées au public sans modification. Appréciant d'une manière bien différente ce manuscrit, il s'est contenté de rayer au crayon sur l'original ou d'y ajouter également au crayon ce qu'il a cru strictement nécessaire d'omettre ou de suppléer, et il a fait préparer pour la presse une copie du texte et des pièces justificatives, de sorte qu'on pourra toujours contrôler la fidélité de son travail en recourant au manuscrit autographe laissé par Larevellière.

G—B—R.

(1) Paris, an 6 (1797), in-8^o.

(2) Paris, 1798, in-8^o.

LARGETEAU (CHARLES-LOUIS), astronome français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), le 22 juillet 1791, entra à l'école polytechnique, et en sortit dans le corps des ingénieurs géographes. N'étant encore que lieutenant, il entreprit, pour le bureau des longitudes, un ensemble d'observations et de calculs astronomiques, qui le firent attacher, comme astronome adjoint à cet établissement, en 1831. Plus tard, il devint astronome en titre. Toute la vie de Largeteau s'est concentrée dès lors dans des travaux scientifiques. Il fit paraître, dans la *Connaissance des temps pour 1834*, une *Note sur le calcul des distances de la lune aux étoiles*, et en 1841, dans le même recueil, un *Rapport sur la détermination de la longueur du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et de Formentera*. En 1845, il donna, dans le tome 22 des *Mémoires de l'Académie des sciences*, des *Tables pour le calcul des équinoxes et des solstices* ; ces tables ont été réimprimées en outre dans le *Résumé de chronologie astronomique de M. Biot*. Largeteau fut élu membre libre de l'Académie des sciences le 18 décembre 1845. Il est mort à Pouzauges (Vendée), le 11 septembre 1857. A. M.-Y.

LARGILLIÈRE (NICOLAS), peintre de portraits, naquit à Paris en 1656. Il était fils d'un négociant d'Anvers, originaire de Beauvais, qui l'envoya en Angleterre à l'âge de neuf ans, pour y apprendre le commerce ; mais le jeune Largillière ne s'occupait qu'à dessiner. Son père l'ayant rappelé, le mit chez Antoine Goubeau, peintre d'Anvers, renommé pour les bambochades. Le maître, frappé des talents de son élève, lui donna tous ses soins pendant quelques années, au bout desquelles il lui dit : « Vous en savez assez pour vous passer »
« désormais de maître ; allez, et travaillez d'après »
« vous-même. » Il n'avait que dix-huit ans lorsque Goubeau le congédia d'une manière aussi flatteuse. Il se rendit à Londres, où son talent ne tarda pas à le faire distinguer. Obligé ensuite de quitter l'Angleterre, en qualité de catholique, il revint à Paris, où Vander Meulen lui procura la connaissance de Lebrun, avec lequel il contracta une étroite amitié, et qui le fixa définitivement dans cette capitale. Il ne quitta Paris qu'une seule fois et pour quelque temps seulement ; ce fut à l'avènement de Jacques II à la couronne. Un seigneur anglais ayant obtenu du roi et de la reine la faveur de posséder leurs portraits, par une distinction peu commune, il demanda qu'ils fussent peints par Largillière. L'artiste se rendit donc à Londres, et après avoir terminé son ouvrage, il se hâta de revenir en France, malgré les bontés du monarque anglais et ses efforts pour le retenir. Il avait été reçu, en 1686, membre de l'Académie de peinture, en qualité de peintre d'histoire ; mais le succès avec lequel il peignait le portrait, et qui lui mérita le surnom de *Van Dyck français*, l'engagea à cultiver cette partie de préférence, quoiqu'il n'ait jamais abandonné entièrement ni l'histoire, ni le paysage,

ni la peinture de genre. Son tableau de réception était le *Portrait en pied et historié de Charles Lebrun*. A son retour d'Angleterre, la ville de Paris lui confia l'exécution de deux grands tableaux qui représentaient l'un, le *Repas donné en 1687 par la ville à Louis XIV*; l'autre, le *Mariage du duc de Bourgogne en 1697*. Ces beaux ouvrages se font remarquer par la facilité et l'abondance du génie de l'artiste. Il peignit, peu de temps après, un autre grand tableau, placé à Ste-Geneviève, pour acquitter le vœu que la ville fit en 1694, après deux années de stérilité. Le peintre s'est représenté parmi les assistants, avec le fameux Santeul qui l'en avait prié. Satisfait de sa fortune et exempt d'ambition, Largillière ne rechercha jamais les faveurs de la cour. L'Académie le nomma successivement professeur, recteur, directeur, et enfin chancelier, place qu'il occupait lorsqu'il mourut. On trouve dans les ouvrages de Largillière un pinceau frais, une touche légère et spirituelle, un génie abondant, un dessin correct, des têtes et des mains admirables, et des draperies savamment jetées. Ses portraits de femmes sont surtout remarquables. Cependant, il paraît quelquefois maniéré; ce qu'il faut attribuer à l'habitude qu'il avait de peindre de pratique, sans consulter le modèle. Les seules parties qu'il étudiait avec soin, étaient les têtes et les mains. Comme il peignait avec franchise et sans tourmenter ses couleurs, elles ont conservé toute leur fraîcheur et toute leur transparence. Doué d'un caractère heureux et plein de douceur, Largillière fut lié avec plusieurs célèbres artistes de son temps; et, ce qui fait tout à la fois son éloge et celui de Rigaud, c'est l'amitié inaltérable qui régna entre ces deux peintres, adonnés au même genre, dans lequel, à cette époque, ils n'avaient point de rivaux. Trois ans avant sa mort, Largillière fut attaqué d'une paralysie qui l'empêcha de se livrer à l'exercice de son art, sans diminuer en rien la gaieté de son esprit. Il mourut nonagénaire le 20 mars 1746, laissant un fils qui est mort conseiller au Châtelet. Les portraits gravés d'après ce maître sont au nombre de plus de soixante, parmi lesquels les plus remarquables sont : *Louis XIV, en habit militaire*, figure vue jusqu'aux genoux, très-belle gravure de Roullet; *Charles Lebrun*, gravé par Edelinck; *Vander Meulen*, par Van Schuppen; *la Duclos*, par Desplaces; son propre portrait, par Chevreau, etc. Corneille-Martin Vermeulen a gravé quarante portraits de ce maître. On voit, dans le cabinet des peintres célèbres, qui fait partie de la galerie de Florence, un très-beau *Portrait de Largillière*, peint par lui-même. P—s.

LARGUS. Voyez SCRIBONIUS.

LARIBOISIÈRE (JEAN-AMBRIOSE BASTON DE), général français, né à Fougères en 1739, d'une famille noble, fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes, et, après avoir fait des études convenables, entra à l'âge de vingt-deux ans

comme lieutenant dans un régiment d'artillerie. L'avancement dans ce temps de paix n'était pas aussi facile qu'il le devint plus tard; et Lariboisière servait encore dans le même grade quand arriva la révolution. Il s'en déclara partisan, et fut nommé capitaine en 1791. Employé dès l'année suivante à l'armée du Rhin, sous Custine, il concourut à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence. Resté dans cette place en 1795, lorsqu'elle fut assiégée par les Prussiens, il eut une part importante à sa défense, et, lors de la capitulation, fut laissé aux ennemis pour otage. Revenu bientôt en France, il fit encore dans les armées du Rhin, du Danube, les campagnes de 1794, 1795, parvint au grade de colonel, et fut nommé directeur du parc d'artillerie. Devenu général de brigade, il commanda en 1805 l'artillerie du 4^e corps de la grande armée, et concourut efficacement à la victoire d'Austerlitz, par l'heureux emploi qu'il fit de ses batteries, dirigées contre l'étang de Menitz, sur lequel l'infanterie russe avait eu l'imprudence de s'établir. Après la journée d'Iéna, Lariboisière contribua beaucoup à la défaite du corps de Blücher, qu'il poursuivit jusqu'à Lubeck, où il fut blessé. Ayant ensuite suivi la grande armée en Pologne, il partagea tous ses succès, fit construire un très-beau pont sur la Vistule, et fut remarqué par Napoléon, qui lui donna le commandement de l'artillerie de sa garde, et le fit général de division. A la bataille si meurtrière d'Eylau, Lariboisière, par ses habiles dispositions, soutint pendant toute la journée le centre de l'armée française, sur lequel était dirigé tout le feu de l'artillerie des Russes. Chargé aussitôt après de diriger, sous le maréchal Lefebvre, le siège de Dantzic, défendu par une garnison de 20,000 hommes que commandait un des lieutenants du grand Frédéric (le feld-maréchal Kalckreuth), il déploya dans ce siège mémorable autant d'activité que de talent; et, malgré une blessure grave qu'il reçut à la cuisse, il ne quitta pas un instant les travaux jusqu'à la reddition de la place. Napoléon le nomma pour ce fait grand officier de la Légion d'honneur. Lariboisière prit ensuite une part non moins glorieuse aux batailles d'Heilsberg, de Friedland; et, lors de l'entrevue des deux empereurs, ce fut lui qui établit au milieu du Niémen le radeau sur lequel eurent lieu les premières conférences. Il passa ensuite en Espagne, où il dirigea l'artillerie à l'attaque de Madrid et à la bataille de Sommo-Sierra. Revenu en Allemagne avec Napoléon en 1809, il concourut à l'invasion de l'Autriche, et fit construire, après la bataille d'Essling, les ponts sur le Danube, qui sauvèrent l'armée française et préparèrent la victoire de Wagram, à laquelle sa formidable artillerie contribua encore puissamment. Le peu de temps qui sépara ces grands événements de l'invasion de la Russie fut employé par Lariboisière à une inspection du port de Toulon et des côtes de la Médi-

terrannée, que semblaient alors menacer les Anglais. Rappelé à la grande armée dès le commencement de 1812, et chargé de disposer les moyens de transport pour les vivres et le matériel de l'artillerie dans la grande expédition de Russie, il comprit dès lors combien ces moyens seraient insuffisants, et il s'en expliqua avec la plus noble franchise, en présence de l'empereur lui-même; mais il ne put faire prévaloir son opinion, qui fut cependant approuvée par Murat et le maréchal Ney. Marchant à la tête de l'artillerie de la garde impériale, ce fut encore Lariboisière qui dirigea les principales attaques à Smolensk, et surtout à la Moskowa, la plus sanglante des batailles que l'on connaisse, et celle où l'on a vu les plus terribles effets de l'art de la guerre chez les modernes. Lariboisière y prit une part glorieuse; mais il eut la douleur d'y perdre un de ses fils, qui fut tué en chargeant à la tête d'une colonne. A Moscou, ce fut encore lui qui arma le Kremlin et qui prépara les moyens de le faire sauter. Dans la désastreuse retraite, il ne déploya pas moins d'activité; mais toute la division de son artillerie ayant été dévorée par le froid ou la faim des soldats et des chevaux, il ne put sauver qu'une vingtaine de ses canons, et congut de tant de calamités un tel chagrin, qu'il tomba malade à Wilna, et ne put qu'avec beaucoup de peine atteindre Königsberg, où il mourut dans les premiers jours de janvier 1813. M—D j.

LARIBOISIÈRE (ÉLISA, comtesse DE), fille du comte Roy, qui fut ministre des finances. La comtesse de Lariboisière, née à Paris le 22 janvier 1794, épousa en 1814 le comte de Lariboisière, fils du général de ce nom, qui siége aujourd'hui au sénat, après avoir été longtemps député. La comtesse de Lariboisière, qui de son vivant s'était signalée par ses charités, mourut le 27 décembre 1854, sans héritiers, laissa par son testament la plus grande partie de sa fortune pour la fondation d'un hôpital à Paris. Cet hôpital, élevé conformément à sa volonté dernière, et l'un des plus beaux de Paris, a reçu son nom. Z.

LARIVE (JEAN MAUDUIT DE), acteur tragique du Théâtre-Français, naquit à la Rochelle le 6 décembre 1744. Ses parents, qui appartenaient à la classe bourgeoise, l'amènèrent à Paris en 1760, pour lui procurer une éducation complète; mais, voyant qu'il ne répondait pas à leurs intentions, ils l'envoyèrent à St-Domingue, où ils entretenaient des relations commerciales. Le jeune Mauduit ne séjourna que deux ans dans cette colonie. De retour en France, il fréquenta les théâtres de la capitale, se sentit du goût pour l'état de comédien, et, sous le nom de Larive, qu'il conserva toute sa vie, il s'engagea dans des troupes de province. Ce fut surtout à Lyon qu'il développa toutes ses dispositions pour le genre tragique. S'étant trouvé dans cette ville au moment où Lekain y donnait quelques représentations, il

eut le bonheur de se faire applaudir à côté de ce grand acteur, qui lui conseilla de se rendre à Paris. Il s'y rendit, en effet, en 1770, mais ce fut moins à la protection de Lekain qu'à celle de mademoiselle Clairon qu'il dut l'avantage de débiter à la Comédie-Française. Cette célèbre actrice l'adopta pour élève; et, comme il était d'une beauté remarquable, on ne manqua pas de faire à ce sujet de malignes conjectures. Les premiers débuts de Larive cependant n'eurent qu'un succès équivoque: quoiqu'il eût été applaudi dans plusieurs scènes du rôle de Zamore, les comédiens ne l'admirent point parmi eux, et il se vit forcé de retourner en province. Ses progrès y furent rapides. Il se distingua tellement à Versailles, dans la troupe de mademoiselle Montansier, que les gentilshommes de la chambre le rappellèrent à Paris, où il reprit le cours de ses débuts le 29 avril 1775; il eut dès lors son ordre de réception; mais ce ne fut pas encore sans peine qu'il parvint à vaincre les préventions du parterre contre tous les acteurs qui osaient doubler Lekain. Ce fut d'abord la représentation du mélodrame de *Pygmalion*, ensuite la reprise de *Roméo et Juliette*, qui achevèrent de lui concilier la faveur publique. L'énergie avec laquelle il joua, dans cette dernière pièce, le rôle important de Montaigu, produisit la plus vive impression, et fit faire un grand pas à sa réputation. Les auteurs s'empressèrent alors de lui confier le sort de leurs ouvrages; et, à la mort de Lekain, en 1778, il eut l'honneur de l'emporter sur Molé, Monvel et Pouteuil, pour l'héritage des premiers rôles tragiques. Depuis cette année jusqu'en 1789, époque où des cabales de foyer lui firent prendre la résolution de quitter la Comédie-Française, il fut constamment l'idole de jeunes gens. Les femmes, surtout, l'élèverent aux nues, non moins charmées, sans doute, de ses dons extérieurs que de son talent. Il est certain que si Larive n'avait pas reçu en partage une intelligence aussi sûre et une âme aussi profondément tragique que celles de son célèbre prédécesseur, il possédait au moins des qualités assez brillantes pour supporter sans trop de désavantage une si redoutable comparaison. En 1788, cet acteur, qui portait beaucoup d'intérêt à mademoiselle Flcury, son élève, eut le chagrin d'éprouver à ce sujet l'inconstance du public. Il jouait le rôle d'Orosmane; au lieu de la jeune actrice, pour laquelle il avait réclamé celui de Zaïre, il vit paraître mademoiselle Desgarcins, dont il ne favorisait pas les débuts; et il ne tarda pas à reconnaître qu'une cabale s'était formée contre lui. Des coups de sifflets se firent entendre; il en fut outré, il joua mal. Ce fut immédiatement après cette mésaventure qu'il prit le parti de la retraite. Il y avait environ deux ans qu'il parcourait la province, où il était toujours accueilli avec enthousiasme, lorsque, à la demande du public, il fut rappelé à la Comédie-Française, dont il ne voulut

point cependant redevenir sociétaire. Sa rentrée par le rôle d'Œdipe (4 mai 1790) fut pour lui un triomphe si éclatant, que tous les journaux en parlèrent comme d'un événement digne d'être consigné dans les fastes du théâtre. Mais ce fut aussi peu de temps après qu'éprouvant quelque dérangement de santé, et ne pouvant voir sans un secret chagrin la faveur publique se tourner du côté du jeune Talma, il laissa paraître dans son jeu de fréquentes inégalités. C'était l'époque de la révolution, dont il n'avait épousé les idées qu'avec une sage modération. Cette époque lui fut fatale : arrêté en septembre 1793, par ordre du comité de salut public, comme prévenu d'avoir reçu, dans sa maison du Gros-Cailou, Lafayette et Bailly, au moment où ceux-ci faisaient proclamer la loi martiale dans le Champ de Mars, il resta détenu, avec une partie de ses camarades, jusqu'à la fameuse journée du 9 thermidor (27 juillet 1794). Quoique le séjour d'une prison humide lui eût fait perdre une partie de ses avantages physiques, il remonta pour quelque temps sur la scène, aux applaudissements unanimes du public, qui se plut ainsi à le dédommager de vingt mois de captivité. Toutefois Larive ne prit point d'engagement avec la Comédie-Française. Après de nouvelles tournées en province, il s'attacha au théâtre de Louvois, qu'administrait mademoiselle Raucourt, et qui fut fermé par ordre du directoire exécutif, après la révolution du 18 fructidor (1). Ce fut alors qu'il occupa ses loisirs à la composition d'un ouvrage sur l'art théâtral, et qu'il ouvrit à Paris, rue Grange-Batelière, un cours de déclamation, dont les leçons furent recueillies en trois volumes in-8°. Si aucun livre de ce genre n'a la vertu de former des talents supérieurs, on peut dire du moins que celui-ci mérite d'être consulté par les jeunes comédiens, et qu'on y lit d'ailleurs avec intérêt un bon nombre d'anecdotes curieuses. Le style en est pur et élégant, ce qui fit soupçonner l'auteur de s'être fait aider par Vigée et Luce de Lancival; mais nous avons entre les mains des lettres de Larive, qui prouvent que cet acteur n'était pas dépourvu de littérature. Il composa et fit représenter, en juin 1783, une scène lyrique ou mélodrame, intitulé *Pyrame et Thisbé*. Cette pièce, dans laquelle il jouait le rôle de Pyrame, fut accueillie favorablement, mais elle ne resta point au théâtre. Nommé en 1806 lecteur du roi Joseph Bonaparte, il se rendit à Naples, et y dirigea le théâtre français jusqu'à l'avènement de Joachim Murat au trône des Deux-Siciles. De retour en France, il se retira dans sa belle propriété de Moulignon (près de Montmorency), où il exploita

sans beaucoup de succès une source d'eaux minérales. Il fut longtemps maire de sa commune, et il y mourut le 30 avril 1827, âgé de 82 ans. Cet acteur, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'avait pas reçu de la nature ce qu'on appelle le don des larmes. Il n'excellait pas à exprimer l'amour. Son impatience naturelle ne lui permettait guère de se livrer aux savantes combinaisons qu'exigent des rôles comme ceux d'Orosmane, de Mahomet, de Mithridate; mais, dans tous ceux dont l'héroïsme est plus *en dehors*, et surtout dans le genre chevaleresque, il savait, par la véhémence de son débit, la beauté simple et noble de ses gestes, et les superbes accents de sa voix, produire de vives sensations. Son humeur était singulièrement journalière. S'il était quelquefois lent et apathique devant un public peu nombreux, il manquait rarement de déployer un talent ferme, vigoureux et riche d'effets imprévus, lorsqu'une grande affluence de spectateurs flattait et électrisait, pour ainsi dire, son amour-propre : il remplaçait alors la sensibilité de cœur par une chaleur de tête qui s'exaltait jusqu'à l'enthousiasme. Sa taille, au-dessus de la moyenne, était svelte et bien dessinée; ses yeux, à fleur de tête, avaient une expression fière et imposante. Son débit était large, franc, nuancé; aucun acteur de son temps ne possédait comme lui le ton du commandement, du dédain, de l'ironie amère et de la menace. Mais il avait en même temps l'abus de toutes ces qualités : ses élans l'emportaient; il ne se rendait pas assez maître de son organe, plein, souple, retentissant; et l'admiration qu'il inspirait par ces défauts mêmes à la multitude, n'obtenait pas toujours l'approbation raisonnée des vieux amateurs. Néanmoins, ces imperfections étaient rachetées par des traits si brillants et si entraînants, qu'il était permis de préférer cette exagération à une méthode plus sage et plus étudiée. Il est facile de juger qu'avec ce genre de talent et l'élégante vigueur de ses formes, Larive devait représenter dignement Rodrigue, Horace, Achille, Zamore, Tancrede, Spartacus, Philoctète, Coriolan, Ladislas, Bayard, Guillaume Tell; en un mot, tous les personnages dont les sentiments énergiques ne sont pas concentrés dans l'âme ou voilés par une sombre dissimulation. Il ne concevait pas ses rôles à la manière de Lekain et de Talma, qui lui étaient évidemment supérieurs par leurs savantes et profondes combinaisons; mais de soudaines inspirations venaient à son aide; et, comme il les devait en quelque sorte au hasard, elles avaient souvent plus d'éclat et d'effet que de justesse. Dans les dernières années de sa vie théâtrale, surtout, ses qualités les plus brillantes s'étaient singulièrement éclipsées. Il faut cependant rappeler ici un fait qui honore sa vieillesse. En 1816, une représentation devant être donnée au bénéfice d'un infortuné, Larive n'hésita pas à risquer son ancienne réputation pour concourir à cet acte de bienfaisance : à l'âge

(1) Ce fut à la suite d'une scène assez gaie que l'autorité fit fermer le théâtre de Louvois. On y donnait les *Trois Frères rivaux*, pièce dans laquelle il y a un valet nommé Merlin, que tout le monde traite de *frison*. Les allusions à Merlin, alors ministre de la justice, furent saisies avec transport par le public, et le ministre rancunier ne manqua pas de voir dans cette explosion de gaieté un projet de contre-révolution.

de soixante et onze ans, il osa jouer le rôle de Tancrède, et les amateurs furent agréablement surpris de retrouver en lui les plus beaux traits de son premier talent; il fut applaudi avec transport. Larive était membre correspondant de l'Institut. Sa première femme, fille du comédien d'Hannetaire (voy. ce nom), avait de l'esprit et de l'instruction, et passait pour donner à son mari de judicieux conseils. Il épousa la seconde à l'âge de plus de soixante ans, après avoir été nourri de son lait par l'avis des médecins, pendant plusieurs mois, pour une maladie de poitrine. Nous avons vu entre les mains de Larive une volumineuse collection des lettres qui lui avaient été écrites par mademoiselle Clairon, et qui nous ont paru contenir des observations extrêmement précieuses sur l'art de la représentation théâtrale. Les comédiens français ont dans leur foyer un beau buste de cet acteur, que l'on doit au talent de Houdon. Feu Duviquet, qui succéda à Geoffroy dans la rédaction du feuilleton des *Débats*, et dont les auteurs et les artistes dramatiques ont regretté longtemps la critique pleine de savoir, de bon goût et d'urbanité, avait composé pour ce marbre l'inscription suivante :

Citoyen vertueux, acteur sublime et tendre,
On chérit ses talents, on estime ses mœurs;
Et chez les malheureux il va tarir les pleurs
Qu'au théâtre il a fait répandre.

Parmi les écrits imprimés dans lesquels on trouve différents jugements sur le talent de Larive, on peut consulter de préférence : la *Correspondance* de la Harpe, qui devait à cet acteur le succès de Coriolan et de Philoctète; le *Journal des théâtres*, commencé par Lefuel de Méricourt et continué par de Charnois; le *Censeur dramatique*, par Grimod de la Reynière; la *Lorgnette des spectacles* et la *Revue des comédiens*, par l'auteur de cet article; l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Étienne et Martainville; les *Mémoires de Dazincourt*, par un anonyme; un *Éloge de Larive*, par M. Villenave, et les *Mémoires de Fleury*, édités par M. Lafitte.

F. P—T.

LARIVE (CHARLES-GASPARD DE), physicien et chimiste suisse, né à Genève le 14 mars 1770. Issu d'une ancienne famille de cette ville, il y fit ses études au collège et eut en même temps pour instituteur le célèbre publiciste Étienne Dumont. Destiné d'abord au barreau et à l'administration, Larive se vit forcé par les événements de la révolution, de renoncer à ses études de droit et même de quitter Genève, après une détention de quelques mois. C'était en 1794. Il se rendit en Angleterre, et s'y tourna vers la médecine et les sciences physiques. Il étudia à Édimbourg avec son compatriote Marcet, et bientôt se distingua tellement par ses travaux, qu'il fut nommé président de la société royale de médecine de cette ville. Reçu docteur dans la capitale de l'Écosse, il retourna quelque temps après à Londres, où, pendant un séjour de deux années, il fut attaché

comme médecin à un des plus grands dispensaires de la ville. Il mit à profit son séjour dans la capitale de l'Angleterre, pour se livrer à des études de chimie. Nommé membre de l'institution royale, il entra en relation d'amitié avec les savants les plus distingués de la Grande-Bretagne. A sa rentrée à Genève, en 1799, Larive ne tarda pas à être attaché au collège de médecine de sa patrie, et peu après, à être chargé de l'asile des aliénés. Il contribua à améliorer beaucoup l'état de cet établissement, un des premiers en Europe où les malheureux privés de raison aient trouvé des soins propres à adoucir leur position. Nommé professeur honoraire à l'académie de Genève dès 1801, il eut la chaire de chimie pharmaceutique; il se voua dès lors avec ardeur à l'étude des sciences physiques. Il avait débuté par une théorie de la chaleur animale, exposée en latin, et qu'il publia à Édimbourg. Il inséra dans la *Bibliothèque britannique*, qui s'est continuée sous le titre de *Bibliothèque universelle de Genève*, un travail sur le système de Dalton, touchant la *composition chimique*, dans lequel, entrevoyant déjà toute la portée du nouveau système chimique, il défendait la théorie atomique avec autant de talent que de savoir. Auparavant, en 1806, il avait donné, dans le *Journal de physique* (t. 55), un *Mémoire sur les sons produits dans les tubes par la flamme du gaz hydrogène*, et il reprit le même travail dans un second mémoire qui a paru au tome 9 de la *Bibliothèque universelle*. Larive cherchait à y démontrer que ces sons proviennent des dilatations et contractions qu'éprouve la colonne d'air par la formation et la condensation successives de la combustion de l'hydrogène. Mais les plus importantes recherches de Larive se rapportent surtout à l'électricité voltaïque. Il inventa un nouveau galvanomètre (voy. *Bibliothèque britannique*, t. 46) destiné à mesurer l'énergie galvanique d'une pile par la quantité d'eau décomposée dans un temps donné. C'est lui qui, le premier sur le continent, fit construire une pile suffisamment puissante pour reproduire les belles expériences de Davy. Non content de répéter, pour les vérifier, toutes les expériences qui venaient enrichir la branche de la physique relative à l'électricité, il s'attacha à découvrir des procédés nouveaux. Il conçut l'idée des flotteurs électriques et constata les premiers faits qui ont conduit M. Faraday à la découverte de sa grande théorie. Après la restauration de la république de Genève, le 31 décembre 1813, Larive fut appelé au conseil provisoire, qui devint ensuite le conseil d'État. Puis, à ses fonctions publiques s'en ajoutèrent d'autres. En 1813, il fut appelé à la tête de l'administration comme premier syndic; mais, en 1818, l'état de sa santé l'obligea à quitter le conseil d'État. Se renfermant alors presque exclusivement dans ses travaux scientifiques, il devint l'un des fondateurs généreux de la société de lecture de Genève, du musée d'histoire naturelle

et du jardin botanique; il ouvrit au musée un cours de chimie (de 1818 à 1822). Versé dans tous les procédés de la technologie, et surtout dans l'horlogerie et la bijouterie, il enseigna en 1823, avec succès, la chimie appliquée aux arts, tandis que son collègue Pictet faisait un cours de physique et de mécanique. Ses cours publics se continuèrent jusqu'en 1829. Appelé au rectorat de l'Académie en 1825, il imprima aux études scientifiques de cet établissement une forte impulsion, dont elles recueillaient encore les fruits bien après sa mort. Le temps de son rectorat expiré, Larive continua de veiller avec une infatigable ardeur à tout ce qui pouvait contribuer à la propagation des lumières dans sa patrie. Il est mort le 18 mars 1854. Ce savant et laborieux physicien a fourni un grand nombre d'articles à la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il y a, notamment en 1820, donné une analyse de l'*Essai sur la théorie des proportions chimiques*, de Berzélius, et fait connaître, dans le tome 18, les découvertes de Faraday. Larive a laissé un fils, M. Aug. de Larive, qui a marché sur les traces de son père, et compte aujourd'hui parmi les premiers physiciens de l'Europe. On trouve une notice sur Larive dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 55, *Sciences et arts* (1834). A. M.—Y.

LARIVE. Voyez RIVE.

LARIVEY (PIERRE DE) (1), l'un des anciens poètes dramatiques français les plus estimables, était né à Troyes vers le milieu du 16^e siècle. Il fut l'un des premiers parmi nous à sentir que la comédie doit être la peinture de mœurs réelles, et que son but est de corriger par le ridicule. Il avait fait une étude particulière des auteurs comiques grecs, latins et italiens; et ce fut à leur exemple qu'il se hasarda de composer des comédies en prose de son invention, dont l'action se passe en France. Le peu d'espérance de faire réussir cette nouveauté le força de garder ses pièces dans son portefeuille; et elles y seraient restées sans les encouragements qu'il reçut de François d'Amboise et de Guillaume le Breton, ses amis. Il fit enfin représenter la comédie du *Laquais* (imitée du *Ragazzo* de Louis Dolce); et cette pièce eut un succès qui surpassa ses espérances. On regrette de n'avoir pu découvrir aucune particularité sur cet écrivain, et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers 1612. Son recueil est intitulé les *Comédies facétieuses de P. Larivey, Champenois*, Paris, 1579; Troyes, 1611, 2 vol. in-12. Le second volume est très-rare, n'ayant eu qu'une seule édition (2); le premier contient six pièces: *le Laquais, la Veuve, les Esprits, le Morfondu, les Jaloux et les Ecoliers*; le second n'en renferme que trois: *la Constance, les Tromperies et le Fi-*

dèle (1). Elles sont toutes écrites en prose, et Larivey s'excuse de ne les avoir pas mises en vers, ce que sans se vanter il eût pu faire; mais, ajoute-t-il, il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'étudie pas tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection, qu'il a plutôt dite que pensée. Les pièces de Larivey sont précédées d'un prologue, à l'exemple des anciens. Les sujets qu'il a traités ne sont pas faits pour donner une idée favorable des mœurs de son temps. On ne voit dans toutes ses pièces que des vieillards ou des maris trompés, des femmes et des filles perdues, des valets traitres et fripons. Le dialogue ne manque ni de naturel, ni de vivacité; mais il est rempli d'expressions grossières, indécentes, qui révoltent aujourd'hui les spectateurs les moins délicats. L'analyse qu'on trouve, dans la *Bibliothèque du théâtre français* (t. 1^{er}, p. 225-32), suffira pour donner une idée de l'intrigue et de la marche de ces comédies, dont la lecture est encore très-amusante. Nos grands auteurs y ont puisé sans scrupule. Molière a imité de la comédie des *Esprits* le monologue de l'avare qui réclame la cassette qu'on lui a enlevée, et Regnard, la scène du *Retour imprévu* dans laquelle le valet Merlin cherche à persuader à Géronte que, pendant son absence, des esprits se sont emparés de sa maison. Larivey a dédié ses deux recueils de comédies à François d'Amboise, qu'il nomme le meilleur de ses meilleurs amis (voy. FR. D'AMBOISE). Il fait aussi mention dans sa première dédicace de Guill. le Breton, « qui l'avait éguilloné de donner commencement à ces fables. » Larivey a en outre traduit de l'italien: 1^o le second livre des *Facétieuses Nuits* de Straparole, Paris, 1576, in-16: le premier avait été traduit par Jean Louveau (voy. STRAPAROLE). 2^o Deux livres de la *Philosophie fabuleuse*; le premier, pris des discours d'Ange Firenzuola, par lequel, sous le sens allégorique de plusieurs belles fables, est montrée l'envie, malice et trahisons d'aucuns courtisans; le second, extraits des *Traitéz* de Sandebard, Indien, traitant sous pareilles allégories de Pamitic et choses semblables, Paris, 1577, in-16 (édition citée par Duverdier); Lyon, 1579; Rouen, 1620, in-16. Ces deux éditions sont également rares et recherchées. 3^o L'*Institution morale* d'Alex. Piccolomini, Paris, 1581, in-4^o; 4^o les *Divers Discours* de Laurent Capelloni sur plusieurs exemples et accidents mêlés, suivis et advenus, Troyes, 1595, in-12; 5^o les *Veilles* de Barthélemy Arnigio, de la *Correction des coutumes et mœurs de la vie humaine*, Troyes, 1608, in-12 (voy. ARNIGIO). Lacroix du Maine cite encore de Larivey quelques *Vers français sur la mort de messire Jean de Voyer*, père du vicomte de Paulmy, Paris, 1577. — Pierre de LA-

(1) Son aïeul, de la famille des *Giunti* de Florence, ayant passé en France, s'établit à Troyes et prit le nom de l'*Arrivé*, qui rend le *Giunto* italien. (*Mém. de Grosley pour l'histoire de Troyes*, t. 1^{er}, p. 419.)

(2) Le premier volume a été réimprimé à Lyon en 1597, et à Rouen en 1600 ou 1601, etc.

(1) L'auteur de la *Bibliothèque des théâtres* (Maupoint) distingue deux Larivey; il attribue les six premières comédies à Jean et les trois autres à Pierre. Cette erreur a passé dans les *Anecdotes dramatiques*. (Voyez le tome 3, p. 275.)

RIVEY, le jeune, né à Troyes en 1596, s'est fait connaître par un *Almanach avec grandes prédictions*, le tout diligemment calculé, qu'il publia de 1618 à 1647, et qui a été continué jusqu'à nos jours. Il ne mangeait point de poisson, parce que, suivant son horoscope, il devait mourir par une arête, prédiction qui ne fut pas accomplie (*voy. les Mémoires sur la ville de Troyes*, par Grosley).

W—s.

LA RIVIÈRE. *Voyez RIVIÈRE.*

LARIVIÈRE (JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE DE), né vers 1735, était depuis 1779 avocat au parlement de Paris quand la révolution éclata, et, lors de l'organisation des communes, l'enthousiasme qu'il avait montré lui valut, par l'élection, la place d'officier municipal de Paris. C'est en cette qualité qu'il fut chargé d'y ramener l'intendant Berthier, que le peuple avait arrêté à Compiègne. Lorsqu'il fut arrivé avec son prisonnier sur la place de l'Hôtel-de-Ville, Larivière essaya vainement de le soustraire à la rage des assassins; et plus tard on lui fit le reproche de n'avoir pas déployé dans cette circonstance tout le courage qu'il aurait dû montrer. Quoi qu'il en soit, dès ce moment il parut avoir changé de principes, et témoigna dans toutes les occasions l'horreur la plus manifeste pour les crimes dont Paris était alors le théâtre. Nommé, en 1791, juge de paix de la section de Henri IV, il dénonça, à l'Assemblée nationale, le 17 mai 1792, Carra, qui, dans son journal (*les Annales patriotiques*), avait signalé les ministres Bertrand-Moleville et Montmorin comme membres du comité autrichien. Deux jours après, il décerna un mandat d'arrêt contre les députés Chabot, Bazire et Merlin (de Thionville), qui avaient émis la même opinion à la tribune législative. Mandé sur-le-champ à la barre, il présenta sa justification, qui ne fut point admise, et, le 20 du même mois, décrété d'accusation, sur le rapport de Guadet, comme ayant attenté à l'inviolabilité des représentants du peuple, il fut envoyé dans les prisons d'Orléans pour être jugé par la haute cour qui devait être établie dans cette ville. Ramené à Paris après les massacres de septembre, il fut égorgé dans les rues de Versailles le 9 de ce mois, avec les autres prisonniers d'Orléans. D—R—R.

LARIVIÈRE (PIERRE-JOACHIM-HENRI DE), orateur et homme politique français, né à Falaise, en Normandie, en 1761, suivait dans cette ville la carrière du barreau, lorsque la convocation des états généraux lui fournit l'occasion d'embrasser avec chaleur la cause de la démocratie, ce qui le fit nommer en 1791, par le département du Calvados, député à l'Assemblée législative. Lié avec les membres du parti de la Gironde, il vota constamment comme eux pendant cette session; et toutes ses opinions, à cette époque, sont empreintes de la plus vive exaltation. Lors du complot royaliste qui éclata dans la ville de Caen, au mois de décembre 1791, il appuya les conclu-

sions de Guadet, rapporteur de cette affaire, et demanda la mise en accusation des gentilhommes signalés comme auteurs de ce mouvement. Selon lui, pour voter le décret d'accusation, il n'était besoin que d'un simple soupçon et non de preuves. « Lorsque Cicéron accusa Catilina en plein sénat, » ajouta-t-il, s'il lui avait fallu observer les formalités, Rome n'eût pas été sauvée. » Quelques jours après (25 février 1792), il s'éleva contre les acteurs de plusieurs théâtres, et particulièrement du Vaudeville, qui affectaient de donner des pièces où respirait l'incivisme. Le 10 mars, il appuya le décret d'accusation proposé par Brissot contre Delessart, et se montra, dans les séances suivantes, un des adversaires les plus acharnés de ce ministre. Faisant allusion à la mort récente de l'empereur Léopold, il rendit grâce au destin de la France qui l'avait délivrée de ses plus grands ennemis, le ministre Delessart et l'empereur. « L'un, » dit-il, préparait, dans le cabinet des Tuileries, « la foudre que l'autre allait bientôt faire éclater sur nos têtes. » Ces paroles excitèrent les murmures du côté droit, et ce ne fut qu'après deux épreuves que la majorité décida que l'orateur pouvait continuer. Il conclut, en sollicitant un prompt rapport sur le dernier office de la cour de Vienne, afin que l'assemblée fût à même de décider s'il y avait lieu ou non à déclarer la guerre à l'empereur. Dans la suite de la même discussion, Larivière s'opposa à ce qu'il fut donné au ministre de la justice Duport du Tertre, également inculpé, communication des chefs d'accusation portés contre lui (1). Ce fut dans ce même esprit de haine contre la monarchie qu'il insista pour avoir la parole, afin d'appuyer une ridicule accusation du député Kersaint contre les Suisses qui avaient chassé des Tuileries des vendeurs d'écrits injurieux au roi et à la reine (24 avril). Le 26 mai, s'appuyant d'un passage du *Contrat social*, il prouva que les opinions religieuses devaient être libres, qu'il n'y avait en cette matière aucune différence entre l'intolérance civile et l'intolérance théologique; et que, puisqu'il n'y avait plus de religion nationale exclusive, on n'avait nul droit d'exiger à cet égard le serment d'aucun citoyen, prêtre ou laïque. Le 17 juin, il s'opposa à ce que l'on envisageât comme intéressant la sûreté de l'État l'affaire du député Jouneau, qui avait donné une volée de coups de canne à son collègue Grangeneuve, après lui avoir vainement proposé un duel. Henri Larivière établit qu'il serait immoral de demander un décret d'accusation contre Jouneau, et conclut, puisqu'il n'avait commis qu'un délit de simple police, à ce qu'il fût envoyé pour trois jours à l'Ab-

(1) Voyez le *Moniteur* du 14 mars 1792. La Table de ce journal fait dire à Henri Larivière positivement le contraire de ce qui se trouve dans le texte; et plusieurs biographies, entre autres la *Biographie nouvelle des contemporains*, ont copié cette faute, en la reportant, par une nouvelle erreur, à la séance du 4 avril, dans laquelle Henri Larivière ne prit point la parole.

baye (1); ce qui fut décrété malgré l'opposition de la Montagne. Le 26 août, il demanda que la législature actuelle *emportât la gloire* d'avoir fait une loi pour abolir la contrainte par corps en matière de commerce. A la suite de la journée du 10 août, il fut un des commissaires chargés de faire des recherches dans les papiers trouvés aux Tuileries, et vint lire à la tribune une pièce tout entière, disait-il, de la main du ministre Delessart, et sur laquelle était écrit en marge, de la *propre main du roi* : « Projet du comité des ministres, concerté avec MM. Alexandre Lameth et Barnave. » D'après cette lecture, un décret d'accusation fut porté contre ces deux anciens députés. Le 26, lors de la présentation de l'acte d'accusation, Larivière rétracta en partie une déclaration si formelle, et, n'osant plus être aussi affirmatif, il se borna à dire que la pièce et la note en question lui avaient paru, la première de la main de Delessart, la seconde de la main du roi; « mais je ne l'assurerai point, ajouta-t-il, n'étant pas assez expert en écritures, et connaissant d'eux leurs combien cette sorte de vraisemblance peut être défectueuse. » Dans la même séance il réclama l'ordre du jour sur la proposition de Jean Debry, tendant à la formation d'un corps de tyrannicides. Le 15 août, il demanda que le président de la municipalité provisoire de Paris fût mandé à la barre. « Je demande, dit-il, aux députés des quatre-vingt-trois départements s'ils seraient assez pusillanimes pour souffrir qu'un citoyen, quel qu'il soit, mette sa volonté au-dessus de la volonté générale? s'ils souffriront qu'après avoir chassé un tyran du château des Tuileries, il s'élève un autre Louis XVI dans la maison d'un particulier? » Le 5 septembre, après avoir demandé le rappel à l'ordre de Charlier, il lui fit retirer la parole, ce député ayant dit, à l'occasion de la levée du siège de Verdun, qu'il *ne fallait pas que l'assemblée se décourageât*. Le même jour il fut un des commissaires chargés d'aller porter aux quarante-huit sections de la capitale le décret, rendu sur le rapport de Gensonné, qui déclarait la municipalité de Paris responsable de la sûreté des personnes et des propriétés. C'était le jour où l'on massacrait dans les prisons. Le lendemain, Henri Larivière, non content d'appuyer Chabot et Dubayet, qui proposaient le serment de haine à la royauté, ajouta : « Il ne s'agit pas seulement d'étrangers (on venait de parler du duc de Brunswick et du duc d'York); nous jurons, par tout ce qu'il y a de plus sacré, que jamais, de notre consentement, aucun monarque, ni étranger, ni français, ne souillera la terre de la liberté! » Réélu par son département à la convention, on le vit, dans la séance du 18 octobre 1792, s'élever avec chaleur contre l'ordre du jour qui venait d'être prononcé sur la

discussion relative aux dépenses secrètes du pouvoir exécutif, forcer en quelque sorte la majorité de revenir sur sa décision, et faire décréter que les ministres justifieraient dans les vingt-quatre heures, de la délibération qu'ils avaient dû prendre à l'effet d'arrêter le compte des sommes mises à leur disposition pour ces dépenses secrètes. Le 19 décembre, le député Sillery ayant attaqué comme précipitée et *comme immorale* la discussion par laquelle la convention avait prononcé le bannissement de Philippe Égalité (le duc d'Orléans) et de sa famille, Henri Larivière s'écria : « Est-ce par immoralité, citoyens, que vous avez cru que votre haine pour les tyrans devait s'étendre non-seulement à celui sur lequel va bientôt s'apesantir le glaive de la loi, mais à ceux qui par leur crédit et leur puissance sont dans le cas de porter ombrage aux amis de la liberté? » Toutefois, dès cette époque, Henri Larivière marchait dans d'autres voies et s'efforçait d'arrêter la révolution, qu'il avait jusque alors si ardemment servie. Dans le procès de Louis XVI, il refusa de se prononcer sur la question de culpabilité. « Je déclare, dit-il, qu'ayant participé au décret qui porte que Louis sera jugé, mais non à l'amendement qui a décidé qu'il le serait par vous, je ne puis prononcer dans une affaire où je cumulerais tous les pouvoirs. Je déclare ne pouvoir voter que le renvoi au souverain. » En conséquence, au second appel nominal il vota pour que le jugement fût soumis à la sanction du peuple. « Comme c'est affaiblir une proposition évidente que de la motiver, dit-il, j'énonce purement et simplement mon vœu : *Oui*. » Il vota en suite en ces termes sur la peine à infliger : « Ce ne peut être par humanité qu'on épargne un coupable. La pitié pour les scélérats est une cruauté envers les gens de bien. Je n'ai jamais douté que Louis ne fût un grand criminel, et, si je ne l'ai pas ainsi prononcé sur le fait, c'est qu'il m'a paru injuste d'être à la fois législateur et juré. Mais à présent qu'il s'agit d'employer contre Louis une mesure politique, et que je puis, comme législateur, prononcer sur son sort, je déclare en cette qualité et d'après ma conscience, qui m'élève au-dessus de tous les dangers, que l'intérêt de la patrie exige que Louis soit détenu pendant la guerre et exilé à la paix. » Après la condamnation à mort, il opina pour le sursis, et suivit constamment depuis la bannière des girondins. Le 5 avril 1793, lorsque Robespierre attaqua Brissot comme complice de Dumouriez, Henri Larivière demanda l'ordre du jour sur toutes ces *misérables accusations*. Dans les séances tumultueuses des 18 et 20 mai, il réclama contre les violences des tribunes comme un moyen de dissoudre la convention. Le 21 mai, il fut nommé membre de cette fameuse commission des Douze, que la majorité chargea de l'examen des arrêtés de la municipalité de Paris, et de la recherche des complots contre l'ordre et la li-

(1) Autre erreur de la Table du *Moniteur*, qui convertit en *déposition comme témoin* cette proposition que Larivière fit comme député.

berté publique. Cette commission, composée d'hommes énergiques, débuta par l'arrestation d'Hébert et d'autres jacobins. Les montagnards alarmés provoquèrent l'insurrection. Soutenue par le bataillon du Finistère, la commission fit échouer le complot, tramé depuis deux mois. Mais les montagnards eurent pour eux l'appui de plusieurs sections, dont les orateurs vinrent en députation demander la dissolution de cette commission. Le ministre de l'intérieur, Garat, que Henri Larivière n'appelait que *Garat-septembre*, le maire de Paris, Pache, avaient, à la séance du 27, donné le signal des récriminations contre les Douze. Henri Larivière demanda la parole pour défendre ses collègues. « Vous ne pouvez, s'écria-t-il, refuser d'entendre la commission des Douze. Vous l'accusez de tyrannie, mais c'est vous qui exercez un despotisme abominable, en ne voulant entendre aucun de ceux qui veulent défendre la commission extraordinaire. Président, il faut ou lever la séance ou m'entendre. » Cette protestation énergique se perdit dans le tumulte, et l'assemblée, au milieu des menaces des tribunes, prononça la dissolution de la commission. Le lendemain, la convention, rendue à la liberté, annule le décret. Durant la nuit du 30 au 31 mai, le tocsin retentit dans Paris, les sections s'assemblent, et leurs députations provoquent de nouveau un décret qui casse définitivement la commission des Douze, qu'on taxe de royalisme. Le 2 juin, un autre décret met en arrestation chez eux Henri Larivière et ses collègues. Il trouva moyen de tromper ses surveillants, et se rendit dans le Calvados, où il prit part au complot formé par les autorités du département de l'Eure et des départements voisins, pour soustraire la convention à l'influence de la Montagne. Le 13 juin, le député Thuriot demanda sa mise hors la loi. Le lendemain, Drouet, se rendant l'organe d'une dénonciation à lui faite par des tailleurs de pierre natifs de Caen, accusa Henri Larivière de s'être mis avec Gorsas à la tête des bataillons insurgés des grenadiers de cette ville. Enfin le 8 juillet, sur le rapport de St-Just, il fut déclaré traître à la patrie, mis hors la loi, et ses biens furent confisqués. Tout porte à croire que c'est de cette époque que date le rapprochement de Henri Larivière avec le parti royaliste. Pendant plusieurs mois il demeura caché dans les forêts du Calvados, et ne reparut qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Il écrivit alors à la convention pour la solliciter de prononcer sur son sort, en lui exposant la persécution tyrannique dont il était victime depuis vingt mois. Dubois-Dubais attesta le civisme de Larivière, et demanda le renvoi de sa lettre aux trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation. L'assemblée accueillit par des applaudissements cette proposition, qui fut décrétée; mais, deux jours après, sur le rapport de Merlin (de Douai), et à la suite de la discussion la plus ora-

geuse, il fut décidé que Henri Larivière et ses collègues ne rentreraient pas dans la convention, sans que pour cela ils pussent être inquiétés. Enfin, le 8 mars 1795, sur la proposition du même rapporteur, fut rendu le décret de rappel. Le lendemain, Lecointre (de Versailles) demanda une enquête sur la conduite des députés réintégrés. Cette motion fut repoussée par Merlin (de Douai), qui, faisant allusion à Henri Larivière, invita Lecointre à prouver, s'il le pouvait, que des hommes qui avaient abandonné Wimpfen dès qu'ils l'avaient reconnu royaliste, étaient aussi des royalistes. Henri Larivière justifia les appréhensions de ceux qui s'étaient si longtemps opposés à son retour au sein de l'assemblée. Il poursuivit lui-même avec acharnement les membres de l'ancien comité de salut public. Le 24 mars, il réclama contre l'éloge de la journée du 31 mai, fait par Robet Lindet, un des membres de ce comité, et l'accusa d'avoir été le *royaliste le plus effréné* sous l'assemblée législative. Le 7 avril, il appuya vivement la proposition de Pellet, tendant à modifier la constitution de 1795, et s'éleva surtout contre les articles de cette constitution qui autorisaient les insurrections partielles. Dès ce moment, on vit Henri Larivière, ainsi que Lanjuinais, Boissy d'Anglas et plusieurs autres, se livrer à l'honorable tâche de faire révoquer plusieurs lois de ce code révolutionnaire. Le 11 avril, il appuya le projet présenté par Saladin pour annuler tous les décrets qui mettaient les citoyens hors la loi par suite des événements des 31 mai, 2 et 6 juin. « Ceux qui se sont opposés au 31 mai, dit-il, ont bien mérité de la patrie. » Le 14 mai, il demanda l'impression d'une pétition qui réclamait contre l'atteinte portée par la loi du 12 floréal (1^{er} mai 1795) à la liberté de la presse. Lors de l'insurrection du 1^{er} prairial (19 mai), il manqua deux fois d'être assassiné comme il faisait lecture au poste du Palais-Égalité des décrets rendus par la convention; mais deux fois il dut la vie au dévouement des bons citoyens; il en fut quitte pour perdre ses boucles et son chapeau, qui lui furent volés. Le lendemain, il parut à la tribune pour annoncer que la force armée qui entourait l'assemblée venait de prêter serment de faire une guerre à mort aux terroristes et aux buveurs de sang; puis, dans le cours de cette séance, interrompant le président Vernier, qui félicitait les citoyens de la section Lepelletier de leurs efforts *pour écraser le royalisme*: « Il ne s'agit pas ici du royalisme, s'écria Larivière, c'est du terrorisme tout pur.... On donne une fausse direction à l'esprit public. Pour moi, dussé-je être, comme hier, assassiné à votre porte, je dirai que ceux qu'on appelle royalistes sont bien moins à craindre que les jacobins. » Il accusa ensuite Robert Lindet d'avoir tenu chez lui un directoire pour organiser le mouvement de la veille. Il fit ensuite décréter des remerciements

aux citoyens de la section Lepelletier comme ayant sauvé la représentation nationale, puis à ceux auxquels il devait la vie. Il fut nommé secrétaire le 25 mai. Quelques jours après, il demanda l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement. Dans cette circonstance, il réitéra ses accusations contre Robert Lindet. Attaquant ensuite Carnot, comme ayant fait cause commune avec les bourreaux : « Carnot, s'écria-t-il, comment as-tu pu, pendant quinze mois entiers, ne pas t'apercevoir qu'on assassinait journellement la patrie en proscrivant ses meilleurs et ses plus utiles citoyens? » Enfin il insista pour que tous les faits relatifs à la révolte du 1^{er} prairial fussent jugés par une commission militaire. Le 5 juin, il fut nommé membre du nouveau comité de salut public. Le 4 août, il s'opposa à l'impression d'un discours de Dubois-Crancé contre la réaction, et démontra qu'il ne fallait y voir que les regrets de la terreur. Deux jours après, il proposa, au nom des comités réunis, l'abrogation du décret rendu quelques jours auparavant, portant l'établissement d'une commission chargée de juger les terroristes déteus. L'assemblée, en adoptant cette mesure, ajourna les autres articles dans lesquels il présentait un mode de jugement par les tribunaux ordinaires. Quelques jours après, Henri Larivière reproduisit, avec des modifications, le projet qui fut adopté par acclamation. Le 5 septembre, il fit renvoyer au comité de législation la proposition de mettre en arrestation tous les prêtres insermentés, faisant sentir le danger de voter d'enthousiasme une loi pénale. Peu de temps après (7 octobre), il sortit du comité de salut public. Il passait dès lors pour avoir abandonné les rangs des républicains; en effet, il était un des plus véhéments orateurs de ce parti qui, sous prétexte de punir les agents coupables de la faction du 9 thermidor, sapait successivement toutes les bases des institutions républicaines. A l'époque du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), il fut accusé d'avoir eu des relations avec le parti qui voulait renverser la convention. A la séance du 17 octobre, Bentabole l'accusa d'avoir, en faisant décréter la loi du 4 fructidor, *assassiné les patriotes*. Larivière répondit que dans tous ses discours il n'avait parlé ni des patriotes, ni même des terroristes; qu'il n'avait jamais parlé que des brigands, des assassins, des voleurs.... « Or, ajouta-t-il au milieu des murmures de l'extrême gauche et des applaudissements de la majorité, à quoi bon sans cesse mêler cette cause à celle des patriotes? » Enfin, son nom se trouva compromis dans les notes trouvées chez Lemaître et lues à la convention du 18 octobre. Tallien demanda un comité secret pour examiner les accusations dont Larivière était l'objet, ainsi que Lanjuinais et Boissy d'Anglas. Le lendemain, à la séance publique, Louvet chercha à expliquer la conduite

de Henri Larivière au 13 vendémiaire par son attachement très-vif pour sa mère et son épouse. Enfin il affirma qu'il n'y avait pas de républicain *plus vrai, plus pur, plus inflexible* que Henri Larivière, éloge que celui-ci n'était rien moins que disposé à mériter. Quoi qu'il en soit, les accusations cessèrent, et, lors de la réélection du tiers désigné par le sort pour sortir de la convention, le député du Calvados, surmontant tous les obstacles que les républicains opposaient à sa réélection, entra triomphant au conseil des Cinq-Cents. S'attachant alors au parti dit de *Clichy*, il en fut bientôt regardé comme un des chefs, et se prononça, dans toutes les circonstances, contre le directoire et contre la plupart des mesures que ce gouvernement faisait proposer par ses partisans aux deux conseils. C'est ainsi que, le 10 mai 1796, il fit rejeter la proposition d'exclure de Paris les anciens membres de l'assemblée constituante et de la législative. Le 15 juin, il interpella vivement Tallien, signalant la réaction qui s'opérait depuis trois mois. Le lendemain, lorsque Rouyer, au nom des commissaires-inspecteurs de la salle, fit part à l'assemblée du complot des babouvistes, dénoncé par le ministre de la police Cochon, Larivière s'écria : *Voilà la réaction de Tallien!* Il profita de cette occasion pour faire une véhémentement sortie contre les jacobins et les babouvistes, et reprocha à plusieurs de ses collègues leur obstination à ne voir que dans les royalistes les ennemis de la république, et non dans ces *féroces jacobins* qui avaient couvert la France de sang et de ruines. Le 11 août, il ménagea un nouveau triomphe au parti modéré des conseils, en faisant accorder des secours au fils du conventionnel Bernard (des Bouches-du-Rhône), mis à mort pour avoir qualifié d'*attentats* les événements du 31 mai. Dans le projet de résolution, Larivière fit insérer que Bernard était *mort victime de son dévouement à la patrie*. Sur sa proposition la même faveur fut accordée à la veuve et aux enfants du conventionnel Duperret, autre victime du 31 mai. Le 29 août, dans un discours où il s'élevait aux plus hautes considérations et s'appuyait de l'opinion de Rousseau et de Beccaria, il soutint qu'à la législature ne pouvait appartenir le droit d'amnistie, et proposa l'ajournement, jusqu'à la paix, du projet alors en discussion, et qui tendait à amnistier les auteurs de délits relatifs à la révolution. Quelques jours après (8 septembre) il demanda le rapport de la loi du 5 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Qualifiant cette loi d'*infâme*, il établit qu'elle constituait le plus odieux privilège; puis, osant attaquer de front le directeur Barras, alors président du directoire, il ajouta : « Vous chassez l'élu du peuple, membre d'une administration municipale, si son allié est émigré, et vous souffrez que la première magistrature, que le sceau de l'État soit remis au frère d'un homme qui est dans les camps ennemis! Si la loi n'est pas

« appliquée à Barras, elle ne peut l'être à per-
« sonne. » Larivière revint ensuite sur l'amnistie,
qui, selon lui, allait comprendre des voleurs, des
dilapidateurs, et rendre à la société « jusqu'à ces
« bêtes féroces qui avaient plongé le couteau
« dans le sein de leurs concitoyens désarmés, et
« qui, cinq jours encore après le 2 septembre, se
« demandaient le matin : *Où va-t-on tuer ?* » Atta-
qué vivement dans le cours de cette discussion,
comme *ami des rois*, par Julien Souhait, Henri
Larivière demanda le rappel à l'ordre de son ac-
cusateur. Le 17 octobre, il appuya le projet de
résolution présenté par Dubruel en faveur des
prêtres détenus. Il fit sentir tout l'odieux des me-
sures prises contre eux par la convention, et
dans une éloquente prosopopée il montra les au-
teurs de ces lois, de retour dans leurs foyers, en
butte à l'indignation des familles mutilées par
eux, et recevant d'elles cet arrêt trop juste : « Tu
« as proscrit sans entendre les réclamations indi-
« viduelles, tu as proscrit en masse; sois pro-
« scrit à ton tour : ton titre de membre de la
« convention est un anathème, comme tu ren-
« dis le nom de prêtre un titre à la proscrip-
« tion. » La discussion s'étant engagée de nou-
veau le 1^{er} novembre, sur la loi du 3 brumaire,
Henri Larivière eut une vive altercation avec Le-
gôt; la séance en fut troublée, et les cris : *A l'Ab-
baye!* furent proférés contre les deux députés. Le
lendemain, après que l'assemblée eut prononcé
le maintien de l'article 1^{er} de cette loi, à l'égard
des parents ou alliés d'émigrés, Larivière de-
manda que, conséquente à ses principes, elle ar-
rêtât la même disposition à l'égard de tous les
hommes mis en jugement pour délits révolution-
naires. Il revint encore sur l'exception en faveur
de Barras, et attaqua de nouveau ce directeur. Le
8 décembre, en appuyant le projet de Pastoret,
relatif à la liberté de la presse, il s'étonna que
des hommes d'État s'alarmassent de quelques
pamphlets calomnieux, et répondit aux orateurs
qui avaient jeté des doutes sur l'esprit public
que le royalisme, dont on faisait tant de bruit,
n'existait nulle part dans la république; déclara-
tion qui excita de vives réclamations du côté gau-
che, et à laquelle sans doute Larivière, tout le
premier, n'avait pas une foi bien vive. Lors de la
conspiration royaliste de la Vilheurnois, Brotier
et Duverne de Presle, il s'opposa à l'impression
du discours de Lamarque, qui avait montré toute
l'importance de cette affaire, et s'attacha à prou-
ver que ce complot ne devait être regardé que
comme un jeu. Cette assertion, suivie de l'apologie
des royalistes, excita un si violent tumulte, qu'a-
près une longue lutte avec ses interrupteurs La-
rivière fut obligé de quitter la tribune. Le lende-
main, des murmures ayant encore interrompu
Dumolard, qui demandait que les royalistes de
d'Orléans ne fussent pas plus épargnés que ceux
de Louis XVIII, Larivière invoqua la liberté de la
tribune, et s'éleva contre la tyrannie des interrup-

teurs. Cependant chaque jour voyait augmenter
son influence sur l'assemblée. Nommé secrétaire,
il répondit victorieusement en cette qualité
(29 mai 1797) au député Hardi, qui taxait le bu-
reau de partialité dans la désignation des com-
missions; il lui reprocha d'avoir, lorsqu'il siégeait
lui-même au bureau, tenu la conduite qu'il atta-
quait dans les autres. Henri Larivière, élevé en-
suite à la présidence, montra quelquefois de la
partialité, notamment dans la discussion relative
au serment des prêtres, où il affirma, au milieu
des réclamations les plus vives, que le projet qui
les exemptait de toute déclaration était adopté.
Le lendemain il lui fallut soumettre la question à
l'appel nominal, et le résultat du scrutin donna
une décision toute contraire, qui fut accueillie
aux cris de *Vive la république!* Il dénonça peu de
temps après les opérations du directoire, parla du
danger de la patrie, de la marche des troupes
vers Paris et de l'arrivée d'une bande de bri-
gands; puis il fit passer à l'ordre du jour sur la
proposition de Tallien, tendant à créer une com-
mission chargée de présenter des mesures politi-
ques et législatives. Un autre jour, il annonça
que le directoire allait appeler à un emploi con-
sidérable l'ancien ministre de la justice Garat,
qu'il accusa d'être complice des massacres de
septembre. Enfin, au plus fort de la lutte entre
le directoire et les deux conseils, alors que le
recours aux armes et à un coup d'État paraissait
inévitabile, il appuya vivement toutes les mesures
proposées par Pichegru pour donner au corps
législatif une force indépendante du pouvoir exé-
cutif. Mais la journée du 18 fructidor (4 septem-
bre 1797) assura le triomphe du directoire, et
Larivière fut inscrit un des premiers sur les listes
de déportation dressées par le parti vainqueur.
Deux jours après, on publia dans le *Moniteur* des
notes tirées des pièces de la conspiration de
Brotier, dans lesquelles il était signalé comme
étant digne de la confiance des royalistes. Pro-
scrit pour la seconde fois, il se déroba à la dépor-
tation par une prompte fuite. Il se retira d'abord
en Allemagne, avec sa femme et ses enfants. Il ne
voulut pas rentrer en France à l'époque où Bona-
parte devint premier consul, et passa en Angle-
terre, où il reçut du comte d'Artois l'accueil que
lui méritaient les services qu'il s'était efforcé de
rendre à la cause royale (1). On lui confia plu-
sieurs opérations que les relations intimes qu'il
avait conservées avec des personnes influentes
dans l'intérieur de la France lui permirent d'en-

(1) Dans une notice sur Henri Larivière, M. de Frasnans at-
tribue à ce député le mérite d'avoir conçu le projet de délivrer
de la tour du Temple madame la duchesse d'Angoulême, et
d'avoir, dans un comité du conseil des Cinq-Cents, fait la mo-
tion de charger le Directoire de négocier l'échange de cette prin-
cesse contre Beurnonville, Maret, Sémonville, Camus, Quinette,
Bancal et Lamarque, retenus prisonniers en Autriche. Les jaco-
bins de la convention s'élevèrent vivement contre cette proposi-
tion; mais Larivière s'écria qu'il allait la faire hautement à la
séance publique des Cinq-Cents. La discussion cessa tout aussitôt :
la proposition adoptée fut transmise au Directoire, et, comme on
sait, l'échange eut lieu.

treprendre, et il s'en acquitta à la satisfaction du prince. Le révolutionnaire Méhée, en apparence proscrit par Bonaparte, mais ayant réellement une mission de la police, chercha, sous prétexte de servir les Bourbons, à avoir des conférences avec Larivière et Bertrand-Moleville. Le premier fut chargé par le prince d'examiner le parti qu'on pourrait tirer de Méhée, et il s'aperçut bientôt que ce n'était qu'un traître. Bonaparte, parvenu au trône impérial, fit offrir à Larivière la place de conseiller d'État; mais, inébranlable dans l'attachement qu'il avait voué aux Bourbons, il refusa. Son exil se prolongea jusqu'en 1814, époque de la première restauration. Il fut alors nommé avocat général à la cour de cassation. Quelques jours après, la révolution des cent-jours le força de repasser en Angleterre. A la seconde rentrée du roi, il reprit ses fonctions d'avocat général, et, dans ce temps difficile, il exerça le ministère public avec beaucoup de modération et d'impartialité. Appelé en 1818 à siéger comme conseiller à la même cour, il continua de s'honorer par son intégrité, son aptitude et son assiduité. Il eut en 1819 à soutenir un procès scandaleux contre Fauche-Borel, qu'il gagna. Après la révolution de 1830, il refusa de prêter serment au nouveau roi, et cessa de faire partie de la cour de cassation. Il se retira d'abord en Angleterre avec sa famille; mais le climat de ce pays ne convenant plus à sa santé, il partit pour Nice, en 1835, d'où, après un séjour de peu de mois, il se rendit à Florence, où il résida jusqu'en 1837. Alors il fut obligé de revenir à Paris pour sauver quelques débris de sa modique fortune. Il s'était rendu de nouveau à Londres, lorsqu'il fut surpris par la maladie dont il mourut le 3 novembre 1838. On a de lui, outre un grand nombre de rapports, d'opinions, et quelques réquisitoires imprimés : 1° *Lettre à MM. les députés composant le comité des finances dans l'assemblée nationale*, Paris, 1789, in-8°; 2° *Palladium de la constitution politique, ou Régénération morale de la France*, Paris, 1790, in-8°; 3° *L'Heureuse Nation, ou Relation du gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre, et heureux sous l'empire absolu de ses lois*, 1790. Il a fait insérer quelques morceaux de poésie dans divers ouvrages périodiques.

D—R—R.

LARIVIÈRE (PIERRE-FRANÇOIS-TOUSSAINT) naquit à Sées (Orne), le 15 octobre 1762. Grand vicaire en 1790, il adopta les principes de la révolution; et, se livrant à l'enseignement, il fut un des professeurs de l'école centrale du Calvados. Ce ne fut qu'en 1818 que la nouvelle université appela Larivière à une chaire de philosophie, à Clermont. Pendant une année il suppléa, à Paris, le savant Laromiguière, ou, pour parler plus exactement, il remplaça Thurot, qui depuis quelque temps suppléait ce professeur, et il s'acquitta, par la publication du précis de son cours, l'estime de Royer-Collard, qui le nomma proviseur du

collège d'Orléans. Cet établissement, tombé en décadence, était très-endeté par suite d'une mauvaise gestion; Larivière releva ce collège pour les études comme pour le temporel durant les sept années qu'il l'administra. Sous le ministère de Frayssinous, on exigea de lui sa démission. Larivière menaça d'en appeler à l'opinion publique, et il fut envoyé en 1827 inspecteur d'académie à Strasbourg. Dans le cours des vacances de 1829, il mourut à Montargis le 30 octobre. Secrétaire pendant quinze ans de l'académie des sciences et belles-lettres de Caen, il a publié trois volumes des *Mémoires* de cette compagnie. On a de lui : 1° *Grammaire élémentaire latine-française*; 2° *Nouvelle Logique classique*. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la réforme de l'Université.

Z.

LARMESSIN père (NICOLAS DE), dessinateur et graveur au burin, naquit à Paris vers l'année 1640. Les particularités de sa vie sont ignorées, ainsi que l'époque de sa mort : il n'est connu que par une grande quantité de portraits d'hommes illustres, qu'il a gravés avec un talent assez remarquable pour lui mériter d'être placé parmi les meilleurs graveurs de portraits du second ordre. Son burin n'est pas dépourvu d'agrément. Les *Augustes Représentations de tous les rois de France*, depuis Pharamond jusqu'à Louis le Grand, sont gravées par Larmessin, Paris, 1688, in-4°. Les trois quarts des portraits insérés dans l'*Académie des sciences et arts*, de Bullart, sont aussi de Larmessin; ils sont marqués ou de son nom entier, ou de son monogramme, ou des lettres N. D. L. On recherche principalement de cet artiste les portraits de *Balthasar Moret*, de *Jean de Gutenberg*, de *Laurent Coster*, de *Paul Manuce*, du *duc d'Orléans frère de Louis XIV*, de la *princesse Henriette d'Angleterre sa femme*, de *la Reynie, lieutenant de police*, et de *la duchesse de la Vallière en habit de religieuse*, avec la date de 1674. — Nicolas DE LARMESSIN, son fils, né en 1685, apprit de lui les principes de son art et le surpassa bientôt. Il a gravé, avec un égal succès, le portrait et l'histoire. En 1750, il exécuta, pour ses morceaux de réception à l'Académie, les portraits de *Guillaume Coustou*, sculpteur, d'après Jean de Lion, et celui de *Hallé*, peintre, d'après Legros. Ses gravures se faisaient remarquer par une extrême propreté, et ne laissaient désirer qu'un peu plus de soin et d'étude dans les extrémités. Le célèbre amateur Crozat le choisit pour l'exécution d'une partie des gravures qu'il a publiées sous le titre de *Recueil de Crozat*. Les planches que Larmessin a gravées pour cet ouvrage sont : les portraits de *Raphaël* et du *Pontorme*; celui de *Carondelet*; du cardinal *Polus*; un *St-Michel*; deux *St-Georges*; *St-Jean l'évangéliste* et trois autres tableaux d'après Raphaël, etc. Après la publication de ces planches, Larmessin, entraîné par le mauvais goût introduit à cette époque dans les arts, consacra exclusivement son burin à re-

produire les frivoles productions des Watteau, des Lancret et des Boucher. Il mourut en 1755, avec le titre de graveur du roi. On a remarqué que sa naissance, son mariage et sa mort dataient tous du 28 février.

P—s.

LAROCHE. Voyez ROCHE.

LAROCHE (ANTOINE DE), navigateur français, qui, étant au service de l'Angleterre, revenait, au mois de mai 1675, de l'île de Chiloe, doubla le cap Horn, et voulut rentrer dans l'Océan Atlantique méridional par le détroit de Lemaire; car on ignorait à cette époque que la mer fût ouverte à l'est de la terre des États. Les vents de l'ouest étaient si violents et les courants si rapides que Laroche fut porté dans l'est sans pouvoir se rapprocher des terres qui forment le détroit de Magellan. Le mois de mai était déjà avancé, l'hiver de ces climats commençait, et Laroche désespérait de sa navigation. Ses inquiétudes s'accrurent encore lorsqu'il aperçut devant lui, à l'est, une terre inconnue. Après bien des efforts, il parvint à gagner une baie, où il mouilla près d'une pointe qui s'étendait au sud-est, et où la mer était profonde. Il distingua vers la côte des montagnes couvertes de neige, et fut exposé à des vents très-orageux. Au bout de quatorze jours, le temps s'étant éclairci, il reconnut qu'il était ancré à une des extrémités de cette terre, et il découvrit au sud-est et au sud d'autres terres hautes, couvertes de neige. Un vent favorable lui permit d'appareiller et de reconnaître le canal dans lequel il se trouvait. Ayant fait route au nord-ouest pendant vingt-quatre heures, un coup de vent impétueux du sud le força de courir au nord pendant trois jours, jusqu'au quarante-sixième degré de latitude australe. La tempête se calma, et Laroche, se dirigeant au nord, rencontra, par les quarante-cinq degrés, une terre qu'il représente comme fort grande, agréable à la vue, et ayant à sa côte orientale un bon port, où il se procura de l'eau, du bois et du poisson. Il y passa six jours sans voir un seul habitant, et observant la déclinaison de l'aiguille aimantée. De là, il se rendit à la baie de Tous-les-Saints au Brésil. Ces détails sont extraits de l'ouvrage de Seixas y Lovera, intitulé *Description géographique de la région Magellanica*. Une section de ce livre porte ce titre : *De la découverte faite par Antoine de Laroche d'un autre passage nouveau de la mer du Nord dans la mer du Sud*. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire des découvertes géographiques ont pensé que la grande île de Laroche était la même terre vue par Duclos-Guyot, de St-Malo, en juin 1736, qu'il nomma l'île St-Pierre, et que Cook nomma Géorgie australe en 1772.

E—s.

LAROCHE (MARIE-SOPHIE), romancier allemand, une des femmes les plus spirituelles de son temps, née à Kaufburen, le 6 décembre 1751, était fille du savant médecin Gutermann. Elle fut élevée à Augsbourg, et on la fiança de bonne heure à un médecin italien, Bianconi, attaché au prince-ar-

chevêque de cette ville. Mais Bianconi, ayant exigé que tous ses enfants fussent élevés dans la religion catholique, le mariage n'eut pas lieu; et, devenue libre, la jeune Sophie Gutermann se livra tout entière à son goût pour la littérature et les arts. Elle alla se fixer, avec son frère et deux de ses sœurs, à Biberach, dans la maison de son père, qui était alors sénateur et directeur de l'hôpital. Après la mort de celui-ci, arrivée en 1780, elle se plaça sous la protection littéraire du prédicateur Wieland, père du célèbre auteur de ce nom, et fut même sur le point de l'épouser. Mais un léger refroidissement étant survenu entre eux, Marie Gutermann accepta, en 1760, la main de Laroche, conseiller de cour (*Hofrath*) à Mayence, et administrateur des biens Stadion. Laroche n'était pas d'accord d'opinions avec sa femme; il avait composé sur l'état monastique des lettres qui lui déplurent et furent l'occasion de leur séparation, bien qu'ils aient continué d'habiter la même ville, Spire d'abord, puis Offenbach, où Laroche mourut en 1789. Sophie Laroche se consacra alors librement aux lettres, dans lesquelles elle avait débuté avec succès, en 1771, par l'*Histoire de mademoiselle de Sternheim*, qui a paru à Leipsick par les soins de Wieland. En 1779, elle donna, dans la même ville, les *Lettres de Rosalie*, et en 1782 les *Récits moraux (Moralische Erzählungen)*, qui furent suivis, en 1795, de *Belle Image de la résignation*, et en 1806 des *Chants d'été de Mélusine*, qui ont été publiés par Wieland, composés dans le goût de Richardson. Les romans et les histoires familières de Sophie Laroche manquent d'invention et de mouvement; mais ils se font remarquer par une profonde connaissance du cœur humain, par la noblesse et la simplicité du style. Plusieurs, avant d'être réunis en volumes, avait paru dans le recueil *l'Hermès*. Sophie Laroche, dont la réputation de beauté égalait le renom littéraire, est morte le 18 février 1807. Z.

LAROCHE (BENJAMIN), littérateur français, né vers 1795, s'est d'abord fait connaître par des brochures politiques, notamment le *Cri des patriotes français sur la loi des élections*, Paris, 1819; *Lettres de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, à M. le duc de Richelieu et à M. Guizot*, Paris, 1820. Très-versé dans la connaissance de la langue anglaise, Benjamin Laroche se consacra ensuite presque exclusivement à faire passer dans notre langue des monuments de la littérature anglaise. Après avoir traduit, en 1820, *la Fenêtre du grenier de mon oncle*, roman de Lewis, et quelques voyages, et publié la traduction de divers articles des revues anglaises, notamment de la brochure de H. Parnell *sur la réforme financière en Angleterre*, il entreprit de traduire des ouvrages plus étendus : les œuvres de Canning, 1827; la *Déontologie*, de Bentham, Paris, 1854. Il commença une traduction des œuvres complètes de Walter Scott en 1854, et fit paraître en 1857 la traduction de deux romans de Fenimore Cooper (*le Pilote, la*

Prairie). Sa traduction des Œuvres de Shéridan eut deux éditions (1841 et 1844). Ses deux ouvrages les plus estimés sont la traduction des Œuvres complètes de lord Byron, dont il parut cinq éditions de 1837 à 1842, et celle de Shakspeare, imprimée en 1844, dans le *Panthéon littéraire*, et qui a paru depuis séparément. Laroche est mort en 1852. D'abord partisan de la méthode Jacotot, il a publié, en 1829, deux brochures pour sa défense; plus tard, il obtint au concours le titre de professeur d'anglais dans les lycées. Il a été un des rédacteurs principaux de la *Revue britannique*, et a donné, en outre, un grand nombre d'autres traductions de l'anglais.

Z—M.

LAROCHE FONTAINE. Voyez Jacques FONTAINE DE LA ROCHE.

LAROCHEFOUCAULD. Voyez ROCHEFOUCAULD.

LAROCHEILLE. Voyez ROCHELLE.

LAROCQUE (S.-G. DE), qui écrivait sous Henri IV et entretenait commerce de vers avec Florent Chrétien, précepteur de ce prince, le cardinal Duperron et Philippe Desportes, a été omis dans presque tous les dictionnaires. C'était un gentilhomme probablement seigneur ou du moins natif du village d'Agnetz, près de Clermont en Beauvoisis. On conjecture, d'après un de ses sonnets, qu'il était né vers 1550, avait porté les armes et fait d'assez longs voyages sur terre et sur mer. Ce fut sans doute à la suite de Henri d'Angoulême, grand prieur et amiral de France, et gouverneur de la Provence, dont il était gentilhomme en même temps que Malherbe. Plus tard, il s'attacha à la reine Marguerite, et la *Vie de Malherbe*, attribuée à Racan, dit qu'il mourut à la suite de cette princesse, par conséquent avant 1615. Ses poésies, imprimées à Rouen en 1594 par parties détachées, furent réunies, avec la date de 1595, sous le titre de : *Premières Œuvres du sieur de Larocque, de Clermont en Beauvoisis*. Ce recueil, format in-18, contient : 1° les Amours de Phyllis; 2° les Amours de Carithée; 3° la Continuation d'Angélique d'Arioste; 4° les Heureuses Amours de Cloridan; 5° les Œuvres chrétiennes. Une édition, plus complète sans doute, puisqu'elle était divisée en six parties, parut à Rouen en 1599 et 1600; elle est citée dans les *Jugements des savants* de Baillet, et, d'après eux, par Moréri. Enfin une dernière édition, avec épître dédicatoire à la reine Marguerite, fut donnée à Paris en 1609, in-12. St-Marc, dans la *Table raisonnée des poésies de Malherbe*, fait l'éloge de la versification de Larocque, et cite cette édition, qui est encore rappelée, ainsi que quelques pièces de l'auteur, dans le recueil intitulé *les Poètes français jusqu'à Malherbe*, Paris, Crapelet, 1824, 6 vol. in-8°. Bien que Larocque se soit essayé en plusieurs genres de poésie, sonnets, stances, chansons, épitres, élégies, poèmes, cantiques, il n'en montre pas plus de variété. Chez lui tout est monotone et languissant, les idées comme la diction. Du reste, il avait de la facilité et du nombre; mais déjà ses qua-

XXIII.

lités n'étaient plus remarquables à l'époque où il écrivait, et elles n'ont pu le sauver de l'oubli.

C—R—E.

LAROMIGUIÈRE (PIERRE), l'un des philosophes et des écrivains français du 19^e siècle les plus distingués, reçut le jour à Lévignac-le-Haut (Aveyron), le 3 novembre 1756. Il fit ses premières études sous les PP. de la Doctrine au collège de Villefranche-sur-l'Aveyron. L'élève ne tarda pas à prendre rang parmi ses maîtres. De dix-sept à vingt ans il professa successivement la cinquième, la quatrième et la seconde aux collèges de Moissac et de Lavaur, puis la troisième au collège plus considérable de l'Esquille, à Toulouse. L'étude de la grammaire, si elle est bien faite, est déjà de la philosophie, et porte naturellement à des recherches plus spéciales sur les facultés intellectuelles et sur leurs produits divers. Elle conduisit Laromiguière à l'enseignement plus élevé de la philosophie, qui comprenait alors, indépendamment de la logique, de la métaphysique et de la morale, les mathématiques et la physique. Depuis 1777 Laromiguière fut donc chargé de cette partie de l'instruction publique dans les établissements de son ordre à Carcassonne, à Tarbes, à l'école militaire de la Flèche et à Toulouse. Déjà en 1795, dans son *Projet d'éléments métaphysiques*, devenu fort rare, se révèle le germe de la théorie sur l'origine et la cause de nos idées, théorie qui devait faire l'objet des fameuses leçons de 1811. Il y est dit en effet, par allusion à un mot célèbre de Descartes : « Donnez-moi le sentiment et l'activité, « et je ferai le monde intellectuel. » Disciple des maîtres de la pensée et de la parole au 18^e siècle, Laromiguière avait l'âme trop généreuse pour ne pas épouser les doctrines de la révolution, mais il était trop sage en même temps pour approuver les excès de la démagogie. Il encourut les censures du parlement de Toulouse pour avoir fait soutenir dans un exercice public la thèse suivante, peu d'accord avec les maximes héréditaires de Louis XIV : *Non datur jus proprietatis quoties tributa ex arbitrio exiguntur* (Il n'y a plus de droit de propriété si les impôts sont exigés arbitrairement). Mais les temps de l'omnipotence royale et des abus parlementaires étaient passés; bientôt après même, la convocation des états généraux donna raison au professeur censuré. L'assemblée constituante, en abolissant les vœux monastiques et en supprimant les congrégations religieuses par son décret du 16 février 1790, rendit à Laromiguière une liberté extérieure qu'il ne semblait pas avoir regrettée, mais qu'il accepta des circonstances avec d'autant moins de peine que sa vie studieuse et paisible s'en trouva plus dérangée que changée : oubliant l'agitation des esprits, et croyant à un recueillement possible encore autour de lui comme au dedans de lui, il ouvre un cours libre de philosophie à Toulouse. Il entreprend un long traité de métaphysique dont il publie les deux premiers

35

livres, le cinquième du tout, en 1793. Mais si le cours eut peu d'auditeurs, le livre n'eut pas beaucoup de lecteurs. Il ne passa pourtant pas inaperçu : malgré la défaveur du temps, quelques intelligences d'élite s'occupaient encore des idées éternelles, si facilement perdues de vue lorsque des événements graves viennent agiter les passions humaines. Sieyès, esprit organisateur, fut frappé du mérite de cet ouvrage, et songea dès lors à faire venir Laromiguière à Paris. Il l'y appela en 1793, lors du rétablissement des études. L'auteur des *Eléments de métaphysique* prit rang à l'école normale où professaient avec éclat Bernardin de St-Pierre, Volney, la Harpe et Garat. Un élève qui depuis longtemps avait été un maître distingué ne pouvait guère accepter d'une manière toute passive un enseignement sur des sujets qui lui étaient familiers : il adressa un jour à Garat, chargé du cours de philosophie, des observations aussi judicieuses que bien écrites. Garat en fut si frappé qu'il ouvrit sa leçon du lendemain par ces mots : « Il y a quelqu'un dans « cette enceinte qui devrait être à ma place. » Laromiguière, qui avait gardé l'anonyme, ne prit pas la place de Garat, mais il fut nommé professeur de logique à l'école centrale de Paris, où il eut pour collègues Fontanes, Delille, Marmontel, Ducis, Sicard, Dupont de Nemours, Gaillard, Rœderer, Cabanis, Saussure, etc. Le souvenir favorable qu'avait laissé son livre, le succès de son cours, le firent nommer membre associé non résidant de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, qui s'organisait en l'an 4. Il publia dans les mémoires de la compagnie deux mémoires : 1^o *Analyse des sensations*, et la *Détermination du mot idée* (16 août 1796). A la suite du 48 brumaire, Laromiguière, qui eût pu être sénateur, préféra les fonctions politiques de membre du tribunal, plus d'accord avec ses principes et sa dignité. Mais son opposition, quoique calme et raisonnée, ne fut pas du goût du pouvoir; et le philosophe, ainsi que plusieurs autres tribuns ou sénateurs de ses amis, tels que Destutt de Tracy, Chénier, Garat, Andrieux, Daunou, Jacquemont, Ginguéné, Thurot, Benjamin Constant, furent écartés lors du renouvellement légal d'un cinquième du tribunal, et ne furent pas rendus plus tard aux fonctions politiques. C'est à la suite de ces épurations qu'ils formèrent la célèbre société d'Auteuil de ce temps-là; elle continuait celle d'Helvétius, dont elle occupait aussi la maison. Cette société, qui tint un peu après ses réunions dans la rue du Bac, se composait en grande partie de membres de l'Académie des sciences morales et politiques, tous un peu marqués au coin de ces *idéologues* dont le défaut de souplesse entraîna la suppression de cette classe de l'Institut, et la dispersion de ses membres dans les autres classes de ce corps savant. Laromiguière se laissa convertir en membre de la classe de l'histoire et de la littérature ancienne, et ne protesta contre cette

métamorphose que par une absence régulière, se bornant à philosopher solitairement dans sa bibliothèque du prytanée, devenue celle de l'université ou de la Sorbonne, et dont il resta conservateur jusqu'à sa mort. C'est pendant cette période de silence qu'il voulut tâter de nouveau l'esprit du public sur la pensée fondamentale de la langue du calcul, qu'une science n'est qu'une langue bien faite; ce qui permet alors de traiter, de composer et de décomposer toute espèce d'idées par le traitement même des mots qui les expriment, comme on traite les idées de quantité par une sorte de manipulation des signes algébriques ou autres qui les représentent. Mais les *Paradoxes de Condillac*, où l'auteur, feignant d'abord d'être contre Condillac, finit habilement et par une transition insensible par être pour, ne persuadèrent pas le public; et tout en rendant justice au mérite éminent de l'avocat, on prononça suffisamment contre lui en ne se déclarant pas pour lui. Il fut plus heureux dans la défense d'une autre cause bien plus importante, celle de l'enseignement de la philosophie dans l'université. Cette branche des études avait d'abord été omise dans le plan primitif de l'organisation de l'enseignement public. Laromiguière, dans une lettre admirable, fait ressortir si éloquentement les inconvénients de cette omission, qu'il ramène l'auteur du projet, Fontanes, à un avis contraire. Celui qui avait fait prévaloir une idée aussi saine méritait, à tous les titres, d'être honoré de la noble et délicate mission d'enseigner à la jeunesse française à connaître l'homme, Dieu, le monde, par la connaissance de soi-même. Aussi fut-il nommé professeur de philosophie à l'école normale et à la Faculté des lettres de Paris. Son enseignement excita le plus vif intérêt; des idées nouvelles, une méthode nouvelle, un langage nouveau dans la science, puisque c'était celui de tout le monde, un talent incomparable de diction, une grâce, une finesse inconnues jusque-là dans nos chaires : tout était fait pour donner au cours de Laromiguière une vogue durable, un intérêt qui a survécu à la parole du professeur, et qui se conçoit bien encore à la simple lecture des *Leçons de philosophie*. Ces leçons écrites sont l'expression généralement très-fidèle des leçons parlées; elles en reproduisent le caractère dramatique, les incidents, la vie enfin. Si ce beau livre, arrivé à sa septième édition (1), et que les soins d'une amitié

(1) Les *Leçons de philosophie*, adoptées en fait dès l'origine par l'université, furent mises au nombre des livres classiques par un arrêté du conseil royal de l'instruction publique du 16 juillet 1844, et furent en conséquence ajoutées à la liste dressée le 12 août 1844. La première édition des *Leçons* parut de 1815 à 1816; les suivantes en 1820, 1823, 1826, 1833, 1844, 1858. La dernière édition contient de plus que les autres : 1^o un *Discours sur l'identité dans le raisonnement*, discours qui avait paru pour la première fois dans le *Journal de la Langue française* en 1819; 2^o le *Discours sur le raisonnement à l'occasion de la langue des calculs*, publié d'abord, sous le titre de *Paradoxes de Condillac*, en 1805, puis en 1825; 3^o une note de l'auteur, placée à la suite de la *Langue des calculs* de Condillac; 4^o des fragments de l'*Art de penser* et de la *Langue des calculs* du même; 5^o le *Discours de la Méthode* de Descartes; 6^o des

très-éclairée reproduiront bientôt une huitième fois, vingt ans après la mort de l'auteur, n'était pas entre les mains de tout le monde, ou ne devait pas y être, nous en donnerions volontiers l'analyse; mais il nous suffira d'en donner une idée, et nous ne pouvons le faire d'une manière tout à la fois plus simple, plus courte, plus complète et plus vraie qu'en reproduisant la conclusion même de tout l'ouvrage: « L'analyse de la « pensée et l'analyse du sentiment forment deux « théories qui tendent vers le même but. L'une « fait voir comment agit notre âme, l'autre comment notre âme est affectée; réunies, elles nous « enseignent comment notre âme connaît. Les « sentiments qui nous viennent en foule de tous « les points de l'univers, et de toutes les parties « de nous-mêmes, portent à l'âme sans ordre, « sans lumière, les affections de plaisir ou de « peine. La pensée agit; elle est attentive, elle « compare, elle raisonne. L'esprit démêle et sépare des éléments qui étaient confondus. Il les « distribue en espèces dont il détermine le caractère, le nombre, le rang. Déjà brille la lumière: « le jour a pénétré le chaos, et l'intelligence est « créée. Que fallait-il pour amener de tels objets « à une telle simplicité? Il fallait avoir découvert « ses principes. » Le succès constant de cet ouvrage en France et à l'étranger, notamment en Italie, prouve assez qu'il est de ceux que l'opinion consacre et qui prennent rang parmi les chefs-d'œuvre destinés à former dans la suite des âges l'esprit de la jeunesse. Si déjà il a figuré parmi ceux de nos classiques dont l'étude est obligatoire pour les maîtres, pourquoi n'aurait-il pas également sa place parmi ceux que doivent étudier les élèves? En supposant, ce que nous accordons volontiers, que tout n'y soit pas d'une entière vérité, quel serait, à ce compte, l'ouvrage qui pourrait trouver grâce et qui pourrait être classique? Mais nous n'avons pas à plaider ici la cause d'un des plus beaux monuments de notre langue et de notre esprit français; qu'il nous soit seulement permis de dire qu'il est tout ce qu'un livre doit être pour exercer la réflexion, développer le talent et le goût de la jeunesse. Les *Leçons de philosophie*, qui sont de beaucoup le principal ouvrage sorti de la plume de Laromiguière, ont provoqué plus d'un écrit; sans parler des esprits étrangers qu'elles ont exercés, elles ont été chez nous l'objet d'une étude plus ou moins approfondie, plus ou moins juste, de la part de MM. Maine de Biran, Cousin, Paffé, Saphary, Janet et Mallet. L'auteur de cette notice a lui-même essayé de faire voir les nombreux mérites et les rares défauts du livre de Laromiguière (1). Ce travail avait obtenu la mention honorable dans le concours ouvert en 1841

extraits de Malebranche et de Pascal sur la *Méthode*; 7^e analyse méthodique de tout l'ouvrage, dans les termes mêmes de l'auteur. C'est comme l'ouvrage entier résumé par l'auteur lui-même.

(1) Les *Leçons de philosophie* ont suscité d'autres ouvrages dans le même esprit, au nombre desquels il faut mentionner en

au ministère de l'instruction publique, à l'effet de mettre en lumière le mérite des *Leçons de philosophie*. Le public possède dans ce livre tout l'enseignement de Laromiguière à la faculté des lettres de Paris; mais il ne possède pas tous ses écrits: nous savons de très-bonne part qu'il existe des manuscrits de Laromiguière sur les plus hautes questions de métaphysique, celle de l'infini, par exemple, où se retrouve toute la supériorité de l'auteur des *Leçons*. Nous dirons même que Laromiguière nous a semblé s'y être surpassé, non pas en lucidité et en méthode, mais en pénétration et en profondeur. Il serait bien à désirer que des fragments de cette importance et de cette perfection vissent enfin le jour. Nous avons de très-bonnes raisons d'espérer que ce complément naturel des *Leçons* finira par être mis à la disposition du public ami des saines et fortes doctrines; la gloire de Laromiguière y gagnera, l'intérêt de la philosophie plus encore. Malgré la faveur qui s'attachait à sa parole, Laromiguière ne reparut plus dans sa chaire depuis 1812. Content du succès qu'il avait obtenu, et voyant le goût du public pour ses leçons, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire, dans l'intérêt d'une doctrine qu'il regardait comme l'expression exacte et à peu près complète de la vérité, que de la répandre par la voie de la presse. Quoiqu'il ne professât plus, il prenait encore part aux examens et aux concours qui avaient lieu devant la Faculté dont il avait continué de faire partie. Nommé membre titulaire de l'Académie des sciences morales et politiques, lors du rétablissement de cette importante section de l'Institut en 1832, il en suivait assidûment les travaux; mais son âge avancé et ses infirmités l'empêchaient d'y prendre une part bien active. Une longue et cruelle maladie s'étant aggravée, il y succomba le 12 août 1837, à l'âge de 81 ans. M. Mignet, dans l'éloge qu'il en a fait à l'Académie des sciences morales et politiques le 5 janvier 1836, termine son discours par ces paroles, qui peuvent d'autant mieux clore cet article qu'elles expriment parfaitement notre propre pensée: « Il a honoré la philosophie par la haute distinction de son esprit, par « la constante dignité de son caractère, par l'irréprochable pureté de sa vie, par l'éminente « bonté de son cœur; et, pour recommander sa « mémoire à la postérité, il a laissé tout ensemble « des modèles et des exemples dans la perfection « de ses ouvrages et l'excellence morale de ses « actions. »

J. T—T.

LAROQUE. Voyez ROQUE.

LARRA (DON MARIANO-JOSÉ DE), un des poètes espagnols les plus distingués de notre temps, né à Madrid le 26 mai 1809. Larra vint en France avec sa famille en 1815, et y fit son éducation.

première ligne les *Études élémentaires de philosophie* de Car-dailiac, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. La *Logique classique* de Per-rard; son *Résumé de philosophie*, le *Psychologiste*, ou *Manuel antimatérialiste* de Daube appartiennent aussi à la même école

De retour en Espagne en 1822, il se livra tout entier à la culture des lettres et se familiarisa surtout avec les classiques. C'est en 1827 que parurent ses premières poésies. L'année suivante il composa un spirituel écrit satirique intitulé *el Duende satirico*, c'est-à-dire le Follet satirique, qui fut imprimé en 1829. Le succès qu'obtint cet ouvrage l'encouragea à persévérer dans le même genre, et en 1831 il donna, sous le titre de *el Pobrecito Hablador* (le Pauvre Parleur), une satire où il malmenait fort le gouvernement et le peuple espagnols. En 1834 il devenait le rédacteur de la *Revista española*, où ses articles, signés *Figaro*, se firent remarquer par l'esprit et la verve. Un recueil complet de ces articles a paru à Madrid en 1837, sous le titre de *Figaro, coleccion de articulos dramaticos, literarios, politicos y de costumbres*, 5 vol. Larra quitta la rédaction de la *Revista* pour voyager en Angleterre, en France et en Allemagne, et vint prendre à son retour la direction d'une autre feuille périodique, *el Mundo*. En proie à une profonde mélancolie, ce poète finit par succomber au mal qui le consumait. Il se donna la mort d'un coup de pistolet à Madrid le 15 avril 1837. Le poète Zorrilla récita sur son tombeau les premiers vers qui l'ont fait connaître. Larra a en outre beaucoup travaillé pour le théâtre : il écrivit en 1831 *No mas mostrador*, pièce dont le fond est emprunté au vaudeville de Scribe intitulé : *les Adieux au comptoir*. Il donna en 1834 une tragédie, *Macias*, dont le sujet est tiré d'un roman qu'il avait publié quelques mois auparavant, sous le titre de *el Doncel de don Enrique el doliente*, Madrid, 4 vol. in-8°. Il a traduit un grand nombre de pièces du français, en partie sous le pseudonyme d'*Arrialla*, anagramme de son nom de Mariano Larra. Comme journaliste, il s'est mêlé aux discussions politiques et religieuses qui agitérent son pays, et a fait paraître en 1836 un ouvrage à ce sujet, intitulé *De 1830 à 1835, o la España desde Fernando VII hasta Mendizabal*. Imitateur de la littérature française, Larra présente cependant dans ses écrits un caractère original. Son style est plein de noblesse, d'élégance et d'énergie. Les œuvres complètes de Larra ont paru en 43 volumes, Madrid, 1837. A. M—v.

LARRAMENDI (le P. MANUEL DE), savant philologue, était né vers la fin du 17^e siècle, dans le Guipuscoa, province qui fait partie du royaume de Biscaye. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il dut se livrer suivant l'usage à l'enseignement des langues anciennes et de la rhétorique. Dans la suite, il remplit avec succès la chaire de théologie au collège de Salamanque. La reine Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II, l'ayant choisi pour son confesseur, il résida quelque temps à la cour. Depuis, il se retira dans sa province natale, et y mourut vers 1730. Plein de zèle pour la gloire de sa province, il s'occupa presque toute sa vie de la langue basque, dont

le premier il fit connaître, dans ses ouvrages moins utiles que curieux, les règles fondamentales et les ressources. On a du P. Larramendi : 1^o *la Antiquedad y universalidad del Bascuence en España*, Salamanque, 1728, in-8°. Larramendi y soutient que le castillan et ses différents dialectes sont des dérivés de la langue basque. 2^o *El Imposible Vencido. Arte de la lengua bascongada*, ibid., 1729, in-8°. On avait sans doute dit au P. Larramendi qu'il lui serait impossible de connaître et d'ordonner toutes les règles de la langue basque, et c'est ce qui lui fit donner à sa grammaire ce titre un peu fastueux. Il a dédié cet ouvrage à la province de Guipuscoa, l'une des premières de l'Espagne, comme la langue basque est une des premières du monde. « Toutes les langues, dit-il dans son épître dédicatoire, ont eu leur enfance et leurs imperfections ; le basque seul a toujours été une langue parfaite, attendu qu'il ne reconnaît pour auteur que Dieu lui-même, qui le forma tel qu'il est resté, lors de la division des langues, dont le basque est une des soixante-douze premières, qui sont les mères de toutes les autres. » 3^o *Discurso historico sobre la antiqua famosa Cantabria*, Madrid, 1736, in-8° ; 4^o *Diccionario trilingue del castellano, bascuence y latin*, St-Sébastien, 1743, 2 vol. in-fol. Dans un discours préliminaire très-étendu, l'auteur passe en revue la plupart des grammairiens espagnols, auxquels il reproche des bévues et des omissions importantes ; il n'épargne pas même le célèbre Gregorio Mayans (*voy. ce nom*). Mais à son tour Mayans affirme que c'est dans ses *Origenes hispanicae lingue* que Larramendi a puisé tout ce qu'il a dit de raisonnable sur la langue basque. (*Voy. Specimen biblioth. majansianæ*, p. 164.) W—s.

LARREY (ISAAC DE), historien, naquit en 1638 à Montivilliers, dans le pays de Caux. Il était fils d'un gentilhomme protestant, et fit ses études à Caen avec beaucoup de distinction. Un poème latin, qu'il composa dans le cours de ses humanités sur l'abdication de la reine Christine de Suède, annonça son goût pour la littérature ; mais ses parents avaient sur lui d'autres vues. Il s'appliqua donc à l'étude de la jurisprudence ; et, après avoir reçu ses grades, il alla travailler chez un avocat de Harfleur, pour y apprendre le droit coutumier. Il épousa peu de temps après une fille de son patron, et revint à Montivilliers précédé d'une réputation fort honorable. L'étude de l'histoire et des belles-lettres partageait tous ses loisirs. Il menait une vie tranquille, lorsqu'une suite de malheurs vint en troubler le cours. Les édits rendus depuis peu contre les protestants leur ôtaient toute autorité sur leurs enfants dès que ceux-ci manifestaient l'intention de changer de religion. Sa fille aînée, âgée de douze ans, profita de cette facilité pour entrer dans un couvent. Larrey, désespéré, résolut de quitter la France, et n'ayant pu en obtenir la permission, il tenta de s'évader secrètement.

Arrêté une première fois au moment où il s'embarquait, il obtint par grâce de pouvoir s'établir à Rouen; deux ans après, il réussit à s'échapper sur un vaisseau hollandais, et se hâta de se rendre à Berlin près de l'électeur de Brandebourg, qui lui accorda le titre de conseiller de cour et d'ambassade avec un traitement considérable. Ce fut alors qu'il composa les ouvrages auxquels il dut une réputation que le temps paraît avoir fortement ébranlée, mais dont il a joui du moins pendant le cours de sa longue vie. Il mourut octogénaire à Berlin le 17 mars 1729, des suites d'une colique, seule incommodité à laquelle il fût sujet. Larrey avait l'esprit vif et l'humeur inégale, un grand fonds de probité, mais peut-être trop peu d'indulgence pour les autres; sa mémoire était excellente, et il travaillait avec beaucoup de facilité. On a de lui : 1^o *L'Histoire d'Auguste*, Rotterdam (Berlin), 1690, in-12. Cet ouvrage, aussi instructif qu'agréable, a été réimprimé plusieurs fois à la suite de *L'Histoire des deux triumvirats* (voy. CITRI DE LA GUETTE). 2^o *L'Héritière de Guyenne, ou Histoire d'Éléonore*, etc., Rotterdam, 1691, in-8^o; *ibid.*, 1692, in-12. Cette histoire est curieuse et bien écrite; mais on y trouve plusieurs faits hasardés, et elle ne doit être lue qu'avec circonspection. Cussac en a donné une édition avec un supplément et des notes, Paris, 1788, in-8^o. 3^o *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, Rotterdam, 1707-1713, 4 vol. in-fol. Elle était estimée avant celle de Rapin-Thoyras, qui a été effacée à son tour par celle de Hume; cependant les amateurs la recherchent encore pour les belles gravures dont elle est ornée. 4^o *Histoire des sept sages de la Grèce*, Rotterdam, 1715-1716, 2 vol. in-8^o. Le sujet est intéressant, mais Larrey l'a traité d'une manière superficielle, et l'on doit être en garde contre sa facilité à recueillir des anecdotes suspectes. 5^o *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*, *ibid.*, 1718, 1719, 1721, 3 vol. in-4^o, ou 9 vol. in-12; réimprimée avec des notes de Louis-F.-J. de la Barre, Rotterdam (Paris), 1733, 9 vol. in-12. Cette histoire, dont les deux derniers volumes ont été publiés par Bruzen de la Martinière, n'a jamais été estimée. « Larrey, dit Voltaire, avait comme « protestant à se plaindre des mesures prises par « le conseil de Louis XIV, et pour ôter l'idée « qu'il en conservait quelque ressentiment, il ne « s'attacha qu'à excuser et souvent à dissimuler « les fautes de ce prince. Il déplut aux protes- « tants par ces ménagements, et n'obtint pas « l'approbation des catholiques. Son style est « d'ailleurs plus faible que dans ses autres ou- « vrages, et si, comme Lenglet-Dufresnoy l'as- « sure, il avait reçu des mémoires de France, il « ne paraît pas qu'il en ait fait usage. » On a encore de lui : 1^o la Traduction de la *Censure du Commentaire* de P. J. Oliva sur *l'Apocalypse*, Amsterdam, 1700, in-8^o; et, 2^o une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, imprimée à la suite de cet ouvrage,

Rotterdam, 1709, in-12 (voy. BAYLE et D. LARROQUE). On peut consulter : *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Larrey* (dans le tome 1^{er} de la *Bibliothèque germanique*) et les *Mémoires* de Nicéron, t. 1 et 10. Le portrait de Larrey a été gravé par Kraaf, in-8^o. W—s.

LARREY (JEAN-DOMINIQUE), chirurgien en chef de la grande armée. Il est doux et consolant d'avoir à écrire la vie d'un homme de bien. On aime à recueillir ses paroles, à enregistrer ses actes, à se mêler à ses joies et à ses douleurs, à le suivre enfin sur la route du temps jusqu'au dernier terme de sa carrière. La Providence l'a-t-elle élevé au dessus de la foule, alors l'histoire de sa vie est à la fois un enseignement et comme un héritage qu'il laisse à la postérité : telle fut l'existence du chirurgien en chef des armées de Napoléon. Jean-Dominique Larrey naquit en 1766 à Baudéan, village de la vallée de Campan, sur les rives de l'Adour et au pied des Hautes-Pyrénées. Les intéressants mémoires qu'il a laissés ne donnent aucun détail sur l'histoire des premières années de son enfance. A l'âge de treize ans, il vint à Toulouse, où l'un de ses oncles, Alexis Larrey, chirurgien-major, professait la chirurgie dans le grand hôpital de la ville. C'est à cette époque qu'il fit ses humanités dans le collège de l'Esquille, et commença ses études médicales, qu'il poursuivit avec beaucoup de succès à Paris, où, à la suite d'un concours, il fut nommé en 1787 chirurgien de la marine. Arrivé à Brest, il y acquit les connaissances indispensables au médecin qui n'a point encore navigué, et s'embarqua sur la frégate *la Vigilante*, destinée à aller à l'île de Terre-Neuve protéger la pêche de la morue. Il revint en France un an après, ramenant son équipage sain et sauf, à l'exception d'un seul homme, qui mourut en route. De retour à Paris, il suivit les leçons de deux maîtres illustres, Desault et Sabatier, et donna sous leurs ordres ses soins aux premières victimes de nos discordes civiles. Nommé chirurgien-major des hôpitaux de l'armée du Rhin, Larrey se rendit à Strasbourg, où se trouvait le quartier général, et fut chargé du service de santé d'une division commandée par le lieutenant général Kellermann. Custine, nommé général en chef peu de temps après, s'empara de Spire presque sans éprouver de résistance. C'est à cette époque que Larrey fut frappé des inconvénients que présentait la marche de nos ambulances. En effet, aux termes des règlements, ces ambulances devaient se tenir à une lieue en arrière de l'armée. Les blessés restaient sur le champ de bataille jusqu'après la fin de l'action, et il s'écoulait parfois vingt-quatre ou trente-six heures avant qu'il fût possible de leur donner des soins. Un grand nombre d'entre eux mouraient faute de secours immédiats. Larrey imagina des voitures solides et rapides, qui allaient jusqu'au milieu du champ de bataille chercher les blessés. Ces ambulances volantes, qu'on voyait partout, étaient garnies des

appareils nécessaires aux premiers pansements des blessés. Ceux qui avaient été atteints grièvement pouvaient s'y trouver étendus dans toute leur longueur, et bientôt après transportés loin des dangers et du tumulte des combattants. Les services rendus par les *ambulances volantes* et le zèle infatigable de leur auteur furent dignement appréciés par Custiné et surtout par le général Beauharnais, son successeur. Appelé à Paris au mois d'avril suivant, le chirurgien Larrey reçut l'ordre de faire organiser des ambulances nouvelles pour les quatorze armées que la France avait mises sur pied; mais le temps ne lui permit pas alors d'exécuter un ordre si cher. Nommé chirurgien en chef de l'armée du Midi, il fut obligé de se rendre immédiatement à Toulon pour accompagner les troupes qui devaient reconquérir la Corse, tombée depuis un an entre les mains des Anglais. Notre flotte se trouvant bloquée dans le port de Nice par les Anglais, l'expédition fut abandonnée, et Larrey se rendit en Catalogne, où il assista à la prise de Figuières et au siège de Rose; c'est là qu'il eut la douleur d'assister à la mort de Dugommier. La paix étant conclue avec l'Espagne, il revint à Paris réparer au sein de sa famille une santé délabrée; mais un nouvel ordre le fit partir pour Toulon. A peine arrivé dans cette ville, Larrey fait des leçons d'anatomie et enseigne à ses confrères de l'armée de terre et de la marine les éléments pratiques de l'art chirurgical. Mais bientôt après, l'autorité supérieure l'appelle au Val-de-Grâce, que l'on venait d'ériger en école de médecine militaire. Il y commence, avec ses collègues Dufouard, Desgenettes, Chayron, des cours qu'il est bientôt obligé d'interrompre pour se rendre en Italie. La guerre entre la république française et l'empereur d'Autriche était sur le point de finir. Le général Bonaparte, en détruisant les cinq meilleures armées de l'empire, en s'emparant de Mantoue et de Venise, avait en deux campagnes soumis à la France une partie de la haute Italie. La présence de Larrey était nécessaire pour mettre la dernière main à l'organisation générale du service de santé, organisation très-importante dans un pays nouvellement conquis. Création d'écoles d'anatomie et de chirurgie, visites multipliées dans les hôpitaux, formation d'ambulances volantes, leçons sur le typhus : telles sont les occupations d'une existence qui se multipliait sans cesse. Le chirurgien en chef, par son activité, par ses talents et par la spontanéité de ses idées, se montrait à la hauteur des circonstances, à une époque où tout acte portait l'empreinte de la promptitude, de la jeunesse et de la force. En passant en revue le matériel des ambulances volantes, le jeune héros qui commandait alors nos troupes en Italie donna des éloges au chirurgien Larrey et lui dit : « Votre ouvrage est une des plus heureuses conceptions de notre siècle, et il suffira à votre réputation. » Éloge bien flatteur, surtout lors-

qu'il était adressé en présence de Jourdan, de Kléber, de Desaix et des autres généraux pleins d'émulation et de courage que Larrey devait plus tard rencontrer sur tant de champs de bataille. S'il est doux de se voir ainsi apprécié par des hommes dont on partage les fatigues et les dangers, il est également bien encourageant d'être accueilli avec distinction par ceux que la science et une similitude de recherches nous ont donnés pour émules. C'est ainsi que Larrey fut reçu à Pavie par Scarpa et Spallanzani, comme il l'avait été précédemment par Starck et Sœmmering à Mayence. Le traité de Campo-Formio, en causant la paix entre la France et l'Autriche, nous permit de songer plus sérieusement à combattre l'Angleterre. Larrey fut désigné comme chirurgien des troupes qui devaient agir contre cette puissance. Mais le général Bonaparte lui réservait une autre destination. Décidé depuis longtemps à conquérir l'Égypte, il pensait avec raison que la possession de ce beau pays dédommagerait la France de la perte de ses colonies, lui assurerait l'empire de la Méditerranée et porterait un coup funeste à la puissance anglaise. Et puis le puissant attrait qui entraîne sans cesse les peuples du Nord et de l'Occident vers ces régions aimées du soleil, s'était emparé de l'imagination ardente de Bonaparte. Il voyait dans la conquête de l'Égypte un moyen sûr de régénérer l'Orient par le prestige de la justice appuyée sur la force, et en y faisant briller les splendeurs de la civilisation et des arts de sa patrie. Il voulait enfin, par la puissance de ses armes et par la fécondité de son génie, exhumer ce peuple expiré depuis des siècles, et lui rendre l'intelligence et la vie. Aussi eut-il soin de s'entourer de tous les hommes qui pouvaient l'aider de leurs conseils et concourir au but d'activité qu'il s'était proposé. Larrey reçut donc l'ordre de se rendre à Toulon. En peu de temps, ce qui est nécessaire aux pansements d'un grand nombre de blessés fut préparé. Montpellier, Toulouse, l'Italie, fournirent des jeunes chirurgiens, pleins de zèle et d'instruction. Au nombre de cent huit, ils s'embarquèrent, et la flotte leva l'ancre le 13 mai 1798. Après avoir rallié les vaisseaux partis de Bastia, de Gènes, de Civita-Vecchia, la flotte française parait le 10 juin devant l'île de Malte, s'en empare, reprend la mer le 18, débarque en Égypte le 28, et occupe Alexandrie le 3 juillet. Le 6, Bonaparte marche sur le Caire; Larrey le suit au Caire, à Suez, à Saléhiéh, El-Arisch, Gaza, Jaffa, St-Jean d'Acre, Nazareth, Aboukir, Héliopolis; partout il crée des ambulances, des hôpitaux, des écoles de chirurgie; partout cet intrépide chirurgien se trouve sur les champs de bataille, prodiguant les secours de son art, de ses talents et de son cœur aux simples soldats comme aux généraux blessés. Caffarelli, Lannes, Arrighi, Beauharnais, combattant au milieu du carnage, ont la consolation de voir bientôt Larrey pansant leurs blessures sur le ter-

rain même de l'action. Comment raconter les péripéties douloureuses que Larrey eut à subir pendant la campagne de Syrie, sous un ciel de feu, au milieu des privations de toutes sortes, ayant à lutter contre un ennemi implacable, contre la plus terrible des maladies, la peste, qui se glissait d'une manière insidieuse dans les camps, dans les ambulances, dans les hôpitaux, déjouait les précautions les plus habiles et privait le chirurgien en chef de ses jeunes subordonnés. En présence de cette armée si prodigieuse de faits héroïques et sur le champ de bataille même d'Aboukir, le général Bonaparte donna solennellement à Larrey une épée à poignée d'or, comme la plus grande preuve de sa satisfaction. Cette existence de fatigues et de dangers n'empêcha nullement le savant chirurgien de rédiger de nombreux mémoires sur les maladies inhérentes au climat de l'Égypte, et dont notre armée était victime. La peste, le scorbut, l'ophtalmie, une sorte de fièvre jaune avaient décimé les rangs de nos soldats; beaucoup de généraux étaient morts, Bonaparte était revenu en France, Kléber avait été assassiné; des revers survinrent et obligèrent l'armée française à abandonner cette nouvelle patrie. Abandon bien douloureux! tant il est vrai que l'homme s'attache avec une sorte de tendresse aux lieux où il a le plus souffert. A Marseille, un ordre du jour apprit à Larrey, en présence de tous ses compagnons d'armes, qu'il venait d'être appelé à Paris en qualité de chirurgien en chef de la garde des consuls. Arrivé dans la capitale au commencement de 1802, il ouvrit immédiatement un cours de chirurgie militaire, et, pour obéir à la nouvelle loi sur la médecine, il prépara et soutint le 10 mars 1803, sous la présidence de son vénérable maître, Sabatier, une thèse inaugurale sur les amputations. Cette thèse lui fit acquérir le titre de docteur en chirurgie. Le jeune chirurgien ne devait pas rester longtemps à Paris; sa grande activité et son rare mérite le rendaient trop utile à l'empereur Napoléon. Envoyé d'abord au camp de Boulogne, il suivit bientôt après en Allemagne ces intrépides soldats qui composaient la *grande armée*. Peu de jours lui suffirent pour organiser les ambulances volantes et assurer le service de santé. Le maître, qui voyait tout, lui en témoigna sa satisfaction. « Larrey, lui dit-il, vous avez « failli être prêt avant moi. » L'histoire nous a conservé les détails de cette glorieuse campagne pendant laquelle la grande armée s'empara d'Ulm, de Munich, d'Augsbourg, de Vienne, et livra cette bataille d'Austerlitz, l'une des plus décisives du règne de Napoléon. Les nombreux blessés furent tous pansés et dirigés ensuite sur les hôpitaux de Brünn, d'Hollabrün et de Vienne, que le chirurgien en chef avait fait organiser largement. Les Russes, les Autrichiens, les Bavaois furent soignés comme nos propres soldats; car, après le feu meurtrier du combat, tous les blessés sont des frères, à quelque nation qu'ils appartiennent;

tous ont également droit au dévouement du médecin. Le traité de paix de Presbourg fit rétrograder nos troupes sur le Rhin; mais le typhus se déclara dans les hôpitaux et obligea le corps des médecins français et leur chef à se dévouer sur ce nouveau champ de bataille jusqu'à ce que leurs soins fussent devenus inutiles. Nous ne ferons qu'indiquer les campagnes de Prusse, de Saxe, de Pologne, et les sanglantes batailles d'Iéna, d'Eylau et de Friedland, pendant lesquelles le chirurgien Larrey fut admiré par l'armée tout entière. Rien n'égalait son sang-froid sur le champ de bataille. A Eylau, pendant le tumulte du carnage, il organise une ambulance provisoire sur le lieu même où les armées ennemies s'élançaient l'une contre l'autre dans une lutte acharnée; son ambulance se trouve tout à coup enveloppée par un corps d'armée russe; nos blessés sont frappés de terreur, s'attendant d'un moment à l'autre à être massacrés. Un certain nombre veut essayer de prendre la fuite. Larrey, aussi calme que s'il était dans un des hôpitaux de sa patrie, Larrey par quelques paroles leur rend le courage et la confiance. « Vous voulez fuir la « mort, leur dit-il, et vous allez la rendre inévitable; attendez, on respectera votre malheur; « je jure de mourir à vos côtés. » Bientôt les Russes s'éloignent par une des conséquences de la bataille. Larrey demeure trente heures sans nourriture auprès des morts et des mourants; il ne songe à prendre du repos qu'après avoir vu tous les blessés et donné ses soins aux plus grièvement atteints. Le jour même de la bataille, l'empereur avait aperçu Larrey, sans abri, les pieds dans la neige, prodiguant les secours de son art aux malheureux qu'on lui apportait de tous côtés. Le lendemain, à la même heure, Napoléon eut la douce consolation de voir encore le chirurgien en chef de son armée à la même place, et mettant la dernière main aux pansements des infortunées victimes du combat. Revenu à Paris, Larrey avait repris le cours de ses études favorites, lorsque la guerre contre l'Espagne rendit sa présence nécessaire dans ce pays. Il y organisa largement son système d'ambulances volantes. Les unes, d'une grande légèreté, suspendues sur deux roues et trainées par un seul cheval, étaient destinées au service de la plaine et transportaient les blessés à vingt et trente lieues du champ de bataille; les autres, confectionnées comme un lit de repos et pouvant seules servir dans les montagnes, étaient supportées par des mulets. Cette guerre, si fertile en accidents de tous genres, fournit un grand nombre de blessés, pour le soulagement desquels le corps des médecins militaires eut besoin de toute son activité et de son énergie morale. En effet, ce n'était plus les grandes batailles des campagnes de Prusse et de Pologne, après lesquelles on pouvait à loisir et en toute sécurité soigner les malades; la guerre d'Espagne était plutôt une lutte de guérillas se fusil-

lant au milieu des défilés, interceptant les convois, et ne laissant, ni jour ni nuit, un instant de repos, depuis le premier jusqu'au dernier moment de l'occupation. Tant de fatigues firent contracter à Larrey une maladie à laquelle il échappa avec beaucoup de peine et qui l'obligea pour quelque temps à revenir en France, réparer ses forces pendant le calme et le repos d'une longue convalescence. Une nouvelle campagne contre l'Autriche ayant été décidée, le chirurgien Larrey reprend la direction générale du service de santé d'une manière plus active. Il va rejoindre la grande armée, assiste à la sanglante bataille d'Essling, passe dans l'île de Loban, où, manquant de bouillon pour ses blessés, il donne l'ordre de sacrifier ses chevaux. A Wagram, il est nommé baron de l'empire pendant qu'il amputait, sous le feu de l'ennemi, les généraux d'Aboville, Corbineau et Daumesnil. Rentré en France, après la campagne, Larrey reprit ses occupations de chirurgien en chef de l'hôpital de la garde. Toutes les fatigues que Larrey avait endurées, tous les maux qu'il avait vus devaient bientôt être surpassés par l'immense désastre auquel il allait assister : nous voulons parler de la funeste campagne de Russie. Quels combats que ceux de l'armée française pendant cette malheureuse agression ! A Smolensk, il y eut 40,000 blessés de toutes les nations ; à la Moskowa, où 600,000 combattants furent aux prises pendant quinze heures dans l'étroit espace d'une lieue carrée et sous le feu de 2,000 pièces de canon, nous perdîmes 40 généraux et nous eûmes 15,000 blessés, dont 9,500 fort grièvement. C'est au milieu de ces scènes de carnage que le chirurgien Larrey, impassible en apparence, pratiqua les opérations les plus difficiles et consacra tout le jour de la bataille, le lendemain et la nuit suivante, aux pansements de nos infortunés compatriotes. Mais l'armée française, victorieuse encore une fois, venait d'entrer dans la cité sainte des Russes. Moscou, avec toutes ses ressources, toutes ses richesses, ouvrait ses portes et devenait enfin un lieu de repos pour ces soldats qui avaient tant combattu. Le chirurgien en chef, en parcourant les rues de cette grande cité, choisissait immédiatement les emplacements les plus favorables, pour y installer ses nombreux blessés ; mais l'armée française presque tout entière allait bientôt périr. Les troupes étaient à peine installées dans Moscou, afin d'y passer l'hiver, que le feu éclate subitement dans tous les quartiers de la ville ; les Russes brûlaient eux-mêmes leur vieille capitale. Les flammes, d'abord discrètes, augmentent rapidement d'une manière effrayante. Les foyers de l'incendie, attisés par un fort vent de nord-est, s'étendent d'une rue à l'autre et serpentent en longues lignes de feu sur ces maisons entièrement façonnées d'un bois sec et résineux. Les habitants effarés cherchent à sauver leur vie par une fuite rapide ; des femmes traînant avec elles

leurs enfants en bas âge, des vieillards trop faibles pour combattre et qui étaient restés jusqu'alors, essayant vainement de sortir de cet immense cercle de feu. Moscou n'est plus qu'un vaste bûcher dans lequel on voit briller de distance en distance, d'un éclat sinistre, les grandes coupoles dorées qui couronnent les édifices religieux. L'empereur, du haut du Kremlin, qui domine toute la ville, est saisi d'horreur en voyant cette belle conquête lui échapper. Lui-même est obligé de songer à sa sûreté personnelle ; l'incendie a gagné le palais qu'il habite : il faut partir et abandonner cette ville qui, dans peu de temps, ne sera plus qu'un amas de cendres. L'armée reçoit l'ordre d'effectuer sa retraite : ce fut le commencement de nos malheurs. Larrey, grâce à sa constitution robuste, grâce à sa grande énergie morale, put résister à des fatigues inouïes. Compatriotes ou ennemis, Larrey voyait tous les blessés, leur fournissait des vivres, recevait les remerciements des officiers russes qu'il avait opérés et guéris, et qui, plus tard, se montraient reconnaissants par la protection qu'ils accordaient à nos compatriotes. Disons à la gloire de la nation russe, que, si elle a profité contre nous de toutes les chances favorables que lui offraient son climat rigoureux et la valeur héroïque de ses soldats, elle a du moins été clémentine après la victoire envers les prisonniers qu'elle a faits. Ce peuple généreux, imitant la magnanimité de l'empereur Alexandre, fut touché du triste sort de nos compatriotes, et leur rendit supportables les longues heures de la captivité. Ceux qui eurent des lettres de recommandation de Larrey, furent surtout comblés de prévenances. Mais l'armée est en marche, si l'on peut donner le nom d'armée à cette multitude de malheureux couverts de neige et de glaçons, et pouvant à peine manier le fer destiné à les défendre. Pendant ces marches si douloureuses, Larrey se tint constamment à l'arrière-garde, recueillant les blessés et faisant évacuer les hôpitaux à mesure que les troupes se rapprochaient des frontières allemandes. Mais l'intensité du froid rendait tout secours à peu près inutile ; le thermomètre de Réaumur descendit jusqu'à vingt-huit degrés ; jamais les Russes eux-mêmes n'avaient essayé une température aussi rigoureuse. L'armée française, après une journée d'une marche pénible, harcelée par l'ennemi, était obligée de passer la nuit au bivouac. Les chevaux, auxquels on avait pris les couvertures, périrent les premiers ; les hommes, pour ne pas succomber, étaient obligés de marcher ; à la moindre halte, ils s'engourdisaient dans un sommeil trompeur et mouraient ; mais pour marcher, il faut des forces, il faut des aliments, et on en manquait ! Celui qui ne pouvait se procurer de la nourriture, avait une marche chancelante, mal assurée comme celle de l'ivresse, ses idées s'embarassaient, il ne pouvait balbutier que quelques paroles incohérentes ; il cessait de

voir et tombait sur la face pour ne plus se relever. Le matin, au moment de se remettre en route, nos malheureux compatriotes avaient la douleur de s'apercevoir qu'un grand nombre de leurs camarades étaient morts pendant leur sommeil, et qu'ils étaient entièrement gelés. Il en périt jusqu'à 10,000 dans une seule nuit, et une division, qui comptait 12,000 jeunes soldats, n'en ramena en Allemagne que 360. Les hommes du midi de la France ou de l'Enrope furent ceux qui résistèrent davantage. Ceux qui ne mouraient pas, étaient atteints de gangrène partielle des pieds ou des mains, qui les livrait à l'ennemi. A toutes ces calamités il faut ajouter le typhus, qui en détruisit un très-grand nombre. Ainsi disparut dans les neiges de la Russie cette magnifique armée, qui comptait 400,000 combattants au début de la campagne. En approchant des frontières allemandes, les troupes alliées, qui nous avaient suivis jusqu'alors, prirent chacune le chemin de leur patrie; les Français seuls poursuivirent leur route vers Gumbinen. La nouvelle de notre épouvantable désastre y était connue, comme dans toute l'Europe: aussi est-ce avec un mélange de surprise et d'admiration qu'on vit arriver 5,000 survivants de la garde impériale, qui n'avaient rien perdu de leur attitude militaire. Cette héroïque phalange était commandée à l'avant-garde par les maréchaux ducs de Dantzig et d'Istrie, et au centre par le prince Eugène et Murat. Larrey arrive à Königsberg dans la nuit du 21 au 22 décembre, par un froid de vingt degrés. Cette ville renfermait 10,000 malades et blessés; tous ceux qu'on peut déplacer sont dirigés en traîneaux sur Elbing et Dantzig. Tant de fatigues avaient épuisé les forces de Larrey; il tombe gravement malade à Königsberg, dans la maison même de son ami le docteur Jacobi. A peine hors de danger, il se remet en route, le 1^{er} janvier, pour Elbin, Posen et Francfort. A la campagne de Russie succédèrent celles de Saxe et de France, toutes deux si meurtrières. Pendant le premier mois de la campagne de Saxe, le service de santé eut à soigner 22,000 blessés, auxquels il faut ajouter les 15,000 que donnèrent les batailles de Dresde et de Warchau. Larrey, par sa prodigieuse activité, suffisait à tout. Le grand ordre établi dans la distribution des ambulances, le choix des chirurgiens, la prompte évacuation des malades sur les villes voisines du champ de bataille, permettaient de donner à chacun les soins que réclamait son état. Dans ces circonstances douloureuses, l'importance du grade disparaissait devant la gravité des blessures, et le simple soldat mutilé recevait des soins avant l'officier légèrement atteint. Pendant le cours de cette campagne, il se passa un fait qui honore trop le caractère du chirurgien Larrey, pour ne pas être indiqué: les batailles de Lutzen et de Bautzen avaient fourni un grand nombre de blessés, parmi lesquels 2,632 jeunes soldats, qui avaient les doigts tronqués et les mains per-

cées de balles: on insinua auprès de Napoléon que ces militaires s'étaient mutilés volontairement, afin d'échapper au service. Cette calomnie pouvait avoir les conséquences les plus déplorable, car elle déshonorait une partie de l'armée. L'empereur, indigné, ordonna une enquête dont Larrey fut le président, afin de constater quelle était la cause de ces mutilations. Larrey ne voulait pas croire à une pareille lâcheté de la part de nos soldats; il avait plusieurs fois manifesté son opinion à cet égard. Enfin, l'enquête étant ordonnée, l'empereur lui dit avec une sorte de sévérité: « Allez, monsieur, vous me ferez vos observations officiellement; allez remplir votre devoir. » L'enquête fut longue, minutieuse; chaque inculpé eut son dossier spécial. Le travail étant terminé, le chirurgien en chef se présente devant son souverain, qui lui dit: « Eh bien, monsieur, persistez-vous toujours dans votre opinion? » — « Je fais plus, sire, je viens le prouver à Votre Majesté. Cette brave jeunesse était indignement calomniée; je viens de passer beaucoup de temps à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas trouvé un coupable. Il n'y a pas un de ces blessés qui n'ait son procès-verbal individuel; de nombreuses liasses me suivent, Votre Majesté peut en ordonner l'examen. » — « C'est bien, monsieur, dit l'empereur, je vais m'en occuper. » Puis, marchant à pas précipités, satisfait de s'être trompé, très-content surtout de la manière dont le chirurgien en chef lui faisait connaître la vérité, Napoléon, ému, lui prend affectueusement la main, et lui dit: « Adieu, M. Larrey; un souverain est bien heureux d'avoir un homme tel que vous; on vous portera mes ordres. » Larrey reçut le soir même un portrait de l'empereur, enrichi de diamants, et une pension de trois mille francs sur l'État, en dehors de toute récompense acquise par ses grades et ses services. Revenu en France avec les troupes qui défendaient contre l'Europe entière notre malheureuse patrie, Larrey fit l'inspection des villes de l'est et du nord, où se trouvaient nos malades; il donna les moyens de diminuer les ravages du typhus, et rejoignit bientôt les restes de l'armée active. C'était sa vingt-quatrième campagne. On sait quels furent les efforts héroïques et impuissants de nos soldats pendant cette campagne de France. Après le licenciement de la grande armée, Larrey reprit le cours de ses études et put se reposer de ses longues fatigues. Dans les cent-jours, il accepta la direction générale du service de santé de l'armée, et partit avec la vieille garde, qui allait mourir à Waterloo. Fait prisonnier, chargé de liens, traîné de poste en poste, il allait être fusillé lorsqu'il fut reconnu par le chirurgien-major prussien chargé de lui appliquer sur les yeux le bandeau fatal. Conduit devant le général Bulow, il fut mis en liberté par l'ordre du maréchal Blücher, qui lui devait la vie de son fils. Il fut envoyé à Louvain, puis à

Bruxelles, et revint enfin le 15 septembre à Paris, où il eut le bonheur de revoir sa famille, qui fut d'autant plus heureuse de le retrouver, qu'elle l'avait cru mort pendant plusieurs jours. Larrey, nous l'avons vu, avait servi l'empereur Napoléon avec un zèle au-dessus de tout éloge; mais il était l'apôtre de l'humanité et non point un homme de parti. Il continua sous la restauration ses fonctions de membre du conseil général de santé et eut l'emploi de chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou. Une loi spéciale lui rendit ensuite la pension que la rigueur des premiers temps de la restauration lui avait enlevée. Il reprit alors avec plus d'ardeur que jamais ses études favorites. La grande habileté de chirurgien opérateur qu'on lui reconnaissait, sa nomination à l'Académie de médecine, étaient pour lui de nobles encouragements. Il résolut d'aller en Angleterre pour étendre, par l'observation, le champ de ses connaissances; il partit avec son jeune fils, qui occupe si dignement aujourd'hui la place où avait siégé son père dans le conseil de santé des armées; tous deux visitèrent les hôpitaux civils et militaires de la Grande-Bretagne, recueillirent des observations très-intéressantes sur les malades et sur l'administration de ces hôpitaux. A son retour en France, Larrey communiqua le résultat de son voyage au ministre de la guerre; il adressa un travail analogue à l'Académie des sciences, qui le reçut au nombre de ses membres. Pendant la révolution de juillet 1830, une circonstance fortuite fit ressortir une des qualités distinctives de Larrey, nous voulons parler de son sang-froid dans le danger et de sa fermeté de caractère. Le troisième jour de la révolution, une troupe de furieux vint assiéger l'hôpital du Gros-Caillou, dans lequel avaient été reçus les blessés de la garde royale. Larrey, qui leur donnait des soins, se présente devant la foule ameutée : « Quels sont vos desseins ? dit-il ; « qui osez-vous menacer ? Sachez que ces malades « sont à moi, que mon devoir est de les défendre, et que le vôtre est de vous respecter vous-mêmes en respectant des malheureux. » Ces paroles énergiques leur imposent, et ils se retirèrent bientôt après. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, Larrey continua ses fonctions de membre du conseil général de santé. Ces fonctions paisibles lui permirent de mettre la dernière main à ses nombreux ouvrages. Nous ne ferons qu'indiquer ses voyages dans les Pays-Bas, dans l'Italie et dans le midi de la France. Disons maintenant quel fut le dernier acte de dévouement de l'illustre chirurgien. La seule apologie qui soit digne de lui, c'est de raconter simplement quel fut l'emploi des derniers jours d'une carrière si largement remplie. En 1841, malgré son grand âge, il sollicite l'honneur de faire l'inspection des hôpitaux militaires de l'Algérie; mission fatigante et dangereuse, car elle devait avoir lieu dans un pays très-marécageux et pen-

dant la saison la plus redoutable de l'année. Larrey reçoit la mission officielle qu'il a sollicitée; il part le 15 mai 1842 avec son fils, qu'il a pris pour secrétaire; il s'embarque et arrive le 23 à Alger. Dans l'espace de cinq semaines, il visite les villes du littoral, celles de l'intérieur, et inspecte tous les hôpitaux; travail minutieux, parce qu'il exige beaucoup de temps et une grande contention d'esprit. Larrey fut accueilli avec le plus touchant enthousiasme; chacun était heureux de contempler ce vétéran de nos gloires nationales. Un mameluk de l'Égypte, qui avait autrefois connu le jeune chirurgien en chef de l'armée de Bonaparte, eut un bonheur inexprimable de revoir ce noble survivant d'une époque héroïque. A Bône, Larrey pratiqua l'amputation de l'avant-bras sur un Arabe; ce fut sa dernière opération. Les fatigues et les émotions d'un si rapide voyage devaient porter une grave atteinte à sa santé; il était déjà malade au moment où il s'embarquait pour revenir en France. Arrivé à Toulon, une fluxion de poitrine grave se déclare; Larrey veut néanmoins poursuivre sa route, afin de rejoindre au plus vite sa respectable femme, qui se trouvait elle-même très-malade. Malgré les supplications de ceux qui l'entourent, Larrey se rend à Lyon, mais dans un état désespéré, et son fils a l'innarrable douleur d'apprendre la mort de sa mère, par une lettre arrivée de Paris dans la matinée, et de voir son père expirer le soir du même jour. Ainsi est mort sur le champ de bataille de la science, cet homme qui rappelle par son intrépidité, par la grandeur de son caractère, par la richesse et la pureté de ses sentiments, les plus beaux types de l'antiquité. Nous aurions pu raconter avec détails mille traits charmants qui auraient fait ressortir son incépisable charité et sa compassion toujours à la hauteur des misères sans nombre qu'il a vues et soulagées : la brièveté de cet article ne nous a permis que de tracer rapidement l'esquisse de cette noble existence; mais un seul mot suffit pour caractériser dignement la valeur d'un tel homme. Ce mot a été dit par Napoléon sur le rocher de Ste-Hélène, alors que les événements de son règne semblaient déjà s'éloigner dans les lointains de l'histoire, et que, près de mourir, il ne restait plus dans l'esprit de ce grand homme que les jugements de l'impartiale vérité. « Je donne (a écrit l'empereur dans « son testament) et lègue cent mille francs au chirurgien en chef Larrey; c'est l'homme le plus « vertueux que j'aie connu. » Ces paroles dureront autant que le souvenir du héros qui les prononça, et elles honorent à jamais le nom de celui qui les a méritées. C'est l'épithète la plus simple, la plus éloquente, la plus vraie que l'on puisse graver sur son tombeau. Il faudrait écrire un volume entier pour faire connaître avec quelques détails les procédés ingénieux que Larrey a découverts et qu'il a si souvent appliqués dans les grandes opérations chirurgicales. Par sa longue expérience

et ses nombreux succès, il a prouvé qu'il y avait un avantage certain à pratiquer immédiatement l'amputation de membres brisés par les armes à feu, et il a indiqué quelles étaient les précautions à prendre pour opérer avec plus de chance de succès : son procédé de la désarticulation scapulo-humérale est resté le meilleur et le plus facile de tous ceux que nous connaissons; il se servait de linge fenestré pour faire ses pansements, et lorsqu'il manquait de charpie, il employait le chanvre, la mousse, le drap. On l'a vu, en Russie, se dépouiller de sa chemise pour en vêtir un blessé qu'il venait d'amputer sur le champ de bataille. Il préférait, dans le traitement des fractures, les appareils dits inamovibles, parce que les membres ainsi placés restaient immobiles jusqu'à la guérison. Nous ne ferons qu'indiquer ses travaux intéressants sur les plaies de tête, de la poitrine et du ventre, et sur la gangrène. Il a retiré des avantages réels de l'emploi du fer rouge dans le traitement de l'érysipèle traumatique et des abcès par congestion. Il se servait souvent du moxa pour déplacer une inflammation profonde et la faire venir à la surface de la peau. Il s'en servait principalement dans le traitement de l'ophtalmie, de l'amaurose et des paralysies traumatiques. Les contrées si différentes que Larrey avait habitées lui avaient fourni un vaste champ d'observations. En Égypte, il avait vu la peste, la lèpre, l'éléphantiasis, l'ophtalmie. En Espagne, il avait observé la colique dite de Madrid. En Pologne, il avait eu souvent l'occasion de soigner cette singulière maladie, qu'on appelle la plique, et qui est constituée par une sorte de feutrage des cheveux et des poils, cimentés entre eux par une lymphe épaisse et fétide. Les ouvrages de Larrey sont remplis de faits curieux, et qui, par leur nombre, leur étrangeté, intéressent vivement le lecteur. Ils ont contribué, avec son immense réputation, à le faire recevoir membre de presque toutes les académies de l'Europe. En voici la liste : 1^o *Mémoire sur les amputations des membres à la suite des coups de feu, étayé de plusieurs observations*, Paris, 1797, thèse in-4^o; 2^o *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie*, Paris, 1805, in-8^o; 3^o *Mémoire sur la plique*, inséré dans les *Mémoires de l'Institut* (savants étrangers), Paris, 1811, t. 2, in-4^o; 4^o *Mémoires de médecine et de chirurgie, et campagnes militaires*, Paris, 1812-1818, 4 vol. in-8^o; 5^o *Considérations sur la fièvre jaune*, Paris, 1821, in-8^o de 56 pages; 6^o *Recueil de mémoires de chirurgie*, Paris, 1821, in-8^o de 320 pages avec 4 planches. — Ce volume contient : De l'usage du moxa. — Mémoire sur le siège et les effets de la nostalgie. — Notice sur les propriétés de la membrane iris. — Notice sur les plaies des intestins. — Notice sur la rupture du col du fémur. 7^o *Mémoire sur les plaies pénétrantes de la poitrine*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie royale de*

médecine, Paris, 1828, t. 1^{er}, p. 221 à 250, in-4^o; 8^o *Clinique chirurgicale, exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires, depuis 1792-1826*, Paris, 1829, 1832, 1836, 5 vol. in-8^o avec deux atlas contenant 47 planches; 9^o *Mémoire sur le choléra-morbus*, Paris, 1831, in-8^o de 48 pages; 10^o *Relation médicale de campagnes et voyages, de 1815 à 1840*, suivie de notices sur les fractures des membres pelviens, sur la constitution physique des Arabes, et d'une statistique chirurgicale des officiers généraux blessés dans les combats et pansés sur les champs de bataille, Paris, 1841, in-8^o de 400 pages. J.-D. Larrey a en outre fait insérer un grand nombre de mémoires et d'articles dans le *Bulletin de la faculté de médecine*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, le *Journal complémentaire des sciences médicales*, la *Description de l'Égypte*, les *Mémoires de l'Institut*, le *Recueil de mémoires de médecine et de chirurgie militaires*, etc. L—D—É.

LARREY (CLAUDE-FRANÇOIS-HILAIRE), né à Beaudou, près Bagnères de Bigorre, en 1774, étudia la médecine dans une école spéciale que son oncle Alexis Larrey, chirurgien distingué, avait fondée à Toulouse pour l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie. En 1793, il obtint au concours une place de chirurgien-major dans l'un des corps récemment formés, et que l'on destinait à renforcer l'armée des Alpes maritimes. Il s'y rendit aussitôt; et, après plusieurs campagnes, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Nîmes. En 1805, il alla prendre le bonnet doctoral à Montpellier, ce qui n'était, au reste, qu'une simple formalité pour régulariser sa position sociale et la mettre en harmonie avec les nouvelles institutions. Ses succès dans la pratique lui acquirent une grande réputation, qui s'étendit au loin. Il mourut en 1819, d'une maladie organique du cœur, dont les progrès avaient sans doute été hâtés par l'ardeur avec laquelle il se livrait au laborieux et pénible exercice de sa profession. On a de lui : 1^o *Réflexions particulières sur l'art des accouchements*, Nîmes, 1799, in-8^o. Contrairement aux opinions reçues et qui reposent sur des faits bien observés, Larrey soutient qu'il est inutile et même dangereux de faire rentrer dans la matrice le cordon ombilical sorti en même temps que quelqu'une des parties de l'enfant. Il y aurait au contraire danger à suivre son précepte, si l'on n'y était contraint par des circonstances particulières qui se présentent quelquefois. 2^o *Lettres aux habitants de Nîmes*, Nîmes, 1804, in-8^o. Le but de cet opuscule est de combattre les craintes qu'on avait conçues relativement à l'efficacité de la vaccine. 3^o *Discours sur les précautions que doivent prendre les mères pour procurer une bonne constitution à leurs enfants, suivi de quelques Réflexions sur les accouchements*, Nîmes, 1802, in-8^o; 4^o *Discours sur la prééminence et la certitude de la médecine opératoire*, Nîmes, 1802, in-8^o; 5^o *Dissertations*

sur l'application du trépan à la suite de quelques lésions du crâne, et sur l'utilité en général des préparations dans les grandes opérations, fondée sur l'observation, Montpellier, 1805, in-8°. J—D—N.

LARRIERE (NOEL DE), né à Bazas vers 1758, se livra à l'étude des matières ecclésiastiques, quoiqu'il soit toujours resté laïque. Élevé dans les principes des appelants, il fut en Hollande un des disciples de l'abbé d'Étémare et de Bellegarde, qui y avaient établi une école; et il vécut longtemps avec eux dans ce pays, occupé à les seconder dans la composition de divers ouvrages, et dans les démarches et les mesures les plus propres à soutenir leur parti. Il rédigea la *Vie d'Arnauld*, qui parut à Lausanne en 1 volume in-4°, et qui est jointe à l'édition des œuvres de ce docteur, entreprise par l'abbé de Bellegarde. On lui attribue aussi des *Principes sur l'application des confesseurs*, 1785. LARRIERE fut ramené dans son pays par la révolution : il paraît qu'il en adopta les principes; il fut du moins un chaud partisan de la constitution civile du clergé, et il publia dans ce sens le *Préservatif contre le schisme*, 1791; le *Préservatif contre le schisme accusé et non convaincu de graves erreurs*, en réponse à l'écrit du P. Lambert, 1791; la *Suite du Préservatif*, 1792, et trois Lettres, la même année, en réponse aux critiques de Vauvilliers. LARRIERE travaillait alors aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et il y donna plusieurs articles en faveur de ses ouvrages. En 1798, il essaya de faire paraître, sous le titre d'*Annales religieuses*, un journal qui n'eut que huit numéros, et qui fut supprimé par le directoire. LARRIERE n'avait pas été inutile au concile des constitutionnels en 1797; et il prit quelque part aux *Annales* de l'évêque Desbois de Rochefort. Il se retira peu de temps après dans sa patrie, et y mourut en 1802. Ses amis disent qu'il a laissé en manuscrit un traité contre le *Contrat social*, et une *Théologie* d'Arnauld qui pourrait former six volumes.

P—C—T.

LARRIVÉE (HENRI), acteur et chanteur célèbre de l'Opéra, naquit à Lyon le 8 septembre 1753, et vint fort jeune à Paris, où il fut d'abord garçon perruquier. Il coiffait et rasait Rebel, directeur de l'Opéra, qui, frappé de la beauté de son timbre, de ses dispositions pour le chant et de ses avantages extérieurs, le fit entrer dans les chœurs, où on lui apprit la musique : on l'en tira bientôt pour l'engager comme seconde basse-taille à douze cents francs d'appointements, et trois cents francs de gratification. Il débuta, le 15 mars 1753, par le rôle du grand prêtre dans *Castor et Pollux*, le jour même que le fameux Jéliotte, qui jouait celui de Castor, parut pour la dernière fois sur la scène (*voy. JÉLIOTTE*). LARRIVÉE ne tarda pas à devenir chef de son emploi. On lui a l'obligation d'avoir, en suivant les conseils de Gluck, donné plus de mouvement au récitatif, jusqu'alors traînant et lamentable, et de l'avoir rapproché de la déclamation et même

du débit de la tragédie. Les amateurs admiraient particulièrement la manière sublime dont il jouait et chantait les rôles d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, et d'Oreste dans *Iphigénie en Tauride*, rôles qu'il avait créés sous les yeux de ce grand compositeur. Noblesse, énergie, taille avantageuse, voix sonore et brillante, déclamation juste et animée, telles furent les qualités que LARRIVÉE possédait éminemment, et qui le distinguèrent pendant trente-deux ans sur la scène lyrique. Aucun chanteur n'articulait plus nettement les paroles : on ne lui reprochait que de chanter un peu trop du nez. Un jour un plaisant du parterre dit en l'entendant : *Voilà un nez qui a une belle voix*. Sa femme, Marie-Jeanne Lcmierre, sœur d'un violoniste estimé, débuta en 1750 à l'Opéra, se retira en 1753, et obtint sa pension de retraite en 1778. Elle avait une voix qui se mariait admirablement avec la flûte. En 1779, on accorda également la pension à LARRIVÉE, avec un traitement annuel de quinze mille francs, dont il jouit jusqu'en 1786. Alors il quitta le théâtre et voyagea dans les provinces, donnant des concerts avec sa femme et ses filles, qui jouaient l'une de la harpe et l'autre du violon; mais il n'y montra, comme chanteur, que l'ombre du talent auquel il devait sa réputation. Retiré au château de Vincennes, il y mourut le 7 août 1802, des suites d'une paralysie, âgé de 69 ans.

A—T.

LARROQUE (MATHIEU DE), ministre de l'Église réformée de France, naquit en 1619 à Leirac, près d'Agen : demeuré fort jeune orphelin et presque sans fortune, il n'en sentit que plus vivement la nécessité de s'appliquer à l'étude des belles-lettres et de la philosophie, qui lui procurait des consolations. Admis au pastorat en 1643, il ne put conserver l'église à laquelle il avait été nommé, et se rendit à Paris pour présenter ses justes réclamations au conseil du roi. La duchesse de la Trémoille l'ayant entendu prêcher, lui fit offrir l'église de Vitré, qu'il accepta, et il la conserva vingt-sept ans. Il publia, pendant ce temps-là, plusieurs ouvrages de controverse qui étendirent beaucoup sa réputation dans son parti. Il fut appelé en 1669 pour desservir l'église de Charenton; mais le consistoire ne put obtenir la permission de l'installer. Il reçut, dans le même temps, l'avis de sa double nomination à la place de pasteur de l'église de Saumur, et de professeur en théologie à l'académie de cette ville; mais l'intendant lui fit défendre de venir occuper ce poste. A peine de retour à Vitré, il reçut de nouvelles vocations des principales églises du royaume : il se décida pour celle de Rouen, et se rendit en cette ville, où il mourut le 31 janvier 1684. Larroque avait beaucoup d'érudition et de talents. On a de lui : 1° *l'Histoire de l'eucharistie*, Amsterdam. Elzévir, 1669 et 1671, in-4°. Les protestants la regardent comme un chef-d'œuvre : mais, suivant l'abbé

Joly (*Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*), c'est l'un des écrits les plus faibles qui aient été publiés contre ce mystère. Elle a été traduite en anglais. 2° *Dissertatio duplex de Photino hæretico et de Liberio pontifice romano*, Genève, 1670, in-8°. Dans la dissertation sur Photin, il combat le sentiment du P. Pétau touchant l'époque de la condamnation de cet hérésiarque : l'opinion de Larroque fut attaquée par David, ministre de Rouen, auquel il répondit victorieusement. 3° *Observationes in Ignatianas Pearsonii Vindicias et in Annotationes Beveregii, in Canones apostolorum*, Rouen, 1674, in-8°. Larroque y prend la défense de Daillé, qui soutenait contre les deux savants critiques anglais la supposition des Épîtres de St-Ignace. Beveridge lui fit une réponse; et Larroque y avait préparé une réplique qu'il supprima par le conseil de ses amis (voy. ST-IGNACE). 4° *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux (Bossuet), de la communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; 5° *Nouveau Traité de la régale*, où l'on prouve invinciblement le droit que nos rois ont toujours eu de pourvoir aux églises vacantes, Rotterdam, 1685, in-12; 6° Quelques autres ouvrages de controverse moins importants; 7° *Adversariorum sacrorum libri tres*, Leyde, 1688, in-8°. Daniel Larroque, son fils, fut éditeur de cet ouvrage, qu'il fit précéder de la vie de l'auteur. Mathieu avait encore laissé en manuscrit l'*Histoire ecclésiastique pendant les trois premiers siècles*; mais elle n'a point été publiée. Outre la *Vie* qu'on vient de citer, on peut encore consulter sur Larroque son *Éloge*, par Bauldry, inséré dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684; le *Dictionnaire de Bayle*, ainsi que les *Mémoires de Niceron*.

W—s.

LARROQUE (DANIEL DE), fils du précédent, né vers 1660 à Vitry, en Bretagne, se disposa par des études convenables à remplir les fonctions du pastorat. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira d'abord à Londres, puis à Copenhague, et n'y ayant pas trouvé l'établissement avantageux qu'on lui promettait, il revint en Hollande, où Bayle l'associa à la rédaction d'un journal littéraire. Rentré en France en 1690, Larroque ne tarda pas à prononcer son abjuration. Privé de fortune, il chercha des ressources dans ses talents, et se mit aux gages d'un libraire. Il composa, en 1693, la préface d'un ouvrage satirique dans lequel on reprochait à l'administration de n'avoir pris aucune mesure pour prévenir la famine qui désolait alors la France. L'ouvrage fut saisi sous presse, l'imprimeur pendu (voy. le *Dictionnaire de Prosp. Marchand*), et Larroque conduit au château de Saumur, où il resta enfermé cinq ans. Il sortit enfin de prison par la protection de l'abbesse de Fontevraud, qui, ne bornant pas là sa générosité, lui procura un emploi dans les bureaux du marquis de Torey, secrétaire d'État des affaires étrangères. Il remplit cette place avec beaucoup de délicatesse et de capacité,

et fut nommé, par le régent, secrétaire du conseil du dedans, charge qui fut supprimée peu de temps après. Chargé avec une pension de deux mille livres, Larroque partagea les dernières années de sa vie entre l'étude et la société de quelques personnes choisies, et il mourut à Paris le 5 septembre 1731. C'était un homme de mœurs douces et d'un commerce agréable : moins érudit que son père, il avait plus d'esprit et de goût ; il eut un grand nombre d'amis, parmi lesquels on citera Bayle, l'abbé Fraguier et d'Olivet. On a de Larroque : 1° *le Prosélyte abusé, ou Fausses Vues de M. Brueys dans l'examen de la séparation des protestants*, Rotterdam, 1684, in-12. « J'ai lu, dit « Bayle, cet ouvrage en manuscrit, et l'ai trouvé « fort joli; il y a beaucoup d'esprit, de fines rail- « leries, du savoir et de la force. » (*Lettre à Lenfant*.) 2° *Les Véritables Motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe, avec quelques Réflexions sur sa vie et sur ses écrits*, Cologne, 1685, in-12. C'est une satire assez vive contre l'abbé de Rancé, qui y est représenté comme un ambitieux. 3° *Nouvelles Accusations contre Varillas, ou Remarques critiques contre une partie de son Histoire de l'hérésie*, 1687. 4° *Remarques générales sur les Mémoires du comte d'Estrades*, Paris, 1709, in-12 de 76 pages; il y a de l'esprit et de l'érudition dans ce petit ouvrage. 5° *Vie de Mézeray*, Amsterdam, 1720, in-12. C'est un roman satirique et l'une des productions de la jeunesse de l'auteur. Larroque a traduit de l'anglais la *Vie de Mahomet*, par Pridéaux, Amsterdam, 1698; Paris, 1699, in-12, et l'*Histoire romaine*, par Laurent Échard : cette traduction, restée inédite, a, dit-on, été très-utile à l'abbé Desfontaines. Il a rédigé les *Nouvelles de la république des lettres* pendant les premiers mois de l'année 1687, à la prière de Bayle, qu'une indisposition assez grave empêchait de s'occuper de ce travail; il est l'éditeur des *Adversaria sacra*, ouvrage posthume de son père, auquel il a joint une dissertation *De legione fulminatrice*; enfin il avait composé les *Anecdotes du règne de Charles II*, que l'abbé Fraguier avait en manuscrit. Une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier (Paris, 1739) contient beaucoup de particularités intéressantes sur Daniel de Larroque. C'est dans cette lettre qu'il lui attribue l'*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, Amsterdam, 1690, in-12. « Je lui « ai entendu cent fois conter, dit-il, que ne pou- « vant approuver la conduite des réfugiés, qui ne « cessaient alors d'invectiver contre le roi et con- « tre la France avec une aigreur capable de nuire « à leur retour, il composa cet ouvrage dans le « dessein de leur ouvrir les yeux, et avant que « d'être tout à fait déterminé à se faire catho- « lique. » Malgré une assertion aussi positive, l'abbé d'Estrées, prieur de Neufville, a démontré que l'*Avis aux réfugiés* est de Bayle, qui n'a constamment nié cet ouvrage que parce qu'il lui aurait fait de nombreux ennemis parmi les protes-

tants. (Voy. *Réponse à l'abbé d'Olivet*, Bruxelles, 1739, in-12.) W—s.

LARROQUE (LOUIS-BONIFAS), naquit à Castres, le 14 septembre 1744, de parents zélés calvinistes, et qui envoyèrent leur fils perfectionner ses études à Lausanne, en Suisse. Il y fit des progrès rapides, et devint ministre de l'Évangile le 18 février 1768. Bientôt il fut placé, en qualité de pasteur, à la tête de l'église de Castres. Il se maria neuf ans après, en 1777, avec Marguerite Bonafoux. Larroque était alors doué de beaucoup de talent pour la chaire, et ses sermons étaient fort suivis. Lorsque la révolution éclata, sans approuver les excès qui en furent la suite, il en adopta les principes. On lui reproche d'avoir pris part au jugement inique du P. Imbert et de quelques autres prêtres, qui périrent sur l'échafaud en 1794. Larroque mourut le 5 octobre 1811. Il n'avait livré aucun de ses ouvrages à l'impression pendant sa vie. On doit à un de ses neveux *l'Élève de l'Évangile*, Toulouse, 2 gros vol. in-8°. C—L—B.

LARRUGA (DON EUGENIO), auteur espagnol moderne, entreprit la tâche très-méritoire de faire connaître à ses compatriotes les richesses de leur sol et de leur industrie, dans un ouvrage commencé pendant le règne de Charles III, sous le titre de *Memorias políticas y economicas sobre la industria, las minas, etc., de España*. Cet ouvrage diffus, mais utile, contient le détail des produits de la terre et des fabriques de tout genre dans les diverses provinces d'Espagne. Quarante-huit volumes en avaient déjà paru en 1804, année de la mort de l'auteur. Une société de gens de lettres en a entrepris la continuation; mais les révolutions qu'a subies ce malheureux pays ont de nouveau interrompu cette publication. Z.

LARTIGAUT, grammairien du 17^e siècle, n'est guère connu que par ses vaines tentatives pour réformer l'orthographe de notre langue. Les idées qu'il publia dans sa jeunesse sur ce sujet ayant été mal accueillies, il passa le reste de sa vie uniquement occupé à lire les auteurs grecs et leurs scolastes, et il mourut ignoré, à Paris, au mois de janvier 1716. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *les Progrès de la véritable orthographe, ou l'Orthographe française fondée sur les principes, confirmée par démonstrations*, Paris, 1669, in-12; 2^o *Principes infailibles et règles de la juste prononciation de notre langue*, ibid., 1670, in-12. Lartigaut, dit l'abbé Goujet, est un mauvais guide; et son livre prouve qu'il n'avait pas de connaissance de la véritable prononciation. Son système a été réfuté par Regnier Desmarais dans sa Grammaire. 2^o *La Sphère historique, ou Explication des signes du zodiaque, des planètes et des constellations par rapport à l'histoire ancienne des diverses nations*, etc., Paris, 1716, in-12. C'est le recueil le plus détaillé qui eût paru en français de toutes les anciennes fables ou histoires qu'on a données pour origine des noms de constella-

tions; mais on avait en latin le livre de Philippe Cæsius à Zesen, intitulé : *Cælum astronomico-poeticum*, Amsterdam, 1662, in-8°, dont Dupuis a fait beaucoup d'usage, au dire de Lalande (*Bibliogr. astr.*, p. 255). W—s.

LARUE. Voyez RUE.

LARUE (GERVAIS DE), antiquaire français, naquit à Caen le 7 septembre 1731, de parents obscurs. Son père était ouvrier tisserand, et sa mère tenait une échoppe de fruitière. La bienveillance de l'abbé Macpherson, principal du collège du Bois, lui ouvrit la carrière des études classiques. Lorsqu'il les eut terminées, il fit sa théologie à l'université de Caen, fut promu en 1773 au sous-diaconat, l'année suivante au diaconat, et reçut l'ordre de prêtrise en 1775. Nommé, en 1780, second chapelain des religieuses de la Charité, il obtint, trois ans plus tard, la chaire de quatrième au collège des Arts, fut porté, en 1786, au professorat d'histoire du collège du Bois, et la même année élu doyen de la faculté des arts, dignité annuelle, à laquelle il fut appelé de nouveau en 1790. Dès l'année 1785, il était devenu membre de l'académie royale des belles-lettres de Caen, et, dans son discours de réception, il avait traité de la chronologie des anciens peuples, matière qui lui était familière, mais qui ne fut pas l'objet principal de ses travaux, spécialement appliqués à des recherches sur les origines de la langue et de la littérature nationales. La révolution amena une grande perturbation dans la vie de l'abbé de Larue; il refusa le serment à la constitution civile du clergé, comme ecclésiastique et membre de l'université de Caen. Condamné à la déportation comme réfractaire, il dut s'estimer heureux de pouvoir s'embarquer au Havre, à l'affreuse époque des premiers jours de septembre 1792, pour se réfugier en Angleterre. Son mérite ne tarda pas à être apprécié sur cette terre étrangère; il obtint la faveur d'un libre accès dans les bibliothèques les plus renommées de ce royaume. Les trésors de la fameuse Tour de Londres (1) devinrent l'objet plus spécial de ses investigations. C'est là que le hasard lui fit découvrir une masse énorme de *poèmes français du moyen âge*, monuments jusqu'alors inconnus de notre ancienne littérature, qu'il fit connaître dans une suite d'articles fournis en 1794 et années suivantes à l'*Archæologia*. Ces publications lui ouvrirent l'entrée à la société des antiquaires de Londres et à celle d'Édimbourg. L'avènement de Bonaparte au consulat ayant rendu à la France des jours plus sereins, l'abbé de Larue en profita pour rentrer dans sa patrie. Les premières années s'écoulèrent dans une retraite où il demeura ignoré sous le simple nom de Gervais. C'est alors qu'il composa, en 1804, ses *Recherches sur la Prairie de Caen*; en 1805, un mémoire sur le commerce de Caen,

(1) Ces trésors ont été dévorés par les flammes en novembre 1841.

depuis le 11^e siècle jusqu'à la prise de cette ville en 1417 par les Anglais, mémoire dont l'analyse a été insérée dans le 1^{er} volume des *Mémoires de la société d'agriculture et de commerce* de cette ville. L'auteur avait déjà lu, à l'Académie de Caen, un autre mémoire sur le même sujet, depuis le 14^e siècle jusqu'en 1685, époque de la révocation de l'édit de Nantes. C'est à la même époque (1805) que ce savant antiquaire écrivit ses *Recherches sur la célèbre tapisserie de la reine Mathilde*, représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux, Recherches dont il publia une 2^e édition en 1824. Il en avait fait hommage, dès 1812, à la société des antiquaires de Londres, qui les fit traduire en anglais et les inséra dans le 17^e volume de ses Mémoires. Ce recueil contient plusieurs autres mémoires archéologiques de Larue. Le *Magasin encyclopédique* (1799, t. 1^{er}), renferme aussi l'analyse d'un mémoire curieux de Larue, lu au Lycée de Caen, sur la vie et les ouvrages de Philippe de Than et de Simon Dufresne, trouvères normands du 12^e siècle. L'abbé de Larue obtint, le 20 juillet 1809, la chaire d'histoire à la faculté des lettres de Caen, et fut en même temps nommé secrétaire de cette faculté, dont il devint doyen en 1821. Dans cette même année 1809, une circonstance qui ne doit point passer inaperçue amena une discussion littéraire entre lui et Chénier, chargé alors du cours de littérature à l'Athénée de Paris. Il s'agissait des *trouvères*, qui depuis longues années étaient l'objet des savantes recherches de Larue. Tout le monde alors confondait ces improvisateurs de nos provinces septentrionales avec les *troubadours* appartenant à nos régions du Midi; et si l'on faisait entre les uns et les autres quelque distinction, c'était pour attribuer à ces derniers la priorité et le mérite de l'invention : c'est ce qu'avait fait Chénier dans son cours, et ce qu'il avait répété dans des dissertations insérées au *Mercur*, dont il était collaborateur, les 14 octobre 1809, 6 et 20 janvier 1810; Larue combattit victorieusement à ce sujet le professeur de l'Athénée, dans ses *Lettres normandes*, insérées au *Journal de l'empire* les 22 avril, 15 et 24 mai 1810. Pendant qu'il s'occupait de ses laborieuses recherches sur cette question, un autre savant, originaire de la Provence, Raynouard, achevait un travail à peu près identique, mais qui l'avait conduit à des résultats différents. Cette divergence portait principalement sur cette question : A l'époque où les populations d'origine italique et germanique s'étaient mélangées sur le sol sud-ouest de l'Europe, s'était-il d'abord formé une langue unique, qui plus tard se serait subdivisée en plusieurs dialectes locaux? ou bien, dès l'origine de ce mélange des deux races, chaque région se serait-elle fait immédiatement un idiome distinct, par une altération plus ou moins intense du latin primitif, et sans la préexistence d'un intermédiaire com-

mun? Raynouard s'était prononcé hautement en faveur de la première hypothèse; la seconde était vivement soutenue par Larue. Celui-ci avait donné en 1815 un intéressant mémoire sur les bardes armoricains, et la même année il avait été nommé correspondant de l'institut; il publia en 1820 ses *Essais historiques sur la ville de Caen*, ouvrage non terminé, et qu'il devait compléter par une *Histoire militaire* et une *Histoire littéraire* de cette cité. La première s'est trouvée en manuscrit dans ses papiers, ainsi que deux dissertations, une sur les *restes d'antiquités romaines subsistant dans la Neustrie inférieure*, l'autre sur les *invasions des Sazons et sur leurs colonies au diocèse de Bayeux*. Larue fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur le 31 octobre 1826. En 1852 il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions; ce ne fut que deux ans après, en 1854, qu'il fit enfin paraître l'*Histoire des Trouvères* (Caen, 3 vol. in-8°). Bien qu'il eût atteint sa 85^e année, il avait conservé toute sa force de tête et sa verdeur. C'était le grand œuvre de Larue, sa pensée toujours dominante et pour ainsi dire l'unique objet de sa vie entière. Cet ouvrage était depuis longtemps attendu, il fut recherché avec beaucoup d'empressement et obtint tout le succès qu'il mérite réellement. Il survécut d'une année à peine à cette publication et mourut le 24 septembre 1855, au moment où il venait d'entrer dans sa 85^e année. Il était depuis 1810 chanoine honoraire de la cathédrale de Bayeux. On a trouvé dans son portefeuille les manuscrits de plusieurs sermons; nous nous bornerons à en citer un, prononcé en 1814 dans l'église de St-Jean, à Caen, et qui produisit alors un grand effet. Le sujet était : La cause et les suites de la révolution. Larue était parfois brusque et capricieux; mais s'il sentait vivement ce qui lui semblait présenter à son égard les caractères de l'offense et de l'injustice, s'il le repoussait énergiquement, et si quelques personnes ont eu à se plaindre de lui sous ce rapport, il n'en est pas moins certain qu'il eut beaucoup d'amis, et parmi eux les savants les plus distingués. Nous rappelons ici ceux des ouvrages de Larue qui ont été imprimés : 1^o *Recherches historiques sur la Prairie de Caen*, Caen, 1804, brochure in-8°; 2^o *Recherches sur la Tapisserie de Bayeux*, Caen, 1805, 1^{re} édition in-4°, ornée de 8 planches représentant la Tapisserie; 2^e édition, 1824, in-4° de 92 pages, avec les mêmes planches; 3^o *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, Caen, 1820, 2 vol. in-8°, ornés de dessins lithographiés; tiré in-4° à 12 exemplaires seulement. 4^o *Histoire des trouvères*, Caen, 1854, in-8°. L—S—D.

LARUE (ISIDORE-ÉTIENNE DE), né dans le Nivernais, vers 1763, reçut dans ce pays une éducation incomplète, et se montra d'abord favorable à la révolution. S'en étant séparé à l'aspect des premiers excès qui la souillèrent, il fut nommé député au conseil des Cinq-Cents par le département

de la Nièvre, en 1795, dans le temps où les choix étaient dirigés par le parti royaliste. A la suite d'un long discours, dans la séance du 30 prairial an 4 (juin 1796), il proposa de passer à l'ordre du jour sur la question de faire juger par le tribunal de l'Isère les auteurs des assassinats commis récemment par les réacteurs dans les départements méridionaux et principalement à Lyon. A l'époque des élections de l'année 1797, il accusa les terroristes d'avoir dirigé par la violence celles de Nevers, et il demanda la translation de l'assemblée dans un autre lieu. Il parla ensuite à plusieurs reprises sur les contributions, en faveur des créanciers émigrés. Ayant été nommé membre de la commission des inspecteurs avec Pichegru et Willot, il prit une grande part aux mouvements qui précédèrent la journée du 18 fructidor an 5 (septembre 1797). Déjà, dans la séance du 20 juillet, il avait rendu compte des réponses évasives faites par le directoire sur la marche des troupes vers Paris; et ce fut encore lui qui, le 4 août suivant, présenta un rapport sur ce sujet et sur tous les complots dirigés contre le corps législatif. Ayant signalé le général Hoche et le commissaire Lagrange comme les auteurs de ces complots, il demanda que le directoire en fit connaître et poursuivre tous les auteurs. Après de telles manifestations, il était difficile que Larue échappât aux proscriptions qui devaient suivre le triomphe du directoire au 18 fructidor. Dans cette journée il était, dès le matin, à son poste d'inspecteur de la salle, et c'est là qu'il fut arrêté par Augereau, ainsi que Pichegru, et conduit à la prison du Temple, puis déporté à la Guyane. Après quelques mois de captivité dans les déserts pestilentiels de Sinnamari, il s'évada sur une frêle pirogue avec Pichegru, Willot, Ramel et six autres de ses compagnons d'infortune (*voy. PICHEGRU*), Barbé-Marbois et Laffont-Ladebat refusèrent de profiter de ce moyen d'évasion. Après avoir couru en pleine mer de très-grands dangers, les malheureux proscrits abordèrent à la colonie hollandaise de Surinam, où ils furent très-bien reçus par le gouverneur; ils se rendirent ensuite en Angleterre, où de Larue fut présenté au comte d'Artois, qui lui fit le meilleur accueil. Attaché dès lors irrévocablement aux Bourbons, Larue accompagna Pichegru en Allemagne et passa en France, où il vint se réunir à son beau-frère, Hyde de Neuville, et prendre part à ses entreprises et à ses périls pour la cause royale. Bientôt poursuivi par la police consulaire, il fut encore obligé de se cacher et n'obtint qu'avec peine d'être tenu en surveillance dans le département de la Nièvre. Cet état de persécution ne cessa qu'en 1814, à l'époque de la restauration. Larue fut alors créé chevalier de la Légion d'honneur, et le roi Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse. En 1816 il fut nommé conservateur des archives de France, en remplacement de Daunou, et garda cet emploi jusqu'à la révolution

de juillet 1830. Le 1^{er} août, on trouva son cadavre sur les bords du canal de l'Ourcq, et l'on crut généralement que, désespéré des suites de cette révolution et craignant surtout de perdre sa place, il s'était donné la mort. Il avait publié en 1821 : *Histoire du 18 fructidor, ou Mémoire contenant la vérité sur les divers événements qui se rattachent à cette conjuration, précédée du Tableau des factions qui déchirèrent la France depuis quarante ans, et terminée par quelques détails sur la Guyane, considérée comme colonie*, 2 vol. in-8°. On a inséré plusieurs lettres de Larue, adressées à sa femme, dans le volume intitulé : *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor*, à la rédaction duquel Hyde de Neuville concourut en 1799. M—D J.

LARUETTE (JEAN-LOUIS), acteur célèbre et compositeur de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Italien, naquit à Toulouse en 1731, et vint débiter à Paris dans les rôles d'amoureux à la foire St-Laurent en 1752, lors du renouvellement de l'Opéra-Comique; mais sa figure vieillotte, sa voix naturellement un peu cassée, nuisirent au succès qu'il espérait y obtenir. Ayant enfin trouvé le véritable genre auquel la nature l'avait destiné, il prit les rôles de pères et de tuteurs, et s'y fit bientôt une telle réputation que son nom servit longtemps pour désigner cet emploi. Il fut reçu à la Comédie-Italienne en 1762, lorsqu'on y réunit l'Opéra-Comique, et se retira en 1779, après avoir réjoui le public pendant vingt-sept ans sur ces deux théâtres par le naturel et la vérité de son jeu dans un très-grand nombre de rôles qu'il créa, surtout ceux de Pierre le Roux dans *Rose et Colin*, de Cassandre dans *le Tableau parlant*, etc. Quoique sa manière fût un peu uniforme, elle était si plaisante, qu'il ne manquait jamais d'être applaudi. Il composa la musique de plusieurs opéras-comiques, qui réussirent dans le temps. Il donna au Théâtre de la Foire, en 1758, *le Docteur Sangrado, l'Heureux Déguisement, le Médecin de l'amour*; en 1759, *l'IVrogne corrigé, Cendrillon*; à la Comédie-Italienne, en 1761, *le Dépôt généreux*; en 1765, *le Gui de chêne*; en 1772, *les Deux Compères*. Laruette mourut à Toulouse, au mois de janvier 1792. Sa veuve, également applaudie sur le même théâtre, a laissé des regrets par sa retraite prématurée. A—T.

LASALLE. *Voyez* SALLE (LA).

LASALLE (PIED-DE-FER, marquis DE), né en 1734, dans le pays de Soule, fils d'un conseiller au Châtelet, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fit comme officier d'infanterie la guerre de Sept ans en Allemagne, et devint successivement capitaine, lieutenant-colonel, chevalier de St-Louis, commandeur de Malte et gouverneur de St-Domingue. Ayant épousé une demoiselle d'Offemont, petite-nièce de la fameuse marquise de Brinvilliers, il acquit par cette union la propriété de la terre d'Offemont en Soissonnais. Il se fixa dans la capitale, où il se ruina dans de folles dépenses et finit par tenir une espèce

de maison de jeu. Les produits de sa plume n'étaient pas capables de relever sa fortune. Il composa des pièces de théâtre, et traduisit de l'anglais des romans et d'autres ouvrages peu connus aujourd'hui. S'étant déclaré dès le commencement partisan de la révolution, il fut élu le 14 juillet, au moment de la prise de la Bastille, l'un des membres du comité permanent qui s'empara du pouvoir à l'hôtel de ville, et ce même comité le nomma presque aussitôt commandant de la milice parisienne. Lafayette ayant été nommé le lendemain commandant général, Lasalle resta commandant en second; mais il faillit dès le 5 août payer bien cher ce commencement de faveur. Ayant voulu faire sortir de Paris un bateau de poudre avariée, la populace imagina qu'il cherchait à priver les Parisiens de munitions de guerre; ce qui était alors un grave délit. On se saisit de sa personne, et déjà la corde du fatal réverbère était prête, lorsque Lafayette vint à son secours et l'aïda à se sauver à travers la foule. Le lendemain Lasalle vint se justifier devant ce même peuple qui l'applaudit avec autant d'enthousiasme qu'il en avait mis la veille à le poursuivre. Il fut nommé maréchal de camp et continua de commander la garde nationale sous Lafayette; mais, plus heureux que celui-ci, il échappa aux proscriptions. On croit que dès lors il était atteint d'aliénation mentale, ce qui ne l'empêcha pas de paraître à la barre de la convention nationale le 14 juillet 1793, et d'y recevoir l'accolade du président, en commémoration du service qu'il avait rendu à la patrie six ans auparavant. Il fut ensuite nommé lieutenant général et commandant d'une cohorte de vétérans; depuis il tomba tout à fait en démence, et mourut à Charenton le 23 octobre 1818. Il a publié : 1° *Eudoxe*, tragédie en cinq actes, Paris, 1765, in-12; pièce que la musique de Gossec ne put soutenir sur la scène; 2° *les Pêcheurs*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, Amsterdam et la Haye, 1768, in-8°; 3° *l'Officieux*, comédie en trois actes et en prose, 1780, in-8°; ouvrage assez bien conçu, mais dont le style ressemble à la conversation la plus commune; 4° *Chacun a sa folie*, comédie en deux actes et en vers, Paris, 1781, in-8°; 5° *Sophie Francourt*, comédie en quatre actes et en vers, 1785, in-8°; 6° *l'Oncle et les tantes*, comédie en trois actes et en vers, 1786, in-8°; jouée quatre ou cinq fois à la Comédie-Française; 7° *Le Maladroit, ou Lettre du comte de Gauchemout*, Paris, 1788, 2 parties in-12; 8° *Suzanne et Gerseuil, histoire véritable*, Paris, 1801, in-18; 9° *l'Anneau de Salomon*, Paris, 1812, 4 vol. in-12. Lasalle a traduit de l'anglais : 1° *Lucy Villen*, 1766; 2° *Clara Lennox*, 1798; 3° *Andronica* (par miss Charlton), 1799; 4° *Mémoires du règne de George III*, par Belsham (voy. ce nom). La plupart de ses pièces de théâtre n'ont pas été jouées, et il en avait composé beaucoup d'autres qui n'ont été ni jouées ni imprimées. Il avait fait recevoir

à l'Opéra une pièce intitulée *Vistnou*, qui n'a pas été représentée. On a prétendu que le marquis de Lasalle avait eu beaucoup de part à la rédaction des romans de madame Benoit. L. et M—D J.

LASALLE (ANTOINE DE), philosophe français, né à Paris en 1734, passait pour le fils naturel du comte de Montmorency-Pologne, et fut élevé dans la maison et sous la tutelle du prince de Montmorency-Tingry, légataire universel du comte. Orphelin de père et de mère dès l'âge de six ans, il fut destiné par son tuteur à l'état ecclésiastique, et porta l'habit violet; mais lorsqu'il eut terminé sa philosophie, ayant témoigné beaucoup de répugnance pour cet état, on lui fit apprendre l'anglais, afin de le placer à Londres dans le commerce, pour lequel il ne montra pas plus de goût. Il avait à peine atteint sa seizième année qu'on l'envoya à St-Malo étudier l'hydrographie. En 1770, il s'embarqua sur le navire *le St-Pierre*, expédié pour la pêche de Terre-Neuve; trois ans après, sur le navire *l'Américain*, employé à la traite des nègres; et enfin en 1776, sur le vaisseau *le Superbe*, équipé pour la Chine, aux frais d'une compagnie d'actionnaires dont Lasalle lui-même faisait partie. De retour de l'Inde en 1778, ayant essayé un passe-droit dans la demande du commandement d'une frégate, il quitta la marine et voyagea en Suisse et en Italie, où il encourut la disgrâce du prince de Tingry. Revenu à Paris, il finit par être un homme de lettres, et, de plus, un métaphysicien. Le *Novum Organum* de Bacon lui étant tombé dans les mains, il se mit à faire de l'analyse. Un premier essai, original par les idées et le style, sous le titre bizarre de *Désordre régulier*, Berne (Auxerre), 1786, 1 vol. in-12, qu'il composa en trente jours, durant une convalescence, fut annoncé par Garat, qui faisait alors les réputations dans le *Journal de Paris*, comme le début d'un homme nouveau, qui venait, après Diderot, Rousseau, etc., nous offrir des lumières. Cet éloge extraordinaire d'un opuscule antiacadémique, où Buffon, encore vivant, était attaqué et persiflé, occasionna, par le crédit de celui-ci, la suspension du journal, mais fit rechercher le nouveau philosophe par les admirateurs mêmes de Buffon, entre autres par Hérauld de Séchelles, alors avocat général. Ce dernier fit les frais d'impression d'un second ouvrage de Lasalle, *la Balance naturelle*, Londres (Paris), 1788, 2 vol. in-8°, que l'auteur lui dédia. En n'annonçant pas moins que le système du monde, et en nous apprenant, ce qui n'est pas nouveau, que tout va et vient en vertu d'une loi universelle, ce livre, en quatre chapitres, d'ailleurs pleins d'idées et de verve, écrit avec une sorte d'enthousiasme, n'en excita aucun dans le public, malgré l'éveil donné par le rédacteur du *Journal de l'Oise* (Mathieu de Mirampal). Azaïs paraît néanmoins y avoir pris sa loi des *Compensations*. Il en fut de même d'un troisième ouvrage, *la Mécanique morale*, Genève (Auxerre),

1789, 2 vol. in-8°, qui est l'application utile et plus mesurée, mais parfois abstraite, de la *Balance naturelle*, à l'homme moral, intellectuel et physique. Il est resté tellement ignoré qu'on a depuis attribué, d'après Salgues, à Hérault de Séchelles une *Théorie de l'ambition*, communiquée à ce dernier, retenue par lui, et rétablie de mémoire par son auteur dans la *Mécanique morale*, sous le nom de *Théorie du charlatanisme*. La copie d'une première traduction du traité de Bacon *De augmentis scientiarum* a de même passé au compte de la succession du conventionnel; et l'auteur, l'ayant réclamé vainement auprès du député Grégoire, a traduit une seconde fois ce traité. Lasalle émigra en 1790; il avait fait et il proposa un plan dirigé contre la révolution et ses principaux agents. Une modique rente sur biens-fonds, son unique ressource, fut bientôt saisie: mais il ne put alors être ramené en France par un de ses amis, qui alla le chercher à Rome, et qui parvint à retirer l'écrit contre-révolutionnaire, devenu inutile. Après avoir de nouveau signalé des personnages trop fameux dans les notes de la *Campana a martello*, traduite du *Tocsin* (de Dutens) avec l'abbé Nivoletti; après avoir publié encore un *Examen critique de la constitution de 1791*, *J.-J. Rousseau à l'Assemblée nationale*, des *Dialogues des vivants*, et une *Défense contre les légistes, publicistes et autres juristes*, Lasalle, contraint de quitter Rome, revint en France, au fort de la terreur. Ce fut dans l'asile de quelques amis, soit à Paris, soit à Semur, qu'indépendamment de plusieurs opuscules qu'il publia, tels qu'un recueil de pièces de vers adressées à ses amis, des *Méthodes abrégatives en mathématiques*, des *Observations sur une période de grands hivers*, il s'occupa de la traduction des *OEuvres* de Bacon, d'abord entreprise et abandonnée, puis reprise et enfin achevée malgré les difficultés de sa position. C'est aujourd'hui à ce seul titre de traducteur qu'on le connaît, quoiqu'il soit de plus le commentateur ou même le continuateur de Bacon. Cette version, imprimée à Dijon en 1799-1802, 15 vol. in-8°, ne fit pas la fortune du malheureux Lasalle, qui resta plongé dans la plus profonde misère, bien que, sous le règne de la convention nationale, les députés Daunou et Lakanal lui eussent fait obtenir du comité d'instruction publique quelques gratifications, et que le roi Louis XVIII lui eût accordé en 1821 une pension de six cents francs. Cette détresse se prolongea jusqu'à ses derniers moments, car il mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris le 21 novembre 1829. Ses amis essayèrent, après sa mort, de se cotiser pour l'impression d'une *Notice biographique du Bacon moderne*, mais ce fut en vain; la souscription ne fut pas remplie, et la notice est restée inédite.

G—CE.

LASALLE (HENRI), publiciste français, né à Versailles vers 1765, fit de bonnes études à Paris, et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, au-

quel la révolution le fit renoncer. Il entra alors dans la carrière du barreau, se fit avocat, et, comme la plupart de ses confrères, il embrassa la cause de la révolution; mais, d'un caractère fort modéré, il n'eut part à aucun de ses excès, et n'acquit une certaine célébrité qu'après la chute de Robespierre. Lors du 18 fructidor, le directeur le nomma l'un des trois membres du bureau central chargé de la police de Paris, et que remplaça sous le consulat la préfecture de police. Loin d'exercer dans cet emploi important aucune persécution, Lasalle y rendit de nombreux services; aussi il ne put s'y maintenir longtemps. Après son triomphe au 18 brumaire, Bonaparte le nomma commissaire général de police à Brest. Mais, encore une fois dans cet emploi, la sagesse et la modération des principes de Lasalle le mirent en opposition avec les autorités locales. Il fut rappelé, et resta sans fonction dans un état de fortune qui prouve assez qu'il n'avait pas abusé de son pouvoir pour s'enrichir. Le gouvernement consulaire autorisait alors la rentrée de beaucoup d'émigrés, mais il ne leur rendait aucune partie de leurs biens confisqués, même ceux qui n'étaient pas vendus; Lasalle conçut l'idée généreuse de provoquer la restitution de ceux de leurs biens que l'État avait encore à sa disposition, et il publia sur cette question une brochure qui eut un grand succès, mais qui déplut vivement au consul. Forcé alors de recourir à ses talents littéraires, Lasalle publia plusieurs écrits et traductions de l'anglais, et en même temps il concourut à la rédaction de quelques journaux, entre autres du *Journal des Débats*, où ses articles étaient signés S. Ce ne fut qu'en 1815, lorsqu'il revint de l'île d'Elbe, que l'empereur consentit à nommer Lasalle commissaire général de police dans les départements de l'Est. Mais cette faveur dura peu, car il eut à peine le temps de faire une tournée sur la frontière suisse, qu'il était spécialement chargé de surveiller. Ses fonctions cessèrent avec le pouvoir de Napoléon, et il revint à ses occupations littéraires, pour ne plus les quitter jusqu'à sa mort, en 1855. Lasalle a publié: 1° *Sur l'arrêté des consuls du 24 thermidor, relatif aux lois des prévenus d'émigration*, Paris, 1801, in-8°. C'est la brochure que nous avons indiquée ci-dessus. 2° *Sur le commerce de l'Inde*, 1802, in-4°; 3° *des Finances de l'Angleterre*, Paris, 1805, in-8°; 4° *de la Neutralité des villes anseatiques*, Paris, 1805, in-8°; 5° *le Secret de M. Lebrun-Tossa, ou Lettre à l'auteur de Non-Révélation, suivie des Variantes qui existent entre le manuscrit de Lebrun-Tossa et le manuscrit de Conaza*. Cette brochure, en faveur d'Étienne, était relative à la discussion que fit naître à cette époque la comédie des *Deux Gendres*. 6° *Sur le Concordat de 1817*, Paris, 1818, in-8°; 7° *Maison hospitalière, ou Projet d'un établissement destiné à recevoir les femmes domestiques aux époques où elles sont sans place*, Paris, 1827, in-8°; 8° *du Prix du pain à*

Paris, moyen d'en arrêter le renchérissement, Paris, 1829, in-4°. Henri Lasalle a publié, comme traduit de la langue anglaise : 1° *Essai biographique sur M. Perceval, ministre d'Angleterre*, avec des notes, 1812; 2° *Recherches sur l'origine, les progrès, le rachat, l'état actuel et la régie de la dette nationale de la Grande-Bretagne*, par Robert Hamilton, 1817, in-8°; 3° *Relation d'un séjour à Alger*, 1820, in-8°; 4° *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution d'Angleterre depuis Henri VII jusqu'à nos jours*, par J. Russell, 1822, in-8°; 5° une *Vie du duc de Wellington*, Paris, 1816, in-8°; 6° la continuation de l'*Histoire d'Angleterre*, par Bertrand-Moleville, formant le septième volume de cet ouvrage, et imprimé séparément sous le titre de *George III, sa cour et sa famille*, 1822, in-8°.

M—D j.

LASALLE (ANTOINE-CHARLES-LOUIS COLLINET DE), général français, né à Metz le 10 mai 1773, d'une famille anoblie en 1635 par le duc de Lorraine, fut élevé avec beaucoup de soin sous les yeux de son père, qui était commissaire ordonnateur. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il fut porté comme cadet-gentilhomme sur le contrôle du régiment d'Alsace en 1786, mais, la révolution étant survenue, il n'y fut pas reçu officier, et s'engagea en 1793, comme simple cavalier, dans le 25^e régiment de chasseurs à cheval, où il devint fourrier, et fit les campagnes de cette époque aux armées du Rhin et de la Moselle. Doué d'une belle stature et de toutes les qualités qui font le bon officier, il en obtint bientôt le grade et fut aide de camp du général Kellermann, qui le mena en Italie, où il fut fait prisonnier à Brescia le 29 juillet 1796. C'est dans cette circonstance qu'ayant été conduit au feld-maréchal Wurmser, celui-ci l'interrogea sur l'âge du jeune Bonaparte, qui venait de paraître sur la scène avec tant d'éclat. Lasalle répondit fièrement : « Celui de Scipion quand il vainquit Annibal. » Renvoyé presque aussitôt sur parole, il fut nommé capitaine de hussards, puis chef d'escadron à la suite de nombreux exploits, particulièrement à Rivoli, le 16 janvier 1797, où avec quelques hussards il fit mettre bas les armes à un bataillon autrichien tout entier. Combattant ensuite à l'avant-garde, à côté de Leclerc, devenu plus tard le beau-frère de Bonaparte, il se lia avec lui d'une étroite amitié, et tous les deux se distinguèrent également aux passages de la Piave et du Tagliamento. Ayant suivi Bonaparte en Égypte, Lasalle y donna de nouvelles preuves de courage à Chebreiss, aux Pyramides, à Thèbes, où il sauva Davoust, et surtout au combat de Salahieh, qui fut si meurtrier pour la cavalerie française. A son retour en France, après l'évacuation définitive de l'Égypte, il fut nommé colonel du 10^e de hussards, et se distingua encore en Italie, à la tête de ce corps, dans les campagnes de 1800 et 1801, sous Masséna, notamment à Caldiero, où il eut trois chevaux tués sous lui.

Nommé commandant de la Légion d'honneur et général de brigade, il fit en cette qualité la campagne de 1805 en Allemagne, où il eut sous ses ordres deux régiments de dragons qui exécutèrent de très-brillantes charges à la bataille d'Austerlitz. L'année suivante il fit la campagne de Prusse, et, après avoir concouru à la victoire d'Iéna, il ne contribua pas moins efficacement aux prodiges qui opérèrent en si peu de temps la dispersion et l'anéantissement de l'armée prussienne. Il était un de ceux qui firent prisonnière la garde royale tout entière, sous les ordres du prince de Hohenlohe (*voy. HOHENLOHE*); et lui tout seul, à la tête de deux régiments de hussards, il fit ensuite capituler la place de Stettin, défendue par une garnison de 6,000 hommes! Lasalle se distingua encore à Lubeck et à Schwartau, où Blücher fut obligé de rendre les armes, et il retourna à la suite de cette glorieuse campagne, le 30 décembre 1806, le brevet de général de division. L'année suivante, en Pologne, il ajouta encore à sa réputation d'intrépidité à Deppen, à Eylau et à Heilsberg. Ce fut dans cette dernière bataille que, voyant Murat entouré de dragons ennemis, il exécuta une charge pour le dégager, tua leur chef de sa propre main, et sauva ainsi le beau-frère de Napoléon, qui, à son tour, deux heures après, le sauva de la même manière d'un péril semblable, et lui dit affectueusement, en lui serrant la main : « A présent nous sommes quittes. » Après le traité de Tilsitt, Lasalle passa en Espagne, où il concourut à l'invasion de la Vieille-Castille, puis à la victoire d'el Rio-Secco, sous le maréchal de Bellune, et à celles de Burgos, de Villarejo et de Medellin. Rappelé en Allemagne, lorsque Napoléon y revint lui-même pour combattre les Autrichiens, il commanda encore la cavalerie de l'avant-garde, et se distingua à Raab, à Essling et enfin à Wagram, où il fut frappé mortellement d'une balle le 6 juillet 1809. Le duc de Rovigo raconte que ce brave général, qui s'était toujours plus occupé de sa gloire que de sa fortune, avait eu un singulier pressentiment de sa mort, et que, la veille de la bataille où il succomba, il s'était levé pendant la nuit pour écrire une pétition à l'empereur en faveur de sa femme et de ses enfants, que le matin il la donna au duc de Bassano, et que celui-ci la remettait à Napoléon au moment même où on lui annonça qu'il était mort.... Lasalle avait été fait comte de l'empire et grand officier de la Légion d'honneur. Il était chevalier de la Couronne de fer et de plusieurs ordres étrangers. Le 1^{er} janvier 1810 un décret impérial ordonna que sa statue fût placée sur le pont de la Concorde à Paris. Par un arrêté du conseil de la commune de Metz, son nom a été donné à l'une des rues de cette ville. M—D j.

LASALLE (ACHILLE-ÉTIENNE GIGAULT DE), littérateur français, né à Paris le 23 février 1772, d'une famille honorable. Lasalle, d'abord destiné à la diplomatie, fut attaché en 1806 au ministère des

relations extérieures. Mais il passa, peu de temps après, à la cour des comptes en qualité de conseiller référendaire. Son goût et ses connaissances littéraires le firent appeler, en 1810, au poste de censeur de la librairie, et la restauration, qui trouva en lui un partisan dévoué et sincère, l'envoya à Chaumont comme préfet du département de la Haute-Marne, où il demeura de 1815 à 1819. C'est alors qu'il entreprit, en Sicile, un voyage dans le but d'en étudier les monuments et les antiquités. Ce voyage fait le fond d'une description de cette île, publiée sous le titre de *Voyage pittoresque en Sicile*, Paris (1822 à 1826), 2 vol. in-fol., et qu'il dédia à la duchesse de Berri. Enrichi des dessins de Forbin, de Cassas, de Michalon, de Fielding, de Rémond et de plusieurs autres artistes distingués, ce livre, d'une exécution magnifique, est un des plus utiles à consulter pour l'histoire et l'archéologie siciliennes. Il valut, en 1842, à son auteur le titre de correspondant de l'Académie des beaux-arts. Lasalle a extrait plus tard de ce Voyage l'ouvrage intitulé *la Sicile*, compris dans *l'Univers pittoresque*. Revenu à Paris, l'auteur échangea son titre de préfet contre la place de greffier en chef de la cour des comptes, qu'il conserva jusqu'en 1844. Il mourut le 7 septembre 1855. Lasalle avait, dès 1807, pris une part active à la rédaction de la *Gazette de France*. Il a fourni des articles à la *Biographie universelle*. On lui doit encore un *Eloge de Madame Elisabeth de France*; il a été, en 1814, l'éditeur de l'ouvrage de d'Agincourt, intitulé *Recueil de fragments de sculpture en terre cuite*. Z.

LASAUSSÉ (l'abbé JEAN-BAPTISTE), né à Lyon le 22 mars 1740, fut directeur du séminaire de la congrégation de St-Sulpice, d'abord à Tulle, puis à Paris. Ayant adopté les principes de la révolution, il prêta le serment qui fut exigé des ecclésiastiques, et Lamourette, alors évêque constitutionnel de Lyon, le nomma son grand vicaire. En 1793, il accompagna au supplice le fameux Chaligny (voy. ce nom), et lui fit même baiser le crucifix avant de monter sur l'échafaud, circonstance dont les journaux du temps n'ont point parlé. L'abbé Lasausse, revenu à l'unité catholique, mourut à Paris le 2 novembre 1826. Il a publié un grand nombre de livres de piété, dont plusieurs ne sont que des réimpressions, des extraits ou des traductions d'ouvrages de différents auteurs. Voici les titres des principaux : 1° *Cours de méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12; 2° édit., Paris, 1782, 3 vol. in-12; 2° *Cours de méditations religieuses*, Paris, 1782, 2 vol. in-12; 3° *Cours de méditations chrétiennes*, Paris, 1782, 2 vol. in-12; 4° *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Paris et Lyon, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage reparut en 1826 sous le titre de *Conversations d'un curé avec ses paroissiens*, mais c'est la même édition dont il était resté des exemplaires. 5° *Cours annuels de sujets de piété pour les simples fidèles et les*

ecclésiastiques, Paris et Lyon, 1805, 5 vol. in-8°; 6° *Vie de Jésus Christ, tirée de l'Évangile, selon la concorde, et mise dans la bouche de Jésus-Christ*, suivie de réflexions, etc., Paris et Lyon, 1806, 2 vol. in-12 ou 5 vol. in-8°; 8° *Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les Épitres des Apôtres et dans l'Apocalypse*, Paris et Lyon, 1807, 2 vol. in-12; 8° *Explication du Catéchisme* (à l'usage de toutes les églises de l'empire français), avec des traits historiques après toutes les leçons, Paris, 1807, in-12; réimprimé plusieurs fois, notamment en 1814, et anonyme, ainsi que les quatre ouvrages précédents. On comprend que dans les éditions faites sous la restauration le nom de Louis XVIII ait été substitué à celui de Napoléon dans l'explication du quatrième commandement relativement aux devoirs des Français envers leur souverain. Le P. Bern. Lambert (voy. ce nom) publia en 1808 une critique acerbe de cet ouvrage. 9° *Le Solitaire chrétien*, Paris, 1822, 2 vol. in-18. L'abbé Lasausse a donné sous le voile de l'anonyme les traductions suivantes : 1° *Retraite de huit jours*, traduit de l'italien du P. Cataneo, Paris, 1785, in-18; 2° *le Vrai Pénitent*, traduit de l'italien, Tulle et Paris, 1785; Lyon, 1826, in-12; 3° *l'Heureuse année, ou l'Année sanctifiée*, imprimée d'abord à la suite de l'ouvrage précédent, et depuis séparément, Rouen, 1798, 1806, etc. C'est une traduction libre de l'ouvrage italien intitulé *Diario spirituale*; elle est estimée. 4° *Homélies sur la liberté, l'égalité et la philosophie moderne*, traduit de l'italien de Turchi, évêque de Parme, avec le texte original en regard, Paris et Lyon, 1816, in-12; 5° *l'École du Sauveur, ou Bréviaire du chrétien*, Paris, 1791-95, 7 vol. in-12. C'est une traduction de l'ouvrage latin de Jacques Planat, docteur en théologie et en droit canon, intitulé *Schola Christi*. Quoique Barbier (*Dict. des anonymes*) attribue cette traduction à l'abbé Chomel, Lasausse l'a toujours revendiquée comme étant de lui. Enfin il a publié comme éditeur : *Vie et œuvres spirituelles de M. Corneaux, curé en Bretagne et zélé missionnaire, décapité à Paris en 1794*, Paris, 1796, 2 vol. in-12; *Doctrine spirituelle du P. Berthier, du P. Surin, du P. St-Jure, de M. d'Orléans de Lamothé et de Ste-Thérèse*, Paris, 1797, in-12, souvent réimprimé; et deux ouvrages inédits du P. Surin (voy. ce nom); *le Prédicateur de l'amour de Dieu*, Paris, 1799, in-12, plusieurs éditions; dans celle de 1824, on a rétabli un chapitre supprimé par la censure impériale; *la Guide spirituelle*, suivie de *Dialogues sur la vie intérieure*, Paris, 1801, in-12. P—RT.

LA SAUVAGÈRE. Voyez SAUVAGÈRE.

LASCA (ANTOINE-FRANÇOIS GRAZZINI, dit LE), naquit à Florence en 1505. Il fut d'abord placé chez un pharmacien; mais il ne suivit pas longtemps cette profession. Il se livra aux lettres avec quelque succès, puisqu'à trente-sept ans il fut le fondateur de l'Académie des Humides (*gli Humidi*); ce fut alors qu'il prit pour devise une *Lasca* (espèce

de poisson que nous appelons le dard ou la van-doïse), s'élevant hors de l'eau pour saisir un papillon, symbole de l'imagination humaine et qui caractérisait l'esprit capricieux de Grazzini : cette devise devint son surnom académique. Il fut d'abord élu chancelier de ce corps littéraire; et lorsque le grand-duc lui eut donné le titre d'académie florentine, Grazzini en fut nommé provéditeur, dignité qui lui fut conférée trois fois. Les formes établies pour la publication des ouvrages causèrent bientôt des divisions dans l'académie; et le Lasca, qui en avait été le créateur, en fut exclu par le parti dit des *Aramei*, qui y dominait (1). Le Lasca ne demeura pas oisif dans cette proscription académique : il fit paraître des comédies plaisantes et des poésies satiriques et piquantes dans lesquelles l'académie n'était pas épargnée, les *Stanze in dispregio delle Sberretate*, 1579, in-4°; *la Guerra de' mostri*, Florence, 1584, in-4°. Il recueillit et publia les poésies burlesques du Berni et d'autres poètes du même genre, des sonnets de Burchiello, et des chansons de carnaval, *Canti carnascialeschi* : cette publication lui attira encore des chicanes. Grazzini conçut alors l'idée de former une nouvelle académie; c'est celle qui a pris le nom de *della Crusca*. Son objet était de perfectionner la langue toscane et de la fixer en discutant toutes ses expressions et les passant comme à l'étamane ou au bluteau, pour séparer le son (en italien *la crusca*) de la farine. Le Lasca refusa de prendre, à l'exemple de ses nouveaux confrères, un nom tiré de la boulangerie; il conserva le sien, en donnant plaisamment pour prétexte que pour frire le poisson qu'il désigne on l'enfarine. Le Salviati ménagea un rapprochement entre le Lasca et l'académie florentine : Grazzini se soumit aux formalités de la censure, et y reprit sa place vingt ans après en avoir été expulsé; il fit à son tour recevoir Salviati parmi les *Cruscanti* ou *Crusconi*. La *Nanea* (ou Guerre des nains), parodie de la *Gigantea* (Guerre des géants), poème bizarre de Forabosco (*voy. AMELUNGH*), est regardée comme une composition du Lasca : c'est l'opinion de Biscioni et de Magliabecchi. Cependant Ginguenê ne croit pas qu'on doive le lui attribuer : il est vrai que Grazzini ne s'y nomme pas, tandis qu'il a mis son nom au poème demi-burlesque intitulé *la Guerra de' mostri*, qui a été imprimé avec ceux-ci à Florence, 1612, in-12, et qui avait paru séparément, Florence, 1584, in-4° et in-8°. Ce poème est la suite des deux précédents; ce qui nous a paru fortifier l'opinion de Biscioni. Le Lasca a composé aussi sept comédies en prose : elles sont moins indécentes, mais aussi moins comiques que celles des poètes qui l'avaient devancé, tels que Bibbiena (*voy. DOVIZI*), Macchiavel, Arioste, Arétin. Le sujet est presque toujours

un personnage berné, dupé et trompé, pour servir à ses dépens un rival plus heureux : dans la *Gelosia* on se moque d'un mari jaloux; la *Spiritata* feint d'être possédée, pour se débarrasser d'un prétendant qu'elle n'aime pas; la *Striga*, c'est-à-dire la *sorcière*, sert, par sa prétendue magie, l'intrigue de deux amants; la *Sibilla* est le nom d'une jeune fille qui, après avoir été tourmentée dans ses amours, retrouve un bon père qui l'unit à celui qu'elle aime; la *Pinzocchera* est le nom que l'on donne à une de ces sœurs appelées ailleurs *béguines*; ainsi que dans d'autres comédies du temps, ces religieuses y font l'office d'entremetteuses : l'intrigue des *Parentadi*, c'est-à-dire des alliances, est tout à fait romanesque. Ces six comédies ont été imprimées à Venise, 1582, in-8°, du vivant de l'auteur; la *Gelosia* l'a été séparément en 1581, et la *Spiritata* en 1561 : ces éditions sont très-rares, et n'ont pas été mutilées comme celle de 1582. La septième pièce, qui était restée inédite, a paru pour la première fois dans le *Teatro comico Fiorentino*, 1760, 6 vol. in-8°, dont les comédies du Lasca remplissent le troisième et le quatrième : celle-là est intitulée l'*Arzigogolo*; c'est le nom d'un paysan dont le rôle est imité d'Agnelet de l'*Avocat patelin* : le principal rôle est celui d'un vieillard à qui l'on fait accroire qu'il est rajeuni, ce qui amène des scènes très-comiques. Cette pièce a aussi été imprimée séparément à Venise sous la rubrique de Florence, 1750, in-8°. L'ouvrage qui a donné le plus de réputation à Grazzini est un recueil de nouvelles intitulé *La prima e la seconda cena*, Londres (Paris), 1756, in-8°. Cet ouvrage a été contrefait à Lucques et réimprimé à Livourne en 1795, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Le Lasca ne se distingue pas, comme Boccace, par le naturel et la gaieté; mais il raconte avec esprit et avec grâce. Ses Nouvelles comiques ou tragiques sont au nombre de vingt et une; dix-neuf autres ont été perdues : ses poésies, parmi lesquelles il y a un grand nombre de *capitoli* ou pièces satiriques, de sonnets, etc., ont été recueillies en deux volumes in-8°, Florence, 1741-1742. Ce recueil est précédé de la vie de l'auteur par le chanoine Biscioni. Le Lasca mourut à Florence en février 1585. Il était fort bien fait, et avait l'air un peu sévère; son esprit était vif, gai et même bizarre. Il vécut célibataire, et avec une pureté de mœurs, un amour de la religion que n'annonce point le genre licencieux de ses ouvrages. Quoiqu'il écrivit bien en prose, il avait plus de penchant pour la poésie et il improvisait avec facilité. Il connaissait bien les délicatesses de la langue toscane, et il y a encore ajouté des tournures et des phrases qui lui étaient particulières. On le regarde comme l'inventeur d'une espèce de composition qui approche de nos madrigaux. On a plusieurs de ses Lettres dans les recueils de ce genre. L'académie della Crusca a placé ses écrits parmi ceux qu'elle regarde comme des autorités, *testi di lingua*. A. L. M.

(1) Le Lasca avait tourné ce parti en ridicule, parce qu'il prétendait, avec Pier-Francesco Giambullari, qui en était le chef, que la langue italienne dérivait de celle qu'on parlait au pays d'*Aram*, l'ancienne Syrie.

LASCARIS (THÉODORE), prince dont les historiens grecs et latins ont également vanté la bravoure, descendait d'une des plus anciennes familles de l'Orient; il était l'aîné de six frères, tous distingués par leur courage et leurs exploits militaires. Théodore épousa en 1200 Anne, fille d'Alexis Lange, qui venait d'usurper le sceptre sur son frère, le faible Isaac (*voy.* ALEXIS III). Lorsque les croisés assiégèrent Constantinople en 1203, il tenta de s'opposer à leur débarquement, et demanda ensuite à grands cris qu'on les attaquât dans leurs retranchements; mais il ne put persuader Alexis, qui, sans avoir combattu, ordonna la retraite. Cette malheureuse ville voyait se succéder rapidement ses indignes maîtres. Murzuphle, assassin d'Alexis le jeune, fuyait devant les croisés, réunis pour le punir. Théodore se présenta pour disputer un trône qui n'était plus (1). Il fut nommé empereur, mais il refusa ce titre, et se contenta de celui de despote, qui lui assurait le second rang. Il essaya de ranimer le courage des Grecs, en leur montrant qu'il serait facile d'exterminer 20,000 croisés renfermés dans Constantinople; mais, abandonné de ses soldats, il fut obligé de quitter lui-même une ville que personne ne voulait défendre. Il passa le Bosphore, confia sa famille aux habitants de Nicée, et, ayant rallié ceux des Grecs qui préféraient la mort à la servitude, s'empara de quelques villes: il fit alors alliance avec le sultan d'Icône, et, aidé par ce prince, il se rendit bientôt maître de toute la Bithynie. Cependant les croisés s'étaient mis à la poursuite de Lascaris; ils le battirent dans plusieurs rencontres; mais l'irruption des Bulgares le sauva. La retraite des Français le mit en possession de la Lydie, des côtes de l'Archipel jusqu'à Éphèse, et d'une partie de la Phrygie. Informé que son beau-père était tombé au pouvoir du marquis de Montferrat, qui le retenait prisonnier, il jugea ne pas devoir différer plus longtemps son sacre; et sur le refus du patriarche de prendre part à cette cérémonie, il élit à sa place Michel Aurtorianus, qui le couronna empereur (1206), dans la cathédrale de Nicée. Lascaris fit ensuite une trêve de deux ans avec les Français, occupés à se défendre contre les Bulgares, et profita de ce délai pour s'opposer aux progrès des aventuriers qui venaient fonder de nouveaux États sur ses frontières. Pendant qu'il soutenait des guerres presque continuelles contre les Français ou contre ses voisins, son beau-père Alexis, échappé des mains du marquis de Montferrat, arrive à la cour du sultan d'Icône, et menace Théodore de sa vengeance s'il ne consent pas à lui remettre un empire fondé par sa valeur. Théodore, certain de la fidélité de ses officiers, marche aussitôt à la rencontre d'Alexis, qui s'avancait soutenu d'une armée de 20,000 hommes, commandés par le

sultan, et l'atteint près d'Antioche (1210): il engage le combat, quoique avec des forces très-inférieures; et au moment où la perte de ses meilleurs soldats lui faisait désespérer de la victoire, il parvient à joindre le sultan, qu'il tue de sa main, et fait prisonnier Alexis, qu'il se contente d'enfermer dans un couvent, où cet ambitieux mourut, au bout de quelques mois, dévoré de chagrin. De nouvelles guerres contre les Français remplirent encore plusieurs années du règne de Théodore. Après la mort d'Anne, fille d'Alexis, il avait épousé la fille de Rupin, prince d'Antioche; mais, éclairé sur ses véritables intérêts, il la répudia pour épouser Marie, fille de Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople; et il se proposait de resserrer encore son alliance avec les Français, en donnant en mariage une de ses filles à Robert, devenu déjà son beau-frère, lorsqu'il mourut à Nicée en 1222, à l'âge d'environ 50 ans. Il fut inhumé dans le monastère de St-Hyacinthe, où sa femme Anne et Alexis avaient déjà leur sépulture. Théodore était un grand prince, un guerrier intrépide, un politique habile, ferme dans les revers, ingénieux à se créer des ressources, enfin un ami sincère et un maître généreux. C'est à ses efforts que l'empire des Grecs dut de se maintenir encore pendant quelques siècles. Il eut pour successeur Jean Ducas ou Vatace, son gendre (*voy.* VATACE). — LASCARIS (Théodore II, ou *le Jeune*), empereur de Nicée, était fils de Jean Vatace, qui l'éleva dans le métier des armes; il était né en 1222, l'année même que son père fut appelé au trône, et il lui succéda en 1255. Il mit ses frontières à l'abri d'une invasion en renouvelant le traité d'alliance avec le sultan d'Icône, et revint dans sa capitale, où il fut couronné solennellement le jour de Noël. Il apprit dans le même temps que les Bulgares, voulant tenter de reprendre les provinces que Vatace leur avait enlevées, venaient de franchir le mont Hémus et de pénétrer dans l'intérieur du pays, dont les habitants ne leur opposaient aucune résistance. Il part aussitôt avec un petit nombre de soldats, auxquels se réunissent, dans le chemin, tous les hommes armés, et reprend sur les Bulgares les villes dont ils s'étaient emparés: la mauvaise saison l'empêche de les poursuivre. Les Bulgares cherchent à se rallier; mais, défauts successivement dans trois campagnes, ils sont réduits à demander la paix aux conditions que dictera le vainqueur. Théodore s'oppose ensuite aux incursions des Tartares dans la Cappadoce; et c'est là que se bornent ses exploits. Ce prince était sujet à de fréquents accès d'épilepsie: il imagina qu'ils étaient causés par un maléfice. Tourmenté de l'idée de sa mort prochaine, il tomba dans une noire mélancolie, et conçut d'injustes soupçons contre ceux qui pouvaient aspirer à lui succéder. Dans une de ses marches en Bulgarie, il consulta Georges Acropolite sur une question de politique, et la réponse ne l'ayant pas satisfait, il porta la

(1) Cette belle expression appartient à Michaud, à qui l'on a d'ailleurs emprunté plusieurs traits de cet article. (*Voy. l'His-toire des croisades*, t. 3, p. 244.)

main sur son cimenterre; mais réfléchissant que cette mort prompte satisferait imparfaitement sa vengeance, il fit dépouiller de ses vêtements de grand logothète, et ordonna à deux gardes de le frapper de leurs bâtons. Après cette exécution, Acropolite se traîna dans sa tente, d'où il refusa de sortir pendant quelques jours; mais les ordres absolus de Théodore le forcèrent de reparaitre au conseil (1). Michel Paléologue, qu'il soupçonnait d'ambitionner le trône, s'enfuit à la cour du sultan d'Icône. Théodore se réconcilia avec lui; mais, quelque temps après, il exigea que la sœur de Paléologue donnât sa fille en mariage à un de ses favoris, et, sur son refus, il la fit mettre jusqu'au cou dans un sac, avec des chats, dont on aimait la fureur en les piquant avec des aiguilles. Craignant que Paléologue ne voulût venger l'affront qu'avait reçu sa sœur, il le fit arrêter et charger de fers; mais il s'attendrit en le voyant, l'embrassa et témoigna le plus vif repentir de ses emportements. Théodore, épuisé de plus en plus par la maladie, ne songea plus qu'à se préparer à la mort; il distribua aux pauvres d'abondantes aumônes, confessa publiquement ses fautes, se revêtit d'un habit religieux, et mourut au mois d'août 1259, après un règne de trois ans et dix mois. Il fut inhumé à Magnésie, près de son père. Théodore II avait de grandes qualités, qui furent ternies par ses emportements et par ses soupçons. Il laissa de son mariage avec Hélène, fille d'Asan, roi des Bulgares, quatre filles (2) et un fils nommé Jean, âgé de six ans, dont il confia la tutelle au patriarche Arsène et à George Muzalon, son favori, dont il avait éprouvé la fidélité: mais Michel Paléologue s'empara de la tutelle de cet enfant, qui avait porté quelque temps le vain titre d'empereur, sous le nom de JEAN IV, le fit priver de la vue et monta sur le trône à sa place (voy. MICHEL PALÉOLOGUE).

W—s.

LASCARIS (CONSTANTIN), l'un de ces illustres Grecs qui, chassés de leur patrie dans le 13^e siècle, contribuèrent si puissamment à la renaissance des lettres en Europe, quitta Constantinople en 1354, et vint chercher un asile en Italie; il y fut accueilli par François Sforce, duc de Milan, qui le chargea d'enseigner la langue grecque à sa fille Hippolyte, mariée en 1465 à Alphonse, depuis roi de Naples. Il partit ensuite pour Rome, où il vécut quelque temps dans l'intimité du cardinal Bessarion. De là il se rendit à Naples, appelé par le roi Ferdinand, pour y professer la langue grecque et la rhétorique. Il avait formé le projet d'aller finir ses jours dans quelque île de la Grèce; mais le vaisseau qu'il montait ayant relâché à

Messine, les principaux habitants lui firent tant d'instances, qu'il consentit à donner des leçons en cette ville. La réputation de ce grand maître y attira de nombreux élèves, parmi lesquels on cite le célèbre Bembo: il y mourut vers la fin de l'année 1495, dans un âge avancé. En reconnaissance des témoignages d'affection qu'il avait reçus du sénat, il lui légua, par son testament, sa bibliothèque, composée de manuscrits précieux qui ont été transportés depuis en Espagne (1). Le tombeau de marbre élevé à Lascaris dans l'église des Carmes de Messine a été ruiné par le temps, et on ne l'a point rétabli. On a de lui: 1^o *Grammatica græca, sive Compendium octo orationis partium*. Cette grammaire, qu'il avait composée pour la fille du duc Sforce, a été imprimée à Milan, 1476, in-4^o, par les soins de Démétrius de Crète. C'est le premier livre imprimé en grec: aussi est-il très-recherché des curieux. — Ibid., 1480, in-fol. avec la traduction latine de Jean Creston, religieux carme de Plaisance. — Vicence, 1489, in-4^o, grec et latin. — Venise, 1494-95, in-4^o. Cette édition est le premier ouvrage sorti des presses du fameux Alde Manuce l'ancien; Renouard l'a décrite, avec son exactitude ordinaire, dans le tome 1^{er} des *Annales des Alde*. Il existe quatre autres éditions de la Grammaire de Lascaris, par les mêmes imprimeurs, l'une sans date (mais de 1498 à 1503, suivant Renouard), in-4^o; 1512, même format; 1540, 1557, in-8^o. Cet ouvrage a été traduit une seconde fois en latin par Jean-Marie Tricelli (Tricællius), d'Aquino, Ferrare, 1540, in-4^o. (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet.) 2^o Deux *Opuscules* sur les Siciliens et les Calabrois qui ont écrit en grec, publiés, pour la première fois, par Maurolico, en 1562. Le premier a été inséré par Jérôme Ragusa dans ses *Elogia Siculorum*, Avignon, 1690; et d'après un ancien manuscrit, par D. Vito-Maria Amico, bénédictin du Mont-Cassin, dans le tome 1^{er}, part. 4 des *Memor. letter. di Sicilia*, 1756. Ces deux opuscules ont été reproduits par l'abbé Zaccaria, dans sa *Bibl. di storia letteraria*. 3^o Une *Dissertation sur Orphée*, imprimée dans le tome 1^{er} des *Marmora Taurinensia*, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi de Sardaigne.

W—s.

LASCARIS (ANDRÉ-JEAN) (2), savant littérateur, de la même famille que le précédent, avait le surnom de *Rhyndacenus*, peut-être parce qu'il était originaire de Rhindacus, petite ville entre l'Hellespont et la Phrygie. Il abandonna sa patrie après la ruine de l'empire des Grecs, et se réfugia à la cour de Laurent de Médicis. Ce grand pro-

(1) Les Grecs, dit Gibbon (chap. 62), avaient si complètement renoncé à tout sentiment d'honneur, que c'est l'offensé lui-même qui nous apprend son ignominie. Acropolite semble même tirer vanité de la patience avec laquelle il reçut la bastonnade, et de son absence du conseil jusqu'au moment où il y fut rappelé.

(2) Eudoxe, l'une des filles de Théodore, mariée au comte de Vintimille, est, dit-on, la tige de la maison de Lascaris établie dans le comté de Nice.

(1) On voit encore à la bibliothèque royale de l'Escurial un grand nombre de manuscrits de la main même de Lascaris: la liste en a été donnée dans le *Catalogue* de cette bibliothèque, tom. 1^{er}, par don Iriarte, qui a profité de cette occasion pour publier plusieurs *Lettres inédites* de Lascaris, au cardinal Bessarion, à Théod. Gaza, à George Valla, et enfin à Jean Lascaris son frère.

(2) Il est certain que Lascaris se nommait André-Jean; mais il n'est guère connu que sous le nom de Jean, le seul dont il fit usage.

tecteur des lettres le renvoya dans l'Orient pour recueillir les manuscrits échappés à la fureur des Turcs; et ayant obtenu la permission de pénétrer dans les bibliothèques, il en tira un très-grand nombre d'ouvrages précieux. Il fit, quelques années après, un second voyage dans la Grèce : mais avant son retour, Laurent mourut; et les troubles qui éclatèrent à Florence déterminèrent Lascaris à accepter les offres que lui fit le roi Charles VIII pour l'attirer en France. Il était à Paris en 1495; et ce fut lui qui enseigna les principes de la langue grecque à Budé et à Danes. Louis XII le nomma, en 1505, à l'ambassade de Venise; et ce savant s'acquitta de sa mission d'une manière satisfaisante, puisqu'il y fut envoyé une seconde fois en 1505. Cependant Wicquefort prétend que Lascaris ne convenait pas à un emploi qui exige surtout la connaissance des intérêts des princes et un grand usage du monde; et il assure même que les Vénitiens se plaindrent qu'on leur eût envoyé un pédant au lieu d'un ambassadeur. Ses fonctions cessèrent par suite de la rupture qui eut lieu entre la république et la France; et Lascaris reprit l'enseignement de la langue grecque. Léon X, ayant conçu le dessein de répandre la connaissance de cette langue, le fit venir à Rome pour le mettre à la tête du collège des jeunes Grecs qu'il venait de fonder; et il lui confia en même temps la direction d'une imprimerie destinée uniquement à multiplier les livres grecs. Le pape le chargea, en 1515, d'une mission près de François I^{er}, et ce grand prince, charmé de son mérite, fit des efforts pour le retenir près de lui : Lascaris revint cependant à Rome la même année; mais il retourna à Paris en 1518, et il fut chargé, avec Budé, de former la bibliothèque de Fontainebleau. François I^{er} le nomma ensuite son ambassadeur à Venise, comme avait fait son prédécesseur; et Lascaris resta dans cette ville jusqu'au moment que le pape Paul III lui témoigna le désir de l'avoir à Rome. Il céda aux instances du pontife, quoique malade de la goutte; mais la fatigue du voyage augmenta ses douleurs, et il mourut peu de mois après son arrivée, en 1533, à l'âge de près de 90 ans. Lascaris n'a pas dédaigné de remplir les fonctions de correcteur d'imprimerie dans l'atelier de Fr. de Alopa, à Florence, et ensuite dans l'imprimerie établie par le pape Léon X, dans son palais de Monte-Cavallo; et on lui doit d'excellentes éditions des ouvrages suivants : 1^o *Anthologia epigrammatum græcorum, libri 7, græce*, Florence, 1494, in-4^o. Cette première et très-rare édition de l'Anthologie est exécutée en lettres capitales (1) (voy. PLANUDES). 2^o *Callimachi hymni gr. cum scholis græcis*, ibid. (1492) in-4^o,

(1) C'est à Lascaris qu'on doit le rétablissement des lettres majuscules grecques qu'il retrouva sur d'anciennes médailles, et qui furent employées la première fois pour l'impression de l'Anthologie. L'épître dédicatoire adressée à Pierre de Médicis contient des détails curieux sur les soins qu'il avait pris pour cet objet. (Voy. Naudé, *Addit. à l'Histoire de Louis XI.*)

édition *princeps* exécutée avec les mêmes caractères que l'ouvrage précédent (1). 3^o *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta*, Rome, 1517, in-fol., édition très-recherchée; 4^o *Homericarum quæstionum liber, et de nympharum antro in Odyssea opusculum*, ibid., 1518, petit in-4^o de 44 feuillets, édit. *princeps*; 5^o *Commentarii (græci) in septem tragædias Sophoclis*, ibid. (1518), petit in-4^o. Lascaris écrivait en latin avec autant de facilité que d'élégance : on le pria de s'occuper de la traduction de quelques auteurs grecs; mais il n'a traduit que quelques *Traité*s de Polybe sur l'art militaire. On cite encore de lui les opuscules suivants : 1^o *Epigrammata græca et latina*, Paris, 1527, in-8^o, rare; ibid., 1544, in-4^o, avec une addition de douze pièces. Conrad Gesner en cite une édition de Bâle, 1537, in-8^o. 2^o *De veris græcarum litterarum formis ac causis apud antiquos*, Paris, 1536, in-8^o; 3^o *Orationes*, Francfort, 1575. La *Nuova Scielta di lettere*, par Bern. Pino, en contient une de Lascaris. W—s.

LASCARIS (PAUL), descendant des anciens comtes de Vintimille, près de Nice, famille alliée, du côté maternel, aux empereurs d'Orient, naquit à Castellar en 1560. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut admis dans l'ordre des chevaliers de St-Jean de Jérusalem, fit ses caravanes, puis sa profession. En 1636, il était bailli de Manosque, lorsqu'il fut élevé à la dignité de grand maître de l'ordre et investi de la souveraineté de l'île de Malte, où il commença, par des ouvrages de fortifications, à se mettre en garde contre les infidèles; et, par son activité, il parvint à s'emparer du fameux renégat marseillais Ibrahim Rais, surnommé *Bécasse*. L'évêque de Malte, afin d'exempter les jeunes gens du service militaire, facilitait l'admission aux ordres ecclésiastiques; le grand maître Lascaris s'y opposa avec fermeté, et il dénonça cet abus au pape. Vers l'an 1643, trois galères de Malte, après un combat obstiné, s'emparèrent d'un bâtiment turc sur lequel se trouvait une dame du sérail, qui, par dévotion, allait à la Mecque avec un enfant qu'on disait être fils du Grand Seigneur Ibrahim. Cette capture irrita le sultan, qui déclara la guerre aux Maltais. Dans ces circonstances critiques, Provana ayant imploré le secours des différentes langues de l'ordre, vit arriver de France le vicomte Louis d'Arpajon, avec 2,000 hommes enrôlés à ses frais, et plusieurs navires chargés de munitions. Les menaces de la Porte contre les chevaliers de Malte tournèrent au préjudice des Vénitiens, auxquels l'île de Candie fut enlevée. Deux ans après, le fameux Masaniello ayant, par la révolte de Naples, mis le désordre en Italie, Lascaris refusa de

(1) On lui attribue aussi l'édition de l'*Argonauticon* d'Apollonius de Rhodes, imprimée par Alopa en 1496, in-4^o; mais comme Lascaris habitait Paris dès l'année précédente, il faut supposer qu'avant de quitter Florence il avait remis son manuscrit à l'imprimeur. Chevillier croit que Lascaris fut le correcteur de l'*Avicenne*, imprimé avec les commentaires de Jacq. de partibus, à Lyon, par Treschel, 1493, 3 vol. in-fol. L'épître dédicatoire adressée par Lascaris à Jean Ponceau, médecin du roi, rend cette conjecture très-vraisemblable.

prendre part à cette révolution, comme aussi de prêter assistance à l'aventurier Giacaja, qui se disait prince ottoman légitime et souverain de Constantinople. L'île de Malte dut au grand maître Lascaris l'acquisition faite en Amérique de l'île de St-Christophe, acquisition qui fut confirmée par lettres patentes de Louis XIV en 1653. Il établit dans la cité Valette une bibliothèque considérable et fit un règlement pour que les livres des chevaliers morts dans l'île fussent réunis à la bibliothèque. Lascaris, après avoir gouverné l'ordre pendant vingt et un ans, mourut à Malte le 14 août 1657. On trouve son portrait dans l'ouvrage du chevalier Paroletti sur les *Soixante illustres Piémontais*.

G—G—V.

LASCARIS (PAUL-LOUIS), de la famille des marquis de Vintimille, naquit l'an 1774, en Provence, proche de Nice. Il se trouvait à Malte, pour ses caravanes, près d'être reçu chevalier profès, lorsque Bonaparte, faisant route pour l'Égypte, s'empara de cette île en juin 1798. Le jeune chevalier s'attacha au général français et le suivit en Orient dans cette fameuse expédition, qui pouvait avoir des résultats immenses que Lascaris comprit bien et dont Bonaparte fut toujours préoccupé. Comptant sur l'enthousiasme qu'il avait excité dans ces contrées, et qui n'était pas éteint, il conçut le projet, après la rupture du traité d'Amiens, en 1805, de s'ouvrir la route des Indes pour attaquer les Anglais, et de faire alliance avec la Perse. Ce projet fut communiqué à Lascaris, qui, muni d'argent et d'instructions secrètes, partit de Paris et alla d'abord s'établir à Alep, pour s'y perfectionner dans la langue arabe. Homme de courage et de talent, il feignit une sorte de monomanie, afin de faire excuser son séjour en Syrie, ses relations avec tous les Arabes du désert qui arrivaient à Alep. Enfin, après quelques années de préparation, ayant épousé une Géorgienne, parente de Soliman-Pacha, il tenta sa grande et périlleuse entreprise. Depuis le 18 février 1810, jour du départ d'Alep avec le marchand Fatalla, porteur de différents objets de mode de la valeur de 10,000 francs, et sous des déguisements nécessaires, il parcourut toutes les tribus de la Mésopotamie et des rives de l'Euphrate. Voici comment il raconte lui-même ce voyage, dans la relation qu'il en a laissée et qui a été publiée après sa mort : « Nous partimes pour Nahaman, où je fis connaissance « du Bédouin Hettall; le 22 février nous partimes « pour Hama, ville considérable, où moi commis « (Fatalla) voulait déployer ses marchandises, « mais je m'y opposai. J'allai prendre le dessin « du château. On me dénonça à Sélim-Bey, connu « par sa cruauté, qui ordonna de mettre *les deux* « *chiens de voyageurs* en prison, comme infidèles « suspects. Je me rachetai avec de l'argent, et nous « partimes pour Homs, où je m'adressai de « prendre des notes sur les mœurs des Bédouins, « et à cet effet je restai un mois pour vendre des « marchandises. D'Homs nous allâmes à Sadding,

XXIII.

« ville qui servait de halte aux commerçants de la « Mecque; et, protégés par le Bédouin Hassam, « nous fûmes conduits à Palmyre. Nous demeurâmes « quelques temps dans cette belle ville, « pour vendre nos marchandises et visiter le pays, « connaître les chefs de chaque tribu et leurs « opinions. Après de grandes difficultés, nous « partîmes jusqu'à Bagdad, puis à Mémouna, « frontière des Indes orientales. » Contrarié par une guerre sanglante entre les Bédouins, c'est là que Lascaris confia à Fatalla toutes ses instructions confidentielles, divisées en dix points : 1° partir de Paris pour Alep; 2° chercher en cette ville un Arabe dévoué et se l'attacher comme drogman; 3° se perfectionner dans la langue arabe; 4° aller à Palmyre; 5° pénétrer parmi les Bédouins; 6° connaître tous les cheiks et gagner leur amitié; 7° les réunir tous dans une même cause; 8° leur faire rompre tout pacte avec les Osmanlis; 9° reconnaître tout le désert, les endroits où se trouvent de l'eau et des passages jusqu'aux frontières des Indes; 10° revenir en Europe. Lascaris revint à Alep, riche de connaissances qu'il avait acquises et de relations politiques qu'il avait préparées pour Napoléon. Mais, pendant qu'il accomplissait sa mission, la fortune renversa son protecteur et son héros. De retour à Constantinople en 1814, il apprit, par l'ambassadeur Andréossi, les malheurs de Napoléon, et reçut la nouvelle de sa chute le jour même où il se disposait à retourner en France pour lui rapporter les fruits de sept années de périls et de dévouement. Ce coup imprévu fut mortel pour Lascaris. Il passa en Égypte et mourut au Caire en 1815, laissant pour unique héritage ses notes, qui furent achetées par M. de Lamartine en 1850, et publiées sous le titre suivant : *Récit de Fatalla Sayeghir* (1) *demeurant à Latakîé, sur son séjour chez les Arabes errants du grand désert, rapporté et traduit par les soins de Lamartine, Paris, 1853, in-8°*. On regrette que le consul anglais se soit emparé de tous les manuscrits de Lascaris, dont la publication eût sans doute été fort utile.

G—G—V.

LASCARIS (AUGUSTIN), marquis de Vintimille, de la même famille que le précédent, naquit à Turin en 1776, fut placé parmi les pages et reçut sa première éducation à la cour. Premier page de la reine, il fut promu au grade d'officier de cavalerie, et, en 1792, les Français ayant occupé le comté de Nice, il fut nommé aide de camp du roi Victor-Amédée, qui avait établi son quartier général à Saorgio, d'où bientôt il fut obligé de repasser le col de Tende. La guerre ayant cessé par suite du traité de Cherasco (1796), le marquis Lascaris continua son service dans les bureaux de l'état-major, où il se distingua par son instruction et son activité. Après la bataille de Marengo, en 1800, il abandonna la carrière militaire; il épousa

(1) Nom pris par le compagnon de voyage de Lascaris, lequel possédait les notes.

mademoiselle Carron de St-Thomas, héritière de l'ancienne et riche famille de ce nom. Napoléon, voulant entourer son trône de l'ancienne noblesse, nomma, en 1810, la marquise Lascaris-St-Thomas dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise. Le mari vint à Paris, où il s'occupa de sciences, d'arts, et surtout d'agriculture. En 1814, le roi de Sardaigne, étant revenu à Turin, rappela au service les anciens officiers avec le grade d'ancieneté qui leur était dû, comme s'ils l'avaient toujours servi; et Lascaris, de capitaine qu'il était en 1800, se trouva général dans l'état-major. Depuis longtemps il présidait la société royale d'agriculture, lorsqu'en 1829 il fut admis à l'académie des sciences, dont il devint aussi président, et il donna un puissant encouragement théorique et pratique aux travaux de ces deux sociétés savantes. Nommé, en 1831, conseiller d'État, il prit part à la rédaction définitive du Code-civil sarde, publié en 1837. Enfin, accablé de chagrins et de contrariétés, il mourut le 28 juillet 1838, dans la vallée d'Aoste, au petit village de St-Vincent, où les médecins l'avaient envoyé pour prendre les eaux minérales. Il était lieutenant général, commandeur de l'ordre de St-Maurice, de l'ordre militaire de Savoie et de celui de Léopold d'Autriche, conseiller d'État ordinaire, vice-président honoraire de la chambre royale d'agriculture et de commerce, décoré de la ville de Turin, et académicien honoraire des beaux-arts. On a de lui : 1° *Capelli di paglia di Toscana*, Turin, 1819, in-8°. Dans cet ouvrage il a démontré l'utilité de la manufacture de chapeaux de paille, qui donnait à Florence un produit annuel de 5,000,000 de fr., et il anima à Nice cette industrie, dont nous avons admiré les progrès en 1829. 2° *Ragionamento sopra la litografia*, Turin, 1820, in-8°. Cet art, qui a fait des progrès si remarquables, dus au zèle du comte de Lasteyrie, languissait alors en Piémont. 3° *Dei fontanili*, Turin, 1850, in-8°; 4° *Sul Arracha olivifera*, 1851, in-8°; 5° *Sul gelso delle Filippine*, 1852, in-8°; 6° *Schiarimenti sopra il riso bertone del Dolton ormea*, 1854, in-8°; 7° *Brevi discorsi*, Turin, 1857, in-8°. Ce sont des discours à l'usage des agriculteurs, pour l'intelligence des nouvelles lois. 8° *Dell' acero campestre*, 1857. Dans ce mémoire, l'auteur prouve que les jardiniers peuvent cultiver utilement *l'érable sauvage*, et il donne le dessin d'un arbre dans lequel on a formé une galerie, à Savigliano. G—G—Y.

LAS-CASAS (BARTHÉLEMI DE). Voyez CASAS.

LASCASES (AUGUSTE - DIEUDONNÉ - EMMANUEL, comte DE), publiciste français, né en 1766, d'une famille noble, au château de Lascases, aux environs de Revel (Haute-Garonne). Il fit ses études au collège de Vendôme, sous les oratoriens, et annonça des dispositions précoces. De là, il fut envoyé à l'école militaire de Paris, et, à la suite d'un brillant concours, entra à l'école de marine. Ses premières années furent employées à servir sur les vaisseaux du roi. Il visita l'Amérique, le

Sénégal, l'île de France, les Indes et prit part aux dernières années de la guerre de l'Indépendance. A vingt-trois ans, il était lieutenant de vaisseau et rentra en France, au moment de l'ouverture des États généraux. Lascases, qui partageait les opinions royalistes de tout le corps de la marine, fut du nombre des gentilshommes dont la fidélité s'efforça vainement de sauver Louis XVI. Contraint d'émigrer, il se rendit en Angleterre, et prit part, peu de temps après, à l'expédition de Quiberon; mais, heureusement pour lui, il fut de ceux qui ne débarquèrent pas. Pour occuper ses loisirs, Lascases entreprit un grand travail destiné à faciliter l'enseignement de l'histoire, et après son retour en France, à la suite du traité d'Amiens, il le fit paraître sous le titre d'*Atlas historique, chronologique et géographique, ou Tableau général de l'histoire universelle*, gr. in-fol., an 11 et an 12. Il le publia sous le pseudonyme de Lesage. Une nouvelle édition, revue par l'auteur, a paru en 1840, 8 vol. in-8°. Les opinions de Lascases l'avaient d'abord tenu éloigné du gouvernement impérial. Mais, admirateur de ce que l'empereur Napoléon avait fait pour le rétablissement de l'ordre et la grandeur de la France, il accepta bientôt des fonctions, dans lesquelles il porta l'ardeur et le dévouement qui étaient le trait distinctif de son caractère. En 1808, il fut nommé chambellan de l'empereur. Lorsque les Anglais envahirent Flessingue, il courut, comme simple volontaire, à la défense d'Anvers. Il fut envoyé en Hollande lors de la réunion de ce royaume à l'empire, et chargé de recevoir les objets relatifs à la marine. Appelé comme maître des requêtes au conseil d'État en 1811, il fut placé à la direction de la dette publique en Illyrie; les établissements de bienfaisance d'une partie de l'empire furent ensuite mis sous son inspection; il fut décoré successivement des ordres de la Réunion et de la Légion d'honneur. Lorsque, en 1814, l'armée alliée parut sous les murs de Paris, Lascases prit le commandement d'une des légions de la garde nationale qui se sont le plus vaillamment comportées. Le 31 mars, sitôt qu'il sut l'arrivée de l'empereur à Fontainebleau, il y courut. Il assista à l'abdication, et ses regrets pour la chute du gouvernement impérial furent si vifs, qu'il ne voulut pas être témoin de la rentrée des Bourbons, dont il avait été jadis le partisan, et passa en Angleterre. Le retour de l'île d'Elbe le rappela en France; mais déjà le sort de l'empereur était compromis. Lascases se hâta d'aller offrir ses services à Napoléon, à son passage près de Paris, après la défaite de Waterloo. Il le supplia de lui laisser partager son infortune, et, quand l'empereur fut parti pour la Rochelle, il alla le rejoindre, non sans avoir couru des dangers dans la ville de Saintes. Le 8 juillet 1815, il couchait avec Napoléon à bord de la *Saal*, et, deux jours après, il se rendait, avec le duc de Rovigo, près du commandant de la croisière anglaise, pour en obtenir des sauf-conduits qui permissent à

Napoléon et à sa suite de passer aux États-Unis. Dans cette entrevue, M. Maitland, commandant du *Belléophon*, suggéra à Lascases et à Savary l'idée, pour Napoléon, de se rendre en Angleterre, où il ne pouvait, ajoutait l'officier anglais, avoir à redouter de mauvais traitements. Lascases fit accepter à l'empereur cette résolution, dont on connaît les conséquences, et le *Belléophon* conduisit Napoléon et ses compagnons à Ste-Hélène. Durant la traversée, l'empereur, qui avait fait son secrétaire de son ancien chambellan, lui dicta la relation de ses campagnes en Italie. Débarqué dans l'île, Lascases devint le compagnon de tous les jours de l'illustre captif; il habita seul, sous le même toit, deux mois avec lui; entreprit d'enseigner à l'empereur déchu la langue anglaise, et, attentif à tout ce qui pouvait l'intéresser, lui rendait chaque soir un compte exact de ce qu'il avait vu ou appris dans la journée. Cette conduite éveilla les soupçons de Hudson Lowe. La correspondance de Lascases fut saisie et le gouverneur anglais se trouva ainsi informé des plaintes que le compagnon de Napoléon voulait faire parvenir en Europe. Menacé, pour ce motif, d'être envoyé prisonnier au Cap, Lascases ne changea pas pourtant sa façon d'agir, mais il apporta plus de circonspection. Toutefois, dénoncé par un individu du pays, sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter et qui lui assurait devoir bientôt quitter l'île, il fut arrêté, le 27 novembre 1816, en présence même de Napoléon, embarqué pour le Cap, et retenu dans cette colonie huit mois prisonnier. L'état de sa santé lui ayant fait obtenir son retour en Angleterre, il fut ramené à Londres; tous ses papiers furent livrés au gouvernement britannique, et, quelques mois plus tard, il était exilé à Francfort-sur-le-Mein et soumis à une surveillance sévère. Afin d'échapper à l'inquisition de la police, Lascases réclama et obtint la protection du gouvernement autrichien. Il avait publié, à Stuttgart, un projet de pétition au parlement d'Angleterre; peu de temps après, il fit paraître ses *Mémoires communiqués par lui, contenant l'histoire de sa vie, une Lettre écrite par lui de Ste-Hélène à Lucien Bonaparte, et une autre à lord Bathurst, par Lascases à son arrivée à Francfort*. Cette publication inquiéta le gouvernement français; l'éditeur dut comparaître, à Paris, devant le juge d'instruction. Mais l'effet en était produit. Durant quatre années, Lascases erra dans l'exil; il séjourna notamment aux eaux de Schwabach et à Liège. Enfin on lui permit de rentrer en France: il y vécut dans la retraite, s'occupant à la rédaction du célèbre *Mémorial de Ste-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, tout ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois*. Le succès de cet ouvrage, qui parut en 1828, 8 vol. in-8° et 8 vol. in-12, et qui a été réimprimé depuis, fut immense. Le *Mémorial* avait surtout pour objet de faire revenir l'opinion libérale sur le compte du despotisme de l'empereur, et d'assurer le

triomphe à venir de la cause bonapartiste, en l'associant à celle de l'opposition, dans laquelle s'était réunis des partis bien différents. Libéral lui-même, Lascases, par un compromis dont on avait alors de nombreux exemples, acceptait les idées constitutionnelles, en s'efforçant de les rattacher à la cause impériale, qui personnifiait la France à ses yeux. C'est dans cet ordre d'idées que le trouva la révolution de 1830. Il en adopta les principes les plus avancés, tout en restant fidèle aux souvenirs de l'empire; et c'est avec ce programme qu'il se présenta aux suffrages des électeurs de l'arrondissement de St-Denis. Il vint, en 1831, siéger à la chambre, à l'extrême gauche, et s'associa à tous les actes de l'opposition. Aux élections de 1834, il déclina le nouveau mandat qui lui était offert, mais il se résolut à l'accepter encore, quelques années plus tard; et il siégeait sur les bancs de l'opposition lorsqu'il mourut, le 15 mai 1842.

A. M—v.

LASCASES (EMMANUEL-PONS-DIEUDONNÉ, comte, puis marquis DE), homme politique, fils du précédent, né à Vieux-Châtel (Finistère), le 8 juin 1800, suivit son père à Ste-Hélène et rentra en France avec lui. Emmanuel de Lascases prit une part active à la révolution de juillet, et fut élu représentant du Finistère en 1836. Député laborieux et influent, il siégea à la chambre pendant toutes les législatures jusqu'en 1848, et fut élu secrétaire pendant les sessions de 1845 et de 1844. Mais, suivant une ligne politique différente de celle de son père, il vota toujours avec le parti conservateur. En 1837, il fut chargé par le gouvernement d'une mission à Haïti; l'année suivante, il était nommé conseiller d'État en service extraordinaire. Lorsqu'il eut été décidé qu'on rapporterait en France les cendres de Napoléon, Emm. de Lascases partit sur la frégate *la Belle-Poule*, et rentra avec les restes de celui dont il avait partagé, bien jeune encore, la captivité. Il a fait paraître, en 1855, in-18, la relation de l'exhumation des restes de Napoléon. Un an auparavant, il avait inséré dans le *Panthéon populaire illustré* la relation de leur retour. Le nouvel empire trouva dans Emm. de Lascases un adhérent naturel, et le 31 décembre 1852 un décret impérial l'appelait au sénat. Il est mort à Passy le 8 juillet 1854. Emm. de Lascases a fait à la chambre des députés un grand nombre de rapports sur des objets relatifs à l'administration de la marine et des colonies. C'est sur son rapport que fut voté le crédit pour l'érection de la statue de Napoléon à Boulogne. Il avait publié en 1828 une brochure intitulée *De l'éligibilité et de l'âge des éligibles*, in-8°.

A. M—v.

LASCELLES (ROWLEY), juriconsulte et érudit anglais, naquit le 10 février 1797, à Londres, dans le quartier de Westminster. Elevé à Harrow school, il fit ensuite des études de droit, et obtint le titre d'avocat. Il exerça pendant vingt ans environ sa profession à la barre de Middle-Temple. La dé-

couverte de nombreux manuscrits donnant l'état et l'organisation juridique de l'Irlande au 17^e et au 18^e siècle avait fourni à un archiviste irlandais, M. Lodge, *Keeper of the rolls*, toute une histoire des charges judiciaires dans cette île. Les manuscrits qu'il avait laissés après sa mort furent achetés à sa veuve par le gouvernement britannique, qui en décida la publication. Ce soin, confié à Duhigg, auteur de l'*Histoire des quatre cours*, fut ensuite dévolu à Lascelles, qui se mit à ce travail en 1815. C'était à Dublin qu'on en avait commencé la mise en œuvre. Mais, à la suite des difficultés qui s'élevèrent entre le nouvel éditeur et les commissaires désignés pour diriger la publication, le siège des travaux fut transféré à Londres et la surveillance en fut confiée au *Trésorier*. Lascelles se livra avec ardeur aux recherches dont il avait été chargé, recevant pour prix de ses soins une large rémunération. Mais, sous le ministère de Wellington, dans l'automne de 1850, la publication fut suspendue pour des motifs d'économie; et, malgré les vives instances de Lascelles, elle n'a pas été reprise depuis. L'ouvrage, dont l'impression demeure inachevée, porte pour titre : *Liber munerum publicorum, Hiberniæ ab anno 1152 usque ad 1827*. On avait en effet complété les documents de Lodge, de façon à reconstituer toute l'histoire des offices en Irlande jusqu'au moyen âge; et tel avait été l'objet spécial de la *Record commission for Ireland*. Lascelles est encore l'auteur des ouvrages suivants : 1^o *the Heraldic origin of gothic architecture*, 1820, in-8^o, ouvrage d'une valeur médiocre; 2^o *A general outline of the swiss landscapes*, 1815, dont des extraits ont paru dans le *Gentleman's magazine*, la même année; 3^o *Letters of Publicola, or a modern defence of the established church*, Dublin, 1816, in-8^o; publiés d'abord dans le *Patriot* de Dublin, et republiés ensuite sous le titre de *Letters of Yorick or a good humored remonstrance of the established church by a very humble member of it*, en 3 parties; 4^o un Dialogue sur Oxford, à la manière de Castiglione, Londres, 1822, avec planches; 5^o *Reflections occasioned by the memoir of late Dr Joseph Drury formerly head master of Harrow* (signé Yorick) et imprimé en 1835 dans le *Gentleman's magazine*. Lascelles est mort le 19 mars 1845. A. M—v.

LASCY (le comte PIERRE DE), né en 1678 dans le comté de Limerick, en Irlande, quitta sa patrie en 1691 après la capitulation de cette ville, et se rendit en France avec son oncle, Jean de Lascy, alors général quartier-maître : il l'accompagna ensuite en Italie, où il fit la guerre comme lieutenant dans un régiment irlandais sous les ordres de Catinat. Son oncle fut tué à la bataille de la Marsaille. Le régiment d'Athlone, dans lequel il servait, ayant été réformé après la paix de Ryswyck, Lascy entra au service de l'Autriche, qui était alors en guerre avec les Turcs; mais la paix fut conclue aussitôt après son arrivée en Hongrie : alors il passa au service du roi de Pologne, et

plus tard à celui de Pierre le Grand, qui avait demandé à ce dernier des officiers pour discipliner ses troupes. Lascy eut ainsi le commandement d'une compagnie russe, et il fit la guerre contre les Suédois sous le maréchal Scheremetof. Sa valeur ne tarda pas à le faire distinguer par le czar : il obtint un avancement rapide; et il était brigadier de ses armées en 1709, lorsqu'il fut blessé à Pultawa, où il commandait l'aile droite. L'année suivante, il fut chargé de la principale attaque de Riga; il contribua beaucoup à la prise de cette place, et en fut nommé commandant. En 1711, il fit la guerre contre les Turcs; et après la paix de Pruth, il revint combattre les Suédois, et dirigea le siège de Tonningen. En 1719, il parcourut la Baltique sur une flotte nombreuse, et opéra plusieurs descentes, qui furent très-funestes aux habitants. L'année suivante Pierre I^{er} le nomma lieutenant général, et en 1721 il le chargea de pénétrer en Finlande, où, suivant les expressions du général Lascy lui-même, l'armée russe s'avança en portant partout le feu et la désolation. Ces ravages continuèrent pendant deux campagnes, et la paix seule y mit fin en 1722. Ensuite le czar l'appela à Pétersbourg, où il le combla d'honneurs et le nomma général en chef de l'infanterie. Pierre le Grand étant mort, Lascy jouit de la même faveur auprès de ses successeurs. L'impératrice Catherine I^{re} le nomma gouverneur de la Livonie. En 1734, il commanda une armée contre les Polonais, et passa de là en Allemagne à la tête d'un corps auxiliaire. Il vint jusque sur les bords du Rhin, où il se trouva sous les ordres du prince Eugène, qui faisait sa dernière campagne. A son retour à Pétersbourg, Lascy reçut le brevet de feld-maréchal; et il fut chargé de commander le siège d'Azof, dont il s'empara après la plus vive résistance. Il obtint encore divers succès contre les Turcs, de concert avec le maréchal de Munich. Étant revenu en Finlande, il se distingua dans plusieurs actions, et il prit d'assaut Willmanstrand en 1742. L'année suivante, l'impératrice Élisabeth lui donna le commandement d'une flotte nombreuse, destinée à de grandes entreprises : mais tout se passa en observations, et la paix d'Abo vint mettre fin aux hostilités et aux exploits guerriers de Lascy, qui depuis ce temps vécut retiré dans ses terres de Livonie. Il mourut gouverneur de cette province en 1751. Le prince de Ligne (*voy. ce nom*) a publié, dans la collection de ses œuvres, un journal des campagnes de ce feld-maréchal. M—D j.

LASCY (JOSEPH-FRANÇOIS-AURICE; comte DE), fils du précédent, naquit à St-Pétersbourg le 21 octobre 1725, prit de bonne heure le parti des armes, passa au service d'Autriche en 1744, et fit sa première campagne en Italie, comme aide de camp du comte de Browne : il eut trois chevaux tués sous lui au combat de Velletri. Il ne se montra pas avec moins de distinction dans les campagnes suivantes, et se signala particulièrement

au siège de Maëstricht en 1748; ce qui lui mérita le grade de colonel. Il eut l'honneur de sauver l'armée autrichienne en 1756 à Lowositz, où il reçut une blessure grave. Il fut en récompense nommé général-major, prit une grande part à la victoire de Breslau le 22 novembre 1757, et fut nommé lieutenant général et chef d'état-major. C'est à ses dispositions que le maréchal Daun fut redevable de la victoire de Hochkirch en 1758. Le grade de général d'artillerie, que Lascy obtint l'année suivante, fut le prix de ses nouveaux services. En 1760, il pénétra jusqu'à Berlin à la tête de 15,000 hommes. Cette expédition si hardie lui valut le collier de commandeur de Marie-Thérèse; et en 1762, sa souveraine lui envoya le bâton de maréchal, accompagné d'une lettre de sa main. A la paix de Hubertsburg, il entra dans le conseil aulique, et prépara les plans de réforme qui le rendirent si célèbre sous le règne de Joseph II. C'est à lui que l'Autriche doit le système de fortifications adopté pour les frontières de la Bohême. Il fit réparer la forteresse de Königsgrätz, et construire à neuf celles de Theresienstadt et de Josephstadt, admirées de tous les gens de l'art. Ces importants services lui méritèrent la grande croix de Marie-Thérèse. Chargé du commandement de l'armée autrichienne, avec le comte de Hadick, sous les ordres de l'empereur Joseph, il paraissait devoir jouer un grand rôle en 1778, à la mort de l'électeur de Bavière, qui fit éclater la guerre entre l'Autriche et la Prusse; mais la paix de Teschen (13 mai 1779) le rendit à ses travaux ministériels, qui eurent, après la mort de Marie-Thérèse, une grande activité. On ne peut disconvenir que Lascy n'ait introduit dans l'administration de la guerre beaucoup d'ordre et d'économie: il se fit de nombreux ennemis à la cour; mais il eut cela de commun avec les Sully, les Colbert, les Turgot et tous les ministres qui se sont montrés ennemis des abus et sages dispensateurs des deniers publics. En 1788, Joseph II, voulant commander son armée contre les Turcs, prit pour conseil le maréchal de Lascy: mais cette campagne fut malheureuse, et Lascy, quoiqu'il n'aimât point Laudon, n'hésita pas à le désigner comme le seul homme propre à rétablir l'honneur des armes autrichiennes (*voy. LAUDON*). Le général Lascy, d'une valeur très-brillante, était à la guerre d'une activité et d'une constance à toute épreuve: son expérience et son coup d'œil sur le champ de bataille furent souvent utiles à l'armée autrichienne, et surtout au maréchal Daun: mais il s'était fait un système de lignes et de cordons qui a occasionné de grands désastres dans la guerre contre les Turcs et dans les premières campagnes contre la France; et l'on doit convenir qu'il était plus propre à servir sa patrie dans le cabinet qu'à la tête des troupes. Il mourut à Vienne le 30 novembre 1801, et fut enterré dans le tombeau qu'il s'était fait préparer au milieu de ses jardins de Newaldeck. Le prince de Ligne

en a fait un portrait fort brillant, mais un peu trop flatté.

ST—T.

LA SENA ou LA SEINE (PIERRE), jurisconsulte et philologue distingué, naquit à Naples en 1590 d'une famille française. Son père, Normand d'origine, s'était établi dans le royaume de Naples, où il était venu à l'occasion des guerres d'Italie. Les premières études du jeune La Sena furent plutôt tournées vers la chicane que vers la littérature ancienne; mais quand il eut une fois goûté les charmes de celle-ci, il s'y livra avec passion. Possédant un honnête patrimoine, il exerçait les fonctions de jurisconsulte avec un rare désintéressement. Comme littérateur, il était l'oracle de tous ceux qui recouraient à lui pour le consulter sur leurs ouvrages. Aussi jouissait-il à Naples de la plus grande considération, quand Jean-Jacques Bouchard, de Paris, attaché en qualité de gentilhomme au cardinal Barberini, à Rome, le décida, en 1654, à se retirer des affaires, et à transporter sa demeure dans la capitale du monde chrétien. La Sena y fut reçu avec la distinction due à son mérite, et logé au Vatican. Ce fut là qu'une fièvre bilieuse l'enleva, à la fleur de son âge, le 5 septembre 1656. On a de lui: 1° des *Bigarrures*, ou *Mélanges philologiques* (*Vergati*), Naples, 1616, in-8°; 2° *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu liber*, Lyon, 1624, in-8°. Il a été recueilli dans le *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius, t. 2. Pierre Petit, de qui Grævius a publié un opuscule sur le même sujet, Utrecht, 1689, in 8°, reproche à La Sena, et avec raison, l'abus des digressions et des hors-d'œuvre: mais ces digressions prouvent des connaissances très-variées et très-étendues, connaissances dont l'auteur a tort néanmoins de se vanter dans le titre de son livre, qu'il qualifie de *Opus doctrina et eruditione referunt*. 3° *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt philologica dissertatio*, Rome, 1637, in-18°. La catastrophe d'une flottille napolitaine dans le golfe de Gènes, en 1635, donna naissance à ce traité, que l'auteur lut dans une société littéraire à Rome, et qui n'a paru qu'après sa mort. Holstenius le caractérise à bon droit *plenum reconditissimæ eruditionis* (*Epistole ad diversos*, p. 499, Paris, 1817). Ce savant se plaît dans ses lettres à rendre justice au mérite distingué de La Sena, et il se loue des services qu'il en avait reçus. 4° *Dell'antico ginnasio napoletano*, Rome, 1641, in-4°; réimprimé par les soins de Joseph Valletta, Naples, 1688, in-4°. Dans son activité littéraire, La Sena avait projeté plusieurs autres ouvrages ou traités qu'il a laissés partie achevés, partie incomplets. On peut regretter que, dans le nombre des premiers, ses deux dissertations *De lingua hellenistica*, qu'il avait dédiées au cardinal Barberini, n'aient pas vu le jour. Parmi les autres étaient *Archytæ fragmenta cum notis*. La liste des uns et des autres se trouve à la tête de son *Cleombrotus*, et à la suite de *Petri La Senæ vita, a Joanne-Jacobo Buccardo conscripta*, Rome, 1637, in-42 de

16 pages. L'épithape latine qui se lit à Rome dans l'église de St-André della Valle, sur le tombeau de La Sena, est du même Bouchard. Une autre Vie de La Sena se trouve en tête de la deuxième édition de son ouvrage sur le gymnase de Naples. M—ON.

LASERNA. Voyez SANTANDER.

LASERRE (le chevalier BARBIER DE), né le 27 septembre 1764, à Valenciennes, fut garde de la marine en 1778, année qui vit éclater la guerre d'Amérique; il était lieutenant de vaisseau en 1786. Ayant émigré, il fit en 1792 la campagne dite des Princes, passa ensuite en Angleterre et servit en qualité de capitaine, puis de major, dans la légion de Montalembert. Il se trouvait en 1795 à la tête d'un régiment, avec le grade de colonel. Réformé en 1798, on ne sait par quel motif, il entra au service du Portugal en 1801. Revenu l'année suivante en Angleterre, il paraît s'être dès lors rattaché à la cause des Bourbons. Louis XVIII lui confia, en 1815, une mission près du prince royal de Hollande. A la première restauration, il se flatta d'avoir contribué à déterminer le général Maison à se prononcer pour l'autorité royale, et à la faire reconnaître par l'armée placée sous ses ordres. Il obtint le grade de contre-amiral honoraire. Le duc de Bourbon le chargea, en 1815, d'aller rendre compte à Louis XVIII de la situation politique des départements de l'Ouest. A la seconde restauration, ses nouveaux services ne restèrent pas sans récompense : le gouvernement de l'école navale d'Angoulême lui fut confié. Admis à la retraite en 1826, il mourut cette même année des suites d'un coup de feu reçu dans la poitrine pendant la guerre. On a du chevalier de Laserre un ouvrage anonyme intitulé *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, de 1661 à 1789, par un ancien officier de la marine royale, in-8° de 306 pages, publié en 1815 à Londres. Cet ouvrage, surtout dans sa partie critique, annonce un esprit étendu et très-judicieux. CN—U.

LASINIO (CHARLES comte), célèbre graveur italien né à Trévise vers 1768, vint se fixer en Toscane, et s'appliqua surtout à reproduire par le burin les chefs-d'œuvre de la vieille école florentine. Son œuvre comprend une multitude de morceaux dont on peut trouver la liste dans le Dictionnaire des artistes, de Nagler. On lui doit un nombre considérable de planches dans les ouvrages suivants : *Ritratti degli archivescovi e vescovi di Toscana*, Florence, 1787; *l'Etruria pittrice ovvero storia della pittura Toscana*, par N. Pagni et G. Bardi, Florence, 1791; *Ornati presi da graffiti e pitture antichi esistenti in Firenze*, 1789 (40 feuilles). Mais ce qui a mis le sceau à sa réputation, c'est son ouvrage sur le Campo-Santo de Pise, dont il exécuta, avec Paolo Lasinio, son fils, toutes les planches (*Pittura a fresco del Campo-Santo*, 1822, Florence, in-fol.), et où se voient admirablement gravées les peintures d'Orgagna, de

Memmi, de Giotto, de Buffalmacco, de Gozzoli, etc. Nommé conservateur de la collection d'arts de Pise, Lasinio occupa longtemps ce poste, et mourut à Florence le 8 septembre 1855. Il avait été élu correspondant de l'Académie des beaux-arts de France en 1854, et appartenait à un grand nombre d'académies. — Son fils Paolo s'est aussi fait connaître par un grand nombre d'excellentes gravures d'après les maîtres de l'ancienne école florentine. Z.

LASINSKY (FRÉDÉRIC-HENRI-CHARLES), théologien allemand, né au commencement de ce siècle à Trarbach, sur la Moselle, fut promu, jeune encore, à la cure de Bacharach. Là, en méditant solitairement sur l'Évangile, il conçut des idées qui s'éloignaient des doctrines qu'il était chargé d'enseigner. Sentant alors qu'il ne pouvait continuer son ministère, et ne voulant pourtant pas renoncer à ses opinions, qui lui paraissaient conformes à l'esprit du christianisme, il donna sa démission, et se retira à Heidelberg pour y publier le résultat de ses méditations. Il les fit paraître, en effet, sous le titre de *die Offenbarung des Lichts*, c'est-à-dire la révélation de la lumière, Stuttgart, 1836, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur rejette non-seulement les miracles tels que les entend l'Église, mais aussi le système de Strauss. Selon Lasinsky, tous les miracles doivent être entendus comme ayant été opérés, non pas sur les corps, mais sur les âmes : ainsi quand l'Évangile dit que Jésus-Christ a ressuscité Lazare, cela veut dire non pas qu'il lui a rendu la vie matérielle, mais qu'il a sauvé son âme de la mort, suite de son incrédulité ou de son égarement. C'est ainsi que d'un ton mystique, mais pénétré d'une profonde conviction, l'auteur cherche à expliquer tous les miracles. C'est avec une piété sincère que Lasinsky fait son commentaire singulier, et veut l'inculquer au peuple dont il prend le langage. Il est mort peu de temps après la publication de ce travail, le 29 décembre 1857, dans la ville où il s'était retiré. D—G.

LASIUS (LAURENT-OTHON), savant philologue et pasteur luthérien, né dans le duché de Brunswick le 31 décembre 1675, fut professeur de théologie à Helmstadt, où il mourut le 20 septembre 1750. Parmi ses nombreux ouvrages, presque tous en allemand, et dont on peut voir la liste dans Meusel, nous citerons : 1° *Essai d'une méthode pour apprendre sans grammaire l'hébreu, le grec, le latin, le français et l'italien*, Budissin, 1717, 1721, in-8°; 2° *OEuvres complètes* (Sæmmtliche Schriften), 1^{er} vol., Lubben, 1729, in-8°; 3° *Notice sur sa vie*, Sorau, 1750, in-8°; 4° *Quinquofolium linguarum*, Budissin, 1752, in-8°. — Othon-Benjamin LASIUS, supérieur ecclésiastique (*superintendent*) à Burgdorf, dans la principauté de Zell, a publié en allemand, *Ausführliche Nachricht*, etc., Leipsick, 1775, in-8°, fig. C'est la notice détaillée des procédés par lesquels une demoiselle de Meding, née sourde-muette, est parvenue, après deux

ans d'enseignement, à converser par écrit sur toutes sortes de sujets, principalement sur ce qui est relatif à l'instruction religieuse. On a joint à cet opuscule : 1° une traduction en allemand de celui de W. Band de St-Edmond's-Bury, intitulé *le Philosophe surnaturel, ou les Mystères de la magie clairement découverts dans toutes leurs branches par un précis de la vie de M. Duncan Campbell, sourd et muet*, Londres, 1720, 1757, in-8°, fig.; 2° *la Relation de l'examen de deux jeunes personnes sourdes et muettes*, par J. David Solrig, pasteur dans la Vieille Marche, brochure qui avait déjà paru à Salzwedel, 1727, in-8° (en allemand).

C. M. P.

LASKI ou ALASCO (JEAN), issu d'une noble famille polonaise, né en 1457, fut grand chancelier du roi de Pologne Casimir IV et de ses successeurs, et obtint, en 1510, l'archevêché de Gnèse. Le roi Sigismond I^{er} l'envoya au concile de Latran et le chargea de diverses missions diplomatiques, dans lesquelles il s'acquit une grande réputation d'adresse et d'intelligence. Il se déclara plus tard l'adversaire de l'Autriche dans l'affaire de la mise au ban de l'empire. Il mourut en 1551. Laski a publié le premier recueil de lois polonaises que l'on connaisse, *Commune inelyti Poloniae regni privilegium* (Cracovie, 1506). — LASKI (JEAN), son neveu, fut un des promoteurs de la réforme en Pologne. Il naquit en 1499, et embrassa comme son oncle l'état ecclésiastique. Il obtint, en 1529, l'évêché de Vesprim, en Hongrie. Plus tard, il voyagea en Allemagne, en Italie et en France. Les doctrines de Zwingli avaient d'abord rencontré en lui un adhérent, mais il se rangea ensuite du côté d'Erasme. Après son retour en Pologne, il fut nommé prieur (*Propst*) à Gnèse et évêque de Kujawien. Mais ses opinions religieuses l'empêchèrent de garder ses fonctions, et il s'en démit bientôt. Il adopta alors les principes de la confession suisse. Appelé en 1545, par la comtesse Anne d'Ostfrise, à Embden, il devint le fondateur du protestantisme dans cette contrée. Plus tard, sur l'invitation de l'évêque Crammer, il alla se fixer en Angleterre et prendre à Londres la direction spirituelle de la communion protestante étrangère. En 1555, il revint en Allemagne après l'élévation au trône de Marie Tudor. Mais en butte aux attaques et aux persécutions des protestants luthériens, il dut, en 1556, rentrer dans sa patrie où la réforme trouvait faveur près du roi Sigismond-Auguste. Il fut placé à la tête de l'église protestante de la petite Pologne et s'y efforça de réconcilier les différents partis religieux qui agitaient le pays. Il mourut à Sandomir en 1560. — LASKI (Jaroslaw), son frère, fut aussi un partisan déclaré de la réforme et eut à conduire diverses négociations diplomatiques. Il conclut, comme envoyé de Zapolya, une alliance à Constantinople contre Ferdinand d'Autriche, ce qui fut cause de son expulsion de Hongrie. Mais sous le gouvernement de Zapolya, il reprit une grande

influence : ayant été accusé, cependant, plus tard de trahison par celui-ci, il fut jeté en prison. Après son élargissement il passa du côté de Ferdinand, et mourut, en 1542, à Constantinople, où ce prince l'avait envoyé en ambassade. Z.

LASNE (MICHEL), dessinateur et graveur au burin, naquit à Caen en 1596. On voit par ses ouvrages qu'il s'appliqua à imiter la manière de Villamena et de Corn. Bloemaert. Cet artiste est un des premiers graveurs français qui se soient distingués par la beauté de leur burin. Son dessin est correct : l'adresse avec laquelle il conduisit son instrument est pleine de facilité; on désirerait seulement un peu moins de sécheresse dans son travail. L'abbé de Marolles fait monter à plus de six cents pièces le nombre des gravures de ce maître. Il s'est principalement exercé sur les peintres italiens. Il a aussi gravé quelques estampes d'après ses propres compositions, et il a su rendre les passions avec force et vérité. On prétend qu'il ne travaillait jamais avec plus de succès que lorsqu'il était échauffé par le vin. Il mourut à Paris en 1667. Ses ouvrages sont très-recherchés des amateurs; les principaux sont : *Un Christ mort étendu sur une pierre et pleuré par la Vierge*, grande pièce en travers, gravée en 1644, d'après sa composition; — des *Paysans qui s'amusement*, pièce moyenne en hauteur; — la *Vierge et l'enfant Jésus*, ou le *Silence*, d'Annibal Carrache; — la *Visitation*, d'après Louis Carrache; — la *Vierge assise dans les nues sur un croissant*, d'après l'Albane; — *Jésus dans sa gloire, avec saint Pierre et saint Paul*, d'après Paul Véronèse; — un *Ecce Homo*, d'après le Titien; — une *Sainte Famille et saint Jean*, d'après Rubens; — un *Portrait de Louis XIII, à cheval, proclamé par la Renommée*; le fond, qui représente la bataille de Veillane, est gravé par Callot, etc., etc. P—s.

LASNIER (REMI), chirurgien à Paris au 17^e siècle, y acquit une assez grande célébrité dans le traitement des maladies des yeux. Il avait d'abord exercé la chirurgie dans toutes ses parties, et s'était montré fort habile lithotomiste; mais ensuite il se consacra exclusivement à l'art de l'oculiste. Il opérait avec une extrême dextérité, et il la montra surtout dans l'extraction de la cataracte. C'est à cette opération qu'il doit sa principale renommée. Avant Lasnier, les chirurgiens attribuaient la cécité qui résulte de la cataracte à la formation d'une pellicule qu'ils supposaient interposée entre la cornée transparente et le cristallin; mais Lasnier démontra que la maladie procède de l'épaississement du cristallin lui-même. L'art a fait de grands progrès depuis ce chirurgien; et nous savons aujourd'hui qu'indépendamment des altérations qui peuvent avoir lieu au cristallin, et qui causent communément la cécité, la membrane cristalline peut aussi devenir opaque et déterminer le même accident. Lasnier était doué d'une physionomie fort belle

et fort prévenante, son port était noble et imposant. Ces qualités physiques, unies à de grands talents et à un caractère élevé, lui valurent des succès prodigieux, et il fit une grande fortune. Il mourut à Paris le 5 mai 1690. F—R.

LASO (GARCÍAS). *Voyez* GARCILASO.

LASOURCE. *Voyez* SOURCE.

LASPHRISE (MARC DE PAPILLON, seigneur DE), poète français peu connu, mérite de l'être par la tournure singulière de son esprit et la physionomie martiale de ses vers. Né à Amboise, en 1555, il était cadet d'une maison établie depuis trois cents ans en Touraine, où elle avait acquis la terre de Vaubert, mais originaire de Gasconne : aussi voit-on dans ses ouvrages qu'il se ressentait toujours de l'influence de la Garonne. Ses ancêtres s'étaient distingués dans la magistrature. Ayant perdu son père dès l'enfance, il quitta le collège à l'âge de douze ans, prit l'état militaire, et servit avec honneur sous les règnes orageux des derniers Valois. Il parvint au grade de capitaine, plus considéré alors qu'aujourd'hui ; et joignant ce titre à celui de son petit fief, il se fit toujours appeler depuis le *Capitaine Lasphrise*. Il porta les armes sur terre et sur mer, en Asie, en Afrique, en Allemagne, en Flandre, combattit sous les ducs de Guise et de Mayenne, contre les huguenots, en Poitou, en Saintonge, en Dauphiné ; mais il demeura fidèle à ses rois. Trop fier pour être courtisan, il éprouva des injustices, des passe-droits. Enfin, couvert de blessures, accablé d'infirmités prématurées, après vingt et un ans de services il obtint sa retraite en 1589. Il retourna dans sa province, où de nouveaux chagrins lui étaient réservés ; et quoique la mort de sa mère et de sa sœur, qu'il déplora dans des vers pleins de sentiment, et celle de son frère aîné, tué l'année précédente devant Orléans, l'eussent laissé seul héritier des biens de sa famille, il essaya des procès qui ruinèrent sa modique fortune. Ses œuvres furent imprimées en 1590. Il ne savait ni grec ni latin ; mais il tirait vanité de ne devoir qu'à la nature son talent poétique, qui s'était développé de bonne heure.

Le collège est un camp, l'étude un corps de garde,
Où, sans les livres, j'ai des livres composés....
Au champ de Mars je fais, je chante mes amours ;
Trompettes et canons, les fifres, les tambours,
Ce sont les instruments de ma muse hardie ;
Mon épée est mon livre.
J'ai seul et sans étude au champ de Mars écrit....
Nul que moi n'a encore osé tailler sa plume
Entre les bataillons, et là poétiser.

Les vers de Lasphrise sont incorrects comme tous ceux qui ont paru avant Malherbe ; mais ils ne manquent ni de verve ni d'imagination, et l'on y trouve parfois de la grâce et de la facilité. C'était un poète spadassin : il prenait lui-même le titre de paladin, et changeait son prénom de Marc en celui de Mars. Ses premiers essais renferment un très-grand nombre de sonnets, de chansons et d'élégies, rassemblés sous le titre

d'*Amours de Théophile*, c'est le nom déguisé de Renée Le Poulchre, pensionnaire dans un couvent du Mans, et sœur ou fille d'un autre poète contemporain qui prétendait modestement descendre d'Appius Claudius Pulcher. Rebuté par cette belle, que ses soupirs et ses tendresses ne purent toucher, il changea de style, et trouva une conquête plus facile dans Esther de Rochefort, femme mariée qu'il a célébrée dans une multitude de pièces la plupart fort libres, qui composent ses *Amours passionnées de Noémi*. Sa *Délivrance d'amour*, dont l'idée fort agréable est déparée par la licence, fut dédiée à son ami Maugiron, menin de Henri III, et tué avec Caylus en 1578, dans ce fameux duel contre trois chevaliers partisans des Guises. Livarot, autre menin du roi et son troisième champion, était mestre de camp de Lasphrise qui fit pour lui deux jolis sonnets, l'un, sur une blessure qu'il avait reçue au siège de Lamure, et l'autre sur sa mort dans un second duel, où il fut blessé mortellement en tuant son adversaire. La *Nouvelle Inconnue*, conte en vers dans le goût de ceux de Boccace et de la reine de Navarre, relevé par des traits piquants et par des comparaisons qui caractérisent le 16^e siècle, fut adressée par Lasphrise à son ami Beauvais-Nangis ; et ce qui semblerait prouver que le ton licencieux qui règne dans la plupart de ses productions paraissait alors une chose toute simple, c'est qu'il dédia à l'épouse de cet ami vingt-cinq *Enigmes* fort innocentes pour le fond, mais présentées sous les allusions les plus obscènes. Lasphrise assure d'ailleurs qu'il ne s'écarta jamais du sentier de l'honneur et de la vertu. On voit effectivement qu'il aimait la morale. Ses poésies sont entrelardées de sentences ou espèces de proverbes, indiqués par des guillemets. C'est dans son *Bouquet de coquette* que Chaulieu paraît avoir puisé l'idée de son étymologie de coquette. Son *Carême-prenant* est une pièce extrêmement gaie ; mais ses *Tombeaux* ou *Épigrammes* de ses amis sont sans contredit la partie la plus utile et la plus intéressante de son recueil. Outre les noms que nous avons cités, on y trouve encore ceux d'Estrées, de Caumont, de Barbezieux, de Madaillan, etc., avec lesquels il eut des liaisons. Lasphrise a payé tribut au mauvais goût de son siècle. Il a fait des tours de force, tels qu'un sonnet tout en monosyllabes, d'autres où le dernier mot de chaque vers est toujours le premier mot du vers suivant. Il ne fut jamais marié, son refrain était :

J'aime la cour, j'aime les dames
Plus pour maîtresses que pour femmes.

Il paraît néanmoins qu'il eut à s'en plaindre, puisqu'il composa contre elles une satire intitulée *le Fléau féminin*. Ses derniers ouvrages sont : un *Désaveu* de cette satire ; une *Nouvelle tragi-comique* ; cinq *Élégies* assez touchantes qu'il adressa à Henri IV, pour réclamer neuf cents écus en ré-

compense de ses longs services; et quelques *Poésies chrétiennes* qu'il composa dans le but d'expier les erreurs de sa jeunesse et de se disposer à une mort plus édifiante que sa vie. Ce fut en 1599 qu'il donna la seconde édition de ses œuvres : il la dédia au duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle. On ignore s'il reçut quelques secours du père ou du fils; mais à en juger par son état de souffrance et de détresse, il dut mourir peu de temps après.

A—r.

LASSALA (MANUEL), historien et poète, né en 1729, à Valence en Espagne, entra dans la compagnie de Jésus, se livra avec ardeur à l'étude des langues, et professa l'éloquence, la poésie et l'histoire dans l'université de cette ville. En 1767, Charles III ayant expulsé les jésuites de ses États, Lassala fut transporté, avec ses confrères, en Italie, et se fixa à Bologne, où il se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il y mourut le 4 décembre 1798. On a de lui, en espagnol : *Essai sur l'histoire générale, ancienne et moderne*; Valence, 1755, 5 vol. in-4°. C'est un ouvrage très-remarquable par son exactitude et sa concision. 2° *Notice sur les poètes castillans*, Valence, 1757, in-4°; 3° deux tragédies : *Joseph présenté à ses frères*, en cinq actes; *Don Sancho Abarca*, en trois actes, l'une et l'autre représentées et imprimées à Valence, la première en 1762, et la seconde en 1765. 4° *Iphigénie en Aulide*, tragédie en cinq actes, imitée d'Euripide et de Racine, Bologne, 1779; 5° *Ormisinda*, tragédie en trois actes, 1783; 6° *Lucia Miranda*, tragédie en cinq actes, 1784. Ces trois pièces, que Lassala composa pendant son séjour à Bologne, sont en vers italiens, et l'on admira la facilité avec laquelle l'auteur écrivait dans cette langue. 7° Un poème latin intitulé *Rhenus*, 1781, in-4°, qui contient le récit des désastres causés à Bologne par le débordement d'une rivière qu'on appelle le Petit-Rhin; 8° un autre poème, *De sacrificio civium Bononiensium libellus singularis*, 1782, composé à l'occasion d'une fête donnée par les négociants de Bologne. Cet ouvrage, ainsi que les précédents, obtint les éloges des amateurs de la poésie latine. 9° *Fabula Lokmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretata*, Bologne, 1781, in-4°. Lassala dédia cette traduction, de l'arabe en vers latins, des fables de Lokman (roy. ce nom) à Pérez Bayer, célèbre antiquaire espagnol (voy. BAYER). P—RT.

LASSALE. Voyez SALLE.

LASSAULX (JEAN-CLAUDE DE), architecte allemand, né à Coblenz, le 27 mars 1781, d'une famille originaire de la Lorraine. Son père, qui exerçait les fonctions de syndic provincial, l'envoya en 1798 étudier le droit à l'université de Wurtzbourg. Mais le jeune Lassaulx se dégoûta promptement de la jurisprudence et se tourna vers la médecine. Cette nouvelle étude ne parvint pas davantage à le fixer, et, au bout de cinq ans et demi, il quitta l'université pour continuer le commerce de son père, que les malheurs de la

XXIII.

guerre l'avaient contraint de se mettre à la tête d'une brasserie et d'une vinaigrerie. Les loisirs qui lui restaient, Lassaulx les employa à des travaux d'art mécanique, vers lesquels l'entraînait depuis son enfance un penchant décidé. Il voulut se rendre familiers tous ces arts, et s'exerça aussi bien sur le métal que sur le bois. L'établissement d'une monnaie à Ehrenbreitstein lui fournit l'occasion de s'initier à l'art du monnayeur. Le gouvernement français ayant voulu réorganiser l'administration des bâtiments publics dans le département de Rhin-et-Moselle, Lassaulx, quoique encore étranger à l'architecture, mais signalé par l'opinion pour sa rare aptitude technologique, fut mis à la tête des constructions départementales. Le gouvernement prussien le laissa en possession de ces fonctions, et en 1816 il reçut même le titre d'inspecteur royal des bâtiments de la province, dont il a conservé les attributions jusqu'à sa mort, arrivée le 14 octobre 1848. Lassaulx, devenu architecte, se livra avec enthousiasme et ardeur à sa nouvelle profession. Les bords du Rhin, si riches en monuments du style plein-cintre et du style ogival, lui offraient de nombreux modèles, qu'il étudia avec un soin et une intelligence remarquables, et dont il fit passer les beautés dans un nombre considérable d'églises élevées d'après ses dessins et sous sa direction. Plus de soixante bâtiments publics ou privés, construits tant à Coblenz que dans d'autres localités de la province, ont fait, dans la Prusse rhénane, sa réputation. A Walwig, en 1824, il inaugura le retour du plein-cintre. A Treis, sur la Moselle, il éleva une grande église en style ogival, style qu'il adopta aussi pour les églises de Boos, de Kapellen, de Kobern, de Gûls, de Vallendari de Waldesch, de Weissen-thurn. Presque tous ces édifices ont été lithographiés par Lassaulx lui-même. Cet architecte a fait paraître dans le premier volume du *Baujournal*, de Crelle, un mémoire sur le système des voûtes des anciens, travail estimé qui a été traduit dans le *Journal of the royal Institute*, Londres, 1831, et dans le *Journal du génie civil*, Paris, 1835. Il a fourni divers articles ou mémoires aux *Transactions de la société industrielle de Berlin* (*Verhandlungen der Berliner Gewerbevereins*), dans les journaux des provinces rhénanes, dans le *Domblatt de Cologne*, dans le *Journal général d'architecture*. La seconde édition du *Voyage sur le Rhin*, de Klein (Coblenz, 1857), renferme de Lassaulx une suite de remarques relatives à l'histoire de l'architecture. Un ouvrage inédit de Lassaulx, intitulé *Bausteine*, où sont traités différents points de l'art de bâtir, renferme des détails sur les voûtes et sur les moyens d'assurer l'approvisionnement d'eau en cas d'incendie. Lassaulx a laissé un fils, qui est aujourd'hui un des érudits les plus distingués de Munich, et qui a pris une part active aux délibérations de la chambre de Bavière.

A. M—Y.

39

LASSAY (ARMAND-LÉON DE MADAILLAN DE LES-PÈRE, marquis DE), d'une famille noble de l'Agénois; obtint une assez grande réputation, qu'il dut à son esprit, à son courage et à ses galanteries. Né en 1652, il entra au service fort jeune, et fit la campagne de 1672 comme aide de camp du prince de Condé. Son père acheta pour lui, de M. de Pompadour, la charge de guidon des gendarmes du roi; mais ce seigneur se repentit de l'avoir vendue, et dans un moment d'humeur il se permit un propos désobligeant sur le jeune Lassay, qui lui en demanda raison. Lassay, au commencement du combat, reçut un coup d'épée qui lui traversait le corps; mais il insista pour continuer de se battre, fit quatre blessures à son adversaire, le désarma, et exigea que le chirurgien visitât les blessures de M. de Pompadour avant de mettre l'appareil sur la sienne. Il fut nommé enseigne de la même compagnie en 1673, servit l'année suivante à la conquête de la Franche-Comté, assista aux sièges de Besançon, de Dole et de Salins, et emporta Faucogney l'épée à la main, à la tête des gendarmes. Dans la même campagne, il se trouva au combat de Senef, où il reçut plusieurs blessures, et eut deux chevaux tués sous lui. Il avait été marié à l'âge de dix-neuf ans à mademoiselle Sibour, qui mourut au bout de quelque temps d'une maladie de poitrine. Il conçut alors une passion violente pour une femme de chambre de mademoiselle de Conti, nommée Marianne Pajot. Cette jeune personne, aussi sage que belle, avait été recherchée en mariage par le duc de Lorraine; mais le roi ne donna son consentement à l'union projetée qu'à condition que le duc ferait une renonciation de ses États, et elle préféra à tous les avantages que semblait lui promettre un tel mariage les intérêts de son illustre amant. Le marquis de Lassay épousa Marianne malgré son père; mais enfin ce dernier, touché des vertus de sa belle-fille, finit par lui pardonner. Lassay fit la campagne de Flandre de 1675, donna partout des preuves de courage, et ne quitta l'armée qu'à la paix; mais lorsqu'il se flattait de passer quelques moments de repos auprès d'une épouse adorée, elle lui fut enlevée subitement. Ne pouvant plus vivre dans des lieux où tout lui rappelait l'objet de regrets qu'il croyait éternels, il alla en Allemagne, et accompagna les princes de Conti en Hongrie. Il fit la campagne de 1685 contre les Turcs, visita l'Italie l'année suivante, et s'arrêta à Rome; mais une intrigue qu'il noua avec une des dames les plus distinguées de cette ville ayant produit un éclat fâcheux, il se sauva à Venise, d'où il rentra en France, n'ayant plus de motif de rester éloigné. La guerre recommença en 1688; il servit alors en Allemagne et en Flandre, et fut blessé en 1692 à la prise de Namur, où il faisait les fonctions d'aide de camp du roi, qu'il continua encore la campagne suivante. Lassay, né avec un caractère ardent et un cœur sensible, n'avait jamais connu d'autre

sentiment que l'amour de la gloire et des femmes. Il avait quarante-quatre ans lorsqu'il devint épris des charmes de mademoiselle Julie, fille naturelle de Henri-Jules, prince de Condé. Les obstacles ne firent qu'accroître sa passion; il les surmonta, et obtint enfin la permission d'épouser cette dame en 1696: mais il ne tarda pas à s'en dégoûter, et, au bout de quelques années, il s'en sépara pour ne plus la revoir. Il avait obtenu par ce mariage le gouvernement de la Bresse et de Bugey; il y fixa sa résidence, et il fut élu président de la noblesse aux états de Bourgogne en 1700. Il sollicita, comme récompense de ses services, l'ordre de la Toison d'or, et l'obtint par le crédit du duc de Vendôme. Le roi ayant témoigné qu'il lui en verrait porter la décoration avec peine, il se conforma aux désirs de Sa Majesté, dans l'espoir d'obtenir en échange l'ordre du St-Esprit; mais malgré toutes ses démarches: il ne put être compris que dans la promotion des chevaliers, qui eut lieu en 1724. Le marquis de Lassay était alors veuf depuis quinze ans, et vivait retiré dans sa terre en Normandie. Ce fut à l'âge de soixante-dix ans qu'il devint amoureux de la marquise de Bouzoles, qui en comptait à peine trente. Lassay trouva le bonheur dans cette nouvelle passion, qui ne finit que par la mort de la marquise. Désolé de cette perte, il renonça entièrement au monde, et, pour se distraire de ses ennuis, il établit dans son château un atelier typographique, où il fit imprimer un *Recueil* dont on parlera tout à l'heure. Cependant le temps ayant affaibli sa douleur, il renoua sa correspondance avec ses amis. Il écrivait encore en 1736 au premier ministre, le cardinal de Fleury, et il gardait copie de ses lettres, « pour « faire voir, disait-il, qu'à quatre-vingt-trois ans « son esprit n'était pas encore baissé. » Il mourut à Paris le 21 février 1758 (*Journal de Verdun*). Le marquis de Lassay était un homme de beaucoup d'esprit, qui joignait à une politesse exquise des connaissances variées, mais superficielles, et un grand fonds de jugement. Il a eu l'avantage de compter au nombre de ses amis, des princes, des dames de la plus grande distinction, et les littérateurs les plus célèbres, Lamotte-Houdart, Fontenelle, Lafaye, Voltaire, etc. Il était en commerce de lettres avec madame de Maintenon et Ninon de Lenclous, avec le cardinal de Fleury et Bolingbroke. Il a publié un *Recueil de différentes choses*, ouvrage connu aussi sous le nom de *Mémoires du marquis de Lassay*. La première édition, sortie en 1727 de son imprimerie particulière, in-4°, a été tirée à un petit nombre d'exemplaires pour être distribués en présent (1). Un anonyme (que l'on croit être l'abbé Perau) en a donné une seconde édition, Lausanne (Paris), 1736, 4 vol. in-8°, mais dont il existe des exemplaires in-4°. Elle a sur la première le double avantage d'être plus complète

(1) L'auteur ayant lui-même brûlé plusieurs feuilles de ses Mémoires, il est rare d'en trouver le recueil complet.

et plus méthodique; mais cependant elle est peu recherchée. Le marquis de Lassay ne paraît avoir eu d'autre but que de rassembler tous les papiers qu'il avait cru devoir garder; et l'on est forcé de penser qu'il les faisait imprimer, comme il le dit lui-même, à mesure qu'ils lui tombaient sous la main. On y voit successivement, et sans ordre, des lettres galantes, des *factum*, des compliments, des formules de politesse, des chansons, des suppliques au roi, des portraits et des réflexions morales, philosophiques, religieuses et littéraires. Il y a certainement dans ce fatras beaucoup de pièces qui ne méritaient nullement d'être publiées; mais on y trouve des morceaux intéressants, des anecdotes piquantes, et quelques détails vraiment curieux. On distinguera surtout dans le premier volume, l'*Histoire de mademoiselle Marianne*, et les *Lettres au maréchal de Bellefond*, écrites pendant la campagne de Hongrie. Les personnes qui aiment à juger un homme d'après ses propres aveux liront avec plaisir les *Réflexions que j'ai faites sur moi* (t. 4, p. 294). C'est dans ce morceau que Lassay, après avoir rendu compte franchement de ses qualités et de ses défauts, ajoute : Pour l'esprit de connaissance et de discernement, je crois que peu de personnes l'ont « au-dessus de moi : cela m'a fait penser bien des « fois, *fort extravagamment*, que de toutes les « charges qui sont dans un royaume, celle de roi « serait celle dont je serais le plus capable. » Voltaire (1) a saisi, avec sa malice ordinaire, tout ce qu'il y avait de plaisant dans un pareil aveu; mais il a eu le tort de supprimer le correctif, et de laisser tomber tout le poids du ridicule sur Lassay, dont l'ingénuité aurait dû cependant le disposer à l'indulgence.

W—s.

LASSELS (RICHARD), prêtre catholique anglais, né en 1603 à Brokenborough, dans le Yorkshire, fit ses études au collège anglais de Douai, et fut ensuite choisi pour accompagner dans leurs voyages plusieurs jeunes gens des familles les plus distinguées, avec lesquels il parcourut les Pays-Bas, la France, l'Italie et l'Allemagne. Les catholiques d'Angleterre lui donnèrent des marques de leur confiance en le mettant à la tête d'un district. Ceux de la même nation qui habitaient les pays étrangers lui proposèrent successivement les emplois d'agent de l'Église anglo-catholique à Rome, et de président du collège de Douai : ils voulurent même le faire revêtir de la dignité épiscopale; mais il la refusa constamment. Il mourut à Montpellier au mois de septembre 1668. On a de lui : 1° *Voyage en Italie*, publié par Wilson en 1670, dont il y a une seconde édition, de 1697, horriblement défigurée et altérée; 2° *Méthode pour entendre la messe*; 3° *Traité de l'invocation des saints*. Il a laissé divers ouvrages en manuscrit. T—D.

LASSERÉ (Louis), hagiographe, né à Tours, vers la fin du 13^e siècle, embrassa l'état ecclésiast-

tique, et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de St-Martin. Il employa ses loisirs à la culture des lettres, et favorisa de tout son pouvoir les jeunes gens dans lesquels il croyait remarquer d'heureuses dispositions. Appelé par François I^{er} à Paris, en 1540, il échangea son canonicat contre un de Notre-Dame, et fut nommé proviseur du collège de Navarre, où il ranima le goût des bonnes études. Il mourut le 6 septembre 1546, et fut inhumé dans le chœur de la chapelle du collège (1). C'est à lui qu'est dédiée la seconde édition des *Épithètes de Ravisius* (voy. ce nom). On a de Lasseré : 1° *Explication de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique et du Symbole des apôtres*, Paris, 1552, in-42; 2° *Traité du sacrement de l'autel*; 3° *les Cérémonies de la messe*, à l'usage des religieuses de Fontevault; 4° un recueil d'*Épîtres latines*; 5° *la Vie de monseigneur St-Hierosme*, traduite du latin, Paris, 1529, in-4°, réimprimée ibid., 1550, in-4°, avec les *Vies de madame Ste-Paule et de monseigneur St-Loys*. Il existe de ces deux éditions deux exemplaires sur vélin; nos anciens bibliothécaires en citent une troisième, Paris, 1544, in-4°; une quatrième, de 1588, est cotée, dans la *Bibliothèque historique de la France*, n° 16865, où la mort de Lasseré se trouve mal indiquée à l'année 1542. Ses *Vies de St-Jérôme et de St-Louis* sont encore estimées et ne sont pas sans mérite.

L—s—D.

LASSIS, médecin connu surtout par ses opinions anticontagionistes, naquit à Châtillon-sur-Loire, le 21 octobre 1772. Sa vie fut toute de labeur et de dévouement. Uniquement occupé d'un objet, la contagion dans les maladies, concentrant tous ses efforts, toutes ses recherches sur ce point si important de la pathologie générale, il en a fait jaillir quelques vérités utiles qui trouverent alors peu d'écho. Destiné à la médecine militaire, Lassis entra, en 1795, au Val-de-Grâce, en qualité de chirurgien de troisième classe. Chacun de ses pas fut marqué par un nouveau succès. Au mois de mars 1794, il obtint au concours la place de prosecteur, et deux mois plus tard il fut nommé chirurgien aux Invalides, où il resta jusqu'en 1805. A cette époque, il quitta Paris pour aller se fixer à Nemours. Ses connaissances étendues et profondes, son habileté comme praticien le placèrent bientôt au premier rang des médecins de cette ville. Sa clientèle devint nombreuse, son existence heureuse. Cependant, dévoré par un invincible besoin d'observer de plus près les maladies épidémiques, objet de ses constants efforts, il abandonna brusquement sa nouvelle résidence et tous les avantages qui auraient dû l'y retenir, quand en 1812 il apprit les cruels ravages qu'exerçait le typhus sur la grande armée. Il réalisa ces

(1) Jacques Merlin, curé de Montmartre, célèbre théologien, contemporain de Lasseré, en parle avec beaucoup d'éloges dans son apologie d'Origène, et dit que c'était l'homme de son temps qui s'était rendu le plus recommandable par son érudition et par ses vertus.

(1) *Dialogues d'Evhémère*, 8^e Dialogue.

petites économies, vient à Paris les confier à un de ses amis, fait son testament, et part pour Mayence, théâtre du danger. Il était très-sobre de médicaments, mais il savait les employer à propos. Sa générosité et sa vive sensibilité lui gagnaient promptement la confiance et l'affection des malades. Toujours à la piste de l'ennemi qu'il s'était chargé de combattre, son zèle ne se démentit pas un seul instant. Il revint à Paris en 1814, avec les Cosaques et le typhus; et, après avoir observé la maladie sous toutes ses formes, à toutes ses périodes, sur des individus des deux sexes de tout âge, dans des climats différents et des conditions pathologiques les plus variées et les plus diverses, il soutint, dans un ouvrage publié en 1819, qu'elle n'est pas de nature contagieuse. Quelque temps après, la fièvre jaune éclate à Barcelone; Lassis y court et lutte contre les médecins, les académies et le gouvernement, pour soutenir son opinion, à laquelle finissent par se ranger un certain nombre de ses confrères. Il repousse les quarantaines et les cordons sanitaires comme des moyens inutiles et même barbares. Lors de la première invasion du choléra en 1832, Lassis déploya un dévouement admirable; et en souvenir de ses services, les communes de St-Ouen et de St-Cyr lui décernèrent une médaille où il était représenté sous la figure d'Esculape tenant la Mort éloignée de lui. Ayant sollicité de l'académie de médecine un rapport sur ses idées relatives à la contagion, il reçut de plusieurs de ses membres la lettre la plus honorable et la plus flattense. La mort de Lassis vint terminer dignement des jours bien remplis : ce fut le dernier acte de dévouement et de générosité d'une vie passée au milieu de dangers et de sacrifices continuels. En 1835, le choléra régnait à Marseille; Lassis manifesta l'intention de s'y rendre, et il écrivit à l'Institut : « Je « m'associerais volontiers, pour ce voyage, avec « d'autres médecins qui voudraient prendre part « à mes recherches; je les défrayerais même, s'il « en était besoin. » Sa proposition ne fut pas entendue; il partit seul, et se rendit à Toulon, où il succomba bientôt à une fièvre typhoïde, compliquée de choléra. Outre quelques articles insérés dans divers journaux, il a publié : 1° *Dissertation sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*, Paris, 1805, in-8°; 2° *Recherches sur les véritables causes des maladies appelées typhus, ou De la contagion des maladies typhoïdes*, Paris, 1819, in-8°; ouvrage reproduit en 1822, avec une introduction nouvelle de 25 pages, sous ce titre : *Causes des maladies épidémiques, moyens de les prévenir et d'y remédier, avec quelques Reflexions sur l'épidémie d'Espagne*, Paris, 1822, in-8°; 3° *Etat de la science relativement aux maladies épidémiques, ou Nouvelles Remarques sur le succès des démarches faites par le docteur Chervin auprès de l'administration pour empêcher l'examen des documents de M. le docteur Lassis*, Paris, 1831, in-8°; 4° *Examen d'un nouveau*

bandage propre à maintenir réduite la luxation de l'extrémité scapulaire de la clavicule, accompagné d'une observation relative à une luxation de cette espèce guérie par ce bandage, et précédé de quelques Remarques sur ceux qui ont été employés jusqu'à ces derniers temps (*Bulletin des sciences médicales*, t. 7, p. 242); 5° *Sur les causes des épidémies, leur nature, les moyens d'y remédier et même de les prévenir*; lu à l'académie royale de médecine le 25 août 1825 (extrait dans les *Archives générales de médecine*, t. 9). D—D—R.

LASSONE (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS), médecin français, naquit à Carpentras en 1717. Son père, médecin ordinaire du roi, lui fit commencer l'étude de la médecine par celle de la chirurgie; et le jeune Lassone fut admis comme élève à l'hospice de la Charité sous le célèbre Morand, chirurgien en chef, qui se l'attacha particulièrement. Il profita beaucoup sous un si grand maître; et à peine âgé de vingt et un ans, il concourut au prix double proposé par l'académie royale de chirurgie, sur l'extirpation de la mamelle cancéreuse, et il eut la gloire de partager ce prix avec le célèbre Lecat. Dans un deuxième concours à la même académie, Lassone ne fut pas aussi bien accueilli. Ce contre-temps et quelques autres contrariétés auxquelles il fut trop sensible, le déterminèrent à accepter une chaire de médecine dans l'université de Padoue, où l'illustre Morgagni enseignait encore. Tout était convenu : mais la crainte de quitter un parent, son bienfaiteur, M. Languet, curé de St-Sulpice, le fit renoncer à des avantages qui paraissaient séduisants sous le rapport de la fortune et de la réputation. Il se fit agréger à la faculté de médecine de Paris; et peu de temps après il fut admis au nombre des membres de l'académie royale des sciences : il n'était alors âgé que de vingt-cinq ans. Le savant Winslow, qui avait cessé d'enseigner l'anatomie, recommença ses leçons en faveur de Lassone, dont le père avait été son ami. Cette extrême bonté d'un vieillard illustre répandit sur la science qu'il professait un tel intérêt, que le jeune Lassone résolut de s'y livrer en entier. Ses premiers essais lui acquirent, comme anatomiste, une grande considération; mais de nouvelles fonctions et un événement qu'il ne racontait jamais sans émotion l'éloignèrent de ce genre de travail. Admis à l'Hotel-Dieu de Paris dans un de ces caveaux où, parmi les victimes que la mort y rassemble, l'anatomiste choisit les corps qui conviennent à ses essais, Lassone crut remarquer quelques signes de vie dans un de ceux sur lesquels il allait porter le scalpel. Par la persévérance de ses soins, il parvint à rappeler à la vie cet infortuné, lui rendit la santé, le retira chez lui, et fournit à ses besoins pendant un grand nombre d'années. Devenu célèbre par ses travaux académiques, compté jeune parmi les médecins les plus employés de la capitale, Lassone fut de bonne heure appelé à la cour. Il devint en 1751 médecin de la reine Leckzinska; et, après

la mort de cette princesse, il fut nommé médecin de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVI, places qui n'avaient pas été occupées par la même personne depuis Fernél. Parmi les objets attribués à la seule juridiction du premier médecin du roi étaient l'examen des remèdes secrets, la surveillance et l'inspection des eaux minérales et médicinales, la connaissance des épidémies, etc. Lassone pensa que ces fonctions étaient trop importantes pour être remplies par une seule personne; c'est pourquoi il provoqua la formation de la société royale de médecine, qui en fut chargée. Dans les dernières années de sa vie, la chimie était devenue presque seule l'objet de ses recherches. Lassone a publié sur cette science différents mémoires auxquels les progrès successifs de la même science ont fait perdre beaucoup de leur intérêt. Il mourut dans un âge avancé, le 8 décembre 1788. Il a publié un grand nombre de mémoires ou d'observations, qui sont insérés dans ceux de l'académie royale des sciences et ceux de la société royale de médecine. On en peut voir la liste, au nombre de quarante trois, à la suite de son *Eloge* par Vicq d'Azyr, 1789, in-4°. Parmi les plus intéressants nous citerons les suivants: 1° *Sur l'organisation des os* (académie des sciences), 1751, 1752; 2° *Diverses Observations d'histoire naturelle faites aux environs de Compiègne* (ibid., 1770); 3° *cinq Mémoires sur le zinc* (ibid., 1772-1777); 4° *deux Mémoires sur les grès en général, et en particulier sur ceux de Fontainebleau* (ibid., 1774, 1775.) 5° *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*, Paris, 1776; 6° (avec Cornette), *Mémoire sur une méthode nouvelle, facile, prompte et peu dispendieuse, de préparer l'opium, pour en détruire les qualités nuisibles et en exalter les propriétés médicinales* (Société royale de médecine, 1782-1783).

N—II.

LASSUS (ORLAND DE), fameux compositeur, appelé par les Italiens *Orlando di Lasso*, mais dont on a sujet de penser que le vrai nom était *Roland de Latre*, naquit à Mons en 1520, et devint d'abord, ainsi que Grétry, enfant de chœur dans une des églises de sa ville natale. Son père ayant été condamné, comme faux-monnaieur, à porter au cou un collier de monnaies fabriquées, et à faire en cet équipage trois fois le tour d'un échafaud dressé sur le marché, Roland, révolté de l'infamie qui s'attachait à son nom, le quitta pour celui d'Orland de Lassus, et saisit avec empressement l'occasion de désertir son pays. Elle lui fut offerte par Ferdinand de Gonzague, général au service de l'empire et vice-roi de Sicile, qui l'emmena en Italie. Le malheureux jeune homme avait alors seize ans. A dix-huit, il sortit de la maison de son protecteur pour s'attacher à Constantin Castriotto, avec lequel il alla à Naples, où il obtint l'appui du marquis de la Terza, qui pendant plus de deux années le garda chez lui. A cette époque, la voix de Roland, qui était un dessus magnifique, avait pris un caractère plus

mâle et plus grave, mais sans perdre toutefois sa merveilleuse mélodie. A vingt et un ans il alla à Rome, où l'archevêque de Florence, qui y résidait, lui fit le plus bienveillant accueil. Il demeura chez ce nouveau Mécène environ six mois, après lesquels il obtint la place de maître de chapelle à St-Jean de Latran. Vers 1545, il fut rappelé dans sa patrie par le danger que couraient ses parents, atteints d'une maladie mortelle. Le désir de les revoir, de les embrasser encore une fois l'emporta sur toute autre considération: Lassus quitta Rome, courut à Mons; mais il était trop tard: il ne trouva qu'un double cercueil. La ville où il était né ne réveillait dans son cœur que de pénibles souvenirs; il se hâta de l'abandonner et se rendit en Angleterre, puis en France, avec Jules-César Brancaccio, amateur passionné des beaux-arts. Ces voyages terminés, il se fixa à Anvers, dont le séjour lui plaisait, et y resta deux ans. Choyé, fêté partout, il passait les moments qu'il ne donnait pas au travail ou à l'étude avec les personnes les plus distinguées par leur instruction, leur esprit et leur naissance. Roland prenait spécialement à tâche de propager le goût de la musique. Ses efforts furent couronnés d'un succès tel, que bientôt sa réputation se répandit au loin et pénétra jusqu'aux têtes couronnées. Albert V, dit *le Généreux*, duc de Bavière, invita en 1557 Lassus à se rendre à sa cour. Il lui fit des propositions très-avantageuses et l'engagea à emmener avec lui à Munich plusieurs musiciens des Pays-Bas, qui fournissaient alors à toute l'Europe des artistes habiles, comme le fait depuis longtemps l'Italie. Sur les quatorze années passées par Lassus, depuis son départ de Rome jusqu'à son établissement à Munich, nous n'avons que des données assez vagues. Il est probable néanmoins que cette époque ne fut point perdue pour l'inspiration, et que plusieurs des compositions qu'il publia plus tard datent de là. A Munich, il mérita bientôt la bienveillance du duc Albert. Régina Weckinger, fille d'honneur de la duchesse, devint son épouse en 1558. En 1562, Albert le nomma maître de sa chapelle, alors une des plus célèbres, et qui se composait de quatre-vingt-douze musiciens les mieux famés de toutes les nations, savoir: douze basses, quinze ténors, treize hautes-contre, seize élèves, six castrats et trente instrumentistes. Tranquille, admiré, heureux, Lassus s'abandonna à toute sa verve. Par la multiplicité de ses compositions, surtout par leur originalité et leur richesse, il obtint l'honneur d'être placé au-dessus de tous les musiciens contemporains, excepté cependant Palestrina, avec lequel il a été glorieux pour lui d'être mis en parallèle. En employant à propos des passages chromatiques, il fit disparaître la monotonie de la modulation; il perfectionna et simplifia la mesure; et si Palestrina resta le chef de l'école italienne, Lassus doit être reconnu celui de l'école allemande. Le 7 décembre 1570,

à la diète impériale de Spire, l'empereur Maximilien partageant l'enthousiasme général, et au couronnement duquel Lassus avait assisté à Francfort en 1562, lui donna, ainsi qu'à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes, des lettres de noblesse. Le 6 avril 1574, le pape Grégoire XIII, aussi de son propre mouvement, le créa chevalier de Saint-Pierre à l'Eperon d'or, dans la chapelle papale du Vatican. Cette même année, Lassus fit une excursion en France, et Charles IX, dont la musique seule pouvait dissiper les sombres vapeurs, voulut le retenir à Paris. Le duc Albert, toujours généreux, préférant à sa propre satisfaction la fortune de son favori, l'exhortait à accepter les offres brillantes qui lui étaient faites, et que la reconnaissance l'engageait à rejeter, lorsque Charles IX expira le 30 mai 1574. Dès ce moment, il fut fixé irrévocablement à Munich, où Albert lui prodigua de nouveaux bienfaits. Ce prince mourut le 24 octobre 1579, et son successeur, le duc Guillaume V, hérita de son estime pour Lassus. Cet homme délicat avait placé le fruit de ses économies dans la caisse du trésor public, au taux de cinq pour cent d'intérêt. Après avoir touché ce revenu pendant plusieurs années, il éprouva des remords. Sa conscience lui reprocha ces profits usuraires, réprouvés par l'Eglise : il renvoya donc les sommes qu'il avait perçues à titre d'intérêt, mais le duc eut soin de l'indemniser, en rendant hommage à sa religieuse délicatesse. Les *maestri* de nos jours pourront rire de cette action d'un grand homme qui, réduit à un traitement annuel de quatre cents florins, épargnait à la sueur de son front une modique somme de quatre mille quatre cents florins; mais, en tenant compte des idées du temps, les âmes honnêtes seront touchées de ce trait de probité, qui va jusqu'au puritanisme. Vers la fin de sa vie, des chagrins et l'épuisement causé par un travail excessif avaient affaibli sa raison. Il mourut vers 1595. Sa femme lui survécut jusqu'au 5 juin 1600. Parmi leurs enfants, Ferdinand, nommé en 1692 maître de chapelle du duc de Bavière Maximilien 1^{er}, et Rodolphe sont les plus connus comme musiciens. Les ouvrages d'Orland de Lassus, soit imprimés, soit inédits, forment un catalogue considérable. Quoique Delmotte (*voy.* ce nom) en ait donné la liste la plus étendue, il s'y trouve cependant des omissions, [et dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique pour 1844*, nous en avons signalé quelques-unes. Beaucoup d'auteurs ont parlé de Lassus, entre autres Samuel Van Quicquelberg, d'Anvers. Mais, de tous ces biographes, le plus exact et le plus intéressant est sans contredit H. Delmotte, que l'on vient de citer. La *Notice sur Roland de Lattre*, qui ne parut qu'après sa mort, à Valenciennes, en 1836, in-8, fig., a été traduite en allemand, sur les instances de M. Spicker, bibliothécaire du roi de Prusse, par M. F.-W. Dehn, qui y a ajouté des remarques,

Berlin, 1837. Un jeune écrivain de talent, né dans les mêmes murs que Lassus, a fait un résumé de l'ouvrage de Delmotte, et a mis à la fin un poème dont Lassus est le héros (*Roland de Lattre*, Mons, 1838, in-18). Légataire du vœu formé par Delmotte en mourant, vivement sollicitée par M. Mathieu, et guidée par ses propres sympathies, la société des sciences et des lettres du Hainaut résolut d'ériger une statue à Lassus, à l'imitation de ce que Liège allait faire pour Grétry et de ce qu'Anvers avait déjà fait pour Rubens. R—F—G.

LASSUS (PIERRE), chirurgien de Paris très-distingué, naquit en 1741, et mourut le 17 mars 1807. Il se destina de bonne heure à une profession qui était celle de son père, et, après avoir fait de fort bonnes études, il fut reçu maître en chirurgie en 1765. Ne pouvant encore inspirer de confiance au public comme praticien, il se livra à l'enseignement particulier et obtint des succès qui déterminèrent l'académie de chirurgie à lui confier temporairement les fonctions de démonstrateur. La réputation qu'il acquit bientôt le fit nommer en 1770 chirurgien ordinaire des Dames de France, filles de Louis XV. Par malheur, en voulant saigner l'une d'elles (Madame Victoire), il la piqua deux fois sans tirer de sang. Cet événement occupa la cour et la ville; mais la bonté de la princesse prévint les suites de ce désagrément en procurant à Lassus, en 1779, la charge de lieutenant du premier chirurgien du roi, à Paris, à laquelle se trouvait attachée celle d'inspecteur des écoles et de trésorier du collège et de l'académie de chirurgie. Deux ans après, il réunit à ces fonctions la place de professeur d'opérations. Lorsque la révolution détermina les Dames de France à se rendre en Italie, Lassus les y suivit et fut assez heureux pour pouvoir, en rentrant en France, étudier l'application des lois portées contre les émigrés en faisant valoir les travaux dont il s'était occupé en Italie et dont il rapportait les fruits dans sa patrie. A la création des écoles de l'art de guérir, il fut d'abord nommé professeur de l'histoire de la médecine, et, peu de temps après, il obtint la chaire de pathologie externe, qu'il a enseignée jusqu'à sa mort avec une méthode et une clarté remarquables, et des formes originales qui, quoique parfois un peu triviales, gravaient profondément ses leçons dans l'esprit de ses élèves. Lors de la création de l'Institut, Lassus fut admis dans la première classe, où il remplit pendant deux ans les fonctions de secrétaire; il fut en même temps bibliothécaire de l'Institut. On a de lui : 1^o *Nouvelle Méthode de traiter les fractures et les luxations, par Pott; avec la Description des nouvelles attelles de Sharp, pour le traitement des fractures de la jambe*; traduit de l'anglais, Paris, 1771, in-12; *ibid.*, 1783, in-8^o; 2^o *Dissertation sur la lymphé*, couronnée par l'académie de Lyon en 1773 et imprimée en 1774; 3^o *Mémoire sur les*

plais du sinus longitudinal supérieur de la dure-mère. — *Observation sur une hernie inguinale avec étranglement* (Mémoires de l'Académie de chirurgie, 1774); 4° *Dissertation sur les maladies vénériennes*, par Turner; traduite de l'anglais, Paris, 1777, 2 vol. in-12; 5° *Essai ou Discours historique et critique sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes*, Paris, 1783, in-8°; 6° *Manuel pratique de l'amputation des membres*, par Alanson; traduit de l'anglais, Paris, 1784, in-12. 7° En 1790, Lassus et Pelletan s'associèrent pour rédiger des *Éphémérides de toutes les parties de l'art de guérir*. Lassus donna dans ce journal, dont il n'a paru qu'un volume, l'observation d'une hernie inguinale extraordinaire, et l'explication d'un passage de Duverney relatif à la fracture de l'avant-bras. 8° *Traité élémentaire de médecine opératoire*, Paris, 1793, 2 vol. in-8°; 9° *Pathologie chirurgicale*, ibid., 2 vol. in-8°, dont le premier parut en 1803 et l'autre en 1806. Les deux derniers ouvrages que nous venons d'indiquer sont les plus considérables qui soient sortis de la plume de Lassus. Dans l'ordre du mérite de ses productions, on doit rappeler immédiatement après un *Mémoire sur le prolongement de la langue hors de la bouche* (Mémoires de l'Institut, t. 1^{er}), et des *Recherches sur la cause de la hernie ombilicale de naissance*, t. 3 de la même collection. Lassus a encore donné dans le *Journal de médecine* rédigé par Corvisart, Boyer et Leroux (an 9), l'observation d'un ulcère fistuleux de l'estomac, traduit de l'anglais, et des recherches sur l'hydropisie enkystée du foie. Comme président de l'école de médecine en Pan 12, Lassus prononça le discours de rentrée, qui a été imprimé. En qualité de secrétaire de l'Institut, il a analysé et rendu compte d'une partie des travaux de la première classe dans les années 5 et 6, et il a publié les Éloges de Pelletier et de Bayen. Thouret, au nom de l'école de médecine, et Pelletan, au nom de l'Institut, prononcèrent l'éloge de Lassus sur sa tombe. Pierre Sue lui en consacra un autre, prononcé dans une assemblée publique de l'école de médecine, et publié en 1808. Enfin, Cuvier a fait un éloge historique de Lassus, qui a été inséré dans les Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut pour l'année 1808. Lassus a été peint par plusieurs artistes célèbres, et en dernier lieu, avec une rare perfection, par Gérard.

D—G—S.

LASSUS (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE), architecte français, né à Paris le 19 mars 1807. Il entra en 1828 à l'école des beaux-arts, eut pour maîtres Vandoyer et plus tard H. Labrousse. Lassus dirigea de bonne heure ses études sur les monuments du moyen âge et de la renaissance. En 1833 il exposa une *Étude* sur le palais des Tuileries, qui fut acquise par la liste civile et lui valut une médaille de troisième classe. Le nombre d'édifices tant religieux que civils, dont il en-

treprit la restauration, ou pour lesquels il proposa des plans, est considérable. Nous citerons notamment le travail intitulé *la Ste-Chapelle au 15^e siècle*, qui lui valut une médaille de deuxième classe; la *restauration du monastère et du réfectoire de l'ancienne abbaye de St-Martin des Champs*, aujourd'hui conservatoire des arts et métiers, lequel travail fait partie de la *Statistique monumentale de Paris*. Les dessins en furent exposés, en 1833, avec ceux de l'église de St-Aignan, et les détails de la chaise de Ste-Radegonde, demandés pour l'évêché de Poitiers. Chargé, en 1837, de la restauration de l'église de St-Séverin, à Paris, il présida, l'année suivante, à celle de St-Germain l'Auxerrois. En 1840, il était nommé, conjointement avec M. Viollet-Leduc, inspecteur des travaux de la Ste-Chapelle, et c'est en collaboration avec le même architecte, et à la suite d'un concours, qu'il fut chargé en 1845 de l'inspection des travaux de restauration de Notre-Dame de Paris. Le savoir et l'intelligence de Lassus se montrent surtout dans ces dernières œuvres, où il est parvenu à continuer et à embellir le style élégant et fleuri des deux édifices religieux les plus originaux de la capitale. Notre-Dame de Chartres fut ensuite restaurée par ses soins, avec non moins d'entente et de goût, et on lui doit la partie iconographique de la *Monographie* de cette cathédrale, publiée par ordre du gouvernement de Louis-Philippe. La réputation de Lassus le fit bientôt appeler dans tous les diocèses, où il s'agissait de rendre à leur ancienne splendeur des édifices religieux, d'en élever de nouveaux dans le style improprement appelé gothique. En 1848, il restaura la cathédrale du Mans, celle de Moulins, et en 1849, l'église St-Nicolas dans la dernière de ces villes; en 1853 et 1854, l'église St-Pierre de Dijon et la cathédrale de la même ville, puis Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, et l'église de St-Aignan (Loir-et-Cher). Quatre diocèses et six monastères l'avaient choisi pour architecte. Décoré en 1850 de la Légion d'honneur, il fut, deux ans après, appelé au comité de la langue, de l'instruction et des arts de la France. L'état de sa santé l'ayant contraint de se rendre aux eaux de Vichy, il y fut enlevé par une mort rapide le 14 juillet 1857. Son corps fut rapporté à Paris et ses funérailles eurent lieu avec une grande pompe à Notre-Dame. On doit encore à Lassus la construction de l'hôtel Soltykoff, avenue Montaigne, de l'église de la Visitation, rue d'Enfer, à Paris, et de l'église St-Nicolas, à Nantes. En 1844 on lui avait décerné une médaille d'or, dans le concours pour le tombeau de l'empereur Napoléon. Lassus a pris une part active à la rédaction des *Annales archéologiques*, dirigées par M. Didron. Il avait fait paraître, en juin 1846, une brochure intitulée *Réaction de l'Académie des beaux-arts contre l'art gothique*.

A. M—Y.

LASTANOSA (VINCENT-JEAN DE) DE FIGUERUELAS (1),

(1) M. Brunet, trompé par le catalogue de Paris de Meyzieu,

numismate espagnol, était né vers 1606 à Huesca, dans l'Aragon. Possesseur d'une fortune considérable, il employa la plus grande partie de ses revenus à favoriser dans sa province l'étude de l'histoire et les recherches d'antiquités. Indépendamment d'une nombreuse collection de médailles et de monnaies espagnoles, il avait rassemblé des monuments, des statues, des inscriptions, et il les avait disposés dans ses jardins à Figueruelas, avec un ordre qui prouvait le bon goût du maître. Ces jardins ont été célébrés par André d'Ustarroz, dans un petit poème devenu très-rare (1). Lastanosa fit présent de ses livres et de ses médailles aux états d'Aragon, pour servir à l'instruction publique. Il vivait encore en 1684, comme on l'apprend d'Antonio, *Bibl. Hispan. nova*, t. 2, p. 325; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : 1° *Museo de las medallas desconocidas españolas*, Huesca, 1645, in-4°, fig. Ce rare volume contient la description et le trait de plus de huit cents médailles et monnaies d'Espagne, inconnues jusqu'alors aux numismates. Il est terminé par trois dissertations du P. Paul-Albin de Rujas, jésuite, de Franc. de Urrea et d'André de Ustarroz, sur la numismatique espagnole. 2° *Tratado de la moneda jaquesa y de otras de oro y plata del regno de Aragon*, Saragosse, 1684, in-4°. Cet ouvrage n'est guère moins rare que le précédent, auquel il se trouve ordinairement réuni. C'est un traité curieux des monnaies particulières à l'Aragon. Le seul atelier monétaire de cette province ayant été longtemps à Jaca, c'est de là que la monnaie s'est appelée *jaquesa*. M. Brunet a donné la description de ces deux volumes dans son *Manuel du libraire*. 3° *Oraculo manual y arte de prudencia*, Huesca, 1647, in-4°, ouvrage cité par D. Antonio. W—s.

LASTESIO ou DALLE LASTE (NOËL), savant littérateur italien, naquit en 1707, à Marostica, près de Vicence. Il était professeur de belles-lettres à l'université de Padoue, lorsque Facciolati, avec lequel il avait travaillé aux corrections du *Calepin*, lui occasionna tant de désagréments, qu'il se vit contraint de quitter sa chaire et de se retirer à Venise, où il enseigna les belles-lettres et le droit. Ses premiers ouvrages l'avaient déjà signalé comme un excellent latiniste, un élégant prosateur et un bon poète italien; il était en outre doué d'une instruction peu commune. Le gouvernement vénitien le chargea, en 1736, d'écrire l'histoire de l'université de Padoue, en lui donnant la préférence sur Facciolati, qui, par ancienneté d'emploi, semblait être appelé à remplir cette tâche. Lastesio l'entreprit, de concert avec le savant Jacques Morelli, bibliothécaire de Saint-

Marc. Il entreprit ce travail en langue italienne, en le commençant à l'époque de la réunion de Padoue à l'État de Venise; et il s'en occupa longtemps, mais il n'en publia rien. On crut, dans le temps, qu'il craignait d'exposer son ouvrage aux critiques de Facciolati. Quoi qu'il en soit, on fini par lui ôter son emploi; et, pour le dédommager, on le nomma censeur des livres théologiques et reviseur des brefs, etc., de la cour de Rome. Dans ces dernières fonctions, il sut défendre les devoirs de son gouvernement sans trahir ceux du sacerdoce. Il mourut à Venise le 24 juin 1792. Ses mœurs étaient pures, sans ambition comme sans intrigue; il eut un grand nombre d'amis. Sa conversation était vive et spirituelle, quoiqu'il se permit, parfois, des expressions un peu piquantes; ce qui sans doute aura indisposé contre lui Facciolati, qui était d'un caractère peu endurant. Il était un des membres les plus distingués de la société des *Granelleschi* (voy. GOZZI). Outre différentes *Oraisons funèbres* en latin, et qui établirent sa réputation, on a de lui d'autres opuscules estimés : 1° *Laurentii Pataroli Vita*, à la tête des œuvres de Pataroli, Venise, 1745, in-4°; 2° *De museo Philippi Farsetti epistola ad Cortonensium academiam*, Venise, 1764, in-4° (voy. FARSETTI); 3° *Instruction de St-Grégoire de Nazianze aux vierges*, traduite du grec en vers italiens, ibid., 1754, in-4°; Padoue, 1776, in-4°; 4° *Gratulationes*, etc., Padoue, 1767, in-8°. La plupart des pièces que contient ce recueil avaient déjà paru séparément. 5° *Carmina*, Padoue, 1774, in-4°. On y distingue un poème intitulé *Apollo vaticanus*, qui avait déjà été publié avec une traduction italienne *in verso sciolto*, par Pagello, Bassano, 1775. 6° *Vita Francisci Algarotti*, ibid., 17... in-8°. On la trouve dans les *Vitæ Italarum* de Fabroni. Dalle Laste coopéra avec Marco Forcellini à la correction et à l'édition des ouvrages de Sperone Speroni, Venise, 1740, 5 vol. in-4°. On cite, parmi les manuscrits qu'il a laissés, une traduction en vers libres non rimés de l'*Enéide*, de l'*Art poétique* d'Horace, et un *Recueil de lettres* assez intéressant. B—s.

LASTHÉNIE, femme illustre de l'ancienne Grèce, naquit vers l'an 420 avant J.-C., à Mantinée, ville d'Arcadie qui devint si célèbre par la mort glorieuse d'Épaminondas. Cette femme montra de bonne heure une très-grande aptitude aux sciences, et surtout un amour passionné pour l'étude de la philosophie. Platon tenait alors à Athènes une école célèbre qui prit le nom d'Académie. Lasthénie se rendit dans cette ville pour y jouir des entretiens de Platon. Elle se déguisait en homme, afin d'assister régulièrement aux leçons du fameux disciple de Socrate, et en cela elle suivait l'exemple d'Axiothée, de Phlias, qui s'habillaient également en hommes pour ne pas scandaliser le nombreux auditoire de Platon. Lasthénie, dont la passion pour l'étude croissait de jour en jour, ne crut pas devoir s'en tenir aux leçons de Platon; elle fréquenta encore, avec

cite sous le nom de *Figueruelas*, pour *Figuerulas*, le *Museo de las medallas desconocidas españolas*, Saragosse, 1644, in-4°, comme un ouvrage différent du *Museo* de Lastanosa, Huesca, 1645. C'est évidemment le même ouvrage; il y a tout au plus le frontispice de changé.

(1) *Descripcion de las antigüedades y jardines de Vinc.-Juan de Lastanosa*, Saragosse, 1647, in-8°, de 9 feuilles.

Axiothée, l'école fameuse de Speusippe, son oncle maternel. On ne peut douter que ce philosophe n'eût Lasthénie pour disciple, car Denys le Jeune lui écrivait un jour : « Nous pouvons apprendre la « philosophie d'une femme d'Arcadie qui est votre « écolière. » Les historiens ne s'accordent pas sur l'époque de la mort de Lasthénie ; mais tous la rangent au nombre des disciples les plus distingués de Platon. B—RS.

LASTEYRIE DU SAILLANT (CHARLES-PHILIBERT, comte DE), agronome, publiciste et philanthrope français, né à Brives-la-Gaillarde, le 3 novembre 1759, d'une famille très-ancienne. Le jeune Lasteyrie reçut une éducation soignée, d'abord à Limoges, puis à Paris. Un vif désir de s'instruire lui fit entreprendre des voyages nombreux, et il se trouvait en Suisse lorsque la révolution de 1789 éclata. Il visita l'Angleterre, l'Italie, la Sicile, l'Espagne, l'Allemagne et les contrées du Nord, et s'attacha surtout à acquérir des connaissances agricoles. Aussi, de retour à Paris en 1799, fut-il un des premiers membres de la société centrale d'agriculture. Toutes ses premières publications ont trait à l'économie rurale et domestique. Il donna un *Traité des bêtes à laine d'Espagne* (Paris, an 8, in-8°), qu'il fit suivre de l'*Histoire de l'introduction des moutons à laine fine d'Espagne dans les divers Etats de l'Europe* (Paris, 1802, in-8°). En 1808, il publiait un livre intitulé *Du cotonnier et de sa culture*, Paris, in-8°. La découverte de la lithographie, en Bavière, ayant promis un moyen facile et peu coûteux de reproduire la pensée et le dessin, le comte de Lasteyrie voulut s'initier à cette utile découverte et en faire profiter sa patrie. Il se rendit en 1812 à Munich, s'y familiarisa avec l'art nouveau et l'importa en France en 1815. Il établit à Paris une lithographie d'où sont sortis plusieurs ouvrages utiles, notamment : *Collection de machines, d'instruments, ustensiles, constructions, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle* (1820 à 1821, 2 vol. in-8°), dont une seconde édition a paru en 1822. L'ardent désir qu'avait Lasteyrie d'être utile à ses semblables lui fit fonder diverses sociétés, destinées soit à la propagation des lumières, soit à secourir les malheureux. Dès 1801, il donnait le plan d'une société en faveur des savants et des hommes de lettres, dans le but d'assurer à leurs travaux et à leur existence un avenir moins incertain. Plus tard, il coopérait à la fondation de la société d'encouragement, de celle de l'instruction mutuelle et de l'instruction élémentaire, de la société asiatique. Il publiait à ses ouvrages destinés à répandre les bonnes méthodes d'enseignement, notamment : *Nouveau Système d'éducation populaire pour les écoles primaires* (1815, in-8° ; nouvelle édition, 1819) ; *Méthode naturelle de l'enseignement des langues*, Paris, 1826, in-18 ; *Des écoles des petits enfants des deux sexes, de l'âge de dix-huit mois à six ans*, Paris, 1829, in-8°.

XXIII.

Ami et beau-frère de Lafayette, Lasteyrie en partageait toutes les opinions ; aussi prit-il, sous la restauration, une part active au mouvement libéral, et il a publié la traduction d'ouvrages anglais et espagnols propres à éclairer les questions politiques dans le sens de ses opinions. En 1830, il fit paraître une brochure intitulée *De la liberté de la presse illimitée*, in-8°. L'âge ne refroidit pas ses convictions, et il les conserva aussi vives jusqu'à sa mort. En 1843, dans un ouvrage intitulé *Des droits naturels de tout individu vivant en société, études morales et politiques* (in-12), il professait les opinions libérales les plus avancées. Le mouvement de 1848 le trouva ce qu'il avait été toujours. Aussi ferme défenseur des doctrines philosophiques que des doctrines libérales, Lasteyrie ne laissait échapper aucune occasion de défendre les principes de la liberté religieuse, et il fonda, en 1843, avec ses amis O'Connor-Condorcet et Isambert, un *Journal de la liberté religieuse* dont cent numéros seulement ont paru. Cette publication s'est continuée en volumes sous le titre d'*Etat religieux de la France*, Paris, 1844, 2 vol. in-8°. C'est dans le même ordre d'idées qu'il traduisit en français, avec notes, les *Sentences de Sextius, philosophe pythagoricien* (Paris, 1845, in-12). Enfin, il donna comme son testament philosophique dans l'ouvrage intitulé *Histoire de la confession sous ses rapports religieux, moraux et politiques*, 1846, in-8°. Une année après il essayait de constituer, sous le titre de société philosophique, une association dans le but de défendre et de propager les mêmes doctrines. Lasteyrie est mort, à Paris, le 5 novembre 1849. Il faut encore citer parmi ses nombreux ouvrages : 1° *Du pastel, de l'indigotier, et des autres végétaux dont on peut extraire une couleur bleue*, Paris, 1811, in-8° ; 2° *Histoire naturelle et économique du chien, du cheval, du mouton et de la chèvre, du bœuf, de la vache et du buffle, du chameau, du dromadaire, du renne, du lama, du cochon, du lapin, du cochon d'Inde, du chat et du furet*, 6 vol. in-12, 1854 ; 3° *Typographie économique, ou l'Art de l'imprimerie mis à la portée de tous*, 1837, in-8°. Lasteyrie a été l'éditeur du *Journal des connaissances utiles* (1827), l'un des collaborateurs du *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier, des *Annales de l'agriculture française* ; il a coopéré aux mémoires de la société centrale d'agriculture, aux travaux de la société philomathique dont il était membre, et a fourni divers articles à la *Biographie universelle*. Il a laissé un fils, M. Ferdinand de Lasteyrie, qui s'est fait un nom dans la politique, les arts et l'archéologie. A. M—Y.

LASTIC (JEAN BONPAR DE), trente-quatrième grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, naquit en Auvergne vers l'an 1571. Dès sa plus tendre jeunesse, il se distingua par sa valeur sous les ordres du connétable de Clisson. En 1583, il combattait à côté de son père, et fut pris avec lui par les Anglais. Entré dans l'ordre

40

de St-Jean de Jérusalem, en 1395, il devint bientôt grand prieur d'Auvergne et commandeur de Mont-Calm; et, après la mort du grand maître Antoine Fluvian, ou de la Rivière (1437), Jean de Lastic fut élu par compromis, en son absence, pour lui succéder. La *religion* lui envoya aussitôt le décret d'élection. Le nouveau grand maître ne fut pas plutôt arrivé à Rhodes qu'il apprit que le sultan d'Égypte se disposait à attaquer l'île, et que le sultan des Turcs Amurat II était soupçonné de favoriser l'entreprise. Jean de Lastic fit aussitôt proposer au sultan de renouveler les traités avec la *religion*; et, sur les réponses évasives de ce prince, il arma des galères, et mit les principales places hors d'insulte. Abouzaïd-Jacmac, sultan d'Égypte, s'étant présenté le 25 septembre 1440 devant l'île de Rhodes, suivi d'une flotte considérable, fut repoussé avec perte; et pendant qu'il préparait de nouveaux armements, Lastic ajouta de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes, remplit les magasins, rappela les chevaliers absents, accorda une amnistie aux bannis, envoya dans toutes les cours de l'Europe pour engager les princes chrétiens à secourir la *religion*, fit avec Jean Paléologue, empereur de Constantinople, une ligue offensive et défensive, et prit toutes les mesures que commandaient les circonstances. Ce n'était pas en vain : dans le mois d'août 1444, les Égyptiens, au nombre de 48,000 hommes d'infanterie, sans compter un gros corps de mameluks, débarquèrent dans l'île de Rhodes et formèrent le siège de la ville pendant que leur flotte bloquait le port. Le grand maître avait si bien pris ses mesures et il se défendit si vaillamment, qu'après quarante jours de siège et plusieurs assauts infructueux, le général du sultan fut obligé de se rembarquer honteusement avec les débris de son armée. Jean de Lastic fit alors un appel à la noblesse de l'Europe pour qu'elle eût à venir au secours de l'ordre. Sa grande renommée lui recruta une foule de jeunes gentilshommes, qui réparèrent les pertes de la *religion* et rétablirent ses rangs dégarnis. Lastic entama ependant des négociations par le ministère du célèbre Jacques Cœur, et parvint à terminer cette guerre ruineuse. Quelques commandeurs, mécontents des augmentations d'impositions ou *responsions* que Lastic avait été obligé d'ordonner pendant la guerre, remplirent toute l'Europe de leurs clameurs et refusèrent d'acquitter leurs charges. Pour remédier à ces désordres, la *religion* investit le grand maître d'une sorte de dictature, et le pressa d'accepter durant sa vie une autorité sans bornes, tant elle comptait sur sa piété et sur sa modération. Jean de Lastic n'y consentit que malgré lui, et pour trois ans. Il déploya une sage fermeté, et les séditeux rentrèrent dans le devoir. On le vit donner l'exemple du désintéressement et de la soumission aux règlements et aux statuts, afin que personne ne pût alléguer d'excuse. Amu-

rat II, qui avait éludé les propositions d'alliance que lui avait faites le grand maître vers 1438, les accepta en 1447, parce qu'il se voyait pressé vivement par une coalition de princes et de républiques. Mahomet II, qui ne tarda pas à régner seul sur les Ottomans, n'y eut aucun égard; et en 1454, il somma Jean de Lastic de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut. Le grand maître se tint sur ses gardes; et il commençait les préparatifs pour résister à un nouveau siège, lorsque la mort le surprit le 19 mai de la même année. Il est généralement regardé comme un des héros de son ordre, qui lui doit les plus beaux règlements. Ce fut sous son gouvernement, suivant le P. Antonio Paoli et l'abbé de Vertot, que le titre de grand maître fut affecté au chef des chevaliers de St-Jean de Jérusalem. L—B—E.

LASTMAN (PIERRE), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Haarlem, en 1581 suivant Huber et Rost, et en 1562 selon Descamps, qui s'appuie du témoignage de Van Mander. Il fut élève de Corneille Corneliz; et après avoir profité des leçons de ce maître, il alla en 1604 se perfectionner à Rome, où il obtint beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, il vit sa réputation s'accroître; et ses talents furent célébrés dans plusieurs pièces de vers composées en son honneur par des poètes hollandais ses contemporains; mais ce qui a établi sa réputation de la manière la plus solide, c'est la gloire d'avoir été l'un des maîtres de Rembrandt. Ses tableaux, d'une belle composition et d'une bonne manière, sont rares. Il a gravé à la pointe, d'après ses compositions, un petit nombre de pièces d'un bon goût et de la plus grande rareté, entre autres *Judas et Thamar*; la scène se passe dans un vaste et beau paysage. Au haut, dans le lointain, on lit, entre les tailles, les lettres P. L., qui étaient la marque de l'artiste. On ignore en quelle année il mourut. *Nicolas LASTMAN*, ou *Nicolà di PETRI*, son fils, né à Haarlem en 1619, cultiva, comme son père, la peinture et la gravure. Il a gravé, d'après un tableau de son père, *le Christ au jardin des Olives*, grand in-fol.; d'après Jean Pinas, son maître; *St-Pierre délivré de prison*, pour servir de pendant à la précédente gravure; *le Martyre de St-Pierre*, d'après le Guide, et enfin *le Samaritain charitable*, estampe très-peu connue et qui mérite bien de l'être par la beauté de son exécution. P—s.

LASUS ou *Lassus*, poète et musicien grec, naquit à Hermione, dans l'Argolide; il était fils de Chabrinus, dont le nom a été défiguré par la plupart des écrivains. Il florissait dans la 58^e olympiade (550 ans avant J.-C.). On l'a quelquefois compté au nombre des sept sages, après la mort de Périandre. Lasus fut le premier qui écrivit sur la théorie de la musique et qui donna des règles de composition et de chant : il joignit l'exemple au précepte, et se rendit excellent dans la pratique d'un art qu'on ne séparait point encore de

la poésie. S'il ne fut pas, comme le dit Clément d'Alexandrie, l'inventeur du poème dithyrambique, c'est à lui qu'on en dut l'introduction dans les jeux, et il fit instituer des prix pour ceux qui y réussiraient le mieux. Il établit aussi des conférences où l'on traitait publiquement des questions de philosophie ou de littérature; il perfectionna les chœurs ou danses en rond, dont on attribue l'invention à Arion. Hérodote nous apprend que Lasus fit bannir d'Athènes le poète Onomacrite, parce qu'il se mêlait de prédire l'avenir, et que, pour mieux tromper le peuple, il avait intercalé dans le texte de Musée des oracles mensongers. Lasus avait une haute idée de son talent comme poète et comme musicien. S'étant trouvé en concurrence, dans une fête, avec Simonides, quelqu'un fit devant lui l'éloge de son rival : *Que m'importe?* dit-il; réponse qui passa en proverbe pour signifier qu'on ne redoutait pas une concurrence difficile. Athénée a conservé quelques mots de Lasus, qui ne lui font pas beaucoup d'honneur; et l'on verra à l'art. XENOPHONES la sage réponse que celui-ci fit à Lasus, qui lui proposait de jouer aux dés. On cite de Lasus une *Hymne à Cérés*, et une ode intitulée *les Centaures*, deux pièces où il n'avait pas employé la lettre *S*. Athénée et Élien nous en ont conservé quelques vers. Il introduisit l'usage de battre la mesure dans l'exécution des chants dithyrambiques; enfin il perfectionna la flûte, qui rendit sous ses doigts des sons infiniment plus variés qu'auparavant. *Voy. les Remarques de Burette sur le Dialogue de Plutarque, touchant la musique.* (Mém. de l'Acad. des inscript., t. 15, p. 324 et suiv.) W—s.

LASUZE (HENRIETTE DE). *Voyez SUZE.*

LATAPIE (FRANÇOIS-DE-PAULE), botaniste, né à Bordeaux le 8 juillet 1759, fils d'un arpenteur feudiste du château de la Brède, devint secrétaire de son fils, le baron de Secondat, fils de Montesquieu (*voy. ce nom*). Il l'accompagna dans un voyage en Italie et dans plusieurs îles de la Méditerranée, notamment à l'île d'Elbe, où, aidé de quelques notes d'un commentateur de Vitruve, il découvrit, au bord du golfe *del Campo*, les belles colonnes de granit taillées par les Pisans pendant le 11^e et le 12^e siècle, et laissées dans la carrière. A Naples il connut l'ambassadeur d'Angleterre, W. Hamilton (*voy. ce nom*), qui le chargea de revoir le texte français de son ouvrage intitulé *Campi Phlegræi*. Latapie avait écrit la relation de ce voyage, et de retour en France, il en lut des extraits dans les séances publiques de l'académie des sciences de Bordeaux. Déjà les académies de Padoue, de Florence, des Arcades de Rome et plusieurs autres sociétés savantes d'Italie le comptaient parmi leurs membres. Appelé aux fonctions d'inspecteur des arts et manufactures de la province de Guienne, il fut ensuite nommé professeur de botanique au jardin des plantes de Bordeaux. Le charme qu'il savait répandre sur cette étude

faisait affluer à ses cours, non-seulement des étudiants, mais un grand nombre de personnes du monde. La révolution le força de quitter cette place; mais, lors de la création des écoles centrales, il obtint à celle du département de la Gironde la chaire d'histoire naturelle, et plus tard il professa la littérature grecque au lycée de Bordeaux. Latapie mourut à Bordeaux le 8 octobre 1825, après avoir légué à plusieurs écoles les fonds nécessaires pour la distribution de différents prix. Peu de mois auparavant, il avait concédé à la commune de la Brède une propriété rurale dont le revenu annuel est employé à doter une rosière, et il ordonna, comme un témoignage de sa reconnaissance envers la famille de son bienfaiteur, que ce prix de vertu fût décerné par un descendant de Montesquieu, ou à son défaut par le propriétaire du château de la Brède. *Le Musée d'Aquitaine*, t. 2, p. 250, contient une notice sur Latapie, signée F. J. On a de lui : 1^o *L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais*, trad. de Whately, Paris, 1771, in-8^o; 2^o *Hortus Burdigalensis, ou Catalogue du jardin des plantes de Bordeaux*, Bordeaux, 1784, in-12. L'extension donnée à cet établissement a rendu fort incomplet le *Catalogue* de Latapie, qui ne comprend guère plus de cinq cents plantes; mais il ne faut pas oublier que l'auteur contribua beaucoup à propager le goût de la botanique dans sa patrie. 3^o *Description de la commune de la Brède* (imprimée dans le tome 5 des *Variétés bordelaises* de l'abbé Beaurein, Bordeaux, 1785, in-12); 6^o *Notice sur les arts et manufactures en Guienne*, adressée au conseil d'État en juin 1785. C'est un manuscrit in-4^o de 500 pages, que l'on conserve à la bibliothèque de Bordeaux. Enfin Latapie a fourni divers articles au *Journal d'agriculture* de Rozier. Il légua à son pays un riche *herbier* qu'il avait formé des seules plantes de la contrée; mais il ne put achever une synonymie de la vigne, pour laquelle il rassemblait des plants de toutes les variétés. P—RT.

LATASTE. *Voyez TASTE.*

LATES (BONET DE). *Voyez BONET.*

LATHAM (JEAN), savant ornithologiste anglais, originaire, par son père, du comté de Lancastre, par sa mère, qui était une Sotheby, du comté de Chester, naquit le 27 juin 1740 au bourg royal d'Eltham (comté de Kent). Son père, qui cumulait dans cette modeste résidence la profession de *surgeon*. le destinait, en qualité d'aîné, à être un jour son successeur. On abrégéa donc son éducation philologique et littéraire; et, malgré ses succès, qui eussent pu déterminer d'autres que ses parents à lui laisser continuer ses études, il quitta les bancs de l'école de Merchant-Taylor avant de s'être familiarisé avec la litote et l'antonomase, n'ayant encore que quinze ans; et presque sur-le-champ on l'appliqua aux études médicales, d'abord en l'emmenant au chevet des malades à Eltham même, ensuite en l'envoyant à

Londres suivre les cours des professeurs en renom ou en titre. Parmi ses maîtres fut William Hunter, pour l'anatomie. Le jeune élève s'attacha particulièrement à la clinique des hôpitaux, et acquit bientôt, n'ayant que vingt ou vingt et un ans, une expérience qui n'est pas toujours le partage des plus âgés. Doué d'un coup d'œil sûr, profond et fin observateur, il avait acquis un excellent diagnostic. D'une extrême adresse manuelle, il avait beaucoup disséqué. Toutes ces qualités l'appelaient à devenir un chirurgien des plus habiles. Cependant il ne se fit point recevoir docteur; et, quand il eut subi ses examens de surgeon, dès 1763, il alla s'établir dans une ville du comté de Kent, peu distante du bourg où il avait pris naissance, à Dartford. Il sut se faire, dans un espace de trente-deux ans, une assez belle fortune non-seulement pour être à l'abri du besoin, mais pour vivre commodément et largement. Tout en restant fidèle à l'art et au commerce qui le faisaient vivre, Latham sut trouver dans son temps des heures, des jours, des nuits, pour passer de l'anatomie et de la physiologie de l'homme à celle des animaux. Il se livra surtout à l'ornithologie. Il fit une collection d'oiseaux. Bientôt son renom de collecteur s'étendit aux environs. Latham écrivit à Pennant au moment où la *Zoologie britannique* venait de paraître, et à des observations remarquables joignit des échantillons d'oiseaux (britanniques cependant) qu'avait omis le célèbre naturaliste. Frappé de cette circonstance, Pennant lui répondit par la lettre la plus gracieuse, en lui demandant la faveur de sa correspondance, et il s'établit entre eux un échange de lettres qui ne finit qu'en 1799, avec la vie de Pennant. Latham fut recherché par divers amateurs, divers savants d'un ordre élevé, notamment par sir Lever Ashton, dont les magnifiques collections géologiques étaient alors presque sans rivales en Angleterre; et sir Joseph Banks, dont l'opulence et le crédit étaient si libéralement employés à provoquer, à faciliter l'essor des sciences. Latham, d'ailleurs, malgré son séjour à peu près constant à Dartford, était en actives relations avec une foule de savants, se tenait au courant de tout ce qui s'écrivait sur sa matière favorite, visitait des musées ou collections, dessinait ce qui lui manquait, faisait des échanges de doubles, disséquait, empaillait, etc. etc. Il finit par recueillir de cette manière assez de matériaux pour donner sur les oiseaux un ouvrage fondamental, qui embrassait la totalité de cette classe de vertébrés et où étaient décrites beaucoup d'espèces auparavant complètement ignorées. La première partie du tome 1^{er} de cet ouvrage fut mise sous presse vers la fin de 1780 et parut en 1781; les années suivantes, jusqu'à 1785 inclusivement, virent les autres parties, au nombre de cinq; puis en 1787 fut publié un supplément dit vulgairement *Premier Supplément de Latham*, car il en parut un second beaucoup plus tard, en 1801. Dans le laps de temps fort

long qui sépare l'une de l'autre ces deux publications complémentaires, Latham n'était pas resté oisif. Non-seulement il avait donné au public un nouvel ouvrage de longue haleine (son *Index ornithologique* latin) et fourni des mémoires à plusieurs recueils savants; il avait fortement contribué à la création de la société linnéenne de Londres, en 1788. Un de ses amis, Smith, venait d'acheter à Upsal la bibliothèque et les collections de Linné. Cette circonstance, ce grand nom à mettre comme drapeau en tête d'une phalange de savants inspira Smith et Latham. Une assemblée eut lieu à Chelsea, chez Smith, à laquelle assistèrent plusieurs amis communs. Tous souscrivirent à l'idée et au nom d'une société linnéenne, c'est-à-dire qui généraliserait et perfectionnerait, en les suivant jusque dans les derniers détails, les méthodes de Linné; et Smith fut nommé président. Latham était de plus membre de la société royale de Londres (depuis le 13 décembre 1774), membre correspondant de la société médicale (1788), membre honoraire de la société d'histoire naturelle de Berlin et de la société royale de Stockholm. En 1795, l'université d'Erlangen lui décerna sans examen, et d'office, un diplôme de docteur. En vain Latham, dans sa modestie, voulut décliner cet honneur; Banks s'obstina, dans ses lettres et partout, à nommer notre ornithologiste: docteur Latham, et cette dénomination finit par l'emporter; Latham abandonna, l'année suivante, l'exercice de la profession qu'il avait remplie pendant un tiers de siècle (1763-1796), et renonça en même temps au séjour de Dartford. Il y laissa de vifs regrets, surtout au respectable antiquaire de Kent, Samuel Denne, qui trouvait de grandes ressources pour ses recherches dans la bibliothèque de Latham et dans son talent pour le dessin. La petite ville de Ramsey, que ce dernier choisit alors pour sa retraite, n'était pas seulement la résidence de son fils, c'était aussi une des localités du Hampshire les plus riches en beaux sites, en ruines pittoresques et parlantes, en souvenirs; Latham y devint antiquaire. « Je suis, disait-il, entre l'histoire naturelle et l'archéologie, comme était Garrick entre les deux Muses de la tragédie et de la comédie; je ne sais vraiment laquelle des deux je préfère: je voudrais me livrer tout entier à toutes deux, et jamais je ne me donne à l'une sans regretter de ne pas être à l'autre. » De nouveaux honneurs lui furent encore décernés et allèrent le trouver au fond de sa province: tels furent le titre de médecin extraordinaire du prince régent, de médecin de l'hospice de St-Barthélemy, de président de la société médicale de Londres. Il était digne de ces hommages par l'assiduité avec laquelle il suivait toutes les découvertes, non-seulement en ornithologie, mais dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et même jusque dans le domaine des sciences physiques. De temps à autre, quelques opuscules ou quelques articles échappaient de sa plume; il édi-

taut la *Pharmacopée d'Healde* (1805), en la remettant en harmonie avec les idées et les découvertes récentes; il revisait et augmentait la *Zoologie britannique* de Pennant (1811); mais son rêve de tous les jours, c'était de donner, en la retouchant profondément, une nouvelle édition de l'ouvrage qui avait fait sa réputation (la *Synopsis des oiseaux*). Cette édition nouvelle, il en avait préparé le manuscrit en 1809, et déjà des libraires de Londres s'étaient chargés de cette publication, quand des contestations pécuniaires ajournèrent et définitivement firent avorter ce projet. Il ne fut repris qu'en 1820, après d'énormes pertes d'argent qui enlevèrent à la vieillesse de Latham presque tous ses moyens d'existence, et le réduisirent à quitter sa retraite de Ramsey, avec sa seconde femme, pour aller vivre à Winchester, auprès de sa fille et de son gendre, médecin et pharmacien en cette ville. Le triste Latham n'avait sauvé que quelques débris du naufrage de sa fortune, entre autres de beaux livres et plusieurs pièces de son musée d'ornithologie. La sympathie obligeante de ses amis trouva un libraire pour la réimpression de son ouvrage remanié, et attira des souscripteurs en nombre assez considérable pour qu'il y eût profit en même temps qu'honneur à sa publication. Il ne fallut guère que trois ans pour commencer et terminer les dix volumes in-4° d'un ouvrage dont un tiers au moins était tout neuf, relativement à sa première édition. Latham vécut encore quatorze années après cet effort, qui, loin de l'affaïsser, sembla rafraîchir et reverdir sa vigueur. Il envoyait des articles à l'*Archæologia*; il couvrait encore de notes marginales la deuxième édition de son *Index ornithologique*, comme s'il en eût médité une troisième édition, dans laquelle auraient figuré les oiseaux de Vieillot, d'Audubon, de Temminck. Latham porta le deuil de sa seconde femme, ferma même les yeux à celle qui eût dû les lui fermer, à sa fille unique, mistress Wickham, qu'il idolâtrait. Ce dernier coup précipita peut-être sa fin: les infirmités ne l'avaient point encore sérieusement frappé; leur atteinte se fit sentir: sa vue faiblit et graduellement l'abandonna. Une dernière fois la flamme mourante se ranima: Latham parla sciences médicales, zoologie, antiquités, avec une verve extraordinaire; puis une prostration totale prit la place de cet élan; il s'alita et s'éteignit insensiblement en quatre jours, le 4 février 1837. Il ne manquait que trois ans quatre mois et vingt-quatre jours à cette haute longévité pour être celle du centenaire. Latham était le patriarche de la société royale de Londres, depuis la mort de Bray, en 1835, et de la société médicale de Londres depuis 1827, époque à laquelle mourut Planta. Son portrait, lithographié à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, et au-dessous sa signature, très-ferme encore, se voient en tête du n° XXV (octobre 1837), t. 4, du *Naturaliste* de Neville Wood, qui donne sur son compte une notice assez intéressante, à laquelle il faut joindre

un supplément, toujours t. 4, mais dans un des numéros qui suivent. Des notices se trouvent dans le *Gentleman's Magazine* de 1837; et dans les *Transactions de la soc. linn.* Voici les ouvrages qu'on lui doit: 1° *Tableau synoptique général des oiseaux* (*A general Synopsis of the Birds*), Londres, 3 vol. en six parties, in-4°, et deux suppléments. Les six premières parties parurent 1785, deuxième 1785 ou 1784, t. 5 entier 1785. La pagination, au reste, se suit d'un bout à l'autre du volume, et la page qui commence une deuxième partie n'a point de titre. L'*Histoire générale des oiseaux* parut, de 1821 à 1824, en 10 volumes (plus une table) in-8°, à Londres. Elle a sur la première édition le double avantage de contenir infiniment plus, et de présenter les espèces admises dans l'ordre définitif qu'adopte l'auteur, sans interventions, telles que les commande le second Supplément, et sans qu'on soit forcé de passer sans cesse des trois volumes primitifs à l'un et l'autre des Suppléments pour interpoler. 2° *Index ornithologicus, sive Systema ornithologicum complectens avium divisionem in...*, Londres, 1790, 2 vol. in-4°; 2° édit., 1801 (les deux volumes ou deux parties se suivent et ne font qu'un). L'ouvrage est écrit en latin; le style en est nécessairement plus voisin de celui d'un sommaire concis et sec, avec verbes sous-entendus. La disposition diffère peu de celle de l'*Agen. Synopsis*, c'est-à-dire que l'ordre dans la classification est le même, mais qu'au commencement se voient de plus les éléments ou définitions des termes techniques, relatifs aux oiseaux. La synonymie est très-longuement et exactement donnée. Il n'y a point de figures. L'*Index ornith.*, sive *Syst. ornith.*, a été reproduit sous le titre inverse, *Johannis Latham Systema ornithologica, seu Index ornithologicus complectens avium.... cum descriptionibus, synonymis Gmelini.... locis, magnitudine brevibusque notis. ... neglecta.... plurium synonymorum farragine, etc.*, Paris, 1809, in-12, par Éloi Johanneau. C'est probablement cet ouvrage que plusieurs biographes, évidemment sans l'avoir ouvert, appellent l'*Abrégé de l'Hist. des oiseaux*. Mais, 1° l'*Hist. des oiseaux* ne parut qu'en 1821, et le *Joh. Latham Syst. ornith.* est de 1809; 2° ce n'est pas même la *Gen. Synopsis* qui, augmentée et remaniée, devint l'*Hist. gén. des oiseaux*, c'est sur l'*Index ornithologicus* que fut fait le travail français; 3° le titre français semble annoncer un ouvrage en français: il n'en est rien. 3° Des *Mémoires* dans les *Transactions de la soc. linn.*, savoir: 1. (1794, t. 2, p. 275-282) un *Essai sur diverses espèces du genre Pristis*; 2. (1798, t. 4, p. 85-89) *Observations sur le limaçon fileur*; 3. (même volume, p. 90-128) *Essai sur les trachées de diverses espèces d'oiseaux*. C'est un beau travail d'anatomie comparée. 4° Divers *mémoires* ou *articles* dans d'autres recueils; par exemple, dans les *Transact. philos.*, t. 9, ou de 1770 (publié en 1771), se trouve un *extrait d'une lettre* de lui à Warner sur un cas rare de la séparation de la peau d'avec les muscles

dans la fièvre, et sur la venue d'un très-petit fœtus avec un enfant bien conformé (t. 53, p. 431); dans l'*Archæologia* de 1805 et de 1809 (t. 14 et 15) se lisent de lui deux articles, l'un sur quelques anciennes sculptures de l'église de l'abbaye de Ramsey, avec une planche et quelques remarques d'Englefield; l'autre sur un plat de cuivre ciselé, trouvé à l'abbaye de Netley. Dans l'ancienne série du *Gentleman's Magazine* sont enregistrées de lui diverses communications archéologiques (sur le *Sceau de Ramsey*, sur des *Pièces d'autel peintes de l'église de Ramsey*, etc.). On trouve aussi quelque chose de lui dans les *Transact. médicales*. 5° Enfin divers opuscules, tels que : 1. *Plan d'une institution de charité qu'on pourrait établir sur le bord de la mer, en faveur de ceux qui ont besoin de bains de mer*, Londres, 1794, in-8°; 2. *Lettres au baronnet sir George Baker, sur le rhumatisme et la goutte*, Londres, 1796, in-8°; 3. *Faits et opinions sur les dialectes*, Londres, 1809 (ou 1811), in-8° (ce ne sont pas deux éditions distinctes, malgré la différence du millésime), 4. *Oratio annivers. in theatro collegi reg. med. Lond. ex Harveii instituto habita*, octobre, 18, 1794, in-8°. On lui doit de plus une édition perfectionnée de la *Pharmacop. d'Healde*, Londres, 1796, in-8°. — Il ne faut pas confondre avec Latham l'ornithologiste, son fils (JEAN LATHAM), qui étudia au collège de Brasenose d'Oxford, et qui, après avoir reçu les degrés préliminaires en 1784 et 86, devint, en 1788, docteur-médecin, tandis que son père ne le fut que neuf ans plus tard, à Erlangen.

P—OT.

LATHORILLIÈRE. Voyez THORILLIÈRE (LA).

LATHUILLERIE. Voyez THUILLERIE (LA).

LATHURE ou LATYRE (PTOLÉMÉE), roi d'Égypte. Voyez PTOLÉMÉE.

LATIL (JEAN-BAPTISTE-MARIE-ANNE-ANTOINE DE), cardinal archevêque de Reims, né aux îles Sainte-Marguerite le 6 mars 1761, était fils d'un chevalier de St-Louis, commandant de l'île. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire St-Sulpice, à Paris, où il fut employé comme un des catéchistes de la paroisse. Ordonné prêtre, il fut admis dans la communauté des prêtres de la même paroisse. Choisi par l'évêque de Vence, Pisani de la Gaule, pour le représenter à l'assemblée bailliagère de son diocèse, lors de la nomination des députés aux états généraux, il y montra son attachement aux règles de l'Église et aux principes de la monarchie (1). Lorsque le serment à la constitution civile du clergé fut demandé en 1791, l'abbé de Latil et tous ses confrères de la communauté de St-Sulpice le refusèrent. Il sortit alors de France, y retourna en 1792, fut arrêté à Montfort-l'Amaury, et détenu quelque temps dans les prisons de cette

ville. Mis en liberté, il se retira en Allemagne et habita Dusseldorf, où l'on assure qu'il se livra à la prédication. Il passa ensuite en Angleterre et y exerça le ministère pour les Français de l'émigration. Il y fit la connaissance de l'évêque d'Arras, de Conzié, qui avait toute la confiance du comte d'Artois, alors retiré en Angleterre. Tous deux assistèrent à la mort de la comtesse de Polastron, autrefois dame du palais de la reine Marie-Antoinette, atteinte d'une maladie de poitrine qui la conduisit lentement au tombeau. Ce prince, touché des soins que l'abbé avait rendus à Mme de Polastron, le prit pour son aumônier et ensuite pour son confesseur, à la mort de l'évêque d'Arras, en 1803. Il ne quitta plus le prince, soit à Londres, soit à Edimbourg; il retourna en France avec lui en 1814, et fut nommé son premier aumônier. Deux commissions ayant été successivement instituées pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, l'abbé de Latil fut de l'une et de l'autre. Il logeait aux Tuileries et prit part à tout ce qui se faisait alors en faveur du clergé. Le pape lui conféra, le 8 mars 1816, le titre d'évêque d'Amyclée, *in partibus*. Le 11 juin de l'année suivante, un concordat ayant été conclu entre le St-Siège et la France, le 8 août, le roi nomma aux sièges vacants ou rétablis par ce concordat, et l'évêque d'Amyclée fut appelé à l'évêché de Chartres, qui était dans cette dernière catégorie. Il fut chargé en même temps avec d'autres évêques, en vertu d'une délégation du pape, de procéder aux informations d'usage pour tous ceux qui étaient nommés à des sièges. Le 1^{er} octobre 1817, les nouveaux évêques furent préconisés en consistoire, et l'évêque de Chartres avec les autres. Le nouveau concordat ayant soulevé de vives oppositions, et le gouvernement se montrant incertain sur sa mise à exécution, de Latil fut un des signataires de deux lettres adressées par environ quarante évêques pour réclamer contre la non-exécution du concordat : l'une, au pape, était du 30 mai 1818, et l'autre, au roi, était du 13 juin suivant. Ces lettres ne produisirent aucun effet. Un an après, les choses étant au même point les évêques écrivirent au pape et au roi (1). Ce ne fut qu'en 1821 que les obstacles pour le rétablissement de l'évêché de Chartres s'aplanirent, et qu'on remit des bulles au nouvel évêque. Il prit possession de son siège le 8 novembre de cette année, établit son chapitre et visita son diocèse. A cette époque, sa présence étant nécessaire au milieu de son troupeau, il cessa de diriger la conscience du comte d'Artois, qui cependant lui montra toujours la même bienveillance et voulut lui conserver un appartement aux Tuileries. Le 31 octobre 1822, l'évêque de Chartres fut nommé pair de France avec sept autres prélats. Il se fit

(1) Nous suivons ici la *Biographie des Vivants*, qui ajoute que l'évêque fit l'abbé de Latil son grand vicaire; mais celui-ci n'a point encore cette qualité dans la *France ecclésiastique* de 1790, et le fait de la commission que lui donna le pape, de le remplacer à l'assemblée bailliagère, devient au moins douteux.

(1) Le 13 février 1820, le duc de Berri ayant été assassiné, de Latil s'empressa de venir auprès de ce prince, dont il était alors aumônier, et lui donna les secours et les consolations de la religion (voy. BERRI).

peu remarquer dans la chambre, si ce n'est une seule fois, où il interrompit avec une extrême véhémence un discours de Lally-Tollendal, qui lui paraissait peu favorable au clergé. Le 19 janvier 1823, le prélat réunit la cure de sa cathédrale à son chapitre, ainsi que cela se pratique dans la plupart des diocèses. Le curé, l'abbé Chasles, refusa de se soumettre à ce règlement, et l'évêque l'interdit de ses fonctions curiales. L'abbé Chasles en appela comme d'abus; mais la cour royale de Caen se déclara incompétente, et le conseil d'État n'admit point l'appel du curé. Cette affaire donna lieu à une controverse dans laquelle un ecclésiastique de beaucoup d'esprit, l'abbé Clausel de Coussergues, prit avec chaleur le parti du curé (voyez un précis de cette controverse dans *l'Ami de la religion*, t. 4, p. 289). Cette discussion n'était pas terminée quand l'évêque de Chartres fut, à la fin d'avril 1824, nommé à l'archevêché de Reims en remplacement de M. de Coucy, mort le 10 mars précédent. Préconisé à Rome le 12 juillet, le prélat prit possession de son siège le 24 août suivant. Les archevêques de Reims ayant le privilège de sacrer les rois, de Latil présida à la cérémonie du sacre de Charles X, qui se fit dans la cathédrale de Reims, le 25 mai 1825, avec une grande magnificence. Le prélat officia, assisté de plusieurs évêques, mit la couronne sur la tête du roi, et célébra la messe où le prince communia. Il reçut en don à cette occasion une riche chapelle et fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi le présenta pour un chapeau, et l'archevêque fut en effet déclaré cardinal par Léon XII, dans le consistoire du 13 mars 1826. Quelques jours auparavant, le cardinal avait fait partie d'une réunion d'évêques où fut rédigée une déclaration sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel. Cette déclaration, dirigée contre les doctrines de l'abbé de la Menais, fut signée de quinze évêques et présentée le 10 avril au roi par le cardinal de Latil et deux autres prélats; cinquante-six évêques y adhérèrent depuis. Après la mort de Léon XII, le cardinal de Latil se rendit à Rome pour assister au conclave. Il arriva dans cette capitale le 9 mars 1829; l'élection de Pie VIII eut lieu le 31. Ce pape donna le chapeau au cardinal et lui assigna pour titre presbytéral l'église de St-Sixte. De Latil était alors regardé par le parti libéral comme le chef d'une *camarilla* qui entretenait Charles X dans ses opinions peu favorables à la charte. Cependant il n'était plus depuis longtemps confesseur de Charles X, il s'était fait remplacer par l'abbé Jocard à l'époque où il devint évêque de Chartres. Son crédit parut surtout diminuer quand Charles X arriva au trône, non que ce prince eût moins d'estime et d'attachement pour lui, mais il croyait devoir céder à des considérations politiques et aux exigences de ses ministres. Le cardinal cessa d'habiter les Tuileries et passa plus de temps dans son diocèse. Il y était à l'époque des ordon-

nances du 25 juillet 1830, et il arriva le 27 à Paris, dans le moment où la capitale était en proie à l'émeute. Il eut même de la peine à gagner l'hôtel qu'il habitait au faubourg St-Germain. Il fut donc totalement étranger aux ordonnances, et cela est assez connu de toutes les personnes qui savaient ce qui se passait alors à la cour. Toutefois, le cardinal ne put se décider à rester en France après l'exil du prince auquel il était tendrement attaché. Il partit pour le rejoindre en Angleterre et le suivit constamment à Lullworth, à Holyrood, à Prague et à Goritz. On assure pourtant qu'il était toujours sans influence, et, dans les derniers temps surtout, c'était le duc de Blacas qui avait toute la confiance de Charles X. La mort de ce monarque, en 1836, rendit l'exil du cardinal plus pénible encore; de plus sa santé s'affaiblissait. Il fit deux voyages à Rome et trouva que le climat ne lui était pas favorable. Il souffrait avec peine de ne pouvoir administrer par lui-même son diocèse, où il avait laissé néanmoins des grands vicaires investis de sa confiance. Dès 1828 il avait fait choix d'un d'entre eux, l'abbé Blanquet de Rouville, pour lequel il avait demandé un titre d'évêché *in partibus* et un canonicat de St-Denis, et qu'il avait établi son suffragant. Ce prélat mourut en novembre 1838. Le cardinal fut tenté alors de donner sa démission; on lui conseilla de prendre plutôt un coadjuteur, et on lui indiqua l'abbé Galard, évêque de Meaux, qu'il connaissait depuis longtemps et qu'il accepta. Le cardinal de Latil avait quitté Goritz dans l'été de 1839 pour prendre les eaux de St-Gervais, en Savoie. Il rentra ensuite en France avec le dessein de se fixer en Provence, où il était né. Il tomba malade à Gemenos, près Marseille, et y mourut le 1^{er} décembre 1839, dans de vifs sentiments de piété. Son corps fut déposé dans la cathédrale de Marseille, et transporté ensuite à Reims, où il est inhumé dans les caveaux des archevêques.—Un autre LATIL (Jean-Paul-Marie-Anne), qui n'était point parent du cardinal, était né à Marseille en 1747; il entra à l'Oratoire en 1763, devint supérieur du collège de cette congrégation à Nantes, fut nommé député aux états généraux par le clergé de cette ville, prêta le serment en 1791, et fut élu la même année curé constitutionnel de St-Thomas d'Aquin, à Paris. Arrêté en 1793, il écrivit de Bicêtre, où il était enfermé, qu'il renonçait à ses fonctions (voy. les *procès-verbaux de la convention*); mais il n'en fut pas moins condamné à mort le 5 thermidor an 2 par le tribunal révolutionnaire, à Paris, comme coupable d'une conspiration dans la prison des Carmes, où il avait été transféré. Il est appelé par erreur *Catyl* dans *l'Histoire des crimes de la Révolution* par Prudhomme, t. 1^{er}, p. 190; mais l'auteur paraît s'être aperçu de sa méprise; car, dans le tome 2, il nomme Latyl et renvoie à Catyl.

P—C—T.

LATIMER (Hugh), évêque de Worcester, l'un des premiers réformateurs de l'Église d'Angle-

terre, naquit vers 1470, à Thurcaston, dans le comté de Leicester, où son père était fermier. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'université de Cambridge, s'y montra d'abord partisan de l'autorité du pape, et tellement opposé aux nouvelles opinions, qu'il écrivit contre Mélanchthon un pamphlet dans lequel il le traitait fort sévèrement pour ses innovations en matière de religion, qu'il qualifiait d'*impies*. Mais bientôt ses entretiens avec un ecclésiastique de ses amis, nommé Thomas Bilney, admirateur des nouvelles doctrines, et la lecture des ouvrages de Luther élevèrent des doutes dans son esprit, et il devint protestant aussi violent qu'il avait été catholique passionné. S'étant adonné à la prédication, il se fit remarquer par son zèle pour le prosélytisme et par son éloquence entraînant et pleine de saillies, chargée quelquefois de personnalités peu convenables. Les premiers sermons qu'il prononça à l'université de Cambridge avaient pour but de montrer, disait-il, l'impiété des indulgences, combien la tradition en était incertaine, etc. Il s'élevait aussi contre la multitude des cérémonies, dont il prétendait que la religion était encombrée, contre l'orgueil et l'usurpation de la hiérarchie romaine, et le grand abus qu'il y avait à ne lire les Écritures que dans une langue inconnue de la plupart des fidèles, tandis qu'il pensait qu'elles devaient être sans réserve dans toutes les mains. Ces opinions lui attirèrent des attaques violentes de la part des catholiques. Il les repoussa avec adresse; mais la chaire lui fut interdite dans le ressort de l'université. Bientôt après il obtint la permission de prêcher dans un couvent d'augustins, où il attira un concours nombreux. On porta tant de plaintes à la cour sur l'accroissement de l'hérésie, que le cardinal Wolsey, quoiqu'il fût loin d'être persécuteur pour tout ce qui tenait aux opinions, crut néanmoins nécessaire de mettre un terme au scandale. Henri VIII, qui ménageait alors la cour de Rome pour obtenir son divorce, le pressa d'agir, et, sur les instances de l'archevêque Warham, une cour ecclésiastique, composée d'évêques et de docteurs, fut chargée de mettre à exécution les lois contre l'hérésie. Latimer et Bilney furent traduits devant cette cour, présidée par Trunshall, évêque de Londres, pour y rendre compte de leurs doctrines. Bilney fut obligé de se rétracter, et mis à mort quelque temps après pour avoir parlé publiquement contre le pape. Quant à Latimer, interrogé par Wolsey lui-même, il se défendit avec tant d'habileté que la cour ecclésiastique trouva qu'il ne méritait aucune punition. L'exécution de Bilney ne fit qu'augmenter la hardiesse des protestants, dont Latimer devint le principal appui. Il déploya en plusieurs circonstances un grand courage, surtout en écrivant au roi contre une proclamation qu'il venait de publier pour empêcher l'usage de la Bible et d'autres ouvrages pieux en langue anglaise. Ce-

pendant Henri VIII, devant lequel Latimer avait déjà prêché plusieurs fois avec succès, n'en parut pas offensé. Il fut ensuite un de ceux qui soutinrent avec le plus de force le projet formé par ce souverain de s'attribuer la suprématie des affaires ecclésiastiques, en se déclarant le chef spirituel de l'Église anglicane, ce qui lui attira les bonnes grâces de Henri. Loin de les cultiver, il s'éloigna au contraire de la cour, et accepta, en 1529, un bénéfice dans le *Whiltshire*, qui lui fut proposé par lord Cromwell, depuis comte d'Essex, son protecteur. Il ne borna pas ses soins à la cure qui lui avait été confiée, mais, avec la permission de l'université de Cambridge, il prêcha dans tous les lieux environnants, et toujours devant un auditoire fort nombreux. Sa grande réputation alarma le clergé catholique, qui l'accusait de parler avec irrévérence du culte des saints, de prétendre qu'il n'y avait pas de feu matériel, en enfer, et d'avoir dit qu'il aimait mieux être en purgatoire que dans la tour de Lollard. Il fut, en conséquence, cité à Londres devant une nouvelle cour ecclésiastique, dont il déclina d'abord la compétence; mais l'archevêque Warham, devant qui fut renvoyée l'affaire, ayant nommé l'évêque de Londres et d'autres évêques pour l'entendre, Latimer consentit à comparaître devant eux. A peine fut-il arrivé à Londres, qu'on lui remit un écrit qu'il devait signer, et qui contenait la déclaration de sa croyance à la doctrine du purgatoire, à l'efficacité de la messe et des aumônes pour le repos des âmes du purgatoire, à la médiation des saints, au pouvoir du pape pour remettre les péchés, aux sept sacrements, au culte des images, etc. Latimer refusa, et le résultat de la décision de la cour aurait pu être fâcheux pour lui; mais le roi, qui avait été prévenu par lord Cromwell de tout ce qui se passait, donna ordre qu'on le mit en liberté. Suivant Lingard, après avoir renoncé publiquement à ses doctrines en 1527, Latimer, ayant affirmé et prêché, en 1529, ce qu'il avait abjuré, fut excommunié pour son obstination, et n'échappa à l'échafaud, en 1531, que par une rétractation tardive qu'il fit à regret. Il revint encore à ses anciennes opinions, mais alors il en appela des évêques au roi. Henri rejeta son appel; et Latimer, à genoux, reconnut son erreur en 1532, sollicita son pardon et promit de s'amender. Il avait cependant de puissants amis à la cour, Butts, médecin du roi, Cromwell, le vicair général, et la reine Anne Boleyn, qui le prit pour son chapelain. Henri l'entendit prêcher, et, prenant plaisir à la grossièreté de ses invectives contre le pape, le nomma, en 1533, évêque de Worcester. En 1536, pendant qu'il opérait des réformes dans son diocèse, il fut appelé au parlement, où s'agitaient les questions religieuses. L'évêque de Worcester était un fort mauvais courtisan (1), peu versé dans les affaires politi-

(1) Gilpin, qui a écrit une vie de Latimer, cite à l'appui le

ques, et même très-peu propre à briller dans des discussions sur des matières religieuses ; aussi jugea-t-il prudent d'abandonner Londres et la cour, et de se confiner dans son diocèse. En 1539, il se rendit dans la capitale pour assister au parlement, assemblé à l'effet de confirmer la confiscation, au profit de l'État, de tous les biens des monastères. Là, il prêcha devant Henri VIII avec tant de sévérité, qu'il fut accusé d'avoir émis des opinions séditieuses ; mais le roi le renvoya de cette plainte. Ce fut aussi dans ce parlement que passèrent les six fameux articles dont la publication répandit l'alarme parmi les protestants (1). Latimer, croyant que sa conscience lui défendait de les adopter, résigna son évêché (2) et se retira dans son pays, où il vécut dans l'obscurité. La chute d'un arbre lui ayant fait une contusion dangereuse, il fut obligé de se rendre à Londres pour se faire traiter par d'habiles gens de l'art. On profita de quelques propos tenus par lui contre les six articles de foi, et il fut mis en prison, où il resta pendant les dix-sept dernières années de la vie de Henri VIII. A l'avènement d'Édouard IV, en 1547, il recouvra sa liberté et entra en faveur à la cour ; non-seulement il ne voulut pas en profiter, et ne fit aucune démarche qui pût le replacer sur son siège épiscopal, mais même, lorsque le parlement eut présenté une adresse pour qu'il revint à Worcester, il s'en excusa sur son grand âge et ses infirmités, et se retira, d'après l'invitation de Cranmer, à Lambeth, où il attira, sans le chercher, une si grande foule auprès de lui, que ses levers ressemblaient à ceux d'un ministre d'État. Il prêcha aussi devant le jeune roi pendant les trois dernières années de son règne, et toujours avec un immense auditoire. Son éloquence était vigoureuse et véhémence, mais il n'employait qu'un langage caustique et grossier. Abandonnant quelquefois les discussions théologiques pour la politique, il traita en chaire, sous le règne d'Édouard, la question délicate de la succession, et avança qu'il vaudrait mieux que Dieu enlevât d'ici-bas les princesses Marie et Elisabeth que de mettre en danger l'existence de l'Église réformée par leurs mariages avec des princes étrangers. Il commit, à ce qu'il paraît, la même imprudence au commencement du règne de Marie. Cette souveraine ayant résolu de rétablir la religion catholique dans ses États, les ecclésiastiques protestants

reçurent l'ordre de ne plus prêcher en public, et les prédicateurs les plus populaires et les plus instruits furent persécutés. A ces titres, Latimer ne pouvait être oublié ; aussi fut-il mandé à Londres par l'évêque de Winchester, alors premier ministre, pour rendre compte de ses principes religieux. Arrivé dans la capitale, il fut interrogé et envoyé à la Tour en 1535. Pendant son emprisonnement, il fut traité avec une telle sévérité qu'on refusait même de lui donner du feu, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver. Il s'en plaignit avec douceur au gouverneur. « Je sais, lui dit-il, « que je dois être brûlé ; mais si vous ne me donnez pas un peu de feu pendant une saison si rigoureuse, je puis vous assurer que ce sera de « froid que je périrai. » La Tour était tellement encombrée de prisonniers que l'archevêque Cranmer et l'évêque Ridley furent enfermés avec lui dans une même chambre. On leur fit subir plusieurs interrogatoires sans leur permettre d'avoir ni livres, ni plumes, ni encre. Ils persistèrent dans leurs opinions, et Latimer, loin de vouloir répondre, fit connaître seulement sa profession de foi. Les lois sanguinaires contre les hérétiques ayant été renouvelées en 1535, Latimer et Ridley furent amenés à Oxford devant une commission ecclésiastique qui les condamna à être brûlés vifs, ce qui fut exécuté le 16 octobre 1535, malgré l'appel de Latimer au prochain concile général. Au moment du supplice, se tournant vers Ridley, il lui dit : « Soyez tranquille, mon cher Ridley ; « nous allumons aujourd'hui, par notre supplice, « un tel incendie qu'il ne s'éteindra jamais en Angleterre. » Latimer n'était pas un homme très-savant, s'étant particulièrement attaché aux choses d'une utilité habituelle. Il ne s'engagea jamais dans les affaires publiques, pensant qu'un ecclésiastique ne devait s'occuper que de sa profession. Ses sermons paraissent avoir été publiés d'abord séparément ; ils n'ont été réunis en corps, pour la première fois, qu'en 1549, in-8° ; ils ont paru depuis plusieurs fois in-4°. Un de ses panégyristes prétend qu'ils sont écrits dans un style élégant et familier (1), et qu'ils contiennent beaucoup plus de matériaux pour une histoire des coutumes et des mœurs de ce temps qu'aucun autre ouvrage de cette époque ; la grande quantité d'anecdotes qu'ils renferment, et qu'il y insérât pour éclaircir le sujet, a surtout contribué à les rendre très-populaires. Gilpin a publié une vie particulière de Latimer.

D—z—s.

LATINI (BRUNETTO), célèbre écrivain italien, né à Florence vers 1212. Il était fils de Bonaccorso et petit-fils de Latino Latini, qui appartenait à une famille noble de la Toscane. On ignore les détails des premières années de Brunetto Latini, et à quelle époque il entra dans le gouvernement de son pays. En 1233, il figure déjà comme secré-

fait suivant : « Il était d'usage que les évêques, au commencement de la nouvelle année, offrirent au roi un présent plus ou moins riche. Latimer offrit seulement à Henri VIII un exemplaire du Nouveau Testament, avec un feuillet plié à ce passage : « Dieu jugera les débauchés et les adultères. »

(1) Ces articles étaient : 1 Dans le sacrement de l'autel, après la consécration, il ne reste aucune substance du pain, ni du vin, mais le corps et le sang naturels de Jésus-Christ. 2 Les vœux de charité doivent être observés. 3 L'usage des messes particulières doit être continué. 4 La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire. 5 Les prêtres ne doivent pas se marier. 6 La confession auriculaire doit être conservée dans l'Église.

(2) Lingard prétend qu'il ne résigna pas, mais qu'on lui ôta son évêché, et que, nonobstant sa soumission au jugement supérieur du roi, on l'enferma à la Tour, où on le laissa languir jusqu'à la mort de ce souverain.

(1) Lingard, cité plus haut, en porte un jugement bien différent.

taire de la république, et il fut, cette même année, un des principaux auteurs de la paix conclue entre les Florentins et les Siennois. Cette paix ayant été rompue, par suite des intrigues de Manfred, roi de Naples, Brunetto fut député par ses compatriotes vers Alphonse X, roi de Castille, pour l'engager à venir au secours des Guelfes en Italie. Il eut une entrevue avec le monarque à Burgos. De retour de son ambassade, Brunetto trouva les Gibclins victorieux; sa famille fut contrainte de s'exiler, et en 1290, il fut banni de Florence. Il se réfugia en France, et demeura pendant sept ans à Paris, se livrant à la culture des lettres et entretenant avec les hommes distingués de cette ville des relations d'amitié. Les changements politiques qui s'opérèrent à Florence l'y rappelèrent enfin, et en 1275, on l'y voit reparaitre avec le titre de secrétaire des conseils de la république, estimé et honoré de ses concitoyens. Son influence devint telle, qu'à dater de 1279 on trouve à peine dans l'histoire de Florence un événement important auquel il n'ait pas pris part. En 1290, il contribue puissamment à la réconciliation momentanée, opérée dans sa patrie, entre les Guelfes et les Gibelins, à l'instigation des papes Grégoire X et Nicolas III. Plus tard, il préside le congrès des syndics, où fut décidée la ruine de Pise, la ville la plus odieuse au parti guelfe. En 1287, Brunetto Latini fut élevé à la dignité de prieur. Ces magistrats, dont le nombre était fixé à douze, avaient été établis par la constitution de 1282. Sa parole se faisait fréquemment entendre dans les conseils généraux de la république. Il était un des arringatori ou orateurs, désignés le plus habituellement; et, en 1289, il en remplit notamment les fonctions, alors qu'il s'agissait pour les Florentins de faire, contre Arezzo, la campagne dans laquelle ils gagnèrent la fameuse bataille de Certomondo, où Dante, âgé de vingt-quatre ans, combattit pour la première fois. Il conserva l'intégrité de ses facultés jusque dans un âge fort avancé, et mourut en 1294, laissant une fille, Bianca Latini, qui avait épousé, en 1248, Guido di Filippo de' Castiglioni. Brunetto Latini a composé divers ouvrages, dont deux surtout jouissent d'une grande célébrité: 1° *il Tesoretto*, sorte de poème dont le sujet est une vision, ou une suite de visions merveilleuses, dans lesquelles l'auteur figure comme un homme en quête de science et de sagesse. Dante paraît y avoir puisé l'idée de sa *Divine Comédie*. Le *Tesoretto* a été imprimé à la suite des *Rimes* de Pétrarque, dans l'édition de Rome, 1642, in-folio, et à la suite du *Trattato delle virtù morali di Roberto re di Gerusalemme*, etc., Turin, 1750, in-8°. On en trouve l'analyse dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, par Ginguené, t. 2, p. 8 et suiv. 2° *Le Trésor*. Cet ouvrage, le plus célèbre de ceux de Brunetto Latini, fut composé pendant son séjour à Paris, et il l'écrivit en langue française, « parce que, dit-il, la parole en est plus délectable

« et plus commune à toutes gens. » Ce *Trésor*, dont on voit que la pensée lui était déjà venue, lorsqu'il composait le *Tesoretto*, est un recueil des différents morceaux extraits ou traduits pour la plupart des anciens auteurs sur toutes les sciences. Il comprend trois grandes parties ou livres; le nombre total des chapitres varie dans les manuscrits. Le premier livre contient un abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, un aperçu de l'histoire moderne, qui va jusqu'en 1268, la description des éléments du ciel et la géographie des pays alors connus. On trouve dans ce livre une des plus anciennes mentions qui soient faites de la boussole (*voy. Gioia*). Le deuxième livre est un extrait en trente-six chapitres de la *Morale* d'Aristote, suivi d'un commentaire. Le troisième livre renferme des principes de politique, extraits d'Aristote, et fort curieux par les observations que Brunetto y a rattachées; des extraits de Platon, de Xénophon et Végèce; enfin des préceptes de rhétorique, tirés de Cicéron. Le grand d'Aussy a donné l'analyse du *Trésor* dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. 5, p. 270 et suiv. *Le Trésor* a été récrit en français par un anonyme du 15^e siècle; mais l'ouvrage a subi, dans cette rédaction nouvelle, de notables retranchements, surtout en ce qui concerne l'histoire de France. Buono Giamboni, qui vivait peu de temps après Brunetto, a traduit son ouvrage en italien sous ce titre: *Qui incomincia il Tesoro di Brunetto Latino de Firenze, et parla del nascimento et della natura di tutte le cose*. Cette version a été imprimée à Trévise, 1474, in-folio de cent vingt-cinq feuilles (très-rare). Garanta, qui ignorait l'existence de l'édition de Trévise, a donné la sienne comme la première. 3° *Rettorica in volgar fiorentino, o sia commento sulla Rettorica di Cicerone*, Rome, 1546, in-4°. Cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec la rhétorique contenue dans *Le Trésor*, a été composé plusieurs années après celui-ci. Ce n'est qu'une version avec commentaires du traité de Cicéron *De inventione*. 4° *L'Etica de Aristotile, ridotta in compendio, ed altre traduzioni e scrutti di que tempi; con alcuni dotti avvertimenti intorno alla lingua*, Lyon, 1568, in-4°. Cette édition, très-rare, est due aux soins de Jacques Corbinelli; il y a joint les *Oraisons* de Cicéron pour Ligarius, pour Marcellus et pour Dejotarus, dont il attribue la traduction à Brunetto. Manni en a donné une seconde édition d'après les manuscrits, Florence, 1754, in-4°. 5° *Il Favoletto*, adressé à Rustico di Filippo, œuvre médiocre. On a encore du même auteur la traduction des arguments du traité de Boëce, *De la consolation de la philosophie*, imprimé avec celle de ce traité par messer Alberto, Florence, 1753, in-4°. On a longtemps attribué à tort à Brunetto un livre singulier intitulé *il Patafio*, c'est-à-dire l'Épithaphe, qui est aujourd'hui reconnu pour une composition du 15^e siècle. Le P. Montfaucon, dans sa *Biblioteca manuscriptorum*, fait mention d'une traduction complète de la *Consolation* de

Boëce et de quelques fragments de Salluste, attribués à Brunetto et conservés dans la bibliothèque *Maglia becciana*. Brunetto Latini, quoiqu'il ait fait de nombreux extraits des auteurs grecs, ne paraît pas en avoir su la langue. Il se faisait aider par autrui. C'est notamment grâce au médecin florentin Taddeo qu'il put traduire la *Morale* d'Aristote. Ph. Villani a écrit la vie de Brunetto en latin; cette vie a été traduite en italien par le comte Mazzuchelli (*voy.* sur Brunetto, Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, t. 4, p. 485 et suiv.; *Histoire littéraire de France*, t. 20, p. 276 et suiv.). On a un beau portrait de Brunetto, peint par Giotto et conservé dans le palais du podestat, à Florence.

A. M—Y.

LATINI (LATINO), critique savant et judicieux, naquit à Viterbe en 1515. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les continuer à Sienne, où il demeura onze années. Il apprit d'abord le droit; mais la faiblesse de sa santé l'obligea d'y renoncer, et il s'appliqua tout entier à la littérature. Il s'attacha particulièrement à la lecture des ouvrages des anciens philosophes et des saints Pères; mais, dit Nicéron, comme il avait négligé l'étude de la langue grecque, il se trouvait souvent embarrassé et obligé de recourir à ses amis pour l'explication des passages difficiles (1). Il se rendit à Rome en 1552 (2), prit l'habit ecclésiastique, et obtint l'emploi de secrétaire du cardinal del Pozzo, archevêque de Bari, qui l'emmena dans son diocèse et lui donna un bénéfice. Après la mort de son patron, il passa au service du cardinal Rodolphe Pio, doyen du sacré collège, qui lui légua sa riche bibliothèque, et ensuite à celui du cardinal Farnèse. Ces deux prélats étant morts à peu de distance l'un de l'autre, personne ne se souciait plus de prendre un secrétaire qui semblait porter malheur à ceux qui l'employaient. Cependant le cardinal Colonne se l'attacha; mais il ne voulut pas lui donner un appartement dans son palais, et Latini fut obligé de prendre un logement dans le voisinage. Quelque temps après il fut chargé, par d'autres savants, de la révision du *Décret* de Gratien (*voy.* ce nom). Il y travailla pendant treize ans, et fut récompensé par une pension de cent cinquante ducats. Il était accablé d'infirmités; et sur la fin de sa vie il devint si faible et si souffrant, qu'il ne pouvait plus se lever. Il n'en continua pas moins de s'occuper de ses recherches; il dictait pendant le jour à un secrétaire, et la nuit il composait des vers pour charmer ses douleurs. Il mourut à Rome le 21 janvier 1593, et fut inhumé à Ste-Marie *in via Lata*, où l'on voit son

épitaphe qu'il avait composée lui-même. Il légua, par son testament, sa nombreuse bibliothèque au chapitre de Viterbe; presque tous les livres qui la composaient étaient annotés de sa propre main. Latini était un homme fort instruit, d'un jugement solide, et si modeste qu'il ne consentit qu'à regret à laisser paraître quelques opuscules, qui ne devaient cependant pas porter son nom. Juste Lipse, Colomiès, le cardinal Baronius, etc., lui donnent beaucoup d'éloges. On a de lui : 1° *Epistolæ, conjecturæ et observationes sacra, profanaque eruditione ornata*, Rome, 1659, 4 vol. in-4°; Viterbe, 1667, 2 vol. in-4°. On y trouve les *Lettres* écrites par Latini au nom du cardinal del Pozzo; celles qu'il adressa à Jacques Pamelius, Paul Mauuce, Muret, Mercuriali, etc., avec leurs réponses; elles roulent presque toutes sur des points d'histoire, d'antiquité, de critique, de discipline ecclésiastique, etc. (4); — des *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique* de Socrate, sur quelques passages du *Songe de Scipion*, ses *Corrections* sur Tertullien, publiées par Pamelius à la suite des œuvres de ce Père, 1584. Ce recueil a été mis au jour par les soins de Dominique Magri, chanoine de Viterbe, qui a fait précéder le second volume d'une *Vie* de Latini, assez détaillée. 2° *Bibliotheca sacra et profana sive observationes, conjecturæ et variae lectiones in sacros et profanos scriptores*, Rome, 1677, in-folio. C'est un choix des notes de Latini, écrites de sa main à la marge de ses livres; et l'on en doit la publication au chanoine Magri, qui a réimprimé en tête la *Vie* de l'auteur. 3° *Observationes in Carolum Sigonium de antiquo jure civium Romanorum, et in Nicol. Gruchium de Comitibus*, insérées dans la préface du 1^{er} volume des *Antiquitates* de Grævius. — *In Carol. Sigonium de antiquo jure Italie*; insérées dans la préface du 11^e volume (*voy.* AONIUS PALÉARIUS). W—s.

LATINUS (JEAN). *Voyez* CLÉNARD.

LATOMUS (JACQUES) naquit au bourg de Cambrou, dans le Hainaut, fut docteur, professeur en théologie et chanoine de St-Pierre, à Louvain, où il mourut le 29 mai 1544, après avoir composé contre Luther un grand nombre d'ouvrages de controverse, que son neveu Jacques Latomus recueillit et fit imprimer à Louvain, 1550, 4 vol. in-fol. C'était un des plus habiles docteurs de Louvain; on reconnaît dans ses ouvrages du bon sens, de la lecture, de la facilité pour écrire en latin, quoique sans politesse, une grande prévention pour les maximes ultramontaines, comme on le voit dans son *Traité de l'Église*, qui contient aussi tous les principes d'une intolérance civile contre les hérétiques. Il ne paraît pas moins pré-

(1) Tiraboschi dit qu'il suffit de lire les lettres de Latini pour être convaincu qu'il avait étudié la langue grecque. (*Stor. letterat. ital.*, t. 7, p. 789.)

(2) Suivant Nicéron (t. 41), Latini ne serait allé à Rome qu'en 1554, et n'aurait obtenu l'emploi de secrétaire du card. del Pozzo que cinq ans après, c'est-à-dire en 1559; mais on voit par les lettres qu'il a écrites au nom de ce prélat, qu'il était attaché à sa personne dès 1552.

(4) On trouve quelques *Lettres* de Latini, échappées aux recherches de son éditeur, dans les *Anecdota romana*; celles-ci roulent sur les corrections qu'il a faites des *Œuvres* de Tertullien, Saint-Cyprien et Lactance. Pamelius a beaucoup loué les corrections de Latini; mais J. Fell lui reproche d'avoir supprimé les passages qui ne s'accordaient pas avec ses sentiments. (*Voy.* la *Préface* et les *Notes* de l'édition de St-Cyprien, publiée par J. Fell.)

venu, dans le *Traité de l'étude de la théologie*, contre celle des langues savantes, la lecture de l'Écriture sainte par les simples fidèles, et en faveur de la scolastique. Cette doctrine l'engagea dans une dispute avec Érasme. T—D.

LATOMUS (BARTHÉLEMI), né vers 1483, à Arlon, dans le duché de Luxembourg, enseigna la rhétorique en plusieurs villes, et occupa le premier, en 1534, la chaire d'éloquence au Collège royal, à Paris. Comme il était né sujet de Charles-Quint, il se trouva impliqué la même année dans la fameuse affaire des placards contre le St-Sacrement, affichés dans Paris, et dont le soupçon tomba sur les Allemands. Il fut obligé de se cacher avec d'autant plus de soin que sa place était fort enviée. En 1539, François 1^{er} l'envoya en Italie pour le service des lettres. En 1542, il se retira auprès de l'archevêque de Trèves, qui le fit son conseiller. Il y cherchait le repos; il y trouva des querelles théologiques, et fut obligé, à soixante ans, d'entrer dans cette nouvelle carrière contre Bucer et quelques autres. Il mourut à Coblenz vers l'an 1566. Il avait fait beaucoup de vers latins à la louange des empereurs Maximilien, Charles-Quint, Ferdinand, ses maîtres, de François 1^{er}, son bienfaiteur, de Sickingen, son compatriote. On a de lui des *Notes* sur Cicéron et Térence, un *Abrégé* de la Dialectique de Rodolphe Agricola, et des livres de controverse, in-4^o. On trouve aussi de ses vers dans les *Deliciae poetarum belgarum*. T—D.

LATOMUS (JEAN), chanoine régulier de Windesheim, prieur du monastère du Trône, près d'Hérentsals, en Brabant, mort en 1578, était administrateur général de sa congrégation. C'est en cette qualité qu'ayant visité la maison de Ste-Agnès, près Zwoil, supprimée pour doter le nouvel évêché de Deventer, érigé par Pie IV, à la prière de Philippe II, il sauva de la destruction le fameux manuscrit de la main de Kempis, où se trouvent les quatre livres de l'*Imitation* (voy. KEMPIS). Latomus apporta ce manuscrit à Anvers où il le donna, en 1577, à l'imprimeur J. Beller, son ami, traducteur français de l'*Imitation*. Celui-ci en fit don à son tour aux jésuites de cette ville, en faveur de ses fils, religieux de la Société, mais il eut soin d'en tirer du recteur du collège, George Duras, une copie certifiée exacte, dont Balthasar Beller, son fils, publia une édition en 1616. Cette édition, qui a dû représenter matériellement le manuscrit, n'est connue que par le jésuite Rosweyde, éditeur lui-même, mais éditeur critique et partial. Après la suppression des jésuites en Flandre, le manuscrit de Kempis a passé avec le cabinet des Bollandistes au monastère de Tongerlo, supprimé ensuite par Joseph II; et l'on ne sait depuis ce que ce même manuscrit est devenu. Plusieurs autres personnalités, moins connus, nommés *Masson* en français, ou *Steinhauer* en allemand, ont aussi traduit en latin leur nom par celui de *Latomus*. G—CE.

LATOUCHE. Voyez GUIMOND, TOUCHE et CREUZÉ.
LATOUCHE (HENRI DE). Hyacinthe-Joseph-Alexandre Thabaud de Latouche, dit Henri de Latouche, poète, romancier et littérateur français, né à la Châtre (Indre), le 2 février 1783. Le jeune Thabaud, qui avait pris comme son père le nom de Latouche, après avoir fait des études assez négligées, entra dans l'administration. Il avait un oncle administrateur de la loterie, et, grâce aux protections qui lui furent ménagées, il obtint une mission à Rome, et puisa de bonne heure, dans la vue de l'Italie, des inspirations pour ses futurs ouvrages. L'administration des droits réunis, sous la direction de M. le comte François de Nantes, était devenue, pour les hommes de lettres, un véritable refuge, qui leur permettait de se livrer à des goûts peu lucratifs, en ayant le pain assuré par un faux-semblant de travail de bureau. Le jeune Latouche, admis dans cette administration, fit comme les autres, de la littérature sur sa table d'employé. En 1811, il donnait, à l'Odéon, une comédie intitulée *les Projets de sagesse*, où il dépeignait la vie d'un étudiant d'alors. Mais, quoique Latouche ait tenté depuis, plusieurs fois du théâtre, qu'il ait fait paraître en 1818, en collaboration avec Émile Deschamps, une comédie, en trois actes et en vers, intitulée *Selmour de Florian*, et la même année, avec le même collaborateur, au théâtre Favart, puis à l'Odéon, *le Tour de faveur*, il n'était pas fait pour des succès dramatiques, et sa comédie intitulée *la Reine d'Espagne*, qu'il donnait en 1831 et sur laquelle il fondait les plus grandes espérances, tomba complètement. La poésie était plutôt son lot; il s'exerça d'abord à l'imitation des ballades allemandes et anglaises, et fit paraître, dans les journaux littéraires *la Muse française* et *le Mercure*, des poésies qui se recueillaient chaque année dans les *Annales romantiques*. Ainsi que l'a remarqué M. Sainte-Beuve, auquel on doit une spirituelle et judicieuse étude sur Latouche (*Causeries du lundi*, t. 3), ses vers sont comme les tronçons coupés du serpent; brillants et palpitants sous le soleil, ils se tordent, mais ne peuvent se rejoindre. Latouche, en effet, qui réussissait dans la description, dans la peinture du paysage et surtout quand il s'agissait de décrire la nature physique, manquait d'invention. Il n'avait pas le génie qui crée des chefs-d'œuvre. Son maître était André Chénier, dont il fut l'élève en quelque sorte secret, car il connaissait et admirait ce poète charmant et infortuné, alors que ses ouvrages étaient ignorés. Jusqu'en 1819, le public n'avait lu d'André Chénier (voy. ce nom) que *la Jeune Captive*; les poésies inédites du frère de Marie-Joseph étaient passées de la garde de celui-ci entre les mains de Daunou, et ce fut à cet ami des Chénier que Latouche en dut la communication. Mais il ne voulut pas garder pour lui seul ces bijoux conservés dans le tiroir d'un érudit, ni s'en parer indûment. Il donna au pu-

blic un premier recueil des pièces ignorées, qui fut bientôt suivi d'un autre, et cette publication contribua singulièrement à la renommée de Latouche. Le roman fut le genre qu'il cultiva avec le plus de succès. On raconte que le pape Clément XIV avait de l'amitié pour le célèbre acteur Carlin, et l'abbé Galiani avait essayé d'inspirer à Marmontel l'idée de tirer de ces relations singulières le sujet d'un roman; Latouche prit la donnée, et, en 1827, il faisait paraître la *Correspondance de Clément XIV et de Carlin*. Le succès en fut rapide, mais éphémère; et entré dans cette voie littéraire, Latouche s'y avança avec la faveur croissante du public. *Fragoletta*, publiée en 1819, en 2 volumes in-8°, est une œuvre qui restera, bien que le sujet soit scabreux et qu'on y retrouve tous les défauts de l'auteur. C'est l'histoire d'un hermaphrodite. Latouche, tout entier à ses souvenirs d'Italie et à ceux de la révolution dans lesquels il avait été élevé, y étale, sur le premier plan, les horreurs de la révolution de Naples en 1798, les atrocités de la populace, et les vengeances de la cour après l'évacuation de l'armée française. Suivit, en 1833, *Grangeneuve*, roman dont le héros, emprunté à l'histoire des girondins, lui fournissait l'occasion de montrer sa sympathie pour ce parti imprudent et enthousiaste. Puis vinrent *France et Marie* (1836, 2 vol. in-8°); *Aymar* (1838, 2 vol. in-8°); *Léo* (1840, 2 vol. in-8°); *Un Mariage* (1842); *Adrienne* (1845). En 1835, Latouche fit paraître, sous le titre de *La Vallée aux Loups*, un recueil de pièces en prose et en vers, qui forme une de ses meilleures productions. Ce titre était emprunté au sobriquet que l'auteur aimait à se donner; dans une épître à Chateaubriand, en 1824, il s'était intitulé le *peysan de la vallée aux Loups*. Poète et romancier, Latouche trouvait aussi du temps pour travailler au compte des libraires, et collaborer dans les journaux politiques. C'est ainsi qu'il publiait les *Mémoires de madame Manson* (Paris, 1818), et *l'Histoire et le procès complet de l'assassinat de Fualdès*, 1818, 2 vol. in-8°, sous le pseudonyme d'un sténographe parisien, ouvrages destinés à satisfaire la curiosité publique excitée par ce procès célèbre. En 1822, il faisait paraître le procès de Cambroune, toujours sous le voile de l'anonyme. En 1826, il traduisait la *Marie Stuart* de Schiller. La critique artistique occupait aussi ses loisirs, et, en collaboration avec Émile Deschamps, il donnait, sans nom d'auteur, des *Lettres à David sur le salon* de 1819. La *Revue de Paris* le comptait parmi ses plus actifs rédacteurs, comme l'avaient fait ou le faisaient le *Messager* (1816), la *Minerve* et le *Constitutionnel*. Libéral jusqu'au républicanisme, Latouche accueillit avec enthousiasme le mouvement de 1830. Lors des journées de juillet, il accourut de sa terre d'Aulnay, près de Sceaux, où il habitait depuis plusieurs années, et le mercredi 28, il était près d'Évariste Dumoulin, rédacteur du *Constitutionnel*, suggérant et ap-

puyant les résolutions les plus énergiques. La royauté bourgeoise ne pouvait lui suffire, et Louis-Philippe proclamé, son opposition ne désarma pas. Il prit, en 1831, la rédaction en chef du journal *le Figaro*, d'où il fit tomber, sur la nouvelle dynastie, une pluie d'épigrammes. Au reste, son caractère caustique ne s'exerçait pas seulement sur les puissants du jour. Déjà bien auparavant, il n'avait pas ménagé ses confrères en littérature; ce qui lui valut plus d'une querelle. En 1831, Gustave Planche, dans un article intitulé *De la haine littéraire* (*Revue des Deux Mondes*), lui faisait son procès en termes des plus mordants, et non moins haineux que lui, acquittait, selon les expressions de M. Sainte-Beuve, d'un seul coup, un long arriéré de représailles et de vengeances. Le spirituel critique ajoute que depuis, Latouche se montra plus réservé. Le fait est que le romancier-poète avait bien des choses à se reprocher. On cite de lui plus d'un tour. Tantôt, dans le *Mercur* du 19^e siècle, dont il était devenu le rédacteur principal depuis 1823, il inventait toutes sortes de malices contre son voisin d'Aulnay, le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld, qui avait le tort à ses yeux de vouloir moraliser les beaux-arts et l'opéra; tantôt, comme il le fit avec madame de Duras, il compromettait la réputation de moralité acquise par cette femme dans ses romans. Madame de Duras avait lu dans son salon un roman intitulé *Olivier*, qu'elle comptait bientôt publier, mais dont la conclusion n'était pas achevée. Latouche se hâta d'écrire et d'imprimer, c'était en 1826, un roman anonyme, sous le même titre et dans le format adopté par la duchesse pour ses précédents romans; seulement la conclusion était telle, que madame de Duras ne l'eût jamais avouée. Le public y fut pris. Grand scandale, et Latouche se rit méchamment de la réputation de l'auteur d'*Ourika* compromise. Tous ses articles sur les salons, dans le *Constitutionnel*, étaient aussi coulés de malices. Il allait jusqu'au persiflage, comme dans sa *Biographie pittoresque des députés*, publiée en 1820, en collaboration avec Bert. On comprend qu'avec ce caractère Latouche eût peu de scrupules d'abuser le public, comme il le faisait dans de prétendues *Dernières Lettres de deux amants de Barcelone*, écrites en 1821, pendant l'épidémie. Dans le roman d'*Olivier Brusson* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°), il s'appropriä, en n'y faisant que quelques légers changements, le conte d'Hoffmann intitulé *Mademoiselle de Scudéry*. Romantique en littérature, il n'épargnait pourtant pas ses frères d'armes, comme on le voit par sa satire en vers, *les Classiques vengés* (1823), et il leur joua dans la *Revue de Paris* et ailleurs divers mauvais tours. D'un caractère ardent et passionné, Latouche aimait le plaisir, et eut, dit-on, plus d'une aventure galante. Il est facile, à la lecture de ses romans et de ses vers, de s'apercevoir de ses penchants voluptueux, témoin l'élégie intitulée *Apparition*.

Il a poussé le sentiment de la beauté physique, écrit M. Sainte-Beuve, plus loin qu'il n'est permis même à l'artiste, dans quelques élégies lascives, qui font partie de ce qu'il a appelé son *Porte-feuille volé* (1845). Prenant grand soin de sa personne et de tout ce qui mène à plaire, il rachetait par son esprit ce que sa figure avait de peu séduisant, et dissimulait soigneusement la perte d'un œil dont il avait eu à souffrir depuis son enfance. C'est à lui qu'on doit d'avoir encouragé les premiers pas littéraires de George Sand, dont il devina toutes les qualités. Il est mort à Aulnay, en 1855. Nous citerons encore de Henri de Latouche *l'Académie*, satire en vers (anonyme, 1826, in-8°); *Montmorency, Voyages, Anecdotes*, Paris, 1826, in-18. Ses poésies, intitulées *Encore adieu!* et *les Agrestes*, ont paru en 1855 et 1854 par les soins de mademoiselle Pauline de Flauger-gues.

A. M—Y.

LATOULOBRE. Voyez TOULOBRE.

LATOUR. Voyez TOUR et DELATOUR.

LATOUR (MAURICE QUENTIN), célèbre peintre de portraits, né à St-Quentin en 1704. Latour s'est fait une réputation par ses portraits au pastel; il peignit plusieurs des personnages les plus à la mode au siècle dernier. Admis à l'académie de peinture en 1744, sa réputation devint telle, que Louis XV voulut le décorer de l'ordre de St-Michel, mais il refusa. Il fit un portrait de ce monarque. Spirituel et caustique, l'artiste parlait très-familièrement au roi. Un jour, passant en revue toute l'administration et critiquant la politique, quand il fut arrivé au chapitre de la marine: « Nous n'avons plus de marine, dit-il. — Que dites-vous là, Latour? reprit Louis XV, « vous oubliez celles de Vernet. » Après avoir passé une grande partie de sa vie à Paris, Latour retourna dans sa ville natale, où il fonda une école de dessin. Il mourut en 1788. Les tableaux qu'il avait dans son atelier devinrent la possession de son frère, qui les légua plus tard à la ville de Saint-Quentin, où ils forment aujourd'hui un musée. On doit à M. Dréolle de Nodon un éloge de cet artiste, publié en 1837. Z.

LATOUR (DOMINIQUE), médecin à Orléans, membre de plusieurs académies et sociétés médicales, naquit en 1749, à Ancizan (Hautes-Pyrénées), d'une famille qui a produit des hommes distingués par leurs talents et leurs connaissances, entre autres Latour, professeur célèbre de la faculté de médecine de Toulouse, et le P. Latour, jésuite, qui se fit une grande réputation par ses poésies lyriques et sacrées (*voy. TOUR [DE LA]*). Dominique Latour était reçu médecin quand il se rendit à Paris, où il cultiva la connaissance des célèbres Bordeu, Dupuy et Roussel, ses compatriotes. Pendant cinq ans, disciple de l'illustre professeur Antoine Petit, il mérita sa bienveillance particulière, et ce fut par ses conseils qu'il alla se fixer à Orléans. Bientôt il jouit dans cette ville d'une confiance générale, et il pouvait à

peine répondre à celle des nombreux malades qui l'appelaient de toutes parts. Ses succès dans la clinique justifiaient la bonne opinion qu'on avait de son mérite. Ils furent néanmoins interrompus par les persécutions qu'il éprouva dans les temps orageux de la révolution. Le duc de Cossé-Brissac, deux ministres et les officiers du régiment de Cambrésis, détenus dans la prison de la haute cour nationale, le choisirent pour leur médecin et lui accordèrent toute leur confiance. Latour s'empressa d'y répondre par le plus grand zèle. Il fut mis alors en réquisition et nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, à la place de Hardouineau, son doyen, incarcéré comme suspect parce qu'il était père de deux gardes du corps émigrés. Latour n'accepta ces fonctions que pour obtenir la mise en liberté de son confrère, qu'il contraignit, dans des temps plus calmes, à rentrer dans tous ses droits à l'Hôtel-Dieu et à recevoir les émoluments qui s'étaient accumulés durant sa détention. Ces égards pour les prisonniers de la part de Latour et une conduite si généreuse envers son confrère persécuté donnèrent l'éveil au parti révolutionnaire, qui fit décerner un mandat d'arrêt contre lui. A cette époque, c'eût été un arrêt de mort si la fuite ne l'y eût soustrait. Il se réfugia à Paris, où il trouva un asile chez des amis, et il ne revint au sein de sa famille qu'après la chute de Robespierre. Alors le médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, âgé de quatre-vingts ans, se trouvant atteint d'une maladie chronique, ne pouvait plus se rendre à cet hôpital. L'administration des hospices nomma pour le remplacer Latour, qui eut encore la délicatesse de refuser la moitié des honoraires afin que Hardouineau continuât à les recevoir jusqu'à sa mort. La réputation dont jouissait Latour et les avantages d'une méthode imaginée par lui pour le traitement de la paralysie des extrémités inférieures, déterminèrent Louis Bonaparte à lui envoyer un mémoire à consulter. D'après son heureuse expérience, il proposa, comme le meilleur moyen à employer, les fontanelles sur les lombes, fut admis à discuter les motifs de ces exutoires dans une assemblée de neuf des plus célèbres médecins de Paris, et fit adopter son avis. Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, désira vivement le fixer auprès de sa personne en qualité de premier médecin. Il lui eût été bien difficile, malgré son attachement pour une ville où il exerçait sa profession avec tant de succès, de résister aux instances d'un homme puissant qui croyait avoir trouvé en lui un libérateur dans son état de souffrance et de maladie. Après une absence de huit années, Latour revint à Orléans, où il continua d'être environné de l'estime et de la confiance les plus étendues et les plus justement acquises, jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers 1820. Il a publié: 1° *Observation sur un tétanos*, suivie d'une Dissertation sur cette maladie (*Journal de médecine*, juillet

1777, t. 48, p. 215); 2° *Mémoire sur la catalepsie* (Id., juillet 1779, t. 52, p. 349); 3° *Consultation sur la céphalalgie* (*Journal d'Orléans*, septembre 1780); 4° *Mémoire sur le danger de guérir les cancers bien caractérisés* (Idem); 5° *Mémoire sur la paralysie des extrémités inférieures*, qu'on supposait dépendante de la courbure de l'épine du dos, avec des observations qui prouvent que cette maladie, avec ou sans vice vertébral, dérive de la lésion de la moelle épinière, et qu'elle se guérit par les fontanelles (*Mémoires de la société d'émulation*). 6° *Recherches sur les influences de l'imagination et des passions dans le développement, la durée et la guérison de diverses maladies rebelles aux remèdes* (*Bulletin de la société des sciences d'Orléans*, n° 28); 7° *Recherches sur les influences du corps dans les différentes opérations de l'âme* (Idem, n° 58); 8° *Mémoire sur la dysenterie*, où l'on prouve, par une expérience de vingt ans, que l'opium, donné le premier, le second ou le troisième jour de l'invasion de cette maladie, en arrête les progrès et la guérit sans inconvénient; 9° *Histoire philosophique et médicale des causes essentielles, immédiates ou prochaines, des hémorrhagies*, sur laquelle reposent principalement la division méthodique, la bonne théorie et le traitement convenable de cette classe de maladies, Orléans, 1815, 2 vol. in-8°. F.

LATOURE (JEAN-FRANÇOIS-LOUIS-DOMINIQUE), fils du précédent, né à Neuville-aux-Loges, dans l'Orléanais, le 25 décembre 1785, reçut, par les soins de son père, une brillante éducation, et fut envoyé fort jeune à Paris pour s'y perfectionner dans la science médicale. Là, après d'excellentes études sous les meilleurs maîtres, il fut reçu médecin à l'âge de dix-neuf ans. De retour dans sa patrie, ses talents ne tardèrent pas à lui mériter la confiance générale; et, lorsqu'il commençait à recueillir les fruits de l'estime publique, il fut enlevé par une mort prématurée. Chargé de secourir les prisonniers et les soldats blessés que les événements de 1814 avaient fait refluer jusqu'au centre de la France, il puisa dans ses soins, auxquels il se livrait sans ménagement, le germe d'un typhus du plus mauvais caractère, et, victime de son dévouement, il succomba au poste de l'honneur le 24 février 1814. On a de lui: 1° *Essai sur le rhumatisme*, 1805, in-8°; 2° *Manuel sur le croup*, 1808, in-12; 3° *Nosographie synoptique*, 1810, grand in-fol. (cet ouvrage important est resté incomplet par la mort de l'auteur); 4° plusieurs *Mémoires* dans le *Recueil de la société médicale d'émulation*, et dans les *Bulletins de la société des sciences d'Orléans*. F.

LATOURE (THÉODORE BAILLET, comte DE), général autrichien, né à Vienne le 15 juin 1780. Issu d'une famille noble du duché de Luxembourg, Théodore de Latour trouva dès sa jeunesse des appuis qui lui assurèrent un rapide avancement. Son père, le comte Maximilien de Latour, mort en 1806, était président du conseil militaire d'Au-

triche. Élève de l'école du génie, le jeune Théodore fut appelé peu de temps après sa sortie de cette école à l'état-major du quartier-maître général. Il prit part à toutes les guerres où l'Autriche se trouva engagée durant les dix premières années de ce siècle, et à trente ans il était déjà général. En janvier 1814, il fut nommé chef d'état-major de la Confédération germanique, et en cette qualité, il contribua à diriger les opérations de la campagne de France. C'est à lui que l'on doit les habiles dispositions prises par l'armée d'invasion aux sanglantes affaires d'Épinay, de Brienne, de Sens, de Montereau et de la Fère. Ses connaissances militaires le faisaient, dès 1815, sans cesse appeler dans les conseils des armées. Après la paix, Latour fut élevé aux fonctions de président du comité militaire de la Confédération germanique, d'où il passa à la direction générale du génie de l'empire autrichien. C'est d'après ses plans que furent exécutées les fortifications de Rastadt. Lors de l'abolition du conseil aulique de guerre à Vienne, dont il était un des membres les plus influents, Latour fut appelé au ministère de la guerre dans des circonstances difficiles. La révolution ébranlait le trône des Habsbourg. L'Italie avait chassé les Autrichiens. Les énergiques dispositions de Latour frayèrent au maréchal Radetzky sa rentrée en Lombardie. L'attachement du ministre à la cause impériale l'exposait aux attaques journalières du parti de la révolution. Il s'agissait d'étouffer l'insurrection hongroise, dont était solidaire le mouvement démocratique à Vienne. L'envoi de régiments autrichiens pour appuyer Jellachich avait été décidé, et deux régiments étaient prêts à partir. Un mouvement populaire se produisit; une partie des troupes fraternisa avec l'émeute. Un combat s'engagea entre le peuple et les soldats demeurés fidèles à l'autorité. Commencée dans Léopoldstadt, la lutte s'étendit bientôt dans l'intérieur de Vienne. Le ministère de la guerre fut entouré. C'était le 6 octobre 1848. Les cris: « Il faut pendre Latour! » se firent entendre, et en un clin d'œil l'hôtel du ministre, qui n'avait pas assuré ses moyens de défense, se trouva envahi par une populace exaspérée. Latour, abandonné de son état-major qu'avaient dispersé les envahisseurs, se réfugia au quatrième étage, accompagné seulement d'un soldat dévoué. On ne tarda à découvrir le lieu de sa retraite. Un garde national se précipita sur lui, le renversa et lui écrasa la tête à coups de crosse de fusil; puis il traîna son cadavre sur l'escalier, à l'étage inférieur: c'est alors que la populace s'en empara. Le corps du ministre fut jeté par une fenêtre, déchiré avec fureur, puis pendu à la porte de l'hôtel. Cet acte de barbarie n'a pas peu contribué à faire revenir en Autriche l'opinion sur la révolution. Effrayés de ces excès, les gens timides ou calmes craignirent de se laisser entraîner dans une voie où le torrent populaire ne tarderait à pas les débor-

der. — Le comte de Latour n'a laissé qu'une fille, qui a épousé le général comte Draskowich. A. M. Y.

LATOUR-FOISSAC (PHILIPPE-FRANÇOIS DE), général français, né le 11 juillet 1750, d'une famille noble, reçut une éducation très-soignée, et fut dès l'enfance destiné à la carrière des armes. Après avoir fait de fortes études, il entra dans le corps royal du génie; il y était capitaine lorsque la guerre d'Amérique commença, et il servit en cette qualité dans l'armée de Rochambeau. Revenu en France après la paix de 1783, il y exécuta quelques travaux importants. S'étant montré favorable à la révolution, il fut employé sur la frontière du Nord, en 1792, comme adjudant général, et chargé de porter la déclaration de guerre au duc de Saxe-Teschén, commandant de l'armée autrichienne. Il fut ensuite chef d'état-major de la division d'Harville, et se trouva à la plupart des affaires qui eurent lieu de ce côté, notamment à la bataille de Jemmapes. Devenu général de brigade en 1795, il ne tarda pas à être arrêté comme suspect et ci-devant noble, par ordre des représentants du peuple en mission à l'armée du Nord. Il resta détenu jusqu'à la chute de Robespierre. Ayant alors été nommé ambassadeur de la République en Suède, il refusa cette mission pour être de nouveau employé à l'armée, et fut nommé général de division et commandant de Paris. C'est alors qu'un parti de jacobins ayant attaqué le camp de Grenelle pendant la nuit, il les fit tailler en pièces par sa cavalerie. Envoyé bientôt après à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement, il s'y distingua dans plusieurs occasions. Il s'y trouvait encore en 1799, lors de la désastreuse retraite de Schérer, et fut chargé de la défense de Mantoue, où, après avoir résisté pendant quatre mois aux efforts de l'armée autrichienne, commandée par le général Kray, il capitula le 25 juillet, et permit ainsi à ce général de conduire ses troupes à la bataille de Novi, ce qui eut sur les événements de cette campagne une grande influence. Par cette capitulation, les officiers furent retenus comme otages en garantie de l'échange des soldats, qui rentrèrent en France immédiatement. Le général Latour-Foissac lui-même n'ayant pas tardé à y revenir, Bernadotte, qui était alors ministre de la guerre, nomma un conseil de guerre pour prononcer sur cette affaire; mais les événements du mois de brumaire, qui survinrent bientôt, empêchèrent qu'on donnât suite à cette décision. Après son avènement au consulat, Bonaparte ordonna par un arrêté que Latour-Foissac fût destitué de son grade et qu'il lui fût interdit de porter aucun uniforme de l'armée. Ce fut en vain que celui-ci adressa de vives réclamations et qu'il fit paraître un mémoire justificatif: le consul, qui avait pour maxime de ne jamais revenir sur ses pas, persista dans sa décision. On lit dans le *Mémorial* de Las Cases, qu'il en parlait ainsi dans ses Causeries de St-Hélène: « Ce fut

« un acte illégal, tyrannique sans doute, mais
« c'était un mal nécessaire. Il était cent fois,
« mille fois coupable, et pourtant il était douteux
« que nous l'eussions fait condamner. Nous le
« frappâmes donc avec l'arme de l'honneur et de
« l'opinion; mais c'était un acte tyrannique, un
« de ces coups de boutoir nécessaires parfois au
« milieu d'une grande nation et dans de grandes
« circonstances. » Ce fut donc vainement que Latour-Foissac demanda à être jugé. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, et y mourut en février 1804. Le mémoire qu'il publia pour sa justification, en 1801, est intitulé *Précis, ou Journal historique et raisonné des opérations militaires et administratives qui ont eu lieu dans la place de Mantoue, depuis le 9 germinal jusqu'au 10 thermidor de l'an 7 (1799)*. Un anonyme fit paraître dans la même année: *Foissac-Latour dévoilé, ou Notice sur la conduite de cet ex-général dans le conseil de défense et de l'administration militaire de la place de Mantoue*, in-8°, de 56 pages. Latour-Foissac avait publié, à Strasbourg, en 1790: *Traité théorique-pratique et élémentaire de la guerre de retranchement*, 2 vol. in-8. M—D j.

LATOUR-MAUBOURG (MARIE-CHARLES-CÉSAR FAY, comte DE), général français, né à Paris le 22 mai 1758, de l'ancienne famille des Fay, qui tire son nom de la terre de Latour en Velay, et a compté, au milieu du siècle dernier, un maréchal de France. Il était colonel du régiment du Soissonnais, à l'époque de la Révolution, et avait déjà manifesté ses opinions libérales, en renonçant volontairement aux privilèges de la baronnie qu'il possédait dans les Etats de Languedoc. Envoyé aux états généraux par la sénéchaussée du Puy, il l'emporta sur le duc de Polignac, malgré l'influence dont celui-ci jouissait dans la province. Latour-Maubourg fut un des premiers nobles qui se rangèrent du côté du tiers état, et dans la nuit du 4 août, il se montra des plus empressés à abandonner son privilège héréditaire dans les Etats d'Artois. Lors des troubles d'Avignon, Latour-Maubourg y alla rejoindre son régiment et y rétablit la discipline par sa conduite énergique. En 1794, il soutint avec force la réunion du comtat Venaissin à la France. Louis XVI, ayant été arrêté à Varennes, Latour-Maubourg fut un des commissaires de l'assemblée chargés de ramener le roi à Paris. Il montra envers l'infortuné monarque à la fois les plus respectueux égards et la plus grande fermeté. Envoyé à l'armée de Lafayette, il y prit le commandement de la réserve, en qualité de maréchal de camp, et accompagna ce général dans sa fuite le 19 août 1792. Arrêté par les avant-postes autrichiens, il partagea avec Lafayette sa dure captivité en Prusse et à Olmütz, et n'eut pas même la consolation d'être admis à voir sa femme, qui l'était allée rejoindre. Comme Lafayette, il protesta n'avoir rien de commun avec les émigrés armés contre leur patrie, et ce ne fut que par l'entremise du directoire, en sep-

tembre 1797, qu'il put rentrer en France. Bonaparte se l'attacha. Il fut successivement appelé au corps législatif et au sénat, et alla prendre le commandement militaire de la division de Cherbourg, qu'il quitta pour exercer ensuite, à Caen, les fonctions de commissaire du gouvernement. Ayant reconnu Louis XVIII, il fut envoyé par le nouveau régime comme commissaire, en 1814, dans les départements du Midi, où il s'efforça de modérer l'esprit de réaction. Aux cent-jours, il résista avec la même énergie aux tendances contraires. La seconde restauration, qui l'avait d'abord exclu de la chambre des pairs, l'y rappela le 5 mars 1819. Il y défendit toujours les opinions libérales, et mourut en 1831. Un de ses fils, le marquis de Latour-Maubourg, après avoir été auditeur au conseil d'Etat, entra dans la diplomatie, fut envoyé en 1806 à Constantinople, où il y devint chargé d'affaires jusqu'en 1812. Il passa en 1813 à la cour de Stuttgart, et remplaça en 1819 le marquis d'Osmond comme ambassadeur à Londres. Il devint ensuite ambassadeur à Constantinople, puis à Rome, où il est mort en 1827. Un de ses frères, le comte Septime, élevé à la dignité de pair de France, fut aussi ambassadeur à Rome, et mourut à Marseille le 18 avril 1845. Un troisième frère, le vicomte Rodolphe, servit en Espagne, et cut le grade de maréchal de camp. Un quatrième périt sur le champ de bataille.

Z.

LATOUR-MAUBOURG (MARIE-VICTOR-NICOLAS FAY, marquis DE), général français, frère du Latour-Maubourg qui partagea la captivité de Lafayette, naquit à Lamotte de Galande le 22 mai 1768. Il entra en 1782 comme sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais, infanterie, et devint en 1786 capitaine dans le régiment d'Orléans, cavalerie. Il passa en 1789 dans les gardes du corps, et se trouvait à Versailles lors des journées des 5 et 6 octobre; il donna alors au roi des preuves de fidélité et de dévouement. Il suivit son frère, lorsque celui-ci accompagna Lafayette dans sa fuite, et ne reentra en France qu'avec lui en 1797. Il reprit alors son grade dans l'armée et se rendit en Egypte, où il fut attaché comme aide de camp à la personne de Kléber. Il fut grièvement blessé en défendant la place d'Alexandrie contre les Anglais. Revenu en France, il fut nommé, par le gouvernement consulaire, colonel du 22^e de chasseurs à cheval, et se distingua à la bataille d'Austerlitz, à la suite de laquelle l'empereur le fit général de brigade. Il continua de servir, l'année d'après, dans les campagnes de Prusse et de Pologne. Blessé à Deypen, sa conduite brillante lui valut à la suite de la bataille d'Eidelsberg le grade de général de division. Il fut encore blessé à Friedland. En 1808, il passa à l'armée d'Espagne et reçut le commandement du corps du Midi. Il prit une grande part aux affaires de Cuença, de Santa-Martha et de Villalba, au siège de Badajoz, à la bataille de Gebora. La

XXIII.

modération, la prudence, dont il fit preuve durant cette campagne lui attirèrent l'estime des Espagnols, qui lui en donnèrent les marques les plus flatteuses, notamment lors de la retraite de Cordone. Il quitta l'Espagne, en 1812, pour se rendre à la grande armée, et déploya dans les campagnes de Russie et d'Allemagne cette même bravoure dont il avait déjà donné tant de preuves; sa conduite fut des plus remarquables à Mojaïsk, et il eut le bonheur d'opérer sa retraite en bon ordre, sans que sa division eût beaucoup à souffrir. En 1813, il prit le commandement du premier corps de cavalerie, et se couvrit de gloire devant Dresde, le 27 septembre, et à la bataille de Leipsick le 18 octobre. L'empereur reconnut ses éclatants services, en le créant successivement comte de l'empire et grand-croix de la Légion d'honneur. Latour-Maubourg adhéra à la déchéance de Napoléon et s'empressa d'offrir ses services aux Bourbons. Le comte d'Artois le nomma, le 24 avril 1814, membre d'une commission chargée de réorganiser l'armée, et le 2 juin Louis XVIII l'appela à la chambre des pairs. Pendant les cent-jours, Latour-Maubourg se tint à l'écart, et, dès le retour du roi, il reprit ses fonctions à la chambre haute; il se mêla souvent aux discussions. Appelé en 1819 au ministère de la guerre, il ne gada pas longtemps son portefeuille, et, à la mort du duc de Coigny, en 1820, il fut appelé au gouvernement des Invalides qu'il garda jusqu'en 1830, avec le titre de ministre d'Etat. Latour-Maubourg, qui avait repris depuis le retour des Bourbons son titre de marquis, ne voulut pas reconnaître la nouvelle dynastie et sortit, par refus de serment, de la chambre des pairs. Il a vécu depuis lors dans la retraite jusqu'à sa mort arrivée le 14 novembre 1850. Une notice sur Latour-Maubourg, par M. A. Sala, a été publiée en 1850.

Z.

LATREILLE (BERNARD DE), religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, né à Nîmes, vers l'an 1240, professa la théologie aux collèges de Montpellier et d'Avignon, puis à Paris, et se fit une grande réputation par son savoir et par ses écrits. Il avait composé sur diverses parties de l'Écriture sainte des commentaires, entre autres sur l'Apocalypse, qui étaient conservés avant la révolution dans un couvent de dominicains d'Avignon. La bibliothèque de Saint-Victor de Paris possédait aussi les manuscrits de quelques traités théologiques du même auteur et de sermons qui lui sont attribués. Latreille encourut la disgrâce du pape Nicolas IV pour avoir défendu le général des dominicains contre les préventions de ce pontife, mais sa mémoire n'en a pas moins été respectée dans son ordre. Il mourut à Avignon le 4 août 1292.

V. S. L.

LATREILLE (PIERRE-ANDRÉ), surnommé à juste titre le Prince de l'entomologie, naquit le 29 novembre 1762, à Brives, dans le département de la Corrèze. En venant au monde, il parut, quoi-

que issu de parents illustres, être voué à l'infortune et à l'obscurité; mais une providence tutélaire lui ménagea des amis et des protecteurs. La famille de M. Laroche, officier de santé, prit soin de son enfance et de son éducation, qui fut dirigée vers la théologie parce qu'on le destinait à l'état ecclésiastique. Un négociant de sa ville natale, M. Malepeyre, dont il aimait à rappeler le nom, lui inspira de bonne heure le goût le plus vif pour l'histoire naturelle en lui prêtant des livres qui traitaient de cette science. Il avait seize ans quand le baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides, le fit venir à Paris, et le plaça au collège du cardinal Lemoine, où il eut le bonheur de s'attirer la bienveillance du célèbre Haüy. Privé, peu de temps après, par la mort de M. d'Espagnac, de ce Mécène qui, en lui portant une affection de père, ne faisait qu'obéir à la voix de la nature, il redevint pour ainsi dire orphelin, mais trouva cependant un nouvel appui dans une sœur du défunt, la baronne de Puymaretz, dans ses neveux, M. Charles d'Espagnac surtout, ainsi que dans la famille qui l'avait adopté dès le berceau. En 1786 il se retira dans sa province, et y consacra tous ses loisirs à des recherches sur les insectes. Dans un voyage qu'il fit à Paris deux ans après, il se lia avec Olivier, Bosc et le célèbre Fabricius. Quelques plantes curieuses dont il fit hommage à Lamarck lui procurèrent aussi la connaissance de ce grand naturaliste, dont plus tard il devait être l'ami, le suppléant, le collègue et le successeur. Un mémoire sur des insectes de l'ordre des hyménoptères, qui portent le nom de mutilles, lui valut en 1791 le titre de correspondant de la société d'histoire naturelle de Paris, et peu de temps après celui de correspondant de la société linnéenne de Londres. A la même époque il rédigea quelques articles de la partie entomologique de l'*Encyclopédie méthodique*. Tels furent ses débuts dans la carrière des sciences naturelles. Jusque-là ces sciences ne l'avaient occupé que d'une manière très-secondaire. Attaché aux fonctions ecclésiastiques, il ne pouvait se livrer à l'ardeur de ses goûts favoris sans compromettre ses devoirs. La révolution, en détruisant les faibles ressources qu'il devait à son état, vint le forcer à faire, de ce qui n'avait encore été pour lui qu'un délassement, une ressource contre les besoins de la vie, et, en lui imposant la nécessité de se créer une nouvelle carrière, le mit en quelque sorte à la place que la nature lui avait assignée par le penchant qui l'entraînait vers elle. Condamné à la déportation comme ecclésiastique, il y échappa, grâce aux soins de MM. Dargelas, Bory Saint-Vincent et Martignac, envers lesquels il s'est plu depuis à proclamer sa reconnaissance dans un de ses ouvrages. La circonstance dont ils profitèrent pour obtenir sa délivrance est curieuse. Pendant sa détention, il fit présenter un insecte rare (*necrobia ruficollis*) à l'un des procureurs en mission à Bordeaux; et cet homme,

grand amateur d'entomologie, s'intéressa au prisonnier, qui recouvra bientôt la liberté. Proscrit de nouveau comme émigré en 1797, il eut encore le bonheur d'être soustrait à la mort par l'estime de ses concitoyens et les sollicitations de quelques personnes, entre autres du général Marbot, qui avaient alors de l'influence. De retour à Paris l'année suivante, Latreille trouva des secours dans l'amitié de M. Antoine Coquebert et dans celle de sa famille. Bientôt après, il fut nommé correspondant de l'Institut, et obtint d'être employé au Muséum d'histoire naturelle, où on le chargea de l'arrangement méthodique des insectes. Pendant près de trente années que dura cette position inférieure, dont un mérite moins modeste que le sien aurait dû souffrir, il publia une longue série d'ouvrages, qui n'ont pas tous, à beaucoup près, la même valeur, mais dont quelques-uns lui ont, de l'aveu général, assigné un rang parmi les plus grands naturalistes modernes. Fabricius l'avait placé au nombre des législateurs de l'entomologie et immédiatement après Linné, témoignage d'autant plus honorable que le savant Suédois aurait pu, sans choquer l'opinion, se mettre lui-même en première ligne. Personne, en effet, n'a plus approfondi que Latreille le système de Linné. Il l'a éclairci, en outre, par des recherches sur diverses parties de l'organisation extérieure des insectes, et surtout par l'étude de leurs mœurs; aussi ceux qui, depuis, se sont plus occupés de leur anatomie intérieure ont-ils remarqué que, sous ce rapport, les familles établies par lui étaient en général parfaitement naturelles. Nommé membre de l'Institut en 1814, il n'obtint la décoration de la Légion d'honneur qu'en 1821; et en 1829, à la mort de Lamarck, on lui confia l'une des deux chaires créées par le doublement de celle que possédait cet illustre vieillard. Il fallut tout l'empire de Cuvier pour l'établir dans un poste qu'il ne pouvait plus remplir avec le même éclat qu'il l'aurait fait vingt ans auparavant; mais une trop longue injustice avait été commise envers l'un des hommes dont la France devait s'honorer, pour que la réparation se fit attendre davantage. Aussi bien était-il tard. « On me donne du pain quand je n'ai plus de dents, » disait Latreille à l'auteur de cet article dans les épanchements de l'amitié. En effet, il ne jouit pas longtemps de cette récompense d'une vie laborieusement et glorieusement écoulée dans la gêne. La mort l'enleva le 6 février 1833. Sa constitution délicate lui avait imposé de dures privations, ce qui lui rendit moins pénible la situation précaire dans laquelle la fortune et l'oubli des hommes puissants l'avaient laissé languir. La douceur de son caractère, son inépuisable bienveillance et son manque presque total d'énergie morale ne lui permettaient pas de rien tenter pour améliorer son sort, et, sans l'appui de Cuvier, qui n'avait pas toujours besoin d'aimer un homme de mérite pour cher-

cher à le mettre à sa place, Latreille serait demeuré trois ou quatre ans de plus, c'est-à-dire toute sa vie, dans les rangs subalternes d'un établissement dont il était un des plus beaux ornements. Correspondant de presque toutes les académies d'Europe, il était, en outre, président honoraire de la société entomologique de France, qui lui a fait ériger, au cimetière du Père-Lachaise, un tombeau dont l'inscription rappelle le trait que nous avons rapporté plus haut. On y a gravé une nécrobie avec ces mots : *Necrobia ruficollis Latreilli salus*. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Précis des caractères génériques des insectes, disposé dans un ordre naturel*, Brives, 1796, in-8°; 2° *Essai sur l'histoire des fourmis de la France*, Brives, 1798, in-12; 3° *Histoire naturelle des salamandres de France, précédée d'un Tableau méthodique des autres reptiles indigènes*, Paris, 1808, in-8°, avec 6 planches; 4° *Histoire naturelle des singes*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Sonnini. 5° *Histoire naturelle des fourmis, suivie de Mémoires et d'Observations sur les abeilles, les araignées, les faucheurs et autres insectes*, Paris, 1802, in-8°, avec 12 planches. A la suite de cet ouvrage intéressant on trouve une description du kermès mâle de l'orme; un mémoire sur une nouvelle espèce de psylle; des observations sur l'abeille tapissière de Réaumur; un mémoire sur le phéronthe apivore, insecte qui nourrit ses petits d'abeilles domestiques; la description d'un nouveau genre d'insectes appelés *elmis*; des observations sur les ricins, entre autres sur l'espèce qui vit en parasite sur le paon, et des remarques sur l'ordre naturel des abeilles. 6° *Histoire naturelle des reptiles*, Paris, 1802, 4 vol. in-18; *ibid.*, 1826. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Castel. 7° *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*, Paris, 1802-1803, 14 vol. in-8°, avec 374 planches. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Sonnini. 8° *Genera crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familiis disposita*, Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Latreille, le plus important et le plus estimé de tous ceux qu'il a publiés. 9° *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des crustacés, des arachnides et des insectes*, Paris, 1810, in-8. C'est un extrait modifié de l'ouvrage précédent. 10° *Observations sur le système métrique des peuples anciens les plus connus, appliqué aux distances itinéraires*, Paris, 1817, in-8°. 11° *Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie et de chronologie*, Paris, 1819, in-8°. Cette intéressante collection d'opuscules qui avaient déjà paru dans divers recueils renferme : 1. un mémoire sur le premier âge du monde, et l'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne, égyptienne, avec la Genèse; 2. une dissertation sur l'expédition du consul Suétone Paulin en Afrique, et sur diverses parties de la géographie ancienne de cette contrée; 3. les ob-

servations précédemment citées sur l'origine du système métrique des anciens; 4. une notice sur les peuples anciennement appelés Sères; 5. des éclaircissements sur la chronologie égyptienne; 6. une notice sur les insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Égypte; 7. une introduction à la géographie générale des arachnides et des insectes; 8. une dissertation sur l'Atlantide de Platon; 9. des considérations générales sur les insectes qui vivent en société. 12° *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*, Paris, 1820, in-8°; 13° *De la formation des ailes des insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux, comparée en divers points avec celle des crustacés et des arachnides*, Paris, 1820, in-8°; 14° *Recherches sur les zodiaques égyptiens*, Paris, 1821, in-8°; 15° *Esquisse d'une distribution générale du genre animal*, Paris, 1824, in-8°; 16° *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain*, Paris, 1824, in-8°; 17° *Familles du genre animal*, Paris, 1825, in-8°, ouvrage médiocre et que Latreille eût dû peut-être laisser inédit, mais auquel, suivant un travers commun chez les auteurs, il attachait de l'importance. 18° *Cours d'entomologie*, Paris, 1851, in-8°, avec 24 planches. Cette liste, déjà longue, ne contient pas, à beaucoup près, toutes les productions de Latreille. Ce laborieux savant a inséré une multitude d'articles dans les *Actes de la société d'histoire naturelle de Paris*, le *Journal d'histoire naturelle*, le *Magasin encyclopédique*, le *Journal de la société de médecine et d'agriculture de Bordeaux*, le *Bulletin de la société philomatique*, les *Annales, Mémoires et Nouvelles Annales du Muséum*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales des sciences physiques de Bruxelles*, et les *Annales de la société entomologique de France*. Il a rédigé, en outre, le troisième volume du *Règne animal* de Cuvier, la partie entomologique des *Observations de zoologie et d'anatomie* de M. de Humboldt. A dater de 1811, il a fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie méthodique*, avec les planches qui en dépendent. Il a coopéré avec M. le comte Dejean à l'*Histoire naturelle et iconographique des coléoptères*, ouvrage qui malheureusement n'a point dépassé la troisième livraison. Enfin, il a donné une foule d'articles à la première édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Dérerville, dans la seconde édition duquel tous ceux d'entomologie sont de lui. Il a inséré aussi divers articles généraux relatifs à sa spécialité dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*.

J—D—N.

LATROBE (BENJAMIN-HENRI), architecte, était fils du supérieur des frères moraves, en Angleterre. Son père l'envoya en Allemagne pour le faire élever dans une communauté de sa secte. De retour dans sa patrie, il obtint, en 1785, une place de commis au bureau du timbre. S'ennuyant bientôt de cette occupation et se sentant du goût pour l'architecture, il y renonça et prit des le-

çons d'un bon architecte à Londres; puis, favorisé par des amis, il construisit plusieurs maisons de campagne qui lui avaient été commandées, et dont on admira l'élégance. Il serait probablement devenu un architecte en vogue dans la capitale, si le chagrin qu'il ressentit de la mort de sa femme ne l'avait rendu insensible à la gloire et à la fortune. En 1793, âgé de trente-deux ans, il résolut de partir pour l'Amérique et d'aller trouver un oncle demeurant près de Philadelphie. Le bâtiment sur lequel il s'était embarqué fut forcé par le mauvais temps, de relâcher dans le port de Norfolk, en Virginie. Là, ne connaissant personne, il entra dans la rue en conversation avec un passant; celui-ci, trouvant sa conversation agréable, s'intéressa au jeune étranger, promit de lui procurer des protecteurs et des travaux, le mit en relation avec un parent de Washington; et de la sorte, il fut successivement chargé des travaux publics les plus importants. Le premier a été la navigabilité de la rivière James, opération dont il fut récompensé, par la place d'ingénieur de l'État de Virginie. Appelé à Philadelphie, il y construisit la banque, édifice magnifique, tout en marbre blanc, orné de beaux portiques aux deux extrémités, et imitant en petit le modèle du temple de Minerve, à Athènes. Cette banque est généralement regardée comme un des plus beaux édifices de l'Union. Latrobe travailla ensuite à l'agrandissement des fortifications de diverses places, éleva des phares le long de la côte, et exécuta de grands travaux hydrauliques. Le château d'eau qu'il construisit sur une des principales places de Philadelphie, et qu'il orna de colonnes dont le fût est d'une seule pièce, distribuée dans les diverses parties de la ville les eaux du Schuylkill. Après avoir achevé ces travaux, il fut nommé ingénieur de la ville, place qu'il ne quitta que pour prendre celle d'inspecteur des travaux publics de la confédération. Dès lors, il exécuta d'autres grandes constructions qui ont ajouté à sa réputation : telles furent la cathédrale de Baltimore, bâtie en granit et dont la voûte est surmontée d'une coupole de cent pieds de haut; la bourse de la même ville, de deux cent cinquante-six pieds de long, et également surmontée d'une coupole haute de cent quinze pieds; enfin la salle des représentants, formant l'aile méridionale du Capitole, à Washington. Cette salle est circulaire et voûtée; la corniche s'appuie sur vingt-quatre belles colonnes corinthiennes. Latrobe travailla aussi à diverses parties de ce Capitole, qui avait été commencé par d'autres architectes, et dont il changea le plan. En 1814, il se chargea de pourvoir d'eau la Nouvelle-Orléans; les travaux furent aussitôt commencés, et il en confia la direction à son fils aîné, enlevé en 1817 par les effets meurtriers du climat. Latrobe, renonçant alors à ses places, vint avec sa famille s'établir à la Nouvelle-Orléans afin d'achever une entreprise dans laquelle ses capitaux étaient engagés; mais

deux ans après, il fut lui-même victime de la fièvre jaune, et mourut le 3 septembre 1820. Il avait eu le projet de publier en Angleterre les plans de tous les travaux qu'il avait exécutés aux États-Unis. Les *Transactions philosophiques* de Philadelphie, t. 4 et 6, contiennent un mémoire de Latrobe sur *les collines sableuses du cap Henri, et sur les carrières de grès voisines des rivières de Potomac et Rappahanoc.* D—c.

LATTAIGNANT. Voyez ATTAIGNANT.

LATUDE. Voyez MASERS.

LAUBANIE (YRIEIX DE MAGONTHIER DE), l'un des plus braves généraux du siècle de Louis XIV, naquit à St-Yrieix, en Limousin, le 6 février 1641, d'une famille noble, reçut une éducation très-soignée, toute militaire, et se voua dès sa jeunesse au métier des armes. En l'année 1671, n'étant encore qu'aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait major de Bommel, en Hollande, par le vicomte de Turenne, qui le préféra à plusieurs officiers plus anciens que lui. En 1684 il était major général de l'armée commandée par le maréchal de Créqui; en 1686, brigadier des armées du roi; l'année suivante, inspecteur d'infanterie. Il commanda peu après à Huy, puis à Calais, et fut enfin récompensé de ses services en 1689 par le grade de maréchal de camp. Il passa en 1695 au gouvernement de Mons, vacant par la mort de Nicolas de Labrousse, comte de Verteillac (voy. ce nom), et reçut en même temps le cordon de commandeur de l'ordre de St-Louis. On le dédommagea en 1699 de la perte de ce gouvernement en lui donnant celui de Neu-Brisach, auquel on réunit le gouvernement de l'Alsace, à raison de l'absence du maréchal d'Uxelles. C'est alors qu'ayant fait une sortie de la place de Neu-Brisach, où il se trouvait assiégé, il s'empara de la ville et du château de Neubourg, fit 400 prisonniers et prépara par ce succès la victoire de Freisingen. La guerre, qui recommença, lui fournit de nouveaux moyens de se signaler. Dès le commencement de 1702, il fut fait lieutenant général, et on lui confia en 1703 le gouvernement de la forteresse de Landau, dont le maréchal de Tallard s'était emparé le 16 novembre de cette même année. Après la malheureuse affaire d'Hochstaedt (15 août 1704), les Français, qui étaient sur le Danube, ayant été forcés de repasser le Rhin, le prince Louis de Bade et le roi des Romains, depuis empereur sous le nom de Joseph I^{er}, traversèrent aussi ce fleuve et vinrent mettre le siège devant Landau, protégés qu'ils étaient par l'armée d'observation de Marlborough. Ce fut pendant ce siège, soutenu contre 120,000 ennemis, que Laubanie mérita la grand'croix de St-Louis. Il déploya beaucoup de courage et d'habileté dans sa défense. Bien qu'une bombe qui vint éclater à ses pieds le 11 octobre 1704, pendant qu'il inspectait les fortifications de la place, lui eût fait perdre la vue, son zèle ne se ralentit point pendant les soixante-neuf jours du siège. Il y avait

déjà un mois que la tranchée était ouverte, lorsque les ennemis envoyèrent un trompette pour le sommer. Un mois après, un parlementaire étant venu lui faire la même sommation, lui demanda s'il voulait s'ensevelir sous les murs de la place, il répondit : « C'est un trop beau mausolée pour « ne pas l'ambitionner ; mais je tâcherai de recu-
« ler l'honneur de cette sépulture. » Cette réponse courageuse, sans forfanterie, plut aux généraux ennemis, dont l'un répliqua : « Il y a « vraiment de la gloire à vaincre de pareils enne-
« mis. » La capitulation la plus honorable mit fin à ce siège, qui avait commencé le 9 septembre et qui ne finit qu'au 25 novembre. Ce fut un des événements les plus glorieux de cette époque. On crut généralement qu'il vaudrait à Laubanie le bâton de maréchal. Le duc de Bourgogne, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le présenta un jour au roi en disant : « Sire, voilà un pauvre aveu-
« gle qui aurait besoin d'un bâton. » Louis XIV ne répondit rien à ce mot si joli, si bien placé, et son cruel silence affligea tellement Laubanie qu'il tomba malade et mourut peu de temps après, à Paris, le 23 juillet 1706. Il a laissé un journal manuscrit du siège de Landau. Ce manuscrit, qui existe à la bibliothèque de la ville de Rennes, sous le n° 429, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de dix-huit à vingt et une par page, et contient 117 feuillets in-folio, avec trois belles cartes tracées à la main et d'une exécution parfaite. Il a été fait deux copies de ce manuscrit : l'une fut adressée à Louis XIV, l'autre au duc de Bourgogne. Celle qui provient de Versailles se trouve à la bibliothèque de Paris sous le n° 9,550. Le ministre de l'instruction publique, informé de l'existence de ce journal, a reconnu qu'il pourrait offrir des détails utiles aux historiens militaires, et qu'il entraînerait de tout point dans l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, histoire dont trois volumes ont paru, de 1855 à 1858, avec 2 atlas in-folio, sous ce titre : *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne, sous Louis XIV*, publiés par M. le général Pelet, directeur du dépôt de la guerre. M—D j. et P. L—T.

LAUBARDEMONT (JEAN MARTIN OU DE MARTIN (1), baron DE). Né vers 1590, il était le troisième fils de *Jean Martin*, nommé, en 1590, trésorier général de France en Guienne, qualifié conseiller d'État en 1617 et qui devint en 1620 premier jurat noble de la ville de Bordeaux. Son grand-père, *Mathieu Martin*, écuyer, seigneur de la Roque, était, en 1551, commandant du château de Nérac, et descendait de Berthomieu, écuyer, sieur de la

Roque, vivant en 1543. Mathieu avait eu quatre fils : 1° *Jean*, ci-dessus qualifié ; 2° *Imbert*, tué au combat d'Arques en 1589 ; 3° *François*, tué l'année suivante à la bataille d'Ivry, tous les deux dans les armées de Henri IV ; 4° *Pierre*, dont nous parlerons ci-après. *Jean*, fils aîné de Mathieu, avait eu lui-même trois fils : 1° *Jean*, deuxième du nom, souche de la branche aînée (qui existe encore aujourd'hui dans la personne du fils d'*André-Joseph Martin de Tyrac*, institué en 1751 légataire du comte de Marcellus par François-Charles-Hyacinthe, dernier rejeton de Pierre Martin, ci-dessus nommé) ; 2° *Jacques*, qui fut évêque de Vannes ; 3° *Jean Martin de Laubardemont*, qui est le sujet de cette notice. — Laubardemont fut d'abord président des enquêtes au parlement de Bordeaux, puis premier président de la cour des aides de Guienne, et nommé en 1652 intendant de la généralité de Touraine, Anjou et Maine. Louis XIII ayant résolu de faire raser les châteaux et forteresses qui existaient dans le cœur du royaume, Laubardemont fut chargé de la démolition de celui de Loudun. On a dit que, dans le voyage qu'il y fit, il recueillit beaucoup de plaintes sur les actes de vengeance exercés par le curé Urbain Grandier (*voy.* ce nom), et sur ses relations avec les religieuses ursulines. D'un autre côté, nous citerons une note manuscrite de Charles-René d'Hozier, généalogiste contemporain, qui se trouve à la bibliothèque de Paris, et qui est ainsi conçue : « Ce Jean Martin de Laubardemont « est le juge inique que le feu cardinal de Riche-
« lieu commit pour faire le procès du malheureux
« Urbain Grandier, et le condamner au feu, sous
« le prétexte horrible qu'il était sorcier et qu'il
« abusait des religieuses de Loudun, mais pour se
« venger de ce qu'il le croyait auteur d'un libelle
« sur la naissance de ce cardinal. Voir l'histoire
« de la possession desdites religieuses de Loudun
« et du supplice dudit Urbain Grandier, et les fo-
« lios 81 à 345 et suivants de la vie de Pierre Bé-
« ranger, Guillaume Ménage, etc., où l'extrait de
« cette histoire peut se lire. » Quoi qu'il en soit, Laubardemont se rendit à Paris, instruit de ces plaintes le roi, le cardinal ; et, le 30 novembre 1653, fut nommé président d'une commission chargée d'en connaître souverainement et sans appel. Dès le 17 décembre suivant, il procéda à l'audition des témoins, et poursuivit avec une grande activité l'instruction et les exorcismes. Dans son *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, Liège (Paris) 1749, in-12, en réfutation de l'ouvrage d'Aubin (*voy.* ce nom), *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*, l'oratorien la Mesnardaye, tout en s'efforçant d'écartier de Laubardemont l'accusation d'avoir employé des procédures irrégulières et répréhensibles, ne va cependant pas jusqu'à nier qu'il ait déchiré les exploits que lui faisaient signifier les partis, comme attentats (*sic*) contre son pouvoir de juge souverain. On a vu à l'article

(1) Dans la procédure originale relative aux possédés de Loudun, dont le registre existe au dépôt des manuscrits de la bibliothèque de Paris, nous avons constamment trouvé *Martin de Laubardemont* en signature, sans la particule de avant le nom *Martin*, particule qu'ont ajoutée quelques biographes, et dont une note autographe de Charles-René d'Hozier, existant au même dépôt, relève le ridicule. Il est certain que son prénom était *Jean* et non *Jacques*, comme l'a dit le *Dictionnaire de Chaudon*, et après lui Prudhomme et Goigoux, puis le *Dictionnaire de la conversation*.

Grandier, qu'une première instruction contre lui avait eu lieu dès 1630, et qu'absous par le tribunal de Poitiers, le parlement de Paris avait été saisi de l'affaire. Il paraît que de nouvelles tentatives avaient été faites, dans les premiers mois de 1634, pour ramener cette nouvelle instruction devant les tribunaux ordinaires, et probablement tel était le but des exploits dont nous venons de parler; mais ce n'était pas le compte de Laubardemont et de son vindicatif patron, qui trancha court en faisant confirmer tous ses pouvoirs par un arrêt du conseil, du 31 mai 1634, avec défense au parlement et à tous autres juges d'en connaître, et aux parties de s'y pourvoir, à peine de 500 livres d'amende. La Mesnardaye convient encore, p. 485, que Laubardemont expédiait presque tous les jours un courrier au cardinal-ministre, pour l'informer de la marche du procès. On en connaît l'épouvantable issue (18 août 1634). Mais, afin que l'opinion soit à même de se fixer sur l'homme auquel la direction en avait été confiée, nous mettons sous les yeux du lecteur le texte littéral d'une lettre qu'il écrivait à son tout-puissant protecteur, le surlendemain de l'exécution d'Urbain Grandier, sans en altérer aucunement le style ni l'orthographe (1). Le supplice d'Urbain Grandier

(1) L'original de cette lettre fait partie, ainsi que celui de la seconde lettre ci-après, de la précieuse collection d'autographes de M. Feuillet de Conches, qui a bien voulu nous en donner communication :

Monseigneur, Votre Eminence a tesmoigné des sentiments si pieux et si charitables au mal des religieuses ursulines de cette ville et autres personnes séculières affligées des malins esprits, que j'ai creü qu'elle aurait à plaisir d'estre particulièrement informée de ce qui s'est passé au jugement du procès que j'ai fait et instruit contre l'auteur de ce maléfice, ayant prié le sieur Richart, conseiller à Poitiers, et l'un de ceulx qui ont assisté à ce jugement, d'en aller rendre compte à Votre Eminence, et soubz sa faueur, s'il luy plaist, au Roy, et comme c'est la vertu propre de Votre Eminence de tirer tousiours le bien du mal, je m'assure, Monseigneur, qu'oultre le soulagement de ces paaures créatures, auxquelles vous nous avez commandé de nous employer, avec les ministres de l'Eglise, qui y traouillent sans cesse, vous mesnageriez avec l'industrie et sage providence que Dieu vous a donnée les miracles que nous avons receü et que nous attendons encor de sa main pour le bien universel de la religion catholique, ceste occasion, Monseigneur, a desia produit la conuersion de dix personnes de différentes qualités et sexe, nous n'en demurerons pas là, s'il plaict à Dieu, puisque par la force de vostre courage et très-généreuse conduite il a entièrement estainct la faction des Huguenotz, il vous donnera la resolution de les conuertir à luy, par l'authorité de ses miracles et de la puissance qu'il a donnée à son Eglise, j'ozeray vous dire que vous cognoissant, autant qu'en ma bassesse je puis cognoistre la grandeur de Vostre Eminence, je me suis promis pour la fin de ceste oeuvre la conuersion de tous les heretiques du Royaume, lesquels, après des miracles si manifestes, n'auront plus bezoin que du commandement du souuerain pour retourner au giron de leur mère, qui a tousiours les bras ouuerts pour les recevoir. Mais quoy! Monseigneur, je mestang peut-estre trop auant et au della des termes de ma commission: pardonnez, s'il vous plaict, à mon zelle et à l'ardent dezir que j'ai pour vostre gloire, vous nous donnez tous les jours de nouveaux subjects d'admirer vostre vertu, je ne puis que je ne fasse aussy journellement des voeux pour la prospérité de vostre administration, si vous auez agreable, Monseigneur, que je vous parle de nostre affaire, je diray à Vostre Eminence que nous avons icy vescu dans un grand ordre et police, et auec une telle union qu'il a sambé que nous estions tous animés d'un mesme esprit. Nous n'avons eü qu'un adviz en toutes choses et mesme au jugement du procès, l'arrest a passé tout d'une commune voix, quoique chascun de ces messieurs, au nombre de quatorze, en ait dict les raisons avec tant de suffisance, que j'oze assurer qu'il n'a esté rien dict par aucun en ceste occasion qui ne fust très digne de vostre audience, et mesme le sieur lieutenant général de Chinon nous a fait cognoistre, par ceste action, qu'il a des qualités qui sur-

fut le seul qui résulta de ce déplorable procès. Mais les exorcismes continuèrent sur les religieuses, toujours sous la présidence et l'influence de Laubardemont. Sa femme l'avait suivi à Loudun et assistait aux interrogatoires subis par la sœur Claire de Sazilly, possédée du diable *Astaroth*, dont les compagnons exerçaient aussi leur maligne influence sur les autres sœurs, notamment sur la supérieure, madame de Belfiel, fille du marquis de Cosse et parente de Laubardemont. Le P. Tranquille même, l'un des exorcistes, n'en fut pas exempt. On trouve sur tout cela de curieux détails dans une autre lettre du séide au cardinal ministre; nous la transcrivons encore textuellement (1). Laubardemont avait été nommé, par brevet du 4 novembre 1631, conseiller d'État, semestre ordinaire, et au conseil privé. Il paraît qu'après le procès des possédés de Loudun, il fut retiré de l'intendance de Tours, et fixé à Paris pour être mieux sous la main de Richelieu, au premier besoin. L'occasion ne tarda pas à se présenter. La querelle du jansénisme s'envenimait, et Port-Royal en était le foyer. L'intime ami de Jansénius, le célèbre abbé de St-Cyran (*voy. ce nom*), qui en avait la haute direction, avait été autrefois fort lié avec l'évêque de Luçon, sur la vie duquel il savait, a-t-on dit, quelques particularités secrètes, et qui n'était pas des plus belles. Arrivé au suprême pouvoir, Richelieu avait employé tous les

passent infiniment les forces ordinaires de son jeune aage. Je vous assure, Monseigneur, que c'est un tres digne subject et qui merite d'estre approché du Roy et de Vostre Eminence par quelque grand employ. Je crains, Monseigneur, de vous estre importun, c'est pouquoy je remest au sieur Richard de vous dire le surplus, s'il plaist à Vostre Eminence de l'entendre, comme je l'en supplie très humblement, et de me permettre que soubz l'honneur de vostre auidz, je puisse me dire celui que je seray toute ma vie auec une parfaite affection, Monseigneur, etc.

DE LAUBARDEMONT.

(1) Monseigneur, les pères exorcistes que Vostre Eminence a miz icy dans ce saint employ font tousiours grande instance pour avoir l'ordre et permission de conduire la supérieure des Ursulines au lieu de sépulture du bienheureux Monsieur de Sales. Ils croyent que le démon qui reste seul dans son corps est ordonné de Dieu pour estre chassé en ce lieu-là et disent qu'ils suffisantes (*sic!*), je les ay priez de présenter sur ce subject leur requeste à Vostre Eminence ainsy qu'ils font par les lettres que je luy enuoye ci-jointes. Je fairay en sorte en attendant l'honneur de vos commandemens qu'ilz continuent leurs exorcismes, auec leur feureur accoustumée pour essayer de faire sortir cet esprit maling et tous ses compaignonz à Loudun comme si jamais il n'avait esté parlé de ce uoyage. Ces bonz pères sont dans une sainte union et parfaite charité. Le père Tranquille, capucin, l'un d'eux à qui Dieu a donné une très-grande force d'esprit et de corps souffre maintenant les mesmes uexationz que ces paaures filles, son corps est agité sans aucune douleur d'une fasson du tout prodigieuse. Je n'ay, Monseigneur, rien ueu en toute cette affaire qui m'ait donné tant d'estonnement que l'accident arrivé à ce bon religieux, lequel en tire de grandz profitez et avantages pour le bien de son âme. J'espère, Monseigneur, que Dieu versera si liberalement sa bénédiction sur ce traual que le soing que Vostre Eminence en veut prendre sera récompencé de toutes sortes de grâces; c'est ce que ces bonnes filles et ceux qui les assistent luy demandent touz les jours avec beaucoup de déuotion. J'excite aussy selon mon debuoir et seconde en cella leur zelle et très-juste recognoissance. Je ne scaurois, Monseigneur, par aucune parole témoigner à Vostre Eminence celle que j'ai des biens et faueurs qu'elle me despard à toutes occasions, n'y l'en dignement remercier, je puis seulement dire en vérité que je suis et serai toute ma vie auec une inviolable et très-fidelle affection, Monseigneur, etc.

DE LAUBARDEMONT.

A Loudun, ce xviii février 1636.

La suscription sur le pli porte: A Monseigneur, Monseigneur l'Emiuentissime Cardinal de Richelieu.

moyens possibles pour se l'attacher. La place de premier aumônier de Henriette de France, lors de son mariage (1625) avec le prince de Galles, et successivement cinq évêchés, d'autres ont dit huit, tout fut refusé; mais, comme tous les grands despotes, Richelieu ne voulait qu'aucune personne de valeur restât hors de sa sphère de puissance. Qui n'était pas pour lui et à lui, était vite réputé contre lui. St-Cyran l'éprouva, et le jansénisme en fut le prétexte. Le 14 mai 1638 il fut arrêté et incarcéré au château de Vincennes (d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal); les solitaires de Port-Royal ne furent pas à l'abri de l'orage. Ils avaient quitté la maison de Paris quinze jours après cette arrestation, et s'étaient retirés à Port-Royal-des-Champs. Laubardemont fut chargé de les interroger tous, depuis Antoine Lemaistre (*voy. ce nom*) jusqu'aux enfants de huit à dix ans qu'on y élevait, et il s'efforça d'y ramasser quelques charges contre St-Cyran et les doctrines qu'il y avait inculquées. Il partit à cet effet de Paris le 4 juillet, ne descendit pas directement à Port-Royal, mais alla coucher à un quart de lieue de là, et le lendemain, de grand matin, selon lui du moins, il arriva, croyant trouver nos solitaires encore au lit; ils étaient déjà en prières. Lemaistre, entendant heurter à sa porte, vint ouvrir. Il était, dit le procès-verbal, vêtu de deuil et d'une longue robe noire, boutonnée par devant tout au long. On a l'interrogatoire que Laubardemont fit subir à Lemaistre, qui, en homme du métier, le lui rendit bien, le raillant et le déjouant à chaque parole. Entre autres questions, le commissaire lui demanda si lui, M. Lemaistre, n'avait point eu de visions : « Oui, répondit froidement celui-ci, j'ai effectivement des visions: quand j'ouvre cette fenêtre « je vois le village de Vaumurier, et quand j'ouvre « l'autre je vois celui de St-Lambert; ce sont là « toutes mes visions. » Cette réponse, écrite mot pour mot au procès-verbal, fut connue à Paris et fit rire aux dépens de qui de droit. Après cet interrogatoire, qui dura huit heures, à deux reprises, *ledit sieur commissaire* visitant les livres *du répondant*, qui consistaient en une Bible, quelques volumes de St-Augustin, un St-Paulin, un Nouveau Testament grec et latin, et une traduction, par Joulet, des six livres du *Sacerdoce* de St-Jean Chrysostome. Puis il fit écrire (sérieusement) qu'il n'avait point trouvé de livre qui fût suspect de mauvaise doctrine; qu'il avait néanmoins pris et déposé ès mains du greffier cette traduction de Joulet, parce qu'il y avait en marge quelques notes écrites *de la main dudit répondant*. Il saisit encore un sermon de St-Augustin, traduit par Lemaistre de Sacy, à cause de quelques corrections de style ou de sens que son frère avait faites à la première page; comme si *le répondant* n'écrivait plus rien qu'on ne pût soupçonner d'hérésie, depuis que, à l'appel de Dieu, il s'était jeté hors du monde pour faire pénitence!

Tout cet interrogatoire de Lemaistre par Laubardemont excite à la fois risée et nausée. Il lui fallait découvrir à Port-Royal des visionnaires hérétiques, comme il avait trouvé des possédés du diable à Loudun. Laubardemont avait encore un office à rendre au haineux cardinal pour servir sa vengeance. Lors de la conspiration de Cinq-Mars et de Thou (*voy. ces noms*), la commission qui les jugea était présidée par le chancelier Séguier; Laubardemont en fut à la fois membre et rapporteur. Dans ses interrogatoires, il disait à Cinq-Mars que de Thou avait tout avoué, et l'avait chargé dans ses aveux; il tenait le même langage à de Thou, et cette double perfidie, indigne d'un homme d'honneur et d'un magistrat, obtint tout le succès désiré; l'un et l'autre furent condamnés par le sanguinaire tribunal qui servit Richelieu au delà même de son attente; car il lui échappa un mouvement de surprise en lisant dans le jugement la peine de mort prononcée contre de Thou, auquel il n'avait réellement à reprocher que la non-révélation. Le cardinal survécut peu à cette dernière exécution; et tout nous porte à croire que dès lors, Laubardemont tomba dans l'obscurité pour n'en plus sortir jusqu'à sa mort, qui, d'après un passage de la *Gazette* de Loret, eut lieu en mai 1635. Ce qui nous semble hors de doute, c'est l'exécration générale dont ses contemporains l'ont flétri. Le lieutenant civil, Dreux d'Aubray, chargé en 1664 (1), par le gouvernement; d'une nouvelle information à Port-Royal, disait aux religieuses effrayées : *N'ayez pas peur, je ne suis pas un Laubardemont!* On a dit qu'il avait eu un fils tué en 1651 parmi une bande de voleurs dans laquelle il s'était enrôlé. Il en a eu certainement un autre qui a continué la lignée jusqu'au commencement du 18^e siècle, qu'elle s'est éteinte. Nous trouvons dans la préface de l'ouvrage de la Mesnardaye, p. 14 : « Le journal « de M. de Laubardemont, qu'il avait écrit lui- « même, serait le premier et le plus important « des manuscrits, si l'on savait où le trouver. Il « était venu, par succession, à une dame, sa pa- « rente, qui vivait encore il y a quelques années. « Depuis sa mort, on ne sait ce qu'est devenue « cette pièce. Ce serait rendre service au public « que d'en donner connaissance. » L—S—D.

LAUBRY (MAURICE), chanoine de l'église de Reims, naquit dans cette ville en avril 1745. Après avoir fait ses études dans sa patrie il s'adonna à la théologie et fut reçu docteur de la faculté de Reims en 1770. Fatigué du vicariat de St-Martin qu'il exerçait, il se rendit à Paris, où l'abbé Batteux, dont il était connu, le plaça chez le célèbre jurisconsulte Piales, qui lui fit faire son droit et le mit en état d'obtenir le titre d'avocat au parlement. Les progrès de Laubry dans la jurisprudence canonique furent tels, qu'il gagna

(1) Empoisonné deux ans après par la marquise de Brinvilliers, sa fille.

la confiance de son patron, et le remplaça souvent dans ses fonctions de professeur en droit canon. L'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord, voulut rappeler dans son diocèse un sujet si précieux. Il lui donna en 1782 un canonicat de son église, et bientôt Laubry fut vice-gérant de l'officialité diocésaine (1785), et promoteur métropolitain et diocésain en 1786. Cet estimable ecclésiastique, sévère pour lui-même et toujours indulgent pour les autres, mourut à Reims le 22 mars 1803. On a de lui deux ouvrages de jurisprudence canonique : 1° *Traité des unions de bénéfices*, Paris, 1778, in-12; 2° *Traité des érections de bénéfices*, Paris, 1782, in-12. L'abbé Laubry était très-versé dans la langue hébraïque; il a laissé en manuscrit une version latine des Psaumes de David, avec des sommaires et de courtes notes. On connaît encore de lui, en manuscrit, un traité volumineux intitulé *Accord de la religion avec la politique*. Cet ouvrage, dont le titre est intéressant et promet beaucoup, aurait eu besoin d'être réduit pour obtenir les honneurs de l'impression.

C—T—Y,

LAUCEZ (N., BATAILLEY, chevalier DE), de l'ancienne famille de Bataille, en Bourgogne, naquit vers la fin du règne de Louis XIV, et entra dans la marine. Il commandait en second le vaisseau *le Diamant* dans les campagnes de 1740 à 1748. Se trouvant sur les côtes d'Espagne, il fut attaqué par deux vaisseaux de guerre anglais. Ayant perdu son chef et une partie de ses agrès, il prit le commandement, s'adressa au chef de la batterie et lui demanda si ses canons étaient bons; sur sa réponse affirmative, Laucez lui ordonna de les charger à double charge. Les Anglais le pressaient de se rendre : pour toute réponse il fit pointer les pièces des deux bords dans les eaux, et commanda le feu. Les équipages des deux bâtiments ennemis furent forcés de courir aux pompes; Laucez profita de leur embarras pour échapper et gagner le Ferrol, où il reçut tous les secours qui lui étaient nécessaires en mâture et en vivres, et put ensuite regagner Toulon. Quelques années après, Louis XV, étant à Versailles, y donna audience à l'ambassadeur d'Angleterre, et par une faveur toute particulière offrit de lui faire voir ses magnifiques jardins; puis il l'invita à dîner. Soit que cet étranger, qui était cependant un grand seigneur (c'était le duc d'Albemarle), ne fût pas formé aux usages de la cour, soit qu'il comprit peu ou parlât mal le français, il répondit au roi : *Je n'ai pas faim*. Louis XV, qui, plus que personne, connaissait la dignité de son rang, répliqua ainsi : « Je ne vous demande pas, monsieur, si vous avez faim; je vous demande si vous voulez avoir l'honneur de dîner avec un roi de France. » L'ambassadeur s'aperçut de son inconvenance et chercha à la réparer du mieux qu'il put. La conversation s'étant établie sur les diamants des deux couronnes de France

et d'Angleterre, le duc d'Albemarle vanta beaucoup ceux de son souverain, et mit à en soutenir la supériorité une obstination peu polie. Le roi, piqué, lui dit : « J'en connais un qui jette plus de feu : c'est celui que montait le chevalier de Laucez. » Le 1^{er} mai 1741, ce brave marin avait obtenu des provisions d'une pension de mille livres laissée libre par la mort du comte Duquesne; il comptait alors quarante-neuf ans de service. Le brevet porte qu'il avait été blessé et s'était distingué sur le *Diamant*, où il servait en second. Dans la campagne de 1747, au Levant, le chevalier de Laucez commanda le vaisseau *le Duc d'Orléans*, armé par ordre du 6 novembre 1746. Il se retira au château de Mandelot, près de Beaune, et y mourut dans un âge avancé, vers 1770.

G—R—D.

LAUD (GUILLAUME), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'État sous Charles 1^{er}, était fils d'un marchand de draps de la ville de Reading, où il naquit en 1575. Son ardeur pour l'étude, ses succès académiques, ses talents distingués, lui valurent d'abord une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, puis la place de président du collège de St-Jean. Ses principes sur la visibilité de l'Église, qu'il avouait s'être conservée dans la religion romaine jusqu'à l'époque de la nouvelle réforme, firent naître, entre lui et le docteur Abbot, qui la faisait cesser au temps de Bérenger, cette longue antipathie qui n'eut d'autre terme que la vie du docteur. Les puritains surent mauvais gré à Laud et de son zèle pour les ouvrages de Bellarmin et de son zèle pour le gouvernement épiscopal. On l'accusa, tantôt d'avoir un secret penchant vers l'arminianisme, tantôt de nourrir des dispositions au papisme. Néanmoins il devint successivement chapelain du roi, doyen de Gloucester, évêque de St-David, de Bath et de Londres. En sa qualité de doyen de la chapelle du roi, il fit, pendant la disgrâce d'Abbot, le sacre de Charles 1^{er}. Enfin, après la mort de son rival, il lui succéda au siège de Cantorbéry, et devint membre du conseil privé; après celle du duc de Buckingham, il fut nommé principal ministre, et jouit d'un crédit sans bornes. Ses manières austères qui contrastaient avec celles des courtisans, et surtout les réformes qu'il voulut introduire dans la trésorerie pour en arrêter les dilapidations, lui suscitèrent des ennemis nombreux et implacables. Abbot avait protégé les puritains, Laud les persécuta. On lui attribue le règlement fait en 1622 par Jacques 1^{er}, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale, qui agitaient alors toutes les têtes. Son projet favori était de réunir les trois royaumes sous une même religion, dont il aurait été le chef avec la qualité de primat d'Angleterre attachée à son siège. Dans ce dessein, il désirait de rendre le rit anglican commun à toutes les églises britanniques, et de rétablir dans le culte

national la pompe des cérémonies romaines. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la confession anglicane, avec de courtes explications, pour en fixer irrévocablement le sens : mesure incompatible avec le grand principe des protestants sur le droit qu'a chaque particulier d'être le juge de sa croyance. Par son influence, la haute commission devint une espèce de tribunal d'inquisition, devant lequel furent vivement poursuivis, non-seulement les libellistes et les prédicateurs fanatiques, mais encore tout ce qui s'opposait à son projet de rendre sa primatie universelle. En voulant forcer les Écossais à recevoir la liturgie anglicane, il s'en fit des ennemis irréconciliables; en prenant les mêmes mesures contre les églises walonne et française, il fut cause qu'un grand nombre de bras précieux pour les manufactures sortit du royaume. Cette conduite dut multiplier le nombre de ses ennemis, et les rendre très-acharnés contre lui. Il fut soupçonné de vouloir rétablir la religion romaine. Dans ses instructions pastorales, il appelait toujours l'Église de Rome, *l'Église mère*; dans ses fonctions ecclésiastiques il affectait de porter des ornements qui ressemblaient assez à ceux de Rome. On rapporte qu'une dame à laquelle il reprochait de vouloir rentrer dans la communion catholique, lui répondit en souriant : *Vous travaillez à nous ramener tous à Rome; je crains la foule, et je veux y arriver avant vous.* Quelques écrivains disent que le pape lui avait fait offrir le chapeau de cardinal, et qu'il l'avait plutôt marchandé que refusé; les auteurs anglicans le justifient de ces reproches. Ils disent qu'en ramenant l'extérieur du culte romain, son but était d'attirer à l'Église anglicane les catholiques des trois royaumes, très-attachés aux formes extérieures de leur culte; qu'il ne sembla, pendant quelque temps, favoriser les catholiques que pour les opposer aux puritains, qui lui paraissaient bien plus dangereux pour l'Église et pour l'État. Il est certain que les catholiques le regardaient comme un de leurs plus grands adversaires; que, dans le conseil, il s'éleva fortement contre leurs prédications à Sommerset-House, où ils célébraient leurs offices sous la protection de la reine, et contre le grand nombre de prosélytes qu'ils faisaient. Quoi qu'il en soit, le mécontentement contre le primat était à son comble lors du fameux parlement de 1640, qui fit périr sur l'échafaud l'infortuné Charles 1^{er} et le vertueux Strafford. Tous les ennemis de Laud se réunirent pour lui faire subir le même sort. Les puritains l'accusèrent d'être l'auteur de toutes les persécutions dont ils se disaient l'objet. Les lords, mécontents de ses formes dures et austères, le voyaient avec chagrin occuper la première place du ministère; les Écossais étaient furieux du rétablissement de l'épiscopat dans leur pays et de l'introduction de la liturgie anglicane. On n'eut donc pas de peine à obtenir son arres-

tation. Il fut conduit à la Tour à travers les huées de la populace; et ce ne fut qu'au bout de trois années de détention, pendant lesquelles il souffrit toute sorte de vexations, qu'il fut mis en jugement comme coupable de haute trahison. Sa fermeté, sa présence d'esprit, son éloquence, confondirent ses juges et déconcertèrent tout l'art de ses accusateurs. Le crime de haute trahison ne put être prouvé : cependant la chambre des communes, asservie aux puritains, passa le bill de condamnation. Celle des lords s'y refusa; mais la violence du comte de Pembroke et les menaces du peuple ameuté, ayant forcé plusieurs membres de se retirer, le bill passa enfin à la pluralité de six voix contre cinq. Le même courage que Laud avait montré durant tout le cours de sa détention et pendant son procès, l'accompagna au supplice. Il eut la tête tranchée le 16 janvier 1645. Cet illustre prélat est aujourd'hui regardé, en Angleterre, comme un martyr de sa foi et de sa loyauté. Il avait une vaste érudition, une piété exemplaire, des mœurs pures, une grande régularité, et un courage à toute épreuve; mais son penchant à la domination, son indiscrétion, son entêtement, lui firent adopter et soutenir des mesures d'une extrême rigueur, quelquefois même pour des choses assez peu importantes, et donnèrent lieu aux puritains de lui imputer tous les torts de la haute commission et de la chambre étoilée, quoique d'autres ministres les partageassent avec lui. Laud a laissé plusieurs monuments de son zèle pour les sciences. Pendant qu'il était chancelier de l'université d'Oxford, il y fit construire divers édifices pour la commodité et l'embellissement de cette célèbre académie; il en enrichit la bibliothèque de treize cents manuscrits en toute sorte de langues, anciennes et modernes, et fonda une chaire d'arabe. Londres lui dut une imprimerie grecque pour l'impression de différents manuscrits. Reading, sa patrie, lui est redevable de son hôpital, auquel il attribua des revenus considérables. Il fit faire un catalogue de tous les manuscrits de la Tour de Londres concernant le clergé. Ses principaux ouvrages sont des *Sermons*, Londres, 1631, in-8°. Les protestants estiment beaucoup sa *Conférence avec Fisher*; elle avait eu lieu en présence du marquis et de la marquise de Buckingham. T—D.

LAUDER (GUILLAUME), critique écossais du 18^e siècle, fameux comme faussaire en littérature, étudia avec succès à Édimbourg, et exerça la profession de maître d'école. Il publia en 1759 une édition des *Psaumes* traduits par Jonston. Un accident qui lui arriva le força de se soumettre à l'amputation d'une jambe. A ce malheur se joignit le chagrin de ne pouvoir obtenir la place de gardien de la bibliothèque d'Édimbourg et celui de perdre presque tout l'argent qu'il possédait à l'impression d'une magnifique édition d'un recueil intitulé *Poetarum Scotorum musæ sacræ*, 2 vol., qui n'eut aucun succès. Il crut

qu'il serait plus heureux à Londres : c'est dans le *Gentleman's Magazine* qu'il fit paraître en 1747 sa première attaque contre la réputation de Milton; et voyant que ses impostures ne se découvraient pas, il leur donna plus de développement dans un volume publié en 1751, sous le titre d'*Essai sur l'usage et l'imitation qu'a faits des modernes Milton dans son Paradis perdu*. Il y accusait Milton d'avoir pris des idées dans Masenius, Grotius et Ramsay; et plusieurs de ses accusations paraissent fondées : heureux s'il n'y eût pas mis de la mauvaise foi ! Il réussit à entraîner dans l'opinion qu'il n'avait pas lui-même plusieurs écrivains distingués, particulièrement Samuel Johnson, qui disait que l'auteur de l'attaque était *trop frénétique pour être un faussaire*, et qui, d'ailleurs, était assez disposé lui-même à trouver un républicain coupable; mais le docteur Douglas démontra, la même année, la fourberie de Lauder, en publiant *Milton vengé de l'accusation de plagiat portée contre lui par Lauder, et Lauder convaincu lui-même d'en avoir grossièrement imposé au public. Lettre adressée au comte de Bath, 1751, in-8°*. Lauder fut convaincu d'avoir intercalé, dans un exemplaire du drame latin de Grotius (*l'Adamus exul*), plusieurs vers copiés d'une traduction ignorée du *Paradis perdu*. Couvert de confusion, il signa une confession qui lui fut dictée par un ami, que Johnson le força de rendre publique, et où il reconnaissait sa turpitude : mais il ne fut pas même franc dans ses aveux, et attribua successivement sa haine contre Milton à différents motifs. Enfin, après avoir vécu quelque temps aux dépens d'amis ou de complices de son imposture, il alla s'établir maître d'école aux Barbades, où il mourut dans l'indigence et généralement méprisé, vers l'année 1771. L.

LAUDERDALE (JACQUES MAITLAND, comte de), homme d'État anglais, descendait de Jean Maitland, secrétaire du royaume d'Écosse en 1584 (voy. MAITLAND), et dont le fils aîné fut créé comte de Lauderdale en 1624 (1). Le personnage sujet de cet article, né en Écosse en 1752, était le second fils de Jacques, septième comte de Lauderdale, si bon vivant, dit gravement son biographe anglais, qu'il buvait trois bouteilles de vin de Bordeaux par jour (2). Sa mère était fille du baronnet Thomas Lomb. Connu d'abord sous le nom de *lord Maitland*, il termina son éducation à l'université de Glasgow, et voyagea ensuite en Angle-

(1) Le fils aîné de ce premier comte de Lauderdale jouit de la confiance de Charles II et fit partie du ministère corrompu auquel la voix publique donna le nom de *ministère de la Cabale* (*Cabal ministry*). Créé duc de Lauderdale et marquis de March en Écosse, comte de Guilford et baron de Pethersham en Angleterre, il mourut sans postérité en 1682. Ses titres furent éteints par sa mort, et Charles, son frère puîné, lui succéda seulement comme comte de Lauderdale et pair d'Écosse; c'est de ce dernier que descend l'homme d'État dont nous nous occupons.

(2) Qu'aurait dit cet écrivain du général français Bisson, lequel, suivant l'auteur de la *Physiologie du goût, Méditation IV, De l'appétit*, « buvait chaque jour huit bouteilles de vin à son déjeuner, sans avoir l'air d'y toucher ! »

terre et sur le continent. Son père, ayant beaucoup d'enfants et ne possédant qu'une fortune médiocre, lord Maitland eût suivi comme ses ancêtres la carrière des armes, si la mort de son frère aîné, en le rendant héritier présomptif de la patrie et de la fortune de la famille, n'eût changé les projets de ses parents. On lui fit obtenir un siège dans la chambre des communes, où il représenta le bourg de Newport, et il y porta plusieurs fois la parole contre le ministère. Il soutint avec énergie, en 1785, le bill de Fox pour le gouvernement de l'Inde; mesure hardie, laquelle, si elle n'avait pas été repoussée, eût, suivant un écrivain anglais, prévenu les nombreuses guerres que l'Angleterre eut à soutenir en Asie, et la noire série de crimes qui furent commis plus tard dans les domaines de la compagnie. En 1787, on le nomma, sous le ministère de Pitt, l'un des commissaires pour diriger l'acte d'accusation contre Hastings, et, à la mort de son père, en 1789, il lui succéda dans ses honneurs et sa fortune. Élu, bientôt après (novembre 1790), malgré les efforts du cabinet, l'un des seize pairs écossais, représentant la pairie d'Écosse à la chambre haute, il s'éleva avec force, en 1791, contre la politique des ministres qui voulaient faire déclarer la guerre à la Russie, à laquelle ils reprochaient, avec raison, le dessein d'envahir la Turquie et de chercher à attaquer l'indépendance de la Prusse. Le peu de succès du discours du comte de Lauderdale ne l'empêcha pas de blâmer avec aigreur la mesure prise dans l'Inde contre Tipou-Saïb. Il se fit aussi remarquer lors de la discussion du bill sur les fonctions des jurés dans les cas de libelles (mars 1792); mais il ne réussit pas davantage à faire prévaloir son opinion, et la mesure qu'il blâmait fut adoptée; elle constitue maintenant une partie de la loi du pays. Peu de temps après cette discussion, le délabrement de sa santé ayant rendu nécessaire son séjour dans un climat plus chaud, il partit au commencement du mois d'août pour le continent, accompagné du docteur Moore (1), son médecin et son ami. Il avait le projet de traverser seulement la France et de passer l'hiver en Italie; mais, arrivé à Paris la veille du 10 août, il y resta jusqu'au 4 septembre. Les scènes horribles dont il fut témoin ne paraissent pas avoir changé ses opinions, qu'il avait puisées dans la société du duc d'Orléans et de Brissot. Il ne quitta même pas la France immédiatement après les massacres de septembre; il se rendit simplement à Calais, pour revenir à Paris quelque temps après. Et ce ne fut qu'au commencement de décembre que les dangers auxquels il était exposé, comme Anglais, le contraignirent de retourner à Londres. D'un caractère serviable et bon, Lauderdale partageait les illusions de la gironde, et professa ouvertement à son retour les principes en opposition avec ceux

(1) Le docteur Moore a publié le *Journal* de leur voyage, ouvrage fort curieux.

qui étaient presque universellement adoptés au parlement. Il affecta même d'y paraître dans le costume favori des jacobins. On voit, dans le *Patriote français*, qu'il entretenait une correspondance suivie avec le rédacteur de ce journal; aussi celui-ci le représentait-il dans sa feuille révolutionnaire, de même qu'à la tribune, comme un ami de la liberté. Les opinions manifestées par lord Lauderdale, à son retour en Angleterre, furent vivement attaquées dans différents pamphlets et dans les journaux ministériels. On lui reprocha la partialité qu'il montrait pour les démagogues français, et, faisant allusion à une opinion de Danton, qui voulait qu'on emprisonnât, comme des espions et des traîtres, tous les Anglais résidant à Paris, le rédacteur d'un écrit périodique s'écria : « Que dites-vous, Priestley, Frost, Stone, Paine, sir Robert Smith, et vous, Lauderdale, de cette opinion de Danton? Vous avez perdu toute considération en France et en Angleterre; méprisés dans votre patrie, non moins honnis en France, où chercherez-vous un refuge? » Ce fut vainement que Lauderdale fit des démarches auprès du procureur général pour obtenir satisfaction du pamphlétaire; ce magistrat le renvoya poliment à la trésorerie. Après une longue correspondance sans résultat, Lauderdale s'adressa directement à Pitt, et, par le conseil de ce ministre, présenta sa plainte sous la forme d'un mémoire; mais elle fut repoussée. Il se décida alors à justifier sa conduite et ses opinions dans une série de lettres adressées aux pairs d'Écosse, lesquelles parurent en 1794. Dans la première, entièrement consacrée à la révolution française, il soutint que les malheurs de Charles I^{er}, comme la destruction de la royauté en France, provenaient de la mauvaise administration des finances et de la prodigalité de la cour. John Gifford, son compatriote, réfuta cette assertion, en reprochant à l'auteur avec amertume sa partialité et son ignorance des faits. Toujours l'adversaire du ministère, Lauderdale s'opposa vivement à l'incorporation et à l'armement de la milice, proposée dans le discours de la couronne; et il attaqua successivement le bill qui suspendait la loi d'*habeas corpus* et toutes les mesures tendant à la guerre contre la France. Au mois de février 1793, il protesta contre cette guerre, et présenta à la fin de cette même année une pétition venant d'Écosse, suivie, dit-il, de cinquante mille signatures, pour demander la paix. En novembre 1793, il combattit le bill présenté par lord Grenville pour garantir la sûreté de la personne du roi, et dans lequel non-seulement on considérait comme un acte de haute trahison de tuer, blesser ou attaquer le souverain, mais on déclarait conduite criminelle et même crime atroce (*high misdemeanour*) tout ce qui tendait à exciter la désaffection des sujets anglais, et légal pour les magistrats de dissoudre toute réunion publique où l'on chercherait à répandre le mécontentement dans l'esprit des citoyens. Lau-

dale ne voyait dans ce bill qu'une tentative pour priver les Anglais du seul droit important qui leur restât encore, de s'assembler et de déclarer leurs sentiments sur des questions politiques. « Si le peuple est plein de loyauté, comme vous le proclamez tous les jours, disait-il aux ministres, la mesure que vous proposez n'est aucunement nécessaire. » Il leur reprocha enfin de chercher des précédents dans les règnes les plus tyranniques, en introduisant un bill semblable à celui qui amena la déposition de Richard II, et qui causa sa mort. Lauderdale fit encore plus tard une violente sortie contre l'évêque de Rochester, qui prêchait l'obéissance passive, et s'éleva dans une autre occasion en faveur de la libération des esclaves et de l'abolition de la traite des noirs. A la dissolution du parlement, en 1796, le ministère, dont il avait toujours contrecarré les mesures, fit rayer son nom de la liste des seize pairs d'Écosse élus, et ce fut vainement que Lauderdale présenta plusieurs protestations contre les intrigues illégales qu'on avait employées à son égard. Au mois de juin 1797, il se fit marchand d'aiguilles dans la Cité de Londres, afin de pouvoir être élu sheriff, mais il ne réunit qu'un petit nombre de voix. A la mort de Pitt, en 1806, Fox, alors secrétaire d'État, fit élever Lauderdale à la dignité de pair de la Grande-Bretagne. Il fut aussi nommé membre du conseil privé et garde du grand sceau d'Écosse, place d'un revenu considérable. Pendant le court ministère de Fox, son ami, il fut envoyé à Paris pour diriger les négociations entamées par le comte d'Yarmouth. Lauderdale et Yarmouth suivirent d'abord ces négociations avec le général Clarke, auquel Napoléon avait adjoint Champagny. Les plénipotentiaires anglais demandaient qu'on prit pour base l'*uti possidetis*, qu'ils prétendaient avoir été reconnu dans les premières conférences entre Talleyrand et Yarmouth, en exceptant toutefois le pays de Hanovre. Mais le général Clarke ayant traité de romans politiques les conversations que lord Yarmouth pouvait avoir eues avec Talleyrand, et rejetant absolument l'*uti possidetis*, les lords Lauderdale et Yarmouth demandèrent leurs passe-ports pour quitter la France. Le gouvernement français, qui attendait avec impatience la nouvelle de la ratification du traité conclu le 20 juillet avec la Russie, ne voulait ni rompre les négociations en accordant les passe-ports, ni reconnaître la base de l'*uti possidetis*, sans laquelle lord Lauderdale (car lord Yarmouth avait été rappelé) refusait de continuer à traiter. Mais la nouvelle du refus fait par l'empereur de Russie, de ratifier le traité conclu par M. d'Oubril, ayant été reçue à Paris le 4 septembre, la France devint plus facile, tandis que le ministère britannique éleva ses prétentions et exigea, outre les conditions qu'il avait précédemment demandées, que l'*uti possidetis* renfermât de toute nécessité le royaume de Sicile, dont il n'avait pas d'abord absolument rejeté la cession moyennant une indem-

nité. Ces bases furent admises, et lord Lauderdale leva la difficulté provenant de l'absence d'un plénipotentiaire russe chargé de suivre la négociation en déclarant que, comme son gouvernement avait une connaissance parfaite des intentions de l'empereur Alexandre, il était chargé de communiquer à la France les conditions auxquelles ce souverain consentirait à faire la paix, et que le roi d'Angleterre s'engagerait à employer sa médiation pour obtenir l'accession du monarque russe. La partie de la négociation qui ne concernait que la forme fut traitée directement et sans intermédiaire par Talleyrand; quant à ce qui concernait le fond du traité, elle recommença entre Lauderdale et Champagny. L'ultimatum que ce dernier remit le 23 septembre n'ayant pas convenu au plénipotentiaire anglais, mécontent surtout du sixième article, qui s'écartait de la base de l'*uti possidetis*, Lauderdale demanda ses passeports, et Talleyrand, qui avait accompagné Napoléon à l'armée, lui manda que de Champagny était autorisé à les lui remettre. Lauderdale quitta Paris quelques jours après. La mort de Fox, arrivée le 13 septembre, avait changé la situation des affaires en Angleterre, où la rupture des négociations était déjà résolue, et Napoléon ne pouvait l'ignorer lorsqu'il s'était décidé à les rompre lui-même. Par suite du changement de ministère, Lauderdale fut forcé de donner sa démission, et depuis ce temps il est presque toujours resté dans l'opposition. En juillet 1814, il s'opposa à ce qu'on accordât un secours de 500,000 liv. sterl. aux habitants de l'Allemagne qui avaient souffert de la guerre, et demanda que ce secours fût donné aux malheureux habitants des campagnes d'Angleterre, accablés de taxes depuis vingt-cinq ans. Plus tard, il s'opposa encore à la nouvelle suspension de l'*habeas corpus*. Cet homme d'État est mort le 13 septembre 1859, à son château de Thirlestane. Dans les derniers temps de sa vie, il s'était exclusivement livré à des améliorations agricoles. Vers la fin de sa carrière, il votait avec les pairs conservateurs. Il avait épousé, en 1782, une riche héritière, fille d'Anthony Todd, secrétaire du bureau de la poste, et il laissa de ce mariage neuf enfants. Jacques, vicomte Maitland, son fils aîné, lui succéda dans sa pairie. Lord Lauderdale a publié : 1° *Lettres aux pairs d'Ecosse*, 1794, in-8°; 2° *Discours sur les finances*, 1796, in-8°; 3° *Pensées sur les finances*, 1796, in-8°; 4° *Lettres sur les mesures de finances actuellement proposées, dans lesquelles on examine particulièrement le bill soumis au parlement*, 1798, in-8°; 5° *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique*, 1804, in-8°; 2° édit., 1818; 6° *Avis aux manufacturiers de la Grande-Bretagne sur les conséquences de l'union de l'Irlande*, 1805, in-8°; 7° *Pensées sur l'état alarmant de la circulation et sur les moyens d'adoucir les souffrances pécuniaires de l'Irlande*, 1805, in-8°; 8° *Recherches sur le mérite pratique du système du gouvernement de l'Inde*

sous la surintendance de la commission du contrôle, 1809, in-8°; 9° *Considérations sur la dépréciation du papier en circulation*, 1812, in-8°; 10° *Nouvelles Considérations sur l'état de la circulation*, 1812, in-8°; 11° *Lettres sur les lois concernant les grains*, 1814, in-8°.

D—z—s.

LAUDIVIO (ZACHIAS OU ZACHARIAS) (1), littérateur, était né dans le 15^e siècle, à Vezzuno, petite ville de la Lumigiane, sur la côte de Gènes. Il prend le titre de chevalier de St-Jean de Jérusalem; et l'on doit en conclure que, dans sa jeunesse, il fit au moins quelques campagnes contre les Turcs. Il vint ensuite à la cour de Ferrare, persuadé que son talent pour la poésie ne pouvait manquer de lui attirer la faveur du duc Borso, protecteur déclaré des lettres. Mais les calculs de son orgueil furent trompés. Une élogie de Baptiste Guarino (*Carmin.*, p. 80), nous apprend que Laudivio, brouillé par ses prétentions avec tous ses rivaux, fut obligé de quitter Ferrare, ne pouvant y vivre d'une manière convenable à son rang. Il se rendit à Naples, où il fut admis dans l'académie (2), fondée par le Panormita (*voy. ce nom*). Les sages conseils de Guarino ne l'avaient pas rendu plus modeste; et, comme à Ferrare, son orgueil lui fit à Naples beaucoup d'ennemis. Il s'était retiré, vers 1475, à Ciciano, dans la Campanie, pour s'y livrer plus tranquillement à l'étude et à la composition de ses ouvrages. On connaît de lui : 1° *Epistolæ magni Turci, editæ cum præfatione*, etc., Naples, 1475; Rome, même année, in-4°, deux éditions très-rares. Ces lettres, attribuées à Mahomet II, eurent un succès extraordinaire; elles ont été réimprimées un grand nombre de fois dans le 15^e et le 16^e siècle, séparément ou dans diverses collections, entre autres dans les *Epistolæ laconicæ* de Gilbert Cousin. Laudivio prétend qu'il a traduit ces lettres de la langue turque, du syriaque et du grec, mais il en est bien certainement l'auteur. 2° *De vita B. Hieronymi*, in-4° de 10 f., 1^{re} édit., que l'on croit sortie des presses de J. Gensberg, à Rome, vers 1472. Panzer en cite dans les *Annales typographicæ* des éditions de Naples, 1475, in-fol.; et de Rome, 1475-1493, in-4°. 3° *De laudibus sapientiæ et virtutis*, sans date, in-4°, seule édition de cet opuscule; on l'attribue à J. Gensberg: elle est excessivement rare. Dans la préface des *Epistolæ magni Turci*, adressée à Franc. Beltrandi, Laudivio dit qu'il avait commencé des mémoires (*commentarii*) avec l'intention de les envoyer au souverain pontife; mais que l'étendue de ce travail l'avait forcé de le remettre à un autre temps. « Je sais, ajoute-t-il, que par là j'en courrai le blâme de plusieurs personnes; mais « je m'en rapporte au jugement de la postérité. » Une de ses lettres, insérée dans le recueil de celles

(1) Oldoini le nomme *Zacchias* dans l'*Athæneum Ligusticum*, et Gussago *Zacharie Laudino*, dans la *Tipograf. Bresciana*, p. 136.

(2) Cependant Sarno ne l'a pas compris dans la liste des académiciens qu'il a donnée, p. 20 de la *Vie de Pontano*.

de Jacques Ammanati, Milan, 1506 (*voy. PICCOLOMINI*), nous apprend que Laudivio avait composé la *Géographie des Iles*. Cet ouvrage est vraisemblablement perdu; mais on conserve, dans les manuscrits de la bibliothèque d'Este, sa tragédie latine en vers iambiques: *De captivitate ducis Jacobi*. Le héros de cette pièce est le célèbre général Jacques Piccinino (*voy. ce nom*) que le roi de Naples Ferdinand 1^{er} fit étrangler dans sa prison en 1464, après l'avoir reçu comme le libérateur de l'Italie. On trouve une courte analyse de cette pièce dans l'*Histoire littéraire d'Italie* de Ginguéné, t. 6, p. 15. Elle est fort médiocre, mais c'est un précieux monument de la renaissance de l'art.

W—s.

LAUDON (GÉDÉON-ERNEST, baron DE), feld-maréchal et généralissime des armées autrichiennes, naquit en 1716, à Tootzen en Livonie, d'une famille noble originaire d'Ecosse. Son éducation fut très-négligée. Les premiers éléments des mathématiques et quelques notions de géographie, c'était à quoi se bornaient ses connaissances, lorsqu'en 1751, il s'enrôla dans un régiment d'infanterie russe, en qualité de cadet, et fit ses premières armes sous les ordres du maréchal de Munich. Il prit une part active aux événements de la guerre de 1756 à 1759 contre les Turcs. Après la conclusion de la paix en 1740, mécontent d'un passe-droit, il quitta la Russie, et fit une tentative pour se placer en Prusse auprès de Frédéric le Grand; mais ce prince, après quelques instants d'audience, lui tourna le dos, en disant aux officiers de sa suite: « La figure de cet homme ne me revient point. » Contraint de travailler dans un bureau pour subvenir à sa dépense, et fatigué de l'inutilité de ses démarches pendant un assez long séjour à Berlin, Laudon partit pour Vienne, muni de lettres de recommandation du comte de Rosenberg, ambassadeur d'Autriche en Prusse; ce qui lui valut, de l'impératrice Marie-Thérèse l'accueil le plus flatteur, et une compagnie de pandoures avec laquelle il fit la campagne de 1743 et celle de 1744. Il fut atteint d'une balle au combat de Saverne, et c'est la seule blessure qu'il ait jamais reçue. L'indiscipline des pandoures et la brutalité féroce de leur chef (François, baron de Trenck) ne rendaient pas le métier des armes fort agréable à Laudon. A la suite d'une altercation très-vive avec son colonel, il se retira du service, et n'obtint pas sans peine la demi-solde de capitaine, avec laquelle il vécut à Vienne dans la retraite, consacrant ses loisirs à l'étude. Cependant il fut nommé major dans un régiment des frontières de la Croatie, en 1753: la guerre de Sept ans ne tarda pas à lui frayer une plus brillante carrière. Peu s'en fallut néanmoins que la malveillance du général Petazzi, commandant supérieur de la Croatie, ne le fit condamner à la vie oisive d'une garnison. Effrayé d'une destinée si contraire à sa noble ambition, il se rend à Vienne, parvient à se faire connaître

du prince de Kaunitz; et malgré le conseil aulique, on l'envoie avec un brevet de lieutenant-colonel, à la tête de 800 croates, joindre l'armée de l'empire en Bohême. Le grade de colonel qu'il obtint le 17 mars 1757 et celui de général-major le 25 août suivant furent les récompenses de ses talents et de plusieurs actions d'éclat. De fréquentes escarmouches, dirigées avec prudence et soutenues par une valeur sans égale, firent bientôt considérer Laudon comme un des meilleurs partisans de l'armée autrichienne. Parmi ses hauts faits de cette époque, le plus remarquable est le combat de Domstadt, qui coûta 2,700 hommes à l'armée prussienne, 1,800 chariots de vivres, de munitions, d'argent, etc., et contraignit Frédéric à lever le siège d'Olmütz. Marie-Thérèse, qui connaissait tout le prix d'un semblable service, nomma lieutenant général celui qui venait de le lui rendre. Laudon justifia cette nouvelle faveur par le gain de la bataille d'Hochkirch (14 octobre 1758), auquel il eut la plus grande part; car il avait fourni le plan d'après lequel le feld-maréchal Daun manœuvra. A la tête de l'avant-garde, il ne cessa de harceler le roi de Prusse dans sa retraite, et lui fit éprouver des pertes notables aux combats de Schœnberg, de Pfaffendorf, de Lauban et de Lavenberg. Les deux armées ayant pris leurs quartiers d'hiver, Laudon reçut l'ordre de se rendre à Vienne, où sa souveraine lui remit de ses mains la grand-croix de Marie-Thérèse et le diplôme de baron du St-Empire. La campagne de 1759 ne fut pas moins glorieuse pour Laudon que la précédente. Il s'avança vers la Marche de Brandebourg, en traversant la basse Lusace avec 18,000 hommes, et, le 12 août, remporta la victoire la plus complète sur Frédéric, déjà vainqueur des Russes: mais les résultats de cette mémorable journée de Kunnersdorff ne furent pas ce qu'ils devaient être, parce que Laudon se vit contrarié dans tous ses projets par le général russe Soltikoff, qui dirigeait en chef les opérations. Vers la fin de novembre il s'en sépara pour gagner la Silésie autrichienne. En 1760, il se signala par la victoire de Landshut (25 juin), et par la prise de Glatz (25 juillet). Sa tentative sur Breslau fut moins heureuse, bien qu'il fit preuve d'une habileté peu commune en levant le siège à propos (le 4 août) pour déjouer les projets du prince Henri de Prusse; et, le 15 du même mois, la fortune lui fit éprouver ses vicissitudes par la perte de la bataille de Lignitz (*voy. FREDERIC II*). Après avoir opéré sa retraite en bon ordre, il investit Kosel le 20 octobre; mais le mauvais temps et l'approche d'un corps d'armée prussien le forcèrent à se retirer: il ramena ses troupes en quartier d'hiver dans le comté de Glatz. Comme la défaite de Lignitz avait fait naître la mésintelligence entre Laudon et le maréchal Daun, Marie-Thérèse voulut qu'ils eussent l'un et l'autre des commandements séparés; et Laudon, nommé général d'artillerie (*feldzeugmeis-*

ter), fut mis, au mois de mars 1761, à la tête de l'armée de Silésie, forte de 60,000 hommes. Il avait pour adversaire Frédéric le Grand : ils passèrent plusieurs mois à s'observer; et cette campagne, que Laudon termina par la prise de Schweidnitz (1^{er} octobre), n'est pas celle qui lui a fait le moins d'honneur. La paix fut signée au mois de février 1762. Marie-Thérèse fit présent à Laudon de la terre de Klein-Betschwaz, en Bohême : il y ajouta d'autres propriétés et dirigea lui-même l'administration de ses terres; mais il les vendit par la suite, pour acheter le château d'Hadersdorf, à deux lieues de Vienne. En 1770, Laudon, qui avait obtenu le commandement général de la Moravie, fut présent à l'entrevue de Joseph II et du roi de Prusse. Comme il prenait à table la dernière place, Frédéric, qui l'avait comblé d'égards, lui dit : « Mettez vous ici, monsieur de « Laudon; j'aime beaucoup mieux vous avoir à « côté de moi qu'en face. » La mort de l'électeur de Bavière paraissant devoir rallumer la guerre, Laudon reçut le bâton de feld-maréchal, et fut désigné pour le commandement d'une armée en Silésie : tout se passa néanmoins, pendant cette campagne de 1778, en mouvements militaires sans aucun résultat réel; et la paix de Teschen, signée le 13 mai 1779, rendit bientôt Laudon à ses occupations champêtres. La guerre contre les Turcs, en 1788, semblait devoir l'en arracher : mais des intrigues de cour le tinrent d'abord éloigné des armées; et l'on n'eut recours à lui qu'après des revers, et sur l'avis du général Lascy lui-même. Le 13 août, il partit de Vienne : la forteresse de Dubitz se rendit le 26 du même mois, et celle de Novi, le 4 octobre; ce furent les premiers succès de Laudon. Après s'être emparé de Berbir, le 10 juillet 1789, il alla prendre le commandement de la grande armée, à Semlin. La conquête de Belgrade (6 octobre) lui valut la commission de généralissime des armées autrichiennes, dignité qui l'autorisait à régler les opérations militaires sans avoir à consulter le conseil aulique. Une alliance qui venait d'unir étroitement le cabinet de Vienne et la Turquie, semblait devoir reporter les principales forces de l'Autriche sur les frontières prussiennes. Déjà Laudon avait préparé son plan de campagne; et bien que la mort de Joseph II, auquel succéda le pacifique Léopold, fit présager une paix prochaine, il porta son quartier général à Neustichen, où, le 7 juillet 1790, il ressentit de violentes douleurs causées par une rétention d'urine à laquelle il était sujet. Après avoir reçu les sacrements en présence de ses généraux et de son état-major, prenant le comte de Colloredo par la main, il le pria de se charger de ses adieux à l'armée autrichienne. Il recommanda ensuite à l'un de ses neveux, qu'il regardait comme son fils, d'imiter son exemple par son zèle à servir le prince et la patrie; et comme l'on faisait de tristes réflexions sur la perte que sa mort allait causer à l'Etat, il

répondit : « Nous avons un souverain bon et géné-
« reux; il fera la paix, et pour lors on se passera
« facilement de moi. Il expira le 14 juillet 1790.
Son corps fut transporté, par Vienne, à Haders-
dorf, où Laudon avait depuis longtemps désigné
dans son parc un endroit ombragé d'arbres pour
lui servir de sépulture. Le mausolée qu'il y fit
élever de son vivant est surmonté de sa statue
tenant un livre ouvert sur lequel se trouve cette
inscription choisie par lui-même : *Commemoratio
mortis optima philosophia*. Le célèbre Gellert, qui
s'était lié très-intimement avec lui aux eaux de
Carlsbad en 1763, en a tracé ce portrait : « Le
« général Laudon est un homme d'un grand
« caractère, grave, modeste, mélancolique, parlant
« peu, mais à propos et avec précision; ne s'en-
« tretenant jamais de ses faits d'armes, rarement
« de la guerre, et prenant plaisir à faire parler
« les autres. Il est d'une taille moyenne, mais
« bien fait, assez maigre; son regard annonce un
« homme réfléchi, et ses yeux bleus ou plutôt
« gris sont profondément enfoncés dans la tête;
« il a le nez tant soit peu relevé, la bouche belle
« et le sourire assez agréable quand il le veut. »
M. Pezzl, dont on a une *Vie de Laudon*, médiocre
de plan et de style, mais d'ailleurs exacte, dit,
« qu'il était naturellement tranquille, misan-
« thrope, sombre et froid, lorsque tout allait à
« son gré; mais vif, ardent, prompt, et très-em-
« porté s'il éprouvait la moindre contradiction. »
« Laudon avait conçu le projet, en 1788, de
rassembler les notes éparses dans ses papiers, et
de rédiger sur ses campagnes contre les Prussiens
des mémoires qui pussent servir à rectifier en
plusieurs endroits ceux de Frédéric; mais le
temps lui a manqué pour donner suite à cette
idée.

ST—T.

LAUDONNIÈRE (RENÉ DE), gentilhomme fran-
çais, né dans le 16^e siècle, professait la religion
réformée. Coligny avait envoyé, en 1562, le capi-
taine Ribault dans la Floride pour y fonder une
colonie, destinée à servir d'asile aux protestants
français : mais les circonstances firent négliger
cet établissement; et les premiers colons périrent
la plupart de misère. Laudonnière, qui avait ac-
compagné Ribault dans cette expédition, fut
chargé, en 1564, d'en diriger une nouvelle. On
lui accorda trois vaisseaux pourvus de vivres et de
munitions; et il emmena avec lui d'habiles ouvriers
et beaucoup de jeunes gens qui demandèrent à
le suivre à leurs frais. Le roi Charles IX, qui
voyait avec plaisir s'éloigner les protestants qu'il
regardait comme les ennemis de l'Etat, lui fit en
oultre présent de cinquante mille écus. Laudon-
nière arriva le 22 juin en vue de la Floride, et il
opéra aussitôt son débarquement aux cris de joie
des sauvages : ils s'empressèrent de le conduire
vers la colonne aux armes de France, plantée par
Ribault, qu'il trouva chargée de fleurs et d'offran-
des. Dès le lendemain, il remonta la rivière de
Mai, et, ayant fait choix d'une position conve-

nable, y fit tracer un fort auquel il donna le nom de Caroline, en l'honneur du roi Charles. Les jeunes gentilshommes qui l'avaient accompagné volontairement se plainquirent bientôt d'être obligés de travailler aux fortifications comme de simples ouvriers; et Laudonnière, craignant qu'ils n'excitassent une sédition, fit embarquer les plus mutins sur un de ses bâtiments qui retournait en France. Mais l'esprit de révolte et d'insubordination avait déjà fait d'effrayants progrès parmi les nouveaux colons; il se vit donc obligé d'en éloigner encore une partie, qu'il envoya à la découverte du pays, sous les ordres de son lieutenant. Peu de jours après, quelques matelots s'enfuirent, emmenant les deux barques qui servaient à aller chercher les provisions; enfin, d'autres qui n'avaient quitté la France que dans l'espoir de faire une fortune rapide, s'emparèrent d'un des bâtiments restés à l'ancre, et allèrent croiser dans le golfe du Mexique. Laudonnière, ainsi privé de toutes les forces sur lesquelles il avait dû compter, ne put plus rien entreprendre pour assurer à la France la possession des Florides. Cependant les sauvages, que quelques soldats avaient mécontentés, cessèrent de fournir des vivres : on ne pouvait les y contraindre par la force; et l'épuisement rapide des provisions ne laissait en perspective que la famine. Le gland devint la nourriture ordinaire des malheureux colons; et lorsque cette ressource manqua, il fallut fouiller la terre pour en arracher des racines. Le capitaine Hawkins (voy. ce nom) arriva le 3 août 1565, à la Floride pour y faire de l'eau : touché de la situation de ses coreligionnaires, il s'empressa de leur fournir des vivres, et vendit un vaisseau à Laudonnière, qui voulait retourner en France, persuadé qu'il n'avait aucun secours à espérer. Il n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsque le capitaine Ribault arriva avec sept bâtiments. Ribault lui apprit que ses ennemis étaient parvenus à rendre sa fidélité suspecte, et qu'on lui avait ôté le commandement de la Floride. Laudonnière n'en fut que plus pressé de regagner sa patrie pour s'y justifier; mais son départ fut retardé par l'apparition d'une flotte espagnole commandée par don Pedro Menendez. Ribault, qui avait appris en chemin les projets des Espagnols sur la Floride, alla au-devant de la flotte pour la combattre; et, malgré ses représentations, laissa Laudonnière malade dans le fort Caroline, avec une centaine de personnes, dont à peine vingt en état de porter un mousquet. Les Espagnols, qui avaient opéré un débarquement au-dessus du fort, profitèrent de l'éloignement de Ribault pour attaquer la place et s'en emparer; ils massacrèrent sans pitié les malades, les femmes et les enfants, ils pendirent à des arbres tous les soldats qui tombèrent entre leurs mains, avec cette inscription sur la poitrine : *Non comme Français, mais comme hérétiques*. On sait que cette barbarie resta impunie (voy. GOURGUES). Laudonnière,

après avoir tenté inutilement de retarder la prise du fort, s'était fait jour au travers des Espagnols; et il s'enfonça dans les bois voisins où il trouva quelques-uns de ses soldats échappés au massacre de leurs compagnons : il ranima leur courage, et parvint, à la faveur de la nuit, à les ramener par des chemins impraticables sur le bord de la mer, où le fils de Ribault était stationné avec trois vaisseaux. Laudonnière voulait rejoindre le capitaine Ribault; mais il en fut empêché, et le bâtiment qu'il montait fut poussé par les vents sur les côtes d'Angleterre. Il s'arrêta à Bristol pour rétablir sa santé, et revint en France au commencement de l'année 1566. Très-mal accueilli par la cour, il se retira dans sa famille, où il mourut inconnu. Il a laissé : *l'Histoire notable de la Floride contenant les trois voyages faits en icelle par des capitaines et pilotes français*; elle a été publiée par Bazanier, Paris, 1586, in-8°. Cette histoire curieuse et exacte a été traduite en latin, et insérée dans le *Recueil des grands voyages*. (voy. Th. DE BRY). Le portrait de Laudonnière a été gravé par Crispin de Pas, 1598, in-8° (voy. RIBAUT). W—s.

LAUER (FRANZ, baron DE), célèbre général autrichien, entra en 1755 au service de l'Autriche et se distingua dans la guerre de Sept ans, notamment aux affaires de Kollin, Gabel, Zittau, Schweidnitz, Breslau et Leuthen. Nommé capitaine à la paix, il entreprit, avec le comte Pellegrini, directeur du génie, un voyage en Hongrie, en Slavonie et en Transylvanie, pour en étudier les places fortes, et fut à son retour nommé ingénieur-major. En 1775, le désir d'étendre ses connaissances dans l'art des fortifications lui fit parcourir l'Italie. La guerre de la succession de Bavière ayant éclaté, il fut promu au grade de lieutenant-colonel et donna le plan de la forteresse de Theresienstadt. Peu de temps après, il dirigea la construction des fortifications de Pless-Josephstadt; ce qui lui valut le grade de colonel. Dans la guerre de 1788 contre la Porte, il conduisit les opérations des sièges de Dübitza et Belgrade. L'empereur Léopold II le récompensa en lui conférant le grade de général-major et de baron. En 1795 il était feld-maréchal lieutenant, et prenait une grande part à la prise de Manheim. Nommé directeur général du génie en 1797, et *feldzeugmeister* en 1800; il est mort le 12 septembre 1805. — Son fils *Joseph*, baron de Lauer, né à Graetz le 18 mai 1769, entra dans le génie en 1787, se distingua dans la guerre de l'Autriche contre les Turcs en 1787 et 1788, notamment au passage du Danube et au siège de Belgrade. Il fit la campagne de France de 1793 et se signala au Quesnoy, à Maubeuge, au fort Louis, au Rheinschanze, près de Manheim, à Harttemberg, près de Mayence et à Manheim. Sa réputation ne fit que grandir dans les autres guerres que l'Autriche soutint contre la France, et de 1806 à 1813, il passa successivement à la direction des fortifications de Königsgrätz, d'Ofen et

de Temeswar. Nommé général-major en 1814, il fut employé à l'armée d'Italie, prit part au combat du Mincio et à l'investissement de Mantoue. En 1815, il défendit Ferrare contre 50,000 Napolitains. Il mit le comble à sa gloire par la prise de la redoutable forteresse de Gaëte dont il fut ensuite nommé gouverneur. Lauer obtint en 1817 le commandement provisoire des troupes à Naples, fut créé feld-maréchal-lieutenant en 1826, eut en 1851 la direction des fortifications de Königsgrätz, et en 1852 celle de la ville d'Olmütz. Créé conseiller aulique en 1841, il est mort le 26 février 1848 avec le grade de *feldzeugmeister* et de directeur général du génie. Les deux Lauer ont laissé en Allemagne la réputation d'ingénieurs militaires du premier mérite. Z.

LAUFFER (JACQUES), naquit à Zoffingen, ville de l'Argovie, en 1688, et mourut à Berne le 26 février 1754. Savant estimable et laborieux, il étudia dans sa patrie, à Halle et à Utrecht; il voyagea ensuite en Allemagne et en France; et en 1718 il obtint la chaire d'éloquence et d'histoire à Berne. On a de lui différents traités académiques : *Atheus amens*, 1714; — *De hostium spoliis Deo sacratis et sacrandis*, 1717; — *Quis sit vere litteratus?* 1718; — *Contra librorum abundantiam*, 1722; — *De recta liberorum educatione*, 1725. Un travail plus considérable, et par lequel il se fit surtout connaître, c'est son *Histoire suisse*, publiée en allemand après sa mort, de 1756 à 1758, en 18 volumes in-8°; elle s'étend jusqu'en 1657. Il avait eu pour la composition de cet ouvrage un accès libre aux archives; mais il reçut aussi des instructions sur la manière de présenter certaines parties de l'histoire. Charles-Guillaume Loys de Bochat avait commencé une traduction française de ce grand ouvrage; et c'est pour en rectifier et compléter la première partie qu'il a publié ses *Mémoires sur la Suisse ancienne*, en 5 volumes in-4°. U—1.

LAUGIER (MARC-ANTOINE), littérateur provençal, né à Manosque en 1715, entra jeune chez les jésuites de Lyon, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. Appelé dans la capitale par ses supérieurs, il eut l'honneur de prêcher devant le roi, et parut ensuite avec éclat dans les principales chaires de Paris. Son goût pour les lettres lui fit désirer de rester dans cette ville, où il devait trouver plus de ressources pour ses études; mais s'étant aperçu que ses confrères, fatigués des éloges qu'il recevait, se proposaient de le renvoyer en province, il les prévint, en quittant la société, où il n'était engagé que par des vœux simples. Ses protecteurs le présentèrent au ministre des affaires étrangères, qui le nomma secrétaire d'ambassade près de l'électeur de Cologne. Il habita l'Allemagne pendant tout le temps que dura la guerre de Hanovre; et il fut récompensé de ses services, en 1757, par l'abbaye de Ribeauté. Satisfait de sa fortune, il ne s'occupa plus que de la publication de ses ou-

vrages, pour lesquels il avait déjà réuni de nombreux matériaux, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva le 7 avril 1769. L'abbé Laugier avait des mœurs simples et douces; il aimait la retraite et le travail, et à des connaissances étendues il joignait une imagination brillante à laquelle il ne s'est que trop souvent abandonné. Il était membre des académies d'Angers, de Marseille et de Lyon. On a de lui : 1° *Essais sur l'architecture*, Paris, 1755, in-12; 2° édition augmentée, 1755, in-8°. Cet ouvrage, qui eut beaucoup de succès, contient des observations fines et judicieuses, présentées d'une manière agréable; mais on y trouve aussi des principes hasardés et qui ont été contredits par les artistes. On peut consulter l'*Examen*, etc., publié par Lafont de St-Yenne, Paris, 1755, in-8°; mais surtout les excellentes *Remarques critiques sur*, etc., de Guillaumot (*voy. GUILLAUMOT*); 2° *Apologie de la musique française*, ibid., 1754, in-8°. C'est une réponse à la fameuse lettre de J.-J. Rousseau. 3° *Manière de bien juger des ouvrages de peinture*, ibid., 1771, in-12; ouvrage posthume, utile aux amateurs et aux artistes: il annonce des connaissances profondes de la peinture; il est écrit d'une manière séduisante, à de très-légères incorrections près. Le moindre défaut des notes qui sont au bas des pages, est d'être inutiles; elles sont d'une autre main que le texte: on y voit sans cesse l'artiste jaloux du littérateur. 4° *Histoire de la république de Venise*, Paris, 1759-1768, 12 vol. in-12. C'était l'histoire la plus complète et la plus exacte que l'on eût de ce gouvernement singulier avant celle qui a été publiée par M. Daru, 1819, 7 vol. in-8°. Le style en est un peu prolix et emphatique, surtout dans les premiers volumes. Ce qui prouve d'ailleurs l'exactitude de cette Histoire, c'est qu'elle a été traduite en italien, et imprimée plusieurs fois à Venise même, notamment en 1778, 12 vol. in-8°. M. Eugène Labaume en a donné un *Abrégé* en 2 volumes in-8°. 5° *Histoire de la paix de Belgrade*, Paris, 1765, 2 vol. in-12; 6° la *Paraphrase du Misere*, traduit de l'italien du P. Segneri, Paris, 1754, in-12; 7° *Oraison funèbre du prince de Dombes*, Trévoux, 1756, in-4°. On y remarque des beautés d'éloquence qui ont fait regretter que l'auteur ait abandonné la carrière de la chaire. Enfin il a retouché la traduction du *Voyage à la mer du Sud*, par l'abbé Rivers, Lyon, 1756, in-4° et in-12; c'est une continuation du voyage d'Anson (*voy. ce mot*). Il avait tracé le canevas d'une *Histoire générale de l'Italie*, d'après Muratori. Il a laissé en manuscrit une *Histoire du commerce du Levant*, le plan d'une nouvelle *Histoire des papes*, et des notes pour la *Continuation de l'Histoire de Malte*, par Vertot. Un *Eloge* de Laugier, par François de Neufchâteau, a été inséré dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1770, p. 363. W—s

LAUGIER (ANDRÉ), habile chimiste français, naquit à Lisieux le 1^{er} août 1770. Ses études finies

au collège de sa ville natale, il entra en qualité d'élève chez un pharmacien, et, au bout du temps voulu, il fut reçu maître en pharmacie, ce qui lui facilita un mariage avec la fille d'un pharmacien. Il n'avait alors que vingt-trois ans. Il ne s'agissait plus que d'acquiescer un établissement. Mais les fonds manquèrent; et, après avoir quelque temps encore espéré la réalisation de son premier plan, Laugier finit par y renoncer résolument, et par chercher des ressources dans la carrière de l'enseignement. Grâce à la protection de Fourcroy, son cousin germain, il ne tarda pas à obtenir la place de répétiteur des cours de chimie et de pharmacie à l'école militaire d'instruction de Toulon. Dans ces fonctions, qui le soumettaient immédiatement à l'inspection du service de santé, il se fit remarquer sur-le-champ par la méthode et la lucidité de ses expositions. On loua surtout beaucoup son cours élémentaire de botanique; et la renommée en alla au chef-lieu du département. Aussi bientôt réussit-il à faire tomber sur lui le choix du jury d'instruction du Var pour une chaire de chimie à l'école centrale du département. Son séjour y fut encore moins long; et, de l'extrémité sud-est de la France, il passa subitement à Lille, où les élèves de l'hôpital militaire d'instruction l'entendirent plusieurs années les entretenir de phytographie, de chimie, de matière médicale, de procédés pharmaceutiques. Plus tard, Laugier fut appelé par Fourcroy à le suppléer dans sa chaire de chimie au muséum d'histoire naturelle. En même temps il s'occupa de prendre rang dans la science par quelques travaux originaux et de répondre par des découvertes à ceux qui eussent pu être tentés de le trouver bien heureux d'avoir Fourcroy pour parent. Les nombreux travaux qu'il a fournis aux *Annales du muséum* et *Mémoires du muséum* pendant vingt et quelques années démontrent de l'activité qu'il déploya dans cette sphère nouvelle. Ses peines ne furent point perdues. Dès 1802 Fourcroy le fit nommer, en attendant sa survivance au muséum, chef du secrétariat de la direction générale de l'instruction publique; et plus tard (lors de l'organisation de l'université), cette direction générale ayant été réunie au ministère de l'intérieur, c'est lui qui eut le titre de directeur. Bien auparavant, il avait été pourvu de la chaire d'histoire naturelle à l'école de pharmacie, dès sa réorganisation; et, à la mort de Trusson, il fut nommé directeur en chef de cette école. Enfin il succéda définitivement à Fourcroy au muséum, privé en 1821, par suite de dispositions économiques, de sa place de directeur de l'instruction publique. Il ne s'en montra que plus actif à son laboratoire; et, justement à cette époque de sa carrière (1823-1825) correspondent de nombreux et beaux travaux. Jusqu'à son dernier moment il fut, pour l'assiduité comme pour la solidité de l'enseignement, le modèle des professeurs. Il n'avait que 64 ans quand le choléra l'enleva

soudainement, en avril 1852. Sa mort fit une profonde impression sur l'illustre Cuvier qui, trois semaines après, devait le suivre dans la tombe. C'est comme chimiste que Laugier s'est fait connaître; et cependant c'est la minéralogie surtout qui doit citer son nom avec reconnaissance. Rarement ses opérations chimiques ont eu pour but de découvrir la manière dont une substance agit sur une autre en vertu de l'affinité; rarement il a tenté de trouver des réactifs, d'imaginer des procédés d'extraction: il n'aspire le plus souvent qu'à déterminer les principes constituants d'un corps; ce qui le conduisit à indiquer rigoureusement sa place dans une classification des minéraux, ayant pour base (comme elle l'a aujourd'hui) la constitution chimique. Le grand moyen pour déterminer les principes constituants, c'est ce que l'on appelle l'analyse chimique, cette analyse dans laquelle Vauquelin longtemps est resté sans rival. Laugier, sans être tout à fait l'égal de cet inimitable opérateur, se montra du moins son digne émule, en esprit de ressources et d'expédients, en dextérité, en précision; et généralement ses analyses ont conquis dans la science une autorité à bien peu de chose près égale à celle de Vauquelin. Berzélius, entre autres, s'est plu à citer souvent Laugier, et plus d'une fois il a montré la conformité des proportions indiquées par celui-ci avec son système des proportions définies, bien que faites pour la plupart longtemps avant la publication de ce système. Quoique surtout voué à la chimie inorganique, Laugier a cependant fait quelques excursions dans le domaine des deux chimies organiques; il a aussi trouvé quelques procédés dont l'industrie a pu faire son profit. Tels sont ceux pour séparer le cobalt du nickel, le cérium du fer, le fer du titane; tel est celui pour convertir le sucre de gomme en sucre de lait. Toutes ces découvertes ou ces analyses sont consignées dans trente-six mémoires, dont vingt-deux insérés dans les *Annales du muséum*, quatorze dans les *Mémoires du muséum*, suite des *Annales*. En voici la liste complète et raisonnée, mais dans l'ordre chronologique. 1° *Analyse d'une pierre tombée de l'atmosphère* (*Ann.*, t. 4, 1804); 2° *Analyse du disthène du St-Gothard* (*Ann.*, t. 5, 1804, p. 12). Ce minéral, jadis nommé schorl bleu, sappare ou cyanite, avait déjà été analysé par Saussure; Laugier y constata les mêmes éléments et les mêmes proportions à peu près que son prédécesseur, sauf pour la silice. 3° *Analyse de l'amphibole du cap de Gattés, dans le royaume de Grenade* (*Ann.*, t. 5, 1804, p. 73, etc.). Laugier voulait surtout, en se livrant à cette analyse, comparer la composition de l'amphibole à celle d'un autre silicate, l'actinote, qui offre la même cristallisation que lui, et vérifier si ces deux espèces n'en faisaient qu'une. 4° *Analyse de l'épidote grise du Valais en Suisse* (*Ann.*, t. 8, 1804, p. 149). L'épidote grise de Haüy, ou thallite, avait déjà été analysée par Descotilz et par Vauquelin; mais

Laugier traita, au lieu des épidotes grises du Dauphiné et d'Arendal, celle du Valais. Il y trouva moins de chaux et d'alumine, mais plus de fer et d'oxyde de manganèse; et il acheva de mettre hors de doute la présence de cette dernière substance dans l'épidote, présence qui avait été niée jadis. 5° *Analyse d'une pierre silicéo-ferrugineuse de couleur verdâtre* (Ann., t. 5, 1804, p. 229). Cette pierre était un silicate de fer contenant 84 de silice sur 8 d'oxyde de fer; et Laugier présumait que sa couleur, d'un jaune verdâtre, était entièrement due au fer. 6° *Analyse de la mine de plomb de Johanngeorgenstadt, en Saxe, que quelques minéralogistes ont nommée arséniate de plomb* (Ann., t. 6, 1805, p. 165), à laquelle on peut joindre sa *Note sur l'analyse de la mine de plomb de Johanngeorgenstadt, etc.* (Ann., t. 7, 1806, p. 598). L'analyse de Laugier, en cette occasion est un modèle : non-seulement il décomposa le minéral, et y trouva ainsi de l'acide phosphorique, que les minéralogistes en question n'y soupçonnaient pas; mais, procédant par synthèse, il recomposa un phosphate de plomb qui, analysé à son tour, lui fit conclure à un excès de base dans le phosphate. En résultat, le prétendu arséniate de plomb devenait un phosphate et arséniate de plomb, où l'arséniate était en bien moins grande quantité. Le minéral de Johanngeorgenstadt devenait ainsi le même à peu près que la mine de Pontgibaud, en Auvergne (dont Fourcroy avait déjà donné l'analyse dans les *Annales de chimie*, mars 1789). Du reste, Rose, de Berlin, tentait en même temps l'analyse du minéral de la Saxe et se refusait à y reconnaître du phosphate de plomb. Laugier alors répéta ses expériences, et constamment retrouva ce phosphate; il en fit juges Vauquelin, Haüy et Fourcroy, etc., et c'est en quelque sorte sous leurs auspices et avec leur garantie qu'il rédigea sa note. 7° *Examen chimique des grammatites blanche et grise du St-Gothard* (Ann., t. 6, 1805, p. 165). Laugier soumit au chalumeau, à l'action des acides et à divers réactifs nombre de grammatites de l'une comme de l'autre sorte; et jamais les analyses ne lui donnèrent les mêmes résultats pour les proportions; il les explique par la présence constante de la dolomie dans la grammatite. 8° *Examen du chromate de fer des montagnes Ouraliennes, en Sibirie* (Ann., t. 6, 1805, p. 525); 9° *Analyse de l'actinote de Zillerthal, en Tyrol* (Ann., t. 7, 1806, p. 249-259). Seul Bergmann avait analysé ce minéral avant Laugier. Ce dernier y signala des proportions différentes de celles de Bergmann et un élément inaperçu de ce grand minéralogiste. 10° *Extrait d'un mémoire sur l'existence du chrome dans les pierres météoriques*. (Ann., t. 7, 1806, p. 592-597). 11° *Note sur l'analyse, etc.* (voy. plus haut l'annexe au mémoire n° 6). 12° *Examen de la pierre dite zéolithe rouge du Tyrol* (Ann., t. 9, 1807); 13° *Examen chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée*

(Ann., t. 9, 1807); 14° *Analyse du paranthin* (Ann., t. 10, 1807); 15° *Analyse du diuclide* (Ann., t. 11, 1808); 16° *Analyse de l'Aplome* (Ann., t. 11, 1808); 17° *Analyse comparative de deux sables ferrugineux trouvés, l'un à St-Domingue, l'autre sur les bords de la Loire, aux environs de Nantes* (Ann., t. 12, 1808); 18° *Examen comparatif de l'acide muqueux formé par l'action de l'acide nitrique sur les gommés et sur le sucre de lait* (Ann., t. 14, 1809). De ces recherches inspirées par le travail de Vauquelin sur les gommés arabique et adragant, inséré dans les *Annales de chimie*, t. 4, et ayant pour but de résoudre plusieurs questions indiquées par cet habile opérateur, il résulte : 1. qu'il y a une différence très-notable entre les acides muqueux donnés par les deux procédés; 2. que la cause de cette différence, c'est la présence de l'oxalate de chaux, ou quelquefois du mucite de chaux dans l'acide obtenu par les gommés; 3. que l'on peut, au moyen de l'acide nitrique très-affaibli, le dépouiller de cette substance étrangère et le rendre semblable à celui que fournit le sucre de lait. 19° *Examen chimique de la prehnite compacte de Reichenbach, près d'Oberstein* (Ann., t. 15, 1810, p. 205-212); 20° *Examen chimique de la xanthorrhœa hastilis, et du mastic résineux dont se servent les sauvages de la Nouvelle-Hollande pour fixer la pierre de leurs haches* (Ann., t. 15, 1810, p. 325-355); 21° *Examen chimique des matières salines que l'on obtient lorsque l'on fait fondre des méduses en les abandonnant à une décomposition spontanée* (Ann., t. 16, 1810); 22° *Examen chimique des crayons lithographiques* (Ann., t. 17, 1811); 23° *Note sur la présence de la strontiane dans l'aragonite* (Mém., t. 1^{er}, 1805); 24° *Note relative aux aragouites de Bastenès, de Bandissero et du pays de Gex* (Mém., t. 5, 1807); 25° *Expériences propres à confirmer l'opinion émise par des naturalistes sur l'identité d'origine entre le fer de Sibirie et les pierres météoriques ou aérolithes* (Mém., t. 5, 1817); 26° *Observations sur le suc de carotte, daucus carotæ* (Mém., t. 4, 1818); 27° *Ecrits pour servir à l'histoire chimique des pierres météoriques* (Mém., t. 6, 1820); 28° *Analyse de deux variétés du cobalt arséniate provenant d'Allemagne et du duché de Wurtemberg* (Mém., t. 9, 1822); 29° *Analyse chimique de plusieurs terres envoyées du Sénégal* (Mém., t. 10, 1825); 30° *Examen chimique d'un fragment de masse saline considérable rejeté par le Vésuve dans l'éruption qui a eu lieu en 1822* (Mém., t. 10, 1822); 31° *Mémoire sur l'analyse de pierres et fers météoriques trouvés en Pologne* (Mém., t. 11, 1825); 32° *Examen chimique des terres de Lamana, dans la Guyane française, et Reflexions sur leur nature et sur l'emploi qu'on en pourrait faire* (Mém., t. 11, 1824); 33° *Examen chimique de trois minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel* (Mém., t. 12, 1825); 34° *Examen chimique de l'argile de Combai* (Mém., t. 15, 1835); 35° *Analyse de la variété en masse de l'essonite de Ceylan* (Mém., t. 14, 1825); 36° *Analyse des indianites*

blanche et rose de Coromandel (Mém., t. 14, 1825). Huit ou neuf de ces mémoires avaient été lus devant la première classe de l'Institut, notamment ceux sur l'actinote et sur les pierres météoriques. Un court extrait du *Mémoire sur la substance trouvée dans la grotte de l'Arc* est inséré dans la *Revue des savants étrangers* (t. 2, 1811), lequel contient de plus son *Annonce d'un nouveau principe dans les pierres météoriques*. Membre assidu de la société philomatique, Laugier a fourni de courtes notices au bulletin de cette société, et des articles au *Dictionnaire technologique*. Les leçons de Laugier, recueillies par la sténographie, ont paru sous le titre de *Cours de chimie générale et pratique*, 3 vol. in-8°, atlas et 8 planches, Paris, 1828. Laugier a laissé deux fils dont l'un est un chirurgien distingué, et l'autre un membre de l'Académie des sciences (section d'astronomie). — *Isaïe-Michel LAUGIER*, médecin, après avoir été reçu docteur à l'université de Montpellier, alla professer au collège de Marseille, et plus tard devint administrateur des bains hydrauliques à vapeur médicaux de Paris. Esprit excentrique, on a de lui : 1° *l'Art de faire cesser dans tel temps et dans tel lieu que ce soit les pestes ou épidémies les plus terribles*, etc., Paris, 1784, in-8°; 2° *Nouvelle découverte pour l'humanité, ou Essai sur la maladie de Cythère*, Paris, 1784, in-8°, 120 pages; suivi des *Présents des courtisanes, ou Galanteries de Cythère*, Paris, 1785, in-8°; 3° *l'Hydrographie nouvelle, ou Description des bains hydrauliques médicaux*, etc., Paris, 1785; 4° *Parallèle entre le magnétisme animal, l'électricité et les bains médicaux*, Paris, 1785; 5° *Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les temps et les pays contre les femmes*, Paris, 1789; 6° *le Vrai Patriotisme, ou les Services rendus à la patrie, avec les pièces authentiques qui les prouvent*. — François LAUGIER, autre médecin, était de Metz, mais passa de bonne heure dans les Etats autrichiens, professa la chimie et la botanique à Vienne, où il eut le titre de conseiller de Sa Majesté Impériale, remplit ensuite la même chaire à l'université de Modène, et mourut à Reggio, le 17 décembre 1793, membre de la société des georgophiles de Florence, associé de l'académie de Nancy; etc., etc. On lui doit de fort bonnes *Institutiones pharmaceuticæ*, Modène, 1788-1791, 3 vol. in-8°. P—OT.

LAUGIER DE TASSY, historien, avait exercé un emploi dans le consulat de France à Alger, puis fut commissaire de la marine, pour le roi, en Hollande. Il mérite d'être cité pour un ouvrage intitulé *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*, Amsterdam, 1725, in-12, avec carte; Paris, 1727, in-12, sans carte. Cet ouvrage contient des renseignements exacts sur Alger. L'auteur avait bien mis à profit son séjour dans cette régence et les documents que lui fournissaient les maisons chrétiennes qui y étaient établies. Il montre du

discernement et de l'impartialité dans ses récits, et peint avec habileté, sans charger ses couleurs, les choses sur lesquelles il porte l'attention du lecteur. C'est principalement sur l'économie politique et l'état militaire, objets traités avec trop de concision par Th. Schaw (*voy. ce nom*). Quoiqu'il se soit écoulé plus d'un siècle depuis que Laugier a écrit, son volume peut encore être consulté. Il a été traduit en espagnol, Barcelone, 1755, in-12, avec carte; ensuite reproduit sous différentes formes. Le *Traité de l'esclavage des chrétiens au royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, du pays et de la manière dont les esclaves chrétiens sont traités et rachetés*, par M....., Amsterdam, 1752, in-12, n'est que le livre de Laugier avec un titre différent. Plus tard, un sieur le Roy publia: *Etat général et particulier du royaume et de la ville d'Alger et de son gouvernement*, etc., la Haye, 1750, in-12. L'ouvrage de Laugier fait le fond de celui-ci, auquel l'auteur a ajouté des pièces authentiques relatives à des affaires des Provinces-Unies avec la régence, et des notes puisées dans Moreri et d'autres livres. Tout cela fut traduit en allemand, Hanovre, 1752, in-8°. Un Anglais fit passer *l'Histoire du royaume d'Alger* dans sa langue, y joignit une analyse des *Mémoires sur Tunis*, par Saint-Gervais, et un morceau sur Maroc; intitula cette composition *A complete History of the piratical states of Barbary*, Londres, 1750, in-8°, et ne cita pas les auteurs dont il employait le travail. La production de cet Anglais fut traduite en allemand, Rostock, 1755, in-8°; en italien, Venise, 1754, in-8°, et, ce qui est plus singulier, en français: *Histoire des Etats barbaresques qui exercent la piraterie, contenant l'origine, les révolutions et l'état présent des royaumes d'Alger, de Tunis et de Maroc, avec leurs forces, leurs revenus, leur politique et leur commerce*, par un auteur qui y a résidé plusieurs années avec un caractère public, Paris, 1757, 2 vol. in-12. Suivant Barbier, cette version est de Boyer de Prebandler, que Boucher de la Richarderie (*voy. BOUCHER*) nomme mal Royer de Prebradé. Toutefois on doit convenir que cette traduction d'une traduction est mieux écrite que l'ouvrage original. Enfin, au moment où les préparatifs de la France contre Alger attirèrent l'attention sur ce pays, un libraire fit paraître *Histoire d'Alger*, Paris, 1850, in-8°, avec carte. C'est tout simplement la réimpression de Laugier. L'éditeur, qui aurait dû l'annoncer sur le titre, a grossi le volume d'une relation du bombardement d'Alger par lord Exmouth. E—s.

LAUJON (PIERRE), naquit à Paris le 13 janvier 1727. Son père, qui était procureur, le destinait au barreau; mais le goût du théâtre, le succès de quelques chansons et la fréquentation des poètes éloignèrent le jeune Laujon des études sérieuses de la jurisprudence. Une parodie d'*Armide*, qui réussit, l'engagea décidément dans la carrière qu'il a suivie. La lecture de *Daphnis et Chloé* lui

donna l'idée de mettre ce sujet au théâtre; et son poème fut si vanté, qu'il fit rechercher l'auteur par des personnes d'un esprit et d'un rang distingués, MM. de Nivernais, de Bernis, d'Argental, le duc d'Ayen, la comtesse de Villemur. Cette dernière, amie particulière de madame de Pompadour, voulut le présenter à la favorite. Le comte de Clermont désira connaître Laujon, goûta son esprit, sa modestie, ses talents, et se l'attacha d'abord en qualité de secrétaire de son cabinet; par la suite, il lui donna le titre de secrétaire de ses commandements. Ce prince aimait passionnément les lettres, les vers, le théâtre; il était bon, simple, facile et bienfaisant. Laujon fut heureux: il suivit le prince à l'armée: ce qui lui valut la croix de St-Louis, en qualité de commissaire des guerres, quoiqu'il n'ait jamais eu que le titre de cet emploi. A la mort du prince, en 1770, le dernier prince de Condé voulut hériter de Laujon, et le nomma secrétaire des commandements de M. le duc de Bourbon, son fils. Alors Laujon fut chargé de toutes les fêtes de Chantilly. Sa facilité pour varier les cadres de ces fêtes était extrême. Il excellait surtout à parodier sur-le-champ des airs qui souvent se refusaient à des paroles heureusement arrangées. Laujon avait une vertu bien rare, il jouissait avec une satisfaction infinie des succès des autres. Grouvelle, secrétaire de M. le prince de Condé, avait fait avec Després un petit acte en vaudevilles pour le théâtre de Chantilly. Le prince demanda à Laujon comment il trouvait les couplets: « Monseigneur, répondit l'excellent homme, je n'en ai jamais fait d'aussi bons. » La révolution et l'émigration des princes détruisirent la fortune et le bonheur de Laujon. On lui signifia l'ordre de sortir du Palais-Bourbon; il perdit traitements et pensions; en un mot, fut réduit à vendre sa bibliothèque, car il n'avait rien amassé. Tombé d'une sorte d'opulence dans un état voisin de la misère, il ne se plaignit jamais, il n'importuna personne, ne cessa point de chanter, et il vendait ses livres, qu'il rachetait quelquefois le lendemain plus cher qu'il ne les avait vendus. Une petite rente faisait subsister sa famille. Il fut élu membre de l'Institut, en 1807, à la place laissée vacante par la mort de Portalis. Conduit aux Tuileries, pour être présenté, comme nouvel académicien, à Bonaparte, et surpris par la présence de l'empereur qu'il croyait n'être pas aussi près, il perdit entièrement la mémoire, quand celui-ci lui adressa quelques questions sur ses ouvrages: il oublia jusqu'à son nom. Laujon, quoiqu'il eût passé sa vie tout entière avec les grands, était timide et facile à troubler. Il s'éteignit doucement, à l'âge de 84 ans, le 14 juillet 1811. Comme chansonnier, il est correct, élégant et gracieux: sa chanson *Mais, monseigneur, n'ayez pas peur*, est son chef-d'œuvre; elle peut être proposée comme modèle aux faiseurs de couplets qui veulent amuser l'imagination par des idées de volupté, sans autoriser la pudeur à se plaindre.

Les ouvrages dramatiques de Laujon sont fort nombreux. Il a donné à l'Opéra: *Daphnis et Chloé*, 1747; *Eglé*, 1751; *Sylvie*, 1766; *Ismène et Isménias*, 1770; — au Théâtre-Italien: *Armide*, parodie, 1762; *L'Amoureux de quinze ans*, 1771, composé à l'occasion du mariage de M. le duc de Bourbon; *le Fermier cru sourd*, ou *les Méfiances*, 1772; *Matroco*, 1778; *le Poète supposé*; 1782; *la Nouvelle École des mères*; *l'École de l'amitié*, etc.; — au Théâtre-Français: *l'Inconsequent*, ou *les Soubrettes*, 1777; *le Couvent*, 1790; — sur le théâtre de Rouen: *le Juif bienfaisant*, 1806. Ses drames lyriques eurent presque tous du succès, surtout *L'Amoureux de quinze ans*. *Le Couvent* réussit, grâce au jeu des actrices et à la singularité du sujet, qui n'offrait que des femmes sur la scène. « Le dialogue de cette petite pièce, dit Laharpe, est naturel et agréable; et le cailletage du couvent, à la vérité très-facile à imiter, y est assez bien rendu. » *Les Soubrettes* tombèrent à la première représentation. « L'acte d'*Eglé* et *L'Amoureux de quinze ans*, dit encore Laharpe, sont des bagatelles agréables, bonnes pour l'Opéra et la Comédie italienne; mais une comédie en cinq actes est bien au-dessus des forces de Laujon, bel esprit de société, chansonnier de table, composant de petites fêtes pour de grands princes, et faisant de petits vers dans les grandes occasions. Il songeait à l'Académie, mais je crois qu'il en est revenu. » Laharpe était dans l'erreur sur ce dernier point. Laujon n'abandonna jamais ses prétentions à l'Académie, et l'on a vu qu'elles furent couronnées du succès, quoique un peu tard. En 1771, il avait fait imprimer trois volumes de chansons, sous le titre d'*A-propos de société*; le troisième volume renferme quelques annonces de parades, un peu graveleuses. En 1814, il donna le recueil de ses œuvres, en quatre volumes, contenant un choix de celles de ses pièces qui furent représentées, quelques-unes de celles qui ne l'ont pas été, des fêtes, des lanternes magiques, des proverbes, des chansons, enfin tout le menu bagage d'un poète nonagénaire qui avait toujours rimé et chanté pour le plaisir des autres; on est charmé de pouvoir ajouter: et pour son propre bonheur.

A—G—R.

LAULNE. Voyez DELAULNE.

LAUMOND (JEAN-CHARLES-JOSEPH), diplomate et administrateur, naquit à Arras, en 1753, et commença par être employé à l'intendance de Flandre. Il consacra ensuite, dans la capitale, quelques années à l'étude afin de s'ouvrir une carrière. Le duc d'Aiguillon, exilé dans une de ses terres, voulant mettre en ordre les papiers de son administration de Bretagne et rédiger ses mémoires particuliers, fit venir auprès de lui Laumond, qui, pendant quatre ans, fut occupé de ce travail, et ne le quitta qu'en 1784, pour aller remplir à Nancy les fonctions de premier secrétaire de l'intendance. Cette intendance ayant été supprimée à la fin de 1789, Laumond qui, bien que

fort modéré, avait adopté les principes de la révolution, fut placé, comme chef de division, à la caisse de l'extraordinaire, et, par suite, en 1793, nommé l'un des quatre directeurs auxquels la caisse fut confiée. On sait que, créée par Necker, cette caisse fut l'origine de ce qu'on appela ensuite l'administration des domaines, et, plus tard, la commission des revenus nationaux. Laumond devint membre de cette dernière; mais, en 1794, épouvanté de la marche que prenait la révolution, il donna sa démission. Quelque temps après il partit, comme consul général de France, à Smyrne. Après un voyage à Constantinople et un examen assez rapide des îles de l'Archipel, il regagna la France. Bonaparte venait de faire sa descente en Egypte. A cette époque, Laumond refusa le consulat de Hambourg. Le directoire, pensant que le zèle et la probité d'un tel administrateur seraient utiles pour empêcher quelques dilapidations dans l'armée d'Italie, l'envoya, avec la qualité de commissaire du gouvernement, près cette armée; mais l'autorité de sa place fut méconnue par tout le monde, excepté par Moreau, qui était alors dans une espèce de disgrâce. Laumond s'en alla donc comme il était venu. Il occupa pendant trois mois le poste d'administrateur des monnaies, à Paris, et, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, fut nommé préfet de Strasbourg. Profitant aussitôt du grand pouvoir qui lui était confié, il s'efforça de réparer beaucoup de maux de la révolution, surtout en rendant à leurs familles ces cultivateurs connus sous le nom d'*émigrés du Bas-Rhin*, et en donnant aux émigrés en général toutes les facilités de rentrer, en protégeant la religion jusqu'alors persécutée. Cependant la police, que dirigeait Fouché, trouva que le préfet était allé trop vite; mais il tint ferme, et l'on n'osa pas l'obliger à revenir sur ses pas. En reconnaissance de ce service, six mois après son rappel de cette préfecture, la ville de Strasbourg lui fit présent d'un bas-relief en argent qui représentait la cathédrale. Il fut appelé au conseil d'État en 1802, et, l'année suivante, nommé commissaire du gouvernement en Piémont, et commandant de la Légion d'honneur avec le titre de comte. Appelé, en 1804, à la préfecture d'Aix-la-Chapelle, il eut, avant de partir, une longue conversation avec l'empereur, qui finit par convenir qu'il fallait un siècle pour se faire aimer d'un peuple conquis; qu'en conséquence, l'obéissance et le paiement exact des impôts étaient tout ce qu'on pouvait exiger; que l'espionnage, tendant à lire au fond des cœurs, ou bien la sévérité prodiguée, pour quelques mots échappés à l'humeur des vaincus, scraient ce qu'il y aurait de plus nuisible. Laumond, après avoir scrupuleusement observé ces règles de conduite, quitta le département de la Roër, sans avoir signalé au gouvernement un seul individu ni donné lieu au moindre reproche d'abus d'autorité. En 1806, il passa à la préfecture de Seine-

et-Oise, et fut appelé en 1810 à la direction générale des mines, qui fut supprimée et réunie, dans le mois de juillet 1813, à celle des ponts et chaussées. Louis XVIII, à son premier retour, avait nommé Laumond conseiller d'État. Napoléon, pendant les cent-jours, l'exclut du conseil. Le roi l'y fit rentrer, d'abord en service extraordinaire, puis en service ordinaire, mais pour peu de temps. Après avoir rempli tant de missions et d'emplois considérables, Laumond se trouva réduit à une fortune des plus modiques, et, dans les dernières années de sa vie, il n'avait plus qu'une faible pension due aux bontés du roi. Il mourut à Paris, le 8 mars 1825. On a de lui une *Statistique du département du Bas-Rhin*, publiée en 1802, et qui est fort estimée. L—P—E.

LAUNAY. Voyez BOAISTUAU.

LAUNAY (FRANÇOIS DE), avocat et professeur en droit à l'université de Paris, naquit à Angers, le 12 août 1612. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint à Paris, et y fut reçu avocat le 20 janvier 1638. Il acquit une grande connaissance du droit français, soit par la lecture des livres anciens, soit par celle des chartes et autres pièces manuscrites, qui lui furent fournies par des savants avec lesquels il entretenait une correspondance active. Beaucoup de personnes se faisaient un plaisir de le visiter souvent, et trouvaient dans sa conversation un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence. Il suivait assidûment le barreau, plaidait, donnait des consultations et écrivait en même temps. Un arrêt du conseil d'État du 26 novembre 1680, ayant érigé en l'université de Paris une chaire de droit français, Launay l'occupait le premier: il fit l'ouverture de ses leçons le 28 décembre de la même année, et soutint dans son discours que *le droit romain n'était pas le droit commun de la France*, en présence et avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée. Il donna de son discours plusieurs éditions consécutives, tant pour satisfaire la curiosité publique que pour faire voir que la proposition qu'il avait avancée était soutenable, comme il s'attacha à le démontrer depuis, dans la préface qu'il mit à la tête de son *Commentaire des Institutes de Loysel*. Launay possédait une très-belle bibliothèque, composée de livres rares et curieux, et il se faisait un plaisir de les communiquer. Il mourut le 9 juillet 1695, à l'âge de 81 ans, et fut enterré dans l'église de St-Séverin. Nous avons de lui: 1° *Discours prononcé à l'ouverture de ses leçons*, Paris, 1681, in-12; 2° *Traité du droit de chasse*, Paris, 1681, in-12; 3° *Nouveau Traité du droit de chasse, avec un Recueil des ordonnances, édits, déclarations, arrêts et réglemens, depuis Philippe le Long jusqu'à Louis XIV, concernant la chasse, et des notes tirées des meilleurs auteurs qui ont traité de cette matière, ensemble un Discours de l'origine de la chasse, composé par Gamare et Launay*, Paris, 1681, in-12; 4° *Remarques sur l'institution du droit*

romain et du droit français, pour l'intelligence de l'ouvrage, en quatre livres, anonyme, Paris, 1686, in-4° ; 5° Commentaires sur les Institutes coutumières d'Antoine Loisel, Paris, 1688, in-8°. D—c.

LAUNAY (NICOLAS DE), graveur, né à Paris en 1739, mourut le 2 avril 1792. Entré fort jeune dans l'atelier de Louis Lempereur, il réussit également dans tous les genres : l'histoire, le portrait, le paysage, la vignette, l'occupèrent alternativement. L'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres en 1789, et peu d'années auparavant celle de Copenhague lui avait fait le même honneur. Les estampes de ce maître sont en général d'un faire agréable ; son burin, sans être sec, est précieux ; ses chairs sont moelleuses. Son estampe la plus capitale dans le genre de l'histoire, est sa *Marche de Silène*, d'après Rubens, vraiment gravée dans le genre historique. Nous citerons encore de lui *la Partie de plaisir*, d'après Wœninx ; *la Bonne Mère* et *l'Escarpolette*, d'après Fragonard, et *la Première Leçon de l'amitié fraternelle*, d'après Aubry. Quant à ses ouvrages de librairie, on recherchera toujours ses jolies vignettes, d'après Cochin et Moreau, pour l'édition du Rousseau in-4° imprimée à Bruxelles, le Molière in-8° et l'Arioste de Baskerville, gravures remplies de goût et de finesse. Fossoyeux, Dupréel et Ponce sont ses élèves.—Robert DE LAUNAY, son frère et son élève, né en 1734, mort en 1814, a gravé aussi avec beaucoup de succès. On a de lui, entre autres, *le Malheur imprévu*, d'après Greuze ; *les Adieux de la nourrice*, d'après Aubry ; *le Mariage rompu*, d'après le même ; *le Mariage conclu*, d'après Borel, et un grand nombre de jolies vignettes, d'après Cochin, Moreau, Marillier, etc., pour les différentes éditions de Rousseau, de Voltaire, de la Bible, etc. P—E.

LAUNAY (J. DE), surnommé *Delahunay d'Angers* parce qu'il remplissait les fonctions de commissaire du roi dans cette ville au commencement de la révolution, fut envoyé par son département, comme officier des gardes nationales, à la fédération du 14 juillet 1790. Il fut admis avec plusieurs de ses camarades à l'audience de la reine, et lui présenta un compliment en vers que cette princesse reçut avec bienveillance. Député ensuite à l'assemblée nationale législative, il s'y rangea parmi les adversaires de la royauté, même constitutionnelle, en attaquant successivement les prêtres et les ministres du roi, et particulièrement Dupont, qui avait le département de la justice. Après les événements du 10 août, il contribua à faire adopter une adresse aux Français dont le but était de justifier les mesures qui avaient déterminé la déchéance de Louis XVI. Devenu membre de la convention, il suivit contre le parti de Brissot et de la gironde le système qu'il avait embrassé contre les constitutionnels de 1791. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à l'appel au peuple et vota la mort de ce prince. Il s'occupa ensuite de finances, fit décréter la

suppression de la compagnie des Indes et la vente des marchandises qui se trouvaient dans ses magasins ; mais cette opération lui devint funeste : il fut accusé par Bazire et par Chabot d'avoir fait insérer dans le décret certaines clauses désavantageuses à la république et favorables aux intéressés dans cette affaire, avec lesquels ils supposaient que de Launay s'était entendu. Cette dénonciation amena de vives altercations à la suite desquelles les accusateurs et l'accusé furent envoyés au tribunal révolutionnaire, et condamnés à mort le 5 avril 1794. Delahunay d'Angers paraissait âgé d'environ 40 ans. B—V.

LAUNAY (JEAN-BAPTISTE), célèbre fondeur, naquit le 8 mars 1769 à Avranches. Destiné à l'état ecclésiastique, dans lequel il devait entrer sous les auspices de son oncle, évêque de cette ville, il reçut une bonne éducation et réussit principalement dans l'étude des mathématiques. La révolution de 1789 changea sa destination et ses projets. Son père le rappela chez lui, et il y exerça pendant quelque temps les arts mécaniques, pour lesquels il avait toujours eu un goût particulier. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires dès le commencement de la guerre de la révolution, il y fut bientôt nommé capitaine, et il se trouvait en cette qualité à Pontorson en 1794 lorsque les royalistes vendéens vinrent attaquer cette ville. Il concourut très-efficacement à la résistance ; ce qui lui donna une sorte de réputation et le fit passer dans l'arme du génie. Attaché ensuite au matériel de l'armée, il fut chargé de diriger la fonte des canons et des projectiles. Un accident affreux, dont il faillit être victime, vint interrompre ses travaux. Une pièce de canon devait être fondue ; le sable du moule avait conservé une légère humidité : cette circonstance fit rejaillir la matière enflammée, qui couvrit les assistants d'une pluie de feu. Plusieurs périrent sur la place ou furent grièvement blessés. Launay, qu'au premier moment on crut mort, ne put être guéri qu'après une année de souffrances et fut aussitôt admis à la retraite, ne pouvant plus servir activement. Il habitait depuis plusieurs années la capitale, lorsque, en 1802, il fut chargé de diriger la fonte du pont des Arts, et ensuite celle de tous les ponts à bascule. En 1804 il dirigea la fonderie du pont d'Austerlitz, sous l'inspection de Béquoy de Beaupré, ingénieur du département. Ce pont fut terminé le 1^{er} juin 1806. Sur la fin de la même année, on lui confia la direction de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. On voulait d'abord fondre en deux parties la statue de Napoléon, qui devait surmonter ce beau monument. Launay conçut l'idée de la fondre d'un seul jet, et il réussit au delà des espérances des savants et des artistes, et plus particulièrement de Chaudet, l'auteur de la statue, qui lui témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance. La colonne fut mise à découvert le 15 août 1809, et elle excita une

admiration universelle; mais, comme il arrive trop souvent, ce succès fit des envieux à Launay, et on lui suscita beaucoup de tracasseries. Se voyant méconnu et déçu dans son espoir, il se tint à l'écart et ne parut plus s'occuper que d'un modèle de la coupole de la halle au blé, qu'il fit exécuter dans son atelier, et qui plus tard fut confié à un autre artiste. Abreuvé ainsi d'injustices et de dégoûts, Launay cessa de concourir aux travaux du gouvernement, et il s'occupa d'un projet de fonderie ambulante, qui fut soumis à l'empereur. En 1815, il fit des essais sous les yeux de plusieurs officiers d'artillerie, parmi lesquels étaient le général Neigre, le colonel Collet-Marion, et plusieurs savants, qui tous lui prodiguèrent de justes éloges. Cette utile conception ne fut cependant pas réalisée. Lors de l'entrée des alliés à Paris en 1814, quelques insensés, au nombre desquels était le fameux Maubreuil, voulant faire disparaître la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme, et ne pouvant parvenir à la descendre, envoyèrent chercher Launay : ils le conduisirent devant le monument, avec un ordre du général russe Sacken, qui commandait dans Paris, et lui signifiaient que dans trois jours, si la statue n'était pas enlevée, il serait passé par les armes. On comprend aisément que tout cela ne pouvait être que comminatoire, et que ce ne fut pas par crainte que Launay conçut aussitôt et exécuta en moins de trois jours le plan qui amena la descente complète et sans accident de la colossale statue. Ce fait a donné lieu à de graves récriminations contre lui. On a prétendu que de lui-même et sans y être appelé, sans en avoir reçu l'ordre, il s'était empressé d'aller renverser le monument élevé par ses soins, et qu'ensuite il avait fait traîner chez lui la statue, qu'il se proposait de vendre sans y être autorisé. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en effet cette statue fut portée dans son atelier, et qu'il la garda en nantissement de ce qui lui restait dû sur la construction. Il proposa ensuite de la vendre à Napoléon, revenu de l'île d'Elbe; mais les événements se pressèrent avec tant de rapidité que l'on n'eut pas même le temps de s'occuper de cette affaire. Après le second retour des Bourbons, Launay offrit au gouvernement dix mille francs de sa statue, et y il eut pour cela une négociation qui se termina par l'ordre donné à l'artiste de restituer ce chef-d'œuvre, qui fut aussitôt anéanti par la fusion. Launay lui-même fut témoin de cette opération, qui lui causa, dit-on, un tel chagrin qu'il tomba malade et ne releva plus. Il mourut à Savigny-sur-Orge le 25 août 1827. On a de lui : 1° *Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et de la destruction de ce chef-d'œuvre; en réponse à la calomnie de M. Ambroise Tardieu, éditeur et graveur de l'ouvrage intitulé la Colonne de la grande armée,*

Paris, 1825, in-8°; 2° *Description du tonneau hydraulique de la pompe aspirante et foulante*, imprimée à la suite du *Manuel du sapeur-pompier*, par M. Joly, 1850, in-12; 3° *Manuel du fondeur sur tous métaux, ou Traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendie et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer, la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., etc., avec des exemples de grands travaux, propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, ornés de planches, chez Roret, libraire.

M—D J.

LAUNAY (mademoiselle DE). Voyez STAAL.

LAUNAY DE VALERI. Voyez CORDIER.

LAUNEY (BERNARD-RÉNÉ JOURDAN DE), naquit à Paris le 9 avril 1740 à la Bastille, dont son père était gouverneur et dont il fut gouverneur lui-même depuis 1776, qu'il succéda au comte de Jumilhac de Cubjac, jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. La prise de la Bastille, pouvant être regardée comme le premier acte d'hostilité armée contre la monarchie, a rendu historique le nom de ce gouverneur. Ce n'est plus une question douteuse, quelque chose qu'on ait écrit à cet égard, que la résolution qu'il avait prise de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, de mettre le feu aux poudres et de périr sous les décombres de la forteresse : les procès-verbaux de l'hôtel de ville, dans lesquels on a consigné les événements du 14 juillet 1789, rapportent ce fait d'après de nombreux témoignages. Quinze jours avant cette catastrophe, de Launey fut abordé par trois individus au-dessus du commun, qui lui demandèrent ce qu'il ferait dans le cas d'une attaque? Les détails dans lesquels ils entrèrent prouvaient qu'ils étaient bien informés. *Ma conduite*, répondit-il, *est réglée par mes devoirs : je me défendrai*. On ignore d'où venaient ces émissaires. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, le ministre de la guerre fit transporter à la Bastille, par les Suisses de Salis-Samadé, les poudres qui se trouvaient à l'arsenal. Le 14 juillet, au matin, plusieurs soldats et sous-officiers obtinrent encore la permission de sortir; et M. d'Agay, gendre de M. de Launey, quittant son beau-père à neuf heures, le laissa fort tranquille. Ce ne fut que vers dix heures que des mouvements séditieux se manifestèrent aux environs de la forteresse. Alors arrivèrent successivement de l'hôtel de ville plusieurs députations qui, sous prétexte de pourparlers avec le gouverneur, n'avaient pour but réel que d'examiner l'état de la place et de combiner les moyens de s'en emparer, peut-être même par surprise. Ces députations finirent par demander que la garde en fût confiée au peuple de Paris. Un député du district de St-Louis, fameux depuis

sous le nom de Thuriot, et qu'on appelait alors Thuriot de la Rozière, se rendit chez le gouverneur pour l'engager à démonter les canons qui étaient sur les tours : il eut la permission d'entrer dans la cour intérieure. Le gouverneur montra les dispositions les plus pacifiques ; il fit jurer à la garnison de ne faire usage de ses armes que dans le cas où elle serait attaquée : elle n'était composée que de quatre-vingt-deux invalides et de trente-deux soldats de Salis. Les tours étaient garnies de quinze pièces de canon, n'ayant d'autre destination que de servir aux réjouissances. Le gouverneur avait fait tirer du magasin d'armes et entrer dans le château douze fusils de rempart, portant chacun une livre et demie de balles. La Bastille avait encore pour sa défense quatre cents biscuiens, quatorze coffrets de boulets sabotés, quinze mille cartouches, trente et un milliers de poudre renfermée dans cent vingt-cinq barils. On avait aussi fait porter sur les tours six voitures de pavés, de vieux ferrements, boulets, chenets, etc., pour défendre les approches du pont, dans le cas où les munitions viendraient à manquer, et où les assiégeants s'en approcheraient assez pour que le canon ne pût les atteindre. Dès le 13, on mit des factionnaires dans des endroits laissés sans défense jusqu'alors ; et douze hommes furent commandés pour monter sur les tours, afin d'observer ce qui se passait au dehors. Ces dispositions étaient, militairement parlant, très-bien entendues. Les députations, qui se succédaient à peu d'intervalle, ne pénétrèrent pas toutes dans la forteresse : la dernière, qui avait à sa tête l'abbé Fauchet, resta dans la cour de l'Orme, malgré les assurances que les invalides qui étaient sur les tours lui donnaient qu'elle pouvait entrer et qu'elle n'avait rien à craindre. Son refus rendit cette députation suspecte, et le gouverneur le fit remarquer aux soldats : « Vous devez voir, leur « dit-il, que ces députés et ce drapeau ne vien-
« nent pas de la ville ; c'est sûrement un drapeau
« dont le peuple s'est emparé, et dont il se sert
« pour nous surprendre. » En effet le peuple tenta alors de se rendre maître de la Bastille ; déjà le premier pont était abattu, et le second près de l'être. Les bas officiers criaient à la multitude de se retirer, qu'on allait faire feu ; mais personne ne s'éloigna, et le gouverneur donna l'ordre de tirer. Cette décharge la dispersa, et quelques individus tombèrent morts ou blessés sur la place. La multitude revint de sa frayeur ; elle s'avança de nouveau, et à coups de hache essaya de briser les portes du quartier : mais incommodée par le feu de la forteresse, elle ne put les enfoncer toutes ; une partie de cette multitude se porta sur les derrières de la Bastille, et pilla le quartier. Une heure après, les insurgés amenèrent trois voitures de paille, et mirent le feu au corps de garde avancé, à l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Ce fut alors qu'on tira un coup de canon à mitraille, le seul qui soit parti de la place pen-

dant le combat, qui dura quatre heures. On ne se défendit qu'à coups de fusil. L'arrivée des gardes-françaises dans la cour de l'Orme avec un mortier, deux pièces de quatre et un canon garni en argent venant du garde-meuble, ébranlèrent le courage de la garnison : plusieurs officiers, gagnés d'avance, ou peu disposés à se battre, parlèrent de se rendre. Le gouverneur de la Bastille et le commandant des Suisses (M. de Flue) s'élevèrent contre cette proposition : celui-ci, dès le commencement de l'attaque, avait montré les sentiments qui l'animaient. « Je n'oserais jamais, dit-il, me « représenter à mon corps si une forteresse, que « le roi m'a chargé de défendre, se rendait sans « qu'on eût tiré un coup de fusil. » Le gouverneur, voyant son autorité méconnue, prit la mèche d'une des pièces de canon pour mettre le feu aux poudres ; ce qui eût infailliblement fait sauter une partie du faubourg St-Antoine ; mais deux sous-officiers l'en empêchèrent. Le tumulte augmentait d'un moment à l'autre. Le gouverneur convoqua le conseil, et demanda à la garnison le parti qu'elle désirait prendre ; il ajouta que, quant à lui, il n'en voyait pas d'autre que de remonter sur les tours, continuer à se battre, et se faire sauter plutôt que de se rendre à une populace qui ne manquerait pas de tout égorger. Dans la confusion qui régnait, l'officier suisse, conservant sa présence d'esprit, voulut obtenir une sorte de capitulation ; il adressa la parole aux assiégeants au travers d'un créneau, près du pont-levis ; il demanda que la garnison sortit avec les honneurs de la guerre : on refusa ; alors il écrivit au crayon ses propositions, et passa le papier par le créneau : il offrait de poser les armes, si on promettait de ne pas massacrer la troupe. On se mit à crier : *Abaissez le pont, il ne vous arrivera rien. L'écrivit* contenait ce peu de mots : *Nous avons vingt milliers de poudre ; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous n'acceptez nos propositions.* Le nommé Réole prit le papier par le moyen d'une longue planche que l'on plaça sur le fossé, et le remit à un officier du régiment de la reine, nommé Élie, officier de fortune, qui était l'un des chefs des assiégeants ; il lut cet écrit à haute voix, et cria : *Foi d'officier, nous l'acceptons ; baissez les ponts.* Les ponts furent baissés, et la multitude se précipita dans les cours. Le premier objet de ses recherches fut le gouverneur ; elle crut le reconnaître dans le lieutenant du roi nommé Dupuget, qui était en uniforme : le gouverneur n'était vêtu que d'une simple redingote grise ; et il n'eût pas été reconnu si Dupuget ne se fût hâté de l'indiquer pour se débarrasser de ceux qui l'entouraient. Un nommé Cholat, natif de Grenoble, alors marchand de vin rue des Noyers St-Jacques, se jeta le premier sur lui ; et il a revendiqué cette action, assurément peu courageuse, comme un honneur, en ajoutant qu'il l'avait escorté jusqu'au Petit-St-Antoine. Deux gardes-françaises tenaient également le gouverneur, et, depuis la Bastille jus-

qu'à l'hôtel de ville, la route ne fut pour cet infortuné qu'un long et douloureux supplice : il recevait de toutes parts des coups d'épée et de baïonnette; et, comme il avait la tête nue, on le distinguait aisément : l'un de ses conducteurs, qui s'en aperçut, espérant le garantir, lui mit son chapeau sur la tête (*voy. HULLIN*); mais les coups s'étant dirigés sur ce particulier, de Launey, touché de cette générosité, voulut qu'il reprit son chapeau. Ce fut entre l'arcade St-Jean et le peron de l'hôtel de ville qu'il vit la fin de son cruel martyre : il n'avait cessé de demander comme une grâce qu'on l'achevât. Le peuple, qui s'était aussi emparé de vingt-deux des invalides de la garnison, voulut les massacrer également : mais les gardes-françaises les prirent sous leur protection et les conduisirent dans une de leurs casernes. Les têtes du gouverneur de la Bastille, de M. de Losme de Salbray, major, tué à la Grève, de M. de Miray, aide-major, massacré rue des Tournelles, de M. Person, lieutenant des Invalides, massacré sur le port au Blé, furent promenées dans Paris avec celles de deux invalides, et de M. de Flesselles, prévôt des marchands, massacré dans la même soirée au sortir de l'hôtel de ville. Les corps de toutes ces victimes furent transportés à la Morgue, excepté celui du gouverneur, qui ne fut pas retrouvé. Six mois après l'événement, un soldat inconnu rapporta à sa famille ses bijoux, sa montre où pendait un cachet à ses armes; et il ne s'expliquait point sur la manière dont ces objets lui étaient parvenus (1).

M—T.

LAUNEY (JEAN-BAPTISTE DE), avocat, né à Isigny en 1752 et mort à Bayeux le 6 décembre 1831, fut nommé en 1789 député du tiers état aux états généraux, où il contribua beaucoup aux travaux relatifs à la nouvelle division de la France. C'est lui qui fit adopter le nom de *Calvados* pour le département dont la ville de Caen est le chef-lieu. Ce nom est celui d'une chaîne de rochers qui s'étend le long des côtes depuis Avranches jusqu'à Langrune-sur-Mer. D'autres membres voulaient lui donner le nom d'*Orne-Inférieure*. Launey, revenu à Bayeux, s'occupa de littérature et de beaux-arts jusqu'à ses derniers moments. Il fut membre du conseil général de son département, président des assemblées de son canton, et l'un des conservateurs des objets de sciences et d'arts que le vandalisme de cette époque s'efforçait de détruire. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Bayeux et ses environs*, poème, Bayeux, 1804, in-8° de 76 pages. Les notes, qui forment plus de la moitié de l'ouvrage, sont intéressantes. 2° Divers morceaux de poésie, insérés dans le *Journal de Bayeux*, et dont le plus important est intitulé *Bayeux rebâti, ou les Amours de Rollon*. 3° Mémoire sur un tableau conservé à Bayeux, qu'on dit représenter la bataille de Formigny. Il fait partie du premier

volume des Mémoires de la société des antiquaires de Normandie. — DE LAUNEY (Honoré-François), probablement de la même famille que le précédent, naquit à Bayeux en 1764. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se trouvait curé de Vaucelles, proche de cette ville, au commencement de la révolution, dont il embrassa les principes avec une telle ardeur qu'on le surnomma *Gorsas*. Il s'offrit, en 1792, pour servir la patrie comme aumônier et comme soldat, et finit par se marier. Persécuté pour ses opinions politiques et religieuses, après la chute de Robespierre, insulté dans des pamphlets, malheureux dans son ménage, il supporta avec impassibilité tous ces dégoûts, et se livra avec ardeur à l'étude des antiquités du pays. Il avait rassemblé une foule de matériaux précieux; mais la bizarrerie de son caractère et l'absence de toute méthode l'ont empêché de publier rien d'important. On ne connaît de lui qu'un mémoire sur la tapisserie de Bayeux, imprimé en 1824. Cet ouvrage est rempli d'érudition; il a exigé de longues recherches : la cause qu'il défend contre un adversaire redoutable; l'abbé de Larue (*voy. ce nom*) est juste et honorable; mais un style obscur et diffus, des arguments mal présentés en rendent la lecture pénible. Depuis longtemps la santé de Launey s'altérait; aux maux physiques qu'il éprouvait vint se joindre une affection mentale qui fit des progrès rapides et l'enleva à ses études. C'est dans cet état d'aberration qu'une rétractation fort détaillée du serment qu'il avait prêté comme ecclésiastique en 1791 lui fut présentée. Il signa, et mourut quelques jours après, le 11 septembre 1829.

L—R.

LAUNOY (JEAN DE), célèbre docteur de Sorbonne, naquit le 21 décembre 1603, à Valdéric, petit village du diocèse de Coutances, et non pas à Valogne, comme l'ont dit Dupin, Moréri et autres. Après avoir terminé ses premières études à Coutances, il fit à Paris son cours de philosophie et de théologie, et obtint, en 1634, le bonnet de docteur, et l'avantage d'entrer dans la maison de Navarre. La même année, ayant été ordonné prêtre, il partit pour l'Italie, dans le dessein d'étudier à fond l'antiquité ecclésiastique. Il vit à Rome Luc Holstenius et Léon Allatius, avec lesquels il se lia d'amitié. Il visita les bibliothèques, fréquenta les savants, et, dans le temps même qu'il acquérait de la science, il posait les fondements d'une grande renommée par sa sagacité et son érudition. On prétend que c'est dans ses conversations avec le cardinal Bentivoglio qu'il conçut le plan de son *Traité de la puissance royale sur les empêchements du mariage*. Les ennemis de Launoy ont accusé ce docteur de n'avoir pas su se défendre dans une discussion qu'il eut avec le cardinal de Lugo, et de s'être laissé emporter à des paroles grossières contre lui; mais l'abbé Granet repousse cette accusation comme invraisemblable. Launoy revint en France en 1635. Exempt de toute espèce d'ambition, il se

(1) Nous tenons ce fait et plusieurs autres de ceux qui composent cette notice de M. le comte d'Aguay, conseiller d'Etat, l'un des gendres de M. de Launey.

livra tout entier aux plus profondes études. Il dévorait livres et manuscrits ; il transcrivait, par ordre de matières, tous les passages qui l'avaient frappé, ou dont il prévoyait qu'il aurait besoin dans la suite. Il écrivait de tous côtés pour recueillir des renseignements, et ne manquait jamais de remercier publiquement ceux qui les lui fournissaient. Il consultait fréquemment les savants qui habitaient la capitale, et surtout le P. Sirmond, son oracle et son ami. Le docteur Launoy fut un des quatre censeurs royaux des livres, que le chancelier Séguier créa de son propre mouvement, en 1645, pour supprimer tout ce qui tendrait à propager la doctrine de Jansénius et d'Arnauld. L'abbé Boileau prétend que Launoy ne tarda pas à renoncer à cet office, qui ne pouvait, ajoute-t-il, se concilier avec la vérité, pour laquelle un docteur doit répandre son sang (*De librorum approb. disquis. historica*) ; mais nous avons une preuve que Launoy exerçait encore cet emploi en 1648, puisqu'il approuva, en qualité de censeur, la *Théologie naturelle* de Sébonde, le 6 février de cette année. Dès 1646, il fut en butte à diverses tracasseries de la part de quelques docteurs ; on alla jusqu'à l'exclure juridiquement de la société de Navarre ; sous prétexte qu'il avait dit « que la charge de réciter « l'office n'est pas d'obligation, mais de dévotion « seulement. » En 1648, César d'Estrées, depuis cardinal, évêque de Laon, l'admit auprès de lui, au collège de Laon, et lui prodigua les témoignages d'estime et d'amitié qu'il accordait volontiers aux savants. En 1649, le docteur Cornet ayant dénoncé dans les assemblées de Sorbonne, dont il était syndic, cinq propositions de Jansénius, les opinions de Launoy parurent si singulières et si discordantes, que Bossuet a dit de lui « qu'il avait trouvé le moyen d'être tout en- « semble semi-pélagien et janséniste. » En effet, il soutenait que les Pères grecs qui avaient précédé St-Augustin avaient été de la même doctrine que tinrent depuis les semi-pélagiens et les Marseillais ; que depuis St-Augustin l'Église avait pris un autre parti ; qu'ainsi il n'y avait point sur cette matière de véritable tradition, et qu'on en pouvait croire ce qu'on voulait. Il ajoutait encore que Jansénius avait fort bien entendu St-Augustin, et qu'on avait tort de le condamner, mais que St-Augustin s'était lui-même trompé, et que c'étaient les Marseillais ou les semi-pélagiens qui avaient raison. Aussi répandit-on le bruit que Launoy était pensionnaire des jésuites, qui se servaient de lui pour approuver leurs livres (*Lettres de Guy Patin*) ; comme on répandit dans la suite que Launoy était cassé aux gages pour n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nouvelle doctrine que ces Pères se proposaient de publier. En 1654, il fut chargé par l'abbé d'Estrées de réconcilier Descartes avec Gassendi ; mais l'entrevue dans laquelle on devait rapprocher ces deux philosophes n'eut pas lieu,

par l'absence du dernier. En 1656, il n'assista point aux séances de la faculté de théologie, où deux propositions d'Arnauld furent censurées ; et dans la suite, comme il n'avait pas voulu souscrire à cette censure, son nom fut rayé du catalogue des docteurs. En 1657, la constitution d'Alexandre VII, *Ad sacram*, ayant été envoyée à la Sorbonne, Launoy écrivit à un ses amis : « Nous avons ici une bulle d'Alexandre VII, où il « y a des fautes intolérables. J'en suis fâché pour « l'amour de lui ; mais en tout cas, *quare fecisti « sic?* Entre autres choses, il dit qu'il était *in mi- « noribus constitutum* (1) au temps qu'il était évêque, « d'où il s'ensuit que quand il appelle les évêques « ses frères, il faut entendre que ce sont des « frères mineurs : quand je dis qu'il y a des er- « reurs intolérables dans cette bulle, je me veux « persuader qu'elles ne sont pas du pape ; mais « il aura son recours sur ceux qui les lui ont fait « faire. » Ce passage donne la mesure du caractère de Launoy et de la trempe de son génie. Vers ce temps-là, l'abbé d'Estrées, qui avait été nommé à l'évêché de Laon en 1653, lui donna deux canonicats ; mais il s'en démit bientôt en disant : *Il faut qu'un chanoine chante, et je ne sais pas chanter*. Il ajouta, dans une autre occasion : « Je me trouverais bien de l'Église ; mais l'Église « ne se trouverait pas bien de moi. » Il est assez étonnant que l'abbé Thiers, dans ses démêlés avec ce docteur, lui ait fait un crime de son désintéressement. La haute réputation de savoir et d'intégrité dont jouissait Launoy, faisait rechercher son commerce. Quand Mézeray voulut donner son abrégé de l'*Histoire de France*, Launoy lui dressa des mémoires sur les affaires de l'Église, et lui fournit des matériaux dont il a fait usage. Colbert lui-même le consulta sur la question de savoir « si le roi pouvait faire une déclaration « qui permit de prendre l'intérêt de l'argent « prêté sous simple billet, pour être employé au « commerce ; ajoutant que le moyen d'enrichir « le royaume était d'augmenter le commerce, et « qu'on n'en pourrait procurer l'augmentation « qu'en permettant ces sortes de prêts. » Un témoin oculaire assure que Launoy et cinq de ses amis furent d'avis que le roi ne pouvait faire cette déclaration, et que, s'il la faisait, elle ne serait pas juste et ne devrait pas être exécutée. Dans ce cas, comme l'observe très-bien l'abbé Granet, Launoy aurait changé de sentiment, puisque, dans sa 34^e Lettre au docteur Diroys, il s'exprime ainsi : « Il faut dire que le commerce d'argent est « permis à tous, comme l'usure est défendue.... « On peut trafiquer de tout avec les riches et en « tirer l'intérêt que nous appellerons, s'il vous « plaît, profit, gain, louage d'argent. » En 1675, la publication du *Traité de la simonie* fut prohibée, et l'imprimeur condamné à une amende. Ce fut le signal d'une persécution contre Launoy.

(1) Cela n'y est pas.

On lui défendit de la part de la cour de continuer certaines conférences qu'il faisait chez lui tous les lundis sur la doctrine du clergé de France, et où, dit l'auteur d'une lettre qu'on croit être du président Cousin, il se formait plus de défenseurs de nos libertés que partout ailleurs. L'illustre biographe de Bossuet n'attribue pas à la même cause la clôture des conférences qui se tenaient dans la maison de Launoy : « Bossuet, dit-il, devenu précepteur de M. le Dauphin, fut in-
« formé par le docteur Arnauld qu'au milieu
« même de Paris, le docteur Launoy tenait des
« conférences où il hasardait des maximes favo-
« rables au socinianisme. Sans paraître agir di-
« rectement, Bossuet fit dissoudre ces conférences
« par l'autorité du chancelier Letellier; mais,
« satisfait d'avoir arrêté la contagion d'une doc-
« trine dangereuse, il veilla avec attention à ce
« que l'on n'inquiétât en aucune manière le doc-
« teur Launoy, et qu'il ne fût exposé à aucun
« désagrément personnel. » Quoi qu'il en soit, il paraît que les amis de Launoy et beaucoup de savants accusèrent de cet événement l'archevêque de Paris (de Harlay), et se plainquirent hautement de son ingratitude envers le docteur. Mais celui-ci, toujours résigné, toujours soumis, calma leur effervescence et s'efforçait de les ramener à des sentiments plus pacifiques. En 1678, pendant que Launoy faisait imprimer sa réponse à la Dissertation du P. Alexandre sur l'auteur de la Somme de St-Thomas, il fut attaqué d'une maladie violente, et mourut le 10 mars de la même année dans la maison du cardinal d'Estrées, où il logeait depuis longtemps. Il fut enterré, suivant sa volonté, dans l'église des Minimes de la place Royale. On voulait graver sur son tombeau une épitaphe faite par Nic. Lecamus, et qu'on peut lire dans Moréri; mais les minimes s'y opposèrent. Le testament de Launoy, daté de 1671, a été imprimé plusieurs fois; c'est l'ouvrage d'une belle âme. En 1685, il parut à Londres un éloge latin de ce docteur, un vol. in-12. Bayle lui a consacré un article fort étendu. L'éditeur des œuvres de Launoy a inséré dans sa collection tous les témoignages honorables à ce docteur et tout ce qu'on a écrit de plus fort contre lui. Jean de Launoy a laissé un très-grand nombre d'ouvrages de théologie, de discipline, de critique et d'histoire. L'abbé Granet les a recueillis en 5 tomes ou 10 volumes in-fol., Genève, 1751-2 et 5. Nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Syllabus rationum quibus causa Durandi de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ defenditur et inofficiosa quorundam censura repellitur*, Paris, 1636, in-8°. C'est le premier ouvrage de Launoy, et pour ainsi dire son coup d'essai. Ce docteur défend, comme probable, le sentiment de Durand de St-Pourçain, qui prétend que Dieu ne concourt point immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres. 2° Deux ouvrages sur le *Sentiment de l'Église relatif à l'assomption de la sainte Vierge*,

1671, in-8°. Le chanoine Claude Joly, qui était du sentiment de Launoy, donna quelques petits traités sur cette discussion (voy. JOLY.). L'abbé Boileau écrivit également une lettre pseudonyme extrêmement rare, dont il n'est point fait mention dans son article ni dans Nicéron; elle se trouve dans le 1^{er} volume de la collection des œuvres de Launoy, sous ce titre : *B. Carpentarii theologi epistola, de contentione orta inter canonicos Parisienses, super verbis Usuardi ad festum assumptionis B. V. M.* Elle fut imprimée en 1671 à Douai, ou plutôt à Sens. 3° *Regia in matrimonium potestas, vel Tractatus de jure secularium principum christianorum in sancendis impedimentis matrimonium dirimentibus*, Paris, 1674, in-4°. Le mariage de Gaston, frère unique de Louis XIII, avec Marguerite de Lorraine, donna lieu à ce traité. Launoy s'attache à établir que la puissance civile a le droit d'opposer des empêchements dirimants au mariage. Ce livre fut condamné à Rome, par décret du 10 décembre 1688. La doctrine de l'auteur a néanmoins trouvé en France de nombreux partisans. En général, les théologiens ne l'ont pas adoptée sans modifications. Luillier, Gibert, Gerbais, ont cru devoir tenir un juste milieu entre le sentiment de Launoy et le sentiment opposé : au contraire, les juriconsultes, à la tête desquels on peut placer Leridant, Lemerre, Camus, Maultrout et M. Agier, ont été entraînés encore plus loin que Launoy. 4° *Véritable tradition de l'Église sur la prédestination et la grâce*, Liège, 1702, in-12; ouvrage condamné par Letellier, archevêque de Reims, en 1705, et par le pape Clément XI en 1704. Dupin et quelques autres pensent que cet ouvrage est indigne de Launoy; mais la plupart des critiques y ont reconnu ses sentiments et sa manière. 5° *De auctoritate negantis argumenti dissertatio*, Paris, 1650 et 1662, in-8°. Launoy avance dans cet ouvrage, p. 274, que de son temps la statue de la papesse Jeanne était encore debout (entre Léon IV et Benoît III). Colomiès lui en ayant témoigné à lui-même sa surprise, Launoy lui répondit « qu'étant à Sienna, en 1654; il avait vu « de ses propres yeux la statue de la papesse au « rang des papes, et qu'ainsi il ne doutait point « que ceux de Sienna n'en eussent fait accroire à « Baronius. » (Voy. Colomiès, *Recueil de particularités*, p. 329; voy. aussi ce que dit sur cela l'abbé Granet, t. 2, part. 1, p. 67). L'abbé Thiers attaqua cet ouvrage avec son amertume ordinaire. Il accusa l'auteur de se servir du silence de quelques écrivains pour détruire beaucoup de faits historiques. Launoy s'étant défendu dans un *Appendix* à l'édition de 1662, le fougueux abbé Thiers répliqua en 1664. Voici de quelle manière il annonce son sujet : *In qua defensione, Launoi fraudes, calumniæ, plagia, imposturæ, mala fides, et linguarum græcæ ac latinæ inscientia, aperiuntur, multiplicesque errores confutantur* (voy. THIERS). 6° *Dispositio epistolæ de tempore quo primum in*

Galliis suscepta est Christi fides, Paris, 1659, in-8°, et quatre autres ouvrages contre les traditions qui font venir à Paris St-Denis l'Aréopagite, et en Provence, Lazare, Madeleine et Marthe, 1641 et 1660, in-8°. Le docteur Launoy y a fait preuve d'une judicieuse critique et d'un noble courage. L'ignorance du moyen âge avait assigné à la plupart des églises de France une origine apostolique. Launoy en démontra la fausseté. Il dévoila le ridicule d'une multitude de traits fabuleux dont se repaissait la piété de nos bons aïeux, mais que la cupidité tournait à son profit, et qui servaient aux méchants de prétextes pour calomnier la religion. 7° *Veneranda Romanæ Ecclesiæ circa simoniam traditio*, Paris, 1675, in-8°. Dans ce savant ouvrage, Launoy laissa entrevoir que la Somme attribuée à St-Thomas n'est pas de lui. Le P. Alexandre fit aussitôt une dissertation pour revendiquer à l'*Ange de l'école* son plus beau titre à l'immortalité. Launoy répondit, et sa réponse était sous presse quand il mourut. 8° *De cura Ecclesiæ pro miseris et pauperibus liber*, Paris, 1663, in-8°; très-curieux et très-savant. 9° *De scholis celebrioribus, seu à Carolo Magno, seu post Carolum per Occidentem instauratis liber*, Paris, 1672, in-8°; ouvrage plein de recherches. 10° *Regii Navarrae gymnasii Parisiensis historia*, Paris, 1677, 2 part., in-4°. Dans cette histoire, Launoy se montre profond et impartial, puisqu'il y donne des louanges à ses persécuteurs. « Le « seul titre qu'il ait pour être placé parmi les littérateurs, est son *Histoire du collège de Navarre*, dit un peu sèchement l'abbé Sabatier de « Castres; encore faut-il faire grâce à sa manière « dure et barbare d'écrire, en faveur des recherches curieuses qu'il offre au lecteur. » 11° *Dissertatio continens judicium de auctore librorum De imitatione Christi*, Paris, 1649, in-8° de 27 pages; 3° édit., 1650, in-8° de 102 pages; 4° édit., 1663, in-8° de 143 pages. Cette Dissertation en faveur non de Gerson, mais de Gersen, fut d'abord jointe par D. Quatremaire et Valgrave à leurs réponses aux attaques du P. Fronteau, défenseur de Thomas à Kempis (*voy. FRONTEAU*); ce qui attira aux premiers de la part du chanoine régulier une *Réfutation*, dont le docteur Launoy eut sa part, et à laquelle il répondit amplement dans la troisième édition de sa Dissertation. Fronteau ne répliqua point : cependant un des confrères du chanoine ayant, en 1652, attaqué Launoy dans l'ouvrage intitulé *la Contestation touchant l'auteur*, etc., le docte écrivain publia pour sa défense des *Remarques sommaires* sur ce livre, 1652 et 1663, in-8°; mais plus il eut raison contre son adversaire, plus il servit, sans le vouloir, la cause de Gerson, sous le nom duquel il a fait connaître et décrit un très-beau manuscrit de l'*Imitation* (p. 117 de sa *Dissertation*, édit. de 1663). 12° *De sacramento unctionis infirmorum*, Paris, 1673, in-8°. 13° *Explicata Ecclesiæ traditio circa canonem OMNIS UTRISQUE SEXUS*, Paris, 1672, in-8°;

c'est un des meilleurs ouvrages de Launoy, et peut-être le plus savant que nous ayons sur cette matière. 14° *Epistolæ*, Paris, 1664-75, 8 vol. in-8°; Cambridge, par les soins de Guillaume Sagwell, avec une préface et différentes tables, 1689, 1 vol. in-fol. Ces lettres occupent les deux dernières parties de la collection. L'abbé Granet a mis en tête une préface de soixante-dix pages, très-savante et très-curieuse. Les lettres de Launoy sont de véritables dissertations sur des points de discipline ou de foi. Le plus grand nombre a rapport aux libertés de l'Église gallicane, qui y sont bien développées et vigoureusement défendues contre les prétentions des ultramontains. La critique de Launoy fut quelquefois téméraire, mais plus souvent sûre et utile à la manifestation de la vérité. Elle lui attira des adversaires redoutables, qui ne le ménagèrent pas, et l'accusèrent même d'avoir falsifié des textes en tronquant les passages qu'il citait (1). L'abbé Granet a recueilli, dans la huitième partie de sa collection, quelques-uns des meilleurs écrits composés contre ce docteur : il aurait pu en conserver davantage. Il est peu d'ouvrages de Launoy qui ne soient à l'index à Rome; il en est peu qui n'aient excité de vives réclamations de la part de quelque corporation séculière ou régulière. Cela devait être : ils froissaient beaucoup d'intérêts, et soulevaient beaucoup de passions. Le bien qu'il a procuré à la religion est infini. Les préjugés qu'il n'a pu détruire entièrement, il les a ébranlés, et depuis ils ont été moins dangereux. Son style est dur et se ressent de son caractère (2). Il y a quelque chose d'original dans sa manière, de singulier dans ses tournures, d'inusité dans ses expressions. Il raisonne peu, et cite beaucoup. Il épuise ordinairement la matière qu'il traite; et ses dissertations sont des recueils complets de tous les passages des anciens et des modernes qui ont rapport à son sujet. On l'appelait de son temps le *Dénicheur de saints*. « Il était redoutable au ciel « et à la terre, a dit dom Bonaventure d'Argonne; « il a plus détrôné de saints du paradis, que dix « papes n'en ont canonisé. Tout lui faisait ombrage dans le Martyrologe, et il recherchait « tous les saints les uns après les autres, comme « en France on recherche la noblesse. Le curé de « St-Eustache de Paris disait : *Quand je rencontre « le docteur de Launoy, je le salue jusqu'à terre, « et ne lui parle que le chapeau à la main, et avec « bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte « mon St-Eustache, qui ne tient à rien.* » Le plus grand reproche que l'on fasse maintenant à Launoy, c'est le parti qu'ont tiré les protestants de ses écrits pour combattre certaines pratiques de l'Église catholique : mais est-ce la faute de Lau-

(1) Feller en cite des exemples, *Dict. hist.*, article Launoy.

(2) C'est à cette aigreur de caractère qu'il faut rapporter le mot qu'il se permit contre les dominicains, dans le cours de ses démêlés avec le P. Alexandre : *Je crains moins, dit-il, la plume de ces révérends pères que leur canif!* (*Voy. t. 2 de ses œuvres, 2° part., p. 131 et 169.*)

noy si l'on abuse de ses principes? Est-il responsable de la méchanceté d'autrui? Quand Reiser publia son ouvrage intitulé : *Joannes Launoius theologus et sorbonista Parisiensis, testis et confessor veritatis evangelico-catholicae in potioribus fidei capitibus controversis*, etc., Amsterdam, 1683, in-4°, Bayle s'exprima ainsi dans les *Nouvelles de la république des lettres* : « Reiserus est un auteur « infatigable et à qui un gros livre ne coûte rien. « Il y a environ huit ans qu'il en fit un, pour « montrer que St-Augustin est contraire à l'Église « romaine. Il en a fait un autre pour montrer que « Thomas d'Aquin est contraire à plusieurs dogmes « de la même Église; et présentement il croit « joindre M. de Launoy à ces deux autres témoins « de la véritable doctrine. » Ceci suffit pour la justification de Launoy : on ne peut pas plus lui reprocher qu'à St-Augustin et à St-Thomas d'Aquin, de servir d'autorité aux faux raisonnements des sectaires. L—B—E.

LAURÆUS (GABRIEL) était aumônier de l'armée suédoise commandée par Charles XII. Après avoir été blessé plusieurs fois pendant les campagnes de Charles, en Livonie et en Pologne; après avoir été séparé de sa femme et de ses enfants, que les soldats russes avaient traités de la manière la plus barbare, il fut fait prisonnier à la bataille de Pultava, et envoyé en Sibérie avec un grand nombre d'autres Suédois. Il avait toujours eu du goût pour la mécanique, et en connaissait les principes : il fit divers ouvrages qui étonnèrent les Moscovites, et qui parvinrent à la connaissance du gouverneur général prince Gagarin. Son sort fut dès lors adouci, et il put même rendre des services importants à ses compagnons d'infortune. Le prince Gagarin, ayant connu tout son mérite, le consulta sur les projets relatifs à l'éducation publique; et Lauræus devint un des principaux fondateurs de la grande maison d'orphelins établie à Tobolsk. Il fit employer d'autres Suédois non-seulement dans cet institut, mais dans toutes les écoles publiques et particulières. Ces étrangers répandirent ainsi des connaissances utiles dans les régions que leur grand éloignement du centre de l'empire en avait privées jusqu'alors; et ces hommes, destinés par le rival de Pierre à comprimer l'essor qu'allaient prendre les Russes, contribuèrent à préparer leur développement. Ayant passé neuf années en Russie, Lauræus retourna en Suède lorsque la paix eut été conclue. Un temps considérable s'écoula avant qu'il obtint une place; et il eut de nouveau à lutter contre le besoin. Enfin, en 1724, il obtint une cure en Finlande; et quelque temps après il fut nommé archidiacre d'Abo, qui était le lieu de sa naissance. Pendant un séjour qu'il fit à Stockholm, en qualité de député du clergé aux états, l'académie des sciences de cette ville le reçut parmi ses membres. Il enrichit de plusieurs mémoires intéressants le recueil de cette société savante. Il est de plus auteur de quelques dissertations latines, et d'un

recueil d'hymnes sacrées en langue finnoise. Lauræus mourut en 1733, âgé de 76 ans. C—AU.

LAURAGUAIS (LOUIS-LÉON-FÉLICITÉ, duc DE BRANCAS, plus connu sous le nom de comte DE), né à Versailles (1) le 3 juillet 1733, était fils du duc de Villars-Branças, pair de France, chevalier de la Toison d'or et lieutenant-général (*roy. BRANCAS*), et d'Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O. Doué d'un caractère très-indépendant, naturellement disposé à faire peu de cas, dans toutes ses actions, de l'empire de l'usage et de l'autorité de l'exemple, le seul sacrifice peut-être qu'il ait fait aux exigences de son rang et à des traditions de famille fut de débiter dans le monde par la carrière des armes; mais il ne la suivit pas longtemps. Une seule campagne lui parut satisfaire suffisamment à ce que demandait sa naissance, et dès 1758 il quitta le service (2). Du reste, il s'y était comporté avec bravoure, et un plus long séjour sous les drapeaux lui eût sans doute mérité de l'avancement et des distinctions qu'il n'eut jamais. Peut-être dédaigna-t-il de les obtenir, précisément parce qu'il voyait tous les autres les ambitionner; car l'imitation était ce qui répugnait le plus à son esprit original. Toutefois il s'était laissé marier; il avait épousé en 1753 mademoiselle de Middelbourg, de l'une des premières familles de la Belgique. Mais le mariage était une autre chaîne encore trop pesante pour lui, et il sut bientôt s'en affranchir. Ce n'était pas pourtant par amour du désœuvrement et de l'inaction que le comte de Lauraguais se déroba ainsi, à la fois, aux gênes de la profession militaire, aux contraintes d'une position à la cour et aux devoirs de la vie de famille. Il avait bien certaines passions peu compatibles avec tous ces soins; mais la première qui se développa en lui, celle de l'étude et de la composition, ne paraissait pas devoir exclure toutes préoccupations sérieuses. A cette époque, vers le milieu du 18^e siècle, un commerce plus étroit que jamais s'était établi entre les grands et les gens de lettres et savants. Ce n'étaient plus seulement des encouragements, une protection, que ceux-ci recevaient des premiers, comme dans les siècles précédents; une sorte de vie commune rapprochait l'homme du monde favorisé des dons de la fortune et celui qui recherchait à la fois, dans les travaux de l'intelligence, des ressources et de la célébrité. Le comte de Lauraguais fit plus que suivre cette impulsion; il la dépassa. Non content de protéger

(1) Les biographes le font naître à Paris; mais, dans une brochure publiée en 1802, il indique lui-même Versailles comme le lieu de sa naissance.

(2) On raconte qu'après avoir assisté à la bataille de Crevelt, à la tête de son régiment, et s'y être fort bien conduit, il réunit les officiers et leur dit : « Vous êtes de très-braves gens : j'en ai été le témoin, et vous avez vu que je ne suis pas indigne de vous commander, mais je vois à regret que nous faisons là un mauvais métier. Coucher sur la dure, se fatiguer beaucoup et après cela recevoir des coups de fusil... Cela ne convient point à mon caractère et je ne puis continuer; ainsi je vous prie donc de recevoir mes adieux. » Et le lendemain il partit pour ne plus revenir.

les lettres et les sciences, il voulut les cultiver lui-même, et son émulation embrassa les genres les plus divers. L'art dramatique et la chimie, le droit public et la médecine, furent tour à tour l'objet de son application. Des tragédies, des expériences, des brochures sur les querelles du parlement avec la cour, et sur l'inoculation, attestèrent successivement la variété de ses travaux. Le premier fruit de sa muse fut la tragédie de *Clytemnestre*. Imprimée en 1761, cette pièce n'avait pas subi l'épreuve de la représentation. Quoique défectueuse sous le rapport de l'intrigue et faible de style, quelques vers bien frappés et les efforts de l'auteur pour naturaliser sur notre scène la noble simplicité de la tragédie antique, l'avaient fait accueillir avec indulgence. En 1781 parut *Jocaste*, qui n'eut pas plus que *Clytemnestre* les honneurs du théâtre. L'auteur avait obtenu l'ordre de la faire jouer; mais on dit que sa famille s'y opposa. Dans cette seconde pièce, le comte de Lauraguais avait entrepris de refaire les *OEdipe* de tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire ceux de Sophocle, Corneille, Lamoignon et Voltaire. Il avait même, dans une dissertation préliminaire, attaqué assez vivement le dernier de ses poètes. Aussi, cette fois, la critique se montra-t-elle inexorable. « Ce qu'il y avait de plus clair, disait-on, dans la tragédie de *Jocaste*, c'était l'énigme du sphinx. » Cette épigramme indiquait assez le principal défaut de la pièce; mais, dans la rigueur avec laquelle on la traita, perçait peut-être un peu de ressentiment contre l'entreprise d'un écrivain assez osé pour traiter un sujet de tragédie après Voltaire, mort depuis trois ans seulement et dont la mémoire était encore l'objet d'une sorte de culte. Ce que ses admirateurs avaient peine à pardonner au comte de Lauraguais, c'était d'avoir vengé Sophocle des critiques de Voltaire, qui, pour ridiculiser le poète grec, l'avait travesti à plaisir dans ses *Lettres sur OEdipe*. Quoi qu'il en soit, si l'honneur d'enrichir la scène française d'un bon ouvrage manque au comte de Lauraguais, il avait acquis déjà d'autres titres à la reconnaissance de tous les amis du théâtre. Un abus contemporain de son établissement parmi nous s'y était perpétué, celui de l'envahissement de la scène elle-même par des spectateurs. Ceux-ci étaient ordinairement les élégants de la cour et de la ville, qui affectaient de parler plus haut que les acteurs et de braver le reste de l'assemblée. On sent combien l'action théâtrale et l'ensemble scénique devaient souffrir de cet absurde usage. Le comte de Lauraguais eut la gloire de le faire disparaître en payant une indemnité considérable aux sociétaires de la Comédie-Française. Ils crurent devoir, par reconnaissance, lui accorder ses entrées, dont il jouit toute sa vie. Mais sa munificence recueillit un prix plus flatteur dans les éloges dont le combla alors l'homme le mieux placé pour comprendre le mérite de cette réforme et y applaudir. Voltaire,

qui s'était plaint si vivement, dans la préface de *Sémiramis*, d'un abus qu'il appelle une indécence, et qui avait failli compromettre le succès de cette belle tragédie, dédia sa comédie de *l'Écossaise* au comte de Lauraguais, et le remercia en termes magnifiques de l'éminent service rendu par lui à l'art dramatique (1). A cette occasion il révéla un autre trait non moins honorable de la générosité de ce seigneur (*voy. DUMARSAIS*), et le félicita de ses efforts persévérants pour hâter les progrès des sciences physiques. Le comte de Lauraguais consacrait, en effet, à atteindre ce but beaucoup d'argent et de veilles. La découverte des moyens pour faire résister au feu la porcelaine, et celle de la combustion du diamant l'occupèrent particulièrement. Des travaux assidus et d'heureuses expériences associèrent justement son nom à ceux des illustres chimistes de ce temps, Rouelle, Rôux, Darcet et Lavoisier. Aussi, dès 1788, le comte de Lauraguais avait-il été nommé membre adjoint de l'Académie des sciences, et il était, à sa mort, le doyen des académiciens libres, dans la classe desquels il avait été porté en 1816. En 1763, il écrivit sur l'inoculation, et se montra le chaud partisan de cette découverte, dont l'utilité était alors fort contestée. La vive polémique à laquelle il se livra à ce sujet fut même pour lui l'origine de ces mesures répressives de la part du pouvoir, qui ne se renouvelèrent que trop souvent par la suite. Un mémoire qu'il avait lu à l'Académie sur l'inoculation le fit envoyer à la citadelle de Metz. Il fallait assurément toute l'originalité de son caractère pour trouver dans un pareil travail matière à des épigrammes plus que malignes contre les mœurs des médecins, et même contre celles des magistrats. Cinq ans après cependant, il ne s'en portait pas moins le champion des parlements dans leur lutte contre la cour, et publiait sous les titres de *Droit des Français*, de *Tableau de la constitution française*, ou *Autorité des rois de France dans les différents âges de la monarchie*, des écrits dirigés contre les édits de 1766 et 1770. Ces ouvrages n'ont point survécu à la circonstance qui les vit naître, et ils ne firent alors quelque sensation que grâce au nom de leur auteur. Il n'avait, en effet, ni la gravité nécessaire à de pareilles matières, ni l'instruction spéciale qu'elles exigent. Ses idées ne pouvaient donc avoir d'autre mérite que celui de la hardiesse, et il l'avait recherché en les publiant en Angleterre. En se plaçant ainsi sans cesse en opposition avec le gouvernement, il s'exposa encore à de nouvelles disgrâces. Si l'on en croit ce qu'il dit plus tard dans une lettre adressée au directeur Barras, son constant amour de la liberté publique l'aurait fait exiler cinq fois. Il aurait pu

(1) Voltaire mettait ainsi dans ses louanges plus de gravité que le comte de Lauraguais lui-même dans le souvenir de l'événement qui les lui avait mérités; car, en rappelant, dans sa préface de *Jocaste*, ce qu'il avait fait pour le Théâtre-Français, il disait plaisamment: « Je suis le marguillier de cette paroisse. »

ajouter qu'il fut emprisonné quatre fois, ayant été mis successivement à la Bastille et aux châteaux de Dijon, de Strasbourg et de Metz. Ce fut au retour d'un de ses exils que Louis XV lui adressa ce mot si connu : « Qu'avez-vous fait en Angleterre, monsieur de Lauraguais? — Sire, répondit celui-ci, j'ai appris à *penser*. — Les chevaux? » reprit vivement le roi. Courtisan, le comte de Lauraguais ne se fut jamais consolé d'une repartie si piquante; philosophe, il ne parut pas s'en apercevoir. Toutefois le coup avait porté; car il niait dans la suite cette réponse avec une humeur qui en aurait prouvé la vérité, si d'ailleurs les souvenirs du temps ne la mettaient pas hors de doute. Les divers séjours que le comte de Lauraguais fit en Angleterre, ce pays de l'*excentricité*, étaient peu propres à le guérir de la sienne; il en a donné une preuve, en se faisant agréger, lui héritier de la pairie française, au collège des avocats de *Lincoln's Inn*, à Londres. Mais c'est dans cette même ville qu'en 1775 il fit paraître un de ses plus singuliers écrits, sous ce titre bizarre : *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de Lauraguais*. Ce factum se rattachait à un procès que lui avait intenté son secrétaire. Cet homme l'accusait de lui avoir enlevé sa femme. Le comte ne niait pas son commerce avec celle-ci, et dans cette étrange apologie, dédiée par lui à son père, le duc de Brancas, il appelait sa maîtresse *la comtesse du Tonneau*. « On n'extravagua jamais avec plus d'esprit, » dit un critique de l'époque, à propos de cette production; et il faut bien souscrire à la justesse de la remarque. Du reste, le comte de Lauraguais, par cette révélation si peu discrète de sa vie privée, n'apprenait rien au public, qui depuis longtemps savait à quoi s'en tenir à cet égard. Ses liaisons avec plusieurs femmes de théâtre avaient fait beaucoup de bruit. La célèbre Sophie Arnoult fut celle qui le captura le plus longtemps, et les divers incidents d'une intimité qui se prolongea pendant plusieurs années devinrent l'aliment de la chronique scandaleuse; on les a rappelés dans une foule de brochures, de pamphlets, et surtout dans une comédie-vaudeville donnée au théâtre du Palais-Royal en 1833, sous le titre de *Sophie Arnoult*. Ainsi il appartenait au comte de Lauraguais de mettre dans un attachement de ce genre la constance dont il s'était montré incapable dans des nœuds légitimes. Cette dernière union pouvait difficilement subsister en présence de tant de causes de rupture. Madame de Lauraguais demanda et obtint sa séparation. — Aux approches de la révolution, le comte de Lauraguais se prononça dans le sens des idées nouvelles. Fidèle à sa coutume de traiter chaque question grave ou frivole qui occupait fortement les esprits, il publia sur celle-là plusieurs brochures; mais, non moins fidèle à ses habitudes de lutte avec l'autorité, quelque part qu'elle fût, dès 1790 il se déclara contre plusieurs décrets de

l'assemblée constituante, cette véritable souveraine de la France d'alors. (Voir son discours aux habitants de Manicamp, le 7 février 1790.) Malgré tous ses écrits, et peut-être même à cause d'eux, il ne fut, heureusement pour lui, appelé à jouer aucun rôle sur la scène politique. Cependant il ne put échapper aux persécutions. Indépendamment des derniers débris d'une grande fortune déjà fort entamée par ses prodigalités, il perdit pendant quelques mois sa liberté. Plus malheureuse encore, sa femme périt sur l'échafaud révolutionnaire. Le directoire, le consulat et l'empire trouvèrent, comme l'ancienne monarchie, le comte de Lauraguais dans l'opposition, son élément naturel. Mais ni une existence désormais bien modeste, ni la vieillesse ne purent rendre plus chagrin cet esprit qui voyait constamment les choses humaines du côté plaisant. C'était toujours en épigrammes et en saillies qui se traduisaient les jugements qu'il en portait (1). Il ne pouvait encore cependant se condamner à un silence absolu envers le public. Son ardeur de polémique se réveillait de temps en temps, et il saisissait l'occasion de dire son mot sur les événements politiques et littéraires, notamment dans une comédie des *Marionnettes*, restée manuscrite, et dans un pamphlet contre Geoffroy. A la restauration, le comte de Lauraguais fut compris dans la première promotion des pairs de France, sous le titre de duc de Brancas. Sa naissance, les droits qu'elle lui donnait à cette dignité dès avant la révolution, entrèrent sans doute pour beaucoup dans cette nomination. Elle était d'ailleurs conforme aux idées de Louis XVIII, qui voulait, disait-il dans son préambule de la charte, renouer la chaîne des temps. Le comte de Lauraguais réclama contre la mesure qui avait pour objet de faire prendre des lettres d'investiture à la pairie par tous les pairs, tant anciens que nouveaux. Cette disposition, selon lui, était incompatible avec la préexistence de ses droits; il publia la correspondance qu'il avait eue à cet effet avec Sémonville et le maréchal Macdonald; on y remarquait la phrase suivante : « Nous offrir de nouvelles lettres de pairie, c'est proposer le baptême aux gens qui ont reçu l'extrême-onction. Cette proposition pou-

(1) La *Biographie universelle* n'étant point un recueil d'anas, nous n'avons pas dû rappeler dans l'article du comte de Lauraguais cette foule de bons mots qui lui ont donné bien plus de célébrité que ses écrits, et que l'on retrouve d'ailleurs partout. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns. Il disait, en revenant un jour du Palais-Royal, qu'il y avait rencontré l'archichancelier Cambacérès qui s'*archipromenait*. — Assistant au spectacle dans les derniers jours de l'empire, au moment où on annonçait d'inutiles et meurtrières batailles, il dit en entendant jouer l'air : *La victoire est à nous!* « C'était là autrefois un « bulletin de triomphe. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un billet « d'enterrement. » On a beaucoup ri, en 1815, de la réponse qu'il fit à un appel de la chambre des pairs, lorsque l'huissier, après avoir prononcé son nom, ajouta : « Il n'est pas encore « arrivé. » Le comte, qui entra à l'instant, s'écria : « Il est « arrivé, mais il n'est pas parvenu. » Rivarol disait de Lauraguais : « Ses idées sont claires une à une, et obscures toutes « ensemble. » De son côté, Lauraguais comparait la conversation de Rivarol à un feu d'artifice tiré sur l'eau.

« vait être faite par un enfant de chœur, et peut-être par le sacristain de la paroisse, mais assurément point par son curé. » Son grand âge l'empêcha de prendre part souvent aux travaux parlementaires; mais, dans les rares apparitions qu'il fit à la chambre, il parla et vota contre le ministère. Frondeur par tempérament et sous tous les régimes, le comte de Lauraguais devait être sur la fin de sa carrière ce qu'il avait été jusque-là. Mais cette humeur constante contre l'autorité n'allait pas jusqu'à lui faire abdiquer les sentiments, ou, si l'on veut, les préjugés de sa naissance et de son rang. Mais il se montra toujours vraiment libéral sous un rapport recommandable devant toutes les opinions : nous voulons parler de ses habitudes de générosité, de bienfaisance, qui avaient autrefois honoré son opulence et qu'il conserva dans la médiocrité. Nul ne savait obliger avec plus de grâce et de délicatesse. Ses dernières années s'écoulèrent avec calme, au milieu de quelques amis dont sa conversation, toujours riche de souvenirs, brillante de traits, faisait le charme. C'était, au surplus, une composition assez piquante que celle de cette société, où l'homme de l'ancienne cour, l'émigré se rencontraient avec le patriote italien et le libéral français de l'opinion la plus avancée, où les lettres, les arts, les sciences avaient des représentants distingués : expression bien fidèle du caractère de celui qui les réunissait, tenant au passé par ses habitudes sociales, au présent par sa vive curiosité des hommes et des choses, à l'avenir même par une imagination qui cherchait à en deviner les progrès. Comme sa fortune ne lui permettait plus de tenir un grand état de maison, c'était quelquefois en plein air, sous les arbres du Palais-Royal en été, et au rez-de-chaussée de la bibliothèque du roi en hiver, qu'il recevait ses amis et qu'il avait avec eux de longs et piquants entretiens. Sa correspondance, dans l'âge le plus avancé, atteste l'intérêt pressé avec lequel il ne cessait de suivre la marche des événements. Le comte de Lauraguais mourut le 8 octobre 1824, dans sa 92^e année. N'ayant pas laissé d'autres enfants légitimes qu'une fille mariée au duc d'Artemberg (voy. ce nom), il eut pour successeur à la pairie son neveu, le marquis Bufile de Brancas. On a de lui : 1^o Deux Mémoires dans la collection de l'Académie des sciences, année 1758; le premier intitulé *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther, sur l'éther lui-même, et sur sa miscibilité dans l'eau*; le second : *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit-de-vin*; 2^o *Clytemnestre*, tragédie en cinq actes et en vers, 1761, in-8^o; 3^o *Mémoire sur l'inoculation*, 1765, in-12; 4^o *Observation sur le Mémoire de M. Guetard, concernant la porcelaine*, 1766, in-12; 5^o *Mémoire sur la compagnie des Indes*, précédé d'un *Discours sur le commerce en général*, Paris, 1769; 6^o *Du droit des Français*, 1771, in-4^o; 7^o *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de*

Lauraguais, Londres, 1773, in-8^o; 8^o *Jocaste*, tragédie en cinq actes et en vers, Paris, Debure l'aîné, 1781, in-8^o; 9^o *Lettre sur les états généraux convoqués par Louis XVI et composés par M. Target*, 1788, in-8^o; 10^o *Recueil des pièces historiques sur la convocation des états généraux et sur l'élection de leurs députés*, 1788, in-8^o; 11^o *Dissertation sur les assemblées nationales, sous les trois races des rois en France*, 1788, in-8^o; 12^o *Aperçu historique sur la cause et la tenue des états généraux*, avec des Réflexions sur certains objets qui ont été agités, et d'où dépend le bien public, 1789, in-8^o; 13^o *Discours de M. le comte de Lauraguais aux habitants de Manicamp, le 7 février 1790*, in-8^o; 14^o *Lettres du citoyen Brancas Lauraguais*, à l'occasion du contrat de vente que le département de l'Aisne lui a passé du presbytère et de l'église, à Manicamp, et du sursis que le ministre des finances a mis à l'exécution de ce contrat, Paris, 1797, in-8^o; 15^o *Première Lettre d'un incrédule à un converti*, par le citoyen Lauraguais, 1797, in-8^o; 16^o *Dissertation sur l'ostracisme*, par le citoyen Lauraguais, 24 vendémiaire an 6, in-8^o; 17^o *Lettres aux citoyens Lebreton et Cuvier*, à l'occasion de l'éloge du citoyen Darcet, 1802, in-8^o; 18^o *Lettres de L.-B. Lauraguais à madame ****, dans lesquelles on trouve des Jugemens sur quelques ouvrages; la Vie de l'abbé de Voisenon; une Conversation de Chamfort sur l'abbé Sieyès; et un fragment historique, des Mémoires de madame de Brancas sur Louis XV et madame de Châteauroux, Paris, 1802, in-8^o; 19^o *Lettre à M. l'abbé Geoffroy*, rédacteur du feuilleton du *Journal des Débats*, 1802, in-8^o; 20^o *Lettres à Suard*, 1802, in-8^o; 21^o *Lettres de M. de Lauraguais à M. le duc d'Artemberg*, Paris, 1803, in-8^o; 22^o *Lettres de M. le duc de Brancas à M. le vicomte de Chateaubriand*, Paris, 1813, in-8^o; 23^o *Discours du duc de Brancas, pair de France*, prononcé le 10 août, dans le bureau dont il était membre, 1814, in-8^o; 24^o *Discours du duc de Brancas*, préparé pour la séance des pairs du 50 août 1814, Paris, 1814, in-8^o; 25^o *Lettre de M. le duc de Brancas, pair de France*, à l'occasion de la circulaire adressée le 7 octobre 1817 aux pairs par M. le comte de Sémonville, leur grand référendaire, 1817, in-8^o; 26^o *Lettre à M. Michaud, membre de l'Académie française*, 1818, in-8^o; 27^o *Lettre des consonnes B R à la voyelle E*, 1819, in-8^o. — Les recueils de nouvelles politiques et littéraires du siècle dernier contiennent plusieurs lettres du comte de Lauraguais relatives à ses démêlés avec l'autorité et à d'autres objets (1). Il avait en portefeuille divers opuscules sur quelques événements de l'intérieur de l'ancienne cour. Ces morceaux, qu'il ne destinait pas lui-même à l'impression, sont peu regrettables, au jugement de ceux qui en ont eu communication.

D—s.

(1) Il fut très-maltraité dans un petit écrit plein de récriminations qui parut en 1789, et qui avait pour titre : *Lettres de M. C*** (Cérutti) à madame de ****, au sujet de deux billets ridicules que M. L*** (Lauraguais) a fait courir et imprimer.

LAURATI (PIERRE). *Voyez* LORENZETTI.

LAURE (la belle). *Voyez* NOVES.

LAURÉA (MARCUS-TULLIUS), en grec *Λαυρέας*, était un esclave de Cicéron qui mérita, comme Tiron (*voy.* ce nom), l'affection et la reconnaissance de son maître : pour prix de ses services, il en reçut la liberté. Cet affranchissement fut antérieur au départ de Cicéron pour son gouvernement de Cilicie (62 ans avant J.-C.); car Laure, qui l'y suivit en qualité de scribe, c'est-à-dire avec le titre officiel de secrétaire du gouverneur pour les affaires publiques, portait déjà, suivant l'usage des affranchis, les noms de son patron, de son bienfaiteur, et s'appelait Marcus-Tullius. Quant au surnom de Lauréa, qui signifie feuille de laurier, il le dut sans doute à son talent pour la poésie. Pline observe que le laurier est le seul arbre dont le nom soit donné aux hommes (*Hist. nat.*, t. 15, p. 49); et l'affranchi de Cicéron était digne de le porter, car il excellait également comme poète grec et comme poète latin. Les deux Anthologies latine et grecque ont recueilli des vers de Tullius Lauréa, d'une facture si facile et si naturelle qu'il serait impossible de lui assigner pour patrie l'Italie ou la Grèce, s'il n'était bien connu que les esclaves lettrés étaient presque tous des Grecs. Les vers latins dont nous avons parlé ont été cités par Pline (*Hist. nat.*, 31, 2). C'est une charmante épigramme sur les termes cicéroniens, qui montre, dit Pline, ce que la bouche même des esclaves avait puisé d'éloquence aux intarissables sources du génie de Cicéron. Cette épigramme, qui de l'*Histoire naturelle* a passé dans l'Anthologie latine (Burmman, t. 1, p. 340), prouve que Lauréa survécut à son maître et qu'il honora toujours sa mémoire. L'Anthologie grecque nous en a conservé trois autres, l'une du genre érotique, l'autre qui est classée parmi les funéraires ou sépulcrales, et la troisième sur Sapho. Celle-ci est fort belle (Brunck, *Analecta*, t. 2, p. 102), et justifie bien la place distinguée que Philippe de Thessalonique (*voy.* ce nom) lui a donné dans sa Couronne poétique, où figure l'élite des poètes grecs du siècle de César et d'Auguste sous des symboles de fleurs. C'est au mélilot que Philippe compare notre poète : *Δάμφει Τύλλιος ὡς μελιλωτον*, indiquant sous cet emblème la douceur et le charme d'une poésie qui rappelle le goût exquis du miel et les magiques prestiges du lotus. D—U—E.

LAUREAU (P.-B.) naquit à Dijon, en 1750. Après avoir fait de bonnes études, il se consacra entièrement à l'instruction de la jeunesse, et pendant cinquante-six ans, il remplit honorablement les fonctions d'instituteur dans l'exercice desquelles il savait encore trouver du temps pour composer quelques ouvrages élémentaires d'éducation. Il mourut à Saulieu, le 6 août 1825. M. Noellat, membre de l'Université, et alors rédacteur des *Petites Affiches de l'arrondissement de Dijon*, inséra dans cette feuille (24 août) une

notice sur Laureau. Cet instituteur a publié : 1° des *Notions préliminaires pour servir d'introduction à l'étude de la Géographie*; 2° une *Grammaire latine raisonnée à l'usage des écoles publiques et particulières*, Dijon, 1808, 2 vol. in-12. Il avait aussi composé une *Grammaire française* très-détaillée, mais qui n'a pas été imprimée. Z.

LAURELIUS (OLAUS), évêque de Vesteras en Suède, était né, en 1585, dans la province de Vestrogothie, où son père était paysan. Aidé par le gouvernement, il fit de bonnes études dans son pays, et visita ensuite les universités d'Allemagne. On lui confia, en 1621, la chaire de philosophie à Upsal, et, en 1625, il obtint celle de théologie. Ses connaissances et ses mœurs inspirèrent une telle confiance, que la plupart des seigneurs le chargèrent de diriger la conduite et les études de leurs enfants pendant le séjour qu'ils faisaient à l'université. Parvenu en 1647 à l'évêché de Vesteras, Laurelius se distingua autant par son éloquence que par son zèle pour la discipline. Il avait rédigé avec beaucoup de soin un nouveau code ecclésiastique que les états du royaume approuvèrent, mais que l'attachement aux anciens usages empêcha de prévaloir sur celui qui datait du règne de Gustave I^{er}. L'archevêché d'Upsal étant devenu vacant, le clergé appela d'une voix unanime l'évêque de Vesteras à cette dignité; mais, eu égard à son grand âge et à ses infirmités, la cour le dispensa d'accepter, et il mourut peu après, en 1670, âgé de 85 ans. On a de Laurelius un grand nombre d'ouvrages en latin et en suédois, dont les plus remarquables sont : 1° *Compendium theologicum*, Stockholm, 1640; 2° *Systema theologicum in thesi et antithesi adornatum*, Upsal, 1644. Cet ouvrage a été longtemps classique, dans le Nord, pour l'étude de la théologie; 3° *Articulorum fidei synopsis Biblica in usum scholasticæ juventutis*, Lindköping, 1666, en latin et en suédois, ouvrage longtemps en vogue; 4° *le Miroir de la vraie religion*; des *Traité*s en faveur du luthéranisme : des *Sermons* et des *Oraisons funèbres*, en suédois. C—AU.

LAURENBERG (PIERRE), médecin et naturaliste, naquit en 1585 à Rostock, l'aîné des fils de Guillaume Laurenberg, qui cultiva lui-même la médecine, l'histoire naturelle, et dont on a plusieurs ouvrages (1). Après avoir reçu ses grades à l'académie de sa ville natale, il voyagea pour perfectionner ses connaissances. Il professa en 1614 la philosophie à l'académie de Montauban; mais il ne tarda pas à se démettre de sa chaire. On sait qu'il s'arrêta quelque temps à Leyde, où il fit imprimer un opuscule d'astronomie. En 1614 il était à Hambourg, où il professa la physique jusqu'en 1620. Il fut rappelé cette

(1) Le plus connu de tous est la *Botanotheca, sive Modus conficiendi herbarium vivum*. Cet ouvrage vraiment utile a été réimprimé plusieurs fois et inséré dans divers recueils de traités d'histoire naturelle. Guillaume Laurenberg mourut en 1612, à Rostock, recteur de l'académie de cette ville, à 65 ans.

année à Rostock pour occuper la chaire de poésie. Malgré les devoirs de cette place, il continua de cultiver la botanique et la médecine, et publia divers traités d'anatomie. Ayant, dans un de ses ouvrages (*Procestria anatomica*), parlé de Dulaurens d'une manière peu convenable, Riolan prit la défense de l'anatomiste français, et lui reprocha vivement de s'être écarté du respect qu'il devait à Dulaurens, lui qui n'avait jamais disséqué que des bœufs. Laurenberg était instruit, mais plein de vanité. Dans ses préfaces, il se donne des éloges qui auraient eu meilleure grâce sous la plume d'un autre. Il mourut à Rostock, le 13 mai 1639, laissant un fils nommé Jacques-Sébastien, qui s'est fait une réputation parmi les savants (1). Klefeker les a mentionnés tous les deux dans la *Bibliotheca eruditor. præcocium*. Pierre Laurenberg a été accusé de plagiat, parce qu'il ne cite jamais les sources où il a puisé. Outre une version latine de l'*Isagoges anatomica* (voy. HYPATUS), il a publié un grand nombre d'opuscules sur l'astronomie, la botanique et l'anatomie. On se contentera de citer ceux qui peuvent encore mériter l'attention des curieux ou que leur rareté fait rechercher : 1° *Amphylisus, sive de natura crepusculorum tractatio*, Hambourg, 1625, in-4°; 2° *Apparatus plantarum primus*, Francfort, 1632, fig.; 3° *Pasicompse nova, id est, accurata et curiosa delineatio pulchritudinis*, Leipsick, 1654, in-8°, petit ouvrage très-rare; 4° *Collegium anatomicum duodecim dissertationibus comprehensum*, Rostock, 1656, in-4°, ou sous ce titre : *Anatomica corporis humani*, Francfort, 1663, in-12. Haller, dans la *Bibliotheca anatomica*, t. 1, p. 353, donne les titres des douze dissertations qui composent ce recueil. Dans l'une, Laurenberg décrit la circulation du sang avec assez d'exactitude, mais sans daigner faire mention de Harvey. W—s.

LAURENBERG (JEAN) (2), frère du précédent, né en 1590 à Rostock, étudia la médecine, comme son frère et son père, et se fit recevoir docteur à Reims en 1616; mais il ne pratiqua son art que rarement, et dans des occasions où ses soins étaient indispensables. Passionné pour les lettres, il consacrait presque tout son temps à l'étude des anciens modèles, et mérita de bonne heure l'estime des savants pour l'étendue et la variété de ses connaissances. Il fut d'abord nommé suppléant de son frère à la chaire de poésie de l'académie de Rostock, et ensuite professeur, en 1618; mais il ne remplit cette place que peu de temps. Le roi de Danemarck, Christian IV (voy. ce nom), ayant converti le gymnase de

Soroe en une académie pour la jeune noblesse, ne négligea rien pour procurer à cette école les plus habiles professeurs. En 1623, Laurenberg y fut appelé pour enseigner les mathématiques, et il s'acquitta de cet emploi avec autant de zèle que de succès. Heureux au sein de sa famille, il trouvait le loisir de composer, presque chaque année, quelques ouvrages destinés à faciliter les progrès de ses élèves dans les sciences. Mais la guerre que Christian eut à soutenir l'ayant forcé de suspendre le payement des professeurs, Laurenberg fut obligé, pour vivre, de recourir à des emprunts onéreux. Il avait des créanciers impitoyables qui le harcelaient sans cesse, quoiqu'il s'imposât de dures privations pour satisfaire à ses engagements. Il fit enfin connaître sa triste situation au roi Frédéric III, dans un petit poëme : *Querimonia Daphnorii* (1); mais il était trop tard, le chagrin avait épuisé ses forces, et il succomba le 28 février 1638. Sébastien Laurenberg, son fils, lui succéda dans la chaire de mathématiques (2). Jean Laurenberg a été, suivant les critiques danois, un des plus grands poëtes de son siècle. Bartholin dit que Daniel Heinsius trouvait ses vers grecs dignes des temps héroïques, et Borrichius, pour ses satires, le nomme l'Horace et le Juvénal allemand. On trouvera la liste de ses productions dans le *De scriptis Danorum* de Bartholin, 74-75, et dans les *Hypomnemata* de Muller, 282-85. Les principales sont : 1° une traduction latine de la *Sphère* de Proclus, Rostock, 1611, in-8° (voy. PROCLUS); 2° *Antiquarius in quo præter antiqua et obsoleta verba, ac voces minus usitatas, exponuntur plurimi ritus populi romani ac Græcis peculiare*, Lyon, 1622, in-4°. On trouve à la tête une lettre très-flatteuse du P. Lacerda, savant jésuite, qui avait eu communication du manuscrit. Il y a de l'érudition dans ce lexique, mais il n'est plus d'aucun usage depuis qu'il a été surpassé par les travaux postérieurs des philologues. 3° *Quatre satires* (en allemand), Copenhague, 1648, in-8°, et réimprimées plusieurs fois dans différentes villes. Elles ont pour objet la critique générale des mœurs et des vices du temps, le luxe des vêtements, la mode d'employer des mots étrangers en parlant sa langue maternelle, la manie des titres et enfin les défauts des mauvais poëtes. 4° *Græcia antiqua cum tabulis geographicis*, Amsterdam, 1660, in-4°. Cet ouvrage, dont l'auteur parlait en 1629, comme d'un travail terminé, n'a paru qu'après sa mort, par les soins de Puffendorf. Si l'on en croit Corneille de Beughem, il en existe une traduction française, 1677, in-fol., qui fait sans doute partie de quelques recueils géographiques.

(1) C'est la traduction du nom de Laurenberg en grec.

(2) LAURENBERG (Sébastien), né à Soroe, le 25 avril 1623, commença ses études dans cette ville, et les termina à l'université de Rostock en 1644. Après avoir accompagné dans leurs voyages de jeunes nobles danois, il devint professeur de mathématiques à l'académie de Soroe, et passa en 1692 en la même qualité à l'académie de Copenhague, où il mourut la même année. On a de lui : *Diss. de America præcis cognita*, Copenhague, 1664, in-4°. D—Z—S.

(1) Jacques-Sébastien Laurenberg, né en 1619, à Hambourg, où son père enseignait la physique, mourut professeur en droit à Rostock en 1668.

(2) Par respect pour la mémoire de son père, il joignait quelquefois à son nom celui de Guillaume, *Joannes-Guilielm. F.* Il n'en a pas fallu davantage pour tromper les bibliographes, qui ont fait deux auteurs de Jean et de Jean-Guillaume Laurenberg.

L'original a été reproduit dans diverses compilations, notamment dans le *Thesaurus antiquitat. græc.* de Gronovius, t. 4, p. 20. Dans la préface, Gronovius reproche à Laurenberg d'avoir pillé l'ouvrage de Nicol. Gerbil : *In Græciæ Michaël. Sophiani descriptionem explicatio.* W—s.

LAURENCEOT (JACQUES-HENRI), conventionnel, naquit en 1763, à Arbois, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat, mais sans avoir l'intention de fréquenter le barreau. Retiré dans sa ville natale, il y vivait paisible, entouré de quelques amis, et partageant son temps entre la lecture, les soins agricoles et le plaisir de la chasse. En 1792, s'étant fait inscrire comme volontaire, il fut élu par ses camarades commandant du 12^e bataillon du Jura. Nommé, quelques semaines après, député de son arrondissement à la convention, il dut quitter l'armée pour se rendre au nouveau poste que le suffrage de ses concitoyens venait de lui assigner. Dans le procès de l'infortuné Louis XVI, il s'exprima dans ces termes : « Ma conscience me fait « un devoir de déclarer que je n'ai jamais cru « réunir le caractère de juge à celui de législa- « teur. En conséquence, malgré les menaces dont « on a parlé, je vote pour la réclusion actuelle et « le bannissement de Louis et de toute sa famille « à la paix. » L'un des soixante-treize députés qui protestèrent contre le 31 mai, Laurenceot fut décrété d'arrestation et détenu pendant treize mois à la Force. Rappelé dans le sein de la convention après le 9 thermidor, il y parla dans l'intérêt des émigrés du Haut et du Bas-Rhin, et quelques mois plus tard il fut élu secrétaire. Envoyé depuis en mission dans les départements du centre, il se signala par une conduite à la fois ferme et modérée, et répara le plus qu'il put les maux causés par la terreur. A son retour, il dénonça plusieurs des députés qui l'avaient précédé dans les départements, et provoqua l'arrestation de Lequinio (*voy.* ce nom), que l'on accusait d'avoir admis à sa table l'exécuteur des jugements criminels; et celle de Fouché, auquel il reprochait de n'avoir pas rendu compte des taxes dont il avait frappé divers départements, taxes qui, pour la seule ville de Nevers, se montaient à plus de deux millions. Après la session conventionnelle, Laurenceot entra au conseil des cinq-cents, dont il cessa de faire partie en 1797. Epris plus que jamais de cette vie de famille qui avait fait le bonheur de ses premières années, il refusa tous les emplois qui lui furent offerts successivement; mais, à la réorganisation de l'administration des préfets, il accepta la modeste place de sous-inspecteur de l'arrondissement de Dole. Il l'exerça jusqu'en 1827, où quelques infirmités précoces le déterminèrent à prendre sa retraite. Lors de la révolution de 1830, les habitants d'Arbois le nommèrent par acclamation président de l'administration municipale provisoire, qui s'était spontanément orga-

nisée. Il ne crut pas pouvoir refuser une marque de confiance qui lui donnerait les moyens de travailler efficacement à rétablir l'ordre; mais, dès que le calme fut revenu, il s'empressa de résigner ses fonctions. Laurenceot mourut presque subitement, le 19 août 1833. Parmi les amis dont il se glorifiait, on doit citer Boissy d'Anglas et Lanjuinais, dont il avait partagé les courageux efforts contre les partisans de la terreur, et qui, jusqu'à leur mort, ne cessèrent d'entretenir avec lui des rapports d'estime et de bienveillance. W—s.

LAURENCIN (JEAN-ESPÉRANCE BLANDINE, comte DE), naquit à Chabeuil, près de Valence, le 17 janvier 1741, d'une des plus anciennes familles du Lyonnais. Destiné dès sa jeunesse à la carrière des armes, il fit, à l'âge de dix-sept ans, la campagne de 1757 en qualité de capitaine, et s'y montra digne de succéder à la réputation de bravoure que son père, brigadier des armées du roi, avait acquise dans plusieurs campagnes, et surtout dans une belle défense de la place d'Asti. Blessé à la bataille de Minden et foulé aux pieds de la cavalerie, le jeune comte de Laurencin fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et n'en revint que trois heures après, portant ses entrailles dans ses mains. Cette blessure fit longtemps désespérer de sa vie, et les soins d'une guérison longue et difficile l'ayant conduit dans la capitale, ses liaisons avec les gens de lettres réveillèrent en lui le goût de l'étude et de la littérature. En 1764, le projet des travaux de Perrache, pour l'agrandissement de Lyon, fixa l'attention des habitants. La salubrité et l'agrandissement de cette industrieuse cité en étaient le but, et ils séduisirent Laurencin, qui eut une grande part à la création d'une société pour l'exécution de *travaux dont l'importance aurait exigé les richesses et les ressources d'un souverain.* L'entreprise ayant dévoré de grandes fortunes et trompé l'attente des actionnaires, la direction en fut confiée à Laurencin, dont la justesse et la profondeur des vues en administration donnèrent des espérances que les événements de la révolution vinrent bientôt renverser. En 1783, partageant l'enthousiasme et les illusions que fit naître la découverte des aérostats, le comte de Laurencin fut un des sept aéronautes qui accompagnèrent Montgolfier dans sa première ascension, et qui faillirent être victimes de leur courage, à une époque où cette invention n'était pas encore portée au point de perfection qu'elle a atteint depuis. Le roi de Suède, Gustave III, qui avait fait un long séjour à Lyon lorsqu'il n'était que prince héréditaire, l'honora de son estime, et lui en donna un témoignage quand il parvint au trône en lui offrant la place de gouverneur de son fils, avec des avantages que son attachement à la France lui fit refuser. Lié avec les hommes les plus distingués de cette époque, Laurencin entretint des correspondances littéraires avec

Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Duclès et Thomas. Les académies de Villefranche, de Lyon et de Rouen le comptaient parmi leurs membres. Il est auteur d'un grand nombre de petits ouvrages de poésie, dans lesquels on remarque de la facilité, de l'harmonie, et souvent les traits d'une imagination vive et brillante. Ils ne furent imprimés que dans les journaux et recueils littéraires. On distingue : 1^o son *Épître sur l'inoculation*, sujet proposé par l'académie de Rouen. L'auteur y peint d'une manière énergique et touchante la douleur et le désespoir d'une mère qui perd son fils unique par l'effet d'une pratique tentée pour le sauver d'un danger incertain. De Lille était l'un des concurrents, et ce ne fut qu'après avoir longtemps hésité que l'académie prononça en sa faveur. 2^o *La Mort du juste*, idylle qui remporta, en 1774, le prix à l'académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, ainsi que les deux pièces suivantes. 3^o *Palémon, ou le Triomphe de la vertu sur l'amour*, idylle, 1775, insérée dans le Recueil de l'académie, publié par Berton; 4^o stances sur la vie champêtre; 5^o *Echec et mat*, épître ingénieuse et bien versifiée. L'élégie était le genre qui convenait le plus à la nature de son talent. Les tendres et vives émotions de la sensibilité et de la mélancolie se montrent surtout dans deux pièces de vers qu'il composa à l'occasion de la mort de sa fille, dont les soins et le dévouement avaient sauvé ses jours après la proscription qui suivit le siège de Lyon. Frappé de terreur comme toute la France, Laurencin publia à cette époque un mémoire devenu très-rare et dans lequel il faisait un éloge, fort loin de sa pensée sans doute, des monstres qui opprimaient alors sa patrie. Il est encore auteur d'une *Lettre à M. Montgolfier sur l'expérience aérostatique* faite à Lyon, en présence du roi de Suède, 1780, in-8^o; de plusieurs mémoires et rapports sur l'administration, dans le nombre desquels on doit citer son *Mémoire sur les moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de prospérité et d'utilité publique*. Ce mémoire, qui fut très-répandu en 1795, est aussi remarquable par la justesse que par la profondeur des vues sur le commerce et les manufactures. Appelé dans toutes les administrations gratuites, Laurencin s'y distingua par son zèle et ses lumières. Il refusa des emplois honorables et même lucratifs, satisfait de consacrer son temps aux établissements de bienfaisance. Il mourut vers la fin du 18^e siècle. — La comtesse DE LAURENCIN (Julie d'Assier de la Chasagne), épouse du précédent, était née à St-Hippolyte, en Lorraine, le 15 mai 1741, et mourut vers le même temps que son mari. Elle a publié beaucoup de poésies qui furent imprimées dans le Recueil de Berton et dans l'*Almanach des Muses*. Son *Épître d'une femme à son amie, sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfants*, fut couronné en 1774 par

l'académie de l'Immaculée Conception, à Rouen, et imprimée en 1774, in-8^o. *Alceste et Méloé, ou Chant de l'amour maternel*, pièce également couronnée, parut en 1777, in-8^o. M—D j.

LAURENCIN (AIMÉ-FRANÇOIS, comte DE), fils du précédent, né vers 1770, fut élevé avec le plus grand soin. Créé chevalier de Malte en naissant, il fut dès lors, comme ses aïeux, destiné à la carrière des armes; mais la révolution dérangerait bientôt ses projets. Il s'y montra fort opposé, émigra en 1792, et fit toutes les campagnes dans les armées des princes. Rentré en France après le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire, il se fixa à Lyon, et y était adjoint au maire de cette ville en 1814, lorsque les Autrichiens s'en approchèrent. Il déploya en cette qualité une grande fermeté quand il fallut contenir la multitude et réprimer les émeutes qu'amena ce moment de crise. Le 30 mars, il fut membre de la députation qui se rendit à Dijon pour y demander à l'empereur d'Autriche quelques adoucissements aux charges de l'occupation (voy. JORDAN). C'est surtout par son influence que la députation fit à ce prince, en faveur des Bourbons, des ouvertures qui ne furent accueillies qu'avec beaucoup de réserve. Revenu à Lyon, le comte de Laurencin communiqua au conseil de la commune la déclaration, fort insignifiante, signée par les puissances alliées, le 6 février précédent. Quelque nulles et équivoques que fussent les expressions de cette pièce diplomatique, le conseil municipal persista dans sa résolution de proclamer le rétablissement des Bourbons, et dès le lendemain une proclamation annonça cette résolution aux habitants. Le 12 avril, les alliés ayant communiqué à la mairie le nouvel acte du sénat français, où il était dit que le peuple appelait librement au trône Louis-Stanislas-Xavier, etc., le conseil regarda cet acte comme une infraction au droit d'hérédité, et il consigna sur ses registres la déclaration suivante : « Louis XVIII est roi de France par la loi fondamentale de l'État. L'exercice de l'autorité royale ne peut être suspendu par aucune révolution; aucun événement n'a pu porter atteinte à ces antiques maximes de la monarchie. » Cette déclaration fut mise sous les yeux de Louis XVIII par M. de Laurencin lui-même, lorsqu'il fit partie de la députation chargée d'aller le complimenter à son arrivée. Nommé maire de Sens aussitôt après, le comte de Laurencin se rendit dans cette ville. Il donna sa démission quand Napoléon revint de l'île d'Elbe en 1815, fut réhabilité après le retour de Louis XVIII, et, dans le mois de septembre, élu par le département de l'Yonne député à la chambre. Il s'y fit peu remarquer, mais vota constamment avec la majorité. Après l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816, Laurencin ne fut point réélu par le département de l'Yonne, mais il le fut plus tard par celui du Rhône. Dans la session de 1825, il parla plusieurs fois en faveur de la loi d'indemnité des émigrés,

et proposa de l'appliquer aux maisons démolies après le siège de Lyon, en 1795. Les discours qu'il prononça à cette occasion furent imprimés dans la même année. Il parut comme témoin, ainsi que madame de Laurencin, son épouse, dans le procès de Mouton-Duvernet, et l'un et l'autre déclarèrent que ce général, ayant reçu l'ordre de les arrêter, les en avait fait avertir secrètement pour qu'ils eussent le temps de se mettre en sûreté. On regrette qu'une aussi généreuse déclaration n'ait pu sauver l'infortuné général; mais on ne peut douter qu'elle n'eût été faite dans cette intention. Le comte de Laurencin est mort à la Chassagne, dans le Beaujolais, en 1835. M—D J.

LAURENS (DU). Voyez DULAURENS.

LAURENT (SAINT), diacre et martyr, était né à Rome dans le 3^e siècle. Ses vertus lui gagnèrent l'affection de St-Sixte, archidiacre de Rome; et ce prélat, ayant été élu pape en 257, lui confia la garde du trésor de l'église. L'empereur Valérien renouela bientôt après les édits contre les chrétiens, et Sixte fut traîné l'un des premiers au supplice (voy. SIXTE II, pape). Laurent le suivait, en pleurant de ce qu'il n'était pas jugé digne de partager un sort si glorieux: mais le pontife lui prédit qu'il n'aurait rien à lui envier, et il lui ordonna cependant de distribuer aux pauvres toutes les richesses dont il était dépositaire. Laurent vendit donc les vases et les ornements sacrés, et en partagea le produit aux indigents. Le préfet, informé que l'église possédait des trésors, fit venir Laurent et lui enjoignit de les livrer pour les besoins publics; le diacre demanda un peu de temps pour le satisfaire, et ayant rassemblé les vieillards, les veuves et les orphelins qu'il avait secourus, il dit au préfet: «Voilà les trésors de l'Église que je vous avais promis.» Le barbare, à cette vue, entra en fureur, et ayant ordonné qu'on dépouillât Laurent de ses habits, le fit déchirer à coups de fouet et attacher ensuite à un gril de fer sous lequel étaient des charbons à demi allumés. Le saint martyr endura cet affreux supplice avec une héroïque constance, et ne cessa de prier pour ses bourreaux. Les spectateurs furent si touchés de sa résignation, que plusieurs se convertirent à la foi chrétienne: son corps fut enlevé pendant la nuit, et inhumé honorablement le 10 août 258, jour où l'Église célèbre la fête de ce martyr. Une des cinq églises patriarcales de Rome est bâtie sur son tombeau. On conserve sa tête à l'abbaye de Gladbach. Voyez, dans *Moreri* (art. GLADBACH), les vains efforts et négociations de Philippe II et de ses successeurs pour obtenir cette relique. Le martyr de St-Laurent a fourni à Lesueur le sujet d'une de ses plus belles compositions. *Les Actes* qu'on a de ce saint sont évidemment l'ouvrage d'un pieux cénobite du moyen âge, et ne méritent aucune confiance. W—s.

LAURENT, antipape. Voyez SYMMAQUE.

LAURENT (PIERRE), graveur, né à Marseille en 1739, fut pendant trois mois élève de Baléhou;

il exerça de préférence son burin d'après Berghem, Lauterbourg et le Poussin. Il gravait bien l'histoire; mais c'est dans le genre du paysage et des animaux qu'il a laissé les preuves les plus certaines de son talent. Il a su y rendre toute la facilité et le goût des maîtres qu'il a reproduits. Son exécution est pleine de feu et de rapidité; livré uniquement à son art, il disait souvent à ceux qui l'invitaient à prendre quelque distraction: *Les jours de travail sont mes jours de fête*. Le projet qu'il conçut de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvre que renfermait la collection du Louvre suffirait pour assurer sa réputation: il en confia l'exécution aux artistes les plus renommés. Cependant, cette entreprise, qui devait assurer sa fortune, ne lui suscita d'abord que des dégoûts, et finit par lui ravir la santé et la plus grande partie de ses épargnes. Enfin il trouva, dans M. Robillard-Péronville, un appui qui lui permit de continuer ce beau travail, dont il n'a vu publier que la première série, et qui a été terminé par M. Henri Laurent, son fils et l'héritier de son zèle et de ses talents. Huber et Rost, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, donnent la nomenclature de dix-huit pièces gravées par Pierre Laurent, parmi lesquelles on remarque la *Mort du chevalier d'Assas*, d'après Casanova. Ils n'ont pu citer les sept qu'il a gravées pour le *Musée français*. Il employa ses dernières années à la gravure du *Déluge* du Poussin; il déploya dans cet ouvrage toute la maturité de son talent, et l'on peut le considérer comme son chef-d'œuvre. Laurent mourut à Paris, le 30 juin 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie. P—s.

LAURENT-JUSTINIEN (SAINT), premier patriarche de Venise, naquit dans cette ville en 1380, d'une ancienne et illustre famille (voy. GIUSTINIANI). Se sentant une vocation extraordinaire pour l'état religieux, il entra fort jeune chez les chanoines réguliers de la congrégation de St-George in *Alga*. Il se distingua bientôt par sa patience, son humilité et par la ferveur dans la pratique de ses devoirs. Ses confrères l'éluèrent, malgré lui, général de l'ordre, qu'il gouverna plusieurs années avec tant de sagesse qu'il en est regardé comme le second fondateur. En 1433, le pape Eugène IV, informé des vertus de Laurent, le nomma, malgré sa résistance, évêque de Venise. Il ne voulut rien changer à la vie qu'il menait dans le cloître; il continua de porter un habit d'une étoffe grossière, coucha sur la paille, et ne fit servir à sa table que des légumes ou des racines; il distribuait aux pauvres tous ses revenus, disant qu'un évêque ne devait pas avoir d'autre famille. Il réforma les abus qui s'étaient glissés dans la célébration de l'office divin et dans l'administration des sacrements; il augmenta le nombre des paroisses dans la ville de Venise, fonda plusieurs monastères, et établit enfin un si bel ordre dans son diocèse qu'on le citait pour modèle. Le pape Nicolas V transféra en 1451 le patriarcat

de Grado à Venise, et, voulant donner à Laurent une preuve de son estime, lui conféra cette dignité. Laurent rendit des services importants à la république pendant sa longue administration. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il ne voulut pas permettre qu'on le placât sur un lit plus doux : « C'est sur un bois dur, dit-il, et non sur un lit de plume, que Jésus-Christ a été couché. » Il expira tranquillement le 8 janvier 1465, âgé de 74 ans. L'Église célèbre sa fête le 5 septembre, jour anniversaire de son élévation à l'épiscopat. St-Laurent a laissé un grand nombre de Sermons, des Lettres et des Traités ascétiques. Ses *OEuvres* ont été recueillies et imprimées plusieurs fois. La meilleure édition est celle qui est due aux soins du P. Nicol.-Ant. Giustiniani, bénédictin, Venise, 1751, 2 vol. in-fol. La plupart des pièces qui composent ce recueil ont été traduites plusieurs fois du latin en italien. La *Vie* du saint patriarche, écrite en latin par Bernard Giustiniani, a été imprimée à la tête du recueil de ses *OEuvres*, et insérée dans les *Acta sanctorum* de Bollandus (au 5 janvier) et dans plusieurs autres collections (voy. B. GIUSTINIANI). Le P. Maffei en a donné une nouvelle en italien, qui se recommande par l'élégance du style. W—s.

LAURENT (LE B.) de Brindes, supérieur général de l'ordre des Capucins, était né, en 1559, à Brindes ou Brindisi, dans la Calabre. Dès l'âge de quatre ans, il demanda à son père la permission de porter l'habit religieux. La rapidité de ses progrès dans les sciences divines et humaines tient du prodige. Il n'avait que six ans qu'il prêchait déjà, dans la cathédrale de Brindes, de petits sermons, avec une grâce et une action qui charmaient ses nombreux auditeurs (1). Sa mère, restée veuve, l'engageait à renoncer à la vie du cloître; mais il persista dans sa sainte résolution; et, voulant éviter de nouvelles sollicitations, il se retira à Venise près de son oncle, directeur de la congrégation des jeunes clercs de St-Marc. Ses premières études achevées, il entra dans l'ordre des Capucins, en 1576, et fut envoyé à Padoue pour y suivre les cours de théologie et de philosophie. Il apprit en même temps les langues orientales, afin de pouvoir travailler plus efficacement à la conversion des juifs. Nommé définitif général de son ordre en 1596, il parcourut toute l'Italie, distribuant le pain de la parole et opérant partout d'éclatantes conversions. L'empereur Rodolphe l'ayant appelé en Allemagne, il y établit plusieurs maisons de son ordre, et y passa deux ans, pendant lesquels il rendit à ce prince et à la religion des services importants. De retour en Italie, il fut élu, en 1602, général des capucins; et il commença aussitôt la visite des maisons de son institut. Quoique tourmenté de la goutte, il ne voulut pas profiter de la permission que le

pape lui avait accordée de voyager à cheval ou en litière; et on le vit traverser à pied les Alpes, la France et l'Espagne n'ayant d'autre suite qu'un simple frère, qu'il avait choisi pour être le compagnon de ses travaux apostoliques. Il repassa en Allemagne pour la défense de la foi, et là il eut plusieurs conférences publiques avec les principaux adversaires de l'Église romaine. Il fut nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière. Malgré les devoirs que lui imposait ce double titre, il ne cessa pas de travailler à l'instruction des peuples, et il entreprit même une mission qui eut des résultats très-remarquables. De retour en Italie, il fut appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome: les lumières qu'il avait acquises par une longue expérience faisaient désirer ses conseils, et on leur dut le maintien de la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne, en odeur de sainteté, le 22 juillet 1619. Les miracles opérés à son tombeau déterminèrent Pie VI à ordonner sa canonisation par une bulle du 25 juin 1783. Le P. Laurent de Brindes a laissé en manuscrit des *Sermons* et des *Traité de controverse*, qui sont conservés dans le couvent de son ordre à Venise. La *Vie* de ce vénérable serviteur de Dieu a été écrite en italien par le P. Ange-Marie de Voltaggio, Rome, 1710, in-4° (abrégée dans le français du P. Paul de Noyers), par le P. Bonav. de Cocallio, etc. Un académicien des Arcades (le P. Maëul, capucin, frère de D. Chaudon) en a donné une autre, Avignon, 1784, in-12: on y aurait désiré un peu plus de critique. W—s.

LAURENT (CORNEILLE BALDRAN), dit DE GRAFF, l'un de ces aventuriers connus sous le nom de *flibustiers*, naquit à Dordrecht, en Hollande. Selon Oexmelin, l'historien de ces corsaires (voy. ce nom), c'était un bel homme, un brave à toute épreuve; il avait le jugement prompt et le coup d'œil sûr; les expéditions qu'il dirigea réussirent toujours. On a remarqué qu'il avait coutume de mener avec lui des joueurs d'instruments pour récréer son équipage dans les traversées et dans les instants de repos. Il ne se faisait pas moins considérer par sa politesse que par son courage. Après avoir été d'abord au service de l'Espagne comme matelot, puis comme canonnier, contre les flibustiers, il prit parti parmi ces derniers, qui l'avaient fait prisonnier, et ne demeura pas longtemps simple combattant; les Français le reconnurent bientôt pour un de leurs principaux chefs, et il fit honneur à leur choix. Il remplit tellement les côtes de toutes les possessions espagnoles de la terreur de son nom, que, dans les prières publiques, on y demandait à Dieu d'être délivré de la fureur de *Laurencillo*: c'était le nom qu'il avait porté pendant son séjour parmi les Espagnols. Ce n'est pas qu'il leur fit tout le mal que l'on mettait sur son compte, mais souvent les flibustiers disaient qu'il était à leur tête pour effrayer leurs ennemis. Sachant que les Espagnols

(1) C'est l'usage à Rome et dans l'Italie de faire débiter à des enfants, pendant l'octave de Noël, de petits discours sur la naissance du Sauveur (voy. aussi *Ant. LANCELOT*).

souhaitaient ardemment de le prendre, il ne se battait jamais qu'il ne plaçât un homme avec une mèche allumée auprès des poudres, pour faire sauter le navire en cas de nécessité. En 1685, Van Horn, ayant rassemblé environ 500 flibustiers, médita une entreprise plus considérable que la simple course, et bientôt sa troupe monta à 1,200 hommes d'élite qui furent embarqués sur dix bâtiments. Laurent de Graff et Van Horn, qui furent à la tête de l'expédition, montaient chacun une frégate de 50 canons; deux autres chefs avaient aussi de gros navires; le reste n'en avait que de petits. On se dirigea vers Vera-Cruz, sur la côte du Mexique. La place fut surprise pendant la nuit. Les principaux habitants, arrêtés, traitèrent de leur rançon; mais on n'en put embarquer qu'une partie, des secours arrivés de l'intérieur et du dehors ayant forcé les flibustiers de s'éloigner. Ils emmenaient avec eux plus de 1,500 prisonniers des deux sexes. Une dispute survenue au sujet du partage du butin, évalué à un million de piastres, occasionna un duel entre Van Horn et de Graff. Un coup d'épée que reçut le premier termina le combat. Mais la querelle des chefs devint bientôt celle des équipages, et l'on allait en venir aux mains, si de Graff ne se fût hâté de partager le butin et les prisonniers, et n'eût aussitôt mis à la voile avec la majorité des vaisseaux. Il arriva heureusement au Petit-Goave, sur la côte ouest de St-Domingue, d'où il était parti. Van Horn, qui le suivait de près, mourut pendant la traversée. L'expédition de Vera-Cruz ayant été faite malgré la défense du gouvernement français, de Graff, quoique bien accueilli par les habitants, fut obligé de ne pas se montrer publiquement. Dès 1684 il se remit en course. Le 23 décembre, le gouverneur de Carthagène, ayant appris que lui et deux autres flibustiers fameux croisaient dans ces parages, envoya contre eux deux frégates et un sloop. Les Espagnols avaient 104 bouches à feu; les flibustiers n'en comptaient qu'un peu plus d'une soixantaine sur leurs quatre bâtiments. Toutefois, quand ils aperçurent les bâtiments espagnols, ils allèrent au-devant d'eux, les abordèrent, et, après un combat d'une heure et demie, réussirent à s'en rendre maîtres. Tout ce qui ne périt pas fut renvoyé à terre. Dans une lettre écrite au gouverneur, de Graff le remerciait, au nom de ses compagnons, de leur avoir envoyé de si bons bâtiments, qui leur étaient, ajoutait-il, bien nécessaires, ceux qu'ils montaient ne valant plus rien. Bientôt Cussy, gouverneur de St-Domingue, qui s'était attaché Laurent de Graff, le chargea d'escorter aux îles du Vent les commissaires du roi. De 1685 à 1688, de Graff prit part aux diverses entreprises des flibustiers contre les Espagnols tant dans la mer des Antilles que dans le grand Océan. Cussy voulut souvent essayer, mais en vain, d'interdire ces entreprises, en représentant qu'elles étaient contraires aux ordres du roi. De Graff était avec Grammont à la prise

de Campêche. Ces deux chefs se séparèrent ensuite, et, peu de jours après, Laurent se trouva seul au milieu de trois vaisseaux espagnols de 60, de 54 et de 50 canons, qui le démâtèrent et pensèrent le couler à fond, mais n'osèrent jamais l'aborder. Enfin, après avoir essuyé un feu extraordinairement vif, il se sauva pendant la nuit, fort grièvement blessé et ayant perdu neuf hommes. Il eut de quoi se consoler de ce malheur. Cussy lui céda le navire qui avait causé un démêlé terrible entre lui et Grammont, et lui accorda les lettres de naturalité et de grâce pour le meurtre de Van Horn, qu'il avait fait demander au roi. Les unes et les autres sont du mois d'août 1685: le brevet de naturalité porte que Laurent de Graff est catholique et marié à Pétronille de Gusman, native de l'île de Tenériffe. Lorsque ces papiers arrivèrent à St-Domingue, Laurent était en mer et dans un cruel embarras, s'étant perdu sur un récif à deux lieues de la côte de Carthagène, en poursuivant un navire espagnol. Par bonheur, il acheva la poursuite en canot, et prit le bâtiment, qui était assez grand pour contenir les deux cents hommes de son équipage. De là, il gagna le golfe de Darien, où les Indiens, à l'instigation des Espagnols, lui tuèrent vingt-cinq hommes dans une embuscade. Il équipa ensuite deux cutters et un petit bâtiment de six canons: les deux cutters reprirent la route de St-Domingue; le reste de son monde l'obligea de continuer la course, ce qu'il fit jusqu'à ce que des envoyés de Cussy lui eussent remis un brevet de major. « Cette grâce « du roi, observe Charlevoix, délivra les Espagnols « du plus terrible ennemi qu'ils eussent encore « eu dans le corps des aventuriers, et elle ne procura pas à la colonie un aussi sûr appui qu'on « l'avait espéré. La course était l'élément de cet « homme, et il se n'en faut bien qu'il ait soutenu « jusqu'au bout, dans un service plus honorable, « la gloire qu'il avait acquise dans son premier « genre de vie. » Il fut nommé gouverneur de l'île Avache, et reçut l'ordre de faire une rude guerre aux forbans qui désolaient la côte méridionale de St-Domingue. De Graff s'acquitta avec beaucoup de zèle de son emploi; sa fermeté et son équité le firent respecter et considérer des Espagnols et des Anglais. En peu de temps, tout ce quartier se peupla et devint florissant. On le tira de là pour l'envoyer avec un Espagnol repêcher la riche cargaison d'un galion échoué quatre-vingts ans auparavant sur les Sérénilles, petites îles éloignées de trente lieues dans le sud-ouest de la Jamaïque. Mais lorsqu'il se préparait à se mettre à l'œuvre, il se vit en présence d'un si grand nombre de navires anglais, qu'il ne jugea pas prudent de se mesurer avec eux, et leur abandonna le galion, dans lequel on prétend qu'ils trouvèrent de grands trésors. Cussy ayant été tué en 1691, avec beaucoup de monde, en se battant vaillamment contre les Espagnols, des troubles éclatèrent dans la colonie. Dumas, lieutenant de

roi, expédia trois cents flibustiers à Laurent pour faire la course le long de la côte. Le cap Français fut mis en état de défense, et Ducasse, ayant été nommé gouverneur, prit, en 1692, des mesures si efficaces pour la défense de ses postes, que le seul bruit de ses préparatifs détermina la retraite des Espagnols, qui s'étaient avancés jusqu'à quinze lieues du Cap. La réputation de Laurent avait contribué beaucoup à ce résultat, car un corps de plus de 2,000 hommes, apprenant que ce redoutable flibustier était à la tête des milices du Cap, se débanda et rebroussa chemin. L'année suivante, les Espagnols ayant de nouveau menacé la colonie, Laurent rendit encore des services importants. Lorsque Ducasse attaqua la Jamaïque, en 1694, de Graff emporta, l'épée à la main, le poste formidable d'Ouatirou, et seconda puissamment les efforts du gouverneur. Les Anglais, unis aux Espagnols, ayant fait ensuite des tentatives sur plusieurs points de St-Domingue, de Graff, nommé lieutenant de roi, fut chargé de la sûreté du Port-de-Paix et du pays de l'intérieur. Dans cette occasion il montra une indolence dont les ennemis profitèrent. Le Cap fut pris, le Port-de-Paix assiégé, puis évacué. L'armée française fit cependant une belle retraite. Le fort du Port-de-Paix ayant été emporté, la femme de Laurent tomba au pouvoir des Espagnols, qui l'emmenèrent à Santo-Domingo, où elle resta plusieurs années, malgré les clauses du traité de paix, dans lequel était stipulé la délivrance de tous les prisonniers. Ce ne fut même que sur les instances répétées de la cour de France qu'elle fut rendue à son mari. Celui-ci fut chargé par Ducasse de quelques commissions comme lieutenant du roi au Cap; toutefois le gouverneur insista auprès du ministère de France pour que la conduite de L. de Graff fût examinée. Les pièces du procès prouvent que cet homme avait perdu la tête quand il s'était agi pour lui de donner une nouvelle preuve de cette bravoure qui l'avait rendu célèbre. Il perdit son emploi, mais fut nommé capitaine de frégate et embarqué, plus d'une fois, sur les escadres à cause de sa connaissance parfaite des côtes du golfe du Mexique et de la mer des Antilles. Dans les premières années de la guerre de la Succession, Coëtlogon (*voy.* ce nom) étant entré à la Havane avec son escadre, et ayant de Graff à son bord, toute la ville accourut pour voir ce fameux *Laurencillo*, si longtemps la terreur de leurs compatriotes. Coëtlogon crut devoir, pour sa sûreté, l'empêcher de descendre à terre. Quoique Laurent eût déjà obtenu des lettres de naturalité, il en demanda de nouvelles, et on les lui accorda en 1705; elles nous apprennent qu'il avait épousé en secondes noces une Française. E—s et M—LE.

LAURENT (PIERRE-JOSEPH), célèbre mécanicien, né à Bouchain en 1715, était fils de l'entrepreneur des fortifications de la ville de Condé. Il annonça, dès l'âge de huit ans, ce qu'il serait un jour, par la construction d'une machine hydraulique, qui

fut admirée du cardinal de Polignac. Le dessèchement des marais, que Laurent exécuta en Flandre et en Hainaut, à l'âge de vingt et un ans, lui valut la direction des canaux des mêmes provinces. Il inventa pour la grille qui ferme l'Escaut, à Valenciennes, une machine avec laquelle un homme peut la lever en quelques minutes, tandis qu'autrefois il fallait cinquante hommes et vingt-quatre heures. Il fit construire, en 1757, pour amener de Paris à Valenciennes la statue de Louis XV, un chariot que deux hommes conduisirent, au lieu de cent chevaux qu'il eût fallu avec un chariot ordinaire. En 1760, il fit pour un soldat un bras artificiel, à l'aide duquel cet invalide, quoiqu'il ne lui fût resté que quatre à cinq pouces du bras gauche et rien du bras droit, put écrire en présence du roi et lui présenter un placet. Le comte d'Auvet et le duc de la Vrillière eurent aussi recours à Laurent pour se procurer des bras artificiels. Le dessèchement des mines de Bretagne, le projet de la jonction de la Somme avec l'Escaut ajoutèrent beaucoup à sa réputation. On cite encore au nombre de ses travaux la belle cascade des jardins de Brunoy et celles de Chasteloup, etc. Vainement plusieurs souverains voulurent l'attirer chez eux; il se fixa dans sa patrie, où il se fit chérir par sa bienfaisance. Décoré du cordon de l'ordre de St-Michel, il mourut en 1775, à 58 ans, avant l'exécution du canal de Flandre. Il laissa à son fils, Laurent de Villedeuil, qui fut ministre de la maison du roi en 1789, une fortune considérable qu'il avait acquise dans l'exploitation des mines de plomb et d'argent de Pompéan, près de Renués. Voltaire et l'abbé Delille ont célébré ses talents. Ce dernier surtout lui a consacré un excellent morceau de poésie à l'occasion du bras artificiel qu'il avait fait pour le soldat invalide. M—D j.

LAURENT, conventionnel, était à Strashourg, avant la révolution, médecin sans nom et sans clientèle. Il s'en déclara chaud partisan, et fut en conséquence nommé, en septembre 1792, député du Bas-Rhin à la Convention nationale, où il vint, dès les premières séances, se placer au plus haut de la montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota aux quatre appels nominaux dans le sens le plus révolutionnaire, et motiva ainsi son opinion sur la question de l'appel au peuple : «... Un ancien « a dit : Qui épargne les méchants nuit aux bons. « Et moi je dis : Qui épargne un tyran nuit aux « nations. La justice, la raison et la politique « s'accordent pour que nous jugions définitive- « ment Louis Capet, et qu'il n'y ait point d'ap- « pel. » Laurent remplit ensuite différentes missions, d'abord en Belgique, d'où il envoya à la Convention les dépouilles des églises; puis aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Se trouvant à Anvers en 1794, ce fut lui qui imagina le conte du supplice de Drouet, et qui envoya à la convention l'instrument dans lequel il prétendit que

ce député avait été enchaîné par les Autrichiens (voy. DROUET). Ce fut encore lui qui, dans une dépêche à la convention, raconta le supplice de l'adjutant général Legros, que, selon lui, le prince de Cobourg avait fait fusiller parce qu'il avait refusé de crier : Vive le roi ! Revenu à la convention, il en sortit après la session, en 1795, et fut employé comme commissaire du directoire exécutif dans le département du Bas-Rhin, qui l'élut député au conseil des Cinq-Cents en 1798. Ainsi il faisait partie de cette assemblée lorsque Bonaparte la mit en fuite à St-Cloud, au 18 brumaire. Il se montra l'un des plus opposés à cette révolution, et fut en conséquence inscrit sur la liste de proscription, que les consuls révoquèrent presque aussitôt. S'étant retiré dans sa patrie, il y fut nommé médecin de l'hôpital militaire, et mourut dans ces fonctions en 1804. Laurent avait épousé en secondes noces la mère de Perrin de Brichambeau, mort en 1841, et dans ses missions aux armées il contribua beaucoup au premier avancement de ce général.

M—D J.

LAURENT (J.-L.-MAURICE), médecin et naturaliste français, né à Toulon le 8 juin 1784, entra de bonne heure dans le corps des chirurgiens de marine. Après avoir navigué quelques années, son mérite le fit appeler à une chaire de l'école de chirurgie militaire de Toulon. C'est dans cette ville qu'il se livra à ses travaux d'histoire naturelle et de physiologie, qu'il vint poursuivre à Paris, lorsqu'il eut pris sa retraite. Laurent a donné, en 1826, un *Atlas d'anatomie physiologique*, Paris et Toulon, in-fol.; en 1827, un *Essai sur les tissus élastiques et contractiles*, Paris, in-8°. On lui doit aussi : *Propositions générales de physiologie, de pathologie et de thérapeutique* (in-4°). Laurent a pris part à la rédaction de la partie botanique du *Voyage scientifique de la Bonite*, dont il n'avait pas fait cependant partie. Il a été un des collaborateurs de l'*Encyclopédie portative* dirigée par Bailly de Merlieux. Il communiqua à l'Académie des sciences plusieurs notes sur des points de zoologie et de physiologie. En 1857, il fonda, avec MM. Bazin, Coste et Gervais, les *Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie appliquées à la médecine et à l'histoire naturelle* qui ont paru jusqu'en 1859. Enfin les *Recherches sur l'hydre et l'éponge d'eau douce* (gr. in-8° et in-folio) sont un des meilleurs travaux de ce naturaliste. Savant, modeste et consciencieux, Laurent ne brigua aucun honneur académique; il vécut dans la retraite et uniquement occupé de ses recherches. Il est mort à Paris en janvier 1854, laissant beaucoup de travaux manuscrits. Z.

LAURENT (AUGUSTE), chimiste, né le 14 novembre 1807, à la Folie, près de Gray (Haute-Saône), mort à Paris au mois d'avril 1855. Né de parents pauvres, il entra en 1826 à l'école des mines, d'où il sortit en 1829. Bientôt après, il devint préparateur à l'école centrale des arts et manufactures, puis il fut attaché quelque

temps au laboratoire de la manufacture de Sèvres. Ce fut là qu'il exécuta ses premiers travaux. Mais il ne tarda pas à donner sa démission de cette dernière place pour se consacrer entièrement à la science, et il vint à Paris monter un laboratoire. Au milieu de ces incidents, il commençait à se faire un nom scientifique par ses expériences sur les carbures d'hydrogène et sur la théorie des substitutions. Ses ressources matérielles se trouvant épuisées, il entra comme chimiste chez un parfumeur, puis il accepta une place dans une manufacture de porcelaines du duché de Luxembourg. Cependant il poursuivait ses découvertes avec un zèle infatigable, malgré la difficulté des circonstances et l'absence des encouragements. Le bel ensemble de ses recherches sur la naphthaline et sur l'oxydation des acides gras remonte à cette époque. Reçu docteur ès sciences en 1857, il fut nommé, l'année suivante, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux. Dans cette nouvelle position, il se livra d'abord en toute liberté à ses études favorites, et publia une série de travaux importants sur les huiles de goudron de houille, sur l'indigo et sur l'essence d'amandes amères. En 1845, il devint correspondant de l'Académie des sciences; mais il ne tarda point à se lasser de l'isolement scientifique auquel il était condamné par son séjour loin du centre des études. L'année suivante, il quitta sa place, malgré les conseils de ses amis, et revint à Paris. Après tant de découvertes, il se trouvait encore une fois dans une situation précaire et isolée. Les critiques acharnées dont ses travaux étaient l'objet depuis dix années, les attaques injurieuses qui poursuivaient ses idées et parfois sa personne, avaient aigri son caractère naturellement bon et dévoré du zèle de la science. Mais trop porté à accueillir avec ombrage toute contradiction, à moins qu'elle ne vint d'un ami déclaré, déjà rendu plus irritable par les premières atteintes de la maladie, Laurent ne sut pas se défendre d'entrer à son tour dans la même voie de polémique vis-à-vis de ses adversaires. Dans ce dessein, il s'associa avec Charles Gerhardt pour fonder un journal intitulé *Compte rendu des travaux de chimie*. Cependant, en 1847, il remplit à la Sorbonne les fonctions de professeur suppléant, et la révolution de février 1848 étant survenue, grâce à l'aide de savants ses amis, il finit par être nommé essayeur à la monnaie de Paris. Les fatigues d'une vie agitée, l'exaltation fiévreuse dans laquelle il était entretenu par sa passion pour la science, le sentiment amer du déni de justice prolongé dont il se regardait comme victime, toutes ces causes morales jointes à l'insalubrité de son laboratoire développèrent rapidement chez Laurent une phthisie pulmonaire dont il avait contracté les germes pendant le cours de ses expériences sur le chlore et sur la vapeur nitreuse : il y succomba en 1855, âgé de 45 ans. A peine était-il mort, on s'empessa d'ho-

nerer sa mémoire. Une souscription ouverte en faveur de sa veuve et de ses enfants, laissés sans fortune, atteignit promptement le chiffre de vingt-sept mille francs; une bourse fut accordée à son fils sur la demande d'une commission de l'Académie des sciences, et la section de chimie de cette Académie a décerné à Laurent, en 1857, un prix de chimie organique montant à six mille francs. Les principaux travaux de Laurent se trouvent exposés, en partie dans les *Annales de chimie et de physique*, depuis 1834, en partie dans la *Revue scientifique* et dans le *Compte rendu des travaux de chimie*. Les plus essentielles de ses découvertes sont relatives à l'étude de l'action des réactifs sur les composés organiques, principalement du chlore, des agents oxydants et de l'ammoniaque. L'action du chlore sur les matières organiques, déjà abordée par MM. Faraday, Liebig et Wöhler, et réduite en cadres de formules par M. Dumas sous le nom de *Théorie des substitutions*, a été développée surtout par Laurent. C'est lui qui en a fixé le sens par ses recherches sur les carbures d'hydrogène, sur la naphthaline en particulier. Ses travaux, poursuivis pendant plusieurs années, donnèrent naissance à une multitude de composés nouveaux liés entre eux, et au carbure primitif, par des lois régulières. Ces relations n'existent point seulement entre les formules, mais elles prennent un sens plus profond par le rapprochement que l'on peut établir entre les propriétés physiques et chimiques du composé primitif et celles de ses dérivés chlorés. Ainsi, par exemple, la naphthaline et ses dérivés chlorés s'unissent au chlore et à l'acide sulfurique, suivant les mêmes rapports, en donnant des composés doués de fonctions semblables; l'acide phénique et les acides phéniques chlorés, l'isatine et l'isatine chlorée, etc., jouissent des mêmes propriétés générales: leurs fonctions, leurs réactions, leurs doublements s'effectuent de la même manière et conformément aux mêmes équations. Leurs propriétés physiques: aspect, couleur, dureté, solubilité, formes cristallines, etc., présentent en général la plus frappante analogie. L'action même exercée sur l'organisation vivante par un composé organique et par son dérivé chloré, est tout à fait semblable, comme en témoignent les études relatives aux alcaloïdes végétaux. Cet ensemble d'analogies fut signalé d'abord à l'attention des chimistes par les travaux de Laurent; les recherches ultérieures en sont devenues la confirmation. Ces analogies sont si étroites, si frappantes, que Laurent a cru pouvoir en conclure l'identité dans de tels composés du rôle chimique du chlore et du rôle de l'hydrogène, malgré l'antagonisme électro-chimique de ces deux éléments. Cette identité est le point de départ des théories désignées sous le nom de *chimie unitaire*, théories contestables en principe, mais qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de la science. Les ex-

périences de Laurent sur l'oxydation progressive de l'acide oléique et sur sa transformation en acides de plus en plus simples, dans lesquels la proportion de carbone et d'hydrogène va sans cesse en diminuant, suivant une loi régulière et commune, ne sont pas moins remarquables. C'est l'une des bases de la classification aujourd'hui adoptée en chimie organique. En général, Laurent a concouru autant que personne de son temps au développement de la science, soit par la découverte incessante d'un nombre presque infini de composés nouveaux et formés suivant des procédés généraux, soit par les discussions auxquelles il s'est livré relativement à la classification des réactions et des composés organiques. Le résumé de ses idées se trouve exposé dans un livre publié après sa mort, sous le nom de *Méthode de chimie* (Paris, chez Bachelier, 1854): il cherche à y condenser la science dans un ensemble systématique d'analogies symboliques. Son langage est souvent absolu, ses opinions sont incomplètes et parfois discutables; mais elles appellent l'attention par l'importance des découvertes auxquelles elles ont conduit leur auteur.

M. B—T.

LAURENTI (JOSEPH-NICOLAS), médecin de Vienne, en Autriche, mérite une place dans la *Biographie*, quoiqu'on ne possède aucun renseignement sur sa vie sinon qu'en 1768 il soutint, pour obtenir le grade de docteur, une thèse intitulée *Specimen medicum exhibens synopsis reptilium emendatam circa venena et antidota reptilium Austriacorum*, Vienne, 1768, in-8°, avec 5 planches. Cet ouvrage a été attribué par Rohrer à un chimiste distingué de la même ville, le professeur Winterl, qui paraît cependant n'avoir fait qu'aider l'auteur dans ses expériences de thérapeutique sur l'action du venin de certains serpents et sur les moyens qu'on peut lui opposer. La partie la plus importante du livre est celle qui traite de la distribution méthodique des animaux compris dans la classe des reptiles. A quelques défauts près, dont le principal tient à l'omission des tortues et dont les autres se rapportent à des détails secondaires d'arrangement, le travail de Laurenti doit être considéré comme celui auquel l'herpétologie est redevable de ses premiers progrès, et il restera toujours comme un monument précieux dans l'histoire de la science. Depuis, on a pu se convaincre de l'exactitude des observations qu'il présente, d'une manière à la fois simple et concise, pour servir à caractériser les genres établis par lui; et ses divisions sont assez naturelles déjà pour se rapprocher beaucoup de celles qu'on adopte aujourd'hui. On lui doit, en outre, la première figure du singulier reptile connu sous le nom de protége anguillard, et une des meilleures que nous ayons de la vipère.

J—D—N.

LAURENTIUS-LYDUS. Voyez LYDUS.

LAURENTZEN (JEAN), en latin *Laurentii*, savant danois, né vers le milieu du 17^e siècle à Ribe ou

Rypen, en Jutland, fut employé d'abord aux archives du roi: il devint, en 1698, directeur de l'imprimerie royale et assesseur du consistoire. Il mourut en 1729, dans un âge avancé, après avoir été marié deux fois. On a de lui : 1^o *Eloge de Frédéric II*, Copenhague, 1693, in-4^o, en allemand; 2^o *Auctarium variorum quæ Museo regio Hafnia per triennium accesserunt*, ibid., 1703, in-fol.; 3^o *Museum regium auctum, et uberioribus commentariis præsertim quoad antiquitates et historiam numismatum Dan. illustrat.*, ibid., 1710, in-fol.; 4^o *Journal de la vie et du règne de Christian V*, Copenhague, 1710, in-8^o, en allemand; 5^o *Table des ordonnances royales*, ibid., 1719, in-4^o, en danois; 6^o *Histoire de Suenon à la barbe fourchue*, par A. S. Wedel, ibid., 1715, in-8^o, en danois; 7^o Le premier livre de *Saxon le grammairien*, traduit en danois, avec des commentaires, accompagné de gravures, ibid., 1715, in-4^o; 8^o une édition nouvelle de la Bible, en danois, qu'on appelle la Bible de Laurentzen; 9^o *Index bipartitus musei regii, una cum quibusdam analectis uberioribus*, Copenhague, 1726, in-fol. — Un autre savant nommé Jean LAURETIUS, qui était probablement Allemand, puisqu'il se désignait par l'épithète le *Misnicus*, a publié à Copenhague, en 1656; *Oracula anagrammatica de quibusdam in celeberrima Hafniensi republica primariis*. — C—AU.

LAURET (CHRISTOPHE) naquit à Provins, vers l'année 1547. Ses études achevées au collège de Montaigu, il devint professeur de rhétorique à Mayence, et y publia un traité de l'art qu'il enseignait, sous ce titre : *Rhetoricæ descriptionis ex optimis quibusque auctoribus libri duo*, adressé au savant docteur Jacques Labitte (1574). Il prit ensuite à la faculté d'Angers des lettres de licencié en droit canon et civil, et, au moment où la carrière de l'enseignement semblait lui offrir un brillant avenir, il rentra modestement dans sa patrie, déchirée alors, comme le reste de la France, par les dissensions religieuses et les tristes guerres de la Ligue. Il s'y était fait recevoir avocat aux sièges royaux, et avait embrassé le parti des Guises. Lorsque Henri IV se rendit maître de Provins (1592), il fut un de ceux qui allèrent implorer près du vainqueur la grâce de leurs concitoyens et lui présenter les clefs de la ville. Quelques années après, la duchesse de Nemours, dame de Provins, le nomma conseiller au bailliage; mais il n'obtint qu'en 1607 des provisions du roi pour cette charge. Ses goûts, du reste, le portaient vers d'autres travaux. Versé dans les lettres grecques et hébraïques, historien et astronome, il composait dans la retraite de remarquables ouvrages dont la réputation paraît avoir été grande; mais la plupart sont restés manuscrits. En voici la liste : 1^o la *Doctrine des temps*, in-fol., Paris, 1598, Phil. Dupré, Dédicée au pape Clément VIII. 2^o *Hazoar, sive illustratio prophetarum, de plenitudine temporis*, Paris, 1610, Seb. Cramoisy, Dédicée à M. L. de Mesgrigny, abbé de St-Jacques. 3^o Traité

théologique *De Trinitate*; 4^o *Histoire des Hébreux*, ms; 5^o *Le Sommaire des plus notables histoires du monde rapportées à leur vrai temps, vérifiées par la supputation des éclipses qui ont été remarquées par les bons et anciens auteurs, et qui sont réduites au calendrier romain, sur la chronique des Gaulois jusqu'à Pharamond, 1^{er} roy françois*; ms. à la bibliothèque de St-Jacques. 6^o *La doctrine des nombres en 20 chapitres*; ms. 7^o *Demonstratio annorum mundi per verum motum solis, quæ facilis est methodus inveniendi ad quemlibet diem datum loca solis a principio mundi in perpetuum*; anno 1605, ms. 8^o *Liber cyclorum veri motus planetarum, quibus ephemerides fieri possent perpetuæ ac demonstrari verus numerus annorum mundi*; emendatus fuit hic liber et perfectus, Deo juvante, die 27 junii anno 1609; ms. 9^o *Demonstratio annorum mundi per verum motum Saturni et Jovis*; emendatus est hic tractatus anno 1613, die festo sanctorum Simonis et Judæ, Deo auxiliante; ms. Z.

LAURETI (THOMAS), peintre, naquit en Sicile vers l'année 1508, et fut surnommé *Thomas le Sicilien*. Il exerça d'abord son art à Bologne, où il reçut des leçons de Sébastien del Piombo. C'est sur ses dessins que fut élevée la belle fontaine qui existe sur la place de Bologne, où l'on reconnoît le goût de Michel-Ange. Jean de Bologne exécuta les statues et les bronzes. Laureti peignit en outre dans cette ville un tableau de *Venus caressant l'Amour*, dont on vantait la beauté. La réputation qu'il s'était acquise décida le pape Grégoire XIII à l'appeler à Rome pour y peindre le plafond et les croisées de la salle de Constantin, au Vatican, dont les parties inférieures avaient déjà été ornées d'une manière admirable par Jules Romain et Parino del Vaga. Laureti résolut d'y représenter des sujets analogues à la piété de Constantin, tels que le *Renversement des idoles*, *l'Exaltation de la croix*, *les Provinces ajoutées à l'Église*. A son arrivée à Rome, il fut reçu par le pape avec des honneurs extraordinaires; on lui assigna un logement, des valets et des chevaux. Mais il mit tant de négligence à son travail, que Grégoire XIII mourut avant que les peintures fussent achevées. Le nouveau pontife, Sixte-Quint, lui fit des reproches sévères et le menaça de le punir s'il ne terminait promptement. L'artiste, effrayé, se hâta d'achever son ouvrage; mais lorsqu'on le découvrit, il parut inférieur à la réputation du peintre, et surtout aux autres tableaux qui décoraient cette salle. Les figures en sont lourdes et gigantesques, le coloris cru, les formes vulgaires. Ce que l'on y trouve de mieux, c'est un temple dont la perspective est parfaitement entendue, art dans lequel Laureti peut marcher de pair avec tous ses contemporains. Au discrédit dans lequel tomba l'artiste se joignirent d'autres désagréments. Non-seulement il ne reçut pas le salaire qu'il attendait, mais on lui compta tout ce qui lui avait été fourni jusqu'alors, même l'avoine donnée à ses chevaux; de sorte qu'il n'eut rien à

recevoir, et que, sous le pontificat suivant, il mourut dans le besoin. Il rétablit cependant sa réputation par les tableaux de *Brutus* et d'*Horatius Coclès*, qu'il peignit dans le Capitole. Il eut même l'honneur d'être élevé à la dignité de prince de l'école romaine de St-Luc. Profondément instruit dans la théorie de son art, tendrement attaché à ses élèves, il sut les rendre habiles dans la perspective et l'architecture. Lanreti mourut à Rome en 1592, âgé de 84 ans. P—s.

LAURI ou DES LAURIÈRES (BALTHASAR), peintre de paysages, né à Anvers en 1587, fut élève de Paul Brill, dont il parvint à imiter les ouvrages, au point de laisser les connaisseurs indécis entre les tableaux de ces deux maîtres. Après avoir parcouru diverses contrées de l'Europe, Lauri s'établit à Rome, où il ne cessa, jusqu'à l'âge de près de soixante ans, de travailler pour satisfaire aux demandes que lui adressaient de toutes parts les princes de l'Europe. Il mourut à Rome en 1644. — François LAURI, son fils, naquit dans la même ville en 1610. Plein de feu et d'originalité, il annonçait les plus heureuses dispositions, mais une mort prématurée l'enleva en 1653, âgé seulement de 23 ans. Le tableau le plus important que l'on connaisse de lui est celui des *trois figures de Déesses*, qu'il a peintes à fresque au plafond de la salle Crescenzi, à Rome, et qui suffirent pour justifier tous les éloges que lui donne Lanzi. — Philippe LAURI, son frère, né à Rome en 1625, excellait à peindre de petits sujets tirés de la Fable, tels que des *Métamorphoses*, des *Bacchantes*, etc. Sa touche est légère, ses compositions gracieuses, son dessin assez coulant; mais sa couleur a rarement le ton convenable; il est tantôt faible, tantôt outré. Cependant il a peint quelques *Paysages* dont on peut vanter la fraîcheur et le goût. Il avait d'abord adopté la manière de son maître (Ange Caroselli); mais il l'abandonna bientôt pour en suivre une plus propre à son génie. Voulant néanmoins montrer une fois qu'il était capable de peindre autre chose que de petits sujets, il exécuta dans l'église de la Paix, à Rome, deux figures colossales d'*Adam* et d'*Ève*, qui prouvent qu'il aurait pu s'exercer avec succès dans ce genre, s'il n'eût trouvé plus profitable celui qu'il avait adopté. Le musée du Louvre possède de ce maître un *St-François en extase*, qui révèle à quel point l'art avait dégénéré dans la patrie de Raphaël, puisque Lauri passait de son temps pour un des peintres les plus distingués de l'école romaine. Le genre de ce tableau est d'un choix pauvre, le dessin maigre et sans étude, la couleur sans vérité et sans vigueur. On croit voir une de ces peintures des temps de la décadence de notre école, où la facilité du pinceau tenait lieu de tout autre mérite. Lauri cultiva aussi la poésie avec quelque succès. Un caractère plein de gaieté, une imagination vive et spirituelle faisaient rechercher sa société. Il mourut à Rome en 1694. — Pietro LAURI ou DE LAURIER, peintre, né en

France vers le milieu du 17^e siècle, fut élève du Guide. Plusieurs églises de Bologne sont ornées de ses tableaux, qui ont quelque chose de la manière gracieuse de son maître. Il peignait aussi le pastel, et le Guide s'est plu quelquefois à retoucher ses ouvrages en ce genre. P—s.

LAURIA (FRANÇOIS-LAURENT-BRANCATI DE), savant théologien, ainsi nommé parce qu'il naquit à Lauria, ville du royaume de Naples, en 1611, entra dans l'ordre de St-François, et se livra avec ardeur et succès à l'étude des sciences ecclésiastiques. Sa réputation le fit nommer cardinal, et il mourut à Rome le 30 novembre 1695. On a de ce savant prélat : 1^o *Index alphabeticus rerum et locorum omnium memorabilium ad Annales cardinalis Baronii*, 1 vol. in-4^o; 2^o des *Commentaires sur les quatre livres des Sentences*, de Scot, 8 vol. in-fol.; 3^o *Epitome canonum, conciliorum generalium et provincialium, epistolarum, decretalium et constitutionum pontificum usque ad Alexandri VII annum quartum*, Rome, 1659; Venise, 1673; Cologne, 1685. C'est une sorte de *Corpus juris* fort utile. 4^o *De oratione christiana ejusque speciebus in tyronum orantium gratiam*, Rome, 1685, in-4^o. C'est un recueil de huit opuscules. 5^o *Vita armonice composita juxta quatuor Evangelistas*; 6^o *Compendium Nicolai de Lyra*; 7^o *De privilegiis quibus gaudent cardinales in propriis capellis. De optione sex episcoporum S. R. E. cardinalium. De pactionibus cardinalium, quæ vocantur conclavis capitula. De sacro viatico in extremo vite periculo certantibus exhibendo. De potu chocolatio. De regulis sanctorum Patrum. De benedictione diaconali. De altarium consecratione*, in-fol. C'est un volume composé de huit dissertations différentes et indépendantes, mais qui prouvent l'érudition de l'auteur. 8^o *Devota laudis ad sanctissimam Trinitatem oratio*, Rome, 1595, in-12. 9^o Les ouvrages suivants sont restés manuscrits : 1. *De jurisdictione sancti-officii*, 3 vol.; 2. *Vota pertinentia ad sanctum-officium*, 8 vol.; 3. *Theologia scholastica*, 4 vol.; 4. *Concordantia Evangeliorum*; 5. *De examine episcoporum varia*. Le plus célèbre des ouvrages de Lauria est un traité latin de la prédestination, de la réprobation et des grâces actuelles, imprimé d'abord à Rome, 1 vol. in-4^o, 1687 ou 1688, puis à Rouen en 1705. B—D—E.

LAURIÈRE (EUSÈBE-JACOB DE), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville le 31 juillet 1659. Son père abjura la religion protestante en 1632, et devint chirurgien de *Monsieur*, frère du roi. Eusèbe fit ses études au collège de Clermont, depuis de Louis le Grand. Son régent, l'abbé de Villiers, alors jésuite, frappé de la beauté et de la singularité de son esprit, le distingua bientôt entre ses autres disciples. Il disait, un mois avant sa mort : « Laurière, dès ses premières années, était sérieux, grave, appliqué, silencieux, et presque toujours recueilli en lui-même; nullement touché des amusements de la jeunesse, il s'était fait une loi d'employer

« utilement son temps. » En effet, les difficultés, loin de le rebuter, ne servaient qu'à redoubler ses efforts : lorsqu'il en rencontrait une, il ne la quittait point qu'il ne l'eût résolue. Il avait une mémoire très-heureuse, qu'il cultivait avec beaucoup de soin. A l'âge de quatorze ans, ayant reçu par donation de son régent une rente de neuf cents livres, il l'employa à commencer sa bibliothèque, qui était devenue fort riche lors de son décès. En sortant du collège, il se consacra à l'étude du droit et fut reçu avocat le 5 mars 1679. Il s'était formé pour ses études un plan qui embrassait toute la science des lois. Après avoir étudié la législation de tous les anciens peuples, il approfondit le droit romain, y compara les lois modernes, et particulièrement celles d'Angleterre. Il s'appliqua également aux lois ecclésiastiques : son but était de parvenir à connaître à fond le droit français. Remontant jusqu'aux siècles les plus reculés de la monarchie, il fouilla dans les cabinets particuliers, dans les dépôts publics, et tira de la poussière des pièces curieuses et instructives, rechercha dans tous les monuments les vestiges de notre droit, débrouilla le chaos de l'ancienne procédure, démêla l'origine obscure de nos usages, lut avec attention les historiens, qui lui furent d'un grand secours, prit le droit français dans sa source, et en suivit le cours pas à pas, pour en examiner les variations et les progrès. Quoique Laurière se fût dévoué à l'étude du droit, il ne négligeait cependant pas la littérature ; il possédait les langues savantes, et avait une intelligence parfaite du vieux français. Il possédait un talent particulier pour la critique ; son goût l'avait toujours porté à détacher des anecdotes et des faits fugitifs. Lié avec tous les hommes instruits de son temps, notamment avec Baluze, la Monnoye, et autres, qui s'assemblaient les dimanches pour s'entretenir de littérature, il était accueilli dans ces réunions comme un trésor de connaissances rares et singulières, comme la source la plus sûre où l'on pût puiser. Son savoir lui attira cependant des critiques amères : on l'accusa de s'être occupé d'antiquités inutiles et vaines. Il y répondit en ces termes, dans la préface des *Institutes de Loisel* : « J'ai expliqué les origines et les progrès de notre droit, et j'ai fait voir sur quelques règles que ces premiers principes, que l'on traite sans raison d'antiquités et de curiosités, sont souvent de la dernière nécessité pour bien décider les questions ordinaires. » Au reste, il était bien dédommagé de ces critiques par l'estime du chancelier d'Aguesseau, avec lequel il avait fait ses études. Il assistait aux conférences que cet illustre magistrat tenait chez lui, et y faisait part de ses découvertes. Laurière a donné au public un grand nombre d'ouvrages, seul ou de concert avec Berroyer. Il mourut le 9 janvier 1728, âgé de 68 ans. Nous avons de lui : 1° *De l'origine du droit d'amortissement*, Paris, 1692, 1 vol. in-12. L'auteur y

traite aussi du droit des francs-fiefs, qui est fondé à peu près sur les mêmes principes ; il entreprend d'y prouver que les rentes constituées sont sujettes au droit d'amortissement. Il a mis à la fin des actes et des titres pour servir de preuves. 2° *Texte des coutumes de la prévôté et de la vicomté de Paris*, 1698-1777, 5 vol. in-12, avec beaucoup de notes nouvelles, trouvées après le décès de l'auteur ; on y a joint les anciennes constitutions du Châtelet, tirées d'un vieux manuscrit de la bibliothèque de Hautin. Ces constitutions étaient restées inconnues jusqu'à cette époque ; elles sont d'un grand secours pour l'intelligence de cette coutume. Henrion de Pensey, dans la *Compétence des juges de paix*, cite les notes de Laurière comme une grande autorité, et dit : *Nous ne pouvons rien faire de mieux que de rapporter les termes mêmes de ce profond jurisconsulte.* 3° *Dissertation sur le tenement de cinq ans*, Paris, 1698, in-12, où l'on fait voir que cette prescription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou, le Maine, etc. On y trouve un détail très-curieux et très-instructif sur la variation des sentiments des jurisconsultes au sujet des rentes constituées. Pocquet de Livonnière, dans le *Commentaire de la coutume d'Anjou*, fait une longue dissertation contre ce traité (Paris, 1725, 2 vol. in-fol., t. 1, p. 1380 et suivantes). 4° *Des Notes sur le traité de Duplessis sur la coutume de Paris*, 1699, in-fol. (et dans les *OEuvres de Duplessis*, 1754). 5° *Bibliothèque des coutumes*, Paris, 1699, 1754, in-4°. C'est le plan d'un ouvrage immense qui n'a pas été exécuté. Elle contient la préface d'un nouveau coutumier général, une liste historique des coutumiers généraux, une liste alphabétique des textes et commentaires des coutumes, usances, statuts, fors, chartes, styles, lois de police, et autres municipales du royaume, avec quelques observations historiques ; le texte des anciennes coutumes du Bourbonnais, avec le procès-verbal donné sur le manuscrit, le texte des nouvelles coutumes du Bourbonnais, corrigé sur l'original, avec les apostilles de Charles Dumoulin, et son Commentaire posthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts ; avec quatre consultations du même, Laurière, Berroyer et Loyer y ont travaillé ; Fréteau, avocat et premier secrétaire du chancelier, avait été consulté par eux. Il y a peu d'ouvrages où l'on trouve plus de choses nouvelles, principalement sur l'histoire littéraire de la jurisprudence (Secousse, *Hist. de Laurière*). 6° *Glossaire du droit français*, revu, corrigé, augmenté de mots et de notes et remis dans un meilleur ordre, Paris, 1704, 2 vol. in-4°. Il avait été donné en 1385, 1600 et 1609, sous le titre d'*Indice des droits royaux et seigneuriaux*, par François Ragneau, lieutenant du bailliage du Berri, etc., contenant l'explication alphabétique des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coutumes, dans les anciens arrêts et les anciens titres. L'impression

en avait été commencée dès 1694. 7° *Institutes coutumières de Loisel*, Paris, 1710, 1738, 1774 et 1783, 2 vol. in-12, annotées et commentées par Laurière. On regarde ce commentaire comme le meilleur. 8° *Traité des institutions et des substitutions contractuelles*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rempli d'érudition; il s'en faut cependant que le sentiment de l'auteur ait réuni tous les suffrages; il paraît, par sa préface, qu'il prévoyait qu'on pourrait y trouver des *opinions singulières*, et il disait: « On ne doute pas que ceux qui ne connaissent que les arrêts ne disent sans examen que l'on a des *opinions singulières*; mais comme on n'a rien avancé que sur de bons principes et sur des textes précis du droit romain et de nos coutumes, auxquels il n'est pas possible de répondre, on se met peu en peine d'un tel reproche. » 9° *Recueil d'édits et d'ordonnances royaux sur le fait de la justice et autres matières les plus importantes*, Paris, 1720, 2 vol. in-fol., contenant les ordonnances des rois depuis Philippe VI jusqu'à Louis XV, et plusieurs arrêts rendus en conséquence; augmenté sur l'édition de Pierre Néron et d'Étienne Girard, d'un très-grand nombre d'ordonnances et de quantité de notes, conférences et commentaires. 10° *Des notes sur Villon*, imprimées dans l'édition de ce poète publiée par Urbain Coustellier en 1723. Elles sont indiquées par des chiffres. 11° *Table chronologique des ordonnances faites par les rois de France de la troisième race depuis Hugues Capet jusqu'en 1400*, Paris, imprimerie royale, 1706, 1 vol. in-4°. Louis XIV ayant résolu de faire publier une collection des ordonnances, Laurière, Berroyer et Loyer furent chargés de ce travail par le chancelier de Pont-Chartrain, d'après l'indication de d'Aguesseau. Cette table n'est autre chose que le plan de la grande collection des ordonnances. 12° Les 1^{er} et 2^e tomes des *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois des unes aux autres, des sommaires et des observations sur le texte, Paris, imprimerie royale, 1723. Laurière mourut avant d'avoir pu faire imprimer le second tome qui a été publié par Denis-François Secousse. On trouve au commencement de ce volume l'éloge de Laurière. Depuis, plusieurs savants ont travaillé à ce recueil, qui a été continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

D—c.

Laurillard (Charles-Léopold), naquit à Montbéliard, le 21 janvier 1783. Son père, qui tenait une petite école, laissa, en mourant, sa veuve sans fortune et chargée de huit enfants. Cette pauvre mère subvint avec peine à entretenir sa nombreuse famille. Sa conduite honnête et laborieuse lui acquit l'intérêt de plusieurs personnes bienfaitantes de la ville; elles lui vinrent en aide. Ces secours permirent de laisser Charles, l'aîné de ses enfants, recevoir une première éducation dans une école à qui l'on avait donné le nom

d'institut de Montbéliard. C'était une maison particulière que le dévouement de quelques habitants éclairés et charitables avait fait succéder à l'ancien gymnase de la ville, et qui a été remplacée par le collège actuel. L'ancien établissement avait été détruit à l'époque de la réunion de la principauté de Montbéliard à la France. On faisait, dans l'institut, des études bonnes, mais peu étendues. Laurillard ne put y acquérir, comme tous les autres élèves, qu'une instruction assez restreinte. On doit témoigner toutefois une sincère reconnaissance aux quatre citoyens honorables de Montbéliard, MM. Rossel, Lalance, Masson et Fallot, qui s'étaient dévoués à donner gratuitement des leçons dans cette école, et qui avaient ainsi conservé aux enfants de leur ville quelques sources d'instruction et de bonne éducation. Ils en ont été récompensés par les succès et l'heureuse position obtenus par leurs fils ou leurs neveux. Le nom de ces familles est inscrit sur les premières listes des officiers qui ont passé par l'école polytechnique. Laurillard avait toujours conservé un pieux et reconnaissant souvenir de ces hommes bons et bienfaitants. Combien de fois, dans nos promenades solitaires des grandes allées du jardin des plantes, faites souvent à des heures très-avancées dans la soirée, Laurillard aimait à entretenir l'auteur de cet article des témoignages d'intérêt et des secours qu'il avait reçus de sa ville. Le jeune Charles avait montré de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin. Elles furent secondées par M. Bouthenot, que sa profession et ses goûts avaient fait un des architectes de Montbéliard. Il prit chez lui le jeune orphelin, et il lui enseigna les premières notions de l'art qui lui fixa sa carrière et qui lui permit de venir en aide à sa mère et à ses frères et sœurs. Il les soulageait par les ressources tirées des leçons de dessin qu'il donnait en ville, en continuant de s'appliquer et toujours avec succès à ses autres études. Il était un des élèves les plus intelligents et les plus laborieux du collège. La grande douceur de son caractère le rendait très-facile à vivre; essentiellement bon, il était aimé de tous ses condisciples. Sa conduite sage et régulière le faisait estimer par les personnes plus âgées. Il avait été donné pour mentor au fils de M. Sahler, docteur en médecine et aujourd'hui maire de Montbéliard. Il resta précepteur de ce jeune homme jusqu'au moment où, ayant atteint l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, pour y trouver une instruction et des sujets d'études sérieuses qui devaient le faire avancer dans la profession qu'il voulait exercer. La peinture lui paraissait alors sa destinée comme sa vocation. Ayant quitté Montbéliard dans l'automne de 1803, il se fit admettre dans l'atelier de Regnault, membre de la classe des beaux-arts de l'Institut, et l'un des maîtres suivis à cette époque. Pendant les premiers temps de son séjour à Paris, le jeune artiste fut soumis à de bien rudes

épreuves. Il fut obligé de s'établir sous une mansarde de la rue Guénégaud, afin d'être plus près de son atelier. Les faibles ressources, médiocres fruits des économies apportées de Montbéliard, furent épuisées à la fin du premier hiver, et alors commencèrent les grandes privations. Ses amis d'enfance ont été jusqu'à dire que la faim avait pénétré dans sa triste demeure. Il sut se résigner avec courage, parce qu'il avait la ferme résolution de vaincre par le travail sa mauvaise fortune; les principes élevés que ses protecteurs de Montbéliard lui avaient inculqués dès son enfance avaient profondément germé dans sa nature douce et honnête, et lui donnèrent la ténacité nécessaire. Les amis qu'il retrouva dans Paris s'ingénierent à le tirer de sa position triste et précaire. M. Frédéric Cuvier, frère de Georges, avait connu plus particulièrement la famille de Laurillard. Il en était de même de M. Duvernoy, d'abord aide, puis collaborateur de Cuvier, et qui devint lui-même professeur d'anatomie comparée au musée d'histoire naturelle. Ils avaient aimé Laurillard enfant, ils avaient apprécié ses bonnes et heureuses qualités; d'autres compatriotes se joignirent encore à eux pour trouver un emploi au pauvre jeune homme. M. Frédéric Cuvier en parla à son frère, qui profita d'une vacance dans le personnel du laboratoire d'anatomie comparée, pour y appeler son jeune compatriote. La petite place était précisément celle du dessinateur pour les préparations anatomiques. C'est ainsi que Laurillard fut attaché auprès de Cuvier. Le caractère de ce grand homme, son bon cœur qui l'excitait à aimer ceux qu'il tenait auprès de sa personne, son activité qui le poussait à désirer d'avoir toujours sous la main tout ce qui pouvait lui éviter la plus petite perte de temps, lui firent promptement apprécier les heureuses qualités et l'instruction de Laurillard; et décidèrent M. Cuvier à le prendre dans sa propre maison. La fortune sourit, dès ce moment, à notre bon Laurillard. Je dois dire ici dans quel intérieur il entra alors. Il y avait peu de temps que M. Cuvier s'était marié à madame Duvaucel, veuve d'une des victimes de la terreur. Madame Cuvier était une de ces femmes accomplies qui sont l'orgueil et l'honneur de l'humanité. Son esprit cultivé était aussi solide que délicat; la bonté et la droiture de son cœur égalaient la noblesse de son âme. Il faut avoir eu le bonheur de vivre près d'elle pour savoir tout ce qu'il y avait d'élevé, de tendre, de bien-faisance de cœur et d'âme dans cette nature d'élite. Pourquoi donc la Providence en a-t-elle fait une mère de douleurs? Des quatre enfants que madame Cuvier avait eus de son premier mariage, trois étaient des garçons. Elle conserva près d'elle sa fille, ange consolateur de son excellente mère! Cette jeune demoiselle était, à l'époque du mariage, l'idéal réalisé de la grâce; sa figure, et toute sa personne, étaient plus que jolies; elle vivifiait ces heu-

reux dons par l'esprit le plus aimable, le plus sûr, nourri et fortifié par une grande culture littéraire et artistique; elle avait la bonté parfaite de sa mère, et tous ceux admis dans l'intimité de la maison pouvaient compter sur la sincérité de son amitié. Ceux qui ont parlé de M. Cuvier, sans l'avoir vu, le représentent comme un homme sévère. Ce grand homme était grave, n'était jamais absorbé par ses travaux nombreux et divers, parce que son savoir et son esprit les lui rendaient très-faciles. Il avait le caractère très-gai; il goûtait et riait facilement de tout ce qui était spirituel. Son heureuse mémoire lui avait fait retenir un grand nombre d'anecdotes plaisantes. Le commerce de la vie intime était doux et très-agréable; s'il avait quelques instants de vivacité, c'étaient des éclairs vifs et brillants lancés par un nuage peu chargé. Jamais un sentiment pénible ne durait ou même ne pénétrait en son esprit, encore moins aucun n'en sortait jamais. Il n'avait aucune jalousie, il n'éprouvait que du plaisir à apprendre les succès de ceux au milieu de qui il vivait. Il encourageait les travaux des hommes studieux qui venaient à lui. Il aimait à voir réussir les jeunes gens. Avec quel empressement il leur ouvrait ses trésors en portefeuille, il communiquait ses livres, ou montrait les objets intéressants réunis dans les collections qu'il regardait à bon droit comme siennes! Il citait avec la plus grande honnêteté les plus humbles travaux des plus faibles commençants! Il les aidait avec ardeur, s'il ne voyait pas leurs heureuses qualités étouffées ou simplement obscurcies et amoindries par la vanité. Dès qu'il s'en apercevait, la répulsion survenait promptement. La passion dominante de cette noble intelligence était l'ardeur de connaître, de savoir, en un mot l'amour du travail. On peut dire qu'elle était communicative; huit jours passés auprès de M. Cuvier vous faisiez aimer le travail pour le reste de la vie. Et comment ne s'y adonnait-on pas, quand on le voyait si facile pour lui! Il semblait que rien n'était si simple que de l'imiter. Madame Cuvier et sa fille avaient bien compris le besoin impérieux de l'illustre savant; elles étaient heureuses et fières de sa grande supériorité, que M. Cuvier seul ne cherchait jamais à faire sentir aux autres. Ces dames consacraient à côté de lui leurs soirées à des lectures les plus variées, faites à haute voix pour occuper l'esprit du savant, qui très-souvent faisait en écoutant des travaux qui exigeaient de sa part moins d'attention. Quelquefois il dessinait pendant ces réunions devant le foyer domestique. J'ai essayé de donner une idée de l'intérieur scientifique et littéraire dans lequel Laurillard avait le bonheur d'entrer. L'aménité de son caractère le fit bientôt aimer de madame Cuvier et de ses enfants comme un membre de la famille; M. Cuvier le gardait pour son travail journalier. Laurillard doué d'un esprit très-fin, comprit le bonheur de la carrière qui s'ou-

vrait devant lui. Il se fortifia dans l'étude de la langue latine; il apprit l'allemand, l'anglais, l'italien; il trouva dans le cabinet d'anatomie comparée et dans la belle bibliothèque de M. Cuvier les ressources nécessaires pour apprendre l'anatomie; et les conseils de M. Rousseau père, ancien prosecteur de Pétit, aide naturaliste de Mertrud et de Cuvier ensuite, lui furent d'un grand secours. Le grand naturaliste, illustré par les belles leçons sur l'anatomie des animaux, recueillies par deux de ses savants auditeurs, Duméril et Duvernoy, et imprimées sous les yeux de Cuvier, qui en a corrigé lui-même toutes les épreuves, qui en a même refondu entièrement plusieurs, et qui a fait ainsi son œuvre immortelle, a dit dans plusieurs de ses ouvrages comment il avait été obligé de commencer par reprendre l'étude du règne animal entier, avant d'écrire une grande anatomie comparée, à laquelle il a toujours pensé et pour laquelle il n'a jamais cessé de réunir les matériaux. M. Cuvier comprit la nécessité de ce travail en se livrant aux déterminations des animaux fossiles et en publiant dans les *Annales du Muséum* les mémoires qui ont servi à la première édition de l'*Histoire des vertébrés*. Il eut les mêmes difficultés à vaincre en s'occupant de l'anatomie et de l'histoire naturelle des mollusques. Le génie de ce grand maître guidait sa main avec autant de sûreté et de netteté qu'il éclairait de ses vives clartés les recherches savantes et critiques que l'on admire dans sa rédaction. Il dessinait avec une admirable précision, et j'ai dit plus haut comment il occupait son esprit pendant le travail du dessin, en se faisant faire d'agréables lectures. M. Cuvier a dessiné ses premiers ossements fossiles, il en a gravé lui-même à l'eau-forte un assez grand nombre, et il a laissé les dessins anatomiques de beaucoup de petits mammifères, de reptiles; plus tard il fit aussi des dessins de nos préparations de poissons. Songeant toujours à l'exécution de son Anatomie comparée, il avait arrêté un plan uniforme de dessin de myologie; elles étaient toutes faites et dessinées en trois couches, pour les grands muscles du tronc et des membres; les détails étaient représentés à part. Chaque muscle était nommé sur le dessin même, de sorte que ces myologies, faites à côté du squelette, éclairaient l'ostéologie, comme celle-ci donnait de la précision à la détermination des muscles. Si M. Cuvier s'était réservé le travail sur des mammifères de petite taille, il confia à Laurillard le soin de l'exécution d'après les plus grands animaux. Quand un animal de la ménagerie périt, on commence par enlever la peau, afin de préparer l'animal pour le mettre dans les galeries de zoologie; le corps reste au laboratoire d'anatomie. Les aides de M. Cuvier en faisaient les préparations convenables sous la direction de Laurillard, qui s'était bientôt mis en état de poursuivre les recherches en y concourant lui-même. Celui-ci faisait les dessins à trois couches avec

preste; car il fallait souvent aller très-vite. Il se rendait de grand matin au laboratoire pour ajouter à ses dessins avant l'arrivée des anatomistes invités pour profiter de ces moyens d'instruction. A cette époque, la perte regrettable d'un animal précieux était un petit événement scientifique, et la nouvelle en était apportée à tous ceux qui travaillaient l'anatomie. C'est ainsi que Richerand, Dupuytren, Meckel, Jacobson, Blainville, Tiedemann, Jean Müller et bien d'autres que je pourrais nommer sont accourus dans le laboratoire du jardin des plantes, à l'appel de l'illustre professeur d'anatomie comparée. Quand Laurillard eut acquis les connaissances solides que des études successives lui donnèrent en anatomie, M. Cuvier se fia entièrement au savoir du dessinateur, devenu de plus en plus habile; mais le maître ne manquait jamais, en rentrant au jardin, de venir voir le travail du jour, et de consacrer au laboratoire comme aux collections les journées, les demi-journées ou mêmes les heures que les fonctions variées qu'il a remplies lui laissaient libres. M. Cuvier, dans son rapide examen, éclairait les points qui nous avaient embarrassés. Laurillard a laissé, par ce travail assidu, un nombre considérable d'anatomies d'animaux vertébrés; chaque espèce a toujours exigé au moins cinq grands dessins sur grand papier raisin; quelques espèces ont été injectées, et sur d'autres nous avons fait des névrologies. Tous ces grands dessins étaient faits au crayon de mine de plomb, pour représenter les muscles. Laurillard y ajoutait en couleur la peinture des autres systèmes organiques. Les artères étaient coloriées en rouge-carmin, les veines en bleu et les nerfs en jaune. Je donne ces détails, bien peu connus, pour faire juger la grandeur du travail accompli par Laurillard, commencé dès les premières années de son séjour au jardin des plantes et continué sans interruption pendant la vie de M. Cuvier. Ces travaux extemporanés ne pouvaient pas remplir ou se reproduire tous les jours. D'autres consistaient à aider à la détermination des ossements fossiles des vertébrés. Qui pouvait être plus apte à ce genre de recherches que notre excellent ami! Elles demandaient l'assiduité, la sagacité, le savoir et l'intelligence du prosecteur, pour préparer les matériaux qui devaient exercer le génie de l'antiquaire du monde antédiluvien. Il fallait les connaissances en ostéologie les plus profondes pour reconnaître les débris de ces êtres perdus. Placer sous un jour convenable un os du tarse ou du carpe d'un animal, ne négliger aucune des facettes qui le caractérisent, n'est pas un travail qui puisse se faire sans une étude lente et bien approfondie. Sentir et comprendre ce que le génie de Cuvier devait découvrir, exigeait un anatomiste spécial et d'une grande habileté. Laurillard convenait à tous égards à ce travail. Avec quelle netteté il savait rendre par un dessin à la plume les détails que je viens de signaler! Faire

que des dessins fussent clairs et précis sans être durs était un des grands talents de Laurillard. Chaque jour de la semaine apportait dans le cabinet du naturaliste les pièces qui étaient étudiées et coordonnées dans des mémoires que la conception facile, ardente et patiente à la fois du grand maître semblait dicter de premier jet. Si Laurillard a été plus dirigé durant la publication de la première édition de l'*Histoire des ossements fossiles*, sa coopération à la seconde édition, élaborée de 1817 à 1829, a été plus directe, plus libre et plus grande. Ces travaux ont acquis à leur auteur un nouveau titre à la reconnaissance de M. Cuvier et des savants. Devenu, avec les années, par son dévouement sans bornes, l'ami intime de son bienfaiteur, il en obtint la douce jouissance d'une confiance absolue. Quand Laurillard entra au musée, le cabinet d'anatomie comparée commençait à être créé. Laurillard aida constamment M. Cuvier dans l'arrangement de ce grand et beau musée. Il concourut puissamment à son accroissement. Aussi M. Cuvier lui fit donner, en 1814, par l'administration du musée d'histoire naturelle, le titre de garde du cabinet d'anatomie comparée. Il y était comme dans un établissement qui eût été et était au fond la propriété du célèbre professeur. Laurillard présidait au classement des différentes pièces, à leur étiquetage; ce travail fit de lui un zoologiste versé dans toutes les branches de cette science. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Institut, pour la classe des sciences, et inspecteur général de l'université que l'empereur Napoléon 1^{er} créait en France, reçut du gouvernement plusieurs missions importantes, qui furent toutes utiles aux sciences, parce qu'elles lui ont donné l'occasion de visiter les grands musées des villes ou des contrées annexées à l'empire: M. Cuvier sut en tirer encore un plus grand profit, en ne voulant pas s'éloigner sans son ami; Laurillard fut le compagnon de tous les voyages. Il visita alors, à côté de M. Cuvier, la Hollande et la basse Allemagne jusqu'à Brême, revint par le Hanovre, vit Göttingue et son université, comme il avait passé à Leyde dans les musées de Ruysch, et de Sandifort, à Harlem dans ceux de Taylor et de Van Marum, et à Groningue dans ceux des deux Camper et de Valf Breda. En 1812, ils visitèrent l'Italie, les musées de Florence et des universités qui furent le berceau de l'anatomie dès l'époque de la renaissance, et ils prolongèrent surtout leur séjour à Rome. En 1816, il accompagna M. Cuvier à Londres, et connut ainsi les musées de Hunter au collège des chirurgiens, dirigé alors par sir Edward Home, le musée du British Muséum, et ceux de plusieurs savants. Dans toutes ces courses, Laurillard tint souvent le crayon; les cartons anatomiques du jardin des plantes se remplirent encore de nouveaux matériaux. La vie de Laurillard resta attachée à celle de la famille jusqu'à la fin. Il consacra son temps à tenir en

ordre, par amour pour M. Cuvier, tout ce que la haute position de ce grand homme y apportait chaque jour de papiers, de mémoires de toute nature. Laurillard, avec un dévouement tout filial, mettait tout en ordre pour éviter la moindre perte de temps à celui qui n'aurait pu suffire à tout ce que son vaste génie produisait, s'il n'avait eu un aide aussi intelligent et aussi dévoué; et cependant son dévouement lui faisait encore trouver le temps d'être le confident de ce que madame Cuvier imaginait pour faire le bien, et pour être utile et agréable aux enfants restés auprès de leur mère, et pour lesquelles sa complaisance était inépuisable. Jusqu'en 1827, les années s'écoulèrent heureuses dans le pavillon scientifique du jardin des plantes, lorsque la mort vint porter la désolation dans tous les cœurs, qui jusque-là y avaient joui de la vie la plus douce par les sentiments et par les charmes de l'étude. Quelle lettre de douleur M. Cuvier m'écrivit pour m'annoncer la cruelle perte de sa fille, le seul enfant qui lui restait et qui devait faire, par son esprit, la consolation de ses vieux jours! Laurillard, fatigué par tant de travaux et d'épreuves, se rendit quelque temps après à Nice pour y prendre du repos et y refaire sa santé. Il explora la Méditerranée avec M. Risso, naturaliste très-actif de la ville de Nice. Il a rapporté de ce voyage un assez grand nombre de dessins de poissons, de mollusques, qui furent très-utiles à notre ichthyologie. Nous suivons peu à peu la carrière de Laurillard, et nous voici arrivés à l'époque fatale, à la perte de Cuvier. Il avait à peine soixante-trois ans quand la mort le frappa. Laurillard fut après ce temps rendu à lui-même. M. Cuvier lui avait légué, comme à l'auteur de cet article, une partie des matériaux recueillis pour les ouvrages auxquels notre illustre maître n'avait cessé de songer en vue de la publication d'œuvres nouvelles. Laurillard prit la ferme résolution d'employer les efforts de son travail et de son intelligence à publier certains travaux qui devaient faire connaître ce que Cuvier lui avait dit de ses projets, ou dont il avait été chargé par voie testamentaire. Il savait que Cuvier, tout en travaillant à la publication de l'*Histoire naturelle des poissons*, s'était entendu avec M. Duvernoy, alors doyen de la faculté des sciences de Strasbourg, pour donner une nouvelle édition de ses *Leçons d'anatomie comparée*. Cuvier avait déjà rédigé seul le premier volume de cet ouvrage; il était en manuscrit au moment où la mort surprit l'auteur. Sur beaucoup d'autres chapitres, les manuscrits étaient pleins de notes qui devaient entrer dans cette édition projetée. Laurillard se concerta tout aussitôt avec M. Duvernoy et avec le neveu de Cuvier, M. Frédéric-Georges Cuvier fils. Afin d'accomplir les dernières volontés de l'oncle; Laurillard se mit au travail pour concourir à l'impression de la nouvelle édition. Le premier volume, revu par Cuvier seul, parut

deux ans et demi après la mort de l'auteur. Le second, le troisième furent publiés par les soins de M. Fr.-G. Cuvier et de Laurillard; les autres parurent avec la collaboration de M. Duvernoy. Avant cette publication, Laurillard a écrit son *Eloge historique de Cuvier*, couronné en 1835 par l'Académie de Besançon, il y expose avec lucidité les travaux de son illustre maître et les vertus de ce grand homme. Pendant ce travail, Laurillard, devenu plus confiant en lui-même, donna une suite d'articles importants sur les ossements fossiles, dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle* de M. d'Orbigny. Il y écrivit plus de quarante articles: ses monographies sur les antilopes ou gazelles vivantes, sur les dauphins et sur plusieurs autres mammifères, donnent une preuve évidente de ses connaissances sur les animaux des faunes vivantes. Les articles sur les grands genres des fossiles, dont il décrit les espèces connues de Cuvier ou découvertes depuis lui, ont fait apprécier le mérite de leur auteur. Laurillard y a conservé, avec les origines, les traditions des travaux qui ont amené la découverte de ces êtres; et ces descriptions resteront toujours des sources où les zoologistes et les géologues puiseront avec certitude pour éclairer leurs critiques, lorsque de nouvelles explorations feront recourir à ce dictionnaire. Ces articles séparés, réunis en un corps d'ouvrage, feraient un volume précieux pour l'histoire naturelle des vertébrés antédiluviens. Laurillard avait appris à connaître beaucoup de fossiles très-intéressants, par suite de deux missions importantes qui lui furent confiées par le muséum d'histoire naturelle. Une première fois il se rendit en Auvergne pour y recevoir la collection de fossiles acquise de MM. Bravard et l'abbé Croizet. Il fut chargé plus tard de se rendre à Sansan, dans le département du Gers, pour établir et diriger la recherche des fossiles dont les couches de cette colline sont remplies. On sait aujourd'hui combien les découvertes faites à Sansan ont procuré de nouvelles espèces. Il a eu le bonheur d'avoir près de lui, M. Lartet, dont le nom seul suffit pour justifier l'expression dont je me sers pour caractériser l'aide que ce savant a apportée à l'envoyé du muséum. Laurillard avait reçu, par testament de Cuvier, la mission de publier les dessins d'anatomie comparée dont j'ai parlé au commencement de cette notice. Le vœu de Cuvier était noble et grand; en en confiant l'exécution à Laurillard, c'était lui donner une nouvelle preuve d'amitié et d'honorable confiance. Mais l'accomplissement de ce vœu était fort difficile à cause du nombre des dessins, de leur grandeur, et par conséquent de la dépense considérable exigée pour un si grand ouvrage. Cependant, vers la fin de sa vie, Laurillard obtint le concours d'un habile artiste, M. Mercier. M. Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, se souvenant de l'amitié bien utile que lui avait portée Cuvier, se montra le généreux protecteur des deux auteurs, qui entreprirent alors la publication. Plusieurs li-

vraisons avaient déjà paru, lorsque la révolution de février éclata. Tout fut changé, on le sait; les événements de 1848 arrêtaient cette belle œuvre qui eût fait honneur à la France, et aurait témoigné de son amour pour les sciences, comme elle suspendit l'*Histoire naturelle des poissons*, que j'ai pu conduire jusqu'au vingt-deuxième volume, parce qu'avant la mort de M. Cuvier, il y avait un contrat fait pour l'imprimer, et que les souscriptions soutenaient déjà les efforts du libraire. Sous ce rapport, j'ai été plus heureux que mon bien regretté ami. Les dessins sont revenus, après la mort de Laurillard, dans les mains de M. F.-G. Cuvier, conseiller d'État. Pendant le second veuvage de madame Cuvier, Laurillard resta auprès d'elle, entouré des preuves incessantes de notre amitié et des tendres soins de sa fille et de son neveu. L'âge s'appesantissait sur cette tête chérie: elle nous fut enlevée au commencement de 1848. Laurillard était petit de taille, d'une complexion paraissant plutôt faible que robuste, et cependant il n'avait jamais été tourmenté par de graves maladies. Il avait eu à combattre une affection pleurétique du poumon et quelques accidents d'hématurie rénale; nous ne pouvions cependant croire qu'il serait enlevé si inopinément. Laurillard avait passé la soirée chez M. Duvernoy. Il rentra chez lui de bonne heure, en disant qu'il se sentait un peu fatigué. Il se coucha tranquillement, et s'endormit pour ne plus se réveiller, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1855. En écrivant cette notice, j'ai réveillé en moi des souvenirs bien chers à mon cœur, en ce qui concerne mon excellent collaborateur près de Cuvier pendant près de vingt ans et une liaison intime qui en a duré plus de trente. Je n'ai pas dû séparer Laurillard de Cuvier et de la famille qui l'avait adopté. Savant, modeste et laborieux, il s'est contenté du rôle de satellite, gravitant autour de l'astre éblouissant de gloire acquise par la constance du travail, la puissance du génie. Mais la lumière dont Laurillard avait été inondé pendant la vie de Cuvier a brillé de son vif éclat après le vide laissé par ce grand homme, et a laissé apprécier les éminentes qualités dont Charles Laurillard avait été très-heureusement doué.

V—L—S.

LAURISTON (JACQUES-ALEXANDRE-BERNARD LAW, marquis DE), maréchal de France, descendant d'une ancienne famille d'Écosse, et petit-neveu de Law, contrôleur général des finances en 1720. On voit encore en Écosse, sur les bords de la Clyde, à quelques lieues d'Édimbourg, une ancienne habitation à laquelle cette famille a donné son nom (*Lauriston-castle*), et elle a laissé en Écosse d'assez grands souvenirs pour qu'on ait aussi donné son nom à l'un des nouveaux quartiers de la ville de Glasgow. Alexandre de Lauriston, fils de Jacques-François Law de Lauriston, comte de Tancarville, maréchal de camp, gou-

verneur de Pondichéry, et de Marie Carvalho, naquit dans l'Inde le 1^{er} février 1768. Après avoir fait ses études à Paris, au collège des Grassins, le jeune Lauriston fut reçu, en 1784, élève au corps royal d'artillerie, et nommé l'année suivante lieutenant au régiment de Toul. Il débutait à peine dans la carrière des armes, qu'un de ses frères, déjà officier de marine distingué, avait été choisi pour accompagner le célèbre la Pérouse dans cette expédition qui partit de France en 1786 pour n'y plus revenir. Capitaine aide de camp du général Beauvoir en 1794, il servit à l'armée du Nord, et fit successivement les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796, aux armées du Nord, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. En 1794, au siège de Maëstricht, il mérita d'être mis à l'ordre du jour de l'armée, et, en 1795, il fut nommé chef de brigade du 4^e régiment d'artillerie à cheval. Après avoir quitté le service en 1796, il y fut appelé en 1800 par le premier consul, qui le choisit pour un de ses aides de camp. Il fit en cette qualité la campagne d'Italie, assista à la bataille de Marengo, et aussitôt après fut chargé d'une mission ayant pour but l'armement des côtes, îles et ports de France. Le 1^{er} régiment d'artillerie à pied, en garnison à la Fère, s'étant insurgé quelque temps après la bataille de Marengo, le chef de brigade Lauriston fut dirigé sur cette ville, où il licencia et réorganisa cette troupe, dont il reçut provisoirement le commandement. Appelé en mission extraordinaire à Copenhague, au mois d'avril 1801, il coopéra à la défense de cette ville, attaquée par les Anglais, et ce fut lui qui porta à Londres, le 14 octobre de la même année, les préliminaires de la paix conclue à Amiens le 25 mars 1802. L'enthousiasme du peuple était tel, lors de l'arrivée de l'aide de camp du premier consul en Angleterre, que, les chevaux de sa voiture ayant été dételés, il fut traîné en triomphe à l'hôtel de l'ambassade. Nommé général de brigade en 1802, et chargé d'une mission sur les côtes, il fut élevé au grade de commandant de la Légion d'honneur en 1804, et reçut, en 1805, avec le grade de général de division, le commandement en chef des troupes destinées pour l'expédition de Batavia, embarquées sur l'escadre de l'amiral Villeneuve. Arrivé à la Martinique, il enleva aux Anglais le fort du Diamant (25 mai 1805), repassa bientôt après en Europe, où il prit part à l'affaire du cap Ortegal, relâcha ensuite à Cadix, où il quitta son commandement. Le général Lauriston, ayant été appelé à la grande armée, y fut nommé gouverneur général de Brauneau, puis de Raguse et des bouches du Cattaro en 1806; mais, la guerre ayant éclaté de nouveau, il se vit contraint de s'emparer de vive force de la ville de Raguse; il le fit à la tête de deux cents hommes qui précédaient le reste des troupes sous ses ordres; mais bientôt il se trouva enfermé dans une ville dominée de tous côtés, ayant à peine douze cents

soldats pour sa défense. Bloqué du côté de la mer par l'amiral Siniawin, commandant la flotte russe, n'ayant d'autres munitions que celles qui se trouvaient dans les gibernes de ses soldats, Lauriston parvint cependant à approvisionner la place. C'est de cette époque que date l'estime particulière que l'empereur Alexandre conçut pour lui. Les Turcs, alliés de la France, et en guerre avec la Russie, avaient surpris et fait prisonnier un détachement à peu de distance de Raguse, et, suivant leur usage, ils commençaient déjà à couper les têtes de leurs prisonniers, lorsque le gouverneur de Raguse en fut informé. Il envoya immédiatement un de ses aides de camp pour traiter du rachat de ces malheureux, paya leur rançon de ses propres deniers, et les renvoya sur parole. Après la campagne de 1807, nommé gouverneur général de Venise (1), il y resta jusqu'en 1808, qu'il fut appelé à faire la campagne de la Péninsule, où il commanda l'artillerie de la garde impériale. Créé comte de l'empire en 1808, il suivit l'empereur Napoléon, en 1809, à la grande armée, assista et prit part à toutes les affaires qui eurent lieu avant la capitulation de Vienne, à Abensberg, à Eckmühl, à Ratisbonne, Landsbut, etc. Après l'occupation de Vienne, le général Lauriston, à la tête d'un corps de troupes, fut chargé d'opérer la jonction de la grande armée avec l'armée d'Italie, commandée par le vice-roi d'Italie (Eugène-Napoléon), qu'il rencontra sur le Smiring-Berg, le 26 mai 1809. Il coopéra, avec le corps de troupes qu'il commandait, à la bataille de Raab (14 juin 1809) en Hongrie, mit ensuite le siège devant la ville de Raab, et fit capituler cette place importante (22 juin 1809) au bout de quelques jours d'un siège meurtrier. Le comte de Lauriston, rappelé au quartier général, reçut de nouveau le commandement de l'artillerie de la garde impériale, et toute l'armée connaît les services qu'elle rendit dans cette campagne et surtout à Wagram (6 juillet 1809), où elle concourut si puissamment au sort de la bataille. « Sur ces entrefaites, ainsi « que le rapporte le Bulletin de la grande armée, « on vint prévenir que l'ennemi attaquait avec « fureur le village qu'avait enlevé le duc de Ri- « voli (maréchal Masséna), que toute notre gauche « était débordée de trois mille toises, qu'une « vive canonnade se fait entendre à Gross-Aspern, « et que l'intervalle de Gross-Aspern à Wagram « était déjà couvert d'une immense ligne d'artil- « lerie. Le général comte de Lauriston, à la tête « de cette batterie de cent pièces d'artillerie, « marche au trot à l'ennemi, s'avance sans tirer

(1) A son arrivée à Venise il assista à la translation du célèbre Law, son grand-oncle, mort pauvre dans cette ville en 1729, et enterré aux frais de la république dans l'église de San-Geminiano. Cette église ayant été abattue, le corps de Law fut transporté dans l'église de San-Moisé, et plus tard Lauriston vint mourir dans la maison bâtie par son grand-oncle, et qu'il habitait place Vendôme, dans le moment de sa grande prospérité.

« jusqu'à demi-portée de canon, et là commence « mi et porta la mort dans ses rangs. » Après la bataille de Wagram, le général Lauriston fut nommé grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de fer. Envoyé près de l'empereur d'Autriche, lors de la paix de Presbourg, il eut ensuite une mission en Hollande. Le comte de Lauriston précéda à Vienne le prince de Neufchâtel (Louis-Alexandre Berthier) et remplit près de l'impératrice Marie-Louise les fonctions de colonel général de la garde impériale. A l'époque de l'abdication du roi de Hollande (Louis-Napoléon), il fut chargé de ramener en France les enfants de ce prince, et fut ensuite envoyé en Istrie pour y faire la reconnaissance des mines d'Idria, destinées alors à entrer dans la dotation de l'ordre des Trois Toisons, créé en 1809 par l'empereur Napoléon. Au retour de cette mission, le comte de Lauriston était occupé de l'inspection des côtes de la Méditerranée, lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Russie dans l'année 1811, et chargé de toutes les négociations qui précédèrent la campagne de 1812; la guerre ayant éclaté, il rejoignit la grande armée à Smolensk, et il reprit dans cette campagne ses fonctions d'aide de camp près de l'empereur. Après la prise de Moscou, il fut chargé par Napoléon d'entamer des négociations. Au commencement de 1815, le général Lauriston fut appelé au commandement du corps d'observation de l'Elbe, devenu ensuite 5^e corps de la grande armée. Il coopéra très-activement aux opérations de cette campagne. Le 5^e corps d'armée, chargé de tourner la position de l'ennemi à la bataille de Baulzen, se distingua à Weissig (19 mai 1815). Nous empruntons encore à cette occasion les expressions du Bulletin : « Après « trois heures de combat, le village de Weissig « fut emporté, et le corps d'York, culbuté, fut « rejeté de l'autre côté de la Sprée. Le combat « de Weissig serait seul un événement important. « Un rapport détaillé en fera connaître les cir- « constances. » Mais les événements qui ne tardèrent pas à arriver ont empêché ce rapport. L'armistice arrêté le 4 juin ayant été dénoncé en août, les hostilités recommencèrent, et les 5^e et 11^e corps (1) de la grande armée, sous les ordres du général Lauriston, se signalèrent à Goldberg. A l'affaire de la Calzbach, le 5^e corps engagé devant l'ennemi se conduisit avec distinction; aux affaires de Leipsick, où le 5^e corps occupait le 18 octobre les positions de Lieberwolkowitz, il soutint longtemps toutes les charges des armées combinées, russe, prussienne et autrichienne. « On ne saurait, dit le Bulletin du 24 octobre « 1815, trop faire l'éloge du comte de Lauriston « et du prince Poniatowski. » C'est le lendemain de l'affaire de Lieberwolkowitz qu'eut lieu la ca-

tastrophe célèbre du pont de l'Elster (19 octobre 1815). « Couvrant la retraite, le comte de Lauris- « ton, voulant passer la rivière à la nage, se « noya, disait le Bulletin, » etc. Mais le général Lauriston ne fut que prisonnier. Conduit devant l'empereur de Russie, Alexandre s'empressa d'acquitter la dette qu'il avait contractée à Raguse. Le général Lauriston fut accueilli avec tous les égards que sa position méritait. A la paix de 1814, il rentra en France. Nommé chevalier de l'ordre de St-Louis et grand cordon de la Légion d'honneur, il devint, en 1815, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires de la maison du roi (mousquetaires gris), à la mort du comte de Nansouty. Après le licenciement des troupes royales à Béthune, il se retira à la campagne, ne prit point de service pendant les cent-jours, et rejoignit, en 1815, Louis XVIII à Cambrai, lors de son retour en France. Élevé à la dignité de pair de France dans le mois d'août 1815, il organisa la 1^{re} division d'infanterie de la garde royale, dont il avait reçu le commandement. Commandeur de St-Louis en 1816, il fut créé marquis en 1817 et appelé en 1820 au commandement supérieur des 12^e et 15^e divisions militaires. Il présida à Nantes le collège électoral de la Loire-Inférieure, et entra au ministère, comme ministre de la maison du roi, le 4^{er} novembre 1820. Grand-croix de l'ordre de St-Louis en 1821, promu à la dignité de maréchal de France, après la mort du prince d'Eckmühl, en 1823, le roi Louis XVIII lui confia le commandement du corps d'observation de l'Èbre en Espagne, et il s'empara de la place de Pampelune (17 septembre 1825), qui se rendit après plusieurs jours de tranchée ouverte. Nommé chevalier des ordres le 9 octobre 1825, le maréchal de Lauriston sortit du ministère le 9 août 1824, et fut nommé ministre d'État et grand veneur. Il mourut à Paris, le 11 juin 1828, dans sa soixante-unième année. — Il avait reçu, en 1825, la grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, et, en 1824, l'ordre de 1^{re} classe de St-Wladimir de Russie. Lauriston, marié en 1789, à Antoinette-Claudine-Julie Leduc, fille d'un maréchal de camp, inspecteur général de l'artillerie, en a eu deux fils et une fille, dont l'un, le général de Lauriston, a siégé à la chambre des pairs et à l'assemblée législative. Par une méprise grossière, dans les dernières éditions de la *Vie de Napoléon*, par M. de Norvins, publiée par le libraire Furne, on avait substitué au nom de Lafayette, signalé par Napoléon dans son testament, comme traître à la patrie, le nom du marquis de Lauriston. Tout en rendant justice à la manière loyale dont l'auteur de l'ouvrage a offert de rectifier cette erreur, la famille du maréchal s'est trouvée dans la nécessité de faire constater par un jugement la suppression du nom de Lauriston. Ce jugement, en date du 28 février 1840, fut rendu par la cour royale de Paris. N—R.

(1) Le onzième corps d'armée était provisoirement commandé par le général Lauriston, pendant l'absence momentanée du maréchal Macdonald, qui se trouvait alors au quartier général.

LAURO (JACQUES), graveur et archéologue, né dans le 16^e siècle (1), à Rome, s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'antiquité. C'est lui-même qui nous apprend, dans une dédicace à Sigismond, roi de Pologne, qu'il avait employé vingt-trois ans à dessiner et graver les plus beaux monuments de Rome. Il en publia le recueil avec de courtes explications au bas des planches, sous ce titre *Antiquæ urbis splendor, hoc est præcipua ejusdem templi, etc.*, 1612-15, in-folio oblong. Ce volume, dont les amateurs recherchent encore les exemplaires du premier tirage, a été reproduit plusieurs fois avec de nouvelles estampes; il en existe une édition avec des explications en trois langues : français, italien et allemand. Lauro mourut à Rome vers 1650, âgé d'environ 60 ans. Outre le recueil dont on vient de parler, et qui, comme ouvrage d'art, est d'une exécution très-médiocre, on a quelques estampes de Lauro : *la Nativité*, d'après le tableau d'Annibal Carrache, qui fait partie de la galerie des rois de France (voy. les *Notizie storiche degli intagliatori*, de Gandellini); *St-Colombe*, d'après le Jusepin, etc. — LAURO (JACQUES), peintre, naquit vers l'année 1550, à Venise. On le nomme aussi *Jacques da Trevisi*, parce qu'il vint s'établir jeune encore à Trévise. D'abord élève de Paul Véronèse, puis de son fils Carletto, il fit sous ces deux habiles maîtres des progrès rapides, à Trévise surtout, sa nouvelle patrie, où il exécuta la majeure partie de ses ouvrages parmi lesquels *le tableau de St-Roch*, dans l'église des Dominicains, tient le premier rang. Il est impossible de rendre avec plus d'expression les symptômes du cruel fléau de la peste. Ce que l'on peut dire de plus honorable en sa faveur, c'est que ce tableau, de même que plusieurs de ses peintures à l'huile et à fresque, a été attribué à Paul Véronèse. P—s.

LAURO (JEAN-BAPTISTE), littérateur, né en 1582 à Pérouse, entra jeune au séminaire de cette ville, où il fit d'excellentes études sous la direction de Bonciario (voy. ce nom), très-habile humaniste. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie, et alla ensuite à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection du cardinal Lanti et de plusieurs autres prélats. Matteo Barberini, devenu pape sous le nom d'Urbain VIII, le fit son camérier secret, et ne cessa de lui donner des marques d'une bienveillance toute spéciale. Lauro pouvait se promettre de parvenir aux plus hautes dignités de l'Église; mais une mort prématurée l'enleva, le 20 septembre 1629, à peine âgé de 48 ans. Outre quelques opuscules, aujourd'hui sans intérêt et sans utilité, on a de ce savant prélat : 1^o *Poemata*, Pérouse, 1606; *ibid.*, 1625, in-12; 2^o *Epistolarum centuriae duæ*. Rome, 1621; Cologne,

1624, in-8^o. Ces lettres sont entremêlées de vers, et l'on trouve à la suite des épitaphes omises par Sweert dans ses *Selectæ christiani orbis deliciae* (voy. SWEERT). 3^o *Theatri romani orchestra; Dialogus de viris sui avi doctrina illustribus*, Rome, 1618; *ibid.*, 1625, in-8^o, volume rare et recherché. L'éditeur Just Riquires; ou Rick, savant belge, a joint à cet ouvrage un poème de Lauro : *Titanopoesia; sive de fabricatione calcis*, et un opuscule : *Joan.-Thom. Gilioli, de calcis fabricatione physica allegoria*. 4^o *De annulo pronubo B. Virginis Perusiae asservato*, *ibid.*, 1622; Cologne, 1626, in-8^o. On pense bien que cet ouvrage ne se recommande pas par un profond esprit de critique. Parmi les manuscrits de Lauro, on distingue l'*Histoire des évêques de Pérouse*, qui, suivant Vermiglioli, n'a pas été inutile aux modernes auteurs de l'*Histoire ecclésiastique d'Italie* (voy. *Bibliografia Storico-Pugiana*, p. 186). J.-N. Erythreus (Rossi) parle avec éloge de Lauro dans la *Pinacotheca imagin. illustr. virorum*; Klefeker lui a donné place dans la *Bibliotheca eruditor. præcœcium*; enfin, le P. Nicéron lui a consacré dans ses *Mémoires*, t. 57, p. 268, une notice assez étendue, à laquelle on renvoie pour plus de détails. W—s.

LAUS DE BOISSY (M.-A. et non pas Louis), littérateur, né à Paris en 1747, était fils d'un riche artisan nommé Laus, qui soigna son éducation. Mais son goût ou plutôt sa manie pour les vers l'ayant fait surnommer, dans les sociétés qu'il fréquentait, *le bâtard de Boissy*, bien des gens furent persuadés qu'il était fils de l'auteur des *Dehors trompeurs*, et il finit par le croire lui-même, car il s'appela depuis *de Laus de Boissy*, comme on le voit par une lettre qu'il écrivait à Favart, en mars 1774, pour le prier d'examiner et de corriger un opéra-comique de sa façon. Il prenait alors le titre d'écuyer, et il fut bientôt après nommé lieutenant particulier du siège général de la connétablie et maréchaulsée de France, à la table de marbre du palais, et rapporteur du point d'honneur, au département de Cholsy-le-Roi. Il fut ensuite membre des académies de Rome, de Madrid, de celle des Ricovrati de Padoue, et correspondant de la société royale des sciences de Montpellier. Quoiqu'il eût déjà publié plusieurs ouvrages, et surtout des pièces de théâtre jouées en société ou en province, comme beaucoup de gentilshommes de cette époque, il affectait de mépriser l'état d'homme de lettres, et il prétendait n'écrire que pour s'amuser, ce qui lui attira l'épigramme suivante :

Damis ne sera pas des nôtres ;
Il n'écrit que pour son plaisir ;
Et lorsque l'on veut réussir,
Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

Laus de Boissy appartenait à l'école de Dorat, et, quoiqu'il lui fût inférieur comme poète, et qu'il n'eût pas les agréments et la gentillesse de son esprit, il le surpassait pour les avantages physiques; aussi lui succéda-t-il en 1780, auprès de la

(1) Basan, dans son *Dictionnaire des graveurs*, place en 1570 la naissance de Lauro; mais c'est une erreur évidente; il n'aurait eu que neuf ans lorsqu'il commença de graver les Antiquités de Rome.

comtesse Fanny de Beauharnais, comme amant et comme teinturier; ce qui excita la jalousie de plusieurs autres hommes de lettres qui avaient des prétentions au cœur de cette dame ou à la présidence de son bureau d'esprit. Il en résulta une guerre d'épigrammes dans laquelle figurèrent Lebrun, Guinguené et le chevalier de Cubières (voy. ces noms). L'une des meilleures fut celle où Guinguené a fort heureusement personnifié le successeur de Dorat :

Dorat mourant dit à sa belle amie :
Point ne souffrez, quand je n'y serai plus,
Auprès de vous quelque brillant génie,
Aimable, gai, galant, tel que je fus;
Vous l'aimeriez, car votre sexe oublie,
Et m'oublier ce serait perfidie.
Choisissez donc quelque esprit bien obtus,
Un pédant froid jouant l'étourderie,
Un plat rimeur aux sifflets endurci,
Un sot enfin... La belle a pris Boissy.

Ce fut dans cette occasion que Laus de Boissy reçut le sobriquet malin de *Bos de Poissy*, qui lui resta. Peu d'années après, il fut remplacé par Cubières. Ayant perdu ses emplois à l'époque de la révolution, il cessa de jouer un certain rôle, et, quoique forcé d'écrire par nécessité pendant près de quarante ans, il tomba dans une telle obscurité qu'il n'est cité ni dans les Mémoires de Palissot, ni dans la Correspondance de Grimm, ni dans le Lycée de Laharpe, ni dans le Tableau de la littérature de Chénier, ni même dans les tables du *Moniteur*. Buban dit seulement, dans sa *Revue des auteurs savants* (voy. BUBAN), que LAUS de Boissy n'était pas sans talent; qu'il tournait agréablement un conte ou une épigramme, et qu'en 1798 il publia une pièce de vers assez plaisante sur les femmes des parvenus. On ignore la date et le lieu de sa mort. Voici la liste de ses ouvrages, dont plusieurs ont été publiés sans nom d'auteur. Pièces de théâtre : 1° *le Quiproquo, ou la Méprise*, comédie en un acte et en vers, jouée à Amiens, 1768; 2° *l'Impromptu, ou le Bailli déguisé*, comédie-vaudeville, jouée à Boussy, 1768; 3° *Oronoko, ou le Prince règne*, drame en cinq actes, en prose, imité de l'anglais, 1769; 4° *le Carnaval des fées*, comédie, 1769; 5° *le Double Déguisement, ou les Vendanges de Puteaux*, opéra-comique en deux actes, en prose, composé, répété et représenté en huit jours à Puteaux, 1771, in-8°; 6° *le Portrait*, bouquet en trois scènes, dont les deux principaux personnages, le Sentiment déguisé en fée, et l'Esprit en domino, ne se trahissent point par leurs discours, 1775; et suivi de deux divertissements, 1777, in-8°; 7° *la Course, ou les Jockeys*, comédie en un acte, en prose, jouée en province, 1777, in-8°; 8° *les Epoux réunis, ou On ne s'y attendait pas*, comédie-proverbe en un acte et en prose, que l'auteur, suivant ses propres paroles, fut obligé de livrer à une jolie femme, à jour fixe, comme un tailleur à qui l'on a commandé un habit de deuil, 1778, in-8°. Ces quatre dernières pièces ont été réunies sous le faux titre *Théâtre*, etc., 1779, in-8°. 9° *Roberti*,

drame en cinq actes, en prose, destiné, mais non joué, au Théâtre-Français, 1776; 10° *le Prisonnier de l'amour*, drame en cinq actes, 1778; 11° *les Vierges de vingt ans, ou le Miroir magique*, ancien opéra-comique, retouché et représenté au théâtre du Vaudeville, 1795; 12° *le Maire de village, ou le Pouvoir de la loi*, comédie en deux actes, tombée au Théâtre-Français, 1795; 13° *les Traversés du jour, ou l'Étourderie corrigée*, comédie en un acte, en vers, jouée au théâtre de la Cité, 1795, in-8°. Elle était d'abord intitulée *les Dangers de l'inconséquence*. 14° Au théâtre des Amis de la patrie ou Louvois : *la Tête sans cervelle*, opéra-comique en un acte, 1794; 15° *la Vraie Républicaine, ou la Voix de la patrie*, comédie-vaudeville, 1794; 16° *la Perruque blonde, ou le Bourru généreux*, comédie en un acte en prose. A l'Opéra, non représentés; 17° *le Châtelain et le Troubadour, ou le Triomphe de la poésie*, 1791; 18° *Pharamond, ou les Druides*, 1799. Œuvres diverses : 1° *Quinze minutes, ou le Temps bien employé*, 1767, in-8°, roman cité dans le Dictionnaire des portraits historiques des hommes illustres; 2° *l'Infortuné, ou Mémoires de M. de ****, 1768; in-12, 3° *le Secrétaire du Parnasse, ou Recueil de nouvelles pièces fugitives en vers et en prose, accompagnées de notes critiques et impartiales*, dont il ne parut que trois numéros ou un volume, 1770, in-12. L'éditeur anonyme n'avait pas fait preuve de jugement, il y attribuait à Voltaire une épître qui est de Piron. 4° *Lettre critique sur notre danse théâtrale*, 1771, in-8°; réimprimée sous le titre de *Lettre critique sur les ballets de l'Opéra*, adressée à l'auteur du *Spectateur* par un homme de mauvaise humeur; 5° *Addition aux trois siècles de la littérature française, ou Lettre* (du pseudonyme *Aléthophile*) à *Sabatier de Castres*, soi-disant auteur de ce dictionnaire, 1775, in-8° de 68 pages; 6° *l'Art d'aimer*, d'Algarotti; *la Fille de quinze ans*, conte; *la Chanson de Tircis à Lesbie*, morceau traduits de l'italien, suivis de *Poésies françaises*, imitées de l'allemand, du grec, du latin, 1772, in-8°; 7° *Mes Délassements*, ou recueil choisi de contes moraux et historiques traduits de diverses langues, 1771-72, 3 vol. in-12; 8° *Avis aux mères au sujet de l'inoculation, ou Lettre à une dame de province qui hésitait à faire inoculer ses enfants*, 1775, in-8° de 48 pages; 9° *Opuscules*, 1775; 10° *le Tribut des Muses*, 1779, in-12; 11° *Réflexions impartiales sur les éloges de Voltaire* qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, 1779; 12° *Contes moraux et Poésies fugitives* dans divers journaux et recueils, entre autres dans le *Journal littéraire de Nancy*, de 1780 à 1787. Sa collaboration à ce journal lui valut l'épigramme suivante de Masson de Morvilliers :

Courage! allons, monsieur Bos de Poissy!
Emparez-vous du journal de Nancy;
Inhumez-y vos petits vers si minces.
Et toi, Paris, qu'il avait attristé,
Courage aussi: rappelle ta gaieté:
Le dieu d'ennui n'en veut plus qu'aux provinces.

15° *Le Congrès de Cythère*, d'Algarotti, et autres morceaux traduits de l'italien en français et du français en italien, 1789, in-12; 14° *Bonaparte au Caire, ou Mémoire sur l'expédition de ce général en Egypte*, par un des savants employés sur la flotte française, Paris, 1799, in-8°. A la fin on trouve un opéra en un acte, *Zélis et Valcour, ou Bonaparte au Caire*. 15° *Abrégé des mémoires de mademoiselle de Montpensier*, corrigés et mis en ordre, 1806, 4 vol. in-12. C'est peut-être à tort que la *Biographie portative des contemporains* attribue à Laus de Boissy les ouvrages suivants : 16° *Histoire des amours de Louis XIV*, 1814, 3 vol. in-12; 17° *Agnès Sorel*, roman historique, 1809, 4 vol. in-12; 18° *le Prévôt de Paris*, 1820, 4 vol. in-12; 19° *la Dame masquée*, 1820, 4 vol. in-12; 20° *Altamor, ou les Cinq Frères*, 1820, 5 vol. in-12; réimprimés avec une préface sous ce titre : *Altamor, ou Histoire de Napoléon*, 1822, 3 vol. in-12; 21° *Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, 1823, in-18; 22° *Précis de l'Histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'en 1794*, 1824, in-18. On croit que ces deux derniers ouvrages sont d'un autre M.-A.-L. Boissy, et que les divers romans que nous avons cités sont de madame Guénard, baronne de Méré, qui, n'ayant pas voulu signer quelques ouvrages, les a publiés sous ce nom vrai ou supposé.

A—T.

LAUSSEL (FRANÇOIS-DESALLES-AUGUSTE), poète languedocien, prêtre, né à Gignac (Hérault) le 15 juin 1757, fils d'Antoine Laussel, conseiller du roi, et de Françoise Auguy. Il fut élevé par les oratoriens, et se fit remarquer par une intelligence extrêmement précoce. Chargé plusieurs fois de suppléer ses professeurs, il enseignait indistinctement et avec une égale supériorité la littérature, l'histoire et les sciences. Il fut ordonné prêtre en 1785, et nommé peu de temps après vicaire à Montpeyroux. Cette paroisse était desservie par l'abbé Larche, homme instruit, originaire aussi de Gignac. On assure que la conduite du vicaire et du curé n'était pas toujours digne d'éloges. Quoiqu'il en soit, l'abbé Laussel s'ennuya bientôt de sa modeste position de vicaire de village et voulut revenir à l'enseignement des belles-lettres, pour lesquelles il avait toujours autant de goût que d'aptitude. Il donna pendant quelques années des leçons particuliers; il occupa aussi une chaire de philosophie dans un petit collège. Doué d'un esprit ardent, l'abbé Laussel embrassa avec enthousiasme les idées généreuses de 1789; mais, faible de caractère et facile à égarer, il se laissa entraîner, comme tant d'autres, dans un abîme dont il ne connut que trop tard la profondeur. Il répudia son caractère de prêtre, se maria et se fit nommer commissaire de la convention. Envoyé à Lyon en 1795, il y prit part aux événements sanglants qui attristèrent cette ville. Lamartine l'accuse (dans ses *Girondins*) d'avoir épousé sa propre sœur. C'est une erreur

grossière, sans aucune probabilité, attendu qu'il n'avait pas de sœur! On sait d'une manière positive qu'il s'était marié, à Lyon même, avec mademoiselle Élisabeth Pomier, ancienne religieuse. Sa femme mourut avant lui. Dans les premiers temps du consulat, Laussel fut nommé juge de paix à Gignac. Il remplit cette nouvelle fonction avec zèle, désintéressement et d'une manière impartiale. Sous le consulat à vie, il perdit sa place. Il établit alors un pensionnat dans l'ancien hôpital de sa ville natale. Il eut d'abord un grand concours d'élèves; mais peu à peu les parents se dégoûtèrent de son enseignement ou de sa personne, et il fut obligé de fermer son école. Il partit de Gignac et se rendit à Clermont-l'Hérault. Peu de temps après, il devint principal du lycée de cette dernière ville. On était alors sous l'empire. A la restauration, Laussel fut inquiété. Son ancien rôle politique et ses opinions religieuses le rendaient suspect au nouveau gouvernement. On l'enferma au fort Brescou. De sa prison il adressa au roi une supplique en vers français. Dans cette pièce le poète cherche à toucher le cœur de l'héritier du bon Henri, il implore Louis XVIII comme un bon père

Prêt à briser les chaînes du malheur.

Cette supplique lui valut son élargissement. Laussel se retira dès lors à Toulouse, où il vécut assez obscur pendant plusieurs années, donnant quelques leçons et travaillant pour les étudiants en droit. Il y publia en 1816 un livre pour apprendre à lire aux enfants, à l'aide d'un certain nombre d'images, et une *Grammaire française élémentaire*. A bout de ressources et fatigué par l'âge (il avait plus de soixante ans), il alla passer le reste de ses jours à Gignac, dans la famille de son frère. Pendant les dernières années de sa vie, il instruisait ses petits-neveux, amusait les oisifs par ses historiettes malicieuses, et rimait de temps en temps quelques couplets de circonstance et surtout des chansons de carnaval. Il avait pris en grippe les employés des contributions indirectes, et cherchait sans cesse l'occasion de les tourner en ridicule. Il est mort le 10 janvier 1828, après s'être repenti de sa conduite et avoir demandé pardon de ses erreurs. — Laussel avait l'esprit gai, original, frondeur, même méchant. Dès sa jeunesse il s'était développé chez lui un goût très-vif pour la poésie, principalement pour la poésie languedocienne. Il a composé un grand nombre de pièces en français et en patois. Ses contes malins, ses chansons satiriques, ses épigrammes mordantes ont eu beaucoup de succès dans le bas Languedoc. A Gignac et dans l'arrondissement de Lodève, tout le monde sait par cœur sa chanson intitulée *Douctou Lourdas* et son épigramme contre un *Rat de cave*. La première de ces pièces, en vers de huit pieds et en cinq couplets, est imprimée en partie dans le *Bouillabaisse* de Désannat (2° série, n° 39, 28 décembre

1846). Laussel rimait avec une très-grande facilité; il avait autant de verve que d'esprit, mais il ne polissait pas assez ses vers. Son style est fort souvent incorrect. Mais l'auteur mérite un reproche encore plus grave, celui d'avoir déshonoré la plupart de ses poésies par des détails licencieux. Un recueil inédit des œuvres de l'abbé Laussel se trouve entre les mains de l'auteur de cet article. La famille possède une copie de ce recueil, qui renferme vingt-trois pièces patoises, douze pièces françaises et une comédie en trois actes et en vers de douze pieds, intitulée *le Grand Dragon de Moscovie*. Voici les principales chansons patoises de ce recueil : *lou Rat de cava Bataco*, *l'Ioû miraculous*, *lous Peïsans à la rintrada dâou rey*, *lou Charivari de Vareillas*, *las Quatre Sasous de las fennas*, *l'Amoulaire*, *Douctou Lourdos*, *la Counfession dâou péra Ambroïsa*, *la Rémountrança dâou péra Lisbêta*, *lou Rat de gleiza et lou Rat de cava*, *lou Vicari de Clermoun*. Parmi ses contes on distingue : *lou Vouleur et lou Moulinié*, *l'Avantura dâou noble*, *lous Courdèies* et *Jean de l'Aze*. Beaucoup de pièces de l'abbé Laussel ont été perdues. Nous avons sous les yeux un autre manuscrit où se trouvent un *Dialogue* en vers français, et six chansons, une en français et cinq en patois. Aucune de ces pièces ne fait partie du recueil cité plus haut. L'abbé Laussel se disait l'auteur de la version patoise de la chanson *d'Estelle*, publiée par Florian.

A. M.

LAUSUS, préfet et grand chambellan sous Arcadius, florissait vers l'an 400 de J.-C. Son amour pour les lettres et les arts lui acquit une juste célébrité. Pallade, évêque d'Hélénople, lui dédia son Histoire des anachorètes, sous le titre de *Lausique*; Ste-Mélanie, qui se rendit à Constantinople vers 456, en fait aussi mention. Le noble emploi qu'il sut faire de sa puissance, de ses lumières et de ses richesses, le signalent à la postérité. Byzance était alors l'arche recueillant les débris de la destruction générale en Grèce et en Italie (1). Le palais de Lausus, très-probablement un des douze élevés par Constantin pour les sénateurs romains qui l'avaient suivi en Thrace, fut à cette fin orné de riches colonnes et de marbres rares. Situé dans la grande-rue, non loin du *forum* de Constantin (2), il abritait partie de ce que l'antiquité avait enfanté de plus précieux. Un moine grec du 11^e siècle, Cédrenus, s'exprime ainsi : « Au palais Lausique, où les étrangers « étaient rafraîchis par les soins de Philoxène, on « admirait encore la statue de Pallas de Lindos « (île de Rhodes), en marbre vert, haute de quatre coudées, œuvre de Scyllis et Dipœne, dont « Sésostris fit présent au roi Cléobule : la Vénus « cnidienne de Praxitèle, cachant son sexe de la « main; la colossale Junon de Samos, exécutée « par Lysippe et Bupale de Chio; le Cupidon pté-

« rophore, tenant un arc, statue venue de Myn-
« dos; le Jupiter Olympien (en or et ivoire, de
« Phidias), dédié par Périclès au temple d'Olym-
« pie, et cette statue de l'Occasion, au front che-
« velu, à l'occiput chauve, chef-d'œuvre de Ly-
« sippe. On y voyait aussi des licornes, des tigres,
« des vautours, des caméléopards, des taurélé-
« phants, des centaures et des paons. » Ces insi-
gnes productions des maîtres de l'art furent
détruites par un incendie sous le règne de l'usur-
pateur Basilisque. Mais est-il permis de croire à
une destruction complète lorsque, dans la suite
de son ouvrage, le même auteur déclare que la
Pallas de Lindos subsistait encore, de son temps,
sur une des places de Constantinople ? La plupart
de ces chefs-d'œuvre étaient parvenus au centre
de l'empire d'Orient par les ordres de Théodose
le Grand, que la mort surprit avant leur réunion;
il était réservé au chambellan d'Arcadius d'atta-
cher son nom au dépôt le plus riche de l'univers.
Le Musée Lausique, divisé en petits comparti-
ments, *οἰήματα καμπόχλια*, *domuncule variæ*, at-
teste que, même au moyen âge, les connaisseurs
comprenaient qu'il faut aux Muses d'ingénieux
boudoirs, et non de vastes entrepôts; ces compar-
timents rappellent les *gabinetti* de Florence, et
surtout ceux du Belvédère. En 473, par suite du
seul hasard, un épouvantable incendie allumé au
quartier des chaudronniers ravagea la plus belle
partie de la capitale, en dévorant tout ce qui s'é-
levait depuis le forum de Constantin jusqu'à la
mer. La bibliothèque Basilique, rivale de celle
d'Alexandrie, et le musée Lausique, unique au
monde, furent réduits en cendres.

Z.

LAUTARD (J.-B.), antiquaire français, naquit au
Puget-Theniers, dans le comté de Nice, le
9 avril 1760. Son père était officier supérieur
dans l'armée piémontaise; sa famille jouissait
d'une considération justement acquise. Il fit ses
études au collège de Tournon, dirigé par les pères
de l'Oratoire; c'était une école de renom. Dès le
principe, il montra une aptitude remarquable
pour les langues anciennes; bientôt il prit place
au premier rang des élèves les plus instruits dans
toutes les branches de l'enseignement. Ses maî-
tres lui donnèrent une marque de haute confi-
ance, en l'appelant au professorat. Mais bientôt
la dissolution du collège de Tournon, amenée
par les événements révolutionnaires, ferma cette
carrière à Lautard. Il en choisit une autre qui ne
demandait pas moins de science et lui permettait
de donner à ses goûts un libre cours, il étudia la
médecine à Montpellier. Dans cette école juste-
ment célèbre, Lautard se fit aussi remarquer par
sa facilité à apprendre, son aptitude à tout saisir.
Sa thèse pour le doctorat fut soutenue, le
31 août 1808, devant l'école de médecine de Tur-
rin. C'était une dissertation sur la folie; la lati-
nité en était élégante et pure, on y remarquait
l'empreinte d'une instruction aussi solide que
variée. En 1800, Lautard alla s'établir à Marseille.

(1) Winckelmann. *Hist. de l'art*, t. 2, p. 511.

(2) Chronique d'Alexandrie, Bandur.

Dès ce moment, il exerça la médecine avec distinction. Le service médical de la maison des aliénés lui fut confié, en 1802. L'asile des fous était alors dans le vieil hospice de St-Lazare; les malades étaient entassés dans les réduits de bâtiments en ruine, et le traitement était de tout point imparfait. L'usage des chaînes n'y était pas abandonné. Lautard donna tous ses soins à la réforme des pratiques vicieuses, à l'amélioration de l'état intérieur de l'asile et de la condition des insensés qui l'habitaient. Il atteignit le but sur des points fort importants. Grâce à lui, les chaînes furent enlevées et disparurent sans retour; c'est en 1806 que s'opéra cette utile réforme. Lautard conserva pendant plus de trente ans encore la direction du service médical de l'asile. Admis à l'Académie de Marseille en 1809, il acquit bientôt au sein de cette compagnie une haute considération, une influence prépondérante. Aucun sujet d'ailleurs ne lui était étranger: sciences, langues anciennes, langues modernes, histoire, archéologie, littérature, beaux-arts. Les Mémoires de l'Académie de Marseille contiennent de lui des travaux sur la physiologie, l'histoire, l'archéologie; on y distingue surtout une *Notice historique sur deux cent quatre-vingt-dix lettres inédites du roi René*; un *Tableau littéraire de Marseille, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*; des *Recherches sur la prétendue coutume de l'ancien sénat de Marseille d'accorder la ciguë aux citoyens qui, ne pouvant supporter le fardeau de la vie, prouvaient qu'ils devaient se donner la mort*. On y voit aussi des notices historiques sur divers académiciens. En 1816, M. Martin, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, s'étant démis de cette fonction, Lautard y fut appelé. Dès ce jour, il eut la direction des travaux de ce corps savant; l'initiative de toutes choses venait de lui. Il avait exploré les manuscrits, les titres de l'Académie; il s'était initié à la connaissance des travaux de cette assemblée depuis sa fondation; il les avait étudiés et résumés. Là était en principe une histoire; Lautard l'écrivit avec succès. Le premier volume fut publié en 1826; le second volume en 1829; le troisième en 1845. En 1840, Lautard mit au jour une *Notice sur la maison des fous de Marseille*, qui fut imprimée aux frais de l'Administration des hospices de la ville; en 1844, il publia des *Lettres archéologiques* sur cette antique cité. Les *Lettres archéologiques sur Marseille* valurent à Lautard le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux scientifiques ne faisaient pourtant pas négliger à Lautard les travaux de sa profession. En 1814, l'autorité militaire le chargea du service médical de plusieurs milliers de conscrits réfractaires enfermés au lazaret, où des fièvres pernicieuses les décimaient; dans cette difficile occurrence, Lautard fit preuve du plus grand zèle; en cinq mois, il traita quatre mille fiévreux. En 1814, il eut à donner des soins ana-

logues aux prisonniers de guerre: il créa pour eux un hôpital au lazaret; il fit tout pour rendre leur position meilleure et les soustraire aux maladies dont ils souffraient l'atteinte. Son dévouement fut remarqué par les souverains des nations auxquelles appartenaient ces prisonniers. Dès que la paix fut conclue, l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche lui adressèrent des témoignages de leur gratitude. En 1817, Lautard fut appelé à la direction de l'école secondaire de médecine, que le gouvernement venait de fonder à Marseille; il y professa la médecine légale, et ne cessa d'enseigner qu'après avoir atteint l'âge de soixante-quatorze ans. A son passage à Marseille, le comte d'Artois décerna à Lautard la croix de la Légion d'honneur, comme récompense de ses travaux et des services qu'il avait rendus. Lautard devint successivement correspondant de l'Académie royale de Turin, de la société des sciences physiques de Paris, de la société de statistique universelle, de la société de médecine et de la société médico-botanique de Londres, de la société archéologique d'Athènes et de plusieurs autres sociétés savantes ou littéraires. Son grand âge le força de se retirer des fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille; mais cette compagnie ne voulut pas le remplacer, et il garda le titre jusqu'à sa mort, arrivée le 5 octobre 1855, après une courte maladie. Z.

LAUTARD (LAURENT), de la même famille que le précédent, naquit à Marseille, en 1765, de Jean-Pierre Lautard, négociant de cette ville, mort à Patras, pendant la peste qui désola l'Achaïe en 1777. Laurent, alors âgé de quatorze ans, suivait à Marseille les cours du collège de l'Oratoire. Il fit ses études classiques avec succès, et ayant atteint l'âge mûr, il montrait avec orgueil une petite bibliothèque composée de livres, prix des luttes littéraires dont il était sorti vainqueur. Malgré son goût décidé pour les lettres, il embrassa la profession commerciale et s'y fit remarquer par la sûreté de son jugement. Arrêté pendant la révolution, il fut détenu dans les prisons de Ste-Claire, et n'en sortit qu'à la chute du gouvernement de la terreur. Laurent Lautard recueillit les débris de sa fortune et se retira dans un coin de terre, à deux lieues de Marseille. C'est là que, loin du tumulte du monde, il se livra avec ardeur à l'étude des lettres, oubliant le passé et n'attendant rien de l'avenir. Laurent Lautard ne se montra que très-rarement en ville; il ne s'y rendait que pour assister aux séances de l'Académie marseillaise. Outre un grand nombre de rapports dont il donna lecture au sein de la compagnie dont il était membre, il publia, en 1812, un mémoire *sur le séjour à Marseille de Charles IV, roi d'Espagne*, et, en 1822, un travail statistique et d'économie politique *sur le commerce de Marseille*. Mais, parmi ses productions littéraires, il faut surtout signaler ses *Esquisses*

historiques, ou Marseille depuis 1789 jusqu'à 1815, ouvrage remarquable par le style et par la manière dont il a exposé les événements de la révolution. Ce fut sa dernière publication. Agé de 88 ans, exempt d'infirmités, il fut brusquement frappé d'apoplexie le 1^{er} décembre 1849. Le lendemain, il rendait le dernier soupir dans les bras de ses enfants. Z.

LAUTENSACK (HENRI), orfèvre, peintre et graveur sur cuivre, naquit à Nuremberg vers 1506, et y mourut en 1590. Son père (Paul Lautensack le vieux) exerçait la peinture dans cette ville (1). Henri alla s'établir à Francfort-sur-le-Mein, où en 1567 il publia en un volume in-folio un *Traité géométrique de la perspective et de la proportion de l'homme et du cheval*. Sa manière de graver se rapproche plus de l'art de l'orfèvre que de celui du graveur. — Hans-Sébalde LAUTENSACK, son frère, né en 1508, a gravé à la pointe et au burin. Ses nombreux paysages à l'eau-forte sont estimés des connaisseurs, quoique les figures qu'il y introduit soient en général un peu courtes; mais ses portraits jouissant d'une estime sans restriction. Ils sont terminés au burin; l'effet en est extrêmement piquant et pittoresque. On estime particulièrement de ce maître les pièces suivantes: *l'Aveugle de Jéricho, la Chananéenne, Baluam, et David combattant Goliath*, deux jolis paysages en travers, un grand tournoi et de grandes joutes, grand in-fol. en travers. Toutes ces pièces sont d'une grande rareté. Deux vues de Nuremberg, du côté du levant et du couchant, deux grandes pièces en trois feuilles chacune. Ses meilleurs portraits sont: *Paul Lautensack le vieux*, son père, son propre *Portrait*, celui d'un *Seigneur allemand vu à mi-corps*: ce dernier portrait est une grande pièce en hauteur, datée de 1534, etc. C. M. P. et P—s.

LAUTERBACH (WOLEGANG-ADAM), juriconsulte allemand, professeur à l'université de Tubingen, né le 22 décembre 1618 à Schlaitz dans le Vogtland, mort le 18 août 1678, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont été réunis en trois volumes in-folio, indépendamment de ses *Consilia juridica Tubingensia*, 1732-36, 6 vol. in-fol. Il doit principalement sa réputation à son *Collegium theorico-practicum in Pandectas*, ouvrage important et qui eut le plus grand succès dans les universités d'Allemagne. On y trouve, en 3 volumes in-4^o, la substance ou le résultat des principaux commentaires qui avaient paru sur le Digeste. La première édition fut mise au jour par le fils de l'auteur, *Ulric-Thomas LAUTERBACH*, assesseur à la chambre de Spire, mort le 12 mai 1740. Un abrégé du *Collegium*, rédigé par J.-Jacq. Schütz, d'après les manuscrits laissés par l'auteur, eut aussi une grande vogue, et fut successivement retouché et commenté par Stryck,

(1) Paul Lautensack est moins connu comme peintre que comme enthousiaste. Voir la dissertation de G.-G. Zeltner, *Schediasma historico-theologicum de fati et placitis Pauli Lautensack*, Altorf, 1716, in-4^o, avec son portrait.

Pagenstecher, Titius, Mollenbec, Klepperhein, etc. (voy. FREIESLEBEN.) C. M. P.

LAUTOUR DU CHATEL (Louis), né à Argentan, en janvier 1676, avocat au parlement de Normandie, se fixa d'abord à Rouen, où il publia quelques mémoires, qui furent remarqués. De retour dans sa ville natale, il se livra à la littérature, et surtout à la grammaire: il fit mille trois cents additions à l'édition de 1704 du Dictionnaire universel, connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*, qui, grâce à ce travail, reparut plus complet en 1721 (3 vol. in-fol.) Les journaux des savants de 1721 et de 1723 renferment une discussion relative à cette édition, entre l'auteur des additions et le libraire-éditeur du Dictionnaire. Lautoour parle dans une lettre à l'abbé Desfontaines, en 1744, de deux mille huit cents articles additionnels pour le même Dictionnaire, et qui furent insérés dans l'édition de 1745. Il ne se borna pas à ce travail: il adressa au père Lelong des *Notes*, pour rectifier, dans la *Bibliothèque historique*, l'article de MÉZERAY, dont il était parent par une sœur de l'historiographe, article incorrect fait d'après Larroque. Lautoour était en correspondance avec le président Hénault, Desfontaines, Goujet, Lelong, Girard, d'Olivet, etc. Ce dernier, dans son *Histoire de l'Académie française*, dit qu'il regardait Lautoour du Châtel « comme un homme d'un rare mérite et d'un savoir très-étendu. » Cependant, soit à cause de sa mauvaise santé, soit par modestie, Lautoour ne fit imprimer aucun ouvrage, et n'entreprit aucun travail de longue haleine. Après sa mort, arrivée à Argentan vers 1758, on trouva, parmi ses papiers des *Observations diverses sur la langue française*; des *Observations sur le Dictionnaire de Moréri*; les *Auteurs démasqués et reconnus*; un *Tableau des poètes français*; un *Catalogue alphabétique des auteurs grecs et latins qui ont été traduits en français*, avec la date des traductions, etc. Ces manuscrits ont été dispersés après sa mort, et sa famille ignore ce qu'ils sont devenus. — LAUTOUR, neveu du précédent, lieutenant général des eaux et forêts, a fait imprimer, en 1759, en 1 volume in-12, un recueil fort médiocre, sous le titre de *Récréations littéraires, ou Pensées choisies sur différents sujets d'histoire, de morale, de critique, etc.*, avec un *Essai sur la trahison*. D—B—s.

LAUTH (THOMAS), professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, naquit dans cette ville le 29 août 1758. Il fit ses premières études au gymnase protestant et s'appliqua surtout avec ardeur à la philosophie, aux sciences naturelles et aux mathématiques. Ce ne fut pas sans regret qu'il commença à suivre la carrière médicale, qui était loin de lui offrir cette précision, cette exactitude à laquelle il était habitué. Mais, doué d'une volonté énergique, il surmonta tous les obstacles et couronna ses travaux d'élève par une thèse remarquable, soutenue le 27 septembre 1781, et qui lui valut le grade de docteur. Voulant étendre

le cercle de ses connaissances, et se créer d'utiles et agréables relations, il entreprit un voyage scientifique, et, après s'être arrêté pendant quelque temps à Paris pour assister aux brillantes leçons de Dessault, il visita successivement l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. De retour à Strasbourg, vers la fin de 1782, il fut nommé ad-joint aux professeurs d'accouchement Rœderer et Ostertag; ensuite prosecteur et démonstrateur d'anatomie (17 janvier 1784), puis professeur extraordinaire de médecine neuf mois plus tard; enfin, le 11 avril 1785, l'académie lui décerna le titre et les fonctions de professeur ordinaire d'anatomie et de chirurgie. Sa réputation n'était pas circonscrite seulement dans la ville qui était devenue le théâtre de ses travaux et de ses succès; car l'université de Tubingue lui offrit une chaire importante qu'il refusa. Chanoine de St-Thomas, il faisait un cours d'anthropologie au séminaire protestant. En 1795, il fut appelé comme médecin en chef à l'hôpital civil de Strasbourg. A la création de l'académie, il avait été nommé membre non résidant de cette société savante. Il mourut le 16 septembre 1826, au retour d'un voyage en Allemagne, qu'il avait entrepris dans l'intérêt d'une santé déjà chancelante. Ce savant distingué joignait à de vastes connaissances et une profonde érudition les qualités les plus recommandables. Professeur aussi actif qu'habile, plein de zèle pour la science et l'enseignement, entièrement dévoué au soulagement des malades qui lui étaient confiés, béni du pauvre dont il était le bienfaiteur, Lauth nous présente une vie remplie de travaux utiles et de bonnes et honorables actions. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertatio de analysi urinæ et acido phosphoreo*, Strasbourg, 1781, in-8°; 2° *Dissertatio botanica de aere*, Strasbourg, 1781, in-8°; 3° *Scriptorum latinorum de anevrysmatibus collectio*, Strasbourg, 1785, in-4°; 4° *Nosologia chirurgica accedit notitia auctorum recentiorum Platneri*, Strasbourg, 1788, in-8°; 5° *De l'état atmosphérique, de la fièvre scarlatine et de l'angine maligne*, Strasbourg, 1800, in-8°; 6° *Vita Johannis Hermann*, Strasbourg, 1802, in-8°; 7° *Histoire de l'anatomie*, Strasbourg, 1813, t. 1^{er}, in-4°. Cet ouvrage, fruit de recherches immenses, qu'un second volume devait compléter, est malheureusement resté inachevé.

D—D—R.

LAUTH (ALEXANDRE), fils du précédent, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Strasbourg, naquit dans cette ville le 14 mars 1805. Il reçut sous les yeux de son père une éducation littéraire très-soignée, s'adonna aux beaux-arts, à l'étude des langues anciennes et modernes et apporta dans ces divers travaux cette constance, cette ténacité d'esprit qui plus tard ont contribué à le ranger parmi les premiers savants de l'époque. La carrière qu'il devait parcourir était toute tracée; il marcha sur les pas de son digne père. Aussi, après avoir terminé sa philosophie, s'empessa-t-il de suivre les cours de la faculté

de médecine. Il s'adonna surtout à l'anatomie. Il consigna ces nombreuses recherches dans une thèse remarquable qu'il soutint *sur la structure, études, usages des vaisseaux lymphatiques*. Reçu docteur, et riche de différentes connaissances, il entreprit plusieurs voyages scientifiques, parcourut successivement l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse et la Hollande, contrées dont il savait écrire et parler toutes les langues. Il s'arrêta surtout à Paris, à Londres, à Édimbourg, à Vienne, à Berlin, à Göttingue, à Heidelberg, et trouva dans chacune de ces villes des admirateurs de son beau talent d'anatomiste, et des savants dont il devint bientôt l'ami. De retour à Strasbourg, il ne se livra pas à la médecine pratique. Doué d'une volonté ferme, d'un jugement sûr et profond, d'un grand esprit d'investigation, d'une habileté extrême dans les dissections, les vivisections et les recherches microscopiques, il possédait à un degré éminent toutes les qualités qui font l'anatomiste et le physiologiste. Il avait de plus à sa disposition une immense bibliothèque que lui avait léguée son père, et qui avait été accrue par lui à grands frais. La faculté de médecine se hâta de se l'attacher d'abord comme prosecteur, puis comme chef des travaux anatomiques, et enfin comme agrégé. La chaire de physiologie ayant été mise au concours, il se présenta dans la lutte et fut vaincu par un concurrent moins savant que lui, mais professeur plus brillant et dialecticien plus serré. Cette défaite, loin de le décourager, fut pour lui un puissant aiguillon, et quelques mois plus tard la même chaire se trouvant encore vacante, il fut élu, pour la remplir, aux acclamations unanimes des élèves et des juges. Malheureusement il ne jouit pas longtemps de ce triomphe; à peine put-il faire quelques leçons du cours qui lui était confié; une extinction de voix complète, symptôme concomitant de la phthisie pulmonaire dont il portait le germe, l'arracha du fauteuil académique. Il succomba en 1837. On a de lui : 1° *Essai sur les vaisseaux lymphatiques*, dissertation soutenue le 15 mars 1824. 2° *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques des oiseaux*, inséré dans les *Annales des sciences naturelles*, t. 3, 5 planches, Paris, 1824. Lauth, le premier, donna une description détaillée et complète de ces vaisseaux, et indiqua les particularités qui caractérisent leur système dans les oiseaux. 3° *Description des matrices biloculaires et bicornes conservées au musée de la faculté de Strasbourg*, mémoire inséré dans le *Répertoire d'anatomie et physiologie* de Breschet, Paris, 1820, t. 5, p. 178, 5 planches. 4° *Manuel de l'anatomiste*, Strasbourg, 1829, 1 vol. in-8°; 2° édition, Strasbourg, 1855, avec 7 planches. Une édition allemande a paru par livraisons à Stuttgart, 1855 à 1856, 2 vol. in-8°, avec 11 planches. Ce guide mérite, sous tous les rapports, les éloges qui lui ont été accordés. 5° *Mémoire sur la mélanose*, avec planches (inédit). La substance de ce travail a été publiée dans le pre-

mier volume de l'*Anatomie pathologique* de Lobstein. 6^o *Mémoire sur divers points d'anatomie*, inséré dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Strasbourg*, 1850, t. 1^{er}, avec une planche, in-4^o. Ce mémoire traite de la disposition des ongles et des poils. A ce travail sont jointes des notes : 1. sur le muscle tenseur de la membrane antérieure de l'aile des oiseaux, qui, étant formé en grande partie d'un tissu élastique, maintient le membre dans l'état de flexion qui lui est naturel ; 2. sur les artères des villosités intestinales ; 3. sur les valvules dans les veines cardiaques du cheval ; 4. sur les lymphatiques de la tunique interne du cœur du cheval ; 5. sur les variétés observées dans les muscles de l'homme ; 6. sur la cholestérine contenue dans un kyste qui avait pris naissance dans l'ovaire d'une vieille femme ; 7. enfin, sur la coloration de la face due à une stase dans les capillaires veineux. 7^o *Recherches d'anatomie fine*, consignées dans la dissertation de M. Varrentrapp (*Observationes anatomicae de parte cephalica nervi sympathici*, Francfort-sur-le-Mein, 1851). On y trouve la découverte et la description : 1. des rameaux des nerfs de Jacobson, qui se distribuent au périoste du promontoire, ou plutôt à la membrane muqueuse qui le tapisse, et qui en fait la fonction ; 2. du filet de communication entre le ganglion pétreux et le nerf facial ; de plus, l'énumération plus complète de tous les rameaux que fournit ce ganglion. 8^o *Mémoires sur le testicule humain*, travail qui a remporté en 1852, à l'Institut royal de France, une médaille d'or pour le prix de physiologie expérimentale (inséré dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Strasbourg*, t. 1^{er}, 2^e livraison, 1852, avec 5 planches). Lauth est allé, pour ce qui concerne l'anatomie du testicule, plus loin que tous ses devanciers, dont il a rectifié les idées et corrigé les erreurs. 9^o *Anomalies dans la distribution des artères de l'homme* (dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Strasbourg*, Strasbourg, 1852, t. 1^{er}, in-4^o, avec 1 planche). 10^o *Variétés dans la distribution des muscles chez l'homme*, mémoire faisant suite au précédent (Id., Strasbourg, 1853, in-4^o). 11^o *Du mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent leur trajet de la bouche à l'anus*, dissertation in-4^o de 99 pages, Strasbourg, 1853. 12^o *Remarque sur la structure du larynx et de la trachée-artère*, avec planches, Strasbourg, 1853. 13^o *Exposition et appréciation des sources des connaissances physiologiques*, dissertation, Strasbourg, 1856. Lauth range ces sources sous quatre chefs, savoir : 1. anatomie humaine et observation de l'homme à l'état de santé ; 2. pathologie, anatomie pathologique ; 3. anatomie et physiologie comparées ; 4. vivisections. 14^o Enfin, un très-grand nombre d'articles publiés dans le *Répertoire d'anatomie* de Breschet, les *Archives médicales* de Strasbourg, le *Bulletin universel* de Férussac, le *Journal de l'Institut* et les *Archives générales de médecine*. Quand la mort est venue surprendre

Lauth, il travaillait sans relâche à réunir les matériaux d'un traité complet de physiologie destiné à combler en France une lacune qui se fait vivement sentir ; malheureusement ce travail est resté inachevé. — LAUTH (Gustave), frère aîné du précédent, naquit à Strasbourg le 9 mars 1795, fut docteur en médecine et prosecteur de la faculté de cette ville, où il mourut le 17 avril 1817. On a de lui : 1^o *Précis d'un voyage botanique fait en Suisse*, Strasbourg, 1812, in-8^o ; 2. *Spicilegium de vena cava superiore*, ibid., 1815, in-4^o. C'est la thèse qu'il soutint pour obtenir le doctorat. D—D—R.

LAUTREC. Voyez TOULOUSE-LAUTREC.

LAUTREC (ODET DE FOIX), plus connu sous le nom de), maréchal de France et l'un des plus braves capitaines de son temps, suivit Louis XII dans son expédition d'Italie, et assista en 1507 à l'entrée solennelle de ce prince dans la ville de Gènes. Il fut chargé de protéger, avec trois cents lances, les Pères du concile de Pise, contre les excès auxquels pouvait se porter une populace excitée par la cour de Rome ; et cet emploi, qui n'avait rien que d'honorable, l'exposa aux railleries de toute l'armée, dit Brantôme. Il combattit vaillamment à la bataille de Ravenne (1512) ; et s'étant jeté dans la mêlée avec son cousin Gaston de Foix, il y reçut tant de blessures qu'il fut laissé pour mort. Il contribua beaucoup à la conquête du Milanais ; et le connétable de Bourbon s'étant démis de sa charge, François 1^{er} nomma Lautrec son lieutenant général en Italie. Il reprit ensuite Brescia, Vérone, et força les Impériaux à lever le siège de Parme en 1521 : l'année suivante fut le terme de ses succès. Forcé par les Suisses (1) qui menaçaient de se retirer parce qu'ils n'étaient pas payés, il attaqua les Impériaux retranchés dans le château de la Bicoque ; et la défaite qu'il essuya força les Français à évacuer toute l'Italie. Lautrec se hâta de se rendre auprès de François 1^{er}, alors à Moulins ; mais ce prince refusa de le voir et d'entendre ses excuses. « Le roi, dit naïvement « Brantôme, s'était montré fort en colère ; mais « madame de Chateaubriand, sœur de Lautrec, « en rabattit tous les coups et sut le remettre en « grâce. » Lautrec fut nommé gouverneur de la Guienne et chargé de mettre cette frontière à l'abri des invasions des Espagnols : il n'eut que le temps de s'enfermer dans Bayonne (1523), qui fut aussitôt investie par terre, tandis qu'une flotte en bloquait le port ; mais ses discours et son exemple déterminèrent les habitants à le seconder de tous leurs moyens, et les Espagnols se retirèrent sans avoir même osé attaquer une place qu'ils avaient espéré enlever d'un coup de main. Lautrec repassa en Italie en 1523, et il voulut détourner François 1^{er} d'attaquer les Espagnols devant Pavie ; ses conseils n'ayant pu prévaloir sur l'opinion du roi, il combattit du moins à ses côtés, et y reçut

(1) C'est l'excuse que donnait Lautrec ; mais aucuns, dit Brantôme, l'ont trouvée mauvaise (voy. les *Vies des grands cap. franç.*, t. 1^{er}, disc. 27).

une blessure. L'expérience lui avait appris combien facilement ce prince oubliait ses généraux éloignés; et ce fut malgré lui que Lautrec reprit en 1527 le commandement de l'armée en Italie. Il commença par s'assurer de la ville de Gènes, s'empara d'Alexandrie dont il laissa la garde aux habitants pour ne pas éveiller de soupçon sur les projets des Français, et vint fondre à l'improviste sur Pavie qu'il enleva et abandonna au pillage. Désirant venger l'affront que les Français avaient reçu devant cette ville, « il ne voulut entrer de- « dans par les portes, mais, par la brèche, tout « à cheval, la faisant un peu aplannir pour mani- « fester un plus grand triomphe dominatif. » (Brantôme). Les sollicitations de la cour de Rome l'empêchèrent de suivre le plan qu'il s'était fait, et il marcha sur Naples; mais au lieu de presser le siège de cette ville, comme on le lui conseillait, il voulut la prendre par famine et se contenta d'en faire le blocus. Les privations de toute espèce qu'éprouvait l'armée et la chaleur de la saison ne tardèrent pas à y développer une maladie contagieuse qui enleva ses meilleurs soldats. Lautrec tomba lui-même malade, et mourut de chagrin le 15 août 1528. Son corps fut placé sous une tombe sans ornements; mais le duc de Serra, neveu du grand Gonzalve de Cordoue, ayant retrouvé le corps de Lautrec en 1556, donna une preuve de son estime pour le capitaine français en lui faisant élever un tombeau magnifique à Naples, dans l'église Ste-Marie *la Nuova*. « Lautrec, dit « son véridique historien, avait beaucoup de va- « nité; et quoiqu'il demandât conseil, il n'en fai- « sait jamais qu'à sa tête, aimant mieux faillir de « par soi que d'être enseigné par les autres. Il « était brave, hardi, vaillant, et excellent pour « combattre en guerre et frapper comme sourd; « mais pour gouverner un État, il n'y était « bon. » W—s.

LAUWERS (NICOLAS), dessinateur et graveur d'Anvers, était né à Leuze. Les estampes qu'il a gravées d'après Rubens sont l'ouvrage qui a fondé sa réputation. On y distingue particulièrement *l'Adoration des rois*, très-grand in-folio; *l'Ecce homo*, idem (1); *le Triomphe de la nouvelle loi*, idem avec 2 planches, etc. Il a gravé, d'après Jordans : *Jupiter et Mercure recevant l'hospitalité de Philémon et Baucis*, estampe belle et rare, très-grand in-folio en travers; d'après Seghers, *une Assemblée de joueurs et de femmes dans un cabaret*, pièce capitale qui fait pendant avec *le Renoncement de St-Pierre*, gravé par S.-A. Bolswert, d'après le même maître. — Conrad LAUWERS, son frère puîné, a aussi gravé plusieurs planches d'après les maîtres flamands. Parmi ses meilleurs ouvrages on cite : *Elie dans le désert nourri par un ange* et *le Portement de croix*, d'après deux tableaux de Rubens. C. M. P.

LAUZUN (ANTONIN NOMPAR DE CAUMONT, comte et depuis duc DE), cadet de sa maison, né en Gasco-gne vers 1652, fut d'abord connu sous le titre de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Gram-mont, son parent, le présenta dans la société de la comtesse de Soissons. Louis XIV l'y vit, prit du goût pour lui et bientôt il en fit son favori. Comblé des bienfaits du jeune roi, Lauzun devint en peu de temps gouverneur du Berri, maréchal de camp et colonel général des dragons. La charge de grand maître de l'artillerie ayant vagné en 1669, par la démission du duc de Mazarin, le roi la promit à Lauzun, en lui recommandant le se-cret; ce dernier eut la vanité ou l'indiscrétion d'en parler : Louvois le sut, et il supplia le mo-narque de ne point confier cette charge, étroite-ment liée au ministère de la guerre, à un homme dont il ne pourrait supporter les manières capri-cieuses et hautaines. Louis XIV paraissait irrésolu : Lauzun le pressa, il osa le sommer de sa pro-messe; il eut même la témérité de briser son épée sous les yeux du roi, en disant qu'il ne servirait jamais un prince qui manquait à sa parole. Louis XIV, indigné, craignit de ne point se contenir : il ouvrit la fenêtre et jeta sa canne, en s'é-criant qu'il aurait trop de regret s'il avait frappé un gentilhomme. Lauzun fut conduit à la Bastille le lendemain; et le comte de Guित्रy son ami, ayant pris adroitement sa défense auprès du roi, on vit celui-ci descendre jusqu'à négocier avec son sujet pour le déterminer à prendre la charge de capitaine des gardes, en dédommagement de celle qui lui était refusée. Lauzun prisonnier résista quelques jours, et n'accepta que lorsqu'il sut que l'artillerie venait d'être donnée au comte du Lude. Ce n'étaient encore que les premiers degrés de la fortune de Lauzun. A la fin de l'année suivante (1670), il fut sur le point d'épouser, du consen-tement du roi, mademoiselle de Montpensier, pe-tite-fille de Henri IV. Cette princesse lui fit le don de trois duchés; et pendant vingt-quatre heures Lauzun porta le titre de *duc de Montpensier*. Ce mariage aurait reçu son accomplissement si le comte en avait pressé la conclusion : mais, « peu « content d'épouser Mademoiselle, dit madame de « Caylus dans ses *Souvenirs*, il voulut encore que « le mariage se fit comme de couronne à cou- « ronne; » et il consuma en vains préparatifs un temps qui ne fut pas perdu pour les princes du sang, et surtout pour madame de Montespan : elle eut seule assez de crédit sur Louis XIV pour l'amener à révoquer le consentement qu'il avait d'abord donné (*voy.* MONTPENSIER). Le roi plai-gnait Lauzun, il tâcha de le consoler en le nom-mant maréchal de France; mais le favori déclara sèchement qu'il n'accepterait l'honneur que le roi voulait lui faire que lorsqu'il l'aurait mérité par ses services. Dans le particulier, il se vengea sur madame de Montespan du refus qu'il venait d'éprouver : et il paraît qu'alors la marquise souf-frit patiemment ses injures; (car on vit le comte

(1) Après le tirage d'un assez grand nombre d'épreuves, on a substitué le nom de *Bolswert* à celui de *Lauwers*.

de Lauzun commander, en 1671, l'armée qui accompagna en Flandre le roi et la cour. Cette nouvelle élévation fut cause de sa ruine. La faveur dont il paraissait l'objet donna de l'ombrage à Louvois : le ministre s'unit à madame de Montespan, qui ne pouvait consentir à être plus longtemps en butte à des outrages que chaque jour aggravait. Ces deux personnages remirent sous les yeux du roi la conduite passée de Lauzun ; ils le peignirent comme un sujet que son audace rendait dangereux, et sa perte fut résolue. Arrêté le 23 novembre 1671, il fut sur-le-champ conduit à Pignerol. Un changement de fortune aussi prompt jeta Lauzun dans un sombre désespoir ; on peut juger de la situation de son âme par toutes les paroles qui lui échappèrent, et que les contemporains nous ont conservées. Comme on l'engageait à descendre de voiture dans un endroit périlleux, il refusa en s'écriant : *Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi !* Renfermé dans un cachot pendant plusieurs années, il parvint à en percer les murailles ; et il était sur le point de s'évader, quand il fut arrêté par une sentinelle. Il pratiqua aussi une autre ouverture, au travers de laquelle il communiquait avec ses compagnons d'infortune. Il eut ainsi des entretiens avec le surintendant Fouquet, prisonnier à Pignerol depuis l'année 1663 : ce ministre ne pouvait croire aux récits que lui faisait le favori disgracié, et il fut longtemps persuadé que le malheur avait dérangé la tête de Lauzun. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'il fut permis à ce dernier de voir librement les autres prisonniers. En entrant dans ce donjon, il s'était écrié : *In sæcula sæculorum* ; et il y aurait peut-être été oublié, si madame de Montespan n'eût convoité pour son fils l'immense fortune de mademoiselle de Montpensier. On insinua à cette princesse qu'en faisant des avantages au duc du Maine, elle pourrait espérer la délivrance de Lauzun. Elle n'avait pas cessé de l'aimer, et tous les sacrifices qui l'auraient conduite à ce but lui eussent paru légers ; mais, pour parvenir à cet arrangement, il fallait que Lauzun renoncât à l'effet de la donation du comté d'En et du duché d'Aumale. On recourut donc à d'autres négociations. Lauzun, amené à Bourbon, au printemps de l'année 1681, sous le prétexte des eaux, y vit madame de Montespan ; mais on ne put le résoudre à cet abandon : on lui fit passer l'été au château de Châlons-sur-Saône, et à l'automne on le reconduisit à Bourbon, où il donna enfin le consentement désiré. Sa prison fut alors convertie en exil : il fut envoyé à Angers, avec la permission de parcourir l'Anjou et le Maine. Mademoiselle lui fit don vers cette époque, avec l'approbation du roi, du duché de St-Fargeau et de la baronnie de Thiers. « Au lieu d'être content, dit-elle dans ses *Mémoires*, « il se plaignit que je lui avais donné si peu qu'il « avait eu peine à l'accepter. » Son exil dura quatre ans : il revint à Paris, et vit sa bienfai-

trice, à laquelle il ne témoigna que de l'ingratitude. Il jouait beaucoup, et était reçu chez le duc d'Orléans, qui aimait le gros jeu ; mais il lui était toujours défendu de se présenter devant le roi. Disgracié en France, il demanda et obtint la permission de passer en Angleterre, où il fut bien accueilli par le roi Jacques. Ici commence ce que madame de Sévigné appelle le *second tome* de Lauzun. La révolution d'Angleterre était imminente, et le roi Jacques, prévoyant les périls qui menaçaient sa personne et sa famille, confia au comte de Lauzun, le 19 décembre 1688, la reine et le prince de Galles, pour les amener en France. Ils parvinrent à s'échapper et abordèrent à Calais après avoir couru mille dangers. Aussitôt Lauzun écrivit à Louis XIV qu'il se trouvait placé dans l'impossibilité d'accomplir la promesse qu'il avait faite sous serment à Jacques II de ne remettre la reine et son fils qu'au roi de France, puisqu'il était assez malheureux pour être banni de la présence de Sa Majesté. Le roi lui écrivit une lettre de sa main, dans laquelle il l'engageait à revenir à la cour. Aussi madame de Sévigné disait-elle que Lauzun avait trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres. Cette attention particulière du roi fit craindre à ses ministres que Lauzun ne reprit bientôt sur son esprit l'ascendant qu'il avait eu jadis ; mais les manières de l'ancien favori n'étaient plus de saison. En paraissant devant Louis XIV, il jeta aux pieds de ce monarque ses gants et son chapeau ; il fit toutes les démonstrations qui lui avaient autrefois réussi, et il ne parut plus que ridicule. Les grandes entrées lui furent rendues le 5 février 1689 ; mais il ne parvint jamais à recouvrer la confiance du roi. Peu de jours après, Jacques II décora Lauzun de l'ordre de la Jarretière, et lui fit l'honneur de venir dîner chez lui. Louis XIV, en autorisant celui-ci à accepter cette décoration, lui avait dit qu'elle n'excluait point l'ordre du St-Esprit : madame de Sévigné écrivait, à ce sujet, que Lauzun serait également accablé des grâces du St-Esprit et de la protection de St-George. Cette prédiction au reste ne s'est pas accomplie ; car Lauzun n'obtint jamais les ordres du roi. Il devait accompagner Jacques II en Irlande ; il avait même été désigné pour commander les troupes ; mais il mit à son départ la condition qu'il serait fait duc : cela devait déplaire, et M. de Rosen fut nommé pour commander à sa place. Lauzun conduisit quelque temps après un renfort en Irlande, et sur la recommandation de Leurs Majestés Britanniques, il fut créé duc au mois de mai 1692. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il épousa secrètement mademoiselle de Montpensier, ce point d'histoire appartient à l'article qui sera consacré à cette princesse. Toujours est-il vrai qu'après la mort de Mademoiselle, le duc de Lauzun se présenta devant le roi en grand manteau de deuil, et ce ne fut que deux ans après (le 21 mai 1695), qu'il épousa mademoiselle de Durfort, fille du maréchal de

Lorges : elle avait à peine seize ans , et était petite-fille par sa mère de M. Frémont, riche financier, gardé du trésor royal. Ce mariage ne fut pas heureux ; il donna lieu à des procès importants, sur lesquels on trouve quelques détails dans le premier volume des *Annales de la cour et de Paris*, par Gatien des Courtils. Lauzun mourut au couvent des Petits-Augustins, qui était contigu à sa maison, le 19 novembre 1723, âgé de plus de 90 ans ; sa dernière maladie fut longue et douloureuse ; il en supporta les souffrances avec une religieuse résignation. Ne laissant point d'enfants (1), il légua son immense fortune à Charles-Armand-Antoine, duc de Biron, son petit-neveu, dont un neveu a porté jusqu'en 1788, le nom de *duc de Lauzun* (voy. BIRON). Le duc de Lauzun est un personnage si singulier que l'on a cru devoir terminer cet article par le portrait que deux contemporains en ont tracé. Voici ce qu'en dit St-Simon : « Le duc de Lauzun est un petit homme « blondasse, bien fait dans sa taille, de physiono- « mie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais « sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï « dire aux gens de son temps ; plein d'ambition, « de caprices, de fantaisies ; jaloux de tout, vou- « lant toujours passer le but, jamais content de « rien ; sans lettres, sans aucun ornement ni « agrément dans l'esprit ; naturellement chagrin, « solitaire, sauvage ; fort noble dans toutes ses « façons ; méchant et malin par nature, encore « plus par jalousie que par ambition ; toutefois « bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et « bon parent ; volontiers ennemi, même des in- « différents, et cruel aux défauts et à trouver et « donner des ridicules ; extrêmement brave et aussi « dangereusement hardi ; courtisan également « insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et « plein de recherches, d'industrie, d'intrigues, de « bassesses pour arriver à ses fins ; avec cela dan- « gereux aux ministres, à la cour redouté de tous, « et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'é- « pargnaient personne. » (*Oeuvres de St-Simon*, t. 10, p. 88.) « Lauzun, dit Bussy-Rabutin, est un « des plus petits hommes pour l'esprit aussi bien « que pour le corps que Dieu ait jamais faits.... Je « crois que Mademoiselle a bien honte maintenant « de son attachement pour si peu de chose. » (*Lettres de madame de Sévigné*, n° 1008 de notre édition, t. 8, in-8°, p. 265.)

M—É.

LAUZUN (ARMAND-LOUIS GONTAUT BIRON, duc DE). Voyez BIRON (2).

LAVAL (ANTOINE DE), sieur de Belair, né le 24 octobre 1550, fut, ainsi que l'avaient été ses pères, attaché au service des princes de la branche de Montpensier. Il prend à la tête de ses œuvres, imprimées pour la seconde fois en 1612,

les titres de *géographe du roi, capitaine de son parc et château les-Moulins en Bourbonnais*. Antoine de Laval épousa Isabelle de Buckingham, fille de N.... de Buckingham et de Jeanne de Steltinck. Il eut de ce mariage, entre autres enfants, quatre garçons. Aucun ne lui survécut, et c'était pour leur instruction qu'il avait rassemblé les écrits sortis de sa plume. Ces écrits étaient connus de personnages éminents en dignités, avec qui il avait des rapports plus ou moins intimes. La confiance dont les rois sous lesquels il a vécu l'ont honoré lui procurait l'occasion de traiter quelques questions importantes, et c'est ainsi qu'il a publié l'*Histoire de la maison de Bourbon*, composée par Guillaume de Marillac, secrétaire de Charles de Bourbon, connétable de France. Le recueil des œuvres d'Antoine de Laval est intitulé *Dessins de professions nobles et publiques, contenant plusieurs traités divers et rares*. La première édition fut dédiée à Henri IV, et la seconde à Louis XIII. Celle-ci parut en 1612, à Paris, chez la veuve Abel l'Angelier. L'auteur ne se dissimule pas que le titre de son livre paraîtra peu clair, et il cherche à s'excuser sur ce point. Les professions qu'il appelle *nobles* sont au nombre de cinq. Il traite d'abord du *clergé*, ensuite de la *milice*, de la *jurisprudence* ; puis il parle de qualités requises pour être *secrétaire d'Etat* ou des princes, et des talents qu'exige l'administration des *finances*. Dans la leçon sur le *clergé*, il dit à son fils : « Sur toutes choses, donne-toi de garde de « désirer seulement le bien d'Église, si tu n'en « suis la profession.... Je te jure que j'en ai pu « mettre céans abondamment et gratuitement ; « mais Dieu m'a toujours préservé de ce malheu- « reux brigandage ; autrement ne le nommerai-je « jamais, bien que la cuisine des grands et de « mille et mille autres sortes de gens ne roule « aujourd'hui d'autre chose. » Par ce qu'il rapporte du militaire, il nous fait bien connaître que la discipline établie par François I^{er} dans l'armée s'était perdue sous ses successeurs. Il reproche aux nobles de mépriser les magistrats, la justice et l'autorité des lois : c'est, selon lui, la cause de tous nos désordres ; et, s'adressant à son fils, il s'exprime ainsi : « Je désire donc qu'avant de « t'embarquer en l'art militaire, tu aies acquis la « connaissance des langues et des sciences néces- « saires à former la parole et solider le juge- « ment. » Les remarques qu'il fait sur le respect des anciens pour la foi du serment sont terminées par ces mots : « Hé Dieu ! qu'est cela d'un païen « près de nous chrétiens ! combien de gens de « guerre, de cheval et de pied, ont prêté le ser- « ment entre mes mains de bien et fidèlement « servir le roi, lesquels sans congé nous avons vu « deux mois après, contre Sa Majesté au parti « contraire. » La *jurisprudence* est, à son avis, « la profession qui régente aujourd'hui le monde « et qui se voit seule parmi cet État (la France) « en dictature perpétuelle.... Mais, pour y ex-

(1) Nous ne parlons pas d'une fille qu'il paraîtrait avoir eue de Mademoiselle, s'il faut en croire Anquetil. On peut consulter à ce sujet le *Journal des savants* de 1790, juillet, p. 1358 (voy. MONTPENSIER).

(2) C'est de ce duc de Lauzun que sont les *Mémoires de Lauzun* publiés par L. Lacour, Paris, 1858, in-12.

« celler, faut être plus que médiocrement docte....
 « Faute d'entendre la disposition du droit sous
 « lequel nous avons à vivre, il se fait de grandes
 « brèches à l'honneur, aux fortunes, aux biens et
 « à la tranquillité de nos familles, de nos États,
 « de nos républiques.... Je ne demande pas cette
 « exacte connaissance des lois romaines à chacun;
 « mais je suis d'opinion que le temps que l'on
 « dépend ailleurs durant la jeunesse après être
 « sorti des premières universités, serait mieux
 « employé là qu'en beaucoup d'autres exercices,
 « à quelque condition de personnes que ce soit....
 « Nous pouvons tous être, à toute heure et en
 « même temps, et avocats et juges ou arbi-
 « tres, etc. » Laval appelle *secrétaire* celui auquel
 le prince souverain, ou celui qui le représente,
 commet la charge de déclarer son intention par
 écrit, en toutes sortes d'affaires de son état, se-
 crètes ou publiques; et le peu qu'il écrit sur les
finances montre qu'il entend traiter plutôt de
 l'administration des revenus publics que du ma-
 niement des deniers provenant des taxes ou im-
 pôts. Il s'étonne de ce que « les nobles et non-
 « seulement nos petits nobles, mais les grands
 « seigneurs n'aient aspiré plus ardemment à ce
 « degré d'honneur d'être les interprètes des vo-
 « lontés du souverain. » Et il remarque qu'un
 très-grand nombre de jeunes gens se persuade
 qu'on peut être *administrateur ou financier sans*
rien savoir. D'après ce qui vient d'être dit des
 œuvres d'Antoine de Laval, on eroira facilement
 que Henri IV les approuvait, et qu'on en faisait
 lire quelques passages à Louis XIII. Laval recom-
 manda la méthode employée pour apprendre le
 latin au célèbre Montaigne. Cette méthode était
 en usage chez Lipsé, *ce miracle des lettres*; on ne
 parlait dans cette maison qu'en latin, et il en
 était de même dans les collèges de Paris avant les
 guerres civiles. L'auteur des *Desseins de profes-*
sions nobles fut toujours attaché à la religion ca-
 tholique autant qu'au principe de la légitime
 succession à la couronne dans la famille de St-
 Louis, descendant et successeur de Hugues Capet.
 Il mourut en 1651, à l'âge de 81 ans. Les chefs
 de la réforme et ceux de la ligue avaient attaqué
 ce principe conservateur de la paix de l'État.
 Laval les accuse les uns et les autres, d'avoir pro-
 voqué les assassins qui attenterent à la vie de nos
 rois. Il combat aussi avec courage l'impiété qui
 depuis s'est montrée dans nos clubs et y a pro-
 duit tant de maux. En écrivant à la duchesse de
 Retz, le 5 juillet 1684, il lui rappelle, avec une
 juste indignation, « qu'en présence de jeunes
 « princes, certains courtisans n'avaient pas honte
 « de soutenir l'athéisme et la mort des âmes
 « comme des corps. »

D—M—T.

LAVAL (ANT.-J. DE), jésuite, né à Lyon dans le
 17^e siècle, a publié *Voyage de la Louisiane, en*
 1720-1728, in-4^o, dans lequel on traite plusieurs
 matières de physique, astronomie, géographie et
 marine. Laval était professeur de mathématiques

et d'hydrographie de la marine à Toulon. On
 trouve de ce jésuite, dans les Mémoires de l'aca-
 démie de la Rochelle, une description élégante
 et un très-bon plan des salines de la Saintonge.
 Il veut y expliquer la nature et la formation du
 sel marin suivant les principes de la philosophie
 cartésienne. Laval travailla longtemps avec son
 compatriote de Chazelles à dresser les cartes
 marines des côtes de Provence. Il mourut en
 1758. T—D.

LAVAL (ANNE-ADRIEN-PIERRE DE MONTMORENCY,
 duc DE), pair de France, chevalier des ordres du
 roi et de la Toison d'or, chevalier de St-Louis, etc.,
 né à Paris le 29 octobre 1768, était le second des
 quatre fils du duc de Laval, et l'aîné des enfants
 du maréchal. Cette branche de Montmorency re-
 monte à Mathieu, dit le grand Connétable, qui
 mourut en 1250, après avoir défendu le fils mi-
 neur de Blanche de Castille (Louis IX) contre les
 attaques des principaux vassaux de la couronne.
 Mathieu II avait épousé en troisième noces l'héri-
 tière de Laval, dont il joignit le nom à celui de
 Montmorency. Il eut de cette héritière les chefs
 de la branche de Montmorency-Laval, qui existe
 aujourd'hui. Jeanne, qui était de cette branche,
 épousa Louis de Bourbon, bis-aïeul de Henri IV,
 ce qui fait descendre du grand connétable presque
 tous les souverains de l'Europe. — Adrien de La-
 val fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. C'é-
 tait le marquis de Laval, son frère aîné, qui de-
 vait succéder au titre de duc. Aussi la famille
 désira qu'Adrien fût élevé à Metz, par les soins
 de son oncle, évêque de cette ville, grand aumô-
 nier de France, depuis cardinal, et qui voulait le
 nommer son coadjuteur, avec future succession.
 Plus tard, Adrien fut envoyé au séminaire de St-
 Sulpice à Paris; mais, ne pouvant se résoudre à
 suivre cette carrière, il sortit du séminaire après
 la mort de son frère aîné, pour entrer dans les
 chasses du vicomte de Noailles (les chasseurs
 d'Alsace), régiment (1) où se trouvaient Charles
 de Noailles, depuis duc de Monchy, et Voyer
 d'Argenson, beau-frère du marquis de Laval.
 Quatre ans après, Adrien épousa Charlotte de
 Montmorency-Luxembourg (pour la généalogie
 de la maison de Luxembourg, voyez l'*Histoire de*
Dante Alighieri, p. 524). La révolution ayant
 éclaté, Adrien sortit de France et passa en Angle-
 terre. Là il se lia avec le prince de Galles, qui lui
 témoigna toujours une singulière bienveillance.
 Revenu à Paris pour voir sa famille, Adrien ne
 tarda pas à retourner en Angleterre, et il y passa
 une partie de l'émigration. Ensuite capitaine dans
 le régiment de Montmorency, il eut ordre de
 partir pour l'Italie et visita Rome. Dès que les
 lois devinrent plus douces, il rentra en France.
 En 1814, Adrien de Laval fut un des premiers
 qui allèrent complimenter Louis XVIII à Calais.

(1) C'est de ce régiment (le 1^{er} de chasseurs à cheval) que sont
 sortis un grand nombre de généraux de la révolution, entre au-
 tres Sahuc, Richepance, etc.

Le souverain lui accorda le titre de prince, et jusqu'à la mort de son père il s'appela le prince de Montmorency-Laval; le 15 août 1814, il fut nommé ambassadeur en Espagne. Là il eut des démêlés avec Cevallos, dont le caractère avait quelque chose de sévère et d'inflexible. Mais sur la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, une réconciliation s'opéra et le prince de Laval consentit à ne pas quitter Madrid, malgré les ordres positifs de son gouvernement. Il continua de gérer les affaires de la France avec le même zèle, et il finit par exciter une satisfaction réciproque, tellement qu'après en avoir obtenu la permission du roi de France, il reçut de Sa Majesté Catholique l'ordre de la Toison d'or et le titre de duc de Fernando-Luis. Appelé, lors des difficultés qui s'élevèrent entre la France et l'Espagne, à l'ambassade de Rome, le duc y arriva avant la fin du règne de Pie VII. Lorsqu'après une chute assez grave que Pie VII fit dans son appartement, il fut aisé de reconnaître que le pontife, accablé de tant d'années, n'avait plus que peu de semaines à vivre, toutes les affaires du conclave où l'on devait choisir le successeur du souverain pontife furent confiées sans réserve au duc de Laval; il reçut le *secret de la cour*, et il porta, de concert avec l'Autriche, le cardinal Castiglioni, auquel un parti plus fort refusait ses suffrages. L'Autriche, pour se montrer fidèle à son accord avec la France, donna l'exclusion au cardinal Sévéroli, que soutenait un parti nombreux. Alors les voix des amis de Sévéroli se portèrent sur le cardinal Annibal della Genga; l'Autriche et la France persistaient à demander le cardinal Castiglioni, mais le parti qui préférait le cardinal della Genga fut vainqueur. M. de Laval, à peine l'élection finie, se présenta un des premiers devant le nouveau pontife qui avait pris le nom de Léon XII. Celui-ci, tout en n'ignorant point que le duc ne lui avait pas pu être favorable à cause des ordres de sa cour, le consulta sur le choix d'un secrétaire d'État, et reçut de l'ambassadeur le conseil de nommer le cardinal della Somaglia, doyen du sacré collège, choix qui avait été déjà à peu près résolu, et qui obtint d'abord un assentiment assez prouvé. Le 30 mars 1828, le duc de Laval fut nommé ambassadeur à Vienne. Il y suivit, entre autres, les affaires relatives à la Grèce. Quant à la représentation dans cette cour, les empressements et les soins d'un Montmorency-Laval pour la pompe et la variété des fêtes ne laissèrent rien à désirer, et la haute société aristocratique de Vienne, si accoutumée aux somptuosités, se montra satisfaite. Quelques infirmités, aggravées par l'âge de soixante ans, avaient affaibli les forces du duc. Dans une lettre officielle, où la dignité et la modestie marchaient du même pas, le duc de Laval refusa le poste où il ne croyait pouvoir faire aucun bien. Il refusa deux fois un portefeuille que le roi Charles X lui proposait. Appelé à l'ambassade de Londres, il y défendit avec fer-

XXIII.

meté les droits et les intérêts de la France, et au moment des ordonnances de juillet, il rentra en France en congé. Ne sachant rien des événements, il arriva à Paris au moment où Charles X quittait St-Cloud pour aller à Rambouillet. Apprenant tant de défaites, et pouvant donner des informations irrécusables sur les dispositions du cabinet britannique, le duc voulut absolument voir son maître, et il prit un déguisement sous lequel on ne pût pas le reconnaître. Quoique âgé de soixante-deux ans, ayant la vue affaiblie et l'ouïe altérée, il s'arma d'un bâton, comme les hommes de la campagne, et il osa se risquer seul, à pied, sur la route de Rambouillet, au milieu de cette multitude de tout âge, qui allait forcer Charles X de quitter la France. Le pénible voyage fut accompli heureusement à travers mille dangers. A Rambouillet, il se fit reconnaître par un garde du corps, et parvint sur-le-champ jusqu'à Charles X. L'entrevue du maître malheureux et du sujet fidèle fut déchirante : l'ambassadeur rendit un compte détaillé de l'état des affaires en Angleterre. On a dit que le duc de Laval proposa à Charles X d'envoyer le duc de Bordeaux à Paris. Le duc put répéter le bruit d'un projet d'appeler aux Tuileries le duc de Bordeaux seulement, mais il ne donna aucun conseil contraire aux intérêts du roi. Les événements se pressaient : le duc de Laval était plongé dans une vive affliction, privé de relations avec l'Angleterre, où il avait laissé sa maison. Il passa quelque temps hors de France, puis il se hasarda à se présenter en Angleterre, où le même accueil lui fut accordé par ses anciens amis. Il partit ensuite pour Holy-Rood, où le roi lui prodigua les démonstrations les moins équivoques de la complète satisfaction qu'on avait eue de tous ses services. Rentré ensuite en France, il rendit le dernier soupir le 16 juin 1837, entre les bras de son épouse, bénissant ses filles et ses gendres, laissant au marquis de Mirepoix son titre de duc de *Fernando-Luis* et celui de grand d'Espagne de première classe. Le marquis Eugène de Montmorency, frère puîné du duc de Laval, connu par sa piété et par les dangers qu'il courut pour rendre courageusement des services au pape Pie VII et aux cardinaux détenus à Fontainebleau, a hérité du titre de duc de Laval. A—D.

LAVAL (GILLES DE). Voyez RETZ.

LAVALETTE (le P. ANTOINE DE), de la compagnie de Jésus, naquit le 21 octobre 1707. On ne connaît pas le lieu de sa naissance, on sait seulement qu'il était de l'ancien diocèse de Valves, dont l'arrondissement de Sainte-Affrique formait autrefois la circonscription. Dans cet arrondissement on trouve des *Valette* et des *la Valette*; leur famille est originaire du village appelé *la Valette-Cornusson*, et elle a produit le grand maître de Malte de ce nom. Antoine de Lavalette entra dans la compagnie de Jésus, à Toulouse, le 10 octobre 1725. Après deux ans de noviciat il fut envoyé au collège de Tournon, où il étudia pen-

30

dant trois ans la logique, la métaphysique et la physique. Il commença ensuite son cours de régence. En 1751-52, il était professeur de quatrième au Puy, et, plus tard, professeur de rhétorique à Rodez. En 1757, il fut envoyé à Paris, au collège Louis-le-Grand, pour la théologie, et il y fit le grand cours de quatre ans. En 1740 on l'ordonna prêtre, et en 1741 il partit pour la Martinique. Le 2 février 1743, il fit sur sa demande précise et renouvelée la profession solennelle des quatre vœux. En 1734, le P. Antoine fut nommé supérieur général de toutes les missions de l'Amérique méridionale formant partie de l'assistance de France. Il paraît que dans les premiers moments il fut accusé à Paris d'avoir voulu faire le commerce contrairement aux lois. Alors M. de Rouillé, ministre de la marine, expédia l'ordre d'envoyer en France le P. Lavalette, pour qu'il répondît à cette accusation. Le Père donna des explications; M. de Bompar, commandant, et M. Husson, intendant de la Martinique, prirent hautement sa défense. Cette fois l'affaire fut assoupie; mais, s'il n'y avait encore rien de vrai dans l'accusation, toujours était-il certain que la qualité seule de jésuite paraissait exciter directement la haine de ceux qui avaient dénoncé un membre de cette compagnie. La dénonciation à M. de Rouillé était venue de Paris. La ligue qui s'était formée contre les Pères, encouragée par l'exemple et par les sollicitations de Pombal, n'attendait que le moment favorable pour éclater. La conduite d'Antoine de Lavalette devint le prétexte d'une nouvelle persécution contre son ordre. Ce Père, déjà accusé, mais remis en grâce, séjournait depuis plusieurs années dans une contrée lointaine où il était difficile à ses supérieurs d'éclairer ses démarches. Revêtu d'un double titre qui concentraient presque toute l'autorité entre ses mains, il s'était laissé séduire par l'idée flatteuse de rétablir les affaires domestiques de la mission, depuis longtemps grevée de dettes. Il faut bien croire ici qu'il y avait quelque chose de vrai dans la première accusation; toujours est-il que le P. Lavalette commit la faute d'acheter, à l'insu du P. Laurent Ricci, supérieur général de la compagnie de Jésus, des terres considérables dans la Dominique, petite île voisine de la Martinique. Pour les mettre en culture, il y fit travailler deux mille esclaves. Au milieu des travaux de défrichement survint une épidémie meurtrière qui les interrompit et qui emporta une partie des noirs. Cependant le terme du remboursement d'un million emprunté à Lyon et à Marseille allait arriver: le P. Lavalette, pour satisfaire ses créanciers, contracta un second emprunt à des conditions onéreuses, et, déterminé à tout risquer pour couvrir le mécompte de ses premières spéculations, il en entreprit d'autres bien plus coupables encore et plus malheureuses. Au lieu de se borner à échanger, comme il le pouvait et comme il le devait, les productions coloniales de

ses terres contre les productions de l'Europe, il acheta des productions coloniales pour les revendre, et il en chargea plusieurs bâtiments qu'il fit partir, non pour la France, où il n'y avait que trop d'yeux ouverts, mais pour la Hollande, où il s'était procuré des facteurs. Ceux-ci devaient vendre les cargaisons et lui renvoyer ses navires chargés de produits européens que d'autres agents secrets auraient revendus en Amérique à son profit. Mais, sur ces entrefaites (1755), la guerre éclata subitement entre la France et l'Angleterre; les corsaires anglais parcoururent toutes les mers, et prirent un nombre prodigieux de bâtiments français, parmi lesquels se trouvaient la plupart de ceux du P. Lavalette. Celui-ci, au lieu de s'arrêter sur le bord de l'abîme, se précipita dans de nouvelles opérations, dont chacune, selon ses calculs, devait le tirer d'affaire, et dont le dernier résultat fut de le charger d'une dette énorme, et qui, dans les circonstances d'alors, ne pouvait aboutir qu'à une banqueroute scandaleuse et irréparable. Le P. Ricci, le général, averti de ces désordres par les jésuites de France, ne put d'abord ajouter foi à ce qu'on lui écrivait. De nouvelles informations, venues de la Martinique à Rome en 1757, levèrent tous les doutes. Le P. Ricci mit la plus grande activité à suspendre les progrès du mal et à prévenir une explosion. Il dépêcha un visiteur à la Martinique pour se faire rendre compte de toutes les opérations du Père procureur. Ce visiteur, sur la route, se casse une jambe. Le général se hâte d'en nommer un second, qui tombe malade et meurt. Ricci en nomme aussitôt un troisième, qui est pris sur mer par les Anglais, quoique caché à bord d'un bâtiment neutre. Mais déjà le mal était consommé; il était irrémédiable, lorsque enfin le P. Jean-François de la Marche, quatrième visiteur, aborda aux Antilles, muni des pouvoirs les plus étendus de la part du général de la compagnie et d'un sauf-conduit du gouvernement britannique. Ce ne fut donc qu'au printemps de 1762 qu'il arriva à la Martinique. Après les précautions commandées par la prudence, le visiteur, déployant son autorité, forma un tribunal composé des principaux pères de la mission, y fit comparaître l'accusé, et l'interrogea juridiquement sur les faits. Voici la sentence que porta le tribunal; c'est la première fois qu'on en publie une traduction complète: « Après avoir procédé, et même par écrit, « aux informations convenables, tant auprès de « nos pères qu'auprès des étrangers, sur l'adminis- « tration du P. Antoine Lavalette, depuis qu'il « a obtenu la gestion des affaires de la mission « de la compagnie de Jésus à la Martinique; « après avoir interrogé ledit P. Lavalette devant « les principaux pères de la mission; après l'avoir « entendu sur les griefs dirigés contre lui; at- « tendu qu'il conste de ces informations: 1° qu'il « s'est livré à des affaires de commerce profane, « au moins quant au for extérieur, au mépris des

» lois canoniques et des lois particulières de l'institut de la société; 2° que le même a dérobé la connaissance de ce négoce à nos pères dans l'île de la Martinique, et particulièrement aux supérieurs majeurs de la société; 3° qu'il a été fait des réclamations ouvertes et vives contre ces affaires de négoce du susdit, tant par les pères de la mission quand ils connurent ces affaires, que par les supérieurs de la société aussitôt que le bruit, quoique encore incertain, de ce genre de négoce parvint à leurs oreilles, de manière que, sans aucun retard, ils consentirent à y pourvoir et à envoyer, pour établir une autre et bien diverse administration, un visiteur extraordinaire; ce qui fut tenté par eux en vain pendant six ans, et ne put avoir son effet que dans les derniers temps, par suite d'obstacles qu'aucune faculté humaine ne pouvait prévoir: Nous, après avoir délibéré dans un examen juste, et souvent et mûrement, avec les pères les plus expérimentés de la mission de la Martinique, après avoir adressé à Dieu les plus vives prières; en vertu de l'autorité à nous commise, et de l'avis unanime de nos pères: 1° nous voulons que le P. Antoine de Lavalette soit privé absolument de toute administration tant spirituelle que temporelle; 2° nous ordonnons que ledit P. Antoine de Lavalette soit le plus tôt possible envoyé en Europe; 3° nous interdisons ledit P. Antoine de Lavalette; nous le déclarons interdit à *sacris*, jusqu'à ce qu'il soit absous de cette interdiction par l'autorité du très-révérend père général de la compagnie de Jésus, auquel nous reconnaissons, comme il convient, tout droit sur notre jugement. Donné dans la principale résidence de la compagnie de Jésus de la Martinique, le 23 du mois d'avril 1762. Signé Jean-François de la Marche, de la compagnie de Jésus.» Cette sentence, qui fut rendue en latin, et que nous avons traduite avec soin, est claire, précise, grave et d'un ton noble et paternel. Elle fut signifiée immédiatement au P. Lavalette, qui, le même jour 23 avril, signa une déclaration en latin, dont nous donnons également la traduction: « Je soussigné atteste reconnaître sincèrement dans tous ses points l'équité de la sentence portée contre moi, bien que ce soit faute de connaissance ou de réflexion, ou par une sorte de hasard, qu'il m'est arrivé de faire un commerce profane, auquel même j'ai renoncé à l'instant où j'ai appris combien de troubles ce commerce avait causés dans la compagnie et dans toute l'Europe. J'atteste encore avec serment que parmi les premiers supérieurs de la compagnie, il n'y en a pas un seul qui m'ait autorisé ou conseillé, ou approuvé dans le commerce que j'avais entrepris, qui y ait eu aucune sorte de participation, qui y soit de concivence. C'est pourquoi, plein de repentir et de confusion, je supplie les premiers supérieurs

« de la compagnie d'ordonner que la sentence portée contre moi soit publiée et promulguée, ainsi que le témoignage de ma faute et de mes regrets. Enfin je prends Dieu à témoin que je ne suis amené à une telle confession ni par la force, ni par les menaces, ni par les caresses, et aucun autre artifice; mais que je m'y prête de moi-même avec une pleine liberté, afin de rendre hommage à la vérité et de repousser, démentir, anéantir tout qu'il est en moi les calomnies dont, à mon occasion, l'on a chargé toute la compagnie. Donné dans la résidence principale de la mission de la Martinique le jour, mois et an que dessus (23 avril 1762). » Au reste, Lavalette n'était pas doué d'une grande constance dans le caractère. Après une première accusation, il était retombé dans la faute qu'on lui avait reprochée. Après sa confession, il se montre peu digne du pardon qu'il a sollicité. Ce ne fut pas sans peine qu'on fit trouver bon aux Anglais qui occupaient la Martinique, que le P. Lavalette quittât cette résidence, et qu'on pût le renvoyer en Europe. Il partit enfin, mais il n'eut pas la hardiesse de se rendre en France; il aimait mieux se retirer en Angleterre. Là le père général lui fit signifier son expulsion de la compagnie. La suite de sa vie montre qu'il avait mal géré les affaires de la mission; on le voit en effet, après qu'il eut déposé l'habit religieux, déposer de même l'habit ecclésiastique. Tandis que la banqueroute du P. Lavalette éclatait en Amérique, les principaux créanciers cherchèrent, de concert avec les jésuites de France, les moyens de réparer sans bruit cet échec; déjà même ceux-ci étaient parvenus à solder 800,000 fr., lorsque les agents du parti qui voulait la destruction de la compagnie vinrent à la traverse. Ils intriguèrent si bien qu'ils persuadèrent à quelques-uns de porter l'affaire devant les tribunaux, et d'attaquer, non le P. Lavalette, dont on pouvait demander l'extradition quand la paix aurait été conclue, non la mission de la Martinique, mais la compagnie, elle-même comme solidairement responsable des écarts d'un de ses membres. Le procès fut attribué à la grand-chambre du parlement de Paris. Les avocats invectivèrent à leur aise contre les jésuites; on renouvela les anciennes calomnies sur leur prétendu commerce, sur leurs immenses richesses; on attaqua l'institut lui-même et on le dénonça comme le principe de tous les délits reprochés à la compagnie. Ses ennemis la peignirent sous les couleurs les plus noires et les plus odieuses, tronquant, défigurant, falsifiant les textes avec une mauvaise foi qui, dans d'autres temps, aurait attiré la vindicte publique. Ce fut surtout l'avocat général Lepelletier de St-Fargeau, janséniste fougueux, qui se porta aux déclamations les plus violentes contre la constitution de la compagnie, insistant spécialement sur l'obéissance des jésuites envers leur général, comparant celui-ci au *Vieux de la Mon-*

tagne, dont le moindre signe dirigeait à son gré le poignard de plusieurs milliers d'assassins. Ainsi s'exprimait l'orateur d'un corps presque toujours en état de dissidence contre la royauté. La doctrine régicide qu'il imputait calomnieusement aux jésuites en 1761, son fils la pratiqua quelques années après, en votant la mort de Louis XVI; mais la veille même de l'exécution, le juge régicide tomba mort sous un coup de poignard. Le crime appelle le crime. La diatribe de St-Fargeau le père avait été concertée avec l'abbé de Chauvelin, autre janséniste forcené, qui, dans un discours du 8 juillet, dénonça les *opinions pernicieuses, tant dans le dogme que dans la morale, de plusieurs théologiens jésuites anciens et modernes*, en ajoutant que tel était l'enseignement constant et non interrompu de la compagnie. On ordonna des informations à ce sujet; le parlement de 1761 avait sans doute oublié l'existence d'un acte consigné dans le registre du parlement de 1580, par lequel les jésuites de cette époque renouaient, de leur propre mouvement, à tous les legs ou aumônes qu'on pourrait leur offrir en reconnaissance des services qu'ils allaient donner aux pestiférés, et protestaient ne pouvoir les servir qu'à cette condition. A l'exemple de leurs prédécesseurs, les jésuites de 1720 firent une semblable déclaration en se dévouant au service des pestiférés de Marseille, sous l'immortel Belzunce, et presque tous y périrent victimes de leur charité. On ne citera pas leurs huit cents martyrs, dont le sang arrosa les deux mondes. Voilà des preuves assez claires des *opinions pernicieuses dans la morale* dont se composait l'enseignement constant et non interrompu de la compagnie. On n'a pas, à cette époque surtout, attaché assez d'importance à la déclaration de l'épiscopat français en faveur des jésuites. Cinquante et un archevêques et évêques se trouvaient à Paris; ils furent consultés. Les jésuites ayant été condamnés à payer les dettes de la Martinique, essayèrent d'obtenir du P. Lavalette des informations propres à bien diriger la compagnie dans le désir qu'elle avait de désintéresser intégralement les porteurs de traites légalement exigibles, et on allait payer toutes les dettes de la Martinique, en suivant l'ordre exact des droits régulièrement établis, lorsqu'il survint à l'improviste un arrêt qui ordonna la saisie de tous les biens de la compagnie, et qui ainsi la rendit insolvable. Dès que les biens furent entre les mains de la justice, on vit la créance totale qui, d'après les récents renseignements donnés par le P. Lavalette, montait à 2 millions 400,000 livres, s'enfler rapidement et s'élever à 5 millions, sans qu'on pût en assigner d'autre cause que l'émission de fausses lettres de change non reconnues par le signataire des premières, les seules qui fussent dues par la mission de la Martinique. On ne sait pas la date de la mort du P. Lavalette, ni le lieu où il termina une existence désormais toute remplie

des douleurs, des dégoûts que répandent sur la vie les erreurs, les mécomptes de l'orgueil, les parjures, le repentir mal assuré, et l'oubli du respect dû à un ordre dans lequel on s'est volontairement engagé.

A—D.

LAVALETTE (MARIE CHAMANS, comte DE) avait quarante-six ans au 20 mars 1815, époque de l'événement auquel il dut sa célébrité. Il était né par conséquent en 1769, et de l'âge de l'empereur Napoléon, qui l'avait associé à sa fortune, dont la confiance en lui avait été portée jusqu'à l'affection, et qui lui avait choisi une épouse dans la famille de sa femme. A son entrée dans la vie, Lavalette avait, de plus, lié connaissance, chez un procureur où il travailla quelque temps, avec le général Bertrand, qui fut depuis compagnon d'exil du prisonnier de l'île d'Elbe. Ayant adopté avec enthousiasme les principes de la révolution, il fut du voyage de Paris à Versailles, en qualité de garde national, aux 5 et 6 octobre; mais il flétrit dans ses *Mémoires* les excès qui s'y commirent. Les malheurs de Louis XVI le touchèrent, bien qu'il blâmât sa conduite. L'inclination du jeune Lavalette à défendre la famille royale fut entretenue par un des fidèles serviteurs de cette famille, M. d'Ormesson de Noiseau, président au parlement de Paris, qui avait été nommé bibliothécaire du roi au moment où les couvents furent supprimés. Il employa Lavalette à dresser les catalogues des bibliothèques des monastères. Le jeune employé y continua des études sérieuses commencées chez le procureur Dommanget, et pour lesquelles il paraît avoir conservé de l'attachement jusqu'à la fin. Au 10 août, Lavalette faisait partie d'une compagnie de chasseurs commandée par Blève le fils, jeune architecte plein de résolution. Lavalette a raconté qu'il était placé ce jour en sentinelle à la porte de la cour en face d'un Suisse, avec lequel il n'y avait pas un mot à échanger. Il demanda à un aide de camp du général qui commandait les malheureux Suisses ce que l'on prétendait faire; et la réponse qu'il obtint fut qu'il était douteux que son général eût lui-même un plan arrêté. « Au moment où il « achevait ces mots, continue l'auteur des *Mé- « moires*, des hurlements annoncèrent l'approche « des insurgés. Les portes cédèrent aux coups re- « doublés des poutres employées à les enfoncer; « tout ce qui était dans la cour se dispersa. Je suivis « gravement mon Suisse, qui s'en retournait au « pas d'après l'ordre qu'il en avait reçu; nous en- « trâmes ensemble dans la salle des gardes. » Resté fidèle à la monarchie jusqu'à la fin, Lavalette avait signé toutes les pétitions en faveur de la cour, celle des vingt mille, celle des huit mille, et celle du 10 août en dernier lieu. Il servit avec distinction pendant cette première campagne. Nommé adjoint du génie, il fut choisi plus tard pour aide de camp de son colonel, devenu général lui-même. Celui-ci fut destitué ensuite pour s'être exprimé avec véhémence contre la journée

du 15 vendémiaire, et cependant ce fut Bonaparte qui lui fit rendre du service et l'envoya comme chef d'état-major à la division de droite de l'armée de l'Ouest, où Lavalette l'accompagna. « La guerre des chouans ne plaisait pas au général d'Hilliers plus qu'à moi, » dit l'auteur des *Mémoires*. Le premier sollicita de Bonaparte la faveur de servir sous ses ordres, et il l'obtint. Il partit pour l'Italie, où le suivit encore son aide de camp. A la bataille d'Arcole, Lavalette fut élevé au grade de capitaine. Blessé dans la périlleuse mission du Tyrol, il fut complimenté par Bonaparte lui-même, qui lui dit en présence de son armée : « Lavalette, vous vous êtes conduit « en brave; quand j'écrirai l'histoire de cette campagne, je ne vous oublierai pas; » et il a tenu parole. Bonaparte, en effet, qui l'avait distingué, lui confia la mission délicate d'aller à Paris étudier la situation des affaires, et surtout les directeurs qui en tenaient les rênes. Lavalette refusa à Barras l'argent que Bonaparte avait promis sur les fonds de l'armée d'Italie (deux millions), ce qui excita contre lui la fureur du directoire et la colère brutale d'Augereau. S'il n'empêcha pas le 18 fructidor, il contribua à former le jugement du général en chef sur ce coup d'État, et dès ce moment le directoire fut condamné dans l'esprit de Bonaparte. Lavalette vint retrouver son général au château de Passeriano; celui-ci le chargea encore d'aller demander une réparation au sénat de Gènes, coupable d'insultes envers les Français. A Rastadt, il lui confia des pouvoirs secrets pour conduire une négociation, rendue difficile par la défiance du représentant des cinq directeurs et les politesses des plénipotentiaires de l'Allemagne, qui carressaient en sa personne le nom et l'influence de Bonaparte. Quelques mois après, pour payer son zèle, le général en chef lui fit épouser une jeune fille de la maison de Beauharnais, nièce de sa femme et dont le père avait émigré. Après la capitulation de Malte, il reçut la mission d'accompagner le grand maître et son état-major. Parti d'Aboukir la veille du désastre, il se rendit au Caire, et ne quitta plus le général en chef que deux fois, pour aller à Alexandrie avec le citoyen Beauchamp, et pour assister Andréossi dans sa reconnaissance de Péluce. Lavalette, alors admis dans l'intimité de Bonaparte, était son lecteur ordinaire. Lavalette combattit auprès de Bonaparte aux Pyramides, au mont Thabor et à St-Jean d'Acre, le suivit à son retour en France, et l'aïda dans son coup de main du 18 brumaire. Plus tard, il fut envoyé à Dresde pour traiter de la paix avec l'Autriche. La carrière du soldat n'avait été qu'un accident dans la vie de Lavalette. L'administration des postes lui fut donnée, d'abord sous le titre de commissaire, puis sous celui de directeur général, auquel l'empereur ajouta ceux de comte, de conseiller d'État et de grand officier de la Légion d'honneur. Lavalette se dévoua à cette place tout

entier. Aussi, lorsqu'en 1815 Napoléon lui proposa le ministère de l'intérieur, il le refusa pour rester dans l'administration qu'il avait organisée aux premiers jours de l'empire. Les événements de 1814 l'avaient rendu à la vie privée; le retour de l'île d'Elbe amena l'époque la plus dramatique de toute sa vie. C'est à propos de cet événement, et en parlant de Lavalette, que Montlosier a dit : « On l'a accusé d'être parjure; lui croyait avoir « été fidèle. » Il reprit les fonctions de directeur général des postes, fut nommé par Napoléon membre de la nouvelle chambre des pairs, où le 22 juin il demanda que les lois relatives à l'abdication de l'empereur et à la création d'une commission de gouvernement fussent envoyées dans les départements par des courriers extraordinaires. Après la rentrée de Louis XVIII à Paris, Lavalette fut destitué et compris dans l'ordonnance du 24 juillet. Arrêté bientôt par ordre de M. Decazes, alors préfet de police, il fut traduit, en novembre, devant la cour d'assises de la Seine : voici le résumé des débats. Le 20 mars 1815, à sept heures du matin, Lavalette s'était présenté à l'administration des postes, accompagné du général Sébastiani, que le hasard, dit-il dans son interrogatoire, lui avait fait rencontrer. Le comte Ferrand remplissait alors les fonctions de directeur général; il était dans son cabinet lorsque l'accusé, pénétrant dans les bureaux, prononça, suivant l'accusation, ces paroles significatives : « Au nom de l'empereur, je prends possession de « l'administration des postes. » Le comte Ferrand se présente et introduit dans son cabinet Lavalette, qui, d'après le système de l'accusation, annonce, sans hésiter, son dessein de se mettre à la tête de l'administration; il ajoute qu'il va se retirer dans une pièce voisine pour laisser à M. Ferrand le temps d'arranger ses papiers. Il lui fait savoir d'ailleurs que le roi a quitté Paris dans la nuit, et que l'empereur doit y arriver le soir même. Ferrand prend, en effet, quelques papiers et se retire. Lavalette déclare s'opposer à ce qu'il suive Louis XVIII à Lille, ainsi qu'il en montrait l'intention; telle n'était pas, dit Lavalette, la volonté de l'autorité qu'il représentait. Il accorde toutefois à madame Ferrand un permis de poste, mais à la condition que son mari, tandis qu'elle suivra la route de Lille, prendra celle d'Orléans. Dans l'intérieur des bureaux, Lavalette se livre à tous les actes d'un directeur général en titre. Il donne l'ordre d'arrêter tous les journaux, y compris le *Moniteur*, qui contenait le décret contre Napoléon; enfin, il se hâte d'envoyer un courrier à Fontainebleau. Napoléon dit en recevant sa dépêche : « On m'attend donc à Paris. » D'après cela, on ne peut pas douter que Lavalette, pour affermir l'empereur dans sa résolution, ne l'ait assuré que Paris était prêt à le recevoir. C'était à la fois une flatterie dangereuse et une fausseté qui pouvait entraîner occasionnellement de bien fatales conséquences. La peine de mort fut prononcée le

21 novembre. Lavalette, après avoir entendu son arrêt, sans émotion, se tourna vers Tripier, son avocat, et lui dit : « Que voulez-vous, mon ami? c'est un coup de canon qui m'a frappé. » Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, il ne restait plus qu'à implorer la clémence du roi. Livré à lui-même, Louis XVIII eût fait grâce et eût suivi en cela l'opinion de M. Decazes, devenu ministre de la police en remplacement de Fouché; mais la chambre des députés entretenait l'excitation des royalistes, et la perplexité du roi s'en accroissait. Madame de Lavalette montra une résolution et un courage que tous les partis doivent admirer. Après de grands efforts longtemps inutiles pour arriver aux pieds du monarque, elle fut introduite par le duc de Raguse. Le roi, dit un historien contemporain, fut vivement ému à l'aspect de la suppliante, mais il ne céda point. L'exécution, retardée de plusieurs jours, devait avoir lieu le 21 décembre; la veille au soir, madame de Lavalette se fit transporter à la prison de son mari dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé; ce fut alors que la comtesse de Lavalette prit le vêtement de son mari et lui donna le sien. Comme pour ajouter à la complication du drame, un domestique eut l'imprudence de dire aux porteurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller. « Il y a vingt-cinq louis à gagner, » ajouta-t-il. — C'est donc M. de Lavalette que « nous ramènerons? » répondit l'un des porteurs. Cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Il fut remplacé par un charbonnier qui se trouvait là. Trois femmes reparurent bientôt pour traverser le greffe une seconde fois; l'une d'elles, semblant abîmée dans la douleur, se couvrait le visage de son mouchoir et poussait des sanglots. Le concierge, attendri, l'aide à sortir sans oser soulever son voile, et rentre dans la chambre du prisonnier, où il ne tarda pas à reconnaître sa méprise : « Ah! ma dame, s'écrie-t-il, je suis perdu; vous m'avez trompé! » A la première nouvelle que Louis XVIII reçut de l'évasion, il dit : « *Madame de Lavalette est la seule qui ait fait son devoir* »; puis, en revoyant M. Decazes, il lui adressa ces paroles : « Vous verrez qu'on dira que c'est nous (1). » Les ministres, en effet, furent accusés par la chambre des députés, et menacés d'être mis en accusation. Du 22 décembre, Lavalette resta caché jusqu'au 10 janvier à Paris. Son évasion donna lieu à un autre procès, celui de trois Anglais qui avaient favorisé sa sortie du territoire (2), et, chose remarquable,

(1) Ce qui manqua d'autant moins d'arriver que l'on savait qu'il était à peu près impossible à un prisonnier bien gardé de se sauver de la prison de la Conciergerie.

(2) La publication posthume des *Mémoires de Lavalette* (en 1831) a révélé que ce fut d'abord au dévouement généreux de Baudus et de Bresson qu'il dut son évasion de la Conciergerie et un asile secret dans l'hôtel même du ministère des affaires étrangères (voy. BAUDUS et BRESSON).

à la tête des complices était ce même Robert Wilson, l'irréconciliable ennemi de Napoléon et alors l'intrépide protecteur de ses partisans. Les trois complices furent condamnés à trois mois d'emprisonnement, minimum de la peine; le porteclefs à deux années. Lavalette se retira en Bavière, auprès de son parent Eugène de Beauharnais, jusqu'à ce que des lettres de grâce de Louis XVIII lui rouvrirent les portes de la France en 1822. L'infortunée comtesse de Lavalette, comme si elle eût épuisé toute sa puissance morale par la présence d'esprit et la force d'âme qu'elle avait montrées en sauvant son mari, perdit la raison presque aussitôt, et ne la recouvra pas au retour de celui-ci. Revenu à Paris, le comte de Lavalette vécut dans une obscurité complète jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans les premiers jours de mars 1850. Il a laissé deux volumes de *Mémoires*. Ils furent écrits en Bavière, dans les diverses retraites où il vécut durant son exil; mais on s'aperçoit qu'ils ont été achevés à Paris. — LAVALLETTE (Emilie-Louise Beauharnais, comtesse de), femme du précédent, vécut dans la retraite après la mort de son mari, et c'est sur les papiers réunis par elle que les *Mémoires* de celui-ci ont été publiés. Elle est morte en 1855. M. D—V.

LAVALLE (DON JUAN), général argentin, un des chefs les plus illustres du parti *unitaire* (1), naquit le 16 octobre 1797. Dès l'âge de seize ans il entra au service, et se battit en 1814 et 1815 contre les hordes indisciplinées d'Artigas (2). Il était alors sous-lieutenant dans un régiment de grenadiers à cheval. Lavalle reçut bientôt l'ordre de rejoindre l'armée des Andes qui s'organisait à Mendoza, et se distingua sous les ordres du général San-Martin, son ancien colonel, aux batailles de Chacabuco (12 février 1817), et de Maipú (5 avril 1818). Il fit ensuite la campagne du Chili avec le général Balcarce. Au mois d'août 1820, Lavalle s'embarqua avec son régiment pour faire partie du corps envoyé par Buenos-Ayres, sous les ordres du général San-Martin, au secours des indépendants du Pérou. Le jeune officier, sorti avec honneur de plusieurs affaires, fut promu *sargento mayor* de son régiment (grade qui correspond à celui de chef d'escadron). Il excita l'admiration de l'armée libératrice par la bravoure dont il fit preuve aux

(1) *De los unitarios*, par opposition au parti de la *federacion*, représenté par le célèbre Rosas. Ces deux factions, mortellement ennemies, qui portent encore les noms de *blanquillos* et de *colorados* (blancs et rouges) ont couvert de sang et de ruines, pendant un quart de siècle, les provinces hispano-américaines du Rio de la Plata, constituées en républiques. Même aujourd'hui, après l'apaisement (provisoire peut-être) de ces luttes intestines, il serait difficile de définir exactement les causes de ces sanglantes discordes qui nous reportent au moyen âge.

(2) Artigas, chef de partisans, désola de ses brigandages qu'il couvrait du masque de la politique les provinces argentines, jusqu'à ce que vaincu lui-même par Ramirez, un de ses lieutenants (septembre 1820), il fut obligé de demander asile au docteur Francia, dictateur du Paraguay (voy. ARTIGAS et FRANCIA). C'est à tort que dans la notice consacrée au premier de ces personnages, on suppose qu'il y mourut en 1826. Le général Artigas vivait encore en 1847, dans les environs de l'Assomption, où l'auteur de cet article l'a visité plus d'une fois. Il y est mort vers 1850, presque centenaire et dans un dénûment absolu.

affaires de Pinchincha et de Torata. Son colonel ayant été blessé à Moquehua, il fut mis à la tête du régiment; et alors, chargé de protéger la retraite de l'armée, il repoussa l'ennemi *quarante fois en un jour et demi* (1). — Revenu à Buenos-Ayres en 1825, Lavalle combattit contre le Brésil depuis 1826 jusqu'à la conclusion de la paix (1828). Sa brillante conduite à la bataille d'Ituzaingo, où il commandait une division de cavalerie, lui valut le grade de *coronel mayor*. Vers cette époque il parut sur la scène politique, en se mettant à la tête d'une révolution qui renversa le colonel Dorrego, gouverneur de Buenos-Ayres et chef du parti fédéral (1^{er} décembre 1828). Le malheureux gouverneur, battu une seconde fois à Navarro, fut livré par trahison à Lavalle, qui le fit fusiller sur-le-champ. Vengeance odieuse, exécution inutile, qui devint dans la suite la cause ou le prétexte de cruelles représailles. L'histoire impartiale ajoutera, toutefois, que si le remords peut expier de semblables actions, le meurtrier a souvent gémi sur le sort de sa victime. Bientôt après, vaincu à son tour par Estanislado Lopez de Santa-Fé, Lavalle se retirait, après une capitulation, dans l'État oriental. — En 1858, la France ayant pris parti elle-même contre le gouverneur Rosas, et décrété le blocus de Buenos-Ayres, Lavalle reparait à la tête de l'émigration argentine et devient général en chef des troupes de l'Uruguay unies à celles de Corrientes. Notre escadre appuie les opérations de cette armée, à laquelle elle fournit des vivres, des armes et des munitions, et qu'elle transporte sur la rive droite du Parana. Après plusieurs rencontres avec les forces ennemies, Lavalle parvint enfin à quelques lieues de Buenos-Ayres. Déjà l'avant-garde du plus implacable adversaire de Rosas voyait poindre à l'horizon les tours de la ville, objet de ses ardes convoitises, lorsque tout à coup le général donna l'ordre de battre en retraite et de rétrograder vers Santa-Fé. On a vainement cherché l'explication d'une conduite qu'aucune circonstance ne paraissait justifier. De toutes les suppositions que ses partisans ont imaginées, la plus probable c'est la crainte d'être pris à revers par les ennemis qui s'avançaient de plusieurs directions. Quoi qu'il en soit, Lavalle a dû regretter amèrement cet ordre étrange et imprévu. — Rosas, revenu de la vive alerte qu'il avait éprouvée, ne perdit pas un instant pour mettre à profit la victoire inespérée qu'on lui abandonnait. Il rassembla à la hâte des troupes nombreuses qu'il fit marcher contre Santa-Fé, sous les ordres de son lieutenant Oribe. Sur ces entrefaites, Lavalle apprit la conclusion de la paix peu glorieuse que l'amiral Mackau venait de signer le 29 octobre 1840, au nom de la France, avec le gouverneur de Buenos-Ayres, dans la prévision, il faut le dire aussi, d'une guerre européenne. Il rejeta l'offre d'un asile

et d'une pension que lui fit notre représentant, et, désormais réduit à ses seules ressources, il voulut tenter encore le sort des armes; mais, poursuivi par des forces plus nombreuses et mieux montées que les siennes, il est battu au Quebracho, le 28 novembre, et complètement défait, le 19 septembre suivant, dans les plaines de Famalla, après une longue suite de marches et de manœuvres au milieu desquelles il se montra plein de ressources. Il avait atteint à grand-peine le chef-lieu de la province de Jujuy, escorté d'une centaine de soldats restés fidèles à sa fortune, lorsqu'il tomba sous les coups d'un parti ennemi, dans la maison même où il avait trouvé un refuge (9 octobre 1844). Ici, nous ne saurions taire la conduite pleine de dévouement de ses officiers, qui plaçant le corps de l'infortuné général sur un cheval, et l'emportent à travers mille dangers, vers la Bolivie, pour le soustraire aux traitements indignes que lui réserve le vainqueur. Mais la prompt décomposition du cadavre ne leur laisse pas le temps de remplir leur pieuse intention. Alors, faut-il dire cette horrible scène? ces fidèles compagnons s'arrêtent, détachent les chairs, et fuient de nouveau en emportant les os de leur chef qu'ils ensevelissent dans l'église du village de Mojo, en Bolivie. Ce dénouement n'était pas de nature à satisfaire le sanguinaire Oribe, qui écrivait au gouverneur de Cordova : « *J'ai fait faire des recherches actives sur le lieu où est enterré le cadavre, pour qu'on lui coupe la tête et qu'on me l'apporte* (1). » Enfin, mieux renseigné cette fois, le lieutenant de Rosas réclama l'extradition des restes de Lavalle au général Urdimena, commandant de la frontière bolivienne, qui repoussa avec horreur cette demande atroce, inqualifiable, à laquelle le lecteur aura peine à croire.

A. D.—M.—Y.

LAVALLÉE (JOSEPH). Voyez VALLÉE.

LAVALLIÈRE. Voyez VALLIÈRE.

LAVARDE (JACQUE PHILIPPE DE), chanoine de St-Jacques-l'Hôpital, naquit à Paris le 14 août 1695, et mourut le 24 novembre 1760. Né avec des talents suffisants pour se faire une réputation dans les lettres, sa vivacité et son inconstance ne lui permirent jamais de les cultiver avec le soin et l'application nécessaires pour y obtenir de grands succès; il n'en fit qu'un amusement de petites pièces de vers latins, des éloges en style lapidaire, imprimés dans les feuilles périodiques, étaient plus de son goût. On lui a cependant l'obligation d'avoir publié les *Oeuvres du P. Gai-chiés, de l'Oratoire*, qui contiennent les maximes sur le ministère de la chaire et les discours académiques, Paris, 1759, in-12 (voy. GAICHIÉS); il y joignit une préface raisonnée. On a encore de lui une *Lettre critique et historique au P. Bougerel, sur la vie de Gassendi*, Paris, 1757, in-12, et une

(1) SARMIENTO, *Civilisation et Barbarie*, Paris, 1853, in-12.

(1) *British Packet* (journal publié à Buenos-Ayres) du 6 novembre 1841.

Réponse sage et judicieuse à une Lettre de l'abbé Dinouart (roy. ce nom), au sujet des hymnes de Santeul, adoptées dans quelques nouveaux bréviaires, 1745, in-8.

C. T.—Y.

LAVARDIN (JEAN DE BEAUMANOIR, plus connu sous le nom de maréchal DE), naquit dans le Maine en 1551, et fut élevé auprès de Henri IV, qui n'était alors que prince de Béarn. Dès l'âge de dix-huit ans, il commença de porter les armes, et se trouva en 1569 au siège de Poitiers, dans l'armée des huguenots. Son père, Charles de Beaumanoir, avait été un des plus zélés partisans de cette secte, et avait perdu la vie dans le massacre de la St-Barthélemy : Jean de Beaumanoir se fit catholique à la mort de son père; et la crainte de Charles IX et de la reine mère opéra sa conversion : la suite de sa vie prouva que l'ambition avait aussi eu part à son changement de religion; et son zèle comme son caractère parut toujours équivoque. Il se trouva en 1574, à la prise de St-Lô, où il fut blessé. Lorsque le roi de Navarre quitta Paris et la cour de France, Lavardin le suivit; mais ce ne fut ni par attachement ni par un retour de religion, ce fut pour le soin de sa sûreté : il venait de tuer de sang-froid et par jalousie, à Lucé dans le Maine, le surintendant de la maison de la Rochefoucauld, qui faisait la cour à la dame de Lucé, jeune et riche veuve, que Lavardin voulait épouser. Il ne demeura pas longtemps auprès du roi de Navarre. La reine mère, dans le voyage qu'elle fit en 1578 à la cour de Béarn, débaucha à ce prince plusieurs de ses officiers, du nombre desquels se trouva Lavardin. En 1580, il était colonel de l'infanterie française, et prit, à la tête des troupes catholiques, Villefranche de Rouergue, Cahors, Marans. En 1587, il commanda sous le duc de Joyeuse, et se distingua à la bataille de Coutras; mais il ne put empêcher l'armée royale de la perdre. On comparait la présomption de Lavardin à celle de Joyeuse; car la bibliothèque de madame de Montpensier le signale sous ce titre : « Cent quatre trains sur la vanité, par le duc de Joyeuse, traduits de nouveau par le sieur Lavardin. » En 1589, par un quatrième changement, il suivit le parti de la ligue, ainsi que le lui reproche le chapitre de la transubstantiation dans la *Confession de Sanci*. Mais, en 1595, il fut du nombre de ceux qui composèrent avec Henri IV; et ce prince acheta la fidélité de Lavardin, qui ne parut pas se démentir depuis. Fait chevalier du St-Esprit, gouverneur du Maine, et maréchal de France en 1595, il fut envoyé, en 1602, commander en Bourgogne, et contenir cette province, à la tête d'un corps d'armée, après la découverte de la conspiration de Biron. Il fut un des sept seigneurs qui eurent le malheur de se trouver dans le carrosse de Henri IV, quand Ravaillac l'assassina. La mort de ce prince ne diminua rien de la faveur dont jouissait le maréchal de Lavardin. Il remplit les fonctions de grand maître de France

au sacre de Louis XIII, en 1612, et fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il mourut à Paris en 1614.

S—Y.

LAVARDIN (HENRI-CHARLES DE BEAUMANOIR, marquis DE) arrière-petit-fils du maréchal, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, fut envoyé ambassadeur de France à Rome en 1687. On a parlé, à l'article d'INNOCENT XI, des démêlés qui survinrent entre ce pape et Louis XIV, au sujet des franchises des quartiers des ambassadeurs. Lavardin ne fut nommé que parce que personne ne voulait se charger d'une mission très-délicate, et qui devait être sans fruit. A peine avait-il mis le pied dans l'Etat ecclésiastique, qu'un maître des cérémonies lui signifia, de la part du souverain pontife, qu'il ne serait pas reçu comme ambassadeur, à moins qu'il ne renonçât aux franchises. Il n'en continua pas moins sa route, et fit son entrée à Rome comme celle d'un vainqueur à la tête de son armée. Après ce coup d'éclat, il n'y avait pas apparence qu'il obtint une audience du pape; il n'envoya la demander que pour la forme, trois jours après son arrivée. Étant allé, la nuit de Noël, dans l'église de St-Louis des Français, et y ayant fait publiquement ses dévotions, l'interdiction de cette église fut affichée le lendemain dans les rues de Rome, et l'ambassadeur frappé d'excommunication. Il protesta : Louis XIV fut indigné; le parlement de Paris appela comme d'abus : mais au bout de quelque temps, le roi, vivement contrarié du refus que faisait Innocent XI de donner des bulles aux prélats nommés depuis l'assemblée du clergé de France de 1682, et pressé d'ailleurs par un intérêt particulier, qui lui tenait au cœur, chercha les moyens d'adoucir ce pontife. Jugeant que l'entremise du cardinal d'Estrées et celle du marquis de Lavardin ne pourraient que nuire, il envoya à Rome Chamlay, homme de confiance de Louvois, avec des lettres écrites de sa propre main : Innocent fut inflexible; ce qui amena le monarque français à ne vouloir plus user d'aucun ménagement envers la cour de Rome. Celle de France obtint quelque temps après, du successeur de ce pape, des satisfactions qui mirent un terme aux brouilleries; et Louis XIV, après avoir soutenu quelque temps ses prétentions aux franchises, finit par en faire l'abandon volontaire. Madame de Sévigné, qui trouvait au marquis de Lavardin beaucoup plus de vertu que d'esprit, écrivait à sa fille : « C'est le « moins lâche et le moins bas courtisan que j'aie « jamais vu. » Il revint de Rome au mois de mai 1689, et mourut à Paris, âgé de 58 ans, le 29 août 1701.

L—P—E.

LAVARDIN (JACQUES DE), littérateur du 16^e siècle, descendait d'une ancienne maison du Vendômois, différente de celle des précédents. Il nous apprend lui-même que son père, revêtu provisoirement de plusieurs charges honorables, les avait toutes remplies avec distinction. Dans sa jeunesse,

Jacques porta les armes et fit partie de diverses expéditions. Au retour de son premier voyage en Italie, son père lui remit un exemplaire, annoté de sa main, de la tragi-comédie de *Célestine* (roy. Rod. COTA), en lui recommandant de la mettre en français pour l'instruction de ses frères. La guerre, qui ne tarda pas à éclater, lui fit perdre cet objet de vue; mais, à la paix, se trouvant désœuvré, dans son château du Bourot, en Touraine, les paroles de son père lui revinrent à la mémoire, et il résolut de s'y conformer. Il prit donc la *Célestine*, et la relut plusieurs fois avec un plaisir toujours nouveau. Dès qu'il en eut achevé la traduction, il la publia sous ce titre : *la Célestine, fidèlement repurgée et mise en meilleure forme*, Paris, 1578, in-12. Cette édition, la première, est précédée d'une épître du traducteur à son frère et à son neveu, dont on a extrait les particularités qu'on vient de lire. Une seconde édition, sans date, parut peu de temps après, augmentée de *la Courtisane*, de Joachim de Bellay. Ce poète était l'ami de Lavardin, ainsi que Honoré Chrétien, dont on voit une pièce de vers à la tête de la *Célestine*. Précédemment Lavardin avait traduit de Barlesio (voy. ce nom) *l'Histoire des faits et gestes de Georges Castriot, dit Scanderberg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°. Suivant le P. Duponceet, auteur d'une *Vie de Scanderberg*, la version de Lavardin, à tous les défauts de l'original latin, réunit tous ceux du vieux langage français; mais ce jugement est beaucoup trop sévère. Le style de Lavardin ne manque ni de facilité ni de naturel; aussi la *Vie de Scanderberg* a-t-elle été réimprimée plusieurs fois. Laeroix du Maine, son contemporain, l'a comblé d'éloges, et cite de lui deux ouvrages restés inédits : une *Histoire des Turcs* et *l'Honnête Ouvrier*. — LAVARDIN (Jean DE), frère aîné du précédent, était abbé de l'Estoile, et maître ou supérieur de l'Hôtel-Dieu de Vendôme. Savant dans les langues anciennes, on lui doit des traductions de plusieurs *Opuscules* de St-Grégoire de Nazianze, des *Lettres* de St-Jérôme, du *Traité du jugement dernier* de Salvien, etc. Pour de plus amples détails on peut consulter les *Bibliothèques* de Laeroix du Maine et Duverdiér. W—s.

LAVATER (Louis), théologien protestant, naquit en 1527 à Kybourg, où son père était bailli, et il mourut à Zurich le 15 juillet 1586. Il fit ses études à Strasbourg, à Lausanne, à Paris et en Italie. De retour à Zurich, il obtint successivement différents emplois ecclésiastiques. D'un très-grand nombre d'ouvrages de théologie, d'histoire ecclésiastique et littéraire, qui ne laissent pas d'avoir du mérite, on ne citera que quelques-uns : *De ritibus et institutis ecclesie Tigurinae*, 1559. — *Historia de origine et progressu controversie de cæna Domini*, 1565. — La *Vie de Henri Bullinger* (son beau-père), 1576, en allemand. — *De spectris, lemuriibus et magnis atque insolitis fragoribus et præsagitionibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt*, Zurich, 1570, in-12 : ce livre, assez curieux, et plusieurs fois réimprimé, a été

XXIII.

traduit en français, 1571, in-8°. — Son petit-fils, Jean-Rodolphe LAVATER, mort à Zurich en 1625, dans sa 46^e année, après avoir été recteur au gymnase de Hanau, devint professeur et chanoine à Zurich. Il a laissé un nombre considérable d'écrits académiques et d'autres de théologie. U—i.

LAVATER (HENRI) naquit à Zurich en 1560, et y mourut en 1625. Il étudia la médecine dans différentes académies d'Allemagne et d'Italie, fut nommé professeur de physique et de mathématiques à Zurich, et suivit en 1595, en qualité de médecin, la députation helvétique envoyée à Henri IV. Outre différents écrits académiques, on a de lui : *Defensio medicorum galenicorum adversus calumnias Angeli Gala*, 1610. — *Epitome philos. naturalis*, 1621. — Son fils, Jean-Henri LAVATER, né en 1611, mourut en 1691 à Zurich, où il avait succédé à Henri dans la chaire de physique et de mathématiques. Il avait fait de bonnes études, et voyagé en France, en Angleterre, en Hollande et en Italie. Il a publié une *Analyse des eaux thermales*, en 1667, et des *Règlements pour la peste, destinés à l'usage de la ville de Zurich*, en 1668. U—i.

LAVATER (JEAN-GASPARD) naquit à Zurich le 15 novembre 1741, et y mourut le 2 janvier 1801. Dans son enfance, l'âme active de cet homme, devenu si célèbre, ne se manifesta guère que par la vivacité de son goût pour les images et pour les tours de gobelet. Mais à peine eut-il atteint les premières années de l'adolescence, qu'il résolut de ne rien épargner pour se mettre en état de remplir avec distinction les fonctions ecclésiastiques auxquelles il se destinait. Il termina ses études au moment où toute la jeunesse de Zurich était encore sous le double charme de l'enthousiasme poétique qu'avait excité la *Messie* de Klopstock, et de l'esprit de patriotisme et de liberté qu'avait réveillé l'éloquence de J.-J. Rousseau. Ce qui cependant, à Zurich du moins, n'avait guère produit jusqu'alors que de mauvais vers et de ridicules sermons engagea Lavater et ses jeunes amis à composer et à répandre un pamphlet, plein d'énergie et de feu, contre un bailli qui s'était rendu coupable de plusieurs vexations plus ou moins graves. Sous la tutelle encore d'une famille intimement liée avec les premiers magistrats de la république, d'un père vénérable, mais pusillanime, d'une mère remplie d'esprit, mais capricieuse, exigeante et sévère, il déploya dans cette circonstance un courage d'esprit, une prudence de conduite, une fermeté de caractère qui durent donner dès lors les plus hautes espérances pour le succès de tout ce qu'il oserait entreprendre à l'avenir. Afin d'apaiser l'effervescence d'une imagination si vive, on crut devoir le faire voyager, et l'on se pressa de faire partir (en] 1765) pour Berlin le jeune redresseur de torts, avec ses amis Hess et Fuessli, celui qui, depuis, à Londres, s'est acquis une grande célébrité

comme peintre. Ils furent recommandés particulièrement au professeur Sulzer, l'auteur de la *Théorie des beaux-arts*, et au pasteur Spalding, un des théologiens les plus modérés de l'Allemagne. C'est chez ce dernier que Hess et Lavater vécurent quelques mois dans une espèce de retraite philosophique, dont l'heureuse influence contribua beaucoup à donner au génie de celui-ci toute la culture dont il était susceptible. De retour dans sa patrie, il fut nommé diacre en 1769, et, quelques années après, premier pasteur de l'église de St-Pierre, à Zurich. Il commença dès lors sa carrière littéraire. Parmi les ouvrages qui appartiennent à la première époque de son talent, on distinguera toujours ses *Vues sur l'éternité, ou Considérations sur l'état de la vie future* (1768), et ses *Chansons helvétiques* (1767). Le premier offre le plan et pour ainsi dire le commentaire d'un poème qu'il avait projeté sur cet intéressant sujet. On y trouve des conjectures ingénieuses, une philosophie douce et sensible, le germe des conceptions très-élevées et très-poétiques. Il y a dans ses *Chansons helvétiques* de la verve et de la simplicité, de la force et de l'harmonie, le ton et la couleur propres à ce genre. Les *Cantiques sacrés* qu'il écrivit, à peu près dans le même temps, ont mérité le même éloge. Il ne s'agit point ici de donner la liste et moins encore de faire l'analyse du nombre prodigieux d'écrits de théologie polémique, ascétique et morale, qui suivirent ces premières productions (1). Les sermons seuls remplissent une longue série de volumes, et les poésies ne sont pas moins considérables; on distingue parmi celles-ci trois grands poèmes, une *Nouvelle Messiade*, espèce d'épopée historique et didactique, publiée avec un assez grand luxe de typographie; *Joseph d'Arimathe*, ouvrage du même genre, et le *Cœur humain*, en six chants. La facilité étonnante avec laquelle Lavater composait des vers hexamètres lui fit négliger souvent les règles de la poésie, et devait nuire singulièrement au succès de ses productions. Deux ouvrages, en plusieurs volumes, intitulés, l'un, *Ponce Pilate*; l'autre, *Bibliothèque naturelle* (2), renferment à peu près le développement le plus complet de ses opinions particulières en théologie et en morale, dont plusieurs ont paru fort minutieuses, d'autres fort paradoxales, et sur lesquelles ses adversaires n'ont cessé de l'attaquer avec l'arme du ridicule. C'est là que se trouve sa doctrine sur les miracles, sur le pouvoir de la prière, sur l'Homme-Dieu, sur l'eucharistie, etc. Le peu de lumières certaines que donne la raison ne pouvait suffire à son âme ardente: elle avait besoin d'une conviction intime, surnaturelle, de toutes les vérités dont elle faisait ses délices; et il était facile à son imagination de se persuader qu'il obtiendrait, peut-être

même qu'il avait obtenu déjà, ces secours célestes qu'il invoquait avec une foi si fervente. Des mystères, des sciences occultes, des puissances invisibles, des miracles enfin semblaient seuls pouvoir satisfaire à tous les vœux de son âme bienfaisante: elle désirait trop vivement d'y croire pour ne pas y croire souvent en effet. De là cette disposition, qui servit de prétexte à tant de reproches amers, à tant d'odieuses interprétations, ce penchant trop connu pour les thaumaturges de toute espèce, pour les Gassner, les Cagliostro, les Mesmer, etc. Lavater se passionnait pour les opinions singulières, lorsqu'il pensait y trouver un résultat utile ou consolant. Il lui fallait toujours quelque paradoxe nouveau, capable d'exercer l'activité de ses rêveries, et de flatter son goût pour le sublime, pour le merveilleux, pour le divin. Le plus remarquable de ses ouvrages, celui du moins auquel il doit sa plus grande célébrité dans l'étranger, et celui par lequel il a véritablement acquis quelques titres à la gloire d'avoir agrandi le cercle des connaissances humaines, ce sont ses *Essais physiognomoniques* (les quatre volumes in-4^o de l'édition allemande ont paru de 1773 à 1778; les trois premiers volumes de l'édition française parurent de 1781 à 1787 (1), et le quatrième volume n'en fut publié à la Haye qu'après la mort de l'auteur). Quoique ce soit, ainsi que Lavater en convient lui-même, moins un grand ouvrage, que l'amas de matériaux avec lesquels on pourra un jour en composer un, on n'avait rien écrit encore sur cette matière de plus important et de plus approfondi. C'est au moins l'aperçu d'un système ingénieux; c'est le résultat d'un grand nombre d'observations très-curieuses, très-nouvelles et très-frappantes. Aussi ce travail, et le désir d'étendre et de consolider les bases d'un art dont il pouvait se regarder, pour ainsi dire, comme le créateur, occupèrent-ils la plus grande partie de ses loisirs depuis l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à la fin de sa vie. Quand on se représente tout ce qu'a fait Lavater, tous les ouvrages qu'il a publiés et tous ceux qu'il a laissés en manuscrit, et dont on a fait paraître une suite de volumes après sa mort, l'étendue et la régularité de sa correspondance, les devoirs de son ministère, qu'il remplissait avec l'exacritude la plus scrupuleuse, les visites et les distractions sans nombre que lui attiraient la réputation de sa bienfaisance et sa célébrité littéraire, on s'étonne avec raison des résultats d'une activité si soutenue. Mais pour en concevoir la possibilité, il faut observer l'ordre strict et presque superstitieux avec lequel sa tête vive et mobile était parvenue à régler habituellement l'emploi de toutes les heures, et pour ainsi dire de tous les instants

(1) On peut voir dans Rotermund (Continuation du Dictionnaire de Joëcher) les titres de cent vingt-neuf ouvrages de Lavater, tous en allemand.

(2) Handbibliothek für Freunde, 24 vol. in-12, 1790 à 1792.

(1) Ce ne fut pas M. A.-B. Caillard, comme il a été dit à l'article A.-B. Caillard, mais une autre personne du même nom, qui coopéra à la traduction française, qui a reparu, disposée dans un nouvel ordre et augmentée par M. Moreau de la Sarthe, 1805-1809, 5 vol. in-8^o et in-4^o. A. B.—T.

de sa journée. Il s'imposait une tâche dans laquelle chaque minute avait une destination particulière; et cette tâche était quelquefois même double et triple. La conversation de Lavater fut presque toujours très-animée et très-intéressante. Il portait dans la société l'esprit le plus facile, un grand désir de plaire, avec un tact très-juste et très-délicat pour en saisir tous les moyens. Ses systèmes, ses opinions favorites, le trompaient souvent; sa confiance naturelle et sa bienfaisante humanité, plus souvent encore: mais il n'en jugeait pas moins les hommes en général avec une sagacité peu commune, et il démêlait surtout avec une rare promptitude ce qui pouvait faire le plus d'impression sur leur esprit; il arrêtait le développement de ses idées les plus chères au point où il voyait que la conception, le goût, souvent aussi l'indulgence des assistants ne lui permettaient pas d'aller plus loin. Une bonté céleste, un intérêt qui semblait naître de la sympathie, animaient tout son être et formaient la grâce particulière de son esprit. L'énergie la plus exaltée de ses expressions avait encore une sorte de douceur. On le voyait toujours si profondément persuadé de tout ce qu'il disait, et le désir qu'il avait d'en convaincre les autres était si vif, si pressant, que l'incrédulité même n'avait plus en quelque sorte le courage de lui résister. Les événements précurseurs de la révolution en Suisse, et cette révolution elle-même, devaient occuper et affecter douloureusement l'âme de Lavater. Il en devint la victime, après avoir, dans les dernières années de sa vie, développé de nouveau ce patriotisme éclairé, ce courage d'esprit et cette fermeté de caractère par lesquels il avait débuté dans sa carrière. L'abolition des privilèges en France ayant fait désirer à une partie des habitants de la campagne de Zurich une abolition semblable de quelques privilèges de la ville, et particulièrement de celui du commerce, leurs demandes furent refusées; et en sévissant contre les mutins, on croyait se garantir du retour des mêmes vœux: peu s'en fallut que des sentences de mort ne fussent prononcées, et l'on pense bien que ce fut aux courageuses exhortations et au zèle prudent de Lavater qu'on dut l'espèce de modération des juges. Au moment où la force étrangère opéra la crise en 1798, Lavater se rangea du côté de ceux qui désiraient saisir et développer tout le bien que des réformes, désirées vainement jusque-là et devenues faciles par le changement qui eut lieu, pouvaient amener. Lorsque ensuite le système de dépouillement et de vexations se développa, il s'adressa directement à l'homme qu'on en regardait comme l'auteur principal. Il ne craignit point de faire parvenir au directeur Rewbell les réclamations les plus justes, mais en même temps les plus fermes et les plus hardies, contre l'impolitique oppression dont on venait accabler un peuple faible, mais libre, le plus ancien des alliés de la France,

et qui n'avait cessé de mériter la confiance, l'estime et la paix dont il jouissait depuis plusieurs siècles. Son épître, ainsi que la réponse remplie d'un persiflage méprisable, furent imprimées depuis. Cette démarche et d'autres qu'il tenta dans le même esprit et avec le même courage lui attirèrent l'animadversion d'une partie du gouvernement helvétique: il fut déporté à Bale, où néanmoins il fut traité avec ménagement. Le système des déportations, désapprouvé hautement par le parti modéré du gouvernement, ayant été révoqué bientôt après, Lavater revint à Zurich: il a écrit lui-même l'*Histoire détaillée de sa déportation* (2 vol., 1800). A la reprise de Zurich par les Français en 1799, et dans le désordre général qui devait l'accompagner, Lavater avait quitté un instant sa maison; et à la suite d'une dispute légère avec un soldat français, celui-ci lui tira un coup de fusil: la balle le frappa au bas-ventre et lui fit une blessure dont il mourut après quinze mois de douleurs. Au lieu de voir dans cet assassinat un de ces accidents fâcheux qui n'arrivent que trop souvent à la suite de la prise d'une ville, l'esprit de parti en accusait l'esprit de parti. Lavater lui-même fut bien éloigné de ces haines; il désira que l'auteur de ses maux ne fût point reconnu: il ne cessa de suivre ses travaux et sa correspondance dans les intervalles de ses douleurs, et de consoler ses amis par la sérénité habituelle de son esprit. (*Voy.* l'ouvrage intitulé *Jean-Gaspard Lavater*, par Henri Meister, dans l'*Almanach américain* pour 1802, imprimé à Zurich; et la *Vie de Jean-Gaspard Lavater*, par George Gessner, son gendre, à Zurich, 3 vol. in-8°, en allemand.) U—1.

LAVAU (LOUIS IRLAND DE), d'une famille noble, naquit à Paris dans la première moitié du 17^e siècle. Il crut faire son chemin dans les affaires étrangères; mais, après avoir passé quelques années en Allemagne, il eut une mission à Rome, et quelques traverses le dégoûtèrent de cette carrière. Il embrassa l'état ecclésiastique, acheta en 1671 le brevet de garde des livres au cabinet du Louvre et fut, le 4 mai 1679 reçu à l'Académie française, à la place de Habert de Monmor. Il n'avait guère de titres littéraires à faire valoir; mais il était parvenu à négocier le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart; et le ministre l'ayant laissé le maître de choisir ce qu'il désirait pour récompense, Lavau demanda sans façon une place à l'Académie française. Le discours qu'il prononça pour sa réception n'est point imprimé dans le *Recueil des harangues*; on n'y trouve que la réponse qu'y fit l'abbé Gallois. Le sort désignait, à chaque trimestre, le directeur et chancelier; et il devait faire les frais du service des académiciens qui venaient à mourir pendant qu'il était en charge. « Or il arriva, dit d'Olivet, que P. Corneille étant mort la nuit du dernier de septembre au premier octobre, l'abbé de Lavau et M. Racine se disputèrent l'honneur de lui rendre les devoirs funèbres. J'étais encore

« directeur quand Corneille est mort, disait l'abbé de Lavau. — Et moi, disait Racine, j'ai été nommé directeur le jour même de sa mort avant que le service pût être fait. » L'Académie prononça en faveur de Lavau; ce qui fit naître ce bon mot de Benserade : *Si quelqu'un de nous*, dit-il à Racine, *avait pu prétendre d'enterrer M. Corneille, c'était vous, monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait.* Lavau était encore directeur de l'Académie en mai 1690, et il composa, à l'occasion de la mort de la Dauphine, une *Harangue* au roi et une au Dauphin; ces deux morceaux font partie du *Recueil* imprimé de l'Académie, ainsi qu'un discours que de son propre mouvement, quoiqu'il ne fût pas chancelier, Lavau prononça, le 3 mai 1691, à l'occasion de la réception de Fontenelle. Il mourut à Poitiers le 4 février 1694, et fut remplacé à l'Académie par Lefèvre de Caumartin, évêque de Blois.

A. B.—T.

LAVAUGUYON (1) (ANTOINE-PAUL-JACQUES DE QUÉLEN, duc de), issu, par la ligne des femmes, et unique représentant de la branche royale des princes de Bourbon-Carency, et en cette qualité prince de Carency (2), honoré du titre de cousin du roi, naquit à Tonneins le 17 janvier 1706. Il épousa en 1755 la fille aînée du duc de Béthune-Charost, dont le père avait été quelque temps gouverneur de Louis XV. Voué au service militaire, il fit, en qualité de colonel du régiment d'infanterie de Beauvoisis, les campagnes de 1753, 1754 et 1755, et se distingua aux sièges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes d'Eslingen et au combat de Clauzen. En 1742, il fut chargé de la retraite de Vandenhausen, en Bohême, et, à la tête de quatorze compagnies de grenadiers, il soutint, pendant huit heures, l'attaque des ennemis sans se laisser entamer. La même année, il se rendit maître de Landau sur l'Iser, où il se maintint pendant huit jours, ce qui lui donna le temps de faire des ponts pour le passage de l'armée française et des subsistances. Il fut, en 1743, promu au grade de brigadier, et servit sous les yeux du roi aux sièges de Menin, Ypres, Tournai, Audenarde, Anvers et Maëstricht. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fontenoy (1745). On sait qu'elle paraissait perdue jusqu'au moment où l'artillerie commença à foudroyer la redoutable colonne anglaise, dont la défaite assura le succès de cette mémorable journée. Les boulets vinrent à manquer au poste du village de Fontenoy, dont le comte de Lavauguyon avait le commandement; au lieu d'arrêter le feu de sa batterie, ce qui aurait donné aux Anglais le temps de se reconnaître, il continua de faire tirer à poudre, et l'effet moral fut le même sur cette colonne, qui se voyait accablée dans toutes les directions par l'artillerie française.

Cette présence d'esprit fut une des principales causes du brillant résultat de cette journée. Le roi lui en témoigna publiquement sa satisfaction, et l'éleva au grade de maréchal de camp sur le champ de bataille. A Rocoux, il commandait une des divisions qui emportèrent ce village. Il ne se distingua pas moins à Lawfeld. Créé lieutenant général le 1^{er} janvier 1748, et chevalier commandeur des ordres du roi le 1^{er} janvier 1755, il ajouta à tous ses titres par de nouveaux services. Après la campagne de 1757, il fut chargé du commandement du duché de Grubenhagen, où une partie des troupes françaises était en quartiers d'hiver : il sut maintenir la discipline, ménager l'habitant et se concilier le respect et la confiance des magistrats; ceux-ci, dans leur reconnaissance, lui firent des offres qu'il repoussa avec un rare désintéressement. Dès le 14 février 1748, il avait été nommé l'un des menins du Dauphin, et devait ce choix honorable à la connaissance particulière qu'avait le roi de sa piété et de ses lumières. Au mois de mai 1758, le comte de Lavauguyon fut nommé gouverneur du fils aîné du Dauphin, le duc de Bourgogne, sur lequel reposaient de si grandes espérances. Ce choix avait été désiré par le Dauphin : il fut applaudi par toute la France, et la dignité de duc et pair, à laquelle fut élevé le comte de Lavauguyon, ne parut que la suite nécessaire et juste de la haute confiance du monarque (1). Secondé par le vénérable Coetlosquet (*voy. ce nom*), l'un des prélats les plus vertueux de son siècle, par le marquis de Sinety, sous-gouverneur, et par l'abbé de Radonvilliers (*voy. ce nom*), sous-précepteur, le duc de Lavauguyon accomplit dignement la tâche qui lui était confiée. Dire que son premier élève mourut en héros, à l'âge de 40 ans, c'est faire le plus bel éloge de l'éducation de ce précieux enfant, qui fut enlevé sitôt à la France (1761). Le duc de Lavauguyon, qui sans doute sentit cette perte plus vivement que tout autre, fut obligé de faire taire sa douleur pour consoler celle du Dauphin. Le succès de l'éducation de ce prince engagea le roi à confier à ce seigneur ses trois autres petits-fils, à mesure qu'ils passèrent entre les mains des hommes. Le Dauphin et sa digne compagne se plaisaient à partager les soins dont ce vertueux gouverneur s'acquittait avec tant de zèle et de lumières; mais le duc de Lavauguyon eut trop tôt à déplorer une perte irréparable. Ce fut entre ses bras que, le 20 décembre 1765, le Dauphin rendit le dernier soupir en lui recommandant de continuer à former ses enfants à la sagesse et à la vertu. Tous trois devaient régner successivement, sous le nom de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X; et

(1) Voici comment l'abbé Proyard s'exprime à ce sujet dans son livre intitulé *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle* : « Le Dauphin, que Louis XV avait laissé maître absolu de l'éducation de ses fils, leur avait donné pour gouverneur le duc de Lavauguyon, seigneur d'une valeur éprouvée, et qui faisait profession d'allier le service de son Dieu à l'attachement pour son roi. »

(1) Ce nom est écrit en deux mots dans presque toutes les histoires où il est question des membres de cette famille. Sa véritable orthographe est *Lavauguyon*.

(2) *Voy. le Dictionnaire de Moréri.*

ils ont prouvé que la confiance et l'amitié de leur auguste père ne pouvaient être mieux placées. On trouve des détails sur l'éducation des fils du Dauphin dans l'*Eloge de Mgr le duc de Bourgogne*, par Lefranc de Pompignan; dans la *Vie du Dauphin*, par l'abbé Proyart; et dans la *Vie privée des Bourbons* (Paris, mai 1815), par l'auteur de cet article. Le duc de Lavauguyon avait composé lui-même des travaux fort étendus pour la direction religieuse et politique de ses élèves (1). Il mourut, le 4 février 1772, à Versailles, ne laissant qu'un fils, dont l'article suit.

D—R—R.

LAVAUGUYON (PAUL-FRANÇOIS DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, duc de), pair de France, né le 30 juillet 1746, était fils unique du précédent. Il porta, du vivant de son père, le titre de marquis, puis celui de duc de St-Mégrin. Entré au service en 1758, il fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il succéda à la pairie de son père le 4 février 1772. Il avait été jusqu'alors attaché à la cour comme l'un des menins du Dauphin, depuis Louis XVI. Il devint brigadier d'infanterie le 3 décembre 1781, puis maréchal de camp le 9 mars 1788. Doué d'un caractère sérieux, ennemi de la dissipation, le duc de Lavauguyon plaisait singulièrement à Louis XVI, mais surtout au comte de Provence (Louis XVIII), comme lui livré à de graves études. Déjà, en 1768, il avait publié, dans les *Ephémérides du citoyen*, les *Doutes éclaircis, ou Réponses aux objections de l'abbé de Mably sur l'ordre naturel des sociétés politiques*. Cet écrit, en forme de lettre, a été tiré à part à un petit nombre d'exemplaires in-42, et n'est pas moins rare que la première édition du *Portrait du Dauphin*. Ces antécédents engagèrent le comte de Vergennes à désigner en 1776 le duc de Lavauguyon au choix de Louis XVI, pour être son ministre près des états généraux des Provinces-Unies. Le nouvel ambassadeur prouva dès son début qu'il possédait le tact et la capacité qui pouvaient amener à bonne fin une négociation difficile. L'objet de sa mission était d'affaiblir la prépondérance de l'Angleterre sur la Hollande, gouvernée par un stathouder tout dévoué à cette puissance. Lavauguyon avait, pour la réussite de ses instructions, compté sur les débris d'un parti français qui autrefois exerçait une influence notable

sur les délibérations des états; n'en ayant trouvé aucune trace, il se vit réduit à ses propres forces, et n'en travailla pas moins avec ardeur à l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il s'occupa d'abord de s'assurer une majorité parmi les membres de la régence d'Amsterdam, et successivement dans celle de toutes les villes qui constituaient les états généraux. Cette tactique eut un plein succès. A son arrivée en Hollande, les états généraux étaient en quelque sorte sous l'empire du gouvernement britannique; tout était changé à cet égard quand Lavauguyon quitta ce pays. Une députation solennelle le remercia, au nom des états, « du zèle constant et éclairé qu'il n'avait cessé de montrer pour les intérêts communs de la France et de la république, le priant d'être auprès de son souverain l'organe de leur reconnaissance et d'en obtenir l'honneur d'une alliance défensive. » Le 1^{er} janvier 1784 il fut créé chevalier de l'ordre du St-Esprit et nommé à l'ambassade d'Espagne. Cette nouvelle mission ne fut ni moins heureuse ni moins utile à la France que la première. Lavauguyon sut gagner la confiance et l'affection du duc de Florida-Blanca, qui dirigeait alors le cabinet de Madrid; tous deux concertèrent les moyens de resserrer les liens qui unissaient les deux royaumes. En 1788, le roi d'Espagne, Charles IV, lui donna une marque éclatante de son estime en le nommant chevalier de la Toison d'or. L'année suivante, il fut rappelé en France par Louis XVI, devenu roi constitutionnel, pour prendre possession du ministère des affaires étrangères. Voyant que ses conseils énergiques n'étaient pas écoutés par le monarque, et que d'un autre côté il était attaqué par les partisans de la révolution à cause de son attachement au pouvoir monarchique, il se retira dès le 16 juillet. Lavauguyon, selon les expressions mêmes du *Moniteur*, « craignant de payer de sa tête le court et funeste honneur d'un ministère de cinq jours », se déguisa en négociant, prit un passe-port sous le nom de Chevalier, puis, accompagné de son fils aîné, le prince de Carency, se rendit au Havre avec le projet de passer en Angleterre. Les réponses de son fils, qui n'était point compris dans le passe-port, ayant paru suspectes, tous deux furent arrêtés par la municipalité du Havre. L'affaire fut déferée à l'assemblée nationale, qui, dans la séance du 1^{er} août, sans prendre aucune décision, la renvoya au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères; mais des difficultés s'élevèrent, et, quelques jours après (6 août), le comité des rapports en référa de nouveau à l'assemblée. Une discussion des plus vives s'engagea. Le député Desmeuniers insista pour que la détention de Lavauguyon, qui, dit-il, avait été ministre alors que toute la cour trempait dans la conjuration la plus atroce, fût prolongée jusqu'à la preuve authentique de son innocence: mais sur la motion de l'évêque de Langres, Lalucerne, appuyée par Sieyès et par Mirabeau, la municipalité du Havre reçut ordre de le mettre en liberté. Le

(1) L'auteur de cet article a sous les yeux un monument de la sagesse des leçons que le duc de Lavauguyon donnait à ses élèves. C'est la copie d'un manuscrit du roi Louis XVI, intitulé *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de Lavauguyon*. Ces entretiens, au nombre de trente-trois, renferment un cours complet d'éducation pour un prince. Il suffit de les lire pour être persuadé que l'instituteur des fils du Dauphin, était par ses lumières à la hauteur de la tâche qui lui était imposée. On y trouve une connaissance profonde des hommes et des devoirs de la royauté. Partout la vertu y parle le langage de la raison la plus éclairée. L'auguste élève y professe l'amour de ses peuples, en se promettant de maintenir avec fermeté son autorité sur eux. Ce manuscrit de Louis XVI avait été copié de la main de Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII; et cette copie fut à l'époque de la révolution enveloppée dans la dispersion de la bibliothèque de ce prince. Elle a été retrouvée et achetée, en 1816, par un amateur éclairé (M. L. S.), qui s'empresse d'en faire hommage au roi Louis XVIII.

roi rappela à Paris le duc de Lavauguyon, et l'envoya bientôt après à Madrid en qualité de ministre plénipotentiaire. Des différends venaient de s'élever entre la cour d'Espagne et le cabinet britannique; l'Angleterre armait des vaisseaux, et le rôle qu'avait à remplir la diplomatie française dans cette conjoncture était de la plus haute importance. Il s'agissait de resserrer de plus en plus les liens du pacte de famille. A la séance du 16 mai 1790, Charles de Lameth exprima le vœu que le président de l'assemblée instruisit le roi de l'inquiétude qu'éprouvait le corps législatif en voyant cette délicate négociation entre les mains du duc de Lavauguyon, qui s'était montré si hostile à la révolution. Malgré l'injustice des soupçons élevés contre lui, Lavauguyon n'en fut pas moins rappelé et remplacé par Bourgoing le 1^{er} juin; mais longtemps il refusa de communiquer ses lettres de rappel, et ce ne fut que le 16 août qu'il demanda et obtint son audience de congé. Dans l'intervalle, sa justification avait été aussi entière que publique. Le 14 juillet 1790 une note officielle, insérée au *Moniteur*, donna les plus grands éloges à la manière dont Lavauguyon avait rempli sa mission. Il y était dit que, le jour même où l'on dépêchait un courrier pour lui signifier son rappel, on avait reçu à Paris celui par lequel il annonçait que, malgré la défense générale d'exportation de piastres que venait de faire passer le roi d'Espagne, il avait obtenu la permission d'en extraire deux millions pour les besoins des finances de France. A cette note était jointe la lettre de remerciement datée du 22 mai 1790, par laquelle les administrateurs de la caisse d'escompte de Paris témoignaient à l'ambassadeur leur reconnaissance pour cet important service. Enfin, le duc de Lavauguyon avait fait rapporter en faveur des négociants français établis à Cadix une loi fiscale qui grevait le commerce étranger d'un nouvel impôt; il avait même profité de la circonstance pour engager ces commerçants à répondre à cette grâce qu'ils venaient d'obtenir en votant un don patriotique, qui s'éleva à 83,000 livres. En réponse aux calomnies dont il était l'objet, lui-même publia, relativement à la mésintelligence des cours de Londres et de Madrid, un mémoire dans lequel il exposait jour par jour les détails de sa négociation et sa correspondance avec le ministre Montmorin. Ce mémoire fut lu à l'assemblée le 2 août 1790. La prolongation de son séjour en Espagne, où il était toujours, sinon pour le faible gouvernement de Louis XVI, du moins pour la maison de Bourbon, un représentant dévoué et influent, épargna bien des périls au duc de Lavauguyon. Vers la fin de 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone pour être un des quatre ministres qui composaient son conseil d'État. Le duc de Lavauguyon a passé pour l'auteur du plan de contre-révolution, par les moyens conciliants et politiques, qui fut poursuivi avec le plus d'activité durant l'année 1797. Ce fut lui

en effet qui donna toutes les instructions pour la conspiration royaliste de Lavilleurnoy. Il pensait que les moyens militaires et la guerre civile rendaient la royauté odieuse et redoutable, et voulait arriver à une restauration par la voie plus lente de l'opinion et de la légalité: c'est d'après ce système que les royalistes de l'intérieur furent invités à rechercher les emplois publics qu'ils avaient dédaignés jusqu'alors. Lavauguyon était en outre, dans le conseil de Louis XVIII, à la tête du parti qui aurait voulu qu'à cette restauration l'Espagne concourût seule, à l'exclusion de l'Angleterre. C'est dans ce sens que paraît avoir été, tant à l'extérieur que dans l'intérieur de la France, sa correspondance datée de Vérone aussi bien que de Blankenbourg, où la petite cour du roi se fixa ensuite après les événements de fructidor. Louis XVIII finit par se lasser de cette politique expectante; on la lui dénonça comme faisant trop de concessions aux faits et aux principes de la révolution; enfin, dans le mois de mars 1798, à l'instigation de MM. d'Avaray, de Jaucourt et Flachslanden, le duc de Lavauguyon reçut l'ordre de donner sa démission. Il fut remplacé par le comte de St-Priest. Dans cette disgrâce fut enveloppée la comtesse de Balbi, qui avait suivi le roi à Blankenbourg. Lavauguyon, après avoir séjourné quelque temps à Hambourg, retourna en Espagne, où sa famille était fixée depuis plus de quinze ans, et il n'en sortit qu'en 1805. A cette époque il rentra en France et y vécut, jusqu'à la restauration, dans une retraite absolue. Il avait été promu au grade de lieutenant général des armées du roi pendant l'émigration. Élevé à la pairie dès la première restauration, il professa dans la chambre des pairs les principes modérés et conciliants qui avaient signalé ses ambassades, et sa politique comme ministre dans l'émigration; seulement, plus fidèle que bien d'autres à la lettre de la charte, qui ne voyait dans les chambres que *les formes du gouvernement du roi*, il se garda toujours de tout acte, de toute parole d'opposition qui eût pu s'élever jusqu'à la couronne. C'est dans ce sens que furent dictées toutes ses opinions et quelques brochures politiques inspirées par les questions à l'ordre du jour. On peut en juger par des discours prononcés à la chambre et par les écrits suivants, qu'il fit imprimer sous ces initiales: par M. L. D. L. V.: 1^o *Tableau de la constitution française*, 1816, in-8^o de 50 pages; 2^o *De la simplification des principes constitutifs et administratifs, ou Commentaire nouveau sur la charte constitutionnelle*, 1820, in-8^o de 122 pages; 3^o *Du système général des finances*, in-8^o de 28 pages. Étranger à toute ambition, ce noble vieillard, qui avait mené dans sa jeunesse le train d'un grand seigneur, vivait avec la plus grande simplicité d'une modique pension qu'il recevait de l'État. Il était membre de la société d'instruction élémentaire, dont il fut plusieurs fois président, et mettait beaucoup de zèle à la propagation de

l'enseignement mutuel. Au mois de décembre 1824, il perdit la fidèle et vertueuse compagne de sa vie, madame la duchesse de Lavauguyon (née Marie-Antoinette-Rosalie de Pons de Roquefort), qui avait été dame d'atour, puis dame d'honneur de madame la comtesse de Provence. Malgré son grand âge, la verte et vigoureuse vieillisse du duc de Lavauguyon promettait de se prolonger encore, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie d'entrailles qu'une méprise d'apothicaire rendit incurable. La famille jugea convenable d'ensevelir dans l'oubli ce déplorable événement (1). Il mourut le 14 mars 1828. Selon ses dernières volontés, il fut inhumé au couvent de Picpus. Le duc de Choiseul prononça son éloge à la séance de la chambre des pairs du 10 avril 1828. Il avait eu deux fils et deux filles, l'une mariée au prince de Bauffremont, l'autre au prince de Savoie-Carignan, lieutenant général au service de France. Une notice a été consacrée, dans un des volumes précédents, au prince de Carency, son fils aîné (*voy.* CARENCY). La conduite de cet intrigant politique, qui fit la honte et la douleur de sa famille, n'avait pas été sans influence sur la disgrâce de son père à la petite cour de Blankenbourg. — LAVAUGUYON (Paul de Quélen de Stuer de Caussade, comte DE), second fils du précédent, lieutenant général, né le 24 février 1777, suivit sa famille en Espagne en 1786. Dès qu'il eut terminé son éducation, il entra au service de cette puissance, et prit part à la guerre contre la république en 1794 et 1795, dans un corps d'émigrés commandé par le marquis de St-Simon, dont il était aide de camp. Élevé au grade de capitaine, il continua de servir dans les rangs espagnols jusqu'en 1805, époque à laquelle il donna sa démission pour rentrer en France avec sa famille. Voulant s'associer à la gloire de nos armées, il s'enrôla comme volontaire et combattit à Austerlitz. Aide de camp de Murat, il fit avec lui les campagnes de 1806, 1807, 1808, et fut successivement nommé chef d'escadron et chevalier de la Légion d'honneur. Lorsque Murat fut élevé au trône de Naples, il le suivit dans ses États et fut du nombre des officiers français qui occupèrent les postes les plus brillants dans sa cour et dans son armée. On a même prétendu qu'une liaison intime existait entre la reine de Naples et le comte de Lavauguyon. Ce qui est sûr, c'est qu'il était l'un des favoris du roi Joachim, qui le fit général de brigade et colonel général de l'infanterie de sa garde. Ce fut en qualité de son lieutenant qu'au mois de janvier 1814 il occupa la ville de Rome, à la tête de l'armée napolitaine. Après les

événements de 1815, il reentra en France, et son grade lui fut conservé dans l'armée française, en vertu de l'ordonnance du roi qui rappelait les officiers français au service de Naples. Il fut créé lieutenant général le 24 juillet 1816, et officier de la Légion d'honneur le 1^{er} mai 1821. Accoutumé à une vie fastueuse, le comte de Lavauguyon s'endetta; et ce fut un motif pour qu'à la mort de son père il éprouvât d'insurmontables difficultés à être admis à siéger dans la chambre des pairs. Aussi, depuis 1828, figurait-il, dans les almanachs royaux, sur la liste des pairs, comme duc, mais avec l'astérisque indiquant qu'il n'avait pas encore pris séance. La chute du ministère Polignac, qui entraîna la monarchie, fit perdre au duc de Lavauguyon les espérances de fortune et d'avancement qu'il avait conçues. A la fin de l'année 1850, à peine âgé de 50 ans, et malgré la force de sa constitution, il succomba au chagrin. En lui s'est éteinte la famille des Lavauguyon, qui, depuis Louis XIV, s'était soutenue avec éclat.

D—R—R.

LAVAU (GUILLAUME DE), né à St-Céré, en Quercy, le 11 juin 1633, était fils d'un avocat au parlement de Toulouse. Destiné lui-même au barreau, il étudia le droit dans cette ville, et vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat au parlement. L'étude de la jurisprudence, à laquelle il se livrait assidûment, ne l'empêchait pas de cultiver avec succès la philosophie, la littérature et la poésie. Très-bon latiniste, il possédait encore le grec et l'hébreu. De retour dans son pays, la profonde connaissance qu'il avait des lois, la justesse de ses conseils, le rendirent l'oracle de la contrée, et sa générosité, son affabilité lui attirèrent l'estime générale. S'étant marié avec la fille d'un gentilhomme, il se fixa à St-Céré, sa ville natale, où il mourut le 8 avril 1750. On trouve son *Eloge* dans le *Mercur de France* du mois de novembre 1751. Lavour a publié : 1^o *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, trad. du latin de Pétrone, avec des notes historiques, Paris, 1726, in-12; 2^o *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont que des copies altérées des histoires, des usages et des traditions des Hébreux*, avec un discours préliminaire, Paris, 1750, 2 vol. in-12. Quoique ce sujet eût déjà été traité par plusieurs écrivains, notamment par Huet, évêque d'Avranches, dans sa *Démonstration évangélique* (*voy.* HUET), l'ouvrage de Lavour n'est pas sans mérite. S'il contient des explications hasardées, peu satisfaisantes, il renferme beaucoup de remarques curieuses, savantes, et qui attestent combien l'auteur était versé dans la philologie sacrée et profane. P—RT.

LAVAUX (CHRISTOPHE), né en 1747, fut reçu avocat aux conseils du roi en 1787. Il se montra dès les premiers jours de 1789 opposé aux doctrines nouvelles. Lorsque les démagogues, entre autres Danton, préparaient, par leurs discours,

(1) Cet événement fit une telle sensation dans Paris que la *Gazette de santé* en entretint ses lecteurs, et leur apprit que le *quiproquo* d'apothicaire consistait dans la substitution de trois gros de feuilles de *datura stramonium* à une pareille dose de feuilles de tabac. La *Gazette* ne pensait pas que, quelque coupable que fût cette substitution, elle pût donner matière à un procès, le malade ayant survécu cinq ou six jours au narcotisme produit par la décoction de ces feuilles.

l'insurrection qui amena la prise de la Bastille, Lavaux crut devoir faire quelques observations à ce nouveau tribun du peuple, et lui prédit le sort funeste auquel il s'exposait. Danton n'oublia point cette prophétie. Dans tout le cours de la révolution, jusqu'à sa mort, voulant être prophète à son tour, il ne rencontrait pas une seule fois Lavaux sans lui dire, selon les époques : *Tu seras pendu!* ou bien, *Tu seras guillotiné, aristocrate!* non sans ajouter une épithète. La réponse de ce dernier était toujours la même : *Tu le seras avant moi.* En racontant cette anecdote dans un écrit publié depuis, Lavaux ajoute la réflexion suivante, qui caractérise si bien l'honnête homme : « Telle était dès lors et telle devint par la suite la violence des haines de parti, que, le jour où Danton fut envoyé à l'échafaud, je me plaçai sur son passage afin que ma présence lui rappelât ma prédiction et augmentât son supplice. Il ne me remarqua point; mais je ne me reproche pas moins, depuis plus de vingt ans, ce trait de cruauté que je rapporte en historien fidèle pour peindre l'esprit du temps. » Témoin de l'audace des révolutionnaires, Lavaux avait prévu les dangers de l'infortuné Louis XVI, et fut du nombre des courageux royalistes de l'intérieur qui firent de vains efforts pour le sauver. Dès 1789 il fut un des premiers membres de la réunion monarchique, formée chez Gatey, libraire au Palais-Royal; et elle lui donna l'idée de l'établissement du *Salon français*, qui se tenait dans un appartement de la rue Royale. Le malheur de cette réunion vint de ses succès mêmes, et l'on peut ajouter de la maladresse de ceux qui la composaient. La noblesse de la cour et de la ville s'y porta en foule; le peuple s'ameuta et vint assiéger la maison en plein jour. Les membres du Salon envoyèrent une députation au maire de Paris, Bailly. Il se hâta de se rendre à la réunion pour lui signifier de se séparer; en même temps un bataillon de la garde nationale fut appelé pour protéger cette retraite; mais presque aussi mal disposée que la populace, la milice citoyenne, tout en garantissant des voies de fait les royalistes du Salon, les accabla d'injures. Cependant la société du Salon ne se dispersa point; un appartement au second étage, dans le Palais-Royal, lui offrit un asile plus sûr. Ce fut là qu'au commencement de 1790 le duc de Villequier vint avertir les sociétaires que la famille royale allait être attaquée par Santerre à la tête du faubourg St-Antoine. Lavaux se joignit alors à ceux qui se rendirent aux Tuileries avec des poignards et des pistolets cachés sous leurs vêtements. Lavaux eut le bonheur d'être préservé de tout mauvais traitement par un capitaine de la garde nationale, son ancien ami, qui, oubliant la divergence de leurs opinions, le tira de la bagarre, en lui disant avec une dureté affectée : *Suivez-moi, vous êtes mon prisonnier.* Lavaux n'en continua pas moins de fréquenter le Salon français. Au 10 août il chercha vainement à pénétrer dans le château. Pressé,

renversé par la foule, il se serait tiré difficilement du péril sans la protection de son portier. Lors des massacres de septembre, Lavaux, pensant qu'il ne fallait pas se laisser aller à la peur, était assidu au club des Cordeliers; et le second jour des massacres, comme on proposait d'envoyer des patrouilles pour cerner la prison de l'Abbaye et arrêter l'effusion du sang, Lavaux donna l'exemple, mais neuf hommes seulement se présentèrent. La patrouille partit à dix heures du soir; arrivée devant l'Abbaye, elle se trouva isolée. « Citoyens, il n'y a rien à faire pour vous, » dirent les égorgeurs; nous sommes les plus « forts, et nous travaillons par ordre. » Et la patrouille, après avoir attendu, dut se retirer. Le lendemain, Lavaux se rendit chez Danton, alors ministre de la justice : « Puisque tu n'as pas jugé « à propos de me faire égorger, donne-moi une « permission de sortir de Paris; je veux m'éloi- « gner de ce lieu d'abomination. » Danton lui remit un passe-port. Lavaux alla passer quelque temps à Meudon. Il se trouvait à Paris lors du procès de Louis XVI. Apprenant que Target avait refusé de le défendre, il écrivit au président de la convention en ces termes : « Je vous prie d'an- « noncer à la convention nationale que j'offre de « partager avec le citoyen Lamoignon-Malesher- « bes les fonctions de conseil de Louis XVI. Quel- « ques succès obtenus en défendant des infortu- « nés m'encouragent bien plus que le sentiment « de mes forces à me présenter pour remplir cette « honorable et triste tâche. » Cependant le tribunal révolutionnaire était formé; mais les défenseurs qu'il accordait aux accusés devaient être munis de certificats de civisme. Comme une loi trop célèbre déclarait suspects tous ceux auxquels de pareils certificats seraient refusés, Lavaux, qui prévoyait bien qu'il n'en obtiendrait pas, s'était dispensé d'en demander un. Toutefois il n'en plaidait pas moins devant ce tribunal; souvent même le président le nommait d'office; mais comme, au commencement de chaque décade, le tribunal faisait afficher, à la porte et dans l'intérieur de l'auditoire, un placard pour interdire l'audience aux défenseurs qui n'avaient pas de certificat, Lavaux ne laissait pas d'être inquiet sur sa position. Voulant en finir, il prit le prétexte d'une de ces nominations d'office pour s'expliquer avec Fouquier-Tainville. « F... toi de ça, « lui répondit l'accusateur public; va ton train. « La loi veut qu'il y ait des défenseurs; or, pour « défendre des conspirateurs, il nous faut des « aristocrates : les patriotes ne s'en chargeraient « pas. — Mais ces placards? répondit l'avocat. — « C'est pour contenter le peuple, » répondit Fou- quier-Tainville (1). Au surplus, ce ne fut pas la seule fois que Lavaux eut à se louer de ce fa-

(1) La même tolérance n'avait pas lieu dans les autres tribunaux. A défaut de certificat de civisme, on ne pouvait parler à l'audience, et à l'égard des procédures civiles, il fallait avoir la signature d'un républicain connu.

rouche accusateur public. Un jour que, pour communiquer avec un de ses clients, il lui demandait une permission d'entrée à l'archevêché, dont on avait fait une infirmerie, Fouquier-Tainville la lui refusa d'abord d'un ton brusque; puis reprenant d'un ton plus doux : « Je te refuse la permission, dit-il, parce qu'il règne dans l'infirmerie une maladie contagieuse; tu es père de famille, je veux t'en préserver. » Lavaux insista cependant; la permission lui fut accordée, et quelques jours après il eut le bonheur de sauver son client. C'était le financier Boncerf, ancien ami de Turgot. Lavaux, qui consola plus de cent cinquante accusés, qui parvint même à en faire acquitter trente, avait nécessairement de fréquentes entrevues avec Fouquier-Tainville, qui aimait fort les citations latines. Le digne avocat n'en était point avare, et c'était auprès de l'accusateur public un moyen d'influence. C'est ainsi que, plus souvent qu'un autre, il obtint des remises de cause, espérant que d'un jour à l'autre cet affreux régime cesserait. Cette marche déplaisait à la plupart des clients, qui écrivaient à l'accusateur public pour demander une prompté décision, tout en se plaignant de la lenteur ou de la négligence de leur avocat. Fouquier-Tainville lui montrait quelquefois ces lettres. « Tiens, lis ! » lui disait-il avec une naïve férocité. Pourquoi « l'obstiner à vouloir paralyser le tribunal révolutionnaire, lorsque tes clients sont pressés de se faire guillotiner ? » Lavaux répliquait : *Volenti mori non creditur*. Fouquier, se rendant à cette citation, mettait le dossier de côté; et le 9 thermidor, en sauvant ceux de ses clients qu'il avait fait placer dans la réserve, prouva combien les prévisions de Lavaux avaient été justes. Cependant le Salon français s'était dissous par l'émigration de plus de six cents membres qui le composaient. Après la terreur, les membres présents à Paris se trouvaient réduits à six. Lavaux, à qui la vivacité de ses opinions faisait un besoin de s'occuper des affaires publiques, s'affilia au club politique et à celui des Échecs. Tous deux se tenaient au Palais-Royal, et il y passait ses soirées. Le moment vint où la convention, craignant l'influence des sociétés royalistes, les fit toutes fermer. Lavaux, qui n'était pas prévenu, se présente un jour à la porte du Salon politique; un factionnaire lui demande où il va. « C'est là que je veux entrer, répond l'avocat. — Tu le peux, citoyen, dit le soldat; mais tu en sortiras comme tu pourras; ceux qui s'y trouvaient sont en arrestation, et on ramasse leurs papiers. » Il remercia cet honnête homme et s'éloigna sans différer. La même expédition eut lieu au club des Échecs. Au 15 vendémiaire Lavaux figura parmi les sectionnaires insurgés contre la convention; mais, comme l'officier qui les conduisait n'eut pas le courage d'aller au delà du quai Malaquais, ils en furent quittes pour une volée de mitraille qui, passant au-dessus de leur tête, leur fit plus de peur que de mal. Là se ter-

XXIII.

mine ce que, dans sa brochure, Lavaux a appelé ses *campagnes*. Il avait, depuis 1792, le titre d'avoué près la cour de cassation. Le retour d'un peu de calme, sous le directoire, lui permit de se livrer aux affaires; et lorsque, sous le gouvernement de Bonaparte, les tribunaux se réorganisèrent, il eut le titre d'avocat à la cour de cassation et au conseil des prises. Son talent comme orateur, ses connaissances comme jurisconsulte, sa probité, lui firent une nombreuse clientèle, et il était à la tête du barreau lors du retour du roi en 1814. Le conseil des prises étant supprimé, il joignit à son titre d'avocat à la cour de cassation celui d'avocat aux conseils. La restauration trompa ses espérances aussi bien que celles de plusieurs zélés royalistes, qui n'avaient pas modifié leurs opinions depuis 1789. Il déplorait amèrement les innovations adoptées par Louis XVIII; mais ses regrets n'avaient rien d'intéressé. Étranger à toute ambition, tandis que plusieurs de ses confrères se faisaient donner de hauts grades dans la magistrature, il resta fidèle aux habitudes modestes, indépendantes et laborieuses de sa profession. Il mourut en 1836. Il s'était fait connaître par divers ouvrages de jurisprudence : 1° *Exposition de l'esprit des lois concernant la cassation en matière civile*, Paris, 1809, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, qui était le premier sur cette matière, a servi de base aux ouvrages analogues publiés depuis. 2° *Traité sur les faillites*, Paris, 1812, 1 vol. in-12; 3° *Manuel des tribunaux et des arbitres en matière de commerce et de manufactures*, Paris, 1815, in-12. En 1815 il publia, dans un genre bien différent, sous le titre : *les Campagnes d'un avocat, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la révolution*, Paris, 1815, 58 p. in-8°, une brochure qui offrirait des particularités alors tout à fait ignorées sur l'histoire de la révolution dans la capitale. On y trouve de curieuses anecdotes sur Danton et Fouquier-Tainville. Lavaux a laissé un fils qui tient un rang distingué parmi les avocats de Paris. D—R.

LAVEAUX (JEAN-CHARLES THIBAUT), lexicographe français, naquit le 17 novembre 1749, à Troyes, où il commença ses études, mais d'où fort jeune encore il vint à Paris faire ses humanités. Il eut de grands succès de collège, surtout dans tout ce qui tient au technique des études scolaires. Aussi ses parents le placèrent-ils selon son goût en lui ménageant une position de professeur de français à Bâle. Tout en remplissant ses fonctions, il prit les ordres dans l'Église réformée, et quelque temps après il passa comme professeur de littérature française à Stuttgart. Il s'y acquit une réputation méritée comme possédant toutes les difficultés, toutes les délicatesses de la langue française, et s'entendant à merveille à la faire comprendre aux Allemands, dont il savait la langue à fond. Frédéric le Grand, auquel on parla de lui, voulut le voir, et, après l'avoir vu, s'empressa de l'attacher à son université de Berlin, alors naissante, en lui donnant une chaire de langue et de litté-

52

rature française dans cette ville. Laveaux, en s'en acquittant à la satisfaction de tous, se trouva dès lors beaucoup de temps de reste, et, infatigable travailleur, il consacra ses veilles tantôt à faire passer de l'allemand en français de grands ouvrages, tels que *les Poissons* de Bloch, par exemple, *l'Histoire des Allemands* de Schmidt; tantôt à composer de petits livres d'enseignement et d'éducation, ou bien ces ouvrages de polémique contre deux catégories de gens auxquels il ne pardonna jamais, les Allemands qui croient écrire en français et les antiphilosophes. Aussi Frédéric fut-il toujours son héros de prédilection. Déjà il avait traduit le *Tableau des guerres de Frédéric*, par Müller, et il prêtait son concours à Mirabeau pour la rédaction de *la Monarchie prussienne sous Frédéric*. A la mort de l'illustre monarque, il se hâta d'écrire sa *Vie*, en quatre volumes, avec une précipitation telle qu'on aurait cru non-seulement que les matériaux étaient réunis, mais que la rédaction en était déjà aux trois quarts arrêtée lorsque les obsèques eurent lieu; et bientôt aux quatre volumes s'en ajoutèrent trois de lettres ou pièces plus ou moins intéressantes. Enfin, plus tard, il rassembla tout ce qu'il était possible d'avoir du grand roi, en français, et publia ainsi ses *Ouvres complètes*. Son nom pourtant ne parut point. Peu satisfait du nouveau règne, dès que la révolution française éclata, il quitta la capitale de la Prusse et alla provisoirement se fixer à Strasbourg. Le libraire Treutell faisait alors paraître dans cette ville un journal intitulé *le Courrier de Strasbourg*: Laveaux en fut le rédacteur, et, à mesure que la révolution devint plus violente, l'exaltation du journal alla croissant. Dès le commencement de 1792, le *Courrier de Strasbourg* se montrait franchement jacobin. Le maire Dietrich fit opérer l'arrestation du rédacteur factieux (mai 1792). Mais telle était la puissance des clubs que quelques semaines après Laveaux sortit de prison, à condition toutefois de quitter Strasbourg au plus vite. Il vint alors à Paris. Il prit part aux journées du 20 juin et du 4 août, et, huit jours après, il fut nommé membre du tribunal de la commune. En août 1793, il dénonça Dietrich comme tiède patriote et comme coupable d'actes arbitraires à son égard, et l'ex-maire de Strasbourg fut transporté immédiatement à la Conciergerie et condamné par le tribunal révolutionnaire. Rédacteur du journal *la Montagne*, il s'y livrait à des attaques personnelles et furibondes contre les officiers, contre les fonctionnaires; et telle fut la violence de sa polémique qu'enfin le comité révolutionnaire du Luxembourg le fit aussi jeter en prison. Il n'y resta que peu de temps; et le club des Jacobins, au milieu duquel il avait plus d'une fois parlé contre l'étranger, contre les suspects, contre la constitution anglaise, etc., envoya une députation demander sa délivrance. Rendu ainsi à la liberté, Laveaux devint plus circonspect sur les personnes,

mais non plus réservé dans l'expression des principes et dans les réflexions que pouvaient lui inspirer les événements. Cependant, à côté des divisions politiques qui mettaient les révolutionnaires aux prises, se laissait apercevoir aussi la lutte des intérêts privés. Hébert en voulait à tout journal qui faisait concurrence au sien; il dénonça le rédacteur de *la Montagne* comme calomniateur de l'Helvétie. Laveaux eût pu répondre qu'il connaissait la Suisse mieux que son dénonciateur; mais il crut plus sage pour le moment de déclarer qu'il cessait de faire partie de la rédaction de *la Montagne*. La révolution de thermidor n'en faillit pas moins lui être funeste, et pour la troisième fois il se vit dans un cachot: on l'accusait de robespierrisme, de terrorisme. Il s'en tira encore pourtant, toujours grâce à l'intervention de son club, qui le qualifia de patriote opprimé. Mais il n'y avait plus de place pour lui dans l'organisation thermidorienne. Laisant alors de côté les luttes ardentes du journalisme, et ne se montrant plus que rarement au club, il voua sa plume à des travaux littéraires. Se remettant à traduire, il fit connaître à la France un des beaux travaux de Meiners et quelques autres modernes échantillons de littérature allemande; il entama, en quelque sorte, l'histoire de France en donnant celle des Gaulois avant et pendant la domination romaine; enfin il trouva sa véritable vocation en intercalant de nombreuses et intéressantes additions dans l'édition que publiait Moutardier d'un *Dictionnaire de l'Académie*. Malheureusement une autre maison de librairie française se regardait comme propriétaire ou concessionnaire momentanée du dictionnaire, et avec d'autant plus d'apparence de raison qu'elle avait acquis des papiers censés venir de l'Académie. Il s'ensuivit un procès en contrefaçon qui fut au nombre des affaires célèbres du temps, et qui finit par la condamnation des libraires réputés contrefacteurs. On peut dire que de ce procès date la réputation de Laveaux, non-seulement en ce qu'elle fit connaître dans une sphère exclusivement littéraire et honorable un nom qui jusqu'alors n'avait eu nul retentissement en littérature, mais en ce que la condamnation du dictionnaire avec additions donna aux libraires et à l'homme de lettres l'idée d'un autre dictionnaire qui fût vraiment un dictionnaire de la langue et de la littérature françaises, qui contiât véritablement et tous les mots qu'on peut écrire et tous les sens des mots rangés logiquement, qui donnât des définitions exactes, actuelles et philosophiques, qui n'offrit point, après Beauzée, Dumarsais et Roubaud, des fautes grossières en fait de synonymes, d'étymologies et d'orthographe. Laveaux le rédigea seul, sans collaborateurs sérieux, et en un temps relativement très-court. C'était un travail herculéen; et, même mal exécuté, il eût exigé, outre sa prodigieuse puissance de travail, des connaissances très-précises et très-variées. Il

est resté un des meilleurs que l'on possède. Il ne pouvait faire oublier le *Dictionnaire de l'Académie* et ne le détrônera jamais. Laveaux ne se le dissimulait point; mais son œuvre n'en est pas moins excellente. Laveaux, quand cette publication eut lieu, avait une position agréable dans l'administration. Nommé d'abord, sous le consulat, chef du bureau militaire du département de la Seine, il n'avait pas tardé à devenir chef de division et inspecteur général des prisons et des hospices du département. L'amovibilité de cette place ne l'empêcha point de se montrer fort hostile aux Bourbons en 1814 et plus encore pendant les Cent-Jours. La seconde restauration se hâta de le destituer. Il donna depuis plusieurs ouvrages importants (*Difficultés de la langue française*, *Synonymes*, *Dictionnaire portatif*); il abrégéa son grand dictionnaire à l'usage des pensionnats et de tant de personnes qui n'ont pas besoin des massifs in-4^o, et, pour faire concurrence à Boiste, vit et revisa une réimpression de son grand dictionnaire. Ses travaux le distrayaient sans l'accabler et ajoutaient à son aisance. Sa fille, habile grammairienne, était devenue sa collaboratrice. Il est mort en 1827. Voici la liste des ouvrages de Laveaux : 1^o *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, où l'on trouve le recueil de tous les mots de la langue usuelle, les étymologies, un grand nombre d'acceptations, non indiquées ni définies jusqu'à présent, l'explication détaillée des synonymes, etc., 2^e édit., Paris, 1820, 2 vol. in-4^o; 2^o *Dictionnaire de la langue française, extrait du Nouveau Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1825, 2 vol. in-8^o; 3^o *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait des meilleurs traités français en ce genre, notamment du grand dictionnaire du même auteur, Paris, 1825, in-16; 4^o *Dictionnaire synonymique de la langue française*, Paris, 1826, 2 vol. in-8^o. Laveaux, dans cette nouvelle compilation, a moins le mérite de l'invention que dans son dictionnaire: Beauzée, Roubaud avaient rendu sa tâche facile; mais lors même qu'il ne leur ajoute rien, il choisit et il énonce bien. En général, il ajoute ou il trouve d'heureux exemples. 5^o *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, 1818, in-8^o; 2^e édit. (très-augmentée), 1822, 2 vol. in-8^o; 6^o et 7^o *Traits détachés de l'histoire* (Berlin, 1785, in-12) et les *Tableaux physiques, historiques, et moraux* (Berlin, 1785, in-12, 1^{re} partie), dont il n'a pas publié la seconde; 8^o *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, Paris, 1787, 5 vol. in-8^o. Cette histoire ne va que jusqu'aux derniers temps de la domination romaine, et conséquemment ne nous donne que l'histoire des Gaulois. 9^o *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1788 et 89, 7 vol. in-8^o ou in-12 (les trois derniers se composent de *Lettres sur la vie et le règne de Frédéric*. On les a souvent cités à part comme un ouvrage particulier, mais à tort). 10^o *Les Nuits champêtres*, Ber-

lin, 1785, in-8^o; 2^e édit., Varsovie, 1784, in-8^o ou in-12; 11^o *Eusèbe, ou les Beaux Profits de la vertu dans le siècle où nous vivons*, Amsterdam, 1787, in-8^o; 12^o *Cours théorique et pratique de langue française*, Berlin 1784, in-8^o. Cet ouvrage fut entrepris par l'ordre du roi de Prusse, et eut un grand succès. L'*Art de penser* (Berlin, 1784, in-8^o), qu'on donne comme un ouvrage à part le plus souvent, ne consiste qu'en extraits du *Cours théorique et pratique*. 13^o *Leçons méthodiques de langues française et allemande*, Stuttgart, 1787-89; puis Tübingue, 1790, 8 vol. in-8^o; les *Vrais Principes de la langue française*, ou, en allemand, *Neue französische Grammatik*, Berlin, 1787, in-8^o; 14^o diverses brochures ou bluettes semi-politiques, savoir : 1. *Discours sur les vices de la constitution anglaise* (prononcé aux Jacobins, pluv. an 2, in-8^o); 2. *Discours préliminaire* (en tête des *Annales de la république française* de P.-X. Leschevin); 3. *Réponse à M. le président Reubert au sujet du nouvel ordre judiciaire établi en Prusse*, Stuttgart, 1786, in-8^o; 45^o les brochures ou bluettes non politiques qui suivent : 1. *Essai philosophique sur les prêtres prédicateurs*, par J. C. D. L. P. R. A. B. (c'est-à-dire par Jean-Ch. de Laveaux, pasteur réformé à Berlin), tiré à part, mais qui se lit le plus souvent en tête de sa traduction partielle de Zollkopfer; 2. *Défense de M. l'abbé Raynal et de M. Borelle contre les attaques clandestines de quelques chenilles littéraires*, la Haye, 1785; 3. *Frédéric II, Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert et l'Académie de Berlin, vengés du secrétaire perpétuel de cette académie*, Paris, 1780, in-8^o; 4. *Leçons de langue française données à quelques académiciens et autres auteurs français de l'Académie de Berlin* (par un maître de langue), Berlin, 1782, in-8^o; 5. *Critique de quelques auteurs français qui écrivent en allemand*, Berlin, 1787, in-8^o; 6. *le Maître de langue, ou Remarques sur quelques ouvrages français écrits en allemand*, Berlin, 1785, in-8^o; 3^e édit., Leipsick, 1786, in-8^o; 16^o un petit opuscule que nous ne mentionnons que pour mémoire, intitulé *Histoire de la Bible, tirée du Nouveau Testament à l'usage des enfants*, Nuremberg, 1808, in-12; 25^o est. col. (ou avec un vocabul. fr. allem.). Nous terminerons cette énumération en rappelant que la *Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, publiée comme de Mirabeau (1788), eut pour rédacteurs principaux, d'abord Mauvisson, ensuite Laveaux, et en avertissant qu'une des éditions du *Dictionnaire français-allemand et allemand-français* d'Adam Kœnig (autrefois *Dictionnaire des deux nations*) a eu Laveaux pour reviseur; mais évidemment c'est à tort qu'on l'en a parfois regardé comme l'auteur. La première édition de ce dictionnaire date de 1762, époque à laquelle Laveaux avait à peine treize ans (la deuxième fut de 1775, la troisième de 1784 et 85, la quatrième de 1789). Du reste, le nom de Laveaux ne se trouve sur aucune. Enfin on ne doit point oublier que partie du *Courrier*

de Strasbourg et partie du journal *la Montagne* peuvent être aussi revendiquées par Laveaux. Comme éditeur, il a soigné en Allemagne, à l'usage des Allemands, des réimpressions de la *Grammaire de Wailly*, Berlin, 1790, in-8°; du *Théâtre des jeunes personnes*, par madame de Genlis, Berlin, 1782, 4 vol. in-8°, et enfin des *Veillées du château* de la même, Berlin, 1783, 4 vol. in-8°. En France, il exécuta pour Montardier et Leclerc le *Dictionnaire de l'Académie française*, augmenté de plus de vingt mille mots. Outre ces ouvrages, on doit aux soins de l'infatigable Laveaux les *OEuvres complètes de Frédéric II, roi de Prusse* (Berlin, 1788, 15 vol. in-8°), et l'*Histoire de Pierre III, empereur de Russie, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Montmorin, et composée par un agent secret de Louis XV à la cour de St-Petersbourg*, Strasbourg et Paris, an 6 (1798), 5 vol. in-8°. Enfin, en tant que traducteur, Laveaux a fait passer de la langue allemande dans la nôtre, outre une version de l'*Eloge de la folie*, écrit en latin par Érasme (Berlin, 1782), et qui avait déjà été traduit, onze ouvrages qui ne forment pas moins de trente et un volumes. Ce sont d'abord les textes de l'*OEuvre du peintre Hedlinger*, Stuttgart, 1776, 2 vol. in-fol., et de l'*Ichthyologie, ou Histoire naturelle générale et particulière des poissons*, par Bloch, 8 vol. (1783-1797). Ensuite viennent trois ouvrages capitaux déjà indiqués : 1° l'*Histoire des Allemands*, par Schmidt, Berlin, 1784, 9 vol. in-8°; 2° *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, par Meiners, Paris, 1799, 5 vol. in-8°; 3° le *Tableau des guerres de Frédéric le Grand contre les puissances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Russie, de la France, de la Suède et de la Saxe*, par L. Müller, 1783, in-8° (avec les plans figurés de 26 batailles ou combats importants, réunis en une feuille). Citons encore un autre ouvrage du même Müller, la *Tactique pure, pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie*, Berlin, 1787, in-8°; après laquelle nous placerons l'*Essai sur le peuple*, par Gœsler, 1786, in-8°; la *Dissertation sur la génération, les animalcules spermatiques et ceux de l'infusion*, par Gleichen, 1799; deux *Sermons* de Zöllikopfer sur les prix des choses les plus importantes de ce monde sont un livre d'entretiens avec les enfants sur quelques histoires de la Bible, 1782, in-8°; mais surtout *Musarion, ou la Philosophie des Grâces*, par Wieland, 1780, in-8°. P—OT.

L'AVERDY. Voyez AVERDY (L').

LA VERNE. Voyez DUBOY et VERNE.

LAVERPILLIÈRE (A.), auteur dramatique, né vers 1790 dans le département de l'Yonne, mort en 1832. Il présenta, en 1817, au Théâtre-Français, une comédie en trois actes et en vers, intitulée *le Sophiste*, qui ne fut représentée qu'en 1833, et dont l'auteur changea le titre en *l'Homme et ses écrits* (Paris, 1833, in-8°). Il a donné depuis *l'Argent et la politique*, comédie en vers (1834); *Cinquante ans d'histoire en cinquante pages, ou Que*

sera la nouvelle chambre (1834)? *les Deux Mahométans*, représentés sur le Théâtre-Français le 18 mai 1833. Z.

LA VICOMTERIE. Voyez VICOMTERIE (LA).

LAVIGNE (GUILLAUME), gentilhomme breton, vivait dans le 16^e siècle. Accompagné de cinq autres gentilshommes de la province de Bretagne, calvinistes comme lui, il surprit, le 15 janvier 1577, la ville de Concarneau, dans le diocèse de Quimper, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues. Cette ville, très-fortifiée, était au pouvoir des ligueurs. La troupe que commandait Lavigne ne se composait guère que de trente-six cavaliers et de quarante-cinq arquebusiers. Aussi, peu confiants dans leurs forces, les calvinistes eurent-ils recours à la ruse. Ils partirent le 14 janvier au soir de la maison d'un nommé Portzcaric, l'un d'eux, située à dix lieues de Concarneau; arrivés à la pointe du jour sous les murs, ils détachèrent cinq ou six de leurs soldats, qui pénétrèrent dans la ville sous prétexte de remettre au commandant une lettre de M. de Bouillé, l'un des gouverneurs de la province. Ces soldats, tombant à l'improviste sur le poste, composé de trois hommes désarmés, sonnèrent du cor pour avvertir leurs compagnons, qui entrèrent sur-le-champ, levèrent le pont-levis, afin d'éviter toute surprise, et allèrent droit à l'église. Les habitants y étaient rassemblés, et devaient y rester en prières ce jour et les deux suivants, pour se préparer à la célébration d'un jubilé qui devait avoir lieu le dimanche suivant. Les calvinistes mirent en prison ceux qui leur semblaient les plus redoutables, et s'occupèrent aussitôt de fortifier le château. Mais ils ne purent s'y maintenir plus de six jours; les ligueurs reprirent la ville et tuèrent tous les calvinistes. On croit qu'il n'en échappa que deux, et que Lavigne, l'un d'eux, est l'auteur d'une curieuse relation de la prise et de la reprise de Concarneau, sous ce titre : *Ample discours de la surprise de la ville de Conq, près de Vannes, pays de Bretagne, par ceux de la religion, ensemble de la reprise de la dicte forteresse par ceux du pays, le mardy ensuivant, avec le nombre des morts, tant d'une part que d'autre; plus une particulière description, tant des mœurs des incoles et habitants que de l'advenue des forts du dict pays*. A Paris, pour Pierre Laurent, libraire, tenant son ouvroir sur la Mégissérie, 1577, avec permission, in-8°. Cette relation a été insérée, dans le tome 9, 1^{re} série, des *Archives curieuses de l'histoire de France*, publiées par MM. L. Cimber et F. Danjou. Bien que cette réimpression porte la signature de Lavigne, on a quelques raisons de croire que l'opinion qui lui attribue le récit du siège de Concarneau est susceptible de controverse. En effet, le chanoine Moreau, contemporain des événements qui se sont passés en Bretagne pendant la ligue, événements auxquels il prit part plus d'une fois, en a composé une histoire qui a été publiée récemment. Dans la relation très-détaillée des

deux sièges de Concarneau, qu'il place au mois de janvier 1576, il dit non-seulement que Lavigne fut tué lors de la reprise de la ville, mais il est des circonstances qui semblent annoncer qu'il était bien informé. « Lavigne, dit-il, s'étant caché dans un grenier, y fut trouvé, tué et jeté nu par la fenêtre sur le pavé. » Et plus loin : « Que le domestique de Lavigne survécut seul, qu'il réclama et obtint la chaire d'or de son maître, et que, comme il n'y avait que lui qui pût désormais faire connaître si les projets des calvinistes ne s'étendaient pas à d'autres places, il fut envoyé à Rennes, où, après que son procès eut été instruit par le parlement, il fut condamné et exécuté. » Ces détails sont d'autant plus propres à infirmer l'opinion admise jusqu'à ce jour, que le chanoine Moreau, toujours véridique et impartial, les avait recueillis de ceux qui avaient repris Concarneau, et que, résidant lui-même à Quimper, il n'était qu'à quatre lieues du théâtre des événements.

P. L.—T.

LAVIGNY (PIERRE), né à Langres à la fin du 15^e siècle, entra à Mâcon dans l'ordre des Dominicains. Il eut quelque réputation comme prédicateur et comme poète. Vienne, Avignon, Nevers et les Cévennes furent les lieux où il prêcha le plus fréquemment et avec le plus de succès. Ses principaux ouvrages sont : 1^o *Ovidii Metamorphoseos libri moralisati cum pulcherrimis fabularum præcipuarum figuris*, per P. Lavinium, Lyon, 1510; 2^o *Officium B. Rochi nocturnum diurnumque*, 1510, in-16; 3^o *J. Marii Belgæ elucidationes Gallicanæ Trojanæque*, Paris, 1521. C'est la traduction des rêveries de Lemaire de Belges. Il avait en outre composé un petit poème latin en l'honneur de la ville de Langres, lequel se trouvait inédit dans la collection des manuscrits de Christine, reine de Suède.

D—B—S.

LAVILLE DE MIREMONT (ALEXANDRE-JEAN-JOSEPH DE), poète dramatique français né à Versailles le 17 avril 1785. Issu d'une bonne famille, Laville de Miremont, ayant été d'abord destiné à la diplomatie, fut quelque temps attaché au ministère des relations extérieures. Ses fonctions administratives lui laissant des loisirs, il en profita pour se livrer à son goût pour la littérature. C'est à cette époque qu'il achevait son *Scipion Emilien*, une des bonnes tragédies du commencement de ce siècle. Il donna en 1810 une autre tragédie en vers intitulée *Artaxerxe*, en partie imitée de Métastase et qui obtint quelque succès sur le grand théâtre de Bordeaux. La restauration fut saluée par Laville de Miremont avec enthousiasme. Lié avec Martignac, il fit représenter en 1814, dans la même ville, *la St-Georges, ou l'Intérieur d'une famille bordelaise*, pièce qu'il avait composée en collaboration avec son ami et dans laquelle éclatait leur commune sympathie pour les alliés. L'année suivante il donnait *Childéric 1^{er}*, tragédie en trois actes et en vers, qui fut assez bien accueillie par

le même public. Appelé à Paris en 1816 comme chef de division au ministère de l'intérieur, Laville de Miremont trouva pour ses essais dramatiques un théâtre plus en évidence, et ses pièces eurent quelque vogue. La scène lui dut successivement : *l'Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes et en vers, imité de Schiller (1816); — *Alexandre et Apelles*, comédie héroïque en un acte et en vers libres (1820); — *le Folliculaire*, comédie en cinq actes et en vers (1820); — *le Roman*, jolie comédie en cinq actes et en vers (1825); 2^e édit., 1837. Sa tragédie de *Charles VI*, qui a été représentée en 1826, non sans des difficultés de la part du pouvoir, fut pour Laville de Miremont l'objet d'attaques vives et répétées. Comme il s'était inspiré de quelques scènes de la *Démence de Charles VI* de Népomucène Lemercier, on l'accusa de plagiat; cependant l'œuvre était, au fond, originale. En 1825 Laville de Miremont avait soumis au comité de lecture du Théâtre-Français une comédie intitulée *la Journée d'élection*, en trois actes et en vers. Les nombreuses allusions aux intrigues politiques d'alors que renfermait cette pièce en empêchèrent d'abord la représentation. Imprimée en 1827, elle ne fut jouée qu'en 1829; elle eut du succès. *Les Intrigants, ou la Congrégation*, comédie en cinq actes et en vers, parurent en 1831 et *le Vieux Mari* peu de temps après. Laville de Miremont composa encore une comédie intitulée *la Favorite*, qui n'a pas été représentée, mais dont le sujet a fait le fond du libretto de l'opéra de ce nom. En 1835, il donna *le Libéré*, tableau dramatique en cinq parties et en vers, qui obtint de l'Académie française un prix Montyon. *L'Au dix-neuf cent vingt-huit*, scènes en vers (Paris, 1841, in-8°), malgré quelques beaux vers, fut peu remarqué. Nommé à deux reprises différentes inspecteur général des dépôts de mendicité et des maisons de détention, Laville de Miremont s'occupa de préférence; dans les derniers temps de sa vie, de ses fonctions administratives, dans l'exercice desquelles il apportait une grande bienveillance et une consciencieuse activité. Il publia en 1835 des *Observations sur les maisons centrales de détention*. Son mérite comme administrateur le fit appeler au conseil d'État en qualité de maître des requêtes. Déjà en 1820, sous le cabinet Richelieu, il avait été secrétaire de la présidence du conseil des ministres. Il est mort à Paris le 28 septembre 1845. Ses *Œuvres dramatiques*, revues par lui, ont paru en 1846 en 4 volumes in-8°. Laville de Miremont a fourni quelques articles à des recueils littéraires, et notamment au *Livre des Cent-et-un*. Z.

LAVILLEHEURNOIS. Voyez VILLEURNOY.

LAVINI (JOSEPH), savant chimiste et physicien, Italien, membre de l'Académie de Turin. Il a fourni aux mémoires de cette compagnie un grand nombre de mémoires sur des analyses chimiques et notamment des recherches chimiques et médicales sur le *crithum maritimum* (t. 25 de ces mémoires).

Lavini était docteur en philosophie et professeur adjoint de chimie et de pharmaceutique à l'université de Turin. Il fut appelé dans les derniers temps de sa vie au conseil supérieur militaire de santé du Piémont; il appartenait à la société agricole de Turin. Lavini est mort au mois de janvier 1847. Z.

LAVIROTTE (LOUIS-ANNE), né en 1725 à Nolay en Bourgogne, fut envoyé à Paris pour étudier la médecine, y prit ses grades et devint docteur-régent de la faculté. Habile dans son art, il était aussi très-versé dans la physique. Son amabilité, ses talents l'avaient mis en relation avec un grand nombre de personnes distinguées, et lui avaient acquis l'estime de ses confrères. Enfin, d'après le témoignage de ses contemporains, il se serait fait une réputation brillante si une mort prématurée ne l'eût enlevé, le 5 mars 1759. Depuis 1750, il était attaché à la rédaction du *Journal des savants*, et il a aussi travaillé au recueil intitulé *Collection académique*. Lavirotte n'a publié qu'un ouvrage de sa composition : *Observations sur une hydrophobie spontanée suivie de la rage*, Paris, 1757, in-12; mais il a donné plusieurs traductions estimées : 1° *Observations nouvelles sur les prédictions des crises par le pouls*, traduit de l'anglais de Nihell, Paris, 1748, in-12; 2° *Dissertations sur la transpiration et autres excrétions du corps humain*, Paris, in-12; 3° *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, traduit de l'anglais de Mac-Laurin (voy. ce nom), Paris, 1749, in-4°; 4° *Nouvelle Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, traduit de l'anglais, Paris, 1750, in-8°; 5° *Nouvelles Observations microscopiques*, traduit de l'anglais de Needham (voy. ce nom), Paris, 1750, in-8°; 6° *Dissertation sur la chaleur, avec des observations sur les thermomètres*, traduit du latin de G. Martine (voy. ce nom), Paris, 1751, in-12. Z.

LAVISCLÈDE. Voyez VISCLÈDE.

LAVOISIER (ANTOINE-LAURENT), que la découverte de la nouvelle théorie chimique a rendu immortel, naquit à Paris le 16 août 1743. Son père, qui avait acquis dans le commerce une fortune assez considérable, donna beaucoup de soin à son éducation. Il fit ses études avec éclat au collège Mazarin, et obtint un grand nombre de prix dans ses classes. Arrivé à la philosophie, il conçut tant de goût pour les sciences, qu'il résolut de s'y consacrer tout entier; et son père, loin de l'asservir à l'usage général qui obligeait un jeune homme à prendre ce qu'on appelait un état, eut assez de courage pour le confirmer dans sa résolution. Ainsi le jeune Lavoisier, au sortir du collège, s'occupa aussitôt à approfondir les mathématiques et l'astronomie dans l'observatoire de l'abbé de La Caille, à pratiquer la chimie dans le laboratoire de Rouelle, et à suivre Bernard de Jussieu dans ses herborisations et dans ses démonstrations de botanique : sa passion pour l'étude fut telle, qu'il se mit au lait pour toute nourriture, et se dispensa des devoirs de société,

ne vivant qu'avec ses maîtres et quelques disciples, qui sont tous demeurés ses amis. Il avait à peine vingt ans lorsqu'un prix proposé en 1765, par l'Académie des sciences, lui fournit l'occasion de se livrer avec assiduité à des recherches positives sur un sujet important de physique. Il s'agissait de trouver pour la ville de Paris un éclairage plus efficace à la fois et plus économique. Lavoisier, voulant remonter, par des expériences délicates, aux principes mêmes de l'art, fit tendre sa chambre en noir, et s'y enferma pendant six semaines sans voir le jour, afin de rendre ses yeux plus sensibles aux divers degrés d'intensité de la lumière des lampes. Un tel dévouement méritait d'être heureux et le fut; l'Académie lui décerna le prix le 9 avril 1766. Dans l'intervalle, il avait fait avec Guettard quelques voyages minéralogiques, qui lui avaient donné des idées nouvelles sur la structure du globe; idées qu'il perfectionna et publia ensuite dans un *Mémoire sur les couches des montagnes*, imprimé parmi ceux de l'Académie pour 1789. Il avait aussi dès lors présenté à l'Académie divers écrits sur des sujets particuliers de chimie; entre autres sur la prétendue conversion de l'eau en terre, et sur l'analyse de la pierre à plâtre des environs de Paris. Ce dernier parut rédigé avec tant de méthode et de clarté, les expériences y marchaient si directement au but, qu'il fit prévoir tout ce que l'on devait attendre de l'auteur. Aussi l'Académie s'empressa-t-elle d'adopter Lavoisier. Il fut nommé en 1768, à l'âge de vingt-cinq ans, à la place d'associé, devenue vacante par la mort de Baron. Cependant ce jeune chimiste n'avait pas tardé à s'apercevoir combien la fortune pouvait devenir nécessaire aux recherches qu'il se proposait : il se décida donc à sacrifier une partie de son temps à des occupations plus lucratives que celles des sciences; et, peu de mois après avoir été admis à l'Académie, il obtint une place de fermier général. Quelques-uns de ses confrères académiciens s'étonnèrent d'abord de cette seconde association; mais on se convainquit promptement qu'un esprit si bien ordonné n'avait besoin chaque jour que de quelques instants pour les affaires, et que rien ne l'empêcherait d'employer la plus grande partie de son temps et de ses forces à ses recherches scientifiques. Il y travaillait, en effet, plusieurs heures le matin et le soir; et un jour de la semaine était consacré en entier à constater par des expériences les vues qu'avaient fait naître ces études et ces méditations. Ce jour était pour Lavoisier celui du bonheur. Dès le matin, il réunissait dans son laboratoire quelques amis éclairés, dont il réclamait la coopération; il y admettait même des jeunes gens en qui il avait reconnu de la sagacité, et les ouvriers les plus habiles à fabriquer des instruments exacts. Dans ces conférences, il faisait part de ses plans aux assistants avec une grande netteté; chacun proposait ses idées sur les moyens d'exécution; et tout ce que

l'on imaginait de plausible était aussitôt mis à l'épreuve. C'est ainsi que naquit par degrés la nouvelle théorie chimique qui a fait de la fin du 18^e siècle une des époques les plus remarquables de l'histoire des sciences. Becher et Stahl, ne donnant d'attention qu'à la facilité de ramener les chaux métalliques à l'état de métal, par le moyen d'une matière grasse ou combustible quelconque, avaient imaginé comme principe de la combustibilité une substance particulière, qui reçut le nom de phlogistique, et que l'on supposait sortir du métal quand on le calcine, et y rentrer quand on le revivifie. Cependant il était certain et bien connu que la chaux d'un métal est plus pesante que le métal avec lequel on l'a faite; et dès le 17^e siècle, Jean Rey, Robert Boyle et Jean Mayow avaient aperçu que cette augmentation de pesanteur est due à l'absorption d'une partie de l'atmosphère; mais leurs idées avaient été éclipsées par celles de Stahl, qui dominaient absolument en chimie. Les découvertes sur les airs, qui se firent en Angleterre pendant la première moitié du 18^e siècle, et auxquelles Black, Cavendish et Priestley donnèrent ensuite l'extension la plus surprenante, n'influèrent pas d'abord sur la chimie autant qu'on aurait dû s'y attendre. Déjà Black avait démontré que la causticité de la chaux et des alcalis est due à la privation de l'air fixe; Cavendish, que l'air fixe et l'air inflammable sont des fluides spécifiquement différents de l'air commun; Priestley, que l'air qui demeure après les combustions et celui qui provient de l'acide nitrique en sont deux autres également différents dans leur espèce; et personne n'avait remarqué encore que tous ces faits réunis ruinaient de fond en comble le système du phlogistique. Ce ne fut que six ou sept ans après les premières expériences de Priestley que Lavoisier fut frappé comme du pressentiment de la doctrine qu'il devait bientôt mettre dans le plus beau jour. Il en déposa le premier germe dans un paquet cacheté qu'il remit au secrétariat de l'Académie en 1772. Retirant beaucoup d'air fixe de la revivification des métaux par le charbon, son idée fut que la calcination des métaux n'est que leur combinaison avec cet air fixe; et il chercha encore à établir cette opinion dans un volume présenté à l'Académie en 1775, et publié sous le titre d'*Opuscules physiques et chimiques*. Cependant cet ouvrage même contient, sur la combustion du phosphore, des expériences qui prouvent suffisamment que cette théorie ne pouvait être générale. Aussi dut-elle bientôt être modifiée. Bayen ayant réduit en 1774 des chaux de mercure sans charbon dans des vaisseaux clos, Lavoisier examina l'air que l'on obtenait de cette manière, et le trouva respirable. Peu de temps après, Priestley découvrit que c'était précisément la seule partie respirable de l'atmosphère. Aussitôt Lavoisier conclut que la calcination et toutes les combustions sont le produit de l'union de cet

air essentiellement respirable avec les corps, et que l'air fixe en particulier est le produit de son union avec le charbon; et combinant cette idée avec les découvertes de Black et de Wilke sur la chaleur latente, il considéra la chaleur qui se manifeste dans les combustions comme n'étant que dégagée de cet air respirable qu'elle était auparavant employée à maintenir à l'état élastique. Ces deux propositions constituent ce qui appartient absolument en propre à Lavoisier dans la nouvelle théorie chimique, et font en même temps la base et le caractère fondamental de cette théorie. La première fut nettement énoncée en 1775 dans un mémoire lu à l'Académie des sciences à sa rentrée publique de Pâques; l'auteur développa par degrés la seconde pendant les deux années suivantes, et il les appliqua successivement l'une et l'autre à la théorie de la formation des acides et de la respiration des animaux. Cependant il existait un corps combustible plus singulier qu'aucun autre : l'air inflammable; il était naturel de rechercher ce que sa combustion donnerait. Cavendish reconnut en 1785, par des expériences d'une précision admirable, que ce produit est de l'eau. Monge, qui avait eu aussi la même idée à peu près vers le même temps, l'avait communiquée à Lavoisier et à Laplace; et ceux-ci en avaient conclu que l'eau doit pouvoir se décomposer en air inflammable et en air respirable. Lavoisier démontra ce fait par une expérience faite en commun avec Meusnier en 1784. Ces bases une fois établies, il en fit une application en quelque sorte universelle, non-seulement aux acides minéraux, aux chaux métalliques, aux airs qui se produisent lors des dissolutions, mais à la nature même des substances des trois règnes. Les huiles et les autres matières combustibles végétales donnant, quand elles brûlent, de l'air fixe et de l'eau, il fut naturel d'en conclure qu'elles se composent principalement de charbon et d'air inflammable. Les fermentations végétales exhalant beaucoup d'air fixe, elles durent être attribuées à des changements dans la proportion du charbon. Une découverte faite en 1785 par Berthollet, celle que l'alcali volatil se compose d'air inflammable, et de cet air qui reste après que la partie respirable de l'atmosphère est consommée par la combustion, vint éclaircir des phénomènes plus compliqués encore. On reconnut que ce dernier air, nommé alors air phlogistique, est une partie essentielle des matières animales; et l'on expliqua ainsi les produits de la combustion de ces matières et ceux de la fermentation putride. Lavoisier, par des expériences aussi longues que pénibles, détermina les proportions de ces éléments dans les diverses substances, les quantités d'air respirable absorbé et celles de chaleur développée dans leur combustion, et fit voir qu'il existe à ces divers égards, entre tous les phénomènes, un accord tel qu'il équivalait à une démonstration. La nouvelle chimie

était donc créée; il s'agissait de la mettre, par un enseignement méthodique, à la portée des étudiants : un moyen puissant devait être une nomenclature dans laquelle les divers composés chimiques seraient désignés d'après la composition que la théorie nouvelle avait constatée. Guyton de Morveau, qui avait proposé quelque temps auparavant une nomenclature fondée sur la théorie ancienne, étant venu vers cette époque à Paris, Lavoisier se concerta avec lui et avec les autres chimistes les plus renommés, pour établir et pour répandre le nouveau langage, dont le dictionnaire parut en 1787 sous le titre de *Méthode de nomenclature chimique*. Substituée aux termes bizarres et mystérieux que la chimie ancienne avait empruntés de l'alchimie, cette terminologie simple, claire, et qui avait fondu en quelque sorte les définitions dans les noms, contribua puissamment à la propagation de la doctrine nouvelle; mais ce qui y contribua encore beaucoup plus, ce fut le *Traité élémentaire de chimie* que Lavoisier publia en 1789 en 2 volumes in-8°. Le talent admirable de l'auteur pour exposer et pour développer et prouver avec ordre et clarté les vérités qu'il avait découvertes se montre avec toute sa force dans le premier volume; le lecteur y est conduit comme par la main : toutes les difficultés semblent s'évanouir; il prend, en un petit nombre de pages, une connaissance en quelque sorte intuitive de tout ce que la science a de plus compliqué et de plus abstrus. Le second volume, qui décrit en détail la manière de procéder à tant d'expériences aussi neuves que délicates, est accompagné de treize planches, dues au crayon et au burin de madame Lavoisier, et où les chimistes virent pour la première fois la représentation des instruments ingénieux qu'il avait fallu imaginer pour vérifier tant de vues et de conjectures nouvelles. Les principaux de ces instruments, qui doivent aussi être comptés parmi les services rendus à la science par Lavoisier, sont la *cuve pneumato-chimique*, au moyen de laquelle on conserve et transporte les airs; le *gazomètre*, qui sert à mesurer les quantités de ces airs, et dont on fait aujourd'hui un emploi si important pour l'éclairage par le gaz inflammable; et le *calorimètre*, qui donne la mesure de la chaleur produite dans chaque opération, au moyen de la quantité de glace que cette chaleur fait fondre. Laplace a contribué essentiellement à la construction de ce dernier instrument et aux grandes applications qui en furent faites. Lavoisier avait formé vers 1792 le projet de reprendre les mémoires où il avait exposé successivement ses découvertes, et qui sont épars dans les volumes de l'Académie depuis 1771 jusqu'en 1789; de les ranger dans l'ordre selon lequel les propositions se déduisent l'une de l'autre, et d'en compléter la série par des mémoires nouveaux sur les questions qu'il n'avait point encore traitées, de manière à en

composer un cours complet de la doctrine chimique, telle qu'elle résultait des découvertes récentes et principalement des siennes : il s'était associé pour cet effet Armand Séguin, avec lequel il s'était surtout occupé d'employer la théorie nouvelle à expliquer les phénomènes de la respiration et de la transpiration. Un mémoire présenté à ce sujet à l'Académie en 1791, et qui annonçait les vues de l'auteur, fut le dernier ouvrage qu'elle reçut de lui : mais le grand recueil dont nous parlons avançait; déjà les quatre premiers volumes étaient imprimés chacun en partie, lorsqu'une vie si belle et si utile fut terminée par un des crimes qui ont déshonoré cette époque. Au fond de sa prison, lorsqu'il n'ignorait pas que l'on préméditait son assassinat, Lavoisier s'occupait encore avec calme et sérénité de suivre l'impression de ce livre, qui devait avoir huit volumes. On a retrouvé presque tout le premier, le second en entier et quelques feuilles du troisième. Madame Lavoisier a fait répartir ces fragments précieux en deux tomes, sous le titre de *Mémoires de physique et de chimie* (sans date ni lieu d'impression), et en a gratifié quelques amis des sciences. Les bibliothèques ne possèdent point de monument plus touchant : ces dernières lignes d'un homme de génie, écrivant encore à la vue de l'échafaud; ces volumes mutilés, ces discours interrompus au milieu d'une phrase, et dont la suite est perdue pour toujours, rappellent tout ce que les temps affreux dont nous parlons produisirent d'horreur et d'effroi. La catastrophe qui a mis fin aux jours de Lavoisier fut une suite de sa carrière administrative, qu'il avait cependant parcourue avec non moins d'honneur et de talent que sa carrière scientifique. Nous avons vu qu'il avait été reçu fermier général en 1769. Malgré les préventions que devaient exciter contre lui, dans une telle compagnie, ses occupations savantes, il y obtint promptement un crédit proportionné à l'habileté qu'il y développa; et il devint en peu de temps l'un des membres les plus actifs du corps, et celui que l'on chargeait des affaires les plus difficiles. Ses vues étaient éclairées : il savait combien une fiscalité excessive nuit quelquefois aux recettes; et en plusieurs occasions, il fit supprimer des droits qui, fort onéreux pour le peuple, n'étaient pas très-lucratifs pour l'État. La communauté des juifs de Metz lui décerna un témoignage honorable de gratitude, pour la décharge qu'il avait obtenue en leur faveur d'un péage à la fois vexatoire et ignominieux. En 1776, Turgot, voulant améliorer la récolte du salpêtre et la fabrication de la poudre, forma une régie dont Lavoisier, comme chimiste et comme habile administrateur, devint le membre principal. Une instruction sur les nitrières artificielles, distribuée en 1779, fut rédigée d'après les expériences qu'il avait faites à ses frais. Les fouilles forcées dans les maisons furent supprimées, et cependant le produit en salpêtre indi-

gène quintuplé. Notre poudre, qui auparavant était moins forte que celle des Anglais, lui devint supérieure; leurs marins le reconurent pendant toute la guerre d'Amérique, et en rendirent témoignage dans les papiers publics: on assure que sa portée fut augmentée d'un quart. Lavoisier faisait aussi des recherches particulières d'agriculture et d'économie politique. Il exploitait dans le Blésois une grande ferme, où il donnait aux propriétaires et aux fermiers des exemples des bonnes pratiques agricoles. En neuf ans il était parvenu à doubler les produits en blé, et à quintupler ceux des troupeaux, sans être arrivé toutefois, à beaucoup près, à retirer cinq pour cent de ses avances: ce qui lui faisait conclure qu'il était nécessaire de prendre des moyens pour faire baisser l'intérêt de l'argent. Comme grand propriétaire dans la généralité d'Orléans, il fut nommé en 1787 membre de l'assemblée provinciale; et il ne se borna point, pour remplir cette honorable mission, à des conseils et à des travaux. Lors des intempéries de 1788, il avança à la ville de Blois une somme de cinquante mille francs pour acheter des blés; et il en dirigea si habilement l'emploi, que cette ville échappa, sans qu'il lui en coûtât rien, aux effets de la famine, qui mirent le désordre et produisirent des séditions en tant d'autres lieux. Cette même année 1788, sa réputation dans les affaires le fit placer, par la caisse d'escompte, au nombre de ses administrateurs, quoiqu'il n'eût jamais fait des matières de banque l'objet spécial de ses études. A cette époque où la France entière, provoquée par son roi, s'occupait des améliorations dont le gouvernement et l'administration paraissaient avoir besoin, Lavoisier crut aussi devoir payer son tribut; et son *Traité de la richesse territoriale de la France* est une sorte de modèle de la manière dont on pourrait exposer les faits de l'économie politique. L'assemblée constituante, à qui il fut présenté, en ordonna l'impression en 1791. Ce traité n'était cependant que l'ébauche d'un grand ouvrage, dont le plan était fait et les matériaux rassemblés, mais qui est perdu pour nous, comme tant d'autres fruits du génie de Lavoisier. A la même époque, l'organisation que l'assemblée venait de donner au trésor public, exigea des hommes de talent qui pussent imprimer un mouvement régulier à ce mécanisme immense. Lavoisier fut nommé l'un des commissaires de la trésorerie; et son esprit supérieur, sa méthode, son talent si particulier de découvrir promptement les moyens les plus simples d'arriver à un résultat, ne se firent pas moins remarquer dans cette fonction que dans toutes les autres. Le choix que l'Académie fit de lui, en 1790, pour être l'un des membres de la commission chargée de fixer les nouvelles mesures, lui offrit une belle occasion d'appliquer à la fois son génie pour les expériences et son esprit pratique. Il prit la plus grande part aux premiers travaux

de cette commission; et il est probable que s'il avait continué à l'aider de ses conseils, elle aurait trouvé des moyens plus prompts de répandre parmi le peuple les résultats de ses recherches. Tant de services, et des services si divers, ne lui obtinrent point de grâce auprès des hommes de 1795, ou plutôt on peut croire que ce fut à leurs yeux un motif de plus pour le proscrire. Ceux qui, selon leur propre expression, battaient monnaie sur la place de la Révolution, durent promptement songer aux fermiers généraux, à qui l'opinion populaire attribuait des fortunes immenses. On les fit arrêter: un député qui avait été longtemps employé dans leurs bureaux, et auquel M. Paulze, beau-père de Lavoisier, avait accordé une protection particulière, fit contre eux un rapport où, parmi d'autres imputations non moins puérides, ils furent accusés d'avoir trop humecté le tabac dont ils avaient le monopole. Traduits au tribunal révolutionnaire, vingt-huit d'entre eux furent condamnés à mort, et de ce nombre fut Lavoisier. On espéra encore un moment que sa renommée dans les sciences inspirerait de l'intérêt. On se reposait sur les instances que quelques-uns de ses anciens confrères paraissaient à portée de faire en sa faveur; mais la terreur glaça tous les cœurs: personne n'osa en parler aux décevirs; et peut-être qu'en effet toute sollicitation auprès d'eux aurait été vaine. Un citoyen courageux, M. Hallé, osa seul tenter un effort public. Il se hâta de faire, au lycée des arts, un rapport sur ce que les découvertes de ce grand homme avaient d'utile, et ce rapport fut produit au tribunal. Lavoisier lui-même ne dédaigna pas de demander aux misérables qui venaient de le condamner, un délai de quelques jours, afin, disait-il, de pouvoir terminer des expériences salutaires pour l'humanité. Il entendait sans doute ses recherches sur la transpiration, qui avaient été suspendues en effet par son emprisonnement, lorsqu'elles promettaient les plus beaux résultats. Tout fut inutile. Le chef de cette horrible troupe répondit d'une voix féroce que l'on n'avait plus besoin de savants, et le coup fatal fut porté le 8 mai 1794. Lavoisier n'avait pas 51 ans; il était dans toute la force de la santé et du talent: ce qu'il avait découvert ne semblait que le prélude de découvertes plus brillantes encore, qui ont péri en quelque sorte dans leur germe. On ne peut, sans frémir, faire la réflexion qu'un délai de quelques semaines, qui, même au milieu des fureurs de ce temps-là, n'aurait eu rien d'extraordinaire, l'eût conduit à l'époque où les échafauds furent renversés. L'horreur redoublable quand on songe que l'esprit de parti ne le poursuivait point, qu'il n'existait point de dénonciation spéciale contre lui, et que l'indifférence stupide des hommes en pouvoir n'eut en cette occasion aucune des excuses ignominieuses qu'elle mettait quelquefois en avant. A tous les avantages de la fortune dont il jouissait, de la gloire qui

l'environnait, Lavoisier joignait des agréments extérieurs et un commerce aimable et doux. Il avait épousé, en 1774, mademoiselle Paulze, fille de l'un de ses collègues dans la ferme générale, femme digne de l'entendre et de le seconder dans ses travaux, et dont les qualités précieuses firent le charme de sa vie. Elle ne lui donna point d'enfants. C—v—n.

LAVY (PHILIPPE), archéologue et graveur piémontais, né à Turin en 1773, fils du premier graveur du roi de Sardaigne. Il étudia d'abord sous son père, et fut attaché de bonne heure à l'hôtel des monnaies de sa ville natale. En 1816 il en devint le directeur et obtint en outre l'entreprise de la gravure de toutes les monnaies des États sardes. Il devint ensuite membre du conseil des mines et maître auditeur à la cour des comptes. L'académie de Turin l'élut au nombre de ses membres titulaires. Passionné pour la numismatique et les arts, Lavy forma une riche collection de médailles et réunit une collection de tableaux. Ayant perdu son fils unique en bas âge, il laissa après sa mort, arrivée le 28 août 1851, son médaillier et douze bustes, en marbre, d'empereurs romains, à l'académie de Turin. La description de sa collection a paru sous le titre de *Museo numismatica Lavy*, Turin, 1859, 2 vol. in-4°. — LAVY (J.), médecin et botaniste piémontais, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé *Genera plantarum subalpinam regionem exornantium* (Turin, 1824, in-8°); un *Traité des présages tirés du pouls*, Turin, 1824, in-8°; une *Phyllographie piémontaise, ou Nouvelle Méthode pour connaître les plantes d'après le caractère des feuilles*, Turin, 1816, 3 vol. in-8°, et divers autres écrits sur la flore piémontaise et la sphgmique. Il est mort vers 1855. Z.

LAW (JEAN DE LAURISTON), célèbre financier dont le nom rappelle un des épisodes les plus curieux de l'histoire de France et dont les expériences de crédit contribuèrent à donner à l'époque de la régence une physionomie si particulière, naquit à Edimbourg en 1671. Quelques biographes le font descendre, par sa mère, Jeanne Campbell, de la maison d'Argyle, l'une des plus illustres de l'Écosse. Duclos dit en parlant de lui : « Law était gentilhomme ou non, « mais se donnant pour tel comme tous les étrangers. » Son père était orfèvre à Edimbourg (aux fonctions d'orfèvre se joignaient alors celles de banquier). En achetant les terres de Lauriston et de Randleston, il avait transmis à chacun de ses enfants le droit d'ajouter à son nom un titre seigneurial. Jean Law avait quatorze ans lorsque son père mourut. La veuve, qui paraît avoir été une femme fort distinguée, favorisa, par la direction qu'elle fit donner aux études de son fils, le goût inné que celui-ci manifestait pour les sciences exactes. A l'âge de sa majorité, Law se trouva maître d'un patrimoine qui assurait son indépendance. C'était dès lors un gentilhomme accompli, distingué entre tous les hommes de son temps

par la beauté du visage et de la taille, la dignité gracieuse du maintien, l'éclat de l'esprit, la verve de l'élocution. Vers l'an 1699, le goût des aventures conduisit à Londres le jeune Ecossois. La vie qu'il y mena offre un singulier mélange d'intrigues d'amour, de jeu et d'études sérieuses. La première grande banque de circulation s'était établie, il n'y avait pas longtemps alors, dans cette capitale du commerce et du crédit. Le jeune Ecossois apprit à y connaître ce mécanisme du crédit, si ingénieux, si profitable au négoce, véritable création du génie moderne, qui ne le cède pas aux plus illustres et aux plus importantes découvertes, et s'initia aux controverses financières dont la banque de Londres était le sujet. Un duel avec un mari trompé, gentilhomme du nom de Whilston, faillit mettre fin à ses dissipations et à ses travaux. Ayant tué son adversaire, il fut mis en jugement et condamné à mort. Il reçut sa grâce; mais la famille outragée obtint qu'on l'arrêtât de nouveau. Il s'évada. Comment dès lors rester à Londres? Le jeune aventurier, âgé de vingt-quatre ans, se mit à parcourir le monde. En peu d'années, il visita Amsterdam, Paris, Venise, Gènes, Florence, Naples et Rome, toujours menant un assez grand train. Ce n'est pas que son patrimoine suffît à cette existence voyageuse; des longtemps il était épuisé. Déjà mêlé à des affaires d'argent, à des spéculations heureuses, le jeu devint pour lui la plus lucrative de toutes. Son habileté vraiment incroyable, son bonheur qui ne se démentait pas, le rendirent suspect, à tort d'ailleurs, de mauvaise foi et de fraude. Le duc de St-Simon, qui ne l'épargne guère sur tout le reste dans ses *Mémoires*, le défend sur ce point dans les termes les plus formels. Son heureuse chance s'expliquait par un instinct calculateur rarement en défaut et par son calme imperturbable, qui lui assuraient la supériorité sur les fous que la passion aveuglait. Esprit d'ailleurs trop actif et trop élevé pour que le tapis vert pût suffire à son besoin de combinaisons, Law continua et poussa plus avant ses observations sur le numéraire, sur les mystères du papier de banque. Il en fut ébloui; première victime à la fois et premier instrument de ce vertige du crédit qui allait saisir les générations nouvelles. Il crut qu'il ne tiendrait qu'à lui de tirer d'affaire les États obérés, comme lui-même se tirait d'affaire, à force d'expédients. Dans le joueur, dans le charlatan, il y eut un utopiste sincère, un utopiste auquel il faudrait accorder du génie si le génie pouvait se passer du bon sens. Les hommes comme Law créent moins, au surplus, les dispositions de leur époque qu'ils ne les reflètent et ne les satisfont. Law n'inventa pas plus l'agiotage qu'il ne trouva le crédit, bien que l'agiotage prit avec lui des proportions gigantesques, inconnues jusqu'alors, et qu'il ne fût pas sans influence sur le développement du crédit en Europe et surtout en France. L'Écosse et

L'Angleterre commençaient dès lors à connaître les accès de cette fièvre industrielle qui devaient si souvent se renouveler depuis lors. De nombreux projets de banque, de colonisation, d'exploitation, de sociétés commerciales aboutissaient souvent à des entreprises folles et ruineuses. De 1700 à 1707, Law prit une part active à ce mouvement, et ce fut pendant cette période qu'il composa son principal ouvrage : *Considérations sur le numéraire et le commerce*, mémoire écrit primitivement en anglais et traduit en français, vers 1790, à l'époque de la création des assignats. Ce travail fut présenté au parlement écossais par le duc d'Argyle et chaudement appuyé par une coterie politique. Une forte majorité repoussa le projet. Law avait proposé l'institution d'une banque territoriale qui aurait livré aux propriétaires écossais du papier ayant cours obligatoire jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres : idée qui, dans sa partie saine et praticable, peut passer pour être le germe du crédit foncier, et qui, dans ce qu'elle a de chimérique et de violent, n'est pas sans rapport avec les mandats territoriaux de la république française et avec les mesures que lui-même allait provoquer de la part de l'autorité pour soutenir ses billets. Encore sept années de vie errante et de déboires, Law trouvera l'heure favorable à son utopie. On le voit une année à Bruxelles, puis à Paris, sur la fin du règne de Louis XIV. Son jeu y dépasse toute mesure, dans les plus célèbres tripots comme dans les plus brillants salons de ducs et pairs. Il jouait, disent les chroniqueurs de l'époque, avec des jetons de dix-huit louis frappés exprès. La grande élégance de ses manières, ses hautes accointances, l'amitié déjà du duc d'Orléans ne le sauvèrent pas du reproche, nous l'avons dit, peu justifié, d'escroquerie. Le lieutenant de police d'Argenson en prit ombrage et lui ordonna de quitter Paris sous les vingt-quatre heures. Il ne devait y revenir qu'en triomphateur, après avoir colporté son système de cour en cour, en Italie et en Allemagne, et s'être vu évincé de partout. Le duc d'Orléans venait d'être élevé à la régence. La France touchait à la banqueroute. Quelle chance inouïe pour le novateur ! Il était alors riche de près de trois millions, en même temps qu'armé de toute l'expérience et de toute l'assurance que lui donnait la maturité de l'âge. Il avait quarante-cinq ans au moment où il allait entraîner le gouvernement et le pays dans sa grande aventure financière. — Le système qu'il apportait au régent, à la France, et qui, selon lui, allait combler le déficit et faire couler à flots une richesse incépuisable désormais, ce système, comme l'ont nommé ses contemporains, bien que mêlé de vues exactes et originales sur le crédit, reposait sur des erreurs aujourd'hui démontrées et que les plus éclairés des opposants sentaient alors d'instinct. Si Law, qui avait étudié le mécanisme des banques à Londres et à Am-

sterdam, s'était borné à montrer l'insuffisance des vieilles banques de dépôt et la nécessité des banques émettant des billets payables à vue et au porteur, en face des nécessités d'un commerce de plus en plus étendu, il serait resté dans la vérité et il aurait pu rendre à notre pays des services sans mélange. Mais les erreurs qui dominaient le novateur ne lui permettaient pas cette réserve. A ses yeux, toute circulation équivalait à une production de capital. Or, en trouvant un signe qui se prêtât mieux que l'argent et l'or à une circulation économique et facile, il s'imagina qu'on suppléerait au numéraire métallique qui coûte à acquérir, qui s'use par la circulation, dont le transport ne s'opère qu'avec des difficultés et des frais, dont l'absence, même momentanée, ou l'insuffisance cause des crises formidables ; enfin dont la rareté était, selon lui, la vraie cause des ravages de l'usure, et même de la plupart des abus et des misères sociales. Il crut donc qu'on pourrait remplacer l'argent par un papier de convention ayant pour gage, non pas le néant, comme on l'a prétendu à tort, mais une certaine quantité de numéraire déposée dans l'enceinte d'une banque centrale et soustraite à la circulation générale. Le fait, qui a lieu en réalité, grâce aux banques, de l'émission de deux ou trois fois la valeur de l'enceinte métallique en billets, l'égara et lui fit penser qu'on pouvait rendre ce papier tellement supérieur, par la commodité de l'usage et les divers bienfaits qui en résulteraient, que chacun serait amené à le préférer à la monnaie de métal, et ne serait pas tenté de le changer en or et en argent. Il ne comprit pas que la certitude présumée de la convertibilité du billet de banque en or ou en argent ayant une valeur intrinsèque et nullement conventionnelle (comme quelques personnes se l'imaginent encore), faisait seule la valeur de ce billet de confiance, autrement réduit à n'être plus qu'un simple chiffon de papier, en dépit de tous les décrets et de toutes les violences. Il ne comprit pas que la valeur de l'argent lui-même dépendait d'une certaine rareté relative, et que le jour où l'instrument des échanges, quel qu'il fût, serait d'une grande abondance, il s'avilissait, et que, dans la supposition, par exemple, que l'or et l'argent augmentassent dans la proportion de vingt à un, vingt francs n'achèteraient plus que ce qu'achetaient un franc avant cette augmentation. Il rêva donc l'omnipotence du crédit en fait de richesse. Il rêva autre chose encore, nous voulons dire l'omnipotence de l'État en matière de crédit. Ses lettres au régent témoignent de l'une et de l'autre de ces erreurs. « N'oubliez pas, » lui écrit-il, que l'introduction du crédit a plus apporté de changement entre les puissances de l'Europe que la découverte des Indes. » Paroles raisonnables, qui témoignent du sentiment énergique de ce que le crédit normal et régulier apporterait avec lui de fécondité et de bienfaits,

mais qu'il fait suivre de celles-ci : « N'oubliez pas « que c'est au souverain à donner le crédit et non « à le recevoir; » et de celles-ci encore : « La « banque n'est pas la seule ni la plus grande de « mes idées; je produirai un travail qui surpren- « dra l'Europe. » Travail surprenant, en effet! On devait donner à la banque générale la fabrication des monnaies, la perception des revenus, l'administration des tabacs, le soin de solder les dépenses au moyen de la correspondance de ses bureaux. Ainsi la banque pourrait escompter l'impôt comme elle escomptait les lettres de change; ainsi elle pourrait se charger du soin des emprunts. Bien plus, elle supprimerait non-seulement fermiers généraux et traitants, mais emprunts et impôts même. Les masses de numéraire volontairement apportées à la banque commune en feraient les fonds, et le crédit subviendrait à tout. Quand on objectait à Law que le prince serait bien tenté de s'emparer de ce numéraire, il répondait comme répondent encore aujourd'hui, à propos de l'État, les fauteurs de l'État démocratique créditeur : « Le prince ne « sera pas si fou que de se ruiner lui-même en « discréditant ses billets. » Le soin de faire le négoce couronnait l'œuvre. Cette tâche était remise à une compagnie privilégiée qui devait fournir un emploi aux fonds de la banque et en accroître les ressources. La banque et la compagnie appuyées l'une sur l'autre, Law les déclarait inébranlables : « La nation entière, disait-il, devenait « un corps de négociants dont la banque était « la caisse, et dans lequel, par conséquent, se « réunissaient tous les avantages du commerce « d'argent et des marchandises... Tous les peu- « ples ont cru de tout temps que le commerce « des particuliers même faisait la plus grande ri- « chesse d'un État. Que doit-on penser d'un État « qui fait le commerce en corps, sans l'interdire « néanmoins aux particuliers? » Offrant son papier à ceux qui voulaient une monnaie circulante, ses actions à ceux qui voulaient un placement, la banque devenait comme le grand organe central, le cœur même de la production et de la distribution de la richesse. — Law ne pouvait se flatter de faire adopter de prime abord un projet aussi colossal. Au lieu d'une institution publique, il proposa seulement au régent de fonder une banque particulière, pourvue d'un capital recueilli par souscriptions, dirigé par les principaux actionnaires et surveillé par un comité choisi au sein de la haute magistrature. Il offrit même de consigner 500,000 livres de ses deniers pour être distribués aux pauvres si le succès ne ratifiait pas ses promesses. Ce premier plan de banque était parfaitement judicieux, conforme à des principes déjà éprouvés; il n'en rencontra pas moins une vive résistance dans le gouvernement. Dans l'ignorance où l'on était alors du crédit, on confondait les idées les plus sages avec les rêves les plus insensés; la même ignorance

poussait les uns à tout rejeter et les autres à tout accepter. La volonté du régent et les intrigues de Dubois triomphèrent de la routine. Des lettres patentes du 2 mai 1716, enregistrées par le parlement le 25 du même mois, autorisèrent l'organisation d'une *banque générale*. Cet établissement se constitua immédiatement au capital de 6 millions, distribué en 1,200 actions de 5,000 livres payables en quatre versements, un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. Toutes les décisions devaient être prises dans l'assemblée générale des actionnaires, qui y disposaient d'autant de voix qu'ils possédaient de fois cinq actions. Les statuts de la banque l'autorisaient seulement à émettre des billets payables à vue et au porteur; à escompter les effets de commerce et les lettres de change; à recevoir en dépôt l'argent des particuliers; à faire, moyennant une très-faible indemnité, les paiements et recettes des négociants, soit en argent, soit en virement de comptes; à fournir au cours du change des lettres payables à vue chez les directeurs des monnaies dans les provinces françaises, ou chez les principaux banquiers dans les pays étrangers. La raillerie accueillit la banque nouvelle. Quelques-unes des conditions dans lesquelles elle se formait semblaient y prêter en effet. Le premier versement de 1,500,000 livres avait été effectué pour un quart seulement en espèces, et pour les trois quarts en un papier décrié qu'on n'aurait peut-être pas pu réaliser en subissant une perte de 70 à 80 pour 100. L'encaisse disponible se trouvait donc réduit à 375,000 livres. Mais Law avait entrevu un grand élément de succès. Le plus grand obstacle à la reprise des affaires provenait des remaniements continuels de la monnaie. Comment traiter à terme lorsqu'on avait à craindre d'être payé en monnaie affaiblie, valant 20 ou 30 pour 100 de moins que le prix convenu? A l'exemple de ce qui se pratiquait à Amsterdam, il fut stipulé sur les billets de la banque de Law que les recettes et paiements auraient lieu à poids et titre du jour, c'est-à-dire que l'argent étant à 40 livres le marc à l'époque de l'émission du billet, le remboursement devait avoir lieu à raison de 40 livres le marc, quelle qu'eût été postérieurement la valeur intrinsèque de la monnaie. Cette mesure, jointe à l'emploi des autres facilités que donnait le crédit, emporta le succès. Bientôt Law put abaisser l'escompte à 4 pour 100. Il ne s'en tint plus bientôt aux premières opérations. Il suscite des travaux, prévient des banqueroutes. Ceci se passait pendant que la chambre de justice, à force d'extorsions et de violences, tendait à mettre en fuite les capitaux. Le contraste profita à celui qu'on appelait l'*Écossais* ou l'*Étranger*. Une faveur extraordinaire accordée à la banque augmenta considérablement son crédit. Un arrêt du conseil d'État, en date du 10 avril 1717, ordonna à tous les agents comptables chargés du maniement des deniers royaux de recevoir les

billets de banque comme argent pour le paiement de toutes les espèces de contributions, et même d'acquitter à vue et sans aucun escompte, les billets de ladite banque qui leur seraient présentés, jusqu'à concurrence des fonds qu'ils auraient en caisse. Cette alliance avec le trésor public, qui fortifiait Law à certains égards, faillit le perdre en suscitant contre lui d'Argenson, devenu vice-chancelier, et le duc de Noailles, chef du conseil des finances, qui se mirent à la tête de la cabale. L'éclatant succès de la banque fit face à tout. Cependant ce succès même poussa Law à entreprendre davantage. Si beaucoup de valeurs mortes avaient refléuri entre ses mains, une somme assez forte de papiers décriés, c'est-à-dire de billets d'État, demandait à être utilisée dans quelque nouvelle entreprise qui leur donnât de la valeur. Entre autres affaires tendant à ce but, on lui proposa de reprendre, à nouveaux frais, la colonisation de la Louisiane, c'est-à-dire alors de l'immense surface arrosée par le Mississipi et ses nombreux affluents, en formant une compagnie au modeste capital de 2 millions. Ainsi naquit la compagnie des *Indes occidentales*, non pas au chiffre de 2 millions de capital, qui paraissait misérable à Law, mais au capital de 100 millions, composé de 200,000 actions de 500 francs chacune, sous forme de billets au porteur, transmissibles par voie d'endossement. Pour favoriser la réalisation, Law fit autoriser par l'édit de concession (août 1717) tous les actionnaires à verser le montant de leur souscription, un quart en espèces et les trois autres quarts en certificats de rente (billets d'État). Cette circonstance leur donna quelque faveur et releva sensiblement le crédit public; mais le salut de l'entreprise dépendait réellement du succès colonial de la compagnie, et quelle que fût la crédulité des contemporains, les dividendes ne se composèrent jamais que de l'intérêt des billets d'État, payé par le gouvernement aux actionnaires. Bientôt une opposition formidable, sortie du sein des parlements, prétendit contester à la banque nouvelle le droit de percevoir les impôts et de faire les paiements publics, et défense fut faite aux employés du fisc d'échanger contre des espèces les billets qui leur seraient présentés. Il fallut un lit de justice pour y mettre ordre. Une association, formée par les quatre frères Paris, de Grenoble, s'était élevée en outre sous l'influence des parlementaires pour renverser la banque de Law. C'est ce qu'on appela l'*antisystème*. Fondée au capital de 100 millions, la banque des frères Paris, dont les intérêts étaient mieux garantis que ceux de la banque de Law, devait nécessairement faire tomber les actions de celle-ci. Quoi qu'il en soit, Law, toujours en faveur, devint, sinon en titre, du moins en fait, le principal directeur des affaires des finances. Une refonte des monnaies, conseillée par lui, disent les uns, faite contre lui, selon d'autres, fut prescrite qui devint très-préjudiciable

aux porteurs des espèces. En septembre 1718, la compagnie d'Occident devenait adjudicataire de la ferme des tabacs. Le 9 décembre de la même année, la banque fut déclarée banque royale : le nombre de ses billets dépendait des arrêts du conseil, et le paiement pouvait s'en faire en écus de banque ou en *livres tournois*, c'est-à-dire en monnaie qui n'était plus fixe; l'emploi de l'or ou des billets de banque devint obligatoire dans toutes les transactions au-dessus de 600 livres. L'introduction des transports de numéraire entre les villes où se trouvaient des bureaux de banque donnait cours forcé aux billets de Law. A partir de ce moment, Law cherche à faire monter la valeur des actions de sa compagnie par des achats directs et par la concession, moyennant émission d'actions nouvelles, du privilège des compagnies du Sénégal, de la Chine et des Indes orientales, après laquelle il changea le nom de compagnie d'Occident en celui de compagnie des Indes (mai 1719). Par un nouvel édit du même mois, il lui fit conférer le bénéfice de la fabrication des monnaies. — Par suite de ces manœuvres, la valeur des actions décupla, et l'on vit se produire un agiotage effréné dans la rue Quincampoix, qu'on appelait le Mississipi, et qui était habitée par les banquiers et gens d'affaires. A la fin de novembre, les actions de la compagnie des Indes valaient de trente-six à cinquante fois le capital nominal. Ce fut une frénésie générale, encouragée d'ailleurs par la latitude accordée aux souscripteurs de se libérer en dix versements, de mois en mois. Il suffisait de *donner des arrhes* pour s'assurer dix actions au lieu d'une. Les créanciers de l'État ne furent pas les derniers à se prêter à leur spoliation. « Les variations de la fortune étaient si « rapides, dit M. Thiers dans son *Histoire de Law*, « que des agioteurs, recevant des actions pour « aller les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits « énormes. On en cite un qui, chargé d'aller vendre des actions, resta deux jours sans paraître. « On crut les actions volées : point du tout : il en « rendit fidèlement la valeur; mais il s'était « donné le temps de gagner un million pour lui. « Cette faculté qu'avaient les capitaux de produire si rapidement avait amené un trafic : on « prêtait les fonds à l'heure, et on exigeait un intérêt dont il n'y a pas d'exemple. Les agioteurs « trouvaient encore à payer l'intérêt exigé et à « recueillir un profit pour eux-mêmes. On pouvait gagner jusqu'à un million par jour. Il « n'est donc pas étonnant que les valets devissent tout à coup aussi riches que des seigneurs. « On en cite un qui, rencontrant son maître « par un mauvais temps, fit arrêter son carrosse et lui offrit d'y monter. » Il n'y eut bientôt plus assez de galons chez les marchands pour dorer la nouvelle aristocratie, et les 600,000 actions de la compagnie des Indes en vinrent à représenter plus de 10 milliards

imaginaires. On n'en finirait pas de raconter les gains extraordinaires réalisés soudainement, et dont les historiens du temps nous ont quelquefois transmis les chiffres merveilleux. La liste des *Mississippiens* (c'est le nom qu'on donnait vulgairement aux actionnaires enrichis) a conservé les noms de plus de cent personnes qui ont gagné, pendant la durée du système, au delà de vingt millions. Une dame Chaumont, de Namur, venue en sollicituse pour un procès qui la menaçait de ruine, gagne plus de cent millions dans la rue Quincampoix. Vincent Leblanc, spéculateur riche d'ancienne date, n'est pas moins heureux. André, fils d'un peaussier de Montélimart, abimé de dettes en 1718, et tellement décrié qu'un de ses créanciers avait offert dix mille livres de billets signés par lui pour un déjeuner, se trouve possesseur de soixante-dix millions en 1720. Dupin, domestique du banquier Touston, se retire avec cinquante millions. Un Savoyard, commissionnaire et frotteur de son métier primitif, se faisant appeler Chambéry du lieu de sa naissance et suivant l'usage de ceux qui n'avaient pas même de nom, amasse vingt millions et prétend acheter une charge de secrétaire du roi, ce qu'il ne peut effectuer en raison de son origine. Un garçon de cabaret, nommé Gabriel Bourdon, réalise trente millions, passe en Angleterre, et revient après le système pour jouer à Paris le rôle de milord, avec un équipage et des domestiques anglais. Moins bien avisé, un abbé Duval gagne dix-huit millions et se ruine en folies. Plusieurs individus, incapables de spéculer pour leur propre compte, offraient du papier et des crayons, et tendaient leur dos à ceux qui avaient des calculs à faire. Parmi ces pupitres ambulants, quelques-uns acquièrent de la vogue, soit pour la jovialité de leur esprit, soit pour les facilités qu'offrait leur conformation. Un petit bossu gagna cent cinquante mille livres à ce métier. Un soldat, d'une ampleur d'épaules extraordinaires, reçut assez de petits billets pour se libérer du service et se retirer dans un joli domaine. — Parmi ceux qu'enrichit, et avec le moins d'honneur pour leur nom, le système de Law, figurent un assez grand nombre de membres, et des plus illustres, de la noblesse française. Le duc de Bourbon gagna une vingtaine de millions en peu de temps; il en avait gagné soixante en deux ans. Le duc d'Antin eut pour sa part douze millions. Les favoris du régent, notamment le marquis de Lassé, le maréchal d'Estrées, le duc de Laforce, madame de Vêrue, recueillirent force millions. Dubois puisait dans les caisses. Toute la maison royale reçut des millions, enfants de France, petits-enfants de France et princes du sang. Nombre de gentilshommes couraient se presser à la porte de Law, distributeur suprême des souscriptions, et ils passaient là des heures entières. Non contents de le flatter, ils flattaient sa maîtresse, ils flattaient sa fille tout enfant, ils flattaient Thierry, son laquais. « L'an-

« tichambre de Law, dit l'historien Dubauchamp, « ne désemplissait pas de seigneurs et de dames « qui paraissaient uniquement occupés du désir « de faire leur cour. Rien ne paraît plus incroya- « ble, et quiconque n'en a pas été témoin ocu- « laire semble être en droit de regarder tout cela « comme un rêve. Je me souviens, à ce propos, « qu'un jour la demoiselle de Law (qui n'avait « tout au plus que cinq ou six ans) s'avisait de don- « ner un bal : tout ce qu'il y avait de distingué « s'y rendit et l'on vit même avec quelque sur- « prise le nonce y venir des premiers, tirer sa « révérence et féliciter la petite reine par un « baiser gracieux. » Les femmes se distinguèrent dans ce concours d'adulations et de bassesses. Duclos affirme avoir vu des femmes de qualité montées sur le devant du carrosse de celle que l'Écossais avait présentée pour son épouse. Plusieurs traits de même genre sont rapportés dans des lettres de la douairière d'Orléans. « Law, dit- « elle, est poursuivi au point qu'il n'a de repos « ni jour ni nuit. Une duchesse lui a baisé la « main devant tout le monde. Or si les duchesses « agissent ainsi, que lui baiseront donc les autres « femmes ! » L'histoire doit dire qu'au milieu de ces turpitudes et de tous les excès scandaleux du luxe des *Mississippiens*, dont les piquants détails nous ont été transmis avec abondance, Law eut autant de générosité que de bonne foi. L'entreprise de laquelle il devait sortir ruiné se rattachait d'ailleurs dans sa pensée à des plans politiques d'améliorations populaires. Il entreprit d'établir l'unité et l'égalité de l'impôt, en remplaçant les taxes multiples et arbitraires par un *denier royal*, proportionnel aux facultés de chacun. Ce programme, inspiré par la *dîme royale* de Vauban, eut un commencement d'exécution dans l'élection de Saintes, où deux cent soixante-dix paroisses furent inventoriées par l'intendant de la Rochelle. On trouva moyen d'entraver l'expérience. Diverses réformes eurent lieu néanmoins. Beaucoup d'immunités furent supprimées. Remise fut faite aux contribuables nécessaires de quatre-vingts millions de taxes arriérées. Du mois de septembre 1719 au mois d'avril 1720, Law dicta une série d'ordonnances tendant à l'abolition, avec indemnité, d'une foule de taxes vexatoires. Par exemple, la suppression des charges et offices créés sur les ports, quais, halles et marchés de Paris, fit baisser immédiatement de trente à quarante pour cent les prix des bois, charbons, foin, grains, farines, viande, gibier, volaille, poisson, œufs, beurre, sel et fromages. Bien des entraves à la navigation et au commerce furent supprimées, des droits qui pesaient sur le développement des manufactures furent réduits. L'industrie prit un nouvel essor. Les provinces furent lancées dans le mouvement industriel. Une activité universelle succéda à la torpeur. Des avances furent faites à raison de deux pour cent aux manufacturiers et commerçants honorablement connus. Les

travaux publics prirent un essor inaccoutumé. On construisit le pont de Blois; on traça le canal de Bourgogne. On bâtit pour la première fois des casernes afin d'exonérer les citoyens du logement des gens de guerre. Les projets de bien public conçus par Law allaient bien au delà de ces mesures. Quelques-uns n'avaient rien d'impraticable. — Cependant il n'y avait plus de garantie possible pour un capital porté à plus de dix milliards. On fut bientôt obligé d'imposer par autorité une foule de mesures qui auraient dû être le résultat de la confiance, et dès ce moment la confiance fut ébranlée. Law crut devoir soutenir les billets de sa banque par des édits qui en défendaient la conversion, à Paris, contre des matières d'or et d'argent; puis il fit ordonner que les impôts seraient payés en billets; puis enfin que les créanciers auraient droit d'exiger aussi en billets le paiement de leurs créances. Mais ces vains expédients ne firent que hâter l'explosion de la catastrophe. Les plus prudents s'empressèrent de réaliser, c'est-à-dire de convertir en terres, en meubles, en maisons, le montant de leurs actions ou de leurs billets, et l'on vit alors se produire un phénomène entièrement contraire à celui qui avait eu lieu, les porteurs d'effets courir après toutes les valeurs solides, tandis qu'auparavant ils semblaient trop heureux de se débarrasser de ces valeurs pour avoir des effets. Les prix s'élevèrent presque subitement à un taux inconnu jusqu'alors, et l'affluence devint de jour en jour plus considérable à la banque pour obtenir des remboursements en espèces. On crut pourvoir à ce danger en forçant le cours des billets, et en annonçant, pour maintenir la confiance ébranlée, des dividendes qui ne pouvaient être payés. Puis vinrent les mesures folles : la défense de porter des pierreries et des diamants, de peur qu'on n'en achetât en échange d'actions ou de billets de banque; la confiscation des vieilles espèces et les visites domiciliaires pour les découvrir. L'édit du 5 mars 1720 mit le comble à cet échafaudage de mesures violentes. Cet édit, assimulant par des combinaisons astucieuses les billets de la banque aux actions de la compagnie des Indes, c'est-à-dire des valeurs obtenues en échange de titres sérieux à des valeurs éminemment fictives et éventuelles, fut une véritable banqueroute. Les édits désespérés qui furent rendus par le régent rappellent quelques-unes des mesures de la terreur de 1793. Il était défendu de garder plus de cinq cents francs en espèces, sous peine d'une amende de dix mille francs. Aucun ouvrage d'or ne devait peser plus d'une once. On fixe le poids de tous les articles d'orfèvrerie, celui des plats, des sucriers, des flambeaux. Tant de désastres ne pouvaient qu'amener la chute du novateur, objet de la malédiction populaire. Il perdit d'abord le contrôle général des finances. Peu de temps après, l'indignation publique et les attaques réitérées du parlement le forçaient à

quitter Paris, puis le royaume. Il se rendit d'abord à Bruxelles, puis en Angleterre, où il fut présenté au roi George I^{er} (1721); puis en Bavière, où il fut nommé ministre de France, et où il paraît avoir demeuré jusqu'à la mort du régent. En 1723, il avait été sérieusement question de son retour; mais une fois le régent disparu, il perdit la pension de 20,000 livres que celui-ci lui faisait servir, et vécut à Venise, où il s'était fixé, dans l'abandon et dans une position assez précaire. La compagnie des Indes et le gouvernement lui avaient contesté ses comptes et refusé ce qu'il prétendait devoir lui revenir; ses biens avaient été saisis, et d'une si énorme richesse il n'avait emporté que 800 louis et un gros diamant qu'il mettait quelquefois en gage. Montesquieu le visita dans sa retraite, et dit de lui : « C'était le même « homme, toujours l'esprit occupé de projets, tous « jours la tête remplie de calculs et de valeurs numériques ou représentatives. Quoique sa fortune « fût mince, il jouait souvent et assez gros jeu. » Il mourut en 1729. Sa fille épousa lord Wallingford en Angleterre. Son fils mourut jeune, sans avoir été marié. La famille de son frère, restée en France, fut protégée par la duchesse de Bourbon, qui fit placer en 1744 et 1742 les deux neveux de Jean Law au service dans les Indes orientales, où ils se distinguèrent tous les deux; l'aîné fut M. Law de Lauriston, maréchal de camp, longtemps gouverneur, commandant de nos établissements dans l'Inde, et qui a été le père du marquis de Lauriston, sous la restauration lieutenant général et pair de France, et de ses cinq frères dont les deux aînés ont péri dans l'expédition de la Pérouse. Dutot, Forbonnais, Steuart, Ganilh, Monthyon, M. Thiers, M. Daire, dans la collection des principaux économistes de M. Guillaumin; plus récemment M. Levasseur dans une thèse de doctorat sur Law, M. Cochut, dans un volume publié à la librairie Hachette (*Law et son système*), enfin M. Pierre Clément, dans ses *Portraits historiques*, ont apprécié le novateur écossais. On tombe aujourd'hui à peu près d'accord sur le jugement à porter relativement au système et à son influence. L'influence économique de Law a été mêlée de bien et de mal. Il apprit à la France l'usage et l'abus du crédit. D'utiles travaux survécurent à la chute du système. Quant à son influence démoralisatrice sur le pays, elle ne saurait être contestée.

II. B—T.

LAW (GUILLAUME), auteur anglais du 18^e siècle, a publié plusieurs ouvrages, la plupart remplis d'absurdités et qui lui ont attiré une foule de sarcasmes et de plaisanteries. Il avait adopté les opinions fanatiques de Jacob Behmen, savetier visionnaire; il se déchaîna particulièrement contre les spectacles, qu'il appelait « le triomphe du diable. » On doit excepter cependant de la proscription quelques-unes de ses productions, principalement son *Appel sérieux à une vie dévote*, ouvrage plein d'une véritable piété, d'érudition, de saga-

cité, écrit d'un style clair et énergique, qui a été loué par Johnson, et par Gibbon qui était son parent. « Sa satire, dit Gibbon, est mordante, « mais fondée sur la connaissance de la vie « humaine. Plusieurs de ses portraits ne sont pas « indignes de la Bruyère. » On a publié en 1813, à Londres, un *Précis de la vie du R. P. G. Law*, avec un appendice contenant des échantillons de ses écrits, 1 vol. in-8°. — Edmond LAW, évêque de Carlisle, mort en 1787, a publié : 1° *Théorie de la religion*, in-8°; 2° *Examen de la controverse sur les états immédiats*, et quelques sermons. S—D.

LAW (GEORGE-HENRI), théologien anglais, mort évêque de Bath et de Wells, né à Peterhouse (Cambridge) le 12 septembre 1761. Son père était évêque de Carlisle. Il prit ses degrés à Cambridge et à Oxford, où il fit de brillantes études. Après quoi il entra dans l'Église; et, après avoir eu pendant quelque temps une prébende à Carlisle, il passa au vicariat de Torpenhow (Cumberland), et, en 1791, au rectorat de Kelshall (Hertfordshire); il occupa ce dernier emploi onze années. Et après être passé quelque temps au rectorat de Willingham (Cambridgeshire), il fut promu à l'évêché de Chester en 1812, siège qu'il échangea en 1834 pour celui de Bath et de Wells, à la mort de l'évêque Beadon. Pendant toute la durée de son épiscopat, il dirigea ses efforts pour l'amélioration de la condition des ministres du culte anglican et pour le soulagement des pauvres. Whig décidé, il appuya toutes les mesures libérales, hormis celles qui touchaient ce qu'il regardait comme les droits de l'Église. L'émancipation des catholiques trouva en lui un adversaire acharné, et il s'éleva avec une incroyable véhémence contre toute proposition tendant à rendre la législation anglaise moins intolérante en matière de culte. Les opinions qu'il soutint au parlement, il les défendit dans un grand nombre de sermons et de brochures où il s'efforça aussi de démontrer les principes dogmatiques de l'Église anglicane. Nous citerons de lui : 1° *Preuves additionnelles de la vérité du christianisme*, 1798, in-4°; 2° *La Doctrine chrétienne sur la guerre*, 1799, in-4°; 3° *Limite de nos recherches sur la nature et les attributions de la Divinité*, 1804, in-4°; 4° *Connexion générale et harmonie de la religion et des lois*, 1823, in-4°; 5° *De l'éducation*, 1827, in-4°; 6° *Reflexions sur les dîmes, avec un projet pour leur transformation*, 1832, in-8°. G.-H. Law est mort à sa résidence de Banwell (Somerset) le 22 septembre 1845. A. M—Y.

LAWES (ÉDOUARD-HOBSON-VITRUVIUS-SERJEANT), journaliste anglais, né en 1790, mort à Londres le 27 novembre 1857. Issu d'une ancienne famille de magistrature, Lawes commença à plaider en 1810, et s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages estimés sur la procédure anglaise. Ses écrits ont beaucoup contribué à la réforme de la procédure adoptée par le parlement en 1827. En 1832 il fut nommé greffier en chef

(*chief registrar*) de la cour des faillites, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Nous citerons de lui : 1° *Traité élémentaire de la procédure pour les actions civiles*, 1810; 2° *Traité des chartes parties*, 1815; 3° *Traité de la manière de tenir les livres de commerce nautique*, 1827; 4° *Idées (suggestions) sur quelques modifications à introduire dans la procédure dans les procès et en matière de preuves*, 1827. Z.

LAWRENCE (JEAN), agronome anglais, naquit en 1755 à Colchester (comté d'Essex), et fit preuve, tout jeune encore, des plus heureuses dispositions. A dix ans, il faisait des petites compositions en prose et en vers. Mais peut-être le développa-t-on trop exclusivement et avec trop de précipitation dans cette voie; la précocité produisit la fatigue, l'affaissement. Cette trop hâtive imagination, dont on attendait tant, se dessécha et s'éteignit, par suite, dit-on, d'affections nerveuses; souvent même sa mémoire était absente. Toutefois il conserva, nous n'en saurions douter, le goût de la littérature et une grande facilité. Mais il fut longtemps avant de pouvoir s'y livrer avec un peu de suite. Sa mère, qui était restée veuve de bonne heure et qui n'avait que peu de fortune, l'avait placé à Ipswich d'abord, afin d'y apprendre le commerce du blé, et ensuite à Suffolk, pour y suivre par ses yeux des essais de nouvelle culture. Tout en s'y livrant avec beaucoup de fougue aux plaisirs de son âge et aussi à des études plus ou moins futiles, il acquit des connaissances réelles et surtout des principes, des tendances qui plus tard devaient lui valoir de la réputation. Mais il ne tarda point à s'éloigner de ces villes de province pour venir habiter la capitale, soit afin d'y soigner sa santé toujours débile, soit afin d'y tenter littérairement la fortune. Ses efforts ne furent heureux d'aucune façon; il était inconnu et obscur. La critique le fit connaître, mais en le jugeant avec amertume et sans pitié. Il était malade; il devint malade et souffrant au point d'être obligé d'aller respirer l'air de la campagne. Il se mit alors à faire de l'économie rurale, et par suite des spéculations commerciales, principalement sur l'exportation des grains; et une assez belle fortune fut la récompense de cette nouvelle activité. Il avait surtout de nombreuses relations avec l'Amérique anglaise, encore soumise au joug de la métropole; et la révolution, la guerre, qui rompirent pour longtemps tout commerce entre l'Angleterre et ses colonies au delà de l'Atlantique, lui causèrent un grand préjudice. Aussi, divers articles qu'il inséra dans les feuilles publiques, à cette occasion, le montrent-ils très-hostile et très-amer au système du ministère. Cependant il continua et son exploitation agricole et ses exportations, mais en les dirigeant vers d'autres points. On sait combien la Grande-Bretagne est féconde en comités agricoles. Lawrence était en quelque sorte membre-né de celles

de ces sociétés que possédait sa province, remplissait les fonctions de secrétaire, et avait pendant un mois ou deux de l'année une correspondance fort active. Il fit ainsi connaissance avec plusieurs économistes célèbres, et, comme l'exportation des grains est une des questions les plus ardues de la science qu'ils professaient, il se familiarisa insensiblement avec leurs principes, en déduisit des corollaires à lui, et résolut de les vulgariser parmi les classes inférieures. De là, plusieurs écrits, populaires ou autres, qui lui firent un renom. Ce ne sont pas les seuls qui soient sortis de sa plume ; et, indépendamment d'un grand nombre d'articles insérés dans des recueils périodiques, on lui doit même quelques excursions dans le champ de la politique. Il mourut à Peckham en 1859. Ses œuvres complètes n'ont point été recueillies, et véritablement ne valent pas la peine de l'être ; mais lui-même avait réuni en deux volumes in-8°, intitulés *Mélanges* (1804), beaucoup de bluettes échappées de sa plume. On y remarque principalement les morceaux relatifs à l'esclavage des noirs, à la prostitution et à diverses matières politiques. Il a publié en outre : 1° *Les Droits et les remèdes, ou Théorie et pratique de la politique* (dédié au comte Stanhope). Lawrence se montre imbu, dans cette publication, de tous les principes de l'école politique de Jean-Jacques et de l'école religieuse de Voltaire. Les mots de préjugé et de superstition, d'esclavage et de contrat social y sont prodigués, et l'on pressent assez en quelle occasion et à quel propos. On ne saurait nier, du reste, que l'auteur ne s'y montre bon citoyen et logicien, et qu'il n'émette, au milieu de beaucoup de déclamations, plusieurs idées utiles. 2° *Traité philosophique et pratique sur les chevaux et sur les devoirs de l'homme envers les êtres animés de la création*, Londres, 1798, 2 vol. in-8°. Ce livre obtint rapidement les honneurs d'une deuxième et d'une troisième édition (1809) ; il eut assez de retentissement pour que les chambres mêmes prissent en sérieuse considération les questions qu'il soulevait, et qu'une motion formelle fût formulée à l'effet de réaliser le vœu émis par Lawrence, de voir la loi intervenir entre l'homme qui abuse de sa supériorité sur l'animal pour en faire sa victime et tenir un juste milieu entre une sensiblerie ridicule et l'indifférence elle-même. Lawrence a été le premier à exprimer formellement l'idée de cette espèce de terme moyen, sans s'embarrasser des sarcasmes qu'elle ne pouvait manquer de faire naître. Il en entendit beaucoup, surtout de la part des intrépides chasseurs, auxquels il reprochait de déployer à plaisir un luxe inutile de barbarie. 3° *Histoire du cheval et de la décadence de l'espèce chevaline*, Londres, 1810, in-4°. Bien qu'un peu superficiel et exagéré, cet ouvrage, qui évidemment provient de la même pensée que le précédent, présente beaucoup de particularités curieuses, de réflexions justes et de

détails utiles. 4° *Traité général de l'administration de la maison rurale et du régime médical à y suivre*, Londres, 1802, in-8° ; 5° *le Moderne Cultivateur* (the Modern land's Stewart), Londres, 1802, in-8° ; 6° *Nouvel Almanach du fermier*, Londres, 1799, in-8° (opuscule parfait, et qui a mérité les fréquentes réimpressions qu'on en a faites ; la 5° édition est de 1809) ; 7° *Petit Almanach de poche du fermier*, Londres, 1802, in-12. C'est un abrégé du précédent. 8° Divers articles dans le *Monthly Magazine*, dans le *Commercial and agricultural Magazine*, etc. Lawrence a fait paraître sous le pseudonyme de W.-H. Scott, *British Fieldsports*. — Il ne faut pas confondre Lawrence, l'auteur du *Traité philosophique sur les chevaux*, avec Richard LAWRENCE, de Birmingham, vétérinaire, auquel on doit un *Examen de la structure et de la physiologie du cheval*, Londres, 1801, in-4° ; 2° édition, 1804, in-8° ; et quelques autres ouvrages sur la nosologie de cet animal. — LAWRENCE (James), dit le chevalier de Lawrence, né à la Jamaïque en 1774, suivit, encore fort jeune, sa famille dans le Lancashire ; il commença ses études sur les bancs d'Eton et alla les achever en Allemagne ; il fit ensuite d'assez longues pérégrinations sur le continent, et finalement, se trouvant en France lors de la paix d'Amiens, fut un des Anglais que le gouvernement retint prisonniers. Il ne recouvra la liberté que peu de temps avant la paix générale, ce qui ne l'empêcha pas de revenir encore depuis en France. Parlant fort bien les langues étrangères, notamment le français et l'allemand, il aimait à écrire en ces langues, et l'on a de lui, en allemand, une pièce allégorique intitulée *l'Amour*, Berlin, 1801, traduit en anglais par lui-même, 1802 ; et un *Essai sur le système des Nairs en fait de galanterie et d'héritage*, Weimar, 1793 ; en français, *l'Empire des Nairs, ou les Droits de la femme*, Paris, 1807, vol. in-12. Ce dernier ouvrage, qui du reste avait déjà paru en allemand, Berlin, 1801, et qu'il traduisit lui-même en anglais, Londres, 1811, 4 vol. in-12, fut saisi par la police française comme attentatoire aux mœurs, et Lawrence n'obtint la mainlevée qu'à la condition d'écouler toute l'édition en pays étranger. Il fallut la restauration pour permettre le débit de l'ouvrage, auquel on n'eut que la peine de mettre un frontispice neuf et le millésime 1814. On a, de plus, du chevalier Lawrence (en anglais, *l'Ami du cœur* (poème à la façon du *Rapt de la boucle de cheveux*) ; *l'Echappé d'Eton* (mélanges en prose et en vers) ; *l'Emancipation dramatique*, Londres, 1791, in-8° ; *l'Anglais à Verdun, ou le Prisonnier de paix* (drame), 1813, in-8° (pour lequel il n'avait été que trop à même de recueillir des matériaux) ; *De la qualité de gentilhomme* (of the Gentry) en Angleterre, en 1824, in-8°. L'auteur y compare les titres divers des grands seigneurs de l'Angleterre et de ceux du continent, surtout en France, et il s'élève contre

cette idée qu'il n'existe en Angleterre de noblesse que les pairs. Il faut voir avec quel superbe dédain il toise et jauge ces nobles d'hier, dont la noblesse n'a pour base qu'un brevet assez moderne d'entrée à la chambre haute! Lawrence était de toutes façons un digne membre de l'antique et vraie *gentry*; et les gaies anecdotes, les aristocratiques boutades dont est semé son livre en rendent la lecture fort piquante. Enfin il a traduit de l'allemand, de Kotzebue, *Rolla, ou la Vierge du soleil*, 1799, in-8°. Lawrence mourut à Londres le 26 septembre 1841.

P—OT.

LAWRENCE (SIR THOMAS), premier peintre du roi d'Angleterre et successeur de Benjamin West à la présidence de l'académie royale des beaux-arts de Londres, était fils de Thomas Lawrence et de Lucy Read, et le plus jeune de seize enfants, morts pour la plupart au sortir du berceau. Il naquit le 9 mai 1769, dans la paroisse de St-Philippe et St-Jacques, à Bristol, à quelques portes du lieu de naissance du célèbre poëte Robert Southey. Son père s'était livré d'abord à l'étude du droit; mais jeté, par l'inquiète et folle mobilité de l'esprit le plus décousu, de profession en profession, on l'avait vu successivement avoué, poëte famélique, déclamateur bel esprit, histrion, receveur de l'accise, fermier et enfin aubergiste, sans que cette espèce de vagabondage lui valût plus de succès et de richesses. On le sait, toujours dans les premiers essais des grands talents, la curiosité s'évertue à tirer, après coup, le facile horoscope de leur destinée future; c'est pour Lawrence surtout qu'elle ne serait pas en défaut. Rien en effet de plus prophétique que les premiers pas du jeune Thomas. Enfant prodige, il eut cette précocité dont l'âge mûr ne vient pas toujours réaliser les promesses; mais ballotté par la fortune agitée de son père, il ressentit pendant ses jeunes années la pénible influence d'une éducation superficielle, sans raison et sans suite. Le père, plus étourdi encore de la facilité de l'enfant que l'enfant lui-même, le donnait en spectacle à ses pratiques pour achalander son auberge de *l'Ours noir*, au bourg de Devizes, dans le Wiltshire. Thomas avait à peine cinq ans que, doué d'une de ces mémoires prodigieuses que Gassendi appelait *célestes*, il avait appris par cœur des tirades de Shakspeare, de Milton, de Collins. On le mettait sur la table, il se dressait, et, la main droite levée, il débitait sa poésie avec un accent animé, à la grande admiration des voyageurs. Ses succès, alors, ne se bornaient pas à la déclamation; sa mère, en secret, pourvoyait au plus utile et lui enseignait à lire, et la nature lui montrait à dessiner des portraits. L'enfant devint même si curieusement habile à saisir la ressemblance, que souvent le père disait à ses visiteurs: « Messieurs, voilà mon fils; voulez-vous qu'il vous récite des vers ou qu'il tire votre portrait? » Pour achever de lui tourner la tête, le grand acteur Garrick vint à traverser la contrée, dans une de

ses tournées dramatiques, et descendit à *l'Ours noir*. L'aubergiste le presse sur-le-champ d'entendre son fils, qui lui débite une longue scène de Shakspeare que le tragédien écoute avec complaisance. Garrick, au retour, à un mois de là, rentre à l'auberge de Devizes et appelle le petit Thomas: « Sus debout, Tommy; allons! mon homme, qu'avons-nous de nouveau en dessin et en poésie? » Et l'enfant lui récita une tirade nouvelle avec son petit ramage accoutumé. Le bon Garrick le prit dans ses bras, et, l'embrassant, lui dit: « Fort bien, mon héros! et que veux-tu être, comédien ou peintre? » Prince Hoare, artiste et littérateur, secrétaire de l'académie royale, vint à son tour à Devizes, l'entendit réciter le Lycidas de Milton, vit quelques-uns de ses portraits, et déclara, dès cette époque, qu'il excellait à rendre le regard. Le nombre des admirateurs et des demandeurs de portraits s'accrut en proportion de la renommée. En moins de sept à huit minutes la main alerte du jeune Lawrence avait esquissé un crayon frappant de ressemblance, d'un dessin qui n'était dépourvu ni de liberté, ni d'élégance et de grâce, suivant le personnage. Plus tard il se ressentit toujours de cette pratique de sa jeunesse, et, à l'époque de sa grande carrière, il se plaisait à faire, à la pierre d'Italie rehaussée de blanc, de ces légères esquisses où il se livrait à toute la verve d'un premier sentiment. Cette habitude des deux crayons était même si forte, qu'il l'étendit à ses tableaux à l'huile et qu'il exécutait de la sorte sur le canevas son dessin considérablement terminé, avant de l'empâter de couleur. C'est toujours ainsi qu'il procéda jusqu'à la fin de sa vie, couvrant la toile de deux portraits, dont l'un devait se perdre sous l'autre; mais trop souvent, il faut le dire, le fini fit regretter l'expression plus vraie et plus saisissante du premier jet. — Thomas venait d'atteindre sa dixième année, quand son père, ayant fait de mauvaises affaires dans son auberge, quitta le bourg de Devizes, songea à se tirer une ressource des talents précoces de l'enfant, et alla planter sa tente à Oxford. Beaucoup de professeurs de l'université avaient distingué le petit prodige, à leur passage à Devizes pour se rendre à Bath; le vicux Lawrence fit appel à leurs souvenirs, et l'atelier de Tommy ne désemplit pas. Il dessina alors les hommes les plus considérables de la ville, les évêques d'Oxford et de Landaff, les comtes de Bathurst et de Warwick, et la comtesse d'Égremont. Oxford une fois épuisé, il passa à Bath où sa réputation s'étendit. Là il travailla beaucoup dans l'atelier de Hoare le peintre, père du secrétaire de l'Académie, et les conseils de cet excellent praticien furent fort utiles à son jeune talent. Ce fut alors qu'il peignit la fameuse tragédienne mistress Siddons dans le rôle de Zara, et ce portrait eut les honneurs de la gravure. La bienveillance, chez quelques-uns, devint admiration; l'admiration, enthousiasme. Sir Henry Harpur voulut se charger des frais de

ses études et l'envoyer à Rome; mais, fier pour son fils, le père refusa, alléguant que Tommy n'avait pas besoin d'un pareil secours pour faire son chemin. Hoare, trouvant quelque chose de céleste dans son regard, le voulut peindre en Jésus enfant. Mais le mot de Garrick : « Que veux-tu être, ou comédien ou peintre? » bruissait dans sa jeune tête, et le persuadait qu'il avait la double vocation du théâtre et de la peinture. Il voulut donc, au milieu de ses succès d'atelier à Bath, tenter la fortune de la scène tragique. Mais le vieux Lawrence redoutait cette carrière pour le jeune Thomas : il prit donc ses précautions pour faire échouer l'enfant dans ses débuts, et s'entendit à cette intention avec l'acteur principal qui devait donner la réplique. Le jour de répétition est fixé, on s'assemble; la tragédie de *Venise sauvée* a été choisie; l'acteur Bernard joue Priuli, Lawrence est Jaffier. Il se tire d'abord assez bien de quelques scènes qu'on le laisse entamer; mais quand il vient à un passage difficile qui réclame un élan passionné, il perd la mémoire; il recommence, il la perd encore et se trouble. « Affaire jugée ! » s'écrient et le père et l'acteur. L'enfant aurait tenu bon volontiers; mais toutes les voix étaient contre lui, et il ne trouva qu'un mot à dire : « En vérité, c'est dommage; car le théâtre m'eût donné, bien plus tôt que la peinture, des ressources pour ma famille. » Le mot de Lawrence n'était point une vaine parole; son dévouement idolâtre pour sa famille, dès sa plus tendre enfance, était proverbial parmi tous ceux qui l'ont connu. Entouré d'adorations en province, l'artiste enfant avait vu, dès ses douze ans, toutes les jeunes et belles personnes de Bath s'empressez dans son atelier, poser pour jouir de sa conversation, pour flatter ses grâces juvéniles d'une innocente coquetterie, et se jouer, sans danger encore, avec cette naïveté de l'adolescent qui, par galanterie élégante plus que par passion, devait faire plus tard tant de ravages d'amour, comme on disait au siècle galant de Louis XIV. Du milieu de cette vie semée d'intérêts doux et de relations agréables, son vif désir de savoir et de produire, de trouver de grands modèles et de savantes leçons à l'académie anglaise, fondée en 1769, le poussa vers Londres. C'était au commencement de 1787, à sa dix-huitième année. Il n'y en avait qu'une encore, qu'il s'était mis à peindre à l'huile. Arrivé seul avec son père, il fut d'abord, malgré son aplomb, un peu ému au bruit de ce grand atelier de travail, de politique active et de plaisir intellectuel. Nul appui, nul patron influent, nulle personne avec qui il eût seulement ces liens de souvenirs communs, si chers et si puissants entre les hommes, même les plus divers. La renommée du peintre enfant de Bath n'avait laissé qu'un écho bien vague dans la vaste cité qui dévore tant de réputations et n'en accepte aucune sur parole. Thomas fit de ses portraits une exposition publique, à laquelle présida son père, et

qui fit peu de bruit. Lawrence vit donc qu'il fallait se retirer dans de sérieuses études. Heureusement qu'à son passage par Salisbury, sur sa route vers Londres, son crayon lui avait valu une ample moisson de guinées qui lui permettait d'attendre patiemment les modèles. Il copia avec ardeur les maîtres. D'abord il s'essaya dans le style de Rembrandt, puis dans celui de Reynolds; puis il s'imagina faire du Titien, et il peignit dans ce dernier goût une vaste étude de huit pieds de haut, représentant un Portement de croix. Il ne le montra point, et un beau jour il en fit bonne justice lui-même et l'effaça. Mais il prit sa revanche en peignant son propre portrait, qui fut généralement applaudi comme un morceau fort extraordinaire pour un si jeune pinceau. Quand Lawrence se fut fait inscrire, à la fin de 1787, comme élève de l'académie; quand, après des études sur l'antique et des conseils paternels de sir Joshua Reynolds sur sa peinture, il eut agrandi son talent; quand il se fut affermi dans la pensée de se fixer désormais à Londres, d'y appeler sa mère et toute sa famille, il se produisit un grand jour; il aborda de front la renommée qui déjà lui avait été si douce, et il la conquit de nouveau. Non pas, comme on l'a prétendu, qu'il se soit emparé de prime saut de la faveur publique, dès son apparition. Mais les premiers portraits qu'il exposa à Somersct-House entraînèrent les suffrages, lui ouvrirent quelques maisons puissantes et décidèrent de son avenir. Henry Fuseli (1) fut le premier qui distingua Lawrence, et qui le soutint dans ses débuts et de la voix et de la plume. Fort de son talent, soutenu de l'amitié de Robert Smirke, Lawrence s'avança gaiement dans la carrière. A son apparition à l'académie, il avait frappé tous les regards par la beauté de ses traits, le calme et la douce expression de son regard, l'abondance de sa chevelure tombant en boucles sur ses épaules; par un certain air de province, partout si long à effacer. On avait été plus frappé encore de la beauté de ses études d'après le Gladiateur et l'Apollon du Belvédère; et, content lui-même de ce succès, il ne songea pas à disputer les médailles et les prix à ceux de ses camarades qui se montraient jaloux de semblables distinctions. Il recherchait avec avidité la compagnie de sir Joshua, qui commençait à ressentir le dépérissement de sa santé. Il affectionnait Lawrence comme un premier-né de l'art. Quels furent les premiers ouvrages que Lawrence peignit à Londres? Ce fut d'abord un petit tableau représentant Homère récitant ses poèmes aux Grecs, puis le portrait en pied de la célèbre actrice miss Farren. Le premier appartient à la classe de ces essais malheureux qu'il renouvella de loin en loin dans la peinture d'imagination, pour laquelle, il faut l'avouer, il n'avait nul talent; l'autre, véritable coup de maître, fit

(1) Voy. FUESSL. C'était en effet son nom; mais, une fois en Angleterre, il le modifia, et signa *Fuseli*.

dire à sir Joshua Reynolds un de ces mots plus protecteurs et bienveillants que sincères, que Voltaire excellait à préparer aux débutants en poésie : « Ce jeune homme commence comme je finis. » Miss Farren, dans la fleur de la plus surprenante beauté, avait un de ces sourires célestes, un de ces regards vainqueurs qui en faisaient l'idole du public et en firent la comtesse de Derby. Lawrence avait conservé à ce sourire un charme, à ce regard un éclat et une séduction presque inconnus jusque-là dans l'école; et ce bonheur d'exécution lui fit pardonner généralement l'étrange bizarrerie de l'ajustement, qui donnait à la belle actrice tous les attributs d'un habit d'hiver, manchon et fourrures dans un paysage d'été, et lui laissait les bras nus. Il paraît que l'artiste se souciait peu de ce genre d'inconséquence; assez souvent, en effet, il les reproduisit dans ses œuvres, et l'on se rappelle notamment le portrait du jeune Lambton, exposé à Paris en 1825 : la lune y apparaissait derrière la figure éclairée en plein soleil. Le portrait de la reine et celui de la princesse Amélie vinrent prouver, à l'exposition de 1788, que Lawrence avait commencé à trouver grâce devant la cour. Il avait mis un soin si coquet et si délicat à complaire à la bonne reine, en recevant séance; ses portraits avaient un tel succès à St-James, que George III, qui se sentait une particulière répugnance pour tout artiste dont les études passaient pour mieux faites parcequ'il avait étudié à l'étranger, et qui, pour ce motif, avait tenu si longtemps à distance le grand Reynolds, se déclara le patron du jeune peintre, d'un talent tout indigène. Il aurait bien voulu le faire entrer à l'Académie, mais le règlement, qu'il avait approuvé et parafé lui-même, lors de la fondation, s'y opposait; il fallut vingt-quatre ans pour être admis comme associé, et Lawrence n'en avait que vingt et un. En vain Reynolds et West prêtèrent-ils leur appui au jeune candidat : des susceptibilités chatouilleuses et jalouses de leurs privilèges crièrent à l'abus de l'influence royale. Néanmoins, un an après, le protégé du roi fut admis, au mois de novembre 1791, par un *mezzo termine*, en qualité d'associé honoraire, distinction flatteuse, encore sans exemple; ce ne fut qu'en décembre 1795 qu'il fut nommé membre définitif. Les portraits exposés de Lawrence avaient été déjà l'objet de quelques vives attaques; mais c'est surtout à son entrée dans le corps académique, qu'il sentit les pointes aiguës de la critique publique. Ses qualités étaient méconnues, ses défauts bafoués; on triomphait surtout à lui refuser toute imagination, pour le parquer dans le domaine du portrait. Malheureusement ces critiques et les conseils de maladroits amis le firent rougir d'y demeurer en effet, et le poussèrent à renouveler, dans la peinture d'imagination, des tentatives toujours à peu près impuissantes. C'est ainsi qu'il alla demander au *Paradis perdu* de Milton un sujet qu'il mit un an à méditer, une année à peindre, et ne produi-

sit au grand jour de l'exposition qu'en 1797 : *Satan évoquant ses légions des abîmes de l'enfer pour les lancer sur le monde* :

Awake, arise, or be for ever fallen;

sujet plein de terreur, et qui réclamait un génie plus fortement trempé que le doux Lawrence. *Coriolan au foyer d'Aufidius*, que Lawrence exposa en 1798, tableau de cheval et qu'il appelait une peinture *demi-historique*, ne fut pas un essai plus heureux. La figure, celle de John Kemble, le grand tragédien, pouvait avoir pour le vulgaire quelque séduction d'aspect; mais le tout ensemble manquait de sentiment et de caractère historique. Toutefois Lawrence avait un faible pour cette peinture de *Coriolan*, tant les hommes de l'esprit le plus élevé sont peu exempts d'illusions! Depuis, et surtout dans ses dernières années, il parlait souvent de son désir et de son intention de rompre avec le portrait pour se consacrer exclusivement à l'histoire. Mais ses habitudes de grand seigneur lui rendaient l'argent trop nécessaire, et le portrait seul était lucratif. A juger d'ailleurs par les quelques excursions qu'il a faites dans la région historique, on doit peu regretter pour sa renommée qu'il ne lui ait pas été donné de mettre son dessein à exécution. La nature lui avait dénié la pensée génératrice. Non qu'il fût dépourvu de l'art de la composition, c'est-à-dire l'art de disposer de la réalité, comme l'imagination elle-même dispose de ce qu'elle invente; mais cet art voulait se restreindre au cadre d'un portrait. Plus Lawrence avança dans la carrière, mieux il sut écrire en caractères saisissants l'âge, la complexion, toute l'habitude de ses modèles; mieux il sut pénétrer dans les secrets de l'âme, mieux il sut rendre les nuances délicates de grâce intime, de mélancolie ou de gaieté; plus il excella dans l'imitation de ces traits caractéristiques qui frappent comme en médaille un être vivant; plus aussi l'effet pittoresque vint ajouter de relief à ses têtes; plus il devint merveilleux dans ses poses, dans ses accessoires, dans l'entente générale, en un mot, dans la composition du portrait. — Cependant sir Joshua s'affaiblissait et mourut tout à coup en 1792, laissant le double héritage de la présidence de l'Académie et la place de premier peintre du roi. West fut élu président. Le roi nomma pour lui succéder Lawrence, qui n'avait encore que vingt-deux ans, et, sans l'extrême et inoffensive douceur du caractère de Lawrence, tant de grâces accumulées lui eussent valu l'exécution de ses confrères. Le roi lui donna sur-le-champ à exécuter en pied son portrait et celui de la reine, qu'il envoyait à l'empereur de la Chine, avec la première ambassade du lord Macartney. Dès ce moment, Lawrence fut un personnage considérable et considéré. Sa grande carrière commence. Les modèles affluèrent, et son prix fut porté à cent guinées pour un portrait en pied, cinquante pour la demi-nature, et

vingt-cinq pour la tête. En 1793, il peignit entre autres, avec succès, l'auteur de *la Tâche*, le poète Cowper, et de nouveau en pied mistress Siddons, en 1797. Dans son humeur contre un rival qui l'avait emporté sur lui pour la place de premier peintre du roi, Hoppner un jour s'écria : « Qu'y a-t-il de commun entre les femmes de Lawrence et les miennes? Pur charlatanisme, goût dépravé, que les siennes, dont l'air insulte à la décence, autant que l'exécution en blesse l'austérité des règles de l'art! » Le trait était vif et avait sa justesse. Il vola bientôt de bouche en bouche, et vint jusqu'aux oreilles de Lawrence, qui en fut vivement frappé. Et de fait, il donnait à tous ses modèles un air *fashionable* qui mit plus d'une fois en danger la vérité de ses ressemblances. La pureté d'aspect et d'exécution des portraits d'Hoppner piqua Lawrence d'une pointe d'émulation. Il travailla avec une ardeur extraordinaire, cherchant le brillant sans crudité, la force sans dureté, le flou sans mollesse, le naturel des poses sans trop d'abandon. Son talent gagna beaucoup à cette lutte ardente et secrète; ses qualités en acquirent plus d'accent et de souplesse; mais il ne put jamais réussir à éteindre ses défauts. En dépit de tous ses efforts, Lawrence ne sut jamais bien se prémunir, dans ses portraits de femmes, contre cette désinvolture trop dégagée que lui avait reprochée son rival. Vingt ans plus tard encore, le célèbre poète Samuel Rogers disait : « Je choisirais Phillips pour peintre ma femme, Lawrence pour peintre ma maîtresse. » Et néanmoins Lawrence n'en perdit pas un modèle. Ce qu'il y eut même de plus piquant lors de sa lutte avec Hoppner, c'est qu'une fois que ce dernier eut caractérisé ses portraits, toutes les élégantes, loin de s'alarmer, assiégèrent en foule l'atelier de Lawrence, pleines d'indulgence et de pardon pourvu qu'il les fit belles. Un autre motif devait rendre plus général encore le succès de Lawrence aux dépens d'Hoppner : c'est que celui-ci, ardent et absolu, s'était jeté à corps perdu dans la politique, affichait le whiggisme le plus prononcé, et s'aliénait ceux des grands seigneurs qui tenaient pour le roi régnant; tandis que, tolérant par caractère, et un peu l'ami du genre humain, Thomas Lawrence n'était d'aucun parti et peignait indifféremment tories ou whigs, sans souffler mot de politique. — Cependant notre peintre avait trente ans : rois et princes étaient ses patrons; il menait une vie de grand seigneur, dans la société des pairs et des paires; aucune renommée du temps qui ne fût jalouse de son amitié; pas une porte qui ne fût ouverte à son nom dans le monde. Ici, en se jouant, il croquait au crayon quelque joli visage, signalait l'esquisse, et l'offrait au modèle avec un compliment souvent aussi bien reçu que le dessin. Ailleurs, il récitait les plus doux et les plus tendres passages de Shakespeare, et se faisait appeler, par les petites-maîtresses : « un Garrick plus gracieux. » Ou bien il

jouait la comédie en société avec de grandes dames devant le prince de Galles, le duc de Devonshire, le marquis d'Abercorn et l'illustre et infortuné Sheridan. Parfois encore il risquait des vers galants de sa composition, dont le beau monde raffolait. On ignora longtemps qu'il se livrât à ce genre de composition. Ce fut d'abord un secret connu par quelques amis; peu à peu le bruit transpira, se répandit, devint général, et, assailli de toutes parts pour réciter ou communiquer ses vers, il les copia de sa plus belle main dans un joli album qu'il livrait à l'engouement de ses admiratrices. Lawrence avait un ton habituel de courtoisie galante et de tendre flatterie; il ne pouvait parler à une femme avec l'accent de l'indifférence; il ne pouvait lui écrire le moindre billet, ne fût-ce que pour une invitation à dîner, sans le tourner en billet doux. Cette habitude efféminée était devenue chez lui une seconde nature. John Kemble prêta sa figure à Thomas pour peindre Rolla, Caton et Hamlet, trois sujets traités dans le goût du *Coriolan*. Les Anglais, fiers du troisième, le proclament une des plus belles productions des écoles modernes. A mesure qu'il avançait en âge, un essaim d'artistes nouveaux entraînait dans la lice. A Opie, Hoppner, Beechey, étaient venus se joindre Martin Arthur Shee, également habile dans le portrait et dans la littérature; Jackson, idolâtre de Reynolds; sir Henri Roeburn, premier peintre du roi pour l'Ecosse, artiste mâle et vigoureux; Owen enfin et Phipps, homme sans génie, mais d'une étude infatigable et opiniâtre, d'un goût sévère et châtié. La gloire de Lawrence ne fut que rehaussée par cette foule de rivaux. Il peignit à cette époque un grand nombre de dames du monde, pour la plupart célèbres par la beauté. Il peignit également la princesse de Galles, la princesse Charlotte, et une troisième fois mistress Siddons. De tous les portraits d'hommes qu'il fit alors, le plus remarquable est celui de l'éloquent Irlandais Curran, qui, sous les traits les plus communs et les plus lourds, cachait un génie d'élite et une âme de feu. Déjà, depuis plusieurs séances, le peintre labourait sa toile dans une sorte d'impuissance à tirer parti de son modèle, et il était prêt à briser sa palette de désespoir, quand, au moment de partir, Curran, jusque-là silencieux et intérieur, se prit à parler et d'art et de poésie, et de sa chère Irlande; son front s'inspirait, son œil jetait du feu, sa face s'était soudain illuminée d'une expression inconnue de grandeur : « Dites, dites toujours, s'écria Lawrence : je ne vous ai pas vu encore tel que je vous vois; restez, donnez-moi séance de Curran l'orateur; » et, inspiré lui-même, il produisit une tête pleine de génie et de flamme. Moins heureux dans son portrait de sir James Mackintosh, il prit sa revanche en reproduisant les traits de lord Erskine, de lord Thurlow, de miss Wyndham, de sir William Grant. Il serait, en vérité, trop long d'énumérer tout ce qu'il fit de

portraits depuis cette grande époque de sa vie. Hommes politiques, poètes, artistes, savants, tout ce que l'Angleterre offrait d'illustre par la position sociale, par les talents, par la beauté, reçut une vie nouvelle de son pinceau : lord Grey, lord Amherst, sir Joseph Banks, le comte d'Aberdeen, William Pitt, lord Castlereagh, George Canning, lord Melville, lady Elisabeth Forster, depuis duchesse de Devonshire; lady Hood, depuis mistress Stewart Mackenzie; West, Fuseli, Campbell; sir Walter Scott, beaucoup moins puissant et moins profond que celui de Roeburn; sir Francis Baring et sa famille; la comtesse de Charlemont et ses enfants; la comtesse Grey; lady Ellenborough, si célèbre par sa beauté, non moins célèbre encore par ses faiblesses et par l'éclatant procès qui la sépara de son mari; la duchesse de Gloucester; lady Auckland, entourée de ses enfants; lady Cowper, depuis lady Ashley; la duchesse de Sutherland, la grâce et la beauté mêmes, et peintre aussi de talent peu commun; mistress Arbuthnot enfin. De tous ces portraits, les mieux réussis étaient ceux des Baring, du lord Aberdeen, de lady Cowper, de mistress Arbuthnot et de la duchesse de Sutherland. C'est vers cette époque (1806) que sa vie fut marquée par une aventure d'éclat qui menaça de devenir tragique. Pour peindre le portrait de la princesse de Galles, il avait souvent paru à Montague-House, résidence de la princesse. Le portrait terminé, il y parut encore; et lorsque l'Angleterre, oubliant cette fleur de décence et de pudeur publique qui doit cacher au vulgaire les fautes d'une femme placée à la tête de son sexe, livra aux scandales d'une enquête la conduite de sa reine future, la conduite de Lawrence fut aussi recherchée. On sut qu'au temps où il peignait son portrait, il avait demandé à passer la nuit à Montague-House, pour être plus près de son modèle et plus tôt à l'œuvre le lendemain. On ajoutait que, par le charme de sa conversation, il tenait souvent la princesse debout en tête-à-tête jusqu'à une ou deux heures du matin. Mais la sévérité de l'enquête lui fut favorable, et toute charge contre lui fut solennellement écartée. Huit jours encore, et tout se fût oublié sans doute; mais, soit vanité, soit excès de délicatesse, Lawrence réveilla toutes les rumeurs en publiant sous serment une déclaration de l'innocence parfaite de ses relations au palais de Montague. A l'arrêt des commissaires les lords Grenville, Spencer, Erskine et Ellenborough, que pouvait ajouter cette étrange déclaration? Nul crédit, rien qu'un scandale nouveau. La démarche fut peu goûtée du public et de la cour, et depuis lors jusqu'à la mort de Hoppner, en 1810, la renommée se reposa un peu sur Lawrence, et la foule des modèles désapprit un instant le chemin de son atelier. Il vit moins le monde, et reçut quelques amis dans un hôtel nouveau. Quand la première chute de l'empire eut rouvert les portes du continent, Lawrence fut un des pre-

miers à passer le détroit pour venir admirer les trésors que la conquête avait accumulés dans les féeriques palais du Louvre. Mais Lawrence avait un instant à peine goûté toutes ces merveilles, qu'il fut rappelé par le prince régent, auprès duquel son ancien ami le marquis de Londonderry, à cette époque sir Charles Stewart, l'avait fait rentrer en grâce. Les chefs alliés s'étaient donné rendez-vous à Londres, et Lawrence avait mission de les peindre pour la galerie de Windsor, en commémoration de leur visite dans la Grande-Bretagne. L'empereur de Russie Alexandre, le roi de Prusse, le maréchal Blücher furent reproduits par Lawrence, avec le prince de Metternich, le duc de Wellington et Pletman Platow. Entre ces portraits, qui figurèrent à l'exposition de l'année suivante, Blücher et Platow étaient les mieux réussis. La réputation de Lawrence, jusqu'ici purement nationale et anglaise, prit un lointain essor et devint européenne. Le prince régent lui conféra le titre de chevalier. Il était depuis longtemps de mode d'être peint de sa main; la mode s'en accrut encore : on fit queue, et l'on prit son rang à la porte de son atelier. Il reçut le diplôme de membre de l'académie de St-Luc et celui de l'académie des beaux-arts d'Amérique, en même temps que Wilkie, Roeburn et Canova. Les academies de Venise, de Vienne, de Copenhague, se l'associèrent, et Charles X le décora de la Légion d'honneur en janvier 1825. Pour achever, l'université d'Oxford l'honora du brevet de docteur en droit civil. Tant d'honneurs et les profits croissants de son pinceau, profits auxquels il joignait encore le prix excessif du droit de gravure de ses portraits, n'apportèrent aucun changement à la simplicité de sa vie intérieure : tout son luxe était dans ses collections. Mais le désordre de ses finances ne cessa pas, et il se vit souvent au point de ne savoir comment faire face à ses dépenses journalières. La moitié de tout portrait se payait d'avance à la première séance. Mais quelquefois, le portrait fini, on oubliait de compléter le paiement.—Après la seconde restauration, Lawrence reçut une belle mission, celle d'aller au congrès d'Aix-la-Chapelle peindre les principaux personnages de l'Europe pour compléter la galerie de Windsor; et afin de le mettre en position de soutenir avec splendeur la dignité de sa mission, le prince régent lui accorda une indemnité annuelle de 4,000 livres sterling (25,000 de France) pour les frais de voyage et les dépenses éventuelles, sans préjudice du prix des portraits, qui demeura le même que par le passé. Voulant en outre que la grâce fût complète, le prince lui fit sur ce prix des avances avec une libéralité toute royale. Les premiers résultats de cette promenade officielle furent les portraits de l'empereur François 1^{er} d'Autriche, de l'archiduc Charles, du duc de Cambridge, du général Tschernicheff, du baron de Hardenberg, du général Ouvarow, du comte de Nesselrode, du baron de Gentz, du

comte Bathurst, du marquis Robert de Londonderry, de George Canning et du comte de Liverpool, l'une de ses plus belles œuvres. Dès que Lawrence eut terminé sa besogne à Aix-la-Chapelle, il continua sa course triomphale vers Vienne pour peindre le prince de Schwartzberg et quelques autres généraux autrichiens. Il peignit également la noble figure du comte Capo d'Istria. Mais son temps ne fut pas tellement absorbé à Vienne par les portraits officiels, qu'il n'y pût laisser des preuves de son passage, et l'archiduchesse Charles, la princesse de Metternich, l'enfant de l'archiduc Charles, l'enfant du comte de Fries, furent offerts à son pinceau : il les peignit à l'huile. Son crayon ne fut pas non plus oisif, et il fit de charmants dessins de la princesse Rasamowski, de la comtesse Thurskeim, de madame Sauren, de lady Selina Meade, de la princesse Lichnowski, de mademoiselle Ricci, de la comtesse et du comte Esterhazy, du jeune prince de Schwartzberg, et enfin du roi de Rome, et celui-ci fut le meilleur de tous. Après ces travaux, il se rendit à Rome, le 15 mai 1819, pour peindre le pape et quelques-uns de ses cardinaux. Les lettres qu'on a conservées de lui font connaître les impressions qu'il éprouva dans cette « Niobé des nations. » C'est surtout à peindre le noble martyr Pie VII, et le Pitt de Rome, comme l'appelaient Lawrence, le cardinal Consalvi, que notre peintre excella. « Consalvi, écrivait-il, est un des plus beaux modèles de peinture que j'aie jamais rencontrés. » Pour répondre à toutes les bonnes grâces dont l'avait comblé la cour de Rome, Lawrence voulut peindre Canova, et offrit sa peinture en hommage au vénérable Pie VII. Quand ce sculpteur était venu à Paris, après l'invasion, il avait visité Londres, et avait déjà posé une première fois dans l'atelier de Lawrence. Canova, qui suivit dans ses œuvres une idée plutôt pittoresque que sculpturale, se trouvait à l'aise avec Lawrence qui, comme lui, sacrifiait à l'effet et à la grâce, et qui, lorsqu'il paraissait, s'écriait : « Voilà le dieu ! » Après avoir peint à Parme l'archiduchesse Marie-Louise, et avoir fait en Italie un plus long séjour qu'il n'avait projeté, Lawrence revint enfin à Londres, le 20 mars 1820, rapportant pour la galerie de Windsor vingt-quatre portraits. Dans un nouveau voyage qu'il fit à Paris, en 1825, il la compléta en peignant le roi Charles X et le dauphin. Il peignit également la duchesse de Berry, avec une répétition du duc d'Angoulême, et enfin il fit poser le premier peintre du roi, le baron Gérard, et lui fit présent du portrait. — Pendant son absence de plus de dix-huit mois, de graves événements s'étaient accomplis dans la Grande-Bretagne : la mort de George III avait mis la couronne sur la tête de George IV, le plus magnifique protecteur des arts en Angleterre depuis Charles I^{er}. West, le président, venait de s'éteindre plein de gloire et d'honneurs et sa succession était vacante. Lawrence

se présentait avec une nouvelle moisson de lauriers, et la faveur du roi actuel le soutenait avec plus d'éclat que n'avait fait celle de son prédécesseur. Les voix furent presque unanimes pour l'élire. West était mort le 11 mars; Lawrence était arrivé le 20; dix jours après il était président. Le roi, en sanctionnant le choix des académiciens, ajouta le présent d'une chaîne et d'une médaille d'or à son effigie, avec cette inscription : « De S. M. le roi George IV au président de l'académie royale. » — Immédiatement avant son grand voyage, il avait peint une seconde fois la princesse Charlotte. A son retour, une grande partie de son temps fut employée à peindre, pour la galerie particulière de sir Robert Peel, les hommes les plus illustres du temps dans les affaires, dans les armes, les arts et la littérature. L'artiste mourut avant d'avoir pu compléter sa tâche. Parmi ceux des portraits auxquels il a donné la dernière main, se distinguent le duc de Wellington, Canning, le comte d'Aberdeen, Huskisson, lord Eldon, lord Stowell, sir Robert Peel, Southey le poète. Le plus exquis de tous est le portrait de lady Peel, peinte en chapeau à plume. Nulle époque de sa vie ne fut plus laborieuse, et c'est alors qu'il produisit quelques-unes de ses œuvres les plus capitales et les mieux réussies. Ses grands portraits de mères pères de leurs enfants sont en première ligne, et, à ce titre, la comtesse Gower, depuis marquise de Stafford; lady Georgina Agar Ellis, la marquise de Londonderry, doivent se compter parmi les chefs-d'œuvre de Lawrence. Les portraits de sir Walter Scott, des célèbres chirurgiens sir Astley Cooper et John Abernethy, de sir Humphrey Davy, de Thomas Campbell, Thomas Moore, lord Brougham, et beaucoup d'autres célébrités encore, sont les derniers éclairs qu'ait vus cette vie si pleine. Un sombre horizon semblait s'ouvrir à sir Thomas sous le torrent toujours croissant de ses dettes. Un sentiment secret l'avertissait en même temps d'une graduelle décadence. Ses frères, qu'il avait chéris du fond du cœur, comme toute sa famille, avaient été rejoindre son père et sa mère. Mistress Wolfe, cette femme dont il était devenu amoureux quand elle vint se faire peindre par lui, n'était plus à ses côtés : une fièvre l'avait enlevée au milieu de 1829. Vers l'automne de cette même année, il déclina sensiblement, et mourut à Londres, le 7 janvier 1830, d'ossification des gros vaisseaux du cœur, en écoutant la lecture d'un article du *New Monthly Magazine*, écrit par le poète Campbell sur le génie de Flaxman; la surveillance de sa mort, il était encore sur la brèche, et travaillait à un portrait de son royal patron George IV, destiné en présent au magnifique club de l'Athenæum, à Londres, dont le peintre était membre. Sa mort fut un deuil pour les artistes et pour la société. Il fut enterré avec pompe auprès de ses confrères Reynolds, Barry et West, dans la cathédrale de St-Paul, où un immense concours de ses plus il-

Iustres modèles vint lui rendre les derniers honneurs. David Wilkie le remplaça comme premier peintre du roi d'Angleterre, et Martin Arthur Shee à la présidence de l'académie. Sir Thomas avait la figure belle, l'œil grand, le regard limpide et doux, la physionomie grave, mais ouverte; et sa tête chauve donnait au plus beau front un développement complet, et offrait dans l'ensemble avec celle de George Canning une certaine ressemblance dont l'artiste était flatté. — Ses œuvres sont répandues dans le monde, mais peu existent en France. Présenté dans la famille de Georges Cuvier en 1823, il y dessina et offrit à madame Cuvier le portrait de sa fille, mademoiselle Duvauzel. Ce croquis, avec les portraits à mi-corps du duc d'Angoulême et du duc de Richelieu, répétitions de ceux de Windsor; celui de madame la duchesse de Berry et un grand portrait de famille de madame Baring, depuis madame la marquise du Blaizel, enfin le portrait en buste de Gérard, voilà à peu près tout ce que nous possédons du peintre anglais. Avant d'être arrivé au poste de président, il se montra aussi accessible que Reynolds aux jeunes artistes, et l'une des choses qui lui sourient davantage quand il fut nommé, c'est qu'il serait encore plus à portée d'être utile à la jeunesse studieuse. Il eut même un instant la pensée de créer, dans sa maison, des ateliers d'élèves et des galeries de modèles, et il fit venir Smirke l'architecte, fils de son ancien ami, pour faire les études de ce projet; mais, quelque chère que lui fût cette pensée, l'immense dépense qu'elle eût entraînée y fut un premier obstacle, et les embarras d'argent toujours croissants, la nécessité de peindre sans relâche des portraits, l'y firent définitivement renoncer. Sa maison n'en fut pas moins ouverte aux élèves distingués qui pouvaient tirer profit de l'étude de ses collections, que chaque jour voyait s'enrichir davantage. En sa qualité de président, il prononça deux ou trois discours aux élèves, à la distribution des médailles académiques. C'est à peu près, avec ses lettres et ses pâles poésies, le seul échantillon qu'il nous ait légué de ses talents littéraires. Ses allocutions sont le miroir fidèle du caractère personnel de Thomas : polies, correctes, coulantes, mais superficielles, sans qualités originales, sérieuses et solides. Ses lettres en général, sauf un petit nombre d'exceptions, touchent peu au vif des questions d'art. Ce n'est d'ordinaire qu'un flux de gracieuses paroles qui effleure des sujets de politesse. Il existe deux portraits de Lawrence peints par lui-même : celui qu'il exposa à Londres dans sa jeunesse, et un autre resté inachevé dans son atelier, et qui, à la vente de ses peintures et dessins anciens et modernes, fut porté, à la chaleur des enchères, à un prix considérable. Tous deux sont gravés. On trouve quelques notes intéressantes sur la vie et le caractère du talent de Lawrence dans la *Juvenile Library*, le *Gentle-*

man's Magazine, la *Literary Gazette*, le *Journal anglais de la Cour*. Les meilleures et les plus complètes notices sont dans l'*Obituary* pour 1851, publié à Londres, chez Longman, et dans l'*Histoire des peintres, sculpteurs et architectes* d'Allan Cunningham, publiée par le libraire Murray, in-12. F. D. C.

LAWRENCE (ABBOTT), négociant, manufacturier et homme politique des États-Unis, né à Groton (Massachusetts) le 16 décembre 1792, mort à Boston le 18 août 1833. — Abbott Lawrence est un des types de cette race énergique qui caractérise la Nouvelle-Angleterre, et qui a produit tant d'hommes remarquables dans le commerce, les sciences et la politique. Né sans fortune, il fonda par le travail et l'intelligence une fortune de plusieurs millions, fut ministre, et ministre distingué, des États-Unis en Angleterre, et mourut un des premiers manufacturiers du Nord. Mais un trait qui l'honore particulièrement, c'est que cette opulence ne servit pas, comme cela a lieu si souvent, de moyen au luxe et à l'ostentation. Il en fit, pour le progrès de l'éducation ou dans un but de charité, l'usage le plus noble et le plus généreux. On estime que près d'un million fut consacré ainsi à faire le bien. Il était le cinquième fils d'un fermier propriétaire, qui servit avec honneur dans la guerre de l'Indépendance, et s'y éleva au rang de major. A la paix, son père avait repris la culture de ses champs, mais sa fortune était restée très-médiocre. Le jeune Abbott fit quelques études à l'école publique, puis à l'académie de sa petite ville; ce furent toutes ses ressources d'instruction. Il fallut songer de bonne heure à s'ouvrir une carrière. Un de ses frères, son aîné, Amos Lawrence, avait établi à Boston un petit magasin de marchandises. Il proposa de prendre avec lui son jeune frère en qualité d'apprenti. « En 1808, dit-il dans son journal privé, arriva chez moi mon frère Abbott, avec un petit paquet sous le bras, et moins de trois dollars dans la poche, ce qui était toute sa fortune. C'était un garçon vif et très-intelligent pour les affaires; mais, comme bien d'autres garçons pleins d'intelligence, il avait besoin de la surveillance d'un mentor pour l'éclairer sur les écueils auxquels il était exposé. » Bien que fort jeune lui-même, Amos avait déjà un esprit mûr, et les qualités propres aux affaires, la sagacité d'observation, l'étendue de jugement, l'habileté de combinaison, et une application infatigable. Ce fut une excellente école pratique pour le jeune Abbott. Malgré la crise produite par la guerre de 1812 avec l'Angleterre, les affaires prospérèrent, et en janvier 1814, les deux frères devinrent associés. Cette société ne fut interrompue que par la mort. L'année fut critique et laborieuse pour tous les deux. L'aîné dirigea les affaires de la maison, et Abbott eut à faire un service très-actif et dangereux dans la milice qui avait pris

les armes. Les vaisseaux anglais étaient en vue de Boston, et chaque jour on s'attendait à un débarquement à l'effet d'incendier une partie de la ville. Les boulets et la mitraille y arrivaient de temps en temps. Un colonel de milice avait remarqué l'intelligence du jeune Abbott, et s'entretint souvent avec lui. Ce fut dans un de ces entretiens qu'il l'engagea à consacrer tous les jours deux heures à l'étude et à la culture de son esprit, lui prédisant un bel avenir s'il était fidèle à cette habitude. Longtemps après, ce fait fut rappelé à un dîner public par le colonel lui-même, et Abbott Lawrence, qui était présent, le confirma et ajouta que c'était un des meilleurs conseils qu'on lui eût donnés, qu'il l'avait suivi rigoureusement, et qu'il lui devait en grande partie ses succès dans la vie. « Il y a une chose que je me suis proposée pour règle constante, dit-il, c'était de faire avec tout mon cœur et toute mon âme tout ce que j'ai entrepris. » Le traité de paix entre l'Angleterre et les États-Unis, au commencement de 1815, vint ouvrir à la maison Lawrence un champ plus vaste d'activité et de prospérité. Comme leur affaire principale était l'importation et la vente des articles de manufacture étrangère, Abbott fut envoyé en Angleterre pour choisir des marchandises. Il agit avec autant de tact que de promptitude. Trois mois après son départ de Boston, le premier envoi de marchandises y était vendu avec grand profit. Son frère, en le félicitant de son choix et surtout de son activité, lui écrivait avec enjouement : « Vous êtes devenu une célébrité parmi nos connaissances par la rapidité de vos mouvements. Vous êtes comme Bonaparte, et même M. O*** dit que dans cette circonstance vous l'éclipsez. Réellement, mon cher frère, je me sens fier de votre conduite. Il y a peu d'exemples d'une telle promptitude. — C'est de 1815, de la paix européenne, que date le grand essor que prit le commerce des États-Unis à l'intérieur et à l'extérieur. La maison Lawrence agrandit peu à peu ses opérations et tira parti des circonstances avec une grande intelligence. La fabrique d'étoffes de coton et de laine ayant pris beaucoup d'extension sur divers points de la Nouvelle-Angleterre, les deux frères en prirent des quantités considérables en commission. Ce fut seulement en 1830 qu'ils prirent un intérêt dans les filatures de Lowell, et dès lors tous leurs fonds disponibles furent placés dans des établissements semblables. Leur revenu avait donc une double source, la commission pour les articles manufacturés et leur intérêt dans les fabriques. Ils entretenaient des relations actives avec la Chine, et ce ne fut pas une des moins lucratives branches de leur commerce. Malgré la vaste étendue de ses affaires, Abbott Lawrence donnait une attention suivie à tous les objets d'intérêt public, en politique, en économie et en finances. Il se montra constamment, bien avant d'être engagé dans les manufactures,

un des avocats les plus chauds du système protecteur, en matière de tarif. Ce système lui paraissait nécessaire pour mettre les manufactures naissantes du pays à même de faire concurrence à l'Angleterre. Ces doctrines ont dominé aux États-Unis jusqu'en 1842, où le tarif a été modifié dans le sens des principes de libre échange. Bien qu'il ne recherchât pas les honneurs de la vie publique, il fut élu membre du congrès en 1854 et 1859. Il fut placé dans le comité des voies et moyens, où sa connaissance des affaires commerciales lui donna beaucoup d'influence. Sans faire des discours d'apparat, il parlait bien, à propos, et commandait l'attention par des qualités qui n'abondent pas sur ce marché, dit Edouard Everett : l'excellence du jugement, des connaissances pratiques et profondes, un langage plein de précision et de force, et un parfait désintéressement en matière de réélection. En 1842, il fut nommé un des membres de la commission chargée de régler la question des frontières du nord-est, entre le Canada et les États-Unis. Cette question, souvent discutée et jamais résolue, avait excité l'orgueil national des Américains jusqu'au plus haut point d'effervescence. On parlait ouvertement de faire la guerre à l'Angleterre, si elle ne voulait pas donner satisfaction. Le gouvernement anglais avait envoyé lord Ashburton (Baring) pour traiter cette grave et délicate question. C'était un excellent choix, car lord Ashburton avait été négociant, connaissait bien le caractère des Américains, et se distinguait par un esprit élevé de loyauté et de conciliation. Abbott Lawrence, qui apportait les mêmes qualités dans ces négociations, exerça beaucoup d'influence sur leur marche. Lord Ashburton lui communiqua franchement les dernières limites que lui permettaient ses instructions, et A. Lawrence fut en état d'agir auprès de ses collègues qui montraient un esprit plus difficile, et d'amener les négociations à un résultat satisfaisant pour l'honneur et l'intérêt des deux pays. Tous les points convenus, il fut obligé de se rendre à Washington pour conférer avec le président Tyler, qui refusait de signer, par suite de scrupules sur certains détails, scrupules que le secrétaire d'État Webster n'avait pu lever. A. Lawrence y réussit, et l'important traité de Washington, en fixant les limites respectives du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, résolut définitivement une question qui avait failli allumer une guerre sérieuse. Dévoué aux opinions et aux intérêts du parti whig, A. Lawrence avait, dès 1840, commencé à prendre une part plus active aux mouvements politiques. Lors de l'élection présidentielle de 1848, il fut le principal candidat pour la dignité de vice-président, et M. Fillmore ne l'emporta sur lui que de quelques voix. Après l'inauguration du général Taylor comme président, il fut appelé à Washington et pressé d'entrer dans le cabinet. Les deux places où, en raison de sa spécialité, il espérait être

utile, avaient été données; il refusa. Peu de temps après, le président lui offrit le poste de ministre des États-Unis à la cour d'Angleterre. Ce poste est considéré aux États-Unis comme étant de la plus haute distinction et importance. Il exige, outre un jugement supérieur, des connaissances profondes et variées de politique et de commerce. Il avait été occupé par les hommes les plus éminents du pays. Abbott Lawrence hésita quelque temps, et consulta son ami Edouard Everett. Celui-ci l'engagea à accepter et vainquit ses scrupules. Le nouveau ministre partit pour l'Angleterre en septembre 1849. « Quel contraste, dit un de ses biographes, entre sa première et sa dernière visite en Angleterre! En 1815, tout jeune homme, débutant dans la vie et dans les affaires, borné à des opérations de commerce à Manchester et à Leeds; et en 1849, précédé par une honorable réputation, accrédité comme ministre, et par suite en relation naturelle avec les hommes d'État les plus distingués et la haute aristocratie. » A. Lawrence remplit ce poste avec distinction pour lui et pour son pays. Il n'essaya pas de passer pour ce qu'il n'était pas; mais il inspira une haute opinion de ses connaissances en commerce et en finances, et gagna le cœur de tous ceux avec lesquels il fut en rapport, par son urbanité et la bienveillance gracieuse de ses manières. Edouard Everett a dit à ce sujet : « Son propre gouvernement, premier devoir d'un ministre à l'étranger, fut fidèlement servi. Le gouvernement près duquel il était accrédité fut concilié, et revint à de bonnes dispositions. Les affaires dont il était chargé, et en tout celles sont très-considérables, furent traitées avec tact et habileté. » Il n'eut pas moins de succès dans ses relations sociales, où les manières et le langage d'un ministre le rendent populaire ou impopulaire. Sa fortune, il est vrai, lui permettait d'exercer une hospitalité magnifique, en harmonie avec les usages de la diplomatie européenne; mais c'était les qualités de l'homme qui relevaient l'avantage accidentel de cette opulence. Il assista souvent à des meetings publics, à des dîners d'apparat, où, suivant l'usage, les hommes d'État du pays faisaient des discours. A. Lawrence se tirait à merveille de ces épreuves délicates. Il ne visait point à des harangues étudiées; mais les idées nobles et élevées qui brillaient dans ses improvisations, l'appel chaleureux aux sentiments des auditeurs, à la sympathie et aux liens qui unissaient et devaient unir les deux nations, pour le bien de l'humanité et de la civilisation, lui gagnèrent tous les suffrages. Il y conquit une grande popularité. Après avoir résidé trois ans en Angleterre, il demanda son rappel et revint en Amérique en octobre 1852. Webster venait de mourir; il arriva pour assister à ses funérailles, et par respect pour la mémoire de cet homme d'État illustre, qui avait été son ami, il refusa un grand dîner

de félicitations que lui offrit le commerce de Boston. Rentré dans la vie privée, il s'occupait spécialement de ses manufactures. Sa main généreuse s'ouvrait facilement pour des objets d'éducation ou de charité, et sans compter ses bienfaits, il était un des plus zélés pour toutes les mesures qui étaient utiles. Peu d'années auparavant, en 1847, il avait donné au collège d'Harvard, près de Boston, cinquante mille dollars (250,000 fr.) pour établir des cours de sciences appliquées aux arts et à l'industrie. Cet argent devait servir à construire des salles convenables, à les fournir d'instruments et à payer le professeur spécial. Par son testament, il légua une autre somme de cinquante mille dollars, afin d'agrandir et de rendre plus complète cette école scientifique. Elle a pour objet de donner aux jeunes gens de dix-huit à vingt ans une instruction spéciale et supérieure, à l'effet de devenir, suivant leur choix, agriculteurs, ingénieurs, chimistes, architectes, mineurs et machinistes. C'est en petit ce que sont en grand notre école polytechnique et l'école des mines. Mais les vues du fondateur n'étaient pas bornées aux résultats purement utilitaires; il connaissait le prix de la vérité pure, et il voulait par ses dons contribuer aux progrès de découvertes nouvelles dans les mystères de la nature. C'est dans ce but qu'il concourut à fixer à l'université de Cambridge le professeur Agassiz, un des plus illustres naturalistes de l'Europe. Diverses dotations, variant de deux à quatre mille dollars, furent en outre consacrées par A. Lawrence à plusieurs établissements d'éducation, de religion et de charité. Il fonda et dota *Lawrence Academy* à Appleton, et contribua à améliorer celle de Groton, sa ville natale. Il employa des capitaux considérables pour établir dans le comté d'Essex des manufactures et y former un centre de population. Aujourd'hui c'est une petite ville qui porte son nom et qui est en voie de prospérité. Il avait conservé toute sa vigueur physique et intellectuelle, lorsqu'à la suite d'une courte maladie il mourut au mois d'août 1855. Sa mort excita des regrets universels et laissa un grand vide dans la classe des négociants de Boston. Divers meetings furent convoqués, et sa mémoire fut honorée par des éloges publics. C—N—T.

LAWSON (HENRI), astronome anglais, né à Greenwich le 25 mars 1774, était fils du R. Johnson Lawson, doyen de Battle. Il fut élevé dans sa ville natale sous la direction du célèbre docteur Burney; envoyé ensuite à Londres chez l'habile opticien Nairne, il y apprit la physique pratique; mais il n'embrassa pas la profession de son maître, bien qu'après le décès de Nairne, arrivé en 1806, il soit resté avec sa veuve jusqu'à la mort de celle-ci en 1815 et ait dirigé de fait son établissement. Il commença alors à se livrer à son goût pour l'astronomie, et fut, dès 1796, un des membres principaux de l'association scientifique

dite *Askesian society*, qui faisait paraître ses travaux dans le *Philosophical Magazine* de Tilloch. En 1825, s'étant marié, il alla se fixer à Hereford, dans le pays de sa femme; mais plus tard, ayant fait un riche héritage, il choisit Bath pour résidence. C'est là qu'il monta un observatoire dans sa propre habitation; il le pourvut d'excellents instruments. En 1835, il fut admis dans la société royale astronomique de Londres; en 1840, Lawson entra dans la société royale, et communiqua, en 1845, à l'*association britannique pour l'avancement des sciences*, des *Observations sur la manière d'établir des stations thermométriques*, travail qui lui valut, l'année suivante, une médaille de la société des Arts. En 1846 il donna comme aperçu d'un modèle d'observatoire, la description de celui qu'il avait établi à Bath. On doit à Lawson l'invention de sièges d'une forme particulière pour l'observation des étoiles au zénith, sièges qu'il appela *reelinca*. Cette invention lui mérita encore une médaille de la société des Arts. Plus préoccupé d'observer que de composer des ouvrages, Lawson a peu écrit; il fit paraître en 1847, une *Histoire abrégée des nouvelles planètes*, qui a de l'intérêt. En possession d'un magnifique télescope de Dollond, de 7 pieds de long, Lawson se livrait avec ardeur à ses études astronomiques, et sa maison était devenue le rendez-vous des savants et des amateurs qui venaient s'y entretenir des progrès de l'astronomie. Il faisait marcher parallèlement des observations microscopiques dans lesquelles il excellait. Sans enfants, Lawson vivait exclusivement pour la science, et sa femme l'aidait dans ses travaux. Il s'occupait encore d'autres questions qui ne se rapportaient pas à l'objet ordinaire de ses recherches. Il publia en 1835 la description de deux de ses inventions destinées à permettre de porter plus aisément les malades et les blessés; en 1833, il fit paraître une brochure sur les moyens d'encourager la jeunesse anglaise à prendre du service dans l'armée. Lawson est mort à Bath le 15 août 1855, laissant par son testament des sommes considérables en charités et en œuvres utiles. Il avait fait don, peu de temps avant sa mort, de tous ses instruments astronomiques et météorologiques à la ville de Nottingham, en y joignant une somme de 1,050 livres sterling, à la condition qu'on y élèverait un observatoire. Cette donation fut acceptée, et la ville de Nottingham s'est trouvée ainsi dotée d'une magnifique collection d'instruments, entre lesquels on remarque un hygromètre fait par Benj. Franklin. Les papiers de Lawson sont aussi en majorité passés à l'observatoire dont on lui doit la création. A. M—Y.

LAXMANN (ADAM), officier russe, était lieutenant d'infanterie, et en garnison à Irkoutsk en Sibérie, lorsqu'en 1792 il fut chargé par le gouverneur général de ce pays d'une mission importante. Un négociant japonais avait été jeté,

avec son navire et sa cargaison de grains, sur Amtchika, l'une des îles Aléoutiennes, entre l'Asie et l'Amérique. Échappé à la mort avec son équipage, le Japonais fut conduit au Kamtchatka, puis à Okhotsk, port de la Sibérie, sur le grand Océan, et enfin à Irkoutsk. Les Japonais se montrèrent si satisfaits du bon accueil qu'ils avaient reçu des Russes, que l'impératrice Catherine II voulut essayer s'il ne serait pas possible de profiter de cette circonstance pour lier des relations de commerce avec un empire qui n'en entretient qu'avec une seule nation européenne, les Néerlandais. Mais, afin de ne pas compromettre sa dignité, dans le cas où cette tentative ne réussirait pas, elle ne voulut point signer de sa main une lettre adressée à l'empereur du Japon, ni charger un personnage d'un rang élevé d'en être le porteur. Elle enjoignit donc au gouverneur général de la Sibérie d'écrire en son nom au gouvernement japonais, et de faire porter sa lettre par un officier qui ne devait pas être d'un haut grade; elle recommanda aussi d'accompagner la lettre de présents convenables. Le gouverneur jeta les yeux, pour remplir les intentions de sa souveraine, sur Laxmann, en qui il avait reconnu beaucoup d'intelligence, de circonspection et d'habileté. Cet officier partit aussitôt d'Irkoutsk avec les Japonais. Le 15 septembre, il fit voile d'Okhotsk, sur la gabarre *la Catherine*, commandée par Lovsov, lieutenant de vaisseau de la marine impériale; un négociant russe servait d'interprète. Le 7 octobre, on mouilla dans la baie de Nimro, sur la côte nord d'Iéso. Laxmann fut bien reçu par une troupe nombreuse d'indigènes et de Japonais, qui sont les maîtres du pays; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cet empressement était mêlé de défiance. Le navire passa l'hiver dans cette baie, surveillé soigneusement par un officier japonais, qui demeura sur le rivage, dans une jolie maison. Le 12 octobre, Laxmann avait expédié, par un messager japonais, une lettre au gouverneur de l'île, pour lui annoncer son arrivée, le motif de son voyage, et son dessein d'hiverner dans la baie; il le pria en même temps d'instruire le gouvernement japonais de ces particularités. Il apprit, en réponse, que sa dépêche avait été envoyée à Iédo, capitale de l'empire. Vers la fin de décembre, des officiers japonais vinrent à Nimro, rendirent visite à Laxmann sur son bâtiment, dessinèrent tout ce qui leur sembla remarquable, et prirent, avec une adresse singulière, des modèles exacts de divers objets. Ils paraissaient attacher le plus grand prix aux cartes de géographie. Le 29 avril 1793, des délégués de l'autorité suprême du Japon arrivèrent à Nimro. Laxmann et ses compatriotes, invités à se présenter devant eux, entendirent la lecture de la réponse de l'empereur. Ce monarque refusait aux Russes la permission d'entrer dans un autre port de ses États; mais il accordait à Laxmann celle d'aller par terre

à Matsmaï, chef-lieu de l'île d'Iéso, pour y remettre les naufragés qu'il ramenait. Laxmann refusa d'accepter ces conditions, et par sa fermeté vainquit l'obstination des Japonais, qui finirent par consentir à ce qu'il allât par mer de Nimro au port de Khakhodadé. Il entra dans ce lieu le 4 juillet; le voyage avait duré un mois. Après un accueil très-gracieux, Laxmann s'achemina par terre, le 12 juillet, vers Matsmaï : il était, ainsi que tout son monde, conduit en grande cérémonie. Il ne voulut pas s'astreindre au cérémonial japonais; on en passa par où il voulut. Il exposa de vive voix ses demandes aux délégués de l'empereur, et témoigna le plus vif désir d'être présenté à ce souverain, assurant que l'impératrice de Russie ne souhaitait rien tant que de lier une étroite amitié avec le prince. Alors il entendit faire la lecture d'une déclaration qui, rappelant la rigueur des lois relativement aux étrangers abordant les côtes de l'empire, ailleurs qu'à Nangasaki, excusait les Russes d'y avoir contrevenu; leur permettait de retourner chez eux à condition de ne s'approcher d'aucun autre port que de Nangasaki. Le doyen des commissaires impériaux ajouta que les lois de l'empire s'opposaient à ce qu'il pût aller à Iédo, et qu'il était instamment prié de s'éloigner au plus tôt. Reconduits à leur logement, les Russes y trouvèrent les présents dont l'empereur les gratifiait. Le lendemain, les interprètes japonais montrèrent à Laxmann un blanc seing de l'empereur, au-dessus duquel ils inscrivaient la permission accordée à un navire russe d'entrer dans le port de Nangasaki, et la lui remirent. Le 23 juillet, il eut son audience de congé. Le 11 août, il sortit de la rade de Khakhodadé, escorté jusqu'à une certaine distance par deux bâtiments japonais qui observaient s'il n'essayerait pas de débarquer sur la côte d'Iéso. Le 9 septembre, il se retrouva parmi ses compatriotes à Okhostsk, et fut, ainsi que ses compagnons de voyage, récompensé par Catherine II, quoiqu'il n'eût pas atteint le but que l'on s'était proposé par cette expédition. Sa relation, insérée dans les *Éphémérides géographiques*, de Weimar, cahier de juin 1805, a été traduite en français par l'auteur de cet article, et ajoutée à la relation du voyage de Broughton (voy. ce nom). Ce fut sur le rescrit impérial du Japon, remis à Laxmann, que de Krusenstern (voy. ce nom) fut admis en 1804 dans le port de Nangasaki. Sa relation, quoique succincte, est très-intéressante par les détails qu'elle fournit sur le Japon. E-s.

LAYA (JEAN-LOUIS), de l'Académie française; naquit à Paris le 4 décembre 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Après avoir fait sa première apparition dans la littérature, en société avec Legouvé, par un volume de poésies sous le titre : *Essai de deux amis*, il publia, en 1789, *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, et la même année : *la Régénération des comédiens en France, ou Leurs droits à l'état civil*. Ces différents ouvrages,

écrits dans l'esprit révolutionnaire, furent assez bien accueillis; mais l'auteur, commençant à revenir de ses premières opinions, fit représenter, le 19 janvier 1790, sur le Théâtre-Français, les *Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes et en vers, dont le succès ajouta beaucoup à sa réputation. Le drame de *Jean Calas* succéda aux *Dangers de l'opinion*, et obtint un succès encore plus prononcé; puis la comédie de *l'Ami des lois*, dont la première représentation eut lieu le 2 janvier 1793, dix-neuf jours avant le supplice de Louis XVI. Une sorte de réaction sembla alors se déclarer contre l'esprit révolutionnaire : la salle retentit d'imprécations contre les jacobins. Le public voulut que les représentations se continuassent; la commune demandait que tous les théâtres fussent fermés pendant le cours du procès de Louis XVI, pour envelopper *l'Ami des lois* dans cette défense générale. La convention n'osa pas proscrire la pièce nominativement, mais la commune de Paris prit sur elle d'empêcher qu'elle ne fût jouée de nouveau; des bataillons furent mis en mouvement, et l'on pointa des canons contre la salle. Ce qu'il faut remarquer, c'est que le *Moniteur* du 4 janvier 1793 rendit compte de la pièce comme on le ferait aujourd'hui. « *L'Ami des lois*, écrit l'auteur du compte rendu, tend « à éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, à lui « montrer les maux qu'entraînent la licence et « l'anarchie. Il serait à désirer, ajoute le journal, « liste, que cette pièce fût jouée promptement « dans toute la France. On sent à chaque vers que « ce n'est pas l'ouvrage d'un homme de parti, « mais celui d'un citoyen vertueux, d'un poète « sensible, honnête, qui veut l'affermissement de « la liberté par les lois, le retour de l'ordre après « une agitation nécessaire. » Lui-même tint son succès pour si légitime et si incontestable, qu'il dédia très-sérieusement son ouvrage à la convention nationale. Voici d'ailleurs sa lettre, non moins curieuse que le fait en lui-même : « Citoyens législateurs, ce n'est pas un hommage « que je vous présente, c'est une dette que j'acquiesce : *l'Ami des lois* ne peut paraître que sous les auspices de ses modèles. » Laya comptait parmi ses patrons, comme on va le voir, d'étranges Mécènes. Sa lettre fut communiquée à l'assemblée dans la séance du 10 janvier. La lecture faite, Manuel demanda le renvoi au comité d'instruction publique. De nombreux murmures s'élevèrent à l'une des extrémités de la salle. Prieur obtint la parole. « Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des lois* que par l'opinion publique, dit-il. J'ai vu dans un extrait ces mots (c'est du *Moniteur* qu'il parlait) : *Aristocrate, mais honnête homme*. Je demande comment on peut être honnête homme et aristocrate. » Une partie de l'assemblée réclame l'ordre du jour; d'autres membres sollicitent pour l'auteur la mention honorable. Une vive discussion s'engagea alors. L'interdiction de la pièce eut lieu; Laya

voulut réclamer : ce fut à l'assemblée qu'il en appela; il demanda à comparaitre à sa barre. C'était le 14 janvier. La majorité de l'assemblée se leva en faveur de la comparution de Laya. L'auteur de *l'Ami des lois* parut : un violent murmure l'accueillit. Épouvanté sans doute à l'approche de cette tempête parlementaire qui allait fondre sur lui, l'écrivain se retira instinctivement, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Laya abandonnait ainsi sa pièce à la destinée; mais le peuple amenté la demandait à grands cris; ses flots tumultueux assiégeaient le théâtre. Le maire, que ce peuple gardait en otage, appelait à son secours la convention; il ne pouvait se rendre en personne à la barre. « Je suis retenu, écrivait-il, « au Théâtre-Français, par le peuple, qui veut que « la pièce soit jouée. » Le peuple, de son côté, avait envoyé une députation à l'assemblée pour obtenir la représentation, et il attendait avec impatience les effets de son message. A la lecture de la lettre du maire prisonnier, un membre de la convention, Kersaint, fit ce jeu de mots, assez heureux d'ailleurs : « L'assemblée ne doit pas « avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre « l'ami des lois. » Le conseil général de la commune insistait de plus en plus pour fermer les spectacles. Le conseil exécutif se montra d'un avis différent : il statua que les spectacles devaient rester ouverts, mais que seulement il fallait éviter la représentation des pièces qui pouvaient occasionner quelque trouble. *L'Ami des lois* donna lieu à un arrêté particulier, qui, comme échantillon du style administratif de l'époque, doit être conservé. « Attendu que *l'Ami des lois* ne peut être considéré que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis, le ministère public entendu, le conseil général ordonne que *l'Ami des lois* ne sera pas représenté. » Laya, dans son discours de réception à l'Académie française, raconte que son modeste patrimoine disparut par suite de la proscription dont il fut l'objet à cette occasion, ce qui le força de renoncer de bonne heure à un genre de littérature qui faisait ses délices. Deux pièces cependant sont postérieures à cette époque, *les Deux Sœurs* et le drame de *Falkland*, représentés en l'an VI (1798). Privé de son patrimoine, Laya s'assura un revenu moins problématique que celui de ses pièces. Nous le voyons, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à sa mort, partagé entre les travaux du professorat et ceux de la critique (1). La nomenclature des articles qu'il

inséra dans le *Moniteur* est un dénombrement à peu près complet de ce qu'on a appelé la littérature de l'empire. La plupart des écrivains de renom y trouvent place. En 1817, Laya entra à l'Académie française, où il remplaçait le comte de Choiseul-Gouffier. Deux réceptions y avaient lieu le même jour; l'auteur de *l'Avocat*, contemporain, ami et concurrent de Laya au théâtre, était le second récipiendaire. Les deux nouveaux académiciens furent présentés ensemble à Louis XVIII, qui cut ce jour-là à se mettre en frais d'à-propos. « Votre cause, dit-il à M. Roger, « a été plaidée par un très-bon avocat. » Avec Laya le monarque devait être un peu plus sérieux. « Monsieur Laya, l'Académie, en vous nommant, a « acquitté une dette que la nation avait contractée « envers vous depuis longtemps. » Le duc de Lévis, chargé de répondre au récipiendaire, qualifia sa pièce d'*appel au peuple*. Laya mourut à Bellevue, près Paris, le 25 août 1835. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Essai de deux amis*, Paris, Berlin, 1786, in-8°, avec Legouvé (anonyme); 2° *Régénération des comédiens en France, ou Leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-12 de 50 pages (anonyme); 3° *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8° de 61 pages (anonyme); 4° *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par messieurs les comédiens français ordinaires du roi, le mardi 19 janvier 1790, Paris, 1790, in-8°; 5° *Jean Calas*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par messieurs les comédiens (sic) français, le 18 décembre 1790, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau cinquième acte, Paris, 1791, in-8°. Il existe une réimpression de cette pièce, Paris et Bruxelles, 1794, in-8°. 6° *L'Ami des lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, Paris, Maradan et Lepetit, 1793, in-8° de 118 pages; réimprimée avec corrections et augmentations, lors de la reprise qui eut lieu le 18 prairial an 3, Paris, Barba, an 3, in-8° de 88 pages. Une cinquième édition de ce drame, augmentée et corrigée, a paru en 1822. Il a donné lieu, lors de ses représentations, aux deux brochures suivantes : *Critique littéraire et politique de l'Ami des lois*, pièce en cinq actes et en vers, par une société de gens de lettres, Paris, Momoro, 1793, in-8° de 60 pages. *Lettre à l'auteur de l'Ami des lois, sur un arrêté de la commune qui a suspendu sa pièce*, Paris, in-8° de 14 pages. 7° *Discours qui devait être prononcé par le citoyen Laya, auteur de l'Ami des lois, à la barre de la convention*, Paris, in-8° de 4 pages; 8° *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an 3 de la République,

(1) Il fut successivement professeur de rhétorique au lycée Bonaparte (collège Bourbon), et au lycée Napoléon (collège Henri IV). Il remplissait ses fonctions avec beaucoup de zèle et était fort bien vu du grand maître Fontanes. Ce fut à ce ministre qu'il dit un jour, à propos d'une mesure désagréable, prise par l'autorité, à l'égard des membres les plus utiles du corps enseignant : « Monseigneur, les professeurs de collège « sont les îlots de l'université. » Ce mot y est demeuré proverbe. En 1815, Laya fut nommé professeur de poésie française à la faculté des lettres de Paris. Son cours, qu'il donna constamment sans se faire suppléer, était remarquable par la sagesse des doctrines.

imprimé par ordre de la convention nationale (rédigé par J.-L. Laya) (1), Paris, de l'imprimerie nationale des lois, nivôse an 3 de la République, in-8° de 408 pages; autre édition, Paris, Maret, an 3, in-8° aussi de 408 pages; réimprimé en tête du premier volume des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, St-Just, Payan*, etc., supprimés ou omis par Courtois, Paris, 1828, in-8°. Cette réimpression n'est pas complète. Il existe des exemplaires de la première édition sur papier vélin, format in-4°. Ils n'ont pas été mis dans le commerce. 9° *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député. Les Derniers moments de la présidente de Tourvel, héroïde*, Paris, an 7, in-8° de 24 pages. M. Quérard (*France littéraire*, t. 4, p. 645), cite une édition séparée des *Derniers Moments de la présidente de Tourvel*, Paris, 1799, in-8°; mais il se trompe en donnant à la première de ces deux pièces (réimprimée en 1818, Paris, in-8° de 16 pages) le titre : *Épître d'un jeune cultivateur*. 10° *Essai sur la satire*, Paris, 1800, in-12, extrait des *Veillées des Muses*; 11° *Discours prononcé le 7 août 1808 à la distribution des prix du concours général des lycées de Paris*, Paris, de l'imprimerie de la préfecture du département, 1806, in-8° de 25 pages; 12° *Eusèbe, héroïde*, Paris, 1807, in-8° de 25 pages; réimprimé sous ce titre : *Lettre d'Eusèbe à son ami*, 3^e édit., Paris, 1815, in-8° de 15 pages; 13° *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Laya*, le 30 novembre 1817, Paris, 1817, in-4°. A la suite du *Discours* de Laya se trouve la *Réponse* du duc de Lévis. 14° *Un Mot sur M. le directeur de l'imprimerie et de la librairie* (M. Abel-François Villemain, depuis si célèbre), ou *Abus de la censure théâtrale*, Paris, 1819, in-8° de 59 pages. Il est à remarquer que l'auteur de cette brochure exerça plus tard les fonctions de censeur des théâtres. 15° *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le marquis de Pastoret*, le 24 août 1820, in-4°. Après le *Discours* de Pastoret, reçu à la place de Volney, se trouve une *Réponse* de Laya. 16° *Falkland, ou la Conscience*, drame en cinq actes et en prose, représenté pour la première fois le 25 mai 1798, et remis au théâtre le 15 novembre 1821, Paris, 1821, in-8°; 17° trois *Notices* dans la *Galerie française, ou Collection de portraits des hommes et des femmes qui ont illustré la France dans les 16^e, 17^e et 18^e siècles, avec des notices et des fac-simile*, Paris, F. Didot, 1821-25, 3 vol. gr. in-4°, savoir : *Mairet et Corneille*, dans le tome 2;

(1) Une circonstance remarquable de ce rapport, c'est que Laya trouva parmi les papiers saisis chez Robespierre plusieurs lettres qui avaient été adressées à ce député par Louis XVIII. C'est Laya lui-même qui nous a raconté ce fait plusieurs années avant la restauration; et il ajoutait que ces lettres n'avaient pu être imprimées dans les rapports, parce que Courtois les avait soustraites ainsi que beaucoup d'autres papiers; ce qui donne lieu de croire que ce fut la cause principale des persécutions que la police royale exerça contre ce conventionnel en 1816 (voy. COURTOIS).

Crébillon, dans le tome 3; 18° *Notice sur Jules-César*, en tête du 1^{er} tome des *Mémoires de Jules-César*, traduction nouvelle par M. Artaud, Paris, 1825, 5 vol. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*, publiée par M. Panckoucke; 19° *Notice sur Justin*, en tête du 1^{er} tome de l'*Histoire universelle de Justin*, extraite de Trogué-Pompée, traduction nouvelle par J. Pierrot et E. Boitard, Paris, 1827, 2 vol. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*; 20° les articles LEGOUVÉ, ROTROU et SOLON dans la *Biographie universelle*. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laya* indiquait, sous le n° 202, deux volumes de *Mélanges littéraires*: l'un d'eux, de format in-12, renfermait quelques articles fournis par lui aux *Veillées des Muses*; l'autre, in-4°, contenait un assez bon nombre de numéros de l'*Observateur littéraire*, auquel il a coopéré. A la fin de ce dernier volume se trouvaient les six pièces suivantes, qui peuvent être regardées comme étant de Laya, bien qu'anonymes ou signées d'un autre nom que le sien : 1. *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne lors de la distribution des prix de l'école centrale établie à Fontainebleau*, Melun, an 6 (1797), in-8° de 18 pages; 2. *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne à la rentrée de l'école centrale du département*, Melun, brumaire an 6, in-4° de 6 pages; 3. *Instruction pour les sous-préfets*, Melun, an 8 (1800), in-4° de 4 pages, signé : A. la Rochefoucauld; 4. *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 1^{er} vendémiaire de l'an 9*, Melun, 5^e jour complémentaire an 8, in-4° de 4 pages; 5. *Programme pour la fête de la Concorde et celle du 14 juillet, qui sera célébrée le 25 messidor an 8*, jour où seront élevées les colonnes départementales, Melun, messidor an 8, in-4° de 6 pages, signé : A. la Rochefoucauld; contre-signé : P.-L. St-Cricq; 6. *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 14 juillet et de la Concorde*, Melun, messidor an 8, in-4° de 4 pages. On a publié en 1853 les *Oeuvres complètes* de J.-L. Laya, avec une notice par ses fils, 5 vol. in-8°. M. D—Y.

LAYMANN (PAUL), jésuite, natif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie en divers collèges d'Allemagne, et mourut à Constance, en 1653, à l'âge de 60 ans. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné en 1629 que tous les biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés fussent restitués aux églises qui en avaient été dépouillées, le P. Laymann fut chargé par sa compagnie d'écrire pour prouver que les ordres dont les monastères avaient été détruits n'étaient point dans le cas de participer à cette restitution, parce que les biens de chaque couvent lui appartenaient en propre, et qu'ainsi il fallait convertir ces fonds en établissements de collèges et de séminaires pour la société. Il ajoutait que les biens enlevés aux jésuites n'étaient pas dans le même cas, attendu que toutes leurs

maisons ne formaient ensemble que les parties intégrantes d'un seul tout, les membres d'un même corps gouverné par un seul chef, lequel, étant seul propriétaire de tous les biens, peut toujours en réclamer la possession, quelque sort qu'aient subi les maisons particulières, qui ne jouissent qu'à titre de destination, sans propriété. Ce principe fut vivement attaqué par dom Lay, bénédictin allemand, et fortement soutenu par les jésuites Lavarda, Mangion et Crusius, qui vinrent au secours de leur confrère. Ce principe est devenu funeste à ceux qui l'avaient avancé, par l'usage qu'en ont fait les parlements pour juger, dans la fameuse affaire des Lioncy, que tout l'ordre était solidaire des dettes contractées par une maison ou par un particulier avoué de ses supérieurs. Outre les ouvrages composés par Laymann à cette occasion, on a de lui un volume in-fol. de *Théologie morale et canonique* souvent réimprimé. T—D.

LAYNEZ (JACQUES), second général de l'ordre des Jésuites et son véritable organisateur, né à Almarcaro, près de Siguenza, en 1512. Il étudia d'abord à Alcalá. La réputation de Loyola étant venue jusqu'à lui, il voulut connaître cet homme célèbre, et se rendit à Paris, où le saint s'était réfugié pour échapper aux poursuites de l'inquisition. Une étroite amitié ne tarda pas à s'établir entre les deux enthousiastes (*voy. LOYOLA*), qui conçurent le plan d'aller en Turquie prêcher l'Évangile aux mécréants. Mais une guerre contre la Porte les ayant empêchés de réaliser leur projet, ils séjournèrent à Venise en 1536, et y arrêtèrent la fondation d'un ordre nouveau destiné à combattre les progrès de la réforme. C'est Laynez qui eut la plus grande part à la rédaction de ses statuts, et quand Loyola eut été nommé général, il entreprit un grand nombre de voyages dans l'intérêt de la compagnie. Il s'employa surtout beaucoup pour obtenir la convocation du concile de Trente. Paul VI offrit à Laynez le chapeau de cardinal, mais celui-ci le refusa. En 1558, il succéda à Loyola comme général des jésuites. En 1561, il se rendit en France avec le cardinal Ferrara pour travailler à l'extirpation de l'hérésie. Il obtint dans ce royaume la reconnaissance de son ordre. Après que la suprématie du pape sur tous les évêques de la chrétienté eut été définitivement proclamée au concile, Laynez revint à Rome travailler aux progrès de la compagnie de Jésus. Il mourut dans cette ville le 19 janvier 1563. Z.

LAYS, acteur de l'opéra. *Voyez LAÏS*.

LAZAREFF (JEAN DE), seigneur arménien issu d'une famille qui possédait encore une principauté dans la Grande-Arménie au commencement du 17^e siècle, jouit, sous les règnes de Catherine II, de Paul et d'Alexandre 1^{er}, de la faveur des tsars; il fut l'ami de Potemkin. Jean et son père Eléazar prirent part à diverses mesures financières importantes, et contribuèrent à l'agrandissement des villes de Kizla, Mozdok, Grigoria-

pol. Alexandre 1^{er} créa Jean conseiller d'État et commandeur de l'ordre de Malte; Joseph II, empereur d'Autriche, lui conféra le titre de comte du saint empire. Lazareff mourut en 1815 et laissa par son testament, sur sa fortune, qui était considérable, une rente de deux cent mille roubles papier (200,000 fr.) pour la fondation d'un institut de langues orientales à Moscou, institut qui a pris son nom. L'édifice destiné à cet établissement fut construit en 1815 et 1814, par les soins de Joachim de Lazareff, frère de Jean et son héritier, sous la direction duquel il fut placé dans le principe. De cet institut sont sortis une foule d'orientalistes distingués. — LAZAREFF (Jean II, comte DE), neveu du précédent, fut chambellan de l'empereur de Russie, et mourut le 18 février 1858, âgé de 72 ans. Après la mort de son père Joachim, arrivée en 1826, il devint le chef de la famille Lazareff, et consacra tous ses soins à la direction de l'institut des langues orientales. Il y annexa une imprimerie qu'il pourvut d'une magnifique collection de types orientaux, et dirigea la publication d'une foule d'ouvrages utiles, notamment de la *Collection des documents relatifs à l'histoire de la nation arménienne* (5 vol. in-4^o) et du *Dictionnaire arménien-russe* de M. de Koudabucheff (2 vol. in-4^o). Jean II de Lazareff contribua en outre à la fondation d'églises et d'un grand nombre d'établissements de bienfaisance et d'utilité publique. Il fut enterré non loin de St-Petersbourg, dans la chapelle arménienne de Smolensk. Z.

LAZARUS, prince de Servie, vivait l'an de l'hégire 788 (1586 de J.-C.). Il se mit à la tête de la ligue chrétienne, formée des Valaques, des Hongrois, des Dalmates, des Triballiens, et de ceux des peuples de l'Albanie qui n'avaient pas encore subi le joug des Ottomans. Amurath 1^{er} marcha aussitôt à sa rencontre, et lui livra la célèbre et sanglante bataille de Cassovie, où les chrétiens furent mis en fuite ou tués en pièces, et le prince Lazarus fait prisonnier. Amurath, vainqueur, trouva la mort au milieu de son triomphe. Un auteur obscur et suspect (Orbimus de Raguse) rapporte que le prince de Servie, captif, tua de sa propre main le sultan au milieu du camp ottoman. Chalcondyle et les historiens dignes de foi affirment qu'Amurath fut poignardé sur le champ de bataille, après le combat, par un soldat triballien, caché dans la foule des morts, qui voulut par cette action courageuse venger son prince et son pays. Le dévouement du Servien ne fit qu'assurer la perte du malheureux Lazarus. Bajazet 1^{er}, fils d'Amurath, signala par le meurtre de ce prince son avènement au trône : il le fit décapiter comme une victime qu'il immolait au sultan son père. C'est du nom du prince Lazarus que les Ottomans appellent la Servie, *Laz-Vilaieti*, ou pays de Lazare. S—v.

LAZERI (le P. PIERRE), savant jésuite, naquit en 1710, à Sienna. Placé par ses supérieurs à

Rome, il y passa la plus grande partie de sa vie, jouissant de la considération qu'il devait à ses talents et à ses qualités personnelles. Il remplit plus de vingt ans, de la manière la plus brillante, la chaire d'histoire ecclésiastique et la place de bibliothécaire du collège romain. Il enrichit de notes et de préfaces la belle édition des *OEuvres du pape Benoît XIV* (1), publiée par Emm. Azevedo. Ce pontife nomma Lazeri membre de la congrégation de l'index, et le chargea de l'examen des ouvrages en langues orientales qui s'imprimaient par les soins de la propagande. On assure que Clément XIII avait le dessein de décorer Lazeri de la pourpre, mais qu'il en fut détourné par les ennemis de la société (2). A la suppression des jésuites il fut conservé dans tous ses emplois, mais il s'en démit volontairement pour accepter la place de théologien et de bibliothécaire du cardinal Zelada, son protecteur. Il mourut à Rome, au mois de mars 1789, dans un âge avancé. Il avait été le correspondant et l'ami des plus savants hommes de son temps, tels que Stay, Boscovich, Assemani, Tiraboschi, etc. On lui doit l'excellente notice publiée en tête des *OEuvres complètes* de Perpignano. Il est l'éditeur de la collection intitulée : *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii romani soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom) : *De notis chronologicis anni mortis et natiuitatis Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazeri. Outre quelques opuscules qui n'offrent que peu d'intérêt et dont on trouvera les titres dans le *Supplément. bibliothec. soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui : 1° *Theses selectæ ex historia ecclesiastica : de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°; 2° *De factis sæculi V*, ibid., 1751; 3° *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754; 4° *De consiliis romanis prioribus quatuor Ecclesiæ sæculis*, ibid., 1755; 5° *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755; 6° *De hæresi marcionitarum*, ibid., 1775; 7° *De falsa veterum christianorum ritum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazeri s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1790 la publication en 18 volumes. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

LAZERME (JACQUES), célèbre médecin, né au Pouguet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : 1° *Tractatus de morbis internis capitibus*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-Desmarests l'a traduit en français sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazerme : 1° *Curationes morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 vol. in-12; 2° *De suppuracionis eventibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermitente*, 1751, in-8°. Lazerme mourut au mois de juin 1756, âgé de 80 ans Z.

LAZIUS (WOLFGANG), savant philologue allemand, né à Vienne en 1514, était fils d'un professeur en médecine à l'université de cette ville. Il accompagna dans ses voyages un jeune gentilhomme dont il était précepteur, et visita ainsi la Hollande, la Flandre et une partie de la France. A son retour en Allemagne, il alla étudier la médecine à Ingolstadt, y prit le doctorat, et vint ensuite exercer sa profession dans les environs de Vienne. Il servit pendant un an, comme médecin, à l'armée de Hongrie, et fut enfin nommé professeur en médecine. Lazius était très-laborieux, et il avait tiré des archives publiques ou particulières un grand nombre de pièces relatives à l'histoire de l'Allemagne. Il publia, en 1546, ses *Recherches sur Vienne* et cet ouvrage, quoique très-imparfait, fut accueilli favorablement. L'empereur Ferdinand, à qui il l'avait dédié, le nomma son médecin, titre auquel il ajouta ceux de conseiller et d'historiographe; et enfin il lui fit délivrer un diplôme de chevalier, avec la permission de se choisir des armes. Lazius mourut d'une attaque de paralysie, le 19 juin 1563. Diomède Cornarius prononça son *Oraison funèbre* et cette pièce, qui contient sur Lazius des particularités intéressantes, a été imprimée. On citera de lui : 1° *Vienna-Austria, seu rerum Viennensium commentarii*, etc., Bâle, 1546, in-fol. Lambecius y a relevé beaucoup d'erreurs. 2° *Reipublicæ romanæ in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ commentarii*, etc., ibid., 1551, in-fol.; édition augmentée par Étienne Zamoscius, Francfort, 1598, in-fol. C'est une compilation mal digérée et souvent fautive; mais on y trouve des faits curieux. 3° *Commentationum rerum græcarum libri duo*, Vienne, 1558; Hanau, 1605, in-fol.; et inséré dans le *Thesaur. antiquit. græcar.* de Gronovius, t. 6; 4° *Commentariorum veterum numismatum specimen exilæ*, Vienne, 1558, in-fol. Dans ce prospectus, Lazius promettait l'explication de sept cent mille médailles, nombre supérieur de beaucoup à ce que l'on connaît : aussi son ouvrage n'a-t-il jamais paru. 5° *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initis et immutationibus ac dialectis libri XII*, Bâle, 1557, 1572, in-fol.; Francfort, 1600, in-fol. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition dans cet ouvrage, dont le sujet est réellement très-important; mais quelle

(1) Rome, 1747-51, 12 vol. grand-in-4°.

(2) *Supplém. Bibl. soc. Jes.* du P. Caballero.

confiance accorder à un écrivain qui s'appuie de l'autorité de *Berose* et d'autres auteurs aussi apocryphes? 6° *Rei contra Turcas gesta anno 1556 brevis Descriptio*; elle a été insérée dans les *Scriptor. germanici* de Simon Schard, et dans les *Scriptor. Hungarici* de Jacques Bongars. On doit encore à Lazius des éditions de l'ouvrage d'Abdias (*voy.* ce nom), et de quelques autres anciens écrits dont on trouvera la liste dans les *Mémoires* de Nieéron, t. 31.

W—s.

LAZOWSKI, révolutionnaire né en Pologne, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. « On attribua à ces « inspecteurs, dit madame Roland dans ses *Mémoires*, huit mille livres d'appointements, la résidence de Paris durant quatre mois, des voyages « dans les provinces pendant le reste de l'année, « avec des indemnités, des gratifications, etc. » C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Ce fut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que madame Roland connut Lazowski. « Je le rencontrai dans les bureaux, dit-elle. Il « était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin, « arrondissant un peu les épaules, marchant sur « le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit « air d'importance que les sots d'alors prenaient « pour de la considération. » L'emploi d'inspecteur ayant été supprimé dès le commencement de la révolution, « cet étranger, ajoute madame « Roland, se trouva sans le sou. Il prit les cheveux « gras, brailla dans une section, et se fit sans-cu- « lotte, puis que aussi bien il était menacé d'en « manquer. » Ardent et ambitieux, il se fit nommer capitaine de garde nationale dans son quartier, et montra dès lors les opinions les plus effrénées. Ce fut lui qui dirigea l'attaque de l'artillerie des fédérés bretons contre le château des Tuileries dans la journée du 10 août 1792, et qui fit pénétrer une pièce de canon jusque dans l'appartement de Louis XVI. Il ne se montra pas moins furieux dans les massacres de septembre, et madame Roland, qui en avait été presque témoin, puisque son mari était alors ministre de l'intérieur, déclare positivement que Lazowski fut un de ceux qui égorgèrent les prêtres à St-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne. Il se rendit ensuite à Versailles avec Pournier l'Américain, et tous les deux y dirigèrent les massacres des prisonniers d'Orléans. Nommé alors membre du comité d'insurrection de la commune, il se fit remarquer par sa violence, au milieu même des plus farouches jacobins. Après avoir demandé plusieurs fois, au nom des sections de Paris, la proscription des députés de la Gironde, il fut lui-même décrété d'arrestation, sur la proposition de Vergniaud, dans le mois de mars 1793.

XXIII.

Le parti de la montagne le défendit avec beaucoup de chaleur, et il ne fut point arrêté. S'étant retiré à Vaugirard, il y mourut presque subitement d'une fièvre inflammatoire, suite de ses débâcles. Sa mort causa de vifs regrets au parti de la montagne, et Robespierre ne dédaigna pas de prononcer sur sa tombe une espèce d'oraison funèbre. On l'enterra avec beaucoup de pompe sur la place du Carrousel, au pied de l'arbre de la liberté; et un monument lui fut érigé à l'endroit même qui avait été le théâtre de ses exploits au 10 août 1792. C'est en ce même endroit qu'après l'assassinat de Marat on éleva à cet homme sanguinaire un cénotaphe voûté, sous lequel furent placés son buste et sa baignoire; de sorte que le monument de Lazowski, orné d'une espèce de parterre, se trouvait en avant; digne accouplement d'un tel maître et d'un tel disciple! La section du Finistère s'appropriâ son cœur, et la commune de Paris adopta sa fille. Le monument a été détruit après la chute de Robespierre.

M—p j.

LAZZARA (le chevalier NICOLAS) naquit à Padoue en 1744. Créé chevalier de Malte en naissant, il fit de très-bonnes études, et se voua par goût à l'archéologie. Lanzi et Cicognara ont rendu hommage à la bienveillance du chevalier Lazzara, qui les admit souvent dans son cabinet, où ils l'aiderent dans ses recherches les plus pénibles. Il réunit d'abord plus de deux mille gravures, les plus anciennes et les plus belles, de Montegna, d'Albert Durer et de Mare-Antoine, de Bervie, de Morghen, de Donghi, de Toschi, dont il se procura toujours les épreuves avant la lettre. Dans un voyage qu'il fit à Rome, en 1783, il se lia d'amitié avec Ennio Visconti, notre collaborateur, puis Canova, Milizia, Monti, etc. Il alla ensuite à Naples pour y voir les riches et précieuses collections de bronzes, que les ruines d'Herculanum et de Pompéïa fournissent en abondance. Il rencontra à Naples le chevalier Denon et l'économiste Galiani, avec lesquels il fut en correspondance. Il se rendit ensuite à Florence, où il connut le marquis Manfredini, possesseur de la plus belle collection de gravures, qu'il a léguée au séminaire de Padoue. Au retour de son voyage, en 1787, le chevalier Lazzara coordonna ses collections d'une manière scientifique, et Cicognara, à la page 242 de l'*Histoire de la sculpture*, fit un éloge mérité de Lazzara pour ses connaissances dans les arts et sa facilité à communiquer des renseignements aux historiens. Obligé d'aller à Malte en 1789, pour faire son service en qualité de chevalier, Lazzara n'y resta qu'un an, et, dès l'année 1791, il voyagea dans la Dalmatie. A son retour à Padoue, il assista aux séances de l'académie, à laquelle il appartenait dès sa fondation. Sa maison y fut le rendez-vous des Cesarotti, des Sibiliato, Valsechi, Caldani, Marsili, Carburì, Stratico, etc. En 1793, la république de Venise le nomma inspecteur et surintendant des objets

56

d'art dans l'arrondissement de Padoue. L'abbé Lanzi, après avoir passé huit ans à parcourir l'Italie, publia son *Histoire de la peinture*, dont il dédia la troisième édition à Lazzara, en lui témoignant, par une épître latine, toute sa reconnaissance pour les notes et les observations qu'il avait reçues de lui. Les mêmes sentiments furent exprimés par Brandolesi, dans la préface de son ouvrage sur les arts du Padouan, et par quelques autres. Nous trouvons encore le nom de Lazzara cité honorablement par Trissino, dans la *Vie de Liberi*; par Poggioli, dans ses *Nouvelles*; par le cardinal Zurla, dans les *Découvertes africaines*; par Alvisi, Bossi, et enfin par Bartolini. Tous ces auteurs lui donnent de grands éloges. Lazzara fut le protecteur de Rigato, dont il seconda les dispositions pour l'architecture, et du géologiste Brocchi, qu'il plaça fort jeune à Brescia, chez Spada, où ses progrès dans les sciences naturelles et la géologie furent rapides. Il fit encore de profondes études sur les tableaux de Montegna, et il a laissé des manuscrits précieux pour l'histoire de ce peintre célèbre. C'est à la munificence du chevalier Lazzara que l'on doit : 1° la gravure du tableau de *la Victoire de Montegna*; 2° la publication de la *Vie de Rosalba et de l'abbé Gennari*. Il mourut des suites d'une paralysie de la vessie, le 11 février 1853, à Padoue, et fut enterré à Palu, dans son sief, où une inscription latine fut gravée sur sa tombe.

G—G—Y.

LAZZARELLI (Louis), philosophe et poète latin, naquit en 1450 à San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Ses talents lui méritèrent la couronne poétique. Il la reçut des mains de l'empereur Frédéric III, prince qui se montra peut-être trop prodigue de semblables honneurs, et il mourut le 23 juin 1500. On a de lui : 1° *Crater Hermetis*. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à Ferdinand 1^{er}, roi de Naples, se trouve à la suite de la traduction latine, par Ficini, de *Mercurii Trismegisti Pimunder*, sans date, in 4° (*Cat. codd. Magliabecch.*, t. 2, p. 718), et dans l'édition qu'en donna Lefebvre d'Étaples, Paris, H. Estienne, 1507, in-4°. Il a été traduit en français par Gabriel du Préau sous ce titre : *le Bassin d'Hermès*, auquel il est traité de la manière de connaître Dieu et soi-même, Paris, 1549-1557, in-8°. Duverdier a inséré un long fragment de cette version dans sa *Bibliothèque*, à l'article Lazarel, t. 4, p. 601, édit. de Rigoley de Juvigny. 2° *Asclepii seu Æsculapii definitiones ad Ammonem regem e grec. in lat. tractatæ*. Cette version a été imprimée deux fois par Symphor. Champier, avec le *Liber de quadruplici vita*, Lyon, 1507, in-4°, et avec le *Duellum epistolare Gallie et Italiae antiquitates complectens*, ibid., 1519, in-4°; 3° *Bombyx*, carmen, Bâle, 1518, in-4°; dans un recueil de poésies, Jesi, 1765, gr. in-8°. Cette seconde édition, publiée par l'abbé J.-Fr. Lancelotti, est précédée d'une notice sur l'auteur. Quoique le poème de Lazzarelli soit inférieur à celui de Vida (*voy.* ce nom), il est cependant écrit avec

assez d'élégance, et tous les détails relatifs à l'éducation des vers à soie y sont rendus avec beaucoup de talent. 4° *Carmen de apparatu Patavini Hartitudii*, Padoue, 1629, in-8°. C'est la description d'un tournoi qui fut célébré à Padoue en 1494. L'édition que l'on vient de citer n'est peut-être pas la première. La bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire, n° 21550. 5° *Pasti sacri*. Ce poème est inédit; on en conserve des copies à la bibliothèque Vaticane, et dans celle du collège de Brera, à Milan (*voy.* la *Storia letter. ital.* de Tiraboschi, t. 6, p. 988). Ambr. Novid. Fracchi (*voy.* ce nom), a composé depuis un poème sur le même sujet.

W—s.

LAZZARELLI ou LAZZERELLI (1) (JEAN-FRANÇOIS), poète italien, naquit en 1621 à Gubbio, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses cours, il reçut le laurier doctoral à la faculté de droit, et accepta les fonctions d'auditeur du cardinal Carpegna, qui le tirèrent quelque temps à Rome. Des intérêts de famille l'ayant rappelé dans sa patrie, il en fut nommé gonfalonier. Il remplit ensuite la charge d'auditeur général de la légation de Ferrare, puis celle d'auditeur de rote à Pérouse, à Macerata, à Bologne, etc. Charmé de ses talents, le duc de la Mirandole, voulant l'attacher à sa petite cour, le fit conseiller et lui accorda toute sa confiance. Lazzarelli, devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique et fut bientôt pourvu de la prévôté du chapitre, très-riche bénéfice. Il mourut à la Mirandole en 1694, à 73 ans, regretté de tous les littérateurs de son temps. L'académie des Arcadiens l'avait admis, sous le nom d'*Altemione Sepate*. Doué d'une imagination brillante, il y joignait une sensibilité profonde, deux qualités qu'on trouve bien rarement réunies dans un jurisconsulte. Il fut du nombre des poètes du 17^e siècle (les *sei centi*) qui, s'élevant au-dessus du mauvais goût de l'époque, osèrent prendre pour modèles les écrivains qui seront à jamais la gloire de l'Italie, et l'on ne peut douter, dit Tiraboschi, qu'il ne se fût acquis une grande réputation s'il eût choisi des sujets plus dignes de son admirable talent (*voy.* la *Storia della letterat. ital.*, t. 8, p. 468). Lazzarelli n'est guère connu que par la *Cicceide legitima*, suite de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule D. Ciccio (Arrighieri), son collègue, dont il paraît qu'il avait eu à se plaindre. On ne peut rien imaginer de plus bouffon que le portrait qu'il trace du malheureux Arrighini, ou que les différentes aventures qu'il lui attribue dans cette espèce de poème; mais il y règne un cynisme que ne peuvent faire excuser les qualités les plus brillantes. Lazzarelli ne destinait point cet ouvrage au public; mais une édition hâtive en ayant été donnée d'après une copie inexacte et incorrecte (*Cosmopoli*, sans date, 1694, in-8°), il se crut obligé de consentir à l'impression de l'ou-

(1) Son nom se trouve écrit de deux manières. Le frontispice de la *Cicceide*, édition de 1772, porte LAZZERELLI.

vrage, qui parut, augmenté d'une seconde partie, Paris, 1692, in-12. Il a depuis été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Londres (Italie), 1772, in-8°, est annoncée comme la cinquième. Les autres ouvrages de Lazerelli sont disséminés dans les mémoires des sociétés littéraires ou dans les *Raccolte* de son temps. Une *Vie* exacte et érudite de ce poète a été publiée par l'abbate Sébastien Raughiasci. W—s.

LAZZARI. Voyez BRAMANTE.

LAZZARINI (GRÉGOIRE), peintre, né à Venise en 1655, fut élève de Salvator Rosa; mais le style sombre et pour ainsi dire sauvage de ce peintre énergique n'avait aucun rapport avec le talent de son disciple; aussi Lazzarini, lorsqu'il eut quitté ses leçons, s'empressa d'abandonner sa manière et la bannit entièrement de l'école vénitienne, dont il a mérité d'être considéré comme le Raphaël par la précision de son dessin. On remarque surtout son magnifique tableau représentant le *Triomphe de Morosini*, surnommé le *Péloponésiaque*. Il ne se signala pas moins dans le *St-Laurent Giustiniani*, qu'il exécuta quelque temps après et qui peut être considéré comme le meilleur tableau à l'huile que l'école vénitienne ait produit dans le 17^e siècle, tant pour le goût de la composition que pour l'élégance des formes et la beauté, l'originalité et la variété des têtes et des accessoires. La couleur, qui était une des parties les plus éminentes de son talent, n'y est pas moins recommandable. Il peignait avec un égal succès les figures de petite dimension; et l'on ne peut rien voir de plus agréable pour la couleur qu'une suite de petits tableaux qu'il peignit pour Ste-Catherine de Vicence. Lazzarini mourut en 1750, âgé de 75 ans. P. Peiroleri a gravé, d'après ce maître, *Moïse sauvé des eaux* et la *Charité romaine*; Wagner, une *Fête à Bacchus*. — Elisabeth LAZZARINI, sa sœur, née en 1662, s'est fait une réputation comme peintre. On présume qu'elle était élève de son frère. — Le chanoine Jean-André LAZZARINI, peintre, né à Pesaro en 1710, fut élève de François de Mancini. Il se distingua dans la peinture: facile et cependant studieux, il sut introduire dans ses ouvrages, mais néanmoins sans affectation, la connaissance profonde qu'il avait de l'antiquité. Il peignit d'abord d'une manière plus vigoureuse, ainsi qu'on le voit dans une *Pietà*, qui se trouve dans l'hôpital de Pesaro; mais il suivit ensuite une manière plus suave, qui se rapproche de celle de Carle Maratte, et à laquelle on peut toutefois reprocher un peu de faiblesse. L'ouvrage où, suivant les connaisseurs, il s'est montré supérieur à lui-même, se voit à Gualda, diocèse de Rimini, dans la chapelle des comtes Fantuzzi. Il y a représenté la *Vierge et l'enfant Jésus, et deux anges ayant auprès d'eux, d'un côté Ste-Catherine, et de l'autre le bienheureux Marc Fantuzzi, franciscain*. La sainte et l'un des deux anges sont entièrement dans le goût de Raphaël; le bienheureux en extase rappelle la Ste-Miche-

line du Baroque. Lazzarini mourut en 1786. Outre ses talents en peinture, il était renommé par son bon goût comme poète et comme prosateur, et par son érudition dans tout ce qui a rapport aux sciences sacrées et profanes. On connaît de lui: la *Description du dôme d'Assisi*; le *Catalogue raisonné des peintures des églises de Pesaro*, une *Dissertation sur l'art de la peinture*, qui a été imprimée plusieurs fois, et qui a pour objet l'*Invention*. Il avait laissé plusieurs autres dissertations inédites sur la composition, le dessin, le coloris et le costume, lues par lui à l'académie de Pesaro, où depuis 1755 il avait rempli gratuitement les fonctions de professeur; elles formaient un véritable cours de peinture: elles ont été réunies et publiées à Pesaro, en 1806. Algarotti avoue lui-même avoir beaucoup profité des écrits et des conseils de l'auteur dans son *Essai sur la peinture*. P—s.

LAZZARINI (DOMINIQUE), naquit en 1668, d'une famille noble, au château de Morro, près de Macerata, dans la Marche d'Ancone. Ayant perdu son père dès son bas âge, il dut à sa mère, Louise Gasparini, une éducation si soignée, qu'à dix-neuf ans il obtint le bonnet de docteur en théologie et en jurisprudence. La lecture approfondie des ouvrages de Poliziano, non moins que celle de Boccace, de Dante et des auteurs classiques italiens du 16^e siècle, lui apprit le vrai style de sa langue maternelle. Il se perfectionna en même temps dans celles de Démosthène et de Cicéron, en étudiant jour et nuit les modèles de l'hellénisme et de la latinité, et parvint ainsi à écrire ces trois langues avec élégance et correction. Il se consacra dès lors entièrement à la littérature; mais, ayant critiqué hautement la méthode d'enseignement grammatical adoptée par les jésuites, il alterna entre eux et lui une guerre qu'il soutint avec opiniâtreté. En 1690, Lazzarini fut nommé professeur de jurisprudence à l'université de Macerata, et, comme il avait médité les œuvres de St Augustin, il fut promu, l'année suivante, à la chaire de droit canonique, ce qui ne l'empêcha pas d'encourager, dans cette ville, la renaissance de l'académie des *Catenati*, d'établir la *colonia Elvia*, et de s'associer au célèbre fondateur de l'académie des Arcades de Rome (voy. CRESCIMBENI), dans la grande entreprise de réformer la langue et la poésie italiennes, comme le prouve un manuscrit de Lazzarini, conservé dans les archives de cette académie, et dont l'auteur a voulu démontrer que la langue italienne est plus favorable que la latine au progrès de la littérature. En 1711, il fut appelé à l'université de Padoue pour y occuper la chaire de littérature grecque et latine; et, dans un discours d'ouverture prononcé devant toute l'académie et un nombreux auditoire, il prouva l'élégance et la supériorité de ces deux langues. Les applaudissements qu'il reçut et l'enthousiasme qu'il excita soulevèrent contre lui l'envie du docteur Fragiolati, qui publia partout que le nouveau professeur était resté court au

miliu de sa harangue. Une pareille acuation et d'autres tracasseries qu'essuya l'abbé Lazzarini témoignent tout à la fois que son amour-propre excessif lui avait suscit  beaucoup d'ennemis, et que la jalousie a trop souvent allum  le flambeau de la discorde parmi les gens de lettres. Les j suites, qui gardaient rancune   Lazzarini, prirent part   cette querelle; ils lanc rent ensuite contre lui un pamphlet rempli de sarcasmes, en r ponse   la critique qu'il avait publi e de la grammaire d'Alvaro, l'idole du j suite fran ais le P. Germon (*voy. ce nom*). Quoi qu'en ait dit l'historien Corniani (*voy. ce nom*), les cours de Lazzarini  taient tr s-fr quent s, et l'on y entendait avec plaisir ses dissertations sur les classiques grecs. Mais sa manie de s' riger toujours en aristarque et quelquefois en zo le contre les hommes les plus marquants de son si cle lui suscita de nouveaux ennemis. Nous citerons Scipion Maff i (*voy. ce nom*), qui, pour se venger de ce que Lazzarini avait trop s v rement critiqu  *M rope*, prit sa revanche en d pr ciant deux ouvrages de ce professeur, la trag die d'*Ulisse il giovane*, Padoue, 1720, in-8 , r imprim e   Milan, en 1825, dans la collection des classiques, et le m lodrame de *Tobie*. La critique injuste de Lazzarini contre la belle traduction du po me de *Lucrece*, par A. Marchetti, excita la clameur universelle. Il mourut   Padoue, le 12 juillet 1754, et on lit sur sa tombe, dans l' glise St-Andr , son  pitaphe en vers grecs, compos e par les membres de l'acad mie des Rievrat, qui honor rent aussi sa m moire par une oraison fun bre. Sa vie litt raire a  t   crite par Fabroni (*voy. ce nom*). Mais la haine de ses ennemis lui avait surv eu. Fragiolati fit circuler des bruits scandaleux sur l'orthodoxie de ses principes religieux; et Zaecaria Valaresso, noble v nitien, publi , en 1757, une trag die bouffonne intitul e *Rutzvanschad il giovane*, pour tourner en ridicule les trag dies de Lazzarini, qui avait emprunt  au th atre grec la f rocit  des personnages, imit e depuis par Alfieri. Les autres ouvrages de Lazzarini, outre quatre excellents sonnets que l'on trouve dans la collection de Gobbi, sont : 1  *la Senese* (la Sienneise), com die en prose et en vers, Venise, 1754; 2  *Rime di Domenico Lazzarini*, 1756, in-8 ; 3  *l'Elettra di Sofocle*, Bologne, 1757, in-8 ; 4  *Osservazioni sopra la Merope del Maff i*, Rome, 1745, in-4 ; 5  *Tre lettere nelle quali si prova che Verona apparteni ai Cenomani*, Breseia, 1745, in-4 ; 6  *Note ed osservazioni al Lucrezio Caro di Alessandro Marchetti*, Londres (Venise), 1764, 2 vol. in-4 .

A—r.

LEADE (JEANNE), fameuse mystique anglaise, n e en 1625, suivant J ger,  pousa un riche n gociant dont elle devint veuve. Elle lut les ouvrages du philosophe allemand Jacob Boehm, et suivit, avec Thomas Bromley,  crivain du m me genre, une soci t  d'illumin s, pr sid e par le docteur-m decin Jean Pordage, auteur d'une *Th ologie mystique*, et d'un trait  intitul  *Sophie*.

Elle composa elle-m me huit volumes d'œuvres th osophiques, que sa fortune la mit   port e de publier et de r pandre. L'auteur de l'*Histoire des sectes religieuses*, imprim e en 1810, dit que Pordage et Bromley furent les admirateurs de cette sectaire. Il ne faut pas inf rer de l  qu'ils aient  t  ses  l ves ou ses pros lytes. Ce fut l' l ve m me qui excita l'enthousiasme du ma tre et des disciples. Elle  tablit le culte de la *Sophie* dont Boehm avait donn  l'id e   Pordage, et dont celui de *Marie* ne leur offrait que la figure. Ce fut sous les lois de cette *Sagesse* du sexe f minin, dont elle s'annon ait comme l'organe, qu'elle fonda la soci t  des *Philadelphes*. Elle publi  des *R v lations*, d'apr s lesquelles le r gne mill naire devait r tablir toutes choses, et cette soci t  devenir le centre d'une nouvelle  glise universelle. Le spiritualisme tendre et pieux de la fondatrice des *Philadelphes*, pouvant s'exercer indiff remment au milieu des diverses soci t s chr tiennes, lui a donn  beaucoup de partisans en Angleterre et parmi les illumin s paisibles de France et d'Allemagne. Nous voyons, par la correspondance de St-Martin et de Kirehberger (*voy. ce nom*), que Jeanne Leade occupait un rang distingu  chez les th osophes. N anmoins Giehtel, disciple enthousiaste de Boehm, et qui pr tendait vivre en communication avec la *Sophie*, trouvait que la pieuse Leade avait des manifestations d'une sph re born e, et produites par une source plut t *astrale* que divine; Kirehberger pense qu'en effet elle se *somnambulaisait* elle-m me, et que par l  elle jouissait de manifestations astrales ou magn tiques. Cependant Poirer, dans son *Ep tre* sur les caract res des auteurs mystiques, met les r v lations de cette Anglaise touchant la restauration de l' glise chr tienne, au m me rang que les *Visions* d'Hermas, et dit qu'il suffit de lire les r v lations o  sont expliqu s les *Sept sceaux de l'Apocalypse*, pour juger qu'elles partent du fonds le plus intime et le plus  lev . Selon le m me Poirer, Jeanne Leade, initi e dans la th ologie mystique de Pordage, qui finit o  commence celle de Boehm, et en est comme le pr liminaire, avait fait   son tour une pr fae pour servir d'introduction   la th ologie du premier. Une rencontre assez singuli re, c'est qu'un  l ve de madame Guyon, le comte de Metternich (1), donnait en allemand, presque en m me temps que Jeanne Leade en anglais, une introduction   la *M taphysique* de Pordage. Il semble que l'imagination et la sensibilit  des femmes les aient fait p n trer plus avant dans les profondeurs du mysticisme, dans les r gions du somnambulisme magn tique. Ce qu'elles se figurent entendre mieux que les hommes, elles sont port es   le regarder comme r v l , et se

(1) Parmi les *Lettres* de madame Guyon, en cinq volumes, plusieurs sont adress es   M. de Metternich, ministre et envoy  du roi de Prusse. Lui-m me fut le ma tre spirituel de l'auteur du *T moignage d'un enfant de la v rit * (St-George de Marsay), Berlebourg, 1738.

croient appelées à nous endoctriner. Jeanne Leade, après avoir prononcé elle-même son oraison funèbre, en s'appliquant le texte du verset 24 du chapitre 1^{er} de l'épître aux Philippiens, mourut le 19 août 1704, âgée de 81 ans. Les ouvrages qu'elle a publiés à diverses époques en anglais, et qui ont la plupart des titres allégoriques, ainsi que ceux de mademoiselle Bourignon, avec laquelle elle a aussi de l'analogie, sont : 1^o *les Nuages célestes, ou l'Echelle de la résurrection*, 1682, in-8^o; 2^o *la Révélation des révélations*, 1686, in-4^o; 3^o *les six traités mystiques* : 1. *la Vie énochienne, ou le Cheminement avec Dieu*, 1694, in-4^o; 2. *les Lois du paradis*; 3. *la Fontaine du jardin, ou Journal des communications et des manifestations de l'auteur*; 4. *L'Evangile éternel*; 5. *la Montagne d'évidence*; 6. *les Guerres de David, et le pacifique empire de Salomon*, 1695, in-8^o; 4^o *les Merveilles de la création en huit mondes différents, tels qu'ils ont été montrés à l'auteur*, 1695, in-8^o; 5^o *le Céleste Messager de la paix universelle, signes du règne du Christ*, 1695, in-8^o; 6^o *l'Arbre de vie qui croît dans le paradis de Dieu*, 1696, in-12; 7^o *l'Arche de la foi*, 1696, in-12; 8^o *Motifs et établissement de la société des Philadelphes*, 1696, in-12. Tous ces traités ont été traduits en allemand, et quelques-uns l'ont encore été en hollandais. Le docteur Lée a écrit *la Vie* de Jeanne Leade. Voyez aussi le *Gynecæum* d'Arnold Feustking, en allemand, et Jæger, *Dissertatio de vita et doctrina Janæ Leade*. G—CE.

LEAKE (sir JEAN), amiral anglais, était né en 1656, dans le comté de Surrey. Son père, habile officier, fut son maître de mathématiques, l'initia aux principes de l'artillerie navale et lui fit avoir une commission de midshipman. La guerre venait d'éclater entre l'Angleterre, impolitiquement alliée à la France de Louis XIV, et la Hollande. Le jeune marin fit donc son apprentissage au milieu d'une formidable lutte, fréquemment signalée par les engagements les plus sérieux. Il était à la grande bataille navale livrée par Spraggs à Tromp, sur les côtes de Zélande, et servait avec son frère Henri, à côté de son père, sur le *Prince-Royal*. Ce dernier, ainsi qu'on va le voir plus bas, sauva le navire par son opiniâtre résistance. Ses deux fils le secondèrent vaillamment; mais Henry resta parmi les morts. La guerre achevée, Jean Leake chercha fortune dans la marine marchande, et fit, comme commandant, deux ou trois voyages dans la Méditerranée. Mais ce n'était là qu'un pis aller; son inclination le portait toujours du côté de la marine militaire, et une place de maître canonier à bord d'un navire royal était l'objet de ses vœux. Ce poste était alors plus considéré que de nos jours. Il y parvint en 1675, quand son père reçut le commandement de l'artillerie du *Neptune*; mais la longue paix dont l'Angleterre jouit jusqu'en 1688 l'empêcha d'avancer. Il n'avait encore à cette époque que le commandement d'un brûlot avec lequel, au reste, il rendit des services au roi devant Londonderry, lors des troubles qui rem-

plissaient l'Irlande. La révolution, qui précipita du trône les Stuarts, et qui devint le signal de la guerre entre l'Angleterre et la France, lui fut plus favorable. L'utilité dont il pouvait être pour amener la reddition de Londonderry au nouveau gouvernement, que, du reste, il ne tarda pas à reconnaître, lui valut un commandement plus élevé. Capitaine de l'*Aigle* (vaisseau de 70), il prit une part brillante à la bataille de la Hogue (1692), qui porta un coup mortel à Jacques II, et dont on peut dater le commencement du déclin de la France sur mer. Churchill, frère de Marlborough, remarqua la belle conduite du capitaine Leake dans cette affaire, et les rapports qu'il adressait à l'amirauté se ressentirent de l'impression qu'avaient produite sur lui le sang-froid et l'intrépidité de l'habile officier. Aussi n'eût-il tenu qu'à lui, après la mort de son père, en 1696, de lui succéder dans ses deux places; mais il préféra, selon le désir de Churchill, alors devenu amiral, continuer le service actif, et il en fut récompensé en 1701 par sa promotion au commandement du *Britannia*, le plus beau navire de l'Angleterre, et de deux autres vaisseaux. Il ne le garda pas longtemps; car, dès le mois de juin 1702 et aussitôt que l'Angleterre, se déclarant pour le prétendant autrichien, dans la guerre de la succession d'Espagne, reprit la guerre contre Louis XIV, il fut mis à la tête de l'escadre dirigée contre Terre-Neuve. Cette expédition n'était peut-être pas très-difficile, et le mérite principal de Leake, en cette occasion, fut la célérité rare qu'il apporta dans l'exécution de l'entreprise qui lui était confiée; mais enfin il réussit au delà même de son espoir. L'île, presque absolument sans défense, tomba, sans coup férir, sous la domination anglaise; de riches captures qu'il fit vendre pour son compte et pour celui de ses équipages décuplèrent rapidement sa fortune; aussi, de retour à Londres, héros et millionnaire, sir John Leake (donnons-lui dès à présent ce titre, qui lui fut offert en 1705, mais qu'il n'accepta qu'en 1704) ne tarda point à recevoir une nomination de contre-amiral, puis de vice-amiral du pavillon Bleu. C'est en cette dernière qualité qu'il fit voile pour la Méditerranée, où les flottes espagnole et française balançaient les efforts de la Grande-Bretagne. Il y développa dans une sphère plus élevée les talents dont il avait donné des preuves dans des rangs inférieurs. Il accompagnait, en 1704, l'amiral sir George Rooke, lorsque, revenant de son infructueuse expédition de Catalogne, ce dernier fit escalader par ses marins les rochers de Gibraltar, qui, du reste, n'avait que cent hommes de garnison. La même année eut lieu la bataille de Malaga, qui, si elle ne fut point décisive, fut meurtrière, et où Leake se montra digne du haut grade qu'il occupait : toutefois l'avantage fut plutôt du côté de la flotte française que du côté de ses rivaux. Leake alla ensuite passer l'hiver dans la rade de Lisbonne, qui, suivant le plan du cabinet anglais,

devait servir de base d'opérations à tout ce que feraient les troupes de terre dans la Péninsule, et qu'il regardait presque comme une de ses possessions. Pendant ce temps, on jurait à Madrid et à Versailles de reconquérir Gibraltar, et l'on entreprenait, sans moyens suffisants, le siège de cette place, inexpugnable par les moyens réguliers, moins puissants alors qu'ils ne le sont de nos jours. Peut-être eût-on fini par la prendre (car les assiégés étaient réduits à l'extrémité), si l'arrivée de Leake avec des renforts et des vivres (29 octobre 1704) n'eût rendu le courage aux assiégés. Le siège pourtant continua; et au commencement de 1705, une escadre française de dix-huit vaisseaux, aux ordres du baron de Pontis, vint nouiller dans la baie, et resserrer, par mer, le blocus que faisaient du côté de la terre les Espagnols de Philippe V. Pour la seconde fois, l'escadre de Leake parut devant Gibraltar. En arrivant (10 mars 1706), il tomba sur cinq navires français sortant de la baie, en prit deux, en fit échouer deux autres, et ne manqua que le cinquième, qui emportait Pontis blessé mortellement. La suite de cette victoire fut la levée du siège de Gibraltar (25 avril) et surtout une impression morale très-grave, en France encore plus qu'en Espagne. Ginglant vers le nord, sir John Leake se joignit à la flotte qui débarqua sur la côte de Catalogne le comte de Peterborough, et coopéra efficacement à la réduction de Barcelone, qui, prise au bout de six semaines, devint la résidence de l'archiduc, rival de Philippe V. C'était la réalisation du plan tenté l'année d'auparavant, sous Rooke. Il combina ensuite un coup de main sur Cadix, voulant surprendre les galions dans le port; mais les dispositions prises par le gouvernement de Philippe V firent avorter cette entreprise. Il fut plus heureux l'année suivante (1706), lorsqu'il regagna les parages de Barcelone, où l'archiduc, bloqué par les forces de terre et de mer que commandait Philippe en personne, était à la veille de se voir forcé de se rendre. L'apparition de sir John Leake devant la ville assiégée détermina la levée précipitée du siège; et cette retraite concourant avec la fameuse éclipse totale de soleil du 26 mai, fournit matière aux sarcasmes, aux médailles injurieuses contre le monarque qui avait choisi cet astre pour son emblème. Elle aida encore à populariser le nom de Leake, que la réduction de Carthagène, bientôt suivie de la soumission d'Alicante, puis la prise de Palma, etc., et l'occupation de toute l'île de Majorque, pendant la même année 1706, achevèrent de classer parmi les plus hautes notabilités de la marine anglaise. La reine Anne s'empressa de le faire amiral (1707) du pavillon Blanc, en remplacement de Cloudesly Shovel, qui venait de mourir, et de lui donner une flotte à commander. Il justifia son élévation par une nouvelle campagne non moins riche en événements (1708). L'assujettissement de la Sardaigne et de l'île de Minorque

au pouvoir de l'archiduc en furent les résultats principaux. Ici finit l'histoire des services militaires de sir John Leake. Il avait été créé, pendant son absence, lord grand amiral; et deux villes, Harwich et Rochester, l'avaient nommé leur représentant à la chambre des communes. De retour en Angleterre, il opta pour Rochester. Il fut ensuite promu à la dignité de contre-amiral (mars 1709), devint membre de l'amirauté, et lors de la révolution ministérielle de 1710 on lui offrit la place de premier lord de l'amirauté, vacante par la démission de lord Orford. Soit fidélité à ses convictions politiques ou à la famille de Marlborough, soit qu'il ne crût pas que le nouveau système eût chance de durée, il déclina cette proposition, et borna son existence politique à se faire réélire au parlement par la ville de Rochester (1710). Deux fois encore (1711 et 1712) il prit le commandement d'une flotte, mais sans rien avoir à faire de grave, même lors de la deuxième excursion qui se réduisit à prendre possession de Dunkerque; et enfin, en 1714, à la mort de la reine Anne, on sembla vouloir fixer sa position en le faisant amiral en activité. Mais le remaniement général que l'avènement de George I^{er} amena bientôt dans toute l'amirauté lui devint funeste. Il fut rayé des cadres de l'activité; et s'avouant à lui-même qu'il ne pouvait avec honneur s'y faire réintégrer, il renonça sincèrement à la vie d'ambitieux, et partagea ses loisirs entre le plaisir de se faire bâtir un pavillon à Greenwich et celui d'habiter une jolie propriété de campagne à Beddington en Surrey. Mais il ne jouit pas longtemps de cette vie paisible et douce. Les dilapidations, les désordres et les fautes d'un fils unique, qu'il idolâtrait et qui avait été sa plus chère espérance, empoisonnèrent ses derniers moments, et lui furent d'autant plus pénibles que rien alors ne venait le distraire. Enfin, ce fils, après avoir été sur le point de déshonorer le nom qu'il portait, fut enlevé par un coup d'apoplexie. Son vieux père ne survécut pas un an à ce triste événement; il mourut à l'âge de 63 ans, le 1^{er} août 1719. Comme il ne laissait aucun enfant, ses biens passèrent à son neveu, Étienne-Martin Leake (*voy. ci-après*). — *Richard LEAKE*, père de l'amiral, était un brave et habile marin, né en 1626, à Harwich, et qui mourut en 1696. Il se distingua par une bravoure à toute épreuve dans une foule d'engagements. Il était maître canonnier, et quoique ce poste ne lui donnât pas rang d'officier, il s'était acquis une considération universelle par l'habileté qu'il déployait dans son art meurtrier et par une vigueur morale que rien n'ébranlait. Grâce à lui surtout, le vaisseau qu'il montait fit face à quinze navires hollandais, pendant la première guerre de Hollande, et se tira d'affaire. Dans un autre combat livré à deux vaisseaux danois sur la Baltique, tous les officiers ayant été blessés, il commanda et il eut l'avantage. Enfin, en 1673, dans une des quatre grandes

batailles qui signalèrent la deuxième guerre de Charles II contre la Hollande (la bataille du 14 juin, dans les eaux de la Zélande), le vaisseau *le Prince-Royal*, où il remplissait son office, ayant été démâté, quatre cents hommes de l'équipage avaient été tués ou mis hors de combat, un tiers des canons était démonté : le capitaine George Rooke (celui même qui plus tard devint amiral) ne voyait aucun moyen de résister et avait dit à tout son monde de se sauver, quand Leake vint se jeter à la traverse, criant : « Non, tant que j'aurai « la force de bourrer une pièce de canon, le « *Prince-Royal* ne se rendra pas ! » Il ranima par son ardeur le courage chancelant de l'équipage, et prenant le commandement, recommença le feu avec un tel succès, qu'il contraignit le navire hollandais à prendre la fuite, et ramena en triomphe le *Prince-Royal* à Chatham. L'amirauté lui conféra le titre de maître artilleur de Grande-Bretagne, et le plaça, comme garde des projectiles de la marine, à Woolwich. Leake avait un génie particulier pour l'artillerie; et l'on ne peut douter que, s'il eût existé à cette époque des écoles spéciales pour la marine, il n'eût été un célèbre ingénieur. C'est lui qui, le premier, imagina de mettre le feu à un mortier au moyen d'une fusée. Il était, du reste, artificier parfait, et il avait exécuté nombre de curieuses pièces d'artifice pour Charles II et pour le duc d'York. — LEAKE (Étienne-Martin ou Stephen-Martin) était fils d'un autre Stephen-Martin, beau-frère de l'amiral, dont il avait épousé la sœur, et capitaine de vaisseau, ainsi que jadis l'avait été sir John. Il se livra paisiblement à l'étude du blason et de la généalogie de la Grande-Bretagne, sous Maissaire; se fit admettre à Middle-Temple, fut reçu membre du collège héraldique; et, de degré en degré, successivement revêtu des bizarres dénominations que l'usage a consacrées pour les divers postes, arriva au titre de *garter* (jarretière), le plus élevé de ceux auxquels peut parvenir, dans le collège, celui qui n'est pas né grand seigneur. Il ne manqua pas de déployer, dans toute la longue carrière qu'il traversa, le plus grand zèle pour les prérogatives du corps auquel il appartenait. Il provoqua, en 1751 et 1752, une poursuite solennelle contre le peintre Shiets, qui prétendait remplir l'office de héraut d'armes à la cour des doyens. Au mois de janvier 1758, il adressait à George II une pétition à l'effet de monopoliser en faveur des seuls membres du conseil héraldique le droit de peindre les armoiries, pétition que les peintres eurent sérieusement à combattre, et dont ce ne fut pas sans peine qu'ils parvinrent à triompher. Il s'occupa très-fortement, en 1747, des détails d'exécution du projet de Cromwell Mortimer sur l'ouverture d'un registre particulier des armoiries pour les sectes non-conformistes, sans en excepter les juifs; projet qui, lorsqu'il était à la veille de s'effectuer, manqua par les exigences du ministère à l'égard des sectes (1748).

Sa vie, du reste, ne présente point d'événements saillants. Il était né le 5 avril 1702 et il mourut le 24 mars 1774, à Mile-End. On n'a de lui que trois ouvrages imprimés : 1° *Nummi Britannici Historia*, Londres, 1726; deuxième édition (très-augmentée), 1745. C'est le plus ancien ouvrage qui existe, dit-on, sur les monnaies de l'Angleterre. 2° *La vie de sir John Leake* (l'amiral, son oncle, dont l'article précède), Londres, 1750, grand in-8°. Cet ouvrage ne fut tiré qu'à cinquante exemplaires et donné à quelques amis. 3° *Motifs qu'il y a de donner aux rois d'armes de la province commission de visiter leur circonscription*, Londres, 1655. Il a laissé un grand nombre de manuscrits relatifs à son art et à l'histoire, soit des armoiries des familles et des ordres, soit de la science héraldique elle-même et du collège héraldique de la Grande-Bretagne. Ces manuscrits ne vont pas à moins de cinquante. L'abrégé latin des registres de l'ordre de la Jarretière, que possède le collège héraldique, est la traduction d'un travail de Stephen-Martin Leake qui, suivant quelques biographes, aurait aussi été tiré à cinquante exemplaires. P—OT.

LEAKE (JEAN), médecin anglais, d'une autre famille que les précédents, était d'Ainstable en Cumberland. Son père était curé du lieu; le fils voulait se faire militaire, et il se rendit à Londres dans ce dessein, se flattant d'y obtenir un grade, dès son entrée au régiment. Déçu de cet espoir, il se jeta dans l'étude de l'art médical, suivit avec succès la clinique des hôpitaux, et, après avoir été chirurgien, profita, pour augementer ses connaissances, de l'occasion qui s'offrit à lui de visiter Lisbonne et l'Italie dans des vues scientifiques. A son retour, il s'établit dans Piccadilly, puis dans Craven-street, où il se fit rapidement une belle clientèle, et acquit surtout un grand renom comme accoucheur. Il faisait aussi des leçons publiques sur l'art qu'il exerçait. Ses cours, qui se recommandaient par la clarté, la méthode, l'exactitude, et qui étaient parfaitement ce qu'il fallait pour former des praticiens, furent très-goûtés et très-suivis. Peut-être ses belles manières contribuèrent-elles à cette vogue. Toutefois, on ne saurait méconnaître les mêmes qualités dans ses ouvrages, bien que l'on ne puisse dire qu'il ait ajouté à la science. Il eut grande part à la création de l'hôpital de Westminster pour les femmes en couche. On le trouva mort dans son lit, le 8 août 1792 au matin. Il souffrait depuis longtemps d'une affection de poitrine. On a de lui : 1° *Observations pratiques sur la fièvre puerpérale*, Londres, 1775; 2° *Introduction (A lecture Introductory) à la théorie et à la pratique de l'art obstétrical, ou Réflexions sur l'histoire, la nature et le but de cet art*, Londres, 1774. L'auteur y recommande un forceps de son invention à l'exclusion de celui de Levret, dont il signale les imperfections. 3° *Instructions médicales sur les moyens de prévenir et de guérir diverses maladies*

des femmes, etc., Londres, 1778, 2 vol. in-8°. C'est au fond, un remaniement de l'ouvrage précédent ; mais les additions sont si nombreuses et si considérables et donnent à l'ensemble un caractère si nouveau, qu'on peut le regarder comme un autre ouvrage. Il en existe une traduction allemande et une traduction française, et, en Angleterre même, l'ouvrage a eu au moins huit éditions. 4° *Essai pratique sur les maladies des viscères, principalement sur celles de l'estomac et des intestins*, Londres, 1792, in-8° (trad. en allemand, Leipsiek, 1793, in-8°); 5° *Dissertation sur les propriétés et la vertu de la tisane de Lisbonne*, Londres, 1737, in-8°. Leake reconnaît à ce remède, jadis célèbre, de l'utilité pour les cas de serofule, de scorbut, etc. P—OT.

LÉANDRE (SAINT), archevêque de Séville, frère de St-Isidore, et plus âgé que lui, naquit à Carthagène vers le milieu du 6^e siècle. Les Visigoths, devenant maîtres de l'Espagne, y avaient apporté l'arianisme. Léandre travailla de toutes ses forces à rétablir la foi de Nicée. Herménégilde, fils aîné du roi Leuvigide, rentra dans le sein de l'Eglise, et son exemple contribua puissamment à ramener les plus opiniâtres. Le roi, irrité de tant de conversions, et surtout de celle de son fils, condamna Léandre à l'exil, et fit mourir le jeune prince; mais bientôt, repentant de sa conduite barbare, il rappela l'archevêque à Séville. Il lui recommanda même, avant de mourir, d'instruire dans la religion catholique, Récarède son fils, qui devait lui succéder. Ce dernier prince, monté sur le trône, convoqua les évêques ariens, et vint à bout, par la seule voie de la persuasion, de leur faire abjurer leurs erreurs. Après avoir converti une partie de son diocèse, Léandre ne s'occupait qu'à y faire fleurir la piété parmi les fidèles, et la discipline dans le clergé. Il présida, en 589, le troisième concile de Tolède, où l'on fit des canons admirables pour le règlement des mœurs. Léandre s'occupait aussi de corriger la liturgie. C'est à lui que l'on rapporte l'origine de l'office *mozarabique*, que St-Isidore perfectionna depuis. (voy. ISIDORE et LESLEY). Sur la fin de sa vie, il fut attaqué de la goutte, qu'il supporta avec beaucoup de patience. St-Grégoire le Grand, en lui envoyant le pallium, le loue de son courage et de son activité au milieu des souffrances. (lib. ix, *epist.* 121). St-Léandre : mourut le 27 février 596, et son siège demeura vacant pendant quatre ou cinq ans, St-Isidore ne lui ayant succédé qu'en 600 ou 601. St-Grégoire le Grand, avec qui Léandre s'était trouvé à Constantinople, professait pour lui la plus grande estime, comme on le voit par plusieurs de ses lettres. Il nous reste de St-Léandre : 1° *Liber de institutione virginum contemptu mundi, ad Florentinam sororem*, imprimé pour la première fois à Rome, 1661, in-4°, par les soins de Lue Holstenius, dans la troisième partie du *Codex regularum*; réimprimé à Paris, 1665, dans

le même recueil, et enfin dans la Bibliothèque des Pères. Cet ouvrage, qui a une longue préface et vingt et un chapitres, est important. 2° *Homilia in Laudem Ecclesie, ob conversionem gentis*; dans la *Collection des conciles* de Labbe, 1018-1021. Ses autres ouvrages sont perdus. L—B—E.

LEANG-OU-TI, empereur de la Chine et fondateur de la dynastie des Leang, portait avant de régner le nom de *Siao-yen*, et appartenait à la famille Siao; qui, depuis la dynastie des Han, avait fourni un ministre et plusieurs grands fonctionnaires. Il gouvernait la province de Lam ou Leang, sous les empereurs de la dynastie des Tsi, qui régnait sur la Chine méridionale, lorsque, pour venger la mort de son frère, gouverneur du Yong-Tchou, et pour éviter le même sort, il se révolta, l'an 504 de J.-C., contre l'empereur Pao-Kuen, prince cruel et dominé par les eunuques. De concert avec le roi de Nan-King, Hou-ti, frère de ce monarque, il s'empara de plusieurs places, déposa Pao-Kuen, et mit sur le trône Hou-ti, dont il devint premier ministre et auquel il ne laissa aucune autorité. Peu de temps après, ayant reçu la tête de l'ex-empereur qui avait été assassiné par deux de ses officiers, il se déclara roi de Leang, et fit périr la plus grande partie des princes de la famille des Tsi. Le faible Hou-ti crut échapper à la mort en descendant volontairement du trône; mais il fut bientôt étranglé, et sa veuve épousa Siao-yen, qui prit le nom de Leang-ou-ti. Ses crimes et son usurpation lui suscitèrent de nombreux ennemis, dont les plus puissants furent un prince de la race des Han et Yuen-Kio, prince des Oueï. L'empereur en triompha par ses généraux, accorda la vie au premier qui avait été forcé de se rendre à discrétion, et conclut la paix avec le second, qui mourut en 515. Pendant la minorité du fils de ce dernier, la régente Hou-chi fit la guerre à Leang-ou-ti, et obtint d'abord des succès; mais la licence de ses mœurs, ses abus d'autorité et ses actes de vengeance provoquèrent contre elle plusieurs révoltes qui permirent à l'empereur de reprendre l'avantage. La mort violente de cette princesse, les révolutions qui continuèrent jusqu'en 539 à troubler, à ensanglanter les États des Oueï et à les partager en deux royaumes, offrirent à Leang-ou-ti des moyens faciles de reculer les frontières de son empire en recouvrant une partie des provinces qui en avaient été démembrées sous ses prédécesseurs. Ce monarque a été regardé comme un très-grand prince. Pendant un règne de quarante-huit ans, il reçut des ambassadeurs de plusieurs souverains de l'Inde, de la Perse et de l'île de Ceylan. Mais son attachement à la doctrine extravagante de Foé et aux mystiques rêveries des bonzes, lui fit négliger les soins de son empire pour se livrer aux pratiques minutieuses de ces visionnaires. Il imitait leur abstinence et se privait, comme eux, de vin, de viande et de toute espèce d'aliments qui provenaient des animaux. Ses vêtements étaient

analogues à ce régime ; il n'y employait que la toile la plus commune, et il les portait jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement usés. En donnant dans ces travers, Leang-ou-ti abandonnait la religion des anciens patriarches, qui s'était conservée pure et saine jusqu'à lui dans la Chine. Ce prince n'avait d'autre souci que d'éloigner tout ce qui pouvait troubler sa tranquillité et contrarier sa manie. La faiblesse de son gouvernement enhardit les peuples de Kiao-tchi à secouer sa domination l'an 541, et à lever l'étendard de l'indépendance. Dans le même temps, les Oueï orientaux reprirent les armes. Ce ne fut qu'au bout de six ans que les armées de l'empereur soumirent tous ces ennemis. Mais il fut moins heureux contre un autre rebelle, d'autant plus dangereux qu'il n'employa d'abord que la perfidie. Heou-King, gouverneur de la province de Ho-nan, ayant passé du service des Oueï à celui de Leang-ou-ti, qui le fit prince de Ho-nan, se brouilla bientôt avec son nouveau maître, leva le masque, lui déclara la guerre et l'assiégea dans Nan-King. L'empereur, accablé de vieillesse, confia son autorité et la défense de la ville au prince héréditaire son fils, qui soutint le siège avec valeur. Au bout de quatre mois, la disette des vivres s'étant fait sentir également dans la place et dans le camp des assiégeants, Heou-King, à l'aide d'une suspension d'armes qu'il avait obtenue, pénétra secrètement dans Nan-King, vint se jeter aux pieds du monarque, en témoignant le plus vif repentir et en frappant la terre avec son front. Mais bientôt il changea la garde du vieil empereur et de son fils, et s'empara du gouvernement. Leang-ou-ti mourut de chagrin et en état de captivité peu de temps après, en 549, à l'âge de 86 ans. Son fils, Kien-ou-ti, et plusieurs autres princes de la famille impériale furent massacrés par ordre de Heou-King, qui, ayant mis sur le trône un fantôme d'empereur, l'en fit descendre presque aussitôt pour y monter lui-même. Mais le prince Siao-Yuen-ti, l'un des fils du dernier empereur, avait échappé au massacre ; il envoya contre l'usurpateur deux de ses généraux qui le vainquirent complètement. Heou-King, arrêté dans sa fuite, fut mis en pièces par la populace. Le nouvel empereur n'en régna pas plus heureusement : attaqué par un de ses frères, il fut tué par les Tartares, dans Kiang-Ling, en 555, et, deux ans après, la dynastie fondée par Leang-ou-ti finit par la déposition de son petit-fils King-ti, que détrôna Tchîn-pa-sien, son général, lequel fonda la dynastie des Tchîm.

A—T.

LEAPOR (MARIE), Anglaise, poète, née en 1722 dans le comté de Northampton, était la fille d'un jardinier. Son éducation fut conforme à son humble situation ; mais ses dispositions triomphèrent de ce désavantage. Elle cultiva la poésie en secret, pour elle seule, sans maître, et mourut inconnue au monde, de la rougeole, en 1746, à l'âge de 24 ans. Avant d'expirer, elle remit à son

XXIII.

père une liasse de papiers comprenant divers ouvrages de poésie, qui ont été publiés en 1748 et 1751, 2 vol. in-8°. Parmi plusieurs de ces ouvrages, estimés en Angleterre, on cite le poème intitulé *le Temple de l'Amour, songe*. On y trouve aussi une tragédie intitulée *le Père malheureux* et quelques actes d'une autre pièce de théâtre.

S—D.

LEARQUE DE RHÉGIUM fut un des plus anciens sculpteurs grecs, et a dû fleurir avant la quarantième olympiade (620 ans avant J.-C.). Il avait fait la statue en bronze de Jupiter qui se voyait à Sparte, et qu'on regardait comme le plus ancien ouvrage de ce genre. Elle n'était pas coulée d'un seul jet, mais elle était composée de pièces travaillées séparément et adaptées les unes aux autres par des clavettes et des repères si bien ajustés, que le tout ne pouvait se désunir. C'est cette espèce de travail que Quatremère de Quincy a parfaitement expliqué et désigné sous le nom de *Sphurelaton* dans son *Jupiter Olympien*. La fonte d'un seul jet ne fut mise en usage que par Théodore et Rhœcus de Samos, vers la quarantième olympiade.

L.—S.—E.

LEBAILLIF (ALEXANDRE-CLAUDE-MARTIN), né à St-Fargeau (Yonne) le 11 novembre 1764, fit avec succès ses études au collège des pères de l'Oratoire, à Lyon, et y eut pour condisciples de Gérard, Jordan et Tabarié, qui tous restèrent ses amis. Il s'adonna principalement aux sciences physiques et naturelles, qu'il cultiva toute sa vie, et dans lesquelles il porta un esprit de recherches fort remarquable. S'étant marié en 1785 à mademoiselle Trullier, fille du receveur du grenier à sel de Noyers, en Bourgogne, il aurait succédé à son beau-père dans cet emploi de finances, sans la suppression des gabelles, qui fut, peu d'années après, décrétée par l'assemblée constituante. Il retourna en 1790 à St-Fargeau, où il fut nommé greffier du tribunal, place qu'il conserva jusqu'à la suppression de ce siège. De 1798 à 1799, il fut employé au ministère de la police, division des émigrés. Ayant perdu cet emploi à la fin de 1799, il fit un voyage à St-Domingue, et à son retour des Antilles, en 1805, son ami Tabarié le fit entrer au ministère de la guerre, dans les bureaux de l'infanterie. Il y demeura jusqu'en 1809, époque où il passa au ministère de l'intérieur, dans une des divisions de la police générale (celle des départements au delà des Alpes), qui fut dirigée successivement par les conseillers d'État Vincent de Magnola et Anglès ; et lorsque ce dernier fut nommé préfet de police, dans les premières années de la restauration, il appela Lebaillif auprès de lui, et lui confia en 1819 la caisse de la préfecture, à laquelle, plus tard, celle des prisons fut réunie. Il cumulait encore ces deux fonctions, lors de sa mort, arrivée à Paris, le 27 décembre 1851. Lebaillif avait, au mois de juillet de la même année, été décoré de la Légion d'honneur. Le premier, en France, il construisit dans la per-

57

fection les micromètres sur verre, destinés à la mensuration des microscopiques. Prouy en fit usage pour son comparateur; MM. Babinet, Becquerel, Norremberg les employèrent également. Lebaillif imagina d'en former son mesurateur des microscopiques, dont M. Charles Chevallier a donné la description. Il aida le physicien Charles, membre de l'Institut, à perfectionner son microscope, et lui grava des micromètres et objectifs. A cette époque, quelques amis connaissaient seuls ses travaux; mais, lorsque MM. Chevallier se livrèrent à leurs premiers essais pour achromatiser les lentilles, il fit des recherches, et contribua beaucoup aux divers perfectionnements remarquables dans le microscope présenté à l'Institut en 1825. Il fit appliquer à ces instruments les diaphragmes mobiles, qui jouent un rôle si important dans l'éclairage, et se livra aussi à des recherches métallurgiques. Ceux qui l'ont connu savent avec quelle précision il gouvernait le chalumeau. Il inventa les petites coupelles d'argile réfractaire qu'il décrit dans un mémoire publié en 1825 (voy. *Annales de l'industrie*). Son sidéroscope lui démontra la répulsion exercée par le bismuth et l'antimoine sur l'aiguille aimantée, et l'existence du fer dans un grand nombre de corps, où jusqu'alors on ne l'avait pas soupçonné. Il construisit encore un galvanomètre d'une sensibilité exquise, des électromètres parfaits, des piles sèches, et une multitude de petits appareils pour ses recherches. Toutes ces œuvres étaient remarquables par la simplicité et la précision. On doit encore citer, au nombre des travaux qui lui sont propres, ses recherches sur la coloration du sang, sur toutes les dissolutions de fer au maximum d'acide par le sulfocyanure de potasse, ses aiguilles d'argile pour reconnaître l'infusibilité des terres destinées à la fabrication de la porcelaine, des méthodes d'analyse pour reconnaître les substances métalliques employées dans la coloration des papiers, des notes sur l'aventurine artificielle et la déflagration des fils de fer et de la fonte blanche.

C—R—D.

LEBAILLY (ANTOINE-FRANÇOIS), fabuliste français, naquit à Caen le 4^{er} avril 1756. Il y fit ses études et son droit, puis y exerça la profession d'avocat; mais, comme cet état convenait peu à son caractère modeste et timide, il vint à Paris, où s'étant lié avec Court de Gebelin (voy. ce nom), qui l'éclaira de ses conseils et guida ses premiers pas dans la carrière des lettres, il fut reçu membre du musée fondé par ce savant. Quelques fables et la traduction de quelques satires d'Horace, insérées dans des recueils périodiques, furent le début de Lebailly; mais bientôt il en publia un recueil qu'il dédia au duc de Valois, fils du duc d'Orléans, sous ce titre : *Fables nouvelles, suivies de Poésies fugitives*, 1784, in-12. Lebailly prenait encore le titre d'avocat en parlement. Il fut ensuite un des principaux collaborateurs de la *Petite Bibliothèque des théâtres*, Paris, 1785-1790,

72 vol. in-18 (voy. BAUDRAIS), et y donna les *Vies* de quelques auteurs dramatiques, *Campistrion, Le-franc de Pompignan*, etc. En 1786, il fit représenter sur le théâtre de Nicolet, à la foire Saint-Laurent, *les Surprises*, comédie en un acte et en vers. Mais, les faibles produits de ces travaux ajoutant peu à la modicité de sa fortune, il fut obligé, pendant la révolution, de solliciter de l'emploi dans les administrations, ou, soit inconstance, soit paresse, il ne restait pas longtemps. Nommé vérificateur à la liquidation de la dette des émigrés, il fut réformé lorsqu'on la supprima en 1800. Il obtint une place de rédacteur à l'administration centrale des droits réunis, le 11 janvier 1811; mais il la perdit en 1814, sans pension, quand les droits réunis furent changés en contributions indirectes. Lebailly fut alors employé à la liquidation de la maison d'Orléans, et il resta, soit comme titulaire, soit comme pensionnaire, jusqu'à sa mort, arrivée le 15 janvier 1852. Il avait perdu, en 1812, dans la désastreuse retraite de Moscou, son fils unique officier d'artillerie distingué. C'est par ses fables que Lebailly s'est fait un nom durable dans la littérature. Il en donna une édition en 1814, in-12, avec gravures, non pas très-augmentée, comme l'ont avancé à tort quelques biographes, car l'auteur dit au contraire, dans sa préface, qu'il ne donne point la seconde moitié de ses fables, annoncée en publiant la première; mais qu'il a fait un choix en supprimant la moitié de celles qui déjà étaient imprimées, soit qu'elles lui parussent pêcher par la fiction ou par le but moral, soit qu'empruntées à des auteurs étrangers, elles eussent été imitées plus heureusement par d'autres fabulistes français. Il en supprima aussi toutes les poésies fugitives. Le succès de cette édition, qui contient quatre-vingt-une fables, détermina Lebailly à lui donner une suite, intitulée *Fables nouvelles*, 1814, in-12 (avec une gravure), qui en comprend soixante et une. Comme ce second recueil, imprimé à la fin du règne impérial, ne parut qu'au commencement de la restauration, l'auteur en supprima la dernière fable, *l'Oracle du destin, ou les Héraclides*, allégorie sur la naissance du roi de Rome, et la remplaça par une autre, *le Dogue et l'épagueul*, qu'on n'eut pas le temps de paginer. Sa quatrième (ou plutôt troisième) édition, 1825, in-8°, avec figures, est dédiée à son premier Mécène, le duc d'Orléans, et la première fable qu'on y trouve est *le Nid d'alcyon*, présentée à ce prince, à l'occasion de la naissance de son second fils, le duc de Nemours. Dans cette troisième édition, il a remplacé les vingt-cinq vers à la louange de Napoléon, qui terminaient l'épilogue de son recueil de 1814, par vingt-sept autres en l'honneur des Bourbons. Lebailly n'était cependant pas plus intrigant ni adulateur qu'avidé d'honneurs et de richesses. Il avait la bonhomie et l'insouciance de la Fontaine. L'édition de 1825 contient cent trente-

sept fables, dont vingt-trois nouvelles, non compris les cinq qui composent *le Gouvernement des animaux, ou l'Ours réformateur*, poème ésopeien, réimprimé dans ce volume, mais déjà publié en 1816, in-8°. En ajoutant à ces cent quarante-deux fables les vingt-huit qui en ont été exclues et qui étaient dans les recueils de 1811 et 1814, six que Lebailly a fournies à l'édition de celles de Krylof, 1825, 2 vol. in-8°, et dix-huit qu'il a données dans l'*Almanach des muses*, de 1812 à 1829, sans compter celles de sa première édition qui n'ont pas reparu dans les suivantes, celles aussi qu'il a pu donner dans d'autres recueils périodiques, on voit qu'il a égalé à peu près le nombre des fables de la Fontaine. Celles de Lebailly, malgré quelques négligences, se distinguent par le goût, l'esprit, l'imagination, la facilité, la justesse des moralités, l'élégance du style, la variété des tons, et surtout par la bonhomie et la simplicité, qualités fort rares, qui, chez certains fabulistes, dégénérent en niaiserie et en trivialité. Les autres ouvrages de Lebailly sont : 1° *Corisandre, ou les Fous par enchantement*, opéra en trois actes, qu'il corrigea et dont il refit le troisième acte, non représenté à Paris, mais joué avec succès, en 1795, sur le théâtre de Bordeaux; 2° *le Choix d'Alcide*, apologue grec, mis en opéra-ballet, musique de Langlé, reçu à l'unanimité par le jury, répété et annoncé pendant un mois, en 1802, puis refusé par suite d'une intrigue contre le compositeur, 1811, in-8°, et réimprimé la même année, à la fin du recueil des fables, in-42; 3° *OEnone*, opéra en deux actes, musique de Kalkbrenner père et fils, représenté et imprimé, 1812, in-8°; 4° *Diane et Endymion*, fable arrangée en deux actes, séparés par un intermède où l'auteur a mis en action le fameux tableau de Girodet, et imprimée à la fin des *Fables nouvelles*, 1814, mais non représentée; 5° *Notice sur la vie et les ouvrages de feu Grainville* (voy. ce nom), 1808, in-8°; 6° *Arion, ou le Pouvoir de la musique*, cantate à deux parties, arrangée sur la musique de Mozart, 1817, in-8°; 7° *Homages poétiques à la Fontaine*, ou Choix de pièces en vers composées en son honneur par J.-B. Rousseau, L. Racine, Voltaire, Marmontel, Delille, Boufflers, Imbert, Ducis, Collin, Laya, et accompagné de notices biographiques et d'anecdotes littéraires, 1821, in-48; 8° *la Chute des Titans, ou le Retour d'Astrée*, cantate à l'occasion du sacre de Charles X, 1825, in-8°. Lebailly a laissé plusieurs opéras inédits et non représentés : *Soliman et Fronyme, ou Mahomet II*, reçu en 1792 et rejeté en 1802; *Gustave Vasa*, présenté en 1800; *Hercule au mont OÉta*, 1801; *le Mariage secret de Vénus*, 1801; *Calisto*, 1802; *les Amants napolitains, ou la Gageure indiscrete*, opéra-bouffon en trois actes, arrangé sur la musique de *Cosi fan tutte*, de Mozart, 1809; *l'Amour vengé*, 1812. La *France littéraire* de M. Quérrard attribue à Lebailly le *Procès d'Esopé avec les animaux*, comédie en un acte, en vers et en prose,

1812, in-12; mais elle se trompe en ajoutant que cette pièce est suivie de quatre livres de *Fables inédites*. Lebailly n'a point publié de fables entre ses éditions de 1811 et 1814. A—T.

LEBARBIER DE FRANCOURT (GERVAIS), né au commencement du 16^e siècle, à Torcé, près du Mans, exerça d'abord les fonctions d'avocat en cette ville, et devint successivement chancelier du roi de Navarre et maître des requêtes, sous Charles IX. Imbu des principes de Calvin, il servit avec zèle les réformés, qui lui confièrent plusieurs missions délicates. Lors des réactions qui suivirent la reprise de plusieurs villes du royaume, par les catholiques, en 1562, « de tous ces masacres », dit d'Aubigné, il fut fait une notable « plainte au roi, à Meaux, par Francourt et Bèze, « députez, sur plus de trois mille personnes poignardées, enterrées vives ou brûlées. » Après la bataille de St-Denis, en 1567, les calvinistes l'envoyèrent secrètement en Allemagne, avec quelques autres chefs, pour lever des reîtres et des lansquenets. Lebarbier fut une des victimes de la St-Barthélemy, à Paris. Il fut, en 1572, par ordre du duc de Montpensier, jeté par la fenêtre et traîné à la rivière. On a de lui : 1° *Remonstrance envoyée au roy par la noblesse de la religion réformée du pais et conté du Maine, sur les assassinations, pilleries, saccagemens de maisons, violemens de femmes et autres excès horribles commis depuis la pacification, dedans ledit conté, jusqu'au mois de mai 1565; envoyée à monsieur le maréchal de la Vieille-Ville, Orléans, 1565, in-8°, et dans les Mémoires de Condé, 50 pages in-4°; 2° *Conseil sacré d'un gentilhomme français aux Eglises de Flandres, servant d'avertissement aux seigneurs des Pais-Bas, et d'exhortation aux princes protestants de l'Empire*, Anvers, 1567, in-8°. L—U.*

LEBARBIER l'aîné (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS), peintre français, né à Rouen en 1738, remporta en 1756 et 1758 les premiers prix de dessin à l'académie de cette ville, et vint à Paris, où il fut l'élève de Pierre, premier peintre du roi. Chargé, en 1776, par le ministère, d'aller lever en Suisse des vues et dessins pour le bel ouvrage de Zurlauben intitulé *Tableaux topographiques de la Suisse*, il s'y lia intimement avec le célèbre Gessner, dans la correspondance imprimée duquel se trouvent plusieurs lettres de lui. Il fit ensuite le voyage de Rome, et, à son retour, il répandit dans les écoles beaucoup de dessins d'étude à la manière noire, d'après les premiers modèles, ce qui prépara la révolution commencée par Vien et consommée par David. Il exécuta ensuite lui-même plusieurs compositions qui ne sont pas dépourvues de mérite, et ne cessa de travailler qu'à la fin de sa carrière, qui fut très-longue, puisqu'il était âgé de 88 ans quand il mourut à Paris, le 7 mai 1826. Il avait été membre de l'ancienne académie de peinture, et il fut admis à l'Institut, classe des beaux-arts, lors de sa création, en 1795. On a de lui : *Des causes physiques et morales qui ont influé*

sur les progrès de la peinture et de la sculpture chez les Grecs, 1801, in-8°. Le *Catalogue des tableaux, dessins, livres et estampes* provenant de sa bibliothèque, a été imprimé en 1826, in-8° de 64 pages. Parmi ses tableaux, on remarque : 1° *Jupiter sur le mont Ida*, qui est au château de Versailles; 2° *Jeanne Hachette*, à l'hôtel de ville de Beauvais; 3° le *Siège de Nancy*, à l'hôtel de ville de cette ancienne capitale de la Lorraine. Lebarbier a encore fait beaucoup de dessins pour les éditions d'Ovide, de Racine, de Rousseau et de De-lille.

M—D.

LEBAS (JACQUES-PHILIPPE), graveur, naquit à Paris en 1707. Il fut élève d'Hérisset, qu'il surpassa bientôt; mais ce fut surtout Gérard Audran qu'il se proposa pour modèle. C'est dans la manière de ce grand maître qu'il grava la *Prédication de St-Jean*, d'après le Mola. Cette estampe établit sa réputation. Doué d'une extrême facilité, Lebas n'abandonna jamais l'étude, et il ne passait pas un jour sans dessiner. En 1745, l'académie de peinture l'admit au nombre de ses membres, sur une estampe gravée d'après Lancret, qui lui avait été désignée, et qui représente une *Conversation galante*: elle est dans le cabinet de Crozat. Cinq ans après, il fut reçu dans la classe des associés régnicoles de l'académie de Rouen. Berghem, Wouwermans, Van Ostade, Van Falens exercèrent successivement son burin; mais l'artiste d'après lequel il a travaillé de préférence, c'est Teniers. Il a su conserver dans ses estampes la naïveté, la gaieté franche et la bonhomie qui distinguent les tableaux de son modèle; et il a reproduit avec un égal succès le ton argenté et la touche fine et spirituelle du peintre. On connaît de Lebas une quantité considérable de planches d'après ses propres compositions, toutes remarquables par une verve abondante, un travail facile, une imagination vive et pittoresque. Il a aussi peint quelques gouaches d'un ton de couleur vigoureux et d'un effet piquant. Il fut longtemps le plus connu des graveurs français, et il a fréquemment signé des estampes entièrement exécutées par ses élèves. Il est le premier, après Rembrandt, qui ait fait un grand usage de la pointe sèche, méthode que quelques-uns de ses élèves ont perfectionnée. En 1771, il avait été nommé conseiller de l'académie: il obtint quelque temps après une pension. Louis XVI, en 1782, lui accorda le titre de graveur du roi. Après une maladie aiguë qui ne put altérer la sérénité de son caractère, il mourut le 14 avril 1785. Son portrait a été gravé par Gaucher, son élève. Son œuvre s'élève au delà de cinq cents pièces, parmi lesquelles on en compte plus de cent d'après Teniers, et plus de trente d'après Vernet. Les *Réjouissances flamandes*, *David Teniers et sa famille*, les *Oeuvres de miséricorde* et *l'Enfant prodige*, quatre grandes estampes in-folio en travers, sont des pièces capitales, d'une exécution supérieure. La suite des *Ports de France*, d'après Vernet, qu'il a gravée en

société avec Cochin, ne jouit pas d'une moindre estime. C'est encore Lebas qui a gravé les planches des *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (voy. LEROY); les détails y sont rendus avec une grande précision. On peut voir un catalogue étendu de l'œuvre de Lebas dans le *Manuel des amateurs de l'art*, de Huber et Rost, et dans le cabinet de M. Paignon-Dijonval. Lebas a formé plusieurs habiles élèves, tels que les deux Alliamet, Lemire, de Ghendt, Gouaz, Gaucher, Masquelier, Moreau, Laurent, etc.; et, parmi les étrangers, Robert, Strange et Ryland. On trouve une notice étendue sur sa vie (par Hecquet) à la tête du catalogue de sa vente, et une autre (par Gaucher) dans le *Journal de Paris* du 12 mai 1784. P—s.

LEBAS (PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH), né à Frévent (Pas-de-Calais) en 1765. Il fut député par la ville de St-Pol à la fédération du 14 juillet 1789, et envoyé à la convention par son département. Lié avec Robespierre et St-Just, il partagea l'exaltation des hommes les plus fougueux de la montagne, vota la mort du roi sans appel et sans sur-sis, fut membre du comité de sûreté générale pendant la terreur, et envoyé en qualité de commissaire avec St-Just dans les départements du Rhin. Lorsque Robespierre fut proscrit, Lebas déclara ne vouloir pas partager l'opprobre du décret qui venait d'être rendu, et voulut, comme un peintre fameux, se dévouer pour le proscrit: il se tua d'un coup de pistolet, à l'hôtel de ville, dans la nuit du 9 thermidor (24 juillet 1794) (voy. ROBESPIERRE et ST-JUST). Lebas laissa un fils âgé de six semaines, qui fut pendant un an, à la suite de la réaction thermidorienne, emprisonné avec sa mère; il est aujourd'hui membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les lettres de Lebas à sa famille ont été publiées par Buchez et Roux (*Histoire parlementaire de la révolution*, t. 53).

B—U et Z—M.

LEBAUD (PIERRE), doyen de St-Tugdual de Laval, aumônier de la célèbre Anne de Bretagne, a donné une histoire générale de cette province, qui se termine au règne du duc François II. La reine Anne lui avait fait expédier, le 4 octobre 1496, l'autorisation nécessaire pour qu'il eût communication de tous les titres déposés dans les chapitres, abbayes, communautés et archives du pays. L'ouvrage de Lebaud, tout ancien qu'il est, mérite encore l'estime des savants. On y remarque plus de recherches et de discernement que dans les chroniques d'Alain Bouchart; mais le style est quelquefois obscur et manque presque toujours d'élévation. L'*Histoire de Bretagne*, par Lebaud, n'a été publiée qu'en 1658, Paris, in-fol. D'Hozier en fut l'éditeur.

Z.

LEBÉ (GUILLAUME), célèbre graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, naquit en 1525 à Troyes, où son père avait une papeterie très-renommée. En 1559, il fut reçu à Paris libraire et graveur-fondeur de caractères, ensuite choisi par François 1^{er}, pour graver, frapper, fondre et per-

fectionner tous les beaux caractères orientaux dont s'est servi Robert Estienne. Philippe II le chargea de la fonte des caractères destinés à l'impression de la *Polyglotte* d'Anvers (1569, 6 vol. in-fol), confiée au talent de Christophe Plantin. A la mort de Cl. Garamond en 1561, G. Lebé, nommé arbitre à l'inventaire de cette superbe fonderie (1), en acheta la plus grande partie des poinçons et matrices; et les ayant ajoutés à son fonds, il en fit le plus riche dépôt qui sans doute existât alors en Europe. Lebé mourut à Paris en 1598. Son fils, nommé aussi Guillaume Lebé, né vers 1570, fut reçu libraire, graveur fondeur et imprimeur en 1625; mais, longtemps auparavant, il avait imprimé avec Jacques Sanlecque, un ouvrage intitulé *Spes augusta Ludovici XIII Chr. regis Francorum et Navarrae*, 1611, in-fol.; et seul, un autre livre intitulé *Linguae hebraicae institutiones absolutissimae*, 1621, in-8°. Lebé avait un goût particulier pour les langues orientales, et avait composé pour son usage une petite grammaire arabe, dont le manuscrit se conserve à la bibliothèque du roi. Dès 1604, il avait gravé un gros caractère arabe, qui existe encore à l'imprimerie impériale, et sur lequel M. Schnurrer donne quelque détail dans sa *Bibl. arab.*, page 506. — Guillaume III, fils et successeur du précédent, reçu libraire, graveur et fondeur en 1636, était un des libraires associés connus sous le titre de la *Compagnie de la Grand'Navire et des usages réformés*. Cette compagnie, établie en 1556 par les soins du chancelier Chiverny, jouissait d'une telle réputation dans les pays étrangers, que l'on n'y visitait point les livres qui portaient au frontispice le fleuron du grand navire. Guillaume Lebé avait pour marque un B, faisant allusion à son nom : il mourut en 1685, laissant une veuve qui continua son commerce jusque vers 1708, époque de sa mort, et quatre filles vraiment artistes, qui, habiles dans l'art de la fonderie, travaillèrent sous la direction de J.-C. Fournier, chef des célèbres graveurs fondeurs de ce nom (*voy. FOURNIER*), et qui devint propriétaire du fonds de Lebé en 1750 (*voy. le Moniteur* du 10 août 1812). G. P.—T.

LEBEAU (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né dans un village du comtat Venaissin, mourut dans le collège de son ordre, à Montpellier, le 26 juillet 1670. Il professa pendant plusieurs années la rhétorique à Toulouse, et ensuite à Rodez; mais l'étude de l'antiquité et de ses monuments l'occupa presque uniquement, et il a laissé plusieurs ouvrages estimés des érudits. 1° *Diatribæ duæ, prima de partibus templi auguralis; altera de mense et die victoriae pharsalicae*, Toulouse, 1657, in-8°. Ces dissertations ont été réimprimées à Cologne, et insérées la première dans le tome 5, et la seconde dans le tome 8 des Antiquités de Grævius. La seconde a

été réimprimée encore une fois, avec une savante préface de Henri-Léonard Schurtzfleisch, Wittemberg, 1703, in-8°. 2° *Breviculum expeditionis hispaniensis Ludovici XIII*, Toulouse, 1642, in-4°; 3° *Polyænus gallicus de veterum et recentium Gallorum stratagematibus*, Clermont, 1658; Francfort, 1664, in-8°, ouvrage plein de recherches. On a encore de lui *la Vie de François d'Estaing*, évêque de Rodez, en français, et traduite en latin; et celles de *Barthélemy des Martyrs*, archevêque de Bragaue, et d'*Alphonse Torribio*, archevêque de Lima, au Pérou; ces deux dernières en latin. W—s.

LEBEAU (CHARLES), historien, né à Paris le 15 octobre 1701, faisait de brillantes études au collège de Ste-Barbe lorsqu'il se décida à en sortir, sur les reproches amers et les menaces sérieuses que lui adressaient ses maîtres, qui avaient trouvé dans ses mains un volume de J. Racine. Le jeune Lebeau passa au collège du Plessis; et à l'âge de vingt-six ans il y occupa une chaire de seconde. Un mariage qu'il contracta en 1756, pour venir au secours de sa famille, ne lui permit pas de rester dans cette place; mais il obtint, au collège des Grassins, la chaire de rhétorique, qu'il céda à son frère. Après la mort du cardinal de Polignac, il fut, par l'abbé de Rothelin, chargé de mettre en ordre les matériaux de l'*Anti-Lucrèce*: il ne fut pas simplement l'éditeur de ce poëme; il y mit l'ordre et y fit quelques corrections. Six ans après (en 1748), l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses associés: dès l'année suivante, il y faisait les fonctions de secrétaire perpétuel; il obtint ce titre en 1755, lors de la démission de Bougainville. Il succéda, en 1752, à Piat dans la chaire d'éloquence au Collège de France. Il mourut le 15 mars 1778. On a de lui: 1° *Des Poésies latines et Discours latins publiés à différentes époques, et recueillis sous le titre de Carmina et orationes*, 1782, 5 vol. in-8°. La seconde édition très-augmentée est intitulée *Opera latina*, 1816, 2 vol. in-8°. La seconde partie du 2° volume contient les additions. On peut joindre à l'une et à l'autre édition les *Parallèles curieux des fables en vers latins de M. Lebeau avec la Fontaine et tous les poètes latins qui ont traité les mêmes fables*, 1784, in-8°. 2° *Les Éloges de Falconet, L. Racine, Lebeuf, Passioné, d'Argenson, Caylus, etc.*, imprimés d'abord à part, in-4°, de 1762 à 1766, et réimprimés dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 3° Plusieurs *Mémoires* dans ce même recueil, dont six sur les médailles restituées, et vingt-six sur la légion romaine. 4° *Histoire du Bas-Empire en commençant à Constantin le Grand*, 1757 et année suivante. Lebeau est un froid et diffus narrateur qui n'écrit pas toujours correctement, et ne montre pas toujours une excellente critique. Gibbon, qui a depuis traité le même sujet, a laissé bien loin derrière lui l'historien français. Lebeau étant mort pendant l'impression du 22° volume, Ameilhon l'acheva, et continua ensuite l'ouvrage, dont

(1) On sait que les fameux caractères des Elzéviros provenaient des poinçons de Garamond. Parmi les chefs-d'œuvre qu'ils ont produits, on distingue surtout le *Plin* de 1635, 3 vol. in-12; le *Virgile* de 1636, et l'*Imitation de Jésus-Christ* sans date (entre 1652 et 1654).

le 27^e et dernier tome, divisé en deux parties, n'a vu le jour qu'en 1811. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été donnée avec la continuation par St-Martin et Brossel, 1824-1836, 21 vol. in-4^o. Elle est enrichie de notes et de commentaires qui la rendent estimée. M. Caille a publié depuis une *Table alphabétique*, 1817, 2 vol. in-12. *L'Eloge de Lebeau*, par Dupuis, est dans le 42^e volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. — Jean-Louis LEBEAU, frère cadet de Charles, né en 1721, professeur de seconde, puis de rhétorique au collège des Grassins, mort en 1760, a donné quelques *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions, où l'on trouve aussi (t. 34) son *Eloge*, par l'abbé Garnier. A. B.—T.

LEBEAU, médecin, naquit en 1721, au Pont-Beauvoisin. Après avoir fait ses études médicales à Paris, il alla prendre le titre de docteur à Montpellier en 1747. L'année suivante, il fut nommé médecin du roi à Québec, puis à la Louisiane, où il se rendit en 1761. Il fit, pendant son séjour dans cette colonie, une collection fort intéressante de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes et de plantes dont il enrichit le cabinet du jardin du roi. De retour en France, en 1774, il fut nommé, le 17 août 1773, premier médecin de la marine à Brest. Une épidémie s'étant manifestée à bord de plusieurs vaisseaux, en 1777, il se livra tout entier au traitement des malades, et en fut lui-même bientôt attaqué. Il y succomba le 28 avril 1777.

C. T.—Y.

LEBÈGUE (LAMBERT), prédicateur, est célèbre dans les annales liégeoises par la flétrissure qu'il a imprimée aux mœurs dépravées du clergé de son temps. Ses prédications soulevèrent contre lui non-seulement les clercs, mais l'évêque lui-même, qui le fit arrêter au moment où il prêchait dans la cathédrale. Il fut horriblement maltraité et reçut les plus violentes insultes pendant qu'on le conduisait en prison. Le peuple, irrité de cette injustice, força l'évêque à laisser partir Lebègue pour Rome, afin qu'il pût présenter sa justification. Le souverain pontife l'accueillit, approuva sa conduite et le combla d'éloges. Il revint alors dans sa patrie, où il bâtit l'église St-Christophe, et institua deux congrégations religieuses, l'une de filles ou femmes, sous le nom de *béguines*, l'autre d'hommes, qui prit le nom de *bégards*. L'institut des béguines se répandit assez rapidement en France, en Allemagne, en Hollande, et il existe encore de nos jours en Belgique. Pendant sa captivité, Lebègue traduisit en langage vulgaire les *Actes des apôtres*, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de la Sorbonne, à laquelle il a été donné par le cardinal de Richelieu (Mém. de l'Acad. des inscript., t. 47, p. 720, édit. in-4^o), et la *Vie de Ste Batilde*, épouse de Clovis II, fils de Dagobert. Albéric de Trois-Fontaines nous apprend qu'il est l'auteur d'un calendrier, nommé *Table de Lambert*, qui probablement est perdu, d'un livre intitulé *Antigraphum*, et de

beaucoup d'autres écrits. On conserve à la bibliothèque impériale, à Paris, sous le numéro 6,783, un manuscrit intitulé *Antigraphum Petri*; c'est une réponse à la lettre d'un curé de Theux, au diocèse de Liège, dans laquelle sont flétries les mœurs relâchées du clergé. On a tout lieu de croire que ce manuscrit est l'ouvrage de Lebègue, cité par Albéric. Le savant dom Brial, dans l'article qu'il a consacré à notre auteur dans le 14^e volume de *l'Histoire littéraire de la France*, semble également partager cet avis. Lebègue mourut vers l'année 1187.

L.—L.—L.

LEBÈGUE DE PRESLE. Voyez BÈGUE.

LEBEL (JEAN), chroniqueur français, a servi de guide à Froissart dans le récit des trente premières années dont il a traité dans ses chroniques, savoir : depuis 1326 jusqu'à 1356. Froissart déclare qu'il a suivi les *vraies Chroniques, jadis faites par Révérend, homme discret et sage, Mgr maître Jean Lebel, chanoine de St-Lambert, de Liège, qui grandeur et toute bonne diligence mit en cette matière et la continua tout son vivant*. Jean Lebel, quoique homme d'église, préférait l'épée à la robe; il avait fauconniers et chasseurs, oiseaux et chiens, grande foison de serviteurs : son accoutrement était plutôt celui d'un chevalier que d'un prêtre. S'il allait à l'église, une suite aussi nombreuse que celle de l'évêque l'accompagnait; son hospitalité était magnifique; il tenait table ouverte; accueillait tous les étrangers de marque, par qui il était instruit de ce qui se passait dans le monde; aimait les exercices et les tournois où il avait brillé dans sa jeunesse; se montrait bon compagnon, recherchait l'entretien des dames, et savait faire chansons et virelais, comme Froissart lui-même. Son humeur belliqueuse, l'expérience des affaires et la rectitude de son jugement le rendirent cher au fameux Jean de Hainaut, sire de Beaumont et de Chimay. Il fut son conseiller et non pas celui de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut, ainsi que le rapportent l'oppens et Paquot. Ce prince, qui avait eu part à tous les événements remarquables de son siècle, et qui mettait en Jean Lebel une confiance illimitée, devait lui révéler une foule de particularités qui restaient cachées à tous les autres, surtout dans un temps où les communications entre les divers ordres d'un même état n'étaient pas moins rares ni moins difficiles qu'entre les nations. La situation de l'Angleterre était spécialement connue de Lebel, et il est à croire qu'il s'attacha plus aux intérêts du sire de Beaumont qu'à ceux de son propre pays, puisqu'au milieu des troubles qui agitèrent alors le pays de Liège, on ne voit point paraître le nom d'un personnage aussi prépondérant. Dewez n'en dit pas un mot dans le texte de son *Histoire de Liège*, ni dans la Liste des écrivains de cette contrée. Mais J. de Hemricourt, le célèbre historien de la noblesse de Hesbaie, qui écrivait en 1398, se glorifie de sa familiarité. Jean Lebel mourut plus qu'octogénaire, vers l'année

1556, si l'on s'en tient aux termes mêmes de Froissart. Il était fils de Gilles Lebel, échevin de Liège, et d'une demoiselle Cossent. Malgré sa profession, il eut de Maric des Prés deux fils; l'un appelé Jean, comme lui, porta les titres de chevalier et de sire de Hemricourt, et épousa une fille du seigneur de Duffel et de Malines. De ce mariage naquit Jean Lebel, aussi chanoine de St-Lambert. Il semble donc que c'est à cet autre Jean Lebel que l'on peut attribuer une chronique de Richard II, insérée par M. Buchon dans son recueil, chronique dont les événements sont de l'an 1599, par conséquent postérieurs au prédécesseur de Froissart, et dont l'auteur, cependant, dès les premières lignes, déclare s'appeler Jean Le Bel, chanoine de St-Lambert. Voy. *Arch. Philol.*, t. 2, p. 195-198.

R—F—G.

LEBEL (le P.), supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, a laissé un récit des derniers moments de Monaldeschi, sous le titre de *Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, grand écuyer de la reine Christine*, imprimée au tome 1^{er}, p. 194, de la *Description de Fontainebleau* de l'abbé Guilbert, 1751, 2 vol. in-12, et encore dans le tome 4 des *Pièces intéressantes et peu connues* (voy. PLACE). Il raconte que sa qualité de supérieur de son couvent le fit choisir par la reine Christine de Suède pour confesser Monaldeschi, qu'elle regardait comme coupable de trahison, et pour assister l'infortuné à ses derniers moments. Il raconte avec la vérité simple d'un témoin toutes les péripéties de ce drame terrible; qu'enfermé avec son pénitent dans la galerie du Cerf à Fontainebleau, où fut commis ce fameux assassinat, il implora vainement le pardon auprès de Christine, qui montra et lut à Monaldeschi des copies de lettres que celui-ci désavoua d'abord, et qu'il reconnut avoir écrites lorsqu'on lui en présenta les originaux; qu'enfin, après avoir donné l'absolution à cet Italien et reçu ses derniers soupirs, il fut chargé de le faire inhumer.

A. B—T.

LEBEL (JEAN-LOUIS), avocat au parlement de Paris, mort dans cette ville le 22 janvier 1784, a laissé : 1^o *Anatomie de la langue latine*, 1764, in-12; 2^o *L'Art poétique d'Horace, mis en ordre, et augmenté de tous les vers de ce poète sur cette matière, avec un supplément et une traduction française*, 1769, in-12; 3^o *Abrégé de l'histoire romaine* de Florus, 1776, in-12; 4^o *L'Art d'apprendre seul, sans maître, et d'enseigner en même temps le latin d'après nature, et le français d'après le latin*; première partie, 1780; deuxième partie publiée par la fille de l'auteur, Paris, Belin, 1788, in-8^o. — LEBEL (Philippe) a traduit beaucoup d'ouvrages de St Bernard qu'il fit imprimer sous le titre d'*Ouvrages de St Bernard*, Paris, 1622, in-fol. Il donna en tête une traduction de la vie de ce Père, composée par Wilham et deux autres auteurs.

A. B—T.

LEBERECHT (CHARLES DE), fameux graveur en médailles, naquit à Meiningen en 1749, et vint, à l'âge de vingt-six ans, chercher fortune en

Russie. Attaché à la cour des monnaies en qualité de médailleur, il mérita, par quelques médailles habilement exécutées, l'attention de Catherine II, qui l'envoya se perfectionner dans l'ouest et le sud de l'Europe, en subvenant libéralement à ses dépenses. Leberecht passa la majeure partie de ce temps à Rome, où il fit de grands progrès, et revint à St-Petersbourg, regardé comme un des premiers artistes du siècle dans la spécialité qu'il avait adoptée. L'impératrice, non contente de lui confier l'exécution de ses médailles, songea à le mettre à la tête d'un établissement destiné à former des élèves graveurs en médailles; Leberecht lui présenta même un plan pour l'organisation de cette espèce d'école normale typographique; mais elle mourut avant d'avoir rendu l'usage à ce sujet. C'est Paul 1^{er} qui réalisa ce projet, le 5 février 1800, en nommant Leberecht premier graveur des médailles et directeur de la cour des monnaies. Sa position, du reste, était fort belle: il avait été gratifié d'une pension à vie sur la banque; depuis 1797, il avait le titre de conseiller de cour, duquel il arriva en 1800 à celui de conseiller de collège, en 1806 à celui de conseiller d'État. Membre honoraire de l'académie des beaux-arts de St-Petersbourg, il devint en 1806 chevalier de l'ordre de Ste-Anne, et en reçut les insignes en diamants. En 1812, les académies des beaux-arts de Berlin et de Stockholm, la société économique d'Abo, l'admirent parmi leurs membres. Sa mort eut lieu le 30 octobre 1827. Presque tous les artistes en médailles de la Russie ont été les élèves de Leberecht, que l'histoire doit ranger au nombre de ces étrangers auxquels les Russes doivent toute leur instruction. Outre ses médailles, Leberecht avait gravé beaucoup de pierres fines. La plupart de celles-ci sont des sujets allégoriques relatifs à l'histoire de Russie et presque toujours à l'histoire contemporaine.

P—OT.

LEBERRIAYS (RENÉ), né en 1722, à Brecey, près d'Avranches, et mort dans sa terre de Bois-Guérin, même contrée, le 7 janvier 1807, s'occupait toute sa vie de l'agriculture et principalement des arbres fruitiers. C'est à lui que l'on doit, presque en entier, le *Traité des arbres fruitiers*, qui parut en 1768, sous le nom de Duhamel du Monceau (voy. la préface de cet ouvrage). On lui doit aussi le *Traité des jardins, ou le Nouveau la Quintinie*, Paris, 1775, 2 vol. in-8^o, dont il donna un abrégé intitulé *le Petit la Quintinie*, Avranches, 1791, in-18. Dans les dernières années de sa vie, il avait composé sur les haricots un *Traité* qui est orné de 49 planches enluminées dont il fit présent à M. Barenton d'Avranches, et qui est resté manuscrit. Ce savant cultivateur réunissait la théorie à la pratique, et il taillait et soignait lui-même ses arbres et ses légumes. Il faisait beaucoup d'expériences, et il était parvenu à obtenir plusieurs variétés de fruits et notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur

goût délicieux. M. Lair, secrétaire de l'Académie de Caen, a publié son *Eloge*, Caen, 1808, in-8°.

D. P—s.

LEBESNERAIS (MARIE), célèbre maîtresse de pension, naquit vers 1747, à Vire, en Normandie, et fut confiée aux soins des religieuses ursulines de cette ville. Elle était jeune encore quand l'abbé Hubin, son oncle maternel, l'attira à St-Hilaire du Harcouët, où il était curé. Après avoir passé quelque temps chez un de ses frères, curé près de la capitale, elle sentit que le voisinage de Paris ne pouvait lui convenir, et revint à St-Hilaire, près de son second frère, qui avait succédé à son oncle. C'est là qu'elle se livra, pendant plus d'un demi-siècle et avec un succès remarquable, à l'instruction des jeunes personnes. Elle avait tout ce qui est nécessaire à ces fonctions importantes, des connaissances variées et des mœurs exemplaires; mais elle ne put traverser la révolution sans avoir sa part de tribulations. Après avoir passé quelque temps en prison, ne voulant pas abandonner l'instruction publique, elle retourna à St-Hilaire, où elle avait ses habitudes et ses affections. Son école devint nombreuse, florissante, et elle put envoyer chaque année au curé de Vire, pour les besoins de quelques parents moins fortunés, des économies qui lui étaient faciles. Elle avait fait jouer à ses élèves la tragédie d'*Esther*. Ce spectacle, inusité dans une petite ville, après les jours si tristes de la révolution, fut une espèce d'événement et attira un grand nombre d'étrangers. A une instruction soignée, Marie Lebesnerais joignait pour ses élèves le bienfait plus important d'une éducation solide. On fêta sa cinquantième année d'exercice, et, à cette occasion, elle distribua à toutes ses élèves un exemplaire de chacun de ses ouvrages. Elle mourut vers 1824. Son convoi fut une sorte de triomphe pour la vertu. Ses élèves, vêtues de blanc, leurs mères et leurs aïeules, vêtues de noir, toutes un cierge à la main, offrirent un spectacle véritablement touchant. Marie Lebesnerais a laissé : 1° *Cantiques nouveaux sur les plus beaux traits de l'Écriture sainte*, Avranches, 1809, 1 vol. in-12; 2° une *Histoire sainte*, imprimée à Fougères et dédiée à Célestin Enoch, évêque de Rennes, dont elle porte l'approbation. Cet ouvrage est dans le genre des *Figures de la Bible* de Royaumont (qui est de Fontaine et non de Sacy); 3° *Principes généraux de la grammaire française, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation; le tout tiré des meilleurs auteurs et rédigé dans l'ordre le plus simple et le plus propre à faciliter aux jeunes gens l'étude des premiers éléments de leur langue*, Avranches, 1815. B—D—E.

LEBEUF (JEAN), antiquaire et érudit français, né à Auxerre le 6 mars 1687. Lebeuf, après avoir fait de bonnes études classiques, embrassa le sacerdoce et exerça le ministère sacré dans sa ville natale. Il fut nommé, jeune encore, chanoine honoraire de la cathédrale d'Auxerre. Entraîné

par une vocation décidée pour les recherches historiques, il s'attacha d'abord à éclairer les antiquités de son pays et fit paraître, en 1716, la *Vie de St Pélerin, premier évêque d'Auxerre* (Auxerre, in-12). Il donna en 1722 l'*Histoire de la vie de St Vigile, évêque d'Auxerre* (Auxerre, in-12). L'année suivante parut son *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots* (Auxerre, in-8°), sur le titre de laquelle il ne jugea pas à propos de mettre son nom. Ces travaux n'étaient qu'une préparation à l'*Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* qu'il publia vingt ans plus tard (1745, 2 vol. in-4°). Mais quoique Lebeuf ait traité avec plus de prédilection les questions qui touchent aux antiquités de sa patrie, il aborda bien d'autres sujets. C'est dans les concours ouverts par l'Académie de Soissons et par celle des inscriptions et belles-lettres, qu'il se fit connaître du monde érudit. En 1754, il était couronné par la seconde de ces académies, pour son *Discours sur l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle de Robert*, dissertation qui a paru d'abord dans le *Mercure* de juin et juillet 1754 et a été réimprimée dans l'ouvrage de Lebeuf, intitulé *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules* (Paris, 1758, 2 vol. in-12). Dans ce recueil on retrouve plusieurs mémoires qui avaient paru séparément. En 1755, Lebeuf obtenait une couronne à l'Académie de Soissons pour une *Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules* (Paris, in-12). Lebeuf y émettait, sur la position de la ville de Noviodunum, mentionnée par César, une opinion nouvelle. Il s'ensuivit, entre lui et le bénédictin Toussaint Duplessis, une discussion scientifique qui est consignée dans le *Mercure*. La réplique de Lebeuf parut en 1756, in-12. L'année suivante, la même Académie de Soissons lui donna le prix pour un mémoire traitant de *l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnais et de ses progrès jusqu'à la fin du 4^e siècle*. Ce mémoire a été imprimé avec ceux de Duperré et Rochefort sur la même question (Paris, in-12). Deux autres dissertations, l'une sur *l'origine de l'église de Soissons* (Paris, in-12), l'autre sur *plusieurs circonstances du règne de Clovis et en particulier sur l'antiquité des monnaies de nos rois et de celles qui portent le nom de Soissons* (Paris, 1758, in-12), furent également couronnées par l'Académie de cette ville. En 1740, Lebeuf reçut une double couronne, la première de la même Académie de Soissons, pour sa *Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage* (in-12); l'autre de l'Académie des inscriptions, pour une *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel*, imprimée depuis au tome 14 des Mémoires de cette Académie et qui lui valut son entrée dans la docte compagnie. Il fut élu, en 1740, à la place de Lan-

celot. Lebeuf devint dès lors un des membres les plus actifs de l'Académie, dont le recueil renferme quarante-six de ses dissertations. Géographie de la Gaule et de la France au moyen âge, archéologie gallo-romaine, numismatique, histoire de nos rois, histoire de nos villes, diplomatique, histoire littéraire, critique des sources, hagiographie, histoire des mœurs et coutumes des Français, Lebeuf embrasse tout et traite tout avec une égale érudition, un grand sens et une parfaite entente du sujet. Il s'attache plus généralement aux détails, et on ne trouve pas en lui une grande hauteur d'aperçus, mais il saisit habilement et expose avec clarté la marche des événements. On peut le considérer comme un des fondateurs de l'étude et de la géographie nationale aux époques mérovingienne et carlovingienne. Toutefois, entraîné par une imagination pleine de ressources, il se laisse, en certains cas, aller au désir de proposer des attributions nouvelles, et plusieurs de ses opinions géographiques n'ont pas reçu la sanction de la critique. Pour connaître Lebeuf tout entier, il faut joindre ses *Dissertations pour servir à l'histoire de France* aux mémoires qu'il a publiés dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Esprit sagace et pénétrant, Lebeuf excelle à discuter un texte ancien, comme on en peut juger dans ses notices sur les grandes chroniques de St-Denis (Acad. des insc., t. 16), sur les annales de St-Bertin (ibid., t. 18), par son examen des trois histoires fabuleuses dont Charlemagne est le sujet (ibid., t. 21), par sa notice sur les annales Vedastines (ibid., t. 24). Quoiqu'au siècle dernier on n'eût encore que fort imparfaitement exploré les antiquités recélées par le sol, Lebeuf sait déjà beaucoup sur les monuments, comme en témoigne son *Traité sur les anciennes sépultures à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou*, et sa *Dissertation sur l'Ascia sépulcrale des anciens* (imprimés dans son recueil de dissertations). Les antiquités de Paris et de ses environs firent l'objet plus habituel des derniers travaux de Lebeuf; il avait déjà donné en 1759 une *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*; mais il reprit complètement ce sujet dans un grand ouvrage qui parut de 1754 à 1758 (15 vol. in-12), sous le titre d'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, véritable monument de la plus vaste érudition, recueil d'une incomparable richesse dans laquelle ont puisé et puisent encore tous ceux qui s'occupent de la géographie et des antiquités de l'Île-de-France. Il faut joindre à cet ouvrage son *Histoire de la banlieue ecclésiastique de Paris* (Paris, 1754, in-12), qui en forme le complément. Nous citerons encore de Lebeuf: *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique, avec le directoire qui en contient les principes et les règles*, etc. (Paris, 1741, in-12). La bibliothèque des auteurs de Bourgogne, imprimée dix-huit ans avant la mort de Lebeuf, donne l'indication de cent soixante ou-

XXIII.

vrages ou opuscules publiés par ce laborieux écrivain et contenus, la plupart, soit dans le *Mercure*, soit dans les *Mémoires de Desmolets*. Lebeuf a eu part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Ducange et à la nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de La Martinière entrepris à Dijon en 1740. On lui attribue l'ouvrage anonyme intitulé *Essai historique, critique et philosophique sur les lanternes* (1755). Lebeuf a été l'éditeur de l'*Histoire de la ville de Verdun*, de Roussel (1745, in-4°), à laquelle il a ajouté des notes. Il a fourni au *Journal de Verdun* vingt-cinq dissertations ou lettres remplies d'érudition, indépendamment de plusieurs autres qu'il n'a pas signées. Enfin l'on trouvera dans Fontette (tables, p. 588-590), le détail de tout ce que l'abbé Lebeuf a écrit sur l'histoire de France, formant 175 pièces. Entièrement absorbé dans ses travaux, Lebeuf vécut sans ambition et de la manière la plus modeste. Le pape Benoît XIV, qui avait été frappé des mérites de Lebeuf, voulut l'attirer à Rome; mais la mauvaise santé du savant ecclésiastique l'empêcha d'accepter cette proposition. Bien que n'ayant qu'un revenu restreint, il trouva le moyen de faire des legs pieux à divers établissements publics de sa ville natale, et il fonda sur ses épargnes un lit à l'hôpital des incurables de Paris. Lebeuf mourut le 10 avril 1760. Son éloge a été prononcé par Lebeau et se trouve dans le 29^e volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. La société archéologique d'Auxerre a commencé, dans ces dernières années, la publication des papiers inédits laissés par l'abbé Lebeuf; ils ont paru, in-4°, sous la direction de MM. Quantin et Challe.

A. M—Y.

LEBEUF (DÉSIRÉ), né au Tréport le 17 avril 1814, mort à Quatremares, près Rouen, le 21 janvier 1859, a publié : 1^o *Eu et le Tréport, guide du voyageur dans ces deux villes*, 1859, in-18; 2^o édition, Rouen, 1842, in-18, opuscule qui ne manque point d'intérêt; 2^o *Histoire de la vie de Jésus de Nazareth, où sont rapportés à ce Dieu-Homme les principaux événements de l'univers*, Amiens, 1841, grand in-8°; 3^o *la Ville d'Eu*, Abbeville, 1844, in-8°. Composition sans critique et sans valeur, mais où cependant on trouve parfois de curieux documents. 4^o *Histoire et description de l'église du Tréport*, Abbeville, 1847, in-8° de 72 pages, travail entrepris à la sollicitation du curé du Tréport.

E. D—S.

LEBEY DE BATILLY (DENIS), juriste français, dont le nom latinisé *Dionysius Lebeus Batillus* (ou même *Bathyllus*) est plus connu, naquit à Troyes le 27 novembre 1551. Il étudia d'abord à Paris, puis à Genève, où il passa cinq ans avec d'illustres condisciples et sous des maîtres non moins célèbres, parmi lesquels se distinguaient Ramus et Porta. Il se rendit ensuite à Lausanne, à cause de la peste qui sévissait à Genève, puis enfin à Paris. Il venait d'achever sa logique et il se mit à l'étude de la jurisprudence. Mais il sem-

58

blait que le destin ne voulût pas qu'il commençât et achevât son cours au même lieu, et il alla finir son droit à Valence, sous Cujas. C'était six mois avant la St-Barthelémy; et, comme plusieurs membres de sa famille appartenaient à la religion réformée, peut-être avait-ce été une bonne inspiration que celle qui lui avait fait abandonner Paris en ce moment. Il est vrai que le midi de la France imita sur plus d'un point le sanglant exemple donné par la capitale. Mais Cujas parla haut et ferme pour ses élèves de toutes opinions; et les appréhensions que ceux-ci avaient conçues, à la vue de quelques victimes se calmèrent bientôt. Peu de temps après, passa par Valence l'évêque de Condom, Jean Moutluc, fils de ce fameux Blaise Moutluc, gouverneur de Guienne et neveu de l'évêque de Valence. Il revenait alors d'Italie et il était à la veille de partir pour la Pologne avec le duc d'Anjou. Le jeune Lebey lui fut présenté et il l'emmena en Gascogne. Malheureusement une maladie grave atteignit le protégé au moment où le protecteur se mettait en route, et la vie de Lebey fut quelque temps en danger; puis sa convalescence fut longue, et quand il fut totalement rétabli il ne pouvait plus être question d'aller chercher fortune en Pologne, d'où bientôt d'ailleurs Henri de Valois s'enfuit avec une précipitation si incroyable. Lebey reprit la route de Valence pour y achever ses études de jurisprudence, et, en 1574, il fut reçu docteur. L'année suivante il prêta serment à Paris comme avocat. Appuyé des Loysel, des Pithou, auxquels il avait été recommandé, ayant d'ailleurs un nom noble et bien connu dans sa province, il trouva facilement une clientèle, et il acquit une certaine réputation au barreau; mais il faut songer à ce que c'était que le barreau à cette époque et à l'état de la jurisprudence. Le cardinal de Bourbon, que plus tard la Ligue fit roi sous le nom de Charles X, le choisit pour avocat du marquisat de l'Île en Champagne, lequel appartenait à sa nièce et pupille, Catherine de Condé; et le duc d'Alençon (ou duc d'Anjou, frère de Henri III), le fit son maître des requêtes. Lebey, qui, comme la plupart des légistes, était du parti des Politiques, n'attendit pas l'explosion catholique; il quitta Paris pour n'y plus revenir, et alla chercher un refuge à Montbéliard d'abord, où il fut témoin du colloque entre Jacques André et Théodore de Bèze, puis à Bâle, ensuite à Ste-Marie des Mines, et finalement (1589) à Metz, qui, quoique appartenant à la France, était en quelque sorte un terrain neutre pour toutes les opinions, et où d'ailleurs il devait trouver protection près du gouverneur, Charles de Luxembourg, par les liaisons qu'avait son beau-frère avec ce seigneur. Lebey, après deux ans de séjour dans cette ville, fut renvoyé en France avec une mission d'abord pour le duc d'Épernon et ensuite pour Henri IV, auprès duquel il arriva pendant le siège de Rouen (1591). Il s'y fit surtout connaître du sévère Du-

plessis-Mornay, et c'est, grâce à sa recommandation, grâce aussi au zèle qu'il avait déployé, qu'il dut d'être, peu de temps après son retour à Metz, nommé président de la cour de cette ville. Il n'avait guère que quarante ans à cette époque, et l'indépendance paisible dont il jouit depuis ce temps semblait lui garantir une longue existence; il mourut cependant en 1600. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart rédigés pendant les dix années de son séjour à Metz. Le plus connu de tous est celui qui a pour titre : *Dionysii Lebei Bathilli regii Mediomatricum præsidis Emblemata*, Francfort-sur-le-Mein, 1596, in-4°. C'est une imitation des *Emblemata* de Boissard; et même les dessins qui accompagnent chaque devis sont de la composition de celui-ci. Les autres ouvrages de Lebey de Batilly sont : 1° *Farrago proverbiorum*; 2° *Poemata varia*; 3° *Commentarii rerum Mediomatricensium*; 4° *Calendarium historicum cum fastis omnium gentium*; 5° *De reliquiis Gigantum*, que nous avons en vain cherché dans les bibliothèques; 6° *De iis qui se pro aliis gesserunt*, c'est-à-dire des imposteurs qui ont voulu se faire passer pour d'autres ou des personnages qui, ayant voulu réclamer leur nom, leur fortune et leurs terres, ont été repoussés comme imposteurs par de puissants et tenaces héritiers; 7° *Histoire de l'ordre des assassins*, en français; 8° *un Trésor de la langue française*; 9° deux traductions françaises, l'une de *l'Histoire d'Écosse*, de Buchanan, l'autre de *De remediis utriusque fortunæ*, de Pétrarque; 10° une édition de Pétrone, Lyon, 1574, élaborée fort à la légère pendant le voyage qu'il fit de Valence à Paris, où il se proposait d'entrer au barreau, et qu'on peut regarder comme un délassement qu'il se permit à l'issue des sévères études par lesquelles il avait fallu passer pour être reçu docteur *in utroque*. P—OT.

LEBIGOT (JEAN), né à Teilleul ou Tailleul, en Normandie, vers 1549, publia les ouvrages suivants, tous en vers français : 1° *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg, pair de France et gouverneur de Bretagne*, Paris, Denis Dupré, 1569, in-4°; 2° *Vœu et actions de grâces au cardinal Ch. de Bourbon, de ce qu'il lui a plu prendre sous sa protection les droits, libertés et privilèges de l'université de Paris*, ibid., 1570, in-4°; 3° *la Prise de Fontenay-le-Comte le 21 septembre par le duc de Montpensier*, Paris, Denis Dupré, 1574, in-4°. Il y en a une seconde édition in-12, suivant la Bibliothèque historique de France. Z.

LEBLANC (RICHARD), l'un des plus féconds traducteurs français du 16^e siècle, était né vers 1510 à Paris. A cette époque, où toute l'instruction consistait dans l'étude du grec et du latin, il se rendit très-habile dans ces deux langues. Il était en 1547 instituteur des enfants d'Étienne de Mérainville, maître d'hôtel du duc de Guise. Ce fut pour ses élèves qu'il traduisit *Hésiode*, afin de les familiariser de bonne heure avec un poète dont, à notre avis, les œuvres renferment les meilleures

règles de conduite. Ses talents lui méritèrent la bienveillance de la princesse Marguerite, fille de François I^{er}, dont le nom se trouve à la tête de la plupart de ses traductions. Les instances réitérées de ses amis le décidèrent à essayer de traduire Virgile. Il traduisit d'abord les *Géorgiques*, puis les neuf dernières églogues; mais il n'osa jamais toucher à la première, que Marot avait plutôt imitée que traduite; tant était grande alors l'admiration qu'imposaient les plus faibles productions de ce poète. Leblanc s'excuse, dans son épître dédicatoire des *Bucoliques*, d'avoir plutôt traduit les œuvres d'un poète profane que quelques-uns des livres saints, par la défense qu'on avait faite de mettre la *Bible* en langue vulgaire, pour ne pas fournir de nouveaux aliments aux disputes religieuses. Dans tous ses écrits, il se montre l'ami sincère de son pays, et désire la fin des troubles qui ralentissaient les progrès des lettres. On conjecture, d'après quelques passages de ses épîtres, que, sur la fin de sa vie, il remplissait une chaire dans un des collèges de Paris. Mais on ignore l'époque de sa mort, qui, selon toute apparence, ne peut être postérieure à l'année 1580. On connaît de lui les traductions suivantes : 1^o les *OEuvres et les Jours d'Hésiode*, Lyon ou Paris, Royard, 1547, in-8^o. Cette traduction est en vers de dix syllabes, seul mètre qu'il ait employé dans ses traductions en vers. 2^o *Les Cénons*, de Proba Falconia, Paris, 1553, in-16; 3^o *Dialogue*, de St-Chrysostome, de la dignité sacerdotale, *ibid.*, 1553, in-16; 4^o l'*Histoire de Tancredus*, prise des vers de Philippe Béroaldo, *ibid.*, 1553, in-16; 5^o l'*Élégie de la complainte du Noyer*, attribuée à Ovide, en vers, *ibid.*, 1554, in-8^o; 6^o les *Géorgiques*, de Virgile, *ibid.*, 1554, in-8^o; reproduites en 1574 et 1578, même format; 7^o les *Bucoliques*, de Virgile, *ibid.*, 1553, in-8^o, fig.; *ibid.*, 1574; 8^o les *Livres de la subtilité*, de Jérôme Cardan, *ibid.*, 1556, in-4^o; 1578, 1584, in-8^o.

W—s.

LEBLANC (GUILLAUME), évêque de Toulon (1), était né vers 1520 à Albi, d'une famille originaire d'Italie, qui a fourni deux cardinaux à l'Église. Le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, le nomma son vicaire général, et se reposa sur lui de l'administration de ce vaste diocèse. Il accompagna ce prélat à Rome, et ayant découvert dans sa bibliothèque deux manuscrits de l'*Histoire* de Xiphilin, il en fit une traduction latine, dont il offrit l'hommage à son patron par une épître datée de Rome, le 7 des Calendes de mars 1550 (*voy. XIPHILIN*). De retour en France, il ne tarda pas à ressentir les bons effets de la protection de son Mécène. En 1565, il était conseiller-clerc au parlement et chancelier de l'université de Toulouse. En 1571, il fut pourvu de l'évêché de Toulon, et, quatre ans après, nommé vice-légat d'Avignon.

(1) Il est aussi nommé *du Blanc*, en latin *Blancus*, en italien *Blanchi* ou *Bianchi*.

Il assista aux états de Blois de 1576, et mourut au mois de février 1588, à Avignon, où l'on voyait naguère sa tombe, dans la chapelle de sa famille, aux Jacobins. Ce prélat cultivait les lettres et favorisait les savants de tout son pouvoir. Il était l'ami d'Olivier de Magny, qui lui a adressé quelques-unes de ses poésies. Il a composé lui-même des vers latins, imprimés dans les *Musæ pontificiæ*, à la suite de ceux de son neveu dont l'article suit. Outre la *Traduction latine* de Xiphilin, on a de lui : 1^o *Recherches et discours sur les points principaux de la religion qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens*, Paris, 1579, in-8^o; 2^o *Discours des sacrements de l'Eglise en général*, *ibid.*, 1585, in-8^o. Son portrait a été gravé par Pomprius, et en médaillon, sur le frontispice des *Musæ pontificiæ*.

W—s.

LEBLANC (GUILLAUME), neveu de l'évêque de Toulon, naquit en 1561 à Albi, et fut élevé sous les yeux de son oncle, qui l'envoya fort jeune à Rome, en le recommandant aux membres les plus distingués du Sacré Collège. Son talent pour la poésie latine ne tarda pas à lui frayer le chemin des honneurs. Le pape Sixte V, auquel il avait adressé ses premiers essais, le créa son camérier secret, et ne cessa depuis de le combler de témoignages d'affection. Nommé en 1588 à l'évêché de Vence, il obtint, en 1591, une bulle du pape Clément VIII, qui réunissait à ce siège celui de Grasse (*exclusis successoribus*). Cette faveur devint la cause de tous les chagrins qui empoisonnèrent le reste de sa vie. L'union des deux sièges, attaquée par le prévôt et les chanoines de Grasse, fut confirmée par le parlement de Provence, qui enregistra la bulle du souverain pontife, par arrêt rendu le 22 mai 1592, au nom de Charles X (le cardinal de Bourbon (*voy. ce nom*), proclamé roi de France par les ligueurs). Cependant, cette union fut ratifiée par Henri IV. Les adversaires de Leblanc, n'espérant pas gagner leur procès en appel, tentèrent de l'assassiner. Ce complot fut découvert, et l'évêque porta plainte contre ceux qu'il soupçonnait d'en être les auteurs; mais l'affaire n'eut pas de suite. Le chapitre de Grasse attaqua de nouveau l'acte d'union devant le parlement d'Aix; un arrêt du 21 novembre 1601 en prononça la nullité. Leblanc ne survécut que huit jours à cette sentence. Il mourut le 29 novembre à Aix, où il s'était rendu pour son procès, et fut inhumé dans la cathédrale, où son neveu, prévôt de Toulon, nommé comme lui Guillaume, lui fit placer une pompeuse épitaphe. Elle est rapportée dans la *Gallia Christiana*, t. 5, p. 1178, où l'on a confondu l'évêque de Vence et de Grasse avec celui de Toulon dont l'article précède. Leblanc n'avait que 40 ans. On a de lui : 1^o des poésies latines, publiées séparément à Rome, et recueillies sous le titre de *Guil. Blanci Poemata*, Paris, 1588, in-8^o, avec le portrait de l'auteur, gravé par Thom. de Lew; à la deuxième page, on lit : *Finis primæ partis*; mais ce volume est le seul qui ait paru.

Les *Poemata* de Leblanc ont été réimprimés à Rome, 1594, in-4°. Cette édition est augmentée de quelques pièces; mais la plus complète est celle que Raoul Bothrays ou Boutrais (*Botereius*) a donnée sous le titre de *Musæ pontificiæ*, Paris, 1618, in-4° (1). Elle a été décorée d'un frontispice, dans lequel on a réuni les portraits en médaillons de quatre prélats du nom de Guillaume Leblanc, deux cardinaux et les deux évêques de Toulon et de Verce. On trouve dans ces diverses éditions un petit traité de notre auteur : *De ratione anagrammatismi*. Il est fort curieux, et Nicolas Reusner n'a pas oublié de l'insérer dans son *Anagrammatographia* (voy. REUSNER). 2° *Discours sur le déloyal assassinat entrepris sur la personne de Guillaume Leblanc, et inopinément découvert le 27 septembre 1576*, in-8°; petite pièce très-rare; 3° *Discours à ses diocésains, touchant l'affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes et des vermisseaux en leurs figuiers*, Lyon, 1598, in-8° de 221 pages; il y a des exemplaires avec l'indication de Tournon; Paris, 1599, in-4° de 176 pages. Mercier de St-Léger en a donné un extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre, 1763, 1256-76. Son neveu, P. Leblanc, publia, en 1606, un de ses ouvrages posthumes, intitulé *Discours des parricides*, Lyon, in-8°. L'auteur y examine combien il y a de sortes de parricides, et range, sous cette dénomination, le parricide proprement dit, le matricide, l'infanticide, le fratricide, le sorocicide, l'uxoricide et le mariticide. Il y a quelques recherches curieuses et des idées singulières dans cet écrit, devenu rare. L'évêque de Riez, Charles de St-Sixt, a publié : *Consolations sur le trépas de Guillaume Leblanc*, Aix, 1601, in-8°.

L—m—x et W—s.

LEBLANC (VINCENT), voyageur français, né à Marseille en 1554. Son père, ancien négociant au Levant, était copropriétaire d'un navire qui faisait le commerce de cette contrée; il n'est donc pas étonnant que, dès l'âge le plus tendre, Vincent Leblanc ait eu, suivant ses propres expressions, une très-grande inclination à voyager. Il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année que, poussé du désir de courir le monde, il résolut, en 1567, de s'embarquer à bord d'un navire qui partait pour Alexandrie; comme son père lui en avait toujours refusé la permission, il prit secrètement le chemin de la Ciotat. Ramené bientôt à sa mère, il fut sourd à toutes les exhortations qu'elle lui fit pour le retenir; de sorte qu'elle lui permit de s'en aller sans que son père en sût rien. Il monta donc en cachette sur le navire qui le conduisit à sa destination. Après huit mois de séjour au Caire, Leblanc, revenant

en France sur le même bâtiment, fit naufrage sur les côtes de Candie. Le consul de France à la Canée recueillit notre voyageur, le garda chez lui près de sept mois, et lui fournit les moyens d'aller à Jérusalem. Leblanc prit terre à Tripoli de Syrie, à la suite d'un marchand, parcourut tout ce pays, ainsi que la Palestine, la presqu'île du mont Sinai et les trois Arabies; il vit les deux villes saintes de la Mecque et de Médine, visita les côtes du golfe Arabique, et, après avoir atterri plusieurs fois au port d'Aden, il en partit pour Ormus, alors entrepôt d'un commerce immense. Leblanc et son maître débitèrent ensuite leurs marchandises avec grand profit dans la Perse et la Babylonie, jusqu'à l'Euphrate. Ils poussèrent dans le Nord jusqu'à Samarcand, revinrent à Aden, suivirent les côtes d'Arabie, du Mekran et de l'Inde jusqu'à Diu, Cambaye, Goa, et aux portes de la côte de Malabar, puis les côtes de Coromandel et du Bengale, celles de la presqu'île orientale de l'Inde; enfin ils virent Pégou, Martaban, Malacca, Siam, Sumatra, Java. En revenant des Indes orientales, la première terre où ils abordèrent, en naviguant à l'ouest vers l'Afrique, fut la grande île de Saint-Laurent ou Madagascar. De là ils longèrent la côte orientale du continent, pénétrèrent dans l'intérieur, et entrèrent en Abyssinie, dont le souverain est appelé le Preste-jean. Ils s'avancèrent par terre jusqu'au Caire; et, au bout de huit mois de voyage à travers l'Afrique, arrivèrent à Alexandrie. Après y être restés quelques jours, « nous en partimes, dit « Leblanc, pour Tripoli de Syrie, sans pouvoir « accomplir mon vœu d'aller en Jérusalem, pour « lequel j'avais couru tant de pays. » Une longue visite à Malte retarda de cinq mois son retour à Marseille, en 1578. Son père et sa mère, qui depuis six ans avaient fait célébrer ses funérailles, ne le reconnurent pas après dix ans d'absence. Le repos ne pouvait lui convenir; aussi s'empressait-il, au bout de six mois, d'accompagner un envoyé de Henri III vers le roi de Maroc. Le bâtiment qui les portait chavira sous les murs de Gibraltar; tous les Français furent emprisonnés, parce que le navire était chargé de munitions de guerre pour un prince ennemi de l'Espagne; mais bientôt on les relâcha, et ils entrèrent dans le port de Larache. L'ambassadeur prit la route de la capitale; Vincent et quelques autres le quittèrent à Méquinez, afin d'aller se promener à Fez. Une imprudence qu'ils commirent leur attira une méchante affaire. Leblanc, mené devant le cadî, reçut la bastonnade, fut jeté dans une prison et sollicité de renier sa foi; sur son refus, le magistrat prononça contre lui la peine de mort. Mais, des musulmans ayant remontré que sa faute ne méritait pas une telle peine, il fut ramené dans son cachot, où il ne rentra qu'accablé des coups de la populace. Des chrétiens, instruits de sa mésaventure, vinrent prier le juge d'avoir pitié de sa jeunesse, et de considérer qu'il était

(1) On y trouve *Epigrammata in obeliscum a Sixto Veretum*. — *Gallia ad summ. pontificem*. — *Ad eundem carmen eucharisticum*. — *Aquæ felices ad Sixtum V.* — *De morte Annæ Ducis de Giviosa*. — *Hyacinthus, sive de B. Hyacintho polono libri duo*. — *Parænesis ad Henricum IV.* Tous ces opuscules avaient été imprimés séparément à Rome ou à Paris.

de la suite de l'ambassadeur de France; ils le cautionnèrent et il fut élargi. Leblanc raconte qu'il combattit, avec une soixantaine de Marseillais, à la bataille de Mucazam, où périt Sébastien, roi de Portugal, et qu'il vit le corps de ce prince qu'on portait dans une caisse remplie de chaux pour le conserver. Revenu à Larache, il s'embarqua pour Cadix, traversa l'Espagne méridionale, et suivit la côte de la Méditerranée jusqu'à Marseille. En 1579, il gagna par mer Constantinople, revint dans sa patrie et fit une excursion en Italie. L'année suivante, il était à Paris. Il se trouva plus tard au premier siège de la Fère, fut blessé, prit parti dans les troupes du duc d'Alençon, et souffrit extrêmement du froid. A peine de retour à Marseille, il monte, en 1583, sur un navire destiné pour le Brésil, débarque la même année au Havre et revoit sa patrie, « où je me mariaï, dit-il, avec une des plus terribles femmes du monde, et telle que, pensant me reposer, je fus contraint, pour la fuir, de voyager de rechef; et de fait, je m'en allai en Portugal faire quelque emplette de perles, l'an 1584. » Ses affaires le conduisirent de ce pays en Espagne, en Italie, à Malte. Revenu de nouveau à Marseille, il se trouvait en 1692, à Séville, « négociant de pierreries et de perles. » Quelques-uns de ses compatriotes lui persuadèrent d'aller avec eux trafiquer à la côte de Guinée. On partit le 22 octobre; le 15 novembre on était devant l'embouchure du Sénégal. Leblanc raconte ensuite son voyage du port Sainte-Marie, près de Cadix, aux Canaries et aux Antilles; il nomme la Désirade, la Dominique, la Jamaïque, Cuba, comme y ayant abordé, puis la côte de Honduras. Il parle encore de villes de l'Amérique espagnole où il a demeuré, mais il ne les désigne point par leur nom. Il en est de même du Brésil. On ne sait donc pas quels sont les lieux où il a porté ses pas dans le nouveau monde. Il termina ses longs voyages vers 1606. On voit dans ses récits qu'il avait toujours un petit livret ou mémorial dans lequel il écrivait tout ce qu'il observait ou apprenait. Le célèbre Peiresc, qui avait entendu parler de Leblanc, de ses nombreuses courses et des notes qu'il avait recueillies, le fit prier, en 1619, de vouloir bien passer chez lui avec son manuscrit et de le lui confier. On sait que ce zélé promoteur des lettres habitait ordinairement la Provence, sa patrie; son dessein était de publier la relation de Leblanc telle que celui-ci l'avait composée; mais il la trouva remplie de tant de choses absurdes, qu'il lui parut nécessaire de la faire revoir par un homme instruit. Il conseilla donc à l'auteur de la remettre à Bergeron (*voy.* ce nom); la mort empêcha celui-ci d'achever son travail qui fut terminé par Coulon (*voy.* COULON). Leblanc ne vécut pas assez pour voir paraître cette relation; on peut présumer qu'il cessa de vivre vers 1640, par conséquent dans un âge très-avancé. Le livre dont il avait fourni les matériaux fut publié avec ce titre :

les Voyages fameux du sieur Vincent Leblanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante, aux quatre parties du monde, Paris, 1649, in-4°; *ibid.*, et Troyes, 1638, in-4°. Dans cette deuxième édition, Coulon a omis la dédicace et l'avis au lecteur qui se trouvent en tête de la première, laquelle porte le seul nom de Bergeron comme éditeur. Celui de Coulon est ajouté au titre de la deuxième. Les *Voyages* de Vincent Leblanc sont très-décriés : Flacourt, Ludolf, la Martinière l'accusent de raconter des choses imaginaires. La Boullaye le Gouz et Tournefort le traitent avec plus d'indulgence. Leblanc était un homme très-ignorant, qui a raconté sans discernement tout ce qu'il entendait. Son excursion dans l'intérieur de l'Afrique mérite d'être examinée avec attention; c'est, avec sa description du Pégou et des royaumes voisins, ce que son livre contient de plus intéressant. En général, il a soin d'avertir qu'il n'est pas allé dans tel pays dont il ne parle que d'après ce qu'il a appris de la bouche d'autrui. E—s.

LEBLANC (THOMAS), jésuite, né à Vitry, en Champagne, en 1599, fut successivement professeur de belles-lettres, d'hébreu, d'Écriture sainte, recteur en plusieurs collèges, provincial, et mourut à Reims, en 1699, avec la réputation d'un homme pieux et savant. Celui de tous ses ouvrages qui fait le plus d'honneur à ses talents est intitulé *Analysis psalmodum Davidicorum cum amplissimo commentario*, Lyon, 1665-76; Cologne, 1681, 6 vol. in-fol. Il y développe le sens littéral et le sens mystique des Psaumes. Ses autres écrits roulent sur divers sujets de piété. Les uns sont des traductions de l'italien, les autres de sa composition. Parmi ces derniers, on peut citer : *le Soldat généreux, pour l'utilité des soldats et des bourgeois qui les logent; l'Homme de bonne compagnie, le Bon Valet, la Bonne Servante, le Bon Vigneron, le Bon Laboureur, le Bon Artisan, le Bon Riche, le Bon Pauvre, le Bon Écolier*. Ainsi le pieux auteur a travaillé pour l'instruction de tous les états. T—D.

LEBLANC (JEAN), poète du 16^e siècle, né à Paris, est peu connu quoiqu'il ait composé un grand nombre d'ouvrages. Ses parents l'avaient fait étudier avec soin dans les meilleures écoles, et il pouvait espérer d'eux une fortune considérable; mais il en perdit une partie dans le temps des guerres civiles, et l'autre lui fut enlevée par des procès; de sorte qu'il se trouva réduit à un état voisin de la misère. Il passa en Italie, où, n'ayant plus aucune ressource, il entra au service dans les troupes vénitiennes. Il n'y demeura pas longtemps, et revint en France, où il acquit par ses talents les bonnes grâces de quelques seigneurs en crédit. Leur protection ne lui fut pas tout à fait inutile. Des vers qu'il fit en l'honneur du roi Henri IV lui valurent aussi quelques gratifications. Leblanc composait également des vers français et des vers latins, et Goujet dit qu'il a vu de lui,

en cette dernière langue, un assez grand nombre de petites pièces presque toutes sur l'amour. On ignore l'époque de sa mort; mais il faut la placer en 1622, époque où il pouvait être âgé de 72 ans, s'il est réellement l'auteur des différents ouvrages que nous indiquons : 1° *Légende véritable et le passe-temps de Jean le Blanc*, 1573, in-8°, rare; 2° *Le premier livre de la Henriade de Jean le Blanc*, in-4°, sans date, et Paris, 1604, in-4°. Le P. Leblanc, qui cite cet ouvrage dans sa *Bibl. hist. de la France*, semble croire que Sébastien Garnier (voy. ce nom) n'a fait qu'en donner la continuation; mais il se trompe; 3° *Odes pindariques*, Paris, 1604, in-4°; 4° *la Népotimachie poétique, odes*, Paris, 1610, in-4°; 5° *Rapsodies lyriques*, Paris, 1610, in-4°; 6° *Joannis Albi icones, ad clar. vir. Philipp. Galandium, gymnasiarch. Becodianum, ipse Parisiis excudeb. auctor in Albiana typograph.*, 1611, in-4°. On apprend par là que Leblanc avait une imprimerie à Paris. Nous ne savons pas si l'on doit attribuer à cet auteur l'*Oraison funèbre de Henri de Gondy, cardinal de Retz, dernier évêque de Paris*, Paris, 1622, in-8°. W—s.

LEBLANC (HORACE), peintre lyonnais du 17^e siècle, étudia la peinture en Italie, sous Lanfranc; mais la manière de ce maître lui paraissant trop sévère, il adopta celle du chevalier d'Arpino (voy. JOSEPHIN). Également exercé dans la peinture à l'huile et à fresque, il fut rappelé à Lyon où on lui donna le titre de peintre de la ville. Il fit alors, conjointement avec François Perrier, les tableaux du petit cloître des Chartreux. Il exécuta ensuite le *Martyre de St Irénée et des premiers chrétiens de Lyon*, pour les Feuillants, et, pour la même église, le tableau du grand autel. Un des ouvrages qui lui font le plus d'honneur est le tableau cintré, placé à l'autel de la Vierge, dans l'église des Cordeliers, où il a représenté *la Mère de Dieu environnée d'une gloire céleste*. Cette production fut tellement goûtée qu'on lui demanda de la répéter pour le grand autel de l'église de la Charité. Mais le tableau dans lequel il s'est véritablement surpassé est un *Christ au tombeau*, qu'il peignit pour l'église des Carmélites. Quel que fût le talent de Leblanc pour le genre historique, c'est surtout dans le portrait qu'il a excellé par une parfaite ressemblance. Il mourut à Lyon dans un âge avancé. P—s.

LEBLANC (FRANÇOIS), gentilhomme dauphinois, se livra dès sa jeunesse à l'étude des médailles dont il rassembla un grand nombre. Il se proposa, en 1684, de donner un ouvrage sur les monnaies de France, qu'il eût intitulé *la France métallique*, et il le publia quelques années après sous le titre suivant : *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent*, 1690, in-4°, fig. Ce volume ne contient que les monnaies des rois de France. La seconde partie, qui renfermait les monnaies des seigneurs, est restée manuscrite et aurait pu faire deux volumes in-4°. Cet ouvrage est écrit avec méthode,

science et profondeur. Leblanc s'occupait de ce travail, lorsqu'en voyageant en Italie avec le comte de Crussol, petit-fils du duc de Montausier, il trouva un denier d'argent de Louis le Débonnaire, frappé à Rome. De retour en France, il publia une *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome*, 1689, in-4°. C'est une excellente pièce dans laquelle l'auteur prouve que les rois de France ont eu le droit de souveraineté dans la ville de Rome. Ces deux ouvrages qu'on joint ordinairement ont été réunis et réimprimés à Amsterdam, 1692, in-4° : on préfère l'édition de Paris. Leblanc fut choisi pour enseigner l'histoire aux enfants de France; mais il mourut à Versailles en 1698, avant d'avoir rempli cet emploi. D'un caractère mélancolique et bilieux, il réunissait une vivacité extrême à de grandes connaissances. A. B—r.

LEBLANC (CLAUDE), né le 1^{er} décembre 1669, était fils de Louis Leblanc, maître des requêtes, intendant en Normandie, et de Suzanne Bazin de Bezons, sœur du maréchal de Bezons (1). Claude Leblanc fut reçu conseiller au parlement de Metz le 24 décembre 1696, maître des requêtes le 20 mai 1697, intendant d'Auvergne en 1704, puis de Dunkerque et d'Ypres le 12 juin 1706, et conseiller au conseil de guerre en 1716. « Il fallut, « dit St-Simon, songer aux vivres, étapes, four- « rages, et aux divers marchés, par conséquent « à des hommes dont ce fut plus particulière- « ment le métier. C'est ce qui fit choisir deux « intendants des frontières, distingués en ce « genre, Leblanc, de la partie maritime de Flan- « dre, et St-Contest. Le premier, plein d'esprit, « de capacité, d'expédients; tous deux gens de « travail et d'expérience, connaissant le monde, « et qui avaient toujours su contenter tous ceux « qui s'étaient adressés à eux » (*Mémoires de St-Simon*, t. 13, p. 232, édit. de 1850). En 1718 (28 septembre), il fut nommé secrétaire d'État du département de la guerre, et St-Simon assure que lui-même eut grande part à ce choix du régent. Lors de la conspiration du prince de Cellamare, Leblanc fut un des principaux initiés par l'abbé Dubois dans le secret de cette affaire, ainsi que le garde des sceaux. Mais St-Simon prétend « qu'il « ne les y admit que parce qu'il ne put s'en pas- « ser, sans leur dire qu'autant et si peu qu'il lui « convenait. » Il assista à la visite des papiers de cet ambassadeur, qui le traita toujours fort poliment, jusqu'à ce point que, le voyant prêt à fouiller une petite cassette : « Monsieur Leblanc, « monsieur Leblanc, laissez cela, lui dit-il, cela « n'est pas pour vous; cela est bon pour l'abbé

(1) A la mort de M. de Girardin, ambassadeur à Constantinople, en 1689, Louis XIV lui donna pour successeur Louis Leblanc; mais une maladie de celui-ci l'empêcha de se rendre à son poste. — Les Leblanc étaient originaires d'Héry et de Seignelay, près Auxerre, et parents de MM. Leblanc, d'Auxerre, et de Leblanc, de Pommard, dont la veuve se remaria avec l'astronome Delambre.

« Dubois » (qui était présent). Puis, en le regardant, il ajouta : « Il a été maq..... toute sa vie, « ce ne sont là que lettres de femmes. » L'abbé Dubois se mit à rire, n'osant pas se fâcher » (*Mémoires de St-Simon*, t. 20, p. 255). St-Simon prétend néanmoins que Leblanc sut beaucoup moins de toute cette affaire que le garde des sceaux, le seul dont Dubois pût prendre quelque conseil dans la nécessité; et, quoi qu'il en soit de cette conjuration, il ajoute que Leblanc s'est toujours, avant comme après sa disgrâce, bien gardé de dire ce qu'il pouvait savoir d'une affaire dont les « principaux et les plus grands coupables étaient « non-seulement sortis de prison, dès avant sa « profonde chute, mais rétablis en leur premier « état, grandeur et splendeur, ainsi que tous les « autres accusés et soupçonnés » (t. 20, p. 251). Dans l'affaire de l'acceptation de la constitution *Unigenitus*, Dubois, ne trouvant pas chez les membres du parlement les facilités qu'il désirait pour l'enregistrement, avait imaginé que le grand conseil pourrait suppléer au parlement, et persuadé au régent que cela aurait le même effet. Leblanc servit très-bien le parlement en faisant entendre à Dubois combien il importait à la cour de Rome que le parlement fût le garant de la conciliation des évêques; et Dubois, travaillant sur ce plan à ramener le régent en faveur du parlement, eut besoin de tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de ce prince. On voit que Leblanc paraissait absolument livré au premier ministre dont il formait, avec le comte de Belle-Isle, le conseil secret. M. le duc entreprit de les perdre tous deux, et le cardinal n'était pas disposé à les défendre contre un prince du sang, le seul qu'il redoutât. Le duc, sans aucun motif personnel dans cette persécution, n'était que l'instrument de la marquise de Prie, sa maîtresse. Jalouse de l'affection que Leblanc portait à sa mère, femme de Berthelot de Pléneuf, la marquise de Prie saisit, pour le perdre, l'occasion de la banqueroute de la Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et, comme c'était un protégé de Leblanc, on prétendit que ce ministre avait puisé dans la caisse et contribué à la faillite du trésorier. Excité par ses maîtresses, le duc de Bourbon s'adressa au régent et au cardinal Dubois, demanda qu'on fit justice de ceux qui avaient eu part au dérangement de la Jonchère, et insista principalement sur Leblanc. Le régent eût voulu sauver un homme qu'il aimait et qui l'avait bien servi; mais depuis longtemps ses volontés étaient subordonnées à celles du cardinal, qui, pour plaire à M. le duc, abandonna Leblanc. D'ailleurs, il était charmé de se défaire d'un ministre qui ne lui devait rien, et de donner la place à un homme (Bréteuil, intendant à Limoges) qui fût uniquement à lui (1). Leblanc fut donc obligé

de donner sa démission, et, peu de temps après, on le mit à la Bastille. La chambre de l' Arsenal eut ordre d'instruire son procès. Ce procès fut renvoyé au parlement, fort disposé à le punir de sa puissance, mais qui dans cette occasion se plut à le venger de sa disgrâce. Il l'acquitta presque avec autant de passion que ses ennemis en mettaient à le poursuivre. On remarqua que le duc de Chartres n'avait cessé de siéger à toutes les séances, et de couvrir d'une protection déclarée le ministre de son père. — En 1726, Leblanc, qui cachait dans l'exil une tête naguère échappée à tant d'ennemis, fut fait de nouveau ministre d'État de la guerre à la place du marquis de Bréteuil. Il mourut au château de Versailles, le 19 mai 1728. Il avait épousé, le 3 juin 1699, Madeleine Petit de Passy, fille d'Antoine Petit de Passy, doyen du parlement de Metz, et il en eut une fille, mariée au marquis de Tresnel, et qui est morte sans postérité. La succession de Leblanc fut recueillie par son neveu Bertin, grand audiencier de France, père de baronne de Crussol, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Duclou a peint Leblanc comme un ministre consommé, actif, plein d'expédients, aimé des troupes, estimé du public, ferme sans hauteur. — Deux de ses frères furent évêques : l'un, *César*, qui était religieux et curé de Dammartin, fut nommé au siège d'Avranches, en 1719, et inourut le 15 mars 1746, âgé de 74 ans; l'autre, *Denis-Alexandre*, évêque de Sarlat en 1722, mourut le 5 mai 1747, âgé de 69 ans. G—R—D.

LEBLANC (JEAN-BERNARD), né à Dijon, le 5 décembre 1707, de parents pauvres, embrassa l'état ecclésiastique, et débuta dans la carrière des lettres par un *Poème sur les gens de lettres de Bourgogne*, Dijon, 1726, in-8°. Il vint ensuite à Paris, s'y fit des protecteurs, et publia des *Élégies*, avec un discours sur ce genre de poésie, et quelques autres pièces, Paris, 1751, in-8°. Malgré le peu de succès de ce recueil, il osa donner au Théâtre-Français, le 6 juin 1755, *Abensaid*, tragédie qui eut douze représentations, et cinq à sa reprise au mois de décembre : elle dut cet accueil favorable à l'indulgence du public plus qu'à l'intérêt du sujet, quoiqu'il y ait des détails heureux; mais elle ne réussit pas à la seconde reprise en 1745, et n'a plus reparu sur la scène. Elle avait été parodiée sous le titre du *Droit du seigneur*, et fut imprimée en 1756, in-8°. L'abbé Leblanc voyagea en Angleterre et publia à son retour : *Lettres d'un Français sur les Anglais*, Paris, 1743, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, réimprimé en 1749, 1751 et 1758, contribua principalement à la réputation de l'auteur; mais il fut éclipsé par celui de Grosley, intitulé *Londres*, et il est totalement oublié depuis qu'il a paru un grand nombre de livres plus estimés sur cette matière. En 1746, Leblanc refusa

(1) Le Pelletier des Forts ayant demandé à Dubois la permission d'aller voir Leblanc dans son exil, le ministre y consentit en donnant des éloges à la fidélité de son amitié, et il

ajouta : « Je préférerais la mort à tout ce que j'ai essuyé ou « souffert depuis sept ou huit mois à son occasion. » (Lettre de Dubois à le Pelletier des Forts, du 7 janvier 1723.)

une place d'homme de lettres que Maupertuis lui offrait à la cour de Berlin, de la part du roi de Prusse, et préféra la médiocrité dans sa patrie à un sort plus brillant dans les pays étrangers. Il donna successivement : 1° la préface des *Lettres sur l'éducation des princes*, par Fontenay, avec la traduction d'une *Lettre de Milton*, où il propose une nouvelle méthode d'élever la jeunesse, 1746, in-12; 2° *Lettre sur les tableaux exposés au Louvre*, 1747, in-12; 3° *Observations sur les ouvrages de l'académie de peinture et de sculpture*, 1753, in-12; 4° *Lettre à M. le président de Ruffey, sur l'élection du comte de Clermont à l'Académie française*, 1753, in-4°; 5° *Discours politiques de Hume*, traduits de l'anglais, 1754, in-12; réimprimés en 1755; 6° *Le Patriote anglais, ou Réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre*, traduit de l'anglais de John Tell Truth, Genève (Paris), 1756, in-12; 7° *Dialogues sur les mœurs des Anglais, et sur les voyages considérés comme faisant partie de l'éducation*, traduits de l'anglais, 1763, in-12; 8° quelques pièces de vers dans les *Mémoires de la littérature* de Desmolets. Malgré toutes ces productions, quoiqu'il fût membre des académies della Crusca et des Arcades de Rome, de l'institut de Bologne, et honoraire de la société des sciences et arts de Dijon, l'abbé Leblanc sollicita trente ans, sans pouvoir l'obtenir et sans se rebuter, une place à l'Académie française. Pour l'en dédommager, madame de Pompadour fit rétablir en sa faveur la place d'historiographe des bâtiments du roi, remplie avant lui par les Félibien et par l'abbé Anselme (*voy. ces noms*), et supprimée par le contrôleur général Orry. Il en jouit jusqu'à sa mort en 1781. Les poésies de Leblanc valent encore moins que sa prose. Bas et rampant auprès des grands, il n'était pas moins insolent et grossier avec ses égaux. Comme il avait été quelque temps logé au-dessus d'un maréchal, Piron, son compatriote, faisant allusion à la rudesse du style et du caractère de cet abbé, disait de lui : *Il demeure au-dessus de son cordonnier*. Ces défauts et son ennuyeuse loquacité lui valurent, au sujet de son portrait peint par le célèbre la Tour, dont on disait que les tableaux étaient parlants, cette autre épigramme de Piron :

La Tour va trop loin, ce me semble,
Quand il nous peint l'abbé Leblanc :
N'est-ce pas assez qu'il ressemble !
Faut-il encor qu'il soit *parlant* !

A—T.

LEBLANC (Louis), chirurgien distingué d'Orléans, et auteur de quelques ouvrages estimés sur son art, savoir : 1° *Discours sur l'utilité de l'anatomie*, Paris, 1764, in-8°; 2° *Lettre à M. Lecat*, ibid; 3° *Précis d'opérations de chirurgie*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°. Mais ses principaux services ont trait à l'opération de la hernie et sont consignés : 1° dans une *Nouvelle Méthode d'opérer les hernies*, Paris, 1767, in-8°, ouvrage auquel est ajouté un mémoire très-étendu sur le même sujet, par Hoin de Dijon; 2° et dans un mémoire inséré

dans le 4° volume de ceux de l'académie de chirurgie, intitulé *Résutation de quelques réflexions sur l'opération de la hernie*. C. et A.

LEBLANC (NICOLAS), chimiste français, né à Issoudun (Indre), en 1735. Nicolas Leblanc passa dans l'obscurité de sa ville natale les premières années de sa vie, exerçant la profession de chirurgien. Mais, en 1780, ayant obtenu d'être attaché à la maison du duc d'Orléans, il vint à Paris où il se livra à son goût pour les recherches de physique et de chimie. Il publia en 1787, dans le *Journal de physique*, plusieurs mémoires sur les phénomènes relatifs à la cristallisation des sels neutres et divers autres travaux d'un ordre élevé qui attirèrent sur lui l'attention. Ses vues sur la formation des cristaux se trouvent résumées dans une curieuse brochure ayant pour titre : *la Cristallotechnie*. On y trouve les faits mieux observés sur un sujet que personne n'avait réussi à élucider avant cette époque et qui n'a reçu depuis ce moment que peu d'éclaircissements utiles. — Mais bientôt une question de la plus haute importance attira toute l'attention de Leblanc, c'était la recherche des moyens de faire de la soude factice. Cet alcali s'était jusqu'alors exclusivement préparé par la combustion de certains végétaux qui croissent sur les bords de la mer et qu'on fecontraît surtout en Espagne. La France seule payait à ce pays, pour les soudes d'Alicante, de Carthagène et de Malaga, un tribut annuel de 20 à 50 millions de francs. Ce fâcheux état de choses avait fait proposer par l'Académie des sciences, sur l'invitation du gouvernement, un prix de 2,400 francs à l'auteur du meilleur travail sur la fabrication de la soude. En 1777, un bénédictin, le P. Malherbe, avait proposé un moyen qui ne fut pas sérieusement expérimenté. Lametherie (*voy. ce nom*) en proposa un autre, mais qui était impraticable parce qu'il reposait sur une erreur. Les expériences de Lametherie attirèrent l'attention de Leblanc, qui songea, de son côté, à poursuivre des recherches dans le même but. Mais, chargé d'une nombreuse famille, peu favorisé de la fortune, il ne pouvait avec ses seules ressources se lancer dans des expériences toujours coûteuses et d'une durée indéfinie. Leblanc s'adressa au duc d'Orléans, qui l'accueillit avec bienveillance, mais refusa de prendre aucun engagement avant que d'Arceet eût constaté la valeur réelle de son procédé. Ce chimiste, très-occupé alors d'un travail relatif aux monnaies, chargea de cet examen Dizé, son préparateur. Les expériences que Leblanc tenta au Collège de France sous les yeux du préparateur de d'Arceet ne parlaient pas en faveur de son procédé, et le duc d'Orléans allait recevoir un rapport défavorable, quand le chimiste inventeur, soutenu par cette persévérance infatigable qui est souvent le génie des découvertes, pria d'Arceet de différer son rapport et de lui permettre de continuer ses recherches avec l'assistance

de Dizé. D'Arcet y accéda et même, à sa demande, le duc d'Orléans accorda généreusement des fonds pour venir au secours de la pauvreté de Leblanc. Il ne s'agissait plus, pour être sur la voie d'un procédé satisfaisant, que d'empêcher, dans la méthode proposée par le chimiste d'Issoudun, la formation du sulfure de sodium pendant la calcination du sulfate de soude avec le charbon. Pour y parvenir, il fallait déterminer avec soin les proportions de sulfure formées dans chaque produit afin de comparer ces produits entre eux, et d'apprécier la valeur relative des résultats de chaque expérience. Leblanc eut l'idée d'employer, comme moyen de dosage du sulfure de sodium, un courant d'acide carbonique dégagé du carbonate de chaux. L'acide carbonique chassait le soufre à l'état d'acide sulfhydrique et transformait ainsi le sulfure en carbonate. Cette élimination du soufre par l'acide carbonique et la formation du carbonate de soude, à laquelle il n'avait d'abord eu recours que comme moyen d'analyse, frappèrent vivement l'esprit de ce chimiste. La formation du carbonate de soude fut pour Leblanc un véritable trait de lumière au milieu de l'obscur dédale où il était engagé. Il comprit que l'acide carbonique serait un moyen excellent pour la fabrication de la soude; intervenant pendant la réaction du charbon sur le sulfure, ce gaz pourrait chasser l'hydrogène sulfuré, empêcher la production du sulfure et fournir en définitive le carbonate de soude qu'il s'agissait d'obtenir. Leblanc eut l'heureuse idée d'employer le carbonate de chaux qu'il mêlait au charbon et sur lequel il faisait agir une dissolution très-concentrée de sulfure de sodium; il chauffait dans une marmite, laissait refroidir la portion fondue à la chaleur rouge, et la dissolvait dans l'eau; la traitant alors par les acides et le nitrate de plomb, il reconnut que le sulfure tendait à disparaître. D'Arcet, auquel on avait communiqué ce résultat, conseilla de répéter l'expérience dans un creuset. La calcination directe du sulfate de soude avec le charbon et le carbonate de chaux fut aussitôt essayée, et elle réussit complètement. Leblanc, en opérant ainsi, obtint les premiers cristaux de soude carbonatée; c'était en 1790. — Il s'agissait alors de pratiquer en grand ce procédé. Leblanc s'associa à Dizé. Le duc d'Orléans, auquel on avait écrit en Angleterre, fournit une somme de 170,000 francs, et une association fut formée entre les deux expérimentateurs fournissant leur secret et le prince baillant les fonds. Une usine fut montée à St-Denis. Elle arriva promptement à fournir par jour deux cent cinquante à trois cents kilogrammes de soude; on y prépara aussi du sel ammoniac et du sulfate de soude. — Les événements de la terre vinrent arrêter la prospérité de l'usine de St-Denis. Le duc d'Orléans avait péri sur l'échafaud, ses biens avaient été confisqués. La France, en guerre avec toute l'Europe, manquait de soude que ne lui fournissait plus l'étranger. Dans cette extrémité,

le comité de salut public résolut de faire appel au patriotisme des citoyens. Sur la proposition de Carny, qui était lui-même l'inventeur d'un procédé particulier pour l'extraction de la soude et dont il faisait l'abandon, le comité engagea tous les citoyens possesseurs de procédés analogues à les divulguer, c'est-à-dire à en faire le généreux sacrifice à la patrie menacée. Dès l'annonce de cette mesure, Shée, l'associé de Leblanc, écrivit à ce dernier une lettre pleine de noblesse dans laquelle il lui annonçait qu'il était prêt à faire un sacrifice que son patriotisme à lui, Leblanc, lui avait sans doute déjà suggéré. Les deux industriels, qui furent imités en cela par beaucoup d'autres chimistes, tels que Chaptal, Guyton, Bérard, Athénas, Alban, Southon et Ribeaucourt, livrèrent la description de leur procédé pour la fabrication de la soude. Les diverses méthodes proposées par ces chimistes pour arriver à produire cet alcali furent soumises à des expériences comparatives par une commission composée de d'Arcet, Pelletier, Lelièvre et Alexandre Giraud. Le procédé de Leblanc fut proclamé supérieur; c'est ce procédé admirable qui est mis encore aujourd'hui en pratique, après plus de soixante années et qui s'est conservé depuis l'an 2 dans toutes les fabriques du monde sans modifications notables. Sur l'ordre du gouvernement, le procédé de Leblanc fut rendu public. — Mais en enrichissant la France de cette grande découverte, Leblanc et Dizé s'étaient ruinés du même coup; leur usine, établie à St-Denis, tomba complètement; son matériel et ses produits furent mis en vente. Elle ne trouva même pas d'acquéreurs et fut abandonnée. — Pour tout prix de leur généreux dévouement, Leblanc et ses associés n'obtinrent que la remise en possession de leur usine par décision ministérielle du 17 floréal an 8. Sur le rapport d'une commission, dont faisaient partie les chimistes Deyeux et Vauquelin qui avaient été chargés d'examiner une contestation survenue entre Leblanc d'une part et ses deux associés Shée et Dizé de l'autre, il fut décidé que les comptes de l'État vis-à-vis de Leblanc étaient suffisamment réglés par la restitution qui lui était faite à titre gratuit de l'usine de St-Denis. — Cette décision injuste et inattendue qui donnait à Leblanc la liberté d'agir, mais lui refusait les capitaux indispensables pour le faire, affecta vivement le malheureux inventeur. Il avait vainement tenté de faire appel à toutes ses ressources pour assurer le succès d'une entreprise commencée dans un moment bien précaire; quand ses économies eurent été dévorées, il frappa à toutes les portes. Dès le 19 fructidor an 2, Leblanc obtint quatre mille livres du comité de salut public pour satisfaire aux avances qu'il avait faites relativement au procédé dont il est l'inventeur. Le 9 ventôse an 7, le ministre de l'intérieur François de Neufchâteau lui accorda 5,000 francs dans le but de lui faciliter les moyens de relever son ancienne fabrique de soude; il est

vrai que ces 5,000 francs ne furent pas payés. Le 14 brumaire an 8, le ministre de l'intérieur Guimette écrivait au ministre des finances, « pour « l'inviter fortement à fixer une attention particulière sur le bien général qui pourrait résulter « de la reprise des travaux de l'usine séquestrée. » Il ajoutait « que le produit de la vente de cette « manufacture ne compenserait jamais les services « que Leblanc pourrait rendre à la république, « s'il lui était permis de reprendre ses travaux et « de leur donner une nouvelle activité. » Le 12 frimaire an 9, Fourcroy lui annonce un commencement de justice, grâce à la bonne volonté de Chaptal, alors ministre. Le 11 prairial an 11, sur le rapport de trois de ses membres, Vauquelin, Molard et Guyton de Morveau, la *société d'Encouragement*, alors naissante, décidait qu'une somme de 2,000 francs, qui représentait ses premières économies, serait confiée à Leblanc pour l'aider à mettre de nouveau en activité la manufacture dont il avait repris possession. « Ce secours « s'adresse, disaient les rapporteurs, à l'homme « probe et intelligent qui, pendant la révolution, « a rempli avec honneur diverses fonctions publiques fort importantes, qui le premier a conçu « l'idée d'une fabrique de soude artificielle, qui « l'a exécutée en grand avec tout le succès qu'on « pouvait désirer, et qui, par son exemple, aurait « affranchi la France du tribut qu'elle paye à l'étranger, si les malheurs de la révolution n'eussent interrompu ses travaux. » — Mais ces témoignages de sympathie et ces offres de secours étaient insuffisants pour atteindre le but que Leblanc se proposait. Aux prises avec la misère, fatigué de ses longues et toujours inutiles tentatives pour obtenir justice, impuissant à arracher sa nombreuse famille à la détresse qui l'accablait, il tomba dans un profond et morne désespoir. Le 16 janvier 1806, il se frappa au cœur d'un coup de poignard. — Cependant Leblanc n'avait pas été complètement mis à l'écart par le pays qui lui devait un si grand bienfait. Six fois il avait été nommé administrateur du département de la Seine, il avait été élu à l'assemblée législative; il avait été désigné comme commissaire dans toutes les hautes questions de sciences, d'art, d'instruction, d'ordre et d'économie politique. Il était correspondant de l'école des mines, régisseur des poudres et salpêtres, membre du lycée des arts, du bureau consultatif, du directoire de conservation des objets d'art et de sciences, etc. Le gouvernement l'avait envoyé dans les départements du Tarn et de l'Aveyron pour faire renaître l'exploitation des mines d'alun; il avait exploré le plateau de Larzac, près Milbau, et en avait fait connaître toutes les richesses minérales; enfin il était lié avec tous les grands chimistes du temps, qui lui témoignaient une haute estime. D'ailleurs Leblanc ne s'était point borné à sa découverte: il poursuivait ses recherches scientifiques et les communiquait à l'Institut ou à diverses sociétés savantes;

il avait lu des mémoires sur le nickel, sur l'alun, sur le sulfate de magnésic, sur le cobalt, sur l'ammoniaque, sur les matières dont on peut l'extraire avec économie; il avait exposé des procédés nouveaux touchant la production et l'extraction du salpêtre. Sur la demande de la régie des salines, il avait converti le sulfate de soude en carbonate de soude par des moyens perfectionnés. Il s'était occupé de recherches et avait découvert des procédés jugés précieux par Fourcroy et Vauquelin pour utiliser les immondices de Montfaucon; il avait rédigé un savant et judicieux mémoire sur l'influence des arts chimiques dans la production des engrais, et prévu par avance tous les services que rendra la chimie lorsqu'elle viendra à dévoiler à l'agriculture le secret des substances qui concourent au développement des plantes. Bien d'autres idées non moins fécondes germaient dans la tête de ce génie malheureux, qui joignait à son profond savoir chimique des connaissances en architecture et en archéologie. — Les deux associés de Leblanc, Dizé et Shée, furent plus heureux (*voy. ces noms*). Après la mort de Leblanc, l'industrie de la fabrication des soudes prit un développement rapide dans toute la France. En 1806, on la vit s'établir pour la première fois à Rouen et à Marseille. Mais dans cette dernière ville, les nouveaux procédés rencontrèrent de sérieuses résistances. La soude artificielle y fut, à plusieurs reprises, dénoncée par des gens intéressés, comme la matière la plus funeste au progrès de l'industrie; on demandait que l'emploi en fût totalement proscrit. Sous la restauration, le comte d'Artois s'étant rendu à Marseille, le conseil municipal s'assembla pour désigner celle des manufactures qu'on prierait le prince d'honorer de sa visite. Quelqu'un ayant parlé d'une manufacture de soude factice, cette proposition fut aussitôt rejetée par le motif que les établissements de ce genre étaient des créations révolutionnaires, et le comte d'Artois fut conduit dans une savonnerie dont le propriétaire ne manqua pas de se glorifier auprès du futur roi de sa persévérance à suivre les anciens errements (1). — Ce n'est que tardivement, en 1855, au moment de la clôture de l'exposition universelle, que les enfants de Leblanc ont obtenu du gouvernement la réparation de l'injustice de la France envers leur père. L'Académie des sciences, par l'organe de MM. Thénard et Dumas, recommanda au ministre de l'instruction publique la pétition que les enfants de Leblanc avaient adressée à l'empereur.

L. F—G—R.

LEBLANC (PIERRE-CHARLES-MARIE), jésuite français, né à Caen le 16 octobre 1774. Émigré lors de la révolution, Leblanc prit du service dans l'armée royale et y demeura quelque temps. Mais la direction mystique de son esprit ne s'accordait pas avec des occupations guerrières, et il ne tarda pas à se rendre à Louvain, où il se fit agrégé-

(1) Costaz, *Hist. de l'administration en France*, t. I, p. 394.

ger à la société des PP. du Sacré-Cœur. Forcé par l'invasion de l'armée française en Belgique de quitter le pays, il se retira en Allemagne, gagna Vienne, où il fut ordonné prêtre par le nonce du pape. Il revint en France vers l'époque du concordat, et exerça la prédication dans le département du Calvados. Il se rendit ensuite à Paris pour remplacer le P. Varin, supérieur de l'ordre, et, sans l'intervention du ministre Portalis, il était exposé à se voir expulser de sa patrie, ne pouvant justifier de l'existence légale en France des PP. de la foi. Deux ans plus tard, il fut nommé supérieur de la maison tenue par son ordre à Amiens. En réalité, le P. Leblanc représentait la compagnie de Jésus, qui, sous des noms empruntés, cherchait à échapper aux mesures dirigées contre elle. Aussi le pensionnat, tenu par la congrégation dont faisait partie le P. Leblanc, transporté déjà d'Amiens à Montdidier, finit par être fermé en novembre 1807. Le P. Leblanc reprit alors le cours de ses prédications dans le diocèse de Bayeux. Ayant, lors de la détention de Pie VII à Savone, fait des démarches actives et secrètes pour arriver à la mise en liberté du St-Père, un mandat d'amener fut lancé contre lui, et il dut, pour échapper à la police, se réfugier dans un village aux environs de Namur. Il entreprit alors la traduction des *Opuscules* de Muzzarelli, et rédigea en outre de petits traités sur *l'Aumône*, sur *la Vocation*. En 1814, le P. Leblanc fut un des principaux instigateurs du rétablissement des Jésuites en Belgique, où l'influence de cet ordre est devenue depuis si considérable. Le P. Leblanc se rendit peu après en Hollande dans le but d'y fonder des établissements de son ordre. Mais expulsés des Pays-Bas par le roi Guillaume, les jésuites durent se réfugier dans le diocèse de Gand, qu'ils ne purent même pas habiter longtemps; l'évêque, Mgr de Broglie, qui les avait appelés, s'étant vu forcé de fuir. Le P. Leblanc gagna en septembre 1818, avec un certain nombre de jésuites et quelques novices, la ville de Fribourg. C'est là que fut fondé un nouveau collège qui a été longtemps florissant, et dont le P. Leblanc demeura le principal directeur jusqu'à sa mort, arrivée le 12 janvier 1851. Z.

LEBLANC (V.), dessinateur et mécanicien français. Né vers 1790, V. Leblanc, après avoir été attaché comme dessinateur au conservatoire des arts et métiers, à Paris, y devint professeur et fut chargé de la garde de la collection des machines de cet établissement. Il fut décoré de la Légion d'honneur et mourut en 1846, ayant acquis la réputation d'un des plus habiles artistes pour le dessin des machines. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Recueil de machines, instruments et appareils qui servent à l'économie rurale*, Paris, 1826, in-fol.; 2° édition, Paris, 1852 à 1849, in-fol.; 2° *Nouveau Système complet de filature de coton, usité en Angleterre et importé en France*, Paris, 1828, in-4°;

3° *Choix de modèles appliqués à l'enseignement du dessin des machines, avec un texte descriptif*, ouvrage adopté par le conservatoire des arts et métiers. Paris, 1850 à 1855, in-4°, avec atlas; nouvelle édition, 1844; 4° *Le Mécanicien constructeur, ou Atlas et description des organes des machines*, Paris, 1845-46, in-4°, avec atlas. Cet ouvrage a été revu et corrigé par M. Félix Tournoux, et publié par les soins de la veuve de Leblanc. On a encore du même auteur un *Manuel du bonnetier et du fabricant de bas*, écrit en collaboration avec M. Préaux-Caltot, Paris, 1850, in-18; et *Métallurgie pratique du fer, ou Atlas des machines, appareils et outils actuellement employés à la fabrication de la fonte et du fer*, écrit en collaboration avec M. Walter, Paris, 1855-56, in-4°, et atlas. Z.

LEBLANC (LOUIS-FRANÇOIS-JEAN), marin français, né à Lafère le 13 avril 1786. Leblanc était déjà lieutenant de vaisseau et chevalier de St-Louis en 1820, lorsqu'il prit part à une expédition sur la côte de Sénégal et à un voyage à Galam qui a été publié dans les *Annales maritimes*. Lors de la guerre d'Espagne, il faisait partie de la flotte envoyée sous les ordres de l'amiral Duperré pour seconder les opérations de l'armée française, et commandait, avec le grade de capitaine de frégate, le brick *le Cuirassier*. Nommé capitaine de vaisseau en 1828, Leblanc prit le commandement de la frégate *la Junon*, et se rendit dans l'Archipel grec. C'est lui qui répondit à lord Cochrane pour justifier les commandants de la flotte d'avoir accusé les navires de celui-ci d'exercer la piraterie, alors qu'ils avaient flétri, dans leur lettre du 24 octobre 1827, la part que plusieurs personnages haut placés en Grèce prenaient aux expéditions des forbans. Leblanc fit partie de l'expédition d'Alger; il avait le commandement de la frégate *l'Hermine*, et plus tard, en 1834, il eut celui de la station devant le port d'Alger. En 1851 il fut nommé commandant maritime à Nantes et placé à la tête de la station de la Loire. Nommé en 1855 contre-amiral, il devint major de la marine à Brest en 1856, et prit ensuite le commandement de la division navale en station dans le Brésil et la mer du Sud. Rentré en France, quelques années après, il fut élevé en 1844 au grade de vice-amiral et nommé préfet maritime de Brest. Après les journées de juin 1848, le général Cavaignac le désigna pour prendre le portefeuille du département de la marine. Mais Leblanc le refusa, et l'année suivante, il passa au conseil d'État en qualité de président du comité de la marine, fonctions qu'il occupa jusqu'au moment où il fut compris dans le cadre de réserve et élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur. Il est mort à Lorient le 2 avril 1857. Il ne faut pas confondre l'amiral Leblanc avec le capitaine de vaisseau *Jacques-Joseph* LEBLANC, né à Belle-Ile en 1784, qui prit part au forçement de l'entrée du Tage, et qui est mort à Toulon en 1855. Z.

LEBLANC DE BEAULIEU (JEAN-CLAUDE), né à

Paris, le 26 mai 1755, entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Ste-Geneviève. Lorsque le refus du serment eut fait vaquer la plupart des cures de la capitale, en 1791, Leblanc de Beaulieu devint curé constitutionnel de St-Séverin. Mais il ne prit point de part aux scandales que donna peu après le clergé constitutionnel, et réclama, avec Brugière, contre la conduite d'un nommé Aubert, que Gobel installa comme curé, quoique marié. Après la terreur, il devint curé de St-Étienne du Mont. On ne voit point qu'il ait assisté au concile des constitutionnels en 1797 (voy. GRÉGOIRE). Mais Gratién, métropolitain de la Seine-Inférieure, étant mort le 5 juin 1799, ceux de son parti firent choix de Beaulieu pour le remplacer, et il fut sacré le 18 janvier 1800 dans l'église de St-Étienne du Mont. Il tint à Rouen, le 5 octobre suivant, un concile des évêques de son arrondissement, et les actes en ont été imprimés. Ce concile, qui dura jusqu'au 12 du même mois, était composé de six évêques et de huit prêtres constitutionnels. Il contient quelques réglemens mêlés à des plaintes contre la majorité du clergé qui ne voulait pas reconnaître le prétendu métropolitain. Leblanc de Beaulieu publia, dans le même sens, une circulaire; et l'année suivante, il assista au concile dit *national*, que les constitutionnels tinrent à Paris. Il donna sa démission lors de la demande qui lui en fut faite, après la signature du concordat. En 1802, il fut nommé au siège de Soissons, et se trouva à la séance du 16 avril chez le cardinal-légitime, où il fut question d'amener les constitutionnels à une rétractation, que Leblanc refusa, si l'on s'en rapporte à une lettre publiée par un de ses collègues (voy. LACOMBE). Quoiqu'il en soit, le nouvel évêque de Soissons abandonna peu après le parti constitutionnel. Il écrivit au pape, et renonça non-seulement au schisme, mais encore au jansénisme. Ce changement lui fut amèrement reproché par ses anciens amis, et il ne répondit à leurs plaintes que par un zèle plus vif pour remplir les devoirs de sa place. Il établit dans sa ville épiscopale un séminaire, et pourvut, autant que les circonstances le permettaient, aux besoins de son diocèse. Invité à se rendre au champ de mai, en 1815, il écrivit au ministre de Napoléon pour protester de son attachement et de sa fidélité à Louis XVIII, et pour annoncer qu'il ne prendrait part à rien qui fût contraire à ce devoir. Après cette déclaration, qui fut imprimée, ce prélat se retira en Angleterre, d'où il ne revint qu'après le retour du roi. Il fut nommé, en 1817, à l'archevêché d'Arles, rétabli par le concordat de cette année. Ayant donné sa démission en 1822, il se retira au séminaire des Missions Étrangères, à Paris, se chargea de la direction des petits Savoyards, et fut nommé membre du chapitre de St-Denis. Ce pieux et charitable prélat mourut le 13 juillet 1825.

P—C—T.

LEBLANC DE BEAULIEU (Louis). Voyez BEAULIEU.

LEBLANC DE CASTILLON (JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ), célèbre magistrat, naquit à Aix en Provence, le 9 mars 1719, d'une famille noble et originaire de Piémont, que Henri IV déclara *régnicole*, et qui, depuis cette époque, se divisa en plusieurs branches qui donnèrent des membres distingués au parlement d'Aix, et tinrent un rang honorable dans la province. Élevé chez les pères de l'Oratoire de Marseille, où il fut condisciple de l'abbé Barthélemy, Leblanc de Castillon reçut dans cette école une éducation religieuse, et y puisa les principes d'attachement aux maximes de l'Église gallicane, dont la défense fut le combat de sa vie entière. Dès l'âge de vingt et un ans, ayant été pourvu, en 1740, d'une charge d'avocat général au parlement d'Aix, il commença, par de brillants débuts, la longue carrière qu'il parcourut avec éclat, jusqu'à l'abolition des parlements en 1790, et fit école de bonne heure des talents qui le rendirent, à une époque si féconde en grands magistrats, l'émule des Monclar, la Chalotais et Séguier, ses contemporains. Né avec un esprit vif et pénétrant, secondé par les facultés de la mémoire la plus étendue, il acquit bientôt d'assez vastes connaissances dans le droit civil, pour exercer avec une grande supériorité le ministère de la parole qui lui était confié. Mais ce qui, dès ses premiers pas, attira le plus les regards, ce fut l'étonnante facilité de son élocution, l'élégance de son langage, la clarté et la précision de ses discours, qualités qui, rehaussées par les avantages extérieurs d'une taille élevée et d'une figure dont les traits étaient empreints d'un haut caractère de noblesse et de dignité, concouraient à montrer en lui le modèle du parfait orateur. Consacrant tous ses moments à l'étude du droit romain, qui régissait alors nos provinces méridionales, il ne se contenta pas de devenir un savant jurisconsulte. Il savait que les fonctions d'avocat général réclamaient d'autres soins. Les parlements n'administraient pas seulement la justice distributive, ils étaient les gardiens des lois publiques, aussi bien que les organes des lois particulières; enfin leurs registres s'ouvraient pour recevoir le dépôt des édits du prince. Nourri de la sagesse de nos vieux magistrats, façonné par les œuvres de d'Aguesseau au style de ce grand maître, il se montra, dans ses discours de rentrée particulièrement, aussi élégant peut-être, et au moins aussi nerveux que lui. C'était dans ces occasions solennelles, où quelque grave et imposante matière est toujours offerte à la méditation des magistrats, que Leblanc de Castillon, par le choix des sujets et le développement qu'il savait leur donner, faisait remarquer la profondeur de ses vues. Des considérations sur les lois étaient souvent le sujet principal de ces discours d'apparat, et l'on peut citer, entre autres, celui qu'il prononça sur l'étude des lois naturelles, le 22 décembre 1765. Il y représente la *loi naturelle* président à la formation des sociétés

primitives, animant encore les sociétés parvenues à leur dernier degré de perfection, et formant le lien commun du *droit politique* et du *droit civil*. Il y démontre la nécessité de l'étude du *droit naturel* comme le préliminaire indispensable de l'étude du *droit des gens* et du *droit civil*, dont la connaissance est nécessaire aux magistrats. Ce discours est écrit avec une force et une hauteur de style et de pensée dignes de Montesquieu. Voltaire a signalé plusieurs fois, dans sa *Correspondance*, les discours prononcés par Castillon sur diverses matières d'ordre public. Le parlement d'Aix avait de tout temps montré du zèle pour le maintien des immunités de l'Église de France, et Castillon rencontra diverses occasions de provoquer les censures de sa compagnie, comme l'attestent plusieurs de ses réquisitoires. Les deux plus célèbres sont celui du 30 octobre 1765, relatif aux *actes de l'Assemblée du clergé de France*, de la même année; et celui du 22 mai 1768, relatif à un *bref lancé contre le duc de Parme*, à l'occasion de la suppression de quelques juridictions ecclésiastiques. Ces deux discours, ouvrages de longue haleine, mettent dans tout leur jour les principes et les doctrines par lesquels l'Église et le gouvernement de France ont toujours repoussé les droits que prétendaient les papes sur le temporel des rois, au moyen du pouvoir indirect, et de la doctrine de l'infailibilité. Une carrière remplie par trente ans de travaux relatifs aux questions qui avaient été le plus agitées dans le 18^e siècle, fut interrompue par la suppression des parlements, en 1774; mais cet événement fut pour Castillon l'occasion de développer une fermeté d'âme d'autant plus remarquable, que lui seul en donna l'exemple. Il protesta hautement contre l'édit d'abolition. Trois ans après, lorsque Louis XVI rétablit les parlements, le procureur général Monclar étant mort, Castillon lui succéda. C'est pendant qu'il exerçait ce ministère qu'il fut appelé deux fois à l'Assemblée des notables. Dans les délibérations de cette assemblée, il apporta tout le poids de sa longue expérience, et de la connaissance profonde qu'il avait de l'état constitutif de la monarchie. Il exerça surtout sa prépondérance dans le bureau présidé par le comte d'Artois. Partisan des libertés publiques, il croyait en trouver des garanties suffisantes dans les anciennes maximes de notre droit public, qu'il voulait faire revivre sans altérer l'essence de la monarchie; et c'est pour cela qu'il se montra contraire à la convocation des états généraux, qu'il jugeait dangereuse dans ces circonstances, comme devant donner trop d'impulsion aux idées d'innovation. Mais cette opinion, si sage et si prévoyante, qui fut goûtée dans le bureau du comte d'Artois, ne prévalut point, et Castillon retourna auprès de son parlement, accompagné des regrets de Malesherbes, qui voulait que les sceaux lui fussent confiés; ils furent donnés à M. de Barentin. Après la suppression des parle-

ments, en 1790, il vécut dans la vic privée jusqu'à l'époque de la terreur, qu'il passa entière en prison. Malgré l'exaltation révolutionnaire qui régnait en Provence, ses jours furent respectés. Devenu libre, il fut forcé de se réfugier dans la petite ville de Brignoles, où il mourut en 1800, âgé de 81 ans. Le président Dupaty, dans une de ses *Lettres sur l'Italie*, a tracé de ce magistrat un portrait flatteur. On a de lui beaucoup de réquisitoires imprimés sur des sujets d'une haute importance, la plupart contre des prétentions du clergé et surtout de l'archevêque d'Aix. On a publié à Paris, en 1829, une *Notice biographique sur Jean-François-André Leblanc de Castillon*, attribuée à M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, où nous avons puisé la plupart des détails contenus dans cet article. M—D j.

LEBLANC DE GUILLET (ANTOINE BLANC, dit), né à Marseille le 2 mars 1730, fit ses études au collège d'Avignon. Destiné au commerce, profession de son père, et contrarié dans son goût pour la médecine, il entra à seize ans dans la congrégation de l'Oratoire, et professa, pendant dix ans, les humanités et la rhétorique dans divers collèges. Il y composa plusieurs discours latins sur des sujets philosophiques et quelques drames de collège qu'il refondit par la suite dans ses tragédies. Il quitta ensuite l'Oratoire, et vint à Paris avec 600 francs de rente. Il travailla d'abord avec Bruix et Seguiran, au *Conservateur*, ouvrage périodique, publié de 1756 à 1761, 30 vol. in-12; il y fit entrer quelques fragments d'un poème qu'il n'acheva pas, sur la *Conquête de la Hollande par Louis XIV*. Il donna ensuite : 1^o les *Mémoires du comte de Guines*, Amsterdam (Paris), 1761, in-12, roman d'amour assez intéressant; 2^o *Manco-Capac*, tragédie en cinq actes, représentée le 15 juin 1763. C'est la réfutation du fameux paradoxe de J.-J. Rousseau, mise en dialogue. Laharpe l'a jugée avec trop de sévérité, et Condorcet avec trop d'indulgence. Elle est mal conduite, vide d'action et peu intéressante : mais le rôle d'Iluscar produit de l'effet, et l'on y trouve des pensées d'une telle hardiesse contre les abus du despotisme, qu'on les croirait écrites trente ans plus tard. Aussi cette pièce, jouée à la cour, excita beaucoup de rumeur et n'y reparut plus. L'impression en fut défendue; mais elle eut sept représentations à Paris. Dès la seconde, on supprima trois cent soixante vers, au nombre desquels était celui-ci, longtemps cité pour sa singularité ridicule :

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

Cette pièce réussit peu à sa reprise, le 28 janvier 1782, et fut réimprimée la même année; 3^o *l'Heureux Événement*, comédie en trois actes et en vers, représentée sans succès au Théâtre Italien, le 23 décembre 1763; 4^o une ode latine sur le *Rétablissement de la bibliothèque de St-Victor*, 1765, in-4^o; 5^o *les Druides*, tragédie en cinq actes, jouée le 7 mars 1772, et qui excita un nouvel orage à la cour

contre l'auteur. Ce n'est qu'une déclamation contre ce qu'il appelait le despotisme sacerdotal et le fanatisme. Cette tragédie, bizarre et affranchie des règles, avait eu douze représentations, lorsqu'elle fut défendue, le 27 avril, sur la demande de l'archevêque de Paris. Elle fut imprimée en 1785, et reprise avec peu de succès en 1784 et 1785. On y trouve néanmoins de beaux vers et quelques bons morceaux. Mal vu des courtisans et du clergé, Leblanc voulut se réfugier à l'abri du trône; en conséquence il composa une comédie héroïque, en trois actes et en vers de dix syllabes, intitulée, 6^e *Albert 1^{er}, ou Adeline*. C'était un trait de bienfaisance et de justice de Joseph II; on y trouvait l'éloge de Marie-Thérèse, de Marie-Antoinette, du dauphin depuis Louis XVI, et même celui de Louis XV, supprimé depuis. Par ce moyen, l'auteur avait obtenu l'approbation du lieutenant de police et l'agrément de l'ambassadeur d'Autriche; mais le rôle d'un courtisan qui trompe l'empereur offusqua le ministère. La pièce, affichée pour le 28 octobre 1772, fut défendue par ordre de la cour, et ne put être jouée que le 4 février 1775. Leblanc était de la société des économistes, et composait les couplets qui étaient chantés dans leurs réunions. Ces liaisons et les contrariétés qu'il avait éprouvées fortifièrent en lui le goût qui lui était naturel pour les idées républicaines. Dégouté cependant de la carrière du théâtre, il ne s'y risqua plus qu'une seule fois, et se livra à des compositions moins orageuses; mais il resta toujours dans la médiocrité. Après avoir refusé, en 1788, une pension qu'un ministre lui offrait, il accepta de la convention en 1795, un secours de 2,000 francs. Il remplissait la place gratuite de jury des écoles primaires, lorsqu'il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue St-Antoine, et depuis membre de l'Institut, en 1798. Il mourut à Paris, d'une maladie de poitrine, le 2 juillet 1799. Les autres ouvrages imprimés de Leblanc sont : 1^o *Le Lit de justice*, 1774, in-8^o; 2^o *Discours en vers sur la nécessité du dramatique et du pathétique, en tout genre de poésie*, 1785, in-8^o; 3^o *Virginie*, tragédie, 1786, in-8^o, non représentée; 4^o *Traduction en vers du poème de Lucrèce*, 1788-91, 2 vol. in-8^o. Le discours préliminaire et les notes de cette traduction en font le principal mérite. 5^o *Le Clergé dévoilé, ou les Etats généraux de 1505*, tragédie non représentée, 1791, in-8^o; 6^o *Tarquin, ou la Royauté abolie*, tragédie imprimée et jouée en 1794, in-8^o; 7^o *Traduction en vers du commencement de l'Anti-Lucrèce*, dans le *Mercur*. Ses ouvrages manuscrits sont : *le Philosophe à l'épreuve*, comédie en trois actes et en vers de dix syllabes; *Raymond IV, ou les Albigeois; Libertat, ou Marseille rendue; Vaodice, reine des Icènes; Zarine, reine des Scythes; Philoctète*, traduit de Sophocle, et *Pénélope*, tragédie en cinq actes; *Alexandre*, opéra; la traduction en vers français des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, celle des *Académiques* de Cicéron; quelques

discours latins; des pièces fugitives qui portent l'empreinte du caractère philosophique de l'auteur; des vers latins sur la *Translation des cendres de Santeuil* dans une des écoles centrales de Paris; le commencement d'un poème héroï-comique, intitulé *Zamès*; la moitié d'un poème de la *Ligue*, ou de la *Henriade*, et une *Grammaire grecque* en vers techniques. Tous les ouvrages de Leblanc offrent les mêmes défauts et les mêmes beautés. Son style est dur, incorrect, mais quelquefois coulant, et souvent énergique. Jamais il ne corrigeait ses vers; et, sans attendre le nioment de l'inspiration, il s'imposait la tâche de les composer dans un temps déterminé. Vivant dans la retraite et au milieu de ses livres, quoiqu'il marié, il fréquentait peu les spectacles; et l'on voit, dans ses pièces de théâtre, qu'il ne connaissait nullement les effets dramatiques. M. Mahéroult a publié en l'an 8 (1799) une notice sur Antoine Leblanc.

A—T.

LEBLOND (JEAN), seigneur de Branville, natif d'Évreux, surnommé l'*Espérant mieux*, qui était sa devise, fut un des ennemis de Clément Marot, qui ne daigna jamais lui répondre, tant il le méprisait. On a de Leblond, *Recueil des poésies de l'humble espérant*, 1536, in-4^o. Cet auteur mourut en 1530 ou environ. Il a donné des traductions de l'*Utopie* de Thomas Morus, de *Valère Maxime*, et d'autres ouvrages sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine. A. B.—T.

LEBLOND ou LEBLON (MICHEL), orfèvre et graveur au burin, naquit à Francfort-sur-le-Mein, vers la fin du 17^e siècle. En 1616, il publia un recueil de gravures estimées, contenant *divers ornements et feuillages pour les armoiries, ainsi que des fruits et des fleurs*. Sandrart, qui l'avait connu à Francfort, se félicitait d'avoir reçu ses conseils, et il nous apprend que Leblond, ne se bornant pas à la culture des arts, jouissait de la réputation d'un des hommes les plus éloquents de son temps. Il fut député par la cour de Suède, en Angleterre et dans diverses cours du Nord. Son talent, comme graveur, consistait dans une finesse et une délicatesse extrêmes du burin. Toutes les pièces qu'il a publiées sont d'un travail précieux et qui se rapproche beaucoup de la manière de Théodore de Bry. Son chiffre était formé des lettres M et B; mais le plus souvent il signait ses gravures *Michaël Blondus*. Ses principaux morceaux sont : 1^o *St-Jérôme*; 2^o des *Figures dansantes*, petit ovale entouré d'une bordure d'ornements, 1612; 3^o *une Noce*, avec l'inscription à rebours *D. Ni. Valletto musarum*. M. Blondus, 1615, petit ovale; 4^o *deux Armoiries* avec l'inscription *Wilhelm van Weclikeit*, in-8^o en travers; 5^o *Armoiries avec trois gobelets, un croissant et trois écussons en losange*, très-petite pièce; 6^o *une suite de Manches de couteaux*. Leblond mourut à Amsterdam en 1656. P—S.

LEBLOND ou LEBLON (JACQUES-CHRISTOPHE), peintre et graveur en manière noire, naquit à Francfort-sur-le-Mein, en 1670. On croit qu'il des-

cendait du précédent, et qu'il était parent de Sibylle Mérian. Il cultiva d'abord la peinture, et, en 1695, il se rendit à Rome où il se lia avec Carle Maratta. Un peintre hollandais le décida, au bout d'un an de séjour à Rome, à venir à Amsterdam, où Leblond se mit à peindre la miniature. Ses ouvrages sont remarquables par une force de ton qui le dispute à l'huile même. Ce genre de peinture ayant affaibli sa vue de bonne heure, il peignit à l'huile des tableaux de chevalet d'un fini précieux. Mais ce travail tranquille ne convenant point à l'activité de son esprit, il se jeta dans les projets. Il essaya d'abord de graver et d'imprimer sur du papier bleu, et même sur la toile, des sujets d'histoire et des portraits en couleur. Ayant réussi, il voulut exécuter son procédé en grand. Il se rendit à Londres, où une compagnie avait fait les avances de fonds, et commença par imprimer les meilleurs tableaux qu'il put trouver; une économie mal entendue fit échouer son entreprise. Il voulut alors établir une manufacture de tapisseries, qui n'eut pas plus de succès que la précédente à cause des frais énormes qu'elle exigeait. C'est après ce nouveau désastre qu'il publia un livre, devenu très-rare, imprimé à Londres en 1750, en anglais et en français, sous le titre suivant : *il Colorito, ou l'Harmonie du coloris dans la nature, réduite à des principes infaillibles et à la pratique mécanique*, avec des figures pour en faciliter l'intelligence, 1 vol. in-4°, orné de 3 planches. Leblond, n'ayant pu réussir en Angleterre, vint à Paris, en 1758, dans le dessein d'y publier un ouvrage sur l'art de graver et d'imprimer les tableaux d'après la méthode dont il était l'inventeur. Il obtint, en 1740, un privilège du roi et tâcha de former des élèves dans son art. Mais, malgré ses talents incontestables, cet artiste, toujours malheureux, ne réussit pas mieux à Paris qu'à Londres, et, réduit à la plus extrême misère, il mourut à l'hôpital, en 1741, âgé de 71 ans. Le nombre de pièces qu'il a gravées s'élève à une trentaine. Les bonnes épreuves en sont d'une extrême rareté, et les connaisseurs les recherchent soigneusement. Voici les plus marquantes : 1° *Portraits du roi George II et de la reine, son épouse*, 2 pièces grand in-folio ; 2° *les trois Enfants du roi Charles I^{er} vus à mi-corps*, d'après Van Dyck, très-grande pièce en travers ; 3° *les portraits de Carondelet*, d'après Raphaël ; *de Rubens*, d'après Van Dyck ; et *d'un seigneur vénitien*, d'après le Titien, trois morceaux de grandeur naturelle ; 4° *les portraits de Louis XV, du prince Eugène, du cardinal de Fleury et de Van Dyck* ; 5° *La fuite en Egypte, le Christ au tombeau et la Vénus couchée*, d'après le Titien, trois grandes pièces en travers ; 6° *Cupidon façonnant son arc*, d'après le Corrège ; 7° *La Madeleine avec une tête de mort, demi-figure*, d'après un maître inconnu, grande pièce dont il existe quelques épreuves imprimées sur vélin, etc.

P—s.

LEBLOND (JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE), archi-

tecte, né à Paris en 1679, fut élève de Le Nôtre qui lui conseilla de cultiver de préférence l'architecture des jardins. Leblond suivit ce conseil. Cependant la construction de l'hôtel Vendôme, situé rue d'Enfer, près des Chartreux, fit voir qu'il aurait pu obtenir des succès dans les autres branches de cet art. Il dirigea encore à Paris la construction de quelques édifices, notamment de l'hôtel de Clermont. Mais, par suite d'une conduite déréglée, il se vit bientôt sans ressource. L'espoir de s'enrichir et peut-être le désir de fuir le théâtre de son infortune le déterminèrent, en 1716, à passer en Russie, où le czar Pierre I^{er} s'efforçait de naturaliser les arts. A son arrivée à St-Pétersbourg, l'empereur le reçut de la manière la plus distinguée, lui accorda une pension et le nomma son premier architecte. Cette faveur éveilla l'envie ; Leblond avait donné les plans d'une partie des édifices que le tsar faisait élever dans sa nouvelle capitale ; quelques artistes italiens corrompirent les ouvriers chargés de l'exécution, et les terrains désignés pour l'emplacement des édifices se trouvèrent insuffisants. Le tsar, ignorant ces intrigues, témoigna son mécontentement à Leblond d'une manière extrêmement sévère ; on a même dit qu'il lui donna un soufflet. Quoi qu'il en soit, l'artiste désespéré se retira, la mort dans le cœur, et il expira quelques jours après. A peine avait-il cessé de vivre, que le prince découvrit la vérité. Voulant réparer son erreur, il lui fit faire des obsèques magnifiques qu'il honora de sa présence. C'est en 1719 que mourut Leblond ; il n'avait alors que 40 ans, et s'était fait connaître comme habile théoricien par un *Traité de la théorie et de la pratique du jardinage*. La dernière édition de cet ouvrage a été enrichie d'observations intéressantes par d'Argenville. On doit encore à Leblond des additions précieuses au *Cours* et au *Dictionnaire d'architecture* de d'Aviler. P—s.

LEBLOND (GUILAUME), mathématicien, naquit à Paris au mois de février 1704. Son penchant pour les sciences exactes se déclara de bonne heure ; mais la médiocrité de sa fortune l'obligea d'accepter un emploi qui, en le détournant de ses études favorites, ralentit ses progrès. Il eut le courage assez rare de renoncer aux avantages de cette place pour reprendre ses premiers travaux ; et en 1756, il traita de la survivance de la charge de professeur de mathématiques des pages de la grande écurie du roi. Les conditions que lui imposa le titulaire étaient très-onéreuses ; mais il ne calcula que le plaisir de pouvoir concilier son goût avec ses devoirs. Obligé d'enseigner à la jeune noblesse les principes de l'art de la guerre, il reconnut bientôt combien étaient imparfaits les livres élémentaires qu'il mettait entre les mains de ses élèves ; et ce fut pour eux qu'il composa successivement des traités, également clairs, précis et exacts, sur toutes les parties des sciences dont la connaissance est indispensable à l'officier. Les succès de sa méthode lui méritèrent la

faveur de la cour, qu'il n'avait point recherchée. Louis XV le choisit, en 1751, pour enseigner les mathématiques aux enfants de France. Ses fonctions cessèrent en 1778 avec l'éducation de Madame Élisabeth; et soixante années de travaux ne lui parurent pas un titre suffisant pour solliciter une retraite. Ses talents, sa probité et la douceur de son caractère lui avaient acquis l'estime de Mesdames de France. Madame Victoire le nomma secrétaire de son cabinet; et les bontés de cette auguste princesse adoucèrent les infirmités dont il fut accablé pendant ses dernières années. Il mourut dans les sentiments d'un philosophe chrétien, à Versailles, le 24 mai 1781. Son neveu lui succéda dans tous ses emplois. Malgré les progrès des mathématiques, les ouvrages de Leblond continuent d'être recherchés par les jeunes militaires; et c'est particulièrement eux qu'on a ici en vue, en indiquant les meilleures éditions de ces différents traités : 1° *L'Arithmétique et la géométrie de l'officier*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°; 2° *Eléments de fortification*, Paris, 1786, in-8°; 3° *Traité de l'attaque des places*, 1780, in-8°; 4° *Traité de la défense des places*, Paris, 1783, in-8°; 5° *Artillerie raisonnée, contenant l'usage des différentes bouches à feu*, 1761, in-8°; 6° *Essai sur la castramétation*, 1748, in-8°; 7° *Eléments de tactique*, 1758, in-4°. Tous les ouvrages de Leblond ont été traduits en allemand. Il se proposait d'en publier la collection avec des notes; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, et son neveu se contenta de faire réimprimer les principaux, avec quelques améliorations. On lui doit encore de nouvelles éditions, avec des notes, des *Mémoires d'artillerie* de St-Remy et de la *Géométrie* de Sauveur. Enfin il a fourni à l'*Encyclopédie* les articles sur *l'Art militaire*. On trouve un *Eloge* de Leblond, rédigé sur les notes de son neveu, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome 17. W—s.

LEBLOND (AUGUSTE-SAVINIEN), petit-neveu du précédent, cultiva les mathématiques et l'histoire naturelle avec succès, et fut membre du lycée des arts, et employé dans le cabinet des estampes à la Bibliothèque. Il mourut à Paris le 22 février 1811. On connaît de lui : 1° *le Portefeuille des enfants*, mélange intéressant d'animaux, fleurs, fruits, habillements, cartes et autres objets, dessinés suivant des réductions comparatives calculées d'une manière fort ingénieuse, et accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires, etc., Paris, 1784 et ann. suiv., in-4°. Cet ouvrage, dont le *prospectus* est daté du 7 octobre 1785, et auquel M. Ant.-Nic. Duchesne a eu part, se publiait par cahiers; le 22° était sous presse en 1798. Les planches sont exécutées sans luxe de gravure, mais avec une grande correction, et l'ouvrage entier est établi de manière à donner des connaissances exactes et fort étendues au plus bas prix possible. On regrette que cette utile entreprise n'ait pas été continuée au

delà du 24^e cahier. Il existe en ce genre un grand nombre d'ouvrages beaucoup plus beaux et plus chers; mais il n'en est peut-être pas d'aussi instructif. Le texte en a été imprimé à part, sous le titre de *Livret du portefeuille des enfants*, 1798, 2 vol. in-18. 2° *Sur la fixation d'une mesure et d'un poids*, 1791, in-8°; 3° *Sur le système monétaire*, 1798, in-8°; 4° *Cadran logarithmiques adaptés aux poids et mesures*, 1799, in-8°. Cet instrument est composé de trois cercles concentriques, ce qui pourrait quelquefois lui donner un léger avantage sur l'*arithmographe*, inventé par M. Gattey vers la même époque et sans que ce dernier eût connaissance du travail de Leblond; mais l'*arithmographe* est bien plus portatif, et l'exécution en est beaucoup mieux soignée, quoiqu'il n'ait qu'un cercle mobile (*voy. GUNTER*). Aussi le *cadran* de Leblond fut-il promptement abandonné. Dans le rapport fait sur cet instrument à la société libre d'institution (le 26 frimaire an 8), il est dit que Leblond proposa le premier, en 1790, de désigner les mesures linéaires par le nom de *mètre*, et qu'il venait de ramener la langue des signaux télégraphiques au calcul décimal. Son travail sur ce dernier objet est imprimé sous le titre de *Système télégraphique décimal, adopté par arrêté du gouvernement le 7 floréal an 7* (avril 1799), par les CC. Laval, Peyre Moncabrié, Leblond et Véronèse, 1799, in-4°; 5° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Montucla*, lue à la société de Versailles le 13 janvier 1800. Lalande en a inséré un extrait fort étendu à la fin du tome 4 de l'*Histoire des mathématiques* par Montucla; 6° (avec A.-N. Duchesne) *Barème métrique*, Versailles, 1801, in-12; 7° *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*, 1802, 2 vol. in-12; 8° plusieurs morceaux dans les *Mémoires* de la société libre d'institution (de Paris), sur la *Ponctuation décimale* (n° 2, p. 23); — *De l'instruction par les yeux* (*ibid.*, p. 55), etc. W—s.

LEBLOND (GASPAR MICHEL, surnommé), savant antiquaire, né à Caen le 24 novembre 1758, fit de bonnes études, embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris où il ne tarda pas d'être avantageusement connu. Il obtint la place de sous-bibliothécaire du collège Mazarin; il fut reçu en 1772 à l'Académie des inscriptions. Il se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, où il lut différents mémoires sur des médailles, des pierres gravées et d'autres objets d'antiquité. Après la suppression des corps savants, Leblond fut nommé membre de la commission des arts, et, en cette qualité, chargé du dépouillement des archives et des bibliothèques appartenant aux maisons religieuses. C'est à ses soins que la bibliothèque Mazarine doit une grande partie des acquisitions qui l'enrichirent alors d'environ cinquante mille volumes (*voy. la Revue encyclopédique* de mai 1819, t. 3, p. 361). Au mois de mai 1791, sur le refus fait par l'abbé Hook, de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics, le direc-

toire du département de Paris nomma conservateur de la bibliothèque Mazarine l'abbé Leblond, qui exerçait depuis vingt ans les fonctions de sous-bibliothécaire. A la première organisation de l'Institut, il fut nommé membre de la classe des antiquités, et y lut plusieurs dissertations intéressantes, entre autres une sur la *Magie*. Il abandonna Paris après l'établissement du gouvernement impérial, et l'on fit courir différents bruits à cette occasion. Il se retira dans la petite ville de Laigle, où il mourut le 17 juin 1809, à l'âge de 71 ans. MM. Goleron et Duclos, ses amis, ont consacré à sa mémoire un monument dans le cimetière de cette ville. L'abbé Leblond, peu de jours avant sa mort, dans un instant de délire causé par une fièvre violente, brûla tous ses manuscrits, parmi lesquels il y en avait, dit-on, de très-importants. Outre les *Mémoires* qu'il a donnés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et dans celui de l'Institut, on a encore de Leblond : 1° *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, Paris, 1771, in-4° (voy. PELLERIN). La bibliothèque du roi conserve un exemplaire de ce livre, enrichi de notes manuscrites de Pellerin lui-même. 2° (Avec l'abbé Lachau) la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1780-84, 2 vol. in-fol., ouvrage précieux et très-estimé (1); 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par le chevalier Gluck*, Paris, 1781, in-8°; 4° Dans le *Journal de Paris* du mois de mars 1783, plusieurs *Lettres* (sous le titre d'un *Savant en us*), en faveur des inscriptions en langue latine contre les Lettres de Roucher, qui plaïdait pour la langue française; 5° *Lettre d'un amateur des beaux-arts à M*** sur le sieur Alype de Caffieri*, juin 1790, in-8° de 8 p.; 6° *Observations présentées au comité des monnaies* (sous le nom de M. Dupré, graveur), octobre 1790, in-8° de 16 p.; 7° *Index pour le Mémoire sur Vénus*, par Larcher, 18 p., in-12. Cet Index a été joint à quelques exemplaires de l'ouvrage. On en prépare une nouvelle édition. On sait que Leblond eut une grande part à la publication du fameux livre de *l'Origine de tous les cultes* (voy. DUPUIS); enfin il fut l'éditeur des recueils satodiques, intitulés *Monuments de la vie privée des douze Césars*, Caprée (Paris), 1780, in-4°; et *Monuments du culte secret des dames romaines*, ibid., 1784, in-4°; réimprimés en 1787 sans les citations. (Voy. la note.) W—s.

LEBLOND (JEAN-BAPTISTE), médecin-naturaliste, né à Toulangeon, près d'Autun, en 1747, se livra de bonne heure à l'étude des sciences naturelles, alors trop négligée, et fut nommé en 1767, commissaire du roi à la Guyane, pour y faire des re-

cherches sur le quinquina et sur d'autres objets d'histoire naturelle. Il séjourna longtemps dans cette colonie et s'y trouvait encore à l'époque de la révolution, dont il a écrit plusieurs circonstances. Revenu en France, il habita quelque temps la capitale, lut divers mémoires à la société d'agriculture de la Seine et à l'Académie royale de médecine, dont il était correspondant, et mourut à Masille (Nièvre) le 14 août 1815. On a de lui : 1° *Essai sur l'art de l'indigotier, pour servir à un ouvrage plus étendu, lu et approuvé par l'Académie des sciences*, 1791, in-8°; 2° *Mémoire sur la culture du cotonnier à la Guyane, imprimé par ordre du citoyen Victor Hugues, agent du gouvernement*, Cayenne, de l'imprimerie de la république, 1801; in-4°; 3° *Moyen de faire disparaître les abus et les effets de la mendicité par l'émigration volontaire à la Guyane française*, in-8°; 4° *Observations sur le cannellier de la Guyane, imprimées par ordre du gouvernement*, Cayenne, de l'imprimerie de la république, 1793, in-8°; réimprimées avec additions, en 1796, dans le tome 1^{er} des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine*; 5° *Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale, commencé en 1767 et fini en 1802, contenant un précis historique du résultat des guerres et des faits mémorables dont l'auteur a été témoin, etc.*, t. 1^{er} et unique, Paris, 1815, in-8°, avec carte et planche; 6° *Description abrégée de la Guyane française, ou Tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie, expliqué au moyen d'une carte géologico-topographique*, Paris, 1814, in-8°; seconde édition avec une notice sur l'auteur, 1825 (c'est la même édition, avec un faux titre); 7° Plusieurs *Mémoires* sur la Guyane et divers objets d'histoire naturelle, imprimés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* et ceux de la société d'agriculture du département de la Seine. On a publié en 1854, à Paris : *Trente années d'existence de F.-F. Leblond, créole de Cayenne, fils du célèbre médecin-naturaliste de ce nom, ancien médecin du roi à la Guyane française, par un ami*, 1 vol. in-8° de 5 feuilles. Z.

LEBLOND DE SAINT-MARTIN (NICOLAS-FRANÇOIS), né à Château-Thierry le 19 juin 1748, se destina au barreau, et après avoir suivi des cours de droit fut reçu avocat au parlement. L'étude de la jurisprudence ne l'empêchait pas de cultiver la littérature, et les académies de Caen et de Dijon le comptèrent parmi leurs membres. Nous ignorons la date de sa mort. Outre un *Mémoire sur le partage et les défrichements des communes de l'Artois*, avec un supplément, on a de lui : 1° une édition latine d'*Horace*, avec des notes, Orléans, 1767, in-12; 2° *Traduction nouvelle des Oeuvres de Virgile*, avec des notes et discours préliminaires, 1785, 3 vol. in-8°; 3° *Idées d'un citoyen sur la municipalité, ou la Commune gouvernée par elle-même*, Paris, 1790, in-8° de 54 p. Z.

LEBON (JEAN), médecin du 16^e siècle, un de ceux qui signalaient, dans ces temps du règne de

(1) Dans certains exemplaires de ce recueil, on trouve gravées, d'après l'antique, les médailles qui reproduisent les scènes de débauche dont la cour des empereurs romains et la maison des nobles latins était trop souvent le théâtre. Ces sujets obscènes sont l'œuvre, dit-on, du duc d'Orléans, Louis-Philippe-Joseph. Z.

la médecine galénique ou de la doctrine des Arabes, le retour vers la médecine hippocratique, était né à Autreville en Champagne; il fut médecin du cardinal de Guise, puis du roi Charles IX. Son traité *Therapeia purperarum*, Paris, in-16, dédié à Jean Liébault, réimprimé à Paris, en 1577, avec le *Thesaurus sanitatis* de Liébault, est un des bons ouvrages que nous ayons sur les maladies des femmes; aussi y en a-t-il eu de nombreuses éditions, savoir : à Paris, en 1589, dans la collection d'Israël Pachias; Francfort, 1586, in-16; Gênes, 1653; Paris, 1664, in-4°, à la fin des œuvres de Jacques Houllier. Leblond a écrit sur les eaux de Plombières, et a donné lui-même un extrait français de ses propres livres latins sur cette matière : *Abrégé des eaux de Plombières, en Lorraine*, Paris, 1576, in-8°; 1616, in-16. On a encore de lui : 1° *la Physionomie du grand philosophe Aristote, c'est-à-dire sa science de juger de quelle vie et complexion est un chacun*, Paris, 1553, in-8°; 2° *Oraison en invective contre les poètes confrères de Cupidon et rithmaillieurs de notre temps* (sous le nom de Jean Nobel, son anagramme), Rouen, 1554, in-16; 3° *Traité de Galien, que les mœurs de l'âme suivent la complexion du corps*, Paris, 1566, in-16; 4° *Opuscule de Galien d'ailaigrir le corps*, trad. en français, Paris, 1555, in-16; 5° *la Physionomie d'Adamant, sophiste*, trad. en français, avec un livre des Nèves et Verrues naturelles, Paris, 1556, in-8°; 6° *Lucien, de la Beauté*, trad. en français, Paris, 1557; 7° *Dialogue du Coural*, Paris, 1557; 8° de Galien, *l'Art de connaître les affections de l'esprit et d'y remédier*; 9° *Dialogue de l'ancre de Mercure*; 10° *Épître à ses amis, touchant la liberté parisienne*, Paris, 1557, in-16; 11° *Avertissement à Ronsard touchant sa Franciade*, Paris, 1568, in-8°; 12° *le Rhin au roi, ou, à l'imitation du Danube qui a parlé plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, l'auteur introduit le fleuve le Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et en se faisant être terreur à reîtres qui viennent fourrager la Lorraine et ravager la Champagne*, Paris, 1569, in-8°; 13° *Étymologicon français*, Paris, 1571, in-8°; 14° *le Tumulte de Bassigny apaisé par le cardinal de Lorraine*, Paris, 1573, in-8°; 15° *Adages ou proverbes français* (sous le nom de *Solon des Vosges*), Paris, 1576, in-8°; 16° *De l'origine et invention de la rime*, Lyon, 1582; 17° *les Bâtimens, érections et fondations des villes et cités assises es trois Gaules*, Lyon, 1590, in-16. La Croix du Maine lui attribue encore plusieurs ouvrages, entre autres une *Grammaire française* et une traduction des *Antiquités de Bérosee*; mais il est probable que ces ouvrages, n'ayant point été imprimés, se sont perdus. C. et A.

LEBON (GHISLAIN-FRANÇOIS-JOSEPH), député à la convention nationale, né à Arras le 23 septembre 1765, décapité à Amiens le 24 vendémiaire an 4 (16 octobre 1795); l'un des noms les plus tristement célèbres de la révolution, et qui, ce-

pendant, ne s'était fait connaître antérieurement que sous des rapports d'humanité, de désintéressement, de vertu. Elève et membre de la congrégation de l'Oratoire, Joseph Lebon avait été envoyé, dès l'âge de dix-huit ans, par ses supérieurs, au collège de Beaune, en Bourgogne, et y professait la rhétorique en 1790. Son dévouement à l'enseignement de la jeunesse, son ardente charité, la pureté de ses mœurs, en lui conciliant dans ce pays de vives et universelles sympathies, l'y avaient en quelque sorte naturalisé, et dès le principe de la révolution il s'associa à l'enthousiasme de ses habitants pour elle. Mais ses confrères de l'Oratoire ne partageaient pas ses sentiments, il s'ensuivit entre eux et lui des discussions qui, au mois de mai 1790, aboutirent à une éclatante rupture. Ses concitoyens d'adoption le retiennent toutefois parmi eux, et ils venaient même de lui conférer par élection le titre et les fonctions de *vicaire constitutionnel* de la petite commune du Vernois, attenante à Beaune, lorsque, à peine installé, il fut obligé, au mois de juillet 1791, de quitter la Bourgogne pour n'y plus revenir, étant rappelé à Arras, où sa mère, en apprenant qu'il avait prêté le *serment constitutionnel*, avait perdu la raison. Il dut rester auprès de son père dont il était la consolation et l'appui, et il accepta la cure constitutionnelle de Neuville-Vitasse, près d'Arras, à laquelle, quoique absent et même non consulté, il avait été également élu. Il en remplit les fonctions jusqu'au 10 août 1792; à cette époque, ces fonctions n'étaient plus que nominales; il y renonça, fut élu presque simultanément maire d'Arras, administrateur du département du Pas-de-Calais et député suppléant à la convention, et il se maria n'étant encore âgé que de vingt-sept ans. Si partisan qu'il fût de la révolution, c'est au parti modéré néanmoins qu'il appartenait ouvertement. Il y a aux archives de la commune d'Arras une lettre de Roland, du 30 octobre 1792, de laquelle il résulte que son premier soin, en arrivant à la commune de cette ville, avait été de demander au ministre l'envoi de ces fameuses brochures par lesquelles le gouvernement s'efforçait alors de diriger et de contenir l'opinion publique. Il fit arrêter et expulser, après les massacres de septembre, les émissaires de la commune de Paris venus à Arras pour en faire l'apologie, et en provoquer de nouveaux. Plus tard, et quoique ne siégeant pas encore à la convention, il exprimait publiquement l'opinion que le roi ne devait être frappé que de la *déchéance*. Devenu membre de l'assemblée après le 51 mai, il refusait, en arrivant à Paris, de se faire recevoir *aux jacobins*; ses discours à la tribune nationale sont généralement empreints de modération, et, au sein même du comité de sûreté générale, dont il fit un moment partie, il fut formellement dénoncé comme *fédéraliste* par Guffroy en mission dans la Côte-d'Or (*voy. GUFFROY*), pour l'appui par lui prêté à quelques citoyens de Beaune que

ce collègue poursuivait à ce titre; enfin, au mois de ventôse an 2, le comité de salut public l'avertissait encore de *se tenir en garde contre les séductions d'une humanité fautive et mal entendue* : or, depuis quatre mois déjà, il remplissait, à cette date de ventôse an 2, la triste mission qui lui était échue d'établir le *gouvernement révolutionnaire* dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et de pourvoir à la défense de cette frontière envahie par l'ennemi, qui y occupait quatre places françaises. Toutefois, ces quatre mois appartenaient à la saison d'hiver, pendant laquelle les hostilités avaient été forcément suspendues, et ce n'est qu'avec le retour du printemps que purent se rouvrir la campagne et s'engager la lutte dont le résultat fut, au 6 messidor, l'immortelle victoire de Fleurus. C'est à dater de ce moment que sous l'empire d'une exaltation dont cette époque ne présente que trop d'exemples, J. Lebon, quittant la ligne de modération qu'il avait jusque alors suivie, déploya la cruauté et l'ardeur révolutionnaires qui ont valu à son nom une si affreuse célébrité. On doit croire que plus tard ceux qui avaient été les instigateurs des mesures féroces dont Lebon s'était fait résolument le ministre, se hâtèrent d'en rejeter sur lui toute la responsabilité. L'attitude de Lebon, lors de son jugement, le démontre suffisamment; mais, en faisant la part des calomnies, il faut reconnaître qu'il déploya dans sa mission une cruauté qui servit de fondement aux accusations dirigées contre lui. Le souvenir s'en est d'ailleurs longtemps conservé dans Arras. Dénoncé à la convention au commencement de juillet 1794, Barrère prit sa défense en convenant que ses formes avaient été *acerbes*; mais il rappela qu'il avait sauvé Cambrai. La convention passa à l'ordre du jour. Trois semaines plus tard, au 9 thermidor, abandonné, livré en holocauste par ses collègues aux vengeances réactionnaires du parti vainqueur, Legendre réclama sa mise en jugement, qui fut appuyée par un grand nombre de ses collègues. Mais ce ne fut que le 7 mai 1795 qu'une commission de vingt et un membres fut chargée d'examiner sa conduite. Quirot en fut le rapporteur, et sa mise en jugement fut décidée. Traduit devant le tribunal criminel de la Somme le 17 juillet, il fut condamné à mort le 9 octobre suivant. Quand on revêtit Lebon de la chemise rouge pour aller à l'échafaud, il s'écria : « Ce n'est pas moi qui dois l'en-dossier; il faut l'envoyer à la convention, dont « je n'ai fait qu'exécuter les ordres. » Son fils, M. Emile Lebon, juge au tribunal de première instance de Chalon-sur-Saône, a, dans ces dernières années, énergiquement protesté, au nom de sa mémoire, par différentes publications qui, à plus d'un point de vue, méritent de fixer l'attention (1); sur l'article des mœurs et de la probité,

ces publications sont une réfutation aussi péremptoire que complète des accusations dirigées contre son père. M. Emile Lebon a signalé les manœuvres au moyen desquelles son père est devenu le *bouc émissaire* d'une époque dont, assurément, il ne devait pas porter la plus forte responsabilité; J. Lebon fut traité avec la même iniquité que les victimes qu'il avait envoyées à l'échafaud; brusquement décrété d'accusation, emprisonné à Paris, tandis que sa femme l'était à Arras, il fut dépouillé de ses papiers justificatifs, de sept mille francs d'assignats qui formaient tout son avoir, ainsi que de son indemnité de représentant du peuple, et, pendant quatorze mois, livré sans défense aux outrages quotidiens du parti thermidorien, soit à la tribune nationale, soit dans des libelles. Avant même son jugement, avant d'avoir été décrété d'accusation, il fut, sous l'œil impassible de la convention, promené en effigie de ville en ville, ayant les fers au cou et aux pieds.... Vainement voulut-il se pourvoir en cassation, en invoquant la constitution de l'an 3, promulguée pendant son procès, et qui, faisant taire toutes les lois d'exception antérieures, ouvrait pour tous les Français l'ère du droit commun, la convention lui ferma l'accès au tribunal suprême, en tranchant elle-même les questions (sur lesquelles le tribunal seul avait droit de prononcer) de la recevabilité et du bien ou mal fondé de son pourvoi. On a cité une foule de traits atroces de Joseph Lebon; depuis la publication de son fils, il est difficile de dire ceux qui sont véritablement authentiques. Ce qui est constant, c'est que les plus innocentes victimes périrent par le régime qu'il avait établi dans le nord de la France et qu'il ne chercha pas, comme quelques-uns de ses collègues, à adoucir le système de proscriptions dont il est resté une des personnifications. A. M—Y et Z.

LEBOIGNE. Voyez BOIGNE.

LEBORGNE DE BOIGNE (CLAUDE-PIERRE-JOSEPH), frère du général de Boigne, connu par ses exploits dans l'Hindoustan et l'immense fortune qu'il y acquit (*voy. BOIGNE*), naquit à Chambéry, le 8 mars 1764, et vint de bonne heure à Paris, où il fut employé dans l'administration des colonies. Ayant embrassé le parti de la révolution, il fut nommé secrétaire, en 1791, de la commission que l'on envoya à St-Domingue pour y faire exécuter les décrets de l'assemblée constituante. Les pouvoirs des commissaires n'ayant pas été reconnus par l'assemblée coloniale, ils revinrent en France; mais Leborgne resta à St-Domingue, où il continua de favoriser de son mieux le parti des noirs et de la révolution. Obligé de s'éloigner vers le commencement de 1793, il se réfugia à la Martinique, où il concourut, avec Rochambeau, à

(1) Ces publications sont réunies en un volume qui comprend : 1^o *Lettres de Joseph Lebon à sa femme pendant les quatorze mois de prison qui ont précédé sa mort* (imprimées en 1845);

2^o *Quelques lettres antérieures à sa carrière politique* (imprimées en 1853), et 3^o *Réfutation, article par article, du rapport à la convention nationale sur la mise en accusation de Joseph Lebon* (imprimée en 1855).

défendre cette île contre les Anglais. Poursuivi un peu plus tard, pour les principes révolutionnaires qu'il avait manifestés, il vint à Paris, où il fut arrêté et envoyé à la Conciergerie; mais, assez heureux pour trouver des protecteurs dans le gouvernement d'alors, il recouvra sa liberté, et traversa sain et sauf les derniers temps de la terreur. En 1796, il fut nommé commissaire-ordonnateur du corps d'armée que Truguet fit passer à St-Domingue, avec les commissaires Sonthonax et Rigaud, pour y organiser cette colonie selon le système républicain, et prendre possession de la partie espagnole qui venait d'être cédée à la France. Après avoir concouru de tout son pouvoir aux opérations de ces commissaires (*voy. SONTONAX*), il réussit à se faire nommer, en avril 1797, député de St-Domingue au conseil des Cinq-Cents. Il proposa, le 16 novembre, à cette assemblée, d'établir un comité qui serait chargé d'aviser aux moyens de réorganiser la marine et de faire en Angleterre la descente que Bonaparte feignit de vouloir exécuter plus tard. Leborgne fit encore, en 1798, une motion pour que les élections de St-Domingue fussent annulées, attendu que, suivant lui, elles avaient été influencées par Toussaint-Louverture, dirigé lui-même par les prêtres et les émigrés. Le 7 septembre 1799, il présenta un travail sur l'armement en course, qu'il appelait la *marine auxiliaire*, et proposa d'encourager les armateurs par des primes. Lorsqu'il fut question d'aggraver le sort des déportés de fructidor, et que Rouchon éleva en leur faveur une voix noble et courageuse, Leborgne prit vivement le parti des proscripteurs. Après la cessation de ses fonctions législatives, qui eut lieu au 18 brumaire où il s'était fortement opposé au triomphe de Bonaparte, il reprit son grade de commissaire-ordonnateur, mais il resta longtemps sans emploi. Envoyé à l'armée d'Allemagne en 1813, il fut fait prisonnier de guerre, et ne revint en France qu'en 1814. Louis XVIII le nomma chevalier de St-Louis. En 1817, Leborgne publia un ouvrage sur la colonisation de St-Domingue, intitulé : *Nouveau Système de colonisation pour St-Domingue, combiné avec la création d'une compagnie de commerce, pour rétablir les relations de la France avec cette île*. Il paraît que l'extrême différence d'âge entre son frère et lui fut cause qu'ils eurent peu de rapports ensemble. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, bien qu'il lui ait survécu, il n'eut aucune part à ses immenses richesses. C.-P.-J. Leborgne est mort à Paris en janvier 1852. On a de lui : 1° *l'Ombre de la gironde à la convention nationale, ou Notes sur ses assassins, par un détenu à la Conciergerie*, Paris, 1794, in-8°; 2° *Essai de conciliation de l'Amérique et de la nécessité de l'union de cette partie du monde avec l'Europe*, Paris, 1817, in-8°.

B—u et M—vj.

LEBOSSU (RENÉ), né à Paris, le 16 mars 1631, fit ses études à Nanterre, puis entra chez les chanoines réguliers de Ste-Geneviève en 1649. Après

avoir professé les humanités en différentes maisons, il vécut dans la retraite et mourut le 14 mars 1680. On a de lui : 1° *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de René Descartes*, 1674, in-12. « Il voulut, dit Voltaire, concilier « Aristote et Descartes; il ne savait pas qu'il fallait « les abandonner l'un et l'autre. » 2° *Traité du poème épique*, 1675, in-12; réimprimé à Paris en 1695 et 1708; à Amsterdam en 1695; à la Haye en 1714, par les soins du P. le Courayer. L'auteur établit qu'il est bon de choisir ses sujets avant ses personnages, et de disposer toutes les actions qui se passent dans le poème avant de savoir à qui on les attribuera; c'est à cette occasion que Voltaire dit : « Tout poète épique qui suivra la règle de « Lebossu sera sûr de n'être jamais lu; mais heureusement il est impossible de la suivre. » Boileau (3° *Réflexion sur Longin*) proclame cependant l'ouvrage du P. Lebossu « l'un des meilleurs « livres de poétique qui, du consentement de « tous les habiles gens, aient été faits en notre « langue. » Mais le P. le Courayer, dans ses *Mémoires* (*voy. COURAYER*), nous apprend qu'un jour Lebossu ayant lu la première partie d'un ouvrage de St-Sorlin contre Boileau, composa sur-le-champ une seconde partie, qui a été imprimée avec la première, dont elle est la réfutation. Boileau en eut beaucoup de reconnaissance. A. B.—t.

LEBOUCHER (ODET-JULIEN), ancien avocat au parlement de Paris, naquit à Beurecy, près de Coutances, le 14 juin 1744, et s'occupa, dès sa jeunesse, d'histoire maritime. L'ouvrage qu'il a donné sur cette matière en 1787, est néanmoins peu estimé, et c'est en vain que M. Émile Leboucher en a publié à Paris une nouvelle édition en 1850, sous ce titre : *Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis*, 2 vol. in-8°, avec 2 pl. Odet-Julien Leboucher est mort le 23 septembre 1826. On a imprimé sur lui, dans la même année, une notice historique. Z.

LEBOULANGER (JEAN), premier président au parlement de Paris, sous Louis XI, était fils de Raoul Leboulanger, grand pannetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne. Cette famille, qui subsiste encore aujourd'hui, portait originairement le nom de Montigny; mais un des aïeux de Raoul (Jean de Montigny) ayant, dans un temps de disette, nourri durant trois jours la ville de Paris, et plus de trente mille hommes lui ayant été redevables de la vie, le peuple, dans sa reconnaissance, le surnomma *le Boulanger*, et cette honorable qualification est depuis restée à ses descendants. Jean Leboulanger était président au parlement de Paris, lorsque la plupart des princes du sang et des grands vassaux de la couronne, ligués contre Louis XI, excitèrent cette révolte qu'on appela la *guerre du bien public*. Tandis que l'armée rebelle assiégeait Paris, en 1465, on choisit Jean Leboulanger pour porter des paroles de paix aux chefs qui la dirigeaient. Ses négociations furent si heureuses, que le traité

de Conflans, qui rendit le repos à l'État, les suivit presque immédiatement. La dignité de premier président au parlement de Paris, à laquelle il fut élevé en 1471, devint la récompense du zèle qu'il avait déployé en cette circonstance. Vivant sous le pouvoir du cruel Louis XI, ce magistrat eut souvent à condamner d'illustres victimes. En 1469, il instruisit le procès du cardinal de la Balue, et dévoila les trames criminelles de cet indigne prélat. En 1475, il présida au procès du connétable de St-Paul, et, deux ans après, à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Une maladie contagieuse enleva Jean Le Boulanger, le 24 février 1481. On a remarqué qu'à la mort d'une épouse chérie, il renonça, en signe d'affliction, aux marques de sa dignité, et qu'à cette occasion, la cour ordonna « qu'il porterait son chaperon et « son manteau fourrés, lorsqu'il tiendrait séance « au parlement, nonobstant qu'il portât le deuil « de sa femme. » — Jacques-Louis LÉBOULANGER, président à la chambre des comptes, mort en 1808, était un de ses descendants. C—T.

LEBOULANGER DE BOISFREMONT (CHARLES), peintre français, né à Rouen le 22 juillet 1775. Le Boulanger, fils d'un conseiller au parlement de Normandie, entra, en 1787, dans les pages de la grande écurie du roi. Il se trouvait aux Tuileries à la journée du 10 août et y défendit courageusement la personne de Louis XVI. Ce ne fut pas sans courir de grands dangers qu'il échappa à la fureur de la populace; il gagna sous un déguisement sa ville natale, et, afin d'échapper aux poursuites dirigées contre les royalistes, entra à l'Hôtel-Dieu de Rouen en qualité d'élève. Il avait alors l'intention de se faire recevoir chirurgien de marine, et comptait par là mettre sa vie à l'abri des dénonciations. Mais Le Boulanger se dégoûta promptement des études médicales, et sa vocation pour les arts le conduisit à l'école de dessin de la ville, alors dirigée par Descamps. Il y fit ses premières études de peinture. Le souvenir du rôle qu'il avait joué au 10 août, la famille à laquelle il appartenait, étaient pour lui un motif constant d'alarmes, et la terreur devenant plus grande que jamais à Rouen, Le Boulanger prit un parti extrême: il s'engagea, en qualité de novice, sur un bâtiment, *la République*, et partit dans les premiers jours de novembre 1793 pour l'Amérique. On ne tarda pas, parmi ses compagnons de bord, à découvrir ses antécédents et ses opinions. Le Boulanger se vit en butte à de mauvais traitements, et sa vie courait même des dangers, quand, profitant du voisinage de la côte des États-Unis, il sauta sur une barque de pêcheur, s'y cacha et réussit à tromper la vigilance de ses chefs; il gagna ainsi la Virginie, puis New-York. Ayant épuisé ses faibles ressources, il fut contraint d'entrer comme apprenti chez un vernisseur. Mais tout en exerçant cette modeste profession, Le Boulanger trouva moyen de continuer ses études de peinture; il fit des progrès rapides, et,

dans un pays où les artistes n'abondaient pas, trouva promptement de l'occupation. Le musée de New-York le chargea d'achever quatre-vingts portraits des principaux personnages de la guerre de l'Indépendance. Le Boulanger ramassa ainsi une assez forte somme et ne songea plus qu'à se rendre en Italie pour refaire ses études, qui avaient été nécessairement incomplètes. Le bâtiment qui le portait étant tombé, près de Gibraltar, au pouvoir de corsaires algériens, Le Boulanger fut quelques mois esclave à Alger; mais, par l'intermédiaire du résident français, il obtint sa liberté, se rendit alors en Italie avec le peu qui lui restait. Il arriva dans la péninsule précisément au moment de la révolution qui éclatait à Naples, et quand il gagna Rome, ce fut encore pour tomber au milieu des troubles qu'ensanguinta le meurtre du général Duphot. En dépit de toutes ces traverses, Le Boulanger se mit avec ardeur à étudier les maîtres, s'attacha à faire des connaissances utiles, et s'attira surtout la bienveillance de lord Bristol, dans lequel il trouva un protecteur. De retour à Naples, Le Boulanger, reconnu par la populace comme Français, alors que cette qualité n'était rien moins qu'un titre de recommandation, se vit en butte aux fureurs des *lazzaroni*, et on le maltraita à ce point qu'il fut laissé pour mort sur la place. Recueilli par quelques personnes charitables, Le Boulanger dut quitter la ville au plus vite, et il revint en France se livrer, dans un calme qu'il avait si chèrement acheté, tout entier à la peinture. Il exposa à Paris, en 1805, *la Mort d'Abel*, fit la connaissance de Chaudet, dont il devint l'élève et l'ami. Son talent grandit alors rapidement, et en 1806, il obtenait à l'exposition une médaille d'or de cinq cents francs, pour son tableau représentant *les Reproches d'Hector à Paris*. Quoique l'école de David fût alors dans tout son éclat, Le Boulanger n'en adopta pas les principes et suivit ses propres inspirations. En 1808, il exposa *Orphée aux enfers*, qui lui valut la grande médaille d'or. En 1813, son tableau représentant *la Clémence de Napoléon envers la princesse de Hatzfeld* fit sensation, tant par le talent avec lequel il était exécuté que par le sujet que son auteur avait choisi. L'année suivante, il exposait un plafond destiné au pavillon de Marsan, que Louis XVIII lui avait commandé: le sujet en était *l'Éducation de Jupiter par les nymphes de l'Ida*. A peu près à la même époque appartiennent un grand nombre d'autres œuvres qui achevèrent de fonder la réputation de Le Boulanger; nous citerons: *Virgile lisant l'Énéide à Auguste*, *la Colombe chérie*, *le Déshabillé*, *la Chasteté de Joseph*. Le Boulanger exécuta pour M. de Sommariva: *Vénus déposant As-cagne sur le mont Ida* et *Psyché asphyxiée par la boîte de Pandore et réveillée par une blessure de l'Amour*. Ces deux compositions ont été gravées par Micon. Le Boulanger, fixé à Paris, s'était lié étroitement avec Prudhon. Admirateur du grand

artiste, il en reçut les conseils, et on peut reconnaître dans ses derniers tableaux l'influence exercée par cette direction. Le musée de Rouen possède encore de Leboulanger la *Samaritaine* qui avait été exposée en 1822, et la *Mort de Cléopâtre*, qui parut au Salon en 1824. Leboulanger fit hommage, en 1835, à l'académie de sa ville natale dont il était membre, d'un tableau représentant *Boëeldieu composant la Dame blanche*. Ce fut un de ses derniers ouvrages. Il mourut à Paris, le 5 mars 1858. On trouve son éloge, avec son portrait et la gravure de quelques-unes de ses compositions, dans les *Mémoires de l'académie de Rouen pour 1858*. A. M.—Y.

LEBOURDAIS (HARDOUIN), juriconsulte, né au Mans vers la fin du 16^e siècle, exerça dans cette ville les fonctions d'avocat et de greffier. Il a publié plusieurs ouvrages imprimés au Mans, dont les principaux sont : 1^o *Libre discours de l'origine des procez et du moyen de retrancher les abus et chicaneries des palais*, 1610; 2^o *Relation de l'entrée de Leurs Majestés Louis XIII et de la royne régente, Marie de Médicis, en la ville du Mans, le 5 septembre 1614*, publiée la même année, 1 vol., et réimprimée en 1817, à l'occasion du voyage de S. A. R. M. le duc d'Angoulême dans le département de la Sarthe. Cette relation, peu connue de nos historiens, renferme quelques particularités curieuses. 3^o *La Concorde ecclésiastique sur la créance de la présence réelle au sacrement de l'eucharistie*, 1624, in-4^o. Lebourdaï mourut vers l'an 1640. L.—U.

LEBOURGEOIS (Louis). Voyez HEAUVILLE.

LEBOUVIER-DESMORTIERS (URBAIN-RENÉ-THOMAS), né à Nantes en 1759, était maître à la chambre des comptes de cette ville, avant la révolution. Il en adopta d'abord les principes, mais les repoussa dès qu'il en vit les conséquences, ce qui lui attira beaucoup de persécutions. Ayant fait imprimer en 1809, à Paris, une *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, commandant en chef des armées catholiques et royales dans la Vendée*, 2 vol. in-8^o, il fut emprisonné et vivement poursuivi par la police impériale, qui fit saisir toute son édition au nombre de deux mille six cents exemplaires, que les agents de police distribuèrent clandestinement à leurs amis, et même vendirent pour la plus grande partie (1). Lebouvier les ayant réclamés en 1814, après le retour des Bourbons, il ne put en recouvrer que trois cents. Il fit réimprimer plus tard cet ouvrage avec des additions, sous le simple titre de *Vie de Charette*, Nantes, 1823. Étant retourné

(1) L'ouvrage est dédié à mademoiselle Charette, sœur du général. — Il ne nous convient pas d'exprimer un jugement sur l'exactitude de cette réfutation. La chaleur avec laquelle l'auteur justifie son héros pourrait être naturellement expliquée par le noble sentiment qui l'anima, la reconnaissance envers un homme qui, selon sa propre déclaration, lui avait conservé la vie. Lebouvier avait une instruction très-variée, comme on le voit par les titres de ses écrits. Il était membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, des sociétés philotechnique, galvanique, et de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Un cabinet de physique, assez riche, qu'il possédait à Nantes, a été légué par lui à la ville. L.

dans sa patrie, il y mourut le 11 mars 1827. On a encore de lui : 1^o *Épître à une dame qui allaite son enfant*, Paris, 1766, in-8^o; 2^o *Coup d'œil sur l'Auvergne, ou Lettres à M. Perron*, 1789, in-8^o; 3^o *Mémoire et considérations sur les sourds-muets*, etc., Paris, 1800, in-8^o; 4^o *Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse*, etc., Paris, 1801, in-8^o; 5^o *Madame Antigall, ou Réponse au Journal de l'Empire*, Paris, 1808, in-8^o; 6^o *Examen des principaux systèmes sur la nature du fluide électrique*, etc., Paris, 1815, in-8^o; 7^o *Examen de la charte constitutionnelle*, Paris, 1815, in-8^o; 8^o *Babioles d'un vieillard*, Rennes, 1818, in-4^o; 9^o *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé Victoires, conquêtes, désastres, etc., par l'auteur de la Vie de Charette, pour faire suite à cet ouvrage*, Paris, 1818, in-8^o; 10^o *Correspondance de M. le comte Arthus de Bouillé et de M. Lebouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamp, général vendéen*, Paris, 1819, in-8^o. Lebouvier-Desmortiers fit hommage en 1820, à Louis XVIII, du buste de Charette en marbre. Ce prince lui en fit compter le prix, et y ajouta le présent d'une tabatière en or, avec une inscription qui rappelait son dévouement à la monarchie. 11^o Quelques morceaux en prose et en vers insérés dans divers journaux. Z.

LEBOUX (GUILLAUME), natif de l'Anjou, entra dans la congrégation de l'Oratoire, fit à vingt-deux ans l'oraison funèbre de Louis XIII, fut successivement curé de Souze et de Pame, puis prêcha devant Louis XIV plusieurs avens et plusieurs carêmes. Pendant la fronde, il prêcha avec zèle et succès l'obéissance due au roi; ce qui lui valut, en 1658, l'évêché d'Acqs; en 1668, celui de Périgueux, où il mourut le 6 août 1693, âgé de 72 ans. On a de lui : 1^o *Sermons*, 1666, 2 vol. in-12. Le P. Houdry, jésuite, voulant caractériser les célèbres prédicateurs qu'il avait entendus, attribue la *Fluidité éloquente* à Lebox. 2^o *Conférences de Périgueux*, 5 vol. in-12; 3^o *Rituel de Périgueux*, 1680, in-4^o; 4^o *Dissertations ecclésiastiques sur le pouvoir des évêques pour la diminution et l'augmentation des fêtes par les évêques de Saintes, de la Rochelle et de Périgueux*, 1691, in-8^o. A. B.—T.

LEBRET (CARDIN), seigneur de Flacourt, né à Paris en 1558, est le chef d'une famille distinguée dans la magistrature, et mourut doyen des conseillers d'État, le 24 janvier 1655, âgé de 97 ans. Il est principalement connu par un savant *Traité de la souveraineté du roi, de son domaine et de sa couronne*, imprimé à Paris, 1652, in-4^o, et dans le recueil de ses *OEuvres*, Paris, 1655, 1642, 1689, in-fol. On trouve dans ce recueil ses *Harangues* et ses *Plaidoyers* à la cour des aides et au parlement; et un autre traité, intitulé *Ordo Perantiquus judiciorum civilium*, 1688. W.—s.

LEBOYER (JEAN-FRANÇOIS), mathématicien, naquit à Yvetot, en Normandie, le 4 janvier 1768, et non point en Bretagne, comme on l'a cru généralement. Après avoir fait de bonnes études et

s'être rendu habile dans les langues anciennes et étrangères, dans les sciences naturelles, il fut successivement professeur de philosophie au collège de Valognes, et à celui de St-Brieuc dans les premières années de la révolution; professeur de mathématiques à l'école centrale des Côtes-du-Nord; puis, en 1806, professeur des sciences physiques au lycée impérial de Nantes; en 1827, professeur de mathématiques au collège royal de cette ville; et, en 1831, officier de l'université, inspecteur de l'académie de Rennes. Il a fourni plusieurs élèves distingués à l'école polytechnique, aux écoles militaires de St-Cyr et d'Angoulême, et plusieurs officiers à la marine militaire et commerciale. La susceptibilité de son caractère lui occasionna, par suite d'une vive contrariété, une attaque d'apoplexie qui le fit tomber en paralysie et le conduisit au tombeau le 5 mars 1853. Outre un grand nombre de *Discours* imprimés, que Leboyer a prononcés avant les distributions annuelles des prix au collège de Nantes, et un nombre non moins considérable de *Discours*, de *Mémoires* et de *Rapports*, publiés dans les procès-verbaux des séances de la société académique de cette ville, dont il était membre depuis 1808, et dont il a présenté le compte rendu des travaux en 1815 et 1819, en qualité de secrétaire et de président, on a de lui : 1° *Instruction sur les nouveaux poids et mesures, accompagnée de tableaux de comparaison de ces mesures avec celles qui étaient anciennement en usage dans le département des Côtes-du-Nord*, St-Brieuc, 1805, in-8°; 2° *Traité complet du calendrier, considéré sous les rapports astronomique, commercial et historique; dans lequel on trouve les éphémérides de tous les peuples et de tous les temps*, etc., Nantes, 1822, in-8°, ouvrage rempli de recherches et favorablement accueilli; 3° *Notices sur la ville de Nantes et le département de la Loire-Inférieure*, etc., Nantes, 1823, in-12. Les erreurs et les omissions que contient ce volume ont été sévèrement, mais un peu minutieusement relevés par M. Lezadre, dans son ouvrage intitulé *Quelques notes sur la ville de Nantes*, etc., Paris, 1824, in-8°. Leboyer profita de la critique pour corriger et compléter ses *Notices*, etc., dont il publia une seconde édition, 1825, in-12, et une troisième, 1852, 2 vol. in-12. 4° Divers articles dans le *Lycée armoricain*, depuis la fondation de ce recueil périodique, en 1825, jusqu'à sa cessation, en 1831. Les principaux sont : 1. *Biographie nantaise*, formant plusieurs articles, et contenant environ cent trente notices, la plupart très-concises, sur des personnages anciens et modernes, presque tous obscurs ou peu connus, et dont quelques-uns figuraient déjà dans la *Biographie universelle*; 2. *Observations sur la Gaule celtique et l'Armorique*; 3. *Nécrologie bretonne (Notices sur Pommereul et Freteau)*; 4. deux *Dissertations sur le Terribien des Bretons*; 5. sur une *Monnaie trouvée à Nantes*, etc. A-T.

LEBRAS (AUGUSTE), né à Lorient en 1816,

montra de bonne heure des dispositions pour la poésie. Établi à Paris, il composa, en société avec Escousse, son ami d'enfance, deux pièces dramatiques, dont l'une, *Farruch le Maure*, tragédie, fut représentée avec succès sur le théâtre de la Porte-St-Martin; l'autre, *Raymond*, mélodrame, tomba au théâtre de la Gaité. Ce revers affecta profondément les jeunes auteurs : ils prirent ensemble la funeste résolution de mettre fin à leurs jours; et, le 16 février 1852, ils exécutèrent ce double suicide dont on peut lire les détails à l'article Escousse. Lebras, à peine âgé de seize ans, avait publié : 1° *les Trois règnes*, poëme, suivi d'*Un Mot à Béranger*, Paris, 1828, in-8° de 16 pages; 2° *Trois jours du peuple*, stances, Paris, 1850, in-8° de 8 pages; 3° *les Armoricaines*, en vers, Paris, 1850, in-18. Z.

LEBRASSEUR (PIERRE), historien, né vers 1680 à Evreux, embrassa l'état ecclésiastique et vint à Paris se perfectionner dans la société des littérateurs et des savants. Le chancelier d'Aguesseau ayant eu occasion d'apprécier ses vertus, le chargea de surveiller l'éducation de son fils aîné, qui terminait alors ses études. Il est souvent nommé dans les *Lettres* du chancelier, publiées récemment par M. Rives (1), et c'est toujours avec une bienveillance qui prouve l'estime que faisait de lui l'illustre chef de la magistrature. On sait qu'en 1722 l'abbé Lebrasseur était aumônier du conseil, et qu'il remplissait en même temps les fonctions de bibliothécaire de d'Aguesseau. Mais, dès 1725, il n'exerçait plus cette dernière place, puisque le chancelier, alors dans sa terre de Fresnes, ayant besoin de quelques livres pour un travail dont il était occupé, manda à son fils de les lui faire adresser par Zacharie, sans doute son nouveau bibliothécaire. L'abbé Lebrasseur est connu principalement par l'ouvrage intitulé *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux*, Paris, 1722, in-4°. Cette histoire, pleine de recherches intéressantes, est accompagnée de preuves et de documents authentiques tirés des archives du diocèse. On en trouve une critique très-vive par du Sauzet, dans la *Bibliothèque française*, t. 3, p. 34. Le journaliste reproche surtout à Lebrasseur la crédulité qu'il montre au sujet de la *possession des religieuses de Loudun*; mais il n'est pas raisonnable d'exiger qu'un prêtre catholique ait, sur un événement de cette nature, la même opinion qu'un protestant. A la suite de son *Histoire d'Evreux*, l'abbé Lebrasseur a publié une *Dissertation d'un de ses amis sur la charge de connétable de Normandie*, avec un long avertissement dans lequel on voit qu'il s'occupait d'un nouvel ouvrage sur l'histoire de cette province; mais il est probable qu'une mort prématurée ne lui a pas permis de donner suite à ce projet. Induit en erreur par la *Bibliothèque historique de la France*, Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, donne

(1) Paris, 1823, in-4°.

à l'historien d'Evreux le prénom de *Philippe*; et dans la table du même ouvrage on le confond avec *Philippe* BRASSEUR, à qui l'on doit : *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum*, Mons, 1630, in-8°. W—s.

LEBRASSEUR (J.-A.), né à Rambouillet en 1743, avait fait de bonnes études, lorsqu'il entra, en 1762, dans l'administration de la marine. Après avoir rempli successivement les fonctions de commissaire des colonies, d'ordonnateur à Gorée, et d'administrateur général, il fut nommé, en 1779, intendant de St-Domingue, et, en 1784, premier président des deux conseils supérieurs du Cap. Enfin, depuis le 1^{er} avril 1788, il était intendant général des fonds de la marine et chargé des approvisionnements des hôpitaux, des Invalides, etc., quand un décret de l'assemblée constituante supprima cette place. Louis XVI voulut l'appeler au ministère de la marine; mais, comme Lebrasseur ne partageait pas les idées nouvelles, on représenta au roi que, dans les circonstances où se trouvait la monarchie, un tel choix serait inopportun; et, sur la proposition de Dumouriez, ce fut Lacoste (*voy.* ce nom) qui obtint le portefeuille. Arrêté pendant la terreur et traduit devant le tribunal révolutionnaire, Lebrasseur fut condamné à mort le 15 juin 1794. On a de lui deux ouvrages estimés, et qui peuvent encore être consultés utilement par les administrateurs coloniaux : 1^o *De l'Inde, ou Réflexions sur les moyens que doit employer la France relativement à ses possessions en Asie*, Paris, 1790, 1793, in-8°; 2^o *De l'état de la marine et des colonies*, Paris, 1792, in-8°. Z.

LEBRET (HENRI), historien, né vers 1650 à Paris, d'une famille originaire du Vexin, nous apprend, dans la préface de son *Histoire de Montauban*, qu'il fut d'abord tourmenté par l'ambition, cette maladie de la jeunesse. « Mais, ajoute-t-il, « de grandes et légitimes afflictions et mes em- « plois, tous fort différents les uns des autres, et « tous également violents, ont changé mon tem- « pérament et ne m'ont laissé qu'une santé très- « imparfaite. » Peut-être de ce passage doit-on conclure que Lebret avait d'abord été militaire. Quoi qu'il en soit, dès que sa santé fut ruinée, il embrassa l'état ecclésiastique. Nommé chanoine et théologal de la cathédrale de Montauban, il en fut créé prévôt en 1663. Ce fut seulement alors qu'il employa ses loisirs à l'étude de l'histoire; moins, comme il le dit avec une fatuité naïve, dans le but de rechercher les applaudissements publics que pour se plaire à lui-même. En 1703, il permuta la dignité de prévôt contre celle d'archidiacre. On n'a pu découvrir la date de sa mort. Ses ouvrages sont : 1^o *Histoire de la ville de Montauban*, ibid., 1668, in-4°, rare. Cet ouvrage est divisé en deux livres. Le premier contient de nombreuses recherches sur l'origine de Montauban, de son église, de ses cours de justice et de ses autres établissements; le second, un commen-

taire des guerres de religion dont cette ville a été le théâtre. 2^o *Abrégé de l'histoire universelle*, Paris, 1675, 3 vol. in-12. Cette première partie, la seule qui ait paru, contient l'histoire ecclésiastique. 3^o *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, avec leurs allégories et leurs morales, ibid., 1684, in-8°; 4^o *Traduction d'un ancien manuscrit latin contenant plusieurs choses curieuses touchant la province de Languedoc*, 1698, in-4°. Cet ouvrage est très-rare. 5^o *Récit de ce qu'a été et de ce qu'est présentement Montauban*, 1701, in-8°. W—s.

LE BRET (ALEXIS-JEAN, ou ALEXANDRE-JEAN), avocat au parlement et censeur royal à Paris, né à Beaune en 1693, mort à Paris le 7 janvier 1772, est auteur des ouvrages suivants : 1^o *les Amants illustres, ou la Nouvelle Cléopâtre*, 1769, 3 vol. in-12; 2^o *Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, contenant sa vie publique et privée*, 1768, 2 vol. in-12; 3^o *Nouvelle École du monde*, 1764, 2 vol. in-12; 4^o *Instructions nouvelles sur les procédures civiles et criminelles du parlement*, 1723, in-12; 5^o *l'Avare*, comédie de Molière, avec des remarques, 1731, in-12; 6^o *Élise*, traduction du 2^e livre de *l'Honnête Femme*, de P. Du Bosc, 1766, in-12; 7^o *Entretiens d'une âme pénitente avec son Créateur*, 1767, in-12. Il a fourni des matériaux pour le 5^e volume des *Femmes illustres*, par Aublet de Maubuy, 7 vol. in-12. A. B—T.

LEBRETON (ANDRÉ-FRANÇOIS), libraire, né à Paris en août 1708, et mort le 3 octobre 1779, était fils d'un conseiller en l'élection de Paris, et petit-fils maternel de Laurent d'Houry, imprimeur et fondateur de l'Almanach royal en 1683. Lebreton est surtout connu par la part qu'il a eue à la publication de *l'Encyclopédie*. L'ouvrage fut commencé en 1751; et sept volumes avaient déjà été mis au jour lorsque l'impression fut suspendue en 1759, par un ordre de l'autorité, justement mécontente de l'esprit et des maximes répandus dans ce fameux dictionnaire; mais les encyclopédistes se plaignirent si haut et firent intervenir tant de protecteurs, qu'ils obtinrent de continuer, à condition que les volumes suivants paraîtraient venir de l'étranger. Voilà pourquoi ils portent le titre de Neufchâtel, quoiqu'ils fussent imprimés à Paris, chez Lebreton. Celui-ci, effrayé de ces contradictions et de l'audace toujours croissante de Diderot, qui n'était plus retenu par aucune censure, revoyait les épreuves que ce philosophe et ses collaborateurs avaient corrigées, et ne les livrait à l'impression qu'après avoir supprimé ou adouci ce qui lui paraissait trop fort. Diderot fut assez longtemps à s'en apercevoir; mais quand il l'eut découvert, sa colère fut extrême, et ce fut alors (janvier 1771) qu'il écrivit à Lebreton une lettre où il exhale son ressentiment. Il lui disait, entre autres : « Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses « courantes et communes que vous devez vos « premiers succès; qu'il n'y a peut-être pas un « homme dans la société qui se soit donné la

« peine de lire dans l'*Encyclopédie* un mot de « géographie, de mathématiques ou d'arts, et que « ce que l'on y recherche, c'est la philosophie « ferme et hardie de quelques-uns de vos travail- « leurs (1). » Cette naïveté de Diderot prouve qu'on ne l'avait pas mal jugé quand on avait dit que l'*Encyclopédie* n'était pour lui qu'un moyen de propager ses opinions philosophiques : l'intérêt des sciences, qu'il faisait valoir tout haut, n'était au fond à ses yeux qu'un accessoire sans conséquence. Les lecteurs ne jugeront pas Lebreton aussi sévèrement que le faisait Diderot, pour des retranchements qui, au reste, n'empêchent pas l'*Encyclopédie* de renfermer encore bien des choses répréhensibles. Lebreton devint juge-consul, syndic de sa corporation et premier imprimeur du roi.

P—C—T.

LEBRETON (R.-P. FRANÇOIS) était, avant la révolution, prieur de Redon, en Bretagne. Ayant paru dès le commencement favorable aux innovations, il fut nommé, en 1790, procureur-syndic du district de Fougères, et, l'année suivante, député à l'assemblée législative, où il se fit peu remarquer. Nommé, en 1792, député à la convention nationale, il s'y lia intimement avec le parti des girondins. Cependant il ne vota point comme eux dans le procès de Louis XVI, où il rejeta l'appel au peuple. Sur l'application de la peine, il s'exprima en ces termes : « Sans doute, Louis XVI « mérite la mort. Ses crimes sont ceux auxquels « s'appliquent les dispositions les plus sévères du « code pénal. Si donc je prononçais, je voterais « pour la mort ; mais alors je voudrais qu'il y eût « les deux tiers des voix. Comme législateur, je « pense que Louis peut être un otage précieux et « un moyen d'arrêter tous les ambitieux : je vote « pour la reclusion à perpétuité. » Après la condamnation, Lebreton opina contre tout sursis à l'exécution, ce qui semblait contraire à ce qu'il venait de dire. Il paraît qu'ainsi que beaucoup d'autres, il vota alors sous l'impression de la peur. Cependant, au moment de la lutte entre la gironde et la montagne, qui prépara la révolution du 31 mai, on le vit déployer quelque énergie. Proscrit comme tous ses amis, il fut au nombre des soixante-treize députés exclus de l'assemblée. Ayant réussi à se tenir caché pendant la terreur, il rentra dans ses fonctions de législateur, lorsque Robespierre fut tombé, et continua de se montrer rigide observateur des principes d'équité et de modération qui l'avaient fait proscrire. Ce fut lui qui renouvela la proposition si inutilement faite par Buzot, et si vivement combattue par Cambacérès, de soumettre tous les députés à rendre compte de leur fortune. Entré au conseil des Cinq-Cents par la voie du sort, après la session conventionnelle, Lebreton en sortit en 1798. Il se retira

dans sa patrie, et y mourut obscurément quelques années plus tard.

M—D j.

LEBRETON (JEAN-PIERRE), né en 1752, dans la province de Bretagne, était bénédictin avant la révolution, et fut député du clergé de Vannes à l'assemblée constituante, où il vota constamment pour les innovations. Étant resté dans la capitale après la session, il y traversa sans péril les temps de proscription qu'essuyèrent la plupart des ecclésiastiques ; il fut ensuite nommé bibliothécaire de la cour de cassation, et mourut à Paris le 21 avril 1829. On a de lui le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la cour de cassation, deuxième partie* (jurisprudence), Paris, 1819, in-8°. La première partie n'est pas imprimée. M. A. Taillandier a donné, dans le 9^e volume des *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, dont Lebreton était membre, une courte notice sur ce savant.

M—D j.

LEBRETON (JOACHIM), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, naquit à St-Méen, en Bretagne, le 7 avril 1760, d'un maréchal ferrant qui avait une famille nombreuse. Destiné à la profession de son père, il ne reçut qu'une éducation médiocre ; mais ses bonnes dispositions surmontèrent tous les obstacles. Ayant obtenu une bourse au collège des Théatins, il y réussit assez pour que ses maîtres cherchassent à l'admettre dans leur congrégation, où sa douceur et la régularité de sa conduite semblaient d'ailleurs l'appeler. A peine âgé de dix-neuf ans, il fut envoyé à Tulle pour y professer la rhétorique. On a dit qu'il était alors entré dans les ordres ; mais, comme plus tard il renonça au célibat, ses amis ont nié cette assertion. Quoi qu'il en soit, il est bien sûr que, dès le commencement, il adopta fort chaudement les principes de la révolution et qu'il se hâta de quitter la soutane. Venu à Paris, il y épousa la fille aînée de Darcet, inspecteur général de la Monnaie, dont la protection le soutint constamment. Sous le directoire, il remplit la place importante de chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Après le 18 brumaire (1800), il entra au tribunal. Admis, dès 1796, à l'Institut, il devint, par suite de l'organisation de 1803, membre de la troisième classe (histoire et littérature ancienne), et fut nommé secrétaire perpétuel de la quatrième classe (celle des beaux-arts). Il concourut activement à la formation du musée impérial. Bien que ses études eussent eu jusque-là peu de rapports avec les arts, ces fonctions le mirent en relation avec tous les artistes, et son zèle, sa bienveillance lui firent parmi eux de nombreux amis. Il aimait les jeunes gens et se plaisait à les encourager ; il profita de sa position élevée pour se faire le patron de plusieurs maisons qui ramenaient en France les principes d'une bonne éducation. La chute du gouvernement impérial lui causa beaucoup de chagrin ; et lorsqu'il vit les étrangers, en 1815, s'emparer de tous les chefs-d'œuvre des arts que la victoire

64

(1) Cette lettre, dont l'original est entre les mains des héritiers de Lebreton, est insérée dans la *Correspondance de Grimm*, t. 17, p. 368.

avait accumulés dans la capitale, il ne put contenir son désespoir. A la séance du 18 octobre 1815, il s'exprima dans des termes très-vifs contre un manifeste du duc de Wellington qu'il regardait comme injurieux pour la France. Cette sortie eut beaucoup de retentissement, et l'on pense que ce fut la principale cause qui le fit exclure de l'Institut, à la réorganisation de ce corps, quelques mois plus tard. Désespéré de cette décision, il prit la résolution de s'éloigner d'une patrie où on le traitait avec tant de rigueur, et, s'étant réuni à d'autres savants et artistes qui partageaient ses opinions, ils partirent ensemble pour le Brésil. S'étant embarqués au Havre dans le mois de janvier 1816, ils arrivèrent heureusement à Rio-Janeiro, où Lebreton reçut, particulièrement du roi Jean IV, un accueil très-gracieux, et fut mis en position de diriger une colonie industrielle de Français réfugiés, et une académie dont la principale occupation était de répandre les notions premières de l'agriculture. Malgré la protection du gouvernement, ils eurent peu de succès. La plupart des colons succombèrent à la fatigue et aux besoins de tous les genres; d'autres revinrent dans leur patrie. Lebreton, parvenu à un âge où il est difficile de changer de climat impunément, mourut le 9 juin 1819, à Rio-Janeiro. On a de lui : 1° *Logique adaptée à la rhétorique*, imprimée à Tulle, 1789, in-8°; 2° *des Mémoires et des Rapports à l'Institut*, insérés dans le recueil de cette compagnie, et notamment *Rapport sur l'état des beaux-arts*, pour le concours des prix décennaux, 1810, impr. impér., in-8°, ainsi que des *Notices historiques* également composées pour l'accomplissement de ses devoirs de secrétaire, entre autres sur Grétry, Haydn, etc. Ayant concouru longtemps à la rédaction de la *Décade philosophique*, avec son compatriote et ami Ginguéné, Lebreton a inséré dans ce journal beaucoup de notices, entre autres sur l'abbé Raynal et sur Deleyre. Barbier lui attribue un ouvrage que sa famille a désavoué, mais que sa profession d'ecclésiastique à cette époque rend très-probable, savoir : *Accord des vrais principes de l'Église, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé*, Paris, 1791, in-8°. R—É.

LEBRIGANT. Voyez BRIGANT.

LEBRIS (CHARLES), savant théologien bas-breton, exerça les fonctions de recteur de la paroisse de Cléder, près Morlaix. On n'a aucun détail sur sa vie; il n'est connu que par un grand nombre de livres de piété, qu'il composa ou traduisit en langue bretonne, idiome dans lequel il était très-versé. Ces ouvrages, écrits avec onction, dans une langue qui prête aux images les plus vives, font encore, de nos jours, le charme des veillées bas-bretonnes. Les plus connues sont : 1° *Réflexions utiles sur les fins dernières de l'homme, traduites du français du père Crasset*, sous ce titre : *Réflexionou profitabl var an finvezon diveza*, St-Pol de Léon, 1722, in-12; réimprimé à Quimper, 1771,

in-12. 2° *Instruction var an excellanç, au froez an indulgeançon bras hac an dereyron ar Vrenvriez ur Rosera*, Castel (St-Pol de Léon), 1722, et Quimper, in-8°, en deux parties. Cette instruction sur le rosaire, le plus intéressant et le mieux écrit des ouvrages de l'abbé Lebris, contient l'histoire des miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge, notamment en faveur d'un soldat qui, ayant été recouvert par les ruines de la grosse tour du château du Taureau, près Morlaix, lorsqu'elle s'éroula en 1609, resta longtemps sous les décombres et dut la vie à Notre-Dame du Rosaire. 3° *L'Horloge de la passion de notre Sauveur, avec des prières dévotes pendant la messe pour les jours de la communion; la Vie de sainte Barbe et celle de saint Conogan, évêque de Quimper*, en bas-breton, St-Pol de Léon, 1725, in-8°; 4° *les Stations de notre Sauveur pendant la passion, traduites du P. Adrien Pavilliers (Stationou hor salver en e passion)*, St-Pol de Léon, 1725, in-16, et Quimper, 1784; 5° *le Bouquet spirituel de la mission et de la retraite, ou Abrégé des heures bretonnes et des cantiques sur ce qui est requis et nécessaire à un Breton pour son salut (ar Boquet spirituel euz ar mission hac euz ar retrait)*, en vers bretons, Brest, 1726, in-8°; *ibid.*, 1784; *ibid.*, an 12 (1804); 6° *Colloque du Calvaire et des stations de notre Seigneur Jésus-Christ dans le cours de sa passion (Collocou ar C'halvar, etc.)*, Quimper, 1757; *ibid.*, 1784, in-8°; 7° *Introduction d'ar vuez devot*, trad. de l'*Introduction à la vie dévote de St-François de Salles*, Castel (St-Pol de Léon), 1755, in-12; Quimper, 1780, 8^e édition, traduction fidèle, élégante et digne de la piété de son auteur, dit Olivier Hervé, pénitencier de Léon, dans l'approbation de ce livre. 8° *Heuryon brezonec ha latin (Heures bretonnes et latines)*; Quimper, 1760, in-12; St-Brieuc, 1808, 9^e édit. Parmi ces productions, plusieurs ont été imprimées quinze ou seize fois. P. L.—T.

LEBRIXA (ANTOINE DE). Voyez NEBRISSENSIS.

LEBRUN (LAURENT), jésuite, né à Nantes en 1607, mort à Paris, dans la maison professe des jésuites, le 1^{er} septembre 1665, s'adonna particulièrement à la poésie latine. S'il n'eut pas le bon esprit de prendre Virgile pour modèle, il affecta du moins de l'imiter dans la plupart de ses plans et même dans ses titres, intitulant ses ouvrages d'une manière analogue à ceux du prince des poètes latins. Son *Virgile chrétien* consiste, comme le véritable Virgile, en églogues, en géorgiques et en un poème épique. Ce dernier, ayant pour titre l'*Ignaciade*, comprend en douze livres le pèlerinage de St-Ignace à Jérusalem, et la fondation de la société à Paris. Lebrun a traité, dans ses *Géorgiques*, de la culture de l'âme; et ses *Eglogues* sont également consacrées à des sujets pieux. Son *Ovide chrétien* est dans le même goût. Les *Héroïdes* sont des lettres mystiques, les *Fastes*, les six jours de la création; les *Tristes*, les lamentations de Jérémie, auxquelles il a réuni les sien-

nes sur la mort de l'archevêque de Tours, Bertrand d'Eschaux; un poëme sur l'amour de Dieu remplace celui de l'*Art d'aimer*; enfin l'histoire de quelques conversions tient lieu des *Métamorphoses*. Les autres productions du P. Lebrun sont : les *Sept Psaumes pénitentioux, ou David pénitent*; les *Vêpres de la Vierge*, en vers; un *Recueil d'épigrammes*; un poëme intitulé *la Franciade*, et quatre *Héroïdes qui font la seconde partie de la Franciade*; *De Ponto, ou De la barbarie des peuples du Canada*; l'*Eloquence poétique, ou les Préceptes de l'art poétique autorisés par des exemples*, Paris, 1633, in-8°. Ce traité, composé en latin, est accompagné d'un autre écrit sur le même sujet, qui a pour titre : *Figures poétiques, ou lieux communs de l'éloquence poétique*. Tous ces ouvrages, pour la plupart oubliés, prouvent plutôt la facilité de leur auteur que son talent. — **LEBRUN** (Guillaume), jésuite, né en 1674, professa les belles-lettres avec distinction dans les collèges de son ordre. On a de lui un *Dictionnaire universel, français-latin*, in-4°, qui fut loué dans le temps et qui mérite de l'être encore. La dernière édition en a été donnée à Rouen, par Lallemand, 1770, in-4°.

N—L.

LEBRUN (CHARLES), célèbre peintre, l'un des chefs de l'école française, naquit à Paris en 1619. Le chancelier Séguier, frappé de ses dispositions, le plaça chez Vouet, et l'envoya ensuite à Rome, où il l'entretint à ses frais pendant six années. A l'époque où Lebrun se rendait en Italie, le Poussin quittait aussi la France pour retourner à Rome. Le jeune peintre eut le bonheur de joindre ce grand maître à Lyon. Ils arrivèrent ensemble à Rome; et Lebrun n'eut point d'autre demeure que celle du Poussin, qui le prit en affection et l'initia dans tous les secrets de son art. Pendant son séjour à Rome, il peignit plusieurs tableaux dans la manière du Poussin, auquel même on les attribua. Rappelé à Paris en 1648, il y exécuta pour l'église Notre-Dame le *Crucifiement de St-André* et le *Martyre de St-Etienne. Moïse frappant le rocher*, et quelques autres tableaux, fixèrent sa réputation. Cette même année, il fut reçu à l'académie de peinture. L'année suivante (1649), il peignit, en concurrence avec Lesueur, l'hôtel du président Lambert (*voy. E. LESUEUR*); et les peintures dont il orna la galerie de cet hôtel sont au nombre de ses plus beaux ouvrages. Fouquet, si renommé par son amour éclairé pour les arts et par l'emploi qu'il faisait de ses richesses, jeta les yeux sur Lebrun pour lui confier les peintures de son château de Vaux, et se l'attacha par une pension de 12,000 livres, indépendamment du prix de ses ouvrages qui lui étaient payés à part. C'est chez ce ministre que Lebrun connut le cardinal Mazarin, qui se plaisait à venir le voir travailler. Le cardinal, parlant un jour devant ce peintre du tableau de la *Défaite de Maxence*, peint par Jules-Romain sur les dessins de Raphaël, lui demanda s'il se sentait capable de traiter le même

sujet. Alors Lebrun lui montra un carton qu'il avait peint par ordre de Fouquet pour les tapisseries du roi. Mazarin fut tellement frappé de la beauté de cette composition, qu'il présenta l'artiste à Louis XIV. Ce fut le premier degré de la faveur de Lebrun auprès du roi. Bientôt la reine mère lui commanda un tableau pour son oratoire, et Lebrun lui peignit le tableau connu sous le nom de *Christ aux Anses*, qui a été gravé d'une manière si admirable par G. Edelinck, et qui fait partie aujourd'hui du musée du Louvre. C'est sur ses dessins que furent élevés dans la suite tous les arcs de triomphe pour le mariage de Louis XIV; et l'on peut voir dans madame de Sévigné la description du magnifique catafalque qu'il fit dresser en 1672, dans l'église de l'Oratoire, lors du service funèbre du chancelier Séguier, son premier bienfaiteur. Colbert le fit nommer premier peintre du roi, obtint pour lui, en 1662, des lettres de noblesse, et lui fit avoir une pension égale à celle que Fouquet lui faisait précédemment. C'est alors que, pour justifier une protection aussi éclatante, il déploya toutes les richesses de son génie dans ses *Batailles d'Alexandre*. On a prétendu que, jaloux de donner à ses ouvrages toute la perfection possible, il avait poussé le soin jusqu'à envoyer à Alep, en Syrie, dessiner des chevaux de Perse, dont les formes pouvaient différer essentiellement de celles des chevaux d'Europe; mais on sait aujourd'hui que la plupart des chevaux que l'on voit dans ces tableaux, et notamment dans celui qui représente la *Défaite de Porus*, ont été peints par Vander Meulen. On a dit que, trompé par une médaille antique de Minerve, au revers de laquelle se trouvait le nom d'Alexandre, il donna les traits de la déesse au vainqueur des Persans; mais il commit en cela une heureuse erreur en prêtant la figure de Pallas au héros grec, dont on ne connaissait et dont on ne connaît encore aucune médaille authentique. Parmi cette belle suite, le tableau qui a pour sujet la *Famille de Darius*, passe pour le chef-d'œuvre de Lebrun : il le peignit au château de Fontainebleau et Louis XIV se plaisait tellement à voir les progrès de ce bel ouvrage qu'il venait souvent passer deux heures dans l'atelier du peintre pour le regarder travailler. Lebrun fut ensuite chargé de peindre la grande galerie de Versailles. Cet ouvrage immense l'occupait pendant quatorze ans. Il y représenta l'histoire du roi depuis le moment où il prend en main les rênes de l'Etat jusqu'à la paix de Nimègue. La description en a été publiée sous le titre de *Peintures de la galerie de Versailles et des deux salons qui l'accompagnent, gravées d'après les dessins de Massé, en 55 planches, par les plus habiles graveurs du temps*, Paris, 1752, in-fol. (1). Cette galerie offre un des exemples les plus heureux des ressources

(1) L'explication a été imprimée séparément à Paris, 1753 en un volume in-fol.

que l'allégorie peut offrir à la peinture. Rubens en avait déjà fourni un bien frappant dans la galerie du Luxembourg; mais si Lebrun n'a point la verve et l'enthousiasme d'exécution du peintre flamand, s'il n'atteint point à cette puissance de coloris qui donne la vie à tous les objets que fait naître son pinceau, il l'emporte incontestablement pour la sagesse de la composition et la manière ingénieuse dont il a conçu ses fictions. Colbert, qui lui avait confié la peinture de la chapelle et du pavillon de l'Aurore, dans son château de Sceaux, lui fit obtenir la direction générale de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement qui se faisaient dans les bâtiments de la couronne. Il fut placé à la tête de la manufacture des Gobelins, où il eut un logement avec un traitement considérable. Il fut nommé successivement recteur, chancelier et directeur de l'Académie de peinture; et quoique absent et étranger, il obtint le titre de prince de l'Académie de St-Luc à Rome. Il sut mettre à profit la faveur dont l'honorait Louis XIV, pour attirer, sur l'Académie de peinture, les bienfaits du roi. Ce fut lui qui, en 1666, engagea ce prince à créer l'école française de Rome, en y envoyant, pour y être entretenus aux frais du gouvernement, les jeunes gens qui avaient remporté à Paris le premier prix, soit de peinture, soit de sculpture. Mais après la mort de Colbert, Louvois, qui lui succéda, fit ressentir à tous ceux qu'avait protégés son prédécesseur le poids de la haine qu'il lui avait toujours portée. Lebrun fut un de ceux qu'il enveloppa dans sa disgrâce; et, dans toutes les occasions, il s'empessa de favoriser Mignard aux dépens de son rival (voy. MIGNARD). Malgré l'estime que Louis XIV ne cessa de lui témoigner, les désagrémens qu'il essayait toutes les fois qu'il reparaisait à la cour altérèrent sa santé. Il tomba dans une maladie de langueur, et mourut le 12 février 1690. Il fut inhumé dans une chapelle de l'église de St-Nicolas du Chardonnet, où se trouvait déjà le tombeau en marbre de sa mère. Sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée orné d'un buste par Coysevox. Ce qui dut surtout exciter l'envie contre Lebrun, ce fut l'espèce de dictature qu'il exerça pendant un grand nombre d'années sur toutes les parties de l'art. Rien ne se faisait que sur ses dessins ou d'après ses avis. Cette influence ne s'aperçoit que trop dans les travaux qui eurent lieu à cette époque : ils ont tous la même physionomie, et la manière du maître se montre dans les ouvrages même les plus étrangers à la peinture. Cette influence devint plus funeste encore sous les artistes qui, sans avoir les talents de Lebrun, succédèrent au titre et aux prérogatives de premier peintre du roi. On a reproché à Lebrun la faiblesse de son coloris, toujours sombre et sans relief; un dessin mou et lourd, une exécution pénible, une exagération dans l'expression qui dégénère le plus souvent en grimace, et qui lui mérita le surnom de

Comédien ; mais quoiqu'il ne puisse être comparé pour la grâce et l'expression à Raphaël, pour l'énergie et la science du dessin à Michel-Ange, pour la vérité du coloris au Titien et à Paul Véronèse, pour la verve et l'enthousiasme à Rubens, pour le naturel et la simplicité à Lesueur, pour la profondeur de la pensée au Poussin, il doit cependant être considéré comme un des plus habiles artistes qui aient honoré l'art de la peinture, en réunissant à un haut degré plusieurs de leurs qualités principales; et sous le rapport de la poésie et de la science, l'école française ne cessera de regarder les compositions de Lebrun comme un de ses plus beaux titres de gloire. On lui doit : *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*, Paris, 1667, et Amsterdam, 1702, 1 vol. in-4°; — *Traité de la physionomie, ou Rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux*, 1 vol. in-fol., orné de 56 planches, dont les dessins originaux font partie du musée du Louvre. Cet établissement possède sept autres dessins du même maître, tous remarquables par leur beauté, leur grandeur ou leur rareté : 1° la *Défaite de Porus*. — 2° *Alexandre couvrant de sa cotte d'armes le corps de Darius*. Il devait faire suite aux autres tableaux de la vie du conquérant macédonien. — 3° *Premier projet pour le plafond de la galerie de Versailles*. L'artiste voulait représenter la vie de Louis XIV sous les traits de la vie d'Hercule. — 4° *Second projet pour le plafond de la galerie de Versailles*. Lebrun l'exécuta en deux jours. Ainsi que le précédent, il est à la plume, légèrement colorié à l'aquarelle. — 5° *Coupe de la galerie d'Apollon au Louvre sur la longueur*. — 6° *Le Réveil de la terre*. — 7° *Le Portrait de la Brinwilliers*. Il est aux trois crayons sur papier gris. Outre les cinq vastes compositions des *Batailles d'Alexandre*, le musée royal possède de Lebrun le portrait en pied de l'artiste, peint par lui-même; *Charles Lebrun adolescent*; *Alphonse Dufresnoy*; la *Pentecôte*; le *Christ au désert*; *St-Etienne*; la *Madeleine pleurant les fautes de sa jeunesse*. Il est faux qu'il y ait donné à la sainte les traits de madame de la Vallière. On doit ajouter la *Mort de Caton*, demi-figure, et dix tableaux de chevalet, parmi lesquels nous citerons celui de la *Vierge apprêtant le repas de l'Enfant Jésus*, tableau connu sous le nom du *Benedicite*, gravé en 1704 par Edelinck d'une manière supérieure. Tels sont les ouvrages de Lebrun exposés au musée royal : mais on y trouve encore de ce maître deux autres magnifiques compositions qui n'ont point été jusqu'ici placées sous les yeux du public, et qui représentent la *Chasse du sanglier de Calydon* et la *Mort de Méléagre*. Le musée du Louvre possédait enfin de Lebrun un tableau représentant la *Madeleine chez le pharisien*. Il a été donné en 1815 à l'empereur d'Autriche, en échange du fameux tableau des *Noces de Cana*, de Paul Véronèse, que ce souverain réclamait comme provenant de la ville de Venise, mais qui eût risqué d'être en-

tièrement détruit par le transport. Lebrun s'est exercé à graver quelques planches à l'eau-forte; elles sont au nombre de six, savoir : le buste de *St-Charles Borromée*, d'après Gabriel Lebrun, son frère; *l'Enfant Jésus à genoux sur la croix*, et les *Quatre Heures du jour*, en quatre pièces, petit in-folio en travers. Son *Portrait* en pied, peint par Largillière, a été gravé par Edelinck. Cet habile graveur ainsi que le fameux G. Audran et Sébastien Leclerc sont les artistes dont le burin a reproduit avec le plus de succès les ouvrages de Lebrun. Il serait trop long de rappeler toutes les gravures faites d'après lui; il suffit de citer la suite des *Batailles d'Alexandre*, la *Bataille contre Maxence* et le *Triomphe de Constantin*, le *Dôme de la chapelle* et le *Plafond du pavillon de l'Aurore* à Sceaux, le grand *Escalier* et la grande *Galerie de Versailles*. On peut voir une liste complète des gravures faites d'après ce maître dans le cabinet de M. Paignon-Dijonval. Les disciples les plus célèbres de Lebrun sont Charles Lafosse, Claude Audran, Antoine Houasse, Verdier et Claude Leffèvre.

P—s.

LEBRUN (DENIS), avocat au parlement de Paris, prêta serment en cette qualité le 2 décembre 1659. Lebrun mourut à Paris en 1708. Nous avons de lui : 1° *Traité des successions*, Paris, 1692, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1777, 2 tomes en 1 vol. in-fol., avec de nouvelles décisions et des remarques critiques, par François-Bernard Espiard de Saux, augmentée par un anonyme, ancien avocat. 2° *Traité de la communauté entre mari et femme, avec un traité des communautés ou sociétés tacites*, Paris, 1709, 1754, 1754 et 1757, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage est posthume; il a été considérablement augmenté de nouvelles décisions et de notes critiques par Augeart et Branet, avocats. On a encore de Lebrun : *Essai sur la prestation des fautes*, où il a examiné combien les lois romaines en distinguent d'espèces (Paris, 1815, un vol. in-12, avec une Dissertation de Pothier). Ce petit ouvrage est à peine connu des jurisconsultes; il est cependant digne de leur estime. C'est une dissertation approfondie et très-savante sur une matière difficile, et qui, pour n'être pas l'objet de dispositions expresses, a toujours donné lieu à une infinité de procès, quand il a fallu en faire l'application. Lebrun avait composé ce petit essai dans sa jeunesse; il a été publié par les soins de Loiseau.

D—c.

LEBRUN (PIERRE), né à Brignolles le 11 juin 1661, entra dans la congrégation de l'Oratoire, alla étudier la théologie à Marseille et à Toulon, et professa la philosophie à Toulouse, puis la théologie à Grenoble, en 1687 et 1688. Deux ans après, il fut appelé au séminaire de St-Magloire de Paris, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 6 janvier 1729. On a de lui : 1° *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*, 1695, in-12; 2° *Dis-*

cours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'Histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Église depuis le 1^{er} siècle jusqu'à présent, 1694, in-12. C'est une réponse à la *Lettre d'un théologien* (le P. Caffaro, théatin) en faveur de la comédie, mise à la tête du *Théâtre de Boursault*. Caffaro, réfuté par Lebrun et par Bossuet, se rétracta. Le succès de l'ouvrage de Lebrun l'engagea à le revoir; et, après sa mort, ce travail fut publié par l'abbé Granet, sous ce titre : *Discours sur la comédie, ou Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, etc., 2^e édition, augmentée de plus de moitié, 1751, in-12; 3^o *Essai de la concordance des temps avec des tables pour la concordance des ères et des époques*, 1700, in-4^o. L'auteur n'acheva pas l'ouvrage que promettait cet essai. 4^o *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, 1702, in-12, où l'auteur ne se proposait que de redonner ses *Lettres sur la baguette*; mais le nouvel ordre et des augmentations considérables en font un ouvrage nouveau : il en avait préparé une nouvelle édition qui, après sa mort, fut publiée par l'abbé Bellon, 1752, 5 vol. in-12. (On a réimprimé à la fin du 3^e le n^o 1 ci-dessus, auquel l'auteur renvoyait fréquemment.) Un libraire de Hollande réimprima ces 5 volumes, 1752, in-8^o, et y ajouta, en 1756, un 4^e volume, composé de différentes pièces. Cette circonstance décida l'éditeur de Paris à publier un *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses du P. Lebrun*, 1757, in-12, dans lequel seulement trois pièces sont du P. Lebrun, savoir, les dissertations sur *l'Apparition du prophète Samuel à Saül*; sur les *Moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*, et sur le *Purgatoire de St-Patrice*. Les quatre volumes ont été réimprimés en 1750-51, 4 vol., in-12. 5^o *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la messe*, 1716-1726, 4 vol. in-8^o. (Voy. BREYER.) 6^o *Lettre touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la messe*, 1718, in-8^o; 7^o *Manuel pour assister à la messe et autres offices de l'Église, et pour passer chrétiennement la journée*, 1718, in-16; 1727, in-16 : tiré en grande partie du n^o 5^o ci-dessus; 8^o *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'eucharistie*, 1727, in-8^o : c'est une réponse à la critique que le P. Bougeant avait faite d'une dissertation, faisant aussi partie du n^o 5^o ci-dessus. 9^o *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux dans le jugement de la Défense de l'ancien sentiment*, etc., 1728, in-8^o : défense de la brochure précédente. 10^o *Lettres à M. de Torpanne, chancelier de Dombes*, (dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1728), encore relative au même objet; 11^o deux *Lettres touchant les jumeaux monstrueux, nés à Vitry, au mois de septembre 1706* (dans le *Journal des savants* de janvier 1707).

A. B—T.

LEBRUN (ANTOINE-LOUIS), né à Paris le 7 sep-

tembre 1680, y mourut le 28 mars 1745. Il avait voyagé en Angleterre, en Hollande, en Italie, et avait beaucoup de goût pour les arts. C'est à lui que Voltaire attribuait les fameux *J'ai vu*, qui firent mettre à la Bastille l'auteur de *la Henriade*. On a encore de Lebrun : 1^o les *Aventures d'Apollonius de Tyr*, 1710, in-12; 1711, in-12; 1796, in-18. Dans cette dernière édition, on annonce cet ouvrage comme un *roman traduit du grec* : ce n'est qu'un roman grec traduit du latin. 2^o *Aventures de Calliope*, 1720, in-12 : on y trouve la comédie de *l'Etranger*; 3^o les *Epigrammes d'Owen*, traduites en vers français, 1709, in-12, réimprimées en 1710, sous le titre de *Pensées diverses, ou Epigrammes*, etc. Le traducteur a supprimé les pièces dans lesquelles Owen déclame contre les moines et la cour de Rome. 4^o *OEuvres diverses en vers et en prose*, 1756, in-12; 5^o *Théâtre lyrique*, avec une préface où l'on traite du *Poème de l'Opéra*, 1712, in-12. On y trouve sept opéras : *Arion, Europe, Frédéric, Hippocrate amoureux, Mélusine, Semélé et Zoroastre*, qui n'ont jamais été mis en musique. 6^o *Bilinguis Musarum alumnus, auspice Phœbo*, 1707, in-8^o. C'est un recueil de plusieurs pièces de l'auteur en vers latins, traduites par lui en vers français. 7^o *Epigrammes, madrigaux et chansons*, 1714, in-8^o; 8^o *Fables*, 1722, in-12. C'est le moins faible des ouvrages de Lebrun. A. B.-R.

LEBRUN (LOUIS-JOSEPH), né à Reims le 3 novembre 1722, mourut à Épernay le 3 janvier 1787. De simple oratorien, il devint, en 1754, régent du collège de son ordre, à Angers, et ensuite précepteur des pages de la reine. Les connaissances variées que l'étude de l'anatomie, la botanique et la médecine lui avaient acquises le mirent à même d'en enseigner les principes avec beaucoup de succès. On a de lui une *Explication physico-théologique du déluge et de ses effets*, qui parut en 1762, et fut réimprimée dans le *Journal ecclésiastique*, en avril, mai et juin 1785. Il inventa et fit exécuter une machine pour servir à l'explication des effets produits par le déluge, laquelle fut exposée au collège de la Trinité, à Lyon. Voici ce que pense l'auteur du *Journal ecclésiastique* de ce singulier ouvrage : « La démonstration sensible d'un déluge sur le globe terrestre a été applaudie à la cour et à Paris; « non-seulement les feuilles périodiques en ont fait l'éloge, mais les casuistes même l'ont adoptée, et elle a été opposée aux chicanes de Voltaire, dans une thèse soutenue, en la maison du cardinal le Moine, par M. Smith, docteur de Sorbonne et directeur du séminaire de St-Louis. » On a encore du P. Lebrun quelques écrits de peu d'importance. J—R.

LEBRUN (PONCE-DENIS ECOUCHARD), l'un de nos premiers poètes lyriques, naquit à Paris en 1729, dans l'ancien hôtel du prince de Conti, au service duquel son père était employé. Il fit ses études au collège Mazarin, d'une manière brillante. Ses

dispositions pour la poésie s'annoncèrent de bonne heure : il composait des vers à l'âge de douze ans; et parmi les pièces échappées à sa première jeunesse, il s'en est trouvé plusieurs que son éditeur n'a pas jugées indignes de figurer dans le recueil de ses ouvrages. Le prince de Conti récompensa les services de Lebrun le père en accordant au fils le titre de secrétaire de ses commandements, emploi honorable et lucratif, qui lui laissait la libre disposition de la plus grande partie de son temps. Cette première faveur de la fortune fut bientôt suivie d'une autre non moins précieuse. Le fils du grand Racine se chargea de l'initier dans les secrets de son art, et l'encouragea surtout à ne prendre que les anciens pour modèles. L'ode que Lebrun publia en 1755, sur les *désastres de Lisbonne*, prouva qu'il avait su profiter des leçons d'un tel maître : il acquitta en même temps la dette de la reconnaissance en jetant des fleurs sur la tombe du fils de Louis Racine, mort à Cadix, victime d'un tremblement de terre. En 1760, Lebrun adressa une ode à Voltaire pour lui recommander une prétendue descendante du grand Corneille, qui était réduite à une extrême pauvreté (voy. CORNEILLE); et il eut ainsi le bonheur de contribuer à une belle action (voy. VOLTAIRE). Il avait contracté, la même année, un mariage d'inclination, qui le rendit heureux pendant près de quatorze ans. Son épouse, qu'il a célébrée sous le nom de *Fanny*, avait de l'esprit et assez de talent elle-même pour être fière de celui de son mari. Loin de le distraire de ses études, elle l'encourageait à entreprendre des compositions plus étendues et ce fut dans les commencements de son mariage qu'il esquaissa le poème de *la Nature*, ouvrage auquel il travailla longtemps par intervalles, mais qu'il abandonna enfin lorsqu'il s'aperçut que le plan en était défectueux. Son épouse, qui avait entièrement changé d'humeur à son égard, le quitta en 1774, et plaida en séparation; la mère et la sœur de Lebrun déposèrent contre lui dans ce malheureux procès et la lança contre l'une et l'autre, dans des mémoires publics, des diatribes qui firent peu d'honneur à son caractère. Le jugement de séparation rendu par le Châtelet fut confirmé en 1781 par le parlement. Lebrun se vengea de ses juges par des épigrammes; et il se plaignit des rigueurs de sa femme dans des élégies, dont l'une, adressée à *Némésis*, serait bien plus intéressante s'il s'y était moins livré à son ressentiment. On voit par un grand nombre de ses pièces qu'il ne cessa point d'aimer et de regretter Fanny. Cependant en s'éloignant de la maison, sous prétexte d'emporter ce qui lui appartenait, elle l'avait laissé dans le dénûment le plus absolu. Après la mort du prince de Conti, son bienfaiteur, Lebrun perdit son emploi, et il obtint une pension de quinze cents livres, qui fut bientôt réduite à mille. Il réunit et plaça tous ses capitaux en rente viagère sur le prince de Guéméné, dont la ban-

queroute acheva sa ruine. Alors il cessa de travailler à un grand poëme intitulé *les Veillées des Muses*, qui était déjà fort avancé et qui est resté imparfait; mais plusieurs de ses plus belles odes datent de cette triste époque. Celle qu'il adressa à *Buffon*, après une maladie dangereuse de ce grand homme, fut vivement critiquée par *Laharpe* dans le *Mercur* et *Lebrun* lui répondit par des épigrammes qui sont restées dans la mémoire des amateurs. Le comte de *Vaudreuil* le recommanda puissamment à *Calonne*, nouvellement appelé au contrôle général des finances et le contrôleur lui fit accorder par le roi une pension de deux mille livres. Le poëte alors reconnaissant, vanta les opérations du ministre, et il célébra dans des odes pompeuses la bienfaisance et la grandeur royales; mais, dès que la révolution vint ébranler le pouvoir qu'il avait chanté et dont il avait reçu tant de bienfaits, il se montra l'un des plus acharnés à l'attaquer et son exaltation révolutionnaire ne cessa pas même au temps de la terreur. Il composa alors des vers tellement violente, que son éditeur, quelque indulgent qu'il fût pour de pareilles opinions; n'a pas osé les joindre à la collection de ses œuvres. La convention nationale avait fait donner à *Lebrun* un logement au Louvre, et elle le chargea de composer des vers dans toutes les occasions importantes; enfin l'on peut dire qu'il fut le poëte de cette terrible époque. Après le renversement de la république, et lorsqu'un autre gouvernement put encore lui donner des pensions, on vit l'homme qui avait déclamé avec tant de violence contre le *despotisme* et la *tyrannie* des rois, se prosterner devant le nouveau consul, qui lui fit en 1801 une pension de six mille francs, et lui accorda en 1803 une gratification de mille écus pour son *Ode nationale* sur le projet de descente en Angleterre, que l'on a souvent rapprochée de celle qu'il avait composée autrefois en l'honneur de *Louis XVI*, à l'occasion de la paix qui termina la guerre d'Amérique. Ces variations d'opinion, autant que son caractère vain et irascible, attirèrent à *Lebrun* une foule d'ennemis; et il était difficile qu'un homme qui avait écrit des épigrammes contre la plupart de ses contemporains n'en essayât pas à son tour. Il eut des démêlés assez vifs avec *Domergue* et *Baour-Lormian*, et il sortit de leurs querelles des épigrammes très-mordantes et souvent heureuses, dont *Lebrun* fut tour à tour l'objet et l'auteur (1). Sa manie de faire des épi-

grammes était une espèce de maladie; il prétendait même qu'il en avait besoin pour faire couler sa bile. Il en a composé contre ses amis les plus intimes, et *Andrieux*, qui s'était flatté à ce titre d'y avoir échappé, apprit plus tard qu'il était l'objet de l'une des plus mordantes. *Lebrun* avait aussi fait des épigrammes contre *Bonaparte*, quelle que fût à son égard son admiration et sa reconnaissance; et comme il était d'un caractère fort timide, il ne pouvait penser à cette hardiesse sans en frémir. C'est ce qui donna lieu dans le temps à ce vers assez caractéristique :

Et de son vers hardi lui-même est effrayé.

Ce poëte parvint à un âge avancé sans autre infirmité qu'une cécité presque complète. Il mourut à Paris le 2 septembre 1807. *Chénier*, son collègue à l'Institut, prononça sur sa tombe un discours assez remarquable et il l'a encore célébré dans son *Tableau de la littérature française*. « *Lebrun*, « dit-il, avait plus d'un ton, sans doute; mais « presque toujours c'est *Pindare* qu'il aime à suivre, et dont il atteint souvent la hauteur..... « Mais s'il est permis de lui reprocher le luxe et « l'abus des figures, l'audace outrée des expressions et trop de penchant à marier des mots qui « ne voulaient pas s'allier ensemble, l'envie seule « oserait lui contester une étude approfondie de « la langue poétique, une harmonie savante, et « ce beau désordre essentiel au genre qu'il a spécialement cultivé. Aussi, quoiqu'il ait excellé « dans l'épigramme, quoiqu'il ait répandu des « beautés remarquables en des poëmes que, par « malheur, il n'a point achevés, il devra surtout « à ses odes l'immortalité qu'il s'est promise; et « dût cette justice rendue à sa mémoire étonner « quelques préventions contemporaines, il sera « dans la postérité l'un des trois grands lyriques « français. » Cet éloge, quoiqu'on puisse le soupçonner de quelque partialité de la part d'un homme qui avait partagé les opinions de *Lebrun*, caractérise assez bien le genre de son talent. *Laharpe*, qui ne le jugeait pas avec autant d'indulgence, a dit qu'il avait fait souvent de bonnes strophes, mais jamais une bonne ode. Quelles que fussent les prétentions de *Lebrun*, il est sûr qu'il est resté, sous ce rapport, bien au-dessous de *J.-B. Rousseau*, qu'il a souvent surpassé dans le genre de l'épigramme. *Lebrun* avait projeté lui-même, pendant vingt-cinq ans, une édition de ses *Œuvres*; et elle était attendue avec d'autant plus d'impatience, que le public ne connaissait de lui qu'un petit nombre d'odes et d'épigrammes, bien faites pour exciter la curiosité: elles ont été enfin recueillies et publiées avec une *Notice* sur sa vie, par *Ginguené*, son ami, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Le tome 1^{er} contient six livres d'*Odes*; le second, quatre livres d'*Élégies*, deux d'*Épîtres*, les *Fragments des Veillées du Parnasse* et du *Poëme de la Nature*, des *Troubadours en vers*, et enfin quelques *Pièces* de la jeunesse de l'auteur; le troi-

(1) Nous ne citerons qu'une de celles qui furent lancées contre lui par *Baour-Lormian* :

Connaissez-vous ce vieux barbon
Devant lui sans cesse en extase?
Son goût est pur, son cœur est bon :
Il a Marat pour Apollon,
La montagne pour Hélicon,
Et sa servante pour Pégase.

On sait que *Lebrun* avait contracté un second mariage, dans le cours de la révolution, et c'est à cette circonstance qu'il est fait allusion dans cette épigramme.

sième, six livres d'*Epigrammes* et les *Poésies diverses*; le quatrième, enfin, la *Correspondance* de Lebrun avec Voltaire, Buffon, du Belloy, Thomas, Palissot, etc.; quelques morceaux de prose, parmi lesquels on distingue ceux où il s'attache à justifier son système, en démontrant que la hardiesse dans les expressions est de l'essence même de la poésie, et qu'elle a caractérisé le style de tous nos grands maîtres, etc. L'éditeur a cru devoir aux circonstances et à quelques considérations de ne pas admettre dans le recueil certaines pièces dont on pourrait former un volume assez piquant. M. Dupuy des Islets a publié en 1808, in-8°, les *OEuvres* de Boileau et celles de J.-B. Rousseau, avec des notes de Lebrun (*voy.* J.-B. Rousseau).

M—D j. et W—s.

LEBRUN (CHARLES-FRANÇOIS), duc de Plaisance, est un des hommes de la révolution dont l'élévation est la plus surprenante, car elle ne fut l'œuvre ni de l'ambition ni de l'intrigue. Il naquit le 19 mars 1759 à St-Sauveur-Landelin, gros bourg de Normandie. Son père, connu sous le nom de Lebrun de la Sennière, jouissait parmi ses concitoyens d'une telle estime, qu'ils lui conférèrent l'administration de leur commune, sous le titre de syndic perpétuel. Charles-François, qui était le plus jeune de quatre frères, dont deux moururent à la fleur de l'âge, commença ses études au collège de Coutances, et les termina à Paris, au collège des Grassins, où il eut pour professeur de grec le célèbre Lebeau, dont il suivit aussi les leçons au Collège de France. Il devint bientôt assez fort dans la langue d'Homère pour ébaucher la traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Dès cette époque, il n'était pas moins versé dans la langue italienne, et s'occupait également à traduire *la Jérusalem délivrée*. Il venait de faire sa philosophie au collège de Navarre sous le savant Mazéas, auteur d'un cours de géométrie, lorsqu'on lui offrit un petit canonicat, s'il voulait entrer dans l'état ecclésiastique. Il refusa. On le poussait d'un autre côté vers l'université; mais il ne se sentait encore d'attrait pour aucune carrière. La lecture de l'*Esprit des lois*, de Montesquieu, développa chez lui le goût du droit public, et ce fut dans la vue d'étudier les institutions de l'Angleterre qu'il fit, à vingt et un ans, le voyage de Londres, après avoir visité la Hollande. L'année qu'il passa en Angleterre lui procura non-seulement l'avantage de parler facilement l'anglais, mais une connaissance, toujours fort rare en France, des lois, du gouvernement, des mœurs et des intérêts de la Grande-Bretagne. De retour à Paris, il suivit les cours du célèbre professeur en droit Lorry, qui, frappé de son mérite, le proposa au premier président Maupeou pour diriger dans l'étude de la jurisprudence son fils aîné, déjà président à mortier. Cette circonstance fut décisive dans la vie de Lebrun: il ne tarda pas à être apprécié par le premier président, qui lui voua dès lors une véritable amitié,

et s'occupa efficacement de sa fortune. Il le fit d'abord nommer censeur royal, puis gratifier de la propriété du *Journal de Verdun*, avec une pension sur l'*Année littéraire*; puis, quand Maupeou devint chancelier, en 1768, Lebrun fut payeur des rentes et inspecteur général du domaine royal. Pour la première de ces charges, il fallait une finance de quatre cent mille livres; Maupeou lui en prêta trois cent mille. Sous ces divers titres, auxquels se joignit bientôt celui d'écuyer, il était réellement le directeur de la chancellerie. « Que ferait Maupeou sans Lebrun! » disait Louis XV. Celui-ci composa en effet tous les discours que prononça le chancelier, lors de sa lutte contre les parlements. Il avait préparé l'édit du mois de décembre 1769, tendant à tracer à ces compagnies des limites qu'elles ne pussent pas dépasser. On le trouva trop faible; un autre fut rédigé, avec le préambule, par l'abbé Terray, et fut adopté. Cet édit n'eut aucun succès; mais il n'en fut pas de même du discours que prononça le chancelier, en le présentant au parlement dans un lit de justice. Ce discours était l'ouvrage de Lebrun, et le chancelier n'en faisait point mystère. Quelqu'un même lui écrivit: « Que n'avez-vous laissé faire le préambule de votre édit par celui qui a fait votre discours! » Lorsque les parlements furent remplacés par un nouvel ordre judiciaire, Lebrun rédigea tous les édits relatifs à l'organisation des conseils supérieurs; et nous dirions qu'il doit, selon qu'on les approuve ou qu'on les blâme, partager avec son ministre la gloire ou la responsabilité historique de ces mesures, si nous n'étions convaincus qu'avec sa manière de voir en politique, qui consistait à tenir peu aux théories pour ne s'attacher qu'à l'action du pouvoir, cet habile secrétaire eût secondé avec le même zèle et avec le même talent un patron qui aurait eu des idées tout opposées. Il profita de sa position pour épouser, en 1773, mademoiselle Delagoutte, fille et nièce d'hommes estimés dans le barreau, et qui lui apporta une fortune considérable. Rien n'était plus sage; car le soir même du renvoi de Maupeou, en 1774, Lebrun perdit tous ses emplois. Il se retira près de Bourdan, dans sa petite terre de Grillon, qu'avait jadis possédée le poète Regnard, et il y vécut pendant quinze ans éloigné des affaires. Fidèle à la reconnaissance, il aida pendant ce temps l'ex-chancelier Maupeou à composer un mémoire justificatif qui fut présenté au roi Louis XV. Il écrivit aussi l'*Eloge de l'abbé Terray* (*voy.* ce nom, note), qu'il comparait à Sully et à Colbert. Durant sa faveur, il s'était lié avec plusieurs hommes célèbres, entre autres, avec Malesherbes et Necker. Ce dernier, espérant, à ce qu'il paraît, trouver dans le secrétaire de Maupeou un de ces ambitieux du second ordre qui sont tout disposés à seconder les ambitions plus élevées, le questionnait un jour sur ce qu'il avait fait, sur ce qu'il voulait faire. « Je l'étonnai, dit Lebrun dans quelques

« notes biographiques qu'il a laissées sur lui-même, « quand je lui dis que je me laissais conduire et « que je n'avais ni vues ni prétentions. » C'était en 1769, alors que Necker était encore au début de sa carrière. Plus tard Lebrun, malgré l'estime que lui conservait Malesherbes, ne rechercha, sous son ministère, aucune fonction. Il voyait quelquefois Necker, qui était arrivé aux finances et conservait toujours le souvenir de leur ancienne liaison ; mais il ne lui demanda rien. Déjà il avait revu et publié, en 1774, sous le voile de l'anonyme, sa traduction de *la Jérusalem délivrée*, avec une préface dont la concision et l'originalité la firent attribuer à J.-J. Rousseau. Quant à la traduction, elle a pris son rang parmi les productions les plus distinguées de notre langue. Deux ans après (1776), il donna une traduction de *l'Iliade*, précédée d'un dialogue, en grec et en français, sur l'objet moral et politique des poésies d'Homère. Ce dialogue, que Lebrun supposait avoir été trouvé par un voyageur anglais dans les ruines d'Athènes, était de la composition du savant traducteur. Rien n'est plus ingénieux ; seulement le texte grec a l'air beaucoup moins original que la version française, et l'idiome du prétendu auteur grec n'est pas moins moderne que les idées. La traduction du poème est estimée des gens du monde. Si ce n'est pas une copie exacte du plus grand tableau que nous ait fait l'antiquité ; si ce n'est ni la couleur ni l'harmonie d'Homère, c'est le trait de ses dessins rendu avec noblesse et précision. Mais la révolution commençait ; un ministère sans force, sans but et sans plan avait convoqué les états généraux. Lebrun vit la tourmente qui se préparait en homme qui, du même coup d'œil, sut en mesurer les causes et les effets. Il avait toujours pensé (et le mémoire qu'il adressa, en 1769, à Maupeou en fait foi), qu'un changement dans la constitution de la France était nécessaire et même inévitable ; mais c'était au profit du pouvoir qu'il voulait ce changement, tout en le conciliant avec l'importance nouvelle du tiers état. Ses méditations, pendant une longue retraite, l'avaient encore confirmé dans cette opinion ; mais il n'en redoutait pas moins la crise qui s'approchait, et ce sentiment domine dans une brochure intitulée *la Voix du citoyen*, qu'il fit paraître en avril 1789, mais qui dut, par la raison qu'elle était plus sage et plus modérée, *pâlir*, comme il le dit lui-même, à côté du *Qu'est-ce que le tiers ?* publié dans le même temps par Sieyès. Lebrun le sentit et arrêta la distribution de son ouvrage. Réimprimé vingt-cinq ans après, un passage véritablement prophétique de cet écrit piqua la curiosité, par l'application qu'on en fit à Napoléon : « ... Bientôt « s'élèvera un homme audacieux, un *leveller* (ni- « veleur) déterminé, qui, sur les débris de vos an- « ciennes formes, établira une constitution nou- « velle... Il appellera les citoyens à plus de liberté, à plus de richesse ; mais il dira aussi :

XXIII.

« *L'autorité manque à mes vues bienfaisantes ; à « chaque pas, des formes importunes arrêtent ma « marche et votre prospérité ; des assemblées perpé- « tuelles vous arrachent à votre culture, à vos tra- « vaux, à votre commerce : tranchons d'un coup « toutes les difficultés, rompons ces vieux liens qui « enchainent un pouvoir qui n'existe plus que pour « vous rendre heureux, libres et puissants. » Le « vœu général remettra dans ses mains toute la « puissance publique. Alors sera établi un despo- « tisme légal, et nos fers à tous seront rivés au « trône même de la constitution. » On demeure étonné en voyant l'avenir si bien prédit, en 1789, par un homme qui devait, dix ans après, aider Napoléon à confisquer la révolution à son profit, comme il avait aidé Maupeou à modifier les parlements au profit du pouvoir royal. La manière dont Lebrun se mettait en scène, dans cet écrit, doit être citée dans sa biographie : « Je « n'appartiens plus au tiers état, disait-il, je ne « suis point encore avoué par la noblesse. Attaché « à l'un de ces deux ordres par mes souvenirs, je « suis poussé vers l'autre par mes espérances, « par celles de mes enfants. Toujours j'ai vu les « privilèges du clergé sans humeur, sans envie, « comme un antique monument, qui, en conser- « vant les droits d'un seul ordre, attestait et con- « sacrait les droits de tous. Né sous la monarchie, « je ne sais point exagérer ses erreurs ni oublier « ses bienfaits ; sans elle, nous serions encore une « horde de tyrans ou un troupeau d'esclaves. » Les électeurs du tiers du bailliage de Dourdan nommèrent Lebrun député aux états généraux et le chargèrent de rédiger leurs cahiers. Dès les premières réunions, il y fit preuve de cette sagacité qui, chez lui, s'unissait à la modération. « Avec une assemblée unique, disait-il, vous n'au- « rez pas de stabilité. » Dans les discussions gé- nérales, il ne prit guère la parole que sur les questions de finances, qui lui étaient familières. Il voulut parler, dans la nuit du 4 août, sur les droits féodaux : « Mais, dit-il dans les notes bio- « graphiques déjà citées, une sorte de délire « s'empara de l'assemblée, tout le monde se réu- « nit pour offrir des sacrifices : les droits sei- « gneuriaux, les privilèges, les capitulations des « provinces, tout fut immolé. On regretta bientôt « une partie de ces sacrifices ; un comité fut « nommé qui, par des dispositions sages, répara « une partie des pertes qu'avait causées cette « nuit du 4 août. » Nommé membre du comité des finances, Lebrun en fut souvent l'organe, et embrassa, dans ses divers rapports, presque toutes les branches de l'administration. Il com- mença par la dette publique, et afin de la réduire, il indiqua pour gage (30 octobre 1789) l'aliénation de quelques parties de forêts, des terres en friche et sans propriétaires individuels, enfin un capital de quatre cents millions à prendre sur le clergé. D'autres députés furent plus larges, ou, pour mieux dire, moins scrupuleux sous ce der-*

62

nier rapport. Un marquis de Lacoste et après lui l'évêque d'Antun, Talleyrand, proposèrent de porter toute cette dette sur les biens du clergé. Lebrun combattit cette proposition, et la réduisit aux quatre cents millions qui faisaient la base du plan qu'il s'était formé. Il soutint que la nation n'avait pas le droit de s'emparer des biens de cet ordre, et même qu'en cas d'extinction de l'usufruit du clergé, ils devaient légalement faire retour aux héritiers des donateurs. Ses observations ne produisirent aucun effet. Necker avait demandé que les membres du comité des finances travaillassent avec lui. Lebrun fut nommé un des douze. Cette adjonction resta sans résultat. L'emprunt qu'avait proposé le ministre fut tout à fait dénaturé, et n'eut aucun succès : il n'en aurait pas eu davantage sous la forme que Necker lui avait donnée d'abord. Au milieu de l'agitation publique, la confiance était perdue. Le 26 décembre 1789, Lebrun commença une série de rapports, dont la seule indication nous entraînerait à faire en partie l'histoire financière de l'assemblée constituante. Nous nous bornerons à mentionner celles de ses opinions qui ont donné lieu à quelque particularité intéressante ou à quelque incident se rattachant à la vie de ce législateur. Le 5 juin 1789, en faisant passer un décret portant que le roi serait supplié de fixer sa dépense d'une manière *qui répondît à la majesté du trône et à la fidélité d'une grande nation* (termes respectueux qui semblaient déjà ne plus appartenir à cette époque), « C'est à Sa Majesté, » disait-il, à régler cet objet sur ses convenances « et sur ses goûts. Ses vertus ne nous laissent à « craindre que la sévérité de ses économies. Vous « voulez que votre roi soit le plus magnifique des « rois, comme vous êtes la plus grande des na- « tions... Votre vœu est sans doute aussi que ce « monarque, que vous auriez choisi s'il ne vous « avait été donné, puisse s'occuper en paix du « revenu de son auguste famille. » Les 11 juin, 8 juillet, 7, 13, 14, 15 et 16 août suivants, il reprit une série de rapports dont les conclusions furent presque toutes converties en décrets, de sorte qu'on peut le regarder comme l'auteur principal du système d'administration financière établi par l'assemblée constituante, système un peu anarchique, car il procédait surtout par la suppression de places et d'offices dont la nécessité s'est fait sentir depuis, si bien que la plupart de ces suppressions ont été compensées par des créations nouvelles. On doit rendre cependant à Lebrun la justice de dire qu'il défendit tant qu'il put, contre le vandalisme de ses collègues, l'imprimerie royale et les établissements scientifiques et littéraires. C'est ainsi que, le 5 août, il proposa de conserver l'école vétérinaire d'Alfort, et d'accorder douze mille livres d'encouragement annuel à la société d'agriculture. Mais ses observations ne firent aucune impression, lorsque le lendemain il parla pour le maintien

des académies : « Ces établissements, dit-il, tien- « nent à la gloire et à l'intérêt même de la nation. « Ils ne nous présentent pas l'affligeant souvenir « de dissipations et de prodigalités. En créant « l'Académie française, Richelieu n'y chercha « peut-être que des panégyristes et des es- « claves. Elle a expié son origine. L'Académie « française a des droits à la reconnaissance pu- « blique. On n'oubliera pas que plusieurs de ses « membres ont été les apôtres de la liberté. « C'est par les lettres que nos mœurs se polissent, « et, du moment où elles ne seront plus honorées « ni récompensées, la nation touchera de bien près « à la barbarie, à tous les vices, à tous les malheurs « qu'elle amène avec elle. » Lebrun reproduisit quatre jours après, sans plus de succès, son projet, qui fut appuyé par Grégoire et combattu par Lanjuinais, lequel, plus tard, devait être académicien. Le même jour il présenta, sur le jardin du roi, un projet qui fut également ajourné. Tousjours empressée de détruire, l'assemblée constituante n'hésitait que lorsqu'il s'agissait de fonder ou de rétablir. Le 28 août, Lebrun s'éleva vivement contre la proposition de payer en assignats la dette exigible, et contre une nouvelle émission de ce papier-monnaie. « Vous jetez, dit-il, « dix-neuf cents millions de papier à vos créan- « ciers; ils n'ont ni pain ni argent, il faudrait « donc que votre papier devint du pain et de « l'argent. Tout dans le gouvernement se chan- « gera en papier. Est-ce avec du papier qu'on « payera les employés, qu'on payera l'armée?... « On dit que ces belles opérations sauvent la ré- « volution; moi je vous dis qu'elles tuent la ré- « volution et l'assemblée nationale. » Les murmures qui accueillirent ce discours n'empêchèrent pas Lebrun de faire imprimer une seconde opinion pour développer la première; enfin, le 28 septembre suivant, il se présenta à la tribune pour annoncer, au nom du comité des finances, les vœux des départements, des directoires et des municipalités contre l'émission des assignats, et fut repoussé de la tribune par Mirabeau, qui traita sa démarche d'attentat aux principes du gouvernement représentatif et à la monarchie. A la séance du 22 septembre, faisant le tableau de la dette publique et l'historique des rentes sur l'État, il ne craignit pas de revenir sur l'éloge de l'abbé Terray. « Enfin un homme vint, dit-il, qui avait quel- « que chose du sens de Sully et de la précision « de Colbert; qui crut, comme Colbert et Sully, « que la base de toute finance était l'ordre dans « la recette et la dépense; que le grand secret de « la finance était d'établir le niveau entre la dé- « pense et la recette. Ses lumières allèrent jusque- « là; son caractère alla plus loin. Dans notre siè- « cle, dans un siècle où le destin du royaume « roule sur le pivot du crédit et de l'opinion, il « osa frapper sur la dette et prononcer une dure « banqueroute. Il osa rejeter les anticipations sur « le passé, et marquer une ligne entre son mi-

« nistère et les ministres qui l'avaient précédé. « Il était fort des circonstances, fort de nos alarmes, « il le fut de la soudaineté de ses opérations. « Bientôt les effets n'en furent plus sentis, et il « n'en resta que le souvenir. La perception se fit, « les dépenses furent fidèlement acquittées, les « capitaux accumulés se lassèrent de rester in- « utiles, et le crédit se rencontra plus fort et « plus vigoureux. En 1774, il y avait sans doute « un déficit, mais quel déficit ! Un déficit momen- « tané, qu'avaient produit des dépenses passa- « gères, un déficit que mille ressources pouvaient « combler. » Cet éloge, exagéré sans doute, mais juste sous certains rapports, de l'administration de l'abbé Terray, attira bien des reproches à Lebrun; mais il paraît, d'après le *Moniteur*, que, dès 1789, il s'était, dans les discussions des comités, posé comme le panégyriste de ce ministre détesté. On peut en juger par cette note au bas d'un rapport sur les subsistances, inséré dans le numéro du 16 septembre 1789 : « Mettre l'abbé « Terray entre Sully et Colbert, comme le fit un « représentant de la nation, M. Lebrun, c'était « placer Mandrin entre Turenne et Condé. » Cette opinion, au reste, n'avait rien de surprenant de la part d'un ancien secrétaire de Maupeou. Le 15 octobre, en exposant le tableau des ressources de l'État, il sembla, par l'effet d'un alinéa mal placé, avoir fait de la loterie l'apologie la plus ridicule. « Permettez, avait-il dit, que je recom- « mande à votre patriotisme une régie qui doit « être une des parties les plus fécondes et les « plus innocentes des revenus publics. Dépouil- « lons, je vous en conjure, dépouillons les an- « ciennes préventions, et nous ne verrons dans « cette régie modifiée, perfectionnée, qu'un in- « strument utile et jamais oppresseur, si nous sa- « vons donner à sa perception des bases certaines « et des principes bien constatés. » Ces paroles inconcevables produisirent un grand scandale; elles furent relevées par Clavière et par Mirabeau, dans une lettre adressée au *Moniteur* du 25 octobre. Lebrun répondit par une lettre piquante, mais qui ne détruisait pas le fait allégué contre lui; car, en relisant le *Moniteur*, sans autre explication, il était impossible de ne pas attribuer à la loterie ce qu'il avait voulu dire en général sur la régie des domaines. Heureusement, quelques jours après, Clavière inséra lui-même dans le *Moniteur* une lettre où il faisait réparation à Lebrun, en s'excusant de sa méprise, mais en établissant en même temps combien la manière dont le rapport avait été imprimé dans la *Gazette nationale* rendait cette erreur facile à commettre. « Ma méprise, ajoutait Clavière, vaut au public la « certitude que les loteries ne plaisent pas mieux « à M. Lebrun qu'à ceux qui les condamnent. » Le 14 janvier suivant, en présentant le tableau des dépenses pour les trois premiers mois de 1791, celui-ci ne laissa pas échapper l'occasion de manifester ses véritables sentiments sur l'im-

morale de la loterie. Ce rapport, où la situation de l'État était montrée sous le jour le plus alarmant et par conséquent le plus vrai, fut contredit par un autre rapport du marquis de Montesquiou; ce qui donna lieu à une polémique dans le *Mercur* et dans la *Gazette nationale*. Une réponse de Lebrun, pleine d'amertume, insérée dans cette feuille, signale les haines que se portaient les membres de l'assemblée, « M. de Montesquiou, « dit-il, sait donner à ses tableaux des couleurs « plus riantes que les miennes. Il voit les assi- « gnats déjà engloutis dans la caisse de l'extraor- « dinaire, déjà brûlés, et notre dette avec eux. « Moi, j'espère bien les y voir; mais, en attendant, « je les sens qui pèsent sur le commerce. Lui, qui « voit tous les jours finir et renaître les brouille- « ries de cour, est peut-être moins effrayé que « moi des divisions de la nation. Enfin, nous « sommes bons citoyens tous les deux, chacun « à la manière de son esprit et de son caractère. « Je n'ose pas prétendre à son amitié, et il n'a « pas besoin de la mienne. » Pour compléter le tableau de cette époque de la vie de Lebrun, laissons-le parler lui-même avec une simplicité vraiment historique : « Je fis rendre, dit-il, nombre « de décrets qui supprimaient des parties de la « dépense; je fis des rapports sur les affaires « étrangères, sur les compagnies de finances, sur « les ponts et chaussées, etc. Dans ces rapports, « je développai, autant que je pus, des vues d'or- « dre et d'administration; mon travail eut du « succès, il me valut quelque réputation en finance. « Je traçai l'organisation du trésor public; je l'a- « vais mis sous un ordonnateur unique, mais « d'autres vues furent présentées; on proposa « cinq commissaires de la trésorerie, tous égaux, « et cette forme obtint la préférence. La suppres- « sion des compagnies de finances fut décrétée, et « je présentai un rapport sur la liquidation de la « ferme générale. J'avais été juste; mais, sous la « convention, je tremblai plus d'une fois qu'on « n'exhumât ce rapport et qu'on ne m'en fit un « crime... Nous terminâmes enfin cette longue « session. Le roi vint jurer la constitution dans le « sein de l'assemblée. Au moment où notre pré- « sident, le chapeau sur la tête, recevait le ser- « ment de Sa Majesté, le roi enfonça le sien, et « toute l'assemblée applaudit avec transport à ce « noble mouvement. J'étais heureux alors, et j'es- « pérais de meilleurs jours. » Mais Lebrun ne tarda pas à voir l'horizon se rembrunir. Nommé administrateur du département de Seine-et-Oise, il eut le bonheur d'avoir pour collègues des hommes modérés comme lui, et réussit longtemps, malgré les difficultés toujours croissantes et les dénonciations, à empêcher que la sécurité des hommes opposés à la révolution ne fût troublée. Le 6 mars 1792, il parut à la barre de l'assemblée législative, à la tête d'une députation de son département, pour dénoncer le massacre du maire d'Étampes, Simonneau, et les mauvais traitements exercés sur

celui de Montlhéry. Après avoir peint avec force tous les dangers de la situation, il invita l'assemblée à prendre les moyens les plus vigoureux pour comprimer l'anarchie. S'il ne put changer la politique indécise de ce corps délibérant, il obtint du moins des troupes, et la tranquillité fut rétablie dans le département de Seine-et-Oise. Après la journée du 10 août 1792, il donna sa démission et se retira dans sa terre de Grillon, où il ne fut point inquiété jusqu'au moment où les assemblées primaires, convoquées pour former la convention nationale, le firent nommer électeur par ses concitoyens de Dourdan. Il accepta, et à peine arrivé à St-Germain où se tenait le collège électoral, il fut dénoncé, et ne prévint son arrestation qu'en retournant bien vite à Grillon. « Il « paraît très-coupable, écrivait un de ses dénonciateurs, puisqu'il est vrai qu'un des frères de « *Louis le traître* a écrit à un des Lameth qu'il « pouvait compter sur Lebrun, parce que c'était « un homme tout à eux. » Grâce à la protection des habitants de sa commune dont Lebrun avait su se faire aimer, sa sécurité ne fut point troublée jusqu'au 10 septembre 1795. Ce jour-là, on l'arrêta et on le conduisit à Versailles, où il fut écroué au couvent des Récollets. Rendu à sa famille par ordre du représentant Crassous, il lui fut permis d'habiter Grillon, sous la surveillance d'un *sans-culotte*. Au bout de cinq mois, nouvelle arrestation, qui ne cessa pas même après la journée du 9 thermidor. Huit membres de la convention avaient signé l'ordre de sa mise en liberté, lorsqu'une députation du club de Versailles le dénonça comme *le plus grand aristocrate du département*. Les portes de la prison se refermèrent sur lui, et elles ne s'ouvrirent que trois mois plus tard. Alors Henri Dumont, représentant en mission, le remit à la tête du directoire de Seine-et-Oise. A cette époque se rapporte une anecdote peu connue. Appelé au comité des finances de la convention, présidé alors par Vernier, qui avait été son collègue à l'assemblée constituante, Lebrun y trouva de Vaisnes, Dupont de Nemours et quelques autres hommes de la même opinion. On leur exposa la situation des affaires; on leur demanda quelles ressources ils pourraient suggérer. Lebrun répondit qu'il n'en connaissait point tant que siégerait la convention; qu'il fallait des hommes nouveaux pour donner de nouvelles espérances et un nouveau courage; puis il signa sa déclaration. Lors des élections de l'an 4, il fut élu par son département député au conseil des Anciens. Il s'y occupa exclusivement de finances, et, parla constamment en faveur des résolutions conformes à la modération et à la justice, notamment contre l'emprunt forcé (9 mai 1796) et pour les ascendants des émigrés. Dans cette assemblée, Lebrun forma une sorte d'association avec douze de ses collègues, dont les noms rappellent les hommes les plus recommandables de la révolution: c'étaient Portalis, Marbois, Dupont de Nemours,

Tronson du Coudray, Dumas, Malleville, de Torcy, etc. Ils exercèrent longtemps une grande influence sur la nomination des présidents, des secrétaires et des commissions. Pour sa part, Lebrun fut deux fois secrétaire, une fois président, puis membre de toutes les commissions de finance et contribua, en cette qualité, à faire rejeter plusieurs propositions du conseil des Cinq-Cents. Le directoire, composé d'hommes qui avaient conservé l'esprit révolutionnaire de la convention, ne voyait dans Lebrun et ses amis que des contre-révolutionnaires. Les assignats périsaient; on n'osait point revenir brusquement au numéraire; on imagina de remplacer les assignats par des mandats qui ne valaient pas mieux. Convaincu que cette mesure n'aurait aucun succès, Lebrun refusa d'être l'organe de la commission. Après les élections de l'an 5, il contribua à faire nommer directeur Barthélemy, qui passait pour royaliste, et se lia particulièrement avec Carnot. Lebrun ne cacha pas même son intimité avec Dandré, son ancien collègue à la constituante, alors notoirement agent des Bourbons; et, bien que le parti triomphant au 18 fructidor lui sût mauvais gré de ces relations, bien que, dans la commission, il combattit de toutes ses forces la mesure que l'on prit ce jour-là à l'égard des contre-révolutionnaires, il fut épargné, et continua de manifester les mêmes opinions. Avant cette époque, il avait fait, au nom de la commission de surveillance de la trésorerie nationale, un rapport qui eut quelque éclat et qui influa peut-être sur sa destinée, car il y devinait, comme homme d'État et comme administrateur, Bonaparte, alors en Italie, le louant d'avoir, dans cette campagne, su créer une administration presque civile. Lorsqu'il fit imprimer ce rapport, il y ajouta cette note curieuse: « Je n'ai pas le temps de louer, j'attends « Bonaparte à l'histoire; c'est elle qui lui assignera « sa véritable place; elle dira beaucoup du guerrier, mais elle dira davantage et mieux de « l'homme d'État; moi je pense comme l'histoire. » Bonaparte, qui n'oubliait rien de ce qui se rapportait à lui, se ressouvint sans doute plus tard de ce jugement si flatteur, de la part d'un homme dont les antécédents promettaient à son pouvoir naissant un concours si utile et si éclairé. En effet, jusqu'au 18 brumaire, aucun rapport personnel n'avait existé entre l'ancien secrétaire de Maupeou et le vainqueur de l'Italie. Lebrun fut, aussi bien que Cambacérés, étranger aux conciliabules qui amenèrent cette journée (1); et c'est à tort que, dans quelques publications, on l'a mis au nombre des meneurs du complot. Mais il servit puissamment le mouvement qui se préparait, lorsque, dans le conseil des Anciens, avec Cornudet,

(1) « J'étais dans une entière ignorance, dit Lebrun dans ses *Mémoires*. Le décret de translation des conseils dans la commune de St-Cloud fut porté sans que je fusse instruit des « moyens qui l'avaient préparé. J'allai à St-Cloud sans prévoir « ce qu'on y ferait, sans entrevoir ce qu'on voudrait y faire. »

Fargues et quelques autres, il peignit vivement les malheurs de la république, les dangers dont elle était environnée et la conspiration permanente des coryphées du *Manège* pour rétablir le régime de la terreur. Chargé de faire un rapport sur la déplorable situation de l'État et sur les moyens de prévenir sa ruine par un prompt remède, il proposa plusieurs mesures énergiques. Ses conclusions furent adoptées; mais l'épée devait seule trancher ce nœud gordien. Dès que le fait de cette révolution militaire fut accompli, Lebrun eut la plus grande part aux travaux qui préparèrent le nouvel ordre politique. Il présida la commission intermédiaire du conseil des Anciens, dont il était sans contredit l'homme le plus fort; ses avis, Bonaparte les réclamait et les recevait avec déférence. Ce fut alors que les premières ouvertures furent faites à Lebrun, par Regnault de St-Jean d'Angély, comme lui ancien membre de l'assemblée constituante, pour entrer dans le gouvernement. « Je ne suis pas, répondit-il, l'homme qui convient, et peut-être ne me conviendrait-on pas (1). » Quand la constitution fut achevée, Bonaparte n'en persista pas moins à nommer Lebrun troisième consul. Celui-ci accepta sans empressement, et, comme il le dit lui-même, aussi étonné de son élévation que le public. Aujourd'hui, on s'explique facilement que l'ancien secrétaire de Maupeou ait pu être préféré par Bonaparte, à mille autres qui avaient en apparence plus de titres et certainement plus d'ambition. « Il avait rédigé toutes les ordonnances de Maupeou, est-il dit dans les *Mémoires* de Napoléon (t. 5, p. 245) et s'était fait remarquer par la pureté et l'élégance de son style. C'était un des meilleurs écrivains de France. Il était d'une probité sévère, n'approuvant les changements de la révolution que sous le point de vue des avantages qui en résultaient pour la masse du peuple. » Le *Mémorial de Ste-Hélène* fait à ce sujet une caricature également ridicule de Bonaparte et de Lebrun. Il représente le premier consul comme un jeune *Télémaque*, trop heureux de trouver dans le sévère Lebrun un *Mentor* qui l'éclaire et qui écarte de lui les séductions féminines. Plus loin il fait dire à Napoléon : « Qu'au demeurant, il avait choisi dans Cambacérès et Lebrun deux hommes de mérite, deux personnages distingués : tous deux sages, modérés, capables; mais d'une nuance tout à fait opposée. » Puis, après avoir dépeint dans Cambacérès « l'avocat des anciens abus », et dans Lebrun un homme « froid, sévère, insensible, combattant tous les objets, y cédant sans illusion », ce qui est vrai pour l'un comme pour

l'autre, il ajoute que le dernier était l'homme des *idéautés*. Assurément, nul esprit n'était à la fois plus modéré, plus net et plus positif que Lebrun; mais Bonaparte, à Ste-Hélène, n'avait pas perdu l'habitude de qualifier d'*idéologues* tous les hommes qui n'abondaient pas dans le sens de son ambition, et qui pensaient que le despotisme lui-même doit s'astreindre à certains principes. Au surplus, personne n'a jugé plus sainement Lebrun relativement à ses deux collègues au consulat que madame de Staël : « Bonaparte, dit-elle, choisit « avec une sagacité singulière, pour ses consuls « adjoints, deux hommes qui ne servaient qu'à « déguiser son unité despotique : l'un, Cambacérès, « juriconsulte d'une grande instruction, « mais qui avait appris dans la convention à plier « méthodiquement devant la terreur; et l'autre, « Lebrun, homme d'un esprit très-cultivé et de « manières très-polies, mais qui s'était formé sous « le chancelier Maupeou, sous le ministre qui « avait substitué un parlement nommé par lui à « ceux de France, ne trouvant pas assez d'arbitraire dans la monarchie telle qu'elle était « alors. Cambacérès était l'interprète de Bonaparte auprès des révolutionnaires, et Lebrun auprès des royalistes; l'un et l'autre traduisaient le même texte en deux langues différentes. » (*Considérations sur la révolution française*, t. 2, p. 254.) Il est à remarquer qu'alors les adversaires les plus acharnés de Bonaparte s'exprimaient, au fond, de la même manière sur la formation du consulat : « Les deux consuls inférieurs qui figurent dans la hiérarchie de ce gouvernement, disait Mallet-Dupan, ne sont évidemment que les chanceliers de Bonaparte. Ce hors-d'œuvre ne paraît être placé là que comme les solives qu'on détache lorsque l'édifice a pris son aplomb. Le grand consul a dicté, et fort bien, la nomination de ses deux vizirs : l'un lui fera le travail sur les affaires juridiques, et l'autre sur les finances : ils ne sont exempts ni de capacité ni d'intégrité. Lebrun possède à un très-haut degré le talent d'écrire, et suppléera à son maître qui ne sait pas plus écrire que parler. Tous deux d'ailleurs se sont montrés dans les différentes assemblées auxquelles ils appartiennent, aussi pusillanimes, aussi flexibles, aussi soumis à l'autorité du moment que l'exige leur nouvelle position. Ce ne sont pas des contradicteurs ni des associés que cherche Bonaparte, etc. » Quoi qu'il en soit, collègue de Napoléon, le consul Lebrun ne contraria point sa politique, ne conçut pas la pensée de lui disputer le pouvoir, mais il exerça une heureuse influence sur la restauration des finances. On lui a attribué la rédaction de divers actes du gouvernement consulaire, relatifs à cette branche de l'administration publique, et qui portaient en effet l'empreinte de son style. Des députations, des adresses arrivaient de toutes parts au nouveau pouvoir; Lebrun préparait les réponses, et les pro-

(1) Si l'on en croit les *Mémoires* de Bourrienne, Bonaparte, en apprenant que ses propositions n'avaient pas été reçues d'une manière bien décidée par Lebrun et Cambacérès, s'écria : « Je ne veux point de tergiversations; qu'ils ne pensent pas que j'aie besoin d'eux; qu'ils se décident aujourd'hui, sinon demain il sera trop tard. »

clamations de cette époque furent la plupart son ouvrage, entre autres celles qui furent répandues dans la Vendée, que le gouvernement consulaire s'occupait d'abord de pacifier; l'exposé de la situation de la république au 1^{er} frimaire an 10, etc. Quand Bonaparte vint s'installer aux Tuileries, Lebrun occupa dans ce palais le pavillon de Flore. Cette disposition le rapprocha du premier consul et rendit leurs rapports plus commodes et plus faciles. Outre le travail ordinaire entre les trois consuls, qui avait lieu chaque soir et se prolongeait souvent dans la nuit, quelquefois avant que personne fût levé, Bonaparte, en robe de chambre blanche, un mouchoir de couleur sur la tête, montait au chevet du lit de Lebrun, puisait dans des conversations intimes avec lui d'utiles documents sur les hommes et sur les choses qu'il ignorait encore. Ces rapports établirent entre eux la confiance et l'intimité : aussi, dans les premiers temps, il eut la principale part aux mesures politiques et administratives. Il influa beaucoup sur le choix des ministres, des conseillers d'État, des préfets et des principaux fonctionnaires de l'administration des finances, qui secondèrent si bien les efforts du gouvernement consulaire, pour ramener la probité dans les affaires et l'équité dans les décisions. Les salons des Tuileries furent d'abord envahis par les agioteurs et les fournisseurs éhontés, qui s'y présentaient avec leurs femmes ou leurs maîtresses. La bonté de madame Bonaparte encourageait ce péle-mêle qui aurait continué la cour dissolue de Barras. Le premier consul, qui méprisait souverainement ces hommes d'argent, sentit l'inconvénient de les admettre à ses réceptions; mais il balançait encore. Les conseils de Lebrun déterminèrent une prompte résolution; il fit voir que ce contact avilissait le gouvernement, que la corruption s'introduisait avec tous ces intrigants, et que les gens de bien refuseraient de se rapprocher. Ils furent en effet bannis des Tuileries, et remplacés dans l'intimité par des militaires, des savants, des poètes, des hommes distingués dans tous les genres, et par des femmes qui n'étaient point affichées. Le salon de Lebrun présentait une physiologie particulière : avec les Lafayette, les la Rochefoucauld-Liancourt, les Lameth, on y voyait les Mathieu de Montmorency, les Mounier, etc. Ces relations encourageaient les royalistes (1) à considérer le troisième consul comme un des leurs. Ce fut alors que le principal agent des Bourbons à Paris, l'abbé de Montesquiou, avec qui Lebrun avait toujours conservé des rapports depuis la constituante, lui remit cette fameuse lettre par laquelle Louis XVIII s'efforça de persuader à Bonaparte qu'il devait jouer, à son égard, le rôle de Monck. C'était assurément ce que le

premier consul ne pouvait ni ne voulait faire; mais il n'en est pas moins honorable pour lui d'avoir souffert que Lebrun fût l'agent loyal d'une pareille démarche auprès de lui (1). L'un des premiers actes du gouvernement consulaire avait été le rappel des déportés de fructidor; Lebrun avait eu grande part à cet acte qui lui rendait d'anciens collègues, entre autres Barbé-Marbois, qu'il fit nommer sur-le-champ conseiller d'État, puis ministre du trésor. La sécurité, la confiance renaissaient; les fonds publics s'élevaient rapidement. Des réglemens sur les finances, l'ordre introduit dans le trésor, la banque qui commençait à réaliser les espérances qu'on avait conçues, tout concourait à un prompt rétablissement du crédit public; et l'on peut, sans flatterie, attribuer à Lebrun ces heureux résultats. Il donna son plein assentiment à la mesure qui frappa un grand nombre de journaux; mais il désapprouva la condamnation arbitraire de cent trente-trois jacobins, qui furent accusés si injustement d'être les auteurs de la machine infernale. Après la glorieuse campagne de Marengo, Bonaparte n'accorda plus au troisième consul la même portion d'influence. Les visites du matin avaient cessé, et Lebrun ne se présentait que rarement à la cour du premier consul. « Cet homme, dont les grandeurs n'altèrent jamais la vertu, dit Bourrienne dans ses *Mémoires*, lui semblait trop modéré, parce qu'il était toujours en opposition avec les ambitieux projets du premier consul, et contraire à ses plans pour envahir le pouvoir. » Quelquefois, en terminant, Bonaparte contrarié s'écriait : « On voit bien que le consul « Lebrun a été de l'assemblée constituante : on le « voit, il en conserve l'idéologie. » Le général riait quelquefois de la démarche compassée et de la représentation fastueuse de Cambacérés. « Pour « vous, consul Lebrun, disait-il, vous êtes philo- « sophe, vous êtes au-dessus de toutes les éti- « quettes. » En effet, par modestie, celui-ci refusa presque toujours l'escorte de grenadiers à cheval que lui assignait la constitution : il ne l'acceptait que dans les cérémonies et dans le cas de nécessité indispensable. Depuis 1801 jusqu'à l'empire, il n'eut presque plus de part à la direction des affaires; ses fonctions devinrent presque nulles, il n'était plus que rarement consulté. Lorsque Bonaparte rétablit la noblesse, Lebrun se se montra fort opposé à cette mesure. C'est à cette occasion qu'il prononça ces paroles si justes : « On ne fait pas des nobles comme on sème des « champignons : c'est sur d'éclatants services ren- « dus à son prince et à l'État que se fonde la « vraie noblesse, et sur la succession des mêmes « principes qu'elle se perpétue. » Lorsqu'au mois

(1) Beauchamp, dans les *Mémoires* fort curieux qu'il a donnés sous le nom de Fonché, a dit que Lebrun *fut lancé pour avoir remis cette lettre*. Le fait est faux, et tout porte à croire que le premier consul fut bien aise d'une occasion de manifester sa pensée, et d'empêcher l'opinion de prendre le change sur ses projets. — M. de Clermont-Gallerande, dans ses *Mémoires*, parle d'une lettre de Lebrun à Louis XVIII; mais on n'a pu en découvrir aucune trace.

(1) On lit dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat* : « Le salon du troisième consul était généralement « nommé le salon des royalistes. » (T. 7, p. 393.)

mois de mai 1804, il fut nommé grand dignitaire sous le titre d'architrésorier, et qu'en mars 1808 il fut décoré des titres de prince et de duc de Plaisance, loin de s'enorgueillir de cette illustration, il n'oublia pas sa modeste origine, et dit naïvement : « J'ai mis cinquante-huit ans à faire ma fortune. » Citons le portrait que fait de lui, à cette époque de sa vie, un homme qui l'avait beaucoup connu : « Il n'était pas beau non plus ; « sa figure avait quelque chose de triste et de « mélancolique ; ses formes étaient celles d'un « procureur parvenu ; non moins bien élevé que « son collègue (Cambacérés), il ne représentait pas « néanmoins aussi noblement. Il jouissait de peu « de crédit, et a passé inaperçu pendant toute la « durée de l'empire... Le prince Lebrun se ran- « geait avec plaisir parmi les littérateurs ; il ne « craignait pas d'avouer qu'il devait à sa plume « ses premiers titres de gloire. Gracieux envers « ceux qui interrompaient la solitude ordinaire « de son palais, il ne vous laissait partir que « charmé de l'obligeance de ses manières et de « l'amabilité de sa conversation. Il plaisait beau- « coup chaque fois qu'il voulait plaire, et cela lui « arrivait souvent... » Ses attributions, comme architrésorier, étaient d'assister au travail annuel dans lequel les ministres des finances et du trésor rendaient compte à l'empereur des recettes et des dépenses de l'État, de viser ces comptes avant qu'ils fussent présentés, de recevoir tous les trois mois le compte de la comptabilité nationale, puis tous les ans le compte général ; d'arrêter annuellement le grand-livre de la dette publique, de signer les brevets des pensions civiles, de présider les sections réunies du conseil d'État et du tribunal ; de recevoir le serment des administrateurs financiers ; de présenter à l'audience de l'empereur les députations de ces mêmes administrateurs, etc. On voit que ces fonctions étaient à peu près honorifiques, et ne pouvaient lui laisser aucun espoir de crédit et d'influence politique ; mais il était peu jaloux d'en obtenir. Du reste, malgré sa rigide probité, on ne le vit pas insensible aux riches traitements que lui assuraient ses différents titres. « Presque tous « ses revenus se changeaient aussitôt en capitaux, « dit Montgaillard (1) ; mais ils ne lui coûtaient « du moins ni vols ni bassesses. Ses grandes ri- « chesses furent l'effet nécessaire d'une économie « poussée, dans certaines circonstances, jusqu'à « l'avarice (2) ; il thésaurisait pour sa famille, etc. »

(1) T. 9, p. 180.

(2) On n'a pas manqué de répandre à ce sujet des mots plus ou moins piquants. On disait, par exemple, que chez le premier consul on dinait vite, que chez le second consul on dinait bien, mais que chez le troisième consul on ne dinait pas. On parlait de trois paires de souliers plus ou moins couverts, afin de porter, trois jours de suite, la même paire de bas de soie, sans que la raie noire de la chaussure pût trahir cette économie de blanchissage. Cependant il ne laissa point une fortune colossale ; il jouissait de trente mille livres de rente lors de la convocation des états généraux, et ses enfants, y compris le bien de leur mère et ce qu'ils avaient reçu en mariage, ont partagé cent vingt mille francs de rente.

Au mois de mai 1805, l'architrésorier qui venait d'être décoré du grand cordon de la Légion d'honneur et qui reçut quelques mois après du roi d'Espagne le grand cordon de Charles III, fut envoyé à Gènes, avec le titre de gouverneur général de la Ligurie et les pouvoirs les plus étendus. Il s'agissait spécialement de la formation des départements de Gènes, de Montenotte et des Apennins. Cette mesure éprouvant quelques obstacles de la part des habitants de Salso-Maggiore, Vigonello, Legognano et de quelques autres cantons, Lebrun leur adressa, au nom de l'empereur, une proclamation dans laquelle on lisait : « Ah ! ne « me forcez pas à dépouiller le caractère de l'in- « dulgence et à frapper ceux que je veux rendre « heureux. Songez aux dangers qui vous mena- « cent ; la force armée vous environne : si un seul « mot est prononcé, innocents ou coupables, « vous serez tous frappés. » Dans cette mission, il ne laissa pas d'éprouver des contrariétés : les ministres, particulièrement Fouché, pensaient qu'ils pouvaient exercer une action indépendante de celle du gouverneur général. L'empereur, qui avait dit que *Gènes ne serait française que lorsqu'elle aurait six mille matelots à bord de ses escadres*, témoigna à Lebrun un vif mécontentement de ce qu'il avait fait cesser la pêche pour ne pas ruiner le commerce. « C'est sans doute une manière de « se rendre très-populaire, lui écrivait-il ; mais « c'en est une aussi de nuire au bien du service... « Avec de la faiblesse, on ne gouverne point les « peuples et on attire sur eux des malheurs. Je « crains que vous n'en montriez plus que votre « caractère n'en est susceptible. Avez-vous espéré « gouverner des peuples sans les mécontenter « d'abord ? Que feriez-vous en France, si vous « étiez chargé de faire marcher la conscription du « Calvados ou des Deux-Sèvres, ou de tel autre « département ? *Vous savez bien qu'en fait de gou- « vernement, justice veut dire force et vertu.* La seule « réponse à cette dépêche, c'est des matelots, et « des matelots, etc. » Dans une autre lettre, Napoléon lui faisait des reproches sur la manière dont les douanes étaient administrées à Gènes : « Ne montrez pas de faiblesse pour le commerce « de cette ville. Faites faire des visites, et pour- « suivez les contrebandiers. On m'assure qu'on « a osé dire, en plein conseil, que, si l'on vou- « lait mettre de l'ordre dans le port franc, le sty- « let jouerait. Pardieu, dites-leur bien que nous « nous connaissons depuis longtemps, et qu'il y a « une furieuse différence de moi aux Autrichiens « de 1745. » Au mois de janvier 1806, Lebrun ayant organisé les trois départements, installé à Gènes une cour royale et une université, demanda son rappel ; mais Napoléon voulut qu'il restât encore quelque temps dans cette ville avec le titre de gouverneur général. De retour à Paris au mois de juin 1806, l'architrésorier reprit les fonctions de sa plac. En 1807, il organisa la cour des comptes, à la tête de laquelle il eut la satisfaction

de plaacer Barbé-Marbois, son ami. L'âge de Lebrun l'appelaît au repos; la froideur que Bonaparte lui avait témoignée à son retour de Gènes semblait lui promettre qu'il terminerait paisiblement sa carrière, lorsque, le 8 juillet 1810, Napoléon lui confia, sous le titre de lieutenant général, la haute administration de la Hollande, dont Louis Bonaparte venait d'abdiquer la royauté. Lebrun voulut en vain décliner cette mission : « Je suis tout prêt à partir, dit-il, mais il est de mon devoir de rappeler mon âge à Votre Majesté, de lui dire que je ne serai peut-être pas propre à ce qu'elle attend de moi; je ne l'ai pas entièrement satisfaite à Gènes: je ne pourrai pas mieux faire ailleurs. — Vous êtes l'homme qu'il me faut en Hollande, » répliqua Napoléon. Dès le soir même Lebrun se mit en route, et le 11 juillet il vint habiter le palais d'Amsterdam. Son caractère et ses manières ayant une grande analogie avec le caractère national, il parut aux yeux des Hollandais comme étant peut-être l'homme de France qui pouvait le mieux s'identifier avec leurs goûts modestes et leurs habitudes méthodiques. La prudence qu'il mit à concilier les ménagements dus aux habitants, avec ce qu'exigeait la rigueur des instructions qu'il avait reçues de l'empereur, relativement au blocus continental, lui mérita l'estime de tous les hommes capables d'apprécier les difficultés de sa situation. En moins de six mois, il organisa toute la Hollande en départements. Cette partie de sa mission étant terminée le 1^{er} janvier 1811, il cessa ses fonctions de lieutenant général et fut fait gouverneur général. Sous le premier titre, il avait gouverné souverainement, au nom de l'empereur, par des agents qui n'étaient responsables qu'envers lui. Dans plus d'une occasion, au risque de déplaire, il suspendit l'exécution d'ordres trop rigoureux, et en appela de l'empereur trompé par des faux rapports à l'empereur mieux informé. La contrebande, le brûlement des marchandises anglaises, les douanes, dont le réseau s'étendait sur toute la Hollande et entravait même les communications intérieures, étaient pour les Hollandais une cause permanente de mécontentement, de plaintes et souvent aussi de soulèvements populaires. Lebrun sut les réprimer sans mettre en activité une commission extraordinaire, véritable cour prévôtale, établie par décret impérial du 24 septembre 1810. Il osa même prendre sur lui de tenir secrète cette décision de l'empereur. « Je supplie Votre Majesté, écrivait-il à Bonaparte, de ne point insister sur une mesure qui n'aurait aucun résultat utile. Elle sait que je suis sévère, et elle me fera l'honneur de croire que je ne suis pas timide. Toute mon ambition est de lui rendre ce pays calme et affectionné. » En le réduisant au titre de gouverneur général, Napoléon ne voulut cependant point le restreindre à des prérogatives purement honorifiques. De Paris les ministres le consultaient sur les objets les plus

importants de l'administration de la Hollande, désormais régie par les lois françaises; et les principaux fonctionnaires de ce pays avaient l'ordre de correspondre avec lui et de prendre ses instructions, dans les cas extraordinaires. Au surplus, lorsqu'au mois de septembre 1811, l'empereur visita les départements hollandais, étonné de la manière presque affectueuse dont il fut reçu par les habitants, il en témoigna sa satisfaction au duc de Plaisance. On cita, dans le temps, ces paroles mêlées d'ironie et de bienveillance qu'il adressa aux autorités d'Amsterdam : « J'ai fait tout pour vous plaire et vous accommoder; ne vous ai-je pas envoyé, pour vous gouverner, justement l'homme qu'il vous fallait? Vous pleurez avec lui, il pleure avec vous, vous pleurez ensemble; que pouvais-je faire de mieux? » Au mois de décembre 1813, par suite des événements de la guerre, il fut obligé de s'éloigner d'Amsterdam, où s'était manifesté un mouvement insurrectionnel. Ceux peut-être qui l'avaient dirigé se rendirent en députation auprès du prince Lebrun; ils craignaient pour lui, disaient-ils, les excès auxquels le peuple pourrait se porter; mais, si le duc de Plaisance voulait déposer le titre de gouverneur général, il ne trouverait personnellement à Amsterdam et dans toute la Hollande que des témoignages d'attachement et de respect. Lebrun répondit « qu'arrivé lieutenant général de l'empereur, il partirait avec le même caractère; qu'il ne craignait point et ne pouvait craindre le peuple d'Amsterdam. » La nuit se passa sans aucun tumulte. Le lendemain, à neuf heures du matin, il monta en voiture, ainsi qu'il l'avait annoncé, et traversa la ville, où il reçut partout des marques de respect et de bienveillance. Le peuple l'avait surnommé le *bon stathouder*. Revenu à Paris, et fidèle jusqu'au dernier moment au gouvernement impérial, il se prononça, lors de l'approche des armées étrangères, contre le départ de l'impératrice Marie-Louise, et ne prit aucune part à l'acte du sénat qui décréta la déchéance de Napoléon; mais, après l'abdication, il signa celui du rétablissement de la maison de Bourbon. Il fut appelé par le gouvernement provisoire à la discussion du projet de constitution qui fut adopté par le sénat et qui servit de base à la charte constitutionnelle. *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant général du royaume, l'envoya à Caen en qualité de commissaire extraordinaire. Ce prince lui fit demander, sur la situation de la France et sur la marche à prendre par le gouvernement de Louis XVIII, un mémoire que Lebrun s'empressa de rédiger, et qui présentait des conseils qu'on ne suivit pas. Le 4 juin il fut créé pair de France. Après le 20 mars 1815, il ne vit Napoléon que sur une invitation qu'il reçut de se rendre aux Tuileries. Il aurait voulu rester étranger aux affaires; mais il crut que son ancienne position ne lui permettait pas de refuser la pairie impériale qui lui fut offerte, et la dignité de grand

maître de l'université, sur le refus de Lacépède. Durant le peu de semaines que Lebrun fut à la tête de cette partie de l'administration, il déploya autant de modération que d'activité. « Des lycées, « des écoles, écrivait-il à ses subordonnés, ne « sont point des clubs : la religion, la morale, « qui sont la base de l'éducation, doivent être « enseignées dans tous les temps et sous tous les « gouvernements. Le professeur chargé d'expli- « quer Virgile, Homère ou Cicéron, peut le faire « sans être obligé de rendre compte de son « opinion privée, pourvu qu'il ne cherche point « à la manifester par des allusions indirectes. » Il s'opposa surtout à la désorganisation de l'université, de la part de Carnot, qui voulait empiéter sur les attributions du grand maître, et surtout beaucoup destituer. A ce sujet, Lebrun écrivit au ministre une lettre pleine de dignité qui se terminait ainsi : « Vous me direz peut-être que je « veux être despotique et indépendant; je veux être « soumis aux règlements et aux décrets, et dé- « pendre de mon devoir. Si je m'en écarte, « provoquez ma révocation. Si je recevais souvent « des lettres semblables à celle du 21, ma « démission serait ma réponse. Vous croyez bien « que ce n'est pas le protocole qui me blesse : « architrésorier, prince, duc, grand maître, « monsieur, citoyen, tout m'est égal. » La direction de l'université charma singulièrement sa vieillesse; déjà, avec une activité bien supérieure à son âge, il s'était mis au fait de toutes les affaires; il avait visité les lycées de Paris, et trouvait dans ces occupations une distraction aux pensées pénibles que faisait naître la politique générale, quand la seconde restauration le rendit de nouveau à la vie privée. Il fut, en 1815, exclu de la chambre des pairs; l'ordonnance de 1819 l'y fit rentrer. En 1820, lorsque Louis XVIII fonda la société royale des prisons, dont le duc d'Angoulême était président, le duc de Plaisance, alors âgé de quatre-vingt-un ans, prononça le discours d'installation. Il remplissait avec assiduité les devoirs de la pairie, et fut plusieurs fois l'organe des commissions de finances. Durant l'intervalle des sessions, il vivait retiré dans sa terre de Saint-Mesme, au milieu des établissements utiles qu'il avait formés près de Dourdan. Il y mourut le 14 juin 1824. Barbé-Marbois prononça son éloge, à la chambre des pairs, quelques jours après. Lors de la nouvelle organisation de l'Institut, en 1805, Lebrun aurait pu se placer dans la classe qui est redevenue l'Académie française; il préféra la classe des inscriptions et belles-lettres. Il avait un frère aîné, Lebrun de Rochmont, qu'il fit nommer comte, sénateur, et qui est mort pair de France en 1822. Le duc de Plaisance eut cinq enfants : trois fils et deux filles. L'aîné de ses fils hérita de son titre de duc (*voy.* PLAISANCE [duc DE]). Le second, Alexandre de Plaisance, fut tué en Russie, en combattant à la tête d'un régiment de lanciers

qu'il commandait. Le troisième (Auguste), servit comme chef d'escadron. L'aînée des filles du prince Lebrun épousa M. de Plancy, ancien préfet de Seine-et-Marne; la seconde, M. de Chabrol de Volvic, ancien préfet de la Seine. La vie de Lebrun a été écrite par M. Marie Dumesnil, sous ce titre : *Mémoires sur le prince Lebrun*, Paris, 1828, 1 vol. in-8°. M. le duc Charles de Plaisance, son fils, a publié les *Opinions, rapports et choix d'écrits politiques de Charles-François Lebrun, duc de Plaisance*, Paris, 1829, 1 vol. in-8°. Ces pièces sont précédées d'une notice biographique. A la suite se trouve une lettre adressée à M. le duc Charles de Plaisance, par M. Valette, depuis professeur de philosophie au collège de Louis le Grand, et qui avait été attaché au prince Lebrun comme secrétaire. Cette lettre contient, sur la vie privée de ce personnage, des détails fort curieux. On y voit que, au milieu des travaux politiques, il n'avait jamais perdu de vue ces études qui firent le charme et l'illustration de ses premières années. Il ne passait pas un jour sans lire son Homère dans le texte, et n'avait recours à aucun commentaire. M. Valette cite cette anecdote bien caractéristique : Deux ou trois jours après l'arrivée de Napoléon, en 1815, Lebrun se promenait dans son jardin; on vint lui annoncer un homme qui depuis a joué un grand rôle. « Monseigneur, comment se porte Votre Altesse! « dit le nouveau venu. — Mon ami, si vous me « demandez comment je me porte, je vous dirai « ce que je disais tout à l'heure à une personne « qui me faisait la même question : Cela ne va pas « mal; mais quant à Mon Altesse, je la crois « bien malade. » Outre les ouvrages cités, Lebrun publia, sous le voile de l'anonyme, en 1819, *l'Odyssee d'Homère*, Paris, 2 vol. in-12. En cela, il ne fit que céder aux instances de ses parents et de ses amis. « C'est l'ouvrage de ma jeunesse, leur « disait-il; j'aurais besoin de le revoir et je n'en « ai pas le loisir; enfin, vous le voulez, le voilà. » Le succès de *l'Odyssee* fut aussi complet que l'avait été celui de *l'Iliade*. On a réimprimé en 1829 les *OEuvres d'Homère*, traduites du grec par le prince Lebrun, 6^e édit. (pour *l'Iliade*; ce n'est que la seconde pour *l'Odyssee*.) 4 vol. in-12, avec portraits. Lui-même, dans ses entretiens intimes, exposait ainsi son système de traduction : « Quand « vous traduisez un auteur qui en vaut la peine, « disait-il, ne traduisez jamais pour ceux qui « peuvent lire l'original; ne vous adressez qu'à « ceux qui ne savent pas sa langue et qui veulent « connaître non-seulement sa pensée, mais sa « manière. Ce travail est un peu plus difficile : « vous ne vous proposez rien moins que de faire « parler votre auteur comme il se serait exprimé « dans la langue dans laquelle vous voulez le « faire lire. » Toutes les œuvres littéraires de Lebrun, c'est-à-dire sa traduction du Tasse et celle d'Homère, ont paru dans la collection dite *Bibliothèque d'élite*, Paris, 1841, 2 vol. in-12.

L'éloge le plus vrai de cet ancien collègue de Napoléon se trouve dans ce passage des *Mémoires d'un pair de France* : « Il a traversé pur toute la « révolution ; il n'a donné dans aucun des excès « de l'époque ; sa mémoire n'est tachée d'aucune « de ces fautes commandées par le fanatisme du « moment et que la postérité juge avec une sévère « justice. On n'a eu que des larmes à donner à la « mort du prince architrésorier de l'empire, et « nulle grave inculpation ne trouble la paix de « sa tombe. »

D—R—R.

LEBRUN. Voyez PLAISANCE (duc de).

LEBRUN (JEAN-BAPTISTE-PIERRE), peintre et marchand de tableaux, né à Paris en 1748, passait dans son temps pour l'homme de l'Europe qui se connaissait le mieux en tableaux et qui savait en trafiquer avec le plus d'avantage. Versé dans l'histoire de toutes les écoles, de toutes les collections fameuses, et possesseur lui-même d'un cabinet considérable où la succession incessante des plus rares morceaux était inappréciable, il contribua beaucoup aux progrès de mademoiselle Vigée, qui, demeurant avec sa mère, dans la même maison (rue de Cléry, hôtel de Lubert), venait journellement voir les magnifiques productions dont il faisait commerce. Il témoignait à la jeune artiste une extrême obligeance en lui prêtant des tableaux d'une beauté admirable et d'un très-grand prix. Au bout de six mois, il la demanda en mariage. « J'étais loin de « vouloir l'épouser, dit madame Lebrun dans ses « *Souvenirs*, quoiqu'il fût très-bien fait et qu'il eût « une figure agréable... Mais ma mère, qui « croyait M. Lebrun fort riche, ne cessait de « m'engager avec instance à ne point refuser un « parti aussi avantageux ; et je me décidai enfin à « ce mariage... Et j'ai changé mes peines contre « d'autres peines. Ce n'est pas que M. Lebrun fût « un méchant homme : son caractère offrait un « mélange de douceur et de vivacité ; il était « d'une grande obligeance pour tout le monde, « en un mot assez aimable ; mais sa passion « effrénée pour les femmes de mauvaises mœurs, « jointe à la passion du jeu, a causé la ruine de « sa fortune et de la mienne, dont il disposait « entièrement, au point qu'en 1789, lorsque je « quittai la France, je ne possédais pas vingt francs « de revenu, après avoir gagné, pour ma part, plus « d'un million ; il avait tout mangé. » Une circonstance particulière priva même la nouvelle épouse des illusions de ce qu'on appelle la *lune de miel*. Lebrun ayant dû épouser la fille d'un habitant de la Hollande, où il faisait un grand commerce de tableaux, pria sa femme de tenir leur mariage secret jusqu'à ce qu'il eût terminé ses affaires. Elle y consentit volontiers ; mais ce mystère n'en eut pas moins un résultat effrayant pour son avenir. Plusieurs de ses amis, qui ne croyaient point le mariage conclu, venaient pour la détourner de ce qu'ils appelaient une *sottise*. « Vous « feriez mieux de vous attacher une pierre au cou

« et de vous jeter à la rivière, » lui disait Auber, joaillier de la couronne. « Au nom du ciel ! « n'épousez pas M. Lebrun, vous seriez trop « malheureuse ! » s'écriait la duchesse d'Aremberg. Puis on conta à la jeune épousée une foule de choses qu'elle se plaisait à croire exagérées, mais que la suite n'a que trop confirmées. Après la déclaration du mariage, Lebrun, qui n'avait eu en vue dans cette alliance qu'une spéculation, prit l'habitude de s'emparer de tout l'argent que sa femme recevait pour ses nombreux tableaux. Il imagina, en outre, pour augmenter leur revenu, de lui faire avoir des élèves. Elle y consentit ; mais la maîtresse, aussi jeune de caractère que ses disciples, ne leur imposait nullement ; « Et cet inconvénient, dit-elle dans ses *Souvenirs*, « joint à l'ennui de revenir à l'ABC de mon « art, en corrigeant des études, me fit renoncer « bien vite à tenir des écolières. » Il paraît que, dès le premier temps de leur union, les deux époux avaient un appartement séparé : celui de Lebrun, vaste et *fort richement meublé* ; celui de sa femme, fort exigü et d'une extrême simplicité. Elle n'y recevait pas moins la plus brillante société ; mais le mari, tout entier à ses bonnes fortunes de bas étage, paraissait peu chez madame Lebrun. C'était un ménage comme on en voyait tant à la fin du règne de Louis XV ; et cette manière de vivre, entre époux, n'était pas même un sujet de remarque. Du reste, il paraît que Lebrun, plein de confiance dans la sagesse de sa femme, était d'une philosophie parfaite au sujet des propos qui couraient sur le compte de celle-ci et sur l'origine de leur opulence. « Laissez-les « dire, répondait-il lorsqu'elle venait à lui en « parler ; quand vous serez morte, je ferai élever « dans mon jardin une pyramide qui ira jusqu'au « ciel, et je ferai graver dessus la liste de vos « portraits ; on saura bien alors à quoi s'en tenir « sur votre fortune. » Cette anecdote se rapporte au temps où il faisait bâtir, rue du Gros-Chenet, une maison, que l'on disait avoir été payée par le contrôleur général Calonne. « Il l'aurait payée « bien tard, dit madame Lebrun dans ses *Souvenirs*, car elle ne l'a été tout à fait qu'à mon « retour de Russie, en 1801. M. Lebrun m'avait « laissé ce soin, à mon grand désappointement. » Il est à remarquer que, dans ses *Souvenirs*, elle paraît surtout peinée de ce qu'on lui prêtait des faiblesses intéressées. « Personne moins que moi, « dit-elle, n'avait craint de devenir l'objet d'une « passion avilissante. J'avais sur l'argent une telle « insouciance que je n'en connaissais presque pas « la valeur. » Rappelons encore, au sujet de ses *Souvenirs*, que madame Lebrun, qui s'exprime sur tout le monde avec une extrême indulgence, prend un ton d'amertume quand il est question de son mari. Elle l'accuse de *s'être emparé tantôt de tous ses ouvrages, tantôt de tout l'argent qu'elle gagnait*, sous prétexte de le faire valoir dans le commerce. « Je ne gardais souvent, dit-elle, que

« six francs dans ma poche. » Un jour que la princesse Lubomirska lui avait envoyé douze mille francs pour le portrait de son fils, elle pria Lebrun de lui laisser deux louis; il la refusa, prétendant qu'il avait besoin de toute la somme afin de solder un billet. Elle raconte que si, le 5 octobre 1789, elle put emporter l'argent nécessaire aux frais de son voyage à Rome, c'est qu'elle avait reçu, en l'absence de son mari, cent louis, pour le portrait du bailli de Crussol. Pendant le séjour de sa femme à l'étranger, loin que Lebrun lui ait jamais fait passer de l'argent, il lui écrivait *des lettres si lamentables sur sa détresse*, qu'elle lui envoya une fois mille écus et une autre fois cent louis (1). Pendant la terreur, il vécut assez tranquille à Paris, car, sans être un révolutionnaire, il sut faire aux opinions de l'époque assez de concessions pour échapper aux dangers de la persécution. En 1795, sa femme, qui voyageait en Italie, avait été portée sur la liste des émigrés. Lebrun adressa à la convention une pétition pour qu'elle fût rayée (2). Il invoqua pour elle les décrets qui exceptaient de la loi de proscription tous ceux qui allaient se livrer, en pays étranger, à l'étude des sciences, arts et métiers. Il publia cette réclamation, sous ce titre : *Précis historique de la vie de la citoyenne Lebrun, peintre, par le citoyen J.-P.-P. Lebrun, an 2^e de la république* (in-8^o de 22 pages). Ce précis, qui a bien la couleur du temps où il parut, est apologétique sous tous les rapports, et répond à des inculpations antérieures à 1789. Il est probable que madame Lebrun n'eût pas avoué un écrit qui ne fut dicté à son époux que par des motifs d'intérêt purement pécuniaire. Lorsque, en 1802, elle revint à Paris, Lebrun la reçut dans leur maison de la rue du Gros-Chenet, « Je trouvai, dit-elle, l'escalier « rempli de fleurs, et mon appartement parfaite-
« ment arrangé..... Tous les meubles étaient com-
« modes et de bon goût; enfin, je me trouvai
« parfaitement installée. Quoique M. Lebrun m'ait,
« certes, fait payer tout cela bien cher, je n'en
« fus pas moins sensible aux soins qu'il avait pris
« pour me rendre mon habitation agréable. » Le
soir même, il offrit à sa femme un concert, dans
une grande salle de leur autre maison de la rue
de Cléry, où il avait réuni toutes les anciennes
connaissances de madame Lebrun (3). Toutefois,
l'intimité ne se rétablit point entre les deux
époux, qui continuèrent à vivre séparés. Lebrun
mourut le 6 août 1815; et voici la froide oraison
funèbre que lui consacra sa veuve : « Depuis bien
« longtemps, il est vrai, je n'avais plus aucune
« espèce de relation avec lui; mais je n'en fus
« pas moins douloureusement affectée de sa mort :
« on ne peut, sans regret, se voir séparée pour

« toujours de celui auquel nous attachait un lien
« aussi intime que celui du mariage. » On a de
Lebrun, outre la *Notice* déjà citée : 1^o *Almanach
historique et raisonné des architectes, peintres,
sculpteurs, graveurs, ciseleurs*, Paris, 1776, in-
12; 2^o *Galerie des peintres flamands, hollandais
et allemands*, ouvrage enrichi de 201 planches,
gravées, d'après les meilleurs tableaux de ces
maîtres, par les plus habiles artistes de France,
de Hollande et d'Allemagne, Paris, 1792-1796,
3 vol. gr. in-fol. Cet ouvrage, composé des
seules productions d'une école, est accompagné
d'un texte dans lequel l'auteur a développé toute
l'étendue des connaissances qu'une étude parti-
culière de la peinture, une longue expérience
et de fréquents voyages dans les pays étrangers
lui avaient fait acquérir. Quoique commencé en
1776, il n'a été terminé qu'en 1796. 5^o *Réflexions
sur le muséum national*, 1795, in-8^o. — *Obser-
vations sur le muséum national, pour servir de
suite aux Réflexions précédentes*, Paris, 1795, in-8^o;
4^o *Quelques idées sur l'arrangement et la décora-
tion du musée national*, 1794, in-8^o; 5^o *Essai sur
les moyens d'encourager la peinture, la sculpture,
l'architecture et la gravure*, Paris, 1794, in-8^o;
6^o *Examen historique et critique des tableaux ex-
posés provisoirement, venant de Milan*, Paris, 1798,
in-8^o.
D—R—R.

LEBRUN (MARIE-LOUISE-ELISABETH VIGÉE, fem-
me), épouse du précédent, peintre de portraits et
d'histoire, a mérité, par les charmes de sa per-
sonne et de son esprit, de prendre un rang dis-
tingué parmi les femmes les plus célèbres de
notre époque. Née le 46 avril 1755, d'un peintre
estimé, surtout dans le genre du portrait, elle
apprit la peinture, pour ainsi dire sans maître,
dans la maison paternelle (1). A quinze ans, elle
peignit le portrait de sa mère avec une vérité de
ressemblance, une grâce de pinceau qui ont
placé ce tableau dans la série de ses meilleures
productions. J. Vernet, l'ayant vu, voulut que
l'auteur se présentât à l'académie; mais son jeune
âge mit obstacle à sa réception. Toute sa vie,
madame Lebrun conserva ce portrait dans sa
chambre. Ce fut le peintre Davesne qui lui apprit
à charger une palette. Elle prit aussi des leçons
de Briard, peintre médiocre, mais excellent
dessinateur; enfin, Joseph Vernet, lui donna des
conseils dont elle sut profiter. En 1768, elle per-
dit Louis Vigée, son père; elle avait alors treize
ans; sa mère la conduisait à toutes les galeries
où elle pouvait étudier les grands modèles. C'est
alors que la jeune artiste, pour se fortifier, copia
des tableaux de Rubens, des portraits de Rem-
brandt, de Van Dyck, et plusieurs têtes de jeunes
filles de Greuze. Elle dut à ce travail l'étude si

(1) *Souvenirs* de madame Lebrun, t. 1^{er}.

(2) La table du *Moniteur* indique ce fait, mais sous une
fausse date.

(3) Madame Lebrun rappelle, dans ses *Souvenirs*, que son
mari avait prêté cette même salle pour y célébrer la messe,
alors que toutes les églises étaient fermées.

(1) « Je me souviens qu'à l'âge de sept ou huit ans, dit-elle
« dans ses *Souvenirs*, je dessinais un homme à barbe que j'ai
« toujours gardé. Je le fis voir à mon père, qui s'écria, trans-
« porté de joie : « Tu seras peintre, mon enfant, ou jamais il
« n'en sera. » — Doyen, peintre du roi, fut si ravi de ce dessin,
qu'il s'empressa de l'acheter.

importante de la dégradation des lumières sur les parties saillantes d'une tête. Le peintre Vigée, homme de plaisirs, n'avait point laissé de fortune; mais sa fille, ayant beaucoup de portraits à faire, gagnait assez pour défrayer la maison. Sa mère, accoutumée aux jouissances du luxe, convola en secondes noces avec un riche joaillier, qui, sitôt après le mariage, se montra tellement avare, qu'il refusait jusqu'au nécessaire à la mère et à la fille, bien que celle-ci lui donnât tout ce qu'elle gagnait. « Joseph Vernet en était furieux, » dit-elle; il me conseillait sans cesse de payer « ma pension et de garder l'excédant pour moi; » mais je n'en fis rien : je craignais trop qu'avec « un pareil Harpagon ma mère n'en souffrit. » Déjà sa jeune réputation lui attirait la visite d'un grand nombre d'étrangers; elle fit alors le portrait du fameux comte Orloff, un des assassins de Pierre III, et du comte Schouwaloff, grand chambellan de l'impératrice Catherine II. Une visite qu'elle reçut de madame Geoffrin, le bonheur qu'elle eut d'avoir à peindre la duchesse d'Orléans et la belle comtesse de Brionne, achevèrent de la mettre à la mode. Fréquentant avec sa mère les promenades et les spectacles, elle n'avait pas moins de succès par sa beauté que par son talent; et comme elle le dit elle-même, « plusieurs amateurs de ma figure me faisaient « peindre la leur dans l'espoir de parvenir à « me plaire; mais j'étais si occupée de mon art, « qu'il n'y avait pas moyen de m'en distraire. » Puis aussi les principes de morale et de religion « que ma mère m'avait communiqués me proté- « geaient fortement contre les séductions dont « j'étais entourée. » Mademoiselle Vigée jouissait, dès lors, d'une gloire précoce, avec un bonheur qu'elle ne dissimule pas dans ses *Souvenirs* : « Non- « seulement, mon talent, tout faible que je le « trouvais, quand je pensais aux grands maîtres, « me faisait accueillir et rechercher dans tous les « salons mais je recevais parfois des preuves « d'une bienveillance pour ainsi dire publique « dont j'éprouvais beaucoup de joie. » Elle avait peint, d'après les gravures du temps, les portraits de la Bruyère et du cardinal de Fleury; elle en fit hommage à l'Académie française, qui chargea d'Alembert, son secrétaire, de lui offrir des remerciements, et qui, par une délibération spéciale, lui accorda ses entrées à toutes les séances publiques (septembre 1775). Mademoiselle Vigée avait vingt ans lorsqu'elle épousa, en 1776, J.-B.-P. Lebrun, peintre et marchand de tableaux, qui passait pour fort riche. Cette union, à ce qu'il paraît, ne fit le bonheur ni de l'un ni de l'autre (*voy.* l'article qui précède); mais madame Lebrun trouva des dédommagements dans l'amour de son art et dans ses succès, à la fois comme artiste et comme femme aimable et recherchée dans les plus hautes sociétés. Quelque temps après son mariage, comme elle assistait à une séance de l'Académie française, Laharpe y lut son discours

sur les talents des femmes. Quand il en vint à ces vers :

Lebrun, de la beauté le peintre et le modèle,
Moderne Rosaïba, mais plus brillante qu'elle,
Joint la voix de Favart au souris de Vénus, etc.

tout le public, sans en excepter la duchesse de Chartres et le roi de Suède, se leva et se retourna vers madame Lebrun en l'applaudissant avec transport. Le nombre des portraits qu'elle avait alors à faire est vraiment prodigieux; elle-même en a donné la liste dans ses *Souvenirs*; et ce nombre, ainsi que leur mérite, prouve que chez elle la constance du travail se joignait à la facilité. Ce qui donnait à ses ouvrages un mérite tout particulier, c'était le soin qu'elle prenait de rendre plus pittoresque le costume que les femmes portaient alors : elle s'attachait à les draper avec des écharpes, car on ne portait pas encore de châles, et tâchait d'imiter le beau style des draperies de Raphaël et du Dominiquin. Elle demandait le plus souvent à ses modèles de les peindre avec la couleur naturelle de leurs cheveux, sans poudre, et l'on aurait peine à croire aujourd'hui qu'elle n'obtenait cette permission qu'avec difficulté. C'est en l'année 1779 que madame Lebrun fit pour la première fois le portrait de Marie-Antoinette, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Depuis cette époque jusqu'en 1789, elle peignit au moins vingt-cinq portraits ou copies de cette princesse, préférant, comme elle le dit elle-même, la peindre sans grande toilette et surtout sans grands papiers. Un, entre autres, la représentait coiffée d'un chapeau de paille et habillée d'une robe de mousseline blanche. Ce portrait fut exposé au salon de 1786, alors que la calomnie commençait à s'exercer sur la reine. Les méchants ne manquèrent pas de dire qu'elle s'était fait peindre en chemise. Ce portrait n'en eut pas moins le plus grand succès; et dans un vaudeville intitulé *la Réunion des arts*, qui fut joué vers la fin de l'exposition, l'actrice principale avait pris soin de copier d'une manière frappante madame Lebrun peignant le portrait de la reine. Conduite par des amis à la première représentation, quelles furent sa surprise et son émotion, quand elle se reconnut sur la scène, tandis que le public, l'apercevant dans sa loge, se tournait vers elle en l'applaudissant à tout rompre! Marie-Antoinette traitait madame Lebrun avec la plus gracieuse bonté. Comme l'aimable artiste était douée de la plus jolie voix, la reine lui donnait peu de séances sans lui faire chanter avec elle des duos de Grétry. Vers la fin de 1787, madame Lebrun peignit cette princesse entourée de ses trois enfants (le premier dauphin vivait encore). Le tableau n'étant pas terminé à l'ouverture du Salon de 1788, pour lequel il était destiné, la bordure avait été portée seule. Cette circonstance donna lieu à mille quolibets : *Voilà le déficit*, disait-on par allusion à l'injurieux surnom que l'on venait d'appliquer à

Marie-Antoinette. Enfin, madame Lebrun envoya son tableau (1), non sans craindre que la critique s'attachât à le dénigrer aussi; mais il obtint le suffrage du public, et Louis XVI, à qui l'artiste fut présentée, lui dit : « Je ne me connais pas en peinture, mais vous me la faites aimer. » Madame Lebrun fit successivement les portraits de toute la famille royale, à l'exception du comte d'Artois. Elle raconte dans ses *Souvenirs* que, pendant que *Monsieur* (depuis Louis XVIII) posa devant elle, il se plaisait à lui chanter, de la voix la plus fausse, des chansons qui, sans être indécentes, étaient au moins fort communes : — « Comment trouvez-vous que je chante? lui dit-il un jour. — Comme un prince, » répondit-elle. En 1782, madame Lebrun accompagna son mari à Bruxelles, où se vendait la collection des tableaux du prince Charles de Lorraine. Là, elle reçut l'accueil le plus distingué du prince de Ligne, l'un des hommes les plus aimables de cette époque où la société des grands avait tant de charmes. A Bruxelles, à Amsterdam, à Anvers, elle put admirer à son aise les chefs-d'œuvre de Van Loo, de Van Dyck et surtout de Rubens. Dans cette dernière ville, elle trouva chez un particulier le fameux tableau intitulé *le Chapeau de paille*, qui représente une des femmes de ce dernier maître. Son grand effet réside dans les deux différentes lumières que donne le simple jour et la lueur du soleil. Ce portrait ravit l'artiste française jusqu'à l'enthousiasme, et lui donna l'idée de faire son portrait à Bruxelles en cherchant le même effet. Elle se peignit portant sur la tête un chapeau de paille, une plume avec une guirlande de fleurs des champs, et sa palette à la main. Ce tableau, exposé au Salon, ajouta encore à la popularité de son auteur. L'ombre du chapeau jette sur la moitié de la figure une demi-teinte transparente qui rappelle tout à fait le chef-d'œuvre de Rubens. Il a été gravé par le célèbre Muller; mais on sent que les ombres noires de la gravure font disparaître presque entièrement la suavité et la magie de l'original. Peu de temps après son retour de Flandre, en 1783, le portrait dont on vient de parler et plusieurs autres ouvrages décidèrent Joseph Vernet à présenter madame Lebrun à l'académie royale de peinture. Mais laissons-la conter elle-même, en peu de mots et avec une aimable simplicité, cette circonstance si importante de sa vie de peintre et d'artiste; cette situation donnera l'idée de la grâce et de l'aménité de son style : « M. Pierre, alors premier peintre du roi, s'y opposait fortement, dit-elle, ne voulant pas que l'on reçût des femmes; et pourtant madame Valleyer-Coster, qui peignait parfaitement les fleurs, était déjà reçue; je crois même que madame Vien l'était aussi. Quoi qu'il en soit, M. Pierre (peintre fort médiocre, car il ne

« voyait dans la peinture que le maniement de la « brosse) avait de l'esprit; de plus, il était riche, « ce qui lui donnait les moyens de recevoir avec « faste les artistes, qui, dans ce temps, étaient « moins fortunés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Son « opposition aurait pu me devenir fatale, si, dans « ce temps-là, tous les vrais amateurs n'avaient « pas été associés à l'académie de peinture. Ils « formaient une cabale pour moi contre celle de « M. Pierre (1)... Enfin je fus reçue, et je donnai « pour tableau de réception *la Paix qui ramène « l'Abondance*. M. Pierre fit courir le bruit que « c'était par ordre de la cour qu'on me recevait. « Je pense bien, en effet, que le roi et la reine « étaient assez bons pour désirer me voir entrer à « l'académie; mais voilà tout. » Elle pouvait à peine suffire aux demandes que lui attirait la réputation de son pinceau. « Je continuais à peindre avec « fureur, dit-elle; j'avais souvent trois séances « dans la même journée, et celles de l'après-dîner « qui me fatiguaient à l'excès, etc. » Sa santé s'altéra, et elle fut obligée de renoncer à ces séances du soir. Elle renonça aussi sans retour au plaisir de dîner en ville; mais elle passait ses soirées dans la société la plus aimable et la plus brillante. Logeant alors, avec son mari, à l'hôtel Lubert, rue de Cléry, elle recevait une fois par semaine dans une chambre fort simple, ce qui n'a pas empêché Champcenetz d'écrire que *madame Lebrun avait des lambris dorés, qu'elle allumait son feu avec des billets de caisse, et qu'elle ne brûlait que du bois d'aloès*. Le fait est (et c'est ce qui donnait prise à l'envie) que, dans ce modeste appartement, elle recevait chaque soir la ville et la cour. Grandes dames, grands seigneurs, hommes marquants dans les arts et dans les lettres encombraient cette modeste chambre. La foule était telle que, faute de sièges, on s'asseyait par terre. « Je me rappelle, dit-elle dans ses *Souvenirs*, « que le maréchal de Noailles, très-gros et très-« âgé, avait la plus grande peine à se relever. » Grétry, Sacchini, Martini, faisaient souvent entendre chez elle des morceaux de leurs opéras avant la première représentation. Les chanteurs habituels étaient Garat, Azevedo, Richer, et madame Lebrun elle-même, qui, sans avoir jamais appris la musique, chantait d'une manière si agréable que Grétry disait qu'elle avait des *sous argentés*. Pour la musique instrumentale, elle avait Viotti, Jarnovick, Maestrino, le prince Henri de Prusse, excellent amateur, Cramer, Hulmandel. Aux soupers qui terminaient ces heureuses soirées, étaient admis douze ou quinze élus, parmi

(1) On fit alors ce couplet, adressé à madame Lebrun, sur l'air : *Jardiner, ne vois-tu pas ?*

Au Salon, ton art vainqueur
Devoit être en lumière.
Pour te ravir cet honneur,
Lise, il faut avoir le cœur
De Pierre, de Pierre, de Pierre.

* On sait que les seuls membres de l'académie royale de peinture avaient le droit, à cette époque, d'exposer au Salon.

(1) Ce tableau est maintenant au musée de Versailles.

lesquels on distinguait Delille, Lebrun (Pindare), Boufflers, le vicomte de Ségur, etc. A ces soupers se rattache une anecdote curieuse, et qui dénote dans madame Lebrun autant de délicatesse d'esprit que de bienveillance dans le cœur. Une après-dînée que Vigée, son frère, lui faisait lecture du *Voyage d'Anacharsis* alors dans sa nouveauté, la description d'un repas lui donna l'idée de transformer en un souper chez Aspasia, et avec des sauces grecques, le souper qui devait avoir lieu le soir même chez elle. Aussitôt la cuisinière reçut des ordres en conséquence, et madame Lebrun se charge elle-même de décorer la salle de festin. On dresse une table d'acajou; les chaises sont drapées à la manière des lits antiques. Le comte de Pezay, qui habite le même hôtel, envoie un long manteau de pourpre et les plus beaux vases étrusques de son riche cabinet. Le marquis de Cubières fait apporter sa lyre d'or, dont il jouait fort bien; tout s'arrange, tout prend un air athénien. Au milieu de ces préparatifs arrive le poète Lebrun. Aussitôt la magicienne ordonnatrice l'entoure des plis du manteau de pourpre, le décoiffe et pose une couronne de fleurs sur ses cheveux épars: sous ce costume c'était Pindare ou Anacréon. Plusieurs beautés célèbres, madame de Bonneuil, madame Vigée, madame Chalgrin, fille de Vernet, arrivèrent successivement. Les coiffer à la grecque, les revêtir de tuniques, les transformer en Athéniennes, tout cela ne fut qu'un jeu pour madame Lebrun, qui avait l'habitude de costumer elle-même de fantaisie la plupart de ses modèles. L'arrangement de sa fête improvisée ne fut pour elle que la composition et l'ajustement d'un tableau. Chaudet, Ginguené, Vigée, M. de Rivière, couverts de riches draperies, prirent place au festin. Les dames, qui toutes avaient des voix charmantes, madame Lebrun avec elles, chantaient en chœur: *Le Dieu de Paphos et de Gnide*; sa lyre d'or à la main, Cubières accompagnait cet air de Glück, Pindare-Lebrun, le front couronné de fleurs, récitait les odes d'Anacréon et présidait cette poétique assemblée. Des raisins de Corinthe, des figues, des olives, une volaille et des anguilles avec des sauces grecques, des gâteaux de miel, quelques entremets légers, couvraient la table. Deux jeunes esclaves, vêtues de longues tuniques, mademoiselle de Bonneuil (depuis madame Regnaud de St-Jean-d'Angély) et mademoiselle Lebrun, circulaient autour des convives et leur versaient du vin de Chypre dans des coupes d'Heraculanum. Deux personnes en retard, le comte de Vaudreuil et le financier Boutin, arrivent au milieu de la fête; on leur ouvre les deux battants, ils restent immobiles de surprise; ils se croient à Athènes. Dès le lendemain, le bruit de cette fête charmante se répandit dans tout Paris. Madame Lebrun fut priée de la renouveler; elle s'y refusa, ne voulant pas changer en une froide comédie un charmant à-propos d'inspiration. Pour se

venger, on dit au roi que le souper avait coûté vingt mille francs. Le roi en parla avec humeur au marquis de Cubières, qui n'eut pas de peine à le détromper. Mais l'envie et la renommée ne renoncent pas facilement à leurs exagérations. Ce souper devait faire le tour de l'Europe. « Ce que l'on tenait à Versailles au prix modeste de vingt mille francs, dit-elle dans ses *Souvenirs*, » fut porté à Rome à quarante mille francs; à Vienne, la baronne de Strogonoff m'apprit que j'avais dépensé soixante mille francs pour mon souper grec. Vous savez qu'à Pétersbourg la somme est encore fixée à quatre-vingt mille; et la vérité est que ce souper m'a coûté QUINZE FRANCS. » Madame Lebrun était alors en butte à la calomnie, et c'est avec raison que le poète, son homonyme, lui écrivit en 1789:

Chère Lebrun, la gloire a ses orages.

D'abord on lui contestait ses ouvrages: on disait que Ménageot peignait ses tableaux et jusqu'à ses portraits. L'envie ne respectait pas plus la femme que l'artiste. On lui supposait des liaisons intimes avec le comte de Vaudreuil et beaucoup d'autres. Le portrait qu'elle fit du contrôleur général Calonne, et qui fut exposé au Salon, donna lieu aux contes les plus ridicules. On prétendit que le galant ministre avait, pour prix de ce tableau, donné à l'artiste un grand nombre de ces bonbons qu'on appelle papillotes, enveloppés dans des billets de caisse. « Le fait est, dit madame Lebrun, que M. de Calonne m'avait envoyé quatre mille francs dans une boîte qui a été estimée vingt louis. Quelques-unes des personnes qui se trouvaient chez moi, quand je reçus la boîte, existent encore et peuvent le certifier. » On fut même étonné de la modicité de cette somme; car, peu de temps auparavant, M. Beaujon, que je venais de peindre de même grand, m'avait envoyé huit mille francs, sans qu'on s'avisât de trouver ce prix trop énorme (1). » Le malheur voulut que le mari de madame Lebrun, en faisant alors bâtir une maison rue du Gros-Chenet, où Calonne avait des habitudes, donnât par là prétexte à la calomnie. Madame Lebrun allait alors souvent à Genevilliers chez M. de Vaudreuil. Là, on jouait la comédie, et surtout l'opéra-comique, où elle se montrait excellente actrice; genre de talent qui n'était pas de nature à calmer l'envie, ni à ôter les prétextes à la médisance. En 1786, le financier Watelet (2), ayant vendu Moulin-Joli, maison de campagne charmante qu'il s'était plu à embellir, un négociant de Marseille, nommé Gaudran, acheta cette maison de plaisance, et invita madame Lebrun

(1) Dans ce portrait, Calonne était représenté assis jusqu'à mi-jambe, ce qui fit dire à mademoiselle Arnould: « Madame Lebrun lui a coupé les jambes afin qu'il reste en place. »

(2) Madame Lebrun a été trompée par sa mémoire lorsque, dans ses *Souvenirs*, elle place sous l'année 1788 cette anecdote, rapportée, dans la *Correspondance de Grimm* et dans tous les mémoires du temps, au mois de septembre 1786.

à venir y passer un mois avec sa famille. On dit encore que Calonne lui avait donné Moulin-Joli. Ce propos eut une telle publicité qu'elle se crut obligée de désavouer cette acquisition, dans le *Journal de Paris*. « On n'en persista pas moins à croire à la réalité de l'anecdote, » est-il dit dans la *Correspondance de Grimm* (t. 13, p. 182). Grimm cite même, à cette occasion, un couplet d'une galanterie tant soit peu grivoise, et qui prouve que ce n'était pas la beauté que la médiocrité contestait à l'aimable *meunière de Moulin-Joli*. La révolution arriva : la nature des relations de madame Lebrun ne lui permettait pas de rester en France, Elle quitta sa patrie au mois d'octobre 1789, et se rendit d'abord en Italie, où elle eut de grands succès et obtint des hommages flatteurs. Le 3 novembre, trois jours après son arrivée à Bologne, elle fut reçue membre de l'institut et de l'académie de cette ville. A Rome, le peintre Ménageot lui offrit un appartement à l'hôtel de l'Académie de France, dont il était directeur. L'académie de St-Luc lui demanda son portrait pour sa réception. Enfin, elle crut un moment se retrouver dans sa patrie, en reproduisant les traits de Mesdames de France, Adélaïde et Victoire. Elle fit encore à Rome le portrait du peintre Robert, et celui de miss Pitt en Hébé, que les Anglais regardent comme son chef-d'œuvre. A Naples, elle fut bien traitée par la reine, sœur de Marie-Antoinette; elle peignit toute la famille royale et tout ce qu'il y avait à la cour d'artistes fameux, de beautés célèbres et d'étrangers de distinction. On doit signaler, parmi ce grand nombre de portraits, un tableau ravissant, où la fameuse lady Hamilton est représentée couchée au bord de la mer sous les traits d'une bacchante; enfin, la même sous les traits d'une sibylle. Elle peignit aussi le célèbre Paisiello, composant. Ce portrait, où le peintre a rendu toute l'inspiration du musicien, a été gravé par Besson. A Parme, où elle passa après avoir quitté Naples, Rome et Florence, elle fut reçue de l'académie, à qui elle donna une petite tête faite d'après sa fille. On était au mois de juin 1792. Madame Lebrun alla ensuite à Venise, à Vérone, à Milan; puis elle porta ses pinceaux à Vienne, où, parfaitement accueillie par le comte de Kaunitz, elle se vit bientôt admise à la cour. Elle peignit dans cette ville un grand nombre de portraits, et là, comme ailleurs, elle fit une ample moisson d'or, de gloire et de plaisir. Le prince de Ligne, l'un des hommes les plus aimables de ce temps, lui prêta, pour l'habiter, le convent de Caltemberg, et lui adressa des vers pleins de grâce. De Vienne elle se rendit en Prusse, où le prince Henri la reçut comme une ancienne amie; puis elle partit pour la Russie, et arriva à St-Pétersbourg le 23 juillet 1795. Catherine II voulut lui donner un appartement dans sa belle résidence de Czarskozeło; mais, malgré ses ordres réitérés, les maréchaux des logis, ne se souciant

nullement de placer madame Lebrun si près de l'impératrice, soutinrent toujours qu'ils n'avaient aucun logement disponible. « Ce qui me surprit au dernier point, lorsqu'on m'instruisit de ce détail, dit-elle dans ses *Souvenirs*, c'est qu'on me dit que ces courtisans me croyaient du parti du comte d'Artois, craignant que je ne fusse venue pour faire remplacer M. d'Esterhazy par un autre ambassadeur. » Madame Lebrun fut alors en butte à la malveillance du favori de l'impératrice, Zouboff, qui ne négligea aucune occasion de la desservir; heureusement, ce fut toujours sans succès, et Catherine fit faire à madame Lebrun les portraits de presque toute la famille impériale. La paix et le bonheur dont elle jouissait en Russie ne l'empêchaient pas de penser bien souvent à la France et aux malheurs de la famille royale. *Poursuivie*, comme elle le dit elle-même, par le souvenir de Louis XVI et de Marie-Antoinette, un de ses désirs les plus vifs aurait été de faire un tableau qui les représentât dans un des moments touchants et solennels qui avaient dû précéder leur mort. Elle écrivit, dans cette intention, au fidèle Cléry, qui était alors à Vienne. Peu de temps après, elle reçut de lui une réponse datée du 26 octobre 1796, dans laquelle il lui décrivait six de ces scènes de douleur, avec tous les détails nécessaires pour la guider dans ces compositions. « Cette lettre, dit madame Lebrun, me fit une si cruelle impression, que je reconnus l'impossibilité d'entreprendre un ouvrage par lequel chaque coup de pinceau m'aurait fait fondre en larmes; mais, du moins, elle se dédommagea en peignant de souvenir le portrait de la reine Marie-Antoinette, qu'elle envoya à Madame la duchesse d'Angoulême, qui résidait alors à Mittau (mars 1800). La mort de Catherine II ne fit rien perdre à madame Lebrun de la faveur dont elle jouissait à la cour de Russie. Le nouvel empereur, Paul I^{er}, lui commanda le portrait de l'impératrice Marie. Le 16 juin 1800, elle fut reçue, avec beaucoup de solennité, membre de l'académie de St-Pétersbourg. On lui demanda son portrait pour son morceau de réception. Ce fut à cette époque que sa fille unique épousa, malgré elle, un Français nommé Nigris, secrétaire du comte Czernicheff. Elle était à Moscou au moment de l'assassinat de Paul I^{er}, et, à son retour à St-Pétersbourg, l'empereur Alexandre la chargea de faire son portrait en buste, puis à cheval. Aussitôt une foule de personnes de la cour vinrent chez elle pour lui demander des copies de ces portraits. Cette circonstance offrait à madame Lebrun un moyen de fortune; mais le triste état de sa santé la força de quitter la Russie. L'empereur et l'impératrice voulurent en vain la retenir; elle partit pour Berlin, où elle arriva vers la fin de juillet 1801. Il faut lire dans ses *Souvenirs* les détails de la gracieuse réception que lui fit la reine de Prusse, qui voulut aussi être peinte par elle. Peu de jours avant son départ de

Berlin, le directeur général de l'académie de peinture vint lui apporter lui-même un diplôme de réception. C'est alors que l'ambassadeur français, Beurnonville, lui apprit qu'elle avait été rayée de la liste des émigrés, et qu'elle pouvait retourner en France. Après avoir passé par Dresde, où, pendant le peu de jours qu'elle y demeura, elle fit, pour envoyer en Russie, plusieurs copies du portrait de l'empereur Alexandre, elle prit la route de Paris, où elle arriva durant l'hiver de 1801. Ainsi se termine cette série de voyages durant lesquels elle avait rendus tributaires de son talent les personnages les plus illustres dans les diverses cours. La collection de ses portraits, dont elle a donné la liste dans ses *Souvenirs*, formerait la galerie historique la plus intéressante de la fin du 18^e siècle (1). A Vienne, à St-Petersbourg comme à Paris, son salon était le point de réunion de ce qu'il y avait de plus distingué et de plus aimable à la cour et à la ville. La soirée entière était consacrée à la société; mais tant que durait le jour, la palette en main, seule ou avec son modèle, madame Lebrun se livrait sans relâche à son travail; plaisirs, affaires, considérations, tout disparaissait à ses yeux; elle ne voyait que son tableau et son modèle; sa porte était soigneusement fermée; il n'y avait pas plus d'exceptions pour les souverains que pour ses meilleurs amis. Un jour, à St-Petersbourg, le roi de Pologne se présenta à son atelier; embarrassée, mais ne voulant pas interrompre son travail, elle feignit de ne pas reconnaître l'auguste visiteur, et dit à haute voix que, toute la journée, elle ne sera pas chez elle. Le prince, loin de se formaliser, respecta ce recueillement du travail et du talent. Mais une fois sortie de son atelier, madame Lebrun redevenait la femme aimable, accessible, empressée de plaire. En revoyant la France, après une absence de onze années, elle s'effraya de la trouver si différente de ce qu'elle l'avait laissée. Elle s'affligea surtout de la disparition de ses anciens amis, et partit pour Londres, afin de faire diversion aux sombres idées qui l'accablaient (15 avril 1802). Elle demeura trois ans en Angleterre, où elle fit le portrait du prince de Galles, de lord Byron, de madame de Polastron, etc. A son retour à Paris, chargée par Bonaparte de faire le portrait de sa sœur, madame Murat, elle eut, indépendamment de la modicité des honoraires, beaucoup à se plaindre de l'inexactitude et des caprices de son modèle, si bien qu'une fois que madame Murat se trouvait dans son at-

(1) Parmi ces portraits, un des plus remarquables est celui qui représente madame Dugazon dans le rôle de Nina (opéra-comique de Marsollier, dont la musique est de Dalayrac), à ces mots de la romance : *Paix ! il appelle*. Ce portrait inspira, dans le temps, à M. Fayolle ce quatrain adressé à madame Lebrun, et que Vigée inséra dans l'*Almanach des Muses* :

Que j'admire, ô Lebrun, ta sublime merveille !
Ton pinceau fait parler le silence à mes yeux,
Comme de Dalayrac le luth ingénieux
A su le peindre à mon oreille.

lier, elle ne craignit pas de dire à Denon, assez haut pour que celle-ci pût l'entendre : « J'ai peint « de véritables princesses qui ne m'ont jamais « tourmentée et ne m'ont jamais fait attendre. » Bientôt madame Lebrun partit pour la Suisse; qu'elle parcourut durant les années 1808 et 1809. L'aspect d'une nature si pittoresque et si majestueuse retrempa son imagination, et le portefeuille qu'elle rapporta de ce voyage prouve la flexibilité et la richesse de son talent. A Coppet, elle eut l'idée de représenter madame de Staël en Corinne, et emporta à Paris, pour y mettre la dernière main, ce portrait qui eut le plus grand succès et qui inspira à madame Beaufort d'Hautpoul des vers très-flatteurs pour le peintre et pour le modèle :

Staël offrait à Lebrun un talent digne d'elle,
Lebrun méritait seule un si parfait modèle, etc.

A son retour de Suisse, madame Lebrun acheta à Luciennes, près de Marly, une maison de campagne qui devint bientôt le rendez-vous de la plus aimable société. C'est là qu'elle fut surprise, au 31 mars 1814, par l'invasion des Prussiens, qui pillèrent sans pitié ses appartements. Elle ne fut pas mieux traitée en 1815; mais elle se consola de la perte de quelques meubles et de quelques bijoux, en voyant le retour de cette famille royale, à laquelle elle avait été toujours si dévouée. Louis XVIII lui fit publiquement l'accueil le plus flatteur. A l'exposition de 1817, la première qui eut lieu sous la restauration, on remarqua au Louvre un *Amphion jouant de la lyre*; puis le portrait de Marie-Antoinette. Ce portrait, qui passe pour le plus ressemblant qui nous reste de l'infortunée reine, avait déjà paru au Salon de 1786. Depuis la révolution, il était relégué dans un coin du château de Versailles. « La haine « qu'on avait eue pour cette famille, a dit Alexan- « dre Lenoir, dans une notice sur madame Le- « brun, n'étant pas encore éteinte, fit reléguer « ce tableau dans un coin obscur; mais l'inten- « tion du directeur du musée fut trompée; le ta- « bleau est si lumineux par lui-même, qu'il éclai- « rait la place qu'il occupait. » Ces productions ramenèrent sur madame Lebrun l'attention du public, et, selon l'expression du même artiste : « Elle fut admirée pour la première fois des jeunes « peintres qui ne la connaissaient pas. » En 1824, elle exposa le portrait de madame la duchesse de Berri, de la belle duchesse de Guiche, de plusieurs autres dont le souvenir est resté dans la mémoire des amis des arts. Madame Lebrun, veuve depuis 1813, vit mourir dans ses bras, en 1818, sa fille unique, qui lui avait causé bien des chagrins, et à qui jamais, comme elle dit elle-même dans ses *Souvenirs*, elle n'avait pu inspirer le goût de la bonne société. Deux ans après, elle perdit Vigée, son frère. Pour se distraire de sa douleur, elle fit une excursion dans le midi de la France. De retour à Paris, elle reprit ses habi-

tudes et son travail. A quatre-vingts ans, elle travaillait encore au portrait de sa nièce, madame de Rivière; et cette peinture, qui ne sent nullement la vieillesse, présente une grande force dans le coloris et une fermeté rare dans la touche. En 1828, elle fut reçue membre de l'Académie de Vaucluse; elle avait été, pendant son voyage en Suisse, admise à celle de Genève; mais tous ces titres académiques ne la consolèrent pas de n'être plus de l'Académie royale de Paris. En 1835, elle publia d'intéressants mémoires de sa vie, sous le titre de *Souvenirs* (3 vol. in-8°). Le premier volume est en forme de lettres adressées à la princesse Kourakin, amie de l'auteur. Il embrasse toute la vie de madame Lebrun, jusqu'à son départ pour l'Italie, en 1789. A la suite, sous ce titre : *Notes et portraits*, se trouvent des appréciations et des anecdotes fort intéressantes sur une quarantaine de personnages, tels que Delille, le comte de Vaudreuil, David, Chamfort, madame de Genlis, le peintre Robert, la duchesse de Polignac, etc. La mort de la princesse Kourakin, enlevée par le choléra en 1831 avait fait renoncer madame Lebrun à continuer ses *Souvenirs*; mais, sur les instances de ses amis, elle reprit ce travail sous la forme ordinaire de mémoires : c'est ce qui remplit les deux volumes suivants. Son voyage en Suisse se compose d'un recueil détaché de dix lettres, adressées à la princesse Vincent Potowka. Les portraits de Catherine II, de madame Lebrun et de la reine de Prusse sont chacun en tête d'un des volumes. On a dit avec raison qu'il faut lire ces *Souvenirs* pour avoir l'idée de l'amabilité personnelle de madame Lebrun; ils sont piquants, sans médisance; ils contiennent, en outre, des notes précieuses pour les amis des arts. Chaque volume se termine par la liste des portraits et des tableaux exécutés par l'auteur dans les différentes époques de sa vie. Il en résulte que son œuvre offre six cent soixante-deux portraits, quinze tableaux et près de deux cents paysages, pris tant en Suisse qu'en Angleterre. Madame Lebrun, alors mademoiselle Vigée, avait publié en 1774 un opuscule intitulé *Amour des Français pour leur roi* (in-8°). Elle mourut le 30 mars 1842, presque nonagénaire, mais conservant encore toutes ses rares facultés intellectuelles, et toute la sensibilité d'une âme affectueuse.

D—R—R.

LEBRUN (PIERRE), né à Montpellier en 1761, se destina de bonne heure à la robe; mais il ne sépara jamais l'étude des lettres de celle des lois. Dans sa jeunesse, il fit des vers avec succès : plusieurs pièces de sa composition, répandues dans les recueils du temps, prouvent son talent en ce genre. C'est lui qui, dans la traduction complète en vers français des poésies d'Horace, publiée par le comte Daru, son beau-frère, a fourni la version de l'*Art poétique*. En 1791, il quitta Montpellier, où il remplissait une charge de conseiller à la cour des aides qui avait été suppri-

mée, et vint se fixer à Paris. Il était juge à la cour d'appel lors de sa mort, arrivée le 17 novembre 1810. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a publié : 1° une *traduction française de Saluste*, Paris, Goujon, 1809, 2 vol. in-12; 2° *Journal des causes célèbres*. Il le continua seul pendant deux années. A sa mort, il coopérait à un autre ouvrage périodique, intitulé *Journal du barreau*.

Z.

LEBRUN (LOUIS-SÉBASTIEN), naquit à Paris, en 1765, et y mourut le 23 juin 1829. Élève de la maîtrise de Notre-Dame, il passa à l'église de St-Germain-l'Auxerrois, et en sortit deux ans après pour entrer au théâtre de l'Opéra. En 1787, il débuta dans le rôle de Polynice de l'opéra d'*OEdipe*. Son succès fut plus complet au Concert spirituel. C'est en 1790 qu'il s'avisa de composer, et qu'il donna au théâtre Montansier l'*Art d'aimer au village*. Depuis, il fit jouer, au théâtre Louvois, *Emilie et Melcour*, *Un Moment d'humeur*, *la Veuve américaine*; et au théâtre des Variétés, *les Petits Aveugles de Franconville*, *la Suite de la Cinquantaine*. S'élevant ensuite jusqu'au théâtre Feydeau, il fit jouer *le Bon Fils*, *Plus de peur que de mal*, *l'Astronome*, *le Maçon et Marceline*. Enfin, en 1816, osant aborder le théâtre de l'Opéra, il donna *le Rossignol*, qui, sans rien ajouter à sa réputation, a fait celle de Tulou. En 1809, on exécuta, dans l'église de Notre-Dame, un *Te Deum* à grand orchestre qu'il avait composé, en actions de grâces de la bataille de Wagram. Il était chef d'une classe de chant, à l'Académie royale de musique.

F—LE.

LEBRUN (P.-LOUIS-M.-J.), architecte français, né à Douai en 1770, montra de bonne heure des dispositions pour les mathématiques, et entra à l'école polytechnique, lors de sa fondation en 1794. Mais il n'embrassa pas une des carrières à laquelle cette école donnait accès. Il se livra à l'architecture et au dessin, accompagna le capitaine Baudin dans son voyage aux terres australes, et revint ensuite à Paris exercer la profession d'architecte. Pénétré des principes mathématiques, Lebrun entreprit de réformer l'enseignement de l'architecture et d'en établir une théorie nouvelle. Il publia, en 1816, un ouvrage intitulé *Formation géométrique des quatre ordres d'architecture grecque, et leurs proportions déduites des proportions arithmétiques et fondées sur la stabilité par laquelle on démontre que les principes de l'équilibre ne sont pas applicables à la construction* (Paris, in-4° oblong, avec planches). Cette publication fut suivie, en 1817, d'un *Mémoire contre l'enseignement de l'école royale d'architecture*, appuyé de la correction du plan, de la coupe et de l'élevation de l'église de Ste-Geneviève, Paris, in-4°. Les années suivantes, Lebrun imprima divers autres mémoires dont le but constant était la poursuite de la réforme de l'enseignement architectonique. Il en appelait aux savants, aux ingénieurs et aux géomètres; il en appelait au roi,

64

contre ce qu'il nommait la routine de l'école d'architecture, il demandait la réorganisation complète de cette école; ses réclamations furent vaines. En 1854, Lebrun, qui ne se décourageait pas, imprima une brochure ayant pour titre : *Précis général contre le manque des principes de proportion et de stabilité des deux écoles d'architecture et des ponts et chaussées, et application de ces principes au transport et à la pose de l'obélisque de Louqsor, mis en place avec six hommes*, Paris, in-4°. Lebrun ne s'est plus, depuis, fait connaître par de nouveaux écrits; il est mort dans l'obscurité vers 1840.

Z.

LEBRUN DE GRANDVILLE (JEAN-ÉTIENNE), né à Paris, y mourut en 1765, à l'âge de 27 ans. On a de lui : *la Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique (1762 et 1765), 2 vol. in-12. Il eut peu de succès. 2° *La Wasprie, ou l'Ami Wasp*, revu et corrigé, 1761, 2 vol. in-12. C'est une satire contre Fréron, qui y est désigné par le nom que Voltaire lui a donné dans *l'Écossaise*. 3° *L'Ane littéraire, ou les Aneries de maître Aliboron, dit Fr...* (Fréron), 1761, in-12; 4° quelques *Poésies*, entre autres une *Épître sur les progrès et la décadence de la poésie*. Lebrun avait de l'esprit, une vaste érudition et de la facilité pour écrire; mais il est mort jeune, et ce qu'il a fait est mort avant lui.

A. B—T.

LEBRUN DES CHARMETTES (PHILIPPE-ALEXANDRE), littérateur et poète français, né en 1785 à Bordeaux, d'une ancienne famille originaire de la Lorraine. Son père, receveur général des fermes, ayant été guillotiné en 1795, le jeune Lebrun des Charmettes se réfugia, avec sa mère et ses frères, dans une campagne près de Bordeaux, où il reçut sa première éducation littéraire sous la direction de l'écrivain Caillau. Il vint achever en 1798 son instruction à Paris, puis en 1800 se rendit à Hambourg, et passa de là à l'Île de France, où il servit, durant quelques mois, dans les canonnières de la garde nationale chargée de défendre cette colonie contre les Anglais. De retour en France en 1801, Lebrun des Charmettes se livra tout entier à sa passion pour les lettres et débuta par quelques traductions en vers de poésies anglaises. Il coopéra, en 1805 et en 1806, à la rédaction de *l'Abeille littéraire*. Ayant conçu, lors de son séjour dans l'Île de France, le projet d'écrire un poème en l'honneur de Jeanne d'Arc, il parcourut les lieux qui avaient été le théâtre des exploits de l'héroïne, et travailla en même temps à un ouvrage historique sur la Pucelle, écrit d'après les documents originaux. Cet ouvrage a paru en 1817, en 4 vol. in-8°, sous le titre de *Histoire de Jeanne d'Arc, tirée de ses propres déclarations*. Deux ans après, il donna son *Orléanide*, poème national en vingt-huit chants (Paris, 2 vol. in-8°), dont une seconde édition, avec de nombreux changements, a été donnée en 1821 (2 vol. in-8°). Lebrun des Charmettes avait été nommé, en 1810, employé au conseil d'État; mais il quitta

cette place, l'année suivante, et ne reentra dans l'administration qu'après le retour des Bourbons qu'il salua avec enthousiasme. Nommé, le 15 août 1815, à la sous-préfecture de St-Calais, il passa en 1820 à celle de Coulommiers, et fut nommé en 1829 préfet de la Haute-Saône. La révolution de juillet mit fin à la carrière administrative de Lebrun. Il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée vers 1850. Lebrun des Charmettes a composé un grand nombre de pièces de vers de circonstance, surtout en l'honneur de Jeanne d'Arc et des princes de la maison de Bourbon. Il avait fait paraître, en 1822, des *Etudes françaises de littérature et de morale* (Paris, 2 vol. in-8°). On lui doit, en outre, diverses traductions de l'anglais et de l'italien. Son dernier écrit est une satire intitulée *les Amis* (Louviers, 1856, in-8°).

Z.

LEBRUN-DESMARETTES (JEAN-BAPTISTE), né à Rouen, de Bonaventure Lebrun, libraire de cette ville, qui fut condamné aux galères pour avoir imprimé des livres en faveur de Port-Royal, fut élevé en partie dans cette maison. Après en être sorti, il y conserva toujours beaucoup d'attachement pour ses anciens maîtres; ce qui le fit mettre à la Bastille en 1707, où il fut traité très-rudement. Il n'en sortit qu'au bout de cinq ans; encore lui fallut-il signer le Formulaire; mais il se rétracta le 19 janvier 1717. Il avait tenu une espèce de pension où il n'admettait que douze ou quinze enfants. Retiré à Orléans, après un long séjour, il y tomba malade; et craignant un refus de sacrements, il se traîna à l'église le dimanche des Rameaux, et mourut le lendemain 19 mars 1751, à l'âge de 80 ans. Il a eu beaucoup de part aux *Bréviaires d'Orléans et de Nevers*. Lorsqu'on l'enferma à la Bastille, il travaillait à une édition de *Lactance* et à une édition du *Martyrologium Usuardi*. Ses notes sur le premier ouvrage sont tombées entre les mains de Lenglet-Dufresnoy (voy. LENGLET-DUFRESNOY). Le P. Sollier, jésuite, qui a donné une édition du *Martyrologium* en 1714, a profité, sans en rien dire, des notes de Lebrun, à qui l'on doit : 1° *la Vie de St-Paulin, évêque de Nole*, 1686, in-8°; 2° *Voyages liturgiques de France, ou Recherches faites en diverses villes du royaume*; 1718, in-8°, fig., publié sous le nom de Moleon. L'auteur avait visité la plus grande partie des églises de France, et il s'est attaché à faire connaître les pratiques particulières les plus remarquables dans les rites et les usages de chacune. 3° *Concordantia librorum Regum et Paralipomenon*, 1682, in-4°. Ouvrage composé avec le P. le Tourneux. 4° Une édition latine des *OEuvres de St-Paulin*, 1685, 2 vol. in-4°. On trouve à la suite une *Dissertation latine sur St-Victrice*, par Lebrun. 5° Une édition latine des *OEuvres de St-Prosper*, 1711, in-fol. Mangeant en fut l'éditeur pendant la captivité de Lebrun. 6° Une édition des *Offices ecclésiastiques de Jean, évêque d'Avanches*, avec des notes, 1679, in-8°.

A. B—T.

LEBRUN-TOSSA (JEAN-ANTOINE), auteur drama-

tique et pamphlétaire, naquit à Pierrelate, en Dauphiné, le 24 septembre 1760. Il vint à Paris à l'époque de la révolution, dont il adopta chaudement les principes auxquels, du reste, il devait toujours rester fidèle. Non content de déposer ses pensées républicaines dans les journaux, il fit jouer sur plusieurs théâtres des pièces inspirées par l'esprit du temps. Son début fut un drame intitulé *les Noirs et les Blancs* (en trois actes et en prose). Vint ensuite *l'Honnête Aventurier*, comédie en un acte et en vers, représentée d'abord au théâtre Louvois, et reprise avec succès en 1798 à celui de Montansier. Sous l'assemblée législative et pendant les premiers temps de la convention, Lebrun-Tossa vécut dans la société des girondins, et fut particulièrement lié avec Pozzo di Borgo, alors député de la Corse. Sous le comité de salut public (1795), voulant faire jouer, sur le théâtre de la Cité, *la Folie du roi Georges, ou l'Ouverture du parlement*, comédie en trois actes, il dut la soumettre au comité d'instruction publique, et fut adressé par le grammairien Domergue au député Romme, qui en était membre. Celui-ci, sans être un Molière, consultait sa servante; Lebrun fut obligé de subir la censure de cette femme, pour ne pas encourir la disgrâce du censeur, de qui dépendait la destinée de la pièce. Romme, en applaudissant aux platitudes ridicules que l'auteur avait prêtées à l'infortuné monarque anglais, trouva que le dénouement n'était pas assez dans les principes austères d'un républicain, et que Lebrun avait donné l'exemple d'une funeste indulgence pour les rois, en se contentant d'envoyer Georges à Bedlam, au lieu de le faire monter sur l'échafaud. L'agent national Payan fut plus indulgent, et *la Folie du roi Georges* parut au théâtre de la Cité, avec un succès qui prouve qu'alors les gens qui composaient le parterre étaient dignes d'avoir des auteurs de la force de Lebrun-Tossa. Toutefois les excès de la terreur parurent un moment le ramener à des sentiments plus modérés. Il avait payé un tribut aux mânes de Charlotte Corday, dans des vers énergiques intitulés *Apothéose de Charlotte Corday*; il essaya de traduire les sansculottes sur la scène, et fit jouer au théâtre Favart *Arabelle et Vascos, ou les Jacobins de Goa*, drame lyrique en trois actes, musique de Marc (1794). La même année, il donna au théâtre Favart *le Cabaleur*, qui n'eut pas même pour lui la cabale. Lebrun-Tossa figura dans les rangs des défenseurs de la convention, à la journée du 13 vendémiaire. Plus tard, sous le directoire, il fut employé, comme rédacteur de première classe, dans les bureaux de la police. Il passa ensuite au ministère de l'intérieur, d'où il sortit au bout de dix mois pour entrer, en 1804, dans l'administration des droits réunis. Il n'en continua pas moins de se livrer à la littérature. Il a publié deux romans. 1^o *Alexandrine de Bauni, ou l'Innocence et la scélératesse*, ouvrage antireligieux, 1797,

1 vol. in-12; *le Terne à la loterie, ou les Aventures d'une jeune dame, écrites par elle-même*, 1800, 1 vol. in-12, traduit de l'italien. Il ne cessa pas non plus de donner des pièces à divers théâtres : 1^o *le Mont Alphéa*, opéra-comique en trois actes; 2^o *le Savoir-faire*, opéra en deux actes, repris avec succès au théâtre Montansier. On a dit de cet ouvrage, assez joli, qu'il supposait du savoir-faire chez son auteur. 3^o *Les Faux Mendians*, opéra-comique en un acte et en vers, qui réussit sur le même théâtre; 4^o *Washington*, drame lyrique en trois actes, ennuyeux et froid, qui ne se soutint que pendant quelques représentations au théâtre Louvois. 5^o *La Jolie Parfumeuse, ou la Robe de conseiller*, vaudeville en un acte, donné longtemps avec succès sur différents théâtres (en société avec Bonel, 1802, in-8^o). Toutes ces pièces sont aujourd'hui complètement oubliées, et Lebrun-Tossa le serait également, s'il n'avait attaché son nom à une querelle littéraire qui fit dans le temps beaucoup de scandale. Assistant un jour, comme employé, à un triage de papiers dans les archives de la police, il eut assez d'influence sur un des commissaires chargés de cette opération pour sauver des flammes un poème dramatique intitulé *Conaxa*, découvert, en Bretagne, dans la bibliothèque d'un monastère. Lebrun obtint la remise de ce manuscrit, qu'il communiqua à son ami Étienne, lequel venait de se faire connaître par la charmante comédie de *Brueys et Palaprat*. Tous deux songèrent d'abord à tirer de l'œuvre du jésuite le cadre d'une comédie qu'ils devaient faire en commun; mais Étienne, après avoir obtenu le consentement de Lebrun-Tossa (1), fit tout seul la pièce des *Deux Gendres*, l'un des ouvrages dramatiques qui ont obtenu le plus d'applaudissements depuis le commencement du siècle. On eut dans le temps bien tort de reprocher à Étienne d'avoir, comme Molière, pris son bien où il le trouvait, en s'appropriant quelques données et même quelques vers de la pièce du jésuite; le seul reproche qu'on pût lui faire, c'était de ne l'avoir pas confessé d'abord tout naturellement. Violant les droits d'une ancienne amitié et ceux de la délicatesse, Lebrun-Tossa publia sous le titre de *Mes Révélations sur M. Étienne, les Deux Gendres et Conaxa* (1812, in-8^o), et de *Supplément à mes Révélations, en réponse à MM. Étienne et Hoffmann*, deux brochures qui n'étaient qu'un tissu de mensonges, d'inexactitudes et d'incohérences, le tout dans un style aussi plat que trivial. Aussi, ceux-mêmes qui, dans ce procès, n'étaient pas favorables à Étienne, déversèrent le ridicule et le mépris sur son malencontreux adversaire,

(1) L'auteur d'un des nombreux pamphlets que fit naître cette querelle dit que Lebrun-Tossa « paraît avoir fait un marché avec M. Étienne, et lui avoir cédé, à prix d'argent, son « manuscrit et sa part de profit, d'honneur et de gloire; marché « qui donne bien à l'auteur des *Deux Gendres* la propriété matérielle de l'ouvrage vendu, » etc. (*Réponse à M. Hoffman, ou Dernier examen du procès intenté par le public à M. Étienne*, p. 17, Paris, 1812, in-8^o.)

qui se vit en butte à un déluge de brochures. Dans l'une, intitulée *le Secret de M. Lebrun-Tossa*, l'auteur, le présentant comme un ami dévoué d'Étienne, lui prêtait ce monologue que nous croyons devoir citer, parce qu'en peu de lignes il présente le résumé de l'opinion publique dans cette affaire : « Je me donnerai comme un homme « qui méconnaît les lois de l'honneur ; la fausseté « du mensonge que j'offrirai sera palpable ; je « m'exprimerai de manière à rendre douteux mes « principes en morale ; et, comme on est trop « souvent porté à pardonner les torts les plus « grands en faveur de l'esprit, je prendrai des « moyens efficaces pour éviter cette indulgence. « Ma courte brochure sera parsemée de bêtises « bien saillantes ; j'aurai soin encore de me ren- « dre ridicule, et s'il advient que je me permette « des plaisanteries, elles seront de l'espèce de « celles auxquelles se livrent les valets dans « l'oisiveté des antichambres. » Un autre adver-
saire de M. Étienne, dans une *Réponse à M. Hoffmann*, qui avait pris fait et cause pour l'auteur des *Deux Gendres*, qualifiait ainsi Lebrun-Tossa : « Fripiier de littérature, dont la déloyauté et la « mauvaise foi sont aujourd'hui dans la plus « odieuse évidence. Sa brochure des *Révélations* « n'est qu'une honteuse spéculation de librairie ; « il devait se taire, puisque son silence était « acheté. » Dans cette querelle, on ne manqua pas de rappeler son absurde drame sur la *Folie du roi Georges*. « Sylvain Maréchal reconnaît en « vous son rival, » lui disait-on. Mais de tous les écrits auxquels a donné lieu cette querelle, les plus piquants sont sans contredit les deux brochures d'Hoffmann qui, pour faire ressortir les contradictions palpables de Lebrun-Tossa, eut l'idée plaisante d'opposer les dires de *M. Tossa* à ceux de *M. Lebrun*. « Sous lequel des deux noms « nous a-t-il menti ? Sous lequel faut-il qu'on se « fie à sa parole ? » demandait le critique. Lebrun-Tossa n'avait pas été plus heureux dans une guerre d'épigrammes contre M. Fabien Pillet, qui l'avait assez maltraité dans la *Revue des auteurs vivants grands et petits* (an 6, in-12). La meilleure de ces épigrammes, qui sont peut-être au nombre de cent, nous a semblé celle-ci :

C'est un sot que Lebrun-Tossa !
— Hélas ! oui ; mais le pauvre hère
Se fâche quand on lui dit ça.
— Il est donc toujours en colère.

La restauration de 1814 trouva Lebrun-Tossa chef de bureau aux droits réunis, et respecta sa position, ce qui ne l'empêcha pas, pendant les cent-jours, de professer hautement ses idées démocratiques, témoin sa brochure intitulée *la Patrie avant tout ! Eh ! que n'importe Napoléon ?* 1815, in-8°. Mis à la retraite le 1^{er} décembre suivant, il obtint une pension de 4,600 francs par ordonnance royale du 10 septembre 1817, et n'en continua pas moins de faire de l'opposition, témoin encore sa brochure qui a pour titre : *l'Évangile et*

le Budget (1817, in-8°), pamphlet à la fois libéral et irréligieux. Enfin, en 1818, il publia : *Consciencés littéraires d'à présent, avec un tableau de leurs valeurs comparées, indiquant de plus les degrés de talent et d'esprit, par un jury de vrais libéraux*, Paris, 1818, 1 vol. in-8°. L'auteur, qui ne voulait pas être connu, se traita plus mal que les autres, ne se donnant ni conscience ni esprit, mais seulement la plus minime dose de talent (deux degrés sur dix). Cette précaution inutile ne servit qu'à lui attirer un nouveau ridicule (1). Lebrun-Tossa est mort le 29 mars 1857, laissant une veuve qui continua de jouir de la moitié de sa pension ; elle mourut en février 1842.

D—R—R.

LEBRUN, ministre. Voyez TONDU.

LEBYD, fils de Rebyah, poète arabe, s'était acquis, par ses vers, une grande réputation longtemps ayant l'islamisme. Lorsque Mohammed eut commencé à dogmatiser, notre poète, alors âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, fit partie de la députation des descendants de Kélab, qui vinrent se présenter à lui et embrasser sa religion : il l'accompagna même dans sa fuite à Médine, et se montra toujours fervent musulman. Sous le règne d'Omar, il s'établit à Koufah, et y mourut sous le règne de Moawia, âgé de 145 ans, vers l'an 675 de J.-C. (2) Lebyd se rendit célèbre par sa générosité. Avant l'islamisme, il s'était engagé par serment à répandre des largesses parmi les indigents, lorsque la bise soufflerait. En effet, tant qu'il vécut, il se rendait, dans cette circonstance, au temple, matin et soir, pour distribuer des aliments à tous ceux qui étaient dans le besoin. Mais il est principalement connu par son talent pour la poésie, et la facilité avec laquelle il improvisait dans toutes les occasions. Quoique, suivant une tradition, il n'ait produit depuis sa conversion à l'islamisme que ce seul vers : « Louanges à Dieu de ce que le fil de mes jours « n'a pas été tranché avant que je me fusse re- « vêtu du manteau de l'islamisme ! » on cite encore de lui plusieurs autres vers ; en voici trois qu'il fit un instant avant sa mort : « Gardez-vous « (il s'adresse à ses filles), quand je serai mort, « de vous déchirer le visage et de raser votre « chevelure ; dites : *C'était un homme qui n'a « jamais abandonné son allié ni trahi la confiance « de son ami*. Répétez ces paroles jusqu'à ce qu'un « an soit révolu, puis allez en paix ; car celui qui « a pleuré un an entier ne mérite plus aucun « reproche. » Les poésies de Lebyd ont toujours fait le charme des Arabes par l'originalité des idées et la richesse des expressions. Le poète Ferazdak se prosterna en entendant réciter ces vers de sa *Moallakat* (voy. AMRI-AL-CAYS) : « Les

(1) Il est à remarquer que dans les *Consciencés littéraires*, Lebrun-Tossa lui-même cite avec éloge et sans restriction l'épigramme que nous avons rappelée ci-dessus.

(2) L'auteur de *l'Histoire de Mohammed et des Schabel* (ou compagnons du prophète) dit, au contraire, que Lebyd mourut à l'âge de 120 ans (voy. le man. arab. 631, p. 169 de la bibliothèque de Paris).

« torrents entraînant la poussière qui couvrait « ces vestiges d'habitation, les ont rendus à la « lumière; ainsi la plume d'un écrivain renou- « velle les traits des caractères que le temps avait « effacés. » Il y a, dit-il, certains versets du Coran qu'on ne doit point entendre sans se prosterner; moi, je connais des vers auxquels est dû le même honneur. Wahl publia, en 1790, à Halle, mais d'une manière peu satisfaisante, les trente-cinq premiers vers de la *Moullakat* de Lehyd, dans la 3^e livraison de son *Magasin*, pag. 53-57. Siivestre de Sacy l'a publiée tout entière, avec une traduction française et le commentaire arabe de Zouzény, à la suite de *Kabita* et *Dimna*, ou *Fables de Bidpaï*, Paris, 1816, in-4^o. W. Jones en avait donné une traduction anglaise, avec celle des six autres moallakats, Londres, 1782, in-4^o. R—D.

LECA (JEAN-PAUL DE), comte de Cinarca, en Corse, naquit en 1450, dans la seigneurie de Leca, ancien domaine des *Cinarchesi*, dont il tirait son origine. Échappé par miracle au sort qui avait atteint vingt membres de cette illustre famille, massacrés dans un festin, au mépris de la foi jurée, par des Génois, Jean-Paul de Leca, encore en bas âge, fut conduit à Piombino, en Toscane, où il reçut une bonne éducation par les soins de son aïeul maternel, Mariano da Gaggio. A son retour en Corse, il dut prendre les armes pour rentrer en possession de son patrimoine, usurpé pendant son absence par son parent et son plus redoutable adversaire, Renuccio de Leca. Sorti victorieux de cette lutte, qui lui valut une réputation de courage et d'habileté, Leca, aussi avide de gloire que de puissance, et sollicité par les Fregoso de Gènes, ses parents, déclara la guerre à l'office de St-Georges, investi de la souveraineté de l'île (1487). Mais le succès de cette audacieuse entreprise, dans laquelle il s'était jeté avec une imprudente précipitation, ne répondit pas à son attente, et il se vit forcé, après quelques sanglants combats, de chercher son salut dans la fuite, et de se retirer dans l'île de Sardaigne. Cette défaite, qu'il aurait dû regarder comme un avertissement, ne fit qu'exciter son courage. Bientôt après, conduit par l'ambition et la vengeance, il retourna dans sa patrie, voulant tenter de nouveau la fortune des armes. Ce fut en 1488 qu'à la tête d'une nombreuse armée, il offrit encore aux Génois l'occasion d'un sanglant triomphe. Expulsé alors de la Corse, et abandonné par tous ses partisans, Leca, au lieu de subir avec résignation les rigueurs de sa destinée, céda encore une fois aux impulsions de sa haine et de son ambition. En 1501, il descendit de nouveau et pour la dernière fois dans l'arène des combats, où il essaya de nouveaux revers. Repoussé pour toujours du sol de sa patrie, sans appui, sans ressources, après avoir vécu pendant plusieurs années dans les souffrances de l'exil, il se rendit à Rome, pour engager Léon X à lui

fournir des secours afin de former de nouvelles entreprises contre les usurpateurs des droits de ses aïeux. Mais la voix du malheureux proscrit ne trouva que des cœurs sourds à ses prières; et la mort, qui pouvait seule éteindre ses ardentes passions, vint mettre fin à son orageuse carrière, le 15 septembre 1515. Deux traits rapportés par des historiens corses donneront une idée suffisante de son caractère entreprenant et généreux. Filipini raconte que, pendant que Jean-Paul de Leca vécut retiré en Sardaigne, après ses malheureuses guerres, on le vit un jour paraître accablé de douleur devant le vice-roi de cette île, pour demander la grâce de plusieurs de ses parents, qui, dans une rixe, avaient donné la mort à son fils Roland, objet de ses espérances et de sa plus tendre affection; grâce qui fut accordée à son intercession par le magistrat, touché de la magnanimité autant que des malheurs de cet illustre proscrit. L'autre trait est tiré de Petrus Cyrenus, qui rapporte, dans son Histoire, que Leca, à son retour en Corse (1501), se présenta, dès la nuit de son arrivée, dans la maison de son ennemi Giudicello, de Casamaccoli de Niolo, et que, en se précipitant dans sa demeure avant qu'on pût l'avertir, il se trouva tout à coup en présence de cet ennemi, auquel il dit : « Je suis Jean-Paul de « Leca; je viens dans ta maison y chercher la « mort; j'aime mieux la recevoir de tes mains que « de celles des Génois. » A ces mots, Giudicello, tout ému, se jeta dans les bras de son ennemi, et devint dès ce jour un des plus zélés défenseurs de sa cause. G—RY.

LECAMUS. Voyez CAMUS.

LECARLIER D'ARDON (MARIE-JEAN-FRANÇOIS-PHILBERT), était maire de Laon et l'un des plus riches propriétaires de la Picardie avant la révolution; il en adopta néanmoins les principes avec beaucoup de chaleur, et fut nommé en 1789, député aux états généraux par le tiers état du bailliage du Vermandois. Il siégea constamment dans cette assemblée au côté gauche, et y vota toujours en faveur des innovations. Du reste, il ne parut qu'une seule fois à la tribune, pour parler contre l'exportation du blé à l'étranger. Nommé député à la convention nationale, en 1792, par le département de l'Aisne, il s'y fit également peu remarquer, et siégea néanmoins toujours avec le parti le plus exalté. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Le sort ne l'ayant pas favorisé, après la trop longue session de la convention nationale, il cessa de faire partie du corps législatif; mais le directoire exécutif l'en dédommagea en le nommant, après le 18 fructidor an 5 (1797), président de l'administration centrale de son département, puis commissaire plénipotentiaire près l'armée chargée d'envahir la Suisse. Voici comment l'auteur de *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat* parle de cette importante mission confiée à Lecarlier : « Riche

« propriétaire dans le département de l'Aisne, il « avait embrassé avec chaleur les principes de la « révolution. C'était un homme probe et intègre, « d'un patriotisme éprouvé, mais d'un caractère « dur et brusque; aussi pesa-t-il rudement sur la « malheureuse Helvétie, de même que l'impitoya- « ble Schauenbourg, à qui fut remis le pouvoir « militaire. » Lecarlier annonça sa mission par une proclamation où il déclara que l'intention de son gouvernement était que ceux-là seuls qui avaient provoqué la guerre en fussent responsables sur leurs personnes et sur leurs biens; et il décida, en conséquence, que tout ce dont l'armée française aurait besoin lui fût fourni à *la charge des anciens gouvernants*. Pour assurer l'exécution de ce rigoureux arrêt, il fit enlever, comme otages, onze magistrats de Berne, qui furent transférés à la citadelle de Strasbourg. Après s'être emparé de la plus grande partie des récoltes par des moyens du même genre, Lecarlier frappa toutes les villes de contributions énormes. La ville de Berne seule fut taxée à seize millions. Il fit proclamer ensuite, par une sorte de dédommagement, la constitution que le colonel Laharpe et Ochs venaient de modeler sur celle de la France. Tout cela était parfaitement de l'époque et selon les intentions du directoire. Cependant Lecarlier ne tarda pas à être rappelé; mais sa santé, qui déclinait, paraît en avoir été la seule cause. Il fut nommé, peu de temps après son retour à Paris, ministre de la police, à la place de Dondeau, et presque aussitôt remplacé par Duval, pour être commissaire général en Belgique, où il ne resta de même que fort peu de temps. Son département l'appela, en mars 1799, au conseil des Anciens; mais il mourut quelques mois après. Son ami et collègue Jean Debry prononça à la tribune son éloge funèbre avec beaucoup d'emphasis. — Quelques biographes l'ont confondu avec Carlier, député à l'Assemblée législative, qui a réclaté contre cette erreur avec d'autant plus de force qu'il a suivi, dans le cours de la révolution, une ligne toute différente du conventionnel. — Le fils de Lecarlier a été membre de la chambre des députés sous la restauration et sous Louis-Philippe, et siégeait à l'extrême gauche; il est mort vers 1842. — La veuve de Lecarlier est morte en 1848.

M—D J.

LECARPENTIER (C.-L.-F.), peintre, né à Rouen en 1750, s'acquit assez de réputation pour occuper une place de professeur à l'école des beaux-arts de sa ville natale. Les académies de la même ville l'appelèrent dans leur sein; plusieurs sociétés littéraires de Paris le comptèrent parmi leurs membres, et l'Institut de France l'admit au nombre de ses correspondants. Il mourut à Rouen dans le mois de septembre 1822. Cet artiste maniait à la fois le pinceau et la plume. On a de lui quelques écrits, où il donne des détails intéressants sur l'histoire et la théorie de la peinture : 1^o *Galerie des peintres célèbres, avec des Remarques*

sur le genre de chaque maître, Rouen et Paris, 1810-21, 2 vol. in-8°. Quelques-unes des notices contenues dans cet ouvrage ont été imprimées séparément, notamment celles sur Alphonse Dufresnoy, sur Domenico Zampieri, dit *le Dominiquin* (1812); sur Ant. Vatteau (1815); sur Paul Callari (1816); sur J. Letellier (1817); sur l'Albane, sur Paul Potter (1818). L'auteur les avait lues dans les séances publiques de la société d'émulation de Rouen, dont il était membre; et cette compagnie les a insérées dans le recueil de ses Mémoires, auxquels Lecarpentier a fourni d'autres morceaux. 2^o *Notice nécrologique sur Bouteillier, sculpteur*, Rouen, 1812, in-8°; 3^o *Essai sur le paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes Notices sur les plus habiles peintres en ce genre*, Rouen et Paris, 1817, in-8°, fig.; 4^o *Itinéraire de Rouen, ou Guide des voyageurs, pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville ou des environs*, Rouen, 1816, in-8°; 2^e édition, ibid., 1819, in-18; 5^e édit., ibid., 1826, in-12. Z.

LECARPENTIER. Voyez CARPENTIER.

LECARPENTIER, de la Manche (JEAN-BAPTISTE), naquit, en 1760, à Hesleville, petit village des environs de Cherbourg. Ses parents, cultivateurs peu aisés, s'imposèrent des sacrifices pour l'envoyer étudier au collège de Valognes. Après avoir terminé ses études pendant le cours desquelles il ne s'était distingué ni en bien ni en mal, Lecarpentier, âgé de dix-sept ans, entra comme clerc chez un huissier nommé Levrac, où, après avoir travaillé pendant quelques années, il parvint, à l'aide de nouveaux sacrifices de la part de sa famille, à acheter l'étude de son patron. Cette étude n'étant pourvue que d'une mince clientèle, diminua plutôt que d'augmenter dans les mains de Lecarpentier. Il végétait obscurément à Valognes quand la révolution arriva. Il en embrassa la cause avec ardeur, dès le premier instant, et, à mesure qu'elle grandit, on vit aussi grandir son patriotisme. Ce fut lui qui, de concert avec deux ou trois autres huissiers, également sans clientèle, un avocat sans causes, nommé Vabeuf, un nommé Gamas, et tout ce qu'il put réunir de gens tarés, organisa dans cette ville une société populaire dont il se nomma président, et qui agita fortement le département. Il appuya inutilement la circulaire du comité de surveillance de la commune de Paris, du 2 septembre 1792, qui avait produit à Meaux, Lyon, Reims, Orléans, etc., de si horribles effets. Si les efforts qu'il fit en cette circonstance n'obtinrent pas tout le succès qu'il désirait, ils lui valurent au moins l'honneur d'être nommé député de l'arrondissement de Valognes à la convention nationale, où il ne joua d'abord qu'un rôle à peu près nul, et demeura longtemps confondu dans la foule des plus ardents révolutionnaires. La première fois qu'il monta à la tribune et se révéla à la France, ce fut contre le malheureux Louis XVI, dont il pressa le jugement

par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Il fit ajouter de nouveaux griefs à l'acte d'accusation, s'opposa à ce que les témoins de l'enlèvement des papiers de l'armoire de fer, et particulièrement Roland, fussent entendus à la barre; enfin il voulut qu'on prononçât la condamnation avant de décider la question de l'appel au peuple: « Ce serait servir les intrigants, les modérés, les aristocrates, dit-il, que de dire *oui*, et alors « je dis *non*. » Il vota pour la mort et contre le sursis. Continuant ensuite de siéger à la montagne, à côté de Marat et de Robespierre, il ne parla plus qu'à la séance du 25 juin 1793, où les jacobins, et les quarante-huit sections de Paris vinrent complimenter la convention sur l'achèvement de la constitution. L'orateur de la députation ayant glissé dans son discours quelques conseils sur la nécessité de faire la guerre aux modérés, aux aristocrates, aux conspirateurs, etc., Lecarpentier s'écria de sa place: « L'orateur a raison; « les mesures qu'on emploie sont insuffisantes. « La convention doit mettre hors la loi tous les « administrateurs rebelles, et autoriser tous les « citoyens à courir sus comme sur des bêtes fé- « roces. » Cette improvisation fut accueillie par les applaudissements de toute la salle et des tribunes. Lecarpentier put dès lors surtout se considérer comme un personnage. Il fit encore deux ou trois discours aussi forts de verve et aussi remarquables par leur concision; après quoi il fut jugé digne par le comité de salut public d'aller mettre en pratique ce qu'il enseignait si bien. C'est dans son propre département qu'on l'envoya *courir sus aux aristocrates comme sur des bêtes féroces*. La première ville où il parut fut Granville. Il commença à la mettre au pas, lorsque l'armée vendéenne, commandée par la Rochejaquelein, vint en faire le siège. On sait avec quelle énergie les habitants repoussèrent les assauts donnés à leurs murailles; mais ce que l'on ne sait pas aussi bien, c'est que Lecarpentier, enfermé dans la place, s'y montra d'une couardise extrême; qu'il voulut s'évader par le côté opposé à celui où les Vendéens donnaient l'assaut, et qu'il fut ramené de force à son poste par une vingtaine de jeunes gens indignés de sa lâcheté, et qui, plus tard, pensèrent payer bien cher cette témérité. Après la levée du siège, Lecarpentier fit rechercher ces jeunes gens, et il parlait de les traire devant une commission militaire, comme ayant outragé un représentant du peuple en fonction; mais ils furent assez heureux pour échapper à ses poursuites. De Granville, Lecarpentier s'était rendu à Avranches; il y mit, dès son arrivée, *la terreur à l'ordre du jour*. En moins d'une semaine, plus de deux cents personnes furent emprisonnées, ce qu'il annonça ainsi à la convention nationale, dans une lettre du 17 ventôse an 2: « J'annonce avec plaisir qu'au moyen des « *purgatifs* révolutionnaires qui ont été et qui « seront encore employés ici, l'aristocratie, le fé-

« déralisme et la superstition, en un mot tous « les éléments incompatibles avec la république, « sont replongés dans le néant. » Lecarpentier parcourut ainsi toutes les autres villes du département confié à sa vigilance, employant partout les mêmes *purgatifs*. « A votre exemple, écrivait-il d'Avranches au comité de salut public, j'ap- « pesantis pour ma part le poids de la justice na- « tionale sur les conspirateurs. Je ne fais grâce à « personne; voilà encore *du gibier* que je vous « envoie. » D'Avranches, Lecarpentier, après avoir, chemin faisant, envoyé à Paris *du gibier* de St-Lô, de Coutances et de Carentan, se dirigea sur Valognes, où il avait si longtemps vécu obscur et méprisé, et qui allait lui payer cher les affronts qu'il avait eus jadis à y dévorer. La consternation y fut générale quand on sut qu'il approchait. Elle augmenta encore lorsqu'on vit tous les garnements du lieu, précédés des membres du comité révolutionnaire, le président Gamas en tête, aller en foule à sa rencontre et rentrer escortant *ja berline* à quatre chevaux qui portait le représentant et son épouse. Les glaces étant baissées, on put contempler à l'aise le digne couple qui s'y pavait avec une orgueilleuse impudence, et répondait aux acclamations du peuple par des saluts de protection (1). Lecarpentier alla s'installer dans l'hôtel du marquis d'Ourville, qui était déjà en prison; et, dès le lendemain, il ordonna *ja mise en arrestation*, d'abord de tous les nobles qui n'étaient pas encore arrêtés, puis de tous les bourgeois suspects. La prison étant dès lors trop petite pour contenir tout le *gibier* que le représentant y entassait journellement, il ordonna que l'on disposât l'hôtel de Chiffrevast, l'un des plus vastes et des plus beaux de la ville, pour y loger ceux qui ne pourraient trouver place dans la prison ordinaire. Cet hôtel ne tarda pas à être rempli de la cave au grenier; nous disons de la cave au grenier, parce que cette prison improvisée se trouva en peu de temps tellement encombrée, que plusieurs détenus furent renfermés dans les caves, à défaut de place dans les appartements. Cependant Lecarpentier dirigeait de temps à autre des prisonniers sur Paris; puis il faisait une nouvelle battue pour les remplacer, comme cela résulte d'une de ses lettres, datée du 25 messidor an 2, et adressée au président de la convention: « Encore des têtes! disait-il, encore de « nouveaux détenus dans la maison d'arrêt! en- « core d'anciens détenus prêts à suivre les autres « au tribunal révolutionnaire! C'est ainsi que « l'esprit du peuple s'élève à sa sommité, et que « le vain espoir de ses ennemis tombe au dernier

(1) La *citoyenne* Lecarpentier, émerveillée à la vue de cette foule, fit baisser les glaces, afin, dit-elle à son mari, que *notre peuple* puisse nous voir à son aise, et que nous puissions nous-même le contempler. Cette femme, véritable *madame Angot*, née de très-bas lieu, affecta une morgue aussi insolente que ridicule, pendant son séjour à Valognes. L'auteur de cet article, qui s'y trouvait, garantit l'exactitude de tous ces détails.

« degré. » Lecarpentier, après avoir annoncé ce nouvel envoi, se mit en mesure de tenir sa promesse. A peine eut-il cacheté sa lettre, que l'ordre fut donné de préparer des chaises de poste en quantité suffisante pour que ses victimes arrivassent à temps, afin de ne pas manquer l'échafaud. Il semblait pressentir que le 9 thermidor approchait et qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Mais quelque empressement qu'on apportât à suivre ses ordres, on ne trouva qu'une seule chaise de poste en état de servir. Lecarpentier mit alors en réquisition un nombre de charrettes suffisant pour compléter son envoi. Parmi tous les nobles incarcérés dans l'hôtel de Chiffrevast, on distinguait particulièrement le propriétaire même de l'hôtel, le marquis de Chiffrevast. Ce vieillard, plus qu'octogénaire, objet de la vénération de tous ses compagnons d'infortune, était en tête de la liste. Lorsque ces charrettes et l'unique chaise de poste furent amenées devant la prison, tous les prisonniers désignés pour partir, pleins de déférence pour le rang, les vertus et l'âge du marquis de Chiffrevast, déclarèrent que la chaise de poste serait pour lui seul, et que quant à eux ils feraient le voyage en charrette. M. de Chiffrevast partit donc, et la déférence qu'on lui avait témoignée devint la cause de sa mort. Il arriva à Paris dans les premiers jours de thermidor, fut traduit au tribunal révolutionnaire le lendemain de son arrivée et envoyé à l'échafaud le même jour. Ce fut la dernière victime de Lecarpentier. Les charrettes qui conduisaient les autres détenus n'arrivèrent que le 11 thermidor, dans la malinée; et ce retard les sauva. Rappelé de mission peu après, Lecarpentier rentra dans la convention, où il chercha à se faire oublier. Cependant on le vit de nouveau figurer parmi les terroristes dans les journées de prairial, où sa conduite lui mérita d'être envoyé prisonnier au château du Rameau. Amnistié après le 15 vendémiaire, il se retira à Valognes, où il devint un objet d'horreur pour tous les habitants. Ne voyant plus que ses anciens amis, Vabeuf, Camas, etc., il y établit une espèce de cabinet d'affaires qui n'était fréquenté que par quelques paysans des environs. En 1809, il se fit inscrire sur le tableau des avocats; mais l'indignation publique l'en fit bientôt rayer. Complètement oublié comme personnage politique, sous le directoire, le consulat et l'empire, il ne fut pas inquiété sous la première restauration; mais, ayant accepté l'acte additionnel pendant les cent-jours de 1815, il fut exilé après le second retour de Louis XVIII, en vertu de la loi sur les régicides. S'étant d'abord réfugié dans l'île de Jersey, il en fut expulsé par la misère et par le mépris de quelques Français qui s'y trouvaient et qui connaissaient sa conduite révolutionnaire. Revenu furtivement en France, il fut arrêté, en 1819, dans un village aux environs de Cherbourg, et traduit devant la cour d'assises du département de la Manche, comme ayant rompu son ban d'exil.

Il se défendit lui-même avec beaucoup d'énergie; et, sur la question du président, s'il avait voté la mort de Louis XVI, il répondit qu'il avait été entraîné par les circonstances. Le procureur du roi ayant rappelé ses horribles missions, il déclara, ce qui était vrai, qu'il n'avait fait que de se conformer au système de gouvernement de cette époque. Condamné à la déportation, Lecarpentier fut enfermé au Mont-St-Michel, où il mourut le 27 janvier 1828. Il avait appelé de l'arrêt de déportation à la cour de cassation, qui le confirma, malgré de vives réclamations de la part des journaux de l'opposition. G. D.—L.

LECAT (CLAUDE-NICOLAS), célèbre chirurgien français, né à Blérancourt en Picardie, le 6 septembre 1700. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il porta, pendant dix ans, le petit collet; mais ne se sentant aucune vocation pour le sacerdoce, il étudia la fortification. La netteté et l'exactitude de ses dessins font juger qu'il eût pu devenir un homme distingué dans cette partie, si sa famille ne l'eût forcé d'y renoncer. Alors il se décida pour la chirurgie, et en apprit les premiers éléments de son père, qui l'exerça de bonne heure à rédiger des observations et des mémoires sur différents points d'anatomie. Il se rendit ensuite à Paris pour terminer son instruction, et devint en 1728 chirurgien de M. de Tressan, archevêque de Rouen: il obtint au concours en 1731 la survivance de la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il se rendit en 1733, et se fit recevoir maître en chirurgie. La même année, il eut le premier accessit du prix proposé par l'académie royale de chirurgie. Il remporta ensuite les premiers prix décernés par cette savante compagnie, depuis 1734 jusqu'en 1758 inclusivement, où, ayant concouru pour la seconde fois sur la question relative aux plaies d'armes à feu, l'académie lui répliqua par le mot *usquequo?* et l'admit au nombre de ses membres associés, afin de lui fermer une lice dans laquelle personne n'osait plus se présenter. Donnant alors une autre direction à l'activité de son esprit, Lecat travailla pour toutes les académies célèbres de l'Europe, et ses savantes productions lui valurent bientôt le titre d'associé de celles de Londres, de Madrid, de Berlin, de Bologne, de St-Petersbourg, etc., de correspondant de celle des sciences de Paris: l'académie des Curieux de la nature l'avait désigné par le nom de *Pleistonicus*, qui signifie l'homme aux fréquentes victoires. Ayant obtenu, avec la plus grande peine, en mars 1736, la permission d'établir à Rouen un amphithéâtre de dissection, Lecat y commença des cours publics d'anatomie qui eurent le plus grand succès. Après avoir refusé, en 1740, l'offre que la Peyronie lui faisait d'un établissement avantageux à Paris, il fonda en 1744 une académie royale dans sa ville adoptive, et il en rédigea lui-même les statuts. Il en fut nommé le secrétaire pour la partie des sciences en 1752; et c'est dans le re-

cueil de cette compagnie savante que se trouvent les nombreux mémoires de son fondateur. Lithotomiste habile, Lecat pratiquait l'opération de la taille suivant la méthode de Cheselden. Il avait établi en principe, en 1742, que l'incision des parties extérieures devait avoir beaucoup plus d'étendue que celle des parties intérieures; et c'est en cela que sa méthode différait de celle du frère Cosme. Aussi, lorsque ce dernier publia sa méthode de pratiquer l'opération de la taille, avec la description du lithotome caché (voy. COSME), Lecat s'éleva aussitôt contre elle, et chercha à en montrer les défauts et les inconvénients; mais voyant qu'un grand nombre de praticiens ne laissaient pas d'adopter un instrument qu'il regardait comme meurtrier, et que l'académie royale de chirurgie laissait flotter son opinion incertaine entre les deux méthodes, Lecat prit le parti de se rendre à Paris, où il opéra avec tant d'habileté et de succès, qu'il entraîna le suffrage de cette savante compagnie. En 1764, il reçut des lettres de noblesse; et il adopta pour devise le passage suivant de Tacite: « *Catti fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerant.* » Mais il jouit peu de temps de cet honneur. La douleur que lui avait fait éprouver l'incendie d'une grande partie de sa bibliothèque, arrivé le 26 décembre 1762, et surtout la perte d'un *Mémorial* en trois volumes in-folio auquel il travaillait depuis plus de vingt-cinq ans, achevèrent de détruire une santé délicate, qu'il n'entretenait que par le régime le plus sévère. Il cherchait encore, par un travail au-dessus de ses forces, à réparer ses pertes littéraires, lorsque la mort vint le frapper le 20 août 1768. On a de lui : 1° *Dissertation physique sur le balancement d'un arc-boutant de l'église de St-Nicaise de Reims* (voy. COUCY), Reims, 1724, in-12. Il démontre que le mouvement très-sensible que cet arc-boutant éprouve lorsqu'on sonne n'altère en rien sa solidité. 2° *Eloge du P.-J.-B. Mercastel de l'Oratoire*, professeur de mathématiques, mort le 8 février 1754 (*Mercur* de novembre 1754); 3° *Dissertation sur le dissolvant de la pierre, et en particulier sur celui de mademoiselle Stephens*, Rouen, 1759, in-12. Il y réduit à sa juste valeur la foi que l'on doit ajouter à tous les prétendus lithontriptiques. 4° *Traité des sens*, Rouen, Paris, 1740, in-8°, souvent réimprimé, et traduit en anglais. 5° *Lettres concernant l'opération de la taille, pratiquée sur les deux sexes*, Rouen, 1749, in-12; 6° *Recueil des pièces sur l'opération de la taille*, Rouen, 1749-1755, in-8°. C'est dans ces différents ouvrages qu'il traite de la dilatation du corps de la vessie, qu'il croit préférable aux grandes incisions; et il y décrit les instruments de son invention propres à obtenir ce résultat. 7° *Parallèle de la taille latérale*, Amsterdam, 1766, in-8°, publié par Nahuys, l'un de ses élèves; 8° *Traité de l'existence de la nature du fluide des nerfs, etc., et son action dans le mouvement musculaire*, Berlin, 1765, in-8°, fig. Cette dissertation, qui fut couronnée

par l'académie de Berlin, est suivie de plusieurs autres sur la sensibilité et l'irritabilité, dans lesquelles il cherche à prouver que les idées de Haller sur cette propriété des fibres vivantes ne sont que de pures distinctions métaphysiques. 9° *Eloge de Fontenelle*, Rouen, 1759, in-8°; 10° *Traité de la couleur de la peau humaine en général, et de celle des nègres en particulier*, Amsterdam (Rouen), 1765, in-8°. L'auteur regarde le corps muqueux comme le véritable organe de la couleur de la peau. 11° *Nouveau Système sur la cause de l'évacuation périodique*, *ibid.*, 1766, in-8°. Il regardait l'esprit séminal fermenté, et préparé par les houppes nerveuses de l'utérus et de ses dépendances, comme la cause de l'évacuation menstruelle. 12° *Lettre sur les avantages de la réunion des titres de docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie*, etc., Amsterdam, 1766, in-8°; 13° *Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier*, Paris, 1766, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, dont la première partie avait paru dès 1759, n'est qu'un tissu d'hypothèses hasardées, et rempli des plus singulières explications sur la formation des fluides aëriiformes. L'auteur y a joint sa *Théorie de l'ouïe* qui avait remporté, en 1757, le triple prix de l'académie de Toulouse. 14° *Cours abrégé d'ostéologie*, Rouen, 1768, in-8°. Recommandable par l'ordre qui y règne et l'exactitude des descriptions, surtout pour les os de la face. 15° *Lettre sur la prétendue cité de Limmes* (Mém. de Trévoux, avril 1752, p. 490); 16° *Lettre sur l'ambi d'Hippocrate, perfectionné*; dans le *Journal des savants*, décembre 1765, p. 896, et mars 1767, p. 182. Il avait donné une première description de cette machine (destinée à réduire les luxations de l'humérus) dans les *Transactions philosophiques* de 1742, p. 587; 17° *Réfutation des Discours de M. Rousseau de Genève*, Londres (Rouen), 1752, in-8°, couronné par l'académie de Dijon; 18° *Cinq Observations*, etc., dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, de 1758 à 1766; 19° un grand nombre d'articles, lettres, etc., dans le *Journal de Verdun*, notamment sur la *larme batavique*; sur son *hygromètre comparable* et son *nouveau thermomètre* (décembre 1747); sur la *cause du flux et reflux de la mer*; sur la *grandeur apparente de la lune*; sur le *pouvoir des influences de la lune*, etc. Ces deux derniers ont échappé aux recherches de Lalande dans sa *Bibliographie astronomique*. 20° *Mémoire posthume* (composé en 1755) *sur les incendies spontanés de l'économie animale* (Paris, 1845, in-8° de 51 pages, et dans le *Journal de médecine*); 21° *Dissertation* (posthume) *sur la suppuration de la vessie, et des autres organes munis d'un velouté*; insérée dans le tome 14 du *Recueil périodique de la société de médecine*. Dans tous ces ouvrages, en reconnaît le praticien distingué, tant que l'auteur se borne à l'exposition des faits; mais dès qu'il veut les expliquer, il revient aux idées bizarres et erronées sur lesquelles il avait établi sa physiologie. Lecat a laissé en

manuscrit, un *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des environs de Rouen*, des *Observations météorologiques et nosologiques* (de 1747 à 1748); un *Eloge de Dubocage de Bleville*, et un *Mémoire sur la sèche*, lu en 1764 à l'Académie de Rouen, dans les registres de laquelle étaient conservés les trois morceaux précédents. Ce dernier faisait partie d'un travail plus considérable, demeuré inédit (voy. le *Journal de Verdun*, novembre 1764, p. 564). Le rédacteur du *Journal général de médecine* annonçait, en germinal an 10, que le docteur Martin aîné, de Lyon, possédait tous les manuscrits de Lecat. On a réuni les numéros 4^o et 15^o ci-dessus, sous le titre d'*OEuvres physiologiques* de Lecat, Paris, Vallat-Lachapelle, 1767, 5 vol. in-8^o. Son *Eloge*, par Louis, devait paraître dans les *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. Valentin en a publié un, Londres (Paris), 1769, in-8^o de 19 pages; et Ballière de Laisemont un autre, lu à l'Académie de Rouen le 2 août 1769, Rouen, 1769, in-8^o de 80 pages. P. et L.

LECCE (MATTHIEU DA), peintre, florissait sous le pontificat de Grégoire XIII, dans la seconde moitié du 16^e siècle. Son maître est inconnu; mais il suivit la manière de Michel-Ange, ou plutôt celle de Salviati, imitant avec assez de succès le dessin fier et prononcé, l'espèce d'exagération dans l'indication des muscles, qui distinguent ces deux maîtres. C'est à Rome qu'il travailla le plus. Il peignait ordinairement à fresque. On vante un Prophète qu'il exécuta pour la compagnie du Gonfalon : cette figure, pleine de relief, semble sortir du tableau. Quoique à cette époque Rome renfermât un grand nombre d'artistes florentins, il fut désigné comme le seul capable de représenter, dans la chapelle Sixtine, la *Chute des Anges rebelles*, que Michel-Ange devait y peindre, mais qu'il ne put exécuter. Matthieu da Lecce peignit en outre, pour pendant, la *Dispute entre le prince des anges et Lucifer, sur le corps de Moïse*, sujet tiré de l'Épître de St-Jude. Il se mit à l'ouvrage avec ardeur; mais, quelque talent qu'il ait déployé, il n'a fait que prouver combien est dangereux le voisinage d'un peintre tel que Michel-Ange. Matthieu se rendit ensuite à Naples, où il fut chargé de quelques ouvrages. De là il passa en Espagne, puis en Hollande, et, délaissant tout à fait la peinture, il se rendit aux Indes, où il se livra d'une manière très-lucrative au commerce. Il se disposait à revenir en Europe avec tous ses trésors, lorsqu'il mourut des fatigues qu'il s'était données pour les rassembler. P.—s.

LECCHI (JEAN-ANTOINE), hydraulicien d'Italie, naquit à Milan le 17 novembre 1702, se fit jésuite à seize ans, enseigna les belles-lettres avec distinction à Verceil et à Pavie, devint ensuite professeur d'éloquence à Milan, dans le célèbre collège de Bréra. Choisi, en 1759, pour remplir à l'université de Pavie la chaire de mathématiques, il professa cette science pendant vingt ans avec un grand succès. Sa réputation alla jusqu'à l'im-

patrice Marie-Thérèse, qui le fit venir à Vienne et l'y nomma mathématicien de la cour. Le pape Clément XIII le rappela en Italie pour être directeur en chef des travaux relatifs à la mesure et à la direction du lit du Reno et des autres fleuves qui traversent le Bolognese, le Ferrarais et la province de Ravenne. Lecchi s'en occupa pendant six ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du pontife. Clément XIV, qui lui succéda, fit continuer cette opération sur les plans de ce savant religieux, qui s'était retiré à Milan, où il mourut le 24 août 1776. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1^o *Theoria lucis, optica, perspectivam, catoptricam complectens*, Milan, 1759; 2^o *Arithmetica universalis Newtoni, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, Milan, 1752, 5 vol. in-8^o; 3^o *Elementa geometriæ theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8^o; 4^o *la Idrostatica esaminata nei suoi principii, e stabilata nelle sue regolle della misura delle acque correnti*, 1765, in-4^o; 5^o *Relazione della visita alle terre danneggiate dalle acque dei fiumi di Bologna, Ferrara e Ravenna*, Rome, 1767, in-4^o; 6^o *Memorie idrostatico-storiche delle operazioni eseguite nella inalveazione del Reno di Bologna tra gli anni 1765 e 1773*, Modène, 1773, 2 vol. in-4^o; 7^o *Trattato de' canali navigabili*, Milan, 1776, in-4^o. G—N.

LECÈNE (CHARLES), né à Caen, vers 1647, d'une famille calviniste, fit ses cours de théologie dans les académies protestantes de Sedan, de Genève et de Saumur, et devint en 1682 ministre à Honfleur. Appelé en 1642 à Charenton, il laissa percer dans ses sermons des germes de pélagianisme et de socinianisme, dont il se justifia très-mal devant le consistoire de cette église, qui finit par lui refuser un certificat d'orthodoxie. Les soupçons formés sur sa doctrine furent confirmés l'année d'après par son livre *De l'état de l'homme après le péché et de sa prédestination au salut*, Amsterdam, 1684, in-12, où il soutint ouvertement le pélagianisme. Cet ouvrage ayant été attribué à Allix, Bayle soutint avec raison dans ses Lettres qu'il était de Lecène. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer en Angleterre, où le crédit d'Allix, qui l'avait chaudement défendu en France contre la rigueur du consistoire de Charenton, lui procura une existence aisée. On vit paraître, en 1685, à Amsterdam, in-12, ses *Entretiens sur diverses matières de théologie*, dont la seconde partie était de J. Leclerc, son ami. Dans celle qui est de lui, il développait davantage le système de l'ouvrage précédent sur la grâce et la prédestination. Lecène se rendit lui-même en Hollande, et y publia des *Conversations sur diverses matières de religion, avec un Traité de la liberté de conscience*, dédié au roi de France et à son conseil; Philadelphie (Amsterdam), chez Timothée de St-Amour (Savouret), 1687, in-12. Ce dernier ouvrage n'est qu'une traduction de celui de Crell, intitulé *Junii Bruti poloni Vindicæ pro religionis libertate*. Naigeon a

retouché cette traduction de Lecène, et l'a mise à la suite de *l'Intolérance convaincue de crime et de folie*, du baron d'Holbach, Londres (Amsterdam), 1769, in-12. Lecène, étant repassé en Angleterre vers 1697, voulut organiser à Londres une église socinienne; mais le gouvernement s'y opposa. Dès le temps de son ministère à Honfleur, il s'était sérieusement occupé d'une nouvelle version française de la Bible; il n'en publia le projet qu'en 1696, à Rotterdam, in-8°. Ce projet fut vivement attaqué par Gousset, savant professeur de Groningue, dans ses *Considérations théologiques et critiques*, Amsterdam, 1698, in-8°. La version était finie lorsque l'auteur mourut à Londres, en mai 1703. Elle ne fut imprimée, par les soins de son fils, libraire à Amsterdam, qu'en 1741, 2 vol. in-fol. Lecène, sous prétexte de ne point s'asservir à une traduction trop littérale, mais dans le vrai pour favoriser ses systèmes pélagien et socinien, s'y est permis des licences propres à dénaturer le texte sacré, par des suppressions, des additions, des changements et des corrections de toute espèce. Il traduit les noms des grands officiers d'Assyrie, de Perse, par ceux de *pachas*, *d'agas*, de *cadis*, de *muphtis*, qui lui paraissent plus convenables que ceux de satrapes, de lieutenants, de gouverneurs, de conseillers. Dans le Nouveau Testament, les *scribes* et les *docteurs de la loi* deviennent des *notaires*, des *docteurs en droit*: tout cela n'est que ridicule; mais ce qui était très-indiscret, c'était le soin pris par l'auteur pour affaiblir ou faire disparaître les termes les plus formels en faveur de la divinité de Jésus-Christ, pour insinuer son socinianisme sous la garantie du texte sacré. Aussi l'ouvrage fut-il condamné dans sa propre communion par le synode wallon tenu à la Brille en 1742. Lecène était sans contredit un homme savant, mais trop hardi, soutenant ses paradoxes avec une assurance capable de faire illusion, et qui profitait de toute l'étendue du principe fondamental de la réforme pour se frayer des routes nouvelles, sans se mettre en peine des conséquences.

T—D.

LECERF (PHILIPPE), né à Rouen en 1677, entra dans la congrégation de St-Maur en 1696. Il se destina par goût au ministère de la parole, et commençait à s'y faire de la réputation, lorsque l'épuisement que lui causaient la composition et le débit de ses sermons le jeta dans une maladie singulière qui l'obligea de garder le lit tout le reste de sa vie, c'est-à-dire pendant trente ans, à l'abbaye de Fécamp. C'est dans ce triste état qu'il donna des preuves presque incroyables de sa prodigieuse mémoire, qui lui rappelait sur-le-champ tous les traits de l'histoire sacrée et profane, les passages des meilleurs auteurs anciens et modernes, et qu'il dictait des sermons presque sans préparation. Il faut néanmoins convenir que ses ouvrages imprimés se ressentent de cet état d'infirmité dans lequel il mourut le 11 mars 1748. Le plus connu est sa *Bibliothèque historique et critique*

des auteurs de la congrégation de St-Maur. Ses supérieurs lui ayant refusé la permission de la faire imprimer, à cause des traits satiriques qu'il y lance contre plusieurs de ses confrères, il en confia le manuscrit à dom Prevôt, si connu depuis sous le nom de *Prevôt d'Exiles*, qui demeurait alors dans l'abbaye de Fécamp. Celui-ci l'envoya au fameux Jean Leclerc, qui la publia en 1726, à la Haye, in-12. Perdoux de Laperrière, déguisé sous le nom de dom Lerichoux de Norlas, l'attaqua l'année suivante dans une lettre imprimée à Orléans, où il lui reproche beaucoup d'omissions, de méprises et de fautes graves (1). Lecerf y répondit la même année par une *Défense* écrite avec beaucoup de hauteur, mais où il convenait cependant de l'imperfection de son ouvrage, rejetant beaucoup de fautes sur l'impéritie de l'imprimeur et la négligence de l'éditeur. Il avait promis un supplément qui n'a point paru. Il se contenta de faire insérer dans la *Bibliothèque raisonnée* de Dussauzet une lettre en réponse à plusieurs remarques de l'abbé Leclerc dans sa *Bibliothèque des auteurs cités par Richelet*. On a encore de lui : *l'Eloge* de J.-Laurent Lecerf de Fresneuse, son frère, dans le *Mercur* et dans Moréri; — une *Histoire de la constitution Unigenitus*, en ce qui regarde la congrégation de St-Maur, Utrecht, 1756, in-12, curieuse, bien écrite, mais peu exacte. Dom Lecerf avait de plus composé la *Vie du cardinal Duperron* et une *Bibliothèque des auteurs de Normandie*; ce dernier ouvrage, très-supérieur, a été imprimé en 1748, in-12.

T—D.

LECERF DE LA VIEVILLE (JEAN-LOUIS), seigneur de Fresneuse, garde des sceaux du parlement de Normandie, et de la même famille que le précédent, mourut à Rouen, sa patrie, le 10 novembre 1707, âgé seulement de 55 ans. Il est connu par quelques écrits polémiques sur les disputes musicales : 1° *Comparaison de la musique italienne et de la musique française, où, en examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations, on montre quelles sont les vraies beautés de la musique*, Bruxelles, 1704, in-12; 1705, 2 part. in-12. Dans la première, qui contient trois Dialogues et une Lettre, l'auteur réfute le *Parallèle des Italiens et des Français*, publié en 1702 par l'abbé Raguenet. La seconde partie contient une nouvelle Lettre, un recueil de Vers chantants et trois nouveaux Dialogues dans lesquels sont renfermés une Histoire de la musique et des opéras; une *Vie de Lully*; une réfutation du traité de Perrault sur la musique des anciens, et un *Traité du bon goût en musique*. Ces dissertations ont été réimprimées dans *l'Histoire de la musique et de ses effets*, par Bonnet-Bourdelot. 2° *L'Art de décrire ce que l'on n'entend pas, ou le Médecin musicien*, Bruxelles (Rouen), 1706, in-12,

(1) On a surtout blâmé l'auteur d'avoir adopté l'ordre alphabétique, au lieu de l'ordre chronologique, qui pouvait seul faire connaître le progrès des études et des sciences dans la congrégation de St-Maur (voy. TASSIN).

dirigé contre Andry, qui l'avait attaqué dans le *Journal des savants* ; 3^o *Dissertation sur l'empoisonnement d'Alexandre le Grand*, et des *Remarques curieuses sur Ausone* et sur *Catulle* (dans les Mémoires de Trévoux.) R—T.

LECHANTEUR (JEAN-PIERRE), commissaire principal de la marine, né à St-Pierre-Azif (Calvados) le 5 avril 1760, mort à Cherbourg le 14 février 1846, est auteur d'une *Notice sur la pêche maritime dans l'Escaut* (voy. une notice publiée sur lui par Ed. Thierry.) Z.

LECHARRON (le baron ANDRÉ-LOUIS-LAMBERT), d'une famille noble du Gâtinais, naquit dans cette province, en 1759, fut élevé à l'école militaire et entra, en 1776, sous-lieutenant dans le régiment de Limousin. Il était capitaine dans le même corps à l'époque de la révolution, et il ne le quitta que lorsque l'insubordination des soldats eut forcé la plupart des officiers à s'éloigner. En 1792, il obtint une compagnie dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et resta à Paris après la suppression de ce corps. S'étant rendu au château des Tuileries dans la journée du 10 août, il partagea les dangers des défenseurs de la monarchie, et trouva, après la catastrophe, les moyens de rejoindre l'armée des princes, en Champagne. Devenu successivement officier dans les régiments de royal-émigrant et d'Hervilly, il fit les campagnes meurtrières de Flandre, de Hollande, et passa en 1793 en Angleterre, d'où il partit pour la fatale expédition de Quiberon. Fait prisonnier dans la presqu'île, il comparut deux fois devant la sanglante commission établie par Tallien, et deux fois ses réponses furent telles que, par sa présence d'esprit, il réussit à faire suspendre pour lui la terrible sentence. Il s'évada ensuite de la prison de Vannes; et s'étant réfugié à l'étranger, il ne revint en France que sous le gouvernement impérial, vécut dans la retraite jusqu'à la restauration, et obtint alors la croix de St-Louis et le grade de colonel. Il mourut à Montfort-l'Amaury, dans le mois de novembre 1837. On a de lui une relation curieuse, sous ce titre : *Expédition de Quiberon, suivie de l'évasion des prisons de Vannes, avec une carte de la presqu'île*, dédiée au roi, Paris, 1826, in-8^o. M—D J.

LÉCHELLE, général de la république française, était maître d'armes à Saintes lorsque la révolution éclata. S'étant enrôlé dans les gardes nationales de la Charente-Inférieure, il y devint bientôt chef de bataillon; puis il fut nommé général de brigade, presque aussitôt général de division et envoyé dans la Vendée. Protégé par Bouchotte, ministre de la guerre, il fut appelé, le 30 septembre 1793, au commandement en chef de l'armée de l'Ouest; et quoique sans éducation et totalement dépourvu des talents du commandement, il obtint des succès à Mortagne, à Chollet; conformément aux instructions du comité de salut public et aux décrets de la convention, il incendia et détruisa complètement ces malheureuses contrées; mais

battu à Laval (octobre 1793), où il perdit plus de dix mille hommes, Léchelle, insulté par ses propres soldats, se vit encore en butte aux accusations des représentants en mission dans la Vendée. Merlin de Thionville le fit arrêter et conduire à Nantes, où il mourut en prison au bout de quelques jours, soit de chagrin, soit, comme on l'a dit, par l'effet d'un poison qu'il aurait pris pour se soustraire au supplice dont il était menacé. Z.

LECHEVALIER (JEAN-BAPTISTE), voyageur français, né à Treilly, près Coutances, le 1^{er} juillet 1752, de parents cultivateurs, appartenait par sa mère à la famille Boudier, qui a fourni des hommes assez distingués dans l'Église et dans les lettres, entre autres dom Boudier (Pierre-François), supérieur général de la congrégation des bénédictins de St-Maur. Lechevalier fit ses premières études chez un oncle paternel, chanoine de la cathédrale de St-Brieuc, qui lui destinait son bénéfice. L'ayant perdu à l'âge de quinze ans, il vint à Paris au séminaire de St-Louis, dirigé par le savant et vertueux abbé Garel. Il y perfectionna ses études à tel point que, trois ans après son entrée dans cet établissement, il fut capable de professer la philosophie et les mathématiques dans les collèges de l'université de Paris, au Plessis, à Harcourt, à Navarre, où il demeura depuis 1772 jusqu'en 1778. Il fut ensuite gouverneur du fils de M. de Pont, intendant de Metz. Le comte de Choiseul-Gouffier, nommé, en octobre 1784, ambassadeur près la Porte ottomane, ayant osé vanter Lechevalier par l'abbé de Talleyrand-Périgord, proposa au jeune littérateur de l'emmener à Constantinople, en qualité de secrétaire d'ambassade, ou au moins d'un poste consulaire. Ce qui flattait Lechevalier presque autant que les promesses faites à son ambition, c'était un voyage en Grèce et dans l'Asie Mineure, et de faire partie du cortège de savants, d'hommes de lettres et d'artistes qui accompagnaient le comte de Choiseul-Gouffier, Delille, Cassas, Fauvel, Blanc d'Hauterive, Kauffer et l'ingénieur Foucherot. Il ne put cependant partir avec eux, étant obligé d'aller passer quelque temps à Londres pour les intérêts de son nouveau patron. Il y apprit l'anglais et y forma, dans les familles Fox et Lansdowne, des liaisons qui plus tard lui furent fort utiles, et dont il goûta le charme jusqu'à la fin de sa vie. Revenu d'Angleterre, il partit pour l'Italie et visita Turin, Florence, Rome, Naples et Venise, où il fut retenu pendant sept mois par une grave maladie. Enfin il surmonta ce nouvel obstacle, et s'embarqua sur le vaisseau qui portait le Baile à Constantinople. C'est dans le premier volume de la *Troade* qu'il faut lire ce voyage de Venise au cap Lectos. Mais, l'imagination remplie d'Homère, le jeune littérateur commença alors ses recherches dans la plaine de Troie, et ne se rendit qu'ensuite à Constantinople, où il fit hommage à l'ambassadeur de ses premières décou-

vertes. Plusieurs fois depuis, Lechevalier revint dans les plaines arrosées par le Scamandre et le Simois, monta sur l'Ida, interrogea, Homère à la main, les ruines, les tombeaux, les rochers, les caps, les fontaines, le cours des fleuves, tout, jusqu'aux sinuosités et aux ondulations du terrain. Il essaya de constater l'exactitude des descriptions du grand poète et la réalité d'un siège que quelques savants ont tenu pour fabuleux. Ce fut aussi de 1785 à 1786 que Lechevalier visita et étudia les monuments de Constantinople, parcourut les rivages de la mer de Marmara, ceux du Bosphore et de la mer Noire, et recueillit les observations dont se compose son *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*. De l'aveu du général Andréossi, du duc de Raguse, d'Edward Dodwell et de l'historien des croisades, Michaud, le *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin* est encore aujourd'hui un des meilleurs guides des voyageurs qui étudient ces pays classiques. A la suite de ses travaux et de ses découvertes dans la Troade et sur les rivages de la Propontide, Lechevalier fut envoyé par le comte de Choiseul-Gouffier à Yassi, pour y remplacer Blanc d'Hauterive auprès de l'hospodar de Moldavie, en qualité de secrétaire. L'ambassadeur aurait voulu s'approprier ses découvertes dans la Troade, et ce fut dans ce but qu'il l'éloigna de Constantinople. « *Qu'avez-vous besoin, lui disait-il, d'aller parler de la Troade chez l'internonce!* » Il aurait voulu l'empêcher de fréquenter les membres du corps diplomatique et le séquestrer de toute société : l'envoi à Yassi en devint le moyen. A cette époque, Potemkin saccageait la malheureuse ville d'Oczakow, et mettait tout le pays environnant à feu et à sang. Lechevalier avait reçu l'ordre d'observer les événements de la campagne et du siège, et d'en rendre compte aux ambassadeurs près la Porte et la cour de Vienne. Fidèle à son pays et à ses devoirs, il travailla pendant dix-huit mois à remplir avec honneur la mission délicate et non sans danger qui lui était confiée; mais ayant été informé que les machinations de la plus odieuse jalousie se tramaient contre lui, il en donna avis aux deux ambassadeurs, et quitta Yassi (1) pour rentrer en France, où déjà les premières explosions révolutionnaires avaient éclaté. Dans ce voyage, il s'arrêta quelque temps à Vienne, fut invité aux fêtes de la cour, où l'empereur Joseph l'accueillit avec bonté, et l'entretint de ses travaux et de ses dé-

couvertes. Il revint à Paris, où il fut sur le point d'épouser une demoiselle Thouin, qui était alors une des berceuses du dauphin, et qui depuis se maria au conventionnel Leclerc, de Maine-et-Loire (*voy. LECLERC THOUIN*). En considération de ce mariage, la reine avait promis de faire obtenir à Lechevalier une place de receveur des finances. Mais les progrès de la révolution l'effrayèrent et le déterminèrent à reprendre ses voyages, soit isolément, soit comme gouverneur de jeunes Français et d'étrangers (MM. de la Boulaye, de Bulow, etc.). En 1791 et 1792, il passa en Allemagne, et fut reçu membre de l'académie de Gœttingue. Il alla ensuite dans le nord de l'Europe, parcourut le Danemark, la Suède, la Russie, la Hollande, la Belgique. Il se trouvait en 1794 à St-Petersbourg : on le chargea de venir chercher dans les Pays-Bas la comtesse Esterhazy, qui se trouvait avec ses enfants au milieu des armées belligérantes. Il se tira avec succès de cette mission difficile. Il repassa ensuite à Hambourg et de là en Angleterre, où il fit connaissance avec le banquier Coutts et avec l'un de ses gendres, sir Francis Burdett, l'un des membres distingués de la chambre des communes, qui ne dédaigna point de recevoir de lui des leçons de littérature. Lechevalier en donna aussi à lady Burdett et à ses sœurs, les comtesses de Buta et de Guilford, et il est resté jusqu'à sa mort dans une liaison intime avec cette famille. — Après la chute de Robespierre, il songea à rentrer en France; le commissaire français, chargé à Londres de l'échange des prisonniers, lui en fournit les moyens en lui confiant ses dépêches pour le ministre de la marine, Truguet, qu'il avait connu dans le Levant lorsque celui-ci commandait le *Tarleton*, et qui fut bien surpris en voyant entrer dans son cabinet l'abbé Lechevalier transformé en courrier; car à Constantinople et jusqu'en 1789, Lechevalier avait porté le titre d'abbé et le costume ecclésiastique, sans être engagé dans les ordres. Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, l'attacha à son département avec un traitement de 4,000 francs, sans autres fonctions que celles de faire les honneurs de son salon et de Paris aux étrangers. On peut dire qu'il s'en acquittait à leur complète satisfaction. Aussi, à l'époque de la paix de 1805 et à celle de la restauration, tout ce qu'il y avait d'Anglais distingués le rechercha avec empressement. Au 18 fructidor, Lechevalier, toujours soigneux de se mettre à l'abri des perturbations politiques, se hâta de passer en Espagne, avec la mission d'y porter le projet d'un nouveau système de poids et mesures. C'est dans ce premier voyage qu'il fut reçu membre de l'académie de Madrid. Après avoir visité cette capitale et les principales villes d'Espagne, il entra en France à la fin de 1798. Il publia alors la première édition de son *Voyage de la Troade*, 1 vol. in-8°. Précédemment, il en avait donné de premières esquisses à Édimbourg, où l'académie,

(1) Le comte de Choiseul annonça son départ d'Yassi par une dépêche du 10 janvier 1788. On croit savoir que, par suite de sa jalousie littéraire, il écrivit secrètement au ministre de la maison du roi pour faire mettre Lechevalier à la Bastille, à son arrivée. Celui-ci ne dut son salut qu'à quelques hommes puissants alors, notamment à Malesherbes. Le comte de Choiseul le poursuivit de sa haine, surtout depuis sa publication du *Voyage de la Troade*. Bien que cette découverte lui appartint à juste titre comme véritable inventeur, Lechevalier s'en fût peut-être abstenu, si sa détresse en Angleterre, pendant la terreur, ne lui en eût fait une nécessité. Tous les voyageurs français et étrangers attribuent à Lechevalier le mérite et la priorité de la découverte de la Troade. On peut consulter l'ouvrage publié à Paris, en 1840, par M. Mauduit, architecte de l'empereur de Russie.

qui le reçut au nombre de ses membres, en ordonna l'impression; puis à Gœttingue, sur les instances encourageantes du savant Heyne. — Lorsque le gouvernement français eut adopté le système des poids et mesures fondé sur la grandeur du méridien terrestre, les astronomes Méchain et Delambre furent chargés de mesurer exactement l'arc de ce méridien compris entre Barcelone et Dunkerque. Les opérations de la partie boréale furent exécutées par Delambre, et la partie qui s'étend de Rodez à Barcelone fut confiée à Méchain. Cet astronome pria Lechevalier, qui connaissait l'Espagne et la langue du pays, de le seconder dans ce travail. Il accepta la proposition et partit avec lui. Après avoir travaillé jour et nuit sur les plus hautes montagnes de la Catalogne, il eut le chagrin de voir son ami mourir victime de son zèle pour la science, avant d'avoir pu joindre les triangles d'Espagne à ceux des stations françaises. Après la mort de Méchain, Lechevalier continua ses voyages dans le midi de l'Espagne, à Séville, Cadix, Gibraltar, puis en Portugal. Il quitta la Péninsule pour se rendre en Sicile, ce pays de merveilles qui devait compléter son *Voyage d'Europe*, dont il a laissé tous les matériaux (1). Palerme, Syracuse, l'Etna, cette terre classique, furent l'objet de ses explorations et de toute son attention. Il se trouvait à Naples, en 1804, lors de la magnifique éruption du Vésuve. Il visita pour la troisième fois Rome et ses monuments, ainsi que toutes les villes de la belle et poétique Italie. Enfin il rentra en France, riche des découvertes et des observations qu'il avait faites sur les monuments, les mœurs, les usages et la littérature des pays qu'il avait parcourus. Le ministre de l'intérieur, Champagny, le fit nommer conservateur de la bibliothèque Ste-Geneviève. Ce fut dans ses studieux loisirs que, revenant sur d'anciennes conjectures faites en parcourant la Troade et l'île d'Ithaque, il se demanda s'il était possible qu'un pauvre Smyrnéen, dont Hérodote place la date de naissance 468 ans après la prise de Troie, eût pu connaître si parfaitement les moindres détails topographiques des lieux et la tactique des armées belligérentes, que ses descriptions de combats, de marches et de campements semblent être l'ouvrage d'un témoin oculaire. Tout devait être déjà trop changé après deux siècles. Ainsi l'Iliade doit être l'ouvrage de l'un des chefs de l'armée grecque; de même que l'Odyssée, si pleine d'aventures de voyages, où le narrateur montre une connaissance si parfaite d'Ithaque et des familles qui habitaient cette île, n'a pu être composée que par le voyageur lui-même, par un homme né sur cette île et habitué dès l'enfance à la parcourir. Si donc l'Odyssée est l'ouvrage d'Ulysse, ne conviendra-t-on pas que le coloris de ce poème rappelle à chaque in-

(1) On ne sait pas en quelles mains sont tombés ces matériaux; mais on doit désirer qu'ils ne soient pas perdus pour la postérité.

stant celui de l'Iliade, et qu'il n'en est qu'une nuance affaiblie! Et quel autre qu'Ulysse vieillissant aurait ressemblé à ce point à Ulysse dans la force de l'âge? L'Odyssée et l'Iliade sont donc de la même main. Si Ulysse a raconté ses voyages dans l'un de ces poèmes, il a aussi décrit ses combats dans l'autre. Ce fameux roi d'Ithaque paraît à Lechevalier devoir être l'aveugle inconnu qui, sous le nom d'Homère, a rempli le monde entier de son génie et de sa gloire. Telles sont les raisons, tel est le fond du paradoxe que Lechevalier développe dans l'ouvrage publié en 1829, in-fol., sous ce titre: *Ulysse-Homère, ou Du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, par Constantin Koliadès, professeur de l'université ionienne. Sur une question que Lechevalier jugeait lui-même insoluble, l'opinion qu'il émit dans son *Ulysse-Homère* fut attaquée avec force par Letronne, dans le *Journal des savants*. Lechevalier avait du goût pour les arts, et recherchait avec empressement les artistes; il en encouragea et aida de sa bourse plusieurs, entre autres Noël, peintre de marine, élève de Joseph Vernet. On a vu qu'il n'était point étranger aux sciences et particulièrement à l'astronomie. Il avait fait réédifier à ses frais l'observatoire du P. Pingré, l'avait pourvu de bons instruments et prenait plaisir à y faire des observations. Il mourut le 2 juillet 1836. Par arrêté du ministre de l'instruction publique, le buste de ce savant, dû au ciseau du statuaire David, et exécuté par souscription, a été placé dans les galeries de la bibliothèque Ste-Geneviève. M. l'abbé Noël, son neveu, a publié une *Notice sur la vie et les ouvrages de feu M. J.-B. Lechevalier*, Paris, 1840, in-8°. G—R—D.

LECKIE (GOULD-FRANCIS), publiciste anglais, né à Londres vers 1760. Leckie fut envoyé, encore fort jeune, dans l'Inde, où il se rendit par terre. Après un séjour de plusieurs années, il revint en Europe, et visita l'Asie Mineure et la Grèce. Familiarisé avec les langues de l'Orient et du midi de l'Europe, il étudia l'état politique et les ressources de ces contrées. Il publia divers écrits politiques, notamment un *Essai sur la marche du gouvernement, indépendamment de la théorie sur lequel on le suppose fondé*, Londres, 1811, in-8°. Cet essai a eu plusieurs éditions. Il fut chargé par son gouvernement d'une mission dans la Méditerranée. Cette mission l'ayant conduit en Sicile, il se fixa aux environs de Syracuse où il épousa la veuve d'un négociant du pays. Mais ayant pris part aux agitations politiques de l'île, il vit ses biens confisqués par le gouvernement sicilien et fut contraint de revenir dans sa patrie en 1816. Il y fit paraître divers ouvrages sur les questions de politique extérieure qui furent très-remarqués, à savoir: 1° *la Balance du pouvoir en Europe*, Londres, 1817, in-8°, traduit en français la même année, par W.-Ed. Gauthier, Paris, in-8°; 2° *Aperçu historique (historical survey) sur les relations extérieures de la Grande-Bretagne*, Lon-

drès, 1819, in-8°; 5° *De l'état présent des affaires*, Londres, 1819, in-8°. Leckie quitta ensuite la capitale de l'Angleterre et retourna en Italie; il alla se fixer aux environs de Sienne, à San-Clementi, où il vécut longtemps retiré. Leckie professa toute sa vie des opinions fort libérales et se trouva souvent en opposition avec les agents diplomatiques de sa patrie. Il soutint avec force la nécessité de rendre libre le commerce de la mer Noire, et en général défendit les principes de la liberté commerciale. Nous ignorons la date de sa mort. Son frère *Daniel Robinson*, mort, en 1799, au service de la compagnie des Indes, avait acquis une connaissance approfondie des idiomes de l'Hindoustan. On a de lui le *Journal d'un voyage à Nagpour par Chuttak* (Londres, 1800, in-4°). Z.

LECLAIR (JEAN-MARIE), qui a fondé la première école de violon en France, et qui est notre Corelli, de même que Gaviniés est notre Tartini, naquit à Lyon en 1697, et parut d'abord comme danseur sur le théâtre de Rouen, auquel Dupré était alors attaché comme violon. L'un et l'autre s'aperçurent bientôt qu'ils n'étaient pas à leur place. Dupré quitta la musique pour la danse, devint un des premiers chorégraphes de son temps et fut le maître du fameux Vestris (voy. ce nom). De son côté, Leclair abandonna la danse, se livra entièrement à l'art musical et s'y rendit assez habile pour entrer dans la maison du roi en qualité de premier symphoniste. Il y trouva deux rivaux redoutables, Baptiste et Guignon (voy. ce nom); mais leur réputation n'empêcha cependant pas la sienne de surgir. C'est à lui qu'on doit l'introduction de la double corde, dont l'usage était inconnu en France et qui a rendu le violon un des plus riches instruments (1). Ayant entrepris un voyage en Hollande, il assista aux concerts de Pietro Locatelli, et les leçons, les conseils qu'il reçut de ce grand maître influèrent avantageusement sur les nouvelles compositions qu'il donna à son retour. Il vivait heureux et considéré, lorsque, rentrant chez lui dans la nuit du 22 au 25 octobre 1764, il fut assassiné et mourut avant qu'on pût lui porter secours. Quelques biographes disent que son frère fut soupçonné de ce crime. On a de Leclair : quatre livres de *Sonates*, dont le premier parut en 1720; deux livres de *Duos*; deux de *Trios*; deux de *Concertos*; deux divertissements sous le titre de *Récréations*; plusieurs opéras, entre autres celui de *Scylla et Glaurus*, où l'on distingue d'excellents morceaux d'harmonie. Parmi ses sonates, auxquelles il ne faut pas appliquer le mot de Fontenelle, on admire surtout celle qu'on appelle *le Tombeau*, où règne une énergie noble et mélancolique; mais, de l'aveu de Viotti, Gaviniés est le premier en France qui ait su donner une âme

au violon, et le faire chanter dans l'*Adagio* (voy. l'*Éloge de Gaviniés*, par la princesse de Salm.) — LECLAIR, frère cadet du précédent, fut premier violoniste et pensionnaire de la ville de Lyon, où il fit graver, vers 1760, un œuvre de douze solos pour le violon. F—LE.

LECLERC (MICHEL), avocat, membre de l'Académie française, né à Albi en 1622. Il était âgé de vingt-trois ans quand il vint faire jouer à Paris la *Virginie romaine*, tragédie de sa composition. Cette pièce fut assez bien reçue du public, et la jeunesse de l'auteur, qui s'était fait connaître avant la représentation, n'en fut pas la seule cause, suivant l'abbé d'Olivet, qui ajoute qu'on augura qu'il pourrait mériter une place dans le second rang des écrivains qui travaillaient alors pour le théâtre. Cependant il sembla renoncer à cette carrière pour se livrer au barreau, qui lui promettait des succès plus faciles, et il s'écoula trente ans entre la représentation de sa première pièce et celle d'*Iphigénie*, dont la chute fut d'autant plus complète qu'elle paraissait six mois après celle de Racine, et qui, imprimée en 1676, in-12, n'est plus connue que par l'épigramme de ce grand poète :

Entre Leclerc et son ami Coras, etc.

Dans l'intervalle, Leclerc avait essayé de traduire en vers la *Jérusalem délivrée*. Les cinq premiers livres de cette traduction furent imprimés à Paris, avec le texte en regard, et des figures de Chauveau, 1667, in-4°. Il s'était attaché à rendre l'original vers pour vers. Un plus habile écrivain n'aurait pas vaincu cette difficulté, ou plutôt ne se la serait pas imposée. Sa traduction tomba bientôt dans l'oubli; mais il s'en consola par l'idée que le tort en était à son modèle, récemment critiqué par Boileau. On lui attribue encore, mais sans preuve, *le Jugement de Paris*; *Oreste*, tragédie; et *Orontée*, tragédie lyrique. Il mourut le 8 décembre 1691, laissant imparfait un ouvrage intitulé : *Conformité des poètes grecs, latins, italiens et français*, dans lequel il se proposait de montrer que tous les poètes ne sont que des traducteurs les uns des autres. W—S.

LECLERC (SÉBASTIEN), dessinateur et graveur, naquit à Metz en 1657. Son père (1) lui enseigna les premiers éléments du dessin. A sept ans il commençait déjà à graver, et à douze il donnait des leçons de dessin. Il existe une estampe de lui, représentant une vue de la ville de Metz, qui porte la date de 1650. Leclerc s'appliqua aussi à la géométrie et à la physique, et devint fort habile dans la perspective, étude qui lui fut d'une grande utilité pour donner à ses compositions l'étendue, la profondeur et le grandiose qu'on y remarque. Nommé ingénieur-géographe, auprès du maréchal de la Ferté, en 1660, il fut

(1) L'usage de la double corde n'a été employé que dans les mouvements lents, jusqu'à Paganini, qui, au moyen des sons harmoniques, est parvenu à jouer les traits les plus rapides en double corde. Personne n'a pu vaincre encore cette difficulté.

(1) Laurent Leclerc, orfèvre assez habile, mort à Metz en 1695, âgé de 105 ans.

employé à lever les plans des principales places du pays Messin et du Verdunois. Mais ayant appris qu'on avait fait passer sous le nom d'un autre celui de Marsal, qu'il avait exécuté avec beaucoup de soin, Leclerc quitta son emploi et vint à Paris, en 1665, solliciter une place dans le corps du génie. Il y fit connaissance avec Lebrun, qui lui conseilla de se livrer particulièrement à la gravure, où il acquit bientôt une grande réputation. Colbert lui procura un logement aux Gobelins, avec une pension de dix-huit cents livres. En 1672, Leclerc fut reçu de l'Académie royale de peinture, et nommé professeur de perspective, emploi qu'il exerça avec succès pendant trente ans; mais s'étant marié l'année suivante, et sa pension ne pouvant plus, par la suite, suffire à l'entretien de sa nombreuse famille, il prit le parti d'y renoncer, afin de céder à l'empressement des particuliers qui désiraient posséder ses ouvrages. Cependant Louis XIV lui laissa quatre cents livres de sa pension, et le nomma graveur de son cabinet, et professeur à l'école des Gobelins. Sébastien Leclerc mourut à Paris, le 25 octobre 1714. Son œuvre est très-nombreuse et monte à quatre mille pièces, presque toutes de sa composition. On en peut voir le catalogue raisonné, avec un abrégé de sa vie, par Jombert, Paris, 1774, 2 vol. in-8°. Ses principales estampes sont : les *Batailles d'Alexandre* (1); les *Conquêtes de Louis XIV*, en treize pièces; le *Mai des Gobelins*; le *Concile de Nicée*; l'*Arc de triomphe de la porte St-Antoine*; la grande *Pierre du Louvre*; l'*Apothéose d'Isis*; les *Figures à la mode*, en vingt feuilles; la *Passion*, en trente-six planches; les *Caractères des passions*, d'après le Brun, en vingt feuilles; ses *Principes à dessiner*, en cinquante-deux planches; les *Costumes des Grecs et des Romains*, en vingt-cinq sujets; les *Médailles, jetons et monnoies de France*, en 50 feuilles in-fol., etc. Leclerc est auteur de différents ouvrages imprimés, qui jouissent encore de quelque estime : 1° *Traité de géométrie, théorique et pratique*, accompagné d'un grand nombre de planches et orné de petits sujets agréables, 1699, in-8°, plusieurs fois réimprimé, et traduit pour la pratique en latin, Amsterdam, 1692, in-8°, en anglais, en hollandais, et même en russe (St-Petersbourg, 1709, in-8°); 2° *Traité d'architecture*, 1714, 2 vol. in-4°, avec 184 planches; 3° *Système sur la vision*, 1679, in-12; réimprimé en 1714, sous le titre de *Discours touchant le point de vue*. Il y combat quelques-uns des principes de Descartes sur cette matière. 4° *Nouveau Système du monde, conforme à l'Écriture sainte, où les phénomènes sont expliqués sans excentricité de mouvement*, Paris, 1706, in-8°, avec 61 planches. Les compositions

de Leclerc sont riches; ses dessins sont d'un faire large et d'un effet pittoresque. Il sait par son génie agrandir les espaces. Ses gravures sont d'une touche spirituelle, d'une pointe moelleuse et d'un burin agréable.

P—E.

LECLERC (LAURENT-JOSSE) était le troisième des dix enfants du précédent. Il naquit à Paris, aux Gobelins, en 1677. Ordonné prêtre en 1702, il obtint le grade de licencié de Sorbonne en 1704, entra dans la congrégation de St-Sulpice, fut chargé d'enseigner la théologie à Tulle et ensuite à Orléans, et devint, en 1722, directeur du séminaire de Lyon, où il mourut le 7 mai 1756. On a de lui : 1° *Remarques sur différents articles du premier volume de Moréri, de l'édition de 1718*; in-8°, 1719. Les remarques sur le deuxième volume parurent en 1720, et celles qui concernent le troisième volume l'année suivante. Ce livre ne fut imprimé qu'à petit nombre, et il est devenu rare. L'auteur avait étendu ses remarques jusqu'à la fin de l'ouvrage; mais la suite de ce travail n'a pas été publiée. Le tout fut communiqué à L.-F.-J. de la Barre, qui, en 1725, donna une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri. 2° *Bibliothèque des auteurs cités au Dictionnaire de Richelet*, Lyon, 1728, in-fol. On y trouve des faits curieux et peu connus. 3° *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle*; la Haye, 1752, in-12. On voit, dans le *Journal de Trévoux* du mois de mai 1756, un *Mémoire* de l'abbé Leclerc, dans lequel il justifie son père de l'accusation de plagiat intentée contre lui par M. d'Aleman, au sujet de l'*Ordre français* que cet artiste avait inventé. Il avait préparé, pour la bibliothèque des auteurs du Berri, de dom Mery, bénédictin, une *Apologie* du père Labbe, jésuite, contre les inculpations de Baillet. L'ouvrage s'étendit sous sa plume. Il formerait, dit l'auteur (*Biblioth. du Richelet*, au mot MERY), un gros in-12, et je n'ai jamais compté qu'il vit le jour. « Il avait aussi travaillé « à un *Traité du plagiat*; je l'ai abandonné, dit-il « (ibid., au mot FLEURY), quoiqu'il fût presque « terminé. » Les recherches de l'abbé Leclerc sont en général curieuses; sa critique est judicieuse et exacte : mais on peut lui reprocher d'être trop négligé dans son style, et de descendre souvent à des détails trop minutieux. voy. les *Mémoires* de d'Artigny, t. 5 et 5. Z.

LECLERC (DAVID), naquit à Genève en 1591, d'une famille originaire de Beauvais. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il alla les perfectionner à Strasbourg, puis à Heidelberg, où il travailla avec le savant Gruter à une édition des lettres de Cicéron à Atticus. La mort de ses parents l'ayant rappelé à Genève, il y obtint, en 1618, la chaire d'hébreu dont il exerça les fonctions sans émoluments. Il fut ensuite reçu ministre, et mourut en 1665. Il est auteur de plusieurs pièces de vers latins, grecs et hébreux, imprimées en diverses occasions, et dont quelques-unes ont été recueillies dans ses *Questions*

(1) Dans l'*Entrée d'Alexandre à Babylone*, la tête du héros est de profil dans les premières épreuves. Louis XIV, à qui Leclerc présenta cette estampe, lui en ayant fait l'observation en lui disant : « J'aurais cru qu'Alexandre m'aurait honoré d'un « regard », l'artiste en présenta le lendemain une nouvelle épreuve à ce prince, dans laquelle la tête se trouvait de face.

sacræ, publiées en 1685 par le fameux Jean Leclerc, son neveu, Amsterdam, in-8°. On trouve, à la fin de l'ouvrage, un discours plein de recherches et d'érudition sur les danseurs de corde, dans lequel l'auteur prouve qu'ils étaient connus au temps d'Hippocrate. On a encore de David Leclerc la traduction de quelques ouvrages anglais, une version de la *Synagogue judaïque* de Jean Buxtorf, son ami, Bâle, 1641, in-8° et in-4°, et un ouvrage intitulé *Syntagma scriptorum primi et secundi sæculi, cum notis*. — Son frère Étienne LECLERC, après avoir suivi pendant cinq ans la carrière militaire, prit le bonnet de docteur en médecine, pratiqua cet art avec succès, et obtint, en 1645 une chaire de grec qu'il remplit jusqu'en 1662. Il fut alors nommé conseiller de la république, place dans laquelle il mourut en 1676. On a de lui une *Édition d'Hippocrate*, Genève, 1657, in-fol., et quelques Dissertations dans les *Questiones sacræ* de son frère. T—D.

LECLERC (JEAN), célèbre critique, neveu des deux précédents, naquit à Genève en 1657. La bibliothèque de ses oncles, nombreuse et bien choisie, lui procurait les moyens de satisfaire sa passion pour l'étude, qui se manifesta dès sa plus tendre enfance. Il s'attacha à la doctrine des latinisateurs qui, de l'école de Saumur, où elle avait pris naissance, commençait à gagner celle de Genève. Les ouvrages de Courcelles, son grand-oncle, lui donnèrent du goût pour l'arminianisme, et il y fut confirmé par la lecture d'Episcopius. De pareilles dispositions ne lui permettaient guère de se fixer à Genève, où elles lui auraient attiré de fortes contradictions de la part de ceux qui étaient restés rigoureusement attachés aux dogmes sévères de Calvin. Le désir de se perfectionner dans la langue française le conduisit à Saumur, où il fit imprimer, sous le nom de *Liberii a Sancto Amore*, ses fameuses lettres théologiques dont les principes sont encore bien plus libres que ceux des arminiens. Étant ensuite passé à Londres, il y prêcha avec succès dans les églises wallonnes et savoyardes; mais l'air de cette ville ne convenait pas à sa santé; il se rendit donc en Hollande avec Gregorio Leti, dont il épousa depuis la fille: il y forma une liaison très-étroite avec Limborch, le plus fameux des professeurs que les remontrants eussent alors. Rappelé à cette époque à Genève par ses parents, il n'y séjourna que peu de temps, et se fixa en Hollande sur la fin de 1685. Il s'attacha d'abord à l'église des remontrants d'Amsterdam. Les ministres wallons l'ayant fait interdire du ministère évangélique, il fut nommé professeur de philosophie, de belles-lettres et d'hébreu, place qu'il conserva toute sa vie. C'est dans cette ville qu'il publia, en 1685, les *Questiones sacræ*, avec des notes de sa façon, et une préface contenant la vie de ses deux oncles. Leclerc jouit d'une santé robuste jusqu'en 1728, qu'il eut, en donnant ses leçons, une légère attaque de paralysie qui lui affaiblit seu-

XXIII.

siblement la mémoire. Une nouvelle attaque l'ôta, en 1732, l'usage de la parole et le réduisit à un état d'enfance qui dura jusqu'à sa mort, arrivée le 8 janvier 1736. Ce savant homme ne présentait dans ses dernières années qu'un automate languissant. Il parlait; il semblait même, à son air composé, qu'il pensait encore: mais toutes ses idées étaient sans ordre et sans suite. Il s'amusait sans cesse dans son cabinet à lire, à écrire, à corriger. Il donnait ensuite ses brouillons à son copiste, qui, au lieu de les porter à l'imprimeur, les mettait au feu tout de suite. Le nombre de ses ouvrages est extraordinaire. On en peut voir la liste dans Moréri et dans Senebier. Nous indiquerons les suivants: 1° *Liberii à Sancto Amore, epistolæ theologicae, in quibus varii scholasticorum errores castigantur*, Irenopolis (Saumur), 1679, in-8°. Dans cet ouvrage de sa jeunesse, qu'il appelait son roman, il explique les dogmes de la Trinité, de l'incarnation et du péché originel, suivant la méthode des sociniens, de manière à en faire disparaître tout le mystère, ce qui le rendit suspect aux protestants, surtout à ceux de Genève. 2° *Entretiens sur diverses matières de théologie*, Amsterdam, 1685, in-8° (voy. LECÈNE); la seconde partie, composée de cinq dialogues, a pour objet de montrer que les métaphysiciens ont souvent obscurci la révélation. L'auteur en veut surtout à Mallebranche. 3° *Sentiments de quelques théologiens de Hollande*, etc., Amsterdam, 1685, in-8°; *ibid.*, 1711, avec une nouvelle préface. Cet ouvrage était dirigé contre le plan d'une nouvelle polyglotte proposée par Richard Simon. Leclerc y soutient que Moïse n'est pas l'auteur du *Pentateuque*; que la partie historique de cet ouvrage a été composée du temps de Josias, d'après d'anciens manuscrits assez imparfaits, pour l'instruction des nouveaux colons de Samarie, par un prêtre envoyé de Babylone à cet effet; que les écrivains de l'Ancien Testament ne faisaient qu'écrire de mémoire ce que Dieu leur avait communiqué par différentes voies; que le livre de Job et ceux de Salomon sont des livres purement humains, etc. il a publié en 1686, une *Défense de ses sentiments contre une réponse* faite par Richard Simon, qui lui répliqua de nouveau en 1687. 4° Un *Commentaire latin sur la Bible: Abdias* parut d'abord, en 1690; les *Cinq livres de Moïse*, en 1695 et 1696; les *Livres historiques*, en 1708. Quant aux Psaumes, aux livres de Salomon et aux autres prophètes, ils ne purent être imprimés qu'en 1751, et dans un état imparfait, à cause de la maladie de l'auteur. Le tout forme quatre volumes in-folio, dont on a une seconde édition de 1755, revue et augmentée d'après ses manuscrits. Leclerc a été l'un des promoteurs de l'école exégétique qui s'est depuis si développée en Allemagne. 5° *Novum Testamentum ex editione vulgata, cum paraphrasi et adnotationibus H. Hammondi*, Amsterdam, 1698, 2 vol. in-fol., réimprimé à Francfort en 1714, augmenté d'un grand nombre

66

de notes. Cette traduction latine est supérieure à l'édition anglaise de Hammond, pour l'élégance du style et pour les notes. 6° *Harmonia evangelica*, grec et latin, Amsterdam, 1699, in-fol.; à Altorf, sous la rubrique de Leyde, 1700, en latin seulement avec une préface de Langius. Les journalistes de Trévoux en attaquèrent fortement les notes et les dissertations, comme étant toutes imprégnées de socinianisme. 7° *Le Nouveau Testament*, traduit sur le grec avec des remarques, Amsterdam, 1703, in-4°. Les notes en déplurent également aux protestants et aux catholiques. 8° *Traité de l'incrédulité*, Amsterdam, 1696, in-8°; la meilleure édition est celle de 1714, in-8°. Il est suivi de deux Lettres, dont la première a pour objet de prouver la vérité des faits évangéliques, et la seconde d'assurer la vérité des miracles du Nouveau Testament. 9° *Questiones hieronymianæ*, 1700, in-8°. Cet écrit n'est pas moins dirigé contre saint Jérôme, que l'auteur accuse d'ignorance dans la langue grecque, que contre dom Martianay, éditeur de ce père, auquel il reproche d'écrire en style de bréviaire, et d'être peu instruit dans la langue hébraïque. 10° *Ars critica*, dont les plus amples éditions sont la 4^e de 1712 et celle de 1750, 3 vol. in-8°. Leclerc y traite de l'art d'entendre les anciens livres; il y donne des règles pour distinguer ceux qui sont authentiques de ceux qui sont supposés, et les moyens de restituer les endroits qui ont été corrompus. 11° *Parrhasiana*, Amsterdam, 1699-1701, 2 vol. in-8°. Ce sont des réflexions critiques sur divers sujets de littérature, de politique et de morale, qui furent bien reçues du public, mais qui attirèrent à Leclerc des querelles, surtout avec Bayle, dont il avait attaqué plusieurs articles de son fameux Dictionnaire, concernant la bonté de Dieu. Dans cette dispute, les deux auteurs se traitèrent réciproquement d'athées. 12° *Reflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loterie*. On y trouve un grand étalage d'érudition et de sophismes pour justifier les loteries. 13° *Bibliothèque universelle et historique*, commencée en 1686 et finie en 1693, rédigée conjointement avec Lacroze, 26 vol. in-12, y compris la table. — *Bibliothèque choisie*, pour servir de suite à la précédente, depuis 1703 jusqu'en 1713, 28 vol., y compris la table. — *Bibliothèque ancienne et moderne*, dont le 1^{er} tome parut en 1714, et le 28^e et dernier en 1727. (Le 29^e, comprenant la table, est de 1730.) Les extraits contenus dans ces trois journaux sont plus amples que dans la plupart des ouvrages du même genre, et donnent une idée plus complète des livres dont ils contiennent l'analyse. L'auteur y insère souvent des dissertations de sa façon sur divers sujets curieux et intéressants. 13° *La Vie du cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-12, Cologne, 1693, ouvrage superficiel, réimprimé en 5 volumes, avec des pièces justificatives; 13° *Histoire des Provinces-Unies*, depuis 1360 jusqu'en 1716,

in-fol.; compilation inexacte et mal écrite, réimprimée à Amsterdam, 1758, 3 tomes en 2 vol. in-fol.; 16° des *Traductions de quelques ouvrages de Burnet*, etc; 17° des *Éditions*, avec des notes et des additions, d'un grand nombre d'auteurs anciens, grecs et latins, et de plusieurs auteurs modernes, etc. Le nombre prodigieux des ouvrages de Leclerc, qui en avait fréquemment cinq ou six sous presse en même temps, atteste que c'était un homme très-laborieux; mais ce nombre annonce aussi qu'il ne pouvait guère se donner le temps de les soigner assez pour éviter les défauts d'exactitude qu'on leur reproche. Il était savant, quoique sa connaissance de la langue hébraïque fût moins étendue qu'il le prétendait, habile dans la critique, naturellement ennemi de la contradiction, irascible, aigre et satirique dans la dispute; défauts que la vie de cabinet et l'éloignement du commerce du monde n'avaient fait que renforcer en lui. Il écrivait assez facilement en latin et en français, quoique son style dans les deux langues manque de correction. On s'est plaint de ce qu'il s'appropriait souvent dans ses ouvrages des idées qui ne lui appartenaient pas, de ce qu'il s'était érigé en inquisiteur général de la république des lettres, retranchant, ajoutant à son gré dans les ouvrages qu'il publiait ou dont il rendait compte, détournant les libraires d'imprimer ceux qui étaient dirigés contre lui, exigeant qu'ils missent sous presse ceux qui lui étaient favorables. Leclerc incline visiblement au socinianisme, quoiqu'il s'emportât vivement et qu'il s'inscrivit en faux toutes les fois qu'on l'en accusait. On lui fit un crime de s'être lié avec le fameux Collins, d'avoir favorisé la traduction et la propagation de son livre de la *Liberté de penser*; mais il a été parfaitement justifié sur cet article dans la *Bibliothèque germanique*, tome 46, art. 12. Quant à l'accusation de socinianisme, on peut voir la question discutée avec étendue dans l'*Histoire du socinianisme*, par le P. Anastase, de l'ordre des Picpus. T—D et Z—M.

LECLERC (DANIEL), frère du précédent, né en 1652, étudia la médecine à Paris, à Montpellier, se fit recevoir docteur à Valence, et exerça son art avec distinction dans sa patrie. Il se délassait des travaux de sa profession par l'étude des belles-lettres, et surtout par celle des médailles, pour laquelle il avait un goût de prédilection. Il devint comme son père conseiller de la république, et mourut en 1728, estimé et considéré de ses compatriotes pour l'aménité de son caractère. On a de lui : 1° *Bibliotheca anatomica*, conjointement avec Manget, Genève, 1688, 2 vol. in-fol. La seconde édition de 1699 est plus ample. 2° *Chirurgie complète*, Paris, 1693, in-12; 3° *Histoire de la médecine*, Genève, 1696, in-8°; la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1723, in-4°. Cette histoire ne va que jusqu'à Galien (*voy. FREIND*). 4° *Historia naturalis medica lumbricorum*, Genève,

1715, in-4°. — Jacques-Théodore LECLERC, de la même famille que les précédents, mort en 1758, pasteur et professeur de langues orientales en Hollande, a publié : 1° une *Version française en prose des Psaumes*, 1740; 2° *Préservatif contre le fanatisme, ou Réfutation des prétendus inspirés de ce siècle*, traduit du latin de Samuel Turretin, 1725, in-8°. Il avait traduit du persan la *Vie du grand Saladin*; mais il la renferma dans son portefeuille lorsqu'il vit paraître celle que Mourier en publia d'après les mêmes auteurs. T—D.

LECLERC (PAUL), né à Orléans le 19 juin 1657, entra dans la compagnie de Jésus en 1677 et y prononça ses vœux en 1694. Après avoir professé la rhétorique pendant plusieurs années, il fut envoyé à Paris dans une maison de son ordre, dont il devint procureur, et mourut le 29 décembre 1740. Outre plusieurs ouvrages de piété, on a de lui, sous le voile de l'anonyme : 1° la *Jeunesse sanctifiée dans ses études, ou l'Écolier chrétien instruit de ses devoirs par d'illustres et saints exemples*, Paris, 1726, in-24. Ce volume contient les vies de trois jeunes gens appartenant à la congrégation de la maison de la Flèche, que l'auteur avait déjà publiées séparément : 1. *Vie d'Antoine-Marie Ubaldin, comte de Montée*, la Flèche, 1686, écrite précédemment en latin, par le P. Jacques Biderman, jésuite; 2. *Vie d'Alexandre Bercius*, 1686; 3. *Vie de Guillaume Ruffin*, Tours, 1690 et 1701; 2° les *Véritables Motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge*, souvent réimprimés, la 9^e édition est de Paris, 1786, in-24; 3° *Abrégé de la vie du bienheureux J.-F. Régis*, Lyon, 1711, in-12. Quelques bibliographes l'attribuent au P. Colonia. Z.

LECLERC (DAVID), peintre bernois, né en 1680, fut disciple de Joseph Werner. A l'âge de dix-huit ans, il se rendit à Francfort et s'y acquit tant de renommée par ses peintures à l'huile, en miniature et en émail, qu'il fut appelé à la cour de Darmstadt. Il y fit le portrait du landgrave Ernest-Louis; puis il passa au service du landgrave de Hesse-Cassel, où il resta trente ans. Pendant ce temps, il fit un voyage à Paris, et s'y attacha surtout à prendre la manière de Rigaud. Il retourna ensuite à Francfort, alla en 1715 en Angleterre où il resta deux ans, s'établit enfin à Francfort et y mourut en 1858. La plupart de ses ouvrages sont des portraits à l'huile et en miniature, qui représentent ordinairement des princes et des princesses d'Allemagne. Ils sont bien dessinés et d'une grande manière: il imite Rigaud et Rubens pour le coloris. On a aussi de lui de beaux tableaux historiques, des paysages et des fleurs. — Jean-Frédéric, son fils, né à Londres en 1717, fut employé à la cour de Deux-Ponts, comme peintre en miniature. — Isaac LECLERC, frère de David, graveur très-habile en acier et en pierres fines, fut attaché à la cour de Cassel en qualité de médailleur, de même que son fils. Il mourut en 1746. U—1.

LECLERC (GABRIEL), médecin ordinaire de Louis XIV, cultiva en même temps la chirurgie et la médecine, acquit une certaine réputation dans la pratique de ces deux branches de l'art de guérir, et se trouve indiqué dans quelques dictionnaires comme l'auteur de plusieurs écrits, ce qui est contesté par d'autres. On n'est d'accord qu'à l'égard des deux premiers, savoir : *l'Appareil commode en faveur des jeunes chirurgiens*, Paris, 1700, in-12; 2° *la Médecine aisée, où l'on donne à connaître les causes des maladies internes et externes et les remèdes propres à les guérir*, nouvelle édition, Paris, 1719, in-12. — *L'École du chirurgien, ou les Principes de la chirurgie*, Paris, 1684, in-12, par un docteur en médecine de la faculté de Montpellier, que Barbier (*Dict. des anonymes*) appelle G.-Charles Leclerc, pourrait bien être du même, ainsi que le *Catalogue particulier des drogues*, Paris, 1701, in-12, attribué à un Leclerc, droguiste. Enfin, on a publié sous le nom de Gabriel Leclerc : *la Chirurgie complète, par demandes et par réponses*, Paris, 1694, in-12. Un tome 2^e parut sous le titre d'*Ostéologie exacte et complète*, Paris, 1706, in-12; l'ouvrage entier fut réimprimé avec des corrections et additions, Paris, 1719, 2 vol. in-12, et Bruxelles, 1724, 2 vol. in-12. C'est une compilation estimée de différents traités sur les mêmes matières. Suivant plusieurs bibliographes, Daniel Leclerc, médecin genevois, a rédigé le 1^{er} volume, et François Poupard, anatomiste et chirurgien, membre de l'Académie des sciences, d'après ce qu'en dit Fontcnelle dans son *Eloge*, in-24; est auteur du 2^e volume, l'*Ostéologie*, qui a mérité les éloges de Boerhaave, Haller et Portal. — LECLERC (Claude-Barthélemy-Jean), fils d'un docteur régent de la faculté de médecine de Paris, naquit dans cette ville en 1762. Il suivit d'abord des cours de droit; mais bientôt il abandonna la jurisprudence pour la médecine, vers laquelle l'entraînaient son goût et l'exemple paternel. Après avoir pris ses grades, il devint docteur-régent en 1787, obtint la chaire d'anatomie, tandis que son ami Corvisart occupait celle de chirurgie, l'une et l'autre fondées par Antoine Petit (*roy. ce nom*); enfin, il succéda à son père comme médecin du Châtelet. Pendant la révolution il fut employé à l'armée du Nord, puis à l'hôpital militaire de St-Cyr, et appelé à l'école de médecine de Paris, dès sa création en 1795. Plus tard, nommé médecin de la maison et des infirmeries impériales, il donna souvent, en l'absence de Corvisart, des soins à l'impératrice Joséphine, qu'il accompagna dans plusieurs de ses voyages aux eaux thermales. Leclerc était aussi médecin en chef de l'hospice St-Antoine. C'est là que, palpant un malade atteint d'une fièvre maligne, il s'inocula le virus par une écorchure qu'il avait au doigt, et mourut des suites de cet accident le 25 janvier 1808. Livré entièrement à la pratique de son art, Leclerc n'a pas laissé d'ouvrages; on n'a de lui que des *Rapports* et des *Dis-*

cours qu'il prononça, en diverses circonstances, à la société de l'école de médecine, dont il était secrétaire général; il appartenait encore à d'autres compagnies savantes, notamment à la société médicale d'émulation de Paris, où une *Notice nécrologique* sur lui fut lue par le docteur Tartra, et insérée dans le *Bulletin des sciences médicales*.

Z.

LECLERC (PIERRE), l'un des plus fougueux jansénistes du dernier siècle, naquit en 1706, au diocèse de Rouen, prit dans l'université de Paris le grade de maître ès arts, embrassa l'état ecclésiastique et reçut le sous-diaconat en 1729. Il avait d'abord signé le Formulaire; mais, livré au parti des appelants, il désavoua cet acte de soumission à l'Église. Ses opinions, qu'il fut dès lors loin de dissimuler, l'arrêtèrent dans sa carrière, et il n'avança pas davantage dans les ordres. Un prêtre fanatique, nommé Vaillant, était alors regardé comme un prophète par quelques enthousiastes, dont un des plus ardents fut Leclerc, que cet enthousiasme fit renfermer. Sa prison exalta encore son imagination; il voulut connaître aussi le fameux bénédictin dom Léauté, admiré dans la secte pour ses jeûnes rigoureux, et il se mit en correspondance avec lui. Mais il surpassa tous ces appelants et réappelants par son exagération. Retiré en Hollande, il ne fut pas longtemps sans se brouiller avec les jansénistes et les autres réfugiés de ce pays. N'approuvant pas, comme ses coreligionnaires, la paix de Clément IX, il rejetait la profession de foi de Pie IV, et n'admettait que les sept premiers conciles généraux, justifiant l'Église grecque, qu'il semblait mettre au-dessus de l'Église latine; il soutenait que l'épiscopat n'est pas d'institution divine, etc. Le prétendu concile d'Utrecht, réuni le 15 septembre 1763, le condamna formellement. Irrité, il garda dès lors encore moins de mesure, et, peu touché des décrets portés contre lui, il refusa de se rendre à un concile où il fut de nouveau mandé. Van Stiphout, qui se disait évêque de Harlem, attendit plusieurs mois qu'il revint à résipiscence. Leclerc, dès son premier voyage en Hollande, en 1749, avait eu la faveur de Stiphout, et il l'assistait comme sous-diacre toutes les fois que ce prélat célébrait pontificalement. Cet accord dura jusqu'en 1758, époque où les rapports faits depuis longtemps contre Leclerc indisposèrent tout à fait Stiphout. Le 17 septembre 1764, il le cita dans les formes à comparaître devant lui; mais Leclerc ne répondit à cette citation et à deux autres que par un écrit où il protestait contre les injustices et les irrégularités du concile, récusant l'évêque et tous les autres membres, qu'il dénonçait à l'Église assemblée en concile général, ajoutant qu'il faisait cette déclaration tant en son nom qu'en celui d'Erasmus Ablonita et de quelques autres, car il avait plusieurs partisans. Cet *Erasmus Ablonita* était l'évêque (grec non uni) d'Arcadie, dans l'île de Candie, qui se trouvait alors à Amsterdam, et qu'il

avait su capter. Dans ses écrits, depuis tous ces troubles, il se vengeait en lançant des traits contre ceux de sa secte. Il en dévoila la misère et le petit nombre, leur reprochant de s'appeler le clergé catholique de Hollande, tandis qu'ils ne formaient que les trois centièmes des catholiques romains, même dans les deux seules provinces où ils avaient des partisans. Dès lors il ne les appela plus que le clergé janséniste de Hollande, ou la *petite Église*, tandis qu'il désignait les autres sous le nom de *catholiques romains*. Depuis l'année 1755 surtout, il était brouillé avec les chefs des jansénistes français et les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui le blâmaient de l'excès de ses opinions; il les blâmait à son tour de leurs réserves, et reprochait à tous leur défaut de franchise. Dans ses *Mémoires ecclésiastiques*, Picot s'est trompé en donnant Leclerc comme le rééditeur des *Nouvelles ecclésiastiques* en Hollande; cette entreprise était celle d'un docteur en médecine, nommé Boes, qui les fit paraître à Amsterdam, tandis qu'une autre édition furtive se faisait à Utrecht par les Français réfugiés à Riswyck. Nous ignorons l'époque de la mort de Leclerc; Picot la place vers 1775. Il a laissé un grand nombre de volumes, mais tous peu importants et n'ayant de mérite qu'un peu d'étalage d'érudition, et les satires contre les jansénistes de Hollande surtout. Voici les titres de ceux que nous connaissons : 1^o *Acte de révocation de la signature du Formulaire, non-seulement quant au fait, mais aussi quant au droit*, 1755, in-12; réimprimé dans le suivant; 2^o *Renversement de la religion et des lois divines et humaines par toutes les bulles et brefs, donnés depuis près de deux cent huit ans, contre Baïus, Jansenius, les cinq Propositions et le Formulaire, et contre Quesnel, ou Recueil de toutes ces bulles, etc.*, 2 vol. petit in-12. Ce recueil fut critiqué dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 mai 1757. 3^o *Réponse de l'auteur du renversement, etc., à la critique véhémenté qu'en a faite le Nouvelliste ecclésiastique*, Amsterdam, 1757, in-12; 4^o *Précis d'un acte de dénonciation : 1. d'une multitude de bulles, brefs, etc.; 2. des évêques de Rome eux-mêmes, etc.*; suivi d'une Lettre où il répond aux reproches d'un ami, Amsterdam, 1758, in-12; 5^o *Lettre et dénonciation adressées à MM. les pasteurs de l'Église de Hollande, tant du district de l'archerché d'Utrecht que des évêchés de Harlem et de Déventer, sur les matières les plus importantes*, Amsterdam, 1765, in-12; 6^o *Recueil de plusieurs écrits, où est celui des questions proposées... au sujet du conciliabule d'Utrecht, par Ahuys, pasteur d'Amsterdam*. On y trouve l'apologie de l'Église grecque, broch. in-12, Amsterdam, 1764. 7^o *Lettre à M. Stiphout, évêque de Harlem*, broch. in-12, 1764; 8^o *Lettre encyclique à MM. les pasteurs de l'Église de Hollande, etc.*, Amsterdam, 1765, in-12; 9^o *Acte de Pierre Leclerc, sous-diacre de l'Église de Rouen et maître ès arts de l'Université de Paris, pour servir de réponse à l'excommunica-*

tion, etc., broch. in-12, 1765; 10° *Préface historique, qui contient l'histoire abrégée du mystère d'iniquité... ou le Concile célébré à Utrecht convaincu de brigandage*, etc., Amsterdam, 1765, in-12. C'est peut-être le plus curieux des ouvrages de Leclerc. 11° *Recueil de pièces, qui n'ont point encore paru, sur le Formulaire, les bulles, etc.*, 1754, in-12; 12° *Idée de la vie et des écrits de Gilles de Witte, pasteur et doyen dans la ville de Malines, suivie d'un Appendix*, etc., Rome (Amsterdam), 1756, 1 vol. petit in-12. Ce Witte était un homme dans le genre de Leclerc. 13° *Homélies de St-Grégoire, pape, sur Ezéchiel*, 1747; 14° *Vies des religieuses de Port-Royal*, 1750, 4 vol. in-12. Je doute qu'elles soient de lui, ainsi que le suivant, quoique Picot dise qu'on les lui attribue. 15° *Mémoires de Walon de Beaupuis*, 1751, in-12. Ces ouvrages auraient dû être publiés avant la retraite définitive de Leclerc en Hollande. Là, il donna en 1753 une édition du *Journal de l'abbé Dorsanne*, 2 vol. in-4° et 6 vol. in-12; mais l'éditeur des *Nouvelles ecclésiastiques*, l'accusant d'y avoir inséré d'autres écrits de Dorsanne, en publia une nouvelle édition en 5 vol. in-12. Leclerc donna aussi une édition de l'Apologie de Jansénius, par Witte. Quelques-uns lui attribuent un *Recueil de neuf écrits contre la thèse de l'abbé de Prades*. 16° *Rome redevenue païenne et pire que païenne*, 1764. Plusieurs amateurs ont réuni une partie des opuscules de Leclerc. On peut consulter, sur ce personnage, qui mit le comble au trouble de l'Église janséniste de Hollande, les Mémoires de Picot, les *Nouvelles ecclésiastiques*, et surtout ses propres ouvrages, principalement la *Préface historique*, qui est vraiment curieuse. Une partie de ses écrits de polémique, tous imprimés aux frais de l'auteur, a été traduite en hollandais. B-D-E.

LECLERC DE BEAUBERON (NICOLAS-FRANÇOIS), né en 1714 à Meray, près de Condé-sur-Noireau, n'annonça dans son enfance qu'une intelligence très-bornée; il ne pouvait rien apprendre par cœur, et son esprit semblait se refuser à toute espèce d'instruction. Mais, ayant été frappé sur la tête d'un violent coup de marteau dont il faillit périr, il éprouva un changement subit dans ses facultés intellectuelles : elles se développèrent tout à coup, et sa mémoire, jusqu'alors fort ingrate, devint très-fidèle. Il alla continuer ses études à Caen, et les termina avec un succès qui surprit tout le monde. Destiné à l'état ecclésiastique, il obtint bientôt une chaire de théologie à l'université de cette ville. Les querelles entre les jansénistes et les molinistes n'étaient point alors éteintes, et l'on disputait encore très-vivement sur la grâce et ses effets. Leclerc ne prit part à la contestation qu'afin de concilier les deux partis, et il composa pour cela un ouvrage intitulé *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapsa et reparato* (Traité théologico-dogmatique sur la chute de l'homme et sur sa rédemption). Ce traité, imprimé en 1777, à Luxembourg, puis à

Paris, 1779, 2 vol. in-8°, est le résultat de ses leçons pendant les années 1775 et 1774. Il fut publié par Nicolas, un de ses élèves. L'auteur paraît s'être attaché à développer la doctrine du cardinal Noris; il passe en revue l'opinion des écrivains qui l'ont précédé et développe la sienne très-nettement. On a encore de lui un *Mémoire pour les curés à portion congrue* (1765, in-4°), auquel Lapoix de Freminville répondit par un autre *Mémoire*, 1766, in-4°. Leclerc a laissé plusieurs traités manuscrits, sur la pénitence, l'Église, les lois, la restitution et l'Écriture sainte; ce dernier est regardé comme son meilleur ouvrage. Il professa pendant quarante-neuf ans la théologie, fut doyen de la faculté, deux fois recteur de l'université de Caen; il était official de l'abbaye de St-Etienne et chanoine de la cathédrale de Rouen. Il mourut à Caen le 4 décembre 1790. Leclerc avait de la fortune et il en faisait le meilleur usage. La bienfaisance et la douceur étaient la base de son caractère; il aimait beaucoup la jeunesse, et ce fut lui qui dirigea les premiers pas de Malfilâtre dans la carrière littéraire, en l'aidant de sa bourse et de ses conseils. Fort crédule et rempli de vanité, il avait ajouté à son nom, qu'il trouvait trop simple et trop court, celui de deux petites terres qu'il possédait dans le Bocage, *Beau-Beron*. L'auteur de cet article a publié à Caen, en 1815, une notice sur Leclerc. L—R.

LECLERC (CHARLES-GUILLAUME), libraire et député aux états généraux, naquit à Paris en 1823. Reçu libraire à l'âge de dix-huit ans, il fut successivement adjoint et syndic de sa communauté, juge-consul en 1773 et chef de la juridiction consulaire en 1784. Le roi le désigna pour présider l'assemblée du district de Sorbonne, en 1789; mais il ne rempli point cette fonction. Le corps électoral le nomma un de ses députés, quoiqu'il ne fût pas électeur; il fut aussi membre du comité des assignats. Ce fut lui qui présenta et fit adopter le projet d'organisation du tribunal de commerce : il y fut nommé juge aux premières élections, en 1792. On a de lui : 1° *Instruction pour les négociants*. Paris, 1784, in-12; 2° plusieurs éditions du *Dictionnaire géographique de Vosgien* (Ladvocat); celle de 1794, in-8°, est enrichie d'une table des noms nouveaux donnés à quelques villes de France pendant la révolution. 3° Une édition du *Dictionnaire historique* de Ladvocat, Paris, 1777, 2 vol. in-8°, avec des tables des ouvrages cités. Leclerc fit paraître en même temps un premier supplément, 1 vol. in-8°, et un second, en 1789. Il travaillait depuis plusieurs années à refondre ce dictionnaire, et son travail était près de paraître, quand la mort l'enleva le 26 septembre 1794. L—B—E.

LECLERC (LOUIS-CLAUDE), littérateur médiocre, suivit d'abord la carrière militaire, fit la guerre de sept ans, et devint officier d'artillerie. Mis à la retraite, il alla se fixer à Bordeaux où il fonda un journal intitulé *L'Iris de Guyenne*, dont il pu-

blia, en 1765, 24 numéros, formant 2 vol. in-12. Ce recueil, analogue au *Mercur de France*, mais composé avec peu de goût, n'ayant pas eu de succès, essa de paraître, et ee fut vainement qu'en 1767 de nouveaux rédacteurs recommencèrent l'entreprise, qui échoua comme la première fois. Leclerc mourut dans les dernières années du 18^e siècle. On a encore de lui : 1^o *L'En-vieux*, comédie en trois actes et en vers, Bordeaux, 1765, in-8^o; Paris, 1778, in-8^o; 2^o *le Retour de Mars*, divertissement en l'honneur du maréchal de Richelieu, gouverneur de Guienne, Bordeaux, 1762, in-12. Z.

LECLERC (CHARLES-EMMANUEL), général français, né à Pontoise le 17 mars 1772 d'une famille obscure (son père était marchand de farine), entra fort jeune dans la carrière des armes. Nommé d'abord lieutenant du second bataillon de Seine-et-Oise, il passa comme sous-lieutenant au 2^e régiment de cavalerie, se fit remarquer, dès 1792, par son intelligence, son intrépidité et l'exaltation de ses principes révolutionnaires. Appelé à l'armée d'Italie, et employé au siège de Toulon, il y gagna le grade de capitaine, et en 1795 celui d'adjudant général. C'est à cette époque qu'il forma avec Bonaparte la liaison qui, par la suite, fut la cause de sa fortune rapide. Après la prise de cette place, le jeune Leclerc vint se présenter à la société des jacobins de Paris, où il fit l'éloge des vainqueurs de Toulon, attribuant l'honneur du succès à l'influence de Robespierre. Il passa, en qualité de général de brigade, aux armées du Nord et du Rhin, contribua à la victoire de Fleurus. Il fut chargé de l'attaque du mont Cenis, y passa le rigoureux hiver de 1794-1795, et montra dans ces circonstances difficiles une grande intelligence. Le directoire le nomma au commandement spécial de Marseille, où il fit la connaissance de Pauline Bonaparte. Son frère appela auprès de lui Leclerc, qui se distingua en qualité d'adjudant général sous-chef de l'état-major, sur le Mincio, à Salo et à Roveredo. Après diverses missions, il fut nommé général de brigade le 21 mars 1797, et épousa Pauline, à Milan, peu de temps après. Le traité de Campo-Formio conelu, il fut nommé chef de l'état-major de l'armée d'Italie, fit la campagne de Rome, puis il servit à l'armée de l'Ouest sous Kilmaine. En l'an 7, il fut chargé à Lyon de réorganiser l'armée de retour de l'Italie. Après s'être habilement acquitté de cette tâche, il donna sa démission pour suivre Bonaparte en Egypte, où il se fit peu remarquer. Mais au retour de celui-ci, ayant connaissance de ses plans, il contribua par son audace au succès du 18 brumaire, à St-Cloud, où on le vit, à la tête d'un peloton de grenadiers, chasser les députés de l'opposition. Il fut dès lors comblé de faveurs, et il fut nommé général de division, et employé à l'armée du Rhin, sous Moreau. Bonaparte lui donna ensuite le commandement en chef de l'armée qui, en 1801, traversa l'Espagne pour sou-

mettre le Portugal. Dans le cours d'une longue marche, des soldats indisciplinés ayant poussé des cris de rébellion, Leclerc, par sa fermeté, fit tout rentrer dans le devoir. Ce fut son armée qui força le prince du Brésil de signer à Badajoz un traité humiliant, dicté par Lucien Bonaparte, et en vertu duquel le Portugal paya vingt millions à la France. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien et Leclerc. La paix étant devenue générale en Europe par les traités de Lunéville et d'Amiens, Leclerc sollicita auprès de son beau-frère le commandement en chef de l'expédition destinée à soumettre St-Domingue. Il s'agissait d'arracher la plus belle colonie française aux noirs révoltés, longtemps livrés à l'anarchie, mais qui sous Toussaint-Louverture, jetaient les fondements d'un pouvoir révolutionnaire formidable. L'armement fut immense : il se composait de quatre-vingt-trois bâtiments de guerre, dont quarante-deux vaisseaux de haut bord, et d'une armée expéditionnaire de 55,000 hommes d'élite. Leclerc parut à la vue du cap Samana le 1^{er} février 1802. Une vive altercation s'étant élevée entre l'amiral Villaret-Joyeuse et le capitaine général, sur le mode et l'a-propos du débarquement, l'amiral l'emporta. Les temporisations de Leclerc, de fausses dispositions maritimes, la dislocation de la flotte, favorisèrent la résistance des noirs et donnèrent lieu au second incendie du Cap. Une guerre atroce s'alluma dans presque toutes les parties de l'île, qui redevint un champ de carnage. Poursuivis et déconcertés par les manœuvres de Leclerc, les chefs noirs se soumièrent en apparence, et obtinrent l'amalgame de leurs troupes avec les troupes françaises : c'était un calme trompeur. Bientôt en effet l'enlèvement de Toussaint-Louverture par perfide (voy. TOUSSAINT-LOUVERTURE), les extorsions, les ravages, le désarmement et les exécutions militaires, exaspérèrent les noirs, et les poussèrent à un soulèvement général. Une cruelle épidémie qui frappa l'armée française leur parut une circonstance tellement favorable, qu'ils n'hésitèrent pas à s'armer de nouveau. Leurs principaux chefs, abandonnant l'armée, se joignirent aux insurgés : la défection fut générale, et la guerre reprit un caractère plus atroce encore. Forcé dans ses principales positions presque dégarnies de troupes, et voyant ses renforts en proie aussi à l'épidémie, Leclerc se retira, dévoré de chagrin, dans l'île de la Tortue, où il porta son quartier général. Le dépérissement de l'armée française, les progrès des insurgés et l'impatience de ne plus rien voir par lui-même hâtèrent ses derniers moments : il expira d'une maladie de langueur le 22 novembre 1802, après avoir remis le commandement au général Roehambeau. On rendit les honneurs funèbres à ses dépouilles mortelles, qui furent transportées en France sur le vaisseau *le Swiftsure*, et ensevelies dans sa terre de Montgobert près Soissons. Leclerc laissa peu de regrets,

l'opinion générale le regardant comme au-dessous, par son caractère et par ses talents, du haut rang où l'avait porté la fortune. Toutefois Napoléon en faisait un grand cas. Sa femme, dont il n'eut point d'enfants, et qui ne l'aurait point suivi à St-Domingue sans une injonction bien positive de son frère Napoléon, mit bientôt un terme à son veuvage, en épousant le prince Camille Borghèse.

B—P. et Z—M.

LECLERC (JEAN-BAPTISTE), conventionnel, né à Chalonnnes (Maine-et-Loire) en 1755, fut député de ce département à la convention nationale en 1792, et y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis à l'exécution. Lié avec le parti de la gironde, il donna sa démission, après la chute de ce parti, en août 1795; mais le même département le réélut, en 1795, au conseil des Cinq-Cents. On le vit l'année suivante, ami intime de Laréveillière-Lépeaux, son compatriote, proposer d'établir, pour toute la république, un culte *théophilanthropique*, fondé sur l'immortalité de l'âme et sur la croyance en un Dieu, appuyant cette demande sur la nécessité d'une religion, comme seule base véritable de la morale. Ce discours, dans lequel des raisonnements sages se trouvaient mêlés à des idées bizarres, fut mal accueilli, ainsi qu'un rapport que le même député présenta sur les institutions civiles et la célébration des décadis. Entre autres propositions, il voulait que l'on ne donnât pas de patentes aux marchands qui refuseraient de vendre aux nouvelles mesures, et qui n'ouvriraient pas leurs boutiques le dimanche. Il fut élu président, le 21 janvier 1799; et, par suite, chargé de prononcer un discours commémoratif du supplice de Louis XVI, dans lequel, après s'être livré à quelques déclamations contre les parjures, il s'écria : « Roi fugitif de Naples, vois où l'a conduit la « violation du traité conclu avec nous!... » (c'est à cette époque que le général Championnet avait envahi le royaume de Naples). « Tremble, tu n'as « pas encore subi le sort que tu mérites; un plus « rigoureux t'attend : poursuivi jusque dans le « dernier asile qui te reste, tu donneras à l'Eu- « rope un nouvel exemple d'un roi parjure et « puni de ses forfaits etc. » Leclerc sortit du conseil en 1799. On a de lui : 1^o *Mes promenades champêtres*, ou *Poésies pastorales*, 1786, in-8^o; réimpr. sous ce titre : *Idylles et Contes*, 1798, 2 vol. in 12. 2^o *Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement*, 1796, in-8^o. Obligé de quitter la France, par suite de la loi contre les régicides, Leclerc se réfugia à Liège, et y publia en 1818, sous le voile de l'anonyme, un petit vol. in-18, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Spa* (voy. VILLENFAGNE). Revenu dans sa patrie par la faveur d'une ordonnance royale, il mourut à Chalonnnes, en novembre 1826. Leclerc était correspondant de l'Institut (classe d'histoire et de littérature ancienne). Des exemplaires de

divers opuscules de sa composition ont été réunis à d'autres opuscules de Laréveillière-Lépeaux, avec des frontispices sur lesquels est inscrit ce titre : *Opuscules moraux de L.-M. Laréveillière-Lépeaux et de J.-B. Leclerc.* M—D j.

LECLERC-THOUIN (OSCAR), agronome français, fils du précédent, né à Paris le 18 mars 1798, au jardin des plantes, chez son oncle, André Thouin, (roy. ce nom). Oscar Leclerc était, par sa mère, le seul rejeton de la famille Thouin et voilà pourquoi il en joignit le nom au sien. Son père, retiré des affaires publiques, établi dans un modeste domaine qu'il possédait à Chalonnnes-sur-Loire, rappela son fils près de lui, et ce fut dans le collège de cette ville qu'il fit ses premières études. Peu de temps après les avoir terminées, il revint à Paris, et, sous les yeux de son oncle Thouin, qui fut toujours pour lui comme un second père, il commença sa carrière scientifique dans l'établissement qui l'avait vu naître. Bientôt, attaché au muséum d'histoire naturelle, comme aide du cours de culture, il prit une part active aux travaux de son oncle et devint son collaborateur. A la mort de Thouin, Oscar Leclerc continua près de Bosc (roy. ce nom) les fonctions qu'il occupait au jardin du roi, et ce fut à cette époque qu'il publia, sous le titre de *Cours de culture et d'acclimatation des végétaux*, Paris, 1829, 5 vol. in-8^o, l'ouvrage considérable qui comprenait l'ensemble du cours donné par Thouin au muséum pendant trente années. Leclerc y ajouta des notes intéressantes, résultat de ses propres observations. Durant la longue maladie de Bosc, il le suppléa dans son enseignement et, après la mort de cet ancien ami de sa famille, qui avait cherché à remplacer auprès de lui l'oncle qu'il avait perdu, Leclerc renonça aux fonctions d'aide-naturaliste; il partagea son temps entre la direction agricole de quelques propriétés et la participation active aux travaux de plusieurs sociétés savantes, particulièrement de la société d'horticulture qui s'était fondée récemment, et de la société royale et centrale d'agriculture dont il fut nommé membre en 1828. Leclerc a donné, dans le recueil de cette compagnie, divers rapports ou notices, notamment : *Notions théoriques et pratiques sur les assolements* (1835); *Considérations relatives aux effets de la gelée sur les végétaux cultivés* (1859). Mais son travail le plus important est celui qui traite de la culture de la vigne, de l'étude de ses variétés et de l'influence sur la qualité des vins (1856). Leclerc y expose avec beaucoup de précision ce qui était alors connu sur ce sujet important et ce qui restait à faire. Cette étude avait été commencée par Bosc; elle exigerait, pour fournir tous les résultats qu'on peut en attendre, l'étendue et la durée que l'État seul peut donner à de semblable travaux. Appelé en 1856 à la chaire d'agriculture qui venait d'être fondée au conservatoire des arts et métiers, Leclerc-Thouin se consacra avec un zèle peut-être au-dessus de ses forces physiques, à ce

qu'il considérait avec raison comme un des services les plus importants à rendre au pays. Le professeur qu'on avait choisi était un des hommes qui réunissaient le plus de connaissances variées en agriculture, qui avait beaucoup vu et dont l'esprit juste et éclairé avait su bien apprécier les faits par lui observés. A cette même époque, le ministre de l'agriculture et du commerce chargea Leclerc-Thouin d'une mission ayant pour but l'examen de l'agriculture de l'ouest de la France, étudiée spécialement dans le département de Maine-et-Loire; elle lui donna occasion de compléter ses recherches sur un pays où il avait passé une partie de sa vie et auquel se rattachaient tous les souvenirs de sa jeunesse. Aussi Leclerc-Thouin se consacrait-il à cette tâche avec un entier dévouement, et l'ouvrage qui en fut le résultat (*Agriculture de l'ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire*, Paris, 1845, in-8°) peut être considéré comme un tableau complet de l'économie rurale de Maine-et-Loire; c'est un excellent modèle de statistique agricole. En 1845, la société royale d'agriculture appela Leclerc-Thouin aux fonctions de secrétaire perpétuel; mais sa santé, déjà gravement compromise, ne lui permit pas de les remplir longtemps. La séance publique de 1845 et celle de 1844 furent, en effet, les seules dans lesquelles il prit la parole à ce titre, pour présenter le rapport sur les travaux de la société; il fut également une notice sur Mathieu de Dombasle. Quelques voyages, les distractions de la vie rurale, la surveillance de plusieurs propriétés en diverses parties de la France, dans lesquelles il cherchait à introduire les améliorations que ses études et l'observation d'autres localités lui faisaient considérer comme appropriées à ces contrées, se partageaient son temps avec les fonctions qui le retenaient une partie de l'année à Paris. Quand les progrès de l'affection au cœur dont il était atteint vinrent briser cette vie douce et active, au milieu d'une famille qui l'entourait de son affection, il se retira à Chalonnes; puis son état s'aggravant, il alla se fixer à Angers, où il mourut le 5 janvier 1845. A. B—T et Z.

LECLERC (ANTOINE-FRANÇOIS), fils unique de l'auteur de l'*Histoire de Russie* (voy. CLERC), naquit le 31 août 1757 à Baume-les-Dames, où son père exerçait la médecine. Ayant embrassé l'état militaire, il devint officier dans le régiment de Duffort, dragons. A la suite des déplorables événements des 5 et 6 octobre 1789, il en signala les auteurs devant le Châtelet de Paris, dans une déposition pleine d'énergie. Chabroud (*voy. cc nom*), n'ayant pas reproduit avec exactitude, dans son rapport, les faits indiqués par Leclerc, il crut devoir les rétablir dans une brochure qui se termine ainsi: « Je soutiendrai, au péril de ma vie, tous les faits contenus dans ma déposition. Un homme vertueux ne craint ni les tyrans ni les bour-
« reaux » (5 octobre 1790). Il donna de nouvelles

preuves de son dévouement à la cause royale dans les journées des 24, 28 février et 18 avril 1791. A la fin de cette année, il émigra; mais il ne tarda pas à rentrer en France à la sollicitation de ses amis; et son retour n'ayant point été remarqué par la police, il ne fut pas inquiété. Au mois de juillet 1792, il émigra de nouveau, fit la campagne dans l'armée des princes, et, lors de sa dislocation, suivit le duc d'York en Angleterre. Il rejoignit, en 1795, le ministre anglais Wickam en Suisse, et le seconda de tous ses efforts dans ses rapports avec le prince de Condé et ses projets en faveur du parti royaliste. Rentré sous le consulat, il s'établit à Versailles, où il ne parut occupé que de travaux littéraires. A la restauration, il obtint une modique pension sur la liste civile; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Versailles le 21 octobre 1816. Leclerc a eu part à l'*Atlas du commerce*, ainsi qu'aux deux derniers volumes de l'*Histoire moderne de Russie*, qui contiennent la description de ce vaste empire. Il a revu la traduction de l'*Histoire de Russie*, par Tooke, et fourni des notes à plusieurs autres ouvrages sur les États du nord de l'Europe. — LECLERC (JULIEN-RENÉ), né en 1762, à Bazoches, en Normandie, embrassa l'état ecclésiastique, et se montra, dès le commencement, fort opposé à la révolution. Lié avec plusieurs agents royalistes, entre autres Lemaitre et Brotier, il partagea leurs périls et se montra toujours aussi prévoyant que courageux. Obligé de se réfugier en Angleterre, après la journée du 18 fructidor, il y eut plusieurs conférences avec Duthéil, avec l'évêque d'Arras, et revint bientôt en France, où il se mit en relation avec Barras, dans les intérêts des Bourbons. Poursuivi de nouveau, en 1804, lors de la conspiration de Georges Cadoudal, il fut condamné à mort par une commission militaire, séant à Rouen, le 1^{er} novembre 1804. S'étant encore une fois réfugié en Angleterre, il y vécut d'une pension que lui faisait le gouvernement anglais; et, quand il revint en France à l'époque de la restauration, il continua d'y jouir de cette pension jusqu'à sa mort, arrivée en 1859. M—D j.

LECLERC DE LA FOREST (ANTOINE), né à Auxerre en 1563, d'une famille de robe, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut la tonsure des mains de Jacques Amyot, son évêque. Mais séduit par la lecture des ouvrages de Calvin, il embrassa la réforme, prit le parti des armes, et servit, avec le grade de capitaine, à l'armée du roi de Navarre, depuis 1585 jusqu'en 1592. L'année suivante, étant en quartier à Tours, il assistait à la réception d'un de ses amis, nommé conseiller au parlement; ayant obtenu du président la permission de haranguer l'assemblée, il parla des devoirs du magistrat avec tant d'éloquence, et fit voir d'ailleurs des connaissances si étendues en jurisprudence, qu'à l'instant même il fut reçu avocat et nommé professeur en droit. Il contribua, en 1594, à rétablir la ville d'Auxerre sous

l'obéissance de Henri IV. A la suite d'une maladie, il rentra dans le sein de l'Eglise romaine, et vint se fixer à Paris, où il se maria. La reine Marguerite de Valois l'avait nommé maître des requêtes de son hôtel, et il présidait aux conférences qui s'y tenaient sur les matières de sciences et d'érudition. Leclerc eut part à tout ce qui se fit de son temps dans l'intérêt de la religion : il fit choisir St-Vincent de Paul pour remplir la place d'aumônier de la princesse, aida St-François de Sales dans ses utiles projets, et eut part à la réforme de plusieurs institutions religieuses. Il mourut à Paris le 25 janvier 1628, et fut inhumé dans l'église de Picpus, où on lisait encore son épitaphe il y a peu d'années. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on citera : 1° des *Explications de quelques endroits de l'écriture sainte*; 2° un *Commentaire* en latin sur les anciennes lois de Rome; 3° une *Réfutation des principes de Mariana* (voy. MARIANA); 4° des *Lettres de piété*, etc. La *Vie* de Leclerc a été publiée sous ce titre, *le Séculier parfait*, par Louis Provensal de la Forêt, Paris, 1644, in-8°. On peut consulter aussi les *Mémoires* de l'abbé Lebeuf sur la ville d'Auxerre, t. 2, et le Moréri de 1759. W—s.

LECLERC DE MONTMERCY (CLAUDE-GERMAIN) naquit à Auxerre en 1716, étudia la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris; mais il paraît qu'il préférerait le Parnasse au barreau, car il n'a laissé que des pièces de poésie, entre autres des épitres, dont quelques-unes ont jusqu'à 2,500 vers. On peut présumer, dit Sabatier de Castres (*les Trois Siècles*), que ceux mêmes à qui elles ont été adressées n'ont pas eu le courage de les lire en entier. Nous ignorons la date précise de la mort de Leclerc. Voici la liste des écrits qu'il a publiés : 1° *Épître au P. de la Tour*, 1749, in-4°; 2° *Vers sur la mort de M. le duc d'Orléans* (fils du régent), 1732; 3° *les Écarts de l'imagination*, épitre à d'Alembert, Paris, 1755, in-8°. Elle répond parfaitement à son titre, et l'auteur ne s'y montre guère capable de maîtriser une imagination vagabonde. 4° *Voltaire*, poème en vers libres, 1764, in-8°. C'est un large et inutile tribut payé à la gloire du grand écrivain. 5° *Épître en vers à Ant. Petit*, Paris, 1770, in-12. On y trouve l'éloge des plus illustres médecins; mais, au milieu des détails scientifiques, des expressions techniques, etc., qui abondent dans cette longue épitre, on cherche vainement l'harmonie qui constitue le langage poétique. Au reste, Leclerc n'était pas dépourvu de talent; mais sa prolixité le rendit stérile, et il vérifia ainsi l'oracle de Boileau :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

P—RT.

LECLERC DES ESSARTS (LOUIS-NICOLAS-MARIN), frère aîné du général Leclerc qui avait épousé la sœur de Napoléon (voy. LECLERC [Charles-Émanuel]), naquit à Pontoise, à la fin de 1770. Entré
XXIII.

dans la carrière militaire à l'époque de la révolution, il servit dans la cavalerie, devint officier et aide de camp de son frère en Italie, puis en Espagne. Il l'accompagna aussi à St-Domingue, fit trois campagnes sous ce ciel meurtrier, et revint en France avec le grade de colonel. Nommé adjudant général, il fut employé au camp de Bruges, comme chef d'état-major d'une division, sous les ordres de Davoust. Il fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, fut nommé général de brigade, et partagea la gloire de la campagne de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807. La guerre d'Autriche lui fournit, en 1809, de nouvelles occasions de se distinguer. Il se trouva aux batailles d'Eckmühl, de Wagram, et reçut pour récompense les titres de comte et de commandant de la Légion d'honneur, avec une dotation. En 1812, il fit la campagne de Russie, se trouva à l'affaire de Smolensk, à la sanglante journée de Valontina, où il prit le commandement de la division après la mort du général Gudin, et se fit remarquer par son intrépidité et la sagesse de ses dispositions dans un moment si difficile. Il fut blessé à la Moskowa. Après la retraite, il continua de servir sous les ordres du maréchal Davoust, et, en 1815, il s'enferma avec lui dans Hambourg. Le 7 février 1814, attaqué par les forces imposantes des Russes, il conserva sa position et repoussa vigoureusement l'ennemi. A la paix, le roi le nomma chevalier de St-Louis. Depuis lors, le général Leclerc vécut dans la retraite : sa santé, épuisée par les fatigues d'un service qui, depuis vingt ans, n'avait pas eu d'interruption, lui faisait une loi du repos. Une hydropisie de poitrine termina sa carrière, le 16 mai 1820. Leclerc était maréchal de camp, chevalier des ordres de St-Henri de Saxe et du Mérite de Pologne, etc. Modeste et sans ambition, il ne dut son avancement qu'à ses services, et ne profita jamais de ses relations de famille pour s'attirer des faveurs qu'il mérita plus souvent qu'il ne les obtint. Il avait épousé la veuve du général d'Hautpoul, et mourut sans laisser de postérité. — LECLERC (LOUIS), frère du précédent, fut d'abord ecclésiastique, et forcé de renoncer à cette carrière par la révolution. Soutenu par ses frères, il fut agent consulaire, puis membre du corps législatif, et, pendant plusieurs années, préfet de la Meuse. Ayant perdu cet emploi par la restauration, il mourut dans la retraite en 1821. — Une des sœurs des précédents avait épousé le général Friant et l'autre le maréchal Davoust. G—Y.

LECLERC. Voyez BRUÈRE, BUFFON, CLERC, JUIGNÉ, SEPTCHÈNES.

LECLERC DU TREMBLAY. Voyez JOSEPH.

LECLERC. Voyez MONTLINOT.

LECLERCQ (CHRÉTIEN), missionnaire récollet, était né en Artois, vers 1650. Ses supérieurs l'ayant désigné, en 1655, pour aller au Canada, il s'embarqua, et, le 27 octobre, prit terre sur la côte de la baie de Gaspé, près de l'île Percée, où

se trouvait l'habitation du sieur Denis, fils de celui qui fut gouverneur du Canada (*voy. DENIS*). Leclercq apprit la langue des Indiens et les instruisit. Il cultivait la mission gaspésienne depuis six ans, lorsqu'il fut envoyé en France avec un de ses confrères, pour obtenir la permission de fonder une maison de récollets à Montréal, dont MM. de St-Sulpice étaient propriétaires. La traversée de l'île Percée à Honfleur ne fut que de trente jours. L'affaire dont les deux récollets étaient chargés réussit. Leclercq partit de nouveau pour le Canada en 1692, alla en trente jours de la Rochelle à l'embouchure du fleuve St-Laurent, et fut bientôt à Québec. Après avoir accompagné à Montréal le comte de Frontenac, gouverneur du pays, il retourna près de ses Gaspésiens, et passa encore plusieurs années en Amérique. Revenu en France, il devint gardien du couvent de Lens. On a de lui : 1° *Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, porte-croix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*, Paris, 1691, in-12. La vie de Leclercq au milieu des sauvages fut très-pénible; quoiqu'ils fussent les plus dociles de tous ceux de ces contrées, et les plus capables de connaître les vérités du christianisme, il avait fait si peu de progrès parmi eux pendant quatre ans, qu'il fut sur le point d'abandonner son ouvrage, et ne le continua que d'après les exhortations de ses supérieurs de Québec. Il gagna tellement l'affection de ses néophytes que, lorsqu'il fut obligé d'aller passer quelques semaines à Québec, ils lui témoignèrent une joie extraordinaire en le revoyant. Il décrit bien leurs mœurs et leurs usages, qu'il put observer à loisir pendant ses courses chez ce peuple, répandu sur un vaste espace. Il ne sait comment expliquer le culte de la croix établi depuis longtemps parmi eux. Serait-ce un reste de christianisme apporté par les Norvégiens qui abordèrent dans ces parages vers le 15^e siècle? 2° *Etablissement de la foi dans la Nouvelle-France, contenant l'histoire des colonies françaises et des découvertes qui s'y sont faites jusqu'à présent, avec une relation exacte des expéditions et voyages entrepris pour la découverte du fleuve Mississippi jusqu'au golfe du Mexique, par ordre du roi, sous la conduite du sieur de la Salle, et de ses diverses aventures jusqu'à sa mort*, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Ce livre, que celui de Charlevoix (*voy. ce nom*) a fait oublier, « est, dit ce dernier, assez « bien écrit, quoiqu'il y règne un goût de déclama- « tion qui ne prévient pas en faveur de l'au- « teur. Le P. Leclercq n'y traite guère des affaires « de religion qu'autant que les religieux de son « ordre y ont eu part, de l'histoire de la colonie « que par rapport au comte de Frontenac, et de « découvertes que celles où ses confrères avaient « accompagné le sieur de la Salle. » Ce jugement sévère est cependant juste sur plusieurs points. Quant aux faits en général, on ne peut révoquer

en doute leur exactitude, puisque Charlevoix dit : « L'on a lieu de croire que le comte de Fronte- « nac a mis la main à cet ouvrage. » Quand nous avons écrit l'article de Robert Lecavelier de la Salle (*voy. ce nom*), nous n'avions pas été à même de consulter le livre de Leclercq; nous devons l'ajouter à l'indication de ceux où l'on trouve des détails sur les travaux et la catastrophe de cet infortuné voyageur. Le récollet qui se trouvait alors avec lui était le P. Zénobe. Comme il avait eu beaucoup de part aux découvertes de la Salle dans la Louisiane, Leclercq a donné, dans les propres termes de ce religieux, la relation abrégée qu'il avait faite de ses longues courses. Il revendique pour son ordre l'avantage d'avoir composé le premier dictionnaire des langues parlées par les Indiens du Canada; ajoutant que, pour toutes les affaires que l'on avait à traiter avec les sauvages, on ne se servait pas d'autres truchements que les récollets, et que ce que l'on voit écrit de contraire est purement imaginaire. Dans son livre sur la Gaspésie, qui est d'une prolixité fatigante, il semble reprocher aux jésuites d'avoir abandonné trop vite les missions de cette contrée pour en établir d'autres chez les nations éloignées et situées au haut du fleuve St-Laurent, croyant y faire des progrès plus considérables, malgré les espérances de succès que le caractère des Gaspésiens devait leur faire concevoir. E—s.

LECLÈRE (ACHILLE-FRANÇOIS-RENÉ), architecte, était né à Paris le 28 septembre 1785. Son père, architecte lui-même, le fit entrer dans l'atelier de Durand, l'auteur du *Parallèle des édifices de tout genre*; mais le jeune homme, peu satisfait des leçons de ce premier maître, se présenta de lui-même (il n'avait encore que seize ans) à l'illustre Percier, et fut immédiatement admis dans son atelier. Les progrès de Leclère y furent rapides. Il obtint en 1807 le second prix de l'Institut sur un projet de *Palais pour l'éducation des jeunes princes*; et l'année suivante, à vingt-trois ans, il remporta le premier grand prix. Le sujet du concours était un projet de *Bains publics pour une grande capitale*. Le travail du lauréat, où les traditions de l'antiquité étaient habilement combinées avec les besoins de la civilisation moderne, produisit une vive sensation; l'attention du public des arts suivit à Rome le jeune architecte, et sa renommée déjà grande s'accrut encore lorsqu'il envoya, pour travail de quatrième année, sa *Restauration du Panthéon d'Agrippa*. L'approbation sans réserve que l'Académie des beaux-arts donna à ce travail est consignée dans le rapport d'une commission d'architectes, dont Dufourny fut le secrétaire et l'interprète. On rendait compte en même temps de la *Restauration du temple de la Fortune à Préneste*, par Huyot, et la brillante imagination, l'exécution séduisante de cet élève, n'empêchèrent pas qu'on n'appréciât comme elles le méritaient les qualités plus froides, mais plus précises d'Achille Leclère. C'est de cette époque que date l'essor

remarquable pris par notre école de Rome, dans un genre de travail où elle ne connaît pas de rivale. Cependant Achille Leclère était rentré à Paris le 7 mars 1814. Les circonstances étaient loin d'être favorables à ce qu'il fit l'épreuve immédiate de ses talents dans les monuments publics; il prit en attendant le parti d'ouvrir un atelier pour l'enseignement de son art, et les succès qu'il obtint aussitôt comme professeur décidèrent de la direction de sa vie. Toute l'histoire de cet artiste est, en effet, dans l'influence de ses leçons, dans les succès de ses élèves, et dans ses services administratifs. Nommé membre du jury de l'école d'architecture en 1819, il fut élu à l'Académie des beaux-arts en 1831, obtint la Légion d'honneur en 1852, entra comme membre honoraire au conseil des bâtiments civils en 1835, devint inspecteur général du même service en 1859, et secrétaire archiviste de la section d'architecture de l'école des beaux-arts en 1847. La mort l'atteignit le 25 décembre 1855, dans sa 69^e année, sans qu'il eût pu attacher son nom à aucune œuvre d'art importante, à l'exception du tombeau de Casimir Périer, dans le cimetière de l'Est, qu'il exécuta de concert avec le statuaire Cortot, dont le talent sage et raisonné s'accordait parfaitement avec le sien. Et encore cette exception fut-elle en partie l'effet du hasard, s'il est vrai, comme des personnes dignes de foi nous l'ont raconté, que le nom d'Achille Leclère ait été mis à cette occasion dans un chapeau, avec ceux de deux autres architectes recommandables, MM. Provost et Caristie. On peut dire que cette stérilité fut le malheur de la vie d'Achille Leclère; mais si l'on en concluait qu'il ait vécu renfermé dans la pure théorie, on commettrait une erreur. Ses travaux particuliers furent très-considérables, et la liste qu'en a donnée M. Adolphe Lance, dans une intéressante notice qui nous sert de guide (1), comprend un grand nombre d'édifices, parmi lesquels nous distinguons les deux chapelles du couvent du Sacré-Cœur de Paris, les châteaux de Mareuil et de Montfort, les maisons d'habitation de ses deux confrères Blondel et Abel de Pujol, des maisons de rapport d'un aspect très-satisfaisant, telles que celles qui entourent la place Lafayette, de vastes magasins construits dans la rue du Sentier, sans compter des restaurations importantes, à la ville et à la campagne, pour MM. de Pourtalès et de Chastellux. Leclère avait trouvé dans cette carrière active les fondements d'une aisance qui suffisait à la simplicité de ses goûts. A mesure que ses engagements envers l'Académie, l'école et l'administration s'accrurent, il se retira peu à peu des affaires, et s'absorba dans l'accomplissement de devoirs qu'il remplissait avec une assiduité exemplaire et une consciencieuse fermeté. Si

donc les talents et l'expérience d'Achille Leclère furent perdus pour l'exécution d'œuvres d'art importantes, on ne peut s'en prendre qu'à l'erreur des administrations successives qui, sous tous les régimes, n'ont tenu, dans la distribution des travaux, que très-peu de compte des garanties de capacité fournies par de fortes études, et se sont accordées à laisser presque toujours de côté les hommes que la dignité de leur caractère et leur aversion pour les sollicitations et l'intrigue auraient dû au contraire signaler à leur attention. Achille Leclère possédait, en effet, toutes les vertus du véritable artiste. Il s'était montré envers Percier ce qu'on pourrait appeler un pieux élève: il fut à son tour un père et un ami pour les jeunes gens qui recevaient ses leçons. La justice qu'on lui a rendue à cet égard est unanime; mais on ne se montre pas aussi d'accord sur la direction de son enseignement. Quelques personnes l'accusent d'avoir outré les traditions classiques, et entravé ainsi le mouvement de régénération de notre école d'architecture. Ce reproche serait plus facile à repousser, si l'artiste qui nous occupe eût laissé des créations importantes: on aurait ainsi le dernier mot de son système, et l'on pourrait savoir s'il ne fut pas en effet l'esclave d'une doctrine exclusive et d'une sagesse exagérée. Ce qu'une critique impartiale peut avancer de plus probable à ce sujet, c'est qu'Achille Leclère était admirablement fondé en raison lorsqu'il proposait les monuments antiques pour point de départ à l'étude approfondie et minutieuse de toutes les parties de l'architecture, mais qu'il n'avait pu donner lui-même qu'une base incomplète à ses principes, après s'être concentré, comme on était obligé de le faire à l'époque de sa jeunesse, dans l'étude des types romains. On pourrait ajouter que, quand les éléments plus purs et plus inspirés du génie grec commencèrent à affluer, il éprouva quelque peine à faire la place nécessaire à ces témoignages supérieurs qui dérangeaient quelques-unes de ses habitudes et de ses théories. Quoi qu'il en soit, ses élèves occupent un rang distingué parmi les artistes de notre époque, et témoignent de l'excellence de ses leçons. Nous distinguons parmi eux M. Abadie, qui, dans l'habile restauration de plusieurs monuments historiques du moyen âge, a protesté en quelque sorte contre l'aversion qu'on attribuait à son maître pour les productions des grands siècles chrétiens; M. Godebœuf, qui poursuit avec succès la même carrière; M. Isabelle, l'auteur de l'ouvrage intitulé *les Edifices circulaires et les dômes de l'Italie*, auquel le travail de son maître sur le Panthéon semble avoir donné naissance, constructeur habile et consciencieux de plusieurs édifices d'utilité publique; sans parler de M. Eugène Viollet-Leduc, dessinateur du premier ordre, constructeur hardi, écrivain abondant, infatigable restaurateur d'an-

(1) *Notice sur la vie et les travaux de M. Achille Leclère*, Paris, Bance, 1854.

ciens édifices, et que sa partialité pour le style ogival met en contraste avec son maître, de même que M. Eugène Delacroix semble avoir, par ses travaux et ses écrits, protesté contre la direction que Pierre Guérin, son professeur de peinture, voulait donner à ses élèves. Achille Leclère n'a jamais été marié; sa mère avait eu la douleur de lui survivre, et sa sœur, mademoiselle Leclère, dont il ne s'était jamais séparé et qui avait concentré toutes ses affections sur lui, a fondé en son nom, peu de temps après sa mort, un prix annuel de mille francs que décerne l'Académie des beaux-arts, et que reçoit l'élève qui a obtenu le second grand prix d'architecture : généreuse et utile création qui aide de jeunes talents à réparer un échec ou à compléter d'importantes études.

Ch. L.—T.

LECLERQ (MICHEL-THÉODORE), littérateur français, né à Paris le 1^{er} avril 1777. Son père s'était enrichi dans l'industrie et avait été à la tête d'une manufacture de papiers peints dans le faubourg St-Antoine. Le jeune Théodore, ayant traversé la révolution au moment même où il eût dû achever ses études classiques, ne reçut par cette circonstance qu'une instruction assez négligée. Il prit part aux agitations qui signalèrent l'époque du directoire, et favorable aux principes monarchiques, il fréquenta le club de Clichy. C'est là qu'il fit la connaissance d'un littérateur spirituel, Fievée (*voy. ce nom*), pour lequel il conçut un attachement profond et que la mort seule a brisé. Il y avait, dit-on, dans cette affection de deux hommes rapprochés par les opinions quelque chose de cette tendresse mutuelle qui unissait parfois les jeunes Grecs entre eux. Leclerq, plus jeune que Fievée, subit l'ascendant de son esprit et débuta dans la littérature en s'aidant de de ses conseils. Un roman publié sous le voile de l'anonyme, *le Château de Duncam, ou l'Homme invisible*, qui parut en 1800, fut son premier essai. Le succès en fut médiocre. Leclerq, après avoir fait avec son ami un voyage en Angleterre, entra dans l'administration des droits réunis, qui se composa dès le principe, à Paris, de plus d'écrivains ayant besoin d'assurer leur existence que d'administrateurs et de financiers. Quoiqu'il eût une certaine aisance, il garda ses fonctions de receveur principal jusqu'en 1814. La comédie d'amateurs était alors fort à la mode. Il existait plusieurs sociétés de jeunes gens et même de personnes mûres qui se donnaient le plaisir de représenter quelques pièces en vogue et s'exerçaient à la déclamation. Plus d'un poète de notre époque est sorti de cette école. Béranger et M. Pierre Lebrun ont notamment appartenu à de semblables réunions d'artistes improvisés. Théodore Leclerq fréquentait ces sociétés où se jouaient tantôt des comédies, tantôt simplement des proverbes. Un jour, c'était sous le consulat, madame de Genlis eut l'idée de faire représenter dans son salon, où l'on était encore assidu, un

proverbe pour le délassement des assistants, et elle choisit Leclerq pour le jouer avec elle. Le sujet était un jeune poète lisant sa première élogie à une femme de lettres. Le proverbe était une occasion de faire ressortir le ridicule de l'exagération de quelques écrivains à la mode. Leclerq se tira de l'épreuve à merveille, et montra qu'il était né pour le dialogue. Aussi plus tard, en 1810, ayant suivi Fievée à Hambourg, se mit-il à écrire des proverbes pour la société française qui se trouvait dans cette ville, assez étrangement devenue chef-lieu d'un département de l'empire. Leclerq réussit aussi bien dans ses proverbes écrits que dans le proverbe improvisé où il avait été le partenaire de madame de Genlis. Une grande finesse d'observation, une connaissance profonde des mobiles de la société, donnaient à ses compositions un piquant et un intérêt qui firent rechercher leur auteur. Leclerq, ennuyé de l'administration et ne pouvant se séparer de Fievée, quitta les droits réunis et la capitale, pour suivre son ami à Nevers, où il avait été nommé préfet. Fievée était très-royaliste. C'est pourtant dans la société de celui-ci que Leclerq sentit s'éveiller en lui cet esprit d'opposition que les fautes de la restauration et la prépondérance d'hommes en divergence d'opinion avec la majorité de la nation allaient développer jusqu'à la sédition. L'intention politique de plusieurs de ses proverbes ne contribua pas peu au succès de ses *Proverbes dramatiques*, dont il commença la publication en 1823 et dont les volumes se succédèrent à quelques années d'intervalle. Ces *Proverbes dramatiques*, réimprimés de 1854 à 1858, avec des gravures d'après les dessins de Johannot, forment huit volumes in-8°. « Le proverbe, écrit M. Ste-Beuve, qui dans ses *Causeries du lundi* (t. 5) a fait une excellente étude du caractère littéraire de Leclerq, est devenu entre ses mains aussi semblable qu'il peut l'être à une petite comédie ». Une des plus jolies de ses compositions et qui nous donne, suivant l'observation du même critique, le mieux le caractère de son talent, est celui qui a pour titre : *Tous les comédiens ne sont pas au théâtre*. Un oncle reproche à son neveu d'avoir joué la comédie. Le neveu convainc M. Partout (c'est le nom de l'oncle) d'avoir en un jour joué quatre rôles différents : « Vous qui êtes un homme « du monde, dit le jeune homme à son oncle, vous « appelez ça l'esprit du monde; moi qui suis un « comédien, j'appelle ça de la comédie; c'est tous « jours la même chose sous un nom différent. » Plus d'un proverbe de Leclerq n'est qu'un caractère de la Bruyère développé, étendu et mis en action. *L'Humoriste* est un chef-d'œuvre dans ce genre. Nous citerons encore *le Château de cartes*, un des plus gracieux proverbes qu'ait écrits Leclerq, dit M. Ste-Beuve, des plus complets dans leur cadre, et des plus agréablement tournés à une douce moralité. On peut reprocher au proverbe intitulé *le Jour et le lendemain, ou la Nuit*

porte conseil, le choix d'un sujet un peu libre et trop délicat pour être représenté dans un salon. Mais Leclerq y montre toujours sa même finesse de touche. *Le Retour du baron*, *le Père Joseph*, *l'Intrigant malencontreux*, sont ceux de ses proverbes où la pensée politique se montre le plus clairement; l'auteur y trace avec beaucoup de vérité la physionomie si tranchée des partis. Leclerq, qui n'appartenait à aucun, se moquait tour à tour des deux côtés. Plein de tolérance pour les faiblesses humaines, dont il était lui-même loin d'être exempt, Leclerq ne demande qu'à en rire, il n'épargne aucun ridicule, mais il ne veut pas refaire la société. Toute sa vie se passa en quelque sorte dans des délassements de salon. Il écrivait pour plaire aux autres et pour se plaire aussi à lui-même. Il ne tenta pas du théâtre, parce qu'il redoutait les peines et les ennuis qu'il y a à monter une pièce, à satisfaire la censure, à contenter un public exigeant et des acteurs qui le sont souvent davantage. Habile dans le dialogue, il évita aussi les difficultés de la mise en scène. La révolution de juillet ne changea pas ses habitudes et n'interrompit pas la publication en quelque sorte périodique de ses proverbes. On ne peut guère citer de lui aucune autre composition, sauf un article publié dans *l'Artiste* (1851), intitulé *Premier Amour*, *Premier Remords*, *Première Leçon*, et une nouvelle, *Félix*, qui a paru dans le *Salmigondis*. Quelques-uns des premiers proverbes de Leclerq ont été imprimés dans la *Revue de Paris*, au succès de laquelle ils n'ont pas peu contribué. La mort de Fievée fut pour Leclerq un coup dont il ne se releva pas : frappé de paralysie, il languit plusieurs années au milieu de souffrances qu'il supporta avec la plus courageuse résignation. Il mourut le 13 février 1851, et fut enterré au Père-Lachaise, dans la tombe de celui qu'il avait tant aimé.

A. M—Y.

L'ÉCLUSE (CHARLES DE), en latin *Clusius*, médecin, et l'un des savants du 16^e siècle qui contribuèrent le plus aux progrès de la botanique, naquit, en 1526, d'une famille noble d'Artras. Ses parents l'envoyèrent de bonne heure à Gand et ensuite à Louvain, pour y étudier le droit. Au bout de trois ans, il quitta cette ville pour voyager en Allemagne, et fit quelque séjour à Marbourg, puis à Wittemberg, où il fréquenta beaucoup le célèbre Mélanchthon. En 1550, il visita Francfort, Strasbourg, la Suisse, Lyon, et alla se fixer à Montpellier. S'y étant lié particulièrement avec Rondelet, il abandonna la jurisprudence pour se consacrer à la médecine et à la botanique. Après avoir été reçu médecin, il revint en 1555 par Genève, Bâle, Cologne et Anvers, dans son pays, où il passa six ans. Il séjourna ensuite deux ans à Paris, un an à Louvain, visita Augsburg en 1565, et se rendit l'année suivante en Espagne par l'ouest de la France. La péninsule était encore fort peu connue sous le rapport de l'histoire naturelle. L'Écluse la parcourut et y fit une abon-

dante moisson de plantes, dont il publia la description quelques années plus tard. En 1574, il passa en Angleterre, et à son retour, sur l'invitation de l'empereur Maximilien II, il se rendit à Vienne où il fut nommé directeur des jardins de ce prince. Il remplit cette place pendant quatorze ans sous lui ou sous Rodolphe II, son successeur, et fut également estimé de l'un et de l'autre. C'est durant cet intervalle qu'il alla pour la deuxième fois en Angleterre. Il y fit connaissance avec les amiraux Sydney et Fr. Drake, qui, ainsi que leurs compagnons de voyage, lui communiquèrent sur les productions des pays qu'ils avaient visités beaucoup de détails curieux, dont il profita dans ses *Exotiques*. Fatigué de la cour, il quitta Vienne en 1587, et vint se fixer à Francfort, où il passa environ six ans dans une solitude presque complète, ne sortant de chez lui que pour aller voir le landgrave de Hesse, Guillaume, qui l'honorait d'une affection particulière et lui faisait une pension. Enfin l'académie de Leyde l'invita, en 1589, à venir y occuper la chaire de botanique. Ce fut là qu'il passa les seize dernières années de sa vie, exerçant, par ses leçons et par ses conversations, une très-grande influence sur tous ceux qui l'approchaient et contribuant à augmenter l'éclat de cette université. Mais sa santé naturellement faible souffrait beaucoup des suites de nombreux accidents éprouvés dans ses voyages. Il en était demeuré boiteux et de manière à ne pouvoir plus marcher qu'à l'aide de deux béquilles. Le défaut d'exercice lui occasionna la gravelle et d'autres infirmités, malgré lesquelles il conserva une sérénité inaltérable et l'usage de toutes ses facultés jusqu'à la fin de sa vie, qui eut lieu le 4 avril 1609, peu de jours après la mort de Jul.-C. Scaliger, son ami. L'Écluse était pieux, doux et modeste; célibataire, et d'une grande modération dans tous ses goûts, il avait abandonné à sa famille le superflu de sa fortune. Il avait beaucoup d'amis, et il était plus ou moins lié avec les naturalistes les plus distingués de son temps, surtout avec Dodonée et Lobel, auxquels son commerce fut, comme on sait, plus profitable qu'à lui-même. Il a rendu justice à tous, et a eu soin de nommer toutes les personnes qui lui ont communiqué des plantes ou d'autres objets d'histoire naturelle, ou auxquelles il a dû des renseignements utiles. Une correspondance immense, une mémoire prodigieuse, la connaissance des langues anciennes et de la plupart des modernes, une rare sagacité, enfin une grande ardeur pour le travail, même dans ses dernières années, tels furent les moyens de succès de l'Écluse. La botanique venait de prendre un nouvel essor. Les descriptions et les figures de Dodonée et de Lobel, surtout celles de l'Écluse lui-même, éclairaient et facilitaient la science; Matthioli et Dalechamp avaient ouvert la route à Gaspar Bauhin; Gesner avait fait sentir la nécessité de tirer de la fleur et du fruit les ca-

ractères distinctifs des plantes; Césalpin avait donné le premier modèle d'une méthode naturelle. L'Écluse ne paraît pas avoir senti le mérite d'une découverte aussi importante : du moins il n'a réuni en familles que les plantes qu'il est impossible de séparer, par exemple les *liliacées*; et nulle part il ne fait mention de rapports naturels. Ses groupes par genres sont très-multipliés; néanmoins aucun caractère générique n'indique les motifs de ces réunions. Mais l'Écluse se montra vraiment supérieur dans ses descriptions : elles sont remarquables par une exactitude, une précision, une élégance et une méthode qui n'ont point été surpassées par les modernes, excepté pour quelques détails de la fleur et du fruit, auxquels on n'accordait encore que fort peu d'importance. Elles contiennent souvent, sur les noms employés par les anciens botanistes, des discussions intéressantes qui ont servi à éclairer cette partie de la botanique. On y trouve aussi les noms des plantes dans les langues vivantes, et surtout ce qui a rapport à leur emploi dans la médecine, les arts et l'économie domestique. Enfin, elles sont accompagnées de figures bonnes pour le temps; Dodonée et Lobel en ont emprunté un grand nombre. Voici les principaux ouvrages de l'Écluse : 1^o *Histoire des plantes*, etc., traduite du flamand de Dodonée, avec un discours sur les gommés, etc., Anvers, 1557, in-fol. (1); 2^o *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia libris duobus expressa*, ibid., 1576, in-8^o, avec deux cent trente fig.; 3^o *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam et vicinas quasdam provincias observatarum historia quatuor libris expressa*, ibid., 1585, in-8^o, trois cent cinquante-huit fig. Ces deux ouvrages furent fondus dans le suivant. 4^o *Rariorum plantarum historia, cui accesserunt ejusdem commentariolus de fungis*, etc., ibid., 1601, in-fol., avec onze cent trente-cinq fig. Ce volume se divise en six livres, suivis d'un petit appendix. Le premier contient les arbres et arbrisseaux, sans ordre ni méthode, avec deux plantes marines. Les cinq autres comprennent quelques groupes naturels, mais toujours suivis de plantes qui leur sont plus ou moins étrangères; par exemple, l'*acorus* se trouve entre les *iridées* et les *renoncles*. Ce volume contient en outre : 1. la Description avec figures des champignons trouvés par lui en Hongrie, et qu'il divise en bons et mauvais. On peut regarder ce petit ouvrage comme la première monographie qui mérite d'être citée. 2. Six Lettres de Belli à l'Écluse sur les plantes de l'île de Crète, et une de Roels sur le manioc, l'igname et quelques palmiers; 3. une liste de plantes recueillies par Pona sur le monte Baldo, près de Vérone; 5^o *Exoticorum libri decem*,

quibus animalium, plantarum, aromatum, aliorum-que peregrinorum fructuum historiae describuntur, quorum libri sex priores à Clusio conscripti, cum iconibus 194, Anvers, 1605, in-fol. Ce volume se compose : 1. de six livres de Descriptions, qui, ainsi que celles de l'ouvrage précédent, ont fait la substance de beaucoup d'ouvrages postérieurs; 2. de l'Histoire des aromates et plantes provenant de l'Inde, traduite en latin du portugais de Garcias ab Horto, abrégée et enrichie de notes, publiée à Anvers en 1595, in-8^o; réimprimée pour la troisième fois. Un ami de l'Écluse y ajouta des notes sur les mots arabes employés par Garcias; 3. d'extraits en latin d'une autre Histoire sur le même sujet, par l'Espagnol Chr. Acosta, dont l'Écluse n'a pris que ce qui ne se trouvait pas déjà dans Garcias, en substituant de meilleures figures à celles d'Acosta et en y ajoutant quelques notes; 4. de l'Histoire des remèdes provenant du nouveau monde, par Nic. Monardès, traduite de l'espagnol en latin, avec notes et figures; 5. d'un Supplément (*nocturnarium*) aux Exotiques, contenant la description de quelques objets d'histoire naturelle, entre autres de deux espèces d'oiseaux de paradis, avec des figures; 6. d'une traduction latine des traités espagnols du même Monardès sur le bézoard, la scorsonère, le fer, la neige, la rose et les citronniers; 7. d'un deuxième appendice à l'Histoire des plantes, avec un supplément, accompagné de dix-huit figures; 8. de la traduction latine du voyage de Belon, avec quelques planches d'histoire naturelle et d'autres objets, et des Remontrances sur le défaut du labour et culture des plantes, etc., par le même. 6^o *Curæ posteriores*, etc., Anvers, 1611, in-4^o, avec trente-cinq planches, contenant la description de divers objets d'histoire naturelle; 7^o les *Vies d'Annibal et de Scipion l'Africain*, traduit du latin de Donat Acciaiuoli, Paris, Vascosan, 1562, in-8^o. Elles servent à compléter le 6^e volume des œuvres de Plutarque de la même édition. Aucun auteur avant l'Écluse n'avait décrit un aussi grand nombre de plantes rares. Parmi celles qu'il a publiées le premier ou décrites avec plus d'exactitude que ses prédécesseurs, il faut distinguer le marronnier d'Inde, le jasmin d'Arabie, les espèces de renoncles et d'anémones dont les nombreuses variétés embellissent nos jardins, etc. Enfin, il est juste de rappeler ici que c'est à l'Écluse que nous devons la première description exacte et détaillée de la pomme de terre, sous le nom d'*arachidna Theophrasti et papas Peruvianorum*, accompagnée d'une figure complète de la plante. (*Rariorum plantarum historia*, l. 4, p. 79.) Un de ses amis lui en avait envoyé à Vienne, en 1588, deux tubercules venus d'Italie. Elle était, dit-il, cultivée depuis longtemps dans ce dernier pays, sous le nom de *taratoufli*, et en assez grande quantité pour servir d'aliment même aux cochons, mais les Italiens ignoraient son origine. En 1601, époque de la publication de l'ouvrage cité ci-

(1) L'ouvrage original (de Dodonée) avait paru en 1554, in-fol. de 818 pag. Voy. la description de ce volume, inconnu à presque tous nos bibliographes, dans le *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, par M. Van Hulthem, Gand, 1817, in-8^o, p. 17. C. M. P.

dessus, elle était aussi très-répendue en Allemagne. L'Écluse ne douta pas que ce ne soit le *papas Peruvianorum* décrit dans la *Chronica de Piru* de Cieqa (Séville, 1555), et mentionné dans l'*Histoire générale des Indes* de Gomara (Anvers, 1554); mais il est prouvé que la pomme de terre n'était pas connue des anciens; et la description même de l'*Parachidna* dans Théophraste (*Hist. plant.*, l. 4, c. 11) contient des détails qui ne peuvent lui convenir. Plumier a consacré à l'Écluse, sous le nom de *clusia*, un genre de la famille des guttifères, composé d'arbres de St-Domingue et des Antilles (voy. CLÉNARD). D—U.

LÉCLUSE (FLEURY, dit), chirurgien-dentiste, fut d'abord acteur à l'Opéra-Comique, où il avait débuté en 1757 par un rôle de charbonnier dans l'*Assemblée des acteurs* (pièce non imprimée, de Panard et Carolet). Malgré ses succès, il quitta la profession de comédien pour celle de dentiste, et obtint le titre de chirurgien-dentiste du roi de Pologne (Stanislas) : il racontait plaisamment lui-même qu'il avait été nommé à cette place le jour que le roi perdit sa dernière dent. Aussi, du vivant même de ce prince, il alla en 1760 passer quelque temps à Genève. Ce fut ce qui donna lieu à Fréron d'avancer que Lécluse était allié à Fernay, et que Voltaire lui avait confié l'éducation de mademoiselle Corneille. De retour à Paris, Lécluse y était recherché comme un bouffon de société. Il imagina en 1777 d'y faire élever un théâtre au coin des rues de Bondy et de Lanery; mais il épuisa ses fonds avant d'avoir achevé la construction, fut mis en prison pour dettes, et en sortit après avoir vendu sa salle : elle fut ouverte sous le titre de *théâtre des Variétés*, et il y parut lui-même comme acteur. Il excellait, entre autres, dans un rôle de *Postillon*, titre d'une farce de sa composition. Ce théâtre fut démoli en 1784 et remplacé par une manufacture de papiers peints. Depuis la révolution l'on construisit sur le même emplacement une autre salle, qui a été aussi démolie. Lécluse, après avoir subi toutes les vicissitudes de la fortune, mourut fort âgé et dans le besoin, vers 1792. C'est Voltaire qui est auteur de la *Lettre de M. de Lécluse, chirurgien-dentiste, seigneur de Tilloy, près de Montargis, à M. son curé*. Cette pièce est une facétie contre Lefranc de Pompignan; mais on a de Lécluse : 1° *Lécluse, ou les Déjeuners de la Râpée*, 1748, in-8°; reproduite sous le titre de *Poissarderies, ou Discours des halles et des ports*, 1749, in-8°, et encore sous celui de *Déjeuner de la Râpée*, 1753, in-12; souvent réimprimés, et faisant partie des *OEuvres poissardes de Vadé et de Lécluse*, 1796, in-4°; 2° *Traité utile au public, où l'on enseigne la méthode de remédier aux douleurs et accidents qui précèdent et accompagnent la sortie des premières dents des enfants*, 1750, in-12; 3° *Anatomie de la bouche*, 1752, in-12; 4° *Nouveaux Éléments d'odontalgie*, 1754, in-12. L'auteur présente son ouvrage comme le fruit de vingt ans de travaux; il dit

avoir fait cinq campagnes consécutives dans la dernière guerre en Flandre (celle de 1741), où plus de quatre-vingt mille bouches lui ont passé par les mains. 5° *Éclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie*, 1753, in-12; 6° *Dessert du petit souper agréable, dérobé au chevalier du Pélivan*, 1753, in-12. Son titre de chevalerie rappelait le nom d'un instrument de sa profession. Comme dentiste, Lécluse était très-habile; comme poète, il se rapproche de Vadé.

A. B—T.

LÉCLUSE (FLEURY), philologue français, né en 1776. Lécluse se livra de très-bonne heure à son goût pour l'étude des langues. Il entra comme professeur au collège de la Flèche, auquel il resta attaché pendant trente ans et passa de là à la faculté des lettres de Toulouse, en qualité de professeur de littératures grecque et hébraïque. Il débuta dans le monde érudit en 1802, par un *Manuel de la langue grecque*. En 1812, il donna un *Essai d'un Télémaque polyglotte* en 12 langues, avec une traduction en vers grecs et en vers latins. En 1823, il publia un *Lexique français-grec-latin* (in-8°) qui a eu 4 éditions. Il dédia cet ouvrage à Georges Cuvier dans une épître composée par lui dans la langue des anciens Hellènes. Deux ans après, il faisait paraître à Paris une *Chrestomathie grecque* (2 vol. in-8°). Une fois fixé à Toulouse, Lécluse s'appliqua de préférence à l'étude de l'hébreu et surtout du basque. Il donna sur cette dernière langue une *Dissertation* qu'il communiqua à l'Académie de Toulouse le 26 février 1826, et qui fut imprimée dans cette ville la même année. Cette dissertation fut bientôt suivie d'un *Manuel de la langue basque* (Toulouse, 1826, in-8°). Outre ces publications purement philologiques, Lécluse a donné un nombre considérable d'éditions d'auteurs grecs et latins, à l'usage des collèges, et de livres d'enseignement; nous citerons notamment une *Poétique française, précédée de Notions préliminaires de versification* (Paris, 1854, in-12); un *Résumé de l'histoire de la littérature latine* (Paris, 1857, in-18); un *Choix d'épigrammes tirées de l'anthologie* et traduites du grec en français (Paris, 1856, in-12). Lécluse mourut à Auteuil le 16 mars 1845. Il laissa un grand nombre d'ouvrages en préparation. Il avait annoncé en 1833 un dictionnaire hébreu, et en 1827, un dictionnaire basque-espagnol-latin. — Lécluse avait étudié presque toutes les langues de quelque importance littéraire. Il s'était, un des premiers en France, initié à la connaissance du sanscrit et en avait reconnu la parenté avec les langues européennes; mais ses travaux les plus habituels ont porté sur le grec. Il avait imaginé pour l'enseignement de cette langue ce qu'il appelait le *panhellénisme*; c'était un tableau synoptique dans lequel il avait enfermé les éléments de la langue grecque, avec toutes les explications nécessaires pour initier promptement à la connaissance de cet idiome. Il a manqué à Lécluse,

pour être suffisamment apprécié, d'avoir été plus en vue. Aucun honneur n'est venu récompenser ses infatigables travaux; mais on ne doit pas moins le considérer comme un des hommes qui ont rendu le plus de services à l'enseignement des langues anciennes. Quant à ses publications sur le basque, elles sont insuffisantes pour faire connaître à fond ce curieux idiome. A. M.—Y.

L'ÉCLUSE DES LOGES. *Voyez* ÉCLUSE.

LECOAT (YVES-MARIE-GABRIEL-PIERRE), baron de St-Haouen, contre-amiral français, naquit en Bretagne en 1757, et fit ses études à Quimper avec assez de succès; il les acheva même, contrairement à ce qui se remarque d'ordinaire chez les jeunes gens qui se sentent une vocation prononcée pour la marine. Il avait de dix-huit à vingt ans lorsqu'il fut admis au service de mer. C'était le moment où l'Angleterre et la France reprenaient les armes l'une contre l'autre, à l'occasion de l'indépendance des colonies anglo-américaines. Lecoat eut sa part de plusieurs actions sanglantes, les unes sur les côtes de l'Amérique, les autres dans les mers de l'Inde, et passa successivement par tous les grades, depuis la modeste position d'enseigne de vaisseau jusqu'à celle de capitaine de frégate. C'est dans cet emploi que le trouva la révolution. Sans s'y être montré fort opposé, comme il appartenait à une famille distinguée, et qu'il ne pouvait approuver les excès du jour, il devint suspect pendant la terreur, et fut jeté dans la prison de l'Abbaye: heureusement, on sembla l'y oublier, et le 9 thermidor ouvrit les portes de son cachot. Peu de temps après, il obtint du directoire le grade de chef de division. Bientôt l'amiral Latouche-Tréville le choisit pour son chef d'état-major. En 1805, Bonaparte, tout entier à son grand projet de descente en Angleterre, nomma Lecoat chef militaire du port de Boulogne: Lecoat y rendit des services. On vanta surtout la manœuvre brillante et hardie par laquelle, en septembre de la même année, il opéra la jonction des divisions de Dunkerque et de Calais avec l'armée navale combinée dans le port de Boulogne, en dépit de la force matérielle des Anglais, très-supérieurs en nombre. Lecoat livra un combat opiniâtre à leur escadre et finit par la forcer à la retraite. Il ne déploya pas moins de sang-froid et d'habileté, l'année suivante, quand les Anglais méditèrent de détruire la flottille au moyen de brûlots. Lecoat avait prévu cette tentative. A peine étaient-ils aux environs de la côte qu'il dirigea contre eux une attaque impétueuse, à laquelle ils ne purent résister, et qui les contraignit de se retirer, après avoir essuyé de grosses pertes. Nommé préfet maritime par intérim de son arrondissement (Boulogne, Calais, Dunkerque, Ostende), en 1812, bientôt il eut le titre de cette place. La restauration l'y trouva et sembla d'abord ouvrir à son ambition la plus brillante perspective. C'est lui qu'en 1814 le gouvernement provisoire chargea d'aller offrir à Louis XVIII, à Hart-

well, les hommages de la marine française, et quand le roi revint en France, ce fut chez le baron de St-Haouen qu'il habita pendant son séjour à Boulogne. Sa conduite pendant les cent-jours ne fut point en désaccord avec ses précédents et il les passa dans une terre en Normandie, refusant de garder ou de prendre de l'emploi sous Napoléon. Louis XVIII, après sa seconde rentrée, le nomma contre-amiral et major général au port de Brest. Mais bientôt et contre son désir, il fut compris parmi les officiers de marine mis à la retraite (1817), quoiqu'il n'eût encore que soixante ans et qu'il pût rendre facilement de nouveaux services. Voulant du moins que ses loisirs fussent utiles au pays, il s'occupa de perfectionner une invention dont l'idée première remontait chez lui à près de trente ans. C'était un télégraphe de nuit et de jour, qui pût aussi mettre en communication non-seulement les bâtiments avec les côtes, ou bien les navires avec les navires, mais encore les divers points importants de l'intérieur les uns avec les autres, indépendamment de la différence des langues. Il y avait déjà présumé, en 1800, par quelques essais d'un nouveau système de signaux, sur lequel une commission de l'Institut fit un rapport très-avantageux. Il eut le bonheur de réussir complètement, et on lui doit le premier télégraphe dont on se soit servi de nuit. Les expériences qui furent faites au Havre par l'ordre du gouvernement et sous les yeux d'une commission spéciale, furent couronnées du plus brillant succès; et il fut décidé (le 20 mars 1820) qu'une ligne télégraphique selon le système St-Haouen serait établie entre Paris et Bordeaux. Toutefois la guerre d'Espagne vint interrompre les travaux; mais elle fit naître l'occasion d'apprécier la fécondité, la portée de la découverte de Lecoat: une simple application de ses principes permit de former à la suite du quartier général une brigade télégraphique, qui rendit des services pendant la campagne. Parmi les plus nobles et plus utiles effets de la télégraphie de nuit se rangerait la diminution du nombre des naufrages; mais pour la réalisation de cette idée, il faut opérer sur une grande échelle. Lecoat forma dans cette vue le plan d'un établissement télégraphique des plus vastes, et il comptait venir à bout de le mettre à exécution par l'industrie particulière; il était même à la veille de se rendre en Angleterre, où une société de capitalistes l'attendait, quand il fut rapidement enlevé le 1^{er} septembre 1826.

P—OT.

LECOQ, ou LE COQ (ROBERT), évêque de Laon, député aux états généraux de 1556, était né à Montdidier d'une famille originaire d'Orléans. Il entra dans l'état ecclésiastique par le canonicat d'Amiens, fut ensuite avocat général au parlement de Paris, et fit partie de la légation envoyée par le roi Jean à Villeneuve d'Avignon pour conclure un traité entre le Dauphin et le comte Amélie VI de Savoie. Le 8 janvier 1554, Robert Le

Coq fut adjoint au cardinal Guidoni de Bologne et à Pierre de Bourbon, que le même monarque chargea de se rendre auprès de Charles de Navarre, trop justement accusé de l'assassinat du connétable Charles de la Cerda, pour adresser à ce prince des représentations à ce sujet. La conduite de Le Coq fut loin de répondre en cette occasion à la confiance de son maître. Bien loin de défendre les intérêts du roi Jean, il ne songea qu'à suborner ses collègues et leur fit souscrire un traité entièrement favorable à la cause du Navarrais. Robert Le Coq prit rang dès cette époque parmi les partisans avoués du prince que l'histoire a énergiquement flétri du nom de *Mauvais*, et on le vit déployer des efforts actifs, mais impuissants, pour brouiller le roi avec le Dauphin son fils, jeune prince dont l'inexpérience ne faisait guère pressentir alors un des rois les plus sages et les plus éclairés de la monarchie. Le Coq assista, dans la même année 1354, à la conférence qui eut lieu à Paris pour la conclusion définitive d'un traité de paix entre les Dauphinois et les Savoyards. Élu député aux états généraux qui se réunirent à Paris pendant la captivité du roi Jean, l'astucieux prélat seconda Étienne Marcel (*voy.* ce nom) dans toutes ses entreprises contre le pouvoir mal affermi du Dauphin, et fut après lui l'instigateur le plus actif des mouvements révolutionnaires qui ensanglantèrent cette orageuse minorité. Chargé de haranguer ce prince à l'assemblée générale d'ouverture, qui eut lieu le 5 mars 1356, Le Coq débuta par une peinture vive et énergique des maux de la France. Il annonça que l'assemblée avait consenti à la levée de 50,000 hommes d'armes pour délivrer le roi, mais qu'elle imposait comme condition expresse à cette concession la mise en jugement de vingt-deux officiers que les précédents états avaient suspendus de leurs fonctions, et qu'elle exigeait en outre que le parlement se dessaisît de la connaissance des affaires concernant le prévôt de Paris. L'évêque de Laon demanda en outre que les deniers votés par l'assemblée fussent livrés et distribués sous la surveillance des trois ordres, lesquels seraient chargés de pourvoir à l'administration définitive et à la réformation de l'État; que le roi supprimât la vénalité des offices ainsi que le droit de prise des vivres et des fourrages, et que les habitants eussent le droit de s'assembler au son de cloche contre les ravisseurs; que les nobles et autres gens d'armes fussent déchus de la faculté de sortir du royaume, et que toute guerre privée fût réprimée par les juges des lieux tant qu'on aurait l'ennemi à combattre. Il demanda que le roi jurât de conserver l'intégrité du domaine royal, et de lui rapporter tout ce qui en avait été distraité depuis le règne de Philippe le Bel, et qu'il fût interdit aux officiers du roi de lui adresser aucune demande de grâce ou d'emploi autrement qu'en séance publique, ou en présence du conseil. Le Coq requit le Dauphin

de déclarer que les députés de l'assemblée seraient placés sous la sauvegarde du roi et du lieutenant général, et d'accorder à chacun d'eux une escorte de six hommes pour se garantir « des violences des officiers du roi. » Enfin il demanda qu'aucun traité ne fût conclu avec l'ennemi sans le consentement des états, lesquels « seraient toujours libres de se réunir pour délibérer sur les intérêts du royaume. » Marcel et Picquigny, députés des ordres du tiers état et de la noblesse, avouèrent, au nom de leurs commettants, toutes les conclusions de ce discours. Hors d'état de repousser ces exigences humiliantes, le Dauphin souscrivit à tout, excepté à la mise en liberté de Charles de Navarre, que le roi avait fait arrêter avant la bataille de Poitiers, et, par cet acte de soumission, il ouvrit un champ libre aux factieux qui absorbèrent bientôt tout le gouvernement de l'État. Cette situation anarchique se prolongea jusqu'à la publication de la trêve conclue le 25 mars entre le roi Jean et le prince de Galles. Trois envoyés du monarque français apportèrent à Paris des lettres patentes par lesquelles il interdisait la levée du dernier subside, annulait les délibérations des états et défendait à cette assemblée toute réunion ultérieure. La promulgation de ces ordres fit naître une émotion générale. Échauffé par les partisans de Marcel et de Le Coq, dont ce coup imprévu déconcertait les espérances, le peuple s'attroupa, cria hautement à la trahison, et la fuite seule put dérober à ses insultes les envoyés du trône. Le duc de Normandie, intimidé par ces démonstrations menaçantes, s'empressa de faire publier qu'il ne tiendrait pas compte des volontés de son père. Mais ce témoignage de condescendance ne rendit aux esprits qu'un calme momentané. On répandit le bruit que les envoyés royaux se disposaient à tirer des habitants de Paris une vengeance éclatante : le peuple organisa sur tous les points des préparatifs de défense. Marcel, Le Coq et Picquigny stimulèrent cette activité par leurs instigations et leur concours. Après l'avantage signalé qu'ils venaient de remporter sur l'autorité royale, une victoire décisive semblait ne plus dépendre que de quelques efforts. Mais, au moment où la convocation prochaine des états semblait devoir rendre cette victoire plus certaine et plus éclatante, une de ces réactions imprévues, si fréquentes dans les troubles civils, vint déjouer leurs coupables tentatives et relâcher le joug sous lequel le Dauphin languissait depuis si longtemps. Les trois ordres se réunirent au mois d'avril 1357, et l'on put constater dès les premières séances un changement notable dans l'état des esprits. On commençait à reconnaître que les précédentes résolutions de l'assemblée n'avaient été en réalité que l'expression des vœux ou des caprices d'une poignée d'ambitieux, et que les mots tant prodigués de régénération et de réforme servaient de voile à des intérêts beaucoup moins recom-

mandables. La conduite que tinrent les réformateurs à l'occasion du dernier subside acheva d'éclairer les esprits sur ces faux démocrates, qui n'aspiraient à renverser le trône que pour édifier leur fortune sur ses débris. Peu satisfaits d'avoir fait largement rétribuer les collecteurs de ce tribut, choisis, comme on l'a vu, parmi leurs créatures, Marcel et Le Coq ne rougirent pas d'en détourner une forte part à leur profit personnel. Cet incident détermina une scission ouverte entre les révolutionnaires et la majorité des états. Les prélats et les gentilshommes refusèrent, dans leur indignation, d'alimenter par leurs sacrifices cette spoliation scandaleuse. L'État fut ainsi privé d'une source de produits indispensables pour solder les troupes dont la levée était devenue de jour en jour plus pressante par les incursions des bandes navarraises dans le voisinage de la capitale. Insensiblement les députés du clergé et de la noblesse se retirèrent des états, et la plupart même de ceux du tiers état ne tardèrent pas à suivre cet exemple. Cet isolement acheva de jeter le discrédit sur les opérations de Marcel et de Le Coq, et le Dauphin consumma leur défaite en leur interdisant hautement de s'immiscer davantage dans les affaires du royaume. Ce prince partit pour aller réclamer lui-même, dans les provinces les plus rapprochées de Paris, les subsides nécessaires à son gouvernement. Mais les factieux, reprenant courage, mirent à profit cette absence pour détourner l'orage qui les menaçait. On députa vers le prince pour l'engager à revenir à Paris, en accompagnant cette demande des propositions les plus propres à désarmer son ressentiment. Charles consentit à tout; mais, à peine de retour dans sa capitale, il put apprécier le peu de sincérité de ces démonstrations. Les états furent convoqués de nouveau, et Marcel obtint le rappel de l'évêque de Laon, qu'un ordre royal avait momentanément exilé dans son diocèse. Les états se réunirent le 7 novembre. Un incident aussi grave qu'imprévu vint compliquer la situation déjà si critique du jeune et malheureux prince. Le roi de Navarre, détenu depuis près de vingt mois au château d'Arton en Cambresis, fut tiré de prison par Picquigny, et Charles, protégé par un sauf-conduit arraché à la condescendance de son cousin, s'avança vers la capitale, escorté d'un nombreux concours et précédé de tous les malfaiteurs dont il avait brisé les fers. Peu de jours après, le conseil du Dauphin, présidé par Le Coq, accorda une entière satisfaction aux griefs que le Navarrais avait articulés contre le roi de France. Bientôt la victoire des factieux fut complète, et l'anarchie envahit tous les points de la capitale où Marcel et Le Coq dominaient sans opposition, à l'abri du nom et du redoutable ascendant de Charles de Navarre. Le Dauphin, personnellement menacé par les fureurs de la populace, fut assez malheureux, dit-on, pour être redevable de la vie, dans une de ces

rencontres, à la générosité même de ses oppresseurs. Enfin, l'ordre allait renaître du sein même du désordre, et le prince mûri par tant d'épreuves était à la veille de recouvrer cette autorité tutélaire dont la disparition avait déchaîné tant de calamités sur le sol de la patrie. Parvenu à tromper la vigilance de ses satellites, le régent se rendit aux états de Picardie convoqués à Senlis, et, par un discours *ménagé avec art*, commença à rallier à sa cause de nombreux et puissants adhérents. Dans une autre assemblée, réunie à Compiègne le 4 mai 1538, le régent fit faire un pas plus décisif à l'autorité royale. Le comte de Bresne, organe des sentiments de réaction qui commençaient à se manifester de toutes parts, apostropha vivement l'évêque de Laon, qui avait accompagné le Dauphin; il réclama l'expulsion de « ce traître, marqué de la réprobation publique, chargé du poids de son ingratitude, de son sacrilège et de ses forfaits. » L'assemblée s'associa à cette répulsion éclatante. Muet de honte et de ressentiment, et craignant quelque nouvelle insulte, l'évêque de Laon se retira secrètement à St-Denis, d'où il fit demander une escorte pour retourner à Paris. — La vie de Robert Le Coq, à partir de cette époque, n'offre plus d'intérêt politique. La fin tragique de Marcel (31 janvier 1538) consumma sans retour la ruine du parti dont il était le chef. Lors du rétablissement de l'autorité royale, il se confina dans son diocèse de Laon, espérant, à force d'obscurité, faire oublier sa conduite passée. Mais le parlement de Paris ayant réclaté la punition des principaux factieux, Le Coq s'enfuit en Aragon et occupa quelque temps le siège épiscopal de Calahorra, où il mourut le 5 septembre 1539 ou 1560. — Robert Le Coq a été jugé avec sévérité par ses contemporains et par les écrivains postérieurs. Tous se sont accordés à reconnaître dans ce prélat démagogue des qualités précieuses pour la direction d'un parti politique ou la conduite d'une intrigue diplomatique; mais beaucoup d'astuce dans le caractère, beaucoup de sang-froid et de souplesse, et peu de courage et de résolution. On peut dire de cet agitateur célèbre qu'il complétait parfaitement, par les dispositions qui lui étaient propres, l'esprit d'initiative et d'ardeur qui caractérisait son fougueux émule. « Tous deux dévorés d'ambition, dit M. Naudet, Marcel « dédaignant les honneurs, Le Coq faisant servir « l'autorité à la satisfaction de l'orgueil, ils se « perdirent par leur avidité pour l'argent: ils ne « surent pas faire paraître cet adroit désintéressement qui semble négliger de s'enrichir pour « s'emparer ensuite plus sûrement de toutes les « fortunes avec tout l'État (1). » A. B.—ÉÉ.

LECOINTE. Voyez COINTE.

LECOINTE (J.-F.-J.), architecte français, né à Abbeville le 21 juillet 1785; il étudia d'abord son

(1) *Hist. de la conjuration de Marcel, etc.*, p. 105.

art dans l'atelier de Bellanger et alla compléter ses études en Belgique et en Hollande, d'où il se rendit plus tard en Italie. De retour en France à la fin de l'empire, il ne tarda pas à devenir l'un des architectes les plus recherchés de la capitale. Le gouvernement de la restauration l'employa souvent et dans des circonstances solennelles. Il fut d'abord chargé d'organiser les cérémonies des funérailles du duc de Berry, dans lesquelles il déploya ce goût pour les décorations allégoriques qui le caractérisait. Il eut ensuite à diriger les cérémonies du baptême du duc de Bordeaux, puis celles des funérailles de Louis XVIII et du prince de Condé. Les principaux travaux de Lecoïnte ayant été de nature purement décorative et transitoire, il n'en reste presque rien. On peut citer cependant l'achèvement des écuries d'Artois, rue du faubourg du Roule, la restauration de la salle Favart et la construction du théâtre de l'Ambigu dirigée par lui conjointement avec son élève M. Hittorf. Sa dernière œuvre de quelque importance fut la prison Mazas, qu'il fit construire de concert avec M. Gilbert. On doit encore à Lecoïnte un grand nombre de maisons particulières. Cet architecte est mort à Versailles le 23 mai 1853.

Z.

LECOINTE-PUYRAVEAUX (M.), homme politique français, exerçait, à St-Maixent (Deux-Sèvres), la profession d'homme de loi, quand il fut envoyé en 1791, comme député de son département, à l'assemblée législative. Il y prit rang dans le parti le plus exagéré, dénonça en janvier 1792 le ministre Duportail et attaqua à plusieurs reprises les prêtres insermentés. Le 21 juin, il soutint qu'on devait laisser arriver à la barre de l'assemblée les pétitionnaires-en armes, et le 28 avril il avait déjà fait décréter d'accusation les ex-ministres Lajard, Degrave et Narbonne. Envoyé à la convention par les Deux-Sèvres, il y montra plus de modération et vota généralement avec le parti de la Gironde. Le 4 octobre 1792, il dénonçait courageusement Marat, et en novembre suivant était envoyé en mission dans le département d'Eure-et-Loir avec Biroteau et y courait les plus grands dangers. Lecoïnte-Puyraveaux vota la mort de Louis XVI, fut envoyé le 40 mai en mission dans les Deux-Sèvres et dans la Vendée, et se trouva à Fontenay lorsque l'armée républicaine fut défaite par les royalistes. De retour à Paris, Lecoïnte se trouva presque constamment en opposition avec le parti de la Montagne et fut même dénoncé par Marat. Il osa justifier la destitution du général Rossignol, protégé par les jacobins, parla en faveur du général Biron (*voy.* ce nom), poursuivi par eux, et combattit comme arbitraire la proposition de comprendre parmi les suspects les marchands qui vendraient trop cher les objets de première nécessité. Cette conduite faillit le faire comprendre dans la proscription du parti de la Gironde, et Amar le dénonça formellement. Mais il échappa heureusement au régime de la

terreur. Il prit rang dans le parti des thermidoriens, combattant également les royalistes et les jacobins, qu'il accusait de répandre des écrits royalistes pour entretenir l'agitation. Il s'opposa énergiquement aux faveurs que l'on réclamait pour quelques émigrés, et demanda à la suite du 13 vendémiaire que les biens des rebelles servissent à indemniser les citoyens morts en défendant la convention. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, Lecoïnte-Puyraveaux y continua, plus vivement que jamais, ses attaques contre le parti royaliste, que le discrédit dans lequel tombait peu à peu le directoire rendait plus redoutable pour la république. Le 1^{er} mars 1796, il s'éleva avec violence contre les magistrats qui refusaient de prêter le serment de haine à la royauté, et, quelque temps après, il demandait qu'on mit le séquestre sur les biens des pères et mères d'émigrés. Cette mesure, repoussée par l'opinion, n'obtint pas plus de faveur que les mesures d'extrême rigueur qu'il proposa pour empêcher l'importation des marchandises anglaises. Il soutenait alors fortement le directoire, auquel il s'efforçait de faire attribuer les droits les plus étendus, et appuya notamment la loi du 5 brumaire an 4, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Sorti du conseil des Cinq-Cents en mai 1797, après en avoir été un instant président, il fut employé comme commissaire près de l'administration des Deux-Sèvres. Mais il fut réélu l'année suivante, et y continua à soutenir les mesures les plus rigoureuses contre les émigrés, se plaignant du mépris des institutions républicaines. Élu de nouveau à la présidence le 20 juillet 1798, il célébra les fêtes du 9 thermidor et du 10 août. Le 23 septembre, après une sortie violente contre ce qu'il appelait la perfidie des rois, il proposa la levée de deux cent mille conscrits, vota la confiscation des biens des déportés du 18 fructidor qui s'étaient échappés de leur lieu d'exil, et plus tard réclama des mesures restrictives de la presse, attribuant aux journalistes les excès de la révolution. Fidèle au directoire, il combattit, avec l'exagération qu'il apportait dans tous ses actes, le parti jacobin, dont les attaques tendaient à ramener un ordre de choses que la France repoussait avec horreur. Cependant la révolution du 18 brumaire ne trouva pas en lui un adversaire décidé, et, après avoir été quelque temps commissaire général de police à Marseille, il fut envoyé comme député au tribunal; antérieurement il avait accepté du gouvernement consulaire une mission dans les départements de l'Ouest, où l'agitation royaliste était loin d'être calmée. La suppression du tribunal éclairant Lecoïnte-Puyraveaux sur les tendances antirépublicaines de Bonaparte, il refusa toutes fonctions, quoiqu'on eût insisté pour lui faire accepter la place d'administrateur de la Louisiane. Lecoïnte reentra alors dans la vie privée, et vécut dans l'obscurité jusqu'aux cent-jours. A

cette époque, Napoléon, qui cherchait à s'entourer des anciens républicains dont la haine pour les Bourbons lui semblait une garantie de leur fidélité à la cause de la révolution qu'il représentait, le nomma lieutenant général de police dans les départements du Sud-Est. Lecointe se trouvait à Lyon quand il apprit le désastre de Waterloo : il gagna en toute hâte Toulon ; mais la réaction royaliste triomphante rendait sa situation périlleuse, et il jugea prudent de s'embarquer. Il tomba au pouvoir des croiseurs anglais ; son bâtiment, remorqué par un navire britannique, allait rentrer de force à Toulon, quand une violente tempête dispersa la flotte de lord Exmouth, et le câble de remorque fut brisé. Lecointe devenu libre ne put cependant aborder qu'à Toulon, d'où il se hâta de fuir, allant chercher un asile dans les montagnes de l'Esterel. Il fut arrêté à Prians, ramené prisonnier à Marseille, et la populace l'eût infailliblement massacré sans l'intervention du général Partouneaux, qui l'envoya au château d'If. Lecointe y resta six semaines prisonnier, puis se rendit à Cette, et revint de là à Paris, d'où il dut bientôt partir pour la Belgique, par suite de la loi de bannissement portée contre les régicides. Lecointe resta dans l'exil jusqu'en 1850 et mourut peu de temps après sa rentrée. On a de lui une brochure intitulée *Opinions dans l'affaire du roi*. 1792, in-8°. Z.

LECOINTRE (LAURENT), conventionnel, était marchand de toile à Versailles lors de la réunion des états généraux. A peine avaient-ils commencé leurs délibérations, qu'il embrassa le système démagogique avec une véhémence extrême : l'influence que ce marchand avait sur la population de Versailles ne contribua pas peu à corrompre l'esprit public dans une ville que tant d'intérêts devaient attacher à ses rois. Lors du fameux serment du jeu de Paume (*voy. BAILLY*), il se forma dans Paris une société patriotique, qui prit le nom de cet événement : Lecointre s'y fit recevoir, et on le voyait tous les jours assister à ses séances et retourner ensuite à Versailles pour y propager les doctrines de cette société, qui fut peu remarquée ; quoique fréquentée par des hommes qui ont joué depuis de grands rôles, elle peut être considérée comme le précurseur du club des jacobins, auquel elle se réunit après une courte existence. A l'époque de la formation de la garde nationale de Versailles, Lecointre en fut nommé commandant en second, sous le comte d'Estaing. Il fut le premier dénonciateur du malheureux repas des gardes du corps, qui servit de prétexte aux attentats des 5 et 6 octobre 1789 (*voy. GORSAS*), et il épouvanta par ses déclamations le comte d'Estaing lui-même, qui ne fit rien pour réprimer la populace. La municipalité effrayée eut la faiblesse de se dissoudre elle-même, laissant à Lecointre le soin de prendre, pour arrêter le désordre, les mesures qu'il jugerait convenables : mais au lieu de calmer les fu-

reurs du peuple, il lui fit distribuer des armes, donner des munitions, et excita à la révolte le régiment de Flandre, qu'on avait fait venir à Versailles pour empêcher les émeutes dont la cherté des subsistances était le prétexte (*voy. Adrien DUPORT et THÉROGNE*.) Ce régiment se débanda ; les gardes du corps avaient reçu l'ordre de ne pas repousser la force par la force, lorsqu'ils le pouvaient encore avec succès, au moins dans la soirée du 5 : trois d'entre eux furent assassinés le lendemain, et d'autres forfaits furent commis. Depuis cette époque, Lecointre s'enfonça de plus en plus dans le chaos révolutionnaire, où il ne cessa de se débattre avec une violence que, pour l'intérêt de sa mémoire, on doit regarder comme une véritable folie. Il s'était fait surtout une manie des dénonciations. Personne, peut-être, depuis 1789 jusqu'à la dissolution du directoire, n'a plus dénoncé que lui. Lors de la formation des autorités de 1791, il devint président du département de Seine-et-Oise, et fut député à l'Assemblée législative par ce département. En décembre 1791, il dénonça, comme ennemi de la révolution, l'ancienne municipalité de Versailles. En 1791 et 1792, il dénonça le ministre de la guerre Duportail, et ne cessa de déclamer contre les officiers de l'ancienne armée, contre le ministre Narbonne, et contre plusieurs particuliers qu'il fit traduire à la haute cour d'Orléans : il dénonça aussi Théobald Dillon, et au moment même où l'Assemblée décernait des honneurs à la mémoire de ce général (*voy. DILLON*), il proposa de mettre hors la loi tous les prêtres qui refuseraient de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il ne fut pas question de lui, au moins publiquement, lors de la révolution du 10 août ; mais il fut envoyé le 12 dans le département de la Seine-Inférieure, pour en faire adopter les principes et les résultats : cette mission eut assez peu de succès. Député à cette époque par son département à la convention nationale, on l'y vit s'acharner contre la famille royale. Le 15 décembre 1792, il demanda que le roi ne pût communiquer qu'avec ses enfants, et que ces enfants infortunés ne pussent voir leur mère ni madame Elisabeth, leur tante, qu'après le supplice de leur père, dont il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis. Il reprit ensuite le cours de ses dénonciations contre le parti plus modéré qui eût désiré sauver la vie à Louis XVI. Le 12 août 1793, il pressa la convention de faire juger la reine, qu'il appelait insolemment *la femme Capet* ; peu de jours après, cette illustre victime fut arrachée du Temple et envoyée à la Conciergerie. Lors du jugement, Lecointre fut un des principaux témoins, un de ceux surtout qui contribuèrent le plus non pas à faire condamner la princesse (sa mort était arrêtée avant le jugement), mais à justifier cet assassinat dans l'esprit d'une populace crédule. Au mois de juin 1794, lorsque Robespierre fit élever une montagne factice à la

porte du château des Tuileries, et alla se placer au falte pour déclarer que *la nation française reconnaissait l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme*, Lecointre ne cessa de l'injurier, de l'appeler tyran, et assez haut pour être entendu : cependant Robespierre n'osa pas le faire arrêter. Après sa chute, Lecointre se déclara l'ennemi de ses complices, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère et Vadier ; sa dénonciation eut lieu le 28 août ; elle fut discutée pendant trois jours et déclarée calomnieuse : l'auteur se vit obligé de quitter le bureau des secrétaires qu'il occupait, et les Jacobins l'exclurent de leur club. Lorsque cette dénonciation, alors prématurée, fut reprise en mars 1793, on vit, par une singularité bizarre, Lecointre se ranger parmi les défenseurs de ceux qu'il avait dénoncés. Avant cette dernière époque, il n'avait cessé de s'opposer à la restitution des biens des condamnés et au retour des pros crits du 31 mai, qu'il accusa de royalisme même après leur rentrée dans la convention. Ses fureurs eurent enfin un terme : il fut décrété d'arrestation le 5 avril 1793, comme ayant pris part au rassemblement séditieux qui venait d'avoir lieu ; puis décrété d'accusation le 21 mai suivant, comme l'un des moteurs de la seconde révolte suscitée par les mêmes personnages : il fut ensuite amnistié. On vit une multitude d'affiches signées de lui couvrir les murs de la capitale et de Versailles au moment des élections ; il espérait que cette manœuvre lui ferait obtenir des suffrages : il se trompa, et fut constamment repoussé. Lorsque la constitution consulaire fut présentée à l'acceptation, il fut le seul des habitants de Versailles qui inscrivit *non*, et il signa. Momentanément exilé, il revint à Versailles, et mourut à Guignès, le 4 août 1803, dans un âge avancé. Il avait dissipé sa fortune en folles dépenses pour la révolution, lors de ses plus déplorables excès, et jusqu'à donner, a-t-on dit, des repas somptueux aux juges et aux jurés des tribunaux révolutionnaires, qui venaient s'égayar à sa table sur les jugements atroces qu'ils avaient rendus ou qu'ils se proposaient de rendre. On a de Lecointre : 1° *les Crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, ou Dénonciation formelle de la convention nationale contre Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David*, an 5, in-8°. Dulaure a publié un *Supplément aux crimes des anciens comités du gouvernement*, etc. 2° *Les Abus illimités, avec des réflexions sur l'état présent de la république*, 1793, in-8° ; 3° *Laurent Lecointre au peuple souverain*, an 2, in-8°. Il y répond victorieusement à des reproches ridicules que lui avaient adressés Billaud-Varennes et Bourdon. 4° *Conjuration formée dès le 6 prairial (an 6) par neuf représentants du peuple contre Max. Robespierre pour l'immoler en plein sénat*, an 2, in-8° ; les neuf conjurés désignés et nommés par Lecointre étaient Lecointre, Fréron, Barras, Cour-

tois, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Tallien et Guffroy. B—u.

LECOMTE (NOËL). Voyez CONTI.

LECOMTE (NICOLAS), célestin, né à Paris en 1620, avait fait une étude particulière de la langue italienne, et charma par la traduction de quelques ouvrages les loisirs que lui laissait la retraite. Il entretenait une correspondance suivie avec des amis sur des objets de littérature, et ses lettres doivent exister manuscrites dans le cabinet de quelques curieux. L'un de ses amis, l'abbé Coulon, étant tombé malade pendant qu'il travaillait à son *Histoire des Juifs*, il en remit les matériaux au P. Lecomte, qui termina et surveilla l'impression du 3^e volume, lequel fut publié en 1663. Ce religieux mourut à Paris, le 10 février 1689. On a de lui : 1° *Voyages de Pietro della Valle dans la Turquie, l'Égypte*, etc., trad. de l'italien ; Paris, 1662, 4 vol. in-4° ; il y a des exemplaires datés de 1665 et d'autres de 1670 ; Paris, 1743, 8 vol. in-12. Le P. Carneau, confrère de Lecomte, a eu part à cette traduction. 2° *Histoire nouvelle et curieuse des royaumes de Tonquin et de Lao*, trad. de l'italien du P. de Marini ; Paris, 1666, in-4°. C'est par erreur que quelques biographes donnent à Lecomte le prénom de François. W—s.

LECOMTE (FLORENT), né vers le milieu du 17^e siècle, prenait le titre de sculpteur et peintre, à Paris ; mais on ne connaît de lui aucune œuvre d'art, et, s'il en existe, il est à présumer que le talent de leur auteur n'était point assez grand pour les sauver de l'oubli. Il fut d'abord blanchisseur et brocanteur de tableaux, ce qui le mit en rapport avec beaucoup d'artistes. Un livre qu'il publia sous le titre de *Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure, ou Introduction à la connaissance des plus beaux arts figurés, sous les tableaux, les statues et les estampes*, Paris, 1699-1700, 4 tomes in-12 en trois volumes, lui a fait pendant assez longtemps une certaine réputation. Il était recherché des curieux pour les notions qu'il renfermait sur le caractère, les marques et le nombre des pièces des différents graveurs. Lecomte y donne aussi des préceptes sur la pratique de tous les arts du dessin, et l'histoire des artistes qui se sont le plus illustrés en les cultivant. En tête du premier volume est un mauvais portrait de J.-H. Mansart, surintendant des bâtiments, auquel l'ouvrage est dédié ; et les trois autres volumes sont ornés chacun d'une vignette gravée par B. Picart. Les ouvrages techniques sur la même matière qui ont paru depuis, soit en France, soit dans les pays étrangers, ont fait oublier le livre de Lecomte. Il est difficile de voir une compilation plus indigeste et où le défaut de critique se fasse sentir davantage. La plupart des noms, même ceux des nationaux, sont tellement défigurés qu'ils en sont méconnaissables. Les notices historiques sont remplies d'anecdotes controuvées, puériles et rédigées d'une manière si confuse, qu'il est difficile d'en

tirer quelque secours, même pour les artistes contemporains. Cependant l'ouvrage fut contre-fait à Bruxelles en 1702. On n'aurait point parlé de cet auteur, si, comme on l'a dit, son livre n'avait joui de quelque réputation. Il mourut à Paris en l'année 1712. — LECOMTE (Louis), sculpteur, naquit au village de Boulogne, près Paris, en 1645. C'est à lui que fut confiée l'exécution de la majeure partie des sculptures qui décoraient la maison et l'église de la Sorbonne. Il fut ensuite employé dans les travaux ordonnés par Louis XIV pour l'embellissement de Versailles, et s'y fit remarquer par plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Hercule*, dans le parterre de Latone; *la Fourberie*, d'après le dessin de Mignard, dans l'allée du Tapis vert; les deux groupes de *Zéphyre et Flore*, et de *Vénus et Adonis*, dans l'Orangerie; un des bas-reliefs des tympans des arcades des bains d'Apollon; une des statues de pierre qui ornent la façade du château. C'est encore de lui que sont les groupes qu'on voit à l'entrée des grandes écuries de Versailles. Cet artiste mourut en 1695.

P—s.

LECOMTE (JEAN), professeur au collège Mazarin, où il enseigna les belles-lettres depuis 1688 jusqu'en 1707, était natif de Beauvais. Il cultivait la poésie latine avec succès, et l'on dit que Santeul, dont la vanité supportait difficilement la critique, rendait hommage à son goût exquis, lui soumettait les pièces de vers qu'il composait et les corrigeait même d'après ses avis. C'était l'époque où la philosophie de Descartes luttait contre celle d'Aristote, dans les écoles de l'université. Ami de Pourchot, qui professait les nouvelles méthodes, Lecomte publia, sur l'ancien enseignement, une satire intitulée *Sermo horatianus, satira bicornis*, à laquelle le journal de Trévoux (décembre 1705) donna de grands éloges. Pourchot l'inséra plus tard, avec des notes, dans sa *Défense du sentiment d'un philosophe contre la censure d'un rhéteur* (1706, in-12). Ce rhéteur était Gibert, avec qui Pourchot soutenait une polémique (voy. ces deux noms). Enfin Gaultier (voy. ce nom) recueillit, dans ses *Carmina selecta* (1727, in-12), cette satire et d'autres poésies de Lecomte. On a encore de lui une *Paraphrase*, en vers latins, de six psaumes de David, et une traduction de la *Lettre politique de Cicéron à son frère Quintus*, Paris, 1697, in-12.

P—RT.

LECOMTE (Louis), jésuite, naquit à Bordeaux, d'une famille noble. Les fonctions de l'enseignement et de la prédication qu'il eut à remplir dans la société ne l'empêchèrent pas de suivre l'attrait particulier qui le portait vers l'étude des mathématiques; et il fut un des six missionnaires mathématiciens envoyés à la Chine en 1685. Il s'embarqua sur le vaisseau qui portait le chevalier de Chaumont, nommé ambassadeur extraordinaire à Siam, et il arriva dans cette capitale vers la fin de septembre de la même année. Il y passa près de deux ans, retenu par le roi de Siam, qui se

piquait de cultiver l'astronomie, et qui voulait le fixer auprès de lui; mais les troubles survenus dans cette cour rendirent au P. Lecomte la liberté de continuer sa route vers la Chine avec quelques-uns de ses confrères. Ils eurent à souffrir dans cette traversée (voy. FONTANEY). Le 25 juillet 1687, Lecomte aborda au port de Ningpo, et il arriva le 8 février suivant à Péking. On lui assigna la mission du Chen-si, l'une des plus pénibles de l'empire par son étendue, par l'appreté du climat et par la difficulté des communications. Les églises étaient fort distantes les unes des autres, et les chemins presque impraticables. Lecomte suivit longtemps cette mission, et fut ensuite employé dans d'autres parties; ce qui le mit à portée de bien connaître la Chine, où il fit plus de 2,000 lieues en cinq ans. Ses voyages furent marqués par de nombreuses observations astronomiques; il en fit au cap de Bonne-Espérance, à Pondichéry, à Siam, à Louvo, à Canton, à Péking et dans d'autres endroits. Il observa deux comètes en 1686 et en 1689, ainsi que le passage de Mercure sur le disque du soleil en 1690: d'heureuses circonstances ne lui laissèrent rien à désirer pour la justesse de cette observation, dont il a décrit les moindres particularités. Les besoins des missions ayant engagé ses supérieurs à le renvoyer en Europe, il se rendit d'abord à Rome, où il instruisit le pape de l'état des choses, et vint ensuite en France, où il fut nommé confesseur de la duchesse de Bourgogne; fonction qu'il paraît avoir exercée peu de temps. Des contestations s'étaient élevées entre les jésuites et d'autres missionnaires de la Chine, sur quelques cérémonies pratiquées dans ce pays, que les premiers toléraient et qui paraissaient aux autres tenir de l'idolâtrie. Lecomte soutint le sentiment de ses confrères dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine*, imprimés à Paris en 1696, 1697 et 1701, 3 vol. in-12, fig. (voy. LEGOBIEUX). Cet ouvrage, écrit certainement d'une manière intéressante, est encore aujourd'hui l'un des livres où les gens du monde peuvent puiser les connaissances les plus exactes sur ce pays singulier et peu connu alors; mais l'auteur fut accusé d'exalter beaucoup trop les Chinois. Ce peuple, si on l'en croit, avait conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu; il avait sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers, et avait pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que le reste de la terre était dans l'erreur et la corruption. Lecomte revint encore sur ce point dans une lettre au duc du Maine, sur les cérémonies de la Chine, Liège, 1700, in-12. Les directeurs du séminaire des missions étrangères, à Paris, déférèrent ces deux écrits à Rome, et le 1^{er} juillet 1700, ils les déférèrent également à la faculté de théologie de Paris. On nomma huit députés pour les examiner, et ils firent leur rapport le 2 août. Les jésuites s'efforcèrent d'arrêter cette affaire. Le P. Legob-

bien envoya quelques éclaircissements, et protesta tant en son nom qu'en celui du P. Lecomte. Mais la faculté de théologie n'en porta pas moins sa censure le 18 octobre 1700; elle cite sous cinq chefs dix-neuf extraits, tant des *Nouveaux Mémoires* et de la Lettre au duc du Maine que d'un autre écrit, et elle condamne la plupart des propositions comme fausses, téméraires et erronées. Les jésuites publièrent plusieurs lettres et réponses pour justifier les livres censurés. Le P. Lecomte était alors à Rome, occupé à plaider la même cause devant Innocent XII et devant une congrégation que le pape avait nommée pour cet objet: il demanda même à être entendu en pleine congrégation, ce qui ne lui fut point accordé. Il était encore à Rome en 1702, comme on le voit par une lettre du 17 mars de cette année, adressée au supérieur du séminaire des missions étrangères de Paris, et que Dupin a insérée dans son *Histoire ecclésiastique du 17^e siècle*, t. 4, p. 207. Dupin attribue encore au P. Lecomte, sur ces disputes, une *Lettre d'un missionnaire de la compagnie de Jésus*, 1697; et il donne à la fin du même volume la liste des écrits publiés dans cette controverse, et pour ou contre la censure du 18 octobre. Dans ses dernières années, Lecomte se retira dans sa patrie, et mourut à Bordeaux en 1729: il devait être dans un âge assez avancé. Les *Nouveaux Mémoires* furent compris dans la liste des ouvrages que le parlement de Paris condamna au feu par son arrêt du 6 août 1762; mais cette liste, dressée par l'esprit de parti, renferme des productions estimables et utiles; et si les *Nouveaux Mémoires* sont répréhensibles pour les paradoxes qu'ils renferment, ils méritaient d'autant moins la peine du feu que l'auteur avait atténué, par ses *Eclaircissements*, ce qu'ils présentaient de plus choquant.

P—C—T.

LECOMTE (FÉLIX), sculpteur, né à Paris le 16 janvier 1757, fut élève de Falconet et de Vassé: ayant remporté le premier prix sur un bas-relief dont le sujet était le *Massacre des Innocents*, il alla passer à Rome le temps qui lui était accordé par les règlements; et de retour à Paris en 1769, il offrit à l'Académie le modèle d'une statue de *Phorbas détachant OEdepe de l'arbre*, et fut agréé. En 1771, il fut reçu académicien sur le marbre de ce modèle. Parmi les morceaux qu'il exposa la même année au salon du Louvre, on distingua surtout sept bas-reliefs en terre cuite, dont le sujet était les *Sept Sacrements*. Il exposa en 1775 le modèle d'une statue de la *Vierge*, et d'un bas-relief représentant *Jésus-Christ mort, pleuré par les trois Maries*, destinés pour la cathédrale de Rouen, et il les exécuta en marbre l'année suivante. Les statues de *Rollin* et de *Fénelon*, qui lui furent commandées par le roi pour la collection des grands hommes français, furent exposées en 1789 et 1791; la dernière orne maintenant la salle des séances publiques de l'Institut. Au commencement de nos troubles, Lecomte

jugea convenable d'abandonner la lice et de chercher un refuge dans la retraite et dans l'étude des lettres. Il composa pour lui seul et pour quelques amis intimes des *Fables* en vers, que M. Fortin, son neveu, son élève et son héritier, devait publier quelque jour. Lecomte fut nommé, en 1810, membre de la quatrième classe de l'Institut. Il dirigeait avec zèle les élèves de l'Académie, dont il était professeur, lorsqu'une attaque de paralysie l'enleva le 11 février 1817, à l'âge de 81 ans. Son éloge a été prononcé à l'Institut par Quatremère de Quincy. Lecomte est plus châtié et plus naturel que la plupart de ses contemporains; mais les artistes qui se sont rendus célèbres depuis, en revenant à l'étude de l'antique et de la nature, ne permettront de lui assigner une place qu'au second rang des sculpteurs qui ont illustré l'école française. — *Marguerite Lecomte*, femme d'un procureur au Châtelet, née à Paris vers 1719, se distingua par son esprit et son goût pour les arts. Elle a gravé à l'eau-forte des *Têtes* et des *Paysages* qui ne sont pas sans mérite. On connaît d'elle un portrait du cardinal *Alexandre Albani*, in-4°, une suite de *Papillons* copiés d'après nature, dont elle faisait présent à ses amis, et quelques *Vignettes* pour la traduction de Gessner, par Huber, Paris, Vincent, 1764. Son portrait, dessiné par Watelet, a été gravé par Lempereur avec cette inscription: *Marguerite Lecomte, des académies de peinture et des belles-lettres de Rome, de Bologne et de Florence.*

P—S.

LECOMTE (PIERRE-CHARLES), littérateur français, né à Suyencourt (dans l'île de France), s'embarqua de bonne heure pour la mère patrie et vint fonder à Versailles une pension qu'il tint jusqu'en 1792. A cette époque il fut employé dans les transports de l'armée, passa en 1798 dans l'administration des octrois de Paris, où il demeura jusqu'en 1815. Il obtint alors du gouvernement de la restauration une pension qu'il a conservée jusqu'à sa mort, arrivée vers 1852. Lecomte est l'auteur de divers ouvrages historiques et politiques, entre lesquels nous citerons: 1° *Tableau historique et géographique de la France*, 1788, in-8°; 2° *Aventures d'un orphelin français*, 1791, in-12; 3° *l'Observateur impartial aux armées de la Moselle, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et du Rhin*, 1797, in-8°. Ouvrage intéressant, dans lequel on trouve des renseignements curieux sur l'état des armées sous la république. 4° *Mémorial anecdotique et impartial de la révolution française, de 1800 à 1802*, 5 vol. in-18; 5° *l'Esprit du gouvernement anglais, ou son Système politique et celui des puissances de l'Europe pendant deux siècles*, 1805, in-8°; 6° *Annuaire d'Hercule*, 1809, in-16; 7° *Quelle fut depuis vingt ans l'opinion des vrais Français*, 1814, in-8°; 8° *les Quatre Ages de l'homme comparés aux quatre saisons de l'année*, 1818, in-12; 9° *les Héros de l'armée de la foi, ou l'Influence du fanatisme en Espagne*, poème héroï-

comique en 12 chants, Paris, 1828, in-18; 10° *l'Art du commis voyageur*, épître en vers, 1824; 2° édit., 1827, in-8°.

A. M—y.

LECOMTE (PIERRE). Homme qui s'est fait un triste nom par le crime qu'il tenta de commettre, Pierre Lecomte était né en 1798 à Vingeanne (Côte-d'Or); son père était un pauvre aubergiste. Lecomte, tombé à la conscription, fut incorporé en 1815 dans les chasseurs de la garde royale; il fit en 1825 la campagne d'Espagne, où il obtint le grade de brigadier. Quoique s'acquittant exactement de ses devoirs militaires, Lecomte était peu aimé de ses camarades à raison de son caractère taciturne et violent : aussi l'avaient-ils surnommé *Pierre Ledur*. En 1827, Lecomte quitta la France pour aller servir en Morée, avec le grade de sous-lieutenant, et devint officier d'ordonnance du général Church. Rentré en France en 1829, il obtint un emploi de garde dans l'administration des forêts du duc d'Orléans, et, après avoir passé par différents grades, fut nommé en 1837 garde général. Cependant le caractère de Lecomte, sa dureté envers ses subordonnés, lui avaient valu à diverses époques des réprimandes; après avoir passé de la résidence d'Orléans à celle de Fontainebleau, il donna à ses chefs des sujets de mécontentement qui lui firent infliger en décembre 1845 une retenue d'appointements. Lecomte, irrité, envoya sa démission; elle fut acceptée et on s'occupa de liquider la faible pension de retraite à laquelle il avait droit. Mais le résultat de cette liquidation se faisant attendre, Lecomte, qui se trouvait d'ailleurs dans une position embarrassée, s'irrita; il écrivit une lettre fort insolente à M. de Montalivet, intendant général de la liste civile; il insulta à deux reprises différentes le conservateur des forêts de la couronne, M. de Sahune. Cependant il n'en obtint pas moins un secours annuel et régulier de trois cent quatre-vingt-huit francs, seule pension à laquelle il eût droit d'après les règlements. Lecomte, peu satisfait d'un si minime secours, conçut contre le roi Louis-Philippe, auquel il faisait remonter les torts qu'il supposait qu'on avait à son égard, une haine implacable, et se rendit à Paris dans les premiers jours de 1845. Il y vécut dans le plus complet isolement, ne recevant d'autres visites que celles assez rares d'une de ses sœurs. Son ressentiment ne fit que s'accroître, et enfin la pensée irrésistible lui vint de tuer Louis-Philippe. Il retourna à Fontainebleau au moment où ce monarque s'y trouvait, et le 16 avril 1846, saisissant l'instant où le roi revenait de la promenade et traversait le parc en voiture avec sa famille, vers cinq heures et demie du soir, Lecomte, monté sur un mur, tira deux coups de feu dans la voiture. Quoiqu'il fût excellent tireur, il ne toucha personne. Arrêté sur-le-champ, Lecomte avoua franchement son crime, déclara qu'il était sans complice, et qu'un motif de vengeance étranger à toutes préoccupations politiques l'avait conduit à le commettre.

Cette déclaration fut confirmée par l'instruction judiciaire et les débats du procès qui s'ouvrirent devant la cour des pairs le 4 juin 1846. M. Duvergier, alors bâtonnier de l'ordre des avocats, défendit Lecomte d'office. M. Hébert, procureur général de la cour royale, soutint l'accusation. Lecomte fut condamné à la peine des parricides, et exécuté à la barrière St-Jacques le 8 juin suivant. Plusieurs médecins ont soutenu avec beaucoup de vraisemblance que Lecomte ne jouissait pas de la plénitude de son intelligence; tout dans ses antécédents dénote l'existence d'une de ces affections mélancoliques qui s'allient avec l'intégrité des facultés raisonnantes, exagèrent aux yeux de celui qui en est atteint les torts qu'on peut avoir à son égard, et le poussent à commettre un crime qui n'est jamais en rapport avec l'offense supposée.

Z.

LECONTAT (JÉRÔME-JOACHIM), né en 1607, à Eclaron, bourg de Champagne, fit ses humanités sous un père jésuite, qui lui inspira le goût de la vie religieuse. Son maître, allant à Reims pour y enseigner la philosophie, lui persuada de l'y suivre et d'y étudier sous lui. Lecontat fit profession le 22 novembre 1628, dans l'abbaye des bénédictins de St-Remi de Reims, qui venait d'adopter la réforme de St-Maur, et il occupa presque toujours et malgré lui des emplois supérieurs dans son ordre. Il mourut à Bourgueil, le 14 novembre 1690, âgé de 85 ans. On a de lui plusieurs ouvrages de piété qui furent estimés dans les cloîtres : 1° *Méditations pour la retraite de dix jours, pour les supérieurs*, Rennes, 1655, in-4°; Paris, 1658, in-8°; 2° *l'Image du supérieur accompli dans la personne de St-Benoît*, Tours, 1656, in-4°; 3° *Méditations pour la retraite de dix jours, pour les religieux*, Rennes, 1662, in-4°; réimprimées sous le titre d'*Exercices spirituels, propres aux religieux*, Paris, 1664, in-8°, et 1704, in-8°. Ces *Méditations* pour les religieux, ainsi que celles pour les supérieurs, ont été traduites en latin par D. François Mesger. 4° *Conférences ou exhortations monastiques, pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, Paris, 1671, in-4°. C. T—y.

LECONTE (ANTOINE), en latin *Contius*, savant jurisconsulte, natif de Noyon, professa le droit avec beaucoup d'éclat à Orléans et à Bourges, dans le 16° siècle. L'historien de Thou avait été au nombre de ses élèves. Cujas, qui regardait Leconte comme un homme très-docte et très-judicieux, a la modestie de convenir que ce professeur avait plus de génie que lui pour le droit, et qu'il y aurait bien mieux réussi, s'il avait aimé davantage le travail. On doit à Leconte plusieurs corrections sur le droit civil et canonique. Il affecte d'avoir presque toujours des sentiments opposés à ceux de Duaren et d'Hotman, qui professèrent comme lui à Bourges, et avec lesquels il eut de fréquentes disputes. Ses ouvrages, recueillis par Edmond Mérille, ont été publiés sous ce titre : *Antonii Contii opera omnia*, Paris, 1616,

in-4°; Naples, 1725, in-fol. Leconte, quoique compatriote et cousin germain de Calvin, se montra son ennemi déclaré, et ne cessa de le décrier. Il mourut à Bourges en 1586, âgé d'environ 60 ans. — *Michel* LECONTE, avocat au parlement de Paris, n'est guère connu que par deux ouvrages intitulés : 1° *Art et méthode à tourner noms en latin et en français, en rime*, Paris, 1570. On y trouve les anagrammes du roi Henri III, de la reine son épouse, et des principaux seigneurs de la cour, tournés dans les deux langues. 2° *Le Mariage de procès et de la femme*, Paris, 1579. Une rue de Paris porte le nom de *Michel Leconte* depuis le milieu du 16^e siècle. B—I.

LECONTE (GABRIEL), né à Alençon le 17 mai 1617, fut recteur de l'université de Reims, et se fit ensuite carme déchaussé, à Paris, en 1636, sous le nom de frère Gabriel de la Croix. Devenu bientôt après prieur de la maison de Rouen, il en établit une nouvelle, en 1660, à la Garde-Châtel, dans le diocèse d'Avranches. Il était provincial définitive lorsqu'il mourut à Rouen, le 9 mars 1697. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° une traduction française de la *Tabula Evangelica* du P. Maurice de la Croix; 2° *Histoire générale des carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne*, traduit de l'espagnol du P. François de Ste-Marie, Paris, in-fol., 1^{er} vol. 1655; 2^e vol. 1660; 3° *Maximes pernicieuses qui contredisent la perfection de l'état religieux*, traduction de l'espagnol du P. Alphonse de Jésus; 4° *Exposition du Cantique des cantiques, avec son application à l'ordre de la Vierge Marie du Mont-Carmel*, traduite aussi de l'espagnol. Il a laissé manuscrit un abrégé en latin de la *Tabula Evangelica*, dont nous avons parlé plus haut, et deux volumes destinés à faire suite à son *Histoire des carmes déchaussés*. D—B—S.

LECONTE DE BIÈVRE (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS), savant littérateur, né à Bièvre vers la fin du 17^e siècle, s'acquit assez de réputation pour être admis, comme associé, à l'Académie des sciences de Paris. Il publia l'*Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce*, Paris et Amsterdam, 1756, in-12, ouvrage rempli de détails intéressants et où l'élégance du style est jointe à une critique judicieuse. On trouve encore de lui, dans le second volume du *Gleaneur français* (journal littéraire rédigé par Dreux de Radier et Pesselier), une *Épître* en vers adressée en 1756 aux académiciens Maupertuis, Clairault et Camus, sur leur voyage dans le Nord. Cette pièce est précédée de remarques sur la figure et l'étendue de la terre, et c'est là sans doute le motif pour lequel plusieurs bibliographes, et Barbier lui-même, ont attribué à Leconte deux opuscules de Maupertuis (voy. ce nom), intitulés *Examen des trois dissertations que M. Desaguliers a publiées sur la figure de la terre; Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la terre*, Oldembourg (Paris), 1758, in-12; mais

XXIII.

Barbier, dans la 2^e édition de son *Dictionnaire des anonymes*, les restitue à Maupertuis. — LECONTE DE BIÈVRE, fils ou neveu du précédent, avec qui on l'a souvent confondu, fut procureur du roi au bailliage de Romorantin, où il mourut le 27 août 1755. On a de lui un *Eloge de Pothier*, Orléans et Paris, 1772, in-12, discours qu'il prononça à la rentrée de son tribunal, le 8 mai de la même année, peu de temps après la mort du célèbre jurisconsulte (voy. POTIER). P—RR.

LECONTE DE LA VÉRERIE (PIERRE-NICOLAS), né à Alençon le 25 avril 1728, y est mort le 27 juin 1808. Laborieux et instruit, très-dévoué aux intérêts de sa ville, dont il fut maire en 1767 et 1791, il avait fait sur les antiquités et l'histoire d'Alençon beaucoup de recherches qu'il communiqua à Odolant-Desnos (voy. ce nom), qui s'en servit avec avantage pour ses *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et ses seigneurs*, 1787, 2 gros vol. in-8°, recueil très-savant et très-utile à consulter pour connaître l'histoire de la province de Normandie. Leconte de la Vérierie avait le projet de réunir ses matériaux et de composer des *Annales alençonnaises*, travail qu'il n'a pas terminé et qui eût été accueilli avec intérêt, à cause du grand nombre de faits qu'il avait rassemblés, des planches qu'il eût fait graver à ce sujet et de la grande variété qu'il aurait répandue sur cet ouvrage, moins profond que celui d'Odolant-Desnos, mais plus complet peut-être et d'une lecture plus agréable. Il avait en outre composé : 1° un *Mémoire sur les marnes*, qui le fit recevoir à l'Académie de Rouen. 2° Quelques pièces fugitives; 3° une comédie en prose, qui n'a pas été imprimée, et quelques brochures relatives à la révolution, lesquelles furent publiées in-8°. Il avait fait graver un plan de la ville et des faubourgs d'Alençon, et lever sous ses yeux, en 1799, un plan plus exact que celui que Caylus (voy. ce nom) a donné dans son *Recueil d'antiquités*, t. 4, du camp du Châtelier, près d'Argentan, camp gaulois, désigné mal à propos sous le nom de camp de César, lequel a exercé la plume de plusieurs antiquaires, et, en 1812, celle de l'auteur de cet article (*Dissertation du champ sur le champ du Châtelier*, etc., in-8°). D—B—S.

LECOQ (THOMAS), né en Normandie dans le 16^e siècle, curé de la paroisse St-Trinité de Falaise, et prieur de Notre-Dame de Guibray, est auteur d'une tragédie intitulée *l'Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn, à l'encontre de son frère Abel*, Paris, Nicolas Bonfons, 1580. Elle est écrite sans division d'actes et de scènes, avec un monologue et un épilogue. *Remords-de-Conscience*, le *Sang-d'Abel* et *Péché* sont au nombre des personnages de cette pièce singulière, et qui vraisemblablement n'a jamais été représentée. — Luc Lecoq, chanoine d'Orléans, né en 1669, mort le 20 février 1742, a publié : 1° *Oraison funèbre du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans*, Orléans, 1706, in-4°; 2° *Abrégé des rai-*

69

sons qui condamnent la comédie, et réfutation des prétextes dont on se sert pour la justifier, Orléans, 1817, in-12; livre rare et peu connu, qui a échappé aux recherches de Desprez de Boissy, dans son *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres publics*; 5^o *Recueil de cantiques spirituels sur les mystères de la religion*, Orléans, in-16. — Pierre LECOQ, né en 1708, à Iffs, près de Caen, entra dans la congrégation des endistes, dont il fut élu supérieur général en 1775. On a de lui : 1^o *Dissertation théologique sur l'usage du prêt de commerce et sur les trois contrats*, Rouen, 1767. 2^o *Lettres sur quelques points de discipline de l'Eglise*, Caen et Paris, 1769, in-12; 3^o *Traité de l'état des personnes suivant les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie pour le for de la conscience*, Rouen, 1776, 2 vol. in-12; 4^o *Traité des différentes espèces de biens*, Rouen, 1778, in-12; 5^o *Traité des actions*, Rouen, 1772, in-12. Il a laissé quelques manuscrits sur des matières de piété et de philosophie. L—y.

LECOQ (CHARLES-CURÉTIEN-ERDMANN-EDLER DE) naquit le 28 octobre 1767 à Torgau, où son père, colonel au service de l'électeur de Saxe, était en garnison. Après avoir reçu les premiers éléments de l'instruction dans la maison paternelle, il fut envoyé à l'école de Meissen, où il resta deux ans, et passa ensuite (1780), comme enseigne dans le régiment de son père. Dès lors, il se distingua par son activité, et parvint au grade de lieutenant en 1788. Il fit avec distinction les premières campagnes de la révolution contre les Français; mais dans celle de 1795, où les Prussiens restèrent immobiles en présence des armées belligérantes, il ne trouva point d'occasion de se distinguer. Il n'en montra que plus d'activité dans les exercices de garnison, introduisant dans sa compagnie les heures d'entretien (*unterhaltungsstunden*) qui jusqu'alors étaient peu connues; et il en fit par là une des plus remarquables pour l'instruction. Nommé major en 1800, il put appliquer sa méthode sur une plus grande échelle. Il commandait, en 1806, un bataillon de grenadiers avec lequel il se joignit au corps de Blücher après la bataille d'Iéna, et se dirigea sur l'Oder. Mais à la nouvelle des changements politiques, il quitta les alliés. Wittemberg ayant été fortifié, dans l'intérêt de l'armée française, pour mettre ce point à l'abri d'une surprise, Lecoq en fut nommé commandant, et fit, dans cette position, tout ce qui fut en son pouvoir pour alléger le fardeau de la guerre qui pesait sur les habitants. Le roi de Saxe reconnut le service qu'il avait rendu dans cette circonstance, en le nommant colonel et adjudant général. L'université de la ville lui conféra aussi la dignité de magistrat. En 1809, il prit le commandement d'un régiment d'infanterie qu'il ne garda que fort peu de temps, ayant été placé comme général major à la tête d'une brigade d'infanterie, au commencement de la guerre contre l'Autriche. A l'ouverture de la

campagne, il eut quelques altercations avec le maréchal Bernadotte qui commandait en chef les Saxons. A la bataille de Wagram, il donna des preuves de la plus brillante valeur, fut blessé et eut un cheval tué sous lui. La croix de St-Henri, celle de la Légion d'honneur furent les récompenses des journées des 5 et 6 juillet. Au retour de la guerre d'Autriche en 1810, une nouvelle organisation devant avoir lieu dans l'armée saxonne, Lecoq fut personnellement consulté, puis nommé lieutenant général et commandant d'une division. La formation d'un nouveau corps d'infanterie légère lui ayant été confiée spécialement, il en fit les règlements, et s'occupa avec beaucoup de soin de son instruction. Le roi lui exprima sa satisfaction en le nommant chef du premier régiment d'infanterie légère (1811). Un corps d'armée de 20,000 hommes ayant été mobilisé en 1812 pour agir comme septième corps de la grande armée dans la campagne de Russie, Lecoq fut chargé de l'organiser et prit le commandement spécial d'une division, indépendamment du commandement général dont il était investi, commandement qui du reste fut très-restreint, puisque la direction des opérations était confiée au général Reynier. Toutefois, à l'ouverture de la campagne, on lui envoya la croix d'officier de la Légion d'honneur pour le dédommager. Après la première bataille contre les Russes (12 août 1812), il reçut la croix de commandeur de St-Henri, bien que son corps n'eût pas donné. Dans tous les autres combats livrés par les Saxons, Lecoq déploya la plus grande bravoure, et sut maintenir dans son corps la discipline, qui commençait à se relâcher dans la grande armée. Il eut le bonheur de ramener les débris de ses troupes dans leur patrie, et n'exécuta qu'avec prudence l'ordre qu'il reçut, près de Dresde, de séparer les Saxons de l'armée française, et de les diriger sur Torgau, où il les remit au général Thielmann, gouverneur de la place, pour aller rejoindre le roi de Saxe, qu'il accompagna à Plauen. En mai 1815, Lecoq ne prit aucune part au combat de Bautzen; mais, tant que dura l'armistice, il s'occupa de former de nouvelles troupes avec lesquelles il arriva au camp de Gortitz dans les premiers jours d'août. Il reprit alors le commandement général des Saxons, et combattit avec distinction dans les malheureuses affaires de Grossbeeren et de Dennewitz. Comme après le dernier combat le nombre des Saxons était tellement diminué, que de deux divisions on n'en put former qu'une, il remit le commandement au général Zeschau, et se rendit à Dresde, où le roi Frédéric-Auguste l'avait appelé. Le résultat de la bataille de Leipsick ayant amené l'alliance de la Saxe avec les puissances confédérées, les troupes saxonnes furent de nouveau organisées pour la prochaine campagne contre la France. Mais on refusa au général Lecoq toute espèce d'emploi dans l'armée active, sous pré-

texte qu'il ne s'en trouvait pas un convenable pour lui comme général de division ; mais probablement plutôt parce qu'on le considérait comme un partisan de Napoléon. Rien ne fut capable d'arrêter son ardeur ; ne pouvant sans impatience voir ses compagnons d'armes assister à de nouveaux combats, il prit spontanément le commandement d'une brigade d'infanterie avec laquelle il combattit près de Condé. Plus tard, il fit investir Maubeuge, et résista à plusieurs sorties que fit la garnison. A la première paix de Paris, il conduisit les troupes saxonnes dans des cantonnements sur la rive gauche du Rhin, et il établit son quartier général à Coblenz. Quelques nouvelles alarmantes ayant circulé sur le sort des Saxons et de leur roi, les officiers envoyèrent une adresse au congrès de Vienne dans laquelle ils demandaient le maintien de la Saxe et de son roi Frédéric-Auguste. Ils chargèrent de cette mission le général Lecoq, qui non-seulement était le militaire le plus distingué du corps saxon, mais qui, par son attachement au prince régent, avait acquis dans les circonstances les plus difficiles l'estime et la confiance de l'armée. Le général en chef n'accueillit point la demande des officiers, et accusa Lecoq d'être le moteur de cette démarche contraire aux grandes puissances. Il l'éloigna de son corps avec dureté, et le fit passer en Saxe, avec ordre de le traduire devant un conseil de guerre. Quoique cet ordre ne fût pas exécuté, Lecoq resta sans emploi jusqu'en 1815, où le roi de Saxe le fit appeler près de lui à Presbourg. Lorsque, par suite des traités, Frédéric-Auguste eut été dépouillé de la moitié de ses États, il envoya Lecoq près des troupes cantonnées dans la principauté de Waldeck, pour procéder à la séparation. Ce général s'acquitta avec sagesse d'une mission d'autant plus difficile que la mésintelligence était fort grande entre les Saxons et les Prussiens. Il conduisit ensuite à Osnabruck la partie de l'armée restée à la Saxe, et l'y organisa pour la nouvelle campagne contre Napoléon. Lecoq reçut à Osnabruck la grande croix de St-Henri comme une récompense de ses nombreux services, et, ainsi que le dit un ordre du jour très-honorable, pour prouver aux troupes que leur souverain était content d'elles. La campagne de 1815 n'offrit au général Lecoq et aux Saxons aucune occasion de se distinguer ; ils ne furent employés qu'à l'investiture de quelques forteresses en Alsace. La paix de Paris ramena la plus grande partie des Saxons dans leur patrie. Il ne resta en France que 5,000 hommes, avec l'armée d'occupation. Revenu dans sa patrie, Lecoq y reçut le commandement général de l'armée saxonne, et dès lors il s'occupa avec son zèle ordinaire de l'instruction des troupes, de la création de nouvelles ordonnances et de règlements pour le service et les exercices. Tant d'activité et d'efforts avaient altéré sa santé. En 1829, à la suite d'une maladie sérieuse, il entreprit un voyage en Suisse, et mourut, le

50 juin 1830, à Brieg, dans le Valais. Il avait atteint sa cinquantième année de service comme officier, et à cette occasion il avait reçu, étant malade, la visite du roi Antoine, qui lui avait remis l'ordre de *Rautenkronne*. Lecoq fut marié deux fois : sa seconde femme, née Nehrroh, lui a survécu. Il n'a point laissé d'enfants. M—D j.

LECOQ-MADELAINÉ, né dans la seconde moitié du 17^e siècle, d'une famille noble, suivit la carrière militaire, parvint au grade de lieutenant-colonel de cavalerie, et fut fait chevalier de St-Louis. Consacrant ses loisirs à l'étude, il composa quelques ouvrages qui ont paru sous le voile de l'anonyme : 1^o *la Fidélité couronnée, ou Histoire de Parménide, prince de Macédoine*, Bruxelles, 1706 ; Lyon, 1711, in-12 ; 2^o *Abrégé historique de la maison d'Egmont*, 1707, in-4^o ; 3^o *Service de la cavalerie*, Paris, 1720, in-12 ; 4^o *Histoire et explication des calendriers hébreu, romain et français*, Paris, 1727, in-12, dédié au cardinal de Fleury. Z.

LECOR (CHARLES-FRÉDÉRIC), général portugais. Né au pays des Algarves vers 1775, Lecor reçut sa première éducation en Hollande, d'où son père était originaire. Après avoir été destiné dans le principe au commerce, il embrassa par goût la profession des armes, entra dans l'armée de sa patrie, et en peu d'années parvint au grade de capitaine. Il trouva dans le marquis d'Alorna, dont il devint aide de camp, un protecteur et un chef. Major dans la légion de troupes légères que commandait cet officier lors de l'entrée des Français à Lisbonne en 1807, Lecor gagna si bien la confiance du marquis, que celui-ci lui confia jusqu'à la direction de ses affaires privées. Gouverneur de la province d'Alemtejo, le marquis d'Alorna ayant dû se rendre à Estremoz pour y passer en revue les troupes légères destinées par Junot à former le corps qui devait se rendre en France, Lecor en profita pour se rendre secrètement en Angleterre. L'aversion nourrie par lui contre les Français, qu'il regardait comme les ennemis de sa patrie, lui fit prendre cette détermination, dans laquelle il trompa la confiance de son chef. Il ne revint en Portugal qu'au moment de l'évacuation de l'armée française, en vertu de la convention de Cintra. Lecor avait pris du service dans l'armée anglo-portugaise commandée par le maréchal Beresford ; il fut un des officiers dont le général anglais fit le plus de cas et auquel il confia les plus importants commandements. A la tête d'une brigade, dans l'affaire de Bussaco, il s'y distingua par son sang-froid et son intrépidité. Le maréchal Beresford le chargea de la réorganisation de l'armée portugaise. Son mérite lui assura un avancement rapide ; et à la fin de la guerre il était déjà lieutenant général. En 1816 Lecor fut envoyé au Brésil à la tête d'une armée expéditionnaire de 4,500 hommes destinée à opérer sur la rive orientale de la Plata. Débarqué à Rio-Janeiro le 30 mars 1816, il se dirigea ensuite sur les bords de l'Uruguay et s'empara de Monte-

video le 20 janvier suivant. La *Banda orientale* était alors exposée à un mouvement révolutionnaire, par suite des projets d'Artigas. Lecor attaqua les troupes de ce chef hardi et entreprenant, et, après des hostilités assez prolongées, les anéantit complètement. Cette victoire plaça Montevideo sous l'autorité absolue du général portugais et le rendit maître de toute la rive orientale de la Plata. Non moins dissimulé qu'habile, Lecor parvint à persuader les habitants des bonnes dispositions de son gouvernement à leur égard : en sorte que toute la *Banda orientale* reconnut l'autorité provisoire du Brésil ; et Lecor reçut en récompense, de son souverain, le titre de baron de Laguna. Les Cisplatins avaient cru que l'occupation brésilienne ne serait que temporaire ; mais cette occupation se prolongeait malgré les assurances qui leur avaient été données. Une insurrection éclata alors à Montevideo, et il en résulta pour le pays une guerre désastreuse qui se prolongea jusqu'en 1820. Les Cisplatins aspiraient à l'indépendance ; et Jean VI s'efforçait au contraire de réunir la Banda orientale à son empire. L'insurrection qui éclata dans le Portugal contraignit la cour de Rio-Janeiro à se montrer plus accommodante. Elle fit offrir aux Cisplatins, par le baron de Laguna, de se placer sous son protectorat, tout en conservant leur indépendance. Cette proposition fut soumise à une assemblée des notables de la Banda orientale ; mais, par suite des intrigues de Lecor, les députés prononcèrent la réunion du pays au royaume-uni de Portugal, Brésil et Algarves. Toutefois, les cortès portugaises ne sanctionnèrent pas cet acte, la scission ayant éclaté entre le Brésil et la mère patrie. Don Pedro, s'étant ait proclamer empereur du Brésil, considéra la province cisplatine comme annexée à ses États par la déclaration de l'assemblée des notables, et il envoya le baron de Laguna pour faire jurer de nouveau à Montevideo l'acte d'union. La division se mit dans la ville relativement à la question de la séparation du Brésil et du Portugal. La majorité des Cisplatins voulait continuer d'appartenir au Portugal, tandis qu'un autre parti, composé surtout de Brésiliens, tenait pour le Brésil. Lecor, qui appuyait ce dernier, prit le commandement des troupes brésiliennes, la question allant se vider à main armée. Le parti portugais eut d'abord le dessus, et Lecor dut quitter Montevideo ; mais les troubles du Portugal ayant amené la retraite des troupes que ce royaume entretenait à Montevideo, la place tomba aux mains de Laguna, qui s'y maintint jusqu'en 1825. Le mécontentement croissant des habitants aboutit à une insurrection, qui fut appuyée par le gouvernement de Buenos-Ayres, et l'armée de Lecor fut battue complètement. Le général brésilien ne put se maintenir qu'à Montevideo et dans la colonie de Sacramento. Sans sa vigilance, il serait tombé aux mains des Brésiliens conjurés, car le mécontentement avait gagné les troupes brésiliennes elles-mêmes.

Toutefois, Lecor tint à Montevideo jusqu'à l'arrivée de renforts du Brésil. Don Pedro déclara alors la guerre à Buenos-Ayres, et n'ayant plus dans son général la même confiance que par le passé, il le destitua. Lecor rentra alors dans la vie privée. Étant devenu, par suite de son mariage, possesseur d'une immense fortune, il acquit de grandes propriétés sur les bords de la Plata et y vécut depuis dans l'obscurité. Nous n'avons pu nous procurer la date de sa mort. Z.

LE CORVAISIER (RENÉ), docteur de Sorbonne, né à Angers en 1580, fut quelque temps aumônier du roi ; mais bientôt dégoûté de la cour, il revint à Angers, où il enseigna la théologie pendant trois ans. Les discours qu'il y prononça chaque année, à l'ouverture des écoles, ont été imprimés ensemble en 1619, et prouvent beaucoup en faveur de son savoir dans la langue grecque, de la netteté et de la facilité de son esprit. Un ministre protestant, George Thomson, avait fait un libelle intitulé *la Chasse de la bête romaine, où il est recherché et évidemment prouvé que le pape est l'Antechrist*, la Rochelle, 1611, ou Genève, 1612, in-8°. Le Corvaisier ne se contenta pas de le combattre en chaire ; mais, sachant que Thomson répandait que le docteur catholique n'osait pas le réfuter par écrit, il publia, en réponse à son libelle, *la Chasse au loup-cervier*, etc., Paris, 1612, in-8°. Thomson lui fit une réplique que Le Corvaisier réfuta encore avec autant de bon sens que d'érudition. C. T.—Y.

LECORVAISIER (PIERRE-JEAN), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers, né à Vitré le 22 août 1719, était probablement de la même famille que le précédent. Il fit ses études au collège de Laval, puis chez les jésuites de Rennes, où il eut pour professeur de rhétorique le célèbre Baudory. L'attrait que ces maîtres habiles savaient donner à leurs leçons séduisit le jeune élève, qui exprima le vœu d'appartenir à la compagnie de Jésus. Il fit son noviciat dans la maison de Paris. Mais ses parents, qui avaient sur lui d'autres vœux, contrarièrent sa vocation. En cela ils furent d'accord avec la nature, qui avait donné à leur fils un caractère trop impétueux et des passions trop vives pour qu'on pût espérer qu'il se soumit toujours au frein de la discipline ecclésiastique. L'amour acheva leur ouvrage et fixa Lecorvaisier dans la ville d'Angers, où il s'unit à la personne qu'il avait préférée. Il obtint, par la vivacité de son esprit, beaucoup de succès dans la société, et, par quelques productions légères, son entrée dans l'Académie d'Angers, une des plus anciennes du royaume. Lorsqu'il étudiait en philosophie à Caen, il s'était déjà fait connaître par la publication de plusieurs pièces de vers agréables ; et depuis qu'il était devenu citoyen d'Angers, il avait fait paraître une espèce de journal sous le titre de *Recueil de littérature*, Angers, 1748, in-8°. Il n'en fallait pas davantage pour le faire admettre dans plus d'une académie. Ses nouveaux confrères

surent bientôt apprécié tout son mérite et l'éurent secrétaire perpétuel. En cette qualité, il fut souvent l'interprète de leurs vœux et le rapporteur de leurs travaux. Les académies de la Rochelle, de Caen, d'Orléans et celle de Besançon, connue sous le nom de *Société littéraire militaire*, le comptèrent parmi leurs membres. Mais une mort prématurée vint le frapper dans la force de l'âge le 12 août 1738. Ses autres ouvrages sont : 1° *Éloge du roi*, Paris, 1734, in-12 de 72 pages. Il est écrit avec feu, mais dans un style parfois embarrassé. La création de plusieurs établissements utiles sous le règne de Louis XV, notamment l'institution de l'école militaire, a inspiré quelques mouvements heureux à l'orateur. Cet éloge lui valut une lettre flatteuse du roi Stanislas. 2° *Discours sur la prise de Mahon*, Paris, 1734, in-12; 3° *Lettre critique de M. le marquis de *** à M. de Servandoni*, Paris, 1734, in-8°. Le prétendu marquis, ayant recours au persiflage, à la mode vers la moitié du 18^e siècle, poursuit de sa dérision, quelquefois amère, un public qui préférerait Arlequin et les marionnettes aux merveilles du théâtre de Servandoni. 4° *L'Esclavage rompu, ou la Société des francs-péteurs*, Pordepolis, à l'enseigne du *Zéphyre-Artillerie*, 1736, in-12. Cette société, qui a réellement existé à Caen, paraît avoir eu l'intention de parodier les cérémonies usitées dans les conventicules francs-maçonniques. Déjà les auteurs du *Plaisant devis du Pet*, des *Blasons anatomiques du corps féminin*, des *Nugæ venales*, s'étaient exercés sur le même sujet, et ces bouffonneries de bas lieu qui s'adressaient surtout aux hommes *emunctæ naris* avaient aussi déridé plus d'un front sévère. Les membres de la société bruyante de Caen voulurent faire plus, en donnant à la fois le précepte et l'exemple. Lecorvaisier se montra digne d'être leur secrétaire perpétuel. On a réimprimé *L'Esclavage rompu*, à la suite de *l'Art de péter*, 5^e édit., en Westphalie, 1776, petit in-8^e dû aux loisirs du facétieux Hurtaut, maître de pension (*voy.* ce nom). Lecorvaisier avait eu l'intention de publier le recueil de ses œuvres, mais il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. L'abbé Beauregard, qui lui succéda comme secrétaire perpétuel, a composé son éloge, qui a été inséré dans *l'Année littéraire*, 1761, t. 3, p. 241-286. Les *Mémoires* de l'académie de Nancy, t. 4 renferment le discours de réception de Lecorvaisier.

L—M—X.

LECOURAYER (P.-F.). *Voyez* COURAYER.

LECOURBE (CLAUDE-JAEQUES), général français, naquit à Ruffey, près Lons-le-Saunier, le 23 février 1739, d'un ancien officier d'infanterie retiré du service. Entraîné par son penchant pour l'état militaire, il abandonna ses études et alla s'engager dans le régiment d'Aquitaine. Son congé expiré, il revint au sein de sa famille, et fut nommé, au commencement de la révolution, commandant de la garde nationale du canton de

Ruffey. Il joignit ensuite l'armée du Haut-Rhin, à la tête du 7^e bataillon du Jura, puis l'armée du Nord, où, pour première action d'éclat, il repoussa au combat d'Hondscoot, avec son bataillon, deux escadrons hanovriens, dont un resta prisonnier. Au déblocus de Maubeuge, il entra le premier, un fusil à la main, dans les lignes de Watignies, et mérita cette prédiction flatteuse de Moreau : « Lecourbe ira loin. » Peu s'en fallut pourtant que ses succès ne s'arrêtassent là : dénoncé par quelques-uns de ses officiers mécontents, il fut tout à coup arrêté à la tête de son bataillon et trainé de prison en prison jusqu'à Nantes, où une commission militaire, à laquelle il présenta lui-même sa défense, l'aecquitta et, par même jugement, condamna ses dénonciateurs, dont trois furent immédiatement envoyés à l'échafaud et le quatrième n'échappa que grâce à la générosité de Lecourbe, qui, bientôt nommé chef de brigade, soutint à la bataille de Fleurus, avec trois bataillons seulement, pendant sept heures, l'attaque d'une colonne de 40,000 Autrichiens. Voici, fait par lui-même à son frère, le récit de cette mémorable journée, dont l'honneur est peut-être resté un peu trop exclusivement au général Lefebvre : « Les papiers publics, mon frère, « t'auront sans doute appris déjà le gain de la « fameuse bataille de Fleurus. Dans cette brillante « journée, la division à laquelle j'appartiens a eu « à lutter, depuis la pointe du jour jusqu'à neuf « heures, contre plus de 50,000 hommes. Toutes « mes pièces ont été démontées. Beaulieu en « personne combattait contre ma brigade. Je ne « te dis pas que j'ai fait mon devoir, tu dois en « être convaincu. J'en ai été quitte pour un grain « de mitraille à la hanche et un autre à mon « étrier; cette blessure ne m'a pas arrêté. Trois « fois j'ai repoussé la cavalerie ennemie avec mon « infanterie, mais à la dernière charge je l'ai « échappé belle. J'étais entouré de hussards autri- « chiens, avec lesquels j'ai dû, pour ainsi dire, me « battre corps à corps; mes deux chasseurs d'or- « donnance ont été blessés à mes côtés. Après « nous être retirés de cette position critique, nous « nous sommes repliés sur la division Lefebvre, « qui a eu presque tout l'honneur de cette jour- « née, sans avoir eu pourtant d'autre mérite que « de tenir derrière nous une ligne de retranche- « ments inattaquables. Notre division a fait son « devoir et se tait... » Lecourbe passa ensuite successivement, avec le grade d'officier général, dans les armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin et Moselle, du Danube et d'Helvétie. A la retraite du camp retranché de Mayence, vers la fin de 1793, après avoir concouru à la capitulation de Luxembourg, il arrêta l'ennemi pendant vingt-quatre heures. N'ayant pas reçu à temps l'ordre de se retirer, son corps fut enveloppé; mais, se faisant jour à travers les Autrichiens, il reparut au milieu de l'armée qui le croyait prisonnier. La campagne suivante, il montra la même intelli-

gence et la même bravoure aux deux batailles de Rastalt, à celle d'Ettingen, à l'attaque de Cromstadt, à la prise de Meresheim, à la défense de Dunstelingen et surtout à la retraite de l'Iser, où Moreau lui confia le difficile commandement de l'arrière-garde, et pendant laquelle, attaqué deux fois, à Buchau et à Biberach, il fit 5,000 prisonniers et reçut en pleine poitrine une balle qui heureusement frappa son baudrier. Il prit une large part à la glorieuse défense de Kehl, dont la durée devait singulièrement faciliter au général Bonaparte la prise de Mantoue et la conquête de l'Italie supérieure; puis assura à nos troupes le passage du Rhin, en s'emparant du pont de Mannheim, occupé par les Bavares. Il fit ensuite quelque temps partie de l'armée d'Angleterre que commandait Desaix, et partit enfin pour celle d'Helvétie, à la tête de laquelle était Masséna. Élevé au grade de général de division, il prit le commandement de l'aile droite (1799), et pendant toute cette campagne, déploya des talents qui lui acquirent une grande réputation, « ne craignant « pas de s'écarter, comme l'a fait remarquer le « général Lamarque, du principe tant recom- « mandé par le duc de Rohan et tous les autres « militaires, d'occuper les sommets; et recon- « naissant dans son propre génie que les vallées « mènent souvent derrière les sommets et que « leur occupation est plus importante et plus dé- « cisive. » Il mit les Autrichiens en déroute, enleva le corps commandé par le général Laudon, et s'empara des positions presque inexpugnables de Martinsbruck et de Glurens. La sûreté de son corps se trouvant compromise par le succès des armées ennemies sur ses flancs et sur ses derrières, il se vit forcé de se retirer; mais il ne céda le terrain qu'après plusieurs affaires partielles où, à la tête de 5 à 6,000 combattants, dans les plus hautes montagnes de l'Europe, au milieu des neiges éternelles, il fit 22,600 prisonniers et s'empara de plus de 50 pièces de canon, comme le constate un relevé officiel. C'est à l'occasion de cette merveilleuse expédition que les gazettes allemandes publièrent alors ce distique latin :

« Nuper ut aerias superat Lecourbius Alpes,
« En juga conclamant : Annibal alter adest ! »

Après avoir ainsi, comme on l'a dit, frayé la route des Alpes et tracé à Bonaparte le chemin de Marengo, Lecourbe eut quelque temps le commandement de l'aile droite de l'armée du Danube, où il coopéra au succès de Masséna contre les Russes. Obligé de céder, au mont St-Gothard, devant les forces de Suwarow qu'il arrêta longtemps, et seulement après avoir, dans trois jours d'actions d'éclat et de prodiges, les 27, 28, 29 thermidor an 7, fait 5,500 prisonniers, s'être emparé de 10 pièces de canon, il se retira; mais il avait fermé la route du St-Gothard, rendu ainsi la réunion des armées ennemies impossible et préparé le

succès de la bataille de Zurich, après laquelle il reprit à son tour l'offensive, suivit Suwarow dans sa retraite et harcela son arrière-garde jusqu'au Rhin, vis-à-vis de Coire. Moreau l'ayant alors choisi pour un de ses lieutenants, Lecourbe prit, à l'ouverture de la campagne, dont il avait lui-même préparé le plan, le commandement de l'aile droite, passa le Rhin près de Schaffhouse avec promptitude et habileté, s'empara de Memmingen, d'Augsbourg et de Lansberg, fit 2,000 Autrichiens prisonniers, passa le Lech, puis le Danube, pour attendre l'armée ennemie réfugiée sous les murs d'Ulm, et se signala le 4 juin à la bataille d'Hoehstœdt, qu'il dirigea en personne, cinq jours après celle de Marengo, puis à celle de Neubourg, où périt le premier grenadier de France, Latour d'Auvergne. Lecourbe couronna cette campagne par la prise de Feldkirch, de Coire et de tout le pays des Grisons. La paix de Lunéville l'ayant rendu au repos, il vécut dans une maison de campagne aux environs de Paris sans être employé, se déclara en faveur de Moreau lors du procès de ce général, et, s'attirant ainsi la disgrâce de Bonaparte, fut exilé à Lons-le-Saunier, puis à Bourges, et ne fut remis en activité qu'après la chute de Napoléon. Lecourbe vint alors à Paris, et fut accueilli avec beaucoup de distinction par le comte d'Artois et par les souverains alliés. Le 31 décembre 1814, le roi, qui l'avait déjà nommé grand officier de la Légion d'honneur, lui conféra le titre de comte. Il venait d'être nommé inspecteur général d'armes dans la 6^e division militaire, lorsque le débarquement de Napoléon en mars 1815 le surprit, retiré à sa terre de Ruffey. Mandé par le maréchal Ney, conjointement avec le comte de Bourmont, afin de se déclarer pour le rétablissement de l'empire, il refusa. « Bonaparte, dit-il, « ne m'a fait que du mal; le roi ne m'a fait que « du bien : je suis venu pour servir le roi. » Immédiatement après la révolte des troupes, Lecourbe vint clandestinement prendre les ordres du roi à Paris. « Nous ressemblons, dit-il en « route, à l'empire romain dans sa décadence; si « l'usurpateur est tué, il se présentera quatre ou « cinq ambitieux qui se disputeront les débris de « son empire et déchireront la France. » Lecourbe, cependant, accepta vers la fin de mai le commandement du corps d'observation du Jura, dont le quartier général était à Bâle. Mais ce ne fut pas séduit par Napoléon ou poussé par le parti de la révolution; il savait le départ du roi, craignait la guerre civile et peut-être une invasion étrangère en cas de lutte; il sacrifia à l'amour de son pays une cause qu'il ne pouvait plus servir utilement. Opposé à Bâle au corps d'armée que commandait le prince Colloredo Mansfeld, il perdit, vers la fin de juin, sa première ligne de défense, après plusieurs combats assez vifs; mais il conserva la position de son camp retranché. Il fut un des premiers officiers généraux qui en-

voyèrent leur soumission au roi lors de la seconde restauration, à laquelle il ne devait survivre que peu de temps; il mourut à Belfort le 22 octobre 1815, avec la réputation d'un des plus habiles généraux de l'école de Moreau, qui plus d'une fois avait lui-même profité de ses avis. Son corps a été transporté et inhumé à Ruffey, et la France lui a fait élever par souscription, sur la place publique de Lons-le-Saunier, une statue monumentale due au ciseau de M. Etex, et inaugurée le 30 août 1857. On peut consulter sur Lecourbe l'ouvrage intitulé *Eloge historique du général Lecourbe*, par E. Bousson de Mairet, accompagné de notes historiques, Paris, 1854, in-8°. M—v.

LECOURBE (JACQUES-FRANÇOIS), frère du précédent, naquit comme lui à Ruffey (Jura), le 19 septembre 1768. Après avoir commencé ses études à Lons-le-Saunier, il fut envoyé (octobre 1786) au collège Louis le Grand, où il suivit les cours de philosophie et de droit, et qu'il quitta en juillet 1792. Il était encore élève de ce collège, alors dit de l'Égalité, quand il fut élu député extraordinaire de la commune de Ruffey près l'assemblée constituante par délibération du 15 juin 1790; tant il est vrai qu'à cette grande époque d'émancipation, la vie de citoyen commençait de bonne heure. Aussitôt ses études achevées, le jeune Lecourbe entra au ministère de la guerre, bureau des grâces; puis de là, et le 25 brumaire an 2, il fut nommé officier de police de sûreté à l'armée des côtes de Cherbourg, où il exerça ses multiples et délicates fonctions jusqu'à la suppression des tribunaux militaires ordonnée par la loi du deuxième jour complémentaire an 5. Dès le commencement de l'an 4, il entra au ministère de la justice comme chef adjoint de la division criminelle, et c'est alors qu'il fut chargé de rédiger les instructions nécessaires à l'interprétation et à l'application des nouvelles lois militaires, et qu'il prépara ces nombreuses formules qui facilitent encore aujourd'hui aux agents de la force publique l'accomplissement de leurs devoirs. Là il dut s'acquitter assez bien des travaux qui lui étaient confiés, pour que, dès la fin de l'an 5, le directeur exécutif, par l'organe du ministre de la justice, lui offrit la place de président du tribunal de la Seine, qu'il ne put accepter par défaut d'âge. Le 14 germinal an 8, Lecourbe fut nommé juge à ce tribunal, et il y exerçait depuis peu de temps ses fonctions, quand, le 9 ventôse an 9, il fut appelé par le sénat, aux termes de la constitution, à faire partie du corps législatif, où il siégea jusqu'au 1^{er} frimaire an 12, époque à laquelle il rentra au tribunal criminel. Voici la lettre par laquelle Cambacérès annonçait au général qui commandait alors l'aile droite de l'armée du Rhin le choix de son frère fait par le sénat : « Vous apprendrez, général, que votre frère vient d'être nommé membre du corps législatif. Ce choix a été essentiellement déterminé par la reconnaissance due à vos services; et le sénat,

« en plaçant votre frère parmi les législateurs, a eu la pensée de vous décerner une récompense nationale. Vous auriez désiré, je le sais, le voir au tribunal de cassation; plusieurs circonstances ont empêché le succès de ce vœu que le gouvernement aurait vu avec plaisir se réaliser. Les sénateurs ont estimé que votre frère était encore trop jeune, qu'il n'avait pas assez d'expérience et d'assez longs services dans l'ordre judiciaire, pour s'asseoir aussi tôt parmi les vétérans de cet ordre; enfin, rien n'empêchera qu'il y parvienne un jour, d'autant que sa place de juge lui sera toujours conservée, et que le premier consul choisira quelqu'un pour le remplacer pendant que le citoyen Lecourbe remplira ses fonctions législatives. » Un brillant avenir paraissait donc réservé à Lecourbe, et il semblait destiné à parvenir aux plus hauts postes judiciaires, quand la même cause qui avait brisé l'épée victorieuse du général vint aussi entraver sa carrière. La vaste conspiration de Georges Cadoudal, Pichegru et autres venait d'éclater; dans le grand procès qui s'ensuivit se trouva compromis le second personnage de la république, le général Moreau, dont la gloire, disait-on, faisait ombrage à celle de Bonaparte; la veille de son arrestation, le jury avait été suspendu dans le département de la Seine, et le jugement de cette grande affaire fut déferé au tribunal criminel, composé de douze magistrats tenus de prononcer sur chacune des accusations portées devant eux, soit comme jurés, soit comme juges. Les débats durèrent quatorze jours, et le 21 prairial an 12 (10 juin 1804) l'arrêt fut prononcé. Moreau fut condamné à deux ans de prison, peine qui fut ensuite commuée en un exil en Amérique; cependant l'affaire fut tout au moins fort discutée à la chambre du conseil, comme on en peut juger par le compte rendu qu'en a publié Lecourbe lui-même. Selon lui, lors de la première délibération, l'acquiescement aurait été décidé par sept voix contre cinq, et ce ne fut qu'après une insistance inouïe et une pression extraordinaire de la minorité, qu'après des allées et des venues, des pourparlers avec Réal, chargé de la police, qu'on arriva à substituer une seconde résolution à la première et à obtenir une majorité de neuf voix pour une condamnation, contre trois voix qui restèrent acquises au renvoi. Un des motifs puissants qui étaient allégués pour la condamnation était, disait-on, la nécessité politique d'humilier Moreau devant Bonaparte; et l'on ajoutait que ce dernier, satisfait par le résultat judiciaire, ferait grâce au condamné. « Eh! qui nous fera grâce à nous, si nous le condamnons? » s'écria Lecourbe, indigné lorsqu'il entendit invoquer un semblable moyen. Belles et nobles paroles qui furent bientôt récompensées par sa disgrâce. Lors de l'institution des cours impériales, Lecourbe et Rigault, qui avaient voté pour l'acquiescement, furent frappés par le décret du 24 mars 1808; le troisième magistrat,

qui avait persisté comme eux, ne fut épargné que par suite d'une erreur qui fit porter sur le compte d'un autre, décédé alors, sa part de responsabilité. — Ce ne fut pas tout, Lecourbe, s'étant présenté à St-Cloud un jour de grande réception, voulut solliciter de l'empereur le rappel de son frère exilé dans le Jura; mais à peine Napoléon eut-il entendu prononcer son nom qu'il se leva et s'écria d'une voix tonnante et avec un geste de colère: « Retirez-vous, juge prévaricateur! ne venez pas souiller mon palais de votre présence. » Lecourbe resta ainsi privé de ses fonctions jusqu'à la restauration, époque où, pour justifier sa conduite passée et expliquer sa disgrâce, il fit paraître (25 avril 1814) une brochure devenue rare, qui eut un certain retentissement et qui contenait: 1° l'opinion qu'il avait émise sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres; 2° le procès-verbal du récit de ce qui s'était passé d'extraordinaire à la chambre du conseil de la cour de justice criminelle, lorsqu'il fut statué sur le sort du général Moreau. Trois jours après (26 avril 1814), le gouvernement provisoire lui accordait une réparation où sa disgrâce était qualifiée d'acte des plus arbitraires, et par lettres patentes insérées au Bulletin des lois (1814, n° 7, p. 63), lui conférait le titre de conseiller honoraire à la cour royale de Paris. Lecourbe, après la mort de son frère, se retira à Ruffey, où il est décédé au mois d'octobre 1827. M—U.

LECOUTEULX DE CANTELEU (JEAN-BARTHÉLEMY), né en 1749, fils d'un premier président de la cour des comptes de Normandie, était premier échevin de Rouen lorsqu'il fut nommé député aux états généraux de 1789, par le tiers état du bailliage de cette ville. Il embrassa avec modération les principes de la révolution. Ses connaissances dans les affaires de commerce dirigèrent ses travaux vers les matières de finances et d'administration. Il appuya la plupart des plans proposés par Necker, avant l'éloignement de ce ministre. Dans un des premiers rapports qu'il fit à l'assemblée, il vota la vente de 400 millions des biens du clergé, somme que le clergé lui-même offrait de payer pour secourir l'État; mais le parti révolutionnaire refusa, parce que, ainsi que le dit Mirabeau, ce n'était pas seulement d'une question de finances qu'il s'agissait alors. En 1790, Lecouteulx fut indiqué pour remplir la place lucrative de caissier de l'extraordinaire: mais il refusa cet emploi par excès de timidité et de circonspection, ou, si on l'en croit lui-même, comme incompatible avec l'indépendance dont il pensait qu'un député doit jouir. Il eut plus tard occasion de défendre cette opinion, soutenant que, pendant sa mission, un député ne devait accepter aucun emploi à la nomination du gouvernement; et cette proposition devint une loi. Lecouteulx proposa, à une séance du mois de mars 1790, un projet de caisse ou banque territoriale. Il prononça, quelques jours après, un discours sur la question du privilège de

la compagnie des Indes, et demanda qu'avant d'en décréter la suppression, on prit de plus amples renseignements sur sa situation et les droits des actionnaires. Necker ayant fait la demande d'un emprunt de 40 millions, Lecouteulx en appuya la proposition le 17 avril. Dans les séances subséquentes, jusqu'au 15 août, il lut divers rapports sur des opérations de finances. Ce fut lui qui rendit compte du montant de la contribution patriotique; et il démontra qu'elle était loin de suffire aux besoins toujours croissants du trésor. Pour y faire face, il fit adopter la suspension de l'échange des billets de la caisse d'escompte contre les assignats, et il obtint que les assignats fussent admis dans les caisses publiques. Ce fut vers cette époque qu'on l'accusa de s'être rendu à Rouen pour soulever les esprits contre le remboursement de la dette exigible en assignats-monnaie. Il inséra dans le *Moniteur* du 18 septembre 1790 une réponse à ses dénonciateurs. Pendant le reste de cette année, il fit encore adopter diverses mesures de finances, telles que la suppression des receveurs généraux et particuliers, la création de ceux de district, etc. En 1791, il fut le rapporteur d'un projet de loi sur une monnaie de cuivre, s'opposa à la formalité du timbre pour les lettres de change venant de l'étranger, et proposa la sous-division des assignats en petites fractions. Lecouteulx ne fut appelé à aucune fonction publique pendant la durée de l'Assemblée législative. Ayant compris, dès le commencement, les dangers que devaient amener, pour un homme riche et de naissance distingué comme il l'était, les orages de la révolution, il mit tous ses soins à se faire des amis dans les divers partis. Ne heurtant jamais les opinions ni les personnes, il réussit à traverser l'époque de la terreur sans même être arrêté. S'étant remis en évidence après la chute de Robespierre, il fut élu en septembre 1793 membre du conseil des Anciens, et s'y attacha, comme dans la première assemblée, au sujet de finances. Il rédigea un grand nombre de rapports, fut nommé secrétaire du conseil le 27 janvier 1796; vota en faveur de l'emprunt forcé; parla, le 31 janvier, pour la loi du 9 floréal an 4, concernant les parents d'émigrés, et fit un rapport contre la résolution qui exceptait les maisons religieuses de Paris de la vente des biens nationaux. Élu président le 20 avril 1796, il provoqua des résolutions relatives au paiement des biens nationaux; parla pour le droit de patentes, proposa le rejet de la résolution pour les paiements en mandats, et fit adopter celle qui prohibait l'entrée des marchandises anglaises. Il lut ensuite deux rapports sur la résolution qui ordonnait le paiement en numéraire du traitement des fonctionnaires publics, et appuya la restitution aux actionnaires de la banque de St-Charles et de la compagnie des Philippines des actions déposées au trésor public. Le 31 mars 1797, il s'opposa au rétablissement de

la loterie nationale, et fit, le 4 décembre, un long rapport sur la liquidation de la dette publique et le mode de remboursement des deux tiers. Trois jours après la journée du 18 fructidor (septembre 1797), sortant tout à fait de son caractère connu, il avait eu le courage de s'opposer à la proscription de ses collègues et de déclarer qu'il ne voyait dans les pièces fournies contre eux rien qui pût motiver leur déportation. Il fit partie de la députation que le commerce de Paris envoya au directoire pour l'ouverture d'un emprunt, et proposa une émission de 25 millions en mandats territoriaux, pour l'extinction de la dette publique; ce qui fut adopté. Lecouteulx vota ensuite pour la résolution sur les créanciers et copartageants des biens d'émigrés, combattit celle qui accordait des pensions aux veuves des défenseurs de la patrie, et qui fut cependant admise. Le 9 novembre 1797, il défendit encore la cause des déportés. Ses relations avec la banque de St-Charles, à Madrid, donnèrent lieu à un grand procès, relativement aux fonds que lui avait versés l'Espagne lors du procès de Louis XVI. Ce député publia, en 1798 : *Essai sur les contributions proposées en France pour l'an 7*, où l'on trouve des idées utiles. L'auteur se montra défenseur de l'impôt sur le sel, et vota au conseil pour son rétablissement. Ses derniers discours, dans cette chambre, eurent pour objet des questions relatives aux prises maritimes et aux douanes. D'autres biographes ont considéré, par erreur, Lecouteulx de Canteleu comme fils de Lecouteulx de la Noraye, dont il était le cousin. Ce n'est pas lui non plus qui, comme l'ont dit les mêmes auteurs, fit construire à Paris, une rue connue sous le nom de *Cour Mandar*; c'est Lecouteulx du Molay, son cousin, dont le fils, préfet de la Côte-d'Or, est mort en 1812. Lecouteulx de Canteleu fut un des plus zélés partisans de Bonaparte, lors de son triomphe au 18 brumaire, et il fut récompensé de son zèle aussitôt après par son admission au sénat conservateur. Plus tard, il fut grand officier de la Légion d'honneur, avec le titre de comte et la sénatorerie de Lyon. Lorsque Napoléon, peu de temps avant sa chute, voulut exciter le zèle des départements en sa faveur, il y envoya pour commissaires extraordinaires ceux de ses amis en qui il avait le plus de confiance. Lecouteulx fut envoyé à Tours, où sa mission, comme celle de ses collègues, eut peu de succès. Revenu bientôt à Paris, il y fut nommé, dès la première année, pair de France, par Louis XVIII. Napoléon ne le comprit pas dans la formation de la chambre haute, à son retour de l'île d'Elbe, ce qui l'y maintint de droit après le retour du roi. Il vota constamment dans cette chambre avec le parti de l'opposition, et se fit du reste peu remarquer. Il mourut à Paris, le 18 septembre 1818; son fils aîné lui succéda à la pairie. Outre un grand nombre de discours et rapports faits dans les différentes assemblées dont il fut membre,

Lecouteulx a publié : 1° *Réfutation de la lettre* (de Dupont de Nemours) *adressée à la chambre de commerce de Normandie*, 1788, in-8°; 2° *le C^{en} L. C. C., sén. (le citoyen Lecouteulx Canteleu, sénateur), à un de ses collègues, sur une lettre d'un Anglais* (relative au prix des terres), fructidor an 10 (1802); 3° *A M. le rédacteur de la Revue philosophique, littéraire et politique*, sur l'article de M. Vigée, *sur les richesses*, 1807, in-8°. *L'Essai sur les contributions de l'an 7* a été réimprimé en 1816. Lecouteulx a été l'éditeur de *l'Essai sur la littérature espagnole*, par Marmontel, 1810, in-8°. M—Dj.

LECOUTURIER (FRANÇOIS-GERVAIS-ÉDOUARD), colonel, né à Falaise, en 1768, mourut à Paris, le 10 mars 1850, après avoir fait toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, aux armées du Nord et d'Italie. Il a publié : 1° *Réfutation* (en ce qui concerne le siège d'Ancône, en 1799) *du onzième tome des Victoires et conquêtes, ou Récit véridique des opérations de la division du général Monnier*, Paris, 1819, in-8°; 2° *Réflexions sur le corps royal d'état-major général, réorganisé par les ordonnances des 6 mai et 22 juillet 1818, par un officier général de l'ancien état-major de l'armée*, Paris, 1819, in-8°; 3° *Mon dernier mot sur le corps royal d'état-major et son école d'application, ou Réplique à l'examen que vient d'en faire le lieutenant général Tiébault*, Paris, 1820, in-8°; 4° *Considérations sur les retraites des militaires, les pensions de leurs veuves et secours à leurs enfants, etc.*, Paris, 1821, in-8°. Z.

LECOUTURIER. Voyez COUTURIER (LE).

LECOUVREUR (ADRIENNE), l'une des plus célèbres actrices du Théâtre-Français, naquit en 1690, à Fismes, en Champagne. Son père, pauvre chapelier, étant venu s'établir à Paris, près de la Comédie-Française, ce voisinage fit naître dans l'esprit d'Adrienne le désir de suivre la carrière du théâtre : les applaudissements qu'elle obtint à l'âge de quinze ans dans diverses sociétés d'amateurs où l'on jouait la tragédie lui valurent bientôt de puissantes protections. Le comédien Legrand lui donna d'utiles conseils. Ayant pris un engagement au théâtre de Strasbourg, elle ne tarda pas à recevoir l'ordre de revenir à Paris pour débiter à la Comédie-Française, où le public lui fit l'accueil le plus flatteur. Elle joua d'abord le rôle de Monime (14 mai 1717), puis ceux d'Electre, de Bérénice, etc.; et un mois après son début, elle fut reçue comédienne ordinaire du roi pour les premiers rôles tragiques et comiques. Pendant les treize années qui s'écoulèrent entre cette époque et sa mort, elle n'eut pas la douleur de voir un seul instant se refroidir l'enthousiasme qu'elle avait généralement inspiré. Elle était pourtant moins convenablement placée dans la comédie que dans la tragédie; et l'on dit qu'elle avait toujours manqué certains rôles, au nombre desquels on comptait la Célimène du *Misanthrope*. Mais, lors même qu'elle s'y montrait au-dessous de sa réputation, les spectateurs la traitaient avec

toutes sortes d'égards, craignant sans doute de décourager une actrice chérie, dont aucune autre, même mademoiselle Duclos, sa rivale, ne pouvait balancer les succès dans le genre tragique. Il est difficile d'analyser le talent d'Adrienne Lecouvreur, d'après les traditions de théâtre, qui ne s'accordent pas bien entre elles. Il paraît néanmoins que cette actrice joignait à une profonde intelligence beaucoup d'âme et de vérité. Elle savait, comme le fameux Baron, parler naturellement la tragédie, en évitant également le ton d'une familiarité triviale et l'emphase de la déclamation. Quoiqu'elle ne se fit pas scrupule de rompre la mesure des vers lorsqu'elle voulait varier et rendre plus naturels les mouvements de son débit, elle respectait toujours l'harmonie de la phrase poétique; et ce n'étaient d'ailleurs que les vers de détail qu'elle se permettait ainsi de sacrifier à l'effet de l'action. Elle n'était pas d'une taille fort élevée; mais elle savait se grandir sur la scène, et sa démarche, ainsi que les traits de son visage, avaient l'expression la plus imposante; aussi disait-on d'elle, par comparaison avec ses camarades: « C'est une reine parmi des comédiens. » On a depuis appliqué cet éloge à mademoiselle Clairon. Sa voix était un peu voilée; mais elle en savait si habilement ménager et varier les inflexions, qu'aucune actrice peut-être, si ce n'est mademoiselle Duménil, ne posséda au même degré ce qu'on nomme l'accent tragique. Les rôles qu'elle a constamment joués avec une étonnante supériorité sont *Jocaste*, *Pauline*, *Athalie*, *Zéubie*, *Rozane*, *Hermione*, *Eriphile*, *Emilie*, *Marianne*, *Cornélie*, et surtout la *Phèdre* de Racine. On composerait un volume de toutes les pièces de vers que lui adressèrent les poètes contemporains. Parmi ces hommages rendus à son talent, on distingue une épître de Lefranc de Pompignan, intitulée *L'Ombre de Racine à mademoiselle Lecouvreur*; une de Beauchamp, et cinq ou six pièces de Voltaire, qui fut, dit-on, lié avec cette actrice par d'autres nœuds que ceux d'une simple amitié (voy. la lettre de Voltaire à Thiriot, 1^{er} juin 1751). Nous ne transcrivons point ici les diverses anecdotes que rapportent les chroniques scandaleuses au sujet d'Adrienne Lecouvreur. Le plus célèbre de ses adorateurs fut le comte Maurice de Saxe: à l'époque où ce héros, jeune encore, fut nommé duc de Courlande, elle mit généreusement en gage ses pierreries et sa vaisselle pour une somme de 40,000 francs qu'elle lui fit accepter. Ce fait, qui n'est ignoré de personne, a été dénaturé et lié à une autre anecdote beaucoup moins authentique, dans une petite comédie intitulée *Adrienne Lecouvreur*, qui fut représentée avec peu de succès au Théâtre-Français, le 2 août 1817. On prétend que les infidélités du comte firent mourir de chagrin cette grande actrice. D'autres n'ont même pas craint de dire qu'elle fut empoisonnée par ordre d'une princesse, sa rivale. D'après le rapport des médecins, elle succomba en trois jours à une

violente hémorrhagie d'entrailles. Ce fut le 20 mars 1750. Le clergé s'étant opposé à ce que son corps reçût la sépulture ecclésiastique, des portefaix furent obligés de choisir une heure de la nuit pour l'enterrer clandestinement, près des bords de la Seine, au coin de la rue de Bourgogne. Une particularité de ce genre ne pouvait guère manquer de causer quelque rumeur. Voltaire en parla avec beaucoup d'amertume dans quelques-unes de ses lettres; et ce fut à ce sujet qu'il publia sa pièce de vers commençant ainsi :

Que vois-je! quel objet! quoi ces lèvres charmantes!

Le comédien Grandval prononça l'éloge de mademoiselle Lecouvreur, à la clôture du théâtre (24 mars 1750). Les amis des arts recherchent avec un double intérêt le portrait de cette actrice, gravé d'après Coypel, par Pierre Drevet fils; elle y est représentée en Cornélie. Ce n'est pas seulement par la supériorité de son talent qu'Adrienne Lecouvreur avait mérité l'affection des hommes les plus distingués de la cour et de la ville: elle avait de l'esprit, du désintéressement et des manières sociables. Elle a écrit des lettres pleines de noblesse et de sentiment, dont le style n'aurait peut-être pas été désavoué par les femmes les plus célèbres dans le genre épistolaire (1); et l'on cite d'elle non-seulement des vers agréables, mais encore des reparties fort ingénieuses dont tous les faiseurs d'*ana* se sont emparés. Elle laissa deux filles, dont l'une épousa Francœur, directeur de l'Opéra.

F. P.—r.

LECOUVREUR, ancien cabaretier, devint un des meilleurs officiers de l'armée de Charette; fut nommé par ce général chef de la division de Legé, et se fit remarquer par sa bravoure en toute occasion. A l'attaque de St-Cyr, il fut chargé avec Pajot et la Roberic d'intercepter les secours qui pouvaient arriver de Luçon aux républicains, retranchés dans l'église de ce village. Lecouvreur reprit les armes dès les premiers jours de 1814; et, à la rentrée des Bourbons, il avait déjà douze cents hommes à ses ordres. Il obtint de Louis XVIII la croix de St-Louis, avec une pension et la reconnaissance du grade de colonel. Il mourut peu de temps après, au commencement de 1815. Lecouvreur, homme brave, mais sanguinaire, fut un des trois chefs vendéens appelés, dans le parti royaliste, les *trois commandants paysans*. F.—r.—e.

LECOZ (CLAUDE), archevêque de Besançon, naquit, le 22 décembre 1740, à Plounevez-Portzai, en basse Bretagne. Il fit ses études au collège de Quimper, où il eut pour condisciples Lebrigant et Latour d'Auvergne-Corret, dont il resta constamment l'ami. Son application à l'étude et son désir de s'instruire lui concilièrent la bienveillance de l'évêque de Quimper, qui lui procura une chaire dans le même collège; et Lecoz dans la

(1) Voy. la notice sur M. d'Argental, à la suite des *Lettres inédites de la marquise du Châtelet*, Paris, 1805, in-12.

suite en devint même principal. Il occupait cette place lorsque la révolution arriva : il en adopta les principes avec zèle, et mérita en 1791 d'être élu évêque constitutionnel du département d'Ille-et-Vilaine. Il fut sacré évêque le 10 avril 1791 ; et il écrivit pour prouver la légitimité de sa mission, et pour réfuter les brefs de Pie VI contre la constitution civile du clergé. Il a été cité plusieurs fois comme l'auteur de *l'Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé* ; écrit signé en 1791 par dix-huit des évêques constitutionnels, et destiné par eux à servir de réponse à *l'Exposition des principes*, publiée par trente évêques, en 1790 ; mais l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* croit que *l'Accord* est de M. Lebreton, ancien théatin. En 1791, Lecoz fut nommé député à l'assemblée législative, où il exprima les opinions les plus modérées. Il parla plusieurs fois, soit en faveur des prêtres non assermentés, soit pour défendre les ministres du roi. Loin de prendre part aux scandales donnés, en 1792 et 1793, par quelques-uns de ses collègues qui abjurèrent leur état, se marièrent ou devinrent complices des crimes de la révolution, il fut toujours opposé au mariage des prêtres ; et, dans une lettre du 22 mai 1793, qui fut imprimée, il s'éleva contre un de ses suffragants, qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un ecclésiastique. Cette démarche fut peut-être la cause pour laquelle on le mit en prison pendant la terreur : les commissaires de la convention l'envoyèrent au Mont-St-Michel, où il resta enfermé pendant quatorze mois. Devenu libre en 1795, il reprit ses fonctions d'évêque, et adhéra aux encycliques publiées par le comité des évêques constitutionnels qui s'était formé à Paris. On cite de lui, dans les *Annales catholiques*, t. 3, p. 351 (mars 1797), une *Lettre pastorale*, dans laquelle il accusait Pie VI d'avoir provoqué une guerre de religion, etc. Cette accusation devenait plus révoltante encore dans un moment où la politique violente du directoire menaçait sans cesse le pape, et se préparait à le dépouiller, ainsi qu'il arriva l'année suivante. Lecoz présida le concile tenu à Paris du 15 août 1797 au 12 novembre suivant par les constitutionnels. En 1799, il tint à Rennes un synode où se trouvèrent une quarantaine de prêtres dans un diocèse qui en comptait dix fois davantage ; mais l'autorité du prélat était loin d'être universellement reconnue, et là comme ailleurs la plupart des prêtres avaient repoussé les innovations. L'évêque publia depuis les *Statuts et règlements* de ce synode ; ils forment un volume in-8°. Il fit paraître, vers le même temps, un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, et d'autres écrits de circonstance en faveur de la république et de son parti. Appelé encore à présider le concile de 1801, il s'opposa au projet d'un sacrementaire français ; et l'on a une lettre de lui sur ce sujet, en date du 3 décembre 1799. Il fournit

plusieurs articles aux *Annales* constitutionnelles de son collègue Desbois, et publia des *Observations sur les zodiacques d'Egypte*, et une *Défense de la révélation chrétienne* contre Delille de Sales. Après avoir donné sa démission lors du concordat, il fut nommé archevêque de Besançon, et parvint à se soustraire à la rétractation que le pape avait exigée. Il prit soin de montrer, par ses mandements, par ses discours et plus encore par sa conduite, qu'il était toujours dans les mêmes sentiments : il s'entoura des partisans de son Eglise, et perpétua les troubles par sa partialité déclarée pour eux. Cependant en 1804, mandé chez le pape lorsque ce pontife était à Paris, Lecoz, après quelques difficultés, signa une formule d'adhésion et de soumission aux brefs de Pie VI. Le 8 novembre 1804, il adressa aux ministres protestants à Paris une lettre pour les exhorter à se réunir à l'Eglise romaine. Elle fut suivie d'autres lettres dans lesquelles il soutint avec zèle contre M. de Beaufort son plan de réunion. Lecoz se montra toujours un grand partisan de Napoléon. Son *Instruction pastorale*, du 20 décembre 1815, sur *l'amour de la patrie*, aurait pu passer pour une proclamation d'un général, et les louanges magnifiques qu'il y prodiguait à l'empereur contrastèrent avec le ton de réserve et de froideur dont il parla du retour des Bourbons dans ses deux lettres pastorales des 26 avril et 19 mai 1814. Aussi, lorsque le comte d'Artois passa par Besançon au mois d'octobre suivant, l'archevêque eut défense de paraître devant ce prince, et il fallut user de violence pour l'en empêcher. Il ressentit vivement cette mortification, et ses plaintes retentirent jusqu'à la chambre des députés. Lecoz fut un des premiers à se déclarer pour Napoléon en mars 1815 : il vint à Paris lui rendre ses hommages, retourna peu après pour continuer la visite de son diocèse, et mourut au milieu de cette tournée pastorale. Une fluxion de poitrine l'enleva, le 5 mai 1815, à Villevieux, village du Jura. Ce prélat était membre de l'académie celtique et de celle de Besançon. Sa bibliothèque était considérable : il en a fait don à son chapitre métropolitain. Outre un grand nombre de mandements et de discours, il a composé beaucoup d'écrits et d'opuscules, dont on trouvera la liste dans le *Journal de la librairie*, année 1815, p. 422 ; nous avons indiqué les principaux dans le cours de cet article.

Z.

LECT (JACQUES), en latin *Lectius*, juriseconsulte, naquit à Genève en 1560. Après avoir terminé ses premières études, il alla suivre les leçons de Cujas, dont il devint, par la suite, l'un des amis les plus intimes ; il fut rappelé à Genève en 1583, et, à la sollicitation du fameux Théodore de Bèze, on lui donna la chaire de droit ; l'année suivante, il fut nommé membre du conseil d'Etat, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge prescrit par les règlements. Il montra dans l'exercice de cette charge beaucoup de talent et de fermeté ; la république ne s'était

pas encore trouvée dans des circonstances aussi fâcheuses : elle avait à redouter les entreprises des étrangers, et les cabales des citoyens, assez injustes pour accuser leurs magistrats des maux qu'ils n'avaient pu prévenir. Lect, sans cesse occupé par les affaires de l'État, n'en continua pas moins son cours de jurisprudence; et même, en 1587, le professeur de belles-lettres ayant été renvoyé, il se chargea de le suppléer. La pénurie où se trouvait la ville força de suspendre les leçons de l'académie; et Lect fut envoyé deux fois auprès de la reine Élisabeth pour solliciter la pitié de cette princesse en faveur de ses compatriotes. Il obtint aussi du prince d'Orange une somme de 14,000 francs, à la charge de les employer au rétablissement de l'académie. La guerre ayant éclaté avec le duc de Savoie, il ranima le courage des citoyens par son exemple; et après la tentative infructueuse de ce prince sur Genève en 1602, Lect répondit au mémoire que le duc avait publié pour justifier son entreprise. Lect mourut le 25 août 1614. Tous ses ouvrages de droit, dont les éditions originales sont très-rares, ont été recueillis et insérés par Éverard Otton, dans le tome 1^{er} du *Thesaurus juris romani*, Leyde, 1725. On a encore de lui : 1^o des *Discours* en latin, au nombre de quatorze, recueillis à Genève, 1615, in-12. On y distingue les *Eloges* d'Ant. Sadeel (Ant. de Chandien), fameux ministre protestant, et des jurisconsultes Papinien et Ulpian. 2^o *Poemata varia, nempe sylvæ, elegiæ, epigrammata, epicedia, Ecclesiastes, Jonah*, etc., ibid., 1597, in-4^o; 1609, in-8^o; 3^o plusieurs livres de controverse, parmi lesquels on se contentera de citer *Claudiomastyx*, Genève, 1640, in-4^o. C'est une critique violente de la *Vie de St-Claude*, par H. Bogue (voy. ce nom). 4^o *Adversus codicis Fabriani Tà πρῶτα κακῶδιστα prescriptionum theologiarum libri duo*, 1607, in-8^o. C'est une réponse aux premiers titres du *Code Fabrien*, publié par le président Favre l'année précédente (voy. FAVRE). Enfin on doit à Lect des éditions des *Lettres* de Symmaque, 1587, et avec des additions, 1590, in-8^o; des *OEuvres* du jurisconsulte Hotmann, 1599, in-fol.; et des *Poetæ græci veteres heroici, gr.-lat.*, 1606, in-fol. Il avait aussi revu les *Poetæ græci veter. tragici*, qui furent publiés après sa mort en 1614. W—s.

LECREULX (FRANÇOIS-MICHEL), ingénieur français, né à Orléans en 1754. Lecreulx a, pendant une longue carrière, attaché son nom à de nombreuses et importantes constructions et à des ouvrages utiles sur son art. Élève du célèbre Perronet, il fut d'abord employé en qualité d'ingénieur ordinaire dans les généralités d'Orléans et de Tours, et concourut à la fondation des plus grands ponts qui furent construits en France à cette époque. Nommé, en 1775, ingénieur en chef des provinces de Lorraine et du Barrois, il porta principalement son attention sur les travaux hydrauliques et sur la

navigation des fleuves et des rivières. Le pont de Frouard, sur la Moselle, entre Metz et Nancy, le plus beau de la contrée, fut élevé d'après ses plans et sous sa direction. Il construisit, en 1786, le manège de Lunéville, un des plus vastes de France, et seconda le zèle éclairé de l'administration pour l'entretien et la réparation de six cent quatre-vingts lieues de chemins publics, et pour la conversion des corvées en prestations moins onéreuses aux communautés et aux particuliers. L'académie royale des sciences et belles-lettres de Nancy s'était empressée de l'admettre au nombre de ses membres. Il lut, dans les séances publiques et privées de cette compagnie, plusieurs mémoires importants sur les canaux que la situation topographique du pays permettait d'ouvrir, sur les moyens de redresser le cours des rivières, sur les salines, sur les mines et sur les embellissements que la capitale de la Lorraine pouvait encore recevoir. La révolution respecta un homme dévoué tout entier à l'accomplissement de ses devoirs. En 1801, il fut nommé inspecteur général des ponts et chaussées, et en 1809, président du conseil. Il prit part à toutes les délibérations importantes que nécessitèrent alors la grandeur et l'étendue des travaux publics entrepris sur tous les points du vaste empire français. Il mourut à Paris, en 1842. Les ouvrages publiés par lui sont : 1^o *Discours sur le goût appliqué aux arts et particulièrement à l'architecture*, Nancy, 1778, in-8^o; 2^o *Mémoire sur la construction des chemins publics et les moyens de les exécuter*, couronné par la société littéraire de Châlons, en France, 1782, in-8^o; 3^o *Mémoires sur les avantages de la navigation des canaux et rivières qui traversent les départements de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Moselle*, Nancy, 1795; Paris, 1795 et 1800, in-4^o, plan et cartes; 4^o *Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières et torrents qui circulent sur le globe terrestre*, Paris, 1804, in-4^o, fig.; 5^o *Examen critique de l'ouvrage de M. Dubuat sur les principes de l'hydraulique*, Paris, 1809, in-8^o. Lecreulx prononça, en 1809, un discours sur la tombe de Brémontier, son collègue au conseil des ponts et chaussées. L—M—X.

LÉCUIY (JEAN-BAPTISTE), abbé général de l'ordre de Prémontré, naquit le 3 juillet 1740, à Yvois-Carignan (Ardennes), et fit ses premières études au collège de cette ville. Doué d'une grande facilité et très-ardent au travail, il avait fini sa rhétorique à l'âge de quatorze ans, et il alla en 1754 terminer ses études chez les jésuites de Charleville. Comme il se destinait à l'état ecclésiastique, il fut envoyé, en 1758, au séminaire du St-Esprit, à Paris. Ayant résolu d'embrasser la vie religieuse, il prit, en 1759, l'habit de chanoine régulier prémontré à l'abbaye, qui était le chef d'ordre de cet institut; et, après un an de noviciat, il y fit profession en 1761. Envoyé la même année au collège de l'ordre à Paris, pour y faire son cours de théologie, il fut rappelé en 1766 par M. de Vinay,

abbé-général de Prémontré, afin d'y tenir la chaire de philosophie, et, bientôt après, celle de théologie. Envoyé de nouveau à Paris pour y professer la théologie et préparer son cours de licence en Sorbonne, on l'y vit bientôt au premier rang parmi des rivaux d'un mérite distingué. Il avait attiré les regards protecteurs du général de son ordre; et dans une pièce de vers, que nous citerons plus bas, il témoigna sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, surtout à M. de Vinay, qu'il appelait son Mécène. Mais M. de Vinay mourut en 1769 (1). Manoury, qui lui succéda la même année, sut comme lui, et peut-être plus que lui, apprécier un religieux si distingué et de si belle espérance. Il le choisit pour son secrétaire, fonction que Lécuy exerça pendant dix années. Ce fut pour les deux prémontrés un temps de jouissance et de bonheur, que Lécuy a retracé dans ses vers, en rappelant leurs promenades et leurs entretiens littéraires sur les bords des ruisseaux du vallon ou dans les bois de l'abbaye. C'était au mois de janvier 1765 qu'il avait obtenu le grade de bachelier en théologie; cinq ans plus tard, en 1770, il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne, et, cinq ans après (1775), il fut nommé prieur et maître des études au collège de l'ordre, à Paris. Un jour, accompagnant son général, en sa qualité de secrétaire, il fixa, en lisant un livre anglais, l'attention de l'évêque chargé de la feuille des bénéfices, et la faveur que cette circonstance lui concilia influa peut-être sur le choix qu'on fit de lui en 1780. Manoury (2) mourut cette année-là, et Lécuy fut élu, le 18 septembre, abbé général de Prémontré et chef de tout l'ordre. Il avait un frère, Nicolas Lécuy, religieux à Prémontré même. Son élection, faite à l'unanimité, eût été, à une autre époque, la position la plus brillante pour lui, car elle le faisait chef d'un illustre institut dont les ramifications s'étendaient au delà de la France, lui donnait les titres honorifiques de conseiller et d'aumônier du roi, etc., le droit d'avoir à sa voiture six chevaux, dont il ne dételait que deux; et, avec tous ces avantages, il n'était chargé d'aucune pension. Cette élection eût été aussi, dans un autre temps, une fortune inappréciable pour son ordre, car il y introduisit d'utiles réformes et innovations. Mais ses honneurs, ses entreprises, tout devait bientôt s'engloutir dans l'abîme de la révolution, qui abolit tant d'institutions précieuses à la France! Cependant, dès son entrée au généralat, Lécuy mit la main à l'œuvre dont il sentait la nécessité. En 1782, 1785, 1788, il tint et présida les chapitres nationaux, dont les actes furent imprimés les mêmes années à Soissons. Il y fit décréter et exécuter l'amélioration des études, dont il établit des

cours dans son abbaye; la réforme du bréviaire et autres livres liturgiques de l'ordre. Il établit aussi dans son monastère des conférences théologiques et des exercices pour les religieux appelés aux cures, car les prémontrés, comme chanoines réguliers, étaient aptes à posséder des prieurés-cures à charge d'âmes. Par les soins du nouveau général, la bibliothèque conventuelle de Prémontré était devenue l'une des plus considérables. Versé dans les sciences physiques, Lécuy avait formé, dans l'une des salles de cette bibliothèque, un cabinet richement pourvu de tous les instruments nécessaires à l'étude de la physique. La botanique charmait aussi les loisirs de Lécuy, qui avait réuni dans sa bibliothèque particulière les meilleurs ouvrages publiés sur cette science, et qui a lui-même recueilli dans les environs de Prémontré les plantes d'un herbier considérable qu'il composa et qui s'est trouvé au nombre de ses livres après sa mort. En 1787, il fut nommé, par le gouvernement, membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais, et président de l'assemblée du district de Laon. L'année suivante, il traita avec le cardinal de Loménie, principal ministre, de l'introduction de ses chanoines réguliers dans l'école militaire de Brienne, pour y professer. La révolution ne permit pas d'exécuter ce projet. Forcé de quitter son abbaye en 1790, Lécuy se retira à Penancourt, retraite d'où l'on vint l'arracher, en 1795, pour l'incarcérer à Chauny. Mis en liberté après quelques jours de détention, il alla se réunir à son frère, retiré dans une maison solitaire, aux Grandes-Vallées, près de Melun. Il obtint, l'année suivante, la restitution de ses livres, déposés au district de Chauny; et, privé de tout revenu, le besoin de s'occuper le décida à se charger de l'instruction de quelques jeunes gens. Il eût pu trouver dans l'émigration une position moins pénible et presque heureuse; mais Lécuy préféra rester en France. Venu à Paris en 1801, il céda aux instances des amis qu'il retrouva dans cette capitale, et s'y fixa. Lié avec plusieurs rédacteurs du *Journal des Débats*, alors *Journal de l'Empire*, il rédigea un grand nombre d'articles littéraires, parmi lesquels on remarque ceux où il rendit compte des *Martyrs* et de l'*Itinéraire de Jérusalem*, par Chateaubriand; de l'*Histoire de Fénelon* et de l'*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, etc. Quand le culte fut rétabli, Lécuy, qu'on oublia trop alors, demanda et obtint, en 1805, du cardinal de Belloy, une mozzette en qualité de chanoine honoraire de Notre-Dame. Pie VII étant venu à Paris en 1805, pour le sacre de Napoléon, accueillit avec une faveur marquée l'ex-général de Prémontré, et accepta l'hommage de quelques-uns de ses ouvrages. En 1806, Lécuy fut nommé aumônier de Marie-Julie, épouse de Joseph Bonaparte, et, en cette qualité, chargé de la distribution des sommes considérables que cette femme bienfaisante lui confiait pour des œuvres de charité. Les notes trouvées dans ses

(1) Pierre-Antoine Parchappe de Vinay, docteur de Sorbonne, cinquante-cinquième abbé de Prémontré, né à Epernay, mourut à Prémontré le 4 mars 1769, âgé de 70 ans.

(2) Guillaume Manoury, né à Elbeuf, cinquante-sixième abbé de Prémontré, mort à Paris, le 18 juillet 1780, à l'âge de 68 ans, était un homme instruit et d'un jugement exquis.

papiers portent à plus de 200,000 francs l'argent distribué par lui, en peu d'années, de cette manière. Aux fonctions d'aumônier, cette dame avait ajouté, en faveur de Lécuy, celles d'institutrice religieuse de ses deux jeunes filles. C'est à l'occasion de ces fonctions qu'il composa l'*Abrégé de la Bible* et le *Manuel d'une mère chrétienne*. En décembre 1812, Lécuy fut chargé de prononcer un discours à Notre-Dame, pour l'anniversaire du couronnement de Napoléon; et, le 15 août 1815, il prêcha dans la même église le dernier sermon sur le rétablissement du culte. En 1818, il obtint du roi Louis XVIII une pension de 1,500 francs, et M. de Quélen le nomma, en 1824, chanoine titulaire de Paris, l'admit dans son conseil et lui donna des lettres de vicaire général honoraire. Il le chargea spécialement de l'examen des ouvrages soumis à son approbation. En 1827, il fit graver son portrait, et l'envoya à tous les prémontrés existant en France, accompagnant ce don qu'il leur faisait à la fête de St-Norbert, le 11 juillet, d'une traduction en vers du poème de Werpen sur le saint patriarche. Il avait quatre-vingt-huit ans, quand, le 6 avril 1828, il fit une chute dans la sacristie de Notre-Dame, et depuis ce moment il fut obligé de rester constamment chez lui. Il continua néanmoins de s'occuper de littérature, et sa mémoire avait conservé toute sa fraîcheur. Ce n'est que sur la fin de l'année 1833 que ses forces diminuèrent progressivement. Enfin, le 22 avril 1834, parvenu à sa 94^e année, il s'éteignit au milieu du jour, après avoir reçu tous les secours de la religion. Ses obsèques eurent lieu à Notre-Dame, au milieu d'un concours d'ecclésiastiques, d'hommes de lettres et d'amis. L'abbé Lécuy était un bel homme, d'une santé robuste. Son caractère aimable le rendait accessible à tous et lui conciliait l'affection. Reçu docteur de Sorbonne le 20 mars 1770, il occupait le quatrième rang dans la liste des docteurs de la même année, et se trouvait placé, par l'intervalle d'un collègue seulement, entre les célèbres Duvoisin et de la Luzerne, qui furent reçus à la même époque. Nous terminerons cet article par la liste de ses ouvrages : 1^o *Oeuvres de Franklin*, trad. de l'anglais, Paris, 1773, 2 vol. in-4^o; 2^o *Discours pour la rosière de Salency*, Soissons, 1776, in-8^o; 3^o *Discours pour l'ouverture du chapitre de Prémontré*, ibid., 1779, in-4^o. Ce discours a été traduit en latin par le prélat Wenceslas, abbé de Strahow, Prague, 1781, in-4^o. 4^o *Amintor et Théodora*, suivi de *L'Excursion, ou les Merveilles de la nature*, trad. de l'anglais de David Mallet, Paris, 1797, 3 vol. in-12. Lécuy nous a dit avoir été obligé d'user de sa plume pour vivre; l'ouvrage que nous indiquons ici est sans doute une des productions que la nécessité lui demanda; nous en disons autant pour l'ouvrage suivant. 5^o *Nouveau Dictionnaire historique, biographique et bibliographique*, trad. de l'anglais (de Watkins), Paris, 1803, 4 vol. in-8^o; 6^o *Dictionnaire de poche, latin-français*, 1803, vol. in-8 oblong, 2^e édit.,

1831; 7^o *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1810, 2 vol. in-8, fig.; le même, sous le titre : *Bible de la jeunesse*; 8^o *Discours pour l'anniversaire du couronnement de Napoléon*, 1815, broch. in-8^o; 9^o *Discours pour l'Assomption*, 1815, in-8^o; 10^o *Partie ecclésiastique du Supplément au Dictionnaire historique de Feller*, 1818 et 1819, in-8^o; 11^o *Manuel d'une mère chrétienne, ou Courtes Homélies sur les épîtres et évangiles des dimanches et fêtes*, Paris, 1822, 2 vol. in-12, fig.; 12^o *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon*, 1822, in-8^o. Lécuy ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, composé par le chanoine prémontré Dclahaut, qui mourut en 1774. 13^o *Recueil de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'Histoire byzantine*, 1825, in-fol. Cet ouvrage ne fut tiré qu'à 60 exemplaires, aux frais de M. le baron de Vincent et de sir Charles Stuart, ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre en France. Lécuy était alors chapelain de l'ambassade de Vienne à Paris. 14^o *Strenue Norbertina*, avec trad. en vers français, 1827, in-8^o, grand papier. C'est une élégie du jésuite Werpen sur la conversion de St-Norbert. 15^o *Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament*, t. 8 de l'ouvrage publié sous ce titre, par Bassinet; 16^o *Essai sur la vie de Gerson*, Paris, 1852, 2 vol. in-8^o. Cet ouvrage, qui avait coûté des recherches étendues à l'auteur, devait rester en manuscrit dans la bibliothèque de l'archevêché de Paris; mais Lécuy, la voyant détruite en 1851, se décida à publier son travail. Il y dit peu de chose de l'imitation, et, quoiqu'il ne parle pas de sa conviction, il nous a dit formellement qu'il ne croyait pas que Gerson en fût l'auteur. Nous avons donné sur cette production importante un article dans la *Revue encyclopédique*, 1853. 17^o *Opuscula Norbertina*, 1854, in-8^o. C'est une reproduction des *Strenue*, jointe aux vers sur Prémontré, français, et de la notice de St-Norbert extraite de la *Biographie universelle*, avec une lettre que les Prémontrés belges, à la veille de se rétablir, écrivaient, en 1855, à leur général, dont ils avaient appris la longue survivance à la révolution. 18^o Nous devons joindre aux œuvres de Lécuy l'édition du Bréviaire de Prémontré, imprimé à Nancy en 1786; le mandement qui le précède est de lui; et la nouvelle édition du *Manuel pour l'administration des sacrements*, imprimé de l'autorité de MM. J.-B. Lécuy (1), abbé de Prémontré et du chapitre national, Charleville, 1788, in-8^o. L'abbé Lécuy a de plus rédigé un grand nombre d'articles littéraires et biographiques dans le *Journal de Paris*, 1801-1814; dans la *Biographie universelle*, qui en a même imprimé bon nombre après sa mort, sur ses manuscrits autographes; dans le *Journal des Débats*, 1801 à 1828, et enfin dans l'*Ami de la religion*, t. 1 à 5. Lécuy a été inhumé

(1) C'est donc à tort qu'on a dit que son nom était *L'Ecuyer* et qu'il signait *L'Ecuy* pour se dérober aux recherches pendant la révolution. Il est écrit *L'écuy*.

au cimetière de l'Ouest. Le docteur Martin a mis sur sa tombe l'épithaphe que Lécuy lui-même avait composée. Son cœur, suivant ses ordres, a été porté à Pragne, et déposé derrière l'autel de l'abbaye de Strahow, sous les reliques de St-Norbert. Une notice, rédigée sur des notes de Lécuy, destinées et envoyées à la bibliothèque de Laon, a été publiée par le docteur Martin. Une autre précède le catalogue de la riche bibliothèque de ses livres, rédigé par M. Blanc. Lécuy a laissé plusieurs manuscrits autographes; nous citerons : 1^o *Mélanges sur divers sujets de théologie, de littérature et d'histoire*, in-fol., 54 feuillets; 2^o *Fragments de l'histoire grecque*, in-4^o, 68 feuillets; 3^o *les Phénomènes de la nature, ou l'Excursion*, poème trad. de l'anglais, de David Mallet, 1796, in-4^o, 50 feuillets; 4^o *Porsenna, roi de Russie, ou l'Ile de la Félicité*, poème, trad. de l'anglais du docteur Lisle, 1797, in-4^o, 26 feuillets; 5^o *Henri et Emma, ou la Belle Brune*, poème, trad. de l'anglais de Matthieu Prior, 1798, in-4^o, 24 feuillets; 6^o *il Tempio di Gnido. transl. dal francese in italiano. The Temple Cnidus, transl. from the french*, in-4^o, 2 parties, 50 feuillets. Il faut croire que Lécuy ne fit ces deux traductions que comme exercice, et qu'il n'avait pas l'intention de les publier. 7^o *Analyse des ouvrages de Waller Scott*, in-4^o, 20 feuillets; 8^o *Extraits et analyses de divers ouvrages, notes biographiques, etc.*, in-fol. et in-4^o, 56 feuillets. Enfin plusieurs additions et corrections destinées à une nouvelle édition de la *Vie de Gerson*.

B—D—E.

LEDAIN (OLIVIER), l'un des indignes favoris de Louis XI, était né dans la petite ville de Thielt, près de Courtrai. Il se nommait Olivier le Mauvais ou le Diable; mais ce nom, qui donnait une idée assez juste de son caractère, lui déplut, et il le changea contre celui de Ledain. Il devint barbier de Louis XI, et sut gagner la confiance de ce prince en lui persuadant que personne ne lui était plus sincèrement dévoué. Le roi l'anoblit, le fit gentilhomme de sa chambre et lui donna la capitainerie de Meulent. Olivier se fit appeler dès lors le comte de Meulent; il fut envoyé à Gand en 1477, avec la mission de pénétrer les projets de l'héritière de Bourgogne, et de lui persuader qu'elle devait se fier entièrement à la bienveillance du roi, son parrain (roy. Louis XI et MARIE DE BOURGOGNE). Olivier afficha, dans une ville où il était connu, un faste qui le rendit ridicule: il tomba dans le mépris, et s'enfuit à Tournai, dont il ouvrit les portes aux Français, aidé de quelques habitants séduits par ses promesses (roy. l'*Histoire de Louis XI* par Duclos). Cette preuve de zèle accrut encore l'intérêt que le roi lui portait; il fut nommé capitaine du château de Loches, gouverneur de St-Quentin, etc. L'abus qu'il avait fait de son autorité l'ayant rendu odieux, il fut arrêté après la mort de Louis XI, par l'ordre du procureur général de Tours, et pendu en 1484,

pour avoir, dans le temps de sa faveur, abusé d'une dame, sous promesse de sauver la vie du mari, qu'il fit étrangler ensuite.

W—S.

LEDANOIS DE LA SOISIERE (ANDRÉ-BASILE), né le 8 mars 1750, était lieutenant général du bailliage d'Orbec et Bernay à l'époque où éclata la révolution. Il en adopta les principes avec modération, devint maire de sa commune, commanda la garde nationale, et fut nommé, en 1791, président de l'administration du district de Bernay. Député par le département de l'Eure au conseil des Anciens, en septembre 1795, il travailla dans les bureaux, les commissions, et parut souvent occupé d'apporter des adoucissements au sort des ecclésiastiques. C'est donc à tort qu'on lui a imputé, dans d'autres biographies, sur la foi du *Moniteur*, une motion tendante à exciter contre eux l'indignation publique. Le 18 août 1797, Ledanois fut nommé secrétaire et fit adopter plusieurs résolutions concernant les rentes et les contributions. Il sortit du conseil en 1799, après la révolution du 18 brumaire, devint juge au tribunal d'appel de l'Eure, et fut élu en mars 1802 au corps législatif. Réélu par le sénat en 1807, il en sortit au commencement de 1812, obtint du roi en 1814 des lettres de noblesse, et fut nommé en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, membre de la chambre des représentants par le département de l'Eure. Il y garda un silence profond, et après la seconde restauration, il rentra dans la vie privée et mourut quelques années plus tard dans un âge avancé. On a de lui: 1^o *Examen du livre intitulé Tableau des désordres de l'administration de la justice, par Selves, et Réflexions sur les moyens de faire cesser les abus dénoncés, etc.*, Paris, 1813, in-8^o; 2^o *Des vices de la législation sur la contrainte par corps pour délits*, Paris, 1816, in-8^o.

M—D J.

LEDÉAN (AIMÉ-JEAN-LOUIS-NICOLAS-RENÉ), né à Quimper le 27 juin 1776, n'avait que dix-huit ans quand l'école polytechnique, qui venait d'être fondée, le reçut en 1794 au nombre des élèves qu'elle admettait pour la première fois. Il y fut le condisciple du général Bernard, de Biot, de Chabrol de Volvic, de Tupinier et de Boucher, l'un directeur des ports, l'autre inspecteur général du génie maritime, et d'une foule d'autres hommes dont les noms doivent être ajoutés à la liste de nos illustrations. Rappelé qu'à la promotion du 1^{er} vendémiaire an 5 (21 novembre 1797), le jury d'examen le désigna le *premier* pour les constructions navales, c'est assez dire le rang qu'il occupait dans cette brillante élite de la jeunesse française. Ledéan parcourut tous les échelons de la carrière difficile et laborieuse où il était entré. Toujours à son poste au fond de la Bretagne, jamais solliciteur dans les bureaux, il ne dut tous ses grades qu'à son mérite et à l'assiduité de son travail, et mit vingt-six ans à s'élever du simple rang d'élève ingénieur à celui d'ingénieur de première classe. Il gagna pourtant ce

dernier grade avec éclat. Frappé des dangers du déboisement de la France et de la pénurie qui pouvait en résulter pour notre marine, le ministère avait consulté les ports sur l'importante question de suppléer par l'assemblage des petits bois aux premières espèces dans la charpente des vaisseaux. Le mémoire envoyé par Ledéan fut distingué, et le 1^{er} avril 1825, son auteur était nommé ingénieur de première classe. La question du déboisement était vitale pour nos arsenaux maritimes; aussi Ledéan se fit-il un devoir de l'examiner dans une série de lettres publiées dans les *Annales maritimes coloniales*, partie non-officielle (t. 2 de 1825 et t. 1^{er} et 2^e de 1825), sous ce titre : *Lettres sur la rareté toujours croissante des bois de construction. Nécessité de s'abstenir de toute consommation mal entendue des bois de grandes dimensions. Descriptions des nouvelles étuves propres à plier les bois, construites au port de Lorient*. Destiné d'abord pour Brest, Ledéan fut définitivement attaché à Lorient dans le mois de décembre 1825, et depuis il appartint toujours à ce port. Il y donna bientôt la mesure de son talent en continuant la construction de la frégate *la Surveillante*, commencée sur les plans de Boucher; la coupe savante, les belles proportions de ce navire font honneur aux deux ingénieurs qui l'ont construit. Animé de l'esprit essentiellement pratique que les illustres fondateurs de l'école polytechnique avaient cherché à imprimer à leurs élèves, et qui produisit les prodiges de l'armée d'Égypte, Ledéan sentit que perfectionner l'outillage, c'était augmenter les moyens d'action, doubler les ressources et vivifier un arsenal naval. Il appliqua donc constamment ses facultés dans cette direction, et il a suffi de visiter, même superficiellement, le port de Lorient pour être frappé du spectacle de toutes ces ingénieuses inventions qui simplifient le travail, en améliorent les résultats et en économisent la dépense. Entre autres améliorations qu'il réalisa, on remarque un étai à ployer les bordages, machine qui lui valut des témoignages tout particuliers de satisfaction. Une ordonnance du 28 mars 1850 avait créé à Lorient l'école d'application du génie maritime; une décision du 12 juin suivant appela Ledéan à la diriger. En 1854, le ministre consulta les ports militaires sur les avantages que pourraient offrir les mâtures du Canada, ainsi que sur leur durée et les moyens de les conserver; Ledéan, qui avait fait une étude approfondie des questions forestières, répondit à ces demandes par un rapport qui acheva de démontrer sa supériorité dans ces matières, et qui fut inséré dans les *Annales maritimes de 1854* (partie non officielle, t. 2). La même année, les électeurs de Lorient le choisirent pour les représenter, et, en lui réitérant leur mandat en 1857 et en 1859, lui témoignèrent qu'il avait bien mérité de leur confiance. Au mois d'août 1857, après plus de quarante ans de services non interrompus comme ingénieur,

Lédéan, dont la délicatesse répugnait à recevoir le traitement d'un emploi qu'il ne pouvait plus remplir qu'à des intervalles éloignés, demanda et obtint sa retraite. Sa nouvelle situation n'apporta aucun changement à sa conduite politique : fonctionnaire salarié, il avait été député indépendant, soutenant le pouvoir par conviction, parce que son esprit éclairé et sa longue expérience l'éloignaient d'une opposition qu'il jugeait plus propre à retarder qu'à avancer la consolidation de l'ordre social; quand il eut quitté le service, les mêmes principes dirigèrent toujours ses votes. On lui doit, outre les opuscules que nous avons mentionnés, une *Note sur les feuilles de cuivre employées au doublage des vaisseaux* (*Annales maritimes de 1858*, partie non officielle, t. 1^{er}). Non content de favoriser de ses vœux et de ses démarches les progrès des sciences nautiques, Ledéan encourageait à ses propres frais. C'est ainsi qu'en s'éloignant d'un port qui avait été l'objet de sa constante affection, il lui en laissa un souvenir en donnant à sa bibliothèque, devenue le 1^{er} février 1842 la proie des flammes, une grande partie de ses propres livres, de ceux surtout qui traitaient des sciences mécaniques. Ledéan mourut subitement, le 6 juin 1844, aux eaux de Vichy, où il était allé pour rétablir sa santé. Il était depuis longtemps chevalier de St-Louis et officier de la Légion d'honneur.

P. L.—T.

LEDEBOUR (CHARLES-FRÉDÉRIC DE), naturaliste et voyageur allemand, né en Poméranie le 8 juillet 1785. Son père, d'une ancienne famille du pays, était employé dans l'administration militaire de la Suède, alors en possession de cette province. Le jeune Ledebour montra de bonne heure des dispositions remarquables pour les sciences, et pour les mathématiques en particulier. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de quinze ans il était déjà en état de suivre les cours de l'université de Greifswald. Il s'attacha alors de préférence à l'histoire naturelle, et se mit sous la discipline scientifique du célèbre physiologiste K.-A. Rudolphi, en même temps qu'il se livrait aux études nécessaires pour obtenir une place dans l'administration suédoise. Lorsqu'il les eut terminées, il se rendit à Stockholm pour y passer ses examens. C'est alors qu'il fit connaissance avec deux des plus célèbres élèves de Linné, Thunberg et Olaf Schwatz, qui lui inspirèrent un goût vif pour la botanique. Il profita de son séjour en Suède pour faire un voyage scientifique dans les montagnes de la Norvège. En possession de ses diplômes, Ledebour revint à Greifswald y prendre le grade de docteur. Sa thèse a été publiée sous le titre de *Dissertatio botanica sistens plantarum domigentium decadem*. A vingt ans, il obtenait dans la même ville la place de démonstrateur de botanique et de directeur du jardin des plantes. Bientôt son mérite fut connu dans tout le nord de l'Allemagne, et l'université de Dorpat l'appela en qualité de professeur. Ledebour voulut d'abord

visiter Berlin ; il s'y rendit en 1811, et y fit connaissance avec le botaniste Willdenow et le célèbre voyageur Pallas, qui se trouvait alors dans cette ville. Mais la guerre ayant éclaté, Ledebour se vit dans l'impossibilité de passer à Dorpat par terre. Il dut s'embarquer, et, dans son trajet de Dantzig à Königsberg, il faillit périr au milieu d'une tempête. Fixé à Dorpat, Ledebour se livra avec ardeur à ses études botaniques, améliora, agrandit et compléta la collection des plantes du jardin botanique de la ville. Il s'attacha particulièrement à la phytographie de l'empire russe. En 1826, il fut envoyé, aux frais de l'académie de St-Petersbourg, dans l'Altaï, se rendit à Barnaoul, la capitale du grand district minier de la Sibérie, et de là étendit ses recherches jusque sur les frontières de la Chine, tandis que son ancien élève, l'académicien Ch.-Antoine Meyer, visitait les steppes des Kirghises, et que M. de Bünge, qui devait lui succéder dans la chaire de Dorpat, explorait la partie orientale de l'Altaï. La relation du voyage de Ledebour a été publiée en allemand, à Berlin, en 1829, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Voyage dans les monts Altaï et les steppes des Kirghises*. La même année et les suivantes, la partie botanique de ce voyage paraissait sous le titre de *Icones plantarum novarum florum rossicam imprimis Altaïcam illustrantes* (Riga, in-4°). Mais le fruit le plus important de ce voyage fut un ouvrage plus étendu qui mit le sceau à la réputation de son auteur, *La Flora rossica* (Stuttgart, 1841 et années suivantes, 5 vol. in-8°), dans laquelle se trouve une description complète des plantes de la Russie. Nommé professeur émérite en 1836, Ledebour continua ses travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 14 juillet 1851. A. M.—v.

LEDEIST DE BOTIDOUX, né vers 1750, à Uzel, gros bourg des Côtes-du-Nord, entre Loudéac et Quintin, appartenait à une des bonnes familles du pays, mais n'était pas noble, malgré le deuxième nom par lequel il voulut dissimuler son origine plébéienne. Il le portait déjà, du reste, et vivait la moitié de l'année dans ses terres, sans emploi militaire ni civil, quand la sénéschaussée de Ploërmel le choisit pour son représentant aux états généraux en 1789. Quoique député du tiers état, Ledeist de Botidoux se montra favorable à la cause de la noblesse, et il se fit remarquer à la tribune par la véhémence de son opposition aux mesures financières de Necker. Il lui échappa même de qualifier les observations présentées par ce ministre d'*insolences ministérielles*. Il fit preuve de la même fermeté, et cette fois avec autant de convenance dans la forme que de sagesse pour le fond, en s'opposant, le 18 septembre 1790, au projet de loi portant que les émigrés seraient tenus de rentrer en France et de prêter le serment exigé par les lois. « Il est « rationnel, il est juste, disait-il, que chacun puisse « librement quitter son pays et transporter sa « propriété où bon lui semble. » Mais bientôt on

le vit se prononcer avec non moins de force pour la création des assignats; puis se renfermer, ou peu s'en faut, dans un silence absolu, mais en votant constamment avec le côté gauche, et il fut dès lors classé parmi les partisans de la révolution. Comme il ne pouvait être réélu pour la législative, il eut soin de se faire donner une nomination de capitaine au 54^e régiment d'infanterie de l'armée de Lafayette. Quand ce général annonça des vues différentes de celles des meneurs de l'assemblée et de l'opinion parisienne, Ledeist se fit un des antagonistes plus ou moins patents dans sa propre armée, et peut-être fut-il un de ceux qui l'observèrent et rendirent compte de ce qui se passait autour de lui. On sait que cette armée, après le 20 juin (1792), envoya des adresses à l'assemblée législative, adresses où l'on protestait contre l'attentat, où l'on s'élevait contre l'illégal audace de ceux « qui avilissaient l'autorité constitutionnelle du monarque et qui menaçaient sa personne » ; l'on y invoquait, de la part des représentants de la nation, une répression effective et sévère. Ledeist ne voulut pas signer; et bientôt devenu, ainsi que quelques-uns de ses camarades qui avaient tenu la même conduite, le point de mire des provocations et chaque jour environné de désagréments nouveaux, il fut réduit à proposer sa démission, qu'accepta le général. Mais immédiatement, il se rendit à Paris, et, après le 40 août, il vint expoer à la barre de l'assemblée les persécutions dont son patriotisme l'avait rendu victime, et dont il désignait comme l'instigateur principal Latour-Maubourg. L'assemblée ne manqua point d'accueillir une dénonciation contre l'ami de Lafayette, et Ledeist non-seulement fut réintégré dans son grade de capitaine (22 août), par un décret, mais ne tarda pas à devenir commissaire aux revues. Il fut ensuite commissaire ordonnateur en chef à l'armée des Alpes; et c'est là qu'il connut Kellermann. Justifiant la confiance de ses patrons, il dénonça le régiment des husards de la liberté comme formant un plan contre-révolutionnaire. Mais bientôt ces patrons eux-mêmes allaient être emportés par le torrent : les journées des 31 mai et 2 juin décidèrent contre les girondins et contre tout ce qui, voulant la république, l'aurait voulue sans massacres et sans terreur. Ledeist, qui jamais n'avait été ardent jacobin, fut compromis lui-même, perdit sa place et se réfugia en Normandie avec plusieurs des proscrits. Il demeura ainsi assez longtemps à Evreux et à Caen, et déploya toutes les ressources de son esprit et de son activité pour faciliter le salut des députés réfugiés en ce pays. Grâce à ses relations de famille, il put se mettre en communication avec les chefs royalistes de l'Ouest, MM. de Wimpfen et de Puisaye. Ceux-ci ne pouvaient complètement oublier que les proscrits de la veille avaient été en quelque sorte leurs proscripteurs, et qu'ils avaient de leurs mains déchainé la tempête dont maintenant ils ne pouvaient plus être maîtres.

Mais, quoiqu'ils ne secondassent pas avec un grand zèle les efforts de Ledest en faveur de ses amis, ils lui montrèrent à lui-même beaucoup de bonne volonté et lui témoignèrent de la confiance, sans toutefois la pousser trop loin, et en l'invitant à se justifier par des faits. Ledest se chargea d'organiser le parti royaliste dans le Morbihan. Effectivement, il devint l'un des agents les plus actifs de Puisaye, et fut nommé secrétaire du premier comité général insurrectionnel qui se réunit auprès de la petite ville de Locminé. Mais le contre-coup des événements de Saumur se fit bientôt sentir en Bretagne, et, dès 1793, Ledest accepta les propositions des commissaires de la convention, et signa un accord à la Mabilais. Il faut lui rendre cette justice qu'à partir de ce temps, pendant le reste de la république et sous l'empire, il ne brigua, n'accepta aucune place, et vécut paisiblement dans sa province, consacrant aux lettres une partie de ses loisirs, et faisant de loin en loin imprimer quelques opuscules ou des traductions. Lors de la restauration, il fut nommé messenger d'État près la chambre des pairs, et il remplit ces modestes fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1825. On a de lui : 1° *Des Celtes antérieurement aux temps historiques*, Paris, 1817, in-8°; 2° trois traductions du latin, savoir : 1. celle des *Commentaires de César*, avec des notes critiques et littéraires, Paris, 1809, 5 vol. in-8°, avec pl.; 2. celle des *Lettres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron*, Paris, 1812, in-12; 3. celle des *Lettres de Cicéron à son frère Quintus*, avec des notes, Paris, 1815, in-12. Ces traductions sont estimables; l'auteur ne manque pas d'élégance, il vise à la fidélité; ses notes, surtout celles sur les *Commentaires de César*, contiennent des détails fort intéressants, soit ethnographiques, soit géographiques, et l'on sent que Ledest se trouvait là sur son terrain. On peut regretter que, sous le rapport militaire, il n'ait pas profité, comme il l'eût pu, des travaux de ses devanciers. 5° Les *Satires d'Horace*, en vers français, Paris, 1804 (il en avait fait paraître quelques-unes seulement en 1795), et des fragments de l'*Art poétique*, aussi en vers français, 1812. On doit de plus à Ledest de Botidoux un *Conciones* (ou discours choisis) de Salluste, et *Esquisse de la carrière militaire de F.-Chr. de Kellermann, duc de Valmy, pair et maréchal de France, etc.*, Paris, 1817, in-8°. C'est une apologie sans mesure, qui a été écrite trop évidemment sur les notes, comme cela est dit au titre, ou plutôt sous la dictée du maréchal.

P—OT.

LEDEST. Voyez KÉRIVALANT.

LEDERMULLER (MARTIN-FROBENE), physicien, était né vers 1719, à Nuremberg, d'une famille honorable. Ayant acquis une charge de notaire, il consacra ses loisirs à l'étude des sciences, et s'appliqua surtout à faire, au microscope, des observations qui contribuèrent beaucoup à répandre ce goût en Allemagne. Ses talents lui méritèrent l'attention du margrave de Brandebourg-Culm-

bach, qui lui donna le titre de conseiller de justice avec celui d'intendant de son cabinet d'histoire naturelle. C'était un homme religieux, simple, modeste, rempli d'obligeance et qui n'aurait dû compter que des amis. Cependant il fut en butte aux attaques du baron de Gleichen (*voy.* ce nom), qui, dans son *Histoire de la mouche commune*, lui reprocha de se servir d'un microscope défectueux, et de donner par conséquent des observations sur l'exactitude desquelles il était impossible de compter. Quoique accablé d'infirmités, Ledermuller ne crut pas devoir laisser passer de tels reproches sans y répondre; mais il le fit avec cette modération qu'on devrait toujours conserver, au moins dans les disputes de faits, dont chacun peut être juge; et il eut le bonheur de forcer son adversaire à lui rendre plus de justice. Sa santé étant délicate, il acheva de la miner par trop d'assiduité au travail, et il mourut le 16 mai 1769, à peine âgé de 50 ans. Il était membre de l'académie impériale d'histoire naturelle et de la société teutonique d'Altdorf. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, tous écrits en allemand. Les principaux sont : 1° *Essai d'une défense solide des animaux spermatiques*, Nuremberg, 1756, in-4°, fig. L'auteur s'y montre très-favorable au système de génération exposé par Maupertuis, dans sa *Vénus physique*. 2° *Amusement microscopique, tant pour l'esprit que pour les yeux*, ibid., 1760-64, 5 vol. in-4°, avec 150 pl. dessinées et coloriées par l'auteur; trad. en français, ibid., 1764, 66, 68, 3 vol. in-4°. On doit trouver à la fin du troisième volume : *Réponse à quelques objections et doutes du baron de Glischen*, pour servir de supplément, etc., opuscule de 24 pages, avec 2 pl. coloriées; et *Traité physique et microscopique de l'asbeste, l'amiante, le lin de pierre ou de terre, et de quelques autres fossiles qui y ont du rapport*. Cet opuscule, publié seulement en 1773, et traduit la même année en français, se compose de 16 pages, avec 9 pl. coloriées. L'*Amusement microscopique* a été traduit en hollandais. 5° *Essai d'une méthode d'employer les instruments microscopiques avec utilité et plaisir dans la saison du printemps*, trad. de l'allemand par J.-C. Hanepter, ibid., 1764, in-fol., avec 12 pl. coloriées. On trouve les titres de quelques autres ouvrages de Ledermuller dans la *Bibliotheca botanica* de Haller, t. 2, p. 485.

W—S.

LEDESMA (ALFONSE DE), célèbre poète espagnol, l'un des admirateurs et des disciples de Gongora (*voy.* ce nom), naquit en 1552, à Ségovie. La nouvelle école fondée par Gongora se divisa bientôt en deux classes, dont l'une retint le nom de *cultoristes*, et l'autre adopta celui de *conceptistes*. C'est à cette dernière qu'appartient Ledesma, et il doit en être regardé comme le chef. Personne en effet n'a poussé plus loin les défauts qu'on reproche avec raison à cette subdivision de l'école *gongoriste*. Ses *Conceptos espirituales* sont une longue suite de pointes, d'équivoques et de

métaphores quelquefois inintelligibles, même pour les Espagnols. C'est, dit Bouterwek, dans le même style qu'il mit en paraphrases les principaux mystères de l'Église catholique, et ses *redondilles* faciles et sonores séduisent, par un air de pensée, des gens qui n'osaient penser sur un semblable sujet (*Histoire de la littérature espagnole*, t. 2, p. 96). Pour être juste à l'égard de Ledesma, on doit convenir qu'au milieu de l'obscurité dont il lui a plu de s'envelopper, il lance quelquefois des éclairs très-brillants. Son style est constamment noble et châtié, et ses ouvrages offrent, de temps à autre, des idées justes et délicates. C'est là ce qui peut expliquer la haute estime dont il a joui parmi ses compatriotes, moins sensibles aux défauts qu'aux beautés réelles de leurs poètes. Le fameux Lope de Vega cite Ledesma d'une manière honorable dans son *Laurel d'Apollo*; et Nicol. Antonio, dans la *Bibliotheca Hispania nova*, déclare qu'à son avis peu de poètes ont aussi bien mérité le surnom de *Divin*. Il avait près de cinquante ans lorsqu'il publia ses premiers vers. Il était occupé à les retoucher pour l'édition qu'il préparait de ses œuvres, quand il mourut à Ségovie, en 1623, à l'âge de 71 ans. On a de lui : 1° *Conceptos espirituales, divididos en tres partes*, Madrid, 1600, 1606, 1616, 3 vol. in-8°. Le dernier volume contient des *Romances*. 2° *Juegos de Noche-Buena*, Barcelone, 1611, in-8°; 3° *el Monstro imaginado*, ibid., 1615, in-8°; 4° *Epigrammas y geroglificos à la vida del Cristo*, etc., Madrid, 1625, in-8°; 5° *Epitome de la vida di Cristo en discursos metforicos*, etc., Ségovie, 1629, in-8°. Le tome 3 du *Parnaso espanol* renferme six pièces de Ledesma : trois romances, deux sonnets et un dialogue que l'éditeur présente comme autant de modèles d'un style pur, clair et élégant. W—s.

LEDESMA (JOSEPH DE), peintre d'histoire, naquit en 1650, à Burgos, où il reçut les premières leçons de son art. Il vint ensuite se perfectionner à Madrid, sous la direction de Juan Carreno, et se fit bientôt distinguer par un ton de couleur plein de charme et de suavité. La ville de Madrid possède de cet artiste quelques tableaux qui jouissent d'une réputation méritée, tels qu'un *Christ mort, pleuré par la Vierge, St-Jean et la Madeleine*, dans l'église du couvent des Récollets; un *St-François*, une *Incarnation* et un *St-Dominique*, chez les trinitaires. Le premier de ces tableaux, surtout, laisse apercevoir à quel degré de perfection serait parvenu Ledesma, si une mort prématurée ne l'eût enlevé, en 1670, avant qu'il eût atteint sa 40^e année. P—s.

LEDIGNE (NICOLAS), sieur de l'Épine-Fontenay, poète français, né en Champagne dans le 16^e siècle, embrassa d'abord la profession des armes, fit plusieurs campagnes en Italie, et profita du voisinage de Rome pour visiter les restes d'antiquités que renferme cette ville. Dans la suite, il abandonna l'état militaire, entra dans les ordres, et obtint les prieurés de Condes et de l'Enfourchure.

Ce fut à Condes qu'il se retira, partageant ses loisirs entre les exercices de la dévotion et la culture des lettres. On conjecture qu'il y mourut vers 1611. Il était ami de Béroalde de Verville, qui lui a dédié ses *Recherches sur la pierre philosophale*. On a de lui : 1° *Premières OEuvres chrétiennes*, Paris, 1600, in-16. Ant. de la Forest, son ami, en fut l'éditeur. 2° *Le Tombeau de Jean-Louis de la Rochefoucauld, gouverneur d'Auvergne*, Paris, 1600, in-12; 3° *les Fleurettes du premier mélange, poésies amoureuses*, Paris, 1604, in-12. Ce recueil fut encore publié par la Forest. 4° *La Description d'un médaillon d'or antique d'Alexandre le Grand, présenté au roi Henri IV*, traduite du latin de Rimón, Paris, 1601, in-12; 5° *la Couronne de la Vierge Marie*, Paris, 1610, in-12; 6° *la Madeleine, et autres petites œuvres*, Sens, 1610, in-8°. Béroalde a inséré dans son recueil intitulé : *les Soupirs amoureux, un Discours satirique de Ledigne, contre ceux qui écrivent d'amours*. Ledigne avait commencé une traduction en vers du *Psautier*, et composé plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés; *Arsace*, comédie; *Hercule mourant*, tragédie traduite de Sénèque; *Jephté*, traduite de Buchanan; des *Pastorales*; un discours de la *Chasse*; et les *Chastes soupirs*, recueil de sonnets que son ami la Forest mettait sans façon au-dessus de ceux de Pétrarque. Il est presque inutile d'ajouter que, depuis longtemps, toutes les productions de Ledigne sont justement oubliées. W—s.

LEDOUX (CLAUDE-NICOLAS), architecte, né en 1756, à Dormans, en Champagne, fut destiné dès l'enfance à l'architecture, et mis sous la direction de Blondel. Le *portail de St-Sulpice*, par Servandoni, fut l'objet de ses premières études; et il y reconnut que ce n'était qu'en imitant les anciens qu'on pouvait espérer des succès durables. Il se proposa surtout d'être fidèle à l'architecture grecque, heureux si le désir d'être original ne l'en eût jamais écarté. Cette direction se fait remarquer dans tous les édifices dont il fut ensuite chargé. Parmi ceux qu'il construisit pour des particuliers, on distingue la *porte de l'hôtel d'Uzès*, rue Montmartre, l'un de ses premiers ouvrages, et à laquelle il a adapté deux colonnes triomphales, chargées de trophées militaires sculptés par Lecomte; l'*hôtel de Thélusson*, dont on critiqua dans le temps la porte imitant un arc de triomphe, comme peu convenable pour l'habitation d'un simple particulier, mais dont il faut avouer que l'ensemble offre un aspect imposant; enfin une *porte d'ouverture circulaire*, servant de seconde entrée à une ferme, rue St-Lazare, parut encore plus ridicule. On lui doit aussi la construction du *théâtre de Besançon*, et des *salines d'Arc*, en Franche-Comté. Mais ce qui a le plus fait connaître cet architecte, ce sont les *barrières de Paris*, élevées sur ses plans. Quand la ferme générale eut obtenu du ministre des finances la faculté d'entourer Paris de murs, cette

compagnie chargea Ledoux de l'exécution de ce projet. L'idée d'avoir à décorer les principales entrées d'une ville telle que Paris exalta son imagination; il dédaigna d'élever de simples bureaux de commis; il voulut faire des monuments qui, étant achevés, auraient annoncé la splendeur d'une des premières cités du monde. Il présenta des plans conformes à ses projets; mais ils étaient trop vastes et surtout trop dispendieux, et il fut forcé de les restreindre. Telles qu'elles existent cependant, les barrières de Paris sont un témoignage irrécusable de la fécondité de son talent. La plupart, il est vrai, sont trop massives, et semblent étrangères à la destination pour laquelle elles ont été élevées; plusieurs offrent des formes recherchées par l'affectation même à reproduire le style simple des Grecs; mais une grande partie, et notamment celles de la *Villette*, des *Champs-Élysées*, de *Monceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et par-dessus tout, les *colonnes triomphales de la barrière du Trône*, sont des monuments assez remarquables. Un reproche qu'on a souvent fait à Ledoux, c'est que, dans l'exécution, la dépense a toujours été fort au delà de celle qu'indiquait le devis. Il employa une grande partie de sa fortune à faire graver, par les meilleurs artistes, le recueil de ses œuvres et de ses projets, sous le titre d'*Architecture de C.-N. Ledoux*. Cet ouvrage devait former cinq volumes: le premier seul a paru; il a pour titre: *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*. Paris, 1804, grand in-folio, orné de 125 planches. Ce livre est digne, par la beauté des planches et la recherche typographique, de figurer dans les plus riches bibliothèques; mais le texte, rédigé en entier par Ledoux, est écrit d'une manière tellement emphatique et recherchée, qu'il en devient souvent inintelligible. Ledoux s'était toujours montré fort attaché à l'ancienne monarchie, et il subit une longue détention en 1795. Delille lui a consacré quelques vers de son poème de *L'Imagination*, dans lesquels il loue principalement le plan que Ledoux avait formé pour la fondation d'une ville où tous les arts et toutes les branches d'industrie eussent été placées à portée l'une de l'autre, et de manière à recevoir les plus grands développements. Ledoux mourut à Paris le 20 novembre 1806. M. Vignon, son élève et son légataire, et Luce de Lancival, prononcèrent chacun un discours sur sa tombe; et le dernier termina son éloge par des vers où Delille a consacré les vertus et les talents de Ledoux. Ses principaux ouvrages sont gravés dans les *Annales du musée*, par M. Landon. P—s.

LEDUAN (HENRI-FRANÇOIS), célèbre chirurgien français, naquit à Paris en 1685, d'un père qui s'était distingué aux armées par l'habileté de sa main, et qui dirigea ses premiers pas dans la carrière chirurgicale. Il devint chirurgien-major et démonstrateur d'anatomie à la Charité, membre

de l'académie royale de chirurgie, chirurgien consultant des camps et armées du roi, et associé de la société royale de Londres. Il mourut à Paris le 17 octobre 1770. Nous avons de lui les ouvrages suivants: 1° *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre hors de la vessie*, Paris, 1750, 1740, in-8°, avec figures; traduit en allemand, Berlin, 1757, in-8°; en anglais, Londres, 1758, in-8°. Il condamne le petit appareil et se montre partisan du grand appareil, en recommandant toutefois de faire l'incision un peu plus bas que les Colot n'avaient coutume de la pratiquer, et de lui donner assez d'étendue pour que l'extraction de la pierre ne cause pas de dilacération à la vessie. Il ne conseille le haut appareil que dans le cas où la vessie est saine et le calcul très-volumineux. Pour obvier à la lésion trop fréquente du rectum en se servant de la sonde décrite par Albinus pour l'opération latérale de Rau, Ledran inventa une nouvelle sonde, qui lui valut les plus grands succès. 2° *Observations de chirurgie, auxquelles on a joint plusieurs réflexions en faveur des étudiants*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, et 1751, même format; traduit en allemand, Nuremberg, 1758, in-8°; en anglais, 1759, in-8°. Ce recueil est riche de faits bien choisis, et rapportés avec candeur et précision: l'auteur n'y dissimule pas ses fautes, et parle de ses succès sans ostentation. 3° *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1751 et 1742, in-8°; Bruxelles, 1745, in-8°; Londres, 1749, in-8°, avec des additions de Cheselden. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur prête aux esprits animaux une influence imaginaire, se recommande cependant par une description assez soignée d'un grand nombre d'opérations, et par des faits pratiques aussi curieux qu'intéressants: s'il parle d'un nouveau procédé, c'est toujours avec l'attention d'en indiquer l'auteur. 4° *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*. Paris, 1757, 1740, 1759, in-12; Amsterdam, 1745, in-12; en allemand, Nuremberg, 1740, in-8°. Il a joint aux excellents préceptes d'Ambroise Paré le fruit de sa propre expérience; et il a contribué à restreindre à quelques cas l'usage, alors trop exclusif, du séton. Il a propagé la méthode des grandes incisions, et a proscrit, avec juste raison, l'application de plumasseaux de charpie imbibés d'eau-de-vie dans le premier pansement des plaies d'armes à feu. 5° *Suite du Parallèle de la taille*. Paris, 1756, in-8°; 6° *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*. Paris, 1765, in-8°; 7° *Traité économique de l'anatomie du corps humain*. Paris, 1768, in-12. Cet ouvrage est plein d'hypothèses surannées et d'omissions essentielles. 8° *Récit d'une guérison singulière de plomb fondu dans la vessie*, et *Lettre sur la dissolution du plomb dans cet organe*, Paris, 1749. Il rend compte de ses expériences sur la dissolution du plomb dans la vessie par le mercure, et fait preuve d'une grande crédulité en attri-

buant au mercure une qualité imaginaire. On trouve encore de Ledran, dans les *Mémoires de l'Académie*, un grand nombre d'observations intéressantes.

P. et L.

LEDUAN (NICOLAS-LOUIS), né à Saint-Cloud, en 1687, entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères en qualité de traducteur, et fut, en 1740, chargé par le marquis de Torey de la garde des dépôts et traités, négociations et correspondances politiques. En 1725, il y joignit la place de premier commis d'un bureau politique vacante par l'admission à la retraite de Mignon. De 1730 à 1740, Ledran ne s'occupa plus que du dépôt; mais, en septembre 1740, le ministre Amelot de Chaillou le nomma premier commis du bureau que la disgrâce de Pecquet fils laissa vacant. La direction du dépôt fut donnée à l'abbé de la Ville, Ledran étant obligé de consacrer tout son temps à la correspondance politique et de suivre le roi aux Pays-Bas. Le 1^{er} avril 1749, il reprit cette direction, et la conserva jusqu'au 1^{er} août 1762, qu'il fut réformé par le duc de Choiseul, avec une pension de 9,000 fr., sur les fonds des affaires étrangères. Il se retira à St-Cloud, et y mourut à la fin de 1774, âgé de 87 ans. Ledran fut le vrai, l'unique modèle d'un garde des archives; aucun de ceux qui lui ont succédé n'a autant fait que lui pour ce riche et précieux dépôt. On y conserve plus de cent volumes manuscrits sur diverses matières qui portent la dénomination de *Papiers de Ledran*, indépendamment d'une volumineuse collection de *Mémoires particuliers*, où il a traité, en réponse aux demandes des divers ministres sous lesquels il a servi, plus de quatre cents questions d'État. Il composait aussi, sur les négociations de traités, un grand nombre de précis, qui dispensaient les ambassadeurs et envoyés de recherches longues et ennuyeuses dans la correspondance politique. Ledran avait bien mérité les titres de conseiller d'État et d'historiographe du roi, conférés depuis à de beaucoup moins dignes que lui. Il n'obtint cependant ni l'un ni l'autre de ces titres. Le comte de Vergennes, qui s'était trouvé en position d'apprécier ses services, alla lui rendre visite à St-Cloud, peu de jours après son avènement au ministère.

G—R—D.

LEDRU (NICOLAS-PHILIPPE), physicien, plus connu sous le nom de *Comus*, naquit à Paris en 1731. La physique expérimentale fut l'objet principal de ses études. En 1751, il voyagea dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses *Récréations physiques et mathématiques*. Il acquit une telle connaissance du corps humain et de la physiologie que, par les mouvements des muscles du visage, il pénétrait ce qui se passait dans l'âme et semblait en avoir la clef. De retour à Paris, il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne, en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques des enfants de France. Étant à Londres

en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles horizontales et verticales, et plusieurs autres instruments de physique. L'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phipps dans son voyage au pôle boréal avait été faite sur le modèle donné par Ledru. Vers ce temps-là, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight et des Anglais, et pour la fabrication de toute espèce d'instruments de physique. Ledru ne tarda pas à obtenir également la permission de compiler le dépôt des cartes de la marine, et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il jugerait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut immense. Ledru les mit en œuvre pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des cartes nautiques, dont il remit des exemplaires manuscrits au voyageur la Pérouse, en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785. Il commença, en 1772, à montrer les effets de la catoptrique ou *phantasmagorie*, qu'il s'attacha à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. Ledru appliqua aussi l'électricité aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie, à la catalepsie. En 1782, la faculté de médecine de Paris nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitements. Le rapport qu'elle fit de ses examens fut si avantageux, qu'il valut à Ledru et à ses deux fils le titre de physiciens du roi. Ce rapport, imprimé la même année, in-8°, est précédé de l'aperçu de l'auteur. Pour l'application du traitement magnétique, on forma dans l'ancien couvent des Célestins un établissement qui fut ensuite transféré dans la rue Neuve-St-Paul. Après avoir été incarcéré pendant la terreur, Ledru fixa sa demeure à Fontenay-aux-Roses. Il mourut à Paris le 6 octobre 1807.

L—B—E.

LEDRU (JACQUES-PHILIPPE), fils du précédent, né à Paris le 4^{er} mai 1754, se fit recevoir médecin, et cultiva avec succès les sciences et l'archéologie. Il obtint comme son père le titre de *physicien du roi* et fut agrégé à l'Académie de médecine, qui le chargea de diverses commissions. Retiré, à partir de 1801, à Fontenay-aux-Roses, il en devint maire et se fit chérir de ses administrés. Il est mort le 10 novembre 1852. On trouve son éloge, par Labouderie, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de France* (t. 10), dont il était membre. Il a laissé un fils qui s'est fait connaître dans sa vie politique sous le nom de Ledru-Rollin.

Z—M.

LEDRU (ANDRÉ-PIERRE), né à Chantenay, dans le Maine, le 22 janvier 1761, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique. Il était vicaire au commencement de la révolution, et, comme beaucoup d'autres dans la même position, il en adopta les principes, persuadé qu'elle lui fournirait les moyens de s'élever. C'est dans cette vue, sans doute, qu'il prêta serment à la constitution civile du clergé en 1791. Il fut en effet nommé, la

même année, curé de la paroisse du Pré, au Mans. Lors de l'abolition absolue de toute religion, en 1793, Ledru se retira au sein de sa famille; mais la guerre civile, qui désolait le département de la Sarthe, et surtout la haine du parti royaliste pour tous les prêtres assermentés, mettant sa vie en danger, il se réfugia à Paris, et obtint du directoire d'être associé, comme botaniste, à l'expédition du capitaine Baudin aux Canaries et aux Antilles. Il soutint avec beaucoup de force et de courage les fatigues de ce long voyage, et ne cessa de prendre des notes utiles. Lors de son retour en France en 1798, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de la Sarthe, et joignit à l'enseignement de cette science celui de la physique, dont la chaire était vacante. Ayant perdu cet emploi à l'époque de la restauration, il vint à Paris en 1816, pour en obtenir un autre. Ses efforts furent sans succès, malgré l'espèce de faveur dont jouissait son frère, le général Ledru des Essarts, qui y était alors commandant de la division. Retourné au Mans, l'abbé Ledru y vécut dans la retraite, ne s'occupant plus que d'objets littéraires, et il mourut dans cette ville vers 1850. Il était membre de la société royale des arts du Mans, de celle des antiquaires de France, du musée de Tours et de la société littéraire de Nantes. De Candolle lui a dédié un nouveau genre, de la famille des ombellifères, sous le nom de *drusa* (*Annales du muséum*, t. 10). Il a publié : 1° *Essai sur l'établissement d'une bibliothèque publique dans la ville du Mans*, février 1791, in-8°, 27 p.; 2° *Adresse aux habitants de la paroisse du Pré, au Mans*, mai 1791, in-8°, 18 p.; 3° *Discours contre le célibat ecclésiastique*, au Mans, janvier 1793, 2° édit., 52 p. in-8°; 4° *Histoire de la prise du Mans par les calvinistes en 1562*, 57 p., imprimée dans l'*Annuaire de la Sarthe*, an 10; 5° *Observations sur l'histoire du Maine, et Catalogue des meilleurs ouvrages, imprimés ou manuscrits, à consulter pour écrire l'histoire de cette province*, 68 p., dans les *Annuaire de la Sarthe*, ans 11 et 12; 6° *Mémoire sur les cérémonies religieuses et le vocabulaire des Guanches, premiers habitants des îles Canaries* (imprimé dans les *Mémoires de l'académie celtique*, t. 4, 1809); 7° *Voyage aux îles de Ténériffe, la Trinité, St-Thomas, Ste-Croix et Porto-Rico, exécuté par ordre du gouvernement français, de septembre 1796 à juin 1798*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°, carte; 8° *Recherches sur les statues mérovingiennes et sur quelques autres monuments de l'église cathédrale du Mans*, *ibid.*, 1813, in-8° (réimprimées dans le *Magasin encyclopédique*, février 1814); 9° *Notices historiques sur les hommes et les ouvrages de quelques hommes célèbres de la province du Maine*, au Mans, 1817 et 1819, in-8°; 10° *Analyse des travaux de la société royale des arts du Mans, depuis l'époque de sa fondation en 1794 jusqu'à la fin de 1819*. Première partie : Sciences physiques et mathématiques, au Mans, 1820, in-8°. Ledru fut aussi un de nos collaborateurs dans cette

Biographie universelle, à laquelle il a fourni, entre autres articles, ceux de Forbonnais, Fromentières, Garnier (Robert), Geoffroy le Bel, etc. M—D J.

LEDRU (HILAIRE), peintre de genre, né à Oppy (Pas-de-Calais), en 1769. Fils d'un pauvre charpentier, Ledru montra de bonne heure une vocation décidée pour le dessin, et grâce à la protection de M. Delahaye de Gricourt, seigneur de son village, il fut envoyé à l'école de dessin de Douai. Ses progrès furent rapides et il aborda promptement la peinture. Il parvint alors à réunir assez d'argent pour se rendre à Paris, et ses tableaux de genre ne tardèrent pas à lui faire une réputation. L'un de ses premiers ouvrages remarquables par le public fut les *Adieux de Lesurques à sa famille*, qui date de 1798, et fut gravé par Desnoyers. Il donna quatre ans plus tard une *Quer culane* (1802); *Indigence et honneur*, qui parut à l'exposition de 1804; *la Jeune Mère*, exposée en 1806; *l'Artisan aveugle* (1824); *l'Accordée de village* (1825); *le Vieux Porteur d'eau*. Toutes ces œuvres furent appréciées et quelques-unes des dernières lui valurent une médaille d'or. Ledru, qui manquait, comme tant d'artistes, d'ordre et de prévoyance, mourut pauvre le 2 mai 1840. Ses tableaux sont recherchés plus pour la pureté du dessin que pour l'entente du coloris. Z.

LEDUC (JEAN), peintre, naquit à la Haye en 1659, et fut élève de Paul Potter. Il imita heureusement la manière de son maître, et ses tableaux ainsi que ses dessins sont recherchés des amateurs, mais ils sont fort rares; car, quoique les talents de Leduc lui eussent obtenu en 1671 la place de directeur de l'académie de peinture de la Haye, il s'engagea comme enseigne, parvint au grade de capitaine, et depuis ce moment négligea tout à fait les pinceaux et le crayon. Il avait également cultivé la gravure. Le musée du Louvre possède deux tableaux de Leduc. L'un représente l'*Intérieur d'un corps de garde*. Le second, connu sous le nom d'une *Scène de voleurs*, serait peut-être mieux nommé une *Scène d'avant-garde*. Les militaires qu'on y voit n'ont point l'air de voleurs; il semblerait plutôt que ce sont des officiers qui interrogent une femme sur la position de l'ennemi. Ces deux tableaux sont peints avec finesse et légèreté; l'action en est vraie et bien entendue, et les personnages ne manquent pas de noblesse; enfin l'on reconnaît dans le choix des sujets le penchant de l'artiste pour la carrière militaire. P—s.

LEDUC (GABRIEL), architecte du 17^e siècle, a conduit, avec Antoine Broutel, les travaux du Val-de-Grâce, sur les dessins de François Mansart, depuis le premier entablement où cet artiste les avait élevés. C'est à tort que quelques personnes ont écrit que Leduc avait continué ce beau monument sur les dessins de Pierre Lemuet. Il a donné des dessins du baldaquin du maître-autel de cette église, ouvrage plein de noblesse, de majesté et qui fait honneur à son talent. Il fut en-

suite chargé de la conduite des travaux de l'église des Petits-Pères (Notre-Dame des Victoires). C'est dans la construction de ce monument qu'il fit usage des dessins de Pierre Lemuet; encore ne s'en est-il servi que pour le plan général, car toute la décoration extérieure et intérieure a été faite d'après ses propres dessins. Leduc continua l'église de St-Louis en l'île, commencée par Louis Leveau; le principal portail est son ouvrage. Cet artiste a aussi bâti plusieurs beaux hôtels particuliers, dont les plans ont été gravés par Marot, et qui prouvent qu'il fut un des bons architectes du siècle de Louis XIV. Il mourut à Paris en 1704.

A—S.

LEDUC (NICOLAS), d'abord curé de Trouville, dans le pays de Caux, vint à Paris où il exerça pendant quinze ans les fonctions de vicaire à l'église St-Paul. Mais son opposition à la bulle *Unigenitus*, et notamment une lettre qu'il avait adressée au clergé en 1728, et dans laquelle il prenait la défense de l'évêque de Senes, Jean Soanen (*voy. ce nom*), condamné au concile d'Embrun pour le même motif, lui attirèrent une interdiction de M. de Vintimille, archevêque de Paris. L'abbé Leduc mourut en 1744. On a de lui, sous le voile de l'anonyme : 1° *Année ecclésiastique, ou Instructions sur le propre du temps, et sur le propre et le commun des saints, avec une explication des Epîtres et des Evangiles*, Paris, 1754 et années suivantes, 15 vol. in-12; 2° *L'imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, avec des réflexions, des pratiques et des prières à la fin de chaque chapitre, et une récapitulation ou analyse à la fin de chaque livre, Paris, 1757, in-12; *ibid.*, 1741, in-8° avec fig. Cet ouvrage a été souvent réimprimé: Barbier en compte quinze éditions jusqu'en 1788. Le cardinal Henriquez (*voy. ce nom*) a traduit et inséré, dans sa version italienne de *L'imitation* (Rome, 1754-55, 5 vol. in-8°), une grande partie des *Réflexions* et des *Prières* de l'abbé Leduc. 3° *Le Chemin du ciel*, suivi du *Plus court chemin pour aller à Dieu*, Paris, 1758, in-8°. C'est la traduction de deux opuscules latins du cardinal de Bona: *Manuductio ad cælum* et *Via compendii ad Deum*. Enfin Leduc a coopéré à la traduction française de *L'Histoire universelle* du président de Thou (*voy. ce nom*), publiée en 1754, 16 vol. in-4°.

P—RT.

LEDUC DE VALENCIENNES (CLAUDE-MARIE), maréchal de camp, était d'une famille distinguée de la principauté de Dombes. Il naquit à Thoisy, le 2 septembre 1713. Entré fort jeune dans l'artillerie, il servit dans toutes les guerres que la France eut à soutenir de son temps, et fit plusieurs sièges pendant une carrière des plus longues et des plus laborieuses de cette époque. Sorti de l'école militaire de Grenoble en 1754, il débuta à l'armée d'Italie sous les ordres du maréchal de Broglie, et se trouva à la bataille de Guastala, qui décida le succès de cette campagne. Il continua de servir en Italie pendant les deux

années suivantes, passa à l'armée de Flandre et prit part au siège de Landrecies, où un brillant combat lui mérita une pension sur l'ordre de St-Louis. Durant la campagne de 1744 sur le Rhin, une blessure qu'il reçut au siège de Fribourg lui valut des marques flatteuses de la bonté du roi Louis XV, présent à ce siège. Il fit également la campagne de 1745 et celle de 1746, fut blessé au siège de Mons, surpris ensuite dans une reconnaissance, et mené prisonnier au prince Charles de Lorraine, qui, l'ayant fait traiter avec distinction, le renvoya sur sa parole au maréchal de Saxe. Après avoir fait encore la campagne de 1748 en Flandre, et concouru au siège de Maëstricht, il fut envoyé à Antibes, puis en Corse (1756), où il eut, sous le comte de Vaux, plusieurs commandements importants. Il fit la campagne de 1760, sous le maréchal de Broglie, fut nommé lieutenant-colonel, puis dirigé sur Hanau et Gies-sen, menacés par l'ennemi. S'étant ensuite rendu à l'armée du Rhin, commandée par le prince de Condé, il y concourut aux succès de cette campagne et surtout à la victoire de Johannisberg qui la termina. Nommé alors colonel du régiment de Strasbourg, il passa à celui de Besançon en 1766; épousa à la Fère, en 1768, la fille du vicomte de Ronty, servant dans l'artillerie, et dont le père avait été brigadier des armées du roi. Devenu bientôt après directeur de l'arsenal de cette ville, il eut l'honneur d'en faire connaître tous les détails au jeune comte d'Artois, qui était venu y passer trois jours (août 1774), et de lui offrir une collection en petit des modèles d'artillerie qui l'avaient le plus frappé. Nommé maréchal de camp en 1780 et inspecteur en 1781, il poursuivit le cours de ses inspections jusqu'en 1791, époque où la révolution l'obligea à prendre sa retraite. Il eût pu encore continuer de rendre des services à l'État, joignant à une tête bien organisée une santé robuste qui a résisté aux malheurs de la révolution, à la perte de sa fortune et à une captivité de plus de dix-huit mois dans différentes prisons. Il la supporta avec dignité et résignation. Une seule pensée l'accabla longtemps, c'est que l'un de ses enfants (madame la comtesse de la Bouère) ne partageait pas sa réclusion et qu'elle se trouvait dans la Vendée, exposée aux plus grands périls (*voy. BORDEREAU*). Constamment occupé de l'amélioration de son arme, pendant sa longue carrière, Leduc présenta au ministère de la guerre beaucoup de mémoires, qui eurent l'approbation du comité, particulièrement ceux qui étaient relatifs à l'uniformité du service et des méthodes. Ce fut lui qui imagina et fit exécuter le tir des bombes à un seul feu, c'est-à-dire en mettant seulement le feu au mortier. Leduc a laissé de grands souvenirs à la Fère, où il termina sa carrière, le 7 mai 1807, à l'âge de 94 ans, ayant conservé ses facultés morales jusqu'au dernier moment. On a de lui : *Instructions élémentaires d'artillerie don-*

nées à MM. les officiers du régiment de Strasbourg, du corps royal, pour les expliquer aux soldats de ce régiment, Toul, 1767, in-4°. Cet ouvrage fut approuvé par le comité de la guerre. M—D J.

LEDUCHAT. Voyez DUCHAT (LE).

LEDWICH (ÉDOUARD), statisticien et antiquaire irlandais, né en 1759, était membre du collège de la Trinité de Dublin, vicaire d'Aghaboe, secrétaire de la commission des antiquaires de l'académie royale d'Irlande, et faisait partie de nombre de sociétés savantes ou littéraires de l'Europe. A l'érudition il joignait ce qui ne se trouve pas toujours parmi les travailleurs provinciaux du royaume-uni, beaucoup de sens, de mépris pour les fables et de hardiesse à les démasquer. C'est ainsi que, membre d'une société nationale irlandaise pour l'exploration des antiquités de sa patrie, il n'hésita pas, lorsqu'il y vit une majorité trop crédule se cramponner aux niaiseries du temps passé, ou tâcher de les rajeunir par de modernes rêveries, à poursuivre par d'impitoyables sarcasmes les systèmes surannés ou absurdes, et il amena par cette guerre d'épigrammes la dissolution de sa société. C'est ainsi que, dans le premier ouvrage publié sous son nom, il mit en problème la célèbre légende de St-Patrick, non sans exciter de vives récriminations de la part de quelques écrivains catholiques qui ne comprenaient pas que la religion n'a nul besoin de s'appuyer sur des faits apocryphes. Ledwich mourut le 8 août 1825. Son ouvrage capital, qui a pour titre *les Antiquités d'Irlande*, 1794 et 1796, 2 vol. in-4°, fut composé après la mort de Grose, qui s'était proposé de renfermer en une seule publication les antiquités de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande, et qui, afin de réunir des matériaux sur ce dernier pays, s'y était rendu et s'était adressé à Ledwich comme au guide le plus sûr qu'il pût avoir dans ses recherches. Il ne se trompait pas, car peu auparavant, Ledwich avait fait imprimer un autre volume, intitulé, comme ses puînés, *Antiquités d'Irlande* (1790), avec cette différence seulement que ceux-ci ont en tête l'article *the*, tandis que l'ouvrage de 1790 ne l'a pas. C'est dans ce premier *tentamen* que Ledwich se montra sceptique à l'endroit de St-Patrick. Là aussi il s'élève contre des assertions vulgaires qui font descendre la population irlandaise de Partholanen (ou Bartolam) et de Milesius, et, appuyé sur la succession des écrivains de Camden à Warton, il assigne comme point de départ aux origines erses la Scandinavie. Au reste, le début de Ledwich contenait beaucoup de notions intéressantes et instructives sur les antiquités des époques les plus reculées. Les autres écrits de Ledwich sont : 1° une *Statistique de la paroisse d'Aghaboe*, 1796, in-8°, rédigée avec beaucoup de goût, de clarté, de méthode, d'intérêt, et par laquelle il provoquait ses compatriotes à imiter l'exemple des Écossais, qui, sous sir John Sinclair, déployaient le plus grand

zèle pour construire un tableau statistique, général de leur pays; 2° un *Aperçu général du gouvernement de l'Irlande depuis les premiers siècles jusqu'aux plus récentes révolutions* (inséré dans l'édition de la *Britannia* de Camden, par Gough, 1789), mais sans nom d'auteur, bien qu'il soit question de lui dans une préface de l'ouvrage; 3° une *Dissertation sur la religion des druides* (*Archéologie*, t. 7, p. 505); et des *Observations sur nos anciennes églises* (même recueil, t. 8, p. 161). P—OT.

LEDYARD (...), voyageur du 18^e siècle, a été l'un des plus intrépides marcheurs que l'on ait connus. Il était né dans les provinces anglaises de l'Amérique septentrionale. Animé dès sa tendre jeunesse du désir de visiter des pays inconnus, il vécut quelques années parmi les Indiens pour étudier leurs mœurs; il passa ensuite en Europe, et fit avec Cook le tour du monde, de 1776 à 1780, comme caporal des troupes de marine. A son retour, il voulut pénétrer de la côte occidentale à la côte orientale de l'Amérique du Nord. Sir Joseph Banks l'aïda pour effectuer ce projet. N'ayant pu s'embarquer sur un navire marchand que l'on équipait pour Nootka, Ledyard résolut d'aller par terre au Kamtschatka, et partit de Londres avec dix guinées dans sa bourse. Ayant passé la Manche, il traversa la Flandre, l'Allemagne, le Danemarck et le Sund, et gagna Stockholm. On était en hiver : il entreprit de franchir le golfe de Bothnie sur la glace; mais le milieu de ce bras de mer n'étant pas gelé, il revint à Stockholm, et allant à pied jusqu'à Torneo, il suivit la côte de Finlande pour arriver à St-Pétersbourg. Son extérieur l'eut bientôt fait remarquer. Sans bas ni souliers, et trop pauvre pour s'en procurer, il reçut toutefois une invitation à dîner de l'ambassadeur de Portugal : elle lui procura l'avantage de trouver à emprunter vingt guinées, moyennant un billet sur sir Joseph Banks. Il dut aussi à l'ambassadeur la permission d'accompagner un convoi de munitions que le gouvernement russe envoyait à Iakoutsken Sibérie. Il se rendit ensuite à Okhotsk, afin de s'y embarquer pour le Kamtschatka. Les glaces interrompant encore la navigation, il revint à Iakoutsk, où, le 15 novembre 1787, il rencontra le capitaine Billings, qu'il avait connu sur le vaisseau de Cook. Cet officier, chargé d'une expédition dans la mer au nord de l'Asie, mena Ledyard avec lui jusqu'à Irkoutsk. Tout à coup Ledyard fut arrêté dans cette ville, le 24 février 1788, par ordre de l'impératrice. On craignait que les renseignements qu'il pourrait prendre ne nuisissent au commerce des Russes sur la côte d'Amérique. Ledyard partit dans un traîneau sous la garde de deux Cosaques; et après lui avoir fait traverser les déserts de la Sibérie et de la Tartarie, on le déposa sur les frontières de la Pologne, en lui intimant la défense de revenir en Russie sous peine d'être pendu. Dénué d'argent, couvert de haillons et de vermine, exténué par la fatigue et la maladie, il

s'achemina vers Kœnigsberg, où il trouva quelqu'un qui lui prêta cinq guinées, pour lesquelles il fournit encore un billet sur sir Joseph Banks. Cette somme lui procura les moyens d'arriver en Angleterre. Il alla aussitôt chez son bienfaiteur, qui lui proposa de voyager en Afrique aux frais de la société qui venait de se former pour faire des découvertes dans cette partie du monde. Ledyard accepta avec empressement; et lorsque le secrétaire de la société lui demanda quand il serait en état de partir : « Demain matin ! » reprit-il. Par sa forte constitution et son habitude de supporter des fatigues extraordinaires, il était l'homme qui convenait le mieux pour une entreprise de ce genre. Le 30 juin 1788, il s'embarqua, traverse la France, monte sur un navire à Marseille, et atterrit le 5 août au port d'Alexandrie. Le 19, il était au Caire. Aussitôt il s'occupa des moyens de mettre son projet à exécution, visitant le bazar aux esclaves pour examiner les nègres des différentes parties de l'Afrique, et prenant des conducteurs de caravanes tous les renseignements qui devaient lui être utiles. Déjà il écrivait à la société d'Afrique que sa première dépêche serait datée du Sennaar, lorsqu'une fièvre bilieuse, suite des contrariétés que lui faisaient éprouver les délais continus apportés au départ de la caravane, le mit au tombeau vers la fin d'octobre 1788. Les renseignements recueillis par Ledyard furent publiés dans l'ouvrage suivant : *Mémoires de la société instituée pour encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, Londres, 1790, in-4°; réimprimé en 1810, 2 vol. in-8°, avec tout ce qui avait paru depuis la première époque. Les premiers mémoires ont été traduits en français par M. Lallemand, sous ce titre : *Voyages de MM. Ledyard et Lucas en Afrique, suivis d'Extraits d'autres voyages*, Paris, an 12 (1804), 1 vol. en 2 parties, in-8°. Les observations de Ledyard sur l'Afrique n'ont pu être nombreuses. Elles annoncent un homme doué d'un coup d'œil vif et d'un bon jugement. Ayant parcouru les contrées du globe les plus opposées, il faisait des rapprochements extrêmement curieux qui auraient échappé à tout autre voyageur. On n'en déplore que plus amèrement sa fin prématurée. — Un Thomas LEDYARD est auteur d'une *Histoire navale d'Angleterre* (The Naval History), Londres, 2 vol. in-fol.; traduit en français, par P.-F. de Puisieux, Lyon, 1751, 3 vol. in-4°. E—s.

LEE (ÉDOUARD), archevêque d'York, né en 1482, d'une famille honorable du comté de Kent, fit d'excellentes études dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge. Son goût et son talent pour la critique le mirent de bonne heure en relation avec les plus savants hommes de son temps, et le rendirent le rival du célèbre Érasme, dont il critiqua les notes sur le Nouveau Testament dans plusieurs écrits. Henri VIII, qui se faisait gloire d'attirer des hommes de lettres à sa cour, le nomma un de ses aumôniers, et, lui ayant reconnu beaucoup de capacité pour les affaires,

l'employa dans diverses missions diplomatiques sur le continent. La plus importante fut celle de Rome en 1529, conjointement avec Bullen et Stokesley, évêque de Londres, pour y traiter de la fameuse affaire du divorce; Lee s'y conduisit avec tant d'adresse et de prudence, que, sans perdre la confiance de son maître, il évita de se compromettre avec la reine Catherine. A son retour, Henri le récompensa de ses services en le nommant à l'archevêché d'York, que Lee occupa depuis 1551 jusqu'à sa mort, arrivée le 13 septembre 1554. Ce prélat se montra aussi ennemi de la doctrine de Luther que zélé partisan des changements introduits par Henri VIII dans la constitution de l'Église anglicane. Il fit adopter le nouveau dogme de la suprématie royale, dans le concile de sa province tenu en 1534. Le clergé de la métropole d'York, assemblé, deux ans après, à Pomfret, s'étant opposé à cette innovation et à toutes celles qui en furent la suite, Lee se prononça fortement contre cette décision. Il témoigna cependant son regret de la saisie des biens des monastères et de la ruine de ces anciens établissements dont les lettres avaient tiré tant de secours. On a de lui : 1° *Annotationum libri duo, in Annotationes Novi Testamenti, D. Erasmi*, Bâle, 1520; 2° quelques Épîtres; 3° *Epicedia clarorum virorum*; 4° *De insulis Vulcaniis*; 5° *Apologia contra quorundam calumnias*, 1520. Lee a de plus laissé en manuscrit un Commentaire latin sur le Pentateuque. T—D.

LEE (NATHANIEL), poète dramatique anglais du 17^e siècle, fut comédien avant d'être auteur; mais le peu de succès qu'il obtint à son début le dégouta pour toujours de cette première profession. Cependant il lisait ses pièces avec une élocution qui faisait l'admiration même des acteurs. Borné alors à la composition de ses ouvrages, il donna au théâtre, entre les années 1665 et 1684, neuf tragédies, sans compter deux autres qu'il composa en société avec Dryden. Ces pièces furent toutes bien reçues du public; et celles des *Reines rivales*, ou *Alexandre le Grand*, et de *Théodose*, ou *la Force de l'amour*, sont restées au répertoire. Lee triompha surtout dans l'art de remuer le cœur, et dans les peintures de l'amour. Addison remarque qu'aucun autre poète anglais n'avait autant de dispositions pour l'art tragique, quoique son ardeur naturelle et son impétuosité désordonnée le transportassent hors des bornes de la vraisemblance. Ces dispositions, jointes à la misère profonde où son défaut d'économie le plongea plus d'une fois, dérangerent son cerveau. Il fut enfermé à Bedlam en 1684: mis en liberté en 1688, il produisit encore deux tragédies qui réussirent, *la Princesse de Clèves*, et *le Massacre de Paris*; il n'en vécut pas moins dans l'indigence, et, après plusieurs nouveaux accès de manie, mourut en 1691 ou 1692, d'une chute qu'il fit dans la rue, un soir qu'il était ivre. Celles de ses pièces que nous n'avons point citées sont : *Néron*, *Sophonisme* ou *la Ruine d'Annibal*, *Gloriana* ou *la Cour d'Auguste*,

Mithridate, César Borgia, Lucius Junius Brutus, Constantin le Grand. Les deux tragédies qu'il composa en société avec Dryden sont : *OEdipe et le Duc de Guise*. On a recueilli ses œuvres dramatiques en 5 volumes in-8°, Londres, 1754. L.

LEE (CHARLES), général anglais, né d'une famille de la province de Cheshire, servit d'abord en Amérique, et ensuite en Portugal, sous le général Burgoyne. Il était déjà décoré d'un grade supérieur dans l'armée ; mais ses propos et ses écrits imprudents ayant indisposé contre lui le ministère et arrêté son avancement, il entra au service de la colonie, et prit ensuite une part active à l'insurrection des colonies anglaises ; il fut même, dit-on, le premier qui leur suggéra l'idée de déclarer leur indépendance. Il aspirait au commandement en chef ; et n'ayant pu obtenir que le second rang, il en conçut contre Washington un ressentiment qu'il manifesta par sa conduite à la bataille de Monmouth et en d'autres occasions. On nomma, pour le juger, une cour martiale, qui le suspendit pour un an de ses fonctions en 1778. Il se retira du service cette même année, et mourut le 2 octobre 1782, dans une auberge de Philadelphie, après avoir défendu, par son testament, de l'enterrer dans une église ni dans un cimetière, ni dans le voisinage d'aucune maison de presbytérien ou d'anabaptiste (1). C'était un homme courageux, mais très-irritable et toujours prêt à mettre l'épée à la main. On a de lui des *Essais politiques et militaires*, avec ses Lettres à la suite des *Mémoires de sa vie*, publiés par Edward Langworthy, Londres, 1792, in-8°. L.

LEE (RICHARD-HENRI), homme d'État américain, né le 20 janvier 1732, était fils de Thomas Lee, riche colon de la Virginie. Après avoir fait ses études en Angleterre, il revint dans sa patrie. Vers 1753, il servit avec les volontaires qui s'étaient réunis spontanément dans la colonie pour en défendre le territoire contre les attaques de bandes de Français et d'Indiens. Il commandait, en qualité de capitaine, une de ces compagnies, quand le gouvernement anglais envoya le général Braddock à la défense de la Virginie. Les volontaires ayant été licenciés alors, le jeune Lee entra dans la carrière judiciaire, et fut nommé juge de paix de son district. Il acquit dans cette fonction l'estime générale, et bientôt après fut nommé président de la cour de justice et membre de la chambre représentative de sa province. Là, il ne tarda pas à se signaler par son énergie dans la défense des intérêts de l'humanité et de sa patrie. Il fut un des premiers à s'élever contre le fameux acte parlementaire sur le timbre. Il fallut aussi un grand courage et la hardiesse d'un jeune législateur, comme lui, pour susciter des entraves à la traite des nègres, dans une province, qui jusqu'à ce jour ne s'est jamais laissé émouvoir

par les maux et l'injustice de l'esclavage. Lee, pour arriver à son but, proposa de grever l'importation des esclaves d'un droit énorme. On pensa bien que la motion fut repoussée, et qu'elle ne concilia pas à son auteur la faveur des colons. Bientôt après, il attaqua avec la même hardiesse le parti aristocratique de la chambre, dans la personne du trésorier de la colonie, qu'il accusa de malversation. Si de pareilles motions lui attirèrent le blâme des planteurs, elles lui acquirent une grande prépondérance dans le parti populaire, qui dès lors compta sur lui, principalement dans la célèbre guerre de l'Indépendance, où la législature ne se montra pas moins énergique que la force armée, pour revendiquer l'émancipation des colonies. En 1775, il proposa et fit adopter l'organisation d'un comité de correspondance, dont lui-même fut ensuite nommé président. Envoyé au congrès général par l'assemblée législative de la Virginie, ce fut lui qui, le 17 mai 1776, fit la première proposition, au sujet de la déclaration de la liberté et de l'indépendance des États-Unis. Secondée par John Adams et reçue avec acclamation, cette motion donna lieu à l'acte célèbre qui fonda la constitution de la confédération américaine. Si Lee ne fit pas partie de la commission chargée de l'acte, ce fut à cause d'une absence provoquée, à ce que l'on croit, par des affaires de famille. Quand il revint à Philadelphie, le travail de la commission était achevé. Il signa cet acte mémorable avec ses collègues. Des insinuations sur les véritables sentiments de Lee, et peut-être aussi le souvenir de son opposition aux intérêts des planteurs, exercèrent une grande influence sur ses commettants, qui le révoquèrent de ses fonctions. De retour dans la Virginie, il regarda comme un point d'honneur de se justifier, et, quoique élu de nouveau membre de la chambre législative de sa province, il n'en crut pas moins devoir solliciter une enquête sur sa conduite publique. La chambre dans laquelle il venait d'entrer ne put lui refuser cette satisfaction, et le résultat de l'enquête fut sa justification complète. Une autre satisfaction que lui donnèrent ses compatriotes fut de le nommer encore au congrès. L'état de sa santé ne lui permit pas d'y déployer la même énergie que la première fois ; cependant il continua de mériter l'estime de ses collègues, et en 1785 ils l'élirent président. L'année suivante, il fut nommé sénateur par la Virginie. En 1788, une modification dans la constitution primitive ayant été proposée, Lee, partisan toujours ardent de la cause populaire, fut en dissidence avec plusieurs des hommes les plus marquants du congrès, et s'opposa vivement aux changements projetés, qui n'en eurent pas moins lieu. Au sénat, Lee resta fidèle à ses principes ; mais il se retira des affaires en 1792, et mourut le 19 juin 1794, à l'âge de 62 ans, dans sa terre de Chantilly, comté de Westmoreland, en Virginie. On lui attribue les *Observations tendant à l'examen du sys-*

(1) Il poussa la précision de cette clause singulière jusqu'à ordonner que la distance fût au moins d'un mille.

tème de gouvernement proposé par la dernière convention, dans les *Lettres d'un fermier*, 1787.— Son petit-fils, appelé aussi *Richard-Henri LEE*, a publié à Philadelphie, en 1825, 2 vol. in-8°, des *Mémoires sur sa vie* privée et publique. Le second volume contient la correspondance que Lee avait entretenue avec Washington, les deux Adams, Jefferson, Lafayette et d'autres hommes célèbres qui ont pris part à l'émancipation de la confédération américaine. — *Arthur*, frère de Richard-Henri, fut d'abord médecin, puis alla étudier, comme lui, en Angleterre, s'appliquant à la jurisprudence, à la politique, et cherchant à se procurer les plans ministériels d'Amérique, qu'il fit passer secrètement à ses compatriotes. Après ce service, il fut considéré comme un habile diplomate, et nommé agent de la Virginie auprès du gouvernement anglais. Il fit, en cette qualité, avec Franklin et Bolla, les représentations et autres démarches au nom des colonies. Mais il ne tarda pas à être rappelé en Amérique avec Adams. Son ancien collègue Deane, qui avait éprouvé le même sort, l'accusa d'avoir favorisé les intérêts anglais, et alla même jusqu'à lui imputer le crime d'avoir vendu au cabinet de St-James les secrets des négociations. Lee se défendit avec énergie contre ces imputations odieuses, et se porta accusateur à son tour contre Deane. Ce que l'on peut conclure de cette querelle, qui n'eut pas d'autre suite, c'est que Lee n'avait point approuvé les sentiments de Franklin, favorables pour la France. Néanmoins, il ne perdit pas la confiance du gouvernement américain; et, en 1784, il reçut la mission de se rendre au fort Schuiler pour traiter avec les tribus sauvages. Sa carrière diplomatique finit par ce traité, et, depuis 1790, il exerça la charge d'avocat ou conseiller à la cour suprême de la confédération. *Arthur Lee* mourut en 1792 à Urbana, en Virginie. On a de lui : 1° *Lettres du Moniteur, pour revendiquer les droits des colonies*, 1769. Ce fut un des premiers pamphlets publiés, en Amérique, en faveur de l'indépendance. 2° *Extrait d'une lettre au président du congrès, en réponse à un libelle de Silas Deane*, 1780. C'est la réfutation des accusations de trahison et de malversation portées contre lui par son ancien collègue. 3° *Observations sur certaines restrictions commerciales en France*, 1780, dirigées contre le système diplomatique suivi par Franklin, dans ses négociations avec le cabinet de Versailles.—*Guillaume*, frère de Richard-Henri et d'Arthur, était entré, comme ce dernier, dans la carrière diplomatique; il fut pendant quelque temps chargé d'affaires américain auprès des cours de Berlin et de Vienne. D—c.

LEE (ANNE), célèbre personnage de la secte des *shakers*, naquit en 1735, à Manchester, en Angleterre. Mariée à un forgeron ivrogne, elle devint mère malheureuse de huit enfants, qu'elle perdit en bas âge. Alors une révélation contre le mariage lui apprit que l'union des sexes est ce qui con-

stitue le péché originel. Ce fut en 1757 qu'elle embrassa la secte des *shakers*, sorte de quakers réformés (1), dont le nom signifie *secoueurs*, et dont le culte consiste à louer le Seigneur, en dansant et criant. Livrée à la contemplation et désirant s'élever au-dessus de la perversité humaine, Anne Lee, ayant reçu une manifestation de lumière divine en 1771, fut reconnue par la société comme chef spirituel, sous le titre de *Mère en Jésus-Christ*, et non sous celui de *Dame élue*, que lui donnèrent ses ennemis par dérision. Il paraît aussi qu'elle s'était imposé à elle-même le nom d'*Anne la parole*. Devenue directrice spirituelle d'une société d'environ trente personnes, dont plusieurs l'abandonnèrent, la mère Anne s'embarqua pour l'Amérique en 1774, avec celles qui lui restaient, et avec son mari, qui cependant n'avait aucune foi à ses dogmes. Il paraît qu'elle était poursuivie pour cause de mauvaises mœurs, qu'elle et ses adhérents furent jetés en prison, et que ces poursuites l'obligèrent à émigrer. Son premier établissement fut dans le New-Hampshire, d'où elle se rendit dans l'Etat de New-York : là elle commença à prophétiser, annonçant qu'elle était le second Christ, et que ceux qui croiraient en elle et la suivraient obtiendraient l'absolution de leurs péchés. D'après l'abbé Grégoire, elle se fixa dans l'Etat de New-York, près d'Albany, à Nisqueunia, appelé depuis Water-Vliet. On a dit, mais c'est peut-être une calomnie, qu'elle était la maîtresse d'un officier anglais. Quoi qu'il en soit, il est curieux de rapprocher ce que débitent sur son compte ses adversaires et ses adhérents. Suivant ceux-ci, elle était la femme désignée, au chapitre XII de l'Apocalypse, l'épouse de l'Agneau; elle savait tout comme Dieu, et on lui devait la même obéissance. Selon les mêmes, elle parlait soixante-douze langues, que les vivants ne peuvent comprendre, mais entendues par les morts avec lesquels elle conversait. Mère de tous les élus, elle travaille pour le monde entier; aucune bénédiction ne descend sur les humains que par son intermédiaire; personne n'est entré au ciel avant l'an 1776 de Jésus-Christ. Alors furent accomplis les temps prédits, et cette année commença une nouvelle dispensation sous la direction de la *Mère en Jésus-Christ*. Anne Lee était elle-même égale à Jésus-Christ. Elle se disait le Verbe, comme lui, elle était le Messie; comme lui elle avait souffert en esprit pour accomplir la rédemption. Vers 1781, elle entreprit dans les diverses parties des États-Unis, et particulièrement dans celle que l'on connaît alors sous le nom de Nouvelle-Angleterre, un voyage qui dura deux ans et quatre mois. Enfin l'année suivante, elle qui ne devait pas mourir, malgré ses prédictions, ayant accompli la mission

(1) Ceux-là se trompent donc qui écrivent qu'Anne Lee inventa la secte des *shakers* en 1768. Trois prophètes des Cévennes, venus à Londres en 1705, jetèrent les fondements de cette secte, dont l'édifice ne fut construit qu'en 1747, par Jacques Wardley, à Lancastr.

qui lui avait été imposée, pour employer les propres expressions de ses disciples, fut soustraite à la vue des croyants, de la manière ordinaire à tous les vivants. Mais quoique absente corporellement depuis 1784, elle est toujours en esprit avec ses prosélytes. Elle avait capté la confiance de quelques hommes, qui depuis l'abandonnèrent et furent dé trompés; de ce nombre étaient Valentin Rathbone et Thomas Brown. Ce Brown, qui avait bien connu Anne Lee, assure que la *Mère des élus* s'enivrait quelquefois avec des liqueurs spiritueuses. Les shakers ont rendu à cette femme, après sa mort, un culte idolâtrique. Pendant son gouvernement, elle avait pour adjoints sept *elders*, ou anciens. Après elle, le gouvernement de la société passa successivement entre les mains de plusieurs personnes, sur lesquelles le don de conduite dans l'administration visible était descendu. Liancourt paraît avoir été induit en erreur, lorsqu'il assure que la mère Anne fut remplacée par une autre femme; elle eut pour successeur John Whitaker, avec qui plusieurs fois elle avait eu des contestations sur l'exercice de l'autorité. Whitaker, décédé en 1787, fut remplacé par Joseph Meacham, né à Enfield, dans le Connecticut, jadis prédicateur baptiste, et sous son administration la société eut une organisation complète. En 1792, il établit la communauté de biens, qui depuis s'est relâchée. Mort en 1796 ou plus tard, il eut pour successeur Lucie Wright. Cette *Mère Lucie* eut elle-même pour coopérateur, puis pour successeur, Abbiathar-Babbar. Ramsay, Melish et tous ceux qui se sont occupés le plus récemment des shakers, qui rejettent la trinité, l'éternité des peines, etc., ne font monter leur nombre qu'à mille ou quinze cents individus, répartis entre quatre établissements, ceux de New-Libanon et de Wiskaguna dans l'État de New-York, celui du Massachusetts, et le quatrième dans les États du Sud-Ouest. Ils croient avoir des coreligionnaires sur le continent d'Europe. On peut consulter, sur Anne Lee et les shakers, l'*American Museum*, t. 1^{er}; le 5^e volume de l'Histoire des sectes religieuses de Grégoire, et surtout le livre dogmatique qu'ont publié eux-mêmes ces sectaires sous le titre : *Témoignage sur le second avènement de Jésus-Christ*. B-D-E.

LEE (SOPHIE), auteur anglais, née à Londres en 1750, était fille de John Lee, qui de clerc de procureur s'était fait acteur et avait quitté le théâtre. Sophie, très-jeune encore, s'était essayée dans la composition de romans, et avait fait un ouvrage qui annonçait une observation du monde et une connaissance du cœur humain étonnantes pour une jeune fille en apparence tout occupée des soins du ménage. En attendant la publication de ce premier essai, elle composa une comédie, le *Chapitre des accidents*, pour venir au secours de sa famille, qui se trouvait dans une situation fâcheuse. Cette pièce, jouée au théâtre de Haymarket, à Londres, en 1780, eut le plus grand succès. Peu de temps après la première représen-

tation, elle perdit son père, et alla avec sa sœur aînée, Harriet, fonder une maison d'éducation à Bath. En 1784, encouragé par le succès de sa comédie, elle fit paraître un roman historique, intitulé *the Recess* (la Retraite, ou Conte d'autrefois). Cet ouvrage fut lu avidement, et n'eut pas moins de vogue que le *Chapitre des accidents*. On le réimprima plusieurs fois, et la Mare (voy. ce nom) le traduisit en français sous le titre du *Souterrain, ou Mathilde*, Paris, 1786, 3 vol. in-12, mais en supprimant ce qui pouvait choquer les catholiques. D'après le jugement qu'en porte Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, ce roman est, dans la manière de l'abbé Prevost, une imitation de *Cleveland*; c'est l'histoire d'une fille de Marie Stuart et du duc de Norfolk, un tissu d'incidents invraisemblables, mais dont l'enchaînement a pourtant on ne sait quel charme qui peut attacher certains lecteurs. Ce qui a paru le plus révoltant, dit-il, c'est que pour intéresser à de vaines fictions, l'auteur s'est permis de compromettre par les imputations les plus hasardeuses un nom aussi auguste, aussi respectable que celui d'Élisabeth. Sur l'avis de ses amis, Sophie Lee traita dans la suite le même sujet d'une manière dramatique, tirant une tragédie de son roman. La pièce fut représentée, en 1796, sous le titre d'*Almeyda, reine de Grenade*. Mistriss Siddons joua le principal rôle; mais son talent ne put suffire pour donner une grande vogue à cette tragédie, faiblement écrite. Sophie Lee prit, avec sa sœur Harriet, une maison d'éducation à Bath qu'elles dirigèrent avec succès. L'attrait qu'offrait la société des demoiselles Lee y attirait la meilleure société de la ville, et le général Paoli, pendant son séjour à Bath, s'y montra fort assidu. En 1805, elles se trouverent à même de se retirer et de vivre dans l'indépendance, ayant acheté une maison à Clifton, où elles continuèrent de demeurer ensemble. Sophie publia un nouveau roman sous le titre de *la Vie d'un amant*, 6 vol. C'était l'ouvrage qu'elle avait composé dans sa première jeunesse (1). Il n'eut pas le succès du précédent; elle fut encore moins heureuse dans son second essai dramatique, *l'Assignation*, comédie qui, jouée en 1807, au théâtre de Drury-Lane, tomba complètement à la première représentation, et dégoûta l'auteur du théâtre. En 1825, sa santé déclina rapidement, et elle expira le 15 mars de l'année suivante, dans les bras de sa sœur, qui, plus tard, recueillit ses ouvrages. Outre ceux que nous avons cités, il faut nommer encore une ballade intitulée *Conte d'un ermite, trouvé dans sa cellule*, dont le sujet est pris dans l'histoire des guerres féodales, sur les frontières

(1) Madame de Salaberry (mademoiselle de Laporte), sœur de M. H. de Laporte (voy. ce nom), a réduit ce roman, et en a fait une traduction libre, sous le titre de *Savinia Rivers, ou le Danger d'aimer* (Paris, 1808, 5 vol. in-12). C'est un ouvrage attachant et qui remplace par la délicatesse française la crudité de certains caractères, de certaines peintures, que l'on reproche assez souvent aux romanciers britanniques. Z.

de l'Angleterre et de l'Écosse. — Un frère des deux miss Lee, *George-Auguste*, né en 1761, et mort le 5 août 1826, se distingua dans l'industrie : il dirigea une grande filature de coton à Manchester, où il employait un millier d'ouvriers, et qui fut un des premiers établissements importants, dans lesquels on introduisit les machines à vapeur et l'éclairage par le gaz. D—G.

LEE (madame HARRIET), femme auteur anglaise, sœur de la précédente, née à Londres en 1757. Harriet Lee se fit d'abord connaître en 1786 par un roman intitulé *l'Erreur de l'innocence*, publié en cinq volumes. Le succès qu'obtint ce premier essai l'engagea à tenter du théâtre, qui pouvait être pour elle la source de plus grands profits et assurer davantage sa réputation; aussi l'année suivante donna-t-elle une comédie intitulée *le Nouveau Pairage* (Peerage), ou *Nos yeux peuvent nous tromper*. Toutefois, la comédie d'Harriet Lee ne fut pas assez bien accueillie pour l'encourager à continuer. C'était plutôt dans le roman qu'elle réussissait. Elle entreprit, de 1797 à 1805, un recueil de contes, dit *les Contes de Canterbury* (the Canterbury Tales), qui firent sa réputation. Cet ouvrage brille par l'imagination et la facilité. L'un de ces contes, celui de *Kreutzner*, a fourni à lord Byron le sujet de sa tragédie de *Werner*, comme le poète le reconnaît lui-même dans sa préface. Ce conte est un de ceux où Harriet Lee a déployé au plus haut degré les qualités de son esprit, habile tracé des caractères, talent de composition et vigueur de style. On doit encore à Harriet Lee un roman intitulé *Clara Lennox*, qui parut en 1797 (2 vol.) et un drame intitulé *le Mariage mystérieux, ou l'Héritage de Roselva* (1798). Harriet Lee, qui atteignit un âge extrêmement avancé, conserva jusqu'au dernier moment la plénitude de ses facultés. Elle est morte à Clifton le 1^{er} août 1851. A. M—V.

LEE (SAMUEL), orientaliste anglais, né le 14 mai 1783, au village de Longnor, dans le comté de Shrewsbury. Il reçut sa première instruction dans une école de charité, et y resta jusqu'à l'âge de douze ans, sans manifester aucune disposition remarquable qui ait attiré sur lui l'attention de ses maîtres. Après être sorti de l'école, le jeune Samuel fut mis en apprentissage chez un charpentier; car ayant perdu son père encore en bas âge, on avait hâte de lui donner le plus tôt possible les moyens de gagner sa vie. C'est pendant son apprentissage que le goût de Lee pour la lecture se développa; tous les livres qui tombaient entre les mains de l'enfant étaient dévorés en peu d'heures. Quelques livres latins lui ayant passé sous les yeux, surtout des livres d'église, car il était employé par son maître d'apprentissage à la construction d'une chapelle catholique à Acton-Burnell, l'enfant conçut le projet d'étudier le latin; il acheta un rudiment sur l'étalage d'un bouquiniste et l'apprit en entier par cœur; puis il se procura d'autres livres élémentaires qu'il

étudia par lui-même. Lee profitait de la présence de quelques prêtres catholiques pour leur demander des explications sur ce qu'il ne comprenait pas. Il n'avait alors pour tout salaire que six shillings par semaine et devait encore là-dessus payer son logement et son blanchissage. Sitôt que sa paye fut élevée d'un shilling, le petit charpentier en profita pour se procurer une Bible latine, un Florus, un César, un Virgile et quelques autres auteurs latins. Mais comme l'acquisition de ces livres excédait de beaucoup ses moyens, l'enfant ne les achetait que les uns après les autres; il les revendait à mesure, et le prix de l'un, augmenté de quelques pence, lui servait à payer l'autre. Sorti d'apprentissage, Lee prit la résolution d'apprendre le grec. Il acheta la grammaire grecque de Westminster, et à l'aide du Lexicon de Schrevelius, il se mit à traduire la Bible. De là il passa à d'autres exercices, puis aborda les auteurs de la bonne grécité, Xénophon, Platon, Homère, etc. Les progrès rapides que Lee avait faits dans les langues classiques l'encouragèrent à porter plus haut ses prétentions philologiques; il voulut tenter de l'hébreu, et, prenant sur ses nuits, à l'aide d'une grammaire et d'un dictionnaire de Buxtorf, il entreprit de lire l'Ancien Testament dans la langue originale. Une violente ophthalmie le força un instant d'interrompre ses études favorites; mais rien ne pouvait décourager son ardeur, et il n'était pas plutôt rétabli qu'il se mettait au chaldéen et essayait de traduire le *Targum* d'Onkelos. Du chaldéen il se mit au syriaque, puis au samaritain. Lee se rendit maître de ces différents idiomes avec une égale facilité; mais, dépourvu de livres, il se voyait arrêté sans cesse dans ses progrès. Il avait alors atteint sa vingt-cinquième année et pouvait travailler par lui-même comme charpentier ou menuisier. S'étant procuré tous les outils de sa profession, il fut employé, sous la direction de son maître d'apprentissage, à la construction d'une maison dans le Worcestershire. Malgré son goût pour la philologie, Lee sentait qu'il lui fallait abandonner ses livres, et il était décidé à ne plus songer qu'à exercer son état, quand un événement imprévu le ramena à ses véritables inclinations. Le feu ayant pris à une maison qu'il était occupé à réparer, tous ses outils furent consumés, et Lee se trouva tout à coup sans un shilling et sans moyen d'en gagner. Il eut alors l'idée de se faire maître d'école; mais il ne savait comment se procurer les livres nécessaires pour se mettre en état d'enseigner. Il n'avait point d'ami qui lui pût prêter d'argent. Heureusement, un ministre anglican, M. Corbett, ayant entendu parler de la passion du jeune charpentier pour l'étude, voulut le connaître, et il lui avança les fonds nécessaires pour la réalisation de son projet. Une autre personne généreuse, le docteur J. Scott, lui vint aussi en aide; et grâce à ses deux bienfaiteurs, Lee fut en mesure de poursuivre ses

études philologiques, et il se mit à étudier l'arabe, le persan et l'hindoustani. Telles étaient les dispositions de Lee, que quelques mois lui suffirent pour être en état de comprendre et de traduire des manuscrits arabes et persans. Le docteur J. Scott, initié lui-même aux langues orientales, lui donnait ses conseils et lui proposait des modèles de traduction. Lee sentit aussi que la connaissance des langues modernes lui était indispensable : il étudia le français, l'allemand et l'italien. Non-seulement il parvenait rapidement à triompher des difficultés d'un texte en langue étrangère, mais il se rendait si bien familier avec le génie des idiomes appris par lui, qu'il parvenait à les écrire; et l'on a de lui notamment une spirituelle parodie de l'ode de Gray à l'Adversité, en vers grecs et dans le mètre saphique. Grâce à la protection de M. Corbett, Lee obtint la place d'instituteur à l'école Bowdler, à Shrewsbury, et joignit plus tard à cet emploi celui de répétiteur d'arithmétique dans deux pensions; il donnait en outre, à des jeunes gens qui se destinaient au service de la compagnie des Indes, des leçons particulières de persan et d'hindoustani. Lee réussissait d'autant plus dans l'enseignement, qu'ayant appris par lui-même, il pouvait mieux apprécier les difficultés qui embarrassent les commençants. Les talents philologiques de Lee l'ayant fait connaître d'un grand nombre de personnes, il fut appelé en 1813 par la société des missions anglicanes; mais son engagement près de cette société ne l'empêcha pas d'entrer dans la même année à *Queens' College*, à Cambridge. Il y étudia en vue de prendre ses degrés, et en 1817, il obtenait le titre de bachelier ès arts. Il lui avait fallu pour cela se mettre aux mathématiques, dont il n'avait auparavant que des notions fort imparfaites; à force d'étude, il réussit à passer ses examens d'une façon satisfaisante. Lee entra alors dans le ministère sacré et commença à prêcher avec succès. Le 11 mars 1819, il fut élu professeur d'arabe à l'université de Cambridge, et comme il n'avait point encore pu prendre le grade de maître ès arts, l'université sollicita du prince régent un *mandamus* qui lui permit d'occuper sa chaire. Sa réputation comme orientaliste se répandit jusqu'en Allemagne, et l'université de Halle lui décerna le titre de docteur en théologie. Lee fut appelé en 1825 à la place de chapelain de la prison de Cambridge, et deux ans après au rectorat de Bilton, près d'Harrowgate. L'université de Cambridge l'élut en 1851 professeur royal d'hébreu, et un canonicat lui fut accordé à la cathédrale de Bristol. Les leçons de Lee embrassaient toute l'exégèse biblique. Attaché à l'école un peu étroite et formaliste des théologiens anglicans, Lee, malgré sa vaste érudition, n'osa jamais aborder les grandes questions de critique biblique. Il évita d'aborder les hautes questions théologiques qui divisent l'Église d'Angleterre, et se contenta

d'éclairer le texte de l'Écriture sainte par des commentaires abondants et circonstanciés. On admirait l'élégance de sa diction en latin et la pureté de ses traductions. Mais Lee ne dépassa jamais l'étude de la Bible, et il n'était pas assez versé en philosophie pour se lancer dans les profondeurs de la littérature rabbinique. Les publications dues à cet orientaliste sont fort nombreuses. En 1816, il fit paraître un texte syriaque du Nouveau, puis de l'Ancien Testament. Il édita ensuite une version malaise des Écritures, une version arabe et une autre copte des Psaumes et des Évangiles, qui furent suivis d'une traduction de la Genèse en persan; la Bible persane et hindoustanie de Martyn parut par ses soins. En 1817 et les années suivantes, il surveillait l'impression de livres de prières en hindoustani et en persan, écrivait, pour le rapport annuel de la société des missions, une histoire des églises d'Abyssinie et de Syrie. En 1820, il faisait paraître une grammaire et un vocabulaire de la Nouvelle-Zélande. La traduction de la Bible de Bellamy lui fournit l'occasion d'une lettre critique qu'il adressa à cet auteur en 1821, année qui vit aussi paraître de lui un *Sylloge librorum orientalium*. En 1828 il donna une nouvelle édition de la grammaire persane de William Jones. Deux ans après paraissait sa grammaire hébraïque. En 1855, il fit pour la société des publications orientales, une traduction abrégée des Voyages d'Ibn-Batouta, écrits en arabe (Londres, in-4°). Cette traduction a perdu aujourd'hui tout son prix depuis celle plus complète et plus exacte dont on est redevable à MM. Defremery et Sanguinetti. En 1857 parut, de Lee, une nouvelle traduction du livre de Job, accompagnée d'un commentaire critique, traduction que laisse également loin derrière elle celle de M. E. Renan. Outre ces publications, Lee est encore l'auteur d'une foule de sermons, de brochures, de controverses théologiques, dans lesquels il se montra un ardent défenseur des principes de l'Église anglicane, et entre lesquels nous citerons une réponse au docteur Wiseman sur l'eucharistie, publiée en 1840. Lee donna, la même année, un Lexicon hébreu, chaldéen et anglais. Il a composé, pour la Bible polyglotte de Bagster, les prolégomènes, qui sont écrits en latin. Lee est mort, le 16 décembre 1855, à son rectorat de Barley. Son portrait a été peint par Richard Evans et gravé par Fry.

A. M—v.

LEE-LEWIS ou LEWES (CHARLES), comédien anglais du 18^e siècle, se fit de la réputation sur le théâtre de Covent-Garden, et ensuite sur celui de Dublin. Il en acquit encore davantage par ses bons mots. On a publié après sa mort, en 1804, ses *Esquisses comiques, ou le Comédien se servant à lui-même de directeur*. On y trouve des anecdotes curieuses sur le lord Orrery, sur Garrick, Smith, Hogarth, Quick, Foote, etc. Le portrait de l'auteur est à la tête du livre. On a aussi publié, en

1805, les *Mémoires de Charles Lee-Lewes*, contenant des anecdotes historiques et biographiques des théâtres anglais et écossais, pendant une période de quarante années, écrits par lui-même, 4 vol. in-12. L.

LEEM (KNUD ou CANUT) naquit en Norvège le 15 janvier 1697. Son père était un ecclésiastique estimable du diocèse de Bergen. Après avoir reçu des leçons élémentaires d'un de ses compatriotes, Iwar Boesland, Canut Leem se rendit à Copenhague, et suivit pendant deux ans les cours de l'université de cette ville. En 1745, il retourna en Norvège, et remplit les fonctions d'instituteur ou de vicaire dans plusieurs endroits, jusqu'à ce qu'en 1725 il fut nommé missionnaire des districts de Porsanger et de Laxefjord, dans le Finmark ou la Laponie norvégienne. Quelque temps après il obtint une place de pasteur dans le diocèse de Christiansand. Le gouvernement danois ayant établi, en 1752 à Drontheim, un séminaire pour former des jeunes gens qui pussent instruire les Lapons dans leur langue, Leem fut mis à la tête de cet institut, avec le titre de professeur. Il mourut en 1774. Ce savant ecclésiastique, pendant son séjour en Laponie, n'avait rien négligé pour acquérir des connaissances sur l'état physique et moral de cette contrée lointaine. Ayant recueilli un grand nombre de matériaux, il rédigea une *Description des Lapons du Finmark, de leur langue, de leurs mœurs et de leur ancienne idolâtrie*. Cette description parut en danois et en latin, avec des remarques de J.-E. Gunnerus, en 1746, 1 vol. in-4^o, avec 401 estampes, dont 42 représentent les costumes des Lapons. Cet ouvrage a été traduit en allemand par J.-J. Volkman, Leipsick, 1774, in-8^o; mais le traducteur a omis à peu près tout ce que l'original contient sur l'histoire naturelle du pays. Leem a publié de plus une Grammaire lapone, d'après le dialecte de la Laponie danoise (Copenhague, 1748, in-8^o); un Vocabulaire (*Lappesk Nomenclator*), Drontheim, 1756 in-8^o; un Dictionnaire lapon, danois et latin (publié en société avec Gérard Sandberg), 1768-81, 2 vol. in-4^o; une traduction du Catéchisme de Luther, en lapon; un Livre de prières et plusieurs discours dans la même langue. Les travaux de Leem sont utiles principalement sous le rapport de la langue, des mœurs, des usages. La partie de l'histoire naturelle et de la physique a été mieux développée dans les derniers temps par les savants voyageurs de Buch et Wahlberg. C—AU.

LEENA, courtisane grecque, se rendit célèbre par son courage et sa discrétion. Elle était dans le secret de la conjuration qu'avaient formée Harmodius et Aristogiton contre les Pisistratides (514 avant J.-C.). Autant même que son sexe pouvait le permettre, elle s'était associée à leur entreprise; et, suivant la belle expression de Plutarque, l'ivresse d'un amour généreux l'avait initiée à ce mystérieux et patriotique complot. Les conjurés échouèrent dans leur entreprise et furent

immédiatement mis à mort; quant à Lééna, le pisistratide Hippias la fit mettre à la question, dans l'espoir qu'elle lui nommerait les autres complices qui n'étaient pas connus; mais elle souffrit la torture avec une héroïque constance, sans nommer personne, justifiant ainsi par sa conduite l'amour que les deux jeunes patriotes avaient conçu pour elle. On sait les honneurs qui furent décernés à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton; les Athéniens, voulant récompenser aussi la glorieuse complicité de Lééna, sans rendre pourtant un hommage direct à une courtisane, représentèrent en bronze l'animal dont elle portait le nom, *Aéziva*, lionne; et pour que leur intention fût bien comprise, cette lionne fut représentée sans langue. C'est à l'entrée même de l'Acropole que, par honneur, ils placèrent ce monument de leur admiration et de leur reconnaissance. Ni Hérodote ni Thucydide, qui l'un et l'autre parlent avec détail de la conspiration d'Harmodius et d'Aristogiton (voy. ce nom), n'ont fait mention de Lééna. C'est Pausanias (*Attique*, I, 15) qui le premier en a parlé, et il en a fait la remarque: «Ce que je dis n'a point encore été écrit, quoique les Athéniens en tiennent la tradition pour constante.» Après lui, Pline (*Hist. nat.*, VII, 25), Athénée (XXII, 596) et Plutarque (*Du trop parler*, VIII) ont consacré à cette femme courageuse un souvenir qui a été plus durable que le monument de bronze élevé en son honneur. D—U—E.

LEEPE (JEAN-ANTOINE VANDER), peintre de paysage, d'une famille recommandable de Bruxelles que les troubles de la guerre avaient forcée de se réfugier à Bruges, naquit dans cette dernière ville en 1664. Ses parents ne négligèrent rien pour que son éducation répondît à leur rang et à leur fortune. Ils l'envoyèrent à cet effet à Bruxelles; mais une santé extrêmement faible ne permettant pas au jeune Vander Leepe une application trop soutenue, il allait dans ses jours de récréation visiter une dame béguine qui s'occupait de broderie. Elle peignait d'abord ses modèles à la gouache; Vander Leepe tenta de l'imiter, et ses progrès furent bientôt surprenants. Ses maîtres, pour l'encourager dans ses études, lui accordaient comme une récompense la permission de peindre lorsqu'ils étaient satisfaits de lui. C'est ainsi qu'il acheva son éducation d'une manière distinguée. Mais son amour pour la peinture l'emporta sur tout le reste, et, à son retour à Bruges, il déclara à son père qu'il voulait se livrer exclusivement à cet art. Sa faible santé lui fit craindre un moment d'être arrêté dans sa carrière; on lui défendit de peindre davantage, parce que la miniature lui fatiguait la poitrine. Il obéit à regret; mais s'étant hasardé à peindre à l'huile, il réussit tellement, qu'encouragé par un pareil succès, il se mit au travail avec une nouvelle activité, et étonna bientôt tous les artistes par ses progrès. Sans avoir eu d'autre maître que la na-

ture, il allait dans la campagne, sur les bords de la mer, et s'appliquait à rendre tous les accidents de la nature, de la lumière, les effets de l'orage, du calme, etc. Le premier ouvrage qu'il donna au public fut un paysage, de 7 pieds sur 8 et demi de haut, représentant *la Fuite en Egypte*, enrichi d'arbres, de fabriques et d'eaux courantes, touchés avec force et d'un très-bon ton de couleur. Les figures avaient été peintes par un de ses amis nommé Ramonde, et lorsque le tableau fut terminé, Vander Leepe le plaça dans l'église paroissiale de Ste-Anne de Bruges. Le succès qu'il obtint le déterminà à se rendre en Italie; mais ses parents, qui n'avaient pas d'autre héritier, lui représentèrent la faiblesse de sa santé, le décidèrent à se marier à l'âge de dix-neuf ans, et il renonça, non sans regret, au voyage d'Italie. Son mérite et sa fortune lui obtinrent de l'empereur Léopold différentes charges de magistrature qu'il exerça avec beaucoup de distinction, mais qui ne l'empêchèrent jamais de cultiver son art. Son atelier était une réunion de tout ce que Bruges possédait de personnes instruites, soit dans les arts, soit dans les lettres. Il recevait avec docilité les observations qu'on lui adressait. Mais sa trop grande application altéra sa santé, et il mourut, en 1720, d'une hydropisie; il fut enterré dans l'église des Carmes, à Bruges, où était le tombeau de sa famille. Quoique Vander Leepe doive être regardé comme son propre maître, on croirait, en voyant ses tableaux, qu'il a étudié en Italie; il rappelle parfois le Poussin pour la composition; sa manière de peindre est facile, sa touche libre, son feuiller léger et piquant; sa couleur est quelquefois un peu grise, mais ce ton convient pour les tempêtes et les orages : aussi ses marines sont-elles encore plus estimées que ses paysages. Les figures de ses tableaux étaient ordinairement peintes par Van Drevenede et Kerokhove. On voit à Bruges une suite de quatorze paysages de Vander Leepe, représentant des *sujets de la vie de Jésus-Christ*, dont les figures ont été peintes par les deux artistes précités. P—s.

LEEUW. Voyez LEUW.

LEEUWEN (SIMON), savant juriconsulte, né à Leyde en 1625, était fils d'un membre de la compagnie hollandaise des Indes orientales. Après avoir achevé ses études et reçu le grade de docteur en droit, il exerça la profession d'avocat; et, quoique très-occupé des affaires d'une nombreuse clientèle, il trouva le loisir de composer sur des matières de jurisprudence plusieurs ouvrages qui faisaient autorité dans les tribunaux de Hollande, avant les changements introduits dans le code et la pratique judiciaire de ce royaume. Nommé greffier du conseil d'État à la Haye, il mourut en cette ville le 13 janvier 1682, à 56 ans. Indépendamment de ses livres de droit, presque tous écrits en langue hollandaise, et dont on trouve les titres dans la *Bibliotheca*

belgica de Foppens, p. 1100, et dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, t. 1, p. 450, édit. in-fol., on a de Leeuwen : *De origine et progressu juris civilis romani; authoris et fragmenta veterum jurisconsultorum cum notis*. Leyde, 1671, in-8°, belle édit.; léna, 1677, in-8°. Cet ouvrage, rempli d'érudition, est très-recherché. C'est encore à Leeuwen que l'on doit l'édition la plus estimée du *Corpus juris civilis*, Amsterdam, Elzevir, 1663, 2 vol. in-fol. (roy. JUSTINIEN). W—s.

LEEUWENHOECK. Voyez LEUWENHOECK.

LEFAUCHEUR (MICHEL), ministre et prédicateur protestant du 17^e siècle, exerçait ses fonctions à Montpellier lorsqu'il fut appelé à Charenton, où il continua de se distinguer par son érudition et ses talents oratoires. Sa probité, d'ailleurs, lui avait attiré l'estime des catholiques. On dit que le maréchal de la Force, qui appartenait à la religion protestante, après avoir entendu un sermon de ce ministre sur le duel, déclara que, si on lui envoyait un cartel, il le refuserait. Lefaucheur mourut à Paris le 1^{er} avril 1637. On a de lui : 1^o *Traité de l'eucharistie*, contre le cardinal Duperron, Genève, 1633, in-fol., imprimé aux dépens des églises réformées par ordre du synode national; 2^o *Traité de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste*, Paris, 1657, in-12; Lyon, 1676; Leyde, 1686, in-12. Cet ouvrage estimé fut d'abord attribué à Conrart (roy. ce nom), qui en avait publié la 1^{re} édition, et la même erreur se retrouve sur le frontispice de la traduction latine qu'en donna Melchior Schmid, professeur de théologie à Helmstædt : *Conrarti de arte oratoria, sive de prononciatione et gestu liber utilissimus, e gallico versus*, Helmstædt, 1690, in-4^o. 3^o *Sermons sur différents textes de l'Écriture sainte*, Genève, 1660, in-8^o. On a réimprimé, il y a quelques années, *la Création du nouvel homme*, sermon prononcé à Charenton (par Lefaucheur), Paris, 1827, in-12 de 56 pages. 4^o *Prières et Méditations chrétiennes*, Genève, 1661, 1662, in-8^o. Enfin, Lefaucheur a travaillé au recueil de *Préparations et Prières pour la sainte Cène*, imprimé séparément, et qu'on trouve aussi à la suite du *Voyage de Bethel*, du ministre Foquembergues, Charenton, 1663, in-12. P—rt.

LEFEBRE (VALENTIN), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Bruxelles en 1642. Il s'exerça dans la peinture avec succès, et se rendit en Italie pour se perfectionner. Il s'établit à Venise, où il étudia spécialement les ouvrages du Titien et de Paul Véronèse, dessinant et gravant lui-même à l'eau-forte les plus beaux tableaux de ces deux maîtres fameux, qu'il publia à Venise, en 1680, au nombre de 50 planches, sous ce titre : *Opera selectiora quæ Titianus Vecellius Cadoriensis et Paulus Calliari Veronensis invenerunt et pinxerunt, quæque Valentinus Lefebre Bruzcellensis delineavit et sculpsit*. Il en a paru une seconde édition en 1682 et une troisième en 1749, avec les planches retouchées par Jean-Adam Schweigkart, de

Nuremberg. Malgré son talent comme peintre, l'exécution de cet ouvrage n'est guère heureuse. Ses estampes manquent de force et d'harmonie, ce qui est un grand défaut lorsqu'il s'agit de reproduire des coloristes. Le nu de ses figures, quoique assez correct, est exécuté d'un style maniéré. Cependant, on trouve dans plusieurs parties de ses eaux-fortes de l'esprit, de la facilité, et quelques-uns de ses fonds décèlent une main de maître.

P—s.

LEFEBURE (SIMON), habile ingénieur, né en Prusse, vers 1720, d'une famille de réfugiés français, entra au service sous le règne du grand Frédéric, devint major dans le corps du génie, fut nommé membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, et mourut en 1770. On a de lui : 1° *Nouveau Traité du nivellement*, dédié au roi de Prusse, Potsdam (Paris), 1753, in-4°, fig. ; 2° *l'Art d'attaquer et de défendre les places*, Berlin, 1757, in-4°, avec 13 pl. ; Breslau, 1774, in-4°, fig. ; 3° *Essai sur les mines*, Neisse, 1764, in-4°, fig. ; 4° *Essai sur la manière de faire les cartes*, Breslau, 1772, in-8°, avec 2 pl. ; Maëstricht, 1777, in-4°, fig. ; 5° *Journal du siège de la ville de Schweidnitz, en l'an 1762*, Maëstricht, 1778, in-4°, avec pl. ; 6° *Recueil de quelques pièces et lettres relatives aux épreuves du globe de compression*, avec 2 pl. Tous ces écrits ont été réunis sous le titre d'*OEuvres complètes*, Maëstricht, 1778, 2 vol. in-4°, avec 55 pl. ; nouvelle édition intitulée *l'Art d'attaquer et de défendre les places, suivi d'un Essai sur les mines et d'un Nouveau Traité sur le nivellement*, Paris, 1808, 2 vol. in-4°, avec 55 pl. Les ouvrages de Lefebure sont estimés, mais les gens de l'art lui reprochent d'avoir négligé les découvertes de Belidor, pour suivre avec trop de servilité les méthodes de Vauban.

M—D J.

LEFEBURE (LOUIS-HENRI), littérateur, botaniste et musicien, naquit à Paris en 1754. Les premiers objets de ses études de prédilection furent la musique et les arts du dessin. Sa plume facile s'exerça à diverses reprises sur le mérite des ouvrages exposés dans le salon de peinture. Son *Coup de patte*, publié en 1779, et dans lequel il appréciait avec goût, mais avec quelque sévérité, les productions de l'art, eut l'honneur d'une seconde édition au bout de quinze jours. Il publia, l'année suivante, étant alors *maître de composition*, un *Solfège*, et, en 1789, une brochure intitulée : *Bévue, erreurs, etc., en matières musicales*. La révolution qui s'annonçait trouva en lui un partisan modéré. Membre du corps électoral de Paris et du conseil de la commune en 1789 et dans les années suivantes, il servit avec courage la cause de l'humanité et celle de la liberté. C'est lui qui, le 5 octobre, arrêta le forcené qui tentait d'incendier l'hôtel de ville. Vers le même temps, il arracha des mains d'une multitude furieuse un oratorien qu'elle allait mettre à mort. Le 5 février 1791, il présenta à l'assemblée nationale, présidée par Mirabeau, une adresse

qu'il avait rédigée, au nom des plus célèbres musiciens de l'époque, Gossec, Méhul, Lesueur, etc., dont plusieurs étaient présents à la barre. Voici la réponse de Mirabeau : « Tous les beaux-arts « sont une propriété publique; tous ont des « rapports avec les mœurs des citoyens, avec cette « éducation générale qui change les peuplades « d'hommes en corps de nations. La musique a « longtemps conduit les armées à la victoire. « Des camps elle a passé dans les palais des rois, « de ces palais dans nos théâtres, de nos théâtres « dans nos fêtes publiques, et peut-être elle « donna tout son empire aux premières lois de la « société. Cet art, fondé sur la régularité des « mouvements, si sensible dans toutes les parties « de l'univers, mais principalement dans les « êtres animés chez lesquels tout s'exécute avec « rythme, et dont le penchant à la mélodie se « manifeste dans tous les goûts, cet art n'est « qu'une imitation de la nature; et, lorsqu'il « peint les passions, il a pour modèle le cœur « humain, que le législateur doit étudier sous ce « point de vue; car là, sans doute, se trouvent « les motifs de toutes les institutions sociales. « L'assemblée prendra votre demande en consi- « dération, et vous permet d'assister à sa séance. » Telle fut l'origine du Conservatoire de musique. Le patriotisme de Lefebure, qui fut membre du conseil général de la commune de Paris, de 1789 à 1795, ses lumières, son activité, le firent choisir en 1795, par le pouvoir exécutif, comme commissaire pour les beaux-arts dans le Midi. Il y resta dix mois, autant occupé à consoler les infortunés et concilier les dissentiments qu'à remplir sa mission spéciale; mais s'étant mis en opposition avec un féroce proconsul, il fut arrêté à Avignon, et, après une détention de cinq mois, renvoyé à Paris, escorté par cinq gendarmes, ayant au cou une chaîne de fer. Heureusement, la marche de l'escorte fut peu rapide, et Lefebure eut le bonheur de n'arriver que cinq jours après le 9 thermidor. Il a relaté ses souffrances, celles des victimes qu'il avait désiré arracher aux *massacreurs* de la Glacière, ainsi que les crimes de leurs bourreaux, dans un écrit que nous avons eu entre les mains, et qui doit être rare aujourd'hui, vu l'intérêt que plusieurs ont eu à le faire disparaître. Le calme s'étant rétabli, Lefebure fut appelé successivement à divers emplois, notamment à ceux d'administrateur du département de Vaucluse, de secrétaire général de la préfecture du Var, enfin de sous-préfet de Verdun. La restauration lui enleva ce dernier poste. Rendu à la vie privée, il en employa les loisirs à poursuivre l'étude de la botanique, qui était devenue une passion pour lui. Il jeta les bases d'une nouvelle méthode de classification des plantes, fondée sur la connaissance de toutes les parties de la fleur, méthode dont il déploya les principes élémentaires dans plusieurs ouvrages, surtout dans le *Système floral*. Il y avait quelques aperçus ingénieux dans ses vues, et elles étaient

exposées avec une certaine chaleur de conviction; mais elles ne firent pas fortune, quoique l'auteur eût professé sa doctrine aux applaudissements du public dans plusieurs séances de l'Athénée royal de Paris, ainsi que de la société linnéenne, où il occupa, en 1820, le fauteuil de président. Il était professeur à l'Athénée : « Les discours qu'il « y lut, dit M. Querard, dans la *France littéraire*, « se firent remarquer par un style élégant et des « aperçus ingénieux »; de ce nombre on peut citer celui *sur les principes de l'ordre* (1822); celui *sur la musique* (1827), etc. Peu d'objets des connaissances humaines restaient étrangers à cet esprit actif. En 1824, la société de la morale chrétienne mit au concours une question que la conscience publique avait résolue depuis longtemps, contre une institution fiscale qui s'attaquait surtout aux ressources et à la moralité du pauvre. Il s'agissait d'exposer les dangers de la loterie. Un prix de mille francs était offert à l'écrivain qui traiterait le mieux ce grave sujet. Parmi les ouvrages qui furent envoyés à la société, elle en distingua deux qui lui parurent égaux en mérite, et entre lesquels le prix fut partagé; les billets contenant les noms des auteurs ayant été décachetés, on trouva, sur l'un et sur l'autre, celui de *Lefebure*. Le prix total lui fut dès lors adjugé, et la société fit imprimer ensemble les deux écrits. — Le peu de succès des rêveries botaniques de Lefebure avait jeté quelque découragement dans son âme; il en revint alors à l'étude qui avait la seconde place dans ses affections : il imagina un système musical, auquel il travailla jour et nuit, et qui était fondé sur ce principe, que la voix humaine étant le type de tous les sons, c'est à elle qu'il faut rapporter toutes les modulations ou intonations de l'harmonie. Ce fut une de ses dernières illusions. Dès 1780, il avait publié un nouveau solfège que le savant Gossec fit adopter dans l'enseignement public. La mort le surprit dans la 85^e année de son âge, le 25 mai 1859 (1). Louis Lefebure était doué d'une

(1) H.-L. Lefebure était tout simplement un homme de génie, auquel il n'a manqué qu'une occasion, une coterie et un public. Il avait au plus haut degré l'instinct des découvertes, la passion des systèmes, l'intelligence des méthodes, la faculté spéciale des classifications. Il aimait, il possédait, il comprenait les sciences et les arts : son esprit encyclopédique travaillait sans cesse, non-seulement à en étendre le domaine, mais encore à en simplifier l'étude, à en faciliter l'accès. Il s'était successivement attaché, et toujours avec un prodigieux esprit d'innovation, à toutes les branches des connaissances humaines, quoique ses sympathies le portassent de préférence vers la musique et la botanique. On rencontre, dans ses nombreux ouvrages, des idées neuves et ingénieuses, des éclairs de divination, des opinions singulières et originales, des traits fins et délicats : il y a chez lui du Bacon et du J.-J. Rousseau, du Voltaire et du Linné, du Diderot et du Florian. Sa préoccupation constante fut la réforme radicale de la botanique élémentaire; mais, pour se reposer de ses luttes souvent acrimonieuses contre les professeurs du Muséum, il revenait tour à tour à la musique, à la peinture, à la philosophie, aux mathématiques et même à la théorie des jeux de hasard. Il avait inventé des combinaisons nouvelles du jeu d'échecs, un nouveau système pour gagner à la loterie, un procédé pour diriger les ballons, etc. Il rêvait continuellement à perfectionner et à compléter ses notions scientifiques, et à leur donner une forme usuelle, une application facile, un but déterminé. Il travaillait quinze heures par jour et il entassait manuscrit sur manuscrit. Que sont devenus, hélas! les immenses résultats de sa vie laborieuse et féconde!

belle figure, où ses contemporains croyaient retrouver celle du roi Louis XV; son port était noble, ses manières aisées, gracieuses, sa conversation agréable. Les qualités principales de son esprit étaient l'ordre, la simplicité, la clarté, et son style ne manquait ni de pureté ni d'élégance. Nous avons deux portraits de lui, le dernier fait par M. Voyart. Un de ses anciens amis, M. Aubert de Vitry, a prononcé sur sa tombe une allocution (reproduite dans le *Moniteur* du 29 mai), où il le peint tel qu'il était : « Toujours occupé de trouver dans « des méthodes plus simples, dans des classifica- « tions plus conformes à l'état naturel des choses, « les moyens de rendre l'enseignement de la bo- « tanique et de la musique plus facile : content « de peu, ne cherchant de plaisir que dans l'étude « et l'affection de ses amis, il a vécu de la vie du « sage. » Louis Lefebure est auteur des écrits suivants : 1^o *Coup de patte sur le Salon de 1779*, dialogue, précédé et suivi de *Réflexions sur la peinture*, 1779, in-8^o de 44 pages; 2^o édit., 54 pages; 2^o *La Patte de velours*, pour servir de suite au *Coup de patte*, 1781, 48 pages; 3^o *le Triumvirat des arts, ou Dialogue entre un peintre, un musicien et un poète*, sur les tableaux exposés au Louvre en 1785, 44 pages; 4^o *Nouveau Solfège*, Venise (Paris), 1780, 24 pages in-8^o; 5^o *Rameau*, ballet allégorique, suivi de *Réflexions sur la poésie lyrique*, et d'un oratorio intitulé *la Mort d'Abel*, récitatif. S. n. (Lausanne, 1775) et s. d., 40 pages in-8^o. L'auteur, lorsqu'il était encore très-jeune, avait attiré sur lui l'attention de Rameau, et il ne cessa d'être son admirateur. Les *Réflexions* et le récitatif d'*Abel* ont reparu plus tard dans le recueil de la *société des Dix-Neuf*, société à laquelle Lefebure était agrégé. 6^o *Bévue, erreurs et méprises de différents auteurs célèbres en matières musicales*, Paris, 1789, in-8^o. La dédicace de cet opuscule, adressée à la comtesse de Provence, fut revue et corrigée par le prince, son époux, depuis Louis XVIII. 7^o *Vérités*

Il n'avait pas négligé d'écrire ses mémoires, qui étaient remplis d'anecdotes curieuses sur les hommes et les événements de la fin du 18^e siècle. Dans ses dernières années, il composait un grand ouvrage, disait-il, sur la religion de l'honnête homme : il n'avait qu'à s'interroger et à recueillir les impressions de sa belle âme. Ce fut seulement sur son lit de mort qu'il acheva cet ouvrage qui n'a jamais vu le jour. Il était atteint d'une fluxion de poitrine que la manque presque absolu de soins avait rendue mortelle; il savait qu'il allait mourir et il avait compté les moments qui lui restaient à vivre : « Mes amis, disait-il en souriant à ceux qui allaient le voir, je n'ai plus que quelques « minutes à moi pour finir ma péroraison : vous reviendrez « demain. » Mais l'agonie commençait et sa main tremblante ne pouvait plus diriger la plume : il fit enfoncer un clou dans le plafond au-dessus de sa tête et nouer à son poignet l'extrémité d'une corde fixée à ce clou, pour arrêter autant que possible les déviations de sa main sur le papier. Il écrivit, il essaya d'écrire jusqu'à ce que la mort lui fermât les yeux. Il était si pauvre que ses amis se cotisèrent pour le faire enterrer. « Je suis très-content, disait-il un jour, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, j'ai fait retourner mon habit pour la quatrième fois, et le tailleur, qui a bravement accompli cette « tâche difficile, me garantit pour deux années encore l'usage de « cet habit. Deux années! c'est plus qu'il ne m'en faut pour ter- « muer mon catéchisme! » C'est ainsi qu'il appelait le traité de religion, de morale et de métaphysique, qui devait être son *exegi monumentum*. Il avait aussi, sur ces graves matières philosophiques, élevé tout un système, dont Swedenborg, Bonnet et St-Martin lui avaient fourni les éléments. Espérons que ces précieux manuscrits ne sont pas perdus. P. L.—X.

agréables, ou le Salon vu en beau, 1789, 24 pages in-8°; 8° *Plan de constitution*, par Louis Lefebure, dit *Pot de fer* (du nom de sa demeure), 20 pages in-8°, de l'imprimerie des aveugles travailleurs, rue Denis, 54. La seconde édition est intitulée *Constitution du gouvernement par la nation française*, 1795, in-8°. Lanjuinais, dans un de ses rapports, a jugé ce plan plus ingénieux que réalisable. 9° *Observations sur le dernier massacre d'Avignon* (le 26 pluviôse an 5); 10° *Justice contre Maignet, député à la convention, destructeur de Bedoin*, 18 pages in-8°; 11° *Etude analytique de l'éloquence, ou Manuel des orateurs*, Paris, 1805, in-12; 12° *Essai sur l'organisation du monde physique et moral*, Commercet et Paris, 1806, 106 pages in-8°, sans nom d'auteur; 13° *Discours sur le principe essentiel de l'ordre en histoire naturelle, et particulièrement en botanique*, Paris, 1812, in-8° de 24 pages; 14° *Méthode signalémentaire pour servir à l'étude des noms des plantes*, Paris, 1814-1815, 3 cahiers in-8°; 15° *Concordance des trois systèmes de Tournefort, Linnæus et Jussieu, par le système foliaire*, Paris, 1816, in-8°; il y a une seconde édition; 16° *le Vrai Système des fleurs*, poème, Paris, 1817, in-8° de 24 pages; 17° *Atlas botanique, ou Clé du jardin de l'univers*, 1817, 224 pages in-8°. Cette première partie, la seule qui ait paru, est terminée par une *Lettre à M. de Jussieu*, lettre étendue et qu'on peut lire utilement, quelque opinion que l'on ait adoptée relativement aux divers systèmes qui sont en lutte. Lefebure est revenu plusieurs fois sur ce sujet, qui lui tenait trop au cœur. 18° *Système floral*, par l'auteur de l'*Atlas de botanique*, Paris, 1820-21, in-8°, avec planches, publié par cahiers. 19° *Réflexions importantes sur le vice radical de l'enseignement mutuel adopté pour la botanique au Jardin du roi*, Paris, 1821, in-8°; 20° *les Chances de la loterie; la Famille Breal, ou la Loterie dévoilée; le Curé de Fresnes, ou la Loterie en dé-livération*, 1824, in-18 de 216 pages. Ce titre, *Chances de la loterie*, n'est pas du choix de l'auteur; c'est sans doute un de ceux que savent imaginer les éditeurs, et qu'ils qualifient d'*idées heureuses*; aussi, quelques bonnes gens, trompés par l'enseigne, ont acheté ce petit livre dans l'espoir d'y trouver le moyen de faire fortune. 21° *Résumé de l'histoire de la Franche-Comté*, 1825, in-18; 22° *Cours de promenades champêtres aux environs de Paris*, 1826-1827, in-8° oblong. Il n'a paru que deux cahiers de cet ouvrage périodique, le 2° cahier en 1826, et le 5° en 1827. 23° Un 26° volume supplémentaire aux 25 des *OEuvres complètes de Buffon* (édit. d'Eymery), 1828, in-8°, contenant un *Précis des découvertes les plus importantes nouvellement faites en histoire naturelle*; 24° *Album floral des plantes indigènes de la France, ou Botanique élémentaire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, 1829, in-8° oblong, orné de 5 planches, en collaboration avec Ch. Leforestier; 25° le recueil de la *société des Dix-Neuf* (Paris, 1829, in-16), contient quelques opuscules de Lefebure, entre autres

ceux-ci : *A propos du romantisme; de la plante appelée rastena* (où l'illustre Cuvier lui-même n'est pas épargné). 26° *Flore de Paris, genera et species, ou Première Application faite du système floral aux plantes vivantes*, Paris, Cassin, 1853, in-8°; 27° *Observations sur le discours lu à l'Institut par M. Flourens, faisant suite aux Réflexions importantes adressées à M. Antoine de Jussieu, sur le vice radical de l'enseignement actuel adopté au jardin botanique des plantes du Muséum de Paris*, Paris, 1858, in-8°. Cette nomenclature ne comprend pas plusieurs ouvrages de l'auteur, qui, ayant été publiés sous le voile de l'anonyme, ou bien avec les noms de Lefebvre, d'A. Lefebvre, etc., se trouvent attribués à d'autres écrivains dans toutes les bibliographies. H.-L. Lefebure a beaucoup écrit dans les journaux et dans les revues, sur toutes sortes de matières. On trouve dans le *Feuilleton littéraire*, qui paraissait en 1824, des articles de lui, concernant les beaux-arts et la musique, et dans le *Mercur du 19° siècle*, de 1829 à 1851, différents articles signés, relatifs à sa polémique permanente contre le système botanique de Jussieu et de ses élèves. Membre des académies de Vaucluse, du Var et de la Meurthe, Lefebure s'était, après la mort de son ami Lamarck, mis sur les rangs pour obtenir sa place à l'Institut; mais il n'y réussit pas.

L., L—m—x et P. L—x.

LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT (le baron GUILLAUME-RENÉ), littérateur, médecin, etc., naquit, en 1742, à Ste-Croix-sur-Orne. Fils d'un gentilhomme qui prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de cent ans, le jeune Guillaume, appelé par sa naissance au service militaire, entra comme cheval-léger, en 1769, dans une compagnie de la maison du roi, où il resta peu de temps, entraîné qu'il était par ses goûts vers l'étude des sciences naturelles. S'étant particulièrement adonné à la médecine, il fut reçu docteur, et fit de nombreuses recherches sur la maladie vénérienne et sur l'organe de la vue. Il entreprit plusieurs voyages en Hollande, en Allemagne, s'occupant en même temps de sciences naturelles, de littérature et de politique. A son retour en France, il fut nommé médecin de *Monsieur*, frère du roi (depuis Louis XVIII). S'étant alors prononcé contre les innovations révolutionnaires, il se vit obligé d'émigrer, et se rendit à Munich, puis à Augsbourg et à Francfort-sur-le-Mein, où il exerça la médecine. Il publia des écrits assez remarquables par la sagesse de ses opinions, mais dont aucun n'a laissé de traces durables. Il était, en 1809, médecin des hôpitaux d'Augsbourg, lorsqu'une foule de blessés de l'armée française y furent transportés après les sanglantes batailles de Ratisbonne et d'Essling. Plein de zèle pour ses compatriotes, il ne craignit pas de se mettre en communication avec la foule des soldats en proie au typhus, et fut bientôt lui-même atteint de cette cruelle maladie. Il mourut à Augsbourg, le 27 juillet 1809. On a dit qu'il avait opiniâtrément

refusé les secours de la religion que plusieurs prêtres catholiques s'étaient empressés de lui offrir. Lefebvre a traité beaucoup de sujets. Ses écrits sont très-nombreux, mais souvent superficiels : 1° *les Orphelins*, comédie en 3 actes et en prose, Genève, 1771, in-8°; 2° *Sophie, ou le Triomphe de la vertu*, comédie en 5 actes et en prose, Stockholm, 1771; Avignon, 1791, in-8°; 3° *le Connaisseur*, comédie en 3 actes et en vers (imitée du conte de Marmontel), Genève et Paris, 1775 et 1774, in-8°; 4° *l'Art de régner*, poème présenté au concours des jeux Floraux de Toulouse, Lausanne, 1775, in-8°; 5° *Médecin de soi-même, ou Méthode simple pour guérir les maladies vénériennes avec un chocolat aussi utile qu'agréable*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°; 6° *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°; 7° *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré*, Paris, 1775, in-8°; 8° *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France*, Paris, 1777, in-12; 9° *Manuel des femmes enceintes et de celles qui sont en couche et qui veulent nourrir*, Paris, 1777, 1782, 1799, in-12; 10° *Éloge historique de Pierre le Grand*, 1780, in-4°; 11° *Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes*, Utrecht, 1781, in-12; 12° *Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidents vénériens*, Utrecht, 1785, in-8°; 13° *Macbeth*, tragédie, Utrecht, 1785, in-8°; 14° *Polixène*, tragédie en 5 actes et en vers, Utrecht, 10 août 1785, in-8°; 15° *Description et itinéraire historique, politique et géographique des sept provinces-unies des Pays-Bas et de leurs colonies*, la Haye, 1782; seconde édition, 1790, in-8°; 16° *République fondée sur la nature physique et morale de l'homme*, Francfort, 1790, 1798, in-8°; 17° *le Roi voyageant incognito, ou l'École des voyageurs*, comédie en 3 actes et en prose, 1795, in-8°; 18° *le Guide des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont affligées de hernies ou descentes*, Francfort, 1798, in-8°; 19° *Traité sur la paralysie du nerf optique, vulgairement nommée goutte seréine*, Paris, 1801, in-8°; 20° *Recherches et découvertes sur la nature du fluide nerveux, ou de l'esprit vital principe de vie, etc.*, Francfort, 1801, in-8°; 21° *Histoire anatomique, physiologique et optique de l'œil*, Francfort et Paris, 1805, in-8°. Lefebvre de St-Ildephont est encore auteur de quelques écrits médicaux en allemand qui n'ont pas été traduits, et de plusieurs autres restés inédits et qui probablement ne paraîtront jamais. M—D j.

LEFEBVRE (PHILIPPE), littérateur, né en 1705 à Rouen, et mort en 1784 dans la même ville, où il exerçait la charge de président au bureau des finances, avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il publia son *Examen de la tragédie d'Inès de Castro* (voy. MORTE-HOUDARD), que personne ne fut tenté de regarder comme le coup d'essai d'un écolier. Cet opuscule, accueilli avec bienveillance, fut suivi de quelques autres dans lesquels Lefebvre montra un goût sain et un attachement réel aux prin-

cipes consacrés par les meilleurs écrivains. Obligé ensuite de partager son temps entre les devoirs de sa charge et la société, où sa politesse et les agréments de son esprit le faisaient rechercher, il ne pouvait plus donner à la littérature que les instants dérochés aux affaires. Il publia néanmoins encore quelques opuscules assez agréables, mais trop superficiels pour lui assurer une réputation durable : il semble d'ailleurs qu'il eût renoncé à s'en faire une, puisqu'il n'attachait son nom à aucune de ses productions. On a de lui : 1° *Examen de la tragédie d'Inès de Castro*, Paris, 1723, in-8°; 2° *Lettre d'un gentilhomme de province au sujet de cette tragédie*; ibid., 1725, et dans le tome 11 des *Amusements du cœur et de l'esprit*; 3° *Lettres de deux amis*, 1724, in-12; 4° *le Songe de Philalète*, (supposé traduit du grec de Parthénus, 1725, 1750, in-12; 5° *le Pot-pourri*, 1727, 2 part. in-12; 6° *Nanin et Nanine*, fragment d'un conte traduit de l'arabe, 1749, in-8°; 7° *Histoire de mademoiselle de Cerni*, Berlin, 1750, in-12; 8° *l'Oracle de Nostradamus*, divertissement en un acte et en vers, Paris, 1751, in-8°; 9° *l'Enlèvement d'Eripe*, 1851, in-8°; 10° *Histoire de Ménocrate et Zénothémis*, 1755, in-8°; 11° *Le Loisir littéraire de Philalète*, 1755, in-8°; 12° *la Vérité*, ode, suivie de poésies, 1759; 13° *Abrégé de la vie d'Auguste, empereur romain*, 1760, in-12. Ce petit morceau d'histoire, dit l'abbé Sabatier, est d'une lecture intéressante, et prouve que ses autres ouvrages ne doivent l'oublier qu'ils sont tombés qu'au choix des sujets. 14° *Questions et réponses, ou Définitions nouvelles*, en prose et en vers, 1761, in-8°; 15° *Mélanges de différentes pièces de littérature*, en vers et en prose, avec l'*Histoire de mademoiselle de Cerni*, Chambéry et Lyon, 1761, in-12; 16° *Récréations académiques*, contenant *la Mort de Caton, ou le Suicide*, etc., 1762, in-8°; 17° *Histoire de Henri Félix, archevêque de Mayence*, Paris, 1762, in-8°. W—s.

LEFEBVRE (ARMAND-BERNARDIN), inspecteur général des ponts et chaussées, né en 1754, de parents recommandables, reçut une éducation soignée, qui fut dirigée ensuite vers les sciences exactes. Allié de Trudaine, alors intendant des ponts et chaussées, il se dévoua dès l'enfance au service des ponts et chaussées, et s'y distingua par des progrès rapides. Il passa successivement par tous les grades. Ingénieur ordinaire, il fit pour la province de Champagne des projets à l'exécution desquels elle doit le degré de prospérité où elle est parvenue depuis. La ville de Reims particulièrement lui est redevable des grands édifices et des superbes promenades qui l'embellissent. Ingénieur en chef de la généralité de Caen, les projets en tous genres qu'il a rédigés pour la rivière d'Orne, pour les passages du Petit et du Grand Vey, pour les ports de Cherbourg et de Granville, et pour l'embellissement de diverses villes de cette généralité, attestent ce que peuvent le génie et les talents éclairés par une longue

expérience. Inspecteur général et membre du conseil des ponts et chaussées, il fut chargé de l'examen de projets du plus grand intérêt, et, dans toutes les circonstances, il éclaira le conseil par les avis d'un ingénieur consommé. Distingué par autant de talents et de services, il ne pouvait rester ignoré : il fut membre de plusieurs sociétés savantes, et prit beaucoup de part à leurs travaux par un grand nombre de mémoires, profondément discutés, sur plusieurs questions de physique, de chimie et d'agriculture. Il mourut le 12 juillet 1807. — LEFEBVRE D'HELLANCOURT, inspecteur général des mines et membre du conseil des mines, était né à Amiens en 1759, et mourut à Paris le 9 janvier 1813. Il a publié : 1^o *Considérations relatives à la législation et à l'administration des mines*, Paris, 1802, in-8^o; 2^o *Aperçu général des mines de houilles exploitées en France, de leurs produits et des moyens de circulation de ces produits*, Paris, 1805, in-8^o, avec une carte des mines de houille et des canaux et rivières navigables. Ces deux opuscules sont extraits du *Journal des mines*, dont Lefebvre était un des collaborateurs, et auquel il a encore fourni : *Description du Calvari-Berg, en Hongrie, et Observations minéralogiques faites à Ste-Magnence, en Bourgogne* (t. 2, 1795); *Note sur les richesses minérales de la France* (t. 10, 1801). Une *Notice nécrologique* sur l'auteur, par Gillet de Laumont, a été insérée dans le tome 58 du même journal. — LEFEBVRE DE LA BELLANDE (Jean-Louis), employé dans les fermes générales, mort le 25 juillet 1762, est auteur d'un *Traité général des droits d'aides*, Paris, 1759, 2 vol. in-4^o. Z.

LEFEBVRE (FRANÇOIS-JOSEPH), duc de Dantzig, né en 1755, à Ruffack, en Alsace, était fils d'un meunier qui avait servi dans les hussards. Son éducation fut peu soignée. Livré dès sa jeunesse à de violentes passions, il s'enrôla à dix-huit ans dans les gardes françaises, et vint rejoindre à Paris cette belle troupe, où la discipline, alors très-sévère, eut sur lui une influence que n'avait pas obtenue l'autorité paternelle. Il fut réellement alors un bon militaire, c'est-à-dire un soldat soumis en tout point à ses chefs; et au bout de quinze ans de service, il devint premier sergent; ce qui était beaucoup à cette époque (1). La révolution le trouva pourvu de ce dernier grade et fort satisfait de sa position, de manière qu'il prit peu de part aux mouvements insurrectionnels des gardes françaises, qui furent le premier signal des troubles. On a même remarqué que dans plusieurs occasions il fit preuve de zèle pour le maintien de la discipline et de l'ordre de choses existant, et qu'un jour il s'exposa à de graves périls pour défendre ses officiers contre la fureur des soldats. Un autre jour il fit tous ses efforts et fut même blessé pour assurer la rentrée

de la famille royale aux Tuileries, et le départ des tantes du roi pour Rome. Incorporé, après le licenciement de son régiment, dans le bataillon des Filles-St-Thomas, l'un des meilleurs de la garde nationale de Paris, il fut chargé de son instruction, et donna encore, dans diverses circonstances, des preuves d'attachement au bon ordre et à la discipline. Lorsque la guerre éclata en 1792, il entra, comme capitaine, dans un régiment de ligne qui fut employé aux armées de la Moselle et du Rhin. Nommé adjudant général en septembre 1793 et général de brigade deux mois après, il se trouva sous les ordres du jeune Hoche, dont il avait été, aux gardes françaises, le chef d'instruction, et qui, devenu tout à coup général en chef, le fit nommer général de division, après les combats de Lambach et de Giesberg, où il s'était honorablement distingué. Dès lors (janvier 1794), Lefebvre commanda l'avant-garde de l'armée de la Moselle; et il eut une grande part à l'invasion du Palatinat. Lorsque cette armée passa sous les ordres de Jourdan, après la disgrâce de Hoche, Lefebvre en commanda encore l'avant-garde, et il exécuta à la tête de sa division, au milieu des Ardennes, cette belle marche qui eut de si grands résultats en réunissant sur la Sambre des forces imposantes et qui, placées sous les ordres de Jourdan (voy. ce nom), décidèrent en même temps l'évacuation du territoire et l'invasion de la Belgique. Dans la fameuse journée de Fleurus, la division de Lefebvre qui, de toute cette nombreuse armée, fut la seule ce jour-là sérieusement engagée, fut aussi celle qui recueillit la plus grande part de gloire au poste de Lambusart, qu'elle défendit avec beaucoup de fermeté contre les attaques répétées de Beaulieu. Après cette victoire, Lefebvre continua de commander l'avant-garde de Jourdan, et il eut encore des succès assez remarquables sur la Meuse et sur la Roër. On a toutefois exagéré celui qu'il obtint à Linnich. Lefebvre, en deux jours de marche, parvint aux bords du Rhin, et y stationna jusqu'au grand hiver de 1794 à 1795, où la glace rendit plus facile encore la conquête de la Hollande, qui dans aucun cas n'aurait pu se défendre après le lâche abandon de ses alliés. Lefebvre n'eut que peu de part à cette conquête, en passant le Rhin sous les murs de Nimègue, déjà soumis par l'aile droite de l'armée du Nord. Il acquit plus de gloire quelques mois après en traversant le même fleuve à Urdingen, à la tête de ses grenadiers, en présence de l'armée autrichienne, lorsque les autres divisions françaises, jusqu'à Coblenz, exécutaient une pareille opération. Toute l'armée se porta rapidement sur le Mein, et Lefebvre en forma encore l'aile gauche en s'appuyant auprès de Francfort, à la ligne de neutralité qu'avaient établie et que gardaient les Prussiens, mais que les Autrichiens forcèrent bientôt pour se porter sur les derrières des Français, obligés de se retirer à la hâte jus-

(1) On disait alors proverbialement qu'il y avait trois classes d'honnêtes gens à Paris : les curés, les notaires et les sergents aux gardes.

qu'à Dusseldorf. Lefebvre ne s'arrêta que sous les murs de cette ville; et une trêve ayant été conclue dans le mois de novembre 1795, il ne reprit les armes que l'année suivante. Placé alors sous les ordres de Kléber, il se signala dans plusieurs occasions, notamment à Altenkirchen et à Wetzlar. Il éprouva cependant un échec assez grave, près de cette dernière ville, le 15 juin 1796; mais il prit sa revanche quinze jours plus tard, en forçant le général Kray à se retirer après un combat meurtrier. Il s'empara ensuite de Kœnigshoffen, et s'avança jusqu'à Wurtzbourg, d'où, après une sanglante bataille, il fallut se retirer à la hâte (*voy. Jourdan*), d'abord sur la Lahn, ensuite sur le Rhin. Dans la campagne de 1797, Lefebvre se trouva encore une fois sous les ordres de son ancien camarade le général Hoche; et il commanda son aile droite au nouveau passage du Rhin devant Neuwied. La valeur qu'il déploya dans cette occasion lui valut une lettre flatteuse de la part du directoire exécutif. Il allait entrer dans Francfort à la tête de ses troupes lorsque la nouvelle des préliminaires du traité de Léoben suspendit tout à coup cette marche triomphante. Deux mois après (septembre 1797), Hoche étant mort subitement, Lefebvre prit pendant quelques jours le commandement de l'armée, comme le plus ancien des généraux de division. Au printemps de l'année suivante, la guerre ayant recommencé, il passa à l'armée du Danube, qui fut placée sous les ordres de Jourdan, et qui, de beaucoup inférieure en nombre à celle de l'archiduc Charles, essuya un échec funeste à Stokach, où Lefebvre résista longtemps, avec un corps de 8,000 hommes, à toutes les forces réunies des Autrichiens, et fut grièvement blessé d'un coup de feu. Revenu en France aussitôt après, il reçut du directoire une armure complète et le commandement des troupes de la capitale. C'était, à cette époque d'agitation, un des points les plus importants; et il le devint bientôt encore davantage par le retour de Bonaparte. Lié particulièrement avec Bernadotte et Jourdan, Lefebvre se montra d'abord fort attaché au parti républicain, et dans les mouvements et les intrigues qui précédèrent le 18 brumaire, il parut décidé à faire son devoir en obéissant aux ordres des directeurs. Invité, la veille de l'événement, à se rendre chez Bonaparte, il s'y rendit cependant et fit paraître quelque incertitude; mais lorsqu'il vit le plus grand nombre se réunir au vainqueur de l'Italie, il consentit à être son lieutenant et refusa positivement d'obéir aux ordres du directoire. Ce fut lui surtout qui assura son triomphe au conseil des Cinq-Cents en entrant l'épée à la main dans la salle des séances: Napoléon n'oublia jamais, dans la suite, un si grand service. N'ayant pas assez de confiance dans son habileté pour lui donner des commandements d'une haute importance, il lui accorda néanmoins toutes sortes de bienfaits, et quand, après le siège de Dantzig, où Lefebvre

avait donné de nouvelles preuves de dévouement (*voy. KALCKREUTH*), Napoléon voulut mettre le comble à ses faveurs en le créant duc, il le désigna, dans son message au sénat, par ces expressions remarquables: *Celui qui nous a le plus secondé dans la première journée de notre règne*. A cette époque (1807), Lefebvre était depuis trois ans maréchal d'empire et grand cordon de la Légion d'honneur. Il avait été nommé, en 1803, préteur du Sénat; et il était possesseur d'une fortune qu'augmenta encore la belle dotation du duché de Dantzig. Jusque-là, cependant, il n'avait guère eu de l'empereur que des postes de réserve. En 1808, il commanda un des corps d'armée qui envahirent l'Espagne (*voy. CHARLES IV*). Mais il n'alla pas au delà de Valladolid et de Ségovie. Rappelé presque aussitôt à la grande armée en Allemagne, il y commanda les Bavares dans la campagne de 1809, et combattit à la tête de cette troupe aux batailles de Thann, d'Abensberg et d'Eckmühl, puis dans le Tyrol, où il dispersa le corps de Chasteler et celui de Jellachich. Revenu en France, après la paix de Vienne, il y eut un commandement dans la garde impériale, et ne quitta plus Paris que pour concourir à l'invasion de la Russie en 1812. On sait que, dans cette malheureuse expédition, la garde impériale eut peu d'occasions de combattre. Dans la désastreuse retraite, on vit un de ses plus braves chefs, le maréchal Lefebvre, à l'âge de près de soixante ans, marcher à pied, au milieu des soldats, avec un bâton à la main et une barbe de plusieurs semaines. La force de sa constitution surmonta tout, et il ne s'éloigna pas un seul instant de son poste. Il ne revint à Paris qu'avec la troupe qu'il commandait, et bientôt il la conduisit encore dans les plaines de la Champagne, où il se distingua de nouveau, à la tête de cette belle infanterie à Montmirail, à Champ-Aubert, et dans toute cette brillante et courte campagne de 1814. Lors de l'entrée des alliés dans la capitale, il était à Fontainebleau avec Napoléon, et il ne fut pas des derniers à l'abandonner pour venir offrir ses services à Louis XVIII. Comme la plupart des maréchaux, Lefebvre était alors un peu las de la guerre, et il voulait enfin se reposer sur ses lauriers et jouir de sa fortune; ce qui avait fort affaibli son zèle. Il alla au-devant du roi à Compiègne, et ce prince l'accueillit très-bien. Il le fit ensuite chevalier de St-Louis, pair de France, et continua de le traiter avec beaucoup de distinction. Lors du retour de Napoléon en 1815, Lefebvre montra de l'hésitation et vint, dans le premier moment, offrir au roi le secours de son épée. Mais, quand ce prince fut parti pour Gand, il se hâta de porter sa soumission à son ancien maître, qui le fit aussi pair de France, mais ne le força pas de l'accompagner à la malheureuse expédition de Waterloo. Resté dans la capitale, Lefebvre se montra fort assidu aux séances de la chambre des pairs. Après le second retour du roi, il se trouva compris dans

l'ordonnance qui en excluait ceux qui avaient accepté la pairie de Napoléon. Réhabilité dans la grande fournée de 1819, il ne jouit pas longtemps de cette faveur, car il mourut, le 14 septembre 1820, d'une hydropisie de poitrine. Si ce général fut un des plus braves de notre époque, on ne doit pas le considérer comme un des plus habiles. Sa première éducation ayant été fort négligée, il n'avait appris aucun des éléments de l'art militaire. Tant qu'il servit dans les gardes-françaises, toute sa science et ses prétentions se bornèrent aux mouvements d'un peloton d'infanterie. Les circonstances de la révolution pouvaient seules le porter au premier rang de l'armée. Comme général divisionnaire, il fit cependant d'assez grandes choses; mais, comme général en chef, on doute qu'il eût jamais compris les grandes opérations d'une armée. Nous pouvons affirmer, comme témoin, que souvent il manquait de sang-froid dans les circonstances les plus critiques. Comme homme politique, il avait de la finesse et de la ruse, et il suivit avec assez d'adresse toutes les variations des événements. Après avoir montré beaucoup d'attachement à Robespierre et surtout à St-Just, à qui il devait sa première fortune, il n'en montra pas moins au directoire, puis à Bonaparte, qui le combla de toutes sortes de faveurs, sans l'affectionner beaucoup. Son air de ranchise, sa gaieté et même son accent tudesque, dont il ne put jamais se défaire entièrement, plaisaient singulièrement aux soldats, qu'il séduisait encore par des démonstrations d'activité et de zèle souvent inutiles, mais qui entretenaient sa popularité. C'était le charlatanisme de l'époque et, sous ce rapport, il avait très-bien compris le rôle qu'il devait jouer dans le pays conquis; mais il lui échappait quelquefois des naïvetés piquantes. Ayant, un jour, mandé les magistrats d'une ville de la Franconie, qu'il venait d'envahir : « Vous vous apportons la liberté, leur dit-il; mais « soyez sages : le premier qui *pouge* (bouge) je le « fais fusiller. » Suivant sa dernière volonté, le maréchal Suchet prononça son éloge, le 12 juin 1821, à la chambre des pairs. L'exagération de cette oraison va au delà même de ce qu'exigeaient la circonstance et le genre. — Le maréchal Lefebvre s'était marié avant fortune, c'est-à-dire au temps où il était simple sergent des gardes-françaises, et il n'avait pu épouser qu'une femme de très-basse extraction. Douée cependant de quelque esprit naturel, cette femme sut conserver son affection jusqu'au temps de sa plus haute élévation, et elle vécut alors dans le plus grand monde de la cour impériale, où ses naïvetés et son grossier langage amusèrent souvent les autres dames, et surtout l'impératrice Joséphine. — Ayant survécu à son époux, elle lui a fait élever en 1825, au cimetière du Père-Lachaise, et près de la tombe de Masséna, selon le vœu du maréchal, un monument, remarquable par sa simplicité et la pureté du dessin. — Le maréchal Lefebvre eut jusqu'à

douze enfants mâles, mais aucun ne lui a survécu. M—D J.

LEFEBVRE (JACQUES), homme politique français, né vers 1780. Jacques Lefebvre était un des plus riches banquiers et négociants de la capitale quand il fut nommé, en 1824, juge au tribunal de commerce de la Seine. C'est lui qui, l'année suivante, prononça un discours lors de l'installation de la bourse de Paris. Élu député de la Seine en 1827, il alla s'asseoir sur les bancs de l'extrême gauche, et y prit, à son début dans la vie parlementaire, une part active aux discussions. Très-versé dans les questions de finances, il fut élu, en 1829, de la commission du budget, de celle de l'adresse en 1850, et signa, en juillet de la même année, la protestation contre les ordonnances de Charles X. Après la révolution de juillet, Jacques Lefebvre fut constamment réélu député de la capitale jusqu'à la révolution de 1848. Il prit souvent la parole dans les débats relatifs aux projets de lois financières et commerciales; fut nommé président de la commission de la refonte des monnaies en 1845 et 1846, membre de la commission chargée de modifier la législation hypothécaire. Dévoué au gouvernement de Louis-Philippe, il vota toujours avec le parti conservateur, fut nommé successivement membre de la chambre de commerce de Paris, l'un des commissaires pour surveiller la caisse d'amortissement et l'un des régents de la banque. Ses profondes connaissances dans les matières financières lui avaient donné à la chambre des députés une grande autorité. Il est mort à Paris en 1856. Z.

LEFEBVRE DE CHEVERUS. *Voyez* CHEVERUS.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (CHARLES), général français, né à Paris le 14 décembre 1775, était fils d'un marchand de drap de cette ville. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires en 1792, il fit les premières campagnes de la révolution dans l'armée de Dumouriez et parvint au grade de capitaine. Attaché, après le 18 brumaire, à la personne du premier consul, il devint son aide de camp et le suivit en cette qualité à la bataille de Marengo. En 1804, il était colonel du 18^e régiment de dragons, et il commanda ce régiment à la journée d'Austerlitz où il se fit remarquer, et fut nommé commandant de la Légion d'honneur. Promu au grade de général de brigade en septembre 1806, il passa au service de Westphalie, reçut, après la paix de Tilsitt, la décoration du Lion de Bavière, et fut nommé général divisionnaire le 29 août 1808. Employé immédiatement après dans la guerre d'Espagne, il concourut d'abord au siège de Saragosse, puis alla dans l'Estramadure, où sa témérité l'ayant entraîné, avec les chasseurs de la garde, à la poursuite de l'armée anglaise jusqu'au delà d'une rivière, il ne put la repasser, lorsqu'il fut attaqué par des forces supérieures. Blessé et fait prisonnier, il fut conduit en Angleterre, où il obtint une ville pour prison, sur sa parole; mais il s'échappa

quelque temps après, et revint en France, où Napoléon approuva sa conduite, l'emmena avec lui en Autriche (1809), et lui donna encore le commandement des chasseurs de sa garde. En 1812, Lefebvre-Desnouettes suivit Napoléon en Russie, et fut toujours auprès de lui pendant la retraite, partageant, avec le mameluk Roustan, un des traîneaux qui formaient son escorte. L'année suivante, il fut employé dans la campagne de Saxe : le 19 mai il contribua au succès de la bataille de Bautzen, et s'empara le 19 août des montagnes de Georghenthal. Après avoir éprouvé le 29 septembre un échec très-grave à Altenbourg, où il fut attaqué par l'hetmann Platow et le général saxon Thielmann, il s'en vengea le 30 septembre sur un corps de cavalerie russe qu'il mit en fuite. Dans la campagne de 1814, il reparut au combat de Brienne, où il exécuta de brillantes charges de cavalerie, et fut blessé de plusieurs coups de lance et de baïonnette. Après l'abdication de Fontainebleau, Lefebvre-Desnouettes commanda jusqu'à Roanne l'escorte qui conduisit Napoléon à l'île d'Elbe. A son retour, il fut nommé chevalier de St-Louis, et conservé par Louis XVIII dans le commandement des chasseurs de la garde impériale, devenus chasseurs royaux. C'est ce régiment qu'il essaya de soulever contre le roi, aux premières nouvelles du débarquement de Napoléon. Secondé par les deux frères Lallemand (*voy.* ce nom), il se porta sur la Fère pour se rendre maître de l'arsenal et de la garnison de cette ville, et y fit son entrée le 10 mars. Il devait marcher de là sur Paris, entraîner dans son parti les troupes qui se trouvaient sur sa route, et arrêter la famille royale prisonnière aux Tuileries. On a dit, dans le temps, que cette conspiration avait été concertée avec les agents de Napoléon et tramée à son profit; mais plus tard il a été reconnu qu'elle se liait à des complots en faveur d'un autre prince. Quoi qu'il en soit, elle échoua devant la fermeté du général d'Aboville (*voy.* ABOVILLE). Lefebvre-Desnouettes se dirigea ensuite sur Compiègne, où il tenta en vain de mettre en mouvement les chasseurs du Berri. Obligé de chercher son salut dans la fuite, il prit la route de Lyon avec les frères Lallemand, et ayant échappé aux gendarmes qui vinrent pour l'arrêter, il alla demander un asile au général Rigau, l'un des agents de la conspiration, chez lequel il attendit l'arrivée de Napoléon. Nommé par ce dernier membre de la chambre des pairs, il l'accompagna dans la Belgique, et combattit à Ligny et à Waterloo. Le général Lefebvre-Desnouettes, compris, après le retour du roi, dans l'article 1^{er} de la loi du 24 juillet, réussit à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui; mais il fut condamné à mort par contumace, en mai 1816, par un conseil de guerre. S'étant réfugié aux États-Unis d'Amérique, ainsi que les frères Lallemand (*voy.* ce nom), ils y formèrent la colonie du Champ d'asile, qui eut peu de du-

rée. Après beaucoup de vicissitudes, Lefebvre s'établit à Aigleville, capitale d'une autre colonie qui ne réussit pas davantage. La voyant près de sa ruine, il fut contraint de la quitter, et s'embarqua à bord du paquebot *l'Albion*, pour venir en Belgique; mais ce bâtiment échoua sur les côtes d'Irlande, près de Kingsale, et le malheureux Lefebvre-Desnouettes périt dans ce naufrage le 22 avril 1822.

M—D J.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE. *Voyez* VILLEBRUNE.

LEFEBVRE. *Voyez* FEBURE, FEBVRE et FÈVRE.

LEFERON (JEAN), d'une famille illustre dans la robe (1), fut avocat au parlement de Paris et généalogiste. « Il s'adonnait plus, dit Loysel, à écrire des généalogies et armoiries qu'à son « estat d'avocat. » Il paraîtrait, suivant quelques auteurs, que ce Leferon aurait été le mari de la belle *Feronnière* (*voy.* FRANÇOIS 1^{er}) (2), tandis que Moreri le fait vivre seulement sous Henri II, François II et Charles IX. On lui attribue les ouvrages suivants : 1^o *Catalogue des connestables de France, chanceliers, grands-maitres admiraux et maréchaux de France, et des prévôts de Paris*, Paris, Vascosan, 1555, in-fol. Le même ouvrage a été réimprimé par Claude Morel, Paris, 1628, in-fol., et sous le titre d'*Histoire augmentée de recherches et pièces curieuses*, par Denis Godefroy, Paris, de l'imprimerie royale, 1668, in-fol. C'est par erreur que le catalogue de la bibliothèque de Paris donne à cette édition la date de 1658. — La même édition, avec des notes manuscrites, se trouve dans cette bibliothèque. L'édition donnée par Denis Godefroy, qui a entièrement refondu l'ouvrage de Leferon, a fait oublier celle qui fut faite pendant la vie de l'auteur. Cet ouvrage est fort bon à consulter. 2^o *De la primitive institution des rois, héraulds et poursuivants d'armes*, Paris, Maur Meunier, 1555, in-4^o; 3^o *le Symbole armorial des armoiries de France, d'Écosse et de Lorraine*, Paris, 1555, in-4^o.

D—z—s.

LEFÈVRE (JEAN), évêque de Chartres, né dans le 14^e siècle à Paris (et non à Douai), suivit avec succès les cours de l'université, et fut successivement docteur en droit canon, prévôt de l'abbaye de St-Waast d'Arras, où il prit l'habit religieux, abbé de Tournus, puis de St-Waast, d'où il fut élevé en 1580 sur le siège épiscopal de Chartres. Il fut député l'année suivante, par Charles VI, vers le duc de Bretagne, pour traiter de la paix. Louis d'Anjou, roi de Sicile, le nomma son chancelier. Il se prononça fortement en faveur du pape Clément VII, reconnu seulement par une partie de l'Église (*voy.* CLÉMENT VII et URBAIN VI).

(1) Pierre Leferon, cité par Dutillet, était conseiller au parlement de Paris et juge-lai des enquêtes en 1315 et 1316, et un autre Jean Leferon fut panetier du roi Charles VI, puis bailli et gouverneur de la ville de Senlis.

(2) Voir Dreux du Radier, *Tablettes historiques*, t. 2; Bayle, article François 1^{er}, note D; Fournel, *Histoire de l'ordre des avocats*, t. 2, p. 233-234; Gaillard, *Histoire de François 1^{er}*, t. 5, p. 277, cite les *Leçons diverses* de L. Guyon.

Il mourut à Avignon le 11 janvier 1590 (voy. son épitaphe dans la *Gallia christiana*, t. 8, p. 1180.) On a de ce savant prélat : 1° *Tractatus de schismate seu de planctu bonorum*. C'est une réponse au traité *De planctu Ecclesie*, composé par Jean de Lignac en faveur d'Urbain VI. 2° *Diarium historicum quo res gestas omnes quibus auctor interfuit singulis diebus, prout gesta sunt ab anno 1381 ad 1388, ordine describit*. Lefèvre traduisit lui-même son journal en français, et l'on en conserve des copies dans les deux langues à la bibliothèque du Louvre. Baluze l'a souvent cité dans ses notes sur les vies des papes qui ont siégé à Avignon. 3° *Les Grandes Chroniques de Hainault, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 5 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque du Louvre sous les numéros 9658-9660. Casimir Oudin a consacré un article assez étendu à ce prélat dans ses *Scriptores ecclesiastici*, t. 3.

W—s.

LEFÈVRE ou LEFEBVRE (JEAN), seigneur de St-Remy, de la Vacquerie, d'Avernes et de Mориennes, naquit à Abbeville, vers la fin du 14^e siècle. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le créa roi d'armes de la Toison d'or, et il s'acquitta de cet emploi avec distinction. « Il fut tenu, dit « Georges Châtelain, le plus sachant et vertueux, « et vrai disant, que pour son temps était ; pour un « roi d'armes, le nonparcil qui pour lors fut. » Il mourut l'an 1468, le jour de la Fête-Dieu. Il a écrit les *Mémoires de son temps, comprenant les événements les plus importants qui se sont passés dans les États du duc de Bourgogne, depuis 1407 à 1460*. J.-J. Chifflet en possédait le premier volume, finissant avec l'année 1456, et Jules Chifflet son fils, avait fait d'inutiles recherches pour retrouver le second. Lefèvre avait adressé ses *Mémoires* à Georges Châtelain « pour les employer à son « bon plaisir et selon sa discrétion es nobles his- « toires et chroniques par lui faites. » Châtelain, profitant de cette liberté, en a extrait une grande partie de l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalaïn* (voy. G. CHATELAIN et JULES CHIFFLET), « dont « se trouvent des exemplaires enluminés, où le- « dit sieur de St-Remy (Jean Lefèvre) est peint « au commencement, vêtu de sa cotte d'armes, « assis et écrivant sur un pupitre. » On doit remarquer que, suivant l'usage du temps, Lefèvre n'est désigné par les chroniques contemporaines que sous le nom de *Toison d'or*, de l'emploi qu'il exerçait.

W—s.

LEFÈVRE (NICOLAS), philologue, né à Paris, le 2 juin 1544, eut le malheur de se crever un œil dans sa jeunesse, en taillant une plume, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études. Après avoir suivi un cours de droit à Toulouse, il voyagea en Italie, demeura quelque temps à Rome, et se lia d'amitié avec Sigonio, M.-A. Muret, le cardinal Baronius et autres savants de ce pays. De retour en France, il fréquenta d'abord le barreau, puis, en 1572, il fut pourvu d'une charge de conseiller des eaux et forêts. Il assista, jusqu'au der-

XXIII.

nier moment, sa mère, morte en 1561 d'une maladie pestilentielle qui désolait Paris. Pendant les guerres de la ligue, il se livra dans la retraite à des travaux scientifiques, et, lorsque Henri IV fut affermi sur le trône, il fut choisi par ce monarque pour précepteur du prince de Condé. Plus tard, aux instances de la reine régente Marie de Médicis, il accepta le même emploi auprès du jeune roi Louis XIII; mais il ne remplit pas longtemps ces fonctions honorables, la mort l'ayant enlevé le 5 novembre 1612. Lefèvre avait autant de piété et de modestie que d'érudition. En correspondance avec les hommes célèbres de l'époque, il leur fournissait des matériaux, des mémoires pour la composition de leurs ouvrages, en les priant de ne faire aucune mention de lui. Cependant il donna une édition latine de Sénèque le philosophe et de Sénèque le rhéteur, avec de savantes préfaces et notes, Paris, 1587, in-fol. Il composa aussi la préface des *Fragmenta* de St-Hilaire de Poitiers, disposés par Pierre Pithou, dont Lefèvre avait été le collaborateur, mais qui ne parurent qu'après sa mort, Paris, 1598, in-8°. Ces trois préfaces et d'autres opuscules du même auteur furent recueillis par un de ses amis, Jean Lebègue, avocat général à la cour des monnaies, et réunis en 1 volume in-4°, Paris, 1614. On y trouve des remarques sur différents passages de l'Écriture sainte, des dissertations sur plusieurs points d'antiquité ecclésiastique, de morale ou de controverse; des lettres, quelques poésies, etc. La plupart de ces écrits sont en latin; mais les pièces qui terminent ce volume sont en français. Les uns et les autres se distinguent par la clarté, la concision et par une critique judicieuse. — LEFÈVRE (NICOLAS), né à Montfort-l'Amaury en 1588, embrassa la règle de St-Dominique, et, après avoir achevé ses études au couvent de St-Jacques à Paris, fut reçu docteur en théologie à Bourges, en 1628. Ses talents pour la prédication l'ayant fait remarquer, on le chargea de divers emplois dans plusieurs maisons de son ordre, et lorsque Louis XIII se fut rendu maître de la Rochelle, Lefèvre rétablit dans cette ville le couvent des dominicains, détruit par les protestants pendant les guerres civiles, et en fut nommé prieur. Il assista, comme définiteur de la province de France, au chapitre général assemblé à Rome en 1650. De retour à la Rochelle, il y mourut en 1635. On a de lui quelques ouvrages latins et français : 1° *Doctrinæ orthodoxæ fidei, seu Symboli D. Athanasii expositio*, Paris, 1651, in-24. Cette explication du symbole dit de St-Athanase est tirée des ouvrages de St-Thomas d'Aquin. 2° *Prædicator carnuteus, sive institutio conventus carnutensis*, Chartres, 1637, in-8°; 3° *Manuale ecclesiasticum historicum a Christo nato ad 1646*, la Rochelle, 1646, 2 vol. in-8°; 4° *Agémotologie, c'est-à-dire Discours de l'assemblée du chapitre provincial célébré à Chartres*, Angers, 1625, in-8°. Cet ouvrage contient des détails intéressants sur l'histoire de la ville de Chartres.

74

5^o *La Défense du St-Rosaire et chapelet*, la Rochelle, 1646, in-4^o. — LEFÈVRE DE LÉZEAU (Nicolas), conseiller d'État, mort en 1680, âgé de près de 100 ans, a laissé quelques ouvrages manuscrits relatifs à l'histoire de France, et dont plusieurs se trouvent soit à la bibliothèque de Paris, soit à celle de Ste-Geneviève. *Histoire de la naissance et du progrès de l'hérésie en France; De la religion catholique en France*. L'auteur y parle de la faction des Seize pendant la ligue; *Vie de Jean de Morvilliers et Histoire de Jean de Marillac*, tous deux gardes des sceaux; *Recueil de diverses pièces concernant les conseils du roi*. — LEFÈVRE (Nicolas), professeur de chimie au jardin des plantes de Paris, s'était fait une certaine réputation tant par ses leçons que par un traité sur son art, lorsque, en 1664, Charles II l'appela en Angleterre et lui confia la direction d'une pharmacie qu'il avait établie dans le palais St-James. Estimé de ce monarque et considéré des savants, Lefèvre fut nommé membre de la société royale de Londres, et mourut en 1674. On a dit que, grand admirateur de Paracelse, il prétendait avoir découvert, comme lui, un secret pour rendre ou maintenir toute la vigueur de la jeunesse dans un âge avancé, et qu'il en avait donné communication à Bayle. Quoi qu'il en soit de cette assertion, c'était un chimiste habile, et les gens de l'art louent l'exactitude avec laquelle il décrit les opérations et rend compte de leurs résultats. Il indique aussi les moyens de reconnaître la fraude dans les préparations pharmaceutiques. Son ouvrage, regardé comme un des meilleurs abrégés des procédés alors en usage, obtint un grand succès et fut traduit en plusieurs langues. Il est intitulé *Chimie théorique et pratique*, Paris, 1660, 1669, 1674, 2 vol. in-12; Leyde, 1699, 2 vol. in-12; trad. en anglais, Londres, 1664, 1670, in-8^o; *ibid.*, 1740, in-4^o; trad. en allemand, Nuremberg, 1672, 1683, 1668, in-8^o; trad. en latin, Besançon, 1757, in-4^o. Lenglet-Dufresnoy en a donné une 5^e édition française considérablement augmentée par Dumoustier, sous le titre de *Cours de chimie*, Paris, 1751, 3 vol. in-12, avec fig. Nicolas Lefèvre a aussi publié *la Religion du médecin*, la Haye, 1688, in-12. C'est la traduction française, d'après la version latine, de l'ouvrage anglais de T. Browne (*roy. ce nom*).

P—RT.

LEFÈVRE (TANNEGUI), en latin *Tanaquillus Faber*, l'un des plus habiles humanistes de son siècle, naquit à Caen en 1615. Son père avait dissipé la plus grande partie de sa fortune (1); mais un des oncles du jeune Lefèvre, ecclésiastique très-instruit, se chargea de son éducation, et lui ayant trouvé la voix belle et l'oreille juste, lui fit d'abord apprendre la musique; l'élève fut bientôt en état d'exécuter les morceaux les plus difficiles à livre ouvert. Il avait douze ans, lors-

qu'il se mit au latin, et ses progrès furent extrêmement rapides. Cependant la sévérité de son oncle le rebuta, et son père ne put le déterminer à continuer ses études qu'en lui donnant un nouveau précepteur. Celui-ci ne savait point le grec; mais Lefèvre l'apprit seul, sans autre secours qu'une grammaire et quelques livres qu'il lut avant d'en comprendre le sens. On l'envoya ensuite faire ses humanités et sa philosophie au collège de la Flèche, l'un des plus célèbres que les jésuites eussent en France. Ses maîtres firent d'inutiles efforts pour le retenir parmi eux; et son père ainsi que son oncle échouèrent également dans le projet de le vouer à l'état ecclésiastique. Lefèvre vint à Paris, où il se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse. M. Desnoyers, l'un de ses amis, le présenta au cardinal de Richelieu, qui lui donna l'inspection de l'imprimerie du Louvre, avec un traitement de deux mille livres. Après la mort du cardinal, la pension de Lefèvre fut mal payée, et il fut obligé, pour vivre, de vendre sa bibliothèque (1). Quelque temps après, le marquis de Francières, son ami, l'emmena avec lui à Langres: il commença dans cette ville à goûter les principes de la réforme; et ayant pris congé de ce seigneur, il se retira à Preuilly dans la Touraine, où il fit profession de calvinisme. On lui offrit aussitôt la chaire de troisième à l'Académie de Saumur, et il préféra cette place à celle de professeur de grec à Nimègue. Il eut quelques démêlés avec le consistoire de Saumur, pour avoir cherché à excuser le libertinage de Sapho. L'ennui qu'il éprouva de cette tracasserie l'avait déterminé à quitter la Touraine; et il se disposait à partir pour Heidelberg, où l'électeur Palatin lui offrait des avantages considérables, lorsqu'il mourut d'une fièvre occasionnée par l'excès de travail, le 12 septembre 1672. Lefèvre laissa de son mariage avec Marie Olivier, trois enfants, un fils, nommé comme lui *Tannequi*, qui, après avoir rempli pendant trente ans les fonctions du pastorat en Hollande et en Angleterre, rentra dans le sein de l'Église catholique, et mourut à Saumur en 1717 (2); et deux filles, l'une mariée à Paul Bauldry, et l'autre qui est la célèbre madame Dacier. Lefèvre était d'un caractère très-vif, mais bon et obligeant; il mangeait peu et ne dormait que quelques heures chaque nuit: la culture des fleurs, l'éducation de ses enfants et l'étude, étaient ses seuls plaisirs et son unique délassement. Il était fort recherché dans sa toilette; et l'on a cru en trouver la cause dans une passion que lui avait inspirée une demoiselle

(1) C'est là certainement un des plus grands chagrins que puisse éprouver un homme de lettres; Lefèvre n'avait pas même conservé un exemplaire d'Aristophane, l'un des auteurs qu'il affectionnait le plus, et c'est là-dessus qu'il fit cette exclamation: *O raram et plane opostolicam saculi felicitatem!*

(2) On a de lui un petit ouvrage intitulé *De utilitate poetices*, Amsterdam, 1697, petit in-8^o, où il cherche à prouver que la poésie est inutile et dangereuse. Cette opinion a été réfutée par l'abbé Massieu, dans le tome 2 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

(1) Il était fils d'un fossoyeur de la paroisse de St-Jean de Caen, si l'on en croit Segrais (*Œuvres diverses*, t. 1^{er}, p. 84, édit. de 1723).

nommée Liger (1). Lefèvre écrivait mieux en latin qu'en français; mais si ses traductions manquent d'élégance, elles ont le mérite de la fidélité, et sont accompagnées de notes savantes. On a de lui: 1^o des éditions de quelques ouvrages de Lucien, avec une version latine et des notes; du *Traité du sublime* de Longin, avec le latin et des notes, Saumur, 1665, in-12 (2); des *Fables* de Phèdre; de Lucrece (3); des *Histoires diverses* d'Élien, d'Eutrope, de Justin, de Térence, d'Horace; de la *Bibliothèque* d'Apollodore; de Virgile; du *Panegyrique de Trajan*, par Pline le Jeune; de Denis d'Alexandrie, d'Anacréon et de Sapho; 2^o des traductions françaises du *Festin* de Xénophon, du *Premier Albiciade* de Platon, du *Traité de la superstition* de Plutarque, de la *Vie d'Aristippe*, par Diogène Laërte; 3^o la traduction en vers latins des *Fables* de Lockman, Saumur, 1675, in-12. Il fit cette traduction pendant sa dernière maladie, et elle a été publiée par And. Dacier, son gendre. 4^o *Diatrise Fl. Josephi de Jesu Christo testimonium suppositum esse*, Saumur, 1655, in-8^o; 5^o *Epistolarum*, parties 2, *ibid.*, 1659, 1665, 2 vol. in-4^o. Il a joint au second volume les *Harangues* d'Aristophane, avec la version latine et des notes. Ces lettres renferment un grand nombre de corrections des anciens auteurs. Gallois lui ayant reproché (*Journal des savants* de 1666) la hardiesse de quelques-unes de ses corrections, Lefèvre se défendit avec beaucoup de vivacité (4). 6^o *Les Vies des poètes grecs*, 1665, in-12. On trouve à la suite le *Mariage de Belfégor*, traduit de l'italien (de Machiavel); et la *Vie de Thésée*, traduite du grec de Plutarque. Reland a réimprimé les *Vies des poètes grecs*, avec quelques notes, Amsterdam, 1700, in-12. 7^o *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines*; dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre, tome 2, 2^e part., page 62. Gaullier a donné une édition de cette *Méthode*, avec des remarques, Paris, 1751, in-12; 8^o des notes sur le *Scaligerana prima* (voy. SCALIGER). On peut consulter, pour plus de détails, les *Mémoires pour servir à la vie de Tann. Lefèvre*, par Fr. Graverol, nouv. édit., 1686, in-12 (5), et les *Mémoires de Nicéron*, t. 3 et 40.

W—s.

LEFÈVRE (CLAUDE), peintre de portraits, naquit à Fontainebleau en 1655, et fut successivement élève de Lesueur et de Lebrun. Ce dernier maître lui donna le conseil de consacrer ses talents à peindre le portrait, et Lefèvre devint en ce genre un des plus habiles artistes de l'école française. En 1665, il fut reçu membre de l'académie de peinture, et donna, en 1666, pour son tableau de réception, un portrait de Colbert, qu'on regarde comme un de ses meilleurs ouvrages. Sa réputation était déjà si grande que Louis XIV et la reine voulurent être peints par lui. Le désir d'augmenter sa fortune porta Lefèvre à passer en Angleterre, où ses ouvrages exécutés jusqu'alors l'avaient avantageusement fait connaître. Il se fixa à Londres, où il peignit plusieurs portraits qui accrurent sa célébrité et lui méritèrent le surnom de *second Van Dyck*. Après avoir résidé quelque temps en Angleterre, l'amour de son art et de la patrie allait le ramener en France lorsqu'une mort prématurée l'enleva, en 1675, âgé de 42 ans seulement. S'étant marié deux fois, il eut de sa première femme deux fils, qui furent ses élèves, mais que le talent de leur père n'a pu sauver de l'oubli. François de Troy fut aussi son élève. Au mérite de la ressemblance, Lefèvre joignait une manière large, ferme et brillante; son ton a de la vérité, son dessin est d'un bon caractère et ses têtes ont du sentiment. Quoiqu'il n'ait peint, en général, que des portraits, on connaît cependant de lui quelques *Vierges* et plusieurs *Saintes Familles*. Le musée du Louvre possède de Lefèvre le *Portrait d'un maître et de son élève*, où toutes les qualités qui lui sont propres se font remarquer. Parmi ses plus beaux portraits, on cite celui de la *duchesse de Bouillon*, entourée de guirlandes de fleurs; ceux du *duc et de la duchesse d'Aumont*, et celui de *Le Camus*, musicien renommé, qu'il a représenté en pied jouant du théorbe. Parmi ses tableaux d'histoire, on cite une *Nativité de Jésus-Christ* que Louis XIV lui commanda pour l'ermitage de Franchard, proche de Fontainebleau; un *St-Bruno*, etc. Les dessins de Lefèvre sont assez rares; ils sont ordinairement à la sanguine, exécutés d'une manière libre et par hachures irrégulières; quelques-uns sont rehaussés de blanc. Il a gravé lui-même trois portraits à l'eau-forte d'après ses dessins: ce sont ceux de sa mère, de de Piles et d'Alexandre Boudan, imprimeur en taille-douce. Les gravures exécutées d'après ses tableaux sont au nombre de cinquante-cinq, dont vingt sont des sujets de Vierge et de Saintes-Familles; les autres sont des portraits. Parmi les graveurs qui ont travaillé d'après lui, on distingue Edelineck qui a gravé le portrait de Chauveau, pour les *Hommes illustres* de Perrault, et B. Audran, qui a gravé celui de Colbert. — LEFÈVRE (ROLAND), dit de Venise, d'une autre famille que le précédent, naquit, en Anjou, au commencement du 17^e siècle, et cultiva aussi le genre du portrait. A l'exemple d'Annibal Carrache,

(1) On trouvera des détails assez intéressants sur cette passion de Lefèvre, dans les ouvrages cités à la fin de l'article.

(2) Cette édition de Longin est excellente, et de tous ses ouvrages, c'était celui dont Lefèvre faisait le plus de cas. Louis XIV lui accorda pour ce travail, qu'il promettait de perfectionner, une pension de cinq cents écus; mais elle ne lui fut pas payée longtemps.

(3) Lefèvre dédia cette édition de Lucrece à Pélisson, alors enfermé à la Bastille pour sa fidélité à Fouquet. C'est un trait honorable pour tous les deux (voy. PÉLISSON).

(4) Lefèvre publia contre Gallois deux petites pièces: *Journal du journal*, ou *Censure de la censure*, et *Seconde journaline*, Saumur, 1676, in-4^o. Ces pièces ont été réimprimées in-12 avec le *Journal des savants* de l'édition de Hollande. On peut sur cette discussion, dans laquelle le public n'épousa point la cause de Lefèvre, consulter l'*Histoire des journaux*, par Camusat, t. 1^{er}.

(5) La *Vie* de Lefèvre, par Graverol, a été insérée par Sallengre, avec quelques additions et le portrait de Lefèvre gravé par F. Bleywyck, dans les *Mémoires de littérature*, t. 2, part. 2.

il se plaisait à caractériser la physionomie et le tempérament des personnages qu'il peignait, par des contours outrés et chargés, qui n'étaient rien toutefois au mérite de la ressemblance. Après un assez long séjour à Venise et à Paris, ce peintre passa en Angleterre où il mourut en 1677. P.—s.

LEFÈVRE (JEAN), astronome, né à Lisieux dans le 17^e siècle, était fils d'un tisserand et travailla dans sa jeunesse du métier de son père. Il lut quelques ouvrages d'astronomie qui lui tombèrent par hasard entre les mains, et il se rendit bientôt assez habile dans cette science pour pouvoir calculer le retour des éclipses. Un de ses compatriotes, nommé Pierre, lui procura des instruments, au moyen desquels il fit un grand nombre d'observations. Pierre, nommé professeur de rhétorique au collège de Lisieux à Paris, détermina Picard à charger Lefèvre de continuer la *Connaissance des temps* : celui-ci vint donc à Paris en 1682, fut admis presque aussitôt à l'Académie des sciences, et accompagna Lahire dans la Provence, pour vérifier la configuration des côtes de la Méditerranée. Lefèvre eut part ensuite au travail de la méridienne, et au nivellement de la rivière d'Eure. En 1683, il accusa Lahire de lui avoir dérobé ses *Tables astronomiques*; et cette accusation s'accrédita tellement, que Lahire fut obligé de se justifier : mais il ne pardonna pas à Lefèvre de l'avoir exposé à cette humiliation. Notre jeune astronome fit quelque temps après un voyage en Allemagne ; il observa, le 17 avril 1689, à Heilbron, un globe de feu très-éclatant, dont l'apparition dura un quart d'heure (voy. les *Mém. de l'Acad.*, t. 2, p. 74). Le fèvre releva, en 1701, avec beaucoup de vivacité, les inexactitudes que Lahire fils avait commises dans les calculs des éphémérides ; mais le chancelier Pontchartrain, protecteur de Lahire, exigea que cette pièce fût supprimée dans la *Connaissance des temps* (1), lui retira le privilège de cet ouvrage, et voulut même l'exclure de l'Académie. Lahire intercêda pour lui ; et Lefèvre se soumit à tout ce qu'on voulut pour conserver le titre d'académicien. Peu de mois après, il fut forcé de manquer à quelques séances de l'Académie ; et l'on profita de cette circonstance pour le rayer, sous prétexte que le règlement exige l'assiduité. Ce fut, dit Lalande, une perte pour l'astronomie ; il calculait mieux les éclipses que Lahire, parce qu'il employait la période de dix-huit ans, qu'il tenait peut-être de Røemer. Lefèvre mourut en 1706. On a de lui : 1^o les *Ephémérides* pour les années 1684 et 1685, calculées sur le méridien de Paris ; 2^o la *Connaissance du temps*, de 1684 à 1701, continuée par Lieutaud jusqu'en 1730 (voy. LIEUTAUD). W.—s.

LEFÈVRE (JACQUES), né à Lisieux vers le milieu du 17^e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, devint archidiacre de sa ville natale, grand vicaire de

M. de Gesvres, archevêque de Bourges, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1674. Une vive polémique qu'il soutint, la même année, contre le P. Maimbourg (voy. ce nom), lui causa une détention momentanée à la Bastille ; ce qui l'a fait appeler par quelques auteurs, *Lefèvre de la Bastille*. Il mourut à Paris le 1^{er} juillet 1716. Ses principaux ouvrages sont : 1^o deux *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste*, sur les Histoires de l'arianisme et des iconoclastes du P. Maimbourg, Paris, 1674, in-4^o. Cette critique eut pour l'auteur les suites fâcheuses dont nous venons de parler. Le premier de ces *Entretiens*, condamné par sentence du Châtelet, fut lacéré et brûlé. L'un et l'autre furent réimprimés à Cologne, 1685, in-12. Il en existe une autre édition in-12, sans date, augmentée d'un *Avertissement* et d'une *Lettre apologetique*. 2^o *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*, Paris, 1682, in-12. Cet ouvrage occasionna aussi une polémique entre Lefèvre et le docteur Arnould ; mais du moins elle ne causa aucun désagrément à l'auteur et n'altéra point l'amitié des deux adversaires. 3^o *Nouvelle Conférence avec un ministre, touchant les causes de la séparation des protestants*, Paris, 1683, in-12. Livre estimé et qui obtint beaucoup de succès. 4^o *Instructions pour conformer les nouveaux convertis dans la foi de l'Église*, Paris, 1686, in-12 ; 5^o *Recueil de tout ce qui s'est fait pour et contre les protestants en France*, Paris, 1686 ; 6^o *Lettres d'un docteur sur ce qui se passe dans les assemblées de la faculté de théologie de Paris*, Cologne, 1700, in-12. Ces lettres critiques, au nombre de sept, parurent sous le voile de l'anonyme, dans le temps où les *Mémoires sur la Chine*, du P. Lecomte, jésuite, furent déferés à la faculté de théologie, qui les censura (voy. LECOMTE). La septième lettre, appelée *Antijournal*, est une réplique à un écrit anonyme intitulé *Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne*, que le P. Lallemand, jésuite, avait publié pour la défense de son confrère. Lefèvre composa aussi des *Animadversions sur l'Histoire ecclésiastique* ; du P. Noël Alexandre, dominicain ; et déjà un premier volume était imprimé à Rouen, anonyme et sans date (vers 1680), in-8^o, lorsqu'il fut saisi par ordre de la police et supprimé ; deux exemplaires seulement échappèrent à la destruction (voy. ALEXANDRE [Noël]). Il donna une édition, fort augmentée, de l'ouvrage de Dom. Magri (voy. ce nom), intitulé *Antilogie, seu Contradictiones apparentes sacræ Scripturæ*, Paris, 1685, in-12, qu'il dédia à François de Harlay, archevêque de Paris. Enfin, il coopéra, dit-on, à la rédaction des *Hexaples, ou les Six Colonnes sur la constitution Unigenitus*, ouvrage en faveur du P. Quesnel, imprimé à Amsterdam, 1714, in-4^o. — LEFÈVRE (Jacques), prévôt et théologal d'Arras, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, vivait dans la seconde moitié du 17^e siècle. On a de lui : 1^o *Les Plus Curieux Endroits de l'his-*

(1) Lalande l'a insérée dans sa *Bibliothèque astronomique*, p. 341 et suiv.

toire, ou les Sages et généreuses Reparties; 1690, in-12; 2° *Éloge de Louis le Grand*, prononcé le 5 septembre, jour de sa naissance, dans la paroisse royale de St-Germain en Laye, Paris, 1692; 3° *Anciens Mémoires du 14^e siècle, depuis peu découverts*, où l'on apprend les aventures les plus surprenantes et les plus curieuses de la vie de Bertrand du Guesclin, traduits nouvellement, Douai, 1692, in-4°. Ces Mémoires sont, pour la plupart, les manuscrits dont Claude Ménard et du Chastelet (voy. ces noms) s'étaient servis pour rédiger leurs histoires de du Guesclin. Le mot traduit, qu'emploie Lefèvre, signifie seulement qu'il a rajeuni le style gaulois des originaux; mais le style du traducteur lui-même, trop souvent négligé et trivial, aurait eu grand besoin aussi d'être retouché. Des réflexions oiseuses, des anecdotes sans authenticité, déparent cet ouvrage, devenu très-rare et encore recherché des curieux. Il a été inséré, mais avec des retranchements et des additions, dans les tomes 3, 4 et 5 de l'ancienne *Collection des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, publiés par Roucher d'Ussieux et autres, 1785-90, 67 vol. in-8°

P—RT.

LEFÈVRE ou LEFEBVRE (FABER) (le P. FRANÇOIS-ANTOINE), bon poète latin, né vers 1670, était originaire de Clairvaux, petite ville du bailliage d'Orgelet. Ayant embrassé la règle de St-Ignace, il professa quelque temps les humanités dans sa province, et fut, avant 1705, appelé par ses supérieurs au collège Louis le Grand, à Paris. Il mourut en 1757. On a de lui : 1° *Commirius in Parnassum receptus* (Paris, 1705), in-12; 2° *Aurum, Carmen*, 1705, in-12. Dans ce poème dédié à Philippe V, roi d'Espagne, l'auteur explique, d'après les principes admis alors par les physiciens, la formation de l'or dans les entrailles de la terre; il décrit ensuite la manière dont on l'extrait des mines et les différents usages auxquels il est employé. Son style, formé sur celui des modèles, est, au jugement des critiques, égal et soutenu. 3° *Terra motus, carmen*, ibid., 1704, in-12. Ce petit poème eut deux éditions dans un mois. La cause des tremblements de terre y est expliquée d'après le système de Lucrèce. Les effets de ce terrible phénomène y sont décrits avec une vigueur remarquable. 4° *Musica, carmen*, ibid., 1704, in-12. Cet opuscule n'est pas moins estimé que les précédents; Serre y a pris l'idée de son poème sur la musique. Les trois poèmes du P. Lefèvre ont été recueillis par l'abbé d'Olivet, dans le tome 1^{er} des *Poemata didascalica*. — FÈVRE (Jacques-Antoine), jésuite, né le 15 août 1689, à Clairvaux, fut confesseur des rois d'Espagne Philippe V et Ferdinand VI. Il remplissait en même temps la charge honorable d'instituteur des enfants; il mourut en 1767. — FÈVRE (Étienne-Albert), frère du précédent, et comme lui jésuite, né le 25 mai 1695, à Clairvaux, mort en 1777, a laissé

des poésies. Voy. l'*Almanach historique de Franche-Comté* pour l'année 1785, p. 185. W—s.

LEFÈVRE (ANTOINE-MARTIAL), bachelier en théologie, prêtre du diocèse de Paris, vivait dans le milieu du 18^e siècle. Il se livra spécialement à des recherches archéologiques sur l'histoire ecclésiastique et littéraire de la capitale, et publia sur ce sujet quelques compilations qui peuvent encore être d'une certaine utilité aux personnes que leur position empêche de consulter les ouvrages plus étendus : 1° *Calendrier historique de l'Eglise de Paris*, 1747, in-12. Ce livre contient l'origine des paroisses, abbayes, monastères, etc.; les événements les plus remarquables, les conciles tenus à Paris, la liste de tous les évêques, archevêques, doyens, abbés, et autres dignités du diocèse; 2° *Calendrier historique de l'université de Paris*, 1755, in-24 (anonyme); 3° *Calendrier historique de la sainte Vierge*, in-12; 4° *Description des curiosités des églises de Paris et des environs*, Paris, 1759, in-12. Ce volume est en forme de dictionnaire; les matières y sont classées par ordre alphabétique. 5° *Les Muses en France ou Histoire chronologique de l'origine, du progrès et de l'établissement des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts dans la France, contenant la fondation des universités, collèges, académies, etc., et les personnes qui s'y sont le plus distinguées*, Paris, 1750, in-16, de 120 pages. L'auteur fit réimprimer la plus grande partie de cet opuscule sous le titre de *La Nouvelle Athènes; Paris, le Séjour des Muses*, avec une seconde partie contenant la bibliographie des auteurs ecclésiastiques, et des livres les plus rares, Paris, 1759, in-12. — LEFÈVRE (André) (1), né à Troyes en 1717, étudia d'abord la jurisprudence et se fit recevoir avocat; il cultiva aussi la poésie, mais sans beaucoup de succès. Enfin le barreau et le Parnasse ne pouvant pas même lui procurer l'*aurum mediocritas* d'Horace, il s'attacha en qualité de précepteur à quelques fils de famille : c'était là l'emploi qui lui convenait; il avait toute l'aptitude et les talents nécessaires pour le remplir consciencieusement; et, comme le dit Grosley : « il s'est peint lui-même, à son insu, dans l'article *Gouverneur*, qu'il a fourni à l'Encyclopédie. » Accablé d'infirmités plus que d'années, Lefèvre mourut à Paris le 25 février 1768. On a de lui : 1° *Mémoires de l'académie des sciences, nouvellement établie à Troyes en Champagne*, Liège, 1744, in-8°; Troyes, 1756, 2 part. in-12; Paris, 1768, in-12. Il fut aidé, dans cette composition ingénieuse, mais quelquefois un peu triviale, par son parent Grosley (voy. ce nom); 2° *Lettre sur les Mémoires de l'académie de Troyes*, Amsterdam (Paris), 1755 (1765), in-12. L'abbé Goujet dit qu'on n'a tiré que douze exemplaires de cette *Lettre*, qui effectivement est très-rare. Grosley

(1) Plusieurs biographes l'ont confondu avec un de ses parents nommé aussi Lefèvre, neveu de la Motte-Houdard, qui, devenu aveugle, l'appela auprès de lui et en fit son secrétaire.

y répondit par une autre *Lettre à M. Desm****, I. D. M. D. L. (Desmarest inspecteur des manufactures de Lyon), datée de Troyes, le 2 mai 1768, in-12; 3^o *Lettre à M**** (Trasse) pour servir de réponse à ses *Observations*, in-4^o, de 15 pages. On attribue à André Lefèvre : 1^o *le Pot-pourri, ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs*, Amsterdam, 1748, in-12, dont, suivant plusieurs bibliographes, le comte de Caylus est l'auteur, bien que cette facétie n'ait pas été insérée dans ses *œuvres complètes et badines*; 2^o *Dialogue entre un curé et son filleul*, La Haye, 1767, in-12, satire dirigée contre Grosley et que l'on attribue aussi à Montroger, ingénieur de Troyes, qui déjà avait publié quelques critiques du même genre sur Grosley (voy. ce nom, note). — LEFÈVRE de Fontenay a donné sous le voile de l'anonyme : 1^o *Journal du voyage et des aventures de l'ambassadeur de Perse en France*, Paris, 1715, in-12; 2^o *Journal historique de la dernière maladie, de la mort, et des obsèques de Louis XIV, et de l'avènement de Louis XV à la couronne*, Paris, 1715, in-12. Ce littérateur travailla aussi à l'ancien *Mercur de France*. — LEFÈVRE de la Planche, juriconsulte, mort en 1758, était avocat du roi au bureau des finances et en la chambre du domaine. On a de lui un ouvrage posthume, intitulé *Mémoire sur les matières domaniales ou Traité du domaine*, Paris, 1764, 3 vol. in-4^o. Le professeur Lorry (voy. ce nom) en fut l'éditeur et l'enrichit d'une savante préface et d'un grand nombre de notes. P—RT.

LEFÈVRE (PIERRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE), auteur dramatique, né à Paris le 29 septembre 1741, était fils d'un marchand mercier, sur le pont St-Michel, et de la même famille que le savant Tanegui Lefèvre. Il suivit d'abord son goût pour la peinture, et travailla dans l'atelier de Doyen, qui le destinait à concourir pour le grand prix, lorsque, entraîné par un penchant plus fort, il se consacra entièrement à la poésie. De cette double éducation résultent les beautés et les défauts qu'on remarque dans ses ouvrages; car si, d'un côté, son style, quelquefois incorrect et bizarre, abonde néanmoins en pensées rendues avec énergie et précision, de l'autre les tableaux et les coups de théâtre trop multipliés y nuisent au développement des passions. Lefèvre donna, le 26 août 1767, *Cosroës*, tragédie qui obtint dix représentations. — *Florinde*, tragédie romanesque et mal conçue, tomba le 10 décembre 1770, à sa première représentation. — *Zuma*, représentée devant la cour, à Fontainebleau, en octobre 1776, y réussit peu parce qu'elle fut mal jouée; mais elle eut à Paris le plus brillant succès, lorsqu'elle y fut donnée le 22 janvier 1777, et valut à l'auteur l'emploi de lecteur du duc d'Orléans, avec une pension de 1,200 livres. — *Élisabeth de France*, dont le sujet est l'histoire de don Carlos, fils de Philippe II, reçue par les comédiens français en 1781, devait être jouée en 1783. Le censeur royal

n'osant pas en permettre la représentation, la soumit au lieutenant de police, qui l'adressa au garde des sceaux. Renvoyée par ce dernier au comte de Vergennes, elle le fut encore par ce ministre au comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, qui, sans l'avoir lue, refusa de la laisser jouer publiquement. Le duc d'Orléans, protecteur de l'auteur et de l'ouvrage, appela vainement à la cour de Madrid de la décision de son ambassadeur. Pour consoler Lefèvre, il lui permit de disposer de son théâtre de la Chaussée-d'Antin, et d'y faire représenter sa tragédie par les comédiens. L'assemblée fut des plus brillantes : les quarante de l'Académie française, invités solennellement par l'auteur à venir juger son ouvrage, assistèrent à cette représentation, qui eut beaucoup de succès. On applaudit surtout, et même avec affectation, la leçon que Philippe II donne à la reine, de s'occuper de plaire et de lui laisser le soin de régner. Cette pièce fut imprimée en 1784, sous le titre de *Don Carlos* (1). Lefèvre avait succédé alors à Saurin et à Collé dans les places de secrétaire ordinaire et de premier lecteur du duc d'Orléans. Son esprit vif, indépendant et quelquefois caustique était fort goûté dans cette petite cour. On voulut qu'il fût de l'Académie française; mais il répugnait à se prêter aux visites d'usage : n'ayant pu réunir qu'un nombre insuffisant de suffrages, il les céda au chevalier Florian, son concurrent, qui attachait beaucoup plus d'importance à cette distinction. Après la mort de son protecteur, en 1785, il ne voulut pas faire partie de la maison du nouveau duc, quitta le Palais Royal, et retourna vivre dans la retraite. *Hercule au mont-Oëta*, sa cinquième tragédie, fut assez mal accueilli en 1787. Dans ses loisirs, Lefèvre composa plusieurs poésies fugitives, la plupart inédites, où l'on trouve de la grâce et de l'originalité. Il termina aussi son poème épique de *Stockholm délivré, ou Gustave Wasa*, qui contient plus de dix mille vers, mais qui est resté manuscrit. Cet ouvrage, dont les défauts appartiennent plus à l'ensemble qu'aux détails, renferme des endroits très-remarquables. L'auteur a un genre à lui : son style n'est jamais froid ni sans couleur, mais il est quelquefois singulier et barbare. Lefèvre, ruiné par la révolution, accepta, en 1804, une place de professeur de belles-lettres au Prytanée de la Flèche. Il est mort à la Flèche, le 9 mars 1815, laissant un fils (Alexandre-François-Jules), lieutenant d'artillerie, tué à la bataille d'Hanau, à la fin de 1815, et une fille mariée à M. de Lens, rédacteur de la *Bibliothèque médicale*. A—T.

LEFÈVRE (ROBERT), peintre français, naquit à Bayeux (Calvados), en 1736. Il montra, dès l'enfance, du goût pour le dessin. Son père, n'ayant pas assez de fortune pour lui faire suivre les lon-

(1) M. Petitot l'a insérée dans le *Répertoire du Théâtre-Français* (t. 6, édit. de 1818), avec une notice détaillée sur l'auteur.

gues études que cet art difficile exige, le plaça chez un procureur, où il fut employé à faire des copies. Ce fut sur les dossiers qu'il fit ses premiers croquis, qui représentaient le plus souvent des plaideurs suppliants ou désespérés devant leurs avocats ou leurs juges. Très-sobre et très-économe, il était parvenu à ramasser une petite somme, lorsque, à peine âgé de dix-huit ans, il rompit avec la chicane et vint, à pied à Paris, pour y jouir au moins un instant de la vue des chefs-d'œuvre dont la simple description le transportait d'admiration. Revenu à Caen, il résolut d'être peintre, et, sa constance dans l'étude du dessin le faisant à la fin triompher de toutes les difficultés, il réussit bientôt à pourvoir à ses besoins. Parvenu au premier rang des peintres de portraits, il était aussi un très-habile décorateur. Il décora deux appartements dans le château d'Airel près de St-Lô, ce qui lui donna le moyen de revenir en 1784 à Paris, où il fut reçu à l'école du célèbre Regnault, peintre du roi, qui, en voyant ses études, lui dit : « Je vous apprendrai à dessiner, mais non pas à peindre, car votre coloris est celui de la nature, dont vous paraissez être l'élève. » En 1791, il exposa au Salon des portraits et des sujets qui furent tous remarqués. Il remporta des prix et il fut plus tard admis à la distribution des tableaux commandés par le gouvernement. L'habileté de Robert pour les portraits, notamment ceux de Guérin et de Carle Vernet, commencèrent sa réputation; enfin ayant exposé en 1804 le portrait en pied connu sous le nom de *la Dame en velours noir*, il obtint un succès auquel il dut sa renommée. Les portraits qu'il fit de Napoléon et de Joséphine eurent une si grande vogue, que le sénat et le corps législatif voulurent en décorer leurs salles, et que vingt-sept copies en furent demandées par les princes, grands dignitaires, les cours et les villes impériales. Lorsque Pie VII vint à Paris en 1805 pour le sacre de l'empereur, Lefèvre exécuta, en six heures, son portrait en buste, aussi ressemblant que celui de David, à qui le pontife donna plusieurs séances. A la restauration, en 1814, il fut chargé du portrait de Louis XVIII, pour la chambre des pairs, ce qui lui valut le titre de premier peintre du roi, avec ses entrées au cabinet et la décoration de la Légion d'honneur. Il exécuta en outre les portraits de Charles X, des duchesses d'Angoulême et de Berri. Dans le genre historique, on a de Robert : 1^o *l'Amour aiguisant ses flèches*; 2^o *Vénus désarmant l'Amour* (tableaux gravés par Desnoyers); 3^o le tableau de *Phocion prêt à boire la ciguë*, d'une grande fermeté de pinceau et traité avec dignité; 4^o le tableau historique de *Malherbe*, qui rappelle les grands maîtres dans ce genre; 5^o le tableau du *Christ sur la croix*, qui a droit aux mêmes éloges. Son dernier ouvrage est *l'Apothéose de St-Louis*, commandé pour le maître-autel de la cathédrale de la Rochelle. Ce tableau, de 13 pieds de haut, noblement conçu, d'un pin-

ceau brillant et vigoureux, prouve que ce vieillard de soixante-quinze ans avait conservé toute la vivacité de la jeunesse et toute la force de son âme. Lefèvre mit la dernière main à ce grand tableau, lorsqu'il mourut à Paris, en janvier 1831. On croit que, désespéré d'avoir perdu son emploi par la révolution de 1830, il mit fin lui-même à ses jours. Il fut enterré au Mont-Valérien, où il s'était acquis une place par son beau tableau du *Calvaire*. G—c—y.

LEFÈVRE (J.-J.) imprimeur et libraire français né en 1779, mort à Paris le 5 janvier 1838. Il s'est fait connaître par un grand nombre de publications et notamment par sa collection des *Classiques français*. Très-versé dans la littérature, il joignait à une grande connaissance des livres une extrême délicatesse de goût. Z.

LEFÈVRE Voyez CAUMARTIN, CHANTEREAU, DACIER, FEBVRE, FÈVRE, ORMESSON, SAINT-MARC; VILLEBRUNE.

LEFÈVRE DE BEAUVRAY (1) (PIERRE), littérateur, né à Paris le 14 novembre 1724, perdit la vue fort jeune, et chercha dans la culture de son esprit des consolations à son infortune. L'agrément de sa conversation et la douceur de son caractère lui méritèrent des amis, qui par leurs soins s'efforcèrent d'adoucir sa situation. Il mourut ignoré, à Paris, dans les dernières années du 18^e siècle. Il était membre des académies d'Angers et de Châlons. On a de lui : 1^o des poésies, une *Épître à Fontenelle*, 1775; — une *Ode sur la bataille de Laufeld et la prise de Berg-op-Zoom*, 1777; — l'*Éloge funèbre de Montesquieu* (2), petite pièce en vers insérée par extraits dans le *Journal de Verdun*, d'octobre 1755 (page 287-292), et terminée par un épilogue qui est un portrait en vers de l'auteur, 1755; — *Adresse à la nation anglaise sur la guerre présente*, par un citoyen, 1757; — *Vœux patriotiques à la France*, 1762; — *le Monde pacifié*, poème, 1765. 2^o Singularités diverses en prose et en vers, 1755, in-12; 3^o *Paradoxes métaphysiques sur les principes des actions humaines*, trad. de l'anglais de Collins, 1754, in-12. La traduction de Lefèvre a été insérée par Naigeon, dans le *Dictionnaire de philosophie de l'Encyclopédie méthodique*, article COLLINS. 4^o *Histoire de miss Honora, ou le Vice dupe de lui-même*; imité de l'anglais, 1766, in-12. Lefèvre avait dicté ce roman à l'abbé Irailh, et il lui fit présent du manuscrit; mais ayant appris qu'Irailh s'attribuait l'ouvrage, il adressa au rédacteur de l'*Année littéraire* une lettre dans laquelle il annonce qu'après en avoir abandonné tout le profit à l'éditeur, il ne balance pas à lui en céder toute la

(1) On doit remarquer qu'il a signé la lettre au rédacteur de l'*Année littéraire*: *Lefebvre de Beauveray*; et que le *Journal de Verdun* (Tables, t. 4, p. 200) lui donne pour prénoms *Claude-Rigobert*, et en fait un avocat.

(2) Et non pas l'éloge de Maupertuis, comme on l'a dit dans la *France littéraire*, erreur successivement copiée par M. Ersch, Desessarts, et enfin par les rédacteurs du *Dictionnaire universel*.

gloire avec le même désintéressement (voy. *L'Année littéraire*, 1766, t. 1^{er}, p. 305). 5^o *Dictionnaire social et patriotique, ou Précis des connaissances relatives à l'économie morale, civile et politique*, 1769, in-8^o. Cet ouvrage a été reproduit en 1774, sous ce titre : *Dictionnaire de recherches historiques et philosophiques*. 6^o *Récréation philosophique d'un aveugle*, in-8^o. Enfin il est l'auteur de l'*Éloge de Lefèvre de Saint-Marc*, inséré dans le sixième volume de l'*Abbrégé chronologique de l'histoire d'Italie* (voy. SAINT-MARC). W—s.

LEFEVRE DE LA BODERIE (Gui), en latin *Fabri-cius Boderianus*, savant orientaliste, naquit au château de la Boderie, près de Falaise, en 1541. Il s'appliqua de bonne heure avec succès aux langues anciennes et modernes. Il possédait assez bien l'hébreu, l'arabe, le chaldéen, le syriaque, le grec, le latin, le français, l'italien et l'espagnol. Il fournit des matériaux au docte Arias Montanus, qui avait la direction de la Polyglotte d'Anvers. On trouve de lui dans le premier volume de l'*Apparat sacré*, une grammaire chaldaique et un dictionnaire syro-chaldaique-rabbini-que. Ce fut encore Gui Lefèvre qui fut chargé de l'impression du Nouveau Testament syriaque, en caractères hébreux, qu'il avait traduit en latin dès l'an 1567. Ce long et pénible travail lui acquit de la réputation, mais peu d'argent. Il s'en plaint lui-même dans une *Élégie à la Boderie, lieu de sa naissance* :

A mes dépens j'entrepris ce voyage :
J'y dépendis et ma peine et mon âge.
Avec mon frère et mes labeurs donné,
Sans être en rien pour cela guerdonné.

(*Mélanges poétiques*, feuil. 64, verso.)

Après l'impression de la Polyglotte, Lefèvre revint dans sa patrie, et devint secrétaire du duc d'Alençon et son interprète pour les langues *pérégrines*; mais sans appointements. Aussi eut-il recours à sa muse, sa ressource ordinaire, pour se plaindre de ses malheurs. Il adressa une pièce de vers à Marguerite, reine de Navarre, pour lui dire que :

Jà dix ans sont passés depuis que mon génie
Me guide pour entrer en la maison bénie.
De mon Alcide heureux....

et pour déplorer sa disgrâce,

Qui n'a jamais permis qu'un prince tant humain
M'ait fait sentir combien libérale est sa main,
Encor que plusieurs fois il m'ait daigné promettre
Me faire voir que vaut de servir un bon maître.

(*Mélanges poétiques*, feuil. 68 verso.)

Il mourut en 1598, dans la maison qui l'avait vu naître, sur les bords du Lambron. Nous avons de lui : 1^o *Syriacæ linguæ prima elementa*, Anvers, Plantin, 1572, in-4^o de 50 pages; il renferme quelques prières en langue syriaque, avec la traduction latine à côté, et le syriaque figuré en caractères hébreux au bas des pages. C'est une *Chrestomathie*. 2^o *D. Severi Alexandrini quondam patriarchæ de ritibus baptismi, et sacræ synaxis,*

apud Syro christianos receptis liber, nunc primum in lucem editus, Anvers, 1572, in-4^o. Lefèvre de la Boderie s'est trompé en donnant à Sévère le titre de patriarche d'Alexandrie : il s'est d'ailleurs servi de mauvais manuscrits et ne les a pas toujours bien entendus. Joseph-Louis Assemani, dans son *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ*, a inséré une meilleure édition du *Rituel de Sévère*, et des notes critiques sur celle de Lefèvre (t. 2, p. 261 et suiv.) 3^o *Novum Testamentum*, Paris, 1584, in-4^o. C'est une réimpression du Nouveau Testament syriaque qui est dans la Polyglotte d'Anvers. La version syriaque est figurée en caractères hébreux; la traduction latine est interlinéaire, à côté est la Vulgate, et le texte grec au bas de la page. L'épître dédicatoire, qui a 18 pages, et qui est adressée à Henri III, peut justement passer pour du galimatias double : c'est un ramas de fables ridicules. (Voy. Richard Simon, *Histoire des versions du Nouveau Testament*.) On y lit que l'institution de l'ordre du St-Esprit est un des préludes de la fin du monde, puisque avant la fin du monde, l'esprit de Dieu sera répandu sur toute chair. 4^o *Confusion de la secte de Mahumed*, Paris, 1574, in-8^o. Cet ouvrage, composé en espagnol, par un Maure converti, et imprimé à Séville, 1557, avait été traduit en italien, par Dominique Gatzelu, Séville, 1557, in-12. Lefèvre a donné sa traduction sur l'italien. 5^o *La Gal-liade, ou la Révolution des arts et des sciences*, Paris, 1578; *ibid.*, 1582, in-4^o. Ce poème, divisé en cinq cercles, est suivi du *Phénix*, pris du latin de Lactance. 6^o *Hymnes ecclésiastiques, avec autres cantiques spirituels, selon le cours de l'année*, Paris, 1578, in-16, et 2^e édition, par le commandement du roi, 1582, in-16. Ce recueil contient des pièces assez curieuses. 7^o *Divers Mélanges poétiques*, Paris, 1582, in-16. Ces poèmes ne sont bons maintenant que pour les anecdotes qu'ils renferment. 8^o *Traité du nouveau comète, et du lieu où ils se font, et comme il se verra par les parallaxes, combien ils sont loin de la terre, et du prognostic d'icelui*; traduit de l'espagnol de Hieronyme Mugnoz, plus un *Cantique sur ladite étoile ou apparence lumineuse*, Paris, 1574, in-8^o (1). 9^o Des traductions assez fidèles, mais mal écrites, de divers ouvrages de Marsile Ficin (Paris, 1588, in-8^o), et du *Traité de la nature des dieux, de Marc-Tulle Cicéron, père de l'éloquence et philosophie romaine*, Paris, 1581, in-4^o (voy. les *Mémoires* de Nicéron, t. 58, p. 395). Quelques auteurs lui attribuent mal à propos l'*Antichopinus* (voy. HOTMAN).

L—B—E.

LEFEVRE DE LA BODERIE (ANTOINE), frère du précédent, fut maître d'hôtel du roi, et suivit la carrière diplomatique, où il se rendit fort habile, Henri IV et Louis XIII l'employèrent dans différentes négociations, à Rome, à Bruxelles, et en

[1] Cette prétendue comète est la fameuse étoile changeante de 1572 (voy. BRAHE).

Angleterre. Ce fut lui qui découvrit les intelligences du maréchal de Biron avec les ennemis de l'État. Il entretenait une correspondance réglée non-seulement avec les ministres, mais encore avec Henri IV lui-même. Au retour de sa première ambassade d'Angleterre, Jacques I^{er}, outre le présent d'usage, lui fit porter un riche vase orné de pierreries, comme un témoignage de son affection particulière. Le prince de Galles y joignit un diamant d'un grand prix; et les seigneurs anglais lui donnèrent 150 haquenées, dont il fit des cadeaux à ses amis, à l'exception d'une qu'il garda : il la montait dans une chasse où il accompagnait Henri IV. C'est à cette occasion que ce bon prince la lui demanda, *n'étant pas juste*, dit-il, *qu'il fût le seul de ses amis qui n'eût point de part à ses libéralités*. Il mourut à la fin de 1615, âgé de 60 ans. Il avait épousé la sœur du marquis de Feuquières; et sa fille fut mariée au savant Arnauld d'Andilly. On a de lui : 1^o *Ambassades de M. de la Boderie en Angleterre sous le règne de Henri IV et la minorité de Louis XIII*. 1750, 5 vol. in-12. On y ajoute le *Recueil des lettres* qui lui furent écrites pendant ses deux ambassades en Angleterre par Henri IV, MM. de Villeroi et de Puisieux, la reine mère et Louis XIII, Amsterdam, 1755, 2 vol. in-8^o. 2^o *Traité de la noblesse*, traduit de l'italien de Jean-Baptiste Nonna, Paris, 1585, in-8^o. — Outre GUI, sujet de l'article précédent, Antoine Lefèvre eut quatre autres frères : NICOLAS, qui fut un des collaborateurs de son frère au travail de la *Polyglotte* d'Anvers, et dont on connaît un opuscule intitulé *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas Isagoge*, Paris, 1598, in-4^o de 80 pages; PIERRE, qui prit le parti des armes, et fut tué au siège de St-Lô en 1574; JEAN et HIPPOCRAS, sur lesquels on n'a point de détails. — *Matthieu LEFÈVRE DE LA BODERIE*, fils de Nicolas, prit aussi le parti des armes, se trouva aux sièges de la Rochelle et de Pignerol, et à la bataille de Nortlingen, puis quitta cette carrière pour la diplomatie; il suivit le marquis de Feuquières, son parent, dans ses ambassades de Suède et d'Allemagne, et fut ensuite employé en qualité de résident près du landgrave de Hesse. Devenu veuf et âgé, il embrassa l'état ecclésiastique. — NICOLAS, l'un de ses fils, voyagea dans le Nord et jusqu'en Paponie, et accompagna son parent, M. de Pomponne, dans les ambassades de Suède et de Hollande. L—Y.

LEFÈVRE D'ÉTAPLES. Voyez FEVRE.

LE FEVRE-DEUMIER (JULES-ALEXANDRE LEFEVRE, dit), qui fut un des écrivains les plus éminents, un des poètes les plus remarquables de notre époque, sans avoir obtenu la réputation qu'il mérite et qu'il aura un jour, naquit à Paris le 14 juin 1797. On peut dire de lui qu'il fut poète en naissant, car son talent n'était réellement qu'une disposition naturelle de son âme rêveuse et sensible. Il n'avait pas encore quitté les bancs du collège, qu'il avait composé une tragé-

die, et cette tragédie renfermait d'assez bonnes choses pour qu'il n'ait pas dédaigné d'en conserver et d'en publier quelques fragments, trente ans plus tard, dans son recueil intitulé *OEuvres d'un désœuvré*. Le théâtre tragique avait été la première aspiration de sa muse. Il crut avoir trouvé sa voie en écrivant plusieurs autres tragédies, qui, par la forme et par le style, se rattachaient au genre *romantique*, que la nouvelle école littéraire née avec la restauration n'avait pas encore inaugurée sur la scène française. Alexandre Soumet était le chef reconnu de cette école, qui comptait dans ses rangs tout ce qu'il y avait de jeunesse, de génie et d'avenir, dans notre littérature nationale. Jules Le Fevre fut donc l'élève d'Alexandre Soumet, qui devint son ami; car on n'avait pas plutôt rencontré Jules Le Fevre, qu'on se sentait attiré vers lui par une irrésistible sympathie, qui se changeait toujours en amitié profonde et dévouée. C'est ainsi que ce jeune poète se trouva engagé, auprès d'Alexandre Soumet, dans la *pléiade* qui jeta tant d'éclat sur la restauration et qui prêcha, pour ainsi dire, en France, la croisade du romantisme. « Le Fevre-Deumier a « été un des plus fermes défenseurs de la cause « dont on espérait le triomphe, dit M. de Mont- « laur dans une intéressante étude sur notre « poète (1); il en a été l'apôtre fervent et con- « vaincu; il a payé largement sa dette, et ses « œuvres sérieuses, ciselées avec un soin jaloux, « sévèrement pensées, retouchées patiemment, « ne portent aucune trace d'improvisation. Toutes « attestent le talent et la conscience de l'écri- « vain. Il a été un des chefs de la croisade, et, « pour ainsi dire, un des premiers sur la brèche, « ne se reposant jamais et donnant l'exemple. A « certain moment même, il a tenu le drapeau et « il l'a tenu d'une main ferme. » Jules Le Fevre n'était connu que parmi ses émules et ses amis littéraires, lorsqu'il fit recevoir au Théâtre-Français, sous les auspices de Talma, une tragédie portant pour titre : *l'Exilé vengeur*, et dont Oreste était le héros; mais, comme A. Soumet avait traité à peu près le même sujet dans sa *Clytemnestre*, tragédie reçue depuis quinze ans et retenue prisonnière dans les cartons du théâtre sous les efforts de la coterie classique, Le Fevre-Deumier renonça au bénéfice de sa réception et retira sa pièce pour ne pas faire concurrence à son maître; car *Clytemnestre* allait enfin obtenir les honneurs de la représentation. L'immense succès de cette belle tragédie ne fit qu'exciter davantage son émulation : il acheva successivement plusieurs tragédies, entre autres *les Mexicains* et *Richard III*, qui, reçues avec distinction, n'ont été jamais représentées, quoiqu'elles fussent bien dignes de l'être. Talma n'était plus là pour recommander aux comédiens le coup d'essai de son

(1) *Écrivains contemporains*, J. Le Fevre-Deumier, par le marquis Eugène de Moutlaux (extrait de *l'Art en province*), Moulins, Desrosiers, 1856, in-12 de 25 pages.

protégé. Jules Le Febvre jouissait déjà d'une estime générale, comme poète épique et surtout élégiaque, dans cette association fraternelle de poètes qui entouraient Alexandre Soumet et qui avaient inscrit sur leur drapeau les noms de Shakspeare, de Gœthe et de lord Byron. Ses vers, lus et applaudis dans les soirées où la poésie romantique tenait cour plénière, n'étaient pas arrivés aux oreilles du public, qui, dans ces temps d'agitations politiques, se préoccupait fort peu des progrès de la révolution littéraire. « On com-
« prendra alors, dit M. Ste-Beuve dans ses *Critiques*
« et *portraits*, que des jeunes hommes, la plupart
« d'éducation distinguée ou d'habitudes choisies,
« aimant l'art, la poésie, les tableaux flatteurs,
« la grâce ingénieuse des loisirs, nés royalistes,
« chrétiens par convenance et vague sentiment,
« aient cru le temps propice pour se créer un pe-
« tit monde heureux, abrité et recueilli. » Il faut
le dire, Jules Le Febvre, malgré ses amitiés et
ses relations journalières avec des écrivains mo-
narchiques et religieux, plus ou moins pensionnés
par la liste civile, était philosophe plutôt que
chrétien, libéral plutôt que royaliste, et il le
prouva bien en 1825, en faisant paraître une
élégie sur la mort du général Foy, qui fut louée
même dans le *Constitutionnel*, où les romantiques
étaient journellement livrés au ridicule. Aupa-
ravant, en 1825, il avait publié un poème byro-
nien, *le Parricide*, dans lequel les partisans de
l'école classique n'avaient remarqué que du mau-
vais goût, de l'enflure, des incorrections et des
négligences, sans tenir compte des beautés de
premier ordre qui étaient bien faites pour com-
penser de plus grands défauts. Jules Le Febvre
avait été un des fondateurs, un des rédacteurs les
plus fidèles de *la Muse française*, cette revue de
la jeune école qui y étalait fièrement les œuvres
de ses plus brillants représentants, Victor Hugo,
Alfred de Vigny, Émile Deschamps, Charles No-
dier, etc. Il avait également suivi l'exemple de ses
amis littéraires, qui apportaient en tribut leurs
vers et leur prose aux *Tablettes romantiques* et
à d'autres publications collectives de la même
école; mais, après avoir pleuré la mort du
général Foy en vers patriotiques, il se trouva
entraîné insensiblement dans un autre camp
politique, sans qu'il eût sacrifié à ces nouvelles
affections un seul de ses anciens amis. Il resta sur-
tout intimement lié avec Soumet, qui appréciait
son talent de poète à ce point qu'il le pria plu-
sieurs fois d'être son collaborateur officieux et
anonyme. Jules Le Febvre exécuta, dit-on, en
une nuit le cinquième acte d'une tragédie que
Soumet ne parvenait pas à terminer, et ce der-
nier acte n'est certainement pas inférieur aux
premiers sous le rapport de la pensée et du style.
« Jules Le Febvre, disait hautement Alexandre
« Soumet, est le plus grand expressionniste de
« notre époque. » Ce fut en 1825 que Jules Le
Febvre publia son poème étrange intitulé *le Clo-*

cher de St-Marc, qui fut si cruellement attaqué
par les classiques et défendu si faiblement par
les romantiques. « Ce poème, dit M. Édouard
« Thierry (1), avait toute la grandeur désordonnée
« et la bizarrerie d'un rêve. C'était une fantaisie
« à la façon du *Don Juan* de lord Byron, un ca-
« price de romantique obstiné et résolu aux plus
« violents contrastes; tout s'y mêlait, le grandiose
« et l'extravagant. » Les critiques impartiaux re-
connurent cependant que c'était l'œuvre d'un vé-
ritable poète, et que les beautés de cette compo-
sition fiévreuse et bizarre devaient en faire par-
donner les défauts. Il y avait surtout, à la suite du
poème, une ode sur la mort de l'empereur Napo-
léon, qui parut digne d'être mise en parallèle avec
les magnifiques pièces lyriques que le même su-
jet avait inspirées à Victor Hugo et à Lamartine.
Dans *le Clocher de St-Marc*, le poète s'était pro-
posé deux modèles à suivre, lord Byron, pour la
création, le caractère, la pensée de l'ouvrage;
Alexandre Soumet, pour la forme et la couleur du
style. « Il se croyait élève de Soumet, dit encore
« M. Édouard Thierry avec cette finesse d'obser-
« vation qui dirige ses jugements; et s'il l'était,
« c'était moins par affinité de talent que par sym-
« pathie personnelle, car leurs talents ne se rap-
« prochaient guère qu'en un point, celui qui les
« fait tous les deux poètes penseurs et poètes
« philosophes. Même instinct des grandes compo-
« sitions didactiques, même tour épique dans la
« pensée; mais, à l'exécution, le vers de Jules
« Le Febvre est plus fort et moins brillant que celui
« de Soumet, moins retentissant et plus robuste.
« Il n'improvise pas, il écrit; il fait son vers avec
« sa plume comme avec un outil qui lime et qui
« grave. Il ne le trouve jamais assez travaillé, il le
« reprend, il le remet sur le tour, il ne se permet
« pas d'être poète pour ne dire que des choses
« simples et naturelles: il veut en dire d'ingé-
« nieuses, de cherchées, de savantes. » Cepen-
dant il changea tout à coup de manière et d'école,
en se passionnant pour la poésie d'André Chénier
sous l'empire d'un premier amour. Il s'était épris
d'une femme jeune et belle, de grande nais-
sance et de grande fortune; il la chanta sous le
nom de Maria, comme André Chénier avait chanté
ses amantes sous les noms de Camille, de Lycoris
et de Clémentine. Mais cette femme, légère et ca-
pricieuse, prit plaisir à le torturer de jalousie et
partit pour l'Italie avec l'indigne rival qu'elle lui
avait donné. Jules Le Febvre resta seul avec cet
amour, qui le consumait et qui exalta en lui
toutes ses facultés de poète: il pleurait en vers
tendres et harmonieux l'ingratitude et l'abandon
de sa maîtresse; il s'était retiré du monde et
même éloigné de ses meilleurs amis, pour n'être
pas distrait de sa douleur amoureuse. Ce fut dans
cette situation d'âme et d'esprit que la révolution
de juillet le trouva, plus ardent et plus sympa-

(1) Feuilleton du *Moniteur universel*, 2 février 1858.

thique que jamais aux idées généreuses, aux nobles dévouements. La femme qu'il aimait toujours à travers l'absence venait de mourir en pays étranger; il eut peut-être l'intention de mourir aussi pour la rejoindre, car il voulut aller combattre en Pologne sous le drapeau de l'indépendance polonaise, de même que lord Byron avait combattu naguère sous le drapeau de l'indépendance hellénique. Il était parti de France, plein d'enthousiasme, avec une troupe de jeunes volontaires, médecins ou étudiants en médecine, qui avaient obtenu, en cette qualité, des passe-ports pour se rendre à Varsovie, où le choléra préludait aux horreurs de la guerre. Le gouvernement prussien ferma le passage à ces auxiliaires de la Pologne, et les fit interner dans des villes éloignées de la frontière, en leur annonçant que ceux-là seuls qui justifieraient du titre de médecin auraient le droit de passer en Pologne. Jules Le Fevre n'était pas médecin et n'avait jamais songé à le devenir, quoique son frère cadet eût été reçu docteur à la faculté de Paris. Le voilà donc condamné à retourner en France ou bien à demeurer prisonnier en Prusse, sans pouvoir faire un pas vers la Pologne, qui venait d'entreprendre une lutte désespérée contre les forces gigantesques de la Russie. Jules Le Fevre se rencontra, dans l'hôtel où il attendait les événements, avec un médecin suisse, M. Kuntzli, que la faculté de Zurich envoyait en Pologne pour y étudier le choléra, et qui se voyait retenu en Silésie, sous la surveillance de la police prussienne, jusqu'à ce que son diplôme de docteur en médecine lui eût permis d'accomplir sa mission. « Nous arriverons trop tard, disait avec amertume Jules Le Fevre. — On m'assure, reprit le médecin, que nous n'aurons pas nos passe-ports avant un mois ou six semaines. Ainsi, nous partirons en semble, dès que vous aurez reçu de France les papiers nécessaires.... — Je ne suis pas médecin, répondit tristement le jeune poète. — Et moi qui croyais que vous étiez impatient de vous trouver en face du choléra! — Je suis impatient de me trouver en face de l'ennemi! Je vais mettre une épée au service de la Pologne. — Il faut y renoncer, car vous ne serez point autorisé à passer la frontière, puisque vous n'êtes pas médecin. — Je puis l'être!... Écoutez, docteur, je ne demande qu'un mois pour me mettre en état de passer ma thèse à la faculté de Breslau; servez-moi de professeur et de répétiteur; dirigez, achevez mes études : je travaillerai le jour et la nuit; dans un mois, vous dis-je, je veux être reçu docteur. — Ce serait un vrai tour de force, répliqua en riant M. Kuntzli; je ferai de mon mieux, mais je crains bien que nous n'en soyons pour nos peines : on devient plus vite soldat que médecin. » Le jour même, Jules Le Fevre se mit en devoir d'exécuter son projet; il acheta des livres de médecine et les apprit par cœur. Pendant un mois, il oublia la poé-

sie pour se consacrer à l'art d'Hippocrate, et, grâce aux leçons assidues de son savant maître, grâce surtout à sa persévérance infatigable et à sa prodigieuse intelligence, il fut bientôt capable de passer son premier examen médical. Il ne se contenta pas du grade d'officier de santé : il poursuivit courageusement son but et finit par obtenir, au bout de trois mois d'efforts laborieux, un diplôme de docteur à la faculté de Breslau. Le gouvernement prussien ne s'opposait plus enfin à la généreuse initiative des médecins qui de tous les points de l'Europe venaient combattre le choléra en Pologne. Jules Le Fevre entra donc en Pologne à la faveur de son titre de médecin; mais il n'alla pas s'enfermer dans les hôpitaux, comme son professeur de médecine, le docteur Kuntzli : il s'empressa de s'enrôler sous le drapeau polonais et de courir au champ de bataille. Sa bravoure lui gagna promptement les épaulettes d'officier, et le général Dembensi le choisit pour aide de camp. Ce fut sous les yeux de ce brave général qu'il fit son apprentissage militaire et qu'il reçut plusieurs blessures qui lui valurent la croix de Pologne et plusieurs autres distinctions honorifiques. Il prit part aux principaux faits d'armes qui signalèrent la lutte sanglante de la nation polonaise contre les armées russes. Il racontait lui-même que, dans un combat, il avait été frappé d'un coup de lance en pleine poitrine; mais le coup fut amorti miraculeusement, et le manuscrit de ses poésies qu'il portait sous ses habits lui fit une espèce de cuirasse que le fer de la lance ne put entamer. Il n'eut pas autant de bonheur dans une autre rencontre : on l'avait ramassé au milieu des morts, la tête fendue par un coup de sabre et le flanc déchiré par un éclat d'obus. On le jeta, privé de connaissance, mais respirant encore, sur un caisson rempli de boulets qui s'entre-choquaient avec un fracas affreux à chaque tour de roue, dans des chemins impraticables. Il crut cent fois rendre l'âme durant un trajet de quinze lieues, avant de se voir couché dans un lit d'ambulance et d'obtenir un instant de repos. Sa guérison n'eût pas été aussi longue que semblait l'annoncer la gravité de ses blessures, mais il n'était pas encore hors de danger qu'il faillit succomber à une attaque de choléra. La Pologne ne pouvait plus prolonger sa résistance héroïque après la prise de Varsovie. Jules Le Fevre, à peine convalescent, fut entraîné dans le mouvement de retraite de l'armée polonaise, qui, pour échapper aux Russes, vint mettre bas les armes sur le territoire autrichien. Jules Le Fevre, malgré sa qualité de Français ou plutôt à cause de cette qualité qu'il avait invoquée comme une sauvegarde, resta prisonnier de l'Autriche pendant plus d'un an. On peut se figurer tout ce qu'il eut à souffrir dans sa prison, où il fut atteint du typhus : il se soigna lui-même, après avoir soigné ses compagnons d'infortune. « Mon diplôme de médecin, disait-il quelquefois, ne

« m'a pas été tout à fait inutile, pour moi et pour « les autres. » De retour en France, il se sentit de nouveau possédé du démon de la poésie, qu'il n'avait pas cessé d'aimer et de cultiver dans les bivouacs de la guerre de Pologne comme dans les cachots de l'Autriche : il rapportait avec lui une ample provision de vers en tous genres, composés au bruit du canon et qui ne sentaient pourtant pas la poudre; il réunit et publia ceux qui renfermaient la plaintive histoire de ses amours. Ce recueil, qu'il intitula *Confidences*, ne fut pas lu, parce qu'il ne fut pas prôné. Jules Le Fevre s'aperçut avec chagrin que, s'il avait conservé à peu près tous ses amis, il avait perdu ses admirateurs; ses amis d'ailleurs étaient devenus célèbres la plupart, tandis que trois années d'oubli pesaient comme un linceul de plomb sur les brillants débuts de sa muse épique et lyrique. *Le Parricide* et *le Clocher de St-Marc* n'avaient pas laissé de trace dans la mémoire d'un public inconstant qui n'associait plus le nom de Jules Le Fevre aux noms de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny et d'Émile Deschamps. Alexandre Soumet lui-même était déchu de son rang de chef d'école. Jules Le Fevre se sentit si mortifié de cette décadence inattendue, qu'il résolut de se retremper dans de fortes études, pour rentrer avec éclat dans la littérature. Il connaissait les langues étrangères, l'anglais, l'allemand, l'italien, le polonais; il était familier avec les différentes littératures modernes; il avait poussé fort loin ses excursions dans les sciences naturelles; il s'était plongé avec délices dans les obscures profondeurs de la philosophie et de la métaphysique : il hésita encore une fois devant la nouvelle carrière qu'il allait parcourir avec un talent mûri par l'expérience et perfectionné par le travail. Il n'avait jamais été plus poète, lorsqu'il résolut, presque à contre cœur, d'écrire en prose. Il publia un roman tout rempli de son cœur, *Sir Lionnel d'Arquenay*, qui n'eut pas plus de succès ou qui ne trouva pas plus de lecteurs que son volume de *Confidences* poétiques, et pourtant *Sir Lionnel d'Arquenay* était un des ouvrages les plus distingués que l'école d'Oberman et de *Volupté* eût encore produits : « Une fois, dit M. Barbey d'Aurevilly (1), « la passion lui donna nettement du génie, non « comme poète, mais comme romancier; ce fut « quand il écrivit *Sir Lionnel d'Arquenay*, une « merveille qui ne fit pas beaucoup de bruit à « une époque où, pour intéresser, il fallait de « gros talents bêtes. Pathétique et sarcastique à « la fois, *Sir Lionnel d'Arquenay* est un roman « profond et amer, ironique et tendre, dont le « premier volume a été écrit avec la plume du « *Don Juan* de lord Byron, et le second, on ne « sait plus avec quelle plume : c'est tout simple- « ment divin, car le talent qui circule dans cette « composition charmante est divinisé par la dou-

(1) Voy. *le Pays*, journal de l'Empire, du 22 décembre 1857.

« leur. » L'insouciance du public et l'injustice de la critique à l'égard d'un pareil livre étaient bien faites pour dégoûter Jules Le Fevre de la littérature et des littérateurs. Il se remit pourtant au travail. Sa vie studieuse avait été tout à coup illuminée par son mariage avec une femme charmante, poète, artiste, comme il l'était lui-même, mademoiselle A. Roulleaux du Gage, arrière-petite-fille de Beaumarchais. Cette heureuse union rencontra la fortune sans la chercher : Jules Le Fevre, par suite de la mort d'une tante qui l'avait fait son légataire, se trouva possesseur de cent mille livres de rente. A partir de cette époque, par un sentiment délicat de reconnaissance, il ajouta le nom de cette tante à son nom paternel, et il se fit appeler *Le Fevre-Deumier*. Ce fut sous ce nom qu'il recommença, pour ainsi dire, sa carrière d'homme de lettres, en laissant tomber et disparaître dans l'ombre le peu de réputation qu'il avait attachée déjà au nom de Jules Le Fevre. Devenu riche, il ne changea pas de goûts en changeant d'existence, et il ne fit que consacrer, pour ainsi dire, sa richesse aux lettres. Dès qu'il se fut installé dans un splendide hôtel qu'on eût appelé un palais en Italie, il eut un salon littéraire qui rivalisa en s'ouvrant avec tous ceux que Paris comptait encore à cette époque. « Les soirées « de la place St-Georges, dit M. de Montlaur (1), « comme celles de la rue de la Ville-l'Évêque, « chez Émile Deschamps, qu'elles ont continuées, « n'ont pas été sans influence sur le développe- « ment de notre poésie lyrique. Tous les écrivains « étrangers de passage à Paris ont traversé ce « salon, où l'on était assuré de rencontrer les « plus célèbres de nos contemporains, où M. de « Latouche, l'éditeur intelligent d'André Chénier, « où le chantre des *Méditations*, où Alfred de Vi- « gny, qui venait d'écrire *Eloa* et achevait d'in- « terroger les mystérieuses douleurs du déses- « péré Chatterton, ont tour à tour élevé la voix, « le dos appuyé contre le marbre de la cheminée. « Il s'est formé là des amitiés qui durent encore; « là aussi il s'en est renoué d'autres que le temps « ou plutôt de tristes rivalités, des susceptibilités « exagérées avaient déjà à demi rompues. » Dans la belle saison, ces réunions étaient plus intimes et plus restreintes, quand Jules Le Fevre les transportait en Normandie, à l'abbaye du Val, qu'il avait achetée pour en faire sa résidence d'été, résidence hospitalière où il se plaisait à vivre entouré de poètes et d'amis. « Ce cloître paisible, « dit encore M. de Montlaur, a accueilli et abrité « quelques jours sous ses ogives hospitalières la « plupart des hommes dont le nom ne mourra « pas, Giraud, Soumet, Émile Deschamps, Lacre- « telle et tant d'autres. C'est là qu'il écrivit, « dans « cette campagne solitaire, dans cette mesure go- « thique, » les *Vêpres de l'Abbaye du Val*, qu'il « appelait *l'œuvre d'un désœuvré*, et qu'il attri-

(1) Voyez la notice citée plus haut.

« buait à John Gilchrist, se dérobant ainsi sous
 « un voile à demi transparent. Dans sa belle épi-
 « tre à M. de Lacretelle, il s'est représenté, dans
 « son vieux cloître, entouré des êtres qui lui sont
 « chers, recevant à son foyer des amis chaque
 « jour plus nombreux, et comme le sage Horace,
 « feuilletant son passé, écoutant le bruit des pas-
 « sions calmées, avançant de temps en temps la
 « tête pour entendre les rumeurs du dehors,
 « songeant aux épines où il s'est déchiré les
 « mains autrefois, à cette gloire littéraire qu'il ne
 « faut pas poursuivre si l'on est prudent, mais
 « attendre sous son paisible toit, et qui nous ar-
 « rive, comme la fortune, en dormant; estimant à
 « juste titre la valeur des triomphes marchandés
 « et trop chèrement achetés; aimant son coin de
 « ciel, le chant du rossignol qui s'éveille à la
 « pointe du jour, redoutant la flèche acérée de la
 « critique, songeant derrière son buisson em-
 « baumé, jouant avec les fleurs et les vers. »
 Édouard Thierry accorde les mêmes éloges aux
Vépres de l'Abbaye de Val, que Jules Le Fevre fit
 paraître en 1842 : « Pages charmantes, dit-il (1),
 « pleines de malice et d'une douce ironie, étudiées
 « sur toutes choses, faites par un observateur dé-
 « licat qui s'étudie lui-même à propos de toute
 « chose. » Jules Le Fevre a résumé l'histoire de
 sa vie littéraire sous le pseudonyme de Gilchrist,
 dans la préface de cet excellent recueil, qui eut
 encore moins de retentissement que les romans
 du poète : *Sir Lionel d'Arquenay et les Martyrs*
d'Arezzo. On eût dit que l'auteur de tant de beaux
 vers, de tant de pages exquises, ne pouvait plus
 soutenir sa réputation au niveau de celle de ses
 anciens émules et de ses jeunes contemporains.
 Cette injustice, ce dédain, cet oubli l'attristèrent
 profondément. Il eut l'intention de former à
 son tour un nouveau cénacle littéraire et de se faire
 une tribune dans la presse périodique; il avait
 acheté la propriété de l'*Artiste*, revue élégante et
 aristocratique, qui s'était créé un public dans la
 haute société française; il n'épargna ni sa bourse,
 ni sa plume, ni son influence, pour développer
 l'action intelligente de ce journal dans les choses
 d'art et de littérature; mais, au milieu de l'épo-
 que prosaïque et triviale qui l'étouffait, il ne
 réussit pas à imprimer un nouvel élan aux inté-
 rêts littéraires et artistiques, il ne réussit pas da-
 vantage à rendre son nom et ses œuvres plus po-
 pulaires. Il se promit de ne plus écrire que pour
 son plaisir, et en effet il accumula travail sur tra-
 vail, prose et vers, critique, philosophie, histoire,
 fantaisie, sans vouloir s'exposer davantage aux
 déceptions de la célébrité. Il eut la fatale idée de
 se mettre à bâtir : il fit les plans d'une maison
 magnifique, qui devait prouver aux Crésus de la
 finance que les poètes savaient non-seulement
 construire des palais, mais encore qu'ils étaient
 dignes de les habiter. Cet hôtel, avenue d'Antin,

aux Champs-Élysées, un des plus beaux, un des
 plus somptueux de Paris, n'était pas encore
 achevé, quand la révolution de 1848 éclata. Jules
 Le Fevre perdit tout à coup une grande partie
 de sa fortune, et le reste fut à peine suffisant
 pour payer les frais de construction et de décora-
 tion de son hôtel; car il paya deux fois en se
 chargeant de rembourser les dettes de ses en-
 trepreneurs. Il ne s'était jamais occupé de poli-
 tique d'une manière active, ou plutôt il n'avait
 jamais fait entendre sa voix pure et austère au
 milieu de la mêlée des partis : il fut un des pre-
 miers à se ranger parmi les partisans de Louis-
 Napoléon. Il avait appelé de tous ses vœux, il
 avait pressenti, il avait prédit l'élection du
 prince comme président de la république fran-
 çaise : dès que cette élection fut un fait ac-
 compli, il lui adressa une lettre datée du 12 dé-
 cembre 1848, pleine des sentiments patriotiques
 qui lui avaient inspiré autrefois son ode sur
 la mort de l'empereur. Cette lettre, imprimée à
 un petit nombre d'exemplaires, aurait passé
 inaperçue, si le nouveau président de la répu-
 blique ne l'eût pas remarquée entre tous les
 écrits que son élection faisait naître. Louis-Na-
 poléon, appréciant son caractère et son intel-
 ligence élevée, voulut attacher à sa personne
 Jules Le Fevre, en lui permettant de rester poète
 et de vivre comme auparavant dans la retraite :
 il le nomma bibliothécaire de l'Élysée. « Ces
 « fonctions de bibliothécaire particulier, alors
 « que le ministère d'État n'existait pas encore,
 « et à la veille de l'empire, dit M. Eugène de
 « Montlaur, que nous aimons à citer en racon-
 « tant la vie de son noble ami, avaient une
 « réelle importance. Approchant de très-près et
 « à toute heure le prince, il fut l'intermé-
 « diaire entre le pouvoir qui dispense les bien-
 « faits et les récompenses et les écrivains dont
 « ces distinctions soulagent les souffrances, ou
 « surexcitent le talent. Dans cette difficile et
 « délicate mission qui consiste à décourvir et à
 « encourager le mérite, tout en ménageant les
 « amours-propres si faciles à blesser, il déploya
 « un zèle qu'on ne trouva jamais en défaut. S'il
 « savait par quelques lignes charmantes augmen-
 « ter le prix d'une légitime faveur, il connais-
 « sait aussi l'art d'adoucir un refus nécessaire. »
 Il se garda bien de songer à sa propre fortune : il
 ne fut jamais plus dégagé d'ambition qu'au mo-
 ment où il aurait pu avancer rapidement dans la
 carrière des fonctions publiques. Il était biblio-
 thécaire du prince, et il ne voulut pas être autre
 chose; après avoir fait obtenir la croix de la Lé-
 gion d'honneur à une foule de littérateurs et d'ar-
 tistes, il ne pensait pas même qu'il la méritait
 lui-même depuis vingt ans. Il l'accepta presque à
 regret, quand le prince Louis-Napoléon la lui
 donna spontanément, en lui disant avec bonté :
 « Ce n'est qu'un oubli que je répare. » Jules Le
 Fevre avait tourné toute son activité vers ses pro-

(1) Voy. le feuilleton du *Moniteur*, cité plus haut.

puctions littéraires, qu'il semblait ne pas vouloir laisser inachevées. Malgré le serment qu'il s'était fait naguère de ne plus rien publier de son vivant, non-seulement il publia coup sur coup plusieurs ouvrages nouveaux, non-seulement il fit réimprimer, soigneusement corrigés, ceux de ses anciens ouvrages qu'il jugeait dignes de lui survivre, mais encore il travaillait nuit et jour à différents livres qu'il espérait pouvoir mettre au jour, afin de montrer son talent sous des faces multiples et variées. C'est ainsi qu'il consentit à donner en feuilletons, dans le journal *le Pays*, une suite de portraits littéraires qui le placèrent au premier rang des critiques, entre Sainte-Beuve et Philarète Chasles. « Ces portraits, qu'il a tracés comme en se « jouant, et au courant de la plume, de quelques « littérateurs du dernier siècle, ceux surtout de Ri- « varol, de l'abbé de Berny, de Rulhières et de « Bailly, indiquent une plume exercée et un maître « dans cet art si difficile où tant de peintres, même « brillants, ont échoué. C'était la touche large de « Van Dyck et la recherche minutieuse du vieil « Holbein(1). » Ces esquisses, ces éloquents et ingénieuses improvisations ont été réunies à d'autres écrits inédits du même genre, et publiées en deux volumes dont l'un est intitulé *Célébrités d'autrefois*, et l'autre, *Études biographiques et littéraires*. Jules Le Fevre fit paraître séparément une étude sur Vittoria Colonna, une des femmes les plus illustres, un des plus grands poètes de l'Italie du 16^e siècle; une autre étude sur OEhlenschläger, poète danois. *Le Livre du promeneur*, qui vit aussi le jour à cette époque, était fait depuis quinze ans; il fut accueilli avec un empressement et une faveur que l'auteur n'avait pas espérés. Voici la préface : « Je dédie ce petit livre, composé « au milieu des champs, aux amis connus et in- « connus qui vivent volontiers dans les villes, « qui aiment à être comme moi dans les forêts et « dans les prés, qui se plaisent, quand ils sont « las, à s'asseoir au pied d'un arbre pour lire et « pour rêver. Qu'ils emportent avec eux ce vo- « lume, et que la journée leur soit légère ! » La plupart des journaux de Paris donnèrent à l'envi des extraits du volume, en les accompagnant des éloges les plus flatteurs et les mieux mérités. « Ce « volume est un recueil de méditations en prose, « placées sous chaque jour de l'année, pour nous « servir des expressions de M. Paulin Limayrac (2), « brumeuses comme l'hiver, parfumées comme le « printemps, brillantes comme l'été, mélancoli- « ques comme l'automne. » Jules Le Fevre semblait se hâter de publier ses ouvrages : il avait le pressentiment de sa fin prochaine. L'empire, dont il fut le prophète et l'évêque dès l'élection du 10 décembre 1848, était venu, mais sans apporter aucun changement dans la position du bibliothécaire de l'Élysée : il suffisait à Jules Le

(1) M. E. de Montlaur, dans la notice citée plus haut.

(2) Feuilleton du *Constitutionnel*, 15 décembre 1857.

Fevre de conserver la confiance de l'empereur, comme il avait en celle du président de la république. Cette confiance se manifesta d'une manière bien honorable, lorsqu'il fut chargé spécialement de mettre en ordre et de publier la collection des œuvres historiques et politiques de Napoléon III. Jules Le Fevre, par une noble interprétation des ordres de l'empereur, avait stipulé, dit-on, avec le libraire-éditeur, que le produit de cette édition serait attribué au soulagement des gens de lettres malheureux. Le dernier ouvrage qu'il eut encore le temps de publier pour son propre compte et dont un exemplaire, sortant de la presse, fut remis entre ses mains la veille de sa mort, c'était son *exegi monumentum*; c'était un choix de toutes les poésies qu'il avait faites pendant sa vie, et qu'il avait rassemblées sous le titre du *Couvre-feu*. « Ce « titre, dit-il dans la préface du recueil, annonce « que la poésie s'endort. Au bruit peu inspirateur « des révolutions en a succédé un qui n'est pas « plus encourageant pour les poètes : le bruit de « l'or qu'on jette et qu'on ramasse au tapis de la « Bourse. On ne s'occupe pas plus aujourd'hui « qu'hier d'aligner des mots : on s'occupe d'ali- « gner des chiffres qui représentent des écus. Je « ne pense pas que la poésie meurt, mais je suis « persuadé qu'elle s'endort et je n'assisterai pas « à son réveil. » L'accueil que la critique fit à cet admirable recueil fut des plus sympathiques : on cita surtout comme un chef-d'œuvre l'adieu suprême que le poète mourant adresse à ses deux fils; mais Jules Le Fevre n'était plus là pour entendre ce concert unanime d'applaudissements. Depuis quelques années, une maladie grave ne lui accordait plus un moment de repos : il était attaqué de la pierre. La lithotritie fut impuissante pour sa guérison : il dut se résigner à subir la terrible opération de la taille. « Quand l'heure de la mort « approcha, raconte un ami (M. le marquis de « Montlaur), il retrouva le calme et la tranqui- « lité : il serra avec force une dernière fois les « mains bien chères qui se tendaient vers lui et « s'endormit de l'éternel sommeil. Son visage « n'était point altéré et son front semblait res- « plendir d'un rayon d'en haut. C'était St-Bruno « peint par Lesueur. » Il mourut le 11 décembre 1857. Ses funérailles, comme celles de Balzac et de Soulié, furent célébrées par un immense concours d'écrivains émus et affligés. M. Paul Juillerat et M. Emile Deschamps prononcèrent des discours sur sa tombe. La présence d'Emile Deschamps, un des premiers amis de Jules Le Fevre, donna lieu de faire un rapprochement naturel entre ces deux poètes : « Ils appartenaient à la même « génération poétique, dit M. de Pène (1); de plus, « ils se sont ressemblés peut-être par un point « non de leur talent, mais de leur caractère : c'est « que ni l'un ni l'autre n'a jamais eu d'ennemis « parmi ses confrères. » M. Juillerat ne fut que

(1) Article dans la *Mode nouvelle*, numéro du 22 déc. 1857.

l'écho éloquent de la foule qui l'entourait, lorsqu'il fit entendre ces admirables paroles, si élevées et si touchantes : « Un grand esprit vient de s'éteindre, « un grand cœur a cessé de battre. Jamais homme « n'a eu plus que lui en partage la dignité et la « bienveillance. Quoique mort, il parle encore ; « il nous parle par ses livres et par son exemple, « car s'il y a une contagion du faux et du mal, « il y a aussi une contagion du vrai et du bien. » On peut dire que la postérité commença pour Jules Le Febvre aussitôt après sa mort, et qu'il fut mis à la place qu'il doit occuper comme poète et comme écrivain dans l'histoire des lettres françaises : « Il est très-peu de poètes de l'école moderne, disait M. Paulin Limayrac (1), chez « lesquels on rencontre une mélancolie aussi touchante, un sourire aussi doucement attendri. « Au fond de ses vers les plus gracieux, on voit « trembler une larme comme une perle de rosée « dans le calice d'une fleur. » — « On dirait, « comme le fait observer M. Francis Lacombe (2), « que la gloire attendait la mort pour consacrer « toutes les œuvres d'une existence aussi laborieuse que féconde. » M. Edouard Thierry, après avoir dit que « l'œuvre de Jules Le Febvre sera « placé, sinon en première ligne, du moins en « bon lieu parmi les œuvres forts et classiques », caractérise ainsi avec beaucoup de goût le talent de ce grand écrivain (3) : « Sa prose s'est formée « à l'école où Paul-Louis Courier formait la « sienne : elle est charmante et amenée à perfection, fine et piquante avec un peu de bonhomie et de malice qui sent Bonaventure Despériers et Montaigne. Sa poésie n'est pas plus travaillée que sa prose, mais elle est plus longue « et plus amphigourique : elle ne craint pas de se « charger d'incises, elle procède volontiers par « énumération et par redoublement, mais elle se « dégage peu à peu dans le cours du morceau et « arrive droit à sa conclusion, qui est presque « toujours un vers charmant, concis, ingénieux « et d'une grande délicatesse. » — Madame Le Febvre-Deumier, veuve du grand poète qui vivra toujours par ses œuvres, s'est fait connaître par de beaux ouvrages de statuaire, notamment par un buste de l'empereur, qu'un décret impérial a donné à toutes les communes de France. — Quoique nous ayons indiqué et apprécié dans cet article la plupart des ouvrages de Jules Le Febvre, il nous paraît utile d'en dresser la liste chronologiquement et d'y ajouter quelques détails bibliographiques : 1° *le Parricide*, poème suivi d'autres poésies, Paris, Amyot, 1825, in-8°; 2° *le Clocher de St-Marc*, poème suivi d'une ode sur la mort de Bonaparte et de divers fragments, Paris, Urbain Canel, 1825, in-8°; 3° *Sur la mort du général Foy, député français*, Paris, Ponthieu, 1825, in-8° de 20 p.; 4° *Confidences*, Paris, Henri Du-

puy, 1833, in-8°; 5° *Sir Lionel d'Arquenay*, Paris, Dupuy, 1854, 2 vol. in-8°; 6° *la Résurrection de Versailles*, poème lyrique, Paris, imp. de Dupuy, 1857, in-8° de 32 p.; 7° *les Martyrs d'Arezzo*, Paris, A. Dupont, 1859, 2 vol. in-8°; 8° *Œuvres d'un désœuvré, les Vêpres de l'Abbaye du Val*, Paris, Delloye, 1842, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, Paris, Comon, 1844-45, 2 vol. grand in-8°; 9° *Lettre à Louis-Napoléon Bonaparte*, 12 décembre 1848, Paris, imp. de Gerdès, 1848, in-8° de 8 p.; 10° *Célébrités d'autrefois*, essais biographiques et littéraires, Paris, Amyot, 1855, in-18, contenant les notices suivantes : le comte de Rivarol, l'abbé Maury, Carloman de Rulhière, l'abbé de Bernis, Bailly, Lamoignon-Houdart; 11° *le Livre du promeneur, ou les Mois et les jours*, Paris, Amyot, 1854, in-18, fig.; 12° *Oehlenschlager, le poète national du Danemarck*, étude biographique et littéraire, Paris, Hachette, 1854, in-16; 13° *Etudes biographiques et littéraires de quelques célébrités étrangères*, Paris, Hachette, 1854, in-16, contenant les notices suivantes : le Cavalier Marino, Anne Radcliffe, Paracelse, Jérôme Vida; 14° *la Pâque fleurie de 1856*, poème lyrique, Paris, imp. de Plon, 1856, in-8° de 16 pages, à l'occasion de la naissance de Napoléon IV; 15° *Vittoria Colonna*, Paris, Hachette, 1856, in-16; 16° *le Couvre-feu*, dernières poésies, Paris, Amyot, 1857, 2 vol. grand in-8°. On trouve des poésies de Jules Le Febvre dans un grand nombre de recueils et de journaux littéraires, notamment dans le *Conservateur littéraire*, la *Muse française*, le *Mercur* du 19^e siècle, les *Tablettes romantiques* (1825), les *Annales romantiques* (1828), l'*Almanach des Muses*, la *Psyché*, la *Galerie d'Orléans* (Paris, Mothe, in-fol.), etc. Il a donné une notice sur la vie de son frère Charles-Alfred Le Febvre, docteur en médecine, mort en 1847 à l'âge de 44 ans, en tête des œuvres posthumes de ce médecin distingué, qu'il a recueillies et publiées en 1851 sous le titre de *Reliquiae*, Paris, impr. Lenormant, grand in-8°. Il devait publier, avec le concours de MM. de la Guéronnière et Paul Lacroix, une édition des œuvres de l'empereur Napoléon I^{er}; le prospectus seul a paru avec le plan général, in-fol. Il y a trois éditions différentes de ce prospectus présenté à l'empereur. Jules Le Febvre a laissé dans son portefeuille, comme nous l'avons dit, un grand nombre d'ouvrages inédits, achevés ou inachevés, qui seront sans doute publiés un jour par les soins de sa veuve et de ses enfants. Parmi ces ouvrages, nous mentionnerons les suivants : plusieurs poèmes, *le Rosaire*, *les Feuilles mortes*, *Parisina*, imité de lord Byron; *Lorenzo*, et des fragments considérables de l'*Univers*, vaste épopée philosophique, dont plusieurs morceaux ont été imprimés dans *le Couvre-feu*; plusieurs romans, *le Magicien de Cologne*, *l'Alchimiste*, *Mayence d'Echenbach*, *le Roman par lettres*; plusieurs tragédies dont nous avons cité les titres; plusieurs traités de philosophie et de morale,

(1) Feuilleton du *Constitutionnel*, cité plus haut.

(2) Article de la *Semaine politique*, numéro du 17 janv. 1858.

(3) Feuilleton du *Constitutionnel* du 22 décembre 1858.

Entretiens sur l'immortalité de l'âme, Discours sur la peine de mort, etc.; des mélanges biographiques et des études sur de Fontanes, don Alonzo d'Ercilla, Ugo Foscolo, Lætitia-Elisabeth Landon, Léonore d'Este, James Thomson, etc.; une vie de Torquato Tasso, rédigée sur des documents nouveaux et d'après les correspondances de l'illustre poète; *l'Italie au 14^e siècle*; un Voyage en Italie; *les Méditations de Charles-Quint*; des notes politiques, etc. C'est à tort que MM. Félix Bourquelot et Alfred Maury lui ont attribué, dans la *Littérature française contemporaine*, deux ouvrages auxquels il est complètement étranger: *Des 86 départements de la France et de ses colonies*, Reims, 1825, in-18, et *Où et non, projet d'organisation morale et pratique du droit à l'assistance par l'association fraternelle entre tous les Français*, Paris, 1849, in-8° de 16 pages. Le *Dictionnaire des contemporains*, par M. Vapereau, qui a répété les mêmes erreurs, ajoute que Jules Le Fevre, né vers 1814, travailla à des publications historiques ou illustrées! On s'explique à peine de pareilles erreurs, en se rappelant ce qu'un critique distingué (1) disait de Jules Le Fevre au moment de sa mort: « Son nom, digne de briller au premier rang parmi les plus hautement littéraires du siècle, est resté presque ignoré de la foule, « où ses œuvres n'ont pas pénétré. » P. L.—x.

LEFEVRE-GINEAU (2) (Louis), physicien français, naquit le 27 mars 1751 au village d'Authie, dans les Ardennes, de parents dépourvus de fortune. Élevé par un oncle, curé d'Étrepigny, autre petit village des Ardennes, chez lequel il commença ses études, il fut envoyé à Reims pour les y terminer. Les succès qu'il obtint, surtout dans les mathématiques, déterminèrent ses parents à le faire aller à Paris, pour entrer dans la carrière des sciences. Muni de lettres de recommandation pour l'évêque de Pamiers, et par suite pour le baron de Breteuil, ce dernier lui confia l'instruction mathématique de ses enfants. Introduit ainsi dans l'intimité de cette famille, alors puissante, il ne tarda pas à en ressentir les effets. Se destinant d'abord aux services publics, il suivit les cours de l'école des ponts et chaussées, qui venait d'être créée par le célèbre Péronnet, et continuant l'étude des mathématiques, dont il donnait des leçons, il assistait en même temps avec assiduité au cours de calcul différentiel et intégral que faisait au collège Royal Cousin, dont il devint le collègue et l'ami. L'impulsion que l'abbé Nollet avait donnée à la physique expérimentale, dans ses leçons au collège de Navarre, devait conduire nécessairement à l'idée d'introduire cet enseignement au Collège de France, et la chaire de mécanique, élargie, étendue à ce genre de connaissances, fut convertie en une chaire de physique expérimentale, dont Lefèvre-Gineau, alors atta-

ché à la bibliothèque royale, fut pourvu en 1788 par le crédit du baron de Breteuil. C'était au moment où la physique, et surtout la chimie, par suite des travaux de Lavoisier, de Guyton de Morveau et de Berthollet, prenaient le grand essor qui les éleva si haut, et où les débats les plus vifs avaient lieu entre les partisans de l'ancienne théorie expirante et ceux de la nouvelle. L'une des expériences qui avaient le plus servi à l'établissement de celle-ci était la découverte de la composition de l'eau démontrée par l'analyse et la synthèse; mais, comme cette dernière partie surtout avait éprouvé des contradictions assez précieuses, le premier pas fait par Lefèvre-Gineau fut de la répéter publiquement et sur une échelle plus grande que ne l'avaient fait Lavoisier, Monge, etc., avec toutes les précautions que demandaient l'état de la science et les objections qu'avaient élevées les partisans de la théorie de Sthal. Lefèvre-Gineau brûla 254 gros, 10, 5 grains d'oxygène, 66 gros, 4, 5 d'hydrogène, par 254 gros 10, 5 grains d'oxygène, et obtint 2 liv. 5 onces 55 grains d'eau, c'est-à-dire seulement 5 grains de moins que le poids des gaz brûlés. Les résultats de cette expérience démonstrative, consignés dans le discours d'ouverture des cours du collège Royal, lus en public le 10 novembre 1788, et insérés dans le tome 53, p. 457 du *Journal de physique*, ont fait le sujet d'un grand mémoire adressé à l'Académie des sciences, mais qui n'a jamais été publié, sans doute par suite de la suppression de ce corps savant. Ce n'était plus, en effet, le temps des conférences scientifiques; et les hommes qui jusque-là avaient suivi la carrière des sciences se virent entraînés, plus ou moins malgré eux, dans le mouvement révolutionnaire qui envahit la France entière. C'est alors qu'on vit Bailly maire de Paris, Condorcet journaliste, Cousin administrateur des subsistances de la commune de Paris, etc. Comme, à cette époque, l'une des choses les plus importantes pour la tranquillité publique était cette partie de l'administration municipale, on créa plusieurs commissaires, et Lefèvre-Gineau fut chargé d'une de ces missions, qui le détourna de ses travaux scientifiques, mais qui, par d'heureuses spéculations commerciales qu'elle le mit en position de faire, assura la fortune dont il a joui toute sa vie. Lorsque ces fonctions eurent cessé et que la tourmente révolutionnaire fut terminée, Lefèvre-Gineau reprit avec joie ses leçons au Collège de France. Il eut même l'honneur d'être compris dans cette célèbre association de savants français et étrangers dont la mission était d'établir le système décimal. La partie dont il fut chargé, conjointement avec Fabroni, fut la détermination du kilogramme ou de l'unité de poids, et pour cela de peser un décimètre cube d'eau distillée à son maximum de densité préalablement déterminé. Pour faire ces expériences délicates, Lefèvre-Gineau avait besoin d'instruments d'une exactitude rigou-

(1) M. de Pène, dans un article de la *Mode nouvelle*, cité plus haut.

(2) Gineau était un petit fief appartenant à sa famille.

reuve pour la confection desquels il eut recours à l'habileté de Fortin et de Lenoir. Les résultats de ce grand travail, qui l'occupa pendant plusieurs mois, ont été publiés dans le rapport fait à l'Institut par Van Swieden, et ensuite par Delambre, dans le 5^e volume de la *Base du système métrique décimal*, mais non pas la minute des observations, qu'on n'a jamais pu retrouver. Lefèvre-Gineau ne tarda pas à être admis à l'Institut (section de physique) par les savants que le directeur avait nommés pour en former le noyau. Bientôt après, lorsque l'instruction publique fut réorganisée, les relations qu'il avait toujours conservées avec Fourcroy et La Place le firent choisir pour un des quatre inspecteurs généraux des études, emploi qu'il a continué de remplir jusqu'à sa mort. Cette mission ne devait pas contribuer à le faire rentrer dans la carrière scientifique active dont les circonstances l'avaient détourné; aussi s'en éloigna-t-il encore davantage, et pour toujours, en sollicitant une place de membre du corps législatif. Nommé en 1807, il le fut encore en 1813, et se trouvant député en 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, prononcée par le sénat, et fut, comme membre de l'Institut, l'un des signataires de la déclaration du 15 avril suivant. Le 26, il porta la parole en présentant les professeurs du Collège de France au comte d'Artois, lieutenant général du royaume, et, le 11 mai de la même année, ce fut encore lui qui harangua Louis XVIII, comme président de première classe de l'Institut. Cependant, durant la session célèbre de 1814, Lefèvre-Gineau crut devoir se placer dans les rangs de l'opposition, parti dans lequel il a persisté toute sa vie. Il fut nommé membre de la chambre des représentants pendant les cent-jours de 1815; et, après le retour des Bourbons, réélu à la chambre des députés, il siégea constamment au côté gauche, en prenant rarement part aux débats. Depuis lors, Lefèvre-Gineau, déjà parvenu à l'âge de soixante ans et obligé de partager son temps entre les devoirs de professeur, ceux de député et d'inspecteur général des études, coopérait peu aux travaux de l'Académie; aussi ne trouve-t-on aucun mémoire ni même aucun rapport de lui dans les recueils de l'Institut. Quoiqu'il fût de l'opposition avancée dans la chambre des députés, Lefèvre-Gineau avait conservé toutes ses places, lorsqu'en 1824 le ministère d'Alors crut devoir le rayer de la liste des professeurs du Collège de France, quoique les titulaires des chaires fussent inamovibles. Lefèvre-Gineau ne réclama pas, mais il conçut une vive irritation de la mesure arbitraire dont il était l'objet, et pour s'en venger il détruisit, avant de quitter l'administration du collège de France, la plupart des archives de ce collège. Appelé pour la cinquième fois, et simultanément par trois des arrondissements de son département, à la chambre des députés en 1827, Lefèvre-Gineau continua à siéger à l'extrême gauche jusqu'à sa

XXIII.

mort. Vers la fin de 1828, peu de jours après son retour de la campagne, devant le lendemain présider comme doyen la chambre des députés, il fut atteint d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba le 5 février 1829. Ses dépouilles mortelles ont été déposées au cimetière du Père-Lachaise, non loin du monument du général Foy. Lefèvre-Gineau n'a publié aucun ouvrage; il a concouru, avec Cuvier et d'autres savants, à la rédaction des notes qui ajoutent un nouveau prix au poème des *Trois Règnes de la nature*, de Delille. Voici comment le poète lui-même en parle :

Mais laissons là des vents les mystères secrets,
Et sans sonder la cause expliquons les effets.
Viens donc à mon secours, Gineau, dont la main sûre
Organise le monde et scrute la nature;
De ces sentiers obscurs fais-moi sortir vainqueur :
J'aime à voir par tes yeux, à jouir par ton cœur.

Lefèvre-Gineau fut marié deux fois; mais n'ayant pas eu d'enfants de l'un ni de l'autre mariage, il adopta l'héritier actuel de son nom et de sa fortune, qui, longtemps son aide, fut plusieurs fois son suppléant au Collège de France. B—L—E.

LEFIOT (JEAN-ALBAN), né à Lormes (Nièvre) le 27 février 1755, avait été successivement avocat au présidial et bailliage royal de St-Pierre-le-Moultier, bailli du prieuré, puis procureur-syndic du district de la même ville, lorsque ses concitoyens le députèrent à la convention nationale. Il siégea à la montagne et vota la mort de Louis XVI. La convention l'envoya, comme représentant du peuple, à l'armée des Pyrénées occidentales. La Tour d'Auvergne, connu sous le nom de *premier grenadier de France*, faisait partie de cette armée, qui se battait contre l'Espagne : il se lia d'une amitié très-étroite avec Lefiot. Dans les loisirs du camp ils lisaient ensemble à haute voix les *Commentaires* de César, dont la Tour d'Auvergne portait constamment un exemplaire dans son bagage. En l'an 2, la convention le chargea d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret, et en même temps d'apaiser les troubles qui se manifestaient sur plusieurs points, par suite du défaut de subsistances. — Muni de pouvoirs illimités, il n'en fit point abus et ne les employa qu'avec discernement dans le sens des intérêts généraux. — Il s'occupait avec ardeur de l'allocation des secours aux parents pauvres des militaires sous les drapeaux, aux vieillards, aux femmes et aux enfants dans l'indigence et hors d'état de travailler. Dans cette mission, il fit souvent preuve de courage et de sang-froid : à Dun-sur-Auron, les habitants et ceux des communes environnantes s'étaient attroupés en armes; Lefiot y accourt, renvoie la garde et la gendarmerie nationales qui voulaient l'escorter; il se présente seul aux insurgés; sa confiance entraîne la leur, et par la seule force de sa parole il parvient à calmer les passions. De même, au mois de pluviôse an 2, il apaisa une

76

révolte à main armée qui avait éclaté dans le pays, entre Gien et Sancerre. Des troupes qu'il avait fait venir d'Orléans se retirèrent sans avoir brûlé une amorce, et le lendemain Lefiot écrivait au comité de salut public : « Je viens d'éprouver « combien les triomphes obtenus par la raison « sont préférables à ceux qu'on ravit par l'emploi « de la violence et des armes. » Au mois de germinal de la même année, la disette désolait la ville de Nevers et tous les lieux circonvoisins; Lefiot fit arriver vingt mille quintaux de grains, et le pays fut sauvé de la famine qui le menaçait. La conduite et les sentiments de Lefiot pendant sa mission se trouvent résumés avec énergie dans ce passage d'un rapport qu'il fit à la convention et qui fut imprimé par ordre de l'assemblée : « Après « avoir lu ce rapport, après avoir comparé mes « opérations avec les décrets existants, les moyens « que j'ai employés pour former l'esprit public « avec la direction que la convention nationale y « donnait elle-même, s'il se trouve quelqu'un « qui dise : *J'aurais mieux fait que cet homme-là,* « je le croirai sous le rapport des talents; mais « s'il entend parler des intentions louables, du « saint amour de la patrie, de l'enthousiasme pour « la justice, des principes sévères de la probité, « du désir de voir les Français heureux, je jure « que mon détracteur ment à sa conscience. » Dans le sein de la convention, Lefiot monta peu à la tribune. Il ne prit une part active qu'aux discussions sur l'instruction publique et notamment sur la création de l'école normale. Après la réaction thermidorienne, il fut décrété d'arrestation et incarcéré dans les bâtiments du collège des Quatre-Nations (aujourd'hui palais de l'Institut). Au nombre des collègues qui l'y avaient précédé se trouvait l'illustre peintre David, dont il partagea le cachot. — Pendant deux mois on leur donna pour nourriture de la chair de cheval. En l'an 4, son ancien collègue Merlin (de Douai), alors ministre de la justice, lui donna une place de chef de division dans ses bureaux. Mais bientôt Lefiot résigna cet emploi, qui n'était point dans ses goûts, et il alla habiter Nevers, où, après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions d'administrateur du département de la Nièvre, il se livra à la profession d'avocat consultant. Le 25 germinal an 6, l'assemblée électorale de la Nièvre le proclama membre du tribunal de cassation; mais les élections furent annulées pour défaut de forme, et Lefiot conserva sa profession d'avocat, qu'il exerça pendant près de vingt ans, et dans laquelle il ne se fit pas moins remarquer par son désintéressement que par ses lumières : non-seulement il donnait des avis gratuits aux clients pauvres, mais bien souvent il lui arriva d'aider de sa bourse les habitants des campagnes qui, pour le consulter, étaient obligés de faire un séjour dispendieux dans la ville. Pendant les cent-jours, il accepta les fonctions gratuites de conseiller de préfecture de la Nièvre. Lors de la

seconde invasion, quelques hommes mus par les passions de l'époque appelèrent sur lui les plus dures vexations de l'étranger. Le séjour prolongé de nombreux militaires wurtembergeois dans sa demeure épuisa sa modique fortune. En 1816, il fut frappé par la loi du 42 janvier, qui exilait ceux des conventionnels qui, ayant voté la mort de Louis XVI, avaient accepté des fonctions dans les cent-jours. Accompagné de sa femme, qui lui donna dans ces pénibles conjonctures les preuves du plus entier dévouement, il se réfugia dans les provinces rhénanes et s'établit à Aix-la-Chapelle. En 1817, à la demande du gouvernement français, tous les exilés qui habitaient cette contrée reçurent l'ordre de se rendre immédiatement à Magdebourg, à moins qu'ils ne préférassent le séjour de l'Autriche ou de la Russie; mais le prince de Hlardenberg, premier ministre de Prusse, et ensuite le prince royal lui-même, lui firent obtenir successivement des sursis. En 1818, Lefiot vint se fixer en Belgique, et fut inscrit sur le tableau des avocats à la cour supérieure de Liège. Pendant trois années il fut le rédacteur principal de l'un des journaux politiques de cette ville, dans laquelle il reçut constamment la plus douce hospitalité, de même qu'il s'était concilié à Aix-la-Chapelle l'estime et l'affection des habitants les plus honorables et des membres mêmes de la régence royale. Lefiot aurait pu, comme plusieurs de ses anciens collègues exilés, obtenir son rappel en France : M. Bellart, procureur général à Paris, s'y était même employé. Mais Lefiot refusa la déclaration qu'on exigeait de lui, et qui devait contenir une abjuration politique : il avait toujours, disait-il, agi selon sa conscience, et il ne pouvait rien rétracter de ce que sa conscience ne rétractait pas. La révolution de 1830 lui rouvrit le chemin de sa patrie. Il vint se fixer à Paris, reçut une rente viagère du gouvernement de Louis-Philippe, et passa ses dernières années auprès de son fils, chef du contentieux du domaine privé du roi. Parmi les personnes nombreuses qui lui témoignèrent, à sa rentrée en France, les sentiments les plus sympathiques, il faut citer surtout M. de Berny, conseiller à la cour royale de Paris, à qui son état de cécité n'était rien de sa vivacité ni des chaleureux élans de son cœur. Instruit du retour de l'exilé, il se fit conduire chez lui, et le serrant dans ses bras, il lui dit avec effusion : « Vous avez sauvé ma mère pendant la « terreur, lorsqu'elle gémissait dans les cachots « du Loiret pour avoir, femme de la classe noble « et proscrire, correspondu secrètement avec sa « famille émigrée. Un mot de vous l'aurait en- « voyée à l'échafaud : vous aviez entre vos mains « la correspondance qui la perdait; mais cette « correspondance, vous en avez détruit les traces « en sa présence, au péril de votre propre vie; « vous avez arraché ma mère à la prison et à la « mort. Depuis ma jeunesse j'ai appris à bénir « votre nom. » Et les deux vieillards se tinrent

enlacés dans une douce étreinte. Leflot est mort à Paris, le 15 février 1859, peu de jours avant d'accomplir sa 84^e année.

A—L—Y.

LEFORT (FRANÇOIS), général et amiral de Russie sous Pierre I^{er}, dont il fut longtemps le conseiller et l'ami, naquit en 1656 à Genève, où son père, Jacques Lefort, était membre du grand conseil. Le génie de François le portait à l'état militaire : il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il alla servir en qualité de volontaire dans la citadelle de Marseille. Il devint ensuite cadet dans un régiment des gardes suisses au service de France. Une affaire d'honneur l'ayant obligé de sortir de ce royaume, il passa sous les drapeaux du duc de Courlande, qui avait un régiment à la solde des Hollandais. Le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, le distingua, et pensa même à se l'attacher; mais la destinée de Lefort l'appelait ailleurs : un officier nommé Verstin l'engagea, ainsi que d'autres militaires, à s'embarquer avec lui pour la Russie. Ils arrivèrent à Archangel, et furent très-mal reçus par le gouverneur, qui leur refusa des passe-ports pour avancer dans le pays. Lefort en reçut un par l'entremise d'un marchand bâlois auquel il s'était adressé. Il partit pour Moscou, où il fut présenté au résident de Danemarck, M. de Horn : celui-ci apprécia ses talents, et le retint dans sa maison. Comme il l'avait conduit un jour à l'audience du czar Fédor Alexiewitch, ce prince engagea le jeune étranger à son service, et le nomma capitaine. Lefort fit aussitôt une campagne contre les Tartares et les Turcs, et montra une bravoure et une intelligence qui fixèrent l'attention. Cependant le czar paraissait décidé à congédier une partie des officiers étrangers, et Lefort conçut des inquiétudes. L'envoyé d'Angleterre, Embden, lui proposa de le suivre en Suède, et de là en Angleterre, où il obtiendrait facilement de l'emploi; mais quelques affaires survenues à l'envoyé l'empêchèrent de quitter Moscou aussi promptement qu'il eût voulu. Dans le même moment la guerre se ralluma entre la Russie et la Porte : le czar sentit qu'il avait besoin des officiers étrangers, et Lefort resta à son service. Pour le fixer davantage dans le pays, on le détermina, en 1678, à épouser mademoiselle Souhay, fille d'un Français, lieutenant-colonel au service de Russie. Il avait à peine formé cette union, qu'il fut obligé d'entrer en campagne : il ne quitta le théâtre de la guerre qu'en 1681. Voyant la paix rétablie, il conçut le projet de faire un voyage à Genève. Après les fatigues d'une route pénible, il arriva dans cette ville le 13 avril 1682. Ses compatriotes l'accueillirent avec une grande distinction; mais quelques efforts que l'on fit pour l'engager à ne point retourner en Russie, il se remit en route dès le mois de mai de la même année : on eût dit qu'il avait prévu les événements qui devaient amener sa haute fortune. Passant à Bernbourg, il apprit la mort du czar Fédor; il continua sa route et entra dans Moscou au moment d'une crise vio-

lente. Fédor, avant de mourir, avait désigné pour son successeur son plus jeune frère, le prince Pierre, qui n'avait que dix ans, à l'exclusion du prince Ivan, plus âgé, mais dépourvu de toute aptitude à régner. Sophie, sœur des deux princes, cria à l'injustice; et appuyée par plusieurs seigneurs et par le corps des strélitz, elle fit partager la succession entre Ivan et Pierre, espérant profiter de l'incapacité de l'un et de la grande jeunesse de l'autre pour attirer à elle toute l'autorité. Elle parvint à son but; mais Moscou fut ensanglanté par les plus horribles vengeances. Lefort, doué d'un caractère énergique, ne désespéra point de son sort, et se résignait à l'attendre au sein de sa famille. Quelques jours après son arrivée, le prince Basile Galitzin, favori et ministre de Sophie, lui fit ordonner de joindre le résident de Horn pour être présenté avec lui à l'audience des czars. Il fut admis à leur baiser la main; et ses manières engageantes leur donnèrent de lui une idée avantageuse. Les prétentions alarmantes des strélitz ayant nécessité la levée d'un corps de troupes en état de leur résister, Lefort fut nommé l'un des chefs de ce corps. Il se présenta dans les manœuvres avec un air d'aisance et de bravoure qui fixa l'attention du czar Pierre. Ce prince voulut avoir un entretien avec lui; et, dès cette première entrevue, se forma cette liaison qui devint si étroite et qui eut des suites si remarquables. Peu après, Lefort reçut de Pierre le premier témoignage public de bienveillance; il fut nommé major le 29 juin 1685. Cependant Sophie poursuivait ses projets ambitieux; elle était plus que jamais jalouse du pouvoir, et ne voulait élever que Galitzin. Les jours de Pierre et même ceux d'Ivan étaient menacés. Quelques strélitz avertirent Pierre, qui se retira dans le couvent fortifié de Troitzkoï. Parmi les officiers étrangers qui se rendirent à cette retraite pour soutenir le czar, était Lefort, qui dans cette journée critique ne craignit point de braver les plus grands dangers. Sophie succomba : Pierre fut proclamé souverain (1689), et put dès ce moment exercer le pouvoir suprême, quoique son frère Ivan le partageât encore en apparence avec lui. Les talents naturels de Pierre, la fermeté et l'élevation de son caractère, l'appelaient à de hautes destinées, surtout dans un empire où les plus importantes institutions étaient encore à créer, et qui se trouvait, pour ainsi dire, exclu de la gloire que la civilisation avait donnée au reste de l'Europe : mais il fallait à ce prince, qui n'avait que dix-sept ans, et dont la première éducation n'avait pas éclairé suffisamment l'esprit, un premier guide dans la carrière qu'il avait à parcourir. Ce fut Lefort qui joua ce rôle glorieux, et dont le génie, sous les auspices de la puissance éclairée sur ses vrais intérêts, prépara la révolution qui devait étonner l'Europe. Admis à la confiance du souverain, il lui donna les plus sages avis, même en paraissant ménager ses faiblesses et se prêter

quelquefois au despotisme de ses volontés. Il lui fit sentir l'importance de l'industrie, du commerce et des lumières; il lui démontra combien ses États avaient besoin des talents étrangers; il dirigea sa politique extérieure, et, pour la rendre importante, il traça le plan de l'établissement d'une armée sur le pied des forces militaires qu'entretenaient les autres puissances. Pierre apprécia les conseils de Lefort; il appela des étrangers de tous les pays; il projeta d'immenses réformes, et résolut d'accoutumer sa nation, par son propre exemple, à recevoir des institutions nouvelles. Le corps des strélitz étant dangereux, d'un côté pour le repos intérieur, et ne pouvant, de l'autre, rendre que de faibles services dans les entreprises extérieures, il fut résolu d'introduire avant tout une autre organisation militaire. Lefort choisit cinquante hommes, tous étrangers, à l'exception de quelques strélitz bien connus; il leur fit faire des habits à l'allemande, et quand il les eut exercés quelque temps, il parut un jour avec cette troupe dans le Kremlin sous les fenêtres du czar. Pierre, entendant le bruit du tambour, applaudit à la surprise qu'on lui faisait, et assista aux manœuvres. Il s'approcha du chef et lui témoigna combien il était satisfait. Il convint que les habits à l'allemande convenaient mieux aux soldats que les longues robes russes; puis, ajoutant qu'il voulait servir dans ce corps: « Je te prie donc, dit-il » à Lefort, de m'y recevoir tambour. » C'est ce faible corps qui a donné naissance à ces armées formidables qui ont vaincu à Pultawa, et qui ont paru avec tant d'avantage sur les bords de la Vistule, de l'Elbe et du Rhin. D'autres corps ou régiments se formèrent peu à peu, et Lefort devint lieutenant général. Il obtint plusieurs autres distinctions. La jalousie se préparait à le perdre; mais il la désarma par sa franchise, sa fermeté, et par l'ascendant de ses grands talents. Les diverses branches de l'administration intérieure furent successivement les objets de son attention: il ouvrit surtout de sages avis sur les finances. Pierre vit augmenter ses revenus; et, pour exprimer sa reconnaissance à son favori, il lui fit construire un superbe hôtel. Lefort, de son côté, pour faire un usage utile des richesses dont il jouissait, fit bâtir près de Moscou un palais dans l'enceinte duquel on creusa un lac propre à porter de petits bâtiments. Il y donna une fête à la cour; et faisant monter le prince sur un des bâtiments, il lui offrit le simulacre d'un combat naval au bruit du canon. Pierre, frappé de ce spectacle, forma le projet de construire quelques vaisseaux sur le lac Périslaw. Lefort, croyant devoir mettre à profit ce goût naissant de son maître pour la marine, fit chercher le patron d'un navire hollandais, venu avec deux charpentiers sous le règne d'Alexis, et oublié depuis. Il les chargea de construire quelques petites frégates sur le lac Périslaw; et il les envoya ensuite à Archangel pour y bâtir des vaisseaux plus considérables. En 1693, Pierre

fit avec lui le voyage d'Archangel, et visita les vaisseaux. Résolu de répéter le même voyage l'année suivante, il avait chargé Lefort d'écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât un vaisseau complètement équipé, sur lequel il pût aller en pleine mer. Vers le milieu du mois de mai, il quitta Moscou avec une suite de quatre cents personnes; et peu après on vit arriver dans le port d'Archangel un vaisseau de cinquante canons. Pierre s'y rendit avec Lefort et une partie de sa suite; les autres le suivirent dans de petites frégates, et la flottille fit une espèce de croisière dans la mer Glaciale. Lefort prit occasion de ce voyage pour soumettre à son maître des observations sur l'importance de la marine; et il dirigea ses regards d'un côté vers la mer Baltique, et de l'autre vers la mer Noire. Le citoyen de Genève venait d'être nommé général en chef, quoiqu'il n'y eût pas encore d'armée disciplinée: il fut nommé amiral, bien qu'il n'y eût point de marine ou de flotte qui méritât ce nom. A la même époque, survint un neveu de Lefort, qui fut admis à une audience publique du souverain, et qui lui présenta des lettres de la république de Genève. C'est à la même date que l'on fixe l'édit en faveur des réfugiés français. Le général-amiral le rédigea lui-même. Les premiers projets de Lefort pour donner à Pierre une influence politique dans l'étranger se dirigèrent vers la Turquie. Il proposa la conquête d'Azof sur le Don, et représenta cette place comme la clef de la mer Noire pour la Russie: mais il fallait, pour réussir, des vaisseaux et des frégates; et les Russes ne pouvaient en avoir suffisamment. Ils furent repoussés, malgré l'intrépidité de Lefort et les encouragements que leur donnait un souverain jaloux de sa gloire. Dans ce même moment, Pierre, depuis longtemps insensible aux charmes de sa femme Eudoxie, pensait à l'éloigner. Eudoxie s'engagea dans plusieurs intrigues et provoqua sa chute. Lefort, selon la plupart des mémoires du temps, conseilla à son maître de la répudier: elle fut en effet renfermée dans un couvent, et le mariage fut dissous. Au milieu des agitations de la cour, Pierre n'avait point perdu de vue ses plans politiques. Au commencement de l'année 1696, il se rendit à Voroneje, où, à la voix de Lefort, trente-deux bâtiments de guerre avaient été équipés avec la plus grande diligence. Le général-amiral, retenu par une blessure qu'il avait reçue en tombant de cheval après le premier siège d'Azof, joignit bientôt le czar; et faisant voile vers cette place, il reçut à son bord le souverain, qui brûlait du désir de réparer les mauvais succès de la campagne précédente. Lefort fit construire deux batteries à l'endroit où le Don se jette dans la mer. Il prit ainsi dix-huit galères, un vaisseau chargé de munitions, et il s'empara d'une caisse militaire considérable. Azof, assiégé par terre et par mer, capitula et reçut une garnison russe. Pierre, au retour de cette campagne, fit entrer son armée à

Moscou avec une pompe triomphale; et Lefort parut à la tête du cortège avec les signes de la victoire. Le czar, appréciant ses services, et lui attribuant la gloire de ses exploits, le nomma vice-roi du grand-duché de Nowgorod, et lui donna en toute propriété plusieurs villages et des terres très-étendues du côté de Moscou, avec deux cents paysans pour les faire cultiver. Le don de ces paysans serfs dut paraître assez singulier à un citoyen de Genève; mais ce Genevois savait se plier aux circonstances, et s'applaudissait de civiliser les barbares en paraissant adopter leurs usages : les génies supérieurs savent juger les hommes et les choses avec ce calme qui conduit aux grands résultats. Toujours dirigé par le dessein de placer la Russie au rang des puissances de l'Europe, Lefort faisait adopter les mesures les plus propres à conduire au but qu'il se proposait. Sur ses avis, il fut résolu qu'on augmenterait le nombre des vaisseaux dans la mer Noire, qu'on attirerait de l'étranger des officiers expérimentés dans la marine, et qu'on enverrait dans les cours de l'Europe une ambassade extraordinaire pour faciliter l'exécution des projets qui devaient amener la gloire et la prospérité de la Russie. A sa demande, plusieurs officiers du régiment dont il était le chef et d'autres qui avaient été attachés au service du czar Ivan, dont la mort venait de terminer la carrière, furent envoyés en Italie, en Angleterre et en Hollande. Les Russes qui tenaient le plus aux anciens usages se montrèrent peu satisfaits de ce nouvel ordre de choses; et il y eut une conspiration contre les jours du czar; mais elle fut étouffée dès sa naissance par les soins vigilants de Lefort. Cet orage ayant été apaisé, Pierre revint aux plans qui avaient été proposés par son ministre favori; l'ambassade extraordinaire fut décidée, et le czar prit la résolution d'en être lui-même le chef; mais pour mieux s'instruire il cacha son rang. Lefort et d'autres personnages importants furent chargés de la représentation. Le voyage fut entrepris au commencement de l'année 1697. L'ensemble des détails doit être réservé à l'histoire de Pierre I^{er}; mais il nous appartient de recueillir ici ce qui concerne plus particulièrement le général-amiral Lefort. Arrivé dans les États de l'électeur de Brandebourg, le czar s'arrêta dans le voisinage de Königsberg pour célébrer le jour anniversaire de la naissance de l'électeur. Il y eut un festin où le vin coula à grands flots. Un des seigneurs de la suite ayant refusé de boire des santés, en alléguant la faiblesse de sa constitution, Pierre, qui s'était livré avec plus d'abandon aux plaisirs de la table, s'emporta, et courut l'épée à la main sur Lefort, qui cherchait à rétablir le calme. Sans être épouvanté, le favori s'arrêta devant lui, découvre sa poitrine, et lui dit qu'il pouvait le tuer, mais que la mort seule pourrait mettre fin au zèle qu'il avait pour son service. Pierre est ému, revient à lui-même, et embrasse celui qu'il voulait immoler

à sa colère (1). Le voyage fut continué; et le souverain, avide de s'instruire, parvint à son but en consultant Lefort et en le prenant pour guide. Une émeute des strélitz bâta le retour. Pierre était intérieurement convaincu que cette émeute avait été suscitée par sa sœur la princesse Sophie, et il eut, dit-on, le projet de la faire mourir; mais le général-amiral lui donna des leçons sur la vraie grandeur et engagea le prince à prononcer un généreux pardon. Un des strélitz à qui l'on faisait éprouver des tortures, ayant prié qu'on les suspendit pour qu'il pût révéler ce qu'il savait, avoua qu'il avait trempé dans le projet de détrôner le czar, mais que Lefort en était la cause. Pierre lui demanda s'il connaissait le général-amiral; il répondit qu'il ne l'avait jamais vu, mais qu'il avait appris que c'était cet étranger qui avait été l'auteur du voyage entrepris par le czar. Pierre fut tellement irrité de cette réponse, qu'il condamna le strélitz au supplice de la roue. La punition des autres dura plusieurs jours; les rues de Moscou furent ensanglantées, et le souverain lui-même coupa des têtes. Son favori arrêta enfin cette bouche, en lui représentant qu'il était contre sa gloire de tremper ses mains dans le sang et de répandre ainsi le désespoir; qu'il devait éloigner les strélitz qu'il pouvait encore craindre, et dissoudre ce corps pour toujours. Tels furent les derniers moments de Lefort: depuis assez longtemps sa santé s'était affaiblie; son ancienne blessure lui fit éprouver de nouveau de grandes douleurs: l'inflammation et une fièvre ardente étant survenues, il mourut à Moscou le 12 mars 1699. A cette nouvelle, Pierre s'écria: « Hélas! je perds le meilleur de mes amis! A qui me fierai-je désormais? » Il partit aussitôt de Voroneje, où il se trouvait, et revint à Moscou. Après avoir été revêtu des charges les plus lucratives et des premières places, Lefort ne laissait pas de quoi faire les frais de ses funérailles. En arrivant en Russie après la grande ambassade, il avait fait porter au trésor de l'État tous les présents qu'il avait reçus des différents souverains de l'Europe. Le désintéressement le plus noble avait toujours été un des traits de son caractère. Pierre se chargea de ses obsèques: il parut lui-même à la tête du convoi funèbre, vêtu de deuil avec un crêpe et une écharpe noire. Il fit graver ensuite sur la tombe la plus honorable inscription. Le maître de toutes les Russies sentait que les immenses ressources de son empire seraient restées enfouies, si Lefort ne lui avait appris les moyens d'en tirer parti. En effet, la Russie doit une reconnaissance éternelle à cet étranger, dont les grandes vues, les conseils désintéressés et le généreux dévouement accélèrent l'époque de sa puissance et de sa grandeur. Lefort eut un fils, qui mourut dans un âge peu avancé; des branches collatérales ont

(1) Quelques Mémoires placent ce trait ailleurs et à une autre époque; on a suivi ici la relation qui est le plus généralement adoptée.

cependant conservé à Genève et ailleurs le souvenir d'un nom fameux. Il y a une *Vie* de Lefort par Bassville, assez exacte, mais écrite d'un style emphatique. Voltaire donne peu de détails sur ce sujet dans l'Histoire de Pierre I^{er}; mais on en trouve davantage dans l'Histoire de ce prince par M. de Halend, en allemand (1805), et dans l'ouvrage qui a paru en la même langue sous ce titre : *les Favoris russes*, 1809. C—AU.

LEFORTIER (JEAN-FRANÇOIS), ancien officier de santé de la marine, puis professeur de belles-lettres à l'école royale spéciale militaire de St-Cyr, était né à Paris en 1771, et mourut dans cette ville le 21 octobre 1823. C'était un professeur distingué et un homme d'esprit, qui joignait à un goût fin et délicat des connaissances variées en littérature. Il rédigea pendant quelques mois, en 1795, dans un esprit révolutionnaire et modéré, un journal intitulé *Correspondance politique et littéraire*. Après avoir quitté l'exercice de la médecine, il se livra entièrement à l'enseignement public, et fut nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de Vannes en 1798, puis à celle de Melun. Appelé pour remplir les mêmes fonctions à l'école militaire, établie en 1805 à Fontainebleau et ensuite à St-Cyr, il y resta jusqu'en 1814, et fut admis à la retraite en 1815, avec une pension. Il travailla alors au *Journal général de France*, où ses articles étaient signés L. F. R., puis au *Journal des maires*, sous les auspices du ministre de la police Decazes. Outre un *Discours* prononcé à l'ouverture du cours de belles-lettres de l'école centrale de Vannes (1798, in-8°), on a de lui : 1° *Aperçu sur les causes des progrès et de la décadence de l'art dramatique en France*, 1799, in-8°; 2° une traduction du traité de P. Jouvençy, jésuite, sur l'art d'enseigner et d'apprendre, *De arte docendi et discendi*, Paris, 1805, in-12. Cette traduction est estimée. Le discours préliminaire est bien écrit; il présente quelques bonnes vues sur la partie de l'éducation qui regarde proprement l'enseignement littéraire. Z.

LEFRANC (MARTIN). Voyez FRANC.

LEFRANC. Voyez POMPIGNAN.

LEFRANC, prêtre de la congrégation des eudistes, était supérieur de la maison de Caen au moment de la révolution. Il s'y montra fort opposé, et publia plusieurs brochures destinées à la combattre. Étant à Paris en 1791, il s'y lia avec l'abbé Barruel, et fut arrêté dans le mois d'août 1792. Transféré au couvent des Carmes, devenu prison, il y périt par la main des égorgeurs le 2 septembre suivant. On a de lui : 1° *le Voile levé pour les curieux, ou Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791; seconde édition, 1792, in-8°; réimprimé à Liège en 1827, sous ce titre : *Histoire de la franc-maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours*; 2° *Conjuration contre la religion catholique et les souverains, dont le projet, conçu en France,*

doit s'exécuter dans l'univers entier, Paris, 1792, in-8°. A côté de quelques exagérations et de causes imaginaires, on trouve dans ces écrits des faits curieux et vrais. Barruel y a beaucoup puisé pour son *Histoire du jacobinisme*. — LEFRANC (DENIS-FRANÇOIS), prêtre de la doctrine chrétienne à Soissons, et professeur de physique et de mathématiques à Chaumont, puis à Avallon et à St-Omer, mourut le 30 mai 1795, à l'âge de 53 ans. Il est auteur d'*Essais sur la théorie des atmosphères et sur l'accord qu'elle tend à établir entre les systèmes de Descartes et de Newton et les phénomènes décrits par Laplace et Berthollet*, ouvrage commencé en 1788 par le P. Lefranc, continué et publié par son frère et son élève l'abbé Lefranc, annuaire de l'hospice de Villers-Cotterets, précédé d'une notice sur le P. Lefranc, Paris, 1819, in-8°. C. M. P.

LEFRANC (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE) se livrait à l'étude et à la pratique de l'architecture à Paris, lorsque la révolution commença. Né avec une imagination ardente, il se laissa entraîner aux idées les plus exagérées, et les professa avec enthousiasme jusqu'au 10 août 1792. Depuis cette époque, il ne parut pas se mettre en évidence, mais n'en demeura pas moins fort lié avec les jacobins, principalement avec Babeuf. Compromis en 1793 dans la conspiration de ce démagogue, il fut envoyé à la haute cour de Vendôme, qui l'acquitta. Dans son ouvrage intitulé *les Infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte*, il assure que, dès lors rendu à ses foyers, il s'éloigna des hommes et des choses, et se renferma dans sa propre nullité. Cependant il se trouva compris dans la proscription qui suivit l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse (24 décembre 1800). Il protestait qu'il n'avait appris cet événement que par la voix publique, lorsqu'on vint lui annoncer son arrêt de déportation, et sur cela on doit d'autant mieux l'en croire qu'il est assez connu aujourd'hui que le parti révolutionnaire fut tout à fait étranger à cette conjuration. Lefranc, après avoir longtemps erré de mer en mer, après s'être échappé des îles Séchelles, et avoir vu périr presque tous ses compagnons d'infortune, ne revit, au bout de trois ans d'exil, les rivages de sa patrie que pour être plongé, en arrivant, dans les cachots de Brest. Il demeura en surveillance pendant quelque temps dans une petite ville du Languedoc; mais il éprouva bientôt de nouvelles persécutions, et fut emprisonné au château de Hâ, à Bordeaux. Conduit mourant à Pierre-Châtel, sur les bords du Rhône, il y fut délivré par les troupes alliées en 1814. On lit dans l'ouvrage que nous avons cité, et qui parut en 1816, une profession de foi bien étonnante de la part de Lefranc : « O mes concitoyens, dit-il, vous ne pouvez être heureux « qu'en entourant votre roi de votre respect et « de votre amour! Vous n'irez plus rougir de « votre sang les plaines glacées du Nord, ni les

« eaux du Pô, du Tage et du Guadalquivir. Vos « nouveaux enfants ne seront plus moissonnés à « la fleur de l'âge!... Pour moi, tranquille main- « tenant au sein de l'amitié, j'y coulerai le reste « de mes jours, à l'abri des écueils de l'océan In- « dien, des plages brûlantes de la zone torride et « des hordes barbares de l'Afrique. Je suis enfin « rentré au port après de longs orages; je n'ai « plus à craindre l'obscurité humidité des cachots. « La mort ne m'appellera plus avant le terme « fixé par la nature. Il existe un gouvernement « protecteur, un roi qui est le père de tous ses « sujets. » Il y avait à peine deux mois que ce livre était publié, lorsque Lefranc, accusé d'avoir conspiré contre la vie et l'autorité du roi, vint figurer dans le procès des *patriotes* de 1816, dont Pleignier était le chef. Condamné à la déportation, il mourut dans un cachot. Ainsi le malheureux Lefranc fut victime de deux complots, à peu près aussi imaginaires l'un que l'autre; car on sait assez aujourd'hui que celui de Pleignier n'était qu'une invention de la police, qui eut alors besoin de faire croire à son zèle royaliste. M—D J.

LEFRANÇAIS. *Voyez* LALANDE.

LEFRANÇOIS. *Voyez* FRANÇOIS.

LEFRANÇO VAN BERKEY. *Voyez* BERKEY.

LEFREN (LAURENT-OLOFSON), savant suédois, était né en 1722 d'un laboureur de la Vestrogothie. Il fit d'abord quelques études dans les écoles de sa province, comme c'est l'usage chez les fermiers aisés en Suède. Mais, se sentant un goût décidé pour les sciences, il se rendit, à l'âge de vingt-quatre ans, à l'université d'Abo, en Finlande, où il devint maître ès arts, et donna des leçons publiques qui furent très-suívies. En 1770, il obtint la place de bibliothécaire de l'université, et quelque temps après il fut nommé professeur de théologie et des langues orientales. Il mourut le 15 janvier 1805. On a de lui des *Dissertations* sur divers sujets de philosophie et de théologie; elles sont la plupart en latin, et rédigées avec autant d'érudition que de critique. Lorsque Gustave III nomma un certain nombre de savants et d'hommes de lettres pour travailler à une nouvelle traduction de la Bible en suédois, Lefren fut chargé de la partie de ce travail qui demandait une connaissance approfondie des langues orientales, et il coopéra avec zèle au succès de cette entreprise. C—AU.

LEFRÈRE (JEAN), né à Laval au commencement du 16^e siècle, vint de bonne heure à Paris, où il fut nommé principal du collège de Bayeux sous les auspices de René le Voyer de Paulmy, bailli de Touraine, son protecteur. Ses connaissances dans les langues classiques et l'histoire le mirent en relation avec plusieurs savants. Il mourut à Paris le 15 juillet 1583, victime d'une maladie contagieuse qui moissonna cette année-là plusieurs milliers de Français échappés aux fureurs des guerres civiles. Ce fléau s'étendit de la capitale aux provinces. Les principaux ouvrages de Le-

frère sont : 1^o une nouvelle édition du *Dictionnaire latin-français de Robert Estienne*, avec un *Vocabulaire géographique*, Paris, 1572, 2 vol. in-fol.; 2^o *Histoire de Flave Joseph*, traduite du grec en français par Bourgoïn, nouvelle édition, corrigée, avec la version latine, Paris, 1575, 2 vol. in-fol.; 3^o *La Vraie et entière Histoire des troubles et guerres civiles advenues de nostre temps pour le fait de la religion, tant en France, Allemagne que Pays-Bas*, Paris, 1575, in-8^o, en 19 livres; 3^e édit., 1576, avec un 20^e livre. Ce hideux tableau de crimes et de folies commence à l'année 1570. 4^o *La Vraie et entière Histoire des troubles et guerres civiles advenues de nostre temps, tant en France qu'en Flandre et pays circonvoisins, depuis 1560 jusqu'à présent* (1582), Paris, 1584, 2 vol. in-8^o en 58 livres. Ces deux ouvrages sont distincts, quoique présentés sous le même titre. On y trouve des matériaux précieux. Leverdier attribue la première de ces histoires à la Popelinère, contemporain de Lefrère, et il dit positivement que celui-ci l'a corrigée et imprimée sous son nom. La Croix du Maine se tait sur cette imputation qui paraît peu vraisemblable. Lefrère a aussi traduit du latin en français l'*Oraison funèbre de Charles IX*, prononcée à Rome par Muret, Lyon, 1574, in-4^o. L—U.

LEGALLOIS (JULIEN-JEAN-CÉSAR), médecin, né à Cherneix, à deux lieues de Dol (Ille-et-Vilaine), était fils d'un laboureur qui faisait valoir ses propriétés par lui-même. Ses heureuses dispositions décidèrent son père à l'envoyer au collège de Dol, où bientôt il se fit remarquer par des progrès rapides. Il remporta tous les prix en rhétorique. Ses parents, cédant au penchant qui l'entraînait vers l'étude de la médecine, lui permirent d'aller à Caen pour y suivre les cours de la faculté de cette ville. Les orages de la révolution vinrent troubler ses travaux : il s'arma, et, à son exemple, ses condisciples, sur lesquels sa supériorité lui avait donné un grand ascendant, prirent les armes pour marcher contre les révolutionnaires (1795). On sait quel fut le sort de ceux qui prirent cette courageuse résolution, et qui furent connus sous le nom de *fédéralistes*. Les uns périrent sur l'échafaud, les autres furent emprisonnés, les plus heureux prirent la fuite. Legallois fut de ces derniers. D'abord caché dans sa famille, il y fut dénoncé : près d'être arrêté, il parvint, après mille dangers, jusqu'à Paris, où il trouva dans les hôpitaux un asile qui lui permit de suivre les leçons des meilleurs maîtres et de se livrer à l'étude de la clinique. Malgré l'obscurité dans laquelle il vivait, sa tranquillité ne tarda point à être troublée. Un révolutionnaire fanatique, au mépris des liens du sang qui l'unissaient à Legallois, le dénonça; mais une heureuse témérité le sauva. Le comité des poudres et salpêtres avait besoin d'hommes instruits et actifs pour diriger l'exploitation des nitrières. Legallois se présenta comme candidat. Il subit avec distinction les examens que l'on exigeait, et le comité de sûreté géné-

rale l'envoya dans son propre département pour y être chargé de la fabrication des poudres. Au bout d'une année, le calme se rétablissant, une loi créa nos trois écoles de médecine, et Legallois fut choisi par son district pour être un des élèves de celle de Paris. Rentré dans la carrière où il devait s'illustrer un jour, il ne tarda point à se faire distinguer de ses maîtres : déjà bon latiniste, il se rendit familières les langues grecque, italienne et anglaise. Il parvint au doctorat en 1801. Sa dissertation inaugurale, composée sur un sujet physiologique d'une haute importance, est resté un ouvrage classique; elle a pour titre : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt?* Ce livre, pour lequel l'auteur avait fait de nombreuses expériences physiologiques, n'était que le prélude d'un plus grand ouvrage qui l'a placé au premier rang des physiologistes de ce siècle et des expérimentateurs de tous les temps. Celui-ci a pour titre : *Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siège de ce principe*, etc., Paris, 1812, in-8°. Cet ouvrage est le plus remarquable qui ait été publié en physiologie, depuis celui de Haller. Legallois a résolu le grand problème que Haller n'avait pu expliquer : il a rendu raison du principe de la vie et de celui du mouvement du cœur. Il a déterminé le siège de ce principe, qu'il place dans la continuité de la moelle épinière, d'après des expériences longtemps réitérées sur des animaux vivants, et répétées en présence de la faculté de médecine, et sous les yeux des commissaires de l'Académie des sciences. Quelques mémoires détachés, lus à l'Institut par Legallois, et publiés dans divers recueils, sur les dents des lapins et des cochons d'Inde, sur la durée de la gestation dans ces derniers animaux, sur la section des nerfs de la huitième paire, sur le relâchement des symphyse du bassin, dans les cochons d'Inde à l'époque du part, suffiraient pour le placer honorablement parmi les physiologistes investigateurs. Ces mémoires étaient le fruit des expériences dont il s'occupait sans relâche pour rechercher le principe de la vie. L'instruction de Legallois était très-variée; il s'énonçait avec clarté et facilité : il était d'une extrême modestie et s'était concilié tous les suffrages. Une myopie considérable, des doigts courts et trapus semblaient le rendre peu propre aux expériences difficiles et minutieuses auxquelles il se livrait : cependant son génie avait triomphé des obstacles de son organisation physique, et nul ne réussissait à exécuter les opérations les plus délicates avec autant de prestesse et de sûreté. Il était depuis près d'une année médecin de Bicêtre, et il se rendait à cette maison à pied, de Paris, pour y faire sa visite. Cet exercice violent fut la cause de sa mort : il fut atteint au mois de février 1814 d'une péripneumonie à laquelle il succomba.

F—R.

LEGALLOIS. Voyez GALLOIS (LE).

LEGANGNEUR (GUILLAUME), habile calligraphe, né dans l'Anjou, vers 1550, vint s'établir à Paris, où il se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse. La Croix du Maine lui a consacré un article très-honorable dans sa *Bibliothèque française*, quoiqu'il n'eût encore rien publié. Pourvu de la charge de secrétaire-écrivain du roi, il fut confirmé dans cette place par Henri IV. Il vit ses talents célébrés par tous les poètes de la cour, amassa de grands biens, et mourut en 1624. On a de lui : 1° la *Calligraphie, ou Belle Ecriture de la langue grecque*; 2° la *Technographie, ou Brève Méthode pour parvenir à la parfaite connaissance de l'écriture française*; 3° la *Rizographie, ou les Sources, éléments et perfections de l'écriture italienne*, Paris, 1599, 5 parties in-4° obl. Ce recueil, d'une exécution assez belle, est très-recherché des curieux. W-s.

LEGAYGNARD (PIERRE), né probablement dans le Poitou, vers 1522, est auteur d'un *Promptuaire d'unisons, ordonné et disposé méthodiquement pour tous ceux qui voudront promptement composer en vers français*, Poitiers, 1585, in-8°. C'est, comme on le voit, un dictionnaire de rimes; et c'est incontestablement un des premiers qui aient paru (1). Une partie de cet ouvrage avait déjà été imprimée à Paris, en 1572. Pendant les troubles de cette année, qui était celle de la St-Barthélemy, l'impression fut suspendue, et ce qui avait été imprimé disparut. L'auteur, ayant appris néanmoins qu'on en avait vu des fragments entre les mains d'une grande reine (apparemment *Marguerite de France ou de Valois*), « se détermina, dit M. Jouy, « neau Desloges, à faire réimprimer le tout, dans « la crainte qu'un tiers (ce sont ses termes) ne « triomphât des veillées de son adolescence, en attendant qu'il mit au jour des frères de ses premières œuvres. » Le volume de Legaynard a près de 500 pages; le *Promptuaire* en remplit 458; le reste est occupé par l'épître dédicatoire, la préface et les poésies. Ces poésies consistent principalement en 67 sonnets. M. Jouy ajoute que l'auteur annonce que ces sonnets sont tirés de l'un des livres de ses autres œuvres, ayant ce titre bizarre : *Réverbérations du miroir des folies de ce monde*. On ignore si ces *Réverbérations* ont été imprimées. Mais un ouvrage plus curieux encore et moins connu est le suivant : *L'Apprentissage français, pour apprendre les ieunes enfans et les estrangers à lire en peu de temps les mots des écritures françoises, nouvellement inventé et mis en lumière avec la vraie ortographe françoise; par Pierre le Gaygnard, seigneur de la Chaume et de la Vergne sur Sesure (Sèvre), dédiéz à M. de la Boullais*, Paris, Berjon, 1609, in-8° de 245 pages.

(1) Celui que Jean Lefèvre, Dijonais, chanoine de Langres et secrétaire du cardinal de Givry, avait composé, n'était divisé que selon l'ordre des cinq voyelles. Etienne Tabourot, son neveu, qui le fit imprimer en 1572 (Paris, Galiot-Dupré, in-8° de 125 feuil.), réduisit les rimes selon l'ordre des lettres de l'alphabet; mais il trouva lui-même cette première édition si défectueuse, qu'il la refondit en entier et l'augmenta presque du double, Paris, 1587, in-8° de 242 feuil. (Voy. Papillon et La-croix du Maine.)

L'ouvrage est en vers et en prose : on y propose divers changements d'orthographe et de nouveaux caractères : les lettres y sont divisées, d'après leur forme, en *petièttes, longuettes, rondelletes, jambues, ventruës et biaisées*. Dans sa dédicace, l'auteur réclame l'indulgence pour ce fruit de sa vieillesse, disant à M. de la Boullais : « Pour « avoir été esclon au plaisant chasteau de votre « tour Doyre, où je suis architecte, domestic et « serviteur ordinaire de madame votre chère « mère, etc. » A. B.—T.

LEGASPI. Voyez LOPEZ.

LEGAUFFRE (AMBROISE), jurisconsulte, né à Lucé, dans le Maine, en 1568, fit son cours de belles-lettres, à Paris, sous le P. Sirmond, qui lui donna des soins particuliers. Il voyagea en Flandre pour les affaires de sa famille, et s'arrêta quelque temps à Louvain, auprès de Juste Lipse qui devint son ami. Revenu en France, Legauffre entra dans l'état ecclésiastique, et obtint la chaire de droit canonique à l'université de Caen, alors un des plus célèbres du royaume. D'Angennes, évêque de Bayeux, le nomma vice-chancelier de cette université, vicaire général et chanoine officiel de son diocèse. Député par la Normandie aux états généraux de 1614, il y porta la parole, comme orateur de cette province. Ce pieux et savant professeur mourut le 23 novembre 1653, et fut inhumé dans une des chapelles de la cathédrale de Bayeux, qu'il avait enrichie de plusieurs tableaux. Les leçons qu'il avait dictées, pendant vingt ans, furent mises en ordre par son neveu (Hubert-François), maître des comptes à Paris, et publiées sous ce titre : *Synopsis decretalium, seu ad singulos decretalium titulos methodica juris utriusque mutationum distinctio*, Paris, 1656, in-fol. Cette compilation a été utile dans le temps où la jurisprudence canonique avait plus d'importance. — Thomas LEGAUFFRE, neveu d'Ambroise, prêtre, conseiller du roi à la chambre des comptes, a publié la *Vie de Charles Bernard, dit le Pauvre prêtre* (mort en 1641), Paris, dernière édition, 1680, in-8°. L—U.

LEGAY (LOUIS-PIERRE-PRUDENT), fécond romancier, était né à Paris en 1744, et y mourut le 4 janvier 1826. Il fut chargé, dans la première année de la révolution, par l'administration des subsistances, d'opérations très-importantes, telles que l'achat des grains à l'étranger, l'approvisionnement des places de guerre, la remonte des chevaux, etc. On ne peut douter que dans toutes ces opérations il n'ait eu beaucoup d'occasions de s'enrichir. Cependant, il était resté sans fortune, et il a rempli, dans les dernières années de sa vie, un emploi très-modeste au ministère de l'instruction publique. Il travaillait en même temps à la composition de beaucoup de romans qu'il vendait aux libraires, et qui, pour la plupart, ont été publiés sous le voile de l'anonymie ou sous le pseudonyme de *Langlois*, qui était le nom de sa femme. La liste complète serait de peu d'intérêt ;

XXIII.

nous citerons seulement, parmi ses romans : 1° *Pauline, ou les Moyens de rendre les femmes heureuses*, Paris, 1802, in-8°; 2° *Sainville et Ledoux, ou Sagesse et Folie*, Paris, 1802, 3 vol. in-12; 3° *Elisabeth Lange, ou le Jour des événements*, Paris, 1808, 3 vol. in-12; 4° *L'Enfant de l'amour*, 1808, 4 vol.; 5° *le Marchand forain et son fils*, Paris, 1808, 4 vol. in-12; 2° édition, 1819; 6° *le Connétable de Bourbon et la duchesse d'Angoulême*, 1818, 2 vol. in-12. Legay a aussi publié quelques ouvrages pour les enfants, entre autres : 1° *le Petit Savant de société, ouvrage dédié à la jeunesse des deux sexes, etc.*, Paris, 1810, 4 vol. in-32. 2° *le Nouveau Magasin des enfants*, Paris, 1820, 3 vol. in-18. On a imprimé après sa mort : *le Vieux Solitaire des Pyrénées*, Paris, 1850, 3 vol. in-12. Z.

LEGAY, ancien avocat, né à Arras vers 1750, est auteur de *Poésies fugitives*, recueillies en un volume imprimé en 1786, à Paris, sous le titre de *Mes souvenirs*, avec cette épigraphe :

Heureux qui dans ses vers fixant de sa jeunesse
Les chagrins passagers, les fugitifs plaisirs,
Se ménage de loin, pour charmer sa vieillesse,
La ressource de souvenirs.

Son goût pour la poésie lui fit abandonner le barreau, où il n'avait paru que très-rarement. Il fut recherché de tous les amis des lettres, et admis dans le cercle des Rosati, réunion que l'on pouvait comparer à celle du *Caveau*, à Paris. Peu favorisé de la fortune, l'accueil qu'il recevait dans toutes les bonnes sociétés suffisait à son indépendance. La révolution dispersa ses amis, et la misère l'atteignit au moment où tout paraissait lui promettre une carrière brillante. Naturellement timide, il vécut retiré pendant les premières années; mais il fut nommé juge au tribunal de district en 1791 et mis en évidence par cet emploi; ce qui le fit porter au tribunal révolutionnaire, dirigé par Joseph Lebon. Ce fut une faute de sa vie; il ne l'oublia jamais, et mourut, quelques années après, de misère et de chagrin, témoignant publiquement ses regrets. Beaucoup auraient ignoré ce qu'il avait été, si lui-même ne l'eût rappelé par ses aveux et son repentir. Il avait prononcé en 1787, à une séance publique de l'académie d'Arras, un discours qui a été imprimé à Douai en 1816 sous ce titre : *Du célibat et du divorce*, in-8° de 32 pages. Z.

LEGENDRE (Louis), historien estimable, naquit à Rouen en 1655, de parents pauvres. L'archevêque de cette ville, François de Harlay, informé des dispositions de cet enfant, lui fit faire ses études qu'il termina de la manière la plus brillante. Legendre embrassa l'état ecclésiastique, et suivit à Paris son illustre protecteur, qui le nomma chanoine de l'église Notre-Dame, et lui facilita ainsi les moyens de se livrer entièrement à son goût pour les recherches historiques. Le reste de la vie de l'abbé Legendre fut entièrement consacré à l'étude; mais sentant ses forces diminuer,

77

il abandonna ses occupations habituelles pour ne plus penser qu'à son salut. Il mourut à Paris le 1^{er} février 1753, dans de grands sentiments de piété. Il avait été pourvu en 1724 de l'abbaye de Claire-Fontaine, au diocèse de Chartres; et comme il était très-économe, il avait amassé de l'argent. Par son testament, rempli de clauses singulières, il légua une somme pour l'établissement d'une académie à Rouen; mais le parlement annula cette disposition, et décida que la somme serait employée à fonder un prix annuel, auquel concourraient les élèves les plus distingués des différents collèges de Paris. On a de lui : 1^o *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol.; ibid., 1719, 8 vol. in-12. Le style, dit un critique judicieux, en est vif, net et châtié; les faits y sont appuyés de bonnes preuves; mais l'auteur, avec plus de talent encore, aurait eu bien de la peine à rendre intéressants les premiers siècles de notre histoire. 2^o *Mœurs et Coutumes des Français*, Paris, 1712; ibid., 1753, in-12. Ce volume est extrait de l'ouvrage précédent, dont il forme la partie la plus curieuse. L'abbé Velly en a beaucoup profité pour les aperçus généraux qu'il donne à la suite de chaque époque (voy. VELLY). L'ouvrage de Legendre, ne l'a cependant point fait oublier (voy. LEGRAND D'AUSSY). 3^o *Vie du cardinal d'Amboise premier ministre de Louis XII*, Rouen, 1724, 2 vol. in-12. On trouve à la suite un parallèle de d'Amboise et des autres cardinaux qui ont occupé le ministère. Cet ouvrage fut critiqué amèrement par les journalistes de *Trévoux*. 4^o *Essai du règne de Louis le Grand*. C'est un panégyrique de ce prince, dont cinq ou six éditions furent enlevées rapidement, mais qu'on ne lit plus depuis longtemps. 5^o Deux *Eloges* français et un latin de l'archevêque de Harlay, son bienfaiteur; il a en outre donné la *Vie* de ce prélat (en latin), Paris, 1720, in-4^o. Elle est bien écrite, remplie de faits et de détails curieux; et en songeant au sentiment qui guide sa plume, on lui pardonne facilement d'abandonner quelquefois le rôle d'historien pour celui de panégyriste. 6^o Les *Eloges*, en latin, de Claude Joly (voy. ce nom) et de Cl. Thévenin, tous les deux chanoines de Paris. W—s.

LEGENBRE (GILBERT-CHARLES), marquis de St-Aubin-sur-Loire, naquit à Paris en 1688. Destiné à la magistrature, il reçut une éducation analogue, et fut pourvu de bonne heure d'une charge de conseiller au parlement. Il fut nommé en 1714 maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; et après avoir rempli cet emploi pendant quelques années, il s'en démit pour se livrer entièrement à ses travaux littéraires. Il mourut à Paris le 8 mai 1746, sans avoir été marié. On a de lui : 1^o *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, 1755, 6 vol. in-12; ibid., 4^e édition, 1758, 9 vol. in-12. Le désir qu'exprimait Pascal de voir le livre italien,

Della opinione regina del mondo, donna au marquis de St-Aubin l'idée de son ouvrage. Il s'y propose de rabaisser l'orgueil de l'homme, en mettant sous ses yeux le tableau de ses contradictions et de ses excès. L'ouvrage est divisé en six livres, dans lesquels l'auteur passe successivement en revue les différentes révolutions qu'ont éprouvées les lettres, la philosophie et les sciences; il s'attache à indiquer l'influence de l'opinion sur la culture des sciences, estimées dans un siècle, négligées ou même méprisées dans d'autres; il fait voir les contradictions dans lesquelles sont tombés les plus grands hommes; il peint leurs misérables querelles, leurs préjugés et leurs faiblesses. Cet ouvrage, aussi savant que curieux, aurait eu plus de succès, sans les digressions dont l'auteur l'a surchargé, et qui font perdre de vue le but qu'il s'était proposé. 2^o *Des Antiquités de la maison de France et des maisons mérovingienne et carlienne*, Paris, 1759, in-4^o. Son système sur la descendance de Hugues Capet est uniquement fondé sur un passage très-vague de la *Chronique* d'Helgaud, moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire; et, malgré son érudition, Legendre n'a point éclairé ce point obscur de notre histoire. Cet ouvrage fut vivement critiqué par les journalistes, auxquels l'auteur répondit sans succès. 3^o *Antiquités de la nation et de la monarchie françaises*, ibid., 1741, in-4^o. Cet ouvrage est divisé en huit chapitres. L'auteur examine d'abord les différentes opinions des historiens sur l'origine des Français, et se décide pour celle de Gopius Becanus, qui fait sortir ces peuples de la Scythie. Il passe ensuite aux Gaulois, et les fait descendre des Celtes, dont il établit la généalogie depuis les enfants de Noé. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition dans cet ouvrage: mais ses preuves n'ont pas satisfait les savants; et Gibert l'a réfuté solidement dans ses *Mémoires* pour servir à l'histoire des Gaules et de la France (voy. GIBERT). 4^o *Dissertation sur le temps et l'authenticité de Roricon* (*Mercur* d'octobre 1741). La chronique de ce moine se termine à la mort de Clovis, dont le marquis de St-Aubin essaye d'établir que l'auteur était contemporain: mais le sentiment de l'abbé Lebeuf, qui le juge du 41^e siècle (*Acad. des inscr.*, t. 17, p. 228), paraît avoir prévalu. W—s.

LEGENBRE (ADRIEN-MARIE), un des plus profonds mathématiciens de notre époque, naquit à Toulouse en 1752. Envoyé de bonne heure à Paris, il termina au collège Mazarin ses études classiques, et il lui resta toujours un goût prononcé pour la littérature des anciens et une rare vénération pour leur génie scientifique. Dès lors, cependant, il se livrait à l'étude spéciale des mathématiques, avec une prédilection et une vigueur qui, ordinairement, donne peu de goût pour les grâces de la diction. L'abbé Marie, son professeur, le distingua et se plut à développer ses dispositions. Il ne s'était encore écoulé que peu de temps depuis sa sortie du collège, quand ce spirituel

mathématicien, en publiant son *Traité de mécanique*, rédigé sur le plan de La Caille, son prédécesseur, put l'enrichir de plusieurs fragments remarquables dus à son disciple qui, au reste, ne voulut point être nommé, mais dont le maître fit connaître de vive voix la coopération à qui voulut l'entendre. D'ailleurs, un signe spécial indique les morceaux d'une autre main, parmi lesquels il en est un singulièrement remarquable (c'est celui qui traite des forces accélératrices); et plus tard même, quand Legendre était avec Laplace et Lagrange, à la tête des mathématiciens de l'Europe, il regardait encore cette exposition d'une théorie subtile et pénible comme une de celles où il avait porté au plus haut degré la rigueur, la clarté et l'élégance mathématiques; c'est en 1774 qu'eut lieu cette publication. Quelque temps après, Legendre, connu et apprécié de d'Alembert, eut une chaire de mathématiques à l'école militaire de Paris. Cette position et son séjour dans la capitale le mirent à même d'ajouter de plus en plus par ses études, désormais toutes spéciales, à l'instruction profonde dont il avait donné des preuves, et de se pénétrer de tous les grands travaux qui paraissaient en Europe sur les sciences mathématiques. Euler surtout devint l'objet de ses méditations assidues, et l'on peut dire qu'il savait par cœur les ouvrages de cet analyste sans égal. Tant de persévérance fut couronnée par un éclatant succès : sa dissertation sur le problème balistique, en réponse à une question proposée par l'Académie de Berlin, reçut le prix en 1782; et il acheva de prendre rang en publiant, dans les recueils de l'Académie des sciences de Paris, après ses *Recherches sur la figure des planètes* et ses *Recherches d'analyse indéterminée*, un *Mémoire* sur la question capitale, et si souvent débattue sans grand succès, de l'attraction des sphéroïdes de révolution sur un point extérieur quelconque. Ce dont on fut frappé surtout en lisant ce mémoire, ce fut la science analytique de l'auteur, ce fut l'heureux emploi qu'il faisait de fonctions nouvelles, soit en démontrant la possibilité de les décomposer d'une manière régulière et sûre, soit en mettant en lumière les singulières propriétés de leurs intégrales prises entre des limites déterminées. Aussi fut-il élu, l'année suivante, membre de l'Académie des sciences, en remplacement de d'Alembert. Bientôt un passage capital d'Euler, ou plutôt l'habitude d'avoir sans cesse les yeux fixés sur les *desiderata* de la science et de traiter les problèmes les plus élevés, lui fit aborder les fonctions elliptiques, immense et fécond sujet dont, s'il ne présentait seul toute la portée, du moins on devait le laisser seul s'occuper activement pendant près de quarante ans. Il débuta dans cette carrière nouvelle par deux mémoires sur les intégrations par arcs d'ellipses. En 1787, il fut chargé, conjointement avec Méchain et Cassini, de procéder, pour la France, à la réunion trigonométrique des observatoires de Paris et de

Greenwich. Cette importante opération astronomico-géodésique le conduisit à Londres, où il se trouva en rapport avec les plus célèbres géomètres anglais, et où il fut reçu membre de la société royale. Un grand nombre de théorèmes nouveaux, amenant à des réductions plus rapides, à des formules plus commodes, signalèrent la collaboration de Legendre à cet ensemble de beaux travaux. Aussi, quand vint la révolution, et que le système décimal eut été décrété en principe, fut-il, comme de droit, un des trois membres du conseil établi pour l'introduction du nouveau système, et un de ceux de la commission qui, pour déterminer le mètre, refit ou revisa tous les calculs de la ligne méridienne de Barcelone à Dunkerque. Le même système décimal, en donnant au cadran 100 degrés au lieu de 90, changeait la longueur de tous les arcs; il fallait de nouvelles tables trigonométriques : Legendre concourut avec Prony à en faciliter la confection, en imaginant de nouvelles et très-heureuses formules pour déterminer les différences successives du sinus. Il avait aussi été nommé membre de l'agence temporaire des poids et mesures, et il y resta de 1795 à 1803, c'est-à-dire jusqu'à ce que cette agence fût réunie au ministère de l'intérieur. Ses divers travaux, dont quelques-uns ne laissaient pas d'exiger un temps énorme, ne l'avaient point empêché de continuer des recherches plus ardues. Il avait démontré rigoureusement, en 1789, le théorème général de l'attraction des sphéroïdes; il avait poussé plus loin, avec une persévérance sans égale, son étude des transcendentes elliptiques. Dès 1794, au milieu de ces convulsions politiques furieuses qui mettaient la France à la veille de périr, avait paru de lui un nouveau mémoire plein de solutions ou de découvertes inattendues sur ces fonctions; et depuis, si n'avait cessé d'agrandir indéfiniment le champ si vaste qu'il s'était ouvert et qu'il était encore le seul à défricher : on en vit les résultats au commencement de notre siècle, dans ses magnifiques *Exercices de calcul intégral*, où presque tout était exclusivement de lui, où du moins il ne touchait pas à une question résolue par autrui, sans ajouter à la précision ou à la généralité de la solution. Là aussi se voit, indépendamment des résultats sur les fonctions elliptiques, tout un traité sur ce qu'il appelle et sur ce qu'on a nommé, d'après lui, *intégrales eulériennes*. A peu près à la même époque (1803), parut la *Nouvelle Théorie des parallèles*, destinée surtout à servir de correctif à la théorie un peu défectueuse que, entraîné par son amour pour la simplicité dans l'instruction élémentaire et par son respect pour Euclide, il en avait donné dans ses *Eléments de géométrie*. Ce dernier ouvrage, bien qu'il n'ait jamais été un titre pour un mathématicien tel que Legendre, doit pourtant être nommé ici, parce qu'il contribua certainement plus que tout le reste à populariser son nom en France. Laplace, Lagrange et Legendre formaient comme un

triumvirat mathématique qui plaçait la France à la tête de la science européenne. Une bonne part même alors de la gloire de Laplace revint à Legendre, dont tant de fois les théorèmes ont suggéré des idées à Laplace, et qui tant de fois exécuta pour ce grand astronome des développements analytiques que trois hommes au plus en Europe (Lagrange, Gauss et lui) étaient capables d'exécuter. Lors de la création de l'université, Legendre en fut nommé conseiller honoraire à vie : il réunit à ce titre celui de membre de la commission d'instruction publique. Déjà il était membre du bureau des longitudes et examinateur des candidats pour l'école polytechnique. La restauration ne lui laissa que ces deux dernières places. Du reste, Legendre était très-peu ambitieux, et trouvait satisfaisante une position de fortune peut-être un peu au-dessous de son mérite. Sa vie, depuis ce temps, présente encore moins d'événements que par le passé. Il est inutile de dire qu'il était de l'Institut comme il avait été de l'Académie des sciences, et qu'il jouait un des premiers rôles dans la section des sciences exactes. Les principales sociétés savantes de l'Europe se l'adjoignirent successivement. Reprenant encore plusieurs des branches d'analyse qui l'avaient principalement occupé, il y ajoutait de nouveaux perfectionnements, il formait de toutes les pierres éparses de majestueux et admirables édifices. Ainsi parurent et son *Traité des fonctions elliptiques* (1827, etc.), et la dernière édition de sa *Théorie des nombres* (1830). Il s'honora encore plus peut-être en applaudissant de toutes ses forces quand Abel et Jacobi entrèrent à leur tour dans la carrière, et s'occupèrent spécialement des fonctions elliptiques, à leurs succès inespérés, et surtout en s'adressant directement, avec Lacroix, Poisson et Maurice, au roi de Suède, pour solliciter sa munificence en faveur du jeune analyste de Christiania (roy. ABEL). Legendre ne survécut pas longtemps à la dernière révision de ses immenses travaux. Il mourut le 10 janvier 1853, âgé de plus de 80 ans. Poisson a prononcé sur sa tombe un discours contenant l'appréciation de ses découvertes. Legendre se classe à part et s'offre avec un caractère tout spécial parmi les contemporains, ses rivaux, par la fécondité, la vigueur et la persévérance d'invention, par la lucidité, la plénitude et l'élégance de rédaction. Il aborde les questions de front, il enlève les obstacles de haute lutte. Si les difficultés sont de celles qui résistent longtemps et semblent devoir résister toujours, il les amincit en quelque sorte à force de frapper sur elles, et elles finissent par ne plus exister. Il ne s'occupe pas de la métaphysique infinitésimale. Il va droit au fait, attaque avec toutes ses ressources et, si ce n'est assez, fait donner la réserve de substitution, de transformations, de formules subsidiaires. Parfois pourtant, il est permis de regretter qu'il se soit mis dans la nécessité de déployer tant de ressources, et l'on se

demande s'il n'est pas certaines questions qu'il eût pu résoudre à moins de frais, en trouvant en quelque sorte le joint de la difficulté. Voici la liste des ouvrages de Legendre : 1° *Eléments de géométrie*. Paris, 1794, in-8°; 12° édit. 1823, et, depuis 1823, un très-grand nombre de tirages. Les premières éditions ne comprennent pas la *Trigonométrie*. Les dernières contiennent des notes importantes où il démontre, par l'analyse des fonctions, les principaux théorèmes sur les parallèles et les figures proportionnelles. Les *Eléments* de Legendre ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. Ils l'ont même été en arabe, à l'usage des écoles créées par le pacha d'Égypte; et nos anciens maîtres d'algèbre sont venus apprendre de nous leur géométrie oubliée. En France même, la vogue des *Eléments* de Legendre est un peu passée à présent; des géométries élémentaires plus hautes, parce qu'en général on a plus l'habitude de l'atmosphère mathématique, ont pris la première place. 2° *Exposé des opérations faites en France en 1787 pour la jonction des observatoires de Paris et de Greenwich*, par Cassini, Méchain et Legendre, avec la description et l'usage d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles à la précision d'une seconde. Paris, in-4°. Cet ouvrage, réuni aux mémoires 7° et 8° ci-après, forme comme un corps de renseignements pour sa fameuse opération de 1787. Ces deux mémoires en sont en quelque sorte la théorie ou en développement la théorie; l'exposé en est l'histoire. C'est un excellent et curieux procès-verbal, où brillent d'ailleurs toutes les qualités de rédaction que nous avons signalées dans Legendre. 3° *Exercices de calcul intégral sur divers ordres de transcendentes et sur les quadratures*, Paris, 1807, 3 vol. in-4° (y compris plusieurs suppléments). Ces exercices sont le fruit de plus de vingt ans de travaux silencieux, et rien mieux qu'eux ne prouve cette ténacité incroyable, caractère du génie de Legendre. On peut les diviser en deux classes: l'une consacrée aux fonctions elliptiques, l'autre qui roule sur diverses matières. Dans celle-ci, il faut remarquer surtout la deuxième et la quatrième partie, où, reprenant en sous-œuvre les recherches qui avaient mené Euler à deux célèbres classes d'intégrales définies (celles que l'on appelle aujourd'hui intégrales eulériennes), il en pénètre toute la richesse, il épuise toutes les considérations dont ces transcendentes peuvent être l'origine; il parvient à l'expression de la première classe des eulériennes par la seconde, à l'aide d'habiles réductions, et où, évaluant celles-ci avec toute la précision désirable, il donne, par des tables numériques qui supposent une persévérance infinie, les moyens de les calculer. Nous indiquerons de plus d'autres tables précieuses pour déterminer par approximation les valeurs des intégrales indéfinies de la deuxième classe, dont on a souvent besoin en haute analyse. Dans la troisième et la cinquième partie, il ramène à une

même analyse diverses belles découvertes de Laplace, Poisson, Cauchy et Bidone, sur les intégrales définies, il présente de nombreuses et importantes sommations de séries transcendentes et beaucoup de méthodes d'un usage précieux, avec beaucoup de vues sur les rectifications et les quadratures. Enfin il obtint l'intégration complète d'une équation différentielle analogue à celles de Riccati, mais plus générale. Quant à la portion des *exercices* relative aux fonctions elliptiques, elle contenait la plus grande partie de ce que nous allons retrouver dans l'ouvrage suivant.

4^e *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes, avec des tables pour en faciliter le calcul numérique*, Paris, 1827, 2 vol. in-4^e (plus un 3^e volume composé de trois suppléments qui parurent successivement de 1827 à 1832). Les intégrales eulériennes n'occupent que la seconde partie du 2^e volume. Le reste contient, sous la forme la plus heureuse, l'ensemble de tous les travaux de Legendre sur les fonctions elliptiques. Il y expose les moyens de ramener à trois formes ou espèces principales une foule de formules irrationnelles différentes, qui embrassent presque toutes celles qui peuvent se présenter dans les applications. 5^e *Théorie des nombres*, Paris, 1830, 2 vol. in-4^e (publiée d'abord sous le titre d'*Essai sur les nombres*, 1^{re} édit., 1798; 2^e édit., 1808, et suivie d'un 1^{er} supplément, 1816, d'un 2^e, 1823). Dans l'édition de 1830, les suppléments qui suivent sont les expositions remaniées d'un travail d'autrui, et ont été fondus avec le reste de l'ouvrage. On y remarque principalement la démonstration, par Cauchy, du théorème de Fermat sur la décomposition de tout nombre en autant de polygones que l'ordre de ceux-ci renferme d'unités, et de nouveaux développements sur la méthode de Gauss pour la résolution des équations à deux termes. Grâce à ces additions, et en y joignant une rectification et une addition essentielles qu'il publia t. 11 des *Nouv. Mém. de l'Acad. des sciences*, p. 84-100, la théorie de 1830, comprenant et les propres découvertes de Legendre, consignées dans son mémoire de 1785 (n^o 18 ci-après), et le système des travaux d'Euler et de Lagrange sur les nombres et l'analyse indéterminée, et enfin les recherches plus modernes, réunit l'ensemble actuel de la science, sur un sujet aussi curieux que vaste. 6^e Dix-huit, ou plutôt dix-neuf mémoires insérés dans les divers recueils des Mémoires de l'Académie des sciences (*Savants étrangers, Mém. de l'Académie, Mém. de l'Institut, Nouv. Mém. de l'Acad.*), et que nous rangeons, ainsi qu'il suit, dans l'ordre méthodique : 1. *Recherches sur la figure des planètes* (1784), et, 2. *Suite des recherches sur la figure des planètes* (1789). Allant plus loin que Clairaut qui, en 1737, avait démontré la légitimité de l'hypothèse de Newton, sur la figure aplatie de la terre, supposée fluide à l'origine, et plus loin que Maclaurin qui, trois ans après, avait prouvé que la

figure elliptique d'une masse fluide satisfait rigoureusement aux conditions de son équilibre, Legendre montra que, si la masse en question a une figure peu différente de la sphérique, elle ne saurait être qu'un ellipsoïde de révolution, proposition capitale et qui fit faire le pas décisif à la question. Dans son premier mémoire, Legendre se bornait encore au cas posé par Newton et par Maclaurin, celui des sphéroïdes homogènes; dans le second, il étendit sa proposition aux diverses hypothèses d'hétérogénéité le plus en accord avec les données générales de l'observation sur la figure de la terre; et il obtint par le calcul ce résultat, que confirma plus tard l'expérience de Cavendish, que la densité moyenne du globe égale cinq fois celle de la mer. Entre autres belles particularités que présente cet important travail, se remarquent et l'intégrale d'une équation qu'on retrouve dans plusieurs questions de physique-mathématique, intégrale que Legendre donne seulement et que démontra le premier M. Plana, et l'énoncé d'une loi sur la constitution des couches du globe, dont Laplace fit ensuite un très-heureux usage (1819), en s'occupant des effets que la compression successive de ces couches doit produire sur leur densité. 3. *Recherches sur l'attraction des sphéroïdes homogènes* (*Savants étr.*, 10, 1785, 1 pl.). Ce mémoire était remarquable par le genre d'analyse de l'auteur. 4. *Mémoire sur les intégrales doubles* (1788). Ici Legendre reprend sa propre idée, mais l'exécute par des intégrations directes; il arrive par cette vue à la démonstration rigoureuse du théorème général. 5. *Mémoire sur l'attraction des ellipsoïdes homogènes* (1810). Ce n'est plus uniquement comme inventeur que brille ici Legendre. La fameuse substitution proposée par Ivory venait d'être proclamée. Legendre en applaudissant à ce succès, développe toute la théorie, désormais complète et simple, de l'attraction des sphéroïdes homogènes, avec une lucidité et une méthode qui font de son travail un chef-d'œuvre d'exposition. 6. *Nouvelle Formule pour réduire en distances vraies les distances apparentes de la lune au soleil ou à une étoile* (*Mémoires de l'Inst., sc. phys. et mathém.*, 1805). On sait toute l'importance de formules pareilles, dans l'astronomie pratique, qui n'obtient de résultats, même médiocrement généraux, que partant de milliers d'observations. Celles de Legendre simplifièrent et accélèrent réellement les travaux de l'observatoire de Paris, et l'usage même s'en répandit au dehors, mais moins universellement qu'on ne le supposerait; peut-être les nouvelles formules souffrirent-elles un peu de la défaveur qui s'attacha, dès le commencement, à la nouvelle méthode pour la détermination des comètes, méthode qui parut à la même époque (1805), et dont il sera reparlé un peu plus bas. 7. et 8. *Mémoire sur les opérations trigonométriques, dont le résultat dépend de la figure de la terre* (1787), et *Suite du calcul des triangles qui servent à déterminer la dif-*

férence des longitudes entre l'observatoire de Paris et celui de Greenwich (1787). Dans ces deux morceaux, dont l'occasion fut la jonction trigonométrique des observatoires de Paris et de Greenwich, se remarque surtout ce qu'on nomme le théorème de Legendre, lequel permet, moyennant une correction simple et uniformément déterminée, de calculer, comme rectiligne, un triangle tracé sur la surface de la sphère. Mais on ne se ferait qu'une imparfaite idée du mérite de ce travail, si l'on ne pensait en même temps au grand nombre d'autres théorèmes par lesquels il achève le calcul des nombreuses réductions qui reviennent à chaque pas dans les opérations géodésiques, et de formules nouvelles par lesquelles il facilita une détermination plus précise soit des latitudes et longitudes géographiques, soit de la longueur des degrés du méridien et des perpendiculaires à la méridienne. 9. *Analyse des triangles tracés sur la surface d'un sphéroïde* (1806). Ce beau mémoire complète les deux précédents. L'auteur y considère les triangles non plus comme décrits sur la sphère, mais comme décrits sur un sphéroïde; il recherche et démontre les propriétés des lignes les plus courtes tracées à sa surface; il étend, il généralise ainsi les nombreuses applications du théorème qui porte son nom, et, parcourant les principales questions que peut offrir la géodésie, il en donne l'analyse la plus complète. Incontestablement, grâce à cette série de recherches et de résultats, Legendre est un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès que la science géodésique a faits depuis un demi-siècle, en France surtout. 10. *Deux Mémoires sur les intégrations par arcs d'ellipse* (1786). C'est par là que Legendre débuta dans ses travaux sur les fonctions elliptiques. Ce qui caractérise les deux mémoires en question, c'est l'heureuse transformation qu'il fit subir à la célèbre intégrale publiée par Euler, en 1761, à l'occasion de ce problème : « Trouver deux arcs d'ellipse dont la différence soit géométriquement assurable. » Legendre, en donnant le premier à cette formule la forme trigonométrique, en l'amenant à correspondre, malgré sa complication primitive, à une simple formule de trigonométrie sphérique, en faisant exprimer par les formules dérivées le sinus du troisième côté du triangle sphérique qui a pour autre côté les amplitudes des fonctions elliptiques considérées, tandis que le troisième côté est la constante arbitraire résultant de cette forme d'intégration, ouvrait la voie à de nombreuses et importantes conséquences, dont une partie le frappa sur-le-champ, et qu'il sut en tirer, quelques-uns à l'instant, la plupart par la suite. 11. *Recherches d'analyse indéterminée* (1784). Ce fut le premier *Mémoire* qu'il publia. 12. *Mémoire sur la manière de distinguer les maxima et minima dans le calcul des variations* (1786). L'auteur y donne des caractères pour reconnaître ou déterminer, dans ce genre de calcul, les maxima et

minima des formules intégrales, et en fait l'application à plusieurs problèmes curieux et difficiles. Le seul reproche à faire à cette méthode serait celui qu'articula Lagrange, d'être en défaut si, entre les limites, le coefficient différentiel pouvait passer par l'infini; mais il a répondu, à juste titre, que cette objection est comme sous-entendue dans toutes les questions de nature analogue, et que les cas exceptionnels se refusent essentiellement à tout procédé général. 13. *Mémoire sur l'intégration de quelques équations aux différences partielles* (1787). On y remarque d'abord l'intégrale de l'équation aux différences partielles, de second ordre, qui appartient à la surface dont l'aire est un minimum. L'équation même était due à Lagrange qui l'avait déduite de sa Méthode générale des variations; et Monge en avait présenté l'intégrale, mais obtenue indirectement et d'après des considérations sur lesquelles contestaient les géomètres. Legendre, au moyen d'une transformation remarquable, la trouva directement, et le débat fut terminé. Ensuite, viennent diverses intégrales de plusieurs classes de ces mêmes équations d'ordres supérieurs. Enfin, il étend fort heureusement une idée de Lagrange pour l'intégration des équations non linéaires du premier ordre, et il y distingue, pour les résoudre, six cas d'intégrabilité qu'elles peuvent offrir. 14. *Mémoire sur les intégrales partielles des équations différentielles* (1790). Legendre y démontre ce principe nouveau dans la théorie des intégrales ou solutions particulières, qu'elles sont toujours comprises dans une expression fixe, où le nombre des constantes arbitraires est moindre que dans l'intégrale complète. Au reste, c'était une conséquence des vrais principes de cette question, si nettement posée par Lagrange en 1774. 15. *Recherches sur diverses sortes d'intégrales définies* (1809). 16. *Méthode des moindres carrés, pour trouver le milieu le plus probable entre les résultats de diverses observations* (1805). C'est ce que l'on appelle aujourd'hui le moindre carré des erreurs. Poisson a fait sentir tout le prix de cet ingénieux procédé en démontrant, *a priori*, qu'il était le plus avantageux dont on pût faire usage dans les applications. La priorité en fut cependant contestée à Legendre en 1809; mais la publication première est indubitablement de lui. 17. *Recherches sur quelques objets d'analyse indéterminée, particulièrement sur le théorème de Fermat* (1785). Fermat avait laissé l'énoncé d'un nombre très-grand de propositions sur les nombres, et déjà Euler et Lagrange, en donnant les démonstrations de plusieurs d'entre elles, avaient rencontré des théorèmes tout à fait nouveaux. Les recherches de Legendre sur l'analyse indéterminée, qui se lie si étroitement à la théorie des nombres, l'avaient jeté dans la même voie; et il signala son début dans la carrière par la découverte de la loi de réciprocité entre deux nombres premiers quelconques, loi qui aujourd'hui est appelée de son

nom, la loi de Legendre, et qui, démontrée par Gauss, est reconnue la plus féconde de cette théorie. Outre les nombreuses applications que Legendre faisait de sa loi, son mémoire contenait la démonstration d'un théorème pour juger de la possibilité de toute équation indéterminée du second degré, et l'esquisse d'une théorie sur les nombres comme décomposables en trois carrés : dans cette théorie rentre le célèbre théorème de Fermat, qu'un nombre quelconque est la somme de trois triangles. 7° Encore cinq mémoires ou dissertations particulières, mais que l'on ne trouve pas dans le Recueil de l'Académie des sciences : 1. *Mémoire sur la détermination d'un arc du méridien*, en tête de la Méthode analytique, par Delambre, sur le même sujet. 2. *Mémoire sur les transcendentes elliptiques, où l'on donne des méthodes faciles pour comparer et évaluer*, Paris, 1794, in-4°, 57 not. C'était la suite des recherches consignées dans les deux mémoires de 1786, sur l'intégration des arcs d'ellipse, et un nouveau pas dans la théorie des fonctions elliptiques. 3. *Nouvelle Théorie des parallèles, avec un appendice contenant la manière de perfectionner la théorie des parallèles*, Paris, 1805, in-8°. Ce morceau, qui contient des recherches importantes, des vues hautes et larges, fut provoqué par le reproche qu'on lui fit, non sans raison, d'avoir gardé dans ses éléments l'imparfaite théorie des parallèles donnée, il y a près de dix-sept siècles, par Euclide. 4. *Dissertation sur la question de balistique proposée par l'académie des sciences de Prusse pour le prix de 1782*, Berlin, 1782, in-8°. On y remarque surtout sa manière de déterminer la trajectoire d'un projectile dans un milieu résistant, et ceux qui peuvent apprécier les travaux subséquents y retrouvent le germe de ses vues sur les quadratures et les rectifications en général. 5° *Nouvelle Méthode pour la détermination des orbites des comètes*, Paris, 1805, in-4°; plus deux *Suppléments, contenant divers perfectionnements de ces méthodes et de leur application aux comètes* (1806 et 1820). La détermination de l'orbite des comètes, d'après un petit nombre d'observations, est un des problèmes les plus ardues. Newton était loin de l'avoir résolu; La Caille n'offrait que des procédés indirects; Lagrange n'avait qu'examiné les solutions connues pour en fixer les caractères, et dit ce qu'il restait à faire pour obtenir un succès complet. Mais Laplace en France, Olbers en Allemagne, venaient d'en donner une. La première reposait sur une conception simple et heureuse; la seconde se prêtait avec assez de facilité au calcul. Celle que Legendre publia, en 1805, était remarquable parce qu'elle se fondait sur les principes de l'analyse pure, dégagée de toute considération géométrique, et par des procédés vraiment utiles, soit pour corriger les premières déterminations des éléments, soit pour donner une existence analytique à l'emploi des corrections

indéterminées, par lesquelles on réussit à modifier simultanément plusieurs résultats en discussion. Toutefois, les astronomes pratiques ont peu recouru à cette profonde analyse, et l'Académie même lui reprocha « la longueur des calculs, « le grand nombre des lettres et symboles dont « on a de la peine à retenir le sens, et cette es- « pèce d'obscurité qui consiste en ce que l'obser- « vateur ne sait ce qu'il fait, ni où il va. » Plus ou moins persuadé de la justesse de ces objections, il présenta, dans son deuxième Supplément (1820), deux autres méthodes, l'une se rapprochant de celle d'Olbers et amenant successivement à trois degrés d'approximation nettement distingués; l'autre, qui n'est que celle de Laplace dégagée de quelques inconvénients. Celle-ci est la plus exacte possible, toutes les fois que les coefficients différentiels à obtenir de l'interpolation peuvent être déterminés avec une précision suffisante : celle-là, par sa précision presque indéfinie et par sa rigueur, semble mériter la préférence dans les autres cas. Quant au premier Supplément de Legendre, celui de 1806, il se référerait à la méthode de 1805, et avait surtout pour but de la modifier pour un cas particulier, qui justement s'était offert immédiatement après la publication de sa Méthode. On doit encore à Legendre, (1816) deux Méthodes différentes pour la résolution des équations numériques, Méthodes qui font connaître avec assez de rapidité toutes les racines réelles ou imaginaires de ces équations; service très-positif, quoique moins brillant que les découvertes sur lesquelles nous sommes si longuement étendus. Enfin, ajoutons qu'il ne dédaigna point d'être éditeur des *Éléments de Géométrie* de Clairaut, 1802, in-8°, avec des notes (1).

P—OT.

LEGENBRE (Louis), membre de la convention nationale, que sa sauvage éloquence fit surnommer le *Paysan du Danube*, fut un de ces démagogues subalternes que la progression ascendante de la révolution porta au premier rang. Né en 1756, dans les dernières classes de la société, cet homme savait à peine lire. Il avait été matelot dans sa première jeunesse, et il était boucher à Paris au commencement de la révolution. A cette époque, il fut tiré de sa tuerie par de grands personnages qui s'en servirent pour agiter la populace, n'imaginant pas qu'il pût jamais être autre chose que l'exécuteur de leurs ordres : Legendre ne tarda pas de les convaincre qu'ils s'étaient étrangement abusés. Le 12 juillet 1789, on le vit à la tête de ceux qui promènerent dans les rues le buste de Necker et celui du duc d'Orléans (*voy. DESMOULINS*). Le lendemain, il provoqua le pillage du couvent de St-Lazare et de l'hôtel des Invalides, puis le siège de la Bastille. Ce fut au milieu de ces mouvements tumultueux qu'il fit connaissance

(1) Nous avons souvent puisé, pour cette dernière partie de l'article, dans une notice faite de main de maître, *Bibl. univ. de Genève*, sc., t. 52.

avec Danton; celui-ci l'établit son lieutenant, et le fit entrer plus tard dans son club des cordeliers. Legendre s'était aussi lié à la même époque avec Marat, qu'il tint longtemps caché dans sa cave pour le soustraire aux poursuites de la police. On trouve encore Legendre au milieu des bandes qui se portèrent à Versailles, le 5 octobre 1789, sans qu'on l'ait cependant accusé d'avoir pris part aux attentats qui se commirent alors. Son crédit augmentant chaque jour parmi la populace, il figura en première ligne dans l'émeute qui eut lieu au Champ de Mars, en 1794, pour forcer l'assemblée constituante à mettre le roi en jugement après le voyage de Varennes. Obligé de fuir pour se dérober au décret de prise de corps porté contre lui à cette occasion, il ne rentra dans Paris qu'après la loi d'amnistie rendue lors de l'acceptation de la constitution. Alors il recommença ses manœuvres séditieuses, et fatigua l'assemblée législative de ses pétitions révolutionnaires. Le 20 juin 1792, il fit partie de la horde de factieux qui vint insulter le roi et menacer sa vie jusque dans son palais. Le 10 août, il était encore au milieu de ceux qui renversèrent le trône; mais il ne prit point part aux assassinats de septembre. Malgré son intimité avec Danton, personne ne les lui a reprochés. Nommé à cette époque député à la convention pour la ville de Paris, il se montra, dans cette assemblée, un des persécuteurs les plus acharnés de Louis XVI. Malouet, de Lally et de Bertrand-Molleville, ayant adressé aux accusateurs de ce monarque des lettres par lesquelles ils démentaient les faits calomnieux répandus contre lui, Legendre s'opposa à ce qu'on fit lecture de leurs lettres. Le 13 décembre 1792, il fit un crime à ce prince de s'être promené dans le faubourg St-Antoine et d'y avoir distribué de l'argent. Le même jour, il demanda que personne ne pût élever la voix lorsque le *tyran* paraîtrait à la barre : « Il faut, dit-il, que le silence des tombeaux effraye le coupable. » Le 26, Lanjuinais ayant démontré que toutes les formes, toutes les garanties de la justice étaient violées, Legendre l'accabla d'injures; et dans l'impatience que lui causait l'hésitation de quelques députés à consommer le cruel sacrifice, il s'écria qu'il fallait couper le *tyran* en quatre-vingt-trois parties pour les envoyer aux départements. Cette motion bien digne d'un boucher n'a pas été rapportée par le *Moniteur*; mais elle se trouve dans d'autres journaux; et le rédacteur de cet article certifie l'avoir entendue. Aux appels nominaux, Legendre vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Le 21 janvier, jour de l'exécution, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Il fut ensuite un des premiers commissaires envoyés à Lyon : dans ses dépêches, il avoua n'avoir pas trouvé les habitants de cette ville à la hauteur des circonstances. On lui sut fort mauvais gré de s'être exprimé avec cette franchise, et surtout de n'avoir pas pris des mesures pour faire

sortir les Lyonnais de leur apathie. Il était réservé à des individus moins passionnés, mais plus adroits, d'agir avec une tout autre énergie. Le 21 avril 1793, Legendre s'opposa au renouvellement du tribunal révolutionnaire (nommé alors *tribunal extraordinaire*) que les girondins voulaient détruire, ou peut-être seulement soustraire à l'influence de la faction de septembre. Au 31 mai, il se prononça de la manière la plus violente contre le parti qui succomba; et il appuya toutes les motions de Robespierre, qui n'eut pas alors de défenseur plus zélé. On le vit surtout attaquer Lanjuinais, qui montra dans cette circonstance un courage au-dessus de ses forces (*voy. LANJUINAIS*). Le 22 juin, il fit la motion que des commissaires de la convention se rendissent dans les départements pour y faire sonner le tocsin contre les rebelles et qu'il continuât de sonner jusqu'à ce que tous les contre-révolutionnaires fussent anéantis. Le 11 juillet, il dénonça Camille Desmoulin pour avoir osé défendre le général Dillon. Voulant faire pardonner la modération qu'il avait montrée à Lyon, il demanda, le 12 juillet 1793, que si dans quinze jours les habitants de cette ville ne rentraient pas dans l'obéissance, la convention libérât tous leurs débiteurs. Comme le commerce des bouchers allait fort mal, et qu'ils ne pouvaient presque plus se procurer de bestiaux, il demanda, le 21 février 1794, que la convention ordonnât un carême civique pour empêcher l'entière destruction des espèces auxquelles on ne laissait pas le temps de se renouveler. Le 20 mars 1794, il dénonça aux jacobins son ancien club des cordeliers, dont Robespierre voulait se débarrasser, et proposa à la société mère de cesser ses communications avec la nouvelle secte. Peu de jours après, Hébert et Vincent, régulateurs du club proscrit, furent envoyés à l'échafaud (*voy. ces deux noms*). Le 31 mars, Legendre annonça à la convention que Danton venait d'être arrêté; il vanta les services que cet homme avait rendus à la révolution, et demanda qu'il fût admis à l'assemblée pour répondre aux griefs qui lui étaient imputés. Cette motion, d'abord appuyée, fut combattue par Barère, qui prétendit que la responsabilité des comités suffisait pour convaincre les amis de Danton que toute justice lui serait rendue; et il invoqua la question préalable. Robespierre parut ensuite, traita Legendre et ceux de son parti avec une dédaigneuse arrogance, et les accabla de son ascendant. Le boucher législateur ne retrouva plus rien de sa première énergie. Il déclara humblement n'avoir voulu parler pour aucun individu, mais seulement pour la justice; que peut-être il s'était trompé, mais que son intention était pure. Robespierre parut se contenter de cette réponse, et Legendre rentra dans les rangs de ses défenseurs. Le 7 avril, il fit décréter d'accusation le prêtre Simond, son collègue, et prétendit avoir reçu des lettres ano-

nymes qui l'invitaient personnellement à poignarder Robespierre. C'était à cette époque qu'une jeune fille, nommée Renaud, avait péri sur l'échafaud, accusée de s'être introduite chez le député d'Arras pour l'assassiner. « La main du crime s'écria Legendre, à cette occasion, s'était levée pour frapper la vertu; mais le Dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût consommé. » Cependant Robespierre ne fut pas dupe de toutes ces cajoleries; et Legendre était désigné parmi ceux qu'il allait frapper, lorsque la révolution du 9 thermidor arriva: voyant ce tyran abattu, celui qui avait célébré sa puissance et son civisme, deux ou trois jours auparavant, fit un portrait hideux de sa tyrannie. On le vit s'élaner aux jacobins pour brûler la cervelle au nommé Vivien, leur président, faire fermer leur club, et en apporter les clefs à la convention. Ainsi fut détruit ce foyer de désordres par celui-là même qui les avait provoqués avec le plus de fureur. Depuis cette époque, Legendre se montra thermidorien très-prononcé. Parlant sans cesse contre ses anciens amis, il eut la plus grande part à leur dispersion; et on l'entendit s'écrier qu'il fallait purger l'atmosphère des vapeurs du crime. Ce fut lui qui, pour leurrer les bandes insurgées qui assiégèrent la convention, le 20 mai 1795, fit décréter que les comités s'occuperaient sans délai des lois organiques de la constitution de 1795. Il est remarquable que ces lois organiques, imaginées par un tel homme, soient devenues le système de tous les législateurs qui lui ont succédé. Voyant néanmoins que la réaction allait plus loin qu'il ne voulait, et qu'il était lui-même sur le point d'être compromis, Legendre essaya, comme les autres thermidiens, d'y opposer une digue: mais il n'agit pas dans cette nouvelle carrière avec sa violence accoutumée; et on ne l'a point compté parmi les proscriptionnaires de vendémiaire. Lors de l'établissement de la constitution directoriale, il devint membre du conseil des Anciens, où il parla peu. Seulement, le 17 février 1796, il lança quelques anathèmes contre les émigrés, qu'il accusa d'égorger les républicains; osa un instant combattre son collègue Portalis, qui parlait en leur faveur, et menaça de détruire ses *sophismes avec la hache de la raison*; mais alors son plus grand feu s'était éteint: il n'eut point de part à la proscription du 18 fructidor. Ses forces et sa santé l'avaient abandonné, et il mourut à Paris le 15 décembre 1797. Comme Legendre appartenait à un parti dont les chefs ont eu pour but principal de s'enrichir, on a dit qu'il avait acquis de grands biens; mais il ne laissa réellement qu'un très-mince patrimoine à sa fille unique. Par son testament, il légua son corps à l'école de chirurgie, afin, y est-il dit, d'être utile aux hommes, même après sa mort.

B—U.

LEGENBRE-HÉRAL (.), sculpteur français, né à Lyon vers 1795, s'annonça de bonne

XXIII.

heure par d'heureuses dispositions pour le dessin et devint professeur à l'école des beaux-arts de sa ville natale. Dès 1817, il exposait au Louvre un *Narcisse se mirant dans l'eau* et une *Hébé*. En 1819, un *Jeune Luteur*, les bustes de *Gall* et de la *Princesse de Neufchâtel*. En 1822, paraissait à l'exposition son *Eurydice piquée par un serpent*, qui fut acquise par l'État et donnée plus tard au musée de Bordeaux. Classé dès lors parmi les bons sculpteurs français, Legendre-Héral eut fréquemment des commandes de l'État; il fut chargé en 1823, par la maison du roi, d'exécuter le buste du sculpteur *Coustou*; en 1853, il fit, pour la ville de Lyon, le buste de *Bernard de Jussieu*; en 1840, il donna le modèle de la statue d'*Antoine-Laurent de Jussieu*, qui est aujourd'hui un des plus beaux ornements de la galerie de botanique au muséum d'histoire naturelle. En 1845, il exécuta la statue de *Turgot*, pour la chambre des pairs. Fixé à Paris, Legendre-Héral fut décoré de la Légion d'honneur. Il mourut en 1852, dans une de ses propriétés aux environs de Meaux. Nous citerons encore de cet artiste distingué: *Othryadas blessé*, un *Silène ivre* (1824), *Prométhée attaché sur le rocher* (1841), *l'Éveil de l'âme* (1842), les bustes du *Duc d'Orléans* et de *Gresset* (1845), et *Psyché* (1850).

Z.

LEGENTIL. Voyez LABARBINAIS.

LEGENTIL. Voyez PAROY.

LEGENTIL (CHARLES), économiste français, né à Rouen le 5 mars 1788. Legentil, issu d'une famille médiocre, obtint une bourse au lycée de sa ville natale. Il s'y fit remarquer par ses heureuses dispositions, et les succès qu'il y obtint lui valurent un prix spécial, fondé par le comte Beugnot, alors préfet du département, et plus tard l'exemption du service militaire. Legentil vint à Paris étudier le droit, avec l'intention d'embrasser ensuite le notariat. Il entra pendant quelque temps dans une étude d'avoué où il arriva jusqu'au grade de maître clerc. Mais son aptitude pour les affaires commerciales lui fit bientôt préférer le négoce; il se fit admettre en qualité de commis dans la maison d'un riche négociant de Paris, M. Cheuvreux-Aubertot, dont il devint plus tard l'associé. La grande intelligence de Legentil pour les affaires et pour les questions économiques frappèrent de bonne heure l'autorité. Legentil avait publié en 1824 une brochure sur la question des laines, dans laquelle il combattait les lois de 1820, 1821 et 1822 qui, en élevant à un taux prohibitif les droits d'entrée sur les laines, avaient produit les plus fâcheux résultats. M. de Saint-Cricq, placé sous la restauration à la tête de l'administration supérieure du commerce, appela plusieurs fois près de lui Legentil, pour avoir son avis touchant les questions qui ressortissaient à son département. Le 24 mars 1829, Legentil fut appelé à faire partie du comité consultatif des arts et manufactures, et à dater de cette époque on l'a vu figurer dans tous les conseils et toutes

les commissions instituées par l'Etat pour donner leur avis sur des questions commerciales et industrielles. Nommé membre du jury central de l'exposition de l'industrie en 1827, il fit partie des jurys de toutes les expositions subséquentes, et celui de 1849 le nomma son président. Enfin il fut également un des membres du grand jury international de l'exposition universelle de 1855, et s'occupa à cette époque d'une manière toute particulière de faciliter aux étrangers la réexpédition de leurs produits. En 1844, Legentil fut, à la suite de l'exposition des produits de l'industrie, envoyé en Allemagne à l'exposition de Berlin. Il étudia avec un soin particulier l'état de l'industrie germanique, parcourut les différentes villes d'Allemagne, se livrant à une enquête sur leur situation industrielle. Le rapport de Legentil, qui a été imprimé dans les *Annales du commerce extérieur*, est un modèle de clarté et de précision. Trois ans après, Legentil se rendit à Bruxelles comme président de la commission française chargée d'examiner les produits de l'industrie belge. En même temps que Legentil s'occupait de tout ce qui pouvait contribuer au développement de l'industrie de son pays, il se livrait à des opérations financières, moins encore dans le but de s'enrichir, ce qu'il réussit cependant à faire, que dans celui d'être utile à sa patrie. Dès 1850, il avait été l'un des fondateurs et directeurs du comptoir d'escompte de Paris, qui sauva le commerce d'une ruine complète. Et en 1848, dans des circonstances analogues, il poussa à la création d'un pareil comptoir; mais, tout en provoquant son établissement, il exprima l'opinion que pour être utile au commerce, le comptoir d'escompte ne devait avoir qu'une existence temporaire, limitée aux circonstances qui en avaient amené la création. La haute réputation que s'était faite Legentil dans le commerce de Paris et le crédit mérité dont il jouissait lui valurent, en 1854, son élection au conseil général de la Seine, par le troisième arrondissement de la capitale, et, en 1857, il fut élu député par le même arrondissement. N'appartenant à aucun parti politique, Legentil vota exclusivement selon les inspirations de sa conscience et les lumières de sa raison, tantôt avec le ministère, tantôt avec le centre gauche, dont il se rapprocha en plusieurs circonstances notables. En 1844, Legentil fut nommé régent de la banque. Il appartenait depuis 1852 à la chambre de commerce de Paris, dont il a été l'un des membres les plus éminents, et qu'il présida dans la dernière période de sa vie. Il a personnellement beaucoup contribué aux deux créations les plus importantes de cette chambre : le développement du service de la manutention de la douane, et l'établissement de la condition des soies et des laines. Dans le conseil général de commerce, dont il fut élu président en 1841, il traita plus particulièrement les questions de douane; déjà en 1854, il avait été l'un des délégués près la

célèbre commission d'enquête dont les travaux eurent pour résultat une révision du tarif des douanes; il se chargea du rapport sur la question des lins. Nommé pair de France en 1846, Legentil suivit dans la chambre des pairs la même ligne de conduite qu'auparavant. De même qu'à la chambre des députés, il prit surtout part aux discussions relatives aux questions commerciales, et on lui doit un très-remarquable rapport sur la réforme de la législation des sociétés commerciales, qui a été inséré au *Moniteur*. La révolution de 1848 rendit Legentil à la vie privée, et il consacra dès lors tous ses soins aux questions économiques et aux intérêts du commerce français. Il mourut dans sa propriété de St-Quen, le 1^{er} octobre 1855, laissant une réputation sans tache, et unanimement regretté. La chambre de commerce décida que son buste serait placé dans la salle de ses séances. Z.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (GUILLAUME-JOSEPH-HYACINTHE-JEAN-BAPTISTE), astronome et voyageur français, membre de l'Académie des sciences, naquit à Coutances le 12 septembre 1725. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il vint à Paris, et, dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, commença par suivre un cours de théologie. La curiosité le conduisit au collège pour entendre J.-Nic. Delisle. Bientôt les leçons d'astronomie firent tort à ses autres études. Son professeur ne tarda pas à le distinguer, et lui prodigua ses bontés. Peu de temps après, Legentil fut présenté à Jacques Cassini, qui lui proposa de venir s'exercer à l'observatoire. On conçoit que cette offre obligeante fut acceptée avec joie. L'assiduité de Legentil, son zèle, les connaissances qu'il acquit avec rapidité, lui ouvrirent en 1753 les portes de l'Académie. Il justifia sa nomination par un grand nombre de mémoires sur différents points d'astronomie, qu'il sut traiter avec beaucoup de sagacité. Quelques années après, il saisit l'occasion de témoigner son dévouement pour les sciences en briguant l'honneur d'être du nombre des voyageurs proposés par l'Académie pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; il fut destiné pour Pondichéry, et partit de Brest le 26 mars 1760. La traversée fut très-heureuse jusqu'à l'île de France, où il arriva le 40 juillet; mais en descendant à terre, il apprit que la guerre, allumée entre la France et l'Angleterre, ne lui permettrait probablement pas de se rendre à Pondichéry. Aucun bâtiment ne se présentant pour l'y transporter, Legentil se préparait à passer à l'île Rodrigue, pour y faire les établissements nécessaires à ses observations, lorsqu'en février 1761, l'arrivée d'un aviso venu de France donna lieu d'expédier sans délai une frégate pour Pondichéry. Legentil s'embarqua le 14 mars, espérant arriver au plus tard vers le milieu de mai; malheureusement, toujours contrariée par les calmes ou les vents variables et orageux de

la mousson du nord-est, la frégate, errant pendant cinq semaines dans la mer des Indes, ne se trouva devant Mahé que le 24 mai : cette ville et Pondichéry venaient de tomber au pouvoir des Anglais. Il fallut, au grand regret de Legentil, retourner à toutes voiles à l'île de France. Ce ne fut donc que chemin faisant, en pleine mer et dessus le pont d'une frégate en mouvement, qu'il eut le triste loisir, non d'observer, mais d'apercevoir, le 6 juin, le passage de Vénus sur le soleil. La pensée de pouvoir enrichir les sciences d'observations précieuses dans tous les genres, inspira dès ce moment à Legentil le projet de rester encore huit ans éloigné de sa patrie pour attendre dans les Indes le second passage de Vénus, qui ne devait avoir lieu que le 3 juin 1769. Durant cet espace de temps, il fit à diverses reprises des excursions aux îles de France, de Bourbon, Rodrigue et Madagascar, aux Philippines, à Manille et à la côte de Coromandel. Ses calculs lui avaient fait connaître que le lieu le plus favorable à l'observation qui devait le récompenser de toutes ses fatigues, était, soit aux Philippines, soit aux îles Mariannes. Il se rendit à cet effet à Manille dès le mois d'août 1766. Une lettre qu'il y reçut de France, l'ayant forcé de revenir à la côte de Coromandel, il se décida pour Pondichéry. Il eut le loisir de faire pendant plus d'un an ses préparatifs pour observer à son aise : mais, par une fatalité qui semblait le poursuivre, le temps serein qui avait régné tout le mois de mai, et s'était prolongé jusqu'au 3 juin 1769, cessa ce jour même. Un coup de vent s'éleva de très-grand matin ; le ciel fut constamment couvert pendant toute la durée du passage de Vénus : il s'éclaircit une demi-heure après, et depuis il fit pendant plusieurs jours le plus beau temps du monde. Le même contre-temps arriva aux Anglais à Madras. Pour comble de regrets, Legentil apprit bientôt qu'à Manille le ciel avait été très-favorable ; deux de ses amis, instruits par ses soins, y avaient parfaitement observé le passage : il a donné le résultat de leur travail. Après de nouvelles contrariétés, Legentil, dégoûté des voyages lointains, refusa d'aller à Taïti, et revint la France en 1771. Ses héritiers qui l'avaient cru mort, s'étaient préparés à partager sa succession. Son apparition au milieu d'eux put seule les persuader de la réalité de son existence. Nouvel incident : son fondé de pouvoir fut volé à l'instant de rendre ses comptes ; et Legentil, qui voulut plaider contre le procureur bas-normand, perdit son argent et fut condamné aux dépens. Après une vie si errante et si orageuse, il espéra trouver le bonheur et la tranquillité dans le mariage et dans la culture des sciences : il ne fut pas déçu. Les années qui s'écoulerent après son retour furent pour lui une vie de repos et de félicité, ainsi que lui-même l'assure dans un de ses écrits. Il s'occupa d'abord de la rédaction de son voyage, et ne cessa pas ensuite d'enrichir les volumes de l'Académie

démie d'un grand nombre de mémoires excellents, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 octobre 1792. On a de lui : 1° (avec Trébuchet) *Mémoire sur le passage de Vénus sur le soleil* (*Journal des savants*, de mars 1760) ; 2° *Voyage dans les mers de l'Inde, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*, Paris, 1779, 1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans ; Paris et Heidelberg, 1782, 8 vol. in-8°, fig. L'auteur a réuni dans cet important ouvrage la relation de ses courses, des observations précieuses sur les moussons, les courants et les marées, la description des différentes routes et des plus courts trajets à faire dans les mers de l'Inde ; enfin des remarques sur les mœurs, les usages, la religion, les sciences des Hindous. Les détails dans lesquels il entre, sont d'un grand intérêt et de la plus exacte vérité. Il a considérablement ajouté aux notions que les Européens possédaient déjà sur les Indes ; et les astronomes doivent surtout lui savoir très-bon gré d'avoir rapporté la connaissance du zodiaque des Hindous et de l'astronomie des brahmes. Il lui fallut beaucoup de patience, de travail et d'adresse pour se procurer les tables qui leur servent à calculer les éclipses, avec la manière d'en faire usage ; car ces hommes sont d'autant plus jaloux de leurs connaissances, qu'ils sont peu capables de les apprécier et d'en faire la comparaison avec celle des étrangers, qu'ils regardent comme des ignorants. Les recherches de Legentil le mirent à même de développer, dans une dissertation particulière, la conformité qu'il avait trouvée entre l'astronomie des Hindous et celle des anciens Chaldéens : il pense que les brahmes n'ajoutent rien à ce qui leur a été transmis à diverses époques. A l'aide d'une scrupuleuse attention et d'une grande sagacité, il parvint à découvrir que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à la durée de chaque âge du monde n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe ; et que les quatre *iougams*, ou âges du monde, dont les brahmes parlent avec tant d'emphase, ne sont que des périodes astronomiques du mouvement des étoiles en longitude, que l'on peut varier et remonter à l'infini. Ces *Voyages* ont été abrégés et traduits en allemand, avec d'autres relations, Hambourg, 1780, 1782, 3 vol. in-8°. *L'Eloge* de Legentil, publié par M. J.-D. Cassini, Paris, 1840, in-8°, a fourni d'excellents matériaux pour cet article. E—s.

LÉGER (SAINT), en latin *Leodegarius*, évêque d'Autun et ministre d'État sous Clotaire III, naquit, vers l'an 616, d'une famille illustre parmi les Français, et fut élevé par les soins de Didon, son oncle, seizième évêque de Poitiers, qui le prit ensuite pour son archidiacre, et se l'associa en quelque sorte dans le gouvernement de son diocèse. En 650 ou 655, Léger fut fait abbé de St-Maixent ; et en 656, il fut appelé à la cour par Ste-Bathilde, qui voulait s'aider de ses conseils ainsi que de ceux de St-Éloi de Noyon et de St-

Ouen de Rouen, pendant la minorité de son fils Clotaire III. En 659, le siège d'Autun, vacant depuis deux ans, étant devenu le théâtre du meurtre, du brigandage et de mille autres horreurs par les intrigues de deux compétiteurs ambitieux, la régente y nomma St-Léger. La présence du nouvel évêque ramena la paix et l'union. Léger soulagea les pauvres, réforma le clergé, instruisit le peuple, décora les églises, et fit aussi des réparations aux murailles de la ville. Clotaire III étant mort en 669, Léger se rendit à la cour, et contribua puissamment à l'élection de Childéric II, roi d'Austrasie; mais le fameux Ebroin se déclara pour Thiéri, frère de Childéric, et se fit maire de son palais. Cependant la conduite de ce ministre fut si odieuse, que tout le monde abandonna Thiéri et se rangea sous les drapeaux de Childéric. Ebroin fut renfermé dans le monastère de Luxeuil à la prière de Léger, qui empêcha le roi de le faire mourir, et Thiéri dans l'abbaye de St-Denis. En 670, Léger assembla un concile à Autun; mais le soin de son diocèse ne l'occupait pas tellement, qu'il n'aidât Childéric à porter le poids de la couronne et à gouverner ses États. On croit même qu'il était maire du palais. Le roi écoutait ses sages avis, et le royaume s'en trouvait bien; mais le mariage de ce prince avec sa parente, blâmé hautement par l'évêque d'Autun, devint la cause de leur mésintelligence et de la disgrâce de celui-ci. Dépouillé de son évêché en 675, il fut enfermé à Luxeuil, où était Ebroin. La même année Childéric meurt, et Léger est rétabli par Thiéri. En 675, la ville d'Autun est assiégée par Ebroin, qui était sorti du monastère, et qui voulait se faire reconnaître maire du palais d'un prétendu roi qu'il appelait Clovis, fils de Clotaire. On conseille à Léger de s'enfuir; mais le saint évêque refuse d'abandonner son troupeau: il distribue aux pauvres le trésor de son église et tout ce qu'il possède. Il ordonne un jeûne solennel et des processions autour de la ville. A chaque porte, il se prosternait et disait à haute voix: « Seigneur, si vous me faites la grâce de m'appeler au martyre, épargnez mon troupeau, et ne permettez pas qu'il soit réduit en captivité. » Il fit ensuite assembler le peuple dans l'église, et demanda pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés par des réprimandes trop vives. Ceux qui défendaient la ville firent une vigoureuse résistance; mais Léger, voyant le péril auquel ils s'exposaient, leur dit: « Ne combattez pas davantage; si c'est pour moi qu'ils sont venus, envoyons un de nos frères pour être assurés de ce qu'ils demandent. » Un abbé, nommé Méroald, sortit, et s'adressant à Didon, évêque de Challon, qui était à la tête des assiégeants, lui demanda ce qu'ils désiraient. « Nous voulons, répondit cet évêque, qu'on nous livre Léger, et qu'il reconnaisse pour souverain Clovis, fils de Clotaire. » Léger, ayant appris cette réponse, déclara que l'héritier légitime du trône étant vivant, il ne pouvait en re-

connaître un autre; et comme les ennemis ne levaient point le siège, il fit ses adieux à son peuple, et alla courageusement se livrer à ces forcés, qui lui crevèrent les yeux. Le saint évêque, pendant ce supplice, ne cessa de chanter des psaumes. Ebroin le fit exposer dans un bois; mais le comte Vaïmer l'emmena dans son château et lui rendit l'argenterie de son église. Léger la renvoya pour être distribuée aux pauvres d'Autun. Après quelque temps de séjour dans la maison de Vaïmer, Léger fut relégué successivement dans divers monastères, tourmenté de nouveau, et cité, en 678, devant une assemblée d'évêques, qui le dépouillèrent de la dignité épiscopale et le remirent ensuite entre les mains d'un comte du palais, qui lui fit trancher la tête dans une forêt de l'Artois qui porte encore son nom. L'Église célèbre la mémoire de ce martyr le 2 octobre. Nous avons de St-Léger: 1^o une *Lettre* à Sigraide, sa mère, religieuse dans l'abbaye de N.-D. de Soissons, pour l'encourager dans les tribulations et l'engager à pardonner à ses ennemis: elle respire la charité la plus ardente et un zèle vraiment apostolique (*roy. Labbe, Biblioth. mss.*). 2^o *Canones Augustodunenses*. La Vie de St-Léger, écrite par un moine de Saint-Symphorien, et par Ursin, moine de Poitiers, se trouve dans les collections des historiens de France et des Vies des saints de l'ordre de St-Benoît. — LÉGER, nommé *Leuter* par Orderic Vital, fut le 59^e archevêque de Bourges, ayant remplacé Hildebert en 1097, suivant l'opinion commune. Il assista au concile de Rome, qui fut tenu en 1099, sous Urbain II, et eut part aux principales affaires ecclésiastiques qui se traitèrent de son temps. Il mourut le 31 mars 1120, et fut enterré à Oursain, dans l'endroit même où reposait le cœur de Robert d'Arbrissel, dont il avait puissamment favorisé les pieuses entreprises, et avec lequel il avait été tellement lié, qu'ils n'avaient tous deux que la même volonté, suivant les expressions d'un historien de Fontevault. Sa mémoire a toujours été en grande vénération dans son diocèse; mais l'Église ne lui a jusqu'à présent décerné aucun culte. L-B-E.

LÉGER (ANTOINE), pasteur de l'Église réformée, naquit en 1594, à Ville-Sèche, dans la vallée de Saint-Martin, en Piémont. Il fut de bonne heure chargé de desservir une paroisse de la vallée. Il revint ensuite à Genève, où il était déjà connu par ses progrès dans les langues orientales, fut proposé pour chapelain à Cornelle de Haga, ambassadeur des Provinces-Unies; et l'ayant accompagné à Constantinople, il entra en relation avec le fameux patriarche Cyrille Lucar, dont les sentiments se rapprochaient de ceux des protestants, et il le pressa de publier sa profession de foi (*roy. CYRILLE LUCAR*). De retour dans la vallée de Saint-Martin, il prit, en 1657, la direction de l'église St-Jean, et eut de fréquentes altercations avec les missionnaires catholiques envoyés pour prêcher dans sa paroisse. Dénoncé au duc de Savoie

comme un séditieux, il se retira une seconde fois à Genève, et y fut nommé, en 1643, professeur de théologie et de langues orientales. Il remplit cette double fonction avec beaucoup de zèle, jusqu'à sa mort, arrivée en 1661. Sa *Correspondance* avec Cyrille Lucar est conservée à la bibliothèque de Genève : Jean Aymon en a publié une partie dans ses *Monuments authentiques de la religion des Grecs* (voy. AYMON). On doit à Antoine Léger une édition du Nouveau Testament, en grec ancien et en grec vulgaire, sous ce titre : *Novum Testamentum idiomate græco litterali et græco vulgari ex versione Maximi Calliopolitani* (Genève) 1638, 2 part. in-4°. Elle est fort rare et très-recherchée des curieux. — Antoine LÉGER, fils du précédent, né à Genève, en 1632, fut nommé pasteur à une église de campagne. Rappelé à Genève, en 1684, pour y remplir les fonctions du ministère, il fut nommé deux ans après professeur de philosophie, place qu'il remplit pendant au moins vingt-quatre ans, avec un succès remarquable. On l'obligea à quitter cette chaire pour celle de théologie, qui lui convenait moins. Il mourut à Genève, en 1719. C'était, dit Sénéquier, un bon dialecticien; mais il avait des connaissances médiocres en théologie, s'étant plus attaché à la morale qu'à la dogmatique. On a de lui huit dissertations imprimées de 1705 à 1713 : *De saporibus*; *De origine fontium*; *De meteoris ignitis*; *De calore et frigore*; *De igne*; *De felicitate*; *De Deo*; *De Anathemate maranata*. — Une harangue : *De Waldensium ortu et progressu*. — *Sermons sur divers textes*, Genève, 1720, 3 vol. in-8. Ce ne sont que des canevas de sermons, et il ne les destinait point à l'impression. Il avait en outre laissé en manuscrit des *Traité théologiques*, que Michel Léger, son fils, mieux conseillé, n'a pas mis au jour, comme il en avait le projet. C'est à tort que le bibliothécaire de Genève lui attribue les *Illustres Françaises*; mais il a reconnu depuis son erreur, et a rendu ce roman à Chales, qui en est le véritable auteur. W—s.

LÉGER (JEAN), fils de Jacques Léger, consul général de la vallée de St-Martin, naquit à Ville-Sèche le 2 février 1623. Il fit ses études à Genève, avec beaucoup de succès. Pendant qu'il fréquentait l'académie, il eut le bonheur de sauver la vie au prince de Deux-Ponts, qui se baignait dans le lac. Ses cours terminés, il fut promu au ministère, et il succéda, dans le pastorat de St-Jean, à son oncle Antoine, obligé de prendre la fuite. A cette époque, les catholiques et les protestants étaient également aigris, et sans doute leurs torts étaient réciproques. Les vaudois des vallées des Alpes, fiers de la protection ouverte que leur avait accordée Lesdiguières, et profitant de l'embarras où se trouvait le Piémont, accablé depuis longtemps de guerres intestines et étrangères, étaient devenus plus entreprenants que jamais, avaient détruit le fort de la Tour, se répandaient dans les vallées de Suse et de Saluces, et ne dissimulaient pas le projet de former une république indépendante

enclavée dans le Piémont, se flattant que tous les États protestants de l'Europe armeraient en leur faveur. Le duc de Piéneze, chargé de les réduire, déploya une rigueur excessive : des régiments bavares et hongrois, à la solde du duc de Savoie, et qui, pendant les guerres du Piémont, s'étaient accoutumés à une indiscipline totale, se livrèrent à des atrocités inouïes. Les vaudois, de leur côté, se défendirent avec un courage incroyable : des tonneaux vides, matelassés intérieurement, leur formaient des remparts mobiles qu'ils faisaient rouler devant eux, quand ils allaient à l'attaque, et qu'ils traînaient à leur suite en se retirant. Leur dernier retranchement, qu'ils appelaient leur *Rochelle*, au sommet de la vallée d'Angrogne, fut enfin emporté d'assaut (1). Léger, échappé à ces massacres, se sauva en France, où il rédigea un mémoire dans lequel il essaya de disculper ses frères des accusations portées contre eux, et demanda la punition de leurs assassins. Cromwel s'intéressa au sort des malheureux vaudois, et écrivit en leur faveur à Louis XIV et au duc de Savoie. Un parent du *Protecteur*, nommé Morland, faisait même partie de l'ambassade. La conduite du marquis de Piéneze fut blâmée; et l'on autorisa Léger à faire une quête en France pour le soulagement de ses compatriotes. Il assista en leur nom, en 1633, aux conférences de Pignerol, où l'on régla les droits des protestants; on leur accorda une amnistie générale, et, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte. Quelque temps après, Léger accusa les officiers du duc de Savoie de s'être permis diverses infractions à ce traité. Ses plaintes n'ayant pas obtenu à la cour de Turin le succès qu'il désirait, il réclama l'intervention de la cour de France. Cette démarche de sa part fut regardée comme un acte de rébellion; et le duc de Savoie ordonna que la maison de Léger serait rasée. Il revint cependant à Genève quelques années après. Il fut nommé, en 1663, pasteur de l'église wallonne à Leyde. Son éloignement ne l'empêcha pas de chercher tous les moyens d'adoucir le sort de ses coreligionnaires. La date de sa mort est incertaine, mais on peut la placer vers 1670. On a de lui : *Histoire générale des églises évangéliques des vallées de Piémont, ou vaudoises*, Leyde, 1669, in-fol. fig. Cette histoire est curieuse et devenue rare parce que la cour de Rome en a fait supprimer un grand nombre d'exemplaires. Elle est divisée en deux parties: dans la première, l'auteur remonte à l'origine des vaudois, et soutient avec Bèze que cette secte, connue dès le 8^e siècle, ne peut avoir pour auteur Pierre Valdo, de Lyon: il donne ensuite l'explication de la croyance des vaudois et de leur discipline. Dans la seconde, il fait le récit des persécutions que les vaudois ont essuyées. W—s.

(1) Voy. les *Mémoires historiques sur la maison de Savoie*, par M. Costa de Beauregard, t. 2, p. 213-219.

LÉGER (CLAUDE), docteur de Sorbonne et curé de St-André des Arcs, naquit en 1699 dans le diocèse de Soissons, et vint faire ses études à Paris, au collège de Ste-Barbe. Il en sortit pour passer au séminaire de St-Sulpice, dirigé par Ollier. Après avoir pris des degrés et reçu les ordres, il professa pendant quelque temps au collège de Lisieux, et fut pourvu de la cure de St-André des Arcs le 28 novembre 1758. Les commencements de son gouvernement furent pénibles; cette paroisse avait été longtemps entre les mains du sieur Labbé, qui était *appelant*, et presque tous les paroissiens se trouvaient imbus des principes jansénistes. Il y avait même dans le clergé de St-André des prêtres qui les professaient ouvertement. Ces circonstances obligèrent le nouveau curé à des réformes qui ne furent point goûtées du parti contraire; mais il n'en suivit pas moins son plan avec constance. Bientôt l'esprit de la paroisse changea, et l'abbé Léger y établit un tel ordre, qu'elle passait pour une des plus régulières et des mieux tenues de la capitale. Ses vertus et son zèle lui attirèrent de nombreux disciples. On compte quatorze, tant archevêques qu'évêques, qui vinrent compléter dans sa communauté leur éducation sacerdotale par l'exercice du saint ministère, et qui sortirent de cette école pour aller gouverner des diocèses. La réputation du curé Léger passa jusqu'à la cour. Louis XV, sur le bruit de ses vertus, avait jeté les yeux sur lui pour en faire son confesseur. Son âge avancé, qu'on représenta à ce prince, lui fit abandonner ce projet. Ce n'est pas qu'il y eût rien d'éclatant ni dans la personne ni dans les manières de cet excellent curé; il évitait au contraire tout ce qui pouvait le faire remarquer. Sa vie était simple, uniforme, obscure même, ses instructions dénuées d'ornements, mais elles étaient solides; rien d'extraordinaire, rien d'exalté dans sa dévotion; mais un ordre parfait dans l'acquiescement des devoirs, dans la pratique du christianisme était sa règle pour sa conduite personnelle et dans la direction des consciences. Quoique un grand nombre de personnes, et même des plus distinguées par leur piété et par leur naissance, s'adressassent à lui, la sage distribution de ses moments lui faisait trouver du temps pour tout, et le gouvernement de sa nombreuse paroisse n'en souffrait point. Il mourut à Paris en 1775. Les pauvres furent ses seuls légataires. Un monument lui ayant été élevé dans son église et l'inauguration s'en étant faite par un service solennel, le 17 août 1781, en présence des curés de Paris, l'abbé de Beauvais, déjà évêque de Sens, y prononça l'oraison funèbre de ce digne pasteur. Elle fait partie du recueil de ses Sermons, Paris, 1806, 4 vol. in-12.—Pierre-Laurent LÉGER, prêtre, qui en 1790 prononça à Montpellier et fit ensuite imprimer des discours en l'honneur de la constitution et de la liberté, publia sans son nom une *Lettre à un ecclésiastique au sujet de celle de l'évê-*

que d'Allais, du 21 juillet 1790. Cette *Lettre* ayant été attaquée par un écrit intitulé *Lettre d'un curé à un curé*, il parut une *Réponse de Pierre-Laurent Léger*. On a encore de celui-ci un prône pour le troisième dimanche après Pâques, prononcé à Béziers, siège de l'évêché du département de l'Hérault, et qui fut trouvé si constitutionnel et si patriotique, que le conseil général du département le fit imprimer par délibération du 15 mai 1791. Après avoir essayé quelques persécutions dans le cours de la révolution, malgré ses manifestations patriotiques, Léger mourut, en 1814, à l'âge de 70 ans. — L.—Y.

LÉGER (FRANÇOIS-P.-A.), acteur et auteur dramatique, né à Paris en 1765, porta d'abord le titre d'abbé, sans être engagé dans les ordres, et remplit, auprès de quelques jeunes gens de famille, les fonctions de précepteur. Travaillant déjà pour le théâtre, au commencement de la révolution, il se fit comédien, et débuta, en 1792, au Vaudeville, où il resta jusqu'en 1799. Alors il essaya de former, à la salle Molière et ensuite à la salle Louvois, une troupe, sous la dénomination de *Troubadours*, qui ne put se soutenir longtemps. Il entra dans la carrière de l'enseignement, et fut professeur dans une pension, puis secrétaire de la mairie de St-Denis, place qu'il occupa jusqu'à la restauration. Dans les dernières années de sa vie, il s'était chargé de l'entreprise du théâtre de Nantes, où il n'eut pas de succès et où il essuya beaucoup de tracasseries qui sont expliquées dans un mémoire qu'il fit imprimer, en 1822, sous le titre de *Requête présentée à Son Excellence le ministre de l'intérieur, contre la nomination du sieur Bouziques, acteur du théâtre de Nantes, à la direction de ce théâtre*. Léger mourut le 27 mars 1823. Il était membre de l'athénée des arts de Paris et de plusieurs autres sociétés de cette ville et des départements. Il a composé un grand nombre de vaudevilles, seul ou en société avec Barré, Deschamps, de Chazet et de Pixérécourt. En 1791, une de ses pièces, intitulée *L'Auteur d'un moment*, où Chénier était désigné de manière à ce que personne ne pût s'y méprendre, donna lieu au théâtre du Vaudeville à un mouvement révolutionnaire dont quelques pages de Louis XVI pensèrent être victimes. Les plus remarquables des pièces de Léger, sont : *l'Heureuse Ivresse*; — *la Papesse Jeanne*; — *l'Apothéose du jeune Barra*; — *Sans façon, ou le Vieux Cousin*; — *le Berceau de Henri IV*; — *la Gageure inutile*; — *Jocrisse, ou la Poule aux œufs d'or*; — *la Journée de Saint-Cloud, ou le 19 brumaire*; — *Caroline de Lichtfield*; — *Joconde*; — *la Cinquantaine*; — *la Revue de l'an 6*, etc. Il a donné, au théâtre de l'Odéon, en 1817, *Maria, ou la Demoiselle de compagnie*. Il a encore publié : 1° *Petite Réponse à la grande Epître de M. Chénier, 1797*; 2° *Rhétorique épistolaire, 1804, in-12*; 3° *John Bull, ou Voyage à l'île des Chimères, 1818, 3 vol. in-12*; roman dont il fut défendu aux journaux de parler.

4^o *Macédoine, ou Poésies et chansons érotiques, badines et grivoises, par Léger, fondateur et convive des Dîners du Vaudeville et des Soupers de Momus*, Paris, 1819, in-18, etc. Z.

LEGET (ANTOINE) fut d'abord professeur de théologie, puis supérieur du séminaire fondé, à Aix, par le cardinal Grimaldi, archevêque de cette ville. Il écrivit contre l'*Explication des maximes des saints*, de Fénelon, et publia, en 1703, la *Conduite des confesseurs dans l'administration du sacrement de pénitence*. Il fut accusé d'enseigner le jansénisme, et ses traités de la grâce et des actes humains furent condamnés, en 1710, par M. de Vintimille, alors archevêque d'Aix. Le mandement citait, entre autres, douze propositions sur la grâce, la liberté et autres matières. Il y avait déjà quelque temps que ce prélat se plaignait de l'esprit qui régnait dans ce séminaire, dont les directeurs se prétendaient, en vertu de la fondation, affranchis sous beaucoup de rapports de l'autorité de l'ordinaire. Un arrêt du conseil, du 30 juin 1710, les déclara soumis en tant et pour toujours à la juridiction de l'ordinaire. Leget fut alors renvoyé avec les professeurs. Il vint à Paris en 1715, et, s'étant mêlé dans des intrigues, au sujet de la bulle *Unigenitus*, il fut détenu quelque temps. Après la mort de Louis XIV, le cardinal de Noailles lui donna de l'emploi. On a de Leget une *Retraite de dix jours*. Il mourut le 24 mars 1728.

P—C—T.

LEGGE (GEORGE), baron de Darmouth, amiral anglais, était fils aîné du colonel William Legge, valet de chambre de Charles I^{er}, et son fidèle compagnon d'infortune, qui fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Worcester, et nommé trésorier de l'artillerie à la restauration. George Legge entra dans la marine à l'âge de dix-sept ans, sous l'amiral Edouard Sprague, et, avant d'avoir atteint sa vingtième année, se fit tellement remarquer par sa bravoure, qu'en 1667, le roi Charles II lui donna le commandement du *Pembroke*. En 1671, il fut nommé capitaine du *Fairfax*, et, l'année suivante, du *Royal Catherine*, sur lequel il obtint une grande réputation dans un combat qu'il soutint contre les Hollandais, montés déjà à l'abordage; il trouva moyen de boucher les voies d'eau dont son bâtiment était criblé et de le conduire en sûreté dans un port d'Angleterre. En 1673, le roi le fit gouverneur de Portsmouth, grand écuyer et gentilhomme du duc d'York. Plusieurs autres dignités lui furent également conférées; et, en décembre 1682, il fut créé pair d'Angleterre, avec le titre de baron de Darmouth. De grandes dépenses avaient été faites par le gouvernement anglais, pour réparer les fortifications de Tanger et y entretenir une nombreuse garnison, afin de protéger cette place contre les entreprises des Maures, qui n'attendaient qu'une occasion pour s'en emparer. Le roi crut que la conservation de cette place était plutôt une charge onéreuse qu'une possession utile à l'Etat; il réso-

lut en conséquence de faire démolir les fortifications et de transporter la garnison en Angleterre; mais la grande difficulté était d'exécuter ce dessein sans donner le moindre soupçon aux Africains. Lord Darmouth fut chargé de cette entreprise délicate et nommé, à cet effet (1683), gouverneur de Tanger, général en chef des forces anglaises en Afrique et amiral de la flotte. Dès son arrivée, il prépara en secret tout ce qui était nécessaire pour exécuter les ordres qu'il avait reçus, et remplit complètement sa mission. A son retour en Angleterre, le roi lui fit présent de dix mille livres sterling. Lorsque Jacques II monta sur le trône (1685), lord Darmouth conserva la place de grand écuyer et fut créé général de l'artillerie, constable de la Tour de Londres, capitaine de la compagnie franche d'infanterie, et membre du conseil privé. Ce monarque mit toute sa confiance dans l'amitié de lord Darmouth, et lorsqu'il eut acquis la conviction que le prince d'Orange avait l'intention de débarquer en Angleterre, il le nomma commandant de la flotte, que des vents contraires et bien d'autres accidents empêchèrent d'agir. Il est probable que, sans ces circonstances, Guillaume n'eût pas débarqué avant d'avoir eu à soutenir un sanglant engagement. Lord Darmouth retourna ensuite à Spithhead, dans le mois de novembre, avec quarante-trois vaisseaux de guerre, ayant laissé le reste de la flotte dans d'autres ports. Cependant, quoiqu'il eût ramené toute la flotte en sûreté en Angleterre, et qu'il eût agi par les ordres du roi Jacques, qui seul pouvait alors lui en donner, il fut néanmoins privé de tous ses emplois par le nouveau souverain et envoyé, en 1691, prisonnier à la Tour de Londres, où il mourut au bout de trois mois, d'une attaque d'apoplexie, le 23 octobre de la même année, à l'âge de 44 ans. Quelques auteurs attribuent sa détention à la découverte d'une correspondance secrète qu'il aurait entretenue avec Jacques II. Après sa mort, lord Lucas, constable de la Tour, fit quelques difficultés de permettre que le corps fût emporté sans ordre; mais Guillaume, consulté, ordonna qu'on rendit au baron de Darmouth les mêmes honneurs que s'il était mort jouissant de toutes ses dignités. On tira donc le canon de la Tour lorsque le corps en fut extrait pour être déposé auprès de son père, dans un caveau de l'église des Mineurs, où l'on a élevé à sa mémoire un monument en marbre. — Son fils, nommé Guillaume, lui succéda dans ses dignités, et fut fait, en 1702, conseiller privé de la reine Anne. Il fut ensuite l'un des lords du commerce et des colonies; en 1710, secrétaire d'Etat, et l'année suivante élevé à la dignité de comte. — Il existait, à Venise, une famille noble du même nom, qui a donné à cette république divers procureurs de St-Marc, dans les 15^e, 16^e et 17^e siècles.

D—Z—S.

LÉGIER (PIERRE), littérateur, naquit en 1754, à Jussey, petite ville de Franche-Comté. Après avoir

fait de bonnes études, il choisit la profession des armes, et fit une campagne en Bohême. La délicatesse de sa santé l'obligea de renoncer au service; et il vint étudier le droit à Paris, où il rechercha la société des gens de lettres, et dut à quelques vers agréables l'entrée des cercles les plus brillants. Encouragé par ses amis, il osa s'essayer dans le genre dramatique; mais ce fut avec peu de succès. Il revint dans sa famille, obtint la charge de maire et de lieutenant général de police, et continua cependant de cultiver la littérature. Il mourut à Jussey, d'une maladie de poitrine, le 7 janvier 1791. Légier était d'un caractère heureux, de mœurs douces et d'un commerce agréable. Il eut pour amis Tressan, Diderot, Gerbier, Arnaud, Suard, etc. On a de lui : 1° *le Rendez-vous*, opéra en un acte et en vers, représenté en 1765 : la musique de cette pièce est de Duni. 2° *Les Protégés*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1769, in-12. Le sujet en est tout entier dans ce vers de Gresset, qu'il a choisi pour épigraphe :

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

La versification en est facile; mais elle manque de comique, d'intérêt et même d'invention, puisque l'intrigue est, à peu de chose près, la même que celle des *Femmes savantes* et des *Philosophes*. 3° *Amusements poétiques*, Londres (Orléans, Courret de Villeneuve), 1769, in-12. C'est un recueil de contes, d'épîtres et de pièces de société. On y retrouve le jargon que Dorat avait mis à la mode; mais il faut convenir que si Légier a eu le tort de choisir un mauvais modèle, il n'en a pas du moins outré les défauts. L'*Épître* à Diderot sur l'invitation que lui avait adressée l'impératrice de Russie de se rendre dans ses États, est écrite avec noblesse et a été insérée dans différentes collections de pièces choisies; 4° *L'Influence du luxe sur les mœurs et les arts*, discours en vers, 1780, in-8°. L'auteur le prononça le jour de sa réception à l'académie de Besançon. 5° *Épître à un amateur de beaux-arts*, Besançon, 1782, in-8°; 6° *le Berger*, fable, présentée à M. l'évêque de Châlons (M. de Clermont-Fonnerre) ibid., 1782, in-8°. 7° *Susky*, conte moral, il s'y propose de démontrer que la vertu finit où l'excès commence. Ce conte, le seul morceau de prose qu'on ait de Légier, a été imprimé dans les *Affiches de Franche-Comté*, année 1785. 8° *L'Orateur*, poème, à l'abbé de Talbert, 1784, in-8°. On y trouve des tirades éloquentes. Une *Notice* sur Légier, par le rédacteur de cet article, a été insérée dans le tome 5 des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Haute-Saône*. W—s.

LEGIPONT (le P. OLIVIER), savant et laborieux bibliographe, était né le 1^{er} novembre 1698, à Soiron, dans le duché de Limbourg. En 1720, il embrassa la vie religieuse, dans l'abbaye de St-Martin, à Cologne. Après y avoir enseigné quelque temps la philosophie, il en fut élu prieur, et

profita de l'autorité que lui donnait cette charge pour introduire dans le système d'études plusieurs améliorations. Il confia les différentes chaires aux plus habiles professeurs, se réservant celle du droit canonique, qu'il enseigna d'après un plan particulier. Lié d'une étroite amitié avec D. Bernard Pez, il recueillit, dans les bibliothèques et les archives des principaux couvents de l'Allemagne, une foule de pièces intéressantes, qu'il lui adressa pour les publier dans le *Thesaurus anecdotorum novissimus* (voy. B. PEZ). Malgré son obligeance pour tous ses confrères, il trouva, dans son ordre même, des envieux qui l'abreuverent de dégoûts; mais se mettant au-dessus de toutes les tracasseries, il n'en chercha qu'avec plus d'ardeur les consolations de l'étude. Il contribua beaucoup à fonder, en Allemagne, l'académie bénédictine, et il venait d'en être élu secrétaire quand il mourut à Trèves, le 16 juin 1758, à 60 ans. Il est l'éditeur du grand ouvrage de Ziegelbauer (voy. ce nom), *Historia rei litterar. ordinis S. Benedicti*. Legipont y mit la dernière main et le fit précéder de l'*Éloge* de son savant confrère, qu'il avait déjà publié séparément. On a de lui soixante-dix ouvrages, dont on trouve les titres dans la *Bibliothèque générale de l'ordre de St-Benoît*, [par] J. François, t. 2. p. 55-57. Dix-neuf seulement sont imprimés et cinquante-un inédits. On se contentera de citer : 1° *Conspectus operum trithemianorum simul edendorum*, Lintz, 1746, in-8°. C'est le prospectus d'une édition des œuvres de Trithème, dont il s'occupa longtemps, mais qu'il ne put mettre au jour faute d'encouragements. 2° *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*, etc. Nuremberg, 1747, in-4°. Ce volume renferme cinq dissertations : la première traite des bibliothèques et de leur utilité, du choix des livres, de leur classement, et des devoirs du conservateur; la seconde, des manuscrits, des livres rares et des ouvrages utiles; la troisième, des archives et de leur arrangement, et de tout ce qui concerne la diplomatique; la quatrième, de la numismatique et de l'archéologie; et enfin la cinquième, de la musique et de ses avantages, de l'origine et des progrès de cet art, de ceux qui l'ont cultivé avec plus de succès, et de la méthode la plus facile de l'apprendre. Cet ouvrage curieux est recherché. 3° *Itinerarium, sive Methodus apodemica peregrinationis præcepta exhibens*, Augsbourg, 1751, in-8°. Parmi les manuscrits de Legipont, on distingue : l'*Histoire* de la congrégation de Brusfeld, 11 vol. in-4°; celle de l'abbaye de St-Martin, de Cologne, 11 vol. in-fol.; le *Catalogue* des manuscrits de l'abbaye de St-Jacques, de Mayence; ceux des bibliothèques de Grottwick, en Autriche; de Dalberg, à Mayence, etc.; une *Bibliographie benedictine*, 2 vol. in-fol.; *OEdipus ægyptiacus, sive ars punctuandi*, 2 vol. in-4°, en vers; *Analecra oliverrana*, 4 vol. in-fol. C'est un recueil d'opuscules,

de dissertations, de lettres, etc. J. François, dans sa notice sur Legipont, dit qu'il pourrait augmenter ses *Analecta* d'un cinquième volume, formé des pièces qu'il avait entre les mains. W—s.

LEGIVRE (1) DE RICHEBOURG (madame), romancière du 13^e siècle, a publié sous le voile de l'anonyme : 1^o *La Veuve en puissance de mari*, nouvelle tragi-comique, Paris, 1752, in-12. Ce volume contient aussi deux divertissements, en un acte et en prose : *les Caprices de l'Amour*, et *la Dupe de soi-même*. 2^o *Aventures de Clamade et de Clarmonde*, tirées de l'espagnol, Paris, 1755, in-12; 3^o *Aventures de Flore et de Blanche fleur*, tirées de l'espagnol, Paris, 1755, 2 vol. in-12; 4^o *Aventures de Zéline et d'Amasine*, histoire africaine, la Haye (Paris), 1755, 2 vol. in-12; la Haye, 1757, 2 vol. in-12; 5^o *Aventures de don Ramire de Rozas et de dona Léonore de Mendoce*, tirées de l'espagnol, Amsterdam et Paris, 1757, 2 vol. in-12. On trouve dans le 1^{er} volume *le Talisman*, comédie en un acte et en prose; dans le 2^e, *Arlequin subdélégué de l'Amour*, comédie en un acte et en vers. 6^o *Persile et Sigismonde*, histoire septentrionale, traduite de l'espagnol de Michel Cervantes (voy. ce nom), Paris, 1758 (et non 1748), 4 vol. in-12. Suivant l'abbé de la Porte (*Histoire litt. des femmes françaises*, t. 4), il est douteux que madame Legivre de Richebourg soit auteur des ouvrages qui ont paru sous ses initiales; Lenglet-Dufresnoy les attribue pour la plupart, notamment ceux qui sont tirés de l'espagnol, à Maugin de Richebourg. Z.

LEGNANI (ÉTIENNE), peintre milanais, surnommé *il Legnanino*, pour le distinguer d'Ambroise Legnani, son père, peintre de portraits, naquit en 1660, et fut de son temps un des artistes les plus distingués de la Lombardie. Successivement élève du Cignani, à Bologne, et de Carle Maratta, à Rome, il a réuni la manière diverse de ces deux maîtres et passe pour un de leurs plus habiles disciples. Quoique, par la suite, il soit devenu maniéré, ses tableaux sont remarquables par le jugement, la sagesse et le choix; son coloris est brillant et bien empâté, qualité que n'a pas, en général, l'école de Maratta. Legnani fut protégé par le prince de Carignan, qui avait pour lui de l'amitié. Ses ouvrages à fresque méritent une distinction particulière. Dans l'église de St-Ange, à Milan, il a peint au-dessus du grand autel un *Couronnement de la Vierge* qui lui a fait beaucoup d'honneur. A Bologne, on voit de lui *la Bataille que le roi don Ramire I^{er} gagna, en 845, sur les Sarrasins, par le secours de l'apôtre St-Jacques*. Ce tableau, plein de feu, prouve que Legnani aurait pu réussir dans les compositions les plus vastes et les plus difficiles.

Il a laissé beaucoup d'ouvrages estimés à Gènes, à Turin et dans d'autres villes du Piémont; mais son chef-d'œuvre est la peinture du dôme de St-Gaudence à Novare. Legnani mourut en 1715, laissant deux filles héritières des biens considérables que ses travaux lui avaient acquis. P—s.

LEGOBIEN (CHARLES), historien jésuite, naquit à St-Malo en 1655; il professa d'abord à Tours, puis vint à Paris, où il fut secrétaire et ensuite procureur des missions de la Chine. Il mourut le 5 mars 1708. On a de lui : 1^o *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine*, Paris, 1697, in-8^o; 2^o *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, Paris, 1698, in-12; traduite en Italien par Ch. Ferreri, Turin, 1699, in-12. Depuis un grand nombre d'années, les chrétiens de la Chine souffraient la persécution : l'empereur Khang-hi la fit cesser par un édit rendu le 22 mars 1692. Ce prince, dit Legobien, avait lui-même donné des conseils aux missionnaires sur la meilleure manière de rédiger leur requête, pour qu'elle fût favorablement accueillie par le tribunal des rites. L'ouvrage est terminé par un précis sur les relations politiques entre les Chinois et les Moscovites. 3^o *Eclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts*, Paris, 1698, in-12. On sait que les missionnaires jésuites, regardant ces cérémonies comme des honneurs purement civils, les avaient permises. D'autres religieux, venus postérieurement en Chine, prétendirent au contraire qu'elles tenaient à un culte religieux plein de superstition et d'idolâtrie. Le P. Legobien expose que l'on ne peut, sans injustice, faire aux jésuites un crime de leur conduite, et que beaucoup de fervents missionnaires de différents ordres avaient partagé leur opinion. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés ensemble; ils forment le tome 3 des *Nouveaux Mémoires sur la Chine* par le P. Lecomte. Le P. Legobien écrivit aussi une *Défense des nouveaux chrétiens*, contre les dominicains missionnaires, qui répondirent par une *Apologie*, Cologne, 1699, in-8^o. 4^o *Histoire des îles Mariannes*, Paris, 1700, 1 vol. in-12, cartes; *ibid.*, 1701. A l'exception de quelques pages consacrées à la description de ces îles, connues aussi sous le nom de *Ladrones*, qui leur fut donné par Magellan quand il en fit la découverte, ce livre ne contient que l'histoire des premiers succès des missionnaires et des catastrophes ultérieures qu'ils ont essuyées. Néanmoins, le peu de détails géographiques que renferme cet ouvrage est précieux, parce qu'il fait bien connaître l'état ancien de cet archipel, dont la population primitive a été presque entièrement exterminée. A la fin du volume se trouve une lettre du P. Clain sur la découverte de trente-deux îles au sud des Mariannes : ce sont les Carolines, encore très-peu connues. 5^o *Lettres de quelques missionnaires de la compagnie de Jésus, écrites de la Chine et des Indes orientales*, 1702, 1 vol. in-12. L'accueil favorable que reçut ce premier recueil

(1) Presque tous les ouvrages de cette dame ont paru sous les initiales L. G. D. R., et quelques biographes modernes l'appellent *Lagrange* ou *Legendre* de Richebourg; mais l'abbé De-claustre, son contemporain, la nomme *Legivre* dans la *Table du Journal des Savants*.

engagea bientôt Legobien à le faire suivre d'un second sous ce titre : *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la compagnie de Jésus*, 2^e recueil. Ces deux volumes furent les premiers de la collection connue sous le nom de *Lettres édifiantes*, etc. Legobien en donna six autres volumes; Duhalde continua le recueil, auquel on joint neuf volumes de *Mémoires des Missions au Levant*; et l'on peut y ajouter les *Nouvelles des missions étrangères en 1783*, 86, 87 et 88, 4 part., in-12 (voy. DUHALDE). On a annoncé depuis une réimpression en 14 volumes in-8^o de la nouvelle édition, et l'on a commencé en 1819 une collection de *Nouvelles Lettres édifiantes*. 6^o *Lettre aux jésuites français, missionnaires de la Chine et des Indes, sur la mort du R. P. Verjus, avec un abrégé de sa Vie*, Paris, in-4^o; elle se trouve aussi en tête du 8^e volume de la 1^{re} édition des *Lettres édifiantes*, et à la fin du 10^e volume de l'édition de Querbeuf. Le P. Verjus avait été premier directeur général des missions françaises à la Chine et aux Indes orientales. E—s.

LEGONIDEC ou LE GONIDEC (JEAN-FRANÇOIS-MARIE-AURICE-AGATHIE), savant antiquaire, naquit, le 4 septembre 1773, au Conquet (Finistère), où son père, d'une ancienne maison, mais sans fortune, occupait un emploi des fermes. Orphelin à l'âge de trois ans (sa mère venait de mourir, et son père, homme dur et bizarre, délaissait tous les siens), il fut recueilli au château de Kerjean-Môl par M. et madame de Kersauson, qui l'avaient tenu sur les fonts de baptême. Telles furent la tendresse de ses parents adoptifs et l'indifférence de son père que, jusqu'à sa douzième année, le pauvre orphelin ne se douta nullement de sa position. Quand elle lui fut révélée, il tomba malade et faillit mourir de douleur. A cette époque, l'abbé le Gonidec (celui qui, sous la Restauration, refusa l'évêché de Saint-Brieuc) était grand chantre de Tréguier, où il y avait un collège d'une réputation méritée; le jeune le Gonidec y fut envoyé. Ses études furent parfaites. Soit qu'il sentit en lui-même quelque vocation pour l'état ecclésiastique, soit que l'influence de son parent eût agi, dès son entrée au collège, il avait revêtu la soutane. Le jeune abbé le Gonidec, c'est ainsi qu'on l'appelait dans le monde, joignait déjà à beaucoup d'esprit et d'imagination un vif attrait pour les lettres. Aussi, pendant ses vacances, au château de Kerjean-Môl, tous les manoirs d'alentour lui étaient ouverts. Vers la fin de 1791, M. de Kersauson émigra; le Gonidec, qui achevait ses études, vint s'établir à Kerjan, et là se fit le précepteur du fils et des neveux de son généreux parrain, dont les biens ne tardèrent pas à être mis sous le séquestre. Toute la famille Kersauson dut abandonner la demeure de ses pères. Le Gonidec lui-même, forcé de chercher une retraite, ne put rester longtemps paisible et ignoré dans celle où il s'était réfugié. La Bretagne fermentait. Les paysans

le pressaient de se mettre à leur tête. Mais, de Brest, on le surveillait : une visite domiciliaire fit découvrir des armes placées à son insu sous son lit. Arrêté, il fut jeté dans les prisons de Carhaix. Condamné en 1795, après une longue détention, il marchait au supplice et il était déjà arrivé au pied de l'échafaud, sur la place du Château de Brest, quand des amis (on n'a jamais su leurs noms) se précipitèrent tout armés sur la place, renversèrent les soldats et délivrèrent le prisonnier. Le Gonidec fuyait au hasard par les rues de Brest; une maison est ouverte, il y entre : c'était celle d'un terroriste. « Ah! monsieur, crie une femme, quel bonheur que mon mari soit absent! Mais sortez, sortez vite, ou vous êtes perdu! — Et perdu, madame, si je sors! Pour un instant, de grâce, cachez-moi! » La pauvre femme, émue tout à la fois de peur et de pitié, lui donna asile jusqu'à la nuit. Le proscrit put alors franchir les portes de la ville et gagna, à travers champs, le petit port de Léon, d'où il passa en peu de jours en Angleterre. Dénué de toute ressource, il débarqua à Penzance, dans la Grande-Bretagne, quand, au sortir du vaisseau, il est abordé par un domestique qui lui demande si son nom n'est pas le Gonidec. Sur sa réponse affirmative, le domestique reprend qu'il a ordre de sa maîtresse de prier l'étranger de descendre chez elle. Cette hospitalité s'explique ainsi : Le Gonidec avait un parent de son nom recommandé à cette dame et qu'on attendait d'Amérique : depuis plusieurs jours, le domestique guettait sur le port l'arrivée des bâtiments : la ressemblance de noms amena cette méprise dont la généreuse dame remercia le hasard. Elle garda son hôte pendant près d'une année. En 1794, il prit une part active aux guerres civiles du Morbihan et des Côtes-du-Nord; il y reçut deux graves blessures, l'une à la jambe, l'autre à la poitrine. Promu, dans les armées royales, au grade de lieutenant-colonel, il fit un second voyage en Angleterre, d'où le ramena la fameuse expédition de Quiberon. Depuis lors, errant plusieurs années, il profita enfin de l'amnistie qui suivit le 18 brumaire, et rentra à Brest le 9 novembre 1800. La longue hospitalité qu'il reçut à cette époque dans les campagnes influa puissamment sur la direction de ses études ultérieures. Ses courses aventureuses lui avaient déjà révélé, en partie, sa vocation. Forcé de se cacher et de vivre sous l'habit des paysans, il s'était mis à apprendre parmi eux, d'une manière raisonnée, la langue celto-bretonne, qu'il avait parlée sans étude dans son enfance. Amoureux des recherches archéologiques, le vieux maître de Kerveatoux y associa le Gonidec qui, depuis ce moment ne cessa un seul jour de consacrer tous ses efforts à la propagation de la langue de son pays natal. Mais, avant tout, il devait songer à son avenir. La protection de son oncle, le baron Sané, inspecteur général du génie maritime, lui fit obtenir, au mois de juillet 1804, un emploi dans l'administration forestière.

L'année suivante, son nom figura parmi ceux des membres de l'Académie celtique, créée dans le but de rechercher les antiquités des Celtes et des Gaulois. Elle ne contribua pas peu à faire éclore la grammaire celto-bretonne, et à ce titre seul elle aurait des droits à la reconnaissance de la Bretagne. En 1806, il était chargé de reconnaître la situation forestière de la Prusse. Lorsque Napoléon visita Anvers et les ports de la Hollande, il fut donné à le Gonidec de le voir de bien près. Admis chaque jour, comme secrétaire de l'inspecteur général, dans le cabinet de l'empereur, il emporta de son génie une vive admiration. En 1812, il porta à Hambourg le titre de chef de l'administration forestière au delà du Rhin. Dans cette position élevée, où tant d'autres eussent trouvé la fortune, il ne prouva, lui, que son désintéressement. Bien plus, son père étant mort insolvable, il contracta des dettes pour payer celles de ce père, qui dès l'enfance l'avait abandonné. Quand les désastres de Moscou entraînèrent l'évacuation de Hambourg, le Godinec, le dernier à quitter son poste, y perdit ses meubles, ses livres, ses manuscrits. En vain espéra-t-il dans l'ancienne dynastie, qu'il avait autrefois servie vaillamment; la perte de son brevet d'officier annula tous ses services militaires. Une réduction s'opéra même dans son administration, et le conduisit successivement à Nantes, à Moulins, à Angoulême, et toujours avec un grade et des appointements inférieurs. L'étude devint son refuge et sa consolation pendant ces pénibles épreuves. La science avait réservé à sa vieillesse une position tout exceptionnelle. Mis à la retraite en 1854, il vint à Paris chercher dans une maison particulière le travail nécessaire pour nourrir sa famille. M. de Gourcuff, directeur des assurances générales, cette providence des Bretons malheureux et sans emploi, s'empressa de l'admettre dans ses bureaux. Tombé malade au mois de juin 1858, il mourut, après cinq mois de continuelles douleurs, le 12 octobre suivant. Ce savant philologue est auteur de plusieurs ouvrages dans lesquels il a fait ressortir la richesse et l'énergie de la langue de son pays, dont il a puissamment contribué à fixer le génie : 1° *Grammaire celto-bretonne, contenant les principes de l'orthographe, de la prononciation, de la construction des phrases, selon le génie de la langue celto-bretonne; dédiée à l'Académie celtique de France*, Paris, 1807, in-8°; 2° édit., sous ce titre : *Grammaire celto-bretonne, par J.-F.-M.-A. le Gonidec, membre honoraire de la société royale des antiquaires de France*, nouv. édit., Paris, 1828, in-8°. Quelques jours avant sa mort, le Gonidec, recueillant le peu de forces que lui avait laissées sa longue maladie, revoyait, sur son lit, les dernières épreuves de sa *Grammaire*. Il connaissait le prix de son travail, et se félicitait, en mourant, d'avoir pu l'accomplir. Nous consignerons ici le jugement qu'a porté sur cet ouvrage M. Brizeux, juge si compétent en semblable

matière : « La Grammaire de le Godinec, bien supérieure à toutes les précédentes, ne laisse rien à désirer comme rudiment. La syntaxe en est bien établie; nul n'avait indiqué la génération des verbes; nul, ce parfait tableau des lettres mobiles dont les lois mystérieuses et multiples étaient si difficiles à découvrir. Quant à l'alphabet, il rend tous les sons des mots, laisse voir leur formation, et se prête logiquement aux mutations de lettres. J'y regretterai une seule lettre correspondant au *th* kemrique ou gallois, « son qui existe encore chez les Bretons, et que le *z* ne peut rendre. Les consonnes liquides soulignées, à peine sensibles pour quiconque ne parle pas la langue bretonne dès l'enfance, prouve, chez notre celtologue, une finesse d'ouïe des plus rares. Jusqu'à cette dernière édition de la Grammaire, il n'avait pu, faute de caractères, indiquer ces consonnes; sur quoi on lui dit que ce serait une difficulté pour bien lire sa Bible : — Oh ! répondit-il, je n'ai jamais employé ces sons liquides dans mes textes ! » Et pourtant, hors de lui, puriste, qui s'en serait douté ? Savants, vous pouvez vous fier à la conscience de cet homme. » 2° *Dictionnaire celto-breton ou breton-français*, Angoulême, Fr. Tremeau, 1821, in-8°. M. Th. de la Villemarqué, membre de l'Institut, a donné en 1850, in-4° (St-Brieuc), une seconde édition augmentée de ce Dictionnaire. Il avait publié en 1847 le Dictionnaire français-breton du même, qu'il a fait précéder d'un essai sur l'histoire de la langue bretonne (St-Brieuc, in-4°). 3° Une traduction en langue bretonne du *Catéchisme historique de Fleury*, 1826, petit in-18. De tous les écrits de le Godinec, celui-ci, le plus simple de style, serait aisément devenu populaire, si l'auteur eût mieux su le répandre. 4° *Testament nevez hon Autrou Jezuz-Krist, Troët é brézonnek, gant J.-F.-M.-A. le Gonidec. E. Angoulem*, 1827, F. R. Tremeau, petit in-8°. Le pays de Galles enleva presque en entier cette traduction du Nouveau Testament. 5° *Buhéz Santez Nonn, et de son fils St-Devy (David), archevêque de Menevie en 519, mystère composé en langue bretonne antérieurement au 12^e siècle, publié, d'après un manuscrit unique, avec une introduction par l'abbé Sionnet, et accompagné d'une traduction littérale de M. le Gonidec, et d'un fac-simile du manuscrit* (tiré à 500 exemplaires), Paris, Merlin, 1857, in-8°. M. l'abbé Sionnet démontre dans ses notes et dans sa préface que ce mystère, ou du moins la plus grande partie, est antérieur au 12^e siècle, quoiqu'il ait été retouché aux 15^e, 14^e et 13^e siècles; le manuscrit remonte à cette dernière époque. Le poème se divise en trois parties : 1. la vie de Ste-Nonn; 2. les miracles qui s'opèrent sur son tombeau; 3. l'épiscopat et la mort de Ste-Devy, son fils. Il est écrit en vers rimés suivant le génie de notre prosodie, et il n'y a pas encore un siècle qu'on le jouait en Bretagne, la veille du Pardon de Ste-Nonn, c'est-à-dire qu'on le récitait et le chantait

alternativement, comme c'est encore aujourd'hui l'usage, sur le théâtre breton. Ste-Nonn et son fils, en grande vénération dans le pays de Galles, aussi bien que dans l'Armorique, sont invoqués dans plusieurs églises de ces dernières contrées, notamment près de Landernau, dans l'église de St-Dévy, où l'on voit encore des fresques qui représentent tout au long l'histoire de sa vie et celle de sa mère, et l'église de Diri-Nonn (Dirinon), où le corps de la sainte a été enterré. — La version de le Godinec est d'une fidélité scrupuleuse. 6° Plusieurs dissertations insérées dans les *Mémoires de l'académie celtique*. Elles consistent en : 1. *deux Versions bretonnes de l'Enfant prodige, l'une en dialecte de Léon, l'autre en dialecte de Tréguier* (t. 2); 2. *Notice sur les cérémonies des mariages dans la partie de la Bretagne connue sous le nom de bas Léon* (t. 2, 1808); 3. *Notice sur le temple de Lanf, dans le département des Côtes-du-Nord* (t. 3, 1809). Le Gonidec a, en outre, fourni au *Recueil de la société des antiquaires de France une Réfutation de l'ouvrage de M. de Penhouet, intitulé Recherches historiques sur la Bretagne (dans ce qui concerne son système sur la langue armoricaine)* (t. 1^{er}, 1817); un *Extrait du Glossaire breton, ou Recueil des expressions vicieuses, savannées ou rustiques, usitées dans la ci-devant province de Bretagne* (A. D.) (t. 4, 1825); il a laissé manuscrits 7° *Testament Koz* (Ancien Testament); 8° *Dictionnaire français-breton*, exécuté selon le même plan et les mêmes principes que le *Dictionnaire celtobreton*; 9° *Heil pé Imitation Jesus-Krist*, traduction de l'imitation de Jésus-Christ; 10° *Gweladen non pé Bizitou ar Sacramant*, traduction des Visites au St-Sacrement, de Liguori. Toutes les œuvres de le Gonidec sont écrites dans le dialecte de Léon, que l'on sait être le plus pur des dialectes de la basse Bretagne. Immédiatement après ses obsèques, une commission de Bretons a arrêté, du consentement de sa famille, l'ouverture d'une souscription, dans le but de transférer ses restes mortels au Conquet, sa ville natale. P. L.—T.

LEGOTE (PAUL), peintre, florissait à Séville au commencement du 17^e siècle. En 1629 il fut chargé de peindre, pour la paroisse de Ste-Marie de Lebrixa, quatre tableaux représentant *la Nativité de Jésus-Christ, l'Adoration des rois, les Deux Sts-Jean* et une *Annonciation*. Ces tableaux jouissent d'une telle réputation, qu'Antoine Pons, dans son *Voyage en Espagne*, ne balance pas à les attribuer à Alphonse Cano, qui avait fait les sculptures du maître-autel; mais il résulte des comptes conservés par le chapitre de cette église que Legote est l'auteur de ces tableaux, pour lesquels il reçut plus de 35,000 réaux. En 1647, le cardinal Spinola, archevêque de Séville, le chargea de peindre *les Douze Apôtres en pied*, dans le grand salon de l'archevêché. Ces tableaux, de grandeur naturelle, se font distinguer par la vérité, l'éclat de la couleur et un dessin assez correct. On a longtemps attribué à Herrera le Vieux

Douze Apôtres à mi-corps, qui ornaient l'église de la Miséricorde, à Séville; ils ont depuis été restitués à Legote, auquel ils font honneur. Sur la fin de sa vie, cet artiste alla s'établir à Cadix, où il mourut vers 1662. P.—s.

LEGOUVÉ (JEAN-BAPTISTE), avocat distingué, naquit à Montbrison vers l'an 1750. A peine sorti de son cours d'étude, il crut devoir reprendre ses livres classiques, et se nourrit, dans la solitude, des grands écrivains de Rome et d'Athènes. Le barreau français, à l'époque où il s'y fit connaître, offrait encore quelques traces de ce mauvais goût des temps antérieurs, où les avocats (car on ne peut leur donner le nom d'orateurs) songeaient bien plus à montrer de l'esprit que du bon sens, et faisaient à tout propos parade de leur érudition. Legouvé s'unit alors avec tout ce qu'il y avait de bons esprits au barreau pour s'opposer aux dernières irruptions du mauvais goût. Quelques-uns de ses contemporains, tels que Elie de Beaumont, Gerbier, Target, etc., étaient dignes de soutenir avec lui la bonne cause. Une affaire qui eut beaucoup d'éclat (celle des frères Lioncy contre la société des jésuites), et dans laquelle Legouvé déploya autant de talent que de sagesse et de fermeté, avait attiré sur lui l'attention publique. Dans la discussion solennelle de cette grande cause, il ne fut effacé ni par Gerbier, ni par Target, qu'on regardait comme les deux hommes les plus forts du barreau. Ce succès le fit dès lors appeler à toutes les plaidoiries importantes; mais sa faible santé le força bientôt de renoncer à ces luttes brillantes, et de se borner aux travaux plus modestes, mais non moins utiles, de la consultation. Dans sa jeunesse, il avait voulu s'essayer dans la carrière dramatique. Il reste de lui une tragédie intitulée *Attilie*, qui n'eut point les honneurs de la représentation, mais qui fut imprimée deux fois. La seconde édition parut avec d'heureux changements, en 1773, sous les auspices de M. Lacroix, avocat, ami de l'auteur. J.-B. Legouvé mourut le 3 janvier 1782. L.—A.

LEGOUVÉ (GABRIEL-MARIE-JEAN-BAPTISTE), fils du précédent, né à Paris le 25 juin 1764, achevait son cours d'étude lorsqu'il perdit son père; et toute son ambition se porta vers la littérature. Ses premiers essais, dépourvus de verve, étaient d'une médiocrité désespérante, et, ce qui est pis, laborieusement produits; mais insensiblement sa méditation et sa persévérance le firent triompher des obstacles que la nature paraissait lui opposer. Les premiers vers qu'il publia furent une héroïde de *la Mère des Brutus à Brutus, son mari, revenant du supplice de ses fils*. Le choix du sujet n'était pas heureux. Le langage qu'il prêtait à la mère des Brutus n'était nullement dans l'esprit du personnage; mais ce défaut de fond se trouvait racheté par quelques beaux vers. Cette pièce parut avec deux autres du même genre, par Laya, l'un des compagnons d'étude de Legouvé, sous

ce titre : *Essais de deux amis*, 1786, in-8°. Deux ans après, les deux amis lurent au Théâtre-Français une comédie en deux actes, en vers de dix syllabes, qui fut reçue, mais qui n'a jamais été représentée. Legouvé, en 1792, donna au même théâtre *la Mort d'Abel*, sorte de drame pastoral, en trois actes, qui plut, par sa simplicité même, à des spectateurs fatigués de la polémique révolutionnaire qui s'était introduite jusque sur la scène française. Cette tragédie eut un grand succès. Legouvé y avait habilement mis en action les situations principales du poème de Gessner; et il avait nourri son ouvrage d'heureuses idées tirées de quelques drames allemands, entre autres de *la Mort d'Adam*, par Klopstock. On lui sut gré de ces importations. Quoique censurée amèrement par Labarpe, la pièce fut applaudie au théâtre, et ce premier succès en présagea d'autres. En 1793, Legouvé donna sa tragédie d'*Epicharis*. Le désir de flatter le goût dominant se laisse voir encore dans certaines parties de ce drame. L'auteur doit à Tacite quelques vérités de mœurs exprimées énergiquement, et il doit à St-Réal tout ce que sa fable dramatique offre d'in vraisemblable ou de contourné. Son cinquième acte, qui est imité du *Richard III* de Shakespeare, est d'un grand effet, surtout depuis que l'auteur l'a dégagé de l'attirail fantasmagorique qu'il avait emprunté du drame anglais. *Quintus Fabius*, autre tragédie, rappelle pour le fond le sujet de Brutus forcé de prononcer lui-même la condamnation de ses enfants. Cette pièce, qui manque d'invention, n'a pu se soutenir au théâtre. Le sujet de *Laurence* est encore moins heureux. En 1799, Legouvé eut l'idée de traiter, après Racine, le sujet de *la Thébaine*, ou *les Frères ennemis*, qu'il reproduisit sous le titre d'*Éléocle*. Ce sujet avait été présenté sous beaucoup de formes : il avait été délayé par Stace. Ici le plan a du moins le mérite d'une grande simplicité d'action, mais il offre encore peu de ressorts faits pour attacher. On y remarque après cela d'heureuses imitations, quelques beaux développements, de bons vers, de la sagesse, la science du dialogue dramatique. Le dénouement d'*Éléocle* est pris moitié dans Alfieri, moitié dans le roman des *Pénitents noirs*, de madame Radcliffe : l'auteur lui-même en faisait l'aveu. *La Mort de Henri IV, roi de France*, autre tragédie en cinq actes, représentée le 6 juin 1806, donna lieu à des discussions dans les journaux. On accusa l'auteur d'avoir falsifié l'histoire, en faisant de sa pièce une sorte d'acte d'accusation contre la reine Médicis. Il se justifia dans des *Réflexions historiques* qu'on lit à la suite de sa tragédie. On eut moins de peine à prouver que l'auteur de *la Mort de Henri IV* s'était trompé sur le choix de son sujet; mais on convint, avec la même justice, que cette erreur était du moins rachetée par un plan sage et une ordonnance pleine d'adresse; par une sagacité rare à prévoir les objections et à les atténuer lorsque le fond

ne permettait pas de les détruire; par une science pratique de l'art du théâtre et des effets résultant de la peinture vive et soutenue des caractères, du développement insensible et gradué des passions; par des mouvements dramatiques, des situations attachantes; par une diction correcte, pure, élégante et quelquefois éloquente. Legouvé entremêla ses compositions dramatiques de poésies d'un autre genre. Successivement il publia les poèmes de *la Sépulture*, des *Souvenirs*, de *la Mélancolie* (an 6, 1798, in-12); du *Mérite des femmes* (Paris, 1801, in-12, etc.). Ce dernier opuscule, auquel se rattachent des notes et surtout des anecdotes du plus vif intérêt, eut neuf éditions en quatre années : celle de 1818, in-24 et in-18, n'a été tirée qu'à très-petit nombre pour être placée dans d'élégantes reliures en moiré métallique (voy. le *Catalog. de la biblioth. d'un amateur*, t. 5, p. 56). Dans cet ouvrage, la touche de l'auteur est douce, aimable; et ici, comme ailleurs, la faiblesse du fond se compense par la grâce et l'élégance des formes. Legouvé fut reçu à l'Institut le 8 octobre 1798. Quelques années avant sa mort, il avait été nommé suppléant de Delille à la chaire de poésie latine au Collège de France. Ses dernières années furent malheureuses. Sa femme était morte deux ans avant lui, et il périt d'une maladie mentale, dans une maison de santé, à la suite d'une chute qu'il avait faite à Ivry, chez mademoiselle Contat. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on a de lui divers morceaux de prose et de vers insérés dans le recueil intitulé *Veillées des Muses* (par MM. Arnault, Laya, Legouvé et Vigée), et d'autres morceaux de littérature qu'on trouve dans le *Mercur de France*, depuis l'année 1807 jusqu'à 1810 inclusivement. Il a travaillé en société avec dix ou douze autres auteurs, à deux pièces d'un mauvais genre : 1° *M. de Bièvre, ou l'Abus de l'esprit*, en un acte, 1799, in-8°; 2° *Christophe Morin, ou Que je suis fâché d'être riche!* 1801, in-8°. En 1811, il donna la traduction en vers français, in-4°, du *Poème sur l'heureuse grossesse de S. M. Marie-Louise*, composé en vers latins par N.-E. Lemaire. Il est encore auteur du nouveau troisième acte de *Montano et Stéphanie* (voy. DEJAURE). On a un *Eloge* de Legouvé, lu à l'Institut par Regnaud de St-Jean d'Angely. Legouvé a laissé un fils, M. Ernest Legouvé, aujourd'hui membre de l'Académie française.

L—A.

LEGOVERNEUR (GUILLAUME), né à St-Malo, fut doyen de la cathédrale de cette ville. Pourvu, le 29 janvier 1610, par Henri IV, de l'évêché dont elle était le siège, il fut sacré le 20 février de l'année suivante par le cardinal de Joyeuse, assisté des évêques d'Angers et de Nantes. Aussitôt après son sacré, il fit une collection des anciens statuts de son diocèse, qu'il publia sous ce titre : *Statuts synodaux pour le diocèse de St-Malo, par Mgr G. Legouverneur, évêque de St-Malo*, St-Malo, 1612 et 1619, in-8°. Il publia aussi, en 1620, une

collection de nouveaux statuts in-4° très-estimés. Ce savant prélat avait été trois ou quatre fois, avant son élévation à l'épiscopat, député à Paris, pour y représenter les intérêts de la province et de sa ville natale. En 1614, il assista, en qualité de député du clergé, aux états de Bretagne. On lui dut, outre l'établissement des ursulines dans cette province, la création d'un grand nombre de maisons religieuses dans la circonscription de l'évêché de St-Malo, notamment de celle des bénédictins de cette ville, et d'un monastère de dominicaines, à Dinan. En 1626, il donna à son église cathédrale une statue d'argent dans laquelle il fit enlâsser une côte de St-Malo qu'il avait reçue des religieux de St-Magloire de Paris. Il mourut à St-Malo, le 25 juin 1650. — LEGOUVERNEUR (Guillaume), neveu du précédent, naquit à St-Malo le 25 juin 1600. Son nom de religieux fut *Daniel de St-Joseph*, sous lequel il acquit la réputation d'un profond théologien. Entré, comme novice, au couvent des carmes de Rennes, à l'âge de quinze ans, il n'en avait pas encore vingt-quatre lorsqu'il fut choisi pour enseigner la philosophie aux religieux de son ordre à Caen. Il leur donna ensuite des leçons de théologie, et parut avec tant d'éclat dans les disputes publiques, que beaucoup d'externes suivirent ses cours. Ses leçons orales lui suggérèrent l'idée de réduire la Somme de St-Thomas d'Aquin en forme d'abrégé convenable aux jeunes gens. Une partie de ce travail parut sous ce titre : *Danielis a Sancto Josepho disputationes in Summam theologicam D. Thomæ*, Caen, 1649, in-fol. On conserva longtemps dans une maison de son ordre le manuscrit qui contenait la suite de ce premier volume. Le style de cet ouvrage est affecté et parfois d'assez mauvais goût. On doit encore au P. Daniel de St-Joseph, outre des *Sermons* pleins de solidité, mais qui pèchent par l'abus des ornements : 1° *Vie de St-André Corsin, carme*, Rennes, 1650, in-8°; 2° *Manuel de la confrérie de la sainte famille de Jésus*, Angers, 1640; 3° *le Nouveau Théologien français sur le mystère de la sainte Trinité*, Paris, 1655, in-4°; ouvrage dans lequel, pour se servir de ses propres expressions, il « expose le plus épineux de ses « traités, non avec la pompe des harangues, ou « les pointilleries de la scolastique, mais avec les « seules armes de la vérité, et les seules richesses « de la doctrine, » et où il enseigne, en effet, avec exactitude, tout ce qui est nécessaire pour bien connaître ce dogme fondamental de notre foi. 4° *Sacrés Panégyriques*, Paris, 1660, in-4°. Ce recueil est entaché des mêmes défauts que les *Sermons*. Le P. Daniel de St-Joseph devint provincial de son ordre en Touraine. Son oncle, l'évêque de St-Malo, voulut lui faire accepter sa théologale; mais il la refusa toujours par humilité, et, sur la fin de sa vie, il se retira au couvent de Guildo, maison de son ordre, où il mourut le 5 février 1666.

P. L.—T.

LEGOUX (BERNARD) naquit à Dijon le 4 janvier

1765. Élevé par les soins d'une mère qui, restée veuve de très-bonne heure, n'avait guère pour suffire à sa tâche que les conseils de sa haute raison et le trésor de la plus douce piété, il ne tarda pas à faire de rapides progrès sous les pères oratoriens, qui venaient de succéder aux jésuites dans la direction du collège de Dijon. Reçu avocat au parlement le 4 juin 1782, prenant part brillamment, dès l'année 1787, grâce à une dispense d'âge, au concours ouvert pour une des chaires de l'école de droit, il se montra dès ses débuts tel qu'il devait être toute sa vie. Doué des plus nobles qualités du cœur et de l'esprit, il sut réunir à un talent remarquable, à une science profonde, un rare désintéressement, et, dans un moment où chacun tremblait, un courage civil tel, que la magistrature ne tarda pas à l'envier au barreau. La périlleuse et malheureusement infructueuse défense de l'ancien président au parlement de Dijon, Richard de Ruffey, traduit devant le tribunal criminel de la Côte-d'Or (1794), et le mémoire imprimé adressé au nom de son client, à la convention nationale, avaient mis le comble à la considération dont il jouissait déjà. Nommé bientôt commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de Dijon (1799), il devint successivement procureur général près la cour d'appel de cette ville (7 floréal an 9), près celle de Gènes (février 1806), près la cour criminelle (1808) et enfin près la cour impériale (1811) de Paris. Il conserva ce dernier poste jusqu'en 1815; ce fut alors qu'il se retira à Dijon, où, après trente années consacrées à sa famille et à ses amis, il devait terminer, au milieu du respect public et d'affections dévouées, une vie toute de bien. Sa retraite fut longue, mais volontaire. Plusieurs fois il lui fut proposé de rentrer dans la magistrature, jalouse d'obtenir encore de lui des services dont son passé garantissait l'utilité; mais il refusa. Il n'avait jamais eu d'autre ambition que celle du devoir, et les honneurs n'étaient plus dangereux; il préféra les laisser à d'autres et se donner tout entier à l'éducation de ses enfants. Dans la sphère la plus intime de ses hautes fonctions, le dévouement du procureur général n'avait jamais craint de résister, et le succès plus d'une fois avait couronné sa résistance, aux entraînements précipités du pouvoir et à des injonctions de poursuites dans lesquelles il entrevoyait pour le pouvoir lui-même moins d'opportunité que de danger; notamment au sujet de la publication d'une brochure de Carnot en 1814, sous la première restauration; au sujet du cinquième volume du *Censeur*, publié pendant les cent-jours; et à l'occasion même des treize individus dénommés par exclusion dans le décret impérial d'amnistie daté de Lyon le 12 mars 1815, après le retour de l'île d'Elbe. Plus tard, et lors de la seconde invasion, un de ses plus beaux titres fut de s'être victorieusement opposé à ce que la justice française se rendit au

nom des puissances alliées dans aucune partie du ressort de Paris. Le gouvernement du roi n'eut qu'à approuver les ordres et la noble résistance de son procureur général. A cette constante énergie dans l'accomplissement de ses devoirs publics, comme il l'avait toujours mise dans la défense des malheureuses victimes d'une révolution dont il répudiait les excès, mais dont il avait sagement embrassé les principes et les espérances, se joignait une singulière insouciance de ses périls personnels : on peut en juger par le trait suivant : il avait été mis en arrestation, à titre de *modéré*, par ordre du représentant du peuple envoyé en mission par la convention dans le département de la Côte-d'Or; quelque temps après fut signé l'ordre de sa mise en liberté; or, quand on vint lui annoncer cette bonne nouvelle, on le trouva entouré de livres, occupé de problèmes de mathématiques, qui étaient, disait-il, le meilleur moyen de tuer le temps du prisonnier; bien plus, la nuit arrivant, il prit toutes ses dispositions pour la passer encore en prison, et il ne fallut rien moins que les instances pressantes de ses amis pour lui persuader qu'en pareilles circonstances la prudence lui conseillait de ne pas ajourner sa sortie au lendemain. Legoux était baron de l'empire, membre du conseil général de la Côte-d'Or, de la Légion d'honneur et de diverses sociétés savantes. Il avait aussi fait partie, à Paris, de la haute cour impériale. Dans les loisirs de sa retraite, comme dans l'exercice de sa profession d'avocat ou de ses fonctions publiques, il a composé d'utiles travaux, mais presque tous sont restés inédits; la modestie qui le fit constamment refuser, même à ses amis, une collaboration vivement sollicitée, l'éloignait de toute idée de publicité. Nous pouvons cependant citer de lui, entre autres ouvrages et outre le mémoire pour le président Ruffey, dont il a été parlé plus haut, les suivants : 1° *Conclusions prononcées le 50 germinal, 4, 5 et 6 floréal an 12*, par le commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Dijon, entre les héritiers Roquelaure, appelants; la dame Sirey, intimée; les héritiers Coppeaux, aussi intimés, Paris, 1804, in-4°. (Ces conclusions, au dire de Merlin de Douai, rappelés les plus beaux jours de l'éloquence propre au ministère public.) 2° *Réquisitoire* prononcé les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 août 1810, par M. le procureur général impérial près la cour de justice criminelle et spéciale de Paris (question de testament), in-8°; 3° *Procès* instruit par la cour d'assises de Paris contre Michel Michel, Louis Saget, Louis-François-Alexandre Salmon, employés aux bureaux de la guerre, et J.-Nicolas-Marie Mosès, dit Mirabeau, garçon de bureau, accusés d'avoir entretenu des intelligences criminelles avec les agents d'une puissance étrangère, etc., recueilli par Breton, sténographe, Paris, Didot, 1812, in-8°. (Dans ce procès politique des plus cu-

rieux pour l'histoire, Legoux occupait le siège du ministère public). 4° *Harangue sur le désintéressement*, prononcée le 3 novembre 1785 (manuscrit ainsi que toutes les œuvres suivantes); 5° *Discours de rentrée*, Gènes, novembre 1806; 6° *Fragments du discours prononcé à Paris le 2 janvier 1811*, lors de l'installation de la cour impériale; 7° *Réquisitoire* pour la première prestation du serment de l'ordre des avocats, 8 avril 1811; 8° *Harangue aux avocats*, prononcée à la rentrée du 4 novembre 1811, sur l'Amour de la vérité; 9° *Mercuriale* prononcée le 6 novembre 1811; 10° *Harangue* pour la rentrée du mardi 3 novembre 1812; 11° *Mercuriale* prononcée le 4 novembre 1812, sur l'Amour de son état; 12° *Harangue* pour la rentrée du jeudi 5 novembre 1814, sur la Gloire; 13° *Mercuriale* prononcée aux chambres assemblées, le mercredi 9 novembre 1814, sur l'Esprit de corps. Legoux, à qui le courage n'a jamais manqué que pour supporter la perte d'une compagne chérie, est mort dans sa ville natale le 22 septembre 1845, laissant trois fils, dont le plus jeune s'est voué à la vie privée; le second a occupé plusieurs préfectures; l'aîné, digne héritier des traditions laissées par son père à la magistrature, est aujourd'hui l'un des présidents de la cour impériale de Dijon, et c'est entre ses mains qu'est encore la plus grande partie de ses manuscrits : précieux patrimoine qu'il n'aura pas, il est permis de le croire, le courage de détruire, malgré le désir du père de famille qui en a, dans une extrême modestie, impitoyablement recommandé le sacrifice à ses enfants; l'œuvre, comme l'homme, doit demeurer un modèle.

M—U.

LEGOUZ. Voyez GOUZ.

LEGOVELLO ou LE GOUVELLO (PIERRE), plus connu sous le nom de *Quériolet*, naquit à Auray, en Bretagne, le 14 juillet 1602. Issu d'une famille noble, connue depuis les temps les plus reculés sous le nom de *Desforges*, dont celui de *Gouvello* n'est que la traduction bretonne, il fut reçu conseiller au parlement de Bretagne, le 5 octobre 1628. Oubliant ce qu'il devait à sa famille, à lui-même et aux fonctions dont il était revêtu, il fut longtemps un objet de scandale. Non content de mener une vie licencieuse, il afficha l'incrédulité. Plongé entièrement dans le vice, il paraissait n'en devoir jamais sortir, lorsque, tout à coup, on le vit rentrer en lui-même, et, peu de temps après, se retirer à la Chartreuse d'Auray. Cette conversion subite provenait d'une vision qu'il avait eue de l'enfer, où il avait vu la place qu'il devait occuper en expiation de ses crimes. La terreur que lui avait inspirée sa redoutable vision le tint pendant quelques mois; mais, le souvenir s'en affaiblissant peu à peu, il s'ennuya de sa retraite, la quitta, et se livra de nouveau à ses penchants déréglés. Ce fut alors qu'il apprit qu'à Loudun, en Poitou, vivait une jeune calviniste qui passait pour la plus belle femme de son temps. Il part

sur-le-champ, avec le dessein de ne rien épargner pour la séduire, et arrive à Loudun le 4 janvier 1636. Le même jour, pendant qu'il parcourait les différents quartiers de cette ville, il se trouva devant l'église de Ste-Croix, où il entendit un grand bruit. Ayant demandé ce qui le causait, on lui répondit que l'on exorcisait des filles énergumènes. La curiosité le fit entrer dans cette église pour y chercher l'objet de ses désirs; mais il ne put l'apercevoir. Le lendemain le même motif le ramena au même lieu, où l'une des énergumènes lui adressa la parole, et lui conseilla de quitter Loudun. On ajoute que le démon, qui parlait par la bouche de cette fille, eut avec lui un long et sérieux entretien. Ce qui est positif, néanmoins, c'est que la conversion sincère de ce pécheur endurci date de sa seconde visite à l'église de Ste-Croix. Saisi tout à coup de remords, il se jeta aux pieds des prêtres et fit, avec les plus grandes marques de douleur, une confession générale et publique de tous les désordres de sa vie passée, avec promesse d'en faire pénitence le reste de ses jours. Le lendemain, 6 du même mois, il retourna pour la troisième fois à l'église de Ste-Croix, où l'on exorcisait encore. Le démon le traita, dit-on, très-durement, et lui fit les reproches les plus amers; mais Quériolet, fortifié désormais contre ses attaques, n'y fit aucune attention, et partit le même jour. Arrivé en Bretagne, il congédia la plus grande partie de ses domestiques, ne gardant que ceux qui lui étaient affidés, parce qu'il voulait les charger de distribuer son bien aux pauvres, qui étaient reçus dans sa maison comme dans un hôpital. Après avoir donné ses ordres pour l'exécution de son dessein, il se rendit à Rennes, couvert d'une vieille chemise, d'un vieil habit et d'un mauvais chapeau. Là, il fit une espèce d'amende honorable, pour réparer le scandale qu'avaient occasionné ses débauches, et demanda à embrasser l'état ecclésiastique. On balança longtemps avant d'accéder à sa demande; mais Sébastien de Rosmadec, évêque de Vannes, pensant que Dieu, qui dans un instant avait fait d'un persécuteur un apôtre, pouvait bien faire un bon ecclésiastique d'un impie nouvellement converti, l'ordonna prêtre le 28 mars 1637. Il retourna alors à Loudun rendre à Dieu de nouvelles actions de grâces du miracle de sa conversion, et passa le reste de sa vie dans une pénitence continuelle. Il mourut en prédestiné, le 8 octobre 1660, au couvent de Ste-Anne d'Auray. Certains détails de la vie de le Gouello exigent, comme on l'a fait sentir, des restrictions; mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est qu'il se livra à tous les désordres, dans ses premières années, qu'il se convertit, qu'il fut un modèle de pénitence, et que sa mort fut celle d'un saint. Aussi peut-on, à quelques égards, l'appeler l'*Augustin breton*. Il commença comme l'évêque d'Hippone et finit comme lui. Le P. Dominique de Ste-Catherine, carme du couvent d'Hennebon, a publié une Vie

de ce saint homme, sous ce titre : *Vie de Pierre le Gouello de Quériolet, prêtre, ancien conseiller au parlement de Bretagne*, Paris, 1663, in-16; 1663, 1677, in-12. Une dernière édition a paru sous ce nouveau titre : *le Grand Pécheur converti, représenté dans la vie de M. Quériolet, né à Auray, par le P. Dominique*, Lyon, 1690, in-12. Une autre Vie de Quériolet a été publiée par M. Collet, prêtre de la mission, St-Malo, 1771, in-12. P. L.—T.

LEGRAIN ou LEGRIN (JEAN-BAPTISTE), historien, naquit à Paris en 1565, d'une famille noble des Pays-Bas. Il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père, conseiller au Châtelet; mais sa mère, quoique ayant contracté un second mariage, eut pour lui beaucoup de tendresse, et fit soigner son éducation. Ses études terminées, il fréquenta la cour, et fut attaché à la personne de Henri IV. Il ne chercha point à profiter de la bienveillance de ce prince pour augmenter sa fortune; et il fut nommé, sans l'avoir sollicité, conseiller et maître des requêtes de la reine Marie de Médicis. Il se démit de ses emplois lorsqu'il eut le projet d'écrire l'histoire de son temps. Sa franchise lui attira des ennemis qui troublèrent la paix de ses derniers jours. Il mourut dans sa maison de Montgeron le 2 juillet 1612, à l'âge de 77 ans, et fut inhumé dans l'église de Villeneuve-St-Georges. Legrain avait, dit-on, une telle aversion pour les jésuites, que par son testament il défendit à ses descendants de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : 1° *Décade contenant la vie et les gestes du roi Henri le Grand*, Paris, 1614, in-fol.; Rouen, 1655, in-4°. Suivant Sorel, Legrain a mis dans cette histoire des particularités qui ne se voient pas ailleurs, et elle est écrite de bonne foi par un vrai Français (*Bibliothèque française*, p. 518); mais la narration en est désagréable, mêlée de traits étrangers au sujet, et l'auteur tombe souvent dans des déclamations peu dignes d'un historien. 2° *Décade contenant l'histoire de Louis XIII, depuis l'an 1610 jusqu'en 1617*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage finit à la mort du maréchal d'Ancre, qui y est fort maltraité. Les bons serviteurs de la reine n'y sont pas même épargnés, tellement qu'autrefois cela faisait fort rechercher le livre (*Bibliothèque française*, p. 555). Les ennemis de Legrain s'intriguèrent pour faire condamner l'ouvrage, mais ils ne purent en venir à bout : cependant il consentit à la suppression de deux cents exemplaires qui restaient encore chez son libraire. Legrain a laissé en manuscrit : *Troisième Décade, contenant l'histoire de France jusqu'à l'année 1640*, in-fol. — *Recueil des plus signalées batailles, journées et rencontres qui se sont données en France et ailleurs par les armes des rois, depuis Mérovée jusqu'à Louis XIII*, 3 vol. in-fol. très-minces. — Un *Discours sur les sirènes*, un *sur le nombre trois*, un autre *pour montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi et de l'Etat*, etc. Tous ces manuscrits, acquis par l'abbé Goujet, avaient passé

dans la bibliothèque du duc de Charost. L'abbé Goujet a donné un curieux article sur Legrain dans le *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759. Z.

LEGRAND ou LEGRANT (JACQUES). Voyez GRAND.

LEGRAND (JEAN-MATHIEU), docteur en droit, naquit vers le milieu du 16^e siècle à Gallardon, près de Chartres, fils du lieutenant général du bailliage de Châteauneuf, en Thimerais, dont la coutume a été commentée par Dumoulin. Legrand fit ses études à Paris, et sa philosophie sous son oncle, professeur distingué dans cette ville. Il étudia le droit à Orléans, sous Robert, et eut l'insigne honneur d'avoir étudié sous Cujas, lors de son professorat à Bourges (*Histoire du droit romain*, par M. Bériat Saint-Prix, p. 576). Ce fut dans cette ville que, vers 1582, il prit le grade de licencié. De retour à Paris, il fréquenta le parlement, et enseigna publiquement les Institutes de Justinien. Il quitta la capitale pour se rendre à Angers, où il reçut le bonnet de docteur. On l'appela avec instance à Bordeaux, mais il préféra rester à Angers, où l'université récompensa son zèle et son mérite en le comprenant au nombre des six docteurs institués par elle. Il ne prit possession de cette nouvelle dignité qu'en 1592. Revenu à Orléans, il y disputa une chaire de droit, et obtint les honneurs du triomphe. Il y mourut au commencement du 17^e siècle. Legrand a laissé : 1^o *Annotationes ad librum tertium Decretalium*, in-fol., 200 p., dont le manuscrit existe à la bibliothèque d'Orléans, n^o 498 du Catalogue de l'abbé Setier; 2^o *Differentiarum et rationum juris civilis libri duo*, Paris, 1606, 1 vol. in-12. Z.

LEGRAND (Louis), juriconsulte, né à Troyes en 1588, appartenait à une famille noble et qui occupait dans cette ville les premiers emplois de la magistrature. Après avoir commencé ses humanités au collège de son pays, il vint les achever à Paris, et fut ensuite envoyé à Bourges pour y suivre des cours de droit. Ses progrès furent aussi rapides que brillants, et, de retour à Troyes, il y exerça d'abord les fonctions d'avocat; puis, en 1625, après la mort d'un de ses oncles, il lui succéda comme conseiller au bailliage et présidial, charge qu'il résigna plus tard pour se livrer avec assiduité à un travail important. Legrand mourut dans sa ville natale, le 10 janvier 1664. On a de lui un *Traité des restitutions*, Troyes, 1635, in-8^o. Ce n'était qu'un ouvrage plus étendu qu'il publia sous ce titre : *Coutume du bailliage de Troyes, avec des commentaires*, Paris, 1661, 1681, in-fol. Le célèbre Pitou (voy. ce nom) avait déjà publié un livre sur le même sujet, mais les matières y sont moins développées que dans celui de Legrand, à qui l'on reproche cependant de n'être pas assez formel dans ses décisions et de laisser quelquefois le lecteur dans le doute. Au reste, son ouvrage est estimé; il en a paru une 3^e édition, Paris, 1757, in-fol. Z.

LEGRAND (le père ALBERT), d'une famille noble de Bretagne, neveu d'Écuyer Vincent Le-

grand, sieur de Kerscao-Kerigowal, conseiller du roi et sénéchal de Carbaix, naquit, dans le 16^e siècle, à Brest, ou probablement à Morlaix, au diocèse de Tréguier : du moins, passa-t-il une bonne partie de sa vie dans cette dernière ville, car l'avocat Launay Padioleau l'appelle *nourrisson de Morlaix*, et lui-même signait F. Albert Legrand, de Morlaix. Peu favorisé de la nature quant à l'extérieur, il en fut dédommagé par les avantages de l'esprit et du savoir. Il entra dans l'ordre de St-Dominique, acquit de la réputation comme prédicateur, et fut un des religieux distingués de la réforme établie au couvent des dominicains de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes, l'an 1619, et qui s'est étendue ailleurs. Le P. Albert Legrand était religieux de cette maison, mais il a habité aussi celles de Nantes et de Morlaix, etc. Il était dans le monastère de cette dernière ville quand le P. Noël Deslandes, vicaire général de la congrégation gallicane de son ordre, et depuis évêque de Tréguier, vint y faire sa visite, en 1626. Il en reçut l'ordre par écrit de travailler à la vie des saints de Bretagne. Alors, le bon religieux, autorisé par ses supérieurs et les évêques des diocèses, parcourut les différents quartiers de la Bretagne, visita les églises et les monastères de la province pour consulter les chartes et les anciens monuments. Enfin, après dix ans de recherches et de soins, il publia, en 1656, *la Vie, gestes, mort et miracles des saints de la Bretagne armorique; ensemble, un ample Catalogue chronologique et historique des évêques des neuf évêchés d'icelle, accompagné d'un bref récit des plus remarquables événements arrivés de leur temps*, etc., qu'il dédia aux états de Bretagne, ouvrage immense pour le temps, et encore aujourd'hui regardé comme précieux et utile. L'intérêt qu'offre cet ouvrage n'a point été atténué par la publication de D. Lobineau sur les saints de Bretagne, faite avec plus de critique. Ce qu'on recherche dans le livre de Legrand, c'est le tableau des vieilles superstitions armoricaines où apparaissent encore des vestiges du paganisme celtique. Les saints bretons ont un caractère à part et tout à fait national. Ils appartiennent à un ordre de croyances et d'idées qu'on ne rencontre qu'en Irlande, dans le pays de Galles et en Armorique. La naïveté du récit d'Albert Legrand ne permet pas d'ailleurs aux esprits éclairés de se méprendre sur la valeur de ces récits, et si l'ouvrage ne peut plus autant satisfaire les besoins des âmes pieuses qui cherchent des sujets d'édification plus appropriés à nos idées, ce livre a acquis par contre une valeur sérieuse aux yeux des érudits et des antiquaires. La première édition des *Vies des saints*, d'Albert Legrand, fut imprimée à Nantes, 1656, in-4^o; la seconde à Rennes, 1659, in-4^o, corrigée et augmentée par messire Autret de Missirien; la troisième à Rennes, 1680, in-4^o; enfin une quatrième édition, revue par M. Graveran, curé de Brest, depuis évêque de Quimper, et enrichie d'un grand

nombre de notes historiques et critiques, par M. Mioruc de Kerdanet, a paru à Brest, 1837, in-4°, mais les retranchements qu'on y a faits (car on n'a donné les Vies des saints que d'après la deuxième édition) la rendent moins complète que les précédentes. Albert Legrand a laissé, en outre : 1° *la Providence de Dieu sur les justes, ou l'Histoire admirable de St-Budoc, archevêque de Dol*; 2° *Admirable Providence de Dieu sur un pauvre homme miraculeusement délivré du naufrage*, Rennes, 1640, in-4°; 3° *Vita sancti Hærvæi* et aussi *Vita sancti Majani*, imprimées dans le recueil des Bollandistes. Le dominicain Quétil parle ainsi du P. Albert Legrand, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti : Ingenio quidem ille (Albert) sagaci, litterisque melioribus addicto, at non forma admodum eleganti, staturaque pusillus*. Il mourut vers 1640. Le P. Richard n'a point trouvé de place pour son confrère dans son vaste *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*; M. de Kerdanet, dans ses *Notices des écrivains de la Bretagne*, lui a consacré un article malheureusement trop succinct pour une biographie bretonne; mais il a fait précéder son édition du P. Albert d'une notice étendue sur ce religieux. Il ne dit pas si la *Chronologie des ducs de Bretagne*, etc., dans le recueil du P. Albert Legrand, est de celui-ci ou du savant Missirien; nous la croyons de ce dernier. On conserve dans la bibliothèque de la ville de Rennes un manuscrit autographe du P. Albert, intitulé *Collections pour la vie des saints de Bretagne*.

B—D—E et Z—M.

LEGRAND (PIERRE), né à Dieppe, sous le ministère du cardinal de Richelieu, passait pour un des plus braves flibustiers de son temps. C'était vers le commencement de ces célèbres aventuriers. Il se trouvait, en 1660, proche du cap Tiburon, le plus occidental de l'île de St-Domingue, dans le sud, après avoir longtemps couru la mer sans faire aucune prise, n'ayant que quatre petites pièces de canon et vingt-huit hommes d'équipage, sur un petit bâtiment qui commençait à faire eau de tous côtés. Pendant qu'en cet état il tenait conseil, le matelot qui était au haut du mât cria qu'il apercevait un navire qui paraissait fort grand : « Tant mieux, répondit l'équipage, la prise en sera meilleure. » Aussitôt le conseil cessa, et l'on ne songea plus qu'à faire voile pour le joindre. En approchant le bâtiment espagnol, ils virent qu'effectivement il était d'une force à les faire douter du succès de leur entreprise. Mais Legrand ranima les siens, en leur exposant qu'il était probable que, à cause de la petitesse de leur navire, on ne se défierait aucunement d'eux, et que par conséquent ils auraient la facilité d'approcher et d'en venir à l'abordage. En effet, lorsqu'on les eut aperçus de dessus le vaisseau espagnol, on en avertit le capitaine, qui, sachant que c'était un si petit navire, s'en moqua et continua sa partie de jeu. On alla lui dire une seconde fois qu'il paraissait que c'étaient des cor-

saires, en lui demandant s'il ne fallait pas préparer au moins deux pièces de canon : « Du canon, dit-il en riant, eh! pour quoi faire? Préparez seulement le palan et nous les guindons (1). » Cependant, Legrand donnait sur son bord les ordres nécessaires à l'exécution de son dessein : « Nous n'avons, dit-il à ses gens, qu'à approcher le vaisseau : nous sommes trop faibles pour que les Espagnols nous soupçonnet d'avoir envie de les attaquer. Quand nous serons auprès d'eux, sautons sur leur bâtiment, et que chacun songe à bien faire son devoir. Pendant que j'irai à la chambre du capitaine, mon lieutenant ira aux poudres, et le pis aller sera de faire sauter le vaisseau, si nous ne pouvons nous en rendre maîtres. » Et pour ne laisser aucune ressource à la faiblesse, il donna, en particulier, ordre au chirurgien, qui était son confident, de ne monter que le dernier à bord de l'espagnol; mais, en quittant la barque, de la frapper d'un coup de pique, afin qu'elle fût submergée et n'offrit aucune retraite aux fuyards. Avant d'aborder, les corsaires s'étaient munis de pistolets et de coutelas. Dès qu'ils furent près du bâtiment, ils y montèrent à la hâte; la surprise y fut égale à la consternation. Dans l'excès de leur étonnement, les Espagnols ne songèrent pas d'abord à se défendre; et quand ils le voulurent tenter, il n'était plus temps. Les gens de l'équipage qui se reposaient pendant que les autres étaient de quart ne sortirent du sommeil que pour être conduits à fond de cale avec leurs compagnons, et, ne voyant autour d'eux aucun navire qui pût avoir apporté les ennemis, ils s'écrièrent : *Jesus, son demonios estos! c'est-à-dire, Ceux-ci sont donc des diables!* Ce bâtiment était le vice-amiral des galions d'Espagne, éloigné de la flotte. Il portait cinquante-quatre pièces de canon, la plupart de bronze, quantité de vivres, de munitions et des richesses considérables. Legrand débarqua ensuite les Espagnols au cap Tiburon, ne garda que ce qu'il lui fallait de matelots pour manœuvrer, conduisit sa prise en France, en fit le partage, et, plus sage que la plupart des flibustiers, qui dissipèrent aussitôt leurs richesses en bonne chère, en femmes et au jeu, s'établit dans son pays natal, et y jouit d'une fortune qu'il devait à son courage et à sa prudence. Il vécut fort honorablement et mourut en 1670.

M—E.

LEGRAND (ANTOINE), né à Douai, au commencement du 17^e siècle, fit profession dans l'ordre de St-François, et s'associa particulièrement avec les membres du collège anglais de cette ville. Il fut envoyé en Angleterre avec la qualité de missionnaire, et se fixa dans l'Oxfordshire. Partageant tout son temps entre l'étude et les fonctions de son état, il y mourut vers la fin du 17^e siècle.

(1) Le palan est un assemblage de cordes et de poulies dont on se sert dans les navires pour élever de grands fardeaux à bord.

Legrand avait professé avec beaucoup de distinction la philosophie et la théologie dans l'université de Douai. On le regarde comme le premier qui ait réduit à la méthode scolastique la philosophie de Descartes, dont il se montra toujours le zélé partisan, et dont il fut surnommé l'*abréviateur*. Il eut à ce sujet de très-vives disputes avec Jean Sergeant (*voy. ce nom*) sur la nature des idées et sur plusieurs autres questions de métaphysique. Il a composé divers ouvrages, dont deux en français : 1° *le Sage des stoïques, ou l'Homme sans passion, selon les sentiments de Sénèque*, la Haye, 1662, in-12, dédié à Charles II, roi d'Angleterre. Cet opuscule reparut anonyme sous ce titre : *les Caractères de l'homme sans passions, selon les sentiments de Sénèque*, Paris, 1665, 1682, in-12; Lyon, 1665, in-12. 2° *L'Épicure spirituel, ou l'Empire de la volupté sur les vertus*, Douai, 1669, in-8°. Les autres écrits d'Antoine Legrand sont en latin : 1° *Physica*, Amsterdam, 1664, in-4°; 2° *Philosophia veterum e mente Renati Descartes, more scholastico breviter digesta*, Londres, 1671, in-12. Ce dernier, considérablement augmenté par l'auteur, fut publié depuis sous ce titre : *Institutio philosophiæ, secundum principia Renati Descartes, nova methodo adornata et explicata ad usum juventutis academicæ*, Londres, 1672, in-8°; ibid., 1678, 1685, in-4°; Nuremberg, 1695, in-4°. Il en existe une traduction anglaise, faite par un membre de la société royale, Londres, in-fol. 3° *Historiæ naturæ variis experimentis et ratiociniis elucidata*, Londres, 1675, in-8°; ibid., 1680, in-4°; Nuremberg, 1678, in-8°; ibid., 1702, in-4°; 4° *Dissertatio de carentia sensus et cognitionis in brutis*, Londres, 1675, in-8°; Nuremberg, 1679, in-8°. C'est par erreur qu'on a quelquefois attribué cet ouvrage à Henri Jenkins. 5° *Dissertatio de ratione cognoscendi et appendix de mutatione formali, contra J. S. (Joannis Sergeant) methodum sciendi*, Londres, in-8°; 6° *Apologia pro Renato Descartes, contra Samuelem Parkerum*, Londres, 1679, in-8°; ibid., 1682, in-12; Nuremberg, 1681, in-12; 7° *Scydromedia, seu sermo quem Alphonsus de la Vida habuit coram comite de Falmouth, de monarchia, libri II*, Nuremberg, 1680, in-8°; 8° *Curiosus rerum abditarum naturæque arcanorum persecutor*, Francfort et Nuremberg, 1681, in-12. Un anonyme en a publié une traduction allemande en 1682. 9° *Animadversiones ad Jacobum Rohaultii tractatum physicum*, Londres, 1682, in-8°. Ce sont des remarques sur une version latine que Théophile Bonnet avait donné de la *Physique* de Rohault (*voy. BONNET et ROHAULT*). 10° *Historia sacra a mundi exordio ad Constantini magni imperium deducta*, Londres, 1685, in-8°. Ce livre est rare et passe pour le meilleur ouvrage de Legrand. 11° *Missa sacrificium neomystis succincte expositum*, Londres, 1695, in-12. — LEGRAND (l'abbé Jean-Baptiste), ardent cartésien, fut longtemps dépositaire de plusieurs manuscrits de Descartes, que Clersellier (*voy. ce nom*), au mo-

ment de sa mort (1684), avait ordonné de lui remettre, avec une somme de 500 livres, destinée à la révision de ces papiers, afin qu'ils pussent être imprimés. Dès lors il s'en occupa avec zèle et communiqua les manuscrits, ainsi que d'autres documents, à Baillet, auteur de la *Vie de Descartes*, publiée en 1691. Mais Legrand mourut, vers 1704, à Paris, au séminaire de St-Magloire, sans avoir achevé le travail qu'il avait entrepris, et qu'il confia, par son testament, à un professeur de philosophie au collège des Grassins, nommé Marmion, qui mourut aussi, en 1705, après avoir enjoint de rendre à la mère de l'abbé Legrand l'argent et les manuscrits qu'il avait reçus; et, depuis cette époque, on ne sait en quelles mains ils ont passé. Emery (*voy. ce nom*), éditeur des *Pensées de Descartes*, n'a point parlé de ces diverses circonstances, dont on trouve quelques détails dans les *Nouvelles de la république des lettres* (juin 1705), et dans la *Préface de la Vie de Descartes*, par Baillet. T—D.

LEGRAND (MARC-ANTOINE), fils d'un chirurgien-major des Invalides, naquit à Paris le 17 février 1675, le jour même de la mort de Molière. Comme ce dernier, il fut à la fois acteur et auteur; comme lui encore, il fut plus goûté sur la scène française pour ses ouvrages que pour son jeu. Sa taille était petite et sa figure presque repoussante. Cette disgrâce naturelle lui attira souvent des désagréments. Un jour qu'il avait été plus maltraité que de coutume, il dit au public, en annonçant le spectacle pour le lendemain : *Messieurs, il vous est plus aisé de vous accoutumer à ma figure qu'à moi d'en changer*. Une autre fois, étant tout aussi mal accueilli dans le moment où il se présentait pour jouer *Thésée*, il s'appliqua le premier vers de son rôle, et dit en montrant le portier :

Quel est l'étrange accueil qu'on fait à votre père,
Mon fils !.....

Ces traits de présence d'esprit désarmaient le public et lui valaient beaucoup d'applaudissements. Comme auteur, il eut de nombreux succès. S'emparant adroitement de toutes les aventures du moment, il les mettait promptement sur la scène et faisait accorder au mérite de l'à-propos des suffrages qu'on eût peut-être refusés au mérite de la composition. Il poussa cette manie de traiter des sujets de circonstance jusqu'à donner une comédie de *Cartouche*, non pas, comme on l'a dit, le jour même de l'exécution de ce fameux voleur, mais pendant l'instruction de son procès. De tels ouvrages n'étaient guère propres à rester longtemps en possession du théâtre; aussi en ont-ils tous disparu, à l'exception de *l'aveugle clairvoyant*, du *Galant Coureur* et du *Roi de Cocagne*. Si Legrand a peu fait pour sa gloire, il a du moins travaillé très-utilement pour les intérêts de la Comédie-Française, en y rappelant, à force de nouveautés, les spectateurs que leur enlevaient les

autres troupes de la capitale. Il a aussi bien mérité du Théâtre-Italien, en lui donnant plusieurs ouvrages, et surtout en faisant, en société avec Dominique, *Agnès de Chaillot* et *le Mauvais Ménage*, parodies célèbres d'*Inès de Castro* et de *Marianne*. Son talent dramatique n'est pas tout à fait à dédaigner : il a beaucoup d'entente du théâtre, et nombre de scènes divertissantes, dont malheureusement la gaieté est quelquefois ignoble et même graveleuse. On lui attribue une comédie obscène intitulée *le Luxurieux*, que l'on trouve dans un petit volume intitulé *Pièces libres de M. Ferrand et Poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets*, Londres, 1758. Ses écrits se ressemblaient de ses mœurs : il allait, dit-on, fort assidûment au catéchisme de la paroisse de St-Sulpice, et là il recrutait de jeunes filles pour en faire des comédiennes si elles annonçaient du talent, ou pour s'en amuser si elles n'étaient que jolies. Il mourut le 7 janvier 1728, dans sa 56^e année, laissant un fils, comédien comme lui, qui mourut en 1768. Le *Théâtre* de Legrand est en 4 volumes in-12, Paris, 1751-42-70. A—G—R.

LEGRAND (JOACHIM), historien, naquit le 6 février 1635 à St-Lô (1), diocèse de Coutances. Après avoir achevé ses premières études, il alla étudier la philosophie à Caen, sous Pierre Cally, qui jouissait alors d'une grande réputation; il s'y lia d'une étroite amitié avec Pierre-François de la Tour, l'un de ses condisciples, qui partageait son goût pour la retraite, et, à son exemple, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, dont son ami devint ensuite supérieur général. Legrand y demeura six ans, pendant lesquels il étudia les belles-lettres et la théologie. Il vint à Paris en 1676, et se montra fort assidu aux conférences du P. Lecointe, qui lui conseilla de s'appliquer à l'histoire et voulut bien lui servir de guide. Il s'attacha d'abord à acquérir la connaissance des anciens titres et des chartes; et, quoique chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes gens de qualité, il suivit avec ardeur le plan qu'il s'était tracé. Il accompagna en 1692, avec le titre de secrétaire d'ambassade, l'abbé d'Estrées, son élève, envoyé en Portugal, et s'y occupa de rassembler des mémoires sur les découvertes des Portugais dans les Indes. De retour en France en 1697, il visita la Bourgogne et le Dauphiné, dans l'intention d'y recueillir des matériaux pour une histoire de Louis XI. Vers la fin de 1702, il retourna en Espagne avec l'abbé d'Estrées, et y développa un talent rare pour les négociations. A son retour, il fut nommé secrétaire général de la pairie, place qui était restée vacante depuis la mort de Jean le Laboureur, et le marquis de Torcy l'attacha au ministère des affaires étrangères avec un traitement honorable. Il publia divers mémoires relatifs à la succession d'Espagne,

qui ajoutèrent encore à l'idée que l'on avait de sa capacité. Le chancelier d'Aguesseau ayant conçu, en 1717, le projet de la *Collection générale des historiens de France*, demanda un plan à l'abbé Legrand; mais les circonstances forcèrent d'ajourner l'exécution de ce vaste dessein (voy. dom BOUQUET). Il fut chargé, en 1720, de dresser l'inventaire du trésor des chartes : ce travail se liait naturellement à ses anciennes études, et ce fut alors qu'il termina la *Vie de Louis XI*, celui de ses ouvrages qu'il avait le plus travaillé, et qu'il ne publia cependant point. Il se retira sur la fin de vie à Savigny, dans le château du marquis de Vins, dont il avait soigné l'éducation; mais une fin prématurée ayant enlevé ce jeune seigneur, doué des plus belles qualités, l'abbé Legrand revint à Paris, où il mourut quelques mois après, d'apoplexie, le 30 avril 1735, dans sa 81^e année. C'était un homme probe et religieux, d'une vaste érudition et d'une grande capacité. Ses principaux ouvrages sont : 1^o *Histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*, Paris, 1688, 3 vol. in-12. C'est une réputation des deux premiers livres de l'*Histoire de la réformation*, par le docteur Burnet, et elle est d'autant plus faite pour convaincre les esprits non prévenus, qu'elle repose tout entière sur des pièces dont l'authenticité est incontestable. Le docteur lui répondit par une lettre moins solide que piquante, et Legrand se contenta de la réimprimer avec des notes, où la mauvaise foi de son adversaire est démontrée (voy. BURNET). 2^o *L'Histoire de l'île de Ceylan*, traduite du portugais de Jean de Ribeyro, Trévoux, 1701, in-12. Le traducteur a fait à l'ouvrage original des additions importantes. 3^o *Relation historique d'Abyssinie*, traduite du portugais du P. Jérôme Lobo, Paris, 1728, in-4^o, avec deux belles cartes par d'Anville. La préface contient quelques détails sur la vie et les voyages de Lobo (voy. ce nom) : Legrand y a joint des dissertations sur l'*Histoire d'Abyssinie*, par Ludolf, qu'il trouve défectueuse; sur l'Éthiopie et l'Abyssinie; sur le Nil; sur le prêtre Jean; sur les rois d'Abyssinie, les cérémonies de leur couronnement et les titres qu'ils prennent; sur la mer Rouge et les flottes de Salomon; sur la circoncision des Abyssins, leur conversion, leurs erreurs, leurs pratiques religieuses, et enfin sur la hiérarchie ou le gouvernement de l'Église d'Éthiopie. 4^o *De la succession à la couronne de France par les agnats* (1), avec un *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, ibid., 1728, in-12. Legrand a publié d'autres ouvrages sur le même objet, qui n'ont aucun intérêt aujourd'hui, et dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque historique de France*. 5^o *Les Eloges du P. Lecointe et de l'abbé de Marolles*, dans le *Journal des savants*, année 1681. Enfin Legrand a laissé en manuscrit l'*Histoire de Louis XI*, divisée en vingt-six livres.

(1) Fellet et les auteurs du *Dictionn. universel* font naître Legrand à Thorigny; mais on a préféré suivre le P. Bougerel, qui paraît mieux instruit.

(1) Agnats (*agnati*), les descendants par la ligne masculine.

On en trouvera l'analyse dans la *Vie* de l'auteur par le P. Bougerel, et dans la *Bibliothèque historique de la France*, sous le numéro 17559. Garnier en a profité pour la continuation de l'*Histoire de France*, commencée par Velly, et les pièces originales rassemblées par Legrand ont été publiées pour faire suite à l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos. La *Vie de Legrand* par le P. Bougerel a été insérée dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 26. W—s.

LEGRAND (Louis), docteur en théologie de la faculté de Paris et membre de la congrégation des prêtres de St-Sulpice, naquit à Lusigny, en Bourgogne, le 12 juin 1711. Il fit ses études d'abord à Autun, puis à Paris, et fut envoyé, étant encore fort jeune, pour professer la philosophie à Clermont; on le rappela ensuite à Paris pour suivre son cours de licence, qu'il termina en 1740. Sa mémoire, son application, son jugement et ses connaissances fixèrent sur lui l'attention; mais le peu de facilité qu'il avait à s'énoncer fut cause qu'il n'eut pas les premières places, quoiqu'il fût sans comparaison le plus fort théologien de son cours (1). Étant entré dans la congrégation des prêtres de St-Sulpice, instituée pour diriger des séminaires, l'abbé Legrand fut successivement professeur de théologie à Cambrai et à Orléans, puis appelé à Paris, où il fut reçu docteur, et ensuite maître des études au séminaire de St-Sulpice. Ce séminaire était alors l'école la plus accréditée dans le clergé, et Legrand ne pouvait qu'en augmenter la réputation. Il fit toute sa vie une étude particulière de la théologie, et publia divers traités sur cette matière, tous en latin : 1^o *Traité de l'incarnation du Verbe divin*, 1750, 2 vol., sous le nom de Tournely; réimprimé en 5 volumes en 1774; 2^o une nouvelle édition des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, composées dans l'origine par Lafosse, préfet des études à St-Sulpice avant Montagne, et attribuées de même à Tournely. Legrand les augmenta beaucoup et les fit paraître en 1751, 2 vol. in-42. 3^o *Traité de l'Eglise*, 1779, in-8^o. Il n'en a paru que le premier volume, l'auteur étant mort peu après. 4^o *De l'existence de Dieu*, 1812, in-8^o. Ce traité est posthume, et comprend deux dissertations, l'une sur l'athéisme en général et l'autre sur l'existence de Dieu. Ce devait être le commencement d'un grand ouvrage sur la religion, que l'auteur n'a pu terminer. Il a laissé seulement quelques dissertations destinées à suivre les deux dont nous venons de parler, et que l'on publiera peut-être quelque jour. Il écrivit aussi en français. Il fut chargé de revoir et il enrichit de plusieurs additions le *Rituel de la paroisse d'Auch*, publié en 1751. On y conserve de lui, en manuscrit, une défense de l'*Abrégé de la théologie morale* de Collet, contre une dénonciation faite par des curés

à l'évêque de Troyes. Legrand avait cru devoir justifier un livre dont on faisait usage dans le séminaire de St-Sulpice; mais Collet ayant répondu lui-même à ses adversaires, le modeste docteur ne publia point son travail, qui porte le titre d'*Examen de la dénonciation de l'Abrégé de la théologie morale* de M. Collet, adressée par cent onze chanoines, curés ou vicaires à M. l'évêque de Troyes, et datée du 20 septembre 1764. Legrand jouissait, dans la faculté de théologie, d'une grande réputation de sagacité et de lumières. Consulté de tous côtés, de vive voix et par lettres, il ne put se livrer assidûment à la composition. Sa correspondance était fort étendue. On trouve une de ses lettres imprimée dans le tome 1^{er} du *Traité théologique sur l'homme tombé et réparé*, par Leclerc de Beauberon, 1777. Le syndic de la faculté, l'abbé Riballier, ne faisait rien sans consulter Legrand. Chargé, en 1768, d'examiner, comme censeur royal, une *Collection de thèses* soutenues en différents lieux, et qui étaient favorables à un certain parti, il se réunit à ce savant docteur pour y joindre des notes, qui rectifiaient quelques principes outrés et quelques expressions dures de ces thèses. Ces notes ayant été critiquées, Legrand les défendit par trois lettres écrites en 1769 et en 1770, et où il montre la différence qui se trouvait entre la doctrine des augustiniens d'Italie et celle des appelants de France. Il rédigea la plupart des censures portées de son temps par la faculté de théologie contre différents livres. C'est ainsi qu'il fut l'auteur de la censure qui parut en 1762 et en 1763 contre la deuxième et la troisième partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*. Il fut également chargé de la censure de l'*Emile* en 1762, et il la soutint par six lettres datées de juin 1765, et par des observations en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques* qui l'avaient attaquée. Ce fut encore lui qui rédigea la censure de *Bélisaire*, et l'on sait d'une manière très-positive que dans le temps même qu'il relevait avec une juste sévérité les erreurs de cet ouvrage, il rendit de bons offices à l'auteur, et en agit avec lui avec beaucoup de politesse et d'égards. Il montra la même modération pour Buffon, lorsque celui-ci donna en 1779 les *Epoques de la nature*, et il fut d'avis de se contenter d'une nouvelle déclaration du célèbre naturaliste, qui fut publiée dans des actes adressés à tous les évêques. Il tomba malade peu de temps après, et, s'étant fait transporter à la maison du séminaire à Issy, il y mourut le 20 juillet 1780. Aussi modeste que savant, éloigné de toute ambition, toujours appliqué au travail, il n'avait d'autre désir que de se rendre utile à l'Eglise et à la jeunesse qu'il était chargé de diriger. Sous des dehors simples et communs, il cachait un sens exquis, des connaissances très-étendues, une tête véritablement forte. Ses réponses sur les questions les plus délicates étaient sages et lumineuses. Sa piété était solide et vraie, son caractère bon et conciliant, son commerce aussi sûr

(1) Il ne fut que le quinzième. L'abbé de Condillac, qui était de la même licence, fut le quatre-vingt-quatrième.

qu'agréable, et il a laissé des souvenirs précieux à ses amis et à ses disciples. On trouve un *Précis de sa vie* à la tête de son traité *De existentia Dei*. P—C—T.

LEGRAND (ÉTIENNE-ANTOINE-MATTHIEU), interprète pour les langues orientales, né à Versailles en 1724, mourut dans le mois d'août 1784. Envoyé de bonne heure à Constantinople, il passa en qualité de second, puis de premier interprète à la Canée, Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep; il revint ensuite à Constantinople, d'où il obtint son retour en France, où il fut fait secrétaire interprète du roi. On remarque que pendant son séjour à Alep, qui, à deux différentes fois, avait duré plusieurs années, il ne fut jamais atteint de la maladie que l'on nomme le *bouton d'Alep*, et de laquelle il est très-rare que les étrangers ne soient point atteints. Il avait acquis une si grande facilité à parler et à écrire les langues turque, arabe et persane, que Cardonne, en le présentant au ministre, se faisait honneur de dire : *C'est l'Européen le plus instruit dans les langues orientales*. Le roi de Maroc, recevant de la cour de France le traité de paix fait avec lui en 1768, et le trouvant écrit dans l'arabe le plus pur et le plus élégant, convint qu'il n'eût jamais soupçonné que l'on pût porter, dans une cour d'Europe, la connaissance de cette langue à ce haut degré de perfection. Les vertus de Legrand égalaient son savoir : simple, modeste, obligeant, il était visité dans sa retraite par les savants étrangers qui passaient à Paris, et très-recherché de tous ceux qui s'y occupaient de l'étude des langues orientales. Il était d'une santé délicate, et écrivait avec difficulté : cependant il continua de s'occuper longtemps du travail particulier de la cour. Des différents morceaux qu'il avait traduits, celui que sa piété vive et pure lui avait rendu le plus agréable fut le seul qu'il publia, sous ce titre : *Controverse sur la religion chrétienne et sur celle des mahométans*, Paris, 1767, in-12 de 240 pages. Ce dialogue, traduit de l'arabe, est entre un maronite et trois musulmans. Il est très-bien fait et très-bien écrit. L'original, composé l'an 612 de l'hégire (1215 de J.-C.), a pour auteur un maronite du monastère de Mar Simean el Bahri (ou de St-Siméon-le-Marin). On en trouve un extrait intéressant dans le *Journal des savants* de mars 1797, p. 159. Legrand légua cinq manuscrits orientaux très-rares à la bibliothèque du roi. T—D.

LEGRAND (JACQUES-GUILLEAUME), architecte, naquit à Paris le 9 mai 1745. Il entra de bonne heure dans le corps des ponts et chaussées, et fut chargé de diriger les travaux du pont de Tours. Mais il abandonna cette carrière pour se livrer à l'architecture. C'est à Clérisseau, professeur habile, qu'il dut les principes de cet art. Un autre lien l'attachait bientôt à son maître, dont il épousa la fille. C'est dans le même temps que s'établit entre lui et Molinos une amitié que

la mort seule a pu rompre, et qui fait un égal honneur aux deux artistes. Tous les travaux dont, par la suite, Legrand fut chargé, il les partagea avec son ami; et c'est à leurs talents réunis que Paris leur doit le *théâtre Feydeau*, la *halle au blé* et la *halle aux draps*. On lui doit encore la restauration de l'admirable fontaine de Jean Goujon, plus connue sous le nom de *Fontaine des Innocents*, et la disposition du nouveau marché de ce nom. C'est dans ses voyages en Italie que Legrand avait puisé ces connaissances variées et solides, ce goût pur et sévère dont il a donné des preuves incontestables dans tous ses ouvrages. Il ne s'était pas borné à étudier son art dans les monuments de l'antiquité, la nature lui parut une source de nouvelles richesses. Il avait fait exécuter un grand nombre de moules pris sur des plantes, des fleurs et des coquillages, pour les employer comme ornements dans la décoration des édifices. On peut en voir des exemples dans plusieurs hôtels particuliers qu'il a construits à Paris, notamment dans celui de *Marbeuf*, qui mérite un rang distingué parmi les monuments de ce genre. C'est encore à ses soins et à son amour pour l'antiquité que l'on doit la restauration complète du monument découvert à Athènes, et que l'on connaît sous le nom de *lanterne de Démosthène*. Il en donna les dessins, et Trabucchi exécuta en plastique cet élégant édifice, qui aujourd'hui fait un des ornements les plus remarquables du palais de St-Cloud. Legrand a publié : 1° *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, Paris, 1799, 1 vol. in-4°. Ouvrage très-instructif dont les planches sont gravées d'après le dessin de Durand, architecte. 2° (Avec Molinos) cinq *Mémoires sur les sépultures*, in-8°; 3° *les Antiquités de la France*, par Clérisseau; *le texte historique et descriptif*, par Legrand, Paris, Didot l'aîné, 1804, 2 vol. gr. in-fol. La planche qui représente la restauration des bains de Nîmes est faite sur ces dessins. 4° Le texte du 1^{er} volume, publié par Landon, sous ce titre : *Description de Paris et de ses édifices*, 1807, in-8°; 5° *Galerie antique, ou Collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antiques*, Paris, 1806, 1 vol. in-fol., avec les gravures au trait des monuments qui y sont décrits, par Boutrois. Il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage, dont la mort de Legrand a suspendu la publication; il traite de l'architecture grecque. 6° *Dissertation sur le Traité de Lebrun sur la physiologie*, publié conjointement avec Baltard, 1 vol. in-fol.; 7° *OEuvres de Jean-Baptiste et de François Piranesi, sur l'architecture et les antiquités grecques et romaines, le texte italien revu et augmenté de notes par Visconti, et la traduction française faite par Legrand*, Paris, 1800-1802, 20 vol. in-fol. Les tomes 6 et 9 n'ont point été publiés. 8° *Le Songe de Polyphile*, traduit de l'italien (de Colonna), avec des planches, Didot l'aîné, 1804, 2 vol. in-12, qui ne furent publiés qu'après sa

mort. Il devait y avoir un atlas ou volume de planches qui n'a point paru. En 1811, Bodoni a réimprimé cet ouvrage en un magnifique volume in-4°. On a quelquefois attribué à Legrand le texte du *Voyage pittoresque d'Istrie et de Dalmatie*, publié par Cassas : c'est une erreur ; il est de Joseph Lavallée. Legrand a seulement donné une *Notice sur ce voyage*, Paris, 1805, in-8° ; mais il avait concouru avec Laporte du Theil au *Voyage pittoresque en Syrie et en Égypte*, d'après les dessins de Cassas, et dont une partie seulement a été imprimée, Paris, 1798, in-fol. Il avait laissé en manuscrit un ouvrage important auquel il travaillait depuis sa jeunesse ; Molinos l'a publié sous le titre suivant : *Essai sur l'histoire générale de l'architecture*, par J.-G. Legrand, pour servir de texte explicatif au *Recueil et parallèle des édifices en tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, leur grandeur ou leur singularité, et dessinés sur une même échelle*, par L.-N. Durand, Paris, Soyer, 1809, 1 vol. in-fol. ; nouvelle édition, augmentée d'une note sur la vie de l'auteur, 1810, in-8°. Legrand est mort à St-Denis, le 9 novembre 1807. P—s.

LEGRAND (CLAUDE-JUST-ALEXANDRE), général français, naquit au Plessier-sur-St-Just (Oise), le 23 février 1762. Devenu orphelin à quinze ans, il entra au service comme soldat dans le régiment Dauphin, infanterie, le 16 mars 1777. Il y était sergent-major en 1786, lorsqu'il obtint son congé. Il se maria ensuite à Metz, reprit le service en 1790 et fut nommé chef d'un bataillon de volontaires de la Moselle. L'année suivante, le gouvernement le chargea de l'inspection d'une partie de l'armée de la Moselle, et, en 1793, il fut élevé au grade de général de brigade. Employé en cette qualité à l'armée de Sambre-et-Meuse, il eut part aux victoires d'Arlon, de Fleurus et de Juliers. En 1795, le passage du Rhin à Ham, au-dessus de Dusseldorf, lui offrit une nouvelle occasion de se distinguer. Dans la nuit du 6 août (19 thermidor), il s'embarqua avec un bataillon de grenadiers, traverse le Rhin sous le feu d'une redoute ennemie, dont la clarté de la lune dirige les coups. Les grenadiers se précipitent sur ses pas, culbutent 2,000 hommes, et s'emparent de sept pièces de canon. Legrand se porte rapidement sur Dusseldorf, qu'il enlève de vive force, et fait prisonnier le commandant, avec sa garnison de 4,500 hommes. Cette brillante opération fut terminée en moins de sept heures. Le général en chef, Jourdan, la mentionna en ces termes dans son rapport : *La conduite du général Legrand et son intrépidité sont au-dessus de tout éloge*. Bientôt après, Legrand donna de nouvelles preuves de talent et de courage à l'attaque des hauteurs de Poperg, de Leinsfeld, et facilita la prise de Cassel. On le vit encore, en 1796, effectuer un second passage du Rhin à Weissenburn, et tenir en échec l'ennemi aussi longtemps qu'il le fallut pour établir un pont

sur le fleuve. Il se distingua encore aux batailles de Wurtzbourg, de Liptingen ; et le grade de général de division fut, en 1799, la récompense de ses nombreux services. Il prit alors le commandement des troupes, en avant du fort de Kehl. Legrand commençait à peine à se rétablir d'une maladie grave, lorsque Masséna l'appela près de lui en Helvétie ; mais, peu de temps après, l'ennemi s'étant renforcé dans la vallée de la Kintzig, il vint reprendre son premier poste sur la rive droite du Rhin. Dans la campagne suivante, sous les ordres de Moreau, il eut la gloire d'attacher encore son nom à la victoire de Hohenlinden. En 1801, il fut choisi pour commander le Piémont, et il y rétablit bientôt l'ordre, par sa modération et son désintéressement autant que par ses sages et vigoureuses mesures. Le gouvernement consulaire le nomma inspecteur général d'infanterie en 1802. Lors de la formation du camp de St-Omer, il y commanda la troisième division. En 1805, également employé sous les ordres du maréchal Soult, il contribua aux succès de la campagne d'Autriche, et décida en faveur des Français le combat de Wertingen, se signala à l'affaire de Hollabrunn et particulièrement à la bataille d'Austerlitz, où, avec une faible partie de sa division, il tint pendant plus de douze heures, sur les ponts de Teinitz et de Sokolnitz, tous les efforts de l'aile gauche russe, lui fit quatre mille prisonniers et enleva douze pièces de canon ; il en fut récompensé par le grand cordon de la Légion d'honneur et le titre de comte. Commandant, en 1809, une division du quatrième corps d'armée, il se distingua de nouveau à la prise de Lubeck, à Iéna, à Eylau, Heilsberg et devant Kœnisberg ; puis en 1809, dans la campagne d'Autriche, aux combats d'Ebersberg, de Gross-Aspern et ensuite à Essling et Wagram. Mais ce fut surtout dans la désastreuse campagne de Russie, en 1812, qu'il se fit le plus d'honneur en combattant sous les ordres du duc de Bellune. On y trouve son nom mentionné, dans tous les rapports et bulletins, pour sa bravoure et son sang-froid imperturbable. Il eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Polotsk, et prit le commandement du deuxième corps d'armée, lorsque le maréchal Gouvion-Saint-Cyr eut été blessé. Ce fut en forçant le passage de la Bérésina, le 28 novembre 1812, et en sauvant, par son intrépidité, les débris de l'armée française et l'empereur Napoléon lui-même, qu'il reçut la blessure dont il mourut à Paris le 8 janvier 1815. Il avait été nommé sénateur en 1815. Se trouvant à Paris en avril 1814, il fut un des premiers généraux à se soumettre au gouvernement royal. Louis XVIII le créa pair dans le mois de juin suivant. Ses dépouilles mortelles furent déposées au Panthéon. Legrand a laissé un fils de son second mariage avec la fille du ministre Schérer. C'était un fort beau militaire, et ses manières nobles et gracieuses le

distinguaient de la foule des généraux de cette époque. Il était très-aimé des soldats; et, blessé grièvement comme il le fut, il n'échappa au désastre de la Bérésina que par l'amour de ses grenadiers, qui le portèrent longtemps sur un brancard.

M—D j.

LEGRAND (B.-ALEXIS-VICTOR), ingénieur français, né à Paris en 1791. Legrand, après avoir fait de brillantes études au lycée impérial, entra à l'école polytechnique en 1809, et en sortit dans les ponts et chaussées. La protection de Becquey, directeur général de ce corps, le fit attacher, dès sa sortie de l'école des ponts et chaussées, en 1814, au secrétariat de la direction générale. Il ne tarda pas à obtenir la confiance de son protecteur, et ce fut lui qui dirigea, en réalité, le corps auquel il appartenait, sous le nom de Becquey, placé par la restauration à la tête d'une administration dont il ignorait tous les détails. En 1828, Martignac appela Legrand aux fonctions de secrétaire du conseil des ponts et chaussées et le nomma ingénieur en chef. Quand, sous le cabinet Polignac, le corps des ponts et chaussées fut régi par un ministre des travaux publics, le baron Capelle, Legrand en devint secrétaire général. La chute de la restauration, dans laquelle il avait trouvé des protecteurs si bienveillants, n'arrêta pas la carrière de Legrand. Au fait d'une administration dont il était depuis longtemps l'âme, il en obtint la direction après le départ de Bérard, qui avait occupé un instant le poste de directeur général, et en 1852, il reçut le même titre. A dater de cette époque, Legrand fut placé à la tête de tous les grands travaux qui signalèrent le règne de Louis-Philippe. Nommé maître des requêtes, puis conseiller d'Etat, élu député, en 1836, par le département de la Manche, il prit une part active aux discussions des chambres sur toutes les questions de travaux publics; c'est lui qui insista plus particulièrement pour l'ouverture des routes stratégiques de l'Ouest; en 1838, il appuya avec force l'exécution des chemins de fer par l'Etat; il s'occupa avec autant de zèle que d'intelligence de l'amélioration de la navigation des rivières, jusqu'alors négligée, et de celle des ports. Soit comme député, soit comme commissaire du gouvernement, il soutint de nombreux projets de loi, et fit preuve dans les débats parlementaires de cette même habileté qui avait si bien réussi à sa fortune. Nommé en 1840 sous-secrétaire d'Etat du ministère des travaux publics, et plus tard vice-président du comité des travaux publics au conseil d'Etat, grand officier de la Légion d'honneur, Legrand vit sa carrière brisée par les événements de février 1848. Il en conçut un vif chagrin qui acheva d'altérer sa santé déjà ébranlée par le travail; il mourut aux eaux d'Uriage, près Grenoble, le 25 août 1848. Z.

LEGRAND D'AUSSY (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), littérateur et érudit, né à Amiens en 1737, était fils d'un employé des fermes générales. Après

avoir terminé ses études au collège des jésuites, il sollicita comme une faveur son admission parmi ses maîtres, et fut chargé de professer la rhétorique à Caen, où il eut l'avantage de compter au nombre de ses élèves l'illustre Laplace. Après la suppression de sa société, il rentra dans le monde; mais il y resta étranger, et ne connut au milieu de Paris que des savants et de vieux livres. Lacurne de Ste-Palaye et le marquis de Paulmy l'associèrent bientôt, l'un, à ses *Recherches* pour le Glossaire français (*voy. SAINTE-PALAYE*), et l'autre, à la rédaction des *Mélanges*, dont il puisait les matériaux dans son immense bibliothèque. Legrand fut nommé en 1770 secrétaire de la direction des études à l'école militaire, et, quelque temps après, fut chargé de l'éducation du fils d'un fermier général; mais il n'abandonna point ses occupations favorites, et il revint, aussi promptement qu'il le put, à ses recherches sur les antiquités françaises. La publication des *Fabliaux* le fit connaître d'une manière avantageuse. L'un de ses frères, nommé abbé de St-André de Clermont, le pressa de lui faire une visite dans la capitale de l'Auvergne; et ce voyage, qui ne devait être qu'une distraction nécessaire à sa santé, fournit à Legrand d'Aussy les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances. Il parcourut en naturaliste cette belle province en 1787 et 1788, se hâta de publier ses observations, et se repentit de les avoir données trop tôt. Il fut nommé en 1795 conservateur des manuscrits français de la bibliothèque; cette place le mit à portée de reprendre le projet qu'il avait eu d'écrire l'histoire complète de notre poésie. Il agrandit son plan, et il avait déjà terminé plusieurs parties de cet ouvrage, trop vaste pour être exécuté par une seule personne, lorsqu'il mourut presque subitement à Paris, le 5 décembre 1800. Legrand était membre de l'Institut, et Lévêque, son collègue, y prononça son *Eloge*, imprimé dans le tome 4, p. 84, des *Mémoires* de la classe des sciences morales et politiques. Il avait le cœur bon, mais des formes dures; défaut qui n'était que le résultat de son éloignement pour la société. On a de lui; 1° *Fabliaux ou Contes des 12^e et 13^e siècles*, traduits ou extraits d'après les manuscrits, etc. Paris, 1779, 3 vol. in-8°. On y ajoute un quatrième volume intitulé *Contes dévots, fables et romans anciens*, 1781, in-8°; nouv. édit., ibid., 1781, 5 vol. petit in-12. Ce recueil, bien que consulté encore avec fruit, a perdu beaucoup de sa valeur depuis les publications de Méon (*voy. ce nom*) et celles qui les ont suivies. Legrand d'Aussy a eu tort d'analyser plutôt que de reproduire les textes. Une partie très-utile de son recueil, ce sont les indications des différentes imitations qui ont été faites de la plupart de ces contes, soit par des littérateurs français, soit par des littérateurs étrangers. Legrand a fait précéder cet ouvrage d'une dissertation très-intéressante, dans laquelle il soutient que les trouvères

(poètes des provinces situées au nord de la Loire) l'emportent par l'esprit, l'imagination et le talent sur les troubadours. 2^o *Histoire de la vie privée des Français*, Paris, 1782, 3 vol. in-8^o. Cet ouvrage, dont le plan avait été donné à Legrand par le marquis de Paulmy, devait embrasser le logement, la nourriture, les vêtements et les divertissements; mais il n'a publié que la partie qui traite de la nourriture. Levêque pense avec raison que l'ouvrage aurait encore eu plus de succès si l'auteur eût sacrifié une partie de ses recherches, et complété son travail. M.-J.-B.-B. de Roquefort en a donné une édition augmentée, Paris, 1815, 3 vol. in-8^o. 3^o *Voyage dans la haute et basse Auvergne*, Paris, 1788, in-8^o; 2^e édition, entièrement refondue et augmentée, *ibid.*, 1795, 3 vol. in-8^o. Il est intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle; mais on a lieu d'être surpris que l'auteur ne se soit pas étendu davantage sur les antiquités que renferme cette province. 4^o *La Vie d'Apollonius de Thyanes*, *ibid.*, 1808, 2 vol. in-8^o. Elle est curieuse et dérangée de toutes les fables rapportées par Philostate. 5^o Plusieurs *Mémoires* très-importants, dans le recueil de l'Institut : *Notice sur l'état de la marine en France au commencement du 14^e siècle.* — *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales.* — *Sur l'ancienne législation de la France*, comprenant la loi salique, la loi des Visigoths, la loi des Bourguignons. Il y soutient, contre le sentiment de Ducange, que Basile Hérold n'a point publié la version originale de la loi salique; que c'est Eccard qui a fait connaître le premier ce monument précieux de notre législation, 1720. D. Bouquet l'a insérée dans le tome 4 de la *Collection des historiens de France*, mais sans se douter que ce fût le véritable code des Francs. 6^o Un grand nombre d'analyses de vieux poètes français dans les *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi.*

W—s et Z—m.

LEGRAND DE LALEU (LOUIS-AUGUSTIN), né à Nouvion, en Picardie, le 18 mai 1753, etudia la jurisprudence et suivit la carrière du barreau; mais, en 1786, ayant signé une *consultation* en faveur de trois hommes condamnés à la roue par le bailliage de Chaumont, il fut rayé du tableau des avocats. Cette consultation se trouve à la suite du *Mémoire justificatif* que Dupaty publia pour ces trois infortunés, et qui fut brûlé par arrêt du parlement de Paris, sur le réquisitoire de l'avocat général Séguier (*voy. DUPATY et SÉGUIER*) (1). Appelé, comme professeur de législation, à l'école centrale du département de l'Aisne, établie à Soissons, Legrand de Laleu fut aussi nommé correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), et reçut la croix de la Légion d'honneur. Outre la *consultation* déjà citée, on a

(1) Le président Dupaty, voyant la détresse de Legrand de Laleu, voulait lui assurer une pension de douze cents livres; mais celui-ci renvoya le titre de cette pension au donateur, en ne lui écrivant que ces mots : « Votre amitié m'honore, mais « votre vertu m'indigne. »

de lui : 1^o *Philotas*, roman qui parut sous le voile de l'anonyme, 1786, in-8^o; 2^o *Dissertation historique et politique sur l'ostracisme et le pétalisme*, lue à l'Institut national, Paris, an 8 (1800), in-8^o; 3^o *Recherches sur l'administration de la justice criminelle chez les Français avant l'institution des parlements, et sur l'usage de juger les accusés par leurs pairs ou jurés, tant en France qu'en Angleterre*. Cet ouvrage, qui, en 1789, partagea avec celui de Bernardi (*roy. ce nom*) le prix proposé par l'Académie des inscriptions, ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, Paris, 1823, in-8^o, avec portrait, et précédé d'une notice très-intéressante sur Legrand de Laleu, par Lesur. A la fin du volume, on trouve plusieurs poésies très-agréables, entre autres deux odes, pleines de verve, l'une sur la translation du corps de Descartes, et l'autre sur la translation du corps de J.-J. Rousseau au Panthéon. Cette dernière se termine par cette strophe qui peint le caractère de Rousseau :

Mais que fais-je ! où m'emporte une ardeur insensée !
Jean-Jacques du tombeau s'est élané vers moi :
Modère ces honneurs dont mon âme est blessée ;
Je fus homme, tais-toi.

Legrand de Laleu avait entrepris une traduction en vers de dix syllabes de l'*Arawana*, dont on a trouvé les quinze premiers chants achevés. C'est au milieu de ce travail qu'il mourut, à Laon, d'un anévrisme, le 15 juin 1819, âgé de 64 ans. — LEGRAND (François-René-Frédéric), poète et littérateur, mort à Paris en 1852, était né à Orléans et prenait le titre *d'élève de la nature*. Il a publié un grand nombre d'opuscules en vers et en prose, parmi lesquels nous citerons : 1^o *Stances à l'Éternel sur les principaux devoirs de l'homme*, Paris, 1829, in-12. Une feuille publique en rendit compte; mais l'auteur, se croyant insulté dans cet article, y répondit par l'écrit suivant : *Au journal intitulé le Voleur*, in-8^o de 2 pages; 2^o *les Journalistes intrigants et calomnieux démasqués, suivis du Journaliste tel qu'il devrait être*, Paris, 1829, in-12; 3^o *la Philippiade*, fragments en vers sur la vie de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, Paris, 1850, in-8^o de 16 pages; 4^o *les opinions politiques de la France dévoilées, ou Quel est le désir des républicains, napoléonistes, carlistes et orléanistes. Pourquoi le commerce ne va pas, et le moyen de le faire reflourir*, dialogue en prose, Paris, 1851, in-8^o de 16 pages.

F—LE.

LEGRAS (RICHARD), médecin, né à Rouen en 1526, exerça sa profession dans cette ville, et s'y fit estimer par sa probité et ses lumières; il mourut le 28 novembre 1584. Tous les poètes du temps célébrèrent à l'envi ses louanges, en français, en grec et en latin. Son fils rassembla les vers publiés à cette occasion, dans un recueil intitulé *le Tombeau de feu noble homme maître Richard Legras, etc.*, Paris, 1586, in-12. — LEGRAS (Jacques), fils du précédent, né à Rouen, se distingua par son amour pour les lettres et par son érudition. Il fut reçu avocat au parlement, et partagea ses loi-

sirs entre le culte des muses et les affaires. Lacroix-du-Maine, son ami, dit qu'il était homme fort docte ès langues, et poète français très-excellent. Legras avait fait l'éloge de son projet d'une *Bibliothèque françoise*, par deux sonnets qui son imprimés à la suite de la préface. On a encore de lui la *Traduction d'Hésiode (les Besognes et les jours)*, Paris, 1586, in-12; elle est en grands vers. L'abbé Goujet la trouve préférable pour l'exactitude, et même pour le mérite du style, aux trois traductions qui avaient déjà paru de ce poète, par Rich. Le Blanc, Lamb. Daneau, et Baiff. W—s.

LEGRAS (LOUISE DE MARILLAC), fondatrice de St-Vincent de Paul des sœurs de la charité, dites aussi *Sœurs grises*, naquit, en 1591, de Louis de Marillac, frère du garde des sceaux et du maréchal de France de ce nom. Elle épousa en 1613 Antoine Legras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, qui la laissa veuve en 1625. Riche et jeune encore, elle eût pu trouver aisément à se remarier, et jouir des avantages qu'offre le monde; elle y renonça. Elle avait eu pour directeur Jean-Pierre Camus, évêque de Belley. Ce prélat la mit entre les mains de St-Vincent de Paul, occupé alors des nombreux établissements qui ont signalé la vie de cet apôtre de la charité. Il trouva dans madame Legras des dispositions qui le déterminèrent à s'en faire une aide. Elle partagea ses travaux avec un zèle et une activité que l'amour de Dieu peut seul inspirer. Dès 1717, il l'envoya visiter les confréries qu'il avait établies dans les campagnes pour le soulagement des pauvres malades. Il la mit ensuite à la tête d'une communauté de filles qu'il avait rassemblées sur la paroisse de St-Nicolas-du-Chardonnet, pour la même destination. Madame Legras les employa au service des malades de l'Hôtel-Dieu, où elles firent beaucoup de bien. Elle les y accompagnait, se dévouant, elle et ses sœurs, aux soins les plus vils, rappelant ceux qu'elles servaient à des sentiments religieux, exhortant les moribonds et les aidant à bien mourir. Cette bonne œuvre s'étendit de plus en plus; elle embrassa les enfants trouvés, les galériens, les aliénés et jusqu'aux pestiférés: plusieurs sœurs furent les victimes de leur héroïque charité. Madame Legras suffisait à tout; elle employait ses revenus à acheter ou à louer des maisons pour les établissements, à fonder de nouvelles communautés. Ses filles étaient répandues dans différentes paroisses de Paris, aux Invalides, aux Incurables, dans les prisons, partout où il y avait de la misère à soulager et des malheureux à consoler. Nantes, Angers, plusieurs grandes villes, demandèrent de ces sœurs. L'œuvre prospéra si bien que bientôt il s'en trouva dans toute la France, en Italie, en Espagne, en Pologne, dans les Pays-Bas et même en Amérique et aux Indes. Madame Legras eut la consolation de voir les progrès rapides de son établissement. Elle continua, le reste de sa vie, ces exercices de charité, et mourut à Paris, le 15 mars 1662, laissant

de grands exemples et une mémoire justement honorée. La *Vie* de cette vénérable fondatrice, avec ses *Pensées*, donnée par Gobillon, curé de St-Laurent, sa paroisse, a été revue et augmentée par Collet, Paris, 1769, in-12.

L—y.

LEGRAS (ANTOINE), né à Paris vers 1680, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y distingua par sa régularité et par sa science. Ayant ensuite quitté cette société, il rentra dans le monde et mourut le 11 mars 1751. C'était un homme très-versé dans l'étude de l'Écriture sainte et des Pères. Les traductions qu'il en a données, avec des notes explicatives, témoignent de son érudition, mais elles sont en général faibles et diffuses. Presque tous ses écrits ont paru sous le voile de l'anonyme. En voici les titres: *Ouvrage des Sts-Pères qui ont vécu du temps des apôtres, contenant la lettre de St-Barnabé, le pasteur de St-Hermas, les Lettres de St-Clément, de St-Ignace et de St-Polycarpe*, avec des notes, Paris, 1717, in-12. Ce livre est précédé de judicieux avant-propos et accompagné de remarques utiles. 2^o Dans la *Ste-Bible, en latin et en français, avec des notes littérales pour l'intelligence des endroits les plus difficiles*, par Le Maître de Sacy, le 4^e volume contient les livres apocryphes, en latin et en français, de la traduction du P. Legras, Paris, 1717, 4 vol. in-fol. 3^o La même traduction fut réimprimée sous le titre suivant: *Livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, en latin et en français, avec des notes, pour servir de suite à la Bible de M. de Sacy, en 21 volumes*, Paris, 1742, 2 vol. in-12. Ces deux tomes renferment le 5^e et le 4^e livre d'Esdras, le 5^e et le 4^e des *Machabées*, l'Épître de St-Paul aux *Laodicéens*, l'Épître catholique de St-Barnabé; le *Pasteur* d'Hermas, les *Épîtres* de St-Clément, de St-Ignace, de St-Polycarpe, et l'Épître à *Diognète*. Ainsi, un volume tout entier est à peu près la même chose que les *Ouvrages des Pères*, publiés en 1717, par Legras. 4^o *Épître à Diognète, dans laquelle l'auteur, sur les ruines de l'idolâtrie et du judaïsme, établit les plus solides fondements de la religion chrétienne, ouvrage du 1^{er} siècle, traduit de l'original grec*, Paris, 1725, in-12. Le P. Legras pense que cet ouvrage apologetique, ordinairement imprimé avec les écrits de St-Justin, date de l'an 70 de Jésus-Christ. Cette épître renferme un admirable tableau de la vie des premiers chrétiens, mais la traduction manque d'exactitude en bien des endroits. 5^o *Les Vies des grands capitaines grecs et romains, de Cornélius Népos, avec les portraits des grands hommes et des caractères des siècles dans lesquels ils ont vécu, tirés de Velleius Paterculus*, Paris, 1729, in-12, sans texte. C'est le seul ouvrage de Legras qui porte son nom. La traduction de Népos est accompagnée de quelques notes utiles; mais un autre traducteur, Bruyset, remarque avec raison qu'elle est froide et prolix. 6^o *Apologie de M. Nicole, écrite par lui-même, sur le refus qu'il fit, en 1679, de s'unir avec M. Arnauld, etc.,*

(publiée par les soins de M. Legras, ci-devant confrère de l'Oratoire), Amsterdam (Paris, Simart, 1734, in-12). Le titre de cette publication montre que le P. Legras avait déjà quitté la société dont il faisait partie. — LEGRAS du Villard (Pierre), chanoine du chapitre de St-André de Grenoble et supérieur de la maison de Parménie, mourut en 1785, à l'âge d'environ 85 ans. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Sanctoral, ou Légendes des saints du diocèse de Grenoble*, 1750, in-8°; 1740, in-12; 2° *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal Lecamus, évêque et prince de Grenoble*, Lausanne (Grenoble), 1748, in-12 (anonyme); 3° *Lettre sur la procession des fous et autres extravagances en diverses églises*, 1757; 4° *Dissertation sur l'origine des noms de famille*, 1758, in-12; 5° *Les Agréments de la solitude*, 1758. C—L—T.

LEGRAS (PHILIPPE), juriconsulte, né en 1752, à Dijon, était procureur au parlement de cette ville avant la révolution. Il s'y montra d'abord fort opposé, et il essuya quelques persécutions. Étant venu à Paris après la chute de Robespierre, il s'y lia particulièrement avec Maret, depuis duc de Bassano; et lorsque celui-ci fut devenu un grand personnage, il lui fit encore plus assidûment sa cour, et par lui obtint quelques faveurs du gouvernement impérial. Nommé par sa protection l'un des membres de la commission qui prépara le code de commerce, il eut une grande part à sa rédaction, et ne contribua pas peu à lui donner le caractère de fiscalité dont il est empreint. Legras fut nommé, à la suite de cette opération, avocat au conseil d'État et chevalier de la Légion d'honneur, ce dont sa vanité parut très-flattée. Fort affligé de la chute du gouvernement impérial et de son protecteur le duc de Bassano, il se retira à Dijon, et mourut dans cette ville le 14 avril 1824. Il avait publié : 1° *le Citoyen français, ou Mémoires historiques, politiques, physiques*, etc., 1785, in-8°; 2° *Puissante Réclamation pour les pères et mères des émigrés*, Paris, 1795, in-8°; 3° *Note sur la formule de procéder devant les tribunaux de commerce*, brochure in-8°, Paris, 1812. M—D j.

LEGRAVEREND (JEAN-MARIE-EMMANUEL), juriconsulte, né en 1776, à Rennes, se destina d'abord à l'exercice de la médecine, mais renonça de bonne heure à cette carrière. Nommé secrétaire en chef de l'administration d'Ille-et-Vilaine, il occupa cette place pendant trois ans, et la quitta pour celle de chef de bureau au ministère de la justice, où il devint, en 1815, chef de la division des affaires criminelles et des grâces. L'année suivante, le roi lui accorda la décoration de la Légion d'honneur. C'est par erreur qu'on a dit qu'en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, Legraverend fut élu par le département d'Ille-et-Vilaine à la chambre des représentants. Nous sommes assurés qu'il n'a jamais fait partie d'aucune assemblée législative. Ayant conservé ses fonctions au ministère de la justice, il fut appelé,

en 1819, à faire partie du conseil d'État en qualité de maître des requêtes en service extraordinaire. Ayant été mis à la retraite, il se fit inscrire, en quittant le ministère de la justice, sur le tableau des avocats à la cour royale de Paris, et ouvrit un cabinet de consultations (1). Il en rédigea deux dans le courant de 1826 et 1827, pour Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, qui était poursuivi à raison d'un article intitulé *Des arrestations arbitraires sur la voie publique*, inséré dans la *Gazette des tribunaux* (voy. ISAMBERT). Il n'était pas marié. Il est mort à Paris, le 23 décembre 1827. Legraverend a laissé sur le droit criminel, qui durant toute sa vie avait été l'objet spécial de ses études, plusieurs ouvrages estimés : 1° *Traité de la procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. L'auteur a refondu ce traité dans l'ouvrage suivant, où il s'est occupé de cette procédure dans les chap. 12 et 13 du titre 2. 2° *Traité de la législation criminelle en France*, Paris, 1816, 2 vol. in-4°; 2° édition, 1823; 3° édition revue et corrigée sur les notes manuscrites de l'auteur, et d'après les changements survenus dans la législation et la jurisprudence, par M. Duvergier, 1850. C'est un livre bien fait. Après avoir, dans une introduction écrite avec élégance et simplicité, tracé rapidement l'histoire de la législation criminelle en France, l'auteur expose les principes qui dominent la matière, fait connaître les droits et les devoirs des officiers de police judiciaire chargés de la recherche et de la constatation des crimes, délits et contraventions, ainsi que l'organisation de tous les tribunaux de répression, depuis la simple police jusqu'à la cour des pairs, et les formes de la procédure qui doivent être suivies devant chacun d'eux. Il discute avec méthode et clarté les questions que le texte de la loi peut soulever. Il cite la jurisprudence, mais n'hésite pas à la combattre dès qu'elle ne lui paraît pas conforme à l'intention du législateur. Il cède à la raison, jamais à l'autorité. Il rapporte aussi les opinions des autres criminalistes, soit pour les réfuter, soit pour fortifier les siennes. On peut seulement regretter que dans son *Traité de la législation criminelle*, qui devait, ce nous semble, indiquer non-seulement les formes à suivre pour atteindre les infractions, mais encore les peines qui sont infligées à ces infractions, l'auteur ne se soit occupé que de la *procédure*, et ait négligé la *pénalité*. Il eût été à désirer qu'il énumérât les crimes, délits et contraventions prévus, soit par le Code pénal, soit par les lois qui en forment le complément; qu'il prit soin de citer les dispositions pénales applicables, et de donner la solution des questions que leur application peut faire naître. L'ouvrage eût alors embrassé la législa-

(1) Les auteurs de la *Biographie des contemporains* prétendent qu'en sortant de la chancellerie Legraverend devint conseiller à la cour de Rennes : ils se trompent. C'est son cousin qui était membre de cette cour.

tion criminelle tout entière, et l'on n'aurait pas eu à lui reprocher de ne pas tenir ce que son titre promet. 3^o *Observations sur le jury en France*, Paris, 1818; 2^e édition, 1827, 1 vol. in-8^o; 4^o *Des lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle, ou Du défaut de sanction dans les lois d'ordre public*, Paris, 1824, 2 vol. in-8^o. L'ouvrage est divisé en deux parties. L'auteur traite d'abord de la législation criminelle. Les observations que contiennent cette partie forment le complément du *Traité* dont nous avons parlé plus haut. Après avoir fait connaître ce qui est, l'auteur indique ce qui devrait être. Le premier ouvrage était purement pratique, celui-ci n'est que théorique. La seconde partie est relative aux matières politiques; l'auteur y parle des droits garantis par la charte, notamment de la *liberté individuelle* et de la *sûreté des personnes*. Elle se rattache ainsi à la première. 5^o *Un Mot sur le projet de loi relatif au sacrilège*, Paris, 1825, in-8^o; 6^o *Lettre à M. le comte de Montlosier*, Paris, 1826, in-8^o. Cette brochure est relative à un mémoire à consulter et à des dénonciations contre les jésuites, publiés par le comte de Montlosier (*voy. ce nom*) dans le courant de la même année. 7^o *Les Coups de bec et les Coups de pinte histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien, traduit d'un manuscrit tombé de la lune*, anonyme, Paris, 1825, 2 vol. in-12. C'est une histoire allégorique des événements qui se sont passés depuis la convocation des états généraux par Louis XVI jusqu'en 1825. L'auteur, à en juger par le titre, croyait être léger, badin et piquant, mais il s'est trompé. Cette satire est froide, obscure, ennuyeuse. Cet ouvrage a été reproduit en 1829, sous le titre de *Manuscrit tombé du ciel, ou Histoire du peuple ornithien*. 8^o Des articles de critique, insérés dans le *Moniteur*, sur des ouvrages de jurisprudence. G—D—F.

LE GRIS (JACQUES), écuyer de la cour de Pierre III, comte d'Alençon, est célèbre par un duel qu'il soutint contre Jean, seigneur de Carrouges. L'histoire de ce duel fameux, rapportée avec plus ou moins d'inexactitudes par Froissard, Sauval, Voltaire, Villaret et plusieurs autres, présente un des faits les plus intéressants du 14^e siècle. C'est un des monuments les plus curieux de la barbarie de notre vieille jurisprudence criminelle. On sait que, malgré l'édit de 1506, on continua d'ordonner avec beaucoup trop de légèreté les duels juridiques, sur des accusations souvent très-peu probables. Tel fut le duel dont nous allons rendre compte, en rectifiant le récit de Froissard, suivi trop aveuglément par les historiens. Cet événement eut lieu en 1387, le 22 décembre, après plus d'un an de plaidoiries, tant à Alençon qu'au parlement de Paris. Jean, seigneur de Carrouges (et non pas Caronge, comme on l'a répété d'après Froissard, qui a pris un *u* pour un *n* dans les manuscrits dont il a fait usage), avait épousé en secondes noces Marie de Thibou-

ville. Il était chevalier et chambellan du comte d'Alençon. Jacques le Gris, simple écuyer et possesseur de plusieurs fiefs près d'Argentan, vivait aussi à la cour et dans l'intimité du comte, qui n'estimait pas moins son esprit et ses connaissances que sa bravoure et sa loyauté. C'en était plus qu'il ne fallait pour exciter la haine des courtisans. Carrouges, naturellement jaloux, dur et brutal, avait toujours porté envie à Le Gris et cherché inutilement à le supplanter. Il partit pour l'Écosse avec l'amiral De Vienne, et envoya sa femme chez sa belle-mère, à Capoménil, près de Lisieux, dans la commune de Ménémauger, où existe encore aujourd'hui un château nommé Carrouges, qu'il ne faut pas confondre avec un autre du même nom dans le bourg de Carrouges, près d'Alençon, lequel appartient à l'ancienne famille des Tanneguy Le Veneur. Elle était à Capoménil depuis quelque temps, lorsqu'un homme, qu'elle prit pour le Gris, alla la visiter, et, l'ayant trouvée seule, la viola, après avoir vainement essayé de la séduire par les caresses et par l'argent. Marie dissimula jusqu'au retour de son mari l'horrible affront qu'elle avait éprouvé. Alors elle lui raconta fort *piteusement*, comme dit Froissard (t. 5, chap. 45), *l'aventure* qui lui était arrivée. Carrouges assembla sa famille, porta plainte au comte d'Alençon, qui ne put concevoir que le Gris, qui, le jour indiqué par Marie, s'était trouvé au château à quatre heures du matin, et l'avait encore servi à neuf heures, eût pu se rendre d'Alençon à Capoménil et de Capoménil à Alençon en cinq heures. En effet, la distance est de dix myriamètres (plus de vingt lieues), et alors les chemins, naturellement mauvais, étaient d'autant plus affreux que l'on était en hiver (le 18 janvier). L'alibi parut suffisamment établi aux yeux du comte d'Alençon et de toutes les personnes judiciaires. Il n'en fut pas de même au parlement de Paris, qui, par son arrêt du 13 septembre 1386, admit la plainte de Carrouges et déclara que « il échéait gage de bataille »; arrêt inique s'il en fut jamais, puisque, d'après l'ordonnance de Philippe le Bel que nous avons citée plus haut, il aurait fallu que le crime fût constant et qu'il y eût eu de violents soupçons contre l'accusé. Mais le parlement n'était pas fâché de trouver une occasion de mortifier un seigneur puissant comme l'était le comte d'Alençon. On prépara dans la place Ste-Catherine, derrière le Temple, des lices pour le combat auquel Le Gris eût pu légitimement se soustraire « par bénéfice de cléricature » (science). Il ne voulut point avoir recours à ce moyen, qui eût élevé des soupçons contre sa bravoure, dont il avait donné tant de preuves, et confirmé ceux que l'on avait conçus contre son innocence, qu'il espérait faire éclater. Toute la cour, le roi (Charles VI) et une nombreuse affluence de spectateurs environnaient le champ clos. Pour que le combat pût décentement avoir lieu, on fut obligé d'armer chevalier le Gris, qui n'était qu'é-

cuyer. Il avait cinquante ans environ, et tel était aussi à peu près l'âge de Carrouges. D'ailleurs armes égales et pareille bravoure. Ainsi le résultat paraissait fort incertain. La dame de Carrouges fut présente au combat; elle était dans un char de deuil, et couverte de vêtements noirs. Son mari s'approcha d'elle et lui dit : « Dame, par votre information et sur votre querelle, je vais aventurer ma vie et combattre Jacques le Gris; « vous savez si ma cause est juste et loyale. » — « Mon seigneur, répondit la dame, il est ainsi, et vous combattez tout sûrement, car la cause est bonne. » Carrouges embrassa son épouse, se signa, et, quoiqu'il fût dans l'accès de la fièvre qui depuis quelque temps le tourmentait, il se disposa à combattre et entra dans la lice. On se battit d'abord à cheval avec un égal avantage. Les deux champions s'avancèrent ensuite à pied, et s'attaquèrent avec beaucoup de vivacité. Le Gris porta à Carrouges un coup violent qui lui blessa la cuisse. L'affaire allait être bientôt décidée à l'avantage de l'accusé; et l'on doit juger quelles devaient être les transes de Marie, qui dans ce cas eût été condamnée au feu et dont le mari eût été attaché à la potence. Après la blessure de Carrouges, le combat ne fut continué qu'avec plus d'acharnement. L'infortuné le Gris eut le malheur de faire une chute, et son adversaire en profita pour se précipiter sur lui. Ce fut en vain que Carrouges voulut lui faire avouer qu'il était coupable : il persista à protester hautement qu'il était innocent, et à le jurer de la manière la plus formelle. Cependant l'impitoyable Carrouges, usant de toute la rigueur de sa victoire et du droit qu'elle lui donnait, lui enfonça son épée dans le corps. Telle fut la fin de ce combat, qui ne permit à personne de douter que le Gris ne fût coupable, puisqu'il avait été vaincu : logique toute-puissante à une époque où la force faisait le droit, où les préjugés et les erreurs les plus déplorables constituaient la raison publique. Le corps de le Gris fut livré au bourreau, qui le pendit, suivant l'usage, et l'abandonna à la voirie. Carrouges fut comblé de faveurs, et devint chambellan du roi. L'opinion publique était bien fixée sur cet événement. Quelques années s'étaient écoulées; la famille du vaincu avait perdu la fortune et l'honneur... Enfin le véritable auteur du viol de la dame de Carrouges fut découvert : c'était un écuyer qui sans doute avait quelques rapports de ressemblance avec le malheureux le Gris. Carrouges était alors en Afrique, et on ne le revit pas. Sa femme (suivant l'Anonyme de St-Denis), pénétrée de désespoir, se fit religieuse. Elle mourut inconsolable de la méprise cruelle dont elle était l'auteur.

D—B—S.

LEGRIS-DUVAL (RENÉ-MICHEL), prédicateur ordinaire du roi, naquit à Landernau en Bretagne le 16 août 1765. Il était neveu du P. Querbeuf, ancien jésuite, qui lui obtint une bourse au collège de Louis le Grand, à Paris, d'où le jeune Duval passa au séminaire de St-Sulpice. Ordonné

prêtre le 20 mars 1790, à la veille des grandes catastrophes de l'Eglise et de l'Etat, il ne quitta point la France en 1792, et, s'étant retiré à Versailles, il s'y dévoua aux fonctions du saint ministère. Il était dans cette ville au moment du procès et de la condamnation du roi : craignant que dans un moment de proscription et de terreur le prince ne trouvât point pour l'assister des prêtres tels qu'il les eût souhaités, il part de Versailles le 20 janvier 1793 au soir, et se rend à la commune de Paris. *Je suis prêtre, dit-il; j'ai appris que Louis XVI était condamné à mort, je viens lui offrir le secours de mon ministère.* On peut se figurer l'étonnement des membres de la commune. Ils annoncent à l'abbé Duval que le roi s'est procuré un confesseur; mais ce prêtre si courageux n'avait point de papiers, et on allait peut-être l'envoyer en prison, lorsqu'un de ses anciens camarades de collège, Mathieu, député à la convention, le reconnut et répondit de lui. On le laissa donc retourner à Versailles, où il se livra, autant que les circonstances le permettaient, à l'exercice de ses fonctions. Après la terreur, il fut un des premiers à profiter de l'ombre de liberté rendue à la religion. En 1796, il se chargea de diriger l'éducation de M. Sosthène de la Rochefoucauld, fils de M. le duc de Doudeauville, et ce fut pour lui qu'il composa le *Mentor chrétien, ou Catéchisme de Fénelon*, 1797, in-12 (1); mais il ne cessa point pour cela de remplir les devoirs propres de son état. Il prêchait souvent, soit dans les églises, soit dans des réunions pieuses; et ses discours, quelquefois écrits, plus souvent improvisés, annonçaient la plus heureuse facilité, le goût le plus sûr, et en même temps la piété la plus tendre et la plus éclairée. Dans le tribunal de la pénitence, il dirigeait les âmes avec une bonté, un art et une sagesse admirables. Il présidait à beaucoup de bonnes œuvres, et y paraissait aussi habile dans le conseil que fécond dans les moyens d'exécution. Ce fut lui qui lors de l'exil des cardinaux en 1810, à l'occasion de leur refus de prendre part au second mariage de Napoléon, excita des personnes riches et pieuses à fournir des fonds pour faire subsister convenablement ces illustres proscrits. Son zèle sembla prendre une nouvelle ardeur depuis la restauration. Il prêcha plusieurs fois à la cour, et très-fréquemment dans des assemblées de charité, dont il était l'âme. Parmi ses discours, un seul peut-être a été publié : c'est celui qu'il prononça le 22 février 1815, et qui a pour titre : *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre*, 1815, in-8° de 59 pages. Il fut le promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, et d'une autre encore pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il concourut également à celle qui fut formée pour l'entretien

(1) Quelques exemplaires ont pour titre : *Fondements de la morale, ou Fénelon et Théodore.*

du petit séminaire ; il favorisa de tout son pouvoir l'établissement des missions, ainsi qu'une institution de religieuses qui se vouent à l'instruction des filles de la campagne. Enfin il provoqua ou encouragea une foule de bonnes œuvres ; et il les dirigeait avec un mélange heureux de fermeté et de douceur, de prudence et d'activité. Simple prêtre, sans place, sans fortune, il jouissait d'une considération due uniquement à ses talents et à sa vertu. Nommé par le roi à un évêché en 1817, il refusa cet honneur. Il refusa également une place d'aumônier ordinaire dans la chapelle du comte d'Artois, et celle de grand vicaire de Paris, qui lui furent successivement offertes. Ce ne fut que quelques jours avant sa mort qu'il reçut du roi une pension de quinze cents francs. Sa santé avait toujours été extrêmement frêle et délicate ; et son zèle et sa charité ne lui avaient pas permis de la ménager assez. Il tomba malade dans les derniers jours de 1818, et mourut le 18 janvier de l'année suivante, dans les plus vifs sentiments de piété. On croit qu'il a laissé des discours, des fragments d'ouvrages et des lettres de direction, qu'il serait utile de publier. Il a paru après sa mort une *Notice* sur sa vie, in-8°, 31 pages ; cet article en est extrait.

P—C—T.

LEGROING DE LA MAISONNEUVE (la comtesse FRANÇOISE-THÉRÈSE-ANTOINETTE), issue de l'une des plus anciennes familles de France, naquit à Bruyères, en Lorraine, le 11 juin 1764. Elle passa ses premières années, entourée de tous les avantages de la naissance et de la fortune, au milieu des montagnes de l'Auvergne. C'est dans cette province, qu'ils ne quittèrent plus, que ses ancêtres paternels, descendants eux-mêmes des princes souverains de Logrono, en Espagne, étaient venus se réfugier. Le chapitre noble et séculier de la Vcine lui fut ouvert ; un privilège, devenu en quelque sorte un droit de succession, lui assurait cette distinction, alors si recherchée. A seize ans, il lui fut accordé d'entrer dans cette retraite, qu'un long usage avait placée sous le patronage spécial des reines de France. A dix-huit ans, elle fut chargée, par la confiance des chanoinesses ses compagnes, de rédiger de nouvelles constitutions, pour remplacer les règles qui avaient dû jusque-là diriger le gouvernement intérieur de la communauté : tâche délicate à remplir au milieu d'intérêts puissants et divers. Elle s'en acquitta à la satisfaction générale et à la louange même de la cour, où, par cette première preuve de sagesse, elle sut déjà fixer l'attention et mériter les plus augustes approbations. Dans ce séjour où sa prudence avait ramené les loisirs calmes et religieux, elle se livrait avec ardeur à l'étude de l'antiquité grecque et latine. Traduire Homère, Virgile et Cicéron, était une de ses plus chères occupations ; plusieurs langues modernes lui étaient aussi familières, comme aucune des grandes littératures de l'Europe ne lui était étrangère. De tels avantages l'avaient fait remarquer du monde savant, quand

elle parut dans les cercles de la capitale. Déjà elle avait mis à profit sa retraite pour s'essayer dans la carrière littéraire, en traçant, sous la forme des plus pures fictions, les malheurs de Zénobie, reine de Palmyre. Malgré les plus pressantes sollicitations de ses amis, elle ne voulait destiner ce premier fruit de son imagination qu'aux communications les plus intimes. Un indiscret admirateur ne sut pas respecter cette réserve : il livra l'ouvrage à la publicité sans l'aveu de son auteur. Deux éditions se succédèrent en peu de mois. Forcée d'émigrer à la suite de la révolution, elle se fit chérir de ses compagnons d'exil par sa charité. Elle se livra plus que jamais à ses goûts littéraires, et après son retour en France, elle fit paraître un *Essai sur l'éducation des femmes*. A cette occasion, Napoléon lui proposa le titre de surintendante, avec la haute direction dans les deux grandes institutions qu'il avait dessein de fonder pour la Légion d'honneur. Mais, par un sentiment de conscience et d'exquise délicatesse, elle crut devoir refuser cet emploi. De ce moment, elle ne s'occupa plus que de son projet d'établir elle-même un pensionnat à Paris. Les plus honorables familles s'empressèrent de le favoriser en lui remettant leurs enfants. Le succès de son ouvrage lui valut encore une approbation flatteuse : Bernardin de Saint-Pierre lui adressa de sincères félicitations. Ce philosophe avait été frappé de ses vues judicieuses. « Vous préparez, lui dit-il, « d'inappréciables trésors à la société. » Ses premières tentatives lui ayant réussi suivant ses espérances, madame Legroing voulut rendre jusqu'à ses loisirs utiles à ses plus jeunes élèves, par une production appropriée à ses vues : elle fit pour elles un recueil de *Contes moraux*, charmante composition, où se peignent admirablement toute la délicatesse de son goût et ses tendres sollicitudes pour l'enfance. Vers le même temps, elle put encore, dans un but plus avancé, donner, comme elle se plaisait à le dire, des sœurs à Zénobie : elle fit paraître *Clémence*, roman en trois volumes, dont le plan et le développement ne furent pas aussi généralement appréciés. Plus tard, elle composa une *Retraite pour la première communion*. Pie VII, présent à Paris, en agréa l'hommage. Au milieu de ces travaux si nombreux et si variés, elle prenait encore part à la rédaction du *Mercur*, de *l'Etoile*, et de plusieurs autres journaux, qui contiennent d'elle, outre d'excellents articles de littérature et de philosophie, des pièces de vers, des odes, des épîtres dues à un talent marqué pour la poésie. La musique avait aussi pour elle beaucoup d'attrait. Il lui arriva quelquefois d'échanger avec le fameux Kalkbrenner son rôle de poète pour prendre celui de compositeur, où elle parvenait même à étonner son maître. Le peintre Prudhon, à qui l'on doit un beau portrait de cette femme éminente, fut un des artistes avec qui elle aima le plus à conserver des relations commencées dans leurs jours les moins heureux.

Des rapports purement littéraires la rapprochèrent quelquefois de mesdames de Staël, de Genlis et d'Hautpoul. L'impératrice Joséphine fut aussi une de ces femmes, remarquables à tant de titres, qu'elle se plaisait à fréquenter, l'ayant connue depuis son veuvage. Souvent elle en obtint, après comme avant son élévation, des faveurs nombreuses pour ses compagnons d'infortune, qui restaient encore éloignés du sol français. Elle avait aussi obtenu de Barras, au temps de sa puissance, des grâces non moins précieuses. Ce dévouement ne fut point entièrement méconnu par la restauration : une pension bien modeste, sur la liste civile de Louis XVIII, en fut la première récompense. A cette époque, madame Legroing s'occupa de rétablir son chapitre canonial; elle recourut, pour cette fin, aux chambres législatives, en leur adressant un mémoire. Après vingt-deux ans d'efforts, qui n'avaient été suspendus que par une dure nécessité, elle eut enfin l'espoir de mettre au jour son œuvre de prédilection : *L'Histoire des Gaules et de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Hugues-Capet*, en 5 volumes. Une première partie seulement a paru, en quelque sorte sous forme d'introduction à la publication complète qui devait se faire par livraisons. L'Institut, à qui elle fut communiquée, s'empessa, par l'organe d'un de ses secrétaires, de reconnaître toute la valeur de ce travail. L'imprimerie royale allait, sous ses auspices, reprendre cette publication, quand la révolution de 1850 vint l'en empêcher. Après une carrière de 74 ans, madame Legroing mourut le 12 mars 1857. Elle a laissé les ouvrages suivants : 1° *Zénobie*, Paris, 1800, 1 vol. in-8°; 2° *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes*, 2° édition, Paris, 1801, 1 vol. in-18; 3° *Contes*, 1 vol. in-18; 4° *Clémence*, Paris, 1802, 5 vol. in-12; 5° *Retraite pour la première communion*, 1804, 1 vol. in-12; 6° les neuf premiers chapitres de *L'Histoire* en 5 volumes dont nous avons parlé plus haut, broch. in-8°, imprimerie de Jules Didot aîné, Paris, 1850. C—r—s.

LEGROS (PIERRE), sculpteur, naquit à Paris en 1656. Son père, sculpteur lui-même et professeur à l'Académie, lui donna les premiers principes de son art. A vingt ans, il remporta le grand prix de sculpture sur un bas-relief représentant *Noé qui entre dans l'arche avec sa famille*, et il fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Il ne tarda pas à s'y faire distinguer. C'est à cette époque que les jésuites ouvrirent un concours pour la décoration de l'autel de St-Ignace dans l'église du Jésus. Legros, craignant d'être écarté de la lice à cause de sa grande jeunesse, envoya ses modèles comme s'ils arrivaient de Gènes. Au jour désigné, les ouvrages des concurrents sont exposés : ceux de Legros sont tirés de leurs caisses; chacun les admire, et d'une voix unanime le prix leur est adjugé. L'ouvrage qu'il avait exécuté représentait le *Triomphe de la Religion sur*

l'Hérésie. Legros ne tarda pas à être chargé, pour la même église, du fameux bas-relief où il a représenté le *Bienheureux Louis de Gonzague dans une gloire d'anges*. Il fit ensuite la statue de St-Stanislas Kotska : le saint est couché sur son lit de mort; la tête, les pieds et les mains sont de marbre blanc, la robe de marbre noir, et le lit de marbre sicilien de diverses couleurs. Malgré cette bizarrerie, l'exécution de cette statue l'a placée parmi les ouvrages de sculpture moderne les plus célèbres de Rome. On met au même rang les statues des apôtres St-Thomas et St-Barthélemy, que Legros fit pour la décoration de St-Jean de Latran; mais celui de tous ses ouvrages qui jouit de la plus grande estime est sa statue de St-Dominique, que l'on compte parmi les chefs-d'œuvre de la basilique de St-Pierre. Legros venait de la terminer, quand le désir de revoir sa patrie le ramena dans la capitale. Il y décora l'hôtel Crozat, qui a été détruit pour bâtir la salle de la Comédie italienne. Il fit aussi quelques sculptures à Montmorency. On ignore si c'est pendant son séjour à Rome ou à son retour en France qu'il fit cette statue de femme imitée de l'antique, connue sous le nom du *Silence*, et qui est un des ornements du jardin des Tuileries. On ne peut refuser à cet ouvrage une exécution savante et pleine de délicatesse; mais les formes et le dessin n'ont point cette sévérité et cette précision dans les contours que l'on admire dans les sculptures des anciens. A peine arrivé en France, il fut choisi pour exécuter dans le château et les jardins de Versailles un assez grand nombre d'ouvrages. Cependant, malgré ses talents, Legros n'éprouva que des dégoûts dans sa patrie. Il aurait désiré pouvoir être reçu membre de l'Académie, sans être obligé de se conformer à l'usage de présenter un de ses ouvrages pour être admis : il croyait que ceux qui l'avaient fait connaître suffisaient pour justifier ses prétentions. L'Académie en jugea autrement : elle refusa de l'admettre dans son sein, et, de même que le Puget, Legros ne put être académicien. Après deux ans de séjour à Paris, il se hâta de retourner à Rome, où il se fixa tout à fait. Parmi les ouvrages qu'il y exécuta, on distingue, dans l'oratoire du mont-de-piété, un bas-relief de *Tobie qui prête dix talents à Gabelus*; la statue en pied du cardinal Casanata, à la Minerve; le tombeau du même cardinal, à St-Jean de Latran; celui du cardinal Aldobrandini, à St-Pierre es Liens; le mausolée du pape Pie IV, à Ste-Marie Majeure, et enfin le groupe en argent de St-Ignace et de trois anges, de neuf pieds de proportion, qu'il fit pour l'église du Jésus. En passant par Turin, il exécuta pour l'église des Carmélites une *Ste-Thérèse* en marbre que l'on compte au nombre de ses plus beaux ouvrages. Cet artiste est plus connu en Italie que dans sa patrie, où ses ouvrages sont moins nombreux et où les injustices dont il crut avoir à se plaindre altérèrent son humeur. Il ne put jamais se con-

soler de n'avoir point été reçu de l'Académie, et le chagrin qu'il en ressentit précipita sa mort, qui eut lieu en 1719. Le chevalier de Cicognara, dans sa belle *Histoire de la sculpture*, porte de Legros le jugement suivant : « Cet artiste, comme « tous les sculpteurs français ses contemporains, « craignant que la simplicité des anciens ne fût « prise pour de la froideur et de la sécheresse, « essaya de modifier les copies qu'il avait été « chargé de faire pour Versailles, en s'éloignant « du modèle, et en y ajoutant ce qui, selon ses « principes, semblait manquer à l'antique, c'est- « à-dire *la grâce et la flamme*. Aussi ces copies « n'ont-elles plus que l'ensemble de la composi- « tion; la pureté du style a disparu, et on peut « plutôt les appeler des paraphrases françaises « de statues grecques que de fidèles traductions. « Le travail du ciseau y est admirable; car, sui- « vant le système du Bernin, tout le mérite de « l'art consistait dans ce qu'on appelait alors « *belle pratique*; système qui fit abandonner le « naturel et la simplicité, et réduisit l'art à n'être « plus qu'un métier purement mécanique. » Cependant on doit dire, à la louange de Legros, que de tous les artistes de son temps, c'est celui qui a le moins partagé le faux système suivi par ses compatriotes; système qui, un peu plus tard, devait produire les ouvrages des Lemoine et des Pigalle.

P—s.

LEGROS (NICOLAS), théologien appelant, naquit à Reims en décembre 1673, de parents très-pauvres. Il fut élevé par les bienfaits des chanoines réguliers de St-Denis de cette ville, fit ses études à Reims, fut fait prêtre en 1700 et reçu docteur en 1702. Letellier, archevêque de Reims, le nomma supérieur de son petit séminaire de St-Jacques, et successivement chapelain de Notre-Dame, chanoine de la collégiale de St-Symphorien, et enfin chanoine de la métropole. La mort de Letellier en 1710 apporta un grand changement dans le diocèse. Ce prélat, qui n'a jamais été accusé personnellement de jansénisme, mais qui le protégeait, fut remplacé par M. de Mailly, qui suivit une ligne de conduite toute différente. Legros perdit sa place de supérieur du petit séminaire, et on lui retira même les pouvoirs de prêcher et de confesser, quoiqu'il se fût soumis à la signature du formulaire. En 1714, il dressa dans la faculté de théologie de Reims, dont il était membre, l'acte d'acceptation de la constitution *Unigenitus*; mais il refusa de le signer. Poursuivi et frappé de censure par son archevêque, il se retira à Paris, et passa ensuite en Hollande, où il demeura un an avec Quesnel, Petitpied et Fouillou. Louis XIV étant mort sur ces entrefaites, les opposants reprirent faveur pendant quelque temps; les procédures faites à Reims furent annulées par le parlement, et Legros y retourna. Il devint le plus vif antagoniste de M. de Mailly, publia contre lui des mémoires, le dénonça au parlement, appela en 1717, et soutint cette cause

par ses démarches et par ses écrits. Ayant renouvelé son appel en 1721, il s'attira une lettre de cachet qui le reléguait à St-Jean de Luz : il en évita la signification et se tint caché pendant quelques années. En 1725, il fit le voyage à Rome avec l'abbé d'Éténare; mais le pape et le concile qui se tenait alors ne jugèrent pas à propos de recourir à ses lumières. Un voyage qu'il fit en Angleterre ne fut pas plus heureux. Privé de son bénéfice, dont le titre même lui fut ôté en 1731, il se retira en Hollande, où il passa les vingt-cinq dernières années de sa vie. L'archevêque schismatique d'Utrecht, Barchman, le fit professeur de théologie dans son séminaire d'Amersfort, et Legros remplit cet emploi jusqu'en 1736; mais, s'étant déclaré contre les prêts à intérêt usités en Hollande, il excita contre lui un orage dans ce pays et fut obligé de se réfugier à Utrecht dans une maison particulière. En 1742, il essaya d'autres désagréments pour s'être déclaré contre le fanatisme des convulsions; car, quoiqu'il eût été partisan des miracles de St-Médard et qu'il ait écrit pour les défendre, il ne donna pas néanmoins dans les excès des convulsionnaires. En butte pour cette raison à mille contradictions dans son parti même, il résida tour à tour à Schoonau et à Rhynewick, et mourut dans ce lieu le 4 décembre 1751. Laborieux et fécond, il a beaucoup écrit pour le soutien de la cause qu'il avait embrassée; il publia des lettres et des mémoires contre plusieurs évêques, entre autres contre Languet, de Leseure, de Charency. Nous ne ferons mention ici que des ouvrages étrangers à ces disputes. Legros donna, vers 1750, plusieurs écrits latins sur l'usure; le plus considérable est : 1^o le *Dogma ecclesie circa usuram*, qu'il fit de concert avec Petitpied, et qui fut suivi de 2^o *Lettres théologiques contre le traité des prêts de commerce*, 1740; 3^o la *Ste-Bible*, traduite sur les textes originaux avec les différences de la Vulgate, Cologne (Amsterdam), 1759, in-8^o. L'auteur y suit la version de Mons, censurée à Rome et en France. Rondet donna, en 1756, une nouvelle édition de cette Bible avec des *Notes* et un *Discours sur les prophètes* (1), 5 vol. in-12, et on a commencé en 1819 à en donner une nouvelle édition, conforme à la première (Paris, Desoër, 7 vol. in-18 ou 4 vol. in-8^o). 4^o *Méditations sur la concorde des Évangiles*, 1750, in-12; 5^o *Méditations sur l'épître aux Romains*, 1755, in-12; 6^o *Méditations sur les six premières épîtres canoniques de St-Jacques, St-Pierre et St-Jean*, 1754, 6 vol. in-12; 7^o *Manuel du chrétien*, Cologne (Utrecht), 1740, in-18; souvent réimprimé. Ce recueil contient, outre la traduction des Psaumes et du Nouveau Testament, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On a encore de Legros une brochure fort courte, intitulée *Motifs*

(1) Ce discours, où l'éditeur donne dans les illusions chères à son parti, est rempli de conjectures ridicules sur les derniers temps, et d'allusions malignes contre une société célèbre.

invincibles d'attachement à l'Eglise romaine. Enfin il a laissé des manuscrits, un journal de son voyage à Rome en 1725 et 1726, une *Explication de l'Apocalypse*, et un *Traité de l'Eglise*, en latin, dont il s'est répandu quelques copies. Anquetil-Duperron, qui avait étudié sous Legros, avait traduit ce traité en français, et se proposait de le faire imprimer lorsque la mort le surprit en 1805. Le manuscrit autographe, en 2 gros volumes in-4°, avec un autre manuscrit d'Anquetil-Duperron, contenant des remarques théologiques, historiques, critiques et philosophiques sur le même ouvrage, se trouvait parmi les papiers de son frère, et devait faire partie de la vente, de ses livres annoncée pour le 6 août 1818; mais ces manuscrits n'ont pas été vendus et sont restés sans doute entre les mains des héritiers. P—c—t.

LEGROS (CHARLES-FRANÇOIS), abbé de St-Acheul, et prévôt de St-Louis du Louvre, était né à Paris et fit son cours de théologie dans cette ville. Une thèse qu'il soutint le 4 septembre 1757 fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, parce qu'elle renfermait des maximes plus favorables à l'autorité de l'Eglise et de ses décisions qu'aux prétentions de la magistrature. L'abbé Legros fut reçu docteur le 2 juin 1759. Il était professeur au collège de Navarre, et il en devint principal. L'abbé de Prades le présente comme lui ayant été favorable lors de sa thèse. Le cardinal de Rohan le prit pour son théologien. Legros fut nommé à un canonicat de la Ste-Chapelle de Paris, et en 1760, à l'abbaye de St-Acheul, au diocèse d'Amiens. La même année, il fut membre de l'assemblée du clergé. Lors du mandement de M. de Fitz-James sur les *assertions*, il communiqua à la commission d'évêques chargée de cette affaire un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*. Il fut successivement grand vicaire de Reims, membre du bureau d'administration du collège Louis le Grand, et théologien de la commission formée pour les ordres réguliers. En 1770, il permuta son canonicat de la Ste-Chapelle contre la prévôté de St-Louis du Louvre. C'était un homme capable et propre aux affaires. L'auteur du *Comte de Valmont*, qui lui était redevable de sa conversion du philosophisme au christianisme (voy. GÉRARD), le représente comme un homme plein d'esprit, du caractère le plus aimable, et doué des connaissances les plus profondes (*Mélanges*, p. 24). L'abbé Legros mourut le 21 janvier 1790, ayant publié, sous le nom d'un *Solitaire* : 1° une *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gebelin*, 1785; 2° *Analyse et examen de l'antiquité dévoilée, du despotisme oriental et du christianisme dévoilé*, attribués à Boulanger, 1788; 3° *Analyse et examen du système des philosophes économistes*, 1787; 4° *Examen du système politique de M. Necker*, mémoire joint à la lettre écrite au roi par M. de Calonne, le 9 février 1789, avril 1789, in-8°. Ce dernier écrit, relatif aux premiers

symptômes de la révolution, eut beaucoup de succès, et l'on en fit aussitôt trois éditions. Le système de Necker y était vivement combattu, et la vanité de ce ministre en fut grièvement affectée. — Plusieurs biographes ont confondu cet ecclésiastique avec un de ses homonymes, *Joseph-Marie Gros*, curé de la paroisse de St-Nicolas du Chardonnet, à Paris, et député aussi par le clergé de cette ville aux états généraux. Dans la séance du 16 mars 1790, il demanda l'ajournement du projet de vendre à la municipalité de Paris des biens ecclésiastiques, déjà considérés comme domaines nationaux, pour deux millions payables en papier-monnaie. Le 17 août suivant, il prit la défense de M. de Castellane-Mazangues, évêque de Toulon, dont une lettre pastorale, dans laquelle ce prélat s'opposait aux innovations religieuses, avait été dénoncée à l'assemblée. L'abbé Gros demanda en même temps d'être réintégré parmi les signataires de la déclaration de plusieurs députés en faveur de la religion, qu'il avait d'abord signée et qu'il avait eu la faiblesse de désavouer. Plus tard, il signa aussi les protestations du 12 et du 18 septembre 1791. Ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il fut dépossédé de sa cure, et bientôt incarcéré, avec un grand nombre d'ecclésiastiques, dans le séminaire de St-Firmin, transformé alors en prison. C'est là qu'il se trouvait en septembre 1792, au moment des massacres. Quand les égorgeurs montèrent à sa chambre, il remarqua parmi eux un de ses paroissiens : « Mon ami, lui dit-il, je te connais. — Et moi aussi, monsieur le curé, je vous reconnais; je sais que dans plusieurs occasions « vous m'avez rendu service. — Comme tu m'en « récompenses ! reprend le digne prêtre. — Je « n'y saurais que faire, répond ce misérable; la « nation le veut et la nation me paye. » Au même instant, faisant signe à ses complices, ils le prennent et le jettent par la fenêtre. Sa tête se brisa sur le pavé. On dit que, par son testament, ce charitable pasteur avait légué tous ses biens aux pauvres de sa paroisse. P—c—t et M—d j.

LEGROS (JOSEPH), l'une des plus belles hautes-contre qu'on ait entendues à l'Opéra, naquit le 7 septembre 1759, à Monampteuil, village du diocèse de Laon, et fut d'abord enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Sa réputation le fit appeler à l'Académie royale de musique, où il débuta, le 1^{er} mars 1764, avec le plus brillant succès, par le rôle de Titon, dans l'opéra de *Titon et l'Aurore*. Il consola le public de la retraite de Jélotte, qui depuis dix ans n'avait pas été remplacé (voy. JÉLIOTTE). Legros était un peu froid comme acteur; mais pouvait-il ne pas l'être dans des rôles et dans des opéras à la glace? En revanche, sa voix était admirable, et s'identifiait avec les rôles d'Orphée, d'Achille, de Renaud, d'Atys et de Pyllade, dans les chefs-d'œuvre que Gluck et Piccini semblaient avoir créés exprès pour la faire briller (voy. GLUCK et PICCINI). Électrisé par le génie de

ces grands compositeurs, Legros se montra dès lors plus digne de seconder Larrivée (*voy. LARRIVÉE*). Nourri lui-même des bons principes du maître de chapelle de Laon, il donna en 1775, à l'Opéra, l'acte d'*Hylas et Sylvie*, dont il refit la musique en société avec Desormery père. A ses talents, il joignait des qualités estimables; et l'abbé Lemonnier, son ami, qui se piquait aussi d'avoir une belle haute-contre, abandonnait parfois *Perse* et *Térence* pour chanter avec lui. Legros était bel homme; mais son embonpoint étant devenu excessif, il fut obligé de quitter le théâtre, en 1785, avec sa pension de retraite. Il s'était chargé en 1777 de l'entreprise du Concert spirituel, qu'il continua de diriger jusqu'à la suppression de cet établissement, en 1791. Des connaissances rares dans cette partie, une impartialité favorable aux talents médiocres, qui souvent lui durent leur réputation, un zèle infatigable et des soins ingénieux pour attirer les plus célèbres virtuoses de l'Europe, ont mérité à Legros le souvenir et la reconnaissance des amateurs. Retiré à la Rochelle, il y mourut le 20 décembre 1795. — LEGROS, coiffeur de dames, d'abord cuisinier, avait composé sur l'art de la cuisine un livre resté manuscrit, qui devait servir pour la ville et pour l'armée. La casserole ou le peigne en main, Legros se plaignait toujours d'être en butte à l'envie; et pour lui imposer silence, il exposa en 1765 un étalage de trente poupées toutes coiffées, à la foire de St-Ovide, et publia son *Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux, avec un traité pour entretenir et conserver les cheveux naturels*, Paris, 1765, in-4° de 54 pages, avec 28 coiffures coloriées. Le quatrième supplément, contenant 65 pages et 22 gravures, parut en 1770. Cet ouvrage offre toutes les coiffures à la mode pour la cour, la ville, le bal et le théâtre, et fit sensation parmi les gens du beau monde; mais il fut le terme de la gloire et de la carrière de Legros. Ce malheureux, âgé de 60 ans, fut étouffé dans la funeste nuit du 30 mai 1770, aux fêtes du mariage de Louis XVI. Sa veuve, n'ayant pu rentrer chez elle, revint sur le champ de mort, vers les trois heures du matin, et fouilla tranquillement dans les poches de son mari pour avoir ses clefs, sans s'embarrasser du cadavre, qui fut au nombre des cent trente-deux enterrés le 31 mai et le 1^{er} juin dans le cimetière de la Madeleine. La mort de Legros délivra d'un rival redoutable un autre perruquier, nommé Lagarde, qui, deux mois après, publia un nouvel ouvrage intitulé *le Coiffeur d'hommes et de femmes*. A—T.

LEGUAT (FRANÇOIS), voyageur français du 17^e siècle, était né en Bresse vers 1658. Forcé de s'expatrier par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il arriva en Hollande en 1689. Henri Duquesne, fils du célèbre marin de ce nom, avait proposé aux états généraux d'établir dans l'île Mascarenne (île Bourbon) une colonie de Fran-

çais réfugiés. Il avait publié une description si séduisante de ce nouvel Eden, que le nombre de ceux qui voulaient y passer s'accroissait chaque jour. Instruit qu'une escadre française s'était dirigée de ce côté, Duquesne suspendit l'exécution de son projet, et envoya une petite frégate à la découverte. Leguat s'y embarqua avec dix compagnons d'infortune, et partit du Texel le 10 juillet 1691. Arrivé devant l'île, dont le simple aspect était enchanteur, le capitaine, que Leguat traite de fourbe et de scélérat, continua sa route, et le 15 avril 1691, se trouva près de l'île Rodrigue. Leguat y fut mis à terre avec huit de ses compagnons, le 1^{er} mai; et quelques jours après, le bâtiment partit, laissant des armes, des outils, de la toile, des ustensiles de tout genre: chacun avait en outre ses provisions particulières. On construisit des huttes, on défricha le terrain, on sema, on récolta; mais au bout d'un an, l'ennui de ne pas voir arriver des vaisseaux d'Europe fit songer à construire une barque. Elle fut mise en mer, toucha sur un rocher, coula aussitôt à fond: les malheureux regagnèrent l'île à la nage. Une nouvelle tentative leur réussit mieux l'année suivante; et après avoir élevé un monument qui attestait leur séjour dans cette île déserte, où ils avaient perdu un des leurs, ils la quittèrent, le 29 mai 1695: ils abordèrent à l'île Maurice (île de France). En butte à l'avidité d'un gouverneur malhonnête homme, ils cherchèrent en vain à défendre ce qu'ils possédaient: il les fit, comme prisonniers d'État, conduire dans une cabane située sur un rocher à quelque distance au large. Il espérait que ces infortunés succomberaient bientôt à leurs peines. En effet, plusieurs y périrent. Ils avaient cependant trouvé le moyen de faire parvenir leurs plaintes en Hollande. Il arriva des ordres de les envoyer à Batavia. Ils y furent débarqués le 16 décembre 1696, et jetés en prison. Interrogés le lendemain par le conseil des Indes, leur innocence fut reconnue; on les mit en liberté, mais ils n'obtinent aucune satisfaction, furent renvoyés à cet effet en Europe, et abordèrent à Flessingue le 8 mars 1698: ils n'étaient plus que trois. Leguat alla ensuite en Angleterre, y publia le récit de ses courses, et mourut à Londres, presque centenaire, au commencement de septembre 1755 (*Biblioth. britann.*, t. 5, p. 524). Sa relation, publiée, à ce qu'on croit (1), par un certain Gabillon, bénédictin déposé, est intitulée *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île Ste-Hélène et en d'autres endroits de leur route*, Londres, 1708,

(1) C'est l'opinion du président Bouhier, comme on le voit par une note écrite de sa main sur son exemplaire. Il met sur le compte de cet éditeur les faits altérés, et la digression sur les avantages ou les désavantages du mariage.

2 vol. in-12, cartes et figures; *ibid.*, 1711, 1720, 2 vol.; Amsterdam, 1708, 2 vol. La lecture de ce livre, écrit avec simplicité, ne manque pas d'intérêt; il a été cité plusieurs fois, comme autorisé, par des auteurs graves, et n'offre rien qui répugne à la croyance des esprits les plus difficiles. Il fut bien accueilli et annoncé même avec éloge par les journaux littéraires. On ne conçoit donc pas ce qui a pu déterminer Bruzen de la Martinière à ranger la relation de Leguat parmi les *Voyages fabuleux qui n'ont pas plus de réalité que les songes d'un fabricant*. Ce jugement est inexact de tout point, car les observations de Leguat ont été confirmées par les voyageurs qui l'ont suivi. Le célèbre Haller, qui l'avait connu personnellement, déclara que c'était un homme franc et sincère. Enfin ses aventures et celles de ses compagnons dans l'île déserte ne contiennent rien d'in vraisemblable. A l'époque où il écrivait, deux de ces derniers vivaient encore : il invoque leur témoignage, et jamais les Anglais, chez lesquels il habitait, ne l'ont accusé de mensonge. Il ne sera peut-être pas superflu de rapporter ici, à l'appui de la véracité de cet auteur, un fait cité par Beckmann dans son *Histoire littéraire des voyages*. Paul Bennelle, un des compagnons de Leguat, mort en 1746, avait, à ce qu'il paraît, eu quelques démêlés avec lui; néanmoins il reconnaissait que sa relation était vraie pour le fond : ce n'était que dans des choses peu importantes que ses récits différaient de ceux de Leguat; il avait même laissé un journal qui n'a pas été imprimé, et qui était entre les mains de son petit-fils, mort au commencement de ce siècle. Beckmann tenait ces détails de madame de Mortens, épouse d'un conseiller aulique de Hanovre, et arrière-petite-fille de Bennelle. Les figures de la relation de Leguat ne sont pas bonnes; mais les cartes, sans être élégamment dessinées, ne manquent pas de mérite. Ce Voyage a été traduit en hollandais, Utrecht, 1708, in-4°; et en allemand, Francfort et Leipsick, 1709, 2 vol. in-12, fig.; et abrégé, 1792. Il y en a une autre traduction, sous le titre de *Robinson français*; enfin il en existe une en anglais, Londres, 1708, 2 vol. in-8°, qu'un bibliographe français cite comme l'ouvrage original. E—s.

LEGUAY. Voyez PRÉMONTVAL.

LEGUERCHOIS. Voyez GUERCHOIS (LE).

LEHMANN (JEAN-GOTTLOB), célèbre minéralogiste allemand du 18^e siècle, après avoir terminé ses premières études, s'appliqua à la physique et à la chimie et fit de rapides progrès dans ces deux sciences. Il prit ensuite ses degrés en médecine; mais il ne pratiqua point cet art, et se borna à la théorie. Le grand Frédéric, informé de ses talents, le nomma membre du conseil des mines; et Lehmann parcourut en cette qualité toutes les provinces de la monarchie prussienne, pour visiter les travaux d'exploitation et faire de nouvelles expériences. Il fut nommé en 1754

membre de la société royale de Berlin; mais les fonds destinés à soutenir cet établissement ayant été absorbés par les frais de la guerre, sa pension ne fut plus payée; et Lehmann, peu riche et d'ailleurs chargé d'une nombreuse famille, se trouva exposé à toutes les horreurs du besoin. L'impératrice Élisabeth l'appela en Russie, en 1761, avec l'offre d'une pension de mille roubles et le titre de membre de l'académie de Pétersbourg. Il se hâta de se rendre dans cette ville, et reprit ses travaux qu'il s'était vu forcé d'abandonner. Il mourut à Pétersbourg, le 22 janvier 1767, d'une fièvre bilieuse (1). C'était un homme savant et laborieux; ses ouvrages de chimie et de métallurgie lui ont fait une juste réputation dans toute l'Europe. On citera les principaux : 1^o *Dissertation sur les phosphores*, Dresde, 1749, in-8°; 2^o *Pensées physiques sur les tremblements de terre*, Berlin, 1757, in-8°; 3^o *Précis de minéralogie à l'usage des écoles*, *ibid.*, 1759, in-8°, souvent réimprimé; et plusieurs autres traités, en allemand, sur la même science; la plupart ont été traduits en français (par le baron d'Holbach), sous ce titre : *Traité de physique, d'histoire naturelle, de minéralogie et de métallurgie*, Paris, 1759, 5 vol. in-12. Le premier volume comprend l'Art des mines, ou l'Introduction aux connaissances nécessaires pour l'exploitation des mines métalliques, etc.; le second, un Traité de la formation des métaux et de leurs matrices ou minières; et le troisième, un Essai d'une histoire naturelle des couches de la terre. Le traducteur a joint de savantes notes à cet ouvrage, et il l'a refondu presque en entier dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. 4^o *Cadmologia, ou Histoire du cobalt*, Königsberg, t. 1, 1764; t. 2, 1766, in-8°. Cet ouvrage est en allemand. L'auteur avait donné sur le même sujet une dissertation en anglais, qui lui avait valu en 1759 un prix de la société pour l'encouragement des arts et manufactures, à Londres. 5^o *Lettre à M. de Buffon sur la mine de plomb rouge*, avec un *Examen physique de différentes substances minérales*, traduit en français par Sage, Paris, 1769, in-12; 6^o *Recherches chimiques sur une terre de soufre toute particulière, qu'on trouve près de Tarnowitz en Silésie* (Mémoires de l'académie de Berlin), 1757. — *Examen chimique d'une mine d'argent lamelleuse, trouvée à Clausthal dans le Hartz supérieur* (*ibid.*), 1758. — *Recherches sur le copal des apothicaires* (*ibid.*), 1758. — *Dissertation physico-philologique sur un passage difficile de Plin l'Ancien* (liv. 57, chap. 47), relative à la pierre précieuse connue des anciens sous le nom d'*asteria* (*ibid.*), 1754. — *Dissertation sur les fleurs de l'aster moultanus précoce, qu'on a trouvées empreintes sur l'ardoise* (*ibid.*), 1756. Ces différents morceaux ont été traduits en français,

(1) Meusel et Rotermund rapportent qu'il mourut victime d'un accident trop commun dans les opérations chimiques, par l'explosion d'un creuset renfermant beaucoup d'arsenic, qui éclata sur le feu, et dont les vapeurs le suffoquèrent, le 20 février 1767.

et insérés dans le tome 9 de la *Collection académique*, partie étrangère. 7^o *Historia et examen chymicum lapidis nephritici*. Lehmann croit que cette pierre ne diffère pas de la serpentine. — *De entochis et asteriis columnaribus trochleatis; accedit problema de petrefacto incognito noviter invento* (Mém. de Pétersb., *Novi comm.*, t. 10). — *De vitro fossili naturali sive de achate islandico*. — *De cupro et orichalco magnetico*. — *Specimen oryctographiæ stara-russiensis et lacus Ilmen* (ibid., t. 12). W-s.

LEHMANN (JEAN-GEORGES), topographe allemand, né le 11 mai 1763, au moulin de St-Jean, près de Baruth, en Saxe. Fils d'un pauvre meunier, il commença par aider son père dans sa profession. Enlevé bientôt par des recruteurs, le jeune Lehmann dut servir dans une compagnie. Sa belle écriture et son esprit d'ordre le firent employer à la comptabilité de son corps; et étant venu tenir garnison à Dresde, il obtint la permission de fréquenter l'école militaire, alors tenue par le capitaine Bakenberg. L'aptitude topographique que manifesta Lehmann frappa promptement ses chefs, et le directeur de l'école lui confia l'exécution de divers travaux de cartes et de plans. Il fut bientôt promu au grade de sergent. Il obtint son congé en 1793 et s'adonna alors tout entier à sa vocation. Il s'exerça aux diverses branches de la topographie, leva le plan de quelques biens nobles et d'un canton de l'Erzgebirge. Dépourvu d'une partie des instruments nécessaires et qu'il n'avait pas le moyen d'acheter, Lehmann fut conduit par cette circonstance à chercher à tirer tout le parti possible de la planchette; il étudia la disposition des chaînes de montagnes, en vue d'en opérer un tracé plus fidèle. Les progrès rapides que Lehmann fit faire à son art lui valurent la place de voyer dans le cercle de Wittemberg, et en 1798 il fut nommé lieutenant dans le corps des officiers topographes, et obtint une chaire à l'académie militaire de Dresde. Son enseignement forma pour l'Allemagne un grand nombre d'habiles géographes. Appelé en 1806 à l'état-major de l'armée saxonne, il déploya dans la campagne de cette année de vrais talents topographiques, et sa grande habitude de juger d'un coup d'œil le terrain se montra surtout à la bataille d'Iéna. Promu au grade de capitaine, il fut envoyé au siège de Dantzig, d'où il passa à celui de Graudenz. Les fatigues de la guerre avaient dès cette époque fortement ébranlé sa santé; il suivit cependant l'armée saxonne jusqu'à Varsovie, et profita de son séjour dans cette ville pour en dresser une carte qui est l'une des meilleures que l'on ait publiées de la capitale de la Pologne. Rappelé à Dresde en 1809, il obtint l'année suivante le grade de major, après avoir déjà reçu l'ordre de St-Henri. Il fut alors placé à la tête du cabinet royal des cartes et plans; mais il ne jouit pas longtemps de la haute position que lui avait acquise son mérite, et il mourut le 6 septembre 1811, laissant en

manuscrit un traité complet de topographie fondé sur une nouvelle théorie de l'emploi de la planchette. Cet ouvrage a été publié par le professeur Fischer, sous le titre de : *Anweisung zum richtigen Erkennen und genauen Abbilden der Erdoberfläche in topographischen Karten und Situationsplanen*, 1812. La 2^e édition a pour titre : *Lehre der Situationszeichnung*, 1816. Il en a été depuis donné un grand nombre d'autres. Z.

LEHMANN (CHRÉTIEN-GODEFROI-GUILLAUME), savant allemand, né le 13 juillet 1763, à Halberstadt, où son père était conseiller de province et premier bourgmestre, se voua de très-bonne heure à la carrière littéraire, et fit ses études avec la plus grande distinction à l'école du chapitre. Un seul parmi ses disciples le surpassait : c'était Ehrenreich Maass, qui, plus jeune que lui de sept mois, devait aussi mourir sept mois après lui. Il alla ensuite suivre les cours supérieurs à l'université de Halle. Son but étant de se vouer au ministère évangélique, il prit les ordres; mais sa faible santé lui interdisait la prédication, dans laquelle il aurait eu inmanquablement des succès; et lors même que, plus tard, il eut une place de prédicateur à l'hôpital du St-Esprit, il fut réduit la plupart du temps à se faire remplacer. Il avait ainsi vécu, après son retour de Halle, plusieurs années dans l'incertitude et sans titre, quand en 1789 il accepta ou obtint celui de correcteur à l'école de Martin, poste peu agréable, car cet établissement avait un rival, et un rival depuis longtemps heureux et riche, dans ce qu'on nommait l'école du chapitre. Lehmann s'évertua en vain avec le recteur Alleben et ses collègues à relever l'école de Martin. Cependant il s'offrit une occasion de la transformer en école communale. Il augura mal de cette novation, et ne fit rien pour en amener l'accomplissement. Plus tard il n'en fut plus question. Puis vint la grande crise de 1815. Au milieu de ce chaos d'événements, l'école de Martin cessa de fait d'être un établissement de plein exercice; on n'y prépara plus d'élèves pour les études académiques, et la classe supérieure devint comme une école normale primaire ou élémentaire. Lehmann, pendant toute cette période de transition, tenta du moins de donner le plus grand développement à l'enseignement auquel il présidait. Il visa au perfectionnement des méthodes, à l'économie de temps, à la précision, et ce ne fut pas sans quelque succès. Mais le chapitre aussi avait à lui une école normale élémentaire, et cette concurrence écrasait Lehmann. Enfin il fallut qu'il laissât l'autorité venir à son secours, on plus probablement il l'implora lui-même. Son établissement devint l'école communale supérieure. On supprima la classe normale, et il eut la direction du nouvel institut. Il survécut peu à cette réorganisation, et mourut le 2 juin 1825. Lehmann était doué d'une aptitude, d'une flexibilité rares. Sans être né poète, il avait infiniment de facilité pour la poésie. Il aimait et

sentait les arts, principalement la peinture, la gravure, la musique. Il était d'une bonne force sur le piano. Fischer, son maître à l'école du chapitre, lui avait prédit, dans un programme imprimé, une brillante carrière. La prophétie ne se réalisa pas. Lehmann resta en route, faute de santé, faute de résolution aussi, et parce qu'il ne savait pas se roidir à propos contre les obstacles. Malgré ses talents réels, il ne put écrire que peu. On comprend que les soucis quotidiens d'une direction aussi laborieuse ne lui laissaient guère le loisir de préparer de grands travaux. On fait cas cependant de son *Précis de l'histoire naturelle de l'homme*, Leipsick, 1799. Cet ouvrage, rédigé pour les hommes du monde et la jeune population des collèges, ne contient point de recherches neuves; mais le style en est élégant, la méthode et l'exactitude au-dessus de tout reproche. L'anatomie y tient, comme on devait s'y attendre, beaucoup de place; pas une faute n'y éveille la défiance. On pourrait s'en étonner, si l'on ne savait que, pour cette portion de l'ouvrage, Lehmann se fit aider. Ses autres écrits consistent en une douzaine de *Programmata*, dont on peut voir le catalogue complet dans les *Halberstädtische Blätter*, 1813, t. 4, p. 591 (consultez aussi Meusel, *Gel. Deutschl.*, 10^e, 14^e et 18^e vol.). Il ne prit part à aucune feuille périodique. P—OT.

LEHMANN (GEORGES-FERDINAND), chimiste et pharmacien allemand, né à Berlin le 20 janvier 1788, mort le 25 décembre 1849. Lehmann exerça pendant vingt-sept ans (de 1813 à 1840) la pharmacie à Kreuzburg, en Silésie. Membre de la société de cette province, il prit une part active à ses travaux, et s'appliqua surtout à l'étude de la chimie et de l'histoire naturelle. Il devint directeur de l'école de pharmacie de Kreuzburg, et fut député à la diète de Berlin en 1847. Le célèbre paléontologiste Göppert a donné le nom de Lehmann à une espèce de calamite (*calamites Lehmannianus*). Z.

LEHMANN (ALEXANDRE), voyageur russe, né à Dorpat le 18 mai 1814. Son père était un habile médecin. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, se livra aux sciences naturelles, et explora la Livonie, la Finlande et les îles voisines. Il en rapporta de riches collections. Lehmann accompagna en 1837 M. E. de Baer dans son expédition scientifique à la Nouvelle-Zemble. A son retour, il se livra, dans le gouvernement d'Orembourg, à une série de recherches d'histoire naturelle et de physique générale qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement russe, et le firent désigner pour faire partie de l'expédition de Khiva. Il accompagna les envoyés russes jusqu'à Bokhara et profita de son séjour dans cette partie de la Tartarie pour faire un voyage dans l'Hindoustan. Revenu à Simbirsk, Lehmann s'occupait de rédiger les nombreux matériaux qu'il avait réunis pendant son voyage, lorsque sa santé, déjà ébranlée par les fatigues, s'altéra complètement, et il mou-

rut dans cette ville le 12 septembre 1843. Son *Voyage à Bokhara et à Samarcande* a été publié sur ses manuscrits par G. d'Helmersen, dans le tome 7 des *Beiträge zur Kenntniss des Russischen Reiches und der angränzenden Länder Asiens* (St-Petersbourg, 1852). A. M—Y.

LEINBERG (MAGNUS), évêque de Lindköping et grand aumônier du roi de Suède, est mort en 1809, dans un âge peu avancé. Il fut le premier, dans son pays, qui annonça les vérités de la religion avec une éloquence imposante et persuasive. Massillon lui servit surtout de modèle; et ses sermons, imprimés depuis peu, ont été lus avec le même intérêt qu'on avait trouvé à les entendre. On a de plus de l'évêque de Lindköping les *Eloges historiques* de Birger, comte du palais, et de Gyllenhielm, grand amiral de Suède. Ils ont placé leur auteur au premier rang des écrivains de sa nation. Une imagination fleurie, une connaissance profonde de l'histoire, une philosophie élevée, y brillent tour à tour. Ces éloges furent couronnés par l'académie suédoise, et ouvrirent à Lehnberg les portes de cette académie, que Gustave III avait fondée depuis peu. Une grande modestie, une bienfaisance active et des mœurs exemplaires relevaient les talents et le mérite de l'évêque de Lindköping. Sa mort prématurée fut un sujet de deuil et de regrets non-seulement dans son diocèse, mais dans toute la Suède. C—AU.

LEHOC (LOUIS-GRÉGOIRE), né à Paris en 1743, était fils d'un médecin distingué (1). Ses talents le firent employer de bonne heure dans la carrière administrative; et Necker le cite avec éloge dans ses *Comptes rendus*. En 1778, nommé par Louis XVI commissaire général de la marine pour l'échange des prisonniers de guerre, Lehoc fut chargé de tous les détails politiques de la navigation des neutres, rédigea un cartel d'échange qui fut regardé comme un modèle en ce genre; et ses travaux lui valurent une pension de six mille francs. Il suivit à Constantinople le comte de Choiseul-Gouffier en qualité de premier secrétaire de légation, et alla visiter les ruines d'Athènes avec Jacques Delille. Ce voyage augmenta encore l'amitié qui l'unissait depuis l'enfance au Virgile français, amitié dont la mort seule fut capable de rompre les liens. Rappelé de Constantinople, en 1787, par Calonne, pour concourir aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables, il fut ensuite intendant des finances de M. le Duc d'Orléans (1788 à 1789), premier électeur, président de sa section et commandant de bataillon dans la garde nationale de Paris. Après le funeste voyage de Varennes, l'assemblée constituante lui confia la garde du Dauphin. Il se conduisit auprès de l'enfant royal en homme qui sentait tout le prix d'un semblable dépôt. La politesse de ses manières, l'aménité de

(1) Louis-Pierre Lehoc, de Rouen, auteur de plusieurs écrits contre l'inoculation, et mort en 1769.

son esprit, une instruction variée, procurèrent alors un peu de consolation à une cour malheureuse qui n'en avait que trop besoin. Il commandait aux Tuileries le 21 février, à la journée dite *des poignards*. Louis XVI, délivré un moment de la captivité, récompensa son zèle en nommant Lehoc son ministre à Hambourg, seul agent qu'il eût dans le Nord et dans toute l'Allemagne. Après la catastrophe du 21 janvier 1793, il fut rappelé par la convention, et ensuite incarcéré pendant neuf mois pour avoir donné au roi des conseils utiles par un mémoire qui fut trouvé dans la fameuse armoire de fer. Les fureurs de la révolution s'étant calmées, Lehoc fut, en 1795, nommé, par le directoire exécutif, ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Suède. Depuis l'époque du 18 brumaire, il vécut paisiblement à la campagne, devint membre du collège électoral et président du conseil général du département de l'Oise. Là, profitant des loisirs de la retraite, il s'adonna tout entier aux lettres. Il avait traduit autrefois plusieurs contes de l'anglais, cent sonnets de Pétrarque, écrit deux opéras, un éloge du chancelier de l'Hôpital. En 1804, il composa la tragédie de *Pyrrhus*, qui fut représentée à la Comédie française le 27 février 1807. Sa muse sexagénnaire fut bien accueillie et obtint une mention honorable du jury des prix décennaux. Ce sujet, néanmoins, était délicat et difficile à traiter à cette époque, puisqu'il s'agissait d'un héritier légitime replacé sur le trône de ses pères. Bonaparte crut y apercevoir des allusions et il en défendit la représentation. Lehoc mourut le 15 octobre 1810, d'une maladie de poitrine. Doué d'un esprit vif, sa conversation était brillante, enjouée, et il conservait la tradition du bon goût du siècle de Louis XIV. Sa veuve et sa fille lui ont fait ériger au cimetière du Père-Lachaise un monument orné d'une longue inscription. J—D—T.

LEHODEY DE SAULTCHEVREUIL, littérateur et journaliste, publia en 1789, lors de l'ouverture des états généraux, une feuille intitulée d'abord *le Journal des états généraux*, puis de *l'Assemblée nationale*, dont Raband St-Étienne passa pour être le principal rédacteur. Aucun journal ne rendait un compte plus fidèle des discours prononcés dans cette assemblée, et il eut en conséquence beaucoup de succès; mais l'établissement du *Moniteur*, plus étendu et plus fidèle encore, lui porta un coup funeste. Lehodey entreprit en 1791, sous le titre de *Logographe*, un autre journal pour lequel quatorze copistes recueillaient les débats législatifs, et, par la protection de Louis XVI, eurent à l'assemblée une loge particulière. Ce prince, qui faisait les frais du journal, le lisait très-assidûment. Il fut supprimé après la journée du 10 août 1792, sur la dénonciation de Thuriot. Lehodey fut poursuivi et traduit devant le comité de surveillance, par lequel il fut assez heureux de faire accueillir sa justification. Échappé avec peine aux persécutions de 1793, il vit en 1795 un nou-

vel orage s'élever contre lui par la dénonciation de Louvet, qui l'accusa, à la tribune de la convention, d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires au sujet des députés proscrits au 31 mai. Cette accusation n'eut pas de suites fâcheuses, et elle ne put empêcher Lehodey de devenir en 1799 chef du bureau des journaux et de l'esprit public au ministère de la police, sous Fouché. Il est probable qu'il inspira peu de confiance à ce ministre, qui le priva de cet important emploi en le faisant nommer, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, secrétaire général d'une préfecture de la Belgique. Lehodey ne conserva pas non plus fort longtemps cette place, et il revint dans la capitale, où il ne parut s'occuper que de travaux littéraires. Il y mourut le 4 avril 1850. On a de lui : 1^o *De la conduite du sénat sous Bonaparte, ou les Causes de la journée du 31 mars 1814, avec des détails circonstanciés*, 1814, in-8^o; 2^o *Histoire de la régence de l'impératrice Marie-Louise et des deux gouvernements provisoires*, Paris, 1814, in-8^o; 3^o *Parallèle et critique impartiale des traductions des Bucoliques en vers français de MM. Tissot et H. de Villodon*, Paris, 1820, in-8^o. Z.

LEHONGRE (ÉTIENNE), sculpteur, naquit à Paris en 1628. Après avoir étudié son art sous Jacques Sarrazin, il se rendit à Rome, où il demeura six ans. Il tint un rang assez distingué parmi les artistes auxquels Louis XIV confia les embellissements du château de Versailles. Les jardins sont ornés de plusieurs de ses ouvrages, et ils justifient le choix que Colbert avait fait de lui. On remarque entre autres une figure de *l'Air*, en marbre, de sept pieds de proportion, exécutée sur les dessins de Lebrun; deux *Termes*, *Vertumne* et *Pomone*; des *Tritons* et des *Syrènes*, en plomb, dans le parterre du Nord, et dans l'allée d'Eau plusieurs bas-reliefs représentant des *Fleuves*, des *Nymphes* et des *Enfants*, qu'il fit en concurrence avec Legros, et dans lesquels il se montra digne d'un tel rival. L'un des quatre bas-reliefs qui ornent la porte Saint-Martin, à Paris, est dû à son ciseau. C'est sur son modèle que fut fondue, en 1690, la statue équestre en bronze, érigée en 1725 à Louis XIV sur la place Royale de Dijon, et qui fut détruite en 1792. C'était l'ouvrage capital de cet artiste. Lehongre avait aussi fait une partie des sculptures du collège Mazarin, aujourd'hui palais de l'Institut. Il fut reçu membre de l'Académie en 1668, et mourut à Paris en 1690. P—S.

LEHRBACH (le comte DE), diplomate autrichien, né vers 1750, entra fort jeune dans la carrière politique, et y fit son apprentissage sous le célèbre Kaunitz. Il était en 1792, lorsque la guerre avec la France commença, directeur des affaires étrangères à Vienne. Envoyé aussitôt en Franconie, il y fit tous ses efforts pour que l'association des Cercles entrât dans la coalition, et, malgré de grandes contradictions, il parvint à réunir ceux de la Souabe. Pour cela, il avait fait circuler un mémoire très-adroit, et dans lequel il montrait avec

beaucoup de force la nécessité de se réunir contre les innovations révolutionnaires. Ce mémoire, officiellement transmis aux cours de Munich, de Salzbourg et à tous les princes du Rhin, ne put cependant les déterminer complètement. Le comte de Lehrbach resta dans ces contrées, pour y entretenir le zèle des habitants contre les Français. Après la paix de Bâle, en 1795, il fut envoyé à Berlin comme ministre de l'empire, puis à Ratisbonne et à Bâle, où il y eut des conférences avec le baron de Hardenberg et le plénipotentiaire français Barthélemy. Ce fut lui surtout qui parvint à faire échouer le projet d'alliance avec la Prusse que la France méditait. Étant retourné à Vienne, il y eut une grande part à la direction des affaires; et lorsque, après les premières victoires de Bonaparte en Italie, on agita dans le conseil aulique la question de savoir s'il ne convenait pas de faire la paix, il s'y opposa fortement et fit prévaloir son opinion. Il parla encore dans le même sens l'année suivante, quand Bonaparte menaçait l'Autriche de combler le port de Trieste et de détruire tous ses établissements de l'Adriatique, si elle ne consentait pas à entrer sur-le-champ dans des négociations de paix. Envoyé un peu plus tard dans le Tyrol comme commissaire impérial, le comte de Lehrbach y acquit par son éloquence mâle et populaire un grand ascendant sur l'esprit des habitants, et il en tira un grand parti pour le succès des armes de l'Autriche; ce qui n'empêcha pas, toutefois, l'armée française d'arriver aux portes de Vienne. Ce fut alors que Lehrbach adressa du Tyrol à l'empereur un rapport sur les succès qu'il avait obtenus dans cette contrée, et qu'il y parla de l'armistice conclu comme d'une circonstance funeste pour l'Autriche, en ce qu'elle ne pouvait qu'affaiblir le zèle des Tyroliens et celui des Vénitiens insurgés, qui venaient de s'emparer de Vérone. « Sans cet armistice, ajoutait le commissaire impérial, Bonaparte eût vraiment éprouvé le sort de Charles XII à Pultawa, ou celui de Pierre le Grand sur le Pruth; ou, du moins, il lui eût fallu s'ouvrir une retraite par le Tyrol, pour éviter le choc de l'armée impériale, dont les masses arrivaient de toutes parts; et là attendre le résultat des opérations des armées françaises sur le Rhin. Mais le bonheur qui l'accompagne, soit comme général, soit comme négociateur, l'a tiré d'une situation dont le danger était plus évident que ses suites n'étaient faciles à calculer. » De tels avertissements ne purent rien changer aux préliminaires de Léoben qui étaient signés et qui ne donnèrent à l'empereur François que d'inutiles regrets. Quand Lehrbach connut toute l'étendue des sacrifices que l'Autriche avait faits, et surtout l'abandon de Mayence et les projets de sécularisation qui devaient bientôt anéantir l'empire germanique, il s'écria douloureusement, au milieu du conseil : « Non, la monarchie autrichienne n'est pas encore réduite à mutiler de ses propres

« mains l'empire d'Allemagne, dont elle est le
 « principal appui! Non, elle ne se déshonorera
 « pas en se mettant à la merci d'une puissance
 « insatiable, et dont le contact suffit pour inocu-
 « ler la contagion révolutionnaire (1)!. » Envoyé
 peu après au congrès de Rastadt, comme délégué
 de l'Autriche, le comte de Lehrbach s'y montra,
 dans toutes les occasions, un des partisans les
 plus prononcés de la guerre. Une de ses dépêches
 de cette époque (sept. 1798) adressée au ministre
 Thugut, qu'on lit au tome 4 de la précieuse col-
 lection des *Mémoires tirés des papiers d'un homme
 d'État*, fera assez connaître son acharnement contre
 la France : « La Providence semble avoir choisi
 « le bras de la marine anglaise (2) pour punir les
 « forfaits commis sur l'Italie et la Suisse. C'est par
 « cette intervention qu'elle apprend à l'Europe
 « corrompue qu'il n'est pas vrai que le crime soit
 « toujours heureux. Le gouvernement, brisé de
 « rage, vient d'ordonner à ses conseils de lui lever
 « deux cent mille hommes et un subsidé de cent
 « vingt-cinq millions. Mais ici ce n'est plus la
 « même audace; et malgré toutes les bravades de
 « la légation française, on voit percer le sentiment
 « de la peur. Vous pouvez m'en croire; la déclara-
 « tion de guerre de la Porte ottomane, événement
 « si inattendu; le parti non équivoque qu'a pris
 « en même temps la Russie; le désastre de la
 « flotte de Toulon, la dangereuse position de Bo-
 « naparte, le mauvais succès de l'expédition con-
 « certée pour l'Irlande : toutes ces circonstances
 « réunies ont augmenté le désir de la paix du côté
 « de la France; les concessions faites à Rastadt en
 « sont le premier fruit. N'allez donc pas vous re-
 « lâcher au sujet des Grisons; occupez même sans
 « retard le pays; en préservant le Tyrol, fermez
 « une des portes de l'Italie et de la monarchie au-
 « trichienne. Ne craignez nullement de provoquer
 « la guerre; je sais positivement qu'on n'est point
 « encore en mesure à Paris. Vite occupez les Gri-
 « sons, si vous voulez que l'Autriche reprenne son
 « ascendant à Rastadt, en Allemagne et en Italie! »
 Cependant le comte de Lehrbach se trouva dans le
 plus extrême embarras lorsqu'il se vit pressé de
 questions, par les envoyés des différents États du
 corps germanique, sur la convention secrète qui
 existait entre la France et l'Autriche pour l'abandon
 de Mayence et des autres places du Rhin. Il
 refusa positivement de communiquer les articles
 secrets du traité de Campo-Formio, où cet abandon
 était stipulé, déclarant que la Prusse n'avait pas
 davantage communiqué ceux de Bâle. Cependant
 il finit par avouer que, s'il eût bien connu le rôle
 que Thugut avait voulu lui faire jouer au congrès,
 il n'en serait pas chargé. Mais il n'est que trop
 vrai qu'il en accepta bientôt un autre que certes il
 aurait dû repousser encore bien davantage. La
 soupçonneuse rivalité de l'Autriche et de la Prusse

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. 4, p. 422.

(2) Ce trait est relatif à la bataille d'Aboukir, où la flotte française venait d'être si malheureusement anéantie.

était alors dans toute sa force. Depuis le commencement de la guerre, chacune de ces puissances avait successivement négocié, et traité, ouvertement ou secrètement, avec la France révolutionnaire. Toujours occupée de ses intérêts particuliers, chacune de ces puissances avait indignement sacrifié ceux de sa rivale, même ceux du corps germanique; et cet antique édifice, frappé par ceux-là mêmes qui devaient en être les appuis, était près de tomber en ruines. On conçoit que, dans ces négociations, beaucoup de secrets étaient restés impénétrables, et qu'il importait aux divers cabinets, et surtout à celui de Vienne, de tout savoir et de tout connaître. Ne trouvant pas d'autres moyens, le machiavélique Thugut imagina de faire enlever toute la chancellerie de la légation française, à Rastadt. On ne peut pas supposer qu'il ait voulu faire assassiner les envoyés de la république : ce meurtre était inutile, et il suffisait d'enlever les papiers de vive force, comme cela fut fait, au milieu de la nuit, dans une forêt que ces envoyés traversaient pour retourner en France. On a dit, et cela est très-probable, que les hussards autrichiens du régiment de Szeckler qui exécutèrent le meurtre étaient ivres, et qu'ils allèrent beaucoup au delà des ordres qu'ils avaient reçus de leur colonel. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter, car tous les témoignages s'accordent à cet égard, que le comte de Lehrbach n'ait été le principal directeur de ce complot, l'un des plus audacieux qu'ait imaginés la diplomatie (*voy.* DEBRY et ROBERTOT). Ce que nous y voyons de plus odieux, c'est que les émissaires de l'Autriche accusèrent alors partout les émigrés français de cet assassinat, et qu'ils désignèrent même le général Danican, qui était à deux cents lieues de là, dans les rangs de l'armée de Condé. Dans les Mémoires du général Montholon, que l'on regarde comme écrits sous la dictée de Bonaparte, on fait dire à ce général, contre toute probabilité, que ce fut le directoire qui fit assassiner ses propres envoyés, pour exciter en France l'enthousiasme de la guerre contre l'Autriche, et que les hussards qui commirent ce crime étaient des Français déguisés. Ce que Napoléon ne pouvait pas ignorer, c'est que tous les documents, tous les témoignages, et surtout le procès-verbal qui fut signé par tous les envoyés des puissances présents à Rastadt, établissent que les plénipotentiaires français furent assassinés par des *hussards autrichiens* que commandait un de leurs officiers, qui en avait reçu l'ordre de Barbaczi, leur colonel, et que, lorsque l'officier fut interrogé par ordre des plénipotentiaires, il ne nia point le fait, et se contenta de dire que c'était un malheur, qu'on ne l'avait pas commandé. Il est également sûr que les papiers de la légation française, enlevés par les hussards de Szeckler, furent portés au quartier général de l'archiduc Charles, et remis au comte de Lehrbach, qui les porta lui-même à Vienne. Après cette sanglante dissolution du congrès de

Rastadt, le diplomate autrichien continua de rester à Vienne l'un des principaux directeurs de la politique extérieure, et jouissant en apparence d'un fort grand crédit. Cependant on ne lui confia plus de mission ostensible; et plus tard, lorsque Napoléon parvint par ses triomphes à dicter des lois au cabinet de Vienne, et qu'il fit éloigner des affaires ceux qui avaient montré le plus d'attachement contre la France, Lehrbach, Stadion et quelques autres allèrent expier dans la retraite l'excès de leur zèle. Lehrbach mourut en Suisse, d'une attaque d'apoplexie, en 1805. M—D J.

LEHRBERG (ARON-CHRISTIAN) (1), savant littérateur et philologue, naquit le 7 août 1770, à Dorpat, ville de Livonie, longtemps célèbre par une université qui est tombée ensuite en décadence et n'a été relevée que longtemps après. Lehrberg reçut sa première éducation littéraire dans sa ville natale. Le désir de la perfectionner le conduisit, en 1790, aux universités d'Iéna et de Gœttingue, où il s'appliqua en particulier à l'étude de la théologie. D'Allemagne il passa en Angleterre, et revint à Dorpat en 1794. La Livonie, où le goût de l'instruction et des bonnes études s'était répandu dès le 17^e siècle sous les auspices des Allemands et des Suédois, avait déjà fourni à la Russie plusieurs hommes distingués par leurs connaissances et leurs talents; Lehrberg en augmenta le nombre. Il se rendit à Pétersbourg; et en 1807 il fut nommé professeur adjoint de l'académie des sciences de cette ville, dont il devint membre peu après sous le titre d'académicien extraordinaire. Mais sa carrière ne fut pas longue: il mourut, le 24 juillet 1813, de la goutte, qui depuis treize ans ne l'avait pas quitté et qui dans les dernières années de sa vie, lui avait ôté l'usage de ses membres au point de l'empêcher d'écrire. Sa dépouille mortelle fut accompagnée à la tombe par le comte Nicolas Romanzow, chancelier de l'empire, et par plusieurs autres personnes d'un rang et d'un mérite distingués dont il avait obtenu l'estime. Le comte de Romanzow acheta sa bibliothèque, et y fit placer son buste en marbre. Lehrberg s'était occupé principalement de l'ancienne histoire de Russie et de celle des divers peuples qui relèvent de cet empire. Ce fut lui qui donna les instructions pour le voyage de Klaproth au Caucase, publiés dans la relation de ce voyage. On trouve aussi de lui plusieurs mémoires et lettres dans le journal publié à Dorpat par M. Messerschmidt, sous le titre de *Dorptsche Beytraege*. Ph. Krug a publié les *Recherches de Lehrberg pour éclaircir l'ancienne histoire de Russie*, Pétersbourg, 1816, in-4°. Cet ouvrage répand un nouveau jour sur l'histoire de l'Europe orientale. On en peut voir un extrait dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, t. 5, p. 127-145. C—AU.

LEHRS (F.-S.), philologue allemand, né à Kœ-

(1) Dans la suite il signait *Auguste-Christian*.

nigsberg en 1806. Après avoir fait ses études à l'université de cette ville, il y fut attaché comme professeur particulier (*privatdocent*). Il conconret aussi à la rédaction du journal *Europa*, publié par Lewald. A l'âge de trente ans, il vint se fixer à Paris, pour se livrer tout entier à ses études sur la langue grecque, et il entreprit pour la *Bibliothèque des classiques grecs*, éditée par MM. Didot, une édition des poètes épiques; il avait terminé un grand travail sur Nicandre et sur Oppien, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Paris, quand il fut enlevé par une maladie rapide à la fin d'avril 1845. M. K. Lehrs, son frère, professeur au gymnase de Königsberg, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé *De Aristarchi studiis homericis*, Königsberg, 1855, in-8°; il a achevé, dans la Bibliothèque grecque de MM. Didot, les travaux dont son frère avait été chargé. F.-S. Lehrs a traduit et annoté la *Cyropédie* de Xénophon, et édité en grec et en latin les poésies d'Hésiode et d'Apollonius de Rhodes. Z.

LEHUEROU (JULIEN-MARIE), historien français, né à Kernignal en Prat, le 22 février 1807. Lehuero, après avoir fait de très-bonnes études classiques, entra dans l'université et devint professeur d'histoire au collège royal de Rennes. En 1840, il fut nommé agrégé à la faculté des lettres de cette ville. Lehuero s'est fait connaître par deux ouvrages fort estimés : 1° *Histoire des institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens jusqu'à l'édit de 615*, Paris, 1844, in-8°; 2° *Histoire des institutions carlovingiennes et du gouvernement des Carlovingiens*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°. Malgré le mérite de ces travaux, qui lui assuraient un bel avenir dans l'université, Lehuero succomba à une atteinte de mélancolie, et il se donna la mort près de Nantes, le 29 octobre 1845. Lehuero a en outre travaillé à la nouvelle édition

du *Dictionnaire historique et géographique* d'Ogée. Il a laissé de nombreux manuscrits sur l'étude des langues et des antiquités celtiques. Z.

LEHWALD (JEAN), général prussien, fut un des lieutenants les plus distingués de Frédéric II. Né en 1685, il entra au service dès l'âge de quinze ans, et se fit remarquer dans une armée où, avant le règne de ce grand roi, il avait cependant trouvé peu d'occasions de se distinguer. Son avancement y avait été rapide, et il était général-major lors de l'avènement de Frédéric II, en 1740. S'étant signalé à la bataille de Czaslaw, il fut nommé lieutenant général. En 1744, il eut le commandement de la place de Glatz, et dans les années suivantes il commanda un corps de 6,000 hommes, sous le prince d'Anhalt-Dessau, et se distingua particulièrement à la bataille de Kesseldorff. Nommé feld-maréchal en 1751, il eut le gouvernement de la province de Königsberg qui, dans la campagne de 1755, fut envahie par une armée de 100,000 Russes que commandait Apraxin. Il n'avait que 24,000 mille hommes à leur opposer, et cependant il ne craignit pas de les attaquer, dans une position formidable, à Jaegendorff. Forcé de se retirer, il fit sa retraite en bon ordre, et, après quelques manœuvres habiles, il contraignit les Russes, qu'il suivit jusqu'à Tilsitt, à se retirer derrière le Niémen. L'année suivante, il combattit en Poméranie contre les Suédois, sous les murs de Stralsund, où il obtint quelques succès. Le roi lui ayant ensuite donné le gouvernement de Berlin, il fut obligé d'abandonner cette capitale et de se retirer dans Spandau, lorsqu'elle fut envahie par le corps de Lascy en 1760. Bien que parvenu à un âge très-avancé, le feld-maréchal Lehwald ne cessa de combattre qu'à la paix de 1765. Il mourut le 16 novembre 1768, à l'âge de 84 ans. M—D j.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

MM.

A. B—ÉE.	A. BOULLÉE.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A. D—M—Y.	ALFRED DEMERSAY.
A—G—R.	AUGER.
A. L. M.	MILLIN.
A—L—Y.	ALLOURY.
A. M.	A. MOQUIN-TANDON.
A. M—Y.	ALFRED MAURY.
A. P.	A. PÉRICAUD.
A—S.	AUGUIS.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
B—D—E.	BADICHE.
B—I.	BERNARDI.
B—L—E.	BLAINVILLE.
B—P.	BEAUCHAMP.
B—RS.	BOINVILLIERS.
B—S.	BOCOUS.
B. S. H.	BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.
B—SS—	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
C. ET A.	CHAUSSIER ET ADELON.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
CH. L—T.	CH. LENORMANT.
CH—U.	CHASSÉRIAU.
C—L—B.	DE COMBETTE LABOURELIE.
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C—N—T.	CHANUT.
C—R—E.	CARRIÈRE (DE).
C—T.	COTTRET.
C—T—S.	CATTOIS.

MM.

C. T—Y.	COQUEBERT DE TAIZY.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—C.	DELLAC.
D—D—R.	} DIDIER.
D—R.	
D—G.	DEPPING.
D—G—S.	DESGENETTES.
D—H—F.	DEHÈQUE.
D—M—T.	DE MUSSET-PATHEY.
D—P—S.	DUPETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—U.	DUVAU.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E—K—D.	ECKARD.
E. R—N.	ERNEST RENAN.
E—S.	EYRIÈS.
F.	ANONYME.
F. D. C.	FEUILLET DE CONCHES.
F—LE.	FAYOLLE.
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—R.	FOURNIER.
F—T—E.	DE LA FONTENELLE.
G—B—R.	GUBLER.
G—CE.	GENCE.
G—D—F.	GARNIER-DUBOURGNEUF.
G. D—L.	GEORGES DUVAL.
G—G—Y.	GREGORY (DE).

	MM.		MM.
G—N.	GEILLON.	N—R.	NODIER (CHARLES).
G. P—T.	PEIGNOT.	P. ET L.	PERCY ET LAURENT.
G—R—D.	GUÉRARD.	P—C—T.	PICOT.
G—RY.	GRÉGORY (J.-C.).	P—E.	PONCE.
G—T—R.	GAUTHIER.	P. L—T.	PROSPER LEVOT.
G—Y.	GLEY.	P. L—X.	PAUL LACROIX.
		P—OT.	PARISOT
H. B—T.	HENRI BAUDRILLART.	P—RT.	PHILBERT.
J—B.	JACOB.	P—S.	PÉRIÉS.
J—D—N.	JOURDAN.		
J—D—T.	JONDOT.	R—D.	REINAUD.
J. T—T.	J. TISSOT.	R—D—N.	RENAULDIN.
		R—É.	ROYÉ.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.	R—F—G.	REIFFENBERG (DE).
L—A.	LAYA.	R—T.	ROQUEFORT.
L—B—E.	LABOUDERIE.		
L—D—É.	LEROY-DUPRÉ.	S—D.	SUARD.
L. F—G—R.	LOUIS FIGUIER.	S—I.	SALFI.
L—L—L.	LAVALLEYE.	S—R—V.	SERVOIS.
L—M—X.	LAMOUREUX	S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).	ST—T.	STASSART.
L. P—S.	L. PAGÈS.	S—V—S.	SEVELINGES (DE).
L—R.	LAIR.	S—Y.	SALABERRY (DE).
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).		
L—S—E.	LA SALLE.	T—D.	TABARAUD.
L—U.	LEDRU.	T—N.	TÔCHON.
L—Y.	LÉCUY.	T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
M. B—T.	M. BERTHELOT.	U—I.	USTERI.
M—D.	MICHAUD aîné.		
M—D j.	MICHAUD junior.	V—I—S.	VALENCIENNES.
M. D—Y.	MARTIN DOISY.	V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
M—E.	MENTELLE.		
M—É.	MONMERQUÉ (DE).	W—R.	WALCKENAER.
M—ON.	MARRON.	W—S.	WEISS.
M—R—T.	MURET (THÉODORE).		
M—T.	MARGUERIT.	X.	ANONYME.
M—U.	MUTEAU.	Z.	ANONYME.
		Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.
N—H.	NAUCHE.	Z—M.	Revu par Alfr. MAURY.
N—L.	NOEL.		





